

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

VI.

Poissy. — Typographie ARBIEU

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

(MICHAUD)

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

Publiée sous la direction de M. Michaud;

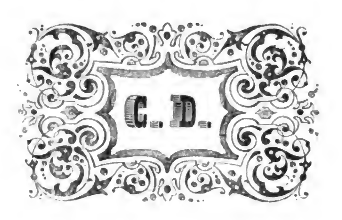
REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX :

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME SIXIÈME.



PARIS,

CHEZ MADAME C. DESPLACES,

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52.

ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 12, AUX TERNES.

1854

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

B

BRUN (Rodolphe), premier bourgmestre de Zurich, né vers la fin du 12e siècle, d'une famille riche et ancienne de cette ville, fut l'auteur d'une révolution qui en changea la constitution. L'Empire germanique était tombé dans une espèce d'anarchie; plusieurs princes s'en disputaient la couronne, et ces divisions avaient inspiré aux bourgeois des villes le courage nécessaire pour s'affranchir du joug des souverains et de la noblesse. L'administration de Zurich se trouvait en grande partie entre les mains d'un conseil choisi par la bourgeoisie, mais concentré depuis des siècles dans les anciennes familles. Le peuple, enrichi par son industrie, devenait peu à peu moins soumis à ses magistrats, et les accusait d'arrogance et de dilapidations. Brun, peu content du crédit et de l'influence que sa place au conseil lui donnait, accueillait et encourageait les mécontents; une insurrection éclata, et on demanda aux magistrats compte de leur conduite. Ceux-ci ne montrèrent ni union ni fermeté; plusieurs s'enfuirent consternés; le gouvernement fut dissous. L'assemblée générale confia une espèce de dictature à Rodolphe Brun, et, sur sa proposition, elle adopta en 1336 une forme de gouvernement nouvelle, dont la partie la plus essentielle a subsisté jusqu'en 1798, et qui fit passer le principal pouvoir de l'ancien conseil, où les nobles dominaient, à ces communautés d'artisans auxquelles la prospérité de leur profession particulière paraît toujours la mesure de la prospérité générale. La constitution de Brun établit les tribus, dont la première était formée par les nobles et ceux qui vivaient sans métier; les gens de métier se trouvaient distribués dans les douze autres. Chacune avait son président ou tribun, élu pour six mois, par la tribu, dans son sein. Le conseil de la ville était composé de ces tribuns, des conseillers tirés de la tribu des nobles, et du bourgmestre, place qui avait été conférée pour la vie à Rodolphe Brun. L'empereur Louis de Bavière, qu'il avait prévenu contre les magistrats déposés, le confirma dans sa nouvelle autorité. Ceux-ci trouvèrent un protecteur dans la personne du comte Jean de Habsbourg, seigneur de Raperschwyl, qui combattait pour eux. Brun triompha de leurs efforts, et montra dès lors plus de rigueur contre ses adversaires; on confisqua les biens des fugitifs, et on fit périr ceux qui étaient restés. Le ressentiment des familles abaissées augmenta en proportion, et, dans la quatorzième année de l'administration du bourgmestre (en 1350), un complot fut formé contre ses jours: les grands seigneurs du voisinage y entrèrent, et le jour fut fixé pour l'exécution. Une imprudence le fit découvrir. Le bourgmestre fit périr sur la roue et sur l'échafaud trente-sept des conjurés; il alla ensuite assiéger, brûler et détruire la ville de Raperschwyl, dont les habitants avaient pris parti pour leur seigneur. Sa cruauté ne pouvait que lui attirer de nouveaux ennemis. Menacé de la vengeance des ducs d'Autriche, dont les comtes de Habsbourg, seigneurs de Raperschwyl, étaient les parents et les vassaux, il se vit dans la nécessité de demander aux quatre cantons confédérés leurs secours, et de rechercher leur alliance. Elle offrait de grands avantages aux uns et aux autres, et l'accession de Zurich à la confédération naissante, si faible encore, ne pouvait qu'augmenter sa force, et consolider son existence. L'alliance fut consommée et jurée à Zurich: elle s'étendit peu après sur Glaris et Zug. Le duc Albert d'Autriche faisait la guerre à la confédération, combattant pour ses droits lésés; l'Empereur le soutenait; ses ambassadeurs avaient su gagner le bourgmestre de Zurich, qui, moyennant une pension qu'on lui assurait, et une somme d'argent qu'on lui paya, souscrivit des engagements plus qu'équivoques, et que les confédérés trouvèrent contraires au serment que Zurich leur avait prêté. Le duc Albert mourut sur ces entrefaites, et Rodolphe Brun ne lui survécut que peu de temps. Il mourut le 18 octobre 1360. Sa veuve et ses fils furent bannis plusieurs années après, comme auteurs et complices d'assassinats et de meurtres. Sa famille n'existe plus depuis longtemps. Jean de Muller, dans son *Histoire des Suisses* (t. 2), a développé d'une manière très-intéressante le caractère révolutionnaire et violent de Rodolphe Brun. U—I.

BRUN, ou **BRUEN** (Antoine), d'une ancienne famille de Franche-Comté, naquit à Dôle, en 1600. Il fit ses études à l'université de cette ville, où il se distingua par une grande application et une rare facilité. Il avait à peine dix-huit ans, qu'il s'était déjà fait connaître par quelques pièces de vers. Lorsqu'il eut achevé son cours de droit, il embrassa la profession d'avocat, où il acquit une grande réputation. En 1632, il fut nommé procureur général

au parlement de Dôle, et, en cette qualité, il se trouva membre du conseil chargé de la défense de cette ville. (*Voy.* Boyvin.) Le compte avantageux qu'on rendit de Brun à la cour d'Espagne détermina le roi à l'envoyer aux diètes de Worms et de Ratisbonne, et à le nommer enfin son plénipotentiaire au congrès de Munster, en 1643. Il se conduisit dans cette place importante avec beaucoup d'habileté, et eut seul le mérite de cette négociation, dont le résultat fut la paix entre l'Espagne et la Hollande. Brun fut alors envoyé en Hollande avec le titre d'ambassadeur; en même temps il fut créé baron et conseiller d'État au conseil suprême de Flandre à Madrid. L'estime qu'on avait pour Brun en Hollande s'accrut encore quand il fut mieux connu. Il ne s'y traitait rien sans qu'il fût consulté, et la confiance qu'on avait dans ses lumières et dans sa droiture était telle, que souvent même on s'en rapportait entièrement à sa décision sur des points contestés. Il mourut à la Haye, le 11 janvier 1654, dans un âge peu avancé. Quelques écrivains français, rivaux ou ennemis de Brun, ont parlé de lui d'une manière peu avantageuse; mais on prendra de ses talents et de ses qualités personnelles une opinion plus favorable et plus juste, si l'on s'en rapporte à ce qu'en disent Wicquefort, dans son *Traité de l'ambassadeur et de ses fonctions*, et le P. Bougeant, dans son *Histoire du traité de Westphalie*, deux auteurs dont le témoignage ne saurait être suspect. Balzac nommait Brun le *Démosthène de Dôle*. Faret et Théophile lui ont donné aussi de grands éloges. On a de Brun les ouvrages suivants : 1° *Choix des Epîtres de Juste-Lipse*, traduites du latin en français, Lyon, 1619, in-8°. L'abbé Joly, dans ses *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*, en cite une 2e édition de Lyon, 1624, in-8°, et Moréri, une 3e de Lyon, 1650, in-8°; mais ces prétendues éditions de 1624 et de 1650 ne diffèrent de la première que par le frontispice. 2° *Les Pieux Devoirs du sieur Brun à la glorieuse mémoire de Philippe III, monarque des Espagnes, et d'Albert, archiduc d'Autriche, duc et comte de Bourgogne*, Besançon, Moingesse, 1621, in-4°. Cet ouvrage a été attribué, par erreur, à Jean-Laurent Brun, frère d'Antoine Brun, doyen du chapitre de Poligny, 3° *Bibliotheca Gallo-Suecica; Erasmus Irenicus collegit, Utopiæ* (Paris), 1642, in-4°; nouvelle édition, in-4°. Cet ouvrage, très-rare est attribué par les uns à Isaac Wolmar, et par d'autres, à Antoine Brun. Le cardinal Mazarin en regardait Brun comme l'auteur, et son opinion est ici d'un grand poids. C'est un catalogue de livres supposés contre la France; il fut supprimé par arrêt du parlement de Paris, et l'imprimeur condamné au fouet. 4° *Amicocritica Monitio ad Galliæ legatos, monasterium Westphalorum pacis tractandæ titulo missos, auct. Adolph. Sprengero*, Francfort, 1644, in-4°. Matthieu de Morgues, sieur de St-Germain, répondit à cet ouvrage. Brun lui répliqua par les suivants : 5° *Spongia Franco-Gallicæ lituræ a Wilhelmo Rodulpho Gemberlakhio, apud Triboces consule*, Inspruck, 1646, in-4°. 6° *Oratio libera Wolfgangi Ernesti a Papenhauzen, liberi baronis*, in-4°. Matthieu de Morgues fit une nouvelle réponse à ces deux ouvrages, plus violente que la première. Barbier attribue à Ant. Brun : *Politiscimus Gallicus, seu Fœdus triplex Gallo-Turcicum, Gallo-Hollandicum, Gallo-Suecicum, Cosmopoli*, 1646, in-4°. Il a encore publié : 7° *Pierre de touche des véritables intérêts des Provinces-Unies du Pays-Bas, et des intentions des deux couronnes* (de France et d'Espagne) *sur le traité de paix*, 1650, in-8°; réimprimée plusieurs fois in-8° et in-4°. 8° *Lettre d'Ant. Brun, ambassadeur pour S. M. C. en Hollande, sur l'innocence de MM. les princes, du 19 août* 1650, in-4°. Dans sa jeunesse, Brun avait composé des vers français. On en trouve quelques-uns dans les *Délices de la poésie françoise*, 1620, in-8°. On lui attribue aussi des chansons, imprimées à Nuremberg. W—s.

BRUN (Antoine), Espagnol, a fait imprimer à Saragosse, en 1612, *Arte para aprender a escrivir*. —*Jérôme* Brun, aussi Espagnol, a donné une histoire du siége de Paris en 1590, sous ce titre : *Lo mas noble Cerco de Paris que hizo el duque de Nemurs gobernador de los cercados; el secorro que embio' el rey D. Felipe con los duques de Parma y Humena*, Saragosse, chez Jean Escatrilla, 1591, in-8°. Dans la *Bibliothèque historique de la France*, il n'est fait aucune mention de cet ouvrage, que Nicolas Antonio dit au reste n'être qu'un extrait des relations françaises. A. B—t.

BRUN (Marie-Marguerite de Maison-Forte, plus connue sous le nom de madame), naquit à Coligny, le 25 juin 1713. Elle unissait, à la beauté et aux grâces extérieures, un esprit vif et agréable, des connaissances variées et une mémoire étonnante. Elle épousa, en 1730, M. Brun, subdélégué de Besançon, et ensuite procureur du roi du bureau des finances de Franche-Comté. Sa maison devint le rendez-vous de toutes les personnes de la province distinguées par leur naissance, par leur esprit, ou seulement par leur goût pour la littérature. Elle est morte à Besançon, au mois de juillet 1794, dans sa 81e année. On a de cette dame les ouvrages suivants : 1° *Essai d'un Dictionnaire comtois-français*, Besançon, 1753, in-8°; 2e édition, augmentée, 1755, in-8°. Petit-Benoist a eu part à cet ouvrage utile, mais superficiel et incomplet. 2° *L'Amour maternel*, poëme qui a obtenu une mention au concours, pour le prix de l'Académie française, en 1773, Besançon, 1773, in-4°. 3° *L'Amour des Français pour leur roi*, poëme, Besançon, 1774, in-4°. Madame Brun avait composé un grand nombre de poésies fugitives, que sa modestie ne lui a jamais permis de faire imprimer. W—s.

BRUN (le). *Voy.* Lebrun.

BRUN (Jean Baptiste), ancien oratorien, fondateur de l'Athénée de Paris, mort dans cette ville au commencement de mars 1823, a publié : 1° *Leçons de Géographie ancienne et moderne, par demandes et par réponses*, Genève, 1787, in-8°; 2° *Mémoire sur cette question proposée par l'Institut national : l'émulation est-elle un bon moyen d'éducation?* Paris, 1801, in-8°. L'auteur considère l'émulation

comme un moyen funeste, et s'efforce d'indiquer comment on peut faire pour la remplacer. 3° *Leçons idéologiques pour apprendre à la jeunesse à contracter des habitudes sociales et des habitudes morales*, Paris, 1822, in-12. J.-B. Brun avait été nommé professeur du lycée de Liége en 1804. Z—O.

BRUN (JOSEPH-ANDRÉ, l'abbé), né en Provence, de la congrégation de l'Oratoire, publia, de 1785 à 1790, plusieurs brochures politiques indiquant qu'il avait embrassé avec exaltation les idées qui amenèrent la révolution. Son premier ouvrage avait pour titre : *le Triomphe du nouveau monde : Réponses académiques formant un nouveau système de confédération fondé sur les besoins actuels des nations chrétiennes commerçantes*, etc., *et adapté à leurs diverses formes de gouvernement; dédié aux souverains, aux académies, à tous les gens de bien, par l'Ami du corps social*, 2 vol. in-8°, ayant pour épigraphe ces paroles du psaume 84 : *Justitia et pax osculatæ sunt*. On peut croire que ce fut le prix proposé par l'abbé Raynal au jugement de l'académie de Lyon : *Si la découverte de l'Amérique a été utile ou nuisible au genre humain*, qui avait donné à l'abbé Brun la première idée de son *Triomphe*. Il ne voit, dans la découverte du nouveau monde, que le bonheur de l'ancien. L'esprit de commerce substitué à l'esprit de conquête, cet esprit de commerce devenu l'âme de la politique moderne, l'Amérique septentrionale tendant les bras et ouvrant un vaste territoire aux malheureux Européens, les souverains forcés par la crainte de la dépopulation de leurs États respectifs à consentir à une paix générale, pour assurer leur bonheur et celui de leurs sujets : tels sont les grands avantages qui déterminent l'abbé Brun à regarder la découverte du nouveau monde comme un germe de félicité universelle. Pour extirper l'irréligion, il propose de réunir tous les chrétiens dans une seule communion, et, pour exécuter ce projet, il ne demande que le secours d'un concile œcuménique. L'auteur va jusqu'à dresser lui-même la bulle que le pape doit adresser à tous les souverains pour la convocation de ce concile. Le saint Père y déclare modestement « qu'il ne prétend pas « faire tomber d'accord les différentes sectes qu'il « invite à un concile sur tous les articles de sa « croyance, que l'on se bornera simplement à con- « venir des points les plus essentiels, et que toutes « les décisions seront appuyées sur l'Ancien Testa- « ment et sur les lumières de la raison. » L'abbé Brun fait ensuite tous les règlements, tous les décrets que le concile doit sanctionner : il permet la communion sous les deux espèces; il veut que l'office divin se fasse en langue vulgaire, et, tout en admettant les vœux monastiques, il admet le mariage des prêtres. De tels principes religieux le firent renvoyer de la congrégation de l'Oratoire. Il voulut résister aux ordres du supérieur général, le P. Moisset, et rester malgré lui dans une des maisons de l'Oratoire, voisine de Paris. Le supérieur s'y rendit, et pendant l'absence de l'abbé Brun, il fit ouvrir sa chambre par un serrurier et transporter tous ses effets dans le logement du portier de la maison. L'abbé Brun, à son retour, prétendit que dans ce déplacement peu légal on lui avait pris 17,000 liv. de billets de caisse, et il voulut en rendre responsable le P. Moisset; mais sa réclamation n'étant pas appuyée de preuves qui établissent qu'il avait eu cette somme en son pouvoir, les tribunaux le déboutèrent de sa demande. Les mémoires auxquels cette contestation donna lieu firent connaître *le Triomphe du nouveau monde*, qui, depuis dix-huit mois qui s'étaient passés depuis son apparition, était demeuré enseveli dans la plus profonde obscurité. Le gouvernement suspendit par un arrêt du conseil le privilége accordé à un livre, où, entre autres folies, l'auteur osait avancer que l'incendiaire, l'empoisonneur, le parricide, le régicide même, ne doivent être punis que d'une prison perpétuelle, et tous les autres crimes traités comme des maladies plus ou moins opiniâtres. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le censeur royal, Robert de Vaugondy, avait accompagné son approbation d'éloges tellement emphatiques, que l'imagination en est confondue. En voici les propres termes : « Sublimité d'i- « dées, noblesse de sentiments, pureté de langage, « clarté, énergie de style, justesse de raisonnement, « sagesse de principes, objets majestueux, vues pro- « fondes, tout m'a paru concourir à lui assurer non- « seulement un accueil favorable, mais même une « place distinguée parmi le petit nombre d'ouvrages « dignes de passer à la postérité. » Tout porte à croire que Vaugondy avait signé, sans avoir lu l'ouvrage, cette approbation que l'auteur avait faite lui-même. Quant aux autres écrits de l'abbé Brun, ils sont aussi complétement oubliés que *le Triomphe du nouveau monde*. D'ailleurs, aucune particularité ne se rattachant à leur publication, nous nous contenterons d'en indiquer les titres, qui prouvent que l'auteur, dans sa présomption, se croyait appelé à résoudre du premier bond les plus hautes questions politiques à l'ordre du jour : 1° *Nouveau Plan de législation financière relatif aux circonstances présentes*, Paris, 1786, in-8°; 2° *Lettres sur le ministère de Necker concernant les emprunts, les impôts, le crédit public, le cours de l'intérêt et l'extinction de la dette publique*, 1788, in-8°; 3° *Aux Notables assemblés*, 1788, in-8°; 4° *la France régénérée*, Paris, 1788, in-8°; 5° *le Nœud gordien sur les états généraux...* (sans date); 6° *le Point de ralliement des citoyens français sur les bases d'une constitution et sur les pouvoirs des députés*, 1789, in-8°; 7° *Question décisive mise à la portée de tout le monde. Dépend-il encore des députés aux états généraux de décider si on y opinera par tête ou par ordre?...* (sans date), in-8°; 8° *Réponse laconique aux observations sommaires sur les biens ecclésiastiques*, 1790, in-8°; 9° *Motion d'un campagnard sur la déclaration des droits*, Paris, 1790, in-8°; 10° *Doutes sur les principes du jour concernant une constitution nationale*, Paris, 1790, in-8°; 11° *Lettre au président de l'assemblée nationale sur les avantages à retirer d'un premier décret concernant les municipalités et les districts*, 1790, in-8°; 12° *le Coup foudroyant, ou le Fisc anéanti, la Dette et*

l'Impôt organisés, les Droits féodaux rachetables rachetés, les Accapareurs d'argent confondus, Paris, 1791, in-8°; 13° *Éclaircissement décisif sur la question des jurés*, Paris, 1791, in-8°; 14° *Coup d'œil sur les lois à former par la convention nationale*, Paris, an 3 (1795), in-8°; 15° *la Science de l'organisation sociale démontrée dans ses premiers éléments, ou nouvelle Méthode d'étudier l'histoire, les voyages, l'économie politique, la morale, le droit des nations*, etc., Paris, Cerioux, an 7 (1799), 1 vol. in-8°. Si l'on en croit l'auteur, l'économie politique n'est démontrée dans aucun des ouvrages de Rollin, Millot, Laurent Échard, Hardouin, Bossuet, Goguet, Necker, Smith, Pluquet, Condillac, Mably, Lenglet Dufresnoy, Helvétius, Mirabeau, Montesquieu, Rousseau, d'Alembert, Condorcet, etc. Il se flatte de suppléer à l'insuffisance de tous ces auteurs. On voit que l'âge n'avait pas mûri la tête, ni diminué la présomption d'André Brun. Depuis cette dernière publication il rentra dans une profonde obscurité, et il nous a été impossible de trouver l'époque de sa mort. D—R—R.

BRUN (JOHAN-NORDAHL), poëte et prédicateur norwégien, naquit en 1746, et mourut en 1816, à Bergen, dont il était évêque. Doué d'une imagination vive, passionné pour la littérature française du 18e siècle, Brun eut l'idée, dans sa jeunesse, de transporter les beautés de Racine sur le théâtre de sa patrie, et composa, dans cette vue, deux tragédies intitulées, l'une *Zarine* et l'autre *Linar*. Le succès qu'elles obtinrent ne s'est pas soutenu, malgré tout l'effet de situations vraiment théâtrales et la magie d'un style harmonieux et pittoresque. Dégoûté de la scène, Brun publia, en 1796, un poëme intitulé *Jonathan*, dont le sujet est tiré de l'Écriture sainte. On y remarque un grand nombre de beautés de détails, et quelques descriptions agréables; mais il pèche sous le rapport de l'ensemble, et il s'y trouve des longueurs qui fatiguent et qui devaient l'empêcher de survivre à son auteur. On a également oublié beaucoup de brochures en vers et en prose sorties de la plume de ce fécond écrivain; cependant quelques-unes, notamment ses hymnes patriotiques pleins de verve et d'énergie, sont restés au nombre des meilleures productions dont s'honore la Norwége. Mais c'est surtout comme orateur sacré que Brun a des droits au souvenir de la postérité. Peu d'hommes ont réuni comme lui au talent de peindre les scènes touchantes de la nature la grâce d'une élocution facile, animée, et cette élégance qui donne tant d'expression aux paroles. L'extérieur imposant de l'évêque de Bergen, sa figure noble et sa voix harmonieuse doublaient l'intérêt de ses exhortations : l'auditoire nombreux qui se pressait autour de sa chaire ne la quittait jamais sans être profondément ému. On lui reproche néanmoins une érudition affectée et des tournures prétentieuses. (*Voy.* dans la *Revue encyclopédique*, t. 18, ann. 1823, une notice sur Brun par M. Heiberg.) B—N.

BRUN (FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-CHRISTIANE, madame), femme auteur, naquit le 3 juin 1765, à Tonna, dans le duché de Gotha, de Balthasar Munter, célèbre prédicateur protestant, alors surintendant du culte de ce pays, et de Frédérique de Wangenheim, dame qui, par ses vertus autant que par son grand savoir, rehaussait l'éclat de l'illustre famille bavaroise dont elle descendait. Conduite dès le berceau à Copenhague, où son père venait d'obtenir la place de ministre de la paroisse allemande de St-Pierre, la petite Frédérique manifesta de très-bonne heure de grandes dispositions pour les études littéraires, surtout pour la poésie : dispositions dont le premier développement fut singulièrement favorisé par les relations qui s'établirent entre sa famille et des poëtes et littérateurs, tels que Klopstock, Cramer, Resewitz, Sturz, Funck et Gerstenberg. A dix ans elle avait appris le français, l'italien et l'anglais; elle savait par cœur des chants entiers de la *Messiade* de Klopstock, du *Cyrus* de Wieland, et tous les grands faits historiques des temps anciens et modernes étaient empreints dans sa mémoire avec leurs dates. Lorsque les tentatives révolutionnaires de Struensée eurent éloigné de Copenhague les hommes distingués que nous venons de citer, Munter se lia étroitement avec les deux frères Stolberg, le voyageur Niebuhr et les ministres d'État P.-A. Bernstorff et Schimmelmann, qui, tous, cultivaient ou protégeaient les lettres avec ce zèle pur et désintéressé dont l'époque actuelle ne fournit guère d'exemples. Ce furent les deux Stolberg qui encouragèrent la jeune Munter dans ses essais poétiques. Elle cachait les prémices de sa muse dans le tronc creux d'un vieux saule du jardin de son père; mais le vent en ayant un jour dispersé les feuillets, son père apprit qu'elle avait non-seulement composé de jolies pièces fugitives, mais aussi imité avec bonheur quelques poëmes d'Ossian. Dès lors Munter se chargea lui-même de diriger le talent poétique de sa fille : il corrigea ses vers, et il la fit assister aux leçons de littérature qu'il donnait à son fils Frédéric (1), leçons qui furent d'autant plus profitables aux deux enfants que le père était un des meilleurs auteurs de poésies sacrées que l'Allemagne possédât à cette époque. La culture des lettres n'empêchait pas la jeune Frédérique de s'occuper des soins du ménage. Robuste, vive, enjouée, elle se montra active partout : on la voyait travailler à la cuisine, à la buanderie, au potager; elle se levait, comme son père, de très-grand matin. A l'âge de seize ans (1782), elle accompagna ses parents dans leur voyage à sa ville natale (Gotha), et elle vit, en passant par Hambourg, Goettingue, Halle et Weimar, les notabilités littéraires de l'Allemagne, qui l'accueillirent avec cet intérêt qu'inspiraient à la fois son jeune talent et sa qualité de fille d'un homme célèbre. De retour à Copenhague, elle épousa, en 1783, Constantin Brun, administrateur de la compagnie des Indes occidentales, qui, déjà très-riche, est devenu par des entreprises hardies l'homme le plus opulent du Danemark. Elle se rendit, la même année, avec son mari, à St-Pétersbourg, et retourna à Copenhague

(1) Frédéric Munter (*voy.* ce nom) mourut en 1830

par Hambourg, où elle renouvela connaissance avec Klopstock. Dans l'hiver si rigoureux de 1788-1789, madame Brun fut subitement atteinte d'une surdité qui ne la quitta plus. Bien que jeune et sensible aux plaisirs du monde, elle se consola de ce malheur en se livrant avec un nouveau zèle aux études littéraires. En 1791, elle visita, avec son mari, la Suisse et la France. A Genève, elle fit la connaissance de Bonstetten et de Jean de Müller, et à Lyon, celle de Matthisson, qui depuis publia une partie de ses poésies. Elle a décrit ce voyage dans les deux premiers volumes de ses *Écrits en prose* (Zurich, 1799-1801, 4 vol. in-8°, avec planches). Revenue en Danemark, madame Brun fit ses premières couches, qui compromirent gravement sa santé; et bientôt après, le chagrin que lui causa la perte de son père (1794) acheva d'épuiser ses forces. Afin de se rétablir, elle partit, en 1795, pour l'Italie, et à son passage à Lugano (Suisse), elle se lia avec la duchesse d'Anhalt-Dessau qui visitait les contrées méridionales de l'Europe, accompagnée de Matthisson. Elle passa l'hiver à Rome, où elle vit Zoëga, Fernow et Angélique Kauffmann. Dans l'été de 1796, elle se rendit aux eaux minérales d'Ischia, et retourna l'automne suivant à Copenhague. Une relation de ce voyage se trouve dans les deux derniers volumes de l'ouvrage que nous venons de citer. De 1798 à 1801, elle eut la satisfaction de remplir les devoirs de l'hospitalité envers son ami Bonstetten, qui, ayant quitté sa patrie à cause des guerres civiles, s'était rendu à Copenhague sur l'invitation de M. et madame Brun. En 1801, elle retourna en Suisse, et passa l'hiver à Coppet, chez Necker. L'été suivant, elle alla à Rome, d'où elle repartit quelques mois après pour le Danemark. Elle a donné les détails de ce voyage dans le 1er volume de ses *Épisodes de voyages faits dans les années* 1801-1805 *dans l'Allemagne méridionale, la Suisse occidentale et l'Italie*, Zurich, 1808 et 1809, 2 vol. in-8°. Revenue dans sa famille, madame Brun fut atteinte d'une complication de maladies douloureuses qui, au bout de sept mois, se changèrent en une affection spasmodique. D'après l'avis des médecins, il lui fallut aller de nouveau respirer un air plus doux : elle quitta Copenhague pour la quatrième fois, et se rendit avec deux de ses filles à Genève, où elle passa l'hiver de 1805 à 1806, auprès de madame de Staël. Elle séjourna, l'été suivant, dans le pays de Vaud, auprès de ses anciens amis Müller et Bonstetten, auxquels vint se joindre de Sismondi. Elle comptait rester encore quelque temps dans ce cercle aimable, lorsque sa seconde fille, Ida (Adélaïde), tomba gravement malade; et, comme celle-ci ne pouvait supporter l'air vif et pénétrant des Alpes, il fallut aussitôt changer de séjour. Au mois de novembre 1806, madame Brun se rendit avec sa famille à Hyères, puis à Nice, à Pise, et enfin à Rome, où, grâce aux soins du médecin allemand Kohlrausch, cette jeune fille fut bientôt rétablie. Madame Brun passa encore quelques années en Italie, et séjourna tour à tour à Rome, à Castella-Mare, à Sorrento et à Naples. Dans cette dernière ville, elle se lia d'amitié avec le vénérable prélat Capecelatro, archevêque de Tarente, et avec la famille Filangieri. En 1809, elle fut témoin des violences que le général Miollis et Salicetti exercèrent contre Pie VII, et de la noble et courageuse résistance du pontife. Ce fut là son dernier voyage. Elle revint en Danemark vers 1818, et depuis cette époque elle habita l'hiver Copenhague, et l'été sa maison de campagne à Frédériksdal, non loin de cette capitale. Madame Brun est morte le 25 mars 1835. Le célèbre poëte danois Oehlenschlaeger lui a consacré un chant funèbre inséré dans le *Dagen*, journal de Copenhague. Son portrait a été lithographié par M. Henkel, artiste danois. Elle eut quatre enfants : un fils et trois filles. La seconde, Ida, excelle dans la musique et dans la mimique; elle a épousé en 1816 M. de Bombelles, qui depuis a été ministre plénipotentiaire d'Autriche en Suisse (1). Partout où madame Brun se trouvait, soit dans sa patrie adoptive, soit à l'étranger, sa maison était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de personnes distinguées. Bien qu'elle n'eût pas fait d'études régulières, elle possédait des connaissances assez étendues et assez variées pour pouvoir converser pertinemment, et d'une manière fort agréable, sur tous les sujets. Madame Brun n'était pas belle, mais l'aménité de son caractère charmait tous ceux qui la connaissaient. Comme mère, elle aimait tendrement ses enfants et en était payée de retour; comme épouse, elle sut bien gouverner la grande maison à la tête de laquelle elle se trouvait. A ces précieuses qualités elle réunissait un esprit droit et pénétrant, une piété sincère et un cœur généreux Parmi ses ouvrages en prose on remarque, outre ceux que nous avons cités : 1° *Journal d'un voyage en Suisse*, Copenhague, 1800, 1 vol. in-8°, avec gravures. 2° *Lettres de Rome écrites pendant les années* 1808, 1809, *et* 1810, *et ayant principalement pour objet les persécutions contre le pape Pie VII, son emprisonnement et sa translation en France, augmentées d'une préface et de suppléments par K.-A. Bœttiger*, Dresde, 1816, 1 vol. in-8°, avec le portrait de Pie VII; nouvelle édition, ibid., 1820. 3° *Études de mœurs et de paysages, faites à Naples et dans ses environs, pendant les années* 1809 *et* 1810, *exposées en lettres*, Perth, 1818, 1 vol. in-8°, avec deux gravures. Dans ses écrits, qui se distinguent par un style simple, élégant et souvent animé, madame Brun raconte ce qu'elle a vu. On y admire surtout des jugements pleins de justesse sur les ouvrages d'art, et cette habileté, si précieuse dans un écrivain, de trouver toujours quelque chose de nouveau et d'ingénieux à dire, même sur les sujets les plus rebattus. 4° *La Vérité dans les rêveries de l'avenir et sur le développement esthétique de mon Ida*, Arau, 1824, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage, le meilleur que madame Brun ait fait en prose, contient l'histoire de l'éducation de sa fille. Il abonde en excellentes observations psychologiques qui méritent d'être méditées par toutes les mères de famille. Les

(1) M. de Bombelles est fils du marquis Marc-Marie de Bombelles, qui mourut évêque d'Amiens. (*Voy.* BOMBELLES.

poésies de madame Brun ont paru sous les titres suivants : 1° *Poésies publiées par les soins de Frédéric de Matthisson*, Zurich, 1795, 1 vol. in-8°; nouvelle édit., ibid., 1798; 4e édit., ibid., 1806. 2° *Nouvelles Poésies*, Darmstadt, 1812, 1 vol. in-8°, avec vignettes. 3° *Poésies récentes*, Bonn, 1820, 1 vol. in-8°, avec un *fac-simile* de l'écriture du comte F.-L. de Stolberg, et des planches. Ces productions se font remarquer par cette verve brûlante qui a sa source dans une âme pure, fortifiée par la religion et pénétrée d'enthousiasme pour tout ce qui est grand et beau. On distingue surtout les poëmes sur l'affranchissement de la Grèce et sur l'abolition de l'esclavage des noirs; et, à ce sujet, on doit citer aussi les articles que madame Brun publia dans le *Morgenblatt*, pour réfuter les calomnies que la haine et l'envie avaient répandues contre madame de Staël. Il y a dans les vers de madame Brun des idées fraîches et naïves, de la grâce et de l'harmonie. Elle appartenait à l'ancienne école, et trouva des détracteurs parmi les partisans de l'école romantique. Tieck la persifla et la mit en scène très-malicieusement dans sa comédie de *Zerbino, ou le Voyage au bon goût*, satire amusante, bien que souvent injuste, lancée contre toutes les notabilités littéraires de l'époque, et faisant suite au *Chat botté*, autre pièce du même genre dont le célèbre archéologue K.-A. Bœttiger est le héros. Si madame Brun fut en butte aux amères railleries des romantiques, son mérite trouva, en revanche, de justes appréciateurs dans tous ceux qui professaient les saines doctrines littéraires. Madame de Staël l'appelle, dans une note de *Corinne*, la femme poëte la plus distinguée de son pays : c'est une exagération qu'on doit pardonner à une amie. Des juges plus impartiaux l'ont placée parmi les Brachmann, les Mereau, etc., place assez belle et assez honorable. Nous ne croyons pouvoir donner une idée plus juste des poésies de madame Brun qu'en faisant observer qu'elles ont, quant à leur caractère général, une analogie frappante avec celles de madame Mélanie Waldor; mais sous le rapport de la diction et de la versification, la supériorité appartient incontestablement au poëte français. Tous les ouvrages de madame Brun sont en langue allemande. M—A.

BRUN ou BRUUN (MALTE-CONRAD), célèbre dans le monde savant sous le nom de MALTE BRUN, et l'un des plus grands géographes des temps modernes, naquit à Thisted, dans la péninsule du Jutland, le 12 août 1775. L'illustration de sa famille se rattache aux événements politiques et militaires de 1660. Son père, ancien capitaine de dragons, remplissait dans ses vieux jours les fonctions de conseiller de justice et administrateur des domaines; et, comme à titre de seigneur de paroisse il disposait de quelques bénéfices ecclésiastiques, il destina le jeune Malte au ministère du St-Évangile et l'envoya à l'université de Copenhague pour y prendre ses degrés. Malte Brun avait alors quinze ans, une tête toute poétique, une facilité prodigieuse pour l'étude des langues et de l'histoire, un goût décidé pour les belles-lettres et la poésie. Il rompit bientôt avec la théologie, et, pour rendre la scission plus complète, il fit des vers, qui eurent beaucoup de succès et qui promettaient au Danemark un grand poëte. C'était alors un temps de difficultés et d'épreuves pour ce royaume. Les idées de la France de 1789 y avaient fait invasion ; elles fermentaient dans quelques jeunes têtes ; elles exaltèrent l'âme ardente de Malte Brun, qui, après de brillantes études, comptait déjà parmi les écrivains distingués de son pays. Il se montra l'un des plus chauds partisans des innovations; il écrivit pour la liberté de la presse, pour l'affranchissement des paysans, et contre la féodalité. La feuille périodique qu'il rédigea sous le titre de *Réveille-matin* (Vækkeren), était aux postes avancés de la presse libérale. Elle fut saisie, condamnée, et l'amende encourue ne fit qu'irriter le jeune écrivain, qui se vengea de l'autorité dans son *Catéchisme des aristocrates*, autre publication périodique plus âpre que la première, et qui attaquait ouvertement la constitution du pays. De nouvelles poursuites obligèrent Malte Brun à se réfugier dans l'île suédoise de Hven, célèbre par la résidence de Tycho-Brahé. Sa muse s'y réveilla ; il chanta la bataille navale livrée aux Barbaresques par les Danois, et la gloire du comte de Bernstorf, ce ministre patriote qui dirigea le prince Frédéric vers de sages réformes. Cette ode, l'un des plus beaux poëmes de la littérature danoise, fut, dit-on, couronnée par l'académie de Stockholm. C'était mieux que de beaux vers, c'était une bonne action, une œuvre de reconnaissance : Bernstorf en mourant avait recommandé Malte Brun à la bienveillance du prince royal. Cette recommandation ne fut pas stérile. Après deux ans d'exil il fut rappelé, et revint à Copenhague; mais il n'y revint ni plus prudent ni moins hostile à ce qu'il croyait des abus. Il reprit ses travaux politiques, et se fit encore l'adversaire de l'administration, lançant contre elle une brochure assez piquante, sous le titre de *Tria Juncta in uno*, qui souleva les plus graves accusations. Cette fois Malte Brun n'attendit pas que le ministère public se mît de la partie, il se réfugia en Suède, d'où il passa à Hambourg. C'est là qu'il apprit qu'on le poursuivait en Danemark, à la requête de l'empereur de Russie et du roi de Suède, comme l'un des chefs de la société secrète des *Scandinaves unis*, ayant pour but de réunir les trois royaumes du Nord sous une constitution républico-fédérative. Il fut condamné au bannissement par contumace. On était alors dans l'année 1799 : Bonaparte venait de chasser le directoire. Malte Brun, croyant trouver un autre Washington dans le vainqueur de brumaire, se hâta d'accourir à Paris. Son illusion ne fut pas de longue durée. Il fit insérer dans les journaux quelques articles hostiles au pouvoir; mais sur ce point Napoléon n'était pas de meilleure composition que l'empereur de Russie et que le roi de Suède. Malte Brun fut obligé de garder le silence. Son inaction politique changea la direction de ses pensées et de ses projets. Il reprit avec ardeur ses études historiques et géographiques, et bientôt cette dernière branche des connaissances humaines qu'il

allait agrandir l'occupa tout entier ; c'était là que la gloire l'attendait. Mais à ce nouveau début de sa carrière, Malte Brun, sans patrie, sans protecteurs, sans fortune, parlant difficilement la langue française qu'il devait manier plus tard avec tant de supériorité, se vit obligé de ployer son talent aux exigences de sa position. Il accepta la rédaction fort obscure d'un journal bibliographique de la littérature étrangère (1), et se livra probablement à quelques autres travaux de librairie. Cette insipide besogne eut un terme enfin. Malte Brun fit connaissance avec Mentelle qui, après avoir détrôné les Nicolle de la Croix, les Crozat, les Barbeau de la Bruyère, exerçait à Paris le monopole de cette géographie verbeuse et sans critique qui avait cours alors. Mentelle accueillit Malte Brun avec empressement et s'en servit avec adresse. De cette association, où les forces n'étaient pas égales, sortit un grand traité de géographie publié de 1803 à 1805, sous le titre de *Géographie mathématique, physique et politique*, en 16 vol. in-8°. Cette vaste compilation avec tous ses défauts était l'ouvrage le plus complet et le plus exact qui eût paru dans notre langue. Malte Brun n'était que pour un tiers dans la rédaction, mais ce tiers se faisait distinguer par une critique piquante, par l'emploi de sources inconnues du public français, par des vues élevées et par un style animé, quelquefois incorrect, mais toujours attachant. Ce travail fonda la réputation de Malte Brun. C'est vers cette époque (1806) que le *Journal des Débats*, qui s'appelait alors le *Journal de l'Empire*, l'admit au nombre de ses rédacteurs. La langue française lui était devenue familière ; il possédait la plupart des autres langues de l'Europe ; le personnel des cabinets et leurs intérêts divers lui étaient également connus. Ces avantages lui valurent l'importante spécialité des questions relatives à la politique extérieure, soumises dans ce temps aux caprices intéressés du pouvoir (2). Malte Brun fut plus libre dans ses articles scientifiques, qui embrassaient l'histoire, la géographie, les antiquités, et qui sont moins des analyses que des considérations sur les ouvrages dont il avait à rendre compte. Ils ont été recueillis en 3 vol. par M. Nachet, et ils méritaient cette distinction, dégagés surtout de certains traits d'une critique quelquefois injuste et souvent trop sévère. Dans cette même année 1807, la victoire avait conduit les drapeaux français sur les bords de la Vistule, et tous les regards se tournaient vers le royaume de Sobieski. Un tableau de la Pologne fut demandé à Malte Brun. Six mois d'un travail opiniâtre lui suffirent pour le terminer. Ce tableau, c'est la Pologne de tous les âges, avec sa géographie naturelle, ses races diverses, ses origines, sa langue, sa littérature, ses antiquités, sa vie orageuse, sa gloire rapide, sa longue agonie et sa mort politique. L'année suivante (1808), Malte Brun fit paraître les *Annales des Voyages*, recueil périodique où toutes les découvertes se trouvaient consignées, et qui devint dès son début le dépôt spécial de savants mémoires et d'importantes communications. Malgré les exigences de cette laborieuse rédaction, Malte Brun s'occupait avec persévérance de son grand ouvrage géographique que le public éclairé attendait avec impatience, et dont enfin le 1er volume parut en 1810, sous le titre de *Précis de la géographie universelle*. Ne cherchons pas à comparer cette composition tout à la fois littéraire et scientifique avec ce qui a précédé : les identités manquent. Elle est neuve par la forme, par le style et par les pensées. C'est la géographie rationnelle dans ses trois grandes divisions : histoire, théorie, description. Malte Brun la prend sous la tente de Moïse, il la suit dans l'antiquité avec Homère, Hérodote, Eratosthène, Strabon, Pline, Ptolémée. Il la suit au moyen âge dans les camps des Arabes, sur les barques des Scandinaves, au milieu des caravanes et sur les pas des missionnaires. Il la suit dans les temps modernes avec les Gama, les Colomb et les voyageurs des trois derniers siècles. Puis de l'histoire il passe à la théorie de la science, et de la théorie à la description de la terre, telle que nous la savons aujourd'hui. Il la décrit à la manière de Strabon, en évitant la sécheresse des méthodes abstraites, en combinant les méthodes naturelles et les divisions politiques, en réunissant les peuples d'origine commune, en s'emparant de tous les souvenirs, en rattachant à l'inventaire du sol l'homme dans sa physionomie native avec ses mœurs, sa langue, son culte et ses annales, en parlant toujours à la pensée, à l'imagination, en replaçant enfin sur des bases philosophiques une science trop longtemps dépouillée de son véritable caractère et de ses charmes naturels. Avec de tels éléments de succès, celui du *Précis* fut bientôt général (1). Malte Brun en pour-

(1) Ce journal fut entrepris par les libraires allemands Treuttel et Wurtz, mais exécuté sans plan, sans ordre, sans aucun de ces détails soignés qui donnent tant de prix au journal bibliographique de M. Beuchot. Cette feuille n'eut aucun succès.

(2) « Ce n'était pas pour lui, dit un biographe, un poste honori- « fique ou une sinecure (que la rédaction du *Journal de l'Empire*). « Peu de jours se passaient sans qu'il enrichit les colonnes du jour- « nal du produit de sa plume féconde, et, se conformant avec une « heureuse souplesse à l'esprit de ses chefs, le républicain du Nord « devint bientôt le plus fervent adorateur du pouvoir d'un maître « absolu. Non content de lui payer journellement en prose un tribut « d'admiration, il prit encore une fois la lyre au sujet de la naissance « du roi de Rome, etc. » (*Biographie des Contemporains*). La pièce qu'il composa en vers français est une imitation de l'églogue *Sicelides Musæ*, sous ce titre : *les Fêtes du Caucase* ; elle est assez étendue ; le style en est noble, élevé et vraiment poétique. D—R—R.

(1) Cet ouvrage, en étendant la réputation de Malte Brun, lui valut aussi un procès, qui, sans nuire au succès de son *Précis de la géographie*, donna lieu à un débat scandaleux, dont Malte Brun n'échappa pas sans quelques meurtrissures. Les attaques que, dans son ouvrage, il dirigeait contre Pinkerton, nuisaient à la traduction qu'en publiait alors le libraire Dentu ; celui-ci, irrité du tort qu'il éprouvait, lança contre Malte Brun un pamphlet intitulé : *Moyen de parvenir*, etc., puis un mémoire plein d'assertions injurieuses à sa personne et à son talent. Une rixe, une plainte en calomnie en furent les suites, et un procès en contrefaçon, intenté par Dentu contre l'auteur du *Précis*, vint compliquer encore ce drame indécent, dont s'amusait le public aux dépens des acteurs. Le libraire avait rencontré dans le *Précis* de Malte Brun plusieurs paragraphes copiés dans sa traduction de Pinkerton, et formant environ une trentaine de pages dans l'étendue de trois gros volumes in-8°. Riche de cette découverte, il en fit la base d'une action en contrefaçon, par laquelle il demandait 100,000 fr. de dommages-intérêts et l'abolition du *Précis*, objet de son déplaisir. Le géographe n'eut pas beaucoup de peine à renverser une attaque qui reposait sur un fon-

suivait la publication lorsque les événements de 1814 rouvrirent pour lui le champ de la politique, qui lui fut toujours ingrat et qu'il aimait cependant de prédilection. Si l'on doit ajouter foi à quelques détails reproduits dans une biographie d'après une note insérée dans *le Spectateur*, Malte Brun aurait depuis 1804 fait partie d'une association qui travaillait, fort en silence, à la vérité, à la réunion des trois royaumes du Nord sous le sceptre du Danemark. L'empereur, d'après cette note, avait d'abord prêté la main à ce projet en permettant l'insertion dans les journaux français d'un certain article qu'il fit désavouer lors de l'avénement de Bernadotte au trône. Quel que soit le rôle que Malte Brun ait joué dans tout ceci, il essaya sous les Bourbons de rattacher l'indépendance de la Norwége au principe de la légitimité, et il continua d'écrire dans ce sens jusqu'au moment où la Norwége cessa de combattre. Malte Brun avait rédigé en 1814 un recueil périodique sous le titre de *Spectateur*, dont il a paru vingt-sept cahiers et qui n'eut point de succès. Il publia pendant les cent jours l'apologie de Louis XVIII, dont la 3ᵉ édition contient un préambule remarquable, daté du 22 juin, le lendemain de l'abdication de Napoléon. Il concourut à la rédaction de plusieurs journaux de couleurs assez différentes, entre autres de *la Quotidienne*, où il était chargé de la traduction des nouvelles étrangères, et revint, en 1818, au *Journal des Débats*, qu'il ne quitta plus. Pour en finir avec ses travaux politiques qui l'ont beaucoup trop occupé, nous dirons qu'il publia en 1825 son *Traité de la légitimité*, ouvrage très-remarquable sous plus d'un rapport, mais qui, se posant comme une espèce de transaction entre les principes ennemis des concessions, ne satisfit pas complétement les légitimistes et déplut aux libéraux. Fort heureusement, dès 1819, Malte Brun était revenu à la géographie par la publication des *Nouvelles Annales des Voyages*, qu'il rédigea en société avec M. Eyriès, et depuis 1824 avec MM. Eyriès et la Renaudière, quoique le nom de ce dernier ne figure pas sur le titre de cette première série. Elle renferme, comme les anciennes *Annales*, une foule de mémoires et d'articles critiques de Malte Brun qui attestent ses connaissances variées et sa profonde intelligence des questions les plus ardues et les plus difficiles. Il fut, en 1821, l'un des fondateurs de la société de géographie, et le secrétaire de la commission centrale pendant les premières années. Sa non réélection l'affecta péniblement, et c'était une faiblesse de sa part. Ce titre, fort honorable sans doute, qu'ajoutait-il donc à sa haute réputation? Elle était alors européenne. Il avait successivement donné les cinq premiers volumes du *Précis*. Le 6ᵉ, l'un des meilleurs de cet excellent ouvrage, parut en 1825. Mais alors les veilles répétées, l'excès du travail et un régime de vie excitant avaient gravement altéré la santé de Malte Brun. La vigueur et l'activité de sa pensée étaient les mêmes, mais ses forces physiques déclinaient rapidement; loin de les rétablir par le repos, il les épuisait encore en se livrant à une foule de travaux que d'indiscrètes importunités arrachaient à son obligeance. Lui seul ne voyait point son état, qui devint bientôt désespéré, et son zèle pour la science ne se ralentit pas un moment. Quelques heures avant d'expirer, il traçait encore pour le *Journal des Débats*, d'une main ferme et avec une grande liberté d'esprit, un article destiné à faire connaître l'atlas ethnographique de Balbi. Une attaque d'apoplexie l'enleva subitement le 14 décembre 1826. Sa dépouille mortelle, après avoir été présentée au temple protestant de la confession d'Augsbourg, fut portée au cimetière de l'Ouest, suivie d'un nombreux concours d'amis et d'hommes de lettres. La société de géographie, dont il fut un des principaux ornements, a fait élever un monument sur sa tombe. Peu de mois avant sa mort, les portes du Danemark s'étaient rouvertes pour lui: le décret de bannissement avait été révoqué. C'était une de ces justices tardives qui ne méritent pas de reconnaissance. Son pays natal fut dur pour lui. La gloire du grand géographe ne lui appartient pas, elle est toute à la France. Malte Brun, homme de science et d'imagination, est tout Français dans ses écrits. Il l'est par l'art si difficile de la composition, par la clarté, l'énergie de l'expression, et même on peut ajouter que le petit nombre de germanismes qu'on rencontre chez lui offre un certain caractère pittoresque qui ne déplaît pas toujours. La langue française était devenue la sienne, et il la maniait quelquefois comme nos grands maîtres, qu'il avait longtemps étudiés. Sa littérature était immense. Il avait le rare bonheur de pouvoir lire les grands écrivains de l'Europe dans leur propre langue et le

dement si léger; mais il n'échappa pas au reproche de plagiat, qu'il eut le déboire de s'entendre intimer par les organes de la justice, et qu'il eût été si facile d'éviter par l'emploi de quelques guillemets. Les factums les plus injurieux animèrent la lutte, et Malte Brun soutint lui-même sa défense. Il renvoya à son adversaire les expressions de mépris et les outrages qu'on lui avait prodigués à lui-même, et il montra, en se livrant à la discussion des articles de lois qui lui étaient opposés, la facilité de son esprit à se plier à tous les genres; mais, comme le dit un biographe à qui nous empruntons ces détails, « cette preuve de moyens intellectuels ne compensa pas « la fâcheuse impression qui résulte pour un homme de lettres d'a- « voir trempé dans de pareils débats. » Nous avons sous les yeux l'un des factums publiés par Malte Brun, ainsi que son plaidoyer, et l'on peut les citer comme des modèles de discussion; l'un a pour titre: *Analyse fidèle d'une diatribe de Jean-Gabriel Dentu, se disant éditeur de la Géographie de Pinkerton*, contenant des lettres de désaveu contre J.-G. Dentu et des témoignages de plusieurs savants illustres, entre autres de M. Banks, président de la société royale de Londres; de M. le sénateur comte François de Neufchâteau, de MM. Biot, de Chateaubriand, de Humboldt, Langlès, P.-C. Lévesque, membres de l'Institut de France, etc., Paris (sans date), in-8°. Malte-Brun fit imprimer son plaidoyer sous ce titre: *Plaidoyer contre J.-G. Dentu, libraire*, prononcé le 28 novembre 1811, à l'audience du tribunal de première instance du département de la Seine, sixième chambre jugeant en police correctionnelle, par M. Malte Brun, Paris, 1811, in-8° de 64 p. A cette même audience du 28 novembre 1811, Malte Brun, avant son plaidoyer, avait fait distribuer un *Précis*, auquel Dentu opposa une *Réfutation*, etc. Au surplus, dans le *Journal de l'Empire*, Malte-Brun trouva place pour ses défenses et récriminations, ce qui ne laissa pas d'ajouter à l'éclat de ce procès. (*Voy.* le *Journal de l'Empire* de l'année 1811, *passim*, depuis le 5 mai.) — Malte Brun eut encore une querelle à soutenir avec Cadet de Gassicourt (*voy.* ce nom), auteur d'un ouvrage sur la campagne de 1809, qu'il avait critiqué dans son journal de la manière la plus mordante. Mais l'action un peu vive qui s'ensuivit ne fut point soumise aux tribunaux; elle commença dans un café et se termina par de nouveaux articles de journaux. D—R—R.

bonheur non moins grand de ne rien oublier de ce qu'il avait lu. A ces avantages il réunissait la faculté peu commune de rassembler en quelques lignes la substance de plusieurs volumes. Malte Brun s'est rencontré à une de ces époques de transition où la science sort des routes battues pour rentrer dans les voies nouvelles tracées par l'observation et le raisonnement. Il a puissamment contribué à opérer en France une heureuse révolution dans l'exposition de la géographie. Il l'a popularisée par ses vues élevées, ses couleurs locales, ses aperçus piquants, son érudition sans pédantisme, ses tableaux animés et ses ingénieux rapprochements entre la terre et l'homme. entre le monde matériel et le monde moral. Quels que soient les progrès de la science, le *Précis* restera comme un beau monument; il restera parce que Malte Brun, comme Strabon, son maître, s'est tenu toujours loin des méthodes purement conventionnelles, si variables de leur nature, et que les chiffres statistiques prétendus rigoureux, et qui changent cependant à chaque heure du jour, n'ont jamais desséché son travail. Savant plein d'érudition, il s'est occupé des masses; pour elles il a décrit la terre, et les masses lui en ont tenu bon compte, car il n'est pas en géographie de nom plus populaire que le sien. Malte Brun s'était fait par ses articles de journaux un très-grand nombre d'ennemis; aussi a-t-il été souvent jugé par eux avec toute la partialité de l'amour-propre irrité. Ils l'ont fait dédaigneux, ils l'ont mis à genoux devant le pouvoir et la fortune, ils l'ont signalé comme égoïste, nous croyons même comme ignorant. C'étaient précisément les qualités contraires qui distinguaient Malte Brun. Nul n'obligea plus facilement ceux-là même dont il savait n'être pas aimé; nul ne fut moins docile aux exigences du pouvoir et des coteries scientifiques et littéraires; nul ne prenait moins de soin de son avenir et de ses intérêts. Malte Brun se passionnait rapidement comme toutes les âmes ardentes Il mettait beaucoup trop d'importance à des erreurs scientifiques très-légères, et lors même qu'il avait cent fois raison, ce qui lui arrivait presque toujours en géographie, il perdait de ses avantages par les formes acerbes de ses observations. Sa mobile imagination, qui le servait si bien dans les descriptions animées de la terre et de ses habitants, l'a plus d'une fois égaré dans des sujets de pure érudition. Malheureusement elle ne l'abandonnait pas dans les matières politiques, et là elle donnait à ses opinions un caractère de versatilité qui leur enlevait toute importance aux yeux des hommes graves et réfléchis. Ses ennemis ne se bornèrent pas à le harceler sur ce dernier terrain, ils employèrent plus d'une fois contre lui cette police ombrageuse et crédule de l'empire, mise en jeu par d'ignobles dénonciations anonymes. Malte Brun fut surveillé pendant plusieurs années comme un conspirateur : c'était une véritable mystification faite à la police. Ceux qui l'ont connu savent s'il y avait en lui l'étoffe d'un conspirateur. Était-ce donc une de ces figures pâles et maigres qui faisaient trembler César? A l'époque dont il s'agit, Malte Brun ne s'occupait nullement de la France; tous ses rêves ne sortaient pas de la péninsule scandinave. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Vækkeren* (le Réveille-matin), feuille périodique, Copenhague, 1795, plusieurs numéros. 2° *Catéchisme des aristocrates* (en danois), broch. in-8°, Copenhague, 1796, satire violente de la féodalité et de la coalition. 3° *Poésies* (en danois), broch. in-8°, 1796. 4° *Tria juncta in uno*, broch. politique, Copenhague, 1797, in-8°. 5° *Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde*, par Mentelle et Malte Brun, 16 vol. in-8°, et atlas in-fol., Paris, 1803 à 1805. En 1817, on a fait à cet ouvrage quelques changements nécessités par la nouvelle division politique de l'Europe. 6° *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, Paris, 1807, 1 vol. in-8°. Un assez grand nombre d'exemplaires, achetés par des spéculateurs et transportés à Wilna, furent détruit lors de la prise de cette ville par les Russes, après la retraite de Moscou. Malte Brun se proposait de revoir cet ouvrage au moment de sa mort. Il en a paru une seconde édition entièrement refondue et fort augmentée par M. Chodzko, avec un essai historique sur la législation polonaise par Joachim Lelewel, et des fragments sur la littérature ancienne de Pologne par Michel Podczaszynski, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. 7° *Annales des Voyages*, Paris, 1808-1814, 24 vol. in-8°, ou soixante-douze cahiers, et table pour les vingt premiers vol., Paris, 1813, in-8°. C'est le premier recueil périodique spécialement consacré à la géographie, qui ait été publié en France. Il renferme un grand nombre de mémoires originaux qui n'ont point été imprimés ailleurs. 8° *Voyages à la Cochinchine*, etc., par John Barrow, traduit de l'anglais, avec des notes et additions par Malte Brun, Paris, 1807, 2 vol. in-8°, et atlas. Cette publication est un ouvrage original dans plusieurs parties; le texte anglais n'est rien moins que suivi; quelques chapitres sont bouleversés; quelques suppressions et beaucoup d'additions ont été faites : parmi ces dernières, on remarque deux mémoires, l'un sur le Brésil et l'autre sur Java, une relation de Boushouanas, une dissertation sur la licorne, et une foule de notes plus ou moins étendues qui rectifient des erreurs géographiques, ou ajoutent des faits nouveaux. 9° *Précis de la géographie universelle*, Paris, 1810-1829, 8 vol. in-8°, et atlas. Les cinq premiers volumes ont été, en 1819 et 1820, réimprimés page pour page, avec quelques corrections dans les noms de lieux et dans les chiffres de populations; le 6°, le dernier volume que Malte Brun ait donné, est de 1825. Il avait rédigé les six ou sept premières feuilles du 7° vol.; le surplus de ce volume et le 8° sont de M. Huot, auquel on doit également la nouvelle édition du *Précis* dont il a

(1) On l'a dit avec raison : « Malte Brun recherchant beaucoup, « mais ne puisant pas toujours aux meilleures sources, écrivain « brillant, mais rarement profond, a eu la gloire de rendre le pre- « mier la géographie lisible en France; il a sacrifié aux Grâces sur « l'autel d'Uranie, et a été le fondateur en géographie d'une école « romantique, comme Ritter, parmi les Allemands, a fondé la géogra- « phie philosophique, et Balbi la géographie positive. » *Dictionnaire de la Conversation*, t. 36. D—R—R.

commencé la publication en 1831, 12 volumes in-8°. Cette troisième édition, très-augmentée par le continuateur, est mise dans un nouvel ordre. 10° *Apologie de Louis XVIII*, Paris, 1815, in-8°. Cette brochure a eu trois éditions. 11° *Le Spectateur, ou Variétés historiques, littéraires, critiques, politiques et morales*, Paris, 1814-1815, 3 vol. in-8° (vingt-sept cahiers). 12° *Nouvelles Annales des Voyages*, etc., par J.-B. Eyriès et Malte Brun, Paris, 1819-1826, 30 vol. in-8°; 2° série du même recueil, juillet 1826 à 1833 inclusivement, par J.-B. Eyriès, la Renaudière et Malte Brun, 30 vol. in-8°. Après la mort de ce dernier, Klaproth fut au nombre des principaux rédacteurs des *Nouvelles Annales*, auxquelles l'auteur de cet article coopérait depuis 1821. Une 3° série se publie depuis le commencement de 1834. 13° *Traité de la légitimité*, précédé d'une lettre à M. de Chateaubriand, pair de France, Paris, 1825, in-8°. 14° *Traité élémentaire de géographie*, etc., 2 vol. in-8°, et atlas, Paris, 1831 : le plan seulement a été tracé par Malte Brun, et suivi par MM. la Renaudière, Huot et Balbi, qui ont rédigé ce traité. L'histoire de la géographie et l'aperçu de la géographie ancienne qui termine le 2° vol. appartiennent à M. la Renaudière. Dans ce travail, la partie mathématique de la géographie des anciens est dégagée, pour la première fois en France, des idées systématiques de Gosselin. On a publié, en 1827, un *Dictionnaire géographique*, 2 vol. in-16, reproduit dans les années suivantes sous le nom de Vosglen, qu'on annonce avoir été revu par Malte Brun et enrichi d'un petit vocabulaire de mots génériques servant à expliquer le sens des mots géographiques les plus importants dans les principales langues. C'est une ébauche, un échantillon fort incomplet d'un grand travail que Malte Brun méditait. Ses principaux articles, insérés dans le *Journal des Débats*, ont été publiés sous ce titre : *Mélanges scientifiques et littéraires de Malte Brun*, etc., recueillis et mis en ordre par M. Nachet, avocat à la cour royale de Paris, 1828, 3 vol. in-8°. Il a donné aussi beaucoup d'articles à la *Biographie universelle*. (*Voy.* sur la vie et les travaux de Malte Brun, *Skildone*, journal de Copenhague, janvier 1827; le *Journal des Débats*, notice nécrologique du 18 décembre 1826, par Duviquet; Bory de St-Vincent, *Notice biographique*, etc; la Renaudière, *Notice annuelle des travaux de la société de géographie*, 1827; Huot, notice placée en tête du 1er volume de la 3° édition du *Précis de la géographie universelle*. L. R—E.

BRUNACCI, ou BRUNAZI (Jean), naquit à Montselice, dans le Padouan, le 2 décembre 1711. Après ses premières études, il entra, en 1725, au séminaire de Padoue, où il fit de grands progrès dans la théologie, et fut reçu docteur en 1731. Sa plus forte inclination était pour l'étude des antiquités et de l'histoire du moyen âge. L'ardeur avec laquelle il s'y livra lui fit visiter et extraire les archives de Padoue, de Venise, et de plusieurs autres villes, dans lesquelles il recueillit des copies de diplômes, de chartes et de documents précieux. Le bruit de son mérite étant venu aux oreilles du cardinal Rezzonico, alors archevêque de Padoue, ensuite pape sous le nom de Clément XIII, celui-ci lui fit une pension, et le chargea d'écrire l'histoire de son église. Cette pension ne fut payée à Brunacci que pendant quelques années. Il s'occupa de ce grand travail, et le poussa jusqu'à la moitié du 12° siècle. Il le composa d'abord en italien, et voulut ensuite le traduire en latin; mais sa mort, arrivée le 30 octobre 1772, l'empêcha de terminer cette traduction. Elle ne va que jusqu'à la moitié du 11° siècle. Ces deux ouvrages sont restés manuscrits, malgré l'utilité dont ils pourraient être pour l'histoire du Padouan. Les talents et l'érudition de Brunacci furent appréciés par ses contemporains. Diverses académies, tant italiennes qu'étrangères, s'empressèrent de se l'associer. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *de Re Nummaria Patavinorum*, Venise, 1744, in-4°; réimprimé dans le t. 2 du recueil donné par Ph. Argellati, *de Monetis Italiæ*. 2° *Ragionamento sopra il titolo di canonichesse nelle monache di S. Pietro di Padova*, Venise, 1745, in-8°. 3° *Pomponatius Jo. Brunatii*, dans le t. 41 du *Raccolta d'opuscoli scientifici e filologici* du P. Ange Calogera (*voy.* ce nom). 4° *De Benedicto Tyriaco-Mantuano Epistola ad Petrum Barbadicum, senatorem Venetum*, dans le même recueil, t. 43. 5° *De Facto Marchiæ Epistola amico suo Calogera*, même recueil, t. 45. 6° *Epistola al P. Anselmo Costadoni*, même recueil, t. 46. 7° Plusieurs lettres publiées dans les *Novelle letterarie di Firenze*. 8° *Supplemento al Teatro nummario del Muratori*, qui contient trois cents monnaies inédites, Ferrare, 1756 : la plupart étaient tirées de son cabinet; il possédait en outre une prodigieuse quantité de monnaies du moyen âge, de sceaux, de plombs, etc. 9° *Lezione d'ingresso nell' accademia de' Ricovrati di Padova*, Venise, 1759, in-4°, dans laquelle il traite de l'origine de la langue vulgaire du Padouan et de l'Italie en général. 10° *Chartarum S. Justinæ Explicatio*, Padoue, 1763, in-4°. 11° *Lettera al signor Niccolo Venezze*, sur trois monnaies de la maison d'Este, in-4°. 12° *Vita della B. Beatrice d'Este*, etc., in-4°. 13° *Conforti della medicatura degli occhi*, Padoue, 1763, in-4°, etc. — Un autre Brunacci (*Gaudence*), médecin italien du 17° siècle, fit imprimer, à Venise, un traité sur le quinquina; il est intitulé : *de Cinacina, seu pulvere ad febres, syntagma philosophicum*, Venise, 1661, in-8°. R. G.

BRUNACCI (Vicenzo), géomètre italien, naquit le 8 mars 1768, dans la patrie de Galilée, à Florence. Ses parents, qui d'abord le destinaient au barreau, lui firent faire ses premières études aux *écoles pies* de sa ville natale; mais un goût ou plutôt une passion irrésistible l'entraînant vers les sciences exactes, il abandonna la jurisprudence pour se livrer entièrement aux mathématiques, où il eut le bonheur d'avoir pour premiers guides les géomètres Canovai et Ricco. Vers la fin de 1784, son père, pressé de lui procurer des moyens d'existence, l'obligea de suivre les cours de médecine à l'université de Pise : mais sa passion dominante rendit presque

sans effet les volontés paternelles ; et, en 1785, il se livra, avec une ardeur toujours croissante, à l'analyse transcendante et à l'astronomie, sous les professeurs Paoli et Slop, s'occupant en même temps des *mathématiques appliquées*. Des répétitions qu'il faisait, ou des leçons particulières qu'il donnait aux élèves de l'université lui procuraient quelques ressources pécuniaires; enfin, lorsqu'il eut fourni des preuves non équivoques d'un mérite aussi brillant que précoce, son avenir fut assuré, en 1788, par sa nomination à la chaire de professeur surnuméraire de physique à l'université de Pise. Le grand-duc de Toscane, Léopold, instruit des belles espérances que donnait le jeune géomètre, voulut en tirer parti pour des travaux d'utilité publique; il lui accorda une pension qui lui fournit des moyens d'étudier l'hydraulique appliquée, et en général la science de l'ingénieur, sous la direction de Pio Fantoni et de Salvetti. Tout en se livrant à ces études spéciales, il n'en suivait pas moins, avec la plus vive ardeur, celle des mathématiques transcendantes. Si l'on est curieux de savoir quelles étaient les jouissances *délicieuses* qu'il se procurait à des époques de l'année ordinairement consacrées aux amusements et aux plaisirs, on l'apprendra en lisant une note trouvée et écrite de sa main : *Mia delizia nel carnevale di quest' anno* (1789) *era lo studio della Meccanica analitica di Lagrange*. On doit penser qu'ayant cette *Mécanique analytique* sous les yeux, il éprouvait un sentiment intérieur analogue à celui qui fit dire au Corrège, à la vue d'un tableau de Raphaël : *Anch'io son' pittore*. En 1790, à vingt-deux ans, il fut nommé, par le grand-duc Léopold, professeur de mathématiques et de science nautique à l'institut de marine de Livourne; et le grand-duc Ferdinand, successeur de Léopold, réunit à cette place celle de professeur d'artillerie et de mathématiques des *canonniers* et des *cadets*. Une partie de l'année 1791 fut employée par lui à naviguer sur la Méditerranée pour y former les gardes royaux de la marine à la pratique de l'astronomie nautique. Les événements politiques et militaires qui troublèrent l'Italie à la fin du dernier siècle dérangèrent aussi beaucoup Brunacci dans ses pacifiques occupations, et ce fut même par suite de ces événements qu'il vint, à la fin de l'année 1799, à Paris, où il eut occasion de se lier avec les principales notabilités scientifiques de cette capitale, qui possédait alors Lagrange, Laplace et Legendre. L'Italie étant devenue plus tranquille à la fin de 1800, Brunacci y retourna et fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Pise, en remplacement de *Paoli*, qui avait obtenu sa retraite. Bientôt après, en 1801, il fut appelé à une chaire plus importante, celle de professeur de mathématiques transcendantes à l'université de Pavie, dont il a ensuite été trois fois le recteur. Là il ne se borna pas à exercer, avec un grand succès, les fonctions d'enseignement qui lui étaient confiées, il voulut encore introduire dans le système général des études des améliorations dont une des principales était de prendre pour base de l'exposition de l'analyse transcendante la belle *Théorie des fonctions analytiques* de Lagrange. Si l'on n'a pas généralement attribué à ce mode d'introduction à la haute analyse la même importance qu'y mettait Brunacci, cette apparente dissidence tient à des considérations particulières applicables au but *matériel* des études qui ont pour objet certaines applications pratiques, et laisse dans sa plénitude entière l'admiration qu'inspirent les sublimes conceptions de Lagrange (1). Ses soins pour perfectionner l'enseignement théorique ne lui firent pas négliger les objets de pratique ; on peut le regarder comme le fondateur du cabinet d'hydrométrie et de géodésie de l'université de Pavie. Il fut, en 1803, compris parmi les trente premiers membres (dont le nombre devait être porté à soixante) de l'institut national italien des sciences, lettres et arts; il reçut, l'année suivante, la décoration de la Légion d'honneur, et, en 1806, celle de la Couronne de fer. L'académie de Berlin, en 1811, et celle de Monaco, en 1812, le placèrent sur la liste de leurs associés correspondants, et il devint successivement membre des principales sociétés savantes d'Italie. Cependant, les travaux de pure

(1) Les fondateurs de l'école polytechnique mettaient la plus haute importance à voir Lagrange attaché à ce célèbre établissement, et le grand géomètre fut, dès le début, inscrit en première ligne sur la liste des professeurs d'analyse. La gloire de l'école étant le principal objet de cette inscription, on se garda bien d'imposer à Lagrange les fatigues et les embarras du professorat, assujetti au régime de l'école, ou de l'enseignement tenant au système *spécial* de l'instruction des élèves, dont l'auteur du présent article, qui avait l'insigne honneur d'être son collègue, resta exclusivement chargé. On laissa à Lagrange la faculté de faire, aux jours et heures qui lui conviendraient, des leçons sur quelques parties des mathématiques dont le choix restait à sa disposition. Ce fut pour répondre à cet appel qu'il composa sa *Théorie des fonctions analytiques*, comptée, avec raison, parmi les plus belles productions de ce grand génie, et qui fut publiée d'abord dans le 9e cahier des recueils de l'école polytechnique, puis dans des éditions séparées. Cette théorie est assurément une très-intéressante partie de ce qu'on pourrait appeler l'étude purement *philosophique* des mathématiques; mais, quand il s'agit de faire de l'analyse transcendante un *instrument* d'exploration pour les questions que présentent l'astronomie, la marine, la géodésie et les différentes branches de la science de l'ingénieur, la considération des infiniment petits conduit au but d'une manière plus facile, plus prompte, plus immédiatement adaptée à la nature de ces questions, et voilà pourquoi la méthode *leibnitienne* a, en général, prévalu dans les écoles françaises. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer avec détail les motifs de cette préférence ; d'ailleurs les lecteurs instruits regarderont une pareille exposition comme tout à fait superflue lorsqu'ils sauront qu'en résultat elle ne ferait que reproduire l'opinion de deux savants tels que Laplace et Poisson. Le premier s'est positivement expliqué, dans plusieurs séances du conseil de perfectionnement de l'école polytechnique, sur les avantages de l'emploi de la méthode *leibnitienne*; dans les leçons données aux élèves de cette école, le second ne s'est pas borné à une adhésion verbale, il a adopté, dans l'édition de 1833 de son excellent traité de mécanique, l'emploi *exclusif* de la méthode des *infiniment petits*, et consacré quelques pages de son introduction à une exposition succincte des principes de cette méthode (t. 1, p. 14 et suiv.). La *Théorie des fonctions analytiques* n'en sera pas moins un supplément très-intéressant aux études remplissant les conditions de première nécessité, et sera même mieux conçue à la suite de ces études qu'elle ne l'aurait été auparavant. De jeunes Italiens qui, ayant suivi des cours d'analyse mathématique à Milan, à Pavie, etc., sont venus compléter leur instruction en France, ont déclaré à l'auteur du présent article que ce qu'ils appellent *il metodo lagrangiano* ne leur avait paru bien clair qu'après la connaissance acquise dans les écoles françaises de la méthode *leibnitienne*. Il faut ajouter que Brunacci avait préparé, facilité cette fusion des deux méthodes par son mode d'exposition et de notation.

théorie n'ont pas été les seules occupations de sa vie : il fut employé, en 1806, à la confection d'un projet de haute importance, celui du canal navigable de Milan à Pavie. Ce projet envoyé en 1806 à Paris, fut soumis à l'examen de l'auteur du présent article, dont le rapport donna lieu à quelques discussions polémiques entre le savant Italien et lui. En 1807, Brunacci fut nommé inspecteur général des eaux et chemins, et chargé de la direction des travaux du canal navigable de Pavie ; mais il n'a pas assez vécu pour en voir la fin. Il continua à s'occuper, depuis 1807 jusqu'en 1814, avec une constance et un zèle dignes des plus grands éloges, des travaux cumulés de rédaction d'ouvrages destinés à l'impression, d'enseignement de physique et d'hydraulique expérimentales, de rapports, d'opérations sur le terrain, etc. ; il fut, en 1811, nommé inspecteur général de l'instruction publique. En 1814, la Lombardie rentra sous le gouvernement autrichien, et Brunacci, dont le mérite était généralement reconnu et apprécié, fut maintenu dans les fonctions qu'il exerçait à l'université de Pavie. L'amour de la gloire, un ardent désir de se rendre utile, le dominaient tellement qu'ils lui faisaient oublier le soin de sa santé, de sa conservation personnelle : c'est à cet oubli qu'on attribue les progrès d'une maladie intérieure qui, négligée, rendit inutiles toutes les ressources de la médecine. Il fut enlevé aux sciences, à ses nombreux amis et à ses élèves, pour qui sa mort fut un sujet de deuil et de désolation, le 16 juillet 1818, âgé de 50 ans et 3 mois. Pendant les dix-sept années écoulées depuis ce déplorable événement jusqu'à l'époque actuelle (1844), Brunacci aurait certainement, et par de nouveaux ouvrages, et par l'influence que lui donnaient ses fonctions de professeur et d'inspecteur général de l'instruction publique, et par la haute considération dont il jouissait, rendu de nouveaux services aux sciences, et, ce qui augmente bien sensiblement les regrets de sa perte, il lui resterait encore, d'après les chances ordinaires de la vie, quelques années à leur consacrer. Les hommages, on pourrait dire le culte, rendus à sa mémoire en Italie, la haute admiration avec laquelle il est mentionné dans les biographies de ce pays, s'expliquent et par le mérite de ses ouvrages, et par les services éminents qu'il a rendus à l'instruction publique. Il est hors de doute qu'il a placé en Italie cette instruction bien au-dessus de ce qu'elle était avant lui ; et, comme les professeurs italiens les plus distingués sont ses élèves, on a la garantie du maintien de l'état de perfection où il a laissé l'enseignement. Ses premières publications portent la date de 1792, les dernières celles de 1815 ; leur nombre et leur étendue auraient été plus que suffisants pour remplir tous les instants d'un auteur exclusivement livré au travail de cabinet, et l'on voit avec étonnement que Brunacci ait pu rendre leur composition compatible avec les fonctions, les occupations multipliées auxquelles il était obligé de sacrifier une partie notable de son temps. Voici la liste de ses ouvrages plus complète qu'elle ne l'est dans aucun recueil français (1) : 1° *Opuscolo analitico sopra l'integrazione delle equazioni a differenze finite*, Livourne, 1792. 2° *Trattato di nautica*, trois éditions ; la dernière, posthume, de 1819. 3° *Calcolo delle equazioni lineari*, Florence, 1798. 4° *Analisi derivata*, Pavie, 1802. 5° *Memoria sopra i principj del calcolo differenziale e integrale*, dans le recueil de l'institut de Bologne, 1806. 6° *Memoria sul gallegiante composto*, ibid. 7° *Memoria su i criteri per distinguere i massimi dai minimi nell' ordinario calcolo delle variazioni*, idem. 8° *Corso di matematica sublime*, 4 vol., Florence, 1804-1810. Le même, abrégé, 2 vol., Milan. 9° *Varie memorie di mecanica animale*, dans le *Journal de Physique et de Chimie*, Pavie. 10° *Esperienze idrauliche*, ibid. 11° *Tentativa per aumentare la portata de' mortai di bomba*, ibid. 12° *Discorso sugli effetti delle ali nelle frecce*, ibid. 13° *Discorso sul retrocedimento che lo scappare de' fluidi produce ne' vasi che li contengono*, ibid. 14° *Memorie sulla dottrina dell' attrazione capillare*, ibid. 15° *Sul' urto de' fluidi*, ibid. 16° *Sulla misura della percossa dell' acqua sull' acqua*, ibid. 17° *Nota sopra gli equilibrj*, ibid. 18° *Memoria sopra le soluzioni particolari delle equazioni alle differenze finite*, Vérone, 1808. 19° *Memoria sopra le pratiche usate in Italia per la distribuzione delle acque correnti*, Vérone, 1814 ; ouvrage couronné par la société italienne des sciences. 20° *Memoria sopra i principj del calcolo differenziale*, ouvrage couronné par l'académie de Padoue. 21° *Trattato dell' ariete idraulico*, deux éditions 1810-1815. On trouve de plus grands détails sur Brunacci dans le 208e volume du recueil ayant pour titre : *Biblioteca scelta di opere italiane antiche e moderne*, Milan, 1827. P—NY.

BRUNCK (Richard-François-Philippe), ancien commissaire des guerres et receveur des finances, membre associé de l'académie des inscriptions, et depuis de l'Institut national, naquit à Strasbourg, le 30 décembre 1729. Il fut élevé à Paris chez les jésuites de la rue St-Jacques, et fit d'excellentes études ; mais étant entré dans les affaires immédiatement après le collége, il négligea ces heureux commencements. Ce ne fut que longtemps après qu'il revint à la littérature, et prit pour les poëtes de l'antiquité cette passion qui a fait sa gloire et le charme de la plus grande partie de sa vie. Etant en quartier d'hiver à Giessen, pendant les campagnes de Hanovre, il se trouva logé chez un professeur, qui, par ses conseils et par son exemple, réveilla chez lui le

(1) L'ouvrage numéroté 14 et quelques autres contiennent des recherches et des solutions de problèmes sur lesquelles Brunacci est en dissidence avec des géomètres, parmi lesquels se trouve le célèbre Laplace. Pour donner à l'exposition de ces controverses quelque clarté et quelque intérêt, il faudrait entrer dans des détails que ne comporte pas un article de biographie. Au surplus, la plus importante de ces polémiques a eu pour objet la *Théorie de l'action capillaire*, et ceux qui voudront se procurer toutes les ressources désirables pour juger, apprécier en parfaite connaissance de cause ce qui a été publié sur cette matière, les trouveront dans l'excellent ouvrage de Poisson ayant pour titre : *Nouvelle Théorie de l'action capillaire*, Paris, 1831.

goût des lettres, et le ramena à la lecture des classiques. Revenu à Strasbourg, Brunck donna à l'étude du grec tous les moments dont il put disposer. On le vit, âgé de trente ans, et revêtu d'une charge publique, aller, ses livres sous le bras, aux leçons particulières du professeur de grec de l'université. Ce professeur était un homme de peu de goût, mais qui possédait à fond le matériel et le mécanisme de la langue. Il n'en fallait pas davantage à Brunck. Doué du goût le plus exquis, du sentiment le plus délicat des beautés littéraires et de l'harmonie poétique, il n'avait besoin que des lèçons d'un grammairien. L'enthousiasme qui lui avait fait entreprendre cette pénible étude s'augmenta tellement par le plaisir d'en avoir surmonté les difficultés, qu'il en vint à se persuader que toutes les négligences qu'il remarquait dans les poëtes grecs n'étaient que des négligences de copistes. Dans cette conviction, il corrigeait les vers, les déplaçait, les bouleversait avec une audace souvent heureuse, sous le rapport du goût et du sentiment poétique; mais ces hardis changements, que les anciens eux-mêmes n'auraient peut-être pas toujours désavoués, étaient, sous le rapport critique, absolument condamnables. Des personnes qui l'ont connu, et qui ont vu sa bibliothèque et ses manuscrits, nous ont appris qu'il s'était abandonné. sans aucune réserve, à cette fureur de corriger, principalement dans les notes marginales de ses livres, et dans les nombreuses copies qu'il faisait des poëtes grecs, pour son plaisir encore plus que pour son usage. Renfermés dans l'enceinte du cabinet de Brunck, ces badinages philologiques étaient sans conséquence; et, s'il y a un plus utile emploi du temps et de la science, il n'y en a guère de plus innocent. Malheureusement cette manie capricieuse de refaire les textes dépare aussi quelquefois les éditions qu'il a données au public. Bien qu'il y ait été beaucoup plus circonspect et plus prudent que dans ses travaux particuliers, cependant il corrige trop souvent sans autorité et de pure fantaisie; aussi le voit-on, en plus d'un endroit, se repentir en note de la correction mise dans le texte, en proposer une autre, dont il se repent encore dans le supplément. Cette légèreté, cette témérité, diminuent beaucoup la confiance du lecteur érudit, et l'on ne doit user qu'avec précaution des éditions de Brunck, même des meilleures. Mais ces défauts, quoique très-graves, ne doivent pas nous empêcher de reconnaître que ce grand critique a rendu à la littérature grecque des services signalés, et que, depuis la renaissance des lettres, peu d'hommes ont aussi efficacement contribué à leurs progrès. Ce qu'il a fait dans un espace de vingt ans est véritablement étonnant. Il y a tel de ses ouvrages, l'*Anthologie*, par exemple, ou Aristophane, ou Sophocle, qui seul eût pris à un autre savant la moitié du temps que Brunck a mis à les faire tous. Au reste, il est juste d'observer que sa méthode était fort expéditive. Il évitait les recherches d'érudition; il ne faisait point de commentaires, point de dissertations; il établissait le texte sur la comparaison des éditions, sur le collationnement fort succinct des manuscrits, sur ses conjectures et celles des critiques, et n'écrivait, en général, que de courtes notes, où il parlait des changements qu'il avait faits, ou de ceux qu'il voudrait faire. J'ajoute que Brunck avait beaucoup de loisir; de plus, il était riche, et ne dépendait point des caprices des libraires. Quand il avait préparé une édition, il pouvait la faire imprimer sans délai ni lenteurs. Son premier ouvrage est l'*Anthologie grecque*, qu'il publia sous le titre d'*Analecta veterum Poetarum græcorum* (Strasbourg, 1776, 3 vol in-8°). Outre les épigrammes connues, et la partie jusqu'alors inédite de l'*Anthologie*, ce recueil contient Anacréon, Callimaque, Théocrite, Bion, Moschus, et plusieurs petits poëmes que l'on est à la fois étonné et charmé d'y trouver; car ils n'appartiennent réellement pas à l'*Anthologie*; aussi M. Jacobs a-t-il pu se croire autorisé à les retrancher de la réimpression qu'il a donnée des *Analecta*. Comme critique, Brunck a dans cette édition commis de très-grandes fautes. Il a perpétuellement corrigé le texte d'une manière arbitraire, et n'a même pas eu l'attention d'en avertir en note. Le savant Wyttenbach, tout en louant la doctrine et le zèle de l'éditeur, a fort justement blâmé cet excès de témérité et d'inexactitude. (*Voy. Bibliotheca critica*, t. 1er, partie 2, p. 41.) Brunck, qui avait fait entrer Anacréon dans son recueil des *Analecta*, en donna, en 1778, une petite édition séparée, de format in-16, et le fit encore réimprimer deux fois en 1786. Ces deux dernières impressions, pour lesquelles Brunck profita des bonnes leçons du manuscrit du Vatican, offrent chacune des différences, que Larcher a soigneusement indiquées dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions* (t. 48, p. 237). Dans cet intervalle de huit années, entre sa 1re et sa 2e édition d'Anacréon, Brunck avait été occupé de travaux d'une haute importance. En 1779, il donna en deux petits volumes, et comme essai d'une collection complète des poëtes dramatiques grecs, l'*Electre* et l'*Œdipe-Roi* de Sophocle; l'*Andromaque* et l'*Oreste* d'Euripide. Schweighauser, si connu par ses excellents travaux sur les historiens grecs, en fut l'éditeur. Le *Prométhée, les Perses, les Sept devant Thèbes*, d'Eschyle, et la *Médée* d'Euripide, parurent aussi, en 1779, réunis dans un volume, auquel se joint naturellement un autre volume, publié l'année suivante, et qui contient l'*Hécube, les Phéniciennes*, l'*Hippolyte* et *les Bacchantes*. Ces différentes éditions, dont la critique était en général sage et réservée, dont l'exécution était très-belle, donnaient la plus grande impatience de voir le Sophocle complet, dont Brunck annonçait la publication comme prochaine; mais il se laissa distraire par d'autres idées. Ensuite on vit paraître *les Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, corrigés avec un soin et une exactitude remarquables (Strasbourg, 1780, in-8°); mais on regretta que Brunck n'eût pas fait imprimer le scoliaste. Apollonius était un des auteurs favoris de Brunck, et il avait commencé à le traduire en français. Quand il sut que Caussin (*voy.* ce nom) en préparait une traduction, il lui envoya tous ses papiers, et, comme il les appelait, « ses broutilles sur Apollonius; »

mais ce n'était qu'une faible ébauche, dont Caussin ne put tirer une grande utilité. La publication d'Apollonius fut suivie de celle d'Aristophane, (Strasbourg, 1783, 3 vol. in-8°). Quoique cette importante édition porte quelques marques de précipitation, elle n'en est pas moins, pour la critique, infiniment supérieure à toutes celles qui existaient alors, et on ne l'a pas encore surpassée. Brunck joignit au texte une excellente traduction latine, et il la disposa typographiquement de manière que l'on pût se la procurer à part. Sous le titre de Ἠθικὴ ποίησις, *sive Gnomici Poetæ græci*, il donna, en 1784, dans un petit in-8° parfaitement imprimé (comme le sont, au reste, toutes ses éditions), les fragments de Théognis, de Solon, de Simonide, et plusieurs autres morceaux de poésie didactique et morale (1). Brunck, qui n'avait point négligé les lettres latines, mit au jour, en 1785, une édition de Virgile, qui est fort estimée pour la correction du texte; elle reparut, en 1789, de format in-4°: la première impression était in-8°. Le Sophocle, si longtemps désiré, et retardé par tant d'obstacles, fut enfin publié à Strasbourg, en 1786, et remplit l'attente des savants: c'est le chef-d'œuvre de Brunck. Cette édition de 1786 est en 2 vol. in-4°; en 1788, il en parut une autre, ibid., 3 vol. in-8°, qui ne fut tirée qu'à deux cent cinquante exemplaires; elle renferme quelques notes de plus que la précédente, mais on y a omis les scolies et l'index. Il y en eut une 3°, ibid., 1786-89, 4 vol. in-8° (2). Le roi, à qui Brunck avait offert un exemplaire in-4°, imprimé magnifiquement sur peau de vélin, lui accorda, en récompense de ses utiles travaux, une pension annuelle de 2,000 francs. Brunck perdit cette pension à l'époque de la révolution, mais par la suite elle lui fut rendue. Comme sa traduction d'Aristophane avait prouvé qu'il connaissait parfaitement le style des comiques latins, on le pria de revoir le Plaute, publié en 1788 dans la collection de Deux-Ponts, et les soins qu'il donna à cette édition la firent beaucoup rechercher. Vers ce temps, la révolution française vint interrompre ses études littéraires. Il entra avec ardeur dans les nouvelles idées, et fut un des premiers membres de la société populaire de Strasbourg. Au reste, ses amis ont rendu témoignage à sa modération; et ce qui la prouve encore mieux, c'est que, pendant la terreur, il fut enfermé à Besançon, et ne sortit de prison qu'après la mort de Robespierre. En 1791, il avait été obligé, par des raisons de fortune, de vendre une portion de sa bibliothèque; et il fut, en 1801, forcé de recourir encore à cette ressource. Il aimait ses livres passionnément, et cette privation lui fut d'abord très-amère. Quand on parlait devant lui de quelque auteur qu'il avait possédé, les larmes lui venaient aux yeux. De ce moment, les lettres grecques, auxquelles il devait sa réputation, lui devinrent tout à fait odieuses : il conserva pourtant quelque goût pour les poëtes latins, et fit imprimer une superbe édition de Térence : ***P. Terentii Comœdiæ, ad fidem optimar. edition. recensitæ***, Bâle, 1797, grand in-4°. Plaute devait paraître dans le même format: c'était le désir de Brunck, et son travail était tout prêt pour l'impression; mais sa mort, arrivée le 12 juin 1803, empêcha l'exécution de ce projet. Le manuscrit de Plaute est entre les mains d'un libraire de Strasbourg, qui en a fait espérer la publication. On a remarqué que Brunck, qui a publié tant de poëtes grecs, n'a jamais remis à l'imprimeur un exemplaire imprimé d'une édition antérieure; il donnait toujours un texte écrit de sa propre main. Lorsqu'après avoir fait une copie bien nette d'un auteur qu'il destinait à l'impression, il trouvait nécessaire d'y faire de nombreux changements, il le transcrivait de nouveau d'un bout à l'autre. C'est ainsi qu'il a copié deux fois tout Aristophane, et Apollonius au moins cinq fois. Plusieurs de ces copies sont conservées aujourd'hui à la bibliothèque royale de Paris, avec beaucoup d'autres papiers de la main de Brunck. Au nombre des plus intéressants est une lettre française sur le Longus de Villoison. Brunck, qui était tranchant et très-caustique, comme ses notes imprimées n'en offrent que trop de preuves, critique Villoison avec fort peu de ménagement. Un éditeur de Longus pourrait extraire de cette lettre quelques bonnes observations; Bast, dans ses remarques sur Grégoire de Corinthe, en a cité un passage assez curieux (1). B—ss.

BRUNDAN (Luiz-Pereira), né à Porto, dans le 16° siècle, d'une famille illustre, était à la fois poëte et guerrier. Il fut l'ami du célèbre poëte Corte Real, et il a été représenté comme honorant sa patrie par sa valeur, et la charmant par ses beaux vers. Il avait été gouverneur de Malacca qu'il défendit contre le roi d'Achem, en 1568, et il combattit et fut fait prisonnier dans cette journée d'Alcaçar-Keldr, qui fut si fatale aux armes portugaises et qui coûta la vie au roi Sébastien (1578). Cette mémorable catastrophe a inspiré à Brundan un poëme épique en dix-huit chants, bizarrement intitulé *Elegiada*. Il renferme une foule de morceaux très-longs, très-ennuyeux; mais l'auteur rachète ce grave défaut par un style sombre et triste, qui touche profondément. On y remarque le récit de la bataille et un épisode sur les malheurs de Léanor de Sâ. Ce sont deux morceaux écrits avec âme et où l'on trouve des beautés frappantes. Luiz Pereira Brundan mourut vers la fin du 16° siècle. On ne sait rien de plus sur sa vie. Un critique judicieux, M. Sané, a dit en parlant de lui : « Les contrastes de nature et de mœurs, « que prodiguaient aux pinceaux des poëtes les hor- « des arabes aux prises avec les chevaliers chré- « tiens, honorent toujours l'inégal talent de Luiz- « Pereira. » F—A.

(1) Ce recueil a été réimprimé avec de nouvelles notes et des index, Leipsick, 1817, in 8°. Ch—s.

(2) Le Sophocle de Brunck a été réimprimé plusieurs fois depuis, notamment à Leipsick en 1806, et à Oxford en 1808 et 1814, 2 vol. in-8°. Ces éditions sont inférieures sous tous les rapports à celles de Strasbourg. Ch—s.

(1) *Voy.* l'excellente édition de Grégoire de Corinthe donnée par Bast, Schæfer et M. Boissonade, auteur de cet article : *Gregorii Corinthi et allor. grammaticorum libri de Dialectis linguæ græcæ, quibus add. nunc primum edit. Manuelis Moscopuli liber de vocum Passionibus*, Leipsick, 1811, in-8°, fig. Ch—s.

BRUNE (Guillaume-Marie-Anne), maréchal de France, naquit le 13 mai 1763, à Brives-la-Gaillarde. Son père était avocat, et un de ses oncles, officier de cavalerie, portait la croix de St-Louis. Après avoir fait d'assez bonnes études chez les doctrinaires, Brune se décida pour la carrière du droit et se rendit à Paris afin d'y prendre les formes de la procédure. Il y perdit à peu près son temps; et l'unique fruit qu'il tira de son séjour dans la capitale à cette époque, ce fut le plaisir de se voir imprimer, nous dirions presque de s'imprimer lui-même; car des bancs de l'école de droit il passa, pour vivre, à la casse de compositeur, et il rêvait littérature en faisant de la typographie (1). C'est dans cette position que le trouvèrent les premiers événements de la révolution. Ayant alors acheté une petite imprimerie, il dirigea seul, depuis le premier numéro jusqu'au 30 octobre 1789, le *Journal général de la cour et de la ville*, connu depuis sous le nom du *Petit Gauthier* (2). Mais il ne concourut pas longtemps à ce journal fort opposé à la révolution, dont Brune adopta les principes avec beaucoup d'enthousiasme. S'étant placé dans les rangs de la garde nationale, il s'y fit remarquer par sa haute taille, sa figure martiale et l'ardeur de son patriotisme. Il s'associa dans le même temps au club des jacobins, et il eut part à toutes les intrigues, à toutes les émeutes du parti républicain, qui dès lors commençait à surgir. Ses presses furent saisies à la suite de la révolte du Champ de Mars, et il fut mis un instant en prison. Bientôt délivré par la croissante puissance de Danton, il se voua corps et âme à ce fougueux artisan de révolutions, et prit part à ses complots contre la royauté; puis, quand la journée du 10 août n'eut plus laissé d'autorité légale à Paris, il quitta le second bataillon des volontaires de la Seine, dont il était l'adjudant, et vint dans la capitale, où il fut créé adjoint aux adjudants généraux de *l'intérieur*, le 5 septembre 1792. C'était le moment où l'horrible commune faisait égorger ses prisonniers de Paris, de Meaux, d'Orléans, etc. On a été jusqu'à dire que Brune fut un de ses agents dans ces affreux massacres : rien ne l'a prouvé. Ce qu'il y a de sûr pourtant, c'est que cette époque fut le commencement de ses succès et le prelude de son élévation. De simple adjudant dans un bataillon de volontaires, il devint tout à coup colonel-adjudant général (12 octobre 1792), suivit en cette qualité Dumouriez en Belgique, et contribua par sa bravoure aux succès qui signalèrent l'invasion de cette contrée. Après la défaite de Nerwinde, il fut chargé de rallier les troupes, et s'acquitta de cette tâche avec assez de fermeté. Ses amis de Paris l'envoyèrent ensuite contre les fédéralistes du Calvados qui, sous le commandement de Puisaye (1), s'étaient avancés jusqu'à Vernon. Brune, en même temps chef d'état-major et commandant de l'avant-garde, réprima ce mouvement en peu de jours. Ce facile succès éleva très-haut ses prétentions, et il ne visait à rien moins qu'au ministère de la guerre, lorsque Danton lui fit sentir que de telles espérances étaient ridicules. Pour consolation, on le nomma général de brigade, et il retourna à l'armée du Nord, où il donna de nouvelles preuves de courage à la bataille d'Hondschoote. Le comité de salut public le fit revenir pour qu'il allât étouffer les symptômes d'insurrection qui se manifestaient dans la Gironde, et il s'acquitta de cette mission avec rigueur. La chute de Danton le fit rentrer dans l'obscurité (2); mais la révolution du 9 thermidor, faite par les dantonistes, qu'elle réhabilita, le remit sur la scène. Il suivit Fréron dans les départements du Midi, et le seconda principalement à Marseille et dans Avignon. Au 13 vendémiaire, Barras lui donna de l'emploi, et il commandait un poste au bas de la rue Vivienne, d'où avec deux obusiers il tira sur les sectionnaires qui étaient à Feydeau. Cette mitraillade, en le mettant un instant sous la direction de Bonaparte, qu'il avait vu dans le Midi, resserra ses

(1) Brune publia, en 1788, un *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs provinces occidentales de la France* (en prose et en vers), 1 vol. in-8°, réimprimé en 1802 et 1806, in-18. Il ne mit pas son nom à cet ouvrage, fait dans le goût frivole de l'époque, et où se trouvent les détails un peu longs des vacances prises par le jeune écolier chez des amis du Poitou et de l'Angoumois. V—VE.

(2) Le *Journal général de la cour et de la ville*, rédigé par Brune, Jourgniac de St-Méard et Gauthier, paraissant tous les jours en une demi-feuille in-8°. C'était un de ces journaux de l'aristocratie qui n'osèrent plus se montrer après le 10 août. Il avait pour devise : *Tout faiseur de journal doit tribut au malin*. Ainsi Brune, qui fut depuis l'ami de Danton et l'ardent coopérateur de ses œuvres, avait été d'abord le collaborateur de Jourgniac de St-Méard. (*Voy.* ce nom.) V—VE.

(1) Puisaye, qu'on vit trahir tous les partis, remplaça, dans le commandement de la petite armée fédéraliste, le baron de Wimpffen, qui, ayant vu rejeter avec indignation, par les députés fugitifs réunis à Caen, son projet de placer le duc d'Yorck sur le trône de France, s'était embarqué sur un yacht anglais qui l'attendait à l'embouchure de l'Orne. Depuis quelques jours, la commune et les jacobins de Paris étaient en alarme. Le général Beysser, mort bientôt après sur l'échafaud, menaçait de conduire tambour battant sa petite armée sur la place du Carrousel. Mais c'était Puisaye qui commandait en chef. L'armée parisienne était en partie composée de ce qu'on appelait les *héros de septembre*. Ils étaient si étrangers au métier des armes, qu'après avoir fait jouer leur mauvaise artillerie, ils faisaient rentrer les canons dans la ville pour les recharger. Leur victoire fut peu glorieuse : le combat fini, les deux armées, saisies d'une panique égale, se mirent en retraite chacune de son côté, et se trouvèrent le lendemain séparées par une distance de dix à douze lieues. Mais le régiment des dragons de la Manche, qui avaient pris parti pour les fédéralistes, ayant fait défection, et la plupart des départements de l'Ouest, trop occupés par la nécessité de résister aux Vendéens, n'ayant pu envoyer leurs contingents, l'armée fédéraliste se trouva réduite à un bataillon du Finistère et à deux compagnies de la Mayenne, en tout 660 hommes. Ainsi les héros de septembre ne tardèrent pas à l'emporter, et le gouvernement révolutionnaire put s'établir sans résistance. V—VE.

(2) Lors de l'arrestation de Danton, ses amis espérèrent un moment que Brune se mettrait à la tête d'un rassemblement, et irait arracher Danton à ses bourreaux; mais il se tint prudemment chez lui. Le danger passé, il alla faire sa cour à Robespierre, et se fit le complaisant de la famille Duplay, au sein de laquelle vivait le farouche dictateur. L'histoire ancienne nous montre Philopœmen fendant du bois pour la femme de son hôte, qui, à son humble costume, l'avait pris pour un valet. La chronique scandaleuse de la révolution nous fait voir le beau général Brune épluchant des herbes pour complaire à madame Duplay, excellente ménagère, qui, bien que son mari fût un menuisier fort à son aise, n'avait pas renoncé aux modestes soins de la cuisine. Grâce à cette conduite, plus habile que généreuse, Brune ne fut point inquiété sous la tyrannie de l'assassin de son *ami Danton*. D—R—R.

liens avec ce général. Il ne l'accompagna pourtant pas en Italie dès le commencement. Retenu à Paris par son protecteur Barras, il resta de service au camp de Grenelle, et déploya toute son énergie à l'affaire du 10 septembre 1796, contre les babouvistes. C'est à la suite de cet événement qu'il partit pour l'Italie. Il y arriva au moment où Bonaparte venait de s'ouvrir la Lombardie, et commanda une brigade de la division Masséna. Il se distingua dans tout le cours de la campagne, notamment à la victoire de Rivoli, par une intrépidité qui lui valut plus d'une fois la mention des rapports officiels. Il repoussa ensuite, tourna et écrasa les Autrichiens au village de St-Michel en avant de Vérone, et décida par des attaques impétueuses le succès de la journée. Toujours en première ligne, il reçut sept balles dans ses habits sans en être blessé. A Feltre, à Bellune, dans les gorges de la Carinthie, sur les sommités des Alpes Noriques, partout il montra du courage et de l'habileté. Masséna, étant envoyé à Paris pour y porter le traité de Léoben, laissa le commandement de sa division à Brune, qui peu de temps auparavant avait été nommé général de division sur le champ de bataille, et à qui bientôt un arrêté du directoire confia la deuxième division de l'armée, devenue vacante par le départ d'Augereau. Il établit alors son quartier général à Vérone, puis à Brescia, et l'on pense bien qu'il n'adoucit pas les rigueurs du régime de la conquête. Le traité de Campo-Formio, en donnant l'État vénitien à l'Autriche, amena le retour de Brune en France, où Barras le mandait. La politique astucieuse du directoire couvait alors la spoliation du Piémont, de Naples et de la Suisse. On avait besoin pour accomplir ces projets d'un homme à la fois audacieux et rusé, qui sût faire succéder des menaces et de brusques attaques à des déceptions ou à de vaines promesses. Brune parut offrir au plus haut degré tous ces avantages : il fut nommé général en chef de l'armée d'Helvétie, et chargé d'exécuter le plan concerté entre le directoire et Bonaparte, qui depuis longtemps considérait l'Helvétie comme une position militaire que la France devait occuper pour assurer ses conquêtes en Allemagne et en Italie; et qui d'ailleurs, étant sur le point de s'embarquer pour l'Égypte, avait besoin pour cette entreprise de sommes considérables que l'on devait trouver à Berne. Déjà des intrigues fomentées par la propagande révolutionnaire et soutenues par le sabre du général Mesnard avaient changé le pays de Vaud en une république lémanique. Il fallait que Berne et les autres cantons subissent des changements semblables. Comme ni l'aristocratie bernoise ni la démocratie des petits cantons n'étaient favorables à ces projets, Brune, en attendant l'instant d'agir de vive force, dut se présenter comme pacificateur et endormir les Bernois jusqu'à la réunion de toutes ses troupes. Arrivé, au commencement de février 1798, à Lausanne, il jugea que la révolution ne pouvait pas réussir dans toute la Suisse avec la même facilité que chez les Vaudois, et que temporiser, négocier, diviser les nationaux, étaient les premiers moyens à employer : il ouvrit en conséquence des conférences, d'abord à Bâle, ensuite à Paÿerne. C'est dans le cinquième volume des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État* qu'il faut voir comment, de concert avec le commissaire Mengaud, Brune sut par des promesses fallacieuses prolonger l'illusion des malheureux Helvétiens. Tant que ses préparatifs ne furent point achevés et que ses troupes ne furent pas réunies, il déclara que la France ne voulait que le bonheur, la liberté de ses voisins; que dès qu'il aurait établi une constitution plus démocratique, il avait ordre de se retirer, de respecter leur indépendance, etc. Mais, lorsque tout fut prêt, lorsque Schaumbourg lui eut amené de nombreux renforts, et, que, par de sourdes intrigues, Mengaud eut semé la division et le désordre dans l'armée et dans le sénat de Berne (*voy.* STEIGUER), Brune fondit sur cette antique république, qui, malgré les efforts d'un petit nombre d'hommes courageux, tomba presque sans résistance (1), et livra à la cupidité des directeurs et de leur général ses arsenaux, ses trésors. Les calculs les moins élevés portent à quarante-deux millions de francs les pertes que le seul canton de Berne eut à subir dans cette occasion, et l'on n'a pu y comprendre toutes les concussions, toutes les déprédations particulières. Le fameux trésor de l'État, accumulé depuis tant de siècles et par tant de générations, fut enlevé sans qu'on en dressât procès-verbal; et lorsque le directoire, qui, sous ce rapport, avait peu de confiance en son général, fut informé de cette omission, il lui envoya par son courrier extraordinaire l'ordre positif de la réparer. Brune fit alors dresser à la hâte une espèce d'inventaire, et il écrivit aux directeurs : « Vous verrez par l'état dont je vous envoie copie « que les sommes trouvées dans le trésor cadrent *à* « *peu près* avec les registres... » Mallet-Dupan, qui était alors sur les lieux, l'a accusé de s'être approprié les médailles d'or de l'hôtel de ville de Berne, vingt-deux carrosses, et plus de 300,000 francs en espèces. Tout en s'adjugeant ainsi sa part du butin, Brune s'efforçait de jouer en Suisse le rôle dont il avait vu Bonaparte s'emparer en Italie. Comme lui il voulut paraître à la fois législateur et conquérant. Il donnait à une partie de la Suisse l'institution du jury, celle des municipalités et la communauté des dépenses. Il excluait les patriciens de toute fonction publique à Berne, à Soleure, à Fribourg, à Zurich. Il dirigeait la nomination des électeurs et des officiers municipaux. Enfin il divisait la Suisse en trois républiques : la Rhodanie, la Tellgurie et l'Helvétie. Mais il ne convenait pas au directoire de laisser un de ses généraux prendre tant d'ascendant dans la même contrée. Les plans de Brune ne furent point approuvés, et sous de vains prétextes on le fit passer en Italie, où il alla remplacer Berthier qui devait partir pour l'Égypte. Dans cette nouvelle position, la tâche de Brune, sans être moins difficile, ne lui of-

(1) Le combat le plus important de cette courte campagne fut celui de Morat, où les Français détruisirent le célèbre ossuaire, monument helvétique, et dispersèrent les ossements blanchis de leurs ancêtres qui, depuis plus de quatre siècles (1476), y étaient donnés en spectacle aux voyageurs européens. V—VE.

frit pas les mêmes avantages. Il s'agissait de contenir les rébellions que les ennemis de la domination française faisaient éclater sur différents points, et de préparer la dissolution de la monarchie piémontaise. Il s'acquitta de la première partie de cette mission en battant les paysans révoltés à Pérouse, à Citta di Castello, à Ferentino, et en sauvant Parme de l'insurrection. Quant à la seconde, il anima sous main ceux des Piémontais qui sympathisaient avec les principes de la révolution française, les soutint en secret, afin de ne point enfreindre ostensiblement le traité qui garantissait au roi de Sardaigne la stabilité de son trône, intervint en leur faveur, lorsque leurs tentatives eurent été déjouées, exigea que ce prince donnât amnistie à ses sujets rebelles et cessât les fusillades qui avaient suivi sa victoire ; enfin il sut persuader au monarque que cette petite guerre intestine était causée par les intrigues des républiques cisalpine et ligurienne, et que la puissante protection de la république française pouvait seule le préserver de sa chute. Cette protection fut effectivement demandée, et l'ambassadeur Ginguené la promit ; mais il fut alors question d'une garantie de la bonne foi de Charles-Emmanuel, garantie sans laquelle il était impossible de signer ; et Brune consulté dit qu'il ne pouvait militairement accéder à la convention, à moins que le roi ne lui remît comme dépôt la citadelle de Turin. C'était la clef du royaume, c'était un des plus magnifiques ouvrages de Vauban. Charles-Emmanuel signa l'accord, et Brune, maître de la citadelle, le 3 juillet 1798, intima aux gouvernements cisalpin et ligurien l'ordre de cesser à l'instant la guerre contre le Piémont. Toutefois il ne le fit pas si vite qu'un corps ligurien n'eût le temps de s'emparer d'Alexandrie, et l'on prévit que bientôt le directoire, se portant derechef comme médiateur, allait encore demander le dépôt de cette place. En effet, Brune, dans une proclamation, ordonna également aux Piémontais et aux Liguriens d'évacuer Alexandrie, qui pourtant ne lui fut pas remise ; et chaque jour décela, soit de sa part, soit du fait de l'ambassadeur Ginguené, de nouvelles exigences. Vainement le monarque hésitait, temporisait : on lui arrachait toujours quelques nouvelles concessions. Enfin ce malheureux prince (*voy.* CHARLES-EMMANUEL) était réduit à l'extrémité par cette guerre en pleine paix, lorsque Brune et Ginguené furent rappelés. Mais une nouvelle coalition venait de se former contre la république française ; c'était surtout en Italie qu'allait être porté le théâtre de la guerre ; et l'on pouvait douter que Brune possédât au même degré que Bonaparte le talent de défendre ses conquêtes. Peut-être aussi pensait-on qu'il lui ressemblait trop par l'ambition et le désir d'indépendance. Cependant sa retraite ne fut point une disgrâce ; et l'année suivante, lorsqu'une escadre anglaise débarqua sur les côtes de Hollande le duc d'Yorck à la tête de 45,000 hommes, Brune fut investi du commandement de l'armée franço-batave. Cette armée ne comptait alors que 25,000 combattants, et le pays, divisé entre deux opinions, était loin de lui être favorable. Brune chargea les généraux Daendels et Dumonceau, l'un de la défense de la province de Hollande, l'autre de celle des provinces de l'Est, et conserva pour lui une réserve afin de se porter sur tous les points menacés. Ayant vu les Anglo-Russes débarquer leur matériel malgré un combat assez vif entre eux et Daendels, entrer au Texel, s'emparer du Helder et de la flotte hollandaise (*voy.* DUNCAN), Brune concentra ses forces en avant d'Alkmaer, et, voyant les alliés hésiter et rester sur la défensive en attendant de nouvelles forces, il les attaqua brusquement le 9 septembre, mais sans succès : deux frégates et deux bricks embossés sur la côte le prirent en flanc, et par un feu meurtrier le forcèrent à se retirer. Le 18, les Anglo-Russes essayèrent à leur tour de le déloger, et ils eurent d'abord quelque succès. Le prince d'Orange, à gauche, avait entamé les Français ; à droite le général russe Herman dépassait déjà le centre de l'armée franco-batave, tandis que le duc d'Yorck l'attaquait de front. Mais cette attaque, tardive peut-être, fut faite mollement. Brune, tout en la repoussant, fit soutenir Vandamme par un renfort : la colonne anglo-russe, qui s'était trop avancée, fut coupée et forcée de mettre bas les armes. Le prince alors se retira, et les deux armées reprirent leurs positions. Brune se proclama victorieux, puisque, avec des troupes moins nombreuses, il avait fait prisonniers tout un corps et son général, et que ce corps était composé de Russes que les événements d'Italie et de Suisse faisaient croire si redoutables ; mais, ce qui était bien plus important, il avait rassuré en Hollande les partisans de la France, intimidés par le parti contraire, et avait rattaché à sa cause cette masse d'indifférents qui partout se range sous la loi du plus fort. Les deux armées ne tentèrent rien depuis la bataille de Bergen jusqu'au 2 octobre. De la part de l'ennemi qui était plus nombreux, et qui ne recevait des vivres que par mer, cette inaction fut une faute ; Brune en profita pour fortifier sa position et pour grossir son armée. Attaqué vivement le 2 octobre, il se vit un instant compromis par les manœuvres des Anglo-Russes qui tinrent en échec son centre et sa gauche, tandis qu'Abercromby, auteur de ce plan, se portait en force sur sa gauche, déposté de Kamp et des dunes, la tournait, et se déployait sur Alkmaer et sur les hauteurs de Bergen. Le résultat de cette journée fut une perte de 4,000 hommes du côté des Français, et la translation de leur quartier général à Beverwikcop-Zée et à Kionmen-Dig, où Brune occupa une excellente position. Avec un ennemi plus actif sa retraite eût été moins facile et plus inquiétée ; mais c'est seulement le 6 que la ligne gallo-batave fut attaquée de nouveau : le duc d'York, espérant sans doute refouler Brune au delà de Harlem, s'empara d'abord de Limmen et d'Askerloot, tandis que les Russes se rendaient maîtres de Bakkum ; mais lorsqu'ils furent arrivés devant Castricum, Brune, qui avait rassemblé autour de lui une grande partie de ses troupes, les culbuta entièrement. Une brillante charge de cavalerie acheva leur défaite, et les refoula dans leurs positions. La bataille de Beverwyk eût pu en d'autres occasions être

regardée comme indécise, cependant, après les faciles et rapides succès que s'étaient promis le duc d'York et le ministère anglais, ne pas vaincre c'était être vaincu. Le pays ne faisait aucune manifestation contre les Français. La saison avançait et l'apport des vivres devenait difficile; Brune au contraire pouvait augmenter son armée, qui déjà ne manquait de rien. Ces considérations forcèrent le duc d'York à rétrograder jusqu'à ses retranchements derrière le Zyp; après avoir détruit tous les établissements maritimes, coupé les digues, incendié les bâtiments de la compagnie des Indes, il se rembarqua pour l'Angleterre; et pour que cette opération ne pût être troublée, il négocia une capitulation. Brune demanda d'abord que la flotte hollandaise fût restituée; mais cette prétention dut être abandonnée, sous peine de voir les conférences rompues; et le général français, trop faible pour rien obtenir par des démonstrations offensives, dut s'estimer heureux de voir le duc accepter, entre autres clauses ignominieuses, le renvoi libre et sans condition de 8,000 Français faits prisonniers avant cette campagne (19 octobre 1799). S'il y eut quelque habileté dans la conduite militaire et politique de Brune à cette époque, il faut avouer aussi qu'il y eut du bonheur et la plus honteuse faiblesse de la part des Anglais (1). Peu de jours après ce traité étonnant, Bonaparte, revenu d'Égypte, renversait le gouvernement directorial. Brune, malgré son ancienne liaison avec lui, ou peut-être à cause de cette liaison, n'eut point de part à cette journée qui mit le pouvoir aux mains du consul provisoire. Barras avait toujours été le protecteur de Brune; et lui-même, tout despote qu'il fût par caractère, avait à la bouche et dans la tête, sinon dans le cœur, la routine des principes démagogiques. Jourdan, Augereau et quelques autres partageaient ses sentiments, mais ne formaient point à proprement parler un parti, un ensemble. Lorsqu'il eut triomphé, Bonaparte, pour les occuper et les éloigner de Paris, leur donna des commandements. Brune fut d'abord envoyé dans la Vendée qui remuait encore, et il prépara la réduction ou la pacification de l'Ouest (2), où Bernadotte vint le remplacer. Mis à la tête de l'armée des Grisons, Brune resta trois mois dans ce poste, où le releva Macdonald, et fut envoyé à l'armée d'Italie en remplacement de Masséna. Un armistice avait été conclu avec les Autrichiens à la suite de la bataille de Marengo. Les hostilités recommencèrent le 24 novembre. Après de légères escarmouches, Brune s'empara de trois camps retranchés à la Volta, rejeta l'ennemi au delà de ce fleuve, et se prépara sur-le-champ à le traverser; mais il s'y prit fort mal. D'après ses ordres, l'armée devait passer en deux endroits, l'un entre le moulin de la Volta et le village de Pozzolo, l'autre à Monbazan; mais cette seconde partie de l'opération ayant rencontré des difficultés, le général en chef donna ordre de la renvoyer à vingt-quatre heures, quoique l'aile droite, qui avait commencé à passer sur l'autre point, fût aux prises avec les Autrichiens. Sans l'énergie et l'habileté que déploya en cette occasion le général Dupont, sans la ténacité avec laquelle il demanda des renforts pour soutenir l'attaque de presque toute l'armée ennemie, l'aile droite eût été anéantie ou prise, et Brune, forcé de rétrograder en deçà du Mincio, n'eût de longtemps songé à passer ce fleuve; enfin sa campagne aurait totalement été manquée. Bonaparte, dans le *Mémorial de Ste-Hélène*, juge très-sévèrement les dispositions de Brune en cette circonstance, et dit qu'à partir de cette époque, il lui fut démontré que ce général n'était point fait pour le commandement en chef. Cependant il remporta encore quelques avantages. Poussant toujours en avant, il occupa Castelnuovo, Legnano, livra plusieurs combats, passa l'Adige, entra dans Vérone, envoya des détachements vers Mantoue et Ancône, refusa un armistice au général Bellegarde, à moins qu'il ne lui remît ces deux villes, avec Peschiera et Ferrare; enfin il opéra sa jonction avec Macdonald qui avait franchi le Splugen à la tête de l'armée des Grisons et occupé la vallée de Trente. Ces succès, joints à ceux de Moreau en Allemagne, firent trembler l'Autriche et simplifièrent beaucoup les négociations. Un armistice fut signé à Trévise; mais déjà Brune avait cédé le commandement à Murat et à Moncey pour revenir à Paris. Membre du conseil d'État depuis sa formation, il fut de plus nommé président du conseil de la guerre, et, en cette qualité, il eut quelque part aux travaux d'organisation et de législation. Le 8 septembre 1802, il fut nommé ambassadeur de France près la Porte, en remplacement du chargé d'affaires Ruffin, qui resta avec lui pour l'aider de son expérience et de ses conseils. Brune eut peu de succès dans cette mission. Jaloux du crédit dont jouissait l'ancien chargé d'affaires, il voulut l'évincer, et, ne pouvant y parvenir, crut se venger en méprisant ses

(1) La campagne de Brune en Batavie ne dura pas deux mois. Ouverte le 22 août 1799, la capitulation du duc d'York fut signée le 18 octobre suivant, et le rembarquement terminé le 29 novembre. On trouve dans les *Mémoires historiques* sur cette campagne, rédigés par un officier de l'état-major, et publiés à Paris en 1801, in-8°, les actes de la négociation suivie entre les deux généraux en chef, d'un côté par le major général Knox, et de l'autre par le général Rostollant. L'armé anglo-russe se composait de cinquante-neuf bataillons et de vingt-quatre escadrons, formant un effectif de 44,120 combattants. Le commandant en chef de l'armée russe (lieutenant général Hermann) avait été fait prisonnier, le 19 septembre, à la bataille de Bergen, et, dans la même affaire, le commandant en second (lieutenant général Jerepsoff) avait été tué. V—VE.

(2) La constitution avait été suspendue dans les départements des Côtes-du-Nord, d'Ile-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Inférieure. Brune fut envoyé avec des pouvoirs illimités dans ces contrées, deux mois après le 18 brumaire (janvier 1800). Il établit à Nantes son quartier général. La garde nationale de cette ville, dont j'étais un des chefs, alla (le 22 janvier) lui exprimer son étonnement de se voir *hors de la constitution*, et rappela, dans un énergique discours que j'avais rédigé, tout ce que les Nantais avaient fait pour la liberté. Brune, dans sa réponse qui fut imprimée et affichée avec ce discours, rendit hommage à une ville qui avait su, sans garnison, se défendre contre une armée de 80,000 Vendéens, et il termina son allocution en ces mots : « Nantes restera en état de siége, mais « ne sera pas *hors de la constitution*. » Cependant, en causant avec nous, il parla longtemps de la nécessité de faire des sacrifices d'argent; il disait à ce sujet :

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

et peu de jours après toutes les caisses publiques avaient été vidées par ses ordres. V—VE.

conseils et en passant par-dessus toutes les convenances avec le divan. Les graves Turcs furent scandalisés de son inconséquence, de son irascibilité, de ses bouderies; ils ne furent point effrayés de ses menaces sans suite et sans fermeté, ni troublés par sa brusquerie révolutionnaire. En 1804, il ne put pas même faire décerner à Bonaparte, par la Sublime Porte, les titres de padischah (empereur) et d'autocrate que l'on donnait libéralement à l'empereur de Russie. Le faste qu'il se plut à déployer eût dû lui attirer quelque considération chez un peuple que frappe si puissamment l'éclat extérieur : il n'en fut rien. Rappelé en décembre 1804, Brune reçut, lors de son retour à Paris, le bâton de maréchal d'empire, et fut nommé grand officier de la Légion d'honneur. En 1805, il fut envoyé à Boulogne pour y commander l'armée des côtes qui devait être transportée par la flottille occidentale sur le rivage britannique. Il présida, dans cette tournée, à la construction de quelques forts, à des essais de fusées à la Congrève et de bombardement, etc. Remplacé par Gouvion St-Cyr en 1807, Brune se rendit à Hambourg comme gouverneur des villes hanséatiques, puis comme commandant d'un corps de réserve de la grande armée, à la place du maréchal Mortier. Un armistice venait d'être conclu à Schlachtkow entre les Français et le roi de Suède : Brune demanda que le délai de dix jours fixé pour la dénonciation de l'armistice fût porté à un mois; le monarque s'y refusa. C'est alors qu'eut lieu, entre ce prince et le maréchal, la singulière conférence dans laquelle le rôle de celui-ci ne fut pas le moins digne ni le moins honorable. C'est avec une convenance remarquable que Brune répondit à des propositions déplacées, il faut le dire, dans la bouche d'un souverain. Il était alors le serviteur, le sujet de Napoléon : il en avait reçu des témoignages multipliés de confiance et d'affection; il ne pouvait pas, sans déshonneur, abandonner sa cause pour celle d'un prétendant qu'il ne connaissait pas, et qui n'avait jamais reçu ses serments. Cependant quelque positifs et précis qu'eussent été ses dénégations et ses refus, Napoléon, qui connut toutes les circonstances de cette conférence, s'en montra fort mécontent ; et il le fut bien plus encore lorsque, dans une convention signée avec le roi de Suède, le maréchal souffrit qu'il fût fait mention de *l'armée française*, et non de *l'armée de Sa Majesté Impériale et Royale*. « Rien « d'aussi scandaleux ne s'est vu depuis Pharamond, » lui écrivit aussitôt Berthier, par ordre exprès de Napoléon. Et depuis il ne recouvra plus la faveur impériale, soit que Bonaparte regardât comme de la faiblesse les réponses dignes et mesurées qu'il avait faites à Gustave-Adolphe; soit que la rapacité avec laquelle Brune secondait, dans le même temps, les concussions de Bourrienne à Hambourg (*voy.* BOURRIENNE), eût enfin déplu. Quoi qu'il en soit, le maréchal perdit son commandement et revint dans l'intérieur, où, par un reste d'égards, on l'envoya présider le collége électoral du département de l'Escaut. Ses plaintes contre ce qu'il appelait l'injustice de l'empereur ne furent pas ignorées; et il put craindre un instant que quelque ordre supérieur, en le forçant de restituer, ne le privât d'une portion de sa fortune. Rendu prudent par la crainte, il se remit à courtiser l'empereur, à cajoler Berthier qui, soit intérêt pour lui, soit pitié, lui faisait espérer un retour de faveur. Cependant 1814 arriva sans que Brune eût obtenu cet avantage. C'est à cette position sans doute qu'on doit attribuer le peu d'intérêt qu'il prit alors aux malheurs de Napoléon. Témoin inactif de la lutte qui signala les trois premiers mois de cette année mémorable, il s'était réfugié à sa belle terre de St-Just, d'où il envoya son adhésion aux actes du sénat contre l'empereur et sa famille. Louis XVIII le gratifia, ainsi que tous les autres, de la croix de St-Louis; mais comme les faveurs de la royauté n'allèrent pas plus loin, Brune redevint bientôt bonapartiste. Pendant les cent jours, il fut chargé par Napoléon de commander le camp d'observation du Var; et, dans ce poste, il développa, pour comprimer les passions royalistes des populations méridionales, toute la brutale vigueur dont il avait fait preuve à une autre époque (1). Cette tyrannie attira sur lui beaucoup de haines; et, lorsque la seconde restauration fut certaine, il résilia de lui-même ses fonctions, et se mit en route pour Paris avec des passe-ports de M. de Rivière. Beaucoup de Provençaux dont les propriétés avaient été ravagées par ses troupes l'attendaient à Aix pour l'égorger. Les soldats autrichiens qui occupaient cette ville les en empêchèrent. Ils se rendirent alors à Avignon en passant par St-Andéol. Le maître de poste d'Aix fit tout ce qu'il put pour dissuader le maréchal de se rendre dans une ville livrée au désordre le plus affreux, et où le général autrichien Bianchi n'était pas encore arrivé : Brune ne voulut pas changer son itinéraire. Toutefois, en approchant d'Avignon, il sentit qu'il ferait bien de se déguiser ; mais il n'en fut pas moins reconnu dès son arrivée; la foule se pressa autour de lui, poursuivit la voiture, et le força de revenir sur ses pas au moment où il allait sortir de la ville. Le maréchal se réfugia alors dans une auberge, suivi de plusieurs personnes qui, sans partager son opinion, voulaient du moins prévenir un meurtre. L'émeute rugissait à la porte. « Quelle position, criait « Brune, pour un maréchal de France que la mort « a respecté dans tant de batailles ! — Et madame « de Lamballe ! » dit alors un jeune homme. Brune, atterré par ce qu'il entendait et au dehors et au

(1) Le 13 mai 1815, il adressa aux Marseillais une proclamation remarquable par les sentiments du républicanisme le plus exagéré. « Dans les beaux jours de la liberté, disait-il, vous vous êtes rap- « pelé de votre illustre origine; le nom de Marseille est lié à la ré- « volution par la gloire des armes, celle de l'éloquence, un com- « merce florissant, mais surtout par un patriotisme tout de feu et de « constance. Ma mission près de vous m'a semblé une mission toute « civique, etc.... Ces illustres citoyens du Midi ne veulent pas cour- « ber une tête d'esclave sous la féodalité, les dîmes, les abus vexa- « toires, le mépris des tyrans de villages, etc., etc. » Bientôt après Brune mit la ville en état de siége, fit désarmer la garde nationale, où se trouvaient encore beaucoup de volontaires royaux et de citoyens dévoués aux Bourbons. Près de 5,000 hommes, qui formaient la garnison de Corse, étant débarqués à Toulon, Brune les passa en revue, et les envoya pour compléter l'armée du Var, tandis que des bataillons nouveaux s'élevaient dans les départements du Var et de Vaucluse. D—R—R

dedans, ne put que balbutier ces mots : « C'était un « temps... — Et celui-ci en est un autre, » s'écria le jeune homme, qui sortit aussitôt. Tout le monde l'imita. Brune abandonné se barricada, mais les obstacles furent rompus : on pénétra dans sa chambre, et il fut tué de deux coups de pistolet. La populace s'empara du cadavre et alla le jeter dans le Rhône. On affecta de répandre le bruit qu'il s'était donné la mort ; mais personne ne crut à cette assertion démentie par trop de faits, et surtout par les effroyables fanfaronnades des assassins (1). En 1819, la maréchale Brune adressa une requête au roi pour demander justice du meurtre de son mari, et surtout pour faire évoquer et instruire le procès à Paris, attendu les dangers de le faire instruire au lieu même où le crime avait été commis (2). Plus tard, la maréchale mit en cause le journaliste Martainville, qui, d'après Mallet-Dupan, avait traité Brune de concussionnaire et de spoliateur. L'éloquence de M. Dupin ne put empêcher le tribunal d'acquitter le journaliste. Et certes il était difficile qu'il en fût autrement, puisque la vie du maréchal appartenait dès lors à l'histoire, et que d'ailleurs rien n'a été plus notoire et plus incontestable que son caractère de spoliation et de cupidité. On ne parlait pas, il est vrai, dans l'armée de ses fourgons comme de ceux d'Augereau et de Masséna, mais on y disait des pillards les plus audacieux que, s'ils ne volaient pas en plein midi, ils volaient *à la brune*. Si l'on en croit le *Mémorial de Ste-Hélène*, Bonaparte lui-même l'a qualifié *d'intrépide déprédateur*. On a publié : 1° *Journal historique des opérations de l'armée d'Italie, commencées par le général Brune* depuis le 27 frimaire jusqu'au 26 nivôse an 8 (1801), in-8°, de 112 p.; 2° *les Evénements d'Avignon, précédés d'une notice biographique sur le maréchal Brune*, Paris, 1818, in-8° ; 3° *Notice historique sur la vie politique et militaire du maréchal Brune*, Paris, 1821, in-8°. Tous ces ouvrages ne sont que de ridicules apologies. On a encore publié le *Procès des assassins du maréchal Brune*, 4 livraisons in-8°, imprimé à Riom en 1821. Madame Brune, morte en 1829, dans sa terre de St-Just, a été réunie à son époux dans un même tombeau. C'était une femme spirituelle, très-charitable dans le dernier temps de sa vie, et fort jolie à celui où le maréchal l'épousa. En 1841, un monument a été élevé au maréchal Brune à Brives-la-Gaillarde, par une souscription de ses compatriotes. M—D j et VAL. P.

BRUNEAU (ANTOINE), avocat au parlement de Paris, dans le 17e siècle, publia, en 1678, son *Nouveau Traité des criées*, 1 vol. in-12, ouvrage estimé, qui fut réimprimé avec des augmentations en 1704, in-4°. Il fit paraître, en 1705, des *Observations et Maximes sur les matières criminelles*, réimpr. à Paris, 1715, in-4°. Il est encore auteur d'un *Supplément contenant en abrégé l'institution des vingt et une universités de France*, Paris, 1686, in-12. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Bruneau n'a fait aucun ouvrage précédent dont celui-ci soit le *Supplément*. On y trouve quelques détails sur la vie des docteurs les plus connus dans le droit civil et canonique, des remarques historiques et des recherches curieuses, mais disposées sans ordre. L'auteur se proposait de donner une 2e édition de son *Supplément*, corrigée et augmentée de moitié ; le manuscrit de cette 2e

(1) Voici quelques détails curieux sur l'assassinat de Brune, extraits d'une brochure intitulée : *les Évènements d'Avignon*, Paris, 1818.—Depuis plus de quinze jours Avignon était livré au désordre, au carnage et aux flammes, quand Brune y arriva, le 2 août 1815, avec deux aides de camp, et descendit pour déjeuner à l'hôtel du Palais-Royal où était la poste aux chevaux. Reconnu par un ancien militaire qui le désigna aux curieux, il venait, au bout d'une heure, de remonter en voiture, lorsqu'à cent pas de la porte de la ville, où son passe-port avait été visité, il fut poursuivi par la populace qui lança sur sa berline une grêle de pierres, la força de s'arrêter et la ramena dans l'hôtel qu'il venait de quitter. La foule augmente sur la place, et demande à grands cris la tête de celui qu'on lui a signalé comme l'assassin de madame de Lamballe. La générale bat; la gendarmerie se met en devoir de dissiper l'attroupement; mais, n'étant secondée ni par la garde nationale ni par les volontaires royaux, elle se retire après d'inutiles efforts. En vain le nouveau préfet, M. de St-Chamans, logé dans le même hôtel, interpose sa médiation, son autorité est méconnue. En vain le digne maire, Puy, à la tête d'un détachement de garde nationale, vient défendre en personne la porte de l'hôtel : on escalade les murs de derrière ; on arrive par les toits des maisons voisines ; on pénètre dans la chambre du maréchal. Un jeune homme, dont le père avait été et fut depuis maire d'Avignon et membre de la chambre des députés, reproche à Brune le crime dont la clameur publique l'accusait ; Brune le désavoue avec indignation, affirme hautement qu'il n'a jamais donné la mort que sur le champ de bataille et aux dépens de sa vie, dont il est prêt à faire le sacrifice ; il réclame du papier pour écrire ses dernières volontés, et ses armes pour mettre fin à ses jours. On lui refuse cette triste satisfaction, et deux coups de pistolet sont tirés sur lui à bout portant ; il tombe au second. On lui passe une corde au cou, et on le traîne jusqu'au Rhône, où on le précipite avec trois invalides qu'on venait de rencontrer, après avoir tiré sur lui une cinquantaine de coups de fusil. Pendant ce temps, le maire fait sauver ses deux aides de camp déguisés en domestiques. Une troupe de femmes, et même de dames appartenant à des classes plus relevées, vinrent danser la *farandole* sur la place encore teinte de sang. Ainsi l'on avait vu, vingt-quatre ans auparavant, les femmes de Duprat, de Tournal, la mère des Mainvielle, etc., se réjouir des massacres de la Glacière. On nous a assuré qu'un héros de ces massacres, commis au nom de la liberté, avait figuré parmi les assassins du maréchal. Un chirurgien, nommé Allard, appelé pour constater que Brune s'était suicidé, refusa d'attester ce mensonge, ayant vu plusieurs coups de feu sur les reins du cadavre. Un autre fut moins courageux ou moins délicat. A—T.

(2) La requête de la maréchale, en date du 29 mars 1819, fut rédigée par M. Dupin qui la signa, et imprimée in-4° de 12 p. Cette pièce est curieuse pour l'histoire. Cent quinze habitants de Brives, patrie de Brune, exprimèrent, dans une adresse à sa veuve, leur vœu pour que les assassins de leur compatriote fussent enfin *signalés et punis*. Le 19 mai, la maréchale adressa au garde des sceaux sa plainte qui fut aussi rédigée par M. Dupin et imprimée : « ... Je me rends, disait-elle, partie civile. Je me plains de ce que, « le 2 août 1815, le maréchal Brune a été assassiné dans Avignon... « Son corps a été privé de sépulture, arraché des mains de ceux « qui le conduisaient au champ du repos et précipité dans le Rhône. « On a écrit sur le pont cette inscription déshonorante pour la « ville (et que le préfet n'eut pas la force de faire supprimer) : « C'EST ICI (le Rhône) LE CIMETIÈRE DU MARÉCHAL BRUNE, 2 AOUT « M. DCCC. XV. » L'autorisation de poursuivre fut enfin donnée. La cour royale de Riom se trouva saisie de l'affaire. M. Dupin plaida la cause avec autant d'énergie que de talent; et la cour rendit, le 25 février 1821, un arrêt qui condamna à la peine capitale le nommé *Guindon* dit *Roquefort*, portefaix (contumace), déclaré convaincu d'avoir *tiré le coup d'arme à feu qui a donné la mort au maréchal Brune*. Cet arrêt est terminé par ce dispositif singulier : « La cour ordonne que la maréchale Brune (qui venait d'être recon« nue *ne réclamer ni dommages-intérêts civils, ni dépens*) sera « TENUE *d'avancer les frais et dépens de la procédure*, sauf son re« cours contre le condamné. » Or, le condamné était un portefaix d'Avignon : les frais de la procédure se trouvaient considérables, et le recours devenait, comme par une triste ironie, pleinement illusoire. V—VE.

édition était dans la bibliothèque de l'abbé Goujet. — Un autre BRUNEAU est auteur d'un *État présent des affaires d'Allemagne*, imprimé à Paris et à Cologne en 1675, in-12. Ce qui regarde les affaires de l'Empire est imparfaitement traité dans ce volume, mais on estime la relation qu'on y trouve de la campagne de Turenne en Allemagne, en 1674. L'ouvrage est anonyme. — *François* BRUNEAU a composé une *Vie de St. Phalier, patron de Chabry en Berri*, Paris, 1643, in-8°. — Enfin, un autre BRUNEAU, avocat, est cité par Ménage, dans les notes de sa *Vita Petri Œrodii* (Paris, 1675, in-4°), comme auteur d'un ouvrage manuscrit qui a pour titre : *Historia rerum Andegavensium*. V—VE.

BRUNEAUX (JEAN-EDOUARD), poëte dramatique, né au Havre, le 27 décembre 1773, fit des études assez brillantes au collége de cette ville, et les termina à quinze ans. Il avait déjà composé quelques essais littéraires lorsqu'il se détermina à suivre la carrière du commerce, sans renoncer toutefois au culte des muses. Il mourut à Condé (département du Nord) en 1819, à l'âge de 46 ans. On a de lui : 1° *Arioviste, roi des Celtes*, tragédie en 5 actes, en vers, Paris, 1823, in-8°. Dans l'avertissement qui précède cette pièce, on trouve une courte notice sur l'auteur, que l'on fait naître en 1774. 2° *Pyrame et Thisbé*, tragédie en 3 actes, ibid., in-8°. 3° *Ulysse*, tragédie en 3 actes, ibid., 1823, in-8°. Ces trois ouvrages posthumes n'ont jamais été représentés : ils auraient eu besoin de nombreuses corrections pour être risqués au théâtre. L'auteur s'y est livré quelquefois à des écarts d'imagination qu'on excuserait aujourd'hui; mais on y trouve aussi des morceaux pleins de vigueur, et d'autres qui ne sont pas dénués de grâce. Bruneaux, qui a laissé à d'autres le soin de retoucher ses tragédies, s'est chargé d'un pareil travail pour le drame de Bandoux, intitulé : *le Crime de l'Amour*, joué sur le théâtre de Valenciennes. Sa famille possède encore plusieurs de ses ouvrages inédits : quatre tragédies, trois comédies, des fables et des poésies fugitives. A—T.

BRUNEHAUT, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths d'Espagne, épousa, en 568, Sigebert, roi d'Austrasie, l'un des quatre fils de Clotaire Ier. Cette princesse, séduisante par sa beauté, son esprit et son courage, eut le malheur d'avoir un grand ascendant sur son époux, et d'ignorer que les rois eux-mêmes ne peuvent pas toujours se venger impunément. Sa sœur Galsuinte, femme de Chilpéric, ayant été assassinée par Frédégonde, qui prit sa place sur le trône, Brunehaut conçut pour celle-ci une haine implacable, résolut de la perdre, et ne parvint qu'à attirer sur sa propre famille, et sur elle-même, une suite d'infortunes qui changèrent son caractère, et firent un monstre de cette reine, dont les premières actions ont été louées avec justice par les historiens contemporains. Chilpéric vivait d'une manière scandaleuse; ce fut dans l'espérance de le rappeler à la dignité si nécessaire aux rois, que Brunehaut obtint pour lui la main de sa sœur Galsuinte; et Chilpéric prit à cet égard les engagements les plus sacrés, qu'il viola bientôt en faisant assassiner Galsuinte, en refusant de rendre les trésors qu'elle lui avait apportés, et en retenant les places qu'il lui avait assurées pour dot; il fit plus, il profita de l'éloignement de son frère Sigebert, qui était allé repousser les Huns au delà du Rhin, pour faire une irruption dans ses États : tels furent les crimes dont Brunehaut poursuivit la réparation, et dont elle aurait en effet obtenu une justice éclatante, si elle avait su mettre des bornes à sa vengeance. Trop bien servie par la victoire, elle voulut tenir ses ennemis en sa puissance; ils firent assassiner Sigebert, son époux; et cette mort, qui produisit une révolution dans l'armée du vainqueur, la rendit elle-même prisonnière de ceux qu'elle était au moment de saisir. Lorsqu'elle eut la permission de retourner en Austrasie, où régnait son fils encore mineur, elle trouva les grands en possession du pouvoir, et n'obtint pas même assez de crédit pour pouvoir garder auprès d'elle le fils de Chilpéric, le jeune Mérovée, que, malgré la différence d'âge, elle avait épousé avec beaucoup d'imprudence. Cette humiliation l'entraîna dans des cabales qui ne tournèrent pas toujours à son avantage; mais elle se montra digne de ses premiers jours, lorsque, voyant en présence les partis formés en Austrasie, elle prit un habit de guerre, s'élança sur un cheval de bataille, se jeta entre les deux armées, et, malgré les injures et les menaces dont on l'accablait, parvint à arrêter l'effusion du sang en sauvant ceux qui s'étaient trop exposés pour la servir. Comment cette princesse, qui montra tant de courage et de générosité, à laquelle les papes témoignèrent publiquement leur reconnaissance pour le zèle qu'elle mit à les servir dans le dessein d'attirer à l'Église les Anglo-Saxons encore idolâtres; qui fonda des hôpitaux, fit réparer des voies romaines dont les débris portent encore son nom; qui fut épouse fidèle de Sigebert, sœur trop sensible, et mère digne d'être consultée par son fils Childebert; comment devint-elle, dans sa vieillesse, une femme dissolue, l'auteur présumé de vingt assassinats, la marâtre d'un de ses petits-fils, la corruptrice de l'autre, et l'horreur de la France entière? Lorsqu'elle tomba entre les mains de Clotaire II, fils de Frédégonde, elle fut condamnée à des tourments si rigoureux, qu'il est impossible de ne pas reconnaître dans son supplice les traces de la vengeance, car ce n'est pas ainsi que la justice punit. Brunehaut, fille, sœur, tante, nièce, aïeule et bisaïeule de rois, fut, sans pitié pour sa vieillesse (elle avait 73 ans), pendant trois jours, exposée dans le camp aux insultes des soldats et à la cruauté des bourreaux; on l'attacha ensuite à la queue d'un cheval indompté; les lambeaux de son corps furent brûlés, et les cendres dispersées par les vents. Tant de barbarie serait inexplicable même dans les mœurs de ce temps, si l'on ne connaissait la haine que les grands de l'État portaient à cette princesse; son plus grand crime fut d'avoir voulu gouverner sans leur assistance, et d'avoir voulu imposer aux barbares austrasiens les lois et les mœurs romaines : ils s'en vengèrent avec une férocité qui n'appartenait qu'à l'ambition. Plusieurs

écrivains ont essayé de rétablir sa mémoire; on ne doit pas s'en étonner : les accusations portées contre elle par ses bourreaux, l'ayant chargée des crimes mêmes qui avaient été commis pour la perdre, il n'est pas très-extraordinaire que cette injustice ait frappé quelques esprits jusqu'à leur inspirer le désir de la trouver innocente; mais les pièces manquent pour revoir ce grand procès. Le résultat d'un nouvel examen serait sans doute que cette reine n'a pas commis tous les crimes dont elle a été accusée, sans qu'on puisse conclure qu'elle n'a pas mérité la réputation que les historiens lui ont faite. La postérité a confondu dans le même jugement Frédégonde et Brunehaut. On peut remarquer cependant que la première fonda son élévation sur ses forfaits, et que la seconde fut entraînée par la vengeance jusqu'à imiter celle qu'elle voulait justement punir. « Brunehaut, dit Bossuet, livrée à Clotaire II, « fut immolée à l'ambition de ce prince; sa mémoire « fut déchirée, et sa vertu, tant louée par le pape « St. Grégoire, a peine encore à se défendre. » Brunehaut fut accusée d'avoir fait périr dix rois, deux maires du palais, St. Didier, etc., etc. Parmi les historiens ou chroniqueurs qui ont été peu favorables à cette reine, on remarque le moine Jonas, qui n'était point contemporain; le crédule Frédégaire, qui écrivait un siècle après l'événement; Adon, évêque de Vienne, postérieur à Frédégaire de cinquante ans, et Aimon, religieux de l'ordre de St-Benoît, qui vivait dans un temps encore plus éloigné. Mais les auteurs qui ont loué cette princesse étaient ses contemporains. St. Grégoire de Tours, mort en 595, trouve en elle un modèle de vertu, de sagesse et de douceur. Fortunat, évêque de Poitiers, qui mourut vers l'an 609, loue ses grâces et sa beauté. Le pape St. Grégoire, mort en 604, la peint comme une reine pieuse, une vertueuse régente, une mère chrétienne. Parmi les historiens modernes qui ont défendu la mémoire de Brunehaut, nous citerons Mariana, du Tillet, Papire Masson, Paul-Emile, Boccace, Pasquier, Cordemoi et Velly. On voit dans la Bourgogne, la Flandre et la Picardie de grandes levées et de superbes chaussées qui portent encore le nom de Brunehaut. Son tombeau, élevé, l'an 614, dans l'église de l'abbaye de St-Martin d'Autun, fut ouvert en 632; on y trouva ses cendres, des ossements, quelques morceaux de charbon, et une mollette d'éperon. F—E.

BRUNEL (....), était maire de Béziers, lorsqu'en septembre 1791, il fut nommé député suppléant à l'assemblée législative. L'année suivante, il devint membre de la convention, émit dans le procès de Louis XVI le vote de détention perpétuelle ou de bannissement, si cette dernière mesure était jugée convenable. Envoyé à Lyon, lors de la révolution du 31 mai 1793, qui fit triompher la montagne, Brunel fut mis en arrestation par les autorités insurgées, mais on lui rendit la liberté le 24 juillet. Chabot le dénonça, peu de temps après, comme ayant correspondu avec les fédéralistes de Bordeaux, et le fit décréter d'accusation. Le 9 thermidor lui sauva seul la vie. Envoyé de nouveau en mission dans les départements du Midi, il était à Toulon, lorsque les terroristes de cette ville s'insurgèrent en faveur de leurs frères de Marseille. Au lieu de leur opposer une vigoureuse résistance, lorsqu'ils voulurent enlever les armes de l'arsenal, il eut la faiblesse de signer un arrêté pour mettre en liberté leurs partisans, qui étaient détenus. Il s'en punit en se brûlant la cervelle. Un décret de la convention accorda des secours à sa femme et à ses enfants. K.

BRUNEL (Jean), littérateur, naquit à Arles, en 1743, fit ses études chez les jésuites, et alla de bonne heure s'établir à Lyon, où il donna des leçons de grammaire, et devint l'un des plus laborieux rédacteurs du journal de la langue française entrepris par Domergue. (*Voy.* ce nom.) Brunel, qui rimait avec beaucoup trop de facilité, a fait un grand nombre de vers qui ont été insérés dans différents recueils périodiques, mais qui n'avaient guère d'autre mérite que celui de la correction ou de la circonstance. Il resta constamment étranger aux débats de la politique comme aux rêves de l'ambition; et mourut, à Lyon, le 6 janvier 1818. Les ouvrages suivants, que Brunel composa pour ses élèves, sont en usage dans différentes écoles : 1° *Cours de Mythologie, orné de morceaux de poésie, ingénieux, agréables, décents et analogues à chaque article*, Lyon, 1800, in-12; 3° édition revue et retouchée A. M. D. G. (1), Avignon, 1823, in-12; 2° *le Phèdre français, ou Choix de fables françaises pour la jeunesse*, Paris, 1812, in-18; réimprim. plusieurs fois; 3° *le Parnasse latin moderne, ou Choix des meilleurs morceaux des poëtes latins qui se sont le plus distingués depuis la renaissance des lettres*, avec la traduction française et des notices sur les auteurs, Lyon, 1808, 2 vol. in-12; compilation utile et faite avec soin. Dans la préface, Brunel cite, parmi les personnes qui l'ont aidé dans ce travail, Reynal, ex-bibliothécaire de la ville de Lyon. Fourcroy, alors directeur de l'instruction publique, accepta la dédicace de cet ouvrage, dont l'auteur se proposait de publier une nouvelle édition peu de temps avant sa mort. P.

BRUNELLESCHI (Philippe), né en 1377, à Florence. Son père était notaire, et sa mère de la maison des Spini. On soigna l'éducation de Philippe, qui devait succéder à son père; mais l'esprit de ce jeune homme était plutôt tourné vers les ouvrages de génie que vers les affaires. Sans cesse occupé des sciences et des arts, il étudia successivement les livres saints, les ouvrages du Dante, le dessin, la sculpture, la physique, la mécanique, et la perspective, dont les règles étaient à peine connues. Il modela plusieurs figures, et exécuta des machines ingénieuses. Cependant l'architecture était la partie qui lui plaisait le plus, et à laquelle il rapportait ses autres études. Il n'apprit le dessin que pour pouvoir exprimer ses compositions d'édifices; la sculpture, que pour les orner; la mécanique, que pour en enlever les matériaux. Il étudia aussi à fond les ma-

(1) *Ad majorem Dei gloriam*. Cette devise est, comme on sait, celle des jésuites

thématiques et surtout la géométrie, sous la direction de Paul del Pozzo Toscanelli. On ajoute même qu'il dessina les vues perspectives des principaux monuments de Florence, art considéré pour lors comme très-surprenant, et qu'il enseigna au célèbre Masaccio. Enfin, toutes ces connaissances, qui paraissent d'abord étrangères les unes aux autres, formèrent par la suite ce faisceau de lumières qui guida Brunelleschi dans ses entreprises hardies, et lui fit obtenir le titre de régénérateur de l'architecture. Il se fit d'abord connaître comme sculpteur, et il dut ce talent à sa liaison intime avec Donatello, alors fort jeune, mais déjà très-habile. D'après ses conseils, Brunelleschi exécuta en bois, pour l'église du St-Esprit, une *Ste. Marie-Madeleine*, qui fut brûlée en 1471, lors de l'incendie de cette église. Le maître et l'élève, enthousiastes de leur art, s'exprimaient franchement sur le mérite ou les défauts de leurs propres ouvrages. Donatello, ayant terminé un grand crucifix en bois, pria son ami de lui en dire son sentiment : « Ce n'est point, dit celui-ci, la figure « d'un Dieu, mais celle d'un paysan, que tu as mis « sur la croix. » Donatello, piqué de cette sévère critique, répondit : « S'il était aussi aisé de faire « que de juger, mon Christ te paraîtrait divin. « Prends du bois, et essaye d'en faire un toi-même.» Brunelleschi supporta patiemment cette mordante réplique, retourna chez lui, et y resta renfermé pendant plusieurs mois. Un jour, il engagea Donatello à passer à son atelier; celui-ci arrive, et reste stupéfait à la vue d'un Christ de même dimension que le sien, mais d'un style plus grand et d'une plus belle exécution. Il s'avoue vaincu, embrasse son ami, et va partout publier ses louanges. Tous deux concoururent ensuite pour l'exécution des portes de bronze du baptistère de Florence, avec Jacopo della Quercia, Lorenzo Ghiberti, et plusieurs autres. Les deux amis reconnurent la supériorité de Ghiberti, et dirigèrent le choix du public et celui des magistrats sur son modèle, qui en effet était un chef-d'œuvre; et même Brunelleschi, jugé digne de seconder Ghiberti, refusa de partager l'honneur de cette entreprise. Ce sont ces mêmes portes dont Michel-Ange disait qu'elles méritaient d'être les portes du paradis. Brunelleschi et Donatello, toujours amis, et désirant se perfectionner, l'un dans l'architecture, l'autre dans la sculpture, partirent pour Rome. Le premier vendit une petite propriété pour subvenir aux frais de leur voyage. Les deux artistes, émerveillés de tous les chefs-d'œuvre qui se trouvaient alors dans cette capitale, travaillèrent avec ardeur. Brunelleschi dessina et mesura tous les monuments antiques. Animé par deux grandes idées, il voulait recréer, en quelque sorte, l'architecture sur les principes des Grecs et des Romains, et surtout il voulait couronner d'une immense coupole, sans y employer le fer, la cathédrale de Florence, Santa Maria del Fiore, entreprise hasardeuse, dont personne n'avait osé se charger depuis la mort d'Arnolphe di Lapo. Brunelleschi ne parlait jamais de cette idée gigantesque, pas même à son ami; mais il y pensait sans cesse, en faisait l'objet de toutes ses recherches, et, pour assurer la réussite de ce projet, il dessinait avec soin les voûtes antiques des grandes salles des thermes, des tombeaux, des temples, et particulièrement du Panthéon. En 1407, les architectes et les ingénieurs du pays ayant été réunis à Florence pour donner leur avis sur les moyens de couvrir la cathédrale, Brunelleschi revient aussitôt dans sa patrie, hasarde quelques conseils, s'indigne du peu de cas qu'on en fait, et repart pour Rome. Ce qu'il avait prévu arriva : les autres artistes, ayant épuisé leurs moyens, renoncèrent à un projet au-dessus de leurs forces, et l'on fut obligé d'avoir recours à Brunelleschi. Alors, faisant sentir toute l'importance d'une telle entreprise, il proposa d'appeler à Florence les architectes et les ingénieurs les plus célèbres, non-seulement de l'Italie, mais des pays étrangers, persuadé qu'ils ne feraient que rendre son triomphe plus complet. Les artistes accoururent de toutes parts; chacun porta un avis différent. Les uns voulaient faire la voûte de pierre-ponce, pour qu'elle fût plus légère; d'autres l'appuyaient sur d'immenses arcs-boutants, ou bien construisaient un pilier central qui aurait soutenu la retombée d'une voûte annulaire; enfin on proposa de remplir l'église d'une montagne de terre qui servirait de forme ou d'échafaudage à la coupole, et dans laquelle on disséminerait une quantité de pièces de monnaie, pour que l'appât du gain engageât le peuple à débarrasser promptement l'intérieur de l'édifice, lorsqu'il serait terminé. Brunelleschi dit à son tour qu'il n'avait besoin, pour exécuter le dôme, ni de forme de terre, ni de pilier, ni d'arcs-boutants, ni même d'armature en charpente, et que sa voûte se soutiendrait sans appui, par son propre poids et par la seule force d'adhésion de ses parties. Cette opinion parut si étrange, qu'on crut qu'il extravaguait, et on le chassa, ou plutôt on l'emporta de force hors de l'assemblée. Cependant, aucun des autres projets ne répondant aux vœux et à l'attente des magistrats, on rappela de nouveau Brunelleschi pour lui demander la communication de ses plans et de ses moyens d'exécution; mais il ne voulut point faire voir son modèle, et se contenta de présenter à l'assemblée un œuf : « Voici, dit-il, la forme du dôme; « mais la difficulté est de le faire tenir debout; « celui qui en trouvera le moyen sera digne d'être « choisi. » Ses rivaux consentirent à tenter cette puérile expérience; mais ils ne purent réussir. Alors Brunelleschi, frappant l'œuf sur une table de marbre, en cassa la pointe, et résolut ainsi le problème. Chacun de s'écrier qu'il en aurait fait autant. « Il fallait donc le faire, » leur dit Brunelleschi avec un sourire ironique, et il ajouta : « N'en « serait-il pas de même de la coupole, si je vous en « montrais le modèle? » Cette plaisanterie, qu'on attribue aussi, avec moins de raison, à Christophe Colomb, eut d'heureuses suites; elle donna plus de confiance dans les talents de Brunelleschi que tout ce qu'il avait fait et dit jusqu'alors; et, d'une commune voix, il fut chargé de l'exécution de l'entreprise. Néanmoins, comme il avait avancé qu'il ferait

sa voûte sans le secours d'un cintre en charpente, on exigea de lui un essai de sa manière d'opérer, et il construisit deux petites chapelles, suivant son nouveau système. Ses envieux, qui cherchaient toujours à traverser ses desseins, lui firent nommer un adjoint, ce même Ghiberti, dont il avait refusé noblement de devenir le collègue; mais Brunelleschi parvint à faire reconnaître l'ignorance de ce sculpteur, et l'obligea de se retirer. Ayant remarqué que plus les travaux s'élevaient, plus on perdait de temps, il imagina d'établir de petits cabarets sur la voûte de l'église, et, par ce moyen, il empêcha les ouvriers de quitter l'ouvrage à la fin de leur journée. Enfin, aidé de son seul génie, et au milieu des applaudissements de tous ses contemporains, et à la gloire de sa patrie, il éleva cette fameuse coupole qui est l'une des conceptions les plus hardies de l'esprit humain; mais il n'eut point la satisfaction de voir son ouvrage parfait, et la lanterne élégante qui couronne ce dôme n'était pas encore terminée lorsqu'il mourut; cependant elle fut achevée sur ses dessins. Cette lanterne est elle-même un petit temple. On fut effrayé de la quantité de marbre qui entrait dans sa construction, et on craignit que la voûte ne pût supporter cet énorme fardeau. Brunelleschi se moquait de ces craintes, et n'en suivait pas moins ses projets. Les plans et les élévations de cette immense fabrique ont été gravés par Carlo Fontana, dans l'ouvrage intitulé : *Tempio Vaticano*, et en seize planches qui accompagnent la description qu'en a donnée le sénateur J.-B. Nelli. Cette église est, suivant Richardson, une fois et demie aussi grande que St-Paul de Londres, et sa coupole est le plus admirable chef-d'œuvre que l'art ait jamais produit. Aucun monument antique ne fut aussi élevé, et le seul dôme de St-Pierre, fait depuis, le surpasse en hauteur, mais ne l'égale pas en grâce ni en légèreté. Michel-Ange disait qu'il était difficile d'imiter Brunelleschi, et impossible de le surpasser. Brunelleschi fit une foule d'autres ouvrages de différents genres; on cite une forteresse qu'il construisit à Milan; on exécuta sur ses dessins celles de Vico Pisano, de Pesaro, et la vieille citadelle de Pise : il fut aussi appelé à Mantoue pour construire des digues destinées à contenir le Pô. C'est surtout dans l'église du St-Esprit à Florence qu'on découvre le véritable restaurateur de l'art; le plan et les proportions générales de cet édifice seront toujours un sujet d'étude. Il fit aussi les modèles de l'abbaye de Fiésole; de l'église de St-Laurent à Florence, d'un palais que Cosme I[er] de Médicis voulait faire construire en face de cette église, et enfin du palais Pitti, dont il exécuta la façade extérieure et les principaux appartements. Ce palais, resté imparfait, ayant été acheté plus tard par Éléonore de Tolède, duchesse de Florence, le duc Cosme chargea l'Ammanato de l'achever sur ses propres dessins, le modèle de Brunelleschi étant perdu. Nous ne ferons pas une plus longue énumération des ouvrages de Brunelleschi, dont plusieurs n'ont pas été finis; nous ajouterons seulement que son nom était tellement répandu, qu'on lui demandait de toutes parts des modèles ou dessins pour les monuments de quelque importance. L'emploi qu'il fit des ordres romains, grecs (car il remit en usage les corniches antiques et les ordres toscan, dorique, ionique et corinthien), porta au style gothique le coup le plus funeste. Alberti et Bramante achevèrent de le détruire, en lui opposant ce même style antique qui atteignit bientôt à la perfection entre les mains de Balthasar Perruzzi, de San-Gallo de Palladio et de Vignole; mais il ne faut pas moins restituer à Brunelleschi la gloire de leur avoir ouvert la carrière où ils ne se sont illustrés qu'en suivant ses traces. Brunelleschi avait la plus haute idée de son art et le sentiment intime de la force de son génie. Si la nature n'avait point doué cet homme célèbre d'un extérieur agréable, elle l'avait amplement dédommagé par les dons de l'esprit et par les vertus dont elle le décora. Il joignait au génie beaucoup de finesse, de facilité, et, ce qui vaut mieux, une rare bonté. Il avait beaucoup d'envieux, mais pas un ennemi; il jugeait sans passion du mérite des autres, et oubliait souvent ses propres intérêts pour ceux de ses amis. Il se faisait aimer et respecter des ouvriers, en employant tour à tour la fermeté et la douceur; il leur communiquait sa prodigieuse activité, et leur inspirait la plus grande confiance. Sa patrie récompensa ses longs et éclatants services, en le nommant, en 1423, membre du conseil *degli Signori*, place qu'il exerça avec autant d'habileté que de sagesse. Brunelleschi mourut en 1444, âgé de 67 ans. Son convoi se fit avec solennité, et, quoique le tombeau de sa famille fût à St-Marc, on transporta son corps à Ste-Marie del Fiore. On lui érigea un tombeau surmonté de son buste, exécuté par Buggiano, son élève. Il avait eu quelques autres élèves, parmi lesquels on distingue Dominique del Lago Lugano, Jérémie da Cremona, sculpteur qui orna Venise de plusieurs ouvrages en bronze; Antonio et Nicolo de Florence, qui exécutèrent, en 1461, à Ferrare, la statue équestre du duc Borso. C—N.

BRUNELLI (JÉRÔME), jésuite, né à Sienne en 1550, enseigna au collége Romain les langues grecque et hébraïque, et y traduisit en latin trois homélies de St. Chrysostome. On les trouve dans le t. 6[e] de l'édition d'Anvers, 1614. On lui doit aussi une édition grecque des hymnes de Synesius : *Synesii episc. Cyrenens. Hymni*, Rome, 1609. Jérôme Brunelli mourut le 22 février 1613. C M. P.

BRUNELLI (GABRIEL), sculpteur, élève de l'Algarde, était de Bologne, et florissait au 17[e] siècle. Il était fort laborieux, et on voit, à Bologne seulement, quarante-quatre statues ou autres ouvrages de marbre de sa main. On en voit aussi à Naples, à Ravenne, à Padoue, et dans d'autres villes de la Lombardie; ils consistent en statues, tombeaux, bas-reliefs, bains et fontaines publiques, avec des figures gigantesques, genre dans lequel il réussissait singulièrement. K.

BRUNET (HUGUES), troubadour, né à Rodez, mort en 1223. On le destinait à l'état ecclésiastique, mais il entra par goût dans une autre carrière, où

il eut tour à tour pour protecteurs son seigneur le comte de Rodez, le comte de Toulouse, le dauphin d'Auvergne et le roi d'Aragon. Ses pièces roulent sur des sujets souvent traités par les poëtes provençaux. Dans ses chansons, il se plaint de la rigueur des dames ; dans ses petits poëmes, il déclame contre la dépravation des mœurs. Il paraît qu'il eut en effet à se plaindre des dames et des grands ; car la belle Galiana, bourgeoise d'Aurillac, étant aimée du comte de Rodez, lui sacrifia Brunet qui l'adorait. Congédié par elle, il se retira de désespoir dans un monastère de chartreux, où il passa le reste de ses jours. P—x.

BRUNET (CLAUDE), médecin et philosophe qui vivait à Paris à la fin du 17ᵉ et au commencement du 18ᵉ siècle, n'a pas joui jusqu'ici de la réputation que les idées neuves, grandes et hardies, répandues dans ses ouvrages, lui avaient méritée. On ignore le lieu et l'époque de sa naissance et de sa mort. Ses livres, cachés dans la poussière de quelques bibliothèques, sont devenus excessivement rares. Il en est même qui semblent être entièrement perdus. Tout ce qu'on sait de sa vie privée, c'est qu'il paraissait aux conférences publiques de l'abbé de la Roque, où il fit une fois un discours sur le langage des bêtes, en présence de Régis, Auzout, Ozanam, Léméry, Duverney, etc., et qu'il fréquentait beaucoup la société de l'abbé de Cordemoy. Le 22 avril 1717, il soutint, dans son cours de médecine, une thèse curieuse : *A diversis alimentis, indoles ingeniis diversa*. Si l'on savait ce qu'est devenue la bibliothèque de ce savant, et où sont déposés ses papiers, on acquerrait, sans doute, plus de lumières sur Claude Brunet. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Traité du progrès de la médecine*, Paris, 1709, in-12, très-rare. (*Voy.*, sur cet ouvrage, la *Bibliothèque des philosophes et des savants, tant anciens que modernes*, par Hubert Gautier, Paris, 1723, 3 vol. in-8°. Il se trouve, p. 283-5 du 1ᵉʳ vol., deux articles BRUNET, qui peut-être concernent le même individu.) 2° *Le Progrès de la médecine, contenant un recueil de tout ce qui s'observe d'utile à la pratique, avec un jugement de tous les ouvrages qui ont rapport à la théorie de cette science*, Paris, de l'imprimerie royale, 1695, 1698 et 1709, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est une sorte de journal rempli de faits curieux et d'observations intéressantes. On trouve encore quelques cahiers, depuis 1695 et les années suivantes. Le premier cahier est dédié à Bourdelot, médecin de Louis XIV, qui a laissé en manuscrit un *Catalogue des livres de médecine, avec une critique abrégée et la vie de leurs auteurs*, manuscrit dans lequel on trouverait peut-être aussi des renseignements sur notre Brunet. Les derniers cahiers de ce journal sont ceux de janvier, février et mars 1709. On ne saurait assurer que Gautier, dans sa *Bibliothèque*, ne les ait pas eus en vue, et n'ait voulu simplement que les indiquer. (*Voy.* aussi la *Bibliothèque littéraire, historique et critique de la médecine*, par Joseph-Barthélemy-François Carrère, Paris, 1776, in-4°.) 3° *Traité raisonné sur la structure des organes des deux sexes destinés à la génération*, 1696, in-12. 4° Une thèse, *Ergo a diverso glandularum situ secretiones*, Paris, 1737, in-4° ; elle est citée par Haller, dans son édition du *Methodus studii medici* de Boerhaave, t. 1ᵉʳ, p. 426. 5° *Projet d'une nouvelle métaphysique*, lu d'abord dans les conférences de l'abbé de Cordemoy, et imprimé ensuite, Paris, 1703 ou 1704, in-12. C'est par cet ouvrage surtout que Claude Brunet paraît singulièrement remarquable. Il a été tout à fait impossible d'en découvrir un seul exemplaire ; mais, par ce qu'en disent les journaux du temps, on voit que son auteur y exposait un système d'idéalisme hardi et conséquent, le même qui, dix ans après, rendit si célèbre l'évêque anglais Berkeley, et que, sous une nouvelle forme, a réveillé de nos jours, en Allemagne, l'ingénieux professeur Fichte, ce qui assurerait au philosophe français la priorité. Et qui sait si son livre n'a pas été le point de départ de l'évêque de Cloyne? Brunet, dans le journal de médecine ci-dessus désigné, laisse échapper des indications fréquentes du système philosophique qui l'occupait. « Je considère, « dit-il, l'âme ou le *moi*, comme une lumière d'in« telligence et de sentiment qui s'éclaire intimement « elle-même, et qui, connaissant par conscience tout « ce qu'elle est, tout ce qu'elle opère et tout ce qui « se passe en elle, se rend toutes choses intelligibles « et sensibles dans les idées et les modifications « qu'elle se donne par tous ces actes directs et ré« fléchis, émanés d'elle vers elle-même, suivant les « diverses impressions qui se font dans sa propre « essence, toute apercevante et toute aperçue, s'aper« cevant elle-même à l'infini ; en qui seule, comme « individuelle, elle borne toutes ses vues, etc. » Brunet doit donc être regardé comme le père de l'idéalisme moderne, puisque ce système hardi était né chez lui spontanément, sans modèle et sans guide, et non pas d'une manière historique, ou par enseignement. Au reste, l'idéaliste Brunet devait se déclarer contre plusieurs des opinions philosophiques du réalisme de Descartes ; mais on aperçoit sans doute, dans celles qu'il leur oppose, le résultat de la fermentation salutaire que ce grand homme avait produite en France dans les esprits. Tout le temps que dura cette belle période, qu'on peut appeler l'âge d'or de la philosophie en France, la pensée s'exerça vigoureusement sur les plus hauts objets, et se montra sous les formes les plus libérales et les plus profondes, chez Pascal, Gassendi, Bayle et tant d'autres, parmi lesquels doit être compté Claude Brunet. Les controverses religieuses, celles des partisans de Jansénius et de leurs adversaires, quoi qu'on puisse leur reprocher, déposent cependant de cette tendance grave et relevée des esprits d'alors. La pensée fut bientôt après avilie, quand le système de Locke, mal entendu et mal appliqué, vint produire parmi nous le matérialisme en métaphysique, et l'égoïsme en morale. Nous ne nous sommes pas encore relevés de cette honteuse chute. Quant au système d'idéalisme de Brunet, et à quelques autres ouvrages qu'il a publiés, *voy.* les *Pièces fugitives d'histoire et de littérature*, par Flachat-St-Sauveur, Paris, 1704, p. 347 à 360 ; le jour-

naliste s'y exprime ainsi : « M. Brunet, connu dans « la république des lettres par plusieurs systèmes « de physique, etc., a voulu montrer depuis peu « que ses profondes méditations sur les causes gé- « nérales des choses, et sur les lois les plus con- « stantes de la nature, ne l'éloignaient point de la « pratique et de l'usage qu'un médecin doit faire « de son intelligence sur les propriétés de la ma- « tière et sur l'économie animale. » Ce qui suit nous apprend que Brunet s'occupait alors de l'extraction de la pierre, et que ses idées à ce sujet excitèrent une grande rumeur à l'académie des sciences, où elles furent proposées. Cependant le journaliste ne manque pas de s'égayer sur le *Projet d'une nouvelle métaphysique*, et de faire, à ce sujet, les objections et les plaisanteries que les gens superficiels opposent d'ordinaire à l'idéalisme, qu'ils ne comprennent pas et dont ils n'apprécient point la sévère conséquence. V—s.

BRUNET (Jean-Louis), savant canoniste (1), né à Arles, en 1688, d'une famille originaire de Salon, fut reçu avocat au parlement de Paris en 1717, et mourut sur la fin d'avril 1747, « comme meurent « la plupart des savants, dit Durand de Maillane, « sans fortune et sans récompense, mais jouissant « d'une considération qui rejaillit sur leur nom. » Nous lui devons : 1° *le Parfait notaire apostolique*, Paris, 1728, 1730, 1734, 2 vol. in-4°, dont la meilleure édition est celle de Lyon, 1775, avec les notes de Durand de Maillane, 2 vol. in-4°. 2° *Histoire du droit canonique et du gouvernement de l'Eglise*, Paris, 1720, ou avec la date de 1729, in-12. Cet ouvrage, où l'on trouve des opinions trop hardies (2), était destiné à pressentir le goût du public sur des *Institutes du droit canonique de France*, auxquelles l'auteur travaillait depuis longtemps, mais qui n'ont pas vu le jour. 3° *Traité du Champart*, impr. à la suite d'une nouvelle édition qu'il a donnée du *Recueil des principales décisions sur les dîmes* de R. Drapier, 1741. 4° Une nouvelle édition du *Traité de l'Abus* de Févret, corrigée, augmentée, enrichie de savantes notes, dans lequel il a inséré la *Défense de la juridiction ecclésiastique* de Haute-Serre, Lyon, 1736, 2 vol. in-fol. 5° Une nouvelle édition du *Traité des droits et des libertés de l'Eglise gallicane*, Paris, 1731, 4 vol. in-fol., avec d'excellentes notes et une dissertation curieuse de l'auteur, en forme de lettres, sur la conférence de Vincennes en 1329. Le grand vice de cet ouvrage, comme l'a dit l'abbé Fleury, est qu'on veut y établir le droit par les faits, au lieu de juger les faits par le droit : mais le défaut de cette édition est que Brunet a négligé d'y mettre l'ordre didactique dans la distribution des pièces, et d'y insérer celles que les événements postérieurs aux premières éditions de cet ouvrage auraient pu lui fournir. Prévôt, savant avocat au parlement de Paris, mort en 1753, y a fait des observations qui sont déposées en manuscrit à la bibliothèque des avocats. 6° Une nouvelle édition des *Maximes du droit canonique de France*, de Louis Dubois, corrigées et augmentées. T—d.

BRUNET (Pierre-Nicolas), né à Paris en 1733, mort le 4 novembre 1771, s'annonça, dans la république des lettres par un poëme héroïque en 4 chants intitulé *Minorque conquise*, 1756, Paris, in-8°. En 1758, il donna au Théâtre-Français une comédie en 3 actes et en vers, sous le titre des *Noms changés, ou l'Indifférent corrigé*. Cette pièce, sans avoir un grand succès, y fut jouée sept fois de suite. L'envie de se produire sur tous les théâtres porta Brunet à s'associer avec Sticotti, un des acteurs de la Comédie-Italienne, pour y donner, en 1759, les *Faux Devins*, en 3 actes et en vers, avec des divertissements. L'année suivante, il composa pour la même scène *la Rentrée des théâtres*, en 1 acte et en vers. En 1762, il donna sans succès, au théâtre de la Foire, *la Fausse Turque*, ouvrage que Brunet n'avait pas fait seul, puisque l'historien de ce théâtre (t. 2, p. 334) dit que les auteurs la retirèrent sans la faire imprimer. Il ne manquait plus à la muse errante de Brunet que de se montrer sur la scène lyrique; il y parut en effet. Les directeurs de l'Opéra le chargèrent de faire des changements dans l'opéra de *Scanderberg* de la Motte, et dans celui d'*Alphée et Aréthuse*. Il fit ensuite l'acte du *Rival favorable*, qu'on ajouta aux *Fêtes d'Euterpe*; enfin, il donna *Hippomène et Atalante*, ballet héroïque en 1 acte, représenté en 1769. Il a même laissé dans ce genre, auquel il paraissait vouloir se fixer, une tragédie ballet en 5 actes, *Théagène et Chariclée*. La *France littéraire* de 1769 lui attribue encore un acte d'*Apollon et Daphné*. Brunet, qui coopérait à la rédaction du *Mercure* pour la partie politique, a répandu dans ce journal plusieurs contes en prose, et autres pièces qu'il réunit depuis sous ce titre : *le Passe-Temps, ou Recueil de contes, historiettes*, etc., *intéressants et récréatifs*, Paris, 1769, in-12. Au milieu de tous ces ouvrages légers, il s'occupait d'un ouvrage sérieux, intitulé : *Abrégé chronologique des grands fiefs de la couronne de France*, Paris, 1759, in-8°, qu'il fit en société avec son père, et qui ne passe pas pour être exact. « Brunet, dit Desessarts, était très- « instruit ; il avait de la facilité pour écrire en vers « et en prose ; mais il ne fut pas le maître d'étudier « ses forces, et de se borner à ce qu'il aurait pu en- « treprendre avec soin : d'ailleurs il vécut trop peu « pour produire quelque ouvrage important. Une « esquinancie l'enleva à l'âge de 38 ans. » D—r—r.

BRUNET (l'abbé), docteur en théologie de la faculté de Paris, curé de Bernières au pays de Caux, entreprit de traduire l'*Histoire romaine* de Tite-Live. Sa traduction, qui eut dans le temps quelque succès et qui fut beaucoup trop vantée par l'abbé Desfontaines, ami de l'abbé Brunet, est aujourd'hui entièrement oubliée. On lui doit encore : 1° des *Homélies pour tous les dimanches de l'année en forme de prônes*, Paris, 1776, 2 vol. in-12; une *Ode sur*

(1) M. Quérard, dans la *France littéraire*, le nomme *Jean-Baptiste*.

(2) On fit paraître, vers 1730, une nouvelle édition de cet ouvrage ; mais elle fut arrêtée par ordre de la cour, et ne reparut qu'en 1730 sous le même titre, et sans autre changement qu'un carton. *Voy.* à ce sujet le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de Barbier Ch—s.

la paix, Paris, 1783, in-8°. — *Jean* BRUNET, dominicain, a publié les *Lettres de milady Worthley Montaigu*, trad. de l'angl., Paris, 1763, 2 part. in-12. On lui doit encore un ouvrage plus conforme à son état ; c'est l'*Abrégé des libertés de l'Église gallicane, avec des réflexions et des preuves qui en démontrent la pratique et la justice*, Genève et Paris, 1765, in-12. D—B—R.

BRUNET (FRANÇOIS-FLORENTIN), assistant général des lazaristes, et non supérieur de l'ordre, comme on l'a dit, naquit à Vitel, en Lorraine, vers le milieu du siècle dernier. Admis fort jeune dans la congrégation de la Mission, il s'y distingua par ses talents, et fut choisi pour être professeur de philosophie au séminaire de Toul. Il obtint ensuite le gouvernement de celui de Châlons-sur-Marne. Nommé, quelque temps après, assistant général, il accompagna en cette qualité Cayla de la Garde, le dernier supérieur de la Mission, à Rome, lorsqu'il fut y chercher un asile contre les persécutions révolutionnaires. Cayla, en mourant, le désigna pour être son vicaire général, et lorsque, en 1804, les missionnaires furent rétablis en France, Brunet revint à Paris, où il termina ses jours le 15 septembre 1806. Brunet s'est principalement fait connaître par une volumineuse et savante compilation intitulée : *Parallèle des religions*, Paris, 1792, 3 t. en 5 vol. in-4°. (Les deux premiers volumes avaient été imprimés à Châlons en 1785.) Cet ouvrage, écrit avec simplicité, présente un modèle de méthode et de modération. On y distingue 4 grandes classes : le paganisme, le mahométisme, le judaïsme et le christianisme. Ces classes se subdivisent en 8 parties. La 1re, composée de deux sections, offre dans l'une (le paganisme moderne) les religions de la Perse, de l'Inde, du Thibet, de la Chine, du Japon, de la Tartarie, de la Laponie, de l'Amérique, des Terres australes et de l'Afrique ; dans la 2e (le paganisme ancien) sont décrits les cultes des Finnois, des Sarmates, Scandinaves, Celtes, Scythes, Arabes, Arméniens, Éthiopiens, Africains, Romains, Illyriens, Gètes, Thraces, insulaires de la Méditerranée, peuples de l'Asie Mineure, Grecs, Égyptiens, Syriens, Phéniciens, Assyriens et Babyloniens. La 2e partie présente le parallèle des religions païennes entre elles. Dans la 3e est tracé le tableau du mahométisme, que suit, dans la 4e, le parallèle de cette religion et du paganisme. L'auteur traite, dans la 5e partie, du judaïsme, et, dans la 6e, du parallèle de la loi de Moïse avec le culte des païens et celui des mahométans. Enfin, la 7e partie est consacrée au christianisme, et la 8e offre le parallèle de cette religion avec toutes celles précédemment décrites. Le tableau de chaque religion en présente l'exposé, l'histoire et l'explication. Ce sont trois parties distinctes pour l'auteur. Dans la dernière, il met à contribution les savantes recherches de Fréret, d'Anquetil-Duperron, de Ste-Croix, de Gebelin, de Dupuis, de Dow, de Mallet, de Bailly, du président de Brosses, de Bergier, de Banier, de Batteux, etc. Indépendamment des huit divisions de cet ouvrage, on y trouve un traité philosophique de la révélation, destiné à servir de guide au lecteur dans le choix d'un culte. Le parallèle des religions fut primitivement proposé par souscription, et l'impression s'en fit d'abord à Châlons-sur-Marne ; mais la mauvaise exécution typographique du livre, et peut être aussi l'étendue considérable que Brunet fut obligé de lui donner, le discréditèrent dès sa naissance, et l'édition presque entière a passé au Brésil. Il n'existe pourtant point, sur l'histoire des religions, d'ouvrage plus complet, plus utile, et les auteurs qui ont écrit depuis n'ont fait bien souvent que le copier, sans daigner même le citer. On a encore de Brunet : 1° *Elementa theologiæ ad omnium scholarum catholicarum usum, ordine novo, aptata*, Rome, 1804, 5 vol. in-4°. On y trouve un précis du *Parallèle des religions*. 2° *Traité des devoirs des pénitents et des confesseurs*, Metz et Paris, 1788, in-12. 3° *Du Zèle de la foi dans les femmes, et des heureux effets qu'il peut produire dans l'Église*, in-12, trad. ensuite en l'italien. 4° *Lettre sur la manière d'étudier la théologie*. K.

BRUNET (GASPARD-JEAN-BAPTISTE), général français, né à Valensoles (Basses-Alpes), adopta les principes de la révolution, fut nommé maréchal de camp le 1er mai 1791, et fit, l'année suivante, la campagne de Savoie, sous le général Anselme, dont il commandait l'avant-garde. En 1793, Brunet remplaça provisoirement le général Biron dans le commandement en chef de cette armée, qui devint celle d'Italie. Il se trouvait, le 14 février, à l'attaque des retranchements de Sospello, et reçut, du ministre de la guerre Beurnonville, de grands éloges pour la valeur qu'il avait déployée dans cette affaire. Il ne se distingua pas moins dans les combats du 1er et du 2 mars : il s'empara du Belvédère, chassa de cette position presque inexpugnable 3,000 Piémontais soutenus par de l'artillerie, leur fit deux cents prisonniers, et leur enleva deux pièces de canon. Cette action d'éclat ne demeura pas sans récompense, et, le 20 mars suivant, le général Brunet obtint le commandement en chef, sous les ordres de Kellermann, général en chef des armées combinées des Alpes et d'Italie. Le 8 juin, il força les avant-postes ennemis du camp des Fourches à se replier ; mais, le 17 juillet, il fit contre ce camp et celui de Saorgio une nouvelle attaque, après laquelle il fut obligé de se retirer lui-même avec perte. Les jacobins de Paris ne manquèrent pas de crier à la trahison : ils prétendirent en outre que Brunet n'était pas étranger à la reddition de Toulon, et citèrent à l'appui de cette assertion de prétendues intelligences qu'il aurait eues avec l'ancien procureur général syndic du Var, et le refus qu'il aurait fait de seconder les représentants du peuple envoyés dans ce département. Ces accusations, bien que dénuées de toute espèce de fondement, excitèrent les soupçons du pouvoir ombrageux et sanguinaire qui pesait alors sur la France ; aussi l'infortuné général fut-il bientôt remplacé dans son commandement par Cartaux, arrêté sur un ordre de Barras, et transféré à la pri-

son de l'Abbaye. Traduit quelque temps après devant le tribunal révolutionnaire, il n'en sortit que pour marcher à l'échafaud, le 16 brumaire an 2 (6 novembre 1793.) CH—S.

BRUNET (JEAN-BAPTISTE), général français, naquit à Reims en 1765; il était fils d'un retordeur de cette ville, et non, comme le disent la *Biographie nouvelle des contemporains* et celle de Rabbe et Boisjolin, du général en chef qui fait le sujet de l'article précédent. Le lieutenant général Brunet servit dans le régiment d'Enghien qui fut employé dans les colonies, et il sortait de ce corps avec le grade de sergent quand la révolution éclata. Lors de la formation de la compagnie franche de Reims, comme il avait été un des officiers instructeurs pour l'organisation de la garde nationale, les volontaires de cette ville le nommèrent leur capitaine. Il partit avec cette troupe, le 6 août 1792, la dirigeant sur la Lorraine envahie par l'armée prussienne. Ce petit corps s'étant augmenté par de nouveaux enrôlements, Brunet devint chef de bataillon en avril 1793, ensuite chef de brigade commandant la 9ᵉ d'infanterie légère. Il combattit à la tête de ce corps à Fleurus sous les ordres de Lefebvre, devint général de brigade à l'armée du Rhin en 1798, et se distingua en 1800 dans la campagne d'Italie. Brunet fit partie de l'expédition de St-Domingue en 1801; il y commandait l'avant-garde du général Rochambeau, et il y obtint le grade de lieutenant général. Au commencement de l'année 1802, il enleva aux noirs les forts de la Liberté, de l'Anse et de la Hougue, et s'empara de la personne de Toussaint Louverture. Il commandait la place du Mole, le 18 novembre, quand il fut attaqué par les noirs qu'il laissa pénétrer jusqu'à l'entrée de la ville, et il en fit ensuite un grand carnage. Le général Brunet remplaça Watrin dans la partie du sud et de l'ouest de cette île, et il eut après le général Desbureaux, son compatriote, le commandement des Cayes St-Louis. C'est à cette époque que plusieurs noirs et hommes de couleur furent arrêtés et remis à un lieutenant de vaisseau qui les transportait en pleine mer pour les noyer. Le général Brunet fut sans doute étranger à cet acte de cruauté : car tous ceux qui l'ont connu s'accordent à le représenter comme naturellement bon. Ce crime est reproché à d'autres hommes encore vivants, et que pour cela nous nous abstiendrons de nommer. Brunet obtint le grade de général de division en 1803. Ayant été obligé de quitter St-Domingue, il fut pris, dans la traversée, par les Anglais qui le gardèrent prisonnier jusqu'à la restauration, en 1814. Rentré dans sa patrie, il reçut la croix de St-Louis, et résida aux environs de la capitale jusqu'au mois de juin 1815 qu'il reprit du service, et commanda sous les murs de Paris. Il adhéra alors à toutes les mesures prises contre les Bourbons. Ayant cessé d'être employé au second retour du roi, il se retira à Vitry, et il y mourut le 21 septembre 1824. Le père de Brunet était dans une position voisine de l'indigence; mais ce général, dès qu'il put le faire, remplit envers lui les devoirs d'un bon fils. L—C—J.

BRUNETTO-LATINI. *Voyez* LATINI.

BRUNFELS, ou BRUNSFELD (OTHON), médecin du 16ᵉ siècle, fut l'un des premiers fondateurs de la botanique à l'époque de la renaissance des lettres. Il naquit à Mayence, où son père était tonnelier. Il paraît que le nom de sa famille venait de celui du bourg de Brunfels, qui n'est pas éloigné de cette ville. Othon, après avoir acquis une profonde connaissance des langues savantes et de la théologie, prit l'habit religieux dans la chartreuse de Mayence. Comme il avait peu de santé, il devint inquiet sur sa situation, et tomba dans une mélancolie qui le rendit inconstant sur l'état et le genre de vie qu'il avait embrassé. La doctrine de Luther commençait à se répandre en Allemagne, il l'adopta, et fut un des premiers prosélytes de ce réformateur. Il quitta secrètement son cloître et alla à Strasbourg, où il fut obligé de se faire maître d'école pour subsister. Après avoir enseigné pendant neuf ans, il voulut prendre un état plus analogue à son goût, et se rendit à Bâle, où, par le moyen de ses épargnes, il put étudier la médecine. Reçu docteur en 1530, il retourna à Strasbourg avec l'intention de s'y fixer. Dans l'espace de quatre ans, il publia, sur la botanique, la matière médicale et diverses parties de la médecine, plusieurs ouvrages, qui lui acquirent une grande célébrité. En 1534 il fut appelé à Berne pour y remplir les fonctions de médecin pensionné de la ville. Il y mourut le 25 décembre de la même année. Voici le catalogue des ouvrages de Brunfels : 1° *Herbarum vivæ Eicones ad naturæ imitationem summa diligentia et artificio effigiatæ, una cum effectibus earumdem. Quibus adjecta est ad calcem appendix isagogica de usu et administratione simplicium*, Strasbourg, 1530-31-36, 3 vol. in-fol. Les deux premiers volumes furent réimprimés plusieurs fois avec des augmentations ou des changements avant la publication du troisième; ce qui rend les exemplaires différents les uns des autres. Les trois tomes furent imprimés ensemble, et réunis dans le même volume in-fol., en 1537, 1539, 1540, à Strasbourg. C'est un monument curieux et rare des premiers travaux sur la botanique. Othon le publia en allemand, en 1532. Il y donne les figures de 238 plantes gravées sur bois; il a le mérite d'être le premier qui en ait publié de bonnes. La plupart n'ont pas été surpassées, pour la parfaite ressemblance, la correction du dessin, et la beauté de la gravure. Il n'a représenté que des plantes indigènes de l'Allemagne, et quelques-unes qui sont cultivées dans les jardins. Les descriptions, sous le nom de *Rapsodies*, sont un recueil exact de tout ce qui a été écrit sur les plantes par les anciens, en sorte qu'elles sont surchargées d'érudition. Quelquefois les figures ne s'accordent pas avec les descriptions. A cet ouvrage sont réunis des morceaux sur l'histoire des plantes, par différents auteurs, dont quelques-uns sont très-curieux. Dans le 3ᵉ volume, Brunfels a ajouté des recherches sur l'étude de l'agriculture chez les anciens, et sur les Romains illustres qui s'en étaient occupés. Cet ouvrage fut publié en allemand, à peu près dans la même forme,

sous le titre de *Contrafayt Krauterbruch*, Strasbourg, 1532, in-fol; la 2e partie en 1537. Il en parut une autre édition : *Krauterbruch contrafayt vollkummen*, Strasbourg, 1534, in-4°, dont les planches sont plus petites, Francfort, 1546, in-fol. 2° *Catalogus illustrium medicorum, seu de primis medicinæ Scriptoribus*, Strasbourg, 1530, in-4°, notice si vague et si incomplète qu'elle ne peut être d'aucun usage. 3° *Theses, seu communes Loci totius rei medicæ*, etc., Strasbourg, 1532, in-8°. 4° *Iatrion medicamentorum simplicium*, etc., Strasbourg, 1533, 2 vol. in-8°. L'auteur y indique les remèdes les plus vantés par les anciens, pour les maladies, tant des hommes que des animaux domestiques. 5° *Neotericorum aliquot medicorum in medicinam practicam Introductiones*, Strasbourg, 1533, in-24. 6° *Onomasticon medicum, continens omnia nomina herbarum, fructuum, arborum, seminum, florum, lapidum pretiosorum, morborum, instrumentorum medicinæ, et id genus alia*, Strasbourg, 1534 et 1543, in-fol. C'est un vocabulaire universel de médecine, très-bon à consulter pour les dénominations anciennes On le trouve avec les œuvres de Théophraste, de la version de Gaza, Strasbourg, 1534 et 1543, in-fol. 7° *Epitome medices, summam totius medicinæ complectens*, Anvers, 1540, in-8°; Paris, 1540, in-8°; Venise, 1542, in-8°. 8° *Reformation der Apotheken von Krautern, wurzeln, vertente Hans Eller*, Strasbourg, 1536, in-4°. 9° *Chirurgia parva*, Francfort, 1569, in-8°. Il a écrit aussi quelque chose sur l'astrologie, et un commentaire sur Dioscorides. On a encore de lui quelques ouvrages théologiques. Plumier lui a consacré, sous le nom de *Brunfelsia*, un des nouveaux genres de plantes qu'il a observés en Amérique; il ne renferme qu'un seul arbuste que l'on rapporte avec doute à la famille des solanées. D—P—s.

BRUNI (Antoine), poëte italien, naquit vers la fin du 16e siècle, à Casal-Nuovo, dans la terre d'Otrante. Sa famille, honnête, mais peu riche, était originaire d'Asti en Piémont. Bruni, après avoir étudié la philosophie, la théologie et les lois, se livra tout entier aux belles-lettres. Il fut secrétaire du duc d'Urbin, François-Marie II, et ensuite du cardinal Gessi. Associé aux académies, il fut lié avec les poëtes les plus célèbres de son temps, et surtout avec le Marini, dont il suivit l'école, et imita le mauvais style; mais comme ce style était alors seul à la mode, il eut de son vivant une grande réputation, qui s'est un peu éclipsée depuis, comme celle de son maître. Il était très-gai, très-bon convive, mais d'un embonpoint excessif, et si gourmand, que l'on assure qu'il abrégea sa vie par des excès de bonne chère. Il mourut à Rome, le 24 septembre 1635. On a de lui : 1° *Selva di Parnaso, parte* 1 et 2, Venise, 1615, in-12. Ce sont des poésies mêlées, des amours, des fantaisies, des éloges, des funérailles, des moralités, des plaisanteries, des dévotions, des madrigaux, des jeux, etc. 2° *Epistole eroiche*, *libri* 2, Milan, 1626 et 1627, in-12; Rome, 1634, in-8°; Venise, 1636, in-12, etc. Haym annonce que la meilleure édition est celle où chaque épître est ornée d'une gravure, d'après les dessins du Guide, du Dominiquin, et d'autres peintres célèbres. Ce n'est point celle de Venise, 1636, qui porte ces ornements, mais celle de Rome, 1647, augmentée de plusieurs pièces, et donnée par Mascardi, *ad istanza d'Alessandro Lancia*: c'est la huitième édition. Dans ces épîtres, Bruni voulut imiter les héroïdes d'Ovide; les personnages qu'il y fait parler, ou plutôt écrire, sont tirés de l'histoire ancienne et moderne, de la fable, des romans, etc. C'est son meilleur ouvrage, encore y trouve-t-on plus souvent les défauts d'Ovide que ses beautés. 3° *Le Tre Grazie, rime, con la Pallade, cioè proposte e risposte*, Rome, 1630, in-12. 4° *Le Veneri, cioè la Celeste e la Terrestre, poesie; e il Pomo d'oro, proposte e risposte*, Rome, 1633 et 1634, in-12. G—É.

BRUNI (Théophile), Vénitien, s'appliqua aux sciences mathématiques et surtout à la gnomonique, au commencement du 17e siècle, et publia : *Harmonia astronomica e geometrica dove s'insegna la ragione di tutti gli orologi*, Venise, 1622, in-4°. — *Dominique* Bruni, de Pistoie, est auteur d'un petit traité intitulé : *Difese delle Donne*, imprimé à Florence chez les Junte, 1552, in-8°; Milan, 1559, in-8°. C. M. P.

BRUNI (Léonard), écrivain célèbre en Italie, et l'un des principaux restaurateurs des lettres grecques et latines au 15e siècle, naquit l'an 1369 à Arezzo en Toscane; c'est ce qui le fait appeler assez communément Léonard Arétin ou d'Arezzo. Il fit ses premières études dans sa patrie. Rien n'annonçait en lui des dispositions particulières, lorsqu'ayant été fait prisonnier par les Français avec son père, et renfermé dans le château de Quarata, un portrait de Pétrarque, qui se trouva dans sa chambre, et qu'il regardait souvent, frappa son imagination, et alluma en lui cet amour des lettres qui ne s'éteignit plus. Il se rendit à Florence, où les plus habiles maîtres de littérature, de philosophie et de droit l'eurent parmi leurs disciples, et le distinguèrent pour ses progrès. Il quitta ensuite pendant deux ans toutes ces études pour se livrer entièrement à celle du grec, sous Emmanuel Chrysoloras. Le Pogge, qui était son ami, lui procura, en 1405, une place de secrétaire apostolique auprès d'Innocent VII. Ce pape, en le voyant, le trouva trop jeune et le lui dit; mais il le soumit à des épreuves dont ce jeune homme se tira mieux que des concurrents plus âgés, et alors Bruni obtint la préférence. Il exerça cet emploi sous Grégoire XII, Alexandre V et Jean XXIII. En 1410, la république de Florence l'ayant nommé son chancelier, il se rendit à son poste, y renonça quelques mois après, reprit son service auprès du pape, et, quoiqu'il eût abandonné l'état ecclésiastique et se fût marié en 1412, il resta attaché à Jean XXIII, jusqu'au moment où celui-ci fut déposé dans le concile de Constance. Léonard, qui l'y avait accompagné, s'enfuit à pied, et n'ayant, pendant trois jours, d'autre nourriture que de mauvais fruits. Arrivé à Florence, il y reprit, en 1415, les études qu'il avait

interrompues depuis plusieurs années. Il y composa, entre autres ouvrages, une histoire de Florence dont la république le récompensa par le titre de citoyen ; elle y joignit même quelques revenus transmissibles à ses enfants. Alors il se fixa entièrement à Florence, où était la famille de sa femme. On lui offrit de nouveau la place de chancelier ; après l'avoir refusée pendant quelque temps, il l'accepta enfin. C'était en 1427, et il la conserva jusqu'à sa mort : il eût même été gonfalonier s'il eût vécu davantage. Le respect que ses concitoyens avaient pour lui était partagé par les étrangers. Tous ceux qui passaient à Florence le visitaient ; on assure même qu'un Espagnol, qui l'alla voir de la part du roi, se mit à genoux devant lui, et ne se releva qu'après les plus vives instances. Son caractère plein de dignité, de bonté, de gravité, lui attirait ces hommages, plus encore que sa renommée littéraire et son profond savoir. Il mourut subitement à Florence, le 9 mars 1444. Son oraison funèbre fut prononcée solennellement à ses funérailles dans l'église de Santa-Croce ; l'orateur, Giannozzo Manetti, par décret de la seigneurie, le couronna de laurier. Son histoire de Florence fut placée sur sa poitrine, et le sculpteur Bernardino Rosselino fut chargé de lui élever en marbre un tombeau qui subsiste encore. Arezzo, sa patrie, voulut rivaliser avec Florence, et décréta qu'il serait fait à son illustre citoyen des obsèques dont la dépense fut fixée à 40 florins d'or. Léonard Arétin laissa un grand nombre d'ouvrages : les plus estimés sont ses traductions du grec et ses ouvrages historiques : ses discours oratoires le sont beaucoup moins, sa latinité n'ayant pas l'élégance nécessaire à ce genre de composition. Le catalogue de ses œuvres imprimées, donné par Mazzuchelli, monte à vingt-six articles, et celui des œuvres inédites à plus de cinquante. Nous nous bornerons à citer les principaux ouvrages imprimés : 1° *de Bello Italico adversus Gothos gesto libri* 4, Foligno, 1470, in-fol. ; Venise, 1471, in-fol., et réimprimé avec l'histoire de Procope et d'autres relatives à la guerre des Goths, Bâle, 1531, in-fol. ; Paris, 1534, in-8°, etc. Cette histoire n'est, en grande partie, qu'une traduction de Procope, que Bruni eut le tort de ne point nommer dans sa préface, et dont on assura même, de son temps, qu'il avait cru posséder le seul et unique manuscrit. 2° *De Temporibus suis libri* 2, Venise, 1475 et 1485, in-4° ; Florence, 1488, in-4°, insérée dans le t. 19 des *Scriptores Rerum Italic.* 3° *De Bello Punico libri* 2, etc., 1re édition, sans nom de ville, 1490, in-fol. ; réimprimée à Brescia, 1498, in-fol. ; Paris, 1512, in-4°, etc. 4° *Historiarum Florentinarum libri* 12, *necnon commentarius rerum suo tempore in Italia gestarum*, etc. (1), Strasbourg, 1610, in-fol. 5° *Le Vite di Dante e del Petrarca*, Pérouse, 1671, in-12 ; Florence, 1672, in-12 ; souvent réimprim. avec les œuvres du Dante et de Pétrarque. 6° *Vita di Cicerone*, Parme, 1804, in-8°, ouvrage posthume publié par Louis Lamberti, et dont Bodoni fit deux éditions dans la même année, l'une grand in-8° et l'autre petit in-8°. 7° Des traductions latines de plusieurs vies de Plutarque, des *Politiques* et des *Economiques* d'Aristote, des deux harangues d'Eschine et de Démosthène *pro Corona*, etc. 8° Des lettres latines : *Epistolarum familiarium libri* 8, dont le recueil est ce qu'il y a de plus précieux parmi ses ouvrages ; elles le sont surtout par les renseignements qu'elles fournissent sur l'histoire littéraire du 15e siècle. La première édition parut en 1472, in-fol., sans nom de lieu, mais on croit que ce fut à Brescia ; il en a été fait plusieurs autres en différents temps ; la meilleure et la plus complète de toutes est celle que le savant abbé Méhus a donnée à Florence, 1731, 2 vol. in-8°, précédée d'une vie de l'auteur faite avec beaucoup de soin, et terminée par un catalogue complet et raisonné de ses ouvrages (1). G—É.

(1) Cette histoire de Florence a été traduite en italien par Donat Acciajuoli, sous ce titre : *Historia del popolo Fiorentino da messer Lionardo Aretino* (Bruni), *in latino, et tradotta in lingua toscana*, Venise, 1473, in-fol., et réimprim. plusieurs fois depuis. Ch—s.

BRUNI (ANTOINE-BARTHÉLEMY), violoniste et compositeur dramatique, naquit à Coni en Piémont, le 2 février 1759. Après avoir appris le violon, comme Viotti, à Turin, sous le célèbre Pugnani dont il fut un des meilleurs élèves, il étudia la composition, avec le même succès, sous Speziani, à Novare. En 1784, il vint en France, fut reçu violon à l'orchestre de la Comédie-Italienne à Paris, et y donna, au mois de janvier 1786, *Coradin*, opéra en 3 actes, qui n'eut qu'une représentation en raison de la faiblesse du poëme, mais dont la musique, à travers quelques réminiscences, fit concevoir une idée avantageuse du talent du compositeur. Ce sujet fut traité plus heureusement depuis par Hoffmann et Méhul, sous le titre d'*Euphrosine*. En 1787, Bruni fit représenter une autre pièce en 3 actes, *Célestine*, dont la musique parut encore supérieure aux paroles, et qui pourtant ne réussit guère plus que la première. Peu de mois après l'ouverture du

(1) Ginguené n'a point fait mention ici d'un des ouvrages de Bruni qui eurent le plus de vogue, si l'on en juge par les diverses traductions ou imitations qui en furent faites : *Leonardi Aretini* (Bruni), *viri doctissimi et oratoris clarissimi, Libellus seu Epistola de duobus amantibus Guiscardo et Sigismunda, filia Tancredi, principis Salernitani*, Paris (vers 1473), in-8° de 98 p. Les éditions les plus anciennes, imprimées en Italie sans date et sans nom de ville, sont extrêmement rares. On peut en voir l'indication dans le 5e vol. des *Annales typographici* de Panzer. Ce petit roman, tiré de la 1re nouvelle de la 4e journée du *Decameron* de Boccace, a été traduit, 1° en français, sous ce titre : *la Piteuse et lamentable Histoire du vaillant et vertueux Guiscard et de la très-belle dame Sigismonde, princesse de Salerne*, etc., *avec lettres et ballades*, Lyon, 1520, in-16. Une autre version avait été imprimée à la suite du livre des *Regrets d'amour faits par un amant dit le déconforté* (Paris, 1518, in-8°). 2° En vers français, par Jean Fleury ou Floridus : *Traité très-plaisant et récréatif de l'amour parfaite de Guiscardus et Sigismunde, fille de Tancredus*, Paris, Ant. Verard, 1493, in-4°, goth. (*Voy.* J. FLEURY). 3° En vers élégiaques latins, par Phil. Beroaldo l'ancien (sans nom de ville ni date), in-4°. C'est d'après ce dernier ouvrage que Fr. Habert a donné : *Histoire de Titus et Gisippus, et autres petites œuvres latines de Phil. Béroalde, interprétées en rimes*, Paris, 1551, in-8°, et Richard Leblanc ; *Histoire de Tancredus, prise des vers latins de Béroalde, traduite en vers françois*, Paris, 1553, in-16. 4° Enfin l'opuscule de Léonard Bruni a été traduit en anglais par William Walter : *The amorous History of Guiscarde and Sygysmunde*, etc., Londres, 1532, in-4° Ch—s.

théâtre de Monsieur, aux Tuileries, en 1789, Bruni en fut nommé chef d'orchestre, et y fit représenter l'*Ile enchantée, ou Alcine*, opéra en 3 actes, paroles de Sedaine de Sarcy ; mais il fut remplacé en 1790 par Lahoussaye. Il donna, la même année, au théâtre Montansier, deux opéras-comiques en 1 acte, *Spinette et Marini* qui eut peu de succès, et *le Mort imaginaire*, qui prouva encore qu'il ne manquait à Bruni que de rencontrer un bon ouvrage. Il se livra dès lors presque entièrement à la composition, et la plupart des pièces suivantes qu'il fit jouer au théâtre Feydeau y furent applaudies, et sont restées longtemps au répertoire : *l'Officier de fortune, ou les Deux Militaires*, en 2 actes, paroles de Patrat, 1792 ; *Claudine, ou le Petit Commissionnaire*, en 1 acte, paroles de Deschamps, 1794 ; *le Mariage de J.-J. Rousseau*, en 1 acte, 1794 ; *Toberne, ou le Pêcheur suédois*, en 2 actes, de Patrat, 1795 ; *les Sabotiers*, en 1 acte, de Pigault-Lebrun, 1796 ; *le Major Palmer*, en 2 actes, de Pigault-Lebrun, 1797 ; *la Rencontre en voyage*, en 1 acte, de Pujoulx, 1798 ; *l'Auteur dans son ménage*, en 1 acte, de Gosse, 1799 ; *l'Esclave*, en 1 acte, du même, 1800 ; *Augustine et Benjamin, ou le Sargines de village*, en 1 acte, de Hus et Bernard-Valville, 1800 ; *la Bonne Sœur*, en 1 acte, de Petit et Philipon de la Madelaine, 1801. Cette dernière pièce, tirée du roman de *Brick Bolding*, eut bien moins de succès que la précédente. Dans cet intervalle, Bruni avait dirigé momentanément l'orchestre de l'Opéra-Comique. Il fit ensuite partie, pour la musique, de la composition temporaire des arts créée par le directoire exécutif. En 1801, il fut chargé de la direction de l'orchestre du nouvel Opéra-Buffa qui joua d'abord à la salle olympique de la rue Chantereine, puis au théâtre Favart ; mais il perdit cette place par suite des vicissitudes qu'éprouva ce spectacle étranger, dans les premières années de son établissement. Il a donné encore deux partitions au théâtre Feydeau : *le Règne de douze heures*, en 2 actes, paroles de Planard, en 1814 ; et *le Mariage par commission*, en 1 acte, paroles de Simonin, en 1816. Le *Dictionnaire des musiciens* et la *Biographie portative des contemporains* attribuent à Bruni un autre opéra, *Tout par hasard*, qui n'est pas de lui, mais de Gaveaux. Les ouvrages de Bruni se distinguent par un chant agréable, expressif, et très-bien adapté aux paroles et aux situations. Il semblait s'être appliqué sur ce point à imiter notre Grétry, pour lequel il professait la plus grande admiration, affectant d'ailleurs, comme la plupart des Italiens, assez de dédain pour les autres compositeurs français. Bruni aimait l'argent, et il avait peine à comprendre que les auteurs dramatiques eussent quelque droit sur la vente des partitions musicales des opéras dont ils avaient fait les paroles. Son caractère brusque et tranchant fut sans doute la cause des changements fréquents de sa position sociale. Ces vicissitudes ne nuisirent point cependant à sa fortune. Il a composé en outre plusieurs œuvres pour violon, très-recherchés dans le temps par les amateurs, savoir : quatre œuvres de sonates, vingt-huit œuvres de duo, dix œuvres de quatuor, des concerto, et une *Méthode pour l'alto*, publiée en 1817 et qui paraît avoir été son dernier ouvrage. Ses idées politiques, dont il ne faisait pas mystère, ne s'accordant pas avec le système de la restauration, Bruni s'était retiré depuis quelques années dans sa patrie, lorsqu'il mourut à Coni, en 1823, dans sa 65e année. A—T.

BRUNINGS (CHRÉTIEN), théologien réformé allemand, docteur et professeur de théologie à Heidelberg, né à Brême, le 16 janvier 1702, mort à Heidelberg, le 6 mars 1763, a laissé plusieurs ouvrages pleins de sagacité et d'érudition ; les principaux sont : 1° *Compendium Antiquitatum græcarum e profanis sacrarum*, Francfort-sur-le-Mein, 1734, in-8° ; réimpr. en 1745 et en 1759. 2° *Compendium Antiquitatum hebraicarum*, 1763. 3° *Observationes practicæ generales ad orat. dominic., circa ejus autorem, scopum, materiam, formam, et usum*, Heidelberg, 1752. 4° *Theses miscellan. de excommunicatione judaica*, 1753. 5° *Primæ lineæ studii homiletici*, Francfort, 1744, in-8°. — Son fils, *Godefroi-Chrétien* BRUNINGS, prédicateur distingué, né à Creutznach en 1727, mort en 1793, a laissé de bons sermons imprimés à Francfort, 1770, in-8°, et des *Principes d'homilétique* (en allemand), Manheim, 1776, in-8°. G—T.

BRUNINGS (CONRAD-LOUIS), né en 1775, à Heidelberg, mourut à Nimègue en 1816. Il était membre de l'Institut des Pays-Bas, et inspecteur du *Waterstaat*, qui revient à ce qu'on appelle en France l'administration des ponts et chaussées. Plusieurs mémoires, rédigés en hollandais, et qui tous ont mérité les suffrages des savants, sont sortis de sa plume : 1° *Traité de la formation de la glace et de son dégel d'après la température indiquée par le thermomètre*, inséré dans les *Mémoires* de la première classe de l'Institut, 1816, t. 2, p. 27-36 avec une pl. 2° *Traité de la dispersion de la marée qui remonte les différentes rivières et leurs embranchements.* 3° *Essai d'une nouvelle théorie de l'effet des moulins à roues verticales et à palettes, et sur la sonde de Stipriaan Luiscius* in-4°. (L'ouvrage de Stipriaan Luiscius a paru à la Haye, en 1805, sous le titre de *Beschryving van een Zeipeler of bathometer*, in-8° de 45 p. avec pl. Le *Vaderlandsche Letter-OEfeningen* de 1816, t. 1, p. 111-115, en contient une analyse) 4° *Mémoire sur la pression latérale de la terre et les dimensions des murailles à régler en conséquence.* 5° *Observations sur le différent degré de solidité des amas de glace qui barrent les rivières en raison de la différente élévation des eaux de ces mêmes rivières.* 6° *Traité sur la situation superficielle des rivières en général*, dans le 1er vol. des *Mémoires* de la première classe de l'Institut, 1812, p. 97-122, avec 3 pl. et 3 grands tableaux. 7° *Examen d'un problème sur l'équilibre*, Utrecht, 1803, in-8°. 8° *Dissertation sur la communication qu'ont entre elles les rivières de la Merwede et du Lek, par le canal dit du Nord, qui réunit leurs embouchures.* 9° *Sur les Ecluses.* 10° *Sur les différentes Théories relatives aux*

courants d'eau. Ce mémoire en a fait naître un autre de M. A.-F. Goudriaan, inséré au t. 4 des *Mémoires* de la première classe, 1819, p. 65-91. — *Chrétien* BRUNINGS, ingénieur également distingué, et, depuis 1811, membre de la première classe de l'institut des Pays-Bas, est auteur d'une *Dissertation sur l'angle le plus avantageux des portes d'une écluse*, laquelle parut en 1797. Il mourut à Leyde, le 23 mars 1826. R—G.

BRUNN (LUCAS), mathématicien allemand, né à Annaberg, dans les montagnes de la Saxe, mort en 1640, à Dresde, où il était depuis quelques années mathématicien au service de l'électeur de Saxe, et inspecteur du musée. Il a laissé deux ouvrages : 1° *Praxis perspectivæ*, Nuremberg, 1615, et Leipsick, 1616. Ce livre a paru d'abord en latin ; l'auteur l'a traduit ensuite en allemand. 2° *Euclidis Elementa practica*, Nuremberg, 1625. G—T.

BRUNN (JEAN-JACQUES), médecin distingué, né à Bâle en 1591, fut reçu maître ès-arts en 1611, et docteur en 1615. Après avoir continué ses études à Montpellier, et avoir voyagé dans toute l'Europe, il revint dans sa patrie, et fut nommé aux chaires de botanique et d'anatomie de l'université de Bâle, en 1625, et à celle de médecine pratique en 1629. Il professa avec la plus grande distinction jusqu'à sa mort. On a de lui une matière médicale dont il y a eu de très-nombreuses éditions : *Systema materiæ medicæ, continens medicamentorum universalium et particularium (simplicium et compositorum) seriem ac sylvam, methodo medendi ac formulis remediorum præscribendis accommodatam*, Bâle, 1630, in-8° ; Genève, 1639, in-8° ; Leipsick, 1645, in-8° ; Padoue, 1647, in-12 ; Rouen, 1650, in-12 ; Leipsick, 1654, in-8° ; Amsterdam, 1659, 1665, in-12 ; Amsterdam et la Haye, 1680, in-12 ; ces trois dernières éditions sont augmentées par Gérard Blasius. Brunn donna aussi une nouvelle édition fort améliorée de l'ouvrage de P. Morel, intitulé : *Methodus præscribendi formulas remediorum*. On a encore de lui : *Vita Joh. Jacob. Grynæi*. Ce célèbre théologien était son grand-père. Brunn mourut le 22 janvier 1660. C. et A—N.

BRUNN, ou BRUNNER (JEAN-CONRAD DE), médecin et anatomiste du 17e siècle, né à Diessenhofen, près de Schaffhouse, en 1653, fut, à l'âge de seize ans, envoyé à Strasbourg pour étudier la médecine, et y fut reçu docteur en 1672. Sa thèse, relative à un fœtus à deux têtes, dont il venait de faire la dissection, *de Monstro bicipiti*, le fit connaître avantageusement. Il voyagea ensuite dans les diverses contrées de l'Europe, se liant partout avec les savants et les anatomistes les plus distingués ; à Paris, avec Dionis, Duverney ; en Angleterre, avec Willis, Lower ; à Amsterdam, avec Ruisch et Swammerdam, etc. Ce fut dans cette dernière ville qu'il fit paraître ses expériences sur le pancréas, organe que les médecins-chimistes du temps, Jacques Dubois, Degraaf, considéraient comme fournissant un suc acide favorable à la digestion, qu'ils disaient être une fermentation, et que Brunn prouve être une glande analogue aux salivaires, et versant dans le premier des intestins un suc à peu près analogue à la salive qui est versée dans la bouche : *Experimenta nova circa pancreas, accedit diatriba de lympha et genuino pancreatis usu*, Amsterdam, 1682, in-8° ; Leyde, 1709, 1722, in-8°. Il revint ensuite en Allemagne pratiquer la médecine avec un grand succès. En 1685, l'académie des Curieux de la nature se l'associa sous le nom d'*Hérophile*, et trouva en lui un collaborateur zélé. En 1687, il fut nommé professeur de médecine à Heidelberg, y publia de nouveau son traité du pancréas, et de plus : *Dissertatio anatomica de glandula pituitaria*, Heidelberg, 1688, in-4° ; *Glandulæ duodeni, seu pancreas secundarium detectum*, Francfort et Heidelberg, 1715, in-4°. Dans ce dernier ouvrage, il décrit ces petits organes placés à la surface de la membrane interne des intestins, et destinés à y verser un suc qui tout à la fois concourt à la garantir du contact des matières alimentaires, à préparer l'élaboration de celles-ci, et à faciliter leur progression ; Brunn les appelle des glandes, et y a attaché son nom ; mais la précision plus grande qu'on a portée de nos jours dans l'étude de l'anatomie a fait signaler la différence de texture qui existe entre les glandes proprement dites et ces petits organes sécréteurs, et leur a fait donner le nom de follicules. Quoi qu'il en soit, par leur nombre, ils fournissent un fluide presque aussi abondant que celui qui vient du pancréas, et c'est à cause de cela qu'on désigna leur ensemble sous le nom de second pancréas, et plus particulièrement les points où, groupés en certaine quantité, ils semblent former un organe isolé, d'un certain volume. Du reste, si cette découverte assez importante doit transmettre infailliblement à la postérité le nom de Brunn, il est certain d'autre part qu'il fut, parmi les médecins de l'Europe, un de ceux qui ont joui pendant leur vie de la réputation la plus étendue. Il fut revêtu de la confiance de plusieurs souverains. Il mourut à Manheim, le 2 octobre 1727, âgé de 74 ans. On doit aux soins d'un de ses fils, Jean-Jacques de Brunn, médecin aussi, un ouvrage posthume de Jean-Conrad de Brunn : *Methodus tuta ac facilis citra salivationem curandi luem veneream*, 1739, in-4°. C. et A.—N.

BRUNNEMANN (JEAN), jurisconsulte célèbre, naquit, en 1608, à Coln, ville de Brandebourg, où son père exerçait les fonctions d'inspecteur ecclésiastique. Après avoir achevé son cours de philosophie à Wittemberg, il y remplit le modeste emploi de répétiteur ; mais, une maladie contagieuse ayant fait déserter les écoles, il fut obligé de revenir dans sa famille en 1630. Deux ans après, il accompagna quelques jeunes gens qui se rendirent, pour y terminer leurs études, à Francfort-sur-l'Oder, et il s'y fit connaître des professeurs de l'académie d'une manière très-avantageuse. Il quitta cette ville parce qu'on la croyait menacée d'un siége, mais il y revint en 1636, et fut pourvu de la chaire de logique. Son intention avait toujours été de suivre la carrière évangélique ; la faiblesse de sa voix lui faisant craindre de ne pouvoir se livrer à la prédication, il abandonna la théologie pour la jurisprudence.

Nommé professeur des instituts à l'académie de Francfort, il y remplit successivement les différentes chaires de droit avec un talent incontestable. Il mourut subitement, le 15 décembre 1672. Son principal ouvrage est son commentaire sur les *Pandectes* et sur le *Code*, Leipsick, 1714; Genève, 1755 et 1762, 4 vol. in-fol. La première édition du commentaire sur le *Code* est de 1663, et la première du commentaire sur le *Digeste*, de 1670. On a encore de lui plusieurs traités estimés, entre autres : 1° *de Jure ecclesiastico*, Francfort, 1709, in-4°, et avec des additions de Samuel Stryck, Francfort-sur-l'Oder, 1681, in-4°; 2° *Processus civilis et criminalis*, ibid., 1737 ; 3° *Collegium irenico-politicum de tractatibus pacis*; 4° *Consilia academica*; 5° *Jus institutionum controversum*, etc. Il mourut à Francfort, le 5 décembre 1672. *Le Catalogue de la bibliothèque du comte de Bunaw* offre (t. 2, n° 1112) la liste des écrits très-nombreux composés à la louange de Brunnemann (*Voy.*, au sujet de ses écrits, le *Theatrum illust. virorum*, de Freher, t. 2, p. 1201). — Son neveu, *Jacques* BRUNNEMANN, né à Colberg en 1674, mort à Stargard en 1735, a laissé un ouvrage intéressant, intitulé : *Introductio in juris publici prudentiam*, Halle, 1702, in-4°. G—T et W—S.

BRUNNER (ANDRÉ), jésuite allemand, né à Halle dans le Tyrol, en 1589, mort le 20 avril 1650, était très-versé dans la connaissance des antiquités et de l'histoire. Son principal ouvrage, intitulé : *Annales virtutis et fortunæ Boiorum, a primis initiis ad annum* 1314, publié d'abord à Munich en 1626, 1629 et 1637, 3 vol. in-8°, lui a valu le surnom de *Tite-Live bavarois*; il écrivit cette histoire par ordre de Maximilien, duc, puis électeur de Bavière, et la poussa jusqu'au commencement du règne de Louis de Bavière, en 1314 : il n'osa continuer, persuadé que l'histoire de ce prince le brouillerait infailliblement avec Maximilien, ou avec la cour de Rome. Cet ouvrage a été réimprimé avec les *Annales Boïcæ gentis* d'Adlzreiter (*voy.* ce nom), Francfort, 1710, in-fol., par les soins de Ferdinand-Louis de Bresler, et d'Aschenburg, sénateur de Breslau, avec une préface de Leibnitz. On a encore de Brunner : 1° *Fasti Mariani*, qu'il publia, sans y mettre son nom, en allemand et en latin; 2° *Excubiæ tutelares Ferd. Mariæ ducis Bavariæ cunis appositæ*, Munich, 1637. On y trouve soixante portraits des ducs de Bavière, gravés par Kilian. Baillet lui a attribué aussi le *Collegium Monachiense*. G—T.

BRUNNER (BALTHASAR), médecin, né à Halle en Saxe, en 1533, fit ses études à Iéna et à Leipsick, voyagea en Italie, en Espagne, en Angleterre, en France, et, de retour en Allemagne, refusa plusieurs chaires qui lui furent offertes, pour se borner à pratiquer la médecine dans sa patrie. Il accepta cependant la charge de médecin du prince d'Anhalt. Il s'occupa beaucoup de chimie, et dépensa, dit-on, plus de 16,000 écus à chercher la pierre philosophale. Il mourut à Halle en 1604. On a de lui un traité *sur le Scorbut*, et des *Consilia medica, summo studio collecta et revisa a Laur. Hoffmanno*, Halle, 1617, in-4°; Francfort, 1727, in-4°. Son ouvrage *de Morbis mesenterii*, que Stubendorf, dans sa préface à Eugalénus, avait promis de publier, n'a point paru. — *Martin* BRUNNER, savant helléniste, et professeur à Upsal, publia une bonne édition du traité de Paléphate, *de Incredibilibus*, gr.-lat., Upsal, 1663, in-8°. Il mourut en 1679. G—T.

BRUNO (Saint), fondateur de l'ordre des chartreux, naquit à Cologne, vers l'an 1030, d'une famille noble et ancienne qui subsistait encore en Allemagne au milieu du 18e siècle. Ses parents vertueux le firent élever sous leurs yeux dans l'école de la collégiale de St-Cunibert, à laquelle l'évêque St. Annon l'attacha par un canonicat. Attiré par la réputation dont jouissait alors l'école de Reims, il y parcourut avec distinction la carrière de toutes les sciences, et excella surtout dans la théologie. L'archevêque Gervais, ravi de ses progrès et de sa sagesse exemplaire, lui conféra d'abord la dignité de scolastique, dont dépendait l'instruction des clercs, puis celle de chancelier, qui lui donnait la direction des écoles publiques de la ville et l'inspection sur toutes les grandes études du diocèse. Il eut pour disciples des hommes qui rendirent son nom célèbre, et dont plusieurs furent depuis élevés aux plus éminentes dignités de l'Église, entre autres Odon, qui devint pape sous le nom d'Urbain II. Manassès, usurpateur, simoniaque du siége de Reims, tyran oppresseur de tous ses diocésains, ayant été cité au concile d'Autun, en 1077, Bruno et deux autres chanoines s'y portèrent pour ses accusateurs. Manassès, condamné par contumace, et déclaré suspendu de ses fonctions, déchargea sa fureur sur les trois membres de son chapitre, enfonça leurs maisons, pilla leurs propriétés, vendit leurs prébendes, et les força de se réfugier au château du comte de Roucy, pour mettre leurs personnes à l'abri de ses violences. Tant de dérèglements le firent enfin déposer au concile de Lyon, en 1080. Le chapitre de Reims jeta les yeux sur Bruno pour lui succéder; mais la vue des désordres de Manassès lui avait inspiré depuis longtemps le projet d'aller vivre dans la solitude. Il s'arracha donc aux empressements de ses confrères, et se retira à Saisse-Fontaine, dans le diocèse de Langres, où il passa quelque temps dans les exercices de la vie monastique, avec deux amis qui l'avaient suivi dans cette retraite. L'apparition miraculeuse du chanoine de Paris, Raymond, à laquelle la tradition des chartreux attribuait la conversion de leur fondateur, est une fable ignorée des auteurs contemporains; les premiers qui en ont parlé écrivaient cent cinquante ans après la mort de St. Bruno; elle est aujourd'hui rejetée par tous les bons critiques; elle a même été retranchée du bréviaire romain sous Urbain VIII. Bruno et six de ses compagnons, voulant mener une vie encore plus retirée, allèrent trouver St. Hugues, évêque de Grenoble, qui les conduisit lui-même, en 1084, dans le désert appelé *Chartreuse*, à quatre lieues de cette ville, désert affreux, d'un abord presque inaccessible, qui donna depuis son nom à l'ordre célèbre qui y prit naissance. Ce fut là, dans une étroite vallée, dominée par deux rochers escarpés,

couronnés de bois, couverts une grande partie de l'année de neiges et de brouillards épais, que Bruno et ses compagnons construisirent un oratoire, de petites cellules isolées, comme les anciennes laures de la Palestine, et jetèrent les fondements d'un des plus saints ordres monastiques. Les habitants de ce désert se multiplièrent en peu d'années. Ils bâtirent leur église sur une hauteur, qu'ils entourèrent de leurs cellules, où ils logeaient d'abord deux à deux. Bientôt après chacun eut la sienne. Leurs successeurs, en abattant les bois, formèrent des jardins à force de travail et d'art. Ils établirent des usines, firent exploiter les mines, animèrent l'industrie, et vivifièrent ainsi par leurs soins un lieu qui semblait n'être destiné qu'à un repaire de bêtes féroces. Pierre le Vénérable, cinquante ans après leur établissement, faisait le tableau suivant de leur genre de vie : « Ils sont les plus pauvres de tous « les moines; la vue seule de leur extérieur effraye. « Ils portent un rude cilice, affligent leur chair par « des jeûnes presque continuels, et ne mangent que « du pain de son, en maladie comme en santé. Ils « ne connaissent point l'usage de la viande et ne « mangent de poisson que quand on leur en donne. « Les dimanches et les jeudis, ils vivent d'œufs et « de fromage : des herbes bouillies font leur nour- « riture les mardis et les samedis; les autres jours « de la semaine ils vivent de pain et d'eau. Ils ne « font par jour qu'un seul repas, excepté dans les « octaves de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de la « Pentecôte et de quelques autres fêtes. La prière, « la lecture et le travail des mains qui consiste prin- « cipalement à copier des livres, sont leur occupa- « tion ordinaire. Ils récitent les petites heures de « l'office divin dans leurs cellules, lorsqu'ils enten- « dent sonner la cloche; mais ils s'assemblent à « l'église pour chanter vêpres et matines ; ils disent « la messe les dimanches et les fêtes. » Bruno vivait paisiblement dans son désert, chéri de ses disciples comme un père l'est de ses enfants, lorsqu'Urbain II, dont il avait été le maître, l'appela, en 1089, auprès de lui pour l'aider de ses conseils dans le gouvernement de l'Église. Il obéit contre son gré, et fut suivi de tout son troupeau, qui, bientôt après, dégoûté du séjour de Rome, revint à la Chartreuse sous la conduite de Landwin. La dissipation de la cour romaine ne lui convenait point ; ses instances auprès du pontife pour obtenir la permission de regagner sa retraite furent sans effet ; il refusa l'archevêché de Reggio, qu'Urbain voulait lui conférer sur les instances du clergé et du peuple; mais enfin il lui fut permis, en 1094, d'aller fonder une seconde chartreuse dans la solitude *della Torre*, au diocèse de Squillace, en Calabre. Il y reprit son ancien genre de vie, gouverna cette nouvelle colonie avec la même sagesse qu'il avait gouverné la première, et mourut saintement, entre les bras de ses disciples, le 6 octobre 1101. Léon X, en 1514, autorisa les chartreux à célébrer un office propre en son honneur, ce qui fut regardé comme une vraie béatification. Grégoire XV, en 1623, étendit cet office à toute l'Église, et, dès ce moment, son nom fut inscrit sur le catalogue des saints. Bruno n'avait point donné de règle particulière à ses disciples. Guigues, cinquième général de l'ordre, rédigea, en 1228, les usages et les coutumes qui s'étaient transmises depuis le saint fondateur. Plusieurs chapitres généraux y ajoutèrent de nouveaux statuts. De tout cela il se forma un code complet en 1581, qui, ayant été approuvé quelques années après par Innocent IX, produisit ce qu'on appelle la *Règle des Chartreux*. Cet ordre a toujours été regardé comme le plus parfait modèle de la vie contemplative ; il n'a jamais eu besoin de réforme, quoique la règle positive ait subi quelques modifications : ce qu'on peut attribuer à son entière séparation du monde et à la vigilance des supérieurs. Avant les nouvelles suppressions commencées par Joseph II, il possédait, dans les différents États catholiques, cent soixante-douze maisons, divisées en seize provinces, dont chacune avait deux visiteurs. Il y avait dans ce nombre quatre couvents de femmes; on avait même un peu adouci la règle en leur faveur, à cause de la délicatesse de leur sexe, surtout relativement à l'article du silence. St. Bruno était l'un des plus savants hommes de son temps. Ses commentaires sur les *Psaumes* et sur les *Épîtres* de St. Paul, ouvrage solide, clair, précis, d'un latin qui ne le cède à celui d'aucun des autres écrivains de la même époque, prouvent qu'il était versé dans la connaissance du grec et de l'hébreu, et dans celle des SS. Pères. Presque tous les premiers compagnons de sa retraite avaient fait de bonnes études. Il transmit le même goût à ses disciples, recommanda qu'on établit des bibliothèques dans chaque maison, et qu'on les fournît de bons livres. Une de leurs principales occupations, comme on l'a déjà dit, était de ramasser et de copier d'anciens manuscrits. Le bienheureux Guigues en fit un article capital de ses statuts. Chaque particulier n'était pas libre de corriger arbitrairement les endroits défectueux ; il fallait que la correction subît l'examen du chapitre de la maison. Voilà comment leur travail en ce genre a contribué à conserver la pureté du texte de la Bible et des Pères, et comment les bibliothèques des chartreux ont fourni un grand nombre de manuscrits précieux aux nouveaux éditeurs de ces sortes d'ouvrages. Nous avons trois éditions des œuvres de St. Bruno ; la première de Paris, 1524, in-fol., par Josse Badius, sur les manuscrits que lui avait procurés Bibaucius, général des chartreux (*voy.* BIBAUCIUS); cette édition, en bon papier, beaux caractères, avec des planches en bois, qui représentent l'histoire du chanoine de Paris, est rare et recherchée : les deux autres éditions, données par le chartreux Petreins, sont de Cologne, 1611 et 1640, in-fol. Mais, à la réserve des commentaires sur les *Psaumes* et sur St. Paul, et des deux lettres, l'une à ses frères de la chartreuse, et l'autre à Raoul le Vert, qui a été traduite en français par Leroy de Hautefontaine, dans sa *Solitude chrétienne*, les autres ouvrages renfermés dans ces éditions, et attribués à notre saint, sont les uns de Bruno d'Asti et les autres de Bruno de Wurtzbourg. On trouve la con-

fession de foi qu'il fit à sa mort dans le t. 4 des *Analecta* de D. Mabillon. On a plusieurs vies du saint en latin, en français et en espagnol ; la meilleure est celle qu'en a donnée le P. de Tracy, théatin, Paris, 1786, in-12. On connaît les belles peintures représentant son histoire, en vingt-deux tableaux, dont Lesueur avait orné le cloître des chartreux de Paris. Elles ont passé aujourd'hui de la galerie du palais du Luxembourg dans celle du Louvre. T—D.

BRUNO, ou BRUNON (Saint), né à Soléria, dans le diocèse d'Asti, en Piémont, où il devint chanoine de la cathédrale, disputa fortement contre Bérenger, au concile de Rome, en 1077, devant Grégoire VII, qui le fit évêque de Segni dans la Campanie. Il quitta ce siége en 1104, pour aller embrasser la vie monastique au Mont-Cassin, dont il devint abbé en 1107 ; mais Paschal II, pressé par les sollicitations des habitants de Segni, l'obligea de reprendre le gouvernement de son ancienne église, où il mourut en 1123, et fut canonisé en 1183 par le pape Luce III. D. Marchesi, moine et doyen du Mont-Cassin, donna, en 1652, à Venise, une édition de ses œuvres, avec une bonne dissertation, dans laquelle il explique les endroits qui offrent des difficultés, 2 vol. in-fol. ; réimprimés avec de nouvelles notes du P. Bruni, Rome, 1789-91. On y trouve : 1° cent quarante-cinq sermons ou homélies, dont la plupart ont quelquefois été imprimés sous le nom d'Eusèbe d'Emèse, et d'autres fois sous celui du saint fondateur des chartreux ; 2° un commentaire sur le *Cantique des cantiques*, inséré mal à propos parmi les œuvres de St. Thomas d'Aquin ; 3° divers traités sur le *Cantique de Zacharie*, sur l'incarnation et la sépulture de Jésus-Christ, sur le sacrifice offert avec du pain azyme, sur les sacrements, les mystères et les rits ecclésiastiques, à la suite duquel est la vie de Léon IX ; 4° deux lettres, où il blâme la conduite de Paschal II, qui, pour recouvrer sa liberté, accorda les investitures à l'empereur Henri ; et d'autres ouvrages écrits d'un style clair et précis, et qui donnent une idée avantageuse de l'érudition de l'auteur et de sa piété. On a encore de St. Bruno : *Expositio de consecratione ecclesiæ, deque vestimentis episcopalibus,* imprimée dans le t. 12 du *Spicilegium* de D. d'Achery. T—D.

BRUNO, dit LE GRAND, archevêque de Cologne, troisième fils de l'empereur Henri l'Oiseleur, et frère d'Othon Ier, eut une grande influence dans les affaires de son temps. Othon, étant parvenu à l'empire, lui confia l'administration du duché de Lorraine, l'employa dans diverses négociations, et, forcé de se rendre en Italie, le laissa à la tête des affaires de l'État. Bruno, étant allé en France pour concilier des différends qui s'étaient élevés entre cette cour et Othon, tomba malade à Compiègne, se fit transporter à Reims, et y mourut le 11 octobre 965. C'était un prélat éclairé : il avait étudié avec soin les lettres grecques et latines, et se faisait accompagner partout de savants qu'il protégeait. On lui attribue des commentaires sur les livres de Moïse et quelques vies de saints. — BRUNO, bénédictin allemand, qui vivait à la fin du 11e siècle, a écrit une histoire intéressante *de Bello Saxonico*, de 1073 à 1082, qui se trouve dans les *Germanic. rerum Scriptores* de Freher. L'auteur y traite avec beaucoup de sévérité l'empereur Henri IV. G—T.

BRUNO (GIORDANO), en latin BRUNUS, naquit, de parents nobles, à Nole, dans le royaume de Naples, vers le milieu du 16e siècle. Son éducation fut extrêmement soignée. Aux sciences mathématiques et philosophiques il joignit l'étude des lettres et de la théologie, annonçant dès sa jeunesse une mémoire heureuse, une conception facile, un esprit ardent et porté naturellement à l'enthousiasme. Le désir d'accroître ses lumières le fit entrer dans l'ordre des dominicains ; mais les mœurs corrompues de ses compagnons de cloître, et les difficultés sans nombre que présentaient à son esprit les dogmes de l'Église romaine, ne tardèrent pas à le dégoûter de son nouvel état. Il abandonna donc son couvent, sa patrie, et se retira à Genève vers l'an 1580. Dans cette ville, il embrassa le calvinisme ; mais, peu satisfait encore de cette nouvelle religion, il quitta Genève au bout de deux ans, passa par Lyon, Toulouse, et se rendit à Paris en 1582, ainsi que le prouve l'impression de plusieurs livres qu'il y publia. Ne pouvant y occuper une chaire, à cause de sa religion, il se fit professeur extraordinaire de philosophie, et se mit à fonder publiquement la doctrine d'Aristote, qui comptait alors de nombreux partisans. Les désagréments que lui attirèrent ses opinions le contraignirent à passer en Angleterre : ce dut être en 1583, comme on le verra plus loin. Ce fut à Londres qu'il publia son fameux livre de l'*Expulsion de la bête triomphante*, et plusieurs autres du même genre. Bruno quitta l'Angleterre en 1586, et se transporta à Wittemberg, où il paraît avoir enseigné la philosophie. Il y demeura jusqu'en 1588, passa de Witemberg à Prague, de Prague à Brunswick, puis à Helmstaedt, et se trouvait à Francfort en 1591. Le désir imprudent de revoir sa patrie le conduisit, en 1598, à Venise, où il fut arrêté, renfermé dans les prisons de l'Inquisition, ensuite transféré à Rome. Il languit dans les cachots de cette ville pendant deux années, qu'on nous représente comme un délai charitable offert à sa rétractation. Enfin, le 9 février 1600, on lui lut sa sentence de mort ; on le dégrada, puis on le livra au bras séculier. Cette horrible sentence fut exécutée le 17 février : on conduisit Bruno dans le champ de Flore, lieu ordinaire des auto-da-fé, et son corps fut livré aux flammes. On rapporte qu'après la lecture de son arrêt, il dit à ses juges : « Cette sentence, pro- « noncée au nom d'un Dieu de miséricorde, vous fait « peut-être plus de peur qu'à moi-même. » Il est difficile, sans doute, d'exposer d'une manière à la fois claire et succincte les opinions philosophiques de Bruno. Que Scioppius, le fanatique Lacroze et beaucoup d'autres lui aient prodigué les injures, cette intolérance a peu de quoi surprendre. Brucker le qualifie de *semi-pythagoricien*, et cette appréciation

nous paraît assez juste. En effet, on retrouve dans les écrits de Bruno : « Que l'Esprit est le Dieu par « excellence, infus dans tous les êtres ; que Dieu est « la monade principiante, source de tous nombres, « simplicité de toutes grandeurs, substance de toutes « compositions ; que Dieu, sa puissance et ses « œuvres sont infinis ; qu'il est une essence simple, « homogène, immobile, indivisible, sans oppositions, « sans composition intérieure ; qu'ainsi sa volonté « est une, au-dessus de toutes choses, et qu'elle ne « peut être empêchée ni par elle, ni hors d'elle ; que « la nécessité et la liberté sont *unus et idem* ; que la « substance des corps est une, immortelle, impérissable, qu'ainsi l'univers, assemblage de tous les « corps, est un ; d'où l'on doit conclure que la na- « ture des esprits ne diffère point de celle des corps, « et que, par conséquent, l'essence divine est la « même chose que la matière ; qu'il existe ou peut « exister un nombre infini de mondes, semblables « au nôtre, puisque l'espace est infini ; que ces « mondes ne sauraient se nuire, car, dans l'infini, « le milieu est partout ; que, puisque l'espace est « infini, l'univers n'a aucune forme, car ce qui est « infini ne peut en avoir ; que le bien et le mal, « l'utile et le nuisible, le juste et l'injuste ne sont « rien par eux-mêmes, et n'existent que par compa- « raison ; qu'en effet, la puissance infinie de Dieu « ne pourrait avoir lieu, s'il existait simultanément « un principe infini du mal ; que les atômes sont le « fondement et la base de toutes choses, mais qu'ils « ont été mis en mouvement par l'esprit de Dieu, « âme du monde, etc. » On lui attribue, en outre, l'opinion de la métempsycose, et l'on prétend que ses spéculations philosophiques ont été fort utiles à Descartes. Les ouvrages de Bruno sont presque tous d'une excessive rareté, et méritent d'être décrits avec soin, d'autant plus que Niceron en a omis plusieurs ; ce sont : 1° *de Umbris idearum, implicantibus artem quærendi, inveniendi, judicandi, ordinandi, et applicandi*, Paris, Ægidius Gorbinus, 1582, in-8°. Ce livre est dédié à Henri III ; il contient deux pièces, l'une intitulée *de Umbris idearum*, l'autre, *Ars memoriæ*. 2° *Cantus circæus, ad eam memoriæ praxim ordinatus quam ipse judiciariam appellat*, Paris, 1582, in-8°, et non 1583, comme le dit Niceron. 3° *De compendiosa Architectura et complemento artis Lullii*, Paris, 1582, petit in-12. Bruno s'y donne l'épithète de *Philothée*. On ne peut nier que cet auteur ait consumé beaucoup de temps à l'étude des rêveries de Raimond Lulle, dont il n'est personne aujourd'hui qui ne reconnaisse l'inanité. Si quelque chose pouvait l'excuser, ce serait la réputation, alors colossale, du Maïorquain, et l'ignorance des temps où vivait Bruno. 4° *Candelajo, commedia de Bruno Nolano, achademico di nulla achademia, detto il Fastidito* (*In tristitia hilaris, in hilaritate tristis*), Paris, Guillaume Julien, 1582, in-12 de 146 feuillets, rare. Cette comédie est en 5 actes et en prose ; l'auteur a pour objet d'y tourner en ridicule l'avarice et la pédanterie. On y retrouve la confusion, le mauvais goût et les imbroglio des anciennes comédies italiennes ; elle a été traduite en français, sous le titre de *Boniface et le Pédant*, Paris, 1633, in-8°, avec deux prologues. 5° *Explicatio triginta sigillorum ad omnium scientiarum et artium inventionem, dispositionem et memoriam*, etc., sans nom de lieu ni date, in-8°. Il y a apparence que ce livre a été imprimé à Londres en 1583 ou 84, ainsi que semble le prouver la dédicace à Michel de Castelnau, seigneur de la Mauvissière, ambassadeur de France en Angleterre. L'ouvrage est divisé en 4 parties, dont la première a pour titre : *Recens et completa ars reminiscendi* ; la deuxième, *Explicatio sigillorum*, est réimprimée à Francfort, 1591, à la suite du traité *de Imaginum Compositione*. 6° *Spaccio de la Bestia trionfante, proposto da Giove, effettuato dal conseglo, revelato da Mercurio, recitato da Sophia, udito da Saulino, registrato dal Nolano, diviso in tre dialogi, subivisi in tre parti*, Paris, (Londres), 1584, in-8°. Ce célèbre ouvrage, écrit avec autant d'esprit que de finesse, est dédié au chevalier Philippe Sidney. L'idée en est neuve, et prête facilement aux allusions. Jupiter, irrité de voir son culte négligé, fait comparaître devant lui les quarante-huit constellations, parmi lesquelles il veut établir une réforme. Momus lui représente que tout le mal vient de ce que l'on a donné aux astres le nom des dieux, que leurs aventures scandaleuses ont rendu l'objet du mépris des mortels. Il propose, en conséquence, de substituer à ces noms ceux des vertus. Aussi Hercule est appelé la Valeur ; le Dragon, la Prudence ; Calisto, la Vérité ; le Triangle, la Fidélité. L'Eridan, comme se trouvant à la fois au ciel et sur la terre, reçoit le privilége d'être partout et nulle part : qui boira de ses eaux sera comme s'il n'avait point bu ; qui mangera de ses poissons, comme s'il n'avait rien mangé ; qui l'invoquera, comme s'il n'invoquait aucun dieu. Le Grand Chien, image de la chasse Destructrice, est renvoyé en Angleterre, et remplacé par la destruction des tyrans, la Vigilance et l'Amour de la patrie. Le Centaure leur donne plus de mal : Momus remarque en lui l'union hypostatique des deux natures (d'homme et de cheval) ; il objecte, en outre, que ce mythe présente trois personnes en une, le dieu, l'homme, la bête ; ce qui, ajoute-t-il, n'est pas trop facile à comprendre. Jupiter lui répond que c'est un mystère, dont on doit faire un article de foi. Enfin, après bien des débats, Jupiter confie au Centaure le ministère de l'Autel, sur quoi Momus observe qu'il pourra servir à la fois de sacrificateur et de victime. Telle est, en peu de mots, l'idée de cette plaisanterie, dans laquelle on doit entendre, par la *Bête triomphante*, non le pape, comme le prétend Sciopplus, mais la superstition en général. Qui connaîtrait les vociférations de Lacroze contre ce livre serait bien étonné du passage suivant du *Spectateur* : « J'ai lu cet ouvrage, dit-il, avec le « préjugé qu'il contenait des arguments fort redou- « tables ; mais il y a si peu à craindre de cette lec- « ture, que je me hasarderai à rendre ici un fi- « dèle compte du plan que l'auteur a suivi. » Le *Spaccio* a été traduit en anglais par Jean Toland Londres, 1713, in-8°, édition tirée à un petit nom

bre d'exemplaires, et dont le frontispice existe en italien et en anglais. L'abbé Louis Valentin de Vouguy, conseiller de grand'chambre, et chanoine de Notre-Dame, mort le 25 janvier 1754, a donné *le Ciel réformé, essai de traduction de partie du Spaccio*, sans date ni nom de ville, 1750, 1754, in-8°. Ce n'est que la première partie du premier dialogue de Bruno. 7° *La Cena de le Ceneri; descritta in cinque dialogi, per quattro interlocutori, con tre considerazioni circa doi suggesti* (Londres), 1584, in-8°. Ce livre, dédié à la Mauvissière, est ainsi nommé, parce qu'on suppose que les dialogues symposiaques qui le composent ont eu lieu le jour des Cendres. Il est très-rare et fort recherché des curieux. L'édition de 1580, que cite Duverdier, n'a jamais existé. 8° *De la Causa, Principio e Uno*, Venise (Londres), 1584, in-8°. 9° *De l'Infinito, Universo e Mondi*, Venise, (Londres), 1584, in-8°. Ces deux ouvrages sont encore dédiés à de la Mauvissière (1). 10° *De gli heroici Furori*, Paris, Baïus (Londres), 1585, in-8°, dédié au chevalier Sidney. 11° *Cabala del cavallo Pegaseo, in tre dialogi; l'Asino Cillenico*, Paris, Baïus (Londres), 1585, in-8°. Ce livre, dont il n'existe qu'un seul exemplaire en France, celui du duc de la Vallière, maintenant à la bibliothèque royale, est dédié à D. Sapatino, abbé; on en trouvera une courte description dans la *Bibliographie* de Debure. 12° *Figuratio Aristotelici physici auditus, ad ejusdem intelligentiam atque retentionem per 15 figuras explicanda*, Paris, Pierre Chevillot, 1586, in-8°. Cet ouvrage est imprimé à Londres ou en Allemagne. Il est annoncé comme très-rare par David Clément (*Bibliothèque curieuse*, t. 5, p. 313). 13° *De Lampade combinatoria Lulliana* (Wittemberg), 1587, in-8°, dédié au sénat de cette ville. 14° *De Progressu et Lampade venatoria logicorum* (Wittemberg), 1587, in-8°. 15° *De specierum Scrutinio et Lampade combinatoria Raimundi Lullii*, Prague, G. Nigrinus, 1588, in-8°. Ces trois derniers opuscules se trouvent aussi dans l'édition des ouvrages de Raimond Lulle, Strasbourg, 1617, in-8°. 16° *Acrotismus, seu Rationes articulorum physicorum adversus peripateticos Parisiis propositorum*, Wittemberg, Zacharie Craton, 1588, in-8°.

(1) On trouve dans ces deux ouvrages un panthéisme pur uni à de très-hautes idées de Dieu, panthéisme plus complet que tous ceux connus antérieurement, et pareil à celui que Spinosa développa depuis d'une manière encore bien plus méthodique. Mais on sait que ce dernier, à l'exemple de son maître Descartes, avait mis largement à profit le système de Bruno. Que Bruno regardât Dieu comme l'âme de l'univers, et l'univers comme un organisme vivant, c'est ce que ses contemporains lui eussent encore pardonné; mais la conséquence qu'il en tira : que l'univers était infini et incommensurable, et sa doctrine de la pluralité des mondes, ne pouvaient manquer de lui être imputées à crime dans le temps où le système de Copernic, pour lequel il se montra si zélé, était en butte à des attaques universelles. Bruno a donné à la plupart de ses écrits philosophiques la forme du dialogue, sans aucune régularité méthodique. Son langage est un mélange bizarre de latin et d'italien, et son ton presque toujours chaleureux et véhément. La hardiesse et le sublime de ses idées étonnent ceux qui les comprennent. Dans ses ouvrages de logique, il développe, avec une affectation extravagante, les topiques et la mnémonique de Raimond Lulle. Parmi les singularités de l'époque de Bruno, il faut compter une forte croyance à l'astrologie et à la magie, réunie à des connaissances très-claires de la nature des choses. D—n—n.

17° *Oratio valedictoria ad auditores in acad. Vittemberg.*, ibid., Zacharie Craton, in-4°, prononcée le 8 mars 1588; elle se trouve aussi dans les *Acta philosoph.* d'Heuman. 18° *Articuli centum et sexaginta adversus mathematicos et philosophos*, Prague, 1588, in-8°. 19° *Oratio consolatoria, habita in acad. Julia*, Helmstaedt, 1589, in-4°, discours prononcé le 1er juillet, sur la mort du prince de Brunswick. 20° *De imaginum, signorum et idearum Compositione, ad omnia inventionum, dispositionum et memoriæ genera, lib. tres*, Francfort, J. Wechel, 1591, in-8°, dédié à J. Henri Haincellius. 21° *De Triplici, Minimo et Mensura, ad trium speculativarum scientiarum et multarum activarum artium principia*, Francfort, ibid., 1591, in-8°. Cet ouvrage, en vers, avec un commentaire en prose, est dédié au prince Henri Jules de Brunswick. Il paraît certain que Bruno quitta Francfort avant que ce livre fût mis en vente. 22° *De Monade, Numero et Figura liber consequens. Quinque de minimo, magno et mensura*, Francfort, 1591, in-8°; ibid, 1614, in-8°. Les deux derniers ouvrages de Bruno n'ont pas été publiés par lui; ce sont : 23° *Summa terminorum metaphysicorum*, donnée par Raphaël Egin, son disciple, Zurich, Jean Wolph, 1595, in-4°; Marpurg, 1609, in-8°. 24° *Artificium perorandi, a J. Henrico Alstedio traditum*, Francfort, Ant. Hummius, 1612, in-8°. On peut, sur Bruno, consulter Bayle, et surtout Chauffepié, les *Mémoires* de Niceron, t. 17, Toppi et Nicodemo, *Biblioth. Napoletana*, et les *Entretiens sur divers sujets d'histoire* par Lacroze, p. 284 (1). D. L.

BRUNO, ou plutôt BRAUN (SAMUEL), chirurgien, né à Bâle, vers la fin du 16e siècle, fut, dès sa jeunesse, animé du désir de parcourir les contrées lointaines. Il alla en Hollande, s'embarqua, en 1611, à bord d'un navire qui allait au Congo, et, jusqu'en 1621, fit trois voyages le long de la côte d'Afrique, jusqu'à Angola, et deux voyages dans la Méditerranée. Ses relations n'ont pas tant pour objet les détails de la navigation, que ceux des actions où il s'est trouvé et des pays qu'il a vus, et où il a séjourné; l'exactitude de ses observations se trouve confirmée par les rapports des voyageurs qui, postérieurement, ont vu les mêmes contrées. Comme chirurgien, son attention se porte sur les effets pernicieux du climat de la côte d'Afrique, mortel pour les Européens qui ne sont pas tempérants. De retour de ses voyages, Bruno en écrivit la relation en allemand. Elle a été publiée par les héritiers de de Bry, dans leur collection allemande des *Petits Voya-*

(1) L'école philosophique allemande s'est beaucoup occupée de Bruno dans ces derniers temps; et les plus distingués d'entre les philosophes modernes de cette nation ont tiré parti de ses œuvres. Parmi ceux de notre époque, M. de Schelling s'est le plus approché de lui quant à la métaphysique et la manière d'envisager la nature. Il a même choisi son nom pour titre d'un de ses ouvrages : *Bruno, ou Recherches sur le principe divin ou naturel des choses*, Berlin, 1802. On peut voir encore sur Bruno et sur ses écrits : *Doctrines de célèbres physiciens*, par Rixner, Sulzbach, 1824, 5e cahier, et les *Opere di Giordano Bruno*, publiées par M. Adolphe Wagner, Leipsick, 1830, 2 vol. Enfin M. G. Frærer a donné à Paris une édition des ouvrages de Bruno écrits en latin : *Jordani Bruni Nolani Scripta quæ redegit omnia*, 1 vol. in-8°. D—n—n.

ges en 1625, puis traduite en latin, et insérée, comme supplément, à la suite de la 1re partie de leur édition latine des *Petits Voyages*, sous ce titre : *Appendix regni Congo, qua continentur navigationes quinque Samuelis Brunonis civis et chirurgi Basileensis*, etc., 1625, avec des figures. Cet appendix n'a été imprimé qu'une fois. Le traducteur signe *J. L. Gotefridus* ; Mensel pense que c'est un nom qui désigne J. Ph. Abelin. Les estampes jointes aux relations de Bruno paraissent avoir été imaginées d'après ses récits, et pour orner le texte. Ce qu'elles offrent de plus intéressant est la forme des habitations des nègres. E—s.

BRUNO (Jacques-Pancrace), médecin célèbre, né à Altorf, le 23 janvier 1629, étudia son art, d'abord à Iéna et à Padoue, et se fit recevoir docteur à Altorf; pratiqua la médecine à Nuremberg, et enfin, en 1662, il fut nommé professeur à Altorf, où il mourut en 1709. Il a beaucoup écrit. Outre quelques ouvrages d'autrui qu'il a fait paraître, comme l'*Isagoge medica* d'Hoffmann, le *Judicium de sanguine, vena secta, dimisso*, de J. de Jessen, on a de lui : 1° *Oratio de vita, moribus et scriptis Gaspari Hoffmanni*, Leipsick, 1664, 1678, in-12; 2° *Dogmata medicinæ generalia in ordinem noviter redacta*, Nuremberg, 1670, in-8°; 3° *Remoræ ac impedimenta purgationis in scriptis Hippocratis detecta*, Altorf, 1676, in-4°; 4° *Castellus renovatus, hoc est, lexicon medicum Bartholomæi Castelli, correctum et amplificatum*, Nuremberg, 1682, in-4°; Leipsick, 1713, in-4°; Padoue, 1713, 1721, in-4°; Genève, 1748, in-4°, etc.; 5° *Mantissa nomenclaturæ medicæ hexaglottæ, vocabula latina ordine alphabetico, cum annexis arabicis, hebræis, græcis, gallicis et italicis proponentis*, Nuremberg, 1682, in-4°; 6° *Epitome elementa veræ medicinæ complectens*, Altorf, 1696, in-8°; 7° *Monita et Porismata medicinæ miscellanea*, Altorf, 1698, in-4°. Il a laissé des commentaires sur les *Aphorismes* d'Hippocrate, et plusieurs autres traités de médecine qui n'ont jamais été publiés. C. et A—n.

BRUNOI. *Voyez* Paris de Mont-Martel.

BRUNON, évêque de Wurtzbourg, dit *Herbipolensis*, oncle paternel de l'empereur Conrad II, était fils de Conrad, duc de Carinthie. Il naquit en Saxe, et fut élevé, en 1033, à l'épiscopat. C'était un prélat recommandable par sa science et par sa vertu. Il fut écrasé, le 17 mai 1045, sous les ruines de sa salle à manger. Nous avons de lui, dans la *Bibliotheca Patrum*, des commentaires sur le *Pentateuque*, où il fait usage des obeles et des astérisques, à la manière d'Origène, pour marquer les différences du texte hébreu et des Septante d'avec l'ancienne Vulgate; d'autres commentaires du même sur le *Psautier* et sur les cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament; des traités de piété, mis quelquefois sous le nom de St. Bruno; des explications du *Symbole des Apôtres* et de celui de St. Athanase, qui ont été imprimées à Cologne en 1494, et se trouvent aussi dans la *Bibliotheca Patrum*. T—d.

BRUNON. *Voyez* Léon IX.

BRUNQUELL (Jean-Salomon), jurisconsulte allemand, né à Quedlinbourg, en 1693, étudia le droit à Iéna et à Leipsick, et professa ensuite cette science à Iéna, avec un grand succès. Il reçut en 1733, des ducs de Saxe-Gotha et de Saxe-Eisenach, le titre de conseiller aulique, que lui conféra aussi le roi d'Angleterre en 1735, et fut appelé à professer le droit à l'université de Goettingue. Brunquell y mourut le 21 mai 1735, peu de mois après son arrivée. Son principal ouvrage est son *Historia juris romano-germanici*, Iéna, 1727, in-8°. Une grande érudition et une critique judicieuse rendent cette histoire très-recommandable. La 3e édition (Amsterdam, 1740, in-8°), plus ample et plus correcte, est augmentée de la vie de l'auteur. Parmi les autres écrits de Brunquell, les plus importants sont : 1° *Dissertationes de criminum abolitione*; *de Codice Theodosiano*; *de Pictura honesta et utili*; *de Usu linguæ germanicæ veteris in studio juris feudalis Longobardico*. 2° Une édition des *Observationes juris canonici* d'Innocent Ciron, qu'il fit précéder d'une dissertation *de Utilitate ex historia atque antiquitatibus sacris in jurisprudentiæ ecclesiasticæ studio capienda*, 1726. 3° *Isagoge in universam jurisprudentiam*. La mort l'empêcha d'en publier les dernières parties. Ses nombreuses dissertations ont été recueillies et publiées par H.-Z.-O. Kœnig, sous le titre d'*Opuscula ad historiam et jurisprudentiam spectantia*, Halle, 1774, in-8°. On y trouve aussi la vie de l'auteur. G—t.

BRUNSCHWYG, ou BRUNSWICH (Jérôme), chirurgien et apothicaire de Strasbourg, naquit vers le commencement du 15e siècle, et parvint à une extrême vieillesse. Suivant Ranzow, il mourut dans la 110e année de son âge. Il a publié *Von dem Cyrurgicus*, etc. (ou *du Chirurgien*, etc.), Strasbourg, 1397 (1497), in-fol., fig. en bois, livre singulier et rare. Il fit imprimer dans la même ville, en 1500, un livre in-fol. en langue allemande, sur l'art de distiller, et sur les propriétés des plantes usuelles. Peu de temps après, il en parut une version en latin, sous ce titre : *de Arte distillandi*, in-fol. Il y décrit un petit nombre de plantes, et en donne des figures gravées sur bois qui sont très-mauvaises. Ce sont les mêmes qui avaient déjà paru dans l'*Hortus sanitatis* de Cuba; en sorte que Gesner ne les regardait que comme une simple édition de ce dernier ouvrage, quoique l'on en eût changé l'ordre et réformé l'orthographe allemande. Le livre de Brunschwyg fut sans doute très-utile dans ce temps-là, et fut bien accueilli, si l'on peut en juger par plusieurs éditions qui en furent faites successivement, avec titres différents, entre autres sous celui d'*Apotheca vulgi*, 1529. Il paraît que cet auteur avait fait quelques recherches sur les plantes des anciens, mais avec peu de succès. Il a commis un grand nombre d'erreurs, comme on doit l'attendre du temps où il a écrit : c'est ainsi qu'il a pris le sureau, ou *sambucus* des Latins, pour le sambac des Arabes, qui est le jasmin sambac ou le mogori des Italiens. Brunfels a réimprimé cet ouvrage, sous le titre d'*Hieronymi, herbarii Argentoratensis, Apodexis vulgi*. De là vient l'erreur qu'a commise Seguier dans sa *Bibliotheca botanica*,

d'attribuer ce livre à Tragus ou Bock, qui se nommait aussi *Hieronymus*. D—P—s.

BRUNSWICK (OTHON, dit L'ENFANT, Ier duc DE), fut ainsi nommé, parce qu'à la mort de son père, le duc Guillaume, il n'était âgé que de dix ans. A peine fut-il en état de gouverner qu'il se trouva engagé dans des affaires épineuses. Son oncle Henri, palatin du Rhin, qui avait possédé une grande partie des États de Brunswick, avait laissé deux filles, Agnès, femme d'Othon, duc de Bavière, et Ermengarde, femme de Henri, margrave de Bade. Ces deux princesses, se fondant sur un testament de leur père, voulurent vendre à l'empereur Frédéric II les pays qui lui avaient appartenu dans la basse Saxe. Othon s'y opposa, et soutint que, tant qu'il restait un héritier mâle, fût-il à un degré plus éloigné, les femmes ne pouvaient succéder. Pour appuyer cette opposition, il commença par s'emparer, en 1227, de la ville de Brunswick, du consentement des citoyens, et prit le titre de duc, avant d'avoir reçu de l'Empereur l'investiture de ce duché. Une guerre malheureuse qu'il eut à soutenir contre les comtes de Holstein et la ville de Lubeck, pour avoir voulu donner du secours à son cousin Waldemar II, roi de Danemark, l'empêcha de jouir tranquillement de ses nouvelles possessions; il fut fait prisonnier par Henri, comte de Schwerin. Pendant sa détention, les intrigues de la cour impériale et de plusieurs princes ses voisins soulevèrent contre lui la noblesse de son duché. La ville de Brunswick fut assiégée; mais ses beaux-frères, Jean et Othon, fils d'Albert, margrave de Brandebourg, dont il avait épousé la fille, embrassèrent sa défense; il sortit de prison, apaisa la révolte et punit les rebelles. Il ne songea plus dès lors qu'à gouverner en paix, et à se réconcilier avec l'Empereur. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter : un légat du pape Grégoire IX parcourait l'Allemagne pour en soulever les princes contre Frédéric; Othon n'écouta point ses insinuations, et fit solennellement sa paix avec l'Empereur, en 1235, à la diète de Mayence. A genoux devant ce monarque, il lui remit la ville de Lunebourg, sa banlieue, et les reprit aussitôt de ses mains, comme fiefs de l'Empire, avec le titre de duc de Brunswick et de Lunebourg. Reconnu ainsi légitime possesseur de ses États, il ne s'occupa qu'à y maintenir la paix et le bon ordre. Quelques campagnes qu'il fit pour secourir les chevaliers teutoniques et le margrave Othon de Brandebourg furent ses derniers exploits militaires. Il mourut le 9 juin 1252, laissant plusieurs enfants. Ses deux fils aînés, Henri et Jean, se partagèrent ses États, et furent la tige, l'un de l'ancienne maison des ducs de Brunswick, l'autre de celle des ducs de Brunswick-Lunebourg. G—T.

BRUNSWICK (OTHON DE), mari de Jeanne Ire, reine de Naples, prince cadet de la maison de Brunswick, n'ayant point d'héritage à espérer en Allemagne, passa en Italie en 1365, pour y faire le métier de *condottiere*, comme faisaient alors plusieurs de ses compatriotes. Il s'engagea d'abord au service du marquis Jean de Montferrat, et, s'unissant à la compagnie anglaise que ce seigneur avait prise à sa solde, il se distingua dans la guerre qu'il fit aux Visconti. Pendant neuf ans, il fut le principal conseiller, le ministre et le général du marquis; celui-ci, qui mourut au mois de mars 1372, désigna, par son testament, Othon de Brunswick pour être tuteur de ses enfants. Ce prince s'acquitta de cet emploi avec la même loyauté et le même dévouement. Il força les Visconti à lever le siége d'Asti; et, à son tour, il porta la désolation dans le Milanais, jusqu'à ce qu'il contraignît les seigneurs de Milan à faire la paix, et à reconnaître les droits de ses pupilles. Cependant Jeanne Ire de Naples ayant perdu son troisième mari, l'infant d'Aragon, résolut de passer à de quatrièmes noces, pour se donner un appui contre le roi Louis de Hongrie, ou contre les princes de sa propre cour. Elle fit choix d'Othon de Brunswick, et elle l'épousa le 25 mars 1376, sans partager avec lui son trône. Othon néanmoins ne renonça point à la tutelle des jeunes marquis de Montferrat; il maria l'aîné, nommé *Secondotto*, à une sœur de Jean-Galeaz Visconti; mais ce jeune prince, sujet à de violents accès de colère, ayant été tué en décembre 1378, à Langirano, par un homme qu'il voulait frapper, son second frère, Jean III, rappela Othon auprès de lui, pour prendre sa tutelle, et le défendre contre le seigneur de Milan. Jeanne de Naples eut bientôt, à son tour, besoin de la protection d'Othon de Brunswick, lorsqu'elle fut attaquée par Charles de Durazzo son cousin, secondé par le roi de Hongrie et par le pape Urbain VI; mais Othon, abandonné successivement par la noblesse et les milices de Naples, fut obligé de se retirer devant son adversaire, et de le laisser entrer dans la capitale sans livrer de combats. Lorsqu'il sut cependant que Jeanne, réfugiée dans le château Neuf, avait promis de se rendre si elle n'était pas secourue avant huit jours, il vint présenter la bataille à Charles de Durazzo, le 25 août 1381, devant le château St-Elme. Il lui était resté si peu de soldats qu'il fut bientôt battu et fait prisonnier; son pupille, le marquis de Montferrat, fut tué à ses côtés, et Jeanne, obligée de se rendre, fut sacrifiée à la défiance cruelle de son vainqueur. Charles III, le nouveau roi, attaqué peu de temps après par Louis d'Anjou, que Jeanne avait adopté en mourant, fut engagé par cet adversaire devant Barletta, dans une situation si difficile, au mois d'août 1384, qu'il désespérait presque de son royaume. Alors il tira Othon de Brunswick du château de Molfetta, où il l'avait retenu trois ans prisonnier, et il ne dédaigna pas de demander des conseils à cet ennemi, qui passait pour le plus habile général de l'Italie. En effet, Othon sauva Charles en lui enseignant l'art de temporiser. Louis d'Anjou, qui ne pouvait jamais l'atteindre, vit son armée détruite par les maladies; il mourut lui-même le 10 octobre de la même année, et Charles, ne redoutant plus de dangers, rendit la liberté à Othon, qui vint s'établir à Rome. Mais la mort de Charles et la minorité de Ladislas son fils offrirent à Othon une nouvelle occasion de porter la guerre dans le royaume de Naples, et de venger Jeanne. Il s'avança contre Naples au mois de juin 1387, avec l'armée de Louis II d'Anjou; il prit cette ville le 20 juillet, et fit punir

tous ceux qui avaient contribué au meurtre de la reine. Bientôt après, cependant, Louis II fit passer à Naples un nouveau gouverneur qui manqua d'égards pour le duc de Brunswick, et le fit repentir de ses succès. Othon irrité quitta le parti des Angevins, et embrassa celui de Ladislas. Jeanne lui avait donné la principauté de Tarente, et il était devenu Italien par le cœur et par tous ses intérêts, en sorte que le joug des Français lui devenait insupportable, comme à tous les Napolitains. Othon fut fait prisonnier en 1392, dans une bataille livrée aux Sanseverini, qui soutenaient le parti d'Anjou. Il racheta sa liberté pour 2,000 florins; mais on exigea de lui sa parole qu'il ne reprendrait pas les armes de dix ans. Il mourut sans enfants, en 1399, avant la fin du repos forcé auquel il se voyait condamné. S—S—I.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (ÉRIC, dit L'ANCIEN, duc DE), né le 16 février 1470, fut envoyé dans son enfance à la cour d'Albert, duc de Bavière, pour y recevoir une éducation analogue à son rang. Il ne tarda pas à exceller dans tous les exercices militaires. Après avoir fait, à l'âge de dix-huit ans, un voyage en Palestine, pour visiter les lieux saints, il se rendit à la cour de l'empereur Maximilien Ier, et obtint bientôt toute la faveur de ce prince. Chargé, en 1495, du commandement d'un corps de 15,000 hommes dans la guerre contre les Turcs, il remporta plusieurs avantages qui lui valurent une grande considération. Elle s'accrut encore par l'important service qu'il rendit à l'Empereur en 1504, à la bataille de Ratisbonne. Maximilien blessé était tombé de cheval : Éric se comporta si courageusement à ses côtés, que l'Empereur eut le temps de se relever et de rétablir le combat. Le duc obtint pour récompense la permission de placer dans ses armes une étoile d'or, au milieu de la queue de paon qui les distinguait. Sa générosité égalait sa bravoure : lors de la prise de la forteresse de Kufstein, dont la garnison s'était défendue avec une extrême opiniâtreté, l'Empereur jura qu'il la ferait pendre, et qu'il donnerait un soufflet à quiconque oserait parler en sa faveur. Dix-sept braves soldats avaient déjà subi le cruel supplice; Éric sauva le reste en consentant à recevoir le soufflet. Tant que vécut l'empereur Maximilien, le duc n'eut rien à craindre de ses ennemis; mais, à la mort de ce monarque, il fut attaqué et fait prisonnier par Jean, évêque de Hildesheim, né duc de Saxe-Lauenbourg. Charles-Quint, parvenu à l'empire, le fit relâcher; mais Éric perdit la plus grande partie de ses États. Dans les querelles de religion qui s'élevèrent alors, il se conduisit avec tolérance, demeurant fidèle au culte de ses pères, mais ne gênant en rien la liberté de ceux de ses sujets qui voulaient en embrasser un nouveau. Il mourut le 26 juillet 1540, laissant la réputation d'un bon prince et d'un habile guerrier. Il s'était trouvé à douze batailles, et avait monté en personne à vingt assauts. Son fils Éric lui succéda. G—T.

BRUNSWICK (ÉRIC DE, dit LE JEUNE), fils du précédent, né le 10 août 1528, fut élevé par sa mère avec beaucoup de soin, et instruit dans la religion luthérienne; mais on assure que, lorsqu'il se rendit à Wittenberg pour voir Luther, celui-ci dit que le jeune prince ne tarderait pas à revenir à la religion catholique. En effet, il servit l'empereur Charles-Quint contre les princes de la confession d'Augsbourg, et, de retour dans ses États, il s'efforça d'y arrêter les progrès de la réforme; mais son alliance avec Albert, margrave de Brandebourg, le besoin qu'il eut du secours des villes hanséatiques, et les exhortations de sa mère, l'engagèrent à changer de conduite. Il délivra les prédicateurs protestants qu'il avait fait emprisonner, et, en 1553, il permit, par un édit spécial, l'exercice public du nouveau culte. Philippe II, auprès duquel il jouissait d'une grande réputation, l'employa dans ses guerres avec la France, et se trouva si bien de ses services, qu'il l'en récompensa en lui envoyant l'ordre de la Toison d'or : mais les violences qu'Éric se permit envers ses voisins, et les querelles dans lesquelles il ne cessa de s'engager, l'empêchèrent de jouir tranquillement des faveurs de ce souverain. Ayant entrepris un voyage en Italie, il mourut subitement à Padoue, en 1584. G—T.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (HENRI, duc DE), né le 10 novembre 1489. A peine eut-il le pouvoir en main, qu'il s'engagea dans une sanglante querelle avec l'évêque d'Hildesheim. En 1525, il travailla, avec d'autres princes de l'Empire, à étouffer la rébellion dite guerre des paysans; en 1528, il accompagna Charles-Quint en Italie; mais ses talents et sa puissance n'étaient pas assez grands pour soutenir son humeur guerrière; il dirigea mal le corps de troupes qu'il avait amené, ne put payer ses soldats, les vit déserter l'un après l'autre, et revint en Allemagne presque seul. Les troubles de la réforme commençaient à agiter cette contrée; Henri avait paru d'abord pencher pour les réformateurs; mais ses démêlés avec quelques princes qui en avaient embrassé le parti, entre autres avec l'électeur de Saxe, le rejetèrent du côté des catholiques. En 1538, il refusa un sauf-conduit à l'électeur de Saxe qui voulait se rendre à Brunswick, où se réunissaient les chefs de la nouvelle communion, et aucun courrier protestant ne pouvait traverser ses États. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à former cette même année la ligue catholique de Nuremberg : non content de fomenter les troubles politiques, il travailla à faire naître des dissensions parmi ses voisins; il brouilla le duc de Saxe, George, avec son frère Henri, et fut si irrité de ce que la mort du premier de ces princes l'empêcha de tirer de cette brouillerie tout ce qu'il en avait espéré, qu'il dit un jour avec humeur : « J'aurais « mieux aimé que Dieu fût mort dans le ciel, que « le duc George dans son duché. » Il se dédommagea bientôt de ce mécompte en se jetant dans de nouvelles querelles avec son cousin Éric le Jeune, duc de Brunswick, avec le landgrave de Hesse, la ville de Gosslar, le comte de Mansfeld, le margrave de Brandebourg, et plusieurs autres princes. Chassé à diverses reprises de ses États, tantôt intrigant pour y rentrer, tantôt forcé d'en sortir encore pour de nouvelles intrigues qui lui suscitaient de nou-

veaux ennemis, il passa sa vie dans une agitation continuelle : son inconstance ou quelque secret motif lui fit enfin abandonner la religion de ses pères pour embrasser le luthéranisme, et il mourut dans cette communion, le 12 juin 1568, âgé de 79 ans. K.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (ERNEST LE CONFESSEUR, duc DE), fils de Henri le Jeune, naquit le 26 juin 1497, fit ses études à l'université de Wittenberg, et suivit avec beaucoup d'assiduité les leçons de théologie que Luther y donnait alors. Il alla ensuite faire un voyage en France; mais les troubles politiques et religieux qui s'élevèrent en Allemagne l'y rappelèrent bientôt. Il y revint pour se déclarer partisan de la religion réformée, et chercher à l'introduire dans son pays. Il signa la confession d'Augsbourg, s'engagea dans la ligue de Smalkalde, et établit dans son duché la nouvelle doctrine. C'était d'ailleurs un prince sage et vaillant, qui ne négligea rien pour assurer la prospérité de ses États; il rebâtit des villes, fonda des écoles. On raconte que, comme les routes étaient infestées par des brigands, nobles et bourgeois, il accompagna un jour lui-même une troupe de marchands qui voyageaient, et en imposa aux voleurs par sa seule présence. Ernest de Brunswick mourut le 11 juin 1546, la même année que Luther. On remarqua à cette occasion qu'il était né la même année que Mélanchthon. Ce dernier prononça son éloge. Ses deux fils, Henri de Danneberg et Guillaume le Jeune, furent la tige des deux nouvelles maisons de Brunswick et de Lunebourg. G—T.

BRUNSWICK (JULES DE), de la seconde maison de Brunswick, naquit le 29 janvier 1528. Il était le 3e fils du duc Henri de Brunswick, et de Marie de Wurtemberg. Son père le destinait d'abord à l'état ecclésiastique, mais le jeune prince embrassa la religion luthérienne, et, forcé de fuir la colère de son père, se retira chez le margrave de Custrin. Ses deux frères ayant été tués à la bataille de Sievershausen, en 1553, le duc Henri, se voyant sans héritier, rappela son fils Jules, et lui accorda son pardon. Ce prince, parvenu à la souveraineté en 1568, donna tous ses soins à l'établissement du luthéranisme dans ses États. Martin Chemnitz et Jacques André, théologiens luthériens, se partagèrent sa bienveillance. En 1571, il fonda à Gandersheim un gymnase, qu'en 1557 il transporta à Helmstaedt, où l'année suivante il en fit, avec des priviléges qu'il obtint de l'Empereur, une université qui depuis est devenue célèbre. En 1576, parut son *Corpus doctrinæ Julium*, qui contenait les trois symboles de la confession d'Augsbourg, les articles de Smalkalde, les deux catéchismes de Luther et plusieurs autres traités théologiques. Cet ouvrage fut destiné à servir de base aux études de théologie dans l'université de Helmstaedt et dans tous les établissements d'instruction publique du pays de Brunswick, qui s'étendit beaucoup en 1582 et en 1584, par l'accession de la principauté de Calenberg et des villes de Stolzenau, Sirck, Diepenau, etc. Le duc Jules mourut le 3 mai 1589. Il avait pour devise : *Aliis inserviendo consumor*, et il la justifiait par sa conduite. G—T.

BRUNSWICK (FRÉDÉRIC-ULRICH DE), fils du duc Henri-Jules, évêque de Halberstadt, et d'Élisabeth, fille de Frédéric II, roi de Danemark, naquit le 5 avril 1591. Il fit de bonnes études à Helmstaedt et à Tubingen, parcourut la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, et retourna en Allemagne en 1612, pour assister à l'élection de l'empereur Mathias. L'année suivante, la mort de son père le laissa possesseur des principautés de Wolfenbüttel, de Calenberg et de Grubenhagen; mais il fut contraint, en 1617, d'abandonner cette dernière au duc de Brunswick-Lunebourg. La guerre de trente ans étant venue à éclater, il embrassa d'abord le parti de l'Empereur, dans l'espérance d'écarter ainsi du cercle de basse Saxe les malheurs et la dévastation qui s'ensuivent; mais la marche des troupes impériales lui ayant fait perdre cet espoir, il s'unit tout à coup aux États saxons qui s'étaient alliés avec Christian, roi de Danemark, contre l'Empereur. La perte de la bataille de Luttern, en 1626, le força de nouveau à changer de parti, destinée presque inévitable des petits princes qui, n'ayant pas assez de forces réelles pour soutenir leur caractère, se voient contraints de régler leur conduite d'après des intérêts toujours vacillants. Les nouveaux alliés de Frédéric-Ulrich lui furent bientôt aussi à charge que s'ils avaient été ses ennemis; ses États ne cessaient d'être dévastés par le passage et le séjour des troupes impériales. Il se flatta de trouver dans l'alliance de Gustave-Adolphe, qui ne s'annonçait que par des victoires, plus de sûreté et d'avantage; il sollicita donc et obtint, en 1631, l'amitié de ce prince : elle lui fut en effet très-profitable. Il recouvra, en 1633, la principauté de Calenberg; mais la mort le surprit le 11 août 1634, à la suite d'une chute où il s'était cassé la jambe. Comme il ne laissa point d'héritier, ses États échurent à la maison de Brunswick-Lunebourg. G—T.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (CHRISTIAN, duc DE), évêque d'Halberstadt, né le 10 septembre 1599, se rendit célèbre, dans la guerre de trente ans, par son courage, son infatigable activité, et son attachement opiniâtre à la cause du malheureux électeur palatin, Frédéric V, élu roi de Bohême. Lorsque ce prince eut pris la fuite après la perte de la bataille de Prague, le duc Christian prit un gant de la main de la princesse sa femme, l'attacha à son chapeau, et jura qu'il ne l'en ôterait pas avant d'avoir rétabli Frédéric sur le trône. Il rassembla aussitôt une armée en Saxe et en Westphalie, ravagea la Hesse, s'empara de Lippe, de Sœst, de Paderborn, et y fit un butin considérable, en pillant les églises et en enlevant les ornements sacrés : il prit entre autres, à Paderborn, la statue de St. Liboire, qui était d'or massif, et du poids de soixante livres. C'était ainsi que faisaient la guerre des chefs qui n'avaient d'ailleurs ni assez d'argent ni assez de moyens pour entretenir une armée. Christian fit frapper, après ce pillage, des écus qui portaient pour devise : « Ami de Dieu, ennemi des prêtres. »

Il se dirigea ensuite vers le diocèse de Mayence, et y continua ses sacriléges et ses dévastations. Battu par les impériaux au passage du Mein, il rassembla, malgré sa défaite, un corps de 15,000 hommes, se joignit au comte de Mansfeld, se tourna vers l'Alsace, et entra, en 1622, au service des Hollandais, qui avaient grand besoin de secours pour résister à la puissance du roi d'Espagne, et à l'habileté de don Gonzalès de Cordoue. Le 19 août de la même année, ce général livra aux confédérés, près de Fleurus, une bataille sanglante où la victoire demeura incertaine. Le duc de Brunswick y reçut un coup de feu au bras gauche; la gangrène se déclara; il se fit couper le bras en présence de l'armée, au son des tambours et des trompettes; et, à peine guéri, il alla faire lever le siége de Berg-op-Zoom. Rentré en Allemagne peu après, il aurait pu se réconcilier avec l'Empereur; mais il s'y refusa, parce qu'on ne voulut pas comprendre dans la réconciliation l'électeur palatin et ses autres alliés. La guerre qu'il recommença ne fut pas heureuse; battu par le général Tilly, il se vit forcé de fuir et d'aller chercher des secours en Hollande et en Angleterre. A son retour, il obtint quelques succès, de concert avec le comte de Mansfeld; mais la mort l'empêcha de les suivre : il mourut à Wolfenbuttel, le 9 juin 1626. On répandit le bruit qu'il avait été empoisonné. G—T.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (AUGUSTE DE), né le 19 novembre 1568. Le duc Guillaume, son père, avait acquis le duché de Zell, et la princesse Dorothée, sa mère, était fille de Christian III, roi de Danemark. Il fit de bonnes études à Wittenberg, à Leipsiek, à Strasbourg, et entra, en 1591, dans le régiment du prince Christian d'Anhalt, qui se rendait en France pour secourir Henri IV, alors occupé du soin de conquérir son royaume. Il avait quatre frères, Ernest, Christian, Frédéric et George : ils étaient convenus qu'un seul d'entre eux se marierait publiquement. Le sort tomba sur George, le plus jeune, et Auguste contracta un mariage de la main gauche avec la fille d'un bourgeois de Zelle, dont il eut plusieurs enfants, qui furent regardés comme de simples gentilshommes, et appelés seigneurs de Lunebourg. En 1635, il convoqua à Lunebourg une assemblée où, de concert avec les princes des États de la basse Saxe, et malgré les efforts d'Oxenstiern, chancelier de Suède, il adhéra au traité conclu la même année entre l'empereur Ferdinand II et l'électeur de Saxe, Jean-George. Il mourut subitement, le 10 octobre 1636, au moment où il prenait de l'eau pour se laver les mains (1). G—T.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (AUGUSTE, duc DE), dit LE JEUNE, pour le distinguer du précédent, naquit le 10 avril 1579. Il s'appliqua, dès sa première jeunesse, à la culture des lettres, et fit ses études à Rostock, à Tubingen et à Strasbourg; il parcourut aussitôt après les principaux États de l'Europe, et s'y fit remarquer, tant par l'étendue de ses connaissances que par sa force et son adresse dans tous les exercices du corps. En Angleterre, il assista au couronnement de Jacques I[er], successeur d'Elisabeth, et s'acquit en France l'amitié de Henri IV. La mort du duc Frédéric-Ulrich lui transmit, en 1634, la souveraineté du duché de Brunswick-Wolfenbuttel, de la principauté de Calenberg et des comtés d'Ober-Hoya et de Blankenbourg. Son amour pour la paix lui fit céder, en 1635, la principauté de Calenberg à la ligne de Brunswick-Zelle, et les comtés de Hoya et de Diepholz à celle de Brunswick-Haarbourg. Le bonheur de ses sujets fut le principal objet de ses soins : il remit sur pied les travaux des mines de métal et de sel, accorda aux lettres une protection éclairée, et transporta, en 1643, à Wolfenbuttel, son immense bibliothèque, qu'il avait établie d'abord à Hizaker. Elle était déjà, en 1614, de 80,000 volumes. Ce vertueux prince mourut dans sa capitale, le 17 septembre 1666, âgé de plus de 87 ans. Sa piété était remarquable; il lisait chaque jour un chapitre de la Bible, et avait continué depuis sa jeunesse à écrire des notes latines en marge de son exemplaire des livres saints. Il a publié ses écrits sous le nom de *Gustave Selenus*, suivant l'usage des érudits de son temps, qui croyaient se donner plus de relief en traduisant leur nom en grec : *Selenus*, du grec Σελήνη (la lune), était une espèce de traduction du mot *Lunebourg*, et *Gustave* est un anagramme d'*Auguste*. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Traité du jeu d'échecs* (en allem.), avec des gravures, Leipsiek, 1616; 2° un *Traité sur la culture des vergers*, publié en 1636, ouvrage estimé en Allemagne; 3° une *Histoire de la passion, de la mort et de la sépulture du Christ*, Lunebourg, 1640, in-8°; 4° *Cryptomenityces et Cryptographiæ, in quibus et planissima stenographiæ a Jos. Trithemio magice et ænigmatice conscriptæ enodatio traditur, inspersis ubique anthoris ac aliorum non contemnendis inventis*, Lunebourg, 1624, in-fol. Ce traité de stéganographie est fort curieux. (*Voy.* la *Chronique de Brunswick* de Bethmeier, en allem., p. 1382-1493, et l'*Histor. Biblioth. Augustæ* de Burckhard, t. 1[er], p. 53-98.) G—T.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (RODOLPHE-AUGUSTE, duc DE), fils du précédent, né le 16 mai 1627, fit ses études littéraires à l'université d'Helmstaedt, et ses études politiques et militaires à la cour de Frédéric-Guillaume le Grand, électeur de Brandebourg. Devenu souverain à la mort de son père, il partagea le pouvoir avec son frère Antoine Ulrich (*voy.* l'article suivant), et rien ne put altérer leur union. Il vint à bout de réduire sous sa puissance, en 1671, la ville de Brunswick, devant laquelle plusieurs princes de sa maison avaient échoué. A la vérité, lorsqu'il investit cette place avec un corps de 20,000 hommes, une partie des citoyens étaient hors

(1) Pendant qu'il étudiait à Wittemberg, il écrivit, en 1586, sur l'album de Daniel de Behr, gentilhomme poméranien, cette maxime que suit sa signature : *Pulcherrimarum rerum notitia non otio sed negotio, non vigiliis sed studiis, non votis sed laboribus, non pretio sed prece paratur.* Son frère Ernest inscrivit sur un autre feuillet de ce même album le distique suivant :

Sperare in Christum et vita tolerare labores,
Et bene posse mori disce, beatus eris.

(Extrait de la collection de M. Villenave.)

des murs, et les assiégés avaient imprudemment vendu presque toute leur poudre à leur ennemi. Rodolphe ne conserva la possession de cette place qu'en cédant au duc de Brunswick-Zelle le district de Danneberg. Le duc de Brunswick-Hanovre se contenta, dit-on, des reliques des saints qu'on avait trouvées dans Brunswick. Rodolphe fit sans doute un sacrifice en les lui cédant; car il était lui-même d'une grande piété; sa devise était : *Moriamur quando voluerit Deus, modo quomodo velit vivamus.* Dans la maladie qui précéda sa mort, survenue le 26 janvier 1704, son prédicateur lui disait : *Deus fortificabit serenitatem vestram!* Plus de vanité, répondit-il, dites : *Paupertatem vestram.* G—T.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (ANTOINE-ULRICH, duc DE), né à Hitzaker, le 4 octobre 1633, frère du précédent, eut pour précepteur Juste-George Schottel, qui inspira à son élève le goût le plus vif pour les sciences et pour les lettres. Le jeune duc fit ses études à l'université de Helmstaedt, et remplit à une promotion théologique la place de vice-chancelier. La théologie et la poésie étaient les objets favoris de ses travaux. En sortant de l'université, il parcourut la France, l'Angleterre et l'Italie; son nom, son caractère et son esprit lui attirèrent partout l'accueil le plus flatteur. De retour en Allemagne, il épousa, en 1656, Élisabeth-Julienne, princesse de Holstein, et prit place dans le conseil d'Etat, où ses lumières furent souvent utiles à sa patrie et à son père. A la mort de celui-ci, le duc Rodolphe-Auguste nomma Antoine-Ulrich son lieutenant, et, bientôt après, partagea avec lui ses titres et son pouvoir. Ces deux frères étaient unis d'une amitié si tendre, que l'on frappa à cette occasion une médaille portant pour inscription : *Dulce est fratres habitare in unum.* La supériorité d'esprit du duc Antoine lui assurait presque toujours la prépondérance. Il termina habilement les démêlés du duché de Brunswick avec la couronne de Suède, et reçut du roi de Danemark l'ordre de l'Eléphant; mais l'élévation de la maison de Hanovre à la dignité électorale fut pour lui une source de contrariétés et d'embarras; il vit de mauvais œil cette élévation, et fut soupçonné par les états de l'Empire d'avoir contracté, pour s'y opposer, une alliance avec la France : l'Empereur voulut le dépouiller de la part qu'il avait au gouvernement du duché de Brunswick, et ces différends ne se terminèrent que lorsque le duc Antoine eut consenti à signer un traité par lequel le duc Rodolphe, son frère, s'était arrangé avec l'électeur de Hanovre. A la mort de ce frère, arrivée en 1704, il resta seul souverain du duché, devint un des plus zélés défenseurs de la maison d'Autriche, et donna sa fille Élisabeth en mariage à l'empereur Charles VI. En 1710, il embrassa publiquement à Bamberg la religion catholique romaine, à l'occasion du mariage de sa petite-fille Élisabeth-Christine avec le roi d'Espagne Charles II. On croit qu'il était déjà converti depuis quelque temps, mais qu'il avait demandé au pape Clément XI la permission de tenir sa conversion secrète. Il assura à ses sujets le libre exercice de leur religion, protesta que son changement de croyance n'en introduirait aucun dans l'Etat, et se contenta de faire bâtir une église catholique à Brunswick. Il mourut le 27 mars 1714, à Salzthal, avec une fermeté d'âme et une tranquillité d'esprit qui étonnèrent tous ceux qui l'approchaient. L'abbé de Bucquoy a donné un récit de sa mort, intitulé : *la Force d'esprit ou la belle Mort, récit de ce qui s'est passé au décès d'Antoine-Ulrich de Brunswick*, 1714, in-8°. Comme souverain, il était recommandable par sa pénétration, son énergie et par son amour pour les lettres; il les favorisa et les protégea tant qu'il vécut; il augmenta beaucoup la bibliothèque qu'avait laissée son père, et fonda à Wolfenbuttel une académie. Les lettres durent sans doute cette protection aux études et aux lumières du duc, qui était lui-même un écrivain distingué. Il a laissé plusieurs ouvrages; les principaux sont deux romans, intitulés : 1° *Aramène, princesse de Syrie*, Nuremberg, 1669, in-8° : le sujet est tiré de l'histoire des patriarches. Il y a inséré un épisode pastoral, *Jacob trompé sur Rachel.* 2° *Octavie*, Nuremberg, 1685 et 1707, in-8°. C'est l'histoire de la cour de Rome depuis Claude jusqu'à Vespasien; l'auteur y a intercalé, sous des noms romains, un assez grand nombre d'épisodes tirés des événements qui s'étaient passés de son temps dans les cours d'Allemagne; mais on n'a pas la clef de ces allusions qui seraient peut-être intéressantes pour l'histoire. Le style du duc de Brunswick a de la noblesse et du mouvement; mais on lui reproche de manquer de simplicité et de concision. Entraîné par une imagination vive, et par le désir de faire des allusions, il a rarement conservé le costume antique et respecté la vraisemblance. Malgré ces défauts, il sera toujours remarquable, et comme écrivain, et comme un de ces princes qui se sont honorés du commerce des muses. G—T.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (FERDINAND-ALBERT, duc DE), fils d'Auguste, dit le *Jeune*, naquit le 22 mai 1636. Il eut pour instituteur Sigismond de Bircken, connu par différents écrits, et désigné fréquemment par le nom de *Betulius*. Le jeune duc, ainsi qu'il nous le dit lui-même, apprit dix langues, acquit beaucoup de connaissances, et étudia surtout les auteurs anciens. Dès son enfance, il traduisit du latin en allemand quelques ouvrages qui ont été publiés. Son savoir peu commun le fit admettre dans la société des Fructifiants (1), et, lors de son voyage à Londres, dans la société royale. La première lui donna la qualification de *l'Admirable*; il en fut tellement flatté, qu'il aimait à s'intituler ainsi. Après la mort de son père, en 1666, il choisit pour sa résidence le château de Bevern, situé sur le Weser, et fut le fondateur de la branche de Bevern. Il mourut le 23 avril 1687. En 1658, à l'âge de vingt-deux ans, il fit son premier voyage à cheval, et sans suite pro-

(1) La société des Fructifiants *(Fruchtbringende)* fut fondée le 24 août 1617, par les soins de Teutleben, maréchal de la cour de Weimar, qui en fut le premier président. Elle dura jusqu'en 1668, et compta dans son sein un roi, cent cinquante-trois princes et plus de six cents barons, nobles ou savants distingués. Tous ses membres prenaient l'engagement de travailler à épurer la langue allemande.

portionnée à son rang, n'ayant avec lui que son gouverneur, qu'il appelle le mordant Kater. A son retour, il le congédia. Il alla en France par Mayence, prit à Lyon des leçons d'équitation et d'escrime, et revint par Trèves et Cassel chez son père, qui, à ce qu'il paraît, n'avait pas toujours pour lui des procédés bien affectueux. En 1662, il fit son second voyage, accompagné de Philippe de Rickingen, baron du St-Empire. Il visita l'Italie entière, la Sicile, Malte, le Goze, monta sur l'Etna, revint par Salzbourg et Passau, après une absence d'un an et demi. En 1663, il parcourut les Pays-Bas; en 1664, l'Angleterre, où il resta dix mois. S'étant marié en 1667, il alla, en 1670, voir ses augustes parents et alliés en Danemark et en Suède. En 1675, il partit pour Vienne, avec son épouse enceinte, pour réclamer une créance à la cour impériale. Il traversa la Hongrie et la Silésie, et, après avoir séjourné un an à Eschwingen, chez les parents de son épouse, il s'occupa, à son retour à Bevern, de faire imprimer la relation de ses voyages. Elle parut en 1678, sous ce titre : *Aventures admirables, et état admirable dans ce monde admirablement pervers, le tout recueilli par la propre expérience et dans les écrits des hommes pieux, sensés et expérimentés par celui que l'on appelle, dans la société des Fructifiants* : L'ADMIRABLE DANS LES FRUITS, 1re partie, contenant la vie et les voyages de *l'Admirable*, imprimée au château ducal de Bevern, par Jean Heitmüller, 1678, 1 gros vol. in-4°, en allem., avec le portrait de l'auteur, gravé par Sandrart. Ce livre, assez mal imprimé, était, dès le commencement du 18e siècle, une curiosité bibliographique, parce que l'auteur ne l'avait pas mis en vente et en avait fait des cadeaux. Dans ses voyages, il vit tout ce qui était digne de remarque ; mais ses observations sont si succinctes, qu'elles n'apprennent que peu de choses. Il ne dit pas un mot de l'état des cours étrangères, sinon pour mentionner quelles sont celles où on l'a reçu avec une certaine pompe. Il rapporta de ses voyages beaucoup de curiosités qu'il plaça dans sa collection à Bevern, et en dressa le catalogue qu'il inséra à la suite d'un de ses ouvrages ascétiques. Partout, dans ses écrits, il se plaint de ses persécuteurs, de ses ennemis, de l'infidélité et de la trahison de ses domestiques; il prétend même qu'on a voulu l'empoisonner, et que l'on a laissé périr par négligence trois de ses enfants. Ses ennemis l'ont empêché aussi, dit-il, de faire paraître la 2e part. de ses *Aventures admirables*. Elle a cependant été imprimée en partie à Bevern, en 1680, sous le titre de *Seconde partie contenant les choses miraculeuses et divines de l'Ancien et du Nouveau Testament*. L'impression ayant été interrompue, ce qui concerne le Nouveau Testament ne se trouve pas dans ce livre, purement mystique. Ferdinand-Albert prouva, comme beaucoup d'hommes, par un triste exemple, que l'on peut, avec beaucoup de piété, de bonté et de science, n'avoir pas la tête bien saine. Il se livra aux rêveries théologiques, qui lui attirèrent des railleries de la part des professeurs de l'université de Helmstaedt, située dans ses États; aussi ne leur fit-il pas don de ses ouvrages, qu'il envoya à différentes universités étrangères. La faiblesse de son esprit augmenta avec l'âge, et il finit par s'imaginer que ses enfants en voulaient à sa vie. Il a publié, indépendamment de sa relation, divers ouvrages dont les titres n'intéresseraient pas plus que leur contenu n'est instructif. E—s.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (CHARLOTTE DE), femme du czarowitz Alexis. Ce jeune prince avait donné tant de sujet de mécontentement à Pierre le Grand, son père, et avait montré tant de dégoût pour les affaires du gouvernement, que celui-ci ne vit plus d'autre moyen, pour former son esprit, que de le faire voyager. Alexis se rendit en Allemagne, visita diverses cours, entre autres celle de Brunswick-Wolfenbuttel, où il connut la jeune princesse Charlotte. Il l'épousa d'après les ordres de son père. On espérait que les vertus de cette princesse feraient un heureux effet sur le cœur du czarowitz; mais il resta insensible aux belles qualités que tout le monde admirait dans son épouse, et joignit même l'outrage à son indifférence, en lui préférant une paysanne finnoise. Charlotte n'osa se plaindre; bientôt le chagrin détruisit sa santé. En 1714, elle mit au jour une princesse qui fut nommée *Natalie*; mais ses secondes couches la mirent au tombeau en 1715. Avant de mourir, elle recommanda ses enfants à Pierre le Grand : son mari ne se montra point dans ses derniers moments. Elle mourut le 2 novembre, âgée de 21 ans, et dans la 4e année de son mariage. Elle avait défendu qu'on embaumât son corps. Ses funérailles furent célébrées avec beaucoup de pompe, et le 7 novembre elle fut inhumée dans l'église de la citadelle de Pétersbourg. Voilà ce que racontent de cette princesse les mémoires authentiques; mais les mémoires romanesques ont bien d'autres détails à ajouter. La princesse, disent-ils, était grosse de huit mois, quand son mari, le czarowitz, la maltraita au point qu'elle tomba évanouie et baignée dans son sang. Après cette action brutale, Alexis partit pour la campagne. Les personnes qui entouraient la princesse, touchées de pitié, lui conseillèrent de s'enfuir secrètement. A peine rétablie de ses couches, Charlotte s'évada ; la comtesse de Kœnigsmark et les autres personnes de sa suite publièrent qu'elle était morte en couches, et firent enterrer une bûche à sa place, ce qui était d'autant plus aisé, qu'Alexis ordonna de l'enterrer sans cérémonie. Charlotte passa en France, et se rendit, on ne sait pourquoi, à la Louisiane, où elle épousa un gentilhomme sans fortune, nommé d'Aubant. Elle revint avec lui en France. Un jour, en se promenant dans le jardin des Tuileries, elle fut reconnue par le maréchal de Saxe. Dans la suite elle fit de nouveaux voyages, perdit son mari, se maria une troisième fois avec un M. de Moldack, ou Maldaque, devint encore veuve, et termina ses jours à Vitry-sur-Seine. Peu de mots suffisent pour détruire ce roman. On sait positivement que les funérailles de la princesse se firent publiquement, et selon l'usage russe, qui veut que les personnes de la famille régnante soient exposées

sur un lit de parade, et reçoivent les derniers hommages des sujets qui viennent leur baiser les mains. On a fait lever l'extrait mortuaire de la dame Moldack, à la paroisse de Vitry, et l'on a vu qu'elle s'appelait *Marie-Elisabeth Danielson*. (*Voy.* le *Journal de Paris*, 15 février 1781.) Une lettre de Voltaire, insérée dans le même journal, 19 juillet 1782, acheva de démontrer la fausseté du conte de la bûche. « Une Polonaise, en 1722, vint à Paris, et se « logea à quelques pas de la maison que j'occu« pais; elle avait quelques traits de ressemblance « avec l'épouse du czarowicz. Un officier français, « nommé d'Aubant, qui avait servi en Russie, fut « frappé de la ressemblance; cette méprise donna « envie à la dame d'être princesse. Elle avoua in« génument à l'officier qu'elle était la veuve de « l'héritier de la Russie; qu'elle avait fait enterrer « une bûche à sa place, pour se sauver de son mari. « D'Aubant fut amoureux d'elle et de sa principauté; « d'Aubant, nommé gouverneur dans une partie de « la Louisiane, mena sa princesse en Amérique. Le « bon homme est mort croyant fermement avoir « épousé une belle-sœur d'un empereur d'Allema« gne, et la bru de l'empereur de Russie : ses en« fants le croient aussi, et ses petits-enfants n'en « douteront pas. » Ce qui a donné un peu de poids au récit des aventures de cette dame, c'est qu'il s'est trouvé dans les papiers de Duclos; mais Lévesque observe fort bien, dans son *Histoire de Russie*, t. 5, qu'en supposant que Duclos lui-même ait écrit l'anecdote, il peut l'avoir conservée, aussi bien que plusieurs autres qui se trouvent dans son recueil, pour l'examiner à loisir et la réfuter. On trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (novembre 1771) de nouvelles preuves de la fausseté de cette anecdote. D—G.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (GEORGE-GUILLAUME, duc DE), naquit le 16 janvier 1624. La succession de son père, le duc George, et de son frère aîné, le duc Christian-Louis, le jeta dans de longues querelles avec son troisième frère, le duc Jean-Frédéric, qui s'était emparé illégalement des principautés de Zelle et de Calenberg. L'intervention de l'électeur de Brandebourg les termina en 1666, et les deux princes se partagèrent leurs États héréditaires, dans un traité conclu à Hildesheim. L'activité du duc George-Guillaume, longtemps occupée par ces dissensions domestiques, se porta alors sur les guerres extérieures; il prit part à celles qui déchirèrent l'Europe vers la fin du 17ᵉ siècle, et, non content de faire la guerre en personne, tantôt contre la France, tantôt contre le Danemark, tantôt contre des princes ses voisins, il envoya des troupes aux Vénitiens, qui attaquaient l'île de Candie, et aux Hollandais, qui avaient des démêlés avec l'évêque de Munster. En 1688, il favorisa la descente en Angleterre du prince d'Orange, depuis roi sous le nom de Guillaume III, et en reçut, dans la suite, l'ordre de la Jarretière. En 1689, le dernier duc de Saxe-Lauenbourg étant mort sans héritier mâle, le duc George-Guillaume fut le plus heureux des prétendants à sa succession; il commença par s'en emparer, et se l'assura en 1697, moyennant une somme de 1,100,000 écus, sous la condition que, si la maison de Brunswick-Lunebourg venait à manquer d'héritiers mâles, ces biens retourneraient à la maison électorale de Saxe, ce qui arriva effectivement à sa mort. L'Empereur lui avait offert le rang d'électeur; mais comme il n'avait qu'une fille, il le refusa, et cette dignité fut conférée à son frère Ernest-Auguste, duc de Brunswick-Hanovre. (*Voy.* l'article suivant.) Quoique George-Guillaume ait suivi pendant quelque temps un système politique contraire aux intérêts de la France, il aimait la langue et les usages de ce pays, où il avait séjourné dans sa jeunesse. Mademoiselle d'Olbreuse, d'une famille protestante du Poitou, étant passée en Allemagne, le duc de Lunebourg-Zelle lui offrit un asile. Elle sut plaire à son bienfaiteur, qui, pour la rapprocher de son rang, engagea l'empereur d'Allemagne à lui donner le titre de princesse d'Harbourg. Peu après elle devint son épouse. La duchesse se fit remarquer par son esprit et ses talents, et attira plusieurs Français à Zelle. C'est à la cour de George-Guillaume que fut dit un mot cité dans plusieurs recueils d'anecdotes. Un Français, admis à la table du duc, ne voyant, outre le duc lui-même, que des compatriotes, dit en plaisantant : « Il n'y a ici d'étrangers que Monsei« gneur. » George-Guillaume mourut le 28 août 1705, ne laissant, de son mariage avec mademoiselle d'Olbreuse, qu'une fille, Sophie-Dorothée, qui avait épousé George-Louis de Hanovre. G—T.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (ERNEST-AUGUSTE, duc DE), premier électeur d'Hanovre, fils du duc George et d'Anne-Éléonore, fille de Louis V, landgrave de Hesse-Darmstadt, naquit le 10 novembre 1629. Il fit ses études à l'université de Marbourg, parcourut à diverses reprises la Hollande, l'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Italie, et, de retour en Allemagne, joua un rôle très-actif dans les affaires de son pays. En 1667, lors de l'irruption des troupes françaises dans les Pays-Bas, il s'allia, pour leur résister, avec le Danemark, le Brandebourg et la Hollande. En 1668, pour témoigner sa reconnaissance aux Vénitiens qui l'avaient fort bien reçu dans son voyage en Italie, il leur envoya un corps de troupes sous les ordres du comte de Waldeck, pour les aider à prendre l'île de Candie. En 1675, lors de la dévastation du Palatinat, il s'unit à l'Empereur, à l'Espagne et aux états généraux, et remporta quelques avantages sur le maréchal de Créqui. En 1679, la mort de son frère, le duc Jean-Frédéric, l'ayant rendu héritier de la principauté de Calenberg, il fixa sa résidence à Hanovre. Les services qu'il continua de rendre à l'Empereur, dans ses guerres contre la France et la Hongrie, lui valurent, en 1692, la dignité électorale; mais le collége des électeurs et plusieurs autres princes protestèrent contre cette innovation, et firent une ligue, appelée celle des *princes correspondants*, contre l'établissement d'un neuvième électorat. L'an 1693, l'Empereur prévint l'orage qui se formait à cette occasion, en suspendant les effets de l'investiture qu'il avait

donnée au duc de Hanovre, jusqu'à ce qu'elle fût approuvée du collége des princes. Les négociations de Ryswik s'étant ouvertes en 1697, celui-ci y envoya un ambassadeur, et prit part au traité conclu le 30 octobre de la même année. Il mourut le 23 janvier 1698, laissant plusieurs enfants, et, entre autres, George-Louis, son successeur à l'électorat, depuis roi d'Angleterre sous le nom de George Ier. Ernest-Auguste avait épousé Sophie, fille de Frédéric, electeur palatin, et petite-fille, par Élisabeth sa mère, de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Lorsque le parlement dut désigner un successeur à la reine Anne, il y avait cinquante-quatre princes ou princesses qui pouvaient prétendre à la succession, les uns descendants de Charles Ier, les autres issus de Frédéric et d'Élisabeth. On comptait, parmi ces derniers, la maison d'Orléans, celle de Bourbon-Condé et celle de Lorraine; mais Sophie de Hanovre l'emporta, parce qu'elle était protestante. Cette princesse mourut avant la reine Anne, et ce fut son fils George-Louis qui alla régner sur les bords de la Tamise. G—T.

BRUNSWICK-LUNEBOURG-ZELLE (SOPHIE-DOROTHÉE DE), fille de George-Guillaume et de mademoiselle d'Olbreuse. Elle épousa George-Louis de Hanovre, fils aîné d'Ernest-Auguste et de Sophie. Ce mariage avait été proposé par Ernest; mais Sophie le désapprouva, en témoigna son mécontentement, et accueillit très-froidement sa belle-fille. Cette jeune princesse trouva d'ailleurs à la cour de Hanovre un ton très-different de celui qui régnait à Zelle, et l'humeur sombre de son époux était peu propre à la captiver. Isolée dans son nouveau séjour, et livrée à l'ennui, elle revit avec intérêt un voyageur dont elle avait fait la première connaissance dans le palais de son père : c'était le comte de Kœnigsmarck, issu d'une famille illustre, et frère de la comtesse Aurore Kœnigsmarck, qui avait fixé le cœur d'Auguste, roi de Pologne, et qui devint mère du maréchal de Saxe. La liaison qui se forma entre le comte et Sophie-Dorothée devint bientôt le sujet des propos et des intrigues de la cour. On fit à l'époux des rapports qui l'irritèrent; il montra d'abord de l'humeur, et se livra ensuite à des traitements violents. La princesse prit le parti de quitter un séjour qui lui était devenu odieux. Elle donna sa confiance à Kœnigsmarck, qui s'engagea à la conduire en France, où elle se proposait de changer de religion, et d'entrer dans un couvent. La résolution était prise; mais le moment de l'exécution n'était pas fixé. En attendant, le secret transpira par une indiscrétion, à ce qu'on rapporte, du confident de la princesse. Un soir, le comte sortant du château fut assailli, dans une allée obscure, par quatre hommes qui le renversèrent à coups de pique, et jetèrent son corps dans un égout. George-Louis désapprouva hautement cet acte de barbarie; mais il consentit que sa femme fût exilée, et demanda le divorce. Les enfants furent cependant reconnus et maintenus dans leurs droits. Sophie-Dorothée eut pour résidence le vieux château d'Ahlden, d'où lui vint le nom de *princesse d'Ahlden*, par lequel elle est ordinairement désignée dans les mémoires du temps. Son père ne voulut jamais la revoir; mais elle fut souvent consolée par sa mère. Quand George-Louis eut été assuré de la succession au trône d'Angleterre, il fit offrir à la princesse de lui rendre sa main; elle refusa cette offre en répondant : « Si je suis coupable, je ne suis pas digne de « lui; si je suis innocente, il n'est pas digne de « moi. » George réitéra sa demande; mais la princesse persista dans son refus et mourut dans son exil. Son histoire a été chargée de plusieurs circonstances plus singulières qu'authentiques. La correspondance qu'elle eut avec le comte de Kœnigsmarck est conservée dans la famille Lewenhaupt, en Suède, alliée à celle des Kœnigsmarck, et entre les mains de laquelle elle fut remise par le valet de chambre du comte, qui était parvenu à la sauver. C—AU.

BRUNSWICK-BEVERN (ANTOINE-ULRIC, duc DE), fils du duc Ferdinand-Albert, naquit en 1714. En 1730, il entra comme colonel d'un régiment de cuirassiers au service de Russie, et épousa, en 1739, la princesse Anne, fille de Charles-Léopold, duc de Mecklenbourg, et de Catherine, nièce de Pierre le Grand. En 1740, il en eut pour fils le prince Iwan, que la czarine Anne, sa grand'tante, nomma son héritier, mais en le plaçant sous la tutelle de son favori, Jean-Ernest de Biron, duc de Courlande. Celui-ci fut bientôt chassé par la mère du jeune empereur, qui s'était déjà faite régente, lorsqu'une nouvelle révolution, opérée par Élisabeth, dernière fille de Pierre le Grand, vint lui enlever le pouvoir, et précipiter son fils du trône. Elle fut envoyée en Sibérie, avec son mari, le duc Antoine, qui, après avoir passé la moitié de sa vie dans une douloureuse captivité, mourut à Kolmogori, dans le mois de mai 1775. « Il avait, dit le général de Manstein dans « ses *Mémoires historiques, politiques et militaires* « *sur la Russie*, un cœur excellent, les meilleures « qualités que l'on puisse concevoir, et ce courage « inébranlable qui semble héréditaire dans la mai- « son de Brunswick. » Le sort de son fils Iwan fut encore plus déplorable. (*Voy.* IWAN.) G—T.

BRUNSWICK-LUNEBOURG-BEVERN (AUGUSTE-GUILLAUME, duc DE), né à Brunswick, en 1715, entra en 1731 au service de la Prusse, fit la guerre en 1734 sur les bords du Rhin, fut blessé en 1740 à la bataille de Molwitz, et assura, à celle de Hohenfriedberg, sa réputation de bravoure. A l'ouverture de la guerre de sept ans, il conduisit en Saxe et en Bohême un corps de troupes royales, remporta, le 21 avril 1757, la victoire de Reichenberg, contribua à la défaite des Autrichiens près de Prague, se distingua à Collin, et ne cessa de donner des preuves d'habileté et de vaillance, jusqu'au 27 novembre 1757, où il fut fait prisonnier par les Autrichiens, à la reconnaissance de Breslau. Sorti de captivité en 1758, il marcha contre les Russes et les Suédois qui occupaient les environs de Stettin, commanda encore en diverses occasions, et se retira, sur la fin de sa vie, à Stettin, où il mourut dans la nuit du 1er au 2 août 1781. G—T.

BRUNSWICK (FERDINAND, duc DE), l'un des

généraux les plus célèbres dans la guerre de sept ans, et l'oncle du dernier duc de Brunswick, naquit le 11 janvier 1721, de Ferdinand-Albert, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, et d'Antoinette-Amélie, fille de Louis-Rodolphe, duc de Brunswich-Blankenbourg. Cette princesse était sœur de l'empereur Charles VI. On fit voyager le prince Ferdinand en Hollande, en France et en Italie. De retour de ses voyages, il entra, en 1740, à l'âge de dix-neuf ans, au service de Frédéric le Grand, roi de Prusse, qui venait de remplacer Frédéric-Guillaume I[er]. La première guerre de Silésie, qui éclata presqu'au moment de l'avénement de ce monarque, offrit à Ferdinand, très-jeune encore, peu d'occasions de se faire remarquer. On sait seulement qu'à l'affaire de Molwitz il fut obligé d'accompagner dans sa fuite Frédéric II, qui, assistant pour la première fois à une bataille, se laissa entraîner par un mouvement irréfléchi de terreur. Lors de la reprise des hostilités, en 1744, Ferdinand se distingua davantage. Il assista à la prise de Prague, et fut légèrement blessé à la bataille de Soor. Sa conduite y fut telle, que le roi de Prusse le combla d'éloges, et lui donna des biens considérables dans les provinces qu'il avait conquises. Mais ce fut principalement dans la guerre de sept ans que Ferdinand prit sa place au premier rang des chefs de l'armée. Le roi d'Angleterre, George II, le demanda à Frédéric pour le mettre à la tête des troupes anglaises et hanovriennes. Ferdinand prit ce commandement à l'époque où l'Angleterre venait de rompre la convention de Closterseven, que le maréchal de Richelieu avait eu le bonheur de conclure, et la maladresse de laisser sans exécution. La rupture de cette convention ayant rendu à Ferdinand des forces considérables, il obligea les Français à repasser le Rhin, les défit à Crevelt en se portant derrière leur ligne par une manœuvre aussi audacieuse que savante. Il reçut ensuite un échec à Berghen; mais, l'année suivante, il s'empara de Minden, et remporta près de cette ville une victoire éclatante. Ce fut à la bataille de Minden que s'éleva, entre lui et lord Sackville, qui commandait la cavalerie anglaise, un démêlé longtemps fameux. Ferdinand sut ménager l'orgueil anglais, en accusant néanmoins de lâcheté un général de cette nation. (*Voy.* SACKVILLE.) En 1762, Ferdinand parvint à chasser les Français de la Hesse. La paix de 1763 termina sa carrière militaire. Il eut l'honneur, très-rare dès lors, de déposer le commandement d'une armée nombreuse, sans être plus riche que lorsqu'il en avait été revêtu. Son désintéressement fut d'autant plus remarqué, qu'il contrastait avec la conduite du général qu'il avait eu à combattre. Tandis que le maréchal de Richelieu construisait des édifices superbes, que le public appelait du nom des provinces où il avait fait la guerre, le duc Ferdinand ne retirait de ses longs travaux que de la gloire, une modique pension du roi d'Angleterre, et la place de doyen du chapitre de Magdebourg : le roi de Prusse, qu'il avait si bien servi, lui disputa même cette place, et ne consentit à la lui confirmer que parce que l'opinion l'y força. Après avoir quitté le service de Prusse, Ferdinand se retira à Brunswick, où il s'occupa principalement de la franc-maçonnerie. Il fut nommé grand maître de toutes les loges de francs-maçons dans une grande partie de l'Allemagne; et ici commence une époque de sa vie sur laquelle nous ne pouvons guère nous étendre, et qui toutefois présente assez d'intérêt. L'on assure, et il y a plusieurs raisons pour croire à cette assertion, que les hommes qui captivèrent la confiance de ce prince mêlaient aux secrets de leur ordre des choses surnaturelles, du moins en apparence, des prophéties, des évocations; en général, les doctrines religieuses secrètes du siècle dernier ont eu, pour la plupart, beaucoup d'analogie avec la théurgie des platoniciens du 3[e] et du 4[e] siècle, peut-être parce que les deux époques se ressemblaient assez elles-mêmes, et que, dans l'une et dans l'autre, la destruction des croyances publiques appelait des croyances individuelles pour satisfaire l'âme humaine, qui, créée pour croire, ne peut s'écarter longtemps de sa destination primitive, et supplée à ce qu'on lui ôte. Les bienfaits dont Ferdinand combla ceux qui l'initiaient à ces mystères, étant l'objet de beaucoup d'envie, furent assez naturellement celui de beaucoup de blâme et de quelque ridicule. Cependant on ne peut citer aucun résultat fâcheux de sa condescendance et de sa crédulité à cet égard; car ce n'est pas un grand mal qu'il ait enrichi quelques thaumaturges, au lieu d'enrichir quelques athées. La religion avait toujours occupé une grande place dans ses réflexions et dans sa vie. Il en avait professé les principes au milieu de la cour incrédule et ironique de Frédéric II; et ce n'était pas une petite preuve de courage que la résistance à la moquerie qui partait d'un trône entouré de gloire. Aussi Ferdinand avait-il toutes les vertus que la religion donne : il était humain, même dans la guerre, charitable, affectueux avec ses inférieurs. Sa politesse était cérémonieuse et quelquefois fatigante, tant parce qu'il en avait contracté l'habitude dès l'enfance, que parce qu'il satisfaisait ainsi une vanité douce et bienveillante. Il y a des époques où les vanités du rang et du pouvoir se montrent par l'âpreté des formes : c'est lorsqu'elles sont inquiètes. Il y en a où elles ne se font sentir que par un excès de politesse et une surabondance d'affabilité : c'est lorsqu'elles sont rassurées. Celle de Ferdinand était de cette dernière espèce. Il mourut à Brunswick, le 3 juillet 1792, âgé de 71 ans et quelques mois, le jour même où son neveu quitta sa capitale pour sa déplorable expédition de Champagne. B. C—T.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (CHARLES-GUILLAUME-FERDINAND, duc DE) naquit à Brunswick, le 9 octobre 1735, dans une famille remarquée depuis longtemps entre toutes les maisons souveraines de l'Allemagne par l'éducation des jeunes princes. Aucun soin ne dut y être oublié pour celui des nombreux enfants du duc Charles qui était destiné à lui succéder. Le conseiller de Walmoden fut son gouverneur; et il eut pour précepteurs Jérusalem, Hirchmann et Gærtner. Ses progrès furent

rapides dans toutes les sciences, et principalement dans les langues modernes et dans tout ce qui est relatif à la guerre. Instruit par les leçons du prince Ferdinand et du grand Frédéric, tous les deux ses oncles et ses modèles, il obtint de grands succès dès son début dans cette carrière. A l'âge de vingt-deux ans, il emporta, l'épée à la main, une batterie française à la bataille d'Hastembeck, et, par ce trait de bravoure, il sauva d'un désastre inévitable l'armée du duc de Cumberland. Le grand Frédéric a dit à cette occasion que ce jeune prince « avait « montré, par ce coup d'essai, que la nature le « destinait à devenir un héros. » En 1758, il passa le Weser, à la tête d'un faible détachement, devant l'armée française tout entière, et il ouvrit, par cet exploit, la campagne du Bas-Rhin, qui fit tant d'honneur au prince Ferdinand, et dans laquelle son neveu fut toujours à la tête de l'avant-garde. Au passage du Rhin, à Crevelt, enfin dans toutes les occasions importantes, le prince héréditaire de Brunswick signala son courage et son habileté. En 1760, il commandait encore l'avant-garde, lorsqu'il rencontra près de Korback l'armée du maréchal de Broglie. Obligé de se retirer devant des forces supérieures, et pressé vivement par la cavalerie française, il se mit lui-même à la tête de la sienne, et reçut une légère blessure en assurant, par son seul courage, la retraite de ses troupes. Sept jours après, il se vengea de cet échec en attaquant, auprès d'Emsdorff, un corps ennemi auquel il fit 2,000 prisonniers. Jamais il ne montra mieux combien il méritait la confiance dont l'honora toujours le prince Ferdinand, que lorsqu'à la tête de 15,000 hommes, il s'avança vers le Bas-Rhin pour assiéger Wesel, et s'opposer à l'armée du marquis de Castries. Il réussit d'abord à surprendre les Français pendant la nuit, à Kloster-Camp; mais, ayant éprouvé une forte résistance, il fut obligé de se retirer. Une crue d'eau subite ayant entraîné le pont sur lequel sa troupe avait passé le Rhin, il ne fit pas paraître le moindre trouble, et se montra en bataille devant l'ennemi pendant tout le temps que, derrière lui, on reconstruisait le pont. Il se signala encore à Berghen, où le prince d'Isembourg fut tué à ses côtés. Enfin le nom du prince héréditaire de Brunswick est écrit glorieusement dans toutes les pages de l'histoire de la guerre de sept ans. Dès que la paix fut conclue, avide de tous les genres d'instruction et de célébrité, il voyagea dans différentes contrées, et vint d'abord en France, sous le nom de comte de Blanckenbourg. Il séjourna pendant deux mois à Paris, où il vit tout ce qu'il y avait de curieux, et étonna tout le monde par la profondeur de ses connaissances. Il parcourut ensuite l'Italie, et ce fut avec le savant Winkelmann qu'il visita les monuments de Rome. Passionné pour la musique, il entendit dans chaque ville les principaux musiciens, et fut si charmé du talent de Nardini, qu'il le fit venir à Brunswick, où il le retint plusieurs mois, et le renvoya comblé de présents. En 1770 et 1771, il fit différents voyages militaires avec le grand Frédéric, en Moravie, en Silésie et en Westphalie. En 1778, la guerre que ralluma un instant la succession de Bavière donna au prince héréditaire une nouvelle occasion d'ajouter à sa gloire militaire : l'habileté avec laquelle il se maintint dans le poste difficile de Troppau, devant toutes les forces de l'Empereur réunies, lui fit beaucoup d'honneur. En 1780, il succéda à son père dans le gouvernement de son duché; et, dès lors, il s'illustra autant par la sagesse de son administration qu'il s'était distingué à la guerre par son courage et son habileté. Il fonda plusieurs établissements utiles, et, protégeant les lettres avec beaucoup de zèle, il combla de bienfaits ceux qui les cultivaient. (*Voy.* Jérusalem.) Mirabeau, qui le vit à Brunswick en 1786, en conçut la plus haute idée. « Sa figure, écrivait alors à son ministère le « diplomate français, annonce profondeur et fi- « nesse. Il parle avec précision et élégance; il est « prodigieusement laborieux, instruit, perspicace. « Ses correspondances sont immenses, ce qu'il ne « peut devoir qu'à sa considération personnelle; « car il n'est pas assez riche pour payer tant de « correspondants, et peu de cabinets sont aussi bien « instruits que lui. Ses affaires en tout genre sont « excellentes. Il a trouvé l'État surchargé de près « de 40 millions de dettes par la prodigalité de son « père; et il a tellement administré, qu'avec un « revenu d'environ 100,000 louis, et une caisse « d'amortissement où il a versé les reliquats des « subsides de l'Angleterre, dès 1790, il aura liquidé « toutes les dettes. Religieusement soumis à son « métier de souverain, il a senti que l'économie était « sa première ressource. Sa maîtresse, mademoi- « selle de Hartfeld, est la femme la plus raisonnable « de sa cour; et ce choix est tellement convenable, « que le duc ayant montré dernièrement quelque « velléité pour une autre femme, la duchesse s'est « liguée avec mademoiselle de Hartfeld pour l'écar- « ter. Véritable Alcibiade, il aime les grâces et les « voluptés; mais elles ne prennent jamais sur son « travail et sur ses devoirs même de convenance. « Est-il à son rôle de général prussien; personne « n'est aussi matinal, aussi actif, aussi minutieuse- « ment exact que lui. Enivré de succès militaires, « et universellement désigné comme le premier « dans cette carrière, il désire sincèrement la paix, « et semble ne plus vouloir s'exposer aux chances « de la guerre. » Pour preuve de cette dernière assertion, Mirabeau rapporte une conversation remarquable qu'il eut alors avec le duc: « Jamais « homme sensé, lui dit ce prince, surtout en avan- « çant en âge, ne compromettra sa réputation dans « une carrière si hasardeuse, s'il peut s'en dispenser. « Je n'y ai pas été malheureux; peut-être aujour- « d'hui serais-je plus habile, et pourtant infortuné. » Mirabeau était convaincu que la Prusse ne tarderait pas à être dirigée par l'ascendant des talents du duc de Brunswick; mais le nouveau roi (*voy.* Frédéric-Guillaume II), qui ne voulait pas qu'on pût croire qu'il se laissait diriger, éloigna tous les

hommes supérieurs. Il n'eut pour le duc que des égards de politesse, et, en le nommant grand maréchal, il ne lui donna aucune autorité. Le duc se tint éloigné de Berlin, et uniquement occupé du bonheur de ses petits États. Ce calme dura jusqu'aux troubles de la Hollande en 1787. Chargé alors du commandement de 20,000 Prussiens en Westphalie, le duc de Brunswick s'avança peu à peu jusqu'aux frontières de la république, et, voyant que les Français, qui avaient promis du secours au parti patriotique, ne faisaient pas un mouvement, il entra brusquement en Hollande, s'empara d'Utrecht, de la Haye sans coup férir, et, après vingt jours de siége, reçut la capitulation d'Amsterdam, seule ville où il éprouva une faible résistance, dirigée par une centaine de canonniers français. Ce coup d'audace donna une grande influence à la Prusse dans les affaires de l'Europe, et cette puissance se trouvait au même point où l'avait laissée le grand Frédéric, lorsque la révolution de France vint changer tous les rapports et tous les intérêts. Le duc de Brunswick était alors, par son expérience et sa réputation militaire, au-dessus de tous les généraux connus. Dès qu'il fut question de guerre, tous les regards se portèrent sur lui; et la victoire sembla ne devoir appartenir qu'à la cause qu'il allait défendre. Les chefs du parti patriotique eux-mêmes conçurent l'espoir de lui confier leur défense et de le mettre à la tête de leurs troupes. (*Voy.* CUSTINE fils.) Ce plan assez bizarre avait été conçu par le ministre Narbonne. C'est cependant depuis cette époque que les fautes les plus évidentes, les revers les plus étonnants ont effacé la gloire de quarante ans de travaux. En 1792, la Prusse et l'Autriche, alliées par le traité de Pilnitz, donnèrent le commandement général de leurs armées au duc de Brunswick, et il fut chargé de marcher contre la France pour délivrer Louis XVI, alors prisonnier dans Paris. Frédéric-Guillaume voulut être lui-même de cette expédition chevaleresque; et ce monarque, à la tête de 60,000 Prussiens, 15,000 Autrichiens et 20,000 Français émigrés, pénétra en Lorraine dès les premiers jours d'août. L'invasion du duc de Brunswick fut précédée par un manifeste très-violent, et accompagnée de menaces, au moins maladroites, contre le parti de la révolution (1). La journée du 10 août, en livrant le pouvoir à la faction la plus démagogique, venait d'éloigner de l'armée le petit nombre de chefs expérimentés qui lui étaient restés après les émigrations successives. Cette armée, disséminée sur toute l'étendue des frontières, ne présentait nulle part une force suffisante pour résister à une pareille attaque. Il ne s'agissait donc que de manœuvrer avec rapidité sur un point de cette ligne immense, et d'empêcher que les corps épars ne pussent se réunir. Cette opération, commencée avec succès par la prise de Longwi, se fit ensuite avec une extrême lenteur. Ce ne fut que le 3 septembre que Verdun se rendit; et, le même jour, les passages de l'Argonne furent occupés par l'armée française, avant que le duc de Brunswick parût en avoir senti l'importance. Ce fut derrière ces défilés que Dumouriez, par des marches hardies (*voy.* DUMOURIEZ), fit sa jonction avec Kellermann et Beurnonville, sans que l'ennemi eût rien fait pour s'y opposer. « Les Prussiens « ne savent plus faire la guerre, écrivait alors Du« mouriez au général Biron; si j'avais eu affaire au « grand Frédéric, dès le 3 j'aurais été chassé jus« qu'à Châlons. » Le défilé de la Croix-aux-Bois avait été enlevé par les Autrichiens, et celui de Grandpré avait été abandonné dès le 15 septembre. Les alliés y firent passer leur armée, et ils entrèrent en Champagne, où de vastes plaines et la supériorité de leur cavalerie leur promettaient des succès faciles; mais les Français avaient reçu de nombreux renforts : 60,000 hommes étaient réunis au camp de Ste-Menehould, et il ne s'agissait plus d'une suite de postes que l'on pût enlever les uns après les autres; il fallait livrer une bataille sérieuse. Le duc de Brunswick n'osa pas en tenter les hasards, quoiqu'il fût encore supérieur par le nombre et surtout par la discipline de son armée; il n'osa pas non plus se porter en avant, de peur d'être coupé de ses communications avec Verdun; et, malgré l'avis des autres chefs, surtout des émigrés français et de Clairfayt qui commandait le corps autrichien, après deux tentatives insignifiantes, l'une sur le poste des Islettes, et l'autre sur le camp de Valmy, le roi de Prusse, dirigé par les conseils de son général, entama une négociation avec Dumouriez, et, peu de jours après, il capitula pour la retraite de son armée. Le temps n'a pas encore fait connaître les conditions de cette capitulation, et elle parut alors si étonnante, qu'on l'attribua à différentes causes. Nous indiquerons, à l'article DUMOURIEZ, les motifs de cette étonnante retraite, si longtemps restés inconnus. Custine ayant fait aussitôt après une invasion dans les États des alliés du roi de Prusse, ce prince se vit obligé de rester sur le Rhin avec son armée, qui fut encore commandée par le duc de Brunswick. Elle obligea les Français à se retirer sur la rive gauche, et s'empara de Mayence après trois mois de siége. Le duc entra dans le Palatinat, et obtint encore quelques succès à Weissembourg et à Kaiserslautern; mais quelques différends qu'il eut avec le général autrichien Wurmser, et plusieurs échecs qu'éprouvèrent les alliés, combattus par Hoche et Pichegru, notamment la levée du siége de Landau, le portèrent à demander sa démission en janvier 1794. Il quitta en effet le commandement, et publia alors une lettre remarquable qu'il venait d'adresser au roi de Prusse, sur la mésintelligence des alliés. L'armée prussienne ne fit, au reste, plus rien de remarquable jusqu'à

(1) Il ne fut pas l'auteur de ce manifeste véhément; le comte de Schoulembourg-Kehnert, qui était alors chef du département des affaires étrangères, chargea le conseiller de légation Reuffner de rédiger cette pièce. Reuffner, animé contre la France, et voulant complaire au comte de Schoulembourg, composa ce fameux manifeste qui menaçait Paris du sort de Jerusalem (il ne devait être publié que sous Paris). Rien au fond ne s'accordait moins avec le caractère du duc de Brunswick; mais son esprit calme se sentait entraîné alors à partager l'indignation générale contre les excès qui désolaient la France... B—R.

la paix de Bâle (1), en 1795, et, depuis ce temps, le duc, dont on ne peut douter que les conseils n'aient contribué à ce traité, resta paisible dans ses États, uniquement occupé de l'administration, rendant heureux ses sujets, et redoutant la guerre par-dessus tout. Il accueillit de la manière la plus généreuse les Français exilés, et notamment ses anciens adversaires, ceux qu'il avait combattus dans la guerre de sept ans, les maréchaux de Broglie et de Castries. Ce dernier étant mort dans ses États, il lui fit élever un monument. Vers la fin de 1806, voyant que la France, par ses accroissements successifs, prenait une attitude inquiétante pour la Prusse, et craignant pour ses propres États, qui déjà étaient entourés de troupes françaises, il parut vouloir porter le cabinet de Berlin à prendre un parti décisif; et il est probable que son voyage à St-Pétersbourg, vers le commencement de 1806, n'eut d'autre but que d'y trouver des alliés. Porté de nouveau au commandement général, au moment où la Prusse prit définitivement une attitude hostile, il conduisit son armée en Franconie, avec toute la lenteur et l'hésitation qu'il avait montrée en 1792, et que l'âge semblait n'avoir fait qu'augmenter; tandis que ses ennemis, conduits par une main habile, et formés par quinze ans de guerre, lui laissèrent à peine le temps de les reconnaître. Déjà l'avant-garde prussienne avait été tournée et dispersée, avant que le duc pût croire que les Français approchaient. La grandeur du péril lui rendit cependant quelque vigueur; le 14 octobre, il se mit à la tête des grenadiers pour repousser l'attaque principale près d'Auerstadt. A peine le feu était-il commencé, qu'il fut atteint d'une balle dans les yeux. On lui fit quitter le champ de bataille, et l'armée, restée sans chef, poursuivie par un ennemi actif et impétueux, fut bientôt dans la déroute la plus complète. Le duc se fit d'abord conduire à Erfurth, et ensuite à Blanckenbourg, où il resta plusieurs jours, espérant que les Prussiens se rallieraient. Trompé dans cet espoir, il se fit transporter à Brunswick, puis à Ottensen près d'Altona, où il mourut le 10 novembre 1806, après avoir enduré les plus cruelles souffrances. Son corps fut déposé dans l'église d'Ottensen : il ne put être transporté à Brunswick, alors au pouvoir des Français (1). C'est ainsi qu'à l'âge de plus de

(1) Il ne sera pas sans intérêt de consigner ici une note laissée manuscrite par Alphonse de Beauchamp sur les douze dernières années de la vie de ce prince : « Après s'être retiré du théâtre de « cette guerre, peu hardi de son naturel, il ne conseilla ni de conti- « nuer la guerre ni de la renouveler après le traité de Bâle (1795). « Il aimait la paix, et, si la Prusse l'a conservée pendant près de « douze ans, elle en est surtout redevable à ses conseils. Il n'était « pas partisan aveugle de l'Angleterre, avait une haute idée du gé- « nie de Napoléon ; mais il désapprouvait le despotisme de cet em- « pereur. Il voyait avec une peine secrète la Prusse pencher du côté « de la Russie ; il ne pouvait s'expliquer là-dessus qu'avec beaucoup « de circonspection. Il ne pouvait qu'être mécontent de l'occupation « du pays d'Hanovre par les Prussiens ; car par là sa propre souve- « raineté ou celle de ses successeurs se trouvait menacée. Cette seule « raison a eu une grande influence sur sa conduite en 1806. Dans les « derniers jours de septembre jusqu'au 14 octobre il manqua abso- « lument d'énergie. Tout était perdu sans une offensive vigoureuse, et « pourtant rien ne pouvait l'y déterminer ; son extérieur même « trahissait le relâchement de son âme. Il croyait, comme Lucche- « sini, que Napoléon se retrancherait derrière la Saale de Franconie, « et qu'il s'y tiendrait sur la défensive, afin que l'Europe ne pût l'ac- « cuser d'avoir été l'agresseur. Lui et le prince de Hohenlohe cher- « chaient à s'entraîner l'un l'autre, et ce conflit fut cause que dans « un même jour on vit une même armée prussienne (séparée en « deux) livrer deux batailles tout à fait différentes. Déjà les Français « étaient à Naumbourg, que le duc ne pouvait encore se persuader « qu'ils approchaient ; ce ne fut que le 13 d'octobre que le bandeau « tomba de ses yeux, et qu'il comprit le véritable état des choses. Le « colonel Massenbach, qui, ce jour-là, lui parla pour la dernière fois, « lui dit franchement que l'armée se trouvait dans un état terrible ; « qu'elle était sans pain, sans fourrage, et qu'après une affaire un peu « chaude, elle manquerait aussi de munitions ; que la position du corps « de Hohenlohe était mauvaise, et que les Saxons, se doutant de l'état « des choses, commençaient à chanceler. A ce discours, le duc, presque « immobile et pétrifié, le regarda pendant quelque temps ; après « quoi, revenant à lui, il se jeta dans un fauteuil en s'écriant d'une « voix éteinte : « Mais, mon Dieu ! n'y a-t-il donc point de remède ? Il « s'agit de notre existence politique ! » Les événements du jour sui- « vant ne firent que hâter la chute de la monarchie prussienne. La « grandeur du péril avait rendu au duc sa vigueur ; il était à cheval, « à la tête de l'armée, dans les environs d'Auerstadt. L'ennemi se « montra inopinément, favorisé par un épais brouillard qui cachait « son nombre et sa position. Hasarder une attaque dans des circon- « stances pareilles n'était pas du caractère du duc ; il retourna rapide- « ment auprès du roi, lui rapporta ce qui venait d'arriver, et fut d'avis « qu'on différât l'attaque jusqu'à ce que le brouillard se fût dissipé, « et qu'en attendant l'armée entière se rangeât en bataille, conseil « digne d'un général expérimenté, mais qui ne devait pas être suivi. « Le lieutenant général Blücher et le maréchal de Moellendorff étaient « auprès du roi : le premier prétendit que le duc ne pouvait avoir « rencontré qu'une troupe de chasseurs, et qu'il se chargeait, lui, de « les balayer sur-le-champ. Moellendorff répéta que, dans une occa- « sion semblable, Winterfeldt avait dit à Frédéric II : « Sire, selon « moi, les œufs n'en sont que meilleurs pour être plus frais. » Le « roi lui-même frappa avec impatience sur son épée. Voyant son con- « seil rejeté, le duc de Brunswick n'eut d'autre parti à prendre que « de se mettre à la tête des grenadiers, et de faire l'attaque au mi- » lieu du brouillard. » B—P.

(1) On ne lira pas sans intérêt les détails suivants sur la mort de ce prince. « La veille de la bataille d'Iena (1806), le duc passa « la soirée au milieu de ses principaux officiers. Les généraux Moel- « lendorff et de Kleist soupèrent sous sa tente, mais il ne prit que « deux tasses de thé, un peu de pain et de beurre : il était sé- « rieux et pensif. « Qui sait, dit-il, où nous serons demain ? » Puis, « revenant sur d'autres souvenirs, il ajouta : « Le 14 octobre a tou- « jours été funeste à ma famille. » Il se coucha à minuit, accablé « de fatigue, mais tout habillé, en écharpe et en bottes. A trois « heures, il éveilla son domestique ; à cinq, ses chevaux étaient « prêts. Bientôt les Prussiens le virent à leur tête, et l'armée enne- « mie se déploya sous ses yeux. Le duc avait envoyé en estafettes « tous les officiers de sa suite, et il était seul devant les grenadiers « de Hamstein, auxquels il donnait quelques ordres, lorsqu'une balle « de mousquet le priva de ses yeux et le renversa sur un monceau « de pierres. Quelques soldats accoururent à lui, le relevèrent et le « replacèrent à cheval ; un mousquetaire se plaça derrière lui pour « soutenir son corps, et un moment après on le vit, le visage cou- « vert d'un mouchoir, passer dans cet état le long des divisions de « l'armée. Le duc souffrait beaucoup, mais il avait conservé sa pré- « sence d'esprit, et voulut continuer son voyage. Le célèbre chirur- « gien Folguer ne le quitta pas d'un instant ; mais le mouvement de « la voiture lui devenant pénible, on le plaça sur un brancard, et il « fut ainsi porté, de station en station, jusqu'à Brunswick, où il « arriva après six jours de marche. L'espoir de revoir le jour sus- « pendait ses douleurs. « Si Dieu, disait-il, me laisse un de mes « yeux, je serai satisfait. » Cependant la prochaine arrivée des Fran- « çais à Brunswick l'obligea à chercher un autre asile. On lui pré- « para un chariot couvert, dans lequel il quitta sa résidence le 25 « octobre, en se dirigeant sur Hambourg. Ses forces et même sa « vivacité ne l'abandonnèrent pas pendant tout le voyage ; mais il « éprouvait un ennui qui altérait son humeur. Souvent il faisait « arrêter pour demander où il se trouvait, quelle heure il était, à « quelle distance on se trouvait d'un gîte. A tout instant, il fallait « calmer son impatience et satisfaire sa curiosité. Ce fut enfin dans « le village d'Ottensen, près d'Altona, qu'il trouva un asile. Deux « de ses médecins l'avaient accompagné. Il espérait encore, mais son

72 ans ce prince n'échappa que par une mort douloureuse au décret de Napoléon qui finissait son existence politique (1). Il avait épousé en 1764 Augustine d'Angleterre, née en 1737, et dont il a laissé trois fils et quatre filles (2). Peu de jours avant la bataille d'Iéna, il avait perdu son fils aîné. On a publié à Tubingen, en 1809, un *Portrait biographique de Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick*, 1 vol. in-8°, en allemand : c'est un froid panégyrique où l'on trouve peu de détails positifs. On a imprimé à Paris, en l'an 3 (1795), un vol. in-8° intitulé : *Campagne du duc de Brunswick contre les Français en 1792, traduite de l'allemand d'un officier prussien*. Cet ouvrage n'est qu'un mauvais pamphlet révolutionnaire, où l'on chercherait en vain quelque trait historique. On consultera utilement sur ce prince : l'*Histoire de la campagne de l'armée prussienne, en 1795*, extraite des papiers du duc de Brunswick par le lieutenant-colonel Wagner, imprimée en Allemagne en 1822. M—D j.

« impatience aigrissait ses douleurs. Des mets froids, des glaces aux « fruits étaient ce qu'il aimait le mieux. Son médecin lui avait conseillé des huîtres, mais il n'en mangea qu'une fois. « Ce mets « m'est désagréable, dit-il ; il me semble que mes yeux ressemblent « à ce coquillage. » Insensiblement son état devint fâcheux ; ses « forces tombèrent, son visage s'enfla, sa raison s'égara, sa voix « s'éteignit, et la mort termina sa carrière. » D—R—R.

(1) Voici le caractère de ce prince tracé par une main contemporaine : « Il avait la physionomie noble et belle, la vivacité de son « caractère supportait avec impatience les incommodités. Son âme « était assez forte pour résister à la douleur ; mais l'ennui l'irritait, « et il était, dans ces moments, rebelle à ses médecins, grondeur « avec ses gens et insupportable à lui-même. Tous ses organes « étaient bien constitués. Son regard, dans la colère, inspirait de « l'effroi ; mais, dans la bonne humeur, il était plein de bonté et « de grâces. Il avait l'oreille fine, délicate et parfaitement musicale. « Les plaisirs de la table lui étaient indifférents ; il ne buvait à son « dîner que quelques verres de vin coupés d'eau ; le lait était en « général sa boisson favorite. Il parlait avec véhémence. Son or- « gane était mâle, sonore et riche en accents. Son esprit militaire « l'avait accoutumé à la ponctualité la plus minutieuse. Tout devait « se mouvoir autour de lui ; il voulait voir tout achevé au moment « où il donnait un ordre. Un domestique lent, un ouvrier oisif, per- « daient ses bonnes grâces, et il leur préférait toujours des hommes « diligents, même avec des défauts. Il était à table sombre et silen- « cieux ; cet intervalle à ses occupations irritait sa vivacité natu- « relle. Dans d'autres moments, ses gens pouvaient s'entretenir « familièrement avec lui ; ils se donnaient même parfois un air de « bouderie. Le duc avait un vieux domestique en possession de- « puis longtemps de lui dire des choses assez dures ; un jour qu'il « abusait de cette liberté, le duc appelle un chien et lui dit en le « caressant : « Pour toi, tu resteras toujours mon ami. » L'admi- « nistration de ses États se ressentait de l'activité de son caractère. « Avare du temps, chaque heure avait son emploi. Il se levait assez « tard, mais consacrait la plus grande partie de la nuit au travail. « Rien ne lui échappait ; il rédigeait lui-même des notes, des mé- « moires. L'état de ses fermes, les procès, les manufactures, le « commerce, les routes, il voulait tout voir, tout régir, et porter la « main partout où il voyait un abus. Décent dans ses plaisirs, il « respectait toutes les bienséances de la société. La cour n'avait que « peu d'attrait pour lui ; il s'éloignait des cercles d'étiquette, et pré- « férait une partie d'échecs ou la société d'un ami. Son indifférence « pour le séjour de la campagne était une bizarrerie de son carac- « tère. Il ne se rendait dans ses terres que lorsque quelque répa- « ration exigeait sa présence, et n'accordait que peu d'argent à ses « serres et à ses jardins. Il était d'une politesse parfaite, accueil- « lait les étrangers avec l'amabilité d'un homme du monde, et « était avec le beau sexe d'une galanterie que n'eussent pas des- « avouée les anciens chevaliers. C'était surtout dans la langue fran- « çaise qu'il s'exprimait alors ; il en connaissait jusqu'aux nuances « les plus délicates, et la maniait avec toute la fécondité de son ima- « gination. Sa popularité avait un extrême abandon. Le premier « paysan qu'il rencontrait était accablé de questions, et il descen- « dait avec lui jusqu'aux plus minutieux détails de son économie. Il « s'exprimait alors dans une espèce de patois allemand familier à « l'habitant des campagnes. La musique avait beaucoup de charmes « pour lui, et il disait qu'il lui devait les plus beaux moments de « sa vie. Souvent le point du jour le surprenait son violon dans « les mains, perdu dans les passages les plus difficiles, le genou « appuyé sur une chaise, oubliant l'heure et le travail. On lui re- « prochait quelque inconséquence dans ses faveurs ; il ne s'en ca- « chait pas, mais il la rejetait sur l'ingratitude des hommes. Il « avait fait, disait-il, de cruelles expériences à cet égard, et reconnu « souvent ses plus dangereux ennemis parmi ceux qu'il avait obligés. « Ce fut surtout au moment de la révolution française qu'il parut « se refroidir envers quelques personnes qui avaient affiché, jusque « dans sa résidence, des principes incompatibles avec la tranquil- « lité des États. » D—R—R.

(2) L'une de ses filles, Caroline-Amélie-Élisabeth, née le 17 mai 1768, épousa, en 1794, le prince de Galles, depuis Georges IV. (*Voy.* CAROLINE et GEORGES.) D—R—R.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL-OELS (FRÉDÉRIC-AUGUSTE DE), frère du précédent, né en 1740, se livra avec beaucoup d'ardeur à la culture des lettres sous les mêmes maîtres que ses frères, et fut nommé membre de l'académie de Berlin. Il a traduit du français en italien, avec beaucoup de pureté de style et en même temps d'élégance, dit l'abbé de Denina, 1° l'ouvrage de Montesquieu, sur la grandeur et la décadence des Romains : *Considerazioni sopra le cause della grandezza dei Romani*, Berlin, 1764, in-8° ; 2° une histoire d'Alexandre le Grand qu'il a intitulée : *Riflessioni critiche sopra il carattere e le gesta d'Alessandro magno*, Milan, 1764, in-8°. Elle a été traduite en français par Erman. Le duc Auguste de Brunswick a aussi composé un *Discours sur les grands hommes*, Berlin, 1768, in-8°, et pour le théâtre de la cour plusieurs pièces en allemand et en français, dont quelques-unes ont ensuite été jouées à Berlin et à Strasbourg. Ce prince est mort à Weimar, le 8 octobre 1805 (1). — Son frère (GUILLAUME-ADOLPHE), né en 1745, fut aussi de l'académie de Berlin. Il a publié une traduction de Salluste, et un *Discours sur la guerre* qui fut très-agréable au grand Frédéric, dans l'armée duquel il servait, ainsi que deux de ses oncles et trois de ses frères. Son poëme en vers français, sur la conquête du Mexique, intitulé *la Mexicade*, n'a pas été publié : Frédéric en parle avec éloge dans ses lettres. Ce jeune prince mourut en 1771, d'une fièvre inflammatoire, en allant combattre les Turcs avec l'armée russe, dans laquelle il avait pris du service. L'abbé Jérusalem a fait son éloge, qui a été traduit en français par Mérian. M—D j.

(1) On trouve sur ce prince une notice détaillée dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, mai 1806, p. 163. Nous pouvons citer encore sur lui cette note curieuse d'Alphonse de Beauchamp, que sa conclusion pourrait faire croire tirée d'un rapport de police. On sait que Beauchamp fut pendant un temps attaché aux bureaux du ministère de la police politique. « Connu, est-il dit dans cette note, par les soins qu'il prit « pour déshonorer sa sœur, et surtout son beau-frère (Frédéric- « Guillaume II) aujourd'hui, roi ; libertin sous celui qu'on disait athée, « illuminé sous celui qu'on croit dévot ; stipendiaire des loges maçon- « niques (il en reçoit annuellement 6,000 écus), déraisonnant par « système, et vendant pour les secrets qu'il arrache un amas de « demi-confidences, moitié inventées, moitié inutiles ; intrigue contre « le prince Henri et le duc son frère. Il pourrait être un espion « nécessaire ... »

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (MAXIMILIEN-JULES-LÉOPOLD, duc DE), frère des précédents, né à Wolfenbuttel, le 10 octobre 1752, a laissé, après une vie fort courte, une mémoire d'autant plus honorée, que les vertus qui l'ont illustrée, quoique simples et naturelles, sont plus rares chez les princes. Il fut élevé avec beaucoup de soin par l'abbé Jérusalem, et voyagea en Italie sous la direction du célèbre Lessing. De retour en Allemagne, il entra, en 1776, au service de Prusse, et prit le commandement d'un régiment en garnison à Francfort-sur-l'Oder. La guerre de la succession de Bavière l'éloigna momentanément de cette ville; mais, lorsqu'il y revint, il y fixa son séjour, et ce fut un grand bonheur pour les habitants. Léopold employait ses journées à visiter les malades, les pauvres, et à leur faire donner des secours. Il montait aux étages les plus élevés, entrait dans les plus tristes réduits de la misère, et, outre des aumônes extraordinaires, distribuait par mois 500 fr. pris sur sa cassette, somme considérable pour un prince peu riche, et pour une ville peu étendue. Son régiment était aussi l'objet de ses soins; il y entretenait un maître d'école pour les enfants des soldats, et leur faisait apprendre des métiers. En 1780, Francfort fut préservé, par sa vigilance, d'une inondation qui eût rompu les digues et détruit les faubourgs; mais, par une fatale succession de calamités, cette même inondation revint avec plus de violence en 1785; elle occasionna d'affreux désastres.

L'Oder a franchi ses rivages,
Et, chargé de débris, il poursuit ses ravages.
Sur les flots mugissants ces débris dispersés,
Dans les plaines au loin les hameaux renversés,
Les troupeaux submergés dans l'étable écroulée,
La moisson sur le fleuve encore amoncelée :

Tel était le spectacle qu'offrait cette malheureuse ville;

Deux hommes, seuls encor de tant d'infortunés,
Luttaient contre les flots, par les flots entraînés;
Et le triste habitant de la rive opposée
Au plus grand des périls voit leur vie exposée.
Frémissant, consterné, près de les voir périr,
Chacun cherche des yeux qui les va secourir;
Mais qui peut du torrent dompter la violence?
Des plus hardis rameurs le courage balance,
Lorsqu'un jeune homme arrive, et les mains pleines d'or :
« Enfants, qui veut me suivre, il en est temps encore;
« Une barque, et volons au secours de nos frères! »

C'était le duc Léopold : il s'élança dans une barque avec deux rameurs qui consentirent à le suivre, et parvint jusqu'aux infortunés pour le salut desquels il se dévouait si noblement; mais le retour fut impossible; ils luttèrent en vain contre l'impétuosité du fleuve, et le peuple eut la douleur de voir périr du rivage un prince qui, seul parmi tant d'hommes, avait cru devoir exposer sa vie pour sauver deux malheureux. Ce trait de courage et de dévouement, beau en toute occasion, héroïque de la part d'un prince, a été en Allemagne et en France le sujet d'une foule de morceaux en prose et en vers, consacrés à honorer la mémoire de Léopold. Les vers que nous avons cités sont tirés d'un petit poëme de Marmontel, lu à l'Académie française, le 13 mars 1778. Le comte d'Artois proposa un prix pour la meilleure pièce de vers sur ce sujet, que l'Académie mit au concours. Le nombre d'odes, d'élégies, de poëmes que ce concours produisit est vraiment extraordinaire : mais peu de ces pièces ont mérité d'être recueillies et conservées. F. From publia à Berlin, en 1785 et 1787, deux essais intitulés : *le duc Léopold de Brunswick, ami de l'humanité* (en allemand), in-8°. — Un BRUNSWICK (*Ulric-Antoine* DE), s'est fait catholique ainsi que les princesses ses filles, et a consigné les motifs de son abjuration dans un écrit intitulé : *Fifty reasons or motives why the Roman catholic Religion ought to be preferred to all the sects*, etc., Londres, 1798, in-12. (*Voy. l'Histoire des sectes religieuses* par Grégoire, t. 2, p. 752. G—T.

BRUNSWICK (ANNE-MARIE). *Voyez* ANNE-MARIE.

BRUNSWICK-OELS (GUILLAUME-FRÉDÉRIC, duc DE), quatrième fils du duc Charles-Guillaume-Ferdinand de Brunswick, si connu par l'invasion de la France en 1792 (*voy.* ci-dessus, p. 47), naquit à Brunswick, le 9 novembre 1771. Ses trois frères avaient été, immédiatement après leur naissance, plongés dans l'eau froide, afin d'obéir à la mode qui vantait alors l'hygiène à la spartiate, à la russe, à la Rousseau. Des infirmités incurables furent les résultats de ce système dont la sage opposition du médecin Brückmann préserva Guillaume-Frédéric. Cette circonstance, en apparence futile, ne valut pas seulement au jeune prince une santé plus robuste que celle de ses frères, elle devait par la suite lui assurer l'hérédité, du vivant même de ses aînés, ou du moins de deux d'entre eux, Cependant son éducation fut très-négligée : le gouverneur Ditfurth, à qui le duc régnant avait confié son fils, et auquel il s'en remit aveuglément, était un homme incapable de comprendre la jeunesse. Ses boutades, sa brutalité, le rendirent odieux au prince que quelquefois il osait frapper au visage. On comprend que l'élève profita peu sous les auspices d'un tel gouverneur. Que l'on y ajoute un maître de mœurs scandaleuses, un Iokardi, souvent ivre, et que d'ignobles maîtresses venaient chercher jusque dans la chambre du prince. Il est vrai que Iokardi chassé fut remplacé par des hommes irréprochables autant que savants; mais l'impression première était ineffaçable : le prince avait, en son cœur, prononcé anathème contre les préposés à son éducation. La crainte profonde que lui inspirait son père était telle, qu'il n'osa pas s'en plaindre à lui, ni même apprendre à sa mère comment il était traité. Les sciences, les lettres, les langues étaient également dépourvues d'attraits pour le jeune duc; les exercices militaires seuls faisaient exception : encore n'était-ce que les exercices, car tout ce qui ressemblait à la théorie, à l'étude méthodique de l'art de la guerre, réveillait subitement ses antipathies. Les traces de cette absence d'instruction se laissèrent toujours apercevoir, même après qu'il eut senti le besoin d'y suppléer; et un

de ses conseillers d'État l'entendit un jour, non sans surprise, demander s'il était vrai que la maison de Brunswick fût originaire d'Italie. Aussi son père, plus sévère qu'indulgent, et trop occupé des affaires tant intérieures qu'extérieures pour étudier son caractère, ne voyait en lui qu'un enfant indiscipliné, capricieux, sans goût pour quoi que ce fût de grand ou de noble, et il limitait son avenir à des épaulettes de général subalterne. En attendant, il le fit capitaine, à seize ans, dans le régiment d'infanterie de Riedesel, et le laissa passer quelque temps à la cour de Brunswick, mais sans cesser de le tenir assujetti par des liens très-étroits. Cette dépendance, froissante pour l'amour-propre, acheva de jeter le jeune prince dans des idées d'éloignement pour le travail et la modération. Il partit ensuite pour achever son éducation par des voyages, sous la tutelle du bibliothécaire Langer, homme savant, mais peu fait pour obtenir quelque ascendant sur un jeune homme et pour le guider ; ainsi il ne revint guère plus instruit des personnes et des choses. L'espoir de sentir moins rudement la contrainte paternelle le fit entrer, avec transport, au service de Prusse, où il n'eut que son grade de capitaine. Bientôt la guerre éclata entre cette puissance et la France révolutionnaire. Le duc, chef de l'armée d'invasion, l'emmena dans cette campagne, et lui fit faire le service d'adjudant près de sa personne. Il y donna des preuves d'un courage brillant et même téméraire, reçut un coup de feu à la cuisse dans un engagement de hussards, et, sans l'intrépidité de son escorte, il fût demeuré prisonnier. Cette blessure le fit revenir à Brunswick, où il se rétablit promptement, et d'où il partit, en 1793, pour rejoindre son régiment qui alors stationnait dans la Flandre autrichienne, et faisait partie du corps de Knobelsdorf. Il y fut nommé major et commandant d'un bataillon, reçut l'ordre de l'Aigle noir, et continua de payer de sa personne, avec autant d'audace qu'à son début, soit lorsque le corps de Knobelsdorf se rapprocha du Rhin et du duc de Brunsvick dans l'automne de 1794, soit lorsque celui-ci eut quitté le commandement de l'armée. La paix de Bâle le fit rentrer à Magdebourg, mais ne l'empêcha pas d'obtenir successivement les grades de lieutenant-colonel, de colonel du régiment de Kleist, et enfin celui de général-major. Halle et Prentzlau furent ses principaux séjours pendant cette période de sa vie qui, semblable à la jeunesse de Henri V, inspira aux uns de sinistres prévisions, aux autres d'inépuisables sarcasmes. L'effervescence avec laquelle il se livrait aux plaisirs qui viennent partout chercher les princes, la brusque franchise qu'il mettait à tout, le choix malheureux de ses favoris, ne justifiaient que trop les censures et les épigrammes. Toutefois il est juste de remarquer qu'à Halle, où le scandale de ses amours et de ses dépenses fut porté au plus haut degré, la publicité toujours fâcheuse donnée aux folies des princes fut due bien plus à la curiosité loquace et sans frein des étudiants qu'à un parti pris de la part du jeune duc de braver l'opinion. Les rapports qu'on faisait à son père de toutes ces irrégularités ajoutaient à l'éloignement de celui-ci. Cependant, comme il voyait rester stérile le mariage de son aîné, sans pouvoir espérer que les deux puînés en se mariant remédiassent à ce malheur, il lui témoignait quelque bienveillance et l'engageait fortement à faire un choix. Les états l'en conjurèrent, sa mère s'y employa de tout son pouvoir : il résista longtemps : le joug de l'hymen l'effrayait. Il épousa cependant enfin la princesse Marie de Bade (1er novembre 1802), qui, dans l'espace de quatre ans, lui donna deux fils. Pendant ce temps, son oncle le duc Frédéric-Auguste de Brunswick-Œls, qui n'avait point de postérité, mourut (1805) ; et, conformément à ce qui depuis longtemps avait été réglé par le grand Frédéric lui-même, Guillaume-Frédéric lui succéda dans la possession d'Œls et de Bernstadt. La guerre entre la France et la Prusse venait d'éclater, en 1806, lorsque le prince royal, son frère aîné, mourut. Le vieux duc reçut cette nouvelle à son quartier général de Naumburg ; et, reconnaissant le peu d'aptitude de ses deux puînés pour le gouvernement, il fit signer aux trois frères un traité par lequel les deux premiers cédaient formellement, à certaines conditions, tous leurs droits au duc d'Œels et Bernstadt. L'époque n'était pas éloignée où la succession allait s'ouvrir ; mais le prince Guillaume-Frédéric ne devait pas en être plus investi que ses frères. La bataille d'Auerstadt ravit en même temps à la Prusse la faculté de résister à la puissance de l'empereur des Français, et au vieux duc l'espoir de prolonger le terme de sa vie. Blessé à mort, il n'eut pas même la consolation d'expirer dans le palais de ses pères. Pour ne pas être prisonnier de guerre, il fallut qu'il quittât Brunswick à la hâte ; et tandis qu'il allait mourir à Ottensen, le fils courut rejoindre le corps du duc de Weimar, qui tenait encore, et qui bientôt grossit les divisions que Blücher traînait à sa suite. C'est à lui que ce général, établi dans Lubeck, confia la défense de la porte du Bourg, avec trois bataillons et de l'artillerie. Le prince qui avait en tête Drouet, Frère, Léopold Berthier et Paethod, soutint l'attaque avec vigueur; mais il ne put résister à l'impétuosité française : voyant déjà les assaillants au milieu de son artillerie et le désordre parmi ceux qui la servaient, il voulut opérer un mouvement en arrière afin qu'elle jouât plus librement. Mais la marche rapide des Français prévint l'exécution de ses plans, et la ville fut forcée. Blücher, dans son rapport de cette journée, attribua la prise de Lübeck au peu d'exactitude avec laquelle ses ordres avaient été exécutés, et à la cour de Prusse on trouva commode de voir comme lui. Cette injustice ulcéra le cœur du prince. Il était bien à plaindre en ce moment ! Son père venait de mourir, sa famille errait fugitive ; ses États allaient grossir les préfectures que Napoléon créait pour ses frères sous le titre de royaumes : lui-même, comme Blücher et tout son monde, devenait prisonnier. Enfin ceux mêmes pour lesquels il avait combattu méconnaissaient sa conduite ou exagéraient ses torts. Sa captivité ne fut cependant point cruelle : on lui permit de se rendre à Ottensen, où il ne trouva que les restes inanimés de son

père, et à Carlsruhe, d'où il fit vainement solliciter Napoléon pour l'intégrité de ses États. L'incorporation du duché de Brunswick au royaume de Westphalie était résolue. Le duc n'obtint que la liberté; il espérait pourtant encore quelque chose de la médiation de l'empereur Alexandre; mais la paix de Tilsitt vint détruire toutes ses illusions. Soit indifférence, soit impuissance de la part de son beau-frère, qui avait bien d'autres clients dépossédés à réhabiliter, il ne fut mention dans le traité ni de lui ni de l'électeur de Hesse. « Le duc de Brunswick, ont dit quelques biographes, n'était point en « paix avec Napoléon; pour lui l'état de guerre « subsistait toujours. » En effet, une spoliation semblable ne pouvait en droit créer au prince que l'on dépouillait l'obligation de vivre soumis et fidèle au conquérant. Le duc ne devait donc à Napoléon que la liberté : il se devait à lui-même de ne point renoncer à ses droits. Irascible et fier, il n'avait pas, comme tant de princes allemands, mendié les faveurs du grand faiseur et défaiseur de rois. Désormais animé de la haine la plus vive contre ce dominateur du continent, devenu sérieux et sombre par suite de cette foule de catastrophes (1), ressentant en même temps la blessure faite à ses intérêts par son expulsion des États héréditaires, et à la patrie allemande par l'intervention dominatrice de l'étranger, il ensevelit ses projets de vengeance au fond de son cœur, et visita la Suède, où la famille ducale s'était réfugiée, et où l'on avait transporté la plus grande partie de ses biens meubles. Veuf à son retour (1808), et dès lors tout entier aux affaires, il se rendit dans son duché d'Œls, moins pour y réparer, comme il l'annonçait, les brèches faites à ses finances, que pour se préparer à jouer un rôle dans la nouvelle guerre dont l'Allemagne allait devenir le théâtre. Sa petite cour était le rendez-vous de tout ce qui avait en horreur la domination étrangère, et les princes de Hesse et d'Orange qui, dans le même temps, donnaient au Tugenbund une direction politique, le secondaient de tout leur pouvoir. Bientôt il signa un traité avec l'Angleterre qui lui fournit les fonds nécessaires à l'entreprise qu'il méditait, et avec l'Autriche qui, au moment de rentrer en lutte avec son terrible ennemi, ne pouvait compter sur trop d'auxiliaires. Il promit de lever et d'entretenir à ses frais un corps de 2,000 hommes; en revanche, l'Empereur le reconnut prince souverain, et lui accorda de ne dépendre d'aucun des généraux autrichiens ou autres qui seraient à son service. La Prusse aurait sans peine fermé les yeux sur les préparatifs du prince, mais Napoléon avait partout des émissaires. Il fut notifié de Paris au gouvernement prussien qu'on mît des obstacles sérieux aux enrôlements sur les frontières de la Silésie; sinon que les troupes françaises allaient de Glogau se répandre sur la principauté d'Œls. Force fut à la Prusse d'obéir (1); et les obstacles qu'elle opposa, bien contre son gré, aux levées du duc la rendirent encore plus odieuse à ce prince, qui déjà, comme on l'a vu, ne manquait pas de préventions contre elle. Cependant la surveillance à laquelle celle-ci était astreinte par l'empereur des Français n'était pas tellement sévère, qu'il ne vînt à bout de réunir autour de lui près d'un millier de soldats. Lorsqu'il lui fut impossible de continuer les enrôlements, il se rendit en Bohême, à Nachov, où il essaya de compléter son corps, qui bientôt se composa de 1,200 hommes de troupes légères. La plupart étaient d'un courage à toute épreuve; beaucoup sortaient des rangs des étudiants, et sentaient pour la cause de l'Allemagne un enthousiasme patriotique qui doublait leurs forces. Le nom des hussards, des chasseurs de Brunswick fut bien vite fameux. Leur uniforme seul attirait l'attention. Il était noir en signe de deuil et de rage : les brandebourgs de la cavalerie offraient l'image des côtes d'un squelette; les casques et les schakos portaient une tête de mort. Mais les préparatifs du prince durèrent trop longtemps, et la proclamation qu'il adressa, le 21 mai, aux Allemands, de son quartier général de Zittaw, eut peu de résultat. Il y avait déjà plusieurs jours que les hostilités étaient ouvertes, lorsqu'il se mit en campagne et se dirigea sur la Lusace. S'il eût été plus tôt en mesure, s'il eût réuni ses forces à celles de Schill, de Dœrnburg, de Katt et des autres insurgés, il eût peut-être soulevé toute l'Allemagne septentrionale; et l'on sent de quelle importance eût été cette diversion. Mais c'est au milieu de mai seulement qu'il quitta la Bohême. A cette époque, la défaite d'Eckmühl et la prise de Vienne avaient déjà jeté du découragement dans les populations germaniques; les corps de Schill et des autres officiers qui appelaient le pays à l'indépendance étaient isolés, traqués de proche en proche, poursuivis même par des compatriotes adhérents des Français. A peine le duc fut-il arrivé sur les frontières de la Lusace que le général saxon Thielmann, à la tête de quelques détachements, retarda sa marche assez longtemps pour empêcher l'accomplissement de projets qui auraient dû être exécutés avec la plus grande rapidité. Cependant, le 11 juin, le *corps noir* entra dans Dresde sans coup férir : 10,000 Autrichiens, sous les ordres du général Am Ende, appuyaient ce mouvement : le 25 il était à Leipsick. Mais l'arrivée de l'armée westphalienne força bientôt les Autrichiens et le corps noir d'évacuer leurs possessions éphémères. Toutefois celui-ci ne tarda pas à reprendre l'offensive; Dresde retomba le 14 juillet en son pouvoir, tandis qu'à Paris *le Moniteur* racontait pompeusement la délivrance de la Saxe par Jérôme; et le duc, toujours disposé à marcher en avant, était à Schleviz, lorsque la nouvelle de l'armistice de Znaïm vint tout à coup paralyser ses forces, lui enlever l'appui du général Am Ende, qui au reste l'avait

(1) On lit, dans le t. 10 des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, que le duc de Brunswick-Œls jura de venger son père sitôt qu'il apprit sa mort, et que dans le même temps sa barbe, ses cheveux et ses sourcils blanchirent subitement en vingt-quatre heures.

(1) Le gouvernement prussien, pressé par Napoléon, séquestra à cette époque la principauté d'Œls, dernière ressource qui fût restée au duc.

secondé mollement, et l'inviter à déposer les armes comme compris dans la convention que venaient de signer les parties belligérantes. Le noble cœur du prince s'indigna de cette idée. Abandonné, lui si faible, d'alliés si puissants; incapable de prolonger la lutte contre un ennemi qui disposait de la moitié de l'Europe; sans asile dans l'Allemagne, après ce qu'il venait de risquer pour la cause allemande, et bien décidé à ne demander, à n'accepter aucune grâce; ne voulant pas surtout se rendre prisonnier, il prit la résolution de se frayer, à tout prix, une route jusqu'à des pays amis, ou tout au moins neutres. Puisque le continent n'en offrait plus, la mer seule pouvait le recevoir : mais il fallait atteindre la mer; et pour cela il y avait à faire une marche de plus de cent lieues dans un pays couvert par de redoutables forteresses et que traversaient incessamment plusieurs armées ennemies. Heureusement ses enfants étaient en sûreté : dans la crainte des événements, il les avait envoyés en Suède. Déterminé à gagner l'embouchure du Wéser, ou à mourir plutôt que de mettre bas les armes, le duc communiqua son héroïque résolution à ses soldats, leur laissant pleine liberté de le quitter ou de le suivre. Quelques officiers, prussiens surtout, profitèrent de la permission; mais le plus grand nombre jura de ne point l'abandonner. La division Gratien était en Franconie; Thielmann, croyant le corps noir désorganisé, ne songeait nullement à l'attaquer; la garde royale de Jérôme était retournée à Cassel; Reubell, avec 6,000 hommes, s'était dirigé vers les côtes entre Brême, Zell et Lunebourg, dans la crainte d'un débarquement de troupes anglaises. Il n'y avait donc, pour ainsi dire, nulles troupes de Leipsick à Brunswick. Le duc s'empara de la première de ces villes après un léger combat contre quelques centaines de cavaliers saxons (25 juillet). Deux jours après il occupait Halle sans résistance. Ne pouvant tenir la campagne, il longea les montagnes du Harz, où il se serait jeté s'il eût rencontré des forces trop nombreuses, et ne parut s'occuper que de sa sûreté. Dans une position aussi difficile, l'idée d'un succès brillant s'offrit cependant à son ardente imagination, et il ne la repoussa pas. Un régiment westphalien de la plus riche tenue, commandé par le grand maréchal du roi Jérôme, venait d'entrer à Halberstadt; il conçoit l'idée de l'y surprendre. Aussitôt, se glissant avec sa troupe à travers les bois, il arrive aux portes de la ville, et il y pénètre en sabrant tout ce qui se présente. La brillante troupe royale est dispersée, et le corps noir enlève tout l'équipage du régiment qui avait coûté plus de 200,000 écus! Après cet éclatant exploit où il eut deux chevaux tués sous lui, et où il risqua de perdre la vie dans une lutte corps à corps avec un officier westphalien, le prince d'OEls arrive aux portes de Brunswick. On conçoit avec quelle émotion dans de pareilles circonstances il dut revoir sa capitale. La majeure partie des habitants le reçut sans doute avec le même sentiment; mais l'expression n'en fut pas en général hautement exprimée et lui-même s'efforça de la contenir. Il demeura hors des murs à son bivouac, ne voulant pas, comme on l'y invitait, rentrer à son palais ducal avant d'avoir vengé les outrages prodigués à sa famille, et disant à ceux de ses sujets qui venaient lui offrir leurs hommages : « Mes amis, je « ne suis qu'un fugitif, abandonnez-moi à ma des« tinée. Ne vous compromettez pas; nous nous re« verrons dans un meilleur temps.... » Jamais la prudence n'avait été plus raisonnablement prescrite. Reubell, instruit enfin de l'état des choses, venait, à la tête de 5,000 hommes, pour écraser la *légion vengeresse*, et il allait déboucher d'OElger dans la plaine qui sépare ce village de la ville de Brunswick. La perte du prince semblait inévitable, et l'on s'attendait à l'arrivée d'un parlementaire demandant à capituler, quand à la pointe du jour il s'élance avec audace contre le corps de Reubell, culbute l'infanterie westphalienne, puis la cavalerie, et s'empare des armes, des équipages abandonnés. Ainsi 1,500 hommes au plus triomphèrent de 5,000, et le général Reubell lui-même fut près d'être fait prisonnier. Pendant ce temps, Gratien, parti de Wolfenbuttell, menaçait le corps noir par derrière, et Reubell, revenu de son épouvante, allait le cerner sur ses devants. Plusieurs de ceux qui suivaient la fortune du prince l'abandonnèrent à cet instant. Pour lui, toujours inébranlable dans sa résolution, il continua de marcher vers la mer, entra dans le Hanovre qu'évacua précipitamment le gouverneur français, en emporta quatre canons, atteignit successivement Nieuburg, Hoya, Sike, Elsfleth, Delmenhorst, brûlant les ponts, donnant le change à Reubell, toujours suivi de près, toujours ayant de petits combats à livrer, et ne faisant pourtant que des pertes insignifiantes. Les Français d'ailleurs n'étaient pas seuls à contrarier ses vues. Sur les rives du fleuve dont les eaux devaient le porter à la mer, il eut encore à vaincre la mauvaise volonté des habitants de Brême et d'Oldenbourg, peu empressés d'obéir à la réquisition qu'il avait faite de bateaux de toute espèce, pour transporter sa petite armée. Il les trompa par une ruse de guerre et en exagérant le nombre de ses soldats pour les intimider. Enfin il triompha de tous les obstacles : la cavalerie quitta la terre à Brake, l'infanterie à Elsfleth : lui-même s'embarqua le dernier de tous (7 août). Un navire américain le reçut à bord avec vingt-deux officiers, et le remit au brick anglais *le Mosquido*. Huit jours après le duc de Brunswick entrait dans les eaux de l'Humber, et de là il se rendait à Londres où l'avait précédé la renommée de cette marche audacieuse, de près de cent cinquante lieues, du cœur de l'Allemagne à la mer du Nord! Il fut accueilli avec enthousiasme, obtint le rang de général dans l'armée anglaise, et vit le parlement voter en sa faveur une pension de 250,000 fr. Le temps qu'il passa dans cette contrée, de 1809 à 1812, au sein de la famille royale d'Angleterre qui était aussi la sienne, et qui le combla de toutes sortes d'égards, fut sans contredit le plus heureux de sa vie. Cependant le désir de revoir sa patrie, de recouvrer ses États, fixait toutes ses pensées. A peine l'Elbe fut rouvert en 1813, qu'il apparut en Allemagne, et se rendit au quartier général des sou-

verains alliés, pour y faire offre de ses services. Il y reçut un accueil poli, mais froid. On avait bien quelques torts envers lui, et les torts dont on est coupable sont ceux que l'on pardonne le moins. Pour faire écho à l'enthousiasme de la jeunesse allemande, on l'appelait Arminius (1) dans les proclamations; mais il n'y avait point de commandement pour Arminius, à moins qu'il ne prît du service dans l'armée prussienne; et à ses yeux cette condition équivalait à un refus. Rebuté, le duc de Brunswick reprit le chemin de l'Angleterre, laissant le major Olfermanns dans le corps de Walmoden, pour y prendre part aux événements, et le tenir au courant de ce qui se passerait. Il ne revint sur le continent qu'à la fin de l'année, et deux mois après la dissolution du royaume composé pour Jérôme d'éléments si hétérogènes. L'administration de ses États souffrit beaucoup de ce retard. Rempli d'intentions généreuses, le duc s'efforça de réparer le temps perdu : il formait les plans les plus vastes pour la splendeur et la prospérité du duché. Malheureusement, avant de songer à des chimères, trois objets d'urgence réclamaient son attention : la dette publique, et les contingents financier et militaire à fournir à la coalition. Le duc ne connaissait guère que les détails relatifs à l'armée, et il déploya une activité prodigieuse pour se signaler à cette occasion. Ses efforts ne produisirent pas tout ce que l'on eût pu désirer. Visant surtout à l'effet théâtral, il voulut que ses 10,000 hommes apparussent au camp des alliés ensemble et comme d'un coup de baguette. Ils se firent donc attendre, et il lui en coûta beaucoup d'argent. Sur toutes les autres matières gouvernementales, le duc était d'une inexpérience complète : il voulut y suppléer par le travail; mais la contention d'esprit et la méthode lui étaient insupportables : il agissait beaucoup et ne faisait rien. Une multitude d'affaires étaient arriérées : il se mit en tête de les voir, de les expédier toutes; il donnait audience à tout le monde, écoutait les plaintes de tous. On conçoit que des scènes ridicules devaient résulter de cette excessive familiarité, et que sa popularité même s'y trouvait compromise. D'autre part, au milieu de cette foule d'affaires, il s'impatientait contre la lenteur des bureaux, s'emportait, changeait les personnes, ne trouvait pas mieux, et, en dernière analyse, mécontentait autant qu'il était mécontent. Aussi, quoique la censure fût fort sévère dans son duché, n'échappa-t-il point aux malignes plaisanteries, aux graves critiques des feuilles non brunswickoises. Au reste, à force de changer, de mal choisir, il finit par rencontrer des conseillers laborieux, expérimentés. Ce prince eût peut-être enfin acquis les talents nécessaires à l'homme qui gouverne, si la campagne de 1815 ne fût venue mettre prématurément un terme à cette seconde période de sa vie. Son contingent pour la nouvelle lutte qui allait s'ouvrir avait été fixé à 6,000 hommes. Il fut prêt un des premiers, et se mit en marche à la tête de près de 9,000 combattants, parmi lesquels 2,000 formaient une cavalerie d'élite. Les hussards de Brunswick ne devaient pas, en 1815, démentir le renom qu'ils avaient acquis six ans auparavant. Toutefois le prince, toujours ennemi des Prussiens, voulut combattre dans l'armée dont l'Angleterre fournissait la base. Uni aux troupes hanovriennes, il alla se joindre aux troupes anglo-belges de Wellington, en Belgique, dès le commencement de juin, et forma une division de la réserve. Le 15, la campagne s'ouvrit. Le lendemain, deux batailles eurent lieu, l'une à Ligni, l'autre aux Quatre-Bras. Le matin, à dix heures, le corps de Brunswick et la cinquième division anglaise étaient encore à Bruxelles. Ils partirent en toute hâte, firent huit lieues jusqu'aux Quatre-Bras, et, en arrivant à trois heures, furent employés sur-le-champ. Animés par l'exemple de leur chef, deux bataillons, jetés entre les bois de Bosses et la route de Namur, deux autres placés en avant des Quatre-Bras et la cavalerie qui les soutenait, déployèrent la plus grande bravoure. Cependant les batteries françaises les faisaient souffrir cruellement, et, après une résistance opiniâtre, la ligne des tirailleurs fut forcée et la cavalerie enfoncée. Le duc s'élança pour rallier les fuyards, et il faisait des efforts désespérés lorsqu'une balle l'atteignit mortellement. Ce spectacle, plus que toutes les exhortations ranima le courage des Brunswickois qui revinrent à la charge, et reprirent leurs positions. Le duc n'eut pas le bonheur de les voir ainsi ressaisir l'avantage : il était mort presque au même instant qu'il s'était senti frappé. Sa fin fut en tous points celle d'un héros, et l'enthousiasme allemand put le proclamer après sa mort, comme pendant sa vie, l'Arminius moderne. VAL. P.

(1) Expression de l'empereur Alexandre dans une proclamation adressée aux Allemands.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL. *Voyez* ÉLISABETH-CHRISTINE, reine de Prusse.

BRUNTON (MARIE), fille du colonel Thomas Balfour, d'Elwiek, née en 1778, dans l'île de Burra, comté d'Orkney en Écosse, eut l'avantage de recevoir de sa mère, qui était de la famille des Ligonier, et qui avait l'esprit cultivé, une éducation peu commune. Elle s'appliqua particulièrement à la musique et aux langues française et italienne. Elle fit des vers qu'elle ne tarda pas à juger mauvais, et eut, comme elle-même le dit, le bon esprit de renoncer à la rime, *à l'âge respectable de quinze ans*. Unie, lorsqu'elle eut atteint sa vingt-huitième année, à un ministre anglican qui partageait son goût pour la littérature, elle le suivit à Bolton, près Haddington, où ils résidèrent pendant quelques années. En 1803, ils fixèrent leur demeure à Edimbourg, où le cercle de leurs relations s'étendit beaucoup, et où madame Brunton se lia d'amitié avec plusieurs femmes distinguées par leur esprit. La correspondance qu'elle eut avec elles la conduisit peut-être à la composition des écrits qui lui ont fait un nom; mais elle avait beaucoup moins pour objet de cueillir des palmes littéraires que de servir la cause de la morale et de la religion. Le premier de ses romans, l'*Empire sur soi-même* (Self-Controul), parut en 1810, et fut si goûté du public que, dans l'espace de cinq jours, 1,200 exemplaires sortirent des mains

des éditeurs, et qu'il fallut s'occuper d'une seconde édition moins d'un mois après l'apparition de la première. Dans cet ouvrage l'auteur s'est proposé de porter témoignage contre cette maxime immorale, « qu'un libertin corrigé peut devenir le meil« leur des maris. » Elle l'avait dédié à la célèbre miss Joanna Baillie, qui en retour lui donna de sages avis sur la composition littéraire. Le livre annonce du talent pour observer et pour peindre les caractères ; elle décrit avec de grands détails, et dans un style animé et élégant ; mais on a parfois sujet de désirer plus de vraisemblance et plus d'ensemble dans les diverses parties de la narration. Ce roman n'a été traduit que très-longtemps après en français, et sous le titre de *Laure Montreville* (1829, 5 vol. in-12), par une dame qui tient un haut rang dans la société. La préface est annoncée sur le titre comme étant de *M. V.......n, de l'Académie française ;* mais nous devons déclarer que M. Villemain n'en a pas écrit une seule ligne. Dans un autre roman, intitulé *la Discipline,* Marie Brunton a peint avec amour les mœurs des hautes terres de l'Écosse (*Highlands*), et cette partie de l'ouvrage plut extrêmement, malgré la concurrence redoutable de *Waverley*, qui était alors dans sa nouveauté. La traduction qui en a été faite en France sous le titre d'*Hélène Percy, ou les Leçons de l'adversité* (18... 5 vol. in-12), n'a pas eu moins de succès, et on la lit encore avec empressement. Le but moral d'*Emmeline*, le dernier des ouvrages de madame Brunton, et qu'elle ne vécut pas assez pour achever, était de montrer combien une femme divorcée a peu de chances de bonheur quand elle épouse l'homme qui l'a séduite. Madame Brunton n'avait jamais eu qu'une santé délicate. Le temps de ses couches approchait; elle avait comme un pressentiment que cette époque lui serait fatale, et elle se hâtait de faire le bien avant qu'il lui devînt impossible. « La vie, « disait-elle dans une des dernières lettres qu'elle « écrivit, la vie est trop courte et trop incertaine « pour qu'il puisse nous être permis de laisser échap« per les moindres occasions d'exercer la bienfai« sance... » Le 7 décembre 1818, elle mit au monde un fils mort-né, et une fièvre emporta la mère le 19. Marie Brunton eut une âme tendre, et sentit vivement l'amitié. Sa piété profonde respire dans ses livres et dans sa correspondance. Elle ne manquait pas néanmoins d'une certaine gaieté, et parfois badinait agréablement. Voici ce qu'elle dit de son caractère dans une de ses lettres : « Je vois que per« sonne n'a été mieux disposé que moi à jouir de « la vie; je n'ai à me plaindre que d'une mauvaise « santé. J'aime à voyager, et cependant je me trouve « heureuse chez moi. J'aime la société, et cepen« dant je préfère la retraite. Je contemple avec dé« lices les beautés de la nature, les lacs obscurs, les « montagnes escarpées, les cataractes bouillonnan« tes; et cependant je ne regarde pas sans plai« sir la boutique d'une marchande de modes. » L'époux qui eut la douleur de lui survivre crut ne pas devoir laisser inédite sa dernière nouvelle, quoique inachevée : il mit au jour *Emmeline*, accompagnée de quelques autres écrits, et précédée de mémoires sur l'auteur. Ces touchants mémoires sont vivifiés surtout par les lettres de Marie Brunton. Cette dernière publication a été traduite en français, Paris, 1830, 4 vol. in-12, par la même main qui a traduit *Laure Montreville*. Les deux premiers volumes contiennent les mémoires, suivis d'extraits tirés de l'*Itinéraire de voyages faits en Angleterre en 1812 et en 1815*. Le 3e renferme *Emmeline*. Le 4e, qui est tout entier l'ouvrage de quelque plume française, contient : 1° *Marie, ou Simple histoire d'une pauvre fille;* 2° *Souvenirs*. L'éditeur ayant trouvé dans le manuscrit de ces souvenirs des copies de deux poëmes de Fontanes, *le Jour des Morts* et *la Chartreuse de Paris*, n'a pas voulu les supprimer, et le lecteur, content de relire ces opuscules devenus assez rares, est peu disposé à se plaindre de cette reproduction. L.

BRUNULFE, oncle d'Aribert, ou Charibert, et de Dagobert Ier, entreprit, l'an 628, de faire valoir les droits du premier contre les prétentions du second, qui, après la mort de Clotaire II, voulut se faire reconnaître seul roi, à l'exclusion de son frère. Les armes et la politique de Dagobert assurèrent le succès de cette entreprise, et Brunulfe, obligé de céder, vint lui-même avec Aribert au-devant du monarque, et lui fit hommage. Cependant Aribert fut nommé roi d'Aquitaine; il régna dans Toulouse. Brunulfe, pour ne point faire ombrage à Dagobert, le suivit en Bourgogne; mais le roi le fit arrêter à St-Jean-de-Lône, et il fut mis à mort par trois des principaux seigneurs de la cour. On ne connaît pas le motif de ce crime. Les historiens n'accusent Brunulfe d'aucune intrigue nouvelle, et, d'un autre côté, Dagobert gouvernait alors avec sagesse, et faisait bénir aux peuples sa justice; mais il craignit sans doute que Brunulfe ne favorisât, dans la suite, Aribert. Ce prince se trouvait dépouillé d'une grande partie de ses droits au partage qui, jusqu'à cette époque, avait toujours eu lieu entre les enfants des rois de la première race ; peut-être aussi Dagobert craignait-il que Brunulfe ne s'opposât à la répudiation qu'il fit, cette même année, de la reine Gomatrude, pour épouser Nantilde, fille d'honneur de cette reine. V—VE.

BRUNUS, ou BRUN (CONRAD), jurisconsulte allemand dans le 16e siècle, était né à Kirchen, petite ville du Wurtemberg, vers 1491. Il fit ses études à l'université de Tubingen, embrassa l'état ecclésiastique, et prit ensuite ses degrés en droit. Ayant approfondi particulièrement les lois et les constitutions de l'Allemagne, il parut avec éclat dans plusieurs diètes. Charles-Quint le choisit, avec Conrad Visch, pour dresser les règlements de la chambre impériale d'Augsbourg. Peu de temps après, il fut pourvu d'un canonicat dans cette même ville, et d'un autre à Ratisbonne. Appelé à Inspruck par l'empereur Ferdinand Ier, pour conférer avec lui sur des objets importants, Brunus ne put résister à l'excès du travail ; et, à son retour, épuisé de fatigues, il tomba malade à Munich, où il mourut au mois de juin 1563, dans sa 73e année. On transporta

son corps à Augsbourg, où il fut enterré avec pompe. Brunus était savant, mais trop systématique, et son zèle contre les écrivains d'une autre opinion n'était pas assez réfléchi. On a de lui : 1° *de Legationibus libri* 3 ; *de Cæremoniis libri* 6 ; *de Imaginibus liber* 1, Mayence, 1548, in-fol. 2° *De Hæreticis in genere libri* 6, Mayence, 1549, in-fol. Cet ouvrage se trouve ordinairement réuni à celui d'Optat de Milève contre les donatistes, et il a été inséré dans le t. 11° des *Tractatus juris*, Venise, 1584, in-fol. 3° *De Seditiosis libri* 6, Mayence, 1550, in-fol., et dans le même tome des *Tractatus juris*. 4° *De Calumniis libri* 3 ; *de universali Concilio libri* 9, 1550, in-fol. 5° *Annotata de personis judicii cameræ imperialis*, Ingolstadt, 1557, in-fol. 6° *Adversus novam Histor. ecclesiasticam Mathiæ Illyrici*, Dillingen, 1565, in-8°. C'est une réfutation des centuriateurs de Magdebourg ; il est le premier qui les ait critiqués. On a encore de Brunus un essai, en allemand, d'un traité *de l'Autorité et de la Puissance de l'Église catholique*, Dillingen, 1559, in-fol. Jean Cochlée, éditeur de ses ouvrages, en a publié aussi séparément des extraits. — *Albert* Brunus, sénateur à Milan, et depuis avocat fiscal du duc de Savoie en 1541, naquit à Asti, et mourut vers le milieu du 16° siècle, âgé de 74 ans. Il a écrit *de Forma et Solemnitate jurium ; de Augmento et Diminutione monetarum ; de Constitutionibus ; de Consuetudine*, ouvrages que l'on trouve dans les t. 2, 12, 17 et 28 des *Tractatus juris*. On a aussi de lui *Consilia feudalia*, Venise, 1579, 2 tomes in-fol. — *Matthieu* Brunus a donné un traité *de Cessione bonorum*, qu'on trouve aussi dans les *Tractatus juris*, t. 2. W—s.

BRUNUS. *Voyez* Bruni et Bruno.

BRUNUS, médecin du commencement du 14° siècle, auteur de la *Chirurgia magna et parva*, insérée dans un recueil de plusieurs traités de chirurgie imprimé à Venise en 1490, 1499, 1513, 1546, in-fol., et 1559, aussi in-fol., compilation des médecins grecs et arabes, écrite dans un style barbare, et extraite surtout d'Albucasis, bonne encore à consulter, et offrant quelques traces de quelques-uns des procédés chirurgicaux consacrés de nos jours. C. et A—n.

BRUNY (de), littérateur qui vivait au 18° siècle, a publié : 1° *Examen du ministère de M. Colbert*, Paris, 1774, in-8°. 2° *Eloge de Michel de Lhopital, chancelier de France*, avec cette épigraphe : *Vitam impendere vero*, Londres (Paris) 1777, in-8°. Cet éloge, qui concourut pour le prix de l'académie, obtint un accessit; l'auteur garda l'anonyme. 3° *Lettre sur J.-J. Rousseau*, adressée à M. d'Esch... (d'Escherny), Genève et Paris, 1780, in-8°, réimpr. dans le 89° vol. des *OEuvres de J.-J. Rousseau*, Genève, 1783, in-8°. Z—o.

BRUNYER (Abel), médecin des enfants de Henri IV, naquit à Uzès, le 22 décembre 1573, d'une famille protestante. Il descendait de Jacques Brunyer, chancelier de Humbert, dauphin de Viennois, qui, en 1343, transporta la souveraineté du Dauphiné à Philippe de Valois. Abandonné, après la mort des auteurs de ses jours, d'une partie de sa famille, qui était restée catholique, il craignit, s'il embrassait la profession des armes, comme avaient fait ses ancêtres, d'être entraîné dans le parti protestant armé contre son roi, dont il fut toujours un des sujets les plus fidèles ; il suivit une carrière plus conforme à son caractère, en se livrant à l'étude des sciences, particulièrement de la médecine, dont il alla puiser les éléments à Montpellier. En peu de temps, il y fit des progrès étonnants, et, après avoir été reçu docteur avec l'approbation la plus flatteuse des grands maîtres de cette savante école, il partit pour Paris, où il ne tarda guère à se faire une grande réputation. Henri IV l'attacha à la personne de ses enfants, dont il fut singulièrement estimé et chéri. Louis XIII, devenu roi, s'empressa de le récompenser par le brevet de conseiller d'État, et le cardinal de Richelieu le plaça près de Gaston, duc d'Orléans, en qualité de premier médecin, mais plus particulièrement encore pour assister ce prince de ses sages avis, et l'empêcher de se livrer à de mauvaises impressions, auxquelles il n'était que trop porté par sa faiblesse naturelle. Abel Brunyer fut également employé par ce premier ministre à plusieurs négociations importantes auprès des protestants du Languedoc, dont il avait la confiance. Le poëte Scarron a, dans son style burlesque, payé un tribut de louanges à ce célèbre médecin :

Son altesse peu de temps but ;
Car dessus ses jambes il chut
Une très-douloureuse goutte,
Mais où nul vivant ne voit goutte,
Fût-ce Brunier son médecin.
N'en déplaise à feu Jean Calvin,
C'est grand dommage que cet homme
Ne croit pas au pape de Rome :
Car à tout le monde il est cher,
Quoiqu'en carême mangeant chair.

Abel Brunyer vécut constamment dans la religion protestante jusqu'au 14 juillet 1665, époque où il termina sa carrière, âgé de 91 ans. Il laissa plusieurs enfants, de l'un desquels descendait *Pierre-Edouard* Brunyer, mort à Versailles en 1811, après avoir, ainsi que son aïeul, joui de la confiance de la famille royale, à laquelle il était attaché comme médecin des enfants de France. Abel, en société avec Marchant, avait publié, en 1653, une description du jardin de botanique fondé à Blois par Gaston d'Orléans, sous le titre de *Hortus regius Blesensis*, in-fol. Il en donna, en 1655, une nouvelle édition, dans laquelle il se vante d'avoir, pendant ces deux années d'intervalle, enrichi ce jardin de cinq cents plantes nouvelles. (*Voy.* Gaston, duc d'Orléans, et Robert Morison.) L—p—e.

BRUS. *Voyez* Bruce.

BRUSANTINI (le comte Vincent), poëte italien du 16° siècle, était d'une bonne et ancienne noblesse de Ferrare. Il n'y a rien de certain dans les circonstances de sa vie, donnée par Mazzuchelli (*gli Scrittori d'Italia*), qui les a puisées dans une histoire inédite des poëtes, par Alessandro Zilioli, auteur et ouvrage peu dignes de foi. On croit que

le Brusantini mourut d'une maladie contagieuse vers 1570. Le poëme qui lui a fait quelque réputation est intitulé : *Angelica innamorata*, Venise, 1550, in-4°, et réimprimé en 1553, avec des figures gravées en bois, et des allégories à chaque chant. C'est une suite du *Roland furieux*. L'Arioste avait conduit l'action de son poëme jusqu'à l'union de Roger et de Bradamante ; Brusantini prit pour sujet du sien, qui est en 37 chants, la mort de Roger tué en trahison par la faction de Mayence, implacable ennemie de sa maison, et la vengeance que tirèrent de cette mort Bradamante, femme de Roger, et Marphise sa sœur. Une autre vengeance qui termine le poëme est celle qu'Angélique prend d'Alcine. Cette méchante fée lui avait jeté un sort qui la rendait subitement amoureuse du premier venu, fût-il le plus vil et le dernier des hommes. C'est ce qui est annoncé par ce titre d'*Angelica innamorata*. Angélique a beau se venger, détruire l'île et tous les enchantements de son ennemie, l'espèce de tour qu'Alcine lui avait joué ne l'en avilit pas moins. Il aurait fallu un prodigieux talent d'écrire, pour faire passer sur ce défaut inhérent au sujet ; et le style de Brusantini est lourd, froid et sans grâce. Il a montré peut-être moins de talent encore dans un autre poëme, où il entreprit de lutter en mauvais vers contre la prose la plus parfaite, celle du *Décaméron*, qu'il prétendit traduire, et qu'il ne fit que défigurer. Cet essai malheureux est intitulé : *le Cento Novelle di Vencenzo Brusantini dette in ottava rima*, Venise, 1554, in-4°. Ce titre ne trompe point, ce sont bien en effet les cent nouvelles de Brusantini : ce ne sont plus celles de Boccace. G—É.

BRUSASORCI. *Voyez* Riccio.

BRUSATI (Tebaldo), seigneur de Brescia, dont la famille était à la tête des Guelfes de cette ville, était émigré avec tous ceux de son parti, lorsque l'empereur Henri VII le rappela en 1311, espérant rétablir la paix en faisant rentrer les exilés dans toutes les villes. Soit que Tébaldo Brusati ne sentît pas ce qu'il devait à la reconnaissance, soit que l'intérêt de sa patrie ou de son parti l'emportât sur les affections personnelles, il fit prendre les armes aux Brescians, au moment où tous les Guelfes de Lombardie se révoltaient contre l'Empereur. Brescia fut assiégée dès le 19 mai 1311 ; mais Brusati, par sa valeur et par sa prudence, fit échouer longtemps toutes les attaques de Henri VII. Il fut enfin fait prisonnier dans une sortie ; alors, au lieu de perdre courage, il exhorta les Brescians à redoubler de zèle pour la défense de leur patrie et de leur liberté. Il fut traîné à quatre chevaux au pied même des murs, et, comme cet horrible supplice commençait, il éleva la voix encore une fois pour exhorter ses compatriotes à se défendre. S—S—I.

BRUSATI (le Père Jules-César), savant littérateur, était né, vers 1693, à Belinzago dans le Novarèse, d'une ancienne famille. Doué d'un esprit vif, pénétrant, et d'une mémoire infatigable, il fit des progrès rapides dans ses études. Ayant achevé ses cours, il visita l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Allemagne, la France et la Hollande, et se rendit familières les langues et les littératures de tous ces pays. De retour en Italie, il embrassa la règle de St-Ignace à Gênes. Pendant qu'il y faisait ses études de théologie, il traduisit en latin les *Mémoires* du marquis de St-Philippe (*voy.* ce nom), pour servir à l'histoire d'Espagne (1). Cette version lui fit le plus grand honneur parmi ses confrères, et ils songèrent à le charger de rédiger la continuation de l'histoire de la société ; mais le chapitre général lui préféra Cordara. (*Voy.* ce nom.) Destiné par ses supérieurs à l'enseignement, Brusati trouva dans cette carrière l'occasion de montrer l'étendue et la variété de ses connaissances. Après avoir professé dans différentes villes la littérature, la philosophie et la théologie, il fut nommé, par le sénat de Milan, à la chaire de logique qui venait d'être fondée à l'université de Pavie. Il passa de cette chaire à celle de mathématiques, et tout annonçait qu'il la remplirait de la manière la plus brillante, quand une mort prématurée, causée par un travail excessif, l'enleva le 1er janvier 1743, à 50 ans. Les six premiers livres de sa traduction des *Mémoires* de St-Philippe ont été imprimés à Gênes en 1725, sous ce titre : *de Fœderatorum contra Philippum V, Hispaniarum regem, bello Commentaria*. C'est à Brusati que l'on doit les préfaces et les dissertations publiées à la tête des huit volumes des *Monumenti della famiglia del Verme*. Il a laissé différents traités élémentaires, des observations météorologiques, un recueil de lettres familières, etc. Quelques-uns de ses manuscrits étaient passés dans les mains du P. Guido Ferrari, son confrère, qui a écrit en latin la vie de Brusati, imprimée dans la *Raccolta calogerana*, t. 52, p. 301, et dans ses *Opuscula latina*, Lugano, 1777. Outre cette vie, qui est très-détaillée, on peut consulter sur Brusati les *Scrittori d'Italia* de Mazzuchelli, t. 2, p. 2256. W—s.

BRUSCA (Girolamo), né en 1742, mort le 30 mars 1820 à Savone, lieu de sa naissance, fut l'élève de Mengs et de Buttoni. Parmi le grand nombre de tableaux qu'il a faits, les connaisseurs admirent surtout les trois suivants : l'*Assomption*, placé dans le chœur de l'église de Notre-Dame-de-la-Vigne à Gênes ; *Ste. Hélène au Calvaire*, dans une des chapelles latérales de la même église, et la *Judith*, au palais Grimaldi. Z—o.

BRUSCAMBILLE. *Voyez* Deslauriers.

BRUSCH, ou BRUSCHIUS (Gaspard), historien et poëte allemand du 16e siècle, naquit le 19 août 1518, à Schlackenwald en Bohême, et fut élevé à Egra, patrie de ses pères, où ils portaient le nom de *Bruschelius*. Son talent pour la poésie latine, qui se distinguait par le naturel et la facilité du style, lui valut l'honneur, en 1552, d'être couronné poëte lauréat par Ferdinand, roi des Romains, qui le créa de plus comte palatin. Wolfgang de Salms, évêque de Passau, le fixa dans cette ville, où il se livra entièrement à l'étude de l'histoire ecclésiastique d'Allemagne, et à la composition de divers ouvrages en

(1) Brusati avait accompagné le marquis de St-Philippe dans un voyage en Hollande.

ce genre. Il fut tué en 1559, au coin d'un bois, par des gentilshommes contre lesquels, dit-on, il avait fait ou menacé de faires des satires. Les deux principaux ouvrages de Bruschius, sont : 1° *de Germaniæ episcopatibus Epitome*, Nuremberg, 1549, in-8°. Ce n'est là que le 1er volume d'une grande entreprise qui devait comprendre tous les évêchés d'Allemagne; il ne contient que la métropole de Mayence, et l'évêché de Bamberg, qui était indépendant de toute juridiction métropolitaine. 2° *Monasteriorum Germaniæ præcipuorum Chronologia*, Ingolstad, 1551, in-fol.; Sulzbach, 1582, in-8°. Nessel en a publié la suite ou seconde centurie, enrichie de plusieurs pièces, sous le titre de *Supplément*, d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale, Vienne, 1692, in-4°. Ces deux ouvrages coûtèrent à Brusch beaucoup de voyages et de recherches, et absorbèrent toute sa fortune, au point qu'à la fin il ne vivait plus que des présents qu'il recevait des abbés dont il décrivait les monastères. S'étant trouvé à Bâle avec la bourse mieux garnie que de coutume, il s'y fit faire un habit neuf; mais voyant que cette parure lui attirait plus de respect, il en fut outré de dépit et mit en pièces l'habit, qui ne méritait pas, disait-il, d'être plus honoré que son maître. Ses ouvrages se ressentent un peu des nouvelles opinions de Luther, que l'auteur avait embrassées; ce qui paraît encore davantage par ses traductions latines des *Dominicales* et des *Consolations* de ce patriarche de la réforme, par celles du *Catéchisme* et des *Postilles* de Mélanchthon, et du traité *de Autoritate verbi Dei* de George Major. Bruschius est encore auteur de quelques autres ouvrages qui ne méritent pas d'être cités : nous indiquerons cependant un traité *de Ortu et Fine imperii romani*, composé par l'abbé Engelbert, dont il fut éditeur, et auquel, en le publiant, il ajouta son *Odœporicon et alia minutiora Poemata*, Bâle, 1553, in-8° (1). T—D.

BRUSLART (LOUIS-GUÉRIN, chevalier DE), né à Thionville, le 22 mai 1752, d'une ancienne famille, entra, à l'âge de seize ans, en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Lyonnais, fut nommé capitaine en 1783, assista aux siéges de Mahon et de Gibraltar, et eut à ce dernier le bonheur de se signaler contre une sortie où les assiégés firent, grâce à sa courageuse résistance, de vains efforts pour culbuter et incendier les travaux dont il était chargé de protéger l'exécution. En 1791, proscrit par une décision du club des jacobins d'Aix, abandonné de ses soldats qu'il avait longtemps encore su maintenir dans l'obéissance, il s'achemina tristement vers la terre d'exil, et alla rejoindre le prince de Condé qui avait pour lui une affection toute particulière. Nommé aide de camp du duc de Bourbon, puis capitaine de hussards dans la légion de Mirabeau, il prit part aux campagnes de 1792, 1793 et 1794. L'année suivante, il vint reprendre son service d'aide de camp auprès du duc de Bourbon, et se dirigea vers l'Ile-Dieu, où était ce prince. Peu de temps après, il fut envoyé en Normandie pour y servir sous les ordres de Frotté, près duquel il fut employé en qualité d'adjudant général. En 1798, chargé d'une mission auprès de Louis XVIII alors à Mittau, il revint prendre son poste à l'armée royale dont il eut, en 1799, le commandement en second, et, en 1800, le commandement en chef, en remplacement de Frotté. Uni à ce dernier par les liens d'une étroite amitié, Bruslart ne se consola jamais de la perte de son général, lequel fut condamné et fusillé malgré les termes d'une capitulation signée par les généraux Guidal et Chamberlhac. Vingt-cinq ans après, le chevalier de Bruslart fit élever à ses frais, en mémoire du comte de Frotté, un mausolée en marbre blanc dont il confia l'exécution à l'un de nos meilleurs statuaires (David) (1). Arrivé à Paris pour traiter de la pacification de l'Ouest et en particulier du sort de ses compagnons d'armes, Bruslart se présenta devant Fouché et osa se plaindre hautement de la mauvaise foi du gouvernement consulaire, qu'il accusait d'avoir immolé son ami contrairement au droit des gens. Cependant, personnellement satisfait du ministre, il lui écrivit : « Je quitte encore ma patrie! mais je ne « saurais m'éloigner sans vous répéter combien je « suis reconnaissant de la manière franche et loyale « dont vous m'avez traité; j'en conserverai tou- « jours le souvenir. Je mets sous votre protection « spéciale tous ceux qui servaient sous mes ordres;

(1) Nous parlons de ce recueil, parce qu'il sert à dévoiler une assez singulière supercherie. Vers le milieu du siècle dernier, on imprima dans le *Mercure de France*, et, vingt-cinq ans après, Fréron réimprima dans ses feuilles une prophétie en huit vers latins, qu'on prétendait avoir été trouvée à Liska, en Hongrie, dans le tombeau de Regiomontanus, et qui annonçait d'affreux désastres pour l'année 1788. A l'époque de la révolution, on rappela cette prophétie, et mille bouches la répétèrent. La voici :

Post mille expletos a partu Virginis annos
Et septingentos rursus ab orbe datos,
Octogesimus octavus mirabilis annus
Ingruet : is secum tristia fata trahet.
Si non hoc anno totus malus occidet orbis,
Si non in nihilum terra fretumque ruent :
Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum
Imperia : et luctus undique grandis erit.

Quoique les gens sensés n'y fissent pas plus d'attention qu'à cent autres prédictions aussi ridicules qui circulaient alors, celle-ci ne laissait pas d'embarrasser bien des personnes raisonnables, parce qu'elle était connue et publiée très-longtemps avant l'événement ; un homme instruit fut donc prié de l'examiner et d'en approfondir le mystère. Il y consentit, et, après quelques recherches, il observa d'abord que cette prophétie prétendue ne pouvait pas avoir été trouvée en Hongrie dans le tombeau du célèbre astronome Jean Muller, auquel on l'attribuait, puisqu'il était mort à Rome en 1476, qu'il y avait été enterré, et que son tombeau s'y voit encore. Mais le savant mit l'imposture absolument à découvert, en produisant le volume de Bruschius dont nous venons de parler : la prétendue prophétie s'y trouve en effet, d'abord en quatre vers allemands dans la dédicace du petit traité d'Engelbert, et puis dans l'*Odœporicon*, traduite en huit vers latins tels que nous les avons cités, à la date près : car Bruschius y annonce les désastres pour l'année 1588. Notre savant nous fit encore lire dans de Thou, liv. 50 de son *Histoire*, et dans les lettres d'Étienne Pasquier, la fermentation qu'alors excita cette prophétie. Qu'a donc fait le moderne jongleur ? Il a simplement rajeuni la prophétie et mis la date fatale à l'année 1788 au lieu de 1588. Bruschius avait dit : *Post mille elapsos a partu Virginis annos, et post quingenta*. A ces derniers mots il substitue : *et septingentos* qui conservent la mesure du vers. Voilà toute la ruse, que nous révélons, parce que, s'il est aisé de mépriser les fourbes, il est plus sûr encore de les démasquer. R—T.

(1) Ce mausolée a été placé dans l'église de Verneuil.

« Ils n'ont pas les mêmes raisons que moi pour fuir « les lieux souillés par la présence des meurtriers de « leur chef, qui fut mon ami particulier. » En 1801, Bruslart revint en Normandie pour y faire exécuter l'ordre du comte d'Artois de suspendre tout renouvellement d'hostilités. « J'ai vu avec satisfaction, lui « mandait ce prince, les soins que vous vous êtes « donnés pour mettre à l'abri de la persécution du « gouvernement en France les braves royalistes de « la province de Normandie que j'avais confiés à « votre commandement, et je vous charge de leur « faire connaître le souvenir que je conserve de vo- « tre attachement et du leur. La persévérance et le « courage que vous et eux avez montrés, dans votre « attachement à la cause de la monarchie et de la « religion, me sont des garants certains que je les « retrouverai encore lorsque des circonstances plus « favorables me mettront dans le cas de pouvoir en « faire usage pour le service du roi. Mais, dans le « moment actuel, mon intention est que la partie de « la province de Normandie que j'ai confiée à votre « commandement reste dans l'état complet d'inac- « tivité où vous l'avez laissée, etc. » Bravant tous les dangers, Bruslart ne craignit pas de séjourner en France, où sa tête était mise à prix (1), malgré la fermeté de caractère avec laquelle il sut obliger les royalistes de Normandie à rester dans l'état de paix, et apaiser la guerre civile dans l'Ouest. En 1804, étant venu généreusement s'offrir au prince de Condé pour voler au secours du duc d'Enghien, il fut accepté pour diriger cette périlleuse entreprise. Déjà les hommes de cœur qui devaient l'accompagner dans cette expédition toute chevaleresque en concevaient les plus grandes espérances : mais la précipitation avec laquelle le meurtre fut consommé rendit inutile ce dévouement. De retour en Angleterre, en 1808, Bruslart fut encore une fois envoyé en mission par Louis XVIII, qui en cette occasion lui écrivait : « Je cède au désir que vous m'exprimez « d'aller faire un voyage en France; en vous remet- « tant cette lettre, le comte d'Avaray vous dira ce « qui, indépendamment de mes justes alarmes, m'a « jusqu'à présent retenu. Vous verrez sans doute « beaucoup de nos compagnons d'armes; que votre « soin principal soit de modérer leur ardeur. S'il « leur faut un exemple dans le supplice de l'attente « et de l'inaction, dites que je m'y soumets princi- « palement par l'horreur de faire couler un sang « précieux; profitez aussi avec prudence de votre « séjour dans notre patrie pour y faire connaître « mes intentions paternelles; je voudrais qu'il n'y « eût pas un Français qui ne connût aussi bien « que vous mon cœur et celui de tous les miens : « j'ose croire que le terme de nos communs mal- « heurs serait bien proche. Quant à vous, monsieur, « pour vous engager à prendre toutes les précautions « nécessaires à votre sûreté, je me contenterai de vous « dire que les sujets comme le chevalier de Brus- « lart ne se trouvent pas aisément (2). » Toujours infatigable et dévoué, Bruslart fut chargé, en 1812, d'une mission auprès de Bernadotte, et, en 1814, il était de retour sur les côtes de Normandie afin d'y préparer l'arrivée du duc de Berri, dont le caractère franc et loyal se peint à chaque ligne de la lettre qu'il écrivait de Jersey, au chevalier, peu de jours avant son débarquement. « Enfin me voilà, mon « cher Bruslart, en vue des côtes de France, de cette « chère patrie qui de tous côtés nous appelle; nous « nous rendons à ses vœux : mon père, près d'arri- « ver en Franche-Comté, mon frère déjà en Béarn, « et moi à quelques heures de cette fidèle province « qui a donné tant de preuves d'attachement au roi. « Dites à nos compatriotes que nous venons leur of- « frir le bonheur, en les aidant à rappeler leur sou- « verain qui n'a d'autre désir que de leur faire ou- « blier les maux qu'ils ont endurés, etc. Allez, mon « cher Bruslart, ajoutez à tout ce que vous avez fait « pour la cause du roi la gloire d'être le premier à « recevoir son neveu. Ce sera le plus beau jour de « ma vie! » Cette même année, Bruslart fut nommé au commandement de la 23ᵉ division avec les attributions de gouverneur, quoiqu'il ne fût encore que maréchal de camp. Mais il avait une grande ancienneté dans ce grade, et promesse lui avait été faite de le nommer lieutenant général à son arrivée en Corse; il n'en fut rien. Bientôt la fortune de Napoléon ébranlant tout ce qui s'opposait à son retour, Bastia et toutes les villes corses se déclarèrent en état de révolte; le général Bruslart allait être arrêté et transporté, par ordre de l'empereur, à l'île d'Elbe, lorsqu'il dut son salut à la loyauté du colonel Figié, et à la fermeté avec laquelle il sut triompher de deux assassins envoyés à sa poursuite. Débarqué à Toulon, le 3 avril, et après y avoir été retenu pendant trois jours par le général Masséna, il obtint enfin des passe-ports pour aller rejoindre le duc d'Angoulême en Dauphiné. Il reçut en même temps la lettre suivante : « Monsieur le général, je « n'ai pas reçu de réponse à la lettre que j'ai eu « l'honneur d'adresser par estafette à S. A. R. pour « lui rendre compte de votre arrivée à Toulon. « Néanmoins, comme vous paraissez désirer ardem- « ment rejoindre au plus tôt M. le duc d'Angou- « lême, je n'ai aucun obstacle à y apporter, et con- « çois que votre désir est légitime; je n'ai que le re- « gret de n'avoir pu cultiver votre connaissance « comme je l'eusse désiré. — Signé le maréchal duc « de Rivoli, prince d'Essling. » — Ayant appris, le 9 avril, la convention du duc d'Angoulême avec le général Grouchy, Bruslart s'embarqua pour Barcelone, où il se réunit au prince le 18 avril. En 1816, puis en 1822, il fut employé comme inspecteur général d'infanterie, et le 20 juillet 1823 il fut nommé lieutenant général. Il termina, à Paris, en décembre 1829, âgé de 64 ans, sa noble et aventureuse carrière. L—UX.

(1) Dans cette circonstance, il dut la liberté et la vie à Montalivet (voy. ce nom), alors préfet de la Manche. D—R—R.

(2) Cette lettre est tout entière de la main du roi.

BRUSLÉ DE MONTPLAINCHAMP (JEAN), chanoine de Ste-Gudule de Bruxelles, né à Namur, vers le milieu du 17ᵉ siècle, a laissé quelques ouvrages; les principaux sont : 1° *Histoire de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur*, Cologne,

1689, in-12, réimprimée en 1692, 2e édition retouchée, mais tronquée, et pour la troisième fois en 1697, in-12; histoire mal écrite, mais dont les deux premiers livres sont intéressants, par les nombreux portraits que l'auteur y fait de différentes personnes. Entre le 4e et le 5e livre, on trouve l'oraison funèbre du duc de Mercœur, composée et prononcée à Notre-Dame de Paris, le 27 avril 1602, par St. François de Sales. 2° *Histoire de don Jean d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint*, Amsterdam, 1690, in-12. 3° *Histoire d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, gouverneur général de la Belgique*, Amsterdam, 1692, in-12. 4° *Histoire d'Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, gouverneur de la Belgique*, Amsterdam, 1692, in-12. 5° *Histoire de l'archiduc Albert, gouverneur et puis prince souverain de la Belgique*, Cologne, 1693, in-12. 6° *Ésope en belle humeur, dernière traduction augmentée de ses fables en prose et en vers*, Bruxelles, Foppens, 1695, in-12; 2e édition, 1700, 2 vol. in-12. Ce n'est, pour ainsi dire, qu'un nouveau titre mis aux *Fables* d'Ésope imprimées à Paris en 1689, avec les figures de Sadeler. Le compilateur y a ajouté quelques fables de Furetière et de la Fontaine, avec une préface. La première édition contient des applications qui n'ont pas été reproduites dans la seconde. 7° *Le Festin nuptial dressé dans l'Arabie heureuse au mariage d'Esope, de Phèdre et de Pilpai, avec trois fées* (Ésope, Phédrine et Pilpine), divisé en 3 tables, à Pirou, en basse Normandie (Bruxelles), chez Florent-à-Fable (J.-B. Liener), à l'enseigne de la *Vérité dévoilée*, 1700, petit in-8°; compilation du genre de la précédente. L'éditeur y a inséré plusieurs fables de sa composition; ce sont les plus mauvaises. La conclusion de cet ouvrage renferme, comme la première édition d'*Esope en belle humeur*, des applications qui ont dû attirer beaucoup d'ennemis à l'auteur. 8° *Le Diable Bossu*, roman, Nancy (Bruxelles), 1708, in-12. 9° *Renversement des prédictions frivoles d'Isaac Brickerstaff* (Richard Steele), Lunéville, chez Lucidor de Soleilmont, à l'enseigne de l'*Observatoire*. Bruslé publia cet écrit sous le pseudonyme de *du Belastre*; Richard Steele avait de son côté, sous le pseudonyme d'*Isaac Brickerstaff*, prédit dans une brochure anglaise la mort de plusieurs princes pendant l'année 1708. On ignore l'époque de la mort de Bruslé; mais il paraît qu'il vivait encore en 1712, époque à laquelle parut contre lui une satire intitulée : *l'Original multiplié, ou Portrait de Jean Bruslé*, Liége, in-12. C. T—Y.

BRUSLÉ DE VALZUZENAY (le baron). *Voyez* VALZUZENAY.

BRUSONI (JÉRÔME), d'une famille noble de Legnago, dans le Véronais, naquit le 10 décembre 1610. Après avoir fait d'excellentes études à Venise, à Ferrare et à Padoue, en littérature, en philosophie, en jurisprudence, en histoire sacrée et profane, et même en théologie, il s'annonça encore jeune au public par des poésies latines et italiennes qui eurent alors un grand succès. Il prit l'habit dans l'ordre des chartreux, le quitta, le reprit et le quitta encore. A cette seconde émancipation, que l'on traita d'apostasie, il fut arrêté à Venise, et mis pour quelque temps en prison. Bientôt son imprudence lui attira un dangereux ennemi. Le P. Aprosio de Vintimille, auteur satirique dont nous avons parlé (*voy.* APROSIO), avait fait, contre une femme qu'il n'aimait pas, un écrit intitulé : *la Maschera scoperta*, Brusoni se le procura, et le remit à cette femme pour de l'argent. Aprosio, qui l'avait loué précédemment, et contre qui cependant Brusoni avait déjà risqué quelques attaques dans un écrit intitulé *il Sogno di Parnaso*, ne lui pardonna point ce dernier trait, et fut depuis ce moment son ennemi déclaré. Brusoni, remis en liberté, vécut tranquillement à Venise, où il publia beaucoup d'ouvrages, et se fit un assez grand nombre d'amis, parmi lesquels on remarque surtout Ferrante Pallavicino et Jean-François Loredano. Il se mêla aussi de politique, et il eut la gloire de contribuer, en 1644, aux négociations qui amenèrent la paix entre l'Espagne et le duc de Parme. On ignore l'époque précise de sa mort. Il vivait encore en 1679, puisque son *Histoire d'Italie*, le meilleur de ses ouvrages, s'étend jusqu'à cette année. On a de lui : 1° *la Fugitiva*, Venise, 1640, in-12, espèce de roman en 4 livres, qui contient, sous des noms supposés, les aventures de Pellegrina Buonaventuri, fille de Bianca Capello, et femme du comte Ulysse Bentivoglio Manzoli de Bologne. 2° *Del Camerotto, parti* 3, Venise, 1645, in-12; c'est un recueil de prose et de vers dans le genre facétieux, et qu'il écrivit dans les prisons de Venise appelées *i Camerotti*. 3° *La Vita di Ferrante Pallavicino*, Venise, 1651 et 1655, in-12, sous le nom d'*Incognito Aggirato*, parce que Brusoni était à Venise de l'académie des *Incogniti*, et y était appelé l'*Aggirato*. Cette vie reparut en tête de l'édition des œuvres choisies de Pallavicino, avec des notes de Brusoni, Venise, 1660. 4° *Istoria d'Italia*, de 1635 à 1655, Venise, 1656, in-4°; de 1627 à 1656, ibid., 1657, in-4°; de 1625 à 1670, ibid., 1671, in-4°; et enfin de 1625 à 1679, Turin, 1680, petit in-fol. 5° *Delle Historie universali d'Europa compendiate da Girolamo Brusoni*, Venise, 1657, 2 vol. in-4°. 6° *Il Perfetto elucidario poetico*, Venise, 1657, 1664 et 1669, in-12. 7° *La Gondola a tre remi, passatempo carnavalesco*, Venise, 1662, in-12, opuscule porté en 1663 sur l'Index des livres défendus; *il Carrozino alla moda, trattenimento estivo*, porté sur le même Index en 1669. 8° *Le Campagne dell' Ungheria, degli anni* 1663 *e* 1664, Venise, 1665, in-4°. Brusoni ayant mal parlé des chevaliers de Malte dans cet ouvrage, le chevalier Magri de la Vallette y répondit sous ce titre : *il Valor Maltese difeso contro la calunnie di Girolamo Brusoni*, Rome, 1667. 9° *Istoria dell' ultima guerra tra i Veneziani et i Turchi*, etc., *dall' anno* 1644 *al* 1671, Venise, 1673, in-4°; et *dal* 1644 *al* 1672, Bologne, 1674, in-4°. 10° *Poesie parti* 4, Venise, sans date, in-12. On lui attribue aussi : *Frammenti storici della guerra in Dalmatia*, Venise, 1692, in-12. G—É.

BRUSONIO (LUCIO-DOMITIO), jurisconsulte, na-

quit vers la fin du 15e siècle à Conturse, dans la Basilicate. On ignore la date de sa mort : tout ce qu'on sait de cet écrivain, que Conrad Lycosthènes nomme *omnium clarissimus*, c'est qu'il eut pour protecteur le cardinal Pompée Colonna, auquel il dédia le seul de ses ouvrages que l'on connaisse. Il est intitulé : *Facetiarum Exemplorumque libri* 7, et fut imprimé pour la première fois à Rome, Mazochius, 1518, in-fol. ; 2e édition, Mazochius, 1536. C'est un recueil de traits d'histoire, de maximes, de bons mots, etc. Debure, dans la *Bibliographie instructive*, n° 3598, a décrit la première édition, très-recherchée des amateurs, parce qu'elle est la seule qui ne soit pas tronquée. Lycosthènes a donné une édition de cet ouvrage à Bâle, 1559, in-4°, avec une dédicace au sénat de Schaffouse, qui contient des détails assez curieux sur le goût que les plus grands hommes de l'antiquité ont montré pour les facéties. Cette édition fut suivie de plusieurs autres, Lyon, Frélon, 1562, in-8° ; Francfort, 1600, 1609. Plusieurs de ces éditions furent publiées sous le titre de *Sæculum mundi*. Z—o.

BRUSQUET (. . . . .), né en Provence, fut successeur de Triboulet, dans l'emploi de fou du roi, sous les règnes de François Ier, de Henri II, de François II et de Charles IX. Il se donna d'abord pour chirurgien, et pouvait avoir vingt-cinq ans quand il commença à exercer son métier au camp d'Avignon, en 1536. Il s'établit aux quartiers des Suisses et des lansquenets, « où il donnait aux « hommes de bonnes médecines de chevaux ; » et ceux que le tempérament, une bonne constitution ou le hasard ne sauvaient pas, « alloient, dit Bran- « tôme, *ad patres* drus comme mouches. » On peut juger des recettes de Brusquet par celle qu'il donna contre la colique à un ambassadeur de Venise, la cour étant alors à Romorantin. (*Voy.* Brantôme, *Vie du maréchal Strozzi*, t. 5.) Sur le hasard de ses cures, qui ne réussissaient pas toutes, le connétable de Montmorenci voulut le faire pendre : le dauphin, depuis Henri II, sauva la vie à Brusquet ; il le trouva plaisant, et le prit à son service. Lorsque François Ier sortit du conseil où venait d'être décidée l'invasion du Milanais, Brusquet lui dit que les conseillers étaient des fous. « Pourquoi ? demanda le monarque. « — C'est, répondit Brusquet, qu'ils ont seulement « décidé comment vous entreriez en Italie, sans « penser comment vous en sortiriez. » Il avait un livre qu'il appelait le *Calendrier des fous*, et sur lequel il inscrivait ceux qui lui paraissaient mériter d'entrer dans ce singulier catalogue. Lorsque Charles-Quint traversa la France pour aller châtier la révolte de Gand, Brusquet le mit dans son calendrier. François Ier lui ayant demandé pourquoi il avait placé le nom de l'Empereur sur la liste : « C'est, dit Brusquet, « qu'il faut être fou pour passer dans les États d'un « prince qu'on a maltraité. — Eh ! que dirais-tu, « répliqua le monarque, si tu le voyais repasser dans « mon royaume avec autant de sûreté et d'éclat que « s'il était en Espagne ? — Je ne dirais rien, reprit « le bouffon, mais j'effacerais sur-le-champ le nom « de Charles-Quint, et je mettrais sur mon registre « celui de Votre Majesté. » Ce trait a fourni à M. Revoil le sujet d'un joli tableau qui a été remarqué à l'exposition de 1810. Brusquet ne manquait pas de finesse ni de jugement : sa gaieté, son esprit, son originalité le firent devenir promptement valet de chambre du dauphin, et ensuite maître de la poste aux chevaux de Paris. Il joignait à l'esprit naturel l'esprit acquis ; car, outre son français provençal, il savait assez bien l'italien et l'espagnol. Il tira un parti admirable des ambassadeurs, des seigneurs, des princes même qui l'admirent dans leur familiarité. Tous lui faisaient des présents, bon gré, mal gré. Brusquet jouissait de la faveur du roi Henri II, et était dans les bonnes grâces du cardinal de Lorraine. Ce prélat le mena à sa suite quand il alla à Bruxelles jurer la paix faite avec l'Espagne ; et les saillies, les espiègleries, les escroqueries même de Brusquet divertirent singulièrement Philippe II. « Le pauvre diable, dit Brantôme, jouissoit d'une « fortune assez bien arrangée, estoit bien à la cour, « lorsqu'on s'avisa de le soupçonner d'huguenotisme. « On prétendit que, pour le favoriser, il fesoit perdre « et soustraire des paquets et dépesches du roi ; mais « ce ne fut pas tant lui comme son gendre, qui « était huguenot, si jamais homme l'a été. » La maison de Brusquet fut pillée aux premiers troubles de 1562. Il sortit de Paris, et se sauva chez madame de Valentinois, qui ne refusa pas un asile à un homme que le roi avait honoré de sa bienveillance. Enfin, par le moyen de Strozzi, fils du maréchal, il obtint son pardon, « de sorte qu'il put achever ses vieux « jours en paix et repos ; mais il ne la fit guère lon- « gue après cela. » Brusquet mourut chez madame de Valentinois, en 1563, selon les apparences, au château d'Anet. Voici deux traits qui feront juger des saillies de Brusquet. Ses postillons étaient occupés à seller une mule fort vive, et ne pouvaient en venir à bout. « Parbleu, dit-il, allez chercher le secrétaire « de monsieur le chancelier ; il en viendra à bout, car « il scelle tout. » On parlait devant lui de la difficulté de prendre Calais. « Il n'y a, dit-il, qu'à envoyer « N.... » (conseiller au parlement, d'une probité suspecte) ; « il prendra Calais : il n'y a rien qu'il ne « prenne. » Mais on ne se fera une idée vraie des étranges mystifications dont le commerce était établi entre Brusquet et les courtisans du roi Henri II, qu'en entendant Brantôme lui-même. « Le mares- « chal (Strozzi) vint un jour chez le roi avec un « beau manteau de velours noir, en broderies d'ar- « gent à manches, comme on en portoit en ce temps- « là. Brusquet, qui avoit envie du manteau, alla à « la cuisine du roi faire provision d'une lardoire et « de force lardons ; et ainsy que le mareschal en- « tretenoit le roi, Brusquet lui larda quasi tout son « manteau par derrière, sans qu'il s'en aperçust, et « puis tournant Strozzi devers le roi, il dit : Sire, « ne voilà-t-il pas de belles aiguillettes d'or que « monsieur le mareschal porte à son manteau ? Il ne « faut pas demander si le roi s'en mit à rire, et « monsieur le mareschal aussi, et sans se fascher au- « trement ni le frapper, car il ne le frappoit jamais, « et prenoit tout en jeu ce qu'il lui faisoit ; mais il « ne faisoit que songer à lui rendre le chan... »

Voici ce que le maréchal Strozzi appelait rendre le change à Brusquet. « Il estoit allé à Rome avec « M. le cardinal de Lorraine; M. Strozzi attitra un « courrier pour venir en poste porter les nouvelles « de la mort de Brusquet, avec son testament qu'il « avoit supposé et fait faulx, et en disposant de tous « ses biens; et en iceluy il prioit le roi de vouloir « donner et continuer la poste à sa femme, à condi- « tion qu'elle épousast ce courrier, et non aultre- « ment. Ce que le roi accorda facilement à la faveur « de mon dit seigneur Strozzi. La femme ayant su « la mort de son mari par le même courrier, et en- « tendu la volonté du roi sur la continuation de la « poste, après avoir célébré les obsèques de son mari « et fait ses deuils, le courrier et elle se marient; il « couche avec elle pour le moins un bon mois, et « tire d'elle de bons escus par bon contrat de ma- « riage. Mais, sur ces entrefaites, Brusquet, qu'on « tenoit pour mort partout, arriva, et fut bien « esbahi. » (Brantôme, discours 52ᵉ, *Vie des Hommes illustres*, etc.) S—Y.

BRUSSEL (PIERRE VAN), né à Bois-le-Duc en 1612, entra dans la compagnie de Jésus en 1636, professa successivement les humanités, la philosophie, la rhétorique, et fut ensuite employé aux missions dans le duché de Berg. Il mourut à Hildesheim, le 7 mai 1664, après avoir publié en allemand un traité intitulé : *la Résurrection spirituelle, ou Défense d'un docteur en médecine nouvellement converti, contre le consistoire de Duisbourg*, Cologne, 1664, in-8°. A. B—T.

BRUSSEL (NICOLAS), auditeur des comptes, né à Paris, où il est mort le 8 janvier 1750, a laissé : 1° un *Nouvel Examen de l'usage général des fiefs en France pendant les* 11ᵉ, 12ᵉ, 13ᵉ *et* 14ᵉ *siècles*, Paris, 1727 et 1750, 2 vol. in-4°, ouvrage sur lequel on peut consulter le *Journal de Verdun*, de septembre 1727. Il est cité avantageusement par le président Hénault et par l'abbé de Mably; 2° *Recherches sur la langue latine, principalement par rapport au verbe*, Paris, 1747, 2 vol. in-12. — *Pierre* BRUSSEL, neveu du précédent, et aussi auditeur des comptes, mort vers 1781, est auteur de deux ouvrages burlesques : 1° *la Promenade utile et récréative de deux Parisiens, en cent soixante-cinq jours*, Avignon et Paris, 1768, et Paris, 1791, 2 vol. in-12. C'est la relation d'un voyage de Brussel en Italie. 2° *Suite du Virgile travesti, ou Livres* 8, 9, 10, 11 *et* 12, la Haye (Paris), 1767, in-12. Scarron n'avait donné que les sept premiers livres de l'*Enéide travestie;* Moreau de Brasey en avait déjà publié une suite en 1706. Chavray de Boissy cite quelques petites pièces de vers de Pierre Brussel, dans son livre intitulé : *l'Avocat, ou Réflexions sur l'exercice du barreau*, Paris, 1778, in-8°. Il y fait un grand éloge de cet auteur, et dit qu'il cultivait avec le même succès les belles-lettres, la poésie, la musique et la peinture. A. B—T et V—VE.

BRUSSERI, religieux de l'ordre de de St-François, natif de Savone, dans l'État de Gênes, enseignait la théologie à Paris au commencement du 14ᵉ siècle. Le pape Jean XXII l'envoya au sultan de Babylone en qualité de nonce. Il a laissé l'abrégé de la chronique de son ordre, sous ce titre : *Sepulchrum terræ sanctæ* (*Voy.* le P. Wadding, *Annales ord. Minor.*) Z—O.

BRUSTHEM ou BRUSTEM (JEAN-DE), naquit à St-Trond, et entra dans l'ordre de St-François. Il florissait, en 1545, sous le règne du prince évêque de Liége, George d'Autriche, auquel il dédia une histoire encore inédite des évêques de Liége et des ducs de Brabant, depuis St. Materne jusqu'à l'année 1505 : *Res gestæ episcoporum Leodiensium et ducum Brabantiæ a temporibus S. Materni ad ann.* 1505. Cette chronique se trouvait en 1827 chez madame Cours, à Tongres. (*Voy.* Sander, *Bibl. Belg. manuscr.*, t. 1, p. 24, et *Bibl. hist. de la France*, n° 8701.) Un bon manuscrit de Brusthem, peut-être l'autographe, se conservait, en 1762, à l'abbaye d'Everbode. La correspondance du ministre Cobentzel avec le savant Paquot, laquelle est sous nos yeux, nous apprend que ce dernier se proposait de faire entrer Brusthem dans la collection des *Scriptores Rerum belgicarum*, si souvent projetée et que l'on vient de reprendre. R—G.

BRUTÉ (JEAN), né à Paris, le 9 avril 1699, mort le 1ᵉʳ juin 1762, fut docteur de Sorbonne, et curé de St-Benoît à Paris. On a de lui : 1° *Lettre d'un curé de Paris sur les vertus de Jean Bessard, paysan de Stains, près de St-Denis*, Paris, 1755, in-12. 2° *Chronologie historique des curés de St-Benoît, depuis* 1181 *jusqu'en* 1752, Paris, 1752, in-12. On y trouve quelques anecdotes et quelques particularités sur plusieurs personnes enterrées à St-Benoît. 3° *Paraphrases des psaumes et cantiques qui se chantent à St-Benoît*, Paris, 1752, in-12. 4° *Discours sur les mariages à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne* (frère aîné de Louis XVI, mort en 1761), Paris, 1761, in-4°. 4° *Lettre sur la suppression des bancs dans les paroisses*, Paris, 1752, in-4°. — BRUTÉ DE LOIRELLE (. . . .), abbé et censeur royal, mort le 21 mai 1783, a laissé : 1° *les Ennemis réconciliés*, pièce dramatique en 3 actes et en prose, dont le sujet est tiré d'une des anecdotes les plus intéressantes du temps de la ligue, la Haye et Paris, 1766, in-8°; quelques exemplaires portent le nom supposé de *Merville*. 2° *Le Joueur*, tragédie bourgeoise, traduite de l'anglais de Lillo, Paris, 1762, in-12. Ces deux pièces n'ont jamais été jouées. 3° *Pastorales et Poëmes de Gesner, qui n'avaient pas encore été traduits, suivis de deux Odes de Haller, traduites de l'allemand, et d'une Ode de Dryden, traduite de l'anglois en vers françois*, Paris, 1766, in-12. La traduction des pastorales et des poëmes de Gesner a été réimprimée dans les diverses éditions des œuvres de cet auteur. 4° *L'Héroïsme de l'amitié, David et Jonathas*, poëme en 4 chants, Paris, 1776, in-12. On trouve à la suite plusieurs pièces en vers et en prose, parmi lesquelles sont des odes sacrées, des épîtres, et la traduction des *Remarques sur l'Écriture sainte* attribuées à Longin. A. B—T.

BRUTÉ DE NIERVILLE, auteur du *Gastronome sans argent*, comédie-vaudeville, est mort à la fleur de l'âge le 10 mars 1834.

BRUTEL DE LARIVIÈRE (JEAN-BAPTISTE), né à Montpellier, eu 1669, ministre de l'église wallone à Amsterdam, mort en août 1742, âgé de 74 ans, est connu par plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° une édition du *Dictionnaire* de Furetière, fort augmentée, la Haye, 1725, 4 vol. in-fol. C'est le fruit de quatorze années de travail; il en a exclu tout ce qui concerne l'histoire et la géographie. 2° Une traduction de l'ouvrage de H. Prideaux : *Histoire des Juifs et des peuples voisins*, etc., publiée sous le voile de l'anonyme, et qui eut plusieurs éditions. Les plus estimées sont celles d'Amsterdam, 1728, 6 vol. in-12, ou 1744, 2 vol. in-4°. (*Voy.* PRIDEAUX.) 3° *Sermons sur divers textes de l'Ecriture Sainte*, Amsterdam, 1746, in-8°. Ils contiennent d'excellentes choses, mais on regrette que Brutel de la Rivière se soit laissé emporter quelquefois trop loin par son zèle. — BRUTEL DE CHAMPLEVARD a fait imprimer *l'Amour vainqueur, ou l'heureux Stratagème*, comédie héroïque en 3 actes et en vers, Paris, 1767, in-8°. C. T—Y.

BRUTIDIUS NIGER, sénateur romain, disciple d'Apollodore, écrivit une histoire qui n'est point venue jusqu'à nous. Sénèque, qui en parle avec estime, nous apprend qu'on y trouvait de grands éloges de Cicéron. Brutidius Niger était ami de Séjan, et il lui survécut. L'an 22 de notre ère (775 de Rome), il se porta accusateur de Silanus, dénoncé comme ayant violé la majesté d'Auguste et méprisé la majesté de Tibère. Il fut nommé édile. Il eût pu, par son mérite, s'élever aux plus hautes dignités, si, comme le remarque Tacite, il n'eût point préféré une fortune rapide, mais dangereuse, à un avancement moins prompt, mais plus solide. (*Voy.* Sénèque, *Controvers.* 9; Tacite, *Annal.*, liv. 3.) V—VE.

BRUTO, ou BRUTI (JEAN-MICHEL), naquit à Venise, vers 1515, et mourut dans la Transylvanie, vers la fin du 16e siècle. On ignore par quelle aventure il fut obligé d'abandonner sa patrie presqu'au sortir de ses études. Quoiqu'il n'ait point partagé la manie cicéronienne, alors presque universelle, il tient un rang distingué parmi les bons humanistes. Sa vie fut un voyage perpétuel, tant en Italie que dans les pays étrangers. Il resta quelque temps à Padoue, où il profita beaucoup dans les entretiens de Lazare Buonamici, ensuite à Florence, où il se lia d'amitié avec Pierre Vettori, Pierre Angelio da Barga, et plusieurs autres savants. Il fit deux fois le voyage de France, et s'arrêta assez longtemps à Lyon ; il voyagea aussi en Espagne, et sut se concilier dans cette cour l'amitié de Paul Tripolo, ambassadeur de la république de Venise. En 1574, il alla en Transylvanie, d'après l'invitation du prince Etienne Battori, qui le chargea d'écrire l'histoire de ce pays, et, lorsque ce prince fut élu roi de Pologne, il le suivit à Cracovie. Après la mort d'Etienne, il se rendit à la cour de Vienne, où l'empereur Rodolphe II lui donna le titre de son historiographe. Enfin, vers l'année 1594, il mourut en Transylvanie, où il était retourné peu de temps auparavant. Il ne paraît pas que les emplois dont plusieurs princes l'avaient revêtu l'eussent enrichi, car, pendant ses dernières années, il vécut dans un état voisin de l'indigence; il méritait cependant par ses travaux d'avoir part aux récompenses. Son *Histoire de Florence* est un des plus beaux monuments de ce siècle, et, parmi les historiens qui écrivirent alors en latin, et qui sont en très-grand nombre, elle donne un des premiers rangs à son auteur. Il n'en publia, ou peut-être même n'en termina que la première partie, qui ne va que jusqu'à la mort de Laurent de Médicis, arrivée en 1492. La première édition parut à Lyon, sous ce titre : *Florentinæ Historiæ libri* 8 *priores, cum indice locupletissimo,* Lyon, 1562, in-4°. Bruto se proposa, dans cette histoire, de défendre les Florentins contre les accusations de Paul Jove. Il s'y montre très-défavorable aux Médicis, et les y représente en toute occasion sous des couleurs odieuses, ce qu'on attribue au long séjour qu'il avait fait à Lyon, où se trouvaient alors un grand nombre de réfugiés florentins, chassés de leur patrie par les Médicis. Aussi les grands-ducs de cette famille ont-ils fait rechercher avec soin et supprimer les exemplaires de cet ouvrage, dont la première édition est devenue fort rare. Il a été réimprimé à Venise en 1764, in-4°, et par Burmann dans la 1re partie du t. 8 de son *Thesaur. Antiquit. et Histor. Ital.* Les autres principaux ouvrages de Bruti sont : 1° *de Origine Venetiarum*, imprimé à Lyon dans le 1er livre des *Epistolæ claror. viror.*, qu'il y publia en 1561. 2° *Epistolæ*, Cracovie, 1593, in-8°; Berlin, 1597, in-8° : il y a des détails curieux sur la Pologne. 3° *Selectarum Epistolarum libri* 5; *de historiæ laudibus, sive de certa via et ratione qua sunt rerum scriptores legendi, liber*; *Præceptorum conjugalium liber*, Cracovie, 1582, 1583 et 1589, in-8°. On a réimprimé ce recueil à Berlin, 1698, in-8°. Le traité sur l'histoire est bien écrit, bien raisonné, mais trop succinct. 4° *Vita Callimachi Experientis*. Cette vie, très-bien faite et précédée d'une savante préface, se trouve dans l'édition que Bruti donna à Cracovie en 1582, in-4°, de l'ouvrage de Callimachus Experiens : *de Rebus ab Uladislao, Hungariæ et Poloniæ rege, gestis*, etc. (*Voy.* CALLIMACHUS EXPERIENS.) 5° *De Rebus a Carolo V, imperatore, gestis, Oratio*, Anvers, 1555, in-8°. Bruti a écrit en outre plusieurs traités en italien. Celui qui a pour titre : *la Institutione di una fanciulla nata nobilmente*, a été traduit en français vers le milieu du 16e siècle : *l'Institution d'une fille de noble maison*, Anvers, 1555, petit in-8°. C'est un livre rare et d'autant plus précieux qu'il est regardé comme la première production des presses de Plantin. La bibliothèque royale en possède un exemplaire imprimé sur papier bleu. On doit aussi à Bruti des notes et des commentaires sur plusieurs auteurs anciens, notamment sur Horace, sur Jules-César, et sur quelques ouvrages de Cicéron. Il a été l'éditeur du grand travail que Barthélemy Fazio entreprit par ordre du roi : *de Rebus gestis ab Alphonso I, Neapol. rege, lib.* 10, Lyon, 1560, 1562 et 1566, in-4°. (*Voy.* FAZIO.) G—É.

BRUTUS (LUCIUS-JUNIUS), fils de Marcus Junius. Sa mère, Tarquinia, était sœur de Tarquin le

Superbe, comme Bayle le prouve très-bien, en s'appuyant de l'autorité de Tite-Live, et non fille de Tarquin l'Ancien, ainsi que l'ont prétendu plusieurs biographes, qui ont copié une erreur de Moréri. Tarquin ayant fait mourir le père et le frère aîné de Brutus, celui-ci affecta la stupidité, abandonna ses biens au monarque, ne dédaigna pas même le surnom injurieux de Brutus, par lequel il était dès lors connu, et attendit en silence l'occasion de se venger. Son imbécillité paraissait si réelle, qu'Aruns et Titus, fils de Tarquin, ayant été envoyés à Delphes pour consulter l'oracle, à l'occasion d'une épidémie qui désolait Rome, emmenèrent Brutus avec eux pour leur servir de jouet. Lorsqu'ils firent des présents au dieu, Brutus offrit une simple canne; mais elle était creuse, et renfermait une baguette d'or. C'était, dit Tite-Live, un emblème aussi ingénieux que significatif de sa conduite. L'outrage fait à Lucrèce, épouse de L.-T. Collatin, par Sextus, troisième fils de Tarquin, fournit à Brutus le moyen de se faire connaître. (*Voy.* LUCRÈCE.) Arrachant du sein de cette victime de la pudeur le poignard avec lequel elle s'était donné la mort, il jura sur cette arme ensanglantée qu'il chasserait de Rome la famille de Tarquin. Le père de Lucrèce, Collatin, son mari, et ses parents prêtèrent le même serment. Cette scène pathétique se passait à Collatie. Brutus, sans perdre de temps, marche sur Rome, soulève le peuple, et fait prononcer, avec l'expulsion de la famille régnante, l'abolition de la royauté. Cette révolution, qui eut une si grande influence sur les destinées de Rome, arriva l'an 509 avant J.-C. Tarquin se présenta aux portes de Rome; mais il n'y parut que pour recevoir en personne l'assurance de sa disgrâce. Empressé de terminer l'entreprise qu'il avait si heureusement commencée, Brutus se rendit au camp, en fit chasser les fils du roi, et fut nommé consul avec Collatin. Bientôt le peuple, ombrageux et fier, qui se persuadait avoir conquis la liberté, ne put, dit-on, souffrir dans le collègue de Brutus un homme proche parent de Tarquin, et qui portait le même nom que lui. Il le força de s'exiler, et lui substitua Valérius, surnommé Publicola. Il est permis de penser que Brutus ne fut pas étranger à cet acte d'injustice populaire. Lui-même n'était-il pas neveu de Tarquin? Son amour pour le pouvoir, ou, si l'on veut, pour la patrie, fut bientôt mis à une terrible épreuve. Ses deux fils, Titus et Tibérius, à peine parvenus à l'adolescence, désirèrent, ainsi que d'autres Romains, remettre Tarquin sur le trône. Ce projet fut découvert aux consuls par un esclave nommé Vindex, et Brutus donna le spectacle effrayant d'un père immolant ses enfants à la sûreté de l'État. Il assista même à leur exécution. Ce fait, dont la poésie et la peinture se sont emparées (1), a été diversement jugé. Peut-être la meilleure manière de l'apprécier a-t-elle été celle de Virgile, qui y reconnait bien l'amour de la patrie, mais qui y voit aussi une ardeur démesurée de la louange : *Vincet amor patriæ*, dit-il ; mais il ajoute aussitôt : *Laudumque immensa cupido.* Machiavel, qui envisage en politique la conduite de Brutus, pense au contraire que cette cruelle sévérité lui fut impérieusement commandée par le besoin de sa propre sûreté. Quoi qu'il en soit, devenu roi de Rome sous un autre titre, et véritablement successeur de Tarquin, Brutus eut à combattre ce prince, et Porsenna, monarque d'Étrurie, qui avait embrassé sa défense. Aruns, fils de Tarquin, se trouva dans une bataille en présence du consul. Animés d'une haine mutuelle, ils fondirent l'un sur l'autre. Chacun pensant moins à se défendre qu'à tuer son ennemi, ils se percèrent au même instant, l'an 245 de Rome, et 507 avant J.-C. Rome décerna de grands honneurs funèbres à son premier consul ; son corps fut rapporté dans la ville par les chevaliers. Les sénateurs, dont Brutus avait élevé le nombre jusqu'à trois cents, vinrent le recevoir, et les matrones romaines honorèrent par un deuil d'une année le vengeur de Lucrèce. Valérius, son collègue, prononça son oraison funèbre. On lui érigea dans le Capitole une statue avec un poignard à la main. (*Voy.* Florus, t. 1, ch. 9 et 10; Tite-Live, l. 1, ch. 56.) D—T.

BRUTUS (LUCIUS-JUNIUS), homme d'un caractère turbulent et séditieux, parlant avec audace et facilité, encouragea dans la révolte le peuple de Rome, lorsqu'il se retira sur le mont Sacré. Le sénat proposait, par des députés, un accommodement. L. Junius, qui avait pris le surnom de Brutus pour mieux ressembler au destructeur de la tyrannie de Tarquin, fit entendre à Sicinnius, chef des mécontents, qu'il n'était pas de l'intérêt du peuple de se rendre facilement aux propositions qu'on lui faisait; qu'il fallait épouvanter le sénat par des menaces, et il offrit de répondre au nom du peuple romain. Alors il prit la parole au milieu des plus vifs applaudissements; et, quand il parla de l'arrogance des patriciens, et de tous les maux que les plébéiens avaient soufferts, on entendit dans l'assemblée des cris et des gémissements; les députés même ne purent retenir leurs larmes à la vue des malheurs dont Rome était menacée, si elle se divisait en deux peuples ennemis. Leur visage exprimait la douleur et la consternation; ils se taisaient et ne savaient que répondre. Cependant, après le bel apologue des *Membres et l'Estomac*, fait par Ménénius Agrippa, les mécontents étaient disposés à se rendre aux propositions du sénat, lorsque L. Junius réprima leur empressement : il commença par convenir que le peuple devait être content des promesses qui lui étaient faites, des demandes qui lui étaient accordées ; mais il craignait, dit-il, l'avenir, et ne voyait d'autre moyen de rassurer le peuple contre les entreprises des grands, que dans des sûretés qu'il fallait lui donner ; et Ménénius, l'invitant à s'expliquer : « Accor« dez-nous, dit-il, la liberté de créer tous les ans « des magistrats choisis parmi nous, et qui n'auront « qu'un pouvoir d'opposition, celui d'empêcher qu'on « ne dépouille les plébéiens de leurs droits. C'est la « seule grâce que nous vous prions d'ajouter à cel-

(1) On voit au Capitole une fresque du cavalier Bernin représentant le supplice des fils de Brutus, et au musée du Louvre le même sujet traité dans un vaste tableau par Lethiers. D—R—R.

« les que vous nous avez déjà accordées. Ne la re- « fusez pas, si véritablement vous voulez la paix, et « si vos propositions ne sont pas de vaines paroles « sans effets. » Le peuple applaudit, la demande fut accordée. On donna le nom de tribuns aux nouveaux magistrats. L. Junius fit déclarer leur dignité inviolable et sacrée, par une loi spéciale, portant qu'il ne serait permis à personne de frapper ou de faire frapper, de tuer ou de faire tuer un tribun du peuple; que quiconque aurait enfreint cette loi serait en exécration, que ses biens seraient consacrés à Cérès, et que tout auteur du meurtre de ceux qui auraient commis un pareil crime ne pourrait être recherché comme coupable d'homicide. Le peuple s'ôta lui-même le pouvoir d'abroger cette loi; il en jura l'observation pour lui et pour ses descendants, et, après avoir joint à ce serment les imprécations les plus terribles, il descendit du mont Sacré, et rentra dans Rome. Mais les tribuns ne tardèrent pas à troubler la république, à s'arroger le droit de convoquer le peuple, d'empêcher les délibérations du sénat, d'abroger ses décrets, d'emprisonner les consuls. Du temps de Denys d'Halicarnasse, on donnait encore aux tribuns l'épithète de *sacro-sancti*. Lucius-Junius Brutus fut le premier revêtu de ce pouvoir qu'il fit établir dans Rome, qui divisa si souvent les deux ordres de l'État, et dont Cicéron disait : *Tribunorum potestas mihi pestifera videtur, in seditione et ad seditionem nata*. V—VE.

BRUTUS DAMASIPPUS était préteur, et commandait dans Rome, en l'absence des consuls, l'an 82 avant J.-C., lorsque Marius lui écrivit de son camp, et lui ordonna de massacrer les chefs de la faction de Sylla. Brutus Damasippus, dévoué aux fureurs du parti qu'il avait embrassé, et joignant la perfidie à la cruauté, convoqua le sénat, comme s'il eût eu quelque communication importante à lui faire. Des meurtriers qu'il fit entrer dans la salle égorgèrent un grand nombre de sénateurs. Parmi ces tristes victimes des dissensions civiles, étaient Antistius, beau-père de Pompée; Carbon Arvina, parent de Carbon, collègue de Marius dans le consulat; L. Domitius, et le grand pontife Q. Scévola. La tête de Carbon, attachée au fer d'une lance, fut promenée dans la ville. On traina les cadavres des sénateurs dans les rues, jusqu'au Tibre. Calpurnie, femme d'Antistius, ne put soutenir cet horrible spectacle, et se donna la mort. Le crime du préteur ne demeura pas longtemps impuni. Les factions, en réagissant les unes sur les autres, vengent souvent leurs victimes. Brutus Damasippus avait été inscrit par Sylla sur ses listes fatales, et l'un des premiers proscripteurs sous Marius périt un des premiers proscrits sous Sylla. V—VE.

BRUTUS (MARCUS JUNIUS), s'attacha au parti de Marius, et combattit sous ses ordres. Après la mort de Sylla, la guerre civile se ralluma, et Brutus, qui occupait la Gaule cisalpine au nom de Lépide, fut assiégé par Pompée dans la ville de Modène. S'apercevant de l'inutilité d'une plus longue résistance, et du découragement des soldats, il ne tarda pas à capituler, et obtint du vainqueur la liberté et la vie. Mais, deux jours après, Pompée le fit suivre par un nommé Géminus, qui l'atteignit sur les bords du Pô, et, sans égard à la foi des traités, le massacra de la manière la plus barbare. Marcus Junius Brutus était fort éloquent et versé dans la connaissance du droit civil, sur lequel il avait écrit un traité en 3 livres dont parle Cicéron (*de Oratore*, ch. 55). Il avait épousé Servilie, sœur de Caton, femme d'une réputation équivoque, dont il eut Marcus Junius Brutus, meurtrier de César (*voy.* l'art. suiv.), et deux filles nommées Junie : l'une épousa le triumvir Lépide, et l'autre fut mariée à Caius Cassius. (*Voy.* aussi Tacite, *Annal.*, liv. 1, ch. 2; liv. 4, ch. 3 et 4.) CH—S.

BRUTUS (MARCUS JUNIUS), fils du précédent (1), naquit l'an de Rome 668. Une tradition, fortifiée par l'opinion de Plutarque, de Cicéron et d'Atticus, le faisait descendre du fameux Junius Brutus; mais Denys d'Halicarnasse combat cette opinion (2). Caton d'Utique était son oncle : il devint son beau-père, en lui donnant Porcie sa fille. Brutus était fort jeune quand il perdit son père, tué par l'ordre de Pompée, dans la guerre de Marius et de Sylla. Son éducation n'en souffrit point. Caton le forma à l'étude des belles connaissances, particulièrement de l'éloquence et de la philosophie; et, quoiqu'il fût encore dans l'adolescence, il l'appela auprès de lui en Chypre, où il était retenu par la mort du roi Ptolémée. L'opulente succession de ce prince se trouvait dévolue aux Romains. Caton ne voulait confier la garde et l'administration de tant de richesses qu'à des mains bien pures. Brutus répugnait à cette commission, qui convenait mal à ses goûts et à son caractère; il l'accepta cependant, et s'en acquitta si dignement, qu'il en fut loué par Caton même. Il fut mis ensuite à une bien plus grande épreuve. César et Pompée s'étaient partagé les forces de la république : son sort allait se décider par les armes. On était dans l'attente du parti qu'embrasserait Brutus. Il ne balança pas à se rendre au camp de Pompée, quoiqu'il le détestât depuis la mort de son père : mais il était persuadé que la cause qu'il

(1) Il porta aussi les noms de *Quintus Cæpio*, lorsqu'il fut adopté par Q. Servilius Cæpio, frère de Servilie et de Caton. On le trouve ainsi nommé sur plusieurs médailles.

(2) Il est au moins certain que Brutus s'en glorifiait; car, après la mort de César, il fit frapper des médailles où l'on voit d'un côté la tête de L. Junius Brutus, dont il prétendait descendre par son père, et de l'autre la tête de Servilius Ahala, dont il faisait descendre sa mère Servilie. Ce Servilius Ahala était général de la cavalerie sous Q. Cincinnatus; il tua de sa propre main Mélius, qui aspirait à la royauté. Ces médailles font allusion à la liberté qu'il croyait avoir rendue au peuple romain par la mort de César. D'autres nous offrent sa tête et le type, ou de la liberté, ou du bonnet de la liberté (*pileus libertatis*), et deux poignards, avec la legende : EID. MART. (*Ides de Mars*); il y prend le titre d'*imperator* qui lui avait été donné par l'armée. César fut le premier chez les Romains qui osa faire mettre son effigie sur les monnaies. Il est étonnant que Brutus ait, à son exemple, exercé l'un des premiers actes de la souveraineté, dans le temps même où il se vantait de rendre la liberté au peuple romain, en le délivrant d'un maître. Il serait cependant possible que ces médailles eussent été frappées par l'ordre de ses lieutenants; mais Dion assure positivement que Brutus fit mettre son portrait sur ses médailles, ainsi que le bonnet de la liberté et deux poignards, pour indiquer par ce type qu'il avait sauvé la patrie. T—N.

défendait était la plus juste. Le général, instruit de l'arrivée du jeune volontaire, alla au-devant de lui, et le reçut avec une distinction due à son nom et à la générosité de sa démarche. Il n'était connu encore que par la douceur de ses mœurs, et par son goût pour l'étude. La veille de la bataille de Pharsale, il ne cessa d'écrire et de travailler à un sommaire de Polybe. Échappé au désastre de cette journée, non-seulement il trouva grâce auprès du vainqueur, mais il y jouit d'une faveur particulière, dont il profita pour obtenir le pardon de Cassius, et de Déjotarus, roi de Galatie. Brutus s'était prêté à la faveur de César, par l'effet d'une bienveillance et d'une modération qui lui étaient propres. Il était sans haine et sans jalousie, comme sans ambition. Toujours fidèle à ses principes d'ordre et de justice, il s'était prononcé hautement en faveur de Milon, dans l'affaire du meurtre de Clodius; et quand il plaida devant César la cause du roi Déjotarus, il parla avec tant de force et d'assurance, que le vainqueur de Pharsale dit à ses amis : « Je ne sais ce « que veut ce jeune homme; mais tout ce qu'il veut, « c'est avec bien de la véhémence. » César, passant en Afrique pour y combattre Caton d'Utique et Scipion, confia le gouvernement de la Gaule cisalpine à Brutus : ce fut un bonheur pour cette province. Le temps de nommer aux prétures arriva : Brutus et Cassius briguaient celle qui s'exerçait dans Rome, et qu'on appelait *la préture urbaine*. Les deux candidats firent valoir leurs titres devant le dictateur; par sa faveur, Brutus l'emporta. Le ressentiment que Cassius en conçut fut fatal à César. (*Voy.* CASSIUS.) Il alla réveiller dans le cœur patriotique de Brutus le fanatisme de la liberté. Tous les vrais Romains l'appelaient à la venger; de toutes parts, on l'accusait d'inertie, d'abandon de la cause publique; on lui rappelait, on lui reprochait son nom. Brutus céda à ce vœu général. Les ides de mars parurent favorables aux conjurés pour l'exécution de leur entreprise. Ce jour-là Brutus sortit de sa maison, armé sous sa robe d'une courte épée, et se rendit au sénat. César y vint siéger. (*Voy.* CÉSAR.) Quand le moment dont on était convenu pour le frapper fut arrivé, Casca lui porta le premier coup : les autres suivirent, et Brutus le perça de son épée. César l'ayant aperçu au nombre de ses meurtriers, ne put s'empêcher de s'écrier : « Et toi aussi Brutus! » L'assassinat ayant été ainsi consommé par tous les conjurés, ils se retirèrent, et allèrent au Capitole. Le sénat et une foule de citoyens les y suivirent. Là, Brutus fit un discours dont l'objet était de se concilier la faveur du peuple, et de justifier la conduite des conjurés. Il n'y eut qu'une voix pour leur crier qu'ils avaient fait une bonne action, et qu'ils descendissent sans crainte. Brutus se rendit sur la place publique, accompagné des personnes les plus considérables. Il harangua la multitude qui l'écouta d'abord avec tranquillité; mais Cinna, un des conjurés, ayant pris la parole et commençant à accuser César, son mécontentement éclata, et fut porté au point que Brutus et son parti crurent prudent de retourner au Capitole. Le sénat s'étant assemblé le lendemain, Antoine, Plancus et Cicéron proposèrent d'ensevelir le passé dans l'oubli, et de ramener la concorde. Il fut décrété que non-seulement les conjurés seraient absous, mais encore que le consul s'entendrait avec le sénat pour aviser aux honneurs qui leur seraient décernés. Alors Brutus et ses amis descendirent du Capitole. Tous les citoyens, sans distinction de parti, s'embrassèrent. Antoine reçut Cassius à souper dans sa maison, Lépide reçut Brutus, etc. Le jour suivant, le sénat, dans une assemblée générale, loua le consul d'avoir éteint le commencement d'une guerre civile; il donna ensuite de grands éloges à Brutus et aux autres conjurés, et leur assigna des gouvernements. Le moment vint de parler du testament de César et de ses obsèques : Antoine fut d'avis qu'on lût le testament publiquement, et que les funérailles fussent faites avec pompe, dans la crainte que le peuple, déjà aigri, ne s'irritât davantage. Cassius combattit cette opinion; mais Brutus s'y rendit. C'était lui qui déjà s'était opposé à ce qu'Antoine fût tué avec César aux ides de mars; il avait cru la chose injuste. Les événements prouvèrent qu'il avait été la cause de deux grandes fautes en politique. Quand le peuple eut entendu la lecture du testament, par lequel César lui léguait de l'argent, ses jardins, etc., des regrets éclatèrent de toutes parts. Antoine prononça un éloge funèbre, suivant l'usage. (*Voy.* ANTOINE.) Il descendit de la tribune, et, déployant la robe du dictateur, il fit voir le sang et les marques sans nombre des coups qu'il avait reçus. A ce spectacle, le peuple devint furieux; les uns criaient qu'il fallait tuer les meurtriers, d'autres formèrent un bûcher, y posèrent le corps de César, et en emportèrent des brandons pour incendier les maisons des conjurés. Brutus et son parti effrayés sortirent de Rome. Les choses en étaient là, quand l'arrivée imprévue du jeune Octave donna aux affaires une impulsion nouvelle. (*Voy.* AUGUSTE.) Il se présentait pour recueillir la succession de son père adoptif; et d'abord, pour gagner la faveur du peuple, il prit le nom de *César*, et distribua à la multitude l'argent qui lui était légué par son testament. Ces moyens eurent un grand succès, mais aux dépens du crédit d'Antoine. Rome se partageant entre ces deux rivaux, et les soldats se vendant à qui les payait le plus, Brutus n'espéra plus rien des affaires, et ne songea qu'à quitter l'Italie et à faire voile pour la Grèce. Il parut à Athènes : le peuple de cette ancienne patrie de la liberté reçut avec les plus grandes démonstrations d'estime l'assassin de César. Des éloges publics lui furent décernés par plusieurs décrets. Brutus se reposait des orages politiques dans les tranquilles entretiens des philosophes du lycée et du portique; mais, toujours homme d'Etat, au milieu des études de la sagesse et des lettres, il se préparait à la guerre. Il attachait à la cause de la liberté tous les jeunes Romains que leurs familles avaient envoyés à Athènes pour s'y former dans ses savantes écoles. Il s'empara d'armes et d'argent destinés à Antoine; rallia tous les soldats de Pompée, épars dans la Thessalie; se fit livrer la Macédoine par le gouverneur de cette province, et

vit tous les rois et les princes voisins embrasser son parti. A Rome, la face des choses était désespérante. Le jeune César, Antoine et Lépide ne s'étaient unis que pour se partager l'empire et proscrire leurs ennemis. Brutus ne balança pas à passer en Asie avec son armée, et mit une flotte en mer. Il écrivit à Cassius pour le détourner d'aller en Égypte, l'engager à joindre leurs forces, et à se rapprocher le plus possible de l'Italie, pour être à portée de secourir leurs concitoyens. Ce fut toujours là son plan, dont il ne s'écarta que malgré lui et trompé par les circonstances. Comme il ne jouait qu'à regret le rôle de chef de parti dans une guerre civile, il ne demandait qu'à mettre promptement tout au hasard d'une action décisive. Enfin, Antoine et Octave d'un côté, et Brutus et Cassius de l'autre, se trouvèrent en présence dans les champs de Philippes en Macédoine. On n'avait jamais vu deux armées romaines si belles et si puissantes prêtes à en venir aux mains. Le combat s'engagea par l'impatiente ardeur des troupes de l'aile droite que commandait Brutus. Une partie, sans attendre le signal, courut impétueusement charger l'ennemi : cette précipitation mit le désordre dans les légions de Brutus. La première, que menait Messala, et celles qui le suivaient de plus près, dépassèrent l'aile droite d'Antoine, et allèrent tomber sur le camp d'Octave. Le carnage y fut grand : celles des troupes de Brutus qui étaient restées fermes à leurs postes, ayant chargé de front les légions de César qu'elles avaient en tête, les mirent facilement en déroute, et, emportées par le feu de l'action et de la poursuite, elles entrèrent en même temps que les fuyards dans leur camp, ayant Brutus avec elles. Le corps d'armée d'Antoine, à demi vaincu, s'aperçut de la faute que les vainqueurs avaient faite ; il vit que leur aile gauche était restée à découvert : aussitôt il se porta dessus, et la chargea vigoureusement. Les légions du centre soutinrent le choc avec intrépidité ; mais l'aile gauche, où était Cassius, plia et prit la fuite. Ainsi, dans cette journée, Brutus avait eu, de son côté, tout l'avantage qu'il pouvait avoir, et Cassius, du sien, avait tout perdu. Ce qui fit leur malheur à tous deux, ce fut que Brutus n'alla pas au secours de Cassius, le croyant victorieux comme lui ; et que celui-ci, qui ne doutait pas que Brutus ne fût battu, n'attendit rien de lui. Cassius se tua : la certitude de sa mort redonna du courage au parti d'Antoine et d'Octave. Ces deux chefs qui manquaient de vivres, et qui se trouvaient dans une position critique, ne demandaient qu'à engager de nouveau le combat ; il était d'ailleurs très-important pour eux que Brutus, qui pouvait temporiser, ne fût pas instruit que sa flotte avait défait un corps de troupes qui allait grossir leur armée, et cela le jour même de la bataille sur terre. Par une sorte de fatalité, Brutus n'apprit ce succès qu'après l'issue de la seconde journée. Il se trouva d'ailleurs comme forcé d'accepter le combat, par la défiance qu'il avait d'une partie de son armée. L'aile droite qu'il commandait se montra bien encore : elle enfonça les ennemis qu'elle avait devant elle ; mais la gauche fut rompue et mise en déroute. Enveloppé de toutes parts, et au milieu de la mêlée la plus chaude, Brutus fit tout ce qu'on pouvait attendre d'un grand capitaine et d'un intrépide soldat. Tout ce qu'il y avait de plus brave dans l'armée et de plus attaché à sa personne se fit tuer pour lui sauver la vie. Il était loin de vouloir la conserver plus longtemps. Après avoir donné des larmes à ceux de ses amis qui s'étaient sacrifiés sous ses yeux, il pria ceux qui lui restaient de songer à leur sûreté, et, s'étant tiré à l'écart, il se perça de son épée. Telle fut la fin de Brutus, homme d'Etat, guerrier et philosophe. Il fut loué par Antoine lui-même, qui déclara que, de tous les assassins de César, M. Brutus était le seul qui n'eût point été guidé par la haine, la jalousie, l'ambition. Il mourut à l'âge de 44 ans, l'an 712 de Rome. Il avait composé un éloge de Caton d'Utique, et d'autres ouvrages qui ne nous sont pas parvenus. Il ne reste de lui que des lettres écrites à Cicéron et à Atticus. (*Voy.* ces noms.) On lui attribue aussi des lettres grecques supposées écrites depuis la mort de César. Plutarque en cite trois dans sa *Vie de Brutus*, ce qui prouve que, si ces lettres sont supposées, elles sont tout au moins très-anciennes. On les trouve dans les collections d'épistolaires grecs, entre autres dans celle de Genève, 1606, in-fol. (*Voy.* Tite-Live, *Epitome*, liv. 1, p. 124 ; Florus, l. 4 ; Suétone, *Vie de Jules-César* et *Vie d'Auguste* ; Plutarque, *Vie de Brutus*.) Q—R—Y

BRUTUS (Décimus Junius), connu sous les noms de Décimus Brutus, fut un des meurtriers de César (1). Il avait servi sous lui dans la Gaule, et avait été fait général de sa cavalerie. Le jour de l'assassinat du dictateur, aussi alarmé que les autres conjurés de ce que César ne se rendait pas au sénat, il alla chez ce dernier, tourna en ridicule les terreurs et les songes de Calpurnie, ainsi que les présages des devins, et l'entraîna hors de sa maison. Quand on lut le testament de César, on trouva que Décimus Brutus, pour lequel il avait toujours eu de l'amitié, devait succéder aux droits d'Octave, dans le cas où celui-ci mourrait sans enfants mâles. Le dictateur, en le nommant consul, lui avait donné le gouvernement de la Gaule cisalpine, ce que le sénat avait confirmé par un décret ; mais Antoine se le fit accorder par le peuple. Le sénat alors exhorta Brutus à se maintenir dans son gouvernement, même par la voie des armes, s'il était nécessaire. Brutus n'eut pas de peine à s'y décider : il répondit négativement à la demande que lui fit Antoine de lui céder son gouvernement, et s'enferma dans Modène, avec une troupe de gladiateurs et trois légions. Dans la bataille qui se livra sous les murs de la ville, Décimus Brutus secourut à propos les troupes des consuls et d'Octave, en attaquant et mettant en déroute l'arrière-garde d'Antoine, qui, dès le lendemain, leva le siége. Brutus, délivré de cet ennemi, ne sut quelque temps comment agir envers Octave,

(1) On croit qu'il était fils de Décimus Brutus, qui fut consul l'an de Rome 676. Il prit le nom d'*Albinus* lorsqu'il fut adopté par Aulus Postumius Albinus. Sur les médailles de la famille Junia, il est nommé *Albinus*, *Bruti filius* T—N.

qui n'était pas son ami ; il lui proposa une entrevue qui n'eut d'autre résultat que des discours hautains de part et d'autre. Le sénat alors affecta de combler Brutus d'honneurs ; il lui décerna le triomphe, lui donna le commandement général des troupes de la Gaule cisalpine, et le chargea de poursuivre Antoine comme ennemi public. Brutus le pressa si vivement qu'il lui fit quitter l'Italie, et il écrivit au sénat qu'il avait dispersé son armée. Antoine, qui s'était fortifié des troupes de Lépide, marcha contre Brutus : celui-ci, hors d'état de lui résister, se mit en devoir d'abandonner la Gaule cisalpine, et de se rendre par l'Illyrie en Macédoine, auprès de Marcus Brutus ; mais les passages étaient occupés par les troupes d'Octave, qui, trahissant la cause qu'il avait été chargé de défendre, venait de se joindre à Antoine. Décimus Brutus résolut de passer les Alpes, et d'arriver à son but en traversant le Rhin et la Germanie. La crainte des dangers et des fatigues d'un si long voyage porta ses troupes à l'abandonner. Réduit à quelques escadrons de cavalerie gauloise, Brutus gagna les bords du Rhin, et, se trouvant à la fin sans soldats, il se déguisa en Gaulois pour passer en Italie par la Gaule. Il fut bientôt arrêté et conduit devant un seigneur du pays, appelé Camélius ou Camillus, que, du temps de César, il avait comblé de bienfaits : cet homme le trahit auprès d'Antoine, qui lui donna ordre de faire mourir son prisonnier. La plupart des historiens disent que Brutus eut recours aux bassesses pour sauver sa vie. Cicéron s'en explique autrement : quoi qu'il en soit, Camillus lui fit trancher la tête et l'envoya à Antoine. Le triumvir la considéra, dit-on, d'un œil inquiet, et la fit remettre aux amis de Brutus, qui lui donnèrent les honneurs de la sépulture. Telle fut, l'an 709 de Rome, la fin malheureuse d'un homme qu'on ne peut justifier d'avoir joint envers César l'ingratitude à la perfidie. (*Voy.* Velleius Paterculus et Suétone.) Q—R—Y.

BRUTUS (PIERRE), né à Venise, non dans le 14e siècle, comme le dit Moréri, mais vers le milieu du 15e, a laissé plusieurs ouvrages, dont on trouvera les titres dans Trithème (*de Script. Eccles.*), et qui sont aujourd'hui inconnus, si l'on en excepte celui qu'il écrivit contre les Juifs. Dans sa jeunesse, il avait montré pour leur conversion un zèle dont il avait été récompensé par l'évêché de Cattaro en Dalmatie. Ce fut pendant les loisirs que lui laissait l'administration de son diocèse qu'il composa l'ouvrage dont nous parlons, intitulé : *Victoria contra Judæos*. Il l'adressa à un prêtre de ses amis, nommé J. Bonavitus, en lui recommandant de n'en pas laisser prendre de copie ; mais cet ami, manquant à sa parole, remit le manuscrit à Simon Bevilaqua, qui l'imprima en 1489, in-fol. Cette édition étant la seule de cet ouvrage, on ne doit pas être surpris qu'il soit rare. W—s.

BRUUN, surnommé *Candidus*, moine de l'abbaye de Fulde, peintre et poëte du 9e siècle, couvrit de peintures, vers l'an 821, les murs et la voûte du chœur de l'église de son couvent, terminée sous l'abbé Œgil. Il célébra lui-même, dans un poëme en vers latins, publié par D. d'Achéry et Mabillon, la beauté de ce monument, et la magnificence des abbés qui l'avaient élevé. Le portrait de cet artiste, peint en miniature par un religieux du même couvent, nommé Modestus, se trouve gravé, ainsi que celui de Modestus lui-même, dans l'ouvrage de Christophe Brower, *Fuldensium Antiquitat., lib.* 4, Anvers, 1612, in-fol. p. 170. Ec—Dn.

BRUXIUS ou BRUGHIUS (ADAM), médecin silésien, s'est distingué dans le nombre des savants du 17e siècle qui cherchaient à retrouver l'art de la mnémonique, pratiqué par les anciens, et qu'on a prétendu remettre en vogue de nos jours. Sous le nom emprunté de *Sebald Smaragisius*, il publia d'abord le résultat de ses recherches sous ce titre : *Ars reminiscentiæ*, Leipsick, 1608, in-8°. Ce premier ouvrage, qui ne contient guère que des considérations générales sur les avantages de l'art mnémonique, ayant eu du succès, il publia deux ans après son grand ouvrage : *Simonides redivivus, seu Ars memoriæ et oblivionis tabulis comprehensa, cum nomenclatore mnemonico*, Leipsick, 1610, in-8° ; ibid., 1640, in-4°. C'est un des ouvrages les plus complets que nous ayons sur cette matière ; les mots, les phrases, l'ordre chronologique, tout y est réduit en tableaux. Quant au nomenclateur mnémonique, dont l'auteur vante la grande utilité, mais dont il n'indique pas l'usage, il paraît au premier coup d'œil n'être qu'une puérilité : cependant Daniel Morhof pense qu'avec un peu de sagacité l'on pourrait s'en servir utilement. C. M. P.

BRUYÈRE (JEAN DE LA), naquit près de Dourdan en Normandie, en 1644. C'est à cet écrivain surtout qu'il faut appliquer cette pensée d'un moderne, que la vie d'un homme de lettres est tout entière dans ses ouvrages. Il nous reste peu de détails sur l'auteur des *Caractères*. On sait seulement qu'il fut trésorier de France à Caen, et chargé ensuite d'enseigner l'histoire au duc de Bourgogne, sous la direction de Bossuet ; qu'il passa le reste de ses jours auprès de ce prince, en qualité d'homme de lettres, avec une pension de 1,000 écus ; qu'il fut reçu à l'Académie française le 15 juin 1693, et qu'il mourut d'apoplexie à Versailles, le 10 mai 1696. L'abbé d'Olivet nous représente la Bruyère comme un philosophe qui ne cherchait qu'à vivre tranquillement avec des amis et des livres ; faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant les plaisirs ; toujours disposé à une joie modeste, et ingénieux à la faire naître ; poli dans ses manières et sage dans ses discours ; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. Le talent d'observation, que la Bruyère possédait au plus haut degré, lui fit préférer, parmi les écrits des anciens, *les Caractères* de Théophraste. Il étudia longtemps cet ouvrage, le traduisit en français, et résolut de peindre son propre siècle, comme le philosophe grec avait peint le sien. S'il est vrai, comme on l'a dit, que Théophraste ait, pour ainsi dire, créé la Bruyère, il faut convenir que c'est là sa plus belle gloire et son plus bel ouvrage. Lorsque la Bruyère eut composé son livre des *Caractères*, il le montra

à de Malézieux, qui lui dit : « Voilà de quoi vous « attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'enne- « mis. » Quand le livre parut (en 1687), il fut lu avec avidité, non-seulement parce qu'il était excellent, mais parce qu'on supposa à l'auteur des intentions qu'il n'avait point eues : on voulut connaître dans la société les personnages qui sortaient du pinceau de la Bruyère ; on plaça des noms au bas de ses caractères et de ses portraits. Ainsi la malignité contribua d'abord au succès de l'ouvrage, autant peut-être que le mérite réel qu'on y retrouvera toujours, et qui le fera rechercher dans tous les temps. *Les Caractères* de la Bruyère durent attirer des ennemis à leur auteur ; mais il ne paraît pas que la haine ait été jusqu'à la persécution. La Bruyère se défendit de l'injustice de quelques critiques par son caractère qu'on estimait autant qu'on admirait son livre. Il paraît aussi qu'il s'éloigna d'un monde qu'il avait peint avec trop de vérité, ce qui explique le silence qu'on a gardé sur sa vie. Tandis que la malignité de ses lecteurs reconnaissait dans ses portraits satiriques plusieurs personnages de la cour et de la ville, on se plaisait à le retrouver lui-même dans le portrait qu'il trace du vrai philosophe : « Entrez, « dit-il, chez ce philosophe, vous le trouverez sur « les livres de Platon qui traitent de la spiritualité « de l'âme, ou la plume à la main pour calculer les « distances de Saturne et de Jupiter. Vous lui ap- « portez quelque chose de plus précieux que l'ar- « gent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger. « Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un « ours qu'on ne saurait apprivoiser ; on ne le voit « dans sa loge qu'avec peine : l'homme de lettres, au « contraire, est vu de tous et à toutes les heures ; il « ne peut être important, et il ne le veut point être. » La Bruyère eut en mourant la consolation de voir la réputation de son livre parfaitement établie, et cette réputation n'a fait que s'accroître. Chaque jour, la vérité de ses caractères a été mieux connue, et sa manière plus appréciée. Pour le peindre, il faudrait avoir son génie, et ce talent inimitable qui renferme tant de sens dans une phrase, tant d'idées dans un mot, exprime d'une manière si neuve ce qu'on avait dit avant lui, d'une manière si piquante ce qu'on n'avait pas encore dit. Son ouvrage est, de tous les livres de morale, celui qui donne le mieux à la jeunesse la connaissance anticipée de ce monde, où les mêmes passions, les mêmes vices, les mêmes ridicules, malgré quelques changements passagers de costumes, de modes et de mœurs, donnent à la génération présente une grande ressemblance avec celles qui la précèdent ou celles qui la suivent. On n'entend pas ce qu'a voulu dire Boileau dans les quatre vers qu'il a faits pour le portrait de la Bruyère :

Tout esprit orgueilleux qui s'aime
Par ses leçons se voit guéri,
Et dans son livre si chéri,
Apprend à se haïr lui-même.

L'auteur des *Caractères* a fait une satire ingénieuse et piquante des vices et des ridicules ; mais il ne doit point être placé parmi ces moralistes austères et fâcheux qui font haïr l'humanité. On n'a qu'à le suivre au milieu de ce monde qu'il a peint avec des couleurs si vives ; on voit un homme qui entre dans la société sans intérêt et sans prévention ; il en sort sans engouement et sans humeur ; il traverse la foule sans la pousser et sans se laisser entraîner par elle ; il passe à côté des préjugés et des opinions reçues sans les heurter ni les caresser ; mais il accorde aux faiblesses humaines toute la condescendance que lui permettent la raison et la vertu. On a comparé *les Caractères* de la Bruyère à ceux de Théophraste ; mais la comparaison est tout entière ici à l'avantage du philosophe moderne. Dans *les Caractères* de Théophraste, le lecteur se trouve souvent en mauvaise compagnie ; l'auteur semble avoir choisi dans les dernières classes de la société les modèles de ses portraits ; la volonté y paraît sans noblesse, le caprice sans esprit, la fantaisie sans grâce ; à chaque page, on trouve des descriptions dégoûtantes des fonctions les plus communes de la vie populaire, des marchés et des repas d'Athènes. La Bruyère, tantôt dans les sociétés les plus polies, tantôt dans la cour la plus magnifique de l'Europe, entouré de personnes distinguées par de grands noms, de grandes places, ou de grandes qualités, d'extravagances et de sottises titrées, tourne autour du crédit, de la puissance et de la gloire, en observe, en saisit le côté faible, et, sans malveillance comme sans flatterie, écrit la plus noble et la plus intéressante partie de l'histoire du monde, peint la ville et la cour mutuellement influencées, l'une par l'envie de dominer, l'autre par la manie bourgeoise de singer les manières des courtisans, et même leurs travers, saisit les rapports des petits et des grands, et montre tout à coup l'autorité suprême remettant tous les rangs au niveau, et ramenant à soi toutes les illusions de la multitude idolâtre de la grandeur. Quelle différence entre les sociétés turbulentes de Rome et d'Athènes, et ces sociétés aimables où la France admettait avec plaisir les étrangers les plus recommandables par leurs titres et leurs lumières, et qui, s'ils emportaient quelquefois chez eux des mécontentements chagrins et des préventions jalouses contre les formes ordinaires de nos sociétés, plus souvent partaient surpris et charmés de tout ce que l'amabilité du caractère, la grâce du langage, la finesse du tact, l'observation délicate des bienséances, les concessions mutuelles de la politesse leur avaient paru jeter d'agréments et de charmes dans les rendez-vous délicieux de ces réunions souvent préférées aux fêtes les plus magnifiques ! C'est dans ces cercles polis, où tous les rangs, tous les états, tous les âges contribuaient, ou à l'ennui, ou au plaisir commun, que la Bruyère étudia les hommes, choisit ses caractères et forma sa morale. S'il l'emporte sur le philosophe grec, ce n'est pas seulement parce qu'il a vécu dans un siècle parvenu au dernier degré de la civilisation ; c'est aussi parce qu'il a mis plus d'art dans son style et dans ses portraits. Jamais peintre ne sut mieux disposer ses couleurs que l'auteur des *Caractères*. Dans chacun de ses tableaux,

le lecteur, ou plutôt le spectateur, est entraîné de surprise en surprise : chacun des portraits qu'il retrace est comme une petite scène qui a son exposition, son milieu et son dénoûment, où l'intérêt croît, pour ainsi dire, à chaque phrase, où tout est disposé pour l'idée principale. Personne n'a mieux connu l'art de produire de l'effet, de soutenir l'attention par les contrastes, de piquer la curiosité par des suspensions adroitement ménagées, d'attacher le lecteur par la rapidité et la variété des tournures. Boileau félicitait ou plutôt accusait la Bruyère de s'être affranchi de la gène et du travail des transitions. Son art est de surprendre le lecteur et de se jouer des règles de l'art. Il n'appartenait qu'à un homme de génie d'intéresser de cette manière ; un homme médiocre aurait pu mettre plus d'ordre et de méthode dans un livre ; mais il aurait fait un ouvrage ennuyeux. Le livre de la Bruyère, qui nous représente le monde tel qu'il est et tel qu'il sera toujours, est comme ce monde lui-même, où tout change, tout se renouvelle sans cesse, où tout semble jeté au hasard, où chaque jour amène un nouveau sujet d'observation, de surprise et d'intérêt (1). On a de la Bruyère : 1° *les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, Paris, 1687, in-12. Il y a eu des augmentations considérables dans les éditions suivantes, parmi lesquelles nous citerons celles d'Amsterdam, 1720, 3 vol. in-12 ; de Paris, 1740, 2 vol. in-12, avec les notes de Coste ; ibid., 1750, 2 vol. petit in-12, et 1765, grand in-4°, port. Belin de Ballu, qui a donné une édition des *Caractères de la Bruyère*. Paris, Bastien, 1790, 3 tomes en 2 vol. in-8°, a fait aussi imprimer la traduction de Théophraste par la Bruyère, Paris, Bastien, 1790, in-8°, et y a ajouté la traduction des chap. 29 et 30 de l'auteur grec. L'édition donnée par A.-A. Renouard (Paris, 1803, 3 vol. in-18 ou 3 vol. in-12, port.) est fort jolie, quoique stéréotype, et fort complète. Les éditions que nous citons contiennent la clef des *Caractères*. Enfin madame de Genlis a publié une édition des *Caractères* avec de nouvelles notes critiques, Paris, 1812, 1 vol. in-12 (2).

Suard a donné : *Maximes et Réflexions morales extraites de la Bruyère*, 1781, in-12. Ce petit volume contient un excellent morceau sur la Bruyère, qui a été réimprimé à la tête de l'édition stéréotype ; dans le tome 2 des *Mélanges de littérature*, 1803, 5 vol. in-8° ; dans le t. 1er des *Tablettes d'un curieux*, 1789, 2 vol. in-12, etc. Philippon de la Madelaine a fait imprimer des *Morceaux choisis de la Bruyère*, 1808, in-12. 2° *Dialogues posthumes du sieur de la Bruyère, sur le quiétisme, continués et donnés au public par Louis Ellies Dupin*, Paris, 1699, in-12 (1). Cette querelle était assez étrangère à la Bruyère pour qu'il pût se dispenser d'y prendre part ; mais, ainsi que l'a remarqué de Bausset : « une juste admiration, réunie à la reconnaissance, « ne permettait pas à la Bruyère d'hésiter entre « Bossuet et Fénelon. » L'auteur n'aurait peut-être jamais publié lui-même un ouvrage qu'il n'avait qu'ébauché ; mais si, dans cette circonstance, il fut opposé à l'archevêque de Cambray, il avait su lui rendre justice et en faire l'éloge dans son discours de réception à l'Académie française. Fénelon alors n'avait écrit ni son livre des *Maximes des Saints*, ni son *Télémaque*. « La Bruyère le montra à la « France et à son siècle, avant qu'il fût devenu cé« lèbre. » Le *Catalogue de la bibliothèque du duc de la Vallière*, n° 5236, attribue à la Bruyère des *Caractères satyriques de la cour de Louis XIV*, manuscrit in-4°. Dans les *Mélanges de littérature* de Vigneul-Marville (d'Argonne), on trouve une aigre diatribe contre la Bruyère, qui a donné lieu à P. Coste de publier la *Défense de la Bruyère* (2). Brillon, imitateur de la Bruyère, avait déjà fait son *Apologie*. (*Voy.* BRILLON.) En 1810, la seconde classe de l'Institut proposa pour le concours l'éloge de la Bruyère : le prix fut remporté par M. Victorin Fabre, dont la pièce fut publiée dans la même année, in-8°. J. D—E.

BRUYÈRE (LOUIS), ingénieur, né le 19 mars 1758 à Lyon, reçut dans cette ville une éducation solide, s'occupa de bonne heure d'architecture, et fut admis, en 1783, à l'école des ponts et chaussées dirigée par le célèbre Péronnet. Employé plus tard au Mans, il y exécuta, pour l'embellissement de la ville, quelques travaux remarquables. Appelé, en 1799, comme professeur à l'école des ponts et chaussées, il y créa de nouvelles méthodes d'enseignement et forma des élèves qui ont acquis une grande célébrité. Il ajouta bientôt à ces fonctions celles d'ingénieur en chef ;

(1) Delille a cru devoir rappeler ici ce qu'il a dit de la Bruyère dans la préface du poëme de *la Conversation*. Il y a ajouté plusieurs traits et observations qui caractérisent heureusement la vie et les écrits de cet auteur. M—D j.

(2) On a publié depuis un grand nombre d'éditions de l'ouvrage de la Bruyère ; nous n'indiquerons ici que les meilleures : *les Caractères de la Bruyère*, précédés d'une notice par Suard, Paris, P. Didot, 2 vol. in-8°, faisant partie de la *Collection dédiée aux amateurs de l'art typographique* ; — les mêmes, avec la même notice, ibid., Lefèvre, 1818 ou 1822, 2 vol. in-8° ; — les mêmes, ibid., Ménard et Desenne, 3 vol. in-18 ou in-12, port. ; — les mêmes, avec la notice de Suard, et accompagnés de notes sur la Bruyère par Auger, et de notes sur Théophraste par M. Schweighæuser, ibid., Lefèvre. 2 vol. in-32, port., appartenant à la *Collection de classiques français* dirigée par Auger ; — les mêmes, ibid., Lefèvre, 1823, ou Aimé André, 1829, 2 vol. in-8°, avec port., qui font partie de la belle *Collection de classiques français* publiée par M. Lefèvre ; — les mêmes, ibid., Werdet et Lequien, 1827. 2 vol. in-8° ; — les mêmes, suivis du *Discours* de la Bruyère à l'Académie, précédés de la notice de Suard, et accompagnés des notes d'Auger, ibid., Lefèvre, 1841, 1 vol. grand in-18, appartenant aussi à la *Bibliothèque Charpentier* ; — les mêmes, avec le *Discours* à l'Académie, la même notice et les mêmes notes, édition conforme à la dernière publiée par la Bruyère, et augmentée d'une table analytique, ibid., Lefèvre, 1843, 1 vol. in-8°. — Sous le titre de *Choix de Moralistes français*, on a réuni *les Caractères* de la Bruyère, *la Sagesse* de P. Charron, *les Pensées* de Bl. Pascal, *les Maximes* de la Rochefoucauld, et les *Œuvres* de Vauvenargues, dans 1 vol. grand in-8° à 2 col., qui fait partie du *Panthéon littéraire*. CH—S.

(1) Les *Œuvres complètes de la Bruyère* ont été publiées : Paris, 1822, 2 vol. in-18 ; 2° avec celles de la Rochefoucauld et de Vauvenargues, ibid., 1818 ou 1820, 1 vol. in-8° ; et ibid., 1823, 1 fort vol. in-18 avec 3 port. CH—S

(2) Cette *Défense*, publiée en 1702, a été réimprimée en tête des éditions de la Bruyère données par Coste, Amsterdam, 1720, 3 vol, in-12, et Paris, 1740, 2 vol. in-12. CH—S.

en 1804, de secrétaire adjoint, et, en 1805, de secrétaire du conseil général des ponts et chaussées. En 1808, il fut nommé inspecteur divisionnaire adjoint; en 1809, membre de la Légion d'honneur, et en 1810, maître des requêtes. Chargé en cette qualité de la direction et de la surveillance des travaux publics de Paris, de la machine de Marly, de l'église de St-Denis, etc., et de l'examen de tous les projets de construction, il cessa de faire partie de l'administration des ponts et chaussées. Ce fut lui qui rédigea les premiers plans du canal de St-Maur, et la plupart des projets de routes et de canaux qui s'exécutèrent sous le règne de Napoléon. Déployant à la fois le génie d'un grand administrateur et celui d'un habile artiste, Bruyère fit exécuter ou commencer les cinq abattoirs, les marchés du Temple, St-Honoré, de la Volaille, de St-Germain-des-Prés et des Prouvaires, et surtout l'entrepôt général des vins, si remarquables par le caractère de grandeur et d'utilité qui les distingue de toutes les mesquines constructions du même genre qui les avaient précédés. Il fut privé de cette place en 1814; mais, en 1816, il fut nommé inspecteur général des ponts et chaussées, membre du conseil et officier de la Légion d'honneur. Il conserva jusqu'en 1820 la direction des travaux de Paris. A cette époque, l'état de sa santé, gravement altérée par la goutte, l'obligea de donner sa démission. M. le ministre de l'intérieur Lainé refusa longtemps de l'accepter. En quittant la direction des travaux de Paris, le conseil municipal, sur la proposition de M. de Chabrol, préfet, lui accorda une pension viagère de 5,000 fr. M. Becquey, directeur général des ponts et chaussées, voulut toujours, malgré l'état de la santé de Bruyère, le conserver en activité de service; et celui-ci continua de prendre part à l'examen des questions importantes et aux travaux des commissaires. Mis à la retraite par ordonnance du 13 octobre 1830, il mourut à Paris, le 31 décembre 1831. On a de lui : *Études relatives à l'art des constructions*, Paris, 1822 et années suiv., in-fol., ouvrage publié en 12 livraisons, qui traitent chacune des différents travaux de l'architecte et de l'ingénieur. M. Navier a publié, dans les *Annales des ponts et chaussées*, une notice sur Bruyère qui a été imprimée séparément, Paris, 1833, broch. in-8° de 24 pages. M. Ad. Jullien, ingénieur, en a également donné une dans le t. 52 de la *Revue encyclopédique*. A—T et M—D j.

BRUYÈRES (le comte DE), vice-amiral, né en 1734, d'une ancienne famille du Languedoc, entra fort jeune dans la marine, et acquit, dans cette carrière difficile, une grande habileté. Devenu capitaine, il commanda plusieurs vaisseaux de haut rang dans la guerre d'Amérique, et eut beaucoup de part aux succès du comte d'Estaing et du bailli de Suffren. Ce fut particulièrement sous les yeux de ce dernier qu'il acheva d'établir sa réputation, lorsque, chargé du commandement de *l'Illustre*, les chances d'une bataille navale ayant séparé les vaisseaux de l'escadre, il resta seul avec *le Héros*, que montait l'amiral, pour soutenir un glorieux combat contre douze vaisseaux anglais, qui furent contraints de se retirer devant des forces aussi inégales. A son retour de l'Inde, en 1784, il partagea avec son général les récompenses que Louis XVI crut devoir accorder à des services mémorables, et il reçut le cordon rouge, quoiqu'il ne fût encore que capitaine de vaisseau. La révolution le priva de ses grades et de sa fortune; cependant il n'émigra pas comme la plupart des officiers de la marine, et fut mis en arrestation en 1793. La chute de Robespierre seule put le soustraire à l'échafaud et le rendre à la liberté. Alors il se retira dans le château de Chalabre, chez son frère qui, plus heureux que lui, avait conservé l'ancien patrimoine de ses pères. C'est là que la restauration des Bourbons le trouva en 1814, et que Louis XVIII lui envoya la grande croix de St-Louis. Il mourut en juillet 1821. Z.

BRUYÈRES (le baron DE), général de brigade, servait dans l'état-major de l'armée d'Italie, lorsqu'il devint aide de camp de Leclerc, qu'il accompagna en Portugal, puis à St-Domingue. Après la mort de ce général, Bruyères revint en France, et obtint le commandement d'un régiment d'infanterie, avec lequel il fit avec distinction les campagnes d'Allemagne de 1806 et 1807. A la bataille d'Eylau, il contint longtemps les colonnes russes qu'il avait en tête, et, prenant tout à coup l'offensive, il marcha contre elles et les culbuta. Cette charge eut les meilleurs résultats, et lui valut le grade de général de brigade. Nommé bientôt après par Napoléon officier de la Légion d'honneur et baron de l'empire, il fut envoyé en Espagne. Le général Bruyères se trouvait à Madrid lors des émeutes qui ensanglantèrent cette capitale; il y reçut la mort, en chargeant le peuple sur la promenade du Prado, le 3 décembre 1808. CH—S.

BRUYERIN (JEAN-BAPTISTE), médecin français, né à Lyon, vers le commencement du 16e siècle, était le neveu de Symphorien Champier. (*Voy.* ce nom.) Ses talents le firent appeler à la cour de François Ier, et il fut médecin de Henri II. Il est l'auteur d'un ouvrage remarquable pour l'époque où il a été publié, *de Re cibaria*, Périgueux, 1560, in-8°; il paraît, par la dédicace adressée au chancelier de Lhopital, qu'il l'avait déjà composé en 1530. Cet ouvrage est divisé en vingt-deux livres, dans lesquels l'auteur passe en revue toutes les espèces d'aliments, dont chacun fait le sujet d'un chapitre. Il y rassemble les avis des anciens auteurs, qu'il discute avec discernement; y compare les différents usages, surtout ceux des Français, et y ajoute beaucoup de choses de son propre fonds, sur la manière de vivre et les mœurs de ses contemporains; en sorte qu'on le lit encore avec plaisir. Othon Casmann en donna une édition très-augmentée, à Francfort, en 1600, in-8°, et une troisième en 1606, sous ce titre : *Dipnosophia et Sitologia revisa et indice locupletata*. Le catalogue de la bibliothèque Bodléienne donne le titre d'un autre ouvrage moins connu, que Bruyerin avait déjà publié en 1537, *Collectanea de sanitatis functionibus, de sanitate tuenda, et de curandis morbis, ex Averrhoe sumpta*, Lyon, in-4°. Tout porte à croire que c'est à Bruyerin que l'on doit une édition

de la version latine de Dioscorides, par Ruel, avec des commentaires : *Pedacii Dioscoridis Anazarbœi de medicinali Materia libri sex*, Lyon, 1550, in-8°. On y a ajouté les petites figures de l'*Histoire des plantes* de Fuchs, qui avait été publiée à Lyon en 1550. Ce qui nous porte à lui attribuer ce livre, c'est que, dans la dédicace, qui est adressée à François de St-Gelais, doyen du chapitre d'Angoulême, il dit qu'il s'occupe à mettre en latin les auteurs arabes, et à corriger les fautes qui pouvaient s'y être glissées, en les comparant avec les auteurs grecs et latins. Il dit, de plus, que c'est à Angoulême, près de St-Gelais, qu'il avait rassemblé les matériaux de son Dioscorides. De là vient que son traité *de Re cibaria* est imprimé à Périgueux. Il n'aura pas jugé à propos de mettre son nom à cette édition de Dioscorides, parce que, dans le fait, il y a peu mis du sien, les commentaires étant presque entièrement copiés de ceux de Matthiole, qui venaient de paraître. Bruyerin a aussi publié une version latine du traité d'Avicenne *de Corde ejusque Facultatibus libellus*, Lyon, 1559, in-8°, et une autre d'une partie du *Colliget* d'Averrhoès; il parut sous ce titre : *Joannes Bruyerinus Campegius, Averrhois Collectaneorum sectiones tres, secundo, sexto, et septimo Colliget libris respondentes, in latinum sermonem convertit*, et fut inséré dans l'édition des œuvres d'Averrhoès publiée à Venise, chez les Junte, en 1553, in-fol. D—P—s.

BRUYN ou BRUIN (Nicolas de), graveur, né à Anvers en 1562, a exécuté un grand nombre de sujets dans le genre de Lucas de Leyde, qu'il cherchait à imiter, et qui sont remplis d'un travail immense et d'un soin prodigieux, qui donnent à sa manière trop de sécheresse et de maigreur; son dessin est dans le goût gothique. Son *Age d'or*, d'après Abraham Bloëmaert, est sa pièce capitale; elle a été copiée et réduite par Théodore de Bry. On recherche aussi sa *Vision d'Ezéchiel;* une suite de sujets tirés de la vie de Jésus-Christ, et divers grands paysages et foires, d'après Vinckbons. Ses compositions annoncent du génie; son dessin, quoique sec et un peu gothique, n'est pas dépourvu de grâce, ainsi que ses airs de tête. On ignore l'époque de sa mort. — Son père *Abraham* van Bruyn, qui florissait à Anvers entre 1560 et 1580, et dont on a des estampes d'un burin sec et dur, et des têtes et des portraits plus estimés, a laissé aussi un ouvrage en latin et en allemand, contenant cinquante-deux planches, dans lequel on remarque son talent comme dessinateur, comme graveur et comme érudit; il est intitulé : *Diversarum gentium Armatura equestris*, in-4°, en latin et en allemand. Il a aussi publié une collection intitulée : *Imagines omnium pene gentium*, 1577, in-fol. P—e.

BRUYN (Corneille le), peintre habile, mais plus célèbre comme voyageur, naquit à la Haye en 1652. Il quitta sa patrie en 1674, pour se rendre à Rome, où il étudia son art pendant deux ans et demi; il résolut ensuite de faire servir son talent à satisfaire son goût pour les voyages, et, après avoir visité Naples et plusieurs autres villes d'Italie, il s'embarqua pour Smyrne, parcourut l'Asie Mineure, l'Égypte et les îles de l'Archipel, décrivant et dessinant tout ce qui lui paraissait digne de remarque. De retour en Europe, il se fixa à Venise, fit de nouvelles études en peinture, et fut l'élève de Carlo Lotti. Il revint dans sa patrie en 1693, et publia ses voyages en 1698. Le succès de cet ouvrage réveilla en lui l'ardeur qu'il avait eue dans son jeune âge pour visiter des contrées lointaines. Il quitta donc de nouveau la Hollande, le 28 mai 1701, passa en Russie, se rendit ensuite dans la Perse, dans l'Inde, et visita même Ceylan et quelques-unes des îles Asiatiques. Il peignit plusieurs portraits durant le cours de ce voyage, entre autres ceux de Pierre le Grand et de plusieurs princes de sa famille. En 1708, Corneille le Bruyn était de retour dans sa patrie, qu'il ne quitta plus. La rédaction de son dernier voyage, et la gravure des dessins qui en font partie, l'occupèrent pendant trois ans. Cet ouvrage, qui parut en 1711, eut encore plus de succès que le premier. L'auteur passa le reste de ses jours uniquement occupé de son art, et mourut à Utrecht, chez un de ses amis et protecteurs nommé *van Mollem*, on ne dit point en quelle année. Ce voyageur instruit plus par ses dessins, qui sont très-beaux et très-fidèles, que par ses observations, la plupart superficielles, et quelquefois inexactes. Presque toutes les contrées qu'il a parcourues ont été mieux décrites depuis; cependant il a le mérite d'avoir, un des premiers, donné quelques notions sur le pays et les mœurs des Samoyèdes. Il se vante aussi, avec raison, d'avoir dessiné et décrit avec plus d'exactitude que Chardin et Kœmpfer les ruines de Persépolis et les tombes royales des Perses. Les planches qui accompagnent la description de l'Arménie et de la Perse surpassent, pour la vérité, le caractère du dessin et la beauté de la gravure, celles qu'on trouve dans les autres relations de ces mêmes contrées publiées jusqu'à ce jour. Son premier voyage, intitulé *Voyage au Levant et dans les principales parties de l'Asie Mineure*, etc., parut en hollandais, à Delft, 1698, in-fol., et en français, dans la même ville, 1700, in-fol. Il fut réimprimé ensuite à Paris, en 1704, in-fol., chez Cavelier. Dans cette traduction, ainsi que dans celle des autres voyages, le nom de l'auteur est traduit ou défiguré en celui de *Corneille le Brun*; mais dans la traduction anglaise, publiée à Londres, in-fol., 1702, le véritable nom a été conservé. Le second ouvrage de Bruyn est intitulé : *Voyage par la Moscovie, en Perse et aux Indes orientales;* il parut en hollandais, à Delft et à Amsterdam, en 1711, in-fol., et fut réimprimé dans cette dernière ville en 1714. On en publia dans la même ville une traduction française, en 1718, 2 vol. in-fol. L'abbé Banier retoucha le style de cette traduction, y ajouta des notes, et publia une édition des deux voyages à Rouen, en 1725, 5 vol. in-4°. Cette édition est préférable à toutes les autres pour le texte, et est la moins recherchée pour les gravures. On sait que, sous ce dernier rapport, les plus anciennes éditions hollandaises sont les meilleures. Le second voyage de Corneille le Bruyn a aussi été

traduit en anglais, et parut à Londres en 1720, 3 vol. in-fol. W—R.

BRUYN (NICOLAS), poëte hollandais, né en 1671, à Amsterdam, où son père était pasteur d'une commune protestante. Nicolas Bruyn s'adonna au commerce, et fut, jusqu'à sa mort (en 1752), teneur de livres chez un marchand. Le sujet de son premier essai poétique fut le tremblement de terre qui s'était fait sentir en Hollande l'an 1692. Il publia ensuite quelques pièces sur des sujets religieux, sous ce titre : *Aandagtige Bespiegelingen*. Quelques années après, il fit une tragédie intitulée : *l'Origine de la liberté de Rome*, à laquelle il en fit succéder six autres, qui toutes eurent du succès, et sont restées au répertoire du théâtre d'Amsterdam. Trois petits voyages d'agrément qu'il fit avec ses amis lui fournirent le sujet de deux jolis poëmes, qu'il nomma *Arcadie de Clèves et de Sud-Hollande*, et *Arcadie de Nord-Hollande;* l'un et l'autre ont été publiés par ses amis, avec des notes historiques. Ce cadre lui plut beaucoup, et il composa encore un *Voyage le long de la rivière de Vechte*, et un autre *dans les environs de Harlem*. Bruyn a fait en outre beaucoup de pièces en vers sur différents sujets, des épigrammes, des inscriptions, des dialogues, des monologues, des mélanges, etc. Toutes ses poésies ont été recueillies en 11 vol. D—G.

BRUYN (JEAN DE), né à Gorcum, en 1620, fut professeur de mathématiques, de physique et de philosophie à l'université d'Utrecht. Deux sciences que l'intelligence humaine embrasse rarement ensemble lui étaient familières : il avait ouvert un cours de droit public où il expliquait le livre de Grotius *de Jure belli et pacis*, et il faisait, dans le même temps, des démonstrations anatomiques. Le célèbre Grævius, qui prononça son oraison funèbre, le dit très-habile dans cette branche de l'art médical. Jean de Bruyn mourut en 1675. Il a publié diverses dissertations philosophiques dont on trouvera l'indication dans le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burmann, p. 37. On y remarque : *Epistola ad Isaacum Vossium, de natura et proprietate lucis*, Amsterdam, 1663, in-4°. Il y défend, contre Vossius, les principes du cartésianisme qu'il a soutenus aussi dans un autre écrit : *Defensio philosophiæ cartesianæ contra Vogelsangum*, 1670, in-4°. Bayle a consacré à Bruyn un article (1) tiré entièrement de l'oraison funèbre que Grævius prononça le 5 novembre 1675, et qui a été insérée dans le recueil des discours de ce savant, publié par Pierre Burmann (2). Jean de Bruyn avait épousé Wilhelmine Beerning, sœur de la femme de Daniel Elzévir. L—M—X.

BRUYS (PIERRE DE), hérésiarque du 12e siècle. Les restes des manichéens, chassés des contrées asiatiques, étaient venus se réfugier en Lombardie, dans le 10e siècle, d'où ils se répandirent ensuite dans plusieurs provinces de France. Trouvant qu'il était trop dangereux de défendre les dogmes du manichéisme, ils les abandonnèrent ; ils s'en prirent à tout ce qui pouvait attirer de la considération au clergé, qui ne cessait de leur faire la guerre. L'efficacité des sacrements, l'autorité de l'Église, les cérémonies sacrées, le pouvoir des évêques, devinrent surtout l'objet de leur fanatisme. Pierre de Bruys, simple laïque, chef d'une de ces bandes, parcourut les provinces pendant vingt-cinq ans, saccageant les églises, abattant les croix, détruisant les autels, rebaptisant les chrétiens, fouettant les prêtres, emprisonnant les moines. Chassé du Dauphiné par les seigneurs et les évêques réunis, il alla exercer les mêmes désordres en Provence et en Languedoc. Fier de la multitude qu'il avait séduite, il eut l'audace de se présenter sur la place de St-Gilles, dans cette dernière province, d'y brûler publiquement un amas de croix brisées et abattues, d'autels renversés, et d'autres instruments du culte. A ce spectacle, les catholiques furieux se saisirent de sa personne, dressèrent un bûcher de leur côté, et, sans autre formalité, le firent périr dans les flammes. Cet événement est de 1147. Les protestants le reconnaissent pour un de leurs patriarches, dont Dieu s'est servi pour perpétuer la saine doctrine. Mosheim convient cependant que son zèle n'était pas sans quelque mélange de fanatisme. Sa vie errante ne lui avait permis de composer aucun écrit. Néanmoins, le ministre Perrin, dans son *Histoire des Vaudois*, lui attribue un livre *de l'Antechrist*, dont il fixe la composition à 1120, et dont les centuriateurs de Magdebourg regrettent fortement la perte; mais Bossuet a prouvé, dans son *Histoire des variations*, que le livre n'est ni de Pierre de Bruys, ni d'aucun de ses disciples, et qu'il est d'une date beaucoup plus récente. Pierre le Vénérable, celui de tous les auteurs du temps qui a écrit le plus exactement sur ses erreurs, les réduit aux cinq articles suivants : 1° que le baptême est inutile aux enfants avant qu'ils soient en état de faire un acte de foi en le recevant; 2° qu'on n'a pas besoin d'églises, et qu'il faut détruire celles qui existent, la prière étant aussi agréable à Dieu dans une taverne et sur une place publique, qu'au pied des autels; 3° qu'on ne doit point adorer la croix, mais briser et brûler cet instrument des souffrances du Sauveur; 4° que l'eucharistie ne contient ni la chair, ni le sang de Jésus-Christ, ni même la figure et apparence de son corps; 5° que les prières, les oblations, les œuvres de charité des vivants sont inutiles aux morts. Les disciples de Pierre de Bruys s'appelèrent *Pétrobrusiens*. Basnage a prétendu, sans preuves, qu'ils formèrent une secte fort étendue. (*Voy.* HENRI.) T—D.

BRUYS (FRANÇOIS), né le 7 février 1708, au village de Serrières, dans le Mâconnais, d'un père qui était marchand, fit ses humanités à Cluni, sa philosophie chez les oratoriens, à Notre-Dame de Grâce en Forez, passa à Genève, et de là en Suisse. Le désir de voir des parents réfugiés en Hollande le conduisit en 1728 à la Haye, où il embrassa la religion protestante, qui avait été celle de ses pères.

(1) *Dictionnaire historique et critique*, édition de M. Beuchot, t. 4, p. 164, où l'ordre alphabétique se trouve interverti pour cet article, qui aurait dû être placé après celui de BRUTUS.

(2) *J.-G. Grævii Orationes quas Ultrajecti habuit*, Leyde, 1717, in-8°. *Orat.* 11.

L'indigence le fit auteur. Il entreprit un ouvrage périodique intitulé : *la Critique désintéressée des journaux littéraires et des ouvrages des savants*, la Haye, 1730, 3 vol. in-12. Ayant voulu y prendre parti pour Jacques Saurin, contre la Chapelle, en faveur du *Mensonge officieux* (1), ce journal fut supprimé par la cour de Hollande, sur la dénonciation du synode wallon, et le public n'y perdit rien, car cette production est très-médiocre. Quel titre pouvait en effet avoir un auteur famélique de vingt-deux ans pour s'ériger en aristarque de tous les journalistes? Les chagrins et les dépenses que lui avait causés cette affaire l'obligèrent de se retirer à Emmerick, où il se maria. Le comte de Neuwied le nomma son bibliothécaire en 1735; mais l'envie de revenir au sein de l'Église le ramena en France en 1736, et il fit son abjuration à Paris. Ses mémoires, composés depuis, attestent la sincérité de sa conversion. Il se disposait à exercer la profession d'avocat; mais le jour même où il prit ses grades en droit à Dijon, il fut attaqué d'une maladie qui le conduisit au tombeau, le 21 mai 1738. Bruys est principalement connu par une *Histoire des papes, depuis St. Pierre jusqu'à Benoît XIII inclusivement*, la Haye, 1732-34, 5 vol. in-4°, ouvrage qui eut d'abord quelque vogue parmi les protestants, mais qui ne tarda pas à être généralement décrié, par le ton d'emportement, de mauvaise foi contre les pontifes romains, par le style grossièrement licencieux, l'arianisme et le socinianisme qui le déshonorent. L'auteur, brouillé avec ses parents, quand il entreprit cette compilation pour s'en faire une ressource contre l'indigence, se mit aux gages de Scheurleer, libraire à la Haye, qui lui donnait 24 livres par feuille. Pouvait-on attendre quelque chose de mieux d'un jeune homme dans une situation aussi pénible? Les uns attribuent l'*Histoire des papes* à un bénédictin (2), les autres à un cordelier, dont Bruys n'aurait fait que dénaturer le travail par des insertions calomnieuses; mais l'abbé Joly, qui l'avait connu particulièrement, affirme qu'il est véritablement l'auteur de cette détestable compilation, et que, dans ses dernières années, il témoigna souvent et publiquement l'horreur qu'il avait d'un pareil ouvrage. (*Voy.* les *Nouveaux Mémoires d'histoire*, etc., de d'Artigny, et le t. 42 des *Mémoires* du P. Niceron.) Bruys avait déjà publié, toujours pressé par les mêmes besoins, une traduction de Tacite, avec des notes politiques et historiques, pour servir de continuation à l'ouvrage d'Amelot de la Houssaye sur le même historien, la Haye, 1730 et 1735, 6 vol. in-12; mais il resta bien au-dessous de son modèle, s'il est vrai même qu'il soit l'auteur de cette continuation : elle est annoncée comme l'ouvrage de *M. le C. de G.*, et ce sont peut-être les lettres initiales du véritable auteur. On a publié depuis sa mort : *Mémoires historiques, critiques et littéraires, suivis du Borboniana, ou fragments de littérature et d'histoire de Nicolas de Bourbon, et du Chevaneana, ou fragments de mélanges de Jacques-Auguste de Chavanes*, Paris, 1751, 2 vol. in-12. L'éditeur est l'abbé Joly, qui a fait réimprimer avec quelques changements, en tête du premier volume, la vie et le catalogue des ouvrages de Bruys, qu'il avait déjà donnés dans le 42ᵉ vol. des *Mémoires* de Niceron. Ces deux volumes contiennent les *Mémoires sur les Suisses*, ceux *sur les Hollandais*, et ceux *sur les Allemands*; l'*Eloge du prince Eugène de Savoie*, et l'*Eloge de la comtesse de Neuwied*, etc. (*Voy.* Guéret et Bourbon.) On attribue aussi à François Bruys : *le Postillon, ouvrage historique, critique, politique, moral, philosophique, littéraire et galant*, Utrecht et Neuwied, 1733, 1736, 4 vol. in-12; et l'*Art de connaître les femmes, ou Dissertation sur l'adultère*, sous le pseudonyme du *chevalier Plante-Amour*, la Haye, 1730, petit in-8°; Amsterdam, 1749, in-8° (2). Il a eu part aux *Amusements du cœur et de l'esprit*, ouvrage périodique. T—d.

BRUYSET (Jean-Marie), naquit à Lyon, le 7 février 1749. Son père, le destinant à la librairie, lui fit faire des études régulières au collége de la Trinité de cette ville, où il obtint de brillants succès. Il embrassa ensuite la profession à laquelle il était appelé, et devint un des premiers imprimeurs-libraires de sa patrie. A l'époque du siége mémorable de Lyon (1793), il proposa et fit adopter la création du papier-monnaie, qu'on appela *billets obsidionaux*, pour les dépenses de la ville. Emprisonné après le siége, il tomba malade et fut transporté dans une infirmerie. Son frère Pierre-Marie, emprisonné avec lui, parut seul devant le tribunal révolutionnaire; et, condamné pour avoir signé les billets obsidionaux qui ne l'avaient été que par Jean-Marie, il ne chercha point à se disculper, et fut conduit à l'échafaud à la place de son frère; acte sublime de générosité et d'amour fraternel. Celui-ci adopta les enfants de Pierre-Marie, et les traita comme les siens propres. Bruyset, ayant éprouvé des pertes dans son commerce, se retira en 1808, et quatre ans après il fut nommé inspecteur de l'imprimerie à Lyon. Il n'exerça cet emploi que pendant un an, et vécut ensuite retiré, cultivant les lettres au sein de sa famille. Il mourut d'une attaque de goutte, le 16 avril 1817. Il était membre de plusieurs académies, notamment de celles de Lyon et de Berlin. On a de lui : 1° *Essai sur le contrat collybistique des anciens, et particulièrement des Romains*, Lyon, 1786, br. in-4°; 2° *Histoire de la dernière révolution de Suède*, trad. de l'anglais de Shéridan, Londres (Lyon), 1783, in-12; Paris, 1794, in-12; 3° *sur la Régénération du commerce de Lyon*, Lyon, 1802, in-8°; 4° *Caractère de la propriété littéraire; de la nécessité d'une administration particulière pour la librairie*, Lyon, 1808,

(1) Il a encore publié sur ce sujet un ouvrage intitulé : *Réflexions en forme de lettres adressées au prochain synode qui doit s'assembler à la Haye au mois de septembre* 1730, *sur l'affaire de Saurin et sur celle de Maty*, par M. F. B. D. S. E. M. P. D. G., la Haye, 1730, in-12. D—r—r.

(2) C'est aussi l'opinion de Barbier (*Dictionnaire des ouvrages anonymes*, etc.) *Voy.* encore le *Journal des Savants*, édition de Hollande, juin et août 1752. Cn—s.

(1) Cet ouvrage a été réimprimé depuis, Paris, 1820, in-12.

in-8°; 5° *Vies des grands capitaines* de Cornélius Népos, traduites du latin avec le texte en regard, Lyon, 1812, 1 vol. in-12; 6° *Abrégé de l'histoire romaine* traduit de l'anglais de Goldsmith, Paris, 1812, in-12; 7° *Abrégé de l'histoire grecque,* traduit de l'anglais de Goldsmith, Lyon, 1817, in-12; 2° édit., Paris, 1823, in-12. Bruyset est encore auteur de quelques brochures politiques, et il a composé beaucoup d'articles pour le dictionnaire historique de Chaudon, dont il fut éditeur en 1804. Il a laissé manuscrite une traduction de Virgile, une autre de Justin, et il en avait commencé une de Tite-Live. Il avait pour gendre Baynand-des-Échelles, auteur de quelques ouvrages classiques. Oz—M.

BRUZEN DE LA MARTINIÈRE. *Voyez* MARTINIÈRE.

BRY (THÉODORE DE), graveur et libraire, prenait lui-même indifféremment les noms de Thierry ou de Théodore (*Theodoricus* ou *Theodorus*) : il est plus connu sous ce dernier. Né à Liége en 1528 d'une famille riche et distinguée, il s'adonna à la gravure, et devint bientôt un artiste remarquable. Les partisans de Luther ayant, en 1570, essayé d'introduire la réforme à Liége, un décret bannit de cette ville tous les fauteurs de ces opinions. De Bry, expulsé par ce décret, et privé de ses biens, se retira à Francfort-sur-le-Mein, où il fit ressource de ses talents. Il mourut le 27 mars 1598, laissant deux fils, Jean-Israël, qui n'existait plus en 1612, et Jean-Théodore, qui vécut jusqu'en 1623. « Quoiqu'on « mette Théodore de Bry au rang des petits maîtres, « il a cependant, dit l'abbé de Fontenai, gravé plu« sieurs morceaux d'histoire et d'ornements que les « amateurs recherchent avec raison. » On distingue surtout parmi ses gravures : 1° *l'Age d'or*, d'après Abr. Bloemaert; 2° *le Bal vénitien*, qui lui sert de pendant; 3° *la petite Foire de village*; 4° *la Fontaine de Jouvence*; 5° *le Triomphe*, d'après Jules Romain. Théodore a aussi gravé, avec Jean Praël, l'ouvrage intitulé : *Alphabeto et Characteres a creato mundo ad nostra tempora*, Francfort, 1596, in-8°, oblong; les figures du *Proscenium, sive Emblemata vitæ humanæ*, Francfort, 1627, in-4°. Les estampes qu'il a copiées d'après d'autres maîtres, et qu'il a réduites en petit, sont souvent plus estimées que les originaux. — *Jean-Théodore*, né à Liége en 1561, mort à Francfort en 1623, dont les productions sont moins renommées, fut cependant un graveur habile, lequel, suivant Heinecken, surpassa son frère et même son père. Il a dessiné et gravé des fleurs pour le *Florilegium novum*, Francfort, 1612-18, 3 vol. in-fol.; réimprimé en 1641, à Francfort, chez Mérian, sous le titre de *Florilegii renovati et aucti*; et pour l'*Anthologia magna*, 1626, ou 1692, in-fol. : ces figures ont été plus utiles aux brodeurs et aux fabricants de papiers peints qu'aux botanistes. On a aussi de Jean-Théodore et de Jean-Israël frères : *Veræ Icones variarum gentium ære incisæ, cum brevi descriptione*, Francfort, 1599. Jean-Théodore a gravé les figures du *Theatrum anatomicum* de Gasp. Bauhin, 1621; mais ce qui a rendu célèbre le nom de de Bry, c'est, par-dessus tout, la collection des *Grands* et des *Petits Voyages*. « On appelle ainsi, dit Camus, « un recueil commencé par Théodore de Bry, et « composé de plusieurs volumes in-fol. qui renfer« ment plusieurs voyages aux Indes orientales et « aux Indes occidentales. Les volumes qui concer« nent les Indes occidentales étant d'un format un « peu plus grand que ceux qui concernent les Indes « orientales, on a donné aux premiers le nom de « *Grands Voyages*, aux seconds, celui de *Petits* « *Voyages*. » Dans un voyage que Théodore de Bry fit en Angleterre en 1587, Rich. Hackluyt (*voy.* ce nom) lui conseilla de former cette collection, et lui procura même des dessins d'après nature qui représentaient les habitants du nouveau monde. De Bry fit imprimer successivement les relations les plus intéressantes, soit qu'elles eussent déjà été publiées, soit qu'elles fussent encore inédites. Il les donnait tantôt dans leur entier, tantôt par extrait seulement. Il mit en même temps sa collection sous presse dans les trois langues française, latine et allemande (1). Le 1er volume parut en 1590; les 6 premières parties des *Grands Voyages* suivirent, du vivant de Théodore de Bry. La 1re partie des *Petits Voyages* ne parut qu'après sa mort, par les soins de ses deux fils, qui continuèrent les deux collections. L'édition française avait été abandonnée après la première partie (quelques personnes croient à l'existence de la seconde en cette langue); à la mort de Jean-Théodore de Bry, cette collection fut partagée entre ses gendres, Matthieu Mérian et Guillaume Fitzer. Mérian, qui eut dans son lot les *Grands Voyages*, en donna une 13e partie en langue latine, et une 14e de l'édition allemande; Fitzer donna jusqu'à la 12e partie de l'édition latine des *Petits Voyages*, et jusqu'à la 13e de l'édition allemande. Ainsi, l'édition latine des *Grands Voyages* a une partie de moins que l'édition allemande. Il en est de même pour les *Petits Voyages*. Les neuf premières parties de la collection latine des *Grands Voyages* avaient déjà eu plusieurs éditions, lorsque Mérian les fit réimprimer en 1634; les dernières parties n'ont probablement été imprimées qu'une fois. Les premières parties des *Petits Voyages* ont eu au moins deux éditions en latin; on a aussi réimprimé différentes parties de l'édition allemande des *Grands* et *Petits Voyages*. Cette collection est également recherchée par les amateurs et par les savants : ce qui en fait le prix, c'est la réunion de plusieurs des premiers voyages aux deux Indes, entrepris depuis la fin du 15e siècle, et la multitude de cartes et de planches dont les relations sont accompagnées. Les renseignements bibliographiques à donner sur cette collection étant très-importants, mais en même temps trop étendus, nous indiquerons les volumes où on peut les trouver. Ce sont : 1° *Observations et Détails sur la collection des Grands et Petits Voyages*, par l'abbé de Rothelin, 1742, in-8° de 42 p., tiré à petit nombre, mais réimprimé en grande partie, avec

(1) L'édition latine a pour titre : *Collectiones Peregrinationum in Indiam orientalem et Indiam occidentalem*, 25 *partibus comprehensæ*, Francfort-sur-le-Mein, 1590-1634, in-fol. CH—S.

des additions, dans l'édition de 1768, t. 1er, p. 324-361 de la *Méthode pour étudier la Géographie* de Lenglet Dufresnoy ; 2° *Catalogue des livres de Goultard*, par G. Debure, 1780 ; 3° *Catalogue des livres de Mel-St-Céran*, par le même, 1780 ; 4° *Catalogue des livres de Camus de Limare*, 1786 ; 5° *Catalogue de Brienne*, 1792 ; 6° *Manuel du Libraire*, par M. J.-C. Brunet fils ; 7° *la Bibliographie instructive* de Debure ; 8° et surtout le *Mémoire sur la collection des Grands et Petits Voyages, et sur la collection des Voyages de Melchisedech Thévenot*, par A.-G. Camus, 1802, in-4°. A. B—T.

BRY DE LA CLERGERIE (GILLES), avocat au parlement de Paris, était fils de François Bry, lieutenant au bailliage du Perche. Gilles, qui y naquit à la fin du 16e siècle, était l'aîné de huit enfants ; il ne nous est connu que par les ouvrages suivants : 1° *Histoire des pays et comté du Perche et duché d'Alençon*, Paris, 1620, in-4°. « Il y a, dit le P. Lelong, « beaucoup de recherches dans cette histoire. » 2° *Additions aux recherches d'Alençon et du Perche*, Paris, 1621, in-4° de 78 p. : c'est une suite de l'ouvrage précédent. 3° *Les Coutumes des pays, comté et baillage du grand Perche, avec les apostilles de Dumoulin*, 1659, in-8°, 1737, in-8°. Le Moréri de 1759 parle d'une édition donnée en 1621, à la suite des *Additions*. 4° *Les Francs-Fiefs du Perche*, 1635, in-4°. 5° *Éloge et Vers funéraux sur la mort de feu messire Gilles de Ryantz*, baron de Villeray, président du parlement, Angers, 1597, in-8°. A. B—T.

BRYAN-EDWARDS. *Voyez* EDWARDS.

BRYAN (AUGUSTIN), critique anglais, entreprit, vers 1723, une édition grecque et latine des *Vies* de Plutarque, avec des corrections et des notes de plusieurs savants; mais il mourut en 1726. Moïse du Soul (*Solanus*) continua son travail, et le mit au jour à Londres en 1729, 5 vol. in-4°. Cette édition est estimée; on y joint ordinairement les *Apophthegmata*, Londres, 1741, in-4°. X—S.

BRYANT (sir FRANCIS) commandait, en 1522, les troupes anglaises employées au siége de Morlaix. Il prit cette ville et la livra aux flammes ; et le comte de Surrey, son général en chef, pour reconnaître ce service, le créa sur-le-champ chevalier. Il fut envoyé, en 1528, en ambassade en France, et, l'année suivante, à Rome, pour négocier le divorce de Henri VIII. Nommé gentilhomme de la chambre de ce prince, il conserva la même place sous le règne d'Édouard VI. Ayant accompagné le protecteur dans son expédition contre les Écossais, il fut créé chevalier baronnet après la bataille de Musselbourg, où il commandait la cavalerie légère. Il fut nommé, en 1548, gouverneur général de l'Irlande, où il épousa la comtesse d'Ormond. Il mourut peu de temps après. On a de lui : 1° des lettres sur des sujets de politique ; 2° *le Mépris de la cour*, Londres, 1548, in-8°, traduit du français d'Allègre, qui l'avait traduit lui-même de l'original castillan de Guevara ; 3° des chansons et des sonnets, dont quelques-uns ont été imprimés avec ceux du comte de Surrey et de sir Thomas Wyatt, Londres, 1565. X—S.

BRYANT (JACQUES), antiquaire et auteur anglais du 18e siècle, célèbre par son érudition, mais plus encore par des opinions qui tiennent beaucoup du paradoxe. Il fut successivement précepteur et secrétaire du lord Marlborough, fils du grand général de ce nom, qui lui fit obtenir une place à l'amirauté. On a de lui plusieurs ouvrages en anglais, dont nous ne citerons que les principaux : 1° *Observations et Recherches relatives à différentes parties de l'histoire ancienne*, Cambridge, 1767, in-4°, fig. 2° *Nouveau Système, ou Analyse de la mythologie ancienne*, Londres, 1773-76, 3 vol. in-4°. fig., magnifiquement imprimé. C'est l'ouvrage sur lequel repose surtout sa réputation ; il y prétend que les histoires des patriarches rapportées dans l'Ancien Testament ont été l'origine d'une grande partie de la mythologie païenne : ce qu'il dit à cet égard des mythologies indiennes a été pleinement confirmé par les académiciens de Calcutta, et par W. Jones, leur président. Ce livre a eu le plus grand succès à Londres. 3° *Traité de l'authenticité de l'Écriture sainte, et de la vérité de la religion chrétienne*, Londres, 1793, in-8°. Ce dernier ouvrage a eu onze éditions dans la même année. 4° *Défense de la médaille d'Apamée* (1), Londres, 1775, 1 vol. in-4°. 5° *Adresse au docteur Priestley sur la nécessité philosophique*, in-8°. 6° *Observations sur les poëmes de Rowley, où l'on établit l'authenticité de ces poëmes*, 2 vol. in-8°. 7° *Dissertation sur la guerre de Troie, décrite par Homère, montrant que cette expédition n'a jamais été entreprise, et que cette prétendue ville de Phrygie n'a jamais existé*, Londres, 1796, in-4°. Cet ouvrage, composé à l'occasion *du Voyage dans la Troade* de Lechevalier, fit éclore un grand nombre d'écrits, pour et contre ce système singulier (2). Bryant a fait insérer dans les *Mémoires de la société des antiquaires* des recherches sur la langue des Bohémiens

(1) Cette médaille, ou pour mieux dire ces médaillons, car il y en a plusieurs, sont frappés en l'honneur de Septime Sévère et de Philippe l'Arabe, dans la ville d'Apamée de Phrygie, ville qui se glorifiait de son ancien nom de *Kibôtos* (arche, caisse). Ils présentent pour type l'arche de Noé, avec le nom de ce patriarche, gravé dans la légende, et les accessoires du corbeau, de la colombe et du rameau d'olivier. Quelques antiquaires anglais, dont les mémoires se trouvent dans le vol. 4 de l'*Archéologie*, ont tâché, par des interprétations forcées, de mettre en doute ou de faire entièrement disparaître les rapports de ce type avec l'histoire mosaïque du déluge ; mais le savant Eckhel a mis hors de question l'explication que Bryant avait donnée, et il a observé que les traditions judaïques, à l'époque où ces médailles ont été gravées, étaient assez répandues parmi les païens, pour que ceux-ci ne se refusassent pas à puiser dans ces sources sacrées les idées et les faits qu'ils croyaient propres à éclaircir les ténèbres de leurs anciennes origines. V—VE.

(2) L'ouvrage de Bryant est intitulé : *Dissertation concerning the war of Troy, described by Homer ; shewing that not such expedition was ever undertaken, and that not such city of Phrygia existed*. La petite guerre littéraire à laquelle il donna lieu produisit d'abord l'ouvrage suivant : *A Vindication of Homer, answer to two late publications of M. Bryant, by J.-B.-S. Morritt*, Londres, 1798 in-4°, fig. Bryant répondit à M. Morritt dans une brochure qui a pour titre : *Observations upon the Vindication of Homer*, etc., Londres, 1799, in-4°. M. Morritt ajouta enfin à sa refutation : *Additional Remarks on the topography of Troy in answer to M. Bryant's last publication*, Londres, 1799, in-4°. Ces différentes pièces forment un volume curieux, auquel on pourrait ajouter l'ouvrage de Lechevalier, traduit en anglais par A. Dalzel, et imprimé également in-4° sous ce titre : *Description of the plain of Troy, translated from the original, and accompanied with notes and illustrations*, etc., Londres, 1791. CH—S.

(*Gypsies*), et sur ses rapports avec quelques langues orientales. Étant en 1804 à sa campagne, dans le comté de Berck, et travaillant dans sa bibliothèque, un volume lui tomba sur la tête, et il mourut des suites de cet accident, âgé de plus de 80 ans. X—s.

BRYAXIS, sculpteur grec, florissait vers la 100e olympiade, 380 ans avant J.-C. Il eut la gloire d'attacher son nom à l'une des sept merveilles du monde. Artémise, reine de Carie, le choisit avec Scopas, Timothée et Léocare, pour élever, dans la ville d'Halicarnasse, un monument digne de sa douleur et de sa magnificence, à la mémoire de Mausole, son mari, dont les cendres furent déposées dans ce superbe tombeau. Sa longueur était de 63 pieds du côté du midi et du nord, les faces de l'orient et de l'occident étaient un peu moins étendues. Trente-six colonnes entouraient l'édifice. Bryaxis avait décoré le côté du nord, Scopas le levant, Timothée le midi, et Léocare le couchant. Artémise mourut avant que le monument fût achevé; mais l'ardeur des quatre artistes ne se ralentit point, et ils rivalisèrent de zèle et de génie pour embellir cet admirable ouvrage. Un cinquième sculpteur se joignit à eux, et plaça un quadrige de marbre sur une pyramide qui fut construite pour couronner le mausolée. Ce dernier artiste se nommait Pythis. Le monument avait 140 pieds dans sa plus grande élévation. Bryaxis exécuta encore plusieurs ouvrages remarquables, entre autres cinq statues colossales dans l'île de Rhodes, et un *Apollon* qui fut placé, dans la suite, à Daphné, près d'Antioche. Julien l'Apostat voulut honorer cette statue d'un culte particulier; mais le feu consuma le temple et le chef-d'œuvre de Bryaxis. Julien accusa les chrétiens de cet incendie, et en prit occasion de les persécuter; Cédrenus, qui rapporte ce fait, y a joint des circonstances miraculeuses. Clément d'Alexandrie assure qu'on attribuait souvent à Phidias les ouvrages de Bryaxis. L—S—E.

BRYANT (MICHEL), biographe anglais, né en 1757, à Newcastle, fut renommé comme connaisseur en peinture. Ayant, en 1781, accompagné son frère aîné en Flandre, il y séjourna jusqu'en 1790, et fit connaissance avec la sœur du comte de Shrewsbury, laquelle devint plus tard sa femme. Il visita de nouveau le continent, en 1794, pour y recueillir des tableaux, et, quatre ans après, il fut chargé de procurer la vente de la galerie d'Orléans, qui eut pour acquéreurs le duc de Bridgewater, le marquis de Stafford et le comte de Carlisle. Bryant entreprit, en 1812, de rédiger un dictionnaire biographique et critique des peintres et des graveurs (*Dictionary of painters and engravers*), Londres, 1816, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage recherché, fruit d'un travail consciencieux, est souvent consulté. L'auteur mourut le 21 mars 1821. — *George* BRYANT, né à Dublin, passa fort jeune aux États-Unis d'Amérique, et y exerça des fonctions importantes, entre autres celles de juge de la cour suprême de Pensylvanie. Mais ce qui lui a surtout donné de la célébrité, c'est d'avoir conçu et rédigé l'*Acte pour l'entière abolition de l'esclavage*. G. Bryant mourut à Philadelphie, le 20 janvier 1791. L.

BRYCZYNSKI (JOSEPH), jeune littérateur polonais qu'une maladie des poumons ravit à la fleur de l'âge, mérite un souvenir des Français à cause de la prédilection qu'il eut pour leur littérature. Né, en 1797, au son formidable de l'artillerie qui détruisit Praga, il fit ses premières études, puis son cours de droit à Varsovie. Très-jeune encore à cette époque, il commença pourtant à prendre part à la rédaction de quelques journaux. Cette coopération devint bientôt très-active. Il y développa un vrai talent pour la critique littéraire, et se fit beaucoup d'honneur par l'impartialité qu'il joignait au bon goût dans ses jugements comme dans ses analyses. Mais les défiances de l'autorité amenèrent la suppression des feuilles auxquelles il travaillait. Bryczynski partit alors pour l'étranger : il parcourut l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, et vint se fixer en France. C'est là qu'il fut atteint de la maladie qui le mit au tombeau, en 1825. On a de lui, outre ses nombreux articles politiques et littéraires, une traduction en vers polonais des *Plaideurs* de Racine. Cet ouvrage, qui avait été composé avant le départ de l'auteur pour les pays étrangers, fut accueilli avec beaucoup de faveur sur le théâtre de Varsovie. Bryczynski a encore laissé un grand nombre de poésies inédites. VAL. P.

BRYDAINE. *Voyez* BRIDAINE.

BRYDONE (PATRICE), voyageur anglais, né dans un des comtés du Nord, vers 1741, d'une des plus anciennes familles du pays, reçut une excellente éducation dans les universités britanniques, et fut destiné à la profession des armes. Mais l'étude des sciences physiques l'intéressa plus vivement que tout le reste. Les phénomènes de l'électricité surtout captivèrent son attention. C'était le temps où les expériences de Franklin, en montrant dans la foudre une accumulation, puis une explosion de fluide électrique, et en maîtrisant ses effets par quelques toises de fil de fer, ouvraient un champ immense aux expérimentateurs. Brydone fut de bonne heure pénétré de cette idée que la science de l'électricité n'était encore, malgré les pas faits pendant un siècle, que dans son enfance, et que cet agent était peut-être celui de tous qui jouait le rôle le plus important dans la nature. Toutefois ce n'est pas à lui qu'était réservé l'honneur de résoudre ces problèmes; mais on voit par la lecture de ses ouvrages que cette idée fondamentale a constamment influé sur ses travaux. La première fois que Brydone mit le pied sur le continent, ce fut avec une collection des meilleurs instruments qu'avait pu fournir la Grande-Bretagne, et dans le double dessein de faire des découvertes et de préciser l'état et la température de l'air sur les sommités les plus hautes de l'Europe. Dans cette vue, il visita la Suisse, et gravit les Alpes et les Apennins; plus d'une fois il vit à ses pieds éclater les orages. Ses appareils et ses instruments le firent passer chez les pacifiques habitants des montagnes, non pour un philosophe, mais pour un sorcier. Revenu en Angleterre, il s'occupa bientôt d'un autre voyage, repartit en 1767, et parcourut l'Italie et quelques îles de la Méditerranée. Beaucoup d'Anglais étaient alors répandus dans la péninsule. Introduit dans les cercles les plus dis-

tingués, il reçut une infinité de communications sur les monuments, les usages ou les phénomènes physiques de cette contrée. Il vit aussi beaucoup par lui-même. S'étant embarqué à Naples, en compagnie de sir William (depuis lord) Hamilton et de sa première femme, il côtoya tout le littoral de l'ancienne Campanie, traversa la mer, visita Messine, Taormina, l'Etna, où il fit beaucoup d'expériences sur la hauteur de la montagne, sur la température, sur la déclinaison de l'aiguille aimantée; de là il se rendit à la triste cité de Syracuse, si déchue de sa grandeur, fit voile pour Malte et Gozzo; puis, après avoir examiné ces îles peu visitées des étrangers, il revint à Palerme par Hybla et Girgenti, pour reprendre enfin le chemin de Naples. Après y être encore resté trois mois, il alla passer l'hiver à Rome, se trouva aux approches du printemps à Venise, où il resta quelques mois, se partagea l'été suivant entre le séjour de Genève et diverses excursions en Suisse, et enfin arriva en Angleterre dans l'automne de 1771. Le grand nom et la position des personnes que Brydone avait en quelque sorte mises de moitié dans ses excursions scientifiques avaient donné une espèce d'éclat à son voyage : la haute société en désirait avec impatience la publication, et en attendant il reçut du gouvernement une place qui lui permit de travailler fort à son aise. Arrivé au but qu'il s'était proposé, il renonça aux voyages, se contenta d'écrire dans quelques recueils scientifiques, reçut sa retraite au bout du nombre d'années exigé par les règlements, fut membre de la société royale de Londres, de celle d'Édimbourg, etc., et mourut en 1818, dans un âge avancé. On a de lui en anglais : 1° *Tour through Sicily and Malta*, Londres, 1774, 1776, 2 vol. in-8° avec carte; Paris, 1780, 2 vol. in-12; Londres, 1790; traduit en allemand, Leipsick, 1777, 2 vol. in-8° avec cartes; traduit en français par Demeunier : *Voyage en Sicile et à Malte*, Amsterdam (Paris), 1775, 2 vol. in-8°; 2° édit., révisée sur la 2° édition anglaise, par M. B. P. A., et avec notes de Derveil, Londres (Neufchâtel), 1776, 2 vol. in-8°, fig.; la Haye, 1776, 2 vol. in-12 avec une carte; Amsterdam (Paris), 1781; Paris, 1803, 2 vol. in-12 avec une carte. Campe, en le mettant en allemand, l'a entièrement refondu d'après les relations des voyageurs plus modernes. Il en existe une édition française, Paris, 1802, 2 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque géographique à l'usage des jeunes gens*. Ce voyage, écrit avec agrément et gaieté, est en forme de lettres. Comme à l'époque où il parut on n'avait sur la Sicile moderne d'autre ouvrage que celui de Riedesel (*voy.* ce nom), il n'est pas étonnant que son succès ait été prodigieux. Quoique Brydone se soit principalement attaché à peindre les mœurs, il n'a pas négligé les antiquités des lieux qu'il a visités; il fait aussi des excursions dans le domaine de l'histoire naturelle, et se livre quelquefois à de profondes dissertations sur l'électricité. On lui a reproché d'avoir sacrifié la vérité au plaisir de raconter des choses piquantes. On l'avait accusé aussi d'avoir, par son indiscrétion, suscité à l'abbé Recupero, chanoine de Catane, des désagréments avec son évêque. Cette indiscrétion n'eut pas heureusement un résultat aussi fâcheux (*voy.* RECUPERO); mais ses erreurs sur plusieurs points sont évidentes : il donne 4,000 toises de hauteur à l'Etna, qui n'en a que 1,662; il commet d'autres fautes qui ont été relevées par les voyageurs venus après lui. Bartels est même persuadé que le voyage au sommet de l'Etna, chef-d'œuvre de narration, n'est qu'un roman, et cet avis est partagé par d'autres. La réimpression de la traduction française, faite à la Haye, contient divers passages que Demeunier avait omis et qui, pour la plupart, ont peu d'intérêt; mais dont quelques-uns sont gais et même très-graveleux. On y trouve aussi la carte de la Sicile, et la copie d'une inscription chaldéenne qui manquent à l'édition de Paris; enfin des citations tirées du voyage de Riedesel. Le comte de Borch (*voy.* ce nom) a donné à Turin, en 1782, des *Lettres pour servir de supplément au Voyage de Brydone*, 2 vol. in-8°, fig. On a encore de Brydone divers mémoires, presque tous relatifs à l'électricité, insérés dans les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres. E—s et VAL. P.

BRYENNE (NICÉPHORE) occupait un rang distingué dans l'empire d'Orient, en 1074, sous le règne de Michel Parapinace, qui voulut l'élever à la dignité de César. Les ennemis de Nicéphore détournèrent l'empereur de ce projet, et parvinrent à lui rendre suspect ce même homme qu'il avait voulu s'associer, et qui battait les Croates et les Bulgares pendant qu'on tramait sa perte à Constantinople. Jean de Bryenne, son frère, menacé comme lui, l'engagea à se révolter; Nicéphore, après quelques hésitations, se fit proclamer empereur à Dyrrachium, et se prépara à marcher vers Constantinople; mais il fut prévenu par Nicéphore Botoniate, qui détrôna Michel en 1078, et qui, l'année suivante, chargea Alexis Comnène de combattre Bryenne, dont le parti se fortifiait de jour en jour. On tenta d'abord d'en venir à un accommodement, que la méfiance de part et d'autre rendit impossible : il fallut combattre. La bataille se livra dans un lieu nommé *Calabrya* en Thrace. Les talents d'Alexis l'emportèrent sur la valeur de Bryenne, qui, serré de toutes parts, ne se rendit qu'après avoir abattu de sa main tous ceux qui osèrent l'approcher. Alexis, satisfait d'avoir vaincu un guerrier illustre, le traita avec générosité; mais Bryenne ayant été remis, par ordre de l'empereur, dans les mains de Basile, ce cruel ministre lui fit crever les yeux en 1080. — *Nicéphore* BRYENNE, fils du précédent, naquit à Orestias en Macédoine. Il s'attira, par son esprit, ses talents et ses agréments personnels, la faveur d'Alexis Comnène, qui lui donna en mariage sa fille Anne, si célèbre par ses écrits. Lorsque Alexis fut parvenu à l'empire, il éleva Bryenne au rang de César, créa pour lui le titre de *Panhypersebastus*, et lui confia à différentes reprises le soin des affaires ou le commandement des armées. Pendant la maladie d'Alexis, Anne et sa mère Irène insistèrent auprès de lui pour qu'il laissât le sceptre

à Nicéphore ; mais l'empereur s'y refusa opiniâtrément. Après sa mort, Jean Comnène ayant pris la couronne, les princesses voulurent encore conspirer contre lui ; mais Bryenne refusa de se prêter à leurs projets ambitieux, et continua de se partager entre le service de l'État et l'étude des lettres et de l'histoire. En 1137, il fut envoyé pour faire lever le siége d'Antioche ; il y tomba malade, et revint mourir à Constantinople. Nicéphore Bryenne a écrit l'histoire des empereurs Isaac Comnène, Constantin Ducas, Romain Diogène, Michel Parapinace, et le commencement du règne de Nicéphore Botoniate. La mort ne lui permit pas d'achever cette histoire, divisée en 4 livres, et qui s'étend depuis l'an 1057 jusqu'à 1071. Le P. Possin, jésuite, en a publié la 1re édition d'après un manuscrit de Cujas et de P. Favre de St-Joire, en y en joignant une traduction latine, à la suite de son édition de Procope, Paris, 1662, in-fol. Du Cange y a joint de savantes notes historiques et philologiques, dans son édition de Jean Cinnamus, 1670, in-fol. Le style de Nicéphore Bryenne est peut-être moins barbare que celui des autres historiens de son temps. On le lit avec intérêt comme témoin oculaire de ce qu'il rapporte ; mais, malgré les éloges que lui donne Anne Comnène, il n'est pas toujours impartial. L'ouvrage de Bryenne a été traduit en français par le président Cousin, dans le t. 3 de son *Histoire de Constantinople depuis le règne de Justin*, etc. (Paris, 1672-74, 8 vol. in-4°). L—S—E.

BRYENNE (JEAN DE). *Voyez* BRIENNE.

BRYNTESSON (MAGNUS), seigneur de Graefnaes, chevalier, sénateur de Suède. Entraîné par l'ambition, il se mit en 1529, avec plusieurs autres grands du royaume, à la tête d'une insurrection contre Gustave Wasa, et fut proclamé roi par ses partisans ; mais Gustave, étant parvenu à gagner le peuple, fit arrêter Bryntesson, qui eut la tête tranchée à Stockholm. Il était d'une des familles les plus anciennes du pays, et qui occupe la première place aux diètes parmi les chevaliers, sous le nom de *Liliehœk*. C—AU.

BUACHE (PHILIPPE), né à Paris, le 7 février 1700, se distingua d'abord dans l'art du dessin, et commença par remporter un premier prix d'architecture ; mais Delisle le géographe se l'attacha, et il se livra tout entier à la géographie. Le roi ayant établi à Paris un dépôt de cartes, plans et journaux de la marine, sous la direction du chevalier de Luynes, le jeune Buache, quoique âgé seulement de vingt et un ans, fut nommé pour classer et mettre en œuvre les matériaux qu'on y avait rassemblés : il a été pendant dix-sept ans attaché à ce dépôt. Il n'avait que 800 livres d'appointements par an, et refusa cependant d'aller en Russie, où Delisle l'astronome cherchait à l'attirer par des offres brillantes. Delisle le géographe étant mort, Buache s'acquitta envers son bienfaiteur par les services qu'il rendit à sa veuve, dont il épousa la fille unique, en 1729. Il la perdit peu d'années après, et se maria en secondes noces, en 1746, à Élisabeth-Catherine Mirmont, belle-sœur de Pitrou, inspecteur général des ponts et chaussées, qui avait été son premier maître. Ainsi la reconnaissance avait formé les nœuds de ses deux mariages. N'ayant point eu d'enfants, il prit avec lui deux jeunes gens de ses parents, qui l'ont aidé pendant quinze ans dans ses travaux. A l'âge de vingt-neuf ans, Buache fut nommé premier géographe du roi, et ce fut en sa faveur que l'on créa aussi une place de géographe dans l'académie des sciences, dont il devint membre en 1730. Il mourut le 24 janvier 1773, âgé de près de 73 ans. Successeur de Delisle et prédécesseur de d'Anville à l'académie des sciences, Buache est loin d'avoir rendu à la géographie les mêmes services que ces deux hommes célèbres. Il est principalement connu par son système de géographie physique et naturelle. Il y divise le globe en autant de cavités ou bassins, subordonnés les uns aux autres, selon le cours des rivières, partageant de même les mers par une suite de montagnes sous-marines, indiquées, suivant lui, par les îles, rochers ou vigies. Ce système ingénieux, et vrai en partie, fut beaucoup trop généralisé par Buache, et exerce encore une influence funeste pour la géographie sur nos dessinateurs de cartes les plus connus, qui, au moyen de cette théorie, substituent l'art à la science, et le travail du pinceau à celui de l'étude et de la critique. Malgré l'abus que l'on fait du système de Buache, abus que lui-même a poussé jusqu'à l'extrême, nous devons observer qu'en le combinant avec la découverte de Béring, il est parvenu à deviner la liaison qui se trouve entre l'Amérique et l'Asie, par le moyen de la presqu'île d'Alashka ; qu'il a tracé passablement sur ses cartes cette presqu'île, avant qu'on en eût constaté l'existence. Les efforts qu'il fit pour suppléer au vide immense que présentaient encore, il y a peu d'années, nos connaissances géographiques sur le nord-ouest de l'Amérique, sont aussi très-louables, et il n'eut pas autant de tort qu'on le croit communément, d'employer, au défaut de renseignements plus précis, la relation de l'amiral de Fonte ou de Fuente. (*Voy.* FUENTE, DELISLE et VAUGONDY.) Buache publia le résultat des recherches relatives à cet objet, sous le titre de *Considérations géographiques et physiques sur les nouvelles découvertes au nord de la grande mer, appelée vulgairement la mer du Sud*, avec des cartes, Paris, 1753, 3 parties, in-4°, ouvrage déjà imprimé en 1752, dans le recueil de l'académie des sciences. Depuis que les progrès de la navigation et les voyages de découvertes ont jeté une vive lumière sur l'état du globe vers le pôle sud, les hypothèses les plus importantes de Buache ont été trouvées fausses. On ne peut s'empêcher de sourire aujourd'hui en voyant sur les cartes de cet auteur quelques petites portions de la Nouvelle-Zélande, dont on n'avait pas encore fait le tour, et quelques autres terres moins considérables et dont l'existence est même douteuse, converties en deux immenses continents, tout à fait distincts de la Nouvelle-Hollande, et même de la terre de Diémen. Buache en dessine les rivages, et nous assure gravement que le plus grand de ces nouveaux mondes

doit avoir, le long et près des côtes, une chaîne de montagnes comme les Cordilières d'Amérique, et des fleuves aussi considérables que ceux de la Sibérie. Cette idée d'un grand continent austral a été empruntée aux anciens. Manilius en fait mention dans son poëme de l'*Astronomie*, et Pomponius Méla y place la grande nation des Antichthones. L'*Atlas physique* de Buache, publié en 1754, est composé de vingt planches, petit in-fol., dont quelques-unes sont relatives au nivellement de Paris; mais on n'y a pas inséré la carte qui contient le *Parallèle des fleuves des quatre parties du monde*, une des plus ingénieuses de l'auteur, et une des plus utiles pour l'intelligence de son système. On la trouve dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, année 1753, p. 587, pl. 24. Les autres volumes de ce recueil renferment différents travaux relatifs à ce système, ou à d'autres points de géographie : 1° *Recherches géographiques sur l'étendue de l'empire d'Alexandre*, etc., avec 1 carte (1753). 2° *Considération d'une nouvelle boussole*, etc., avec 1 planche (1755). 3° *Observation sur l'étendue et la hauteur de l'inondation du mois de décembre 1740* (1744). 4° *Exposé d'un plan hydrographique de la ville de Paris*, avec 3 cartes (1745). 5° *Essai de géographie physique*, etc., avec 2 cartes (1756). 6° *Mémoire sur les différentes idées qu'on a eues de la traversée de la mer Glaciale arctique*, etc., avec 1 carte (1759). 7° *Considérations géographiques et physiques sur les terres australes ou antarctiques* (1761). 8° *Mémoire contenant les raisons d'une nouvelle disposition de mappemonde pour étudier l'histoire, surtout des premières peuplades*, etc. (ibid.). 9° *Observations géographiques et physiques, où l'on donne une idée des terres antarctiques et de leur mer Glaciale intérieure*, etc., avec 2 cartes (1762). 10° *Sur la Construction de l'ancienne carte itinéraire connue sous le nom de Peutinger* (1761). 11° *Observations géographiques sur les îles de France et de Bourbon, comparées l'une avec l'autre* (1767). 12° *Exposé de divers objets de la géographie physique, concernant les bassins terrestres des fleuves et rivières qui arrosent la France*, etc., *et en particulier sur celui de la Seine* (1770). Buache a revu et publié, avec des changements, un assez grand nombre de cartes de Delisle, son beau-père. W—R.

BUACHE (JEAN-NICOLAS), de la même famille que le précédent, né à la Neuville-en-Pont, le 15 février 1741, est le dernier savant qui ait porté le titre de premier géographe du roi. Lorsqu'il eut terminé ses études, son parent, Philippe Buache, était revêtu de ce titre, et de plus membre de l'académie des sciences : c'est à cette circonstance que le jeune Buache de la Neuville (c'est ainsi qu'on le nommait alors) dut d'avoir parcouru utilement pour lui, et non sans quelque utilité pour la science, une carrière qui le fit admettre dans l'académie à la place de d'Anville, puis nommer ingénieur hydrographe en chef, conservateur du dépôt des cartes de la marine et membre du bureau des longitudes. Après avoir reçu sa première instruction au collége de Ste-Menehould, Buache avait été envoyé à Paris et adressé à Collin d'Ambly, qui tenait un pensionnat rue de Picpus. (*Voy.* COLLIN D'AMBLY.) Collin fut son premier bienfaiteur; Philippe Buache fut le second. Il le prit avec lui pour l'aider dans ses travaux, et surtout pour préparer les leçons de géographie qu'il était chargé de donner aux trois fils de France, qui furent depuis rois sous les noms de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Lorsque l'éducation de ces princes fut terminée, le jeune Buache reçut une pension de 500 francs sans l'avoir sollicitée. Il venait de publier un *Traité de géographie élémentaire ancienne et moderne*, Paris, 1769-72, 2 vol. in-12, qui ne présentait rien de neuf, quoique, par l'influence de son parent, ce traité fût honoré d'une pompeuse approbation de l'académie des sciences. Philippe Buache étant mort, sa veuve confia, pour le faire valoir, son fonds de géométrie à Buache de la Neuville, qui fut obligé de renoncer à le diriger, parce qu'il fut attaché, par la protection de M. de Fleurieu, au dépôt des cartes de la marine. Alors il s'appliqua à l'hydrographie. Il avait lu, en 1781, à l'académie des sciences, un mémoire sur la terre des Arsacides reconnue par Surville en 1769, et démontré que cette terre n'était autre chose que l'archipel des îles Salomon, découvertes par Mandana en 1567, et indiquées sur les cartes à plusieurs centaines de lieues dans l'est de leur véritable position. Ce mémoire contribua à lui faire obtenir, l'année suivante, les places de premier géographe du roi et de membre de l'académie des sciences, vacantes par la mort de d'Anville. Buache fut ensuite chargé, par M. de Fleurieu, des travaux préparatoires pour le voyage de découvertes de la Pérouse, et fit dresser les cartes qui accompagnaient les instructions de ce navigateur par un jeune homme de dix-huit ans, son parent : c'était M. Beautemps-Beaupré, depuis membre de l'académie des sciences, et auquel l'hydrographie doit une partie des grands progrès qu'elle a faits dans ces derniers temps. Buache consacra les loisirs que lui laissaient les fonctions dont il était chargé à la rédaction de plusieurs mémoires dont quelques-uns ont été imprimés, et dont d'autres sont restés manuscrits. Il avait une grande connaissance des cartes, mais il ne savait aucune langue étrangère, pas même l'anglais, et il était peu familiarisé avec la lecture des auteurs anciens. Imprégné des systèmes de Philippe Buache, son maître, il se livrait à des conjectures que les progrès des découvertes venaient presque toujours démentir; ce qui ne l'empêchait pas de substituer de nouvelles hypothèses à celles qui avaient été détruites. L'intérieur de l'Afrique fut surtout pour lui un long sujet de rêveries. Croyant fermement avoir retrouvé la configuration de cette partie du monde, il fit sur ce sujet plusieurs mémoires qui n'ont point été imprimés. Il en a composé d'autres qui ont paru dans le recueil de l'académie des sciences et dans celui de l'Institut; nous en présenterons ici la liste : 1° *Mémoire sur la position de Trébizonde, d'Arz-Roum et de quelques autres villes de l'Asie occidentale*, avec 1 carte (1781); 2° *Mémoire sur l'île de Frislande*, avec 1 carte (1788); 3° *Observations sur l'existence*

de quelques îles peu connues situées dans la partie du Grand Océan comprise entre le Japon et la Californie, avec 1 carte (1798); 4° *Considérations géographiques sur la Guyane française, concernant ses limites méridionales* (1797); 5° *Mémoires sur les découvertes à faire dans le Grand Océan*; 6° *Mémoires sur les découvertes faites par la Pérouse à la côte de Tartarie et au nord du Japon* (1798); 7° *Recherches sur l'île de Juan de Lisboa* (1801); 8° *Considérations géographiques sur les îles Dina et Marsevien*, avec 1 carte (1801); 9° *Observations sur la carte itinéraire romaine, appelée communément carte de Peutinger, et sur la Géographie de l'anonyme de Ravenne* (ibid.); 10° *Recherches sur l'île Antillia* (1) *et sur l'époque de la découverte de l'Amérique*, avec 1 carte. Buache professa la géographie à l'école normale en 1794, et ses leçons ont été imprimées dans le recueil de cette école. Pendant le règne de la terreur, il fut dénoncé pour avoir donné des leçons de géographie au roi et perdit sa place au dépôt de la marine; mais, après la chute de Robespierre, il y fut réintégré le 27 août 1795, et il a toujours continué depuis à en exercer avec assiduité les fonctions jusqu'au 21 novembre 1825, époque de sa mort. Il était alors âgé de 84 ans, et il en comptait soixante-deux de services effectifs. Jusqu'au dernier moment il conserva ses facultés intellectuelles. Il s'était marié deux fois; la seconde fois à l'âge de soixante ans, avec une de ses cousines qui le rendit père d'une fille, objet de ses plus tendres affections, et à laquelle il eut le temps encore, avant de terminer sa longue et heureuse carrière, de procurer un époux (2). Buache avait été fait chevalier de la Légion d'honneur. W—R.

BUAT-NANÇAY (LOUIS-GABRIEL, comte DU), né le 2 mars 1732, d'un gentilhomme de Normandie sans fortune. À peine sorti de l'enfance il entra dans l'ordre de Malte; un hasard heureux lui fit faire la connaissance du chevalier Folard, connu par ses commentaires sur Polybe. Cet officier l'accueillit, le logea dans sa maison, et lui donna une éducation qui eût été parfaite, si Folard, zélé janséniste, ne lui inculqué en même temps la doctrine absurde des enthousiastes qui croyaient aux miracles opérés sur le tombeau du diacre Pâris. Le jeune du Buat se dégagea peu à peu de ces erreurs superstitieuses; mais il avait puisé à cette école une rigidité de principes qu'il conserva toute sa vie. Folard avait un neveu qui fut depuis ministre du roi de France en diverses cours d'Allemagne, et près de qui le chevalier du Buat se forma à la politique, et commença les études nécessaires à celui qui entreprend d'écrire l'histoire. Il fut successivement ministre de France à Ratisbonne et à Dresde; mais ces deux places ne lui fournirent l'occasion d'aucune négociation importante. Cette espèce de nullité, et le déplaisir de voir avancer rapidement des hommes dont la capacité était bien inférieure à la sienne, le déterminèrent à quitter les affaires publiques : sa retraite eut lieu en 1776. Il s'était marié très-jeune, avait perdu sa femme de bonne heure, et avait pris le titre de comte du Buat. Il épousa en Allemagne une baronne de Falkemberg. Il est mort à Nançay en Berri, le 18 septembre 1787, et n'a point laissé d'enfants. Son nom est moins connu et ses ouvrages moins estimés en France que dans les pays étrangers, et surtout en Allemagne. Il avait prétendu déterminer l'origine de la nation bavaroise dans un de ses premiers ouvrages imprimé à Munich en 1762, in-4°, réimprimé à la tête de son *Histoire ancienne*, etc., et qui est devenu classique parmi les savants d'Allemagne. En continuant ses recherches, il changea de système, et développa avec une grande sagacité, dans un autre ouvrage, les motifs de ce changement d'opinion; mais il avait si fortement établi sa première doctrine, que l'Allemagne savante y a persisté, et y persiste peut-être encore. Il savait fort bien presque tout ce qui peut s'apprendre par l'étude, et fort mal ce qu'enseignent la société et le commerce avec les hommes. Comme il avait un respect scrupuleux pour la vérité, il croyait aisément la même disposition dans les autres, ce qui le rendait fort crédule, et peut-être plus qu'il ne convient de l'être dans la profession qu'il avait embrassée; mais s'il fut quelquefois trompé sur des faits particuliers, il le fut rarement dans ses observations sur les affaires générales : il en faisait l'application la plus heureuse au temps présent, et il jugeait l'avenir comme par intuition. On lui a plusieurs fois entendu dire avant 1775 : « La « monarchie française finira avec Louis-Auguste, « comme l'empire romain a fini avec Augustule. » Dès l'an 1765, il semble pressentir, dans un de ses ouvrages, la révolution de 1789. Il travaillait avec une grande facilité : presque tous ses manuscrits sont sans ratures; mais il y a une grande inégalité dans son style. À côté de pages écrites avec une grande énergie, et souvent même avec élégance, on en trouve un plus grand nombre très-négligées, quelquefois même très-incorrectes. Il a publié : 1° *Tableau du gouvernement actuel de l'empire d'Allemagne*, traduit de l'allemand de J.-J. Schmauss, avec des notes historiques et critiques, Paris, 1755, in-12. 2° *Les Origines, ou l'ancien Gouvernement de la France, de l'Italie, de l'Allemagne*. La 1re édition est en 4 vol. in-12, la Haye, 1757; la Haye (Paris), 1789, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui fut traduit en allemand (Bamberg, 1764), n'eut pas d'abord en France tout le succès qu'il méritait, parce

(1) Dans ce mémoire, Buache prétend que cette île Antillia n'est autre chose que l'une des Açores, qu'elle n'est point une des îles d'Amérique, et qu'ainsi l'Amérique n'était point connue avant le premier voyage de Christophe Colomb. CH—S.

(2) Buache était logé aux galeries du Louvre. Il prenait les titres de *premier géographe du roi, garde-adjoint du dépôt des cartes et journaux de la marine*. Il avait pour cette place d'adjoint un traitement de 24,000 livres par an. En 1788, lorsque le gouvernement de Louis XVI se trouva dans la dangereuse nécessité de convoquer les états généraux, Buache fut chargé, par le garde des sceaux (Lamoignon), de dresser en toute hâte les cartes géographiques des grands bailliages. Mais les événements marchaient plus vite que le géographe qui travailla, écrivit-il au ministre, *trois mois entiers, presque jour et nuit*. Il n'y eut que deux de ces cartes de terminées, et ce travail devenant inutile, Buache écrivit au garde des sceaux : *Je ne demande que le prix de mon temps*. Ce prix fut fixé par le ministre, en novembre 1788, à 1,200 livres, ce qui était bien modique. V—VE.

que l'érudition y est entassée sans ordre, et que la marche en est obscure; mais, en le lisant avec attention, on est frappé de l'étendue des recherches qu'il a demandées. On y remarque, comme dans tous les écrits du même auteur, une grande prédilection pour le gouvernement féodal, et il est aisé d'en démêler la cause. Il avait envisagé les maux sans nombre qui accablèrent la société lorsque l'empire romain, croulant de toutes parts, couvrit l'Europe de ses ruines; la suite de ses travaux lui montra un ordre nouveau sortant de ce chaos, et les barbares qui avaient mis un terme à de si longues calamités devinrent l'objet de son admiration. 3° *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, Paris, 1772, 12 vol. in-12. Cet ouvrage, le plus considérable de ceux du comte du Buat, lui assure une place distinguée parmi les historiens. C'était un sujet qui n'avait été traité en aucune langue; il n'y avait que des recherches pénibles et une patience à toute épreuve qui pussent mettre un écrivain en état de donner quelque ordre et quelque liaison à l'histoire confuse de tant de peuples barbares, qui n'ont laissé de leur passage sur la terre que des monuments peu nombreux et des traditions obscures et très-incomplètes. Malgré l'aridité de la matière, du Buat a su porter la lumière dans ce chaos, et répandre même de l'intérêt sur les parties qui en étaient susceptibles, telles que les expéditions d'Attila et de Théodoric; mais on y désirerait un plan mieux conçu et un style plus soigné. Du Buat était en Allemagne lorsqu'il publia cet ouvrage. Le rédacteur de cet article se chargea d'en diriger l'édition, et y ajouta une préface. 4° *Les Eléments de la politique, ou Recherches sur les vrais principes de l'économie sociale*, sous la rubrique de Londres, 1773, 6 vol. in-8°. Ce livre fut composé à Ratisbonne vers 1765 ou 1766. La lecture en est fatigante, parce qu'on n'y trouve ni plan ni méthode; cependant on y admire l'érudition de l'auteur et ses profondes connaissances. On trouve dans le 4e volume des dialogues très-piquants, dans lesquels, en faisant le tableau d'Athènes, l'auteur a voulu prédire la destinée de l'Angleterre; dans un autre endroit, il fait pressentir notre révolution d'une manière très-remarquable. Nous n'avons que 10 livres de cet ouvrage; et les sommaires des 11e et 12e font connaître qu'ils n'auraient pas été les moins importants, si des raisons qu'on peut imaginer ne l'avaient empêché de les écrire ou détourné de les rendre publics : ils contiennent une indication hardie des devoirs du monarque. 5° *Les Maximes du gouvernement monarchique, pour servir de suite aux Eléments de la politique*, Londres, 1778, 4 vol. in-8°. Parmi beaucoup de choses remarquables, on est frappé d'un portrait aussi hardi qu'ingénieux de Frédéric II, roi de Prusse, et d'un parallèle de ce monarque avec Louis XV. Ce livre détacha du comte du Buat la plupart de ses amis; il y rapporte sans déguisement ses entretiens avec des hommes connus par des ouvrages utiles; il les fait parler, et il réfute à son aise des opinions peut-être erronées, mais qu'il a exposées à sa manière. S'il évite de nommer les personnes, il les désigne cependant de sorte qu'on ne peut les méconnaître : c'est ainsi qu'il met en scène le comte de Maurepas, qu'il appelle *Malcen* (*mala cena*). Les *Maximes du gouvernement* sont aussi inégalement écrites que les *Eléments;* on y remarque les mêmes beautés et les mêmes défauts. On a encore attribué au comte du Buat : *Remarques d'un Français, ou Examen impartial du livre de M. Necker sur les finances*, Genève, 1785, in-8°. Il avait composé dans sa jeunesse une tragédie en 5 actes intitulée *Charlemagne, ou le Triomphe des lois*, Vienne, 1764, in-8°. Du Buat connaissait à fond les poëtes hébreux, grecs et latins; mais il les avait étudiés moins pour le plaisir que causent les beautés dont ils brillent, que pour y trouver quelques lignes dont l'histoire pût faire son profit. Les journaux étrangers et nationaux, surtout le *Journal encyclopédique* et la *Gazette littéraire de l'Europe*, contiennent plusieurs articles de ce savant sur divers points d'histoire, de littérature ou d'économie politique. D'excellentes *Observations sur le caractère de Xénophon*, etc., recueillies dans les *Variétés littéraires* (t. 4, soit de l'édition in-12, soit de l'édition in-8°), méritent surtout l'attention des bons esprits. S—D.

BUBENBERG (ADRIEN DE), d'une famille noble de la ville de Berne, à la fondation de laquelle avait présidé son aïeul Conrad. Après avoir passé sa jeunesse à la guerre, il occupa successivement différents emplois dans le gouvernement; mais des divisions entre les premières familles de Berne portèrent atteinte à son crédit, et Nicolas de Diesbach, homme riche et populaire, dévoué aux intérêts de la cour de France, réussit à l'écarter des conseils. Adrien de Bubenberg se trouva attaché au parti de Bourgogne, ayant été député, en 1470, au duc Charles, dont il avait reçu des témoignages d'estime, et avec lequel il désirait conserver la paix. Son éloignement s'étant opposé à l'accomplissement de ses vœux, et Charles ayant résolu d'ouvrir la campagne par la conquête de Morat (en 1476), il s'agissait de défendre cette ville contre 60,000 Bourguignons. Les regards des Bernois s'arrêtèrent sur leur avoyer exilé, qu'ils envoyèrent chercher pour le prier de venir prendre le commandement. Bubenberg, oubliant l'injustice qu'il avait essuyée, se chargea du pénible devoir qu'on exigeait de lui, à condition que les bourgeois et la garnison lui promettraient une entière obéissance, qu'on lui donnerait les secours nécessaires, et qu'on ne négligerait aucun effort pour obtenir la levée du siége. On composa la garnison avec cette attention, dont on avait déjà éprouvé plus d'une fois les heureux effets : on sépara les parents et les amis, en plaçant les uns dans la ville, les autres dans le corps d'armée destiné à déloger les assiégeants, afin que l'amour de la patrie fût encore animé par tout l'intérêt de l'amitié et de la piété fraternelle. Tous les historiens s'accordent à célébrer la sagesse, toujours calme au milieu du danger, ainsi que la valeur et l'activité que Bubenberg déploya dans cette occasion, et qui sauvèrent Morat, au sort duquel celui de la Suisse

entière paraissait attaché. Ce fut à lui que Louis XI attribua principalement le mérite de la victoire. Le roi traita avec une magnificence royale les douze députés suisses qui lui furent envoyés, et donna à Bubenberg, qui se trouvait à leur tête, des marques de la plus haute considération. Dans les affaires relatives à la succession de Bourgogne, le vainqueur de Morat fut de nouveau envoyé, l'année suivante, à la cour de Louis, où l'objet de sa mission avait changé en haine et en froideur la reconnaissance et l'empressement qu'on lui avait montrés auparavant. Mais, fidèle à ses vertus et à son caractère, aussi inflexible qu'incorruptible, Bubenberg, lorsqu'il vit fléchir ses collègues (Waldmann de Zurich, et Imhof du canton d'Uri), se déguisa en ménétrier, revint à Berne en 1468, et y mourut en 1479. U—I.

BUBNA et LITTIZ (FERDINAND, comte DE), général autrichien, était né à Zamersk en Bohême, d'une famille très-ancienne, qui possédait le château de Littiz, devenu fameux sous George Podiébrad, par sa belle défense contre Mathias Corvin. Des orages politiques et des malheurs de famille l'avaient amené à un tel état de détresse, que, dans sa seizième année, se trouvant sans fortune et avec une éducation négligée, il fut obligé d'entrer au service comme cadet dans un régiment d'infanterie. Il assista d'abord au siége de Belgrade, et quatre ans après (16 décembre 1788), il fut nommé porte-drapeau. Mais le hasard et ses qualités personnelles lui procurèrent bientôt un avancement plus rapide. Un jour qu'il se trouvait à dîner chez son colonel, le comte Kinski, frappé de sa tournure martiale, le fit entrer comme lieutenant dans le régiment de dragons qu'il commandait et qui vint peu de temps après à Vienne. Le jeune Bubna eut occasion de se faire remarquer par le sang-froid et le courage qu'il déploya lorsque, se trouvant de garde au Prater, un jour où l'aéronaute Blanchard y faisait une ascension, il parvint à réprimer la multitude prête à se soulever. Bubna fit ensuite, avec son régiment, les premières campagnes de cette longue guerre contre la France, qui éclata en 1792; il se distingua à l'attaque de Manheim le 18 octobre 1795, et fut nommé capitaine en second. Dans la campagne suivante, le régiment de Kinski étant passé sous les ordres du prince Jean Lichtenstein, chargé de protéger la retraite du prince Charles, il déploya encore une grande valeur, notamment le 3 août, où il se distingua dans une affaire d'avant-garde près d'Arlon. Lorsque le prince Charles reprit l'offensive, Bubna fut chargé d'une expédition sur Neumarck, et contribua beaucoup à jeter le désordre dans les rangs de l'ennemi. Lors du dernier combat, ayant reçu l'ordre de lier les communications de l'armée et ayant complétement réussi dans cette mission, l'archiduc Charles, très-satisfait du compte qu'il en rendit, l'employa dans les postes les plus honorables. Après l'affaire du 3 octobre 1796, où Bubna avait déployé une si grande valeur, le prince Lichtenstein s'exprima ainsi dans son rapport au général en chef : « Les services que cet officier a rendus « pendant cette campagne sont si nombreux et si « importants qu'il a incontestablement des droits à « un avancement... » Bubna fut, en conséquence, nommé chef d'escadron, et, au commencement de l'année 1799, le prince Charles le prit à sa suite, d'abord comme officier d'ordonnance, puis comme aide de camp avec le grade de major. Pendant la suspension d'armes sur la Limath, il l'envoya en Italie, chargé d'une communication verbale pour le feld-maréchal Souwarow. Bubna s'acquitta de cette mission avec beaucoup d'intelligence; il rejoignit l'armée d'Allemagne au moment où elle venait de faire lever le siége de Philisbourg et marchait sur Manheim. Le 18 septembre, jour mémorable où l'assaut fut donné à cette ville, l'archiduc confia à son aide de camp le commandement d'une des deux colonnes qui enlevèrent les retranchements de la Neckerau et pénétrèrent dans la ville. L'année suivante (mars 1800), le général Kray, ayant pris le commandement de l'armée, conserva Bubna au nombre de ses aides de camp, et lui donna la mission d'établir avec le comte Lehrbach et le ministre anglais Wickham les points de réunion, les dépôts, les magasins, etc. Le 3 mai au soir, veille du jour où Moreau devait avec trois divisions, attaquer l'armée autrichienne près d'Engen et de Stockach avec intention de couper sa retraite ou de séparer ses différents corps, Bubna, dans une reconnaissance dont il fut chargé, remarqua l'importance du défilé d'Ach sur la route d'Engen et de Stockach, et il y établit deux bataillons d'infanterie pour le défendre. Kray approuva cette disposition et envoya deux régiments de cavalerie pour soutenir ces deux bataillons. Les événements du jour suivant prouvèrent la justesse du coup d'œil de Bubna. Peu de temps après, il fut envoyé à Vienne pour faire connaître à l'empereur la position critique de l'armée. Dès qu'il fut revenu avec de nouvelles instructions, le général en chef l'envoya, pendant la suspension d'armes conclue à Pardorf, visiter Ingolstadt, Ulm et Philisbourg abandonnées à leurs propres forces. Il fit approvisionner ces places et sut relever le courage des garnisons. L'empereur François s'étant alors rendu à son armée de Bavière, Bubna fut nommé lieutenant-colonel et attaché au comte Lamberti, premier aide de camp de l'Empereur; puis, comme adjudant de l'archiduc Charles, il fut chargé de défendre la Bohême. Lorsque ce prince reprit le commandement de l'armée, Bubna devint son adjudant général et fut envoyé plusieurs fois au quartier général de Moreau comme négociateur. Après la cessation des hostilités, l'archiduc Charles étant chargé de la direction du conseil aulique, et spécialement du département de la guerre, y plaça Bubna qui avait été nommé colonel le 1er mars 1801, et qui, plus avide d'instruction que d'avancement, se rendit à Berlin pour assister aux manœuvres d'automne et observer l'organisation de l'armée prussienne. Deux ans plus tard, il accompagna l'archiduc Charles aux camps de manœuvres de Pest, Turas, près de Brunn, et Lupotin, près de Prague. C'est dans ce dernier voyage que, passant par Kœniggratz, il eut le malheur de se casser une jambe, ac-

cident dont il conserva les douleurs et l'incommodité jusqu'à la fin de sa vie. L'archiduc Charles ayant été appelé au commandement de l'armée d'Italie en 1805, le conseil aulique subit un changement par suite duquel Bubna en eut la présidence, ce qui l'obligea de rester à Vienne jusqu'à l'approche des Français en 1805. L'empereur l'envoya alors avec une mission auprès de l'archiduc Charles en Italie, où il arriva au moment des succès que ce prince obtenait à Caldiéro; mais la nouvelle qu'il apportait des désastres de l'armée d'Allemagne obligea l'archiduc à la retraite. Bubna était à peine de retour à Vienne qu'il fut contraint de se retirer à Brunn avec le conseil aulique. Il remplit quelque temps les fonctions de chef d'état-major près d'un corps de troupes qui se trouvaient réunies sur la rive gauche du Danube, et fut ensuite attaché, en la même qualité, à la seconde armée russe. Mais celle-ci ne pouvant se trouver en ligne à la bataille d'Austerlitz, Bubna se joignit au corps du prince de Lichtenstein, et il y rendit, comme volontaire, de très-grands services. Après la paix de Presbourg, il prit le commandement d'une brigade de cavalerie à Prague, et fut chargé, en outre, de l'inspection des haras en Bohême. Appelé à Vienne en novembre 1807, il eut, comme conseiller de guerre, la direction des remontes dans toute la monarchie autrichienne. En 1809, lorsque la guerre contre la France éclata de nouveau, il fut attaché à la personne de l'empereur, et l'accompagna à l'armée. Envoyé à Vienne, et trouvant la ville investie, il fit quelques dispositions pour la défense extérieure le long du Danube, et fortifia la position du Schwarzen Lacke, qui, quelque temps après, fut défendue avec tant d'opiniâtreté. Après les batailles d'Aspern et de Wagram, l'empereur, pour récompenser la valeur qu'il y avait déployée, le nomma feld-maréchal-lieutenant et adjoint au prince Lichtenstein, chargé de négocier le traité de paix qui coûta à l'Autriche d'énormes sacrifices. Après avoir travaillé, pendant quelques mois, à fixer les nouvelles limites de la monarchie, Bubna revint à Vienne, où il reprit la direction des remontes, dont il resta chargé jusqu'à l'issue de la campagne de Russie. A cette époque, Napoléon ayant manifesté, en passant à Dresde, le désir d'avoir à Paris un ministre d'Autriche à la place de Schwarzenberg, qui était resté à la tête d'un corps d'armée, le choix tomba sur Bubna, qui précédemment avait reçu des témoignages d'estime de l'empereur des Français. Présenté avec pompe à la cour des Tuileries, le 1er janvier 1813, il jouit de tous les honneurs d'un ambassadeur du premier ordre, et ne quitta Paris que le 13 avril, veille du départ de Napoléon pour la Saxe. Bubna devait encore, dans cette campagne, être chargé de négociations importantes. Le 16 mai, il porta une lettre particulière de l'empereur François à Napoléon, et il eut avec lui un long entretien. Après les affaires de Lutzen et de Bautzen, il eut encore une mission du même genre, et contribua beaucoup à prolonger la suspension d'armes, puis à faire entrer l'Autriche dans la coalition, ce qui lui valut de la part de son souverain la croix de commandeur de St-Léopold. Il prit aussitôt après le commandement d'une division, et défendit la Bohême jusqu'à ce que les mouvements combinés des alliés eussent transporté le théâtre de la guerre en Saxe. Il entra alors dans la Lusace, se joignit aux Prussiens, poussa avec eux jusqu'à Dresde, où il eut une brillante affaire le 10 octobre. Il enleva ensuite la tête du pont de Pirna et se porta dans les plaines de Leipsick, où il forma la gauche des alliés. Ce fut lui qui, le 17, à dix heures du matin, commença l'attaque au village de Paunsdorf dont il s'empara, et où il se maintint malgré les efforts réitérés des Français pour l'en déloger. Pour prix de cet exploit, il reçut sur le champ de bataille, des mains de son souverain, la croix de Marie-Thérèse, et le roi de Prusse le décora de l'Aigle rouge de 1re classe. Ayant pris, après la victoire des alliés, le commandement de l'avant-garde, il conduisit lui-même une des colonnes qui, sous les ordres de Giulay, s'emparèrent des retranchements de Hochheim. Le théâtre de la guerre ayant été transporté en France, Bubna eut le commandement d'un corps de 20,000 hommes qui passa le Rhin près de Waldshut, traversa le canton de Berne, le pays de Vaud, et arriva le 28 décembre devant Genève, qui lui ouvrit ses portes sans résistance (1). Il se dirigea ensuite sur Lyon, et, après divers combats contre les habitants, il parut sous les murs de cette ville. Mais de nombreux renforts venus des armées d'Espagne, et le soulèvement général de la garde nationale le forcèrent de se retirer. Repoussé jusque sur la hauteur qui domine Genève, il y éleva des retranchements et parvint à contenir la population prête à se soulever. Dès qu'il put reprendre l'offensive, il parut de nouveau aux portes de Lyon, qui lui furent ouvertes par une capitulation. (*Voy.* AUGEREAU.) Lorsque les alliés furent les maîtres de la France, Bubna eut le gouvernement général du Piémont, de la Savoie et du comté de Nice, et il se rendit à Turin, où il eut le commandement de l'armée d'occupation. Il s'y trouvait encore lorsque le

(1) Dans les premiers jours de janvier 1814, l'avant-garde de Bubna était sur le point d'entrer dans Bourg-en-Bresse, quand un détachement d'éclaireurs autrichiens fut surpris par quelques habitants de la ville, qui s'étaient embusqués dans une forêt. Le général pouvait se venger de cette attaque, aussi inutile qu'imprudente : il aima mieux user d'indulgence; et, après avoir accueilli une députation à la tête de laquelle se trouvait le vénérable abbé Chapuys, curé de Notre-Dame de Bourg, il fit répandre dans le département de l'Ain, en date du 14 janvier, la proclamation suivante : « Des « habitants de votre chef-lieu ont osé prendre les armes contre les « troupes alliées, et leur résister sous ses murs; ils ont été obligés « de s'enfuir de la ville et de l'abandonner à mon pouvoir. Leurs « noms me sont connus; vous connaissez les lois de la guerre : « j'aurais pu disposer de leur vie et de leurs propriétés; mais, « sourd à tout esprit de vengeance, je les ménagerai avec une modération qui leur inspirera le repentir de leur conduite. J'apprends, « à ma grande surprise, que des malveillants ont répandu le bruit « que j'ai mis le feu à la ville. Venez, trop crédules habitants, retournez dans les murs de Bourg, vous y verrez régner la tranquillité et l'ordre; vous y verrez établie une administration provisoire. J'en appelle aux citoyens de cette ville; ils ont été témoins de la générosité avec laquelle j'ai arrêté un combat qui « pouvait leur devenir funeste : c'est ainsi qu'agissent les troupes « des armées alliées. »

Ch—s.

retour de Bonaparte força les alliés à reprendre les armes, en mars 1815. Bubna fit alors occuper le Mont-Cenis et Genève, et quand le général Frimont eut passé le Simplon avec l'armée principale pour se diriger sur Lyon, il quitta sa position, et, après un combat sanglant près de Conflans et la prise du fort de la Grotte, il arriva aux portes de Lyon le 12 juillet. La grande quantité de troupes qui se trouvaient réunies dans cette ville, le mouvement qui se faisait remarquer parmi la population, tout semblait annoncer des scènes sanglantes : c'était un devoir que de les prévenir; d'ailleurs le retour de Louis XVIII à Paris devait mettre fin aux hostilités. Une convention fut signée à Montluel avec le maréchal Suchet, et, le 17 juillet, Bubna entra pour la seconde fois dans Lyon, où il déploya une grande sévérité contre les perturbateurs de la tranquillité publique. Il reçut ensuite le titre de conseiller intime, et fut chargé du commandement de la Lombardie. Le roi de Sardaigne, qui lui avait envoyé la grande croix de St-Maurice, le décora, en 1820, de l'ordre de l'Annonciade. Une grande fermentation régnait alors dans plusieurs parties de l'Europe, surtout dans les contrées voisines de la Lombardie, et menaçait toute la péninsule. Les troupes autrichiennes furent obligées de passer le Pô du 8 au 10 février 1821, pour arrêter les premiers mouvements dans le sud de l'Italie, et au même instant les contrées du nord levèrent l'étendard de la révolte. Mais Bubna, qui observait depuis longtemps les mouvements des insurgés, se trouva tout à coup au milieu d'eux à la tête de ses troupes, lorsqu'ils le croyaient encore sur un autre point. En récompense de cette opération, il fut richement doté par le roi de Sardaigne, et décoré par l'empereur de Russie de l'ordre de St-Alexandre-Newski. Il reçut en même temps de son souverain, avec la grande croix de l'ordre de Léopold, une pension considérable et l'autorisation de prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires pour consolider ce qui venait d'être accompli. Après avoir fixé le nombre des troupes qui devaient rester en Piémont, et avoir donné au général qui les commandait des instructions convenables, il retourna à Milan le 9 mai, et y fit son entrée au milieu des acclamations publiques. Le général comte Bubna mourut dans cette ville, le 6 juin 1825, après trente-neuf ans de service. L'empereur François, qui l'estimait d'une manière toute particulière, écrivit de sa main à sa veuve une lettre de condoléance fort honorable, et doubla la pension à laquelle elle avait droit. M—D j.

BUBOICI (JEAN-NICOLAS), évêque de Sagone, en Corse, vivait sur la fin du 15e siècle. Il est auteur d'une histoire intitulée : *de Origine et Rebus gestis Turcarum*, Naples, 1496, in-4° ; réimprimée dans l'ouvrage de Laonic Chalcocondyle : *Historiæ Turcarum lib.* 10, Paris, 1650, gr. in-fol. CH—S.

BUC (GEORGE), antiquaire anglais qui vivait au commencement du 17e siècle, naquit d'une famille ancienne, dans le comté de Lincoln. Il fut créé chevalier, nommé l'un des gentilshommes de la chambre privée, et intendant des menus-plaisirs, sous le règne de Jacques Ier. On a de lui : 1° *la Vie et le Règne de Richard III*, en 5 livres (en anglais), Londres, 1641 et 1646, in-fol.; réimprimé dans l'*Histoire d'Angleterre* de Kennet. C'est un ouvrage écrit d'un ton pédantesque, et qui offre moins l'histoire que l'apologie de ce monarque, que l'auteur cherche à justifier de tous les crimes dont l'a chargé l'histoire. 2° *La troisième Université d'Angleterre*, etc., imprimée à la fin de la *Chronique* de Stow, Londres, 1631, in-fol. C'est une notice des écoles et autres établissements d'instruction de Londres et des environs de cette ville. Buc a aussi écrit un traité *sur l'Art des divertissements* (Revels). Il était très-savant comme antiquaire, et Camden avoue lui avoir de grandes obligations. X—S.

BUC (JEAN-BAPTISTE DU), naquit à la Martinique, en 1717, d'une famille noble, originaire de Normandie. Son bisaïeul s'était établi dans la colonie en 1657 (voy. *le Nouveau Voyage aux isles d'Amérique* du P. Labat, t. 2, p. 42), et s'était distingué dans les Antilles par des talents militaires; son grand-père s'était acquis une grande renommée par des exploits semblables, et, nommé chef par la colonie de la Martinique, en 1717, il avait dirigé et tempéré, avec autant de sagesse que de fermeté, le soulèvement des colons, poussés au désespoir par les exactions du gouverneur. Jean-Baptiste du Buc commença ses études à Condom et les acheva à Paris. Retourné à la Martinique, il s'y maria. Le gouvernement ayant, en 1761, établi dans les colonies des chambres d'agriculture, et ayant accordé à chacune un député pour les représenter à Paris, du Buc, chargé de cette mission, passa en France. Les connaissances qu'il déploya dans plusieurs mémoires sur l'administration des colonies le firent élire, par la compagnie des Indes, pour un de ses syndics. Cette place le mit en rapport avec le duc de Choiseul, qui, après une heure de conversation avec lui, le nomma chef de ses bureaux des colonies des Deux-Indes, place qu'il conserva jusqu'en 1770. Peu de temps avant la disgrâce de ce ministre, il obtint sa retraite, avec le titre d'intendant des colonies, ne conservant que des fonctions consultatives. La doctrine de du Buc, relativement au commerce des colonies, rencontra beaucoup d'opposition, parce qu'elle choquait quelques intérêts particuliers ; mais elle a prévalu : elle est reconnue comme très-saine par la plupart des commerçants éclairés, dont plusieurs l'avaient combattue, parce qu'ils croyaient y voir le renversement total des lois prohibitives. Du Buc maintenait, au contraire, ces lois, par lesquelles la prospérité des colonies doit toujours être ramenée à celle de leurs métropoles; mais il voulait en faire fléchir la rigueur, dans les cas où leur application s'écarterait du but, au lieu d'y conduire. Quelques-uns de ses mémoires sur ces questions donnèrent lieu à la publication d'une foule d'écrits sur ce sujet, et causèrent dans le système colonial une réforme de laquelle datait la prospérité de nos colonies, et qui a même influé sur celle des autres nations qui ont adopté les mêmes principes. L'arrêt du 30 août 1784

fut le résultat de toutes ces discussions, et jamais la prospérité des colonies et du commerce de la métropole n'a été si grande que depuis qu'on a permis l'approvisionnement des premières par l'étranger, pour les articles que la métropole ne pouvait leur fournir. « La France, dit Raynal, ne s'en était jamais écar« tée (des lois prohibitives), lorsqu'un homme de « génie (J.-B. du Buc), fort connu par l'étendue de « ses idées, l'énergie de ses expressions, a voulu em« pérer la rigidité de ce principe. » (*Hist. phil. et pol.*, édit. d'Amsterdam, t. 5, p. 167.) Du Buc n'a publié que les mémoires dont nous venons de parler; mais sa réputation comme homme d'esprit était généralement établie à Paris. Le charme de sa conversation était inexprimable : un extérieur agréable, un port noble et gracieux, une belle figure, qui s'animait en parlant, ajoutaient encore à tout ce que son élocution avait de séduisant. Il faisait grand cas d'une bonne définition, comme d'une chose fort rare, et il disait que « l'homme qui en aurait fait une douzaine « dans sa vie n'aurait pas mal employé son temps. » Sa réputation de probité n'était pas moins établie que celle de ses talents. Il eut un grand nombre d'amis illustres, parmi lesquels il mit toujours au premier rang le duc et la duchesse de Choiseul, dont il devint l'allié, par le mariage d'une de ses nièces avec M. de Choiseul-Meuse. Quoique fortement attaché aux principes de la monarchie, il conserva toujours une indépendance d'opinion : il exprima une profonde horreur pour l'assassinat judiciaire du général de Lally. Il fit, en 1786, un voyage à la Martinique pour ses affaires, et en revint en 1788. Il est mort à Paris, en 1795, dans sa 79e année. Dans les *Mélanges* de madame Necker, il est souvent question de du Buc, et l'on y rapporte plusieurs de ses pensées, maximes ou reparties. Il voulait qu'on mît pour épigraphe aux livres des économistes : « Le malade « pourra bien en mourir, mais ce n'en sera pas moins « une très-belle opération. » D—N L—E.

BUC (LOUIS-FRANÇOIS DU), fils du précédent, naquit à la Martinique, et fut destiné dès sa jeunesse à la carrière militaire. Après avoir servi quelques années en France, il retourna dans sa patrie, où il se trouvait à l'époque des premiers désordres de la révolution. Le parti des planteurs, qui dès lors forma celui de l'opposition, porta du Buc à la présidence de l'assemblée coloniale. Au milieu de l'exaspération générale, il réussit à calmer les passions, et ce fut à lui que St-Pierre dut son salut lorsque le parti des planteurs triomphant marcha contre cette ville avec les plus sinistres projets. Un peu plus tard, du Buc réussit encore à sauver la colonie dans la cruelle alternative où elle se trouva de subir la domination des étrangers, ou les excès de l'anarchie révolutionnaire, et il sut obtenir de l'Angleterre un traité par lequel la Martinique échappa au sort de St-Domingue, et put se conserver à la France. Nommé député auprès de la métropole, du Buc obtint de Louis XVIII, en 1814, le titre d'intendant de cette colonie, et il y donna de nouvelles preuves de fermeté et de dévouement dans les cent jours de 1815. Il avait été nommé membre de la chambre des députés, en 1827, lorsqu'il mourut à Paris, le 12 décembre de cette année. Z.

BUCCA FERREI (LOUIS et JÉRÔME). *Voyez* BOCCA DI FERRO.

BUCELIN (GABRIEL), né le 29 décembre 1599, à Diessenhoffen, en Turgovie, se fit bénédictin dans l'abbaye de Weingarten, en Souabe, fut prieur de Veldkirch, dans le Rhinthal, et mourut en 1691, dans l'abbaye où il avait fait profession, après avoir composé un grand nombre d'écrits, qui lui ont fait la réputation d'un des plus savants historiens d'Allemagne. Cependant son exactitude et sa critique ne répondent pas toujours à l'immensité des recherches. Voici ses principaux ouvrages : 1° *Aquila imperii benedictina, de ordinis S. Benedicti per universum imperium romanum immortalibus meritis*, Venise, 1651, in-4°. 2° *Menologium benedictinum*, etc., Veldkirch, 1655, in-fol. : l'auteur y suit l'ordre du calendrier. 3° *Annales benedictini*, Vienne, 1655; Augsbourg, 1656, in-fol., 4° *Benedictus redivivus*, Augsbourg, 1679 : cet ouvrage tend à prouver que l'esprit de St. Benoît vivait encore dans son ordre. 5° *Germania topo-chrono-stemmata-graphica sacra et profana*, en 4 vol. in-fol., dont les deux premiers et le 4e furent imprimés, en 1655, 1662, et 1678, à Ulm, et le 3e, en 1671, à Francfort. 6° *Rhætia, Etrusca, Romana, Gallica, Germanica, Europæ provinciarum situ altissima*, Augsbourg, 1666, in-4°. C'est une description assez exacte du pays des Grisons; mais la partie historique y est tellement remplie de fables absurdes, qu'on ne peut y avoir confiance que quand il s'appuie sur des monuments. (*Voy.*, pour cet ouvrage qui est rare, la *Biblioth. cur.* de David Clément, t. 5, p. 348, et Haller, *Bibliothèque de l'hist. suisse*, t. 4, p. 827.) 7° *Constantia Rhenana, Lacus Mœsii olim, hodie Acronii et Potamici metropolis sacra et profana*, Francfort, 1667, in-4° : c'est une description topographique et historique des environs du lac de Constance, avec une carte. 8° *Nucleus historiæ universalis*, 1654 et 1658, 2 vol. in-12. 9° *S. imperii romani Majestas*, Francfort, 1680, in-12. — On connaît un autre *Jean* BUCELIN, jésuite de Cambray, né en 1571, mort en 1629, auteur d'un ouvrage intitulé : *Gallo-Flandria sacra et profana*, Douai, 1625, 2 vol. in-fol. : c'est une description historique de l'Artois et de la Flandre Wallone. Elle est insérée dans les *Annales Gallo-Flandrici*. T—D.

BUCER (MARTIN), l'un des coopérateurs les plus zélés de Luther, naquit à Schelestad, en 1491. Son nom était KUHHORN, mot qui signifie en allemand *Corne de vache*, et que, suivant l'usage des érudits de son temps, il jugea à propos de changer en celui de BUCER, qui a la même signification en grec. Il entra d'abord dans l'ordre des dominicains, d'où il sortit en 1521, pour embrasser la nouvelle réforme, à la suite de plusieurs conférences qu'il eut à Worms avec Luther. Il devint l'apôtre particulier de Strasbourg, où il exerça pendant vingt ans le double emploi de ministre et de professeur de théologie. Ses succès ne furent pas les mêmes à Cologne, où l'archevêque Herman Wida l'avait appelé pour y intro-

duire les nouvelles doctrines. L'opposition des chanoines le força de renoncer à son entreprise. C'était un prédicateur renommé, quoique sa composition fût pesante et diffuse; mais il imposait par sa taille avantageuse et par sa voix sonore. Ses talents pour la controverse et pour les négociations lui firent jouer un rôle important dans son parti. Il avait un génie souple, adroit, propre à manier les esprits, fertile en expressions radoucies dont chaque secte pouvait s'accommoder, et des principes flexibles qui se prêtaient à tout. Il surpassait en distinctions subtiles les scolastiques les plus raffinés, cherchant à concilier tous les différends, et se piquant moins d'être fidèle que d'être conciliant. Bossuet l'appelle le *grand architecte des subtilités*, et lorsque Calvin voulait peindre fortement l'équivoque : « Bucer « même, disait-il, n'a rien de si obscur, de si am« bigu, de si tortueux. » Ce caractère se manifesta dans toutes les affaires auxquelles il prit part. Député, en 1529, par les quatre villes de Strasbourg, de Memmingen, de Landau et de Constance, aux conférences de Marbourg, convoquées par Philippe, landgrave de Hesse, pour trouver un moyen de conciliation entre Luther et Zwingle, il y déploya, dit Juste Jonas, toutes les ruses d'un vrai renard, et contribua, à la faveur de quelques expressions ambiguës, à l'espèce de trêve éphémère qui y fut conclue. La division s'étant renouvelée aussitôt après, il dressa, au nom des quatre villes dont il avait la confiance, une confession de foi où il biaisait sur l'article de la cène, cherchant à tenir le milieu entre les deux partis, sans en pouvoir satisfaire aucun. Une seconde formule, également équivoque et contradictoire, ne fit que produire une division de plus en Suisse, où les uns persistèrent dans la doctrine pure et simple de Zwingle, et les autres adoptèrent le système illusoire de Bucer. Les villes de Strasbourg, de Memmingen et de Landau, qui s'étaient liguées pour le sens figuré, séduites par cette confession louche, passèrent peu après à la présence réelle, tant Bucer avait réussi par ses discours entortillés à plier les esprits de manière qu'ils pussent se tourner de tous côtés. Enfin il imagina un nouveau projet d'accommodement, rédigé avec tant d'adresse que Luther et Mélanchthon le prirent pour une rétractation de la part des sacramentaires, quoique ceux-ci, en paraissant se rapprocher de la confession d'Augsbourg, ne fissent que changer de langage sans changer de doctrine. C'est ce qui produisit l'accord de Wittemberg, en 1536, où les chefs des deux partis firent la cène en commun, pour marquer la sincérité de leur réconciliation; mais tous les efforts de Bucer ne purent introduire sa formule dans les églises helvétiques; de sorte que l'accord de Wittemberg, qu'il regardait comme le chef-d'œuvre de sa politique, et qui n'était réellement qu'un ouvrage de déguisement et de dissimulation, ne fut pas plus stable qu'il n'avait été sincère. L'esprit de tolérance dont il faisait profession n'alla pas pourtant jusqu'à lui faire souscrire le fameux Intérim de Charles-Quint. Cranmer l'appela, en 1549, en Angleterre, pour le charger d'enseigner la théologie. On dit qu'il suivit dans ses leçons les principes des sacramentaires, pour lesquels il avait toujours incliné, et auxquels il était revenu, lorsqu'il se vit loin de Luther. Néanmoins, dans l'épître dédicatoire de l'édition de ses commentaires qu'il publia dans ce pays, il paraît moins zwinglien que dans ses autres épîtres mises en tête des précédentes éditions. Bucer mourut le 27 février 1551, à Cambridge. Sous le règne de Marie, ses restes furent exhumés et jetés au feu. La reine Élisabeth fit rétablir sa mémoire. Bucer laissa treize enfants de sa première femme qu'il avait tirée du cloître pour l'épouser. Les uns prétendent qu'il mourut dans la profession du luthéranisme, les autres, dans celle du calvinisme. Calvin l'accusait d'avoir introduit en Angleterre un nouveau papisme, parce qu'il approuvait la hiérarchie de l'Église anglicane. Il reprochait de son côté à Calvin de ne juger des autres que selon sa passion. Bucer laissa apercevoir toute sa vie un grand embarras entre le dogme des luthériens et celui des zwingliens. Le premier lui semblait trop donner à la réalité, dont les conséquences l'effrayaient, et le dernier ne lui paraissait pas remplir les idées que l'Écriture et l'ancienne tradition impriment dans nos esprits. Il soutenait, comme la plupart des protestants, que les péchés des fidèles n'excluent jamais du paradis, qu'il n'y a que le péché d'incrédulité qui soit puni de la damnation éternelle. Ce paradoxe est une suite naturelle du dogme qui assure que la foi seule justifie, et que cette foi justifiante est inadmissible. Dans ses livres de controverse, il s'abandonne quelquefois à son érudition, perd son sujet de vue, et oublie les divisions qu'il avait d'abord annoncées. Son style a une certaine obscurité qui oblige à une grande contention d'esprit. Le cardinal Contarini le regardait comme le plus redoutable controversiste des hétérodoxes; mais comme il emploie souvent des termes nouveaux dont il n'avait pas lui-même des idées claires et distinctes, il tombe quelquefois dans le galimatias. On fait cependant cas de son commentaire sur les *Psaumes*, publié sous le nom d'*Aretius Felinus*, Strasbourg, 1529, in-4°. Il est littéral et historique. La traduction latine sent un peu trop l'affectation. L'auteur n'y avait déguisé son nom que pour se faire passer pour orthodoxe; mais on fut bientôt détrompé par la lecture de l'ouvrage. Le commentaire de Bucer sur les *Evangiles* est encore estimé. Génébrard, Grotius, Gérard Vossius préfèrent les éditions d'Allemagne, parce qu'ils prétendent que Calvin s'était permis des altérations dans celles de Genève. Richard Simon l'en justifie dans ses *Lettres choisies*. Il avoue que la 1re édition de Strasbourg, 1527, in-8°, est fort différente des suivantes; mais il ajoute que cette différence vient de l'auteur même, qui avait fait beaucoup de corrections à son ouvrage dans les éditions postérieures. Il a laissé un assez grand nombre d'autres ouvrages théologiques, devenus rares. Ceux qu'il publia en Angleterre sont encore estimés des protestants : *Scripta Anglicana*, etc., Bâle, 1577, in-fol. On y trouve l'histoire de Bucer. On a imprimé à Stras-

bourg, 1561, in-8°, *Historia vera de vita, obitu, sepultura, accusatione hæreseos, condemnatione*, etc. *Martini Buceri et Pauli Fagii*, etc. T—D.

BUCHAN (GUILLAUME), médecin écossais, membre du collége royal d'Édimbourg, né à Ancran, dans le Roxburgshire, en 1729, mort à Londres en 1705, âgé de 76 ans, s'est rendu célèbre par un ouvrage, en anglais, intitulé : *la Médecine domestique, ou Traité sur les moyens de prévenir et de guérir les maladies par le régime et les remèdes communs*, Édimbourg, 1770, in-8°. Malgré les attaques de quelques-uns des confrères de Buchan, cet ouvrage eut un très-grand succès, et a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe. Il a été imprimé pour la dix-huitième fois à Londres en 1803, en 1 gros volume in-8°. Duplanil en a donné une traduction française, à laquelle il a joint des notes intéressantes et très-étendues. Cette traduction, imprimée en 1776, a été réimprimée en 1780, 1782 et 1788, 5 vol. in-8°, 4° édit.; revue sur la 10° édit. de Londres, 1791, 5 vol. in-8°; 5° édit., 1802, 5 vol. in-8°. Duplanil, outre les notes importantes qu'il a répandues dans les quatre premiers volumes, est le seul auteur du 5°, qui contient, en forme de dictionnaire, la définition de tous les termes de médecine, etc. On doit aussi à Buchan : 2° *Avis aux mères sur leur santé, et sur les moyens d'entretenir la santé, la force et la beauté de leurs enfants*, Londres, 1803, 1 vol. in-8°, trad. en français par Duverne de Presle, publié à Paris en 1804, in-8°, sous ce titre : *le Conservateur de la santé des mères et des enfants*, suivi d'un extrait d'un ouvrage du docteur Cadogan, sur le même sujet, revu et augmenté de notes par le docteur Mallet. 3° Un traité *sur les Maladies vénériennes*. — Buchan a laissé un fils, aussi médecin, à qui on doit des *Observations pratiques sur les bains de mer et sur les bains chauds* (1). X—S.

BUCHAN (ÉLISABETH), fille d'un aubergiste, naquit en 1738, à Fitmy-Can, dans le nord de l'Écosse. A l'âge de vingt et un ans, elle vint à Glascow, et fit connaissance avec un ouvrier nommé Robert Buchan, qu'elle épousa. Elle abandonna alors la doctrine épiscopale, dans laquelle elle était née, pour embrasser les opinions de son mari, qui était engagé dans la secte appelée *Burgher-Seceders*; mais en 1779, elle se fit chef d'une secte particulière appelée la secte des *buchanistes*, et entraîna à ses opinions le ministre d'Irvine, Hugues Whyte, et d'autres ecclésiastiques. Elle ne cessa de faire des prosélytes jusqu'au moment où, en 1790, la populace d'Irvine s'attroupa autour de la maison du ministre, et en brisa toutes les vitres; ce qui força mistriss Buchan, accompagnée de ses partisans, au nombre de quarante-six, à sortir d'Irvine, et à aller s'établir dans une ferme des environs de Thornhill. Leur doctrine était assez singulière. Ils prétendaient que la fin du monde était proche, qu'aucun d'eux ne mourrait et ne serait mis en terre, mais qu'on allait bientôt entendre le son de la trompette dernière, signal de la mort de tous les méchants, qui devaient rester 1,000 ans dans cet état de néant, tandis que les buchanistes, sous une forme bienheureuse, seraient ravis dans le ciel pour y voir Dieu face à face, et redescendraient ensuite sur la terre, accompagnés de Jésus, qui les y gouvernerait pendant 1,000 ans. Après ces 1,000 ans, le diable, jusqu'alors enchaîné, serait délivré de ses fers, et viendrait, à la tête des méchants ressuscités, attaquer les buchanistes, qui, commandés par Jésus, les mettraient en fuite. Ces sectaires ne se mariaient point, et semblaient ne point rechercher les plaisirs des sens. Ils n'avaient qu'une bourse commune, et vivaient comme une seule et même famille, travaillant rarement, et sans vouloir accepter aucun salaire. Élisabeth Buchan mourut en 1791. Le nombre de ses prosélytes était alors bien diminué, et sa secte n'existe probablement plus aujourd'hui. S—D.

BUCHAN (DAVID STEWART ERSKINE, lord CARDROSS et comte DE), savant anglais, naquit le 1er juin 1742. Sa famille était une des premières de l'Écosse, et son père remplissait les fonctions de solliciteur (procureur) du roi; mais les événements politiques et des circonstances particulières avaient fait perdre aux comtes de Buchan une partie de leur ancien éclat. Le jeune David fut élevé dans la maison paternelle par Jacques Buchanan, de la famille du célèbre poëte historien de ce nom; sa mère, élève de Machlaurin, fut son professeur de mathématiques, et son père l'initia aux notions de l'histoire et de la politique. Envoyé un peu plus tard à l'université de Glascow, il se livra en même temps aux études sérieuses et aux arts du dessin, de la gravure et de la peinture. Il entra ensuite au service, et reçut une commission de lieutenant dans le 32° régiment d'infanterie. Mais cette carrière lui sembla bientôt stérile, et il vint dans la capitale se livrer, sous les auspices et la direction du comte de Chatham, à l'étude de la diplomatie. Quelque temps après il fut nommé secrétaire de l'ambassade anglaise en Espagne (novembre 1766). Mais la mort de son père, à la fin de 1767, le fit renoncer complétement aux affaires, et il résolut de ne plus s'occuper que de travaux littéraires. Fidèle à cette détermination, il répara par une sage économie les brèches que le temps avait faites à la fortune de son père. Ses frères du second lit, Henri Erskine, célèbre jurisconsulte, et Th. Erskine, chancelier d'Angleterre, durent à son active surveillance l'excellente éducation qui fut la cause première de leurs succès. Sans être un Mécène magnifique, ce que lui défendait son plan de réforme domestique, il donna des encouragements multipliés aux sciences, aux lettres, et soutint de son patronage plusieurs jeunes aspirants à la gloire littéraire : de ce nombre furent le poëte Burns, le peintre Barry, Tiller, traducteur de Callimaque, Pinkerton, si recommandable comme antiquaire et comme historien. Le haut collége (*High-School*) d'Edimbourg le compte parmi ses protecteurs les plus utiles. Il

(1) Cet ouvrage a été traduit en français par Rouxel, Paris, 1812, in-8°. Il en existe une autre traduction par un anonyme sous ce titre : *Observations sur l'usage des bains de mer et des bains tièdes*, Bordeaux, 1824, in-4°. D—R—R.

fonda, dans l'université d'Aberdeen, un prix annuel en faveur de l'élève jugé le plus habile parmi ses condisciples. Enfin la société des Antiquaires d'Écosse lui doit en quelque sorte son origine. C'est chez lui que se tinrent les trois assemblées préparatoires au bout desquelles la société fut constituée; il en fut nommé vice-président ; et, quelques semaines après, il y lisait une vie détaillée de Crichton. Comme tous les Écossais, le comte Erskine de Buchan était très-enthousiaste de sa patrie. Aussi la spécialité à laquelle il se voua tout entier dans sa sphère d'antiquaire fut le rassemblement de matériaux et principalement de lettres pouvant servir à rédiger une biographie écossaise. Au reste, il n'excluait point la biographie générale ; et de plus il songeait à publier, par siècles, une suite de lettres caractéristiques des personnages les plus importants de l'Écosse moderne, soit sous le rapport politique, soit sous ceux des arts, des sciences, des découvertes et des applications au bien-être social. Cet enthousiasme pour l'Écosse se retrouve aussi dans la réponse qu'il fit aux critiques lancées par Johnson sur Thomson, par l'institution d'une solennité annuelle en l'honneur du chantre des *Saisons*. Le premier il couronna de lauriers le buste du poëte, et prononça un discours à sa louange. C'est au milieu de ces occupations paisibles, sous les ombrages de sa délicieuse retraite de Dryburg-Abbey (comté de Roxbourgh), qu'il atteignit presque la longévité du nonagénaire. Il y mourut le 19 avril 1829. S'il n'eût renoncé de bonne heure au titre de membre de la société royale de Londres, où il fut admis lors de son noviciat diplomatique, il en aurait sans doute été le doyen. Un trait rapporté dans les *Publics Characters* montre que le comte de Buchan unissait à son désintéressement et à ses goûts littéraires beaucoup de fermeté. Les ministres étaient dans l'usage, à chaque nouvelle élection, d'envoyer aux pairs d'Écosse non reçus au parlement d'Angleterre une liste de seize membres leurs collègues, pour lesquels ils sollicitaient leur vote ; ceux-ci, toujours suivant les ministres, devaient être les représentants de la pairie et de la noblesse écossaise au parlement. Avec la fierté d'un baron des anciens jours, le comte de Buchan saisit la première occasion de déclarer publiquement que s'il recevait un semblable message d'un secrétaire d'État, il le contraindrait à laver cet affront de son sang. Le mot eut du retentissement, et le cabinet britannique renonça, depuis ce temps, à cette manière d'extorquer des voix, mais non pas, il est vrai, sans y substituer d'autres artifices électoraux. On a du comte de Buchan : 1° *Discours qu'on avait intention de prononcer à l'assemblée des pairs d'Écosse, sur l'élection générale des représentants de la pairie*, etc., 1780, in-4°. 2° *Essai sur la vie, les écrits et les inventions de Napier de Merchiston*, 1787, in-4°. 3° *Essai biographique, critique et politique sur la vie et les écrits de Fletcher de Saltoun et du poëte Thomson*, 1792. 4° Plusieurs articles dans les *Transactions de la société des Antiquaires d'Écosse*. Ce sont : *Mémoires sur la vie de sir Jacques Stewart Denham, baronnet* ; — *Histoire de la paroisse d'Uphall* ; — *Histoire de l'île d'Icolmkill* (avec une gravure exécutée par l'auteur du texte à l'époque où il étudiait à l'université de Glascow) ; — *Vie de l'opticien Jacques Short*. 5° *La Vie de Crichton*, lue dans une des premières séances de la société des Antiquaires, et depuis insérée dans la *Biographia Britannica*. 6° Deux lettres, intitulées *Remarques sur les progrès des armes romaines en Écosse durant la sixième campagne d'Agricola*, insérées dans le *Gentleman's Magazine* de décembre 1784, et reproduites en 1786, avec une troisième lettre de Jamieson et 6 planches, comme 36° n° de la *Bibliotheca topograph. Britannica*. 7° Divers articles dans *l'Abeille* et autres recueils périodiques. Sa signature ordinaire était *Albanicus* ou *A. B.* Sous cette dernière, il publia, en 1785, dans le *Gentleman's Magazine*, un fragment de Pétrone découvert à Constantinople. VAL. P.

BUCHANAN (GEORGE), poëte et historien célèbre, naquit en 1506, à Kilkerne, en Écosse. Sa mère, demeurée veuve avec huit enfants, se trouva dans un état d'indigence ; un des oncles de Buchanan, frappé de ses dispositions, se chargea de son éducation, et l'envoya, à l'âge de quatorze ans, à Paris, où il fit de grands progrès ; mais, au bout de deux ans, son oncle étant mort, il fut obligé de retourner dans son pays, où, se trouvant sans ressources, il s'engagea dans les troupes françaises amenées en Écosse par le duc d'Albanie, en qualité d'auxiliaires. Mais la faiblesse de sa santé ne lui permettait pas de supporter les fatigues du service ; il reprit ses études, et revint à Paris. Il lutta deux ans contre la misère, jusqu'à ce qu'enfin il fut nommé professeur au collège de Ste-Barbe, où il demeura trois ans. Il fut ensuite gouverneur du jeune comte de Cassils, qu'il suivit en Écosse, où Jacques V le nomma précepteur de son fils naturel, le comte de Murray ; mais il ne conserva pas longtemps cette place. L'esprit de la réforme, qui commençait à s'introduire en France, ne l'avait pas disposé au respect pour les moines. Il avait déjà attaqué les franciscains dans un poëme latin intitulé *Somnium*. Le roi, mécontent d'eux, ordonna à Buchanan de renouveler son attaque, ce qu'il fit d'abord avec quelques ménagements ; le roi, peu satisfait de cette réserve, lui ordonna de frapper plus franchement ; Buchanan y était très-disposé, et le roi fut servi selon son désir, dans le poëme intitulé *Franciscanus*, dont on a plusieurs éditions et une traduction française intitulée : *le Cordelier de Buchanan*, Sedan, 1599, in-8°, rare. Le talent du poëte, l'intérêt d'un tel sujet à l'époque où l'on se trouvait, procurèrent à l'ouvrage un grand succès ; mais il souleva contre Buchanan tous les moines de la chrétienté. L'orage fut si violent que le roi lui-même n'osa y faire tête. Buchanan, emprisonné en 1539, sur une accusation d'hérésie, eut le bonheur de s'échapper. Il passa d'abord en Angleterre, où il trouva que le roi Henri VIII, qui croyait demeurer bon catholique en rejetant la suprématie du pape, faisait brûler des papistes et des luthériens, le même jour et

sur les mêmes bûchers. S'y jugeant peu en sûreté, il passa en France ; mais son persécuteur, le cardinal Beaton, était alors à Paris. Pour échapper à de nouveaux périls, Buchanan se retira à Bordeaux, sur l'invitation d'André Govea, savant portugais, principal d'un collége nouvellement établi en cette ville. Il y professa trois ans, et fit, pour l'usage des écoliers, qu'il voulait dégoûter des allégories alors à la mode, deux tragédies latines : *Jean-Baptiste*, traduit en vers français par Brisset (1) dans ses *OEuvres poétiques* (*voy.* BRISSET) ; et *Jephté* (2). Il traduisit en latin pour le même objet la *Médée* et l'*Alceste* d'Euripide. La peste qui se déclara à Bordeaux, en 1543, le força, dit-on, à sortir de cette ville ; ce qui ne s'accorderait pas cependant avec un passage de la *Vie de Montaigne* écrite par Coste, où il est dit que Montaigne fut envoyé à l'âge de six ans au collége de Bordeaux, dirigé alors par les meilleurs régents, entre autres par Buchanan. O Montaigne, né en 1538, n'atteignit l'âge de six ans qu'en 1544. Il est plus vraisemblable, d'après ce titre de *précepteur domestique* que donne Montaigne à Buchanan, que celui-ci fut quelque temps précepteur de Montaigne avant son entrée au collége, ce qui le placerait naturellement de 1543 à 1544, époque où Buchanan se rendit à Paris. Il avait trouvé moyen de conjurer, du moins pour un temps, les effets de l'inimitié du cardinal Beaton, car il paraît qu'il vécut trois ans tranquille dans cette ville, comme régent de seconde au collége de Bourbon, où la troisième était alors tenue par Muret, et la première par Adrien Turnèbe, que Montaigne place, ainsi que Bèze et L'Hôpital, au même rang que Buchanan, parmi les grands poëtes du temps ; mais Buchanan l'a emporté de bien loin dans l'opinion de la postérité, et passe pour le premier des poëtes latins modernes. On a plusieurs éditions de ses poésies, dont la plus estimée est celle de Leyde : *G. Buchani Poemata quæ exstant*, Leyde, Elzévir, 1628, in-16. Buchanan écrivait en prose avec la même élégance, et il n'a rien écrit qu'en latin. En 1547, il alla en Portugal, sous les auspices d'André Govea, que le roi de Portugal avait chargé de lui amener un certain nombre d'hommes instruits pour en composer l'université de Coïmbre ; mais, au bout d'un an, Govea mourut, et Buchanan se trouva de nouveau exposé aux persécutions des moines, qui le firent enfermer dans un monastère. Ayant obtenu sa liberté quelque temps après, il quitta le Portugal, malgré les instances et les offres du roi pour le retenir. Il passa en Angleterre, de là en France, son pays favori ; ensuite en Piémont, où le maréchal de Brissac, à qui il avait dédié sa tragédie de *Jephté*, en 1554, l'appelait pour être le précepteur de son fils Timoléon de Cossé. Il quitta cet emploi en 1560, et repassa en Écosse, où il professa publiquement la religion réformée ; il revint encore en France, et enfin se fixa définitivement en Écosse, où la reine Marie, qui lui destinait l'emploi de gouverneur de son fils, même avant qu'il fût né, l'avait nommé principal du collége de St-Léonard. Cependant, lors des troubles qui s'élevèrent peu de temps après, Buchanan embrassa le parti des ennemis de Marie avec une violence qu'on n'a point accusée de mauvaise foi, mais qu'on a regardée comme une suite de sa facilité à se laisser entraîner aux opinions de ceux avec lesquels il vivait. S'étant attaché au comte Murray, régent d'Écosse, il eut, par ses écrits et par les emplois dont il fut chargé, une grande part aux affaires de ce temps. Il fut nommé par les états précepteur du jeune roi Jacques VI. Quand on lui reprochait d'en avoir fait un pédant, il répondait que c'était tout ce qu'il avait pu en faire de mieux. La mort du comte Murray, assassiné en 1570, ne l'empêcha pas d'occuper encore quelques grandes places ; mais il ne les posséda pas sans doute longtemps ; car on le voit ensuite recevant de la reine Élisabeth une pension de 100 livres sterling. Il paraît cependant avoir conservé l'emploi de gouverneur du roi, auquel il dédia, en 1579, son traité *de Jure regni apud Scotos* (Édimbourg, 1580, in-4°, et 1581, in-8°). Cet ouvrage a été critiqué ou loué avec excès, selon le parti de ceux qui l'ont jugé ; mais on peut toujours regarder comme honorable au précepteur d'un roi d'y avoir soutenu les droits du peuple. Il s'occupa, les douze ou treize dernières années de sa vie, de son histoire d'Écosse : *Rerum Scoticarum Historia*, ouvrage où l'on trouve de nombreuses imitations de Tite-Live, et qui, selon Robertson, mériterait d'être placé au premier rang des compositions de ce genre, si l'impartialité et l'exactitude de l'historien y répondaient au talent supérieur de l'écrivain. C'est surtout à l'égard de Marie Stuart qu'il s'est montré d'une injuste partialité. Elle avait été sa bienfaitrice, et il lui avait montré d'abord un grand dévouement ; mais, dominé ensuite par son attachement au comte Murray, il oublia ce qu'il devait à la reconnaissance et à la vérité, devint un de ses plus violents accusateurs, et ne rougit pas d'écrire contre elle un pamphlet intitulé : *de Maria, regina Scotor., totaque ejus contra regem Conspiratione* (1). Il se retira de la cour pour achever son histoire d'Écosse, et mourut l'année même de sa publication, à Édimbourg, le 28 septembre 1582. Au moment de sa mort, il

(1) On trouve une autre traduction de la tragédie de *Jean-Baptiste, ou la Calomnie*, dans le t. 3 de la *Bibliothèque étrangère* publiée par Aignan, Paris, 1823-24, in-8°. D—R—R.

(2) La tragédie de *Jephté* a été traduite en vers français, 1° par Cl. Vesel, Paris, Robert Estienne, 1566, in-8° ; 2° par Florent Chretien, Orléans, 1567, in-4° ; réimprimée à la suite des tragédies de Desmasures (Paris, 1587, 1595, in-12) ; 3° enfin par Pierre Brinon, Rouen, 1613-14, in-12. Ca—s.

(1) Il a été traduit en anglais sous ce titre : *Detectioun of the duinges of Marie*, etc., sans indication de lieu ni de date, in-4° goth., puis en français par Camuz : *Histoire de Marie, reine d'Écosse, touchant la conjuration faite contre le roi, et l'adultère commis avec le comte de Bothwell, histoire vraiment tragique*, Édimbourg, 1572, petit in 8°. Cette histoire a été refutée dans l'écrit suivant, attribué à Belleforest par la Croix du Maine : *l'Innocence de la très-illustre, très-chaste et debonnaire princesse madame Marie, royne d'Écosse, où sont amplement réfutées les calomnies publiées par un livre secrètement divulgué en France l'an 1572, touchant la mort du seigneur Darnley, son époux*, etc. (Paris), 1572, in-8°. Ca—s.

demanda à son domestique le compte de ce qu'il lui restait d'argent, et, comme il se trouva qu'il n'y en avait pas assez pour le faire enterrer, il ordonna de le distribuer aux pauvres. La ville d'Édimbourg se chargea des frais de l'enterrement. Sa pauvreté paraît devoir écarter de sa conduite politique le soupçon d'aucune vue intéressée, et il semble s'être montré toujours indépendant, sinon des passions et des préventions, au moins de la crainte et de l'espérance. Les mœurs de sa jeunesse passent pour n'avoir pas été sans reproche, et la licence de quelques-unes de ses poésies pourrait confirmer ce soupçon. On a même prétendu que, comme les hommes qui ont éprouvé d'extrêmes besoins et couru beaucoup de fortunes diverses, il ne s'était pas toujours montré fort sévère sur les moyens de pourvoir à sa subsistance. Les catholiques le représentent comme un athée, les protestants comme un homme supérieur à toute superstition. Ils lui attribuent sur l'avenir l'indifférence du stoïcien, qui pourrait bien avoir été quelquefois l'insouciance du poëte. Buchanan, dans ses ouvrages, s'est montré plus poëte que philosophe; sa poésie même est plus remarquable par l'harmonie de la versification et la richesse du style, que par les élans de l'imagination. Sa traduction des *Psaumes* en latin offre des beautés du premier ordre : *Paraphrasis Psalmorum Davidis poetica*, Paris, Robert Estienne, sans date, in-8°; Strasbourg, 1566, in-12; Leyde, Elzévir, 1621, in-16, rare; Paris, 1729, 2 vol. in-12; Glascow, 1750, petit in-8°. Son poëme de la *Sphère*, en 5 livres, parut en 1585, et fut souvent réimprimé. Il a composé des poésies dans presque tous les genres, poëmes didactiques, odes, épigrammes, satires, etc. On a publié deux éditions de ses œuvres complètes, la première à Édimbourg, 1715, 2 vol. in-fol.; la seconde à Leyde, 1725, 2 vol. in-4°, et c'est la plus estimée. L'une et l'autre sont précédées d'une savante préface de P. Burmann. S—D.

BUCHANAN (Claude), ecclésiastique anglais, distingué par son zèle pour la propagation de l'Évangile, était né à Cambuslung, près de Glascow, en 1766. Il partit, en 1796, pour les Indes orientales, et remplit pendant plusieurs années les fonctions de vice-prévôt du collége de Fort-William au Bengale. Voulant avoir une idée exacte de l'état du christianisme et des superstitions de l'Asie, les surintendants de ce collége étaient entrés en correspondance avec des hommes intruits dans chaque pays, même en Chine, et de toutes parts, ils reçurent des notices qui les encourageaient à continuer. Toutefois comme ces renseignements, fournis par différentes personnes, offraient des dissemblances concernant l'état réel des indigènes et des chrétiens. Buchanan forma le projet de consacrer une des deux dernières années qu'il devait passer dans l'Orient à l'examen des localités; en conséquence il parcourut par terre toute la presqu'île de l'Inde depuis Calcutta jusqu'au cap Comorin; il visita trois fois l'île de Ceylan où il alla en partant de Ramisséram pour Jafuapatnam. Il reconnut dans ce voyage qu'un anglais peut passer sa vie au Bengale, et ne pas plus connaître les autres contrées de l'Inde, par exemple le Travancor, Ceylan, Goa, Madouré, ou leurs mœurs, leurs usages, leurs coutumes et leur religion, que s'il n'avait jamais quitté sa patrie. Après cette pérégrination, dans laquelle Buchanan visita les temples les plus célèbres des Indous, ainsi que les églises, les bibliothèques des chrétiens romains, syriaques et protestants, et constata l'état actuel et l'histoire récente des juifs du Malabar, il revint à Calcutta, où il resta encore neuf mois. Ensuite il visita de nouveau les juifs et les chrétiens syriens du Malabar et du Travancor; enfin il alla passer un mois à Poulo-Pinang (île du prince de Galles, sur la côte occidentale de la presqu'île Malaïe, afin de connaître les progrès des traductions de la Bible dans la langue des Malais. En 1808 il était de retour en Angleterre. Durant son séjour dans l'Inde il avait fait don à l'université de Cambridge d'une somme de 200 guinées pour un prix destiné à la meilleure dissertation sur les moyens les plus efficaces de répandre les lumières de l'Évangile dans l'Inde. Ses travaux dans ce pays avaient été trop pénibles pour ses forces physiques, et il revint dans sa patrie avec une santé délabrée : mais son esprit n'avait rien perdu de son activité. Toujours occupé du grand objet auquel il avait dévoué sa vie, il ne se reposa pas un seul instant. En 1812, il annonça son dessein d'aller en Palestine et en Syrie afin de connaître l'état et les besoins spirituels des chrétiens de ces contrées. Il faisait imprimer un Nouveau Testament en syriaque pour leur usage, et il était venu à Broxbourne, dans le comté de Hertford, pour surveiller cette édition, quand il fut saisi, dans la soirée du 9 février 1815, de douleurs d'estomac auxquelles il succomba avant minuit. On a de lui en anglais : 1° *Mémoire sur l'utilité d'un établissement ecclésiastique pour l'Inde britannique*, 1805, in-4°; 2° éd., Londres, 1809, in-4°. 2° *Les Quatre premières Années du collége du Fort-William au Bengale*, in-4°. 3° *Tableau abrégé de l'état des colonies de la Grande-Bretagne et de son empire en Asie, relativement à l'instruction religieuse*, ibid., 1813, in-8°. 4° *Apologie pour la propagation de l'Évangile dans l'Inde*, ibid., 1813, in-8°. 5° *Recherches chrétiennes en Asie, avec des notices sur la traduction des Ecritures dans les langues orientales*, Londres, 1814, in-8°. Le but de l'auteur est de donner des détails sur les nations ou les communautés pour lesquelles on avait commencé à traduire les saintes Écritures dans l'Inde, sous le patronage du gouverneur et de la compagnie. L'ouvrage est composé de notices détachées sur les Chinois, les Indous, les Chingulais ou Ceylanais, les Malais, les chrétiens syriens, les catholiques romains, les Persans, les Arabes et les Juifs; elles sont datées des lieux où l'auteur les écrivait, quand il est questions de peuples chez lesquels il est allé, et ce sont des morceaux précieux pour l'ethnographie. Buchanan, animé sans cesse d'un zèle pieux pour la religion chrétienne, déplore en homme vertueux l'égarement des idolâtres; les processions de l'idole de Jaggrenat lui causent une sainte indignation. Il raconte avec un in-

térêt touchant sa visite aux chrétiens syriens de l'Inde. Sa relation de l'inquisition de Goa prouve que cette institution n'a pas un esprit plus évangélique que du temps de Dellon et du P. Ephraïm de Nevers. (*Voy.* ces noms.) L'auteur de cet article en a inséré une traduction dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, t. 22. 6° Beaucoup de sermons et d'exhortations ayant pour objet la propagation du christianisme dans l'Orient. On a publié en Angleterre : *Mémoires du révérend Claude Buchanan*, par Pearson, Londres, 1807, 2 vol. in-8°; et *Vie du docteur Buchanan*, ibid., 1834, in-12. — *Robertson* BUCHANAN, ingénieur civil, était né à Glascow. Il mourut le 22 juillet 1816. On a de lui en anglais : 1° *Essai sur l'économie du chauffage et de la distribution de la chaleur*, Édimbourg, 1810, in-8°. 2° *Essais pratiques sur les moulins et les autres machines*, ibid., 1813, 3 vol. in-8°, avec figures; 3° divers mémoires et articles dans le *Magasin philosophique* et dans l'*Encyclopédie d'Edimbourg*. E—s.

BUCHE (HENRI-MICHEL), plus connu sous le nom du *bon Henri*, cordonnier du duché de Luxembourg, institua, en 1645, la société des frères cordonniers, et, en 1647, celle des frères tailleurs, artisans rassemblés pour travailler en commun, et employer une partie de leur salaire au soulagement des pauvres. Un gentilhomme normand, nommé le baron de Renty, et le docteur de Sorbonne Coquerel, dressèrent, sous les auspices de la religion chrétienne, les réglements de cette association philanthropique, qui comptait plusieurs établissements en France et en Italie, même à Rome, et dont le fondateur mourut le 9 juin 1666. Les règlements en sont encore observés aujourd'hui. (*Voy.*, pour plus de détails, *l'Artisan chrétien, ou la Vie du bon Henri*, par le Vachet, Paris, 1670, in-12; ou Hélyot, *Histoire des ordres monastiques*, t. 8, p. 175.) K.

BUCHEL (ARNOLD), né à Utrecht, en 1565, fit ses études à l'université de Leyde, visita ensuite plusieurs universités d'Allemagne, d'Italie et de France, et revint s'établir, comme avocat, dans sa ville natale. La mort d'un fils unique lui inspira du dégoût pour son état, et il ne se livra plus qu'aux lettres. L'histoire de sa patrie et la littérature ancienne l'occupèrent jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juillet 1641. On a de lui : 1° une *Description d'Utrecht*, avec le plan de la ville, 1605; 2° un traité *de l'Ancien gouvernement de la province d'Utrecht*, inséré par Jean de Laet dans sa *Belgii confederati Respublica* (Leyde, 1629, in-32); 3° une *Description des fleurs, plantes, herbes*, etc., *gravées par Passor le fils*, 1614; 4° un supplément à l'*Atlas* de Mercator donné par Houdius, Amsterdam, 1630; 5° *Tractatus singularis de Durdrechto* (Dordrecht); 6° une édition de l'ouvrage de Béka et Héda, historiens d'Utrecht, qu'il enrichit de dissertations et de remarques : elle n'a été publiée qu'après sa mort, sous le titre d'*Historia Ultrajectina*, Utrecht, 1643, in-fol. Buchel est encore auteur de quelques opuscules de peu d'importance. Il était en correspondance avec beaucoup de savants de son temps, qui s'accordent à louer son mérite. Quelques-unes de ses lettres ont été imprimées dans les recueils d'Isaac Vossius et de Matthæus. (*Voy.* la *Biblioth. Belgica* de Valère Audre, p. 78 et 79.) D—G.

BUCHER (URBAIN-GODEFROI) a publié en allemand : 1° *Description de la source du Danube et du pays de Furstemberg*, Nuremberg, 1720, in-8°, avec 3 planches; 2° *Histoire naturelle de la Saxe*, Dresde, 1723, in-8°. C'est un essai fort incomplet, l'ouvrage n'ayant pas été terminé. — *Michel-Gottlieb* BUCHER est l'auteur de deux ouvrages allemands : 1° *Prospectus d'un calendrier d'agriculture, qui indique les travaux à faire pendant chaque mois*, Leipsick, 1765, in-8°. Le titre et le plan de cet ouvrage utile sont empruntés de Richard Bradley, qui le premier en a eu l'idée, et l'a très-bien exécutée dans son *Calendrier des jardiniers*. (*Voy.* BRADELEY.) Divers auteurs, en France et en Allemagne, ont reproduit ce livre à peu près sous le même titre, mais avec des changements et des additions qu'exigent la différence des temps et des lieux. 2° *Versuch einen haushofmeister zu bilden*, Francfort et Leipsick, 1765, in-8°. C'est un tableau des qualités d'un bon régisseur. — *Samuel-Frédéric* BUCHER a publié : 1° *Antiquitates hebraicæ et græcæ*, 1717, in-12; 2° *de Monetis veterum*, 1733, in-4°. D—P—s.

BUCHERIUS. *Voyez* BOUCHER (Gilles).

BUCHET (GERMAIN-COLIN), né à Angers, dans le 16e siècle, fut attaché, en qualité de secrétaire, à Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de Malte. La Croix du Maine le nomme *grand orateur*, et cependant il ne cite aucun de ses ouvrages : ce n'est qu'une négligence; mais il a commis une erreur véritable en distinguant *Buchet* de *Germain Colin*, poëte français, vivant du temps de Marot. Buchet était effectivement ami de Marot, et il prit sa défense dans la querelle qui eut lieu entre ce poëte et Sagon. Sagon était cependant lié avec ce dernier; il l'était aussi avec Jean Bouchet, et, dans son recueil d'épîtres, on en trouve deux de notre auteur. L'abbé Goujet en cite des extraits dans sa *Bibliothèque française*, t. 11, p. 349. W—s.

BUCHET (PIERRE-FRANÇOIS), abbé, né à Sancerre, dans le Berri, le 19 décembre 1679, mort le 30 mai 1721, à 42 ans. Il fut chargé longtemps du *Mercure de France*, et ne négligea rien pour l'enrichir de bonnes pièces. Il le reprit en janvier 1717, et lui donna le titre de *Nouveau Mercure*, qu'il conserva jusqu'en mai 1721, époque de la mort de Buchet. Ses *Mercures* sont encore fort recherchés. On a aussi de lui un *Abrégé de la Vie du czar Pierre Alexiowitz*, Paris, 1717, in-12. — Un autre BUCHET a publié en 1762, sous le voile de l'anonyme, *les Finances considérées dans le droit naturel et politique des hommes, ou Examen de la théorie de l'impôt*, Amsterdam (Paris), in-12. C. T—Y.

BUCHETTI (LOUIS-MARIE), littérateur, né à Milan, le 13 mars 1747, entra de bonne heure dans la société des jésuites, et à l'époque de sa suppression, il professait la rhétorique dans sa patrie au collége des nobles. S'étant alors chargé de l'éducation de quelques jeunes patriciens, il les accompagna dans les voyages qui devaient en être le complé-

ment. Il parcourut avec ses élèves toutes les provinces d'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et la France. En 1793, il était à Paris. L'indignation qu'il ne put dissimuler à la vue des horreurs dont il était le témoin le rendit suspect, et un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. Heureusement il avait déjà pu gagner Venise, où il se tint caché tant que les Français restèrent les maitres de la péninsule. Il alla rejoindre ensuite à Rome le sénateur Rezzonico, le meilleur de ses amis. Rezzonico mourut subitement, et Buchetti revint à Venise, où lui-même termina sa vie, le 28 octobre 1804. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, avait une vaste mémoire, beaucoup d'esprit, d'érudition, et joignait à tous ces avantages un talent particulier pour raconter. Outre un abrégé d'histoire ecclésiastique imprimé dans l'*Annuario* de Venise, on a du P. Buchetti : 1° *Idillii di Mosco, Bione et Teocrito, volgarizzati e forniti d'annotazioni*, Milan, 1784, in-8°. Cette traduction a été faite sur celle de Zamagna. (*Voy.* ce nom.) Les notes contiennent des traductions, dans le dialecte milanais, de quelques petites pièces de poëtes bucoliques espagnols, anglais, français et allemands. Buchetti promettait une traduction complète de Théocrite, qui n'a point paru. 2° *Le Supplici, tragedia di Euripide*, Venise, 1799, in-8°. A cette traduction l'auteur a joint des observations sur la démocratie et sur la législation des républiques modernes. 3° *De Vita et Scriptis Julii Cæs. Cordaræ, ex soc. Jesu, commentarius*, ibid., 1804, in-8°. Cette notice se trouve à la tête de la collection des œuvres de Cordara. (*Voy.* ce nom.) 4° *Lettera al citad. Bolgeni, sul parere da lui publicato intorno al giuramento a tutti i publici funzionarii*, ibid., 1804, in-8°. Buchetti a laissé quelques ouvrages manuscrits. On lit au bas de son portrait, gravé par l'Alipandi, cette inscription : *Integritate vitæ, suavitate ingenii et gratia, doctrina et litteris spectatissimus.* W—s.

BUCHHOLZ (André-Henri), né à Schœningen, le 25 novembre 1607, fit ses études à Wittemberg, fut nommé, en 1637, recteur du gymnase de Lemgo; en 1641, professeur de poésie et de morale à Rinteln, et, en 1663, surintendant général et inspecteur des écoles de Brunswick, où il mourut le 20 mai 1671. Il a écrit deux romans qui eurent un grand succès de son temps : 1° *Histoire merveilleuse du prince allemand Chrétien Hercules et de la princesse Bohême Valiska*, Brunswick, 1659, in-4°. Ce roman merveilleux et chevaleresque, plus moral et plus pieux que les *Amadis*, n'en a ni le charme ni la vérité : des prodiges entassés sans art, de longues dissertations d'une morale froide et commune, en rendent maintenant la lecture tout à fait insipide; il a été réimprimé plusieurs fois, entre autres à Brunswick, en 1676, in-4°; 1693, in-4°; 1744, in-8°; dans cette dernière édition, le style a été arrangé à la moderne; enfin, on en a publié à Leipsick, 1781-83, in-8°, une nouvelle édition presque entièrement refondue, sous ce titre : *les Princes allemands du 3° siècle*. 2° *Histoire merveilleuse du prince Herculisque et de la princesse Herculadiska*, Brunswick, 1659, in-4°; 1676, in-4°; Francfort, 1713, in-8°. Cet ouvrage, qui fait le pendant du précédent, a de même tous les défauts du siècle où il a été composé. On a aussi de Buchholz des poésies latines et une traduction allemande des *Psaumes*, Rinteln, 1640, in-12. G—T.

BUCHHOLZ (Samuel), né à Pritzwalk, dans la Marche de Prignitz, le 21 septembre 1717, fit ses études à Halle, fut nommé, en 1744, co-recteur à Werben; en 1757, recteur à Havelsberg, et mourut à Cremmen, le 29 avril 1774. On a de lui beaucoup de recherches historiques intéressantes, qui, si elles ne forment pas une histoire, sont très-propres à en fournir les matériaux. Ses principaux écrits sont : 1° *Essai d'une Histoire du duché de Mécklenbourg*, Rostock, 1753, in-4°; 2° *Dissertation sur l'ancien état géographique de la Marche électorale de Brandebourg*, Berlin, 1764, in-4°; 3° *Essai d'une Histoire de la marche électorale de Brandebourg*, 1re partie, contenant les temps anciens, Berlin, 1765; 2° partie, histoire du moyen âge, ibid., 1765; 3°, 4°, 5° et 6° parties, histoire moderne jusqu'à la paix de Hubertsbourg, 1767-1775, in-4°; 4° *Constantin le Grand*, ibid., 1772, in-8°, etc. G—T.

BUCHHOLZ (George), naturaliste, était né le 3 novembre 1688 à Kæsmark (dans le comitat actuel de Zips), où son père était ministre. Après avoir commencé d'excellentes études dans sa ville natale, à Vimani, à Rosenau, il se rendit, en 1709, à Dantzick, pour se livrer à la théologie. Il était à peine dans cette ville depuis un mois que la peste s'y déclara, et l'obligea de s'embarquer au plus vite, en cachant fort soigneusement un bubon pestilentiel dont il souffrait cruellement. Arrivé à Greifswalde, où il se proposait de continuer les travaux commencés à Dantzick, il réussit à se guérir. La guerre qui alors étendait ses ravages dans cette portion de l'Allemagne le fit encore fuir au bout de deux ans, et abrégea ainsi le temps qu'en toute autre circonstance il eût consacré aux sciences ecclésiastiques. Revenu dans sa patrie, après une courte apparition dans l'université saxonne et un voyage en Allemagne, il fut appelé, en 1714, au rectorat de Hagy-Palugya, que neuf ans après il quitta pour celui du collége de Kæsmark. Vers la même époque, il entra dans les ordres, mais il ne reçut que le diaconat. La théologie désormais ne tenait plus que la seconde place dans ses pensées : le spectacle majestueux des Alpes carpathiennes l'avait rempli de l'enthousiasme le plus vif pour l'histoire naturelle. En 1717, il dessina une représentation de ces montagnes, vues des hauteurs de Grand-Lomnitz; plus tard il exécuta un plan en relief où entraient et les terrains et les espèces minéralogiques qui en caractérisent les diverses parties. Il consigna les résultats de ses recherches dans un grand nombre de mémoires, d'opuscules ou d'articles de journaux, qui ont rendu de véritables services à la minéralogie et à la géologie alors encore dans l'enfance. La société des Curieux de la nature l'admit dans son sein sous le nom de *Chrysippus Cappadox, presbyter Hierosolymitanus*. Il mourut quelque temps après avoir reçu son di-

plôme, le 3 août 1737. Nous indiquerons parmi les ouvrages de ce savant les quatre essais qui suivent : 1° *sur la Pêche des truites dans la Poprad et le Dounaïetz*; 2° *sur la Salubrité des eaux calcaires de l'Ober-Rauschenbach*; 3° *sur les Vents qui soufflent au sommet des Carpathes*; 4° *sur les Grottes souterraines de Deminfalva et de Szentivan* (*comitat de Liptau*). VAL. P.

BUCHHOLZ (GUILLAUME-HENRI-SÉBASTIEN), médecin allemand, né à Bernbourg, le 23 décembre 1734, fit ses études à Magdebourg, où il exerça d'abord la pharmacie; il se décida, en 1761, à étudier la médecine, et à cet effet, il se rendit à Iéna, où il obtint le grade de docteur. Il alla ensuite s'établir à Weimar, et devint médecin du grand-duc. Guillaume Buchholz s'occupa surtout de médecine légale et de chimie pharmaceutique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tractatus de sulphure minerali*, Iéna, 1762, in-4°; 2° *Description de l'épidémie de fièvre pétéchiale et miliaire actuellement régnante* (en allem.), Weimar, 1772, in-8°; 3° *Essai sur la médecine légale et son histoire*, Weimar, 1782-92; 4° *Sur le Rheum palmatum*, dans le *Nouveau Magasin* de Baldinger, t. 6, p. 3; 5° *Sur les Bains de Ruhla*, Eisenach, 1795, in-4°. Les journaux de médecine et de chimie de ce temps renferment un grand nombre de mémoires et de dissertations de Guillaume Buchholz. Il mourut à Weimar, le 16 décembre 1798, à l'âge de 64 ans. G—T et G—T—R.

BUCHHOLZ (CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), pharmacien et chimiste, naquit le 19 septembre 1770 à Eisleben, ville du comté de Mansfeld en Saxe, où Luther était né deux siècles auparavant. Elevé sous les yeux de son beau-père, Voigt, pharmacien d'Erford, à qui la chimie est redevable de diverses découvertes intéressantes, et qui lui témoignait beaucoup de tendresse, Buchholz montra de bonne heure un esprit pénétrant et de grandes dispositions. Ce fut en 1794 qu'il commença ses expériences, qu'il entreprit d'éclaircir quelques points de la chimie, et publia son premier mémoire ayant pour objet la cristallisation de l'acétate de baryte, dont il venait de faire la découverte. Vers la fin de cette même année, il se mit à la tête de la pharmacie de son beau-père, et se consacra tout entier à la chimie ainsi qu'à l'histoire naturelle, principalement à la botanique et à la minéralogie. En 1808, il prit le titre de docteur, et deux ans après il obtint une chaire à l'université d'Erford. Ses travaux continuels, ses peines morales, et surtout l'emprisonnement qu'il subit pendant le siége de cette ville, en 1813, finirent par altérer sa santé jusqu'alors très-robuste. Il succomba le 9 juin 1818, laissant les ouvrages suivants, tous écrits en langue allemande : *Manuel pour la prescription et l'essai des médicaments*, Erford, 1795, in-8°; ibid., 1796, in-8°. 2° *Expériences sur la préparation du cinabre par la voie humide*, ibid., 1801, in-8°. 3° *Mémoires sur la chimie*, ibid., 1799-1803, in-8°. 4° *Eléments de pharmacie*, ibid., 1802, in-8°. 5° *Eléments de l'art pharmaceutique*, ibid., 1810, in-8°. Les principaux titres de Buchholz à la célébrité sont les mémoires aussi nombreux que variés et importants qu'il a insérés dans les journaux scientifiques de l'Allemagne. J—D—N.

BUCHMAN. *Voyez* BIBLIANDER.

BUCHNER (AUGUSTE), né à Dresde, le 2 novembre 1591, professa la poésie et l'éloquence dans l'université de Wittenberg, et s'y acquit beaucoup de réputation. La reine Christine l'invita à passer en Suède, mais il refusa les offres de cette princesse. Il mourut à Wittenberg, le 12 février 1661, âgé de 70 ans. On a de lui : 1° *Dissertationes academicæ*, Wittenberg, 1650, in-8°; Francfort, 1678, in-4°. 2° *Poemata selectiora*, Leipsick, 1694, in-8°. 3° *Orationes academicæ*, publiées par J.-J. Stubel, Francfort et Leipsick, 1705, 1727, in-8°. Au jugement de quelques philologues, aucun ouvrage moderne en ce genre n'approche autant du style et de la manière de Cicéron. 3° *Oratio de principatu Galbæ*, Wittenberg, 1635, in-4° : ce discours ne se trouve pas dans la collection précédente. 4° *Epistolæ*, aussi publiées par Stubel, Francfort et Leipsick, 1707, 1720, in-8°. 5° Des notes et des commentaires sur Cornélius Népos, sur les *Comédies* de Plaute, sur les *Lettres* de Pline le jeune, etc. (*Voy.* l'*Onomasticon* de Sax, et le *Diarium biographicum* de Witte.) C. M. P.

BUCHNER (JEAN-ANDRÉ-ÉLIE), professeur de médecine à Erfurth, et ensuite à Halle, conseiller-médecin du roi de Prusse, membre de l'académie des Curieux de la nature, dont il a été le président, né à Erfurth, en 1701, mort le 29 juillet 1769, a composé plusieurs bons ouvrages sur la matière médicale, et un grand nombre de dissertations médico-botaniques sur les propriétés de plusieurs plantes. Son *Histoire de l'académie des Curieux de la nature* le met au nombre des savants qui ont cultivé à la fois et avec succès les sciences et la littérature. On a de lui : 1° *Miscellanea physico-medico-mathematica*, Erfurth, 1727; la suite parut de 1728 à 1733, in-4°, fig. Il renferme plusieurs mémoires sur les végétaux et sur les propriétés de quelques-uns. 2° *Dissertat. de generis Principiis et Effectibus arnicæ*, Erfurth, 1741, in-4°; les propriétés très-actives de l'arnica avaient été jusqu'alors peu connues. *De Fraxinella*, Erfurth, 1742, in-4°. *De Legitima Præparatione salium essentialium vegetabilium*, Erfurth, 1742, in-4°. *De Nuce juglande*, Erfurth, 1743. *De Pareira parva, ejusque virtutibus medicis*, Erfurth, 1744, in-4°. *De Radice ipecacuanhæ*, Erfurth, 1745, in-4°. *De Venenis et eorum agendi modo*, Halle, 1746, in-4°. *De Genuinis Viribus tabaci ex ejus principiis constitutivis demonstratis*, Halle, 1746, in-4°. *De Oleis expressis eorumque modo agendi*, Halle, 1747, in-4°. *De Curcuma officinarum*, Halle. *De Circumspecto Usu vasorum stanneorum*, 1753. *De Indo Germanico, seu colore cæruleo ex Glasto*, ibid., 1756 : il y est traité de la culture et de l'emploi du pastel pour remplacer l'indigo. *Dissertatio sistens novæ methodi surdos reddendi audientes physicas et medicas rationes*, 1757. *De Varia manuum Gesticulatione in morbis ominosa*, 1775. *De Phosphori urinæ Analysi et usu medico*, même année; et un très-grand nombre d'autres opuscules de ce genre, qui ne sont que des thèses soutenues par ses élèves.

Adelung, dans ses *Suppléments au Dictionnaire des savants* de Jœcher, en donne le catalogue qui se monte à trois cent cinquante-cinq dissertations, in-4°. 3° *Fundamenta materiæ medicæ, simplicium historiam, vires, et præparata exhibentia*, Halle, 1754, in-8°, avec deux planches. 4° *Syllabus materiæ medicæ selectioris cum designatione ponderis, quo simplicia et composita in omnis generis formulis præscribuntur*, Halle, 1754, in-8°. 5° *Historia academiæ naturæ Curiosorum*, Halle, 1755, in-4°. 6° Un mémoire en allemand sur une méthode particulière et facile pour faire entendre les sourds; suivi de quelques observations médicales, Halle, 1759–60, in-8°. Il a été traduit en anglais. Le catalogue de son précieux cabinet d'histoire naturelle a été imprimé sous ce titre : *Ausfürliche Nachricht von des Hrn. Sel. Raths von Buchners naturalien und Kunstkabinet*, Halle, 1771, in-8° de 68 p. Il est fort rare, et on n'en connait que deux exemplaires. (Voy. *Deliciæ Cobrosianæ*, p. 404.) Linné, pour perpétuer le souvenir des travaux de ce savant estimable, lui a dédiée un genre de plantes auquel il a donné le nom de *Buchnera*. D—P—s.

BUCHNER (Jean-Godefroi), auteur saxon, a publié les ouvrages suivants sur l'agriculture : 1° *Récit détaillé de divers exemples d'une véritable augmentation des produits des champs* (en allem.). 2° *Dissertation sur une seule touffe de quatre-vingt-dix-sept épis de blé provenus d'un seul grain* (en allem.), Schneeberg, 1718, in-4°. 3° *Dissertationes epistolicæ quinque de memorabilibus Voigtlandiæ subterraneis*, Plauen et Reity, 1743, in-4°. Il y donne le détail des minéraux, fossiles, marbres et rivières aurifères du Voigtland. 4° D'autres dissertations, insérées dans les volumes 2, 4 et 7 des *Miscellanea natur. Curiosor*. On a encore de lui : *Schediasma de vitiorum inter eruditos occurrentium scriptoribus*, Leipsick, 1718, in-12. — *Philippe-Frédéric* Buchner a donné : 1° *Plectrum musicum harmonicis fidibus sonorum*, Francfort, 1662, in-fol.; 2° des *Chants sacrés*, à trois, quatre et cinq voix, Constance, 1656, in-4°; 3° et des *Sonates* pour divers instruments, Francfort, 1660, in-fol. — *Jean-Sigismond* Buchner a donné, en allemand, une *Théorie et pratique de l'artillerie*, Nuremberg, 1682. — Un théologien allemand, du même nom, a publié quelques écrits peu importants en faveur de la religion réformée. D—P—s.

BUCHOLTZER (Abraham), naquit le 28 septembre 1529, de George Bucholtzer, qui avait été ministre à Berlin. Il commença ses études à Francfort-sur-l'Oder, puis alla à Wittenberg étudier sous le célèbre Mélanchthon, ami de son père. Il s'adonna surtout aux langues grecque et hébraïque, et à la théologie. Il n'avait que ving-six ans, quand, par le conseil de Mélanchthon, il consentit à gouverner le collége de Grunberg en Silésie. Recherché par plusieurs églises qui le désiraient pour ministre, il eut cet emploi à Sprottau, de 1563 à 1573, fut appelé à Crossen, où il ne demeura qu'un an, et alla exercer le ministère à Freistadt, où il mourut le 14 juin 1584. Il avait été très-lié avec Mélanchthon, et c'est à lui que l'on doit une grande partie du livre intitulé : *Hypomnemata Ph. Melanchthonis in Evangelia dominicalia*, publié par Paul Eber. On a de Bucholtzer : 1° *Chronologica Isagoge*, Gorlitz, 1580, in-fol., venant jusqu'à l'année 1576. 2° *Index chronologicus*, qui a eu plusieurs éditions. Cet ouvrage fut continué d'abord par Godefroi Bucholtzer, l'un des fils d'Abraham, puis par Abraham Bucholtzer fils, qui fut aidé dans ce travail par Abraham Schultet; la 1re édition parut à Gorlitz, 1585, in-fol.; la 5° à Francfort, 1634, in-8°. 3° *Catalogus consulum Romanorum*, Gorlitz, 1590, in-8°. Cet ouvrage commence à l'expulsion des Tarquins et au consulat de Brutus; il vient jusqu'à celui de C. Vibius Pansa et de A. Hirtius (l'an de Rome 710), c'est-à-dire jusqu'à la mort de Cicéron, époque à laquelle l'autorité consulaire passa aux empereurs, et où Rome n'eut plus que des consuls honoraires. Godefroi Bucholtzer fut éditeur de ce catalogue, qui a été réimprimé en 1598, in-8°. 5° *Epistolæ chronologicæ ad Davidem Paræum et Elium Reusnerum*. 5° *Admonitio ad chronologiæ studiosos de emendatione duarum quæstionum chronologicarum annum nativitatis et tempus ministerii Christi concernentium*. 5° *De Consolatione decumbentium*. 7° *De Idea boni pastoris*. 8° *De Concionibus funebribus*. Scaliger et de Thou ont fait l'éloge de Bucholtzer. Denis-François Camusat a donné sa vie dans ses notes sur la *Bibliotheca ecclesiastica* d'Alphonse Chacon. (*Voy.* aussi Melchior Adam, *Vitæ German. Philos.*, et A. Tessier, *Éloges des hommes savants, tirés de l'Histoire de M. de Thou*.) A. B—t.

BUCHOT (Philibert), l'un des ministres les moins connus de la république française, était né en 1748 à Maynal, bailliage de Lons-le-Saulnier. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé régent au collége de cette ville, où il acquit la réputation d'un bon grammairien. Dès le commencement de la révolution, il se signala par son zèle pour en propager les principes, et fut élu administrateur, puis procureur syndic du district de Lons-le-Saulnier. En 1792, il était membre de l'administration centrale du département du Jura. D'un tempérament faible, mais plein de chaleur et d'énergie, il se prêtait volontiers à soulager ses collègues dans leurs fonctions, que les circonstances rendaient de jour en jour plus pénibles, et se chargeait de rédiger les discours et les proclamations destinés à entretenir parmi le peuple l'enthousiasme pour le nouvel ordre de choses. La journée du 31 mai 1793 ayant divisé les administrateurs, l'abbé Buchot fut forcé de se retirer; mais, bientôt après, le conventionnel Prost (*voy.* ce nom), envoyé dans le Jura pour y combattre le fédéralisme, nomma Buchot procureur général syndic du département. Délégué par ce représentant à Pontarlier, avec des pouvoirs très-étendus, Buchot, à son arrivée dans cette ville, mit en liberté tous les détenus pour cause politique, et remplaça par des hommes plus modérés les administrateurs du district et de la municipalité. Cette conduite, qui contrastait de la manière la plus étonnante avec celle de Prost dans le Jura, souleva tous les démagogues

contre Buchot. Un pamphlet (1), dans lequel son nom est toujours précédé du titre de *monsieur*, flétrissant dans le langage patriotique du temps (novembre 1793), se termine ainsi : *déjà son trône est ébranlé, sa cour consternée*, LA HACHE RÉPARATRICE PRÉPARÉE ; *bientôt on dira :* LE TRAITRE BUCHOT RÉGNA DEUX DÉCADES A PONTARLIER. Il ne crut pas devoir attendre l'effet de cette menace, et se rendit à Paris pour essayer de la conjurer. Lié depuis longtemps avec le féroce Dumas, alors président du tribunal révolutionnaire, celui-ci s'empressa de le recommander à Robespierre, comme capable par ses talents de remplir les premières charges de la république. Sur cette recommandation, Robespierre écrivit de sa main le nom de Buchot sur les *listes de patriotes ayant plus ou moins de talent*, qui furent, après le 9 thermidor, retrouvés dans ses papiers et imprimés par ordre de la convention. (*Voy.* COURTOIS.) Nommé d'abord substitut de l'agent national Payan, il fut fait commissaire des relations extérieures, le 9 avril 1794, en remplacement d'Herman qui lui-même avait été nommé et révoqué le même jour. C'était l'époque où la république, en guerre avec toutes les puissances, ne conservait de rapports qu'avec la Suède, Gênes, St-Marin et les États-Unis d'Amérique. Naturellement bon, Buchot usa de son autorité précaire pour rendre service autant qu'il le put à ses compatriotes, sans considérer leurs opinions politiques. Il ne fit d'ailleurs aucun changement dans ses bureaux, et se conduisit si bien avec ses employés qu'à sa sortie du ministère, en novembre 1794, ils se cotisèrent pour lui procurer des moyens d'existence, en attendant qu'il fût replacé. Buchot, ne voulant pas rester à la charge de ses amis, se crut trop heureux d'obtenir une place de commis sur le port au charbon, qui lui rapportait 600 francs par an. Ayant appris à vivre de peu, cette faible somme suffit à tous ses besoins pendant plusieurs années ; mais, devenu vieux et infirme, il était menacé de perdre sa place quand on lui conseilla de réclamer la protection du premier consul. Une note remise par un compatriote de Buchot (2) sur le bureau de Bonaparte lui révéla qu'un ancien ministre de la république était simple commis sur le port au charbon de Paris. Frappé d'étonnement, il écrivit à la marge 6,000 francs de pension. Buchot en reçut le brevet peu de jours après, et, grâce à la bienfaisance du consul, il termina sa carrière dans une tranquille obscurité, en 1812. W—s.

BUC'HOZ (PIERRE-JOSEPH), né à Metz, le 27 janvier 1731, mort à Paris, le 30 janvier 1807, suivit d'abord l'étude du droit, et fut reçu avocat à Pont-à-Mousson en 1750. Il exerçait depuis quelque temps cette profession, lorsqu'il l'abandonna pour étudier la médecine qui avait plus de rapport avec l'histoire naturelle, pour laquelle il avait un goût décidé. Après avoir été reçu médecin à Nancy, en 1759, il obtint le titre de médecin ordinaire de Stanislas, roi de Pologne. Il s'occupa pendant quelque temps de son nouvel état ; mais il le quitta bientôt pour se livrer entièrement à la botanique et à la matière médicale. Il forma les plans les plus vastes, mais sans avoir les connaissances nécessaires pour les bien exécuter. Il commença par publier une *Histoire des plantes de la Lorraine*, en 13 vol., dont les dix premiers parurent à Nancy, 1762, format in-8°, et les trois derniers, de format in-12, à Paris, où l'auteur était venu s'établir. Tout ce qui concernait la Lorraine, sa patrie, fut traité successivement, et l'on vit paraître en peu de temps un *Tournefortius Lotharingiæ*, pour les plantes ; un *Wallerius Lotharingiæ*, pour les minéraux, etc. Il y joignit un grand nombre de planches; et, à l'imitation de Morison et de Micheli, il dédia chacune d'elles à un riche amateur, qui fournissait aux dépenses qu'elle exigeait. Il suivit cette méthode pour quelques autres de ses ouvrages. Il fit imprimer aussi de petits livres sur la médecine, tels que *la Médecine moderne*, Paris, 1776, in-8° ; *la Médecine pratique et moderne*, ibid., 1784, 2 vol. in-8°, etc. C'étaient des recueils de recettes, ou quelques observations tirées des papiers de son beau-père, le docteur Marquet, médecin à Nancy. Il publia une *Histoire naturelle de la France*, en 14 vol. in-8° ; ensuite, une *Histoire universelle du règne végétal*, sous deux formats, Paris, 1772 et années suivantes, en 25 parties in-fol., et un plus grand nombre in-8° ; mais elle n'a pas été achevée. C'était une énorme compilation, distribuée dans l'ordre alphabétique, suivant les noms latins de chaque genre, d'après Linné ; à chaque article, il rapportait tout ce qu'il y trouvait de relatif dans les livres. Il y joignit 1,200 planches, dans le nombre desquelles étaient celles de l'herbier d'Amboine de Rumphius, qu'il avait achetées ; il en avait ajouté d'autres, qui étaient copiées de Schmidel, de Trew et Ehret, etc., et quelques-unes qu'il avait fait dessiner sur le vivant, dans les jardins, et surtout à Trianon. Il publia ces dernières sous ce titre : *le Jardin d'Eden, le Paradis terrestre renouvelé dans le jardin de la reine à Trianon*, Paris, 1783-85, 2 vol. in-fol., avec 200 planches coloriées. Chaque année, il publiait des traités particuliers sur toutes les parties de la médecine, de l'agriculture et de l'économie domestique : c'étaient des traductions ou des extraits d'ouvrages originaux et intéressants, des mémoires de sociétés savantes, et des journaux de France, d'Italie et d'Allemagne ; mais ces compilations faites à la hâte étaient ordinairement remplies de fautes, et souvent d'erreurs grossières. Tous les ans il faisait paraître de nouveaux ouvrages et de nouveaux prospectus, avec des titres pompeux, pour attirer l'attention et exciter la curiosité du public. Lorsqu'on apportait une plante nouvelle, ou seulement si on en faisait mention dans les journaux, il en ébauchait aussitôt l'histoire, et la publiait sous le titre de *Dissertation*. Il a aussi donné sous ce dernier titre l'histoire des animaux domestiques et de quelques autres. Il a fait dessiner et graver beaucoup de plantes nouvelles que Louis XV faisait cul-

(1) *Coup d'œil rapide sur la conduite de Buchot à Pontarlier*, in-8° de 24 p. On peut voir aussi *la Vedette*, journal du département du Doubs, année 1793, n°s 93 et 94.

(2) Benoît de Dôle, alors secrétaire de Maret, depuis duc de Bassano.

tiver à Trianon. Il a aussi donné plusieurs collections de figures coloriées, et en particulier cent plantes médicinales de la Chine, Paris, 1788-1791, in-fol. Buc'hoz a été certainement le plus laborieux des compilateurs. Il a publié plus de 300 vol. (1), dont 95 in-fol.; les autres sont in-8° et in-12, sans compter un très-grand nombre de brochures. Un gros volume suffirait à peine pour indiquer seulement le titre de chacun de ses ouvrages, dont le plus grand nombre est oublié. Cependant quelques-uns ont été utiles dans les campagnes, à une époque surtout où l'on écrivait peu sur l'histoire naturelle; mais aucun n'a contribué au progrès de la science; il n'a fait aucune description d'une plante qui soit exacte. Les naturalistes ne citent ni ses descriptions ni ses figures, et aucun des genres nouveaux qu'il avait essayé d'établir n'a été adopté. Il a aussi fait insérer dans le *Journal des Mines*, de 1805 à 1811, plusieurs mémoires et un grand nombre d'analyses de métaux. Tant de travaux n'avaient pas augmenté sa fortune, et le public ne les achetait plus, quoiqu'il eût renoncé à y mettre son nom. Dans sa vieillesse, ayant perdu sa femme et éprouvé les désastres de la révolution, il était tombé dans le malheur, et il serait mort dans la détresse, si l'amitié généreuse n'était venue à son secours. Une demoiselle qui avait été l'amie de sa femme, et qui, depuis vingt-cinq ans, dessinait et coloriait ses planches, le reçut dans sa maison, et, pour mettre plus de délicatesse dans les dons qu'elle lui faisait, elle l'épousa, malgré sa caducité. M. Deleuze a donné une notice historique sur Buc'hoz dans la *Revue*, dans *le Moniteur* et le *Magasin encyclopédique*; on y trouvera plus de détails sur la vie de cet écrivain (2). D—P—s.

BUCHWALD (JEAN DE), médecin à Copenhague, né en 1658, mort en 1738, a publié : *Specimen medico-pratico-botanicum, vel brevis et dilucida explicatio virtutum plantarum et stirpium indigenarum in officinis pharmaceutis quamplurimum usitatarum*, etc., Copenhague, 1720, in-4°. Ce n'est qu'une nomenclature alphabétique des plantes usuelles les plus communes, avec leurs noms en quatre langues. Dans un espace laissé en blanc sur l'un des côtés des feuillets, l'auteur a collé des échantillons desséchés des plantes dont il parle; mais ce sont des fragments très-petits, et trop incomplets pour les faire connaître avec certitude. Il existe une traduction allemande de cet ouvrage, par Balthasar-Jean de Buchwald, qui y joignit de même des échantillons de plantes; mais ils sont encore plus incomplets, ce livre étant d'un plus petit format. — *Balthasar Jean* DE BUCHWALD, fils du précédent, professeur de médecine à Copenhague, né en 1697, mort en 1763, a donné une traduction allemande du *Specimen medico-botanicum* de son père, sous le titre d'*Herbier vivant*, Copenhague, 1721, in-8°. Il a présidé à quelques thèses ou dissertations : 1° *sur l'Analyse physico-chimique du nitre*, Copenhague, 1742, in-4°; 2° *sur le Gui et ses usages dans les maladies*, ibid., 1753, in-4°; 3° *Essai d'insectologie danoise*, ibid., 1760, in-8°. — *Frédéric* BUCHWALD a publié en danois l'extrait du journal d'un voyage dans le Mecklenbourg, la Poméranie et le Holstein, Copenhague, 1784, in-8°; traduit en allemand, ibid., 1786, in-8°. D—P—s.

BUCKELDIUS, ou BUCKELZS. *Voyez* BEUCKELS.

BUCKERIDGE, ou BUCKARIDGE (JEAN), évêque anglican, né à Draycott dans le comté de Wilt, se distingua comme prédicateur, et par ses écrits contre les catholiques et les puritains. Sacré évêque de Rochester en 1611, il fut transféré à l'évêché d'Ély en 1628, et mourut en 1631. On a de lui des sermons, Londres, 1606, in-4°, et un livre intitulé : *de Potestate papæ in rebus temporalibus, sive in regibus deponendis usurpata, adversus Robertum, cardinalem Bellarminum*, Londres, 1614, in-4°. Cet ouvrage, bien que partial, est très-estimé des protestants. X—s.

BUCKINCK (ARNOLD) (1), le premier artiste qui ait gravé et imprimé des cartes géographiques sur cuivre, porta cet art, dès son origine, à un très-haut degré de perfection. Sweynheym, qui avait appris le secret de l'imprimerie chez les inventeurs Fust et Schoeffer, après avoir imprimé avec succès divers livres, voulut donner une édition de Ptolémée. La gravure sur bois était un procédé trop imparfait pour imiter le travail fini des cartes qui se trouvaient dans les somptueux manuscrits de cet auteur; Sweynheym eut l'idée de les graver sur cuivre, et s'associa Buckinck pour cette grande entreprise. Après trois ans de peines et de travaux, Sweynheym mourut sans avoir pu mettre la dernière main à ce travail. Son associé, plus heureux, le perfectionna et l'acheva. La première édition de Ptolémée avec cartes (car celle de 1462 porte certainement une fausse date) parut enfin à Rome en 1478, in-fol. Ce n'est que dans la préface qu'il est question de Sweynheym. La souscription qui se trouve à la fin du livre fait mention d'Arnold Buckinck seul, et est ainsi conçu : *Claudii Ptolemaei Alexandrini philosophi geographiam Arnoldus Buckinck e Germania Romæ tabulis aeneis in picturis formatam impressit. Sempiterno ingenii artificiique monumento. Anno domini natalis M.CCCCLXXVIII. VI. idus octobris. sedente Sixto IIII, Pont. Max., anno ejus VIII.* L'orgueil de l'artiste, qui s'exprime si naïvement dans ces mots, ne déplaît pas lorsqu'on réfléchit que, malgré les difficultés qui accompagnent les premiers

(1) M. Quérard en a indiqué le plus grand nombre dans la *France littéraire*. D—R—R.

(2) Ce qu'il a fait imprimer de plus singulier est certainement sa *Dissertation en forme de compte rendu de Buc'hoz à la république française, dans la personne de ses directeurs et de ses représentants*, in-fol., et sa *Dissertation, en forme d'appel, du tribunal de la grande nation à l'univers entier*, in-fol. Il y donne l'histoire de ses travaux depuis 1758, et prétend qu'ils lui ont coûté 220,000 liv. Il rappelle, parmi les services qu'il a rendus, celui d'avoir appris à faire connaître le pouls par la musique, suivant la méthode trouvée dans les papiers du docteur Marquet, son beau-père. Il appelle sa patrie *infâme*, parce qu'elle lui préfère Aldrovande. Enfin il demande une place, ou la déportation, ou la mort, et il finit par copier l'imprécation de Camille contre Rome. V—VE.

(1) Et non Bucking, comme il est indiqué dans quelques biographies.

essais d'un art quelconque, malgré les nombreuses éditions de Ptolémée qui ont été publiés dans les 15e, 16e et 17e siècles, les cartes de Buckinek sont encore les mieux gravées de toutes celles que l'on a faites pour cet auteur, sans même en excepter celles de Mercator. L'édition de Ptolémée donnée par Buckinck fut sans doute tirée à petit nombre et peu connue; car elle fut réimprimée dans le même format, dans la même ville, et avec les mêmes cartes, en 1490, et l'éditeur, Pierre de Turre, cherche à s'attribuer tout le mérite du travail de Buckinck et de Sweynheym, non-seulement en ne faisant pas mention de ces hommes estimables, mais en disant expressément que cette édition est en entier son ouvrage, *Arte ac impensis Petri de Turre*. Il est vrai cependant qu'il ne parle dans sa souscription que de l'impression et de la correction du texte. Cette réticence de la part de Turre nous prouve que Buckinck était mort dans cet intervalle. Ses cartes servirent encore à accompagner une troisième édition de Ptolémée, faite avec soin par une société de savants, et publiée à Rome en 1507, sans que, dans la préface de l'éditeur, il soit fait la moindre mention de son nom. Il est vrai que, dans cette édition, on a ajouté aux cartes de cet habile artiste dix autres cartes nouvelles et modernes gravées dans sa manière, mais non avec une égale perfection. On donna encore l'année d'ensuite à Rome une autre édition de ce livre avec les mêmes planches, augmentée d'une mappemonde moderne exécutée par un Allemand nommé Jean Ruysch. Nous croyons que cette carte est la première où l'on ait tracé les découvertes dans le nouveau monde, que l'on devait à Colomb et à Améric Vespuce. Elle ressemble pour la gravure aux dix autres publiées pour la première fois en 1507, ce qui fait présumer que Jean Ruysch est aussi l'auteur de ces dernières; mais son nom ne se trouve que sur le frontispice de l'édition de 1508. (*Voy.* MARCO, COTTA, et CALDERINO.) W—R.

BUCKINGHAM (GEORGE-VILLIERS, duc DE), trop célèbre par la faveur dont le comblèrent deux rois, et par le funeste et perfide usage qu'il en fit, naquit le 20 août 1592, à Brookesby, dans le comté de Leicester. Il était fils d'un second mariage du chevalier George Villiers, d'une famille transplantée de Normandie en Angleterre à l'époque de la conquête. Pendant le cours de son éducation, il montra ou peu de goût ou peu d'aptitude pour la culture de son esprit; mais tout ce que la nature peut répandre au dehors de beauté, de grâces, de souplesse, elle en avait doué avec profusion le jeune Villiers. Il avait perdu son père avant d'atteindre l'âge de dix-huit ans. Sa mère, qui l'aimait avec faiblesse, voulut alors qu'il allât perfectionner en France ses heureuses dispositions. Il y passa trois ans, et en revint sachant très-bien la langue française, montant à cheval, faisant des armes, dansant surtout avec le dernier degré de perfection. Lady Villiers, issue de l'ancienne et illustre famille de Beaumont, femme ambitieuse et habile, en même temps que mère tendre et passionnée, trouva moyen de faire paraître son fils avec tous ses avantages aux yeux de Jacques Ier, dans un divertissement que donnaient au monarque les étudiants de Cambridge, en 1615. Ce prince, à qui l'on a reproché tout à la fois de la pédanterie dans ses études et de la frivolité dans ses goûts, ne pouvait résister, dit Clarendon, aux charmes d'un beau visage et d'un bel habit. A la première vue de George Villiers, il fut saisi d'admiration. La mère de George se hâta de le faire présenter à la cour, et le roi de le nommer son échanson. Jacques commençait à se dégoûter du comte de Sommerset, seul favori peut-être auquel le peuple n'ait jamais rien eu à reprocher : mais les courtisans n'en étaient pas moins envieux de lui; ils n'avaient rien omis pour hâter les dégoûts du roi, et ouvraient la porte au nouveau favori, qu'ils devaient bientôt haïr, pour avoir le plaisir de chasser l'ancien, qu'ils haïssaient alors. Tout à coup fut révélé à la justice un crime d'empoisonnement, commis par la comtesse de Sommerset, et dans lequel elle avait entraîné son époux à devenir son complice. (*Voy.* OVERSBURY et SOMMERSET.) Le roi, délivré même de ses combats, et croyant faire beaucoup pour ses anciens sentiments en commuant la peine de ces grands coupables, se livra tout entier au penchant qui l'entraînait vers son nouvel échanson. Pendant tous ses repas, il conversait avec lui, l'interrogeait sur la France, était d'autant plus charmé de ses réponses que tous les courtisans auditeurs affectaient de s'en montrer aussi charmés que lui. Enfin Jacques se passionna encore platoniquement pour l'idée de faire l'éducation morale de son adolescent ami, d'unir en lui tous les trésors de la sagesse à tous les dons de la nature, de le mouler, disait-il, dans ses formes, d'être en un mot le Socrate de cet Alcibiade. Malheureusement les récompenses du maître prévinrent les progrès de l'élève. Chaque jour apportait à celui-ci un nouvel honneur ou de nouvelles richesses. En moins de deux ans, il fut fait chevalier, gentilhomme de la chambre, baron, vicomte, marquis de Buckingham, grand amiral, gardien des cinq ports, etc.; enfin, dispensateur absolu de tous les honneurs, dons, offices, revenus des trois royaumes. Il en disposa au gré de son ambition, de sa cupidité, de ses caprices. Tout fut accaparé pour lui, sa famille, ses espions, ses instruments, ses complices. La nation s'indigna de voir le mérite méconnu, le peuple foulé, la noblesse humiliée, la couronne appauvrie et dégradée, pour qu'une élévation sans mesure et une fortune sans exemple devinssent le partage exclusif d'un mignon insolent et inepte. Il lui manquait d'être perfide, et il le devint en 1623, la huitième année de sa faveur. Il voulait écarter des affaires le comte de Bristol, aussi habile que vertueux ministre, qui négociait alors à Madrid le mariage d'une infante avec le prince de Galles, qui fut depuis Charles Ier. Il n'aspirait pas seulement à se réconcilier avec ce jeune prince, sur lequel, dans un accès de colère extravagant, il avait osé lever la main : il prétendait mettre dans sa dépendance l'héritier présomptif de la couronne, et assurer ainsi la durée de son pouvoir. Il inspira au jeune Charles le désir romanesque d'aller lui-même, à Madrid, tran-

cher par sa présence toutes les difficultés de la négociation, et enflammer le cœur de l'infante par ce besoin de la connaître, et cet empressement de s'unir à elle. La candeur de Charles, surtout dans une telle occasion, était encore plus facile à tyranniser que la faiblesse de Jacques. Entraîné par les désirs de son fils, le roi consentit d'abord au voyage; rendu à ses réflexions, il retira ce consentement. Les larmes du prince et les emportements du favori le lui arrachèrent de nouveau. Jacques, dit Clarendon, ne le pardonna jamais à Buckingham. Qu'importe, puisque, pendant ce voyage-là même, le père trahi encouragea le favori corrupteur, puisque le ministre insolent reçut du roi offensé le plus haut degré d'honneur, et, de marquis, devint duc de Buckingham? Le succès fut celui qu'avait annoncé Jacques, en s'opposant à la démarche. L'infante ne parut qu'en public aux yeux du prince de Galles, et Buckingham, qui bravait ou ignorait le sentiment des bienséances vit ou voulut voir dans cette délicatesse de mœurs un sujet de méfiance. Les vertus modestes de Charles, les grâces de sa jeunesse, charmèrent la famille royale et toute la nation espagnole ; et elles se sentirent révoltées par les vices arrogants, la familiarité grossière et la dissolution scandaleuse de l'étrange Mentor auquel avait été confié un si précieux élève. Cette négociation, tant avancée par la franchise et la sagesse conciliante du comte de Bristol, recula tout à coup par la folie et la mauvaise foi de Buckingham. Il résolut de la faire avorter, pour qu'un autre ne la fît pas réussir. Sacrifiant à ses passions les plus chers intérêts de son maître, il insulta le ministère espagnol, ramena brusquement le prince, lui fit faire de fausses promesses en quittant Madrid, et attester de faux récits en rentrant à Londres. L'Angleterre trompée célébra le retour de son jeune prince, comme s'il fût sorti miraculeusement sain et sauf du milieu de hordes sauvages. Enfin, soulevé contre le roi par le favori du roi, le parlement alla déclarer à Jacques qu'au lieu de s'allier avec l'Espagne, il fallait lui faire la guerre; et Jacques fit la guerre à l'Espagne. Le comte de Middlesex, grand trésorier, voulut rester fidèle au roi, et se refuser aux dilapidations du favori : il fut accusé de malversation par la chambre des communes. Vainement le monarque essaya de résister à son ministre et à son fils. La jeunesse du prince était trop séduite, et la vieillesse du roi trop faible pour que les volontés de Buckingham ne triomphassent pas. L'innocence évidente de Middlesex et sa courageuse défense forcèrent les juges à respecter la tête de l'accusé, et à l'absoudre de crimes capitaux ; mais une forte amende, une longue détention et l'inhabileté à siéger dans le parlement, furent prononcées contre lui : il n'en fallait pas davantage à Buckingham. Jacques attendait avec impatience le retour du comte de Bristol pour se jeter dans ses bras, pour trouver dans la vertu courageuse de ce ministre un bouclier contre les attentats de son favori : le comte de Bristol arriva, et un ordre du roi, expédié par Buckingham, le fit conduire prisonnier à la Tour de Londres. Le procureur général du roi l'accusa de haute trahison, et lorsqu'il eut reversé cette accusation sur celui qui l'avait fabriquée, un nouvel ordre lui défendit de paraître à la cour. Cependant cette chambre des communes, qui avait été toute de feu pour faire déclarer la guerre, se montrait de glace pour fournir les subsides. Buckingham n'eut pas honte de se lier avec le parti puritain, et il osa concevoir un plan pour abolir l'épiscopat, vendre les terres de l'Église, et en employer le produit à soutenir sa guerre d'Espagne. Ainsi Jacques fut trahi par son favori dans tous ses intérêts de politique, de cœur et de conscience. S'il fallait en croire une note remise à ce monarque par l'ambassadeur espagnol avant le départ de celui-ci, l'ingrat Buckingham aurait médité le crime de confiner son roi et son bienfaiteur dans un de ses châteaux, pour gouverner à sa place sous le nom du prince de Galles. Le fondement de cette accusation est ignoré ; le caractère du prince la repousse, mais non celui du duc, et la mort du roi, qui arriva sur ces entrefaites, aurait empêché l'exécution du complot. Avant de mourir, Jacques avait eu la consolation de conclure un traité pour le mariage de son fils avec Henriette de France, comme il avait eu la douleur de voir détruire, par les mauvaises mesures de son favori, une armée anglaise, obligée d'aller reconquérir le Palatinat pour son gendre, tandis que l'alliance avec l'Espagne en aurait assuré la restitution pacifique. Ministre encore plus tyrannique de Charles I[er] qu'il ne l'avait été de Jacques, le duc ne tarda cependant pas à voir se vérifier les prophéties de son ancien maître. Celui qui, dans la dernière chambre des communes, avait été proclamé sauveur du prince et de la nation, fut déclaré, par le nouveau parlement, corrupteur du roi, traître aux libertés de son pays, ennemi public. Et l'on était en guerre ! Et les délits commis par le ministre faisaient refuser les subsides demandés par le roi ! De là cette dissolution de deux parlements, cette arrestation des membres qui s'y étaient le plus signalés par leur chaleur, les taxes illicites et les emprunts forcés mis à la place des impôts consentis, les emprisonnements arbitraires de ceux qui se refusaient à les payer, la lutte inévitable qui devait s'ensuivre; enfin tout ce qui devait conduire le plus vertueux des rois à la plus terrible des catastrophes. Après une entreprise ridicule et honteuse sur Cadix, lorsque, sans talents et sans subsides, Buckingham ne pouvait soutenir une guerre contre l'Espagne, il voulut en avoir une de plus contre la France. Le motif de celle-ci fut le comble du scandale. Lorsque, après la mort de Jacques, Buckingham était allé à Paris pour y épouser, au nom de son nouveau maître, la fille de Henri IV, du milieu des fêtes et des carrousels, enivré de l'éclat qui l'environnait, brillant encore lui-même de jeunesse et de beauté, présomptueux et encouragé par une foule de succès, les seuls pour lesquels la nature l'eût formé, il avait osé porter ses vœux jusqu'à la reine de France, et avec une ostentation qui aggravait sa témérité. Richelieu en avait conçu de l'ombrage, Buckingham l'avait bravé. Déjà en route pour conduire la reine d'Angleterre à son royal époux,

il n'avait pas craint de se déguiser pour retourner à la cour de France, et y entretenir la reine en secret. Renvoyé par cette princesse avec plus d'indulgence que d'indignation, si l'on en croit quelques historiens, averti, selon d'autres, qu'il courait les plus grands dangers s'il se présentait au palais, à peine avait-il été de retour en Angleterre, qu'il avait songé à se faire nommer ambassadeur ordinaire à la cour de France. Au milieu des préparatifs de cette nouvelle ambassade, il avait reçu une lettre de Louis XIII qui lui interdisait jusqu'à la pensée de ce voyage. Alors il avait juré « qu'il verrait la reine « de France en dépit de toutes les forces de la « France. » Depuis ce moment, il ne cherchait qu'un prétexte d'hostilité. Pour rompre avec l'Espagne, il n'avait pas été effrayé de semer la division entre le père et le fils ; pour rompre avec la France, il ne lui en coûta rien de compromettre l'heureuse intelligence qui régnait entre Charles et son épouse. Au mépris d'un article formel du contrat de mariage de cette princesse, il fit chasser tous les domestiques français qu'elle avait amenés : il porta un jour sa brutale insolence jusqu'à lui dire qu'il y avait eu en Angleterre des reines décapitées. Il encouragea des armateurs anglais à s'emparer de bâtiments français que, par ses ordres, l'amirauté déclara être de bonne prise. Enfin, las de provoquer une rupture sans obtenir autre chose que des plaintes, il se résolut à une agression positive, et se ligua avec les protestants de la Rochelle pour faire une invasion sur le territoire de France; et cette expédition et celle de l'île de Rhé (1627) surpassèrent en honte et en maladresse celle de Cadix. Buckingham, tout à la fois ministre, amiral et général, sembla se déshonorer à l'envi sous chacun de ces trois rapports. Il revint en Angleterre, également méprisé ou détesté de ses ennemis et de ses concitoyens; n'ayant attaqué les Français que par une honteuse et stérile perfidie ; n'ayant soulevé les habitants de la Rochelle que pour les livrer à la vengeance de Richelieu; n'ayant levé une armée anglaise que pour en sacrifier inutilement les deux tiers ; assailli par les cris de toutes les familles qu'il avait mises en deuil, et forcé par la détresse de convoquer un troisième parlement, après avoir insulté, menacé et cassé les deux précédents. Il l'ouvrit en disant « que le roi « aurait pu s'en passer ; et que si l'on différait de « voter les subsides, Sa Majesté trouverait d'autres « moyens de pourvoir à ses besoins. » Il le conduisit en semant la discorde entre le roi et son peuple, qui ne demandaient alors qu'à s'entendre. Il supporta impatiemment que, dans les débats, on l'appelât l'entrepreneur de la misère publique, tandis qu'on reconnaissait dans le cœur du roi le sanctuaire de toutes les vertus. Ne sachant ni céder ni résister à propos, il lutta jusqu'à la dernière extrémité contre cette fameuse pétition de droits qui, comme le disait Wentworth, « ne faisait que res« susciter les libertés vitales des Anglais ; » il se désista précipitamment de son opposition, sur la nouvelle que les communes dressaient contre lui un acte d'accusation capitale; et il ne songea même pas à se prévaloir du consentement royal, donné à la pétition, pour disperser les vainqueurs, et sortir au moins sain et sauf de la bataille qu'il venait de perdre. Les dénonciations reprirent leur cours. La chambre des communes se crut assez indulgente en ne suivant pas son projet d'une accusation capitale devant la chambre des pairs ; mais par des remontrances solennelles, où toute la conduite du favori fut sévèrement passée en revue, la chambre supplia le roi d'écarter de sa personne et de ses conseils le duc de Buckingham, qui, par l'excès et l'abus de son pouvoir, avait été la principale cause des malheurs publics. La réponse du monarque fut une prorogation subite du parlement. Charles songe aussitôt à effacer par l'éclat de la gloire militaire le désavantage de la lutte politique : une nouvelle expédition fut résolue pour secourir les protestants de la Rochelle et le grand duc, ainsi qu'on l'appelait, en fit donner le commandement à son beau-frère, le comte de Denbigh. Buckingham, en se montrant général incapable, avait du moins été brave soldat : Denbigh n'osa pas même s'approcher de la flotte ennemie. Après une promenade oisive sur les mers, il ramena dans les ports consternés de la Grande-Bretagne le pavillon britannique déshonoré. Le roi, enfin mécontent, ordonna qu'à l'instant même Buckingham allât se mettre en personne à la tête d'un armement nouveau. Le duc refusa. « L'Angleterre vous re« garde, dit le roi, et je le veux. » L'expression était nouvelle pour cet impérieux favori ; mais il fallut obéir. L'expédition qu'il allait commander devint aussitôt le seul besoin de l'État. Un armement immense fut préparé avec une célérité incroyable. Tous les subsides que le parlement venait d'accorder y furent employés. Le duc était à Portsmouth, prêt à s'embarquer ; obligé de vaincre, car toutes ses ressources étaient consumées, mais rendu à la confiance par les vastes moyens dont il s'était environné ; remonté dans la faveur de son maître par les derniers efforts de son zèle ; couvert de faveur, d'espérance, et presque de gloire. Cet homme, dont le nom seul donnait l'idée du plus haut degré de pouvoir, qui avait bravé les clameurs de son pays, les dénonciations des deux chambres, la haine de Richelieu et d'Olivarès, jusqu'au mécontentement des deux maîtres sous le nom desquels il avait régné ; cet homme environné de tant de courtisans, de gardes, de soldats, périt le 23 août 1628 par le poignard d'un fanatique obscur qui n'avait pas même de complices (*voy.* FELTON) : digne sans doute de quelque intérêt à l'instant de sa mort, car il périssait par un crime, et peut-être la veille du premier service qu'il eût encore rendu à sa patrie ; mais, du reste, né pour le malheur de cette patrie ; trop excusé par Clarendon, incapable de gouverner un seul de ses mouvements, et prétendant gouverner l'Europe ; ne rachetant ses vices par aucune vertu réelle ; plutôt dissipateur que libéral ; plutôt téméraire que brave ; bon ami, a-t-on prétendu, c'est-à-dire qu'il voulait des créatures, et ne pouvait ni supporter un caractère noble, ni recevoir un conseil sage ; bon parent, c'est-à-dire qu'il dévoua tous ses proches à l'en-

vie publique, par la profusion des emplois qu'il entassa sur eux ; enfin, pour le peindre en quatre mots, homme frivole et haineux, ministre inepte et tyrannique, mauvais citoyen, serviteur insolent, sujet infidèle, et le premier meurtrier de son malheureux maître. Il avait épousé en 1620 la fille unique du comte de Newcastle, la plus riche héritière du royaume. Si l'on en croit quelques historiens, il avait commencé par la séduire, et les menaces du père le contraignirent à l'épouser. Il laissa deux fils de ce mariage, George II, duc de Buckingham, dont l'article suit, et le lord François Villiers. L—T—L.

BUCKINGHAM (George Villiers, duc de), fils du précédent, naquit à Londres, le 30 janvier 1627. Après la fin tragique de son favori, en 1628, le roi alla voir sa veuve, alors enceinte, et lui promit de servir de père à ses enfants. Le jeune duc, après avoir achevé ses études à Cambridge, voyagea dans les pays étrangers avec son frère François, sous la surveillance d'un gouverneur que le roi leur avait donné. Revenus en Angleterre à l'époque où la guerre civile venait d'éclater, leur gouverneur les conduisit à Oxford près du roi, à qui ils offrirent leur fortune et leur vie. Le parlement confisqua leurs biens, qu'il leur rendit bientôt, en considération de leur jeunesse. Après avoir fait un second voyage dans les pays étrangers, où ils vécurent avec faste, ils rentrèrent en Angleterre en 1648. Le roi était prisonnier dans l'île de Wight; ses partisans se préparaient à recommencer la guerre. Buckingham et son frère se rangèrent sous les ordres du comte de Holland, qui leva l'étendard dans le comté de Surrey. Le parlement envoya contre eux Fairfax, qui les défit près de Nonsuch. François fut tué après avoir fait des prodiges de valeur, et George parvint à se sauver à St-Neots, dans le comté de Huntingdon, où Holland fut pris, et ensuite décapité. Buckingham trouvant, le lendemain matin, son asile cerné par un corps de cavalerie, n'eut que le temps de monter à cheval avec un domestique, chargea les cavaliers, tua leur chef, et alla aux Dunes, où le prince de Galles était à bord d'une flotte. Le parlement lui enjoignit en vain de rentrer dans un délai de quarante jours, sous peine de confiscation de ses biens. Il vécut chez l'étranger du produit de la précieuse collection de tableaux qui lui avait été laissée par son père, et qu'il vendit à Anvers. Il suivit ensuite Charles II en Écosse, et se trouva à la bataille de Worcester. Son évasion fut presque aussi miraculeuse que celle de son maître. Retiré en France, il se signala comme volontaire aux siéges d'Arras et de Valenciennes. Lorsqu'il alla rendre ses devoirs à Charles, il en fut reçu avec distinction ; mais il éprouva quelques désagréments des personnes de la cour. A cette époque, il s'opéra un singulier changement dans sa destinée. Le parlement avait assigné pour récompense à Fairfax une partie des biens de Buckingham. Celui-ci, apprenant que sa mère recevait de Fairfax une portion considérable du revenu qui faisait partie de son douaire, pensa que ce général ne se conduirait pas avec moins de délicatesse envers lui. Quoiqu'il fût hors de la loi, il se hasarda à rentrer en Angleterre. Accueilli par Fairfax, il lui fit demander la main de sa fille, qui avait conçu de la passion pour lui, et il l'épousa en 1657. Cromwell, instruit de ce mariage, en conçut un dépit extrême. Buckingham eut cependant la faculté de rester dans les terres de son beau-père. Ayant voulu aller voir sa sœur, il fut pris dans sa route, et envoyé à la Tour de Londres. Fairfax, outré de cette mesure, en demanda vainement satisfaction à Cromwell ; mais la mort de celui-ci arriva fort à propos pour sauver Buckingham de sa fureur. Il fut transféré au château de Windsor, où il resta jusqu'à l'abdication de Richard Cromwell. Mis en liberté sous caution, il vécut paisiblement auprès de son beau-père, jusqu'au moment où Monck se déclara contre Lambert. Fairfax et Buckingham se prononcèrent pour Monck; mais le duc fut obligé de se retirer, parce que sa présence à l'armée pouvait faire soupçonner que l'on songeait à rétablir le roi, projet qu'il n'était pas encore temps d'avouer. Au rétablissement de Charles II, Buckingham rentra en possession de ses biens; mais ses dépenses excessives dérangèrent sa fortune. Charles II lui avait conféré, en Hollande, l'ordre de la Jarretière; il le fit gentilhomme de la chambre, membre du conseil privé, et peu après lieutenant du comté d'York et grand écuyer. Cependant la jalousie qu'il conçut de la faveur du comte de Clarendon l'entraîna dans des complots séditieux. Quoiqu'on les fasse remonter jusqu'en 1662, ce ne fut qu'en 1666 que, pour échapper aux poursuites judiciaires, il se tint caché. Après avoir été dépouillé de ses emplois, sommé par une proclamation de se présenter à jour fixe, il obéit. L'indulgence du roi alla si loin, que Buckingham reprit ses places de gentilhomme de la chambre et de conseiller secret ; il regagna même tellement les bonnes grâces du monarque, qu'il finit par l'emporter sur le comte de Clarendon. Il jouit alors d'un crédit sans bornes, et devint chef du conseil privé, que l'on surnomma *la cabale*, parce qu'il était composé de cinq membres dont les noms commençaient par des lettres qui, réunies, formaient le mot anglais *cabal*. En 1670, Buckingham fut envoyé en ambassade auprès du roi de France, sous prétexte de faire un compliment de condoléance sur la mort de la duchesse d'Orléans, mais, dans la réalité, pour rompre la triple alliance. Louis XIV flatta tellement sa vanité, qu'il obtint ce qu'il désirait pour l'exécution de ses projets. Vers la fin de cette même année, un assassin ayant attenté aux jours du duc d'Ormond, ami du comte de Clarendon, ce forfait fut imputé à Buckingham, en présence même du roi, par Ossory, fils d'Ormond. (*Voy.* Ossory.) Blood, l'instrument de ce crime, ne fut pas puni ; il reçut même une terre en Irlande, et Buckingham fut élu chancelier de l'université d'Oxford. Lors de la campagne de Louis XIV en Hollande, il fut envoyé dans ce pays avec Halifax et Arlington. On crut qu'ils apportaient la paix ; mais les propositions qu'ils firent aux états généraux et au prince d'Orange furent rejetées. Ils allèrent trouver le roi de France à Utrecht, pour

négocier. La défection de Shaftesbury avait dissous la fameuse *cabale*, à laquelle on attribuait tous les maux de l'État. Buckingham fut accusé, dans la chambre des communes, d'avoir révélé les secrets du roi, et d'avoir correspondu avec les ennemis du royaume. Il avoua dans sa défense, conçue en termes vagues et captieux, une partie des fautes de son administration. Peu à peu il quitta le parti de la cour, puis il résigna la place de chancelier de l'université d'Oxford, parce qu'il y était mal vu. Il s'unit avec Shaftesbury et d'autres contre le fameux bill qui fut présenté en 1675, et qui contenait un nouveau *test*. Au mois d'octobre suivant, il fut nommé pour assister à la conférence relative à la juridiction de la chambre haute. Le roi ayant prorogé le parlement à un terme qui excédait un an, Buckingham essaya, avec son parti, de prouver que ce prince avait excédé son pouvoir. Cette opinion, ou l'opiniâtreté avec laquelle elle fut soutenue, fit envoyer ses défenseurs à la Tour. Buckingham, ayant fait ses soumissions au roi, en sortit. Il fut opposé à la cour dans l'affaire du complot papiste, mit beaucoup de chaleur dans la poursuite de ceux qui y étaient impliqués, et s'occupa ensuite avec Schaftesbury à exciter dans la cité du tumulte contre l'administration. A la mort de Charles II, le mauvais état de sa santé l'engagea à se retirer dans une de ses terres. Il savait que ce monarque l'aimait et excusait ses fautes; il ne comptait pas sur la même affection de la part de son successeur. Il écrivit dans sa retraite quelques ouvrages, et passa d'ailleurs son temps à chasser. S'étant assis un jour sur un terrain froid, après s'être échauffé à forcer un renard, il mourut en trois jours, le 16 avril 1688, et fut enterré auprès de ses ancêtres dans la chapelle de Henri VII à Westminster. Il n'eut pas d'enfants de sa femme, qui, malgré ses écarts fréquents, l'aimait beaucoup; elle menait une conduite exemplaire, vivait bien avec lui, et lui survécut dix-huit ans. Buckingham était grand et bien fait, avait l'esprit très-vif, le jugement excellent; plein de douceur et d'affabilité, il se vengeait rarement de ses ennemis, et de l'ingratitude de ceux qu'il avait obligés, si ce n'est par des satires et des bons mots. Ses mœurs furent scandaleuses, comme celles de la cour où il vécut, et il afficha surtout un goût déréglé pour les femmes. Il donna dans les rêveries de l'astrologie judiciaire et de l'alchimie, ce qui contribua à déranger sa fortune. Cependant c'est à tort que Pope, qui a chargé son portrait dans l'épître au lord Bathurst, le fait mourir dans l'indigence. Son caractère a aussi été tracé par Burnet, Dryden, Hamilton, et les divers auteurs qui ont écrit l'histoire d'Angleterre. On a de lui : 1° *la Répétition*, comédie, 1671 ; il y tourna en ridicule le mauvais goût des poëtes dramatiques de son temps, et produisit une heureuse révolution. Il fut aidé dans cette composition par Butler, l'auteur d'*Hudibras*. Johnson, dans la vie de Sheffield, qui fait le sujet de l'article suivant, attribue cette pièce à ce dernier ; dans la vie de Dryden, au contraire, il distingue avec raison l'auteur de *la Répétition*, de celui de l'*Essai sur la poésie*. 2° *Epitaphe de lord Fairfax*, son beau-père, 1671. 3° *Discours succinct pour démontrer qu'il est raisonnable à l'homme d'avoir une religion et d'adorer Dieu*, 1685, in-4°. 4° *Preuves de la divinité*, 1687, in-8°. 5° Des poëmes, des satires, des lettres, des discours publiés à diverses époques. On remarque principalement les satires intitulées : *Timon, the Rump-parliament* (le Croupion), *la Maîtresse perdue, complainte contre la comtesse de....*, 1675. On a supposé qu'il avait eu en vue la comtesse de Shrewsbury ; il tua son mari dans un duel dont elle était l'objet. On ajoute que, pendant le combat, déguisée en page, elle tenait le cheval du duc, qui alla, la même nuit, prendre la place de son mari. La plupart des ouvrages de Buckingham furent publiés après sa mort, en 2 vol in-8°, puis en 1704, 1715 et 1762. On publia en 1679 une satire intitulée *les Litanies du duc de B.....*, où l'on passait en revue ses extravagances et ses fautes. Il fut le dernier rejeton de l'ancienne famille de Villiers. E—s.

BUCKINGHAMSHIRE (JEAN SHEFFIELD, duc DE), fils d'Edmond, comte de Mulgrave, naquit en 1649, et perdit son père en 1658. Il fut alors confié à un gouverneur qui, pour le dérober aux troubles de l'Angleterre, le fit voyager en France. Peu satisfait de son Mentor, le jeune comte s'en débarrassa assez promptement, et, âgé seulement de douze ans, résolut de s'élever lui-même, projet qu'il exécuta avec succès. Ses progrès dans les lettres sont d'autant plus étonnants qu'il passa sa jeunesse dans le tumulte de la vie militaire ou dans les plaisirs de la cour. La guerre ayant éclaté avec la Hollande, lorsqu'il n'avait que dix-sept ans, il s'embarqua sur le vaisseau amiral. Son zèle fut récompensé par le commandement d'un corps franc de cavalerie, levé pour la défense des côtes. Il eut vers ce temps, avec le comte de Rochester, une affaire d'honneur qu'il a rapportée peut-être avec trop de jactance. Lors d'une nouvelle guerre avec les Hollandais, en 1672, il s'embarqua encore comme volontaire sur le vaisseau commandé par le comte d'Ossory, qui fit un rapport si avantageux de sa conduite qu'on le nomma capitaine de vaisseau. Il leva ensuite un régiment de cavalerie, et on lui en donna un autre ; de sorte qu'il fut à la fois colonel de deux régiments. Fait à vingt-cinq ans chevalier de la Jarretière, puis gentilhomme de la chambre, il passa peu après au service de la France, alors alliée de l'Angleterre, pour apprendre le métier de la guerre sous Turenne. Il n'y resta pas longtemps, parce qu'il apprit que le duc de Montmouth voulait, à son préjudice, obtenir le premier régiment des gardes à cheval. Choqué de ce procédé, il parvint à inspirer au duc d'York des soupçons sur son neveu, qui ne tarda pas à être disgracié. Mulgrave fut nommé lieutenant du comté d'York et gouverneur de Hull. Cette marche rapide dans la carrière des honneurs ne lui fit pas négliger l'étude. Les Mores ayant assiégé Tanger, il fut envoyé en 1680 au secours de cette place avec un corps de 2,000 hommes. On prétend que, par un sentiment de jalousie, le roi l'ayant fait embarquer

sur un vaisseau qui faisait eau, le duc ne voulut pas que l'on bût à sa table à la santé du monarque avant de se trouver hors de danger. Arrivé en trois semaines devant Tanger, les Mores se retirèrent sans en venir aux mains. A son retour, il rentra dans les bonnes grâces du roi, et reprit la vie de courtisan et de bel esprit. A l'avénement de Jacques II, qui avait de l'attachement pour lui, il fut fait membre du conseil privé, et grand chambellan. Par affection pour ce prince, il accepta une place dans la haute commission, assista même à la messe et s'y mit à genoux; mais il refusa d'embrasser la religion catholique. On avait voulu l'associer au projet d'appeler le prince d'Orange; mais on craignit son attachement à Jacques II. Le roi Guillaume lui ayant demandé par la suite ce qu'il eût fait si on lui eût confié ce plan : « Sire, dit-il, j'aurais « tout découvert au roi que je servais. » Lorsqu'il vit que Jacques II, par sa fuite, était irrévocablement exclu du trône, et que le bien de la patrie exigeait que l'on soutînt la révolution, il vota pour que la souveraineté fût partagée entre le prince d'Orange et son épouse. Quoique cette opinion fût très-agréable à Guillaume, le duc resta plusieurs années sans être employé. Il avait de l'inimitié et même du mépris pour Guillaume, à en juger par ses écrits. Il fut cependant, en 1694, créé marquis de Normanby, et, malgré cette faveur, il se montra opposé à la cour dans plusieurs occasions importantes. Il finit cependant par entrer dans le conseil du cabinet avec une pension de 3,000 livres. Lorsque la reine Anne, à qui on dit qu'il avait autrefois adressé ses vœux, monta sur le trône en 1702, il reçut des marques de la plus haute faveur. Elle le nomma garde du sceau privé, et ensuite lieutenant du district nord du comté d'York; puis il fut un des commissaires choisis pour traiter, avec les Écossais, de l'union des deux royaumes. L'année suivante, il fut élevé au rang de duc de Normanby, et, peu après, à celui de duc de Buckinghamshire. Ayant conçu de la jalousie contre le duc de Marlborough, il résigna l'emploi de garde du sceau privé, et se joignit aux *toris* mécontents, lorsqu'ils firent la proposition, si désagréable à la reine, d'appeler la princesse Sophie en Angleterre. Anne essaya de le ramener par l'offre de la charge de grand chancelier; il la refusa, se retira des affaires, et bâtit dans le parc de St-James l'hôtel qui porte son nom, et qui appartient aujourd'hui à la reine. Lors du changement de ministère, en 1710, il devint intendant de la maison de la reine, et président du conseil, où il adopta toutes les mesures de ses collègues. A la mort d'Anne, il fut un des lords qui administrèrent jusqu'à l'arrivée de George Ier. Il se montra ensuite constamment opposé à la cour, et, n'ayant plus d'emploi, il s'amusa à écrire ses deux tragédies. Il mourut le 24 février 1721. Il avait été marié trois fois, et toujours à des veuves. Grand et d'une belle figure, il avait l'air spirituel, le regard vif et perçant. On lui a reproché d'être hautain, fier, méchant; il a pourtant donné des preuves d'affabilité et d'humanité. On l'a accusé d'avidité, et il laissa dépérir ses affaires par négligence. Sa morale, sur tous les points, passait pour très-relâchée. Ses poésies, très-vantées dans le temps où son rang et ses largesses imposaient silence à la critique, ont beaucoup perdu dans l'opinion. Quelquefois brillant, il manque de verve et d'éclat réel. Le travail se fait trop sentir dans ses productions. On a supposé que, dans son *Essai sur la satire,* il fut aidé par Dryden, qu'il avait fait nommer, par sa protection, poëte lauréat. Son *Essai sur la poésie* lui a valu de grands éloges, même de la part des meilleurs écrivains de l'Angleterre (1). Il y attachait une haute importance, et le corrigeait sans cesse; aussi aucune édition ne ressemble à l'autre. Si ses vers, dans ses petites pièces, sont un peu fades, ses ouvrages en prose ont plus de mérite réel. Ses *Mémoires sur la révolution*, écrits d'un style vif et agréable, prouvent qu'il avait la perspicacité et l'élégance qui conviennent à un historien (2). Ses œuvres ont été magnifiquement imprimées en 2 vol. in-4°, en 1723, et réimprimées, en 1729, 2 vol. in-8°. Le 1er contient les poésies; le 2e, les mémoires, les discours, des caractères, des dialogues, etc. La première édition fut saisie à cause de quelques passages des mémoires, et du dialogue intitulé *la Fête des dieux*, relatifs à la révolution de 1688. Lorsqu'en 1712, on imprima une édition des œuvres du duc de Buckingham, il offrit de corriger les épreuves, et s'acquitta de ce travail avec un soin infini. Ses deux premières femmes ne lui donnèrent pas d'enfants. Il eut de la troisième, qui était fille naturelle de Jacques II, plusieurs enfants qui moururent en bas âge, et un fils qui naquit en 1716, et fit ses études à Oxford avec distinction. Il servit ensuite dans l'armée française, commandée par le duc de Berwick son oncle. A la mort de ce général, il quitta l'armée à cause de la faiblesse de sa santé, et voulut essayer si l'air de Naples ne lui conviendrait pas mieux; mais il ne put aller que jusqu'à Rome, où il mourut, le 30 octobre 1735. Pope a fait son épitaphe en vers. En lui s'éteignit la maison de Sheffield. (*Voy.* ANNE et JACQUES II.) E—s.

BUCKLAND (RALPH), né en 1564, à West-Hatch, dans le comté de Sommerset, fit de très-bonnes études dans le collége de la Madeleine, à Oxford, et entra dans le barreau. L'application qu'il donna aux devoirs de son état ne l'empêcha pas de prendre une connaissance très-sérieuse des matières controversées entre les deux Églises qui partageaient l'Angleterre. Cette lecture commença par lui donner de la défiance sur les dogmes particuliers de la nouvelle religion, et il finit par embrasser l'ancienne. Sa conversion fut si sérieuse, qu'il se défit de son riche patrimoine pour se retirer à Douai, où il reçut l'ordre de la prêtrise. Il fit un voyage à Rome, d'où il revint en Angleterre en qualité de

(1) L'*Essai sur la poésie* a été traduit par madame d'Arconville, et inséré par elle dans un volume intitulé : *Mélanges de Poésies anglaises.* D—R—R.

(2) Une traduction de ces *Mémoires* fait partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre* publiée par M. Guizot. D—R—R.

missionnaire, fonction qu'il remplit avec succès pendant vingt ans. Il mourut en 1611, après avoir donné au public les ouvrages suivants : 1° *Vies des Saints, traduites de Surius*; 2° *Arguments contre la fréquentation des églises protestantes*; 3° *de la Persécution des Vandales*, traduit du latin de Victor de Vite ; 4° *Sept Etincelles de l'âme enflammée, avec quatre lamentations composées dans les temps fâcheux de la reine Elisabeth*, dédié à la mère de l'auteur. Dès le temps des troubles de 1640, le savant Usserius, prêchant à Oxford, prétendit prouver, par des interprétations forcées de cet ouvrage, que toute la masse des catholiques avait trempé dans la conspiration des poudres. T—D.

BUCOLDIANUS (GÉRARD BUCOLDZ ou BUCHOLDZ, plus connu sous le nom latin de), philologue et médecin, dont le nom répété dans tous les catalogues n'a pu cependant exciter jusqu'ici l'intérêt des biographes au point de les engager à faire quelques recherches sur sa personne. Il était né dans l'électorat de Cologne, vers la fin du 15e siècle. En 1527, il publia dans cette ville une édition de Quintilien, revue sur d'anciens manuscrits, et la dédia par une épître, dont on trouve un passage remarquable dans le *Catalog. Bibliothec. Bunavianæ*, à Godefroi Hittorp, l'un de ces savants consciencieux qui consacraient une vie modeste et laborieuse à propager le goût des lettres et à multiplier les ouvrages des auteurs classiques. Deux ans après, Bucoldianus qui, selon toute apparence, remplissait une chaire à Cologne, y prononça, dans une solennité scolastique, une harangue sur l'ivresse. Il était en 1534 à Bologne. Dans la préface, datée de cette ville, d'un traité de rhétorique qu'il mit au jour cette même année, il se plaint de n'avoir pas eu à sa disposition tous les livres qui lui auraient été nécessaires pour rendre son ouvrage moins imparfait. On retrouve, en 1542, Bucoldianus à Spire, où il exerçait la médecine sans doute avec quelque réputation, puisqu'il avait le titre de médecin du roi (*physicus regius*). Le prince qui l'avait créé son médecin était Ferdinand, roi des Romains, qui succéda dans la suite sur le trône impérial à son frère Charles-Quint. On ignore les autres particularités de la vie de Bucoldianus. Outre l'édition de Quintilien dont on a déjà parlé, Cologne, 1527, in-fol., et reproduite en 1538, on a de lui : 1° *de Ebrietate oratio*, ibid., 1529, in-8°. 2° *Minervæ cum Musis in Germaniam Profectio*, poëme qui se trouve ordinairement à la suite de l'opuscule précédent. 3° *De Inventione et Amplificatione oratoria, seu usu locorum libri tres*, Lyon, Séb. Griphe, 1534, in-4°. Cet ouvrage, dont on ne connaît plus guère que le titre, obtint, lors de sa publication, le plus grand succès. Réimprimé la même année à Strasbourg, in-4°, il en fut fait deux autres éditions, l'année suivante, in-8°, à Cologne et à Lyon. 4° *De Puella quæ sine cibo et potu vitam transigit brevis narratio*, Paris, Rob. Estienne, 1542, in-8°, édition rare et recherchée. Ce curieux opuscule a été reproduit par Paul Lentulus, Berne, 1604, in-4°, à la suite de l'*Historia mirandæ Apolloniæ Schregeræ virginis inediæ*, et dans un recueil de dissertations médicales, Giessen, 1673, in-fol. Bucoldianus y donne l'histoire d'une jeune fille de Spire, cataleptique, laquelle, pendant trois années de suite, resta jusqu'à douze jours sans prendre aucune nourriture, et sans éprouver une diminution notable dans ses forces, malgré cette longue abstinence. 5° Un commentaire sur l'oraison *Pro Rege Dejotaro*, dans le recueil des discours de Cicéron, Bâle, 1553, in-fol. W—s.

BUCQUET (LOUIS-JEAN-BAPTISTE), né à Beauvais, le 10 mars 1731, procureur du roi au présidial de cette ville, membre de l'académie d'Amiens et de la société d'agriculture de Paris, mourut au château de Marguerie, près de Beauvais, le 13 avril 1801. En lisant le titre de ses écrits, on voit que l'amour de son pays et le désir d'être utile ont toujours guidé sa plume. Les nombreuses citations répandues dans ses ouvrages prouvent qu'il avait beaucoup d'érudition. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Dissertation sur la position de Bratuspantium*, lue à la séance publique de l'académie d'Amiens, en 1762. Ce mémoire est resté manuscrit, ainsi que les quatre articles suivants; celui-ci n'est, à proprement parler, qu'un extrait de l'histoire du Beauvaisis. 2° *Mémoire pour servir à l'histoire de l'Amiénois et du Beauvaisis*, conservé manuscrit dans les registres de l'académie d'Amiens. 3° *Histoire du Beauvaisis*, avec des notes historiques et critiques; elle finit à l'an de J.-C. 1022, et est restée manuscrite entre les mains d'un ami de l'auteur. 4° *Eclaircissements sur les mesures itinéraires des Gaulois, et sur le mille romain, dont parle César*. 5° *Dissertation où l'on essaye de prouver que Litanobriga de l'Itinéraire d'Antonin n'est autre que Pont-Ste-Maxence, que Curmiliaca est Cormeilles, et que Petromantalum est la petite ville de Magny-en-Vexin*. Bucquet a eu pour collaborateurs dans ces quatre derniers ouvrages deux de ses compatriotes, MM. Borel et Danse. 6° *Essai sur la souveraineté et sur le droit de justice qui y est attaché, ou Mémoire pour les officiers du bailliage et siége présidial de Beauvais*, Paris, 1767, in-8°, et divers autres mémoires imprimés, les uns relatifs au présidial, les autres à des discussions avec l'évêque de Beauvais. 7° Deux discours académiques qui ont remporté le prix, l'un à Châlons, en 1783, sur la question de savoir : « Quels seraient les moyens de « rendre la justice en France avec le plus de célé- « rité et le moins de frais possible? » imprimé à Beauvais en 1789, in-4° (1); l'autre discours, couronné à Amiens en 1787, sur cette question : « Quel « est le moyen le plus simple et le moins dispen- « dieux de prévenir et d'éviter dans la généralité « d'Amiens les incendies des campagnes? » fut imprimé à Beauvais en 1788, in-4°. 8° Un grand

(1) Après l'impression de ce discours, Bucquet en fit le sujet d'un grand ouvrage. Il le divisa par livres, chapitres et articles. Ce travail l'occupa pendant *quatre années*. Il le lut *plus de cinquante fois*, et en fit lui-même *quatorze copies* de sa main. J'en possède une qui forme 3 vol. in-fol contenant 736 pages de notes, qui ont aussi leurs notes. Bucquet dit qu'il s'est appliqué à l'art *de traire les hommes*, et il prétend qu'il faut *le lire quatre fois pour le bien saisir*. (Extrait de l'Avertissement.) V—VE.

nombre de manuscrits sur différents objets, et notamment deux mémoires, dont l'un sur l'utilité de la dissection des cadavres, et l'autre sur les vols des bestiaux dans les campagnes. E—s.

BUCQUET (JEAN-BAPTISTE-MARIE), chimiste, membre de l'académie des sciences, médecin distingué et censeur royal, naquit en 1746 à Paris, où il professa pendant dix ans la chimie avec éclat. Une élocution facile et une excellente méthode lui attirèrent beaucoup d'élèves, parmi lesquels on ne tarda pas à remarquer Fourcroy, qui lui succéda et le surpassa, en convenant qu'il devait à son maître son goût et sa manière d'étudier. Bucquet était destiné à faire faire de grands progrès à la science; mais la mort l'enleva à 33 ans, le 24 janvier 1780. Dans les derniers jours de sa maladie, ne trouvant de soulagement que par l'usage de l'éther sulfurique, il en prit si fréquemment et à si grandes doses, qu'il accéléra sa fin. On assure qu'il prenait par jour deux pintes d'éther et cent grains d'opium. Bucquet n'a point fait de découvertes remarquables, mais il a beaucoup travaillé, et a préparé la révolution pneumatique. On a de lui quelques dissertations particulières insérées dans les collections académiques (1), et il a publié : 1° *Ergo digestio alimentorum vera digestio chimica, dissertatio*, Paris, 1769, in-4°. 2° *Introduction à l'étude des corps naturels tirés du règne minéral*, Paris, 1771, 2 vol. in-12. 3° *Introduction à l'étude des corps naturels tirés du règne végétal*, Paris, 1773, 2 vol. in-12. « Ce dernier ouvrage, dit Fourcroy, était en « son temps le plus complet et le plus méthodique « tableau de l'analyse végétale. » 4° *Mémoire sur la manière dont les animaux sont affectés par les différents fluides aériformes méphitiques*, 1778, in-12. 5° *Rapport sur l'analyse du rob antisyphilitique de Boyreau-Laffecteur*, Paris, 1779, in-8°. C. G.

BUCQUET (CÉSAR). *Voyez* BUQUET.

BUCQUOI (CHARLES-BONAVENTURE DE LONGUEVAL, comte DE), général célèbre dans la guerre de trente ans, né en 1561, entra de bonne heure au service d'Espagne, et s'y distingua si rapidement, qu'il ne tarda pas à être fait général par Philippe II, dont le successeur, Philippe III, lui donna dans la suite l'ordre de la Toison d'or. Il fit ses premières armes dans la guerre des Pays-Bas, défendit courageusement Arras et Calais, fut fait prisonnier par les Hollandais, se racheta moyennant une rançon de 20,000 écus, reçut plusieurs blessures dans diverses affaires, et seconda habilement les opérations, souvent malheureuses, du marquis de Spinola. L'empereur Ferdinand II l'ayant engagé à passer à son service, lui donna le commandement d'un corps de troupes destiné à combattre le comte de Mansfeld, général des Bohêmes révoltés. Le comte de Bucquoi obtint d'abord quelques succès; mais il se vit bientôt forcé de se replier en Autriche. Maximilien, duc de Bavière, étant venu le joindre, les deux généraux rentrèrent en Bohême, en 1620, et défirent entièrement, près de Prague, l'armée des protestants. (*Voy.* MAXIMILIEN DE BAVIÈRE.) Le comte de Bucquoi, vainqueur, exerça en Bohême des cruautés qu'expliquent, sans les excuser, le fanatisme et l'esprit du temps. En 1621, il réduisit la Moravie, et rapporta à Vienne quatre-vingt-cinq drapeaux enlevés aux ennemis. Il fut aussitôt envoyé en Hongrie contre le prince Bethlem-Gabor, et pressa vigoureusement le siége de Neuhausel, place importante. Un jour qu'avec une faible escorte il était sorti de son camp pour visiter les approches de la place, un parti de la garnison l'attira dans une embuscade, où il fut tué, après s'être vaillamment défendu, le 10 juillet 1621. — Son fils, *Albert* DE BUCQUOI, gouverneur de Valenciennes, mourut en 1663, et son petit-fils, Charles, fut créé prince de l'Empire en 1681. G—T.

BUCQUOY (JEAN-ALBERT D'ARCHAMBAUD, comte DE, plus connu sous le nom d'abbé de), de la même famille que le précédent, est devenu célèbre par la singularité de ses aventures. Né en Champagne vers l'an 1650, et demeuré orphelin à l'âge de quatre ans, son éducation fut très-négligée. Après ses premières études, et cinq années passées au service militaire, échappé par miracle, à ce qu'il crut, à un danger imminent, il fit vœu de quitter le monde, se présenta aux chartreux, et, trouvant leur ordre encore trop dissipé, il commença son noviciat à la Trappe. Les austérités qu'il ajoutait encore à celles que prescrivait la règle affaiblirent tellement sa santé, que l'abbé de Rancé fut obligé de le renvoyer. Il reprit son habit galonné, qu'il troqua bientôt après contre les haillons d'un mendiant, résolu de mener au milieu du monde la vie érémitique. Après deux ans de séjour à Paris, craignant de n'y être pas assez caché, il partit pour Rouen, où sous le nom de *le Mort*, il tint une école gratis pour les pauvres. Les jésuites de cette ville, frappés de ses talents et de son humilité, résolurent de l'attirer dans leur ordre : il s'en défendit tant qu'il put; et, à peine échappé à cette tentation, un officier avec lequel il avait autrefois servi le reconnut par hasard. Ne pouvant plus demeurer inconnu, il laisse son école, et revient à Paris. Il forme bientôt le projet d'imiter St. Ignace de Loyola, et d'être le fondateur d'un nouvel ordre destiné à prouver aux incrédules la vérité de la religion. Caché dans le faubourg St-Antoine, il conféra de son projet avec plusieurs ecclésiastiques, et ce fut probablement alors qu'il prit l'habit et le titre d'abbé. L'étude mal dirigée qu'il voulut faire des preuves de la révélation, et son cerveau exalté, le conduisirent au scepticisme; et le dépit de voir que, malgré ses austérités et son éloignement du monde, il ne pouvait faire de miracles, acheva de

(1) Dans le recueil des savants étrangers de l'académie des sciences : *Expériences physico-chimiques sur l'air qui se dégage des corps dans le temps de leur décomposition, et qu'on connaît sous le nom vulgaire d'air fixe* (t. 7); — *Mémoires sur quelques circonstances qui accompagnent la décomposition du sel ammoniac par la chaux vive, par les matières métalliques et par leur chaux, relativement aux propriétés attribuées à l'air fixe* (t. 9); — *Analyse de la zéolithe* (ibid.); — *Mémoire sur plusieurs combinaisons salines de l'arsenic*, en 2 parties (ibid.); — *Mémoire sur l'analyse du sang*, lu à l'académie des sciences en 1774 (ibid.). — Dans le recueil de la société de médecine : *Mémoire sur l'analyse de l'opium* (1776.) D—R—R

lui tourner la tête. Ses parents, auxquels il donna de ses nouvelles, et qui le croyaient mort depuis longtemps, lui procurèrent un bénéfice; mais il préféra bientôt retourner au service militaire, et se disposait à lever un régiment en 1704, lorsque les déclamations qu'il se permettait à tout propos contre le despotisme et l'abus du pouvoir le firent arrêter. On le prit d'abord pour l'abbé de la Bourlie (*voy.* ce nom), et on l'aurait bientôt relâché, si de nouveaux propos indiscrets, une tentative d'évasion et des plaintes de l'archevêque de Sens ne l'eussent fait resserrer plus étroitement. Conduit au For-l'Évêque comme un aventurier que ses propos faisaient prendre pour un chef de contrebandiers, il s'échappa de cette prison, demeura caché pendant neuf mois dans Paris, et fut repris au moment où il allait sortir du royaume, en 1707; conduit à la Bastille, et recommandé aux concierges comme un homme dangereux et entreprenant, il n'en suivit pas moins avec une persévérance infatigable son plan d'évasion, et vint à bout de l'exécuter le 4 mai 1709. On en peut voir les détails vraiment curieux dans le t. 3 des *Lettres historiques et galantes* (par madame Dunoyer), ou dans le livre intitulé : *Evénements des plus rares*, que nous citerons plus bas. Pour cette fois, il se hâta de sortir du royaume et passa en Suisse, d'où il tâcha de se raccommoder avec la cour et d'obtenir la restitution de ses biens confisqués. N'ayant pu y réussir, il alla en Hollande, et proposa aux alliés un projet pour faire de la France une république et y détruire, disait-il, le pouvoir arbitraire. Le général de Schulembourg, qui le connut à cette occasion, le recommanda à différentes cours d'Allemagne, et le mena, en 1714, à Hanovre, où le roi George Ier lui fit une pension. Sa conversation pleine de saillies amusait ce prince, qui l'invitait souvent à sa table. En 1717, il écrivait encore à la duchesse d'Orléans pour obtenir de rentrer en France. Sur la fin de ses jours, l'abbé de Bucquoy revint à sa vie de misanthrope; il négligeait son extérieur, laissait croître sa barbe, et perdit toute sa considération. Lord Scarborough s'étant tué lui-même dans un accès de désespoir, Bucquoy fit insérer dans les gazettes une *Question sur le suicide*, en vers latins, en promettant un prix de 100 écus à celui qui pourrait la résoudre ou la réfuter; mais comme on vit bien qu'il serait seul juge de l'exactitude de la solution, et qu'on le regardait comme un fou, personne ne se présenta dans la lice. Il mourut subitement, le 14 novembre 1740, presque nonagénaire, laissant son petit mobilier, qui pouvait valoir 4 à 5,000 francs, à l'église catholique de Hanovre, dans la communion de laquelle il vécut toujours. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, sur des sujets de morale et de politique; la plupart ne sont que des brochures éphémères. Nous ne citerons que les suivants : 1° *Evénements les plus rares, ou l'Histoire du sieur abbé comte de Bucquoy, singulièrement son évasion du For-l'Evêque et de la Bastille, avec plusieurs de ses ouvrages, vers et prose, et particulièrement la Gamme des femmes*, 1719. Le titre porte pour épigraphe : *Avec mesure;* l'ouvrage est dédié « au prince le plus gé« néreux et du cœur le mieux bâti, de la part de la « franchise même; » avec cette souscription : « Le « plus poli et cependant le plus sincère, M. de Buc« quoy. » On l'a traduit en allemand. 2° *Lettres sur l'autorité*. 3° *Pensées sur l'existence de Dieu*. 4° *De Dieu, de la vraie et fausse religion* (en vers), Hanovre, 1732, in-8°. 5° *L'Antidote à l'effroi de la mort*. 6° *Préparatifs à l'antidote à l'effroi de la mort*, traduit en allemand (1734, in-4°), ainsi que le suivant. 7° *Le Véritable esprit de la belle gloire*. 8° *Essai de méditation sur la mort et sur la gloire*, 1736. 9° *La Force d'esprit, ou la belle Mort; récit de ce qui s'est passé au décès d'Antoine Ulric, duc de Brunswig*, Lunebourg, 1714, in-8°. C. M. P.

BUCQUOY (JACQUES DE), voyageur hollandais, était né le 26 octobre 1693, à Amsterdam. Après avoir parcouru la plus grande partie de l'Europe, il entra, en 1719, au service de la compagnie des Indes orientales, comme ingénieur. Parti en novembre, il arriva le 4 mars 1720 au cap de Bonne-Espérance. Ayant été chargé de surveiller la construction des forts qu'on voulait élever dans la baie de Lagoa ou Lorenzo-Marqués, sur la côte orientale d'Afrique, il s'embarqua le 12 février 1721, et le 3 mars atteignit sa destination. L'ouvrage fut achevé malgré l'insalubrité du climat, qui fit périr beaucoup de monde; mais, au mois d'avril 1722, le fort fut pris par des pirates anglais, et ils emmenèrent Bucquoy avec ses compagnons. Après une longue croisière, les forbans abordèrent à la côte occidentale de Madagascar, où ils laissèrent leurs captifs avec une partie de leur propre équipage. Bucquoy passa huit mois au milieu des habitants du pays. Tout à coup les pirates qui s'en étaient allés revinrent sur un petit navire, leur grand vaisseau ayant péri. D'autres corsaires de différentes nations abordèrent sur cette plage, et pillèrent les Hollandais. Ceux-ci, qui avaient construit un petit vaisseau, s'y embarquèrent et gagnèrent Mozambique. Réduits par les maladies à un très-petit nombre, ils furent conduits à Goa. Bucquoy après bien des courses trouva enfin un navire hollandais sur lequel il arriva, en 1725, dans le port de Batavia. Admis de nouveau au service de la compagnie, il obtint une petite place dans la douane, et s'efforça d'améliorer sa position en donnant des leçons de mathématiques. En 1731, il fut envoyé comme teneur de livres au comptoir de Lygor, sur la côte orientale du royaume de Siam, puis il devint résident en 1733. Bientôt il demanda son congé, revit l'Europe en 1735, et passa le reste de ses jours dans sa patrie, où il mourut vers 1760. On a de lui, en hollandais : *Voyages de seize ans aux Indes, remplis d'événements remarquables; notamment du récit des aventures de l'auteur dans son expédition au Rio de Lagoa*, etc., *le tout accompagné d'observations sur la géographie des lieux, les mœurs des peuples*, etc., Harlem, 1745, ibid., 1757, in-4°, avec deux portraits de l'auteur et deux planches. L'ouvrage est suivi d'une *Hydrographie générale abrégée*, avec une carte de False-Bay, et de *Remarques sur l'utilité de la navigation*. Il a été

traduit en allemand, Leipsick, 1771, in-12. Bucquoy est le premier voyageur qui ait fait connaître la baie de Lagoa : il donne des détails intéressants sur le pays et les habitants, ainsi que sur Madagascar, Mozambique et les autres lieux qu'il vit durant ses longues et pénibles courses. Le récit de ses aventures est intéressant. L'auteur de cet article en a inséré un extrait dans le t. 21 de l'*Histoire générale des Voyages* de M. Walckenaer. L'*Hydrographie générale abrégée* annonce un écrivain qui connaissait ce sujet. E—s.

BUDDÆUS (Jean-François), théologien-luthérien, né à Anclam, en Poméranie, le 25 juin 1667, fit ses études à Greifswald et à Wittemberg avec une grande distinction, et s'appliqua surtout aux langues orientales, à la théologie et à l'histoire. Les premières thèses qu'il eut à soutenir donnèrent une haute idée de son savoir; les principales furent *de Hungaria et Transylvania*, en 1686; *de Ritibus Ecclesiæ latinæ judaicis*, en 1688; *de Instrumento morali*, en 1689. Frédéric III, électeur de Brandebourg, l'appela à Halle, en 1693, pour lui donner la chaire de philosophie morale dans l'université de cette ville; il y demeura jusqu'en 1695, qu'il fut nommé professeur de théologie à Iéna, où il se rendit, malgré les désirs de l'électeur, qui avait recommandé qu'on ne négligeât rien pour le retenir à Halle. Il remplit sa nouvelle place avec le plus grand succès, entretint avec plusieurs savants étrangers une correspondance régulière, et ne cessa de publier une foule d'ouvrages utiles pour la théologie et l'histoire. Il contribua beaucoup aux *Acta eruditorum* de Leipsick, et au grand *Dictionnaire historique*, imprimé à Leipsick, 1709, in-fol. Il mourut le 19 novembre 1729, en se rendant à Gotha. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Peregrinationibus Pythagoræ*, Iéna, 1692, in-4°. 2° *Historia juris naturæ, et synopsis juris naturæ et gentium juxta disciplinam Hebræorum, cum Vitriarii Instit. juris naturæ et gentium*, Iéna, 1695; Leyde, 1711, et Halle, 1717, in-8°. 3° *Dissertationes academicæ de præcipuis stoicorum in philosophia morali erroribus*, Iéna, 1696. 4° *Elementa philosophiæ practicæ*, Halle, 1697. 5° *Sapientia veterum, hoc est dicta illustriora septem Græciæ sapientum*, ibid., 1699, in-4°. 6° *Introductio ad historiam philosophiæ Hebræorum*, ibid., 1702, 1720, in-8°. 7° *Elementa philosophiæ instrumentalis*, 3 vol. in-8°; ibid., 1703, 1705, 1706, 1709, 1710, 1712, 1714, 1716, 1721, 1724, 1727. Cet ouvrage a longtemps servi de manuel aux professeurs de philosophie en Allemagne. 8° *Selecta juris naturæ et gentium*, ibid., 1704, in-8° : c'est un recueil de dissertations politiques, qui roulent, pour la plupart, sur des points d'histoire moderne. 9° *Analecta historiæ philosophicæ*, ibid., 1706, 1724, in-8°. 10° *Institutiones theologiæ moralis*, Leipsick, 1711, in-4°. 11° *Historia ecclesiastica Veteris Testamenti*, Halle, 1709, 4 vol. in-4°; et 1720, 2 vol. in-4°, ouvrage estimé de son temps en Allemagne. 12° *Theses theologicæ de atheismo et superstitione*, Iéna, 1716, in-8°, ouvrage traduit en français à Amsterdam, 1740, in-8°. 13° *Institutiones theologicæ dogmaticæ*, Leipsick, 1723, 1724, 1726, in-4°. 14° *Historia critica theologiæ dogmaticæ et moralis*, Francfort, 1725, in-4°. 15° *Compendium historiæ philosophicæ*, Halle, 1731, in-8°. 16° *Dissertatio de Ludovico IV, imperatore*, Iéna, 1689, in-4°. 17° *Quæstio politica : An alchemistæ sint in republica tolerandi*, 1702, in-4°, avec figures. 18° *Ecclesia apostolica, sive de statu Ecclesiæ sub apostolis*, Iéna, 1729, in-8°. 19° *Miscellanea sacra*, Iéna, 1727, in-4°. C'est un recueil de savantes dissertations sur des matières ecclésiastiques. Buddæus publia plusieurs dissertations, réunies depuis sous le titre de *Jus Austriacum*, pour défendre les prétentions de la maison d'Autriche sur le royaume d'Espagne, contre le testament de Charles II. (*Voy.* les *Mémoires* de Niceron, t. 21.) — *Charles-François* Buddæus, conseiller aulique du prince de Saxe-Gotha, et vice-chancelier à Gotha, fils du précédent, naquit à Halle, en 1695. Il fit ses études à Iéna, et fut nommé en 1719 avocat de la cour à Weimar. Il fut envoyé à Vienne pour régler des affaires litigieuses, et occupa, à son retour, différents postes importants, tant à la cour de Weimar qu'à celle de Saxe-Gotha. Il mourut à Gotha, le 5 juillet 1753. On a de lui plusieurs ouvrages allemands, parmi lesquels on distingue : 1° *Examen d'une opinion de plusieurs philosophes grecs au sujet de l'âme* (dans les *Acta eruditor.*, t. 5). 2° *Essai sur le principe d'où découle l'autorité du prince sur l'Eglise*, Halle, 1719, in-8°. L'édition de cet ouvrage qui a été publiée à Weimar ou à Erfurth en 1737 a reçu plusieurs cartons. 3° des *Mémoires* sur sa vie, à l'usage de ses enfants, Gotha, 1748, in-4°. — *Augustin* Buddæus, médecin du roi de Prusse, professeur d'anatomie à Berlin, et membre de l'académie de cette ville, né à Anclam, le 7 août 1695, mort le 25 décembre 1753, exerça la médecine et donna des cours d'anatomie avec succès à Berlin; ses voyages en France, en Hollande et en Angleterre, avaient fort étendu ses connaissances et ses idées; il avait suivi les leçons de Boërhaave, et a laissé, dans les *Miscellanea Berolinensia*, des dissertations intéressantes. On a aussi de lui : *Disput. inaug. de musculorum actione et antagonismo*, Leyde, 1721, in-4°. G—t.

BUDÉ (Guillaume), l'un des hommes les plus distingués d'un siècle fécond en personnages illustres, naquit à Paris, en 1467, de Jean Budé, grand audiencier de France, qui passait pour être fils naturel de Jean Budé, secrétaire du roi Charles VI. Guillaume fit ses premières études à Paris, et son droit à Orléans. Le mauvais goût qui régnait alors dans les écoles, et son penchant pour la dissipation, ne lui permirent de tirer aucun fruit du temps passé dans l'université. Sa grande fortune d'ailleurs le mettait à même de satisfaire ses goûts. Il s'adonna passionnément à la chasse et mit son plaisir à nourrir des chevaux, des chiens et des oiseaux. Mais, après quelques années perdues dans ces amusements frivoles, sa véritable vocation se déclara tout à coup d'une manière irrésistible; il se défit de son équipage de chasse et se livra avec ardeur à

l'étude des langues anciennes. Ce fut à l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans que ce changement s'opéra chez lui; mais comme il marcha sans guide au commencement de sa carrière littéraire, préférant les commentateurs et les interprètes aux textes originaux, il n'aurait pas fait de grands progrès, s'il n'eût senti de bonne heure le besoin de changer de méthode. Sa passion pour l'étude le fit bientôt renoncer à tout ce qui pouvait l'en distraire; elle le jeta même dans un travail si constant qu'il en tomba dangereusement malade, et qu'il contracta de violents maux de tête dont il fut tourmenté le reste de sa vie. Il avait embrassé toutes les sciences, théologie, jurisprudence, architecture, mathématiques; mais c'est principalement par ses profondes connaissances en grec qu'il s'acquit la réputation d'un des plus savants hommes de son siècle. Son premier maître dans cette langue fut George Hermonyme de Sparte, que ce riche et généreux disciple recueillit dans sa maison et gratifia de 500 écus d'or, somme énorme pour l'époque; avec lui il lut Homère et d'autres auteurs grecs du premier ordre dont Hermonyme avait apporté une copie écrite de sa main. Jean Lascaris, le plus docte des grecs de son temps, lié d'amitié avec Budé, lui donna aussi quelques leçons, lui prêta des livres, alors très-rares, et le rendit en peu de temps le plus habile homme de l'Europe dans la connaissance du grec. Cette langue était fort peu cultivée en France à cette époque, qui répond aux règnes de Charles VIII et de Louis XII : alors des moines ignorants la proscrivaient comme une dangereuse nouveauté : « Mes frères, disait l'un d'eux « en chaire, au commencement du règne de Fran« çois Ier, on a trouvé une nouvelle langue qu'on « appelle grecque; il faut s'en garantir avec soin; « cette langue enfante toutes les hérésies; gardez« vous du Nouveau Testament en grec, c'est un « livre plein de ronces et d'épines. » Malgré cet anathème, Budé publia en 1529 ses savants *Commentaires sur la langue grecque*, qui devinrent comme le noyau du *Thesaurus linguæ græcæ*, de Henri Estienne. Déjà il avait mis au jour plusieurs ouvrages. Le premier est une traduction de quelques traités attribués à Plutarque, et d'une *Lettre de St. Basile à St. Grégoire de Nazianze*, où il est plus paraphraste que traducteur. Cet essai fut suivi de ses *Annotationes in 24 libros Pandectarum*, dont il désavoua la première édition de 1508; la meilleure est celle de Vascosan, Paris, 1556, in-fol. Ces notes annoncent une connaissance de l'antiquité qui était alors très-rare parmi les jurisconsultes, et Budé est un des premiers qui se soit servi de cette connaissance pour expliquer les lois romaines. Sa latinité ne manque ni de grâce ni de majesté, quoiqu'elle n'offre pas le charme et les ornements qu'on admire dans celle d'Érasme son contemporain et son ami; et l'on a dit de Budé qu'il écrivait en latin, sinon avec l'élégance de Cicéron, du moins avec la science de Varron. S'il faut en croire Jean Lascaris, il pouvait être comparé, lorsqu'il écrivait en grec, aux plus célèbres orateurs de l'ancienne Athènes. De tous ses ouvrages, celui qui lui fit le plus d'honneur est le traité *de Asse et partibus ejus*, dont la 1re édition est de Paris, 1514, in-fol., rare : l'édition des Alde, petit in-4°, 1522, est bonne et recherchée. Il en donna depuis plusieurs autres, et un abrégé en français (Paris, 1522, in-8°; et Lyon, 1555, in-16), qui est devenu rare. Ce traité *de Asse* (1) est diffus, et souvent difficile à entendre. L'auteur y réduit les monnaies anciennes aux modernes, éclaircit une infinité de passages obscurs des auteurs grecs et latins, et dissipe les ténèbres qui couvraient plusieurs points d'antiquité. On pourrait difficilement se représenter aujourd'hui l'effet que produisit en Europe cette savante dissertation, qui a été de nos jours considérée d'une manière neuve et piquante par M. St-Marc Girardin. (*Journal des Débats* du 27 décembre 1833.) Érasme lui-même qui avait appelé Budé *le prodige de la France*, ne put cacher sa jalousie et eut la faiblesse d'encourager la calomnie qui essayait de faire passer pour un plagiat ce travail si original. En effet, Léonard Portius et George Agricola disputèrent à Budé la gloire d'avoir le premier pénétré dans cette carrière difficile. Il en résulta une querelle savante qui fut un peu vive de la part de Budé; mais Jean Lascaris, ami commun des deux athlètes, les réconcilia. Le mérite de Budé n'échappa point au chancelier de Rochefort, qui le présenta à Charles VIII. Louis XII le fit secrétaire du roi et l'envoya à Rome. François Ier l'honora de sa familiarité, lui donna une charge de maître des requêtes, dont il fut pourvu, le 21 août 1522, et le nomma maître de la librairie, c'est-à-dire bibliothécaire du roi; enfin il l'envoya en ambassade auprès de Léon X, qui admira sa vaste érudition et sa capacité dans les affaires, mais n'en mit pas moins tous ses soins à le tromper comme diplomate. Il s'agissait d'empêcher Léon X d'entrer dans la ligue formée en Italie entre l'empereur Maximilien Ier, le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique et le duc de Milan, Maximilien Sforza, pour empêcher François Ier de recouvrer le Milanais. Le pape flottait irrésolu entre la France et la ligue, négociait avec les partis, n'en embrassait aucun. Budé avait avec lui dans son ambassade Antoine-Marie Palavicini, seigneur milanais, qu'on savait être agréable au pontife; mais c'était sur Budé qu'on avait compté le plus. Il n'était pas sans talent pour les négociations, son esprit étendu trouvait aisément des ressources, levait aisément les difficultés, mais il portait dans la cour la plus déliée de l'Europe cette simplicité vertueuse que donnent le silence du cabinet et le commerce avec les auteurs de l'antiquité. En voyant le pape et les cardinaux lui prodiguer les égards et les honneurs comme savant, il crut d'abord qu'il allait tout obtenir comme diplomate; mais le pape, qui finit par entrer secrètement dans la ligue, lui opposa tant de détours, de variations, de propositions captieuses, de réponses équivoques, qu'enfin Budé, s'apercevant qu'il était

(1) Cet ouvrage a été traduit aussi en italien par J.-B. Gualandi, Florence. 1562, in-8°. Cn—s.

joué, sollicita son rappel. « Tirez-moi, écrivait-il, « d'une cour pleine de mensonges, séjour trop « étrange pour moi. » On lui répondit de ne point perdre patience et de négocier toujours, quel que dût être le succès ; car François Ier, qui opposait finesse à finesse, avait intérêt à ce qu'on le crût trompé, et à ce que l'attention du pape, détournée par la continuité de la négociation, n'aperçût point les intrigues ourdies en faveur de la France dans le Milanais et dans l'État de Gênes. A son retour en France, Budé fut élu par la ville de Paris prévôt des marchands. Il profita du crédit que lui donnait cette grande faveur pour déterminer efficacement François Ier à consommer la fondation du collége royal, et pour former, de concert avec Lascaris, la bibliothèque de Fontainebleau. L'embarras des charges dont il était revêtu contrariait son goût pour l'étude : il disait que la libéralité du roi et la bienveillance du peuple de Paris finiraient par faire de lui un ignorant ; sa femme, quoiqu'il l'eût rendue mère d'un grand nombre d'enfants, ses parents, ses amis, tout semblait se réunir pour le détourner du commerce des muses. Il avait quitté la cour après la mort de Louis XII ; l'ombrage que le chancelier Duprat prit de sa faveur auprès de François Ier lui fournit l'occasion de se retirer une seconde fois : l'élévation de Poyet, son ami, l'y rappela malgré lui, et ce rappel lui fut fatal. Ayant suivi la cour sur les côtes de Normandie, pendant les chaleurs de l'été, il tomba dangereusement malade, et se fit reporter à Paris, où, dans peu de jours, une fièvre continue le mit au tombeau, le 23 août 1540. Budé s'est permis de censurer les désordres de la cour romaine et les dérèglements du clergé. Il avait ordonné par son testament que ses obsèques se fissent sans pompe et pendant la nuit, à St-Nicolas-des-Champs, sa paroisse, pour dérober ce triste spectacle à sa nombreuse famille. « Je veux, « disait-il dans son testament, être porté de nuit en « terre et sans semonce, à une torche ou deux seu- « lement, et ne veux être proclamé à l'église, ne à « la veille, ne alors que je seray inhumé, ne le len- « demain ; car je n'approuvai jamais la coustume « des cérémonies lugubres et pompes funèbres... Je « défends qu'on m'en fasse, tant pour ce, que pour « autres choses qui ne se peuvent faire sans scandale; « et si je ne veux qu'il y ait cérémonie funèbre, ni « autre présentation à l'entour du lieu où je serai « enterré le long de l'année de mon trépas, parce « qu'il me semble imitation des cénotaphes, dont « les gentils ont anciennement usé (1). » Sa veuve et une partie de ses enfants allèrent, en 1549, faire profession de la nouvelle réforme à Genève ; il n'en fallut pas davantage pour rendre sa croyance suspecte aux catholiques ardents. On aurait pu, avec encore plus de fondement, l'accuser d'un zèle outré en sens contraire; car il avait été, en 1529, un des juges qui condamnèrent Berquin au supplice pour cause de religion ; et, dans plusieurs de ses écrits, surtout dans son traité *de Transitu hellenismi ad christianismum*, dédié à François Ier (Paris, Rob. Estienne, 1535, in-12), il s'exprime comme un homme assez prévenu contre les réformateurs, dont il l'exhorte à réprimer les nouveautés : il entend par *hellénisme*, les belles-lettres profanes, et y oppose la philosophie chrétienne. Budé joignait, au mérite littéraire, celui d'être un bon citoyen, un chrétien exemplaire, et il jouissait d'une réputation de probité à toute épreuve; ce qui était exprimé par ces deux vers de Juvénal, qu'on lisait encore au commencement du dernier siècle sur la porte de sa maison, dans la rue St-Martin :

Summum crede nefas animam præferre pudori,
Et propter vitam vivendi perdere causas.

On cite, pour preuve de sa grande application à l'étude, que le feu ayant pris à sa maison un jour qu'il était à travailler dans son cabinet, il répondit froidement à ceux qui vinrent le lui annoncer : « Aver- « tissez ma femme; vous savez que je ne mêle point « du ménage. » Il était seigneur d'Yères, charmant village aux environs de Paris. On montrait encore, il y a cinquante ans, sa modeste maison de plaisance et le cabinet dans lequel il travaillait. A la place où se trouvait son bureau, on distinguait sur le carreau usé la trace de ses deux pieds. Budé était sujet à avoir de l'humeur ; il en montra beaucoup à Érasme, son admirateur et son ami, dans la querelle passagère dont nous avons parlé; mais Érasme, qui avait eu le premier tort, le répara honorablement, en répondant à une lettre fort aigre de Budé : « Quoi que puisse dire et faire Budé, « Érasme sera toujours son ami, » et en supprimant dans une nouvelle édition de son *Ciceronianus*, un parallèle entre Badius et Budé, dont ce dernier avait été choqué. Ce démêlé entre les deux plus savants hommes de leur siècle se termina, pour l'honneur des lettres, sans aucune suite fâcheuse. « Je ne suis point réconcilié avec Budé, écrivait « Érasme à Egnatius ; je n'ai jamais cessé un in- « stant de l'aimer. » Il est un de ceux qui ont le plus contribué aux progrès de la langue grecque en France, et le premier qui s'y soit occupé de faire des collections de médailles antiques. Toute la France retentit des éloges de Budé. Son éloge funèbre fut prononcé par Ste-Marthe. Louis Leroi écrivit sa vie en latin, Paris, 1540, in-4° (1). Charles Dumoulin l'appelle *doctrinarum omnium splendor*, et Scaliger, *le plus grand grec de l'Europe, un phénix qui ne renaîtra point de ses cendres*. On recueillit tous ses ouvrages en 4 vol. in-fol., Bâle, 1557, rare, avec

(1) Nicolas Rapin, dans son testament cité par Dreux du Radier, ordonna à peu près les mêmes dispositions, quoique bon catholique romain.

(1) Melin de St-Gelais et Théodore de Bèze lui composèrent des épitaphes, le premier en vers français, le second en vers latins. Celle de St-Gelais rappelle ingénieusement la manière dont Budé voulut être inhumé ; elle a été imitée dans les deux distiques suivants, attribués à Sal. Macrin :

Budæus voluit media de nocte sepulcro
Inferri, et nullas prorsus adesse faces;
Non factum ratione caret, clarissima quando
Ipse sibi lampas, luxque corusca fuit.

CH—S.

une longue préface de Cœlius secundus Curion. On admire dans tous une vaste érudition et une profonde connaissance de la langue grecque; mais on regrette que, content d'appuyer sa réputation sur des écrits savants et solides, il n'ait pas cherché à l'étendre davantage par des écrits agréables. Son style, en latin comme en français, est énergique, rude, obscur, embarrassé de mots et de phrases grecques. Ces défauts se font encore plus remarquer dans son français que dans son latin. On vante la pureté de style de ses lettres grecques, qui furent, dit-on, admirées des Grecs eux-mêmes. Jacques Tusan les fit imprimer en 1526, avec cinq livres de lettres latines et quelques notes. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on distingue dans son recueil le traité *de studio litterarum recte instituendo*, imprimé à part, Paris, 1532, in-fol. et ses *Commentarii linguæ græcæ*, qui avaient aussi paru séparément, Paris, 1529, in-fol.; ibid., Robert Estienne, 1548, édition augmentée et recherchée; enfin, Bâle, 1556, in-fol. Ce dernier ouvrage suppose une lecture immense, mais on y désirerait plus d'ordre et de méthode. On cite encore son *Institution d'un prince*, en français, que Jean de Luxembourg fit imprimer, avec ses propres annotations, en 1547, dans son abbaye de la Rivour en Champagne, ouvrage rare, quoiqu'il y en ait eu trois ou quatre éditions, et qui ne se trouve pas dans la collection de ses œuvres. Le 5ᵉ volume de la collection de l'académie des belles-lettres contient des *Mémoires pour la vie de Guillaume Budé*, par Boivin. (*Voy.* aussi Ste-Marthe, *Gallor. doctrina illust. Elogia*; F. Blanchard, *Hist. des maîtres des requêtes*; la Croix du Maine, *Biblioth. franç.*; enfin Baillet, des *Enfants devenus célèbres*, etc.) — *Louis* et *Jean* BUDÉ ses fils, qui, à l'exemple de leur mère, s'étaient faits calvinistes, cultivèrent les lettres avec quelque succès. Louis Budé publia, un an avant sa mort, le *Psautier traduit de l'hébreu en français*, Genève, 1551, in-8°. Il était professeur de langues orientales. Jean Budé, seigneur de Vorace, fut envoyé, en 1558, avec Farel et de Bèze, auprès des princes d'Allemagne, pour traiter des affaires des calvinistes de France. Il se chargea de faire bâtir le collége de Genève, et il traduisit en français, conjointement avec Charles de Joinvillers, les *Leçons de Jehan Calvin sur Daniel*, Genève, 1552, in-fol. Cette famille existe encore à Genève. T—D. et D—R—R.

BUDÉE (GUILLAUME), médecin, né à Halberstadt, mort en 1625, fit ses études à Bâle, y obtint, en 1592, le grade de docteur, et devint ensuite médecin ordinaire du duc de Brunswick-Lunebourg. Il s'est occupé avec soin de recherches historiques, mais les ouvrages qu'il a publiés sur ce sujet ont été tirés à un si petit nombre d'exemplaires, ou sont devenus si rares, que les érudits les recherchent maintenant comme de précieuses reliques. Les principaux sont : 1° *Chronicon quoddam Halberstad. episcoporum*. Budé fit imprimer, par le moyen d'une imprimerie qu'il avait chez lui, cette chronique; in-4° de 32 p. : elle n'a jamais été mise en vente. 2° *Vita Alberti II, episcopi Halberstad.* La première partie de cette vie, imprimée à Halberstadt, 1624, in-4° de 173 p., va de 1324 jusqu'en 1339; la seconde partie, qui devait aller jusqu'en 1358, n'a pas été publiée. 3° Θανατολογια, *seu Dynastæ hujus sæculi*. Leuckfeld a fait réimprimer ce petit traité dans sa *Collectio Scriptor. Rerum germanic.*, Francfort, 1707, in-fol. Budée avait composé plusieurs autres petits ouvrages de chronologie et d'histoire, dont les feuilles manuscrites furent perdues ou brûlées lors de la prise d'Halberstadt. 4° *Familia et Patrimonium B. Stephani Halberstad.*, 1615, in-4°. 5° *Chronologiæ centuria prima*, trois feuilles. 6° *Series imperator. roman.*, etc., deux feuilles, etc. — Un autre médecin du même nom fut reçu docteur à Paris en 1520, nommé professeur en 1524, et se retira à Orléans, sa patrie, en 1553. Il est l'auteur d'un traité *de Curandis articularibus Morbis*, Paris, 1539. G—T.

BUDEL, ou BUDELIUS (RENÉ) jurisconsulte, né à Ruremonde, dans le 16ᵉ siècle, obtint la charge de directeur des monnaies du duc de Bavière et des électeurs ecclésiastiques; il a laissé une preuve de l'étendue de son savoir dans un ouvrage devenu très-rare, intitulé : *de Monetis et Re nummaria libri duo : his accesserunt tractatus varii atque utiles tam veterum quam neotericorum authorum*, Cologne, 1591, in-4°. (*Voy.* la *Biblioth. Belgica* de Valère André, p. 793.) W—s.

BUDER (CHRISTIAN-GOTTLIEB), conseiller aulique et professeur de droit à Iéna, né à Kittlitz, dans la haute Lusace, le 29 octobre 1693, fit ses études à Leipsick et à Iéna, où il obtint, en 1744, la chaire de jurisprudence, qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, survenue le 9 décembre 1763. C'était un savant d'une grande érudition, et qui a laissé un grand nombre de travaux historiques non moins utiles qu'étendus; les principaux sont : 1° *Bibliotheca juris Struviana adaucta*, Iéna, 1720, in-8°; réimprimée en 1725, 1743, 1756, in-8°. L'édition de 1743, qui est la 7ᵉ, est fort augmentée. 2° *Vitæ clarissimorum Jurisconsultorum selectæ*, ibid., 1722, in-8°. 3° *Tableau abrégé de l'histoire moderne de l'Empire*, depuis 1714 jusqu'en 1730, ibid., 1730, in-8°, 1731, 1740, 1748; en allemand, ainsi que le suivant : 4° *Recueil utile d'écrits non imprimés, de pièces justificatives, de documents, de lettres*, etc., *relatifs à l'histoire du droit naturel et public de l'Allemagne, avec des notes*, Francfort et Leipsick, 1735, in-8°. 5° *Bibliotheca historica selecta in suas classes distributa, cujus primas lineas duxit B. G. Struvius, emendavit et copiose locupletavit C. G. Buder*, etc., Leipsick, 1740, 2 vol. in-8°. C'est une édition considérablement augmentée de la *Selecta Bibliotheca historica* de B.-G. Struve. On y trouve de grands détails sur l'Allemagne. Cet ouvrage, indispensable pour ceux qui veulent étudier l'histoire, a été refondu et complété par Meusel, qui l'a porté à 11 vol. grand in-8°, Leipsick, 1782 et suiv. 6° *Amœnitates juris feudalis*, etc., Iéna, 1741, in-4°. 7° *Opuscula quibus selectiora juris publici, feudalis, ecclesiastici Germanici et historiæ patriæ ac litterariæ argumenta exhibentur*, Iéna, 1745, in-8°. 8° *Bi-*

bliotheca Scriptorum Rerum Germanicarum, easdem universim illustrantium, placée en tête du *Corpus hist. gentis German.* de Struve, Iéna, 1730, in-fol.; et 1753, in-fol.; ouvrage très-estimable pour la méthode et l'exactitude des recherches. On a aussi de Buder un grand nombre de dissertations. (*Voy.* sa vie écrite par J. Chr.-Fischer, sous ce titre : *Memoria divis manibus C. G. Buderi dicata*, Iéna, 1777, in-8°.) G—T.

BUDES (SILVESTRE), seigneur d'Uzel, en Bretagne, était parent de Duguesclin. Il fit ses premières armes sous ce héros, combattit près de lui sous Charles de Blois, à la journée d'Auray, le suivit en Espagne, et porta sa bannière aux batailles de Navarette et de Montiel. Budes, de retour en France, avec une grande réputation de valeur, continuait à servir glorieusement son pays contre les Anglais, lorsqu'il fut appelé en Italie, par le pape Grégoire XI, auquel il conduisit 6,000 Bretons, dont il partageait le commandement avec Jean de Malestricot, son frère d'armes. Ces braves chevaliers s'ouvrirent les passages du Piémont par la force des armes, et ce secours, moins recommandable par le nombre des combattants que par leur courage, rétablit bientôt les affaires du pape en Italie. Grégoire mourut peu de temps après, et laissa deux compétiteurs ambitieux se disputer la chaire pontificale. Silvestre accourut auprès de Clément VII, reconnu par la France, et tomba rudement sur les troupes d'Urbain VI, pour qui tenait la majeure partie de l'Italie. Ce fut sans doute vers ce temps que Budes fut nommé lieutenant général et gonfalonier des armées de l'Église. Il prit les villes de Viterbe et d'Anagni, et, pour nous servir des expressions naïves de d'Argentré, « le pape « Urbain s'en irrita fort et damnoit et excommu- « nioit les Bretons tant qu'il pouvoit, et l'autre (le « pape Clément) les absolvoit. » Ces armes spirituelles n'arrêtèrent point l'impétuosité de Silvestre; il marcha droit à Rome. Le peuple sortit à la hâte pour en défendre les approches; mais le chevalier breton, malgré l'inégalité du nombre, chargea si rudement cette foule peu aguerrie, qu'en un moment il la mit dans le plus grand désordre, et poursuivit les fuyards avec une telle ch a leur, qu'il entra pêle-mêle avec eux dans Rome, et s'empara du château St-Ange, où il laissa environ cent cinquante soldats. Pendant près d'un an, cette petite garnison causa beaucoup de mal aux Romains, qui ne purent jamais venir à bout de la déloger ; mais enfin le défaut de vivres et de munitions fit ce que la force n'avait pu faire, et le pape Urbain, pour se débarrasser d'un voisinage aussi incommode, accorda à ces braves aventuriers une excellente composition. L'évacuation du château St-Ange eut lien pendant l'absence de Silvestre Budes, qui tenait alors la campagne, et qui n'approuva nullement la capitulation. Un jour, il eut avis, par ses espions, que les premiers de la ville devaient s'assembler au Capitole; il forme aussitôt le projet de les surprendre, marche en toute hâte à Rome par des routes détournés, arrive au Capitole au moment où le conseil se séparait, tombe comme la foudre sur cette foule composée de tout ce qu'il y avait de plus riche et de plus grand dans la ville, et en fait un horrible carnage. Après une expédition aussi hardie, il reprit promptement le chemin par lequel il était venu; mais il fut rencontré par Jean Aucut, capitaine anglais, qui tenait pour Urbain. Cette rencontre ne fut pas heureuse; Silvestre fut défait, pris et conduit au pape, dont il avait à craindre le caractère vindicatif et cruel. Cependant, soit admiration pour la valeur de son prisonnier, soit dans l'espérance de détacher un tel défenseur du parti de son antagoniste, Urbain traita Budes avec bonté, et le renvoya libre, moyennant une faible rançon. Ce trait de générosité devint fatal au chevalier breton. De retour à Avignon, le pape Clément l'accusa d'intelligence avec son ennemi, lui reprochant comme un crime d'être sorti à si bon marché des prisons de Rome. Malheureusement pour Budes, le cardinal d'Amiens, prélat détesté en France pour ses déprédations, se trouvait alors à Avignon. Il n'avait pas oublié que, quelques années auparavant, traversant la Romagne avec une nombreuse suite de mulets, chargés de vaisselle d'or et d'argent, Silvestre Budes s'était trouvé sur son chemin, et que ce guerrier, ne sachant alors où prendre la solde due à ses gens, leur avait laissé piller les trésors qui se présentaient si à propos. Le cardinal réunit donc ses griefs aux soupçons du pape, et fit condamner le malheureux Budes à avoir la tête tranchée. Cette sentence fut exécutée à Mâcon, vers le mois de janvier 1379. S—s.

BUDES (JEAN-BAPTISTE). *Voyez* GUÉBRIANT.

BUDGELL (EUSTACHE), écrivain anglais, d'une ancienne famille du comté de Devon, naquit vers l'an 1685, à St-Thomas, près d'Exeter. Après avoir fait ses études à Oxford, il alla à Londres pour y étudier le droit, que lui firent bientôt négliger le goût de la littérature et celui des plaisirs de la société, où son esprit et ses talents le firent accueillir avec distinction. Addison, son proche parent, nommé secrétaire d'État en Irlande, l'y amena en 1710. Budgell travailla avec Addison et Steele au *Tatler*. Toutes les lettres signées X dans *le Spectateur* sont de lui, et l'on assure qu'il a entièrement composé, avec Addison, le 8e volume de cet ouvrage. Cependant Johnson prétend que les articles attribués à Budgell ont été sinon faits, du moins refaits par Addison, dont on y reconnait en effet la manière. Budgell a aussi travaillé au *Guardian*; mais on ne sait pas quels articles lui appartiennent. Il publia, en 1714, une traduction des *Caractères* de Théophraste. Soutenu dans le monde par l'estime et le crédit d'Addison, Budgell se trouvait placé parmi les hommes les plus considérés. Son esprit le faisait rechercher, et sa vanité, au moins égale à son esprit, rarement choquée dans une situation si avantageuse, se faisait rarement sentir d'une manière marquante. Il avait rempli honorablement plusieurs places dans l'administration, s'était distingué comme orateur dans le parlement d'Irlande, et avait été nommé, en 1717, contrôleur général des revenus de ce royaume; mais le duc de Bolton, nommé, cette même année,

vice-roi d'Irlande, ayant donné à Budgell quelque sujet de mécontentement, celui-ci s'en vengea par une violente satire qui lui coûta sa place. Il revint en Angleterre, se plaignant hautement, et, malgré les efforts de ses amis pour l'empêcher d'envenimer les choses, il commença à écrire contre le ministère. La mort d'Addison, arrivée à cette époque (1719), le privant à la fois de son soutien et de son guide, Budgell se trouva abandonné à sa mauvaise fortune et à son mauvais génie. Il perdit, dans la désastreuse spéculation de la mer du Sud, 20,000 livres sterling de son patrimoine; le reste fut consumé en efforts inutiles pour entrer au parlement. De ce moment, libelliste sans crédit, homme de parti sans conséquence, occupé sans cesse à se défendre contre ses créanciers et à suivre des procès, Budgell perdit toute sa considération; sa probité devint même suspecte. Le docteur Tindall, son ami, lui ayant légué une somme de 2,000 livres sterling, Budgell, qui avait assisté au testament, fut accusé d'y avoir introduit cet article. Le legs fut annulé; et Pope a conservé l'opinion de la falsification dans ces mots d'une de ses épîtres : « Que Budgell écrive tout ce « qu'il lui plaira, excepté mon testament. » Mais Pope était en querelle avec Budgell, et l'auteur de la *Dunciade* peut, en ce genre, n'être pas regardé comme une autorité. Enfin, dénué de toute ressource, incapable de supporter une existence autrefois si brillante, Budgell résolut de mettre fin à ses peines. Ayant rempli ses poches de pierres, il prit un bateau sur la Tamise, se fit conduire au milieu de la rivière, et s'y précipita, sans qu'il fût possible de le sauver. On trouva sur son bureau un papier sur lequel il avait écrit : « Ce que Caton a fait, et ce qu'Addison « approuve, ne peut être mal. » Il laissa une fille naturelle, à qui il avait inutilement essayé de faire partager sa résolution, et qui entra quelques années après au théâtre de Drury-Lane. Budgell a publié, entre autres pamphlets politiques, une feuille intitulée *l'Abeille*, qui paraissait toutes les semaines, et qu'il continua pendant deux ans. On a aussi de lui des *Mémoires de la famille de Boyle*, 1737, in-8°. C'était un écrivain peu profond, mais spirituel et élégant. S—D.

BUDNÉE ou BUDNY (SIMON), en latin BUDNÆUS, disciple de Servet, chef d'une des sectes d'unitaires sorties du sein de la réforme, naquit en Mazovie, fut ministre à Klécenie, sous la protection du prince de Radziwil, puis à Lost, sous celle de Jean Kiszka. La rigueur avec laquelle il poussa les principes de Lélie Socin jusque dans leurs dernières conséquences le jeta dans des nouveautés qui le firent regarder comme le chef des demi-judaïsants, ou ébionites de Lithuanie. Il changea l'ordre des faits évangéliques, altéra, corrompit divers passages du Nouveau Testament, afin de pouvoir appliquer les uns et les autres à son système. Il ne se borna pas, comme les sociniens, à nier la divinité de Jésus-Christ et celle du St.-Esprit; il soutint encore qu'il n'y avait eu rien de merveilleux dans la naissance de Jésus-Christ, qu'il était venu au monde comme les autres hommes, par la voie ordinaire de la nature. Il en concluait qu'on ne devait ni l'adorer, ni l'invoquer, ni lui rendre aucun culte. Le talent de la parole, qu'il possédait à un degré éminent, lui servit à se faire de nombreux prosélytes dans la Lithuanie, dans la Pologne russe, dans la Prusse et ailleurs. Pour arrêter cette contagion, on l'excommunia avec ses disciples, et on le déposa dans le synode de Lucian, en 1582. Devenu plus circonspect, par la crainte qu'on n'usât encore d'une plus grande rigueur, et peut-être par celle de mourir de faim, il abjura les erreurs qui le divisaient des pinczoviens, et se réunit à eux, c'est-à-dire que de juif il devint arien ou socinien. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Libellus de duabus naturis in Christo*, auquel est joint un autre petit livre intitulé : *Brevis Demonstratio quod Christus non sit Deus*. 2° *Apologia Polonica*. 3° Une traduction polonaise de l'Ancien et du Nouveau Testament, faite sur les textes originaux, imprimée à Zaslaw, 1572, in-4°, très-rare. Le Nouveau Testament a été imprimé séparément à Leszko, 1574, in-8°. Il avait d'abord commencé cette traduction en société avec Mathias Kawaczyn; mais n'étant pas satisfait du résultat, il recommença seul le travail d'après les textes originaux, et le termina en dix ans. 4° *Refutatio argumentorum M. Ezechevicii*, pour prouver, contre les dialogues de ce dernier, qu'il est permis à un chrétien de remplir des emplois politiques, Leszko, 1504. La secte des budnéens survécut à son auteur. (*Voyez* DAVIDI et PALÉOLOGUE.) T—D.

BUDOWEZ (VENCESLAS), baron de Budowa et conseiller impérial, naquit en Bohême vers 1551, de parents calvinistes, distingués par le rang et les emplois dont ils jouissaient. Venceslas, après avoir terminé ses études d'une manière brillante, voyagea en Allemagne et dans les États voisins, sous la conduite d'un précepteur habile. De retour dans sa famille, il se maria, et se retira dans une de ses terres, annonçant son projet de se livrer entièrement à l'administration de ses biens et à l'éducation de ses enfants; mais il avait puisé parmi les théologiens de sa communion le goût de la dispute, et il ne put maîtriser son désir de se faire, par ce moyen, une réputation. Le premier ouvrage qui attira sur lui l'attention fut une traduction en langue bohémienne de l'*Anti-Alcoran*, de Bernard Perez de Chircone, prêtre espagnol. De toutes ses productions, celle qui, malheureusement, le fit connaître davantage, est une espèce d'abrégé d'histoire universelle, qu'il publia sous ce titre singulier : *Circulus horologii lunaris ac solaris, seu de variis Ecclesiæ et mundi mutationibus*, Hanau, 1616, in-4°. Cet ouvrage, dans lequel il laissa échapper plusieurs traits sanglants contre l'Église romaine, lui fit des ennemis puissants parmi les jésuites. Il s'engagea entre eux et Budowez une lutte dans laquelle, loin de convenir de ses torts, il les aggrava par sa fierté. Budowez fut enfin dénoncé aux magistrats, sous le prétexte que ses déclamations pouvaient occasionner des troubles. Arrêté et mis en prison en 1621, il fut bientôt condamné à mort, à l'âge de 70 ans. On trouve le récit de sa mort et des circonstances qui l'accompagnèrent dans

l'*Historia persecutionum Ecclesiæ Bohemiæ*, in-12, 1648. • W—s.

BUÉE (Adrien-Quentin), chanoine honoraire de Paris, né dans cette ville, en 1748, avait embrassé de bonne heure l'état ecclésiastique, et fut d'abord organiste de St-Martin de Tours. Il avait deux frères, prêtres comme lui, Pierre-Louis Buée, qui fut aussi chanoine de Notre-Dame, et N. Buée, supérieur du séminaire de St-Marcel. Adrien et le supérieur du séminaire étaient nés la même année. Adrien, dont les deux passions dominantes étaient la musique et les mathématiques, quitta l'orgue de Tours en 1786, revint à Paris, et fut nommé secrétaire du chapitre de Notre-Dame, le 1er octobre de la même année. En 1792, il publia, chez le fameux libraire Crapart, un *Dictionnaire des termes de la révolution*, in-8°. C'est à tort que l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes* attribue cet ouvrage à Buée, ancien supérieur du séminaire de St-Michel à Paris. Adrien, qui avait préparé, en 1821, une seconde édition de ce dictionnaire, dit, dans un avant-propos que j'ai trouvé dans ses manuscrits : « La première « édition est datée de janvier 1792, cinq mois après « que Louis XVI eut signé la constitution de 1791. « Mon but, en le publiant, était de rendre sen- « sibles les principes destructeurs et la tendance « inévitable à la désorganisation de la société qui « caractérisaient cette constitution ; » et il ajoute : « Tous les articles de ce dictionnaire semblent ca- « drer si bien avec ce qui se passe sous nos yeux « en 1821, qu'on pourrait regarder la date de jan- « vier 1792 comme une antidate.... En janvier « 1792, j'ai écrit d'après ce que j'ai vu depuis la « convocation des états généraux. Ce que j'ai vu de- « puis janvier 1792 jusqu'en avril 1821, je l'ai écrit « en janvier 1792. M'attribuer le don de prophétie, « ce serait une très-mauvaise plaisanterie, etc. » Barbier paraît aussi avoir été induit en erreur, en attribuant au grave directeur du séminaire de St-Marcel les facéties suivantes, qui parurent la même année, 1792, chez le libraire Crapart : 1° *le Drapeau rouge de la mère Duchesne*, in-8° ; 2° *les grands Jurements de la mère Duchesne*, in-8° ; 3° *de par la mère Duchesne, anathèmes très-énergiques contre les jureurs* (les prêtres assermentés), ou *Dialogue sur le serment et la nouvelle constitution du clergé, entre M. Bridoye, franc Parisien, soldat parisien ; M. Recto, marchand de livres, ou tout simplement bouquiniste ; M. Tournemine, chantre de paroisse, et la mère Duchesne, négociante à Paris, autrement dite marchande de vieux chapeaux*, in-8°. Ces écrits anonymes doivent être d'Adrien Buée. Après la journée du 10 août, Adrien se réfugia en Angleterre, et remporta un prix à l'institution royale de Londres, qui s'empressa de l'admettre comme membre dans son sein. Il rentra en France avec les Bourbons, à la fin de juillet 1814, après une absence de près de vingt et un ans, et fut nommé chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris. L'étude des sciences exactes occupait ses veilles et ses loisirs; et, en même temps, par une singularité remarquable, il avait une si vive passion pour la musique qu'on le voyait quitter précipitamment sa stalle, le chœur et l'église, quand les chantres de la métropole détonnaient, ce qui arrivait assez souvent. En 1817, Buée publia des *Réflexions sur les deux éditions des œuvres de Voltaire* (qui paraissaient alors), Paris, in-8°. Mais trop préoccupé des sciences exactes, l'auteur attaqua dans sa brochure le géomètre Laplace beaucoup plus vivement que le philosophe de Ferney : « Il a suffi, écrivait-il depuis, à M. de « Laplace de dire, avec un sourire dédaigneux : « *M. Buée est trop savant pour moi.* On en a conclu « que M. Buée n'avait pas le sens commun.

« Ces savants ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
« Notre crédulité fait toute leur science. »

Il dit ailleurs, dans un écrit intitulé *la Logique des algébristes comparée avec celle des géomètres* : « On « ne voit pas quel rapport il y a entre Voltaire et « M. de Laplace, » et il établit ensuite à sa manière ces prétendus rapports. Il commence ainsi une *Notice sur M. de Laplace, servant de clef aux réflexions sur les deux éditions des œuvres de Voltaire* : « C'est « M. de Laplace, ou plutôt ce sont ses formules (al- « gébriques) qui gouvernent la France, et le roi ne « s'en doute pas. Cette assertion est forte, mais ce « sont ses formules qui ont dicté les décrets sur la « vente des biens du clergé et sur les élections. Ce « sont ses formules qui interprètent la charte, et « qui tiennent le roi en tutelle par ces mots : *la « charte ne le veut pas.* C'est d'après la charte, in- « terprétée par les formules de M. de Laplace, que « le roi n'a pas cru avoir le droit de s'opposer à la « publication des œuvres de Voltaire. » C'était accorder une grande influence politique à la *Théorie analytique des probabilités*. Buée prétend qu'avec les principes exposés par M. de Laplace (p. 70 à 88 de sa *Théorie*) ce grand mathématicien « peut dé- « montrer ce qu'il veut sur tous les objets des con- « naissances humaines. » Buée mourut à Paris, le 11 octobre 1826. Il a laissé un grand nombre de manuscrits qui sont passés entre mes mains, et qui ont pour titre : 1° *Essai sur la géométrie de la nature*, 1815 ; 2° *Essai d'une théorie des limites au physique et au moral*, 1817 ; 3° *Essai mathématique sur l'organisation*, 1818 ; 4° *Principe de simultanéité*, 1818 ; 5° *des Degrés de comparaison en mathématiques, point de vue nouveau offert à l'examen des géomètres*, 1822 ; 6° *Sur les Quantités imaginaires, au docteur Babington* ; 7° *Notice sur M. de Laplace, servant de clef aux réflexions sur deux éditions des œuvres de Voltaire*, 1817 ; 8° *Opuscules mathématiques, Problèmes*, etc. ; 9° *Sur la Révolution française et sur le gouvernement représentatif*, 1821. L'auteur établit que la révolution n'a point commencé en 1789, et qu'elle remonte à 1715, époque où le parlement de Paris cassa le testament de Louis XIV. — *Pierre-Louis* Buée, né le 5 septembre 1740, greffier du chapitre de Notre-Dame avant la révolution, fut chanoine de St-Aignan, puis de St-Benoît, dont l'église est devenue après 1830 le théâtre du Panthéon. Il émigra comme son frère, passa le détroit, et rentra dans sa patrie en

1802. Il fut nommé secrétaire de l'archevêché de Paris, chanoine titulaire de la métropole, et mourut le 28 juin 1827. Il publia, en 1792, chez Crapart, deux brochures : *Eulogie paschale*, et *Obstacle à ma conversion constitutionnelle*. Ce dernier opuscule est attribué par Barbier à Buée, directeur du séminaire de St-Marcel. V—VE.

BUELLIUS. *Voyez* BUIL.

BUFFALMACCO, plus célèbre par ses facéties et ses bons mots, recueillis par Boccace et Sacchetti, que par ses peintures. Son vrai nom était BUONAMICO DI CRISTOFANO. Il était élève d'André Tafi ; mais il abandonna la manière sèche et timide de son maître, pour prendre celle de Giotto; néanmoins son talent avait de l'originalité, et il travaillait avec une grande facilité quand il voulait s'en donner la peine, ce qui lui arrivait rarement. Les meilleurs de ses tableaux ont péri, et il n'en reste qu'à Arezzo et à Pise ; ceux de Campo-Santo sont les mieux conservés. Il écrivit au bas de l'une de ces compositions un sonnet qui vaut mieux que la peinture, et qui fait regretter qu'il ne se soit pas de préférence adonné à la poésie. On lui a attribué mal à propos le tableau où l'on voit une femme qui, par modestie, met sa main devant les yeux ; mais ses doigts sont si écartés qu'on juge que c'est pour mieux voir. Cette figure a donné lieu à un proverbe; il s'applique à une personne qui n'est modeste qu'en apparence : c'est, dit-on, la *Vergognosa di Campo-Santo*. Il ne faut pas chercher dans les ouvrages de Buffalmacco un autre style que celui du Giotto, qui est maigre dans le dessin, cru dans la couleur, pauvre d'expression ; ses têtes de femme sont remarquables par leur laideur, et surtout par la grandeur de leurs bouches : quelques-unes de ces figures ont cependant une expression assez juste dans les traits et dans le mouvement du corps. On raconte à ce sujet qu'un nommé Bruno di Giovanni, peintre fort médiocre, ne pouvant donner autant d'expression à ses personnages, consulta Buffalmacco, qui lui conseilla d'y suppléer en faisant sortir de leur bouche des paroles qui exprimeraient leurs sentiments. Bruno prit à la lettre cette plaisanterie, écrivit les demandes et les réponses, et cette idée, toute bizarre qu'elle était, eut un grand succès, et fut imitée assez longtemps. Ce Bruno et un certain Nello di Dino, compagnons de Buffalmacco, étaient de moitié dans les tours qu'il jouait au crédule Calandrino, autre peintre de ce temps, et que Boccace a racontés si plaisamment : nous y renvoyons nos lecteurs, nous bornant à rapporter une anecdote moins connue. Buffalmacco ayant été appelé à Arezzo, l'évêque le fit travailler, et lui ordonna de peindre sur la façade de son palais un aigle qui terrasse un lion ; l'artiste, qui sentit l'amertume de cette allusion, relative à la rivalité des deux républiques de Florence et d'Arezzo, ne voulant pas donner le dessous au lion de Florence, le peignit, au contraire, étouffant l'aigle arétin. Il avait dérobé cette peinture aux regards, sous prétexte de travailler avec plus de recueillement ; mais à peine fut-elle achevée, qu'il s'échappa d'Arezzo et retourna dans sa patrie. Ne le voyant pas revenir, le prélat fit découvrir le tableau. Furieux d'avoir été joué, il mit à prix la tête de Buffalmacco; mais, bientôt, reconnaissant qu'il avait agi en homme d'honneur, il eut le bon esprit de lui pardonner, et même il lui procura d'autres travaux. Après avoir habité tour à tour Rome et plusieurs autres villes d'Italie, Buffalmacco revint à Florence aussi pauvre qu'il en était parti. Il était généreux et obligeant. Devenu vieux et infirme, il entra à l'hôpital de Florence, et y mourut à 78 ans, en 1340. C—N.

BUFFARD (GABRIEL-CHARLES), ancien recteur de l'université de Caen, chanoine de Bayeux, où il était né en 1683. Son opposition à la bulle *Unigenitus* l'exposa à la persécution. Il fut privé de sa chaire, exclu de l'université, et exilé hors du diocèse par lettre de cachet, en 1722. Retiré à Paris, il fut mis à la Bastille, exilé à Auxerre; remis à la Bastille, d'où il sortit par le crédit du cardinal de Gesvres, dont il était le conseil; depuis ce temps, il vécut dans la retraite, partageant son loisir entre l'étude et la prière, formant des jeunes gens à l'étude du droit canonique, donnant des consultations, dont quelques-unes sont imprimées. C'est au milieu de ces occupations qu'il mourut à Paris, le 3 décembre 1763. On a de lui : 1° une traduction française de la *Défense de la déclaration de l'assemblée du clergé de* 1682, par Bossuet, avec le latin à côté, 1735, in-4°. Cette traduction, faite d'après l'édition de 1730, donnée sur une copie défectueuse, mutilée en cent endroits, remplie de fautes qui la défigurent entièrement, ne contient que les trois premiers livres qui forment l'appendix dans l'édition de 1745 et les trois premiers livres du reste de l'ouvrage. Ce 1er volume ayant été saisi, le traducteur ne voulut pas publier la suite. 2° *Essai de dissertations pour faire voir l'inutilité des nouveaux Formulaires*, 1738, in-4°. T—D.

BUFFIER (CLAUDE), naquit en Pologne, d'une famille française, le 25 mai 1661, fut élevé à Rouen où ses parents étaient venus se fixer, et entra chez les jésuites en 1679. Pendant qu'il professait la théologie dans sa nouvelle patrie, il lança dans le public une brochure contre les sujets de conférences ecclésiastiques que Colbert, archevêque de Rouen, avait proposés à ses curés. Le prélat condamna la brochure, qui contenait quelques propositions de morale peu exactes, par une lettre pastorale du 28 mars 1697. Le P. Buffier, n'ayant pas voulu se rétracter, fit le voyage de Rome, d'où, après un séjour de quatre mois, il revint à Paris, fut associé au *Journal de Trévoux*, publia un grand nombre d'ouvrages qui annoncent un écrivain habile, élégant, rempli d'esprit et d'instruction. Il finit ses jours dans cette ville, le 17 mai 1737. Le P. Buffier a publié : 1° *Cours général et particulier des sciences sur des principes nouveaux et simples, pour former le langage, le cœur et l'esprit*, Paris, 1732, in-fol. Ce recueil très-estimé contient : *Grammaire française sur un plan nouveau*, qui avait déjà eu plusieurs éditions (Paris, 1709, in-12; ibid., 1714, augmentée), et dont ceux qui ont écrit depuis sur le même sujet ont beaucoup

profité; *Traité philosophique et pratique de l'éloquence; Traité philosophique et pratique de la poésie* (publiés en 1728, 2 vol. in-12); il y a beaucoup de raisonnements métaphysiques. Le *Traité de la poésie* a été publié avec ce premier titre : *Suite de la Grammaire*. On y trouve une tragédie en 5 actes et en vers de Mallet de Bresme, intitulée *Sylla*, et une comédie en 5 actes et en prose, intitulée *Damocle, ou le Philosophe roi*, qui est traduit du latin du P. Lejay. *Traité des premières vérités et de la source de nos jugements*; l'auteur a l'art d'y bien développer les idées abstraites; *des Vérités de conséquence*, déjà publié en 1714, sous ce titre : *les Principes du raisonnement exposés en deux logiques nouvelles; Éléments de métaphysique à la portée de tout le monde*, qui avaient paru en 1725; *Examen des préjugés vulgaires, pour disposer l'esprit à juger sainement et précisément de tout*, 1704, in-12; *Traité de la société civile et du moyen de se rendre heureux, en contribuant au bonheur des personnes avec qui l'on vit*, avec des observations sur divers ouvrages renommés de morale. L'on a relevé dans ce traité quelques maximes qui paraissent peu conformes à la sincérité chrétienne; *Exposition des vérités les plus sensibles de la véritable religion, avec une analyse succincte et suivie; Eclaircissements des difficultés proposées sur divers traités de ce cours des sciences*, Paris, 1732, in-12. *Discours sur l'étude et la méthode des sciences*, et sept dissertations sur divers sujets. On trouve, dans plusieurs articles de la première *Encyclopédie*, des pages entières littéralement copiées du *Cours des sciences*, sans que Buffier soit jamais cité. *Pratique de la mémoire artificielle, pour apprendre et retenir la chronologie, l'histoire et la géographie*, Paris, 1701 à 1715, 4 vol. in-12. Pour fixer dans la mémoire les noms propres, l'ordre et la date des faits, le P. Buffier y emploie le secours de la méthode des vers techniques, dont on se servait avec succès à Port-Royal pour l'étude des langues anciennes. Cet ouvrage a été souvent réimprimé : la géographie, surtout, a continué d'être presque exclusivement enseignée dans les colléges des jésuites jusqu'à leur suppression. Pingré en a donné une 11[e] édition, 1781, in-12; l'édition de Liége, 1786, a de nouvelles cartes; enfin une dernière édition également donnée à Liége par Saive, 1822, in-12, avec 23 cartes, est augmentée d'un supplément. 3° Quelques ouvrages historiques : *Introduction à l'histoire des maisons souveraines de l'Europe*, 1717, 3 vol. in-12, peu exact : le 3[e] vol. sert d'*errata* aux deux premiers; *Abrégé de l'histoire d'Espagne*, par demandes et par réponses, Paris, 1704, in-12; il y suit partout l'histoire de Mariana; *Histoire de l'origine du royaume de Sicile et de Naples, contenant les aventures et les conquêtes des princes normands qui l'ont établi*, 1701, in-12; traduit en italien par Fr. de Rosa, jésuite, Naples, 1707, in-12. *Histoire chronologique du dernier siècle*, 1715, in-12. 4° Plusieurs traités de religion et de piété : *Vérités consolantes du christianisme*, 1718, in-16; *Pratiques des devoirs des curés*, traduit de l'italien du P. Seigneri, Lyon, 1702, in-12; *Véritable Esprit du saint emploi des fêtes solennelles*, Paris, 1712, in-12; *Exercices de piété*, souvent réimprimés; *Sentiments chrétiens sur les principales vérités de la religion*, en prose et en vers, Paris, 1718, in-16, fig. *Vie du comte Louis de Sales, frère de St. François*, 1708, in-12; *Vie de l'abbé du Val Richer*, 1796, in-12; *Vie de l'ermite de Compiègne*, 1692 et 1737, in-12. Cet ermite, nommé *Réna Va*, avait été capitaine de cavalerie, et, après s'être retiré du service, il mena pendant trente-cinq ans une vie pénitente dans la forêt de Compiègne, et y mourut en 1691, à 74 ans. 5° *Homère en arbitrage*, fait en société avec madame Lambert. On a attribué au P. Buffier une *Lettre* (à cette même dame) *sur les Fables nouvelles* (de la Motte), *avec la Réponse de M***, servant d'apologie*; mais il paraît plus certain que cet écrit est de la Chaussée. (*Voy.* ce nom.) (*Voy.* pour plus de détail sur les nombreux ouvrages du P. Buffier, le *Journal de Verdun*, novembre 1737, et surtout le Moréri de 1759.) T—D.

BUFFON (GEORGE-LOUIS LECLERC, si connu sous le nom de comte DE), l'un des plus célèbres naturalistes et des plus grands écrivains du 18[e] siècle, naquit à Montbar, en Bourgogne, le 7 septembre 1707. Son père, Benjamin Leclerc, conseiller au parlement de sa province, jouissait d'une fortune qui lui permit, après avoir donné à ses enfants une première éducation très-soignée, de leur laisser une liberté entière pour le choix des occupations de leur vie. Le hasard lia le jeune Buffon, à Dijon, avec un Anglais de son âge (le jeune duc de Kingston), dont le gouverneur, homme instruit, lui inspira le goût des sciences. Ils voyagèrent ensemble en France et en Italie; Buffon passa ensuite quelques mois en Angleterre. Pour se perfectionner dans l'étude de l'anglais, sans négliger celle des sciences, il traduisit deux ouvrages célèbres, mais de genres bien différents : la *Statique des végétaux* de Hales, et le *Traité des fluxions* de Newton. Ces traductions, et les préfaces qu'il y ajouta, furent les premiers écrits qui le firent connaître du public. Dans ses propres travaux, il parut aussi, pendant quelque temps, disposé à cultiver à la fois et presque également la géométrie, la physique et l'économie rurale, et il fit, sur ces divers sujets, des recherches qu'il présenta successivement à l'académie des sciences, dont il avait été nommé membre dès 1733. Les plus importantes de ces recherches furent la construction d'un miroir dans le genre de celui d'Archimède, pour incendier les corps à de grandes distances, et des expériences sur la force des bois, et sur les moyens de l'augmenter, principalement en écorçant les arbres quelque temps avant de les abattre. Buffon, dans ses premières années, n'était animé que d'un désir vague d'instruction et de gloire; sa nomination à la place d'intendant du jardin du Roi donna une direction fixe à ses idées, et lui ouvrit la carrière où il s'est immortalisé. Son ami Dufay occupait cette place, et commençait à tirer l'établissement de l'abandon où l'avaient trop souvent laissé les premiers médecins du roi, qui en avaient toujours été chargés avant lui. Frappé, en 1739, d'une maladie mortelle, il écrivit au ministre que Buffon seul lui paraissait capable de

suivre ses projets; Buffon lui succéda, et, dès cet instant, il calcula tout ce qu'il pouvait faire, en même temps qu'il eut le bon esprit de sentir de quel genre de secours il aurait besoin. Jusqu'à lui l'histoire de la nature n'avait été écrite avec étendue que par des compilateurs sans talent; les autres ouvrages généraux n'offraient que de sèches nomenclatures. Il existait des observations excellentes, et en grand nombre, mais toutes sur des objets particuliers. Buffon conçut le projet de réunir au plan vaste et à l'éloquence de Pline, aux vues profondes d'Aristote, l'exactitude et le détail des observations des modernes. Il se sentait la force de tête propre à embrasser ce vaste ensemble, et l'imagination nécessaire pour le peindre; mais il n'avait ni la patience, ni les organes physiques convenables pour observer et pour décrire des objets si nombreux et souvent si minutieux. Il s'attacha un de ses compatriotes, Daubenton, en qui il avait reconnu dès l'enfance les qualités qui lui manquaient à lui-même, et, après dix années d'un travail opiniâtre, ces deux amis firent paraître les trois premiers volumes de l'histoire naturelle. Ils en publièrent ainsi en commun, depuis 1749 jusqu'en 1767, les quinze premiers volumes, qui traitent de la théorie de la terre, de la nature des animaux, de l'histoire de l'homme, et de celle des quadrupèdes vivipares. Tous les morceaux d'éclat, toutes les théories générales, la peinture des mœurs des animaux, ou des grands phénomènes de la nature, sont de Buffon. Daubenton se borne au rôle modeste et accessoire de descripteur des formes et de l'anatomie. (*Voy.* DAUBENTON.) Les neuf volumes suivants, qui parurent depuis 1770 jusqu'à 1783, contiennent l'*Histoire des oiseaux*; Daubenton refusa d'y continuer ses soins, parce que Buffon avait permis au libraire Panckoucke de faire une édition de l'*Histoire des quadrupèdes* dont toute la partie descriptive et anatomique avait été retranchée. En conséquence, la forme de l'ouvrage changea; des descriptions peu détaillées et presque sans anatomie furent incorporées aux articles historiques, dont une partie fut rédigée en entier par deux amis de Buffon; d'abord par Guéneau de Montbéliard, qui parvint, en quelques endroits, à imiter son style, bien qu'il tombe de temps en temps dans l'affectation, et en dernier lieu, par l'abbé Bexon, quand Guéneau, ennuyé des oiseaux, s'occupa des insectes. Buffon a publié seul les cinq volumes des minéraux, depuis 1783 jusqu'à 1788. Les sept volumes de supplément, dont le dernier n'a paru qu'après sa mort, en 1789, sont composés, presque en totalité, d'articles détachés et relatifs aux trois parties principales du grand corps d'ouvrage. Les deux premiers, de 1774 et 1775, contiennent diverses expériences de Buffon sur les minéraux, et les mémoires qu'il avait présentés à l'académie des sciences sur le fer, sur les bois, etc., etc.; le 4ᵉ, de 1777, donne beaucoup de détails sur l'histoire de l'homme; le 3ᵉ, de 1776; le 6ᵉ, de 1782, et le 7ᵉ, regardent les quadrupèdes; mais le 5ᵉ, de 1778, est un ouvrage à part, le plus célèbre de tous ceux de Buffon; ses *Époques de la nature*, où il présente dans un style vraiment sublime, et avec une force de talent faite pour subjuguer, une deuxième théorie de la terre, assez différente de celle qu'il avait tracée dans ses premiers volumes, quoiqu'il n'ait d'abord l'air que de vouloir défendre et développer celle-ci. Ce grand travail, dont Buffon s'occupa sans relâche pendant cinquante ans, ne forme cependant qu'une partie du plan immense qu'il s'était tracé; et quoique le comte de Lacépède ait poursuivi ce plan avec gloire dans les histoires des cétacés, des reptiles et des poissons, il reste encore à faire tout ce qui regarde les animaux sans vertèbres et les végétaux. Il n'y a qu'une opinion sur Buffon (1), considéré comme écrivain : pour l'élévation du point de vue où il se place, pour la marche forte et savante de ses idées, pour la pompe et la majesté de ses images, pour la noble gravité de ses expressions, pour l'harmonie soutenue de son style dans les grands sujets, il n'a peut-être été égalé par personne. On lui reproche un certain défaut de flexibilité, et cependant il a souvent réussi à rendre les détails avec une grâce enchanteresse; les réflexions morales par lesquelles il cherche à varier la monotonie d'un sujet quelquefois aride montrent presque partout une sensibilité profonde; enfin ses tableaux des grandes scènes de la nature sont d'une vérité parfaite, et empreints chacun d'un caractère propre et ineffaçable. Aussi la réputation de son livre fut-elle prompte, générale, et sans contradicteurs; les hommes distingués de toutes les nations rendirent à l'auteur des hommages unanimes; des souverains étrangers lui prodiguèrent les témoignages de leur considération. Il jouit de la plus grande faveur près du gouvernement français. Louis XV érigea sa terre de Buffon en comté. D'Angivilliers, surintendant des

(1) Voltaire faisait allusion à Buffon dans ce vers.

Dans un style empoulé parlez-nous de physique.

On citait un jour devant Voltaire l'*Histoire naturelle* : « Pas si na« turelle, » dit-il. On a bien justifié Buffon du reproche d'enflure et d'affectation que renferment ce vers et cette saillie. Le jugement de Voltaire pouvait être un peu suspect, non d'envie, comme on l'a prétendu, mais de ressentiment. Pour avoir soutenu que les bancs de coquillages découverts au sommet des Alpes n'étaient autre chose que des coquilles détachées du chaperon ou du collet des pèlerins qui allaient à Rome, il s'était attiré des railleries fort piquantes de la part de Buffon; il les lui rendit, en se moquant de la terre qui n'était qu'une éclaboussure du soleil, des monies organiques intérieurs, et enfin du style de l'*Histoire naturelle*. On persuada facilement à ces deux écrivains de se réconcilier. Buffon ayant envoyé une nouvelle édition de ses œuvres à Voltaire, celui-ci lui écrivit une lettre de remercîment fort aimable, où il lui parlait de son prédécesseur *Archimède premier*. Buffon lui répondit qu'on ne dirait jamais *Voltaire second*, et cet échange de politesses mit fin à tout démêlé entre eux. « Je ne veux pas, disait Voltaire, rester brouillé « avec M. de Buffon pour des coquilles. » D'Alembert, qu'on ne peut comparer à Voltaire pour le goût, et qui n'aimait point l'auteur de l'*Histoire naturelle*, disait un jour à Rivarol : « Ne me parlez pas de « votre Buffon, de ce comte de Tuffière, qui, au lieu de nommer sim« plement *le cheval*, dit : *La plus noble conquête que l'homme ait* « *jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal*, etc. — Oui, « reprit Rivarol, c'est comme ce sot de J.-B. Rousseau, qui s'avise « de dire :

« Des bords sacrés où naît l'aurore
« Aux bords enflammés du couchant.

« Au lieu de dire de l'*est* à l'*ouest*. » La réponse est vive et plaisante; mais Rivarol ne s'apercevait pas qu'il justifiait un prosateur et un naturaliste par l'exemple d'un poète, et d'un poète lyrique.

bâtiments, lui fit élever, sous Louis XVI, de son vivant, une statue à l'entrée du cabinet du roi, avec cette inscription : *Majestati naturæ par ingenium*, et, si l'on excepte quelques critiques obscurs, aucune voix ne troubla ce concert de louanges. On a été plus divisé sur le mérite de Buffon comme physicien et comme naturaliste. Voltaire, d'Alembert, Condorcet ont jugé sévèrement ses hypothèses et cette manière vague de philosopher d'après des aperçus généraux de l'esprit, sans calculs et sans expériences, et plusieurs naturalistes étrangers ont attaqué avec aigreur certaines erreurs de détail qui lui sont échappées, et l'éloignement qu'il témoigne pour les méthodes de nomenclature, sans rendre assez de justice à l'étonnante quantité de faits dont il a enrichi la science. Quoique ces reproches ne soient pas sans quelque fondement, il y a certainement aussi de l'exagération; personne, à la vérité, ne peut plus soutenir dans leurs détails ni le premier, ni le second système de Buffon sur la théorie de la terre : cette comète qui enlève des parties du soleil, ces planètes vitrifiées et incandescentes qui se refroidissent par degrés, et les unes plutôt que les autres, ces êtres organisés qui naissent successivement à leur surface, à mesure que leur température s'adoucit, ne peuvent plus passer que pour des jeux d'esprit; mais Buffon n'en a pas moins le mérite d'avoir fait sentir généralement que l'état actuel du globe résulte d'une succession de changements dont il est possible de saisir les traces; et c'est lui qui a rendu tous les observateurs attentifs aux phénomènes d'où l'on peut remonter à ces changements. Son système sur les molécules organiques et sur le moule intérieur pour expliquer la génération, outre l'obscurité et l'espèce de contradiction dans les termes qu'il présente, paraît directement réfuté par les observations modernes, et surtout par celles de Haller et de Spallanzani; mais son éloquent tableau du développement physique et moral de l'homme n'en est pas moins un très-beau morceau de philosophie, digne d'être mis à côté de ce que l'on estime le plus dans le livre de Locke. Il a eu le tort de vouloir substituer à l'instinct des animaux une sorte de mécanisme plus inintelligible peut-être que celui de Descartes; mais ses idées concernant l'influence qu'exercent la délicatesse et le degré de développement de chaque organe sur la nature des diverses espèces sont des idées de génie, qui feront désormais la base de toute histoire naturelle philosophique, et qui ont rendu tant de services à l'art des méthodes, qu'elles doivent faire pardonner à leur auteur le mal qu'il a dit de cet art. Enfin, ses idées sur la dégénération des animaux et sur les limites que les climats, les montagnes et les mers assignent à chaque espèce, peuvent être considérées comme de véritables découvertes qui se confirment chaque jour, et qui ont donné aux recherches des voyageurs une base fixe, dont elles manquaient absolument auparavant. La partie de son ouvrage la plus parfaite, celle où il restera toujours l'auteur fondamental, c'est l'histoire des quadrupèdes. Avant lui, on n'avait, pour ainsi dire, que des notions fausses et embrouillées des quadrupèdes étrangers; le plan qu'il conçut de faire décrire isolément et en détail chaque espèce, et d'en soumettre l'histoire à une critique sévère, a servi de modèle à tout ce que l'on a fait de bon depuis lors sur l'histoire naturelle, et surtout aux excellents ouvrages de Pallas. C'est la confusion où Buffon trouva l'histoire de cette classe d'animaux qui lui avait donné, contre les méthodes et la nomenclature, une humeur qu'il exprime quelquefois trop vivement; mais il renonça bientôt à cette prévention, et, dans son *Histoire des oiseaux*, il se soumit tacitement à la nécessité où nous sommes tous de classer nos idées, pour nous en représenter clairement l'ensemble; aussi, quoique l'*Histoire des oiseaux* n'ait point cette sévérité de critique ni cette exactitude de détails qui règnent dans celle des quadrupèdes, elle forme un tout beaucoup plus facile à saisir et plus agréable à lire. Elle fait le fond de tous les livres que l'on a écrits depuis sur le même sujet, et dont aucun n'offre encore, relativement à l'époque où il a été fait, autant de critique ni d'exactitude que celui de Buffon. Ce qu'il a de plus faible, c'est son *Histoire des minéraux*, parce que, séduit par les occasions fréquentes de s'y livrer à son goût pour les hypothèses, il ne s'aida point assez de la chimie, et négligea trop de suivre les progrès rapides que la minéralogie faisait par les travaux de Romé de Lisle, de Bergmann, de Saussure, et par ceux de Haüy, qui commençait à faire prévoir dès lors ce qu'il serait un jour. En même temps qu'il travaillait à son livre, Buffon s'érigeait encore un autre monument; il enrichissait le cabinet et le jardin confiés à ses soins par une administration active, en cultivant la faveur des ministres, et en déposant dans ces établissements les dons que lui offraient ses admirateurs. Le goût général pour l'histoire naturelle, que son ouvrage fit naître, la protection qui en résulta pour cette science de la part des souverains et des grands, sont aussi des services dont le souvenir s'attachera toujours à son nom. Partagé entre le jardin du Roi et sa campagne de Montbar, toujours livré au travail, ne s'en délassant que par des plaisirs faciles à se procurer; recevant volontiers des hommages, mais ne se donnant, pour les obtenir, d'autres soins que ceux qu'exigeaient ses travaux ; étranger aux cabales qui agitèrent de son temps l'État et la littérature ; ne répondant jamais aux critiques que l'on fit de ses ouvrages; assurant son repos par des prévenances envers les hommes et les corps en crédit, il mena une vie tranquille et sans incidents; car on ne peut donner ce nom à la petite querelle que lui fit la Sorbonne, ni à l'espèce de rétractation par laquelle il apaisa cette compagnie. De longues souffrances causées par la pierre troublèrent ses derniers jours, mais sans l'arrêter dans la poursuite de son grand plan. Il mourut à Paris, le 16 avril 1788, âgé de 81 ans, laissant d'un mariage contracté en 1762, avec mademoiselle de St-Bélin, un fils, colonel de cavalerie, qui a péri sur l'échafaud révolutionnaire, quinze jours avant le 9 thermidor de l'an 3, époque qui, comme on sait, mit fin à ce genre d'assassinats. Buffon était

d'une figure noble, et d'une taille imposante, qu'il relevait encore par sa contenance. On dit que, dans sa vie privée, il affectait une représentation qui convenait peu à sa naissance, et dont ses études et sa renommée n'auraient pas dû lui laisser le goût ; et que, consacrant à ses travaux toutes les forces de son esprit, il portait dans la société une simplicité de langage peu d'accord avec le ton de ses livres ; on l'accuse aussi d'avoir mieux aimé s'entourer d'admirateurs que de juges (1), et d'avoir fini par se complaire trop exclusivement dans ses propres écrits ; mais il faut du moins lui rendre cette justice, qu'il n'a point laissé paraître ces dernières dispositions dans ses ouvrages. Il y conserve partout cette dignité qu'un homme qui parle au public ne devrait jamais perdre. On peut prendre une idée de sa manière de composer dans son *Discours sur le style*, prononcé lorsqu'il fut reçu à l'Académie française, en 1753, ouvrage où il donne à la fois le précepte et l'exemple, et l'un des plus beaux morceaux de prose qui existent dans notre langue ; mais ce qu'il n'y dit pas, c'est le travail excessif qu'il mettait à soigner ses écrits, et à leur donner cette harmonie que l'on y admire. On assure qu'il a été obligé de faire recopier onze fois le manuscrit de ses *Epoques de la nature*. Aussi ne reconnaît-on, dans quelques lettres que l'on a de lui, aucune des qualités qui brillent dans son livre. On a deux éditions in-4° de l'*Histoire naturelle* de Buffon faites à l'imprimerie royale : l'une, en 36 vol., parut de 1749 à 1788 ; c'est la plus estimée, et aucune des nombreuses réimpressions que l'on a faites depuis ne peut la remplacer pour les naturalistes ; l'autre, en 28 volumes, parut en 1774 et années suivantes ; elle est peu recherchée, quoiqu'on y ait refondu les suppléments ; mais la partie anatomique, par Daubenton, en est retranchée, et les gravures sont de mauvaises épreuves. A l'une et à l'autre de ces éditions on joint les *Quadrupèdes ovipares et les serpents*, par le comte de Lacépède, 1787-89, 2 vol. in-4° ; les *Poissons*, par le même, 1799-1803, 5 vol. in-4° ; les *Cétacés*, par le même, 1804, in-4°. Une édition in-12 de l'*Histoire naturelle* est aussi sortie des presses de l'imprimerie royale, 1752 et années suivantes, formant 73 ou 54, volumes suivant qu'elle comprend ou non la partie anatomique. La suite, par de Lacépède, forme 17 vol. in-12. Allamand, professeur d'histoire naturelle à Leyde, fit réimprimer tout ce qui a rapport aux généralités et aux quadrupèdes, en 21 vol. in-4°, à Amsterdam, de 1766 à 1779, en y ajoutant beaucoup de bons articles que Buffon a repris à mesure dans ses suppléments. L'édition faite à Deux-Ponts, 1785-91, n'a que 54 vol., et est très-mal imprimée. Nous passons sous silence d'autres éditions ou contrefaçons étrangères qui ne valent pas mieux. Aussitôt que les dix ans qui ont suivi la mort de ce grand naturaliste ont été écoulés, les libraires français se sont empressés de le réimprimer. On a publié à Paris, de 1798 à 1807, une *Histoire naturelle générale et particulière, accompagnée de notes*, etc., *ouvrage formant un cours complet d'histoire naturelle, rédigé par Sonnini*, 127 vol. in-8°. Les 64 premiers tomes de cette immense collection contiennent l'ouvrage de Buffon avec des notes et additions de l'éditeur ; des 63 autres volumes, 8 sont consacrés aux reptiles, par Daudin ; 6 aux mollusques, par Denys-Montfort ; 14 aux crustacés et insectes, par de Latreille ; 13 aux poissons, par Sonnini, et un aux cétacés (dont une partie presque entièrement copiée des ouvrages du comte de Lacépède), par le même ; 18 aux plantes, par Brisseau-Mirbel et autres ; les 3 derniers volumes contiennent les tables générales, par Sue. Saugrain, libraire, et Pauquet, graveur, ont fait paraître en l'an 7 (1799) et années suivantes, une édition de l'*Histoire naturelle* de Buffon mise dans un nouvel ordre, par de Lacépède, son continuateur, à qui les éditeurs l'ont dédiée, 56 volumes in-18. On a retranché les notes relatives à la synonymie ; mais à la fin du 14e volume des quadrupèdes, on trouve une table dans laquelle tous les quadrupèdes et les oiseaux que Buffon a traités sont inscrits dans l'ordre et dans le genre auxquels ils appartiennent, d'après la méthode de Lacépède ; et, dans cette table, à côté du nom donné par Buffon à chacune des espèces qu'il a décrites, on a placé, non-seulement les dénominations générique et spécifique établies par de Lacépède, mais encore les noms spécifique et générique employés pour ces mêmes espèces dans la 13e édition de Linné. A ces 56 volumes on joint l'*Histoire des quadrupèdes ovipares et serpents* par de Lacépède, 4 vol. in-18 ; l'*Histoire des poissons*, par le même, 14 vol. ; et l'*Histoire naturelle des cétacés*, par le même, 2 vol. Quelques exemplaires de cette édition portent le nom de Didot, et font suite à la collection stéréotype. Castel a donné un *Cours complet d'histoire naturelle*, 1799-1802, 80 vol. in-18. L'ouvrage de Buffon a été abrégé et classé par Castel, d'après le système de Linné, et réduit ainsi en 26 volumes. Patrin y a ajouté 5 volumes de minéraux ; Castel, 10 volumes de poissons, pris de l'*Ichthyologie* de Bloch ; Sonnini et Latreille, 4 volumes de reptiles ; Tigny et Brongniart, 10 volumes d'insectes ; Bosc, 10 volumes de coquilles, vers et crustacés ; Lamarle et Mirbel, 15 volumes de botanique. Une traduction italienne de cet abrégé de Buffon a paru à Plaisance, en 1812, in-16. P. Bernard a publié l'*Histoire naturelle de Buffon, réduite à ce qu'elle contient de plus instructif et de plus intéressant*, 1804, 11 vol. in-8°. On a une superbe édition de l'*Histoire naturelle des*

(1) Labarpe, en rendant justice au mérite et au génie de Buffon, ne pouvait lui pardonner de s'être déclaré ouvertement contre la poésie et même contre les vers de Racine. L'auteur de l'*Histoire naturelle* n'aimait guère que les vers qui lui étaient adressés. « J'ai « vu, dit l'auteur du *Cours de littérature*, le respectable vieillard « Buffon soutenir très-affirmativement que les plus beaux vers « étaient remplis de fautes, et n'approchaient pas de la perfection de « la bonne prose. Il ne craignait pas de prendre pour exemple les « vers d'*Athalie*, et fit une critique détaillée des vers de la première « scène. Tout ce qu'il dit est d'un homme si étranger aux premières « notions de la poésie, aux procédés connus de la versification, qu'il « n'eût pas été possible de lui répondre sans l'humilier, ce qui eût « été un très-grand tort, quand même il ne m'eût pas honoré de « quelque amitié. »

oiseaux, Paris, imprimerie royale, 1771 et années suivantes, 10 vol. in-fol. et in-4°, avec 1,008 planches enluminées, dont l'exécution fut dirigée sous les yeux de l'auteur par Daubenton le jeune, frère de son collaborateur principal. On peut aussi avoir ces planches sans le texte. On doit regarder comme de véritables suppléments à l'*Histoire naturelle des quadrupèdes* les deux ouvrages latins de Pallas, intitulés : *Spicilegia zoologica* et *Novæ Species quadrupedum e glirium ordine* (*voy.* PALLAS), qui sont écrits dans la même forme, et ont, au style près, le même genre de mérite. Il serait trop long de donner la liste des ouvrages qui ont été publiés contre l'*Histoire naturelle* de Buffon; presque tous ces écrits n'ont eu qu'une existence éphémère, et ce qui n'a pas peu contribué à les plonger dans l'oubli, c'est le silence que Buffon a toujours gardé envers ses critiques. Cependant, les *Lettres d'un Américain*, Hambourg, 1751 et années suivantes, 9 part. in-12, firent quelque bruit dans le temps; elles sont d'un ex-capucin nommé l'abbé de Lignac, qui était secrètement excité par Réaumur. Il y a aussi des remarques utiles dans les *Observations sur l'Histoire naturelle de Buffon*, par de Malesherbes, Paris, 1798, 2 vol. in-4° et in-8°. Malgré son étendue, l'*Histoire naturelle* a été traduite en anglais, en italien, en espagnol, en hollandais; et il y en a deux traductions allemandes, avec des additions de divers genres. Les autres ouvrages de Buffon sont : 1° la *Statique des végétaux* et l'*Analyse de l'air, expériments nouveaux*, par Hales, trad. de l'angl., 1735, in-4°; la *Statique des végétaux* a été réimprimée avec la *Statique des animaux*, trad. par Sauvages, 1780, 2 vol. in-8°. 2° *Traité des fluxions*, trad. de l'angl. de Newton, 1740, in-4°; 3° des *Mémoires*, dans la collection de l'académie des sciences, sur divers objets de physique et d'agriculture. Il y en a aussi quelques-uns de géométrie, et, entre autres, ceux qu'occasionna une discussion élevée entre Clairaut et Buffon, sur la loi de l'attraction, discussion dans laquelle nous devons convenir que le géomètre eut l'avantage sur le naturaliste. 4° Des *Lettres à l'abbé Bexon*, qui lui avait fourni des matériaux pour une partie de l'*Histoire naturelle des oiseaux* (*voy.* BEXON), se trouvent dans le t. 1er du *Conservateur* de François de Neufchâteau, an 8 (1800), 2 vol. in-8°. Il n'existait point d'édition complète des *OEuvres de Buffon*, lorsque Bastien en donna une par souscription, Paris, 1801, 34 vol. in-8°, fig. En tête du 1er volume, l'éditeur a mis plusieurs pièces relatives à Buffon, telles que les deux odes de Lebrun, etc. Les additions, notes et suppléments de Buffon, sont reportés à leur place; c'est le seul avantage que présente cette édition (1). Condorcet, secrétaire de l'académie des sciences, et Broussonnet, secrétaire de la société d'agriculture de Paris, ont lu, chacun dans leur compagnie, un éloge historique de Buffon. Vicq-d'Azyr, qui lui a succédé à l'Académie française, en a fait, dans son discours de réception, un éloge oratoire, et de Lacépède lui a consacré un morceau plein d'imagination et d'éloquence en tête du 1er volume des *Serpents*. On a imprimé une *Vie privée de Buffon*, par Aude, Lyon, 1788, in-8°. Il parut la même année un ouvrage anonyme, intitulé : *Vie de Buffon*, in-8°; mais l'ouvrage le plus curieux sur Buffon est celui de Hérault de Séchelles, imprimé d'abord dans le *Mercure*, reproduit dans le *Magasin encyclopédique* quelques années après, et enfin imprimé, avec quelques autres opuscules du même auteur, sous le titre de *Voyage à Montbar, contenant des détails très-intéressants sur le caractère, la personne et les écrits de Buffon*, an 9 (1801), in-8°. Il est fâcheux que les détails où il entre soient en partie calomnieux, ou doivent au moins être considérés comme une violation manifeste des lois de l'hospitalité. C—V—R.

BUGATTI (GAETANO), né à Milan, le 14 août

(1) L'édition de Bastien ne forme que 34 volumes; les gravures sont médiocres: c'est ce qui fait qu'elle n'a pas conservé son prix. Depuis, un grand nombre d'éditions des œuvres de Buffon ont paru. Nous allons citer les principales. *Histoire naturelle de Buffon*, mise dans un nouvel ordre, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de Buffon par M. le baron Cuvier, Paris, Ménard et Deseune, 1825-26, 26 vol. in-18, ornée de 400 planches. Cette édition se distingue des précédentes par une bonne classification des matières. L'éditeur n'a pas cru devoir y comprendre l'*Histoire naturelle des minéraux* « qui, est-il dit dans le prospectus, n'est à comparer sous aucun rapport aux autres écrits de Buffon. » — *Œuvres de Buffon*, nouvelle édition, publiée par R. Duthilœul, Douai, 1823, 12 vol. in-8°. — *Œuvres complètes* avec les descriptions anatomiques de Daubenton, édition commencée par M. Lamouroux, professeur d'histoire naturelle, et continuée (depuis le 13e vol.) par M. Desmarest, correspondant de l'académie royale des sciences, Paris, Verdière, puis Ladrange, 1824 et années suivantes, 40 vol. in-8° imprimés par Firmin Didot, et contenant la partie anatomique de Daubenton, les suppléments placés à la suite des morceaux auxquels ils appartiennent; l'éloge de Buffon par Vicq d'Azyr, ainsi que de celui de Daubenton par Cuvier; une synonymie par ce dernier; un tableau méthodique des espèces décrites par Buffon, une table alphabétique des noms et des synonymes mentionnés dans l'ouvrage; enfin le traité de Cuvier, *sur les Progrès des sciences physiques depuis* 1789. M. Quérard, dans la *France littéraire*, regrette que l'éditeur n'ait point ajouté à cette édition plusieurs mémoires importants fournis par Buffon au recueil de l'académie des sciences, et que l'on n'a point encore songé à reproduire. — Les mêmes, mises en ordre et précédées d'une notice historique par M. A. Richard, Paris, Baudouin frères, Delangle frères, 1824 et ann. suiv., 30 vol. in-8° avec 200 planches. Les frères Baudouin ont publié, pour servir de suite à toutes les éditions de Buffon, et à la leur en particulier, un *Complément des œuvres de Buffon*, renfermant l'histoire de tous les animaux curieux découverts par les voyageurs depuis la mort du célèbre naturaliste, par R.-P. Lesson, Paris, 10 vol. in-8° avec atlas. — Les mêmes, suivies de la classification comparée de Cuvier, Lesson, etc., Paris, 1838, 5 vol. grand in-8°, 2 col., édition revue par M. Richard, et faisant partie du *Panthéon littéraire*. — Les mêmes, avec la classification de Cuvier, et des extraits de Daubenton, Paris, Furne et compagnie, 1839, 6 vol. grand in-8°, 2 col., avec 120 pl. — Buffon n'a pas manqué d'abréviateurs : on peut citer : l'*Abrégé de l'Histoire naturelle de Buffon*, classée par ordre et accompagnée d'une notice descriptive de chaque animal, etc. (par J.-B. Rousseau, imprimeur), Paris, 1800-1802, 4 vol. in-8°, ornés de 174 planches représentant plus de 1,000 animaux. — *Histoire naturelle de Buffon*, réduite à ce qu'elle contient de plus instructif et de plus intéressant, publié par P. Bernard, Paris, 1804, 11 vol. in-8°. — *Le Buffon des demoiselles*, ouvrage rédigé d'après celui de Buffon, Paris, 1819, 4 vol. in-12. avec port. et 140 pl. Ferri de St-Constant a publié *le Génie de Buffon*, Paris, Panckoucke, 1784. On a encore *Morceaux choisis de Buffon, ou Recueil de ce que ses écrits ont de plus parfait sous le rapport du style et de l'éloquence* (par Goffaux), Paris, Renouard, 1809, 1 vol. in-12 et in-18. Ce livre, devenu classique, a eu un grand nombre d'éditions, et s'apprend par cœur dans les collèges. D—R—R et CH—S.

1745, annonça, dès sa jeunesse, son goût dominant pour les sciences mathématiques. Mais quand il fut nommé directeur de la bibliothèque Ambrosienne, les devoirs de sa charge l'obligèrent de se consacrer exclusivement à l'exploration des trésors manuscrits que renferme ce riche dépôt des sciences humaines. Parmi ces manuscrits, il choisit de préférence ceux qui se rapportaient à des antiquités et aux langues orientales. Ainsi il traduisit en latin un codex syrien extrêmement rare, et en publia le premier tome contenant le livre de Daniel. Il accompagna également de notes savantes le texte des *Psaumes*. Il a publié encore : *Memorie storico-critiche intorno le reliquie e il culto de S. Cesso, martyre*, Milan, 1782, in-4°, fig. Ces mémoires contiennent les plus curieux documents sur les antiquités ecclésiastiques de Milan. Bugatti mourut à Milan, le 20 avril 1816, peu de temps après avoir été nommé censeur pour l'impression des livres par l'empereur d'Autriche François II. On conserve de lui, dans la bibliothèque Ambrosienne, plusieurs manuscrits, parmi lesquels se trouve un recueil considérable de lettres qui lui furent adressées par Assemani, Marini, dei Rossi, Schnurrer, Borgia, Cossali et autres savants, avec lesquels il était en relation littéraire. Z—o.

BUGENHAGEN (Jean), surnommé *Pomeranus*, du nom de son pays, né dans l'île de Wollin, le 24 juin 1485, étudia à Greifswald, fut prédicateur à Treptow, écrivit, par l'ordre du prince, une chronique latine de la Poméranie, qui n'a été publiée (à Greifswald par J. H. Balthasar, avec la vie de l'auteur) qu'en 1728, in-4°, sous ce titre : *Pomerania, sive de Antiquitate, Conversione et principum Pomeranorum Gestis*. Il embrassa le luthéranisme, et fut l'un des premiers pasteurs et professeurs de théologie à Wittenberg. Appelé ensuite à Brunswick, à Hambourg, à Lubech et à Copenhague, il y travailla à la réforme de l'Église et des écoles, pendant que Luther était chargé de prêcher pour lui jusqu'à son retour. Il perdit dans sa vieillesse toutes ses facultés du corps et de l'esprit, et mourut à Wittenberg, le 21 mars 1558. Il aida Luther dans sa traduction de la Bible, et écrivit une multitude d'ouvrages de théologie, parmi lesquels nous indiquerons seulement : 1° *Historia Christi passi et glorificati* ; 2° *Explicatio Psalmorum* ; 3° *Relatio de itinere Danico*, etc. ; 4° *Fragmentum de migrationibus et mutationibus gentium in Occidentis imperio*, Francfort, 1614, Melanchthon (*Oratio de vita Bugenhagi*), Koch (*Erinnerungen an Bugen-Layen*). Gœtze et Mayer ont publié des écrits à la louange de Bugenhagen. Niceron, dans les t. 14 et 20 de ses *Mémoires*, a consacré à cet auteur un très-long article, et y donne une liste très-étendue de ses ouvrages. G—t.

BUGGE (Thomas), un des astronomes les plus illustres du 18e siècle, naquit à Copenhague, le 12 octobre 1740. Son inclination pour les sciences mathématiques se développa d'elle-même dès son enfance, et elle fut cultivée avec soin par ses maîtres. Il avait commencé à suivre, dans l'université de Copenhague, les cours de théologie ; mais il leur préféra bientôt les leçons des mathématiciens et des physiciens. Il s'occupait volontiers d'observations astronomiques, et fit paraître, dès l'année 1761, sa traduction des mémoires de l'académie royale des sciences de Paris, avec les observations qu'il avait faites à Drontheim sur le passage de Vénus sur le soleil. Nommé l'année suivante géomètre-géographe par la société royale des sciences de Copenhague, il mesura, jusqu'en 1765, vingt à vingt-quatre lieues carrées par an dans le Seeland, et profita de ce travail pour former quelques jeunes gens à la mesure géographique. Il devint professeur d'astronomie et de mathématiques à l'université, en 1777, et entreprit alors, aux frais du gouvernement danois, un voyage scientifique en Allemagne, en Hollande, en France et en Angleterre. A son retour, l'observatoire reçut d'importantes améliorations, par le changement d'une tour nommée la *Tour ronde*. Le gouvernement danois le pourvut d'instruments précieux pour ses observations astronomiques. Par l'usage qu'il fit de ces instruments, Bugge arriva à plusieurs découvertes importantes, par exemple, sur l'étoile fixe *Algol*, dans la constellation de Persée, sur la planète de Saturne. Il fit confectionner, d'après son invention, un compas d'inclinaison, pour déterminer l'inclinaison de l'aiguille aimantée. Il inventa aussi un instrument fait avec du mercure pour déterminer les niveaux. Des observations continuées pendant plusieurs années l'amenèrent à ce résultat, que la pluie tombe en plus grande quantité dans les régions basses que dans les régions élevées. Par suite d'une invitation qu'il reçut du gouvernement français, il partit pour Paris par ordre de son gouvernement en 1798, afin de conférer avec les commissaires de l'Institut national sur l'unité principale des poids et mesures, d'après les principes prescrits par la nature elle-même, ou sur la véritable grandeur du mètre et du kilogramme. L'Institut s'empressa d'admettre l'illustre savant dans son sein. En 1807, lors du bombardement de Copenhague par les Anglais, Bugge, tandis que sa maison brûlait, au lieu de songer à sauver sa bibliothèque et ses instruments, chercha et trouva le moyen de sauver les instruments astronomiques de l'observatoire royal, trésor scientifique confié à sa surveillance, ainsi que les gravures en cuivre pour les cartes appartenant à la société des sciences. Cette preuve d'un dévouement aussi pur fut récompensé par l'ordre de Danebrog et les fonctions de conseiller d'État. Il mourut le 15 janvier 1815, laissant une réputation de science égale à celle de ses vertus privées. Outre plusieurs excellentes cartes géographiques, il a laissé de nombreux écrits sur différentes parties de la science : 1° *Description de la manière de mesurer qu'on a employée pour dresser les cartes géographiques du Danemark* ; 2° *Premiers Éléments de l'astronomie sphérique et théorique* ; 3° *Premiers Éléments des mathématiques pures ou abstraites*, 3 vol. ; 4° *Voyage à Paris en 1798 et 1799* ; 5° divers mémoires dans les publications de la société royale des sciences de Copenhague, dans celles de la société de littérature scandinave,

dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris*, dans les *Philosophical Transactions*, etc. On conserve de lui plusieurs ouvrages manuscrits à la bibliothèque royale de Copenhague. Membre de la société royale de Londres, de Stockholm, de St-Pétersbourg, etc., Bugge eut une vie non moins illustrée, mais beaucoup plus heureuse que celle de son compatriote Tycho-Brahé. Z—o.

BUGLIO (LOUIS), jésuite sicilien, missionnaire à la Chine, né à Palerme, le 26 janvier 1606, entrait dans sa septième année, lorsqu'il fut reçu, avec dispense d'âge, chevalier de l'ordre de Malte; mais sa piété naissante ne lui inspirant que du dégoût pour le monde, il entra chez les jésuites, en 1623, âgé de dix-sept ans. Après avoir achevé son noviciat, il fut envoyé au collége Romain, où il perfectionna ses études par l'exercice de l'enseignement jusqu'en 1634. Son goût l'appelait aux travaux de l'apostolat, et il obtint du Père général d'être destiné aux missions de l'Orient. Il se rendit à Lisbonne, où il s'embarqua pour les Indes, et arriva, en 1636, à Goa. De là, sa course devait se diriger vers le Japon; mais, ayant appris que la religion chrétienne venait encore d'être proscrite dans ces îles, et que tous les ports étaient rigoureusement fermés à ceux qui la prêchaient, il tourna ses vues vers les missions de la Chine, et prit la route de Macao, où il arriva en 1637. La Chine était alors livrée à l'anarchie et à tous les désordres qu'entraîne un changement de dynastie. Les Tartares avaient commencé la conquête de cet empire. Des aventuriers chinois, à la tête de corps d'armée, s'étaient emparés de quelques provinces qu'ils dévastaient. Les PP. Buglio et Magalhaens, en pénétrant à la Chine, tombèrent dans un de ces partis, dont le chef, appelé *Tchang-hien-tchong*, est devenu fameux dans l'histoire chinoise par les flots de sang qu'il a fait couler. Les deux missionnaires furent condamnés à mort. Cependant un hasard, aussi heureux qu'inattendu, les fit échapper à ce premier danger. « Mais ils tombèrent bientôt dans un au« tre, » dit le P. Dorléans, qui a consigné ce fait dans son *Histoire des deux Conquérants tartares*; « car, ayant pris la résolution d'aller se présenter « au général des Tartares, comme ils approchaient « de son camp, quelques troupes avancées, qui n'en« tendaient pas leur langue, les ayant pris pour des « espions, les percèrent de flèches, et les laissèrent « tous deux pour morts. Le P. Buglio avait dans le « corps le fer d'un javelot, que ni lui ni son com« pagnon ne pouvaient arracher, lorsque le P. de « Magalhaens trouva une sorte d'outil, dont il se « servit avec succès. Pendant que les deux religieux « étaient ainsi occupés à se soulager l'un l'autre, « leurs plaies étant déjà bandées, ils virent venir à « eux un autre escadron de Tartares. Le traitement « qu'ils venaient de recevoir leur fit mal augurer de « celui qu'on allait leur faire; mais ils furent agréa« blement surpris, quand le chef de la troupe, ayant « appris leur accident, et ayant bien deviné qui ils « étaient, les aborda civilement, leur témoigna le « déplaisir qu'il avait de leur aventure, et les fit « porter dans son camp. Il pourvut à tous leurs be« soins et les vit tous les jours panser, jusqu'à ce « qu'étant enfin guéris, il les mena avec lui à Pé« kin, où ils trouvèrent le P. Adam Schall, déjà « très en faveur auprès du jeune empereur Chun« tchi. » Le P. Buglio ne tarda pas à se livrer à toute l'ardeur de son zèle pour la conversion des Chinois, et il y travailla pendant quarante-cinq ans. La chrétienté de la province de Sé-tchuen fut longtemps celle à laquelle il donna tous ses soins. Après la mort de l'empereur Chun-tchi, et pendant la minorité de son fils (le célèbre Khang-hi), tous les missionnaires, par ordre des quatre régents de l'empire, furent arrêtés, chargés de chaînes et exilés à Canton, à l'exception de trois, que leurs talents firent conserver à Pékin. Le P. Buglio fut de ce nombre. Il eut part, avec les PP. Verbiest et Magalhaens, à la réformation du calendrier chinois, et ne contribua pas moins que ses collègues au rappel des missionnaires exilés, qui furent rétablis dans leurs églises, lorsque Khang-hi, devenu majeur, eut pris les rênes du gouvernement. Le P. Buglio mourut à Pékin, le 7 octobre 1682, âgé de 77 ans. Il parlait et écrivait le chinois avec une étonnante facilité, et il a publié en cette langue, pour le service des missions, un très-grand nombre de petits ouvrages, indépendamment de quelques autres plus considérables, tels que les traductions chinoises du *Missel* et du *Rituel romain*, imprimées à Pékin, dans la résidence des missionnaires, un *Abrégé de la Somme théologique de St. Thomas*, un *Recueil de décisions de cas de conscience*, une *Apologie de la religion chrétienne*, etc. On croit qu'il a aussi laissé en manuscrit une version chinoise du *Bréviaire romain*. On trouve un éloge de Buglio, par le P. Alberti, dans l'*Histoire des Jésuites de Sicile*. G—R.

BUGLIONI (FRANÇOIS), sculpteur, né à Florence en 1478, gagna la bienveillance de Léon X autant par son érudition et son goût pour la musique que pour son talent comme statuaire. Ce pontife lui confia plusieurs travaux. Le portrait de Buglioni, qui mourut à Florence en 1520, se voit en bas-relief sur son tombeau dans l'église de St-Onfroy. — Un autre BUGLIONI, qui vivait vers l'an 1500, modelait habilement des figures en terre, qu'il couvrait d'un vernis dont il avait le secret et qui les préservait des injures de l'air. Z—o.

BUGNON (DIDIER), premier ingénieur et géographe du duc de Lorraine. On trouve dans l'*Histoire de Lorraine*, par D. Calmet, la carte générale des duchés de Lorraine et de Bar et des Trois-Évêchés, suivie des cartes particulières des diocèses de Metz, Toul et Verdun, et de l'archevêché de Trèves, leur métropole, dressées en 1725, sur les mémoires de Didier Bugnon. Ces mémoires manuscrits, mais dont il existe plusieurs copies, comprennent principalement un *Pouillé* (Polium) *géographique des duchés de Lorraine et de Bar*, composé en 1705, par ordre du duc; et un autre *Pouillé des Trois-Évêchés*. D. Calmet cite plusieurs fois ces mémoires avec éloge. Il parle aussi d'un *Dictionnaire géographique de la Lorraine* composé par Bugnon,

et dont il s'est servi dans la notice de ce duché. Bugnon a publié une *Relation exacte concernant les caravanes ou cortége des marchands d'Asie*, Nancy, 1707, in-8°. V—VE.

BUGNOT (DOM GABRIEL), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à St-Dizier, en Champagne, professa la rhétorique dans différents colléges de son ordre, et mourut prieur de Bernay, le 21 septembre 1673. Il faisait bien les vers latins et parlait la langue grecque avec facilité. Outre plusieurs ouvrages demeurés manuscrits, on a de lui : 1° *Vita et regula S. Benedicti carminibus expressæ*, Paris, 1662, in-12; réimprimé en 1665 et 1669; 2° *Sacra Elogia sanctorum ordinis S. Benedicti versibus reddita*, Paris, 1663, in-12; 3° *J. Barclaii Argenidis pars secunda et tertia*, sous le titre d'*Archombrotus et Theopompus*, Paris, 1669, in-8°. C'est une continuation de l'*Argenis*, roman allégorique qui avait encore beaucoup de vogue alors; il en a rendu la narration plus agréable, en y insérant beaucoup de vers : on trouve à la fin deux églogues de sa composition. Cette suite de Bugnot fait le 2° volume de l'édition dite *Variorum*. — *Étienne* BUGNOT, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, est auteur de la *Vie d'André Bugnot, colonel d'infanterie*, Orléans, 1665, in-12 (1). André Bugnot, mort en 1665, était frère d'Étienne; l'un et l'autre parents de D. Gabriel. C. M. P.

BUGNYON (PHILIBERT), en latin BUGNONIUS, né à Mâcon, mort en 1590, prend, à la tête de ses ouvrages, le titre de conseiller et avocat du roi dans l'élection de Lyon. A l'exemple des poëtes de son temps, il célébra dans ses vers une beauté qu'il nomme *Gélasie*, c'est-à-dire *riante*. Toutes les pièces qu'il avait composées à son honneur ont été recueillies sous ce titre : *Érotasmes de Phidie et Gélasie, plus le chant panégyrique de l'île Pontine, avec la gaieté de mai*, Lyon, 1557, in-8°. C'était parler grec en français. Un ouvrage plus intéressant de Bugnyon est son traité des lois abrogées en France : *Legum abrogatarum in curiis regni Franciæ Tractatus*, Lyon, 1564, in-8°, souvent réimprimé; la meilleure édition est celle de Bruxelles, 1702, in-fol. L'auteur regarde comme un principe très-ancien et très-respectable de ne point rendre les places de magistrature vénales. Cet ouvrage a été traduit en français, Lyon, 1568, in-8°; Paris, 1602, in-4°. Il est l'éditeur du *Chronicon urbis Matissanæ*, Lyon, 1559, in-8°, rare. Bugnyon, qui en avait rangé les faits dans un meilleur ordre, s'en donna pour l'auteur; mais on sait qu'elle est de Fr. Fustailler. Elle a été traduite en français par Nic. Edoard, Champenois, sous ce titre : *Chronique de Mascon*, Lyon, 1560, in-8°. La traduction est moins recherchée que l'original. Ce petit ouvrage, sans preuves et assez négligé, n'a d'autre mérite que sa grande rareté. On a encore de Bugnyon : 1° *Remontrances* (aux états de Blois) *pour la paix*, Lyon, 1576, in-12; il y prêche la tolérance pour les calvinistes; 2° *Commentarius de iis quæ in comitiis Blesensibus acta sunt*, 1577, in 8°. W—s.

BUHAHYLYHA-BYNGEZLA, médecin arabe, dont les vrais noms sont ABOU-ALI-YAHYA, surnommé *Ibn Djazlah*, était chrétien d'origine, et fut converti à l'islamisme par un docteur motazélite, l'an 466 de l'hégire (1073 de J.-C.). Aussitôt après avoir embrassé la doctrine du Coran, il écrivit un petit traité où il combattit celle de l'Évangile, et accusa les chrétiens et les juifs d'avoir retranché de la Bible les passages qui annonçaient la venue de Mahomet. Ses traités de médecine, écrits pour le calife Moctady Bi-amrillah, lui ont acquis plus de célébrité : 1° *Tecouym el-abdan fy tadbyr el-insan*, traduit en latin par Sarraguth, juif, sous ce titre : *Tacuini ægritudinum et morborum ferme omnium corporis humani, cum curis eorumdem, Buhahilyha Bingezla autore*, Strasbourg, 1532, in-fol., réuni à diverses autres traductions de l'arabe. Cet ouvrage est rare, et n'a d'autre mérite que celui de son antiquité. Il est dédié à Charles d'Anjou, frère de St. Louis, roi de Sicile. 2° *Menhadj el-beyan fy ma yestemel el-insan* : c'est un *Dictionnaire des drogues*, estimé; il n'a été ni traduit ni publié. 3° Divers autres opuscules, dont on peut voir la nomenclature dans Ibn-Khilcan et Abou-Ibn-Osaïbah. Ibn Djazlah mourut en 493 de l'hégire (1099 de J.-C.), selon Aboul-Féda. Il paraît qu'il avait passé une grande partie de sa vie à Bagdad. J—N

BUHAN (JOSEPH-MICHEL-PASCAL), littérateur, né à Bordeaux, le 17 avril 1770, était fils d'un avocat qui mourut procureur-syndic de cette ville, en 1788. Destiné au barreau, le jeune Buhan fit ses études dans sa ville natale et y plaida sa première cause en 1792; mais la révolution l'interrompit dans sa carrière. Il partit, en mars 1793, pour l'armée de la Vendée, dans un bataillon de volontaires de la Gironde, et y devint bientôt officier d'ordonnance du général Boulard. La faiblesse de sa vue l'ayant obligé de quitter le service actif, il entra pour quelque temps dans l'administration des transports et convois militaires à l'armée des Pyrénées occidentales. Devenu un des propagateurs de la résistance que plusieurs départements du Midi opposèrent à la convention pour la défense des Girondins, Buhan fut mis hors la loi. Après le 9 thermidor, il vint à Paris et fut employé quelques années comme chef de correspondance au ministère de la guerre. C'est alors que ses liaisons avec Andrieux, Legouvé, etc., le déterminèrent à se livrer à la littérature, sans toutefois négliger de suivre le cours de législation que faisait alors Perreau de la Vendée, dont il fut l'ami. Il se lia aussi avec quelques vaudevillistes, et devint leur collaborateur. Après la révolution du 18 brumaire, il retourna se fixer à Bordeaux, et fut membre du barreau de cette ville, et où il eut pour confrères MM. Lainé, Ravez, etc. En 1811, il fit partie du tribunal des douanes, et depuis 1814 il se livra exclusivement à la profession d'avocat. En 1821, il fut nommé censeur; et, à la fin de la même

(1) Petit volume de 100 p., dont le titre exact est : *Histoire récente pour servir de preuve à la vérité du purgatoire*, etc., *vérifiée par procès-verbaux dressés en* 1663 *et* 1664, *avec un abrégé de la vie et de la mort d'André Bugnot*, etc. D. Tassin attribue mal à propos cet ouvrage à D. Gabriel.

année, ses confrères l'élurent bâtonnier de l'ordre. Buhan est mort à Bordeaux, le 24 février 1822, laissant de sa nièce qu'il avait épousée quatre enfants sans fortune. Comme il avait adhéré avec enthousiasme à la révolution opérée à Bordeaux, le 12 mars 1814, par l'arrivée du duc d'Angoulême, ses puissants amis firent obtenir à sa veuve une pension de 1,200 francs, quoiqu'elle fût fille d'un ancien procureur impérial dont M. de Peyronnet, garde des sceaux, n'avait pas eu à se louer. Buhan avait été membre de l'académie de Bordeaux et de quelques autres sociétés littéraires. Voici la liste de ses ouvrages, plus exacte et plus complète que celle que l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul et la *France littéraire* de M. Quérard ont copiée dans la *Biographie des vivants*. Buhan a donné au théâtre du Vaudeville : 1° (avec Armand Gouffé) *Hippocrate amoureux*, 1797, dont Piis réclama la paternité, bien que la pièce ne méritât pas de faire plus de réputation à cet auteur qu'aux deux autres. Les élèves de l'école de médecine la sifflèrent pour leur honneur et celui d'Hippocrate. 2° (avec MM. de Chazet, Creuzé-Delesser et Dupaty) *les Français à Cythère*, 1797, in-8°, allusion à la conquête des îles Ioniennes, au nombre desquelles est Cérigo, l'ancienne Cythère. 3° (Avec Armand Gouffé) *Jacques le fataliste*, 1798, in-8°. 4° (Avec Léger et M. de Chazet) *Il faut un état, ou la Revue de l'an* 6, 1798, in-8°, pièce qui obtint un succès de vogue justement mérité, ainsi qu'au théâtre des Troubadours, où elle fut transportée en 1799. 5° Buhan donna seul, en 1799, *Colombine-Arlequin, ou Arlequin sorcier*, qui ne réussit pas. 6° (Avec Armand Gouffé et Desfougerais) *Gilles aéronaute, ou l'Amérique n'est pas loin*, 1799, in-8°, pièce relative à une ascension de Lalande avec Blanchard, qui s'était vanté d'aller en Amérique dans un ballon. 7° *Revue des auteurs vivants, grands et petits, coup d'œil sur la république des lettres en France, par un impartial s'il en fût*, Lausanne et Paris, 1799, in-18. Il y a de l'esprit dans ce petit dictionnaire qui ne contient que 86 pages ; mais l'auteur a eu tort de parler de son impartialité. Le *gros* Chénier, le *pudique* Monvel, le *philosophe* Garat, y sont fort maltraités. On y trouve même des personnalités fort peu obligeantes contre quelques auteurs encore aujourd'hui vivants, et avec lesquels Buhan a dû avoir sympathie d'opinions politiques ; et comme il se félicite, dans sa préface, d'avoir gardé l'*incognito de peur d'être battu*, il serait possible que la découverte de l'auteur anonyme et la crainte des résultats qu'elle pouvait avoir l'eussent déterminé à quitter Paris. 8° *Réflexions sur l'étude de la législation*, et sur la meilleure manière d'enseigner cette science, 1799, in-8°. C'est l'analyse des leçons du savant professeur son ami. On trouve des pièces de poésie de Buhan dans les journaux et recueils du temps, entre autres dans le *Journal des Muses*, dont il publia quelques numéros, en 1798, avec Margerel et Lablée ; mais il n'a rien inséré dans le recueil des *Dîners du vaudeville*, dont il ne faisait point partie. On lui attribue d'autres pièces de théâtre : (avec Armand Gouffé) *Aline, reine de Golconde*, différente de l'opéra dont M. Berton a fait la musique ; *Arlequin mannequin* ; (avec Dieulafoi) l'*Espiègle, ou Sont-elles deux?* opéra-comique dont la représentation n'eut pas lieu, à cause de la mort de Della-Maria qui en composait la musique ; (seul) *Montezuma, ou les Mexicains*, tragédie en 5 actes, non représentée. Enfin on a de Buhan *le Temple de l'Amour*, ouvrage inédit en prose et en vers. A—T.

BUHLE (JEAN-THÉOPHILE), savant allemand, naquit à Brunswick, le 29 septembre 1763. Son père, qui était connu par plusieurs ouvrages, et qui occupait à la cour ducale l'emploi de médecin, lui fit donner une excellente éducation. Étant encore enfant, il eut, par une chute, la langue coupée en deux parties ; ce qui exigea une opération que son père exécuta avec tant de succès que la prononciation du jeune Buhle n'en fut pas même altérée. Doué d'un goût très-vif pour les études littéraires et d'une mémoire prodigieuse, il apprit beaucoup et très-rapidement. Travaillant quinze heures par jour, il lut un grand nombre d'auteurs latins et grecs, et se familiarisa en même temps avec l'histoire littéraire et avec les langues. A seize ans, il composait de jolis vers qui, tout dépourvus qu'ils fussent de ce feu créateur qui est l'essence de la poésie, n'en prouvaient pas moins beaucoup de souplesse et de facilité. Toutefois, au lieu de grossir d'une médiocrité de plus la foule des versificateurs ordinaires, il s'adonna de préférence aux études philologiques et philosophiques. Sa pénétration, son esprit méthodique et net, sa tendance à tout soumettre à l'analyse, le rendaient éminemment propre à des travaux de ce genre. A dix-huit ans, il fit comme professeur, et avec beaucoup de succès, un cours de littérature philosophique. Deux ans après (1783), il se rendit à l'université de Goettingue que toute l'Allemagne alors proclamait une nouvelle Athènes. Buhle y rencontra, dans l'illustre Heyne, un professeur et un ami. Dirigé par les conseils de cet homme célèbre, il concourut, l'année suivante, pour un prix dont le sujet était un calendrier de la Palestine, et il remporta la palme. Ce triomphe répandit beaucoup d'éclat sur le nom de Buhle, qui dès lors s'occupa de grands travaux. Les princes d'Angleterre s'étant rendus à la cour de Brunswick, il fut placé près d'eux en qualité de lecteur des langues grecque et latine. Nommé, en 1787, professeur extraordinaire de philosophie à Goettingue, il obtint, cinq ans après, le titre de professeur ordinaire. L'enseignement de Buhle fut plus remarquable par l'érudition et la solidité que par le brillant. Il était classé parmi les professeurs les plus estimés de l'Allemagne, lorsque le contre-coup des événements politiques se fit sentir jusque dans l'université de Goettingue ; Buhle, privé de sa chaire, retourna dans sa patrie, et resta quelque temps dans l'inaction. Alors il contracta un mariage que le divorce rompit bientôt ; et ses chagrins furent encore augmentés par une gêne excessive. Il refusa cependant une chaire en Autriche ; mais il accepta de la Russie des offres qui lui parurent plus avantageuses. Ce fut l'université de Moscou qui lui proposa la chaire de philosophie, d'his-

toire et de littérature anciennes, avec 2,000 roubles de traitement et le titre de conseiller d'État. Dans cette nouvelle position, son genre de vie devait être tout différent. A Goettingue il avait pris l'habitude de travailler douze à quatorze heures par jour, et il avait eu pour maxime que six heures de sommeil suffisent au savant. Aussi tous ses grands travaux sont de cette époque, et il n'en fit plus de semblables dans la suite. Après avoir payé en passant au tombeau de Kant, à Kœnigsberg, son tribut d'hommages, il se rendit à Moscou, et à peine installé dans sa chaire, il fut encore chargé de l'inspection de toutes les écoles du pays. Cependant il trouva le temps de rédiger, à l'aide d'un traducteur russe, une *Gazette littéraire*, Moscou, 1805-7, in-4°, à laquelle il fit succéder un *Journal des beaux-arts*, 1807, in-8°; et publia des *Recherches sur les dieux pénates apportés suivant la tradition par Énée dans le Latium*, Moscou, 1805, in-4°. Il s'adonna aussi à l'étude de l'histoire de Russie, et il fit imprimer l'*Essai d'une bibliographie critique* de cette histoire, dont le 1er volume parut à Moscou en 1810. Cet ouvrage est resté incomplet. La mort de son protecteur Mouravief, les guerres qui causèrent une dépréciation du papier-monnaie de la Russie, et la vie dissipée qu'il était obligé de mener au milieu des grandes familles de Moscou, troublèrent son repos. La grande-duchesse Catherine, femme du prince de Holstein-Oldenbourg (*voy.* CATHERINE), le nomma, en 1811, son bibliothécaire, et parla si avantageusement de son profond savoir à son frère, qu'Alexandre le fit venir à Tver pour le consulter sur les opérations de finances exigées par la dépréciation des assignats russes. Par suite de cette consultation, Buhle fut attaché au conseil du prince d'Oldenbourg, avec 7,000 roubles d'appointements. Ces fonctions le jetèrent encore dans une carrière toute nouvelle et très-agitée. Car, à peine eut-il suivi, en 1812, le prince à St-Pétersbourg, que la guerre contre Napoléon le força encore de le suivre à l'armée. Buhle resta auprès de la grande-duchesse, se rendit ensuite avec elle à Tver, puis à Iaroslav, au milieu du désordre de l'émigration générale causée par l'entrée des Français à Moscou. Il souffrit beaucoup, dans cette activité forcée, et il rédigea alors pourtant un parallèle entre l'expédition des Gaulois à Rome, et celle des Français en Russie, à peu près comme Barzoni (*voy.* ce nom) avait composé, en 1796, son *Flaminius en Grèce*. On conçoit que Napoléon en fut très-irrité, et que, par cette raison, Buhle dut être bien accueilli à St-Pétersbourg. A la fin de novembre 1812, lors du retour du quartier impérial à Tver, il éprouva à son tour les rigueurs du froid qui avaient accablé l'armée française. Le prince d'Oldenbourg mourut le 27 décembre, de l'épidémie qui des hôpitaux s'était répandue dans la ville; Buhle, quoique souffrant, suivit la veuve à St-Pétersbourg, et, en 1814, il s'embarqua avec elle pour Lubeck. Quittant alors son service, il revint, en août, dans sa ville natale, bien las du séjour de la Russie; aussi dissuada-t-il les jeunes savants d'accepter jamais des places dans ce pays. On réorganisait le collége Carolin de Brunswick; Eschenburg, son ancien maître, avait une grande part à cette opération; Buhle eut une chaire. Il célébra la cinquantaine du professorat d'Eschenburg, suivant l'usage des universités allemandes, par la publication d'une pièce d'érudition : *Epistola ad Eschenburg, accedunt observationes criticæ de Taciti stylo adversus Hill*, Brunswick, 1817. Il se chargea, pour les gazettes littéraires de Goettingue et de Halle, de la revue des ouvrages nouveaux sur la Russie; il prit part à l'*Encyclopédie* d'Ersch et de Gruber; de plus, il forma le projet de continuer son édition des œuvres d'Aristote, ainsi que son histoire de la philosophie moderne, et de rédiger la relation de ses voyages en Russie. Enfin le gouvernement, en établissant la censure, lui avait confié cet emploi qui, par sa nature, excite tant de sarcasmes et d'inimitiés. Buhle fit tous ses efforts, dans ces nouvelles fonctions, pour satisfaire en même temps les auteurs et le souverain, mais il n'y réussit pas toujours; et les désagréments qu'il éprouva furent au moins en partie la cause de sa mort. Trouvant trop vifs quelques passages de l'ouvrage polémique d'un de ses collègues, il l'avait engagé à les modifier, et en avait reçu la promesse. On imprime; quelle est la surprise de Buhle en voyant que pas un des changements qu'il a demandés n'est effectué! Obligé d'en référer au gouvernement, il s'acquitta de ce triste devoir que lui imposait sa conscience; mais l'inculpé ne lui pardonna pas cette démarche nécessaire, et fit tomber sur lui les traits d'une acrimonie telle que Buhle en fut affecté au plus haut point. Déjà la mort d'une sœur, compagne de toute sa vie, l'avait jeté dans une mélancolie profonde. Ce dernier coup l'acheva. Il tomba malade, et mourut au mois d'août 1821. On a de Buhle un grand nombre d'ouvrages. Les plus importants sont le *Traité de l'histoire de la philosophie et d'une bibliothèque critique de cette science* (en allemand), Goettingue, 1796-1804, 8 vol. in-8°, et l'*Histoire de la philosophie moderne depuis la renaissance des lettres jusqu'à Kant* (en allemand), précédée d'un abrégé de la philosophie ancienne, depuis Thalès jusqu'au 14e siècle, Goettingue, 1800-1805, 6 vol. in-8°, traduit en français par A.-J.-L. Jourdan, Paris, 1816, 7 vol. in-8°. La première de ces grandes publications avait été précédée d'une *Histoire de la raison philosophique*, Lemgo, 1793, in-8°, dont Buhle n'a donné que le commencement. La seconde forme la sixième section de l'histoire des arts et des sciences depuis leur naissance jusqu'au 18e siècle, vaste monument élevé à frais communs par d'illustres professeurs de Goettingue. Le travail de Buhle est un des plus précieux morceaux de ce grand ensemble. L'introduction peut-être est un peu brève relativement au corps de l'ouvrage; mais il faut penser que c'est une introduction, et que, restreint par le cadre général du tableau, Buhle ne devait commencer à donner des détails minutieux qu'à partir de la renaissance des lettres. Du reste, on ne peut que louer l'habileté et la fidélité avec lesquelles les divers systèmes sont exposés. Quant à la manière dont il les

juge, elle est impartiale autant qu'on peut l'attendre d'un philosophe qui a lui aussi son opinion. Buhle est hautement kantiste. Il voit tout du point de vue de la raison pure, et plus d'une fois il lui arrive de parler de l'influence délétère de la religion, de la foi. Que l'on ne s'y trompe pas néanmoins, ce point de vue exclusif ne peut induire en erreur. Buhle est conséquent et logique. Si l'on se place au même point, on verra comme lui; qu'on se place sur un autre point, on verra différemment, et cependant sa manière d'apprécier, de juger, aura été utile, même pour se séparer de lui. Le seul reproche grave que l'on soit en droit de lui adresser, c'est d'être pesant et ennuyeux. Ce n'est pas qu'un traité de l'histoire de la philosophie doive être attrayant comme un roman à la mode; mais enfin il serait bon de ne pas rebuter ses lecteurs. Ni Tennemann, ni de Gérando n'ont ce défaut (1). Buhle a encore publié : 1° *Observations critiques sur les monuments historiques de la civilisation des anciens peuples celtes et scandinaves* (en allemand), Goettingue, 1788, in-8°. 2° *Précis de la philosophie transcendante*, Goettingue, 1798, in-8°. 3° *Manuel du droit naturel*, Goettingue, 1799, in-8°. 4° *Origine et Histoire des Rose-Croix et Francs-Maçons*, Goettingue, 1803, in-8°. 5° *De optima Ratione qua historia populorum qui, ante seculum nonum, terras nunc imperio russico subjectas, præsertim meridionales, inhabitasse aut pertransisse feruntur, condi posse videatur*, Moscou, 1806, in-4°. 6° *Prolusio de auctoribus suppellectilis litterariæ ad historiam russicam maxime spectantibus.* Buhle y réunit des détails intéressants sur plus de quarante anciens historiens russes. 7° *Sur l'Origine de l'espèce humaine et le sort de l'homme après sa mort*, 1821. C'est après la mort de sa sœur et sous le poids de l'affliction que Buhle écrivit cet ouvrage; il y émet des conjectures sur les idées que nous aurons après la mort; il pense que la raison conservera les souvenirs de la vie d'ici-bas, même après la destruction du cerveau ; ou que c'est du moins une chose possible, sur laquelle au reste nous ne pouvons établir aucun argument, puisque nous ignorons le mode de la continuation de notre existence au delà du tombeau. 8° Une excellente traduction allemande de Sextus Empiricus. 9° Une édition très-estimée de l'*Organum*, de la *Rhétorique* et de la *Poétique* d'Aristote, sous ce titre : *Aristotelis Opera græce, recensuit, annotationem criticam et novam versionem latinam adjecit*, etc., 5 vol. in-8°, Deux-Ponts, 1792; Strasbourg, 1800. 10° Une édition des *Phénomènes* d'Aratus (*Arati Phænomena et Diosemia*, etc.), Leipsick, 1793-1801, 2 vol. in-8°. 11° L'édition de la *Correspondance littéraire* de J.-D. Michaelis, Leipsick, 1794, 2 vol. in-8°. 12° Plusieurs articles dans des recueils périodiques allemands et russes, tels que les *Commentationes soc. reg. scientiarum Goetting.*, le *Magasin de psychologie* de Moritz et Pœkel, les *Gazettes savantes* de Goettingue, de Halle, de Moscou, la *Bibliothèque de la nature et de l'art chez les anciens.* On peut y joindre l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber. Buhle allait, dit-on mettre sous presse un *Recueil de voyages* et une *Histoire de Russie*, lorsqu'il fut enlevé à la science. D—G et VAL. P.

(1) On a reproché à l'*Histoire de la philosophie* le désordre qui est le résultat de la méthode chronologique adoptée par l'auteur; on peut lui reprocher aussi un défaut de proportion dans la place qu'il a accordée aux divers objets de son livre; par exemple, il n'y a que dix pages pour Fr. Bacon, tandis qu'un bien plus grand nombre sont accordées à Vanini, Cardan, Campenella, et que Reid est à peine mentionné. On n'y parle point de Bardili, de Bouterweck et de Schilling; mais Buhle leur avait donné place dans son *Traité de l'histoire de la philosophie*, etc. (c'est l'ouvrage précédemment cité). Si M. Jourdan avait connu celui-ci, il n'eût sans doute pas manqué de le mettre à contribution pour compléter le livre qu'il a traduit. Au surplus, on peut prendre une idée des mérites et des imperfections de l'*Histoire de la philosophie*, en lisant deux articles étendus, insérés dans les *Archives philosophiques, politiques et littéraires* publiées de 1816 à 1819, sous la direction de M. Guizot, articles que nous croyons pouvoir attribuer à M. Cousin. L.

BUHON (le Père LOUIS), dernier inquisiteur de la foi dans le comté de Bourgogne, était né vers 1640, à Quingey, petite ville bailliagère. Après avoir achevé ses études, il prit l'habit de St-Dominique, au couvent de Besançon, le quatrième de cet ordre en France, et ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la prédication. Élu successivement aux premiers emplois de sa province, il fut pourvu, en 1672, de l'office d'inquisiteur général du diocèse. Il succéda dans cette charge au P. Vernerey, connu par ses démêlés avec l'abbé de St-Paul (*voy.* ALIX), et que son excessive sévérité n'avait pas empêché de tomber dans des écarts de conduite qui le forcèrent de prendre la fuite pour se soustraire au châtiment qu'il méritait. Le P. Buhon se montra plus indulgent que son prédécesseur, ou du moins on n'eut à lui reprocher aucun acte rigoureux pendant sa courte administration. Il est vrai que les lumières, en se répandant de proche en proche, avaient déjà diminué le pouvoir de l'inquisition dans le comté de Bourgogne, où, pendant près de cinq siècles, elle avait ordonné un grand nombre de supplices. Deux écrivains consciencieux (*voy.* COURBOUZON et GRAPPIN) avaient entrepris l'histoire de ce tribunal; et l'on doit regretter qu'ils n'aient pas entièrement accompli ce projet (1), d'autant plus que les registres et autres documents qu'ils avaient à leur disposition ont été brûlés à Besançon en 1794, dans une fête civique, par ordre du conventionnel Lejeune. (*Voy.* ce nom.) L'inquisition fut supprimée en 1674, par la réunion de la province à la France; mais le roi permit que le P. Buhon continuât de jouir du prieuré de Rosey, attaché à l'office d'inquisiteur, et il l'a possédé jusqu'en 1720. On peut croire qu'il ne fut point étranger à la fondation faite, en 1669, par sa famille d'un couvent de dominicains à Quingey, sous la condition de tenir un collége pour l'enseignement des belles-lettres et de la philosophie. — Le Père *Gaspard* BUHON, neveu du précédent, embrassa la règle de St-Ignace, et fut le premier jésuite qui reçut l'autorisation de professer la théologie à Besançon, où jusqu'alors ses con-

(1) Cette histoire eût été un utile complément du *Speculum inquisitionis bisuntinæ*, ouvrage curieux, imprimé à Dôle, en 1628, in-8° de près de 1,000 p., composé et publié par Jean Desloix, dominicain et inquisiteur général du comté de Bourgogne. (*Voy.* DESLOIX.) V—VE.

frères avaient été contraints par l'université de se borner à l'enseignement des langues anciennes et de la rhétorique. Après avoir rempli cette chaire avec succès pendant plusieurs années, il fut envoyé par ses supérieurs à Lyon, où il professa la philosophie, et mourut provincial; le 5 juin 1726. On a de lui un *Cours de philosophie* (en latin), Lyon, 1723, 4 vol. in-12. W—s.

BUHY (FÉLIX), né à Lyon, en 1634, entra dans l'ordre des carmes en 1651. Il fut docteur de Sorbonne, et, le premier, osa soutenir publiquement les dix articles de doctrine publiés en 1682, par le clergé de France, touchant la nature et l'étendue de la puissance ecclésiastique. Il mourut en 1687, âgé de 53 ans. On lui attribue un *Abrégé des conciles généraux*, Paris, 1699, 2 vol. in-12, ouvrage fort abrégé, mais estimé. On y trouve l'histoire de la pragmatique sanction, précédée d'un fort beau discours sur l'antiquité des élections, puis l'histoire du concordat entre Léon X et François Ier. L'auteur a placé ensuite les articles du concile de Trente qui semblent être contraires à l'usage de France, et blesser les libertés de l'Église gallicane. Buhy a encore publié d'autres écrits peu importants. C. T—Y.

BUIAH. *Voyez* IMAD EDDAULAH.

BUIL ou BUEIL, Catalan, moine bénédictin de l'abbaye du Mont-Serrat, homme d'une grande réputation de piété et de savoir, fut choisi, par les rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, pour aller prêcher la foi dans le nouveau monde. Le souverain pontife lui donna sa bénédiction avant son départ, le décora du pallium, et le nomma son vicaire général dans les Indes occidentales, dont il est regardé comme le premier patriarche. Il fut suivi de douze religieux de son ordre, et s'embarqua avec Christophe Colomb en 1493, lorsque celui-ci partit pour son second voyage. Arrivé en Amérique, il eut souvent des démêlés avec Colomb, et fut un de ceux qui parlèrent contre lui avec le plus de véhémence. Colomb ayant fait punir plusieurs Espagnols qui avaient désobéi à ses frères, et qui avaient tourmenté les Indiens, Buil jeta un interdit sur Colomb. Tous deux écrivirent aux rois. Buil retourna en Espagne avant l'amiral, pour justifier sa conduite et pour satisfaire son ressentiment. Il n'épargna aucun moyen de nuire à Colomb, et contribua sans doute à attirer à cet amiral les désagréments qu'il éprouva par la suite. Il ne paraît pas qu'il soit retourné aux Indes. La plupart des historiens du 16e siècle qui ont écrit sur la découverte de l'Amérique ont parlé de Buil. Un bénédictin allemand, du couvent de Seittenstoct en basse Autriche, recueillit ces divers documents, et en composa un ouvrage dont voici le titre abrégé : *Nova Navigatio novi orbis Indiæ occidentalis R. P. D. Buellii, Catalani, abbatis Montisserrati, et sociorum monachorum ord. S. Bened.*, in-4°, 1492, *figuris ornata, A. P. Honorio Philopono, ejusdem ordinis*, 1621, in-fol., sans lieu d'impression, avec un frontispice gravé qui représente d'un côté St. Brendan, et de l'autre Buil. L'éditeur, qui, selon la coutume de son siècle, s'est donné un nom grec, dit à tort que Buil était abbé du Mont-Serrat. L'histoire de cette abbaye ne fait de Buil qu'un simple religieux. Ce n'est pas la seule inexactitude commise par Philoponus, qui nous apprend que son but principal a été de prouver que les religieux de St-Benoît ont les premiers prêché l'Évangile en Amérique. Les figures sont bien gravées ; mais le sujet en est souvent plus fabuleux que le texte qui les accompagne. E—s

BUILLOUD. *Voyez* BULLIOUD.

BUIRETTE (JACQUES), sculpteur, né à Paris en 1630, reçu à l'académie royale de peinture et de sculpture le 27 août 1661, sur un morceau qui promettait qu'il serait un jour un grand maître. C'était un bas-relief en marbre dont le sujet était l'*Union de la Peinture et de la Sculpture*, représentées par deux jeunes filles, dont l'une tenait des pinceaux et une palette, tandis que l'autre s'appuyait sur un torse. Il devint aveugle après sa réception, ce qui ne l'empêcha pas de méditer sur son art, dont il avait acquis une connaissance si profonde, qu'il jugeait et corrigeait, rien qu'au toucher, les modèles qu'on lui présentait. Il fut au nombre des artistes qui, sous la direction de Lebrun, décorèrent le palais de Versailles. On cite particulièrement les quatre groupes d'enfants, et l'*Amazone* d'après l'antique, placés à la demi-lune qui termine l'allée d'eau. Il a fait pour St-Gervais les statues de St-Jean et de la Vierge. Il mourut en 1699. Z—O.

BUIS. *Voyez* BUSIUS.

BUISERO (THIERRI), gentilhomme, poëte flamand, né à Flessingue, vers 1640, et mort en 1721, fut secrétaire de cette ville, puis conseiller au conseil de Zélande. Il cultiva les lettres, et fut le Mécène des poëtes et des écrivains de son temps. Il était lié d'amitié avec le célèbre Vondel. Buisero traduisit en hollandais diverses pièces de Molière, et composa quelques tragédies et un grand nombre de comédies qui ont été imprimées à Middelbourg, la Haye et Leyde, vers la fin du 17e siècle. V. E—N.

BUISSERET ou BUSSERET (FRANÇOIS), archevêque de Cambray, naquit en 1549, à Mons dans le Hainaut, et fit ses études à Lille. Après avoir obtenu un canonicat à Cambray, il fit un voyage à Rome, et comme il passait par Bologne pour retourner dans sa patrie, il reçut dans cette ville les honneurs de docteur ès-droits. Après avoir été successivement official, archidiacre, doyen et grand vicaire de l'église de Cambray, il fut nommé en 1602 au siége épiscopal de Namur, qu'il occupa jusqu'en 1614. Il fut alors promu à l'archevêché de Cambray, vacant par la mort de Jean Richardot ; mais il ne l'occupa pas longtemps, la mort l'ayant surpris le 2 mai 1615. Ce prélat avait composé : 1° l'*Histoire d'une religieuse de Mons possédée*, imprimée en 1585 ; 2° l'*Histoire du concile provincial de Mons*, terminé le 24 octobre 1586, et dont il avait dressé les canons imprimés à Louvain: en 1603 ; 3° la *Vie de Ste-Marie d'Oigine*, 1608. (*Voy.* Valère André, *Bibl. Belg.* ; Gazey, *Hist. eccles. des Pays-Bas* ; Carpentier. *Hist. de Cambray*, etc.) Z—O.

BUISSIERE (PAUL), chirurgien français établi à Copenhague, et anatomiste, de la société royale de

Londres, fut nommé correspondant de l'académie des sciences de Paris en 1699. On ignore l'année de sa naissance et celle de sa mort. Il a traité des matières curieuses et singulières. On a de lui : 1° *Lettre pour servir de réponse au sieur Méry, sur l'usage du trou ovale dans le fœtus*, Paris, 1700, in-12; 2° *Nouvelle Description anatomique du cœur des tortues terrestres de l'Amérique et de ses vaisseaux*, ibid., 1713, in-12. Il a fait insérer dans les *Transactions philosophiques* : *Lettre sur un œuf trouvé dans la trompe de Fallope d'une femme, avec des remarques sur la génération*, 1694 (*voy.* le *Journal des Savants*, septembre, 1695); — *Lettre au docteur Sloane, contenant l'histoire d'une nouvelle manière de faire l'opération de la pierre, mise en usage par un religieux de France, avec des remarques sur cette pratique*, 1699; — *Lettre sur une substance crachée en toussant, et qui ressemble à un vaisseau pulmonaire*, 1700 (*voy.* les *Acta eruditor. Lips.*, mai 1701); — *Lettre au docteur Sloane sur une vessie triple*, 1701 (*voy.* les *Acta erudit.*, janvier 1702); — *Description anatomique du cœur des tortues de terre*, 1700. On trouve du même savant dans le recueil de l'académie des ssciences : *Examen des faits observés par M. Duverney, du cœur de la tortue de terre*, 1703; — *Réponse à la critique du même*, 1705; — *Observations sur des grains qui ont germé dans l'estomac, et sur une grossesse*; — *Observation sur des épingles avalées*. V—VE.

BUISSON (Matthieu-François-Régis), médecin, né à Lyon, en 1776, était cousin du célèbre Bichat, dont il fut en même temps le disciple, l'ami et le collaborateur. Il l'aida surtout, conjointement avec Roux, dans la composition des trois premiers volumes de son *Anatomie descriptive*, et rédigea seul une partie du t. 3 et le t. 4 en entier, c'est-à-dire tout ce qui a rapport aux organes de la digestion, de la respiration, de la circulation et de l'absorption : c'est à Roux qu'on doit le cinquième et dernier tome. Buisson n'était pas encore parvenu au doctorat lorsqu'il perdit son illustre maître; mais il s'était déjà distingué dans un concours où il partagea le premier prix. Sa dissertation inaugurale ne lui fit pas moins d'honneur; elle a pour titre : *de la Division la plus naturelle des phénomènes physiologiques considérés dans l'homme, avec un précis historique sur M. F.-X. Bichat*, Paris, an 10 (1802), 1 vol. in-8°. L'auteur, partant de cette pensée de de Bonald : « L'homme est une intelligence servie par des or- « ganes, » s'attache à faire ressortir les différences qui distinguent l'homme de la brute. En adoptant la plupart des idées de Bichat, il ne craint pas de le contredire quelquefois, et de relever les erreurs qui avaient pu lui échapper. Bichat lui-même avait reconnu avant sa mort la justesse de ses observations. Une notice historique sur celui-ci se trouve à la tête du 3° volume de l'*Anatomie descriptive*; quelques exemplaires en ont été tirés séparément. Buisson travaillait à un traité complet de physiologie, d'après le plan qu'il s'était tracé; mais il n'a pu en achever que les prolégomènes, une maladie de langueur l'ayant enlevé en octobre 1805. C. M.P.

BUISSON (Jean du), en latin Rubus, né vers 1536, professeur à l'université de Louvain en 1566, devint ensuite régent du collége royal de Douai prévôt de St-Pierre et chancelier de l'université. Il mourut le 15 avril 1595, laissant tous ses biens à de pauvres étudiants. On a de lui : *Historia et Harmonia Evangelica, seu vita Jesu Christi, quatuor evangelistis in unum caput congestis*, Rome, 1576. (*Voy.* la *Bibioth. Belgica* de Valère André, p. 470.) Z—O.

BUISTER (Philippe), sculpteur, né à Bruxelles en 1595, passa la moitié de sa vie dans son pays natal, et vint ensuite se fixer à Paris, où ses talents furent utilement employés. Il fit pour le parc de Versailles un groupe de *Deux Satyres*, une *Flore*, un *Joueur de tambour de basque*, le *Poëme satirique* et plusieurs autres ouvrages. Son morceau le plus considérable est le tombeau du cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier, placé autrefois dans une chapelle de Ste-Geneviève. D—T.

BUJAULT (Jacques), naquit à la Forêt-sur-Sèvre, près Bressuire, le 1[er] janvier 1771, d'une famille qui depuis longtemps occupait la place de sénéchal de cette importante baronnie, dont le château servit de retraite à Duplessis-Mornay, lorsque Louis XIII lui eut ôté le gouvernement de Saumur. Le jeune Bujault finissait ses études à Angers, où il s'était fait remarquer, lorsque la révolution de 1789 éclata. Destiné à entrer dans la magistrature, et ne pouvant plus faire son droit, puisque les écoles étaient fermées, il se rattacha à une partie dans laquelle les connaissances par lui acquises pouvaient être de quelque utilité, en se faisant imprimeur à Niort. Mais alors les imprimeries de province n'étaient pas ce qu'elles sont devenues depuis. Doué d'une imagination vive et d'une grande facilité d'élocution, Bujault se rappela sa première vocation, et après avoir étudié les lois sans maître, mais non sans succès, il débuta d'une manière brillante devant les tribunaux des Deux-Sèvres, et exerça, pendant plusieurs années, les fonctions de défenseur officieux. Quand, plus tard, une nouvelle organisation judiciaire eut établi un tribunal par arrondissement, le fils du sénéchal de la Forêt quitta ses presses et se fit avoué défenseur à Melle. Or, cette position n'était encore que transitoire pour lui, car près de la petite ville où il venait de se fixer, il acheta des domaines sur lesquels il se livra à l'agriculture, en améliorant celle du pays, déjà renommée sous le nom de *culture melloise*. Cette prédilection pour la vie des champs, qui finit par devenir un goût prononcé chez Bujault, l'empêcha d'accepter la place de conseiller auditeur à la cour d'appel de Poitiers, où il fut nommé, à la création de cette institution, en 1808. Elu, dans les cent jours, membre de la chambre des représentants, et nommé membre de la chambre des députés sous la restauration, il monta à la tribune pour défendre les intérêts de l'agriculture. Mais bientôt il quitta les palais, et renonçant entièrement aux fonctions judiciaires et législatives, il se retira à sa ferme de Challoue, et se fit paysan, portant, comme il le disait

lui-même, ***grand chapeau, large blouse et sabots à la courge.*** Alors il ne fut plus pour ses voisins et pour ses anciens amis que ***maitre Jacques, le laboureur de Challoue.*** Ce n'est pas à dire que, dans cette position, il négligeât ses devoirs de citoyen. Nommé membre du conseil général des Deux-Sèvres à la révolution de juillet, il présida, pendant plusieurs années, ce corps délibérant, et contribua puissamment à faire voter les routes qui ont été ouvertes depuis dans ce département. Enfin Bujault, dont la santé s'affaiblissait, se démit de cet emploi, pour être tout entier à ses champs et pouvoir entreprendre quelques voyages dans l'intérêt de la science agricole, dont déjà il avait prêché les bonnes doctrines par ses exemples et par des publications. Celle qu'il entreprit d'abord s'adressait aux masses, aux cultivateurs pauvres, et ce fut dans un *Almanach populaire* qu'il inscrivit ses préceptes, en y joignant des récits dont l'originalité, à la manière de Rabelais, prêta à la critique et parvint en réalité à atteindre le but que se proposait l'auteur. En effet, Bujault trouvait, dans ces formules, le moyen d'arriver jusqu'à ceux qu'il voulait convaincre. « ***Le petit livre de trois sous***, disait-il, « qui, depuis des siècles, est toute la bibliothèque « du laboureur, sera continuellement entre ses « mains; il y verra l'enseignement des bonnes méthodes à pratiquer, des nouvelles cultures à introduire dans ses champs bien labourés et bien fumés. Je l'exciterai à me lire et à m'étudier, par « l'attrait du plaisir, car si j'écrivais froidement, il « ne me lirait pas..... J'inventerai des formes drolatiques, les personnages grotesques ne me manqueront pas. Je les prendrai dans les vices même « qui s'opposent au progrès de l'agriculture. Ainsi « j'aurai à mes ordres ***Routinet, Lambin, Boit-sans-soif, Peau-lâche***, etc. Je les ferai parler et agir « grotesquement, de façon qu'ils aient une physionomie ridicule et repoussante, qui corrige par « sa laideur... L'axiome, l'adage et le précepte « s'y montreront... Le proverbe surtout y saillira à « chaque pas, comme une étoile... Enfin tout marchera de telle sorte que dans l'esprit du laboureur se gravera, en caractères ineffaçables, le « proverbe fondamental qui renferme dans son sein « tous les secrets de l'agriculture : ***Si tu veux du blé, « fais des prés.*** » L'almanach du laboureur de Challoue eut tout le succès qu'il en attendait, il fut continué tous les ans, et son débit fut si grand dans diverses parties de la France, qu'on le tira par centaines de milliers d'exemplaires, sans compter les contrefaçons qui en furent faites. Au loin, on prit même au sérieux le titre de laboureur que se donnait l'auteur, et dans plusieurs articles de journaux, on s'étonnait de ce qu'un pauvre paysan eût pu écrire de pareilles pages. Il en résulta que plus d'un voyageur curieux arriva à Challoue pour voir l'auteur de l'*Almanach populaire*, dans lequel ils trouvèrent un homme instruit et aimable, en un mot, l'homme de nos assemblées législatives et l'avocat éloquent. Ses ouvrages, les visites qu'on vint lui faire, les voyages qu'il entreprit, vers les dernières années de sa vie, dans le midi et dans le nord de la France, en Belgique et en Hollande, le firent d'autant plus apprécier par les maîtres de la science. Matthieu de Dombasles lui écrivait notamment qu'il avait pris le bon parti en allant sous le toit du laboureur faire entendre la voix de ses utiles leçons, et que s'il y avait dix almanachs comme le sien, une révolution s'opérerait en agriculture. Quoi qu'il en soit, Bujault ne se borna pas à la confection de son almanach d'un nouveau genre, il publia plusieurs brochures d'un style plus sérieux, et dans lesquelles il s'éleva même à une profondeur de vues et à une hauteur de style qui font connaître tout ce qu'était véritablement cet écrivain. On indiquera : 1° ***le Pain à un sou la livre, ou la Pomme de terre employée à la nourriture de l'homme.*** 2° ***Lettre à tout le monde.*** Là, il y a autre chose que de l'agriculture. Plusieurs sujets y sont traités d'une manière piquante, et les considérations sociales et politiques y abondent. 3° ***Pétition aux chambres législatives, sur les droits d'octroi à percevoir plutôt au poids que par tête de bétail***; 4° ***Guide des comices agricoles.*** On a dit que Bujault joignait l'exemple au précepte : il introduisit dans l'arrondissement de Melle plusieurs plantes jusque-là inconnues, dont l'une porte dans le pays le nom de ***Bujoline.*** Il est reconnu qu'il faisait produire à la ferme qu'il exploitait le double du revenu qu'en aurait tiré un cultivateur ordinaire, et ses voisins s'empressèrent de l'imiter. Des services aussi grands rendus à l'agriculture, sans parler de ses autres services, furent indiqués comme dignes d'une récompense, et le laboureur de Challoue reçut la décoration de la Légion d'honneur sans s'y attendre aucunement. S'il eût su qu'on lui ménageait cette distinction, il l'aurait probablement refusée, tant il avait à cœur de se faire humble paysan. L'existence d'un homme aussi utile était précieuse au pays qu'il habitait, mais des chagrins, résultat de la perte d'une fille unique, occasionnèrent au laboureur de Challoue une maladie longue et douloureuse à laquelle il succomba, le 24 décembre 1842. Cette agonie prolongée lui donna le temps de faire une distribution éclairée, en fondations d'institutions et en actes de bienfaisance, d'une fortune d'environ un demi-million, en en assurant l'usufruit d'une partie à sa veuve, à un parent et à un allié. L'énumération de ses dispositions est trop longue pour trouver place ici, et nous mentionnerons seulement le don de 75,000 francs pour la création d'une école d'agriculture dans son village et pour le peuple ; un legs de 150,000 francs au bureau de bienfaisance de Melle, et 50,000 francs distribués à de pauvres cultivateurs, marchant dans la voie du progrès. Il légua aussi une rente de 700 francs à un de ses amis, pour la continuation de l'*Almanach populaire*, et celui-ci a commencé sa tâche en signalant dans les journaux la perte que le département des Deux-Sèvres venait d'éprouver. De ces faits divers, on tirera cette conséquence, que Jacques Bujault fut

un homme d'une haute intelligence, d'un esprit original, et qui n'eut jamais en vue que l'intérêt de l'humanité et de l'agriculture. Aussi sa mémoire est vénérée par les cultivateurs au milieu desquels il a vécu si longtemps. F—T—E.

BUKENTOP (Henri de), récollet d'Anvers, et professeur de théologie dans l'université de Louvain, mort dans cette ville, le 27 mai 1716, a publié un grand nombre d'ouvrages de controverse. Le principal est : *Lux de luce libri* 3......., in-4°. Dans le 1er livre, il explique les antiquités de la Vulgate; le 2e renferme les leçons diverses et douteuses; et dans le 3e, il traite de l'édition de la Bible de Sixte V, qu'il compare avec celle de Clément VIII; il fait voir en quoi elles diffèrent l'une de l'autre, et prouve que l'édition de Plantin, 1583, qu'on prend communément pour modèle, s'éloigne assez souvent de celle du Vatican. C. T—Y.

BULÆUS. *Voyez* Boulay.

BULARQUE, peintre grec, représenta dans un de ses tableaux une bataille où les Magnètes avaient été vaincus; et, suivant le témoignage de Pline, Candaule, roi de Lydie, acheta ce tableau au poids de l'or. Il n'est pas vraisemblable que Candaule eût acheté si cher l'ouvrage d'un de ses contemporains : on doit, par conséquent, présumer que Bularque était plus ancien que ce roi de Lydie, qui mourut vers la première année de la 16e olympiade, 715 ans avant J.-C. Bularque employait des couleurs propres à imiter les teintes de la nature. Les peintres monochromates ou peintres en camaïeux étaient connus dans des temps plus anciens. Ec—Dd.

BULFINGER (George-Bernard), professeur de théologie à Tubingen, né en 1693, mort en 1750, a publié : *Specimen doctrinæ veterum Sinarum mor. et polit.*, Francfort, 1724, in-8°. Il a aussi cultivé l'histoire naturelle, et principalement la botanique, considérée sous les rapports de la physiologie végétale. En 1729, il donna, dans le 4e volume du recueil de l'académie des sciences de St-Pétersbourg, un mémoire *de Tracheis plantarum ex melone observatio* : ce sont des observations microscopiques sur le melon, tendant à confirmer les expériences de Grew et de Malpighi, sur les trachées spirales des plantes; dans le 3e vol., *de Radicibus et Foliis cichorii*, il traite de la propagation des plantes par le moyen des marcottes, et de la transmutation des racines en branches et en feuilles; dans le 6e vol., *Observationes botanicæ*, il y a des remarques curieuses sur des fruits prolifères. Il a aussi publié une *Anatomie de l'éléphant*, et une *Dissertation sur les os de mammouth*. Ces deux mémoires sont réunis avec plusieurs autres en un volume qui a paru sous ce titre : *Varia in fasciculos collecta*, Stuttgard, 1743, in-8°, avec 4 planches. On peut considérer cet auteur comme ayant contribué aux progrès de la physiologie végétale. D—P—s.

BULGARIS. *Voyez* Eugène Bulgaris.

BULIFON (Antoine), né en France, alla s'établir à Naples, où il embrassa le commerce de la librairie. Ses affaires ne l'occupèrent pas exclusivement. Il s'adonna à l'étude de l'histoire et de l'antiquité. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : 1° *l'Assedio di Vienna scritto, da G. P. Voelikeren, vulgarizzato*, Naples, 1684, in-12; 2° *Lettere*, Pouzzoles, 1685, in-12; 3° *Compendio delle vite de' re di Napoli*, 1688, in-12; 4° *Cronica minore, ovvero Annali e giornali istorici della città e regno di Napoli*, 1690, in-12; 5° *Compendio istorico degl' incendj del monte Vesuvio*, Naples, 1698 et 1701, in-12; 6° *le Guide des étrangers pour voir Pouzzole et ses environs*, traduit de P. Sarnelli, Naples, 1702, in-12, fig.; 7° *Journal du voyage d'Italie de Philippe V*, Naples, 1704, in-12. Il a aussi traduit en italien les *Voyages* de Charles Patin. Les ouvrages de Bulifon, sans être très-profonds, sont assez savants; mais on voit qu'il n'était pas bien versé dans la connaissance des inscriptions. E—s.

BULIS. *Voyez* Xercès.

BULL (George), issu d'une noble et ancienne famille du comté de Sommerset, naquit à Wels, le 25 mars 1634. Dès son début dans l'université d'Oxford, il annonça de grands talents et beaucoup de goût pour la dissipation. Forcé de quitter cette université, à cause de son refus de prêter le serment d'allégeance ordonné par le gouvernement de Cromwell, il fut envoyé chez un ministre puritain de sa province, où il trouva sa sœur qui le ramena à l'amour de l'étude. Le fils du ministre, imbu de principes contraires à ceux de son père, lui procura secrètement des livres propres à le fortifier dans ces heureuses dispositions. Le docteur Skinner, chassé de son évêché d'Oxford pour les mêmes raisons qui avaient obligé Bull de se retirer de l'université, l'ordonna prêtre à l'âge de vingt et un ans. Il fut pourvu d'une petite cure près de Bristol, remplie de quakers, qu'il convertit, pour la plupart, par des instructions lumineuses, de bons procédés, et des secours proportionnés à ses revenus. Il passa successivement à plusieurs autres bénéfices plus considérables, et fut nommé, en 1705, évêque de St-David. Dès lors il se consacra entièrement aux devoirs du saint ministère, sans négliger ses études; pour satisfaire cette dernière passion, il veillait fort avant dans la nuit. Sa santé en fut considérablement altérée; il perdit la vue quelques années avant sa mort, arrivée le 28 février 1710. C'était un prélat vertueux, aussi modeste que savant. Il avait réglé sa conduite sur les maximes de l'Écriture et des Pères, possédait les langues savantes, et joignait à tous ces avantages un esprit net, un jugement sain, beaucoup de pénétration, de sagacité, et une mémoire sûre. L'étude de l'antiquité ecclésiastique avait été son principal objet, et les ouvrages qu'il a composés en ce genre lui ont acquis une grande réputation; en voici la notice : 1° *Defensio fidei Nicænæ*, Oxford, 1685-1688, in-4°. Cet ouvrage, que le défaut de moyens pécuniaires pour le faire imprimer l'obligea de garder assez longtemps renfermé dans son portefeuille, trouva enfin un protecteur généreux dans le docteur Fell, évêque d'Oxford, qui se chargea des frais de l'impression. A peine fut-il connu du public, qu'il excita un ap-

plaudissement universel, non-seulement en Angleterre, mais dans tous les pays étrangers, et dans toutes les communions chrétiennes. Quelques auteurs protestants avaient fourni un grand sujet de triomphe aux sociniens, en abandonnant aux ariens la plupart des Pères antérieurs au concile de Nicée. Ce fut pour venger l'orthodoxie de ces anciens Pères que Bull entreprit cet ouvrage, dans lequel il prouva que le premier concile œcuménique n'a fait qu'expliquer la foi constante de l'Église, depuis la naissance du christianisme, sur la divinité de Jésus-Christ, et sur sa consubstantialité avec Dieu le Père. Ce livre lui valut le titre de docteur en théologie, les diatribes des unitaires, et la critique de Rich. Simon. 2° *Judicium Ecclesiæ catholicæ trium priorum sæculorum*, Oxford, 1694, in-4°. Il y prouve, contre Episcopius, que la qualité de fils de Dieu convient à Jésus-Christ, non-seulement parce qu'il a été conçu du St-Esprit, qu'il s'est rendu médiateur entre Dieu et les hommes, qu'il est ressuscité, et est assis à la droite de son père, mais encore parce qu'il est le vrai et unique fils de Dieu de toute éternité, et par nature; enfin qu'il est Dieu lui-même; qu'il a été reconnu en cette qualité par les Pères des trois premiers siècles; que tous ont regardé la divinité de Jésus-Christ comme un dogme fondamental et nécessaire pour être sauvé. L'illustre Bossuet, ayant lu ce livre, fit témoigner sa satisfaction à l'auteur, et celle de l'assemblée du clergé de France, pour l'avantage que l'Eglise devait retirer d'un ouvrage si orthodoxe. Le docte prélat exprimait en même temps, dans sa lettre à un ami commun, M. Nelson, pour être mise sous les yeux de Bull, son étonnement de le voir persister dans une communion séparée de cette Eglise, dont il défendait avec tant de zèle et d'érudition la doctrine sur la divinité de Jésus-Christ, et il lui proposait quelques questions sur les caractères de la vraie Eglise, en lui demandant une réponse à ces questions. Bossuet malheureusement était mort lorsque la réponse arriva; elle a été imprimée depuis sous ce titre : *les Corruptions de l'Eglise de Rome dans le gouvernement ecclésiastique, dans la règle de foi et dans la forme du culte divin.* Il est fâcheux que Bossuet n'ait pas assez vécu pour suivre cette correspondance. 3° *Primitiva et apostolica Traditio dogmatis in Ecclesia catholica recepti de Jesu Christi divinitate*, 1703, in-fol. Cet ouvrage est dirigé contre Zuicker, Leclerc, et divers auteurs anglais, qui prétendaient que les apôtres et leurs successeurs immédiats ont enseigné que Jésus-Christ n'est qu'un pur homme; que le dogme de sa divinité fut inventé par les platoniciens devenus chrétiens, et surtout par St. Justin. Bull s'attache à prouver que ce dogme a été la doctrine commune de toute l'Eglise; que St. Justin, loin d'avoir cherché à y introduire le platonisme, avait au contraire renoncé aux dogmes des platoniciens, en embrassant le christianisme. 4° *Harmonia apostolica*, Londres, 1669, in-4°. Ce sont deux dissertations destinées à concilier St. Jacques avec St. Paul sur la matière de la justification. Ces dissertations furent vivement attaquées par les théologiens protestants de toutes les sectes, dont Bull contredisait la doctrine, et qui traitèrent la sienne de papistique. Il leur répondit d'abord par l'*Examen censuræ*, 1676, in-4°, où il s'efforça de montrer que sa doctrine sur cet article n'est point contraire à la confession de foi anglicane, et dans son *Apologia pro Harmonia*, etc., où il redoubla d'efforts pour faire voir qu'il n'avait pas abandonné les réformateurs pour se jeter dans la doctrine des catholiques romains. Le docteur Grabbe a réuni tous ces différents ouvrages dans l'édition qu'il en a donnée sous ce titre : *Georgii Bulli Opera omnia*, Londres, 1703, in-fol., en y ajoutant des préfaces et des notes de sa façon. Zola, professeur de théologie à Pavie, a publié, en 1784, une nouvelle édition de *Defensio fidei Nicænæ*, ornée d'une préface et de savantes notes, soit pour confirmer, par de nouveaux passages de l'Ecriture et des Pères, la foi du mystère de la Trinité, soit pour réfuter les objections des PP. Hardouin et Berruyer. Outre ceux de ses ouvrages déjà cités, le docteur Bull a laissé des sermons anglais qui ont été imprimés après sa mort, Londres, 1703, 3 vol. in-8°, précédés de la vie de l'auteur par l'éditeur (Nelson). Parmi plusieurs traités qu'il avait composés, et qui sont perdus, il s'en trouvait un sur la posture dans laquelle les anciens chrétiens recevaient l'eucharistie. T—D.

BULL (JOHN), musicien anglais, né, vers 1563, dans le comté de Somerset, succéda, en 1591, à son maître William Blitheman, organiste de la chapelle de la reine Élisabeth. Cinq ans après, cette princesse le fit recevoir en qualité de professeur de musique au collége de Gresham, qu'il quitta, en 1607, pour devenir musicien de la chambre du roi, Jacques I[er]. Telle fut la précoce réputation de Bull que l'université d'Oxford le reçut bachelier en 1586, et docteur en 1592. En 1613, il se rendit auprès de l'archiduc dans les Pays-Bas. On croit qu'il vint s'établir ensuite à Lubeck, où il publia plusieurs compositions. La dernière porte la date de 1622, qui est peut-être aussi celle de sa mort, arrivée à Lubeck ou à Hambourg. Dans sa vie, publiée en 1740 par Marpourg, on trouve une liste de plus de deux cents compositions tant vocales qu'instrumentales, mais cette musique n'est bonne qu'à chatouiller les oreilles anglaises (1). Il y a près de dix ans, on imprima plusieurs écrits à Londres, pour déterminer le véritable auteur de l'antienne *God save the king.* L'un de ces écrits l'attribuait au docteur Bull, sans aucune preuve. Les *Souvenirs de la marquise de Créqui* nous révèlent que la musique est de Lully, et qu'elle a été faite sur des paroles françaises chantées devant Louis XIV par les pensionnaires du couvent de St-Cyr. Madame de Créqui se trouvait parmi les assistants; et voici le couplet tel qu'elle le rapporte :

Grand Dieu, sauvez le roi!
Grand Dieu, vengez le roi!

(1) Pepusch lui attribuait l'amélioration de la fugue et du contre-point, et préférait ses ouvrages à ceux de Couperin, de Scarlatti, etc.

Vive le roi !
Que, toujours glorieux,
Louis, victorieux,
Voie à ses pieds ses ennemis
Soumis.
Grand Dieu, sauvez le roi !
Grand Dieu, vengez le roi !
Vive le roi !

Lorsque George Ier monta sur le trône d'Angleterre, le célèbre compositeur Haendel ajouta des variations à cette antienne, et les présenta lui-même à la reine. C'est à tort que l'éditeur des *Souvenirs de madame de Créqui* prétend que Haendel s'est déclaré l'auteur de la musique du *Gode save the king*, et que la plupart des Anglais soutiennent cette opinion. F—LE.

BULLANT (JEAN), architecte et sculpteur, florissait en 1540, et vivait encore en 1573. Le château d'Écouen, qui a fondé sa réputation, est un des monuments dont la France peut s'honorer à plus juste titre. Quelques historiens paraissent croire que le connétable Anne de Montmorenci fit élever cet édifice pendant sa disgrâce, qui dura depuis le commencement de l'an 1542 jusqu'en 1547 ; d'autres écrivains pensent au contraire qu'il l'avait construit avant de quitter la cour. Quoi qu'il en soit, l'architecture du château d'Écouen offre généralement un style bien supérieur à celui des édifices que François Ier fit commencer à Fontainebleau vers l'an 1529 ; et il est d'ailleurs constant que Bullant n'étudia point son art sous les maîtres employés par ce prince, mais qu'il l'apprit en Italie, en observant et en mesurant lui-même les ruines antiques. Si ce monument présente, dans diverses parties, quelques restes de la manière appelée *gothique*, on y trouve en bien plus grand nombre des beautés conformes au goût des Grecs. Chambray, dans son *Parallèle de l'architecture antique et de l'architecture moderne*, place Bullant parmi les artistes qui ont suivi les traces de l'antiquité avec le plus d'intelligence et de lumières, et estime qu'il est « le seul de tous les « sectateurs de Vitruve qui soit demeuré dans les « termes réguliers du maître, touchant les profils « et les justes proportions des ordres. » Le péristyle majestueux, formé de quatre colonnes corinthiennes, et d'autant de pilastres adossés au mur qui présente un avant-corps au milieu de la façade, situé à gauche de la porte d'entrée, dans la cour du château d'Écouen, est un des chefs-d'œuvre de cet habile architecte. Le portique et la galerie supérieure, qu'il avait établis à l'entrée de la cour, n'existent plus. En 1564, Bullant fut chargé par Catherine de Médicis de bâtir le château des Tuileries, conjointement avec Philibert de Lorme. Il serait difficile de distinguer dans les décorations extérieures de ce palais, qui ont été conservées lors des agrandissements exécutés dans des temps postérieurs, l'ouvrage particulier de chacun des deux architectes. On croit que Bullant y eut la moindre part. Catherine de Médicis le chargea, en 1572, de réunir en un seul corps la maison des filles pénitentes et un hôtel contigu, dont elle voulait faire son habitation. Ce travail ingrat lui fit moins d'honneur. Le palais qu'il forma de la réunion de ces anciens édifices, appelé alors l'hôtel de la Reine, et, dans la suite, l'hôtel de Soissons, a été démoli dans le siècle dernier. La halle au blé est construite sur le terrain qu'il occupait : il ne subsiste des travaux de Bullant que la colonne astronomique, malheureusement engagée dans les murs de la halle, mais que cette disposition a donné du moins le moyen de conserver. Suivant une ancienne tradition, Catherine de Médicis la fit élever pour y observer les astres avec un astrologue nommé Côme de Ruggeri, natif de Florence, qui se trouva enveloppé, en 1574, dans la conjuration de la Mole et de Coconnas : elle dut, par conséquent, être construite vers l'an 1573. Bullant, ainsi qu'un grand nombre d'artistes de son temps, joignit l'art de la sculpture à celui de l'architecture. L'autel de la chapelle d'Écouen, conservé dans le musée des Petits-Augustins, et sur lequel on a placé les statues du connétable et de Madelaine de Savoie, sa femme, sculptées par Prieur, passe pour être son ouvrage. Cette opinion est d'autant plus vraisemblable que la sculpture de ce monument diffère, quant au style, de tous les ouvrages des sculpteurs qui travaillèrent en France à la même époque, et qu'il est, au contraire, parfaitement semblable à celle qui décore l'architecture du château. Les bas-reliefs qui entourent l'autel sont en pierre de liais ; ils représentent les quatre évangélistes et les vertus théologales. Celui du rétable est en marbre blanc, et représente le sacrifice d'Abraham. Au-dessus de la corniche est la statue d'un génie qui paraît occupé à écrire l'histoire du connétable. Bullant, qui avait eu l'habileté de se faire, comme architecte, un style à lui et réglé sur l'antique, adopta, comme sculpteur, la manière de dessiner du Rosso, qui entraîna plus ou moins, dans le 16e siècle, presque tous les artistes français. Son dessin est mâle, grandiose, mais un peu sauvage, comme on l'a dit de celui du Rosso et de celui de Bandinelli que ce maître avait imité ; quelques figures offrent des attitudes trop recherchées ; le faire n'est pas toujours exempt de sécheresse. L'architecture de Bullant renferme de plus grandes beautés et moins de défauts. Il nous reste de lui un traité intitulé : *Reigle généralle d'architecture des cinq manières, à savoir tuscane, dorique, ionique, corinthe et composite, à l'exemple de l'antique.* Cet ouvrage renferme des dessins de plusieurs temples anciens, tels que le Panthéon, le théâtre de Marcellus, etc., et les mesures de ces monuments, que l'auteur dit avoir prises lui-même *à l'antique, dedans Rome*. Il est daté d'Écouen, l'an 1564, et imprimé à Paris, sous la date de 1568, in-fol., avec des figures. Bullant avait publié auparavant un *Recueil d'horlogéographie, contenant la description, fabrication et usage des horloges solaires*, qui fut imprimé à Paris, en 1561, in-4°, avec des figures, et réimprimé en 1608, avec des additions de Claude de Boissière. Les biographes qui ont écrit les vies des architectes célèbres n'ont pas tous été justes envers ce maître. D'Argenville n'en a pas parlé ; Milizia n'en a dit qu'un seul mot dans l'article relatif à Philibert Delorme, et ce mot est une critique. Il faut croire que ces écrivains ne connaissaient pas le châ-

teau d'Ecouen. Si l'on comparait Bullant, soit à Philibert Delorme, soit à l'abbé de Clagny, ses contemporains, on trouverait que son style offre autant d'élégance, plus de simplicité et plus de grandeur. Androuet du Cerceau, dans son ouvrage intitulé : *des plus Excellents Bâtiments de France*, et Baltard, dans la collection qui a pour titre : *Paris et ses Monuments*, ont publié des gravures représentant l'architecture et la sculpture du château d'Écouen. On peut aussi consulter l'*Encyclopédie méthodique* (*Dictionnaire d'architecture*), au mot BULLANT. Ec—Dd.

BULLART (ISAAC), né à Rotterdam, le 5 janvier 1599, de parents catholiques, fut envoyé à Bordeaux pour y faire ses études, et vint ensuite à Bruxelles, où il se maria. Par le crédit de la famille de son épouse, il obtint la direction du mont de piété nouvellement établi à Arras. Les qualités de Bullart et son désintéressement lui méritèrent la place de préteur de l'abbaye de St-Waast, et, après la réunion de la province d'Artois à la France, la décoration de l'ordre de St-Michel. Il mourut le 17 avril 1672, laissant imparfait un ouvrage auquel il avait travaillé plus de trente ans, et qu'il chargea son fils (Jacques-Bénigne) de publier après l'avoir terminé. Cet ouvrage est intitulé : *Académie des sciences et des arts, contenant les vies et les éloges historiques des hommes illustres de diverses nations*. Il est orné de 249 portraits gravés avec soin par Larmessin et Boulonnois, auxquels Bullart faisait une pension, et renferme des anecdotes curieuses. Il fut imprimé à Paris, en 1682, 2 vol. in-fol. Les exemplaires avec la rubrique de Bruxelles, Foppens ou Amsterdam, 1682, et enfin Bruxelles, 1695, ne diffèrent de l'édition de Paris que par de nouveaux frontispices. W—s.

BULLET (PIERRE), architecte, né vers le milieu du 17e siècle, élève de François Blondel, conduisit, d'après ses plans, la construction de plusieurs édifices à Paris, et entre autres, celle de la porte St-Denis; mais il ne se borna point à ce travail subalterne, et il acquit dans la théorie de l'art des connaissances qui le firent nommer membre de l'académie d'architecture, et lui procurèrent la place d'architecte de la ville. Un de ses premiers ouvrages fut une porte d'ordre ionique servant d'entrée à la pompe Notre-Dame. Les autres édifices construits sur ses dessins sont trop nombreux pour qu'on en donne ici la nomenclature; on se contentera de parler des deux principaux. Il fit élever en 1674 l'arc de triomphe appelé porte St-Martin, dont les beautés seraient mieux appréciées sans le voisinage de cette porte St-Denis, chef-d'œuvre du maître de Bullet. On doit encore à ce dernier l'église des jacobins du faubourg St-Germain (aujourd'hui St-Thomas-d'Aquin). En 1675, il construisit le quai Pelletier, dont le trottoir était totalement en saillie, sur une voussure en quart de cercle. On lui doit : 1° *Architecture pratique, qui contient la construction générale et le détail des toisés et devis de chaque partie*, Paris, 1691, in-8°; ibid., 1738, 1741, fig. L'édition donnée par Hérissant, ibid., 1755, in-8°, corrigée et augmentée par Descoutures, architecte, a été réimprimée par le même libraire en 1762, 1768, 1774, et par Jombert, en 1780, in-8°. Celles de la société libre, 1788, et de Didot l'aîné, 1792, in-8°, contiennent de nombreuses additions par Séguin. Le même ouvrage a encore été publié sous ce titre : *Nouvelle Architecture pratique*, *ou Bullet rectifié et entièrement refondu*, etc., par Alex. Miché, ingénieur en chef des mines, Mons et Paris, 1812, in-8° avec 23 planches (1). 2° *Traité de l'usage du pantomètre*, Paris, 1675. in-12. 3° *Traité du nivellement*, Paris, 1688, in-12. 4° *Observations sur la mauvaise odeur des lieux d'aisances*, 1696, in-12. On trouve dans le *Répertoire des Artistes* six dessins de cheminées, par Bullet. Selon quelques-uns, ce sont les premiers où l'on ait commencé à employer des glaces d'après le procédé de François Mansard, auteur de cette heureuse innovation; mais d'autres l'attribuent à Robert de Cotte. (*Voy.* ce nom.) Le fils de Pierre Bullet, connu sous le nom de *Chamblin*, exerça avec succès la même profession que son père. D—T.

BULLET (JEAN-BAPTISTE), membre de l'académie de Besançon, et correspondant de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, naquit à Besançon, en 1699. Il obtint au concours la chaire de théologie à l'université de cette ville, en 1728. Bullet a publié un grand nombre d'ouvrages pleins d'érudition, mais écrits d'un style peu soigné. Ils sont cependant recherchés des savants. Il mourut le 6 septembre 1775, dans sa 76e année. Droz, secrétaire de l'académie de Besançon, a composé son éloge. On a de Bullet : 1° *de Apostolica Ecclesiæ Gallicanæ Origine*, Besançon, 1752, in-12. Le but de l'auteur est de prouver que les apôtres, et en particulier St. Philippe, ont prêché l'Évangile dans les Gaules. 2° *Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion*, Lyon et Paris, 1764, petit in-4° (2), ouvrage écrit avec méthode; il y a de la clarté et de la force dans le raisonnement. Il a été traduit en anglais par Wil. Salisbury, Londres, 1782, in-8°. 3° *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, Paris, 1768, et ibid., 1773, 2 vol. in-12 (3). On peut lire cet ouvrage après celui de Nieuwentyt qui porte le même titre. On y trouve des morceaux pleins d'une onction et d'une chaleur qu'on ne devait point attendre d'un homme continuellement

(1) Il en a paru depuis une nouvelle édition, mise en meilleur ordre, considérablement augmentée, et accompagnée de notes et de 16 nouvelles planches, par M. Jay, architecte, etc., Paris, 1825, 2 vol. in 8°. Enfin M. Morel, ancien inspecteur des bâtiments, a publié l'ouvrage de Bullet sous ce titre : *Architecture de Bullet, ou le Nouveau Bullet de la ville et des campagnes*, édition d'après Seguin, augmentée d'observations extraites de Rondelet, Moriset, Durand, etc., Paris, Audin et Urb. Canel, 1825, in-12 avec 26 pl., ibid., les mêmes, 1826, même format. Cn—s.

(2) Réimprimé : Paris, Méquignon fils aîné, 1814, in-8°; ibid., Adrien Leclere, 1825, même format. En 1817, on a publié à Paris la brochure suivante : *Discours de M. Bullet sur les vérités de la religion chrétienne, extrait de son ouvrage intitulé : Histoire de l'établissement du christianisme*, etc., in-12. Cn—s.

(3) Réimprimé, Besançon et Paris, Gaultier frères, 1820, 1 vol. in-12. Cn—s.

occupé à des recherches aussi rebutantes que pénibles. 4° *Réponses critiques aux difficultés proposées par les incrédules sur divers endroits des livres saints*, Paris, 1773-75, 3 vol. in-12 (1). Fr.-X. Moïse, ancien évêque de St-Claude, a publié une suite à cet ouvrage. (*Voy.* MOÏSE.) 5° *Recherches historiques sur les cartes à jouer*, Lyon, 1757, in-8°, rare et curieux. Bullet prétend que les cartes ont été inventées en France sous Charles VI; mais on sait que les Allemands en connaissaient l'usage bien avant cette époque. 6° *Dissertations sur différents sujets de l'histoire de France*, Besançon et Paris, 1759, in-8°. La plupart des vues nouvelles de l'auteur, sur plusieurs points de l'histoire de France, ne sont fondées que sur de fausses étymologies tirées de la langue celtique. 7° *Du Festin du roi boit*, Besançon, 1762, in-8° de 17 p., réimp. dans la même ville, en 1808, à cinquante exemplaires, in-8° de 20 p., et inséré dans le *Magasin encyclopédique* de décembre 1810, avec des notes de M. Amanton. 8° *Dissertations sur la mythologie française et sur plusieurs points curieux de l'histoire de France*, Paris, 1771, in-12. Ces différentes dissertations, au nombre de neuf, sont fort estimées; elles concernent Mélusine, la reine Pédauque, le chien de Montargis, l'origine des carrosses, etc. 9° *Mémoire sur la langue celtique, contenant : 1° l'Histoire de cette langue; 2°* une *Description étymologique des villes, rivières, montagnes, etc., des Gaules; 3°* un *Dictionnaire celtique*, Besançon, 1754, 1759 et 1770, 3 vol. in-fol. C'est l'ouvrage de Bullet qui lui a donné le plus de célébrité; il y montre une érudition immense; mais le système qu'il veut établir paraît insoutenable. On est fâché de voir l'auteur trouver dans le miracle de Babel l'origine des langues modernes, et employer tout son savoir à découvrir dans le breton les éléments d'une langue primitive, commune à tous les hommes. Les vices d'un pareil système n'empêchent pas que l'ouvrage ne soit curieux et recherché des étrangers, particulièrement des Anglais. W—s.

BULLEYN (GUILLAUME), ecclésiastique et médecin anglais du 16e siècle, naquit dans l'île d'Ély, sous le règne de Henri VIII. Après avoir commencé ses études à Oxford, il les termina à Cambridge; il parcourut ensuite l'Angleterre et une partie de l'Allemagne. Ayant embrassé le parti de la réforme, il fut nommé recteur d'une paroisse du comté de Sussex; mais contraint de résigner cette fonction en 1554, vraisemblablement à cause des persécutions qu'il éprouva sous le règne de la reine Marie, il se fit recevoir docteur en médecine, et pratiqua cet art à Durham; de là il passa à Londres, où il fut reçu au collége des médecins, et se fit une grande réputation. Les dernières années de sa vie ne furent qu'une longue suite de malheurs : il perdit d'abord, par un naufrage, sa fortune et le manuscrit d'un ouvrage qu'il avait composé; on l'accusa ensuite d'avoir tué Thomas Hilton, son protecteur; et quoique son innocence fût reconnue, cet homme étant mort d'une fièvre maligne, le frère du défunt, persistant dans son accusation, le retint en prison pour dettes jusqu'à sa mort, arrivée en 1576. Ce fut dans ce triste séjour que Bulleyn composa ses ouvrages médicaux : 1° *Gouvernement of health* (Guide de la santé), 1558, 1 vol. in-8°. 2° *Boulwark of defence*, etc. (Boulevard de défense contre toutes les maladies), 1562, in-fol. Dans cet ouvrage, il y a une partie, sous le titre de *Livre de simples*, dans lequel il traite des plantes de l'Angleterre; il est sous la forme de dialogue, et les interlocuteurs sont la Santé et la Maladie, le Mal et la Chirurgie, etc. En général, il parle des propriétés des plantes sur la foi des auteurs qui l'avaient précédé; mais il y a souvent ajouté ce qu'il avait appris par sa propre expérience. On trouve à la fin des gravures en bois de quelques-unes de ces plantes. 3° *Dialogue tout à la fois touchant et plaisant, contenant un régime préservatif contre la peste, avec des consolations contre les terreurs de la mort*, 1604, in-8°. L'évêque Tanner a donné une notice sur la vie de Bulleyn; mais il y en a une plus détaillée dans la *Biographia Britannica*. Bulley avait aussi des connaissances en agriculture, et il a rendu service à sa patrie en attirant l'attention de ses concitoyens sur la douceur du climat et la fertilité du sol de l'Angleterre, qui étaient fort mal appréciés à cette époque. C. et A—x et D—P—s.

BULLIALDUS. *Voyez* BOULLIAU.

BULLIARD (PIERRE), botaniste, né à Aubepierre en Barrois, vers 1742, mort à Paris en septembre 1793, fit ses études au collége de Langres. Les auteurs de l'antiquité auxquels il donnait la préférence étaient ceux qui traitaient de l'histoire naturelle. A quinze ans, le goût de cette science était déjà devenu en lui une passion. Dans ses moments de loisir, il avait formé un herbier considérable, et une collection d'oiseaux qu'il avait empaillés lui-même avec beaucoup d'habileté. Après avoir achevé sa rhétorique, il retourna dans sa famille, et peu s'en fallut qu'un botaniste qui s'est distingué depuis par de bons ouvrages ne se vit pour toujours condamné à vivre dans l'obscurité. Heureusement des personnes qui l'avaient suivi dans ses études, et qui lui portaient de l'intérêt, lui firent obtenir une place à la nomination de l'abbé de Clairvaux. A cet emploi, dont le modique revenu suffisait à tous ses besoins, était attaché un logement à l'abbaye; il employa le temps qu'il passa dans cette retraite à étudier l'anatomie et la botanique dans les meilleurs ouvrages. Il apprit aussi le dessin, et vint ensuite à Paris, pour y continuer ses études médicales; mais son goût pour l'histoire naturelle lui fit changer de résolution, et ses promenades aux environs de la capitale lui donnèrent l'idée de sa *Flore Parisienne*. Pour l'exécuter d'une manière neuve et utile, il résolut de réunir en lui seul les talents de l'artiste à ceux de l'auteur, il perfectionna les connaissances qu'il avait acquises dans le dessin, et apprit à graver sous François Martinet, habile peintre et graveur. Bulliard fit

(1) Il en a paru deux nouvelles éditions : Besançon, Gaultier frères, 1820, 4 vol. in-12 ou in-8°, dont le dernier se compose de la suite donnée par Moïse, et Paris, Méquignon junior, 1826, 4 vol. in-12. Ch—s.

paraître successivement : 1° *Flora Parisiensis, ou Descriptions et figures de toutes les plantes qui croissent aux environs de Paris,* Paris, Didot, 1774, 6 vol. in-8°, avec 640 figures coloriées d'après nature. Quelques exemplaires ont été tirés sur format in-4°. Cette flore, devenue aujourd'hui très-rare, est précédée d'une introduction à la botanique, d'après le système de Linné. 2° *Aviceptologie française, ou Traité général de toutes les ruses dont on peut se servir pour prendre les oiseaux,* Paris, 1778 et 1796, in-12 (1). 3° *Herbier de la France, ou Collection des plantes indigènes de ce royaume,* Paris, 1780 à 1793, en 12 parties, renfermant 602 planches coloriées, qui ont paru en 151 cahiers in-fol. L'accueil qu'avait reçu sa flore le détermina à donner cet ouvrage à peu près sur le même plan, mais plus étendu. Les figures en sont exactes, quoiqu'un peu petites, parce que le texte est gravé sur la planche au bas de chaque figure. Cet ouvrage a été continué jusqu'en 1793, époque de la mort prématurée de l'auteur. 4° *Dictionnaire élémentaire de botanique,* Paris, 1783, petit in-fol. avec 2 planches. Ce dictionnaire a été revu et presque entièrement refondu par L.-Cl. Richard de Hautesieu, membre de l'Institut, Paris, 1797, ou an 7 (1799); et de nouveau, par le même, avec des changements et des additions, ibid., an 10 (1802). 5° *Histoire des plantes vénéneuses et suspectes de la France,* Paris, 1784, in-fol., et 1798, in-8°. Ce grand ouvrage avait d'abord été proposé par souscription, et il en a paru 5 vol. in-8° et in-4°. 6° *Histoire des champignons de la France,* Paris, 1791-1812, in-fol., avec des planches imprimées en couleur. Ce bel ouvrage, aussi intéressant par son sujet que par la manière dont il est traité, était, lorsqu'il parut, le plus complet que l'on eût encore vu sur cette partie de la botanique; mais il a été surpassé par celui du docteur Paulet. Les ouvrages de Bulliard n'ont pas reculé les bornes de la botanique, ni ouvert de nouvelles routes, parce qu'il n'a décrit et figuré, dans la plupart, que des espèces déjà connues, et qu'il a rarement considérées sous des rapports nouveaux; mais tous sont utiles et estimés; ils ont propagé les connaissances et répandu le goût de la science. Son traité des champignons est le seul où il y ait un assez grand nombre d'espèces nouvelles ou peu connues, qu'il a bien décrites et bien figurées. On y trouve aussi des aperçus tout à fait nouveaux, qui sont le résultat de ses recherches et de ses méditations. Bulliard avait des connaissances sur d'autres parties de l'histoire naturelle, et en particulier sur les oiseaux et les insectes. Il avait l'esprit vif et entreprenant, le caractère plein de franchise. Visant plus à l'utilité réelle qu'à la magnificence, il n'a pas donné à ses ouvrages ce luxe typographique qui rend aujourd'hui les livres de botanique et de zoologie excessivement chers. Il a fait lui-même les dessins et les gravures de tous ses ouvrages. Il est le premier qui ait employé le moyen plus facile et plus économique d'imprimer les plantes en couleur. Une seule retouche au pinceau suffit alors pour que les figures soient parfaitement coloriées. Ce procédé a été perfectionné depuis, et il est aujourd'hui presque généralement en usage à Paris, pour les grands ouvrages d'histoire naturelle. W—s et D—P—s.

(1) La 9e édition, revue et augmentée par MM. Kresz et Cussac, a paru en 1820, in-12, avec 35 planches. Le même ouvrage avait été réimprimé, avec des additions, sous ce titre : *Traité de la Chasse aux oiseaux, et de toutes les ruses dont on se sert pour les prendre,* etc., orné d'un grand nombre de figures représentant les oiseaux que l'on chasse en France, Paris, Audot, 1818, in-12. CH—s.

BULLINGER (HENRI), naquit à Bremgarten en Suisse, l'an 1504, et mourut à Zurich, le 17 septembre 1575. Il fit ses premières études à Emmerich, ville du duché de Clèves; son père lui ayant refusé les secours nécessaires pour les continuer, il fut obligé de chanter dans les rues, et d'exciter ainsi la charité publique. En 1520, il étudia à Cologne. Il avait formé le dessein de se faire chartreux; mais les écrits de Mélanchthon et des réformateurs, qu'il lut, le firent changer de résolution et même de religion. Il fréquenta les théologiens de Zurich, et se lia étroitement avec Zwingle, dont il embrassa et défendit la doctrine jusqu'à la mort. Il accompagna ce chef des sacramentaires à la fameuse conférence de Berne, qui détermina ce canton à embrasser la nouvelle réforme en 1528. Il combattit avec succès la secte alors fort turbulente des anabaptistes, et chercha à prouver, dans un écrit particulier, la légitimité des dîmes et des intérêts du prêt d'argent. La guerre de religion l'obligea à se réfugier, en 1531, à Zurich, où, à la mort de Zwingle, Bullinger fut nommé son successeur, et devint premier pasteur : en 1534, il y fut gratifié du droit de bourgeoisie. Sa nouvelle dignité lui fit prendre une grande part à la réformation des écoles; les mesures sévères que le gouvernement adopta contre les sectaires étaient prises d'après ses conseils, et il a développé dans ses écrits les raisons qui l'avaient convaincu de leur nécessité. La sévérité dont il fit profession fut l'effet de l'esprit du temps, plutôt que de son caractère. Il fut un des auteurs de la première confession helvétique, et il dressa, en société avec Calvin, le formulaire de 1549, base de l'accord entre Zurich et Genève; il donna l'édition des œuvres complètes de Zwingle, et fut le protecteur des réfugiés de France et de Lucarno, pour cause de religion. Les relations étroites qui lièrent l'Église anglicane et l'Église helvétique furent son ouvrage, et, parmi les manuscrits de Bullinger, on conserve les lettres que Jeanne Gray lui a adressées. Ces manuscrits et sa correspondance ornent la bibliothèque de la ville de Zurich; parmi les premiers, il faut distinguer la *Chronique de Zurich* (4 vol. in-fol.); l'*Histoire de la Réformation*, et celle de sa propre vie, dont de nombreuses copies existent dans les bibliothèques. Les ouvrages imprimés de Bullinger forment 10 volumes in-fol. (1); ce sont environ quatre-vingts traités différents sur des matières théologiques, dont il serait inutile de

(1) Plusieurs ont été traduits en français, entre autres *Confession de foi des églises réformées en Suisse*, traduit du latin (du *Confessio fidei*), par El. Bertrand, pasteur à Berne, Berne, 1760, in-4°; autre édition, précédée de quelques réflexions sur la nature, le légitime usage et la nécessité des confessions de foi par les pasteurs, J.-J.-C. Cellerier et Gausser, Genève et Paris, Servier, 1719, in-8°. D—R—R

donner le titre. (Voy. *Narratio de ortu, vita et obitu Henric. Bullingeri, inserta mentione præcipuarum rerum quæ in Ecclesiis Helvetiæ contigerunt*, etc., *auctore Jos. Simlero*, Zurich, 1775, in-4°.) L'*Histoire des persécutions de l'Eglise*, par Bullinger, a été traduite du latin en français, 1577, in-12. Dans les *Éloges des hommes savants tirés de l'histoire de M. de Thou*, par Antoine Teissier, 1715, 4 vol. in-12, on trouve un long et curieux article sur Henri Bullinger. — *Jean-Balthasar* BULLINGER, né à Zurich en 1690, mort en 1764, fut professeur d'histoire de la Suisse dans sa ville natale, et occupa cette chaire avec distinction. On lui doit une édition de la *Chronique de Zurich* de Blunthli, qu'il a continuée jusqu'en 1740. U—I.

BULLINGER (JEAN-BALTHASAR), peintre, né à Langnau, canton de Zurich, le 31 décembre 1713, s'adonna de bonne heure à l'étude du dessin, et fut envoyé en Italie pour perfectionner ses heureuses dispositions. Admis à l'école de Tiépolo, le plus habile peintre qu'il y eût alors à Venise, il fit de rapides progrès. La vue des chefs-d'œuvre du Titien, de Paul Véronèse et du Tintoret, lui présenta une nouvelle source d'instruction, et c'est après s'être pénétré de la manière de ces excellents maîtres, qu'il entreprit, par les conseils de Tiépolo, quelques compositions dont le succès donna de grandes espérances. Bullinger revint ensuite dans sa patrie, où ses ouvrages ne tardèrent pas à lui faire une grande réputation; plusieurs portraits et ses premiers essais dans le paysage y ajoutèrent encore. Il visita l'Allemagne, et séjourna à Dusseldorf, à Amsterdam, et à la Haye, où il travailla; mais le dérangement de sa santé et les circonstances de la guerre l'obligèrent de retourner dans son pays, en 1742. Il s'y maria dans la même année, et dès lors il abandonna le genre historique, dans lequel il eût marqué avec plus d'éclat en prolongeant ses études en Italie, pour se livrer à la peinture du paysage. Ses tableaux en ce genre, dont il orna des galeries entières, lui méritèrent les suffrages de ses compatriotes; mais ils sont peu connus en France; la plupart tiennent de la manière flamande. Bullinger a gravé à l'eau-forte, d'après Ermels et Meyer, et d'après lui-même, un grand nombre de paysages, notamment un œuvre de cinquante pièces, auxquelles il a joint son portrait, et une préface ou exposition de ses idées sur la peinture. V—T.

BULLION (CLAUDE DE), sieur de Bonelles, surintendant des finances et ministre d'État sous Louis XIII, était fils d'un maître des requêtes du roi Henri III et d'une Lamoignon. Il fut fait maître des requêtes par Henri IV, en 1605, et employé dans diverses négociations. En 1611, il fut envoyé à Saumur par la reine Marie de Médicis, comme commissaire auprès de la fameuse assemblée des calvinistes, présidée par Duplessis-Mornay. Les calvinistes y firent des demandes exorbitantes. Bullion reçut ordre de faire parler en maître un roi mineur, et il ne tint cependant pas à sa modération et à sa prudence que les calvinistes ne fussent traités avec ménagement. En 1614, il se trouva aux conférences de Soissons, qui furent suivies d'un traité de paix. Il entra au conseil du gouvernement, composé du duc de la Vieuville, du cardinal de la Rochefoucauld, du duc de Lesdiguières et du garde des sceaux d'Aligre : il fut fait surintendant des finances en 1632. Son esprit de conciliation le fit choisir, la même année, pour négocier le raccommodement de Gaston, duc d'Orléans, avec le roi, son frère. Bullion persuada à Monsieur que le seul moyen de sauver la vie au duc de Montmorenci était de se soumettre. Il paraît qu'il n'était autorisé à rien promettre; le cardinal de Richelieu trompa le prince, et désavoua le négociateur. Ses conseils furent utiles à ce premier ministre, lorsque découragé il voulut quitter le timon des affaires, en 1636 : « Il en aurait fait la folie, dit « Vittorio-Siri, sans le P. Joseph, qui le rassura, « et ce père fut bien secondé par le surintendant « de Bullion. » Sa sagesse parut également dans le conseil qu'assembla Louis XIII, en 1639, à la persuasion de Richelieu, qui ne voulait point paraître. Il s'agissait de décider si le retour de Marie de Médicis pouvait être avantageux au roi, au dauphin et à l'État. Bullion, un des cinq ministres consultés, déclara « que les plus puissants motifs pour engager « Louis XIII à ne pas recevoir sa mère étaient de « nature à ne se devoir dire *qu'à l'oreille du maître*, « qu'il était de la prudence du roi de presser Marie « d'aller s'établir à Florence, où il lui ferait tenir « son bien et son douaire, ainsi qu'il le lui avait offert « plusieurs fois. » Louis XIII récompensa les services de Bullion, en le faisant garde des sceaux, chevalier de ses ordres, et enfin en créant, en sa faveur, une nouvelle charge de président à mortier au parlement de Paris. Ce fut sous la surintendance de Bullion que les premiers louis d'or furent frappés en 1640. On rapporte à ce sujet une anecdote peu vraisemblable, et qui est puisée dans une source suspecte (*Pièces intéressantes et peu connues* de Laplace). « Le « surintendant ayant donné à dîner au maréchal de « Gramont, au maréchal de Villeroi, au marquis de « Souvré et au comte d'Hautefeuille, fit servir au des« sert trois bassins remplis de louis, dont il les enga« gea à prendre ce qu'ils en voudraient. Ils ne se « firent pas trop prier, et s'en retournèrent les poches « si pleines, qu'ils avaient peine à marcher : ce qui « faisait beaucoup rire Bullion. Le roi, qui faisait les « frais de cette plaisanterie, ne devait pas la trouver « tout à fait si bonne. » Bullion mourut d'apoplexie le 22 décembre 1640. Un recueil de lettres manuscrites de Claude de Bullion, depuis le 9 décembre 1632 jusqu'au 11 décembre 1640, était conservé dans la bibliothèque de François Bouthillier, ancien évêque de Troyes. — *Noël* DE BULLION, marquis de Galardon, seigneur de Bonelles, succéda à Claude de Bullion dans la place de garde des sceaux des ordres du roi, et mourut en 1670. — Son fils, *Charles-Denis* DE BULLION, fut reçu prévôt de Paris en 1685. ST—T.

BULLION. *Voyez* BOILEAU.

BULLIOUD (SYMPHORIEN), né à Lyon en 1480, fut successivement évêque de Glandèves en 1508, de Bazas en 1520, et de Soissons en 1528. Louis XII

le fit gouverneur de Milan, et l'envoya en ambassade auprès de Jules II. Il devint l'un des aumôniers de François Ier et grand maître de son oratoire, charge qui équivalait à celle de grand aumônier, non encore établie. Il assista au concile de Pise tenu contre Jules II, puis y renonça au nom de l'Eglise gallicane, dans celui de Latran. Il mourut le 5 janvier 1533, après avoir publié des *Statuta synodalia* pour le diocèse de Soissons, Paris, in-4° et in-8°, 1532. Ce prélat aimait les sciences et protégeait les savants. Henri-Corneille Agrippa, qu'il avait produit à la cour de France, lui fit une épitaphe qui commençait par ces deux vers :

Pax populi, clerique decus, patriæque patronus
Symphorianus, amor Galliæ et urbis...

— C'est à son cousin *Maurice* Bullioud, qui lui avait succédé dans la place de conseiller au parlement de Paris, et qui mourut le 27 mai 1541, doyen du chapitre de St-Marcel, que Benoît Court dédia, en 1538, son commentaire sur les *Arresta amorum*. —*Pierre* Bullioud, procureur général du parlement de Dombes, parent des deux précédents, était très-versé dans les langues hébraïque, syriaque, grecque, etc. Il mourut à Paris en 1593, après avoir composé plusieurs ouvrages, dont quelques-uns sont restés manuscrits. Le plus connu de ceux qui sont imprimés est intitulé : *la Fleur des explications anciennes et nouvelles sur les quatre évangélistes*, Lyon, 1596, in-4°. — *Pierre* Bullioud, jésuite, fils du précédent, né à Lyon en 1588, mort dans la même ville en 1661, a donné des notes sur la vie de St. Trivier, une vie de Symphorien Bullioud, intitulée : *Symphorianus de Bullioud e tenebris historiæ eductus in lucem*, avec des pièces justificatives, où l'on trouve des choses curieuses sur les principales familles du Lyonnais, Lyon, 1645, in-4° ; *Lugdunum sacro-profanum*, Lyon, 1647, in-4°. C'est le prospectus d'une histoire de sa patrie, qui est restée manuscrite. — Un chevalier de Bullioud, capitaine de carabiniers, né en 1741, se distingua dans la guerre de sept ans. A l'âge de dix-huit ans, n'étant que cornette d'une compagnie de carabiniers, il se fit remarquer à la bataille de Crevelt par un trait d'audace qui lui valut la croix de St-Louis et le brevet de capitaine. Ayant rallié quelques carabiniers et maréchaux des logis, il perça la ligne d'infanterie ennemie, mit hors de service une batterie que les ennemis préparaient, et, se voyant dans l'impossibilité de regagner l'armée française, marcha en avant, traversa plusieurs corps où il fit encore des prisonniers, et occupa le bourg de Gladebec, d'où étant parti le lendemain à la pointe du jour, il ramena par un détour sa petite troupe au camp français, et rapporta son étendard à sa brigade, le 24 juin 1758. Il publia, en 1763, *la Pétrissée, ou Voyage de sire Pierre en Dunois*, badinage en vers, en 12 chants, par M***, la Haye (Paris, Panckoucke, in-12). Il mourut dans la même année, âgé de 22 ans. T—d.

BULMER (Guillaume), célèbre imprimeur anglais, né à Newcastle-sur-Tyne, en 1758, fit son apprentissage dans sa ville natale, et forma dès cette époque avec l'habile graveur Thomas Bewick une liaison qui n'eut de fin qu'avec la vie de cet ami. S'étant rendu dans la capitale de l'Angleterre, Bulmer y travailla longtemps chez Jean Bell qui publiait de très-jolies éditions, dites *miniatures*, des poëtes de la Grande-Bretagne. En 1787, une circonstance accidentelle introduisit Bulmer chez le libraire Nicol qui s'occupait d'une nouvelle édition nationale de Shakspeare. Déjà des dépenses considérables avaient été faites pour obtenir de la gravure anglaise des types où fussent combinées les beautés des modèles français et italiens les plus élégants. La connaissance approfondie que Bulmer avait de toutes les ressources de l'art typographique décida Nicol à le mettre à la tête de l'établissement spécial qu'il voulait créer à l'aide de souscriptions, pour l'accomplissement de son projet. Ainsi naquit l'imprimerie shakspearienne sous la raison Bulmer et compagnie ; et bientôt les chefs-d'œuvre qui sortirent de ses presses méritèrent les encouragements les plus flatteurs. Le roi George III surtout appuya un établissement qui s'annonçait comme digne de rivaliser avec celui de Bodoni. Les premiers numéros du Shakspeare parurent en 1791 ; et l'édition entière, composée de 9 vol. in-fol., fut terminée en 1805. Elle est comparable à tout ce que l'art de l'imprimerie, secondé par la peinture et la gravure, a jamais produit de plus parfait. Peut-être cependant Bulmer se surpassa-t-il encore dans la suite. Il porta successivement la vue sur toutes les parties de son art, mais principalement sur la composition de l'encre. Un élève de Baskerville lui donna le secret de celle dont son maître s'était servi pour ses belles éditions, et Bulmer, en la perfectionnant, établit, dans sa maison même, un appareil pour cette importante fabrication. Il en résulta que, dans des ouvrages qui ont été dix ans en main, l'encre est d'un bout à l'autre tellement semblable à elle-même, qu'on croirait que tout a été imprimé le même jour. Après trente ans de travaux, Bulmer quitta les affaires en 1819, avec une fort belle fortune, et se retira dans une élégante résidence à Clapham-Rise. L'imprimerie shakspearienne fut cédée au fils de son ancien protecteur Nicol. C'est à Clapham-Rise que Bulmer mourut le 9 septembre 1830. Son portrait lithographié par Jacques Ramsay, 1827, est plus fidèle que la gravure en taille-douce donnée comme son portrait dans la *Typographie* de Hansard. On en trouve encore un autre dans le *Décaméron bibliographique* de Dibdin ; mais Bulmer y est représenté fort jeune. Le même recueil contient un catalogue très-détaillé de tous les ouvrages sortis de l'imprimerie shakspearienne (t. 2, p. 384-395). Parmi les plus belles productions qui s'y trouvent mentionnées, indépendamment du Shakspeare en 9 vol. in-fol., et du *Décaméron bibliographique* lui-même que l'on regarde, en Angleterre, comme réunissant au plus haut degré tout ce qui constitue les chefs-d'œuvre typographiques qu'on doit désespérer de surpasser, nous citerons les *Satires* de Perse, 1790, in-4°, texte latin et traduction anglaise de Brewster, ouvrage par lequel il débuta ; les *Œuvres poétiques* de Milton, 1793-97, en 3 vol. in-fol., qui le disputent au Shak-

speare; les poëmes de Goldsmith et de Parnell, 1795, in-4°, avec grav. sur bois; *la Chasse*, par Sommerville, 1796, in-4°, avec grav. sur bois (c'est le pendant du précédent); un Anacréon, en grec, avec vignettes de miss Bacon, 1802, et le *Museum Worsleyanum*, 2 vol. in-fol. (anglais et italien, 1798-1803), dont l'impression coûta 675,000 fr. à sir R. Worsley. Un exemplaire de ce *Museum* a été payé 20,000 fr. dans une vente. VAL. P.

BULOW (FRÉDÉRIC-ERNEST DE), né le 5 octobre 1736, dans la terre d'Esseurode, mort le 4 mai 1802, abbé du couvent de St-Michel à Lunebourg, directeur de la société d'agriculture de Zelle, a rendu de grands services à la principauté de Lunebourg par ses soins pour l'agriculture, les chemins, la division et la sûreté des propriétés; il sauva les salines de ce pays de la destruction qui les menaçait, et les en preserva pour l'avenir, en en améliorant l'administration. Il augmenta les revenus de son couvent, en y établissant une grande fabrique de tuiles. Il a laissé dans tout le pays une mémoire que ses vertus et ses bienfaits ont fait chérir. — Un autre BULOW, ancien conseiller à la chancellerie de la cour de Brunswick, célèbre publiciste, et connu par des ouvrages distingués, tant en histoire qu'en jurisprudence, est mort à Hambourg, le 15 septembre 1810, à l'âge de 67 ans. G—T.

BULOW (HENRI-GUILLAUME, baron DE), né à Falkenberg en Prusse, fut élevé à l'académie militaire de Berlin, et, dès l'âge de quinze ans, entra au service dans l'infanterie, d'où il passa dans le régiment de cavalerie de Reitzenstein. Livré dès lors à la lecture des anciens et des ouvrages philosophiques de J.-J. Rousseau, et né avec un caractère inquiet et ambitieux, l'obscurité d'une caserne ne pouvait lui suffire. En 1789, il se rendit dans les Pays-Bas, où l'insurrection contre Joseph II semblait lui ouvrir une carrière conforme à ses vues. La haute idée qu'on avait alors de la tactique prussienne lui procura une place dans un régiment; mais le terme prochain de cette révolution éphémère ayant détruit les espérances de Bulow, il revint à Berlin, où il prit un goût si passionné pour le théâtre, qu'il avait rassemblé une troupe de comédiens pour aller jouer en province, lorsqu'un scrupule inspiré par la noblesse de sa naissance le fit renoncer au métier de directeur de spectacle. Il partit alors pour l'Amérique septentrionale, espérant y trouver une liberté dont il se plaignait d'être privé dans sa patrie. Son espoir fut encore trompé; et c'est ce que l'on voit dans la relation de ce voyage, publiée par son frère qui l'avait accompagné. Les deux frères voulurent cependant mettre leur voyage à profit. Ils avaient remarqué que la verrerie se vendait fort cher en Amérique; revenus à Hambourg, ils consacrèrent le reste de leur héritage à acheter des verres, et retournèrent en Amérique avec une grande quantité de cette marchandise; mais, dépourvus des premières notions du commerce, ils perdirent jusqu'à leur capital. Henri de Bulow, grand partisan des idées du visionnaire Swedenborg, prêcha cette doctrine en Amérique; et ce fut vraisemblablement à cette époque qu'il composa l'ouvrage suivant qui a été publié après sa mort: *Coup d'œil sur la doctrine de la nouvelle Eglise chrétienne, ou le Swedenborgianisme*, Philadelphie (Allemagne) 1809, in-8°, avec cette épigraphe: *Nunc permissum est.* Cet écrit est en français, parce que, selon l'auteur, Swedenborg a beaucoup de partisans en France. L'avénement de la nouvelle Église y est fixé aux années 1817 et 1818. Revenu en France sans fortune, Bulow se rappela son premier métier, et la lecture des *Considérations sur l'Art militaire*, par Berenhorst, lui donna l'idée de soumettre cet art à des principes fixes et aux règles de la géométrie. Ce fut dans cette pensée qu'il composa son *Esprit du système de guerre moderne*, dans lequel, après avoir établi une fausse distinction entre la stratégie et la tactique, il réduit toutes les opérations militaires à la forme du triangle, et tire de ce principe les conséquences les plus bizarres. Cet ouvrage a néanmoins eu quelque succès en Allemagne, et il a été traduit en français par Tranchant de Laverne, Paris, 1801, in-8°, fig. Plusieurs tacticiens ont combattu le système de Bulow; le général Jomini a surtout parfaitement démontré les inconvénients de ses lignes de défense, destinées à tout couvrir par leur étendue, et de ses retraites *excentriques*, dont il semblerait que les Prussiens aient voulu faire une application dans leur déplorable retraite de 1806. Bulow désirait ardemment être employé dans l'état-major de l'armée prussienne; mais il ne put y réussir, et fut obligé, pour vivre, de faire un métier de son travail d'auteur. Il écrivit d'abord sur l'argent, d'après un auteur suédois; il traduisit ensuite en allemand le *Voyage* de Mungo Parck; et, dans l'hiver de 1801, il publia l'*Histoire de la campagne de 1800, en Allemagne et en Italie, etc.*, Berlin, 1801, in-8°, qu'il compila dans la *Gazette de Hambourg*, et que M. de Sevelinges a traduite en français, Paris, 1804, 1 vol. in-8°. Dans la préface de cette traduction, M. de Sevelinges, contre l'usage des traducteurs, a lui-même discuté et réfuté très-judicieusement une partie du système de Bulow, qui, pour l'application de sa théorie, avait joint à son histoire la traduction d'un autre ouvrage intitulé: *Considérations militaires sur le nord de l'Allemagne.* Après plusieurs affaires que lui suscita son caractère bizarre, Bulow passa en Angleterre vers la fin de 1801, et publia à Londres les trois premiers numéros d'un journal qui ne put être continué faute de lecteurs. Bulow, qui avait fondé son existence sur le succès de cette entreprise, fut obligé de faire des dettes, et il finit par être conduit à Kingsbench, où il fit un séjour forcé de quelques mois. Rendu à la liberté, il vint à Paris, où il resta pendant plus de deux ans, se disant chargé d'une mission diplomatique par l'ordre équestre germanique. Devenu suspect à la police, il fut obligé de quitter la France, et il reparut en 1804 à Berlin, où venait de s'engager une dispute à laquelle il prit part, en publiant, sous le titre de *Napoléon Bonaparte*, un ouvrage en faveur des Français. Forcé encore de travailler pour vivre, il composa plusieurs écrits qui se succédèrent rapidement: 1° *Principes de la guerre moderne, ou*

Stratégie théorique et appliquée, abstraite du système de guerre actuel, Berlin, 1805, in-8°; 2° *Éclaircissements sur cet ouvrage*, sous le nom d'un *officier prussien*, ibid., et même année; 3° *Nouvelle Tactique des modernes comme elle devrait être*, Leipsick, 1805, 2 part., in-8°; 4° *le prince Henri de Prusse, histoire critique de ses campagnes*, Berlin, 1805, 2 part., in-8°; 5° *Aperçus sur l'avenir, mais qui ne sont pas prophétiques, écrits en avril* 1801 *et qui se vérifieront en* 1806; 6° *Campagne de* 1805, 2 part., in-8°, sans désignation de lieu d'impression (Leipsick). Tous ces ouvrages sont en allemand. Le dernier, dans lequel Bulow avait mal parlé de quelques hommes puissants, fut cause de sa perte. La cour de Russie fit des réclamations. Averti de prendre la fuite, il s'y refusa, et fut enfermé, en août 1806, dans la prison de la prévôté, où une commission de médecins, chargée d'examiner l'état de son cerveau, déclara « que les esprits vitaux étant fort animés « chez M. de Bulow, une plus longue arrestation « pouvait lui être funeste, et qu'il serait à souhaiter « qu'on lui rendît la liberté, en l'avertissant d'être « plus circonspect. » Les médecins ne furent pas écoutés, et on lui intenta un procès criminel, dont il ne fit qu'aggraver les suites par la manière dont il se justifia. Après la bataille d'Iéna, on le transféra à Colberg, d'où il écrivit à un de ses amis : « Ne « suis-je pas prophète? Aussi m'a-t-on traité comme « un véritable Ézéchiel. » Il fut conduit dans la prison de Kœnigsberg, puis dans celle de Riga, où il mourut dans le mois de juillet 1807, au moment où il allait être envoyé en Sibérie. Il a paru à Cologne (Berlin), 1807, une brochure intitulée : *Henri de Bulow peint d'après ses grands talents, son sublime génie et ses aventures, avec une notice authentique de l'arrestation de cet homme étonnant et de son procès criminel.* M—D j.

BULOW (le comte FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE), frère aîné du précédent, est un des généraux prussiens qui dans ces derniers temps ont acquis le plus de célébrité. Il naquit, en 1755, à Felkenberg dans le Mecklenbourg, d'une famille fort ancienne, et qui a donné à la Prusse des guerriers et des hommes d'État distingués. Après quelques études rapides, il entra au service à quatorze ans, comme cadet, dans un régiment d'infanterie; et n'ayant pu se faire remarquer pendant la longue paix qui suivit la guerre de sept ans, il n'était encore que capitaine en 1792, lorsque les Prussiens, sous les ordres du duc de Brunswick, marchèrent contre la France. Cette courte et inutile expédition ne lui offrit encore point d'occasion de se signaler; cependant il passait dès lors pour un des officiers les plus instruits de l'armée prussienne; et peu de temps après le roi lui confia les honorables fonctions de gouverneur du jeune prince Louis-Ferdinand; ce qui ne l'empêcha pas de conserver son rang dans l'armée. Il fut même nommé major, et fit en cette qualité, dans le commencement de 1793, la campagne du Rhin, où il se distingua particulièrement au siége de Mayence, en défendant le poste important de Marienborn, qu'il garantit d'une surprise par sa vigilance et son courage. Il se distingua encore à l'assaut de Zahlbach, et mérita par ces exploits la décoration du Mérite militaire. Ses fonctions de gouverneur cessèrent en 1795, et il fut alors nommé chef de bataillon. La paix de Bâle le rendit encore une fois pour longtemps au repos; et ce repos fut sans doute peu favorable à son avancement. Cependant il était lieutenant-colonel en 1806, et il fut employé sous le général Lestoq à la défense de Thorn, où il reçut une blessure au bras. Nommé colonel, il passa sous les ordres de Blücher, se distingua aux batailles d'Eylau, de Friedland, et fut nommé général-major aussitôt après la paix de Tilsitt. Après la reprise des hostilités, en 1813, il commanda une brigade sous les ordres d'York, et dirigea le blocus de Stettin. Nommé bientôt après feld-maréchal-lieutenant, il obtint, le 5 avril, à Mockern un succès important, et pénétra jusque sous les murs de Magdebourg. Ayant ensuite passé l'Elbe, il s'avança jusqu'à Halle et remporta, le 4 juin, à Lukau, une victoire importante qui sauva Berlin vivement menacé par la gauche de l'armée française. Son souverain le décora, pour cet exploit, de la croix de fer de première classe, et l'empereur de Russie lui envoya celle de Ste-Anne. Après l'armistice, Bulow fut mis à la tête du troisième corps prussien qui, sous les ordres du prince royal de Suède, n'était pas composé de moins de 40,000 hommes, et il sauva une seconde fois Berlin, le 23 août, par la victoire de Gross-Bœrn; puis une troisième fois, le 6 septembre, à Dennewitz, où il fit éprouver au maréchal Ney des pertes considérables. Cet exploit mémorable valut à Bulow de nouvelles récompenses et de nouveaux honneurs, notamment le titre de comte de Dennewitz. Il concourut aussi très-efficacement à la victoire de Leipsick, et se dirigea aussitôt après sur la Westphalie, puis sur la Hollande et la Belgique où il s'annonça pour le libérateur des peuples, et leur adressa des proclamations empreintes de toute la haine que les Prussiens portaient alors au nom de Napoléon. Le prince d'Orange lui fit présent d'une épée magnifique. Formant toujours la droite des alliés, Bulow pénétra dans l'intérieur de la France en janvier 1814, par la frontière du Nord, et laissant derrière lui les places les plus importantes, il s'empara de la Fère le 26 février, et le 3 mars, de Soissons, où il recueillit bientôt les débris du corps de Blücher, qui venait d'être mis en fuite à Montmirail et à Château-Thierry. Il eut ensuite part aux succès des alliés à Craon et à Laon, et continua de former leur aile droite lorsqu'ils marchèrent sur Paris. Quand la paix fut conclue, le comte de Bulow fut nommé commandant général de l'infanterie prussienne et gouverneur de la Prusse orientale. Il résida en cette qualité à Kœnigsberg jusqu'à la reprise des hostilités, dans le mois de mai 1815. Alors il se rendit dans les Pays-Bas, où il prit le commandement du 14e corps sous les ordres de Blücher, et ce fut dans cette campagne mémorable qu'il mit le sceau à sa gloire militaire. Après avoir résisté pendant plusieurs jours sur les hauteurs de Wavres aux efforts de Grouchy et de Vandamme, il se porta rapide-

ment à sa droite dans la journée du 18 juin, et parut tout à coup aux champs de Waterloo, lorsque l'armée française, ayant soutenu pendant tout un jour la lutte la plus acharnée, venait de faire un dernier effort. (*Voy.* BLUCHER.) L'apparition d'un tel secours fut décisive pour l'armée anglaise ; et jamais peut-être le mouvement d'un corps d'armée n'eut de plus grands résultats sur la destinée des nations. Le duc de Wellington donna de grands éloges à Bulow dans le rapport qu'il fit à son gouvernement. Tous les souverains alliés lui envoyèrent des félicitations et les insignes de leurs ordres. Le roi de Prusse le nomma colonel titulaire du 15e régiment d'infanterie, qui porta désormais son nom. Après avoir concouru à la reddition de Paris avec son corps d'armée, le comte de Bulow retourna dans son gouvernement à Kœnigsberg, où il jouit bien peu de temps de sa gloire, puisqu'il mourut dans cette ville le 25 février 1816. Une statue en marbre blanc lui a été élevée à Berlin dans la rue des Tilleuls, à côté de celles de Scharnost et de Blücher. Bulow était un militaire instruit, d'un esprit cultivé, et surtout habile musicien. Il a composé de fort beaux morceaux de musique religieuse. Ce général avait épousé, en 1802, mademoiselle d'Aner dont il se sépara, en 1809, par le divorce, pour épouser la sœur cadette de celle-ci. M—D j.

BULOW (LOUIS-FRÉDÉRIC-VICTOR-JEAN, comte DE), né le 14 juillet 1774, à Essenroda, dans le bailliage de Fallersleben, de la même famille, mais d'une autre branche que le précédent, fut envoyé fort jeune à l'académie de la noblesse à Lunebourg, et de là à l'université de Goettingue, où il fit son droit et étudia la haute politique. En 1794, se rendant aux conseils du ministre Hardenberg, son proche parent, il entra au service de Prusse en qualité d'auditeur près la chambre collégiale de Bareuth, et fut nommé assesseur deux ans après. Lorsque le comte de Hardenberg fut appelé à Berlin, il y fit venir son cousin qui fut bientôt conseiller de guerre et des domaines, et en 1804, président de la chambre à Magdebourg. Devenu ainsi chef de l'administration d'une province importante et que devaient bientôt occuper les vainqueurs d'Iéna, il eut de grands obstacles à surmonter, et par conséquent beaucoup d'occasions de déployer son zèle et son activité. Le duché de Magdebourg ayant été englobé dans le royaume de Westphalie par suite du traité de Tilsitt, Bulow demanda au roi de Prusse la permission de rester attaché à son service, et ce ne fut qu'après le refus que ce prince fit de l'employer, qu'il accepta une place de conseiller d'État, puis celle de ministre des finances du nouveau royaume. On conçoit que, dans cette circonstance, sa conduite ne fut pas approuvée de tous les Allemands ; et elle le fut bien moins encore des Français qui abondèrent à la cour du roi Jérôme, et qui ne purent voir sans peine la clef du trésor dans les mains d'un homme dont la sévérité et la franchise tout à fait germanique blâmaient hautement leurs désordres, et qui s'efforçait de réprimer leur cupidité. Ils l'environnèrent de toutes sortes de piéges, et firent tout pour le perdre dans l'esprit de leur jeune maître. Cependant Jérôme eut assez de raison pour résister, et il soutint longtemps son ministre contre les efforts des courtisans ; il lui conféra même le titre de comte, et lui donna de nouveaux témoignages de sa confiance. Mais, en 1811, ayant fait un voyage à Paris, pour empêcher le démembrement du nouveau royaume auquel on voulait ôter quelques parties de territoire, Bulow eut le malheur de déplaire à Napoléon ; et ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, c'est que les courtisans westphaliens furent informés de cette disgrâce. Alors ils l'attaquèrent avec un nouvel acharnement ; et Jérôme lui-même fut contraint de l'abandonner à son malheureux sort. Forcé de remettre son portefeuille, Bulow se retira dans sa terre d'Essenroda, avec une modique pension, et se flattant d'y vivre tranquille au sein de sa famille. Mais on ne l'avait pas perdu de vue ; au moment où il s'y attendait le moins, on vint l'arrêter, et il fut conduit prisonnier à Cassel. Cependant, comme on ne trouva rien dans ses papiers qui pût le compromettre, force fut de le rendre à la liberté en lui recommandant toutefois de garder le silence. On conçoit que de telles vexations ne firent qu'ajouter à la haine de Bulow pour les Français, et qu'il dut saisir avec empressement l'occasion de la faire éclater, lorsqu'il vit leur pouvoir chancelant. Dès la fin de 1812, il avait fait à Tœplitz, auprès du roi de Prusse et de son cousin le comte de Hardenberg, plusieurs voyages qui furent remarqués par la police des Français, et signalés au maréchal Augereau dans un rapport que lui adressa le général Bongard. La bataille de Leipsick mit fin à cette périlleuse situation ; et Bulow, présenté par son cousin Hardenberg, fut nommé, en 1813, ministre des finances du roi de Prusse. Dans ce poste important, que les circonstances rendaient extrêmement difficile, il fit tout pour concilier les intérêts opposés ; mais, comme à Cassel, Bulow était étranger dans Berlin, et beaucoup de Prussiens le voyaient avec une secrète jalousie jouir de tant de faveur. Pour comble de maux, Hardenberg cessa de lui être favorable : une mésintelligence positive éclata entre ces deux hommes d'État, en plein conseil, à l'occasion d'un projet que désapprouva Hardenberg, et que Bulow s'efforça de soutenir avec trop d'obstination. Il donna aussitôt sa démission qui fut acceptée ; mais le roi créa pour lui un ministère du commerce et de l'industrie, et il le nomma en outre président de la section des finances au conseil d'État. Bulow s'aperçut bientôt de la nullité de ces nouvelles fonctions, et il vit que ce n'était au fond qu'une retraite honorable. Le chagrin qu'il en éprouva, joint à de grands embarras de famille, lui causa une maladie à laquelle il succomba aux eaux de Landek, le 11 août 1825. — *Auguste-Frédéric-Guillaume* DE BULOW, né en 1762, à Verden en Westphalie, fit à Goettingue ses études en droit. Après avoir été président du tribunal d'appel à Hanovre, il passa en 1805 au service de Prusse, et fut successivement nommé membre du conseil provincial, d'abord à Munster, puis à Berlin. Vers 1811, il entra au conseil d'État. En 1814, il fut

nommé secrétaire général du gouvernement prussien à Dresde, puis chef de la police secrète de la province de Saxe. En 1816 il fixa sa résidence à Magdebourg, et, lorsqu'à la suite du congrès de Carlsbad, des lois sur la censure furent rendues et qu'on ordonna des recherches contre les menées démagogiques, Bulow fut alors plus activement employé et vint résider à Berlin, et l'on s'attendait à le voir parvenir au ministère, lorsqu'il mourut à Postdam, en 1817, frappé d'apoplexie. Il avait publié à Hanovre un ouvrage de droit en 3 vol. in-8°, et à Magdebourg un écrit de peu d'importance sur les affaires de l'Église réformée. — *J.-V*, comte DE BULOW, mort à Rostock en 1830, a publié deux recueils de poésies modernes. M—D j.

BULSTRODE (RICHARD), auteur anglais du 17e siècle, étudia à Londres, dans la société d'Inner-Temple, et exerça quelque temps la profession d'avocat; mais la guerre civile étant venue à éclater, il prit les armes pour la défense de son roi; ses services lui méritèrent bientôt le grade d'adjudant général de l'armée royale. Après la restauration, il fut envoyé par Charles II, comme résident, près la cour de Bruxelles, et il remplit les fonctions d'envoyé près la même cour, sous le règne de Jacques II. Il suivit plus tard la fortune de ce monarque en France, où il passa environ vingt années. Ce fut pendant ce temps qu'il composa des *Essais divers*, qui ont été publiés par son fils (Londres, 1715, in-8°). Ils roulent sur la retraite, le bonheur, les femmes, la religion, l'éducation, la vieillesse, etc. Si ce n'était pas l'œuvre du génie, c'était au moins le résultat d'une longue expérience, l'auteur ayant vécu près de 101 ans. X—s.

BULTEAU (LOUIS), né en 1625, à Rouen, d'une ancienne famille distinguée dans la magistrature, posséda, pendant quatorze ans, une charge de secrétaire du roi, dont il se défit en 1661, pour vivre entièrement séparé du monde. Il se retira d'abord à l'abbaye de Jumiéges, et de là à St-Germain-des-Prés, où il se réduisit à la simple qualité de ce qu'on appelait *commis clerc*, et s'engagea par contrat civil, du 1er mai 1672, à consacrer toute sa vie au service de la religion, sous la condition de jouir de tous les priviléges des religieux, sans quitter l'habit ecclésiastique séculier, quoiqu'il ne fût pas dans les ordres sacrés. C'est dans cet état qu'il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie, le 6 avril 1693. Bulteau s'était particulièrement appliqué à l'étude de l'histoire monastique. Il publia, en 1678, in-8°, celle de l'Orient, sous le titre modeste d'*Essai*; il n'y date l'origine du monachisme que de St. Antoine, et prouve que les anciens moines avaient des prêtres parmi eux, et des églises où ils se rassemblaient pour leurs prières communes : cette histoire est estimée; il ne la conduit que jusqu'au 7e siècle. Il donna, en 1684-1694, l'*Abrégé de l'histoire de St. Benoît et des moines d'Occident*, 2 vol. in-4°, d'après les actes, chroniques et chartes. La mort le surprit comme il mettait la dernière main à l'*Histoire du 10e siècle*, du même ordre, qui est resté manuscrite, et qu'il estimait plus que tous ses autres ouvrages. Il avait traduit du latin de D. Quatremaire, en 1668, la *Défense des droits de l'abbaye de St-Germain-des-Prés*, in-12, et, en 1689, les *Dialogues* de St. Grégoire le Grand, in-12, avec une pratique intéressante et de savantes notes. Les autres ouvrages de Bulteau sont des traductions de l'*Introduction à la sagesse* de Jean-Louis Vivès, 1670; et du *Cura clericalis*, 1670; la *Défense des sentiments de Lactance sur l'usure*, contre le ministre Gallæus, Paris, 1671, in-12; *le Faux Dépôt*, pour réfuter quelques erreurs populaires, touchant l'usure, Mons, 1674, in-12; réimprimé à Paris en 1720, sous le titre de *Traité de l'usure*, et portant à tort le nom de *Nicole*. Ce pieux et savant homme ne mit son nom à aucun de ses écrits, par modestie. (*Voy.* Ellies Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiast.*) — *Charles* BULTEAU, son frère, mort doyen des secrétaires du roi en 1710, à 80 ans, est auteur d'un *Traité de la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne*, Paris, 1674, in-4°. Bulteau a réuni dans ce livre toutes les preuves rapportées par Théodore Godefroi dans son *Traité de la préséance*, et il y a joint celles dont cet auteur n'avait point parlé, ainsi qu'une réfutation de ce que Chifflet avait avancé pour appuyer les prétentions des rois d'Espagne. (*Voy.* la préface du catalogue de la bibliothèque de Charles Bulteau (*Bibliotheca Bulteliana*), Paris, Gabr. Martin, 1711, 2 vol. in-12.) Il a donné aussi les *Annales Francici ex Gregorio Turonensi*, insérées dans l'édition des œuvres de cet historien, Paris, 1699, in-fol. Ces annales s'étendent depuis l'an 458 jusqu'à l'an 591. On trouve à la suite les *Annales Francici*, tirées par Bulteau de la chronique de Frédégaire (593-768). Ces annales sont connues sous le nom d'*Annales Bulteliani*. T—D.

BULWER (JEAN), auteur anglais, a composé : 1° un traité sur l'instruction des sourds-muets, qui a pour titre : *Philosophus, or the deaf and dumb man's Friend, exhibiting the philosophical verity of that subtil art which may enable one with an observant eye to hear what any man speaks the moving of his lips*, Londres, 1648, in-8°. Il paraît que l'auteur est le premier qui ait réduit en principes l'art d'apprendre aux sourds à voir parler ou à comprendre le discours par le mouvement des lèvres; ceux qui l'ont précédé (*voy.* BONET) s'étant plus attachés à apprendre aux muets à se faire comprendre par signes et à articuler des sons. 2° *Pathomyotomia, ou Dissection des muscles qui indiquent les affections de l'âme*, 1649, in-12. 3° *Anthropometamorphosis, l'Homme transformé, ou le Changement artificiel où l'on fait voir sous quelle étonnante variété de formes et d'habillements l'espèce humaine s'est montrée dans les différents âges et les différentes nations du monde*, Londres, 1653, in-4°. Ce dernier ouvrage est très-curieux et a eu plusieurs éditions. 4° *Chironomia, ou l'Art de la rhétorique de la main*; et *Chirologia, ou le Naturel langage de la main*, Londres, 1644, in-8°. X—s.

BULYOWSKI (MICHEL), naquit vers le milieu du 17e siècle, au comté d'Owaron, dans la Hongrie supérieure, et fit successivement ses études dans les

universités de Wittemberg, de Tubingen et de Strasbourg. Il réunit presque toutes les connaissances humaines, car il fut à la fois philologue, théologien, jurisconsulte, mathématicien, poëte et musicien. La guerre qui désolait sa patrie l'ayant empêché d'y retourner, il se fixa en Allemagne, et devint recteur à Oehringen et à Stuttgard. Frédéric, marquis de Bade-Dourlach, le mit ensuite à la tête du collége de Dourlach. Bulyowsky inventa un instrument de musique à clavier, qu'il présenta à l'empereur Léopold, et dont il publia la description en allemand, Strasbourg, 1680, in-12. On a encore de lui : 1° *Hohenloici Gymnasii hodegus calendariographus*, Ohringen, 1693, in-8°; 2° *Speculum librorum politicorum Justi Lipsii*, Dourlach, 1705, in-12, et quelques autres ouvrages. Il vivait encore en 1712. K.

BUMALDUS. *Voyez* MONTALBANO (Ovide).

BUNAU (HENRI, comte DE), conseiller intime de l'électeur de Saxe, roi de Pologne (Auguste III), né à Weissenfels, le 2 juin 1697, fit ses études avec distinction à Pforta, à Quolzbach et à Leipsick. Appelé à la cour de Saxe en 1717, il y occupa différentes places : ses voyages interrompirent l'exercice de ses fonctions. Il passa un an à Paris; mais comme il se disposait à se rendre en Italie, l'électeur le rappela pour lui confier d'importants emplois. A la mort de l'empereur Charles VI, il fut envoyé à Mayence, où il resta jusqu'à l'élection de Charles VII. Le nouvel empereur le prit à son service, le nomma conseiller intime et le chargea de différentes missions. L'habileté du comte de Bunau justifia la confiance de son souverain, après la mort duquel il rentra au service de la cour de Saxe. Il mourut le 7 avril 1762, dans la terre d'Ossmannstadt, située dans le duché de Weimar. Il se plaisait à procurer les moyens d'étudier aux jeunes gens sans fortune qui montraient des dispositions, et c'est à ses bienfaits que les lettres et les arts doivent le célèbre Winckelmann. Sa bibliothèque, l'une des plus considérables qu'ait jamais possédées un simple particulier, fut achetée près de 130,000 fr. par le prince Xavier, et réunie à la bibliothèque de Dresde. Le catalogue raisonné qu'il en fit faire par Franck, pour les livres d'histoire et de philologie seulement (*voy.* FRANCK), forme 7 vol. in-4°. On a de lui : 1° une *Histoire des Empereurs et de l'Empire d'Allemagne, tirée des meilleurs historiens et des archives, et accompagnée d'appendices destinés à éclaircir le droit public de l'Allemagne et la généalogie des maisons souveraines* (en allem.), 1re part., Leipsick, 1728; 2e part., ibid., 1732; 3e part., 1739; 4e part., 1743, in-4°. Cet ouvrage, malheureusement incomplet, car il ne s'étend que jusqu'au règne de Conrad Ier inclusivement (en 918), est précieux par l'excellente critique qui y règne et les matériaux qu'il renferme. 2° *Recherches courtes, mais approfondies sur l'état des droits de la maison de Saxe, sur les duchés de Juliers, de Clèves et de Berg*, Dresde et Leipsick, 1733, in-4°; trad. en français dans les *Intérêts des puissances*, par Rousset, part. 7. 3° *Dissertatio de jure circa rem monetariam in Germania*, Leipsick, 1716, 1718, 1730, in-4°. Cette dernière édition a été augmentée par G.-Chr. Gebauer. 4° *Considérations sur la religion et sa décadence*, publiées à Leipsick en 1769, in-8°, après la mort de l'auteur, par J.-F. Burscher, qui avait écrit en 1768 une *Vie du comte de Bunau*, Leipsick, in-8° G—T.

BUNDEREN ou BUNDÈRE (JEAN), en latin BUNDERIUS, né à Gand, en 1481, religieux de l'ordre de St-Dominique, dont il occupa plusieurs dignités, fut prédicateur et inquisiteur général de la foi pour le diocèse de Tournay, et mourut le 8 juin 1557, à Gand, où il était confesseur du grand béguinage. Il combattit avec ardeur les opinions des réformés, ce qui a fait dire à Sander :

Informes domuit sectas, et dira Lutheri
Contudit impavidus dogmata Bunderius.

On a de Bunderen : 1° *Compendium dissidii quorumdam hæreticorum atque theologorum*, Paris, 1540, 1543, 1545, in-8°; réimpr. sous le titre de *Compendium concertationis hujus sæculi sapientium*, etc., Paris, 1549; Venise, 1552; Anvers, 1555, in-8°; et encore sous le titre de *Compendium rerum theologicarum*, Anvers, 1562, in-12; Paris, 1574, in-8°, 1577, in-8° : dans ces trois dernières éditions on a inséré *Collectio quatuor doctorum Ambrosii, Hieronymi, Augustini et Gregorii, super trigenta articulis ab hæreticis modernis disputatis*, recueil qui n'est point de Bundère, mais de Noël Taillepied. (*Voy.* TAILLEPIED.) 2° *Detectio nugarum Lutheri*, Louvain, 1551, in-8°. 3° *De vero Christi Baptismo contra Mennonem, anabaptistarum principem*, Louvain, 1553, in-8°; Paris, 1574. 4° *Scutum fidei*, Gand, 1556; Anvers, 1569, 1574, trad. en flamand par Bacherius, Gand, 1557, in-12. Bunderen avait, sur les mémoires de son confrère le P. Guillaume Carnifex, dressé le catalogue des manuscrits existant dans les bibliothèques de la Belgique et des provinces voisines. Ce travail, qui n'a pas été imprimé, est perdu depuis plus d'un siècle et demi. C'est à tort que Sweert et Val. André donnent à Bundère le titre de docteur en théologie. (*Voy.* les PP. Échard et Quétif, *Scriptor. ord. prædicat.*; Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire*, etc., *des Pays-Bas*; et Lemire, *Elogia illust. Belgii Scriptor.*) A. B—T.

BUNEL (PIERRE), l'un des écrivains les plus polis de son siècle, naquit à Toulouse, en 1499. Ste-Marthe dit que son père était Normand. Il fit ses études à Paris au collége de Coqueret. Sans fortune, mais sans ambition, il aurait vécu dans l'indigence sans la généreuse amitié d'Émile Perrot, qui le logea chez lui à Padoue; de Lazare Baïf et de George de Selve, évêque de Lavaur, qui furent ambassadeurs de France à Venise. Après avoir passé trois années dans cette ville, Bunel suivit l'évêque de Lavaur dans son diocèse et ne revint à Toulouse qu'après la mort de ce prélat. Chargé de l'éducation des fils du président du Faur, « il institua, dit Catel, ès « bonnes lettres le sieur de Pibrac, auteur des qua- « trains. » Il voyageait avec lui en Italie, lorsqu'il mourut à Turin d'une fièvre chaude, l'an 1546. On

a de lui : *Défense du roi contre les calomnies de Jacques Omphalius, jurisconsulte*, Paris, 1542 et 1552, in-4°. C'est la traduction de l'apologie de François Ier, écrite en latin par Jean du Bellay. (*Voy.* BELLAY.) Mais le principal ouvrage de Bunel est un recueil de lettres que Charles Estienne fit imprimer à Paris en 1551, in-8°, qui furent réimprimées à Cologne en 1568, et que Henri Estienne publia sous ce titre honorable : *Epistolæ Ciceroniano stylo scriptæ*, 1581, in-8°. C'est l'édition la plus correcte ; celle que Graverol donna à Toulouse en 1687, in-8°, est estimée pour les notes, mais le texte est rempli de fautes. Plusieurs de ces lettres avaient déjà paru à Toulouse avant que Charles Étienne les recueillît. On en trouve quelques-unes dans le volume intitulé : *Epistolæ clarorum virorum*. Paul Manuce avoue que les lettres de Bunel lui servirent de modèle, et Ménage appelle Manuce et Bunel des *cicéroniens de profession*. Le buste de ce dernier a été placé dans la salle dite des Illustres, au Capitole de Toulouse, par les soins de l'historien Lafaille, capitoul. Bunel trouvait son bonheur dans la culture des lettres. Il écrivait à Duferrier, son ami : *Post Deum, in studiis litterarum mihi sunt omnia*. Bayle fait de grands éloges de ses talents et de sa vertu. « C'était, dit-il, un honnête homme. C'était lui que « Diogène cherchait. Ses lettres sont écrites avec la « dernière pureté, et contiennent des faits curieux. » (*Voy.* STE-MARTHE, *Gallor. doctrina illust.* etc., *Elogia*, et Bayle, *Dictionn. hist. et crit.*)—*Guillaume* BUNEL, qu'on croit père de Pierre, savant professeur en médecine dans l'université de Toulouse, composa plusieurs ouvrages au commencement du 16e siècle, et les fit imprimer en 1513, in-4°, sous le titre suivant : *OEuvre excellente, et à chascun desirant de peste se préserver trez-utile, contenant les medecines preservatives et curatives des maladies pestilentieuses, et conservatrices de santé*, etc., *lesquelles sont ordonnées, tant en latin qu'en françois, par rime ; avec plusieurs Epistres à certains excellens personnaiges, en la louange de justice et de la chose publique*. Duverdier cite quelques vers médiocres de ce poëme singulier :

Je ne dis qu'en mariage,
Afin qu'on puisse avoir du fruict,
Vous ne fassiez aucun ouvrage,
De tard en tard ainsi que duict;
Mais ce soit après la minuict,
Parfaicte la digestion,
Pour faire génération.

— *Jacob* BUNEL, peintre du roi, naquit à Blois en 1558, et fut chargé, avec Dubreuil, des ouvrages de peinture les plus considérables dans les maisons royales. Ils peignirent ensemble la voûte de la petite galerie du Louvre, brûlée en 1660. Bunel fit, pour l'église des Grands-Augustins, une *Descente du Saint-Esprit*, et, pour les Feuillants, une *Assomption de la Vierge*. Il peignit encore à Fontainebleau quatorze tableaux à fresque. V—VE.

BUNEMANN (JEAN-LUDOLPHE), directeur de l'école de Hanovre, né à Calbe, le 24 juin 1687, mort à Hanovre, le 1er juillet 1759, a laissé quelques ouvrages intéressants sur la bibliographie et l'histoire de l'imprimerie, entre autres : *de Bibliothecis Mindensibus antiquis et novis*, Minden, 1719, in-4° ; 2° *Catalogus manuscriptorum, item librorum ab inventa typographia usque ad an.* 1560 *impressorum rarissimorum, pro adsignato pretio venalium apud J.-L. Bunemann*, Leipsick, 1732, in-8° ; 3° *Observationes et Supplementa ad Maittairii Annalium typogr., tomum primum*, dans la 2e édition de 1733 ; 4° *Notitia scriptorum editorum atque ineditorum artem typographicam illustrantium*, Hanovre, 1740 ; 5° *L. Cœlii Lactantii Opera omnia cum notis C. Cellarii*, etc., *accedunt nunc primum variæ lectiones et notæ*, Leipsick, 1739, gr. in-8°, etc. G—T.

BUNGO ou BUNGUS. *Voyez* BONGO.

BUNIVA (MICHEL-FRANÇOIS), professeur de médecine à Turin et correspondant de l'Institut de France, naquit à Pignerol, en 1761, de parents riches. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il alla suivre des cours de médecine à l'université de Turin, et, en 1781, il y fut reçu docteur. Admis ensuite à l'examen d'agrégé, il soutint des thèses sur les questions suivantes : *Dissertationes ex physica de generatione plantarum ; ex anatomia de organis mulierum genitalibus ; ex physiologia de hominum generatione*, Turin, 1788, 1 vol. in-8°. L'importance de ces thèses, et le talent avec lequel le jeune docteur subit cet examen, lui firent dès lors une grande réputation. En 1790, il était déjà professeur des institutions médicales à l'université ; il le fut ensuite de pathologie depuis 1801 jusqu'à la restauration de 1814. A cette époque, Buniva, Balbis, Vassalli et le célèbre abbé Valperga de Caluso, furent exclus de la nouvelle organisation de l'université. Buniva se retira avec une pension et le titre de professeur honoraire ; mais il fut aussi exclu de l'académie des sciences. On l'accusait surtout d'avoir exprimé, le 8 décembre 1798, des opinions libérales. Alors il se livra à l'étude de la clinique, et fut bientôt un des médecins les plus estimés du Piémont. Devenu président de la société médicale de Racconiggi, il s'y rendait tous les ans de Turin, et il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée dans le mois d'octobre 1834. On a de lui un grand nombre d'écrits, la plupart en langue italienne, entre autres : 1° *Dissertation sur les insectes qui ravagent la récolte des blés*, Turin, 1793, in-8°. 2° *Sur l'Epizootie hongroise, communiquée au bétail du Piémont par les bœufs de l'armée autrichienne*, ibid., 1794, in-8°. 3° *De l'Inflammation des poumons*, ibid., 1795, in-8°. 4° *Des Maladies des bœufs*, ibid., 1796, in-8°. 5° *Memoria intorno all' articolo di polizia medica concernente le concierie cuojarie*, ibid., 1797, in-8°. 6° *Memoria intorno alle previdenze contro l'epizoozia nelle bovine del Piemonte coll' aggiunta della memoria del grand Haller*, ibid., 1798, in-8°. 7° *Ragionamento sull' eccidio d'ogni bovina sospetta ed infetta per troncare l'epizoozia tuttora dominante in Piemonte*, ibid., 1804, in-8°. 8° *Discorso sulla vaccina*, ibid., 1805, in-8°. 9° *Sur les maladies des chevaux*, ibid., 1809,

in-8°. 10° *Instruzioni sulla vaccina*, 1812. 11° *Particularités de deux cornécailleux anglais nommés L. et R. Lambert*, ibid., 1818, in-4°. 12° *Réflexions sur Allioni, célèbre médecin et professeur à l'université*, ibid., 1825, in-8°. 13° *Igiena de' tipografi*, ibid., 1825, in-8°. 14° *De' diversi Metodi della litotrizia con menzione di quella del Colliex*, ibid., 1833, in-8°. 15° *Mémoire sur la fabrication de la bière*, suivi d'un article de M. Huzard sur la nutrition du bétail avec son résidu, ibid., 1833, in-8°. Enfin, dans les *Actes* de l'académie de Turin, on lit plusieurs mémoires très-intéressants de cet homme laborieux qui appartenait à plusieurs sociétés savantes; nous citerons seulement : 1° *Mémoire sur les poissons du fleuve du Pô*; 2° *sur la Morve des chevaux*. Le docteur Derolandis publia sur le professeur Buniva une notice où l'on voit que cet infatigable savant fut le promoteur de la vaccine en Piémont, et qu'il fit paraître quatre-vingts ouvrages sur divers sujets, dont le biographe donne le catalogue (1). G—G—Y.

BUNNIK (JEAN), peintre de paysages, naquit à Utrecht en 1654, et eut pour maître Hermann Zaftléven. Après avoir demeuré trois ans dans l'atelier de cet artiste, il parcourut l'Allemagne et l'Italie, ne cessant d'étudier d'après la nature, et croyant toujours n'être pas assez instruit. Le duc de Modène le retint auprès de lui pendant huit ans, et lui donna le titre de son premier peintre. Impatient de revoir son pays, Bunnik renonça aux honneurs dont il jouissait dans cette cour ; mais, à peine revenu en Hollande, il fut appelé en Angleterre par le roi Guillaume III, qui l'employa à décorer le château de Loo. On croit qu'après avoir acquis une fortune assez considérable, il eut la faiblesse de se laisser ruiner par ses enfants, et qu'il mourut pauvre en 1717. Les ouvrages de cet artiste sont peu connus en France. Les Hollandais le regardent comme un de leurs plus habiles paysagistes. — *Jacob* BUNNIK, peintre de paysages et de batailles, mort en 1725, a obtenu moins de réputation. Ec—Dd.

BUNO ou BUNON (JEAN), professeur à Lunebourg, né à Franckenberg (dans la Hesse), en 1617, fut précepteur de plusieurs jeunes seigneurs avec lesquels il voyagea en Danemark, ce qui lui fournit l'occasion de développer des vues nouvelles sur l'éducation, et de publier des méthodes d'instruction qui lui firent en son temps une réputation extraordinaire. En 1653, il fut fait recteur de l'école de St-Michel à Lunebourg, professeur d'histoire et de géographie en 1660, et de théologie en 1672. Il mourut en 1697, âgé de 80 ans. On remarque qu'il lui était poussé deux dents dix ans avant sa mort. Outre les nombreux ouvrages qu'il a publiés pour faciliter l'instruction, tels que son *Nouvel A, B, C*, sa *Grammaire latine* en tables et en figures, sa *Bible mnémonisée* tout entière, ses *Institutes* de Justinien avec le titre *de Regulis juris*, en images, son *Idée de l'histoire universelle*, et autres de ce genre qu'on a prétendu ensuite n'être bons qu'à former la mémoire au préjudice du jugement, on lui doit quelques écrits estimés : 1° *Cluverii Introductio in geographiam emendata*, Amsterdam, 1697 et 1729, in-4°. 2° *Ejusdem Italia, Sicilia, et Germania contracta*. La *Germania antiqua* du même Cluvier, réduite par Bunon, fut imprimée séparément à Wolfenbuttel, en 1663, in-4°. 3° *Auctarium ad Christoph. Heidmanni radices nominum verborumque latinorum*. 4° Une édition de la *Vie de Cicéron* par François Fabricius. 5° Quelques ouvrages de politique. C. M. P.

BUNON (ROBERT), chirurgien-dentiste, né à Châlons-sur-Marne, en 1702, reçu docteur à St-Côme en 1739, pratiqua son art à Paris avec succès, et y mourut le 25 janvier 1748. Il a laissé trois ouvrages estimés : 1° *Dissertation sur un préjugé concernant les maux de dents qui surviennent aux femmes grosses*, Paris, 1741, in-12. 2° *Essai sur les maladies des dents, où on propose de leur donner une bonne conformation dès la plus tendre enfance*, Paris, etc., 1743, in-12 ; ibid., 1745, 2 vol in-12. 3° *Recueil raisonné de démonstrations faites à la Salpêtrière et à St-Côme*, Paris, 1746, in-12. C'est un recueil d'observations sur les maladies des dents, et d'expériences que Bunon avait faites à cet égard devant des commissaires de l'académie de chirurgie. C. et A—N.

BUNOU (PHILIPPE), jésuite, né à Rouen vers 1680, y professa la théologie pendant plusieurs années, et mourut recteur du collége de son ordre à Rennes, selon quelques biographes, mais à Nantes, suivant l'abbé Goujet, le 11 octobre 1739. On a de lui un *Traité des baromètres*, Rouen, 1710, in-8°, et un *Abrégé de géographie, suivi d'un dictionnaire géographique latin et français*, Rouen, 1716, in-8°. Ce dernier ouvrage peut encore être utile aux jeunes gens, que l'auteur a eus en vue. Le P. Bunou cultivait la poésie française, et on a imprimé sa traduction en vers des *Fontaines de St-Cloud* et du *Théâtre des Naïades*, deux pièces du P. Commire, dans le recueil des poésies latines de ce dernier, Paris, 1754, 2 vol. in-12. W—s.

BUNTING (HENRI), théologien luthérien, né en 1545, à Hanovre, fit ses études à Wittenberg, et fut successivement pasteur à Grunow et à Goslar. Des tracasseries religieuses l'engagèrent à quitter le ministère ; il se retira à Hanovre, où il vécut en simple particulier jusqu'à sa mort, arrivée en 1606. On a de lui, entre autres écrits : 1° Une *Harmonie des évangélistes*, en latin ; 2° *de Monetis et Mensuris Scripturæ sacræ*, Helmstaedt, 1583, in-4° et in-8°. 3° *Itinerarium biblicum*, qu'il a écrit en latin et en allemand, Magdebourg, 1597, réimprimé en 1718, in-4°; 4° une *Chronique du duché de Brunswick-Lunebourg*, in-fol., continuée depuis par Henri Meibom jusqu'en 1620, et réimprimée en 1722 ; 5° *Chronologia, hoc est omnium temporum et annorum series*, etc., Zerbst, 1590 ; Magdebourg, 1608, in-fol., etc. G—T.

BUNYAN (JEAN), écrivain populaire d'une secte

(1) Entre autres, un *Discours historique sur l'utilité de la vaccination*, Turin, 1804, in-8°. On peut encore citer de Buniva : *Discours d'ouverture des travaux de l'an 13 du conseil supérieur civil et militaire de santé de la 27e division de l'empire*, Turin, an 13 (1804), in-8°. D—R—R.

de non conformistes anglais, naquit en 1628, près de Bedford, d'un pauvre chaudronnier. Comme tous les enthousiastes, il avait commencé par être un grand pécheur, et avait été ramené dans la bonne voie par des moyens extraordinaires. Entre autres miracles faits en sa faveur, il raconte qu'un jour qu'il se livrait à son habitude favorite de jurer, il entendit une voix qui, venant du ciel, lui criait : « Veux-tu « renoncer à tes péchés et aller au ciel, ou garder « tes péchés et aller en enfer ? » Le choix ne devait pas paraître douteux ; cependant Bunyan ne se décida pas sur-le-champ. Enfin il se convertit, et si complétement, qu'il devint un modèle de piété. Il continua le métier de son père jusqu'à ce que, les troubles d'Angleterre ayant éclaté, il se fit soldat dans l'armée du parlement. En 1655, il fut reçu membre de la congrégation des anabaptistes de Bedford, et se distingua tellement par son zèle et son enthousiasme, qu'après la restauration, il fut jugé comme promoteur de rassemblements séditieux, et condamné à un bannissement perpétuel. Cette sentence ne fut pas exécutée; mais il demeura douze ans et demi en prison, faisant des lacets pour vivre, lui, sa femme et ses enfants, prêchant, et s'occupant de la composition de plusieurs ouvrages de piété, dont le plus connu est son *Voyage du pèlerin* (Pilgrim's Progress), ouvrage allégorique, bizarre, mais plein d'imagination, très-célèbre en Angleterre, où il a eu plus de cinquante éditions, et propre en effet à produire une grande impression sur des esprits simples. Il a été traduit en plusieurs langues, entre autres en français (1), et il est fort en usage parmi les protestants. En 1671, la congrégation de Bedford le choisit pour son pasteur, et l'évêque de Lincoln (Barlow) ayant obtenu son élargissement, il voyagea en Angleterre pour maintenir dans leur foi ses frères non conformistes, ce qui le fit nommer l'évêque Bunyan. Lorsque Jacques II eut publié son édit de la liberté de conscience, Bunyan se trouva en état, grâce aux contributions volontaires des personnes de sa croyance, de leur bâtir un lieu de réunion, où il prêchait devant un auditoire nombreux. Il mourut en 1688. C'était un homme sans lettres, mais doué de beaucoup d'imagination et de talent naturel; d'un extérieur grossier, mais d'un caractère doux et de mœurs irréprochables. On a rassemblé ses ouvrages en 2 vol. in-fol. Londres, 1736, 1737. S—D.

BUOMMATTEI. *Voyez* BUONMATTEI.

BUONACCORSI (PHILIPPE). *Voyez* CALLIMACHUS.

BUONACORSI. *Voyez* PERRIN DEL VAGO.

BUONACCORSI ou BONACCORSI (BLAISE), historien et poëte, né dans le 15ᵉ siècle, à Florence, d'une ancienne et illustre famille, est auteur d'un journal des événements les plus importants arrivés en Italie pendant l'occupation du Milanais par les Français sous Louis XII. Cet ouvrage curieux n'a été imprimé que longtemps après la mort de l'auteur, sous ce titre : *Diario de' successi più importanti seguiti in Italia et particolarmente in Fiorenza dall' anno* 1498-1512, Florence, Giunti, 1568, in-4°; il est devenu assez rare; la plupart des bibliographes français qui en ont parlé, tels que Lenglet Dufresnoy, Fontette, etc., ne l'avaient point vu; Tiraboschi l'a cité dans la *Storia della letterat. italiana;* mais il pourrait induire en erreur sur la véritable date de l'édition, qu'il place en 1608 au lieu de 1568. C'est évidemment une faute typographique; mais il n'était pas inutile de la signaler. Les poésies de Buonaccorsi sont conservées à la bibliothèque Laurentienne. W—s.

BUONACOSSA (HERCULE). *Voyez* BONACOSSUS.

BUONAFEDE (APPIANO), philosophe et publiciste italien du 18ᵉ siècle, peu connu en France, et qui mériterait de l'être, par l'indépendance de ses idées et l'originalité de son style. Né à Commachio, dans le Ferrarais, le 4 janvier 1716, il entra en 1745 dans l'ordre des célestins, fut fait professeur de théologie à Naples, en 1740, et eut plusieurs abbayes. Naturellement porté aux études philosophiques, il fut encouragé à s'y livrer par l'essor qu'elles prenaient alors en Italie. Il vécut 78 ans, et mourut à Rome, d'une chute qu'il fit sur la place Navone, en décembre 1793. Le P. Buonafede était grand de taille, d'une physionomie gaie, qui montrait la franchise de son caractère; il s'énonçait avec aisance, et son mérite était si reconnu, que l'opinion publique le portait au cardinalat; mais il n'obtint pas cette dignité, Pie VI ayant craint son attachement à la philosophie du 18ᵉ siècle. Tous les ouvrages qu'il publia prouvent qu'il suivit constamment cette direction donnée à son esprit par celui de son siècle. Les plus remarquables sont : 1° *Rittrati poetici, storici e critici di varj uomini di lettere*, Naples, 1745, in-8° (publiés sous le nom d'*Anneo de Faba Cromaziano*) : c'est la meilleure de ses productions poétiques. 2° *Saggio di commedie filosofiche*, Faenza, 1754, in-4° (sous le nom d'*Apatopisto Cromaziano*). 3° *Dell' Apparizione di alcune ombre, per T. B. B.*, Lucques, 1758-60, 2 part. in-8°. 4° *Istoria critica e filosofica del suicidio*, ibid., 1761, in-8°. 5° *Delle Conquiste celebri esaminate col naturale dritto delle genti*, Lucques, 1763. 6° *Istoria della indole di ogni filosofia*, 7 vol. in-8°, Lucques, 1772; Venise, 1783 : c'est le plus estimé de tous ses ouvrages philosophiques. 7° *Della Restaurazione d'ogni filosofia, ne' secoli* 16, 17, *et* 18, Venise, 1789, 3 vol, in-8°. 8° *Storia critica del moderno diritto di natura e delle genti*, Pérouse, 1789. On lui attribue aussi : *della Malignità istorica discorsi tre, di A. B. contra P. Fr. Courayer*, Bologne, 1757, in-8°; et *dell' Impudenza letteraria*, sans date (Lucques, 1761 ou 1762), in-8° : il y réfute une notice sur Pierre Sarpi, publiée par Grifellini. G—É.

BUONAMICI (LAZARE), né à Bassano, en 1479,

(1) Il en a paru deux traductions françaises, la première sous ce titre : *Voyage du chrétien et de la chrétienne vers l'éternité bienheureuse*, Neufchâtel, 1716, in-8° ; Bâle, 1728, 2 vol. in-12 ; Halle, 1732, 2 parties en un volume in-12 ; Colmar, 1821, in-12 ; Valence, Marc-Aurèle, 1825, in-12. La seconde traduction, qui a pour auteur Robert Estienne, a pour titre : *le Pèlerinage d'un nouveau chrétien écrit sous l'allégorie d'un songe*, Paris, 1772, 1793, in-18 ; nouvelle édition, Lyon et Paris, Périsse, 1820, 1824 ; Paris, Méquignon, 1825. D—B—R.

d'une famille très-pauvre, eut le bonheur de trouver un protecteur dans l'un des amis de son père, et fut envoyé à l'université de Padoue. Il ne tarda pas à se faire remarquer par les progrès qu'il fit dans les langues latine et grecque, et particulièrement dans la philosophie, qui lui fut enseignée par le célèbre Pomponace. Ce savant avait une si haute estime pour son élève, qu'il lui demandait souvent l'explication des passages douteux qui se trouvaient dans Aristote. Buonamici ne s'appliqua pas avec moins de succès à l'étude des mathématiques, de l'astrologie, de la musique. Au sortir de ses études, il fut appelé à Bologne pour faire l'éducation de plusieurs jeunes gens de la famille Campeggi. En 1525, il passa de cette ville à Rome, où il fit un cours de belles-lettres au collége *della Sapienza*. Il se trouva au siége de Rome en 1527, et fut obligé d'abandonner tous ses travaux et ses livres pour se soustraire à la férocité des vainqueurs. Trois ans après il obtint la chaire d'éloquence grecque et latine dans l'université de Padoue. La manière distinguée dont il la remplit accrut sa réputation à un tel point que l'université de Bologne, Clément VII, le grand-duc Cosme Ier, lui firent des propositions pour se l'attacher. Le cardinal Sadolet voulait l'emmener à Carpentras, et le cardinal Stanislas Osio le conduire avec lui en Pologne; Ferdinand, roi de Hongrie, lui fit les offres les plus brillantes pour l'engager à venir professer dans ses États; mais les égards et la considération dont il jouissait à Padoue, et une pension que lui faisait le sénat de Venise, suffisaient à son ambition, et il refusa constamment de s'exposer aux dangers des déplacements. Il mourut à Padoue, le 11 février 1552, âgé de 73 ans. Tous ses élèves se firent honneur d'assister à ses obsèques. Son cercueil, déposé dans l'église de St-Jean *di Verdara*, fut orné d'une longue inscription, surmontée de son buste en bronze. On compte parmi ses ouvrages : 1° *Carmina*, Venise, 1532, in-8°, et 1572, in-4°; réimp. depuis en divers recueils, comme l'ont été ses lettres et ses discours; 2° *Concetti della lingua latina*, Venise, 1562, in-8°, réimp. plusieurs fois. Lipenius lui attribue un traité intitulé *de Motu libri* 10, Florence, 1591, in-fol. Il s'est trompé, et le savant Mazzuchelli (*gli Scrittori d' Italia*) prouve que l'auteur de ce traité est *François* BUONAMICI, médecin florentin, qui a composé aussi : *de Alimento libri* 5, Florence, 1603; et *Discorsi poetici in difesa d'Aristotile*, Florence, 1597, in-4°. R. G.

BUONAMICI (PHILIPPE), naquit à Lucques en 1705. Après avoir rempli avec distinction une chaire d'éloquence et de poésie, il se livra à l'étude de la théologie, et fut chargé, par M. Colloredo, archevêque de Lucques, de rédiger les actes de son synode. Appelé à Rome par Lucchesini, secrétaire des brefs, il fut fait son substitut, place créée uniquement en sa faveur par Benoît XIV. Le premier ouvrage qui donna au public une idée avantageuse de ses talents fut l'oraison funèbre de Lucchesini, que sa reconnaissance pour un tel patron lui inspira, en 1745. Peu de temps après, il publia des vers estimés sur le rétablissement de la cathédrale de Bologne par Benoît XIV. Ils furent suivis d'autres compositions du même genre en l'honneur des cardinaux Enriquez et Valenti. Chargé par sa république de traiter des affaires importantes avec le souverain pontife, il y réussit à la satisfaction de toutes les parties, ce qui lui valut le titre d'agent de cette république auprès du saint-siége, poste honorable qu'il quitta dans la suite pour prendre la place distinguée de secrétaire des brefs pour les lettres latines, à laquelle Clément XIV l'éleva. Il témoigna sa reconnaissance pour ce pontife par l'oraison funèbre qu'il en prononça dans le Vatican. Buonamici mourut le 30 novembre 1780. Son principal ouvrage est intitulé : *de Claris pontificiarum epistolarum Scriptoribus*, en forme de dialogues. La 1re édition de 1753 est dédiée à Benoît XIV, et la 2e, considérablement améliorée, à Clément XIV. M. Gaetan Marini a suppléé aux omissions de cette seconde édition dans son ouvrage *degli Archiatri Pontifici*, Rome, 1784. Buonamici publia, en 1776, la vie d'Innocent XI, qui déplut aux jésuites, par la manière dont il y parle des affaires du jansénisme. Il se proposait de faire paraître d'autres productions lorsque la mort l'arrêta dans ce projet. Son style est simple, clair, et ne manque pas d'élégance. Ses ouvrages en latin et en italien, en prose et en vers, ont été réunis avec ceux de son frère, dont l'article suit, et imprimés à Lucques, 1784, 4 vol. in-4°, sous ce titre : *Philippi et Castruccii fratrum Bonamicorum Lucensium Opera omnia*. T—D.

BUONAMICI (CASTRUCCIO), frère du précédent, l'un des plus élégants écrivains latins du dernier siècle, naquit à Lucques, le 18 octobre 1710. Il fut envoyé de bonne heure au séminaire de sa patrie pour y faire ses études, passa ensuite aux écoles de Pise et de Padoue, et se fit particulièrement remarquer par sa promptitude à saisir le sens des auteurs les plus difficiles. Très-jeune encore, il publia plusieurs morceaux qui se trouvent dans différents recueils. Au sortir de ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et se rendit à Rome, où Clément XII occupait le trône pontifical. Il espérait alors avoir part aux récompenses que ce pape accordait aux savants : c'est pour cela qu'il refusa l'offre que lui faisait le cardinal de Polignac, auquel il avait dédié un discours latin en vers hendécasyllabes, de le conduire en France. Trompé dans ses espérances, il abandonna l'Église pour prendre l'état militaire, et entra au service du roi des Deux-Siciles, Charles de Bourbon, qui depuis monta sur le trône d'Espagne. Buonamici avait reçu au baptême les noms de *Pierre-Joseph-Marie*; ce fut alors qu'il les quitta pour prendre le prénom de *Castruccio*, le seul qui lui soit resté. Il servit d'abord comme cadet dans le régiment de Bourbon cavalerie, et entra ensuite dans les gardes du corps; mais il ne cessa point pour cela de s'appliquer à l'étude des belles-lettres. Après s'être distingué, en 1744, dans la guerre de Velletri, entre les troupes napolitaines et autrichiennes, il en écrivit l'histoire qui parut sous ce titre : *de Rebus ad Velitras gestis commentarius*, Leyde

(Lucques), 1746, in-4°, réimprimée en 1749, et depuis traduite en italien. Cet ouvrage eut un grand succès. Le roi en récompensa l'auteur, en le nommant commissaire extraordinaire de l'artillerie, trésorier de la ville de Barlette, et en lui donnant une très-forte pension. Plus maître de son temps, Buonamici en consacra une partie à composer ses *Commentarii de Bello Italico*, Leyde (Gênes), 1750-1751, in-8°, 4 parties en 2 volumes. Cet ouvrage, réimprimé depuis à Naples, en Hollande, en Angleterre, et qui a été traduit en anglais et en français, fut reçu avec plus d'applaudissement encore que le premier. En effet, il est aussi remarquable par la beauté et l'élégance du style que par la force et la profondeur des idées, et enfin par la véracité des renseignements qu'il contient. Il en avait dédié les différentes parties au roi de Naples, au duc de Parme, et à la république de Gênes. Le premier de ces souverains avait fait pour lui tout ce qu'il pouvait faire; le duc de Parme lui conféra, par un diplôme très-honorable, à lui et à ses descendants, le titre de comte; la république de Gênes lui fit aussi quelques présents; l'ordre de Malte lui accorda, en 1751, une croix de grâce, avec une pension convenable. On croit qu'après la conquête de Minorque, le roi de France le demanda au roi de Naples, pour qu'il écrivît l'histoire de cette expédition, et que le roi de Naples l'ayant refusé, sous le prétexte de sa neutralité, Buonamici en conçut un tel chagrin, qu'il tomba dans une maladie de langueur. Il crut pouvoir se rétablir en allant respirer l'air natal, mais il était trop tard; l'hydropisie de poitrine était formée, et il en mourut le 22 février, selon Mazzuchelli, ou le 6 mars 1761, suivant Fabroni, dans son *Eloge des frères Buonamici*. On lui fit des obsèques magnifiques, et son tombeau fut décoré d'une inscription qui se trouve rapportée dans les deux auteurs cités. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Buonamici a publié: 1° *de Laudibus Clementis XII oratio*; 2° *de Litteris latinis restitutis oratio*, dédiée au cardinal de Polignac; 3° *Orazione per l'apertura dell' accademia reale d'architettura militare*, dans laquelle il prouve de quelle nécessité est, pour les gens de guerre, l'étude des beaux-arts : ce discours a été réimprimé en tête de la *Géométrie* de Niccolo di Martino; 4° plusieurs pièces de vers latines et italiennes dans différents recueils. Ses œuvres ont été réunies. (*Voy.* l'article précédent) La traduction des mémoires ou commentaires de Buonamici, *de Bello Italico*, se trouve à la suite de l'*Histoire des campagnes de Maillebois en Italie*, par Pezay. (*Voy.* ce nom.) R. G.

BUONAMICO DI CRISTOFANO. *Voyez* BUFFALMACCO.

BUONANNI (PHILIPPE), jésuite, né le 7 janvier 1638, à Rome, où il est mort le 30 mars 1725. Il a exercé avec beaucoup de distinction différents emplois de son ordre, et a composé plusieurs ouvrages, dont la plupart traitent de l'histoire naturelle : 1° *Ricreatione del occhio et della mente nell' osservazione delle chiocciole... con quattrocenti e cinquanta figure di testacei diversi*, Rome, 1681, in-4°. Il traduisit cet ouvrage en latin, afin de le rendre plus généralement utile, et il parut sous ce titre : *Recreatio mentis et oculi in observatione animalium testaceorum*, Rome, 1684, in-4°, avec des planches contenant cent figures de plus que l'édition italienne: ce sont des observations microscopiques. 2° *Observationes circa viventia, quæ in rebus non viventibus reperiuntur, cum micographia curiosa*, Rome, 1691, in-4°, avec 40 planches; il y décrit au microscope, les fleurs, la poussière des étamines et les graines, ainsi que de très-petits champignons. 3° *Histoire de l'église du Vatican*, avec les plans anciens et nouveaux, Rome 1696, in-fol., en latin, avec 86 planches. 4° *Recueil des médailles des papes, depuis Martin V jusqu'à Innocent XII*, Rome, 1699, 2 vol. in-fol., en latin, ouvrage bien plus exact que celui du P. du Molinet, dont il relève plusieurs fautes. 5° *Catalogue des ordres tant religieux que militaires et de chevalerie, avec des figures qui représentent leurs habillements*, en latin et en italien, Rome, 1706, 1707, 1710 et 1711, 4 vol. in-4° : cet ouvrage est précieux pour les figures et l'exactitude des costumes. 6° *Traité des vernis*, traduit de l'italien, à Paris, 1713, in-12. 7° *Gabinetto armonico pieno d'instromenti sonori indicati e spiegati*, Rome, 1716; ibid., 1723, in-4°, avec 177 planches; savant et curieux; l'édition donnée par Hyac. Cerutti (Rome, 1776, grand in-4°) est augmentée d'une traduction française en regard du texte italien; elle n'a que 143 planches. 8° *Musæum collegii Romani Kircherianum*, Rome, 1709, in-fol. C'est la description du cabinet du célèbre Kircher, que l'on conservait au collége Romain. Buonanni fut chargé en 1698 de le mettre en ordre; il en a eu la direction jusqu'à sa mort, et l'a beaucoup augmenté et enrichi; Jean-Antoine Battara en a donné une nouvelle édition, dans un nouvel ordre, Rome, 1773, in-fol. Buonanni avait préparé une nouvelle édition de la bibliothèque ou liste des écrivains de sa compagnie; Ribadineira avait commencé cette liste, et ce n'était qu'un petit in-8° qui fut imprimé à Lyon en 1602 et 1609. Le P. Alegambe y mit la main, et en fit un volume in-fol., imprimé à Anvers, en 1643. La 4° édition, sous le titre de *Bibliotheca Scriptorum societatis Jesu*, a paru à Rome, en 1676, augmentée de plus de la moitié par le P. Southwel, et avec des tables alphabétique qui en rendent l'usage assez commode. D—P—s.

BUONAPARTE. *Voyez* BONAPARTE.

BUONAROTA, ou BUONARROTI. *Voyez* MICHEL-ANGE.

BUONARROTI (MICHEL-ANGE), neveu du grand Michel-Ange, et que l'on appelle ordinairement *le Jeune*, pour le distinguer de son oncle, naquit à Florence, en 1568. S'étant livré dès sa première jeunesse à l'étude des belles lettres, il fut admis de très-bonne heure dans l'académie Florentine ; sa première lecture y date de 1585, lorsqu'il n'avait encore que dix-sept ans. Il fut aussi de l'académie de la Crusca, où il prit le nom de l'*Impastato*, et travailla avec beaucoup d'ardeur à la première édition du grand *Vocabulaire*. Il occupa, dans

la première de ces deux académies, les dignités d'archiconsul, de consul, et plusieurs fois celle de conseiller. Il fit construire dans sa maison une fort belle galerie consacrée à la gloire de son oncle, et dont les dessins furent faits par Piètre de Cortone, à qui il donnait un logement. Cette galerie lui coûta 22,000 écus. Il était passionné pour l'honneur de sa patrie, et réunissait chez lui une académie composée des littérateurs les plus distingués qui s'occupaient avec lui de recherches sur les anciennes familles nobles, au nombre desquelles était la sienne. Son talent poétique brillait surtout dans les fêtes et les réjouissances publiques; on s'adressait toujours à lui dans ces occasions solennelles, où il trouvait le moyen de satisfaire également et ses souverains et le peuple. Buonarroti était d'une santé faible et souvent éprouvée par des maladies dangereuses; il mourut à 58 ans, le 11 janvier 1646. Les deux ouvrages qui lui donnent un rang dans la littérature italienne sont deux comédies intitulées, l'une *la Tancia*, et l'autre *la Fiera*. La première, en 5 actes et en octaves, ou *ottava rima*, est une comédie villageoise (*commedia rusticale*), écrite dans la langue des paysans de la Toscane, idiome plein de grâce et de naïveté, dans lequel plusieurs poëtes florentins se sont exercés. (*Voy.* BALDOVINI.) Elle fut imprimée pour la première fois à Florence, 1612, in-4°, et ensuite, ibid., 1615, 1623 et 1638, in-8°. La seconde comédie, *la Fiera*, dont la scène est à la ville, est plus singulière : elle est divisée en 5 journées, et chaque journée en 5 actes, ou plutôt ce sont cinq comédies de suite sur le même sujet. Elle fut jouée publiquement à Florence, dans le carnaval de 1618. Le langage en est extrêmement pur. L'auteur, qui était alors très-occupé du *Vocabulaire de la Crusca*, se proposa de ne la composer que de mots qui pussent y être cités. Il la retravailla soigneusement après la représentation, et ne la fit point imprimer : elle n'a paru que dans le siècle dernier, avec des notes du savant abbé Salvini, qui fit en même temps réimprimer *la Tancia*, aussi avec des notes explicatives. Cette édition a pour titre : *la Fiera, commedia* (urbana) *recitata in Firenze*, etc., *e la Tancia, commedia* (rusticale), *con le annotazioni dell' abate Anton. Maria Salvini*, Florence, 1726, in-fol. On a de Buonarroti le jeune deux pièces mythologiques, représentées dans des fêtes, à la cour de Florence : 1° *il Natale d'Ercole, favola rappresentata al serenissimo D. Alfonso d'Este, principe di Modena*, etc., Florence, 1605, in-4°; 2° *il Giudizio di Paride, favola rappresentata nelle nozze del serenissimo Cosimo di Medici, principe di Toscana*, etc., Florence, 1607 et 1608, in-4°. Dans le recueil intitulé *Prose fiorentine*, on a inséré trois discours oratoires de Buonarroti, l'éloge de Cosme II, grand-duc de Toscane, l'éloge du P. François Cambi, académicien de la Crusca, tous deux prononcés dans cette académie, et un discours pour l'ouverture d'une autre académie, où l'on professait les lettres, les armes et la musique. On trouve dans le même recueil trois de ces leçons plaisantes, ou de ces *cicalate*, qui servaient de délassement aux académiciens de Florence, et une leçon d'un autre genre sur un sonnet de Pétrarque. On lui doit encore : *Descrizione delle nozze di madama Maria di Medici*, Florence, 1600, in-4°. Il avait composé plusieurs autres ouvrages en prose et en vers qui sont restés en manuscrits dans sa famille. C'est à lui que l'on doit l'édition des poésies de son oncle, le grand Michel-Ange, à qui la nature avait donné le génie poétique, comme celui de tous les arts; il les publia sous ce simple titre : *Rime di Michel Agnolo Buonarroti, raccolte da Michel Agnolo suo nipote*, Florence, 1623, in-4°. G—É.

BUONARROTI (PHILIPPE), descendant de cette illustre famille, sénateur de Florence sa patrie, auditeur-président de la juridiction ecclésiastique, et savant antiquaire, mort le 8 décembre 1733, a laissé : 1° *Osservazioni istoriche sopra alcuni medaglioni antichi del cardinal Carpegna*, Rome, 1698, grand in-4°, ouvrage estimé. 2° *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, ornati di figure, trovati ne' cimiterj di Roma*, etc., Florence, 1716, in-fol. Cet ouvrage, accompagné de gravures et précédé d'une savante préface, mit le sceau à la réputation du président Buonarroti ; il contient trente et une planches gravées, dont la plupart offrent plusieurs figures, à l'occasion desquelles l'auteur fait les observations les plus savantes sur tous les points d'antiquité qui y ont rapport. Les soixante-dix dernières pages de ce volume, qui en a trois cent vingt-quatre, sans la préface, ont pour objet trois anciens dyptiques d'ivoire : le premier représente l'apothéose de Romulus ; le second, un consul ordinaire de Rome en 511, nommé *Basile* ; le troisième est un de ces dyptiques que l'Église avait imités des dyptiques consulaires, et ne représente que des objets religieux. L'auteur fait briller dans cette seconde partie une érudition aussi profonde et aussi sûre que dans la première. 3° *Ad monumenta etrusca operi Dempsteriano addita Explicationes et Conjecturæ*, à la suite du t. 2 de l'*Etruria regalis*, publiée par Dempster. Quoique l'auteur n'y présente ses idées que sous la forme du doute, on a dit, avec raison, que ses conjectures donnent souvent plus de lumière que les assertions d'un grand nombre d'autres antiquaires. 4° *Albero genealogico della nobilissima famiglia de' Buonarroti*. Gori l'a publié dans ses notes sur la *Vie de Michel-Ange*, composée par Condivi, Florence, 1746, in-fol. G—É.

BUONARROTI (MICHEL), de la même famille que le précédent, naquit à Pise, en 1761. Sa jeunesse fut consacrée à l'étude et aux belles-lettres, ce qui lui valut les faveurs du grand-duc Léopold, depuis empereur ; il en reçut même la décoration de l'ordre de St-Étienne. Buonarotti n'en adopta pas moins les principes de la révolution française avec un enthousiasme qui força ce prince de l'exiler, malgré l'affection qu'il lui portait. Buonarroti se réfugia en Corse, où, sous le titre de *l'Ami de la liberté italienne*, il publia un journal empreint des principes les plus démagogiques; mais, comme il blessait également les principes religieux, le peuple

se souleva contre lui, et il encourut la haine de ceux qu'on appelait alors aristocrates. Le 2 juin 1791, l'assemblée générale des habitants de Bastia, soutenue de l'assentiment du peuple, porta un décret de bannissement contre lui et le fit embarquer. L'arrêté portait « que M. Buonarroti, Toscan, établi dans « cette ville, y exerçant la profession de gazetier, et « ayant répandu des maximes contraires à la religion « et propres à inspirer du mépris pour les ministres « des autels, serait sur-le-champ chassé de la cité. » En 1792, il suivit en France Salicetti, qui venait d'être nommé membre de la convention nationale. Le 27 avril 1793, Buonarroti, en qualité de député extraordinaire de l'*île de la Liberté*, ci-devant St-Pierre, dans la Méditerranée, présenta le procès-verbal de la délibération par laquelle les habitants de cette île avaient voté leur réunion à la république française. Buonarroti dit ensuite : « Hommes libres, « je suis né en Toscane. Dès mon adolescence, un « instituteur, ami de Jean-Jacques et d'Helvétius, « m'inspira l'amour des hommes et de la liberté. « J'agis, je parlai, j'écrivis conformément à ces pré- « ceptes, et j'en reçus la récompense. Les grands « me décrièrent comme un scélérat, les imbéciles me « traitèrent de fou. Les Français se souvinrent qu'ils « étaient hommes : aussitôt je volai en Corse avec « toute ma famille. Les bons sans-culottes de Corse « vous diront si j'y ai rempli les devoirs de citoyen : « ils m'ont regardé comme Français ; mais, pour « mon malheur, je ne le suis pas. Votre constitution « de 1790 prescrit à un étranger cinq ans de domi- « cile et une épouse française, ou une propriété en « France. J'ai à peine quatre ans de domicile ; mon « épouse est née d'un père italien et d'une mère an- « glaise ; mes biens sont en Toscane. Je ne suis pas « Toscan, parce que ces gens-là ne veulent pas de « patrie. Je viens demander aux représentants de « 25 millions d'hommes un décret de naturalisation « qui me permette d'exercer parmi eux les droits « inhérents à tous les êtres de notre espèce. » La convention lui accorda des lettres de naturalisation. Admis dans le même temps au club des jacobins, il s'y fit remarquer par l'exaltation de ses principes, et se lia avec Ricord, Laignelot et Vadier. Ayant accepté, au mois de juillet 1793, une mission à Lyon, où Châlier venait d'être exécuté, il fut sur le point d'éprouver le même sort. Il fut même incarcéré avec Rouger et Bremel, autres commissaires de la convention ; mais ils recouvrèrent bientôt la liberté. Quant à Buonarroti, il se réfugia à Nice, où les conventionnels Ricord et Robespierre le jeune étaient en mission. Ils le placèrent d'abord dans le tribunal militaire de l'armée d'Italie, et, plus tard, ils le nommèrent agent de la république dans les pays conquis sur cette frontière. La chute de Robespierre fut fatale à Buonarroti. Arrêté et conduit à Paris, il y resta jusqu'après les événements du 13 vendémiaire an 4 (18 octobre 1795). Appelé à commander dans la petite ville de Loano, près de Savone, il fut accusé d'avoir fait séquestrer, pour satisfaire une haine personnelle, les biens du marquis de Palestrino, auquel il avait même adressé, disait-on, une lettre outrageante. Le gouvernement français, sur la dénonciation que lui transmit son ministre à Gênes, destitua Buonarroti. De retour à Paris, il se fit recevoir dans la société du Panthéon, foyer des doctrines et des passions démocratiques. Président de ce club, il se lia bientôt avec les hommes les plus influents et les plus exaltés de la faction anarchique, et entra dans la conspiration de Babeuf. Traduit avec ce dernier devant la haute cour convoquée à Vendôme, loin de recourir, dans sa défense, à des dénégations, il y exposa dans toute leur nudité ses principes démocratiques. Sa doctrine était, disait-il, celle de Rousseau et de Mably. Bien que l'accusateur public eût représenté Buonarroti comme aussi coupable que Babeuf, le jury ne prononça contre lui que la déportation, et il fut condamné, le 28 mai 1797, à être transféré à la Guyane. Pendant son procès, l'envoyé de Toscane lui fit entendre que la sentence portée contre lui ne serait qu'un simple bannissement, s'il s'engageait à retourner à Florence ; mais il répondit « qu'il aimait mieux rester « dans sa patrie adoptive, pour jouir des restes de « la liberté mourante (*vestigio morientis libertatis*). » Enfermé avec les autres condamnés au fort de Cherbourg, il y attendit longtemps sa translation à la Guyane. Enfin, en l'an 8, il fut, avec ses compagnons, transféré dans l'île d'Oléron, d'où il fut ensuite enlevé pour être soumis à une simple surveillance dans une ville de l'Est. On attribua cette mesure, dont la cause fut toujours ignorée de Buonarroti, au premier consul Bonaparte, qui, en Corse, avait été son camarade de chambre et de lit. Cette surveillance fut levée en 1816. Buonarroti se réfugia alors à Genève, et il y professait les mathématiques et la musique, lorsqu'à la suite des événements de 1815, la diplomatie européenne vint lui disputer cet asile. Les magistrats genevois cédèrent, et Buonarroti alla se réfugier en Belgique, où il vécut de la profession de compositeur de musique. Il publia, en 1828, son livre de *la Conspiration de Babeuf*. Rentré en France après 1830, il continua d'y vivre du produit de ses leçons, et mourut en 1837, professant, à l'âge 77 ans, avec le même enthousiasme que dans sa jeunesse, les principes qui lui avaient valu une existence si agitée. D—R—R.

BUONCOMPAGNO ; grammairien très-célèbre de son temps, Florentin de naissance, enseignait dans l'université de Bologne au 13ᵉ siècle. Son livre, intitulé *Forma litterarum scholasticarum*, qu'il lut en public dans ses leçons, lui valut une couronne de laurier. Cet ouvrage se trouve en manuscrit dans les archives des *Canonici di S. Pietro* à Rome, et n'est autre chose qu'une espèce de manuel épistolaire indiquant la manière d'écrire aux papes, aux princes, aux prélats, aux nobles et aux personnes de tout rang. Dans la préface de ce livre, l'auteur donne les titres de onze ouvrages de grammaire, de jurisprudence et de morale écrits par lui et qui ne nous sont pas parvenus. C'était un homme facétieux, mais qui ne respectait pas les choses saintes ; il attaqua en vers latins, rimants entre eux, les miracles de St-Jean de Vicence. Il se moqua aussi des Bolonais qui

croyaient à ces miracles, et les mystifia cruellement en leur annonçant qu'il allait faire une ascension dans les airs. Au jour dit, tout le peuple étant rassemblé sur la montagne d'où il devait prendre son vol, Buoncompagno parut avec des ailes attachées aux épaules, puis, après maints quolibets, il congédia l'assemblée en lui disant qu'elle en avait assez vu. De pareils traits et d'autres encore lui firent beaucoup d'ennemis. Il fut obligé de quitter Bologne vieux et pauvre, alla vainement tenter la fortune à Rome, et finit par mourir à Florence dans un hôpital. De tous ses nombreux écrits, il n'y en a qu'un seul qui soit imprimé : c'est une description du siége d'Ancône par l'empereur Frédéric Ier, insérée par Muratori dans le t. 6 de ses *Script. Rer. Italic.* Z—O.

BUONCOMPAGNO, noble maison originaire d'Ombrie, une de celles de l'État romain qu'on nomme *maisons papales*. Il est probable qu'elle compte parmi ses ancêtres le célèbre jurisconsulte de Foligno *Cataldini* BONCOMPAGNO, qui écrivit en 1435, *de Syndicatu officialium, de Potestate papæ, de Viribus et Potentia litterarum, de Translatione concilii Basilæensis.* — Après lui on trouve *Christophe* BUONCOMPAGNO, Bolonais, qui acquit de grands biens dans le négoce, et épousa Angèle Marescalca, dont il eut deux fils; l'aîné, BUONCOMPAGNO, sénateur de Bologne, épousa Cécile Birgelini, dont il eut *Philippe*, né le 10 septembre 1548, créé cardinal du titre de St-Sixte en 1572, par le pape Grégoire XIII, son oncle. Il vint en qualité de légat à Venise, pour y saluer le roi de France Henri III, à son retour de Pologne; il remplit plusieurs autres missions importantes, et mourut à Rome, en l'année 1586, âgé de 38 ans, sous le pontificat de Sixte V. — Le second, *Hugues*, né le 9 février 1502, créé cardinal par le pape Pie IV, le 12 mars 1565, devint pape sous le nom de Grégoire XIII (*voy.* ce nom), s'immortalisa par le calendrier grégorien, et mourut le 10 avril 1585 (1). Lorsqu'il n'était encore que clerc, il eut un fils naturel nommé *Jacques* qu'il combla d'honneurs et de biens lorsqu'il fut devenu pape. Il le nomma général de l'Église, lui concéda le margraviat de Vignola et d'autres domaines, obtint pour lui du roi d'Espagne le duché de Sora et d'Arce, dans la terre de Labour, et le maria avec Constance Sforza, fille du comte François de Santafiore. Jacques eut deux fils, *Grégoire*, duc de Sora, qui suit, et François, créé cardinal par le pape Grégoire XV en 1621, archevêque de Naples en 1626, et qui mourut le 9 décembre 1641. — *Grégoire* BUONCOMPAGNONO, duc de Sora, eut quatre fils : — *Hugues*, duc de Sora; — *Jérôme*, archevêque de Bologne en 1651, créé cardinal par le pape Alexandre VII, en 1664, et mort en janvier 1684, âgé de 67 ans; *Jean-Baptiste* et *Jacques*, tous deux sénateurs de Bologne. — De *Hugues* BUONCOMPAGNO, duc de Sora, mort en octobre 1676, naquit *Grégoire*, qui eut deux fils morts jeune, et une fille, *Marie*, née en mars 1686, dont il va être parlé ci-après, *François*, archevêque de Bologne, mort le 27 février 1690; *Jean*, qui succéda en cette même année à son frère en l'archevêché de Bologne : il était né le 3 mai 1652, et il mourut subitement à Rome, le 27 mars 1731, dans sa 79e année. Le pape Innocent XII le fit cardinal en 1695, avec le titre de Ste-Marie *in via lata*, archevêque d'Albano. *Antoine*, chevalier de l'ordre de Calatrava, qui épousa, le 29 mars 1702, *Marie* BUONCOMPAGNO, sa nièce, qui lui apporta les biens de sa branche. Dans la guerre de la succession d'Espagne, Antoine prit le parti de la maison de Bourbon; par suite de quoi il perdit, le 18 janvier 1708, Piombino et en même temps tous ses domaines dans le royaume de Naples. Il mourut en 1731. — Le second fils d'Antoine, *Pierre-Grégoire*, épousa Maria-Françoise Ottobuoni, qui lui apporta en dot la principauté de Fano, et commença une branche collatérale qui s'est éteinte depuis peu. — *Caietan*, l'aîné des fils d'Antoine, obtint la restitution des biens confisqués sur son père après la guerre de la succession; il mourut en 1777. — Son petit-fils, *Louis-Marie* BUONCOMPAGNO LUDIVISIO, né en 1767, et qui, du vivant de son père, avait porté le titre de prince de Venise, fut dépouillé par Napoléon, en vertu d'une interprétation arbitraire du traité conclu à Florence en 1801, de la principauté de Piombino, ainsi que de l'île d'Elbe, dont les seules mines de fer donnaient à ce prince un revenu annuel de 40,000 écus romains. La maison Buoncompagno possède encore Sora, ainsi que Castellaccio, Arpino, l'Isoletta, Arce, et d'autres biens dans la terre de Labour et la Campagne de Rome. Il existe encore aujourd'hui à Bologne une branche de cette famille. Z—O.

BUONCONSIGLIO (JEAN), peintre de l'école vénitienne, appelé également BONCONSIGLI, ou BONT CONSILII, et dit *il Marescalco*, naquit à Vicence, vers 1460. On ne connaît pas l'époque de sa mort. Ce maître imita le style de Bellini, et suivit en même temps les préceptes des écoles de Padoue et de Vérone. Il introduisait fréquemment dans ses ouvrages des tritons et autres figures semblables prises de l'antique. Vasari et Ridolfi ne parlent que des peintures laissées par cet artiste à Venise; mais elles n'existent plus, ou sont presque détruites : celles qu'il laissa à Vicence ont été mieux conservées. On distingue un de ses tableaux représentant une *Madone assise sur un trône au milieu de quatre Saints*, parmi lesquels est un St. Sébastien d'une proportion exquise et d'une rare beauté. Buonconsiglio montra du talent dans l'art de distribuer la perspective. Son génie semblait né pour l'étude de l'architecture, et annoncer à sa patrie le célèbre Palladio qui devait tant l'illustrer plus tard. On montre à Montagnana deux compositions de Buon-

(1) De son temps vivait à Rome un riche juif nommé Corcossa. Celui-ci promit un jour au cardinal Buoncompagno de se faire chrétien aussitôt que le cardinal serait devenu pape. Corcossa tint parole, reçut du pape Grégoire XIII, qui fut son parrain, le nom de famille de Buoncompagno, et devint un des avocats les plus distingués de son temps. Le fils de Corcossa, également avocat, sollicitait auprès du pape Alexandre VII une prélature en même temps que le cardinal Jérôme Buoncompagno. Le cardinal renonça à ses prétentions; mais, en revanche, l'avocat favorisé dut renoncer pour lui et pour les siens au nom de Buoncompagno, pour prendre le nom de sa mère Scarinci.

consiglio, qui portent la date de 1511 et de 1514. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Marescalco, surnommé *lo Spada*, auteur d'un tableau qu'on voit à Feltri, sur lequel on lit: ***Petrus Marescalcus P.***, et qui représente une madone entre deux anges. A—D.

BUONDELMONTE BUONDELMONTI, chef d'une famille connue à Florence pour son attachement au pape. Elle prenait son nom du château de Montebuono, dans le val d'Arno supérieur, qui lui appartenait. Buondelmonte devait épouser la fille d'un Amidei, dont la famille se faisait remarquer à Florence par son dévouement à l'Empereur; car déjà toute l'Italie était divisée entre les deux factions de l'Eglise et de l'Empire, et les noms de Guelfes et de Gibelins, usités en Allemagne depuis plus d'un siècle pour désigner ces deux partis, commençaient à s'introduire en Italie; mais, à Florence, ces factions ne s'étaient point encore livré de combats. Peu avant l'époque fixée pour la célébration du mariage, en 1215, Buondelmonte, traversant un jour la ville à cheval, fut appelé par une dame de la maison des Donati, qui lui reprocha de s'allier à une famille dont les principes étaient opposés aux siens; elle tourna en ridicule la figure de l'épouse qu'il avait choisie, et, le prenant par la main, elle l'introduisit dans l'appartement de sa fille. « Voilà, lui dit-elle, celle que je vous avais « réservée. » Buondelmonte, frappé de l'éblouissante beauté de la jeune Donati, la demanda et l'obtint pour femme, sans être arrêté par les engagements qu'il avait contractés avec les Amidei. Ceux-ci apprirent en même temps que Buondelmonte rompait avec eux, et qu'il était marié; ils recoururent aussitôt à leurs amis pour demander vengeance. Les Uberti étaient alors à Florence la famille la plus puissante dans le parti de l'Empereur ou des Gibelins; ils mirent un grand empressement à venger l'offense qu'avait reçue tout leur parti. Mosca Lamberti, autre chef des Gibelins, proposa le premier de massacrer Buondelmonte : son offre fut saisie avec empressement par ces gentilshommes irrités; et comme Buondelmonte, le matin de Pâques, venait de traverser le pont vieux sur un palefroi blanc, il fut attaqué par ces Gibelins, et tué au pied de la statue de Mars, protecteur de Florence avant le christianisme. Après ce premier sang versé, toute la noblesse se partagea entre les Buondelmonti et les Uberti, les Guelfes et les Gibelins, et, pendant trente-trois ans, ces deux partis combattirent dans l'enceinte de Florence, presque sans interruption. Ce commencement des guerres civiles dans la république a donné une haute célébrité à Buondelmonte, et les Florentins ont souvent désigné son aventure comme la première origine des factions de l'Italie; mais les noms de Guelfes et de Gibelins, qui désignaient en Allemagne les deux maisons rivales de Bavière et de Hohenstauffen, sont bien antérieurs à Buondelmonte, et la guerre de la première ligue lombarde dans le siècle précédent avait été excitée par cette même opposition entre les partis de l'Église et de l'Empire. S—S—I.

BUONDELMONTI (JOSEPH-MARIE), naquit à Florence, d'une famille noble, le 13 septembre 1713. Dès son enfance, il annonça un esprit habile à saisir tous les genres de connaissances; il apprit successivement les langues anciennes et plusieurs langues vivantes, les mathématiques, la philosophie, et se fit distinguer dans tous ses cours. A peine âgé de dix-neuf ans, il fut transféré à l'université de Pise, et la quitta bientôt pour entrer dans l'ordre de Malte, où il fut commandeur, mais non profès. Revenu à Florence vers 1736, il se perfectionna dans l'étude des langues française et anglaise, sans cesser en même temps de se nourrir de la lecture des meilleurs auteurs latins et italiens; il recherchait la société des savants, non-seulement de l'Italie, mais des pays étrangers, avec lesquels il entretenait une correspondance fort suivie. Il fut chargé de prononcer l'oraison funèbre du grand-duc de Florence Jean Gaston, dernier rejeton de la famille des Médicis, dont les obsèques eurent lieu le 9 octobre 1737 : ce discours, justement admiré, fut publié la même année à part, et ensuite dans plusieurs recueils. Buondelmonti n'eut pas moins de succès dans l'oraison funèbre de l'empereur Charles VI, qu'il prononça le 16 janvier 1741, devant un auditoire aussi imposant que nombreux : elle n'a pas été imprimée. Il fut encore chargé de l'oraison funèbre d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, veuve du duc Léopold I[er] de Lorraine, et mère de l'empereur François I[er] : elle fut imprimée à Florence, 1745, in-4°. En 1741, Buondelmonti fut obligé de faire le voyage de Rome pour assister aux derniers moments d'un de ses oncles paternels, cardinal et gouverneur de la ville. Après deux ans de séjour dans cette ville, où plusieurs académies s'étaient empressées de le recevoir, Buondelmonti retourna à Florence, dans le dessein de continuer des travaux qu'il avait entrepris : il en fut empêché par différentes maladies. Son état de souffrance, devenu habituel, l'engagea à se rendre à Pise, où il espérait trouver dans la douceur du climat quelque soulagement à ses maux. Il y mourut le 7 février 1757, à peine âgé de 43 ans. Ses obsèques furent célébrées avec magnificence tant à Pise qu'à Florence et à Rome. La plupart des écrivains de son temps parlent de lui avec les plus grands éloges, et ne vantent pas moins l'excellence de son caractère et de ses mœurs que l'étendue de son savoir. Outre les oraisons funèbres dont il a été parlé, on a de lui : 1° ***Lettera sopra la misura, ed il calcolo de' piaceri e de' dolori***, insérée dans le recueil de dissertations publiées par André Bonducci. 2° ***Il Riccio rapito***, traduction en prose de la ***Boucle de cheveux enlevée*** de Pope, qui fut ensuite mise en vers ***sciolti*** par le même Bonducci, et publiée à Florence en 1739, in-8°. 3° ***Ragionamento sul diritto della guerra giusta***, Florence, 1756, in-8°. Ce discours ayant été inséré d'une manière très-fautive dans le ***Magazzino Toscano***, l'auteur jugea à propos de le faire réimprimer. 4° Des poésies insérées dans divers recueils. Il a laissé des observations inédites sur plusieurs articles de l'***Encyclopédie***, et des

éclaircissements sur un passage de l'*Essai de l'entendement humain* par Locke. R. G.

BUONFIGLI (JOSEPH-CONSTANT), chevalier sicilien, né à Messine, prit d'abord le parti des armes, et servit avec distinction en Flandre dans les troupes du roi d'Espagne; de retour dans sa patrie, il se livra entièrement aux belles-lettres, et surtout à l'étude de l'histoire. Il vivait à Messine en 1613. On a de lui : 1° *Parte prima e secunda dell' Historia Siciliana, nella quale si contiene la descrizione antica e moderna di Sicilia*, etc., Venise, 1604, in-4°; Messine, 1613, in-4°; *parte terza*, Messine, 1613, in-4°. Cette histoire s'étend jusqu'à la mort de Philippe II. 2° *Messina città nobilissima descritta in otto libri*, Venise, 1606, in-4°. Cet ouvrage, traduit en latin par Laurent Mosheim, a été inséré dans la 9e partie du *Thesaurus Antiquit. Siciliæ*. 3° *Breve Ragguaglio del ponte eretto dall' illustrissimo senato di Messina*, etc., Messine, 1611, in-4°. 4° *Apologia alla topographia dell' isola di Sicilia nuovamente stampata in Palermo*, Messine, 1611, in-4°. 5° *Epistolæ beatæ Virginis Mariæ ad Messanenses Veritas vindicata*, Messine, 1629, in-fol. très-rare. G—É.

BUONI (JACQUES-ANTOINE), philosophe et médecin, né en 1527 à Ferrare, acheva ses études à l'université de cette ville, et y reçut le laurier doctoral. En même temps qu'il fréquentait les cours publics, il suivait les leçons particulières de J.-B. Canani, célèbre anatomiste, qui avait l'honneur de voir assister à ses démonstrations le duc de Ferrare, et, ce qui devait le flatter davantage, le grand Vesale lui-même. Buoni fit sous un tel maître de rapides progrès dans l'art de guérir. Pourvu d'une chaire de médecine à la faculté de Ferrare, il alla professer à Mondovi, puis à Turin; et, après avoir passé trois années dans cette ville, il vint à Modène, appelé par le duc dont on sait qu'il fut le médecin. De retour dans sa patrie, il la quitta de nouveau pour accompagner le cardinal Dandini, qui lui fit obtenir une chaire de botanique à Rome. Il acquit dans l'exercice de cette place l'estime de tous les naturalistes; et l'on a remarqué comme une chose très-honorable à sa mémoire qu'il avait mérité les éloges mêmes de Realdo Colombo (*voy.* ce nom), qui n'en était pas prodigue. Buoni, malgré ses occupations, trouvait le loisir d'assister aux opérations anatomiques de Realdo; et il était présent lorsque le célèbre anatomiste fit l'ouverture du corps de St. Ignace. On n'a pu fixer l'époque où Buoni revint demeurer dans sa patrie, ni savoir si, comme quelques biographes l'assurent, il prit réellement l'habit ecclésiastique. Mais on sait qu'il était né à Ferrare en 1570, année où cette ville souffrit beaucoup d'un tremblement de terre. Cet événement lui donna l'idée de l'ouvrage dans lequel il explique, d'après les principes alors reçus en physique, la cause de ce phénomène. Il avait précédemment aidé Brassavola (*voy.* ce nom) dans la rédaction de l'*Index* des œuvres de Galien, et décoré cet ouvrage d'une élégante lettre latine en forme de préface. Au nombre de ses amis, il comptait les hommes les plus distingués dans les lettres et les sciences. Il mourut le 17 août 1587, et fut inhumé dans l'église des franciscains de Ferrare. Quoiqu'on ne puisse douter qu'il n'eût composé plusieurs ouvrages, on n'en connaît qu'un seul : *del Terremoto, dialogo distinto in quattro giornate*, Modène, in-fol., sans date, mais imprimé certainement en 1571. Ce volume très-rare mérite d'être recherché des curieux. Si l'explication qu'on y trouve des tremblements de terre ne peut être admise par la bonne physique, il n'est pas sans intérêt de connaître les opinions qu'avaient alors à cet égard les hommes les plus instruits L'ouvrage est d'ailleurs plein d'érudition, et les critiques italiens le trouvent écrit avec une rare élégance. W—s.

BUONINCONTRO (LAURENT), né le 23 février 1411, à San-Miniato, dans la Toscane, d'une ancienne et illustre famille, s'adonna de bonne heure à l'étude des mathématiques, de l'astronomie, et, selon le goût de son temps, à l'astrologie : il cultiva aussi la poésie et l'histoire. Il n'avait que vingt ans, lorsqu'un de ses oncles ayant été député secrètement à l'empereur Sigismond, qui était alors en Italie, pour tâcher d'obtenir de lui qu'il affranchît San-Miniato de l'autorité des Florentins, fut dénoncé et banni. Buonincontro fut exilé et tous ses biens confisqués, comme ceux de son oncle et de ses compatriotes, qui avaient eu part au même projet. Il se retira d'abord à Pise, et prit ensuite du service dans les troupes de François Sforze, qui, depuis, fut duc de Milan. Il se trouva, en 1436, au combat de Montefiascone, et y reçut une blessure dont la guérison fut longue et difficile. Il abandonna alors la carrière militaire, se rendit à Rome en 1450, passa à Naples en 1456, et y reçut l'accueil le plus favorable du roi Alphonse Ier, qui lui permit d'enseigner publiquement l'astronomie de Manilius. Il eut bientôt un grand nombre d'auditeurs et d'élèves, parmi lesquels on distinguait le célèbre Pontanus. Après un long exil, et sans doute à la sollicitation d'Alphonse, Buonincontro fut rappelé, en 1474, par ses concitoyens, et rétabli dans tous ses droits. Revenu à Florence, il reprit ses leçons sur Manilius avec un grand concours d'auditeurs. Il fut ensuite attaché à Constance Sforze, seigneur de Pesaro, auprès duquel il resta depuis 1480 jusqu'en 1489, époque où il alla s'établir à Rome. Il n'y a rien de certain sur la date de sa mort. L'opinion de Tiraboschi, fondée sur des recherches très-exactes, est qu'il mourut dans l'une des deux premières années du 16e siècle. Les ouvrages de Buonincontro peuvent se diviser en trois classes, mathématique ou astronomie, histoire et poésie : 1° *Commentarius in C. Manilii Astronomicon*, Bologne, 1474, in-fol.; Rome, Florence, 1484, même format, et souvent réimprimé depuis. 2° *Tractatus astrologicus electionum*, Nuremberg, 1539, in-4. 3° *Rerum naturalium et divinarum*, etc., *lib.* 3, Bâle, 1540, in-4°. Cet ouvrage, qui traite de Dieu, des anges, des démons, puis des planètes, de leurs mouvements, de leur influence, est extrêmement rare; on le conserve même précieusement en manuscrit, et il s'en trouve un dans la bibliothèque

royale de Paris, n° 8542. Il fut imprimé à Bâle en 1540 in-4°; il est divisé en 3 livres, et contient la description de quelques éclipses. 4° *Fastorum lib.* 1, Bâle, 1540, poëme fait à l'imitation de celui d'Ovide 5° *Annales ab anno* 1360 *usque ad annum* 1458, inséré dans le 21° volume des *Scriptores Rer. Ital.* de Muratori. 6° *De Ortu regum Neapolitanorum*, etc. Cette histoire, qui finit à l'année 1414, a été publiée par le docteur Lami, sous le titre d'*Historia Sicula*, dans les t. 5, 6 et 7, des *Deliciæ eruditorum*, Florence, 1730-1740, in-8°. R. G.

BUONMATTEI ou BUOMMATTEI (Benoit), grammairien italien, né le 9 août 1581, à Florence, descendait d'une famille déjà connue au 13° siècle, et dont il fut le dernier rejeton. Dès son enfance, il fit paraître tant de vivacité d'esprit et d'ardeur pour l'étude, que son père ne négligea aucun moyen pour cultiver ses dispositions. Il eut le malheur de le perdre en 1591, par un assassinat. Sa mère, restée veuve avec peu de fortune, et chargée d'une nombreuse famille dont il était l'aîné, voulut le mettre dans le commerce. Forcé d'obéir, le jeune Buommattei quitta les ouvrages de littérature pour ceux d'arithmétique et de change, sciences dans lesquelles il fit bientôt de grands progrès. Ayant atteint sa quinzième année, il fut nommé pour servir d'adjoint à l'officier chargé par le grand-duc Ferdinand Ier des approvisionnements de la Toscane, et remplit cette place avec autant d'exactitude que de zèle et de talent. Il fut livré pendant quatre ans à ces utiles occupations; cependant il se sentait une vocation décidée pour l'état ecclésiastique, et, dès qu'il fut maître de son choix, il ne rougit point de commencer à dix-neuf ans les premières études littéraires. Il fit, dans l'espace de cinq ans, de tels progrès, non-seulement dans les belles-lettres, mais dans les mathématiques, l'histoire, la théologie scolastique et dans plusieurs parties de la philosophie, que l'académie florentine s'empressa de l'accueillir parmi ses membres. Reçu docteur en théologie, il entra dans les ordres sacrés; il prononça en 1609 une oraison funèbre du grand-duc Ferdinand, qu'il fit imprimer la même année. Il s'occupait dès lors de la composition de sa grammaire, celui de ses ouvrages qui lui a fait le plus de réputation. Le marquis Guicciardini ayant été nommé ambassadeur du grand-duc à la cour de Rome, emmena avec lui Buommattei avec le titre de son majordome, et le plaça ensuite auprès du cardinal Giustiniani, en qualité de gentilhomme, de bibliothécaire et de secrétaire intime. Il se livrait avec ardeur aux travaux de cette place et à ses études, lorsqu'un de ses frères ayant, après un si long temps, vengé la mort de leur père, mit toute la famille dans des embarras qui forcèrent Buommattei de retourner à Florence. Ayant réussi à arranger cette affaire, il fut chargé par son archevêque de diverses fonctions ecclésiastiques qu'il remplit avec beaucoup de zèle et de piété. La mort de ce même frère, au service de la république de Venise dans la guerre du Frioul, l'appela dans cette ville; il trouva dans le sénat de puissants protecteurs. De Venise il se rendit à Padoue, dont l'évêque lui confia d'abord la direction de plusieurs couvents de femmes, et lui fit ensuite obtenir une bonne cure dans le diocèse de Trévise. Au milieu de ses fonctions ecclésiastiques, il ne cessait point de corriger ses anciens ouvrages, et d'en composer de nouveaux. Il fut encore obligé de quitter cette vie paisible pour aller consoler sa mère qui avait vu assassiner sous ses yeux un de ses fils: il revint donc à Florence vers la fin de 1626. Sa mère parvint à le retenir auprès d'elle; il résigna son bénéfice, et se fixa dans sa patrie. Dès lors il reprit ses études favorites, et publia bientôt plusieurs ouvrages sur la langue, qui engagèrent l'académie de la Crusca, longtemps dispersée et qui venait de renaître, à le recevoir parmi ses membres. L'ancien secrétaire de cette académie, Bastanio de' Rossi, étant mort, Buommattei fut nommé à sa place. Il la remplit avec cette ardeur qu'il mettait à tous ses travaux. Cela ne l'empêchait point d'être en même temps de presque toutes les autres réunions littéraires qui étaient alors très-nombreuses à Florence. Il y faisait de fréquentes lectures et contribuait plus qu'aucun autre membre à y entretenir l'émulation et l'activité. Ce n'étaient encore là que ses délassements. Les études de son état l'occupaient toujours principalement; il prêchait dans plusieurs églises, et remplissait tous les autres devoirs du ministère évangélique. En 1632, il fut fait professeur de langue toscane à Florence, et recteur du collége de Pise. Il mourut à Florence, le 27 janvier 1647, à l'âge de 66 ans. Il avait été nommé lecteur public de l'académie florentine, et y avait expliqué la *Divina Commedia* du Dante. On lui doit plusieurs ouvrages qui ont presque tous pour objet la langue toscane. Sa grammaire est le plus considérable et le plus estimé. Il en publia le premier essai en 1623, sous ce titre: *delle Cagioni della lingua toscana*, Venise, in-4°. Trois ans après, il fit paraître *Introduzione alla lingua toscana con l'aggiunta di due trattati utilissimi*, Venise, 1626, in-4°. Enfin il donna sa grammaire entière à Florence sous ce titre: *della Lingua toscana libri* 2, 1643, in-4°. Cet ouvrage, justement estimé, fut réimprimé avec une vie très-détaillée de l'auteur, par l'abbé J.-B. Casotti, sous le nom arcadien de *Dalisto Narceate*, et avec des notes très-utiles de l'abbé Antonio Maria Salvini, Florence, 1714, in-4°; il l'a été depuis plusieurs fois, notamment à Venise, 1735 et 1751, in-4°. Ses autres ouvrages imprimés sont: 1° des discours, et entre autres l'*Oraison funèbre du grand-duc Ferdinand Ier*, et l'*Eloge de St. Philippe de Néri*; 2° des leçons, soit sur différentes parties de la grammaire, soit sur l'*Enfer* du Dante, et des *cicalate*, ou dissertations badines prononcées dans l'académie de la Crusca: il y en a trois qu'il intitula *le tre Sirocchie* (les trois Sœurs), et qui sont imprimées dans le recueil des *Prose Fiorentine*. R. G.

BUONO, architecte et sculpteur du 12° siècle, fut employé en 1154 par Dominique Morosini, doge de Venise, qui avait lui-même des connaissances assez étendues en architecture, à élever le fameux campanile de St-Marc. Les fondations de ce monu-

nient furent faites avec tant de soin, que, depuis plus de six siècles, il n'a pas été un seul instant ébranlé, comme tant d'autres tours de l'Italie, dont au premier coup d'œil on distingue le surplomb. La hauteur de ce campanile est cependant de 330 pieds. On ne sait pas précisément où naquit Buono; il est certain qu'il parcourut toute l'Italie. On lui doit à Naples le *Castel Capuano*, dit aujourd'hui *la Vicaria*, et le château de l'OEuf. Il construisit à Pise l'église de St-André; il donna à Florence des dessins pour agrandir Santa-Maria Maggiore. Arezzo lui dut, peu de temps après, sa maison de ville embellie d'un élégant campanile. Déjà, dans les ouvrages de Buono, on voit qu'il s'étudiait à perfectionner ce style arabe dégradé qu'on recherchait trop à cette époque. — *Barthélemy* BUONO, aussi architecte, né à Bergame, dans le 15e siècle, mourut en 1529. Il bâtit à Venise l'église de St-Roch en 1495. On le chargea, vers la même époque, de la construction des vieilles Procuratoreries. En 1510, il restaura avec autant d'habileté que de bonheur, la partie supérieure du campanile de St-Marc, qui est si élevé, qu'il a été plusieurs fois frappé de la foudre. Comme sculpteur, Barthélemy Buono a laissé la statue de St. Roch dans l'église de ce nom, et trois petites statues qui ornent le maître-autel de l'église de San-Geminiano. A—D.

BUONO (PAUL DEL), physicien italien, naquit à Florence en 1625, d'une famille distingué, et se rendit célèbre par son génie inventif et son application aux mathématiques. Disciple de Galilée, il s'attacha surtout à étendre les découvertes que son maître avait faites dans l'hydrostatique. Il inventa l'appareil employé pour démontrer l'incompressibilité de l'eau, dont l'académie *del Cimento* publia les premières expériences. Il s'occupa beaucoup aussi du procédé employé par les Égyptiens pour faire éclore les œufs par une chaleur artificielle; il y réussit, mais Réaumur a donné pour cet objet des procédés perfectionnés. Del Buono fut appelé à Vienne par l'empereur Léopold pour être président de la Monnaie, et y mourut à l'âge de 35 ans. — Son frère. *Candido* DEL BUONO, né en 1618, s'occupait aussi de physique, et inventa un aréomètre et une machine pour mesurer les vapeurs. Il mourut en 1670. C. M. P.

BUONTALENTI (BERNARD), dit *dalle Girandole*, peintre, sculpteur et architecte, né à Florence en 1536, mort en 1608. En 1547, tout un quartier de Florence, déjà dévasté par les inondations de l'Arno, fut englouti dans le fleuve débordé. La famille entière de Buontalenti périt dans ce désastre; lui seul resta vivant, quoique enseveli sous les débris de la maison paternelle. Ses cris se firent jour à travers les murs crevassés, et attirèrent l'attention de la foule compatissante. Le duc Cosme de Médicis, ayant été averti, envoya au secours de cet enfant, qu'on parvint à retirer sain et sauf, et qu'on amena au palais. Le malheur de ce jeune orphelin le rendit intéressant; sa gentillesse et son intelligence le firent aimer; le souverain se chargea de son éducation, et ayant reconnu que ses dispositions naturelles le portaient vers l'étude des arts du dessin, il le plaça successivement dans les ateliers de François Salviati, du Bronzino et de Vasari. Les succès de Buontalenti ne se bornèrent pas à la peinture; il étudia aussi la sculpture et l'architecture, et reçut, dit-on, de Michel-Ange lui-même, les grands principes qui le guidèrent par la suite dans l'exercice de ces deux arts. Il n'avait que quinze ans lorsque le grand-duc le donna pour maître de dessin, ou plutôt pour compagnon d'étude, à son fils le prince François, qu'il amusait beaucoup par ses ingénieuses inventions, avec lesquelles il préludait à de vraies découvertes dans la mécanique appliquée aux arts. Son adresse à disposer les feux d'artifice lui valut le surnom de Bernard *dalle Girandole* (des soleils d'artifice), qu'il conserva toute sa vie. Il se distingua aussi sous la direction de Giulio Clovio, célèbre peintre en miniature, et il exécuta de petits chefs-d'œuvre dans ce genre. S'étant adonné ensuite plus sérieusement aux mathématiques, et surtout à la mécanique, il inventa des machines pour élever des fardeaux, porter les eaux à une grande hauteur, et appliqua cet art à la construction des ponts, des digues et des fortifications. En 1563, il accompagna le prince François en Espagne, et laissa dans ce pays des preuves de ses talents variés. A son retour à Florence, le même prince, devenu grand-duc, ayant acheté la terre de Pratolino dans l'Apennin, ordonna à Buontalenti de lui bâtir un palais dans cet endroit écarté et sauvage. L'artiste mit, dans la construction des bâtiments, dans la disposition des jardins et dans la distribution des eaux qui les arrosent, tout ce que son génie inventif lui suggérait. Ce lieu, semblable aux jardins d'Armide, se para tout à coup des merveilles des arts, des plus rares productions de la nature, et devint le théâtre des tragiques amours de François et de Bianca Capello. Buontalenti eut le bonheur, rare pour un artiste, de réaliser à Pratolino les rêves de sa brillante imagination; mais il en coûta au prince quatre millions, somme pour lors très-considérable. Néanmoins on continua de le charger de tous les grands travaux de la Toscane. Il construisit la vaste fabrique de la galerie de Florence et la magnifique salle dite *la Tribune*, où l'on plaça la *Vénus de Médicis*; les *Lutteurs*, le *Faune*, l'*Apolline*, et d'autres belles figures antiques formèrent le digne cortége de la déesse. Buontalenti exécuta aussi le corridor qui part de la galerie, et, sur une longueur d'un demi-mille, traverse la ville, le fleuve sur un pont, et atteint le palais Pitti, habitation du souverain. Le même artiste eut la modestie de suivre, dans la distribution des appartements de ce palais, les dessins de l'Ammanato, son habile devancier; mais il fit briller son propre talent dans la plantation des jardins et dans l'érection d'une grotte, où l'on voit les statues que Michel-Ange avait laissées imparfaites, et dont Léonard Buonarroti, son neveu, fit hommage au grand-duc. Nous ne suivrons pas Buontalenti, nommé surintendant des bâtiments civils et militaires de sa patrie, dans l'exécution des églises, des palais et des maisons de plaisance qui s'élevaient de toutes parts,

d'après ses modèles, à Florence, à Pise et à Sienne. En 1556, il avait été envoyé à Naples, comme ingénieur au service du duc d'Albe. En la même qualité, il donna au grand-duc les plans du port, de la ville et des deux forteresses de Porto-Ferrajo, des fortifications de Livourne, de Pistoie, de Prato et de Florence. Dans cette dernière ville, il contruisit la forteresse de Belvédère. On prétend qu'il perfectionna les batteries des fusils, et que, dans la guerre de Sienne, il fabriqua dans une seule nuit des canons de bois qui suffirent pour battre en brèche un bastion de la ville; il en fit ensuite jeter en bronze de tous les calibres, et entre autres une énorme couleuvrine, nommée *scaccia diavoli* (chasse-diables), dont les boulets, creux comme des bombes, et remplis d'artifice, portaient l'effroi et la mort à une immense distance. On lui attribue aussi l'invention des grenades incendiaires et de nouveaux procédés pour les mines. En 1576, il fut l'ordonnateur d'une cérémonie magnifique qui eut lieu dans l'église de St-Jean (le baptistère), à l'occasion du baptême du fils du grand-duc François; et, depuis cette époque jusqu'en 1600, les fêtes publiques, les joutes, tournois, mascarades, banquets et pompes funèbres dont on le chargea, firent briller toute la vivacité et la richesse de son imagination. Il excellait surtout dans la direction des représentations théâtrales; il y introduisit des décorations mobiles et bien en perspective, et inventa les machines pour les changements à vue; enfin les merveilles que les auteurs racontent de ces fêtes paraissent surpasser tous les prestiges de notre grand Opéra. La maison de Buontalenti devint une espèce d'académie, fréquentée par les savants de Florence, par les princes et seigneurs, tant italiens qu'étrangers, et par une foule d'élèves que la haute réputation du maître y attirait. Cette école, qui embrassait presque tous les genres d'instruction, dessin, peinture, sculpture, architecture, mathématiques, mécanique, fortifications, etc., fournit des hommes de mérite dans toutes ces parties; les plus connus sont : Jules Parigi, Augustin Migliori, Louis Cigoli, Bernard Pocetti. Buontalenti était plutôt le père que le maître de ses élèves; il les aidait de son crédit, de sa bourse, et, loin d'être jaloux de leurs succès, il leur procurait les moyens de se faire honneur et profit de leurs talents. Il était très-désintéressé, même prodigue, et quoique ses talents variés et les grâces du souverain lui donnassent les moyens d'amasser de la fortune, il la dissipait en essais et en expériences souvent inutiles. Il se trouva si gêné dans sa vieillesse et lorsqu'il devint infirme, que le grand-duc fut obligé de payer ses dettes et de faire une pension à sa fille unique, chargée d'une nombreuse famille. Buontalenti, rassuré sur le sort des siens, et remerciant la Providence et les Médicis, mourut avec plus de tranquillité, le 6 juin 1608, à l'âge de 72 ans. Considéré comme architecte, Buontalenti était sans doute le plus habile de son temps. Il savait tirer parti du local le plus ingrat, il mettait beaucoup d'art dans la distribution de ses plans; la disposition de ses intérieurs était élégante et commode; mais le style de décor de ses élévations extérieures, dans lesquelles il sacrifia un peu trop au goût capricieux de son siècle, s'éloigna parfois des grands principes de l'unité et de la simplicité antiques. Au reste, la diversité des talents de cet artiste, l'heureuse fécondité de ses idées, le rapide mouvement qu'il communiqua aux arts par son influence sur l'esprit du souverain, enfin, son désintéressement, la douceur de son caractère et de ses mœurs, le firent aimer de ses contemporains, et lui assignent une place honorable dans la mémoire des artistes. C—N.

BUONTEMPI (George-André-Angelini), musicien et poëte de la fin du 17e siècle, natif de Pérouse, d'abord maître de chapelle, puis ingénieur de l'électeur de Saxe, s'est fait connaître principalement par l'ouvrage intitulé : *Historia musica, nella quale si ha piena cognitione della teorica e della pratica antica della musica harmonica secondo la dottrina de' Greci*, etc., Pérouse, 1695, in-fol. On se ferait une fausse idée de ce livre, si on le regardait comme une histoire de la musique, c'est un traité de la science musicale, divisé en deux parties, la théorie et la pratique. Dans la première, l'auteur admet six espèces de musique : la cosmique, l'humaine, la politique, la rhythmique, la métrique et l'harmonique; distinction sans fondement comme sans utilité. Il expose la théorie des Grecs, d'Alypius, de Nicomaque, d'Aristide, etc., sur la division du monocorde, la formation des sons, et leurs rapports numériques; mais il abandonne bientôt les proportions authentiques de Pythagore, pour suivre le système vicieux d'Aristoxène, qui crut pouvoir diviser l'intervalle indivisible appelé *ton*, institua le *tempérament*, et s'écarta ainsi de la progression triple. Buontempi traite ensuite des divers modes des Grecs, et de la position, dans chacun d'eux, des tétracordes conjoints et disjoints. Des Grecs, il passe aux modernes, et à la formation de notre gamme, qui n'est elle-même que l'union de deux tétracordes. Il traite, dans la deuxième partie, de la science harmonique, et termine son ouvrage par un court traité sur le contre-point. Il a encore publié, sur la composition musicale, un livre intitulé : *Nova quatuor vocibus componendi Methodus*, Dresde, 1660. D. L.

BUPALUS, architecte et statuaire, natif de Chio, florissait dans la 60e olympiade, 540 ans avant J.-C. (*Voy.* Anthermus.) Chargé par les habitants de Smyrne d'exécuter une statue de la Fortune, il donna pour attribut à cette déesse la corne d'Amalthée, et imagina le premier de la représenter portant sur la tête *le pôle*, c'est-à-dire un emblème du pôle. Il voulut, dit Pausanias qui nous apprend ce fait, donner une idée vive des œuvres de la Fortune. Plusieurs savants ont cherché à connaître l'emblème que l'auteur grec désigne seulement par le nom de *pôle*. Quelques-uns ont voulu que ce fût le ciel, sans avoir soin de nous dire comment le ciel lui-même pouvait être représenté; d'autres, que ce fût le monde ou le globe terrestre; d'autres, un gnomon, une auréole, une étoile; d'autres ont confondu le pôle avec le *modius*, ou le boisseau, em-

blème de l'abondance. Montfaucon a cru voir le pôle dans un signe tantôt cylindrique, tantôt en forme de cône tronqué, surmonté quelquefois par une masse à rebords, semblable à une tête de clou, que l'on remarque sur la tête de plusieurs statues antiques de la Fortune, et auquel on a donné la dénomination vague de *Tutulus*. Si l'on adoptait cette opinion, il faudrait entendre, par le mot de pôle, l'axe ou le pivot sur lequel l'univers paraît tourner (*polus quasi cœli cardo*), et croire que c'est l'extrémité de cet axe que l'artiste plaça sur la tête de la Fortune. Bupalus exécuta aussi pour la ville de Smyrne des statues en or, représentant les trois Grâces, et répéta ce sujet dans d'autres statues dont le roi Attale orna dans la suite son palais. Toutes ces figures étaient vêtues, conformément à l'usage de ces temps anciens, où l'on ne représentait point encore les Grâces nues. Cet artiste, et son frère Anthermus, sculptèrent ensemble plusieurs ouvrages ; on en voyait à Rome quelques-uns dans des temples élevés par Auguste. Théodose plaça à Constantinople une *Junon* de Bupalus. On a découvert de nos jours à Rome un piédestal portant, en grec, cette inscription : « Bupalus la fai« sait. » EC—DD.

BUQUET ou BUCQUET (CÉSAR), meunier de l'hôpital général de Paris, à qui il a rendu des services importants pour le perfectionnement des moutures. Il imagina, pour l'économie, dans les maisons de charité, la mouture des pauvres, dite *à la lyonnaise*, et il en résulta un pain de meilleur goût, plus substantiel, et, pour l'hôpital, l'épargne de 5,000 setiers par année. Les preuves de ce fait sont consignées dans les registres de cette maison, et l'abbé Baudeau en a reproduit le calcul dans ses *Ephémérides*. On y voit que César Bucquet a fait gagner par jour 1,200 livres de farine, qui font au moins 1,600 livres de pain. On ne connaît ni l'époque de la naissance de Bucquet ni celle de sa mort, arrivée dans les premières années de ce siècle ; on sait seulement qu'il a publié les ouvrages suivants : 1° *Manuel du charpentier des moulins et du meunier*, 1775, in-8°. Cet ouvrage a été rédigé par Edme Beguillet sur les matériaux que lui fournit Bucquet. Il fut réimprimé en 1791 sous le titre de *Manuel du meunier et du constructeur de moulins*, in-8°, fig. 2° *Traité pratique de la conservation des grains, des farines, et des étuves domestiques*, Paris, 1783, in-8°, fig. 3° *Mémoire sur les moyens de perfectionner les moulins et sur la mouture économique*, Paris, 1786, in-12, avec cette épigraphe : *Multa paucis*. Ce mémoire, mis au concours que fit naître la question proposée par l'académie sur le perfectionnement des moulins, obtint l'accessit, et fut imprimé sous le privilége de cette compagnie. Bucquet était membre de la société royale d'agriculture de Paris. D—M—T.

BUQUOI. *Voyez* BUCQUOY.

BURÆUS. *Voyez* BURE.

BURAT (l'abbé HENRI-JOSEPH-EDME), né à Mortagne (Orne), le 29 décembre 1755, se consacra à l'état ecclésiastique et exerça son ministère dans sa ville natale pendant quatre ans. En 1784, appelé dans la capitale, où il venait d'être nommé vicaire de l'église collégiale et paroissiale de St-Honoré, il se livra à son goût pour les lettres, sans négliger les devoirs de son état. Il se fit connaître par plusieurs odes, épîtres, fables et contes insérés dans divers recueils. Incarcéré à l'époque des massacres des 2 et 3 septembre 1792, il échappa comme par miracle aux égorgeurs, et intéressa en sa faveur un des administrateurs des hôpitaux militaires, qui l'employa à l'armée du Nord. Lors du traité de Campo-Formio, il fut nommé secrétaire général de la direction des fortifications d'Anvers, où il créa et rédigea une feuille française intitulée *Journal d'Anvers*. Rentré en France dans la crainte d'une insurrection qui se tramait et qui eut lieu quelques jours après, il revint à Paris, où il s'associa avec un maître de pension, principalement dans la vue de diriger et de surveiller l'éducation de deux de ses neveux. Il rédigea en même temps plusieurs ouvrages sur l'éducation, entre autres : 1° *Manuel géographique*, Paris, Lanoe, 1811, in-12, publié sous le nom de mademoiselle Virginie Margottée, à qui l'auteur enseignait alors la géographie. 2° *Leçons élémentaires sur la rhétorique, la littérature et la versification française, précédées d'un petit abrégé des participes*, Paris, 1812 ; 2e édition, 1823, in-12. 3° *Traité sur les participes*, Paris, 1817, broch. in-12. L'abbé Burat s'est occupé longtemps d'un *Manuel du rhétoricien*, avec des exemples en langues mortes et vivantes ; mais cet ouvrage, annoncé comme étant à la veille d'être imprimé dans la *Biographie portative des contemporains*, puis dans la *France littéraire* de M. Quérard (1828), n'a pas encore vu le jour. L'abbé Burat est mort depuis plusieurs années. — BURAT DE GURGY (*Edmond*), neveu du précédent, après avoir fait à Paris d'assez bonnes études, a embrassé la carrière littéraire. Il a débuté par quelques romans d'assez mauvais goût, entre autres : *Paillasse. épisode de carnaval*, Paris, 1834, 1 vol. in-8°. Ce roman est d'un cynisme révoltant, rien n'y est gazé. Burat de Gurgy est mort le 5 mars 1840, à la fleur de son âge. Z—O.

BURCH (LAMBERT VAN DER), fils d'un président du conseil de Flandre, naquit à Malines, en 1542. A l'âge de quarante ans, il fut nommé doyen du chapitre de Ste-Marie à Utrecht ; mais, quatre ans après, la disgrâce de son père, qui avait été en opposition avec le gouverneur Leicester, entraîna aussi la sienne. Toute la famille de van der Burch fut exilée ; dans la suite, elle fut rappelée, et Lambert termina ses jours à Utrecht, en 1617. Il était très-instruit et honorait les talents : c'est un témoignage que rendent de lui plusieurs savants contemporains, entre autres Juste-Lipse et Sweertius. On a de lui un ouvrage historique sur la Savoie, sous ce titre : *Sabaudorum ducum, principumque Historiæ gentilitiæ, libri* 2, Leyde, 1599, et Anvers, 1609, in-4°. A l'exemple de son père, qui a laissé plusieurs livres de piété, il composa : *Preces rhythmicæ ad divam Virginem*, et une histoire de l'origine de l'église de Ste-Marie à Utrecht. — Son frère

Adrien, greffier de la cour à Utrecht, mort en 1606, éprouva le même sort que lui, par suite de la disgrâce de leur père. Il a laissé quelques poésies latines sur des sujets sacrés. D—G.

BURCH VAN DER (François), archevêque, duc de Cambray, prince du St-Empire, comte du Cambrésis, naquit à Gand, le 26 juillet 1557. Sa famille, des plus illustres et des plus anciennes de Flandre, avait donné un roi à Jérusalem (1). Dès le 12e siècle, elle était connue par les exploits de ses ancêtres et par leurs alliances aux premières maisons de la province. Son aïeul Adrien van der Burch servit l'empereur Charles-Quint et son fils Philippe II dans les plus importantes négociations : il était président du grand conseil de Flandre (2). Jean van der Burch, son père, mort en 1609, ne fut pas moins dévoué à Philippe II et aux princes de la maison d'Autriche. A cette époque, la Flandre était déchirée par la guerre religieuse. A l'âge de cinq ans, François van der Burch pensa périr victime de la fureur des protestants qui, en 1572, s'étaient emparés de Malines et avaient jeté son père en prison. Quelques années après, en 1580, les protestants étant rentrés une seconde fois dans Malines, le comte Jean van der Burch eut sa maison brûlée, ses domaines dévastés, et fut obligé de quitter précipitamment cette ville pour éviter une mort cruelle. Sa femme demeura prisonnière des protestants vainqueurs. Leur fils, alors âgé de treize ans, trouva un asile chez son oncle Lambert van der Burch, doyen de la collégiale d'Utrecht. Sous ce maître aussi savant que chéri, il fit d'excellentes études. Admis plus tard dans l'université de Douai, il y suivit avec distinction le cours de philosophie. Ce fut à l'université de Louvain qu'il acheva son droit avec une telle supériorité, que deux fois il fut élu doyen des bacheliers. Non content d'exceller dans la science des lois civiles et du droit canon, il perfectionna ses connaissances par l'étude approfondie de la théologie. L'éclat de ses études se répandit bientôt par toute la Flandre. Le prince-évêque de Liége lui offrit un canonicat dans la cathédrale de St-Lambert. Sa modestie lui fit refuser cette dignité au début de sa carrière. Le seul désir d'être utile à l'Église lui permit d'accepter une commission de vicaire général, sous Matthieu Moulart, évêque d'Arras, qui, selon l'expression d'un biographe (3), *voulait attirer un si bon sujet dans son diocèse*. Ce prélat lui conféra les ordres mineurs, et enfin la prêtrise en décembre 1591. François van der Burch avait alors vingt-quatre ans. Ses talents et ses vertus se montrèrent avec un tel éclat, que, malgré sa jeunesse, on le nomma doyen du chapitre de Malines, et vicaire général de ce diocèse. Pressé par son père, il fit violence à sa modestie et accepta. Peu d'années après (1596), l'archevêque de Malines, Mathias Hovins, le fit son vicaire général. Il s'appliqua avec tant de zèle à remplir tous les devoirs de sa charge, qu'on vit bientôt refleurir la discipline ecclésiastique dans le diocèse. Réunissant les deux emplois de doyen et de vicaire général, il ne négligeait aucun des devoirs de cette double fonction. Il était toujours le premier au chœur, quelle que fût la rigueur de la saison. Il donnait tout le temps qu'il pouvait à entendre les confessions, accueillant aussi bien les pauvres que les riches. Plein d'onction dans ses discours, il avait un talent particulier pour réunir les esprits que l'intérêt avait divisés. Il assistait les malheureux de ses biens comme de ses conseils; les étrangers même trouvaient chez lui une hospitalité assurée. Tout dans son intérieur était si bien réglé que sa maison avait plutôt l'air d'une communauté religieuse que d'une maison particulière. L'archevêque de Malines se reposait sur lui d'une grande partie de l'administration de son diocèse, et avait coutume de l'appeler son bras droit. Ayant perdu son père en 1609, van der Burch, pour se livrer sans contrainte à cette piété tendre et affectueuse, qui remplit toujours son cœur, forma le projet de renoncer à toutes les dignités pour se contenter d'un simple canonicat de la collégiale de Ste-Wandru de Mons. Mais tous ses amis le dissuadèrent de ce projet, et l'évêque de Gand étant venu à mourir, l'archiduc Albert, gouverneur général des Pays-Bas, fixa pour jamais la destinée de van der Burch, en l'appelant à l'évêché de Gand. « Il était résolu de refuser cette « dignité, dit le biographe déjà cité, mais il fallut « obéir à l'autorité du pape Paul V, qui obligea « M. van der Burch à se charger de la conduite de « ce diocèse, en lui envoyant ses bulles, datées du « 1er octobre, qui est le jour de la fête de St. Bavon, « patron du diocèse de Gand. » Van der Burch n'était pas novice dans les fonctions de l'épiscopat ; il en avait fait l'apprentissage étant vicaire général de Malines; et à cette époque elles n'étaient faciles à remplir dans aucun des diocèses flamands. Les guerres civiles et les dissensions religieuses y avaient laissé des traces profondes. Les habitants, encore irrités par le souvenir récent de l'administration cruelle du duc d'Albe, supportaient impatiemment le joug des princes de la maison d'Autriche. Une grande agitation régnait dans tous les esprits. Les troubles étaient fréquents; les disputes scolastiques n'avaient rien perdu de leur acrimonie. Les réformés conservaient toujours leur enthousiasme, non moins intolérant. Enfin tout se ressentait du désordre et de la confusion, qui, pendant plus d'un

(1) Baudouin van der Burch fut fait troisième roi de Jérusalem en 1118, et succéda à Godefroy et à Baudouin de Bouillon (*Chronique de Flandre* de Meyer, liv. 6, f. 56 ; Suyero, *Annales de Flandre*, liv. 5, f. 147). C'est celui que les historiens français appellent Baudouin du Bourg. Il était le fils aîné de Hugues, comte de Rethel, et mourut en 1131. (*Art de vérifier les dates.*)

(2) Il mourut en 1554, à Londres, où il était allé négocier le mariage de Philippe II avec la reine d'Angleterre Marie.

(3) Le chanoine Louis Foulon, qui avait constamment été attaché à van der Burch, depuis 1604 jusqu'en 1644. Il fut d'abord son camérier, puis son aumônier et son secrétaire. Il l'administra dans ses derniers instants, et le suivit de peu de mois au tombeau. Son livre écrit en latin, et intitulé : *Epitomen vitæ et virtutum illustrissimi et reverendissimi domini Francisci van der Burch, archiepiscopi et ducis cameracensis* (Insulis, 1647), a été traduit en français par un jésuite, Cambray, 1714, in-4°.

demi-siècle, avaient désolé ces riches et malheureuses contrées. Van der Burch commença par sonder avec circonspection les plaies qu'il devait guérir. Il visita toutes les paroisses de son diocèse, et pendant trois ans qu'il fut évêque de Gand, il renouvela plusieurs fois ses visites. Il reconnut qu'une des principales causes des dissensions religieuses était la vie mondaine d'une partie du clergé et le relâchement total de la discipline. Quelques prêtres indignes furent déposés; et par cette mesure, les ecclésiastiques sans reproche se trouvèrent mieux affermis. Dès la première année, il convoqua à Gand un synode diocésain (septembre 1616), et, après avoir recueilli les diverses opinions, il rédigea des règlements pleins de sagesse et d'équité, qui amenèrent la réforme des abus. Le diocèse prit bientôt une forme nouvelle : le bon ordre renaquit partout; les vaines disputes cessèrent, comme les scandales, et l'église de Gand, brillant d'un nouvel éclat, pouvait servir de modèle à toutes les églises des Pays-Bas. Cependant Cambray venait de perdre son évêque, François Buisseret (*voy.* ce nom), mort le 2 mai 1615. Le chapitre de Cambray, conformément aux intentions de l'archiduc Albert, choisit tout d'une voix (4 juin 1615) van der Burch. En vain employa-t-il son crédit pour s'opposer à sa propre élection, il lui fallut encore une fois céder. Le diocèse de Gand, rendu à l'ordre et à la paix, était désormais facile à conduire; celui de Cambray, au contraire, était en proie à tous les malheurs. L'anarchie était dans la province; les seigneurs divisés formaient diverses factions, toujours disposées les unes à s'appuyer sur la France, les autres à servir la maison d'Autriche. Après avoir fait, le 17 octobre 1516, son entrée solennelle dans Cambray, au milieu des acclamations et des espérances du peuple, le premier soin du nouvel archevêque fut de convoquer dans son palais les seigneurs et les principaux citoyens du pays pour les exhorter, tant comme leur prince temporel que comme leur pasteur spirituel, à mettre un terme à leurs divisions et à songer qu'ils ne pouvaient conserver l'indépendance du pays qu'en étouffant parmi eux tout germe de divisions; et alors, ajoutait-il, « vos forces réunies « seront le plus ferme appui du bonheur et de la « liberté publics. » *Unitas libertatis arx :* telle était sa devise pour le gouvernement politique de sa province, et la substance de ses réponses à ceux qui venaient lui faire part de leurs différends (1). Cette sage et paternelle maxime produisit son effet : on déposa les armes, on oublia les querelles, et le calme se rétablit dans la province. Une longue sécheresse avait amené la stérilité, la famine et la peste dans les campagnes désolées par des gens de guerre. Ces fléaux cessèrent peu de temps après l'arrivée de van der Burch : on eût dit que ses prières et ses vertus avaient fléchi la colère du ciel. D'abondantes aumônes répandues secrètement, des distributions gratuites et journalières, faites par son ordre dans les villes et dans les villages, soulagèrent d'abord les plus pressantes misères. Bientôt il s'occupa de maintes fondations utiles : il augmenta le nombre des maisons de charité et des hôpitaux, et pourvut à l'amélioration de plusieurs établissements qui existaient déjà. A Cambray, il fonda à ses frais personnels l'école dominicale, qui subsiste encore aujourd'hui par ses largesses. Tous les pauvres enfants de la ville y sont instruits dans la religion, dans la lecture et dans l'écriture. De peur que la négligence ou l'avidité des parents ne privât leurs enfants de connaissances aussi nécessaires, van der Burch voulut qu'ils participassent chaque semaine à une distribution de pain et d'argent. Il a aussi contribué puissamment à l'établissement du mont de piété de cette ville, et il en posa la première pierre en 1625. Il donna 400,000 livres pour aider à construire la maison des jésuites, qui venaient d'ouvrir des écoles à Cambray. Mais l'établissement de bienfaisance le plus important qui soit dû à son ardente charité, celui qui, pendant quinze ans de sa vie, occupa constamment sa sollicitude, est cette maison de Ste-Agnès qui a immortalisé son nom à Cambray. Quelques filles pieuses, réunies sous le titre de congrégation de Ste-Agnès dans une maison de la paroisse de St-Nicolas, près de la porte du St-Sépulcre, enseignaient la religion à des jeunes filles. Van der Burch pressentit tout le bien qu'il pouvait tirer d'une pareille institution en lui fournissant les moyens d'élever et d'instruire un plus grand nombre d'enfants. Dans cette vue, il acheta, vis-à-vis de l'église paroissiale de St-Vaast, un bâtiment appelé la ***Maison aux Ours*** (1). Là, il fit bâtir un spacieux édifice qui lui coûta plus de 500,000 florins, et dota cette maison d'une rente de 15,000 florins (environ 20,000 francs) pour l'entretien et l'instruction de cent jeunes filles (2). Les bâtiments ayant été terminés en 1627, il dédia la chapelle en l'honneur de Dieu, de la Ste. Vierge et de Ste-Agnès, vierge et martyre; puis il confia aux filles de Ste-Agnès la direction de ce nouvel établissement. Elles acceptèrent avec empressement cette charge honorable, ce qui obligea d'augmenter leur congrégation, afin qu'elle pût suffire à tous les soins qu'exigeaient les boursières. Ces jeunes filles, qui reçoivent ainsi le bienfait de l'entretien corporel et d'une éducation chrétienne, doivent appartenir à des familles peu aisées. Elles sont, depuis leur admission à l'âge de douze ans, nourries, entretenues, formées à tous les travaux domestiques, et élevées dans les principes les plus purs de la religion et de

(1) C'est pour consacrer cette maxime si précieuse que l'on composa à la louange de ce prélat une pièce en vingt-neuf vers qui, de la part de son auteur, est à la fois un monument de patience et de mauvais goût. Les premières lettres de chaque vers forment son nom : *Henricus Franciscus van der Burch*, et les dernières lettres, jusqu'au dix-neuvième vers, offrent sa devise : *Unitas libertatis arx ;* les dix autres se terminent par des lettres indifférentes.

(1) Cet asile de l'enfance et de la religion porte cette inscription : ***Maison de bienfaisance et d'éducation fondée par van der Burch en 1631***. L'établissement a son entrée principale rue de Ste-Agnès, sur la route royale.

(2) Ces 20,000 fr. représentent aujourd'hui une somme double.

la morale. Leur séjour dans la maison dure ordinairement sept ans ; « mais, à leur sortie, le bienfaisant prélat n'abandonne point ses filles adoptives : « il les suit et vient à leur secours dans les circonstances les plus importantes de leur vie. Une « dot leur est accordée lors de leur mariage agréé « par l'administration. Devenues veuves, elles re« çoivent une pension. » Les statuts et règlements de la maison de Ste-Agnès, rédigés par le bon archevêque, font autant d'honneur à son esprit qu'à son cœur : monument précieux de piété, de prudence et de sagesse, ces règlements ont été consultés et imités par madame de Maintenon, quand elle eut à soumettre à Louis XIV les constitutions de la maison royale de St-Cyr qu'il venait de fonder. C'est en suivant littéralement la direction de son vertueux bienfaiteur que la congrégation de Ste-Agnès n'a cessé de former et forme encore tous les jours un grand nombre de fidèles domestiques, d'ouvrières honnêtes et intelligentes, enfin d'estimables mères de famille. Plus heureuse que tant d'autres fondations utiles qu'emporta le flot de nos révolutions, cette congrégation a, durant les orages de 1792 à 1800, conservé la meilleure partie de ses biens (1). On n'a jamais discontinué de recevoir des boursières dans la maison ; les religieuses furent remplacées par des économes. Sous la restauration, la congrégation fut entièrement rétablie sous l'autorité du vertueux Belmas, évêque de Cambray. Depuis lors, on y reçoit des novices. Enfin, dame Agnès Richard, qui était supérieure en 1792, a repris les rênes de la congrégation en 1822. Vander Burch, dans ses promenades, dans ses visites pastorales, avait toujours la main ouverte pour l'aumône. Une foule de pauvres écoliers recevaient de lui les sommes nécessaires pour les soutenir dans leurs études ; il distribuait à des époques régulières des secours à des veuves et à des vieillards. Il faisait des pensions viagères, non-seulement aux curés que leur grand âge empêchait d'exercer leurs fonctions, mais encore à des sujets auxquels il ôtait la conduite des âmes, parce qu'il les jugeait peu propres au ministère. Il adoucissait pour eux l'amertume d'une disgrâce méritée : « En « sorte, dit un de ses biographes, qu'il était véri« tablement le *père des pauvres*. » Les hôpitaux des paralytiques de St-Julien de Cambray, d'Enghien, de Lessines, de Tournay, de Reux, les orphelins et les paralytiques de Mons, qu'il enrichit de ses libéralités, et dont il perfectionna le régime intérieur, regardent à bon droit ce vénérable évêque comme leur plus grand bienfaiteur. Par ses soins, le palais archiépiscopal de Cambray fut agrandi, embelli ; il fit, en outre, bâtir l'église de Pommereul, celle de Mazenghien et de Robercourt. La ville du Cateau-Cambrésis lui dut la construction de divers édifices. En même temps qu'il faisait un si noble et généreux usage de ses revenus patrimoniaux et de ceux de l'archevêché, il sut par son administration habile et entendue augmenter les revenus du diocèse. Ce n'est pas que personnellement il attachât le moindre prix aux richesses, lui qui n'avait que pour donner ; mais il ne voulait pas laisser déchoir entre ses mains des revenus qu'il ne regardait que comme un dépôt à lui viagèrement confié. Et cependant alors la guerre dévastait encore souvent les propriétés de son archevêché : témoin ce jour, où à la nouvelle que sa résidence du Cateau-Cambrésis et dix-sept de ses fermes venaient d'être pillées, dévastées, incendiées par les Français, il se contenta de dire avec une touchante résignation : « Vous ne m'apprenez rien de nou« veau ; je l'avais prévu ; je m'y attendais depuis « longtemps. » Enfin on s'expliquerait difficilement la profusion de ses charités, au milieu des dévastations et de la misère de son diocèse, si l'on ne connaissait la constante simplicité de ses habitudes. Il fut le réformateur et le bienfaiteur de plusieurs couvents d'hommes ou de filles (1). Un de ses derniers travaux fut la rédaction des *Constitutions données aux religieuses du monastère de Notre-Dame-de-Grâce, en la ville d'Ath* (2). Ce règlement fut signé par lui le 16 mars 1644. Deux mois après, il avait terminé sa vie et le cours de ses bonnes œuvres. Ses travaux apostoliques furent aussi multipliés que ses bienfaits. Pendant la première année de son épiscopat, il donna la confirmation à 144,000 personnes ; et dans les quatre années suivantes, on en compta 220,000 à qui le même sacrement fut conféré de sa main. Les plus humbles paroisses étaient visitées par lui : de bons villageois octogénaires versaient des larmes de joie en le voyant faire dans leur modeste église les fonctions épiscopales, eux qui n'avaient jamais vu un évêque paraître dans leurs campagnes. Il s'informait avec soin de tout ce qui se faisait dans chaque église, proscrivant les pratiques superstitieuses ou surérogatoires. Il avait un journal en trois volumes, où il consignait jour par jour jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-huit ans, tout ce qu'il avait fait depuis son entrée dans son diocèse : avant les jours de 1793, qui ont dispersé tant de monuments de ce genre, on le conservait précieusement dans le vicariat du diocèse. Il avait dressé aussi un registre de ses lettres qui, selon un biographe contemporain (3), sont

(1) Les biens et revenus de la fondation van der Burch se composaient de 1,000 mencaudées (5 ares 46 centiares) de terre dans le Cambrésis, de plus de 20,000 livres de rente, et de 24 mencauds de blé sur les moulins de Lasselles. On évalue aujourd'hui ce revenu à 10 ou 15,000 fr., y compris les rentes en argent.

(1) Le 17 mai 1623, du consentement du magistrat de Cambray, car ce bon évêque respecta toujours les libertés de son peuple, et sous l'approbation de l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, il accueillit, avec tous les égards dus au malheur, les bénédictines anglaises expulsées de la Grande-Bretagne sous le règne de Jacques Ier. Il leur donna pouvoir de bâtir et d'ériger un monastère en cette ville.

(2) Nous avons sous les yeux le manuscrit de ces constitutions, revêtu de l'approbation et de la signature de François van der Burch. Ce manuscrit nous a été communiqué par M. Failly, inspecteur des douanes à Cambray, qui l'acheta, le 21 septembre 1837, à la vente après décès de M. l'abbé l'Anglet, curé de St-Aubert, en cette ville.

(3) Le chanoine Foulon déjà cité.

fort belles et pleines d'onction. Il tenait note de toutes les églises et de toutes les chapelles consacrées ou bénites par lui, de tous les évêques qu'il avait sacrés, de tous les abbés et de toutes les abbesses auxquels il avait imposé les mains, enfin de tous les ecclésiastiques ordonnés par lui (1) : le nombre en est considérable. Cette grande exactitude à tout écrire n'était rien en comparaison de celle qu'il mettait à agir ou parler quand son devoir le réclamait. L'enseignement familier du catéchisme était celui qui lui tenait le plus à cœur : il ne cessait de recommander aux curés ce genre d'instruction que l'Écriture appelle tantôt *le lait*, tantôt *le pain des enfants*. Et pour exciter encore mieux la sollicitude de son clergé, lui-même assistait au catéchisme qu'on faisait, soit à des enfants, soit à des adultes. Il prenait plaisir à récompenser ceux qui paraissaient le plus appliqués. De là vint qu'en plusieurs villages du diocèse de Cambray on voyait des personnes avancées en âge qui s'excitaient à l'envi à mériter ces petites récompenses. Persuadé que les synodes sont le meilleur moyen de corriger les abus d'un diocèse, van der Burch convoquait chaque année un synode à Cambray, le jour de la St-Remi, à moins que la guerre n'empêchât les curés de sortir de leur paroisse. Il tint même, au mois de mai 1631, un concile provincial dont les décisions louées, approuvées et confirmées par le pape Urbain VIII, furent reconnues par les tribunaux séculiers, et surtout par le conseil général des Pays-Bas. Malgré ses infirmités toujours croissantes, van der Burch ne voulut jamais cesser de travailler à l'administration de son diocèse. Il s'était rendu à Mons pour administrer aux fidèles la communion et la confirmation, lorsqu'il fut atteint des symptômes qui devaient amener sa fin. Supérieur aux souffrances du corps, il voulait mourir debout, et la mort l'aurait atteint sur son siége, si le prêtre qui avait à lui administrer l'extrême-onction n'avait exigé qu'il se plaçât sur son lit. Il cessa de vivre le 23 mai 1644 ; il était dans sa 77e année, et le plus âgé des évêques des Pays-Bas. Il avait été doyen de Malines pendant vingt ans, évêque de Gand, trois ans, et archevêque de Cambray, vingt-huit ans. Ses héritiers lui érigèrent un superbe tombeau en marbre blanc dans la chapelle des jésuites de Mons. La suppression de cet ordre ayant amené la destruction de cette chapelle, les restes de van der Burch furent, par les soins de M. de Fleury, archevêque de Cambray, transférés en 1779 dans le caveau des archevêques de cette métropole. Cette translation fut l'occasion d'une solennité intéressante. Les boursières de Ste-Agnès précédaient le corps de leur bienfaiteur, qui, après cent trente-cinq ans d'inhumation, avait été trouvé dans un état parfait de conservation. On avait en même temps transféré de Mons à Cambray le monument qui avait été érigé à van der Burch ; il a été en partie réédifié dans la chapelle de Ste-Agnès. En 1793, lorsque les sépultures des archevêques de Cambray furent violées et leurs cendres jetées au vent, les restes de van der Burch ne furent pas plus respectés que ceux de Fénelon. Mais, il faut le dire, le rebut de la population cambrésienne ne fut, dans cette circonstance, que l'auxiliaire des hussards de la mort, formant l'avant-garde de l'armée de Dumouriez, lors de son passage à Cambray. Au surplus ce général fit payer cher à ses hussards cet attentat déshonorant : il les mit en avant dans une expédition hasardeuse sur Avesne-le-Sec, à trois lieues de Cambray, où leur régiment fut presque entièrement détruit (1). D—R—R.

BURCHARD (Saint), premier évêque de Wurtzbourg, né en Angleterre, se trouvait en France lorsque St. Boniface commença à prêcher l'Évangile en Allemagne. Burchard s'y rendit vers l'an 732, et seconda si bien St. Boniface, qu'il ne tarda pas à acquérir une grande considération. Lorsque les chefs des Francs voulurent déposer Childéric III pour mettre sur le trône Pépin le Bref, Burchard fut envoyé à Rome pour faire approuver cette mesure au pape Grégoire III, et il réussit aussi bien à plaider la cause du nouveau roi, qu'à convertir les barbares de la Germanie. Pépin le nomma évêque de Wurtzbourg, et lui donna des biens en Franconie. On a prétendu qu'il lui avait accordé un pouvoir absolu sur toute cette province, et que de là venait le titre de ducs de Franconie que portaient encore dans les temps modernes les évêques de Wurtzbourg ; mais ce fait paraît controuvé, et Egilword, son biographe, qui entre dans les plus petits détails, n'en fait aucune mention. Burchard s'occupa du soin d'embellir et d'enrichir son diocèse. En 752, il fit bâtir à Wurtzbourg l'église de St-Martin, et, sur le Mont Ste-Marie, le monastère de St-André. En 790, avec le consentement de Pépin, il abandonna son évêché à Maingut, comte de Rotenbourg, et se retira à Hoymbourg, où il mourut le 9 février 752. L'Église célèbre sa fête le 14 octobre. G—T.

BURCHARD, ou BOUCHARD, que les auteurs latins nomment indifféremment BURCARDUS, BRUCCADUS et BROCARDUS, canoniste du 11e siècle, naquit à la Bassée, ou, plus probablement, dans la Hesse, de parents nobles, qui l'envoyèrent faire ses

(1) Cet état se trouve dans la dernière note de l'*Éloge historique de van der Burch*, par l'abbé Ouvray. Il a, dit le chanoine Foulon, consacré 5 évêques, béni 39 abbés, et mitré 7 autres ; béni 8 abbesses, donné la tonsure à 6,762 clercs, le sous-diaconat à 3,747 personnes, le diaconat à 3,697, la prêtrise à 3,860. Il a consacré 5,431 autels, et dédié 89 églises.

(1) M. le Glay, secrétaire perpétuel de la société d'émulation de Cambray, dans l'exposé analytique des travaux de cette société pendant l'année 1820, rappelle les différents ouvrages faits sur la vie de van der Burch. Selon lui, l'ouvrage de Foulon, cité plusieurs fois dans cette notice, « bon à consulter sous le rapport historique, « est écrit dans un style trop ascétique pour notre siècle. Il n'est « pas d'ailleurs à la hauteur du sujet, et le style en est trop « aride » (reproche qui doit s'adresser aussi au jésuite traducteur). Quant au discours de l'abbé Ouvray, *il est diffus et redondant*. M. le Glay mentionne encore un *Éloge de van der Burch* par M. Préfontaine, inséré dans le premier recueil de la société d'émulation de Cambray (1808). Vient enfin la *Notice sur van der Burch* par M. Duthilleul, dans laquelle tout ce qu'il y avait de mieux chez ses devanciers se trouve habilement mis en œuvre.

études, d'abord à Coblentz, puis à l'abbaye de Lobbes, ensuite à Liége. Il est incertain s'il fut moine de Lobbes, ou simplement chanoine de Liége. Villegise, archevêque de Mayence, se l'attacha. Il devint précepteur du jeune Conrad le salique, et Othon III le nomma, en 1006 ou 1008, évêque de Worms. Il se rendit recommandable dans l'épiscopat par sa vie édifiante, par ses immenses charités, par la fondation de plusieurs monastères, et le rétablissement de la discipline régulière dans quelques autres, enfin par la création d'un chapitre de vingt chanoines. A sa mort, en 1026, on ne lui trouva que trois deniers, un coffret, un cilice, et une chaîne de fer, à demi usée du côté où il l'appliquait sur sa chair. Avant de mourir, il donna l'absolution à tous ceux qu'il avait excommuniés. Il fut inhumé dans sa cathédrale, et son épitaphe rappelle qu'il avait aussi fait rebâtir les murailles de Worms. C'est à Burchard que nous devons la conservation des canons du concile de Seligenstadt, auquel il avait assisté en 1022. Cet évêque, l'un des plus savants prélats de son temps, est surtout célèbre dans l'histoire de l'Eglise par un recueil de canons, intitulé : *Magnum volumen canonum*, qu'il composa au commencement de son épiscopat, pour l'instruction de son clergé, et avec le projet de faire revivre la pénitence canonique. Il fut aidé dans cette composition, qui est le plus considérable de ses ouvrages, par Gauthier, évêque de Spire, par Brunichon, prévôt de Worms, et surtout par Albert, abbé de Gemblours, qui avait été son maître. Cette collection, plus ample que celles des autres canonistes qui l'avaient précédé, est faite sans ordre, sans choix, sans critique : les fausses décrétales s'y trouvent confondues avec les véritables. Blondel s'est donné la peine de marquer tous les endroits de cette compilation où l'auteur cite les premières. Elle est en 20 livres. L'édition de Cologne, 1548, in-fol., passe pour la plus ancienne; car celles de Paris, 1499, in-8°, dont parle Hendreich, et de Cologne, 1528, dont il est fait mention dans la *Bibliothèque Bodléienne*, sont regardées comme supposées. Du reste, toutes les éditions que nous en avons sont incomplètes. L'ouvrage est plus ample dans certains manuscrits, qu'on ne sera pas tenté d'aller consulter. (*Voy.* Lemire, *Biblioth. ecclesiatica*; Ste-Marthe, *Gallia christiana*; Ellies Dupin, *Biblioth. ecclésiastique*, 11e siècle.) T—D.

BURCHARD, évêque d'Halberstadt, devint fameux, dans le 11e siècle, par l'acharnement avec lequel il combattit le malheureux empereur Henri IV, à qui il devait sa fortune. Ce prince, qui l'avait nommé, en 1060, évêque d'Halberstadt, l'envoya à Rome, en 1061, pour y apaiser les différends qui s'étaient élevés entre Alexandre II et Honorius II, compétiteurs pour la tiare. Burchard, contre les intentions de son souverain, se laissa séduire en faveur d'Alexandre, créature du moine Hildebrand, depuis Grégoire VII; et, à son retour en Allemagne, il se joignit ouvertement aux ennemis de l'Empereur. Une campagne qu'il fit, en 1067, contre les Vénèdes païens de la Lusace, prouva ses dispositions guerrières : il s'empara d'un cheval qu'adoraient ces peuples, et, monté sur cette idole, rentra en triomphe dans Halberstadt. En 1073, il contribua puissamment à soulever contre Henri les évêques saxons, attaqua et prit le château de Heimbourg, qui appartenait à ce prince, et y commit des cruautés plus conformes à l'esprit de son temps qu'à celui de son ministère. Des revers ne tardèrent pas à punir sa rébellion ; battu deux fois dans la Thuringe et dans la Franconie, il fut obligé de fuir en Hongrie. A son retour en Allemagne, on chercha à le réconcilier avec l'Empereur : Gosslar fut le lieu du rendez-vous; mais Burchard et ses partisans y montrèrent une telle violence, qu'une querelle sanglante prit la place de la réconciliation. L'évêque d'Halberstadt y fut blessé mortellement, et, transporté dans le monastère d'Ilsebourg, il y mourut peu de jours après. (*Voy.* les *Antiquit.* de Leukfeld.) G—T.

BURCHARD, abbé d'Ursperg, né dans le 11e siècle, à Biberach, en Souabe, entra dans l'ordre de Prémontré, et fit ses vœux à Schussenriedt (*Sorethum*), abbaye de cet ordre, située à quelques lieues de Biberach. Quelques années après, il fut élu prévôt ou prélat de ce monastère. En 1215, son mérite l'éleva à la dignité d'abbé d'Ursperg, maison du même ordre, entre Ulm et Augsbourg, et il quitta pour cette prélature celle de Schussenriedt. Il eut la douleur de voir son nouvel établissement devenir pour la deuxième fois la proie des flammes, en 1326. Il mourut la même année, après de courageux efforts pour relever de ses ruines son abbaye, qu'il gouverna onze ans, et qu'il avait, en payant une grosse somme d'argent, libérée de droits onéreux envers le comte Albert de Niemburg. De fortes raisons portent à croire que Burchard est le véritable auteur de la partie de la *Chronique d'Ursperg* (*voy.* CONRAD DE LICHTENAU), qui contient l'histoire de l'empereur Frédéric Ier, dit *Barberousse*, et des princes de sa maison (1) L—Y.

(1) On sait que le compilateur de la fameuse chronique d'Ursperg laisse toujours parler à la première personne les divers auteurs dont il a cousu les lambeaux. Jean Vossius, Gretser, et même Casimir Oudin qui, ayant été prémontré, devait être mieux instruit que les autres de ce qui concerne cet ordre, attribuent à Conrad de Lichtenau tout ce qui, dans sa chronique, est relatif à Fréderic Ier. Cependant l'auteur y dit qu'il fut ordonné prêtre en 1202, qu'il entra dans l'ordre des prémontrés en 1207, qu'il fut fait abbé et transféré à Ursperg en 1215, ce qui se rapporte parfaitement à ce que dit de Burchard l'ancienne chronique de Schussenriedt, relatée dans les *Annales de Prémontré*, par l'abbé Hugo (t. 2, p. 823). Cette histoire de Fréderic Ier a même été imprimée séparément longtemps avant la première édition de la chronique d'Ursperg. On n'en connaît qu'un exemplaire, sans date ni lieu d'impression ; il était dans l'abbaye de Roggenburg (ordre de prémontré), où l'abbé prélat de Wong, Michel, le trouva il y a environ un demi-siècle ; l'épaisseur du papier, l'absence de pagination, l'orthographe, la ponctuation, tout prouve que cet exemplaire remonte aux premières années de l'invention de l'imprimerie. Cet ouvrage a donc existé à part, et Conrad n'est probablement l'auteur que des deux dernières pages de l'histoire de Fréderic Ier, contenant les événements depuis 1226 jusqu'à 1229, où elle se termine. Casimir Oudin, qui attribue à Conrad des événements personnels à Burchard, se contredit lui-même en disant que Conrad fut abbé pendant quatorze ans, et en mettant néanmoins sa mort en 1240, qui est sa vraie date, et son élection en

BURCHARD. *Voyez* BROCARD.

BURCHARD (JEAN), né à Strasbourg dans le 16e siècle, fut pourvu de la charge de clerc des cérémonies pontificales, le 11 décembre 1483, nommé dans la suite évêque de Citta di Castello, et mourut le 6 mai 1505. Il est auteur du journal ou *Diarium* d'Alexandre VI, ouvrage extrêmement curieux, écrit d'un style simple, naïf et barbare, et qui n'a point encore été publié en entier (1). Bayle écrivait à l'abbé Dubos : « Rien de plus simple et de plus négligem- « ment écrit que cet ouvrage ; mais il paraît sincère « et de bonne foi germanique. On y trouve des faits « assez singuliers, et qui représentent la corruption « de cette cour-là (d'Alexandre VI), sans dessein « de critiquer ou satiriser. » (*OEuvres diverses*, t. 4, p. 727.) On a encore de Jean Burchard un livre intitulé : *Ordo pro informatione sacerdotum*, Rome, 1509, in-4°; et Venise, 1572, in-8°. Il a aussi contribué, avec Jacques de Lutils, à la correction du *Liber pontificalis*, Rome, 1497, in-fol. V—VE.

BURCHARD, abbé de Balerne dans le comté de Bourgogne, florissait au 12e siècle. Il avait embrassé la vie religieuse dans l'ordre de St-Benoît; mais aussitôt que St. Bernard eut établi sa règle à Clairvaux, il vint se ranger sous sa direction ; et, guidé par ce grand maître, il fit des progrès remarquables dans la pratique des vertus claustrales. Sur le bruit de sa sainteté, de pieuses femmes qui s'étaient retirées dans un désert (1) près de Salins, pour y vivre dans les exercices de la pénitence, demandèrent Burchard pour directeur. Ce fut sans doute pendant son séjour dans cette contrée, encore sauvage, qu'il engagea les sires de Cheneçay et de Montfaucon à faire abandon à l'Église des terres incultes qu'ils possédaient sur les bords de la Lure, dans l'endroit où s'éleva depuis l'abbaye de Billon, qui regardait Burchard comme son fondateur. (*Voy.* Duteins, *Hist. du clergé de France*, t. 2.) En 1136, élu premier abbé de Balerne, il ne négligea rien pour y faire fleurir les vertus chrétiennes et les bonnes études. Par ses soins fut formée dans cette abbaye une bibliothèque précieuse pour l'époque, dont Sander a donné le catalogue dans la *Biblioth. Belgica manuscrip.*, t. 2, p. 133. Burchard cultivait lui-même les lettres, et l'on conjecture avec beaucoup de vraisemblance qu'il avait composé plusieurs écrits ascétiques ; mais on ne connaît de lui que deux opuscules : une lettre à Nicolas, moine de Clairvaux, pour le féliciter sur son changement de vie, dans la *Biblioth. maxima Patrum*, t. 21, p. 525 ; et un appendice à la vie de St. Bernard, dans l'édition des œuvres du saint donnée par Mabillon, t. 2, p. 1090. Sa lettre au moine de Clairvaux n'est qu'un tissu d'antithèses ; mais le second morceau de Burchard est exempt de mauvais goût. Transféré par ses supérieurs à l'abbaye de Bellevaux près de Besançon, Burchard y mourut le 19 avril 1162 ou 63. Daunou lui a consacré une notice dans l'*Histoire littéraire de France*, t. 13, 323. W—s.

BURCHARDUS. *Voyez* BURCKHARD.

BURCHELATI (BARTHÉLEMY), médecin, philosophe et littérateur italien, naquit dans le Trévisan vers l'an 1548. Après avoir étudié en différentes universités, il passa dans celle de Padoue en 1572, y fut reçu docteur, et, au bout de quatre années d'un travail assidu, revint dans sa patrie, où il fut agrégé au collége de médecine, et bientôt chargé d'enseigner cette science. En 1585, il y fonda une académie qui d'abord prit le titre de *Burchelata*, du nom de son fondateur, et qui, par la suite, fut connue sous celui *de Cospiranti*. La plupart des académies d'Italie le comptèrent parmi leurs membres. Il ne s'en livrait pas avec moins d'ardeur et de capa-

1215. (*Voy.*, pour plus de détail, la dissertation en forme de lettres, adressée par l'abbé de Wong à l'abbé de Reggenburg, George, et l'ouvrage de ce dernier, intitulé : *Spiritus litterarius Norbertinus vindicatus*, etc., Augsbourg, 1771.)

(1) Le *Diarium* de Burchard n'était connu que par un fragment donné par Denis Godefroy, dans son *Histoire de Charles VIII*, publiée en 1684, et par quelques citations vagues d'Odoric Raynaldi, dans sa continuation de Baronius, lorsque Leibnitz fit imprimer à Hanovre, en 1696, un vol. in-4° intitulé : *Specimen Historiæ arcanæ, sive Anecdotæ de vita Alexandri VI papæ, seu excerpta ex Diario Joann. Burchardi*. Le même extrait reparut dans la même ville, l'année suivante, sous ce titre : *Historia arcana, seu de vita Alexandri VI papæ excerpta*, etc. Cet extrait fut sans doute rédigé par un Français qui ne comptait pas le rendre public, puisqu'il est fait tantôt en latin, tantôt en français. Leibnitz regrette, dans sa préface, de n'avoir pu retrouver le texte de l'auteur, qui peut-être était en italien ; car Bayle cite en cette langue plusieurs passages du *Diarium*. (*Voy.*, dans son *Dictionnaire historique*, l'article SAVONAROLE, et la *Dissertation sur les libelles diffamatoires*.) Leibnitz crut, quelques années après, avoir trouvé le véritable texte de Burchard, dans un manuscrit que Lacroze lui avait confié, et il écrivait à ce dernier, le 30 novembre 1707, qu'il se proposait de publier *Integrum Diarium Burchardi* ; mais il mourut sans avoir exécuté ce projet. Jean-George Eccard fit imprimer à Leipsick, en 1732, dans le 2e tome de ses *Scriptores medii ævi*, le *Diarium Burchardi*, d'après un manuscrit de Berlin, qui pourrait bien être le même que Lacroze avait communiqué à Leibnitz. Ce manuscrit était très-défectueux, de l'aveu même d'Eccard, qui, dans son édition, fut souvent obligé d'avoir recours à l'extrait de Leibnitz pour rétablir l'ordre des faits, interverti par les copistes. Eccard ajoute que le *Diarium* qu'il publie contient le journal entier du pontificat d'Alexandre VI ; mais c'est une erreur. L'extrait même de Leibnitz remonte plus haut ; il commence en 1492, au 2 août, jour de l'exaltation d'Alexandre VI ; le *Diarium* donné par Eccard commence quatre mois plus tard, au premier dimanche de l'Avent ; l'extrait de Leibnitz va jusqu'au 3 août 1503, quinze jours avant la mort d'Alexandre VI, et le *Diarium* publié par Eccard finit au 22 février de la même année. On remarque d'ailleurs des différences considérables entre les deux textes imprimés, dans l'expression et dans les faits. On trouve dans Leibnitz des articles qui manquent dans Eccard ; et, vers la fin, les deux textes n'ont plus rien de semblable, et deviennent deux ouvrages différents. Eccard désirait qu'on pût enfin se procurer une bonne copie du *Diarium*, mais il n'osait espérer que cela fût possible, et il disait : *Latet illud in archivo Vaticano, æternumque latebit*. Cependant la Curne de Ste-Palaye découvrit à Rome, dans la bibliothèque Chigi, un manuscrit en 5 volumes in-4°, qui paraissait contenir l'ouvrage entier de Burchard. Il commence au 1er décembre 1483, jour où l'auteur fut pourvu de la charge de clerc des cérémonies pontificales, et finit au 31 mai 1506, un an même après la mort de Burchard ; ce qui annonce que celui-ci aurait eu un continuateur. Ce manuscrit, sans lacune de temps, renferme les derniers mois de Sixte IV, tout le pontificat d'Innocent VIII, d'Alexandre VI et de Pie III, et les trois premières années de Jules II. Il existe à la bibliothèque royale plusieurs manuscrits du *Diarium*. Voy. le t. 17 des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, où Foncemagne donne une notice du journal de Burchard, p. 597 à 606. On trouve aussi une bonne notice sur le même ouvrage dans le t. 1er des *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*.

(1) Cet établissement a donné naissance par la suite à l'abbaye de Migette, l'une des cinq maisons destinées aux demoiselles nobles de la Franche-Comté. Les quatre autres étaient Château-Châlons, Baume, Lons-le-Saulnier et Montigny.

cité à sa profession de médecin. Il fut revêtu plusieurs fois des charges de conseiller, de proviseur, d'ancien, de président, etc., de cette faculté : il avait été, dès l'âge de vingt-six ans, nommé chevalier de l'ordre de St-George. Les honneurs et les emplois dont il fut revêtu lui firent essuyer bien des traverses qu'il soutint avec courage. Il en fit lui-même la description dans le meilleur de ses ouvrages, intitulé : *Commentariorum memorabilium historiæ Tarvisinæ*, Trévise, 1616, in-4°. On y trouve un grand nombre de faits précieux pour l'histoire de sa patrie, où il mourut le 29 septembre 1632. On a de lui divers ouvrages en latin et en italien, en vers et en prose, dont une partie a été imprimée à part, et l'autre dans différents recueils. Les principaux, après celui dont on vient de parler, sont : 1° *Tyrocinia poetica*, Padoue, en 2 parties, 1577 et 1578, in-4°. 2° *Charitas, sive Convivium dialogicum septem physicorum*, etc., Trévise, 1593, in-4°. Ce sont des recherches sur les repas, les mets et le luxe de table des anciens, etc. 3° *Mediolanum, sive Itinerarium Hieronymi Bononii, senioris Tarvisinii, carmen epicum*, Trévise, 1626, in-4°. 4° *Trattato degli spiriti di natura secondo Aristotile e Galeno*, Trévise, 1591, in-4°. 5° Des poésies latines et italiennes éparses dans plusieurs recueils. Parmi les enfants que Burchelati eut de trois différentes femmes, on doit distinguer César et Jean-Baptiste. Le premier, qui fut chanoine et protonotaire apostolique, a fait des poésies assez estimées; le second, qui avait embrassé l'étude du droit, était aussi né poëte, et promettait de surpasser son père par le feu et l'agrément de ses poésies. Il lui fut enlevé à l'âge de 18 ans, en 1598, par l'accident le plus funeste. Étant allé en vacances à Oderzo, il fut tué d'un coup d'arme à feu dans la poitrine, par l'imprudence d'un de ses meilleurs amis, son compagnon d'étude. R. G.

BURCHIELLO (Dominique), le poëte le plus bizarre et le plus extravagant qui peut-être ait jamais écrit, vivait à Florence, sa patrie, au commencement du 15e siècle. Fils d'un barbier nommé Jean, il n'avait lui-même reçu d'autre nom que celui de Dominique : il se nomma dans la suite *Burchiello*, sans que l'on puisse faire autre chose que des conjectures assez vagues sur ce qui lui fit choisir ce surnom. Il tenait sa boutique de barbier dans le quartier de Calimala, près du vieux marché. Cette boutique devint si célèbre, qu'on n'a pas dédaigné de la peindre dans l'une des voûtes de la galerie de Médicis. On l'y voit partagée en deux pièces; dans l'une on fait la barbe, tandis que dans l'autre on fait des vers et l'on joue des instruments. Le portrait de Burchiello est peint au-dessus de sa boutique. C'était le rendez-vous des plus beaux esprits de ce temps-là, qui s'amusaient des folies et des traits d'originalité du barbier-poëte. Quelques auteurs lui ont reproché des vices honteux, et l'ont représenté comme un vil bouffon et un homme à tout faire pour de l'argent; mais d'autres ont pris sa défense, et lui ont donné des mœurs et un caractère estimables, avec un tour d'esprit malin et satirique, qui se couvrait du masque de la folie pour dire librement la vérité. On peut difficilement en juger d'après ses poésies, qui sont pour la plupart inintelligibles, et qu'il paraît avoir faites ainsi à dessein, pour s'amuser de ceux qui auraient la prétention d'y découvrir un sens, lorsqu'il n'y en attachait aucun lui-même : ce sont des suites de mots qui ont quelquefois l'air mystérieux et qui ne sont que décousus et extravagants. Il n'a cependant pas manqué de commentateurs, qui ont prétendu l'expliquer. Doni, entre autres, a eu cette prétention, mais il n'a réussi qu'à faire un commentaire souvent aussi inintelligible que le texte. Un mérite généralement reconnu dans ces productions singulières, c'est celui de la pureté et de l'élégance du style; elles sont citées comme texte de langue. C'est peut-être le seul exemple d'un auteur que l'on cite comme autorité sans le pouvoir entendre. Doni soutient cependant que c'est la faute de ceux qui l'ont lu avant lui s'ils ne l'ont pas compris, du moins en plus grande partie; qu'il n'y avait qu'à ranger ses sonnets dans un meilleur ordre, et qu'on y trouverait un sens, que plusieurs même sont relatifs à des circonstances de la vie de l'auteur. Enfin il les range en cinq classes, et tout cela très-sérieusement. « Ceux « de la première classe, dit-il, ont été faits dans l'in« tention de mordre ouvertement, et ils s'entendent « fort bien; ceux de la seconde furent écrits pour les « uns ou pour les autres qui les demandaient à l'au« teur, et ceux-là sont encore assez clairs; ceux de « la troisième ont eu pour but de médire, mais de « manière à n'être entendus que des personnes à « qui ils étaient adressés; et il est impossible de les « comprendre entièrement. L'auteur écrivit ceux de « la quatrième classe sur les choses qui lui arrivaient « journellement, et ils sont moitié clairs et moitié « obscurs. Quant à ceux de la dernière classe, vou« lant donner de l'exercice à nos cervelles légères « et toujours curieuses d'entendre, il les fit dans un « genre si fantasque, qu'il est probable que lui-même « ne sut pas bien ce qu'il y voulait dire. » Le plus grand nombre des lecteurs, même depuis ce beau commentaire, trouve plus court de les ranger tous dans cette dernière catégorie, et on n'oserait trop les en blâmer. Burchiello mourut à Rome en 1448. Ses sonnets furent imprimés, pour la première fois, à Bologne, 1475, in-4°. Il y en eut sept autres éditions, toutes in-4°, avant la fin du 15e siècle. Dans le 16e, après quatre autres in-8°, il en parut une dans ce format, en 1552, à Florence, donnée par Grazzini, surnommé le *Lasca*, avec des sonnets d'Antoine Alamanni, dans le même genre que ceux du Burchiello; c'est cette édition qui est citée dans le *Vocabulaire de la Crusca*. La première de Doni, avec des commentaires, est de Venise, 1553; et la deuxième, 1556, in-8°. Elles sont dédiées au peintre Tintoret, et accompagnées du portrait de l'auteur. La meilleure de toutes les éditions du texte seul est celle de 1568, donnée à Florence par les Junte, in-8°. La dernière, datée de Londres et de Florence, 1757, répétée en 1760, a été faite, en partie à Lucques, et en partie à Pise, d'après les deux bonnes éditions de 1552 et de 1568. G—É.

BURCKHARD (François), conseiller intime

et chancelier de l'électeur de Cologne, Ernest, fit ses études à Cologne, se rendit de là à Munich, où il prêta son travail et ses connaissances à Léonard Eck de Randeck, chancelier de l'électeur de Bavière, et retourna ensuite à Cologne, où il écrivit un petit ouvrage qui fit beaucoup de bruit ; il est intitulé : *de Autonomia*, ou *du Libre Établissement de croyances diverses*, imprimé, après sa mort, à Munich, 1586, in-4° ; réimprimé en 1593 et en 1602. Cet ouvrage fut faussement attribué à André Erstenberger, à André Gail, et Jœcher s'est trompé en l'attribuant à un autre François Burckhard, théologien protestant. Burckhard mourut à Bonn, le 6 août 1584. — *Jacques* Burckhard, né à Bâle en 1642, jurisconsulte et professeur en droit à Sedan, à Herborn, et en 1678 à Bâle, n'a publié que des dissertations, et mourut en 1720. Il y a eu plusieurs autres jurisconsultes de cette famille, dont quelques-uns ont été professeurs à Bâle, mais qui tous n'ont laissé que quelques dissertations. G—t.

BURCKHARD (Jean-Henri), botaniste et antiquaire allemand. Le catalogue de sa bibliothèque, publié à Helmstaedt en 1743, donne une idée de la variété de ses connaissances. Pendant sa vie, qui paraît n'avoir pas été très-longue, il n'a publié aucun ouvrage, excepté une lettre latine à Leibnitz, mais qui est importante par son sujet, car elle annonce la découverte des principes fondamentaux de la botanique. Il y démontre que l'on ne devait tirer le caractère propre à distinguer les genres de plantes les uns des autres, ni des racines, ni des feuilles, ni de la disposition des fleurs, ni de la forme de la corolle, mais seulement des parties qui servent essentiellement à la génération, c'est-à-dire des étamines et des pistils. Ensuite il y expose un système de classification établi sur ces deux organes. C'était l'indice de la découverte du sexe des plantes, considéré dans leur universalité, et de l'importance des fonctions des deux organes qui concourent réciproquement à la fécondation. Il paraît que l'on n'avait pas fait beaucoup d'attention à cette idée, jusqu'à ce que Linné eût publié son système sexuel. Alors Laurent Heister ressuscita cette brochure de Burckhard, et la publia de nouveau (Helmstaedt, 1750, in-12), avec une préface très-longue, dans laquelle il donna des détails historiques, et fit des rapprochements, pour venger la mémoire de quelques auteurs qui avaient énoncé sur le même sujet quelques idées vagues et tombées dans l'oubli. Son but principal était de revendiquer une partie de la découverte pour ces auteurs, de l'enlever à Linné, et de faire voir qu'il avait pris son système dans Burckhard. Il y a effectivement des ressemblances très-sensibles ; cependant elles ne prouvent pas que Linné ait eu connaissance de cet ouvrage, et qu'il en ait emprunté les idées. En considérant son système dans son ensemble et dans tous ses détails, on voit qu'il est une conséquence immédiate de la découverte du sexe des végétaux, dans tous les modes que suit la nature dans leur reproduction. Heister, dans le même temps, dédia à cet auteur un genre de plantes sous le nom de *Burckhardia*, et Duhamel l'adopta ; mais celui de *Callicarpa*, que Linné avait donné précédemment au même genre, a prévalu. La lettre de Burckhard, publiée en 1702, annonce de la profondeur, et un esprit d'observation très-rare. D—P—s.

BURCKHARD (Jacques), savant distingué, né à Sulzbach, en 1681, y commença ses études, puis les continua à Iéna, à Helmstaedt et à Wittenberg. La faiblesse de sa santé ne l'empêcha pas de s'adonner avec ardeur au travail, mais il faillit plusieurs fois en être la victime. Les leçons de Jacques Gronovius, d'Hor. Turselin, de Perizonius, lui inspirèrent un goût particulier pour l'antiquité et pour l'histoire. Après avoir occupé diverses places dans plusieurs villes d'Allemagne, il se fixa à Wolfenbuttel, où il fut nommé bibliothécaire et conseiller du duc de Brunswick. Il y mourut le 23 août 1753, laissant une bibliothèque considérable, et un cabinet de médailles dont il avait donné le catalogue en 1750, avec des mémoires sur sa vie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Linguæ latinæ in Germania per 17 secula amplius fatis*, 1713, in-8°, 1721, avec des augmentations ; 2° *Historia bibliothecæ Augustæ quæ Wolfenbutteli est*, 1744-45, 4 part. in-4° ; 3° *Musæi Burckhardiani t. 1, complectens bibliothecam* ; *t. 2, Numophylacium*, 1750, in-4° ; 4° *de Ultrichi de Hutten Fatis ac Meritis*, Wolfenbuttel, 1717-1723, 3 part. in-4° ; 5° quelques opuscules concernant l'histoire littéraire de l'Allemagne, et beaucoup de programmes. G—t.

BURCKHARDT (Jean-Charles), astronome, naquit le 30 avril 1773, à Leipsick, où de bonne heure il s'adonna aux études mathématiques. La lecture des ouvrages de Lalande développa chez lui le goût de l'astronomie. Une lunette, qu'il trouva chez son père, lui servit à faire ses premières observations. Ses progrès le mirent bientôt à la hauteur de tous les travaux des modernes, et il commença à prendre rang parmi ceux qui, par leurs découvertes, agrandissaient le champ de la science. Les calculs astronomiques auxquels il se livrait, spécialement ceux qui concernent les éclipses de soleil et de certaines étoiles, pour la détermination des longitudes géographiques, le firent connaître de quelques hommes célèbres. Mis en relation avec le baron de Zach, il passa deux ans auprès de ce savant dans l'observatoire de Seeberg aux environs de Gotha. C'est là qu'il eut pour la première fois la facilité de faire de l'astronomie pratique avec toute la précision désirable, et de se familiariser avec l'emploi des instruments les plus parfaits. Au bout de ce temps, il partit pour la France, muni de pressantes recommandations pour Lalande : les meilleures sans contredit étaient son amour pour la science et son admiration pour le professeur. Lalande lui fit l'accueil le plus amical, le logea chez lui, le traita comme son neveu, et, mettant son zèle et son aptitude à profit, l'employa comme son second dans les grands travaux dont il s'occupait à cette époque. C'était en 1797. L'année suivante, Burckhardt était nommé conseiller de légation du duc de Saxe-Meinungen ; mais c'est en France que dès lors il avait résolu de passer sa vie. En 1799, il reçut des lettres de naturalisation et fut nommé adjoint au bureau des longitu-

des. En 1800, il remporta le prix d'astronomie de l'Institut : le sujet au concours était la théorie de la comète de 1770. Les années suivantes lui apportèrent successivement les titres de membre de l'Institut, de directeur de l'observatoire de l'École militaire, et enfin de membre titulaire du bureau des longitudes. Burckhardt mourut à Paris, le 21 juin 1825. Il entendait presque toutes les langues vivantes de l'Europe, et devait à cet avantage le privilége de comprendre, sans intermédiaire, tout ce qui se publiait de relatif à l'astronomie. Aussi personne plus que lui n'était au courant des progrès et de l'histoire de la science. On a de Burckhardt : 1° *Table des diviseurs pour tous les nombres du 1er, 2e et 3e million, avec les nombres premiers qui s'y trouvent*, Paris, 1817, gr. in-4° ; 2° *Table de la Lune* (ouvrage faisant partie des *Tables astronomiques* publiées par le bureau des longitudes), Paris, 1812, in-4° ; 3° une traduction en allemand de la *Mécanique céleste* de Laplace ; 4° plusieurs mémoires, opuscules ou fragments très-importants sur diverses parties de la science ; ce sont : *Mémoire sur les micromètres* (dans le recueil des savants étrangers, t. 1, 1805) ; — *Détermination des orbites de quelques anciennes comètes* (ibid., 1805) ; — *Mémoire sur l'orbite de la comète de* 1770 (dans le recueil de l'Institut, section des sciences physiques et mathématiques, t. 7, 1806 : c'est l'ouvrage couronné par l'académie en 1800) ; — *Note sur la planète découverte par M. Harding* (même recueil, t. 7) ; — *Seconde Correction des éléments de la nouvelle planète* (même recueil, t. 7) ; — *sur les Comètes de* 1784 et 1762 (ibid., même volume) ; — *Rapport sur un sextant à réflexion de la construction de M. Lenoir* (même recueil, t. 9) ; — *Formules générales pour les perturbations de quelques ordres supérieurs* (t. 9) ; — *Mémoire sur plusieurs moyens propres à perfectionner les tables de la lune* (t. 9) ; — *Examen des différentes manières d'orienter une chaine de triangles* (t. 10, 1810). La *Correspondance astronomique* du baron de Zach contient aussi plusieurs articles de Burckhardt. K.

BURCKHARDT (JEAN-LOUIS), célèbre voyageur, naquit à Lausanne en 1784, d'une famille distinguée et originaire de Bâle. Après avoir reçu les premiers éléments de l'instruction dans la maison paternelle et passé deux ans dans une école publique à Neufchâtel, il compléta ses études à Leipsick et à Goettingue, puis il revint trouver sa mère à Bâle. Incertain sur la carrière qu'il suivrait, et voulant fuir le continent européen où s'étendait presque partout la domination de la France, il alla en Angleterre au mois de juillet 1806, recommandé par une lettre du professeur Blumenbach à sir Joseph Banks, qui était depuis longtemps un membre très-actif du comité de la société d'Afrique. A cette époque, cette compagnie commençait à désespérer de recevoir des nouvelles de Hornemann. (*Voy.* ce nom.) Le résultat des renseignements qu'il avait transmis, comparés à ceux qu'on avait obtenus d'autres voyageurs relativement à la côte occidentale d'Afrique, firent penser que la tentative de pénétrer dans l'intérieur devait être faite par le nord. Ces vues de l'association ne tardèrent pas à être connues de Burckhardt, et il offrit ses services pour cette entreprise ; Banks eut beau lui représenter les dangers auxquels il allait s'exposer, Burckhardt resta inébranlable. Sa demande, mise sous les yeux de la société dans la séance générale du mois de mai 1808, fut agréée avec empressement. Aussitôt il étudia sans relâche la langue arabe, tant à Londres qu'à Cambridge, et en même temps l'astronomie, la minéralogie, la chimie, la médecine et la chirurgie ; il laissa croître sa barbe, prit le costume oriental ; et, dans les intervalles de ses travaux, il s'exerça à faire de longues courses, à pied, la tête nue, à l'ardeur du soleil, dormant sur la dure, ne mangeant que des plantes potagères et ne buvant que de l'eau. Le 25 janvier 1809, il reçut ses instructions qui lui enjoignaient d'aller d'abord en Syrie, où il pourrait puiser la connaissance de l'arabe à une de ses sources les plus pures, et acquérir aussi l'habitude des mœurs de l'Orient, dans des lieux assez éloignés de ceux qu'il devait visiter pour qu'il fût moins exposé à rencontrer des gens qui plus tard le reconnaîtraient. Il partit de Portsmouth le 2 mars, et arriva à Malte au milieu d'avril. Dans une lettre qu'il écrivait de cette île à Banks, il parle des tentatives projetées, à cette époque, par Seetzen, pour pénétrer en Afrique. (*Voy.* SEETZEN.) Durant son séjour à Malte, Burckhardt compléta son équipement à l'orientale, prit le nom d'Ibrahim Ibn Abdallah, et se donna pour un marchand musulman de l'Inde qui portait des dépêches de la compagnie des Indes au consul anglais à Alep. Son déguisement empêcha qu'il fût reconnu par des officiers d'un régiment suisse, que d'ailleurs il évitait soigneusement, de même que les habitants de l'Afrique septentrionale. A bord du navire grec sur lequel il s'était embarqué, il soutint le rôle qu'il avait pris. « Durant la traversée, dit-il, on me questionna beaucoup sur l'Inde, je répondais aussi « bien que je pouvais, et quand on m'invitait à débiter quelques phrases de l'idiome de cette contrée, je me tirais d'affaire en employant le pire « des dialectes allemands qu'on parle en Suisse, « presque inintelligible même pour un Allemand, et « qui, par ses sons gutturaux, peut aller de pair « avec la prononciation arabe la plus rude. » Après une longue traversée, Burckhardt atteignit la côte de Syrie à Soueïdié, l'ancienne Séleucie, à l'embouchure de l'Aasi (Oronte), et il partit aussitôt pour Alep avec une caravane. Quelques soupçons se manifestèrent sur la réalité de son islamisme ; vraisemblablement il n'était pas encore assez habile pour en imposer à des musulmans accoutumés à voir des Européens. Une fièvre inflammatoire le tourmenta pendant quinze jours après son arrivée à Alep : ce fut le seul tribut qu'il paya au changement de climat et aux fatigues du voyage. Ensuite, avec l'aide d'un maître capable, il commença l'étude de l'arabe littéral et vulgaire, et ne manqua aucune occasion de converser dans cette langue avec les habitants. Il réussit à faire connaissance avec plusieurs cheiks, et des hommes instruits qui de temps en temps

l'honoraient de leur visite, « faveur, dit-il, que je « devais principalement au *Dictionnaire arabe et « persan* de M. Ch. H. Wilkins, les lexiques ordi- « naires du pays étant très-défectueux. Les Turcs « instruits étaient souvent obligés d'avoir recours à « Wilkins, et ne pouvaient s'empêcher d'exprimer « leur étonnement de ce qu'un Franc avait une con- « naissance plus exacte de leur langue que leurs « ulémas. » Au mois de juillet 1810, il se mit en route pour Palmyre sous la protection d'un cheik arabe; pendant que celui-ci était allé à un puits, une tribu hostile dépouilla notre voyageur de sa montre et de sa boussole. Ce cheik le confia ensuite aux soins d'un autre, et Burckhardt fut volé une seconde fois à Palmyre, où le bandit qui commandait lui enleva sa selle. Forcé de prendre la route de Damas, l'état de trouble du pays le retint six semaines dans cette antique cité. Au mois de septembre, il visita Balbec (l'ancienne Héliopolis), le Liban et l'Anti-Liban. Revenu à Damas, il fit une excursion dans le Haouran, le patrimoine d'Abraham. « A chaque pas, dit-il, je trouvais des vestiges « de villes anciennes, je voyais des restes de tem- « ples nombreux, d'édifices, et d'églises grecques. « Le Haouran et les cantons voisins sont, au prin- « temps et en été, le rendez-vous de la plupart des « tribus arabes qui habitent en hiver le grand dé- « sert de Syrie. » Il y retourna par Homs et Hamah, vers Alep, où il fut rendu le 1er janvier 1811. Il projeta ensuite une autre tournée dans le grand désert, du côté de l'Euphrate, et put l'effectuer dans le cours de la même année sous la protection du cheik de Sokhné, village éloigné de cinq journées de marche d'Alep et à douze heures de Palmyre. Il n'eut qu'à se louer de ce cheik et de son monde. Il fut placé sous la sauvegarde d'un Bédouin dont il n'eut de même qu'un bon témoignage à rendre, mais qui ne fut pas assez puissant pour le préserver d'être volé de tout ce qu'il possédait. Ce qui l'affligea le plus, ce fut la perte des notes qu'il avait prises; mais, ne se décourageant point, dès que les pluies eurent cessé, il se dirigea vers Damas par la vallée de l'Oronte et par le mont Liban, qu'il parcourut dans le plus grand détail. En avril et mai, il tourna de nouveau vers le Haouran et examina les montagnes à l'est et au sud-est du lac de Tibériade; il vit les magnifiques ruines de Djérasch, l'une des anciennes villes de la Décapole. Enfin, le 18 juin, il dit un dernier adieu à Damas, et après avoir passé à Tabarieh et à Nazareth, il prit sa route à l'est du Jourdain et de la mer Morte. C'était le chemin que Seetzen avait suivi quatre ans auparavant, mais en tournant à l'ouest, tandis que Burckhardt se dirigea vers le sud, dans la vallée de Ghor, qui plus loin prend le nom d'Araba, et se prolonge jusqu'à Akaba-el-Masr, ville bâtie sur la baie du même nom, au fond du golfe Arabique. A Ouadi Mousa, qui est à deux journées au nord d'Akaba, il découvrit les ruines de Pétra, l'ancienne capitale de l'Arabie Pétrée. Aucun Européen ne les avait encore contemplées. Plus tard elles ont été décrites et représentées par M. Léon Delaborde. A peu de distance de ces restes d'antiquité qu'il ne put examiner qu'à la hâte, Burckhardt rencontra une petite troupe d'Arabes qui allaient vendre des chameaux au Caire; il se joignit à eux et traversa le désert d'El-Tih : « C'est, dit-il, « le plus stérile et le plus affreux que j'aie jamais « vu. » Durant dix jours de marche forcée, on n'y rencontre que quatre puits; un seul, à huit heures de distance de Suez, a de l'eau douce : celle des autres est saumâtre ou sulfureuse. A son arrivée au Caire, le 4 septembre, Burckhardt s'occupa du principal objet de sa mission. Aucune occasion de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par le Fezzan ne s'étant présentée, il voulut au moins faire le voyage de Nubie; il acheta deux chameaux, un pour lui, l'autre pour son guide, se munit de lettres de recommandation et d'un firman du pacha, et, le 24 février 1813, il sortit de l'Égypte par Assouan où il laissa son bagage. Il suivait avec son guide la rive orientale du Nil. L'état de la Nubie à cette époque présentait beaucoup de dangers pour un voyageur, à cause de la présence des Mameluks chassés de l'Égypte; cependant Burckhardt parvint sans accident, le 6 mars, à Ouadi-Halfa, à la hauteur de la seconde cataracte. A Tinareh, dans le pays de Mahass, il se trouva au milieu des hommes les plus farouches et les plus déréglés qu'il eût encore rencontrés. Le chef lui dit nettement : « Tu es un agent « de Mohammed-Ali; mais à Mahass nous crachons « sur la barbe de Mohammed-Ali, et nous coupons « la tête à ceux qui sont ennemis des Mameluks. » Ces menaces ne produisirent pas de résultats fâcheux pour la personne de Burckhardt; seulement elles l'arrêtèrent dans sa marche vers le territoire de Dongolah, de la frontière duquel il n'était éloigné que de deux journées et demie. Il retourna bien vite au nord jusqu'à Kolbé, où il passa le Nil à la nage, en tenant la queue de son chameau d'une main et le poussant de l'autre. Il descendit le long de la rive gauche du fleuve jusqu'à Ibsamboul, dont il vit le temple antique encombré par le sable; puis à Derr où il se sépara de son guide; il regagna ensuite Assouan le 31 mars, et Esné, où il resta jusqu'au 2 mars 1814, vivant presque solitaire et tâchant de ne pas fixer l'attention. Il se joignit alors à une caravane d'une cinquantaine de petits marchands d'esclaves qui allaient de Daraou en Égypte au Berber en Nubie, sous l'escorte d'une trentaine d'Arabes; il eut beaucoup à souffrir de la conduite de ses compagnons de voyage, quoiqu'ils le prissent pour un musulman. On traversa le même désert où Bruce, qui venait d'un côté opposé, avait tant souffert de la disette d'eau. (*Voy.* BRUCE.) Burckhardt fait un triste tableau des misères qu'il endura dans le trajet de ces lieux inhospitaliers. Enfin le 23 on entra dans une plaine qui s'abaissait vers le Nil, et le soir on atteignit Ankheïreh, village qui est le chef-lieu du canton de Berber; il n'est habité que par des bandits dont le principal plaisir paraît consister à tromper et à piller les voyageurs. La caravane, diminuée d'un tiers, se remit en marche le 7 avril; elle passa par Damer, où l'autorité est entre les mains des fakirs, dont notre voyageur n'eut qu'à se louer, et fit

halte à Chendi. Burckhardt eût aisément poussé jusqu'à Sennaar qui n'est qu'à neuf journées de marche, et de là en Abyssinie; mais il aima mieux visiter des contrées inconnues. Une autre caravane se disposait à partir pour le golfe Arabique; il vendit ses marchandises et acheta un esclave nègre et des provisions. « Tous mes comptes réglés, dit-il, je re« connus qu'il me restait quatre piastres : l'exiguïté « de cette somme ne me causa aucun souci, parce « que je calculais qu'arrivé sur la côte, je pourrais « me défaire de mon chameau pour un prix qui me « donnerait le moyen de faire face aux dépenses de « mon voyage jusqu'à Djidda, et j'avais une lettre « de crédit sur cette place pour une somme consi« dérable. » On se dirigea vers l'Atbarah (l'Astaboras des anciens), dont les rives sont embellies par une végétation magnifique; ensuite on entra dans le pays de Taka, très-fertile, mais habité par des Arabes qui ne sont nullement hospitaliers et chez lesquels Burckhardt, qui voyageait comme un pauvre derviche, n'aurait pu demeurer. Il renonça donc à l'idée de traverser les montagnes pour aller à Massouah. Il suivit la caravane; le 26, elle était à Souakim; il s'y embarqua sur un navire du pays, et, le 18 juillet, il aborda à Djidda. Mohammed-Ali, qu'il avait vu au Caire et qui était alors à Taïf, étant instruit du fâcheux état de sa garde-robe, lui fit passer un habillement complet et de l'argent, par un messager qui amenait deux dromadaires, et qui apportait aussi une invitation de se rendre au plus tôt auprès du pacha. Burckhardt entra dans Taïf le 28 août, et fut bien accueilli par le pacha, qui cependant, averti par son médecin du désir qu'avait Burckhardt de visiter les deux villes saintes de l'islamisme dans le Hedjaz, avait exprimé des doutes sur la sincérité de sa profession de foi. Notre voyageur se montra choqué de ces soupçons, et déclara qu'il n'irait pas à l'audience publique du pacha si celui-ci ne le recevait pas comme un musulman. Les choses s'arrangèrent; Burckhardt obtint la permission d'aller à la Mecque; arrivé au lieu désigné, il prit l'habillement des pèlerins et se conforma à tous les usages de ceux qui vont à la ville sainte. Il déclare, dans sa relation, que même les hommes les plus impassibles éprouvent une impression secrète de respect religieux, en voyant 6 ou 8,000 personnes se prosterner toutes à la fois, surtout si l'on pense à l'éloignement et à la diversité des contrées d'où sont venus tant d'hommes rassemblés pour le même but. Le 15 janvier 1815, Burckhardt prit le chemin de Médine avec une petite caravane; sa santé, qui, après avoir été chancelante, s'était rétablie, reçut une rude atteinte la veille de son entrée dans cette ville : assailli par une pluie d'orage qui dura vingt-quatre heures, et ne pouvant quitter ses vêtements trempés d'eau, il fut saisi six jours après d'une fièvre très-violente et forcé de garder la chambre. Ce ne fut qu'au commencement d'avril que le retour de la chaleur lui rendit la santé; mais il resta si faible, qu'il renonça au projet de faire des excursions dans le Hedjaz. Dès qu'il fut en état de monter un chameau, il partit, le 21 avril, avec une caravane pour Yambo : la peste y exerçait ses ravages : il ne put en sortir qu'au bout de dix-huit jours sur un bateau ouvert destiné pour Cosseïr; mais il se fit descendre à terre à Cherm, port de la presqu'île du Sinaï. Apprenant à Tor que la peste désolait encore Suez et le Caire, il alla passer quelques jours dans un petit village au milieu des montagnes; enfin, le 24 juin, il revit le Caire; l'hiver suivant il fit un voyage dans la basse Égypte. Au printemps de 1816, la peste ayant reparu au Caire, il se réfugia parmi les Arabes du Sinaï chez lesquels ce fléau est inconnu. Revenu au Caire, il s'y occupa à la rédaction de ses voyages. Tenant toujours à son projet de visiter l'intérieur de l'Afrique, il attendait le départ d'une caravane de Maugrebins, lorsque, le 4 octobre 1817, il fut attaqué d'une dyssenterie violente. Il mourut le 15, assisté à ses derniers moments de M. Salt, consul général d'Angleterre, et fut enterré dans le cimetière des musulmans. Quoiqu'il eût été arrêté au milieu de sa carrière, il avait mis ses manuscrits en état d'être publiés, et ils le furent par la société pour le compte de laquelle il voyageait. Elle les confia aux soins d'éditeurs habiles. On a de lui, en anglais : 1° *Voyages en Nubie* (Travels in Nubia and in the interior of north eastern Africa, performed in 1813), Londres, 1819, in-4°, avec cartes et un portrait de l'auteur vêtu à l'européenne. M. G.-M. Leake publia cet ouvrage et le suivant, et fit précéder le premier d'un mémoire sur la vie et les voyages de J.-L. Burckhardt. La société africaine le fit paraître le premier, parce que c'est celui qui a le rapport le plus direct avec l'objet pour lequel elle a été fondée. On y trouve la relation des deux voyages de Burckhardt en Nubie; la description de tous les monuments anciens qu'il aperçut, notamment à la rive gauche du Nil; des remarques générales sur la Nubie et sur les diverses tribus qui l'habitent. Burckhardt a le premier décrit les cantons de Berber, de Damer et de Chendi, qui plus tard ont été visités par Cailliaud; et jusqu'à présent il est le seul voyageur qui ait porté ses pas dans la vallée baignée par l'Albara, dans le Taka, et autres cantons à l'est jusqu'au golfe Arabique. Ses observations sont nombreuses et très-variées; il ne partage pas l'opinion qui fait considérer la peste en Égypte comme venant du sud; il dit qu'elle est totalement inconnue en Nubie à la hauteur de la seconde cataracte. Il pense aussi que les effets du semoun, ou vent pestilentiel du désert, ont été fort exagérés. Ses vocabulaires des langues du Kensy, du Noubah, du Dar-Saley et du Borgou et Bornou, sont précieux pour l'ethnographie; en comparant les derniers à ceux que Denham et Clapperton nous ont fait connaître, on reconnaît leur exactitude respective. Un supplément contient des itinéraires de l'intérieur de l'Afrique; les découvertes des deux voyageurs que nous venons de nommer, et celles des frères Lander, aident à comprendre les détails fournis par les voyageurs africains, et en confirment plusieurs. En lisant ces morceaux avec attention, il est facile de voir que beaucoup d'auteurs qui ont écrit sur l'Afrique au nord de l'équateur se sont plus occu-

pés à entasser un grand nombre de faits qu'à les examiner soigneusement. Browne (*voy.* ce nom) avait parlé d'une rivière Misselad, qui, selon lui, coule à l'ouest du Darfour; jamais Burckhardt n'a entendu prononcer ce nom. Ce volume est terminé par une traduction des notices de la Nubie contenues dans l'ouvrage de Macrizy sur l'Égypte, avec des notes. 2° *Voyages en Syrie et en terre sainte*, Londres, 1822, in-4°, avec cartes et plans, et un portrait de l'auteur habillé à l'orientale. La géographie ancienne et moderne reçoit de grands et importants services de ce livre, qui contient les voyages énoncés dans le titre; la géographie physique n'en tire pas moins de fruit par la description de l'aspect du pays, des chaînes de montagnes de la Syrie, de la Palestine orientale et de l'Arabie Pétrée, et des rivières qui arrosent ces deux contrées dont nous ne connaissions guère que le nom. Burckhardt a le premier révélé l'existence de cette vallée d'El-Ghor et d'El-Araba par laquelle les eaux du Jourdain avaient jadis un écoulement vers le golfe Arabique, avant que l'extrémité méridionale du lac Asphaltite eût été bouchée par l'effet de l'éruption volcanique dont il est parlé dans le chapitre 19 de la *Genèse*. Ce volume contient aussi le dernier voyage de l'auteur à la presqu'île de Sinaï. Le supplement offre des notices sur les Turcomans Rayanlah, sur la division politique de la Syrie et sur diverses routes de ce pays en Arabie. 3° *Voyages en Arabie, contenant la description des parties du Hedjaz regardées comme sacrées par les musulmans*, Londres, 1819, in-4°, avec carte et plans; ibid., 2 vol. in-8°. Grâce à cet ouvrage, dont M. W. Ouseley fut l'éditeur, nous connaissons parfaitement les villes principales du Hedjaz. Burckardt, après avoir parlé en détail des édifices qui, dans les deux villes saintes, sont l'objet de la vénération des musulmans, présente un tableau fidèle des mœurs et des usages des habitants. « Parmi les choses que Burckhardt ra« conte et les descriptions qu'il nous offre, dit « M. Silvestre de Sacy, quelques-unes sont entiè« rement neuves pour nous; d'autres sont plus dé« taillées et plus complètes que celles que nous pos« sédions; toutes ont un intérêt spécial pour les « personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire, de « la langue et de la littérature des Arabes. » On a vu à l'article BADIA l'opinion de Burckhardt sur ce voyageur. Il avait lu son livre au Caire en 1816; il avait entendu parler de lui en Syrie où on le lui avait désigné sous le nom qu'il avait pris d'Ali-Bey; on l'avait fortement soupçonné d'être chrétien, mais son extrême libéralité et les lettres de recommandation qu'il présentait aux grands personnages arrêtaient toute espèce de recherches. Il fut dépeint avec tant de fidélité à Burckhardt que celui-ci se rappela aussitôt un portrait en miniature de Badia qu'il avait vu chez Banks. 4° *Notes sur les Bédouins et Essai sur l'histoire des Wahhabites*, Londres, 1829, in-4°, avec carte; ibid., 2 vol. in-8°. Ce livre offre la description la plus complète qui ait été donnée de ce peuple singulier, qui, depuis les premiers âges de l'histoire, conserve ses traits primitifs. Ses lois, ses mœurs, son langage, ses traits, ses vêtements, ses croyances, ses superstitions, tout s'y trouve non-seulement décrit avec la plus scrupuleuse exactitude, mais encore expliqué, comparé, déduit des sources historiques avec une sagacité et un esprit de critique admirables. On peut assurer qu'il est impossible d'entreprendre aujourd'hui un tableau géographique de l'Arabie sans mettre à contribution ces deux ouvrages de Burckhardt. Ils ont été traduits par l'auteur de cet article, Paris, 1834, 3 vol. in-8°, avec plans et carte; il les a fait précéder d'une *Notice sur différents voyages en Arabie* et d'un supplément contenant l'histoire des Wahhabites jusqu'à la destruction de leur puissance. 5° *Proverbes et Maximes des Arabes*, Londres, 1830, in-4°. Le texte arabe est imprimé en regard de la traduction. Burckhardt fit ce recueil afin de prouver qu'il comprenait bien l'arabe : « Peut-être, dit-il, je ne possède pas une connais« sance approfondie de cette langue. » C'est en effet l'avis des savants qui en ont fait l'objet de leurs études. Mais il a tiré le meilleur parti de ce qu'il savait, et ses ouvrages en font foi. Sa manière de voyager était extrêmement simple : tantôt il se donnait pour un pauvre marchand, tantôt pour un derviche, tantôt pour un homme qui allait à la recherche de parents dont il ignorait le sort. Dans une occasion, il se fit passer pour un agent de Mohammed-Ali, tandis que ce pacha le prenait pour un émissaire des Anglais. Il s'exprime sur son compte avec animosité, et il étend ce sentiment à tous les Turcs; il n'a pas d'expressions trop fortes pour les dénigrer. Depuis son départ d'Alep, il était connu sous le nom de Cheik-Ibrahim. Browne, qu'il avait vu avant de quitter l'Angleterre et pour lequel il professe la plus haute estime, lui avait recommandé de ne pas faire beaucoup de questions chez les peuples peu civilisés. Il suivit ce conseil et s'en trouva bien; son déguisement le forçait en effet à ne point se montrer curieux comme le font les Francs ou Européens. Plus d'une fois la couleur de sa peau excita des signes manifestes de dégoût aux nègres. Il était doué de courage et de cette ardeur qui font entreprendre des choses difficiles, de cette persévérance et de cette sagacité qui en assurent le succès. Sa patience fut fréquemment mise aux plus rudes épreuves et ne se démentit jamais; il s'efforça toujours, par la régularité de ses mœurs, d'inspirer du respect pour son caractère, même à ceux qui étaient enclins à le mépriser pour sa chétive apparence. Souvent il fut généreux et libéral quand il le put sans exciter la convoitise des hommes grossiers et avides. A ces qualités il joignait le talent de bien observer et celui de raconter avec agrément. Ses relations excitent l'intérêt et la curiosité, et l'on regrette qu'une mort prématurée ait privé le monde des services qu'il aurait pu lui rendre encore (1). — *Christophe* BURCKHARDT, mission-

(1) Consulter la *Notice* (en allemand) *sur la vie et le caractère de Burckard, tirée de communications de famille encore inédites*, Bâle, 1828.

naire, était né en Suisse. Animé d'un zèle ardent pour la propagation de l'Évangile, il s'embarqua en Angleterre pour l'Égypte, ayant avec lui six grandes caisses remplies de Bibles et de Nouveaux Testaments en diverses langues. Arrivé au Caire, il y fut visité par des juifs, des Turcs, des Syriens, des cophtes, enfin par des idolâtres. Il ne put suffire à l'affluence des demandes, et sa provision se trouva bientôt épuisée. Ses pas se portèrent ensuite à Jérusalem, où il put recommencer ses travaux, puis dans la Syrie, et enfin à Alep. Les fatigues de ce voyage l'avaient fort affaibli. Une attaque de fièvre l'enleva au mois de janvier 1819, dans les environs d'Alep. E—s.

BURDETT (Francis), membre de la chambre des communes d'Angleterre et l'un des orateurs les plus distingués de l'ancienne opposition, naquit en 1770. Quoique simple baronnet, il appartenait à une des plus vieilles familles d'Angleterre et de la noblesse la plus incontestée. Un de ses ancêtres, Hugh Burdett, avait accompagné Guillaume le Conquérant; le fils de Hugh, William, avait été armé chevalier dans la guerre sainte (*holy war*, les croisades), et le premier baronnet de la famille, Thomas, et non Francis, comme l'ont écrit quelques biographes, avait été créé par Jacques Ier. Le jeune Francis fut élevé à Westminster-School et en sortit à vingt ans (1790). L'éducation classique l'avait trouvé quelque peu rebelle, et, dans un temps où l'étude des langues mortes était en haute faveur en Angleterre, Burdett avait quitté les bancs du collége avec une médiocre réputation de science. Impatient de tout contrôle, plus remarquable par une imagination déjà aventureuse et déréglée que par une raison sûre et patiente, il se trouva bientôt à une école plus en rapport avec ses goûts d'indiscipline et sa passion naturelle de liberté. Il visita la France et la Suisse pendant une période de trois ans, de 1790 à 1793. C'était alors la belle époque de la révolution française, époque d'organisation et de libertés naissantes que ne souillaient pas encore les excès. Burdett passait sa vie dans les clubs et suivait assidûment les séances de l'assemblée nationale. C'est de là qu'il rapporta à Londres le germe de ses théories réformistes et l'amour des luttes populaires. Une autre circonstance qui devait influer sur la direction politique du jeune baronnet, fut la liaison qu'il forma à son retour avec le spirituel et savant démagogue John Horne Tooke (Parson Horne), le célèbre auteur des ΕΠΕΑ ΠΤΕΡΟΕΝΤΑ ou *Diversions of Parley*. (*Voy.* Horne Tooke.) C'est alors que commença la vie publique de Francis Burdett. Son mariage fut déjà une première protestation contre les préjugés nobiliaires de la vieille Angleterre; Burdett ne craignit pas de se mésallier en épousant la seconde fille de T. Coutts Esq., riche banquier. Après cet acte d'indépendance qui lui valut quelque popularité, il entra dans la carrière parlementaire comme représentant de Boroughbridge, dans le Yorkshire, où il avait été nommé par le crédit du duc de Newcastle. Une chose digne de remarque, c'est que, comme son maître Horne Tooke, il fut envoyé pour la première fois au parlement par un de ces bourgs-pourris qui furent depuis l'objet constant de son indignation réformiste. A peine assis à la chambre des communes, le noble baronnet s'enrôla dans les rangs de l'*Association constitutionnelle pour la réforme parlementaire*, et depuis ce moment, pendant de longues années, dans le parlement comme en dehors du parlement, tous ses efforts furent dirigés vers ce but. La réforme parlementaire et l'émancipation des catholiques d'Irlande, telles furent les deux passions politiques de Burdett, les deux grands mobiles de son éloquence libérale. Le jeune représentant de Boroughbridge songea d'abord à fonder sa popularité et à mériter le surnom de *tribun du peuple*, qui lui fut acquis vers le milieu de sa carrière. Ce n'était pas moins à la chambre des communes, mal préparée alors pour de semblables réformes, que Burdett essayait son éloquence : c'était aux hustings de Covent-Garden, à la taverne de l'Anchre dans le Strand, qu'il faisait ses premiers débuts oratoires. La suspension de l'*habeas corpus* en 1800, le bill sur les séditions de l'Irlande en 1801 (*white boy act*), trouvèrent en lui un ardent adversaire, et déjà, en 1802, quand il se présenta aux élections pour le siége de Middlesex, le ministère voyait en lui un dangereux chef de parti, et le peuple un zélé défenseur de ses libertés. Burdett fut appelé à représenter Middlesex après une élection vivement contestée. A côté de lui siégeait, comme représentant de Old-Savum, bourg-pourri, le révérend John Horne Tooke, son maître et ami. On objectait à l'écrivain démagogue sa qualité d'ancien ecclésiastique comme un motif d'exclusion, et un bill spécial exclut des élections pour l'avenir tout individu admis dans les ordres sacrés. Burdett s'opposa de toutes ses forces à ce bill, et en prit texte pour une attaque personnelle contre l'administration de M. Addington, plus tard lord Sidmouth, qu'il accusa hautement d'incapacité. Deux tentatives que fit successivement Burdett aux élections générales suivantes, pour conserver et reprendre le siége de Middlesex, restèrent sans succès. A la mort de Pitt, il fut oublié dans la liste des amis de Fox qui prirent part à l'administration nouvelle; et lorsque Fox lui-même succomba, bien que désigné pour le remplacer au siége de Westminster, il s'y refusa, déclarant, dans une adresse publique, qu'il ne pouvait voir, dans les héritiers politiques du dernier ministre, que des ennemis de la nation. En 1807, cependant, il fut élu pour Westminster, et, pendant près de trente ans, il ne cessa de représenter cette partie de la cité. Déjà la popularité de Burdett était immense, et son élection excita un enthousiasme sans exemple. On le vit passer par les rues de Londres, traîné par la foule sur un char de triomphe, tout pâle encore d'une grave blessure reçue dans un duel avec M. Paull. Ce n'était là qu'un prélude à des scènes plus violentes, et dont le tribun populaire devait assumer sur lui-même la triste responsabilité. L'année suivante, 1810, un Gale Jones, chef obscur d'une sorte de club de bas étage, appelé *british forum*, ayant fait afficher un pamphlet outrageant pour M. Iorke, fut dénoncé au parlement, cité et emprisonné. Burdett s'éleva contre ce qu'il appelait un abus

de pouvoir, et fit, pour la mise en liberté de cet homme, une motion qui fut rejetée. Burdett en appela au peuple, et publia une lettre à ses commettants dans laquelle il accusait la chambre des communes d'usurpation de pouvoir, et lui déniait le droit d'emprisonner (*the power of commitment*). La lettre de l'honorable baronnet fut déférée à la chambre des communes, qui, après une discussion des plus violentes, la condamna comme un grave oubli des convenances et des priviléges du parlement, et lança contre l'auteur un mandat d'arrêt pour être enfermé à la Tour de Londres. Jusque-là Burdett s'était renfermé dans les limites d'une opposition violente et peu convenable, il est vrai, mais légale. Le représentant de Westminster refusa de plier devant le verdict de la chambre des communes : il fit refuser sa porte au sergent d'armes (*sergeant at arms*) envoyé pour lui signifier son arrêt, et adressa au président (*the speaker*) une lettre dans laquelle il combattait la légalité du vote et du *warrant*, et déclarait qu'il ne se soumettrait qu'à la force. Pendant deux jours le peuple, assemblé en foule compacte devant l'hôtel du baronnet, l'aida dans ses résistances à la loi, gardant à vue la porte de son héros, frappant les officiers de police et brisant les vitres des membres du parlement qui avaient voté la condamnation. Enfin ce ne fut que par ruse que le sergent d'armes parvint à s'introduire dans l'hôtel de Burdett et à l'emmener sous bonne escorte d'officiers de police, de troupes de ligne et de dragons. De nombreuses collisions entre la force armée et le peuple eurent lieu sur le chemin de la Tour, et plusieurs des séditieux restèrent sur la place. L'emprisonnement qui suivit pour Burdett ces scènes inutiles et déplorables fut de courte durée. La prorogation du parlement vint y mettre une fin, et, à sa sortie de la Tour, l'honorable baronnet, attendu par la populace qui voulait le reconduire en triomphe, eut cette fois le bon esprit et la prudence de se soustraire à d'aussi dangereuses ovations. Nous retrouvons Burdett en 1817, luttant contre la suspension de l'*habeas corpus;* en 1818, appuyant, conjointement avec lord Cochrane, des pétitions pour la réforme parlementaire, pétitions couvertes de plus d'un million de signatures, toujours rejetées, toujours représentées avec une persévérante insistance. Chef de l'opposition modérée, démocrate constitutionnel, Francis Burdett était resté l'idole du peuple, et, lorsqu'il l'emporta de quatre cents voix sur sir Murray Maxwell dans une élection nouvelle (1818), un nouveau triomphe lui fut décerné par le peuple, et il fut traîné dans un char magnifique, pavoisé de banderoles et orné d'inscriptions reformistes. Les opinions dont l'honorable baronnet s'était fait le promoteur commençaient déjà à germer dans le pays et à monter du peuple jusque sur les bancs de la chambre des communes : l'opposition était en minorité redoutable, et trouvait un appui souvent plus dangereux qu'utile dans les émotions populaires soulevées par les Hunt et les Watson. Des sociétés secrètes s'organisaient; une tendance générale se manifestait dans la populace (*the mob*) vers l'application matérielle des principes politiques de Francis Burdett; les théories révolutionnaires empruntées à la France de 89 trouvaient des fauteurs dans les chefs de clubs; un Charles Wolseley, baronnet d'une ancienne famille de Staffordshire, et président d'une assemblée populaire, déclarait avoir pris part à la prise de la Bastille et se disait disposé à faire pour son pays ce qu'il avait fait pour la France. De tous côtés on indiquait des réunions de délégués du peuple, afin d'effectuer, *par ses propres mains*, une réforme radicale. 50,000 hommes se rassemblèrent à Birmingham, 80,000 hommes à Smithfield, faubourg de Londres, regardé comme le chef-lieu de la réforme : l'exaltation croissant, chose inouïe en Angleterre, un constable fut assassiné. Enfin on annonça publiquement un immense meeting dans lequel devaient être prises des résolutions décisives. Le 16 août 1819, une foule immense d'individus de tout âge et de tout sexe, car les femmes avaient aussi leurs clubs, armés de piques et de bâtons ferrés, coiffés de bonnets rouges, déboucha de tous les côtés sur la place de Blankatfield, à Manchester, venant de Stockport, de Leigh, de Royton, de Bury... La troupe, les officiers de police et la *yeomanry*, prévenus à l'avance, chargèrent tout à coup ces masses compactes, et un massacre épouvantable eut lieu, qui gardera dans l'histoire le nom sanglant de massacre de Peterloo. Quelle avait été la part de Burdett et de ses amis dans ces imprudentes manifestations? on l'accusa d'un rapprochement avec un des plus célèbres agitateurs de l'époque, ce Hunt qui partageait alors avec lui la faveur de la populace. Quoiqu'il en soit, Burdett protesta énergiquement contre cette hideuse violation du droit d'assemblée, écrit de temps immémorial dans la constitution anglaise. Il appuya hautement une adresse du conseil municipal de la Cité de Londres, au régent du royaume, et se joignit à ceux qui réclamaient une enquête sur cette malheureuse affaire. On sait que l'enquête fut refusée. Le nom de l'honorable baronnet s'était trouvé mêlé d'une manière fâcheuse à ces scènes déplorables : il le fut encore à des violences d'un caractère tout personnel auxquelles le peuple fut porté par l'échec de Hobhouse, ami politique de Burdett, dans une nouvelle élection générale. Les protestations de l'honorable baronnet contre les massacres de Peterloo avaient été sans succès. Il crut devoir adresser une lettre véhémente à ses commettants sur cette déplorable affaire. Les termes dans lesquels il s'expliquait sur la conduite du gouvernement furent considérés comme outrageants, et Burdett, traduit devant la cour du banc du roi, fut condamné à une amende de 2,000 livres et trois mois de prison. Depuis ce moment les opinions de Burdett se modifièrent. L'orateur réformiste survécut à l'orateur populaire. Ces vieux combats pour l'émancipation catholique, et surtout pour la réforme parlementaire, Francis Burdett les soutenait encore, mais non plus comme autrefois Burke, Fox, Pitt, Shéridan, ou Burdett lui-même, avec cette énergie admirable de soldats toujours vaincus, jamais découragés, non plus seul avec le peuple contre des préjugés tout-puissants. Chaque année apportait de

nouveaux soutiens au parti de la réforme, et bientôt les principes de l'honorable baronnet triomphèrent, d'abord dans l'administration de Canning, ensuite dans celle de lord Grey. En 1831 et 1832, le bill de réforme, si longtemps réclamé par les whigs, reçut enfin la sanction du parlement, et l'Angleterre vit s'accomplir toute une révolution pacifique. La tâche de Francis Burdett était remplie, non que le bill de réforme fût de tous points l'application vraie et complète des doctrines de l'ancien tribun du peuple; ces doctrines mises en avant par le duc de Richmond en 1780, par Francis Burdett en 1800, contenaient en germe tout un radicalisme nouveau, et ce qui n'avait pas triomphé en 1832, devait enfanter le chartisme. Faut-il accuser Burdett d'avoir reculé devant les conséquences extrêmes de ses principes, et faut-il s'étonner de le voir se rallier aux torys après la victoire de la réforme parlementaire? N'est-il pas plus raisonnable de penser que, tandis que tout changeait autour de lui, l'honorable baronnet était resté le même? Les idées qui, quarante ans auparavant, avaient été des idées nouvelles, passées maintenant dans l'application, appartenaient à tous. Le radicalisme d'autrefois était devenu le torysme d'aujourd'hui. Bien plus, d'autres idées s'élevaient, et un radicalisme nouveau s'avançait vers un nouvel avenir. Il fallait ou marcher encore, ou s'arrêter à maintenir ce qu'on avait fondé. Sans changer donc, et par cela même qu'il ne changeait pas, Burdett devint conservateur, et on le vit, en 1837, se séparer du ministère wigh-radical de lord John Russel, pour se rallier à sir Robert Peel et à l'opposition torie. Cette séparation valut à Burdett la perte de son siége de Westminster, qu'il échangea pour celui de North-Wiltshire. Il est impossible, quand on songe à la haute position et à la fortune princière de l'honorable baronnet, d'expliquer par l'ambition cette évolution politique. Mais les situations n'étaient plus les mêmes, l'âge était venu, et Burdett se reposa de ces luttes qui, pour lui, n'avaient plus d'objet. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier les longs et glorieux travaux parlementaires de l'illustre orateur. Cette popularité dont il jouit si longtemps, il l'avait acquise par une bonne foi ardente, par une éloquence naturelle et toute-puissante sur les masses. Sans grande suite dans le discours, s'inquiétant peu de finir la phrase commencée, entremêlant ses périodes abruptes de citations mal choisies et mal placées, Burdett rachetait ces défauts et une grande impropriété de langage par une chaleur vraie, par une singulière originalité de termes, par une haute sincérité de conviction; et de ces qualités unies à ces défauts, sortait une éloquence étrange et heurtée, hardie et puissante. Du jour où elle ne s'adressa plus au peuple, du jour où elle cessa de fréquenter les tavernes et les meetings, cette éloquence pâlit et devint vulgaire; commeaussi, du jour où elle se crut victorieuse et satisfaite, la source en fut tarie. Toute la vie politique de l'honorable baronnet se reflétait et se symbolisait pour ainsi dire, vers la fin de sa carrière, dans ses habitudes extérieures. Plein de distinction naturelle et d'élégantes recherches, il en était resté pour le costume et les manières, comme pour les théories politiques, au commencement du 19[e] siècle, et on le voyait encore sur la fin de sa vie apporter à la chambre des communes les saines traditions de la vieille *gentry* anglaise. Burdett mourut âgé de 74 ans, le 23 janvier 1844, presque à l'heure fixée pour les obsèques de lady Burdett, morte peu de jours avant lui. A. F—R.

BURE ou BURÆUS (André), le père de la géographie en Suède, naquit en 1571, d'un ministre protestant, aux environs de Hernosand. Ses progrès dans les mathématiques le firent connaître de Charles IX, qui le nomma son premier architecte. En 1634, il fut envoyé en Russie pour une négociation importante, et, en 1640, il devint membre du département de la guerre. Le roi l'avait déjà mis à la tête du bureau du cadastre. Il fut chargé de mesurer toutes les provinces, et de dresser une carte générale du royaume. Sous lui, d'habiles ingénieurs concoururent à cette grande entreprise, dont Buræus se réserva la partie la plus difficile. Son *Orbis Arctoï imprimisque regni Sueciæ Tabula*, gravée en six feuilles, grand in-fol., par Trauthman, qui parut à Stockholm, en 1626, et son *Orbis Arctoï præsertim Sueciæ Descriptio*, publiée la même année à Stockholm, et réimprimée à Wittemberg en 1630, in-8°, furent le résultat de ses travaux. Il les poursuivait avec ardeur, et se proposait de publier séparément chacune des provinces suédoises; il en avait déjà terminé neuf, qu'on trouve dans l'atlas des Blaeuw, lorsque la mort vint l'enlever, en 1646, aux sciences géographiques, dont il reculait les limites. Avant lui, la carte d'Olaüs Magnus, monument de l'enfance de la géographie, servait seule de base aux cartes du Nord. Bure créa une géographie nouvelle de ces contrées, et sans l'imperfection des instruments alors en usage, ses observations astronomiques auraient laissé peu de chose à rectifier. L. R—E.

BURE, BURÆUS, ou BUREUS (Jean), né en Suède, en 1568, attaché d'abord à la chancellerie royale, devint bibliothécaire du roi, et antiquaire du royaume. Il mourut en 1652, laissant, sur les antiquités du Nord, et sur divers sujets historiques et théologiques, un grand nombre d'ouvrages remplis d'érudition, mais dépourvus de critique, et dont la plupart ont des titres recherchés et bizarres. Buréus cultiva aussi la poésie, et fut un des premiers, en Suède, qui fit des vers dans la langue du pays. Vers la fin de sa vie, il donna dans les rêveries cabalistiques, et prétendit prédire la fin du monde. Il annonça que le premier terme de cette fin arriverait le 5 mai 1647, et le dernier en 1674. Il distribua ensuite aux pauvres tout ce qu'il possédait; mais la fin du monde n'étant pas arrivée, il se vit obligé de recourir à la reine Christine pour avoir de quoi subsister. On peut voir dans la *Suecia litterata* de Jean Scheffer, et dans les *Suppléments au Dictionnaire de Jœcher*, par Adelung, la liste des ouvrages de Jean Bure; nous n'indiquerons ici que ceux qui ont quelque importance pour l'histoire de la littérature suéco-gothique : 1° *Runa Ransioms, hoc est Elementa runica usurpata a Sueco-Gothis veteribus*,

1599. 2° *Relatio de ratione et via regiones septentrionales ad cultum reducendi, auctore Ditmarso quodam Jona Henricseno de Meldorp, versa in sermonem popularem jussu regis Caroli*, Stockholm, 1604; ibid., 1656. 3° *Libellus alphabetarius, literis runicis cum interlinearibus sueticis editus*, ibid., 1608; ibid., 1624. 4° *Monumenta Helsingica a Thorone in Angedaal ante aliquot centurias annorum posita. Subjuncta promissione præmii ab ipso impetrandi qui lectionem eorum insolitam incognitamque potuerit demonstrare*, ibid., 1624. 5° *Specimen primariæ linguæ scantzianæ, continens declinationes nominum adjectivorum et substantivorum, ut et syntaxin eorum in tabula*, ibid., 1636. 6° *Runa redux, seu regis Daniæ Waldemari Prædictio de literarum runicarum reditu ad suos, rhythmis sueticis*, ibid., 1636. 7° Une édition avec des notes du *Konunga Styrelse* (Gouvernement des rois), ancien ouvrage suédois, Stockholm, 1634, in-4°. Jean Bure fut père de Catherine Bure, née en 1602, morte en 1679, et qui s'est fait un nom par son savoir. On a imprimé sa correspondance avec Vendela Skytte, fille du sénateur Jean Skytte, autre Suédoise distinguée par ses connaissances, et qu'un auteur contemporain appelle *sexus et seculi miraculum*. Catherine Bure épousa Jean Archielm, antiquaire du royaume de Suède, et membre du tribunal de Finlande. — *Olaus-Engelbert* BURE, médecin suédois, né dans l'Angermanie, s'appliqua aux mathématiques, et publia, entre autres ouvrages, la description d'un instrument qu'il avait inventé, sous ce titre : *Arithmeticæ instrumentalis Abacus ratione nova ex geometricis fundamentis atque supputatione, numerationes arithmeticas, proportiones simplices, multiplices, directas, reciprocas, disjunctas, et continuas explicans, et eodem intuitu exempla plura ad oculos demonstrans*, Helmstaedt, 1609, in-8°. C—AU.

BURE (GUILLAUME-FRANÇOIS). *Voyez* DEBURE.

BUREAU (LAURENT), né au 15e siècle à Dijon, ou, suivant quelques biographes, à Liernais près de Saulieu, entra comme profès au couvent des carmes de Dijon, et fut reçu docteur en théologie de l'université de Paris. Il devint ensuite provincial de Narbonne, évêque de Sisteron, en 1494, aumônier et confesseur de Charles VIII, de Louis XII et de la reine Anne de Bretagne. Prédicateur d'une grande distinction, il se signala par son zèle contre les innovations religieuses. A la demande de Louis XII, le pape Alexandre VI le chargea en 1501 d'aller avec Thomas Pascal examiner l'hérésie des Vaudois habitant les montagnes du Dauphiné, et il fit sur les principes de cette secte un rapport au parlement de Grenoble. Ses prédications éloquentes et persuasives ramenèrent les Vaudois à la croyance de l'Église, il obtint d'eux un *Credo* sur toutes les propositions de foi contestées et rapporta au chancelier toutes les procédures qui avaient été faites. Cet évêque mourut à Blois, le 5 juillet 1404; sa mort fut attribuée à un empoisonnement. Bureau a composé sur le prophète Elie un poëme latin intitulé l'*Héliade*. On lui attribue aussi un ouvrage sur les hommes illustres de l'ordre des carmes. T.-P. F.

BUREAU (JEAN), seigneur de Montglat, chevalier et chambellan du roi, n'était encore que receveur ordinaire de Paris, lorsque Charles VII le fit maître de l'artillerie de France, en 1439. Il remplit les mêmes fonctions dans la guerre contre les princes du sang (1440), et dans celle contre les Anglais (1441). Jean Bureau servit aux siéges de Pontoise et de Harfleur, se trouva à la prise de Bayeux, et fut employé à la capitulation de Caen. Il se signala encore devant Bergerac, et, après avoir contribué à la reddition des châteaux de Montguyon et de Blaye, il assiégea successivement Libourne et St-Millon, qu'il emporta. La Guyenne entièrement soumise, Charles VII nomma le seigneur de Montglat maire de Bordeaux à perpétuité, et Louis XI le fit chevalier à l'occasion de son sacre. Jean Bureau mourut à Paris, le 9 juillet 1463. Il laissa trois fils : le premier, *Jean* BUREAU, devint évêque de Béziers; le second, *Pierre*, seigneur de Montglat, fut trésorier de France, et le troisième, *Simon*, prit le titre de seigneur de Goix. (*Voy.* l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, par le P. Anselme de Ste-Marie.) CH—S.

BUREAUX DE PUSY (JEAN-XAVIER), né en 1750, à Port-sur-Saône, bourg de Franche-Comté, entra de bonne heure dans l'arme du génie. Il se fit estimer de ses chefs et aimer de ses camarades. Quoique bien placé dans le monde, il ne le recherchait cependant point. Doué d'une raison supérieure à son âge, il employait tous ses moments à l'étude des sciences, ou à la lecture des meilleurs auteurs; aussi n'était-il étranger à aucune science, et il parlait et écrivait avec beaucoup de facilité et d'élégance. Député par la noblesse du bailliage d'Amont à l'assemblée constituante, il en fut nommé trois fois président. Sa modestie l'empêcha de paraître souvent à la tribune, mais il travaillait dans les comités, et il fut chargé de plusieurs rapports, dont les plus remarquables sont ceux *sur l'Uniformité des poids et mesures; sur le Classement des places de guerre; sur l'État de l'armée*. Il publia aussi des *Considérations sur le corps du génie*, 1790, in-8°; et un *Rapport sommaire sur la nouvelle division du royaume*, même année et même format. La session terminée, il rentra au service, avec le simple grade de capitaine du génie. Employé à l'état-major du général Lafayette, il fut accusé d'avoir négocié, entre ce général et le maréchal Luckner, un accord qui devait opérer la réunion des armées pour marcher sur Paris, dissoudre l'assemblée législative et délivrer le roi. Un décret le manda à la barre pour rendre compte de sa conduite, et il y parut. La manière courageuse et éloquente avec laquelle il parla força ses ennemis même à l'applaudir. Obligé de fuir avec le général Lafayette, après la révolution du 10 août 1792, il fut, comme lui arrêté par les Autrichiens, et conduit à Magdebourg, puis dans la forteresse d'Olmutz, où il resta prisonnier jusqu'à ce qu'en 1797, l'intervention du général Bonaparte, au traité de Campo-Formio, lui eut fait rendre la liberté, ainsi qu'à ses compagnons d'in-

fortune. Bureaux de Pusy exécuta alors le projet qu'il avait formé depuis longtemps de passer en Amérique. Il fut parfaitement accueilli à Philadelphie, et le congrès le chargea de faire un plan de défense pour la côte de New-York. Ce travail, soumis à l'examen des hommes de l'art les plus éclairés, a reçu leur approbation ; mais les circonstances n'ont pas encore permis de l'exécuter. Rappelé en France par le premier consul, après le 18 brumaire Bureaux de Pusy fut successivement nommé préfet à Moulins, à Lyon et à Gênes. Dans le peu de temps qu'il occupa cette dernière place, il sut se concilier les esprits, éteindre les divisions, étouffer les haines. Il commença des réformes utiles, et il en préparait d'autres, lorsqu'il fut atteint d'une fièvre maligne, qui l'enleva le 2 février 1806. M. Guerre a publié : *Éloge historique de J.-X. Bureaux de Pusy*, 1807, in-8° ; on y apprend qu'il a laissé des mémoires sur les événements de la révolution, dont il avait été le témoin. W—s.

BURETTE (Pierre-Jean), naquit à Paris, le 21 novembre 1665. Son père, Claude, originaire de Nuits, devait le jour à un habile chirurgien ; mais il fut obligé d'abandonner la médecine et de quitter son pays, pour chercher une ressource dans l'état de musicien. Il avait pour la harpe un talent supérieur, et l'on possède de lui plusieurs pièces manuscrites. Le jeune Burette eut une enfance si valétudinaire, qu'on n'osa ni l'envoyer au collége, ni le fatiguer par des études sérieuses. Son père se contenta de lui apprendre la musique, dans laquelle il fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de huit ans, il parut à la cour de Louis XIV, touchant une petite épinette, que Claude accompagnait de sa harpe. A dix ans, il donnait des leçons de clavecin, et bientôt le père et le fils furent tellement en vogue, qu'ils ne pouvaient suffire au nombre de leurs écoliers. Les succès de Burette dans la musique ne purent néanmoins étouffer le goût dominant qu'il avait pour les lettres : il employait à acheter des livres une partie du produit de ses leçons. Deux ecclésiastiques, amis de sa famille, lui enseignèrent le latin ; ensuite, seul, et sans autre secours que la méthode de Lancelot, il parvint à se rendre familière la langue grecque, tant il mit d'application et d'assiduité dans son travail. Plus son esprit se développait, plus la sphère de ses connaissances s'agrandissait, et moins la profession de musicien lui présentait une perspective agréable. Enfin, à force de prières, il obtint de ses parents la permission de quitter un état qui ne pouvait plus lui convenir, et d'embrasser la médecine. Mais, pour parvenir à être membre de la faculté, il fallait d'abord faire un cours de philosophie, ensuite prendre ses degrés. Voilà donc Burette à dix-huit ans, et pour la première fois de sa vie, sur les bancs. Une persévérance peu commune à son âge lui fit surmonter tous ces dégoûts. Il obtint successivement le baccalauréat, la licence, et fut reçu docteur-régent en 1690, n'ayant encore que vingt-cinq ans. Le voisinage du collége Royal lui avait fait fréquenter cet asile des sciences ; il apprit les langues orientales, et sut aussi se rendre familières plusieurs de celles de l'Europe. Au bout de deux ans de doctorat, on lui confia le soin des malades de la Charité (hommes), emploi qu'il remplit pendant trente-quatre ans. En 1698, il fut nommé professeur de matière médicale. Il composa, sur ce sujet, un traité latin, qui réunit les suffrages de tous ses confrères. Il traduisit aussi et réduisit en tables les *Éléments de botanique* de Tournefort, et son travail servit, dans la suite, à Tournefort lui-même. En 1701, il professa la chirurgie latine. Le cours qu'il dicta dans cette occasion fut adopté par ses successeurs. Ce fut à cette époque qu'il connut l'abbé Bignon, qui le fit nommer censeur royal, et lui ouvrit, en 1705, les portes de l'académie des inscriptions. D'abord élève de Dacier, il eut en 1711 le titre d'associé, et devint pensionnaire en 1718. Dès 1706, il était un des rédacteurs du *Journal des Savants*, auquel, pendant trente-trois ans, il ne cessa de coopérer. On évalue à huit volumes in-4° les extraits et autres pièces qu'il y inséra. En 1710, il obtint une chaire de médecine au collége Royal ; enfin, en 1718, l'abbé Bignon, devenu garde de la bibliothèque du roi, l'attacha à ce magnifique établissement, comme chargé de la recherche des livres d'histoire naturelle et de médecine. Il est temps de parler des travaux littéraires de Burette. Dès son entrée à l'académie, il s'occupa de payer à cette compagnie le tribut qu'elle a droit d'exiger de ses membres, et, pour ne point s'écarter de l'art auquel il s'était spécialement consacré, il dirigea d'abord ses recherches sur la gymnastique des anciens, que l'on regarde comme une des parties de l'hygiène. On sait que cette branche importante de l'éducation des Grecs se compose de deux espèces d'exercices, les orchestriques et les palestriques. La danse et la paume ou sphéristique forment la première classe ; les palestres étaient consacrées au pentathle, c'est-à-dire aux cinq exercices les plus violents, savoir : la lutte, le pugilat, le pancrace, composé des deux premiers ; le jet du disque et la course, soit à pied, soit à cheval, soit dans des chars. Burette approfondit toutes les parties de ce vaste sujet dans les mémoires suivants, insérés parmi ceux de l'académie des inscriptions : 1° *de la Gymnastique des anciens* (t. 1er, p. 89 de la partie historique) : il y recherche l'origine de cet art, en fait connaître les diverses branches, et s'étend en particulier sur les gymnases d'Athènes. 2° *Des Bains, considérés dans leurs rapports avec les exercices du gymnase* (même vol., p. 95). 3° *De la Danse des anciens* : ses recherches sur ce sujet forment deux mémoires (ibid., p. 93 et 117). 4° *De la Sphéristique des anciens* (ibid., p. 153). 5° Avant que de s'occuper du pentathle, il crut devoir réunir en un seul corps tout ce qui concerne les athlètes, dont il donna l'histoire en trois mémoires (ibid., p. 211, 237, 258). 6° *De ce qu'on nommait Pentathle dans la gymnastique* (t. 3, p. 218). 7° *De la Lutte des anciens* (ibid., p. 228). 8° *Du Pugilat et du Pancrace* (ibid., p. 255). 9° *De l'Exercice du disque ou palet* (p. 330). 10° *De la Course à pied, à cheval et dans les chars* (ibid., p. 280). Ces mémoires laissent peu de chose à désirer pour

l'exactitude des recherches. Mais il était réservé au philosophe de Paw de détruire le préjugé que conservaient encore beaucoup d'écrivains en faveur de la gymnastique. Il a montré combien nuisit à la constitution des Athéniens l'abus des exercices violents, contre lesquels Galien lui-même s'élève avec force dans ses divers écrits. Les recherches qu'avait faites l'abbé Fraguier sur un passage de Platon attirèrent ensuite l'attention de Burette. Dans ce passage, qui se trouve au 7ᵉ livre des *Lois*, le mot *harmonie*, plusieurs fois employé, avait fait penser au jésuite que les Grecs connurent ce que nous appelons *contre-point*, et il inséra, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, ses réflexions à ce sujet. Burette réfuta victorieusement cette opinion dans un autre mémoire, t. 3, p. 118 de la partie historique. Il prouva que les anciens ignorèrent l'art de composer en plusieurs parties; que tous les concerts s'exécutaient à l'unisson (homophonie) ou à l'octave, qui n'est qu'une espèce d'unisson (antiphonie); que chez eux, l'harmonie n'était autre chose que cette partie de la mélopée qui a pour objet la succession des sons, du grave à l'aigu, de l'aigu au grave, suivant de certains rapports déterminés par les règles. Il ne s'en tint pas à ce premier mémoire. Il publia successivement : 1° *de la Symphonie des anciens, tant vocale qu'instrumentale* (t. 4, p. 116). 2° *Du Rhythme de l'ancienne musique* (t. 5, p. 152). Dans cet écrit, il combat plusieurs assertions d'Isaac Vossius; mais il n'a pas toujours la raison pour lui. 3° *De la Mélopée de l'ancienne musique* (ibid., p. 169). Ce fut dans ce mémoire que Burette publia trois lambeaux de soi-disant musique grecque, qu'il avait découverts dans un manuscrit, et qu'il prit grande peine à traduire en notes modernes; un hymne à Calliope, un à Némésis, un autre au dieu de Délos. Tout ce qu'il y avait dans Paris d'érudits, de savants, de gens du monde, se réunit plus de vingt fois pour entendre et pour admirer, en bâillant, ces précieux restes de l'art des Linus et des Therpandre. Avouons-le de bonne foi, rien n'était plus ridicule qu'un tel concert et de pareils auditeurs. « Je suppose, dit Rousseau, ces échantillons fidèles; je veux même que « ceux qui prétendent en juger connaissent suffisamment le génie et l'accent de la langue grecque. « Qu'ils réfléchissent qu'un Italien est juge incompétent d'un air français; qu'un Français n'entend « rien du tout à la mélodie italienne; puis, qu'ils « comparent les temps et les lieux, et qu'ils prononcent s'ils l'osent. » Quant à nous, nous pensons que ce fut l'ennui que donnèrent à Burette lui-même ces antiques psalmodies qui lui dicta le mémoire sur les effets de la musique ancienne. 4° *Histoire littéraire du dialogue de Plutarque sur la musique* (t. 8, p. 44) : on y trouve la nomenclature des éditions de ce dialogue, l'indication des variantes du texte, des traductions, la notice et l'examen des critiques et commentateurs. 5° *Nouvelles Réflexions sur la symphonie des anciens* (ibid., p. 63). Cet écrit est dirigé contre le P. du Cerceau, qui avait opposé à Burette un prétendu concert à la tierce, différent du *magadis* ordinaire. 6° *De Divers Ouvrages modernes touchant l'ancienne musique* (ibid., p. 1ʳᵉ) : il y combat le P. Bougeant, qui, partageant l'opinion de l'abbé Fraguier, avait attaqué Burette dans le *Journal de Trévoux*, et l'abbé de Châteauneuf, auteur des *Dialogues sur la musique des anciens*. 7° *Traité de Plutarque sur la musique* (t. 8, p. 27) : on en trouve l'analyse à la p. 80. 8° *Dialogue de Plutarque sur la musique*. Cet ouvrage contient le texte grec, corrigé avec soin, la traduction de Burette, et des notes nombreuses, dans lesquelles on trouve des notices sur plus de soixante-dix musiciens de l'antiquité. Il fut publié en 4 parties (t. 10, p. 111; t. 13, p. 173; t. 15, p. 293, et t. 17, p. 31). Le *Dialogue de Plutarque* fut aussi tiré séparément à un petit nombre d'exemplaires, Paris, imprimerie royale, 1735, in-4°. C'est le seul des mémoires de Burette que l'on ait détaché de la collection de l'académie. 9° *Les merveilleux effets attribués à la musique des anciens ne prouvent pas qu'elle fût aussi parfaite que la nôtre* (t. 5, p. 133). Burette a montré dans ce mémoire que l'on peut exceller dans la pratique d'un art, tel que la musique, que l'on peut même en posséder parfaitement la théorie, et cependant n'avoir pas la plus légère notion de la poétique de cet art, du principe imitatif qui le constitue art libéral, et de l'espèce particulière d'imitation qui lui est propre; car, puisqu'ils sont de natures différentes, chacun des beaux-arts doit avoir son genre comme son moyen d'imitation, ce que n'ont point observé la plupart de ceux qui ont écrit sur l'esthétique. Il y a sans doute beaucoup d'exagération dans ce que les Grecs nous racontent des effets merveilleux de leur musique; mais il est incontestable que, pour eux, pour leur langue, pour le rhythme et l'accent de leur poésie, cette musique était beaucoup plus parfaite que la nôtre, qui peut à peine compter six hommes de génie parmi les compositeurs modernes. 10° *Observation servant d'épilogue et de conclusion, avec des remarques touchant la musique, dans lesquelles on compare la théorie de l'ancienne avec celle de la moderne*, en 3 parties (t. 17). Malgré l'érudition répandue dans les mémoires de Burette sur la musique, on ne saurait y puiser une juste idée du diagramme ou grand système des Grecs, composé de quatre tétracordes, unis entre eux par un tétracorde conjoint, de leurs vraies proportions musicales, et surtout de la formation et de la position des divers tétracordes, relativement aux différents modes. Burette a compté en montant les cordes du système, qui doivent l'être en descendant; erreur répétée par l'abbé Barthélemy. Il ne distingue point les faux calculs d'Aristoxène des justes proportions de Pythagore. Il n'a point vu que notre gamme, hors de laquelle nous ne savons pas apercevoir de musique, n'est elle-même qu'un composé des deux tétracordes semblables, *ut si la sol fa mi ré ut*, dans lesquels le demi-ton occupe la même place. Ce n'est que dans les écrits de l'abbé Roussier (*voy.* ce nom) que l'on peut prendre une connaissance exacte de la théorie musicale des Grecs : lui seul a su débrouiller ce que laissent d'obscur les écrits des auteurs anciens recueillis par Meibom. Après avoir passé

dans le célibat une vie douce et tranquille, Burette termina ses jours le 19 mai 1747, âgé de 82 ans. Il s'était formé, avec beaucoup de soins et de dépenses, une riche bibliothèque, dont Gabriel Martin a publié le catalogue, Paris, 1748, 3 vol. in-12. Il ordonna, par son testament, que ces livres fussent vendus en détail, afin que chacun pût profiter de ce qu'il avait recueilli, avec tant de peines, dans le cours d'une longue vie. Indépendamment des ouvrages que nous avons indiqués ci-dessus, Burette a laissé : 1° *Eloge de madame Dacier*, Paris, 1721, in-4°; 2° *Non ergo refusa in sanguinis alveum pinguedo, cedit in corporis nutrimentum*, ibid., 1733, in-4°; 3° *Ergo canalis intestinorum glandula primaria*, ibid., 1741, in-4°; 4° *Ergo dum cor contrahitur, dilatantur arteriæ coronariæ*, ibid., 1741, in-4°; 5° *Symphonies des opéras de Lully, arrangées pour le claveein*, dont le manuscrit était dans sa bibliothèque; 6° *de Morbis omissis; 7° de Aquarum Galliæ medicatarum Natura, Viribus et Usu*. Ces deux ouvrages sont manuscrits. Il se trouvait une copie du dernier dans la bibliothèque de Baron. L'éloge de Burette, par Fréret, a été inséré dans le t. 21 des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*. Il s'en trouve un autre à la tête du catalogue de ses livres. D. L.

BURG (ADRIEN VAN DER), peintre, né à Dordrecht en 1693, eut pour maître Arnold Houbraken. Devenu habile, il commença par peindre des portraits, et le talent, si précieux dans ce genre, d'ajouter des agréments à la ressemblance, fit rechercher les productions de son pinceau. Le duc d'Aremberg voulut être peint par van der Burg, et il l'appela près de lui à Bruxelles. De retour à Dordrecht, le peintre représenta, en un seul tableau, les administrateurs de l'hôpital des Orphelins, et exécuta ensuite de la même manière les portraits des directeurs de la monnaie : cette dernière production lui fit surtout un grand honneur. Descamps distingue encore, parmi les ouvrages de van der Burg, deux petits tableaux de chevalet, dans le goût de Miéris et de Metzu. L'un, connu sous le nom de : *Eh! voisin*, représente un marchand de crevettes qui veut embrasser une jeune fille. Dans l'autre, on voit une jeune femme ivre. Les talents de van der Burg lui devaient assurer une existence heureuse; mais, livré à l'intempérance et à la débauche, il ne peignait que quand il y était contraint par la détresse, et négligeait ainsi sa maison, ses élèves, son art même. Les excès dans lesquels il se plongea avancèrent le terme de ses jours. Il mourut le 30 mai 1733. On vante, dans les portraits de cet artiste, la belle fonte et la vérité de la couleur, une touche large et facile. Ses petits tableaux sont d'un fini précieux, et peuvent se soutenir auprès des bonnes productions de ce genre; mais la manière de vivre et la mort prématurée de van der Burg ne lui permirent pas de les multiplier beaucoup. D—T.

BURG (JEAN-FRÉDÉRIC), né à Breslau, le 13 mai 1689, et mort dans la même ville, le 6 juin 1766, fit ses études à Leipsick, parcourut une partie de l'Europe, et revint dans sa patrie en 1711, pour s'y vouer à la théologie. Il s'y fit distinguer par la sagesse de son esprit, la bonté de son caractère, et parvint aux premières places de l'ordre ecclésiastique. On a de lui : 1° *Elementa oratoria, ex antiquis atque recentioribus facto præceptorum delectu*, etc., Breslau, 1736, in-8°; 1744, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en russe, et adopté dans les écoles de Russie pour l'enseignement public. On fait cas de l'édition publiée par Nik. Bentisch Kamenski, Moscou, 1776, in-12. 2° *Institutiones theologiæ theticæ*, Breslau, 1738, in-8°; 1746; 1766. Cette dernière édition est fort augmentée. 3° Un recueil de sermons, en 6 parties, ibid., 1750-56, in-8°. G—T.

BURG (JEAN-TOBIE), astronome, né à Vienne, le 24 décembre 1766, fut placé, fort jeune, chez les jésuites, dans l'ordre desquels il se proposait d'entrer; mais les ordonnances de Joseph II vinrent l'en empêcher. A l'étude des lettres, des langues et de l'histoire, Burg joignit celle de la physique et des mathématiques qui bientôt lui fournirent l'occasion d'ouvrir des livres d'astronomie. Le goût que dès lors il sentit pour cette science décida de sa vocation. Recommandé par ses maîtres, il fut admis à l'Observatoire de Vienne où, pendant trois ans, il seconda l'adjoint Triesnecker dans ses observations. En 1791, il fut envoyé professeur au lycée de Klagenfurth. L'année suivante, la mort de Hell, qui fut sur-le-champ remplacé par Triesnecker dans le poste de directeur de l'Observatoire de Vienne, laissa vacante la place d'adjoint, et Burg l'obtint (1792). Voué dès lors aux travaux astronomiques, il prit une part active à la confection des *Ephémérides* de Vienne. En 1798, l'Institut de France mit au concours la question suivante : *Fixer, d'après cinq cents observations, au moins, les époques de la distance moyenne de l'apogée de la lune et celle des nœuds ascendants*. Au lieu de cinq cents observations, Burg en présenta trois mille deux cent trente-deux. Un seul concurrent, Alexis Bouvard, lui disputait le prix. Delambre, chargé du rapport, rendit justice à l'excellence des deux mémoires, et regretta que la section n'eût pas deux prix à décerner. Bonaparte fit alors les frais d'un autre prix, et les deux astronomes reçurent chacun la valeur de 3,000 fr. Les travaux de Bouvard et de Burg furent imprimés aux frais de l'Institut. Ce fut un grand service rendu à la science, et surtout à la navigation, qui, pendant longtemps, n'a rien possédé de plus exact que les tables lunaires de ces deux savants. C'est dans ces derniers temps seulement que Burckardt (*voy.* ce nom) et Damoiseau en sont venus à préciser plus rigoureusement encore ces observations. Burg continua de suivre le cours de ses études, surtout celle des mouvements de la lune. Il en a considérablement enrichi la théorie par la publication de divers mémoires qui se trouvent dans les *Ephémérides de Vienne*, dans l'*Almanach de Berlin*, dans la *Correspondance mensuelle*, et dans quelques autres recueils. L'empereur d'Autriche le nomma conseiller d'État, chevalier de l'ordre de Léopold, etc. En 1819, Burg, devenu sourd par suite d'un refroidissement, obtint sa retraite sans rien perdre de ses émoluments. Il

alla vivre à sa maison de campagne de Wiesena près de Klagenfurth; et c'est là qu'il mourut, le 25 novembre 1834. Il a laissé quelques manuscrits dont l'Observatoire de Vienne a cherché à faire l'acquisition. VAL. P.

BURGENSIS. *Voyez* BOURGES.

BURGER (GODEFROI-AUGUSTE), poëte allemand, né le 1er janvier 1748, à Wolmerswende, village de la principauté de Halberstadt, où son père était pasteur luthérien. Il montra dans son enfance peu de dispositions à l'étude des lettres : la Bible et les cantiques avaient seuls des attraits pour lui; il les savait par cœur, et ses premiers essais de versification furent des imitations de Psaumes, qui, dans leur imperfection, annonçaient de la verve et une oreille juste. C'est à cette première nourriture de son esprit qu'il faut attribuer les locutions bibliques, les allusions au christianisme, et le style, pour ainsi dire, d'église qu'on retrouve jusque dans ses poésies érotiques. Il aimait la solitude, et s'abandonnait aux sentiments qu'inspirent les déserts et les sombres forêts. De l'école d'Aschersleben, où demeurait son grand-père maternel, et qu'il quitta à la suite d'un châtiment brutal qui lui avait été infligé pour une épigramme, il fut envoyé au Pédagogium de Halle; mais, ni dans l'une ni dans l'autre de ces institutions, ses progrès ne furent sensibles. Il ne montra de goût que pour les leçons de prosodie et de versification qu'on donnait aux élèves du Pédagogium, et que partageait aussi son ami Gokingk, devenu célèbre dans la suite par des épîtres et des chansons (1). En 1764, Bürger, destiné à la carrière ecclésiastique, commença à suivre les cours des professeurs de l'université. Klotz, savant humaniste, l'admit au nombre des jeunes gens dont il se plaisait à cultiver les dispositions; mais cette société ne paraît pas avoir eu sur le caractère moral de Bürger une influence aussi heureuse que sur son talent. Sa conduite indisposa contre lui son grand-père Bauer, et ce fut avec peine qu'il obtint de lui de nouveaux secours, et, en 1768, la permission de se rendre à Goettingue, pour y faire des études de droit, au lieu de celles de théologie. Ce changement ne le rendit pas appliqué; ses mœurs se corrompirent, et son grand-père l'abandonna. Bürger fit des dettes, et sa position serait devenue tout à fait désespérée, sans l'appui de quelques amis. Une réunion mémorable dans les annales de la littérature allemande venait de se former à Goettingue; elle comptait parmi ses membres, Boje, Biester, Sprengel, Holty, Miller, Voss, les deux comtes de Stolberg, Ch.-Fr. Cramer, Leisewitz, etc. Bürger y fut admis. Tous étaient versés dans la littérature grecque et romaine, et cependant tous idolâtraient Shakspeare. Ce phénomène, qui ne peut s'expliquer ni par les préventions nationales, ni par l'ignorance des grands modèles, tient à l'ensemble du système et de l'organisation des peuples du Nord. Bürger partageait avec ses amis l'enthousiasme pour le tragique anglais. Le *Recueil de vieilles Ballades*, principalement écossaises, publié dans ce temps par le docteur Percy, ne fit qu'accélérer sa marche dans la direction qu'il avait prise, et lui inspira quelques-unes des productions que ses concitoyens admirent le plus. Boje fut celui de ses amis qui exerça l'influence la plus marquée sur le choix et l'ordonnance de ses compositions. Il lui apprit à faire difficilement des vers faciles, et c'est à ses conseils sévères que la période poétique de Bürger doit en grande partie cette correction, cette rondeur qui la caractérisent. Il lui dut aussi quelque adoucissement à sa position, qui fut très-pénible jusqu'à l'an 1772. A la recommandation de Boje, les barons d'Usslar lui confièrent la place de bailli à Alvengleichen, dans la principauté de Calenberg. L'hiver suivant, des fragments d'un conte de revenants, qu'il entendit chanter à une paysanne au clair de la lune, enflammèrent son imagination, et sa *Léonore* parut, pour être incessamment répétée dans toutes les parties de l'Allemagne. Peu après l'impression de cette ballade, une circonstance vint lui inspirer plus de confiance encore dans son talent. Faisant un voyage dans son pays natal, il entendit un soir, dans la chambre à côté de celle où il couchait, le maître d'école lire à une assemblée de villageois réunis à l'auberge, la *Léonore*, qui venait de paraître, et cette lecture accueillie par les plus vifs applaudissements. Ce succès le flatta plus que les éloges de ses amis. Vers ce temps, il épousa la fille d'un baillif hanovrien, appelé Léonhart; mais cette union ne fut pour lui qu'une source d'amertume, une malheureuse passion pour la sœur cadette de sa femme s'étant allumée dans son cœur. La perte d'une somme dont son grand-père lui avait fait don avait commencé ses embarras de fortune; l'entreprise de l'exploitation d'une grosse ferme qu'il ne sut pas régir les accrut, et la démission de sa place, qu'il fut obligé de donner en 1784, à la suite de soupçons, probablement mal fondés, élevés contre la fidélité de sa gestion, mit le comble à son infortune. Il avait, peu auparavant, perdu son excellente femme; et il n'est que trop constant que sa mort fut accélérée par le sentiment coupable que Bürger nourrissait dans son cœur. Chargé de deux enfants, et réduit aux modiques honoraires de l'*Almanach des Muses* de Goettingue, dont il était éditeur depuis 1779, il se rendit dans cette ville pour y donner des leçons particulières, et dans l'espoir d'obtenir du gouvernement de Hanovre une chaire de professeur de belles-lettres : cinq ans après, ce titre lui fut conféré, mais sans traitement; et ce fut là toute la récompense publique qu'obtint, durant sa vie, un des auteurs favoris de sa nation, qui, très-jeune encore, avait joui d'une grande renommée. A peine les cendres de sa femme étaient-elles froides, qu'il épousa cette Molly, que ses poésies n'ont rendue que trop célèbre, et qui avait empoisonné l'existence de sa sœur; mais il ne jouit pas longtemps du bonheur après lequel il avait tant soupiré : elle mourut en couches au commencement de 1786. Depuis ce moment, il ne fit que languir, et le feu de son génie parut s'éteindre avec celle

(1) M. Gokingk a pleuré la mort de son ami Bürger dans une élégie.

qui l'avait si longtemps nourri. A peine eut-il, dans des intervalles de forces renaissantes, la faculté d'achever son *Cantique des cantiques*, espèce de dithyrambe, ou hymne nuptial, destiné à célébrer son union, et qui est un monstrueux mélange de passions frénétiques, d'idées religieuses, et de phrases ampoulées. Ce fut la dernière production de Bürger. Ayant étudié la philosophie de Kant, il eut l'idée de s'en faire une ressource à Goettingue, où elle n'avait pas encore été enseignée ; il offrit de l'expliquer dans des cours qui furent suivis par un grand nombre de jeunes gens. Le succès, la satisfaction que l'université lui témoigna pour deux cantates qu'il fit en 1787, à l'époque du jubilé quinquagénaire de cette illustre école, et sa nomination à la place de professeur extraordinaire, ranimèrent son courage. La fortune paraissant lui sourire de nouveau, il forma le projet de se remarier, pour donner une mère à ses enfants. Dans un des moments où cette idée l'occupait le plus, il reçut une lettre de Stuttgard, dans laquelle une jeune personne, dont le style annonçait un esprit cultivé, et les sentiments une âme élevée et sensible, après lui avoir peint avec enthousiasme l'impression que ses poésies avaient faite sur elle, lui offrait son cœur et sa main. Bürger ne parla d'abord de la chose qu'en plaisantant ; mais les informations qu'il prit sur le caractère, la fortune et l'extérieur de son correspondant, ayant enflammé son imagination, il fit le voyage de Stuttgard, et en ramena une femme qui empoisonna et déshonora le reste de ses jours. En moins de trois ans, il se vit dans la nécessité de s'en séparer par le divorce, et l'épuisement de sa santé se joignit à un dénûment absolu. Enfermé dans une petite chambre, le poëte favori de l'Allemagne consuma le reste de ses forces en traductions commandées par quelques libraires étrangers ; mais la maladie et la douleur lui ôtèrent bientôt jusqu'à cette ressource, et il serait mort dans la plus affreuse indigence, si le gouvernement de Hanovre n'eût versé sur lui quelques bienfaits. Il mourut le 8 juin 1794, d'une maladie de poitrine, dont il avait constamment méconnu le danger. Bürger n'est remarquable que comme poëte lyrique. Il s'est essayé dans tous les genres qui appartiennent à cette branche des productions du génie ; mais il n'a éminemment réussi que dans la chanson et dans la romance. Nous pensons qu'on caractérisera assez bien son talent, en disant que son imagination est plus fraîche que riche, qu'il a plus de sensibilité que d'élévation, plus de naïveté et de bonhomie que de délicatesse et de goût. Son style brille par la clarté, l'énergie, et une élégance qui tient plutôt au travail qu'à une grâce naturelle : il a, en un mot, toutes les qualités qui plaisent au grand nombre. N'accordant le titre de poëtes qu'à ceux dont les chants étaient propres à devenir populaires, il s'accoutuma d'assez bonne heure à rejeter tout ce qui ne lui paraissait pas intelligible et intéressant pour toutes les classes de lecteurs. Toujours clair et énergique, il n'est jamais ni bas, ni trivial, et si, dans le choix des détails, on désire quelquefois plus de goût et de délicatesse, ses sentiments sont constamment nobles, et le but moral du plus grand nombre de ses poëmes tout à fait irréprochable. Quelques-uns respirent la piété et l'amour de la vertu la plus pure. Wieland a dit (*Mercure allemand*, ann. 1778, vol. 3, p. 93) qu'en composant sa chanson intitulée : *Mænnerkeuschheit* (la Chasteté de l'homme), Bürger avait mieux mérité de la génération naissante et des générations futures de sa nation, que s'il avait écrit le plus beau des traités de morale. Ce morceau a été inséré dans la plupart des recueils d'hymnes à l'usage de la communion luthérienne. On a trois éditions des œuvres de Bürger ; les deux premières parurent de son vivant, en 1778 et en 1789, 2 vol. in-8°, et la troisième après sa mort, par les soins de son ami, Ch. Reinhard, 1796-98, 4 vol. grand in-8°, fig., toutes les trois à Goettingue. La dernière offre quelques œuvres posthumes et des mélanges en prose ; chacune a des avantages qui la distinguent, et offre la même variété de chansons, d'odes, de romances, de ballades, de sonnets (qu'il s'efforça de remettre en honneur parmi ses compatriotes), et des épigrammes. Nous devons nous borner à présenter une notice historique des morceaux auxquels leur mérite ou la singularité du sujet ont procuré une grande célébrité : 1° une traduction ou plutôt une imitation du *Pervigilium Veneris* (Nachtfuer der Venus) : c'est un chef-d'œuvre de diction et d'harmonie rhythmique. 2° *Léonore*, romance, qui appartient au genre que Bürger lui-même a appelé *épico-lyrique* : le fonds en est emprunté d'une tradition populaire, dont on retrouve les traces dans différentes contrées du Nord. (*Voy.* Percy, *Reliques of ancient poetry*, t. 3, p. 126 ; *Monthly Magazine*, septembre 1796 ; et *Aage og Else*, ancienne ballade danoise, publiée par le professeur Rahbek, Copenhague, 1810, in-8°.) La *Léonore* a été traduite en danois, en 1788 ; six fois en anglais, par Stanley, Pye, Spencer, etc. ; et de l'anglais en français, par S. Ad. de la Madelaine, en 1814 (1). La traduction de Spencer (Londres, 1796, in-fol.) est accompagnée de gravures d'après les dessins de lady Diana Beauclerc. Deux compositeurs allemands l'ont mise en musique. Bürger a paru très-mécontent du grand succès de cette production de sa jeunesse. Il lui préférait un grand nombre de ses poëmes, et était le premier à blâmer l'abus puéril des onomatopées qu'il s'y était permises. 3° *La Fille du ministre de Taubenhain*. C'est l'histoire de la séduction et de la fin tragique d'une jeune fille. On y trouve, comme dans presque tous les poëmes de Bürger, des détails de mauvais goût, mais l'ensemble produit une impression profonde. 4° *Le Chasseur inhumain*. 5° *La Chanson du brave homme*, où l'action héroïque d'un paysan qui sauve une famille de la fureur des flots est racontée avec une sensibilité admirable. 6° *Le Cantique des cantiques, conçu aux pieds des autels* : c'est un hymne à la louange de sa Molly. 7° Un travestissement burlesque de la fable de *Ju-*

(1) Il en existe une autre traduction française par madame Pauline de B***, Paris, Michaud, 1814, in-8° de 20 p. Cn—s.

piter et Europe. C'est un morceau de la plaisanterie la plus lourde, et d'un goût détestable. Il eut cependant beaucoup de vogue lorsqu'il parut pour la première fois. 8° Une traduction ïambique des quatre premiers chants et du 22ᵉ livre de l'*Iliade*. Le choix du mètre n'était pas heureux. Aussi le pria-t-on ironiquement de vouloir bien mettre Anacréon en hexamètres, quand il aurait achevé sa version d'Homère en ïambes allemands. 9° Une excellente traduction du *Macbeth* de Shakspeare. 10° Des morceaux de poétique et de rhétorique en prose. Il avait commencé à écrire des observations critiques sur ses propres ouvrages, avec autant de sévérité que de sagacité. Nous n'avons que des fragments de ce travail. 11° Il a été l'éditeur de l'*Almanach des Muses* de Goettingue, de 1779 jusqu'en 1794. Vetterlein, Politz et Engel ont publié un choix de poésies de Bürger, avec des notes; et des compositeurs célèbres, tels que Schulz et Reichardt, ont mis en musique un assez grand nombre de ses chansons. — La troisième femme de Bürger, que la biographie allemande juge digne de lui avoir été associée par son goût pour les lettres, et surtout pour la poésie, est auteur de plusieurs pièces de vers insérées dans des recueils. Celle qui a pour titre *le Badinage d'une mère* (*voy.* le recueil de 1780) suffit pour prouver son talent poétique. Elle était parente du fameux Ali-Bey. S—R.

BURGERMEISTER DE DEYZISAU (JEAN-ÉTIENNE), jurisconsulte, né le 10 décembre 1665, à Geisslingen, petite ville près d'Ulm, d'une famille noble, fit, au sortir de ses études, différents voyages qui lui donnèrent occasion d'étendre ses connaissances. En 1691, il fut reçu docteur en droit à Tubingen, et fut appelé bientôt après à remplir des fonctions importantes. La noblesse immédiate de Souabe était alors en différend avec le duc de Wurtemberg au sujet de quelques prérogatives. Burgermeister, en défendant ses droits, se permit, contre la cour de Wurtemberg, quelques expressions peu mesurées qui le firent arrêter et enfermer pour quelque temps dans un château fort. Après son élargissement, il reçut, en 1718, de l'empereur Charles VI, le titre de conseiller impérial, et mourut dans ses terres en 1722. On distingue, parmi ses ouvrages : 1° *Status equestris Cæsaris imperii romano-germanici*, c'est-à-dire *Etat de la noblesse immédiate des trois cercles de Souabe, de Franconie et du Rhin, de ses prérogatives*, etc., 1700, in-4°; 2° *Corps de droit de la noblesse de l'Empire, ou Code diplomatique*, Ulm, 1707, in-4°; 3° *Corps de droit public et privé des Allemands, ou Code diplomatique des droits et coutumes des Allemands*, etc., Ulm, 1717, 2 vol. in-4°; 4° *Thesaurus juris equestris*, Ulm, 1718, 2 vol. in-8°; 5° *Bibliotheca equestris*, Ulm, 1720, 2 vol. in-4°. Tous ces écrits manquent de clarté, et de jugement dans le choix des preuves; le style en est embrouillé et difficile, et les matériaux y sont entassés sans choix. — Son fils *Wolfgang-Paul* BURGERMEISTER, né en 1697, mort en 1756, fit les mêmes études, suivit la même carrière, et y porta de même une érudition mal raisonnée et sans critique. On a de lui : 1° *Collatio capitulationum Cæsarearum post pacem Westphalicam factarum cum projecto capitulationis perpetuæ comitiali*, Tubingen, 1716, in-4°; réimprimée, avec des augmentations, dans les dissertations de Gabriel Schweder, 1731, t. 1ᵉʳ, p. 846-1108. 2° *Libera Wormatia pressa suspirans*, Worms, 1739-1740, 3 parties in-fol. Il a laissé aussi quelques dissertations. G—T.

BURGERSDICIUS (FRANÇOIS BURGERSDYCK, ou), professeur de philosophie, naquit en 1590 à Lier près de Delft. Après avoir terminé ses études à l'université de Leyde, il résolut de parcourir la France et l'Allemagne pour se perfectionner par la fréquentation des savants. Attiré à Saumur par la réputation dont jouissait alors l'académie de cette ville, il s'y fit inscrire parmi les élèves en théologie; mais ses talents précoces ne pouvaient échapper à l'œil exercé de ses maîtres; et on lui offrit une chaire de philosophie qu'il remplit, pendant cinq ans, de la manière la plus brillante. De retour à Leyde où il avait été rappelé par les curateurs de l'université, on lui confia les chaires de logique et de morale; mais il échangea bientôt après cette dernière contre celle de physique, et il resta constamment chargé de deux cours. Cet habile professeur mourut en 1629, à l'âge de 39 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages élémentaires dont on trouve les titres dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas* par Paquot, t. 1ᵉʳ, p. 169, édit. in-fol. Son traité de logique, réimprimé plusieurs fois et traduit du latin en néerlandais, a longtemps été suivi dans les écoles de Hollande. Parmi ses autres ouvrages, le seul que les curieux recherchent encore à cause de la beauté de l'édition est : *Idea philosophiæ moralis*, Leyde, Elzevir, 1644, pet. in-12. Le portrait de Burgersdicius est un de ceux qui décorent l'*Athenæ Batavorum* de Meursius. *Voy.*, pour plus de détails, son *Oraison funèbre* prononcée par P. Cunæus. W—s.

BURGGRAVE (JEAN-ERNEST), médecin superstitieux, partisan de la doctrine de Paracelse, né à Neustadt, dans le Palatinat, florissait au commencement du 17ᵉ siècle, et a laissé un grand nombre d'ouvrages, plus remarquables par la bizarrerie des vues chimériques de l'auteur que par un mérite réel; les principaux sont : 1° *Biolychnium, seu cura morborum magnetica et omnium venenorum alexipharmacon*, Leyde, 1610, et Francfort, 1629, in-8°; 2° *Balneum Dianæ, seu magnetica priscorum philosophorum clavis*, Leyde, 1600; 3° *De Electro philosophorum magico-physico*, ibid., 1611; 4° *Introductio in philosophiam vitalem*, Amsterdam, 1612, in-8°; 5° *Epistola de acidulis Swalbacensibus*, insérée par Helvicus Dieterich dans ses *Responsa medica*, Francfort, 1631, et 1645, in-4°; 6° *Achilles redivivus, seu Panoplia physico-vulcania*, etc., Amsterdam, 1612, in-8°. — *Jean-Philippe* BURGGRAVE, médecin distingué, né à Darmstadt, le 1ᵉʳ septembre 1700, mort à Francfort, le 5 juin 1775, a laissé un très-grand nombre d'ouvrages, et entre autres : 1° *Lexicon medicum universale*, t. 1ᵉʳ, A-B., Francfort, 1733,

in-fol. Cette grande entreprise ne fut pas continuée. 2° *Historia partus duodecimestris*, dans les *Miscellanea physico-medico-mathematica*, ibid., 1727, p. 170. 3° *De Existentia spirituum nervosorum eorumque vera origine, indole, motu*, etc., ibid., 1725, in-4°. 4° *Pensées sur la génération* (en allem.), ibid., 1737, in-4°. 5° *De Aere, Aquis et Locis urbis Francofurtanæ ad Mænum commentatio*, ibid., 1751, in-8°. On a aussi de lui un grand nombre de dissertations dans les *Acta acad. nat. Curios*. On a publié après sa mort un recueil intitulé : *Cas médicaux peu communs* (en allem.), Francfort, 1784, in-8°. Carrère et d'autres auteurs l'ont confondu avec son père, médecin, et nommé Jean-Philippe comme lui, mort en 1746, et qui a publié quelques ouvrages : nous ne citerons que sa lettre *de Automatismo plantarum*; on la trouve au commencement du *Quadripartitum Botanicon* de Simon Paulli, édition de Francfort, 1708, in-4°. G—T.

BURGH (Adrien van der), né à Bruges, dans les Pays-Bas, vers le milieu du 16e siècle, devint secrétaire des États d'Utrecht, et mourut en 1606. On a de lui un grand nombre de poésies latines qui eurent de la réputation dans leur temps. Il a principalement traité des sujets pieux : 1° *Laudes Hieronymi Columnæ et Ascanii Columnæ*, Anvers, 1582, in-4°; 2° *Epigrammatum sacrorum centuriæ* 2, Leyde, 1589, in-8°; 3° *Charites, sive Sylvæ piorum amorum*, ibid., 1595, in-8°; 4° *Fides et Spes*, 1597, in-8°; 5° *Farrago piarum similitudinum*, ibid., 1598, in-8°; 6° *Pia Decasticha, seu sententiarum et exemplorum centuriæ* 3, 1599, in-8°; 7° *Oculi et Oscula, item funerum et tristium liber*, Utrecht, 1600, in-4°; 8° *Pia Solatia*, ibid., 1602, in-4°; *Piorum Hexasticon centuriæ* 4, Leyde, 1603, in-8°. Valère André lui attribue encore : *Hortulus precum ad magistratum Ultrajectanum*, ouvrage dont il ne donne pas la date, et une hymne pour la fête de Pâques : *Hymnus paschalis de Vita, Morte et Resurrectione Christi*. Adrien van der Burgh a revu et corrigé la 4e édition du poëme de P. Apoll. Collatius (*voy.* ce nom), prêtre de Novare, *de Excidio Hierosolymitano lib.* 4, Anvers, 1586, in-8°. (*Voy.* la *Bibliotheca Belgica* de Valère André.) Ch—s.

BURGH (Jacques), ingénieux écrivain écossais, né en 1714, à Madderty, dans le comté de Perth, étudia à Madderty, et à l'université de St-André, qu'il quitta de bonne heure pour s'attacher au commerce; mais, ne réussissant point dans cet état, il passa en Angleterre, et, après avoir été quelque temps correcteur d'imprimerie, vint à Great-Marlow, où il remplit la place de sous-maître dans l'école de cette ville. Ce fut là qu'il commença sa carrière d'auteur par une brochure anonyme, dont on ne peut traduire le titre que par celui de *Commémorateur de la Grande-Bretagne* (Britain's Remembrancer), dont l'objet était de rappeler à la nation anglaise les bienfaits qu'elle avait reçus de la Providence, et le droit qu'elle avait d'en jouir. Cet ouvrage eut en deux ans cinq éditions, fut réimprimé en Angleterre, en Irlande et en Amérique, attribué à plusieurs évêques, et souvent cité en chaire. De Marlow, Burgh passa à Enfield, et au bout d'un an, en 1747, il ouvrit un établissement d'instruction qui obtint bientôt de la réputation, et lui procura une certaine aisance. Il publia dans cet intervalle divers ouvrages sur la morale, l'éducation et la politique. En 1771, il abandonna ses fonctions d'instituteur pour s'occuper uniquement de travaux littéraires, et se retira à Islington, où il mourut le 26 août 1775, âgé de 61 ans, après avoir été longtemps en proie aux douleurs de la pierre. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Pensées sur l'éducation*, 1747; 2° *Hymne au Créateur du monde*, suivi d'une *Idée du Créateur d'après ses ouvrages*, 1748 et 1750, in-8°; 3° *Dignité de la nature humaine*, 1754, 1 vol. in-4°, et 1767, 2 vol. in-8°; une traduction française de cet ouvrage a été publiée à Brunswick, 1778, 2 vol. in-8°; 4° *le Moniteur amical de la jeunesse*, 1756; 5° *le Christianisme démontré raisonnable*, 1760; 6° *Histoire du premier établissement des lois*, etc., *des Cessares, peuple de l'Amérique méridionale*, espèce de roman utopique en forme de lettres, 1760, in-8°; 7° *l'Art de parler*, 1762, in-8°, imprimé pour la cinquième fois en 1782; 8° *Criton, ou Essais sur divers sujets*, 2 vol. in-12, publiés successivement en 1766 et 1767 : en tête du 2e volume est une dédicace satirique, remplie d'esprit et de finesse, et adressée *au bon peuple de la Grande-Bretagne du 20e siècle*; 9° *Recherches politiques sur les défauts, les erreurs et les abus du gouvernement*, 1774 et 1775, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est, avec celui de *la Dignité de la nature humaine*, cité plus haut, le principal fondement de la réputation de l'auteur. On a aussi de lui quelques essais imprimés dans des journaux anglais. On remarque dans tous ses écrits un profond sentiment de morale, un grand zèle pour la liberté, mais plus de vivacité d'imagination que de justesse et d'ordre dans les idées. X—s.

BURGH (Guillaume), écuyer, membre du parlement anglais, né en Irlande en 1741, d'une famille distinguée, se fit remarquer par son attachement aux principes de l'Église anglicane, et par la chaleur avec laquelle il se prononça contre la guerre d'Amérique, et ensuite contre la révolution française. Lorsque Théophile Lindsey, premier ministre des unitaires, publia, en 1776, son *Apologie pour résigner sa cure de Catterick*, Burgh s'aperçut que cet ouvrage attaquait la doctrine fondamentale de l'Église, et composa, en anglais, un écrit remarquable par un profond savoir et une saine critique, intitulé : *Réfutation, d'après l'Écriture, des arguments contre le mystère de la Trinité*, in-8°. L'université d'Oxford fut si satisfaite de cet ouvrage, et principalement de la suite, publiée sous le titre de *Recherches sur la croyance des chrétiens des trois premiers siècles*, York, 1778, in-8°, qu'elle envoya à l'auteur le diplôme de docteur. On a encore de Burgh, en anglais, le commentaire et les notes du poëme du *Jardin anglais* de Mason, 1781, in-4°. Mason et les célèbres orateurs Pitt, Burke et Wilberforce étaient liés particulièrement avec Burgh,

qui mourut le 26 décembre 1808, à York, où il avait demeuré quarante ans. (*Voy.* LINDSEY.) B—u j.

BURGHARDT (GODEFROI-HENRI), né à Reichenbach, en Silésie, le 5 juillet 1705, commença ses études à Breslau, de 1720 à 1725, puis alla étudier la chimie dans une pharmacie à Friedland, et la chirurgie dans sa ville natale en 1727. Alors il se rendit à l'université de Francfort-sur-l'Oder, où, après avoir achevé ses études médicales, il obtint en 1730 le grade de docteur. Il se fixa à Bruxelles, conformément au vœu de son père. En 1743, il fut nommé premier professeur au gymnase de Breeg. Ce fut dans cette ville qu'il décrivit le premier les bains de Landeck, ce qui contribua à les mettre en vogue. Frédéric II, qui appréciait ses connaissances en mathématiques, en physique, en chimie, le chargea, en 1745, de donner des renseignements sur les mines de Reichensten et de Silderberg, et, en 1748, sur celles de Tarnowitz. Burghardt mourut d'une fièvre quarte en 1772. Il avait publié une *Description historico-physique du Zobtenberg*, Breslau, 1736, ainsi qu'un *Art de distiller* qui passa longtemps pour un des ouvrages chimiques les plus utiles dans la pratique. Z—o.

BURGHAUSS (NICOLAS-AUGUSTE-GUILLAUME), comte de l'Empire, naquit à Julinsberg, en Silésie, le 14 mars 1740. Ses parents, qui possédaient des terres nobles considérables, ne négligèrent rien pour lui donner une éducation distinguée. Des mains de ses précepteurs, il passa en 1764 à l'académie militaire de Liegnitz. Là, il gagna l'affection du comte de Struensée, qui plus tard devint ministre et qui voulut alors lui enseigner lui-même les mathématiques. La plupart des cours de l'académie de Liegnitz se faisaient en latin, et comme le jeune Burghauss n'avait pas la connaissance suffisante de cette langue, ses parents l'envoyèrent en 1765 à Halle, à l'institut royal, où il fit, sous le célèbre Leiste, de grands progrès dans les sciences physiques et mathématiques. En 1769, il était sur le point de se rendre à l'université de Francfort sur l'Oder pour y perfectionner ses études; mais une circonstance imprévue le jeta momentanément dans l'état militaire. Présenté au roi Frédéric II par le général Anhalt dans une revue, il fut nommé par ce monarque enseigne dans le régiment de Petersdorf à Bâlefeld. Il ne tarda pas à quitter le service, ayant hérité en 1771 des vastes domaines de Laujan et de Peterwitz; et dès l'année suivante il épousa la fille unique du comte Solms-Baneth Dès ce moment, uniquement livré à son goût pour le perfectionnement de l'agriculture, il se livra uniquement au soin de faire prospérer les terres dont il avait hérité. Il inventa la charrue à quatre socs, fit construire, en 1774, un moulin à l'eau bouillante, enseigna à ses compatriotes à cultiver le trèfle en grand, et introduisit le premier en Silésie, en 1781, l'usage de nourrir les bestiaux dans les étables. De 1782 à 1786, il fit creuser dans ses domaines un vaste canal qui mit plus de cent quatre-vingts journaux de terre à l'abri des inondations de la rivière appelée l'*Eau de Strigau*. Par ses soins la rivière elle-même fut traversée par des gués de pierre, et il fit jeter sur le canal un pont de bois et un pont de fer. Ce dernier pont, fondu à Malapane, fut le premier de cette sorte qui fut construit en Silésie. Toute la contrée de Laujan doit beaucoup à l'activité éclairée du comte de Burghauss. En 1785, la société économique et patriotique des principautés de Schwiednitz et de Jauer le choisit pour directeur. Il précéda ses collègues dans la voie des essais économiques dont il leur montra l'exemple, et pendant trente ans les annales de cette société offrent les preuves nombreuses de son activité pratique et de son zèle à propager les utiles procédés, les utiles découvertes en économie rurale. Il mourut le 5 juin 1815. En 1800 il avait été décoré du titre de chevalier de St-Jean. Z—o.

BURGHESIUS. *Voyez* BORGHESI.

BURGHO, BURGH, BOURGH, ou BURKE (HUBERT DE), comte de Kent, avait pour aïeul Robert, baron de Bourgh en Normandie, comte de Cornouailles en Angleterre, et frère utérin de Guillaume le Conquérant. Dès son enfance, il mérita que sa valeur fût distinguée par Richard Cœur-de-Lion. Il servit ensuite le roi Jean dans ses armées et dans ses conseils, avec une fidélité non moins inébranlable que son courage. C'était faire preuve de l'un et de l'autre que de lutter contre le funeste penchant qui entraînait son maître à des crimes de tout genre. Il ne tint pas à lui d'empêcher, parmi ces différents forfaits, celui qui a le plus irrévocablement souillé la mémoire de ce monarque. Jean, dans son neveu Arthur, enviait, haïssait et redoutait un duc de Bretagne justement cher à ses peuples, un allié de la France, et un fils de son frère aîné, qui, d'après le droit de représentation, eut dû s'asseoir avant lui sur le trône d'Angleterre. Devenu, par une trahison, maître de la personne de ce jeune prince, il conçut le projet de s'en délivrer par un assassinat, et voulut d'abord charger de l'exécution Guillaume de la Braye, son capitaine des gardes. « Je suis un gentilhomme et ne suis pas un bour« reau, » répondit la Braye. Un plus digne ministre du crime se présenta, et courut en Normandie, où l'illustre prisonnier était détenu dans le château de Falaise. Hubert de Burgho en était gouverneur: il renvoya l'assassin, en disant qu'il se réservait de frapper la victime; il publia que le prince Arthur était mort, et lui fit faire les obsèques les plus solennelles. La Bretagne, le Maine, l'Anjou, les barons anglais et français, tout se souleva contre le roi meurtrier. Alors, voulant éteindre cet incendie, et croyant le crime détourné par la manifestation des conséquences qu'il entraînerait, Burgho proclama que le prince Arthur vivait. Le monarque, emporté par une fureur aveugle, fit transférer le prisonnier dans le château de Rouen, se le fit amener la nuit dans son palais, et lorsque, cédant à son sort, ce jeune et malheureux Arthur embrassait les genoux de son oncle, en implorant sa pitié, le barbare, pour toute réponse, poignarda de sa main le fils de son frère. Cependant Burgho ne fut point disgracié. Jean se montra dans cette occasion tyran habile, sachant, dans la distribution des emplois,

discerner où ses crimes avaient besoin d'un complice, et où ses intérêts exigeaient un homme de bien. Ne pouvant confier à Hubert le meurtre de ses victimes, il lui confia la garde de ses places, et l'administration de ses domaines, en le dispensant même de rendre aucun compte. Burgho ne se démentit point. A travers ces orages politiques où la ligne du devoir était transgressée par tous les partis, il fut fidèle à la cause royale, sans offenser les droits de la nation. Il signa, en 1215, la grande charte, et défendit, en 1216, avec une valeur aussi heureuse que brillante, le château de Douvres, qu'assiégeait un fils du roi de France, appelé par les barons anglais en pleine révolte contre leur souverain. Jean mourut lorsque ce siége durait encore. Le prince français, qui fut depuis Louis VIII, invita Burgho à une conférence, et lui dit : « Le roi, votre « seigneur, est mort ; soyez mon chambellan comme « vous avez été le sien : rendez votre place à mes « armes, et attendez tout de moi. » Burgho répondit : « Le roi, mon seigneur, est mort ; mais ses en- « fants vivent, ma foi leur est due ; quant à ma « place, je ne puis en décider qu'avec mes compa- « gnons d'armes. » Retourné au milieu d'eux, il les fit jurer de s'ensevelir sous les ruines de Douvres plutôt que d'en ouvrir les portes à un prince étranger. Louis leva le siége, s'enfuit à Londres, et bientôt se trouva trop heureux d'obtenir la liberté de rentrer en France. Le comte de Pembroke, alors régent d'Angleterre pendant la minorité de Henri III, ayant été enlevé à son pays par une mort prématurée, en 1219, eut pour successeur Hubert de Burgho, revêtu de la dignité de grand justicier, et assisté ou plutôt traversé par Pierre Desroches, évêque de Winchester. Burgho ne se laissa pas écarter de sa ligne. Trois fois il confirma la grande charte au nom du roi mineur, et il n'hésita pas à faire condamner, par la loi martiale, des chefs d'attroupements qui voulaient rappeler un prince français en Angleterre. Il assiégea et prit les châteaux des barons rebelles, les força de payer les contributions, se hâta de faire prononcer la majorité du roi ; et remettant, le premier, à son souverain les places dont la garde lui avait été confiée, il força les autres à suivre son exemple. Tant de services reçurent d'abord les récompenses qui leur étaient dues. Henri III créa Hubert de Burgho comte de Kent, en 1227, et lui assura pour sa vie l'office si éminent de grand justicier. Depuis six années, Hubert avait épousé la sœur aînée du roi d'Écosse, qui lui-même était marié avec une sœur du roi d'Angleterre : ainsi les liens du sang, en l'approchant de deux trônes, semblaient y avoir enchaîné pour lui la fortune et la faveur. Cinq ans s'écoulèrent, et « celui auquel il « n'avait manqué de la royauté que le titre (*Chroniq.* « de Hagueby), était déchu de ses places, dépouillé « de ses biens, et enfermé dans une prison. » L'évêque de Winchester, qui voulait le supplanter dans la faveur ; le chevalier de Ségrave, qui voulait lui succéder dans son office, séduisirent le roi, en lui promettant le rétablissement du pouvoir absolu, et en faisant un crime au vertueux justicier de ses confirmations réitérées de la grande charte. D'un autre côté, les barons, outrés de longue main contre lui, et persuadés qu'ils ne consommeraient jamais l'abaissement de l'autorité royale tant qu'elle aurait un tel défenseur, avaient écrit à Henri, en reprenant les armes, « qu'ils n'en voulaient point au roi, « mais au ministre. » Enfin l'on avait adroitement répandu le bruit que c'était le comte de Kent qui avait conseillé à son maître de révoquer la charte des forêts ; en sorte qu'il fut tout à la fois haï et poursuivi pour avoir livré le roi au peuple, et pour avoir sacrifié le peuple au roi. Henri l'accusa formellement devant sa cour des crimes de concussion et de lèse-majesté. Pour justifier la première accusation, il le somma de produire les comptes dont le roi Jean l'avait dispensé ; et, à l'appui de la seconde, il posa en fait qu'Hubert s'était emparé de ses bonnes grâces par magie ; qu'il l'avait empêché d'épouser une archiduchesse d'Autriche, et n'avait épousé lui-même une princesse d'Écosse qu'après l'avoir corrompue par ses enchantements ; qu'il avait furtivement enlevé du trésor royal, et envoyé à Léolinn, prince de Galles, ennemi du roi, une pierre précieuse, avec laquelle on était invulnérable, etc., etc. Et, pour que rien ne manquât à la démence comme à l'odieux d'une telle conduite, les bourgeois de Londres, qui n'avaient pas encore pardonné au grand justicier la punition de leurs concitoyens coupables de trahison envers le roi, furent sollicités par ce même roi de lui porter des plaintes contre le ministre qui les avait châtiés pour le servir. Assailli par tant de haines, le comte de Kent chercha un asile au pied des autels ; il courut se réfugier dans l'église collégiale de Merton, à quelque distance de la capitale. Le roi ordonna au lord maire de convoquer les milices bourgeoises pour aller l'en arracher *mort ou vif* ; puis, effrayé de voir partir 20,000 hommes armés qui ne respiraient que carnage et pillage, il les fit rebrousser chemin, et envoya une sauvegarde au comte ; puis, inquiet de le savoir réfugié dans une maison de l'évêque de Norwich, il donna ordre à un chevalier, Godefroi de Cranecumbe, de prendre trois cents archers, d'aller enlever le comte de Kent, et de l'amener enchaîné à la Tour de Londres, sous peine d'être pendu lui-même. Eveillé au milieu de la nuit par un message qui l'avertissait de son danger, le comte n'eut que le temps de se sauver presque nu dans une chapelle voisine. Les sbires l'y trouvèrent prosterné devant l'autel, et tenant un crucifix à la main ; ils se saisirent de lui, l'emportèrent garrotté hors de la chapelle, et ordonnèrent à un serrurier de forger des fers pour un criminel convaincu qu'ils avaient à emmener. L'ouvrier, entendant prononcer le nom de ce prétendu criminel, s'écria en pleurant : « Faites de moi ce que vous voudrez ; mais je mour- « rai plutôt que de forger un seul anneau pour en- « chaîner ce fidèle et magnanime Hubert, qui nous « a sauvés de la dévastation des étrangers ; qui a « rendu l'Angleterre à elle-même ; qui a conservé « Douvres, la clef de notre pays ; qui partout a servi « nos rois avec tant de constance ; qui a forcé jus-

« qu'à nos ennemis à l'admirer après les avoir vaincus sur terre et sur mer. » Le comte, entendant ces paroles, leva les yeux au ciel, et proféra ce passage d'un psaume : « O père du ciel et de la terre, « vous avez caché ma cause aux superbes et aux « prudents, et vous l'avez révélée aux humbles et « aux pauvres ! — Quant à moi, dit le preux cheva« lier, capitaine des trois cents sbires, j'aime mieux « qu'on pende Hubert de Burgho que moi. » Et il le fit placer sur un cheval, lui lia les pieds avec de fortes courroies sous le ventre de l'animal qu'il montait, et l'amena ainsi dans la Tour de Londres. Le roi était tout enorgueilli de ce triomphe, quand l'évêque de Londres vint troubler sa joie, en lui reprochant d'avoir violé la paix de l'Église, et en le sommant, sous peine d'excommunication, de faire reconduire son prisonnier dans la prison d'où on l'avait arraché. Il fallut s'y soumettre ; mais Henri ordonna en même temps aux vicomtes de Hertford et d'Essex, et toujours sous peine du gibet, d'investir la chapelle, et de ne laisser ni le prisonnier sortir, ni aucune nourriture entrer. « Mais enfin, sire, « que voulez-vous faire de lui ? » dit au roi l'archevêque de Dublin, ami fidèle du ministre disgracié, et qui surveillait les projets haineux du criminel évêque de Winchester. « Qu'il choisisse, répondit le « roi, ou de s'avouer un traître, ou de subir une « prison perpétuelle, ou de renoncer pour jamais à « l'Angleterre. » Le comte de Kent répondit qu'il ne pouvait renoncer ni à son honneur, ni à sa liberté, ni à son pays, et soutint un vrai blocus dans sa chapelle, qu'on avait investie d'un profond et large fossé. Privé de deux serviteurs, qui longtemps avaient su tromper la vigilance des assiégeants, et vaincu par la faim, il se rendit aux deux vicomtes chargés de l'arrêter, fut ramené à la Tour de Londres, et s'attendait chaque jour à y recevoir le coup de la mort, lorsqu'une circonstance singulière commença d'adoucir les dispositions du roi à son égard. Ses ennemis découvrirent et dénoncèrent un dépôt d'or, d'argent, et d'autres objets précieux qu'il avait mis en sûreté dans la maison des templiers. Le maître du Temple, sommé par le monarque de lui livrer tous ces effets, répondit courageusement qu'il ne pouvait remettre un dépôt qu'à celui qui le lui avait confié. Le comte de Kent fit dire à ce fidèle dépositaire que ses biens comme sa personne appartenaient au roi. Henri, charmé de posséder ce trésor, se sentit attendri par la résignation du comte, répondit à ceux qui le pressaient de sévir contre Hubert : « Il a servi fidèlement mon oncle et mon « père ; le bien qu'il m'a fait est constant ; le mal « qu'on lui reproche n'est pas prouvé. J'aime mieux « paraître indulgent jusqu'à la faiblesse que sévère « jusqu'à la tyrannie. » Henri fit bientôt quelque chose de plus ; il rendit au comte, non pas ses effets mobiliers, mais ses terres patrimoniales, et même celles qui lui avaient été données par le feu roi. La princesse d'Écosse, épouse de Hubert, reçut aussi quelques marques d'attention, et le comte fut envoyé au château de Devises, pour y résider avec quelque ombre de liberté, sous la garantie de quatre seigneurs, dont le premier était le comte Richard, frère du roi. Il ne tarda pas à s'y voir plus étroitement resserré que jamais, par les manœuvres de l'évêque de Winchester. Ce prélat, après avoir rempli le conseil de sujets, et l'armée de soldats poitevins, résolut de ne s'en fier qu'à lui pour se défaire du comte de Kent, vers lequel il voyait se porter les regards des Anglais et les regrets de leur monarque. Il demanda au roi le gouvernement du château de Devises, sans prononcer le nom de Burgho ; obtint sa demande, s'occupa sur-le-champ du coup qu'il méditait, mais ne put dérober à tous les yeux son atroce machination. Deux des gardes du comte de Kent, saisis d'horreur et de pitié, résolurent de le faire évader ; et la nuit, tandis que l'un des deux était de faction à l'entrée du château, l'autre en sortit portant sur ses épaules l'illustre prisonnier enfermé dans un sac, traversa, sous ce précieux fardeau, un fossé immense, et alla le déposer au pied du maître-autel dans l'église paroissiale du lieu. Le roi, excité par son perfide ministre, renouvela alors la scène de Merton dans son entier ; mais les évêques ne se bornèrent pas à menacer ; ils fulminèrent l'excommunication, et Henri fut encore obligé de faire conduire le comte de Kent dans l'église d'où la violence l'avait arraché, sauf à l'y faire assiéger par la faim. Mais cette fois ses amis encouragés vinrent l'y délivrer, lui donnèrent des armes, et l'emmenèrent, lui et ses deux libérateurs, à la cour de Léolinn, prince de Galles, avec lesquels s'étaient confédérés les seigneurs anglais, dépouillés et proscrits par le ministère poitevin. Enfin, après deux ans de discordes et de combats, effrayé des révoltes de ses barons, convaincu par les remontrances de son clergé, éclairé sur les trahisons de ses ministres, Henri destitua ces derniers, fit la paix avec le prince de Galles, et invita les proscrits à revenir à sa cour. Le comte de Kent se hâta d'y reparaître. Le roi courut au-devant de lui, le serra dans ses bras, lui promit le retour complet de ses bonnes grâces, rejeta toutes ses injustices sur les ministres étrangers qu'il venait de disgracier ; et, parmi les actes de trahison dont il les accusa devant toute sa cour, il articula positivement les calomnies contre Hubert de Burgho, ses divers emprisonnements, et le projet formé de le faire périr sur un échafaud. Hubert passa tranquillement le reste de ses jours, les consacrant à la religion et à l'amitié, jouissant de la faveur du roi, et ayant accepté une place dans le conseil, mais déclinant toujours le ministère. L—T—L.

BURGHO (GUILLAUME FITZ-ADELM DE), cousin germain du précédent, partit en 1175 du comté d'York, avec vingt chevaliers ses vassaux, et alla, sur les pas des premiers aventuriers anglais, dits Strongboniens, tenter la fortune en Irlande. A peine arrivé, il fut nommé le premier des cinq seigneurs chargés d'exercer la vice-royauté dans la partie déjà soumise de l'île. Là, sans aucune des qualités nécessaires pour gouverner, il déploya tous les vices qui font haïr un gouvernement. Corrompu dans ses mœurs, cruel et perfide dans son ambition, ne sachant pas même décorer sa cupidité de l'éclat trom-

peur d'une audace périlleuse, tandis que Courcy enlevait du moins à la pointe de l'épée la dépouille des Irlandais du Nord, Guillaume de Burgho cherchait à étendre ses rapines dans le midi et l'occident de l'île, par les moyens moins hasardeux du mensonge et de la fraude. Envieux de la fortune des premiers colons, autant qu'altéré de la propriété des indigènes, également odieux aux deux peuples et non moins rebelle à l'*allégeance* envers son souverain, qu'inaccessible à l'humanité envers ses semblables, il fut rappelé en Angleterre par Henri II, qui ne l'employa plus que comme son maître d'hôtel. Richard Ier le nomma, dans la première année de son règne, haut shérif du comté de Cumberland; et, neuf ans après, en 1198, lui accorda non-seulement la permission de retourner en Irlande, mais la concession anticipée de tout le territoire dont il pourrait s'emparer dans la province occidentale. Roderic O' Connor, le dernier des monarques irlandais, venait de mourir après une retraite de douze ans. Les Anglais avaient partout semé le trouble et le désordre, et les diverses branches de cette famille se disputaient le pouvoir. Burgho se joignit à l'un de ces partis, et la cause qu'il avait embrassée triompha; mais en la servant, il avait vu et convoité les belles plaines de Moënmoye. Sous prétexte de défendre le pays de ses alliés, il avait déjà bâti la forteresse de Miléach, d'où il espérait bientôt le dominer. Il dressa des embûches dans lesquelles vinrent tomber et périr O' Mul-Lally et son beau-frère O' Flaherty, prince de la Connacie occidentale. Il écrivit à l'O' Connor vaincu et réfugié chez O' Neill, que, s'il voulait lui promettre les domaines de tous les partisans de son adversaire, ce rival vainqueur allait être dépossédé pour lui. Le marché fut conclu. Burgho et les siens changèrent de drapeau. Crovederg, de vaincu et de banni, se retrouva vainqueur et souverain. Curragh, trahi, mourut glorieusement sur le champ de bataille avec la plupart de ses fidèles, du nombre desquels étaient Donall, frère et successeur d'Amlaff O' Mul-Lally, et Amalghaidh, successeur de Corneille O' Naghten. Burgho suivit ardemment ses projets d'usurpation sur le Moënmoye. Déjà il accusait Crovederg de lenteur à exécuter ses promesses : bientôt il le soupçonna de connivence avec ceux dont la dépouille lui était promise, et il lui déclara la guerre. Le sort des armes se déclara d'abord contre Burgho, qui fut entièrement chassé de la Connacie. Il courut se dédommager sur la Momonie; n'y respecta pas plus les domaines déjà acquis à son souverain, que ceux possédés encore par leurs anciens maîtres; se vit assiégé dans Limerick par le vice-roi anglais; demanda grâce et l'obtint; restitua toutes les places qu'il tenait en Momonie, à condition qu'on lui abandonnerait toutes celles qu'il désirait en Connacie, et revint dans cette province former une ligue contre le roi d'Angleterre, avec Crovederg, dont il maria la fille à son fils. Il avait envoyé ses chevaliers porter devant lui le fer et la flamme dans le Moënmoye, qui se défendait avec acharnement. Il suivait la trace de leurs ravages, lorsque dans une bourgade livrée à la désolation, il fut saisi d'une maladie effroyable que les habitants regardèrent comme une punition de ses brigandages, et disparut de la terre vers 1206, sans autre sépulture que le fonds d'un puits, où le précipita la fureur de ses victimes. Sa puissante et nombreuse postérité lui a donné le surnom de *Conqueror* : c'était déshonorer ce titre bien plutôt qu'honorer sa mémoire. Les historiens contemporains, comme ceux des temps modernes, anglais et irlandais, Barry, Léland, Crawford, Mac-Geoghégan, etc., l'ont peint des mêmes couleurs. L—T—L.

BURGHO (RICHARD DE), fils du précédent, et surnommé *le Grand* dans les vieilles chroniques, grand en effet par sa naissance et sa fortune, mais non par ses vertus, suivit les projets de son père, en y portant une audace plus ouverte et plus de courage personnel. Il n'avait épousé la fille de Cathal-Crovederg O' Connor, roi de Connacie, que pour exterminer les uns par les autres tous les parents de sa femme, ou pour réduire ceux qui survivraient à n'être que les chefs subordonnés des petits domaines qu'il daignerait leur laisser. Crovederg étant mort en 1224, et les peuples ayant appelé son frère Turlogh à lui succéder, en vertu de leur loi de *Tanistry*, Richard de Burgho fit prononcer, en 1225, la confiscation de toute la Connacie à son profit. Nommé, en 1227, lord député d'Irlande, pour le gouvernement anglais, il employa pendant cinq ans la force publique à étendre ses usurpations personnelles et le pouvoir royal à dépouiller son roi; car, dans les concessions immodérées qui lui avaient été faites sur ses conquêtes éventuelles, la couronne s'était toujours réservé certains districts, et il envahissait pour lui seul tout ce qu'il pouvait envahir. Mais si les intérêts du monarque anglais ne furent pas très-vivement défendus par ses barons, Richard éprouva de la part des princes irlandais plus de résistance qu'il n'avait cru : Fédhlim, son beau-frère, qu'il avait mis à la place de Turlogh, en espérant bien ne trouver en lui qu'un vassal couronné, fut plus ardent qu'aucun autre à revendiquer l'indépendance de sa souveraineté. Richard furieux lui déclara la guerre, le prit, l'enferma, et rappela Turlogh. Fédhlim s'échappa de sa prison, rassembla ses alliés, défit son rival, tua son oncle, reprit le titre de roi, et se soutenait encore lorsque Hubert de Burgho, le fameux comte de Kent, ayant été disgracié en Angleterre, Richard fut éloigné du gouvernement en Irlande. Le prince connacien saisit ce moment pour écrire au monarque anglais, dont il se reconnut le vassal; demandant seulement à n'être celui d'aucun autre, et sollicitant la permission d'aller lui-même réclamer justice auprès de son suzerain. Henri III adressa sur-le-champ à Maurice Fitz-Gerald, son nouveau lieutenant en Irlande, l'ordre de détruire toutes les forteresses de Burgho, d'établir Fédhlim dans la possession de ses États, et de lui donner un passe-port pour Londres. Richard de Burgho trahit alors la cause de son parent et de son bienfaiteur malheureux. Soit qu'il espérât se remettre lui-même en grâce auprès du monarque anglais, soit qu'il voulût partager la dépouille du plus

grand de ses rivaux irlandais, il fut un des acteurs principaux de l'assassinat du comte Mareschal, qui avait levé l'étendard contre le ministère tyrannique de l'évêque de Winchester, oppresseur du comte de Kent. Cependant Hubert de Burgho ayant ensuite été rappelé à la cour de Henri, Richard ne craignit pas de s'y montrer. Le roi lui accorda quelques témoignages extérieurs de bienveillance, et le renvoya en Irlande avec une lettre qui l'avertissait d'être à l'avenir plus juste et plus loyal. Richard affecta un mépris insolent pour les avis de son maître. Non content d'avoir enlevé aux dynastes de Moënmoye (O' Mul-Lally et O' Naghten) la plus grande partie de leurs domaines, il prétendit encore à la dépouille des O' Kelly leurs aînés, et toujours à celle des O' Connor. Au lieu de remettre les forteresses qui devaient être détruites, il en construisit d'autres formant une chaîne depuis Athlone jusqu'à Gallway. Il appela son cousin Jean, fils du comte de Kent, à venir partager ces exploits, à faire de toute la Connacie le théâtre de leur tyrannique et insatiable cupidité. Encore vaincu dans une bataille sanglante, qui coûta la vie à 20,000 Irlandais natifs; encore prisonnier de son beau-frère Richard, et encore échappé de ses fers, Fédhlim O' Connor alla de nouveau se jeter avec ses alliés aux pieds de Henri III, dans l'année 1240. Touché de l'excès de leurs malheurs, le monarque ordonna de vive voix à son lord justicier d'Irlande, Maurice Fitz-Gérald, et par écrit aux seigneurs anglo-irlandais, non-seulement de rétablir O' Connor sur son trône et ses chefs dans leurs principautés, mais « d'extirper jusqu'à la racine « cette inique plantation des Burgho, et de n'en plus « laisser pulluler un seul rejeton. » Fitz-Gérald défendit et cultiva la plantation, au lieu de l'arracher; les autres seigneurs, ou intéressés au succès, ou intimidés par la puissance de Richard de Burgho, se turent devant lui et devant son fils aîné, Walter, qui, marié avec l'unique héritière de Lascy, devait un jour réunir sur sa tête le comté d'Ultonie et les domaines de Connacie. Pendant que Fédhlim O' Connor et ses chefs, reconnaissants de la stérile bienveillance de Henri III, le suivaient dans ses guerres du pays de Galles, Richard de Burgho continuait d'envahir leur pays. Il changeait jusqu'au nom de la principauté de Moënmoye, et l'appelait *Clan-Ricard*, ou pays de Richard. Il distribuait des portions de cette grande contrée, qui a formé depuis sept baronnies royales, à vingt-six vassaux nobles qui devaient les tenir de lui, et qui sont inscrits sur les rôles de la chancellerie de l'année 1242, sous le titre de *barons et chevaliers du seigneur Richard de Burgho, dans la Connacie*. Enfin son usurpation, sinon consommée, au moins établie de manière à ne lui laisser aucune crainte, comme s'il eût senti le besoin de braver en face le maître auquel il avait désobéi si scandaleusement, il s'embarqua pour aller joindre le roi Henri à Bordeaux, où la mort le surprit presqu'à son arrivée, en 1243. L—T—L.

BURGHO (WALTER DE), fils aîné de Richard, déploya contre ses rivaux de Connacie des efforts d'autant plus violents, que l'Ultonie anglaise, dont il avait épousé l'héritière, lui fournissait de plus puissants moyens. Les historiens le représentent comme ayant, s'il était possible, poussé plus loin encore que ses devanciers le mépris de tout droit et de toute propriété. Par lui Fédhlim O' Connor, son oncle maternel, fut chassé une troisième fois de ses États. Par lui la guerre éclata entre les Mac-Carthy et les Fitz-Gérald, qu'il excitait à s'entre-détruire, quoiqu'il dût tant aux derniers. Par lui tous les anciens chefs irlandais, qui avaient conservé quelques restes de leurs domaines, furent forcés de recourir à une guerre permanente pour s'y maintenir, et il ne cessa de punir les insurrections que causait sa cruauté, avec une cruauté redoublée, jusqu'au moment où, victime enfin de sa propre injustice, et vaincu par Aodh O' Connor, successeur de Fédhlim, il expira en 1271. L—T—L.

BURGHO (GUILLAUME DE), dernier comte d'Ultonie, fut le dernier rejeton mâle de la branche aînée de sa maison. Il avait pour bisaïeul Gauthier (Walter), dont nous venons de parler. Son aïeul Richard, surnommé *le comte Rouge*, avait été, sous Édouard Ier, généralissime de toutes les forces irlandaises. « Malheureusement, dit Leland, cette puis« sance n'avait été employée qu'à opprimer ou dé« truire tout ce qui se rencontrait sur le chemin de « son insatiable ambition. » Ces Burgho, si formidables pour les autres par leur grandeur et leurs richesses, l'étaient devenus pour eux-mêmes par leur nombre et leurs jalousies. Ils se supplantèrent et s'égorgèrent l'un l'autre. Le petit-fils du comte Rouge, Guillaume, objet de cet article, semblait n'avoir plus de concurrent à redouter. Arrière-petit-fils, par sa mère, du roi Édouard Ier, petit-neveu de la reine d'Écosse, il n'avait pas craint de porter lui-même ses vœux jusqu'à Mathilde Plantagenet, fille du comte de Lancastre, petit-fils de Henri III, et il avait obtenu la main de cette princesse. A peine entré dans une carrière qui s'annonçait si brillamment, âgé de vingt et un ans, et invité à se rendre au parlement de Dublin, en 1333, il fut massacré sur la route, au milieu de ses parents et de ses serviteurs, à l'instigation d'une cousine de son nom, dont il avait emprisonné le frère. Sa mort fut vengée par un carnage de trois cents personnes en un seul jour. Longtemps encore après ce funeste événement, dans les amnisties alors fréquemment expédiées, on insérait toujours la formule : « Excepté le cas de complicité « dans la mort de Guillaume, dernier comte d'Ul« tonie. » Mais le torrent des désordres et des crimes ne s'arrêta pas. La veuve de cet infortuné Guillaume s'était hâtée de fuir à la cour de Londres, emportant dans ses bras une fille au berceau, héritière unique de son père massacré. Edouard III se déclara le tuteur de cette jeune mineure, qu'il devait marier un jour à son troisième fils, Lionel, duc de Clarence, et il mit sous sa garde royale toute la succession du feu comte. On s'était bien attendu que cette ordonnance, facile à rendre, le serait moins à exécuter. On ne fut pas surpris de voir les chefs irlandais, dépouillés de leur ancien patrimoine, se soulever de toutes parts contre la famille divisée de

leurs spoliateurs. Comme les lois anglaises faisaient descendre la succession des pères aux enfants, au lieu que la loi bréhonne des Irlandais appelait à l'héritage d'un chef de dynastie *le plus ancien et le plus digne* de sa famille, désigné par une élection populaire, trois branches de Burgho déclarèrent tout à coup qu'elles voulaient vivre sous la loi irlandaise; abjurèrent leur roi, leur origine, jusqu'à leur nom; se firent appeler, les uns, *Mac-William*, les autres, *Mac-David*, et se vouèrent à un état de guerre constant, soit contre les dynastes irlandais qui avaient déjà reconquis une partie de leurs domaines, soit contre leur propre monarque. Un oncle de la jeune héritière, Edmond-na-Freizoge, voulut protéger l'enfance et les propriétés de sa nièce : il fut assassiné par un de ses cousins. Ni le prince Lionel, époux de cette héritière en 1352, et gouverneur d'Irlande en 1361, ni le parlement de Kilkenny, proscrivant tous ces Mac-William en 1367, ne purent les empêcher de rester, pendant deux siècles, souverains de leur principauté irlandaise de Clanricard; qualifiés, en Angleterre, d'*Anglais dégénérés, plus Hibernois que les Hibernois eux-mêmes*. Ce ne fut que sous le règne de Henri VIII que le chef des Burgho, en 1538, et en 1542, les chefs des tribus anciennes conquises par eux, remirent à la couronne d'Angleterre, les uns, tout ce qu'ils avaient su acquérir, et les autres, tout ce qu'ils avaient pu conserver. (*Voy.* MAC-WILLIAM.) L—T—L.

BURGISTEIN (JORDAN), gentilhomme du canton de Berne, fut un de ceux qui, en 1339, contribuèrent le plus à former la ligue des comtes et des seigneurs qui voulaient réduire les Bernois à l'obéissance. Lorsque les deux armées ennemies en vinrent aux mains près de Laupen, il y envoya un messager pour lui apporter des nouvelles. Celui-ci, frappé de la supériorité du nombre de l'armée des seigneurs, et ayant observé que les Bernois commençaient à plier, retourna en toute hâte au château de Burgistein, apportant la nouvelle de la défaite de l'armée bernoise. « Celui-là est un bon forgeron qui a forgé « cette guerre, » s'écria dans sa joie Jordan en faisant allusion à lui-même. Mais dès le lendemain les Bernois, vainqueurs, parurent devant le château. Jordan voulut gagner du temps, et fit des propositions pacifiques aux agresseurs; mais un arbalétrier, nommé Reifle, lui décocha une flèche à travers la tête : « Un bon forgeron a forgé ce trait, » s'écrièrent les Bernois. Le château fut détruit. — *Conrad* BURGISTEIN, frère du précédent, fut citoyen de Berne, et conseiller en 1351. On ignore les autres particularités de sa vie et même l'époque de sa mort. Z—O.

BURGKMAIR (HANS, ou JEAN), peintre et graveur, naquit à Augsbourg en 1474. Quelques ouvrages qu'il exécuta en commun avec Albert Durer ont fait supposer qu'il était élève de ce peintre; mais rien ne le prouve d'une manière authentique. On conserve dans sa ville natale des peintures à fresque et des tableaux de sa main, peints à l'huile sur bois. Ses compositions sont assez ingénieuses, mais quelquefois bizarres, et généralement entachées du mauvais goût de son siècle. Ce sont des gravures en bois qui ont le plus contribué à sa réputation. Telle fut son habileté dans ce genre de travail, porté de son temps à une rare perfection, qu'il y égala Albert Durer, et ne fut peut-être surpassé que par Jean Holbein. On connaît environ soixante-dix-huit pièces séparées, entre autres *l'Empereur Maximilien I*er *à cheval*, *St. George à cheval*, *le Martyr de St. Sébastien*, gravées par lui, ou exécutées d'après ses dessins par Josse de Negker et d'autres graveurs. Quelques-unes de ces gravures sont en plusieurs couleurs, dans la manière appelée clair-obscur. Burgkmair a eu la plus grande part à quatre collections curieuses de gravures en bois. La première renferme soixante-dix-sept pièces, offrant chacune la figure en pied d'un des personnages qui formaient la généalogie de l'empereur Maximilien : elle est très-rare. La seconde est intitulée : *le Roi sage, ou Narration des actions de l'empereur Maximilien I*er (en allemand). Elle n'était pas terminée à la mort de ce prince : les planches, conservées dans différents dépôts, n'ont été retrouvées que vers l'année 1775, et c'est à cette époque qu'elle a été publiée; elle se compose ordinairement de deux cent trente-sept pièces; l'exemplaire de la bibliothèque impériale de Vienne en contient treize de plus, dont les planches ont péri. Quatre-vingt-douze de ces gravures portent la marque de Hans Burgkmair; ce sont les plus belles. La troisième collection, intitulée : *le Triomphe de l'empereur Maximilien I*er, représente l'histoire des guerres de Maximilien et les officiers de sa maison; elle renferme cent trente-cinq pièces, et elle est incomplète. Elle n'a été publiée qu'en 1796, par des causes semblables à celles qui avaient retardé la publication du *Roi sage*. La quatrième représente *les Images des saints et des saintes de la famille de Maximilien;* elle renferme communément cent dix-neuf pièces. L'exemplaire de la bibliothèque de Vienne en contient cent vingt-deux : elle a été publiée en 1799. On en connaissait un grand nombre de pièces auparavant. La plupart de ces gravures ont été exécutées d'après des dessins de Burgkmair; quelques-unes sur des dessins d'Albert Durer. Différents graveurs y ont été employés, et plusieurs ont tracé leur nom sur le revers des planches qui existent encore. Adam Bartsch cite une gravure de Burgkmair à l'eau-forte, représentant *Mars et Vénus :* elle est d'une extrême rareté. Quelques écrivains ont placé la mort de cet artiste à l'année 1517; d'autres à l'année 1559. Il existe des pièces de lui qui sont datées de 1524 et 1526. Son portrait et celui de sa femme, peints par lui-même, portent la date de 1529. Bartsch pense que ni cet artiste, ni Albert Durer, ni Hans Scheuffelein, ni la plupart des autres peintres comptés parmi les graveurs en bois, n'ont gravé eux-mêmes, et qu'ils ont seulement dessiné les planches qu'on leur attribue. Nous croyons pouvoir opposer à cet illustre connaisseur, premièrement l'ancienne tradition, qui a dû être établie sur des faits connus; secondement, le soin qu'ont pris Josse de Negker et d'autres artistes, en gravant d'après Burgmair, de signer leurs planches; troisièmement, la différence du *faire*, et la supério-

rité évidente des gravures qu'on donne à Burgkmair. Ec—Dd.

BURGOS (Alphonse de). *Voyez* Abner.

BURGOS (Antoine), né à Salamanque, référendaire à Rome de l'une et l'autre signature, professa pendant vingt ans le droit canonique à Bologne. Sa grande réputation le fit appeler à Rome par Léon X, qui désira, dans les affaires importantes, de prendre ses avis. Burgos exerça la charge de la signature de grâce sous Léon X, Adrien VI et Clément VII. Il mourut à Rome, âgé de 70 ans, le 10 décembre 1525, et fut enterré dans l'église de l'hôpital de St-Jacques, dont il était un des bienfaiteurs. On a de lui un volume in-fol. intitulé : *Super utili et quotidiano Titulo de emptione et venditione in Decretalibus*, Pavie, 1511 ; réimprimé à Parme, 1574; Venise et Lyon, 1575. Il écrivit aussi sur le texte de plusieurs autres titres des décrétales, *de Constitutionibus, de Rescriptis*, etc. On trouve tous ces traités dans l'ouvrage ci-dessus. — *Alphonse* Burgos, médecin, docteur de l'université de Complute ou Alcala, exerça la médecine à Cordoue, dans le 17e siècle, et y remplit la charge de médecin de l'inquisition. — *Jean* Burgos, médecin espagnol, est auteur d'un traité de médecine intitulé *de Pupilla oculi*, in-8°. V—ve.

BURGOYNE (Jean), général anglais, fils naturel de lord Bingley, après avoir reçu une éducation soignée, entra dans l'état militaire. Il commanda, en 1762, un corps de troupes anglaises envoyé en Portugal, alors en guerre avec l'Espagne. A son retour, il fut nommé conseiller privé, et ensuite membre du parlement. En 1775, il fut envoyé dans le Canada, et, deux ans après, il fut chargé du commandement d'un corps d'armée envoyé contre le congrès américain. Il débuta, en juin 1777, par une proclamation dans laquelle il offrait aux insurgés le pardon de son souverain, et les menaçait des plus grands châtiments s'ils persistaient dans une plus longue résistance. Les chefs de la confédération étaient peints dans cet écrit sous les couleurs les plus odieuses. Washington fit à cette proclamation une réponse pleine de noblesse et de fermeté. Le 6 juillet suivant, Burgoyne remporta sur les Américains, à Ticonderago, un avantage auquel le ministère anglais donna le nom de *victoire*. Les Américains avaient évacué le fort de l'Indépendance, et s'étaient retirés au delà de Shenesbourg et de Huberton. Burgoyne, vain et présomptueux, prit cette retraite pour une fuite. Emporté par cette idée, il les poursuivit, sans s'occuper de ses subsistances ni de ses communications. Il se trouva tout à coup entouré, à Saratoga, par ces mêmes hommes qu'il avait traités avec tant de mépris, et il lui fallut accepter une capitulation, dont la générosité des Américains adoucit la rigueur, mais non pas la honte. Son armée obtint les honneurs de la guerre, et il lui fut permis de retourner en Angleterre ; mais elle s'engagea à ne plus servir contre les États-Unis. Cette armée, qui était composée de 10,000 hommes au commencement de la campagne, se trouva réduite à 5,752, lorsqu'elle mit bas les armes devant la division du général Gates. Ces deux généraux avaient été, dans leur jeunesse, officiers dans le même régiment. Gates, en revoyant son ancien camarade, l'aborda avec la bonhomie d'un fermier américain : « Bonjour, général Burgoyne, lui dit-il, « en lui tendant la main; j'ai beaucoup de plaisir à « vous voir. — Je vous en crois, lui répliqua Bur« goyne; mais je prends Dieu à témoin que j'ai fait « tout ce que j'ai pu pour m'en dispenser. » Celui-ci avait, dans plusieurs circonstances, parlé de l'Américain comme d'un homme sans mérite, et l'avait comparé à une accoucheuse. Quoique Gates n'ignorât pas toutes les mauvaises plaisanteries que le bel esprit Burgoyne s'était permises sur son compte, il le traita avec beaucoup de bonté, et ne se permit à son égard que cette raillerie : « Vous devez, géné« ral Burgoyne, me regarder à présent comme une « bonne accoucheuse, puisque je vous ai délivré « (*delivered*) de 6,000 hommes. » La capitulation de Saratoga décida la France à reconnaître l'indépendance des Américains. Burgoyne s'étant rendu en Angleterre aussitôt après, y fut reçu froidement et ne put paraître devant le roi. Il finit par obtenir la liberté de se justifier, et fut obligé de renoncer à son traitement. Ici finit la carrière militaire de Burgoyne, plus fait pour les rôles de courtisan et de bel esprit de société que pour celui de général d'armée. Il partagea son temps entre la cour, où il fut le favori de la reine, et les sociétés des gens de lettres. Il fit quelques pièces de vers aussi légères que son caractère, et des comédies froides et médiocres : 1° *la Nymphe des chênes* ; 2° *Richard Cœur-de-Lion* ; 3° *l'Héritière*. Ces pièces eurent un grand succès momentané, parce qu'on croyait y reconnaître la peinture et la satire des mœurs françaises; mais la dernière est plutôt un tableau de la pesante fatuité des Anglais (1). Il était aussi inconvenant que peu généreux à Burgoyne, après avoir été vaincu par des officiers français, et traité par eux avec les égards les plus délicats, de les exposer, sur la scène, aux risées de ses compatriotes. On lui a attribué mal à propos *le Bon Ton* (High life above stairs), pièce qui est de Garrick. Il siégeait au parlement en 1781, au moment où la majorité parut déterminée à la continuation de la guerre, et l'on remarqua qu'il se joignit à l'opposition pour démontrer l'impossibilité de réduire les Américains, et l'inutilité des efforts que l'on faisait contre eux. Quelque temps après son retour d'Amérique, Burgoyne épousa une fille de lord Derby. Il mourut sans postérité, le 2 août 1792. D—n L—e.

BURGSDORF (Ernest-Frédéric de), ingénieur distingué, enseigna une nouvelle méthode de fortifications dans un ouvrage publié à Ulm en 1682, in-8°. Il avait emprunté une partie des idées qu'il y développa à George Rimplern. On a aussi de lui quelques autres traités sur son art : 1° *le plus sûr*

(1) *L'Héritière* a été réimprimée à Paris en 1816 : *the Heiress, a comedy in five acts, with remarks by M. Inchbald*, petit in-18. On trouve une traduction de cette pièce dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. Ch—s.

Boulevard d'un État, ou nouveau Moyen de défendre les places contre le canon, le bombardement, les mines, etc., Nuremberg, 1687, in-8°; 2° *Essai sur la fortification*, publié à Vienne, et accompagné de nombreuses gravures. — Un autre BURGSDORF (*Conrad* DE), né en 1595, mort le 1er février 1652, fut, sous Guillaume II, duc de Brandebourg, le premier qui organisa des troupes réglées en Prusse, au commencement du 17e siècle. G—T.

BURGSDORF (FRÉDÉRIC-AUGUSTE-LOUIS DE), naturaliste, grand maître des forêts de la Marche de Brandebourg, de l'académie des sciences forestières dans la même ville, né à Leipsick, le 23 mars 1747, mort à Berlin, le 19 juin 1802, âgé de 55 ans. Son père était grand veneur du duc de Saxe-Gotha, ce qui lui donna occasion d'étudier de bonne heure tout ce qui concerne les forêts, et d'écrire sur cette matière un grand nombre d'ouvrages, tous en allemand, et qui sont devenus classiques pour cette partie de l'économie rurale : 1° *Essai d'une histoire complète des espèces de bois les plus avantageuses*, 1re partie, Berlin, 1783, in-4°, 24 planches; 2° partie, avec 9 planches, ibid., 1787; elle renferme les chênes indigènes et étrangers : Gleditsch fut l'auteur de la préface de cet ouvrage. 2° *Instruction pour cultiver les arbres, tant indigènes qu'exotiques, qui réussissent en Allemagne*, 2 parties, Berlin, 1787, in-8°. *Manuel du forestier*, etc., 2 parties, Berlin et Leipsick, 1788, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par J.-J. Baudrillart, Paris, 1808, 2 vol. in-8°, avec 29 figures. 4° *Introduction à la dendrologie*, etc., Berlin, 1800, in-fol. On a aussi de lui : *Observations sur un voyage dans le Harz, à Helmstaedt et à Harbeke, en août 1783* (dans les *Actes de la Société des Scrutateurs de la nature*, à Berlin, t. 5); *Histoire naturelle du cerf* (ibid., t. 6); *sur le Cynips de l'écorce du chêne* (ibid., t. 5) : c'est un insecte dont la piqûre occasionne au chêne une excroissance foliacée et ligneuse qui ressemble à une rose double; *sur les Accidents des forêts, et sur les précautions et les remèdes qu'on doit leur opposer* (dans le recueil de l'académie de Berlin, ann. 1798). Ce dernier mémoire est en français D—P—S.

BURGUNDIO ou BORGONDIO (HORACE), jésuite, né à Brescia en 1679, se consacra à l'enseignement des belles-lettres, et surtout des mathématiques; on le fit depuis bibliothécaire du musée de Kircher, et il mourut recteur du collége romain, le 1er mars 1741. Le P. Boscovich, qui avait été son disciple, en parle avec éloge dans ses poésies; on lui doit quelques observations astronomiques rapportées dans les *Mémoires de Trévoux*, années 1727 et 1729; quelques poésies latines, et un grand nombre d'opuscules mathématiques, dont les principaux sont : 1° *Motus telluris in orbe annuo ex novis observationibus impugnatus*, Rome, 1714, in-4°. 2° *Nova hydrometri Idea*, ibid., 1717. 3° *Mapparum Constructio in planis sphæram tangentibus*, ibid., 1718. 4° *Antliarum Leges*, ibid., 1722. 5° *Usus normæ in constructione æquationum planarum et solidarum*, ibid., 1727. 6° *Telescopium geodeticum*, ibid., 1728; il faut que ce télescope ne soit pas bien important, puisque Boscovich n'en parle point en décrivant les instruments géodésiques dont il s'est servi pour la mesure du degré dans l'État romain. 7° *De Coherentia calculi astronomici cum æquationibus gregorianis*, ibid., 1734, in-4°. Tous ces ouvrages ont échappé aux recherches de Lalande, qui n'en parle point dans sa *Biographie astronomique*. Burgundio est encore éditeur d'un ouvrage du P. Grimaldi, jésuite, intitulé : *de Vita aulica libri duo*, 1740. C. M. P.

BURGUNDIUS, ou BOURGOIGNE (NICOLAS), jurisconsulte célèbre, naquit à Enghien, au comté de Hainaut, le 29 septembre 1586. Il cultiva d'abord les muses latines, et écrivit ensuite l'histoire avec succès. Il était avocat à Gand lorsque Maximilien, duc de Bavière, lui donna, en 1627, la première chaire de droit civil à l'université d'Ingolstadt, et le nomma bientôt après conseiller et historiographe. L'empereur Ferdinand II le créa comte palatin. Rappelé dans sa patrie, en 1639, il entra au conseil de Brabant. Burgundius avait un grand talent pour l'intelligence des coutumes. Il était souvent cité au barreau, et jusqu'à nos jours, sur cette partie de la jurisprudence, il a fait autorité comme Dumoulin, Coquille et d'Argeutré. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Poemata*, Anvers, 1621, in-4°. 2° *Historia Bavarica, seu Ludovicus IV imperator ac ejus vita et res gestæ, ab anno 1313 ad annum 1347*, Anvers, 1629, in-4°; Helmstaed, 1705, in-4°, édition donnée par Just.-Christ. Bohmer; et Halle, 1708, in-4°. 3° *Historia Belgica, ab anno 1558 ad annum 1567*, Ingolstadt, 1629, in-4°, et 1643, in-8°. Cette histoire des premiers troubles des Pays-Bas se termine à l'arrivée du duc d'Albe : elle est exacte et estimée. 4° *Ad consuetudines Flandriæ Tractatus*, Leyde, 1634 et 1635, in-12. Ce savant ouvrage comprend douze traités et commence par des réflexions générales sur l'origine des lois et des coutumes. 5° *De duobus Reis*, Louvain, 1657, in-12. 6° *Commentarius de evictionibus*, Cologne, 1662, in-12. Tous les ouvrages de Burgundius sur le droit ont été réunis en 1 vol. in-4°, imprimé à Bruxelles en 1674. — BURGUNDIUS ou BOURGOINGNE (*Antoine*), contemporain de Nicolas et de Gilles, est connu par deux ouvrages rares et singuliers qui ont pour titre l'un : *Linguæ Vitia et Remedia emblematice expressa*, Anvers, 1631, oblong, fig.; l'autre : *Mundi Lapis Lydius, sive vanitas per veritatem falsi accusata et convicta*, Anvers, 1639, in-4°, fig. V—VE.

BURGUS. *Voyez* BORGO

BURI. *Voyez* BURY.

BURIDAN (JEAN), natif de Béthune, fit ses études à Paris, sous Occham, et devint professeur de philosophie, procureur de la nation de Picardie, et plusieurs fois recteur de l'université de Paris, qui le compte parmi ses bienfaiteurs. Elle le députa en 1345, à Philippe de Valois, pour demander l'exemption de la gabelle, qu'elle ne put obtenir, et à Rome, pour y défendre ses intérêts. Il est moins fameux par ses commentaires sur Aristote, que par son sophisme de l'âne. Il supposait un de ces animaux, également

pressé de la faim et de la soif, entre une mesure d'avoine et un seau d'eau, faisant une égale impression sur ses organes, et demandait : « Que fera cet « âne ? « Si on lui répondait : « Il demeurera im« mobile. — Donc, concluait-il, il mourra de faim « et de soif. « Si un autre répliquait : « Cet âne ne « sera pas assez âne pour se laisser mourir. — Donc, « concluait-il, il se tournera d'un côté plutôt que de « l'autre, donc il a le franc arbitre. » Ce sophisme embarrassa les dialecticiens de son temps, et son âne est devenu fameux dans les écoles. Quelques anciens protestants ont témérairement conclu de l'argument de Buridan qu'il avait été un des précurseurs de la réforme. Disciple de Guillaume Occham, et par conséquent attaché à la secte des nominaux, il fut persécuté par celle des réaux ; mais on regarde comme peu probable sa fuite à Vienne en Autriche, où il ouvrit, dit-on, pour subsister, une école qui devint le berceau de l'université. Le silence de Gaguin et des registres de l'université sur ce fait le rend très-incertain. Ce qui a pu donner lieu de croire à ce prétendu voyage, rapporté par Jean Aventin, est peut-être l'ordonnance postérieure de Louis XI, du 1er mars 1414, approuvant la doctrine d'Aristote, d'Albert le Grand, d'Averrhoës, de St. Thomas d'Aquin, etc., et condamnant les nominaux, entre autres Buridan, défendant d'enseigner la doctrine de ces derniers, sous peine de bannissement, etc. L'université de Vienne fut fondée en 1237 par l'empereur Frédéric II, et Buridan était à Paris en 1358. Il légua cette année à la nation de Picardie une maison qui a longtemps porté son nom. On croit même que cette date est celle de sa mort. Est-il probable qu'à soixante ans, et usé de travaux, il eût pu se résoudre à aller enseigner dans un pays aussi éloigné ? On relègue également parmi les fables le récit qui le fit complice ou censeur des débauches de Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, et la vengeance que cette princesse en tira (1). Voici le titre des principaux ouvrages de Buridan : 1° *Quæstiones super 10 libros Ethicorum Aristotelis*, Paris, 1518. 2° *Quæstiones super 8 libros Physicorum Aristotelis ; in libros de Anima, et in Parva Naturalia*, 1516 ; 3° *in Aristotelis Metaphysica*, 1518 ; 4° *super libros Politicorum Aristotelis*, Paris, 1500, et Oxford, 1640, in-4° ; 5° *Sophismata*, in-8°. (*Voy.* Crévier. *Hist. de l'université*, et Bayle, *Dictionn. hist. et critiq.*, au mot Buridan.) — *Jean-Baptiste* Buridan, né à Guise, fut avocat et professeur de droit à Reims, où il mourut en 1633. Il est principalement connu par son *Commentaire sur la coutume de Vermandois*, Reims, 1631, in-4° ; ibid., 1728. Son *Commentaire sur la coutume de Reims* fut publié après sa mort, par les soins de son fils, Reims, 1665, et Paris, 1665. N—L.

(1) Celle anecdote prêtait trop bien au drame pour que les auteurs d'aujourd'hui, empressés de mettre sur la scène nos vieilles chroniques, n'en fissent pas le sujet d'une de leurs pièces. Buridan est, en effet, le principal personnage de *la Tour de Nesle*, drame en 6 actes, par MM. Gaillardet et Al. Dumas. Au reste, c'est Villon, poète presque contemporain de Buridan, qui a immortalisé cette tradition dans ces vers :

L'histoire dit que Buridan
Fut jeté en un sac en Seine.

D—n—r.

BURIGNY (Jean Levesque de), naquit à Reims en 1692. Ses premières années n'offrirent rien de remarquable que son éloignement pour l'étude : ce ne fut qu'à l'âge de quinze ans que les facultés de son esprit s'étant développées tout à coup, il sentit naître en lui cette avidité de savoir qui ne l'a point abandonné depuis et qui a fait le charme de sa vie. Il vint à Paris en 1713 ; et, logé avec Champeaux et Lévesque de Pouilly, ses deux frères, il y forma une espèce de triumvirat dont l'histoire littéraire offre peu d'exemples. Travaillant de concert, lisant ensemble les meilleurs auteurs, ils se partagèrent l'universalité des connaissances humaines, et passèrent ainsi plusieurs années. Burigny, le plus robuste des trois, était le bibliothécaire et le secrétaire de cette espèce d'académie, et le résultat de leurs travaux communs fut une sorte d'encyclopédie manuscrite, en 12 énormes volumes in-fol., qui ont fourni à ce dernier les matériaux d'un grand nombre de ses ouvrages. Il passa quelque temps en Hollande, et y forma des liaisons avec les hommes de lettres les plus distingués, surtout avec St-Hyacinthe, qui l'engagea à travailler à l'*Europe savante* (de 1718 à 1720). Des 12 volumes qui composent ce journal, près de la moitié appartient à Burigny. De retour en France, sa réputation lui ouvrit les portes de l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1756 ; dès lors il ne cessa de publier de nouveaux ouvrages, et lut un grand nombre de mémoires dans les séances de ce corps littéraire. A la connaissance des langues hébraïque, grecque et latine, il joignait celle de l'histoire ancienne et moderne, de la philosophie, de la théologie, etc. Sa mémoire était prodigieuse ; mais il ne mettait point assez de chaleur et de concision dans ses écrits, et on lui a souvent reproché de manquer d'exactitude. Savant toujours modeste, sans envie et sans intrigue, il n'ambitionnait ni la renommée ni les récompenses, et travaillait parce que le travail seul suffisait à son bonheur. En 1785, le roi le gratifia d'une pension de 2,000 liv. ; son étonnement fut au comble lorsqu'il apprit cette nouvelle. Il ne concevait pas ce qui avait pu lui mériter une pareille faveur, et rien ne saurait exprimer sa reconnaissance pour un bienfait aussi inattendu. La vieillesse ne lui ôta rien de sa sensibilité ; il aimait ses amis avec la même affection : le souvenir de ceux qu'il avait perdus réveillait en lui des regrets touchants ; et, si l'on portait la moindre atteinte à leur mémoire, il la repoussait avec une chaleur qu'il n'aurait pas employée à sa propre défense. Ce doyen de la littérature française mourut à Paris, le 8 octobre 1785, à l'âge de 94 ans. Il conserva toute la force de son esprit jusqu'au dernier soupir. Quelques instants avant sa mort, il dit à ses amis : « Si j'avais été assez malheureux pour douter « de l'immortalité de l'âme, l'état où je suis me fe« rait bien revenir de mon erreur. Mon corps est « insensible et sans mouvement ; je ne sens plus son « existence ; cependant je pense, je réfléchis, je veux, « j'existe : la matière morte ne peut produire de pa-

« reilles opérations. » Il a laissé : 1° *Traité de l'autorité du pape*, 1720, 4 vol. in-12, ouvrage peu estimé. Chiniac de la Bastide en donna une nouvelle édition, 1782, 5 vol. in-12, et cet éditeur publia en 1783 une *Réponse à quelques observations sur le Traité de l'autorité du pape*. 2° *Histoire de la philosophie païenne* (la Haye), 1724, 2 vol. in-12 (*voy.* Brucker), réimprimée sous le titre de *Théologie païenne*, Paris, 1754. Cette 2e édition est la seule bonne. Le livre est bien fait et fort utile. 3° *Histoire générale de Sicile*, etc. (la Haye), 1745, 2 vol. in-4°, ouvrage estimé des savants; le style en est fort négligé. 4° *Histoire des révolutions de l'empire de Constantinople*, 1750, in-4°, ou 3 vol. in-12; elle est écrite froidement et sans intérêt. 5° *Traité de Porphyre, touchant l'abstinence de la chair, avec la vie de Plotin*, traduit du grec, 1740, in-12, ouvrage faiblement écrit et qui manque de notes et d'éclaircissements. 6° *Vie de Grotius*, 1750, 2 vol. in-12, réimprimée avec de nouvelles remarques, à Amsterdam, 1754, 2 vol. in-12, ou 1 vol. in-4° : les nouvelles remarques sont de l'éditeur hollandais. Cette vie offre beaucoup d'intérêt. 7° *Vie d'Erasme, dans laquelle on trouve l'histoire de plusieurs hommes célèbres avec lesquels il a été en liaison*, 1757, 2 vol. in-12. Elle est pleine de recherches aussi utiles que curieuses sur les écrits de ce grand homme, et la part qu'il eut à la renaissance des lettres en Europe. Cet ouvrage a été traduit en allemand par J.-F. Reiche, avec des augmentations, Halle, 1782, 2 vol. in-8°. 8° *Vie de Bossuet*, 1761, in-12; elle est incomplète et fort au-dessous du sujet. 9° *Vie du cardinal Duperron*, 1768, in-12; dernier ouvrage de l'auteur, et qui se ressent trop de sa vieillesse. 10° *Lettre à Mercier de St-Léger, sur les démêlés de Voltaire avec St-Hyacinthe*, 1780, in-8°, contenant quelques anecdotes littéraires et quelques lettres de Voltaire et de St-Hyacinthe. 11° Trente-quatre mémoires ou dissertations sur différents sujets, qui sont répandus dans le recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres. La plupart n'y sont imprimés que par extrait. Il est certain que l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, 1766, in-8°, qui a été attribué à Burigny, n'est pas de lui. On lui a de même attribué le *Recueil de pièces de différents auteurs*, Rotterdam, 1743, in-12, et une lettre au sujet du livre intitulé : *Certitude des preuves du christianisme*, par Bergier, insérée dans le t. 2 du *Recueil philosophique*, Londres, 1770, 2 vol. in-12. Dacier a fait son éloge, 1786, in-8°. J—B.

BURKE (Edmond), né à Dublin, le 1er janvier 1730, était fils d'un notaire catholique qui, pour éviter la persécution des prêtres anglicans et conserver sa charge, se vit obligé d'abjurer le catholicisme et d'élever son fils dans la religion protestante. Le jeune Burke commença son éducation chez un quaker, pour lequel il conserva toute sa vie le plus grand attachement, et de là passa au collége de sa ville natale. S'il est vrai qu'il eût terminé ses études dans celui des jésuites de St-Omer, comme on l'a souvent imprimé, on conçoit que cette circonstance ait donné lieu plusieurs fois, en Angleterre, de le soupçonner de catholicisme. Burke arriva en 1753 à Londres, où son esprit et ses connaissances le firent bientôt remarquer. D'abord étudiant en droit, puis avocat, il semblait entraîné, par son goût, plutôt vers la littérature que vers les études particulières à sa profession, et il prit l'engagement d'écrire dans les journaux et recueils périodiques. Ce fut à cette époque qu'il épousa la fille du docteur Nugent, son médecin. Comme elle était catholique, ce mariage, d'ailleurs constamment heureux, appuya encore l'opinion, déjà établie, qu'il avait un penchant pour cette religion. Le premier ouvrage qu'il avait avoué porte la date de 1756. Il est intitulé : *Réclamation en faveur des droits de la société naturelle, ou Coup d'œil sur les maux qu'a produits la civilisation, ouvrage posthume de lord* *** (Vindication of natural society). Lord Bolingbroke était celui qu'il désignait ainsi, et il avait parfaitement imité le style et la manière de cet auteur. Son but était de prouver que les arguments dont Bolingbroke s'était servi pour attaquer la religion pouvaient également être employés contre toutes les institutions civiles et politiques. Néanmoins Burke était entré si sérieusement et avec tant de force dans le détail des maux qui tiennent à la tyrannie ou à l'ambition des gouvernements en général, que l'ironie échappait aux yeux vulgaires, et plusieurs fois on a réimprimé son livre comme ayant pour objet unique de contribuer à la réforme radical de l'ordre social. Il publia en 1757 son *Essai sur le sublime et le beau* (Philosophical Inquiry into the origin of our ideas of the sublime and beautifull). Cette seconde production fixa sur lui l'attention de plusieurs personnages célèbres, tels que Reynolds. Sa liaison avec ce dernier, qui n'eut d'autre terme que celui de leur existence, fut également utile à la réputation du peintre et à la fortune de l'écrivain. Johnson avait aussi pour Burke beaucoup d'attachement et d'admiration, et il disait que « c'était l'homme le plus extraordinaire qu'il eût « jamais connu. » En 1758, Burke conçut le plan du recueil intitulé : *Annual Register*, et se chargea d'en écrire la partie historique, qu'il continua avec succès pendant plusieurs années. C'est ainsi qu'il se formait successivement comme orateur et comme homme d'État. On peut dire que sa carrière publique commença en 1761, lorsqu'il partit pour l'Irlande avec son ami Hamilton, secrétaire du vice-roi, lord Halifax. A son retour, en 1765, il fut présenté au marquis de Rockingham, premier lord de la trésorerie, qui le prit pour secrétaire particulier. Vers le même temps, il fut élu représentant du bourg de Wendover. Le lord que nous venons de nommer lui fit alors, sous la forme délicate d'un simple prêt, le don d'une somme considérable, avec laquelle Burke acquit la jolie maison de Beaconsfield, qu'il a conservée le reste de sa vie. Ainsi, par sa reconnaissance et son affection pour le marquis de Rockingham, il se trouva engagé dans le parti ministériel, ce qui ne l'empêcha nullement de se montrer favorable aux mesures populaires. Les mécontentements qui s'élevaient en Amérique commençaient à intéresser toute la nation anglaise. Le pre-

mier discours de Burke au parlement eut pour objet les inconvénients de la taxe du timbre, et fut admiré comme un morceau d'éloquence supérieure. D'après son avis, on prit le moyen terme de révoquer la loi en question, en établissant toutefois par une déclaration le droit qu'avait la Grande-Bretagne de taxer l'Amérique. Ce moyen écartait une difficulté présente, mais laissait aux ministres suivants la tentation de renouveler un projet qui, évidemment, donnerait lieu aux mêmes contestations et aux mêmes risques. Quoi qu'il en soit, on approuva beaucoup la révocation de l'impôt du timbre, et elle allait entraîner d'autres mesures semblables, lorsqu'après une courte durée, le ministère du marquis de Rockingham fut obligé de céder la place à celui de lord North. Burke termina ses travaux officiels par un *Tableau du dernier ministère*, tracé avec force et simplicité; puis il reprit son poste dans la chambre des communes, et se fit remarquer parmi les membres attachés à ce même ministère déplacé. Nous ne le suivrons pas dans sa conduite comme un des chefs de l'opposition; nous ne parlerons que d'un de ses écrits politiques qui, à la même époque, produisit une grande sensation. Cet écrit avait pour titre : *Réflexions sur la cause des mécontentements actuels*. Il y attribue tous les malheurs, toutes les fautes du gouvernement à un plan formé par la cour, de tout conduire par l'entremise de ses favoris. Il fait voir l'incompatibilité de cette influence secrète avec les principes d'un État libre, et met en avant quelques opinions populaires concernant la chambre des communes. Du reste, le remède qu'il proposait pour les maux généralement sentis consistait surtout à placer ce pouvoir dans les mains des grandes familles whigs, qui avaient été les soutiens de la révolution de 1688, ainsi que des mesures subséquentes, ce qui était une manière d'indiquer le parti de Rockingham. Cette conclusion lui attira plusieurs censures sévères; mais, pour le justifier du reproche qu'on lui faisait alors de paraître trop porté vers les idées démocratiques, il suffirait de citer l'ouvrage dont nous venons de parler. Dans son opposition aux actes ministériels qui ont précédé et suivi les guerres d'Amérique, il employa toute sa pénétration politique, toute son éloquence, d'abord à prévenir la scission, et ensuite à tenter un moyen de rapprochement. Il était alors parvenu à la maturité de son talent oratoire. Les annales du parlement offrent peu d'exemples d'une éloquence aussi forte, aussi animée que celle de Burke. Chez lui, l'imagination et le sentiment paraissent également puissants, et une audacieuse vigueur s'alliait à une naïveté quelquefois fort piquante. La rapidité de son débit ne lui laissait pas le temps de choisir et de perfectionner. Lorsqu'il commençait à parler, il était difficile de deviner jusqu'où il pourrait aller; mais quelque trait frappant et original ne tardait pas à produire une vive impression. On peut tirer des discours de cet orateur, des discussions sur presque tout ce qui intéresse la société humaine, en même temps qu'un grand fonds de narrations et de portraits historiques habilement tracés. En 1774, on jugeait ses principes tellement favorables à la liberté, que les whigs de l'opulente cité de Bristol le choisirent pour leur représentant. Les attaques qu'à cette époque il livra aux opérations des ministres portaient principalement sur leur insuffisance, leur sévérité et leur injustice. La guerre devint populaire, et Burke sembla perdre quelque chose dans l'opinion publique en s'y opposant. Il s'aliéna surtout ses constituants de Bristol, quand il sollicita dans le parlement la liberté du commerce pour les Irlandais, et des lois tendant à adoucir le sort des catholiques. Il fut cependant réélu dans la session suivante, et, en même temps, nommé par une autre ville que Bristol. Ce fut alors qu'il parut au milieu de l'assemblée des électeurs de celle-ci, et y prononça un discours réputé son chef-d'œuvre; il y rendait compte de sa conduite, et commençait par ces mots : *Gentlemen, I decline the election* (Messieurs, je refuse l'élection....). Quoi qu'il en soit, il recouvra en grande partie la faveur du peuple par son fameux bill de réforme dans les mesures fiscales introduites en février 1780. Le ministère de lord North finit au mois de mars 1782, et le marquis de Rockingham fut rappelé avec tout son parti. Dans ce changement, Burke obtint le poste lucratif de payeur général de l'armée, et fut admis au conseil privé. Une de ses premières démarches fut la reproduction du bill de réforme, qui précédemment avait été rejeté, n'étant pas aussi agréable aux ministres et aux courtisans qu'à la majorité de la nation, et, cette fois, le bill passa avec des modifications considérables. La mort du marquis de Rockingham avanca le terme du ministère dont il était l'âme, et, lorsqu'on désigna lord Shelburne pour lui succéder comme chef de la trésorerie, Burke se retira. Le ministère de lord Shelburne fit place à celui qu'on désignait sous le nom de *coalition*, parce qu'il était composé d'une portion des ministres qui avaient été l'objet d'une si longue et si forte opposition, et de plusieurs membres de cette opposition elle-même. Le projet de la coalition fut conçu par Burke, qui parut avoir peu calculé l'effet qu'aurait sur le public un choc aussi violent donné à toutes les idées de bonne foi et de stabilité. Cette nouvelle association de pouvoir fut rompue par le bill sur l'Inde, de Fox, que Burke appuya fortement, mais qui déplut également au roi et au peuple. Pitt prit alors le timon des affaires, et commença par dissoudre le parlement, opération attaquée avec beaucoup de chaleur par Burke. Il fut également contraire à un plan proposé en 1782 par le ministre, qui portait atteinte aux droits reconnus des propriétaires des bourgs, et il n'approuva jamais l'idée mise en avant d'une réforme parlementaire. Le procès du gouverneur des Indes, Hastings, a été l'un des événements les plus remarquables de la vie de Burke. On a présumé que des motifs de ressentiment particulier s'étaient joints, dans cette grande cause nationale, à sa passion pour la justice. Au total, sa conduite dans cette affaire ne lui fit rien gagner dans l'estime publique, et servit seulement à donner une plus grande idée de son talent d'orateur. L'établissement d'une régence à l'oc-

casion de la maladie du roi, en 1788, fournit à Burke une occasion de se signaler. Il lutta avec vigueur contre la proposition de limiter les pouvoirs du régent, et contre le principe, posé par le ministre, que la régence était élective et non héréditaire. Les efforts du parti de l'opposition, en cette circonstance, ne furent ni heureux, ni secondés par la faveur populaire, et Burke s'exposa à une censure particulière, en se laissant entraîner, par la chaleur de son imagination, à des expressions peu respectueuses pour la personne du roi. Mais ce qu'il y a de remarquable dans la carrière politique de cet orateur, c'est la manière dont il se prononça contre la révolution française dès son origine. On aurait pu supposer qu'un homme qui avait longtemps fait cause commune avec les amis de la liberté dans son pays, et montré beaucoup d'égards pour les Américains insurgés, applaudirait aux tentatives d'une nation voisine pour obtenir une forme de gouvernement conforme aux principes qu'il avait si souvent énoncés ; mais son respect pour les institutions consacrées par le temps, et le sentiment profond de justice et d'humanité qui l'animaient, expliquent son premier éloignement et ensuite la haine violente que lui inspira cette grande subversion politique, si terrible même à sa naissance. La première occasion qu'il eut de montrer cette haine se présenta, en février 1790, dans un débat de la chambre des communes, où il s'agissait de la réduction de l'armée. Fox voulait qu'on témoignât une noble confiance dans les travaux régulateurs de la France. Ce fut à ce sujet que Burke déclara hautement qu'il rompait avec lui tous liens d'amitié. Bientôt après, il conçut l'idée de ses *Réflexions sur la révolution française*, qui parurent au mois d'octobre de la même année. Il fallait que sa pénétration fût extrême pour si bien juger et prédire les suites de la violente commotion que venait d'éprouver la France, tandis que l'enthousiasme des théories nouvelles avait commencé à saisir un si grand nombre d'Anglais, et nommément plusieurs personnages influents. On a vu peu de livres produire une pareille sensation. Il eut un débit dont on n'avait pas d'exemple en Angleterre, et fut recherché en France avec une égale avidité. Les ennemis de Burke eux-mêmes ne pouvaient se refuser à reconnaître une grande profondeur et des beautés du premier ordre dans cet écrit, qui d'ailleurs trahit une imagination trop ardente, quelquefois mal réglée. D'un autre côté, il rencontra quelques critiques sévères et même assez redoutables. Entre autres réponses auxquelles les *Réflexions* donnèrent lieu, on connaît les fameux *Droits de l'Homme*, de Payne. Pendant un certain temps, ils semblèrent, malgré la disproportion de talent et de raison entre les deux antagonistes, devoir balancer l'effet produit par l'illustre orateur ; mais bientôt les événements et les grands intérêts mis en jeu se réunirent pour établir l'avantage absolu du côté de Burke, et on ne peut douter que la direction donnée par son opinion ne soit entrée pour beaucoup dans l'impulsion populaire qui porta les Anglais à une guerre dont les funestes conséquences se font sentir encore. Il continua le même genre d'attaque en publiant : 1° sa *Lettre à un membre de l'assemblée nationale*, 1791 ; 2° un *Appel des whigs modernes aux whigs anciens ;* 3° *Lettre à un lord sur une discussion avec le duc de Bedford ;* 4° *Pensées sur la paix régicide*. Son horreur toujours croissante pour la révolution française était devenue la passion dominante de son âme. Il ne pouvait en entendre parler sans éprouver une irritation violente; aussi les succès qui soutinrent cette révolution ont-ils jeté une extrême amertume sur la dernière partie de sa vie. Personne mieux que lui n'en avait étudié les progrès et la nature ; les plus petits événements et les personnages les moins influents de cette époque lui étaient connus comme s'il avait vécu au milieu d'eux. Il ne s'occupa plus que d'un seul objet politique qui y fût étranger, le projet d'émancipation des catholiques en Irlande. L'utilité d'admettre cette portion de la nation anglaise aux droits d'électeurs lui fournit, en 1792, la matière d'une *Lettre à sir Hercules Langrishe*. Lorsqu'il crut devoir se retirer du parlement, sa place y fut occupée par son fils unique, jeune homme qu'il admirait autant qu'il le chérissait. La mort de ce fils, arrivée bientôt après, fut pour Burke un coup terrible. Lui-même termina sa carrière le 8 juillet 1797, dans la 68e année de son âge. Burke était très-aimable dans la vie privée. Poussant l'amour des louanges jusqu'à la faiblesse, il rendait libéralement celles qu'il avait reçues. Son goût le portait vers les beaux-arts, qu'il protégea souvent de la manière la plus noble. Il n'encouragea pas moins l'économie rurale, cherchant en général à étendre dans tout son voisinage les plans de bienfaisance et d'utilité publique. Cette disposition bienveillante de son âme eut en dernier lieu pour objet les victimes de la révolution française réfugiées en Angleterre ; et il fonda une école pour les enfants des Français momentanément expatriés, dont la surveillance presque paternelle et l'instruction paraissent l'avoir occupé jusqu'au jour où il cessa d'exister. Quelques personnes lui ont attribué les célèbres *Lettres de Junius*, du moins est-il réputé y avoir eu une part considérable ; mais la publication de ce livre est un mystère littéraire qu'on n'a pas encore pénétré. D'autres morceaux de littérature et de politique, dont nous n'avons pas parlé, sont connus pour avoir exercé la plume de Burke. Sa vie, écrite par Robert Bisset, Écossais, publiée en 1798, a été réimprimée à Londres en 1808. M. Formic a aussi donné des *Mémoires de Burke* (1). Voici la liste de ceux de ses ouvrages qui ont été traduits en français : 1° *Recherches philosophiques sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, traduites de l'anglais par D. F. (Desfrançois), Paris, 1763 ; nouvelle traduction, avec un précis de la vie de l'auteur, par

(1) On trouve des détails intéressants sur la vie de Burke, sur ses écrits et sur sa personne, dans le *Memoir of the life and the character of Edm. Burke*, 2e édition, Londres, 1827, 2 vol. in-8°, par James Prior, et dans le journal allemand *Zeit Genossen*, n° 5, p. 79-122. M. Villemain a donné de ce grand orateur et publiciste une appréciation très-remarquable, appuyée de plusieurs extraits de ses discours dans les 13e, 16e et 17e leçons de son *Cours de littérature française*. D—r—n.

E. Lagentie de Lavaisse, Paris, 1805, in-8°. 2° *Réflexions sur la révolution de France, et sur les procédés de certaines sociétés à Londres relatifs à cet événement*, traduites sur la 3e édition anglaise par Dupont, Paris, 1790, in-8°. Il parut, en 1790 et 1791, à Paris, cinq éditions de cette traduction. Le manuscrit de la première fut distribué, par parties, dans trois différentes imprimeries, et publié dans moins de huit jours (1). Payne répondit au livre de Burke par les *Droits de l'homme,* traduits par Soulès, avec des notes, Paris, 1791, in-8°. Joseph Priestley entreprit aussi de réfuter Burke dans des *Lettres*, traduites en français sur la 2e édition, Paris, 1791, in-8°. Il y eut en France quelques autres réfutations du même livre, que Lally-Tollendal, dans ses lettres à Burke, appelle un *ouvrage immortel*, en regrettant seulement que l'auteur se soit laissé entraîner quelquefois au delà des bornes de la modération; que l'ignorance des faits l'ait conduit à plusieurs faux exposés, et qu'il ait trop souvent confondu avec des extravagances criminelles les sentiments généreux qui n'avaient cessé de lutter contre elle. 3° *Discours sur la monnaie de papier et sur le système des assignats en France*, Paris, 1790, in-8°. 4° *Lettre aux Français*, Londres (Paris), 1790, in-8°. 5° *Discours sur la situation actuelle de la France, prononcé dans la chambre des communes, le* 9 *février* 1790, *lors du débat sur les estimations de l'armée*, Paris, 1790, in-8°. Ce discours fut combattu en Angleterre par le comte Stanhope, dans une lettre qui a été traduite en français sous ce titre : *Apologie de la révolution française, ou Lettre à Edmond Burke servant de réplique à son discours*, etc., traduite de l'anglais sur la 3e édition, Paris, 1791, in-8°. 7° *Lettre d'Edmond Burke au traducteur de son Discours sur la situation actuelle de la France*, Paris, mai 1790, in-8°, deux éditions. 7° *Lettre à M. l'archevêque d'Aix* (Boisgelin), *et Réponse de M. l'archevêque d'Aix à M. Burke*, Paris, 1791, in-8°. 8° *Discours improvisés par MM. Burke et Fox dans la chambre des communes, le* 6 *mai* 1791, *sur la révolution française*, Paris, 1791, in-8°. 9° *Lettre sur les affaires de France et des Pays-Bas, adressée à M. le comte de Rivarol* (avec la réponse de ce dernier), Paris, 1791, in-8°. *Lettre à un membre de l'assemblée nationale de France*, Paris, 1791, in-8°. Lally-Tolendal, dans sa *Lettre à M. Burke*, Paris, 1791, in-8°, semble élever des doutes sur l'authenticité de celle à laquelle il répond ; cependant Mallet-Dupan la cite comme authentique, et de Lally lui-même finit par répondre comme si elle l'était. 11° *Appel des whigs modernes aux whigs anciens*, traduit par de Rivarol, Paris, 1791, in-8°. Burke y parle de lui à la troisième personne. 12° *Lettre de M. Burke à un noble lord sur les attaques dirigées contre lui* (Burke), *dans la chambre des pairs par le duc de Bedfort et le comte de Lauderdale au sujet de ses opinions sur le gouvernement anglais et sur la révolution française*, traduite sur la 6e édition de Londres, Paris, in-8°. 13° *Lettres* (deux) *à un membre de la chambre des communes sur les négociations de paix ouvertes avec le directoire*, traduites par J. Peltier, Londres et Paris, 1797, in-8°. On publia, en juin et août 1790, des *Lucubrations philosophiques*, attribuées à Burke, sur divers objets de politique ; *la Décadence de la monarchie française; Jugement de l'Europe sur les suites de la révolution française; Alliance de la liberté et de la monarchie*, in-8°. Dans le *Tableau religieux et politique de l'Indostan*, par de Courcy, on trouve encore la traduction d'une *Lettre de Burke à Pitt*. L—P—E et V—VE.

(1) Une nouvelle édition de cette traduction, corrigée, revue avec soin et augmentée de notes par J.-A. A*** (Auvray), a paru à Paris en 1819, in-8°. D—R—R.

BURLAMAQUI (FABRICE), né à Genève en 1626, desservit depuis 1653 l'église italienne de cette ville, et passa, en 1659, à Grenoble comme pasteur. L'année suivante, on lui offrit à Genève une chaire de professeur en théologie, qu'il refusa à cause de la faiblesse de sa santé. Il mourut en 1693. Il avait acquis une si grande connaissance des livres, que Bayle (*voy.* ses *Lettres*) le regardait comme le Photius de son siècle. Il était aussi très-versé dans les belles-lettres et les langues orientales. On a de lui : 1° *Sermon fait au jour du jeûne célébré par les églises réformées du Dauphiné, le* 3 *décembre* 1662, Genève, 1664, in-8°. 2° *Catéchisme sur les controverses avec l'Eglise romaine*, 1668, in-8°. 3° *Synopsis theologiæ, et speciatim œconomiæ fœderum Dei,* Genève, 1678, in-4°. 4° *Considérations servant de réponse au cardinal Spinola,* Genève, 1680, in-12, français-latin : tous ces ouvrages sont anonymes. A. B—T.

BURLAMAQUI (JEAN-JACQUES), de la même famille que le précédent, né à Genève en juillet 1694, y fut professeur honoraire dès l'âge de vingt-six ans. Il voyagea en France, en Hollande et en Angleterre, et se lia d'une étroite amitié avec Barbeyrac, qui suivait la même carrière. Revenu dans sa patrie, en 1723, il y enseigna le droit jusqu'en 1740 : il entra alors dans le conseil souverain, et y resta jusqu'à sa mort, arrivée en avril 1748 (et non 1750, comme Sénebier le dit par erreur). Burlamaqui aimait les arts et les protégeait. Sa collection de tableau et d'estampes était citée comme une des plus belles de Genève. Cette ville lui a l'obligation d'un bon dessinateur formé par ses soins, en la personne de Soubeyran. Jean Dassier a gravé sa médaille, qui est d'une grande beauté. On a de J.-J. Burlamaqui : 1° *Principes du droit naturel*, Genève, 1747, in-4°, souvent réimprimés, et traduits en diverses langues (1). Cet ouvrage a longtemps servi de texte aux leçons des professeurs de Cambridge. 2° *Principes du droit politique,* Genève, 1751, in-4°, ou 2 vol. in-12, rédigés d'après les cahiers de ses écoliers. 3° *Principes du droit naturel et politique*, Genève, 1763, in-4°; ibid., 1764, 3 vol. in-12. C'est la réunion des deux ouvrages précédents. Le comte Bapt. Crespi l'a traduit en italien, Venise, 1780, in-8°. 4° *Principes du droit de la nature et des gens*, avec la suite du *Droit de la nature*, qui n'avait pas

(1) Nouvelle édition, Paris, Delestre-Boulage, 1820, 2 vol. in-12. D—R—R.

encore paru, Yverdun, 1766-68, 8 vol. in-8°, édition donnée par de Félice, qui y joignit beaucoup de notes (1). 5° *Eléments du droit naturel,... ouvrage posthume d'après le véritable manuscrit de l'auteur*, Lausanne, 1774, in-8° (2). Tous ces ouvrages sont estimés pour leur clarté et leur précision. L'auteur y réduit en principes ce que Grotius, Puffendorf et d'autres avaient établi par de longues et savantes discussions. Tout y est en théorie ; rien n'y est appuyé sur les faits. Il faut être déjà versé dans les sciences du droit naturel pour apprécier le résumé qu'il en donne. C. M. P.

BURLET (Claude), médecin, né à Bourges, reçu à la faculté de Paris en 1692, et à l'académie des sciences en 1699, fut successivement médecin de Philippe V, roi d'Espagne, et du dauphin de France, et mourut le 10 août 1731, âgé de 67 ans. Il est auteur de plusieurs dissertations académiques : *An pluribus Hispanorum morbis remedium efficax balneum;* sur l'usage de l'eau de chaux seconde dans les maladies (an 1703); sur les avantages de la camphorata de Montpellier (imprimé par extrait dans le recueil de 1704); sur les eaux de Bourbonne et de Vichy (1708); Examen des eaux de Bourbon (id.) ; sur un sel purgatif analogue à celui d'Epsom, trouvé dans une source à trois lieues de Madrid. Ce dernier mémoire a pour titre *Histoire d'un sel cathartique d'Espagne* (1726). C. et A—n.

BURLEY (Gautier), ecclésiastique anglais, né à Oxford en 1275, et commentateur d'Aristote, mourut en 1357. Il était à la tête de la secte des nominaux, et principal adversaire des scotistes. Il était surnommé *doctor planus*, et *perspicuus*. On a de lui, outre ses volumineux commentaires sur Aristote, publiés à Venise et à Oxford, dans le 16e siècle, un traité imprimé à Cologne, en 1472, in-4°, sous ce titre : *de Vita et Moribus philosophorum ;* réimprimé à Nuremberg, 1477, in-fol. Il y a une première édition de Cologne, in-4°, sans date, qui paraît antérieure à 1470. X—s.

BURLINGTON (Richard, comte de), pair d'Angleterre, né au commencement du 18e siècle, mort vers 1760, amateur éclairé des beaux-arts, a lui-même laissé deux monuments remarquables de ses talents en architecture. L'hôtel de Burlington à Londres, dont toute la façade donne sur Piccadilly, est de lui, ainsi que sa maison de campagne de Chiswick, village situé à peu de distance de la capitale. Lord Burlington, enthousiaste de Palladio et d'Inigo Jones, a placé la statue de ces deux hommes célèbres au-devant du péristyle de cette dernière maison. On doit lui savoir gré de la protection qu'il a accordée à Kent, architecte assez habile, quoique mauvais peintre et mauvais sculpteur, mais justement célèbre par la révolution qu'il a opérée dans l'art des jardins. Lord Burlington a publié un grand ouvrage sur Palladio. V. S. M.

BURLTON (Pierre-Henri), géographe anglais, a contribué à des découvertes importantes pour l'intérieur de l'Asie. Il était lieutenant au corps d'artillerie du Bengale, et occupé, en 1825, à lever le cours supérieur du Brahmapoutra ou Bourrhampoutre qui vient de l'est, et réunit ses eaux à celles de l'un des bras du Gange au-dessus de leur embouchure commune dans le golfe de Bengale. Ayant remonté le fleuve qui porte dans l'Assam le nom de Lohit ou Borlohit, il parvint jusqu'au point où il cesse d'être navigable, sous 27° 50' de latitude et 93° de longitude est de Paris. Là le fleuve coulait avec rapidité dans un lit rocailleux dont la plus grande profondeur n'était que de 3 ou 4 pieds anglais : sa largeur n'excédait pas 450 pieds. Les habitants du pays assurèrent à Burlton que le Lohit sortait du Brahma Kound, petit lac dans lequel affluent plusieurs petites rivières, et que ce lac était éloigné de dix journées à l'est du lieu où ils se trouvaient en ce moment. Un an après, le capitaine Bedford parvint au Brahma Kound, et constata que les petites rivières qu'il recevait venaient de hautes montagnes situées à l'est. Plus tard, Burlton et Wilcox traversèrent la chaîne neigeuse des monts Longtan, et arrivèrent à la source du Sri Serhit, affluent de droite de l'Iraouaddi, et qui est aussi désigné par ce nom. Burlton fut ensuite employé avec son camarade Bedingfield à lever la carte de l'Assam inférieur. Dans l'été de 1829, ils gagnèrent Nanclô dans les monts Cossyah, afin d'y rétablir leur santé. Un soir leur maison ayant été investie par une troupe d'environ cinq cents Cossih et Garraous, Bedingfield sortit sans armes pour savoir la cause de ce rassemblement ; il fut égorgé, et ses meurtriers lui coupèrent la tête. Burlton, avec quelques cipayes et ses domestiques, se défendit jusqu'au lendemain matin. Alors les ennemis ayant mis le feu à la maison en bois, Burlton et ses gens firent retraite jusqu'à une distance de dix milles. Le feu soutenu de la petite troupe tint constamment les assaillants éloignés ; mais une forte pluie ayant mouillé ses munitions et mis ses armes hors d'état de servir, chacun se dispersa de son côté. Burlton, épuisé de fatigue, tomba et fut massacré à l'instant : il n'était âgé que de 25 ans. Les détails de sa découverte et des renseignements ultérieurs qu'il fournit furent insérés dans la *Calcutta governement Gazette*, et par suite dans l'*Asiatic Journal* de Londres. Le résultat des découvertes exposées dans le présent article avait été deviné depuis longtemps par d'Anville et Alexandre Dalrymple. (*Voy.* ce nom.) Ce dernier, dans son *Essai d'une carte de l'empire Birman*, inséré dans la relation du voyage de Symes (*voy.* ce nom), montre la partie supérieure du Brah-

(1) M. Dupin, aujourd'hui procureur général à la cour de cassation, a donné une édition des *Principes du droit de la nature et des gens*, avec une introduction et une table très-ample, Paris, 18.0, 5 vol. in-8°. — Nouvelle édition avec les additions et les notes de Félice, augmentée de réflexions nouvelles et d'exemples tirés de l'histoire, par M. Cotelle fils, docteur en droit, Paris, Janet et Cotelle, 1821, in-8°. D—n—n.

(2) Cet ouvrage a été réimprimé deux fois depuis : Paris, Delestre-Boulage, 1820, in-12 ; ibid., Janet et Cotelle, même année, 1 fort vol. in-8°, dans lequel on trouve le traité *des Devoirs de l'homme et du citoyen*, traduit du latin de Puffendorf par Barbeyrac. Les *Eléments du droit naturel* ont été traduits en espagnol par D. M.-B. Garcia Sueito, d'après l'édition de 1820, Paris, Masson et fils, 1825, 2 vol. in-18. Ch—s.

mapoudra telle que les v yageurs ses compatriotes l'ont trouvée. Klaproth a résumé ces faits dans un écrit intitulé : *Mémoire sur les sources du Brahmapoutra et de l'Iraouaddi* (*Nouvelles Annales des voyages*, t. 7, 2e série). Ce savant a aussi donné un *Mémoire sur le cours du Yarou-Zangbo Tchou ou grand fleuve du Tibet* (dans le *Magasin asiatique*, t. 1er). On voit que ce fleuve, nommé par abréviation San-bo, finit par devenir le grand Iraouaddi du royaume d'Ava : ce sentiment était aussi celui de Dalrymple et de d'Anville, mais non de Rennel. (*Voy.* RENNEL.) E—S.

BURMANIA (DOUWE-BOTHNIA VAN), d'une famille illustre de Frise, vécut au commencement du 18e siècle. Il s'appliqua à l'étude de l'histoire naturelle, et surtout de la météorologie, science peu connue alors. Il avait observé pendant plusieurs années les variations du temps et de la lumière, et il tirait de tous les changements de l'air des résultats assez justes. Il les a consignés dans deux petits ouvrages; l'un est une lettre adressée à Ruard Andala : *de Methodo ratiocinandi de more cœli dubio*, Louvain, 1715, in-4°; l'autre est une explication de deux tableaux météorologiques : *Nieuwe Manier en Onderstellinge over Weer*, ibid., 1715. On ne connait pas les détails de la vie de ce savant; il mourut en 1726. — *Upko* BURMANIA, de la même famille, mort en 1615, entra dans la confédération des nobles contre le gouvernement espagnol, et fut banni de la Hollande. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages généalogiques sur la noblesse de la Frise. — Un autre BURMANIA (*Etienne*) est auteur d'un livre intitulé : *de Bello anglicano injuste Belgis illato*, 1652, in-4°. D—G.

BURMANN (FRANÇOIS), était fils de Pierre Burmann, pasteur d'abord à Frankenthal, ensuite à Emmerich. Il naquit à Leyde en 1628. Après avoir été neuf ans pasteur à Hanovre, et pendant un an sous-régent du collége des Ordres, à Leyde, il passa à Utrecht en qualité de professeur de théologie. On a de lui, en hollandais, des commentaires sur le *Pentateuque*, Utrecht, 1660, in-8°, et 1668, in-4°; sur *Josué, Ruth* et *les Juges*, Utrecht, 1675, in-4°; sur *les Rois, les Paralipomènes, Esdras, Néhémie, Esther*, Amsterdam, 1683, in-4°; sur *les livres de Samuel*, Utrecht, 1678, in-4°. Les trois premiers de ces ouvrages ont été traduits en allemand. Il a écrit, en latin, un abrégé de théologie, *Synopsis theologica*, Utrecht, 1671, et Amsterdam, 1699, 2 vol. in-4°. Il y en a aussi une édition faite à Genève, et Théodore Smont l'a traduit en hollandais. On a recueilli en 2 volumes in-4° (Rotterdam, 1683) ses dissertations académiques : *Exercitationes*; et en un volume, du même format (Utrecht, 1700), ses discours académiques : *Orationes*, etc. La traduction hollandaise de ce second recueil parut la même année et dans la même ville. Burmann mourut le 21 novembre 1679. Un traité latin qu'il avait laissé, *sur la Passion de Jésus-Christ*, fut publié en 1695, in-4°, par van Lent. Son oraison funèbre, prononcée par Grævius, se trouve jointe au recueil de ses discours académiques B—SS.

BURMANN (PIERRE), fils du précédent, naquit à Utrecht, le 6 juillet 1668. Au nombre de ses maîtres dans l'université d'Utrecht et dans celle de Leyde, où il fit ses études, furent Grævius et Jacques Gronovius, hommes d'une grande érudition. En 1688, il soutint, pour le grade de docteur en droit, une thèse *de Transactionibus*, qui lui fit beaucoup d'honneur. Il entreprit ensuite un voyage en Allemagne et en Suisse, pour visiter les bibliothèques et les hommes célèbres; et, de retour à Utrecht, il entra dans la carrière du barreau. Les succès brillants qu'il y obtint ne le détournèrent point de la culture des lettres anciennes, et, en 1694, il publia une dissertation très-savante *de Vectigalibus populi romani*. On en connait deux autres éditions faites, l'une en 1714, la seconde en 1734. La dernière est fort augmentée; elle a été réimprimée dans le 4er volume du *Supplément* de Poleni. Sur la recommandation de Grævius, Burmann fut nommé, en 1696, professeur d'histoire et d'éloquence dans l'université d'Utrecht. Il ouvrit ses leçons par un discours *de Eloquentia et Poesi*. Depuis cette époque, il ne se passa presque point d'année que Burmann ne publiât quelque ouvrage, soit l'édition d'un classique ornée de ses notes, soit un discours, soit des vers latins (et il les composait avec beaucoup de talent), soit quelque pamphlet contre ses adversaires. Il s'en fit beaucoup par le ton tranchant de ses décisions, par son intolérance, son irascibilité, la violence de ses emportements. Aujourd'hui toutes ces querelles sont oubliées, et il ne reste que le souvenir des services importants qu'il a rendus aux lettres latines par ses belles et nombreuses éditions. En général, il le faut avouer, ce n'est pas par le goût et la critique qu'elles sont le plus remarquables; ce qui les recommande surtout, c'est l'érudition, l'exactitude philologique, l'abondance des secours qu'elles offrent aux lecteurs, et la beauté de l'exécution. Quelques-unes, comme celles d'Ovide, de Virgile, de Quintilien, de Pétrone, de Phèdre, sont, dans ce genre de littérature, des ouvrages du premier ordre. En 1715, Burmann passa d'Utrecht à Leyde, où la mort de Perizonius laissait vacante la chaire d'histoire, d'éloquence et de grec. Elle lui avait été offerte avec des conditions fort avantageuses, et il accepta. La liste complète de ses ouvrages étant très-étendue, nous n'indiquerons que les plus marquants. 1° *Marq. Gudii et doctorum virorum aliorum ad eum Epistolæ*, Utrecht, 1697, in-4°. 2° *Phædri Fabulæ*, Amsterdam, 1698, in-8°; réimprim. en 1718 et en 1745, in-8°. 3° Horace, avec les *Lectiones Venusinæ* de Rutgers, Utrecht, 1699, in-12. 4° *Jupiter Fulgerator*, Utrecht, 1700, in-4°; et Leyde, 1734, in-4°, avec le traité *de Vectigalibus*. Burmann, dans cette dissertation, explique ce que signifie l'image de Jupiter Tonnant sur plusieurs médailles de la ville de Cyrrhus. 5° *Petronii Satyricon*, Utrecht, 1709, in-4°; réimpr. à Amsterdam, 1743, 2 vol. in-4°; à Leipsick, 1781, in-8°. Les notes de Burmann furent critiquées dans le livre intitulé : *Chrestomathia Petronio-Burmanniana*, Florence (Amsterdam), 1734, in-8° : on l'attribue à Verburge et à Hemsterhuys.

6° *Antiquitatum Roman. brevis Descriptio*, Utrecht, 1711, in-8°. Il y en a de nombreuses réimpressions. 7° Velleius Paterculus, Leyde, 1719 et 1744, in-8°. Les notes de Burmann ont été réimprimées dans le Paterculus de Ruhneken. 8° Quintilien, Leyde, 1720, 2 vol. in-4°. Capperonnier, professeur au collége royal, ayant publié, en 1725, une édition de Quintilien, blâma souvent dans ses notes celles de Burmann. L'irascible Hollandais fit paraître l'année suivante *Epistola ad Cl. Capperonerium*, etc., où il répond à son critique avec une violence inconcevable. S'il eut tort par la forme, on ne peut disconvenir que, pour le fond, il n'ait souvent raison. 9° Justin, avec une préface seulement et des variantes, Leyde, 1722, in-12. 10° Valerius Flaccus, Leyde, 1724, in-4°. 11° *Georg. Buchanani Opera omnia*, Leyde, 1725, 2 vol. in-4°. 12° Le catalogue des ouvrages contenus dans le *Thesaurus Antiquitat. græcar. et romanar.* de Grævius, et dans le *Thesaurus Antiquit. et Histor. Italiæ*, et le *Thesaurus Antiquit. et Histor. Siciliæ*, du même, avec une préface, Leyde, 1725, in-8°. Plusieurs préfaces, dans ces deux derniers ouvrages, appartiennent à Burmann. Il est aussi l'auteur de celle des *Inscriptiones antiquæ* de Gruter (Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol.). 13° *Sylloges Epistolar. a viris illustribus scriptar.* t. 5, Leyde, 1727, 5 vol. in-4°. 14° Ovide, Amsterdam, 1727, 4 vol. in-4°. Il faut joindre à cette édition une préface imprimée à part en 1756, sous ce titre : *P. Burmanni Præfatio ad Ovidii editionem majorem*, etc. 15° *Phædri Fabulæ*, avec un nouveau commentaire, Leyde, 1727, in-4°. 16° *Poetæ latini minores, sive Gratii Falisci Cynegeticon, M. Aurelii Nemesiani Cynegeticon et ejusdem Eclogæ 4; T. Calpurnii Siculi Eglogæ 7; Claudii Rutilii Numitiani Iter; Q. Serenus Samonicus de Medicina; Vindicianus, sive Marcellus de Medicina; Q. Rhemnius Fannius Palæmon de Ponderibus et Mensuris, et Sulpitii Satyræ*, Leyde, 1731, 2 vol. in-4°. Cette collection renferme deux poëtes (Serenus Samonicus et Vindicianus) qui ne sont pas dans celle de Wernsdorf. Burmann, qui ne pouvait souffrir aucune espèce de concurrence ni de rivalité, attaque durement, dans sa préface, un jeune Anglais nommé Bruce (*voy.* ce nom), qui avait, en 1728, publié quelques-uns de ces poëtes, et Havercamp, qui avait donné ses soins à cette entreprise. 17° Suétone, Amsterdam, 1736, 2 vol. in-4°. 18° Lucain, Leyde, 1740, in-4°. 19° Virgile, publié par les soins de son neveu, P. Burmann, Amsterdam, 1746, 4 vol. in 4°. 20° Claudien, publié également par les soins et avec les notes de son neveu, Amsterdam, 1760, in-4°. 21° C'est encore son neveu qui a donné le recueil de ses poésies latines, Amsterdam, 1745, in-4°. 22° Ses harangues latines furent publiées en 1759 à la Haye, par Nicolas Bondt. Burmann a inséré beaucoup de morceaux dans les *Miscellaneæ Observationes*, collection qu'il dirigea longtemps. On lui attribue généralement ceux qui portent le nom de *Sincerus Hollandus*. On croit aussi que c'est lui qui lui écrivit contre Everhard Otto sous le nom de *Favoritus Noricus*. Ce grand philologue mourut le 31 mars 1741, à 72 ans, après de longues et cruelles souffrances, qu'il supporta avec une religieuse résignation. Dans les derniers temps de sa vie, il reçut de l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, les trois volumes, alors imprimés, du *Catalogue de la Bibliothèque royale*. L'abbé Bignon lui écrivait que Louis XV lui faisait ce présent, comme au premier des érudits. Burmann laissa deux fils : François, qui suivit avec distinction la carrière des armes, et Gaspard, dont nous allons parler. B—ss.

BURMANN (Gaspard), naquit à Utrecht, et fut membre du sénat de cette ville. Son premier ouvrage est intitulé *Hadrianus VI*, etc., Utrecht, 1727, in-4°. C'est un recueil de différents écrits relatifs au pape Adrien VI; il y joignit des notes fort savantes. Il donna ensuite l'histoire littéraire de sa patrie, sous le titre de *Trajectum eruditum*, Utrecht, 1738, in-4°; et, en hollandais, les annales d'Utrecht, *Utrechtsche Jaarboeken*, etc., 3 vol., 1750-51. La préface de la seconde édition du Pétrone de son père est de lui. Il mourut le 22 août 1755. B—ss.

BURMANN (François), fils de François, frère de Pierre et oncle de Gaspard Burmann, naquit à Utrecht, en 1671. Il fut pasteur de plusieurs églises de Hollande, et chapelain de l'ambassade hollandaise en Angleterre. On le nomma, en 1715, professeur de théologie dans l'université d'Utrecht. Ses ouvrages sont : 1° *Burmannorum Pietas*, etc., Utrecht, 1701, in-8°. C'est une réponse à Philippe Limbourg, professeur des Arminiens à Amsterdam, qui, dans sa *Théologie chrétienne*, avait accusé le père de Burmann d'être spinosiste. 2° *Theologus*, etc.; discours inaugural sur les qualités qui font le véritable et parfait théologien, Utrecht, 1715, in-4°; 3° Un discours latin *sur la Persécution de Dioclétien*, Utrecht, 1719, in-4°. 4° *L'Harmonie, ou la Concordance des saints Evangélistes* (en hollandais), Amsterdam, 1713, in-4°. 5° *Le plus grand bien des spinosistes comparé avec le paradis sur terre de M. Fréd. Leenhof*, 1704, in-8°. 6° *Invitation amicale à M. Fréd. Leenhof de se justifier de son spinosisme*, etc., 1705, in-8°; ces deux ouvrages, écrits en hollandais, furent imprimés à Enkhuizen, où Burmann était pasteur à l'époque où ils parurent. 7° Des dissertations académiques en latin sur la poésie sacrée. Il mourut en 1719, à 48 ans, et laissa quatre fils : Jean, qui fut médecin et professeur de botanique à Amsterdam; François, qui, après avoir exercé les fonctions de pasteur à Nimègue, fut professeur de théologie à Utrecht; Abraham, qui fit le commerce à Amsterdam; et Pierre Burmann, qui cultiva les lettres, et marcha sur les traces de Pierre Burmann, son oncle. B—ss.

BURMANN (Jean), fils du précédent, médecin et professeur de botanique à Amsterdam, né en 1707, mort en 1780. Quoiqu'il n'ait produit aucun grand ouvrage, il a rendu des services essentiels à la botanique, en mettant au jour plusieurs ouvrages importants, qui restaient ensevelis dans l'oubli. 1° *Thesaurus Zeylanicus, exhibens plantas in insula Zeylana nascentes*, etc., Amsterdam, 1737, grand in-4°, avec 110 planches. Cet ouvrage fut

rédigé sur les notes et les herbiers que Hartog avait envoyés de Ceylan, et sur ceux que Paul Hermann en avait apportés. Ces planches contiennent encore environ deux cents plantes. 2° *Rariorum Africanarum plantarum ad vivum delineatarum Decades* 4, Amsterdam, 1738; *Decades* 6, ibid., 1739, in-4°, avec 100 planches. Les plantes et les dessins venaient des collections d'Oldenland, de Hartog et de Hermann, et de celles de Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, célèbre par son goût pour la botanique, et qui contribuait à ses progrès par tous les moyens que lui donnaient sa fortune et le crédit de ses emplois. 3° C'est à Burmann que l'on doit la publication de l'*Herbarium Amboinense* de Rumpf, savant naturaliste, mort à Amboine, dont il était gouverneur. On avait envoyé en Europe une copie de son ouvrage manuscrit, écrit en hollandais; mais il périt avec le vaisseau qui le portait. On en demanda une seconde copie à la compagnie des Indes, et c'est sur celle-ci que Burmann fit une version latine. Ce grand et bon ouvrage parut en 1741-1750, en 6 tomes in-fol., avec 669 planches, le texte sur deux colonnes, l'une en latin, l'autre en hollandais. L'éditeur y ajouta un supplément sous le titre d'*Auctuarium*, avec des index ou des tables en diverses langues, Amsterdam, 1755, in-fol., avec 30 planches. 4° *Plantarum Americanarum fasciculi* 10, *continentes plantas quas olim Car. Plumierus detexit, atque in insulis Antillis ipse depinxit*; *edidit, descriptionibus et observationibus illustravit J. Burmannus*, Amsterdam, 1755-1760, in-fol., avec 262 planches. On négligea en France de publier ce beau travail. Boërhaave acheta les dessins, par zèle pour la botanique, et pour honorer la mémoire de Plumier, en les mettant au jour. Ce fut Burmann qui se chargea de ce soin. (*Voy.* PLUMIER.) 5° *Flora Malabarica, sive Index in omnes tomos Horti Malabarici*, Amsterdam, 1769, in-fol. C'est une table méthodique et raisonnée de toutes les plantes qui sont décrites et figurées dans l'*Hortus Malabaricus* de van Rheede (*voy.* ce nom). Burmann réimprima, à la suite, l'index qu'il avait déjà formé pour l'*Herbarium Amboinense*. 6° Il avait publié, en 1736, une édition en hollandais du *Phytanthoza* de Weinmann. 7° Il a composé deux dissertations : *Vachendorfia*, Amsterdam, 1757, in-fol., dans les *Nouveaux Actes de l'académie des Curieux de la nature*, t. 2, et *de ferrariæ Charactere*, ibid., même tome. Ces deux dissertations traitent des caractères de deux genres de plantes; elles prouvent qu'il était bon observateur. Linné, qui l'avait connu en Hollande, et auquel il communiquait ses herbiers et ses collections, a loué plusieurs fois dans ses ouvrages la générosité de son caractère. Ayant été nommé, en 1738, professeur au jardin de botanique d'Amsterdam, il n'épargna rien pour en augmenter les richesses. Il contribua beaucoup à l'établissement de celui de Batavia, et il entretenait une correspondance avec Rademacher, naturaliste et fondateur de la société des sciences de Batavia. On voit le portrait de Jean Burmann en tête de l'*Herbarium Amboinense* et du *Thesaurus Zeylanicus*. Linné donna, en son honneur, le nom de *Burmannia* à un genre qui se trouvait décrit, pour la première fois, dans le *Thesaurus*. D—P—s.

BURMANN (PIERRE), frère du précédent, naquit le 13 octobre 1714, à Amsterdam, où son père était alors ministre du saint Évangile. Il le perdit qu'il n'avait encore que cinq ans, et fut confié à la tutelle de son oncle, Pierre Burmann, le philologue, qui l'éleva dans l'amour et dans la culture des lettres savantes. Il reçut aussi à l'université les leçons de Duker et de Drakenborch. On put voir combien il avait profité des leçons de ces trois excellents maîtres, quand il soutint à Utrecht, en 1734, pour le degré de docteur en droit, sa thèse *de Jure annulorum aureorum*. L'année suivante, il obtint, dans l'université de Franeker, la chaire d'éloquence et d'histoire, vacante par la retraite de Wesseling, qui avait passé à Utrecht. Son discours inaugural, imprimé en 1736, à Utrecht, est intitulé : *pro Criticis*. Il fut, en 1741, chargé de la chaire de poésie, et, en 1742, il abandonna l'université de Franeker pour l'athénée illustre d'Amsterdam, où on lui offrait la chaire d'histoire et de langues que d'Orville quittait. Il ouvrit ses cours par un fort beau discours *de Enthusiasmo poetico*. Ce discours est presque tout en vers; on l'attribuait à l'oncle du nouveau professeur, ce qui était peu vraisemblable. Diétric Smits le traduisit en vers hollandais. Burmann obtint, en 1744, la chaire de poésie; en 1752, il fut nommé garde de la bibliothèque publique; et, en 1753, inspecteur du gymnase. Il se distingua, comme son oncle, par de belles éditions, et principalement par celles qu'il donna des poëtes latins. Comme lui, il eut une érudition très-variée et un rare talent pour la poésie latine. Il ne lui ressembla pas moins par l'irascibilité de son caractère et les longues querelles qui troublèrent sa vie. Klotz et Sax furent ses principaux ennemis. Cette guerre littéraire, dont on peut voir les détails dans sa vie et dans celle de Klotz, écrites par M. Harles, produisit une foule de satires et de libelles en prose et en vers, en latin, en hollandais et en allemand. Sans nous arrêter à l'indication de toutes ces productions, aujourd'hui sans intérêt, nous passerons tout de suite à celle des ouvrages de Burmann qui peuvent faire honneur à sa mémoire, ou qu'il est utile de connaître : 1° *Sapientia hyperborealis*, 1733. Cet ouvrage a été attribué à l'autre P. Burmann; nous avons adopté l'opinion de Harles. 2° *H. Valesii Emendationes*, Amsterdam, 1740, in-4°. 3° *Nic. Heinsii Adversaria*, Harling, 1742, in-4°. Burmann, pour se distinguer de son oncle, prit dans cette édition le titre de *junior* : jusqu'alors il s'était désigné par le titre *Fr. Fil. Fr. Nep.*; c'est-à-dire fils de François, petit-fils de François. 4° *Oraison funèbre de Corn. Sieben*, en latin, Amsterdam, 1743, in-4°. 5° Une édition des poésies latines de Pierre Burmann, son oncle, Amsterdam, 1745, in-4°. 6° L'édition du Virgile, de son oncle, qu'il termina, et à laquelle il mit une savante préface sur les anciens scoliastes, et les commentateurs modernes de Virgile, Amsterdam, 1746, 4 vol. in-4°. 7° *Specimen*

d'une nouvelle édition de l'*Anthologie* latine, Amsterdam, 1747, in-4°. 8° *Oraison funèbre de d'Orville*, en latin, Amsterdam, 1751, in-4°; elle est réimprimée dans les *Sicula* de d'Orville. 9° *P. Lottichii secundi solitariensis Poemata omnia*, Amsterdam, 1754, 2 vol. in-4°. Dans le frontispice de cette édition, à l'imitation de l'auteur qu'il publiait et de Pline le jeune, Burmann prit le titre de *secundus*, au lieu de *junior*, et le garda désormais dans toutes ses autres productions. 10° *Anthologia veterum latinorum epigrammatum et poematum*, Amsterdam, 2 vol. in-4°. Le 1er est de 1759; le 2e de 1773. Klotz fit, dans les *Acta eruditorum* de décembre 1759, la critique du 1er volume. Il paraît qu'elle ne manquait ni de mesure ni d'impartialité; cependant elle excita le ressentiment de Burmann, et fut la cause de la longue et indécente querelle qui s'éleva entre ces deux savants. 11° *Aristophanis Comœdiæ novem, cum notis Steph. Bergleri*, etc., Leyde, 1760, 2 vol. in-4°. Burmann a joint au travail de Bergler (1) des notes, également inédites, de Duker. Sa préface est fort savante. Nic. Bondt l'aida un peu dans cette publication. 12° Claudien, avec les notes inédites de son oncle et les siennes, Amsterdam, 1760, in-4°. 12° *Rhetorica ad Herennium*, avec les notes inédites de Grævius et d'Oudendorp, Leyde, 1761, in-8°. Dans une préface pleine d'érudition, Burmann prouve que l'auteur de cet ouvrage n'est pas Cicéron, mais a dû vivre du temps de cet orateur. 13° *De Mecœnatibus doctis Oratio*, Amsterdam, 1763, in-4°. 14° *Jac. Phil. d'Orville Sicula, quibus Siciliæ veteris rudera, additis antiquis tabulis, illustrantur*, Amsterdam, 1764, in-fol., fig. D'Orville était mort sans avoir pu publier ce grand ouvrage, où il avait recueilli et expliqué les antiquités de la Sicile. Burmann y ajouta plusieurs dissertations importantes. 15° Ses poésies latines, Leyde, 1774, in-4°, avec un appendice; et Leyde, 1779. 16° Properce, Utrecht, 1780, in-4°. Cette excellente édition, l'une des meilleures productions de Burmann, ne fut pas achevée par lui; elle était à moitié imprimée quand il mourut, le 24 juin 1778, d'un coup d'apoplexie. Van Santen mit en ordre les nombreux matériaux qu'il avait laissés, et continua l'ouvrage. Les tables de cette édition furent rédigées par François-Pierre Burmann, fils de l'éditeur, né en 1756, et dont on connaît quelques vers latins imprimés en 1778. B—ss.

BURMANN (Nicolas-Laurent), médecin et professeur de botanique à Amsterdam, naquit en 1734. Il était fils de Jean Burmann, auquel il succéda dans sa chaire, en 1780. Il est mort en 1793. En prenant le bonnet de docteur, à Leyde, il publia une thèse inaugurale, intitulée : *Specimen botanicum inaugurale de Geraniis*, 1759, in-4°. Il divise les geraniums en trois genres : *Geranium*, *Erodium*, et *Pelargonium*. Il les établit sur des caractères très-différents et faciles à observer; il décrit soixante-quatorze espèces, et donne des figures exactes de plusieurs. Depuis cette époque, le nombre des espèces étant plus que doublé, on a reconnu la nécessité et la justesse de cette division pour en faciliter la connaissance; et, aujourd'hui, elle est presque généralement adoptée. 2° *Dissertatio de Heliophila* dans le t. 1er des *Nova Acta societatis Upsaliensis* : c'est la description d'une plante crucifère du cap de Bonne-Espérance. 3° *Florula Corsica aucta ex scriptis Dom. Jaussin*, dans le t. 3 du même recueil, appendix : c'est l'essai d'une flore de l'île de Corse, dont Allioni avait été l'éditeur, et à laquelle Burmann a fait des additions d'après les notes de Jaussin. 4° *Flora indica cui accedit series zoophytorum Indicorum, nec non prodromus Floræ Capensis*, Leyde, 1768, in-4°, avec 67 planches. Il ne fut que l'éditeur de cette flore; il en trouva les matériaux dans les collections de son père et dans celles de Garcin. Elle contient 1,500 plantes des Indes, et plusieurs du Cap. Les plantes qu'il y a jointes sont inférieures, pour l'exécution, à celles que son père a données. Cet ouvrage est très-incomplet, et a peu contribué aux progrès de la botanique. Nicolas Burmann a rendu d'autres services à cette science, par ses correspondances lointaines, par la protection généreuse qu'il accordait à ceux en qui il reconnaissait des talents et le désir de voyager. Ce fut lui qui détermina Thunberg, depuis professeur à Upsal, à aller au cap de Bonne-Espérance et au Japon, sur les vaisseaux de la compagnie des Indes. D—P—s.

BURMANN, proprement Bormann (Gottlob-Guillaume), né à Lauban, dans la haute Lusace, le 18 mai 1737, fit ses études à Lœwenberg et à Hirschberg. Le professeur Leuschner, charmé de ses progrès dans les langues classiques, changea en plaisantant son nom de *Bormann* en celui de *Burmann*, nom célèbre dans cette branche des connaissances humaines : Bormann, flatté de cet éloge, adopta ce changement, et ne signa plus que Burmann. Après avoir étudié le droit à Francfort-sur-l'Oder, il se rendit à Berlin, où il vécut en donnant des leçons et en faisant des vers, métiers peu lucratifs, dont la bizarrerie de son caractère accrut encore les inconvénients et qui ne le conduisirent qu'à une triste indigence. Il mourut le 5 janvier 1805. Ses poésies ont de la réputation en Allemagne; elles ne manquent pas d'esprit, de grâce et de naturel; il avait du talent pour l'improvisation, et était en outre excellent musicien. Ce qui choque le plus dans ses ouvrages, tous écrits en allemand, c'est le défaut de plan, d'ordre, et souvent de convenance; la vivacité de son imagination n'était point réglée par un goût pur et sûr. On a de lui : 1° des poésies imprimées à Hirschberg, en 1754, in-8°. 2° *Lettres et Odes sur la mort d'un serin de Canarie*, Francfort, 1764, in-8°. 3° *Fables*, Dresde, 1769, in-8° : ces fables ont été réimprimées deux fois avec des augmentations, en 1771 et 1773. 4° *Journal pour la littérature et pour le cœur*, Berlin, 1775, in-8°. *Choix de poésies*, Berlin, 1783, in-8° : ce choix renferme le petit poëme intitulé *le Quaterne, ou Ode sur la Loterie*, qui avait d'abord

(1) Dans l'article Bergler, on a dit que son travail sur Aristophane était prêt dès 1725. C'est une faute d'impression. Il faut lire 1715.

été publié dans le *Magasin de la critique allemande* de Schirach, et qui est un des meilleurs morceaux qu'ait écrits Burmann. 6° *Chants patriotiques* avec des airs, Berlin, 1786, in-8° : ces chants, au nombre de cinq, furent composés lors de l'avénement de Frédéric-Guillaume II au trône de Prusse. 7° *Badinages, ou Preuves de la flexibilité de la langue allemande*, Berlin, 1794, etc., etc. Ses fables, ses contes, ses idylles, son poëme sur la liberté ont eu quelque succès dans leur nouveauté, mais sont à peu près oubliés aujourd'hui. On conserve encore, à raison de leur singularité, ses poésies sans *r* (*Gedichte ohne den Buchstaben R*), Berlin, 1788, in-8°, de 59 p. ; il paraît que ce petit ouvrage est la suite d'un défi, et que l'auteur a voulu prouver que la langue allemande peut bien se passer de ces syllabes martelées dont on lui reproche la dureté. G—T.

BURN (RICHARD), auteur anglais, né à Winton dans le Westmoreland, et élevé à l'université d'Oxford, qui lui conféra en 1762 le degré de docteur en droit, fut pendant quarante-neuf ans vicaire d'Orton, où il mourut en 1785. Il fut, en outre, un des juges de paix des comtés de Westmoreland et de Cumberland, et chancelier du diocèse de Carlisle. On a de lui : 1° *les Devoirs d'un juge de paix*. 2° *Le Droit ecclésiastique*. Ces deux ouvrages jouissent de beaucoup de réputation, et font autorité en Angleterre, où ils ont eu un grand nombre d'éditions. La 2e édition du *Droit ecclésiastique*, que nous avons sous les yeux, est de Londres, 1767, 4 vol. in-8°. 3° *Histoire et Antiquités de Westmoreland et de Cumberland* (conjointement avec Joseph Nicholson), 1777, 2 vol. in-4°. X—S.

BURNABY (ANDRÉ), ecclésiastique anglais, voyagea, en 1759 et 1760, dans la partie des colonies anglaises d'Amérique comprise entre Williamsbourg en Virginie et Boston. La relation de ce voyage, qu'il publia à Londres en 1775, fut bien accueillie du public. L'auteur devint ministre à Greenwich. Son livre a été traduit en allemand, puis en français : *Voyages dans les colonies du milieu de l'Amérique septentrionale*, traduits d'après la 2e édition, par Wild, Lausanne, 1778, in-12. Les observations que l'on y trouve, sans être très-profondes, sont intéressantes, exactes et variées. E—S.

BURNES (1) (ROBERT), poëte écossais, né le 25 janvier 1759, à Ayr, comté d'Ayr, était fils d'un pauvre jardinier. Il apprit à lire, à écrire, à entendre même un peu de français, dans une école de son village ; et son père lui enseigna les premières règles de l'arithmétique. Là, sans doute, se serait arrêtée son éducation, si la lecture du petit nombre de livres que lui procura son maître d'école Murdoch, savant obscur qui plus tard fut nommé professeur de langue et de littérature anglaise à Ayr, ne lui eût inspiré le désir d'étendre ses connaissances. Les vies des héros de l'antiquité, la lecture des romans de chevalerie, et les discussions théologiques, familières aux Écossais, échauffèrent tour à tour son imagination. La lecture des poëtes anglais vint enfin lui révéler, pour ainsi dire, son génie ; mais, élevé au milieu de la nature sauvage de l'Écosse, l'imagination remplie d'abord de ses singulières traditions, il en conserva dans ses ouvrages l'originalité et même la bizarrerie. La plupart de ses poésies sont des chants populaires dans le dialecte écossais, mais remarquables par la chaleur, la force et l'éclat de l'imagination. L'amour fut le premier objet de ses chants ; Burnes y fut très-souvent sensible ; mais il ne suffisait pas pour bannir le sentiment de mélancolie où le plongeait une situation contraire aux goûts de son esprit. Les plaisirs de la société étaient les seuls qui pussent le distraire : il s'y livrait avec une sorte de passion ; mais ses sociétés ne purent d'abord être d'un genre bien distingué ; il y contracta les plus funestes habitudes d'intempérance. Cependant il commençait à être connu dans le voisinage ; sa conversation y était aussi recherchée que ses vers, et le dégoût pour son état augmentait tous les jours. Il cherchait tous les moyens de se soustraire au travail manuel auquel il paraissait destiné, et pour lequel il était si peu fait. Ayant quitté la maison paternelle, il vint à Irwin s'associer avec un tisserand ; la maison qu'il habitait fut brûlée, et il se trouva entièrement ruiné. Son père mourut en 1784, et laissa toute une famille dans la misère. Burnes crut rétablir leurs affaires en prenant une ferme, conjointement avec son frère, et ne fut guère plus heureux. Rien ne lui réussissait, et ne pouvait guère réussir à un homme dont l'esprit et l'imagination étaient toujours emportés loin des objets dont il cherchait à s'occuper. Enfin, Robert se trouvant sans ressource et sans espoir, on lui proposa une place d'inspecteur des plantations à la Jamaïque, qu'il accepta ; et, pour fournir aux frais de son passage, il publia à Kilmarnock, par souscription, un volume de ses poésies. Ce recueil attira sur lui l'attention du public, et il était près de partir pour la Jamaïque, lorsqu'il reçut une lettre du docteur Blacklock. Ce poëte aveugle, sorti, comme Burnes, par son talent, d'une classe obscure, l'engageait à se rendre à Édimbourg, dont le séjour lui devait être profitable, et où il pourrait donner une nouvelle édition de son recueil. Oubliant son premier projet, Burnes partit aussitôt pour la capitale, où il arriva au mois de novembre 1786. Il y fut accueilli avec transport par les littérateurs les plus distingués, et admis dans les sociétés les plus brillantes. On ne parlait que du laboureur du comté d'Ayr. Le docteur Blair, Robertson, Grégory, Dugald-Stewart, Mackensie, Frazer-Tyler et lord Monboddo surtout, s'empressèrent de le fêter. C'est alors qu'il fut élu président d'une loge de francs-maçons, et admis avec distinction dans le club le plus célèbre de toute l'Europe, le *Caledonian-Hunt*, réunion de la plus haute noblesse écossaise, présidée par lord Glencairn, à qui Burnes dédia ses œuvres poétiques. Burnes justifiait cet empressement. Son langage, d'une étonnante pureté, était au-dessus de son éducation, et son maintien au-dessus de sa position. Quelque chose d'animé et de noble prévenait en sa faveur, et écartait l'idée de la pro-

(1) C'est à tort que la plupart des biographes écrivent *Burns*.

tection. Sans orgueil et sans insolence, simple dans ses manières, il savait soutenir une dignité naturelle, due à l'indépendance et au désintéressement qui faisaient le fond de son caractère; mais une seule tache détruisait l'effet de ces heureuses dispositions. Le besoin de société lui faisait rechercher la plus mauvaise compagnie comme la bonne. Deux ans de séjour à Édimbourg confirmèrent son penchant à une débauche grossière, et ses habitudes le repoussèrent constamment dans l'état d'où tendaient à le tirer ses talents et son caractère. En 1788, se trouvant en possession de 500 liv. sterl., fruit de la nouvelle édition de ses poésies, il en envoya d'abord 200 à son frère, puis prit dans le comté de Dumfries une ferme dont le propriétaire eut soin de rendre les baux très-avantageux pour le fermier poëte. Il épousa en 1789 une jeune personne, miss Jeanne Armour, qu'il avait aimée plusieurs années auparavant, et à laquelle alors l'état désespéré de ses affaires ne lui avait pas permis de s'unir. Les suites de leur amour n'avaient pu se cacher; la jeune fille avait été chassée de chez ses parents, et Burnes se hâta, aussitôt qu'il le put, de remplir les devoirs qu'il avait contractés envers elle. A cette époque, dégoûté de sa ferme, il la vendit, et obtint un emploi de collecteur dans l'excise, d'abord à l'octroi de l'Ellisland, ensuite à celui de Dumfries. Des opinions trop favorables à la révolution française faillirent lui faire perdre cette position. Il avait cependant quelque espérance, lorsqu'une mort prématurée, suite de ses débauches, qui avaient détruit un tempérament robuste, l'enleva le 18 juillet 1796, à l'âge de 37 ans. Sa mort fit une grande sensation dans Dumfries. Les volontaires de cette ville lui rendirent les honneurs militaires, et une souscription fut ouverte en Écosse et en Angleterre, pour une nouvelle édition de ses œuvres, qui fut vendue au profit de sa femme et de ses enfants. Un monument fut érigé en 1820 à la mémoire du poëte écossais dans le comté d'Ayr, près du lieu de sa naissance, entre les deux ponts de Doon et d'Alloway-Kirk : les frais en furent faits par vingt-quatre loges de francs-maçons. Ses ouvrages sont très-estimés en Angleterre, et il est peut-être un des génies les plus distingués parmi ceux qui se sont élevés presque sans culture. Il était, disait-il lui-même, devenu poëte à la charrue, comme Élie y était devenu prophète. Il a paru en 1800, en 4 vol. in-8°, une édition complète de ses œuvres, publiée par souscription, au profit de sa famille, par le docteur Currie, de Liverpool, qui y a ajouté une notice biographique et quelques autres écrits. La correspondance de Burnes occupe le 2ᵉ volume et la moitié du 4ᵉ. Ses poésies ont été réimprimées séparément sous le titre de *Poésies, principalement dans le dialecte écossais*, Glascow, 1804, 4 vol. in-18. On a publié, il y a quelque temps, sous le titre de *Reliques de Burnes*, un recueil nouveau de ses lettres et de ses poésies. C'est le seul poëte anglais, dit W. Cooper, qui, étant né comme Shakspeare, dans les derniers rangs de la société, n'ait pas dû une grande partie de sa réputation à la sorte d'intérêt qu'inspirent naturellement la bassesse de la naissance et le défaut d'éducation. Il a paru en 1825, à Édimbourg, une biographie de Burnes par Lockhardt, sous ce titre : *the Life of Robert Burns*. Ses poésies n'ont pas été entièrement traduites en français; seulement des *Morceaux choisis de Burnes, poëte écossais*, traduits par MM. James Aytoun (Écossais), et J.-B. Mesnard, ont été publiés, Paris, 1826, in-18. S—D.

BURNES (ALEXANDER), lieutenant-colonel au service du gouvernement anglais dans l'Inde, chevalier du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, agent politique du gouvernement anglais dans le royaume de Caboul, compagnon de l'ordre du Bain, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, naquit en Écosse, à Montrose, le 16 mai 1805 Son arrière grand-père était frère de William Burnes, père du précédent. James Burnes, père d'Alexander, magistrat distingué du comté de Forfar, fit élever son fils dans l'académie de Montrose, alors une des plus célèbres de l'Écosse. Le jeune Burnes y fit d'excellentes études, et, à peine âgé de seize ans, en sortit avec le grade de cadet dans l'armée de Bombay. Il arriva dans cette résidence le 31 octobre 1821. On sait avec quelle encourageante sollicitude la compagnie des Indes suit et récompense les efforts des officiers intelligents qu'elle emploie. Des connaissances variées et plus solides que ne le comportait son âge, une grande facilité à apprendre les divers idiomes de l'Orient, un grand goût de l'étude et une direction déjà toute positive et toute pratique vers d'utiles travaux d'histoire et de géographie locale, firent bientôt distinguer Alexander Burnes. En 1822 il fut nommé interprète pour le persan du Sadder-a-Doulet, ou cour d'appel de la province de Surate. C'est là qu'il poursuivit ses études et se fortifia pendant trois ans dans la connaissance des langues vulgaires de la Perse. En 1825, le régiment dont il faisait partie fut envoyé dans le Cutch, pour réprimer une insurrection qui venait d'éclater dans cette province. Burnes n'avait pas encore vingt ans, et cependant déjà il était regardé comme un des officiers les plus distingués de l'armée des Indes : il avait été nommé, au commencement de l'expédition dans le Cutch, lieutenant et *quarter-master* (chef d'état-major) de sa brigade. Il eut le bonheur de rendre quelques services dans ce nouveau grade, et, au mois de novembre, la compagnie l'en récompensa par le grade d'interprète en chef de l'armée, réunie sous les ordres du colonel Napier, pour la conquête du Scinde. L'expédition ne se fit pas; mais l'armée s'était avancée jusqu'aux bords de l'Indus, et Burnes n'avait pas négligé une occasion jusqu'alors unique d'étudier en géographe ce pays encore inconnu. Le fruit de ces études fut un premier *Mémoire géographique et politique* (1827), dans lequel, aux renseignements les plus précieux sur le pays, étaient jointes des vues d'un ordre tout pratique, sur l'extension possible des armes et du commerce anglais dans ces contrées inconnues. Le mérite scientifique de ce mémoire, et surtout les données positives qui y étaient renfermés, appelèrent l'attention du célèbre

Mountstuart Elphinstone, alors gouverneur de la présidence de Bombay. Les éloges du gouverneur et une récompense pécuniaire assez importante encouragèrent Burnes à publier, en 1828, un nouveau ***Mémoire sur la bouche orientale de l'Indus***, suivi, deux mois après, d'un ***Complément*** très-remarquable. Désormais la route de Burnes était tracée, et ses études étaient dirigées vers un objet tout spécial. Le premier il avait compris l'importance de ces vastes contrées et donné l'éveil à l'ambition toujours croissante de l'Angleterre : le premier il avait indiqué la possibilité de débouchés immenses pour le commerce anglo-indien. Mais ce n'était pas assez pour lui d'avoir campé quelques mois sur les bords de ce fleuve mystérieux, dont il voulait faire la grande route de l'Inde, il fallait le mieux connaître, il fallait en remonter le cours, étudier depuis l'Indus jusqu'à Khiva les pays qui avoisinent la frontière occidentale de l'Indoustan. Plus que tout autre, Burnes était appelé par ses connaissances et sa vocation spéciale à remplir une mission aussi importante, et le tact qu'il avait déployé dans ses relations avec les indigènes du Cutch, race soupçonneuse et guerrière, était une garantie de succès pour une expédition semblable. Sir John Malcolm et le lieutenant-colonel sir Henri Pottinger, auxquels Burnes s'ouvrit au sujet de cette mission, en comprirent tous les avantages, mais aussi tous les périls. Ce n'était pas en ennemi qu'un officier anglais pouvait explorer l'Indus, et il fallait un prétexte au gouvernement pour couvrir le but réel de l'expédition. En attendant, et pour prouver au jeune officier toute l'estime qu'on faisait de ses talents, on le promut (mars 1828) au grade d'***assistant-quarter-master-chief*** de l'armée de Bombay (sous-chef de l'état-major général). Quelques mois après, la cour des directeurs de Londres lui fit demander de compléter la carte du Cutch. Burnes fut détaché de l'état-major et passa sous les ordres du lieutenant-colonel Pottinger, alors agent politique du gouvernement anglais dans le Cutch. Les années 1828 et 1829 furent employées aux travaux topographiques demandés par la cour des directeurs. Enfin, en 1830, on crut trouver un prétexte à la mission de l'Indus. Le maha-rajah de Lahore, Rendjit-Sing, ayant envoyé des présents au gouverneur, on convint de lui en renvoyer qui ne pussent être transportés que par eau, et on fit venir d'Angleterre des voitures magnifiques que Burnes fut chargé de présenter solennellement à Rendjit. La flottille qui portait le nouvel ambassadeur faillit périr aux embouchures de l'Indus : les amirs du Scinde, tout en affectant une bonne volonté apparente pour l'envoyé de l'Angleterre, cherchèrent par tous les moyens à rendre son voyage impossible; mais enfin Burnes surmonta toutes les difficultés et parvint jusqu'au royaume de Lahore, où il fut royalement accueilli par le maha-rajah près duquel se trouvaient alors les généraux Allard, Ventura, Avitabili et Court. Il eut aussi occasion, vers la même époque, de voir à Dehli Victor Jacquemont, cet autre voyageur intrépide qui devait, lui aussi, mourir si jeune, et à qui il n'a manqué, pour rendre d'importants services à la science, que ces encouragements et ces secours que le gouvernement britannique sème avec intelligence sur les pas de ses agents. Le succès de cette expédition, terminée en 1831, détermina lord W. Bentinck, gouverneur général, à autoriser un voyage de reconnaissance dans l'Asie centrale, au milieu des pays barbares de Balkh, Koundouz et Bokhara. Parti en janvier 1832, Burnes accomplit heureusement une mission dans laquelle ses prédécesseurs avaient échoué ou trouvé la mort, et revint au commencement de 1833 par la Perse. De retour à Bombay, il apprit que la cour des directeurs réclamait sa présence à Londres; il partit de Calcutta le 10 juin : son arrivée à Londres fut un véritable événement. Présenté à Guillaume IV, appelé dans le sein des sociétés savantes les plus importantes de l'Angleterre, reçu, sans avoir sollicité cet honneur, par le plus inabordable des clubs de l'époque, l'***Athenæum-club***, Burnes fut jugé à l'unanimité digne du prix de la société de géographie de Londres. De toutes parts arrivaient au jeune savant des témoignages d'estime, et de Humboldt lui-même lui adressa ses félicitations et ses éloges. La France s'associa à ces manifestations. Burnes étant venu à Paris fut invité à assister à une séance de l'académie des sciences. La société de géographie lui décerna, en séance extraordinaire, la médaille d'or destinée à récompenser les progrès véritables dans la science. Enfin le roi fit prier lord Brougham de lui présenter le savant anglais, S. M. voulant de ses propres mains lui remettre la croix de la Légion d'honneur dont elle venait de le nommer chevalier. Mais déjà Burnes était reparti pour Londres. Il apprit bientôt qu'une nouvelle marque d'estime et de confiance allait lui être donnée par son gouvernement. Lord Ellenborough, alors ministre des affaires asiatiques (président du bureau du contrôle) lui fit offrir le grade de colonel, le titre de chevalier du royaume-uni et un emploi diplomatique près la cour de Perse. Burnes refusa. Ce refus pourrait surprendre si l'on ne réfléchissait aux débuts du jeune officier, à ses connaissances toutes spéciales d'un pays nouveau, fécond en ressources inconnues, et où il devait espérer un avancement moins rapide mais plus sûr. D'ailleurs une sorte d'instinct sympathique semblait le ramener toujours vers ces contrées mystérieuses où il rêvait la gloire et où il devait trouver la mort. « Aujourd'hui, écrivait-il le 7 janvier 1835, aujourd'hui « d'après les conseils de M. Elphinstone et de « M. Mill (auteur d'une excellente ***Histoire de l'Inde anglaise***) je suis allé au bureau du contrôle pour « refuser l'offre que m'a faite lord Ellenborough « de m'envoyer en Perse. J'ai dit cependant à Sa « Seigneurie que j'accompagnerais volontiers M. Ellis si l'on voulait me garantir le titre d'agent politique du gouverneur général sur l'Indus. » Les promesses de lord Ellenborourg avaient été, à ce qu'il paraît, encore plus explicites, et il avait fait entrevoir à Burnes la possibilité du rappel ultérieur de M. Ellis, ambassadeur du royaume-uni à Téhéran : dans ce cas Burnes, l'eût remplacé. Vers la

fin d'avril 1834, Burnes quitta l'Angleterre, et trois mois après il arrivait à Bombay accompagné de son plus jeune frère Charles, né en 1812, qui devait partager sa fortune et tomber avec lui sous le fer des Affghans. Burnes reprit du service avec le grade de capitaine, et se rendit dans le Cutch à l'armée qui y stationnait sous les ordres de sir H. Pottinger. La compagnie n'avait oublié ni les espérances nouvelles fondées sur les débouchés de l'Indus, ni les services que pouvait rendre Burnes dans une mission semblable à la première. Au mois d'octobre, le jeune officier fut envoyé près des amirs du Scinde pour négocier un traité de commerce dont le résultat eût été d'ouvrir l'Inde aux produits anglais. En août 1836, cette mission n'était pas encore terminée, lorsque Burnes reçut l'ordre de revenir immédiatement à Bombay. L'état de la péninsule indienne commençait à inspirer au gouvernement anglais de sérieuses inquiétudes. Le schah de Perse réunissait une armée pour faire le siége d'Hérat. L'Angleterre crut voir dans cette aggression le premier acte des intrigues de la diplomatie russe pour créer des embarras à l'Angleterre dans ses possessions de l'Inde, et appeler au pillage de la péninsule tous les barbares de l'Asie centrale. Le gouvernement se hâta d'envoyer à Hérat des officiers et de l'argent, et en même temps, Burnes fut chargé de négocier avec les amirs du Scinde, les souverains de Caboul, de Kandahar, de Kélat, un traité d'alliance offensive et défensive. Burnes partit, au mois de novembre 1836, accompagné du lieutenant John Wood (auteur de plusieurs *Mémoires* remarquables *sur la navigation de l'Indus* et d'un *Voyage à la recherche des sources de l'Oxus*), du docteur Lord, tué dans le Caboul en 1840, et du lieutenant du génie Linch. Quoique cette mission soit restée sans succès, Burnes n'en déploya pas moins une grande habileté de séduction auprès de ces farouches Affghans dont Dost-Mohammed était alors souverain, sinon de droit, au moins de fait. Homme énergique et rusé, ce prince avait compris tout le parti qu'il pouvait tirer de l'alliance anglaise, et il paraissait disposé à s'y rattacher sincèrement. Burnes encouragea ces dispositions par ses promesses et ses conseils, et les lettres qu'il écrivait à cette époque au bureau du contrôle prouvent combien il avait confiance dans la loyauté et dans la fidélité de Dost-Mohammed. Le gouvernement anglais ne pensa pas de même, et soit que les lettres de Burnes, longtemps connues du public par des fragments tronqués, n'eussent pu éclairer son jugement, soit que des insinuations contraires à Dost-Mohammed, faites parallèlement à celles de Burnes par le colonel Wade, eussent prévalu dans l'esprit des directeurs, soit, ce qui est probable, que l'Angleterre n'eût attendu pour envahir le Caboulistan qu'un prétexte à défaut d'un droit légitime, il n'en est pas moins vrai qu'une rupture, éclata bientôt entre Dost-Mohammed et l'Angleterre. Dans le cours de l'année 1838, et lorsque la mission de Burnes le retenait encore à Caboul, un Polonais, le lieutenant Velkievitch, agent secret de la Russie, demanda une audience au souverain de l'Affghanistan. Dost-Mohammed, qui ne connaissait encore l'Angleterre que par un de ses agents les plus honorables, ne vit là qu'une occasion de montrer son dévouement à une nation amie. Il fit parvenir à Burnes les papiers de l'agent, ne reçut Velkievitch qu'à la demande de Burnes lui-même, et alla jusqu'à proposer de donner par le meurtre du Russe une garantie à l'Angleterre. Mais la politique anglaise se dévoila tout à coup par un de ces revirements qui semblent inexplicables lorsqu'on ne consulte que les principes ordinaires de la justice et du droit des gens. Dost-Mohammed fut déclaré ennemi de l'Angleterre, et lord Auckland s'apprêta à envahir le Caboulistan avec le but apparent de replacer sur son trône l'ancien roi des Affghans, le schah Soodjah. Burnes se hâta de quitter Caboul et de rejoindre par le Peshawur l'armée d'invasion, à laquelle il fut attaché avec les titres de lieutenant-colonel, chevalier du royaume-uni, agent politique dans le Caboul, et 75,000 francs d'appointements, plus une somme égale pour frais de représentation. On sait les fautes politiques et militaires qui signalèrent cette expédition malheureuse. Burnes les avait prévues en partie et en fut victime. Le corps dont sir Alexander faisait partie fut cantonné à Caboul, au milieu d'une population irritée, avec des moyens de défense insuffisants. Une insurrection éclata dans les derniers jours du mois d'août 1842, et le 2 septembre Burnes fut massacré avec plusieurs autres officiers, au moment même où la retraite de sir William Mac-Naghten, nommé à la présidence de Bombay, allait faire de lui le principal personnage politique de l'Asie centrale. La mort de Burnes fut le signal de ces scènes horribles de carnage qui rendront si tristement célèbre la déplorable campagne de l'Affghanistan. — Burnes ne peut être jugé par ce qu'il a fait, mais parce qu'il pouvait faire. Il est impossible de lui refuser et la science pratique et les vues profondes d'une politique élevée. Ses lettres, tronquées par le gouvernement anglais, mais dont son frère, le docteur James, et M. D. Urquhart, publiciste distingué, ont rétabli les passages altérés et le sens véritable, montrent que, mieux que le gouvernement anglais, Alexander Burnes avait pressenti les moyens véritables d'influence dont la Grande-Bretagne peut disposer dans l'Inde et les dangers d'une politique ambitieuse et déloyale. Nous avons de Burnes, outre plusieurs mémoires géographiques très-estimés, deux ouvrages importants. Sous ce titre : 1° *Travels into Bokhara*, un *Voyage de l'embouchure de l'Indus à Lahore, Caboul, Balkh, et Bokhara, et retour par la Perse en* 1831, 1832 *et* 1833, 3 vol. in-8°, traduit par Eyriès, avec atlas, Paris, 1835. 2° Un voyage à Caboul, traduit en français par M. Xavier Raymond, mais non encore publié. En voici le titre : *Caboul, being a personal narrative of a Journey to, and residence in that city, in the year* 1836, 1837 *and* 1838, *with*

numerous illustrations, Londres, 1842, 2 volumes in-8°. Z.

BURNET (GILBERT), évêque de Salisbury, naquit à Édimbourg, le 18 septembre 1643, d'une ancienne famille du comté d'Aberdeen. Son père, l'un des plus habiles jurisconsultes d'Écosse, avait été créé par Charles II lord de session, sous le titre de *lord Cromont*, en reconnaissance de son dévouement à la cause de Charles Ier. Cet homme respectable, profitant du loisir que lui laissait l'éloignement de toute fonction durant les troubles, se chargea de la première éducation de son fils, qu'il continua de diriger à l'université d'Aberdeen (1). Le jeune Burnet, après avoir fait un cours de droit, se destina à l'état ecclésiastique, et se livra à toutes les études qui y sont relatives. Doué d'une mémoire prodigieuse, d'une imagination vive, d'une grande ardeur de s'instruire, d'une santé robuste, habitué à se lever tous les jours dès quatre heures du matin, il ne pouvait manquer d'acquérir en peu de temps de grandes connaissances. Un voyage qu'il fit en Angleterre lui donna l'occasion de se lier avec les savants de Londres, d'Oxford et de Cambridge. En 1664, il passa en Hollande, se perfectionna dans l'hébreu, sous un habile rabbin d'Amsterdam, eut des conférences avec les hommes distingués de diverses communions, et, ayant remarqué dans toutes des gens de bien, il contracta, par leur fréquentation, cet esprit de tolérance qu'il conserva depuis dans toute sa conduite. De retour en Angleterre, il devint membre de la société royale de Londres, et curé de Salton en Écosse. Il se fit chérir et considérer dans ce poste; mais s'étant permis dans un mémoire de représenter aux évêques écossais le peu de ressemblance qu'il y avait entre leur manière de vivre et celle des évêques de la primitive Église, cette liberté lui attira des désagréments qui l'obligèrent de rester pendant deux ans éloigné de toute société. Cette vie d'anachorète, jointe à une nourriture malsaine et à une trop grande application, le mit dans un état de langueur où il ne lui était plus possible que de lire et de composer quelques livres ascétiques; mais enfin son tempérament ayant pris le dessus, il entra, en 1669, dans la carrière de la controverse par des *Dialogues entre un conformiste et un non-conformiste*, qui eurent d'abord de la vogue, et trouvèrent ensuite bien des contradicteurs. Appelé la même année à Glascow pour y remplir une chaire de théologie, il s'y rendit odieux aux presbytériens par son zèle pour l'épiscopat, et aux épiscopaux par sa tolérance pour les presbytériens. Sa *Défense de l'autorité de la constitution et des lois de l'Église et de la couronne d'Écosse*, Glascow, 1672, in-8°, où il soutenait fortement contre Buchanan la constitution épiscopale de cette Église et la souveraineté des monarques écossais, le fit connaître à la cour. Le duc de Lauderdale, lord-lieutenant d'Écosse, à qui il avait donné, dans l'épître dédicatoire, des éloges outrés qu'il démentit bientôt après, le présenta à Charles II, en lui disant: « Je « présente à Votre Majesté un homme qui n'oublie « rien. — En ce cas, milord, répondit le roi, nous « devons bien prendre garde, vous et moi, à ce que « nous dirons devant lui. » Burnet s'était déjà rendu très-intéressant auprès de ce seigneur par un écrit destiné à prouver la légitimité du divorce pour cause de stérilité. Il s'agissait alors de faire épouser à Charles II une femme qui pût lui donner un héritier, afin d'écarter du trône le duc d'York, que son attachement au catholicisme rendait suspect aux Anglais. On offrit à l'auteur un évêché en Écosse, avec la promesse du premier archevêché vacant. Il refusa ces propositions, parce qu'il ne voulait pas concourir aux vues de la cour pour rétablir le catholicisme dans ce royaume, et, l'année suivante, il réfuta lui-même son écrit. Cette variation de principes donna prise à ses ennemis pour le décrier. Lauderdale, fatigué de ses déclamations en chaire, s'exaspéra contre son ancien protégé; il le représenta au roi comme constamment opposé aux mesures de la cour, de sorte qu'à son retour à Londres, Burnet s'aperçut que les insinuations du lord-lieutenant avaient fait impression sur le roi, et qu'il pourrait courir le danger d'être arrêté en Écosse. Alors il se démit de sa chaire de Glascow, et se fixa à Londres, où il se fit une grande réputation par ses sermons et par une conférence publique avec le docteur Stillingflet, contre Colleman et d'autres prêtres catholiques, dont il a publié une relation, où il ne manque pas de se donner les honneurs du combat. Burnet n'avait pas hérité des sentiments de ses pères pour la maison des Stuarts, et Charles II fit d'inutiles tentatives pour se l'attacher. Cependant il repoussa les insinuations qui furent hasardées lorsque le comte d'Essex et lord Russel essayèrent de résister de vive force à la cour, parce qu'il tenait irrévocablement au principe de la non résistance, à moins que la constitution de l'État ne fût évidemment renversée (1). En 1685, à l'avénement de Jacques II, dont il avait en-

(1) « Son père, dit M. Guizot dans sa *Notice sur Burnet*, était « un royaliste modéré; sa mère, zélée presbytérienne; le lord Wartoun, son oncle, l'un des plus ardents adversaires de Charles Ier, « il apprit ainsi, dès son enfance, à entendre tous les langages, « peut-être même à sympathiser tour à tour avec les desseins et les « sentiments les plus divers. » (*Collection de Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, t. 17.) D—R—R.

(1) Un des actes les plus louables de la vie du docteur Burnet est la lettre qu'il écrivit, le 29 janvier 1680, à Charles II, pour lui représenter le tort que lui faisaient ses désordres et le ramener à la vertu. M. Guizot, dans la notice déjà citée (*voy.* la note précédente), donne la traduction de cette lettre, honorable pour l'auteur, et même aussi pour le roi qui ne s'en fâcha point. On y trouve pourtant des traits bien vifs, tels que ceux-ci: «..... Le mécontentement gagne la plus grande partie de la nation; on se plaint hautement de vous, et on est sans confiance en vous. On a d'abord « rejeté sur vos ministres ou sur son Altesse Royale (le duc d'Yorck) « le blâme des choses qui déplaisaient; mais maintenant il tombe sur « vous, et le temps, qui guérit la plupart des autres maladies, augmente celle-ci... Permettez-moi de vous dire, avec toute l'humilité d'un sujet prosterné à vos pieds, que tout ce mécontentement « de votre peuple contre vous, tous les embarras où vous vous trouvez « plongé, toute cette colère du ciel qui pèse sur vous et se montre « dans le mauvais succès de toutes vos résolutions, viennent de ce « que vous n'avez ni craint ni servi Dieu, mais vous êtes abandonné « à tant de plaisirs criminels... Tous ceux qui sont autour de vous, « et qui sont des occasions de péché, principalement les femmes, doivent être écartés; votre cour doit être réformée, etc. » D—R—R.

couru la disgrâce, pour être entré dans le projet de le faire exclure du trône, Burnet passa en France, où il fréquenta les gens de lettres, et de là en Italie, où il reçut un bon accueil d'Innocent XI. Quelques disputes de controverse, dans lesquelles il se livra à sa causticité, ne lui permirent plus de rester à Rome. Il voyagea en Allemagne et en Suisse; la relation de ses voyages porte toujours le même caractère de méchanceté et de satire contre tous les objets du culte catholique. Arrivé en Hollande, son dessein était de s'arrêter à Utrecht; mais, sur l'invitation du prince d'Orange, il se rendit à la Haye. Alors son système de la non résistance souffrit quelque altération, avant que l'on pût accuser Jacques II d'avoir lui-même provoqué sa déchéance, par le renversement de la constitution britannique. Admis dans le conseil du stathouder, il ne négligea rien pour l'engager à se mettre en état de soutenir ses prétentions au trône d'Angleterre, et lui en prépara les voies par sa correspondance avec les mécontents, et par une foule de pamphlets qu'il faisait circuler dans toutes les parties du royaume, pour prouver que le papisme, dont le roi faisait profession, était inséparable de la tyrannie. Jacques obtint son exclusion du conseil; mais Burnet n'en continua pas moins d'être consulté sur toutes les affaires relatives au projet d'envahissement. Instruit qu'on lui faisait son procès en Angleterre, comme coupable du crime de haute trahison, il se fit naturaliser Hollandais, pour se mettre à l'abri de toutes poursuites, sous la protection des lois des Provinces-Unies. Dès lors il ne garda plus de mesures; il agit ouvertement en faveur du prince d'Orange, dressa le manifeste de ce prince, et s'embarqua sur la flotte chargée de porter l'usurpateur, qui venait de le faire son chapelain, afin d'imprimer, par son ministère, un caractère sacré au détrônement du malheureux Jacques. Sous les deux règnes précédents, Burnet avait refusé plusieurs fois d'être élevé à l'épiscopat. En 1689, il demanda à Guillaume III l'évêché de Salisbury pour le docteur Lloyd, son ami. Le roi lui répondit froidement: « J'ai un autre sujet en vue; » et, le lendemain, il reçut un brevet de nomination pour lui-même. En entrant dans la chambre des lords, il trouva qu'on y agitait la question de la tolérance sous le double rapport des ecclésiastiques dissidents, qui, n'admettant point les rites de l'Église anglicane, ne se croyaient pas soumis au serment de conformité, et de ceux des anglicans, qui se faisaient scrupule de prêter le serment d'allégeance au nouveau gouvernement. Il opina fortement en faveur de la tolérance absolue des premiers; et, pour faire accorder un certain délai aux derniers, et lorsque l'acte contraire à son opinion eut passé, il en tempéra la rigueur dans son diocèse par toutes les mesures d'exécution que sa modération put lui suggérer. Il fut plus heureux dans ses démarches pour obtenir l'acte d'augmentation des petits bénéfices, en faveur des membres pauvres du clergé. Il contribua plus que personne à faire passer celui qui assurait à la maison de Hanovre la succession au trône; mais il essuya une mortification sensible à l'occasion d'une lettre pastorale, dans laquelle il semblait fonder le titre de Guillaume III à la couronne sur le droit de conquête. Tout son crédit ne put empêcher que le parlement ne la fit brûler par la main du bourreau. Il fut même quelque temps après sur le point de voir la chambre des communes demander sa destitution de la charge de précepteur du duc de Glocester. Pendant ses cinq ou six dernières années, Burnet mena une vie très-retirée, presque uniquement occupé du gouvernement de son diocèse. Ayant trouvé en y arrivant que son clergé remplissait mal ses devoirs, il choisit un certain nombre de jeunes clercs, vêtus, nourris à ses dépens; il les instruisait lui-même, et les formait aux diverses fonctions du ministère, pour les placer ensuite à la tête des paroisses. L'université d'Oxford en prit ombrage, et Burnet fut obligé de sacrifier cette sage institution à l'esprit de corps. Il eut trop peu de soin de sa santé, de sorte que, quoique d'une constitution très-robuste, il succomba sous un rhume négligé, dégénéré en fluxion de poitrine, le 17 mars 1715. Burnet était mari tendre, père indulgent, ami constant; mais sa vie publique offre des taches que ses plus zélés partisans n'ont pu déguiser. Il en avait passé la plus grande partie dans les affaires d'État, et y avait porté un esprit actif et intrigant. Devenu évêque, il se renferma dans la pratique des devoirs de l'épiscopat. C'était un homme d'un vaste savoir, mais qui fit quelquefois plier ses principes politiques sous l'empire des circonstances. Séduit par son zèle contre le catholicisme, il se laissa aller dans ses ouvrages à un esprit de parti porté à l'excès, qui le rendit crédule jusqu'au mensonge dans une foule de contes sur les catholiques, et à des imputations calomnieuses qui déshonorent les meilleures causes. C'est surtout le reproche que tous les partis ont fait à son *Histoire de la réformation de l'église d'Angleterre* (History of the reformation of the church of England). Le parlement lui vota des remercîments pour cet ouvrage (1), et, par une délibération expresse, l'engagea à continuer un si beau livre, honneur que n'a jamais reçu aucun autre écrivain. Il eut un grand succès, mais il essuya de vives et de nombreuses critiques : en Angleterre, de la part de Hickey, de Parker, de Henri, de Warthon, déguisé sous le nom de *Harmer*, et surtout du savant Lowth; en France, de celle de Varillas, de Legrand et de Bossuet. Il répondit à tous ses censeurs dans une infinité de brochures; mais il ne se justifia pas pleinement. Lowth lui reprocha d'avoir donné dans quelques opinions de Cranmer, qui croyait que les évêques et les prêtres tiennent leur juridiction du

(1) « C'est déjà un grand sujet de méfiance qu'un succès si populaire au milieu de l'ardent fanatisme qui troublait alors tous les esprits, dit un sage écrivain protestant, et la méfiance est justifiée par l'ouvrage même. Il abonde en vues ingénieuses, en recherches savantes, en passages éloquents; il faut même dire qu'à tout prendre et dans le système général des faits, l'auteur a raison contre ses adversaires; mais ce n'en est pas moins un livre de parti, plein de vues étroites, de réticences, de jugements passionnés, et qui, malgré son prodigieux succès, ne mérite aujourd'hui l'estime ni du philosophe ni de l'historien. Tout ce qu'on peut dire en faveur de Burnet, c'est que les catholiques qui le combattirent ne furent ni plus éclairés ni plus impartiaux que lui. » M. Guizot, *Notice sur Burnet*, etc. D—n—n.

roi, comme chef suprême de l'Église ; qu'originairement ces deux ordres étaient confondus en un seul ; que l'ordination n'est qu'une pure cérémonie de bienséance ; que la soumission des premiers fidèles aux apôtres n'était qu'une déférence purement volontaire, etc. Warton lui fit un crime de son déchaînement outré contre les moines, sans leur tenir compte de leurs services. Bossuet le représente comme un historien plus adroit que fidèle, dont les extraits, faits dans le corps de l'ouvrage, ne sont pas toujours d'accord avec les pièces rapportées dans ses preuves justificatives ; dont les efforts pour rendre l'Eglise catholique odieuse et faire l'apologie de la réformation vont jusqu'à généraliser les torts ou les bonnes qualités des individus, suivant une affection de parti ; dont la passion le porte à déguiser les faits les plus constants, à les dénaturer, et même à défigurer les dogmes qui séparent les deux communions, etc. Legrand, dans son *Histoire du divorce de Henri VIII*, a porté jusqu'à l'évidence l'exactitude de Sanders dans l'édition originale, et les impostures de Burnet. Les trois volumes parurent à Londres, 1679, 1681 et 1715, in-fol. Il donna un abrégé des deux premiers en 1682. Rosemond les a traduits en français, Londres, 1683 et 1685, 2 vol. in-4° ; Genève, 1685, 4 vol. in-12 ; Amsterdam, 1687, plus complète que les deux précédentes. Il y en a une traduction latine par Mittelhorzer, Genève, 1686, in-fol. Les autres ouvrages de Burnet (1) sont : 1° *Explication des trente-neuf articles de l'Eglise anglicane*, 1699, in-fol., explication que la chambre basse de la *convocation*, ou assemblée du clergé, voulait faire condamner, mais qui fut soutenue par la chambre haute. L'auteur l'avait entreprise à la sollicitation de la reine Marie et de l'archevêque Tillotson, pour servir à la réunion des anglicans et des presbytériens ; en conséquence il relégua dans la classe des opinions théologiques tout ce qui n'est pas compris dans le *Symbole des Apôtres*. 2° *Histoire de la mort des persécuteurs*, traduit de Lactance, avec une longue préface sur les persécutions pour cause de religion, où les catholiques sont fort maltraités. 3° *Vies de Jacques et Guillaume, ducs d'Hamilton*, Londres, 1673, in-fol., rédigées sur des papiers de famille, et qui contiennent beaucoup de détails curieux sur l'histoire de la révolution d'Angleterre. 4° Les *Vies de Thomas Morus*, traduite du latin ; *du grand-juge Hale ; de l'évêque Bedell*, traduite en français (par Louis Dumoulin), Amsterdam, 1687, in-12, avec une épître dédicatoire et ironique à de Harlay, archevêque de Paris. On y trouve de prétendues confidences de Fra-Paolo à l'ambassadeur d'Angleterre à Venise, dont l'imposture est aujourd'hui démontrée. 5° *Quelques Lettres contenant la relation de ce qui a paru de plus remarquable en Suisse et en Italie*, etc., Londres, 1686, in-8°, traduites en français, sous le titre de *Voyages de Suisse, d'Italie, de quelques endroits de l'Allemagne et de la France, fait en 1685 et 1686*, Rotterdam, 1718, in-12. 6° *Relation de la vie et de la mort de Jean Wilmot, comte de Rochester* : ce dernier était un franc libertin, dont Burnet opéra la conversion. Cet ouvrage a été traduit en français, Amsterdam, 1716, in-12 ; réimprimé à Zurich en 1745, sous le titre de *Mémoires touchant J.-W. comte de Rochester*, in-8°. 7° Des instructions pastorales, des sermons, un grand nombre d'écrits polémiques contre les catholiques, les presbytériens, etc. Burnet avait été marié trois fois. Sa dernière femme, du nom de *Berkeley*, qu'il avait épousée étant évêque, est auteur d'un ouvrage souvent réimprimé, sous le titre de *Méthode de la dévotion*. L'un de ses fils, nommé *Thomas*, mort en 1726, a publié la vie de son père, où il entre dans de très-grands détails. Un autre de ses fils, appelé *Gilbert*, dépositaire de ses manuscrits, donna au public ses *Essais de méditations sur la religion et la morale* (1), et l'ouvrage fameux connu sous le titre d'*Histoire de mon temps* (History of his own times, etc.), Londres, 2 vol. in-fol., dont l'un parut en 1724, et l'autre en 1734. Le 1er volume fut traduit en français dès 1725, sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Grande-Bretagne*, la Haye, 3 vol. in-12 ; et en 1727 (par de la Pillonnière), sous cet autre titre : *Histoire des dernières révolutions d'Angleterre*, en 1735 : on publia la traduction de l'ouvrage complet à la Haye, 4 parties en 2 vol. in-4°, dont le 1er est la réimpression des 3 volumes donnés en 1725 par de la Pillonnière, et le 2e est dû à un anonyme. Cette édition est intitulée : *Histoire de ce qui s'est passé de plus mémorable en Angleterre, pendant la vie de Gilb. Burnet* (2). C'est l'ouvrage d'un whig qui ne voit rien que par les yeux de son parti. Charles II, son bienfaiteur, y est indignement traité de *scélérat*, de *tyran*, de *roi exécrable*, d'*impie*. On y trouverait bien encore d'autres sottises, si Cuningham et Johnson n'en avaient pas retranché beaucoup (3). On

(1) On peut résumer ainsi le nombre des ouvrages du docteur Burnet : 1° trente-huit sermons ; 2° treize discours ou traités sur des matières de théologie protestante ; 3° dix-huit écrits de controverse avec les papistes ; 4° vingt-cinq ouvrages historiques ; 5° enfin vingt-six écrits de politique, de morale, de littérature ou sur des sujets divers. D—n—n.

(1) C'est une erreur généralement répandue, qu'a relevée M. Guizot dans la *Notice sur Burnet*. (*Voy.* les notes précédentes.) « Je trouve, « disait-il dans un catalogue raisonné des écrits de Burnet, rédigé « en 1753, et joint à une nouvelle édition de l'*Histoire de mon* « *temps* publiée à Londres en 1818, le passage suivant : « L'évêque, « en mourant, avait laissé, terminé et tout prêt pour l'impression, « un ouvrage intitulé : *Essais et méditations sur la morale et la* « *religion* ; il en ordonnait la publication par son testament ; *mais* « je n'ai pu découvrir que cet ordre ait jamais été exécuté. » D—n—n.

(2) L'*Histoire de mon temps* se divise en 2 parties : la 1re s'étend de l'avénement de Charles Ier à la révolution de 1688 inclusivement, la seconde comprend les règnes de Guillaume III et de la reine Anne jusqu'en 1713. M. Guizot n'a traduit que la 1re partie ; « car, dit-il, elle entrait seule dans notre plan ; » Paris, 1829, 4 vol. in-8°. D—n—n.

(3) M. Guizot (ibid.) porte un jugement bien moins sévère sur l'*Histoire de mon temps*. «... Quant à la restauration, dit-il, il n'est « pas vrai, comme on l'a dit souvent, qu'elle ait à se plaindre de « l'histoire que Burnet nous en a laissée ; il a écrit en whig sans « doute, et c'est son mérite ; car les whigs étaient alors le parti lé- « gitime et national ; mais il n'a partagé ni l'absurde crédulité, ni « les passions égoïstes ou haineuses de son propre parti. Malgré la « rudesse un peu grossière de quelques expressions, il a traité « Charles II, Jacques II, leurs conseillers et leurs amis, avec plus « d'équité et de douceur qu'ils n'en ont obtenu de la postérité. La « postérité juge des gouvernements en gros, d'après leurs principes

trouve dans le *Journal littéraire* de Sallengre, année 1715, un *Mémoire touchant la vie et les écrits du docteur Burnet*. Pour la liste de ses ouvrages, *voy.* le t. 7 des *Mémoires* du P. Niceron. — Son fils, *Thomas* BURNET, a publié un *Essai sur le gouvernement*, et *les Preuves de la vraie religion*, en seize sermons, faits d'après la fondation de Robert Boyle. Il mourut en 1726. — *Guillaume* BURNET, autre fils de Gilbert, né à la Haye en 1688, et dont le prince d'Orange fut le parrain, passa en Amérique, et fut nommé gouverneur de New-York en 1720. Il se fit remarquer dans cette place par le soin qu'il mit à apporter des obstacles aux progrès de la puissance française dans le Canada. En 1729, il passa à Boston comme gouverneur de Massachusset et de New-Hampshire, et mourut peu de temps après. Il a publié des *Observations astronomiques*, dans le recueil de la société royale de Londres, et un *Essai sur les prophéties de l'Écriture*, 1724, in-4°. T—D.

BURNET (THOMAS), jurisconsulte et théologien écossais, né à Croft, au comté d'York, vers 1635, fut élevé à l'université de Cambridge, où il entra en 1651, et reçut en 1658 le degré de maître ès-arts. Il publia en 1680 la première partie de sa *Telluris Theoria sacra*, in-4°, dont la dernière partie parut en 1689. Cet ouvrage, dont la meilleure édition est celle de 1699, in-4°, traite des révolutions qu'a éprouvées et que doit éprouver la terre jusqu'au jugement dernier inclusivement; il eut d'abord un grand succès en Angleterre. L'auteur le traduisit lui-même en anglais, et cette traduction en était, en 1726, à la sixième édition. Addison en parle dans une de ses odes avec une sorte d'enthousiasme. Cependant cet ouvrage a été réfuté dès sa naissance par Herbert, en 1685; par Erasme Warren, en 1690, et surtout par le savant docteur Keill, en même temps que le clergé a désapprouvé, dit-on, les écrits de Burnet comme tendant au scepticisme. Le jugement que Buffon a porté de Burnet et de son système mérite d'être rappelé : « Son livre, dit notre éloquent naturaliste, « est élégamment écrit ; il sait peindre et présenter « avec force de grandes images, et mettre sous les « yeux des scènes magnifiques. Son plan est vaste ; « mais l'exécution manque, faute de moyens; son « raisonnement est petit, ses preuves faibles, et sa « confiance si grande, qu'il la fait perdre à son lec« teur. » On peut voir à la suite de ce passage une analyse très-bien faite du système géologique de Burnet. L'archevêque de Cantorbéry (Tillotson), son professeur, le fit nommer chapelain ordinaire du roi Guillaume, et secrétaire du cabinet du prince ; mais le mécontentement qu'excita dans le clergé son ouvrage intitulé : *Archæologiæ philosophicæ, sive doctrina antiqua de rerum originibus*, 1692, le fit renvoyer de cette place. Il mourut le 27 septembre 1715. Après sa mort, on a publié de lui : *de Fide et Officiis christianorum*, et *de Statu mortuorum et Resurgentium*, Londres, 1723, in-4°. Ces deux ouvrages, ainsi que les *Archæologiæ philosophicæ*, ont été réimprimés à Londres en 1727, in-8° (1) ; ils ont été traduits en français, le premier par J. Bion : *Traité des morts et des ressuscitants*, Rotterdam, 1731, petit in-8°; le second par Daudé : *Traité de la foi et des devoirs des chrétiens*, Amsterdam, 1729, in-12. S—D.

« et leurs résultats, sans y regarder de bien près pour découvrir si « tel ou tel roi ou ministre possédait quelques qualités aimables, s'il a « eu dans sa mauvaise conduite quelques lueurs de justice et de bon « sens, s'il pouvait alléguer quelque excuse pour atténuer quelques« uns de ses torts ; elle a porté son arrêt sur les deux derniers « Stuarts et condamné leur mémoire avec mépris. C'est aussi le ré« sultat auquel Burnet conduit ses lecteurs; mais en même temps il « leur fait voir tout ce qui peut en tempérer la rigueur. Il a vécu « avec les hommes dont il parle ; quelques-uns l'ont traité avec bien« veillance, d'autres l'ont amusé par les agréments de leur esprit; « il comprend leurs erreurs, leurs torts, leurs vices même, et, quoi « qu'il en pense ou qu'il en dise, il reste toujours dans son sentiment « et ses paroles quelque chose de cette indulgence involontaire qui « s'attache à des relations personnelles, et n'est guère qu'une justice « fondée sur une connaissance plus exacte des caractères et des si« tuations. » D—R—R.

BURNET (THOMAS), médecin écossais, fit ses études à Cambridge, voyagea en plusieurs contrées de l'Europe, devint membre du collége des médecins d'Édimbourg, et médecin du roi d'Angleterre. On ne connaît aucune particularité de sa vie : il mourut en 1715. Jœcher l'a confondu avec le précédent; mais la *Biographie* anglaise les distingue. Il a laissé deux ouvrages utiles et estimés : 1° *Thesaurus medicinæ practicæ*, Londres, 1673, in-4°; Genève, 1678, in-12; 1698, in-4°; Venise, 1687, in-12; 1733, in-4°; Lyon, 1702, in-4°; traduit en français, 1691, 3 vol. in-8°. C'est un choix tiré des meilleurs praticiens. 2° *Hippocrates contractus, in quo Hippocratis omnia in brevem epitomen redacta habentur*, Édimbourg, 1685, in-8°; Leyde, 1686, in-12; Vienne, 1737, in-8°; Londres, 1743, in-12; 1747, in-8°; et Strasbourg, 1765, in-8°. C'est un excellent abrégé de ce qu'il y a de meilleur dans les différents ouvrages d'Hippocrate C. et A—N.

BURNET (JAMES). *Voyez* MONBODDO.

BURNEY (CHARLES), docteur en musique et historien, né à Shrewsbury, en 1726, commença ses études à l'école de cette ville, et les continua à Chester, où il reçut sa première instruction musicale sous Baker, organiste de la cathédrale. Vers l'année 1741, il retourna à Shrewsbury, et reçut des leçons de basse chiffrée de James Burney, son frère. En 1744, il vint à Londres, et fut placé sous la direction du docteur Arne. Obligé, pour vivre, de faire ressource de ses talents, il courait le cachet, et occupait une place dans un orchestre. En 1749, il fut nommé organiste de l'église dans Fenchurch-Street, avec un traitement de 30 livres sterling. Il composa à la même époque, pour le théâtre de Drury-Lane, deux opéras, *Alfred*, *Robin-Hood*, et *Queen Mab*, pantomime. Ces ouvrages eurent peu de succès; et l'auteur quitta bientôt la capitale pour remplir une place d'organiste à Lynn, dans le comté de Norfolk. Ce fut durant un séjour de neuf ans dans ce pays qu'il conçut le plan de son *Histoire générale de la musique*. Revenu dans la capitale, il s'y fixa et composa

(1) Le traité *de Statu mortuorum* a été réfuté par le célèbre Muratori, dans un ouvrage intitulé : *de Paradiso regnique cœlestis Gloria liber*, Vérone, 1738, in-4°. Cn—s.

plusieurs concerto. Son savoir, son caractère et ses mœurs honorables lui ouvrirent alors une carrière brillante; les premières familles de l'Angleterre le donnèrent pour maître à leurs enfants, et quelques années lui suffirent pour se créer une fortune assez considérable. Il reçut en 1761, de l'université d'Oxford, le grade de docteur en musique. En 1766, il fit jouer au théâtre de Drury-Lane un divertissement : *The cunning Man* (l'Homme adroit), traduction du *Devin du village* de J.-J. Rousseau. Quelques années plus tard il parcourut la France et l'Italie, dans le dessein de recueillir des matériaux pour son histoire de la musique. De retour à Londres, en 1771, il publia le journal de son voyage sous ce titre : *Musical Tour, or present State of music in France and Italy*. Le docteur Johnson regardait cette relation comme un modèle pour les voyageurs, et il en adopta le plan dans son voyage aux îles Hébrides. L'année suivante Burney parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas et la Hollande; et, en 1773, il publia le résultat de son voyage (*The present State of music in Germania*, etc.), 3 vol. in-8° (1). Peu après, il fut élu membre de la société royale de Londres. Le 1er volume de son *General History of music* (Histoire générale de la musique), parut en 1776, in-4°. Il renferme l'histoire de cet art chez les peuples de l'antiquité, jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Le 2e, publié en 1782, continue l'histoire de la musique depuis Jésus-Christ jusqu'au milieu du 16e siècle; le 3e, imprimé en 1787, embrasse l'histoire de la musique en Angleterre, en Italie, en France, en Allemagne, en Espagne et dans les Pays-Bas, depuis le 16e siècle jusque vers la fin du 17e. Enfin le 4e volume, qui parut en 1789, comprend l'histoire de la musique dramatique depuis son origine jusqu'à la fin du 18e siècle. Le plan et le style de cet ouvrage ont été admirés du monde savant, mais on y remarque beaucoup de lacunes dans ce qui précède le 15e siècle. Perne, dont la perte s'est fait si vivement sentir, se proposait de remplir ces lacunes, à l'aide de ses propres recherches et des ouvrages publiés en 1784, par Martin Gerbert. (*Voy.* ce nom.) Le docteur Forkel a donné en allemand une *Histoire de la musique* que quelques personnes préfèrent à celle du docteur Burney; mais il n'en a paru que 2 vol. in-4°, et le 3e n'a pas été achevé. Quant aux 2 volumes in-8° qui ont été publiés sous le nom de Busby, avec le titre d'*Histoire de la musique*, la *Revue d'Édimbourg* en a fait justice, en démontrant que c'était un plagiat littéral des ouvrages de Burney et de Hawkins. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que l'*Histoire générale de la musique* est un ouvrage immense, qui n'avait de modèle dans aucune langue, et qu'on doit le considérer comme un des plus beaux monuments élevés à l'art musical. Burney déclare qu'il mit vingt ans à le méditer, et qu'il en consacra plus de trente à l'écrire. Quand il en publia le dernier volume, la moitié de ses souscripteurs n'existait plus. On ne saurait trop le louer pour la profondeur des recherches, la netteté de ses résumés, la lucidité de ses idées, et l'élégante facilité de son style. Faisant marcher de front l'histoire de l'art et celle des artistes, il n'oublie rien de ce qui peut captiver le lecteur, l'instruire et l'amuser. De temps en temps il joint à son texte des spécimens précieux de musique ancienne ou moderne, soit fragments, soit morceaux entiers : ainsi, par exemple, il donne quelques airs composés par Salvator Rosa, et quelques-uns des traits de chant les plus difficiles exécutés par Farinelli durant son séjour à Londres. Peut-être le plus grand défaut de son livre consiste-t-il dans l'inégalité de ses diverses parties, dans la prédilection accordée à l'histoire de la musique en Angleterre, et à l'analyse des opéras de Haendel, laquelle ne remplit pas moins de deux cents pages du 4e volume. Néanmoins, et malgré les travaux de Forkel, l'histoire de Burney conserve toujours sa valeur et sa célébrité, parce que c'est un ouvrage fait avec conscience et talent. Traduit en allemand, il ne l'a pas encore été en français, mais beaucoup de nos écrivains y puisent sans le citer. Aux qualités du savant et de l'artiste, Burney réunissait toute l'amabilité de l'homme du monde : aussi ne doit-on pas s'étonner qu'il eût beaucoup d'amis : une circonstance lui en fournit la preuve. Dans le cours de l'année 1793, plusieurs journaux ayant annoncé sa mort, les témoignages de regret les plus vifs et les plus flatteurs éclatèrent de toutes parts. La force de corps et d'esprit qu'il conserva jusque dans un âge avancé lui permit de recueillir tous les avantages de sa position. Habitant l'ancienne maison de l'illustre Newton, il était lié avec les hommes les plus distingués par leur mérite, tels que le docteur Johnson, le peintre Reynolds, Goldsmith, Cumberland, Garrick, Edmond Burke, etc. Après les fêtes musicales données à Westminster en 1784 et 1785, pour la commémoration de Haendel, le docteur Burney, chargé d'en publier la description (1), y ajouta un mémoire sur la vie de Haendel, qu'on regarde comme un modèle dans le genre biographique. On lui doit aussi des mémoires sur la vie et les ouvrages de Métastase (2), Londres, 1796, 3 vol. in-8°. On y trouve beaucoup de lettres de Métastase, et des remarques critiques, pleines d'intérêt, sur diverses compositions du poëte, ainsi que sur son goût pour Jomelli et son aversion pour Gluck. Burney avait publié en 1734 des morceaux qui se chantent à la chapelle pontificale pendant la semaine sainte, tels que le *Miserere* d'Allegri, les *Lamentations de Jérémie* par Palestrina. Choron en a donné une nouvelle édition, in-8°, en 1818. Dans les *Transactions philosophiques* de 1779, on trouve encore un écrit du docteur Burney sur un musicien de sept ans, qui était alors un prodige, et qui est connu aujourd'hui, comme musicien médiocre, sous le nom de docteur Crotch. Nous ne parlerons pas de diverses

(1) Cet ouvrage a été traduit en français par Charles Brack, sous le titre suivant : *de l'État de la musique en Allemagne et surtout en Bohême*, Gênes, 1809-1810, 3 vol. in-8°.

(1) Cette description a pour titre : *Account of the musical performances in Westminster-Abbey and the Pantheon*, etc., Londres, 1785, in-fol.

(2) *Memoirs of the life and writings of Metastasio*.

compositions musicales de Burney, regardées comme sans valeur, même par les Anglais. Ce docteur passa les dernières années de sa vie tranquillement retiré à l'hôpital de Chelsea, dont il avait été nommé organiste en 1790; mais il se faisait suppléer dans ces fonctions. Il mourut en 1814. Burney s'était marié deux fois, et avait eu huit enfants, parmi lesquels il y en eut quatre, deux garçons et deux filles, qui continuèrent la célébrité de son nom. (*Voy.* les articles suivants.) Ses deux filles, Francisca et Sara, composèrent des romans qui ont joui d'une vogue méritée. La première et la plus connue épousa un émigré français, le comte d'Arblay. C'est à elle que nous devons ***Evelina, Cecilia, Camilla,*** et plusieurs autres romans intéressants qui tous ont été traduits en français et en plusieurs autres langues. Ce qu'il y a de remarquable dans sa carrière littéraire, c'est que ses premiers romans furent composés pour l'amusement de son père, qui, voulant se distraire de ses travaux sérieux, s'était mis à lire des romans. Il eut bientôt épuisé tous les chefs-d'œuvre du genre; alors miss Burney, qui n'avait que dix-huit ans, essaya d'y suppléer, et composa des romans qui ont été traduits dans toutes les langues et partout admirés. C'est aussi madame d'Arblay qui a publié en 1832 les ***Mémoires du docteur Burney, rédigés sur ses propres manuscrits, sur des papiers de famille et sur des souvenirs personnels,*** Londres, 3 vol. in-8°; la lecture en est très-attachante. On peut en lire l'analyse dans le ***Monthly Review*** de janvier 1833 (1). F—LE et M—N—S.

BURNEY (JACQUES), fils du précédent, naquit en 1749, et annonça de bonne heure d'heureuses dispositions. Le célèbre Samuel Johnson parle de lui en termes très-affectueux dans une de ses lettres à madame Piozzi. Burney entra fort jeune dans la marine, et suivit Cook comme ***midshipman*** dans son second voyage autour du monde, puis comme premier lieutenant de ***la Découverte*** dans le troisième. Ses services le firent parvenir au grade de contre-amiral. Il devint membre de la société royale, consacra ses loisirs à écrire l'histoire d'entreprises maritimes que sa propre expérience le mettait en état de juger, et mourut d'une attaque d'apoplexie, le 17 novembre 1821. On a de lui : 1° ***A chronological History of the discoveries,*** etc. (Histoire chronologique des découvertes faites dans la mer du Sud ou Océan Pacifique), Londres, 1804 à 1816, 5 vol. in-4°, avec cartes et fig. Cet ouvrage, dédié à Banks, embrasse le récit des voyages effectués par les navigateurs européens dans le grand Océan, depuis l'époque où Balboa le découvrit en 1513, en y arrivant par l'isthme de Panama, jusqu'à l'expédition de Bougainville aux îles Malouines en 1764. Dans sa dédicace, Burney passe en revue plusieurs écrivains qui, avant lui, se sont occupés d'ouvrages du même genre. Il rend justice à l'esprit méthodique de Hakluyt (*voy.* ce nom), qui nous a conservé plusieurs relations précieuses : il pense que le président de Brosses (*voy.* ce nom) a recueilli ses renseignements avec précipitation, et déclare que la géographie du grand Océan a plus d'obligations à Fleurieu. (*Voy.* ce nom.) Ces sentiments ne peuvent qu'être approuvés par quiconque s'est occupé de l'histoire de la géographie. Burney reconnaît que le célèbre A. Dalrymple (*voy.* ce nom) lui a été très-utile pour son travail, qui a obtenu l'approbation de Rennel. Le livre de Burney est bien fait, et disposé avec beaucoup d'ordre; les découvertes de chaque navigateur y sont exposées avec précision et clarté, et celles qui ont fourni matière à des doutes y sont discutées avec une grande sagacité. L'auteur de cet article peut se féliciter de s'être rencontré avec lui dans l'opinion relative à la terre sur laquelle Gonneville (*voy.* ce nom) fut jeté, et dans celle qui concerne le degré de latitude auquel Gali (*voy.* ce nom) était parvenu sur la côte nord-ouest d'Amérique. A la fin de chaque volume, des suppléments contiennent le redressement des erreurs qui ont échappé à l'auteur, des éclaircissements sur divers points, et des explications des cartes. Celles-ci offrent la marche progressive des découvertes. C'est avec raison que les biographes anglais ont appelé Burney un des plus grands géographes que leur pays ait produits. 2° ***History of the buccaneers of America*** (Histoire des boucaniers d'Amérique), Londres, 1816, in-4°, avec cartes. Ce livre forme la première partie du t. 4 de l'ouvrage précédent. Il contient l'histoire des établissements européens aux Antilles depuis les découvertes de Colomb jusqu'en 1723, et les aventures extraordinaires des hommes qui, pendant près d'un siècle, remplirent les parages de ces îles du bruit de leurs hauts faits. On lit cet ouvrage avec intérêt, et l'on y apprend des choses nouvelles, même après avoir consulté ceux qui ont traité le même sujet. (*Voy.* OEXMELIN.) 3° ***A chronological History***, etc. (Histoire chronologique des découvertes au nord-est, et des premières navigations des Russes à l'est), Londres, 1819, in-8°, avec cartes. Burney avait eu d'abord le projet de joindre une notice des découvertes des Russes, comme supplément à son ***Histoire des découvertes dans la mer du Sud;*** mais, à mesure qu'il avança dans son travail, il reconnut qu'il serait imparfait, s'il ne s'aidait pas des ouvrages publiés en russe sur cette matière. Il se borna donc à passer en revue les navigations dont il est question dans le titre : les dernières dont il parle sont de 1809. Il donne sur la mort de Cook des détails qui diffèrent un peu de ceux qu'on lit ailleurs. Burney penche vers l'opinion suivant laquelle l'Asie et l'Amérique seraient unies l'une à l'autre dans le nord; mais il est prouvé aujourd'hui que c'est une erreur. 4° ***A Memoir of the voyage,*** etc. (Mémoire sur le voyage d'Entrecasteaux), Londres, 1820, in-8°. E—S.

BURNEY (CHARLES), frère du précédent, naquit à Lynn dans le comté de Norfolk, le 4 décembre 1757. Très-jeune encore il fut conduit à Londres par son père avec le reste de sa famille, puis placé en 1768 à la Chartreuse (***Charter-house***), d'où, pour terminer ses études, il se rendit au collége de Caïus à Cambridge, et au collége du Roi dans Vieux-Aber-

(1) Madame d'Arblay est morte au mois de janvier 1840, dans sa 88e année. Depuis longtemps elle était veuve. D—R—R.

deen. C'est dans ce dernier qu'il prit le degré de maître ès-arts en 1781. L'année suivante il fut admis comme professeur à l'académie de Highgate, alla seconder à Chiswick le docteur Rose dont il devint l'associé, et s'y distingua non-seulement comme professeur de grammaire et de langues anciennes, mais encore comme critique. Le docteur Rose avait fondé avec Cleveland le *Monthly Review*. Plusieurs articles que Burney y inséra commencèrent sa réputation d'helléniste, qui finit par n'avoir de rivales que celle de Parr et celle de Porson. En 1792 l'université d'Aberdeen lui conféra le grade de docteur en droit. Gendre du docteur Rose depuis 1783, Burney avait alors ouvert à Hammersmith une institution dans laquelle il jeta les bases d'une très-belle fortune; il l'eût achevée sans doute dans celle que peu d'années après il fonda à Greenwich, près de Londres, si quelques traits qui décèlent de l'indélicatesse, pour ne rien dire de plus, ne l'eussent mis dans la nécessité de se retirer, en la cédant à son fils, vers 1813. Burney mourut en 1817. Sa bibliothèque pouvait passer pour magnifique, même en Angleterre où le goût de cette noble magnificence est plus répandu qu'ailleurs. Sous quelques rapports, elle surpassait le musée britannique. Ainsi l'on voit, dans un rapport du comité de la chambre des communes, que le nombre des éditions d'Eschyle, d'Anacréon, d'Homère, de Sophocle, ne passait point treize, dix-sept, quarante-cinq, onze au musée britannique, et qu'il s'élevait chez Burney aux chiffres dix-sept, vingt-six, quarante-cinq, cent deux. Parmi ses manuscrits, on distinguait le superbe Homère de Townley, qui fut évalué 25,000 fr. par les commissaires. Le chiffre des livres imprimés n'allait pas moins de 14,000, dont plusieurs chargés de notes marginales de H. Étienne de Bentley, de Marckland et de Burney lui-même. Une pétition des gardiens du musée britannique sollicita de la chambre des communes l'achat de cette belle collection : la chambre nomma une commission, et, sur son rapport, vota l'achat au prix de 337,000 fr. Quelques membres se récrièrent sur l'énormité de la somme, mais sir J. Makintosh s'écria impétueusement : « La restitution d'un seul « passage dans un discours de Démosthène vaut « toute la somme aux yeux d'un peuple libre... » Ce ne serait pas du moins aux yeux d'un peuple calculateur; et il nous semble que si la bibliothèque de Burney valait en effet 337,000 fr., il y aurait eu de meilleures raisons à faire valoir. On lui doit, entre autres ouvrages, les suivants : 1° *Appendice au Dictionnaire de Scapula et autres*, Londres, 1789. Les additions contenues dans cet appendice, écrit en latin, sont tirées d'un manuscrit dont Askew avait été possesseur. 2° Lexique grec de Philémon, sous le titre de *Lexicon technologicum*, Londres, 1812, in-4° et in-8°. Cette édition princeps du lexicographe du bas-empire fut faite sur un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris; elle ne contient que le texte grec, et à tous égards elle est de beaucoup inférieure à celle qu'a donnée de Philémon M. Fréd. Osann, Berlin, 1821, avec fragments inédits, notes et dissertations sur les différents grammairiens qui ont porté le nom de Philémon. 2° *Tentamen de metris ab Æschylo in choricis cantibus adhibitis*, Cambridge, 1809, in-8°, ouvrage estimé, tiré à petit nombre d'exemplaires. Burney fait preuve d'érudition et de sagacité dans l'explication de ce sujet difficile; mais il s'en faut de beaucoup que ses théories et ses conjectures soient à l'abri de toute critique. 4° *Appendice sur les vers grecs de Milton* (en anglais), à la suite de l'édition des *Milton's minor Poems* de T. Warton, 1791, in-8°. VAL. P.

BURNEY (GUILLAUME), né vers 1762, avec de grandes dispositions pour l'instruction de la jeunesse, lutta pendant une partie de sa vie contre des circonstances difficiles dont enfin il eut le bonheur de triompher. Son principal titre à la reconnaissance publique est la fondation à Gosport de l'académie royale, qui, depuis plus de quarante ans, a fourni à la Grande-Bretagne tant de militaires et de marins distingués. Il se plut à y remplir, presque jusqu'au terme de sa carrière, les fonctions d'instituteur; et c'est en 1828 seulement qu'il consentit à se laisser remplacer par son fils. On lui doit plusieurs ouvrages auxquels leur spécialité a valu du succès. Ce sont : 1° *les Héros maritimes de la Grande-Bretagne, ou Vies des amiraux et commandants distingués*, 1806, in-12. Cet ouvrage fut entrepris à l'occasion de la mort récente de Nelson. 2° *Le Neptune britannique, ou Histoire des perfectionnements de la marine royale*, 1806, in-8°. 3° *Dictionnaire de marine*, très-étendu. 4° *Observations météorologiques*. VAL. P.

BURONZO DEL SIGNORE (CHARLES-LOUIS), né à Verceil, le 25 octobre 1731, d'une des plus illustres familles du Piémont, fut destiné à l'état ecclésiastique, et entra de bonne heure au collége des nobles à Turin. Il s'appliqua au droit canonique et civil, et y fit de tels progrès, qu'à l'âge de dix-huit ans il fut admis au doctorat. Il se livra ensuite à la théologie : mais ces études sévères n'éteignirent pas en lui le goût de la belle littérature, qui s'était fortement développé dans le cours de ses humanités. Il entretenait un commerce presque furtif avec les muses, et se dédommageait de la sécheresse du *Décret* et des *Pandectes*, en lisant Homère et Virgile. Quelques essais échappés de son cabinet lui méritèrent de tels applaudissements, qu'il oublia presque sa vocation première. Il y revint cependant, abjura tout emploi frivole de ses talents, et les consacra à des travaux plus séants à son état. Pourvu à vingt et un ans d'un canonicat à Verceil, il fut trois ans après élevé à la première dignité de ce chapitre, et choisi pour vicaire général par les cardinaux Costa et Martiniana, qui se succédèrent dans l'épiscopat de ce diocèse. Le jeune Buronzo montra tant de capacité, de prudence et de régularité dans l'exercice de ses fonctions, que déjà le vœu public l'appelait aux plus hautes dignités ecclésiastiques; mais, moins ardent à les poursuivre que jaloux de les mériter, il entreprenait un ouvrage également honorable pour sa patrie et pour son Église. Parmi les grands évêques qui, depuis St.

Eusèbe, ont illustré le siége de Verceil, on compte Atton, ou Acton. (*Voy.* ATTON.) Nombre d'écrivains ecclésiastiques en parlent avec éloge, et il est généralement regardé comme une des rares lumières du 10e siècle. On ne connaissait qu'une partie de ses œuvres, publiées par D. Luc d'Achéry, dans le t. 7 du *Spicilegium;* le savant bénédictin en avait obtenu la copie du cardinal Bona : mais cette copie, prise sur un manuscrit très-défectueux, était défigurée par un grand nombre de lacunes. On préjugeait avec vraisemblance qu'il devait en exister, dans la bibliothèque du chapitre de Verceil, des manuscrits plus exacts, peut-être même les originaux. Cette bibliothèque était dans le plus grand désordre. Buronzo ne parvint qu'avec une peine extrême à fouiller cette mine, intacte jusqu'à lui. Il y consuma plusieurs années presque sans aucun fruit; enfin il eut le bonheur de tomber sur un cahier écrit de la propre main d'Atton, et renfermant la majeure partie de ses œuvres. Il suspendit ses fouilles pour se livrer tout entier à l'examen de ce précieux cahier; il l'étudia dans toutes ses parties, en approfondit les difficultés, joignit des notes à tous les passages obscurs, et livra cet intéressant travail à l'impression. Il parut à Verceil en 1768, in-fol., sous ce titre : *Attonis, S. Vercellensis ecclesiæ episcopi, Opera, ad autographi Vercellensis fidem nunc primum exacta, præfatione et commentariis illustrata a D. C. Burontio del Signore, ejusd. eccl. canonico et cantore majore.* Ce volume, divisé en 2 parties, contient le commentaire d'Atton sur les *Épîtres* de St. Paul, deux sermons, les capitulaires, les lettres pastorales, et la 1re section du traité *de Pressuris ecclesiasticis;* le cahier original ne renfermait rien de plus. Dans la préface, écrite avec une rare élégance, et mise en tête du volume, Buronzo prouve contre d'Achéry, Dupin, Fabricius, Cave, etc., qu'il n'y a eu qu'un seul évêque de Verceil du nom d'Atton, que vraisemblablement il était Lombard d'origine, qu'il fut évêque de Verceil en 924, et mourut en 964. Les éclaircissements et les notes sont de la critique la plus saine et la plus sage, et attestent la profonde érudition de leur auteur dans toutes les parties de la science ecclésiastique. Il observe, sur le centième et dernier des capitulaires, qu'Atton y cite plusieurs anciens livres apocryphes que nous n'avons plus, entre autres *Pœnitentia St. Cypriani*, *Sortes apostolorum*, etc. Nous nous sommes un peu étendus sur ce volume, parce qu'il est très-rare en France. Il devait être suivi d'un second, qui aurait renfermé les trois sections entières, et sans lacunes, du traité *de Pressuris ecclesiasticis*, et le *Polypticum, quod et perpendiculum, cum quo noxa redarguere et honesta sancire decet*, ouvrage dont le titre seul est connu. Buronzo espérait trouver la suite et le complément des manuscrits d'Atton; mais les dignités auxquelles il fut appelé l'éloignant de Verceil, il fut obligé d'interrompre ce travail. Nommé en 1784 à l'évêché d'Acqui, il passa, en 1791, à celui de Novare, et en 1797, à l'archevêché de Turin : le roi de Sardaigne le choisit en même temps pour son grand aumônier, et le décora de la croix du grand ordre de l'Annonciade. Dans ce haut degré d'élévation, et chargé des affaires les plus importantes, Buronzo développa toute la dextérité compatible avec la plus grande délicatesse de sentiment. Honoré de la confiance de son roi, et de celle des souverains pontifes Pie VI et Pie VII, il retraça dans sa conduite la dignité des évêques qui ont illustré les plus beaux siècles de l'Église. Enfin des motifs que nous ignorons le décidèrent à se démettre de son archevêché : il se retira à Verceil, où il est mort le 22 octobre 1806 dans sa 77e année. H—Y.

BURRHUS (AFRANIUS), était un militaire de réputation, à qui Agrippine, alors femme de l'empereur Claude, fit donner le commandement des cohortes prétoriennes. Son austère probité, sa bonté et sa sagesse lui avaient concilié l'estime des soldats et du peuple. Après la mort de Claude, il détermina les prétoriens à proclamer Néron empereur. Secondé par Sénèque, il mit, pendant un temps, quelque obstacle aux excès sanguinaires de ce jeune prince et aux fureurs d'Agrippine. Quand cette princesse fut accusée par Junia Silana de vouloir se donner un mari, et usurper l'empire, Burrhus arrêta Néron, impatient de faire périr sa mère, en lui promettant sa mort si son crime était avéré. Il démontra à l'empereur l'absurdité de l'accusation, et sauva Agrippine. Mais, quelques années après, il ne put rien pour elle, quand Néron eut résolu, à quelque prix que ce fût, d'être parricide. Burrhus souilla alors son caractère en autorisant les officiers des cohortes prétoriennes à féliciter l'empereur d'avoir échappé aux trames de sa mère. Cette lâcheté donna l'exemple à la plus monstrueuse adulation. Il y avait déjà une tache à sa vie : après la mort de Britannicus, il avait consenti à partager ses dépouilles. Burrhus mourut l'an 62 de J.-C., ne sachant pas lui-même s'il succombait à la maladie ou au poison. (*Voy.* Tacite, *Annales*, 12, 13 et 14.) — Un autre *Antistius* BURRHUS, beau-père de l'empereur Commode, fut mis à mort par ce prince, vers l'an 186, à la sollicitation de Cléandre, dont il avait dénoncé les concussions. Tous ceux qui osèrent élever la voix en sa faveur éprouvèrent le même sort. Q—R—Y.

BURRHUS. *Voyez* BORRI.

BURRIEL (ANDRÉ-MARC), jésuite espagnol, né en 1719, fut chargé par Ferdinand VI, en 1749, sous la direction du P. Rabago, confesseur du roi, d'examiner les archives de l'église de Tolède. Il fit copier les manuscrits les plus intéressants : de ce nombre étaient ceux de la liturgie mosarabe, formant 11 vol. in-fol., et qui diffèrent du *Missale mixtum, dictum Mozarabes*, et du *Breviarium, idem,* que le cardinal Ximenès fit imprimer à Tolède en 1500 et 1502, 2 vol. in-fol., et qu'on croit n'avoir été tirés qu'à 35 exemplaires. Burriel mourut dans sa 43e année, le 19 juin 1762, et c'est à son ardeur sans règle pour l'étude qu'on attribue sa mort. Ses ouvrages sont : 1° *Noticia de la California, y de su conquista temporal y espiratual*, Madrid, 1758, 3 vol. in-4°, avec des cartes. Ce livre, qu'il rédigea d'après les mémoires du P. Venegas et d'autres missionnaires, fut

traduit en anglais, en hollandais, en allemand, et en français sous ce titre : *Histoire naturelle et civile de la Californie*, Paris, 1767, 3 vol. in-12, avec une bonne carte ; ce dernier travail a été fait sur la version anglaise par Eldous, qui ne mentionne nulle part le nom des auteurs espagnols. On y trouve sur la Californie des notions plus exactes et plus détaillées que celles que l'on avait eues jusqu'alors : l'auteur s'étend peut-être trop sur les travaux des missionnaires, mais en général sa critique est judicieuse. 2° *Paléographie espagnole*, in-4°. 3° *Traité sur l'égalité des poids et mesures*, in-4°, savant et curieux. 4° *Lettre sur la Collection d'Isidore de Séville*, adressée au P. Rabago, sous la date du 22 décembre 1752. Il résulte de cette lettre, dont une traduction française a été insérée dans le *Journal étranger* (septembre 1760), que la collection publiée sous le faux nom d'*Isidore Mercator*, ou *Peccator*, est au fond celle de St. Isidore de Séville, continuée, augmentée, mais altérée et interpolée par un éditeur infidèle, que Burriel prouve avoir été allemand et non espagnol. 5° *Préface de la véritable collection des canons de l'Eglise d'Espagne, par St. Isidore.* Elle a été publiée en latin par Charles de la Serna Santander, Bruxelles, an 8 (1800), in-8°, et fait partie du 5e volume ou supplément au catalogue des livres de la bibliothèque de M. de la Serna Santander, an 11 (1803). 6° Plusieurs traités sur les lois anciennes et sur d'autres sujets, imprimés ou manuscrits, et qui tous contiennent des recherches utiles. V—ve et E—s.

BURROUGH (Étienne), navigateur anglais, après avoir été second capitaine du navire que commandait Chancellor lors de son premier voyage en Russie, fut expédié dans le nord-est par la compagnie anglaise, qui faisait chercher un passage aux Indes par le nord. Il partit le 23 avril 1556, et, après avoir doublé le Cap-Nord, il longea la côte septentrionale de la Moscovie, toucha à la Nouvelle-Zemble et aux îles de Walgatz, et arriva au 70e degré et demi de latitude boréale. Il poursuivit sa route à l'est, pour chercher l'embouchure de l'Oby, objet de son voyage; mais bientôt la constance des vents contraires, l'énorme quantité de glaces qui s'amoncelaient autour de lui, l'obscurité des nuits et l'approche de l'hiver, le forcèrent à rétrograder. Le 22 août, il quitta ces parages dangereux, et alla passer l'hiver à Kolmogori, près d'Archangel, espérant que l'été suivant il pourrait reprendre ses recherches; mais il reçut ordre de se rendre à Wardochus, pour aller à la découverte de navires anglais dont on ignorait le sort. Il retourna en Angleterre. La relation de son voyage, qui nous a été conservée par Hackluyt, annonce un marin actif et instruit. Il est le premier navigateur de l'Europe occidentale qui ait été aussi avant dans le nord-est, et qui ait vu les Samoyèdes. Ses observations sont nombreuses et exactes. Il s'est glissé dans l'impression de sa relation des erreurs graves relativement à la latitude de quelques points importants. — Un autre Burrough (*Guillaume*) fit aussi le premier voyage de Russie avec Chancellor, et, sous la reine Élisabeth, devint contrôleur de la marine. Forster l'a confondu avec le précédent. — Enfin un troisième Burrough fit un voyage en Perse vers la fin du 16e siècle. On en trouve la relation dans Hackluyt. E—s.

BURROUGH (Édouard), l'un des premiers propagateurs de la secte des quakers, était né à Kendal, dans le Westmoreland. En 1634, il abandonna d'abord l'Église anglicane pour le presbytérianisme, et entreprit ensuite de réfuter les erreurs de George Fox, l'un des fondateurs de la secte des amis, dont il fut un des plus chauds prosélytes. Son zèle pour répandre ces nouvelles opinions le fit mettre en prison en 1654. A peine eut-il été relâché qu'il se rendit en Irlande et ensuite à Londres, pour opérer des conversions. C'est dans ce but qu'il écrivit un livre intitulé : *la Trompette du Seigneur retentissant sur la montagne de Sion, pour annoncer la querelle du dieu des armées.* Cromwell est très-maltraité dans cet ouvrage, et Burrough lui adressa des lettres encore plus virulentes, en l'accusant d'oppression et de persécution ; mais Cromwell s'abstint cependant de l'opprimer et de le persécuter. Il n'en fut pas de même lorsque Charles II fut sur le trône. Burrough, qui continua ses indiscrètes prédications, fut arrêté et condamné à une amende de 150 livres sterling, que, par principe de religion, il ne voulut pas payer. Enfermé à Newgate avec cent cinquante individus de la même secte, il y mourut en 1662, dans la 28e année de son âge. Il a écrit plusieurs ouvrages, qui furent réunis et imprimés en 1672, en un seul volume in-fol. K.

BURROW (James), auteur anglais, mort en 1782, membre de la société des antiquaires de Londres, créé chevalier de la Jarretière en 1773, a publié les ouvrages suivants : 1° *Anecdotes et Observations relatives à Olivier Cromwell et à sa famille*, insérées dans l'*Historia gymnasii Patavini*, 1763, in-4° ; 2° quatre volumes de rapports publiés successivement en 1766, 1771 et 1776 ; 3° *Décisions rendues par la cour du banc du roi de 1752 à 1772* (suivies d'un *Essai de ponctuation*), 1768, 1772 et 1776, 3 parties en 1 vol. in-4°. L'*Essai sur la ponctuation* a aussi été imprimé séparément en 1773. X—s.

BURROW (Rubben), mathématicien anglais, né à Hoberleg, dans le Yorckshire, après avoir reçu une éducation très-ordinaires, fut successivement commis chez un négociant de Londres, et sous-maître d'écriture à Burahillrow. Il ouvrit ensuite une école à Porthsmouth ; mais cet établissement n'ayant pas réussi, il revint à Londres, et fut employé par le docteur Maskelgne, qu'il aida dans les recherches dont s'occupa ce savant sur la montagne de Schehallian. Quelque temps après, il fut nommé maître de dessin à la Tour, et se rendit à cette époque éditeur du *Journal of the Gentleman and Lady.* Parti en 1782 pour Calcutta, il y enseigna les mathématiques, et devint un des membres les plus influents de la société asiatique. Il fut désigné en 1793 pour diriger l'opération trigonométrique du Bengale ; mais il mourut en 1794, comme il s'occupait de cet important travail. On a de lui un *Essai sur les projectiles*, et l'on a imprimé après sa mort le *Compte*

abrégé des opérations de feu M. Burrow sur les degrés de longitude et de latitude du Bengale. Z—O.

BURRUS, ou DE BUR (PIERRE), chanoine d'Amiens, nommé aussi BURRI, BURIUS ou BURY, naquit la veille de la Pentecôte de l'an 1430, à Bruges, où son père, originaire de Noyon, s'était réfugié pour se soustraire au fléau de la guerre. Il fit ses études chez son oncle, curé d'Arras, puis à Paris, où il fut reçu maître ès-arts, et enseigna la grammaire. Après avoir régenté pendant quelque temps, il voulut voir l'Italie, patrie des lettres et des arts, et fut durant sept ans absent de son pays. A son retour, le gouverneur de Paris le nomma précepteur de ses deux fils, dont l'aîné le fit chanoine d'Amiens. Burrus, ayant perdu ses élèves encore jeunes, revint se fixer à Amiens, où il termina ses jours en 1505, et non en 1507, comme le dit Paquot. Il avait cultivé les lettres toute sa vie, particulièrement la poésie latine, et jouit parmi les savants d'une grande considération. Robert Gaguin lui dédia ses *Annales de France*. On a de Burrus, outre quelques ouvrages de théologie : 1° *Carminum moralium lib. 9, cum argumentis et vocabulorum minus vulgarium explanatione*, Paris, de Marnef, 1503, in-4°, rare ; 2° *Cantica de omnibus festis Domini*, 1506, in-4° ; 3° *Pœanes quinque festorum divæ Virginis Mariæ; item hymni aliquot, cum familiari expositione Jodoci Badii Ascensii et autoris vita*, Paris, 1508, in-4°. L'auteur des additions sur Trithème loue beaucoup la gravité des sentences de Burrus, la variété de son style, l'élégance et la vérité de ses expressions, la douceur et l'harmonie de ses vers, la hardiesse de ses transitions ; il termine son éloge par ces mots : *Denique sexcenta alia ornamenta.* D. L.

BURSAY (. . . . . DE), artiste et auteur dramatique, mort en 1802. On a de lui : 1° *Artaxerce*, tragédie en 3 actes et en vers, imitée de Métastase, 1765, in-8°. 2° *Orphée*, scène lyrique en prose, 1775, in-8°. 3° *Les Indiens en Angleterre*, comédie en 3 actes, citée dans le catalogue de Weyer, libraire de St-Pétersbourg. Bursay a traduit aussi *Misanthropie et Repentir*, drame de Kotzebue. — BURSAY (madame *Aurore* DE), sa femme, s'était acquis de bonne heure, à Paris, une grande réputation par ses vers gracieux. Elle quitta la France en 1805, trois ans après la mort de son époux, et alla à Brunswick, où elle devint directrice d'un théâtre français sous la protection du duc, et y débuta comme auteur par *Sophie de Brabant*, opéra héroï-comique en 2 actes, 1805, in-8°, avec musique. La même année, elle publia la *Description du bouclier d'Achille*, fragment du 18e chapitre de l'*Iliade* d'Homère, traduite en vers français, et dédiée à Delille. Elle fit représenter, en 1806, sur son théâtre, à Brunswick, une pièce de circonstance intitulée : *un Quart d'heure du calife Haroun le Grand*, composée à l'occasion du couronnement de S. M. l'empereur et roi, décembre 1806, in-8° ; 2e édition, Paris, 1813, in-8°. On doit encore à madame Bursay *le Bonheur de la médiocrité*, poëme en 11 chants, Paris, Delaunay, 1813, in-8°. Z—O.

BURSER (JOACHIM), botaniste allemand, né à Camentz, dans la haute Lusace, vers la fin du 16e siècle. Il étudia avec succès la médecine, qu'il exerça d'abord à Annaberg, dans la Misnie. Il quitta cette ville en 1625, pour aller professer à Sora, petite ville de l'île de Séeland. S'étant livré à la botanique, il visita l'Allemagne, la Suisse, les Alpes, l'Italie, le midi de la France et des Pyrénées, pour recueillir des plantes rares. Il en envoyait des échantillons à Gaspard Bauhin, avec lequel il était lié d'amitié, en sorte qu'une partie de celles que ce célèbre botaniste a fait connaître comme nouvelles dans ses divers ouvrages, il les avait reçues de Burser : aussi lui en fait-il honneur. L'herbier de ce voyageur, déjà très-considérable, s'enrichit encore par le don que lui fit un apothicaire français qui revenait du Canada, des plantes qu'il avait recueillies : elles furent également communiquées à Gaspard Bauhin, qui le dénomma dans son *Pinax;* mais il s'est trompé dans l'indication de leur lieu natal, car il les annonce comme venant du pays des Topinamboux, au Brésil. Burser était professeur de médecine et de physique à l'académie des nobles danois établie à Sora, où il mourut en 1649, âgé de 56 ans. Son herbier, composé de 25 vol. in-fol., passa dans les mains de Coïet, qui en fit don à la bibliothèque de l'université d'Upsal. Les Rudbeck y trouvèrent d'excellents matériaux pour la composition d'un grand ouvrage sur la botanique générale, qu'ils voulaient donner sous le titre de *Campi Elysii*. Ce bel ouvrage était à peine achevé, qu'il fut anéanti par un incendie ; il n'en subsiste que deux exemplaires. Par ce malheureux événement, le précieux herbier de Burser resta incomplétement connu, jusqu'à ce que Shérard, voulant donner une suite au *Pinax* de Bauhin, engagea Pierre Martin, médecin suédois, à l'examiner et à en dresser le catalogue. Il n'en fit qu'une partie, qu'il publia dans le recueil de l'académie d'Upsal, en 1724, sous ce titre : *Catalogus plantarum novarum Joachimi Burseri, quarum exempla reperiuntur in horto ejusdem sicco, Upsaliæ in bibliotheca publica servato.* La mort l'empêcha de continuer ce travail. Son fils, Roland Martin, le fit connaître plus particulièrement en 1745, parce qu'il en fit le sujet d'une des dissertations intéressantes qui composent les *Amœnitates academicæ* de Linné. Jacquin a consacré, sous le nom de *Bursera*, un nouveau genre à la mémoire de ce savant ; il comprend de grands arbres de la famille des térébinthes, qui n'habitent que les pays situés entre les tropiques. On a de Joachim Burser : 1° *Disceptatio de venenis*, Leipsick, 1625, in-8° ; ce traité trouva des opposants parmi les médecins de ce temps-là. 2° *Comment. de febri epidemia seu petechiali*, Leipsick, 1621. 3° *Epistolaris Concertatio de febri maligna seu petechiali, inter Strobelgerum et Burserum*, Leipsick, 1625, in-8°. Dans son traité latin de l'origine des fontaines, il cherche à montrer que toutes les sources tirent leur origine de la mer. Dans son *Introduction à la science de la nature*, il avance des paradoxes hardis, notamment contre l'immatérialité de l'âme. Il laissa à sa mort plusieurs autres ouvrages en manuscrit. D—P—s.

BURSIUS (Adam), littérateur polonais, était né dans le 16e siècle, à Brzecie, ville de Cujavie, où le prince Radzivil fit imprimer, en 1563, une édition de la Bible polonaise, devenue excessivement rare par le soin avec lequel les catholiques en supprimèrent les exemplaires (1). Il fit ses premières études à Lemberg, et vint les achever à Cracovie, où il fut reçu docteur en philosophie. Les talents qu'il développa dans son examen lui méritèrent l'estime de ses juges, et il fut retenu pour la première chaire de professeur qui viendrait à vaquer. De l'université de Cracovie il passa à celle de Zamoski; et sa réputation y attira un grand nombre d'élèves. S'étant marié, les soins qu'il devait à sa famille ne le détournèrent point de ses occupations habituelles. Tout le temps qu'il ne consacrait pas à ses élèves, il le passait dans son cabinet, relisant sans cesse les écrits des anciens philosophes, d'après lesquels il s'était fait une règle de conduite dont il ne s'écarta jamais. Il avait l'esprit vif, une dialectique pressante, et parlait avec beaucoup d'éloquence. Son principal ouvrage est intitulé : *Dialectica Ciceronis, quæ disperse in scriptis reliquit maxime, ex stoicorum sententia, cum commentariis quibus ea partim supplentur, partim illustrantur, Samoscii*, Martinus Lenscius, 1604, in-4°. Il est très-rare. Debure en a donné la description dans la *Bibliograph. instruct.*, n° 2442, où il nous apprend que la cause de sa rareté vient de ce qu'une grande partie des exemplaires a été submergée avec le vaisseau qui la portait. Juste Lipse en faisait beaucoup d'estime. Fabricius souhaitait qu'on en donnât une nouvelle édition. On connaît encore de Bursius : *Vita et Obitus Joh. Zamoscii*, dans le recueil des poésies latines de Sim. Simonisky, Leyde, 1619, in-8°. On conserve dans la bibliothèque de Zaluski (*voy.* le *Catalogue* de cette bibliothèque, p. 369) des harangues grecques de Bursius. Sa vie a été publiée par Sim. Stravolsky, dans les *Scriptor. Polonicor. Hexatontes*, Breslaw, 1734, in-4°, p. 88. W—s.

BURTIN (François-Xavier de), né en 1743, à Maestricht, où son père était conseiller commissaire du prince-évêque de Liége, se livra à l'étude de la médecine et des sciences naturelles, dans laquelle il obtint des succès qui lui valurent successivement les titres de *proto-médecin* ou de premier médecin impérial aux Pays-Bas, de conseiller référendaire et de membre pensionnaire de l'académie de Bruxelles. Plus tard il fut admis à l'Institut de Hollande, que le roi Louis Bonaparte avait calqué sur l'Institut de France. Burtin joignait à des connaissances profondes un amour-propre si incroyable que personne ne se respectait plus que lui, personne ne se rendait un culte plus fervent. Tranchant à la fois du grand seigneur et de l'homme de génie, il se pavanait avec un orgueil dont on n'aurait pas osé rire en sa présence. Son titre de *proto-médecin* équivalait à ce qu'on appelait alors en France une *savonnette à vilain* : en conséquence, il se croyait le premier gentilhomme du pays,

Et comme du fumier regardait tout le monde.

Aux obsèques de sa femme, il prit des pleureuses que les huissiers de la chambre héraldique, en vertu des règlements somptuaires, vinrent irrévérencieusement lui enlever au sortir de l'église; mais cette leçon ne le corrigea point. Sur la fin de sa vie, on ne pouvait l'aborder que l'éloge à la bouche; encore fallait-il que les éloges fussent de la plus forte dose. Burtin avait formé un cabinet de tableaux pour lequel le duc de Wellington offrit vainement une somme considérable, et que les étrangers venaient voir comme une des curiosités de Bruxelles. Son morceau de prédilection était, disait-il, un chef-d'œuvre de Michel-Ange. Un voile le recouvrait, et l'on n'était admis à l'admirer qu'après avoir passé par certaines épreuves. Le peintre David, ayant osé douter de l'authenticité de ce tableau, se vit congédié, pour ne pas dire chassé, sans ménagement. Et pourtant, chose singulière, lorsqu'après la mort de Burtin, son cabinet fut vendu, le chef-d'œuvre prétendu de Michel-Ange, ainsi que la plupart des tableaux que le propriétaire avait décrits dans ses ouvrages comme des merveilles, furent adjugés à vil prix. Pour qu'il ne manquât jamais rien à ses bizarreries, Burtin septuagénaire affectait le plus grand cynisme, et professait, en matière de religion, le scepticisme le plus absolu. Outre quelques brochures polémiques publiées en hollandais, on a de lui : 1° *de Febribus*, Louvain, 1767, in-4°. 2° *De Revolutione Belgica carmen hexametron*, et *de Revolutione Gallica carmen distichon*. La révolution brabançonne semble avoir été la grande époque du *barbarisme*, témoin le mot *Revolutio*, la devise adoptée par le gouvernement insurrectionnel, *in unione virtus*, les innombrables brochures publiées alors et dont aucune ne soutient la lecture, enfin les pitoyables vers insérés dans le journal du jésuite Feller. Burtin, qui était resté fidèle à la maison d'Autriche, vota, en avril 1793, au sein de l'académie, l'impression d'une brochure contre-révolutionnaire de J.-B. Lesbroussart, laquelle n'a pas été mentionnée dans sa notice sur la vie de Burtin, écrite par lui-même, et qui est intitulée : *Réflexions sur le caractère qu'ont développé les Belges, et particulièrement les Brabançons, pendant l'occupation des Pays-Bas par les Français*, Bruxelles, 1793, in-8° de 28 p. 3° *Oryctographie de Bruxelles, ou Description des fossiles, tant naturels qu'accidentels, découverts jusqu'à ce jour dans les environs de cette ville*, Bruxelles, 1784, in-fol., orné de 32 planches coloriées : *vrai modèle de perfection en ce genre*, dit lui-même M. Burtin dans la notice sur sa vie qu'il nous avait remise quelque temps avant sa mort. 4° *Mémoire sur les révolutions et l'âge du globe terrestre*, couronné par la société de Teyler à Harlem, en 1790, et imprimé avec la traduction hollandaise et des planches, in-4°. « C'est dans ce *fameux ouvrage*, dit encore Burtin, « que l'auteur prouve, par des arguments évidents, « que l'antiquité la plus incommensurable de la terre

(1) *Voy.* sur cette version de la Bible, la *Bibliothèque curieuse* de D. Clément, t. 4, p. 190, et la *Biblioth. Spenceriana*, t. 1er, p. 85 et suiv.

« ne répugne en rien à la *Genèse*. » 5° *Des Végétaux indigènes qui peuvent remplacer les exotiques*, mémoire couronné par l'académie de Bruxelles, en 1783, Bruxelles, 1784, in-4° de 187 p. 6° *Des Bois fossiles découverts dans les différentes parties des Pays-Bas*, Harlem, 1781, in-8°. 7° *Réflexions sur les progrès de la fabrique du fer et de l'acier dans la Grande-Bretagne, et sur la fidélité qu'on doit avoir dans les manufactures*, Londres, 1783, in-8°, publié sans nom d'auteur. 8° *Des Causes de la rareté des bons peintres hollandais dans le genre historique*; traduit et imprimé en hollandais, 1809, in-4°, par la société de Teyler à Harlem, et dont l'auteur préparait une nouvelle édition en 1818. 9° *Traité théorique et pratique des connaissances nécessaires à tout amateur de tableaux*, Bruxelles, 1808, 2 vol. in-8°, avec un portrait. L'auteur préparait également une nouvelle édition de cet ouvrage qu'il appelle *classique*, et qui, en effet, a été fort estimé. 10° *Voyage minéralogique de Bruxelles, par Wavre, à Court-St-Etienne*, Harlem, 1781, in-8°. 11° *De l'Inutilité des jachères, et de l'agriculture du pays de Waes*, Bruxelles, 1809, in-12, ouvrage si excessivement recherché que, selon l'auteur, il est introuvable. 13° et 14° Trois opuscules *sur les peintres modernes des Pays-Bas*, Bruxelles, 1811, in-12. 15° *De la meilleure Méthode d'extirper les polypes utérins*, publié à Bruxelles en 1812, in-8°, fig., *en faveur* d'un chirurgien nommé Herbiniaux. 16° Enfin plusieurs *Mémoires juridiques*, imprimés chacun à part in-4°, ainsi que quelques pièces de vers français et plusieurs dissertations insérées dans les mémoires des sociétés savantes dont l'auteur était membre. Suivant la notice citée et qui nous a servi de guide, Burtin a laissé en manuscrit : 1° *Voyages et Recherches économiques et minéralogiques, faits dans les Pays-Bas, par ordre de Joseph II*. 2° *Voyages et Observations faits dans différents pays de l'Europe*. 3° *Des Grottes souterraines avec la description pittoresque du trou de Han*. 4° *Examen de la question si, par les progrès de l'esprit humain, on peut démontrer le peu d'ancienneté de l'espèce humaine*. 5° *Des Veines de houille et de leur exploitation*. 6° *Des Mines de fer et de la ferronnerie des Pays-Bas*. 7° *Des Mines de plomb de Védrin et de St-Remi*. 8° *Des Carrières des Pays-Bas*. 9° *Du Commerce et des Fabriques des Pays-Bas*. 10° *Des Eaux de Marimont*. 11° *De la Nécessité d'interdire la sortie du lin des Pays-Bas*, question nouvellement agitée en Belgique et sur laquelle la commission supérieure d'industrie et de commerce a publié un rapport très-bien fait dont M. Depouhon a été le rédacteur, Bruxelles, 1833, in-8° de 78 p. 12° *Des Observations médicales et scientifiques*, etc. Burtin, toujours dans la même notice, avertit, ce qui est vrai en partie, *que le caractère de ses ouvrages est vraiment original, et que tout y est sorti de sa tête et de son cœur, et n'est fondé que sur ce qu'il a vu ou senti lui-même, ou approfondi par ses méditations*. Il mourut le 9 août 1818. Il appartenait aussi aux sociétés de médecine de Paris et de Nancy, et aux sociétés savantes de Harlem, d'Utrecht et de Zélande. (*Voy.* la *Galerie des contemporains, la Revue bibl. du roy. des Pays-Bas*, t. 2, p. 267-269, et la *France litt.* de M. Quérard, t. 1er, p. 572-573.) Au commencement des troubles, en 1787, parmi les pamphlets dont le public fut inondé, on vit paraître ceux-ci que les amateurs d'anecdotes et les bibliophiles, tels que M. Deschiens de Versailles, pour qui rien n'est à dédaigner, ont seuls ramassés : *Épitaphe de Burtin, proto-messire, proto-médecin, huit fois proto-académicien et proto-rien des Pays-Bas autrichiens, à Bruxelles*; *Lettre de M. le curé de*** à F.-X. Bur-n*; *Réponse* (supposée) *de messire F.-X. B—n à la lettre pastorale du curé de***, à Burtinopolis*, 1787, in-8°. R—G.

BURTIN (Paul-Denis), né à Aix en Provence, en 1694, mort en juin 1755, a publié en société avec l'abbé Ladvocat la *Bibliothèque annuelle et universelle, contenant un catalogue de tous les livres qui ont été imprimés en Europe pendant les années* 1748, 1749, 1750 *et* 1751, Paris, 1751-1757, 6 vol. petit in-12. Il est l'éditeur des *Négociations de M. Henri Arnauld à Rome et en Italie*, 5 vol. in-12; et de l'*Ambassade de M. de la Boderie en Angleterre*, 1750, 5 vol. in-12. Z—O.

BURTIUS (Nicolas-Bursi, plus connu sous le nom latin de), poëte et musicien distingué, naquit vers le milieu du 16e siècle, à Parme, d'une famille patricienne, et depuis longtemps en possession des premiers emplois. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il reçut, en 1472, le sous-diaconat, et se rendit à Bologne pour s'y perfectionner dans l'étude du droit canon. Son goût pour la littérature, et surtout ses talents comme musicien, lui méritèrent la bienveillance de Jean Bentivoglio, chef de la république. (*Voy.* Bentivoglio.) Il eut une dispute très-vive avec un musicien espagnol, qui s'était déclaré contre le système de Gui d'Arezzo (*voy.* Guido), et le réfuta dans un ouvrage devenu très-rare. Mazuchelli (*gli Scrittor. d'Ital.*, t. 2, p.2449), copié par les biographes italiens, prétend que l'Espagnol dont il est question n'est autre que le célèbre Barthélemy Ramos de Pareja ; mais c'est une erreur, puisque Ramos n'était pas contemporain de Burtius. (*Voy.* Ramos.) Lorsque les Bentivoglio furent expulsés par le pape Jules II, en 1506, Burtius revint à Parme, et fut nommé recteur de l'église St-Pierre-ès-Liens, dans le territoire de Terrajoula. Il remplissait, en 1518, la charge de maître de chapelle cathédrale de Parme, mais on ignore l'époque de sa mort. On a de Burtius : 1° *Musices Opusculum, cum defensione Guidonis Aretini adversus quemdam Hispanum, veritatis prevaricatorem*, Bologne, 1487, in-4°. On trouve la description de ce rare volume dans la *Bibliographie* de Debure ; dans les *Scrittor. Parmigiani* du P. Affo ; dans le *Catal. biblioth. Magliabech.* de Fossi, etc. 2° *Fax Maroniana, id est observationes eruditæ in Virgilium*, ibid., 1490, in-4°; ouvrage non moins rare que le précédent. 3° *Bononia illustrata*, ibid., 1494, in-4°, inséré par Meuschen dans les *Vitæ summor. dignitate et eruditione virorum*, t. 2; mais l'édition originale contient quelques vers latins qu'on n'a pas jugé à propos de reproduire dans la réim-

pression. 4° *Musarum, Nympharumque, ac summorum Deorum Epitomata*, ibid., 1494, in-4°, petit traité de mythologie qui ne peut guère avoir d'autre mérite que celui de la rareté. Mazzuchelli en cite une 2e édition de 1498, qui parait bien suspecte. 5° *Elogium Bononiæ, quo hujus urbis amænitas, situs necnon doctorum singularium, atque illustrium virorum monumenta reservantur*, ibid., 1498, in-4°; réimprimé dans le t. 3 du recueil des Meuschen cité plus haut. Le t. 3 des *Carmina illustrium Poetar. Italorum* contient quelques pièces de Burtius. On peut consulter la notice sur ce poëte dans les *Scrittori Parmigiani* du P. Affo, t. 3, p. 151-56. W—s.

BURTON (ROBERT), écrivain anglais, surnommé *le Démocrite moderne*, naquit à Lindley, le 8 février 1576, et fit ses principales études à l'université d'Oxford. Il obtint, en 1616, la cure de St-Thomas de cette ville, et, quelques années après, dans sa province natale, la cure de Ségrave, qu'il conserva jusqu'à sa mort, en janvier 1639. Son ouvrage intitulé : *Anatomy of melancholy*, par Démocrite le jeune, publié d'abord en 1624, in-4°, réimprimé in-fol. en 1624, 1632, 1638 et 1652, est rempli de savoir et de raison; mais l'esprit s'y montre avec moins d'avantage que l'érudition. Un nombre prodigieux de citations forment la plus grande partie de l'ouvrage; mais ce qui, dans ce livre, appartient à Burton, est d'une grande originalité. On y trouve un mélange singulier de tristesse et de gaieté, qui faisaient également le fond du caractère de l'auteur. Les beaux esprits du règne de la reine Anne, Swift entre autres, ont, à ce qu'on prétend, beaucoup puisé dans cet ouvrage, et Sterne en a emprunté plusieurs idées heureuses. Le goût de Burton pour l'astrologie judiciaire a donné lieu à une supposition étrange. Le temps de sa mort répondant exactement à la prédiction qu'il en avait faite, d'après le calcul de sa naissance, plusieurs années auparavant, quelques personnes soupçonnèrent que, pour la gloire de l'astrologie et plutôt que de démentir son pronostic, il avait abrégé ses jours : ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût enseveli avec solennité dans l'église de Christ-Church, où on lui éleva un monument avec cette inscription, faite par lui-même : *Paucis notus, paucioribus ignotus, hic jacet Democritus junior, cui vitam et mortem dedit melancholia, obiit*, etc. On a publié à Londres, en 1801, en 1 vol. in-8°, une espèce de traité de médecine morale, intitulé *la Mélancolie*, etc., tiré principalement de l'ouvrage de Burton. X—s.

BURTON (GUILLAUME), antiquaire, frère du précédent, né à Lindley, en 1575, passa en 1593 de l'université d'Oxford dans l'école de droit d'Inner-Temple, et exerça la profession d'avocat et de rapporteur près la cour des Plaids-Communs; mais la faiblesse de sa constitution l'ayant obligé d'abandonner la carrière du barreau, il se retira à la campagne, et se livra uniquement à son goût pour les recherches relatives aux antiquités britanniques. Son principal ouvrage est sa *Description* (en anglais) *du comté de Leicester, de ses antiquités, de son armorial*, etc., in-fol., Londres, 1622; ibid., 1777; compilation utile pour le temps où elle parut, mais qu'a fait oublier l'ouvrage de Dugdale sur le même sujet. Burton mourut à sa terre de Falde, dans le Staffordshire, le 6 avril 1645. Son fils Cassibelan donna en 1658 une traduction de Martial en vers anglais, et mourut en 1681. — *Guillaume* BURTON, auteur anglais du 17e siècle, né à Londres en 1609, et élevé à Oxford, consacra la plus grande partie de sa vie à l'instruction de la jeunesse, et fut maître d'école à Kingston sur la Tamise. Il était très-savant, surtout dans les antiquités britanniques, et on le regarde comme un des meilleurs topographes anglais, depuis Camden. Son principal ouvrage est son *Commentaire sur les passages de l'Itinéraire d'Antonin qui ont rapport à la Grande-Bretagne* (en anglais), Londres, 1658, in-fol. On cite aussi de lui deux traités intitulés, l'un : *Historia linguæ græcæ*, l'autre : Λείψανα *veteris linguæ persicæ*. Ces deux ouvrages ont été imprimés ensemble en un seul volume, Londres, 1657, petit in-8°; le deuxième a été réimprimé à Lubeck, 1720, in-8°, avec les notes de Seelen. Dans ce dernier, Burton s'est contenté de rassembler une grande partie des mots de l'ancienne langue persane, que nous ont transmis les écrivains grecs et latins; mais il n'a point cherché à les expliquer en les comparant au langage moderne des Persans : il est même étonnant que Burton, qui avait, dit-on, étudié les langues orientales, n'ait pas indiqué quelques étymologies qui se présentent comme d'elles-mêmes. Son ouvrage n'est aucunement comparable à la dissertation d'Adrien Reland, *de Reliquiis veteris linguæ persicæ*, qui se trouve dans le t. 2e de ses *Dissertationes miscellaneæ*. Burton mourut le 28 décembre 1657, âgé de 48 ans. (*Voy.* les *Mémoires* du P. Niceron, t. 18.) On rapporte que son bisaïeul, zélé protestant, était mort de joie en apprenant la mort de la reine Marie. — *Guillaume* BURTON, médecin et auteur anglais, né à Rippon, dans le comté d'York, en 1697, étudia et prit le degré de docteur à Oxford. Il exerça avec beaucoup de réputation l'art de guérir, et mourut à York, en 1759, âgé de 62 ans. On a de lui : *Description of Leicestershire, with the Antiquities*, etc. Londres, 1622, in-fol., avec une carte et un port.; réimprim. en 1777, même format. — Un autre *Guillaume* BURTON, médecin et membre de la société royale de Londres, a publié : 1° *Dissertation sur le traitement des morsures des serpents venimeux* (dans les *Transactions philosophiques* de 1736); 2° *Histoire de la vie et des écrits de Boërhaave*, Londres, 1736, en anglais. Il mourut à Yarmouth, le 30 juillet 1757. — *Jean* BURTON, aussi médecin anglais, est auteur d'un *Système nouveau et complet de l'art des accouchements, avec la description des maladies particulières aux femmes en couches et aux enfants nouveau-nés*, qui a été traduit par Lemoine, avec des notes, Paris, 1771-73, 2 vol. in-8°, fig. X—s.

BURTON (HENRI), théologien anglais, naquit en 1579, à Birdsall, dans le comté d'York, et reçut son éducation à l'université d'Oxford. Il fut d'abord

gouverneur des enfants de lord Carey de Lepington, depuis duc de Monmouth, dont la femme était gouvernante du prince Charles, depuis Charles Ier. Ce fut par la protection de ce lord qu'il fut nommé secrétaire du cabinet du prince Henri, et, après sa mort, du prince Charles; mais à l'avénement de celui-ci au trône, la place de secrétaire du cabinet ayant été donnée à l'évêque de Durham (Neale), qui l'avait exercée sous le règne précédent, Burton en conçut un tel ressentiment, qu'il se livra à des excès qui le firent renvoyer de la cour. En 1625, il fut nommé recteur de St-Matthieu à Londres; mais en 1636, ayant prononcé deux sermons où il s'élevait violemment contre les évêques, qu'il accusait d'un projet de ramener la religion romaine, il fut cité devant la chambre étoilée pour discours séditieux, et on le mit en prison. Ses juges, aigris par les réponses qu'il publiait et qui lui attiraient la faveur populaire, procédèrent contre lui avec une grande animosité, et, le 14 juin 1637, il fut condamné, ainsi que deux autres accusés (Prynne et Bastwick), à une amende de 5,000 livres, à avoir les oreilles coupées, à être mis au pilori, et à être ensuite enfermé à perpétuité, sans communication avec qui que ce fût : le tout, excepté le payement de l'amende, fut exécuté avec la plus grande rigueur. Burton soutint son supplice avec fermeté, et fut ensuite conduit au château de Lancastre, d'où il trouva cependant moyen de faire parvenir dans le public des libelles contre ses persécuteurs. En conséquence, au bout d'un an, on le transféra à l'île de Guernesey; mais, en 1640, sa femme ayant obtenu que sa sentence fût revue par le parlement, sa route jusqu'à Londres fut un véritable triomphe; il fut partout reçu avec des acclamations et comblé de présents; le peuple alla au-devant de lui avec des branches et des fleurs dans les mains. Le parlement annula la sentence portée contre lui, et ordonna qu'en dédommagement de ce qu'il avait souffert, il lui serait accordé 6,000 livres sterling; mais les troubles survenus alors ne lui permirent pas de toucher cette somme. Il fut seulement rétabli dans son bénéfice de St-Matthieu, et mourut en 1648. Outre les deux sermons qui l'avaient fait condamner, et qu'il publia sous ce titre : *Pour Dieu et pour le roi*, il a laissé un grand nombre d'ouvrages en anglais, relatifs aux controverses qui agitaient alors l'Angleterre. X—s.

BURTON (Jean), théologien anglais, né en 1696, dans le Devonshire, à Wembworth, dont son père était recteur. Il étudia avec beaucoup de succès à l'université d'Oxford. Nommé de bonne heure sous-professeur de grec dans cette université, il se distingua également par son zèle pour les progrès de ses élèves et par un désintéressement sans bornes. Ayant été choisi en 1725 *proproctor* et maître des écoles, il prononça et publia à cette occasion un discours latin intitulé *Éli*, qui avait pour but d'encourager le renouvellement de la discipline scolastique. Il donna ensuite plus de développement à ce sujet dans quatre sermons latins prêchés devant l'université, et qui ont été imprimés depuis. Vers l'année 1733, il obtint la cure de Maple-Derham, dans le comté d'Oxford, dont le ministre venait de mourir, laissant une femme et trois jeunes filles dans le dénûment le plus absolu. Cette femme était aimable; Burton lui témoigna une pitié généreuse, qui se changea bientôt en un sentiment plus vif, et il finit par l'épouser. Il fut nommé, en 1766, recteur de Worplesdon, dans le comté de Surrey, et s'occupa, dans ses dernières années, à réunir et publier ensemble ses divers écrits, sous le titre d'*Opuscula miscellanea*. Il avait à peine mis la dernière main à ce recueil, qu'une fièvre vint l'enlever à ses travaux, en 1771, à l'âge de 76 ans. C'était un homme essentiellement animé de l'amour du bien. Il y eut de son temps peu de projets utiles qu'il n'appuyât de sa plume ou de son crédit; il fut particulièrement un des plus zélés promoteurs du projet formé par le docteur Bray pour l'établissement de bibliothèques paroissiales. Il eut l'honneur d'introduire dans l'université d'Oxford les ouvrages de Locke et de quelques autres philosophes modernes, et d'associer leurs noms au grand nom d'Aristote, qui y régnait alors despotiquement. Le recueil de ses ouvrages se compose principalement de sermons, de dissertations, de quelques écrits en grec et en latin, de poésies latines et anglaises. Son style un peu pédantesque a été l'objet des traits satiriques de Churchill. On a de Burton une édition avec des notes critiques de cinq tragédies grecques, sous le titre de Πενταλογια, *sive tragœdiarum græcarum Delectus*, etc., 1758, in-8° ; Oxford, 1779, 2 vol. in-8°; ibid., 1801, in-8°. L'édition de 1779 est la plus estimée des hellénistes. Ce travail avait été commencé, à sa recommandation, par un de ses élèves, Joseph Bingham; celui-ci étant mort au milieu de l'entreprise, Burton y mit la dernière main, et en dirigea l'impression. X—s.

BURY (Richard). *Voyez* Aungerville.

BURY (Arthur). Guillaume III avait formé le projet de réunir toutes les sectes qui divisent la Grande-Bretagne, afin de détruire une des principales causes des troubles qui l'avaient déchirée sous ses prédécesseurs. Bury, principal du collége d'Excester, en l'université d'Oxford, composa à cet effet un livre devenu fameux, intitulé : *The naked Gospel* (l'Évangile nu). Il y prétendait que l'Évangile ne nous est point parvenu dans sa pureté originelle, et qu'il a été considérablement altéré par les anciens Pères, à l'occasion des premières hérésies, d'où il concluait que le meilleur moyen pour réunir les chrétiens dans une même profession de foi était de rétablir ce livre divin dans son intégrité primitive, et de n'admettre dans la nouvelle édition qu'il proposait que les articles absolument nécessaires au salut, c'est-à-dire ceux qui sont exprimés en termes si clairs, si positifs, que les hommes les plus simples puissent les comprendre. Les Pères lui semblaient avoir exagéré les avantages de la foi, en avoir trop étendu l'empire, et s'être mal à propos arrogé le droit de prononcer sur des questions au-dessus de leur pouvoir, surtout dans la condamnation d'Arius, dont il entreprenait l'apolo-

gie. Bury avait pris à la tête de son livre le titre de *vrai enfant de l'Église anglicane*. Il l'avait fait imprimer à ses dépens, et n'en distribua des exemplaires qu'aux membres de l'assemblée du clergé, convoquée pour délibérer sur le projet de Guillaume III, sans prétendre lui donner une plus ample circulation; mais à peine l'impression en était-elle achevée, que tout espoir de réunion s'évanouit, et, quelque mouvement qu'il pût se donner pour retirer les exemplaires distribués, on jeta les hauts cris contre l'ouvrage et contre l'auteur. Il crut calmer l'orage en donnant promptement une seconde édition, purgée des erreurs qui avaient le plus choqué. L'avidité des libraires déjoua cette précaution. Ils réimprimèrent la première, et ce fut sur cette édition originale qu'on le jugea, que le livre fut condamné au feu, et que l'auteur perdit sa place par un décret de l'université, du 19 mai 1690. Jurieu l'ayant fortement attaqué dans sa *Religion du latitudinaire*, Bury lui répondit avec la même vivacité dans une addition à son *Latitudinarius orthodoxus*, Londres, 1697, in-12, intitulée : *Vindiciæ libertatis christianæ Ecclesiæ anglicanæ contra ineptias et calumnias P. Jurieu*; il y appela son adversaire *odiorum professor, malignitatis diabolicæ professor*. Il eut beaucoup de partisans en Angleterre. Les latitudinaires de Hollande se déclarèrent aussi pour lui. Le fameux Leclerc prit fortement sa défense, et attaqua le décret d'Oxford par ses défauts de forme. Il soutint même que celui qui en était l'objet ne pouvait être traité de socinien, parce que, sans nier formellement la divinité de Jésus-Christ, il disait que la croyance de ce dogme n'est pas absolument nécessaire pour être sauvé. T—D.

BURY (GUILLAUME), né à Bruxelles, en décembre 1618, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1639, et, étant à Rome en 1644, obtint du pape une prébende de la métropole de Malines, qui, peu de temps après, fut érigée en canonicat. Il le permuta en 1696 pour un bénéfice simple, et mourut à Malines, le 30 avril 1700. Il a composé un grand nombre de petites poésies latines, relatives aux événements arrivés en diverses circonstances dans son pays. Par ces pièces, on voit qu'il avait l'esprit naturellement gai. On distingue en ce genre un recueil d'épigrammes badines qu'il composait pour se distraire des douleurs de la goutte. Le mélange du sacré et du profane les rend assez bizarres. Il faisait aussi des vers flamands qui se trouvent confondus, dans quelques-unes de ses compositions, avec les vers latins. Comme écrivain ecclésiastique, il est connu par l'ouvrage intitulé : *Brevis Romanorum pontificum Notitia*, Malines, 1675, in-8°; Padoue, 1724, in-12; Augsbourg, 1727. Ces deux dernières éditions vont jusqu'à Benoît XIII inclusivement. Cet abrégé de la vie des papes, qui suppose une certaine connaissance de l'antiquité ecclésiastique, est suivi d'un *Onomasticon etymologicum*. C'est un petit dictionnaire destiné à l'explication des mots obscurs qui se rencontrent dans la liturgie. Ce n'est qu'un extrait bien sec de l'*Hierolexicon* des frères (Dominique et Charles) Macri, publié à Rome, 1677, in-fol. T—D.

BURY ou BURI (RICHARD DE), avocat au parlement de Paris, a laissé plusieurs ouvrages historiques du dernier médiocre, mais auxquels les critiques de Voltaire, de la Beaumelle et de Grimm ont donné une sorte de célébrité. Ce dernier nous apprend que Bury était le protégé du comte de Bernstorf, ministre de Danemark. Il débuta dans la carrière littéraire par une brochure intitulée : *Lettre de M. de B*** à M. de Voltaire au sujet de son abrégé de l'Histoire universelle*, Londres, J. Nourse, 1755, in-12. Après quelques réflexions assez justes sur le défaut de plan et l'inégalité de style, parfois trop familier, que l'on reproche à Voltaire, il commettait maintes bévues en descendant à des observations particulières, prétendant, par exemple, qu'il était au-dessous de la dignité d'une histoire de remarquer les inventions de l'industrie, appelant ces détails des circonstances basses, comme si, en fait d'histoire, une remarque sur les mœurs d'un siècle et ses usages ne vaut pas mieux que vingt dates de bataille, de naissance et de mort. Il montrait la même inintelligence dans l'appréciation du concile de Bâle, dans la défense de la vénalité des charges de judicature, dans le reproche qu'il faisait à Voltaire de traiter avec trop peu de ménagement les rois et les empereurs du moyen âge, comme si les fautes des princes devaient être respectées dans l'histoire; enfin il l'accusait de ressembler à l'historien Tacite, dont le cœur méchant prête ses façons de penser aux princes dont il écrit l'histoire. Le morceau le plus considérable de cette brochure est une ridicule apologie du caractère de Louis XI. Voltaire répondit à son critique par l'écrit qui a pour titre : *Lettre civile et honnête à l'auteur malhonnête de la critique de l'Histoire universelle de M. de V***, qui n'a jamais fait d'histoire universelle*. Bury s'essaya quelques années après, dans le genre historique par l'*Histoire de la vie de Jules César, suivie d'une dissertation sur la liberté, où l'on montre les avantages du gouvernement monarchique sur la république*, Paris, 1758, 2 vol. in-12, et par l'*Histoire de Philippe et d'Alexandre, rois de Macédoine*, Paris, 1760, in-4°. Ces deux ouvrages indiquent que l'auteur ne comprenait pas plus les mœurs que les intérêts de Rome et de la Grèce. En 1759, il publia une *Lettre au sujet de la découverte de la conjuration contre le roi de Portugal*, Paris, 1759, in-12, laquelle fut réfutée par Lepaige. A un *Éloge historique de Sully*, Paris, 1763, in-8°, il fit bientôt succéder la *Vie héroïque et privée de Henri IV, roi de France*, Paris, 1765, 2 vol. in-4°; 1766, 4 vol. in-12. « On est étonné, dit l'auteur des « *Trois siècles littéraires*, qu'il ait entrepris d'é- « crire la vie de Henri IV, après celle que nous « avons de Péréfixe. Il a cru, sans doute, l'emporter « par le volume sur son prédécesseur, triste avan- « tage qui ne fait pas oublier les défauts de critique « et de style, et qui, au contraire, les fait mieux « sentir et moins pardonner.» Dans sa préface, Bury attaquait l'histoire de de Thou, qu'il accusait d'a-

voir affecté de dire du mal des princes. Cette témérité excita la bile de Voltaire. « Quel est donc ce « M. de Bury, écrivait-il le 17 mai 1766, qui com- « pare Henri IV à ce fripon de Philippe de Macé- « doine, et qui ose dire que notre de Thou n'est « qu'un pédant satirique ? Est-ce qu'on ne fera pas « justice de cet impertinent ? » Et, en effet, quelques jours après, Voltaire publia une réfutation de la préface et de l'ouvrage du malencontreux historien sous ce titre : *le Président de Thou justifié contre les accusations de M. Bury*, 1766, broch. in-8° de 30 pages. De son côté, la Beaumelle attaqua de Bury dans une brochure intitulée : *Examen de la nouvelle histoire de Henri IV de M. de Bury, par M. le marquis de B., lu dans une séance d'académie, auquel on a joint une pièce analogue*, Genève, chez Claude Philibert, 1768, in-8°. Dans cette brochure, assez piquante pour qu'elle fût attribuée à Voltaire, la Beaumelle relevait plusieurs fautes commises par de Bury. Grimm, dans sa *Correspondance*, traite l'historien de Henri IV avec le dernier mépris ; il le qualifie de polisson, l'accuse d'écrire comme un décrotteur, et fait reproche à Voltaire de relever les fautes de M. de Bury, comme si M. de Bury était quelque chose. Ce qu'il y a de plus choquant dans cette histoire, c'est que l'auteur semble s'être attaché à faire de Henri IV un homme médiocre.

Bury même aujourd'hui lui conteste sa gloire,

a dit Voltaire dans une de ses satires (*les Trois empereurs*). Toutes ces critiques n'empêchèrent pas la *Vie de Henri IV* d'obtenir quelque succès. Bury fit disparaître une partie des fautes qu'on lui reprochait dans la seconde édition de son livre, qui parut sous le titre plus simple d'*Histoire de la vie de Henri IV*, Paris, 1767, 1769, 1779, 4 vol. in-12. Deux ans après, il donna *l'Histoire de la vie de Louis XIII, roi de France et de Navarre*, Paris, 1767, 4 vol. in-12. Pour se venger des critiques de l'auteur de *la Henriade*, il publia deux lettres, l'une *Sur quelques ouvrages de M. de Voltaire*, Amsterdam et Paris, 1769, in-8° ; l'autre *Sur les ouvrages philosophiques condamnés par l'arrêt du parlement du 18 août* 1770, la Haye et Paris, 1771, in-8°. On doit encore à Bury deux ouvrages historiques : 1° *Histoire abrégée des philosophes et des femmes célèbres*, Paris, 1772, 2 vol. in-12. L'auteur annonce qu'il n'a pas composé cet ouvrage pour les savants, mais pour la jeunesse. Il remonte, pour les philosophes, jusqu'au patriarche Enoch. 2° *Histoire de St. Louis, roi de France, avec un abrégé de l'histoire des croisades*, Paris, veuve Desaint, 1775, 2 vol. in-12. C'est le moins médiocre des ouvrages de de Bury, mais il est presque littéralement copié des tomes 4, 5 et 6 de l'*Histoire de France* de Velly, publiés en 1758. Deux nouvelles éditions en ont été faites de nos jours, l'une, Paris et Anvers, 1817, in-12 ; l'autre, Paris, Auguste Delalain, 1822, in-12, fig. On lui doit enfin un *Essai historique et moral sur l'éducation française*, Paris, 1777, in-12 ; nouv. édition sous ce titre : *le Zélé Compatriote, ou nouveaux Essais historiques sur l'éducation française*, Paris, 1785, in-12. Nous n'avons trouvé nulle part la date de la mort de de Bury. D—R—R.

BURY (BERNARD DE), né à Versailles, en 1720, élevé sous les yeux de son oncle, Collin de Blamont, fut reçu, en 1744, maître de la musique du roi, en survivance de Blamont, et, en 1751, fut pourvu de la charge de surintendant de la musique du roi, en survivance de Rebel. Il a composé : 1° *les Caractères de la folie*, ballet en 3 actes, paroles de Duclos, 1743 ; 2° *la Parque vaincue*, en 1 acte, 1754 ; 3° *Jupiter vainqueur des Titans*, en 5 actes, 1745 ; 4° *les Fêtes de Thétis*, en 2 actes, 1750 ; ces deux derniers en société avec son oncle ; 5° un nouveau prologue pour l'opéra de *Persée*, exécuté en 1747 ; 6° l'acte de *Titon et l'Aurore*, dans les fragments ; 7° *Hylas et Sylvie*, en 1 acte, 1762 ; 8° *Palmire*, 1765. On cite encore de lui un *De Profundis*, motet à grand chœur, composé pour le service de madame la dauphine, en 1766. Grimm, dans sa *Correspondance*, parle avec peu d'estime du talent de ce compositeur. D—R—R.

BURZOUYÉH, ou BOURZEVYEH, mage et médecin de Khosrou-Nouchyrvan, gagna, par ses vastes connaissances, la bienveillance de son souverain, et s'acquit une si grande réputation de sagacité et d'érudition, que le monarque persan le choisit pour faire un voyage scientifique et littéraire dans l'Inde. Depuis longtemps on vantait en Perse plusieurs traités samscrits de morale et de politique, et principalement les fables attribuées à Pidpay, que nous savons maintenant être celles du brahmane Vichnou Sarna. Burzouyéh parvint non-seulement à se procurer un exemplaire de ce précieux ouvrage, mais il apprit encore le sanscrit, et put ainsi faire lui-même une traduction persane qu'il intitula *Djavidan Khird* (Sagesse éternelle), ou *Humayoun Nameh* (Livre auguste). Plusieurs autres traductions et imitations en persan plus moderne ont été faites sous le titre d'*Anvar Soheïly*, par Hocéin Alkachéfy, etc. (*Voy.* HOCÉIN ALKACHÉFY et VICHNOU SARMA.) Quelques écrivains substituent le nom de Buzur Djemihr à celui de Burzouyéh, et lui attribuent la première traduction persane du livre dont il s'agit. Cependant Hocéin Alkachéfy, qui paraît avoir fait des recherches assez étendues sur l'origine et le destin de ce même ouvrage, assure que Burzouyéh fit un long séjour dans l'Inde, et fut obligé d'employer la ruse pour remplir sa mission, et, après avoir fait une traduction de l'ouvrage en pehlvy (langue immédiatement antérieure au persan moderne), il présenta le texte original et la traduction au monarque persan, qui le récompensa de la manière la plus magnifique. Buzudjemihr et Burzouyéh ne seraient-ils pas le même personnage ? Je serais tenté de le croire ; mais sans avoir d'autres preuves à l'appui de cette conjecture que la conformité du principal événement de leur vie et l'obscurité même de leur histoire, car on ignore l'époque de leur naissance et celle de leur mort : on sait seulement d'une manière certaine qu'ils florissaient à la fin du 6ᵉ et au commencement du 7ᵉ siècle de l'ère chrétienne. L—S.

BUS (César de), instituteur de la congrégation de la Doctrine chrétienne, naquit le 3 février 1544, à Cavaillon, d'une ancienne famille originaire de Côme, en Italie. Sa première profession fut celle des armes. Il y joignit le goût de la poésie, et composa même quelques pièces de théâtre. Comme il se disposait à aller servir sur un vaisseau que son frère commandait dans le golfe de Gascogne, une maladie le retint dans sa famille. Lorsque sa santé fut rétablie, il se rendit à la cour et y mena une vie très-dissipée. A l'âge de trente ans, il embrassa l'état ecclésiastique, et se consacra entièrement à l'instruction des enfants et du peuple, et à la réforme du clergé séculier et régulier. Il s'associa plusieurs prêtres pour cette pénible fonction, et les envoya catéchiser dans les campagnes. Ils secondaient utilement le zèle des évêques, qui cherchaient à dissiper l'ignorance en fait de religion. Douze de ses coopérateurs s'attachèrent particulièrement à sa personne, et concoururent avec lui à l'établissement de la congrégation de la Doctrine chrétienne, qui prit naissance, en 1592, dans la petite ville de l'Isle, au comtat Venaissin, et s'établit, l'année suivante, à Avignon. Cette congrégation, après avoir beaucoup souffert de contradictions, fut enfin approuvée par Clément VII, en 1597. César de Bus eut la consolation de la voir prospérer sous son gouvernement. Frappé de cécité dans les treize dernières années de sa vie, ses enfants voulurent continuer à être gouvernés par lui, et il ne cessa de remplir toutes les fonctions du saint ministère compatibles avec son infirmité, jusqu'à sa mort, arrivée le 15 avril 1607. Le peuple lui rendit longtemps une espèce de culte public, et lui attribua plusieurs miracles. Il avait composé des *Instructions* pour faciliter à ses disciples l'exercice de leurs fonctions. Ces *Instructions*, écrites avec une simplicité vraiment évangélique, furent imprimées à Paris en 1666, 3 vol. in-12. La congrégation instituée par de Bus avait originairement pour objet l'instruction des enfants et des gens de la campagne; elle accepta depuis des colléges, et remplit avec autant de zèle que de succès les utiles et pénibles fonctions de l'enseignement public. Dans ces derniers temps, elle possédait environ soixante maisons, divisées en trois provinces. Par son institution, elle était purement séculière. En 1605, César de Bus y introduisit des vœux simples de stabilité et d'obéissance. Cette innovation produisit un schisme après sa mort. Le P. Romillon, son premier et principal coopérateur, se retira à Aix à la tête des antivotistes, et, en 1619, il se réunit, avec les maisons de Provence et de Languedoc, qui lui étaient soumises, à la congrégation de l'Oratoire, où toute espèce de vœu était inconnue. En se réunissant, en 1616, avec les somasques, la doctrine chrétienne obligea ses membres à s'engager par des vœux solennels, et elle passa ainsi de l'état séculier à l'état régulier; mais cette union ayant été rompue en 1647, les doctrinaires revinrent, douze ans après, à leurs vœux simples, dont ils s'étaient même affranchis dans ces derniers temps. César de Bus avait encore institué une congrégation de femmes destinées à l'instruction des personnes du sexe. Il leur donna le nom de *filles de la Doctrine chrétienne*, et ensuite celui d'*ursulines*, parce qu'il les mit sous le patronage de Ste. Ursule, et que leur vocation était à peu près la même que celle des ursulines déjà établies en Italie. Cette utile institution se répandit en Dauphiné, en Provence, en Languedoc, en Gascogne. On en publia l'histoire en 1681, 2 vol. in-4°; elle subsistait encore au moment de la révolution, sous le titre de *congrégation des ursulines de Toulouse*. Nous avons plusieurs vies de ce vénérable religieux : par Jacques de Beauvais, Paris, 1645, in-12; par le P. Dumas, ibid., 1703, in-4°, etc. (*Voy.* aussi l'*Histoire de l'établissement des ordres religieux* de J. Hermant.) César de Bus eut trois frères (*Bernardin*, *Pierre* et *Alexandre*) qui se distinguèrent dans les armées. — *Balthasar* DE BUS, son neveu, jésuite, né en 1587, mort le 21 décembre 1657, contribua beaucoup à la propagation de l'institut des ursulines. Il professa la rhétorique et la philosophie, et a laissé : 1° *Préparation à la mort, sur le modèle de Jésus mourant*, Lyon, 1648, Grenoble, 1660, in-12; 2° *Motifs de dévotion envers la Ste. Vierge*, Lyon, 1649, in-12; 3° *Occupation intérieure pour les deux semaines de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 1650, in-24; 4° *Motifs de contrition*, 1652, in-24; 5° *Exercice de la présence de Dieu*, Chambéry, 1669, in-12. T—D.

BUSA, dame de l'Apulie, très-considérée par sa naissance et ses richesses, et célèbre par la générosité dont elle usa envers 10,000 Romains qui, après la bataille de Cannes, s'étaient réfugiés dans la ville de Canusium; elle les nourrit, et leur fournit des habits et de l'argent. Le sénat romain lui témoigna sa reconnaissance par des honneurs extraordinaires. (*Voy.* Tite-Live, liv. 22; Valère Maxime, l. 4. et Rollin, *Hist. rom.*, t. 3.) B—P.

BUSBECQ, BOUSBEKE, ou BOUSEBECQUE (Augier-Ghislain de), fils naturel du seigneur de ce nom, naquit en 1522, à Comines, en Flandre, et annonça de si heureuses dispositions, que son père prit un soin tout particulier de son éducation, et le fit légitimer par un rescrit de Charles-Quint. Il l'envoya successivement dans les plus célèbres universités de Flandre, de France et d'Italie, où il se forma sous les plus habiles maîtres. A son retour dans les Pays-Bas, après avoir achevé ses études, il accompagna Pierre Lassa, ambassadeur de Ferdinand, roi des Romains, en Angleterre. L'année suivante, en 1555, ce prince le choisit pour son ambassadeur auprès de Soliman II. Lorsqu'il arriva à Constantinople, cet empereur était à Amasie, où Busbecq alla le rejoindre. Sa première négociation ne fut pas heureuse, car il n'obtint qu'une trêve de six mois, et une lettre qu'il apporta sur-le-champ à Ferdinand. Busbecq repartit pour son poste, et, cette fois, son séjour fut plus long et sa négociation eut un plein succès. Il résida sept ans à la Porte, et ne revint qu'après avoir obtenu un traité avantageux. Son intention, au retour de cette ambassade, était de vivre éloigné de la cour et des affaires, pour consacrer ses moments aux lettres; mais son mérite

était trop connu pour qu'on n'en tirât point parti (1). On le choisit pour gouverneur des fils puînés de Maximilien II (2); ce prince, étant devenu empereur, le chargea, en 1570, d'accompagner en France l'archiduchesse Élisabeth, qui allait épouser Charles IX. Il demeura auprès d'elle en qualité d'intendant de sa maison ; et, lorsque cette princesse quitta la cour de France, après la mort de son mari, Busbecq continua d'y résider avec le titre d'ambassadeur de Rodolphe II jusqu'en 1592, époque à laquelle il se rendit en Flandre. Quoique, avant son départ pour cette province, il eût prit le soin de prendre des passe-ports du roi et de la ligue, il fut attaqué par un parti de ligueurs dans le village de Cailly, à trois lieues de Rouen. Lorsqu'il eut fait entendre à ceux qui l'assaillirent que sa qualité d'ambassadeur rendait sa personne inviolable, ils le laissèrent aller sans piller ses bagages, et il se fit transporter près de Rouen, au château de Maillot ; mais la frayeur que lui causa cet accident lui donna une fièvre violente qui l'emporta au bout de quelques jours, le 28 octobre 1592. Son corps fut enterré avec pompe dans l'église du lieu, et son cœur porté dans sa patrie, où on le déposa parmi les tombeaux de ses ancêtres. Busbecq a écrit : 1° quatre lettres, qui contiennent la relation de ses deux ambassades en Turquie ; les deux premières, où il rend compte de son premier voyage, furent publiées sans sa permission par Louis Carrion, sous ce titre : *Itinera Constantinopolitanum et Amasianum, et de re militari contra Turcas instituenda consilium*, Anvers, 1582, in-8°. Les quatre lettres parurent ensemble sous ce titre : *Legationis Turcicæ Epistolæ* 4, Paris, 1589, in-8° ; on y ajouta la relation de l'ambassade que Soliman envoya à Ferdinand en 1562. L'empressement avec lequel le public les accueillit en multiplia les éditions, et il en parut successivement de nouvelles à Hanau en 1605, in-8° ; Munich, 1620, in-12 ; cette édition est enrichie de figures de Sadeler ; Hanau, 1629, in-8° ; Leipsick, 1688, in-12 (selon le titre, cette édition doit contenir les lettres de Laudin, chevalier de Jérusalem, et de quelques hommes bien connus, sur les affaires de Turquie ; mais Meusel observe que son exemplaire, au lieu de ces lettres, contient celles de Busbecq à Rodolphe) ; Bâle, 1740, in-8° ; ce volume renferme les lettres à Rodolphe et la relation de la légation envoyée vers Ferdinand par Soliman. Ces quatre lettres ont été traduites en allemand et publiées à Francfort, en 1596. in-8° (3), et en français, par Gaudon, sous ce titre : *Ambassades et Voyages en Turquie*, Paris, 1646, in-8°. 2° *Epistolæ ad Rudolph. II Imp., e Gallia scriptæ* (1), Louvain, 1630, in-8°, et Bruxelles, 1632 ; cette édition est très-rare. Les Elzévirs ont donné, en 1632, in-24, une édition complète de tout ce que nous venons d'indiquer. Ils ont refait, dans la suite, un nouveau titre qui porte la date de 1660. Enfin on a fidèlement réimprimé à Oxford, en 1660, cette édition des Elzévirs. L'abbé Bechet, chanoine d'Usez (mort en 1722), a traduit les *Lettres de Busbecq à Rodolphe* d'après l'édition de Louvain. Cette traduction se trouve dans la *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire*, t. 11, 2° partie. Louis-Étienne de Foy, chanoine de Meaux, a donné une traduction complète de ces lettres avec des notes, 1748, 3 vol. in-12, ainsi que des quatre dont nous avons parlé plus haut. 3° *De Vera Nobilitate historia.* 4° *Historia Belgica trium fere annorum, quibus dux Alençonius in Belgiço est versatus.* Ces deux ouvrages sont restés manuscrits, et on en ignore le sort. Les talents de Busbecq pour la diplomatie ne sont pas plus contestés aujourd'hui qu'ils ne le furent de son temps. J. Hotman cite les relations des ambassades en Turquie comme un livre digne d'un ministre public, et on peut ajouter que quiconque est obligé de traiter avec la Porte Ottomane ne saurait trop les méditer. Il y développe avec clarté la politique de cette puissance, sa force, et surtout sa faiblesse. Ses quatre lettres seules en apprennent autant que tous les livres composés depuis sur la Turquie, et elles n'ont pas peu contribué à détruire la terreur qu'inspirait en Europe le nom des Ottomans. Ses *Lettres à Rodolphe II*, selon Vigneul-Marville, sont mieux remplies et plus utiles que celles de Bongars. C'est là qu'on doit chercher le récit fidèle des intrigues de cour, et des grands comme des plus petits événements de cette époque ; c'est là qu'on voit dans leurs véritables attitudes Henri III, la reine mère, le duc d'Alençon, le roi de Navarre, la reine Marguerite et les autres courtisans, dont on chercherait vainement ailleurs un portrait aussi fidèle. Partout on trouve l'historien exact et l'observateur profond ; son style est pur et élégant, et surtout plein de naïveté. Pendant son séjour en Turquie, il recueillit des inscriptions grecques qu'il communiqua à André Schott, à Juste

(1) C'est de ce ministre, de Scheppere de Nieuport et de Rym de Gand, qui résidèrent également à Constantinople, que l'empereur Maximilien II disait : « Les ambassadeurs flamands sont presque les « seuls dont les négociations aient été utiles à l'empire d'Alle- « magne. » R—G.

(2) Mathias, Maximilien, Albert et Venceslas. R—G.

(3) Il les dédia à Nicolas Micault, seigneur d'Indeveld, à qui Busbecq les avait écrites. Dans la première de ces lettres, il consigne une observation importante. Le chiendent croît partout ; les chèvres le broutent dans nos prairies comme dans les prairies d'Angora ; mais c'est à Angora que les chèvres se couvrent de cette toison dont les Turcs font des étoffes si magnifiques. Or, ce n'est pas à l'air d'Angora ni à ses rochers, *qui n'existent pas*, qu'il faut attribuer l'éclat et la finesse des poils de chèvre, mais aux chiendents longs et soyeux que produisent ses plaines immenses. Dans la quatrième de ses lettres, Busbecq raconte qu'ayant rencontré des Tartares de la Crimée, il trouva une grande ressemblance entre leur langue et le flamand, analogie que le célèbre voyageur Guillaume de Rubruquis avait déjà remarquée au 13e siècle. R—G.

(1) De 1582 à 1585. Elles furent publiées par J.-B. Houwaert de Bruxelles, qui les dédia à Ferdinand de Boisschot, baron de Saventhom, du conseil d'État et du conseil privé, chancelier de Brabant, qui fut aussi chargé de missions en Angleterre et en France. Ces lettres sont au nombre de cinquante-trois ; elles sont en général fort courtes, mais elles n'en sont pas moins intéressantes. La politique de la France et de l'Europe y est fort bien appréciée. Le style en est clair et précis, trop clair et trop précis peut-être pour un diplomate ; mais c'était l'ère de la diplomatie naïve, quoique habile, et attachant un sens déterminé aux choses et aux mots. Busbecq, en parvenant à empêcher la France d'envahir les Pays-Bas et de secourir le duc d'Alençon, donna à la médiation de l'Empire de l'autorité et de la grandeur, sans subtiliser sur le principe de *non intervention*. R—G.

Lipse et à Gruter ; on lui doit, entre autres, le fameux monument d'Ancyre, relatif à Auguste (1). Il fit dessiner des plantes et des animaux, et ces travaux servirent à Matthiole. Nous lui devons le lilas qu'il avait vu à Constantinople et dans l'Asie Mineure ; enfin il rassembla plus de cent manuscrits grecs qu'il donna à la bibliothèque de Vienne, dont ils forment le plus bel ornement (2). Il était lui-même très-savant, et parlait sept langues, notamment l'esclavon. Il fut en relation avec les hommes les plus érudits de son siècle, et Juste Lipse lui dédia ses *Saturnales* (3). L'archiduc Albert, voulant honorer sa mémoire, érigea la terre de Busbecq en baronnie (4). (*Voy.* Lemire, *Elogia illust. Belgii Scriptor.*, et Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 92, 93 et 94.) J—N.

BUSBY (Richard), instituteur anglais, né de parents pauvres, en 1606, à Lutton, dans le comté de Lincoln, étudia à l'école de Westminster et à Oxford, où il prit ses degrés. Etant entré dans les ordres, il fut nommé en 1639 recteur de Cudworth, et en 1640, maître de l'école de Westminster. Pendant cinquante-cinq ans qu'il occupa cette place, il sortit, dit-on, de son école le plus grand nombre d'hommes éminents dans l'Eglise et dans l'Etat dont puisse se vanter aucun siècle ou aucune nation, et c'est à lui que l'école de Westminster doit la réputation dont elle jouit en Angleterre. Après la restauration, Charles II lui donna en 1660 une prébende dans la cathédrale de cette ville et quelques autres bénéfices. Il porta la sainte ampoule au couronnement de ce monarque, et mourut très-riche en 1695, âgé de 89 ans, sans avoir ressenti aucune des infirmités de la vieillesse. A de vastes connaissances, particulièrement dans les langues, Busby joignait de l'éloquence, et cette sagacité si précieuse dans un instituteur, qui sait discerner des dispositions naissantes. Il était très-charitable, doux, aimable dans le monde, mais excessivement sévère dans sa classe. Il fonda, au collége de Christ, une chaire de langues orientales, et une autre pour les mathématiques. On a de lui quelques grammaires grecques et latines, et autres ouvrages qu'il avait composés pour l'usage de ses élèves. X—s.

BUSCA (Ignace), né à Milan en 1713, entra à Rome dans la carrière de la prélature, et remplit en Flandre les fonctions de nonce du pape avant l'insurrection de ce pays contre Joseph II. Rappelé à Rome, avec la promesse d'être cardinal, parce que toutes les places de nonce donnaient des droits au chapeau, il fut nommé gouverneur de cette ville avant d'être revêtu de la pourpre. Alors monsignor Busca chercha à introduire dans les lois municipales les règlements qu'il avait vus en vigueur en Flandre, et que les Allemands suivaient à Milan, sa patrie. Nommé bientôt après cardinal, en 1789, il obtint la confiance de Pie VI, et devint secrétaire d'Etat. Dévoué aux intérêts de son ancien maître, il eut à Milan des démêlés très-graves avec l'envoyé de France, Cacault, qui dévoila la duplicité du ministre romain, en faisant imprimer des lettres qu'il écrivait à Vienne, et qui étaient en contradiction évidente avec celles qu'il adressait à l'agent français. Le cardinal Joseph Doria remplaça bientôt le cardinal Busca, qui continua de vivre à Rome avec le titre de *Prefetto del buon governo.* A l'époque de la publication du concordat, il se montra un des plus grands ennemis du cardinal Consalvi, qui avait signé le traité. Il mourut en 1803, et fut enterré dans l'église de Ste-Marie des Anges, dont il portait le titre comme cardinal. Ce prélat était d'une telle corpulence qu'il était obligé de faire sangler son corps pour avoir la liberté de se mouvoir. La nuit, un valet de chambre était chargé de le retourner dans son lit, où il ne pouvait faire un mouvement de lui-même. Il passait pour aimer les plaisirs de la table. Peu de temps avant sa mort, ayant appris qu'à l'occasion du concordat, le ministre Cacault avait invité à dîner une grande partie du sacré collége, il fut si affligé de n'avoir pas été invité, qu'il versa des larmes, et fit demander au ministre de France s'il le croyait déjà mort. Le ministre, touché de ce regret, donna un autre repas splendide, où il invita le cardinal Busca, et le traita avec les égards les plus distingués. Z.

BUSCH ou BUSCHIUS (désigné par le prénom d'*Arnold* dans Trithème, et par celui de *Jean* dans Lemire, *de Scriptoribus ecclesiasticis*), naquit en 1400 à Zwoll, ville de l'Over-Yssel en Hollande. Il étudia sous Jean Cèle, recteur de l'école de Zwoll, que Rosweyde appelle un *séminaire de maîtres et de docteurs.* Entré chez les chanoines réguliers de Windeshem, il y fit profession en 1420. Plusieurs missions particulières, qui avaient pour objet l'organisation et la discipline des maisons de son ordre, le firent distinguer. Le savant et pieux cardinal légat, Nicolas de Cusa, se l'adjoignit en 1452 pour la visite et la réforme des monastères de divers ordres dans les Pays-Bas. Il dirigea plusieurs maisons, et fut nommé prieur de Sulten, diocèse de Hildesheim, dans la Saxe. Il a composé en latin plusieurs ouvrages. On lui doit : *de Origine cœnobii et capituli*, *seu congregationis Windesemensis.* Cet ouvrage, publié par Héribert Rosweide, Anvers, 1621, in-8°, est divisé en 2 livres, dont l'un contient l'histoire de l'établissement du monastère de Windesheim ; l'autre, la vie des hommes remarquables qu'il a produits. On trouve aussi dans ce volume le *Chronicon*

(1) Il envoya au célèbre botaniste Charles de l'Ecluse quantité de semences de tulipes, fleurs qui se naturalisèrent en Belgique en 1575. R—G.

(2) Entre autres un manuscrit de Dioscorides exécuté par Julienne Anicia, fille d'Anicius Olybrius, qui occupa le trône impérial au 6e siècle. R—G.

(3) Busbecq ayant parlé irrévérencieusement du parlement de Paris, le célèbre savant Montmaur, professeur en grec, lui lança de doctes invectives, recueillies par Adrien de Valois et de Sallengre, et l'appela Allemand ivre, *Tace, ebrie Germane.* Parmi tant d'injures, on s'étonne qu'il n'y en ait point de relatives à la naissance illégitime de Busbecq, que le bâtard Pontus Heuterus ne comprend pas non plus dans sa liste des bâtards fameux. R—G.

(4) Par lettres patentes du 30 septembre 1600, entérinées à la chambre des comptes à Lille, le 17 avril 1602, en faveur de Charles d'Ydeghem, chevalier, seigneur de Bousbeke et de Wiese, grand bailli d'Ypres. Cette seigneurie était située dans la châtellenie de Lille. — M. Van Hulthem, qu'on retrouvait partout où il était question de patriotisme et d'amour des sciences et des lettres, et qui fut enlevé à ses nombreux amis en 1833, avait donné, en 1829, le buste de Busbecq à l'université de Gand. R—G.

montis Agnetis, par Thomas à Kempis, contemporain de Buschius, chanoine régulier comme lui, et vivant dans un monastère voisin de celui de Windesheim (1). Buschius avait composé plusieurs autres ouvrages que Trithème dit avoir lus, entre autres un livre *de Origine modernæ devotionis et reformationis ordinis sui*. (*Voy.* J. Trithème, *de Viris illustrib. German.*; Leibnitz, *Collect. Script. Brunsw.*; Ellies Dupin, *Nouvelle Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*; et J.-B.-M. Gence, *Considérations sur l'auteur de l'Imitation.*) V—VE.

BUSCH (JEAN-GEORGE), né le 3 janvier 1728, à Alten-Weding, dans le pays de Lunebourg, embrassa dans sa jeunesse toutes sortes d'études, sans en choisir aucune en particulier, comme but des travaux de sa vie. Le mauvais état de sa fortune, la faiblesse de sa santé et de sa vue nuisirent beaucoup à ses succès. Cependant il cultiva avec une prédilection marquée l'histoire et toutes les sciences qui s'y rattachent. Nommé professeur de mathématiques au gymnase de Hambourg, en 1756, il s'y livra avec autant d'ardeur que de talent; mais de longues et cruelles maladies l'obligèrent à abandonner cette place. En 1767, il fonda à Hambourg, de concert avec Wurmb, une académie de commerce, dont la réputation attira bientôt un grand nombre d'élèves, qui y venaient étudier la théorie du commerce, en même temps que, dans la ville même de Hambourg, ils en pouvaient suivre les opérations. C'est le premier établissement de ce genre. Busch le dirigea longtemps avec son digne ami, le savant Ebeling, qui se joignit à lui en 1771, et l'amitié qui les unit fut le seul bien que Busch eut à opposer aux maux de tout genre qui l'assaillirent jusqu'à sa mort, survenue le 5 août 1800. Malgré tant de traverses, Busch ne cessa jamais d'employer utilement ce qu'il possédait de forces: un caractère plein de zèle et de simplicité, un esprit juste et pénétrant, suppléèrent à ce qui lui manquait d'ailleurs, et sa bienfaisante activité lui fit toujours trouver des ressources et du courage. Il savait toutes les langues de l'Europe, avait beaucoup voyagé et observé avec fruit. La ville de Hambourg lui doit la création et l'organisation de son école des pauvres, un des plus beaux établissements de ce genre qui existent en Europe. Il fut le premier président de la société des arts et métiers, fondée en 1765 dans la même ville. Enfin ses nombreux ouvrages, tous écrits en allemand, sont remarquables par la justesse et la libéralité des vues, ainsi que par le grand nombre de faits et de renseignements qu'ils contiennent: les principaux sont: 1° *Observations faites pendant un voyage dans une partie de la Suède*, Hambourg, 1783, in-8°. 2° *Observations faites pendant un voyage dans les Pays-Bas et en Angleterre*, ibid., 1786, in-8°; se trouve aussi dans la collection de voyages publiés par Ebeling. 3° *Essai d'un traité de mathématiques usuelles*, etc., ibid., 1773, in-8°; 2e édition fort augmentée, ibid., 1798, in-8°, en 4 parties. 4° *Encyclopédie des sciences mathématiques*, 2e édition, refondue et augmentée d'une bibliographie mathématique, Hambourg, 1795, in-8°. 5° *De la Circulation de l'argent dans ses rapports avec l'économie politique et le commerce*, ibid., 1780-1800, 2 vol. in-8°. 6° *Essais sur l'économie politique et le commerce*, ibid., 1784, 3 vol. in-8°. 7° *Théorie du commerce*, ibid., 1792-99, 3 vol. in-8°; c'est le meilleur et le plus important de ses ouvrages. 8° *Esquisse, d'une histoire du commerce de mon temps*, ibid., 1781, et 1783-1796, in-8°. 9° *Examen de cette question: Est-il avantageux à un peuple, sous le rapport du progrès des lumières, que sa langue devienne la langue universelle?* Berlin, 1787, in-8° de 104 p. 10° *Bibliothèque de commerce*, Hambourg, 1784-86, 2 tom. en 3 gros vol., ou 8 parties in-8°. Cet important ouvrage, fait en commun avec Ebeling, est regardé comme classique en Allemagne. 11° *Principes sur la politique des monnaies, et sur l'impossibilité d'introduire une monnaie universelle*, Hambourg, 1789, in-8°. Ce morceau avait déjà paru dans le t. 2 de la *Bibliothèque de commerce*. 12° *Observations et Expériences*, 5 vol. in-8°, ibid., 1790-94; le 4e vol. est intitulé: *Sur la marche de mon esprit et le développement de mon activité*, etc. (1). On a écrit en Allemagne plusieurs vies de Busch; la principale est intitulée: *Sur la Vie, le Caractère et les Mérites de J.-G. Busch*, Hambourg, 1801, in-8°. La reconnaissance publique lui a fait ériger un monument sur les remparts de Hambourg. G—T.

BUSCH (PAUL), évêque de Bristol, en Angleterre. Il avait été provincial de ces religieux que les Anglais appelaient *bons-hommes*, et qui n'étaient pas du même ordre que les minimes, auxquels on donnait ce nom à Paris. Henri VIII ayant érigé un

(1) La chronique des prieurs de Windesheim a été souvent citée lors de la contestation relative à l'auteur de l'*Imitation*, parce qu'en parlant incidemment de Thomas à Kempis, sous-prieur de la maison de Ste-Agnès, l'écrivain ajoute: *Qui plures devotos libros composuit, videlicet qui sequitur me, de imitatione Christi*; mais ce dernier titre n'existe point dans les manuscrits flamands de l'*Imitation*, ni dans ceux même de Kempis, et il en résulte que, si le passage allégué se trouve dans l'autographe de Buschius, qui n'a pas été constaté comme tel, ce témoignage se rapporterait à une époque postérieure au temps de Kempis. En effet, le manuscrit le plus anciennement daté de cette chronique n'est antérieur que de deux années à la mort de Buschius, en 1479. Néanmoins les deux ouvrages de cet auteur, quoique distincts, ont été publiés par Rosweyde comme un seul ouvrage formé de deux livres réunis sous la même date de 1464. L'un et l'autre, ainsi que celui *de Reformatione monasteriorum*, qui est résulté des voyages de Busch en diverses contrées, contiennent des renseignements utiles sur l'état des églises en Allemagne dans le 15e siècle. « L'historien, dit Leibnitz, « n'a point dissimulé leur corruption, ni flatté ses confrères. » V—VE.

(1) Nous devons signaler, parmi les ouvrages traduits ou extraits de ceux de J.-G. Busch: 1° *la Banque de Hambourg rendue facile aux négociants de l'étranger, avec des recherches intéressantes sur son origine, sur les changements qu'elle a éprouvés à différentes époques, et sur son organisation actuelle, extraite des ouvrages de J.-G. Busch*, Hambourg, 1800; Paris, Delalain, an 9 (1801), in-8°; 2° *Lettres originales de commerce, traduites de l'allemand*, Altona, 1800, ou la Haye, 1801, in-8°; 3° *Traité des banques, de leur différence réelle et des effets qui en résultent dans les usages et leur administration, traduit de l'allemand, par Fr. de L.-C.* (de Las Cases), frère de l'auteur de l'*Atlas historique*, Paris, 1814, in-8°. — Un autre BUSCH, conseiller ecclésiastique à Arnstadt (États prussiens), né en 1760, mort dans cette ville le 18 mars 1823, était connu par plusieurs bons ouvrages, entre autres par son *Manuel de l'histoire des découvertes*. D—B—R.

évêché à Bristol, Busch en fut nommé le premier évêque en 1542; mais ayant adopté les opinions nouvelles, il fut privé de l'épiscopat sous le règne de Marie. Depuis, il fit pénitence et mourut catholique, le 11 octobre 1558 ou 1559, âgé de 68 ans. On a de lui divers ouvrages de piété, entre autres des commentaires sur le psaume *Miserere*, et un livre de louanges de la sainte croix. Z—o.

BUSCHE (Hermann de), en latin Buschius, savant allemand, né en 1468, dans l'évêché de Minden, mena une vie errante et agitée. Après avoir fait ses études à Heidelberg, il parcourut l'Italie, la France, et donna des leçons de littérature classique dans plusieurs universités d'Allemagne. Ses connaissances littéraires, l'ardeur avec laquelle il cherchait à propager des études qui déplaisaient au clergé de ce temps, le rendirent partout l'objet de la haine et de la persécution des théologiens. Il fut obligé de s'enfuir de toutes les villes où il avait voulu se fixer. Le parti qui se forma bientôt en faveur de Luther lui ouvrit un refuge : Busche embrassa les nouvelles opinions, écrivit en faveur de Luther et fut recommandé par celui-ci au landgrave de Hesse, qui le nomma professeur d'histoire à Marbourg. Il y publia, en 1529, un traité *de Auctoritate verbi Dei*. Les querelles des anabaptistes étant survenues, Busche fut appelé à Munster pour conférer avec eux. Les opinions extravagantes qu'il énonça lui attirèrent les railleries de ses adversaires, et il mourut de chagrin à Dulen, en 1534. On a de lui des commentaires sur Silius Italicus, sur le premier livre de Martial, sur Juvénal, sur Pétrone, des vers latins, et un ouvrage sur l'utilité des belles-lettres, intitulé *Vallum humanitatis*, Cologne, 1518, in-4°; Francfort, 1719, in-8°. (*Voy*. Trithème, *de Viris illustrib. German.*) G—t.

BUSCHETTO, architecte et sculpteur grec, naquit à Dulicchio, vraisemblablement vers les années 1020 ou 1030. Les Pisans, après avoir conquis Palerme sur les Sarrasins, en 1063, ayant délibéré d'employer le produit des marchandises trouvées dans le port de cette ville à la reconstruction de leur cathédrale, appelèrent Buschetto en Italie, et le chargèrent de diriger ce monument. Vasari, trompé par une inscription qui se rapporte à une victoire des Pisans, antérieure à cette époque, a cru faussement que la bâtisse de l'église avait été commencée en 1016, et a induit en erreur un grand nombre d'écrivains qui ont cru pouvoir adopter son témoignage avec assurance. La première pierre fut posée à la fin de l'année 1063, ou au commencement de l'année 1064. L'église de Pise est particulièrement remarquable par l'immense quantité de colonnes de marbre, de porphyre et de granit qui la décorent. Ce vaste et riche monument n'est point dans le genre appelé gothique : on y retrouve la manière grecque très-dégénérée, mais présentant encore cette sorte de grandeur qui forme le caractère distinctif de toutes les productions des Grecs, jusqu'au dernier degré de la décadence du goût. Buschetto forma des architectes et des sculpteurs qui élevèrent de grands monuments dans différentes villes de l'Italie. Quelques bas-reliefs antiques, dont la cathédrale de Pise fut ornée, contribuèrent à diriger leur goût. C'est de cette école que sortit Nicolas Pisan, qui devint le régénérateur de l'art statuaire vers le temps où Guido de Sienne et Cimabué commençaient à rétablir les vrais principes de la peinture. A la mort de Buschetto, les magistrats de Pise lui élevèrent un tombeau contre la façade de la basilique qu'il avait construite. L'épitaphe qu'ils gravèrent sur ce monument existe encore, et elle prouve de la manière la plus convaincante qu'il avait seul donné le plan de la basilique. Cette épitaphe ne renferme point de date : on voit dans un passage d'un ancien registre cité par Morrona (*Pisa illustrata*) que Buschetto vivait encore en 1080. (*Voy*. les *Vies des architectes* de Félibien. Ec—Dd.

BUSCHING (Antoine-Frédéric), un des créateurs de la géographie moderne, naquit le 27 septembre 1724. Il assure que la violence et les excès auxquels avait coutume de se livrer son père, avocat à Stadthagen, petite ville de Westphalie, lui inspirèrent des habitudes contraires, la frugalité et la tempérance. L'instruction qu'on donnait à l'école publique de Stadthagen étant très-superficielle, un théologien de sa ville natale (Eberh. Dav. Hauber) tâchait de suppléer à ce que cet enseignement avait de défectueux, par des leçons particulières qu'il prodiguait gratuitement aux élèves les plus appliqués. Büsching eut le bonheur d'y être admis, et c'est à des soins si généreux qu'il dut des sentiments de piété qui ne se démentirent jamais, et les premiers progrès qu'il fit dans les sciences, surtout dans les mathématiques et les langues de l'Orient. « Chaque vicissitude, dit Büsching dans sa propre biographie, écrite peu de temps avant sa mort (Halle, 1789, in-8°), chaque expérience de ma vie n'a fait qu'ajouter à ma reconnaissance envers Hauber, et ma conviction de l'excellence de l'Évangile du Christ. C'est la religion chrétienne, la pensée de mon Sauveur et de l'éternité qui ont été pour moi la source des plaisirs les plus purs et les plus délicieux, plaisirs auxquels j'ai, dès ma première jeunesse, sacrifié sans peine ceux qui flattent les sens et qui ne se concilient pas avec une entière rectitude; ce sont elles qui m'ont soutenu dans les plus grandes adversités, et qui me font maintenant envisager les approches de la mort sans crainte, et même avec joie. » Pour sentir tout le prix de cette profession de foi, il ne faut pas ignorer que Büsching fut un philosophe très-éclairé, un apôtre de la tolérance, et le défenseur courageux d'opinions qui déplurent beaucoup à quelques théologiens de son temps. En 1742, son père le chassa de sa maison, parce que, dans un voyage à Hanovre, il avait pris avec chaleur le parti de son bienfaiteur contre un homme qui s'était moqué du docteur Hauber, et que son père avait intérêt de ménager. Chassé de la maison paternelle, il retrouva un père dans ce même Hauber, qui lui procura les moyens de continuer ses études à Halle. Dans cette université, il suivit les cours du professeur de philosophie François Meier, du physicien Krüger, mais principalement

ceux de Sigismond Jacques Baumgarten (*voy.* Baumgarten); et bientôt son application le mit en état de soutenir une thèse (*Introductio in Epist. Pauli ad Philipp.*, 1746), et de prendre le degré de maître ès-arts. Sa conduite exemplaire augmentait chaque jour l'estime qu'il avait inspirée à ses anciens protecteurs, et lui eu procurait de nouveaux. Sur le point d'accompagner à Pétersbourg le comte Frédéric Roche de Lynar, ambassadeur danois, comme gouverneur de son fils, il crut devoir se donner à lui-même une nouvelle garantie de ses mœurs, en offrant sa main à mademoiselle Dilthey, sœur du plus cher de ses amis d'enfance, jeune personne aussi remarquable par son caractère que par son esprit. Elle consentit à lier son sort au sien par une promesse qui s'exécuterait après son retour, et il s'établit entre eux une correspondance à laquelle Büsching déclare être en grande partie redevable d'une conduite invariablement pure. Le comte de Lynar, homme d'État distingué par ses vertus et par ses connaissances (*voy.* Lynar), le traitant avec une grande considération, il forma dans toutes les villes sur leur route des liaisons avec les personnes qui tenaient le premier rang dans l'État et dans les lettres. Bien que ce voyage de Russie, ainsi que la mission du comte de Lynar, fût de courte durée, il fit époque dans la vie de Büsching, en lui fournissant l'occasion de remarquer les lacunes et les erreurs sans nombre qui déparaient les traités de géographie réputés alors les plus exacts, et en lui suggérant l'idée de l'immense travail qui a donné une nouvelle face à cette science et immortalisé son nom. Cette entreprise l'absorbant désormais tout entier, il pria le comte de Lynar de lui rendre sa liberté, et, après l'avoir obtenue avec peine, il alla s'établir à Copenhague, chez son ancien ami, le docteur Hauber, qui avait été nommé pasteur d'une paroisse allemande de cette ville; mais il crut auparavant devoir faire un voyage dans sa ville natale, pour soigner son père tombé malade, qui lui rendit toute sa tendresse et expira peu de jours après. Arrivé en Danemark, Büsching commença son grand travail géographique. Tout le monde s'y intéressait depuis qu'en 1725 sa *Description des duchés de Holstein et de Sleswig* avait donné une haute idée de son exactitude et de son talent pour ce genre d'ouvrage. A Copenhague, le comte de Berkenthein et l'ambassadeur de Russie, baron de Korff, lui ouvrirent leurs bibliothèques, et l'aidèrent de leurs lumières. La cour, aussi bien que le public danois, aurait désiré qu'il se fixât à Copenhague; mais l'important article de sa géographie qui devait traiter de l'Allemagne exigeait qu'il y revînt pour s'environner de tous les matériaux nécessaires, il se rendit d'abord à Halle, où il commença à expliquer dans un cours public la constitution des principaux États de l'Europe, et bientôt après (en 1754) à Goettingue, où le gouvernement de Hanovre venait de le nommer professeur extraordinaire de philosophie. L'année suivante, il épousa sa chère Christiana Dilthey. Cette union fit son bonheur; l'esprit singulièrement orné de cette femme (un choix de ses poésies avait paru sous son nom en 1752, par les soins de Büsching) ne contribua pas peu à lui procurer une grande considération à Goettingue, à St-Pétersbourg, à Berlin, et dans toutes les villes où sa destinée l'appela successivement. Büsching n'aurait peut-être jamais quitté Goettingue, s'il eût obtenu la chaire de théologie qu'il ambitionnait. Ses amis de Hanovre étant sur le point de la lui faire avoir, il crut devoir les prévenir qu'il allait publier un ouvrage dans lequel il énoncerait sur plusieurs points des opinions différentes de celles des théologiens les plus accrédités dans la communion de Luther. On lui conseilla de ne l'imprimer qu'après sa nomination à la place qui lui était assurée; mais il ne voulut pas dévier de sa loyauté accoutumée, et remit à la faculté théologique de Goettingue un écrit intitulé : *Epitome theologiæ e solis sacris literis concinnatæ, et ab omnibus rebus et verbis scholasticis purgatæ*, où il soutenait « que, pour séparer ce qui, dans la religion, appartient à son essence d'avec ce qui ne mérite d'être placé qu'en « seconde ligne, il fallait commencer par poser pour « fondement les passages de l'Écriture sainte où les « principales vérités du christianisme étaient exprimées en termes clairs; que les propositions qui y « étaient contenues devaient seules être envisagées « comme indubitablement divines, et que tout ce « qui n'en découlait que médiatement devait être « considéré comme problématique, et comme pouvant être l'objet d'une discussion dans les écoles, « sans que la divergence d'opinions à cet égard « intéressât la foi et le salut des chrétiens. » Cet ouvrage déplut à toutes les communions, causa beaucoup de chagrin à Büsching, lui ferma l'accès à la chaire qui était l'objet de ses vœux, et, en le dégoûtant du séjour de Goettingue, lui fit accepter avec empressement la proposition du consistoire luthérien de la paroisse de St-Pierre à St-Pétersbourg, qui l'invitait à venir exercer les fonctions de second pasteur auprès de cette église. Cet appel lui parut une vocation divine; Büsching, touché de la confiance que les Allemands de St-Pétersbourg lui témoignaient, partit pour la Russie en 1761, avec quatre enfants en bas âge. Il est difficile de concevoir comment il a pu, dans les quatre années de son séjour à St-Pétersbourg, remplir les devoirs de sa place, et exécuter tout ce qu'il entreprit pour le bien de sa commune. La lecture de la biographie que nous avons déjà citée en peut seule donner une idée. Le principal objet de son activité fut l'organisation d'une école dont il fut nommé recteur, et qui, par ses soins infatigables, devint en très-peu de temps l'établissement d'instruction le plus florissant dans le Nord. Son zèle et ses succès lui gagnèrent l'estime et l'amitié du feld-maréchal de Munich, qui revenait de son exil en Sibérie, et qui avait repris sa place de protecteur de la paroisse luthérienne; mais, soit que Munich fût blessé de l'énergie avec laquelle le directeur du nouveau lycée soutint ses règlements contre les idées du comte, soit qu'il n'aimât pas les hommes à caractère et à talents qui ne consentaient pas à être ses instruments aveugles, ainsi que l'en accuse

Büsching, la bonne intelligence entre le Mécène et le protégé ne fut pas de longue durée. Le comte de Munich finit par lui susciter tant de tracasseries et de dégoûts, qu'il déclara, dans une séance du consistoire, à laquelle le feld-maréchal présidait, qu'il se démettait de sa place de directeur, et qu'on ne le reverrait plus aux séances de ce corps. Munich ayant voulu le forcer de reprendre la direction de l'école, il annonça, du haut de la chaire, à ses paroissiens, qu'il se voyait forcé de les quitter et de retourner en Allemagne pour ne pas être l'occasion d'une funeste scission. Cette déclaration fut un coup de foudre pour la paroisse. Il y eut un concours prodigieux de ses membres dans la maison de Büsching pour le supplier de rester. L'impératrice Catherine, informée des mouvements qui agitaient l'église luthérienne, fit des reproches à Munich; mais la détermination de Büsching resta inébranlable, quoique le séjour de St-Pétersbourg lui convînt, et plût aussi beaucoup à sa femme. L'impératrice, pour l'y retenir, lui offrit une place à l'académie des sciences, avec le traitement qu'il fixerait lui-même, et la franchise de port, non-seulement dans son empire, mais dans toute l'Europe, pour la correspondance étendue dans laquelle son travail sur la géographie l'avait engagé; mais la délicatesse de Büsching ne lui permit pas d'accorder aux largesses d'une souveraine ce qu'il avait refusé aux larmes de ses paroissiens, et il quitta une ville où il avait espéré terminer ses jours. Lorsqu'il prit congé de la czarine, cette princesse lui exprima encore une fois le désir de l'avoir à son service, et l'espérance que plus tard il se rendrait à ce désir. Büsching partit de St-Pétersbourg. sans trop savoir dans quelle partie de l'Allemagne il fixerait son domicile. Il était sans place et sans fortune. Ses projets littéraires le déterminèrent à choisir Altona; mais il y resta peu de temps, Dès l'année suivante (1766), il fut appelé à Berlin, pour y diriger le gymnase réuni de Berlin et du faubourg de Colln, avec voix délibérative dans le consistoire suprême. Cette nomination fut aussi avantageuse à sa famille qu'aux établissements dont il devint le chef. Il leur rendit le même service qu'à ceux de St-Pétersbourg; il les réorganisa, ou plutôt les créa, et leur prospérité devint aussi brillante sous sa direction, que leur état avait été languissant avant son arrivée. Rien de plus instructif pour les hommes qui se vouent à l'instruction publique que l'histoire des travaux de Büsching dans cette carrière. Il jouit à Berlin de la même considération qui l'avait suivi dans tous les pays qu'il avait habités. Frédéric le traita avec plus de distinction qu'il n'avait coutume d'en accorder aux écrivains de sa nation. La reine aimait sa société, et, dans les commencements de son séjour, elle l'invitait très-souvent à dîner; mais, craignant que ses travaux de tout genre ne souffrissent de distractions trop fréquentes, il pria cette princesse, ainsi que les membres de la famille royale, qui lui témoignaient une bienveillance particulière, de le laisser le plus possible à ses occupations. Quand on jette les yeux sur le catalogue des nombreux écrits qui sont sortis de la plume de Büsching, on est surpris que l'auteur de tant d'ouvrages, pleins des recherches les plus laborieuses, ait pu trouver le temps de passer chaque jour plusieurs heures dans le gymnase et dans les deux écoles secondaires qu'il était chargé de surveiller. Il donnait lui-même des leçons sur l'histoire des sciences et des arts. Nous devons à ses cours plusieurs livres élémentaires, surtout une *Histoire des arts du dessin* (1781), qui n'a point encore été surpassée. Lorsqu'un instituteur tombait malade, il le remplaçait; il suivait les progrès de chaque élève dans les trois institutions, et entrait dans tous les détails d'administration avec un zèle que la maladie douloureuse dont il mourut ne ralentit point. Au milieu des plus grandes souffrances, il se faisait rendre compte de tout, de chaque leçon, de chaque disciple, et son intérêt pour les établissements qui lui devaient une nouvelle vie ne cessa qu'avec son dernier soupir. Il mourut à Berlin, le 28 mai 1793, d'une hydropisie de poitrine, et fut, selon ses désirs, enterré dans son jardin, à côté de sa chère Christiana, qu'il avait perdue en 1777. Il s'était remarié la même année avec mademoiselle Reinbesk, fille d'un pasteur de Berlin. Des enfants du premier lit, deux fils lui ont survécu; des six du second, tous moururent en bas âge, à l'exception d'un seul qui est au service de Prusse, ainsi que ses deux frères. Les ouvrages de Büsching peuvent se diviser en quatre classes : 1° livres pour la jeunesse; 2° écrits sur la religion; 3° ouvrages de géographie et d'histoire; et 4° biographies. Son style est, dans tous, clair et assez correct, mais diffus, négligé, et dépourvu d'élégance et surtout de chaleur. On s'aperçoit partout de la rapidité avec laquelle il composait; mais si la forme n'est pas aussi attrayante qu'on le souhaiterait, on est bien dédommagé par la richesse et la solidité du fonds. Ses écrits de *pédagogie* (nom d'une acception fort honorable en Allemagne, sous lequel on comprend la théorie et la pratique de tout ce qui concerne l'éducation, soit privée, soit publique), embrassent presque tous les objets de l'instruction élémentaire et de la discipline des écoles. Dans les programmes, il traitait les questions pédagogiques les plus intéressantes. Ardent promoteur d'un perfectionnement graduel, il combattait les nouveautés que l'expérience n'avait pas encore sanctionnées. Personne ne s'éleva avec plus de force que lui contre la maxime qu'il fallait tout apprendre aux enfants en jouant, et contre une autre qui avait à peu près les mêmes prôneurs, et qui tendait à faire substituer à l'étude des langues de l'antiquité une espèce d'encyclopédie des connaissances usuelles. Ses nombreux livres élémentaires se distinguent entre ceux dont on se sert dans le nord de l'Allemagne, où l'on en a tant d'excellents, et si maintenant il y en a de meilleurs sur quelques branches de l'instruction académique, ce sont les livres de Büsching qui en ont facilité la rédaction. L'impulsion salutaire qu'il donna aux écoles dont il était le chef immédiat s'étant communiquée aux autres établissements de Berlin, et de là à ceux des villes de province, on peut dire que, de son rectorat, date une nouvelle

ère dans les annales de l'enseignement dans la monarchie prussienne. On a déjà dit quelque chose de ses ouvrages de théologie. Son idée dominante était de dégager l'instruction religieuse de tout ce que les hommes avaient ajouté à la doctrine évangélique, et de la ramener à sa simplicité primitive. C'est dans cette intention qu'il publia, en 1766 (à Hambourg, in-8°), une *Harmonie des quatre Evangélistes avec une explication succincte;* et, en 1789, un *Mémoire contre l'utilité des livres symboliques, et contre l'obligation imposée aux ministres luthériens de s'y conformer dans leurs fonctions pastorales.* Son but était sans doute louable. Mais il est douteux que les moyens qu'il proposait eussent eu l'approbation de ce Baumgarten, ce maître de sa jeunesse. Le seul des livres de théologie de Büsching qui ait un véritable prix aux yeux des juges compétents est son *Histoire des églises luthériennes en Russie, en Pologne et dans la Lithuanie;* elle parut en 1766-84-88. Mais les services qu'il a rendus à la géographie forment son premier titre à la reconnaissance de la postérité. Jusqu'à l'an 1754, où les premiers volumes de sa *Géographie ou Description de la terre* parurent, on n'avait aucun ouvrage qui méritât ce titre (1). Une nomenclature aride ou accompagnée de quelques renseignements pris au hasard, souvent adoptés sans critiques, toujours insuffisants, formait les traités de géographie. Büsching n'admit les données de tout genre dont il composa la sienne qu'après les avoir soumises à l'examen le plus sévère. Une topographie, peut-être un peu trop détaillée, en est le squelette; mais c'est la manière dont il a été revêtu qui fait le prix de ce travail. Aucun des faits relatifs à l'organisation politique et civile, à l'instruction publique, à l'industrie, à la richesse et à la puissance de l'État, aux produits de la nature et aux échanges que le commerce a su provoquer ou pourrait établir, aucun n'a été oublié; tous sont enregistrés avec ordre, après avoir été soumis à une critique aussi scrupuleuse que savante. Il est vrai qu'il en est résulté un ouvrage plus utile à consulter qu'agréable à lire; c'est une masse inerte, qu'un style sans grâce et sans mouvement n'a pu animer; et Malte Brun reproche avec raison à Büsching (*Précis de la Géographie universelle*, t. 1er, p. 524), « de n'avoir jamais tracé de tableaux propres à « émouvoir l'âme et à réveiller la pensée. » Le mérite de son ouvrage est dans l'exactitude et dans la richesse des détails : ce sont les archives des nations telles qu'elles étaient au moment où Büsching a écrit, et il passe, à juste titre, pour un des créateurs de cette statistique, qui a eu, depuis un demi-siècle, plus d'influence qu'on ne pense sur l'accroissement de l'industrie européenne, et sur les progrès des sciences politiques. Büsching fournit des matériaux aussi neufs qu'abondants; il expose au grand jour ce que ses immenses travaux et ses relations avec quelques hommes d'État du premier rang lui avaient appris. Lorsque sa correspondance (1), son érudition et son zèle n'ont pu éclaircir un fait, il en avertit ses lecteurs avec une bonne foi qui ne connaît ni détours ni réserve; sa candeur leur garantit la certitude des données qu'ils puisent dans ses livres, et son exemple doit être compté au nombre des preuves qu'à égalité de moyens, la science gagne toujours à être traitée par un homme de bien. Büsching est sans doute bien inférieur à d'Anville dans l'application des sciences mathématiques à la construction des cartes qu'il ne s'était pas habitué à dresser; il est loin d'avoir ce coup d'œil, cette sagacité, cette espèce d'instinct qui distingue si éminemment le géographe français. La conscience scrupuleuse qui a présidé à toutes les actions de la vie de Büsching l'empêche souvent de se décider sur des points douteux; il entasse plutôt les données qu'il ne les juge, et, dans la géographie conjecturale, il ne devine pas les positions d'instinct comme d'Anville; mais il est son égal en patience et en exactitude, et lui est quelquefois supérieur en connaissances de tout genre, et même en philologie. Malgré cette réunion de moyens, sa géographie, il faut l'avouer, n'est proprement qu'une excellente topographie, nourrie d'une statistique exacte et lumineuse. Il n'en a pas moins posé un des fondements les plus imposants par son grand ouvrage, traduit dans toutes les langues de l'Europe, par un précieux recueil intitulé : *Magasin pour l'histoire et la géographie des temps modernes* (en 22 vol. in-4°, 1767-1788); et par un *Journal* spécialement consacré à l'annonce et à la critique des cartes de géographie (*Notices hebdomadaires*, etc, Berlin, 1773-1787). Sa géographie, continuée par MM. Ebeling, Wahl, etc., embrasse l'Europe, l'empire de Russie, la Turquie asiatique et l'Arabie. Cette dernière partie (le 1er et seul volume qu'il ait donné sur l'Asie), imprimée d'abord en 1768, et, pour la 3e fois, en 1781, à Hambourg, avec des augmentations, est son chef-d'œuvre. On doit s'étonner avec Malte Brun, qui en a fait connaître un fragment intéressant (*la Description de la mer Morte*), qu'elle n'ait pas été traduite en français. Pour se faire une idée du mérite de ce volume, il faut jeter les yeux sur la préface, et parcourir la liste des voyages et des mémoires qui ont servi à le composer; il faut surtout se rappeler que Niebuhr regretta beaucoup de ne l'avoir pas eu pour guide dans ses voyages. (Voy. *Description de l'Arabie*, p. 17 de la préface, traduction française de

(1) Dix volumes de la *Géographie* de Büsching et la première partie du onzième parurent à Hambourg de 1754 à 1792, et plusieurs volumes détachés ont eu huit éditions, sans compter les contrefaçons. Sprengel, Wahls, Hertmann et Ebeling ont successivement continué les volumes 11, 12 et 13. Il en parut une traduction française (par Gerard de Rayneval, Pfeffel et Bourgoing), Zullichow et Strasbourg, 1768-1769, 14 vol. in-8°. Il y a des exemplaires de la même date qui ont pour titre : *Nouveau Traité de Géographie.* La maison Treuttel et Wurtz publia le même ouvrage de la même traduction, *retouché par J.-P. Béranger, avec des augmentations et corrections qui ne se trouvent pas dans l'original,* Strasbourg, 1785 et années suivantes, 16 vol. in-8°. Les mêmes libraires ont publié séparément : *Géographie de la France* (traduit de l'allemand), 1788, 2 vol. in-8°. D—n—n.

(1) Sa correspondance était d'une étendue incroyable, et il n'aurait pu en supporter les frais, si le gouvernement en faveur de l'utilité de ses travaux n'eût fini par lui accorder la franchise de ses lettres. En certains temps, cet objet lui coûta par an plus de 1,000 écus, ou 3,000 fr. (Denina, *Prusse littéraire.*)

1779, in-4°.) Outre les vies que Büsching a insérées dans son *Magasin historique*, on a de lui un recueil de biographies en 6 volumes (Halle, 1783-89), qui offre celles du grand Frédéric, du comte de Lynar, du comte Henri XXIV de Reuss, du baron de Korff, et d'autres personnages avec lesquels il a été en relation d'affaires ou d'amitié. Celle de Frédéric est piquante par des lettres allemandes de ce prince, imprimées avec une fidélité qui reproduit toutes les fautes d'orthographe, et par des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Il en a paru une traduction française par d'Arnex, sous ce titre : *Caractère de Frédéric le Grand*, à Berne, 1789, in-8°. Le nombre des écrits qui sont sortis de la plume de cet homme laborieux s'élevant à plus de cent, nous renverrons à l'ouvrage de Meusel (*Dictionnaire des écrivains allemands morts de* 1750 *à* 1800, t. 1, p. 701-12), ceux qui voudront les connaître tous, et nous nous bornerons ici à nommer les plus importants de ceux dont nous n'avons pas déjà parlé, en suivant l'ordre chronologique : 1° *Nouvelle Description du globe* (Neue Erdbeschreibung), Hambourg, 1754, in-8°, 1re édit. des deux premières part. en 2 vol. (8e édit., 1787-88, en 4 vol.); 1er vol. de la 5e part., 1757; 2e et 3e vol., 1759 (7e édit. en 5 vol., 1789-92); 4e part., 1761 (5e édit., 1792); 1re divis. de la 5e part., contenant l'*Introduction à la Description de l'Asie, la Turquie asiatique et l'Arabie*, 1768-72 et 81; traduct. franç., 1° de Gérard, Zullichau, 1768-1771, in-8°; 2° d'un anonyme, sur la 5e édit. de l'allem., Strasbourg, 1785-1792, 16 vol.; 3° de Bérenger, Lausanne, 1776, et suiv., 12 vol. gr. in-12. La traduction de l'*Allemagne* de Büsching en français, par R.-J. Julien, a été imprimée séparément dans l'*Atlas historique et géographique de l'empire d'Allemagne* (4 vol. in-4°). Il serait inutile de parler des traductions russe, polonaise, suédoise, anglaise (6 vol., avec une préface de Murdoch, Londres, 1762, in-4°), hollandaise, espagnole, etc.; nous nous contenterons de faire remarquer que l'édition de Venise de la traduction italienne a des suppléments qui offrent la description des pays que Büsching n'a pas traités. L'extrait que Büsching a fait lui-même a eu six éditions à Hambourg. 2° *Atlas de Pologne et de Lithuanie*, publié par Büsching, Kœnisberg, 1770. 3° *Commentatio de vestigiis Lutheranismi in Hispania*, Goettingue, 1755, in-4°. 4° *Introduction à la géographie, la politique, le commerce et les finances des États de l'Europe*, Hambourg, 1758, 1re édit.; la 6e est de 1784. Il y a trois traductions françaises de cet ouvrage; la première est de G.-L. Kilg, Strasbourg (Stein), 1779, in-8°, 2e édit., revue et corrigée; en Suisse, 1780, in-8°, 4e édit.; Amsterdam, 1781, in-8°. La dernière est celle de l'abbé Mann, impr. à Bruxelles, 1786, in-8°; elle porte sur le titre : *Nouvelle édition corrigée et rendue conforme à l'état actuel des choses, et propre à l'usage des pays catholiques*. L'édition de Florence de la traduction italienne de la *Géographie* offre cette introduction à la tête du 1er vol. 5° Une traduction de l'*Histoire de Russie* par Voltaire, avec des corrections et des suppléments, Goettingue, 1764, in-8°. 6° *Esquisse d'une Histoire de la philosophie*, 1772-74, 2 vol. in-8°; trad. en ital. et en holland. 7° *Histoire et Principes des beaux-arts*, Berlin, 1772-74, 2 vol. in-8°. 8° *Histoire du collége berlinois du Cloître gris*, ibid., 1774, in-4°. Ce collége ou gymnase, dont le local est un ancien couvent de cordeliers, est celui pour lequel Büsching composa tant de livres élémentaires, après que le gymnase de Colln-sur-la-Sprée lui eut été réuni. 9° *Abrégé d'histoire naturelle*, ibid., 1775, in-8°; 6e édit., 1787, in-8°; trad. en islaud. par Gudmund-Thergrimsen. 10° *Programme des contestations entre les écoles supérieures et inférieures sur les limites de leur territoire respectif*, ibid., 1775, in-4°. 11° *Comparaison de la philosophie des Grecs avec celle des modernes*, ibid., 1785, in-8°. 12° *Esquisse d'une histoire comparative du mérite que les nations anciennes et modernes se sont acquis par leurs travaux et par leurs encouragements pour les progrès des sciences*, Hambourg, 1792, in-8°. On peut consulter, sur la vie de Büsching, outre le volume qu'il a publié lui-même, Pütter, *Histoire de l'université de Goettingue*, t. 1, § 58; t. 2, § 86; G.-L. Spalding *Oratio funeb. de Buschingio* (Berlin, 1793, in-8°); quelques discours et programmes de Gédike, son successeur dans le rectorat du collége réuni, ibid., 1794-95. (*Voy.* GÉDIKE.) On trouve un fort bon résumé de ces différents morceaux, ainsi que de la biographie que Büsching a donnée lui-même, dans le *Nécrologe* de Schlichtegroll, supplément aux années 1790-1793 (Gotha, 1798), 1re partie, p. 58-146. S—R.

BUSCHING (JEAN-GUSTAVE), historien et antiquaire, fils du précédent, naquit à Berlin, le 19 septembre 1783. Il reçut une première éducation très-soignée et fréquenta ensuite quelques universités du nord de l'Allemagne, où il se livra avec une grande assiduité aux études historiques pour lesquelles il se sentait une vocation spéciale. De retour à Berlin en 1806, il fut nommé référendaire du collége gouvernemental, emploi dont les travaux secs et monotones répugnaient à son esprit ardent et naturellement porté aux investigations ardues. Devenu, en 1809, archiviste de la province de Silésie à Breslau, il se trouva transporté dans une sphère d'activité analogue à ses goûts : aussi est-ce depuis cette époque qu'ont paru ses plus importants ouvrages. Dans une tournée qu'il fit en Silésie, pendant les années 1810, 1811 et 1812, il découvrit plusieurs manuscrits historiques très-précieux et quelques monuments de l'antiquité païenne de cette province. Il accepta, en 1822, une chaire de philosophie à l'université de Breslau; mais les nouvelles occupations auxquelles il dut alors se livrer ne lui firent point négliger ses recherches historiques, qu'il continua même pendant la longue et douloureuse maladie qui mit un terme à ses jours, le 4 mai 1829. Cet érudit laborieux, dont les travaux ont contribué à remplir tant de lacunes dans l'histoire de l'Allemagne du moyen âge, avait le défaut, assez commun parmi les savants de son pays, de ne pas se borner exclusivement à sa spécialité; ainsi il employa beaucoup

de temps à faire des romans historiques, genre d'écrits qui, loin de favoriser les progrès de la science, les entravent plutôt, parce qu'ils répandent des idées plus ou moins inexactes sur l'époque qu'ils ont pour objet de retracer. Le nombre des ouvrages que Busching a composés, soit à lui seul, soit avec des collaborateurs tels que MM. Docen, F.-H. von der Hagen, Streit, Kannegiesser, etc., est très-grand; on en trouve une liste complète dans l'*Allemagne savante* de Meusel, t. 13e, 17e et 22e. Voici les titres de ceux qui ont été accueillis avec le plus de faveur : 1° *les Antiquités de la ville de Gœrlitz*, Gœrlitz, 1803, in-8°, avec 5 planches lithographiées; 2e édition, Breslau, 1824. 2° *Recueil de chansons populaires de l'Allemagne, suivi d'un supplément contenant quelques chansons populaires de la Flandre et de la France* (publié par Busching en société avec von der Hagen), Berlin, 1807, in-16. 3° *Le Livre de l'amour* (en société avec le même), ibid., 1809, in-8°. 4° *Vie de Gœtz von Berlichingen* (en société avec le même), ibid., 1810, in-8°; 2e édition, ibid., 1811; 3e édition, Breslau, 1813. 5° *Panthéon*, journal de sciences et d'arts (en société avec Kannegiesser), Berlin, 1810, 3 vol. in-8°. 6° *Fragments écrits pendant une tournée dans la Silésie, faite en ma qualité d'archiviste, en* 1810, 1811 *et* 1812, Breslau, 1813, in-8°, avec gravures. 7° *Contes, Poésies, Farces de carnaval et Facéties du moyen âge*, Breslau, 1814 et 1815, 2 vol. in-8°. 8° *Sceaux des anciens ducs, villes, abbés, etc., de la Silésie*, moulés et en empreintes, 1re livraison, Breslau, 1815. 9° *Journal hebdomadaire pour les amis de l'histoire, des arts et des sciences de l'antiquité*, Breslau, 1816, 1819, 4 vol. in-8°, avec 17 gravures en taille-douce, 11 planches lithographiées et une carte géographique. Les deux derniers volumes ont été aussi publiés séparément sous le titre de *Mœurs, Arts et Sciences des Allemands du moyen âge, collection de mémoires*. 10° *Sur la Forme octogone des anciennes églises, et particulièrement de celles qui existent encore à Breslau*, Breslau, 1817, in-8°, avec 2 planches. 11° *L'Image du dieu Tyr, découverte dans la haute Silésie, comparée à deux autres images du même dieu trouvées sur les bords du Rhin et dans le grand-duché de Mecklembourg*, ibid., 1819, in-8°, avec une planche. 12° *Visites* (Reise durch, etc.) *dans quelques cathédrales et églises du nord de l'Allemagne, faites pendant l'automne de* 1817, Dresde, 1817, in-8°, avec 4 planches. 13° *Antiquités païennes de la Silésie*, Leipsick, 1820-1823, 4 cahiers in-fol., avec 12 lithographies. 14° *Mémoires sur l'archéologie générale de la Silésie, extraits des papiers et des procès-verbaux de plusieurs sociétés d'antiquaires*, Breslau, 1820-1822, 6 cahiers in-8°, avec une lithographie. 15° *Vie, Plaisirs et Galanteries des Allemands du 16e siècle, ou les Aventures du chevalier silésien Jean de Schweinchen*, Leipsick, 1820-1823, 3 vol. in-8°. 16° *De Signis et Signetis notariorum veterum in Silesiacis tabulis, præmissa brevi comparatione tabularum Silesiacarum cum Germanicis*, avec 7 planches lithographiées représentant cent *parafes*, Breslau, 1820, in-4°. 17° *Plan d'une histoire de la poésie allemande* (en société avec M. F.-H. von der Hagen), Weimar, 1821, in-8°. 18° *Le Château des chevaliers allemands à Mariembourg*, Berlin, 1823, in-4°, avec 7 planches in-fol. 19° *Essai d'introduction à l'histoire de l'ancienne architecture allemande*, Breslau, 1821; 2e édition, Leipsick, 1823. 20° *Annales de la ville de Breslau*, Breslau, 1813-1824, 5 vol. in-4°, avec gravures. Les trois premiers volumes de cet ouvrage contiennent l'*Histoire de la ville de Breslau* par Nicolas Pol, et ont paru aussi séparément sous ce dernier titre. Les volumes 4 et 5 sont le fruit des travaux réunis de Busching et de M. J.-G. Kunisch. 21° *Plan d'une archéologie allemande pour servir de base à un cours de cette science*, Weimar, 1824, avec une carte géographique. 22° *De Antiquis Silesiacis Sigillis et eorum descript. authent. in tabulis Silesiacis reperta literis mandavit disquisitionem; adnexæ sunt descript. et delineat. 4 monogramm. unius tab. Siles.*, Breslau, 1824, avec 4 planches lithographiées, représentant 28 anciens sceaux silésiens. 23° *Le mont Sacré et ses environs, à Oswitz*, ibid., 1824, in-8°. 24° *Temps et Mœurs de la chevalerie*, leçons formant un cours, Leipsick, 1824, in-8°. 25° *Traditions et Histoires de la vallée de la Silésie et du château de Kinsberg*, Breslau, 1824, in-4°, avec deux lithographies. 26° *Monuments curieux de l'art antique allemand dans l'Altmark*, ibid., 1825, in-fol. avec 2 planches. 27° *Tombeau du duc Henri IV de Breslau, mémoire pour servir à l'histoire de l'art en Allemagne dans le 13e siècle, suivi d'une biographie de Henri IV d'après des pièces authentiques*, Breslau, 1826, in-fol., avec 5 pl. 28° *Description du château de Kinsberg dans la vallée de la Silésie*, Breslau, 1827, in-12, avec 2 vues et 3 plans. Ceux de ces ouvrages dont nous avons indiqué les titres en français sont en langue allemande. M—A.

BUSÉE (JEAN), dont le véritable nom était BUYS, né à Nimègue en 1547, jésuite en 1563, professa pendant plus de vingt ans la théologie à Mayence, et mourut dans cette ville, le 30 mai 1611. On a de lui différents traités dont les principaux sont : *Disputatio theologica de jejunio; de persona Christi; de descensu Christi ad inferos; Panarion, sive arca medica adversus animi morbos; Viridarium christianarum virtutum; Modus recte meditandi de rebus divinis*, etc. Il a donné des éditions de Pierre de Blois, de Luitprand, d'Abbon de Fleury, d'Hincmar de Reims, de Trithème, d'Anastase le bibliothécaire. Frédéric Spanheim et autres protestants lui ont fait un crime de n'avoir pas inséré dans l'édition de ce dernier, qui parut à Mayence, en 1602, l'histoire de la papesse Jeanne, trouvée dans deux manuscrits que Marquard Freher lui avait communiqués : comme s'il eût été convenable de placer cette fable grossière dans un pareil recueil; Blondel, autre savant protestant, le félicite au contraire de ne l'avoir pas adoptée. Elle se trouva cependant imprimée dans deux exemplaires de l'édition de Busée. On dit qu'il avait fait une table de plus de deux cent cinquante barbarismes qu'il avait remarqués dans Pierre de Blois. Jean Busée est en-

core auteur d'un grand nombre d'ouvrages de mysticité, les uns de sa composition, en latin, les autres traduits de l'italien ou de l'espagnol. Parmi ces derniers on distingue l'ouvrage du P. Dupont, traduit en français par F. Macé (1684 et 1720, in-12); par le P. Brignon (*voy.* ce nom); enfin par Nic. Binet, sous ce titre : *Manuel de méditations dévotes sur les évangiles des dimanches et fêtes de l'année*, Paris, 1717, 2 vol. in-12. — Il eut deux frères, dont nous avons quelques ouvrages. *Pierre* Busée, jésuite comme lui, né vers 1540, mort en 1587, à Vienne en Autriche, où il était professeur d'hébreu, fut auteur d'un commentaire sur le catéchisme de Canisius : *Opus catechisticum, sive Summa doctrinæ christianæ Petri Canisii*, Cologne, 1577, in-fol. — *Gérard* Busée, né vers 1538, docteur à Louvain, fut ensuite précepteur du duc de Clèves, qui lui fit obtenir un canonicat à Xanten. Il eut de grands succès dans la prédication. Il composa un catéchisme flamand, et une *Réponse à Flaccius Illyricus*, touchant la communion sous les deux espèces, dont on dit que les protestants achetèrent tous les exemplaires, pour qu'elle ne fût pas répandue. (*Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor, societ. Jesu;* Lemire, *Elogia illust. Belgii scriptor.;* Valère André, *Bibliotheca Belgica.*) T—d.

BUSENELLI (le Père Pierre), professeur de droit canon dans l'université de Padoue, naquit au commencement du 18e siècle. On a de lui un grand nombre de dissertations, entre autres celle-ci : *Petri Busenelli C. R. in gymnasio Patavino publ. ins. con. prof. de ecclesiastica jurisdictione habita in solemni studiorum instauratione*, Padoue, 1757, in-8°. Z.

BUSEMBAUM (Herman), jésuite, né en 1600, à Nottelen, dans la Westphalie, fut recteur des colléges de Hildesheim et de Munster, et mourut en 1668. Il est fameux par les événements auxquels a donné lieu, dans le dernier siècle, son ouvrage intitulé : *Medulla theologiæ moralis, ex variis probatisque auctoribus concinnata.* C'était un in-12 en vogue dans les séminaires des jésuites, et qui avait eu plus de cinquante éditions, lorsque le P. Lacroix, au moyen de ses commentaires et des additions du P. Collendall, confrère de l'auteur, en fit 2 vol. in-fol. Cette édition reparut en 1729 à Lyon, avec de nouvelles augmentations, par les soins du P. Montausan. On accusa dans la suite les journalistes de Trévoux d'avoir annoncé cette édition comme contenant une théologie très-judicieuse et bien digérée; les journalistes cherchèrent à se disculper en disant que ce n'était qu'une simple annonce bibliographique. L'édition du P. Montausan fut reproduite à Lyon en 1757, avec un nouveau frontispice, sous la rubrique de Cologne. Alors on y releva, sur l'homicide et le régicide, des propositions qui se trouvaient, dit-on, dans quelques moralistes et casuistes contemporains ou prédécesseurs de Busembaum, mais qui parurent d'autant plus répréhensibles, que cette édition paraissait à l'époque de l'attentat de Damiens sur Louis XV. Le parlement de Toulouse en ayant saisi un exemplaire à l'usage du séminaire d'Albi, dirigé par les jésuites, sonna l'alarme, et, par arrêt du 9 septembre 1757, fit brûler l'ouvrage, obligea les supérieurs des quatre maisons des jésuites de comparaître à la barre, où, sur l'interogatoire qu'on leur fit subir, ils désavouèrent la doctrine du livre, déclarèrent qu'ils ignoraient le lieu de l'impression, le nom et la qualité de l'éditeur, et protestèrent qu'aucun jésuite n'y avait eu part. Le parlement de Paris se contenta de condamner le livre. Le P. Zaccheria, jésuite italien, publia, avec la permission de ses supérieurs, l'apologie de Busembaum et de Lacroix, contre les deux arrêts. Cette apologie fut également condamnée au feu par un nouvel arrêt du parlement de Paris du 10 mars 1758. Zaccheria a donné, en 1760, une nouvelle édition de l'ouvrage de ses deux confrères. La dernière édition de la *Medulla theologiæ moralis* est celle d'Ingolstadt, 1768, 2 vol. in-8°. On a encore de Busembaum : *Lilium inter Spinas, de Virginibus Deo devotis eique in seculo inservientibus.* (*Voy.* Alegambe, *Biblioth. Script. societ. Jesu.*) Z.

BUSI (Nicolas), sculpteur, né en Italie, mais connu seulement par les ouvrages qu'il fit en Espagne. Il passa la plus grande partie de sa vie à Murcie, où les productions de son ciseau furent très-estimées, et payées des sommes considérables. Il eut le titre de sculpteur de Philippe IV, et fit le buste de ce prince, ainsi que celui de la reine mère. Selon Palomino Velasco, ces bustes sont des chefs-d'œuvre. Il mourut dans un âge avancé, en 1709, dans la chartreuse de Valence. D—t.

BUSIUS (Paul), fils d'un jurisconsulte, après avoir exercé, pendant plusieurs années, la profession d'avocat à Zwoll, sa patrie, fut nommé, en 1610, professeur de droit à l'université de Franeker. Il mourut subitement, le 23 septembre 1617. On a de lui : 1° *Tractatus de annuis reditibus*, Cologne, 1601, in-8°. 2° *de Officio judicis*, Franeker, 1603, in-4°; et Leyde, 1610, in-8°. 3° *Comment. in Pandectas*, la 1re partie à Zwoll, 1610; la 2e partie à Franeker, 1615, in-4°. L'ouvrage entier a reparu à Deventer en 1647 et 1656, in-4°. 4° *Subtilium juris libri* 7, Cologne, 1604; réimprimé avec des additions à Franeker, 1612, in-8°; et à Heidelberg, 1665, in-4°. 5° *de Republica libri* 3, Franeker, 1613, in-4°; Francfort, 1626, in-8°. 6° *Illustres Quæst. controversæ ad libros* 4 *Institutionum*, Franeker, 1615, in-4°. B—ss.

BUSKAGRIUS (Jean-Pierre), savant orientaliste suédois, né à Stora-Tuna, dans la Dalécarlie, voyagea en Allemagne, en France, en Angleterre, en Hollande, et fut professeur de langue hébraïque à Upsal, où il mourut en 1692. Il a publié : 1° *Dissertation sur la nature de la Massore* (en hébreu), Upsal, 1651, in-4°; 2° *de Usu et Necessitate linguarum orientalium*, ibid., 1654, in-4°; 3° *de Deorum gentilium Origine et Cultu*, 1655. — *Pierre* Buskagrius n'est guère connu que par son petit ouvrage *de Legione veterum Romanorum in genere, opusculum*, Amsterdam, 1662, in-12. C. M. P.

BUSLEYDEN ou BUSLIDIUS (Jérôme), l'un

des plus zélés protecteurs des lettres dans les Pays-Bas, était fils d'Ægidius, conseiller d'État et trésorier des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire. Il naquit vers 1470, à Bouleide, en allemand *Bauschleiden*, dans le Luxembourg. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un grand nombre de bénéfices, puisqu'il était en même temps chanoine de Liége, de Cambray, de Malines, de Ste-Gudule de Bruxelles, et prévôt de St-Pierre d'Aire, etc. Nommé par l'empereur Maximilien, en 1503, conseiller d'État et maître des requêtes au conseil souverain de Malines, il fut employé par ce prince dans différentes négociations avec le pape Jules II, Henri VIII et François Ier. Il profita de son voyage en Italie pour recueillir des livres et des manuscrits dont il enrichit sa bibliothèque, l'une des plus précieuses des Pays-Bas à cette époque. Il recherchait la société des savants, et il vécut familièrement avec Erasme, qui dans plusieurs de ses lettres se loue de ses bons offices. Lorsque le célèbre Th. Morus vint en Flandre par ordre de Henri VIII, pour assister aux conférences de Cambray (*voy.* MORE), Busleyden l'accueillit de la manière la plus flatteuse pour un pareil hôte. Il mit à sa disposition ses livres et ses antiquités, et lui donna toutes les marques d'une amitié sincère (1). Busleyden se rendait en Espagne pour des affaires d'État, lorsqu'il fut atteint d'une pleurésie dont il mourut à Bordeaux, le 27 août 1517. Ses restes furent rapportés à Malines. Érasme, qui se reprochait de ne lui avoir pas fait sa visite au moment de son depart, composa pour son portrait deux inscriptions, l'une grecque et l'autre latine, que l'on trouve dans le recueil de ses lettres, édit. de Leclerc, p. 378. Foppens n'a donné que l'inscription latine (*Bibl. Belgica*, p. 481). Par son testament, Busleyden légua des sommes considérables pour établir à Louvain un collége qui prit le nom de son fondateur, mais que l'on connait aussi sous le nom de *Collegium trilingue*, parce qu'on y enseignait les trois langues savantes, le latin, le grec et l'hébreu. Qui le croirait? il fallut que le pape Adrien VI intervint pour lever les obstacles que rencontrait l'exécution des dernières volontés de Busleyden. Ce collége ne fut ouvert qu'en 1523. Les premiers professeurs furent Adr. Baerle pour le latin, Rutger Rescius pour le grec, et Math. Adrianus, Espagnol d'origine juive, pour l'hébreu (2). On ne connait de Busleyden qu'une lettre à Th. Morus, imprimée dans la belle et rare édition de l'*Utopia* publiée à Bâle par Froben, 1518, in-4°. Cependant il avait composé des pièces en vers, des harangues et des lettres. Olivier de Vrede ayant découvert à Bruges les ouvrages de Busleyden, s'empressa de les adresser à Valère André; mais on ignore ce qu'ils sont devenus. — *François* BUSLEYDEN, frère du précédent, fut archevêque de Besançon et précepteur de Philippe le Beau, père de l'empereur Charles-Quint. Il fit son entrée à Besançon le 21 novembre 1499; et les mémoires du temps parlent de cette cérémonie comme d'une des plus magnifiques qu'on eût vues jusqu'alors dans le comté de Bourgogne. Ayant accompagné en Espagne son auguste élève qui ne pouvait se passer de ses conseils, il mourut à Tolède, le 23 août 1502. Sur la demande de Maximilien, le pape Alexandre VI avait compris Busleyden parmi les cardinaux qui devaient être préconisés à la première promotion. De là plusieurs historiens lui donnent le titre de cardinal, quoiqu'il ne l'ait jamais eu. W—s.

(1) Morus rend compte de la réception que lui avait faite Busleyden, dans une lettre à Érasme, datée de Londres, 1516.

(2) *Voy.* l'histoire de ce collége, justement fameux par le mérite de ses professeurs, au nombre desquels on compte Juste-Lipse, Henri Dupuy, dans les *Fasti academiæ Lovaniensis*, p. 273.

BUSMANN (JEAN-EBERHARD), théologien luthérien, né à Verden en 1614, étudia les langues orientales à Hambourg, sous Edzard et Gutbir, voyagea en Angleterre, en Hollande et en France, fut nommé professeur de langues orientales à Helmstadt, et, en 1678, professeur de théologie. Il y mourut le 18 mai 1692. Les principaux de ses ouvrages sont : 1° *de Scheol Hebræorum*; 2° *de Antiquis Hebræorum Litteris ab Esdra in Assyriacas mutatis*. 3° Il a été aussi l'éditeur de l'ouvrage de Balth. Bonifacio, intitulé : *Excerpta de historiæ romanæ Scriptoribus*. (*Voy.* BONIFACIO). C. M. P.

BUSSÆUS (ANDRÉ), antiquaire et historien danois, né en 1679, dans la Norwége, où son père était bailli, étudia d'abord en théologie à l'université de Copenhague, et s'attacha ensuite plus particulièrement à la philologie, à l'histoire et à la jurisprudence. Nommé bourgmestre à Elseneur, en 1718, il mourut dans cet emploi, le 4 janvier 1735. On lui doit quelques ouvrages de littérature classique de peu d'intérêt; mais il est surtout connu comme éditeur de deux ouvrages importants pour la littérature scandinave : 1° *Arngrimi Jonæ Groenlandia in linguam danicam translata*; 2° *Arii Frodæ polyhistoris Schedæ, sive libellus de Islandia, Islendinga bok dictus, necessariisque indicibus e veteris Islandica in latinam linguam translata et notis illustrata*, Copenhague, 1733, in-4°. Il a aussi laissé en manuscrit un mémoire sur le vieux Groenland; un *Journal de la vie et du règne de Frédéric IV*, et plusieurs autres morceaux concernant l'histoire du Danemark; ces manuscrits sont presque tous passés à la bibliothèque royale de Copenhague. C. M. P.

BUSSATI ou BISSATI SAMARKUNDI, poëte persan, commença à se rendre célèbre dans le pays de Samarcande, sous le règne du sultan Chalil Behadur, neveu de Timour, vers l'an 808 de l'hégire, 1405 après J.-C. Bussati fut d'abord tisseur de couvertures, et dut à ce métier le surnom de *Hassiri*. Lorsque ses talents furent connus, un célèbre poëte contemporain, Ismel Alla el Bochari, loin de témoigner de la jalousie, releva son mérite en ces termes figurés : « Une belle couverture est le tapis des nobles; c'est pourquoi il est plus juste que nous le « nommions *Bissati*, c'est-à-dire faiseur de tapis. » Le surnom en resta à Bussati. Il avait un rival dans Scheich Kemal Chodschendi, autre poëte contemporain, et tous deux se combattaient dans leurs poésies. Bussati a excellé dans le genre érotique. Le sultan Chalil Behadur, généreux protecteur des let-

tres, fut tellement charmé d'une strophe de ce poëte que ses musiciens venaient de chanter en sa présence, pour la première fois, qu'il lui fit don de 1,000 pièces d'or. On trouve dans l'*Histoire des belles-lettres en Perse*, par M. de Haumer (Vienne, 1818), la traduction de quelques vers de Bussati. Z—o.

BUSSERO (JOSEPH-LOUIS), religieux de l'ordre des carmes déchaussés, naquit à Milan, en 1659. On a de lui : 1° *Discorsi sacri*, Modène, 1693, in-4°; 2° *Lector Biblicus, sive Bibliæ sacræ Antilogiæ ad concordiam redactæ juxta mentem doctoris angelici*, Crémone, 1725, in-fol. Le 1er volume de cet ouvrage fut imprimé un an après la mort de son auteur, décédé à Crémone, en 1724. Quant au 2e volume, on l'a gardé manuscrit dans la bibliothèque des carmes de cette ville. Z—o.

BUSSET (PIERRE DE BOURBON, comte DE). La famille des Bourbon-Busset, qui s'est perpétuée depuis la dernière moitié du 15e siècle jusqu'à nos jours, est une branche bâtarde de la maison de Bourbon. Elle eut pour auteur Pierre de Bourbon, l'aîné des trois fils que Louis de Bourbon, évêque de Liége, eut de Catherine d'Egmont, princesse de la maison de Gueldres. Né dans les Pays-Bas vers l'an 1465, il mourut en l'année 1529 : il était titulaire de la baronnie de Busset, conseiller et chambellan du roi Louis XII. Malgré ses démarches auprès de la maison de Bourbon pour se faire reconnaître et obtenir sa légitime, il ne reçut qu'un faible apanage et une pension, et sa lignée continua sur le même pied jusqu'en 1789. Le témoignage des historiens est unanime sur la bâtardise de cette branche; mais comme on n'avait pas encore produit de preuves positives, on s'est prévalu de cette absence de titres pour prétendre que l'évêque de Liége avait été légitimement marié avec la princesse de Gueldres avant qu'il eût été promu aux ordres sacrés; en effet, nommé évêque de Liége en 1458, à l'âge de dix-huit ans, il ne les reçut que dix ans plus tard. Si cette prétention était fondée, il en résulterait que Henri IV et sa postérité auraient usurpé le trône de France au préjudice de la branche de Busset, seule légitime, puisqu'à l'extinction de la race des Valois, elle était incontestablement la plus ancienne de toutes les branches de la maison de Bourbon; mais les membres de la famille de Busset ne réclamèrent point à l'avénement de Henri IV, et s'empressèrent même de le reconnaître. Cette prétention bizarre d'être autre chose qu'une branche bâtarde de notre famille royale s'est produite de nos jours dans la nouvelle édition de l'*Art de vérifier les dates*, t. 6, p. 126 (1818, in-8°); elle ne mérite pas une réfutation sérieuse. Un titre authentique cité par M. Lainé, dans un article curieux du *Dictionnaire de la conversation* (t. 8, p. 63), est venu faire justice de ce mensonge. C'est le contrat de mariage de Jean d'Albon, seigneur de St-André, avec Charlotte de la Roche-Tornoelle, lequel existe en original dans les archives du château d'Avaiges près de Tarare, et dont M. Lainé a eu communication en 1833. Dans cet acte passé le 22 janvier 1509, Pierre de Bourbon, fils de l'évêque de Liége, figure comme témoin, et s'y donne lui-même les noms et qualités de Pierre, *bâtard de Bourbon*, seigneur et baron de Busset. Ce seigneur eut un fils et quatre filles; l'une d'elles, Suzanne de Bourbon, fut gouvernante de Henri IV pendant son bas âge, fonction très-honorable sans doute, mais dont une vraie princesse de Bourbon ne se serait pas chargée sans déroger. Pierre de Busset avait obtenu de Louis XII, par lettres patentes du mois de juillet 1501, quatre foires et un marché pour être tenus en sa terre et seigneurie de Busset. — PHILIPPE DE BOURBON, chevalier, baron de Busset, fils du précédent, servit avec distinction les rois François Ier et Henri II contre l'empereur Charles-Quint et Philippe II roi d'Espagne. Il fut tué à la journée de St-Quentin, le 10 août 1557. Il était premier échanson de Louise de Savoie, mère de François Ier. Henri II lui conféra la charge de sénéchal du Bazadois. Il avait épousé Louise Borgia, fille de César Borgia, duc de Valentinois, lequel était fils du pape Alexandre VI. — CLAUDE Ier DE BOURBON, comte de Busset, fils du précédent, né au château de Busset, le 18 octobre 1531, mort vers 1588, servit avec distinction, comme son père, sous Henri II, et contribua, en 1557, à la défense de la frontière de Picardie. Il était chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme ordinaire de la chambre. Il fut, en 1577, pourvu par le roi Henri III du gouvernement du Limousin. — CÉSAR DE BOURBON, comte de Busset, fils du précédent, succéda à son père aux gouvernements des vicomtés de Carlat et de Murat. Henri IV, par lettres patentes de l'an 1594, confirma les quatre foires et marchés qui avaient été établis dans le bourg de Busset par Louis XII, en faveur de Pierre, bisaïeul de César de Busset. Il accorda en outre, à ce dernier, trois autres foires pour être tenues tous les ans, l'une au bourg de St-Martin-du-Puits, les deux autres à Empury, lieux dépendants des domaines de cette famille. César de Busset mourut vers 1631. — CLAUDE II DE BOURBON-BUSSET, son fils aîné, qui lui succéda, mourut sans postérité le 13 mars 1641, et eut pour héritier son frère JEAN-LOUIS DE BOURBON, comte de Busset, chevalier de l'ordre du roi, né le 23 juin 1597, mort le 1er avril 1667. — LOUIS Ier DE BOURBON, comte de Busset, fils de Jean-Louis, né le 18 octobre 1648, fut un militaire distingué. Il était lieutenant général de l'artillerie de France, et périt à 29 ans, le 12 novembre 1677, au siége de Fribourg. — Après LOUIS II DE BOURBON, comte de Busset, son fils, né le 30 septembre 1672, décédé le 14 avril 1724, vient FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE DE BOURBON, comte de Busset, né le 26 août 1722. Il servit à la tête d'une compagnie du régiment de cavalerie d'Andlaw, au siége de Prague (1741), au combat de Sahai, au ravitaillement de Frauenberg, en 1744 à l'armée du Rhin. Chargé cette même année de défendre Wissembourg à la tête de deux compagnies qui composaient toute la garnison de la place, il fit si bonne contenance contre l'armée autrichienne, qu'il obtint une capitulation avantageuse. En 1745, il commanda ce même régiment d'Andlaw en qualité de mestre de camp, au siége de Bruxelles, à la bataille de Raucoux en 1746, à celle de Lawfeld, et au siége de Berg-op-

Zoom en 1747, au siége de Maëstricht en 1748, au camp de Sarre-Louis en 1754. Il se signala à la bataille d'Hastembeck, à la prise de Minden et d'Hanovre, en 1757. Il fut blessé à la journée de Rosbach, 1758, alors qu'il soutenait à l'aile gauche tout l'effort des ennemis, en attendant la réserve commandée par le comte de St-Germain. Au mois de juin de la même année, il montra sa valeur accoutumée à Crevelt, et eut un cheval tué sous lui à Lutzelberg au mois d'octobre. Il servit sur les côtes en 1759, fut employé à l'armée d'Allemagne le 1er mai 1760, puis se trouva aux affaires de Corbach et de Warbourg, et l'année suivante, 16 juillet, au combat de Filnighausen. Le 20 février de cette même année, il fut promu au grade de maréchal de camp, puis fait lieutenant général par brevet du 1er mars 1780. Il était depuis 1773 gentilhomme de la chambre de M. le comte d'Artois (depuis Charles X), et avait obtenu un brevet du 1er août 1761, qui rétablissait en sa faveur et en celle de ses descendants le titre de *cousin du roi* dont avaient joui ses ancêtres. Il mourut le 16 janvier 1795. Il avait épousé, le 16 avril 1743, Madeleine-Louise-Jeanne de Clermont-Tonnerre, fille du duc de Clermont-Tonnerre. — LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE BOURBON, comte de Busset et de Chalus, né le 1er juin 1749, fut connu jusqu'à la mort de son père sous le nom de marquis de Bourbon-Busset. Il fut d'abord menin du dauphin (depuis Louis XVI), puis capitaine de cavalerie au régiment d'Artois, ensuite maréchal des camps et armées du roi ; il mourut dans les premières années de ce siècle. — LOUIS-ANTOINE-PAUL DE BOURBON, vicomte de Busset, frère du précédent, né à Busset, le 19 novembre 1755, sous-lieutenant dans le régiment de colonel général cavalerie, le 30 novembre 1769, capitaine dans le même régiment le 4 mai 1771, aide maréchal des logis par commission du 1er juillet 1779, premier gentilhomme de la chambre de M. le comte d'Artois, par brevet du 19 décembre 1779, charge dont il s'était démis en faveur de son père, sous la condition de survivance. Il fut, au mois de décembre 1788, nommé commandant par intérim de la province de Bourgogne. En 1789 il émigra, servit dans l'armée des princes, rentra en France en 1800, et mourut à Paris, le 9 février 1802. Ce fut du vicomte Paul de Busset que se prétendit fils naturel l'avocat Bourbon Leblanc, qui a figuré d'une manière assez équivoque dans le procès d'un autre imposteur, Mathurin Bruneau, le prétendu Louis XVII, dont il s'était fait le compère. Nous avons sous les yeux les jugements de première instance et d'appel, l'un du 8 juin 1803, l'autre du 28 mars 1804, qui interdit au sieur Leblanc de se qualifier Bourbon-Busset. — Le fils de Louis-Antoine Bourbon-Busset, M. FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, comte DE BUSSET, né le 4 février 1782, officier général, cordon rouge, nommé pair de France le 23 décembre 1823, a cessé de siéger dans la chambre haute par refus de serment, depuis 1830. — Son frère, ANTOINE-LOUIS-JULES DE BOURBON-BUSSET, et leur cousin, *Eugène* vicomte de *Bourbon-Busset*, étaient, en 1830, les représentants de cette famille. Z—O.

BUSSEY (ADAM), né à Langres, à la fin du 16e siècle, fut un mathématicien distingué et devint le premier ingénieur militaire de France, sous Louis XIII, qui le chargea de fortifier Arras, Pignerol, Perpignan, Mézières et plusieurs autres places importantes. Le grand maître de Malte l'appela pour diriger les fortifications de Malte, et lui accorda pour récompense le titre de chevalier. Bussey a laissé des mémoires manuscrits sur l'art militaire et de nombreux plans de fortifications de villes. Il présenta à Charles III, duc de Lorraine, le projet d'un canal de jonction de la Seine à la Moselle. Cet ingénieur vivait encore en 1651. On ignore l'époque de sa mort. T. P. F.

BUSSI. *Voyez* BUSSY.

BUSSI (FELIZIANO), né à Rome ou aux environs, vers 1679, fut quelque temps jésuite, et entra dans la congrégation des infirmiers, ou des clercs réguliers qui se dévouent au soin des malades. Il passa une grande partie de sa vie à Viterbe, et mourut à Rome, le 24 avril 1741. On a de lui : *Istoria della citta di Viterbo*, Rome, 1742, in-fol. Ce volume, publié après la mort de l'auteur, ne contient que la moitié de l'ouvrage ; le reste se conserve en manuscrit à Viterbe, de même que l'ouvrage suivant : *Veterum Etruscorum Monumenta in Viterbiensi territorio reperta, æneis tabulis edita, brevibusque notis explicata*. — (Le comte *Jules* DE BUSSI), poëte italien, était chambellan du pape Clément XI, et mourut à Viterbe, le 14 avril 1714. Outre plusieurs drames en musique, comédies et poésies diverses, il a publié une traduction en vers des héroïdes d'Ovide : *Epistole eroiche d'Ovidio translate in terza rima*, Viterbe, 1703-1711, 2 parties in-12. On l'a inséré, en partie, dans le t. 24 de la grande collection des traductions des poëtes classiques, imprimée à Milan, 1745, in-4°. C. M. P.

BUSSIÈRES (JEAN DE), né en 1607, à Villefranche, près de Lyon, comme il le dit lui-même, et non pas à Lyon, comme l'a dit Chorier, et, d'après lui, le P. de Colonia, fit ses études chez les jésuites, et entra dans cet ordre immédiatement après les avoir terminées. Doué d'heureuses dispositions pour la poésie, il s'y livra avec ardeur; mais il n'avait pas le talent nécessaire pour réussir dans la poésie française, à une époque où la langue ne lui offrait presque aucun modèle. Il eut plus de succès dans la poésie latine. Son poëme de l'*Isle de Ré délivrée des Anglais*, applaudi dès qu'il parut, est encore estimé. Le P. de Bussières ne manquait ni d'imagination ni d'enthousiasme; et l'on rencontre dans ses ouvrages des traits d'un ordre supérieur; mais il ne savait point attendre l'inspiration, et son style est incorrect et inégal. Il soumit son poëme de *Scanderberg*, son premier titre littéraire, au jugement de Chapelain, alors l'oracle du goût, et qui lui conseilla de le rendre plus régulier. Il lui aurait été plus facile de suivre ce conseil que de corriger les défauts de son style. Cet ouvrage, malgré toutes ses imperfections, lui a mérité une place sur le Parnasse de Titon du Tillet, honneur dont il n'était pas tout à fait indigne. Le P. de Bussières mourut le 26 octo-

bre 1678, âgé de 71 ans. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Descriptions poétiques en vers françois*, Lyon, 1648, in-4°. 2° *De Rhea liberata poemation in tres libros distributum*, Lyon, 1655, in-12. 3° *Basilica Lugdunensis, sive Domus consularis*, 1661, in-fol. : c'est une description en vers et en prose de l'hôtel de ville de Lyon. 4° *Flosculi historiarum*, Lyon, 1662, in-12; traduit en français, et souvent réimprimé sous le titre de *Parterre historique*. 5° *Scanderbergus, poema in 8 libr.*, Lyon, 1662, in-8°, réimprimé plusieurs fois. Cette édition, l'une des meilleures, renferme les poésies diverses de l'auteur. 6° *Historia francica ab initio monarchiæ ad annum* 1670; Lyon, 1671, 2 vol. in-4°. C'est l'édition la plus complète; celle de Lyon, 1661, 4 vol. in-12, ne va que jusqu'en 1660. Cet ouvrage est plus estimé des étrangers que des Français. 7° *Mémoires de ce qu'il y a de plus remarquable dans Villefranche en Beaujolais*, Villefranche, 1671, in-4°, fig. On conserve à la bibliothèque de Lyon plusieurs ouvrages du P. Bussières, demeurés manuscrits; les plus importants sont une *Histoire du Japon* et une *Histoire d'Espagne;* celle-ci se termine avec le 12e siècle. (*Voy.* Ste-Marthe, *Gallia Christiana*; Baillet, *Jugement des savants*, etc.) W—s.

BUSSIGNAC (Pierre de), clerc et gentilhomme d'Autefort, vécut dans le château de Bertrand de Born, et se distingua comme troubadour par ses sirventes : M Raynouard en a publié deux. Dans l'un il y a une allusion aux aventures de *Renard et d'Isengrin*, comme il y en a aussi dans les vers de Richard de Tarascon, de Gui de Cavaillon, de Folquet de Romans, d'Arnaud d'Entrevaux et de Richard Cœur-de-Lion; ce qui semblerait prouver l'existence d'un roman provençal du *Renard*, antérieur à celui de Perrot de St-Cloud, publié par Méon, et dont Legrand d'Aussy avait déjà donné un extrait; à moins que l'on ne soutienne que ces allusions se rapportaient, chose peu vraisemblable, à des récits, ou traditions populaires, qui n'étaient pas encore fixés dans une forme poétique complète et arrêtée; ou qu'elles avaient trait à de plus anciennes compositions des trouvères; ou enfin, ce qui est moins probable, à des textes en langue latine ou étrangère. Pierre de Bussignac avait cessé d'exister avant le 13e siècle, par conséquent avant l'époque où Perrot de St-Cloud écrivit. Le bel ouvrage de M. Raynouard, consacré à la poésie et à la grammaire occitaniennes, fournit des remarques analogues sur différentes épopées, telles que celles d'*Alexandre*, d'*Artus*, de *Floris et Blanchefleur* (*voy.* Assenede), de *Partenopex de Blois*, de *Raoul de Cambray*, de *Tristan et Yseult*, etc. Mais ne perdons pas de vue non plus une remarque importante faite par M. P. Paris, c'est que des chansonniers français, jusqu'à présent trop oubliés, parce que les trouvères n'ont pas encore eu leur Raynouard, citent à satiété, dès le 13e siècle, les héros de nos *Chansons de geste*. R—g.

BUSSING (Gaspard), né en 1658, à Neu-Kloster, dans le Mecklembourg, fut nommé en 1691 professeur de mathématiques au gymnase de Hambourg, et prit pour sujet de son discours de réception, l'art de voler (*de artificio volandi alisque artium*). Une fois par semaine, il donnait chez lui des leçons de physique et de mathématiques, et y faisait des expériences publiques qui attiraient un grand concours. Büssing occupa plusieurs emplois ecclésiastiques dans la même ville, eut de vifs débats avec le pasteur Mayer, qui le taxait de socinianisme, fut ensuite, en 1708, pasteur à Oldembourg, et en 1711, surintendant du consistoire du duché de Brême. Il perdit la vue en 1715; mais, cinq ans après, un habile oculiste de Hambourg lui abattit la cataracte, et il reprit ses fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 19 octobre 1732. Il a publié un grand nombre d'ouvrages de mathématiques, d'histoire, de blason, sans parler de beaucoup de discours académiques; nous citerons seulement : 1° *Mathemata pura in tabulas redacta* ; 2° *de Situ telluris paradisiacæ et chiliasticæ ad eclipticam recto;* 3° *Lettre sur la couronne de Radegast*, faux dieu des Slaves, *et sur le tombeau du roi de Suède Albert*, à Gadebusch (en allem.); 4° *Oratio de illustribus Carolorum in Hamburg., a Carolo M. usque ad Carolum XII, meritis*, non imprimé. Il a donné aussi une nouvelle édition de la *Topographia sacra Hamburgensis*, et du *Comput chronologique* de Cluvier. C. M. P.

BUSSOLARI (Frère Jacques des), citoyen de Pavie, avait abandonné le monde dès sa jeunesse, pour vivre en ermite selon la règle de St-Augustin. Cependant, comme ses talents égalaient sa piété, et que l'activité de son âme avait besoin d'une carrière plus animée, il se voua, au bout de quelque temps, à la prédication, et il brilla bientôt dans la chaire par une éloquence irrésistible. Les supérieurs de son ordre l'envoyèrent à Pavie, en 1356, pour prêcher pendant le carême; la ville accourut à ses sermons, et déjà sa piété, sa ferveur, son éloquence opéraient une réforme visible dans les mœurs d'une cité corrompue par sa richesse et sa longue paix, mais plus encore par la tyrannie à laquelle elle était soumise. Les jeunes gens de la maison Beccaria (*voy.* Beccaria) donnaient le scandaleux exemple du vice et de la corruption, et l'on ne pouvait espérer de réforme durable chez le peuple, qu'en en opérant une chez les princes; d'ailleurs ceux-ci étaient élevés par le parti gibelin, et Bussolari, républicain et guelfe de sentiments, avait un double motif de les détester. Pavie, attaquée à cette époque par les Visconti de Milan, avait besoin, pour se défendre, de recouvrer ses antiques vertus. Bussolari prêcha contre la lâcheté des citoyens, leur égoïsme, leur résignation dans l'esclavage, contre la corruption des tyrans et leur cruauté. Il réveilla par ses discours l'amour de la patrie dans des cœurs où cet amour paraissait éteint depuis longtemps, et il dirigea son premier essor contre les souverains de Milan, qui cherchaient alors à ravir aux Pavesans leur indépendance. Il excita le peuple à reprendre, pour sa défense, des armes que depuis longtemps il abandonnait à des soldats mercenaires; et, le 27 mai 1356, il sortit à la tête du troupeau qu'il avait rassemblé dans l'église, et dont il avait fait une armée,

et attaqua successivement toutes les redoutes des Milanais, les emporta toutes à la pointe de l'épée, et fit lever le siége de sa patrie. Cependant les Beccaria, après avoir obtenu cette victoire signalée par les prédications du moine, commencèrent à prendre de l'inquiétude de la hardiesse de ses discours, et à s'irriter de ses exhortations continuelles à la réforme. Ils furent plus alarmés encore lorsqu'ils virent un esprit nouveau de liberté se manifester parmi leurs sujets, et ils résolurent enfin de faire assassiner Bussolari; mais toutes leurs embûches furent découvertes et déjouées; les citoyens, effrayés pour la vie de leur apôtre, formèrent une garde volontaire qui l'accompagnait en tous lieux. Bussolari attaqua ses ennemis d'une manière plus directe encore; de la chaire, il leur reprocha leurs précédents homicides; il exhorta les Pavesans à ne pas souffrir plus longtemps un joug honteux, et il appela par leurs noms les citoyens les plus distingués de Pavie, les invitant à prendre le commandement des milices et la direction de l'État. Les Beccaria effrayés recoururent aux Visconti, ennemis de leur patrie, et, après quelques tentatives pour leur soumettre Pavie, ils furent obligés de s'enfuir. Mais Bussolari, assiégé dans Pavie par toutes les forces des seigneurs de Milan, et par tous les gibelins de Lombardie, après la plus brillante défense qu'il continua pendant trois ans, fut enfin réduit à capituler. Il avait rejeté les sollicitations de Pétrarque avec qui il était lié; il n'avait point déféré aux ordres des supérieurs de son couvent et de sa religion; mais lorsque la famine ôta aux Pavesans les moyens de se défendre, il traita lui-même avec les Visconti, au mois d'octobre 1359. Il obtint la garantie de tous les droits municipaux de Pavie, la sûreté des personnes et celle des propriétés; mais il ne daigna pas même demander pour lui une sauvegarde; et, lorsque Pavie eut été occupée par les troupes de Galeaz Visconti, Bussolari fut conduit dans la prison d'un couvent à Verceil. Il y fut enfermé dans un cachot obscur, dont l'air était corrompu, et c'est là qu'il finit misérablement ses jours. S—S—I.

BUSSON (Julien), né à Dinan, en Bretagne, en 1717, d'une famille de négociants, fit ses études à Paris, et fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, dont il se dégoûta bientôt. Il se livra alors avec ardeur à la médecine, et, en 1742, il fut reçu docteur de la faculté de Paris. La duchesse du Maine le fit son lecteur et son médecin ordinaire; mais la fatigue que lui occasionnèrent ses emplois et ses travaux habituels détruisit sa santé : il vint respirer l'air natal pour la rétablir, et se fixa ensuite à Rennes. Nommé successivement, par les états de Bretagne, médecin de la mine du Pont-Péan, inspecteur des hôpitaux, secrétaire de la société d'agriculture, il devint aussi médecin du duc d'Aiguillon, commandant de la province. Busson quitta Rennes pendant les troubles parlementaires de 1769, et revint à Paris. Il fut nommé médecin de la comtesse d'Artois. Il avait une mémoire prodigieuse, une élocution facile, et cette aisance que donne la bonne compagnie. Il avait épousé une demoiselle d'honneur de la duchesse du Maine, qui lui donna une famille nombreuse. Attaqué d'un polype au nez, qui résista à tous les efforts de l'art, il mourut le 7 janvier 1781, à l'âge de 64 ans. Busson a revu et corrigé le *Dictionnaire universel de médecine*, traduit de l'anglais de James, par Diderot, Eidous et Toussaint, 6 vol. in-fol., 1746. Il a en outre publié plusieurs opuscules relatifs à son état, dans lesquels il fait preuve d'un grand talent d'observation (1). D. N—L.

BUSSON-DESCARS (Pierre), ingénieur des ponts et chaussées, né, le 24 octobre 1764, à Baugé dans l'Anjou, fit ses études classiques au collége de la Flèche. Il est auteur d'un essai sur le nivellement, qui fut publié à Paris en 1805, 1 vol. in-8°. Le besoin d'un pareil ouvrage se faisait sentir depuis longtemps. Busson, avant de le publier, fit courir le bruit à Paris, où il était alors, qu'un ex-bénédictin s'occupait d'un traité sur ce sujet; de sorte que quand son ouvrage parut on l'attribua à l'ex-bénédictin imaginaire; et l'auteur eut l'avantage d'entendre dire franchement à lui-même ce qu'on pensait de son livre. Ce ne fut que lorsqu'il vit cet essai favorablement accueilli du public qu'il le reconnut comme sien. Ce trait était parfaitement dans son caractère, que nous avons été longtemps à même de connaître. Avec le goût des petits mystères, il avait une malheureuse disposition à concevoir les soupçons les plus injurieux; et son amitié n'était pas facile à conserver. Busson-Descars fit imprimer depuis un petit traité qui contient la théorie et la pratique du nivellement, réduites à leur plus simple expression, et la description d'un niveau d'eau, de son invention, plus commode et plus exact que celui qui a été en usage jusqu'à présent. Cet ouvrage in-4°, sur papier vélin, sorti des presses de Bodoni en 1813, quelque temps avant la mort de ce célèbre imprimeur, est un de ses derniers chefs-d'œuvre. Busson-Descars plaisait dans la société par un esprit original, par des mots piquants, et par une heureuse manière de narrer qu'il ne conservait pas lorsqu'il tenait la plume. Nous avons eu dans les mains un recueil de ces anecdotes qu'il savait si bien faire valoir; mais si on l'imprimait, on ne pourrait se dispenser d'en retoucher la rédaction. Ce manuscrit, épais volume in-4°, contient des faits curieux, ignorés ou très-peu connus, sur des savants et des gens du monde avec lesquels l'auteur avait eu des relations. Cet ingénieur, qui fut employé dans les dernières années de sa vie à Tulle (Corrèze), est mort vers la fin de 1825 (2). L.

BUSSONE (François). *Voyez* Carmagnole.

BUSSY D'AMBOISE (Louis de Clermont de), né vers le milieu du 16e siècle, signala sa fureur dans le massacre de la St-Barthélemy. Comme il plaidait pour le marquisat de Renel avec Antoine

(1) On lui attribue les observations qui composent le second volume de l'*Histoire d'Ema* (de l'Ame) attribuée à Thiard. (*V.* ce nom.)

(2) On a encore de lui un *Essai sur la cubature des terrasses, avec son application à la structure des grandes routes*, Paris, 1818, 1 vol. in-8° avec pl. D—R—R.

de Clermont, son parent, il profita du tumulte de cette journée pour l'assassiner, sans avoir, dit l'historien de Thou, d'autre raison de le haïr que celle de son procès. Quelque temps après la St-Barthélemy, le parlement jugea le procès en faveur de Bussy, qui ne profita pas longtemps de sa victoire; car, en vertu de l'édit accordé aux protestants, l'arrêt qu'il avait obtenu fut cassé. Bussy, s'étant attaché au duc d'Anjou, obtint le commandement du château d'Angers, et se rendit odieux par son caractère fier et turbulent. Il avait entrepris de séduire la femme de Charles de Chambes, comte de Montsoreau. Des lettres dans lesquelles il parlait de cette intrigue au duc d'Anjou ayant été communiquées à Charles IX par le duc lui-même, le roi les montra au comte de Montsoreau, et lui fit entendre qu'il était de son honneur de tirer vengeance de cet outrage. Le comte, enflammé de colère, retourna chez lui, et força sa femme à écrire à Bussy, pour lui donner un rendez-vous au château de Coustancières. Bussy ne manqua pas de s'y rendre, accompagné de son seul confident; mais au lieu de trouver la femme de Montsoreau, il trouva Montsoreau lui-même avec plusieurs hommes armés. Ceux-ci se jetèrent sur Bussy, qui se défendit d'abord avec courage, mais qui succomba enfin sous le nombre. Toute la pro« vince, dit l'historien de Thou, fut charmée de la « mort de Bussy, et le duc d'Anjou lui-même ne fut « pas trop fâché de s'en être défait. » On trouve son éloge dans Brantôme. M—D.

BUSSY-LECLERC (JEAN), un des chefs de la faction des seize pendant la ligue. Il avait d'abord été maître en fait d'armes, et, dans la suite, il était devenu procureur au parlement. Le duc de Guise lui donna le commandement de la Bastille. En 1589 la grand'chambre du parlement étant assemblée, Bussy s'y présenta, suivi de cinquante de ses satellites, et somma cette compagnie de se réunir aux chefs du parti opposé à la maison royale. L'auteur de la *Henriade* met à cette occasion dans la bouche de Leclerc un discours qui peut donner une juste idée de l'esprit de la ligue et de ses principaux chefs :

Mercenaires appuis d'un dédale de lois,
Plébéiens, qui pensez être tuteurs des rois,
Lâches qui, dans les troubles et parmi les cabales,
Mettez l'honneur honteux de vos grandeurs vénales,
Timides dans la guerre, et tyrans dans la paix,
Obéissez au peuple, écoutez ses décrets :
Il fut des citoyens avant qu'il fût des maîtres;
Nous rentrons dans les droits qu'ont perdus nos ancêtres.
Ce peuple fut longtemps par vous-même abusé;
Il s'est lassé du sceptre, et le sceptre est brisé.
Effacez ces grands noms qui vous gênaient sans doute,
Ces mots de *plein pouvoir*, qu'on hait et qu'on redoute;
Jugez au nom du peuple, et tenez au sénat,
Non la place du roi, mais celle de l'État. (Ch. 3.)

Comme le parlement refusa de se rendre à la sommation de Bussy, ce chef de la faction des seize tira son épée, et conduisit lui-même à la Bastille ceux dans lesquels il avait remarqué le plus d'opposition Il les fit nourrir au pain et à l'eau, ce qui le fit surnommer le grand pénitencier du parlement. Bussy, comme la plupart des factieux, s'était d'abord acquis une grande popularité en exagérant les opinions de son parti. La peur le rendit ensuite fidèle à cette exagération, et le porta aux plus cruelles violences. « Je n'ai qu'un enfant, disait-il au président « Brisson qu'il soupçonnait d'abandonner la ligue, « et je le mangerais plutôt à belles dents que de me « rendre jamais. J'ai une épée tranchante, ajouta-t-il, « avec laquelle je mettai en quartier le premier que « je saurai qui parlera de paix. » La paix était pour les factieux le terme de l'impunité, aussi firent-ils tous leurs efforts pour maintenir et augmenter le désordre. Comme ils avaient juré la mort de tous ceux qui espéraient le retour de l'ordre, Bussy désigna à leur fureur plusieurs membres du parlement de Paris. Le 8 novembre 1591, il força quelques ligueurs assemblés chez l'un d'eux (la Bruyère) de signer un papier blanc, en leur faisant croire qu'il ne s'agissait que de renouveler le serment de l'union. Le lendemain, les seize, armés de cette signature, dressèrent des tables de proscription, et firent périr Brisson, Larcher, Tardif, Duru, qu'ils soupçonnaient être leurs ennemis secrets. De pareilles violences révoltèrent jusqu'au parti même des ligueurs. La même année 1591, le duc de Mayenne délivra Paris de la faction des seize. Plusieurs d'entre eux furent pendus. Bussy rendit la Bastille, à condition qu'on lui conserverait la vie. Il fut obligé de sortir de la capitale, et se retira à Bruxelles, où il reprit son premier métier de maître en fait d'armes. Il vécut encore plus de quarante ans, et mourut dans une profonde misère. M—D.

BUSSY-RABUTIN (ROGER DE RABUTIN, comte DE BUSSY, connu sous le nom de), naquit le 3 ou le 13 avril 1618, à Epiry en Nivernais, dans une terre qui cessa bientôt d'appartenir à sa famille. Cette famille était sans contredit une des plus anciennes, et alliée aux plus illustres de la province de Bourgogne. Elle se divisait alors en deux branches principales qui se rejoignaient, chacune par trois générations, à un ancêtre commun, Christophe, baron de Sully et de Bourbilly, gouverneur, en son temps, de Semur. Roger, dont nous parlons, descendait de la cadette. Au même rang dans l'aînée figurait Celse Benigne, baron de Chantal, lequel mourut en 1627, et fut père de Marie, depuis marquise de Sévigné; cette dame était donc sa parente au septième degré. Le père de notre Roger s'appelait Léonor, baron de Bussy, Épiry et autres lieux; il servait le roi Louis XIII dans ses armées et devint (1627) mestre de camp d'un régiment d'infanterie. Il avait déjà, il lui vint encore d'autres enfants; mais Roger finit par rester son seul fils. Elevé d'abord par les jésuites d'Autun, puis à Paris au collége de Clermont, il poussa ses études jusqu'à la logique inclusivement, et les interrompit, âgé de seize ans, pour aller commander (1634) une compagnie dans le régiment de son père. Emancipé par une première campagne, le jeune capitaine continua de servir en Lorraine, en Franche-Comté, en Picardie, en Flandre, et, au bout de qua-

tre ans, ce qui lui en donnait vingt, son père obtint la permission de lui céder son régiment. Il fit donc, comme mestre de camp, les campagnes de 1638, 1639, 1640; il était à la déroute de Thionville et à la prise d'Arras, où il semble qu'il se comporta en bon officier, mêlant d'ailleurs aux devoirs de guerre la distraction des aventures galantes. Cependant il lui arriva dès lors une première atteinte du malheur. Sous prétexte que ses soldats, dans leur garnison de Moulins, faisaient du désordre, non pas aux dépens du bourgeois et du paysan, mais au préjudice de la gabelle, on le retint cinq mois à la Bastille (1641), ce qui l'empêcha du moins d'être défait avec son régiment au combat de la Marfée. Cette petite contrariété le fit songer au mariage, comme à un moyen « de subsistance » en cas de pire événement. Il avait bien quelque engagement de cœur avec une de ses cousines: mais, comme il avait profité de ses classes, il lut le traité d'Ovide *du Remède d'amour*, et se guérit assez vite de sa passion pour épouser, le 28 avril 1643, Gabrielle de Toulongeon, sa parente au même degré que l'était Marie de Rabutin. Roger avait donc une femme et n'avait plus de régiment; car, depuis la défaite de la Marfée, qui coûta la vie au comte de Soissons vainqueur, on avait réformé celui qu'il commandait. Pendant qu'il s'essayait à la vie de ménage, de grands changements s'étaient opérés dans le royaume, et il n'avait vu que de loin le cardinal de Richelieu mourir, Louis XIII suivre bien vite au tombeau le ministre sans lequel il ne pouvait régner, Anne d'Autriche s'emparer de la régence et donner le gouvernement au cardinal Mazarin, enfin le nouveau règne s'ouvrir par les victoires de Rocroy, de Thionville et de Fribourg. Pour qui savait tenir une épée et dormir sous la tente, ce n'était pas là un temps à faire ses récoltes et à élever des enfants dans un château. La lieutenance de la compagnie des chevau-légers du prince de Condé étant venue à vaquer, il l'acheta 12,000 écus, et bientôt la mort de son père (1645) le fit hériter de sa charge de lieutenant du roi en Nivernais. Rendu au service avec ce double emploi, mais seulement après la bataille de Nordlingen, il acheva la campagne d'Allemagne, suivit, l'année d'après (1646), le duc d'Enghien en Flandre, où il fit preuve d'une brillante valeur, et au retour il perdit sa femme, qui lui laissait trois filles. Dans le même temps, le prince Henri de Condé mourut, et, sa compagnie de chevau-légers passant à son fils, le comte de Bussy se trouva directement serviteur du jeune héros. Il l'accompagna en cette qualité dans sa malheureuse expédition en Catalogne (1647), où le prince ne prit pas Lérida et où le comte prit la fièvre. La campagne suivante (1648) réussit mieux, et ce fut lui qui apporta au roi la nouvelle que la ville d'Ypres avait capitulé. C'était avoir déjà passablement servi sans qu'il eût encore été question de récompense. Le prince de Condé demandait pour son courrier un brevet de maréchal de camp; le cardinal Mazarin se contenta de le complimenter. Mais le comte avait alors en tête un projet bien autrement important pour sa fortune. Veuf depuis dix-huit mois, bien fait, galant, spirituel, éprouvé à la guerre, estimé du jeune prince qui semblait devoir être bientôt l'arbitre de toutes choses, il lui avait paru fort singulier qu'un tel parti n'eût pas tenté déjà quelques-unes de ces riches héritières qui sont le rêve éternel des hommes de mérite. Un exemple récent de pareille chance encourageait d'ailleurs cette ambition: « c'était celui de Chabot qui, « par sa bonne mine et sa belle danse, avait épousé « la fille du duc de Rohan. » Voyant qu'on ne venait pas à lui, il s'était mis en quête et il avait fini par découvrir une jeune dame, fille d'un partisan, veuve, après un an de mariage, d'un conseiller au parlement qui lui avait encore laissé de grands biens. Quand il se fut assuré de l'exactitude des renseignements qui lui avaient été fournis, lorsqu'il eut la certitude qu'il n'y avait rien à rabattre sur la somme des revenus, la personne d'ailleurs lui agréant, il se montra en posture d'homme qui veut plaire, et ne fut pas remarqué. Alors il résolut d'appliquer à cette poursuite les leçons de guerre qu'il avait reçues à l'école du prince de Condé, et de se marier en quelque sorte par escalade. Le prince, qui, malgré ses victoires, n'avait tout au plus que la dose de raison afférente à son âge, approuva ce beau dessein, et ce fut uniquement pour en faciliter l'exécution qu'il envoya le comte à Paris. Celui-ci ne perdit pas de temps, s'embusqua, en compagnie de quelques amis, sur le chemin du mont Valérien, où la dame allait faire ses dévotions, arrêta son carrosse, le contraignit à changer de route, en fit descendre la belle-mère de la veuve, et emmena ainsi sa proie, où, comme il dit, « son Hélène, » à vingt lieues de là, dans une maison dont il disposait. Le ravisseur crut avoir alors ville gagnée; mais il apprit bientôt qu'il y avait quelque chose de plus puissant que toute la force d'un homme, c'était le refus d'une femme. « Celle-ci, dit Bussy, avait crié tout le long « de ce voyage, » fait en pleine campagne et avec quatre relais de six chevaux. Arrivée au lieu où elle était sans espoir de secours, elle ne cria plus; mais, s'agenouillant, élevant ses mains vers le ciel et prenant à témoin tous les assistants, serviteurs amis et mercenaires de celui qui la tenait en son pouvoir, elle déclara solennellement faire vœu de chasteté perpétuelle. Cette résolution, nettement exprimée et fort bien comprise de chacun, ne la mettait pas à l'abri d'une violence brutale, mais engageait sa volonté à ne jamais consentir mariage. Or, c'était le contrat, et non la possession que désirait le comte. Il relâcha donc assez piteusement sa prisonnière, et alla raconter au prince de Condé le triste dénoûment de son entreprise, son Lérida, pouvait-il dire. Le prince venait, en ce moment, de gagner la bataille de Lens, et se trouvait en merveilleuse humeur de folie. Il prit le coupable sous sa protection, se moqua de lui, ce qui était juste, et obligea le fils du premier président Molé à négocier un accommodement avec la famille offensée. Quant à la dame, elle maintint son vœu, dont les plus rigoureux casuistes l'auraient certainement relevée. Elle ne fut ni la comtesse de Bussy, ni la femme d'aucun autre.

Elle resta, pour l'édification de son siècle et de la postérité, madame de Miramion. Et quand, après quarante-huit ans de bonnes œuvres, elle quitta cette terre où déjà Bussy n'était plus, une autre personne du nom de Rabutin, la petite-fille de madame de Chantal, qui allait mourir aussi et qui avait encore une lettre à écrire, répara le tort infâme de son cousin en consignant ces simples mots dans la dernière feuille de son immortelle correspondance : « Pour « madame de Miramion, cette mère de l'Eglise, ce « sera une perte publique. » Cependant on était arrivé (1649) à l'époque des troubles qui s'appellent de la Fronde, et c'était là un bon temps pour faire son chemin. Il ne s'agissait que d'adopter un parti, de le quitter, d'y revenir, d'en sortir encore, et de se faire payer à chaque fois, non pas ce qu'on valait, mais ce qu'on s'estimait valoir. Il y eut alors de prodigieuses fortunes faites à ces marchés. Le comte de Bussy n'y avança pas la sienne, car il se comporta en cette occasion comme le plus simple des hommes. Il demeura fidèle au roi, au gouvernement établi par la régente, au ministre qu'elle affectionnait. Il fit la guerre de Paris dans l'armée royale, contre ses meilleurs amis qui tenaient pour la ville, et il n'en rapporta qu'un grand coup de bâton sur la tête, tous les profits étant pour ceux avec lesquels on avait traité. Cela, sans doute, le fit réfléchir, et quand, moins d'un an après (1650), le cardinal Mazarin fit conduire à Vincennes le prince de Condé, le comte se piqua d'un dévouement généreux pour le prisonnier, avec lequel il était fort mal et dont il se préparait à quitter le service. Il résolut donc d'éprouver à son tour, sous ce prétexte, ce que pourrait lui procurer le rôle de mécontent. En attendant le moment d'agir, il employa son loisir à contracter un second mariage (mai 1650) avec la fille de Jacques de Rouville, comte de Clinchamp; puis, à peine marié, il alla s'enfermer dans le château de Montrond, appartenant au prince, et ce fut là qu'il devint maréchal de camp, de la façon de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé, l'héroïne de la seconde guerre civile. Au début de cette guerre, il avait fort bien expliqué les dispositions qu'il y portait : « Je vais, écrivait-il à sa cousine de « Sévigné, servir contre mon roi un prince qui ne « m'aime pas. Je le servirai, pendant sa prison, « comme s'il m'aimait, et, s'il en sort jamais, je le « quitterai pour rentrer dans mon devoir. » Le cas prévu arriva; le prince de Condé sortit de prison, et le cardinal Mazarin du royaume. Le prince, qui ne demandait qu'à s'exempter de la reconnaissance, fit beau jeu au serviteur qui voulait se dégager. Aussi, lorsque le premier convia ses amis à reprendre les armes sous son enseigne, l'autre s'offrit au roi, qui le fit de nouveau et tout à fait maréchal de camp. Il fut en effet des premiers à se trouver sur le passage du cardinal Mazarin revenant en France avec une armée (1652), et rendit bon office, dans son gouvernement de Nivernais, à cette cour campée que le prince de Condé pourchassait sur le bord de la Loire, pendant que mademoiselle de Montpensier lui fermait Orléans. Lorsque la guerre se porta vers Paris, il ne contribua pas peu à la prise de Montrond, après laquelle il ne restait plus au prince de Condé que son épée, qu'il porta chez l'Espagnol. Le cardinal Mazarin aussi avait quitté une seconde fois le royaume pour contenter les Parisiens, et avec bonne intention de revenir bientôt les voir. Le comte de Bussy alla le trouver à Bouillon, « dans ce petit « château au milieu des Ardennes où il gouvernait « l'État comme s'il eût été à la cour, » et il en rapporta les assurances les plus chaudes d'une utile amitié. Il courut encore à sa rencontre (1653) lorsqu'il lui plut de rentrer dans le royaume parfaitement soumis, et il obtint enfin quelque récompense de ce zèle si empressé. On lui permit d'acheter, pour 270,000 livres, la charge de mestre de camp général de la cavalerie légère, et il alla servir en Champagne sous le maréchal de Turenne. Dès l'abord, une violente antipathie parut s'établir entre le chef d'armée, qui ne riait guère qu'à ses moments perdus, et le pétulant officier dont on lui avait raconté les railleuses boutades; mais ils se séparèrent bientôt, et, l'année suivante, le comte alla exercer sa charge en Catalogne, sous le jeune prince de Conti, marié à une nièce du cardinal. C'était là un général qui convenait parfaitement au comte; il avait de l'esprit, de l'instruction, avec grande envie de se battre et de s'amuser; de plus, il menait à sa suite le poëte Sarrasin, intendant de sa maison, qui ne gâtait certainement pas la partie. Ce fut donc la plus agréable campagne qui se pût faire, où l'on obtint quelques succès et où l'on échangea beaucoup de bons mots; le comte y eut encore le bonheur d'être nommé lieutenant général et de gagner 10,000 écus au jeu. L'année d'après (1655), il fallut retourner dans l'armée du sévère maréchal, qui ne parut pas d'humeur plus traitable. La mésintelligence augmenta par des injustices que le comte prétendait lui être faites dans la distribution des entreprises, et « comme il se sentait, dit-il, « du talent pour les plaisanteries, » il ne se fit pas faute de l'employer à sa vengeance. Le maréchal, avec un courage à l'épreuve de tous les périls, avait peur de l'épigramme, et se trouvait moins à l'aise sous le regard malin de son lieutenant que devant les batteries espagnoles. Il l'avoua lui-même au comte dans une explication qu'ils eurent ensemble (1656). Il lui dit qu'il ne le jugeait pas de ses amis, et qu'en eût-il sa promesse, il ne se croirait pas à l'abri de son sarcasme, s'il lui arrivait quelque malheur de guerre. Les paroles les plus formelles ne purent, en effet, guérir le grand capitaine de cette appréhension, et le comte demeura, par le seul fait d'un esprit enclin à la moquerie, continuellement suspect de mauvais cœur et de caractère dangereux. Il ne semble pas pourtant qu'il se soit égayé sur la levée du siége de Valenciennes (1656), ni sur l'entreprise manquée contre Cambray (1657), et il loua autant que personne les ressources admirables par lesquelles le maréchal regagna deux fois l'avantage perdu. On raconte seulement que Bussy fit un couplet sur les amours de son général, et que celui-ci, dans une de ses relations au roi, signala le comte

« comme le meilleur officier de son armée pour les « chansons. » Ainsi celui des deux qui redoutait la raillerie s'y serait montré sans contredit le plus habile. Dans le même temps, il lui arriva une rencontre bien plus fâcheuse. Après avoir encouru l'inimitié d'un grand homme, il se brouilla encore avec une amie que tous les grands hommes lui auraient enviée, et qui lui appartenait, comme telle, par droit de parenté, par habitude, par goût. Sa cousine, Marie de Rabutin, dont Paris a eu l'ingratitude de ne pas revendiquer la naissance, venue au monde, le 5 février 1626, dans une maison de la place Royale, mariée en 1644 au marquis de Sévigné, et veuve en 1651, entretenait depuis quelques années avec lui un commerce de lettres ingénieuses. Il lui était bien venu dans la pensée, à lui, d'y mêler quelque chose de plus tendre; mais on l'avait arrêté tout court sur ses premières tentatives, et il s'y était tenu d'autant plus volontiers, que nul autre ne semblait en effet avoir reçu l'espoir de mieux réussir. Tout se passait donc entre eux en familiarité amicale et en exercice d'esprit. Au commencement de 1658, le comte eut besoin d'argent, et voulut en emprunter à sa cousine. La marquise, comme toutes les veuves, était « peu prêteuse. » Elle hésita, le comte entra en colère, obtint d'une maîtresse ce que sa parente lui refusait, et partit pour l'armée, où il arriva peu de jours avant la bataille des Dunes. Son ressentiment s'accrut encore de l'idée qu'il avait failli perdre cette occasion de gloire, où véritablement il eut sa bonne part, et ce mouvement, dans lequel il y avait au moins de l'honneur, le conduisit à la tentation honteuse de punir avec sa plume une femme qui n'avait pas voulu l'aider de sa bourse. C'était alors la mode de rassembler sur le compte des personnes de réputation tout ce qu'on pouvait trouver d'antithèses, de pointes, de métaphores et de délicatesses affectées; on appelait cela faire des portraits. Il s'est conservé, de ces fades barbouillages, des volumes entiers, et malheureusement il en est entré quelque peu dans l'histoire. Si la flatterie s'y déployait sans mesure, la malignité aussi pouvait adopter cette forme commode, et ce fut en laid, ou tout au moins avec des taches, que le comte résolut de peindre sa cousine. Il n'est pas probable pourtant que cette félonie d'écrivain se soit exécutée en ce moment. Après la bataille, il eut à prendre Dunkerque, Bergues et Dixmude, et une cruelle inquiétude vint jeter la stupeur dans l'armée victorieuse. Le roi tomba malade près de ses conquêtes, et fut bientôt en telle extrémité, que non-seulement on craignit pour sa vie, mais qu'on prit même des arrangements pour un autre règne. Le comte se hâta de déclarer que, quoi qu'il advînt, il demeurerait attaché au cardinal-ministre. « Monseigneur, lui écrivit-il, et nous copions « sur l'autographe, je supplie très-humblement Vo« tre Eminence de garder cette lettre-ci pour faire « voir à tout le monde que je suis un coquin, si, en « cas que vous ayez jamais besoin de vos serviteurs, « vous ne me trouvez, avec tous mes amis, en état « de vous témoigner que je suis, envers et contre « tous, votre très-humble, très-obéissant et très-fi« dèle serviteur. BUSSY. » Cette chaleur un peu exagérée de langage, à laquelle le cadinal de Richelieu n'était pas autrefois insensible, touchait peu le cardinal Mazarin. Pour lui, et alors surtout, un homme qui se donnait si entièrement, c'était autant de moins à payer. Le comte en effet demandait en ce temps-là qu'on lui accordât le commandement d'un corps séparé. Le roi guérit, et ce commandement fut donné à un autre. Le cardinal éconduisit encore, avec une politesse extrême, plusieurs requêtes de cet ami trop zélé qui n'avait pas fait son prix, de sorte que, la guerre finissant avec cette campagne, il se trouva sans emploi, sans gouvernement de places, sans charge de cour, sans pension, sa lieutenance de roi en Nivernais étant déjà devenue inutile par l'installation d'un gouverneur, pendant qu'il voyait avancer, ici et là, tous ceux qui marchaient naguère derrière lui. Il n'y avait plus qu'à lui trouver un tort pour se défaire honnêtement de ses importunités, et il ne tarda pas à s'en donner un, tel que le plus ardent de ses ennemis aurait pu le choisir. Au printemps de 1659, il courut dans le monde un récit d'impiétés énormes, commises par quelques jeunes gens de la cour durant la sainte semaine. La scène s'était passée à quelques lieues de Paris, dans un château, et l'on ne parlait pas moins que du baptême chrétien administré dérisoirement à un cochon de lait, ou d'une victime humaine sacrifiée et dévorée. En réduisant le fait à ce qu'on ne pouvait nier, il était toujours certain que, pendant les jours les plus sévèrement consacrés à la pénitence, cinq ou six étourdis, sous le prétexte ordinaire de retraite, s'étaient rassemblés à Roissy, qu'ils y avaient chassé, joué, bu, chanté, et que l'un des acteurs de cette débauche à contre-temps, un de ces jeunes fous, était le comte de Bussy, âgé alors de quarante et un ans, marié deux fois, père de cinq enfants, celui qui se plaignait d'être le plus vieux des lieutenants généraux. Ce qu'on avait chanté en cette occasion devint plus tard contre lui le plus important grief, car il eut le soin puéril de s'en souvenir après l'orgie et de le conserver. C'était une série de couplets improvisés par chacun des convives, sur le rhythme et avec le refrain du chant pascal. Le premier regardait les amours du roi, et on a écrit cent fois qu'il désignait mademoiselle de la Vallière : c'est une des erreurs les plus grossières parmi celles que les livres empruntent l'un de l'autre sans examen. Tous les couplets qui commencent par celui-ci :

Que Doëdatus est heureux
De baiser ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va!
Alleluia!

tous ces couplets, disons-nous, ont une seule et même date, confirmée d'ailleurs par les circonstances auxquelles chacun d'eux fait allusion ; ils sont éclos l'avant-veille de Pâques (11 avril 1659), et, à cette époque, il s'en fallait encore de deux ans que mademoiselle de la Vallière se fût seulement appro-

chée de la cour. Louis XIV n'aperçut sa figure qu'après la mort du cardinal Mazarin et le mariage du duc d'Orléans son frère, lorsqu'elle entra dans la maison de la nouvelle Madame, Henriette d'Angleterre. Celle qu'il aimait en 1659 était Marie Mancini, nièce du cardinal, qui avait le bonheur de plaire avec un visage fort laid, et dont on signale ici une des imperfections. Madame de Motteville le dit d'ailleurs positivement : « Le peu de beauté de « cette nièce fut célébré par un couplet que firent « ces jeunes débauchés, qui eut grande vogue et « qui n'était pas à sa gloire. » Lorsque cette chanson parut imprimée, longtemps après, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, l'imprimeur, qui n'en savait peut-être pas plus, mit en renvoi, au passage concernant la maîtresse du roi, le nom de celle qui l'était devenue plus tard, et cet anachronisme a produit un de ces lieux communs où tous les historiens viennent déposer leur phrase. On ne saurait croire, pour le dire en passant, combien de sottises se sont accréditées ainsi, sur la foi de ces notes jetées au bas des pages par un éditeur ignorant, et où beaucoup de savants critiques se fournissent d'érudition. Les autres couplets du reste attaquaient le frère du roi, sa mère, le cardinal Mazarin, mademoiselle de Montpensier, les filles d'honneur de la reine et quelques personnages moins connus, le tout avec des paroles d'une révoltante obscénité, que rendait plus coupable le retour du pieux *alleluia*. Quoiqu'on fût encore loin d'avoir en main le texte de cette pièce, il y avait eu cependant assez de scandale pour mériter châtiment, et le comte de Bussy fut exilé en Bourgogne. Il eut bientôt permission d'en revenir, car la paix était signée, le prince de Condé venait de rentrer en France, le mariage du roi allait se faire, et il n'y avait pas moyen qu'on laissât durer une disgrâce. Il reparut donc à la cour (1660), où il assista au mariage du roi, puis à la mort du cardinal Mazarin (1661), après laquelle Louis XIV résolut de gouverner lui-même son royaume. Le comte se mit alors à suivre le jeune roi avec une imperturbable assiduité, et il n'y gagna rien. Ainsi que le maréchal de Turenne, Louis XIV se sentait peu de goût pour l'intrépide railleur qui se faisait courtisan. On donna des pensions, et il n'en eut pas; on fit des chevaliers de l'Ordre (1662), et il ne le fut pas; on arrangea des fêtes brillantes, et on ne l'y fit pas figurer; il y eut des gouvernements à distribuer, et d'autres en furent pourvus; on créa des ducs (1663), sans se rappeler qu'il n'y avait pas en France, selon lui, de plus ancienne maison que la sienne; enfin, tout lui demeurant fermé, honneurs, places, dignités, profits, sa haute naissance, ses trente ans de services militaires, ses six années de sollicitations à la cour, aboutirent à le faire (1665) l'un des quarante de l'Académie française. Dès ce temps-là, les gens de lettres qui formaient cette compagnie, avec le privilége, alors énorme, de se recruter par l'élection, ne se montraient pas extrêmement jaloux de choisir leurs collègues parmi leurs pareils. Ils se tenaient au contraire fort honorés lorsqu'un homme ayant déjà les avantages du rang, de la fortune et des emplois, s'avisait de venir marauder encore sur la faible part de distinction réservée aux travaux de l'intelligence, et ne dédaignait pas d'ajouter à ses titres celui de bel esprit. Il faut dire que rien de pareil ne s'était vu durant le ministère du puissant fondateur de l'Académie. L'abus commença sous le protectorat et par le fait du chancelier Séguier, qui, non content d'y avoir occupé une place, et de pouvoir s'en dire le protecteur après le cardinal de Richelieu, eut encore l'insolente fantaisie d'y faire recevoir son petit-fils, Armand du Cambout, marquis de Coaslin, à l'âge de dix-sept ans. En 1664, on y comptait un cardinal, deux ducs et pairs, un archevêque, deux évêques, un président à mortier, et bon nombre de conseillers d'État. Un de ceux-ci du moins, Claude Bazin, seigneur de Bezons, ne pouvait passer pour n'avoir jamais écrit; il avait traduit de l'allemand les articles d'un traité de paix. A la fin de cette année, un académicien vint à mourir, et c'était un écrivain dont la réputation surpassait toutes celles qui faisaient bruit alors, un auteur dont le nom a survécu même à ses ouvrages : Nicolas Perrot d'Ablancourt. En cherchant bien, nous trouverions probablement quelque pauvre diable d'historien, de poëte, de moraliste, qui avait usé péniblement sa vie pour arriver à cet honneur, qui croyait son tour venu de l'obtenir, et que la mort aura surpris avant qu'il se fût présenté une autre vacance. Voici comment on disposa de celle-ci : « Au commence- « ment de mars 1665, dit le comte de Bussy (et il « faut remarquer que c'est peut-être la seule date « dont il n'ait pas gardé exactement la mémoire), « le chancelier Séguier, le duc de St-Aignan et « mes autres amis de l'Académie française me « convièrent de prendre la place du célèbre Perrot « d'Ablancourt qui venait de mourir; j'y consen- « tis. » L'affaire ainsi arrangée, les formalités de présentation au protecteur, d'approbation, d'élection définitive, furent bientôt remplies, et, au mois de janvier 1665, le nouvel élu vint faire son compliment à la compagnie. C'était là toujours que triomphaient les gens de condition. L'allure libre et familière de leurs paroles, la façon dégagée de leur débit, leur ton leste, leur maintien aisé, émerveillaient chaque fois les gens du métier, habitués à construire péniblement la période et à la déclamer avec emphase. Le comte ne resta pas en cette occasion au-dessous de ceux qu'on y avait vus les plus heureux : « Si j'étais, dit-il, à la tête de la cavale- « rie, et que je fusse obligé de lui parler pour la « mener au combat, la croyance où je serais qu'elle « aurait quelque respect pour moi, et que, de tous « ceux qui m'écouteraient, il n'y en aurait guère « de plus habile, me le ferait faire sans être fort « embarrassé; mais, ayant à parler devant la plus « célèbre assemblée de l'Europe et la plus éclairée, « je vous avoue, messieurs, que je me trouve un peu « étonné. » On peut juger combien cette manière d'introduction vive, galante et véritablement cavalière, dut causer d'admiration, non pas seulement

à George de Scudéry, qui était bien capable d'en faire autant, mais à MM. Balesdens, Leclerc, Giry, Cotin, Cassagnes et Furetière. Il nous fâche seulement de ne pas apprendre que Pierre Corneille se soit penché vers Eudes de Mézeray, pour lui dire : « Monsieur le comte se moque de nous, mais « nous l'avons bien mérité. » Du reste, dans sa courte harangue, où il y avait des louanges pour le chancelier et pour le roi, pas un mot n'était dit par le récipiendaire à l'éloge du défunt, qui n'était en effet qu'un homme de talent. Le comte de Bussy, en racontant dans ses *Mémoires* le détail de sa réception, a grand soin d'ajouter : « Il y avait « toujours quelques personnes de naissance dans ce « corps-là ; il y en aura encore bien davantage à « l'avenir. » — « Il faudra pourtant, dit-il ailleurs, « y laisser toujours un nombre de gens de lettres, « quand ce ne serait que pour achever le diction- « naire, et pour l'assiduité que des gens comme « nous ne sauraient avoir en ce lieu-là. » Cependant il paya cher cette petite satisfaction de vanité. Il y a eu dans tous les temps, au fond des provinces, des gens curieux à l'excès, qui s'obstinent à demander ce qu'a fait un académicien nouvellement élu. On savait que le comte écrivait ses lettres d'un bon style, net, clair, mordant, disant bien ce qu'il voulait dire. On avait pu apprendre encore que, lorsqu'il se mêlait d'ajouter un peu de travail à ses heureuses dispositions, il pouvait, comme beaucoup de gens d'esprit, faire des vers détestables. Il courait déjà dans les ruelles un recueil de *Maximes d'amour* en forme de décisions poétiques ou d'oracles rimés sur les éternelles questions de la controverse galante, qu'il avait lu tout récemment devant le frère du roi, assisté de deux dames dont l'une était la marquise, depuis duchesse de Montausier. Et à ce propos il n'est pas possible de douter que Molière ait pensé à lui dans la vigoureuse apostrophe d'Alceste contre « les honnêtes « gens de cour qui se font de misérables auteurs, » tant il y a de fâcheuse parenté entre les *Maximes d'amour*, et le sonnet d'Oronte : ajoutons que *le Misanthrope* fut représenté l'année suivante. Mais il y avait encore une autre œuvre de lui plus mystérieusement répandue. En 1660, il avait composé, pour divertir sa maîtresse, femme de l'honnête marquis de Montglat qui nous a laissé des mémoires, un roman satirique sur les aventures assez connues alors de deux dames de la cour, et il y avait inséré, pour plus de vraisemblance, des passages entiers traduits de Pétrone. En 1662, il l'avait lu lui-même, et de son propre aveu, à quatre autres personnes. Celles qui étaient du monde s'en étaient fort réjouies et en avaient gardé le secret ; mais son manuscrit était resté vingt-quatre heures dans un couvent, et il en sortit copié. Une fois double, on pense bien qu'il s'était multiplié, et, quand on en fut à s'enquérir de ce qu'avait écrit le nouveau collègue de Chapelain et de le Vayer, son ouvrage clandestin devint public, au point de tomber bientôt jusqu'aux mains des libraires. Or, telle était l'affection du comte pour tout ce qui était sorti de sa plume, pour tout ce qui avait servi de matière à son humeur badine, qu'à son récit médisant il avait joint encore, afin de ne rien perdre, non-seulement le portrait rancunier qu'il avait fait autrefois de sa cousine, mais encore, à ce qu'il paraît, les couplets injurieux, produit commun de la débauche de Roissy. Maintenant aurait tout cela qui voudrait ; les presses de Liége allaient en fournir la France, et c'est à ce sujet que madame de Sévigné s'écrie avec un vrai déchirement de cœur : « Etre dans les mains de tout le « monde, se trouver imprimée, être le livre de di- « vertissement de toutes les provinces, où ces « choses-là font un tort irréparable, se rencontrer « dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, « par qui ! » Ce fracas pourtant ne faisait que de naître, et l'*Histoire amoureuse des Gaules* courait seulement par copies manuscrites, quand le roi fut averti de l'existence de ce libelle, où trop de familles étaient intéressées. On dit, et cela est fort possible, que le premier qui s'en plaignit fut le prince de Condé, dont la duchesse de Châtillon, l'une des deux héroïnes du roman, avait été si constamment l'infidèle maîtresse. Le comte crut se tirer d'affaire en réduisant tout son crime à la vétille d'une indiscrétion sur des faits de galanterie, et il fit remettre au roi son manuscrit, qui ne contenait que les amours des deux dames ; mais une main officieuse avait livré les suppléments. Quoique l'auteur déclarât « se soumettre aux plus rudes « châtiments s'il se trouvait qu'il eût dit ou fait la « moindre chose contre le respect dû au roi, aux « deux reines, à Monsieur ou à Madame, ni à pas « un de la famille royale, » il est certain que les couplets de Roissy offensaient au moins la reine mère et le frère du roi, la première surtout avec une grossièreté que n'avaient pas égalée les chansonniers du Pont-Neuf au temps de la Fronde. Aussi le roi s'en tint-il à cet outrage, sans toutefois faire connaître, autrement que d'une manière vague, la cause de son ressentiment ; et le comte de Bussy fut conduit à la Bastille, trois mois après sa réception à l'Académie (17 avril), « sous l'accusation, c'est « lui qui le dit, d'avoir écrit contre le roi et la reine « sa mère. » Il y demeura treize mois, et ne fut quasi pas un jour sans essayer quelque démarche pour en sortir. Il y employa sa femme (car les maris retrouvent leurs femmes dans ces moments-là), son ami le duc de St-Aignan, deux pères jésuites, et la charitable madame de Motteville ; il y écrivit, en vers, en prose, des requêtes affectant la gaieté ou exagérant la douleur. Au bout de huit mois, on lui demanda la démission de sa charge achetée, pour la faire passer au duc de Coaslin, son confrère de l'Académie ; en moins de temps, sa maîtresse lui fut infidèle. A la fin il tomba malade, et sa prison s'ouvrit (16 mai 1666) pour qu'il pût aller se faire traiter chez un chirurgien, d'où, bien que guéri, il eut permission (10 août) de retourner chez lui en Bourgogne, avec ordre d'y rester. Le comte de Bussy avait alors quarante-huit ans, et il en avait encore vingt-sept à compter avant d'at-

teindre le terme d'une vie qui, pour la vigueur du corps comme pour la vivacité de l'esprit, paraît n'avoir été qu'une longue jeunesse. Vingt-sept ans de repos, d'inutilité, de délaissement! L'orgueil, qui peut enfin servir à quelque chose, le sauva du désespoir. Fortement retranché dans le contentement de soi-même, au lieu de s'en faire un état contemplatif et paresseux, il le convertit en une passion active, dont le mobile était la crainte d'être oublié. Sa disgrâce lui devint en quelque sorte un théâtre d'où il pouvait impunément proclamer son mérite. Il s'était réconcilié avec son aimable cousine, qui lui avait pardonné, comme les femmes pardonnent, en se réservant à perpétuité le reproche. Il lui écrivit, il écrivit à ses amis, dont le nombre et la qualité n'étaient pas médiocres; il ne permit à personne de le traiter en homme qui n'était plus de ce monde, en provincial enterré dans son château, en courtisan perdu sans retour. Surtout il écrivit au roi, trop souvent peut-être, puisque toutes ses poursuites furent inutiles et qu'on en a fait honte à sa mémoire. Cependant il faut juger les actions des hommes, au moins quand elles ne regardent pas le prochain, selon les sentiments qui les y portent et l'idée qu'ils s'en font eux-mêmes. Le comte de Bussy ne pensait pas qu'aucune flatterie, aucune prière, aucune soumission, pût déshonorer un gentilhomme, lorsque la royauté en était l'objet. Suivant les habitudes de croire et d'agir où il avait été nourri, les rapports de courtisan à roi étaient hors des règles ordinaires, et les formules qu'on y employait, monnaie de convention à l'usage de ce seul commerce, pouvaient être prodiguées, comme l'encens aux dieux, comme les serments aux femmes, à même fin et sans plus de vergogne. Aussi fallait-il voir comme, de la plus humble position aux pieds de cette majesté, il se relevait fièrement pour narguer ou traiter de pair tout ce qui n'était pas elle. Il pouvait donc y avoir de la faiblesse, de la puérilité, dans ses supplications obstinées, ou plutôt dans les persécutions de sa flatterie; mais c'est abuser du langage que d'y trouver de la bassesse, et les occasions d'appliquer ce mot où il convient ne sont pas, Dieu merci, assez rares pour qu'il soit permis d'en oublier le sens. Bayle, sur ce fait-là, est bien meilleur philosophe que d'Alembert, qui épuise contre le comte de Bussy tout le vocabulaire de l'injure. « Ceux qui « le censurent, dit le premier, ont-ils goûté de la « vie de cour? Savent-ils les habitudes et les mala- « dies qu'on y contracte? S'ils le savaient, ils se- « raient peut-être plus indulgents à son égard. » On peut toutefois faire bon marché, sous le rapport du mérite littéraire, des nombreuses lettres qu'il adressa au roi; mais celles qu'il écrivait à sa cousine et à ses amis justifient fort bien l'estime qu'elles ont eue dans un temps et dans un monde où l'on ne manquait, ce nous semble, ni de bon sens, ni de bon goût, ni de bon style. Dans le siècle suivant, une femme célèbre, la marquise du Deffand, les a fort heureusement appréciées, alors qu'elles étaient tombées en discrédit, et lorsque la distance des faits leur ôtait déjà leur principal intérêt. Elle en admirait surtout ce qu'elle appelait « le délibéré, » et elle faisait honneur à Horace Walpole de la ressemblance qu'elle trouvait entre sa manière d'écrire et celle du comte. « Il avait « beaucoup d'esprit, disait-elle, très-cultivé, le goût « très-juste, beaucoup de discernement sur les hom- « mes et sur les ouvrages, raisonnait très-consé- « quemment; le style excellent, sans recherche, « sans tortillage, sans prétention; jamais de phra- « ses, jamais de longueurs, rendant toutes ses « pensées avec une vérité infinie; tous ses portraits « sont très-ressemblants et bien frappés. » C'est à peu près là ce que nous pourrions en dire nous-mêmes, avec moins de grâce. Sans doute, par-dessus tout cela, domine la vanité; « mais je la lui par- « donne, dit encore madame du Deffand, en faveur « de cette vérité que j'aime tant et à qui la modes- « tie donne quelques petites entorses. » Parfois, d'ailleurs, au milieu des recherches bizarres de son amour-propre pour inventer quelque moyen nouveau de se plaindre et de se glorifier, sa raison a de nobles instincts qui lui révèlent la véritable grandeur. Je me console encore de mon infortune, « écrit-il un jour, en pensant que, quand même je « serais maréchal de France et duc et pair, enfin « tout ce que je devrais être aussi bien que les au- « tres, je regarderais toujours Sobieski à cent piques « au-dessus de moi. » Outre sa correspondance, il avait encore, dans sa retraite, d'autres occupations D'abord il s'amusait à embellir ses deux maisons, Bussy et Chaseu, où il rassemblait les portraits de ses amis et de ses amies, avec des inscriptions de sa façon, et force devises moqueuses contre son ancienne maîtresse. Puis il se mit à composer l'histoire généalogique de sa famille, et sa plus grande peine fut, à ce qu'il paraît, d'en élaguer les rejetons illégitimes. Ensuite il écrivit ses mémoires, avec la préoccupation personnelle de quiconque entreprend pareille besogne, mais aussi avec une rare exactitude pour les événements et pour les dates, ce qui leur a valu sans doute de n'être pas admis dans les collections modernes. Il entreprit encore de raconter l'histoire de Louis XIV, noble tâche dont il se croyait le seul digne, et dont il eut le tort de trop annoncer les merveilles, puisque son travail se trouva être seulement un élégant, mais fade et sec abrégé chronologique. Enfin, sous le prétexte d'un « discours philosophique adressé à « ses enfants, pour leur montrer quel profit on peut « tirer de l'adversité, » il imagina une dernière variation sur le thème éternel de sa disgrâce, en se plaçant le dernier, mais non le moindre, dans une liste « d'illustres malheureux, » fort surpris sans doute de se trouver ensemble et avec lui, savoir : Job, Tobie, Daniel, David, Boëce, Bélisaire, St. Louis, Marigny, le roi Jean, la Rivière, Gié, Comines, François Ier, Samblançay, Bellegarde, Bassompierre, la Châtre, et Roger de Rabutin, comte de Bussy. Dix-sept ans se passèrent ainsi, pendant lesquels il obtint seulement, à trois différentes reprises (1673, 1676 et 1680), la permission

de faire un court séjour dans Paris pour ses affaires, l'approche de la cour lui demeurant toujours interdite. Mais enfin il avait pu prendre son parti de cette longue et sévère punition qui émanait de la puissance souveraine. Il lui en arriva une autre dans laquelle il semblait y avoir quelque chose de providentiel. La honte, le scandale, la dérision, tout ce qu'il était allé méchamment porter dans la maison d'autrui, pénétra dans la sienne par ce côté faible que garde la vertu des femmes. Des trois filles qu'il avait eues de son premier mariage, deux s'étaient faites religieuses ; la troisième, élevée près de lui, était devenue son affection la plus vive et son espérance la plus chère. Il l'avait formée avec amour à la ressemblance de son esprit, et comme le disait, pour lui faire plaisir, une dame de ses amies : « Il l'avait faite deux fois. » Tout le monde pourtant ne prit pas ainsi ce tendre attachement, et et il y eut des gens qui le crurent coupable. Nous autres hommes, quand nous sommes amenés par les circonstances à de pareils soupçons, nous hésitons longtemps avant de les produire, et nous y employons tout ce qu'il y a d'atténuant dans les formes dubitatives. Les femmes, qui s'y connaissent peut-être mieux, n'y font pas tant de façons. Suivant madame du Deffand, qui le tenait de sa grand'mère, le comte vivait plus que familièrement avec sa fille, et elle le dit d'une manière beaucoup moins modeste. Quoi qu'il en soit, Louise-Françoise demeurait chez son père, maîtresse de sa maison en l'absence de sa seconde femme, qui avait des procès à Paris; elle en faisait les honneurs, et elle était de moitié dans ses correspondances. Il l'avait ainsi gardée jusqu'à l'âge de trente ans sans lui trouver de mari, et lorsqu'enfin il se résolut à en prendre un pour elle, il le choisit avec tant de bonne chance (1675), qu'au bout de sept mois elle était veuve, et « heureuse veuve, » écrivait-elle. Comme son mari, Gilbert de Langeac, marquis de Coligny, l'avait laissée enceinte, elle eut la fortune du défunt, qui était considérable, et continua plus librement sa vie de dame du château paternel. Malheureusement, après trois ans d'un veuvage si galement accepté, soit qu'elle eût envie de se révolter contre ce qu'il y avait d'égoïste et d'impérieux dans l'affection de son père, soit qu'elle ne voulût pas vieillir tout à fait sans essayer d'une grande passion, elle se laissa engager, et fort vite, avec un de ses voisins, jusqu'à lui promettre mariage (1679). La condition de celui que cette aventure regardait est restée, même après un débat public, quelque chose d'assez mystérieux. Il se disait gentilhomme, et le paraissait au moins par ses alliances; il racontait qu'il s'était beaucoup battu depuis que le comte avait quitté les armées, et il laissait entendre à sa fille qu'il avait beaucoup aimé. Tant fut raconté et laissé entendre, que, comme nous l'avons dit, il eut de la marquise une bonne promesse de mariage, « signée du plus beau et du « plus pur de son sang. » Le père avait commencé, à ce qu'il paraît, par trouver son voisin homme de bon commerce et d'aimable entretien ; mais de quelle horreur ne fut-il pas frappé lorsqu'il apprit que l'hôte et le commensal de sa maison, celui avec lequel il avait échangé des compliments, le prétendant à la main de sa fille, n'était rien de plus que l'arrière-petit-fils d'un vigneron, le petit-fils d'un archer de la prévôté, autrefois laquais, enfin, car son indignation se résume par ce mot, « un pay- « san, » qu'il fallait appeler François Rivière, et non, comme il se disait, Henri-François de la Rivière ! Cependant, paysan ou gentilhomme, ce mari convenait à la veuve du marquis de Coligny, qui, pour ne pas le perdre et pour n'avoir pas perdu aussi les arrhes du contrat, s'en alla tout doucement dans une terre de Champagne qu'elle venait d'acheter, et là, le 19 juin 1681, épousa secrètement celui qu'elle aimait. Le comte en fut bientôt instruit, courut chercher sa fille, l'enferma dans un couvent, et obtint d'elle, par menaces, que, quoi qu'il fût advenu avant ou après le sacrement, elle se tiendrait pour non mariée. Ainsi fit-elle, non sans quelque retour de tendresse pour son amant de basse naissance, et, s'étant affermie dans son devoir, elle redevint digne du sang des Rabutin, aimant mieux avoir failli au hasard que de se mésallier sciemment. Il restait seulement, de ce commencement d'affaire, un résultat contre lequel le repentir ne pouvait rien. Paris, qui cache tout, parut un lieu propre à en étouffer le mystère, et la marquise s'y rendit avec son père, sous de faux noms (février 1682), pour se délivrer de l'enfant qu'elle portait. Mais le mari, qui s'était jusqu'alors assez vilainement mis à l'abri, les y suivit, et, sous la protection de la justice, réclama hautement sa femme et son fils nouveau-né. Alors il y eut un procès, le plus ignominieux qui se pût voir, où chacune des deux parties, pour avoir le droit de son côté, faisait à l'envi le meilleur marché de son honneur. Après deux années d'incidents et quinze journées de plaidoiries, il fut jugé (13 juin 1684) que la fille du comte était bien mariée et mère légitime. Puis son mari consentit à ne jamais se prévaloir de cet arrêt, moyennant qu'on lui abandonnât l'usufruit de la terre où le mariage avait eu lieu. Le comte rentra donc en possession de sa fille ; mais le procès, avec toutes les révélations honteuses dont il était souillé, vengea plus qu'il ne fallait ceux qui avaient à se plaindre de lui, et l'*Histoire amoureuse des Gaules* fut cruellement punie par le *Journal des audiences*. Au milieu de tout ce bruit, on ne voit pas que le comte de Bussy ait porté la tête d'une ligne moins haut. Ce fut au contraire dans le plus grand éclat de la procédure qu'il recouvra enfin le droit de paraître à la cour, et ceci est un trait des mœurs d'autrefois qu'il importe de remarquer. Il n'était pas convenable qu'un homme de qualité, plaidant pour un intérêt de famille, entraînant dans sa cause, comme cela se fit par une intervention formelle, tout ce qu'il avait de parents et d'alliés, se montrât en justice encore frappé de la réprobation royale, et il fallait d'abord, pour lui rendre dans le débat l'usage de toutes ses forces, qu'il fût rétabli courtisan. Il obtint donc la permission de se pré-

senter devant le roi (12 avril 1682), au moment même où l'action s'engageait devant le parlement. Ce fut là, ainsi que les dates seules l'indiquent, toute la cause, et ce fut aussi tout l'effet de cette réconciliation imparfaite. Cependant l'Académie française, qui ne voyait pas si loin, crut son noble confrère tout à fait rentré dans les bonnes grâces du roi, et s'empressa de le féliciter par une députation de deux de ses membres, Charpentier et Quinault. Le comte alla l'en remercier, et le commencement de sa harangue montre assez qu'il ne s'était fait en lui, après dix-sept années, aucun changement. « Quoique je sache bien, lui dit-il, que le compli-« ment dont vous m'avez honoré est une suite de « la grâce que j'ai reçue du roi, je ne laisse pas de « vous en être extrêmement obligé, parce que je « sais que vous ne feriez pas cet honneur à tous « ceux de votre corps qui sortiraient de disgrâce. » Cependant, quelque triomphe qu'il eût prétendu tirer lui-même de son rétablissement, il ne tarda pas à sentir que cela était encore fort loin de la faveur. « Le roi, dit-il, évitait de le regarder, et, « quand, après deux mois de cette expérience, il « se hasarda jusqu'à parler, il ne reçut qu'une « froide réponse. » Il retourna donc dans ses terres, et n'en revint l'année suivante (1683) que pour suivre son procès. Ce procès perdu (1684), il voulut au moins ne pas perdre la gageure où il semblait avoir mis au jeu son honneur, et qui était de ne pas mourir disgracié. Il avait d'ailleurs, ce qui était le plus nécessaire pour la soutenir, une singulière confiance dans la durée promise à sa vie; il se vantait aussi hardiment d'avoir longtemps à vivre que d'être né homme d'esprit et de condition. Après cinq ans d'exil volontaire ajoutés aux dix-sept années de son exil contraint, on le revit à la cour (1688), où il obtint une abbaye pour son second fils, depuis évêque de Luçon et aussi académicien. D'autres grâces pour son fils aîné et pour celui-ci constatèrent encore ce retour de la fortune, qui semblait vouloir sauter une génération. La guerre déclarée en 1689 contre toute l'Europe lui donna bientôt l'occasion de venir offrir au roi (1690) son service de soldat septuagénaire. Cette fois, il s'était ménagé un bon accueil par l'entremise de madame de Maintenon, et ce n'est pas une des moindres bizarreries de sa destinée que d'avoir vu Françoise d'Aubigné apaiser un ressentiment qui datait d'une injure faite à Marie Mancini. Le roi refusa son épée, mais lui promit d'employer un jour sa plume, et ce vieillard, à qui on disait d'attendre, s'en retourna fort content. Enfin, dans un dernier voyage qu'il fit à Fontainebleau (1691), le roi lui accorda gracieusement une pension de 4,000 livres, dont il se déclara « redevable à Dieu, au père de « la Chaise et à madame de Maintenon. » Dix-huit mois après, il mourut dans sa maison, le 9 avril 1693, âgé de 75 ans, et laissant dans le meilleur ordre tout ce qui pouvait servir à lui procurer cette autre vie terrestre qu'on appelle la gloire : sa généalogie complète; ses mémoires achevés jusqu'à sa sortie de la Bastille, et continués par les lettres qu'il avait écrites ou reçues; ses œuvres littéraires (vers, traductions, imitations, portraits), transcrites dans les diverses parties de sa correspondance; son histoire de Louis le Grand, conduite, on peut le dire, jusqu'à la veille du jour où la mort l'empêcha d'écrire; son discours à ses enfants terminé par son entier rétablissement dans les bonnes grâces du roi; mais surtout ses lettres à sa cousine de Sévigné, et celles qu'il avait d'elle, soigneusement copiées de sa main sur un registre à part, comme s'il eût prévu que ce serait là son meilleur titre au souvenir de la postérité. Et, dans le fait, les deux parents ont survécu tour à tour l'un par l'autre. Ce fut, sans aucun doute, le comte de Bussy qui mit dans le public et qui nous a conservé madame de Sévigné. Ses *Mémoires*, imprimés en 1696, l'année même où la marquise cessa de vivre, contenaient quelques lettres de cette dame; sa correspondance, publiée l'année suivante, révélait toute la suite de cet ingénieux commerce, et, pendant vingt-neuf ans, ce recueil servit seul à témoigner que la France avait un grand écrivain de plus. Ce ne fut qu'en 1726 que parut une partie des lettres écrites par madame de Sévigné à sa fille. D'année en année, ce fonds précieux s'est accru, et c'est par la place fort étroite qu'il y occupe que le comte de Bussy-Rabutin a sauvé son nom de l'oubli. Nous ne prétendons certainement pas mettre en pareil rang la femme la plus aimable, selon nous, qui jamais se soit fait connaître au monde, et celui qui ne fut pas même le plus aimable des hommes; mais nous regretterions fort que trop d'obscurité eût couvert la figure du comte, et nous avons grand plaisir à la voir, comme éclairée de la douce lumière que jette sa cousine, avec son regard hautain, sa morgue railleuse, son naïf orgueil, avec cette vanité mi-partie de l'homme de lettres et du grand seigneur, dont chaque moitié suffit tous les jours pour faire un pédant et un sot, dont l'ensemble forme ici un caractère original et piquant. Nous avons du comte de Bussy les ouvrages suivants imprimés : 1° son *Discours de réception à l'Académie française* (1665), et son *Remerciment à cette compagnie* (1682), dans le *Recueil des harangues*, etc., Paris, Coignard, 1688, in-4°. 2° L'*Histoire amoureuse des Gaules*, dont on compte huit éditions sans date ou datées de 1665 et 1666, dans lesquelles manquent les couplets; une sous le titre d'*Histoire amoureuse de France*, Amsterdam, van Dyck, 1671, petit in-12, avec le cantique; et un grand nombre d'autres, grossies de plusieurs pièces du même genre, qui n'appartiennent aucunement à notre auteur. L'édition la plus complète de cet ouvrage est celle de Paris, 1754, 5 vol. in-12. Une autre a paru depuis, ibid., 1825, 4 vol. in-32. 3° *Discours à ses enfants sur le bon usage des adversités et les divers événements de sa vie*, Paris, 1694 (posthume) 1 vol. in-12, réimprimé la même année à Cologne avec ce titre : *les Illustres Malheureux*. La 3° édition, Paris, 1701, in-12, porte le titre primitif. 4° *Mémoires*.... sur les divers événements de sa vie et de son temps depuis 1634 jusqu'en 1666, Paris, 1696,

2 vol. in-4° : les *Maximes d'amour* y sont insérées. 5° Ses *Lettres,* 7 vol. in-12, dont quatre publiés en 1697 et trois en 1716, Paris, Delaulne : elles ont eu plusieurs éditions, parmi lesquelles on distingue celle de Paris, 1737, 7 vol. in-12, et celle d'Amsterdam, 6 vol. in-12. 6° *Histoire abrégée de Louis XIV, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous son règne depuis 1643 jusqu'en 1692*, Paris, 1699, in-12. — Les bibliographes lui attribuent encore une *Carte géographique de la cour,* Cologne, 1668, petit in-12, pamphlet de 20 pages, suivi de ses *Maximes d'amour :* c'est un péché qui ne doit pas être mis à sa charge; un passage de ses *Mémoires* en indique le vrai coupable. La *Carte géographique de la cour, donnant la description du pays de Bragues*, est une saillie libertine de ce prince de Conti (Armand de Bourbon, frère du grand Condé) qui nous a laissé le *Traité des Devoirs des grands*. A. B—IN.

BUSSY (MICHEL-CELSE-ROGER DE RABUTIN, comte DE), évêque de Luçon, fils du précédent, hérita de son esprit, sans hériter de ses défauts et de ses ridicules. Il était né pour plaire; on l'appelait de son temps le *Dieu de la bonne compagnie.* Voltaire a célébré les agréments de son commerce dans une lettre en vers et en prose, dont voici le début :

Non, nous ne sommes point tous deux
Aussi méchants qu'on le publie,
Et nous ne sommes, quoi qu'on die,
Que de simples voluptueux,
Contents de couler notre vie
Au sein des grâces et des jeux.

Gresset ne l'a pas moins bien caractérisé dans ces vers :

Vous, dont l'esprit héréditaire,
Et par les grâces même orné,
Aux talents d'un illustre père
Joint l'agrément de Sévigné.

L'Académie française le reçut en 1732, après la mort de la Motte, comme pour remplacer le plus aimable des gens de lettres par le plus aimable des hommes de la cour. Il ne produisit rien; mais son goût sûr et délicat, formé par la lecture des bons auteurs anciens et modernes, le rendait très-bon juge des productions des autres. Devenu vieux et infirme, il voulut éviter le chagrin de survivre aux qualités brillantes qui avaient répandu tant de charmes sur sa vie, et il s'exila volontairement de la société. « Je « ne saurais, disait-il, me résoudre à n'être plus « aimable; je sens que je ne puis l'être qu'avec effort, « et il vaut mieux renoncer de bonne grâce à ce « qu'on ne peut faire sans fatigue. » Cet homme, si rempli d'aménité et d'indulgence, n'était plus le même quand il avait affaire aux adversaires de la bulle *Unigenitus.* Ami de la paix et de l'ordre, il ne voyait en eux que des esprits turbulents et factieux; il allait jusqu'à leur préférer les incrédules. Ils lui rendirent haine pour haine, et, dans tous leurs écrits, lancèrent contre sa mondanité des traits qui ne portaient point tous à faux. Il mourut le 3 novembre 1736, âgé d'environ 67 ans. Il avait, en septembre 1725, harangué le roi sur son mariage, à la tête des députés de l'assemblée générale du clergé. A—G—R.

BUSSY-RABUTIN (LOUISE-FRANÇOISE DE), sœur du précédent, épousa en premières noces, Gilbert de Langeac, marquis de Coligni, et en secondes noces, Henri-François de la Rivière. Elle mourut en 1716, âgée de 74 ans. Louis XIV ayant lu chez madame de Montespan une vingtaine de ses lettres, dit à la Rivière en les lui rendant : « Votre « femme a plus d'esprit que son père. » La Rivière brûla dans la suite ces lettres, qui étaient toutes « de feu, » écrivait-il au rédacteur de la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, craignant que leur impression ne fût un présent dangereux pour la postérité, parce qu'elles étaient propres à inspirer des passions. Louise-Françoise de Bussy-Rabutin publia les ouvrages suivants, mais sans y mettre son nom : 1° *Abrégé de la vie de St. François de Sales,* Paris, 1699, in-12. Baillet s'est trompé en attribuant cette vie à Diane de Bussy-Rabutin, religieuse de la Visitation; l'épître dédicatoire est signée *L. de R.* (Louise de Rabutin). 2° *La Vie en abrégé de madame de Chantal,* Paris, 1697, in-12. L'auteur était petite-nièce de cette illustre fondatrice de la Visitation. Le P. Lelong s'est encore trompé en faisant Louise de Bussy religieuse de cet ordre, puisque de la Rivière, son second mari, lui survécut. Elle composa l'épitaphe de son père, qu'on trouve dans Moréri. — *Philippine-Louise* DE BUSSY, née à Paris, le 19 avril 1719, s'est fait connaître par un ouvrage singulier et peu commun, intitulé : *La Méprise du mort qui se croit vivant, ou le mort qui doit chercher la vie,* Paris, 1776, in-12. Tandis que l'évêque de Cloyne, Berkeley, nie l'existence des corps, mademoiselle de Bussy nie de bonne foi que nous soyons en vie; elle nous tient pour morts, et croit que ce n'est que dans une union intime avec Dieu, source de toute existence, que nous pouvons retrouver le principe vital. V—VE et D. L.

BUSSY-CASTELNAU (CHARLES-JOSEPH PATISSIER, marquis DE), né à Bucy, près Soissons, en 1718, passa de bonne heure dans les Indes orientales, et servit avec une grande distinction dans les troupes que la compagnie française entretenait à sa solde. Ce fut lui qui exécuta dans le Dékan les vastes projets de Dupleix. Avec une poignée de Français, secondés par un corps de 1,000 Indiens, il fit la conquête d'une partie du pays de Carnute, et établit Salabetzingue à Aureng-Abad. A la tête d'un corps de volontaires, il défendit sous Dupleix la ville de Pondichéry contre les Anglais, qui furent obligés de lever le siége le 17 octobre 1748. Ses services continuèrent à être d'une grande utilité pendant le temps qu'il commanda dans le Dékan. Le roi les récompensa, et lui donna le grade de lieutenant-colonel dans l'armée en 1752; six ans après, il fut élevé au rang de brigadier des armées du roi; enfin il fut fait maréchal de camp en 1765. Lorsque Lally arrriva dans l'Inde, en 1758, il eut d'abord de grands succès; mais, ayant été repoussé devant Madras, il

pria Bussy de lui prêter cinq millions sur sa seule caution pour une nouvelle expédition contre les Anglais. Bussy, en homme sage, ne jugea pas à propos de hasarder une somme si forte payable sur des conquêtes si incertaines; il prévit qu'une lettre de change signée Lally, remboursable dans Madras ou dans Calcutta, ne serait jamais acceptée par les Anglais. « Il est des circonstances, dit Voltaire, où, si vous prêtez votre argent, vous vous faites un « ennemi secret; refusez-le, vous avez un ennemi « ouvert. L'indiscrétion de la demande et la néces- « sité du repos firent naître entre le général et le « brigadier une aversion qui dégénéra en une « haine irréconciliable et qui ne servit pas à réta- « blir les affaires de la colonie. » Vers ce même temps, Bussy en vint aux mains avec les Anglais à Vandavahi; ils furent vainqueurs, et Bussy demeura leur prisonnier. Conduit en Angleterre, il revint en France sur parole, et, lors du procès de Lally, poussé à bout par les reproches sanglants que ce général lui faisait dans ses mémoires, il força Lally à lui faire une réponse, et cette réponse d'un homme en faveur duquel l'opinion publique s'était alors déclarée ne manqua pas de faire effet sur des esprits prévenus. « Lally, dit encore Voltaire, qui « tant de fois avait prodigué sa vie, et que M. de « Bussy affectait de soupçonner de manquer de « courage, en avait trop en insultant tous ses adver- « saires dans ses mémoires : c'était se battre seul « contre une armée, etc. » L'activité et les talents que Bussy avait développés dans les Indes, les succès qu'il y avait obtenus, et la grande connaissance qu'il avait du pays, lui firent donner le commandement de nos forces de terre et de mer au delà du cap de Bonne-Espérance. Il partit en qualité de lieutenant général, et fut créé commandant de l'ordre de St-Louis en 1782. Il reçut la grande croix du même ordre et le titre de marquis en 1783. Les opérations des forces qu'il faisait agir furent concertées avec celles de mer, commandées par le bailli de Suffren. De Bussy, réuni aux princes des pays qui étaient dans notre alliance, lutta avec avantage contre des forces supérieures. Il mourut pendant ce second voyage, en janvier 1785, âgé de 67 ans, à Pondichéry, peu de temps après que l'on y eut appris la nouvelle de la paix. Outre le *Mémoire à consulter et Consultation contre M. de Lally* avec des lettres, etc., Paris, 1766, 1 vol. in-4°, qu'il publia dans le procès de ce général; on a encore de Bussy, ou plutôt sous son nom, un *Mémoire contre la compagnie des Indes.* (*France Littéraire.*) — Bussy (....... Bouchard de), frère du précédent, fut tué à la bataille d'Hastembeck, en 1757. Il avait publié une traduction de la *Tactique* d'Elien, Paris, 2 vol. pet. in-12. R—l.

BUSTAMANTE (Barthélemy de), né à Lima dans le Pérou, entra dans l'ordre des frères mineurs. Il est cité par Gilles Gundisalvi Davila, dans son *Theatrum ecclesiasticum Indico-meridionale,* comme auteur d'un ouvrage qui a pour titre : *Tratado de las primicias del Pirù en santidad y letras.* — *George* Bustamante, né dans la ville de St-Dominique de Silos, traduisit Justin en espagnol dans le 16e siècle. Sa version fut imprimée à Anvers sous ce titre : *Justino español*, 1586, in-8°. — *Jean-Ruiz* de Bustamante, auteur du 16e siècle, publia une grammaire castillane, dont parle Palmirenus, et fit imprimer des *Formulas adagiales latinas y Españolas,* à Saragosse, en 1551, in-8°. — *Jean-Alonso* Bustamante, prêtre à Malaga, et bénéficier de l'église St-Jacques, composa en espagnol un traité *du Gouvernement ecclésiastique*, dont le manuscrit autographe, qui avait appartenu à Didier Colménarès, historiographe de Ségovie, était conservé dans la bibliothèque de Notre-Dame de Montserrat de Madrid. L'auteur insistait principalement sur la nécessité de n'élever au sacerdoce que des ecclésiastiques également avancés dans les lettres et dans la vertu. — *Benoît* Bustamante, ou Bustamento de Paz, docteur en médecine à Salamanque, est auteur d'un ouvrage qui a pour titre : *Methodus in 7 Aphorismorum libris ab Hippocrate observata, quæ et continuum librorum ordinem, argumenta et schemata declarat,* Venise, Alde, 1550, in-4°, et la même année, Paris, chez Martin le jeune. V—ve.

BUSTAMENTE DE LA CAMARA (Jean), florissait dans le 16e siècle. Né à Alcala de Hénarès, il y étudia, puis y professa la médecine. Il s'adonna avec ardeur à l'étude de l'histoire naturelle, et se fit une grande réputation par son savoir. On a de lui un traité intitulé *de Animantibus sacræ Scripturæ,* Alcala de Henarès, 1595, 2 vol. in-4°; Lyon, 1620, 2 vol. in-8°. Samuel Bochart, qui depuis a traité le même sujet d'une manière plus complète dans son *Hierozoicon* (*voy.* Bochart), y parle avec éloge de Bustamente, dans le chapitre 4 du 6e livre de la seconde partie. (*Voy.* le *Dict. histor. et critiq.* de Bayle.) — On a d'un autre auteur du même nom : 1° *de las Ceremonias de la Missa*, Cuenza, 1622, in-8°; Madrid, 1655; 2° *Rubricas del officio divino,* Madrid, 1649. A. B—t.

BUSTEN. *Voyez* Buston.

BUSTIS, ou BUSTO (Bernardin de), capucin, né en Italie dans le 15e siècle, se fit une réputation fort étendue par des sermons qui doivent trouver leur place à côté de ceux des Menot et des Barletta. Bustis fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'établissement de la fête du St-Nom de Jésus. Il adressa à ce sujet au pape Innocent VIII différents écrits, conservés dans la collection de ses œuvres, imprimée à Brescia en 1588, 3 vol. in-4°, et à Cologne en 1607, même format. La 1re édition est la plus complète et la plus recherchée des curieux de ces sortes d'ouvrages. On trouve dans ce recueil des sermons pour le carême, les dimanches et les fêtes de l'année, que l'auteur a intitulés *Rosarium sermonum per totum annum*, et des sermons pour toutes les fêtes de la Vierge. Ceux-ci, intitulés *Mariale, seu Sermones in singulis festivitatibus beatæ Mariæ Virginis,* avaient été imprimés séparément à Milan en 1494, in-4°; à Strasbourg en 1496, in-4°; dans la même ville en 1498 et 1502, in-fol., et un grand nombre de fois dans le 16e siècle. Les amateurs préfèrent les éditions les plus anciennes. (*Voy.* Ellies Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiast.*) W—s.

BUSTO (Alexis-Vanegas), né à Tolède, au commencement du 16e siècle, étudia d'abord la théologie, et parut se destiner à l'état ecclésiastique; mais il se maria, et ouvrit une école de latin et de philosophie à Tolède. Alphonse Matamoro dit que Busto avait de vastes connaissances, et qu'aucun savant n'a écrit avec plus d'élégance que lui. Sepulveda et Nic. Antonio le comptent au nombre des meilleurs écrivains espagnols. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Diferencia de libros, que at en el universo*, Tolède, 1546, in-4°; Salamanque, 1572, in-8°; Pincia, 1583, in-8°. Sous le titre obscur de ce livre, qui fut dédié à Jean-Bernard Diaz-Lugo, évêque de Calahorra, Busto rendit familière aux Espagnols la doctrine de la philosophie sacrée et naturelle. 2° *Tratado de ortografia y accentos en las tres lenguas principales*, Tolède, 1431, in-8°, et 1592, in-4°. 3° *Brevis Enucleatio in obscuriores velleris aurei locos Alvari Gomezii*, Tolède, 1540, in-8°. Dans ces scolies sur le poëme de la *Toison d'or*, d'Alvarez Gomez, Busto annonçait une *Grammatica narrativa, sive historica*, qui n'a point paru. 4° *Brevia Scholia in Petri Papei, Flandri, Samaritem comediam*, Tolède, 1542. Dans sa préface, l'auteur promettait de publier un ouvrage intitulé : *Diabologiæ*. Il composa un traité *sur l'Agonie*, qu'il dédia à la comtesse de la Cerda, en 1583, in-8°, et qui fut traduit en italien, à Venise. — *Barnabas* Busto, précepteur des enfants de l'empereur Charles-Quint, fit imprimer à Salamanque, en 1533, une *Introduction à la Grammaire*, 1 vol. in-8°. V—ve.

BUSTON, ou BUSTEN (Thomas-Étienne), jésuite anglais, né en 1549 dans le diocèse de Salisbury, fit ses études à Rome, et, en 1578, fut envoyé en mission dans les Indes orientales, où il exerça son ministère dans l'île de Salcet pendant près de quarante ans, y fut recteur d'un collége, et mourut en 1619, âgé de 70 ans, à Goa, où il était regardé comme un apôtre. Il avait composé, pour l'instruction de ses néophytes et pour l'usage de ses confrères dans la même mission, plusieurs ouvrages qui sont très-recherchés aujourd'hui, comme étant les plus anciens qui aient été imprimés sur les langues de l'Indoustan : 1° *Arte da lingoa Canarina, da F. Thomas Estevano*, Rachol (Goa), 1640, in-8°, ou petit in-4°. Cette édition fut donnée par le P. Didace de Ribeiro, qui y fit plusieurs augmentations. C'est une grammaire de la langue qui se parle sur la côte de Canara; elle est écrite en portugais, langue vulgaire des Européens établis à Goa. Le nom de la langue *canara* étant peu connu, a trompé quelques bibliographes, et leur a fait dire que le P. Busten avait, le premier, fait connaître la langue qui se parle aux îles Canaries. 2° Un catéchisme en langue indienne. 3° *Purana* : c'est un recueil de poésies en langue vulgaire de l'Indoustan, sur les principaux mystères du christianisme. Cet ouvrage fut reçu avec applaudissement dans les missions, et, dans toutes les églises chrétiennes de l'Indoustan, on en a longtemps lu des fragments à la suite de l'office divin. C. M. P.

BUTAS ou BUTUS, poëte élégiaque cité par Plutarque, qui, dans la *Vie de Romulus*, rapporte de lui des vers pour expliquer l'origine des lupercales. On peut le mettre au nombre des écrivains grecs qui ont écrit περὶ Αἰτιῶν, *des Causes*, ouvrages dans lesquels ils ont fait des recherches sur l'origine des institutions romaines, et que l'on a appelés pour cette raison *Ætiologues*. D—r—r.

BUTE (Jean-Stuart, comte de), naquit en Écosse, vers le commencement du 18e siècle, d'une famille élevée à la pairie en 1703, et qui avait la prétention d'appartenir à la maison des anciens souverains de ce royaume. Dans sa jeunesse, Bute parut porté à la dissipation, et peu enclin à se mêler de politique; cependant, en 1737, il fut nommé pour remplacer au parlement un des pairs d'Écosse qui venait de mourir. L'opposition constante et souvent mal fondée que Bute manifesta contre toutes les mesures proposées par le ministre lui attira l'animadversion du gouvernement; aussi ne fut-il pas réélu au parlement suivant, en 1741. Piqué de cet affront, Bute se retira dans l'île dont il portait le nom, qui est une des Hébrides, et qui lui appartenait. Il s'y livra à l'étude, et s'occupa à l'améliorer le sort de ses vassaux. Marié quelque temps avant sa disgrâce, il paraissait se livrer tout entier aux douceurs de la vie domestique, lorsqu'un événement inattendu vint troubler sa retraite. Le prétendant fit une descente en Écosse, en 1745; la plupart des seigneurs écossais attachés à la maison régnante en Angleterre quittèrent leur pays, dans la crainte d'être soupçonnés d'attachement aux Stuarts. Bute fut un des premiers à se rendre à Londres, et à offrir ses services au gouvernement. Cette preuve de zèle ne fit pas oublier sa conduite précédente, et il ne serait pas sorti de l'obscurité, si la fortune ne l'eût, par un coup imprévu et bizarre, mis sur le chemin des grandeurs. La duchesse de Queensbury donnait chez elle des représentations dramatiques; on devait jouer *la Belle Pénitente*, tragédie de Rowe. Le rôle de Lothario, le plus marquant de la pièce, tomba à Bute. Son air noble, sa taille élégante et ses manières aisées, lui donnaient de grands avantages pour jouer le rôle d'un séducteur aimable. Il le remplit à la satisfaction de tous les spectateurs. Le prince de Galles fut un des plus ardents à l'applaudir, et l'invita à venir à sa cour. Bute ne tarda pas à y acquérir une influence marquée. Il devint absolument nécessaire au prince pour ses amusements, et même pour ses affaires. A la mort de l'héritier du trône, en 1751, sa veuve, qui avait reconnu en lui des principes politiques conformes à ceux qu'elle avait apportés de l'Allemagne, où elle était née, lui accorda toute sa confiance. Après beaucoup de démarches, elle le fit placer auprès de son fils en qualité de gentilhomme de la chambre, et s'en rapporta entièrement à lui pour l'éducation de l'héritier présomptif de la couronne. Bute ne perdait jamais son élève de vue. On avait donné au jeune prince le comte de Harcourt pour gouverneur, et l'évêque de Norwich pour précepteur. Le caractère et les principes de ces deux personnages leur avaient acquis

l'estime générale. Ils s'aperçurent bientôt qu'il leur était impossible de remplir leur devoir, parce que l'ascendant de Bute sur la princesse de Galles était si grand qu'il mettait dans la position la plus désagréable ceux qui remplissaient des emplois auprès du jeune prince. On avait trouvé plusieurs fois dans ses mains des livres dont la doctrine politique était extrêmement dangereuse. Un débat s'étant engagé sur ce sujet à la chambre haute, en 1753, le comte de Harcourt déclara que son pouvoir, dans ce qui concernait l'éducation du jeune prince, étant purement illusoire, ses services devenaient inutiles, à moins que l'on ne renvoyât plusieurs des personnes qui, attachées à l'héritier présomptif de la couronne, lui inculquaient des principes politiques réprouvés par la constitution. Le comte de Harcourt et son collègue donnèrent leur démission à la suite de cette discussion, et furent remplacés par le lord Waldegrave et l'évêque de Lincoln, qui firent vainement entendre les mêmes plaintes. A mesure que le roi George II avançait en âge, le jeune prince, et sa mère qui dominait son esprit, acquéraient un plus grand crédit, et celui de Bute s'en augmentait. George II mourut le 25 octobre 1760, et, le 27, Bute fut nommé membre du conseil. Cette distinction signalée choqua le public, et n'étonna personne. Quelques jours après, l'inspection de la forêt de Richmond fut ôtée à la princesse Amélie, celle do ses filles que le feu roi affectionnait le plus, et on la donna à Bute. Dès lors on prévit des changements de la plus haute importance. Malgré les assurances données par le discours du roi à l'ouverture du parlement, et malgré la manifestation des principes du plus pur patriotisme, même dans le sens des whigs, les chefs de ce parti virent qu'il se formait déjà des cabales pour renouveler le ministère. Bute parlait assez ouvertement à ses créatures des changements qui s'opéreraient. Au mois de mars 1761, le parlement fut dissous. Deux jours après, lord Holderness, secrétaire d'État, fut remplacé par Bute, qui nomma pour son sous-secrétaire Charles Jenkinson, si connu depuis sous le nom de lord Hawkesbury, et ensuite sous celui de comte de Liverpool. Legge, chancelier de l'échiquier, fut congédié, parce que, dans une élection au parlement, il avait refusé, malgré les instances du prince de Galles, de céder sa place à un parent de Bute. Malgré le crédit tout-puissant de ce favori (c'est ainsi qu'on le désignait), Pitt continuait à diriger les affaires étrangères, dont il avait le département. Instruit que les cours de Versailles et de Madrid avaient conclu un traité contre la Grande-Bretagne, il insista fortement dans le conseil, d'après l'esprit do l'ancienne administration, pour que l'on attaquât sur-le-champ l'Espagne : son beau-frère fut seul de son opinion. Voyant que son influence dans le cabinet était nulle, il donna sa démission au mois d'octobre 1761. La retraite de ce ministre chéri du peuple ne fit pas, dans l'esprit du public, autant de tort à Bute qu'on aurait pu le supposer. La partie saine de la nation, qui n'était pas persuadée des intentions hostiles de l'Espagne, ne voyait pas la nécessité de plonger l'État dans une nouvelle guerre, qui ajouterait encore à l'énormité de la dette, et Pitt semblait avoir résigné par un mouvement d'humeur ; mais après une lutte violente entre les partisans de l'ancien système et ceux du nouveau, les premiers l'emportèrent ; et lorsque le roi, conformément à un ancien usage, alla à l'hôtel de ville de Londres pour la première élection du lord maire qui eût eu lieu sous son règne, l'air retentit des acclamations de la multitude en faveur de Pitt. On fit à peine attention au monarque, et le favori fut accablé des injures les plus grossières. La cour de Madrid confirma bientôt la justesse des soupçons de Pitt, en répondant aux questions catégoriques de l'ambassadeur anglais d'une manière qui fit sentir la nécessité do déclarer la guerre en 1762. Depuis la retraite do Pitt, la direction des affaires était entièrement entre les mains de Bute, qui jouissait de la confiance de son souverain à un degré inconnu depuis le comte de Clarendon sous Charles II ; mais son ambition n'était pas encore satisfaite. Le duc de Newcastle, qui avait vieilli au service de la maison de Brunswick, et qui avait joui longtemps de la confiance de George II, occupait encore la place de premier lord de la trésorerie. Seul partisan de l'ancien système, il n'était plus que l'ombre d'un ministre, et ne cherchait qu'à s'assurer une retraite honorable. Bute jugea qu'enfin le moment était venu pour lui d'occuper ce poste éminent ; le premier ministre reçut une insinuation sur sa démission ; il la donna, et Bute, en obtenant cet emploi, fut décoré de l'ordre de la Jarretière. Dès que le favori eut joint le titre à l'autorité de premier ministre, il chercha sérieusement à faire la paix. Ce dessein louable présentait de grandes difficultés. Le peuple anglais, enivré de ses succès, désirait la continuation d'une guerre qui lui promettait encore de nouveaux triomphes. Il se forma contre Bute une ligue formidable. On lui reprochait la manière précipitée dont il avait éloigné de leurs emplois les membres d'une administration chérie du public, pour partager leurs dépouilles avec ses amis ; on le blâmait de ses manières hautaines et de sa conduite artificieuse. De quelque manière que la paix se fit, les antagonistes du ministre ne manqueraient pas de soutenir qu'elle n'était ni proportionnée aux avantages immenses que l'on avait obtenus dans la guerre, ni compatible avec l'honneur de la Grande-Bretagne. Bute réussit dans ses projets, et même, pour parvenir à ses fins, il sacrifia l'allié de l'Angleterre sur le continent, le roi de Prusse, en lui refusant les subsides qu'on lui avait fournis auparavant. La paix signée à Fontainebleau était une des plus glorieuses que l'Angleterre eût jamais conclue ; elle fut néanmoins combattue très-vivement dans les deux chambres du parlement. Bute la défendit, dans la chambre haute, avec un talent et une énergie qui surprirent généralement. Il finit son discours en disant qu'il souhaitait que, sur sa tombe, on se contentât de mettre pour épitaphe : « Qu'il avait conseillé de faire cette paix dont ses « collègues discutaient en ce moment tout le mé- « rite. » Le traité, censuré par une partie du public,

ayant reçu l'approbation du parlement, tout semblait promettre une longue durée au pouvoir du ministre. Il était parvenu à exclure de l'administration tous les hommes du parti des whigs, en faisant entendre au monarque que les partisans de ce système, qui avaient fait la révolution de 1688, et placé la maison de Brunswick sur le trône, n'étaient au fond du cœur que des factieux peu disposés à soutenir les idées du pouvoir absolu, seules bases de la grandeur réelle d'un souverain; que les torys avaient des sentiments plus compatibles avec ceux dont il était nécessaire que le peuple anglais fût imbu, et que même les jacobites, ayant absolument renoncé à tout espoir de voir les Stuarts remonter sur le trône, reporteraient sur la maison de Brunswick l'attachement pour leurs anciens souverains dont ils avaient été les victimes. Par de telles insinuations, préparées de longue main, il entoura le roi de gens dont les principes se trouvaient en harmonie avec les siens, et surtout de ses compatriotes les Écossais. La nation anglaise murmurait; la guerre des pamphlets, que Pitt avait eu le talent d'assoupir, reprit avec une fureur nouvelle. Le ministre fut en butte à des agressions violentes; cependant il ne pouvait que gagner graduellement la confiance du public, à mesure que l'on recueillerait les avantages de la paix, lorsque de nouveaux motifs de mécontentement aigrirent les esprits au dernier point. La guerre ayant laissé beaucoup de dettes arriérées, il fallut négocier un nouvel emprunt. Le ministre eut recours, pour en couvrir les intérêts, à une taxe sur le cidre. Lorsque cet impôt fut proposé au parlement, l'opposition eut beau l'attaquer avec force, les deux chambres lui donnèrent leur approbation. Alors la ville de Londres supplia le roi de ne pas lui accorder sa sanction. Malgré les clameurs réitérées du public, dont la haine contre le favori s'accrut jusqu'à l'exaspération, le bill fut converti en loi. Personne ne douta plus du crédit immense de Bute, et de sa puissance dans les conseils de la nation; tout à coup on apprit qu'il avait résigné l'emploi de premier ministre. Content, comme il s'en vantait, d'avoir rendu la paix au monde, seul motif qui lui avait fait accepter les sceaux, heureux de n'avoir manqué à aucun engagement, de n'avoir abandonné aucun ami, et d'avoir formé un ministère assez puissant pour ne pas avoir plus longtemps besoin de lui, il voulait prouver, en se livrant aux douceurs de la vie privée, que la grandeur et les honneurs n'avaient pour lui aucun charme. On traita généralement cette déclaration de forfanterie. Ses ennemis soutinrent que, ne pouvant, par orgueil, revenir sur une mesure qu'il avait adoptée, il se trouvait, après avoir fait passer le dernier acte, objet des ressentiments du public, dans une position tellement difficile, qu'il n'était ni assez habile ni assez courageux pour s'y maintenir. Ils ajoutèrent que, certain d'être en horreur à la nation, qui le chargeait des accusations les plus odieuses, il craignait de ne pouvoir résister au torrent de la haine générale. Ses amis ne purent le défendre que faiblement des inculpations dirigées contre lui. Ils dirent pourtant que le roi ayant voulu le déterminer à rester à la tête des affaires, Bute avait représenté au monarque qu'il lui était impossible de résister à tous les désagréments d'une autorité souvent contredite; que sa santé en souffrait, et qu'il avait ajouté: « Sire, je consens à mourir à « votre service; mais il m'est impossible d'y vivre. « — En ce cas, reprit le roi, j'aime mieux perdre « mon ministre que mon ami. » Les ennemis de Bute prétendirent, au contraire, que, sûr de son ascendant sur l'esprit de son souverain, il pensa que, dans une conjoncture plus favorable, il lui serait facile de ressaisir le timon des affaires, ou plutôt il aima mieux gouverner invisiblement, et jouir ainsi du pouvoir ministériel, sans courir le risque de la responsabilité, quelquefois illusoire, toujours embarrassante. Il eut pour successeur George Grenville. Reconnaissant bientôt, malgré sa déclaration positive, la faiblesse du ministère, il demanda au mois d'août une entrevue à Pitt, et lui annonça que le roi désirait former une nouvelle administration par son avis, et qu'il y prendrait place. Le projet échoua. Il en résulta entre les partis un redoublement d'animosité qui s'exhala dans les pamphlets les plus virulents. Bute, malgré sa retraite, était regardé comme l'âme des conseils du roi. Il passa pour l'auteur du fameux acte du timbre, qui jeta le premier brandon de la discorde entre la Grande-Bretagne et ses colonies de l'Amérique septentrionale. Il est au moins certain que lorsqu'il fut question de rapporter cet acte, les créatures de Bute soutinrent que l'on ne pouvait raisonnablement y songer, et que lui-même dit assez clairement dans la chambre haute, que cette mesure serait extrêmement désagréable au roi. En toute occasion, les ministres qui agissaient dans un sens opposé à celui de Bute ne tardaient pas à recevoir l'ordre de donner leur démission. Ses créatures, qui prenaient le nom d'amis du roi, formaient un parti puissant. On les désigna sous le nom de *cabale*, et, plusieurs fois, ils furent signalés comme les auteurs des maux dont on se plaignait. En 1766, Bute avait déclaré, dans la chambre des pairs, qu'il avait renoncé aux affaires, et qu'il ne voyait plus le roi; malgré cela, on supposait qu'il avait toujours connaissance des affaires de l'État, et qu'il y conservait une grande influence. Il paraît, au reste, qu'il ne s'y ingéra plus aussi directement depuis la mort de la princesse de Galles, mère du roi, qui arriva en 1772; peut-être même cessa-t-il d'y prendre part. La haine du public se calma; il fut oublié. Il passa les dernières années de sa vie dans son château de Lutton, qu'il avait fait bâtir dans le Berkshire. Cette habitation, vantée pour la magnificence et le bon goût de son architecture, était entourée d'un parc immense. Un jardin botanique, où Bute avait recueilli les plantes les plus rares, une bibliothèque de 30,000 volumes, un superbe cabinet d'instruments d'astronomie, de physique et de mathématiques, l'aidaient à passer le temps plus en philosophe qu'en homme d'État. Son étude favorite était la botanique. Il avait fait d'assez grands progrès dans cette science, et corres-

pondait avec les plus habiles botanistes de l'Europe. Il écrivit même, pour la reine d'Angleterre, un ouvrage intitulé : ***Tables de botanique, contenant les différentes familles de plantes de la Grande-Bretagne, distinguées d'après les cinq parties de la fructification, et rangées suivant une méthode synoptique*** (Botanical Tables, containing the different familys of British plants, etc.), Londres, 9 vol. in-4° : c'était, dans cette science, l'ouvrage le plus magnifique qu'on eût vu jusqu'alors. Cependant, il ne présentait aucune vue nouvelle, et n'a fait faire aucun progrès réel à la science. Il n'est remarquable que par la beauté de l'exécution, le luxe typographique, et par sa rareté. Les frais se montèrent à 10,000 liv. sterling. On n'en tira que douze exemplaires, que l'auteur donna en présent; il en envoya un à Buffon, qui le déposa à la bibliothèque du roi. Linné a dédié au comte de Bute un genre qu'il a nommé *Stewartia*; il renferme des arbrisseaux de l'Amérique septentrionale qui appartiennent à la famille des malvacées; mais, ayant fait une faute dans la manière d'écrire le nom de famille de ce seigneur, l'hommage qu'il devait rappeler est devenu équivoque, et peut se rapporter à d'autres personnages. Quoique depuis longtemps plusieurs auteurs, et surtout les Anglais, aient corrigé cette faute, en écrivant *Stuartia*, William Jones, président de la société asiatique de Calcutta, lui a dédié un nouveau genre de l'Inde, sous le nom de *Butea*. Ce genre fait partie de la famille des légumineuses : il renferme un des plus beaux arbres de la côte de Coromandel. C'est au comte de Bute que Haller a dédié sa *Bibliotheca botanica*. Bute vécut pour lui-même et un petit nombre d'amis jusqu'à un âge très-avancé, habitant alternativement Lutton et une autre maison qu'il avait fait bâtir sur le bord de la mer, dans la province de Hants. Sa mort, arrivée le 10 mars 1792, ne produisit dans le public aucune sensation. En résumant ce qu'ont dit de Bute ses partisans et ses ennemis, on voit qu'il était plus présomptueux qu'habile; qu'en se livrant à la politique, pour laquelle il n'était pas né, et dont il n'avait pas fait de bonne heure une étude approfondie, il perdit sa tranquillité, et, par les fausses mesures qu'il suggéra, fit naître le trouble et la discorde dans le sein de la nation. Il voulut dominer à l'ombre de l'autorité souveraine, et fut sur le point de la compromettre. Il manquait de cette étendue de vues nécessaire à ceux qui gouvernent les hommes. On lui a reproché d'être hautain, mais il se mêlait à ce défaut une noble fierté. Il dédaigna constamment, durant son ministère, de soudoyer, à l'exemple de ceux qui l'y avaient précédé, les écrivains de libelles, toujours prêts à se vendre. Défiant et caché, il passa pour dur, impérieux et obstiné; cependant il montra généralement un esprit incertain, irrésolu, timide même. Jamais on ne l'attaqua sur ses mœurs; fait pour la vie privée, il y portait une simplicité aimable. Doux, humain, généreux sans ostentation, il cachait ses bienfaits à ceux qu'il obligeait. Ses connaissances variées rendaient sa conversation intéressante et animée. Sa politesse, ses attentions, son humeur toujours égale, ne se démentaient jamais envers ceux qui vivaient avec lui. Plein d'attachement pour son souverain, il n'en parlait jamais qu'avec des expressions qui annonçaient ses sentiments, et il avait son portrait dans tous ses appartements. Son caractère comme homme privé, et surtout comme homme d'État, a été peint avec les couleurs les plus défavorables par Frédéric II, roi de Prusse, et représenté avec les traits les plus avantageux par Dutens. Il ne faut pas oublier qu'il refusa des subsides au premier, et que le dernier acte de son ministère fut de signer le brevet d'une pension pour le second, qui fut d'ailleurs attaché à sa famille. Bute a laissé plusieurs enfants. Son fils aîné fut membre du ministère; le second, archevêque de Dublin. Une de ses filles a épousé le duc de Northumberland; l'autre, le comte de Macartney, ambassadeur à la Chine. E—s.

BUTEL-DUMONT (George-Marie), né à Paris, le 28 octobre 1725, successivement avocat, censeur royal, secrétaire d'ambassade à St-Pétersbourg, et chargé du dépôt du contrôle général, mourut vers la fin du 18e siècle. Il était très-laborieux, et a publié les ouvrages suivants : 1° *Mémoires historiques sur la Louisiane, composés sur les mémoires de M. Dumont par L. L. M.* (l'abbé le Mascrier), Paris, 1753, 2 vol. in-12, avec fig. : c'est un recueil exact, où l'on trouve réunis tous les documents que l'on avait alors sur ce pays. 2° *Traités sur le commerce et sur les avantages de la réduction de l'intérêt de l'argent*, traduit de l'anglais de Josias Child, en société avec Gournay, 1754, in-12. 3° *Histoire et commerce des colonies anglaises* (Paris), 1755, in-12 : ce livre traite d'une partie des pays qui composent aujourd'hui les États-Unis d'Amérique. Il était, ainsi que le suivant, très-bon pour l'époque où il parut, l'auteur ayant pris ses renseignements dans de bonnes sources. 4° *Histoire et commerce des Antilles anglaises*, 1758, in-12. 5° *Essai sur l'état présent du commerce d'Angleterre*, traduit de l'anglais de Cary, considérablement augmenté par le traducteur, 1755, in-12. 6° *Conduite des Français par rapport à la Nouvelle-Ecosse*, traduit de l'anglais (de Jefferys), avec des notes, Londres, 1765, in-12. 7° *Acte connu sous le nom d'acte de navigation du parlement d'Angleterre*, traduit de l'anglais, avec des notes, Paris, Jombert, 1760, in-12. 8° *Point de vue sur les suites que doit avoir la rupture de la paix avec les Anglais*, Amsterdam, 1761, in-12. 9° *Théorie du luxe*, ouvrage qui remporta le prix à l'académie des inscriptions, Londres et Paris, 1771, 2 vol. in-12; l'auteur y établit que le luxe est un ressort utile et profitable dans les États. 10° *Traité de la circulation et du crédit*, Amsterdam et Paris, 1771, in-8°. 11° *Recherches historiques et critiques sur l'administration publique et privée des terres chez les Romains*, Paris, 1779, in-8°. 12° *Essai sur les causes principales qui ont contribué à détruire les deux premières races des rois de France*, Paris, 1776, in-8°, couronné en 1775 par l'académie des inscriptions. 13° *Les Ruines de Pæstum, ou Possidonie,* traduit de l'anglais de

Th. Major, 1769, in-4° : cet ouvrage est moins recherché depuis que la Gardette a publié les mêmes antiquités, 1799, in-fol. D. L.

BUTEO (JEAN), chanoine régulier de l'ordre de St-Antoine, né à Charpey, près de Romans, en 1492. C'est à tort que Sax le nomme *Jean de Boteon*, car son vrai nom était *Borrel* ou *Bourrel*, qu'il latinisa en celui de *Buteo*. Les devoirs monastiques ne l'empêchèrent pas d'apprendre, sans maître, le grec et les éléments d'Euclide. Ses supérieurs lui permirent enfin de suivre son goût pour les sciences, et, quoique âgé de plus de trente ans, il alla étudier à Paris. De retour à St-Antoine, on lui confia l'administration de la terre et du château de Balan, à une lieue de cette abbaye. C'est dans cette retraite qu'il composa ses ouvrages géométriques, qui lui acquirent une grande réputation. Les calvinistes, dans différents pillages, ayant brisé ou emporté divers instruments de mathématiques dont il se disposait à donner la description, il se réfugia à Canar, près de Romans, où il mourut en 1572. Ses œuvres ont paru sous ce titre : *Joannis Buteonis Delphinatici Opera geometrica et juris civilis*, Lyon, 1554, in-fol. Ce recueil comprend quinze traités, dont plusieurs ne concernent que la jurisprudence. Les plus intéressants sont : 1° *de Sublicio ponte Cæsaris libellus*, souvent inséré dans les éditions des *Commentaires* de César; *de Arca Noe; de fluentis aquæ Mensura; de fluviaticis Insulis secundum jus civile dividendis; Geometriæ Cognitio jureconsulto necessaria*. 2° *Logistica*, Lyon, 1559, in-12. Cet ouvrage est divisé en 5 livres; les deux premiers n'ont rapport qu'à l'arithmétique; le troisième est un des plus anciens traités élémentaires d'algèbre écrits en France; les deux derniers sont des recueils de problèmes d'arithmétique et d'algèbre. On y trouve aussi une description très-détaillée des cadenas de combinaison. Ce traité est suivi d'une petite dissertation pour rectifier un passage de Vitruve sur les balistes. 3° *De Quadratura circuli libro duo*, Lyon, 1559, in-8°, ouvrage rempli de bonne et solide géométrie; on y lit l'histoire de ce problème, et la réfutation des divers paralogismes qu'il avait déjà occasionnés. (*Voy.* FINÉ.) Buteo avait laissé encore quelques ouvrages manuscrits, entre autres une traduction de douze livres d'Euclide faite sur le grec. C. M. P.

BUTES. *Voyez* BOGÈS.

BUTET (PIERRE-ROLAND-FRANÇOIS), connu sous le nom de *Butet de la Sarthe*, grammairien, naquit, en 1769, à Tuffé, dans le Maine. Après avoir fait de bonnes études dans sa province, il vint à Paris, où il étudia la médecine et les mathématiques. Désigné par son département élève à l'école normale, il y suivit les cours de Garat, de Sicard; et, en 1794, il se chargea d'une éducation particulière, afin, dit-il, de jouir des moyens de continuer ses recherches lexicologiques. Quelques années après, il ouvrit, dans une vaste et belle maison de la rue de Clichy, une école qu'il nomma *polymatique*, parce qu'il se proposait d'y faire marcher de front l'étude des lettres et celle des sciences; et, dans le même temps, il donna des cours de physique au lycée républicain. Il nous apprend lui-même que ce fut la nomenclature de chimie de Lavoisier (*voy.* ce nom) qui lui donna l'idée de changer celle de la grammaire. Ayant, en 1800, présenté sa *Lexicologie* à la seconde classe de l'Institut, la commission chargée de l'examiner (1) déclara que l'ouvrage de Butet lui paraissait un des plus propres à l'avancement de l'idéologie, et que son système, le meilleur que l'on pût adopter dans un dictionnaire philosophique, offrait, en outre, les moyens les plus sûrs d'arriver aux bases fondamentales d'une langue universelle. D'après ces conclusions, le ministre de l'intérieur fut prié de désigner une des écoles de Paris où Butet pourrait faire en grand l'application de son système; mais le ministre, ne voulant pas compromettre le gouvernement dans des discussions grammaticales, éluda cette demande, en répondant que Butet pouvait s'entendre, à cet égard, avec le chef de l'école ou de l'institution qui lui conviendrait le mieux. Malgré la critique très-vive que l'abbé Morellet (*voy.* ce nom) fit de cet ouvrage (*Magasin encyclopédique*, 1801, t. 5, p. 17), Butet jouit tranquillement, quelques années, de la réputation de grammairien philosophe que lui avait faite la commission de l'Institut. Mais d'imprudents amis ayant demandé que son ouvrage fût admis à concourir pour les prix décennaux, Morellet, rentré depuis quelque temps à l'Académie française, reproduisit dans *le Moniteur*, journal plus répandu que *le Magasin encyclopédique*, la critique de la nouvelle *Lexicologie*, où il démontrait que, loin de faciliter l'étude des langues, les innovations proposées par Butet devaient, au contraire, la rendre beaucoup plus difficile; et que sa nomenclature, aussi bizarre qu'inutile, ne pouvait qu'obscurcir les notions grammaticales les plus simples et les plus claires. Ce jugement de Morellet eut, sans doute, quelque influence sur celui que Chénier porta de l'ouvrage de Butet. « Après avoir, dit-il, « développé dans sa *Lexicographie* les rapports mu« tuels qui existent entre la langue latine et la lan« gue française, M. Butet a cru pouvoir présenter « dans son cours de lexicologie une méthode cer« taine pour décomposer et recomposer les mots con« formément à l'analyse des idées... S'il n'est pas « bien sûr qu'il ait réussi dans son entreprise, ses « recherches peuvent le conduire à des résultats « d'une utilité plus incontestable. » (*Tableau de la littérature*, p. 37.) Butet ne répondit pas à l'abbé Morellet; mais, dans ses remarques adressées à son ancien professeur, Garat, sur l'étymologie du mot *attention* (2), il se plaignit d'avoir été si peu ménagé par les critiques, qui, peut-être, auraient dû lui tenir compte d'avoir tenté l'exécution du travail sur la valeur des propositions et des désinences, indiqué comme très-important par de Brosses dans son *Traité sur la formation mécanique des langues*. Dans ce nouvel opuscule, Butet cherche à prouver que le

(1) La commission était composée de MM. Daunou, de Tracy et Champagne, auxquels on adjoignit le grand géomètre Laplace.

(2) *Remarques sur l'étymologie que l'on donne ordinairement du mot Attention et sur quelques autres questions de philologie*. Dans le *Magasin encyclopédique*, 1808, t. 2, p. 365-80.

mot *attention* vient d'*attinere*, et non d'*attendere*, comme le dit, avec tous les philologues, le *Dictionnaire de l'Académie*. Mais ses raisons, moins solides que subtiles, furent vivement attaquées par deux académiciens, François de Neufchâteau (1) et l'abbé Morellet. Butet répondit au premier (2) par une lettre qu'il crut sans doute rendre plaisante, en affectant d'employer tous les termes usités au barreau, pour se plaindre que son adversaire eût changé *le terrain* du combat (3). Ne se sentant pas assez fort pour lutter avec Morellet, il ne se proposait pas de lui répondre ; mais ses amis lui ayant représenté que les critiques du malin abbé pouvaient nuire à son école polymatique, il se décida, non sans peine, à faire insérer au *Moniteur* (1808, p. 1280) une lettre par laquelle il déclare que son système lexicologique n'est point suivi dans son école, et que l'enseignement y est donné, comme dans tous les colléges, par divers professeurs (4). Quoiqu'il dut être bien découragé par ces attaques multipliées, il n'en continua pas moins avec persévérance ses recherches grammaticales. Sa *Dissertation sur la lettre A*, publiée en 1813, ranima contre lui le zèle de l'abbé Morellet, qui fit prompte justice d'arguties plus dignes d'anciens scolastiques que des disciples de Dumarsais. Des travaux plus importants, mais toujours relatifs à la grammaire, l'occupèrent le reste de sa vie. Il mourut à Paris au mois de mars 1825. On a de lui : 1° *Abrégé d'un cours complet de lexicographie et de lexicologie*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°. 2° *Dissertation philologique* (sur la lettre A), ibid., 1819, in-8° de 32 p. 3° *Cours théorique d'instruction élémentaire*, applicable à toute méthode d'enseignement, etc., ibid., 1818, in-8° de 22 p. 4° *Cours pratique d'instruction élémentaire*, etc., ibid., 1819, in-8°. Cet ouvrage, qui contient une nouvelle méthode de prononciation et d'orthographe, a été adopté par la société de Paris pour l'instruction élémentaire (*Revue encyclopédique*, t. 2, p. 575). 5° *Mémoire historique et critique dans lequel l'S se plaint des irruptions orthographiques de l'X*, qui l'a supplanté dans plusieurs cas sans aucune autorisation, etc., ibid., 1821, in-8° de 20 p. Butet, membre de plusieurs sociétés littéraires, fut l'un des collaborateurs des *Annales de grammaire*, et il a fourni plusieurs articles au *Manuel de la langue française* de Boniface. Il s'est longtemps occupé de *Recherches sur l'histoire universelle de la langue latine* et des idiomes qui en dérivent (*Magasin encyclopédique*, 1808, t. 2, p. 370), et M. de Roquefort se l'était associé pour la rédaction d'un *Glossaire général de la langue française*. W—s.

BUTHERUS de Cyzique est nommé par Jamblique parmi les plus célèbres pythagoriciens ; mais ce biographe ne dit pas à quelle époque il a vécu. Il a écrit sur les nombres. Stobée donne dans les églogues un fragment de cet ouvrage, dont aucun autre écrivain de l'antiquité ne fait mention. (*Voy.* Jamblique, *de Vita Pythagoræ*. D—R—R.

BUTIGNOT (Jean-Marguerite), né à Lyon, vers 1780, est mort dans les premiers jours d'octobre 1830, au Sénégal, où il exerçait les fonctions de président du tribunal civil. Avoué pendant dix ans dans sa ville natale, il y demeura jusqu'en 1815, époque à laquelle il renonça au barreau pour venir se fixer à Paris. Il obtint un emploi dans les bureaux du ministère de la guerre. En 1807, il avait été l'un des fondateurs du cercle littéraire de Lyon, qui subsiste encore. On connaît de lui plusieurs pièces de vers, qui se trouvent dans *l'Almanach des Muses*. L'auteur les réunit, en 1815, sous ce titre : *Élégies et Odes*, Lyon, 1 vol. in-8°, tiré à 100 exemplaires, et dont il fit présent à ses amis. Butignot publia encore, en 1823, *Louis XVI*, récit élégiaque, in-8° de 16 p. On trouve dans son recueil de poésies quelques grandes idées, de belles images et un style pur ; mais, quant à la forme, les élégies ressemblent à des romances, et les odes, sauf deux ou trois, ne sont guère que des stances. La jolie ballade de *l'Ermite*, traduite de l'anglais de Parnell, et qu'Andrieux a également imitée, est très-bien versifiée. Les deux pièces les plus remarquables du recueil sont l'ode *sur la Destruction de Paris*, et le dithyrambe *sur la Fin de la terre*. Les amateurs pourront rapprocher la première pièce d'une élégie d'Hoffmann sur le même sujet, qui fut insérée dans *l'Almanach des Muses*, quelques années avant la révolution de 1789. Le dithyrambe *sur la Fin de la terre* est peut-être ce qui a paru de mieux sur un si beau sujet. On a remarqué que l'ode 14 du 1er livre de J.-B. Rousseau n'a pas plus d'analogie que plusieurs autres avec *le Jugement dernier*. Le Franc de Pompignan est bien inférieur à lui-même dans son hymne sur *le Jugement dernier* ; et Gilbert, dans son ode sur le même sujet, n'offre que deux beaux passages, que Laharpe trouvait sublimes. F—LE.

BUTINI (Dominique), né en 1642, prédicateur à Genève en 1677, bibliothécaire en 1709 et mort en 1728, a publié *Theses et universa philosophia*, Genève, 1661. — *Pierre* Butini, fils du précédent, naquit à Genève, le 8 février 1678, étudia en théologie avec succès, et fut admis au saint ministère, en 1698, avec distinction. En 1700, il fut appelé à desservir l'église de Leipsick, et il y resta trois ans. L'Église française de Londres, que l'on nomme communément l'Église wallonne, voulut l'attirer à elle ; mais la faiblesse de sa santé et les désirs de sa famille le firent revenir dans sa patrie. Il y desservit une église de campagne, et mourut en 1706, d'une dyssenterie qu'il prit en visitant plusieurs de ses paroissiens attaqués de la même maladie. Butini, quoique enlevé aux lettres à l'âge de 29 ans, a laissé plusieurs ouvrages : 1° *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, en 2 vol. in-8°, publiés en 1708 par Vernet, qui les publia de nouveau en 1736. 2° *Histoire de la Vie de*

(1) *Moniteur*, 1808, p. 592.

(2) *Moniteur*, 1806, p. 762.

(3) Butet veut dire qu'ayant inséré ses remarques dans le *Magasin encyclopédique*, c'était dans le même journal que François de Neufchâteau aurait dû faire imprimer sa réponse.

(4) Il avait fait graver des têtes de lettres où l'on voyait un triangle avec ces deux devises : Surveillance et affection ; Tuto, cito et jucunde. V—ve.

Jésus-Christ, Genève, 1710, in-4°. Les dix premiers chapitres, dit Senebier, sont une traduction libre de la paraphrase de Leclerc; mais ensuite Butini se traça une route nouvelle, et on y trouve des traits heureux et originaux. Butini avait aussi composé un commentaire français sur l'Évangile de St. Matthieu, qui est resté en manuscrit. V—VE et D—R—R.

BUTINI (ISAAC), médecin genevois qui vécut à la fin du 16e siècle et au commencement du 17e, publia une édition des *Aphorismes* d'Hippocrate, en grec et en latin, avec une courte exposition tirée des commentaires de Galien; les trois livres des *Pronostics* d'Hippocrate, avec une explication et les sentences les plus remarquables de Celse. Ce recueil fut imprimé à Lyon, en 1580, in-12. — *Gabriel* BUTINI, pasteur d'une église de campagne, en 1629, et de Genève, en 1649, cultiva les muses latines. On a de lui : 1° *In obitum Jacobi Gothofredi carmen epicedium*, 1652; 2° *Carmina in miraculosam et felicem liberationem a Deo Opt. Max. urbi Genevæ missam, anno* 1602. — *Jean-Robert* BUTINI, né à Genève, en 1681, mort en 1714, étudia la médecine avec succès, et eut beaucoup de part au livre intitulé : *Traité de la maladie du bétail, fait par la société de médecine*, Genève, 1711, in-12. Il est auteur d'une dissertation tendant à prouver, d'après la position des lieux et le sens d'un passage du 1er livre des *Commentaires* de César, que ce grand homme avait élevé un retranchement, non depuis la ville de Nyon jusqu'à la montagne voisine, mais près de Genève, le long de la rive gauche du Rhône, pour fermer le passage aux Helvétiens dans les Gaules. Clarke a inséré cette dissertation de Butini dans sa belle édition des *Commentaires* de César, Londres, 1712, gr. in-fol., fig. — *Jean-Antoine* BUTINI, né à Genève, en 1723, fut reçu docteur médecin en 1746, et entra au conseil des deux cents dans sa patrie, en 1758. Ses ouvrages sont : 1° *Abrégé de la Chronologie des anciens royaumes, par Newton*, trad. de l'angl. de Reid, Genève, 1743, in-8°. 2° *Dissertatio hydraulico-medica de sanguinis circulatione*, 1746, in-4°; réimpr. dans les *Dissertationes et Quæstiones medicæ* (t. 1, ann. 1767). 3° *Traité de la petite vérole communiquée par l'inoculation*, Paris, 1752, in-12. 4° *Lettre sur la cause de la non-pulsation des veines*, Lausanne, 1761, in-8°. 5° *A mes concitoyens*, 1779, in-8°. Butini a publié, dans la même année, deux feuilles différentes sous le même titre. 6° *Projet de conciliation*, 1780, in-8°. 6° *Entendons-nous, ou les Moyens de se réunir*, 1782, in-8°. Jean-Antoine Butini a laissé en manuscrit plus de huit cents observations de médecine, et *l'Esprit du christianisme, ou la Doctrine de l'Évangile détachée des additions humaines*. (*Voy.* l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, t. 2 et 3.) — *Pierre* BUTINI, médecin du 18e siècle, a publié : 1° *Nouvelles Observations et Recherches analytiques sur la magnésie du sel d'Epsom*, etc., Genève, 1781, in-8°; 2° *Dissertatio philosophica de sanguine*, ibid., 1783, in-4°. On a encore de Butini de *Nouvelles Observations sur le tænia*, impr. dans le 5e volume des œuvres de Bonnet, et un *Mémoire sur la théorie de la terre*, inséré dans le recueil de la société des Curieux de la nature. Il a laissé en manuscrit plus de huit cents observations sur diverses maladies. — *Jean-François* BUTINI, avocat genevois, s'exerça dans plusieurs genres. On a de lui : *Lettres africaines, ou Histoire de Phédimée et Abensar*, Londres et Paris, 1771, in-12; 2° *Traité sur le luxe*, Genève, 1774, in-12; 3° *Othello*, tragédie en 3 actes, Genève, 1774, in-8°; 4° *Projet de code civil*, précédé d'un rapport lu au conseil législatif de Genève, imprimé par ordre de ce conseil, en 1796. V—VE et D—R—R.

BUTKENS (FRANÇOIS-CHRISTOPHE), né à Anvers, fut moine de l'ordre de Cîteaux, et mourut en 1650. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Trophées, tant sacrés que profanes, de la duché de Brabant*, Anvers, 1641, in-fol., fig., t. 1. Il se proposait de donner un 2e volume, que sa mort l'empêcha de publier; mais il le laissa manuscrit, et on le trouve, avec des suppléments par Jaërens, dans la seconde édition, des *Trophées du Brabant*, publiée à la Haye en 1724-1726, 4 vol. in-fol., fig. Des écrivains hollandais l'ont accusé d'avoir forgé de faux actes pour appuyer ses mensonges historiques. C'est le reproche que lui fait Scriverius. (*Voy.* les *Analecta veteris ævi* d'Ant. Matthieu, Leyde, 1698, in-8°.) Quoi qu'il en soit, on a essayé de rétablir la réputation de Butkens dans l'avertissement de la seconde édition, qui, ainsi que la première, est rare et recherchée. 2° *Annales généalogiques de la maison de Linden, divisées en 15 livres, vérifiées par chartes, titres et autres bonnes preuves, avec le récit de plusieurs histoires où les seigneurs de cette maison se sont trouvés*, etc., Anvers, 1626, in-fol., fig. Ces annales, où l'on voit les portraits, les tombeaux et les anciens sceaux de la maison de Linden, sont d'une extrême rareté, même en Flandre; cependant les bibliographies des livres rares, si on en excepte celle de David Clément, n'en font aucune mention; mais ce qui est encore plus remarquable, c'est que le P. Lelong, dans sa *Bibliothèque historique de France*, Lenglet Dufresnoy, dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, et plusieurs autres savants, ont cru que Butkens avait écrit en latin, et ils donnent dans cette langue les titres de ces deux ouvrages, en ne présentant les originaux, qui sont en français, que comme des traductions. David Clément n'a point commis cette erreur, et même il l'a relevée. V—VE.

BUTLER (GUILLAUME), gentilhomme irlandais, naquit au comté de Clare vers le milieu du 16e siècle. Poussé par sa curiosité naturelle, il entreprit dans sa jeunesse de voyager. Après un assez long trajet sur mer, il fut pris par des corsaires, et conduit en Afrique, où on le vendit comme esclave. Par un hasard singulier, le maître auquel il échut en partage était un de ces mortels privilégiés auxquels *le Seigneur a daigné révéler le secret de la bénite pierre*. Il employa Butler aux travaux les plus pénibles de son laboratoire. Celui-ci ne fut pas longtemps sans reconnaître le but des opérations de son

maître; mais ce fut en vain qu'il essaya d'en saisir le fil. L'adepte se cachait si bien, que toutes les tentatives de Butler furent vaines. Le hasard le servit mieux que son intelligence. Il découvrit le lieu où son maître cachait sa poudre, parvint à s'en saisir, à s'évader, et fut assez heureux pour arriver sans accident en Angleterre. Possesseur d'un trésor aussi précieux, notre Hibernois se mit à faire assez publiquement des projections : prudence et richesse inopinée vont rarement ensemble. Le bruit de ces projections se répandit jusqu'à la cour. Un médecin du pays de Butler conçut, à son tour, le projet de lui ravir son secret. Pour y parvenir, il se déguise, et vient s'offrir au chimiste comme domestique : il est accepté; mais Butler, devenu plus circonspect, s'enfermait pour faire ses opérations. Un jour, il eut besoin de plomb et de mercure, et chargea son nouveau valet d'aller lui en acheter. Avant que d'obéir, celui-ci va trouver l'hôte de Butler, et, par l'appât d'une forte récompense, il le détermine à l'introduire dans une chambre contiguë à celle de son maître, à la cloison de laquelle il fait à la hâte plusieurs trous. Lorsque Butler se fut mis à l'ouvrage, le faux laquais courut à son poste; mais comme il avait pratiqué ses trous à une certaine élévation, et échafaudé plusieurs chaises pour y parvenir, son édifice s'écroula au moment où il examinait avec le plus d'attention les opérations de l'alchimiste. Alarmé de ce bruit, Butler court, l'épée à la main, dans la chambre voisine, et le médecin n'évite que par une prompte fuite les effets de sa colère. Furieux d'avoir manqué son coup, ce médecin alla dénoncer Butler comme faux monnayeur. On l'arrêta; on fit chez lui d'exactes perquisitions, mais on n'y trouva aucune indice du prétendu crime, et il fut mis en liberté. Ne se croyant plus néanmoins en sûreté dans son pays, il s'embarqua de nouveau, avec l'intention de se retirer en Espagne. Avant que d'y arriver, il mourut sur mer en 1618, âgé d'environ 80 ans. Quelque temps après, le médecin, s'étant trouvé impliqué dans une conspiration, fut pendu. Butler a, parmi les adeptes, un titre bien plus grand encore à l'immortalité : c'est la fameuse pierre qui porte son nom, et dont il fut, ou l'auteur, ou tout au moins le propriétaire. Posée seulement sur la langue d'un malade, elle rappelle des portes du tombeau celui qui est près d'expirer. Van Helmont, et, d'après lui, l'abbé Rousseau, ont écrit sur les propriétés innombrables de ce divin arcane. Les cures qu'il cite surpassent en prodiges tout ce qu'on nous raconte de la baguette des fées; et, ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que la composition en est si facile, qu'on a peine à concevoir que, possesseur d'un trésor si précieux, les hommes aient bien voulu continuer de se laisser mourir. Il ne s'agit, en effet, que de combiner entre eux, par l'union philosophique, le lion rouge, l'aimant et le ferment. Les personnes qui auraient le malheur de ne pas comprendre un langage aussi clair pourront s'amuser de la recette suivante, que nous avons extraite d'un vieux manuscrit : « Triturez exactement ensemble six onces de vitriol, « calciné au soleil; sang humain desséché, une « once; mumie, une once; usnée humaine, demi- « dragme; vers de terre desséchés, quatre onces. « Enfermez ces poudres dans un matras, que vous « exposerez au soleil d'avril pendant un mois; elles « s'aggloméreront par l'action de la chaleur, et for- « meront la pierre de Butler. » Z.

BUTLER (Charles), auteur anglais, né en 1560 à Wycombe, dans le comté de Buckingham, et élève d'Oxford, fut vicaire dans une paroisse de campagne, et mourut le 29 mars 1647. Il est auteur de plusieurs ouvrages, et, entre autres, des suivants : 1° *the feminine Monarchy* (la Monarchie des femmes), Oxford, 1609, in-8°; 1634, in-4°; et très-souvent réimpr. 2° *The Principles of musick* (les Principes de la musique pour le chant et la composition), Londres, 1636, in-4°. 3° Une *Grammaire anglaise*, publiée à Oxford en 1633, 1634, in-4°. Butler y propose un plan d'orthographe régulière, et se sert de caractères, dont quelques-uns sont empruntés du saxon, et dont les autres, de sa propre invention, sont si singuliers, que nous n'avons point de caractères pour les figurer. Sa prédilection pour ce prétendu perfectionnement était telle, que ses ouvrages sont imprimés de la même manière que sa grammaire. La conséquence en a été un dégoût presque universel pour tous ses écrits, quoiqu'ils soient d'ailleurs curieux et intéressants. Ceux que nous n'avons pas cités sont : *Rhetoricæ libri duo*, Oxford, 1629; *Oratoriæ libri duo*, Oxford, 1633; et *Regula de propinquitate matrimonium impediente*, Oxford, 1625, in-4°. X—s.

BUTLER (Samuel), poëte anglais, né à Strensham dans le comté de Worcester, non pas en 1612, comme on l'a imprimé plusieurs fois, mais en 1600. Son père, simple fermier, avait assez d'aisance pour lui faire faire à l'école de grammaire de Worcester de bonnes études qu'il acheva à l'université de Cambridge. Revenu dans son pays, il fut commis d'un juge de paix, qui, ayant démêlé son goût et ses dispositions pour la littérature et les arts, lui laissait assez de loisir pour s'en occuper. Il entra ensuite, on ne sait en quelle qualité, chez la comtesse de Kent, chez qui se réunissaient plusieurs savants. Elle avait pour intendant Selden, qui encouragea particulièrement le jeune Butler dans ses travaux littéraires. On ne sut en quelle qualité il fut attaché à la comtesse de Kent, combien de temps il resta à son service, et pourquoi il la quitta. Les vicissitudes de sa situation le placèrent ensuite dans la famille de sir Samuel Luke, personnage considérable par sa naissance et sa fortune, ardent puritain, qui s'attacha depuis à la cause de Cromwell. C'est alors que Butler conçut l'idée du fameux poëme d'*Hudibras*, ouvrage qui a fait sa réputation, et qui, par la nature du sujet, par les circonstances dans lesquelles il a été publié, ainsi que par l'originalité du talent qu'on y remarque, ne pouvait manquer d'avoir un brillant succès : on dit que c'est sir Samuel Luke lui-même que le poëte a voulu peindre dans le personnage d'Hudibras. L'objet du poëme est de tourner en ridicule le fanatisme et l'extravagance féroce des

sectes religieuses et des factions politiques qui ont bouleversé l'Angleterre dans les dernières années du règne de Charles Ier, et ont à la fin fait périr ce prince sur un échafaud. Voltaire a remarqué que ce poëme rappelait à la fois le roman de *Don Quichotte* et la *Satyre Ménippée*. On trouve en effet dans les détails le genre de satire qui distingue le dernier de ces ouvrages, et la fable est entièrement calquée sur celle de Cervantes. Hudibras est un écervelé qui monte à cheval pour aller défendre la cause du fanatisme, comme don Quichotte s'arme pour soutenir l'honneur de la chevalerie. Hudibras avait aussi son écuyer, nommé Ralph, comme don Quichotte avait son Sancho. Hudibras et Ralph sont peints d'une manière fort grotesque; leurs actions et leurs discours s'accordent parfaitement avec leur figure et leur accoutrement. La peinture peut paraître exagérée; mais si l'on se reporte à ces temps de factions et de fanatisme dans tous les genres, on concevra aisément que ce qui n'est aujourd'hui qu'une caricature pouvait être alors un portrait assez fidèle, qui n'avait que le degré d'exagération permis, peut-être même nécessaire à la poésie. *Hudibras* eut le plus grand succès à la cour de Charles II, qui en faisait lui-même ses délices. L'horreur générale que l'on conservait pour les crimes et les extravagances qui étaient l'objet de cette satire lui donnait un intérêt plus vif, et la conversation fournissait à chaque instant l'occasion d'en citer quelques fragments et d'en tirer des allusions très-piquantes. En s'éloignant de cette époque, l'effet de l'ouvrage a dû s'affaiblir. Beaucoup de plaisanteries et d'allusions sont devenues presque inintelligibles. On a été obligé de commenter Butler, comme on a commenté Rabelais parmi nous. Enfin *Hudibras* n'est plus guère lu en entier, même en Angleterre, que par un petit nombre d'esprits curieux ou malins qui aiment la satire et les anecdotes. Butler n'en jouit pas moins d'une célébrité très-méritée. Son poëme est plein d'esprit, d'originalité, de traits vraiment comiques; de ces tournures inattendues, de ces rapprochements d'objets et d'idées qui plaisent par la surprise qu'ils causent à l'esprit. Il a pour les Anglais un autre mérite, c'est d'être tout à fait national; non-seulement il leur rappelle des événements ou des anecdotes d'une époque intéressante de leur histoire, mais c'est encore une peinture de mœurs, de caractères, de ridicules même, purement anglais; et il n'y a point de nation qui mette plus d'intérêt à tout ce qui lui appartient exclusivement. L'admiration de quelques écrivains anglais pour Butler s'est portée jusqu'à un excès difficile à concevoir hors des îles britanniques. « Butler, dit M. Granger, est resté « sans rival dans la poésie burlesque. Son *Hudibras* « est, dans son genre, un effort de génie presque « aussi étonnant que le *Paradis perdu* de Milton. » Un étranger aura bien de la peine à partager une telle opinion. L'intérêt des allusions qui faisaient le piquant du poëme d'*Hudibras* n'est plus aujourd'hui assez senti pour compenser le défaut d'invention et de mouvement; mais il se soutient par une prodigieuse verve de gaieté, d'esprit, et de ce que les Anglais appellent *humour*; par une vérité d'observation qui le rend bien supérieur à Scarron, auquel on l'a comparé. Scarron n'est jamais plaisant que par les formes; le poëte anglais l'est par le fond des choses et par l'observation des caractères. Scarron ne s'appliquait qu'à rendre ridicules des choses qui ne l'étaient pas; Butler peint des ridicules véritables. Il est vrai que, pour apprécier son genre de mérite, il faut être Anglais, ou du moins avoir fait de la langue anglaise une étude particulière. Dans toutes les langues, le ton familier et celui de la plaisanterie sont ce qui est le plus difficile à bien entendre. L'obscurité qui naît, en plusieurs endroits, d'allusions à des personnages ou à des anecdotes du temps, inexplicables aujourd'hui, même en Angleterre, rend très-pénible la lecture de ce poëme, qui paraît intraduisible dans une langue étrangère, et qui l'est certainement dans la nôtre. Nous n'en avons qu'une traduction en vers, imprimée en 3 volumes, Londres, 1757; encore est-ce l'ouvrage d'un étranger, familier avec notre langue, mais qui n'était pas en état de l'écrire avec élégance. La traduction est fidèle, mais la diction est triviale, et les vers sont sans poésie (1). Rien n'est plus propre à donner quelque idée du ton et du genre d'esprit de ce singulier poëme, que la traduction que Voltaire a faite d'une partie du 1er chant, et dont nous ne citerons que les vers suivants :

Quand les profanes et les saints
Dans l'Angleterre étaient aux prises;
Qu'on se battait pour des églises
Aussi fort que pour des catins;
Lorsqu'Anglicans et puritains
Faisaient une si rude guerre,
Et qu'au sortir du cabaret,
Les orateurs de Nazareth
Allaient battre la caisse en chaire;
Que partout, sans savoir pourquoi,
Au nom du ciel, au nom du roi,
Les gens d'armes couvraient la terre;
Alors monsieur le chevalier,
Longtemps oisif ainsi qu'Achille,
Tout rempli d'une sainte bile,
Suivi de son grand écuyer,
S'échappa de son poulailler
Avec son sabre et l'évangile,
Et s'avisa de guerroyer.
Sire Hudibras, cet homme rare,
Était, dit-on, rempli d'honneur,
Avait de l'esprit et du cœur,
Mais il en était fort avare.
D'ailleurs, par un talent nouveau,
Il était tout propre au barreau,
Ainsi qu'à la guerre cruelle;
Grand sur les bancs, grand sur la selle,
Dans les camps et dans un bureau.

Quoique Butler ait joui de son vivant d'une grande

(1) Cette traduction, l'ouvrage de Townlay, fut publiée par l'abbé Tuberville Needam, avec des remarques par Larcher. On trouve dans le *Magasin encyclopédique*, 2e année, t. 4, p. 227, la clef d'*Hudibras*. — Nouvelle édition, Paris, 1820, 3 vol. in-12, ornés de 15 fig. d'après Hogarth, et augmentés d'une clef générale d'*Hudibras* par Loitin le jeune, et d'une notice sur Townlay.

réputation, qu'il ait vécu dans une cour brillante et spirituelle, et qu'il y ait eu pour protecteurs et même pour amis des hommes très-distingués, on ne connaît de sa vie aucune circonstance remarquable; ce qui paraît le plus certain, c'est qu'il vécut et mourut pauvre. Au retour du roi Charles II, le moment semblait arrivé où la loyauté pouvait espérer d'être récompensée. Cependant Butler fut seulement nommé secrétaire du comte de Carbury, président de la principauté de Galles, qui lui procura le gouvernement de Ludlow-Castle, quand la cour des Marches ou frontières fut rétablie. A cette époque de sa vie, il épousa mademoiselle Hébert, personne d'une bonne famille, et vécut avec le bien de sa femme; il avait étudié le droit anglais; mais il n'exerça jamais l'état d'homme de loi. « Elle avait « de la fortune, dit le biographe inconnu de « Butler, mais celle-ci fut perdue, ayant été mal « placée. » Ce fut en 1663 qu'il publia la première partie du poëme d'*Hudibras*, composée de trois chants, que, suivant Prior, le suffrage et l'influence du comte de Dorset firent connaître à la cour. Quand cet ouvrage eut été lu, il fut nécessairement admiré. Le roi le cita, les courtisans l'étudièrent, et tout le parti des royalistes l'applaudit. Tout le monde s'attendait à voir tomber une pluie d'or sur l'auteur, qui certainement participait aussi à cet espoir général; mais il n'en fut rien. Charles II se borna à une gratification passagère. En 1664 parut la seconde partie d'*Hudibras*. La curiosité de la nation se réveilla; l'auteur fut de nouveau loué et sentit renaître ses espérances; mais les éloges furent sa seule récompense. Suivant Wood, dans les *Athenæ Oxonienses*, Clarendon fit espérer à Butler qu'il aurait des emplois lucratifs et honorables; mais cette promesse ne fut jamais accomplie. On prétend que le roi, qui l'aimait, lui donna 300 guinées. Cependant on ne voit nulle part que cette faveur momentanée soit prouvée. Wood rapporte qu'il fut secrétaire de Villiers avec de Buckingham, lorsque celui-ci était chancelier de Cambridge : ce fait est révoqué en doute par le biographe inconnu, qui convient que le duc fut souvent son bienfaiteur. On raconte encore qu'à la sollicitation de Wicherley, le duc s'était déterminé à représenter au roi que c'était une tache pour la cour qu'un sujet aussi fidèle, qu'un poëte aussi distingué restât obscur et dans le besoin. Un rendez-vous même fut assigné pour que Buckingham présentât Butler au roi. Butler et Wicherley s'y rendirent exactement : le duc y vint; mais, comme si le diable s'en fût mêlé, dit le narrateur anglais, la porte de la salle où ils étaient assis était restée ouverte, et le duc qui était auprès, apercevant un courtisan libertin qui passait lestement avec deux femmes de plaisir, quitta sur-le-champ Wicherley et Butler pour un autre genre d'occupation à laquelle il était plus disposé qu'à rendre service au mérite négligé. Depuis ce moment jusqu'au jour de sa mort Butler n'éprouva pas le moindre effet de la promesse que ce seigneur lui avait précédemment faite. Cette histoire est attestée par quelques vers satiriques que Butler n'eût certainement pas faits contre un homme qui aurait eu quelque droit à sa reconnaissance. Malgré cet injuste oubli, il continua de suivre son projet, et publia en 1678, une troisième partie, mais qui n'est pas encore la fin du poëme. Il est impossible de deviner jusqu'où il s'était proposé originairement de le pousser, et par quels événements il aurait terminé l'action. Pour en finir sur la triste existence de Butler, il fut obligé de recourir à quelques amis afin d'en obtenir les secours plus urgents. Il mourut en 1680. Il n'est pas même resté de cette époque une simple tombe funéraire avec une inscription qui atteste son existence. Après avoir sollicité sans succès une souscription pour qu'on le plaçât dans l'abbaye de Westminster, de Longueville, un des amis du défunt, le fit enterrer à ses frais dans le cimetière de Covent-Garden. Le docteur Simon Patrick lut les prières funéraires. Environ soixante ans après, M. Barber, imprimeur, lord-maire de Londres, qui était dans les principes de Butler, lui fit ériger à ses frais un monument en marbre à l'abbaye de Westminster. Ainsi, celui qui, pendant sa vie, ne trouva pas toujours un protecteur qui lui donnât à dîner, obtint, soixante ans après sa mort, un tombeau à côté de ceux de ses rois. On prétend que le peu de générosité qu'il avait éprouvée de la part des hommes puissants qui se déclaraient ses protecteurs lui inspira à la fin le dégoût de la cour, et lui donna de l'humeur contre les courtisans. On trouve des traces de ce mécontentement dans quelques-uns de ses derniers ouvrages, et d'une manière très-marquée dans le poëme d'*Hudibras à la cour*, qu'on lui a attribué, et qui paraît destiné à faire la quatrième partie d'*Hudibras*. Le nouveau poëme ne parut qu'après sa mort, dans un recueil en 3 petits volumes, intitulé : *Œuvres posthumes de M. Samuel Butler*, et précédé de sa vie, mais dans lequel se trouvent plusieurs pièces qu'on ne croit pas de lui. On a fait depuis en Angleterre plusieurs éditions d'*Hudibras*; la plus estimée est celle qui a paru en 1744 avec des notes de Zacharie Grey, 2 vol. in-8°, et celle de Londres, 1793, 3 vol. in-4°, exécutée avec beaucoup de luxe. En 1813, M. Thyer de Manchester a imprimé sous ce titre *Butler's Remains*, ou *Restes de Butler*, 2 volumes, qui sont incontestablement de ce poëte. Aucune des pièces insérées dans ce recueil ne peut nous faire connaître ni sa vie ni son caractère. Une d'elles, *l'Eléphant dans la lune*, nous montre qu'il fut du nombre de ceux qui tournèrent en ridicule l'établissement de la société royale de Londres, dont les ennemis étaient alors très-nombreux et très-acharnés. Comme prosateur, Samuel Butler a acquis quelque renom par son *Traité sur la Raison* et ses *Caractères* imités de Théophraste. Samuel Johnson a fait une vie de Butler, traduite par A.-M.-H. Boulard, insérée dans le *Mercure étranger*, n° 21, année 1816, et imprimée séparément, Paris, 1816, brochure in-8° de 16 p. S—D et D—R—R.

BUTLER (JOSEPH), théologien anglais, naquit en 1692 à Wantage, dans le comté de Berk, et fut élevé dans la communion presbytérienne; mais ses

réflexions l'ayant conduit à embrasser la religion épiscopale, son père, après beaucoup d'opposition, lui permit enfin d'entrer, en 1714, dans l'université d'Oxford, où il reçut les ordres sacrés. Il avait adressé l'année précédente au docteur Clarke trois *Lettres contenant de modestes objections sur les preuves de l'existence de Dieu, contenues dans un de ses sermons*. Ces lettres ont été imprimées à la suite de la quatrième édition du traité sur l'*Existence et les attributs de Dieu*. S'étant lié d'amitié avec Édouard Talbot, frère du grand chancelier, il fut nommé en 1718, sur sa recommandation et celle du docteur Clarke, prédicateur des archives, et publia en 1726, in-8°, quinze sermons prêchés à cette chapelle, et qui, comme le pouvait annoncer la tournure de son esprit, plus métaphysique qu'éloquent, conviennent mieux à des étudiants en théologie qu'à un auditoire de simples chrétiens. Cependant ces sermons et son *Traité sur l'analogie de la religion naturelle et révélée avec la constitution et le cours de la nature*, publié en 1736, in-4°, sont regardés comme de très-bonnes études théologiques (1). Après avoir possédé différents bénéfices, et avoir été environ un an secrétaire du cabinet de la reine Caroline, Butler fut nommé, en 1737, évêque de Bristol, et, en 1750, évêque de Durham. Les premières instructions qu'il donna à son clergé, en arrivant dans son diocèse, eurent pour objet la nécessité du culte extérieur. Ces instructions et l'érection d'une croix en marbre dans sa chapelle ont peut-être contribué à faire supposer que Joseph Butler, qui d'ailleurs ne s'était jamais marié, avait secrètement embrassé la religion catholique romaine; mais cette assertion paraît dénuée de fondement. Il mourut en 1752, dans sa 60e année. X—s.

BUTLER (ALBAN), pieux et savant agiographe, né en 1710, dans le comté de Northampton, d'une ancienne famille peu fortunée, fut envoyé, à l'âge de huit ans, au collége anglais de Douai. Ses progrès dans les vertus et dans les sciences ecclésiastiques attirèrent l'attention de ses supérieurs; il devint successivement professeur de philosophie et de théologie. Ce fut pendant son séjour dans ce collége qu'il publia une discussion, en forme de lettres, sur l'*Histoire des papes* d'Archibald Bower, apostat de la religion catholique. Cette lettre, écrite d'une manière facile et élégante, annonçait une érudition peu commune et une excellente critique. Chargé, en 1745, de servir de mentor à trois jeunes seigneurs anglais catholiques, dans leurs voyages en France et en Italie, il composa une description intéressante des monuments des arts qui se trouvent dans ces contrées. M. Charles Butler, neveu de l'auteur, a publié cet ouvrage après la mort de l'auteur. A son retour en Angleterre, on l'employa dans la mission du comté de Stafford, qu'il quitta peu de temps après, pour accompagner le fils du duc de Norfolk en Flandre et à Paris, et il fut ensuite nommé principal du collége anglais de St-Omer. Les détails qu'exigeait cette place, ses occupations multipliées comme vicaire général de cet évêché, de ceux d'Arras, de Boulogne et autres, le détournèrent de ses travaux littéraires. Il passa tout le reste de sa vie dans ces divers emplois, qu'il remplit avec un zèle et un succès au-dessus de tout éloge, et mourut le 15 mai 1773. Alban Butler avait des connaissances variées et étendues sur toute sorte de matières; il en parlait avec autant de facilité que de modestie. L'ouvrage par lequel il a établi sa réputation est la *Vie des Saints* en anglais : *Lives of the Fathers, Martyrs and others Saints*, Dublin, 1779-80, 12 vol. in-8°; 1798, 6 vol. in-8°. Quoique le style en soit quelquefois négligé, il est cependant meilleur qu'on n'aurait dû l'attendre d'un homme qui avait passé la plus grande partie de sa vie en pays étranger. On peut lui reprocher un peu de prolixité, mais rien ne s'y ressent du mauvais goût qui défigure souvent ces sortes d'ouvrages. Il fait aimer la piété, inspire un grand intérêt pour ses personnages; il en a banni les discussions trop ardues pour le commun des lecteurs. Sous tous ces rapports, il a quelque avantage sur Baillet, mais il lui est inférieur par la critique. Challoner, vicaire apostolique de Londres, l'avait engagé à retrancher les longues notes dont l'ouvrage était surchargé, afin de le rendre plus usuel; aussi ne les trouve-t-on point dans la première édition. On les a rétablies dans les éditions postérieures, d'où elles ont passé, avec des augmentations considérables, dans la traduction française. Ces notes donnent des notions plus ou moins étendues sur l'origine et l'institution des fêtes, les cérémonies, les rites et les usages de l'Église; sur la fondation, la propagation, les réformes, la suppression des ordres monastiques; sur les sectes philosophiques ou théologiques; sur les écrits et les éditions des SS. Pères : tout cela est quelquefois superficiel, mais toujours curieux pour un lecteur ordinaire. Cet important ouvrage a été traduit en français par Godescard, chanoine de St-Honoré, aidé de l'abbé Marie, professeur de mathématiques au collége Mazarin : *Vies des Pères, des Martyrs et des autres principaux Saints*, Villefranche et Paris, 1763 et années suiv., édition dont les deux premiers volumes ont été réimprimés en 1783-84, avec des augmentations; Maëstricht, 1794, 12 vol. in-8° ou in-12 (1). Cette traduction ne fut pas toujours du goût de Butler, qui trouva que Godescard s'était quelquefois écarté de son texte par un style affecté, sans parler de quelques suppressions et additions qui excitèrent aussi ses plaintes. La partie des fêtes mobiles était restée en manuscrit, parce que l'auteur, la jugeant trop prolixe, se proposait de la réduire. C'est ce qui fut fait après sa mort, sous la direction de Challoner. Elle a été depuis traduite en français par Nagot, mais elle n'a pas le même intérêt que le reste de l'ouvrage. On a aussi publié à Toulouse une traduction française du traité *des Fêtes*

(1) Une traduction de cet ouvrage a paru en 1823 sous ce titre : *Analogie de la religion naturelle et révélée avec l'ordre et le cours de la nature*, Paris, Brunot-Labbe, 1821, in-8°. D—R—R.

(1) A l'article GODESCARD, nous indiquerons les principales éditions qui ont été faites en France de cet ouvrage.

mobiles, en 2 volumes in-8°. Il a paru deux abrégés : l'un commencé par l'abbé Godescard et continué par Bourdier-Delpuits, Paris, 1802, 4 volumes in-12, et l'autre par M. Villenave, Paris, 1812, in-8° ou in-12, vol. 1 à 4; les deux derniers n'ont pas paru. Ce dernier abréviateur a amélioré l'ouvrage par des changements utiles, et il a eu soin d'en faire disparaître plusieurs inexactitudes. L'agiographe anglais avait composé des tables chronologiques qui devaient former une suite et comme le complément de son ouvrage : il serait à désirer qu'on se les procurât. Butler publia ensuite la *Vie de la sœur Marie de la Croix*, religieuse du couvent des Anglais de Rouen. C'est un cadre dans lequel l'auteur a placé des instructions sur les devoirs des personnes qui vivent en religion. Il avait aussi entrepris un traité *de la Religion naturelle et révélée*, qui est restée manuscrit, ainsi que ses sermons et autres discours de piété. M. Jones a extrait de ces trois ouvrages de quoi composer trois volumes de *Discours posthumes*, plus solides que brillants. Enfin Butler a laissé des matériaux pour les vies de Fisher et de Morus. On voit, par ses lettres manuscrites, qu'il était en correspondance avec plusieurs savants des deux communions, tels que Prosper Lambertini, depuis Benoît XIV, Lowth, Kennicot, etc. Ce dernier le cite comme un de ses laborieux collaborateurs. Charles Butler, habile jurisconsulte de la société de Lincoln'Inn, homme recommandable par ses talents, son savoir et ses vertus, a publié en anglais la vie de ce respectable agiographe, qui était son oncle, Londres, 1799, in-8°. Cette vie est un peu diffuse. T—D.

BUTLER (WEEDEN), né le 3 octobre 1742, à Margate, était le fils du solliciteur ou procureur du roi de cette ville. A l'âge de quatorze ans, il avait perdu sa mère et son père. Son frère aîné le mit alors en qualité d'apprenti-clerc chez un attorney-solliciteur de Londres, auquel il donna six ans de son temps. A l'expiration de ce temps convenu, la vocation du jeune homme était changée. En vain son patron lui témoigna-t-il sa satisfaction en lui offrant de l'associer à son étude, sans l'astreindre à la nécessité d'y mettre des fonds : Butler, insensible aux attraits de la richesse, quitta pour jamais la carrière des lois, et se prépara par de fortes études à entrer dans les ordres. Il dut beaucoup dans ces circonstances à la conversation du trop fameux William Dodd, dont au reste le caractère n'avait avec le sien qu'un seul trait de conformité, le goût de l'érudition. Autant Dodd était présomptueux, hypocrite, égoïste, ami du luxe et même de la débauche, autant Butler était franc, humble de cœur, simple dans ses manières et irréprochable dans sa conduite. En revanche, il faut avouer que Butler n'avait pas cette étendue de lumières, cette facilité d'élocution qui distinguaient Dodd. C'est Butler qui recueillit les matériaux du grand commentaire de Dodd sur la sainte Bible (3 vol. in-fol.), et qui l'écrivit presque entièrement. C'est encore lui qui assista celui-ci dans la publication des quatre derniers volumes du *Magasin chrétien*. Enfin il revisa l'informe copie et lut les épreuves des *Pensées en prison* de Dodd. Le captif dans ce poëme, inspiré par le malheur plus que par un vrai repentir, rend un touchant hommage aux vertus de Butler, pour lequel il avait autant d'affection que d'estime. Nommé en 1767 prédicateur de la chapelle de Charlotte-Street, rendez-vous des fashionables des deux sexes, il avait donné à Butler le poste de lecteur; et lorsqu'en février 1776 il résigna son office, il demanda que son lecteur lui succédât. Ce vœu fut rempli, et le recteur de St-George, Courtenay, qui le connaissait personnellement, s'empressa de faire cette nomination. Le nouveau prédicateur ne profita de l'amélioration survenue dans son existence que pour se rendre utile. Il y eut à Londres peu d'institutions charitables auxquelles il ne contribuât soit par ses prédications vraiment populaires, soit par son influence. C'est lui qui donna l'idée de la société de Cravent-Street pour la libération des personnes détenues à cause de dettes légères; il fut parmi ses fondateurs celui qui mourut le dernier. L'école particulière de Chelsea fut aussi l'objet particulier de ses soins; elle était tenue par un de ses fils, et Butler le secondait activement. Le duc de Kent avait pour ce vénérable ecclésiastique une haute estime, et il le nomma son chapelain. Butler qui, outre son titre de prédicateur à la chapelle de Charlotte-Street, avait depuis 1778 celui de lecteur à St-Clément et à St-Martin, résigna en 1814 la première de ces fonctions en faveur de son fils, et se retira à Chelsea, où il demeura six ans. Ses infirmités l'ayant contraint à chercher un climat plus favorable à sa santé, il se rendit à l'île de Wight, puis à Bristol et enfin à Greenhill, où il mourut le 14 juillet 1823. On a de lui : 1° *le Guide à Cheltenham*, in-8°. 2° *Simples Sermons*, in-4°; 3° une édition des traités de Jortin, 1790, 2 vol. in-8° (la plus complète jusqu'à cette époque). 4° Une édition des *Conversations romaines* de Wilcock, 1797, 2 vol. in-8. 5° *Mémoires de Marc Hildesley, évêque de Sodor et Man, et directeur de l'hôpital de Sherburn*, 1799, in-8° (c'est le Hildesley sous les auspices duquel la Bible fut traduite en langage de l'île de Man); 6° *Tableau de la vie et des ouvrages de George Stanhope, doyen de Cantorbéry*, in-8°. Il faut y joindre divers sermons imprimés séparément. De plus, il eut part à la 3° et à la 4° éd. (1805 et 1812) de la *Notice sur la société de Craven-Street*. Enfin il a laissé divers manuscrits dont un contient une tragédie et une comédie inédites. Elles sont intitulées, celle-ci *Sir Roger de Coverly*, celle-là *le Syracusain*. On assure que ces deux poëmes sont très-agréablement écrits. VAL. P.

BUTLER (JACQUES). *Voyez* ORMOND (duc D').

BUTLER (THOMAS). *Voyez* OSSORY (comte D').

BUTRET (le baron C. DE), gentilhomme français du 18° siècle, se dévoua lui-même à l'obscurité et se réduisit au plus strict nécessaire, en cédant son droit d'aînesse à son frère, pour se confondre presque dans la classe des artisans, et se livrer à son goût pour l'agriculture et le jardinage. Une conduite si extraordinaire lui fut dictée par les idées religieuses du martinisme, qui avaient en-

flammé son imagination, et il y trouva l'occasion de se livrer à son goût passionné pour la culture des arbres fruitiers. Les habitants de Montreuil, près Vincennes, avaient, depuis quelque temps, singulièrement perfectionné cette branche du jardinage; Butret se transporta dans ce village, et se mit sous la direction de Pepin, le plus habile d'entre eux. Par son assiduité au travail manuel, il se rendit familiers les détails les plus minutieux de la pratique, et les connaissances qu'il devait à son éducation le mirent à portée de les lier ensemble par des vues théoriques. Pour mettre à profit les connaissances qu'il venait d'acquérir, il entreprit de cultiver de ses propres mains un terrain de vingt arpents sous les murs de Strasbourg. Il ne cherchait en cela que l'utilité qui pouvait résulter d'une école pratique établie dans un pays fertile, mais très-reculé dans l'art de faire valoir ses richesses. Déjà il avait 1,500 toises de murs garnis d'espaliers, et comptait en ajouter encore 2,000 lorsque la révolution survint. Son terrain lui fut enlevé, et il se vit forcé d'émigrer. Accueilli par l'électeur palatin, dont l'épouse était connue par son penchant pour le système des martinistes, il jouit dans cette cour de beaucoup de considération, quoiqu'il y conservât sa manière de vivre simple et frugale. Il paya les soins généreux de l'hospitalité en dirigeant à Schwetzingen les jardins de l'électeur, qui, bientôt, devinrent les plus beaux de l'Allemagne. Butret a consigné les résultats de ses expériences dans un traité intitulé : *Taille raisonnée des arbres fruitiers, et autres opérations relatives à leur culture, par C. Butret, jardinier-propriétaire depuis plus de cinquante ans*, in-8° de 72 pages, avec une planche, Paris, 1793. Malgré sa brièveté, cet ouvrage est le plus instructif de tous ceux qui ont été écrits sur cette matière, parce qu'il ne contient que des faits essentiels. La pratique des jardiniers de Montreuil, si renommés pour la culture du pêcher, y est exposée avec autant de clarté que de précision; tout ce qu'il dit d'après ses propres observations est de la plus grande justesse; mais on pourrait contester quelques opinions qu'il n'adoptait que d'après ses maîtres. Cet ouvrage a joui d'un tel succès, qu'en seize ans il a eu treize éditions, et, depuis 1801, ces éditions peuvent être regardées comme stéréotypes, l'imprimeur en ayant conservé les formes (1). La bienfaisance de Butret, suite de ses principes religieux, n'était pas moindre que son désintéressement; nous n'en citerons qu'un seul exemple : ayant un jour reçu 500 francs d'une édition de son livre, il se transporte dans un village près de Strasbourg, où la culture des arbres était négligée, quoique le sol y fût très-favorable; il s'y établit, fait venir des arbres, les distribue aux habitants, et, leur donnant en même temps le précepte et l'exemple, ne les quitte qu'après avoir dépensé la somme entière à fonder ainsi une branche d'industrie qui sera pour jamais une source d'aisance pour ce pays. Butret a publié quelques autres opuscules : 1° *Pain économique et Examen de la mouture et de la boulangerie*, Francfort, 1767, in-8°; 2° *Objet de la mythologie et des monuments de l'antiquité*, ibid., 1797, in-8°; 3° *Lois naturelle de l'agriculture et de l'ordre social*, Neufchâtel, 1781, in-8°; 4° *Manuel pour les agriculteurs et les propriétaires*, Carlsruhe, 1786, in-8° de 19 p., en allem.; reproduit, avec des notes et des augmentations, dans les *Nouvelles Archives pour les hommes et les citoyens*, par Schletwein, Leipsick, 1787, t. 4. Butret est mort à Strasbourg, en 1805, secrétaire de la société d'agriculture. D—P—s.

BUTRON (Jean-Alphonse), avocat au conseil royal de Madrid, était né vers la fin du 16ᵉ siècle, à Najera dans la Vieille-Castille. Le gouvernement espagnol ayant décidé que les peintres seraient soumis à payer une taxe annuelle pour avoir le droit d'exercer leur art, Butron réclama contre cette mesure financière dans un excellent mémoire où il prouve que les arts libéraux ont toujours été libres, et qu'en aucun pays la fiscalité n'a été permise au point de prétendre imposer le génie. Cet ouvrage est intitulé : *Dialogos apologeticos por la pintura, en que se defiende la ingenuidad de este arte, que es liberal y noble por todos los derechos*, Madrid, 1624, in-4°; rare et recherché. Il a été réimprimé avec quelques changements dans le titre, Madrid, 1654, à la suite du *Dialoguo de la pintura* de Vincent Carducho. (*Voy.* ce nom.) W—s.

BUTTAFUOCO (Matthieu), maréchal de camp et député de la Corse à l'assemblée nationale, né en 1730, à Vescovato près de Bastia, d'une famille ancienne et distinguée, entra fort jeune dans la carrière des armes, et, dès 1764, parvint au grade de major du régiment royal italien. Appelé en Corse dans cette même année par des intérêts de famille, Buttafuoco reçut du ministre Choiseul la mission aussi délicate que difficile de continuer les négociations entamées avec Paoli par Valcroissant, au sujet de la Corse; et il s'acquitta de cette mission avec autant de zèle que d'habileté, jusqu'en l'année 1767. Lorsque les Génois eurent perdu tout espoir de faire rentrer la Corse sous leur domination, Buttafuoco se prononça hautement pour la France en déclarant à Paoli, sans hésiter, qu'il fallait renoncer à tout projet de résistance et consentir à la réunion. Deux opinions bien prononcées divisaient alors les esprits et laissaient entrevoir les calamités qui ne tardèrent pas à fondre sur cette île. La première de ces opinions, généralement adoptée par les habitants de l'intérieur, était celle de Paoli. Ce général pensait que la patrie pouvait reconnaître la France comme puissance protectrice ou tutélaire, à des conditions arrêtées, ainsi qu'il l'avait proposé en 1763, par l'intermédiaire de Valcroissant; mais il ajoutait qu'il fallait bien se garder de permettre que cette puissance s'immisçât dans le gouvernement et dans l'administration du pays; que la Corse ne pouvait être libre et heureuse qu'à l'ombre d'un gouvernement

(1) Un *Supplément à la taille raisonnée des arbres fruitiers* a été publiée, Paris, 1811, in-8° de 32 p., et réimprimé dans la 16ᵉ édition de l'ouvrage primitif, ibid., 1822, 1 vol. in-8° avec 2 tableaux et 1 planche. Cu—s.

national et indépendant. Ayant mission et surtout volonté de faire parvenir le peuple corse au degré de civilisation qui lui était interdit depuis tant de siècles, il soutenait que les puissances qui avaient successivement dominé le pays s'étaient constamment appliquées à tenir le peuple dans une ignorance et un abrutissement tels qu'aucune idée d'indépendance ne pût entrer dans son esprit, et il affirmait que la France elle-même suivrait indubitablement ce système. Buttafuoco pensait au contraire, avec la minorité de ses compatriotes, que la France était la puissance européenne appelée par la nature des choses à gouverner sa patrie; il disait aux habitants des villes que le temps était arrivé de se réunir à elle, quelles qu'en fussent les conditions ; il soutenait que, pour rendre l'île réellement heureuse, il fallait l'associer au mouvement progressif du peuple le plus puissant et le plus civilisé de l'Europe, de la nation qui, tout en la protégeant contre les attaques des étrangers, avait assez de force pour contenir et comprimer au besoin l'esprit d'insurrection qui depuis longtemps était le caractère distinctif du peuple corse ; et il citait à l'appui les autorités imposantes de Sampietro et de Gaffori qui avaient l'un et l'autre constamment dirigé vers ce but les idées de la nation. La Corse était en proie à ces dissensions lorsqu'on y apprit que les Génois avaient cédé tous leurs droits à la France, par un traité (mai 1768). Cet événement y fut le signal de la guerre, et Buttafuoco, qui avait contribué plus qu'aucun autre à ce résultat, fut non-seulement un des premiers à le proclamer, mais il fit plus encore, car il marcha sous les drapeaux de la France contre ceux de ses compatriotes qui combattirent les derniers pour l'indépendance de leur patrie. On conçoit qu'après une telle conduite il dut jouir d'un grand crédit auprès du ministère français, lorsque la soumission fut complète. Cependant nous devons à la vérité de dire qu'il n'en abusa pas dans son intérêt personnel, et qu'en général ses avis furent pour des mesures de sagesse et de modération : c'est ce dont nous trouvons la preuve dans un mémoire qu'il présenta aux ministres en 1770. Ayant continué de suivre la carrière des armes, il parvint au commandement du régiment royal corse, l'un des plus beaux de l'armée française ; il fut nommé inspecteur général du provincial corse ; il avait obtenu le grade de maréchal de camp en 1787. Élu député de la noblesse de Corse aux états généraux, en 1789, il se montra, dès le commencement, dans cette assemblée, l'un des hommes les plus dévoués aux principes de l'ancienne monarchie ; cependant il n'y prit guère la parole que lorsqu'il fut question des intérêts de la Corse, et notamment le 21 janvier 1790, à l'occasion d'une réclamation de la république de Gênes, qui prétendait faire valoir ses anciens droits sur cette île. Buttafuoco demanda que l'on rassurât les Corses à cet égard, déclarant qu'ils se livreraient plutôt au diable que de rester sous la domination des Génois. Il parla ensuite contre Paoli, qui, dit-il, sous prétexte de liberté voulait rendre la Corse indépendante et en devenir le maître, et il publia même dans ce sens une brochure intitulée : *Conduite politique du général Paoli*. Il se plaignait aussi très-amèrement à la tribune du parti révolutionnaire en Corse, surtout de son collègue Salicetti, qui le représentait sans cesse comme un aristocrate, et qui avait excité contre lui les passions au point que dans beaucoup de villes on l'avait pendu en effigie. A la même époque (1791), Napoléon Bonaparte, qui était simple lieutenant d'artillerie à Auxonne, publia contre ce député, sous le titre de *Lettre à Matteo Buttafuoco*, une diatribe très-violente, que la prodigieuse élévation de son auteur a seule rendue digne de l'histoire. Nous n'en citerons que quelques lignes : « ... O Lameth ! ô Robespierre ! ô Péthion ! ô Volney ! ô Mirabeau ! ô « Barnave ! ô Bailly ! ô Lafayette ! voilà l'homme « qui ose s'asseoir à côté de vous ! tout dégouttant « du sang de ses frères. Souillé par des crimes de « toute espèce, il se présente sous une veste de « général, inique récompense de ses forfaits ! Il « ose se dire représentant de la nation, lui qui « la vendit, et vous le souffrez ! Il ose lever les « yeux et prêter les oreilles à vos discours, et vous « le souffrez ! Si c'est la voix du peuple, il n'eut « jamais que celle de douze nobles. Ajaccio, Bastia « et la plupart des cantons ont fait à son effigie ce « qu'ils eussent voulu faire à sa personne... » Cette lettre, imprimée à Dôle, fut envoyée par Bonaparte au club d'Ajaccio qui la répandit dans l'île, ce qui ajouta beaucoup à l'irritation contre Buttafuoco. Ce député continua cependant à professer dans l'assemblée les mêmes principes, et il signa toutes les protestations de la minorité contre les innovations révolutionnaires. Après la session, il passa à l'étranger comme tous ceux de son parti, et il ne revit la patrie qu'en 1794, époque de l'invasion de la Corse par les Anglais, qui l'accueillirent avec distinction dans l'espoir de s'appuyer de tous les partis ennemis de la révolution. Mais, lorsqu'ils furent obligés de s'éloigner, Buttafuoco disparut pour toujours de la scène du monde. Cet homme ne manquait ni d'esprit ni d'instruction ; néanmoins ces qualités ne compensaient pas les défauts que ses contemporains lui ont reprochés peut-être avec trop d'amertume. Il avait formé une collection complète de mémoires relatifs à la Corse, qui fut dispersée en 1768, lors du pillage de sa maison. Il a laissé une histoire de Corse qui n'a jamais vu le jour. Enfin c'est lui qui, du consentement du général Paoli, entretint avec J.-J. Rousseau une correspondance politique au sujet de la constitution à donner aux Corses ; il s'acquitta de cette tâche avec plus de talent que de succès. Buttafuoco mourut dans l'exil au commencement de ce siècle, dans un âge avancé. G—RY.

BUTTEL (ALBERT-LOUIS-EMMANUEL), né à Arras, au commencement du 18e siècle, fut destiné à la magistrature. Jeune encore, il montra tant de dispositions qu'il obtint, en 1729, une dispense d'âge, pour exercer la charge éminente de second président au conseil d'Artois, où il déploya, pen-

dant plus de trente années, le savoir, le dévouement et l'intégrité qui devraient toujours se rencontrer dans les chefs des corps judiciaires. Il a publié, sans y mettre son nom, une *Notice de l'état ancien et moderne de la province et comté d'Artois*, Paris, 1748, in-12. Cet ouvrage, en forme de dictionnaire, contient les renseignements les plus exacts sur l'état civil, militaire et ecclésiastique de la contrée, depuis les temps anciens jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait. L'histoire d'Artois, qui depuis a été traitée d'une manière plus complète par D. Devienne, y occupe peu de place; mais on y trouve avec beaucoup de développements tout ce qui se rapporte à la législation, aux coutumes et statuts locaux, et en général à toutes les matières qui font l'objet des études du jurisconsulte. Buttel mourut à Arras, en 1758. L—M—X.

BUTTERFIELD, mécanicien allemand, vint s'établir à Paris vers la fin du règne Louis XIV, et obtint le titre d'ingénieur du roi pour les instruments de mathématiques. Les artistes anglais n'avaient pas encore perfectionné l'art de diviser les instruments astronomiques; et ceux de Butterfield, surtout ses grands quarts de cercle, jouirent longtemps d'une certaine réputation. Il construisait beaucoup de cadrans solaires portatifs à boussole, et cet instrument est encore connu sous son nom. Le czar Pierre voulut visiter en 1717 l'atelier de cet artiste, qui mourut le 28 mai 1724, âgé de 89 ans. Il a publié quelques ouvrages dans lesquels il donne la description de divers instruments qu'il avait inventés ou perfectionnés : 1° *Niveau d'une nouvelle construction*, Paris, 1677, in-12; 2° *Odomètre nouveau*, 1681, in-12 C. M. P.

BUTTET (MARC-CLAUDE), né à Chambéry, d'une famille distinguée. Ayant achevé ses études à Paris, il s'appliqua aux mathématiques et à la littérature grecque et latine, et fut lié avec Daurat, Ronsard, et les autres beaux esprits de son temps, s'efforçant, à leur exemple, d'enrichir la langue française de nouveaux mots, dont la plupart n'ont pas fait fortune. Il prétendit aussi à l'honneur d'avoir introduit dans la poésie française les vers saphiques mesurés, projet bizarre que Baïf avait déjà tenté avant lui et avec aussi peu de succès. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Apologie pour la Savoie, contre Barthélemy Aneau, de Bourges*, Lyon, Benoît, 1554, in-8° : c'est une pièce en vers latins. 2° *Ode sur la paix* (de Vervins), Paris, Buon, 1559. 3° *Epithalame pour les nopces de Philibert-Emanuel de Savoye et de Marguerite de France*, ibid., Rob. Estienne, 1559, in-4°; pièce de plus de six cents vers héroïques, précédée d'une épître en prose à la nouvelle duchesse de Savoie. 4° L'*Amaltée*, ibid., 1560, revue et réimprimée à Lyon en 1572 et en 1575. C'est un recueil de cent vingt-huit sonnets, où l'auteur ne parle que de son amour désespéré pour la belle Amaltée, qu'il avait commencé d'aimer dès l'âge de dix-neuf ans. 5° *Le premier livre des vers de Marc-Claude de Buttet, Savoysien, auquel a esté ajousté le second, ensemble l'Amaltée*, Paris, Fézandat, 1561, in-8°; ibid., de Marnef, 1588, in-8°. Le 1er livre contient vingt-cinq odes, et l'autre trente et une. Dans la 2e ode du second livre, l'auteur déplore la mort de Charles III, duc de Savoie, et nous apprend que cet événement lui fait abandonner un poëme qu'il avait commencé sur les glorieuses actions de ce prince. 6° *Chant sur la convalescence d'Emanuel-Philibert; sur la venue de la duchesse de Nemours*, Chambéry, 1563, in-4°. 7° *Le Tombeau de Marguerite de Savoye*, 1575. 8° *Eloge d'Emanuel-Philibert de Pingon*, Turin, 1582. 9° Il a laissé en manuscrit *Job*, poëme héroïque en vers français; *la Maison ruinée*; *Eloges en vers des plus illustres personnages de Savoie*, et une *Ode à Marguerite de France*, manuscrit de vingt-deux feuillets, conservé à la bibliothèque de Turin, cod. 157, et qui se trouvait aussi dans celle de la Vallière. (*Voy.*, pour plus de détail, la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet.)— *Louis* DE BUTTET, seigneur de Malatret, chevalier de l'ordre de St-Maurice et de St-Lazare, avait entrepris d'écrire en 30 livres l'histoire générale de la maison de Savoie, sous le titre de *Décades savoisiennes*; il n'en acheva que les vies de Bérold et de Humbert, qui se conservaient en manuscrit dans la bibliothèque de Turin. Le style en est précis et élégant, selon Guichenon, qui a profité de ce travail. L'auteur, qui vivait en 1600, manque un peu de critique. — *Marc-Antoine* DE BUTTET, chevalier comme le précédent, et avocat au sénat de Chambéry, publia : 1° *le Cavalier de Savoye, ou Réponse au soldat françois*, Chambéry, 1605, in-8°, plusieurs fois réimprimé. L'auteur cherche à y établir les prétentions des ducs de Savoie sur Genève. Jean Sarasin, par ordre du conseil de cette république, y opposa *le Citadin de Genève*. Buttet publia en réponse : 2° *le Fléau de l'aristocratie genevoise, ou Harangue de M. Pictet, conseiller d'Etat à Genève*, Chambéry, 1606, in-8°. Ces écrits polémiques, qui offrent peu d'intérêt aujourd'hui, valurent à l'auteur le titre d'historiographe de Savoie; il écrivit en cette qualité un *Discours de l'extraction des princes de Savoye*, qui se conservait manuscrit à la bibliothèque de Turin. C. M. P.

BUTTINGHAUSEN (CHARLES), professeur de théologie et prédicateur à Heidelberg, né à Frankental en 1731, mort le 13 juin 1786, a beaucoup contribué par ses recherches à éclaircir l'histoire du Palatinat en général, et de l'université de Heidelberg en particulier. On a de lui, outre un grand nombre de thèses et de dissertations théologiques : 1° *Supplément à la Chronique d'Aventin*, Francfort, 1758, in-8°; 2° *Délassements tirés de l'Histoire du Palatinat et de la Suisse*, Zurich, 1766, en 3 parties in-8°; 3° *Matériaux pour servir à l'histoire du Palatinat*, 2 volumes publiés en 8 parties, de 1773 à 1782, Manheim, in-8°; 4° *Renseignements historiques sur le Palatinat, tirés d'écrits modernes* (en allem.), Manheim, 1783-86; 5° *Miscella historiæ universitatis Heidelbergensis inservientia*, Heidelberg, 1785-86, 2 part. in-4°. G—T.

BUTTMANN (PHILIPPE-CHARLES), philologue, naquit à Francfort-sur-le-Mein, le 5 décembre 1764. Il reçut sa première éducation au gymnase de sa ville natale, puis, en 1782, il se rendit à l'université

de Goettingue ; enfin un séjour à Strasbourg, pendant lequel il fréquenta avec beaucoup de fruit, d'après ce qu'il a déclaré lui-même, le célèbre Schweighæuser, termina sa carrière d'étudiant. Buttmann avait eu à Goettingue pour compagnon d'études M. Hugo, depuis illustré par ses travaux sur la jurisprudence ; les recommandations de cet ami le firent choisir, en 1786, pour enseigner au prince héréditaire de Dessau la géographie et la statistique. A la suite de ce préceptorat, qui dura deux ans, Buttmann se rendit à Berlin (1788). Ce voyage, qui n'avait été entrepris que dans un but de curiosité et de délassement, et qui fut de courte durée, décida de la vie de Buttmann. Revenu dans sa ville natale, il y avait repris ses études et ses travaux particuliers sur la philologie grecque, lorsque Biester, conservateur de la bibliothèque royale de Berlin, le fit rappeler pour se l'adjoindre comme aide à cette bibliothèque qu'il réorganisait alors complétement. Buttmann retourna donc à Berlin, en 1789, et dès lors il n'en est plus sorti. En 1796, il obtint le titre de secrétaire de la bibliothèque royale; en 1800, il y joignit les fonctions de professeur de philologie au gymnase de Joachimstal, qu'il quitta en 1808, pour se consacrer plus exclusivement au soin de sa bibliothèque. En 1811, il devint second bibliothécaire. Il avait alors acquis par ses ouvrages une réputation méritée dans toute l'Allemagne; depuis 1806, il était membre de l'académie des sciences de Berlin, qui le choisit quelques années plus tard pour secrétaire perpétuel de sa classe d'histoire et de philologie. Vers 1812, il fut chargé d'enseigner les lettres anciennes au prince royal de Prusse ; en 1814, le roi récompensa ses services en le nommant chevalier de l'Aigle rouge de troisième classe. Les académies de Munich, de Naples, de Moscou, etc., l'avaient reçu au nombre de leurs membres. En 1820, la mort d'une fille qu'il chérissait vint altérer cette prospérité; en 1824, de légères attaques d'apoplexie ébranlèrent sa constitution et le forcèrent de restreindre ses travaux. Il mourut le 21 juin 1829 ; ses obsèques eurent lieu le 23 du même mois, et le professeur Schleiermacher prononça un discours sur sa tombe. — Buttmann, sans qu'il soit possible de le compter au nombre des philologues du premier ordre, n'en a pas moins été un homme profondément versé dans la connaissance de l'antiquité hellénique ; ses ouvrages sur la grammaire grecque notamment sont, pour l'étendue et la solidité des recherches, et pour la sagesse des aperçus, au premier rang des travaux de ce genre. S'il n'a pas laissé un monument aussi grand que peut-être il aurait pu le faire, il faut reconnaître qu'à l'époque de sa vie la plus propre à ces études sévères, dans l'âge des grandes entreprises, les violentes commotions politiques qui agitaient l'Europe vinrent le détourner de sa carrière, et lui ôter en partie les moyens d'exécuter ce qu'il aurait pu concevoir. Buttmann, en fixant son sort à Berlin, était devenu un zélé patriote prussien, fort attaché à la famille royale, fort opposé aux opinions et à l'influence françaises. Vers 1805, il concourut à la rédaction d'une gazette politique de Berlin, dite *Politisch zeitung von Haude und Spener* (de Haude et Spener), et il y a coopéré jusqu'après 1812. Lorsque le roi de Prusse essaya de lutter contre l'oppression toujours croissante de Napoléon, Buttmann seconda les vues de son souverain par une brochure sur la nécessité d'une coalition militaire de l'Europe, publiée vers la fin de 1805, in-8°. On ne voit point que cette conduite ait été pour lui la cause d'aucun malheur ; mais il dut sans doute regarder sa destinée comme précaire et compromise aussi longtemps que les Français restèrent maîtres de l'Allemagne. Depuis, il ne prit qu'une seule fois la plume au sujet des affaires publiques : ce fut, en 1825, lors de l'insurrection de la Grèce, pour rédiger une adresse au peuple allemand en faveur de la nation grecque : cette brochure, écrite en grecque et en allemand, fut répandue en très-grand nombre et fit beaucoup d'impression sur le public. — Les ouvrages scientifiques de Buttmann sont de deux genres : des éditions d'auteurs grecs, et des travaux de recherches sur la langue ou les antiquités de la Grèce. C'est en ce dernier genre qu'ont été ses productions les plus utiles et les plus remarquables; dans ses éditions d'auteurs anciens, il se borne à des réimpressions, plus ou moins corrigées, d'opuscules destinés à l'usage des gymnases. Il y a eu même quelques-unes de ses éditions, telles par exemple que celle du *Philoctète* de Sophocle, qui ont été fortement et justement critiquées. Dans quelques autres, il s'est contenté de revoir et de retoucher les éditions scolaires qu'avait publiées, quelque vingt ans auparavant, le professeur Gedike. (*Voy.* ce nom.) Nous nous bornerons donc ici à l'indication des principales, pour passer à l'examen de ses ouvrages originaux : 1° Il a publié en 1816, avec une préface le 4° volume du Quintilien de Spalding, in-8°, dont la mort de ce savant (1811) avait arrêté jusque-là l'impression. 2° *Schol. antiqua in Hom. Odyss. e codd. Ambros. ab Ang. Majo prolata*, Berlin, 1821, in-8°. C'est une réimpression, revue d'après les manuscrits de la bibliothèque palatine, des scolies inédites sur Homère que M. Maio avait le premier mises au jour. 3° *Platonis Dialogi quatuor, Meno, Crito, Alcibiades 1 et 2*, ibid., 1822, in-8°. 4° *Sophoclis Philoctetes, græce*, ibid., 1822, in-8°. 5° *Demosthenis Oratio in Midiam*, ibid., 1823, in-8°. 6° *Arati Phænom. et Diosemeia*, ibid., 1826, in-8°, de 8 et 77 p. 7° *Explication d'un papyrus* (grec) *égyptien de la collection Minutoli*, ibid., 1824, in-4° de 27 p. ; extrait du recueil de l'académie de Berlin. — Voici maintenant la liste des véritables ouvrages de Buttmann : 8°, 9°, 10°. Il a donné trois grammaires grecques différentes, sur lesquelles il convient de s'étendre un peu, puisqu'elles sont ses productions les plus renommées. La première, abrégée et élémentaire (*Griech. Schulgrammatik*), parut pour la première fois en 1792 ; elle a eu en 1824 une 7°, et en 1826 une 8° édition ; la seconde (*Griechische Grammatik*), plus étendue, destinée à l'usage des hautes classes, est fort bien faite, très-méthodique et suffisante pour pousser déjà très-loin dans l'étude du grec; sa 10° édition est de 1825, la 13° de 1829,

1 vol. in-8°; enfin la troisième, *Gramm. développée de la langue grecque* (Ausfuehrliche Griechische Sprachlehre), 2 vol. in-8°, n'a point été terminée : elle ne comprend que la première partie de la grammaire, les formes des parties du discours et l'étymologie; la syntaxe n'a jamais paru. Le 1er volume de cette grammaire fut publié à Berlin en 1819; il traite des accents, de la quantité, des lettres et des parties du discours de la langue grecque jusqu'au verbe inclusivement; la 1re partie du 2e volume, publié en 1825, est remplie par un catalogue complet des verbes irréguliers; la 2e et dernière partie du même volume, mise au jour en 1827, traite des autres parties du discours et de l'étymologie ou formation des mots; elle est terminée par un index alphabétique des deux volumes, indispensable pour un travail aussi étendu et aussi riche de détails. Il a paru en 1830 une 2e édition du 1er volume, qui avait été commencée du vivant de Buttmann et qu'il n'a pas pu surveiller jusqu'à la fin. Il faut avoir cette 2e édition, de préférence à la 1re, parce qu'elle contient des augmentations; elle présente néanmoins un grave inconvénient : c'est que les additions introduites dans la réimpression y ayant entièrement renouvelé la correspondance des matières et des pages, la table générale qui termine l'ouvrage n'y peut plus servir, et cette première partie manque de table. — Cette grande grammaire grecque de Buttmann est un des meilleurs modèles de labeur et de bon esprit dont l'Allemagne ait à se glorifier : les recherches y sont profondes, nourries d'une vaste lecture de grammairiens et des textes; la matière y est en plusieurs points épuisée; les explications y sont presque partout simples, satisfaisantes, bien entendues, dégagées surtout de toute idée de système. On ne peut se dispenser de dire, pour l'honneur de l'érudition allemande, qu'en même temps que paraissait la grammaire de Buttmann, il s'en publiait une autre digne de lui faire concurrence, l'*Ausfuehrliche Griechische Grammatik*, de M. Auguste Matthiæ, dont la 1re édition a paru à Leipsick, 1807, et la 2e, 1825-1827, en 2 gros vol. in-8°. Ces deux ouvrages ont leurs mérites et leurs défauts distincts : la grammaire de M. Matthiæ a l'extrême avantage d'être complète, et sa syntaxe est excellente; elle est aussi imprimée avec plus de soin, terminée par trois tables fort commodes et fort amples; enfin elle présente une meilleure disposition dans quelques parties, et elle semble généralement écrite avec plus de précision, de netteté, plus exempte de toute prolixité et de toute diffusion; mais l'érudition y est certainement moins riche et moins complète, et l'on y chercherait en vain l'explication de beaucoup de formes de mots dont a parlé Buttmann. Aucune des trois grammaires grecques de Buttmann n'a été traduite en français, mais il y a deux versions anglaises de sa moyenne grammaire, l'une de M. Boileau, annotée par M. Barker, et l'autre, imprimée aux Etats-Unis, de M. Edward Robinson. 11° *Lexilogus, ou Explications sur quelques mots grecs, principalement d'Homère et d'Hésiode* (en allemand), Berlin, 1er vol. 1818, 2e vol. 1825, petit in-8°; il y a eu une réimpression du premier vol. en 1825. C'est une sorte de supplément à sa grammaire, dans lequel il traite beaucoup de questions qui n'y avaient pu trouver place; il y a des recherches curieuses sur les familles des mots, mais peut-être moins de solidité et de justesse que dans la grammaire. Ce livre a aussi été traduit en anglais par J.-R. Fishlake, Oxford, 2 vol. in-8°. 12° *Mythologus, ou Recueil de dissertations sur les traditions de l'antiquité* (en allemand), Berlin, 1828-1829, 2 vol. in-8°. La très-grande partie des morceaux dont se compose cette collection avaient déjà été imprimés, soit dans les recueils de l'académie de Berlin, soit dans des journaux ou séparément. Nous ne pouvons donner ici qu'une briève indication des sujets qui sont traités dans ce recueil; ils se rapportent à deux matières principales, la mythologie des anciens peuples de la Syrie et de la Palestine, la mythologie grecque et les nombreux points de connexité que ces deux mythologies ont entre elles; — sur la mythologie orientale : 1° *sur les anciennes géogonies de l'Orient*; 2° *sur les deux premiers mythes de la géogonie de Moïse, la création et le déluge*; 3° *sur la période mythologique depuis Caïn jusqu'au déluge*; 4° *sur le mythe du déluge*; 5° *sur le mythe des fils de Noé*; 6° *sur les rapports mythologiques de la Grèce et de l'Asie*; — sur la mythologie grecque et latine : 1° *sur la signification philosophique des divinités grecques, et notamment d'Apollon et d'Arthémis*; 2° *sur le mythe des quatre âges du monde* (d'or, d'argent, etc.); 3° *sur Kronos ou Saturne*; 4° *sur Janus*; 5° *sur Pandore*; 6° *sur Hercule*; 7° *sur Dioné*; 8° *sur Lerne et sa position*; 9° *sur la fable de Cydippe*; 10° *sur les Minyens des plus anciens temps*. Ce dernier mémoire, lu en 1820 à l'académie de Berlin, voyait le jour en même temps que l'ouvrage de M. C.-Ottfr. Müller sur le même sujet : *Orchomènes et les Myniens* (en allemand), Breslau, 1820, in-8°; 11° *sur Virbius et Hippolyte*; 12° *sur la déesse Cotys ou Cotytto et les Baptes*; 13° *sur la famille des Aleuades*; 14° *sur les Muses*; 15° *sur les anciens noms d'Osroène et Edessa*; 16° *Quelques Conjectures sur les Potitii et Pinarii, et sur les Tarquinii*. Enfin Buttmann a inséré dans ce recueil trois bonnes dissertations sur Horace et sur les allusions historiques renfermées dans les écrits de ce poëte. Toutes ces dissertations de Buttmann, où il cherche moins à expliquer philosophiquement les traditions mythologiques qu'à démêler leur origine et leur histoire, sont remplies d'observations de détail ingénieuses et fines; elles mériteraient d'être plus connues chez nous, où, jusqu'à présent, le seul ouvrage qui les ait mises à profit est le dictionnaire mythologique qui fait partie de la 1re édition de cette *Biographie universelle*. D'autres opuscules de Buttmann, qu'il n'a pas jugé à propos de recueillir dans cette collection, se trouvent dans les mémoires de l'académie de Berlin; ce sont : 13° *Essai pour l'éclaircissement de l'orgue hydraulique et de la pompe à feu mentionnés par Hero et Vitruve*, année 1811, p. 151 et suivantes. 14° *Sur l'Origine des représentations d'étoiles sur*

les sphères grecques, 1826, p. 19 et suiv. Nous devons mentionner encore les deux opuscules suivants, qui ne nous sont connus que par leur titre, et qui paraissent extraits de quelque recueil où ils ont paru d'abord : 15° (avec Schleiermacher) *sur Heindorf et Wolf*, Berlin, 1816, in-8°. 16° *Sur la Vie de l'historien Quinte-Curce*, ibid., 1820, in-8°. 17° Il y a une petite prosodie grecque de Buttmann (en allemand), 1824, in-8°, qui n'est autre chose qu'un tiré à part de cette partie de sa *Gr. Schul. Grammatik*. 18° Buttmann a donné quelques notes sur sa vie, dans le 3ᵉ cahier des *Autobiographies des savants de Berlin avec leurs portraits*, Berlin, 1806-1807. Enfin il a publié, de concert avec F.-A. Wolf (*voy.* ce nom), deux journaux, *Museum Antiquitatis studiorum*, ibid., 1808, t. 1ᵉʳ et unique; *Museum de la science de l'antiquité* (en allemand), ibid., 1809 et ann. suiv., 2 vol. in-8°; et il a mis des articles dans quelques autres : les *Miscellan. max. part. crit.* de Friedemann et Seebode, notamment, contiennent de lui des remarques sur quelques passages d'auteurs anciens (sur Théocrite; sur les *Thesmoph.* d'Aristophane; sur la 3ᵉ ode d'Homère), 1823, t. 2, part. 1ʳᵉ, in-8°. Buttmann, aussi bienveillant qu'il était laborieux, a communiqué des notes, des collations, etc., à un grand nombre de savants, et il a paru peu d'éditions considérables d'auteurs grecs pendant quinze ou vingt ans, pour lesquelles il n'ait été consulté, et où son érudition n'ait été mise à profit. F—LL.

BUTTNER (DAVID-SIGISMOND-AUGUSTE), professeur de botanique à Goettingue, né en 1724, mort en 1768. Lorsque Haller quitta l'emploi de directeur de l'université de Goettingue et les diverses chaires qu'il y occupait, Buttner fut nommé pour lui succéder dans la chaire de botanique. Il n'a publié qu'un seul ouvrage, qui est une énumération méthodique des plantes, en vers, adressée à Jean Chrétien Cuno, et qui est imprimée avec l'ode de ce dernier sur son jardin : *Enumeratio methodica plantarum, carmine clarissimi Joannis Christiani Cuno recensitarum*, Amsterdam, Schoot, v. Capelle, 1750, in-4°, ou in-8°, avec une pl. Haller dit que Buttner est le premier qui ait fait connaître le nectaire en forme de tuyau du pédoncule des géraniums d'Afrique. Ce caractère, réuni à celui de l'irrégularité des pétales, les distingue essentiellement de ceux de l'Europe. Il a fait aussi connaître le vrai caractère du genre des tulipiers. Il s'était beaucoup occupé de la recherche des rapports naturels pour former des ordres naturels et des familles. Philippe Bulng a donné en 1714, sous le titre de *Commentatio botanica in ordines naturales plantarum*, un aperçu des principes de Buttner. Linné lui a dédié un genre de plantes sous le nom de *Buttneria*; il est de la famille des personnées. — *David-Sigismond* BUTTNER, diacre à Querfurth, mort au commencement du 18ᵉ siècle, a publié en allemand un ouvrage qui est cité par les naturalistes géologues de son temps, intitulé : *Signes et Témoignages du déluge, d'après la considération de l'état présent de notre globe*, Leipsick, 1710, in-4°. Il est auteur d'un autre ouvrage qui traite des fossiles, Querfurth, in-4°, inséré dans la collection des *Epistolæ itinerariæ* d'Ernest Bruckman, centur. 2. — *Frédéric* BUTTNER, né en Bohême en 1622, mourut le 13 février 1701, à Dantzick, où il était professeur de mathématiques. Des nombreux ouvrages qu'il a publiés, les seuls qui méritent d'être recherchés sont : 1° *Sciagraphia arithmeticæ logisticæ*; 2° *Tabulæ mnemonicæ geometricæ*. D—P—s.

BUTTNER (CHRÉTIEN-GUILLAUME), naturaliste et philologue allemand, naquit à Wolfenbüttel en 1716. Son père, apothicaire dans cette ville, désirant lui transmettre sa pharmacie, lui fit faire de bonnes études préparatoires. Büttner ne négligea aucune des connaissances relatives à sa profession; il se voua surtout avec passion à l'histoire naturelle, et, concevant de bonne heure le dessein de porter dans l'histoire des nations les lumières que pouvait lui fournir cette étude, unie à celle des principaux idiomes des peuples tant anciens que modernes, il profita de ses voyages pour apprendre, dans chaque pays où il faisait quelque séjour, non-seulement la langue nationale, cultivée par les écrivains; mais encore les dialectes particuliers et les jargons provinciaux. C'est ainsi qu'en Bohême, dans la Hongrie et en Pologne, il dirigea son attention sur les différentes branches de l'esclavon, sur l'idiome des Hongrois, qu'on prétendait être pour le fond le même que celui des Finnois. A Copenhague, à Stockholm, dans le nord de la Suède et de la Norwége, à Drontheim et à Bergen, à Édimbourg et à Londres, les modifications du teutonique furent l'objet constant de son application. En Écosse, il voulut apprendre le gallique (1736), quoique cette langue, illustrée depuis par les poésies d'Ossian (1), n'eût alors qu'un intérêt purement philologique. A Oxford, son compatriote Dillénius, célèbre professeur de botanique, aurait désiré en faire son successeur; mais les vœux de son père le rappelaient en Allemagne. Il obtint cependant la permission de s'arrêter à Leyde pour suivre les cours de Boërhaave. Il y fit la connaissance de Linné, qui ne cessa de lui témoigner une grande estime. Les étonnants progrès de ce naturaliste, qui annonçait déjà ce qu'il serait un jour, aiguillonnèrent Büttner; mais, ne lui laissant guère l'espoir d'une concurrence heureuse dans la même division du vaste domaine des sciences, il se tourna avec ardeur vers des recherches glossologiques, pour rendre aux langues le même service de classification lumineuse et savante que son illustre condisciple se préparait à rendre aux produits de la nature. Aussi avait-il coutume de dire que Linné et lui s'étaient partagé le titre de l'ouvrage de Grotius (*Jus naturæ et gentium*), que Linné s'étant emparé de *Natura*, il avait pris *Gentes* pour lui. De retour dans sa patrie, il se conforma d'abord aux intentions de son père, en donnant ses soins à une pharmacie bien pourvue et

(1) *Fingal* et *Témora* ne parurent qu'en 1761 et 1763; le canevas du travail de Macpherson, les chants originaux d'Ossian, dans l'état où la tradition des bardes montagnards ou rapsodes ossianiques a pu les conserver, n'ont été publiés que dernièrement.

accréditée ; mais, soit qu'ils lui laissassent trop peu de temps pour ses études favorites, soit qu'il conçût une profonde aversion pour l'espèce de despotisme qu'exerçait alors la société des francs-maçons dans le duché de Brunswick, et qui forçait les personnes que leurs opinions en éloignaient le plus à s'y faire initier, il renonça bientôt aux travaux pharmaceutiques, préférant une existence voisine de la pauvreté. En 1748, il quitta Wolfenbüttel pour se rendre à Goettingue, où il se livra, de 1748 jusqu'en 1783 sans interruption, à ses immenses recherches sur l'histoire primitive des peuples et sur la filiation des langues, que nous ne connaissons malheureusement que par quelques fragments précieux publiés par lui-même, par l'idée que ses amis en ont donnée dans leurs ouvrages, et surtout par une foule d'aperçus ingénieux que ses émules en philologie ou ses disciples puisèrent dans ses entretiens, et qui donnèrent naissance à des travaux utiles. Büttner est un de ces hommes qui ont très-peu écrit, et qui ont cependant laissé dans les sciences dont ils firent l'objet principal de leurs études, des traces plus durables que maint écrivain des plus féconds. Ses contemporains, surtout ses collègues à l'université de Goettingue, durent quelques-unes de leurs recherches les plus fertiles en résultats nouveaux à sa conversation, et à la libéralité avec laquelle il leur faisait part du fruit de ses veilles. Il fut le premier qui envisagea les langues monosyllabiques de l'Asie méridionale sous leurs vrais rapports, en les plaçant à la tête de son tableau des idiomes de l'Asie et de l'Europe, comme étant, par leur structure, plus rapprochées de l'origine du langage, que les langues polysyllabiques ; principe qu'Adelung adopta depuis dans son *Mithridate*. Il est probable que, sans lui, les Schlœtser et les Gatterer n'auraient pas sitôt réussi à débrouiller le chaos de traditions contradictoires et incomplètes sur le domicile primordial, les migrations et les anciens rapports des peuples du Nord. L'illustre orientaliste J.-D. Michaëlis avoue franchement (*voy.* le *Spicileg. Geogr. Hebr. exteræ*, t. 2, p. 94) que, dans les problèmes compliqués dont la solution dépendait d'une profonde connaissance d'un grand nombre de langues, il avait toujours recours à Büttner. C'est à lui qu'on doit la première ébauche d'une géographie par langue ou glossographie ; le premier tableau généalogique des alphabets connus qui soutienne les regards de la critique ; et surtout des recherches sur la palæographie araméenne ou sémitique, qui laissent peu de chose à désirer. On lui doit encore en glossologie une foule d'idées de détail très-heureuses ; par exemple, celle que le lithuanien pourrait bien offrir les restes de la langue des Sarmates, et celle qui fait sortir d'une caste proscrite d'Indiens la peuplade vagabonde appelée Bohémiens en France, conjecture que M. Grellmann a presque changée en certitude dans un ouvrage particulier, dont M. le baron de Bock a donné une traduction française dans ses œuvres diverses, Metz, 1788, 2 vol. in-12. Lorsque le *Glossaire universel* (1), que Catherine II fit composer, par son académie, de notices envoyées de tous les coins de son vaste empire, parut à St-Pétersbourg en 1787 et 89, Büttner fournit, en retour de l'exemplaire que le gouvernement russe lui avait donné, des suppléments importants qui semblaient n'avoir pu être recueillis que dans les provinces de cette monarchie les plus éloignées et les moins connues. En considérant la modicité de son revenu, on ne conçoit pas comment il lui fut possible de former les collections précieuses d'objets d'histoire naturelle et de livres que le gouvernement de Hanovre et le duc de Weimar achetèrent de lui pour en enrichir les universités de Goettingue et d'Iéna ; mais l'étonnement diminue quand on apprend qu'il ne faisait qu'un seul repas, et que ce repas lui coûtait ordinairement un gros d'Allemagne (environ 3 sous). Il ne cessa, jusqu'à sa mort, de s'imposer les privations les plus dures, pour augmenter sa bibliothèque, même après qu'il l'eut vendue, en 1783, au duc de Saxe-Weimar, pour une pension viagère et pour un logement dans le château de Iéna. Il mourut dans cette ville, le 8 octobre 1801, ayant constamment joui de la meilleure santé, et conservé jusqu'à son dernier moment toute la fraîcheur d'esprit d'un jeune homme, dans un corps qui présentait tous les dehors de la caducité. Il avait le titre de professeur à l'université de Iéna, avec celui de conseiller aulique : il était aussi membre de la société royale de Goettingue, où il avait demeuré en qualité de professeur pendant vingt-cinq ans. On parle de son caractère moral avec autant d'éloge que de sa prodigieuse érudition ; modestie, simplicité de mœurs, gaieté, bonhomie, loyauté, il possédait toutes les qualités qui rehaussent le mérite et font pardonner la supériorité. Nous avons déjà dit avec quel désintéressement il communiquait à ses amis, à de jeunes littérateurs, les résultats de ses plus pénibles recherches ; il les voyait sans regret devenir leur propriété, et passer dans des écrits où l'on n'avait quelquefois garde de le nommer. On a de lui : 1° *Tableaux comparatifs des alphabets de différents peuples dans les temps anciens et modernes*, 1re partie, Goettingue, Dieterich, 1771, in-4° ; 2e partie, 1779. Cette 2e partie, qu'on aurait tort d'assimiler aux anciennes collections d'alphabets, surtout à la mauvaise compilation de l'imprimeur Edm. Fry, intitulée : *Pantographia*, Londres, 1799, n'a malheureusement pas été imprimée en entier : elle ne renferme que quarante pages de texte, mais elle présente sept tables qui ont dû coûter un travail immense à l'auteur. La colonne à droite est occupée par un alphabet de la composition de Büttner, repré-

(1) Cet ouvrage, trop peu connu en France, est un vocabulaire polyglotte de cent trente mots choisis, représentés en deux cents langues d'Asie et d'Europe, 2 vol. in-4° ; en langue et caractères russes, rédigé d'abord en 1787-89, par le célèbre voyageur Pallas ; il fut, dans les années 1790 et 91, réimprimé en 4 vol. in-4°, sous la direction du conseiller d'État Théodor Jan Kiewitsh de Miriewo (Servien de naissance). Cette édition, quoique enrichie d'additions nombreuses et des langues d'Afrique et d'Amérique qui n'avaient pas été mises à contribution pour la première, n'ayant pas répondu à l'attente de l'impératrice, cette princesse ne voulut pas que les 1,000 exemplaires qu'on en avait tirés fussent mis en vente ; ils sont, par conséquent, d'une extrême rareté.

sentant, au moyen de lettres latines, de lettres empruntées du slavon, ou de signes inventés par lui lorsque cela était nécessaire, tous les sons simples qu'on trouve dans les langues jusqu'ici connues. Il en compte trois cent vingt, en n'y comprenant, à l'exception de quelques consonnes doubles, que les articulations primitives et les mouvements organiques qui ne sont pas susceptibles d'être réduits à des termes moins compliqués. A côté de chacune de ces modifications du son articulé, qu'il distribue en cinquante classes, il place les lettres de quarante-sept alphabets anciens et modernes, en mettant chaque lettre de ces alphabets en regard du signe auquel il pense qu'elle répond dans la prononciation du peuple qui en fait usage, et qui, dans l'alphabet de Büttner, est destiné à la figurer avec précision. Ces quarante-sept alphabets se suivent horizontalement, de la gauche à la droite, dans l'ordre qui, d'après les idées de l'auteur, fait concevoir le mieux comment ils sont nés les uns des autres par d'insensibles transitions. En faisant précéder ces rapprochements de l'explication du passage de l'écriture hiéroglyphique au syllabaire et à l'écriture alphabétique, par le moyen d'hiéroglyphes phonétiques, explication que nous devons aux ingénieuses combinaisons de Zoëga, appuyées sur une donnée conservée par Horapollon (voy. *de Orig. et Usu obeliscorum*, Rome, 1797, in-fol., p. 454 et suiv.), nous pouvons maintenant nous rendre compte de tous les degrés que l'art de peindre les sons de la voix humaine a parcourus chez les peuples civilisés. On ne peut, au reste, se dissimuler qu'en diminuant le nombre de ses prétendues consonnes élémentaires, Büttner n'eût rendu son travail beaucoup plus utile; mais on doit surtout regretter que les notices ethnologiques et historiques qui accompagnent les tables n'aient jamais été imprimées en entier. Nous avons les mêmes regrets à donner au catalogue des langues d'Asie et d'Europe, qu'il avait rédigé pour le répertoire glossographique de l'anglais Marsden (1), et qui n'a pas encore vu le jour. 2° *Explication d'un Almanach impérial du Japon*, 1773. 3° *Observations sur quelques espèces de tænia*, 1774. 4° *Liste des noms d'animaux usités dans l'Asie méridionale* (tirée des manuscrits de B. par Ekhard), 1780. Ces quatre ouvrages sont en allemand. 5° *Sur les Chinois*, dans le *Mercure* de Wieland, 1784, n° 7. 6° *Tabula alphabetorum hodiernorum*, 1776. Il a laissé en manuscrit un *Prodromus linguarum*, dans lequel ses idées sur l'origine et sur la filiation des langues du globe sont exposées avec développement, et appuyées sur des tables comparatives, plus étendues que celles qui ont été publiées. Le peu de facilité qu'il avait pour la rédaction, et surtout l'extrême crainte qui le tourmentait, de n'avoir pas encore épuisé toutes les recherches qui auraient pu perfectionner son travail, sont les causes qui nous ont privés des principaux résultats d'une vie aussi longue et aussi laborieuse. Ce fut M. le professeur Rüdiger de Halle que Büttner, en mourant, chargea de revoir et de mettre en ordre le manuscrit du *Prodromus*, et qu'il désigna pour éditeur de ses ouvrages, fruit de cinquante ans de travaux. (*Voy.* sur Büttner l'*Histoire de l'université de Goettingue* par Putter, t. 1er, § 92, p. 184 et suiv., et t. 2, § 87, p. 84; et la notice de M. Böttiger, dans le *Mercure* allemand de Wieland, octobre 1801, p. 156.) Son portrait a été gravé par Westermeyer. S—R.

(1) *Will. Marsden's Catalogue of Dictionaries, Vocabularies, Grammars and Alphabets*, Londres, 1796, in-4°.

BUTTON (THOMAS), navigateur et mathématicien habile, était attaché au service du prince Henri, fils aîné de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et fut envoyé par ce prince, en 1611, pour continuer au nord-ouest les découvertes commencées par Hudson. Il partit avec deux vaisseaux qui portaient comme ceux de Cook, dans son dernier voyage, les noms de *la Résolution* et de *la Découverte*. Arrivé au détroit de Hudson, où il entra par le sud des îles de la Résolution, il y fut quelque temps arrêté par les glaces. Enfin il toucha à l'île de Digg, où il construisit une pinasse que l'on avait apportée démontée d'Angleterre. En s'avançant à l'ouest, il vit, à 62° de latitude, une terre, qu'il nomma *Carey's svans nest*; de là il fit voile au sud-ouest, et revint au nord, où il découvrit, au 60°, une côte que ce retour lui fit nommer *Terre de l'Espérance déçue*. Bientôt l'hiver rigoureux de ces parages l'obligea à hiverner par le 57° 10' dans un port à l'embouchure d'une rivière. Il donna à l'une et à l'autre le nom de Nelson, maître de son navire. Button assura le mieux qu'il put les vaisseaux contre les glaces et les hautes marées, au moyen de pilotis qu'il fit enfoncer dans l'eau. On passa l'hiver dans les navires où l'on tint constamment trois feux allumés; malgré ces précautions, Button perdit plusieurs personnes de son équipage; lui-même fut très-malade au commencement de l'hiver. La rivière Nelson n'était pas encore gelée au 16 février, quoiqu'il eût déjà fait extrêmement froid. Button ne mit à la voile que deux mois après, pour explorer la côte ouest de la baie qu'il appela de son nom *baie de Button*; la terre voisine reçut celui de *Nouvelle-Galles*. Il trouva au 60° degré un courant qui portait tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, ce qui engagea le second maître de navire à désigner sur la carte cette circonstance, par le nom de *Hubbart's hope*. Button poussa ses recherches jusqu'au 65° degré, et les observations qu'il fit dans ces parages le convainquirent de la possibilité d'un passage au nord. Il appela une baie de la terre de Carey's svans nest, située sous ce parallèle, *Non plus ultra*, et les caps du sud et de l'est, *Southampton* et *Pembroke*; il découvrit à l'est les îles Mansfield. Arrivé au cap Chidley, il découvrit, entre cette pointe et la terre de Labrador, une ouverture par laquelle il passa, et arriva en Angleterre en seize jours, dans l'automne de 1612. On doit regretter que son journal, qui contenait des observations importantes sur les marées et sur d'autres objets de géographie physique, n'ait pas été publié; on n'en a qu'un extrait dans la compilation de voyages de Samuel Purchas intitulée *Purchas, his Pilgrims*. Button fut créé chevalier. (*Voy.* BAFFIN.) E—S.

BUTTSTED (JEAN-ANDRÉ), professeur de théo-

logie et prédicateur à Erlangen, né à Kirchhiem, le 19 septembre 1701, mort le 4 mars 1765, a laissé en Allemagne la réputation d'un théologien profond et habile. On a de lui : 1° *Pensées raisonnables sur la nature de Dieu* (en allem.), Leipsick, 1735, in-8°; 2° *Pensées raisonnables sur la création du monde en général*, Wolfenbüttel, 1737, in-8°; 3° *Pensées raisonnables sur la création de l'homme en particulier, considéré soit en lui-même, soit comme image de Dieu*, Leipsick, 1738, in-8°; 4° *Specimen philologiæ sacræ*, 1740, in-8°; *de Scholis recte instituendis*, Géra, 1745, in-fol., etc. On a aussi de lui un grand nombre de programmes, de mémoires et de dissertations. G—T.

BUTTURA (ANTOINE), littérateur et poëte, naquit à Malsenna, sur le lac de Guarda, près de Vérone, le 27 mars 1771, d'une famille de négociants. Il fit ses études au collége de Vérone, où le professeur Cagnoli, savant astronome, et qui avait un tact tout particulier pour juger ses disciples, le distingua et démêla en lui l'avenir d'un littérateur distingué. Les progrès du jeune Buttura furent en effet bien rapides : à douze ans il improvisa, en présence de ses maîtres, de ses condiciples et d'un auditoire nombreux, un discours de deux heures, offrant un parallèle ingénieux entre la littérature ancienne et la littérature moderne. Ce début fixa si bien sur lui l'attention publique, que lorsqu'à dix-sept ans il sortit du collége, il se vit appelé au poste de secrétaire général du congrès de Venise, par les hommes qui venaient d'y opérer une révolution démocratique. Le jeune Buttura montra dans ses fonctions toute la supériorité d'un esprit élevé, en même temps qu'il ajoutait à sa réputation littéraire par plusieurs ouvrages de poésie du plus grand mérite, entre autres par la traduction des *Vénitiens*, tragédie d'Arnault, qui venait d'être représentée à Paris (septembre 1798) avec le plus grand succès. Le traité de Campo-Formio en 1799, en faisant tomber sous l'influence autrichienne les républiques naissantes du nord de l'Italie, fit perdre à Buttura sa place de secrétaire général et le força d'émigrer. Il se fixa en France, où Français de Nantes, directeur des droits réunis et zélé protecteur des gens de lettres, le fit nommer, en l'an 8, professeur de langue et de littérature italienne au prytanée de St-Cyr. Les succès et le bien-être qu'il obtint dans sa patrie d'adoption l'engagèrent à se faire naturaliser français, et à refuser de retourner en Italie pour y occuper la chaire d'histoire et de littérature au collége de Mantoue, qui lui fut offerte en 1802. Nommé chef du bureau des archives du département des relations extérieures du royaume d'Italie, établi en France, il mit tant d'ordre dans cette partie de l'administration, que Napoléon, pour le récompenser, le nomma consul général du royaume, à la résidence de Fiume, où il se rendit avec toute sa famille jusqu'à la chute du grand empire. A cette époque, Buttura, mis en disponibilité, revint en France, et trouva dans ses travaux littéraires de l'aisance et de la renommée. C'est en France qu'il a composé presque tous ses ouvrages. Il avait débuté par une traduction de *l'Art poétique* de Boileau, puis de l'*Iphigénie* de Racine, qui obtinrent les suffrages de tous les connaisseurs et ont eu plusieurs éditions. Il publia ses œuvres sous ce titre : *Poesie*, Paris, 1811, 1 vol. in-18. Ce volume contient les poésies lyriques *en l'honneur de Napoléon le Grand*, *Enée et Lavinie*, différentes pièces détachées, parmi lesquelles on remarque une ode sur la mort de Desaix, enfin *l'Art poétique* de Boileau. Nous citerons encore son élégie dite *le Poëte Buttura*, ses odes sur la grossesse de Marie-Louise et la naissance du roi de Rome, une imitation en vers réguliers d'un poëme en vers latins par Eloi Lemaire, et que Legouvé a aussi traduit en vers français; son imitation d'un conte d'Andrieux intitulé *le Portrait*, *il Ritratto*, Paris, 1812, in-8°; enfin, ses deux odes, l'une *à la France* à l'occasion de la paix continentale, l'autre *à la Grèce suppliante*, qui lui valut le titre de membre de la société des Philhellènes et qui a été traduite en français par M. Périès. On doit à Buttura plusieurs ouvrages en prose italienne, entre autres un *Essai sur l'histoire de la république de Venise*, Milan, 1816. Il écrivait avec facilité en français, témoin ses nombreux articles de critique littéraire insérés dans le *Répertoire de la Littérature ancienne et moderne*. Comme éditeur annotateur on a de lui : 1° *Bibliothèque poétique italienne*, Paris, Lefèvre, 1820 et suiv., 30 vol. in-12; 2° *Bibliothèque de prose italienne*, Paris, 1825, in-32; 3° les quatre grands poëtes italiens, 8 vol. in-8°; 4° *les Animaux parlants de Casti*. Chargé, en 1819, de professer à l'athénée un cours de littérature italienne, il prononça son *Discours d'ouverture*, Paris, Firmin Didot, 1819, broch. in-8°. Après avoir déterminé l'objet des beaux-arts et fixé les principes qui doivent en régler la pratique, il les appliqua ensuite à la littérature italienne, dont il offrait un tableau rapide en passant en revue les 14e, 15e, 16e, 17e et 18e siècles. Buttura était sur le point de terminer un dictionnaire italien; il ne restait plus à faire que les deux dernières lettres, lorsque la mort est venue le surprendre en 1832. Le *Dictionnaire italien-français et français-italien* a néanmoins paru sous son nom la même année. D—R—R.

BUTTURINI (MATTHIEU), helléniste italien, naquit à Salo, dans les États de Venise, le 26 mai 1752. Il fit ses études à Padoue sous le célèbre Césarotti, et il étudia avec beaucoup de zèle le grec et le latin. Son premier essai fut la publication de quelques oraisons funèbres en latin et quelques épigrammes en grec, composition très-difficile, même pour les hommes les plus habiles dans cette langue. Il suivait dans le même temps un cours de droit, et il fut reçu docteur en 1775, après avoir fait son stage à Venise, où il exerça pendant vingt ans la profession d'avocat, remplissant en même temps les fonctions d'orateur de la ville de Salo, puis de la sérénissime république. Attaché à ses devoirs par l'honneur, Butturini employait ses heures de récréation à ses travaux littéraires. Il fut ensuite nommé directeur de l'imprimerie Pepoli, et toutes les éditions qui sortirent alors de cet établissement sont estimées pour l'élé-

gance et la correction. En 1785, il publia *Mattæi Butturini, Salodiensis, Carmina*, Venise, in-8°. On remarque dans cette composition de l'imagination, un style pur et de belles pensées. Lors de la chute de la république de Venise, Butturini, ne voulant pas prêter serment à l'Autriche, se retira dans sa patrie. Mais, les États vénitiens ayant été reconquis par Bonaparte, il quitta sa retraite, et fut nommé professeur de littérature grecque à l'université de Pavie. Sa méthode d'enseignement de la langue grecque était facile, claire et précise; il corrigeait lui-même, avec une extrême douceur, les compositions de ses écoliers; mais sa chaire fut supprimée en 1809, et il fut nommé à une chaire de procédure civile à l'université de Bologne, où il professa pendant cinq ans. Les événements de 1814 le déplacèrent de nouveau, et il fut appelé à Pavie à la chaire de littérature grecque. Content de cette position, il espérait à la fin vivre en paix au milieu de sa famille, lorsque la mort lui enleva sa fille unique à la fleur de l'âge. Ce coup fut pour Butturini comme un arrêt de mort. Il succomba le 28 août 1817, laissant à sa femme plusieurs manuscrits qui n'ont pas été publiés. G—G—Y.

BUXBAUM (JEAN-CHRÉTIEN), botaniste allemand, né en 1694, à Mersebourg. Son père était médecin dans une petite ville du voisinage. L'habitude de le suivre dans ses courses et de chercher des plantes avec lui inspira au fils le goût de la botanique. On l'envoya étudier la médecine à Wittenberg, à Iéna et à Leyde; mais il employa ce temps à acquérir des connaissances en botanique, et négligea la médecine, au point de revenir dans sa patrie sans avoir cherché à obtenir le grade de docteur. A son retour en Saxe, il fit connaissance avec le célèbre médecin Hofmann, qui le prit en amitié et le fit appeler à St-Pétersbourg par le czar Pierre I[er]. Buxbaum se fit bientôt distinguer en Russie. Le czar lui donna une pension considérable, avec l'ordre de créer un jardin de botanique à Pétersbourg. Il s'acquitta avec beaucoup de succès de cette commission. Il fut envoyé peu de temps après en Sibérie, à Astracan et jusque sur les frontières de la Perse, pour étudier les plantes de ces provinces. Lorsque le czar eut institué, en 1724, une académie des sciences, il y fit entrer Buxbaum, et le nomma professeur au collége impérial qu'il venait d'établir. En 1726, Buxbaum fut envoyé en Turquie, tant pour observer l'état du sol, que pour étudier les plantes indigènes. Il y passa seize mois, et eut l'honneur d'approcher du grand vizir et du sultan. A son retour à St-Pétersbourg, l'affaiblissement de sa santé lui fit éprouver le besoin de changer d'air. Il retourna en Saxe, où son père vivait encore; mais ce voyage ne le rétablit point, et il mourut peu de temps après son arrivée, le 7 juillet 1730. Sa courte carrière a été fort utilement remplie. On a de lui : 1° *Enumeratio plantarum in agro Hallensi vicinisque locis crescentium*, Halle, 1721, in-8°, fig.; 2° *Plantarum minus cognitarum centuriæ quinque complectentes plantas circa Byzantium et in Oriente observatas*, St-Pétersbourg, 1728-40, 5 parties en 2 ou en 3 tomes in-4°, fig. Buxbaum mourut pendant l'impression de cet ouvrage, qui est le plus important de ceux qu'il a produits, et celui qui lui assure une place distinguée parmi les botanistes voyageurs; mais l'impression en fut continuée après sa mort, et terminée en 1740. Il est orné de trois cent vingt planches en taille douce; il y manque deux figures qui ne se sont pas trouvées dans ses papiers: ses descriptions, relatives principalement aux cryptogames, sont obscures et trop concises. Il a donné plusieurs dissertations dans le recueil de l'académie des sciences de St-Pétersbourg, *Nova plantarum Genera* (il y décrit plusieurs nouveaux genres); *Observations sur les plantes de l'Ingrie*; *de Periclymeno humili* (*cornus Suecica*): il a donné deux mémoires sur ce sujet. *De Plantis submarinis*; ces plantes lui ont fourni trois mémoires. Linné a consacré à la mémoire de ce botaniste un genre de plantes de la famille des mousses, auquel il a donné le nom de *Buxbaumia*. Les espèces en sont extrêmement petites. G—T et D—P—S.

BUXHOEWDEN (FRÉDÉRIC-GUILLAUME, comte DE), général russe, naquit en 1750, dans l'île de Moen, à Magnusthal, où son père avait affermé un domaine de la couronne. Destiné dès l'enfance à la carrière des armes, il fut élevé au corps des cadets gentilshommes à St-Pétersbourg. Spécialement protégé par le prince Orloff qu'il avait accompagné dans un voyage en Italie, il débuta dans l'armée avec beaucoup d'avantages, et ayant épousé, en 1774, Natalie Alexijeff, d'une des familles les plus distinguées de la Russie, il obtint un avancement rapide. En 1783 il était colonel, et six ans plus tard, il fut nommé général-major pour récompense de sa conduite dans la guerre contre la Suède. En 1790 il se distingua encore dans plusieurs occasions, battit les généraux Hamilton, Megerfeld, fit lever les siéges de Frédérichsham, de Viborg, et reçut en présent de l'impératrice la propriété de la terre de Magnusthal, dont son père avait été longtemps le fermier. Employé ensuite dans la guerre de Pologne, sous le célèbre Souwarow, il se distingua à l'assaut de Praga par sa bravoure, et peut-être encore davantage par l'humanité qu'il déploya en faveur des malheureux habitants. Si ses efforts ne purent les soustraire, dans cette occasion, à toute la fureur des soldats, il adoucit au moins leurs maux autant que cela était en son pouvoir, lorsqu'il devint commandant de Varsovie et de toute la contrée. Peu de généraux russes ont laissé dans ce pays d'aussi bons souvenirs. Ce fut quelque temps après son avénement au trône que Paul I[er], frappé de la haute réputation de justice et de capacité que s'était acquise Buxhœwden, le nomma gouverneur de St-Pétersbourg. Mais on sait qu'avec un tel prince la faveur ne pouvait durer longtemps. Un caprice, dont on ne peut comprendre la cause, perdit bientôt dans son esprit le bienfaiteur des Polonais, et, forcé de se retirer en Allemagne, il ne revint en Russie qu'après la mort de Paul. Le nouvel empereur lui donna l'inspection des troupes en Livonie, en Esthonie et en Courlande, avec le titre de gouverneur, et il ré-

sida en cette qualité pendant plusieurs années dans la place de Riga. Lorsque l'armée russe se mit en marche contre la France en 1805, de concert avec l'Autriche, Buxhœwden conduisit les troupes de son inspection, et il eut le commandement de l'aile gauche à la bataille d'Austerlitz. Dès le commencement, s'étant trop avancé dans des marais sans être soutenu, il fit de grandes pertes. Cependant il donna dans la retraite des preuves de fermeté et de courage, et la faveur impériale ne cessa de l'accompagner. En 1806, il commandait un des corps d'armée qui vinrent au secours des Prussiens, et qui bientôt, forcés de se replier derrière la Vistule, soutinrent avec tant de fermeté, à Pultusk et à Golymin, le choc des Français victorieux ; mais des rivalités et une secrète jalousie ayant fait éclater une funeste mésintelligence, Buxhœwden ne put se soustraire à ces fâcheux effets, et il ne conserva pas longtemps le commandement général qui lui fut donné après le départ du vieux Kaminskoi, mais que Bennigsen voulait obtenir. (*Voy.* BENNIGSEN.) Il le reprit momentanément après la bataille d'Eylau, et concourut très-efficacement a réorganiser l'armée. Après la paix de Tilsitt, Buxhœwden alla commander 20,000 hommes en Finlande ; et, après avoir fait éprouver plusieurs échecs aux troupes suédoises, il prit possession de cette province au nom de la Russie. Il fut encore récompensé de cette facile conquête par de grands et nombreux bienfaits de son souverain (*voy.* ALEXANDRE); mais dès lors sa santé parut fort affaiblie. Obligé de revenir dans son gouvernement, il mourut au château de Lohde en Esthonie, le 4 septembre 1811. M—D j.

BUXTON (JÉDÉDIAH), né en 1704 ou 1705, à Elmeton, près de Chesterfield, a été regardé comme un prodige dans l'art du calcul. Quoique son père fût maître d'école, son éducation fut tellement négligée qu'il ne sut même jamais écrire. Ce fut à l'arithmétique qu'il appliqua toute la force de son esprit, et son attention était tellement fixée sur cet objet, qu'il semblait souvent étranger à tout ce qui se passait autour de lui, et qu'aucun bruit ne pouvait le distraire. Il mesurait une pièce de terre en la parcourant, avec autant d'exactitude que si elle eût été mesurée par la chaîne, et résolvait avec la plus grande promptitude les questions d'arithmétique les plus difficiles. Quelqu'un lui ayant demandé combien dans un corps qui aurait 23,145,789 verges de long, 5,642,732 de large, et 54,965 de haut, il y a de huitièmes de pouce cubiques : cinq heures lui suffirent pour résoudre exactement cette question, quoiqu'il s'en occupât au milieu de plus de cent de ses compagnons de travail. Il faisait pendant l'hiver le métier de batteur en grange, et celui de pêcheur pendant l'été. Étant venu à Londres en 1754, on le conduisit à la société royale, qui lui fit différentes questions, et lui témoigna sa satisfaction par un présent. Il eut un jour la fantaisie d'aller au théâtre de Drury-Lane où l'on donnait la tragédie de *Richard III* ; mais il ne fit pas plus d'attention à l'action qu'au dialogue de la pièce, et ne fut uniquement occupé qu'à compter les mots du rôle de Garrick. Il retourna dans son village sans paraître rien regretter, continua d'y vivre gaiement du fruit de son travail, et y mourut, comme il avait vécu, pauvre et ignoré, âgé d'environ 70 ans. S—D.

BUXTORF (JEAN), chef d'une famille qui, pendant deux siècles, s'est rendue célèbre dans la littérature hébraïque, naquit le 25 décembre 1564, à Camen, en Westphalie, d'un ministre protestant de cette petite ville. Il fit ses études à Marpourg et à Herborn, avec tant de distinction, que son maître Piscator avoua franchement que l'élève surpassait déjà les professeurs. Il suivit à Bâle et à Genève les leçons de Grynæus et de Théodore de Bèze. Après avoir voyagé dans plusieurs contrées de l'Allemagne et de la Suisse, pour se perfectionner dans les langues savantes qui avaient été l'objet principal de ses premières études, il se fixa à Bâle, s'y maria, y devint professeur de langue hébraïque, et, durant les trente-huit ans qu'il en occupa la chaire, la considération dont il y jouissait le porta à rejeter les offres avantageuses qui lui furent faites par les académies de Saumur et de Leyde, pour un emploi du même genre. Il logeait et nourrissait chez lui plusieurs juifs savants, avec lesquels il s'entretenait des difficultés de leur langue ; aussi tous les hébraïsants avaient-ils pour lui la plus haute considération : ils lui écrivaient de toutes parts pour le consulter. Il mourut dans cette patrie adoptive, d'une maladie contagieuse, le 13 septembre 1629. Les travaux de Buxtorf eurent principalement pour objet les livres des rabbins, dont il acquit une connaissance très-étendue, et il transmit ce goût à ses descendants. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Manuale hebraicum et chaldaicum* ; la meilleure édition de ce premier de ses ouvrages, composé des mots de la Bible seulement, est celle de Bâle, 1658, in-12, due aux soins de son fils. 2° *Synagoga judaica*, publiée d'abord en allemand, Bâle, 1603, puis en latin, Hanau, 1604 et 1622, in-8° ; en flamand, Amsterdam, 1650, in-8° ; en latin, Bâle, 1641, revue par son fils, et en 1682, édition revue et corrigée par Jacques Buxtorf, petit neveu de l'auteur. Cet ouvrage, qui roule sur les dogmes et les cérémonies des juifs, est rempli de rêveries rabbiniques, mais il contient des recherches très-curieuses ; celui de Léon de Modène, sur la même matière, traduit par Richard Simon, ne l'a pas fait oublier. 3° *Institutio epistolaris hebraica, cum epistolarum hebraicarum centuria*, Bâle, 1603, 1610, 1629, in-8°. L'auteur y donne des règles et des modèles pour une correspondance littéraire en hébreu. 4° *Epitome grammaticæ hebrææ*, dont les meilleures éditions sont celles de Leyde, 1673, 1701, 1707, in-12, par Leusden. 5° *Epitome radicum hebraicar. et chaldaicar.*, Bâle, 1607, in-8°. 6° *Lexicon hebraicum et chaldaicum cum brevi lexico rabbinico*, Bâle, 1607, in-8° : on préfère l'édition revue et corrigée de la même ville en 1676. 7° *Thesaurus grammaticus linguæ hebrææ*, ibid., 1609, 1663, et Bâle, 1615, in-8°. 8° *De Abreviaturis hebraicis*, Bâle, 1613 et 1640, in-8° ; la plus ample édition est celle de Herborn, 1708, in-8°. Cet ouvrage contient aussi *Operis talmudici brevis Re-*

censio et Bibliotheca rabbinica. 9° *Grammaticæ chaldaicæ et syriacæ libri tres*, Bâle, 1615, in-8°. 10° *Biblia hebræa rabbinica*, 4 vol. in-fol., Bâle, 1618-19. On y trouve les commentaires des rabbins, les paraphrases chaldaïques et la massore. Cette Bible a les mêmes défauts que celle de Jacob Ben Chaïm de Venise, sur laquelle elle est calquée. On reproche à Buxtorf de s'être souvent trompé dans ses corrections. 11° *Tiberias*, Bâle, 1620, in-4°, ainsi nommée de la ville de Tibériade, où l'on suppose qu'était l'académie des Massorètes; la même, augmentée et corrigée par son petit-fils, 1665, in-4°. C'est un traité historique et critique sur la massore, où l'auteur combat l'opinion d'Elias Lévita sur l'origine des points voyelles et de la massore, et où, pour donner une origine divine aux points voyelles, il en attribue l'invention à Esdras (*voy.* CAPPEL); il y donne aussi l'histoire des académies des juifs après leur dispersion. 12° *Concordantiæ Bibliorum hebraicæ*, publiées par son fils, avec les concordances chaldaïques, Bâle, 1632, in-fol., réimprimée en 1636 dans la même ville, et dont on a un abrégé par Chrétien Ravius, à Francfort-sur-l'Oder, 1676; Berlin, 1677, in-8°, sous le titre de *Fons Sion*; c'est un des meilleurs ouvrages de Buxtorf. Il prit pour base de son travail les *Concordances* d'Isaac Nathan, et mit à profit celles de Calasio. 13° *Lexicon chaldaicum thalmudicum et rabbinicum*, Bâle, 1639, in-fol. Cet ouvrage, qu'il avait laissé imparfait, après vingt ans de travail, coûta encore dix années à son fils pour le mettre en état de paraître. Quoique ce dictionnaire laisse beaucoup à désirer, il est encore aujourd'hui le meilleur en ce genre. 14° *Disputatio judæi cum christiano*, Hanau, 1604, 1622, in-8°. 15° *Epistolarum hebraic. decas, hebr. lat.*, Bâle, 1603, in-8°. T—D.

BUXTORF (JEAN), fils du précédent, né à Bâle, le 13 août 1599, annonça, dès sa plus tendre enfance, des dispositions extraordinaires pour le genre de littérature dans lequel son père s'était fait une si grande réputation. A l'âge de quatre ans, il lisait, dit-on, l'allemand, le latin et l'hébreu. Dans sa jeunesse, il parcourut les différentes villes de Hollande, de France et d'Allemagne, où la littérature hébraïque était le plus en vogue. En 1630, il succéda à son père dans la chaire des langues savantes à Bâle. Les universités de Groningue et d'autres villes lui firent en vain des propositions avantageuses pour l'attirer dans leur sein; il resta constamment attaché à celle où sa famille s'est illustrée. Ce fut là qu'il mourut le 16 août 1664. Son oraison funèbre par Daniel Tossau fut imprimée à Bâle, 1670, sous ce titre : *Oratio de vita et obitu Joan. Buxtorfii, una cum clarorum virorum Epicediis.* Outre les éditions corrigées et augmentées que Jean Buxtorf a données de plusieurs ouvrages de son père, il est encore auteur des suivants : 1° *Lexicon chaldaicum et syriacum*, Bâle, 1622, in-4°; c'était le fruit de son séjour dans les académies étrangères. 2° *Maimonidis liber More Nevochim*, ibid., 1629, in-4° : ce livre, que Buxtorf traduisit en latin de manière à étonner les rabbins les plus savants, a pour objet d'expliquer les endroits difficiles de l'Ecriture sainte, et contient des discussions sur beaucoup de questions théologiques et philosophiques. 3° *Dissertationes philologico-theologicæ*, ibid., 1659, in-4° : c'est un recueil de dissertations sur l'origine de la langue hébraïque, sur la confusion et la propagation des langues, sur le *Décalogue*, sur l'institution et les rites de la Pâque. Elles sont suivies de huit autres dissertations traduites d'Abrabanel. 4° *Liber Cozri*, Bâle, 1622, in-4°; ibid., 1660, in-4°, hébreu et latin : c'est la version latine d'une prétendue conférence tenue neuf cents ans auparavant, entre le roi des Cosars ou Kkozars et le rabbin Sangari, contre les philosophes païens et les Caraïtes. Cette traduction d'un ouvrage dont on n'a pas le texte arabe est faite sur la version hébraïque de Juda ben Tibon; on lui préfère la version espagnole d'Aben-Dana, avec de bonnes notes, Amsterdam, in-4°. A la suite de cette conférence apocryphe, Buxtorf a mis la traduction de quelques autres dissertations d'Abrabanel. 5° *Florilegium hebraicum*, ibid., 1646, in-8°; ce sont des sentences tirées des auteurs juifs. 6° *Exercitationes ad historiam arcæ fœderis, ignis sacri, urim et thummim*, etc., ibid., 1659, in-4°. 7° *Dissertatio de sponsalibus ac divortiis*, ibid., 1652, in-4°. 8° *Disputatio de raptu filiæ*, ibid., 1660, in-4°. 9° *Tractatus de punctorum vocalium et accentuum in libris Veteris Testamenti hebraicis Origine, Antiquitate et Auctoritate*, ibid., 1648, in-4°. Il s'agit ici de la grande dispute des Buxtorf avec Louis Cappel, sur l'origine des points voyelles. Cappel avait combattu le système de Buxtorf le père, sur l'antiquité de ces points; le fils, héritier des préventions de son père, entreprit, dans cet ouvrage, de le venger contre son savant adversaire. Le professeur de Saumur lui répondit; celui de Bâle répliqua par l'*Anticritica, seu Vindiciæ veritatis hebraicæ, contra L. Cappellum*, ibid., 1653, in-4°. Ce dernier ouvrage, où il attribue à Esdras l'introduction des points voyelles dans le texte original des livres saints, quoique meilleur que le précédent, fourmille d'erreurs, est défiguré par un rabbinisme dégoûtant, et parut bien faible à côté des écrits triomphants de Cappel. Il n'y emploie que des raisonnements métaphysiques, qui prouvent que la chose aurait pu être autrement que ne le représente son antagoniste, ou que des conséquences théologiques, pour le rendre odieux, en insinuant que son intention a été de diminuer la clarté, et de ruiner l'autorité des livres saints. Le grand défaut des deux Buxtorf est de s'être trop livrés aux juifs allemands, peu estimés des juifs portugais, qui les appellent des *Tudesques*; de s'en être trop rapporté aux rabbins, chez lesquels ils avaient puisé la connaissance de la langue du Talmud et de l'idiome rabbinique, mais qui n'avaient pu leur en donner qu'une très-imparfaite de l'ancienne langue hébraïque, dans laquelle ils n'étaient eux-mêmes que médiocrement instruits. L'admiration exclusive du jeune Buxtorf pour le texte imprimé de la Bible le porta à critiquer le *Pentateuque* samaritain, qu'il n'avait jamais vu, et qu'il jugeait sur la foi d'Hottinger, lequel n'avait

vu lui-même que des exemplaires très-fautifs. Cette même admiration lui faisait encore voir des fautes dans la version des Septante, partout où elle ne s'accordait pas avec l'hébreu. Il avait entrepris une collection des variantes de ce dernier texte. Walton assure qu'elle comprenait non-seulement les variantes des imprimés, mais encore celles des manuscrits, et que l'ouvrage était prêt à paraître lorsque Buxtorf mourut. Rien n'eût été plus propre à réformer ses idées sur l'intégrité du texte hébreu. C'est ce dessein que le docteur Kennicott a traité beaucoup plus en grand, et après lui, J.-B. de Rossi, professeur de langues orientales à Parme. T—D.

BUXTORF (Jean-Jacques), fils du précédent, né à Bâle, le 4 septembre 1645, mort le 1[er] avril 1704, suivit la même carrière que son père, et occupa, comme lui, la chaire d'hébreu dans sa ville natale : les conseils d'un certain rabbin, nommé Abraham, lui furent d'une grande utilité dans l'étude qu'il fit de cette langue. Il parcourut la France, l'Angleterre, la Hollande, et fut reçu partout, entre autres à Cambridge, avec une grande distinction. Il n'a cependant rien fait imprimer de son vivant, si ce n'est une préface à la *Tiberias* de son grand-père, dont il publia une nouvelle édition en 1665; mais il a laissé en manuscrit quelques traductions des livres des rabbins, et un supplément fort considérable à la *Bibliotheca rabbinica*. — *Jean* Buxtorf, son neveu, fut aussi professeur d'hébreu à Bâle. Il mourut en 1732, et laissa un fils qui suivit la même carrière. On a de lui : 1° *Catalecta philologico-theologica cum mantissa epistolarum virorum clarorum ad Joh. Buxtorfium patrem et filium*, Bâle, 1707, in-8°; 2° *Dissertationes varii argumenti*, ibid., 1725, in-8°; 3° *Phraseologiæ hebraicæ Specimen; 4° Musæ errantes*, etc. On trouve dans les *Mémoires* du P. Niceron des détails sur les deux premiers Buxtorf, et, sur les derniers, dans les *Athenæ Rauricæ*, Bâle, 1778, p. 444-454. G—T.

BUY DE MORNAS (Claude), géographe du roi et des enfants de France, naquit à Lyon. Il n'est connu que par quelques compilations géographiques médiocres. La principale est un *Atlas méthodique et élémentaire de géographie et d'histoire*, Paris, 1762-1770, 4 vol. in-4°; il est bien gravé, et, pour l'éducation de la jeunesse, il est encore préférable à plusieurs autres du même genre qui ont paru récemment. L'auteur y fait marcher ensemble la géographie, la chronologie et l'histoire (1). Il a publié une *Cosmographie méthodique et élémentaire*, Paris, 1770, in-8°. Il avait débuté dans la carrière des lettres par un petit ouvrage intitulé : *Dissertation sur l'éducation*, par B. M., Paris, 1747, in-12 (2). Buy de Mornas avait embrassé l'état ecclésiastique quelques années avant sa mort, qui eut lieu à Paris en juillet 1783. W—R.

BUYAH. *Voyez* Imad-Eddaulah.

BUYER (Barthélemy), né dans le 16[e] siècle à Lyon, d'une famille riche et considérée, y remplissait les fonctions de conseiller de ville, charge qu'avaient occupée plusieurs de ses ancêtres. L'un d'eux était, en 1260, syndic de la communauté. Barthélemy, vers 1472, y fit venir un imprimeur nommé Guillaume Regis ou le Roy, et l'établit dans sa maison, quai de la Saône, près du couvent des Augustins. De cet atelier sortit, en 1473, le *Compendium* du cardinal Lothaire, depuis pape sous le nom d'Innocent III, regardé comme le premier ouvrage imprimé à Lyon. Cette rarissime édition a été décrite par M. Dibdin dans le *Biographical Decameron*, t. 2, p. 115, et par M. Brunet dans son *Manuel*, au mot Lotharius. La souscription porte que ce volume fut imprimé par Guillaume Regis, par l'ordre et aux frais (*jussu et impensis*) de Barthélemy Buyer. Comme il est assez peu vraisemblable qu'il se soit écoulé trois ans de cette publication à la suivante, M. Gazzera, dans ses *Osservazioni bibliografiche letterarie* (1), conjecture que l'édition sans date, sortie des mêmes presses, *De la vraye exposition de la Bible* (*voy*. Macho), parut en 1474. On en vit sortir depuis, en 1476, la traduction de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, et la *Légende des saints nouvaulx;* en 1477 le *Speculum vitæ humanæ* de Rodriguez, évêque de Zamora, et la traduction française de cet ouvrage par Jul. Macho; en 1478, *le Livre de Baudouyn, comte de Flandres*; en 1479, *le Miroir historial;* et en 1480, *le Manderille*. Dans la plupart de ces éditions aussi rares que recherchées, le nom de Barthélemy Buyer se trouve dans la souscription, mais uniquement avec le titre de bourgeois ou de citoyen de Lyon. C'est donc à tort que les historiens de l'imprimerie, Prosper Marchand, Mercier de St-Léger, Panzer, etc., le présentent comme le prototypographe de cette ville. Il ne fit, et cette opinion est celle de Delandine (2) et de M. Gazzera, que ce que les de Maximis avaient fait à Rome, encourager la typographie naissante. Guillaume Regis figure encore parmi les imprimeurs lyonnais en 1488; mais le nom de Buyer cesse de paraître après 1480. Cette année semble donc avoir été le terme de leur association, ou même celui de la vie de Buyer. W—S.

BUYNAND DES ÉCHELLES (Jean-François-Anne), imprimeur-libraire à Lyon, né le 19 novembre 1773, aux Echelles, près d'Ambérieu, a traduit de l'espagnol d'Olavide *le Triomphe de l'Evan-*

(1) Cet atlas n'a pas été terminé; mais Ducos, l'éditeur, dans l'intention de le rendre complet, y joignit pour 3° volume un atlas de lui intitulé : *Atlas général et élémentaire pour l'étude de la géographie et de l'histoire moderne*. D—R—R.

(2) Cet ouvrage avait été suivi de : 1° *Éléments de cosmographie*, 1749, in-12; 2° *Cosmographie méthodique et élémentaire*, Paris, 1770, in-8°. On doit encore à Buy de Mornas la correction des cartes et de deux volumes de géographie dans l'ouvrage intitulé : *la Science des personnes de cour*. D—R—R.

(1) Turin, 1825, in-4° de 50 p. Cet ouvrage a principalement pour objet une édition du traité *de Vita solitaria*, faussement attribuée à Pétrarque, et que M. Gazzera, d'après la marque du papier, *une roue dentée*, croit sortie des presses de Lyon. M. Bréghot a donné, dans les *Lettres lyonnaises*, p. 6-36, une analyse très-intéressante de ce curieux opuscule avec des additions et des notes.

(2) *Essai sur l'imprimerie*, p. 77.

gile, ou Mémoires d'un philosophe converti, Lyon, 1805, 4 vol. in-8°; nouvelle édition, 1821. On a encore de lui : 1° *le Plutarque de l'enfance*, Lyon, 1810, in-12, qui a eu plusieurs éditions ; 2° *le petit Apparat impérial, ou nouveau Dictionnaire des commençants*, français-latin, par J.-F.-A. B....... des Ech....... revu par un ancien professeur de l'université. Lyon, madame Buynand, 1812, in-8°. Buynand était mort le 26 novembre de l'année précédente. Il était gendre de J.-M. Bruyset (*voy.* ce nom), libraire de Lyon. D—R—R.

BUYS (Guillaume du), suivant les nouveaux éditeurs de la *Bibliothèque* de Duverdier, était né à Cahors, où il fit ses études au commencement du 16e siècle. Il se rendit ensuite à Toulouse, où il remporta plusieurs prix à l'académie des jeux floraux; puis il voyagea en Italie, parcourut les principales provinces de France, et vint se fixer en Bretagne, où ses qualités lui eurent bientôt fait de nombreux amis. Sa modestie l'empêcha longtemps de publier aucun des ouvrages qu'il avait composés. Enfin, il fit paraître le recueil de ses poésies, sous le titre de l'*Oreille du prince, ensemble plusieurs autres œuvres poétiques*, Paris, 1582, in-8°; ibid., 1583, in-12. Cette dernière édition est complète et imprimée plus correctement que la précédente. L'abbé Goujet donne de grands éloges à du Buys. C'était à la vérité un fort honnête homme, mais un poëte médiocre. Il était fort âgé lors de l'impression de son ouvrage. On ignore l'époque de sa mort. W—s.

BUYS. *Voyez* Busée.

BUZANVAL (Nicolas-Choart de), né à Paris le 15 juillet 1611, fut successivement conseiller au parlement de Bretagne, puis au grand conseil maître des requêtes, conseiller d'État et ambassadeur en Suisse. Après avoir rempli tous ces emplois d'une manière distinguée (1), il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu, en 1650, de l'évêché de Beauvais, sur la démission d'Augustin Potier, son oncle maternel. Le président de Noviou, son cousin germain, à qui il devait sa nomination, avait fait établir à son insu sur cet évêché une pension de 12,000 livres, en faveur d'un de ses fils âgé de six ou sept ans. Dès qu'il en fut instruit, il alla représenter au roi que cette pension n'était point canonique, et offrit sa démission. Louis XIV le loua de son zèle, et le déchargea de la pension. Dès ce moment, il se fit un devoir de la résidence la plus stricte, renonça à la cour, ne se montra à Paris que pour les plus pressants intérêts de ses diocésains, consacra tous ses revenus à la fondation d'un hôpital, à l'établissement d'un grand et d'un petit séminaire, à l'entretien des jeunes clercs, au soulagement des pauvres. Il défendit à ses ecclésiastiques de lui donner le titre de *grandeur*, et regardait ceux de *comte* et de *pair*, attachés à son siége, comme un poids onéreux pour un évêque. Son épiscopat fut marqué par divers règlements pour l'instruction du peuple et pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Il condamna l'*Apologie des casuistes*, fut un des quatre évêques qui refusèrent de signer purement et simplement le formulaire d'Alexandre VII, jusqu'à la paix de Clément IX. Louis XIV lui ayant fait des reproches sur ce qu'il avait interdit les jésuites : « Sire, lui répondit-il, si je me mêlais de gouverner « l'État, vous auriez droit de m'en reprendre ; mais « je m'entends mieux à gouverner mon diocèse que « Votre Majesté : laissez-moi faire. » On le laissa faire. Le monarque se souvint de l'avis. Un jour qu'il allait à la cathédrale de Beauvais, à l'occasion d'un *Te Deum* pour une victoire, le prélat vint le recevoir à la porte de l'église, la mitre sur la tête et la crosse à la main. Le prince de Condé, qui était à la droite du monarque, voulait lui dire de se découvrir la tête : « Mon cousin, laissez-le faire, dit « le roi; il sait mieux ce qu'il faut faire que vous et « moi. » La peste ayant ravagé en 1668 un canton de son diocèse, le curé déserta son poste. Buzanval y accourut, et administra avec un zèle apostolique tous les secours spirituels et temporels jusqu'à ce que la contagion eût cessé. Ce prélat, digne des premiers siècles de l'Église, mourut le 21 juillet 1679, laissant par testament tout son bien aux pauvres. Sa vie a été composée par Mésenguy, sous ce titre : *Idée de la vie et de l'esprit de M. de Buzanval*, Paris, 1717, in-12. T—D.

BUZELIN (Jean). *Voyez* Bucelin.

BUZOT (François-Léonard-Nicolas), membre de l'assemblée nationale et de la convention, né à Évreux, le 1er mars 1760, y remplissait les fonctions d'avocat, lorsqu'il fut député aux états généraux par le tiers état de cette ville. Dès les premières séances, il se prononça contre la noblesse et le clergé. Après la séance royale du 23 juin, Buzot réclama le maintien des délibérations que venait d'annoncer Louis XVI, et la liberté la plus indéfinie de la presse; il demanda aussi que tous les Français, sans exception de fortune et de rang, fussent armés; déclara que la loi martiale contre les attroupements séditieux était un attentat contre la liberté; insista pour que le corps législatif eût en tout temps la faculté de demander le renvoi des ministres, et que tout citoyen, lorsqu'ils ne seraient plus en place, pût les poursuivre devant les tribunaux. Buzot avait été un des premiers à provoquer l'établissement d'une république sur les ruines de la monarchie; mais son caractère faible et inquiet le portait à voir partout des conspirations et des complots, à faire sans cesse les prédictions les plus sinistres, ce qui le fit surnommer *prophète de malheur*. Nommé, en 1791, vice-président du tribunal criminel de Paris, il s'était lié avec Brissot et avec Roland, chez qui se réunissaient alors les députés de la Gironde, et il peut être considéré comme un des premiers chefs du parti connu depuis sous le nom de *brissotin* ou *girondin*. Après la fuite du roi,

(1) Il portait alors le nom de *Chicherai* qu'il ne quitta que lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat. — Son grand-oncle, Paul Choart de Buzanval, avait été ambassadeur de Henri IV auprès de la reine d'Angleterre Élisabeth. Cette princesse ayant témoigné quelque ressentiment de ce que Buzanval avait parlé d'elle un peu trop librement, il fut rappelé et envoyé en Hollande en qualité d'ambassadeur près des états. Il mourut dans cet emploi l'an 1607, et fut enterré à la Haye avec beaucoup de magnificence. De cette famille était Jean Choart, avocat au parlement de Paris, chef du conseil souverain de Dombes, aïeul maternel des avocats généraux Talon. D—R—R.

lorsque l'assemblée délibéra sur la question de savoir si le monarque serait mis en cause, on remarqua Buzot parmi les sept députés qui se levèrent pour l'affirmative. Une scission s'étant opérée dans la société des jacobins, par suite de cette affaire, Buzot ne se réunit point aux scissionnaires connus sous le nom de *feuillants*, et resta fidèle aux jacobins, qui ne comptèrent à cette époque que quatre à cinq députés dans leurs rangs. Malgré la hardiesse de ses principes, et l'opiniâtreté avec laquelle il les développa, Buzot fit peu de sensation à l'assemblée constituante. Il fut beaucoup plus remarqué à la convention nationale, où il fut envoyé en 1792, par le département de l'Eure. A l'assemblée constituante, il avait marché à peu près sur la même ligne que Robespierre; il paraît même qu'il avait alors été assez lié avec lui; mais voyant, dès les premiers jours de la convention, l'empire que ce dernier cherchait à prendre sur ses collègues, il le dénonça comme affectant la dictature, et ne cessa de l'attaquer. Il fit décréter la formation d'une garde choisie dans chaque département, pour garantir l'assemblée du despotisme des démagogues qui dirigeaient alors la commune de Paris, et son triomphe à cette occasion fut réellement très-éclatant; mais le décret ne put être exécuté; on ameuta toute la populace de la capitale contre le parti qui l'avait rendu, et il fut rapporté après les débats les plus violents. Continuellement accusé de *modérantisme* et de *royalisme* par le parti de Robespierre, Buzot prouva que de pareils reproches étaient mal fondés, en faisant décréter, le 23 octobre, la peine de mort contre les émigrés qui rentreraient en France; et, le 24, la même peine contre quiconque proposerait le rétablissement de la royauté. Il demanda en même temps que le duc d'Orléans et ses fils fussent déportés. Si l'on excepte ces actes de politique républicaine, Buzot ne professa que des opinions modérées pendant tout le temps qu'il resta dans la convention. Lors du procès de Louis XVI, il proposa l'appel au peuple, que d'inutiles efforts ne purent faire adopter, et vota ensuite pour la mort avec sursis. Il s'opposa néanmoins à ce qu'on rendît un décret d'accusation contre Marat, prétendant que ce serait lui donner une trop grande importance. En mars 1793, Buzot demeura du côté des Girondins et les défendit avec autant de zèle que de courage, malgré les menaces et les invectives des montagnards. Son dévouement parut d'abord imposer à la convention; mais, à la suite de la journée du 31 mai, il fut mis en arrestation dans son domicile. Etant parvenu à s'échapper, il se sauva dans son pays, avec plusieurs de ses collègues frappés du même anathème. Il encouragea avec eux l'insurrection qui s'était formée contre les démagogues dans plusieurs départements, et surtout dans ceux de l'Eure et du Calvados; mais la défection du général Wimpfen, la guerre de la Vendée, et le défaut de plan et d'harmonie, firent échouer cette entreprise mal conçue et mal dirigée. Sur la proposition de St-Just et de Barère, la partie triomphante de la convention mit Buzot hors la loi, décréta que sa maison serait démolie, et ordonna qu'on élevât un poteau sur la place, avec cette inscription : *Là fut la maison du roi Buzot.* Ce malheureux s'enfuit alors en Bretagne, accompagné de Louvet, Salle, Guadet, Péthion, Barbaroux, etc., et parvint à s'embarquer pour Bordeaux, où il se tint caché pendant plusieurs mois avec Péthion. L'activité des recherches les força de quitter cet asile. Après avoir erré longtemps sans oser demander leur subsistance, ils furent trouvés morts dans un champ près de St-Emilion, et à moitié dévorés par les loups. Buzot avait environ 34 ans, et à l'exception de Louvet, tous ses compagnons périrent de mort violente. Madame Roland, dont Buzot fut un des admirateurs, en parle avec éloge dans ses *Mémoires*, et va jusqu'à dire qu'il avait de la grâce, lors même qu'il proposait des proscriptions. Il a laissé des *Mémoires sur la révolution française*, qui ont été publiés par M. Guadet, avec un précis sur la vie de l'auteur, et des recherches historiques sur les Girondins, Paris, Béchet aîné, 1823, 1 vol. in-8°. On peut encore consulter sur Buzot le *Dernier Banquet des Girondins*, par Charles Nodier. B—U et CH—S.

BUZRUK-OMID. *Voyez* KYABUZURK-OMMYD.

BUZURDJÉMIHR, que Myrkhond, par corruption, nomme *Abouzurdjémihr*, fils de Bakhtegan, était un savant mage que Nouchyrvan appela à la cour de Perse, et à qui il confia l'éducation de Hormouz, son fils. Il n'est pas moins fameux par la subtilité de son esprit que par son érudition. On attribue à ce médecin l'invention du trictrac, et l'on prétend qu'il découvrit de lui-même la marche des échecs, dont le roi Canoudje (dans l'Inde) avait envoyé un jeu à Nouchyrvan, sans aucune instruction. Quoique ces détails soient consignés dans le *Chah-Naméh* (*voy.* FERDOUÇY), on peut d'autant plus les révoquer en doute, que le savant Hyde a démontré la haute antériorité du trictrac, à l'égard du temps où vivait le médecin Buzurdjémihr, c'est-à-dire du 6e siècle de l'ère vulgaire, puisqu'il fut un des principaux ornements du règne de Nuchyrvan, surnommé *le Juste*, et de son fils Hormouz. Si nous en croyons l'historien cité au commencement de cet article, Buzurdjémihr dut son élévation à l'explication d'un rêve qui inquiétait beaucoup le monarque persan. Son nom, en ancien persan, signifie *grand soleil*. On lui attribue aussi la première traduction persane des fables indiennes qui ont rendu si fameux le nom fantastique de Bydbai ou Pidpay et dont le prototype sanscrit porte le titre de *Hitopadésa*. (*Voy.* BURZOUYÈH et VICHNOU-SARMA.) L—S.

BYDBAI ou PIDPAY. *Voyez* VICHNOU-SARMA.

BYE. *Voyez* BIE.

BYLDERDYCK. *Voyez* BILDERDYK.

BYLING (ALBERT), surnommé *le Régulus hollandais*. Après la mort de Guillaume IV, comte de Hollande, Marguerite, femme de Louis de Bavière, lui succéda. Elle remit bientôt les rênes du gouvernement à son fils Guillaume; mais le comte, peu reconnaissant, laissa sa mère dans la plus grande détresse. Marguerite voulut alors reprendre l'auto-

rité; deux partis se formèrent, les *Hameçons* et les *Cabillauds*; ceux-ci favorables au comte, ceux-là partisans de la comtesse. Les troubles, les haines civiles survécurent à la cause qui leur avait donné naissance. En 1425, sous le règne de Jacqueline, les *Hameçons*, qui assiégaient le château de Schoonhoven, furent arrêtés longtemps par la valeur du Zélandais Albert Byling. Maîtres de la place et atroces dans leur vengeance, ils condamnèrent le brave chef des *Cabillauds* à être enterré tout vif. Byling, avant de mourir, leur demanda un court délai pour mettre ordre à ses affaires, jurant sur l'honneur de revenir au jour marqué. Ces hommes étaient farouches, impitoyables, mais ils croyaient à l'inviolabilité du serment, ils avaient foi dans l'héroïsme; ils acceptèrent donc cette proposition, et Byling, malgré les larmes de sa famille, malgré les prières de ses amis, se présenta à l'instant désigné pour subir son supplice : on l'ensevelit tout vivant sous un moulin hors de la ville. Ce trait ne pouvait échapper à Helmers. (*Voy*. ce nom.) Il l'a célébré avec talent, avec grandeur au 1[er] chant de son poëme de la *Nation hollandaise*, traduit en vers français par M. Clavareau, Bruxelles, 1825, in-8°. Malheureusement le poëte a négligé la couleur locale, et Byling est plutôt un héros grec ou romain qu'un âpre, mais loyal factieux du 15[e] siècle. R—G.

BYNÆUS (ANTOINE), né à Utrecht, en 1654, exerça le ministère évangélique en divers endroits, et fut enlevé au milieu de sa carrière, le 29 août 1698, à Deventer, où il était professeur de théologie et des langues orientales. C'était un homme savant dans les langues, l'histoire et les antiquités. On lui doit les ouvrages suivants : 1° *Jésus-Christ crucifié, ou Explication des souffrances, de la mort et de la sépulture de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (en hollandais); la 3[e] édition est de Dordrecht, 1688, in-4° : l'ouvrage eut un tel succès, que l'auteur le traduisit en latin, Amsterdam, 1692, 3 vol. in-12. 2° *De Natali Jesu Christi libri duo*, Amsterdam, 1689, in-4°. Il y traite de toutes les questions qui ont rapport à la naissance de Jésus-Christ, d'après les meilleurs commentateurs, et réfute toutes les absurdités que les juifs et les anciens hérétiques ont débitées à ce sujet. On trouve à la suite une dissertion sur la circoncision, où il prouve, contre Marsham et Spencer, que cette cérémonie a été établie chez les Juifs et chez les Égyptiens pour des raisons différentes, et qu'elle n'a point passé des uns aux autres. 3° *De Calceis Hæbræorum*, Dordrecht, 1682, in-12; la meilleure édition, revue et augmentée, est celle de 1695, in-4°; elle est suivie d'un discours curieux sur la critique, prononcé et applaudi, en 1670, à Utrecht, et publié à part sous ce titre : *Somnium de laudibus critices*, Dordrecht, 1682, in-12. L'auteur suppose qu'Apollon ayant, dans une assemblée de savants, donné la préférence aux critiques, les théologiens, les jurisconsultes, les médecins et les philosophes se révoltèrent contre ce jugement; que cependant les trois premières classes finirent par y acquiescer, mais que les philosophes persistèrent dans leur révolte; que néanmoins la Sagesse confirma, sans restriction, le jugement d'Apollon. 4° Une *Explication de la prophétie de Jacob, et du psaume 110, appliquée à Jésus-Christ* (en hollandais), Deventer, 1694, in-4°. 5° Des sermons, Amsterdam, 1689; la Haye, 1737, in-4°. Bynæus a laissé plusieurs manuscrits. T—D.

BYNG (GEORGE), amiral anglais, naquit en 1663 d'une ancienne famille du comté de Kent. Destiné, dès sa jeunesse, au service maritime, il ne le quitta que pendant peu de temps, pour être employé à Tanger dans les troupes de terre. En 1684, il était lieutenant à bord d'un vaisseau du roi qui allait aux Indes orientales, et manqua de périr en abordant un pirate. Il servit, en 1688, sur la flotte destinée à empêcher le débarquement du prince d'Orange; mais il embrassa le parti de ce prince, et fut employé dans les négociations qui tendaient à le faire reconnaître pour roi d'Angleterre. Peu de temps après, il obtint le grade de capitaine de vaisseau, et servit, dans la Manche et dans la Méditerranée, sous les amiraux Rooke et Russel. Créé contre-amiral en 1703, il servit en cette qualité sous sir Cloudesley Shovel, qui le dépêcha avec cinq vaisseaux vers le dey d'Alger, avec qui il renouvela le traité de paix. En 1704, il commandait l'escadre qui attaqua Gibraltar; il mit à terre une partie de ses équipages, et cette place se rendit au bout de trois jours. On a dit que ce fut par l'effet de la corruption; mais il est plus vraisemblable que ce fut par la négligence des Espagnols. Byng se distingua encore en plusieurs occasions, particulièrement à la bataille de Malaga. La reine Anne le nomma chevalier. Fait vice-amiral en 1706, il fut envoyé, avec une flotte de vingt vaisseaux, pour secourir Barcelone, alors assiégée par le duc d'Anjou (Philippe V). Étant en 1708 amiral de l'escadre bleue, il commanda la flotte destinée à s'opposer à la descente du prétendant, qu'une escadre française, sortie de Dunkerque, devait favoriser. Il ne put, malgré sa vigilance, empêcher cette escadre de sortir du port; mais il la poursuivit sur les côtes d'Écosse, et la contraignit de rentrer dans les ports de France sans avoir opéré aucun débarquement. La même année, Byng convoya la reine de Portugal à Lisbonne. En 1709, il commanda une escadre dans la Méditerranée, où diverses circonstances s'opposèrent au succès de ses entreprises. Il fut néanmoins nommé, à son retour, lord de l'amirauté; mais on le destitua, parce qu'il n'était point partisan des mesures politiques adoptées à la fin du règne de la reine Anne. À l'avènement de George I[er], il fut réintégré et nommé baronnet. En 1717, lorsque l'on crut que Charles XII, roi de Suède, avait le projet de faire une invasion dans la Grande-Bretagne, Byng fut envoyé avec une flotte dans la Baltique, où il agit de concert avec les Danois. En 1718, on le chargea de défendre la Sicile contre les Espagnols qui avaient une armée dans cette île, et y faisaient de grands progrès. Arrivé dans la baie de Naples le 1[er] août, il apprit que les Espagnols faisaient le siége de la citadelle de Messine, après s'être rendus maîtres de la ville. Il fit d'abord au marquis de Lède, qui commandait les troupes espagnoles, des propositions d'armistice qui furent rejetées; mais ayant aperçu

la flotte espagnole, il se dirigea contre elle et lui livra un combat dont sa destruction presque tout entière fut la suite. Les Espagnols, dans leurs relations, ont accusé les Anglais d'avoir violé le droit des gens, en les surprenant par une attaque imprévue et sans déclaration de guerre. Byng victorieux resta dans la Méditerranée et donna des secours aux troupes allemandes qui reconquirent la Sicile. La relation de cette expédition, en 1718, 1719 et 1720, fut imprimée en anglais, à Londres, 1739, in-8°. Ses services furent récompensés par la place de trésorier de la marine et de contre-amiral de la Grande-Bretagne. En 1721, il fut élevé à la pairie, sous le titre de vicomte de Torrington, baron Byng de Southil, en Bedfordshire. Il fut, de plus, créé chevalier du Bain, et placé par George II à la tête de l'amirauté. Il mourut au mois de janvier 1733, à l'âge de 70 ans. D—T.

BYNG (JOHN), amiral, quatrième fils du précédent, entra fort jeune dans la carrière que son père avait si glorieusement parcourue. Son avancement fut rapide. Quelques succès l'élevèrent de bonne heure au grade d'amiral. L'histoire a négligé les actions de la vie de John Byng pour ne s'occuper que de l'événement malheureux qui la termina. Elle présentera l'amiral John Byng à la postérité, comme une de ces victimes sanglantes que la politique croit pouvoir sacrifier à ce qu'elle appelle le salut de l'État dans les temps difficiles, mais dont l'histoire revise les jugements pour l'instruction de la postérité. Vers le commencement de 1756, le gouvernement anglais, informé des préparatifs qui se faisaient dans les ports de France, effrayé du mouvement des troupes sur les côtes de la Manche, se vit menacé d'une invasion, et ne crut se rassurer qu'en appelant 12,000 hommes de troupes hessoises. A cette époque, l'Angleterre ne comptait plus sur l'énergie du peuple; elle mettait toute sa confiance dans les subsides multipliés qu'elle payait aux puissances du Nord, C'était un ministère sans énergie, qui gouvernait une nation mercantile, uniquement occupée des progrès de son commerce (1). En même temps qu'on entendait parler du mouvement des troupes au delà de la Manche, des avis informèrent les ministres des préparatifs qui se faisaient dans le port de Toulon, du nombre des vaisseaux qu'on armait, et des troupes qu'on y rassemblait. Ils étaient trop occupés du salut de l'Angleterre et de l'Irlande pour donner une attention bien sérieuse aux établissements de la Méditerranée, quoiqu'ils y possédassent l'île de Minorque, bien plus précieuse que Gibraltar pour assurer leur commerce dans le Levant. Cependant, pressés par les avis réitérés qu'ils recevaient des côtes de la Méditerranée, ils se déterminèrent à ordonner un armement insuffisant pour combattre les préparatifs qui se faisaient notoirement à Toulon. Dix vaisseaux furent équipés sous le commandement de l'amiral John Byng, plus connu alors par la gloire de son père que par la sienne propre. A cette escadre devaient se joindre trois autres vaisseaux et cinq frégates, avant son entrée dans la Méditerranée. Elle appareilla le 6 avril 1756 de la rade de Ste-Hélène. Contrariée par les vents, elle arriva le 2 mai à Gibraltar, où elle dut s'approvisionner d'eau et de vin, et réparer ses pompes. C'est là que l'amiral apprit qu'une escadre française, composée de douze vaisseaux de ligne, d'un nombre indéterminé de frégates, avec des vaisseaux de transport chargés de 19,000 hommes de troupes, était partie de la rade d'Hières le 10 avril; que l'expédition avait été dirigée contre Minorque; que le débarquement s'était opéré, et que les Français, maîtres de toute l'île, étaient occupés au siége du fort St-Philippe. L'amiral assembla un conseil de guerre, et consulta les ingénieurs sur la possibilité de jeter des forces dans la place. Le major d'artillerie, le capitaine et l'ingénieur, qui avaient été employés aux fortifications de Minorque, déclarèrent unanimement qu'en supposant que les Français eussent placé des batteries sur les deux côtés de l'entrée du port, précaution qu'on ne pouvait pas les soupçonner d'avoir négligée, il était impossible de réussir sans avoir fait auparavant taire les batteries, qui infailliblement couleraient à fond les vaisseaux de transport. Il fut donc décidé qu'il ne fallait pas sacrifier à une espérance chimérique des forces qui, dans la circonstance, pouvaient être nécessaires à la conservation de Gibraltar. C'est dans ce moment, et le 4 mai, que l'amiral écrivit à son gouvernement une lettre dictée par le désespoir. Il ne dissimulait aucune des difficultés de sa position; se plaignait d'avoir été envoyé trop tard, du mauvais état de plusieurs vaisseaux de sa flotte, de la pénurie où se trouvait Gibraltar des objets nécessaires au radoub des vaisseaux. Il disait que jeter des secours dans la forteresse était une entreprise impraticable; mais que, dût-on réussir, on ne ferait qu'augmenter le nombre des prisonniers, attendu qu'on ne pouvait espérer de faire lever le siége que par la coopération de troupes de terre assez fortes pour combattre les assiégeants. Ce langage trop libre, qui accusait le ministère de négligence et d'impéritie, ne fut pas tenu impunément. Tous ceux qui ont lu les pièces du procès ne peuvent disconvenir que le sort de Minorque était décidé au moment où la flotte anglaise mouilla dans la rade de Gibraltar, et que la tentative d'une bataille navale ne pouvait empêcher la reddition du fort St-Philippe. Néanmoins l'amiral Byng, pour remplir sa mission, autant qu'il était en lui, appareilla le 8 mai. Le 19, il aperçut l'île de Minorque; le pavillon anglais flottait encore sur le fort St-Philippe; l'on voyait aussi les flammes françaises sur la partie occidentale, et les bombes pleuvoir sur la citadelle. Il s'empressa de dépêcher trois frégates, qui devaient tenter d'établir une chaîne de communication entre la flotte et la citadelle, reconnaître l'entrée du port, faire parvenir au général Blakeney, qui commandait, une lettre qui l'informait de l'arrivée de l'escadre et du secours qu'elle lui apportait. Mais l'escadre française, commandée par le marquis de la

(1) Pitt (depuis lord Chatam), fortement opposé aux traités des subsides, avait abandonné le ministère.

Gallissonnière, n'ayant pas tardé à paraître au sud-est, et le vent de terre soufflant fortement, l'amiral Byng fut contraint de rappeler ses frégates avant qu'elles eussent pu reconnaître l'entrée du port, et s'assurer si des batteries empêchaient l'approche de la citadelle. Il était cinq heures du soir avant que l'amiral anglais eût pu former la ligne, et distinguer les mouvements des Français. Les deux escadres, chacune de leur côté, cherchaient à s'assurer du vent avant la nuit. Au point du jour suivant, le 20 mai, elles étaient encore hors de vue l'une de l'autre; enfin elles s'aperçurent du haut des mâts, et manœuvrèrent pour se rapprocher en ordre de bataille. Le marquis de la Gallissonnière avait pris le vent; mais à l'approche du combat, vers deux heures de l'après-midi, il tourna à l'ouest, de manière que l'escadre anglaise eut pour elle l'avantage du vent lorsque le combat commença. On comptait, du côté des Anglais, treize vaisseaux de ligne et cinq frégates. La flotte française n'était composée que de douze vaisseaux de ligne et de cinq frégates. Le combat s'engagea, et dura trois heures et demie ou quatre heures, sans que les deux flottes pussent s'entamer; mais le vaisseau anglais *l'Intrépide* avait eu son mât de beaupré emporté peu après le commencement de l'action. Sa chute, l'ayant mis hors d'état de manœuvrer pendant quelque temps, laissa un vide dans la seconde division. Byng le fit remplacer par *le Depford*, le plus petit de la flotte, qu'il tenait en réserve. Il paraît qu'il montra de l'hésitation, que le combat ne fut pas très-animé, soit parce que l'amiral anglais était frappé du mauvais état de quelques-uns de ses vaisseaux, et, comme il le dit dans sa défense, de leur infériorité relative, qui ne résulte pas toujours de la différence du nombre, soit parce que, dans le cas d'un combat très-meurtrier, il voyait d'avance l'avantage qu'aurait le marquis de la Gallissonnière, de pouvoir renouveler ses troupes et mettre à terre ses blessés; enfin, craignant que la flotte française ne formât une nouvelle ligne qui lui donnât l'avantage du vent, et voyant le vaisseau *l'Intrépide* en danger d'être pris, Byng fit cesser le feu, et la victoire resta aux Français. Il paraît que la flotte anglaise avait beaucoup plus souffert, et qu'indépendamment de la circonstance du voisinage de Minorque, la flotte française était bien plus en état de recommencer le combat. Le jour suivant, les deux flottes étaient déjà hors de vue. L'amiral anglais recueillit *l'Intrépide* et *le Chesterfield* chargé de le conduire. Il tint un conseil de guerre, qui fut d'avis de ne pas renouveler une tentative qui n'avait aucune apparence de succès. L'examen qui fut fait de l'état de la flotte démontra que trois des principaux vaisseaux étaient endommagés au point de ne pouvoir tenir la mer. Il n'y avait eu cependant que quarante-cinq hommes tués et cent soixante-deux blessés; mais c'est surtout dans les agrès que les vaisseaux anglais avaient beaucoup souffert. Le marquis de la Gallissonnière, qui n'avait aucun intérêt à le poursuivre, reprit sa station devant Mahon, pendant que l'amiral Byng continua sa route vers Gibraltar. Dès que le gouvernement anglais eut reçu la nouvelle du mauvais succès de cette expédition, il chargea les amiraux Hawke et Saunders de prendre le commandement de la flotte, et donna des ordres pour traduire en état d'arrestation l'amiral Byng à l'hôpital de Greenwich. Le fort St-Philippe, qui avait une tranchée ouverte depuis le 10 mai, se rendit le 27 juin, à la suite d'une attaque générale. Cette conquête produisit chez les deux nations l'effet qu'on devait attendre de la différence de leur caractère : pendant que les Français faisaient éclater la joie la plus vive, les Anglais, humiliés dans ce qui fait l'objet chéri de leur orgueil, se livrèrent à une fureur qui approchait de la rage. Cette marine, sur laquelle ils se reposaient pour la défense de leurs foyers, s'était retirée devant une flotte française inférieure en apparence! La honte de cet événement aurait dû rejaillir tout entière sur des ministres inhabiles, qui s'étaient laissé frapper de la terreur panique d'une invasion dont le projet n'était que simulé, et qui, négligeant les avis réitérés qu'ils recevaient des grands préparatifs faits à Toulon, avaient envoyé dans la Méditerranée une flotte insuffisante, pendant que les ports d'Angleterre regorgeaient de vaisseaux. Aussi, après l'événement, les ministres se reprochaient-ils mutuellement la faiblesse de leurs déterminations. Il paraît que les avis de Fox n'avaient pu prévaloir sur les terreurs paniques du duc de Newcastle et sur la présomption du lord Anson, qui espérait que l'escadre de l'amiral Byng battrait facilement toutes les forces que les Français pourraient réunir dans la Méditerranée. Le ministère recourut, dans cette circonstance, au moyen que la corruption lui donne de se blanchir aux yeux du peuple, qui croit ses intérêts toujours bien défendus lorsque le parlement en fait l'objet de ses bruyants débats. Dans la session qui suivit cet événement, la chambre des communes désira connaître les véritables causes de la perte de Minorque. Après un examen rapide des pièces qui auraient exigé le travail d'une session pour les rédiger et les mettre en ordre, il fut résolu par la chambre : « 1° que, d'après les avis reçus par les ministres, « ils avaient eu raison d'appréhender l'invasion de « l'Irlande ou de l'Angleterre; 2° qu'ils n'avaient « pu avec sûreté détacher un plus grand nombre « de vaisseaux pour l'expédition confiée à l'amiral « Byng. » Cette résolution ne lava pas entièrement les ministres aux yeux du peuple; mais, pour lui donner le change, ils travaillèrent à diriger son ressentiment contre le malheureux amiral Byng. La populace le pendit en effigie. Les feuilles ministérielles l'accablèrent de leurs calomnies avec une fureur qui jetterait sur leur mémoire un blâme ineffaçable si leurs noms étaient connus. Le procès fut commencé le 28 décembre 1756, devant une cour martiale, composée de cinq amiraux et de neuf capitaines, à bord du vaisseau *le St-George*, dans la baie de Porstmouth. Après avoir entendu une foule de témoins, cette cour décida : « que, dans le combat « du 20 mai, l'amiral Byng n'avait pas fait les der- « niers efforts pour prendre, saisir et détruire les

« vaisseaux du roi de France, et qu'il n'avait pas « employé tout ce qui était en son pouvoir pour « secourir le fort St-Philippe; en conséquence ils « déclarèrent à l'unanimité, que l'article 12 du code « maritime, qui, dans ce cas, prononce la peine de « mort, sans laisser aucune option à la discrétion « des juges, lui était applicable. Cependant, croyant « que sa mauvaise conduite n'était l'effet ni de la « lâcheté, ni de la perfidie, ils se reposaient dans « leur jugement sur la clémence du roi. » Ils la sollicitèrent dans un écrit particulier, signé unanimement par tous les juges, et qui mérite d'être connu; il est adressé aux lords de l'amirauté dans les termes suivants : « Nous, soussignés, président et mem« bres de la cour martiale assemblée pour le juge« ment de l'amiral Byng, croyons inutile d'informer « Vos Seigneuries que, dans le cours de cette longue « procédure, nous avons fait tous nos efforts pour « découvrir la vérité et pour rendre à la fois la jus« tice qui est due à l'accusé et à notre pays; mais « nous ne pouvons nous défendre d'épancher devant « Vos Seigneuries le chagrin dont nous sommes « pénétrés, par la nécessité de condamner un homme « à mort d'après l'extrême rigueur de l'article 12, « qui lui est applicable en partie, et qui n'admet « point de modification dans le cas où le crime est « commis uniquement par erreur du jugement. C'est « pourquoi, tant pour le soulagement de nos con« sciences que par justice pour l'accusé, nous supplions « de la manière la plus instante Vos Seigneuries de « le recommander à la clémence de Sa Majesté. » Dans le cours des débats qui précédèrent le jugement, Byng montra un sang-froid qui suffirait pour éloigner le soupçon de faiblesse. Avant de subir son jugement, il remit à l'officier de l'amirauté un écrit dans lequel il déclare qu'il éprouve dans l'intérieur de sa conscience la satisfaction de s'être acquitté de son devoir avec fidélité, selon son jugement et ses moyens; il se qualifie de victime destinée à détourner le ressentiment d'une nation justement indignée. Voltaire, dont le sang s'allumait à l'idée des grandes injustices, engagea le maréchal de Richelieu à envoyer aux juges un certificat de la vérité, qui ne pouvait être d'aucun poids dans cette affaire. Byng leur adressa, de son côté, sa justification; mais, comme il l'avait prévu lui-même, rien ne pouvait arrêter la résolution des ministres. Il alla à la mort avec calme, et fut arquebusé le 14 mars 1757. On a publié un *Testament politique de Byng*, traduit de l'anglais, Portsmouth (Paris), 1759, in-12. D—N—L—E.

BYNGHAM. *Voyez* BINGHAM.

BYNKERSHOECK (CORNEILLE VAN), l'un des plus savants jurisconsultes modernes, né en 1673, à Middelbourg, étudia d'abord la théologie à Franeker, qu'il abandonna ensuite pour la jurisprudence; il parut avec distinction au barreau de la Haye, et mourut dans cette ville, le 16 avril 1743, président du haut conseil de Hollande. Vicat a publié une édition complète de ses ouvrages, Genève, 1761, in-fol.; Leyde, 1766, 2 vol. in-fol., dont les principaux sont : 1° *Opuscula varii argumenti*, Leyde, 1719, in-4°. C'est un recueil de dissertations sur diverses parties du droit romain, écrites d'un style serré, parmi lesquelles on en distingue une où il soutient, contre Noodt, que l'ancien usage d'exposer et de tuer même les enfants chez les Grecs et les Romains ne fut entièrement aboli que sous les Antonins. 2° *Observationes juris romani libri quatuor*, Leyde, 1710, avec une savante préface, où il prouve que le droit romain était en usage en Hollande dès le temps d'Antonin le Pieux, mais qu'il n'y a eu d'autorité que sous Philippe le Hardi. 3° *Quæstiones juris publici libri duo*, Leyde, 1737. 4° *De Foro legatorum competenti*, 1721. Ce traité a été traduit par Barbeyrac, sous ce titre : *du Juge compétent des ambassadeurs tant pour le civil que pour le criminel*, la Haye, 1723, 2 vol. in-4°; réimprimé, en 1730, à la suite de l'*Ambassadeur* de Wicquefort. Dans tous ses ouvrages, Bynkershoeck s'occupe de l'éclaircissement de l'ancien droit romain, et de la restitution des textes qui ont été altérés et corrompus par la négligence des copistes et le malheur des temps. On remarque partout une étude profonde du droit, une lecture réfléchie des meilleurs jurisconsultes, et une saine critique. L'auteur avait fait des recherches très-étendues sur les droits, lois, décrets, usages, coutumes, etc., des diverses provinces de la Hollande, et il s'en était composé, pour son utilité particulière, un corps de droit hollandais et zélandais qui n'a pas vu le jour. Il rédigeait en 1699, en hollandais, une feuille périodique intitulée *Nouveau Mercure de la Haye*; elle fut bientôt supprimée comme trop satirique. T—D.

BYNKES. *Voyez* BINKES.

BYNS (ANNE); c'est ainsi que le nom de cette femme poëte, qui contribua puissamment à perfectionner la langue flamande, est écrit dans ses ouvrages; cependant Paquot soupçonne que son véritable nom était van BYNS, et que sa famille provenait originairement de la petite ville de Binche, en Hainaut. Quoi qu'il en soit, elle naquit à Anvers et y exerça avec zèle la profession de maîtresse d'école. Inviolablement attachée à la religion catholique, portée à l'ascétisme par son caractère et par son sexe, elle résolut de combattre par des chants, qu'elle rendrait populaires, la secte luthérienne qui commençait à faire des progrès. MM. Huyzinga, Bakker, Jérôme de Vries, J.-F. Willems, N.-G. van Kampen et Siegenbeek, ont signalé son mérite sous le rapport de la langue et de la versification. Ils conviennent que, bien que l'on remarque dans ses écrits les défauts dominants de l'époque, savoir celui de la mesure et l'emploi de termes bâtards, ces taches y sont moins fréquentes que partout ailleurs, et qu'on y trouve plus d'imagination et de verve que dans aucun autre poëte flamand contemporain. Plusieurs morceaux respirent une sensibilité vraie, une onction communicative, et cette chaleur que donnent les convictions sincères et profondes. Les lecteurs français en pourront juger par la traduction d'une élégie ou chant funèbre, insérée au t. 4 des *Archives pour servir à l'histoire*

civile et littéraire des Pays-Bas, p. 116-120. Anne Byns mourut vers l'année 1548, et reçut de grands éloges de tous ceux qui voyaient la réformation de mauvais œil. On ne manqua pas de la comparer à Sapho, en lui laissant néanmoins l'avantage. Sweert a fait ce distique en son honneur :

Arte pares, Lesbis Sappho et mea Bynsia distant
Hoc solo : vitia hæc dedocet, illa docet.

Ses poésies ou *refrains*, comme on disait alors, ont eu de nombreuses éditions qui sont inexactement citées par la plupart des bibliographes. Nous ne signalerons avec certitude que celles que nous avons eues entre les mains : 1° *Dit is een schoon enn suuerlyc boecken*. (Ceci est un beau et pieux petit livre, etc.), Anvers, Martin Nuyts, in-12, oblong, caractères gothiques, dernière signature Lv. Ce volume, partagé en 23 titres (et non 24, comme dit Paquot), ne porte pas de date, quoique Paquot lui donne celle de 1555, et doit avoir été publié vers 1529, puisqu'en cette année même il en parut une traduction latine par *Eligius Houcharius* ou *Eucharius*, maître d'école de Gand, dont Valère André, dans la première édition de sa *Bibliotheca Belgica*, fit deux personnages différents, en quoi il fut suivi par Sander et par Sweert ; mais Valère André se corrigea dans seconde édition. Cette traduction porte un long titre, dont voici les premiers mots : *Iste est pulcher et syncerus libellus*, Anvers, Guillaume Vorsterman, 1529, in-12, oblong de 144 pages non chiffrées. La version conserve toute l'âpre et rustique naïveté de l'original, témoin ce précepte relatif aux dames :

Sint ex nobilibus, sint caudatæ atque opulentæ,
Ne sociare illis : sunt retia Dæmonis. Una
Vacca aliam fœdat, si sit fœdata parumper.

On y parle ainsi de Luther :

Heresiarcha unus, Judæo insidior, ipsum
Præveniens antichristum seu nuncius, inter
Infames monachos insignis apostata...

Ces vers sont de 1529 ; mais, dès 1520, Luther avait lui-même qualifié le pape d'antechrist : ce n'était donc qu'un prêté rendu. Dans sa première édition, Valère André et après lui Sander mentionnent une édition de la traduction d'Houcharius, de l'année 1581 ; Sweert en indique une autre de 1564 ; Paquot, sans en déterminer la date, en marque une imprimée chez Jérôme Verdussen. Toutes ces indications sont extrêmement équivoques. On peut en dire autant des *seize livres* d'Anne Byns dont parlent Aubert Lemire et Foppens ; tandis que Valère André n'en compte que *deux*. En effet, cette division par livres ne se trouve pas dans les imprimés, à moins que le numéro suivant n'y ait fait croire. 2° *Het tweede Boeck* (le deuxième recueil), Anvers, Martin Nuyts (d'après le privilége daté de Bruxelles, le 17 novembre 1548, il semblerait qu'Anne vivait encore à cette époque), in-12 oblong goth., dernière signature Nv. Ce second recueil commence par quatorze vers de Liévin van Brecht, poëte latin vanté jadis, né également à Anvers et mort en 1558 ou 1560 à Malines. Il y reproduit la comparaison avec Sapho, mais moins heureusement que Sweert :

Hoc opus, Anna, tuum, casto veneranda pudore,
In rhythmis Sappho Lesbia teutonicis.

3° *Gheestelycke refereyn* (chansons spirituelles) publiées pour la première fois avec une préface, par F. Henri Pippinck, provincial des récollets de la basse Allemagne), Anvers, Pierre van Keerberghen, 1566, in-12, édition signalée par Paquot. Nous n'en avons vu qu'une très-rare, de 115 feuillets sans la table, in-12, imprimée en 1611 chez Jérôme Verdussen. (Un des ancêtres de J.-F. Verdussen, qui fut membre de l'académie de Bruxelles, laissa un grand nombre de répertoires, tracés de sa main, que possède la bibliothèque de Bourgogne, et dont la collection de livres et de manuscrits fut vendue après sa mort, en 1776.) La *Biblioth. selectissima*, Amsterdam, 1744, p. 202, n° 2748, met cette édition sous la date de 1610, au lieu de 1611. 4° Une *Histoire littéraire d'Anvers* inédite, par le prêtre van Hy, attribue encore à Anne Byns un ouvrage dont elle ne produit le titre qu'en latin, quoique le livre fût écrit en flamand : *l'Alouette spirituelle, ou vers sur divers mystères*, imprimé, dit ce manuscrit, en plusieurs lieux et à Anvers, en 1663. Nous n'avons jamais rencontré ce livre. M. J.-F. Willems, qui, dans la 4e livraison de ses *Mengelingen* ou *Mélanges*, a donné un catalogue curieux de recueils de chansons flamandes et hollandaises, annonce qu'il possède un manuscrit d'Anne Byns, intitulé : *Refereinen, rondeelen en andere gedichten* (chansons, rondeaux et autres poésies), orné de musique notée et remontant environ à l'année 1540. R—G.

BYRADIAN (SEMPAD), prince arménien, né vers l'an 50 de J.-C., succéda à son père dans la principauté de Sper, et se déclara le protecteur d'Ardaschès, jeune prince de la famille de Sanadroug (de la dynastie des Arsacides), qui s'était jeté dans ses bras après le massacre des siens par l'usurpateur Erovant. Byradian marcha contre lui avec une armée nombreuse, et parvint, après des victoires signalées, à replacer Ardaschès sur le trône de ses pères. Ce prince le nomma gouverneur de son palais, et commandant de toutes ses troupes, à la tête desquelles il combattit les Romains, commandés par Trajan ; et fit prisonnier Parsmann (Pharasmane), qui régnait sur les rivages de la mer Caspienne. La famille *Pakradouni*, à laquelle il appartenait, est d'origine juive, et s'établit en Arménie cinq siècles avant l'ère vulgaire. Le prince Bagration (*voy.* ce nom), descendait de cette ancienne famille, qui a donné des rois à l'Arménie et à la Géorgie. K.

BYRGE (JUSTE), mécanicien et astronome, né à Lichtensteig, en Suisse, mort en 1632, âgé de 81 ans. Appelé à Cassel par Guillaume IV, landgrave de Hesse, il y contruisit plusieurs instru-

ments d'astronomie, des horloges fort curieuses, un globe céleste en argent, et plusieurs machines, conservées, pour leur singularité, dans le cabinet de ce souverain, qui se livrait à l'étude de l'astronomie. Après la mort de son protecteur, Byrge continua de résider à Cassel jusqu'en 1597, l'empereur l'ayant alors nommé son mécanicien. Keppler fait un grand éloge de son talent et de sa modestie qui l'empêcha de rien publier; mais cette dernière assertion est reconnue fausse aujourd'hui. On lui attribue mal à propos l'invention du compas de proportion; Lévin Holstius, dans ses *Tractatus tres ad geodesiam spectantes*, publiés en 1605, décrit l'instrument inventé par Byrge, et en donne la gravure : c'est tout simplement ce que nous appelons un *compas de réduction*. C'est avec moins de fondement encore que Bécher attribue à Byrge l'application du pendule à la mesure du temps; il n'en apporte d'autre preuve que l'assertion d'un mathématicien de l'électeur de Mayence, qui le lui dit en 1678, c'est-à-dire plus de quarante ans après la mort de Byrge. Bramer, son disciple et son beau-frère, dit formellement « qu'il avait fait imprimer, sans texte, à Prague, en « 1620, une belle *Table des Progressions* avec leurs « différences de dix en dix, calculées à neuf chif- « fres; de sorte, ajoute Bramer, que l'invention des « logarithmes n'est pas de Napier, mais a été faite « par Juste Byrge longtemps auparavant. » Il y a sur ce sujet deux observations à faire : premièrement l'antériorité reste à Napier, qui publia sa découverte dès 1614; secondement Kæstner, qui le premier a retrouvé les tables de Byrge, dont l'impression paraît n'avoir pas été achevée, a reconnu que ces tables, comprenant sept feuilles et demie in-fol., ont une disposition inverse de celle des tables ordinaires. Ce sont les logarithmes qui y croissent par des différences égales, en sorte qu'elles ne mènent d'abord qu'à trouver un nombre par son logarithme, et demandent un calcul assez long pour trouver les logarithmes quand le nombre est donné. Dans le siècle dernier, Dodson en a publié de semblables en Angleterre, sous le titre d'*Anti-logarithmic-Canon*; mais ces dernières se rapportent au système des logarithmes ordinaires, dont la base est 10, tandis que celles de Byrge, sont calculées dans le système qui répond à la quadrature de l'hyperbole équilatère. Il paraît d'ailleurs qu'il s'est glissé quelques fautes dans les calculs de Byrge. On peut voir de plus grands détails sur ce savant dans la *Notice sur les savants Hessois* par Strieder, Goettingue, 1781, in-8°, en allemand. C. M. P.

BYRNE (GUILLAUME), né à Cambridge en 1746, apprit de Woollet l'art de la gravure. Il passa en France en 1770, y travailla sous Jacq. Aliamet et Wille, et grava alors à Paris plusieurs sujets de paysage et de marine, entre autres le *Fanal exhaussé*, d'après Vernet. De retour en Angleterre, il donna la *Mort du capitaine Cook*, d'après Webber, et le *Départ d'Abraham*, d'après Zuccharelli. Dans ces deux estampes, les figures sont de Bartolozzi; et en effet, le genre où Byrne a réussi le mieux est le paysage. On a de lui plusieurs morceaux d'après Wilson, qui rappellent le talent avec lequel Woollet a gravé les paysages de ce peintre, qui, plus qu'aucun autre, s'est approché de Claude Lorrain; toutefois, le plus important ouvrage de Byrne est une suite de vues qu'il a exécutée de concert avec Hearne, intitulé : *Antiquités pittoresques de la Grande-Bretagne*. Cette collection est une des plus intéressantes qui existent, soit à cause du goût avec lequel les vues sont prises, soit à cause de l'exactitude qu'on a mise à rendre les détails d'architecture, soit enfin à cause du talent remarquable de l'auteur. Byrne est mort à Londres en 1805. V. S. M.

BYROM (JEAN), poëte anglais, naquit en 1691 à Kersal, près de Manchester. Son père était négociant. Il fut élevé à Cambridge, où il montra plus de dispositions pour les études littéraires que pour celles qui conduisent à la fortune. Il se fit connaître en 1714 par une pastorale imprimée dans le 8e volume du *Spectateur*, et par quelques lettres piquantes dans ce même ouvrage. Ne se sentant point de goût pour un état sérieux, il fut obligé, ses études étant finies, de quitter l'université; et, après avoir fait pour sa santé un voyage en France, d'où il revint épris de la doctrine du P. Malebranche et infatué des visions de mademoiselle Bourignon, il essaya, sans beaucoup de succès, de pratiquer la médecine, en se faisant appeler le docteur Byrom. Il devint amoureux d'une de ses cousines, née de parents riches, qui refusèrent de l'accepter pour gendre; mais avec beaucoup d'amour, un esprit et un caractère aimable, Byrom parvint aisément à se faire accepter pour mari. Ce mariage le rendit beaucoup plus heureux, mais encore un peu moins riche qu'il ne l'était, son beau-père lui refusant tout secours. Forcé à chercher des ressources dans son industrie, il inventa une méthode de tachygraphie (*short hand*) qui eut un grand succès, et qui porte encore aujourd'hui son nom. Les leçons qu'il en donna lui procurèrent quelque aisance, jusqu'à ce que, par la mort de son frère aîné, il se trouva en possession des biens de sa famille. Il s'abandonna alors à la paresse, avec cette passion d'un homme à qui la nécessité a fait violence en le forçant au travail. Il mourut le 28 septembre 1763. On a de lui un poëme estimé sur l'*Enthousiasme*, et quelques autres poésies moins recommandables. C'était un homme d'un esprit vif et gai, d'un caractère doux, et incapable de nuire : ses épigrammes même en font foi. X—s.

BYRON (JOHN) commodore, né en Angleterre, le 8 novembre 1723, s'embarqua, à l'âge de dix-sept ans, sur un des vaisseaux du lord Anson, destiné à faire le tour du monde, mais qui fit naufrage au nord du détroit de Magellan. Byron fut, avec quelques-uns de ses compagnons d'infortune, conduit par des Indiens au Chili; il y resta jusqu'en 1744, qu'il s'embarqua sur un navire de St-Malo, et arriva en Europe en 1745. En 1758, il commandait trois vaisseaux de ligne, et se distingua dans la guerre contre la France. Le roi George III, voulant envoyer découvrir la partie de l'océan Atlantique située entre le cap de Bonne-Espérance et la pointe méridionale de l'Amérique, donna à Byron le com-

mandement de la frégate *le Dauphin*. Cet amiral partit de la rade des Dunes le 21 juin 1764, ayant sous ses ordres la frégate *la Tamar*, commandée par le capitaine Monat. Ces deux bâtiments abordèrent à Madère et aux îles du cap Vert, de là vinrent mouiller dans la rivière de Rio-Janeiro, vis-à-vis de la ville de ce nom. En partant de ce port, Byron visita la partie méridionale de l'océan Atlantique, et, après avoir cherché en vain les îles Pepys, il fit route pour aller faire de l'eau et du bois dans le port Famine, situé à peu près à la moitié du détroit de Magellan. Il vint ensuite visiter les îles Malouines, nommées Falkland par les Anglais. Dès que Byron eut fait la reconnaissance de ces îles, il rentra dans le détroit, et continua sa navigation jusqu'au grand Océan, connu plus généralement sous le nom de mer du Sud. Il rencontra, pendant cette seconde navigation qu'il fit dans le détroit, le vaisseau *l'Aigle* de St-Malo, sur lequel Bougainville (*voy.* ce nom) était venu faire de l'eau et du bois pour la nouvelle colonie qu'il était chargé de fonder aux îles Malouines. Byron se dirigea au nord en sortant du détroit de Magellan, sur l'île Masafuera; il prit ensuite route à l'ouest, passa au nord de l'archipel Dangereux, situé à une petite distance dans l'est des îles de la Société, et y découvrit l'île du Désappointement et les îles du Roi George. Peu de temps après avoir dépassé les îles de la Société, sa route prit du nord-ouest, et il découvrit les îles du Danger et de Byron. Bientôt, après avoir traversé les Carolines, en passant près de l'île Tinian, où il relâcha, il rentra dans la mer de Chine par le nord de l'île Luçon. Byron fit alors route au sud, et vint à Batavia par le détroit de Banca, d'où il partit le 10 décembre 1765, et arriva en Angleterre le 9 mai 1766. Quoique le voyage de Byron ne soit pas très-fertile en découvertes, il mérite cependant un rang honorable dans l'histoire des navigations autour du globe. C'est le premier que l'on trouve dans la collection d'Hawkesvorth, intitulée : *Histoire des voyages entrepris pour faire des découvertes dans l'hémisphère méridional, et exécutés successivement par le commodore Byron, le capitaine Wallis, le capitaine Carteret, et le capitaine Cook, dans son premier voyage.* On voit, par les noms des navigateurs qui ont suivi Byron, qu'il est le premier de cette époque mémorable où les peuples de l'Europe, cessant de faire des découvertes par amour du gain, n'avaient pour but principal que le progrès des sciences. Si Cook les a tous surpassés par l'habileté et l'importance des découvertes, le mérite des autres ne doit cependant pas être oublié, et particulièrement celui de Byron, qui leur avait tracé le chemin. Un de ses officiers a publié la relation de son voyage en 1766; cette relation a été traduite en français par Suard, et imprimée sous ce titre : *Voyage autour du monde, fait par le vaisseau du roi le Dauphin commandé par le chef d'escadre Byron*, etc., Paris, 1767, in-12. Il avait fait imprimer, en 1748 et 1768, la relation de son premier voyage ; elle a été traduite en français par Cantwell, sous ce titre : *Premier Voyage de Byron à la mer du sud, complétant la Relation du voyage d'Anson, avec un extrait du second voyage de Byron autour du monde*, Paris, an 7 (1799), in-8°. Il est mort à Londres, en 1786. R—L.

BYRON (GEORGE GORDON), le premier poëte anglais de notre âge, était issu, par son père, d'une famille dont l'ancienneté remonte à la conquête de Guillaume, et qui, nommée plusieurs fois dans l'histoire, enrichie par Henri VIII de la confiscation d'un monastère, dotée de la pairie par Charles Ier, avait compté, dans le 18e siècle, un célèbre navigateur, le commodore Byron. (*Voy.* l'article précédent.) Par sa mère, Byron était allié à la race des Stuarts, que ses ancêtres paternels avaient fidèlement servis. Ce nom antique, dont il était si fier, n'était pas venu sans tache jusqu'à lui. Son grand-oncle, lord Byron, avait comparu devant la chambre des pairs, pour meurtre d'un de ses voisins dans un duel; et, retiré du monde, il menait dans son fief de l'ancienne abbaye de Newstead une vie solitaire et bizarre. Son père, le capitaine Byron, homme d'esprit et de désordre, avait enlevé une femme mariée, de haute noblesse, lady Camarthen, qu'il épousa, quand elle devint libre par un divorce. Elle mourut bientôt, lui laissant une fille. Jeune encore, il se remaria l'année suivante à miss Catherine Gordon de Gight, riche et noble héritière d'Écosse, qu'il séduisit par ses agréments et l'éclat de son nom. En peu d'années il la ruina, coupa ses bois, lui fit vendre ses terres, et l'abandonna, sans autre ressource qu'une rente substituée de 150 livres sterling, dont ni lui ni elle n'avaient pu disposer. De cette union naquit à Londres, le 22 janvier 1788, Georges Gordon Byron. Lady Byron, obligée par son peu de fortune de retourner en Écosse, vint vivre avec son enfant dans la ville d'Aberdeen. Elle y fut encore une fois visitée et rançonnée par son mari, qui s'éloigna d'elle enfin pour toujours, et passa sur le continent, où il mourut à Valenciennes, en 1791. Lady Byron, qui paraît avoir eu dans le caractère beaucoup de passion et de violence, supporta ses malheurs avec courage, et s'occupa, dans une modeste retraite, d'élever son fils. Le jeune Byron, par un accident dont il ne se consola jamais, et qu'il reprochait, on ne sait pourquoi, à la *pruderie* de sa mère, avait été blessé en naissant; et son pied tordu était resté légèrement boiteux. Ce mal et des remèdes inutiles tourmentèrent son enfance. Il grandit cependant, et se fortifia sous la tutelle un peu orageuse de sa mère. Vif et hautain, il eut, dès le bas âge, de ces saillies de caractère que tous les parents remarquent avec admiration, et qu'enregistrent les biographes des hommes célèbres. Durant les premières études qu'il avait commencées à une petite école d'Aberdeen, étant tombé malade, il fut conduit par sa mère dans les montagnes d'Écosse, près du cours pittoresque de la Dee, et du sombre sommet de Lochna-Gar, que n'avait pas encore illustré la poésie. L'aspect sauvage de ces lieux, l'air libre, et les cimes azurées des montagnes, ne furent pas sans influence sur son imagination naissante. Son cœur

ne fut pas moins précoce. Il fut amoureux au même âge que le Dante, mais avec moins de constance : c'est à huit ans qu'il aima cette jeune Marie, dont le nom est revenu souvent se mêler aux rêves de ses autres passions. De l'obscure retraite où il était élevé, Byron se vit, à dix ans, appelé à un titre qui était encore à cette époque le premier d'Angleterre. Le vieux lord William Byron, qui, depuis nombre d'années, vivait enfermé à Newstead, qu'il laissait tomber en ruines, et dont il avait abattu les beaux ombrages, en haine de son fils unique, perdit ce fils, et n'eut plus d'autre héritier de son domaine et de sa pairie que le jeune neveu, qu'il n'avait jamais vu. Il mourut en 1798; et Byron fut salué jusque dans son école du titre de lord. L'enfant ressentit avec joie cette fortune nouvelle. Sa mère heureuse et fière se hâta de quitter Aberdeen et l'Écosse, et partit avec lui et sa vieille gouvernante pour le domaine de Newstead, dans le comté de Nottingham. C'était un grand château gothique, couvert d'un côté par un lac et par quelques fortifications en ruine. L'intérieur avait gardé la forme d'un cloître antique, ses nombreuses cellules, ses vastes salles délabrées. Les terres d'alentour, dépouillées par la bizarre malédiction du feu lord, semblaient stériles et désolées. L'aspect du lieu, ses souvenirs du maître, les récits sur sa vie farouche et mystérieuse, le lac où, disait-on, il avait secrètement noyé sa femme, les sombres corridors, la vieille tour, la salle d'armes, et les armoiries des usurpateurs du cloître, tout cela frappa vivement les yeux et la pensée du jeune Byron, qui prit dès lors l'usage de porter sur lui des armes chargées, comme son grand-oncle, le feu lord. Cependant il souffrait toujours de son pied boiteux. Sa mère essaya d'un nouveau traitement ; et, après avoir épuisé l'art d'un médecin de Nottingham, elle le fit partir pour Londres, et l'y plaça dans une école, où il recevait aussi les soins orthopédiques d'un célèbre médecin. Byron les contrariait par son impatience et son ardeur aux exercices violents. Le régime, comme les études, lui était rendu difficile par les complaisances et la tendresse passionnée de sa mère. Toutefois l'enfant fit quelques progrès à cette école, et lut avidement beaucoup de livres. A douze ans, épris de la beauté d'une jeune parente, il fit ses premiers vers. A treize, il entreprit une tragédie (1). Cependant son éducation inégale et interrompue avançait peu. Sa mère, qui avait fondé de grandes espérances sur lui, désira le voir entrer à la célèbre école de Harrow, rendez-vous ordinaire de la jeune noblesse. Il y fut envoyé par lord Carlisle, tuteur d'office qui lui avait été donné, selon le privilége de la pairie, et qui s'accordait peu dans sa direction avec la mère du jeune lord. Là, Byron portait quelque commencement d'études, beaucoup de lectures diverses, l'humeur sauvage d'un jeune habitant de Newstead, et les goûts capricieux d'un enfant hautain, tour à tour gâté par la tendresse, ou froissé par la violence. Il fut d'abord timide, ennuyé, solitaire, puis bruyant et chef de bande parmi ses camarades. Il travailla beaucoup, quoique inégalement, étudia les classiques grecs et latins, fit même des vers grecs, et réussit dans les déclamations publiques, où s'exerçaient les jeunes étudiants. Il était le concurrent inférieur, mais redouté, de M. Peel. « J'étais toujours dans « quelques mauvais pas, dit-il à ce sujet dans ses « souvenirs ; lui, jamais. Il savait toujours sa le« çon ; moi, rarement ; mais quand je la savais, je « la savais aussi bien que lui. » Malgré son infirmité, nul n'était plus agile, plus hardi, plus querelleur. Mais il avait aussi de vives amitiés de collége, que son âme chagrine et dédaigneuse paraît avoir assez longtemps conservées. Sa mère, empressée de l'avoir près d'elle, le conduisit pendant les vacances aux eaux de Bath, et de là dans le voisinage de Newstead, qu'elle avait loué pendant son absence à lord Grey de Ruthen. Là, Byron se prit de passion pour une seconde Marie, miss Maria Chaworth, de la famille de cet ancien ennemi qu'avait tué jadis le vieux lord, dont il était lui-même héritier. L'imagination de Byron n'était nullement attristée par ce souvenir ; et il paraît avoir passé quelques jours heureux dans la famille de cette jeune fille, qui, belle, spirituelle, plus âgée que lui de deux ans, s'amusait et ne se troublait pas de la passion d'un écolier. A seize ans, il fit pour elle des vers, qui ne sont pas sans grâce. Elle se maria bientôt. Byron se crut dédaigné, et souffrit plus d'orgueil que d'amour. Son infirmité l'humiliait, quoique sa taille fût noble, et que son visage eût pris une expression de beauté dont il était fier. Après quatre ans de séjour à l'école de Harrow, où il avait peu régulièrement étudié, mais beaucoup lu, rêvé, disputé, il entra, au mois d'octobre 1805, à l'université de Cambridge, pour compléter le cours d'une éducation anglaise. Il allait de là passer les vacances chez sa mère à Southwell, où il trouvait quelques sociétés spirituelles et une bibliothèque dont il profita beaucoup. Son caractère impétueux commençait à se heurter vivement contre celui de sa mère. C'étaient souvent d'incroyables violences, d'amères ironies et de noirs soupçons dans deux imaginations également irritables. Un jour, après une vive querelle, la mère et le fils allèrent, chacun de son côté, chez le pharmacien de la ville, pour l'avertir de ne pas donner de poison à l'autre ; tant ils craignaient de s'être blessés mutuellement jusqu'au désespoir ! Las de cette vie, et épris d'un goût très-vif pour l'indépendance, Byron à dix-sept ans s'enfuit de chez sa mère dont il raille impitoyablement dans ses lettres à un ami la colère et la douleur. Sa mère désolée le suivit à Londres, et ne put d'abord le ramener. Après une folle course de quelques semaines, le jeune lord revint cependant à Southwell, et y passa deux mois, jouant la comédie sur un théâtre de société, et composant des vers. Il en avait déjà un petit volume, qu'il faisait secrètement imprimer dans le voisinage, à Newark. Il paraît que, dans ce premier essai, l'imitation mal choisie de quelques poëtes à la mode, et l'habitude

(1) Préface de *Werner*.

précoce du plaisir avaient fort multiplié les images licencieuses. Un homme d'esprit que Byron avait rencontré dans les sociétés de Southwell lui fit honte de ce mauvais goût; et l'édition tout entière fut brûlée par le jeune poëte, qui s'occupa bien vite d'en préparer une seconde plus irréprochable, mais dont la publicité fut encore bornée à quelques amis. Byron avait atteint dix-neuf ans. Il était beau, riche, maître de ses actions, passionné pour le plaisir, et connaissant déjà l'ennui de la satiété. Froid et dur pour sa mère, ayant perdu par la mort deux amis. les seuls êtres qu'il ait aimés, dit-il, excepté les femmes, il écrivait dès lors : « Je suis un animal solitaire, et si parfaitement cosmopolite, qu'il m'est « indifférent de passer ma vie dans la Grande-Bretagne ou le Kamtschatka. » L'idée de la gloire le flattait cependant : il songeait à la postérité; il ambitionnait la vie de Fox, ou la mort de Chatam, et composait force vers, pour épancher son âme et se rendre célèbre. En 1808, il les réunit dans un volume, sous ce titre : « *Heures d'oisiveté*, suites de « poëmes originaux ou traduits, par George Gor« don, lord Byron, mineur. » Ce début d'un homme qui devait être si célèbre resta d'abord très-obscur. Le jeune poëte avait repris ses études, ou plutôt son séjour à Cambridge, où il conduisait ses chevaux, ses chiens, et même un ours, dont il s'était affolé, et qu'il voulait, disait-il, faire recevoir agrégé. Il menait la vie désordonnée des riches étudiants, buvait, jouait, et s'échappait souvent vers Londres, pour y faire de plus grandes parties, et pour guetter, dans les boutiques des libraires, le succès de son livre. Nageur, boxeur, occupé de fantaisies bizarres, il écrivait une partie des nuits, lisait beaucoup et raisonnait avec de jeunes camarades, spirituels et fous comme lui. Son esprit mobile et curieux avait déjà touché à toutes les questions philosophiques et religieuses; et le jeune poëte n'avait guère moins de scepticisme dans ses opinions que de liberté dans ses mœurs. Il avait fait pour quelques mille livres sterling de dettes, mais il comptait sur Newstead, et sur la baronnie de Rochdale, qui devait lui revenir à sa majorité. Avant cette époque, il s'établit à Newstead, que lord Ruthen avait quitté. Il y faisait de folles orgies, en robe de moine, ainsi que ses amis, et se laissait appeler *l'abbé*. De là, il retournait à Cambridge, à Brighton, et se faisait suivre dans ses courses par une jeune fille habillée en homme, semblable, à l'idéal près, au page de *Lara*. Dans cette vie assez commune, où le jeune lord mettait seulement un peu d'ostentation de folie, se mêlait aussi un grand fonds de tristesse et de mauvaise humeur. Aux soupers de Newstead circulait une large coupe formée d'un crâne que Byron avait déterré dans la vieille abbaye, et fait ciseler avec art. On y buvait, en bouffonnant; on jouait, dans le vestibule du sombre manoir, quelque tragédie bien sanglante d'Young. Puis, aux amis d'étude, se mêlaient des maîtres boxeurs, et d'autres sociétés moins nobles encore. Toute cette vie ne donnait à Byron ni satisfaction de lui-même, ni estime pour les autres. Il se piquait déjà de cette misanthropie dédaigneuse, qui n'est qu'un grand fonds d'égoïsme mécontent. Il affectait de n'aimer guère que son chien et son vieux domestique, qu'il mettait à peu près au même rang. Quand le premier mourut de la rage, il écrivait : « J'ai tout perdu, excepté le vieux Murray. » Cependant le jeune poëte fut tiré de son ennui par une vive piqûre. La *Revue d'Edimbourg* parla des *Heures d'oisiveté* avec une ironie médiocrement spirituelle, mais fort dédaigneuse. Byron irrité trouva son vrai génie. Aux imitations un peu froides, à l'élégance maniérée, aux réminiscences *ossianiques* de son premier essai, il fit succéder une œuvre sienne, une œuvre d'orgueil blessé et de rancune amère, torrent de verve colérique et poétique. Byron vint à Londres, pour publier sa pièce des *Poëtes anglais et des Critiques écossais*, et, tout en l'imprimant, il y jetait ce que l'accident du jour et l'humeur du moment ajoutaient à la première inspiration. Avant vingt et un ans révolus, il était alors occupé de sa réception à la chambre des lords, et fort impatient de quelques lenteurs préalables. Byron, malgré son orgueil de race, était, par la mauvaise renommée de son père, l'ancien isolement de son oncle, la vie provinciale de sa mère, un étranger dans la noblesse anglaise. Ses obscures sociétés d'étude ou de plaisirs l'en éloignaient encore plus. Lord Carlisle, son tuteur, ne daignait lui marquer aucun intérêt; et à sa majorité, le jeune lord vint prendre séance à la chambre, sans un introducteur, sans un ami pour l'accueillir. Reçu par les huissiers, il prêta serment le 13 mars 1809, répondit sèchement à quelques bienveillantes paroles du chancelier, lord Eldon, s'assit un moment sur le banc de l'opposition, et sortit, fier et humilié tout ensemble. Quelques jours après, sa satire parut; et le noble tuteur du jeune lord y recevait quelques amers sarcasmes. Personne au reste n'était ménagé. Si les critiques d'Edimbourg étaient l'occasion et le premier objet de l'attaque, chemin faisant, le poëte frappait avec une franchise de jeune homme sur Anglais et Ecossais, torys et wighs, patrons et protégés, poëtes indépendants ou poëtes pensionnaires, tout cela dans un vers correct, précis, plein de feu. C'était presque la poésie et la rancune de Pope. L'ouvrage fit grand bruit. Pressé de quitter l'Angleterre, Byron y laissait déjà l'opinion qu'un poëte était né. C'était, à vrai dire, et malgré les flatteries de la critique contemporaine, toujours plus grande que ses injustices, ce qui manquait à l'Angleterre. Dans l'orgueil de sa civilisation, de sa force, de sa lutte contre la France, ce pays, occupé tout de politique et de guerre, n'avait pas encore reçu dans les arts l'action ou le contre-coup de la révolution qui depuis vingt ans ébranlait l'Europe. Aucun génie original et neuf ne s'était levé sur son horizon. Elle avait, en vers, de pieux moralistes, prosaïques par la bassesse et l'uniformité des détails, poëtes quelquefois par la pureté du sentiment moral et l'élan momentané vers le ciel. Elle avait Crabbe, dont la vie pauvre, errante, rebutée, fut tout à coup éclairée par le rayon d'une vive tendresse, et par

une flamme de génie, que l'on vit s'éteindre sur la tombe de celle qu'il avait aimée. (*Voy.* Crabbe.) Elle avait eu Cowper, dont l'inspiration, tardive et capricieuse, avait, pour ainsi dire, fermenté, durant un long intervalle de souffrance et de folie où sommeillait son âme; homme singulier plutôt que grand poëte; espèce de génie valétudinaire, qui prête à de curieuses expériences sur les maladies de la pensée, plutôt qu'il n'en fait admirer la grandeur et la force. (*Voy.* Cowper.) Elle avait des métaphysiciens, raisonneurs sans invention, mélancoliques sans passion, qui, dans l'éternelle rêverie d'une vie étroite et peu agitée, n'avaient produit que des singularités sans puissance sur l'imagination des autres hommes. Tel était Woodsworth, et le subtil et touchant Coleridge. Près d'eux se groupait la foule des poëtes descriptifs, des peintres de lacs et de montagnes; mais rien n'était moins nouveau, après Thomson, et tout ce qu'avaient décrit l'Allemagne et la France. L'Angleterre avait encore la première gloire et la première imagination de Walter Scott, non cette imagination inventive et fidèle, dramatique et morale, qu'il a prodiguée dans ses beaux romans, mais une autre imaginative érudite et laborieuse, qu'il faisait servir à la poésie, et qui ne suffit pas au poëte. Avec elle, dans des vers négligés, il amassait mille curieux détails de mœurs chevaleresques et de gothiques peintures, et exploitait, en antiquaire, les temps de superstition et de féerie, à peu près comme la poésie grecque d'Alexandrie, dans son ingénieuse décadence, recherchait les plus curieux souvenirs et les plus rares anecdotes de cette mythologie grecque qu'elle ne croyait plus. L'Angleterre enfin venait de perdre de grands orateurs, dont la parole était égale aux luttes de la vie politique. Mais, dans la partie la plus élevée des lettres; dans l'imagination et la poésie, le nouvel âge britannique n'avait encore produit aucune de ces œuvres qui représentent une époque et l'immortalisent, aucun de ces génies puissants et vrais qui ont le double caractère d'une pensée nationale, qui résument les idées de leur temps, en y donnant une expression sublime. L'Angleterre du 19e siècle n'avait rien produit d'original et de grand, comme *René, le Génie du Christianisme, les Martyrs*, elle attendait son poëte. C'est à cette gloire que parut dès lors réservé Byron. Les juges les plus habiles remarquèrent cette verve soutenue, cette vigueur et cette précision de langage, ce facile et naturel usage de la langue de Pope, avec des impressions si personnelles et si vives. Mais ce n'était pas dans une colère d'amour-propre blessé, dans une représaille littéraire que ce génie devait se renfermer. Byron, pendant qu'on s'indignait, ou qu'on riait de son outrageuse satire, partait pour sa tournée d'Europe et d'Asie, en disant adieu à l'Angleterre par des stances mélancoliques, où il se plaint d'aimer sans espoir, et d'être seul dans la vie; et il venait, écrit-il dans une lettre à la même date, de licencier son harem. Quoi qu'il en fût, à cet égard, de l'idéal ou de la réalité, Byron ayant écrit son testament, et assuré le sort de sa mère, mit à la voile, de Falmouth, le 2 juillet 1809, avec l'impatiente curiosité d'un jeune homme qui se lance dans la vie. Il avait pour compagnon de voyage un autre jeune homme plein d'ardeur pour les lettres, et qui, depuis, s'est fait un nom dans la politique, M. Hobhouse. Le paquebot, en quatre jours, les porta sous le beau ciel de Lisbonne; Byron traversa, en courant, le Portugal, une partie de l'Espagne, Séville, Cadix, toucha Gibraltar, Malte, sans autre aventure que quelques commencements d'amours et un duel ébauché; puis il repartit de là pour l'Albanie, sauvage entrée de l'Orient. Il passa en vue de la bourgade, alors ignorée, de Missolonghi, et vint descendre à Prévésa. Il en partit aussitôt pour Janina, sous le sauf-conduit du nom anglais. Reçu et défrayé par les ordres du vizir absent, il alla, sur les chevaux d'Ali, le chercher à Tebelen, sa maison de plaisance, et son lieu natal. Ali lui fit un grand accueil, comme à un noble seigneur, loua ses cheveux bouclés, ses mains petites et délicates, lui envoya, plusieurs fois par jour, des sorbets et des fruits, et enfin lui donna une garde choisie pour se rendre à Patras et dans la Morée, où commandait son fils aîné. C'est dans cette route que, séparé des siens, égaré par une nuit d'orage, où la pluie et l'ouragan battaient avec violence, au milieu de la confusion et de l'effroi, il rêva, s'appuyant contre un rocher, ses plus gracieux vers d'amour, en contraste avec la tempête et l'horreur qui l'entouraient. De là Byron, revenu à Prévésa, s'étant fait donner par le gouverneur turc une escorte d'Albanais, parcourut les bois et la côte sauvage de l'Acarnam, s'arrêta quelques jours à Missolonghi, qu'il devait revoir, traversa la Morée, et vint passer l'hiver à Athènes. Ses impressions de voyages étaient excitées par le charme des sites et du climat, bien plus que par les traditions de l'étude. Il cherchait et adorait la Grèce, non dans ses ruines savantes et dans ses arts, mais dans l'éclat de son soleil et l'azur de son horizon. Cette poésie sensible des lieux dominait en lui celle des souvenirs; ou parfois, les mêlant toutes deux dans ses vers, il avive et rajeunit l'antiquité par les grâces toujours présentes de la nature. Dans Athènes, cependant, Byron s'occupa de visiter les précieux monuments encore debout que lord Elgin et la guerre ont plus tard dispersés ou détruits. Logé chez la veuve d'un consul anglais, dans une petite maison qu'on a visitée depuis, comme un des souvenirs d'Athènes, il y rêva quelques beaux vers de description et d'amour. Il en partit au printemps pour Smyrne; et, après avoir exploré la Troade, toucha Constantinople, où le grand événement de son séjour fut de traverser l'Hellespont à la nage, et de vérifier par son exemple l'histoire poétique de Héro et Léandre. Il en repartit au mois de juillet, avec M. Hobhouse, sur le vaisseau qui ramenait l'ambassadeur anglais; et, s'étant fait débarquer à l'île de Zéa, il revint passer l'hiver à Athènes et en Morée. Il y vit le célèbre voyageur Bruce, et une personne dont l'esprit original devina son génie, lady Esther, qui, dégoûtée de l'Angleterre depuis la mort de son oncle Pitt, émigrait vers l'Orient,

et s'acheminait à sa royauté du désert. Byron eut quelque tentation de s'expatrier comme elle. Il songeait à s'établir dans l'Archipel, après avoir vendu son fief de Newstead, le seul lien qu'il eût avec sa patrie, écrivait-il à sa mère. En attendant, il voulait visiter l'Égypte. Puis, tout à coup, par ennui de son voyage, il se rembarqua pour l'Angleterre. Si jeune encore, Byron revenait sans être corrigé ni changé. Mais son tempérament poétique s'était fortifié dans cette course de deux années. Son imagination s'était hâlée au soleil d'Orient. En même temps que ce jeune Anglais, à la taille élégante et frêle, et aux traits délicats, avait pris quelque chose de plus nerveux et de plus coloré, sa pensée s'était empreinte de réflexion et de force. Le progrès paraît immense des premiers vers de Byron à ceux qu'il rapportait de son voyage, et on eût dit que, par un développement hâtif, son esprit avait atteint déjà toute sa croissance et toute sa vigueur. La poésie de Byron n'a rien produit de plus fort et de plus pur que les deux premiers chants du *Pèlerinage de Childe Harold*. Il avait cependant à son arrivée peu de confiance dans ses vers, rapidement ébauchés au milieu des émotions du voyage; et il fut d'abord distrait du soin de les publier par une perte qu'il sentit avec force. Sa mère, tombée malade, pendant qu'il s'arrêtait à Londres, lui fut enlevée, avant qu'il pût la revoir. Il arriva pour l'ensevelir à Newstead, où, peu de jours après, il fut frappé d'une autre douleur, par la mort du plus remarquable de ses compagnons d'études, le jeune Mathews, qu'il paraît avoir tendrement aimé. Byron sortit de cet accablement de tristesse pour la vie brillante de Londres, dans laquelle il commençait à être admis et recherché. Il parut à la chambre des lords, et fit un discours éloquent et populaire contre les dispositions rigoureuses appliquées aux émeutes d'ouvriers. Enfin il publia *Childe Harold*. L'enthousiasme fut universel; et le jeune lord, salué grand poëte, entouré d'un prestige romanesque et d'une gloire sérieuse, jouit quelque temps de l'enivrement de la faveur publique. Quelques stances du poëme, qui, en rappelant les égarements du jeune Harold, semblaient une confession de l'auteur, donnaient, il est vrai, aux esprits sévères des armes contre Byron; mais l'éclat du talent avait tout effacé. Ce n'est pas cependant que cet ouvrage n'offrît un des caractères qui marquent la décadence du goût et du génie, le défaut de composition. On peut remarquer qu'il n'y a pas plus d'art dans *Childe Harold* que dans l'*Itinéraire de Rutilius*, monument curieux et parfois éclatant du dernier âge des lettres romaines. C'est également un homme qui, sans ordre et sans but, se rappelle l'impression des lieux, et tour à tour décrit et déclame. Il y a même ce rapport entre les deux voyages, que tous deux se font à travers des ruines, dans un temps de révolution pour les croyances et pour les empires. Le Gaulois du 5e siècle voit avec douleur s'écrouler le paganisme devant la foi nouvelle sortie de la Judée, et qui, déjà maîtresse à Rome, peuple de monastères les îles désertes de l'Italie. L'Anglais du 19e siècle croit voir tomber, en Espagne et en Portugal, les derniers asiles du christianisme romain. Comme Rutilius, il rencontre partout les vestiges de l'invasion et de la guerre. Napoléon est pour lui le nouvel Alaric, qui laisse partout sa trace sur le monde ravagé. Mais ce parallèle ne donne qu'une faible idée des couleurs dont Byron a peint ses souvenirs. La poésie descriptive, cette décadence de l'art, est ordinairement froide et dénuée de passions. Byron mêle à tout ce qu'il décrit son âme ardente et capricieuse. Tour à tour enthousiaste ou satirique, les lieux ne sont pour lui qu'un texte de sentiments ou d'idées; et le paysage est animé par la physionomie de son héros, ou plutôt par la sienne, par sa passion, par son caprice, par les vives émotions et les ardents dégoûts qu'il porte sur toutes choses. Quelques pages incomparables de *René* avaient, il est vrai, épuisé ce caractère politique. Je ne sais si Byron les imitait on les renouvelait de génie. Mais ses propres impressions, sa vue passionnée de la nature, son enivrement de la lumière et du ciel d'Orient, jettent dans ses peintures un charme original. On avait lu les vers élégants d'un autre Anglais sur les îles d'Ionie; mais tout cela fut nouveau dans les vers de Byron. Au milieu de ce succès, pour accroître la curiosité sur lui-même, il détacha de ses souvenirs de voyage non plus une description, mais un récit, une histoire touchante qu'il publia toute mutilée et entrecoupée de lacunes, qui semblaient des réticences. Cette histoire lui rappelait-elle quelque jeune fille turque sacrifiée à l'égoïsme de ses plaisirs, ou sauvée par son courage? il n'importe : le poëme du *Giaour* est admirable, malgré cette affectation de mystère qui en détruit la simplicité. Le moment où Byron intéressait si vivement par des vers la curiosité de ses compatriotes semblait pourtant peu fait pour admettre une telle préoccupation. C'était la dernière crise de la grande guerre, le péril de l'Angleterre attaquée par Napoléon jusqu'au fond de la Russie, et la catastrophe qui changea le sort du monde. Londres était dans une grande attente. Tous les esprits étaient fixés sur Moscou, sur la Bérézina, sur Dresde, et ces terribles secousses que le géant près de tomber donnait à l'Europe. C'est au milieu de pensées si graves que le génie du poëte se fit jour, et fixa l'admiration. Lui-même, on doit l'avouer, prenait peu de part à ce grand spectacle. C'est par là qu'il se montrait jeune homme, n'étant occupé que de vers, de vanité d'auteur, et de plaisirs sans amour. *Childe Harold* et *le Giaour* respiraient toute la poésie de la Grèce moderne. Byron revint à ce thème favori dans la *Fiancée d'Abydos* et *le Corsaire*. *Le Corsaire*, c'est l'idéal de ces Klephtes de mer, dont le nom retentissait dans les Cyclades, avant que l'Europe connût Canaris. Seulement à cette vie d'aventures, à cette joie d'une liberté sauvage qu'il avait à décrire, Byron a trop mêlé, d'après lui-même, une sorte de mélancolie rêveuse et de tristesse hautaine qui tient au dégoût de la vie sociale. Comme il s'était fait deviner dans *Childe Harold*, il s'est peint dans *Conrad*, auquel il donne ses traits, l'air

de son visage, et jusqu'à ses habitudes de diète austère et de froid silence. Mais cela même ajoutait au charme du récit et à l'engouement public. Critiques et poëtes contemporains avouaient également la supériorité de Byron. Moore, Rogers étaient ses premiers admirateurs; et le chantre de *Marmion* et de la *Dame du lac*, jusque-là si populaire, sentant bien qu'il ne pouvait lutter contre cette riche et neuve poésie, se réduisait au roman pour sa gloire et notre plaisir. Cependant Byron, enivré de louanges et de succès faciles, ennuyé de tout et mécontent de sa fortune trop médiocre pour son rang et ses goûts, songea sérieusement à se marier. La jeune personne qu'il rechercha dans une noble maison avait un esprit rare autant que cultivé. Elle fut attirée par la gloire de Byron, malgré tout ce qui s'y mêlait de scandale et de frivolité aux yeux d'une pieuse famille. Belle, savante et prude, miss Milbanks se flatta de fixer Byron et de le corriger par l'amour. On sait combien cette union fut courte et troublée. Après un an de mariage, lady Byron avait mis au monde une fille. Mais peu de temps après elle se retira chez son père et ne voulut plus revoir son époux. La persévérance de ses refus et la discrétion de ses plaintes accusent également Byron, qui, n'eût-il pas eu d'autres torts, appelait sur lui la malignité des oisifs par sa folle colère, et qui fit plus tard la faute impardonnable de tourner en ridicule celle qui portait son nom. Alors il fut frappé d'un de ces retours cruels qui suivent la faveur publique. Sa dissipation, sa fortune dérangée, ses caprices et ses manies bizarres firent accuser son cœur et sa raison. Le grand monde fut impitoyable dans ses scrupules, et la foule même les partagea. Ce nom glorieux de Byron fut couvert de huées, et son souvenir fit siffler au théâtre une actrice célèbre, soupçonnée d'être complice d'une des infidélités du poëte. Byron avait dès longtemps blessé le parti *tory*, plus triomphant que jamais. L'état du monde politique amenait alors en Angleterre une reprise de cette gravité morale qui s'irrite contre la licence des opinions et de la conduite. Torys et méthodistes, hommes graves et gens à la mode, grands seigneurs et journalistes, tout se réunit pour accabler Byron et donner gain de cause à la famille respectée qui se séparait de lui. Ce fut en 1816 que Byron quitta sa patrie pour ne plus la revoir, et qu'il s'exila sur le continent, rouvert aux Anglais par la disparition de l'empire. Sa première course fut en Belgique, où il visita le champ funeste de Waterloo avec une émotion mêlée d'orgueil et de douleur. De là il vint passer quelques mois à Genève et à Lausanne. Réuni à son ancien compagnon de voyage Hobhouse, il gravit avec lui les plus âpres glaciers des Alpes, où la nature lui offrait un ordre de beautés nouveau, après l'Orient et l'Albanie. Aux bords du lac de Genève il chercha surtout la trace des lieux qu'avait nommés Rousseau, songea peu à Ferney, dont il devait invoquer un jour le sardonique génie, et trouva dans Coppet, près de madame de Staël, cet accueil qui flatte et console un cœur blessé par la disgrâce du monde. A Genève il évitait ses compatriotes, hormis un seul, frappé comme lui d'une sorte d'anathème, Shelley, ce poëte rêveur et matérialiste qui, par l'allégorie transparente et les notes clairement impies de sa *Reine Mab*, avait soulevé l'indignation des hommes religieux de l'Angleterre. Byron se prit de goût pour la conversation originale et savante de Shelley, dont il admirait les ouvrages. Ils se voyaient tous les jours. Courses aventureuses sur le lac, hardis entretiens de métaphysique, confidences antisociales entre deux âmes également froissées, et, chaque soir, longues veillées où les poëtes sceptiques et leurs amis se troublaient à plaisir l'imagination par des contes de revenants, et croyaient au diable, en doutant de Dieu, telle fut la nouvelle étude de poésie que fit Byron dans la société de Shelley et de sa jeune épouse, fille de Godwin, et pénétrée des mêmes principes que son père et son mari. Esprit logiquement faux, de la race des Spinosa, Shelley, jacobin de méditation, était arrivé, par l'athéisme, aux dernières conséquences des anciens niveleurs, l'absolue démocratie, le partage des propriétés, la communauté des femmes. Trop sage et trop peu mûr pour être le guide de personne, on ne peut douter cependant qu'il n'ait eu, par l'opiniâtreté de ses idées, une fâcheuse influence sur l'esprit de Byron, et qu'il n'ait contribué à fortifier cette teinte misanthropique et amère répandue dans ses écrits. Un autre Anglais, Lewis, vint mêler à ces entretiens sa fantasque imagination et sa littérature de sorcellerie. Fort instruit dans la poésie allemande, il traduisit de vive voix à Byron les plus étonnants passages du *Faust* de Goëthe. Le jeune poëte recueillait avidement, pour reproduire aussitôt, selon l'instinct de sa courte et hâtive destinée. Il avait repris, en courant, son *Odyssée* de *Childe Harold*, et y fixait en beaux vers tout ce qui frappait ses yeux, depuis la plaine de Waterloo jusqu'aux bosquets de Clarens. Les ruines d'un vieux château sur les bords du lac lui inspiraient le prisonnier de Chillon. Au sortir d'une rêverie misanthropique de Shelley, il décrivait, avec une illusion de terreur croissante, la nuit finale de l'univers. Enfin, en écoutant Lewis, il commençait son drame de *Manfred*. C'est de ce singulier ouvrage qu'il aurait dû dire ce qu'il a confessé seulement du troisième chant de *Childe Harold* : « J'étais « à demi fou quand je le composai, entre la méta- « physique, les montagnes, les lacs, un désir inex- « tinguible, une souffrance inexprimable, et le cau- « chemar de mes propres égarements. » On y sent, en effet, au plus haut degré, les tourments de l'âme et la plaie du remords : c'est la vérité de ce drame, d'ailleurs tout fantastique. Goëthe en fut si frappé, qu'adoptant une calomnie populaire, il supposa son imitateur inspiré par une expérience personnelle de crime et de souffrance morale. A ce sujet, dans un article littéraire sur *Manfred*, il assura gravement qu'à Florence, une jeune dame aimée de Byron avait été poignardée par son mari, et que, dans la même nuit, le mari avait été tué par une main facile à deviner; que de là venaient la mélancolie et les sombres couleurs du peintre de *Manfred*. Étrange va-

nité du poëte allemand, qui n'admettait pas qu'en fait de crime on ait pu ajouter à ses propres inventions autre chose que la réalité ! Heureusement cette explication est démentie par les faits. Byron, sous l'inspiration des Alpes et de Faust, avait en partie composé ***Manfred*** avant de voir l'Italie, et il ne put faire de victimes à Florence, où il ne s'arrêta qu'un seul jour. Il faut en convenir même, ses aventures en Italie n'eurent rien de tragique et qui rappelât les vengeances de l'ancienne jalousie. Byron ayant traversé Milan, à la fin de 1816, vint se plonger dans les faciles voluptés de Venise. La première année qu'il y passa, emporté par une frénésie de plaisir et de frivolité, ne fut cependant pas perdue tout entière pour le travail. Là il acheva ***Manfred***, esquissa le quatrième chant de ***Childe Harold***, tout rempli des souvenirs de Venise, dont l'aspect désolé lui inspirait une ode sublime, et trouva le beau sujet de ***Faliero***, le seul de ses drames où la conception et les caractères décèlent quelque veine de génie tragique. A ses inspirations il mêlait même de sévères études. Chaque matin, après les fatigues d'une nuit vénitienne, il conduisait, en ramant lui-même, sa gondole vers un îlot voisin de Venise, où est bâti le monastère arménien de St-Lazare, et passait quelques heures avec le P. Paschali et d'autres savants religieux, à déchiffrer la langue arménienne, se servant de cette âpre et difficile étude pour dompter les agitations de son âme, comme autrefois St. Jérôme, tourmenté de passions, s'était donné pour régime l'étude de l'hébreu. Il encourageait ainsi les recherches qui conduisirent les bons pères à la précieuse découverte d'un fragment d'Eusèbe. Il les aidait dans la composition d'une grammaire anglo-arménienne, et traduisait sous leur dictée, d'après une version arménienne, deux ***Epîtres de St. Paul aux Corinthiens***, douteuses, mais antiques. Cette étude et surtout quelques extraits cosmogoniques de Moïse de Chosroène ramenaient l'imagination du jeune poëte à ces problèmes religieux dont son scepticisme était souvent agité, et qui lui ont inspiré le mystère de ***Caïn***. Car tout devenait substance de poésie pour Byron, depuis ses plus sévères études jusqu'à ses folles débauches. Dans la fougue d'un carnaval de Venise, ***ce jeune extravagant d'Anglais***, comme l'appelaient les gondoliers, au milieu des courses, des amours, des querelles, forgeait son inimitable talent.

Tres ignis torti radios, tres alitis austri
Miscebant operi, flammisque sequacibus iras.

La vie dissolue de Byron à Venise était citée par les voyageurs, et les récits peut-être exagérés qu'on en reportait à Londres servirent à ranimer dans la haute société l'indignation, sincère ou prude, dont le jeune lord était l'objet, et qu'il bravait, en la subissant avec douleur. Mécontent de tout le monde, il n'avait gardé que peu de relations avec son pays. En lisant ses lettres pleines de verve et d'esprit, on s'étonne du cercle étroit de sa correspondance. Il n'écrit guère qu'à M. Moore, son invariable admirateur, et au libraire Murray, qu'il traite avec une hauteur tant soit peu féodale, en lui vendant fort cher ses vers nouveaux. Le seul souvenir qui mêle quelque émotion douce à l'habituelle ironie et à la liberté cynique ou haineuse de ses lettres, c'est son amitié pour sa sœur Augusta Leigh, et sa reconnaissance pour le généreux témoignage que Walter Scott rendait publiquement à son génie. Du reste, au milieu de ses amusements de Venise et de la ***vie damnée***, dont il se vante, on sent un ennui profond et un amer découragement. Ces accès de ***spleen*** ont jeté d'admirables teintes de poésie sur le quatrième chant de ***Childe-Harold*** ; et cette frénésie de plaisirs a inspiré ***Don Juan***, ouvrage qui semble réunir deux époques du génie de Voltaire, le coloris de sa plus vive et plus fraîche poésie, et le malin cynisme de sa vieillesse. Ce séjour à Venise n'avait été interrompu que par une rapide excursion vers Rome ; et le poëte était venu reprendre ses vulgaires plaisirs, lorsqu'il en fut tiré par une séduction plus noble, qui tint une grande place dans le reste de sa vie. Les faiblesses des écrivains célèbres étant de nos jours aussi connues que leurs ouvrages, et formant une partie, en quelque sorte, officielle de leur vie littéraire, tout lecteur de ***Byron*** connaît la comtesse Guiccioli. C'est à Venise que le poëte anglais vit pour la première fois la belle et spirituelle Italienne, et la charma par les mille enchantements dont il était environné. De Venise où il passait, il la suivit à Ravenne, son séjour, l'y retrouva malade, et, accueilli fort imprudemment par le comte Guiccioli, après avoir vécu quelque temps près d'elle, par une tolérance plus singulière, il obtint de la ramener sous sa garde à Venise, pour consulter les médecins. De là il la conduisit dans une maison de campagne qu'il avait louée près de Padoue, la séparant ainsi publiquement de son mari, au grand et tardif scandale des mœurs italiennes, qui ne s'étaient pas offensées des autres libertés de Byron. Il reçut dans cette retraite la visite de son ami T. Moore, et revenant avec un témoin de sa jeunesse sur quelques événements de sa vie, ce fut alors qu'il lui remit en partie ses ***Mémoires***, pour être publiés après sa mort. Les jours de Byron, jusqu'à la fin glorieuse qui devait les terminer, se traînèrent dans le cercle de son nouveau lien et dans les stériles agitations de la vie italienne. Il voulut retourner à Londres, revint à Ravenne près des deux époux un moment réunis ; et, quand le pape eut prononcé leur séparation, il se dévoua sans réserve à la comtesse, dont le père, le comte Gamba, persécuté comme ***carbonaro***, ferma les yeux sur un attachement qui donnait un défenseur de plus à sa cause. En effet, Byron, qui avait espéré la république en 1815, et mêlait à ses préjugés nobiliaires une grande haine contre les gouvernements de l'Europe, saisit avec ardeur tous les projets d'émancipation italienne. Sa prophétie du ***Dante***, inspirée au lieu même où le poëte toscan avait vécu proscrit, était un premier et sublime gage de ses vœux pour la liberté de l'Italie. Byron fit plus : il entra dans les associations secrètes formées en Romagne, donna de l'argent, acheta des armes, et il attendait

avec impatience un mouvement qui, suspendu, mal concerté, trahi, échoua par l'invasion autrichienne et l'inconcevable faiblesse des Napolitains. Ce beau rêve l'occupa de 1819 à 1821, et le préparait pour un autre dévouement qui fut plus célèbre et plus utile. Au milieu de ces soins de politique et d'amour, Byron n'avait pas cessé d'écrire et de cultiver, par la réflexion et l'étude, ce grand talent poétique qui était au fond le premier intérêt de sa vie. Il s'était rendu maître de la langue et de la littérature italiennes, et se promettait même de composer quelque jour un grand poëme dans cet idiome qu'il aimait. En attendant, malgré les conseils de ses amis, il continuait *Don Juan* et espérait bien promener par toute l'Europe les fantaisies licencieuses de son héros. Il s'occupait en même temps d'une controverse toute classique, pour défendre la gloire de Pope contre la littérature nouvelle de l'Angleterre. Telles étaient encore les préoccupations, mêlées à ses projets d'affranchissement et de guerre, pendant que les troupes autrichiennes approchaient des États romains, et que les *carbonari* venaient cacher leurs armes dans sa maison. Le journal de ses pensées, qu'il écrivait alors, est rempli de généreux sentiments et de minuties puériles, avec un grand fonds de scepticisme sur la liberté comme sur le reste. L'insurrection de la Romagne ayant manqué, les exils et les proscriptions commencèrent. Byron se vit arracher ses amis et la famille à laquelle il était affilié par un lien d'amour et de parti. Le nom anglais le protégea seul lui-même et lui permit de prolonger son séjour à Ravenne. Il y revit Shelley, qui, par ses éloges, l'animait à continuer *Don Juan*, dont les premiers chants, publiés à Londres, n'obtenaient qu'un succès irritant et contesté. Il songeait dès lors à passer dans la Grèce, où venait d'éclater un soulèvement de religion et de liberté, plus sérieux que l'insurrection libérale de Naples. Mais l'attachement pour la femme qui lui avait tout sacrifié prévalait encore, et il vint la rejoindre à Pise. Cette vie errante et inquiète n'était rien à son travail de poëte : tout y servait en lui, lectures savantes et nouvelles du jour, complots politiques et chagrins de famille. Tout ce qui frappait sa pensée ou agitait sa vie devenait dans ses mains matière de poésie. Sous l'impression des découvertes antédiluviennes de Cuvier et des arguments manichéens de Shelley, il avait composé son mystère de *Caïn*. Une annonce de journal sur la réception de George IV en Irlande lui inspirait la plus virulente satire; et malgré son dédain pour les querelles politiques de son pays, il s'y jetait tout à coup avec l'âpreté d'un libelliste. Cette irritabilité extrême, universelle, maladive, paraît avoir fait, en grande partie, le talent de Byron. Elle le livrait aux impressions les plus diverses ; et ce caractère si fantasque fut toujours plus ou moins dominé par ceux qui l'approchaient. Dans la dernière année de son séjour en Italie, il revit avec une grande effusion de tendresse un noble Anglais, son ancien compagnon d'études, dont l'amitié calma l'inquiétude de ses esprits, et il fut visité par un des hommes les plus estimés en Angleterre, Rogers, aussi grave, aussi sage dans sa vie et dans ses opinions que dans sa poésie. Mais il n'en était pas moins obsédé par les noirs fantômes de la métaphysique de Shelley ; et il se laissait entraîner par lui dans un projet d'association littéraire avec un écrivain radical, dont il goûtait aussi peu le caractère que le talent. Byron venait d'achever un nouveau mystère, *le Ciel et la Terre*, lorsqu'il apprit qu'à Londres son drame de *Caïn* attirait une poursuite légale au libraire Murray, qui subit pour l'auteur quelques mois de prison. Cette sévérité aigrit l'amertume de Byron contre des croyances auxquelles il semblait quelquefois ramené par l'imagination, comme s'en plaignait l'incrédule Shelley. Il reprit le poëme de *Don Juan*, son arme de guerre contre la société ; et, tout en respectant davantage les mœurs par égard pour la femme qu'il aimait, il redoubla de scepticisme et d'amertume politique. Deux pertes cruelles, dont l'une semblait un avertissement funèbre, vinrent se mêler à ce travail, et non l'en distraire. Une fille naturelle qu'il élevait avec tendresse, et comme un dédommagement de l'absence de sa chère Ada, lui fut enlevée par la mort. Son ami Shelley, à l'âge de 28 ans, périt presque sous ses yeux avec un autre Anglais, dans une promenade de mer sur le golfe de la Spezzia. Byron, aidé du capitaine Medwin et de quelques autres, vint recueillir les deux corps naufragés ; et se complaisant à une sorte de cérémonie païenne, il les brûla sur le rivage avec le sel et l'encens, et ne garda que le cœur de Shelley qui n'avait pu être consumé. On ne peut dire, en lisant ses lettres, que sa douleur paraisse bien vive, et qu'il n'ait pas été plus frappé du spectacle sauvage et poétique de ce bûcher allumé par ses mains, qu'il n'était attendri sur la fin prématurée de Shelley, et sur cette mort semblable à sa vie, sans consolation et sans culte :

Juvat ignibus atris
Inseruisse manus, constructoque aggere busti
Ipsum atras tenuisse faces.

La famille de la comtesse Guiccioli ayant reçu l'ordre de quitter la Toscane, où Byron était lui-même suspect, il se rendit avec elle à Gênes, et continua d'y vivre, occupé de projets politiques et de poésie. L'Italie le lassait ; il voulait autre chose, une émigration lointaine en Amérique ou une occasion de gloire quelque part. Quant à l'Angleterre, sans vouloir y revenir, c'était toujours elle qu'il avait pour but, c'est pour elle qu'il écrivait. Non content de la charmer par ses vers, il se flatta d'y prendre une influence active par un journal ; et cette idée qu'il avait eue souvent lui fit donner son nom et ses vers au *Libéral*, que M. Hunt était venu rédiger en Italie et faisait paraître à Londres. Mais il eut le chagrin de voir cette publication blâmée, même par ses admirateurs. Ce dégoût fut une crise pour cette âme ardente qui, de bonne heure accoutumée à la célébrité, avait besoin de produire un effet toujours croissant. Son esprit se tourna vers une entreprise nouvelle. La lutte prolongée de la Grèce excitait

l'admiration du continent. Une sympathie publique s'était formée en dehors des gouvernements : l'Angleterre était peut-être de tous les pays d'Europe le moins favorable à la cause grecque. Londres avait cependant son comité philhellène qui, comme le comité de Paris, faisait passer aux Grecs des secours et des armes. La plus grande force de ces comités était leur influence morale, leur protestation permanente, la honte qu'ils faisaient à la politique inhumaine de quelques puissances. Rien, à cet égard, ne pouvait être plus éclatant ni plus utile qu'un allié tel que Byron. Le comité grec de Londres le sentit et lui fit demander son appui et sa présence en Grèce. Byron n'hésita plus à jeter dans cette guerre sa fortune et sa vie : il ne se fit point d'illusions. Il avait accueilli et secouru quelques-uns des philhellènes revenus de la première expédition ; il savait à quelles souffrances, à quelles difficultés insurmontables il devait s'attendre. Il jugeait avec sévérité le caractère des Grecs et avait peu d'espérance de succès. Sa santé, déjà détruite, ajoutait au découragement de son esprit et à ses tristes pressentiments ; mais il voulut se dévouer pour une cause juste et pour la gloire. Prodiguant alors des sommes considérables que, depuis quelques années, il avait amassées par une sévère épargne, il mit à la voile de Gênes, le 14 juillet 1823, emmenant avec lui le frère de la comtesse Guiccioli et un Anglais intrépide, le corsaire Trelawney. Repoussé dans le port par la tempête, il ne quitta les côtes d'Italie que quelques jours plus tard, après avoir reçu des vers de Goëthe sur sa noble entreprise. Il toucha à Céphalonie, et il y trouva une lettre de Botzaris pour hâter son secours et lui rendre grâce. Mais le lendemain, Botzaris, ce Léonidas de Souli, périssait en pénétrant, avec une poignée d'hommes, au milieu du camp des Turcs, où il fit un grand carnage. Byron, voulant attendre et juger par ses yeux, demeura trois mois dans la colonie anglaise de Céphalonie. Son enthousiasme ne s'était pas accru. Il blâmait les fautes des Grecs ; et loin de porter aucun zèle religieux dans la cause des martyrs de la croix, il occupa les heures de son loisir à discuter en public contre un pieux méthodiste, le docteur Kennedy, qui avait entrepris des conférences chrétiennes pour convertir quelques jeunes Anglais de la garnison. Il songeait à revenir en Italie. Cependant, pressé de toutes parts, il donna généreusement 4,000 livres sterling pour la flotte grecque ; et, lorsque Maurocordato eut pris le commandement de la Grèce occidentale, il consentit à aller le joindre à Missolonghi. Il s'y rendit à grand'peine, à travers mille périls gaiement supportés, et fut reçu comme un sauveur par la population confuse, pressée dans Missolonghi, entre la guerre civile, la famine et les Turcs. Byron jouit un moment de cet accueil et se livra sur-le-champ à tout et à tout le monde, avec un mélange singulier de prudence et d'irritation maladive. Le gouvernement grec lui conféra le titre de général en chef, et il devait commander une expédition pour s'emparer de Lépante. Mais toute la force qu'il pouvait espérer consistait dans une bande de Souliotes, soldés à grands frais, et dont la ville et lui subissaient la tyrannique insolence. Tout était, autour de lui, discorde, misère, anarchie. Il trouvait peu d'appui dans ses propres compatriotes. Un d'eux, le colonel Stanhope, brave officier, mais enthousiaste, inflexible et froid, ne rêvait que liberté illimitée de la presse, et voulait, au milieu de la Grèce, à demi barbare et envahie, introduire, avant tout, l'exacte rigueur des principes libéraux et les théories de Bentham : Byron jugeait plus pressant d'avoir du pain et des armes. La liberté de la presse, ce souffle épurateur des États constitués, lui semblait stérile ou funeste dans l'anarchie de la Grèce ; et, quant aux méthodes nouvelles, aux perfectionnements industriels ou sociaux, à tout le luxe de civilisation qui remplissait les *pacotilles* des *comités philhellènes,* il en trouvait l'essai prématuré pour des hommes qui n'avaient qu'à combattre et à survivre, s'ils pouvaient. Toutes ses vues sur la Grèce étaient nettes, courageuses, pratiques. Chaque jour, il les soutenait vivement contre le colonel Stanhope, et travaillait à les appliquer au milieu du chaos de Missolonghi. Animé par sa présence, un ingénieur anglais, Parry, avait organisé l'artillerie nécessaire pour l'expédition de Lépante. Mais les Souliotes, vrais *condottieri* de la Grèce, redoublaient leurs avares exigences. La moitié des soldats réclamaient de hautes payes d'officier. C'étaient des scènes violentes d'altercation et de rupture entre le chef anglais et sa bande barbare. Les forces de Byron ne pouvaient suffire à cette vie d'irritation et d'inquiétude. Un jour qu'après une crise nerveuse et un évanouissement il était sur son lit, malade et épuisé par des sangsues aux tempes, les Souliotes qui, la veille, avaient menacé l'arsenal et tué un officier suédois, se précipitent à grands cris dans sa chambre, en brandissant leurs armes. Le visage pâle et sanglant de Byron à demi soulevé imprima pourtant le respect à ces hommes farouches ; et quelques mots de sa bouche les firent sortir émus et un moment dociles. Mais on ne pouvait espérer d'eux ni service régulier ni soumission durable, et leurs fureurs, leurs menaces écartaient d'autres auxiliaires. Byron, qui les avait soldés à grands frais, s'occupa donc de négocier leur éloignement, et, à prix d'argent, il aida Maurocordato à les mettre hors de Missolonghi, n'en gardant qu'une cinquantaine qui lui étaient particulièrement attachés, mais qui servaient à son cortége plutôt qu'à la cause commune. Trompé ainsi dans ses projets d'attaque contre la garnison turque de Lépante, il s'efforçait du moins d'humaniser la guerre au profit de tous. S'étant fait remettre un assez grand nombre de femmes et d'enfants musulmans, restes d'une ville saccagée par les Grecs, il les renvoya sans rançon à Prevesa. Dans quelques engagements autour de Missolonghi, il offrit une prime pour chaque prisonnier turc qui lui serait amené vivant. Ses dons en argent étaient continus, ses conseils utiles, son zèle infatigable. Il aidait Maurocordato à rétablir quelque ordre dans Missolonghi, et par l'éclat de son nom et de ses sacri-

fices il pouvait seul offrir une médiation entre les Grecs civilisés et ces chefs montagnards, tumultueux, mais indispensable appui de la cause commune. Déjà Colocotroni lui avait promis par un message de se soumettre à son avis, si une assemblée nationale était convoquée, et s'il consentait à y paraître comme arbitre. D'autres chefs moraïtes, en proposant une réunion dans la ville de Salone, pressaient Byron de s'y rendre, pour sceller par sa présence la réconciliation des partis. Malgré son peu d'illusion et le jugement sévère qu'il portait sur les Grecs, il eut alors un moment d'espérance. Se disposant à passer dans la Morée, il hâta de ses derniers conseils la défense de Missolonghi, contre laquelle il prévoyait avec raison que se porterait tout l'effort de la prochaine campagne. Il invita l'ingénieur Parry à relever, sur le sol marécageux et coupé de la ville, ces remparts de terre et ces fortifications informes qui arrêtèrent tant de mois l'armée turque, et donnèrent à l'Europe attentive le temps de la réflexion et de la pitié. Il retint d'autorité, pour munir ce poste avancé de la Grèce, l'artillerie que voulaient se faire donner Odyssée et les autres chefs moraïtes; et il affermit les habitants dans la pensée de s'ensevelir sous Missolonghi. Quant à lui, l'assemblée de Salone étant retardée par les divisions politiques et les difficultés des chemins, son parti fut pris de ne pas quitter le coin de terre que les Turcs allaient assaillir au printemps. Depuis plusieurs mois, malgré son courage et sa continuelle activité, il se sentait défaillir. Il était troublé par de tristes pressentiments et par ces frissons involontaires, qui sont moins des symptômes de faiblesse morale que des avant-coureurs de mort. Il vit avec tristesse, dans les murs de Missolonghi, l'anniversaire de sa trente-sixième année. Il le pleura dans des vers admirables, ses derniers vers, où, disant adieu à la jeunesse et à la vie, il ne souhaitait plus que la *fosse du soldat*. Cette pensée lui revenait souvent. Il disait à un fidèle serviteur italien : « Je ne sortirai pas d'ici; les Grecs, les Turcs « ou le climat y mettront bon ordre. » Dans ses lettres, il plaisantait encore sur les scènes de désordre et de misère dont il était le témoin; mais sa mobile et nerveuse nature en souffrait profondément; et il y avait du désespoir dans son rire sardonique. Deux nobles sentiments soutenaient son âme, la gloire et l'amour de l'humanité. Mais son corps, vieilli de bonne heure, succombait. On lui écrivit des îles Ioniennes pour l'engager à quitter Missolonghi. Ses compatriotes, ses amis, le colonel Stanhope, le corsaire Trelawney partirent. Il resta dans ce *tombereau de boue*, comme il disait énergiquement, au milieu des marais et des pluies insalubres de Missolonghi. Il en ressentit bientôt la mortelle influence. Surpris par l'orage dans une promenade à cheval, et revenant trempé d'eau et de sueur, il monta dans une barque pour gagner sa demeure, et fut saisi d'une fièvre violente. Le lendemain cependant il parcourut encore, à cheval, un bois d'oliviers voisin de la ville, avec son fastueux cortége de Souliotes. Il rentra plus malade, se débattit deux jours entre les médecins qui voulaient le saigner, et leur céda enfin, par crainte pour sa raison, plutôt que pour sa vie. Cette saignée n'arrêta point la fièvre, et ne prévint point le délire. On voulait faire venir de l'île de Zante un médecin plus renommé; mais le gros temps y mit obstacle. Byron, consolé seulement par un ou deux amis fidèles, et par les pleurs de ses vieux domestiques, était là gisant presque sans secours, dans une pauvre et tumultueuse demeure, dont sa garde de Souliotes occupait le rez-de-chaussée. C'était le jour de Pâques si joyeusement fêté par les Grecs, qui se répandent alors dans les rues, dans les places, en criant : *le Christ est ressuscité, le Christ est ressuscité*. Ce jour, la ville fut moins bruyante. On alla tirer l'artillerie loin des murs, et les habitants s'invitaient l'un l'autre au silence et au recueillement. Le soir la tête de Byron s'embarrassa, sa langue ne put prononcer que des mots entrecoupés; et après de vains efforts pour faire entendre ses dernières volontés à son vieux domestique anglais, Fletcher, il fut saisi de délire. Ayant pris une potion calmante, il eut encore un retour de raison, exprima des regrets obscurs, prononça quelques touchantes paroles sur la Grèce, et puis, en disant *je vais dormir*, tomba dans une léthargie qui se termina le lendemain par la mort, au moment où un orage éclatait sur la ville, et faisait dire aux Grecs : *le grand homme se meurt*. Le grand homme! il l'était en effet pour ceux qu'il était venu défendre, et auxquels il avait si noblement sacrifié sa vie. Le lendemain, le mardi de Pâques, on rendit à Byron les derniers honneurs, selon le rit grec. L'archevêque d'Anatolikon et l'évêque de Missolonghi étaient présents avec tout le clergé et tous les chefs militaires et civils. Un jeune Grec, Tricoupi, prononça l'éloge funèbre. Le cœur de Byron, renfermé dans une urne, fut seul porté jusqu'à l'église, et déposé dans le sanctuaire, au milieu des bénédictions. Le corps devait être ramené en Angleterre; et l'on fit à Missolonghi des prières pour souhaiter à ces restes glorieux un passage favorable, et le repos de la tombe dans la terre natale. Le navire, chargé de ce dépôt, toucha bientôt l'Angleterre (1). M. Hobhouse et un autre ami de Byron vinrent recevoir son corps pour le conduire à la sépulture de famille, près du domaine de Newstead, dans le caveau où reposait sa mère. Le rang du noble lord était marqué par la magnificence du cortége. Des constables et des hérauts d'armes marchaient en avant. Suivait un coursier de bataille couvert de velours noir, conduit par deux pages, et

(1) Ce fut sur le brick *la Florida* que les restes de lord Byron furent amenés à Londres. Leur parfaite conservation attestait le soin avec lequel ils avaient été embaumés. L'illustre mort avait l'air d'un homme endormi. Il fut exposé pendant quelques jours sur un lit de parade; aux coins du cercueil, qui était magnifique, étaient des vases qui contenaient le cœur et les entrailles. Lady Byron demanda à voir un instant les restes de son époux, avant qu'on fermât le cercueil. M. Hobhouse, un des exécuteurs testamentaires, voulait que le noble lord fût enterré dans l'abbaye de Westminster, parmi les poëtes; mais madame Leigh a pensé qu'il serait plus conforme aux vœux de son illustre frère de le faire reposer à Newstead dans la sépulture de sa famille. M. Hobhouse s'est réuni à cet avis. D—n—n.

monté par un cavalier qui portait à demi renversée une couronne de pair d'Angleterre. Puis venait le char funèbre et une longue suite de deuil. Ce triste appareil s'avançait sur la route de Nottingham, lorsqu'il fut rencontré par une dame à cheval qu'accompagnait son mari. La curiosité les fit approcher. Cette femme se trouble, en reconnaissant les armoiries de lord Byron ; elle tombe dans le délire, et est reportée mourante dans le château qu'elle habitait. Elle ne sortit d'une fièvre brûlante que par de longs accès de folie. Cette dame était lady Caroline Lamb, qui, autrefois abandonnée de Byron, l'avait peint sous les plus noires couleurs dans un roman satirique, et, se croyant guérie de l'amour par cette vengeance, avait, loin du monde, retrouvé la paix et l'affection de son mari. Troublée de cette funèbre rencontre, sa tête ne revint pas; elle expira d'une mort lente, en invoquant sans cesse le nom de celui qui lui avait ôté l'honneur et la raison. Cette douloureuse anecdote, attachée encore à la mémoire de Byron, n'était pas faite pour affaiblir les préventions que sa conduite et ses écrits avaient excitées. Elles lui ont survécu, et ne furent pas seulement, comme on l'a dit, une rancune du grand monde et de l'aristocratie, mais la réaction d'un sentiment moral que le poëte a trop souvent blessé. Pour beaucoup d'âmes pieuses, Byron était, en Angleterre, une sorte de mauvais génie. Cette impression se mêlait à l'enthousiasme même qu'il avait inspiré parmi les femmes assez heureuses pour ne connaître de lui que son nom et ses vers. « Il en est qui « priaient pour lui, comme Clarice pour Lovelace. » En cela, Byron portait la peine de son orgueil autant que de ses faiblesses. Il avait voulu frapper les esprits par une singularité hautaine et mystérieuse. Il avait affecté de donner quelques-uns de ses traits à ses héros fantastiques, pour se confondre lui-même avec eux, et se parer de leur audace. Il fut pris au mot et soupçonné de noirceurs qui étaient loin de son âme. Rien ne prouve dans sa vie que son cœur fût corrompu : mais son imagination l'était à quelques égards. Il n'a pas fait ce qu'il peint avec complaisance; mais plus d'une fois peut-être il l'avait rêvé, comme une expérience à tenter, comme une émotion qui eût dissipé son ennui, et réveillé son âme. Que, tout petit enfant, il se promît de commander à cent cavaliers noirs, appelés les *Noirs* de Byron, ou que, dans son âge viril, il fasse fabriquer des casques de chevalier pour son expédition de Grèce, on voit toujours le poëte qui dessine ses actions d'après ses rêves. Qu'il veuille se peindre lui-même dans le *Corsaire* et dans *Lara*, il faut reconnaître là moins les aveux d'une vie coupable, que les jeux d'une imagination mal réglée, qui se fait parfois des châteaux en Espagne de crimes et de remords. Il en résulte, indépendamment de toute question morale, un point de vue particulier sous le rapport de l'art : c'est ce caractère de préoccupation personnelle, cet égoïsme de l'écrivain, cause puissante d'intérêt et de monotonie. On a vu de grands poëtes, dont l'imagination a toujours travaillé hors d'eux-mêmes et du cercle de leur vie, simples par les habitudes, sublimes par la pensée : tel Shakspeare, dont la personne disparaît, et qui existe tout entier dans ses inventions poétiques; tels nos tragiques, Corneille, Racine. C'est là, quoi qu'on dise, la grande imagination. Elle crée ce qu'elle n'a pas vu ; elle entre par le génie dans un ordre de sentiments et d'idées dont elle n'a pas fait l'expérience, et qui ne naît pas pour elle des choses qui l'entourent. Corneille n'avait pas de Romains ni de martyrs sous les yeux. Il inventait ces types sublimes. Voilà le poëte au plus haut degré. Il est une autre sorte d'imagination, plus restreinte et plus physique pour ainsi dire, qui a besoin d'être excitée par les épreuves immédiates et les sensations de la vie. Le poëte alors n'agit pas, ne crée pas : il souffre et rend vivement sa souffrance. C'est le génie de quelques élégiaques : c'est le tour d'imagination, rêveur, égoïste, douloureux, qui a coloré de si vives images la prose de Rousseau et de Bernardin de St-Pierre. Byron appartient à cette école. Son imagination est inépuisable à le peindre lui-même, à découvrir toutes les plaies de son âme, toutes les inquiétudes de son esprit, à les approfondir, à les exagérer. Mais hors de lui, il invente peu. Parmi tant d'acteurs de ses poëmes, il n'a jamais conçu fortement qu'un seul type d'homme, et un seul type de femme : l'un sombre, altier, dévoré de chagrin, ou insatiable de plaisir, qu'il s'appelle Harold, Conrad, Lara, Manfred, ou Caïn ; l'autre, tendre dévouée, soumise, mais capable de tout par amour, qu'elle soit Julia, Haïdée, Zuléika, Gulnare ou Médora. Cet homme, c'est lui-même ; cette femme, celle que voudrait son orgueil. Il y a dans ces créations uniformes moins de puissance que de stérilité. Et malheureusement, par un faux système, ou par une triste prétention, dans ces personnages dont il est le modèle, le poëte affecte d'unir toujours le vice et la supériorité. Il semble dire comme le Satan de Milton : *Mal, sois mon bien*. A cet égard, le goût n'est pas moins blessé que la morale dans les écrits de Byron. Le plus grand charme et la vraie richesse du génie, la variété lui manque. C'est un trait de ressemblance qu'il offre avec Alfieri, dont il a, dans son théâtre, imité la régularité sévère. Byron, en effet, hardi, sceptique en morale et en religion, ou plutôt disciple involontaire de notre scepticisme, n'est pas novateur dans les questions d'art et de goût. Son innovation était toute dans l'originalité de ses impressions et de sa physionomie, et non dans une théorie littéraire. Par principe et par étude, il tenait au goût ancien, et aux plus purs modèles du siècle de la reine Anne, dont il possédait admirablement la langue expressive et savante. La pureté nerveuse du style, l'élégance, l'harmonie de l'expression sont en effet essentielles au talent de Byron. Il n'aimait pas l'affectation subtile et le germanisme mystique de quelques-uns de ses contemporains. Il ne prétendait pas renouveler de fond en comble la langue poétique. Tandis que le brillant et pompeux Moore, la bouquetière d'Orient, le hardi et métaphysique Shelley, le jeune et prétentieux Keats déprisaient Pope, comme un génie timidement

classique, Byron le reconnaissait pour un désespérant modèle, et se moquait des nouveaux créateurs de hardiesses poétiques. S'accusant parfois de leur ressembler, et de leur avoir ouvert la route, il disait avec une componction qui accablait ses amis : « Nous nous sommes embarqués dans un système de « révolution poétique qui ne vaut pas le diable. » Byron revient souvent sur cette idée, et sur l'éloge exclusif du goût classique, tel du moins que le conçoit un Anglais. Il composa même à ce sujet deux lettres critiques, d'une forme très-piquante, où ses contemporains sont toujours traités comme des barbares, « qui maçonnent de petites constructions de terre et « de brique au pied des beaux marbres de l'anti-« quité. » Dans son zèle pour la pureté du goût, Byron va même jusqu'à juger sévèrement Shakspeare, Milton et les vieux dramatistes anglais, dont il trouve la langue admirable, mais les ouvrages absurdes. Il repousse également la naïve barbarie, l'énergique rudesse du 16e siècle, et la barbarie savante, la subtilité laborieuse de son temps, qui lui paraît tout Claudien, dit-il. En rejetant sur l'humeur et sur le caprice une partie de cet anathème, dont Byron ne s'exemptait pas, on avouera qu'il n'a pas tort dans le fond, et que les plus vantés de ses ouvrages portent l'empreinte de la décadence qu'il voyait partout autour de lui. Son style nerveux et brillant a beaucoup de rapport avec la concision affectée, la roideur, la déclamation de Lucain. Comme lui, il exagère, et il a cette emphase que l'imagination trop jeune prend pour de la force. Mais il peint des choses neuves, à commencer par lui-même, dont il décrit sans fin la fantasque et sombre nature. Par là, il cesse d'être rhéteur, en devenant original. Sa poésie, née d'une veine féconde et d'un art savant, n'est presque jamais que descriptive ou sentencieuse. Elle n'a rien de dramatique. Coleridge et quelques autres modernes l'accusent de négligence et de faiblesse. Mais cette poésie est pleine d'éclat et de mouvement; elle choisit habilement et transforme la langue; elle est logique et passionnée, régulière et neuve. Peu variée dans les conceptions, elle est infinie dans la forme, et parcourt rapidement toute l'échelle des tons harmoniques, depuis les plus gracieux jusqu'aux plus sévères. Byron, malgré son altière misanthropie, et le dédain qu'il affecte pour ses lecteurs, comme pour le reste des hommes, était singulièrement épris de la mode, et docile au goût de la foule. De là ces formes bizarres et rapides pour réveiller la curiosité, et ménager l'impatience d'un siècle sceptique et politique. Il n'entreprend point de longs poëmes, pour un temps où Milton lui-même n'était plus lu, dit-il. Il ne compose pas avec art. De brillantes ébauches, ou même des fragments lui suffisent. Rien de plus heureux, quand le poëte a bien choisi ; car il n'y a pas d'inégalité dans sa composition, ni de lassitude pour sa verve. Qu'est-ce que son *Mazeppa?* un poëme, un trait d'histoire, un conte? Il n'importe. Jamais plus vive peinture, jamais plus intime alliance de la description, de la passion, de l'harmonie, n'ont animé des vers. *Mazeppa*, œuvre sublime de poésie, finissant par une plaisanterie, c'est le chef-d'œuvre et le symbole de Byron. Ailleurs, que son imagination soit frappée de la mort et des obsèques militaires d'un général anglais, John Moore, tué en Espagne, il s'élève au ton de la plus austère simplicité, et il est lyrique comme Tyrtée. Aucune beauté de la poésie classique n'a donc été refusée à Byron ; il tendait même naturellement aux formes les plus élevées de l'art, et à la pompe savante du langage. Toutefois, à notre avis, son chef-d'œuvre, c'est le poëme incomplet, moitié sérieux, moitié bouffon, où il a jeté pêle-mêle toutes ses fantaisies; c'est *Don Juan*, poëme sans règle et sans frein, comme le héros, mais plein de feu, d'esprit, de grâce et d'énergie. Au fond, ce héros est encore une variante de Byron lui-même; c'est du moins l'idéal qu'il se proposait pour se distraire des mélancoliques dégoûts de *Childe Harold*. Cet ouvrage est le fruit du séjour de Byron en Italie, et marque en lui le triomphe de la vie molle et sensuelle sur les fortes passions et la tristesse amère. On ne peut le comparer qu'à l'épopée licencieuse de Voltaire; mais on y trouve, avec moins de cynisme, une imagination plus amusante et une plus vive gaieté. De la diversité des aventures naît un charme singulier de poésie. Ce ne sont guère que faciles inventions de roman : mais quel art dans le récit! Et quand l'auteur touche à l'histoire, quelle force poétique! La peinture du siége d'Ismaïloff est un des plus sublimes tableaux de guerre qu'on ait tracés. Et cela vous saisit après des contes de sérail, et quelques gracieuses aventures des îles grecques. Quant à la satire des mœurs anglaises, qui occupe tant de place dans *Don Juan*, elle ne nous semble pas aussi ingénieuse qu'offensante. Le poëte nous paraît tomber quelquefois dans le mauvais goût et les redites ennuyeuses : mais il se relève par l'esprit. Nul poëte n'en eût davantage, et du plus vif et du plus hardi, depuis Pope et Voltaire. Malheureusement cet esprit, par prétention ou par légèreté, a souvent l'impitoyable ironie du mauvais cœur, et diffame également la gloire, la vertu, l'infortune. Bien des choses peuvent donc choquer dans *Don Juan*; mais nulle œuvre de Byron ne montre mieux la merveille de son talent. N'eût-il fait que *Don Juan*, la postérité s'en souviendrait comme d'un génie original. Avec beaucoup d'esprit, de connaissances et d'idées, Byron ne bornait pas aux vers son talent d'écrire. Sa prose est vive, étincelante, légère, comme l'est rarement la prose anglaise. Elle abonde en saillies d'amusante humeur, et en expressions heureuses. On ne peut à cet égard trop regretter la perte des mémoires qu'il avait donnés à Thomas Moore, et que le légataire a supprimés par scrupule, en y substituant une compilation de lettres originales, d'analyses et de lieux communs. Les lettres de Byron qui seules surnagent dans ce recueil nous laissent deviner combien les mémoires même, la confession entière écrite de cette main et avec cette verve, auraient offert une piquante lecture. Nous ne savons si la renommée morale de Byron a profité beaucoup de la suppression faite par son légataire : mais sa gloire d'écrivain y perd un titre qui l'eût placé, parmi

les prosateurs, entre Swift et Voltaire (1). — Il existe un grand nombre d'éditions des œuvres de lord Byron, publiées en anglais, tant à Londres qu'à Paris. Parmi ces dernières, nous citerons, comme les plus complètes, celles qu'ont données les libraires Baudry, 1822-24, 12 vol. in-12 ; — Baudry et Amyot, 1825, 7 vol. in-8° imprimés par Jules Didot, avec portrait et une notice biographique par J.-W. Lake ; — Galignani, 1822-24, 16 vol. in-12, avec portrait. — Une traduction française des œuvres de Byron, par MM. Amédée Pichot et Eus. de Salle, a paru chez Ladvocat, de 1819 à 1820. La 4e édition, précédée d'une remarquable notice sur lord Byron par Charles Nodier, a été publiée en 1822-25, 8 vol. in-8°, ornée de 27 gravures. — 5e édition, 1822, 12 vol. in-12; *Œuvres nouvelles*, traduites par M. Amédée Pichot, 1824, 10 vol. in-12. — 6e édition, précédée d'un essai sur le genre et le caractère de lord Byron par M. Amédée Pichot, 1828-30, 20 vol. in-18, avec portrait, gravures et vignettes. — M. Paulin Pâris a donné une autre traduction des *Œuvres complètes*, chez Dondey-Dupré, 1830-31, 13 vol. in-8°. La traduction de *Don Juan* a été réimprimée séparément en 3 vol. in-18. Enfin le libraire Charpentier a publié une troisième traduction des *Œuvres complètes de lord Byron*, par M. Benjamin Laroche, d'après la dernière édition de Londres, avec les notes et commentaires de Walter Scoot, Th. Moore, Shelley, Th. Campbell, etc., précédée de l'histoire de la vie et des ouvrages de lord Byron par John Galt, Paris, 1834, 4 vol. petit in-4° ; réimpr., ibid., 1839, 1 vol. grand in-8° 2 col., port., et dans la *Bibliothèque Charpentier*, 4 vol. grand in-18 (2). Outre ces éditions, plus ou moins complètes, les principaux ouvrages de Byron traduits en français ont été imprimés séparément à diverses époques. Madame Swanton Belloc a donné deux volumes in-8° (Paris, 1814), de belles analyses et d'élégantes traductions de Byron. On a publié à Londres, en 1832, *les Conversations de lady Blessington avec lord Byron*, qui ont été traduites en français. Les traductions en d'autres langues n'ont pas manqué ; *Manfred*, entre autres, a été mis en vers italiens par Marcello Mazzoni, Milan, 1832, in-8°. Quant à la biographie de cet homme célèbre, un des premiers ouvrages considérables qui aient paru, ce sont *les Conversations de lord Byron*, recueillies pendant un séjour avec Sa Seigneurie à Pise, dans les années 1821 et 1822, par Thomas Medwin, capitaine de dragons, imprimées à Paris par Baudry, puis traduites en français, vers 1824, ibid., Ch Gosselin, 2 vol. in-12. Depuis cette époque, M. Galt et plusieurs autres écrivains anglais ont publié des vies de Byron. V—n.

(1) Lord Kinnaird a fait frapper à Rome deux médailles en l'honneur de Byron. La première représente la tête de Byron à gauche ; au revers on voit une urne sépulcrale, sur laquelle on lit : Βυρων ; à l'exergue ΜΝΗΜΑ Πόθου, *monument de regret*. La seconde représente la même tête de Byron ; au revers, la Grèce tourellée, assise, tenant dans la main gauche un rouleau, dans la droite la corne d'abondance ; à l'exergue on lit ces mots : DIS ALITER VISVM. A—d.

(2) Les deux réimpressions de la traduction de M. Benjamin Laroche sont précédées d'une notice par M. Villemain, auteur du présent article, et aujourd'hui ministre de l'instruction publique. Ch—s.

BYS (Jean-Rodolphe), peintre, né à Soleure en 1660, alla dans sa jeunesse étudier à Rome, et fut appelé à Vienne en 1704 par l'empereur Charles VI. Ce prince le chargea de peindre le plafond de la grande salle d'audience, et ce morceau est un des plus beaux de cet artiste, qui en fit plusieurs autres dans la même capitale. Appelé ensuite à Mayence par l'électeur, il fit y plusieurs tableaux de paysage dans le château de Geubach et dans celui de Pommersfelden. Il a donné en 1719, en allemand, la *Description de la galerie de Pommersfelden*, qui fut réimprimée en 1774. Bys mourut à Wurtzbourg, le 11 décembre 1738. U—i.

BYTEMEISTER (Henri-Jean), théologien luthérien et bibliographe hanovrien, né en 1698 à Zelle, où son père était secrétaire au conseil de justice, fut, en 1740, professeur de théologie à Helmstaedt, et mourut le 22 avril 1746. Nous ne citerons de ses nombreux ouvrages, presque tous en latin, que : 1° *Dissertatio de præstantia arithmeticæ decadicæ* ; 2° *de Pretio compendiorum quorumdam ad juvandas arithmeticæ decimalis pragmatias ævo recentiori excogitatorum* ; 3° *de Præstantia et vero Usu historiæ litterariæ ejusque genuina methodo*, Wittenberg, 1720, in-4° ; Helmstaedt, 1728, in-4° ; 4° *Commentarius de vita, scriptis et meritis supremorum præsulum in ducatu Luneburgensi*, Helmstaedt, 1728-1730, 2 vol. in-4° ; 5° *Specimen supplementorum et emendationum Lexici eruditorum germanici*, in-4°, sans date ni lieu d'impression ; 6° *Bibliothecæ appendix, sive Catalogus adparatus curiosorum artificialium et naturalium, cum auctariis*, Helmstaedt, 1735, in-4° ; 7° *Tabulæ duæ exhibentes synopsin historiæ philosophicæ* ; 8° *Catalogus bibliothecæ Lautensackianæ secundum ordinem materiarum*, ibid., 1737, in-8°. 9° *Delineatio rei numismaticæ antiquæ et recentioris*, dont il a paru à Strasbourg une troisième édition en 1744, in-8°. C. M. P.

BYWALD (L. B.), jésuite allemand, a publié un ouvrage sur diverses parties de l'histoire naturelle, intitulé : *Selectæ ex Amænitatibus academicis Car. Linnæi, dissertationes ad historiam naturalem pertinentes, additamentis auctæ*, Gratz, 1764-66, 2 vol. in-4°. Le fond de cet ouvrage est un choix des *Amænitates* de Linné, auquel cet auteur a ajouté un grand nombre d'observations intéressantes sur les trois règnes de la nature, sur les fossiles du mont Aerzberg, sur les plantes de la Styrie, qui servent dans l'économie rurale et domestique ; sur le miellat ou la rosée miellée, qu'il dit être produite par les pucerons ; sur le veratrum ou ellébore blanc, sur les poisons du règne végétal, sur les erreurs des pharmaciens, sur les variations que les plantes éprouvent dans le nombre de quelques-unes de leurs parties, et surtout dans celui des étamines ; enfin il a exposé les défauts des méthodes de botanique, même du système de Linné, qui était son guide. D—P—s.

BYZANCE (Louis de), prêtre de l'Oratoire,

reçut le jour à Constantinople, vers 1647, d'un orfèvre juif, et s'appelait Raphaël Lévi. La couleur presque africaine et les traits rudes de son visage contrastaient d'une manière frappante avec ses mœurs douces et honnêtes. Né avec un goût décidé pour l'étude, il fréquenta de bonne heure tout ce qu'il y avait d'étrangers instruits à Galata, et s'attacha surtout aux Français. La lecture du Nouveau Testament, et ses entretiens avec les jésuites et les capucins, lui firent naître l'idée d'embrasser le christianisme. Lorsque le fameux Sabataï Sévi, qui se donnait pour le Messie, attirait tous les juifs à sa suite, Raphaël Lévi le dénonça ouvertement comme un imposteur. Nointel, qui s'en était servi pour se procurer des manuscrits précieux, charmé de son intelligence, le fit truchement de la légation française. Raphaël avait eu l'imprudence de se déguiser en janissaire, sous le nom de Ahamed, pour accompagner un gentilhomme français en Morée. Il fut reconnu quelque temps après dans les rues de Constantinople, malgré son changement de costume, par les gens du pacha de la Morée, et traduit devant le caïmacan comme un apostat de l'islamisme, crime pour lequel on ne peut se soustraire à la mort qu'en reprenant le turban, ce qui était loin de la pensée de Raphaël, qui avait pris la ferme résolution de se faire chrétien; mais il céda aux sollicitations de ses parents, et fit profession du mahométisme, sous le nom de Mohammed, auquel on joignit bientôt après le surnom d'*effendi*, affecté aux savants. Comme il songeait toujours à embrasser la religion chrétienne, le chevalier d'Arvieux, qui nous a donné dans ses mémoires l'histoire de ce singulier personnage, le remit en grâce auprès de Nointel, dont son apostasie lui avait fait perdre la confiance, et favorisa sa retraite dans l'hôtel de France. Il y resta caché pendant six mois, au bout desquels on parvint à le faire embarquer secrètement pour Marseille, d'où il se rendit à Paris avec des lettres de recommandation. Tronchin, l'un des directeurs de la compagnie du Levant, à qui il était adressé, fit de vaines tentatives pour l'attirer au protestantisme. On le mit entre les mains des PP. Richard Simon et de Ste-Marthe de l'Oratoire, qui l'instruisirent dans la religion catholique. Il fut tenu, en 1674, sur les fonts de baptême, à St-Germain-en-Laye, par le duc de Mazarin, au nom du roi, et par madame de Colbert au nom de la reine, et prit alors le nom de *Louis de Byzance*, du lieu de sa naissance. Sa vie édifiante, son goût pour l'étude et pour la retraite, le firent admettre, trois ans après, dans la congrégation de l'Oratoire, où il fut élevé au sacerdoce. Son mérite ne se bornait pas à une connaissance parfaite de la plupart des langues anciennes et modernes, il fit des conférences ecclésiastiques en homme consommé dans cette partie. Son zèle pour le salut de ses compatriotes le porta à se consacrer spécialement à la conversion de ceux que différentes affaires amenaient à Paris. Il avait même acheté un grand nombre d'exemplaires du Nouveau Testament, traduit en turc par Guillaume Seaman, Oxford, 1666, in-4°, qui devaient partir sur le vaisseau qui transporta, en 1690, de Ferriol à Constantinople; mais ils n'arrivèrent au port qu'après le départ de l'ambassadeur. Un fanatique musulman, furieux d'avoir été confondu par lui dans une conférence publique, s'étant introduit dans sa chambre avec le dessein de l'assassiner, le P. de Byzance ne parvint à s'en débarrasser qu'en s'armant de son ancien sabre, suspendu à son lit. Mais cette scène, qui lui laissa de funestes impressions, jointe à un excès de travail, le jeta dans une mélancolie et un délire tels que ses confrères, après avoir employé sans succès tous leurs soins à le ramener à son état naturel, se virent réduits à le mettre à Charenton. Sa maladie y résista pendant environ vingt ans à toute sorte de remèdes, et il y mourut le 23 mai 1722. Le seul ouvrage imprimé du P. de Byzance est intitulé : *la Goutte curable par le remède turc*, Paris, 1705, in-12. Hinckelman voulut l'engager à concourir avec lui pour une version du *Coran*, qu'il se proposait de faire imprimer avec le texte arabe. Le P. de Byzance n'entra pas dans ce projet, et le texte seul parut à Hambourg, en 1694. Il se trouva cependant parmi ses manuscrits une traduction française de la partie historique du *Coran*, qui est la plus considérable. L'auteur prouve dans ses notes que la plupart des rêveries de ce livre sont tirées des rabbins antérieurs à Mahomet. Ses autres manuscrits sont des ouvrages sur la religion des mahométans, et une traduction de la conférence qui eut lieu en 1215 entre trois docteurs de cette religion et un maronite, en présence du frère du sultan d'Alep. Le maronite est un bon vieillard très-savant, dont la méthode approche de celle de Socrate. Legrand, interprète du roi pour les langues orientales, en a publié une en 1767 plus élégante, mais moins exacte. A une profonde connaissance dans les langues, le P. de Byzance joignait un savoir très-étendu dans les mathématiques : mais il ne reste de lui en ce genre que quelques manuscrits, entre autres des tables de tous les diviseurs depuis 1 jusqu'à 10,000; des solutions de problèmes de la géométrie transcendante, etc. Il fut l'ami particulier des PP. Malebranche, Raynaud, Lelong; il était en relation avec le marquis de Lhopital, Leibnitz, etc. Ses manuscrits ont passé de la bibliothèque de l'Oratoire St-Honoré dans la bibliothèque royale. T—D.

BYZANT (Faustus de Byzance, connu sous le nom de) était Grec de naissance. Son véritable nom était Pouzant Posdos. Il vivait vers la fin du 4e siècle de notre ère, et professait l'état ecclésiastique : il vint s'établir en Arménie, où il fut évêque du pays des Saharhouniens, situé dans la partie orientale de l'Arménie, vers les bords du Cyrus. Cet historien était sans doute né à Constantinople, et c'est de l'ancienne dénomination de cette ville, qu'il tirait le surnom qui le distingue. Les circonstances de sa vie nous sont entièrement inconnues. Il nous a laissé quelque chose de plus intéressant : son *Histoire d'Arménie*. C'est un monument important, par son antiquité d'abord, puisque c'est un des plus anciens ouvrages qui existent en arménien, et ensuite parce qu'il contient le récit très-circonstancié des événe-

ments arrivés pendant une époque de l'histoire, sur laquelle nous possédons très-peu de renseignements. Le récit des mêmes faits est contenu dans une partie du troisième livre de l'histoire de Moïse de Khoren ; mais ils y sont rapportés avec une extrême brièveté, qui nuit autant à la clarté qu'à l'exactitude : aussi Byzant, dans sa narration, est-il souvent en contradiction avec Moïse de Khoren. Comme ce dernier est devenu classique chez les Arméniens, son témoignage a prévalu. Cependant les détails dans lesquels entre Byzant font mieux connaître la marche des événements, la situation politique de l'Arménie dans le 4e siècle, et la nature des rapports de ce royaume avec les Persans et les Romains. Ce qui doit décider surtout à lui accorder une grande confiance, c'est la conformité de ses récits avec ceux d'Ammien Marcellin, historien dont la véracité est reconnue, et qui vivait à la même époque. Avec l'auteur arménien, on peut, en beaucoup de points, éclaircir et compléter l'historien latin. Tout ce qu'on peut reprocher à Byzant, c'est un certain esprit d'exagération, qui lui fait grossir prodigieusement les armées des Persans, et affaiblir outre mesure celle des Arméniens, pour augmenter la gloire ou pour affaiblir d'autant la honte de ces derniers. Le style de cet historien est lourd, pénible, prolixe, embarrassé; en un mot, il est facile, en le lisant, de reconnaître que Byzant n'était pas Arménien. Son ouvrage, appelé ordinairement par les Arméniens *Pouzantaran,* était divisé en 6 livres : il n'en reste plus que les quatre derniers. Le texte arménien a été imprimé à Constantinople, en 1730, en 1 vol. in-4° de 396 p.; il est rare. Le 3e livre contient le récit des événements arrivés sous les règnes de Chosroès II et de Diran II (316-340 de J.-C.) On trouve dans le 4e l'histoire du voyage d'Arsace II, depuis l'an 340 jusqu'en 370. Le 5e renferme les règnes de Bab ou Para, de Varaztad, d'Arsace III et de son frère Vagharschah, avec la régence du général Manuel, prince des Mamigoniens. Le 6e livre (ou plutôt son abrégé) offre seulement le récit des premiers événements du règne de Chosroès III, qui monta sur le trône en l'an 337. Deux chapitres du 3e livre de cet ouvrage ont été traduits en français par F. Martin, et insérés dans le *Magasin encyclopédique* de septembre 1811. S. M—N.

BYZAS, chef des Mégaréens qui fondèrent Byzance, maintenant Constantinople, l'an 658 avant J.-C. Phidaléa, qu'on dit avoir été son épouse, ne fut pas moins célèbre que lui, et, à la tête des femmes, elle défit Strombus, frère de Byzas, qui s'était révolté contre lui. Diodore prétend que Byzas était contemporain des Argonautes. Quelques anciens disent qu'il fut, en son temps, le plus juste de tous les hommes. Il y a obscurité, incertitude et contradiction dans les auteurs, sur son expédition et sur son règne. C—R.

BZOVIUS ou BZOWSKI (ABRAHAM), dominicain polonais, né à Prosczovic, en 1567. Ayant pris l'habit religieux en Pologne, il fut envoyé par ses supérieurs en Italie, où il professa la philosophie et la théologie. De retour dans sa patrie, il devint prieur des dominicains à Cracovie. Il se rendit cependant de nouveau en Italie, et s'établit à Rome, où il fut chargé de la continuation des *Annales* de Baronius. Il en composa neuf volumes (13 à 21), imprimés à Cologne de 1616 à 1630, et Rome, 1672. Il resta fidèle aux principes de son prédécesseur. Les jésuites et les cordeliers se plaignirent de son dévouement exclusif aux dominicains, et l'électeur de Bavière lui fit intenter un procès pour avoir mal parlé de l'empereur Louis IV de Bavière. Plusieurs volumes in-4° et in-fol. furent publiés par les plus habiles écrivains de Bavière, pour défendre l'empereur Louis. Bzovius fut contraint de se rétracter publiquement. Cette rétractation fut imprimée à Ingolstadt en 1628, in-8°. Les autres ouvrages de Bzovius sont : *Historia ecclesiastica ex Baronii Annalibus historiis excerpta*, Cologne, 1617, 3 tomes in-fol.; *Quadraginta Sermones super canticum Salve Regina*, Venise, 1598; trois recueils de sermons sous le titre de *Sacrum Pancarpium*, Venise, 1611; *de Rebus gestis summorum pontificum*, Cologne, 1619 et 1622, in-4°, en italien; c'est une nouvelle édition de Platina, avec les vies de Paul V et de Grégoire XV, par Bzovius; *Nomenclator Sanctorum professione medicorum*, Rome, 1612, in-fol.; 1621, in-12; et Cologne, 1623, in-8°; et plusieurs autres ouvrages, tous en latin. Bzovius manque de critique, d'impartialité et de modération. Logé pendant quelque temps au Vatican, il se retira ensuite dans un monastère de son ordre, parce qu'en son absence, des voleurs s'étaient introduits chez lui, et avaient tué son domestique. Il mourut le 31 janvier 1637. (*Voy.* les PP. Echard et Quétif, *Scriptores ordin. Prædicator.*; Starowolski, *Centum Scriptor. Polonic. illust. Elogia.*) C—AU.

C

CAAB. *Voyez* KAAB.

CABADÈS, ou **CAVADÈS**, ou **KOBAD**, roi de Perse, fils de Pérosès, succéda, l'an 487 de notre ère, à son oncle; il était d'un caractère vif et ardent, aimait la guerre, était implacable dans ses vengeances, et toute sa vie se passa dans les dangers et dans les troubles. Il porta une loi qui autorisait la communauté des femmes, et, sous ce prétexte, faisait usage de toutes celles qui lui plaisaient. Il se rendit enfin si odieux à ses sujets qu'ils lui ôtèrent la couronne et l'enfermèrent dans une tour, l'an 492 de notre ère. Jamasphes ou Gramasp, frère de Pérosès, selon les uns, de Cabadès, selon les autres, fut élu à la place de ce dernier. Après dix ans de captivité, Cabadès sortit de prison par le moyen de sa femme. Procope dit que cette princesse, qui était fort belle, se prêta à la passion du gouverneur du château où son mari était enfermé, et obtint ainsi la permission de le voir aussi souvent qu'elle le voudrait. Un jour qu'elle était entrée dans la prison, son mari revêtit ses habits, passa au travers les gardes qui le prirent pour sa femme, et le laissèrent passer. Il alla demander du secours aux Huns Nephtalites qui lui donnèrent une puissante armée, à condition qu'il payerait une somme considérable, s'il remontait sur le trône. Lorsqu'il fut remis en possession de sa couronne, il eut recours à la générosité de l'empereur d'Orient, Anastase, pour obtenir de lui les sommes promises à ces barbares. Sur le refus de l'empereur, Cabadès envahit les provinces romaines de l'Asie (an 502). Il s'empara d'Amida, de Martyropolis, et, malgré les efforts de quatre armées romaines, soumit toute l'Arménie. On raconte que, pendant le sac d'Amida, un vieillard alla trouver Cabadès et lui remontra combien ce carnage était indigne d'un roi. « C'est « pour vous punir de votre résistance, répondit Ca- « badès. — Plus notre résistance, reprit le vieillard, « a été grande, plus votre victoire est glorieuse. » Le prince, flatté de cette réponse, fit cesser le carnage. Une diversion opérée par les Huns obligea Cabadès de repasser dans ses États (503). L'année suivante Anastase envoya contre les Perses une nouvelle armée qui, après avoir fait des ravages sur les frontières de l'ennemi, reprit par capitulation Amida, où Cabadès avait mis une garnison, qui résista pendant plus d'une année. Le roi de Perse, se voyant attaqué à la fois par plusieurs nations barbares, conclut avec les Romains une trêve de sept ans, qui se prolongea jusqu'au règne de Justinien. Depuis cette époque il se montra plus tolérant envers les chrétiens. La guerre recommença dès la seconde année de ce nouveau règne. Outre la protection accordée à Tzathuis, prince tributaire des rois Salsanides, Justin, le prédécesseur de Justinien, avait encore irrité Cabadès en refusant d'adopter par les armes son fils Chosroès. Pour premières hostilités, il fit disperser les ouvriers romains qui bâtissaient en avant de Dara la forteresse de Mindone Ier. Les troupes sorties de la ville pour s'opposer à cette violence furent obligées de céder au nombre, et le gouverneur romain, Bélisaire, put annoncer à Justinien que l'honneur du nom romain ne permettait plus d'espérance de paix. Revêtu de la dignité de maître de la milice, et soutenu par de nombreux renforts, Bélisaire prend une éclatante revanche sous les murs de Dara (529). L'année suivante Cabadès dirige sur l'Arménie les efforts des Perses, qui, au seul aspect de l'armée romaine commandée par Sitta, prennent la fuite et abandonnent leur camp. Le lendemain, ils vont mettre le siége devant Satula. Sitta vient les surprendre avec 15,000 hommes et taille leur armée en pièces. Justinien, croyant que ces deux défaites ont abattu la fierté du roi des Perses, lui envoie proposer la paix (531). Cabadès y met pour condition la démolition des fortifications de Dara, et que les Romains se joindront aux Perses pour garder les Portes-Caspiennes. La guerre continue. Cabadès envoie une armée dans la Comagène, dans le dessein de surprendre Antioche. Bélisaire, laissant en Mésopotamie une partie de ses troupes, accourt pour couvrir cette ville importante que menaçaient aussi les Sarrasins de l'Euphrate. Toutefois ce fut en vain qu'il s'efforça de contenir l'ardeur de ses troupes épuisées par la marche et par le jeûne de la semaine sainte. Entraîné dans un combat inégal, il ne put empêcher une défaite qu'il avait prévue; mais cette bataille de Callinique n'eut pas les suites qu'on en devait craindre. Les Perses avaient perdu une si grande quantité de monde qu'ils ne furent plus en état de tenir la campagne. Bélisaire fut remplacé par Sitta qui ne put s'opposer à l'invasion de l'Arménie, ni au siége de Martyropolis. Cette ville se défendait encore lorsque la mort vint surprendre Cabadès dans son palais de Ctésiphon, et rendre la paix à l'Orient (531). Il eut pour successeur Chosroès. Il avait régné 41 ans, en deux fois. (*Voy.*, à son sujet, Agathias, liv. 4; Procope, *de la Guerre des Perses;* Nicéphon, liv. 16; *Hist. miscel.*, liv. 152; Théophane; Cedrenus; Pagi, *Crit. des Annales de Baronius*, années 481, 496, 501, 530; Gibbon, *Décadence de l'empire romain*, etc.) D—R—R.

CABAKDJY-OGLOU, l'un des chefs de la révolte qui détrôna le sultan Sélim III, en 1807, était officier dans le corps des Yamaks. Ce corps, composé d'environ 2,000 hommes recrutés, soit en Albanie, soit dans les environs de Trébizonde, et la plupart chrétiens d'origine, sans être affilié au corps de *Nizam-Djedid*, ni soumis à la même discipline, recevait la même solde, habitait les mêmes casernes et était comme lui chargé de la garde des forts du Bosphore et du service des batteries. Mais le mufti et le caïm-ekam, principaux chefs de la faction opposée aux innovations commencées par Sélim,

avaient soin d'entretenir la jalousie et la rivalité entre les Yamaks et les Nizam-Djedid, afin d'empêcher la fusion projetée entre ces deux corps, et de rattacher le premier à celui des janissaires. Les Yamaks, à l'instigation du caïm-ekam, ayant assassiné un effendi qui, en venant payer leur solde arriérée, les avait invités à prendre le costume des Nizam-Djedid, la lutte s'engagea, et ceux-ci, chassés de tous les forts, se replièrent sur la capitale. Les Yamaks, réunis à Buyukdereh, élurent alors pour leur commandant Cabakdjy-Oglou, lui jurèrent obéissance et l'autorisèrent à punir les lâches et les traîtres. Cabakdjy déploya aussitôt la fermeté, l'audace et les talents d'un chef de conspiration. A la tête de six cents Yamaks, il entra dans Constantinople le 29 mai 1807, après leur avoir fait prêter serment de respecter les propriétés des habitants et de ne donner la mort qu'à ceux qui leur seraient désignés comme ennemis du peuple et de la religion. Il se présenta successivement devant les casernes des janissaires, des galioundjys ou soldats de marine, et des toptchys ou artilleurs, leur adressa une harangue courte et chaleureuse, pour les inviter à fraterniser avec ses soldats et à les seconder dans la glorieuse entreprise de défendre les institutions religieuses et nationales, et d'exterminer les impies et les traîtres qui les avaient violées. Renforcé par quelques centaines de ces auxiliaires dont les derniers seuls, jusqu'alors fidèles à Sélim qui les aimait et les favorisait, hésitèrent plus longtemps à se joindre à ses ennemis, Cabakdjy alla établir son quartier général sur la place de l'At-Meïdan. Il y fit apporter et ranger autour de lui les marmites que les odas ou compagnies des janissaires et des canonniers respectent plus que leurs drapeaux, et ayant attiré par cet acte solennel, signe précurseur des grandes révolutions, un nombre plus considérable de ces milices et la populace avide de pillage et de sang, il harangua cette foule grossière et féroce et donna le signal du massacre en déroulant la liste des victimes désignées. Des détachements d'assassins partirent aussitôt pour chercher les ministres proscrits et les autres personnages notables voués à la mort. Quelques-uns avaient déjà été égorgés par ordre du caïm-ekam qui les avait appelés chez lui. Toutes ces têtes furent apportées sur l'At-Meïdan et exposées devant Cabakdjy. Deux seuls proscrits échappèrent; ils durent la vie à la confiance qu'ils lui témoignèrent en venant s'abandonner à sa générosité qui ne leur fit pas défaut. La dix-septième tête réclamée par les rebelles leur fut jetée de l'un des créneaux des murs du sérail : c'était celle du Bostandjy-bachy qui crut sauver son maître en arrachant de sa bouche l'arrêt de sa mort. Mais ce sacrifice et la suppression du Nizam-Djedid n'empêchèrent point la chute du sultan. Cabakdjy la proposa à ses complices, la soumit à l'approbation du mufti ; puis, se faisant l'interprète de la volonté nationale, il déclara que Sélim avait cessé de régner et que Mustapha IV était le légitime empereur des Osmanlys. Ce décret fut signifié verbalement par le mufti au sultan déchu, qui alla prendre dans le vieux sérail la place qu'avait occupée son cousin. *Les troupes du* Nizam-Djedid, qui, renfermées dans leurs casernes, attendaient le résultat de la révolution, se dispersèrent au moment où Cabakdjy se disposait à les attaquer. Le calme étant rétabli, les Yamaks reçurent une faible gratification et furent relégués dans les forts du Bosphore dont le commandement supérieur fut l'unique récompense de celui qui, durant trois jours, avait été le chef de la nation et l'arbitre des destinées de l'empire. Bientôt l'ambition ayant brouillé le caïm-ekam avec le mufti, tous deux s'efforcèrent de mettre Cabakdjy dans leurs intérêts : il se déclara pour le second, demanda et obtint du nouveau sultan la destitution du caïm-ekam, et le fit remplacer par Taher-Pacha, ancien gouverneur de Trébizonde, que Sélim avait disgracié à cause de ses liaisons avec la cour de Pétersbourg. Cabakdjy recouvra alors toute son importance. Sa brutale franchise, son désintéressement inspirèrent de la confiance au général Sébastiani qui, par le crédit de ce factieux, obtint pour l'ambassade de France l'influence dont elle avait joui sous le dernier règne. Mais la mort tragique du prince Souzzo, premier drogman de la Porte, ami des Français et protégé par Cabakdjy, ayant brouillé celui-ci avec Taher-Pacha qui l'avait provoqué, ce dernier, après avoir tenté vainement de semer la division entre Cabakdjy et le mufti, perdit sa place. Pour se venger, il alla trouver Mustapha Baïrakdar qui commandait l'armée contre les Russes, et il parvint aisément à inspirer ses projets de vengeance contre Cabakdjy et le mufti à un général qui, regrettant Sélim, devait haïr les auteurs de sa chute. Baïrakdar, s'étant concerté avec le grand vizir qui était à Andrinople, résolut de rétablir Sélim. Mais une telle entreprise ne pouvait s'exécuter sans la mort de Cabakdjy, le plus ferme soutien de Mustapha IV. Tandis qu'une partie de l'armée ottomane s'avance à petites journées vers Constantinople, sous les ordres de Baïrakdar et du grand vizir, qui répandent le faux bruit de la paix avec les Russes, un détachement de cent cavaliers, forçant sa marche, arrive en juillet 1808, au milieu de la nuit, à Fanaraki, sur la mer Noire, et investit la maison de Cabakdjy. Le chef du détachement s'en fait ouvrir la porte sous prétexte de communiquer des dépêches importantes au commandant des forts; il pénètre dans le harem avec quatre hommes armés, et y surprend Cabakdjy en chemise au milieu de ses femmes ; il lui signifie son firman de mort scellé par le grand vizir, le poignarde et envoie sa tête aux généraux de l'armée. Les Yamaks vengèrent la mort de Cabakdjy sur son assassin et sur toute sa troupe ; mais, privés d'un chef si habile, ils ne furent pas même appelés à Constantinople pour y défendre le sultan Mustapha, dont ils ne purent empêcher la chute. (*Voy.* Sélim III, Mustapha IV et Mustapha-Baïrakdar.) A—t.

CABALLERO ou CAVALLERO, nom d'une famille napolitaine qui, transplantée en Espagne dans le dernier siècle, y a joué un rôle assez important. Don Juan Caballero, né dans le royaume de Naples

en 1712, suivit la carrière des armes, et fit les guerres de 1739 à 1740, sous le roi don Carlos, qu'il accompagna en 1759, lorsque ce prince alla régner en Espagne, sous le nom de Charles III. Il dirigea la défense de Melilla en 1774, contre les attaques du roi de Maroc, et commanda les ingénieurs, en 1779, au blocus de Gibraltar. Sa réputation le fit appeler à Naples, où, avec l'agrément de son souverain, il alla mettre en état de défense les places du royaume des Deux-Siciles. De retour en Espagne, il était lieutenant général, membre du conseil suprême de la guerre, inspecteur général du corps du génie et directeur commandant des fortifications et des académies militaires, lorsqu'il mourut à Valence, le 28 novembre 1791. — Don *Jérôme* CABALLERO, son frère, embrassa aussi la profession des armes, et s'y avança rapidement depuis qu'il eut eu le bonheur de sauver don Carlos, en 1744, à la surprise de Velletri. Ayant suivi ce prince en Espagne, il fut nommé ministre de la guerre en juillet 1787, et lieutenant général en 1789. Mais, en avril 1790, Charles IV lui ôta son portefeuille, dont il lui conserva d'abord le traitement ; il lui laissa aussi la présidence du conseil de la guerre et l'entrée des appartements du roi. Exilé de Madrid quelques mois après, lorsque Godoï parvint au timon des affaires, Caballero fut créé chevalier de St-Jacques et marquis en 1794, puis nommé conseiller d'État en 1798 par le crédit de son neveu, dont nous allons parler. Il mourut en 1807, dans un âge très-avancé. Malgré ses hautes fonctions, ses titres et ses décorations, c'était un homme si médiocre, que sa nullité était passée en proverbe. — Don *Joseph-Antoine*, marquis DE CABALLERO, fils et neveu des précédents, naquit à Saragosse, vers 1760. Après avoir terminé ses études et son cours de droit, il obtint une place d'alcaïde de *Corte*, puis d'auditeur à l'audience de Séville. Ayant épousé une camériste de la reine, initiée dans les secrètes liaisons de cette princesse avec le ministre favori Godoï, il usa de cette circonstance pour ses propres intérêts et ceux de sa famille. Nommé en novembre 1794 fiscal du conseil suprême de la guerre, il parvint, en juillet 1798, au ministère de grâce et de justice après la chute du vertueux Jovellanos ; fut fait grand'croix de l'ordre de Charles III en 1802, et chargé par intérim du portefeuille de la guerre. Héritier du titre de marquis par la mort de son oncle, il perdit le ministère de la justice lorsque la révolution d'Aranjuez, en mars 1808, fit monter Ferdinand VII sur le trône d'Espagne : mais il conserva sa place au conseil d'État, et obtint celle de gouverneur du conseil des finances. Après le départ de Ferdinand pour Bayonne, il fut un des membres de la junte suprême du gouvernement qui élut, le 4 mai, Joachim Murat pour son président, et il signa en cette qualité l'adresse du 13 mai à Napoléon, pour lui demander un souverain de sa famille, puis la proclamation du 3 juin aux Espagnols, pour les préparer à ce changement. Il signa encore, le 19 juillet, comme conseiller d'État, et le 25, comme membre et gouverneur du conseil des finances, le serment de fidélité que ces deux corps adressèrent au roi Joseph Napoléon. Le marquis de Caballero, après l'arrivée en Espagne de ce nouveau monarque, accepta, le 8 mars 1809, les fonctions de conseiller d'État, le 18 mai celles de président de la section de justice et des affaires ecclésiastiques, et fut décoré au mois de septembre suivant du grand cordon du nouvel ordre royal d'Espagne. Les revers de Napoléon ayant entraîné la chute de son frère, en 1813, Caballero suivit Joseph en France, et choisit Bordeaux pour sa résidence. Condamné à un exil perpétuel par ordonnance de Ferdinand VII, en février 1818, il fut rappelé en Espagne après la révolution de 1820 par le gouvernement constitutionnel, et mourut à Salamanque dans le courant de l'année 1821. Caballero était un homme sans idées fixes, sans principes solides, et dont l'esprit et le caractère également flexibles savaient se plier aisément à toutes les opinions, à toutes les circonstances. Courtisan et dévoué au gouvernement absolu sous les Bourbons, on le vit néanmoins, sous la domination française, afficher et professer l'athéisme, l'un des moyens les plus subversifs de la durée des monarchies. (On peut consulter sur ce personnage les *Mémoires* du prince de la Paix.) — Plusieurs autres CABALLERO ont occupé en Espagne des fonctions très-importantes au conseil des ordres, au conseil des finances, à la junte royale du commerce, à la surintendance des postes, etc. A—T.

CABALLERO (RAYMOND-DIOSDADA), savant bibliographe, naquit en 1740 dans l'île de Maïorque, d'une famille originaire de l'Estramadure. Admis à douze ans chez les jésuites, après avoir terminé ses études avec succès, il enseigna le latin au séminaire des nobles, et les belles-lettres au collége impérial à Madrid. A la suppression de la société, il eut le sort de ses confrères, s'établit à Rome, où il partagea ses loisirs entre les devoirs de son état et la culture des lettres. Il avait conservé dans l'exil l'attachement le plus tendre pour sa patrie. Il n'écrivit guère que pour venger les Espagnols des injustes accusations que leur adressent les étrangers, et publia la plupart de ses ouvrages sous le nom de *Filibero de Parripalma*, nom qui réunissait tous les objets de son affection (1). Il goûta le plaisir, très-vif sans doute pour une âme comme la sienne, de voir le rétablissement de la société dans laquelle, avec le goût de la retraite, il avait puisé l'amour de l'étude et des vertus chrétiennes. (*Voy.* PIE VII.) Sur la fin de sa vie, il rassembla dans un ouvrage plein de recherches les titres littéraires de ses confrères, et mourut vers 1820. On a de lui : 1° *de prima typographiæ hispanicæ ætate Specimen*, Rome, 1793, in-4°. Le P. Caballero, dans cet ouvrage, prouve que les Espagnols ne furent pas les derniers à jouir du bienfait de l'imprimerie, puisque dès 1474 Valence possédait un atelier typographique, et qu'avant la fin du siècle, vingt autres villes d'Es-

(1) *Filibero* ou *Philiberus*, ami de l'Espagne ; *Parri* est le nom de la ville de l'Estramadure dont son père était originaire, et *Palma* le nom du lieu de sa naissance.

pagne : Barcelone, Séville, Burgos, Saragosse, Salamanque, Tolède, Murcie, etc., eurent le même avantage. Il essaye de montrer ensuite que les imprimeurs espagnols ne le cèdent point à ceux des autres nations, et fait un magnifique éloge d'Ibarra (*voy.* ce nom), qui, dans le 18ᵉ siècle, fut l'égal des premiers typographes de France, d'Angleterre et d'Italie. Mais on aura de la peine à convenir avec Caballero que l'inquisition, loin de nuire au progrès des sciences, les a constamment favorisées. C'est là cependant ce qu'il cherche à établir dans une digression, d'ailleurs fort curieuse, où il montre que les siècles où l'inquisition a joui de la plus grande autorité sont précisément ceux où les lettres et les sciences ont fait le plus de progrès en Espagne. La discussion de ce fait trouvera sa place à l'art. LLORENTE. (*Voy.* ce nom.) 2° *Osservazioni sulla patria del pittore Giuseppe di Rivera detto lo Spagnoletto.* Cette dissertation a été publiée dans l'*Anthologia Romana*, 1796, et dans le *Giornale letterario di Napoli*, t. 50. Il y revendique pour l'Espagne l'honneur d'avoir donné le jour à ce grand artiste. (*Voy.* ESPAGNOLET.) 3° *Commentariola critica : primum de disciplina arcani ; secundum, de lingua evangelica*, Rome, 1798, in-8°. Dans la première dissertation, il réfute les paradoxes du P. Hardouin et de Schelstrate ; et dans la seconde, l'opinion de Dominico Diodati (*voy.* ce nom), qui prétendait que Jésus-Christ et ses disciples ont fait usage de la langue grecque. 4° *Richerche appartenenti all' accademia del Pontano*, ibid., 1798, in-8°. (*Voy.* PONTANUS.) 5° *Avvertimenti amichevoli all'erudito traduttore romano della geografia di W. Guthrie*, Naples, 1799. C'est la réfutation des erreurs commises par le géographe anglais au sujet de l'Espagne et de ses colonies d'Amérique. 6° *L'Eroismo de Ferdinando Cortese confermato contro le censure nemiche*, Rome, 1806, in-8°. C'est une apologie du célèbre Cortez (*voy.* ce nom), conquérant du Mexique. 7° *Bibliothecæ Scriptorum societatis Jesu Supplementa duo*, ibid., 1814-16, 2 parties, in-4°. Sobre d'éloges et de réflexions, le P. Caballero ne loue ses confrères que par les faits : on peut donc avoir en lui la plus grande confiance. Quoiqu'il eût acquis du P. Garcaria les mémoires laissés par le P. Oudin sur les jésuites français qui ont écrit depuis la publication de l'ouvrage de Southwell (*voy.* ce nom), on y remarque plusieurs omissions que l'on a cherché à réparer dans la *Biographie universelle.* Les articles qui concernent les jésuites d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne sont plus nombreux et plus complets. Caballero a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. Le plus important est la critique de l'histoire du Mexique par son confrère le P. Clavigero (*voy.* ce nom), intitulée : *Observaciones americanas y suplemento critico a la historia de Mexico*, 3 vol. in-4°. W—s.

CABALLO (EMMANUEL), s'illustra au siége de Gênes, sa patrie, en 1513. Un vaisseau chargé de vivres et de munitions allait tomber au pouvoir des Français qui, depuis seize mois, assiégeaient la ville et l'avaient réduite aux horreurs de la famine, lorsque Caballo monta sur un autre vaisseau et amena le premier à Gênes, au milieu du feu de l'ennemi. Cette action, qui décida la levée du siége, lui mérita le nom de libérateur de sa patrie. — *François* CABALLO, de Bresse, professeur de médecine à Padoue, mort à Bresse en 1540, dans un âge très-avancé, a laissé, dit Moréri, un livre latin qui traite de l'animal qui entre dans la thériaque, imprimé avec les *Consilia medica* d'Antoine Cermisone, Venise, 1503, in-fol., réimprimé dans d'autres collections, et, pour la dernière fois, avec les ouvrages choisis de médecine de Barthélemy Montagnana, Nuremberg, 1652, in-fol. A. B—T.

CABANE (PHILIPPINE), dite *la Catanoise*, blanchisseuse de son métier et femme d'un pêcheur, fut choisie pour nourrir le fils dont la duchesse de Calabre était accouchée en Sicile, où son mari Robert, qui depuis fut roi, faisait la guerre. On la connaissait alors sous le nom de *Philippine*. Cette femme, jeune et belle, joignait à ces dons de la nature le talent de plaire et de suivre les passions de ses maîtres pour les subjuguer. A dix-sept ans, la Catanoise fit ce qu'un courtisan, vieilli dans l'intrigue, tente souvent en vain. La duchesse étant morte, et le duc ayant épousé dona Sancha d'Aragon, la Catanoise, aussi dévote, aussi contemplative que sa nouvelle maîtresse, s'en fit aimer encore plus qu'elle n'avait été aimée de la première. Dans le même temps, parut à Naples un autre phénomène de la fortune. Raymond de Cabane, premier maître d'hôtel du roi, avait acheté un jeune Sarrazin pour son service ; il s'attacha bientôt à cet esclave, et lui donna son nom, son bien et son rang. Le vieux Cabane le fit connaître au roi Robert, qui avait succédé à Charles II, et il obtint la faveur de lui céder sa place. Le nouveau Cabane fut armé chevalier par le roi même, qui le fit aussi grand sénéchal, à la vue de sa noblesse indignée. Le mari de la Catanoise était mort, on la maria avec Cabane. Il fallait mettre auprès de la nouvelle duchesse de Calabre, épouse du fils de Robert, une dame d'honneur capable de lui donner de bons conseils : la grande sénéchale fut choisie pour remplir ce poste. Catherine d'Autriche, sa nouvelle maîtresse, aimait les plaisirs ; elle trouva dans l'adroite sénéchale toute la complaisance qu'elle pouvait désirer, et le goût le plus décidé pour les plaisirs. Celle-ci fit place à Marie de Valois, qui fut pour la Catanoise ce que les autres princesses avaient été, et ce que la reine était encore. Cabane vint à mourir : sa charge fut conservée à son fils. Enfin la duchesse de Calabre, en mourant, la demanda pour gouvernante des deux filles qu'elle laissait. De ces deux filles, l'aînée fut Jeanne Iʳᵉ, qui lui donna aussi toute son affection. La Catanoise ne fut pas moins complaisante à servir toutes ses passions. Elle favorisa la vie licencieuse de cette reine, et la servit dans ses intrigues. Ce fut elle qui lui proposa de se défaire d'André de Hongrie, son mari ; mais, si elle eut la plus grande part au massacre du roi André, le 18 septembre 1345, elle en fut aussi la première victime. Bertrand de Bayx ayant été chargé par le pape d'instruire le procès

de tous ceux qui avaient participé à ce meurtre, fit saisir la Catanoise, et l'exposa à une torture si violente, qu'elle mourut dans les douleurs de la question. — Son fils, Robert DE CABANE, fut arrêté avec elle, et tenaillé en 1345; mais, pendant son supplice, les bourreaux lui mirent un bâillon dans la bouche, pour qu'il ne pût pas accuser la reine d'avoir ordonné le meurtre de son mari. (*Voy*. ANDRÉ de Hongrie et JEANNE Ire.) On attribue à l'abbé Lenglet Dufresnoy *la Catanoise, ou Histoire secrète des mouvements arrivés au royaume de Naples sous la reine Jeanne Ire*, Paris, 1731, in-12. S—S—I.

CABANIS DE SALAGNAC (JEAN-BAPTISTE), avocat et cultivateur, né en 1723, à Yssoudon, à quelques lieues de Brives, où il est mort en 1786, âgé de 63 ans, a des droits à la reconnaissance de la postérité, pour avoir perfectionné l'art de greffer les arbres fruitiers, et introduit dans son pays de nouveaux objets de culture, et des procédés avantageux dans l'agriculture et l'économie rurale. Son père, jurisconsulte éclairé, et qui fut quelque temps juge d'un bailliage des environs, était généralement considéré à cause de ses lumières et de son incorruptible probité. Cabanis fit ses études à Tulle, où les jésuites avaient un collége; il alla ensuite étudier le droit à Toulouse. Il était destiné à exercer une charge de judicature; mais, peu après son retour dans ses foyers, il se maria. Un vaste domaine que son épouse lui apporta en dot, et dont le sol était presque stérile, lui donna l'occasion de développer les connaissances qu'il avait déjà en agriculture, et lui inspira un vif désir de les perfectionner par des observations exactes et des expériences suivies, surtout dans la culture des arbres. Dès lors il renonça à la magistrature, et l'on vit bientôt, avec étonnement, des champs qui ne produisaient que du sarrazin ou quelques épis de seigle se couvrir annuellement de riches moissons de froment ou de maïs; des terrains bas et marécageux, pleins de roseaux, étant plantés d'aunes, former des espèces de taillis en coupes réglées. Il perfectionna la manière de cultiver la vigne dans sa province; il rechercha les meilleurs plants, et choisit ceux qui y réussissaient le mieux, en raison du climat. Les connaissances qu'il avait acquises sur cette partie le mirent en relation avec Turgot, qui était alors intendant de Limoges; il fut souvent consulté et employé par cet administrateur éclairé, dont il partagea le zèle pour l'introduction des mérinos dont on faisait alors les premiers essais. Il se chargea de deux béliers et de quelques brebis de race espagnole que le gouvernement lui confia, et il croisa cette race avec celles du Limousin et du Berri. Turgot établit une société d'agriculture à Limoges; il affilia à cette société celle qu'il établit aussi à Brives, et dont Cabanis fut nommé secrétaire perpétuel. Ses observations et ses expériences sur l'art de la greffe n'auraient peut-être jamais été publiées sans les soins de Turgot, qui lui fit surmonter tous les scrupules de sa modestie. Il engagea secrètement l'académie des sciences et belles-lettres de Bordeaux à proposer pour sujet du prix de 1762 l'art de perfectionner la greffe, et il pressa Cabanis de traiter ce sujet. Les mémoires n'ayant pas pleinement satisfait l'académie, elle renvoya le concours à l'année 1764, avec un prix double. Le programme était : *Quels sont les principes véritables de la greffe, et quels moyens on pourrait en déduire, soit pour le succès de cette opération, soit pour la perfectionner?* Cabanis envoya un nouveau mémoire : il fut couronné, et imprimé par l'ordre de l'académie, à Bordeaux, en 1764, sous le titre d'*Essai sur les principes de la greffe*. L'auteur y ajouta des notes en 1781. On en a donné à Paris, en 1803, une nouvelle édition in-12, précédée d'une notice historique sur la vie de l'auteur. Cet ouvrage contient un grand nombre d'observations neuves et précieuses sur les arbres fruitiers. Cabanis a perfectionné quelques espèces de fruits. Il a aussi contribué à rendre l'usage de la pomme de terre plus général dans sa province. D—P—s.

CABANIS (PIERRE-JEAN-GEORGE), fils du précédent, médecin, philosophe et littérateur distingué, naquit à Conac, en 1757. Placé à sept ans chez deux bons prêtres du voisinage, qui étaient frères, et dont l'un avait résigné sa cure à l'autre, « il y donna quelques indices de talent. Il y manifesta surtout un esprit de suite et une tenacité « dans ses habitudes, qui durent faire pressentir « que, s'il prenait une bonne route, il pourrait obtenir des succès (1). » A dix ans, il entra au collége de Brives, tenu par des doctrinaires. « On s'aperçut dans les basses classes que la sévérité ne « réussissait pas avec lui, et quelques rigueurs déplacées commencèrent à donner à son caractère « une roideur dont il ne s'est corrigé qu'assez « tard. » En seconde, il prit un autre essor. Dirigé par un maître aussi bon et aussi aimable qu'instruit, il devint docile et studieux par affection, prit un goût vif pour les lettres, et une sorte de passion pour les grands maîtres de poésie et d'éloquence qui furent mis entre ses mains. L'année de sa rhétorique ne fut pas, à beaucoup près, aussi heureuse. Révolté des traitements durs qu'il avait essuyés de la part de l'un des chefs du pensionnat, il prit un parti qui tenait à la violence de son caractère : il redoubla d'entêtements, de provocations faites à ses maîtres, se laissa même accuser d'une faute qu'il n'avait pas commise, parvint à les fatiguer de lui, et fut renvoyé à son père. Mais il trouva dans la sévérité paternelle plus de désagréments qu'il n'en avait évités. « Son âme se révolta et s'aigrit de plus « en plus; dès ce moment il ne fit plus rien. Enfin, au bout d'un an, son père sentit qu'il fallait « tenter d'autres moyens que ceux de la rigueur. « Il le mena lui-même à Paris, et, reconnaissant « bientôt que sa surveillance ne pouvait avoir sur lui « aucune influence utile, il le livra à lui-même au « milieu de cette grande ville, à l'âge de quatorze « ans. Ce parti était extrême ; le succès en fut

(1) Ce qui est accompagné de guillemets, ici et dans quelques passages suivants, est tiré d'une notice que Cabanis avait rédigée lui-même, et qui est conservée dans sa famille.

« complet. Cabanis ne se sentit pas plutôt libre du « joug que toutes ses forces s'étaient employées à « secouer, que le goût de l'étude se réveilla chez « lui avec une sorte de fureur. Peu assidu aux le- « çons de ses professeurs de logique et de physique, « il lisait Locke, il suivait les cours de Brisson; en « même temps il reprenait sous œuvre toutes les « différentes parties de son éducation première. « Deux années s'écoulèrent pour lui comme un « jour, dans la société des classiques grecs, latins « et français, et dans celle de quelques camarades « d'études qui joignaient des mœurs aimables au « même goût pour les lettres. » Tout à coup, et presque en même temps, il reçut une lettre de son père qui le rappelait dans sa province, et l'offre d'une place de secrétaire auprès d'un grand seigneur polonais. « Placé entre l'idée d'un voyage « lointain qui dérangeait ses études, mais qui lui « laissait l'espoir de les reprendre, et celle d'une « retraite absolue dans le sein de sa famille, où le « premier essor de son talent se fût bientôt en- « gourdi sans retour, il ne balance pas; à l'âge de « seize ans, il se livre à des mains étrangères, et il « va par mer chercher un pays qu'on lui représen- « tait comme à demi sauvage. » C'était en 1773, pendant cette diète où il s'agissait de faire approuver par des Polonais le premier partage de la Pologne. Les moyens de terreur et de corruption qui furent employés lui offrirent un affligeant spectacle. « Il « en contracta un mépris précoce des hommes, et « une mélancolie que sa bonté naturelle avait peine « à maîtriser. » Après deux ans d'exil, et à l'âge de dix-huit ans, il revint à Paris. Turgot, ami de son père, était alors ministre des finances. Il lui fut présenté, en fut accueilli avec bienveillance, et allait être placé conformément à ses talents et à ses goûts, quand une intrigue de cour renversa le ministre. Une expérience précoce, mais peu propre à lui donner le goût du monde, et la connaissance de la langue allemande, étaient les seuls fruits qu'il eût recueillis de son voyage. Il fallait réparer ce temps perdu; c'est de quoi il s'occupa sur-le-champ avec ardeur, et son père, ayant mieux senti la nécessité de seconder ses efforts, lui assura les moyens d'exister pendant encore deux ou trois ans. Cabanis n'en demandait pas davantage. Il était lié d'amitié avec le poëte Roucher, qui jouissait alors d'une grande célébrité. Cette liaison ranima ses goûts poétiques, et l'Académie française ayant proposé pour sujet de prix un fragment de traduction d'Homère, il osa non-seulement concourir, mais entreprendre la traduction entière de l'*Iliade*. Les deux morceaux qu'il envoya à l'académie n'y furent pas même remarqués; mais plusieurs hommes de goût en jugèrent autrement; ceux qui furent insérés peu après dans les notes du poëme des *Mois* obtinrent l'approbation générale. Les succès de société que ces essais lui procurèrent, les invitations, les lectures, les applaudissements de quelques cercles qui disposaient alors de la renommée, ne lui en imposèrent pas longtemps. Le vide de cette existence augmentait sa mélancolie; ses études excessives altéraient profondément sa santé; nulle perspective solide ne s'ouvrait devant lui; son père le pressait de choisir une profession utile; il se décida enfin pour la médecine, « dont les études variées offraient « une ample pâture à l'activité de son esprit, et « dont les fonctions exigent un exercice continuel « du corps, qui était devenu pour lui le plus pres- « sant besoin. Sa mauvaise santé même influa sur « son choix, et il y fut encore plus particulièrement « confirmé par le médecin Dubreuil, dont il avait « réclamé les secours, et qui s'offrit à lui servir de « guide dans cette nouvelle carrière. » Cabanis travailla six ans sous cet habile maître, le suivant au lit des malades, soit dans l'hôpital, soit dans les maisons particulières, le consultant sur tout ce qu'il voyait, sur tout ce qu'il lisait, et ne se laissant distraire de ses études que par les soins qu'exigeait sa santé. Ces soins lui rendaient nécessaire le séjour de la campagne, et l'état qu'il avait embrassé, et qu'il suivait avec ardeur, demandait le voisinage de Paris : il choisit Auteuil. C'est là qu'il fit la connaissance de la veuve d'Helvétius, « de cette excellente « et respectable femme qui, depuis, lui a toujours « servi de mère, et qu'il a chérie comme un fils « tendre et dévoué (1). C'est dans la société de ma- « dame Helvétius qu'il continua de cultiver la con- « naissance de Turgot, qu'il fit celle de d'Holbach, « de Franklin, de Jefferson; qu'il s'acquit l'amitié « de Condillac et de Thomas. C'est chez Turgot et « chez d'Holbach qu'il vécut familièrement plu- « sieurs années de suite avec Diderot, d'Alembert « et d'autres hommes de lettres distingués. Lors « du dernier voyage de Voltaire à Paris, il lui fut « présenté par Turgot. Il lui lut des morceaux de « sa traduction d'Homère. Le vieillard, quoique fa- « tigué et déjà malade, parut les entendre avec in- « térêt; il les loua beaucoup, mais on ne doit pas « dissimuler que ce fut presque toujours aux dépens « de l'original. » Cabanis avait cessé depuis longtemps de s'occuper de cet ouvrage. Concentré dans les études et les travaux de sa profession, il avait entièrement renoncé aux belles-lettres, « et son re- « noncement était si complet et si franc, qu'il passa « plusieurs années sans se permettre la lecture d'une « page d'Homère, de Virgile ou de Racine. » Il fit ses adieux à la poésie par son *Serment d'un médecin*, imitation libre de celui d'Hippocrate. Ce petit morceau, composé en 1785, est précieux, en ce qu'il atteste quels étaient dès lors ses sentiments. Il s'y confirma de plus en plus à mesure que la révolution approchait; lorsqu'elle eut éclaté, il se montra auss

(1) « Ni l'espoir de la fortune, dit M. de Tracy, ni les places avan- « tageuses qui lui furent plusieurs fois offertes, ni l'attrait des so- « ciétés brillantes, ni même le soin de sa sûreté, rien ne put le dé- « terminer à se séparer de celle qu'il regardait comme une seconde « mère. » Dans un temps où les excès révolutionnaires l'exposaient aux plus grands dangers, on lui offrit d'aller en Amérique en qualité de ministre de France près les États-Unis. Il refusa, pour ne pas s'éloigner de madame Helvétius et de toutes les personnes qui lui étaient chères. C'est à elles qu'il dédia son *Choix de traductions allemandes*. On trouve aussi dans le t. 14 de la *Correspondance* de Grimm des vers assez gracieux, adressés, au mois de février 1788, à madame Helvétius : il s'y donne le titre du *plus jeune de ses amis*. D—R—R.

dévoué aux principes sur lesquels elle était fondée, qu'ennemi des fureurs qui l'ont souillée. Il publia des *Observations sur les hôpitaux*, Paris, 1789, in-8°, avant d'être nommé administrateur de ceux de Paris. Des opinions et des liaisons communes l'avaient rapproché de Mirabeau. Le génie de cet homme extraordinaire, dont on peut dire tant de bien et tant de mal, mettait à contribution les plumes de plusieurs hommes de talent, qui se faisaient un bonheur de lui abandonner leurs idées et leurs ouvrages, persuadés qu'il ne s'en servirait que pour produire d'heureux fruits. Cabanis, en se liant avec lui, regarda comme un devoir d'entrer dans cette association désintéressée : c'est à lui que Mirabeau dut le *Travail sur l'éducation publique*, trouvé dans ses papiers après sa mort, et publié par Cabanis lui-même en 1791. Dans sa dernière maladie, Mirabeau ne voulut recevoir de soins que de lui ; il mourut en quelque sorte dans ses bras, et Cabanis publia, peu de jours après : *Journal de la maladie et de la mort d'Hon.-Gab.-Vict. Riquetti de Mirabeau*, Paris, 1791, in-8°. Cette liaison, et les accusations qui se sont élevées en différents sens contre l'homme qui en était l'objet, ont exposé Cabanis lui-même à des reproches injustes (1). Il est aisé de voir que l'éclat des grands talents, la séduction des qualités aimables, l'admiration qu'on ne pouvait refuser à des sentiments pleins d'élévation et de noblesse, avaient fait naître en lui une illusion que rien ne put dissiper, et que la pureté de son âme le rendit incrédule à tout ce qui pouvait avilir la mémoire de celui qui était mort son ami. Une autre liaison de Cabanis qui fut encore plus intime, et qui n'exige point les mêmes explications, est celle qu'il eut avec Condorcet. « Avant la révolution, il l'avait rencontré chez « Turgot, chez Franklin et chez quelques autres « de leurs amis communs. Des rapports plus inti- « mes confirmèrent par la suite ce qu'avaient com- « mencé l'estime de sa personne et l'admiration de « ses lumières. Les malheurs du gouvernement « révolutionnaire, et l'atroce persécution à laquelle « Condorcet fut livré peu de temps après le 31 mai, « resserrèrent encore leur amitié ; mais tous les ef- « forts pour le dérober à sa fatale destinée furent « vains, et Cabanis n'eut, dans cette catastrophe, « d'autre consolation que de recueillir les derniers « écrits de son malheureux ami, et ses dernières « recommandations, toutes relatives à sa femme et « à son enfant. Ce fut peu de temps après sa mort « que Cabanis épousa sa belle-sœur, Charlotte Grou- « chy, sœur du général de ce nom et de Sophie « Grouchy, veuve de Condorcet. » Il a dû à cette union le bonheur et la consolation du reste de sa vie. En l'an 3, après le règne de la terreur, lorsqu'on forma les écoles centrales, Cabanis fut nommé professeur d'hygiène aux écoles de Paris ; en l'an 4, il fut élu membre de l'Institut national des sciences et des arts ; en l'an 5, professeur de clinique à l'école de médecine de Paris ; en l'an 6, représentant du peuple au conseil des cinq-cents (1) ; il l'était encore

(1) Ce fut la veille même de sa mort que Mirabeau adressait à Cabanis ces mots devenus célèbres : « Des pygmées sont bons pour « abattre, mais il faut des hommes pour reconstruire, et nous n'en « avons pas. » Montgaillard, dans son *Histoire de France*, t. 2, p. 300, parlant de la mort de Mirabeau, s'exprime ainsi : « Le doc- « teur Cabanis fut soupçonné d'avoir administré le poison. » Mais aucune preuve n'est venue à l'appui d'une telle accusation, et la mémoire de ce médecin ne saurait en être atteinte. Nous avons la conviction que Mirabeau périt par le poison, parce que nous avons entendu MM. Vicq d'Azyr et Cabanis dire à M. l'ex-garde des sceaux, Champion de Cicé, le premier : « que, d'après l'état des « intestins, la mort de Mirabeau pouvait avoir été occasionnée par « les préparations violentes dont il faisait usage, comme par le poi- « son ; » et le second : « que les médecins et les chirurgiens assis- « tant à l'ouverture du cadavre avaient conclu à la mort naturelle, « parce qu'il s'agissait dans ce moment d'empêcher les aristocrates « d'être exterminés par le peuple. » Loin d'avoir été l'empoisonneur officieux de son illustre ami, Cabanis défendit sa mémoire de l'imputation de suicide, et, dans son écrit intitulé *Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau*, il répondit à diverses critiques sur le traitement qu'il avait employé. On lit dans les *Mémoires sur Mirabeau*, publiés par M. Lucas, son fils adoptif, que Cabanis, pressé de questions sur ce sujet, répondit : « Le fait du poison *ne m'est « pas prouvé* ; mais le contraire ne l'est pas non plus. » — Quant au *Travail sur l'éducation publique*, retrouvé parmi les papiers de Mirabeau et publié en 1791 (in-8° de 206 p.), bien que cet ouvrage ait été attribué à Mirabeau par Cabanis lui-même, il est peu douteux que c'est le travail de l'éditeur, qui partout est reconnaissable par ses idées républicaines, par sa métaphysique un peu subtile, et qui n'a pris nulle part la moindre peine pour déguiser les formes de son style, ni pour imiter la manière, bien moins correcte, bien moins élégante de Mirabeau. L'ouvrage est composé de quatre discours et d'autant de projets de lois, savoir : 1° *de l'Instruction publique et du corps enseignant* ; 2° *des Fêtes publiques, civiles et militaires* ; 3° *de l'Établissement d'un lycée national* ; 4° *de l'Éducation publique de l'héritier du trône*. Il paraît constant que ces projets, malgré le mérite de certains détails, n'auraient été ni adoptés par Mirabeau, ni acceptés par l'assemblée nationale. D—R—R.

(1) Nous croyons devoir donner le résumé de la vie politique de Cabanis, avec ses opinions philosophiques et ses relations de société. Rien de plus simple qu'il ait vu paraître avec enthousiasme l'aurore de la révolution ; mais comme son âme ardente était foncièrement honnête, il en détesta les excès. Son ouvrage sur les hôpitaux, dans lequel il indiquait et sollicitait des améliorations dont la plupart se sont réalisées depuis dans Paris et dans les départements, le fit appeler à faire partie de l'administration des hospices de Paris ; sa liaison avec Mirabeau le fit nommer officier municipal et électeur de la commune de Paris. Le 21 août 1792, il réclama contre l'identité de son nom avec celui d'un individu compromis pour sa correspondance avec l'intendant de la liste civile. Pendant la terreur, il se retira à Auteuil. Le 13 mars 1795, il fut nommé juré au tribunal révolutionnaire reconstitué sur des bases plus conformes à la justice et à l'humanité : il y resta peu de temps, car depuis lors il vécut dans la retraite jusqu'au mois de mars 1797, époque à laquelle il fut porté à la représentation nationale par la partie du collége électoral du département de la Seine qui siégeait à l'Institut. Reconnaissant envers le directoire qui avait fait valider son élection, Cabanis vota pour que l'on conférât à cette autorité le droit de nommer aux places vacantes dans le tribunal de cassation. Les 18 et 19 novembre 1798, il fit un rapport sur le mode de réception des candidats en médecine. Quelques jours après, il fit hommage à l'assemblée de la gravure en pied de Mirabeau peint par Boze, et saisit cette occasion de faire le panégyrique de son ami. Plus tard, il demanda pour le directoire la prolongation du droit de comprimer la presse, et dit que si l'on n'adoptait pas cette mesure, les journaux royalistes quitteraient bientôt le masque, et « certainement, ajoutait-il, le mécon- « tentement étant porté fort loin, les journaux royalistes auraient « le plus grand succès. » Cette opinion fut accueillie par des murmures, et prouve que ce n'est pas d'aujourd'hui que les philosophes et les écrivains qui par la presse ont fait leur chemin, en révolution, se sont montrés les ardents ennemis de la liberté d'écrire. Une autre fois, Cabanis défendit Sieyes attaqué par les journaux, et prétendit que ses détracteurs étaient ceux de la journée du 18 fructidor, sans « laquelle la liberté, disait-il, et le nom français n'existeraient « plus. » Ainsi lié avec Sieyes, il est tout naturel qu'il ait pris une part active à la révolution du 18 brumaire. Il fut alors nommé membre de la commission des *cinquante*, prise également dans l'un et l'autre conseil, et qui fut chargée d'appuyer les mesures des nouveaux gouvernants et de préparer une nouvelle constitution.

en l'an 8, lors de la révolution du 18 brumaire, et il fut nommé peu de temps après membre du sénat conservateur. Il avait publié, dans cet intervalle : *Quelques Considérations sur l'organisation sociale en général, et particulièrement sur la nouvelle constitution*, Paris, 1799, in-12. Cependant, depuis plusieurs années, sa santé s'altérait de plus en plus; sa sensibilité, naturellement si vive et si prompte, avait encore été exaltée par de longs travaux, par la méditation et par l'agitation des affaires. Au printemps de 1807, après un léger repas, il fut frappé d'apoplexie. Heureusement Richerand entrait chez lui à l'instant même; ses soins eurent bientôt dissipé les symptômes et arrêté les suites de cet accident; mais Cabanis, depuis ce moment, fut forcé de renoncer à tous travaux, même à toute conversation trop animée, et de se concentrer plus que jamais dans la solitude et dans les affections de sa famille. Le voisinage de Paris l'exposait à des visites trop fréquentes; il quitta Auteuil, et alla s'établir au château de M. de Grouchy, son beau-père, à douze lieues de Paris, près la petite ville de Meulan. Il y passa toute la belle saison. L'exercice du cheval et la chasse parurent lui faire beaucoup de bien. Il revenait par intervalles à la lecture des poëtes qu'il avait tant aimés; il songeait même quelquefois à retoucher et achever sa traduction d'Homère. Il trouvait dans sa bienfaisance le plus doux emploi d'une partie de ses journées. On venait de toutes parts le consulter pour de pauvres malades; tantôt il allait lui-même les visiter; tantôt, au défaut de ses soins, il leur prodiguait des conseils et des secours, secondé dans cette pitié si vive par un neveu, admirateur de ses talents et imitateur de ses vertus. Dans l'arrière-saison, au lieu de retourner à Auteuil, il se rapprocha seulement un peu de Meulan, et choisit pour demeure une maison située près du petit hameau de Rueil. Il y passa l'hiver, occupé des mêmes soins, mais de plus en plus sujet à des accidents qui augmentaient sa faiblesse et lui annonçaient sa fin prochaine. Il en parlait souvent, et toujours avec une parfaite sérénité d'esprit et une mélancolie attendrissante. Enfin, le 5 mai 1808, après une promenade pendant laquelle il avait eu avec sa femme les plus doux épanchements de cœur, il se mit tranquillement au lit, dormit quelques heures, et fut saisi vers une heure du matin d'une nouvelle attaque qui l'emporta, malgré les secours les plus prompts. Ainsi mourut, à l'âge d'environ 52 ans, un des hommes de nos jours qui a réuni au plus haut degré les qualités éminentes de l'esprit, les vertus de l'âme, la noblesse du caractère et l'exquise bonté du cœur. Cette dernière qualité, qui présidait à toutes ses actions, respire aussi dans tous ses ouvrages. Il n'y en a aucun qui ne paraisse dicté par un ardent amour des hommes, et par le désir de les rendre meilleurs et plus heureux. Le seul qui soit purement littéraire est intitulé : *Mélanges de littérature allemande, ou Choix de traductions de l'allemand*, etc., Paris, an 5 (1797), grand in-8°. Il est dédié à madame Helvétius, et contient neuf morceaux, dont six traduits de l'allemand de Meissner; une pièce de théâtre de Goëthe, intitulée *Stella*; l'élégie anglaise de Gray, *le Cimetière de campagne*, et l'idylle grecque de Bion, *la Mort d'Adonis*. Il publia peu de temps après un ouvrage de philosophie médicale intitulé : *du Degré de certitude en médecine*, Paris, 1797, in-8°; et ibid., 1802 (1), avec ses *Observations sur les hôpitaux*, un *Essai sur les secours publics*, et le *Journal de la maladie de Mirabeau*. Sur le premier de ces ouvrages, nous trouvons ceci écrit par un médecin de réputation et un écrivain plein de talent, M. Pariset : « Cette « question du degré de certitude de la médecine en « suppose une autre, savoir, si la médecine existe « réellement. Sur cette seconde question, Cabanis « rassemble les arguments les plus plausibles que « les ennemis de la médecine aient jamais proposés « contre elle, et, après les avoir présentés dans « toute leur force, il les combat avec une logique « victorieuse, et ruine ses adversaires par leurs pro- « pres armes. Dans le fond, cette question se réduit « toujours à une simple dispute de mots. Comme « la médecine n'est que l'art d'agir sur l'homme « d'une certaine manière et dans de certaines vues, « et que tout dans la nature agit sur l'homme, il « est évident que, si l'on peut élever un doute sur « cet objet, ce n'est pas de savoir si la médecine « existe, mais s'il serait possible qu'elle n'existât « pas. Quant à la première question, qui consiste « à savoir s'il est possible d'assujettir cette question « sur l'homme à des règles fixes, invariables, et à « produire à volonté tel ou tel effet déterminé, il est « clair que cette question est beaucoup plus difficile « que l'autre, et que la certitude que l'on cherche se « réduira toujours à une probabilité plus ou moins « grande, et par conséquent plus ou moins voisine « d'une vérité absolue; en quoi la médecine se rap- « proche de toutes les sciences par lesquelles on agit « sur l'homme, la morale, par exemple, et ses deux « subdivisions principales, la législation et la poli- « tique. Du reste, ce petit traité de Cabanis porte le « cachet d'un esprit exercé à manier les problèmes « les plus délicats, et à en faire sortir la solution de « tous les éléments qui l'embarrassent. » (*Notice historique et littéraire sur Cabanis, lue à l'Athénée de Paris.*) On lui doit aussi, sous le titre de *Coup d'œil sur les révolutions et la réforme de la médecine*, Paris, 1804, in-8° (2), un ouvrage dans lequel les di-

Dans cette circonstance, Cabanis prononça à la tribune du conseil des anciens, dont il était alors membre, un long discours contre le *terrorisme* et la *monarchie*, et fit l'éloge de la nouvelle constitution consulaire. Devenu sénateur, il s'opposa vivement, au mois de décembre 1800, avec Lanjuinais, Lenoir-Laroche, Vimar, Volney et quelques autres, à ce qu'on s'autorisât de la machine infernale pour dresser une liste de proscription. Cabanis fut aimé de l'empereur, qui le fit commandeur de la Légion d'honneur. D—R—R

(1) Réimprimé depuis, avec l'éloge de Cabanis par Richerand, Paris, 1819, in-8°, et traduit en espagnol sous ce titre : *del Grado de certeza de la medicana*, etc., Paris, 1826, in-12. CH—S.

(2) C'est une véritable histoire de la médecine. Après avoir retracé le temps où les poëtes et les héros exerçaient l'art de guérir, ceux où les prêtres païens s'en emparèrent pour reunir la double

verses doctrines des grands hommes, qui, à différentes époques, ont influé sur les progrès de la science, sont exposées avec un talent d'analyse et une critique judicieuse qui font de cet ouvrage même un moyen de perfectionnement et de progrès. Il a encore laissé : 1° un écrit de peu d'étendue, mais dont les gens de l'art font grand cas, intitulé : *Observations sur les affections catarrhales en général, et particulièrement sur celles qui sont connues sous le nom de rhume de cerveau et rhume de poitrine*, Paris, 1807, in-8°; ibid, 1813, même format. 2° Dans différents journaux littéraires, plusieurs morceaux de sciences, de philosophie et de politique, entre autres, dans le *Magasin encyclopédique*, une *Dissertation sur le supplice de la guillotine,* dans laquelle il réfute l'opinion de Sœmmering et de Sue, qui regardent ce supplice comme très-douloureux, et qui pensent même que la douleur se fait sentir encore après la décapitation. 3° Dans les journaux politiques, et notamment dans *le Moniteur,* plusieurs discours prononcés à la tribune du conseil des cinq-cents (1). Mais le grand ouvrage de Cabanis, et le fondement le plus solide de sa gloire, est celui qu'il intitula : *Traité du physique et du moral de l'homme.* Six des douze mémoires qui le composent furent d'abord imprimés dans les deux premiers volumes du *Recueil de l'Institut national, classe des sciences morales et politiques;* ils reparurent avec les six derniers, Paris, 1802, 2 vol. in-8°; et, dès l'année suivante, on en donna une 2° édition, *revue, corrigée et augmentée par l'auteur,* accompagnée d'un *Extrait raisonné servant de table analytique*, par Destutt de Tracy, et de *Tables alphabétiques et raisonnées des auteurs et des matières,* par M. Sue, professeur à l'école de médecine de Paris (2). Ce traité a donné lieu à des accusations que les déclarations formelles de l'auteur même auraient dû prévenir. « Quelques « personnes, dit-il dans sa préface, ont paru craindre, « à ce qu'on m'assure, que cet ouvrage n'eût pour « but ou pour effet de renverser certaines doctrines, « et d'en établir d'autres relativement à la nature « des causes premières; mais cela ne peut pas être, « et même, avec de la réflexion et de la bonne foi, « il n'est pas possible de le croire sérieusement. Le « lecteur verra souvent, dans le cours de l'ouvrage, « que nous regardons ces causes comme placées hors « de la sphère de nos recherches, et comme dérobées « pour toujours aux moyens d'investigation que « l'homme a reçus avec la vie. Nous en faisons ici « la déclaration la plus formelle; et, s'il y avait « quelque chose à dire encore sur des questions qui « n'ont jamais été agitées impunément, rien ne serait « plus facile que de prouver qu'elles ne peuvent être « ni un objet d'examen, ni même un sujet de doute, « et que l'ignorance la plus invincible est le seul « résultat auquel nous conduise, à leur égard, le « sage emploi de la raison. Nous laisserons donc à « des esprits plus confiants, ou si l'on veut plus « éclairés, le soin de rechercher, par des routes que « nous reconnaissons impraticables pour nous, quelle « est la nature du principe qui anime les corps vi- « vants (1), etc. » Assurément la philosophie ne s'est jamais énoncée avec plus de circonspection, de modestie et de sagesse. Mais, quelle que soit la nature de ce principe, il agit, il opère en nous; de quelle manière le fait-il? Quelle partie de notre organisation est le mobile principal de cette action, de ces opérations? C'est là ce que Cabanis s'est proposé de rechercher. Locke avait ouvert la première voie à cette recherche, en exposant clairement et fortifiant de preuves l'axiome ancien et fondamental, que *toutes les idées viennent par les sens*, ou *sont le produit des sensations.* Condillac avait développé, étendu, perfectionné la doctrine de Locke. Ses disciples ont encore amélioré, quelques-uns même ont corrigé, dans plusieurs points, son tableau des procédés de l'entendement; mais il y manquait toujours de mieux connaître et de considérer plus attentivement que ne l'ont fait Condillac et son école les fonctions et le jeu des organes qui contribuent à la formation des idées. *Toutes les idées viennent des sens;* fort bien; mais comment en viennent-elles? Comment les sensations produisent-elles des idées? Ces questions, comme l'on voit, sont absolument du ressort de la physiologie, et c'est en réunissant toutes les lumières que les progrès de cette science ont produites de nos jours, que l'auteur cherche à les résoudre. Il présente dans son premier mémoire des considérations générales sur l'étude de l'homme et sur les rapports de son organisation physique avec

puissance que donnent sur notre faiblesse la crainte de la mort et l'espoir de l'immortalité, l'auteur examine l'époque où la philosophie, observant les faits, fit de la médecine une science exacte. Il fait connaître le génie d'Hippocrate, le système de Pythagore, les travaux de Galien, l'influence des révolutions politiques sur celles des sciences, les causes de la décadence de la médecine, sa renaissance sous les Arabes et ses progrès jusqu'à nos jours. D—n—r.

(1) Entre autres : *Rapport fait au conseil des cinq-cents sur l'organisation des écoles de médecine*, imprimé séparément, Paris, an 7 (1799), in-8°. Ch—s.

(2) Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, 1815, 2 vol. in-8°; — ibid., avec une notice sur la vie de l'auteur (par M. Boisseau), 1823, 3 vol. in-12; — ibid., revu et augmenté de notes par M. Pariset, 1824, 2 vol. in-8°; enfin dans la *Bibliothèque Charpentier*, avec une nouvelle notice sur Cabanis, et un *Essai sur les principes et les limites de la science des rapports du physique et du moral*, par M. le docteur Cerise, ibid., 1 vol. grand in-18 — Il a été traduit en espagnol sous ce titre : *Relaciones de lo fisico y moral de hombre,* Paris, 1826, 1 vol. in-12. Ch—s.

(1) En lisant ce passage sans prévention, il est impossible de n'y pas voir la paraphrase un peu alambiquée de cette sublime boutade de Pascal : « L'homme est un composé de matière et d'esprit; il « ignore l'esprit, il ignore la matière; il ignore encore plus le lien « qui réunit la matière à l'esprit; et cependant c'est là tout l'homme. » Ailleurs, c'est d'une manière encore plus explicite que Cabanis s'est expliqué en faveur des idées religieuses. Après avoir tracé très-rapidement les devoirs, les peines et les jouissances du médecin vertueux, il ajoutait : « Enfin, quand le moment approche de payer « eux-mêmes le tribut inévitable qu'ils ont vu payer à tant d'autres, « reportant les yeux sur la carrière qu'ils ont parcourue, ils n'y « voient rien qui ne les remplisse du plus pur contentement, et « leurs dernières paroles sont encore des actions de grâces à l'ar- « bitre éternel de la vie et de la mort, et l'expression touchante d'une « vertueuse sécurité. » Plaignons Cabanis d'avoir, avec de telles pensées, pu donner lieu, par l'ensemble de ses écrits, au reproche dont il ne se lavera jamais d'avoir consacré un talent des plus remarquables à l'établissement de doctrines qui le placeront toujours à la tête des médecins matérialistes. D—n—r.

ses facultés intellectuelles et morales; dans le second et le troisième, il trace l'histoire physiologique des sensations; il suit en quelque sorte la route qu'elles parcourent et les vicissitudes qu'elles éprouvent, depuis les extrémités des nerfs qui reçoivent les premières impressions des objets, jusqu'au cerveau d'où partent et où aboutissent tous les nerfs; ils y rapportent toutes ces impressions, et c'est là qu'elles se transforment en idées. Le cerveau est donc le centre commun où se fait ce travail et d'où part l'émission de la pensée. On sent dès lors combien de diverses causes y peuvent exercer de l'influence, les unes inhérentes à l'être pensant, et constitutives de cet être; les autres extérieures et accidentelles. Cabanis, dans les six mémoires suivants, examine cette influence qu'exercent, sur la formation des idées et des habitudes morales, les âges, les sexes, les tempéraments, les maladies, le régime et le climat. Le dixième mémoire contient des considérations touchant la vie animale, les premières déterminations de la sensibilité, l'instinct, la sympathie, le sommeil et le délire. Ayant suffisamment examiné ce qui peut influer sur les opérations et sur les affections morales, il passe dans le onzième mémoire à l'examen de l'influence réciproque, ou de la réaction du moral sur le physique. Considérant toujours, comme il le fait dans toutes les parties de son ouvrage, l'organe cérébral comme celui qui, d'après les lois de l'économie vivante, doit exercer la somme d'action la plus constante, la plus énergique et la plus générale, il en conclut que cette influence évidente du moral sur le physique n'est autre que l'influence même du système cérébral, comme organe de la pensée et de la volonté, sur les autres organes dont son action sympathique est capable d'exciter, de suspendre et même de dénaturer toutes les fonctions. Enfin, dans son douzième mémoire, il traite des tempéraments acquis. C'est une espèce de complément du quatrième, où il examine l'influence morale des tempéraments. Il n'avait considéré dans celui-ci que le tempérament naturel, celui qui naît avec les individus, ou dont ils apportent les dispositions en venant au jour; il considère dans ce dernier mémoire, sous ce nom de *tempérament acquis*, celui qui se forme chez les individus par la longue persistance des impressions accidentelles auxquelles ils sont exposés, telles que celles qui naissent des maladies, du climat, du régime, et des travaux habituels du corps ou de l'esprit. Sans qu'il nous soit possible de donner à cette sèche analyse le moindre développement, on voit assez quelles sont la grandeur, l'importance et la nouveauté des questions et des problèmes que l'auteur s'est proposé de résoudre. Il y procède avec une méthode qui aide l'esprit, et avec une candeur et une bonne foi qui devaient le mettre à l'abri des accusations dont il a été l'objet. Il n'ignorait pas ces accusations, et il n'a pas dédaigné d'y répondre dans la 2e édition de son livre. Il s'était abstenu, dans son grand ouvrage, de traiter la question des *causes premières*, cette question si grande et si délicate; mais il y est revenu ensuite, et l'a traitée dans un essai particulier avec une grande supériorité de talent, de raison, de bonne foi et de lumières. Les résultats auxquels il est conduit prouvent que ses sentiments intimes étaient bien différents de ceux qu'on lui a supposés. Cet écrit est destiné à tenir sa place parmi les plus beaux morceaux de haute philosophie qui existent dans notre langue. Sa famille possède un travail d'un autre genre, précieux quoique imparfait : c'est la traduction en vers de plus de la moitié de l'*Iliade*. La publication de ces morceaux et de quelques autres, que Cabanis a laissés, ne pourrait être que bien accueillie (1). G—É.

CABANIS-JONVAL (PIERRE), né à Alais, vers 1725, fut longtemps un des principaux rédacteurs du journal littéraire qui, établi en 1759 sous le nom de *Feuille nécessaire*, prit l'année suivante celui d'*Avant-Coureur*, et continua d'être publié, sous la direction de Querlon, jusqu'en 1773. Les connaissances variées de Cabanis, particulièrement en bibliographie, ne pouvaient qu'être utiles à cette entreprise. Il traita avec peu de ménagement, dans quelques-uns de ses articles, l'auteur de la satire dramatique contre les philosophes, et Palissot l'a placé par représailles dans sa *Dunciade*. Lié avec plusieurs hommes célèbres et surtout avec Helvétius, il se montra un de ses plus chauds partisans, lorsqu'un violent orage s'éleva contre cet écrivain à l'occasion de son livre *de l'Esprit*. A sa prière, Cabanis parcourut la France et les pays étrangers, dans l'intention d'arrêter partout la circulation de cet ouvrage; mais ses soins n'eurent pas plus de succès que ceux de l'autorité pour le supprimer; et il y a lieu de croire que son voyage fut plutôt une démonstration que l'effet d'un désir bien réel d'empêcher le livre de se répandre. On prétend qu'il a lui-même composé plusieurs écrits anonymes : le seul qu'on puisse lui attribuer avec certitude est un roman intitulé : *les Erreurs instructives, ou Mémoires du comte de* ***, 3 parties in-12. Depuis la cessation de l'*Avant-Coureur*, rien ne captivant plus l'inconstance naturelle de Cabanis-Jonval, cosmopolite infatigable, il mena une vie errante jusqu'à sa mort, arrivée à Bruxelles en 1780. — L'abbé CABANIS, supérieur du séminaire St-Charles, à Avignon, y publia, en 1743, 2 vol. in-12 : *Manuel des cérémonies romaines, tiré des auteurs authentiques et des écrivains les plus intelligents*, plus complet que l'ouvrage publié précédemment sur les cérémonies de l'Église (2). V. S. L.

(1) *Les Œuvres complètes et inédites de Cabanis* ont paru en 1823-25, Paris, Bossange et F. Didot, 5 vol. in-8°, port. — M. F. Bérard a publié à la même époque, et quelques mois avant l'apparition du 5e volume : *Lettre* (posthume) *de Cabanis à M. F*** sur les causes premières*, avec des notes, Paris, 1824, in-8°. Ce 5e volume comprend toutes les œuvres posthumes de Cabanis, savoir : *Lettre sur les causes premières; Discours d'ouverture et de clôture du cours, sur Hippocrate; l'Éloge de Vicq d'Azyr*; une *Notice sur Benjamin Franklin*; une *Lettre à M. T. sur les poésies d'Homère*; des *Fragments* en vers d'une traduction de l'*Iliade*, etc. Une édition plus complète des œuvres de Cabanis vient d'être publiée, Paris, Fortin et Masson, 3 vol. in-4°. CH—S.

(2) Cabanis était fort instruit dans la rubrique; mais il poussait la dévotion jusqu'à l'intolérance. Il fit enterrer dans le jardin des Récollets un prêtre qui avait refusé de signer le formulaire. Il a grossi son *Manuel* d'après Gavantus et Morati. A—T.

CABARRUS (FRANÇOIS, comte DE), né à Bayonne, en 1752, fut d'abord destiné à suivre la profession de son père, négociant distingué et très-considéré. Il fit ses études chez les pères de l'Oratoire à Condom, et ensuite à Toulouse, au collége de l'Esquille; mais il se lassa des études, et quitta brusquement Toulouse pour revenir dans la maison de commerce de son père, qui jugea plus convenable de l'envoyer à Saragosse chez un de ses correspondants, pour continuer son éducation commerciale, et apprendre la langue espagnole. M. Galabert, chez lequel le jeune Cabarrus fut placé, le reçut très-bien et le logea dans sa maison. Cabarrus distingua mademoiselle Galabert, s'en fit aimer, et l'épousa secrètement en 1772. Ce mariage déplut aux deux familles; cependant M. Galabert établit son gendre à Caravanchel, dans une fabrique de savon dont il lui donna la direction. Cet établissement, à la proximité de Madrid, permit à Cabarrus de faire de fréquents voyages dans cette capitale, et ses goûts le mirent en relation avec quelques gens de lettres, et notamment avec l'abbé Guevara, auteur de la *Gazette de Madrid*, qui l'introduisit dans plusieurs grandes maisons de Madrid, où il fit la connaissance du comte de Campomanès et de P. Olavidès. Ces relations inspirèrent à Cabarrus des idées d'ambition qui ne firent que s'accroître par d'autres circonstances. La guerre de l'indépendance des Américains était déclarée, et l'Espagne fut obligée de se réunir à la France. Privée de ses ressources du Mexique, elle éprouva de l'embarras pour fournir aux dépenses de la guerre; le gouvernement rechercha les avis des personnes expérimentées, et le ministre des finances, qui avait distingué Cabarrus, le consulta sur les moyens de rétablir les finances et le crédit de l'État. Cabarrus conçut alors le projet de la création des billets royaux, espèce de papier-monnaie portant intérêt. On adopta son plan, et on créa pour 10 millions de piastres en billets royaux, qu'on divisa en coupures qui pouvaient rendre plus facile le calcul des intérêts que chaque billet produisait par jour. Ces billets devaient être renouvelés chaque année, et les intérêts échus payés au dernier porteur. Ils eurent d'abord un très-grand succès, et furent même préférés à la monnaie effective sur laquelle ils gagnaient une prime, ce qui donna une grande influence à Cabarrus. Il conçut alors le plan de l'établissement de la banque de St-Charles, qui fut créée le 2 juin 1782, et dont il fut nommé directeur. Cette banque fut chargée d'acquitter toutes les obligations du trésor; elle fut aussi chargée des services de l'armée, de l'intérieur et de l'étranger, et on lui alloua une commission d'un sixième pour cent sur tous ces services. Le taux de ses escomptes fut fixé à quatre pour cent. Le fonds capital de cette banque fut porté à 15 millions de piastres fortes, et divisé en 150,000 actions de 2,000 réaux chacune. La compagnie des Caraques avait essuyé des pertes considérables pendant la guerre, avait été privée du commerce exclusif du cacao, dont elle avait eu le privilége; elle cherchait à se rétablir : Cabarrus lui en fournit les moyens, en proposant d'unir le commerce de l'Amérique avec celui de l'Asie par les îles Philippines; son plan fut adopté, et la compagnie des Philippines fut créée le 10 mars 1785. Cabarrus avait encore conçu le plan d'un canal de navigation qui devait prendre sa source dans les montagnes de Guadarrama, passer à Madrid, et s'unir au Guadalquivir. Le gouvernement approuva ce plan. Les travaux étaient commencés, lorsque le ministre Llérena en fit ordonner la suspension en 1784. Cabarrus se fit aussi remarquer lorsqu'il fut question d'établir à Madrid une espèce de mont de piété en faveur des veuves et des enfants des gentilshommes. Il s'opposa à cet établissement, en faisant reconnaître, par l'expérience de ceux qui existaient déjà, que les pauvres se multiplient en raison des établissements destinés à les secourir. Les actions de la banque de St-Charles offraient un aliment trop séducteur aux spéculations pour que l'avidité ne cherchât pas à s'en emparer. Ces actions furent en quelque sorte transplantées sur les marchés de France, et surtout à la bourse de Paris, qui était alors un des foyers les plus actifs du jeu des fonds publics. Les actions de la banque de St-Charles éprouvèrent, comme tous les autres effets, des alternatives de hausse et de baisse, si souvent causées par la tactique des joueurs. Ceux-ci eurent recours à la plume éloquente de Mirabeau, et on vit paraître le *Mémoire sur la banque de St-Charles*, dans lequel l'auteur attaquait avec force les bases de cet établissement, et répandait l'amertume de sa critique sur la compagnie des Philippines. Cet ouvrage fit beaucoup de sensation. Cabarrus s'y crut personnellement attaqué, et le roi d'Espagne en défendit l'introduction dans ses États. Cabarrus fut nommé conseiller des finances. La mort de Charles III, à la fin de 1788, causa des changements dans le ministère. Le comte de Florida Blanca fut nommé ministre, et la disgrâce de Cabarrus s'ensuivit. Il fut même accusé par le ministre Llérena, et arrêté le 24 juin 1790. Ce ne fut qu'à la fin de 1792 qu'il obtint sa liberté. Un jugement solennel détruisit les accusations portées contre Cabarrus. Il obtint des indemnités, et fut créé comte. Le roi le nomma son ministre plénipotentiaire au congrès de Rastadt en 1797, et le chargea bientôt après d'une mission particulière auprès du gouvernement français. Les mésintelligences qui se manifestaient dans le ministère espagnol préparaient encore une fois la disgrâce de Cabarrus. Il fut cependant nommé ambassadeur du roi d'Espagne auprès du gouvernement français. Arrivé à Paris, il se lia avec la faction de Clichy. Le directoire refusa de le reconnaître en cette qualité, sous prétexte qu'étant né Français, il ne pouvait représenter une puissance étrangère. Pour tenir Cabarrus éloigné, le prince de la Paix lui fit donner une mission pour la Hollande. Il reparut néanmoins à la cour de Madrid après la révolution du 18 mars 1808. Le nouveau roi Ferdinand VII le nomma surintendant de la caisse de consolidation, et bientôt après ministre des finances. Pendant un voyage que Cabarrus fit à Séville, il eut une attaque de goutte à la tête, dont il mourut le

27 avril 1810, âgé de 57 ans. Il a laissé la réputation d'une capacité peu commune en finances. A ses talents pratiques il joignait une grande facilité d'élocution. Son corps a été déposé au Panthéon de Séville. Il a publié des mémoires intéressants sur les différents plans de finances dont nous avons parlé. On a encore de lui : 1° *le Diseur de riens*, feuille périodique, dont la hardiesse déplut au gouvernement, qui en ordonna la suppression ; 2° *Lettres de François Cabarrus, écrites de sa prison au prince de la Paix* ; 3° *du Système de contributions le plus convenable à l'Espagne* ; 4° *Eloge de Charles III, roi d'Espagne* ; 5° *Eloge de D. M. de Muzquez, ministre des finances* (1). V. R—x.

CABASILAS (Nil et Nicolas). C'est le nom de deux savants archevêques de Thessalonique, oncle et neveu, qui se succédèrent immédiatement dans le 14e siècle. Nil a composé deux traités contre les Latins, l'un, *de Causa dissidii Ecclesiar. latinar. et græcanicarum*, pour faire voir que le pape ne veut pas que la cause de la division des deux Églises soit jugée dans un concile œcuménique, afin d'en être seul juge ; l'autre, *de Primatu papæ*, pour prouver que le pape n'a qu'une primauté d'honneur fondée sur le simple droit ecclésiastique ; qu'il n'a aucune juridiction sur les autres patriarches ; qu'il est soumis aux canons ; que le siége de Rome n'est pas le seul siége apostolique, etc. : ces deux traités, écrits avec beaucoup d'ordre, de netteté et d'érudition, furent imprimés d'abord en grec, à Londres, sans date, et réimprimés à Bâle en 1544, puis à Francfort, 1559, in-8°, avec la version de Flaccius Illyricus ; à Leyde, 1595, sur un manuscrit du Vatican, avec celle de Vulcanius, qui les publia la même année, en latin seulement ; à Hanau, en 1608, avec les notes de Saumaise ; enfin à la suite du traité de ce dernier *de Primatu papæ*, Leyde, 1645, in-4°. Quoiqu'il règne un peu d'acrimonie contre les Latins dans ces deux petits ouvrages, ils n'en sont pas moins une des meilleures productions qui soient sorties de la plume des Grecs schismatiques. Nil avait composé un gros ouvrage sur la procession du St-Esprit, et d'autres opuscules dont Allacci fait mention. — *Nicolas* succéda à son oncle en 1360. Ce prélat courtisan, après avoir fait longtemps la guerre aux palamites, espèce de mystiques qui, dans leurs contemplations, s'imaginaient voir sortir de leur sein des rayons de cette gloire dont Jésus-Christ avait été environné sur le Thabor, se déclara pour ces fanatiques, quand il les vit protégés par l'empereur Jean Cantacuzène, et persécuta Nicéphore Grégoras, son ancien ami, et le plus grand ennemi des palamites. Cabasilas fut un des plus ardents adversaires des Latins, et publia contre eux plusieurs ouvrages, dont l'un est intitulé : *Compendiosa Interpretatio in divinum officium*. C'est une exposition de la liturgie grecque ; l'auteur y traite dogmatiquement des cérémonies de la messe, du culte des saints, etc. Cet ouvrage a été publié en grec à Paris, en 1524, par Fronton du Duc, dans l'*Auctuarium ducæanum*. La version latine, par Gentiam Hervet, l'a été à Venise, 1548, et à Paris, 1560, dans la *Bibliotheca Patrum*. Il a paru en grec et en latin dans les additions à cette *Bibliothèque* de 1624. Les autres ouvrages de N. Cabasilas sont : un traité *de la Procession du St-Esprit*, une *Vie de Jésus-Christ*, en 6 livres, traduite en latin par Pontanus, Ingolstadt, 1604, in-4°, puis insérée dans la *Bibliotheca Patrum* ; un discours contre l'usure, traduit par le même Pontanus, imprimé à Augsbourg et ensuite dans la *Bibliotheca Patrum* : il entreprend d'y prouver que l'usure est contraire à la loi divine ; un commentaire sur le 3e livre de l'*Almageste* de Ptolémée, dont il a paru une traduction latine à Bâle, en 1538, in-fol., avec ceux de Théon et de Pappus. Ce commentaire un peu diffus est d'ailleurs assez clair ; on y trouve quelques lemmes et des définitions plus précises de plusieurs termes astronomiques employés par Ptolémée. Cabasilas avait composé d'autres ouvrages qui sont restés manuscrits dans la bibliothèque du Vatican. On peut en voir la liste complète dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius. En général, il écrit purement, avec méthode, et d'une manière instructive. On a quelquefois confondu les ouvrages de l'oncle avec ceux du neveu. T—d.

CABASSOLE (Philippe de), cardinal et légat, naquit en 1305, à Cavaillon dans le comtat Venaissin, d'une famille illustre attachée à la maison d'Anjou, et dont une branche était établie à Avignon. Il fit ses études dans sa ville natale, y fut chanoine à douze ans, archidiacre en 1330, prévôt l'année suivante, et évêque le 3 août 1334, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge prescrit par les canons. Il succédait à Gaufridi qui avait été le médecin, l'apothicaire et l'homme de confiance du pape Jean XXII. Les évêques de Cavaillon étaient seigneurs du village de Vaucluse et y possédaient un château dont on voit encore les ruines sur le haut d'un rocher. (1) Pétrarque, étant venu s'établir à Vaucluse en 1338, alla faire visite à Philippe de Cabassole, son évêque et son seigneur. Il en fut bien accueilli, et la sympathie, fondée sur une estime mutuelle, établit entre eux une étroite et constante amitié. Pétrarque eut bientôt occasion de prodiguer les consolations de la philosophie au prélat dont un frère, chevalier de St-Jean de Jérusalem, venait de périr dans la mer Rouge. Mais l'amant de Laure trouva bien plus souvent auprès de son ami des adoucissements à sa passion malheureuse et à ses chagrins. En 1343, l'évêque de Cavaillon se rendit à Naples, où il était appelé par le testament du roi Robert, pour faire partie du conseil de régence, pendant la minorité des deux filles de ce monarque, Jeanne et Marie, et d'André de Hongrie, époux de la première. Au milieu d'une cour corrompue, il résista seul au torrent ; mais sa voix ne put se faire entendre, et son exemple

(1) Pendant qu'il était en crédit à la cour de Charles III, il avait marié sa fille à M. de Fonteney, conseiller au parlement, quoiqu'elle eût été demandée par le prince de Listenay. Elle est devenue célèbre dans la suite sous le nom de Tallien. (*Voy* Chimay.)

(1) C'est à tort que les habitants de Vaucluse disent aux étrangers que ce sont les ruines de la maison de Pétrarque, dont il n'existe pas le moindre vestige, et qui était située plus bas, entre le village et la célèbre fontaine.

ne fut point imité. Cabassole n'était resté à Naples que par respect pour les dernières volontés de Robert. Nommé grand chancelier par la reine Jeanne, il fut presque témoin de la mort violente du roi André de Hongrie : indigné de cet attentat, il demanda son congé et s'embarqua, le 23 décembre 1345, pour retourner à Avignon. Une tempête l'ayant retenu à Herculano où il avait abordé avec peine, il y reçut un courrier de la reine qui l'invitait à venir remplacer le pape comme parrain d'un enfant dont elle venait d'accoucher. Le prélat retourna sur-le-champ à Naples; mais, aussitôt la cérémonie du baptême achevée, il se remit en mer, et, malgré une seconde tempête, il arriva, en janvier 1346, à la cour pontificale d'Avignon. Bientôt après il fut envoyé par Clément VI pour rétablir la paix entre Jeanne, comtesse de Bourgogne, et Jean, comte de Châlons. En 1358, Innocent VI lui confia une mission bien plus délicate et plus désagréable : il s'agissait d'aller lever, au profit de la chambre apostolique, le dixième denier de tous les revenus ecclésiastiques en Allemagne, pour le recouvrement des terres usurpées. Le nonce exposa sa demande dans une assemblée des princes de l'empire à Mayence. On lui répondit que la cour de Rome semblait regarder l'Allemagne comme une mine d'or inépuisable; que les Allemands envoyaient tous les jours de l'argent en Italie pour les marchandises qu'ils en tiraient, et à Avignon pour y faire étudier leurs enfants et leur acheter des bénéfices, sans compter les frais de procès, de dispenses, d'absolutions, d'indulgences, de priviléges, etc., que les papes faisaient payer fort cher; que le nouveau subside était inouï et intolérable, etc. Quelques jours après, l'empereur Charles IV signifia à l'évêque de Cavaillon que le clergé d'Allemagne ne donnerait pas ce subside. « Au lieu de demander « tant d'argent au clergé, ajouta ce prince, pour« quoi le pape ne songe-t-il pas plutôt à le réfor« mer...? » Huit jours après le nonce descendit le Rhin jusqu'à Cologne, d'où il revint à Avignon en 1359. Cabassole fut amplement dédommagé par le pape des ennuis et des fatigues que lui avait causés cette mission. Nommé patriarche titulaire de Jérusalem en 1361, et administrateur de l'évêché de Marseille en 1366, il fut fait cardinal à la promotion du 22 septembre 1368. Urbain V, qui l'aimait et l'estimait beaucoup, lui avait donné une grande marque de confiance, lorsqu'en 1367, transférant sa résidence d'Avignon à Rome, il le laissa pour gouverner le Comtat, en qualité de vicaire spirituel et temporel, le chargea d'achever les murailles d'Avignon, et l'autorisa à faire abattre les maisons des cardinaux qui pourraient nuire à cette construction. Dans l'été de 1369, Cabassole vint trouver le pape à Monte-Fiascone, et fut envoyé comme légat à Pérouse, qui, après s'être révoltée, venait de se soumettre. Ce bon cardinal ne put s'accoutumer au climat de l'Italie. Il y fut presque toujours malade, et mourut à Pérouse, le 26 août 1371. Son corps fut transporté en France et enterré dans l'église de la Chartreuse de Bonpas, où le cardinal Aycelin de Montaigu lui fit ériger un mausolée en marbre qui s'est conservé jusqu'en 1791. Philippe de Cabassole, au dire de tous les autres contemporains, fut un homme d'un mérite supérieur et aussi distingué par son esprit que par son érudition; il consacrait à l'étude tous les moments que lui laissaient disponibles les soins d'un diocèse qu'il gouvernait avec sagesse, et les affaires importantes dans lesquelles il fut employé et qu'il conduisit avec dextérité. Pétrarque, son ami, a fait son éloge en quelques mots : *C'était*, dit-il, *un grand homme à qui l'on a donné un petit évêché*; et lorsqu'il apprit que Cabassole avait été nommé cardinal : « Je savais bien, dit-il, qu'il le se« rait un jour, et je suis étonné seulement qu'il l'ait « été si tard. Urbain est le seul qui l'ait bien con« nu. » Il y avait sans doute d'autres causes générales que Pétrarque n'avait pas devinées; car on peut regarder comme une singularité fort étonnante qu'aucun ecclésiastique d'Avignon et du comtat Venaissin, pays français soumis au saint siége pendant près de 500 ans, n'ait été élevé à la pourpre romaine depuis Philippe de Cabassole jusqu'au fameux abbé Maury. L'évêque de Cavaillon, voulant jouir souvent de la société d'un homme dont l'esprit et le caractère charmaient ses maux et ses ennuis, avait voulu fixer Pétrarque dans son diocèse en lui procurant un bénéfice. Mais les ennemis du poëte contrariaient toujours les démarches de son ami. Cabassole rendit un service plus signalé à Pétrarque et aux lettres, en sauvant dans son château de Vaucluse, en 1353, la bibliothèque que le poëte avait laissée dans sa maison que des brigands incendièrent pendant un de ses voyages en Italie. C'est à Philippe de Cabassole que Pétrarque envoya, en 1364, son traité *de la Vie solitaire*, résumé de leurs entretiens à Vaucluse, précédé d'une lettre imprimée depuis en tête de l'ouvrage, comme épître dédicatoire. On lit dans les *Mémoires de François Pétrarque* par l'abbé de Sade quelques fragments de correspondance entre le poëte et le savant cardinal. Cabassole a écrit plusieurs ouvrages qui se trouvaient manuscrits à la bibliothèque de l'abbaye St-Victor à Paris, entre autres une vie de Ste. Madeleine, dédiée à Henri de Villars, archevêque de Lyon, et dont une copie, faisant partie des manuscrits de Peiresc, existe à la bibliothèque de Carpentras. Dans cette vie, l'auteur décrit la tempête qu'il essuya, et dément l'assertion des dominicains de la Ste-Baume, en Provence, qui se flattaient de posséder le corps de cette sainte. A—T.

CABASSUT (JEAN), né à Aix, en 1604 ou 1605, se destina d'abord au barreau, fut reçu avocat, et plaida même quelques causes où il annonça des talents; mais le désir de s'appliquer entièrement à l'étude dans un état moins bruyant le conduisit, en 1626, dans la congrégation de l'Oratoire. Il apprit, sans le secours d'aucun maître, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le grec ancien et moderne, et se rendit cette dernière langue si familière, qu'il traduisit selon le rit grec l'office de St. Pierre de Nolasque pour le patriarche d'Alexandrie, qui, touché du bien que faisaient les religieux de la Merci consacrés à la rédemption des captifs, voulut introduire l'office

de leur saint fondateur dans sa liturgie. Le P. Cabassut s'attacha plus particulièrement à l'étude du droit canon; mais c'est sans fondement que Pontanus l'en fait professeur à Avignon. Il vivait très-retiré dans la petite maison de Pertuis, lorsque le cardinal de Grimaldi, archevêque d'Aix, étant en cours de visite, eut occasion de le connaître et d'apprécier son mérite. Il l'attira à Aix, et l'associa au gouvernement de son diocèse. Il l'emmena avec lui à Rome en 1660, et le choisit pour son conclaviste lors de l'élection d'Alexandre VII. Pendant les dix-huit mois qu'il demeura dans cette capitale, il s'acquit l'estime des savants d'Italie, et y recueillit les matériaux des ouvrages qu'il publia depuis. De retour dans sa patrie, il y fut l'oracle de sa province et des provinces circonvoisines pour les questions de morale et de droit canon. On ne le voyait jamais sortir de sa retraite que pour répondre aux consultations de ce genre que lui attirait sa réputation. Ce fut au milieu de ces occupations qu'il termina sa carrière, le 25 septembre 1685. C'était un homme de piété, de modestie, menant une vie laborieuse, mortifiée, et surtout d'un désintéressement à toute épreuve. Il refusa un canonicat de la cathédrale d'Aix et plusieurs bénéfices simples que le cardinal de Grimaldi lui avait successivement offerts. Il avait abandonné son riche patrimoine à ses parents, et distribué en bonnes œuvres le produit de ses livres. Dans ses ouvrages, il voulut tenir le milieu entre le rigorisme et le relâchement. On lui a reproché quelque pente vers ce dernier. Ces défauts déparent un peu ses ouvrages, d'ailleurs savants et utiles pour ceux qui ne peuvent pas consulter les sources. En voici la liste. 1° *Notitia conciliorum*, etc., dont l'édition la plus ample et la plus correcte est celle de 1685, in-fol. C'est un bon abrégé de la *Conciliorum Collectio*; les principaux canons y sont rapportés en entier. Les notices des conciles y sont accompagnées de dissertations, d'explications des canons, et d'une bonne introduction à la connaissance des rits de l'Église. Il en a paru une 4e édition à Lyon, 1725, in-fol., et un abrégé estimé, en 1776, in-8°. 2° *Juris canonici Theoria et Praxis*, Lyon, 1675, in-4°. Le savant canoniste Gibert en a donné une nouvelle édition, avec des sommaires et des notes, Poitiers, 1738, in-fol.; Venise, 1757, in-fol. 3° *Traité de l'usure*, Aix, in-12, composé à la prière du cardinal de Grimaldi. 4° *Horæ subcesivæ*. Ce sont des décisions sur certaines questions de morale et de droit canon. On doute que cet ouvrage ait été imprimé. (*Voy.* la *Biblioth. des auteurs ecclésiast.* de Ellies Dupin, t. 3.) T—D.

CABBEDO DE VASCONCELLOS (MICHEL), né à Sétuval, en 1525, après avoir fait ses études à Bordeaux, à Toulouse et à Coïmbre, et s'être appliqué au droit avec beaucoup de succès, parvint aux premières charges à Lisbonne. Il mourut en 1577. On lui doit une traduction latine du *Plutus* d'Aristophane, imprimée à Paris chez Vascosan, en 1547; quelques poésies imprimées à Lisbonne et à Coïmbre; des lettres et d'autres ouvrages imprimés à Rome, 1597, in-8°. — *George* CABBEDO, son fils, marcha sur ses traces, devint chancelier du royaume, puis, lors de la réunion du Portugal à l'Espagne, membre du conseil d'État de Madrid pour le Portugal, et mourut le 4 mars 1604, à 45 ans. On a de lui : 1° *Decisiones Lusitaniæ senatus*, 1re partie, Lisbonne, 1602, in-fol.; réimprimée à Offenbach, 1610; Anvers, 1620 et 1635; Francfort, 1646; 2e partie, 1604, in-fol., réimp. à Offenbach en 1610; à Francfort, en 1646. Il compila cette collection d'ordonnances par ordre de Philippe II, et pour établir les prétentions de ce monarque à la couronne de Portugal, après la mort du cardinal Henri. 2° *De Patronatibus ecclesiarum regiæ coronæ Lusitaniæ*, 1603, in-4°. A. B—T.

CABELIAU (ABRAHAM), négociant hollandais, qui se rendit en Suède au commencement du 17e siècle, sous le règne de Charles IX. Il attira dans le même pays plusieurs de ses compatriotes, et jeta, de concert avec eux, les bases du commerce de la ville de Gothembourg, qui venait d'être fondée. Il fut nommé, sous le règne de Gustave-Adolphe, intendant des pêcheries et directeur des compagnies de commerce. Son intelligence et son activité lui firent acquérir une fortune considérable, qu'il employa souvent à l'honneur et à la défense du royaume. Lorsque Christian IV, roi de Danemark, menaça la Suède d'une invasion, Cabeliau entretint une escadre pour défendre les côtes, et fit venir à ses frais un corps de troupes à Stockholm. — Sa fille, *Marguerite* CABELIAU, captiva le cœur de Gustave-Adolphe, qui eut d'elle un fils, connu dans l'histoire sous le nom de *comte de Vasaborg*. C—AU.

CABESTAN, ou plutôt CABESTAING (GUILLAUME DE), gentilhomme de Roussillon ou de Provence, poëte du 13e siècle, chanta différentes dames, suivant l'usage du temps. Sa dernière maîtresse, selon Jehan de Nostre-Dame, fut Tricline Carbonnel, femme du seigneur de Seillan, qui, jaloux du troubadour, dont il avait fait son écuyer, le tua, lui arracha le cœur et le fit manger à sa femme. Tricline dit à son époux « que, puisqu'elle avait mangé si noble « viande, elle n'en mangerait jamais d'autres; » et elle se laissa mourir de faim en 1213. On sait que cet horrible événement a aussi été attribué à Gabrielle de Vergy et à la marquise d'Astorgas. Suivant Millot, le mari furieux contre Cabestaing se nommait Raymond de Castel-Roussillon, et son épouse Marguerite. D'après un manuscrit italien, on rapporte que les parents de celle-ci et du troubadour, ainsi qu'un grand nombre de chevaliers, à la tête desquels se mit Alphonse, roi d'Aragon, démolirent le château de Raymond, firent de pompeuses funérailles aux deux amants et les inhumèrent dans le même tombeau, qui fut placé dans une église de Perpignan. Les chevaliers du Roussillon et du Narbonnais assistaient chaque année à un service solennel fondé par le roi d'Aragon pour le repos de l'âme de Marguerite et de Cabestan; cependant aucune chronique du temps ne fait mention de tout cela, et l'historien des troubadours, Millot, déclare lui-même que la vie de celui-ci ressemble beaucoup à un roman. Il reste de Cabestaing sept chansons

dans les manuscrits de la bibliothèque royale, sous les nos 2701, 7225, 7226, 7614 et 7698. Cinq d'entre elles ont été publiées dans la collection intitulée : *Choix des poésies originales des troubadours*. Z.

CABEZA DE VACA (ALVAR NUNEZ), gouverneur du Paraguay, chargé, en 1539, par la cour d'Espagne, de continuer la découverte de cette contrée et de la rivière de la Plata, en qualité d'*adelantado*, ou chef principal, mit à la voile de St-Lucar le 9 novembre 1540, avec quatre vaisseaux et près de cinq cents soldats, mouilla successivement à Cananca, dont il prit possession, et à Santa-Catalina, d'où il fit différentes reconnaissances; mais, ayant perdu deux vaisseaux, il se détermina à se rendre par terre au Paraguay, traversa en novembre 1541 des chaînes de montagnes désertes, et rencontrant, au bout de dix-neuf jours de marche, des plaines peuplées d'Indiens Guaranis, en prit possession au nom du roi d'Espagne, et leur donna le nom de *province de Véra*, du nom de son père et de son grand-père, qui avait découvert de nouveau les Canaries en 1483. (*Voy.* BETHENCOURT et VÉRA.) Cabeza continua sa route par terre, et, le 11 mars 1542, fit son entrée publique à l'Assomption, dont il prit le commandement. Il y bouleversa l'administration, annula les nominations faites par le roi, et, malgré la vive opposition des colons espagnols, réussit d'abord dans ses projets d'oppression. Résolu d'aller en personne chercher un chemin pour pénétrer au Pérou, il ne put réussir, revint sur ses pas et rentra à l'Assomption. Il y trouva les esprits en fermentation contre lui. Ses troupes, fatiguées de son avarice et de sa tyrannie, s'unirent aux mécontents, et, le 20 avril 1544, nommèrent un autre gouvernement. Cabeza fut mis aux fers et embarqué pour l'Espagne avec son confident, le greffier Pédro Fernandez. A leur arrivée, le conseil souverain des Indes entendit les accusés, et les condamna à être déportés en Afrique. Pendant l'instruction du procès, Cabeza de Vaca et Pierre Fernandez, son secrétaire, publièrent pour leur justification, et en forme de mémoire, le premier ouvrage qui ait paru sur le Paraguay et la rivière de la Plata. Il est divisé en 2 parties : la 1re, intitulée : *Naufragios de Alvar Nuñez Cabeza de Vaca*, a été rédigé par Cabeza; la 2e est de son secrétaire, et a pour titre : *Commentarios de Alvar Nuñez, adelantado y gobernador de la provincia del rio de la Plata*. Cet ouvrage, imprimé à Valladolid, 1555, in-4°, se trouve aussi dans le t. 1er du recueil de Barca, intitulé *Historiadores primitivos de las Indias occidentales*, Madrid, 1749, 3 vol. in-fol. B—P et A. B—T.

CABEZALÉRO (JEAN-MARTIN), peintre espagnol, né à Almaden, dans le royaume de Cordoue, en 1633, fut élève de don Juan Carreno, et, comme lui, remarquable par son coloris. Il n'a peint que des sujets pieux. Plusieurs églises de Madrid sont décorées de ses tableaux. Il mourut dans cette ville en 1673, n'ayant pas encore 40 ans. A—S.

CABIAC (CLAUDE DE BANE, seigneur DE), de l'ancienne famille des barons d'Avéjan, naquit à Nîmes en 1578, et y fut d'abord élevé dans les principes du calvinisme, que ses parents professaient; mais, ayant été envoyé au collége des jésuites de Tournon, il en sortit non-seulement catholique, mais même animé d'un zèle ardent pour les intérêts de sa nouvelle religion. Il le signala par la composition d'un ouvrage, qui ne fut néanmoins publié que quelques mois après sa mort, sous ce titre : *l'Ecriture abandonnée par les ministres de la religion réformée*, 1658. On vanta beaucoup alors le mérite de cet écrit, où l'on trouve un grand nombre de passages des livres saints, des conciles, des Pères, pour prouver que, loin que l'Évangile justifie nulle part la doctrine des réformés, il la condamne, au contraire, presque partout. On assure que ce traité opéra un grand nombre de conversions. Tel avait été le zèle de l'auteur, qu'en lui administrant les derniers sacrements, l'évêque de Nîmes le remercia solennellement, au nom du clergé, des services qu'il avait rendus à l'Église. Cabiac avait été pourvu, en 1620, d'un office de conseiller au présidial de Nîmes. Il mourut dans cette ville, au commencement de 1658. V. S. L.

CABISSOL (GUILLAUME-BALTHASAR), né à Rouen en 1749, mort à Jumiéges le 26 mai 1820, était membre de l'académie royale des sciences de la même ville. Les recueils de ces deux compagnies contiennent plusieurs mémoires de ce savant qui s'était occupé de profondes recherches sur les antiquités de la ville de Rouen et sur la statistique du département de la Seine-Inférieure. Z—O.

CABIZ. C'est sous ce nom qu'est connu un docteur turc contemporain de Soléiman Ier, dont le nom propre ne se trouve pas dans les historiens turcs. Quant à celui d'Aimé, que lui donne Cantemir, il paraît être la corruption du mot *azmak* (égaré, hérétique). Ce docteur, qui était de la classe des oulémas, prétendait que Jésus-Christ était supérieur à Mahomet. Il ne se contentait pas de dévoiler son opinion à ses confrères, mais il démontrait publiquement au peuple l'absurdité de la religion mahométane et la pureté des dogmes du christianisme. Les docteurs de la loi, ne pouvant écouter avec indifférence les propos de Cabiz, le firent citer au divan. Le grand vizir Ibrahim-Pacha chargea de l'examen de cet hérésiarque les deux cadis-askers de Romélie et d'Anatolie, qui ne purent réfuter ses opinions ni détruire les arguments par lesquels il les soutenait : il recouvra donc la liberté. Le Grand Seigneur, qui avait entendu cette discussion par une croisée qui donnait dans la salle du divan, fit de grands reproches à son premier ministre; celui-ci allégua l'ignorance des cadis-askers; mais le sultan ordonna qu'on fît juger l'affaire par le mufti et le cadi de Constantinople. Ces derniers se rendirent le lendemain au divan; le mufti Chemseddyn-effendi questionna Cabiz, et, après l'avoir écouté tranquillement, il réfuta tous ses arguments, fit voir la fausseté des interprétations qu'il donnait aux versets du Coran pour soutenir son opinion, et le mit, disent les historiens turcs, dans l'impossibilité de répliquer un mot. Il s'adressa ensuite au cadi de Constantinople, disant

qu'il avait fait ce qui le regardait, et l'invita à prononcer ce qu'exigeait la loi. Le cadi tâcha, de son côté, de détourner Cabiz de son opinion et de lui faire abjurer sa croyance ; mais, celui-ci refusant de se rétracter, la sentence de mort fut prononcée, et il eut la tête tranchée le 8 de safer 334 de l'hégire (19 septembre 945 de Jésus-Christ.) R—s.

CABOCHE (SIMON) était un *écorcheur de bêtes* à Paris, sous le roi Charles VI. Ce métier l'exerça à la cruauté, et il devint par là un grand personnage dans les séditions d'une époque qui ressemble sous quelques rapport à la nôtre. Il donna même son nom à un parti puissant (les *cabochiens*) qui fit trembler les princes et le roi. La France était livrée aux factions des *Bourguignons* et des *Armagnacs*, l'une ayant pour chef le duc de Bourgogne, l'autre le duc d'Orléans, frère du roi, toutes deux également souillées de crimes. Le dauphin s'opposait seul, pendant la démence de son père, à cette double sédition ; et le peuple, incertain de l'autorité, se laissait aller, comme il arrive toujours en pareil cas, à l'impulsion des plus féroces et des plus audacieux. Simon Caboche, Denis Chaumon, les trois fils du boucher Legoix et le bourreau Capeluche (*voy.* ce nom) se mirent à la tête de la populace. Leur première pensée fut d'attaquer la Bastille; puis ils se tournèrent vers le palais du roi, qui était alors dans la Cité; et ils demandèrent qu'on leur livrât les ministres, qu'ils voulaient les égorger. On leur résista ; ils se précipitèrent dans le palais, le ravagèrent, et, après avoir commis plusieurs massacres, ils retournèrent à la Bastille, dont ils s'emparèrent. Triomphants alors partout, ils arborèrent les signes de la rébellion ; et ce qui est digne de remarque, c'est que la couleur du peuple étant la couleur blanche, on arbora partout le chaperon blanc, et que le drapeau du roi étant bleu, cette couleur fut partout proscrite. Simon Caboche fut porté au faîte de la puissance. On appela son parti, composé de tout ce qu'il y avait de plus méprisable, la faction des *écorcheurs*, et l'on vit ces misérables, à peu près comme les *sans-culottes* d'un autre temps, s'enorgueillir de cette odieuse dénomination. Les *cabochiens* ou *écorcheurs* firent prendre le chaperon blanc au roi, au dauphin, à toute la cour ; et leur orateur, Pavilly, qui était un religieux de l'ordre des carmes, se présenta audacieusement au palais du roi, où il injuria, dans une harangue séditieuse, l'héritier du trône que les factieux avaient essayé vainement d'attirer dans leur parti. Irrités de son refus, ces furieux se vengèrent sur les seigneurs de la cour les plus fidèles. Ils s'attaquèrent ensuite aux bourgeois, et toute la ville fut couverte de meurtres et de pillage. C'était Simon Caboche qui dirigeait ces atrocités. Il avait arraché au dauphin le commandement des ponts de Charenton, de St-Cloud, et il était ainsi maître absolu de la capitale. Non content de ce rôle, il voulut être législateur, et obtint des états généraux, réunis par ses ordres, la sanction d'une ordonnance qui est restée comme une flétrissure dans nos archives historiques sous le nom d'*Ordonnance cabochienne* (1). Le roi ayant recouvré quelques lueurs de raison, le peuple parut très-content d'être délivré des *écorcheurs*, et il se porta en foule dans les églises pour en remercier Dieu ; mais ils reparurent aussitôt avec une nouvelle audace : ils obligèrent le monarque et toute sa suite à prendre le chaperon blanc, et les massacres, le pillage, recommencèrent avec une nouvelle fureur jusque dans le palais du roi ; enfin les factieux triomphants firent périr le malheureux Desessarts, gouverneur de la Bastille. Le duc d'Orléans ayant essayé de mettre fin à ces calamités par un accommodement, Simon Caboche jura, *par le sang distillé goutte à goutte de Jésus-Christ*, qu'il tiendrait *pour ennemis de la noble ville de Paris quiconque recevrait cette paix fourrée, couverte de peaux de brebis...* Le sacrilége factieux épouvanta ainsi tout le monde, et il n'y eut pas de négociations. Cependant le peuple sentait tout le poids de cette tyrannie sanguinaire; et les princes faisaient tous leurs efforts pour s'en affranchir. Le duc de Bourgogne seul, intéressé à prolonger le désordre, excitait en secret la férocité des cabochiens; mais à la fin, les gens de bien triomphèrent, la paix fut publiée aux acclamations du peuple, et le prince bourguignon lui-même fut obligé d'y mêler des témoignages d'une joie hypocrite. Alors une violente réaction éclata contre les cabochiens, et plusieurs des chefs furent pendus. On trouva chez eux des preuves d'un vaste plan de massacres. Le duc de Bourgogne, obligé de quitter Paris, rassembla les débris de cette faction, se mit à leur tête, et marcha de nouveau sur la capitale. Puis le dauphin étant mort dans ces malheureuses circonstances, les *écorcheurs* reprirent encore une fois le dessus, et il y eut des massacres tels qu'on n'en avait pas encore vu. Sous prétexte de juger à Paris les prisonniers qui étaient dans le château de Vincennes, on les mit dans des voitures, et des assassins apostés les égorgèrent sur la route ! A Paris on tuait dans les rues pêle-mêle tout ce qui se rencontrait, femmes, enfants, vieillards. Les femmes enceintes même n'étaient pas épargnées, et, selon l'expression des historiens, les meurtriers, prenant plaisir à les éventrer, disaient : *Voyez ces petits chiens qui remuent !* Mais le duc de Bourgogne fut à la fin assassiné lui-même sur le pont de Montereau (*voy.* JEAN SANS-PEUR), et son parti succomba aussitôt. Plusieurs chefs des *écorcheurs* mis en jugement furent pendus, et Caboche périt du même supplice, laissant dans l'histoire un exemple frappant de la justice céleste, et un nom digne d'être opposé à celui des plus cruels de nos démagogues. L—T.

CABOT, ou GABOTTO (SÉBASTIEN), second fils de Jean Cabot, Vénitien qui vint en Angleterre, peu de temps après la découverte de l'Amérique, proposer au roi Henri VII de l'envoyer découvrir de nouvelles terres, et de chercher un passage par le nord-ouest pour aller au Cathai oriental. Jean Cabot fut accueilli avec toute sa famille.

(1) Les cabochiens, s'étant érigés en législateurs, entreprirent une compilation d'anciens règlements, avec des additions et des retranchements, et ce nouveau code fut appelé les *Ordonnances cabochiennes.* V—VE.

Il nous reste un acte authentique, daté du 5 mars 1495, par lequel Henri VII lui accorda, ainsi qu'à ses enfants, la liberté de naviguer dans toutes les mers, sous le pavillon anglais, et leur permit de former des établissements et de construire des forts. Le commerce exclusif de toutes les contrées qu'ils devaient visiter leur est cédé par le même acte. Nous n'avons aucune relation authentique des navigations de Jean Cabot et de ses trois fils (1). — Le second, Sébastien CABOT, né à Bristol en 1467, a été plus connu que ses frères; car les fragments qui nous restent sur les voyages des Cabot ne parlent que de lui; mais ces fragments offrent tant de contradictions qu'il est impossible de reconnaître les pays qu'il a visités. Hackluyt, dans sa collection, nous a transmis la pièce où l'on trouve le plus de détails sur la navigation et la vie de Sébastien Cabot; il dit l'avoir tirée du second volume de la collection de Ramusio; mais nous l'y avons cherchée en vain. Cette pièce est attribuée à Galérius Butigarius, légat du pape en Espagne, qui dit tenir les particularités qu'elle contient d'un habitant de Cadix, lequel avait eu plusieurs conversations avec Sébastien Cabot. Elle nous apprend que ce navigateur, en partant pour l'Angleterre, avait fait route au nord-ouest, et fut arrêté par une terre qui s'étendait vers le nord. Il la suivit pour tâcher de découvrir si elle tournerait à l'ouest et formerait quelque golfe; il s'aperçut au contraire, lorsqu'il fut parvenu à 56° de latitude nord, qu'elle se dirigeait à l'est. Alors, désespérant de trouver un passage, il fit route au sud, et prolongea la même côte: il vint jusqu'à cette partie de la terre ferme qu'on appelle Floride. Ramusio, connu par son exactitude, n'a donné aucun extrait des navigations de Sébastien Cabot; il se contente de citer, dans la préface de son 3e volume, un passage d'une lettre qu'il avait reçue de lui. Il en parle comme d'un homme de beaucoup d'expérience, et d'un rare talent dans l'art de naviguer et dans la cosmographie. Ensuite il transcrit le passage de sa lettre, qui nous apprend que Cabot était allé fort loin dans la direction de l'ouest quart nord-ouest, derrière les îles placées le long de la terre qu'il avait découverte, et s'était avancé jusqu'à 67° et demi de latitude nord. Le 11 juin, ayant trouvé la mer ouverte et sans aucun empêchement, il avait cru pouvoir aller au Cathai par ce chemin, et l'aurait fait, si l'esprit de mutinerie ne s'était mis dans ses équipages, et ne l'avait forcé à revenir en Angleterre. Pierre Martyr, qui était aussi contemporain de Cabot dit, dans son *Histoire des Indes orientales*, que Sébastien Cabot trouva, à 55° de latitude, des glaces qui l'empêchèrent de remonter plus au nord. Le même auteur ajoute qu'il n'y avait pas de nuit dans ces parages, et qu'à minuit on y voit aussi clair que dans nos contrées pendant le crépuscule du matin : ceci ferait croire que Cabot se serait trouvé au delà de 55° de latitude. Il ne paraît pas possible de concilier ces trois différents récits; il faut même renoncer à trouver les terres découvertes par Cabot, d'après les latitudes qui y sont désignées. L'opinion la plus générale est qu'il a visité la côte orientale de l'île de Terre-Neuve; cependant, si l'on s'arrête au passage cité par Ramusio, on pourrait croire qu'il aurait pénétré dans le détroit de Hudson, puisqu'il y est dit qu'il s'est avancé derrière des îles, à moins que l'on ne suppose qu'il ait pénétré dans le golfe et dans le fleuve St-Laurent. On lisait, sur une ancienne carte que Hackluyt a vue dans les appartements de la reine d'Angleterre, que Jean Cabot et son fils Sébastien avaient découvert une terre, le 24 juin 1497, à environ cinq heures du matin : elle fut appelée *Newfoundland* en anglais, ou *Terre-Neuve*. Une île qui en était près reçut le nom de *St-Jean*, parce que c'était la fête de ce saint. Après avoir fait des découvertes pour le roi d'Angleterre, Sébastien Cabot passa en Espagne en 1526; on lui donna des navires avec lesquels il remonta très-avant dans la rivière de la Plata. On dit aussi qu'il fit d'autres voyages sur des vaisseaux espagnols. Quoi qu'il en soit, il vint chercher le repos en Angleterre; il y fut nommé grand pilote du royaume, et gouverneur de la compagnie des marchands, formée pour découvrir des terres inconnues. Il surveilla, en 1553, l'armement de l'expédition commandée par Willoughby. Hackluyt nous a conservé un acte, daté de 1549, par lequel Édouard VI lui accorde une pension de 166 livres 13 sous 4 deniers sterlings. Cette somme, qui revient à 4,000 francs de notre monnaie, était considérable à cette époque, et fait juger de l'importance des services qu'il avait rendus. Ce dernier acte, ainsi que le premier acte de Henri VII, sont les seules pièces authentiques qui nous restent relativement aux Cabot; elles suffisent pour ne pas faire regarder leurs découvertes comme fabuleuses, ainsi que quelques historiens ont été tenté de le penser. Il n'est pas possible, à la vérité, de reconnaître les terres qu'ils ont vues; mais tout porte à croire qu'elles font partie de l'extrémité septentrionale de l'Amérique. R—L.

CABOT (VINCENT), jurisconsulte du 16e siècle, né à Toulouse, disputa, à l'âge de vingt-quatre ans, une chaire de droit canon à Paris. Sur sa réputation, il fut appelé à Orléans par l'université, et, pendant quatorze ans, il y professa le droit public et privé. Sa célébrité toujours croissante le fit rappeler dans sa patrie par Dufaur de St-Jorry, premier président du parlement de Toulouse. Il y remplit pendant vingt-deux ans la chaire confiée à ses soins, avec d'autant plus de succès qu'il cherchait moins à montrer son savoir qu'à le communiquer à ses élèves. Léonard Campistron rapporte qu'il disait à ceux qui auraient désiré plus d'ornement et d'éloquence dans ses leçons « qu'il était seulement « gagé du public pour enseigner avec fruit, et non « pour paraître vainement éloquent ou savant. » Il ne méprisait pourtant pas l'éloquence; mais il préférait une clarté simple à la pompe des paroles. Il

(1) Le catalogue de la bibliothèque Bodléienne (Oxford, 1674, in-fol., p. 122, art. *Sebastiano Cabota*) indique un ouvrage sous ce titre : *Navigatione nelle parte settentrionali*, Venise, 1583. Mais ce livre, inconnu à tous les biographes que nous avons consultés, est peut-être imaginaire. V—VE.

mourut au commencement du 17e siècle. On a de lui : 1° *Laudatio funebris D. Michaelis Violæi*, Orléans, 1592, in-4°; 2° *Variorum juris publici et privati Dissertationum libri duo*, Orléans, 1598, in-8°; 3° Un *Traité des bénéfices*, que J. Doujat publia en 1656 sous le nom de J. Dart, et dont il a depuis reconnu Cabot pour l'auteur. 4°. *Les Politiques de Vincent Cabot, publiées par Léonard Campistron*, Toulouse, 1630, in-8°. C'est le 1er volume d'un ouvrage projeté par Cabot, et qui devait avoir 28 livres. Il n'en avait achevé que six ; l'éditeur, qui les revit et les mit en ordre, les dédia au cardinal de Richelieu. Il rapporte qu'en 1621, il les avait présentés aux ministres, au parlement et à l'université de Paris, et qu'on s'accorda généralement à reconnaître que Cabot y avait mis « plus de secret de cette science (la « politique) qu'on en trouvait dans tous les autres « livres qui en avaient traité jusqu'alors. » A. B—T.

CABOUS (Chems-el-Maali), 4e prince de la dynastie persane des Zayarides (*voy.* Mardawidj), s'est rendu célèbre par son esprit, ses vertus et ses malheurs. Fils de Vachmeghir, il succéda à son frère Bistoun, l'an 366 de l'hégire (976-77 de J.-C.). Trois ans après, Fakhr-Eddaulah (*voy.* ce nom), prince Bouïde, chassé de ses États par ses frères (*voy.* Adhad-Eddaulah), alla chercher un asile dans le Djordjan. Cabous refusa constamment de le livrer à ses ennemis, et s'exposa à leur vengeance pour n'avoir pas voulu trahir les droits de l'hospitalité. Vaincu dans les plaines d'Asterabad, l'an 371, Cabous n'a que le temps d'emporter ses trésors, et se sauve à Nichabour avec Fakhr-Eddaulah. L'émir Samanide Nouh II, souverain de la Perse orientale, accueille ces illustres fugitifs, et charge Hossam-Eddaulah, gouverneur du Khoraçan, de les rétablir dans leurs États. Une nouvelle défaite, qu'ils essuient l'année suivante, les force de lever le siége de Korkan et de retourner à Nichabour. Mais la faction qui alors changea le système politique de la cour de Bokhara (*voy.* Nouh II) fit disgracier Hossam-Eddaulah, et priva les deux princes des nouveaux secours qu'ils avaient sollicités. Cependant Fakhr-Eddaulah, monté sur trône, après la mort de ses frères, en 373, se montre à la fois ingrat et reconnaissant : il retient les États de Cabous, son allié, son bienfaiteur, et les cède, à titre de fief amovible, à Hossam-Eddaulah, qui, malgré son attachement à ces princes, ne pouvait accuser que l'intrigue de la perte de ses emplois et de ses dignités. Cabous continua donc de vivre en exil, se reposant sur les promesses de l'émir Nouh et de Sebekteghyn, souverain de Ghazna. Mais les troubles qui préparaient la chute de l'empire samanide, les guerres que ces deux monarques eurent à soutenir empêchèrent les efforts de leur bonne volonté, et leur mort, arrivée l'an 387, aurait anéanti les espérances de Cabous, si la fortune, en lui enlevant ses protecteurs, ne l'eût délivré la même année du perfide auteur de ses malheurs. Fakhr-Eddaulah n'avait laissé que des enfants en bas âge. Une régence orageuse, des révoltes dans le Thabaristan, dont les peuples, détestant la domination des Bouides, soupiraient après le retour de leur légitime souverain, déterminèrent enfin Cabous à profiter d'un concours de circonstances aussi favorables. Pendant un long séjour dans le Khoraçan, son caractère affable et généreux, les charmes de son esprit et de sa conversation, son humanité, surtout ses largesses, lui avaient gagné tous les cœurs. Il lève des troupes et les envoie s'emparer des défilés qui ouvrent l'entrée du Djordjan ; dans le même temps, Amoul tombe au pouvoir des insurgés du Thabaristan : partout les Bouides sont vaincus, partout la khothbah est récitée au nom de Cabous. Il quitte alors sa retraite, rentre dans le Djordjan, au mois de chaban 388 (août 998), conclut la paix avec Madjd-Eddaulah (*voy.* ce nom), et s'assure la possession du Thabaristan, du Ghilan, de toutes les provinces qui forment le rivage méridional de la mer Caspienne. Pour se maintenir sur le trône, il se ménagea l'amitié du célèbre Mahmoud (*voy.* ce nom), fils de Sebekteghyn ; mais l'alliance qu'il fit avec ce conquérant ne put le préserver de la catastrophe qui devait terminer son règne et sa vie. A des mœurs pures Cabous réunissait toutes les qualités de l'esprit et du cœur ; la sagesse et l'équité présidaient à ses jugements, et son âme généreuse repoussait toute idée de crime et de perfidie. Cependant, soit que l'âge ou de longues infortunes eussent aigri son caractère, soit que l'anarchie et la licence eussent introduit dans ses États mille désordres dont la répression exigeait la stricte et rigide observance des lois, sa sévérité déplut aux factieux qui en redoutaient les effets, et aux grands qui voulaient abuser de leur pouvoir. Ils accusèrent ce prince de tyrannie et de cruauté, lui reprochant de se livrer à la colère la plus effrénée, et de punir les fautes les plus légères par les plus rigoureux châtiments. L'exécution peut-être trop précipitée du gouverneur d'Asterabad acheva de mettre l'armée en fureur. Cabous se délassait dans un château, non loin de la capitale : il est assiégé par les séditieux qui pillent tout ce qui tombe sous leurs mains ; mais, repoussés par la garde du prince, ils retournent à Kokan, s'en emparent et font revenir du Thabaristan Menoutchehr, fils de Cabous. Ils lui offrent le trône, pourvu qu'il consente à la déportation de son père, et le menacent, en cas de refus, de se choisir un autre souverain. Le jeune prince, craignant de les irriter et de perdre la couronne sans sauver son père, se rend à leurs instances. Cabous attendait à Bostham l'issue de cette révolution. Menoutchehr vint l'y trouver, et s'étant jeté à ses pieds, la face contre terre, il protesta de son respect, de son innocence, et lui offrit de tout entreprendre, au péril même de sa vie, pour le rétablir dans ses droits et le venger des rebelles qui les avaient méconnus. Cabous, satisfait de la démarche de son fils, refusa d'accéder à ses désirs. Il se démit, entre ses mains, de l'autorité suprême, lui remit son anneau avec la clef de son trésor, et se retira dans un château voisin où il espérait vaquer paisiblement à la prière et à la méditation. Mais sa vie était suspecte à ses ennemis ; ils ne cessaient de tourmenter Menoutchehr, pour lui arracher l'arrêt de sa mort. Enfin, soit que

ce prince eût cédé à leurs importunités, soit à son insu, quelques-uns de ces scélérats, ayant pénétré dans l'asile de Cabous, se défirent de lui, par le fer ou par le poison, ou, comme le dit Aboulfeda, en dépouillant ce malheureux vieillard de tous ses vêtements, pour le laisser mourir de froid. Telle fut la fin de Cabous, l'an de l'hégire 403 (de J.-C. 1012-13), après un règne de 37 ans, y compris les dix-sept années de son expatriation. Ce prince est regardé comme martyr par les musulmans, et son tombeau est en vénération dans la capitale du Djordjan. Cabous était très-éloquent ; il composait des vers arabes et persans ; il protégeait et honorait les savants et les gens de lettres ; il était versé dans plusieurs sciences, particulièrement dans l'astronomie ; et la beauté de son style et de son écriture était telle que l'illustre vizir Sahēb ibn Ebad (*voy.* SAHEB), quand il recevait quelqu'une de ses lettres, s'écriait : « Ceci est écrit par la main de « Cabous, ou par la plume des paons célestes » (c'est ainsi que les Orientaux désignent les anges). Outre Menoutchehr qui lui succéda, Cabous laissa un autre fils nommé Dara qui se rendit malheureux par ses inconséquences, sa présomption et sa légèreté, et qui, après une infinité d'aventures, après avoir erré en diverses cours de l'Asie, alla finir obscurément ses jours dans un château où il fut relégué par le fameux Mahmoud, sultan de Ghazna. Cabous avait aussi un neveu qui fut guéri par Avicenne (*voy.* ce nom), que ce prince reçut à sa cour pendant les plus beaux jours de son règne. A—T.

CABRAL (PIERRE-ALVAREZ), navigateur portugais, distingué par sa naissance et ses talents militaires, fut choisi par Emmanuel pour commander la seconde flotte que ce prince envoyait aux Indes. Il reçut l'étendard royal des mains du roi dans l'église de Belem, et l'évêque de Viseu lui mit sur la tête un chapeau béni par le pape. Après cette cérémonie, Cabral sortit du Tage, dans le mois de mars de l'an 1500, avec treize vaisseaux et douze cents hommes d'équipage, au bruit de l'artillerie et aux acclamations d'un peuple immense. Un heureux hasard le conduisit à la découverte qui a fait sa renommée. Pour éviter les calmes de la côte d'Afrique, Cabral s'éloigna de la route ordinaire, et prit tellement à l'ouest qu'il se trouva à la vue d'une terre inconnue : le 24 avril de la même année, cette terre était le Brésil, qui reçut alors le nom de *Terre de Ste-Croix*. Ainsi l'Amérique ne devait point rester ignorée, et le génie de Colomb ne l'eût-il pas conduit à la découverte de ses rivages, huit ans plus tard l'Européen y eût abordé, sans les chercher. Le premier havre où la flotte portugaise put débarquer fut appelé Porto-Seguro. Après quelques jours passés sur cette terre nouvelle, Cabral prit la route des Indes ; mais avant d'y arriver, une de ces tempêtes, si communes dans ces mers, fit périr la moitié de ses vaisseaux avec leurs équipages. Parmi les victimes de cet événement, on doit citer Barthélemy Diaz, cet illustre marin, qui avait atteint le premier le cap de Bonne-Espérance. Cabral, ayant rallié six vaisseaux, alla à Mozambique, à Quiloa et à Mélinde, puis à Calicut, qu'il canonna quelques jours après pour se venger de la trahison du roi de cette contrée. Après cet acte de vigueur, qui donnait une haute idée de la puissance et de la valeur portugaise, il parcourut en conquérant les rivages de l'Inde ; il fut recherché des rois de Cochin et de Cananor, qui firent un traité de commerce avec lui. Chargé des riches productions de leur pays, il reprit la route d'Europe, et mouilla dans le Tage, le 23 juin 1501. Il ne paraît pas que Cabral ait été employé dans les expéditions qui ont suivi la sienne. Ce navigateur tient une place distinguée dans les annales de la géographie. Il détermina d'une manière plus exacte la position des Anchedives, découvertes quelques années auparavant. Il fit décrire par Sancho de Toar la ville de Sofala, où il avait abordé le premier, et procura sur les rivages de Mozambique des aperçus nouveaux. Enfin le Portugal lui doit l'établissement de ses premiers comptoirs aux Indes. L. R—E.

CABRAL, ou CAPRALIS (FRANÇOIS), né en 1528 à Covilhana, petite ville du diocèse de Guarda en Portugal, voyageait dans l'Orient, et se trouvait à Goa, lorsqu'il entra chez les jésuites, âgé de vingt-six ans. Son zèle pour les missions lui fit parcourir une grande partie des contrées de l'Inde et de l'Asie, et presque partout il exerça les premières charges de sa société. Après avoir professé la philosophie et la théologie à Goa, et gouverné successivement plusieurs maisons de son ordre dans l'Indoustan, il s'embarqua pour le Japon, où il remplit pendant plusieurs années les fonctions de vice-provincial. De nombreuses conversions y furent le fruit de ses longs et pénibles travaux. Il régénéra dans les eaux du baptême la mère, l'épouse et les enfants du roi d'Omura, et l'exemple de ces illustres prosélytes en fit une multitude d'autres. En 1575, il conféra également le baptême au fils du roi de Bungo, et, quelque temps après, au roi lui-même, qui, vingt ans auparavant, avait ouvert ses ports et donné dans son palais l'hospitalité à St. François-Xavier. Les paroles et les vertus de l'apôtre des Indes l'avaient vivement ébranlé, mais il était réservé au P. Cabral de le soumettre au joug de la foi chrétienne. Ces conversions éclatantes entraînèrent celles d'une foule de Japonais, parmi lesquels on remarqua même un grand nombre de bonzes. Le P. Cabral revint ensuite à Macao, où il fut chargé de diriger les nouvelles missions qui commençaient de s'établir à la Chine. Les prédicateurs de l'Évangile venaient enfin de pénétrer dans cet empire ; le célèbre P. Ricci y jetait les fondements de plusieurs églises. Le P. Cabral ne se contenta pas de pourvoir à tous les besoins de cette chrétienté naissante, il la cultiva lui-même, et partagea pendant plusieurs années les travaux et les succès de ces premiers missionnaires. Rappelé à Goa, il y fut d'abord revêtu de l'autorité de visiteur et de provincial pour toutes les Indes, et enfin établi supérieur de la maison professe de Goa, qu'il gouverna pendant trente-huit ans. En 1606, il assista, au nom et avec les pouvoirs de l'évêque du Japon, au concile que tous les évêques de

l'Orient tinrent dans l'Inde, et mourut à Goa, le 16 avril 1609, âgé de 81 ans. On trouve un grand nombre de ses lettres dans les *Litteræ annuæ*, écrites du Japon depuis 1571 jusqu'en 1584, et parmi celles écrites de la Chine dans les années 1583 et 1584. Il en existe encore quelques autres dans le recueil de ces mêmes *Litteræ annuæ*, imprimé à Evora en 1608. G—R.

CABRERA (DON BERNARD DE), général, ministre et favori de Pierre le Cérémonieux, roi d'Aragon, fit la conquête de Majorque, soumit les rebelles de Valence, et se signala ensuite dans la guerre contre la république de Gênes, à laquelle le roi d'Aragon disputait la possession de l'île de Sardaigne. Nommé général de la flotte aragonaise, il joignit ses forces à celles des Vénitiens, et remporta, le 27 août 1353, à la hauteur de cette île, une victoire complète sur les Génois, alors formidables sur mer. Le roi lui confia la conduite de cette guerre où il eut plusieurs fois l'occasion de se signaler. Cabrera jouit longtemps de la faveur de son maître et de l'estime publique; mais se voyant par la suite exposé à l'envie, et craignant l'ingratitude du roi, il se retira dans un monastère, où il ne montra plus que du dégoût pour les grandeurs humaines. Pierre crut avoir encore besoin de lui, alla le tirer lui-même de sa solitude, en 1349, le ramena à la cour, et lui fit prendre place au conseil. Une ligue s'étant formée entre Henri de Transtamare et les rois de Navarre et d'Aragon, pour détrôner le roi de Castille, Cabrera soutint que cette guerre était impolitique, et s'y opposa. Les partisans de la guerre le rendirent suspect au roi d'Aragon; Cabrera, craignant d'être victime d'un parti puissant que dirigeait la reine elle-même, voulut se retirer en France, mais il fut arrêté, jeté dans les fers, et appliqué à la question. Transtamare, roi de Navarre, et la reine d'Aragon demandèrent son supplice. Le roi, oubliant les services d'un des plus grands hommes qu'ait eus l'Aragon, le sacrifia à la haine de ses ennemis. Cabrera, condamné à mort à 66 ans, par le prince de Girone, dont il avait été le gouverneur, fut décapité à Sarragosse, le 26 juin 1364. La cour d'Aragon rougit enfin de cette condamnation inique; la mémoire de don Bernard Cabrera fut réhabilitée, et ses biens furent rendus à son petit-fils, Bernard de Cabrera. B—P.

CABRERA (BERNARD DE), favori de Martin, roi de Sicile, voulut s'emparer de la couronne de ce prince après sa mort, en 1410, déclara la guerre à Blanche, veuve de Martin, qui refusa de l'épouser, fut pris et enfermé dans une citerne, puis dans une tour environnée d'un filet, dans lequel il tomba en voulant s'évader. Ferdinand, successeur de Martin, fit grâce à Cabrera, à condition qu'il quitterait la Sicile. Il mourut quelque temps après. K.

CABRERA (LOUIS DE), historien espagnol, né à Cordoue, d'une famille noble, embrassa l'état militaire, et fit plusieurs campagnes, en qualité de capitaine d'infanterie, au commencement du 17ᵉ siècle. Il se livra depuis à l'étude des lettres, et mourut vers 1665. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Tratado de historia, para entenderla y escrivirla*, Madrid, 1611, in-4°, traité où il donne de bonnes règles sur la manière d'écrire l'histoire. 2° *Histoire de Philippe II, roi d'Espagne*, Madrid, 1619, in-fol., en espagnol. « L'auteur est accusé, dit Drouet, « d'être trop partial pour sa patrie; ce qu'il y a de « sûr, c'est qu'il donne des louanges très-exagérées à Philippe II. » — Un autre CABRERA (*Pierre* DE), natif aussi de Cordoue, et vivant dans le même siècle, fut religieux de l'ordre de St-Jérôme, et écrivit un commentaire sur la 3ᵉ partie de la *Somme* de St. Thomas, en 2 vol., imprimé à Cordoue en 1602. (*Voy.* la *Bibliotheca Hispana* de Nicolas Antonio.) A. B—T et V—VE.

CABRERA (DON JUAN-THOMAS-HENRIQUEZ DE), duc de Medina del Rio Seco, amiral de Castille et ministre d'État, né du sang royal, descendait d'Alphonse XI, roi de Castille. Connu d'abord à la cour sous le nom de *comte de Melgar*, il fut nommé gouverneur de Milan, puis premier ministre en 1693, sous Charles II. *L'amirante* (car c'est ainsi qu'on le désigna depuis) jouit d'une grande faveur auprès de la reine, seconde femme de Charles II, et il devint en quelque sorte l'arbitre du royaume; mais son caractère hautain lui fit des ennemis puissants. Opposé au cardinal Porto Carrero, et attaché ouvertement aux intérêts de la maison d'Autriche, il fut exilé, malgré le crédit de sa protectrice. L'amirante était si puissant par ses alliances et par ses richesses, que Philippe d'Anjou, à son avénement à la couronne d'Espagne, essaya de le gagner : il le nomma son ambassadeur à la cour de France. La fierté de l'amirante fut indignée qu'on lui offrît un tel emploi, qu'il regardait d'ailleurs comme un exil. Encouragé par la ligue conclue entre l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande, il choisit Lisbonne pour asile, se déclara en faveur de la maison d'Autriche, et entraîna le Portugal dans la coalition contre la France. Il écrivit au pape que le testament de Charles II était une pièce supposée, et soutint qu'il y en avait un véritable en faveur de l'archiduc. Un arrêt de la cour de Madrid le condamna à perdre la tête en effigie, et tous ses biens furent confisqués. L'archiduc étant arrivé à Lisbonne avec une armée anglaise, l'amirante fut d'abord en grande faveur auprès de ce prince et du roi de Portugal. Ses intelligences à Valence et à Grenade donnèrent à Philippe les plus vives appréhensions; mais les généraux alliés négligèrent ses avis. En vain l'amirante les exhorta à porter la guerre dans l'Andalousie, vaste et fertile province dont la réduction aurait entraîné celle des deux Castilles; il prédit que, si l'on s'opiniâtrait à s'emparer de la Catalogne et de l'Aragon, les Castillans refuseraient de recevoir un roi de la main d'un peuple qu'ils détestaient : cette prédiction, que l'événement justifia, fut à peine écoutée. Le chagrin et l'indignation de se voir négligé par ceux mêmes auxquels il avait sacrifié ses intérêts, et le mauvais succès de deux entreprises projetées pour soulever Valence et Grenade, le touchèrent si vivement qu'il mourut à Lisbonne, le 23 juin 1705. Ce seigneur, doué de tous les avantages extérieurs, était coura-

geux, habile politique, et capable de porter l'archiduc sur le trône d'Espagne, si ses avis eussent été suivis. B—P.

CABRISSEAU (NICOLAS), théologal de Reims, naquit à Rethel, le 1er octobre 1680; fut considéré par Letellier, archevêque de cette ville; persécuté par son successeur, Mailly, comme *appelant;* frappé, en 1722, d'une lettre de cachet qui l'exilait à trente lieues de Reims; employé à Paris par le cardinal de Noailles; enfermé à Vincennes sous Vintimille; destitué de sa théologale par arrêt du conseil, et exilé à Tours, où il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 20 octobre 1750. On a de ce docteur : 1° *Discours sur les devoirs des sujets envers leur souverain*, prêché lors du sacre de Louis XV, en présence de la cour. 2° *Instructions courtes et familières sur le Symbole*, Paris, 1728, et ibid., 1742, 2 vol. in-12. 3° *Discours sur les vies des saints de l'Ancien Testament*, Paris, 1732, 6 vol. in-12. Suivant quelques personnes, le fond de cet ouvrage est de l'abbé Legros, ou plutôt de l'abbé Rogier. 4° *Instructions chrétiennes sur les huit béatitudes*, Paris, 1732, in-12, et plusieurs fois réimprimées. 5° *Réflexions morales sur le livre de Tobie*, Paris, 1736, in-12. 6° *Instructions chrétiennes sur le sacrement de mariage*, Paris, 1737, in-16. Cabrisseau est encore auteur de quelques cantiques et de plusieurs brochures sur les affaires de la constitution *Unigenitus*. Il a été l'éditeur d'un petit ouvrage de l'abbé Legros, intitulé : *Motifs invincibles d'attachement à l'Église romaine*, ainsi que des *Méditations sur l'épître aux Romains* et sur la *Retraite de huit jours*, du même. T—D.

CABROL (BARTHÉLEMY), chirurgien du 16e siècle, né à Gaillac, pratiqua son art d'abord dans l'hôpital St-André de cette ville, ensuite à Montpellier, où il avait fait ses études chirurgicales, et où il fut chargé, en 1570, par les professeurs de la faculté, et en 1595, par Henri IV, de démontrer l'anatomie. On a de lui un ouvrage sur cette science, intitulé : *Alphabet anatomique*, Tournon, 1594, in-4°; Genève, 1602, 1624, in-4°; Montpellier, 1603, in-4°; et Lyon, 1614 et 1624, in-4°; traduit en latin sous ce titre : *Alphabeton anatomicum, id est, anatomes Elenchus accuratissimus, omnes humani corporis partes, ea qua secari solent methodo, delineans : accessere osteologia, observationesque medicis ac chirurgis perutiles*, Genève, 1604, in-4°; Montpellier, 1606, in-4° : il y en a une édition hollandaise, 1648, in-fol., par Plempius, avec des figures tirées de Vesale, de Paaw, etc. Cet ouvrage a cela de remarquable, qu'il est disposé en tables synoptiques, dispositions plus favorables pour donner très-promptement une notion claire des objets, et qu'il a déjà dans son essence quelque chose de philosophique. Cabrol, d'ailleurs, excellent chirurgien, a placé à la fin de cet ouvrage de bonnes observations relatives à des points de physiologie, de chirurgie et de médecine pratique : elles ont été imprimées dans le *Collegium anatomicum clarissim. trium virorum Jacobini, Severini, Cabrolii*, Hanovre, 1654, in-4°; Francfort, 1668, in-4°. C. et A—N.

CACAULT (FRANÇOIS), commandant de la Légion d'honneur, etc., né à Nantes en 1742, fut baptisé sous le nom de *Françoise Cacault*, fille de, etc. On ne s'aperçut de cette erreur qu'après quelques années; il fallut une longue enquête pour obtenir que son état civil fût rectifié. Le jeune Cacault, dont l'éducation avait été très-soignée, vint à Paris à l'âge de vingt ans, et obtint en 1764 une place de professeur de mathématiques à l'École militaire. Il quitta cet emploi en 1769, parce qu'une affaire d'honneur l'ayant forcé de se battre, il blessa son adversaire d'un coup d'épée. Peu de temps après, l'excès du travail ayant dérangé sa santé, les médecins lui conseillèrent de faire un long voyage à pied, et il entreprit celui d'Italie. Il s'appliqua à l'étude de l'italien, et à faire des observations sur les mœurs des habitants de ce pays, qu'il a ensuite si bien fait connaître dans ses dépêches politiques. Cacault, voyant sa santé rétablie, repartit pour la France, obtint, en 1775, la place de secrétaire des commandements de d'Aubeterre, commandant des États de Bretagne, suivit ce seigneur dans ses missions d'Italie, et ne tarda pas à être nommé secrétaire d'ambassade à Naples (1785), sous Talleyrand. A la retraite de ce dernier, en 1791, Cacault fut nommé chargé d'affaires dans la même résidence. Il s'acquitta avec honneur de cette mission délicate, revint à Paris, et y reçut l'ordre d'aller en remplir une autre près du saint-siége. Il se rendait à ce poste lorsqu'il apprit le meurtre de Bassville. Ne pouvant pénétrer dans les États du pape, ni revenir en France, parce que tous les passages étaient interceptés par les armées de la coalition, il se trouva dans une position fâcheuse. L'estime qu'on avait en Italie pour ses qualités personnelles lui assura un asile à Florence, et, quoique sans lettres de créance pour le grand-duc, il rallia autour de lui tous les Français qui s'étaient réfugiés dans cette ville. En politique consommé, Cacault sut mettre à profit son séjour dans ce pays; et, en détachant la cour de Toscane de la coalition, il eut la gloire d'avoir renoué le premier, à cette époque, les relations diplomatiques de la France. Pour le récompenser de ce zèle, son gouvernement le nomma successivement agent général en Italie, ministre à Gênes, et le désigna pour signer le traité de Tolentino, de concert avec l'illustre général de l'armée d'Italie. Cacault fut ensuite envoyé comme ministre à Rome (février 1797), pour faire exécuter le traité; de là à Florence, et enfin rappelé à Paris, et remplacé par Reinhard (*voy.* ce nom), parce qu'il était accusé d'être *l'ami des rois* (décembre 1797.) Il y vécut d'abord dans un état voisin du dénûment, parce qu'il avait toujours allié la probité la plus sévère au désir de représenter dignement sa nation. Le département de la Loire-Inférieure le nomma, en 1798, député au conseil des cinq-cents. Après la révolution du 18 brumaire, il fit partie du nouveau corps législatif, et, en mars 1801, il fut nommé par le premier consul ministre plénipotentiaire à Rome pour négocier le concordat. Il montra, dans tout le cours de cette affaire, adresse, fermeté, et tous les talents d'un vrai politique. Remplacé en juillet 1803

par le cardinal Fesch, Cacault alla aux bains de Lucques, pour donner des soins à sa santé, et fut sur le point d'y perdre la vie, parce que les eaux minérales de *la Villa* lui étaient contraires. Quand il fut de retour à Paris, le premier consul l'envoya présider le collége électoral de son département, qui le proclama candidat au sénat conservateur, où il fut appelé en avril 1804. Cacault n'avait pu voir l'Italie sans y puiser de bonne heure l'amour des arts. Il avait commencé son premier voyage à y recueillir des tableaux, et il fit voir si constamment son goût pour toutes les belles productions du génie dans les arts, que le pape Pie VI, après la conclusion d'un traité, au lieu de lui faire offrir *un corps saint*, comme on en offrait à tous les ambassadeurs, lui fit remettre un morceau de mosaïque d'un grand prix, représentant le Colysée. Ce beau morceau, estimé 2,000 piastres, doit faire partie du cabinet laissé par Cacault. Pendant son séjour à Rome, en 1801, 1802 et 1803, la passion de ce connaisseur habile n'ayant pu que s'accroître, il rassembla une grande quantité de tableaux précieux. Depuis, la ville de Nantes a acheté toute sa galerie, que son frère, qui était peintre, avait fait disposer à Clisson de la manière la plus pittoresque. La conversation de Cacault était quelquefois trop animée. On lui a reproché même une sorte de brusquerie qui ne convenait pas à un homme de son rang; mais personne ne savait mieux que lui réparer ses torts, et tout prouvait que, sous des dehors quelquefois peu prévenants, il cachait un cœur plein de bonté. Il a donné : 1° *Poésies lyriques* traduites de l'allemand de Ramler, Berlin, 1777, in-12, dont il est question dans la *Correspondance* de Grimm; 2° *Dramaturgie, ou Observations critiques sur plusieurs pièces de théâtre, traduit de l'allemand de Lessing, par un Français, et publié par M. J.* (G. A. Juncker), Paris, 1785, 2 vol. in-12. Il est auteur de plusieurs rapports faits au conseil des cinq-cents. Ses dépêches n'offraient pas une grande correction de style, mais elles étaient pleines de sens, de raison et de grandes vues. Cacault mourut à Clisson, le 10 octobre 1805. M. Huet a parlé avec détail du musée de Cacault dans un ouvrage sur la statistique du département de la Loire-Inférieure, imprimé à Nantes en 1802. M—D j.

CACCIA (JEAN-AUGUSTIN), d'une ancienne famille de Novare, dans le Milanais, embrassa la carrière des armes, et servit dans les armées de Charles-Quint, vers le milieu du 16e siècle. Il cultiva le commerce des muses au milieu du tumulte des camps, et se distingua dans deux genres très-différents, dans des satires ou *capitoli* satiriques, du genre plaisant, *piacevole*, et dans des poésies spirituelles ou sacrées; il fut même un des premiers à travailler dans ce dernier genre en Italie. A la noblesse des pensées, Caccia joignait un choix heureux d'expressions et de tournures élégantes. Plusieurs auteurs en parlent avec éloge : on ignore la date de sa mort. Il publia, dans sa vieillesse, deux volumes de poésies, l'un dédié à la reine de France, Marie de Médicis, et l'autre au cardinal Granvelle. R. G.

CACCIA (FERDINAND), d'une noble famille de Bretagne, où il naquit le 31 décembre 1689. Doué par la nature d'une grande facilité, il fit de rapides progrès dans toutes les parties de ses études, et surtout dans la langue latine. Elle fut toute sa vie l'un des principaux objets de ses travaux. Il se proposa de corriger les mauvaises méthodes, ouvrages des siècles de pédantisme et d'ignorance, et de faciliter à la jeunesse des études qui l'avaient tourmentée et rebutée jusqu'alors. Il eut avec le savant Muratori une discussion littéraire qu'il termina d'une manière peu commune dans la carrière de la critique. Muratori avait avancé dans l'un de ses ouvrages que le juif Moïse del Brolo, né à Bergame, florissait de 1125 à 1137, sous le règne de Lothaire II, et que c'est à cette époque que doit être placé le voyage de ce Moïse à Constantinople. Caccia entreprit de réfuter cette opinion. Il publia en 1748 un opuscule, où il s'efforça de prouver que Muratori s'était trompé sur l'âge, la personne et le voyage de Moïse; mais s'étant aperçu qu'il était lui-même dans l'erreur, il s'empressa de se rétracter dans un petit écrit publié en 1764, et qui d'ordinaire se joint au premier. A ses connaissances littéraires, Caccia joignait de grands talents en architecture; il en a donné des preuves par les monuments qu'il a élevés dans sa patrie et ailleurs. Il mourut le 8 janvier 1778, cher à ses concitoyens par la douceur de son caractère et ses autres qualités, autant que par ses talents. On a de lui : 1° *de Cognitionibus*, Bergame, 1719, in-4°; 2° *Metodo di grammatica assai breve e facile per imparare con prestezza e fondamento la lingua latina*, Bergame, 1726; 3° *Totius regulæ latinæ sciendi Summa*, Bergame, 1728; 4° *lo Stato presente della lingua latina*, Bergame, 1762; 5° *Ortografia e prosodia*, Bergame, 1764. 6° *Antiqua regola delle sillabe lunghe e brevi*, Bergame, 1764; 7° *Vocabolario senza sinonimi*, Bergame, 1776; 8° *Elementi e regole fondamentali della lingua latina*, Florence, 1777; 9° *Citadinanza di Bergamo*, Bergame, 1766; 10° *Vita di S. Girolamo Miani*, Rome, 1768; 11° *Trattato legale*, Bergame, 1772. Outre ces ouvrages imprimés, Caccia en a laissé plusieurs inédits, entre autres une *Histoire des médecins de la ville de Bergame*, un traité sur l'*architecture*, et un autre *sur les fortifications*. R. G.

CACCIA (GUILLAUME), l'un des premiers et des plus habiles peintres de l'école piémontaise, fut surnommé *il Moncalvo*, parce qu'il passa dans cette ville la plus grande partie de sa vie. Né vers 1568, à Montabone dans le Monferrino, de parents originaires de Novare, il fut amené fort jeune à Moncalvo, et il y reçut son éducation. On conjecture qu'il fut l'élève de George Soleri (*voy.* ce nom), excellent peintre milanais; et l'on retrouve en effet dans ses ouvrages la finesse du dessin et le coloris gracieux qui caractérisent ce maître. Caccia peignit d'abord quelques sujets de l'histoire sainte dans les chapelles du mont *Crea*, pèlerinage aux environs de Moncalvo. De là vient que le P. della Valle, dans ses *Lettere sanese*, parlant de la première manière de Caccia, la nomme son style de *Crea*. Mais il fit bientôt dans son art des progrès assez rapides pour

mériter d'être proposé comme modèle à tous les peintres de fresques. Il a décoré plusieurs églises de Milan. Dans celle de St-Antoine, il a peint, outre le patron, un *St. Paul ermite*, qui soutient, sans y rien perdre, le dangereux voisinage des fresques de Carloni. Les talents que Caccia montra pendant son séjour à Pavie lui méritèrent l'honneur, alors aussi rare que recherché, d'être inscrit sur le livre de la *Citadinanza*. Il peignit à Novare la coupole de St-Paul qui représente une gloire d'anges de l'effet le plus gracieux. Plusieurs autres villes de la Lombardie possèdent des tableaux et des fresques de Caccia ; mais c'est surtout dans le Piémont que l'on voit le plus grand nombre des ouvrages de cet artiste laborieux. Sur la route de Turin à Milan il n'est pas une seule ville qui n'offre quelques-unes de ses compositions ; mais Lanzi prévient les curieux qu'ils en trouveront de plus précieuses encore dans les châteaux et les villa principalement du Monferrino. Parmi les meilleurs tableaux de Turin, on cite son *St. Pierre* revêtu de ses habits pontificaux à Ste-Croix, et *Ste. Thérèse* en extase, dans l'église de ce nom ; mais on s'accorde assez généralement à regarder comme son chef-d'œuvre la *Déposition de croix* que l'on voit à Novare. Dans ses paysages, Caccia tient de Brill ; son dessin a quelque chose de la pureté de Raphaël, d'André del Sarto et du Parmesan. Le musée royal de Turin possède de lui une *Vierge* que l'on serait tenté d'attribuer à del Sarto, si le coloris en était plus vigoureux. La petite ville de Chieri, et enfin Moncalvo, sa patrie adoptive, possèdent plusieurs tableaux de Caccia qui seraient l'ornement des églises ou des galeries les plus magnifiques. On voit que ses ouvrages sont très-nombreux ; mais comme il s'est fait souvent aider par ses élèves, il en est plusieurs dont les différentes parties ne sont pas également bonnes. Son école à Moncalvo paraît avoir été très-fréquentée. Au nombre de ses élèves, on doit distinguer deux de ses filles, Françoise et Ursule, qui s'approprièrent si bien la manière de leur père, qu'on aurait peine à distinguer leurs ouvrages des siens, sans la précaution qu'elles ont prise de les marquer par une fleur et par un oiseau. Ursule établit une maison d'éducation à Moncalvo, sous le vocable de sa patronne ; et, si l'on en croit Orlandi (*Abecedario pittorico*), elle y prit le voile avec ses cinq sœurs. Guillaume mourut en 1625. Le musée royal de Paris ne possède aucun tableau de ce maître. On peut consulter, pour plus de détails, la *Storia pittorica* de Lanzi, liv. 6. W—s.

CACCIANIGA (FRANÇOIS), naquit à Milan en 1700. Ce peintre, élève de Franceschini, qui lui-même avait reçu des leçons de Cignani, apprit les premiers principes du dessin à Bologne, et de là vint à Rome, où il perfectionna son talent. Il ne manquait à cet artiste qu'une certaine résolution, qui ne s'acquiert pas toujours par l'étude. Il travailla souvent pour des maisons souveraines, et grava à l'eau-forte deux sujets qui lui avaient été commandés par le roi de Sardaigne. Il entreprit ensuite pour Ancône quatre tableaux d'autel, entre autres une *Institution de l'Eucharistie*, et un *Mariage de la Vierge*. Ces deux compositions ont particulièrement un coloris gai, flatteur et franc, qui attire sur-le-champ l'attention. On voit à Rome, au palais Gavotti, une fresque très-belle du même artiste. Le palais et la villa Borghèse offrent aussi d'autres compositions ingénieuses de Caccianiga. Devenu vieux et infirme sans avoir acquis de fortune, il trouva dans la personne du prince Marc-Antoine Borghèse, père du duc de Guastalla, un protecteur qui lui assura une pension considérable pour la fin de sa vie. On peut lire quelques détails sur Caccianiga dans les *Memorie per le belle arti*, t. 2, p. 135. Il mourut en 1781. A—D.

CACCIARI (PIERRE-THOMAS), religieux carme de Bologne, docteur en théologie, examinateur apostolique du clergé romain, et lecteur de controverse dans le collége de la Propagande, a donné un ouvrage sous ce titre : *Exercitationes in universa sancti Leonis magni opera, pertinentes ad historias hæresium Manichæorum, Priscillianistorum, Pelagianorum, atque Eutychianorum, quas summo studio et labore sanctus pontifex evertit atque damnavit, in sex libros distinctæ et dicatæ SS. Patri Benedicto XIV, P. M.*, Rome, 1751, 2 vol. in-fol. Z—O.

CACHEDENIER (DANIEL), seigneur de Nicey, né à Bar-le-Duc, dans le 16e siècle, était fils d'un officier au régiment de Florainville. Après avoir étudié en droit à Altorff, sous le professeur Conrad Kittershusius, il embrassa la profession des armes. Il publia à Francfort une grammaire française en latin, sous ce titre : *Introductio ad linguam gallicam*, 1601, in-8°. Le caustique et superficiel Chevrier, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine* (t. 2, p. 215), dit que cette grammaire étant faite pour la Lorraine, il doit paraître extraordinaire qu'elle ait été écrite en latin ; mais l'auteur composa cet ouvrage pour l'Allemagne, où il se trouvait alors et où il avait épousé une fille noble de la maison d'Etzdorff. Il mourut à Paris, en 1612, dans un voyage qu'il avait fait dans les intérêts de cette maison. L—M—X.

CACHET (CHRISTOPHE), médecin, né à Neufchâteau en Lorraine, le 26 novembre 1572. Après avoir fait ses études à Pont-à-Mousson, il voyagea en Italie, dans le dessein de visiter les monuments de l'antiquité ; mais, arrivé à Padoue, il fut si charmé de l'éloquence et du savoir des professeurs de l'université de cette ville, qu'il y resta plusieurs années pour profiter de leurs leçons. Il reprit ensuite le chemin de son pays, en passant par la Suisse, et s'arrêta à Fribourg pour étudier le droit. Il s'aperçut bientôt que l'étude d'une science telle que la médecine ne souffre point de partage, et il s'y livra tout entier. De retour dans sa patrie, il s'acquit en assez peu de temps une grande réputation dans la pratique de son art. Il se fixa d'abord à Toul et vint ensuite à Nancy, le duc de Lorraine l'ayant nommé son médecin ordinaire avec le titre de son conseiller. Il a publié plusieurs ouvrages où on lui reproche d'avoir prodigué une érudition déplacée, et d'avoir mis souvent le raisonnement à la

place de l'observation; mais Cachet mérite des éloges pour avoir voulu ramener les écoles à l'étude d'Hippocrate et des Grecs, pour avoir été un des premiers commentateurs d'Hippocrate, et pour s'être élevé avec force contre les alchimistes et les charlatans, qui se vantaient, au moyen de quelques recettes, de guérir toutes les maladies. Il mourut à Nancy, le 30 septembre 1624. On a de lui : 1° *Controversiæ theoricæ practicæ in primam Aphorismorum Hippocratis sectionem*, Toul, 1612, in-12. 2° *Pandora Bacchica furens medicis armis oppugnata*, ibid., 1614, in-12. C'est la traduction d'un ouvrage français de Jean Mousin intitulé : *Discours contre l'ivresse et l'ivrognerie*, imprimé à Toul en 1612, in-8°. Le titre annonce que le traducteur a enrichi l'ouvrage de plusieurs morceaux ; il n'y a pourtant pas fait une seule addition, et les mots *auctum et locupletatum* qu'on lit sur le frontispice y ont été mis par le libraire. 3° *Apologia in hermetici cujusdam anonymi scriptum de curatione calculi*, ibid., 1617, in-12. 4° *Vrai et assuré préservatif de petite-vérole et rougeole, divisé en trois livres*, Toul, 1617 ; Nancy, 1625, in-8°. 5° *Exercitationes equestres in epigrammatum libros sex districtæ*, Nancy, 1622, in-8°. Cachet donne à ses épigrammes le titre d'*équestres*, parce qu'il les avait composées la plupart à cheval, dans les voyages que son état l'obligeait de faire. Ce recueil n'est ni très-connu ni très-estimé. — *Paul* CACHET, frère du précédent, bénédictin de la congrégation de St-Vannes, mort le 17 septembre 1652, publia un *Mémoire de l'état et qualité de l'abbaye de St-Mihiel*. C. et A—N et W—S.

CACHET (JEAN), jésuite, de la même famille que les précédents, mourut à Pont-à-Mousson le 22 décembre 1633, âgé de 36 ans, après avoir régenté les basses classes, sa mauvaise santé ne lui ayant pas permis d'occuper des emplois plus distingués. Il était fort laborieux, si l'on en juge par le nombre d'ouvrages et de traductions qu'il a publiés, et dont on peut voir le détail dans Moréri ; ce sont tous des livres ascétiques ; les principaux sont : 1° *Vie de Jean Berchmans*, jésuite, traduite de l'italien du P. Virgilio Cepari, Paris, 1630, in-8° (1) ; 2° *la Vie de St. Isidore, patron des laboureurs, et de la bienheureuse Marie della Cabeça, sa femme*, Verdun, 1631, in-12, traduite de l'espagnol de Jérôme Quintana ; 3° *Vie de St. Joseph*, prémontré, Pont-à-Mousson, 1632, in-12. C. M. P.

CACHIN (JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS), ingénieur français, né à Castres, le 2 octobre 1757, fit ses études au collége de Sorèze et suivit les cours d'architecture à l'école des beaux-arts de Toulouse, où il étudia en même temps les mathématiques. Admis, en 1776, à l'école royale des ponts et chaussées, il fut pourvu d'un brevet d'ingénieur ordinaire, et fit à ses frais un voyage en Angleterre pour acquérir de nouvelles connaissances. Revenu en France, et se trouvant employé à Honfleur dans les premiers temps de la révolution, il fut placé à la tête de l'administration municipale de cette ville, et s'occupa dès lors d'un canal latéral à la Seine entre Quillebeuf et l'embouchure de cette rivière. Mais les événements politiques forcèrent bientôt le gouvernement à suspendre toutes les entreprises de ce genre, et Cachin dut renoncer à l'examen des travaux exécutés ou projetés à Cherbourg, examen qui avait été confié en 1792, par le roi, à une commission dont Cachin faisait partie. Pendant la crise révolutionnaire il remplit les fonctions d'ingénieur en chef du Calvados ; et il en eut le titre en 1795, lors du rétablissement de l'administration des ponts et chaussées. Il continua de s'y occuper du redressement de la rivière de l'Orne, entre Caen et la mer, et d'un établissement de marine militaire dans la fosse de Coleville. Il composa sur ces deux objets un fort bon travail sous ce titre : *Mémoire sur la navigation de l'Orne inférieure*, Paris, an 7 (1800), in-4°. Après la révolution du 18 brumaire, Cachin passa au service de la marine, et fut appelé à Paris comme l'un des directeurs des travaux que le gouvernement se proposait de faire sur différents points, et notamment à Cherbourg. Se livrant alors tout entier à l'étude de ce port célèbre qui avait été longtemps l'objet spécial de ses méditations, il reproduisit dans un rapport lumineux tout ce qui avait été fait et projeté par la commission nommée en 1792, et il exposa les plans de nouvelles constructions qu'il fut bientôt chargé d'exécuter. Son rapport a été imprimé dans *le Moniteur* des 25 et 26 juillet 1801. Les changements qu'il proposa d'introduire au système de défense de la digue commencée furent adoptés pour la grande batterie centrale élevée de 20 pieds au-dessus du niveau des plus hautes marées, et Cachin en dirigea la construction, ainsi que celle de la principale batterie qui défend l'entrée de la rade. Ce fut aussi sous sa direction, et d'après les plans conçus et rédigés par lui, que s'ouvrit l'avant-port en présence de l'impératrice Marie-Louise, le 27 août 1813. Nommé, en 1804, un des inspecteurs généraux des ponts et chaussées, membre du conseil général, directeur des travaux des ports militaires et chevalier de la Légion d'honneur, dont il devint officier en 1812, il fut candidat pour la chambre des députés en 1816. Créé baron et chevalier de St-Michel en 1819, nommé, la même année, président du conseil général de la Manche, et candidat, en 1823, pour la section de mécanique à l'académie des sciences, Cachin se trouvait dans la position la plus brillante ; et quoiqu'on l'eût rappelé à Paris, où il passa ses dernières années, il espérait faire bientôt l'ouverture du bassin à flot de Cherbourg, quand il mourut, le 20 février 1825. On a de lui un *Mémoire sur la digue de Cherbourg, comparée au Break-Water, ou jetée de Plymouth*, Paris, 1820, in-4°, avec 5 planches, qui n'est guère que l'introduction d'un travail plus considérable sur le grand établissement maritime dont il a jeté les fondements ; malheureusement pour la science, il n'a laissé, relativement au port de Cherbourg, que quelques dessins et gravures qui représentent les procédés employés par cet habile ingénieur. Les

(1) Ouvrage dont il existe un grand nombre d'éditions sous le titre du *Parfait Modèle, ou vie de J. Berchmans*. Il a été aussi traduit par l'abbé Proyart. Cu—s.

obstacles nombreux et continuels que Cachin eut à surmonter ajoutent à sa réputation et aux mérites de ses importants travaux. On trouve, dans les *Annales maritimes et coloniales* d'avril 1826, une *Notice sur la vie, les travaux et les services de M. le baron Cachin.* A—T.

CADALOUS (PIERRE), antipape, sous le nom d'Honorius II. *Voyez* ALEXANDRE II, pape.

CADALSO (DON JOSEPH), colonel espagnol, poëte d'un esprit fin et délicat. Éloigné de ces subtilités qui abondent dans la plupart des productions de son pays, il débuta en 1771 par une tragédie qui n'était pas sans mérite, mais qui n'est pas restée au théâtre. Il se fit connaître davantage par ses poésies légères dans le genre anacréontique, mais surtout par une satire ingénieuse qui parut en 1772, sous le nom de don Joseph Vasquez, et avec le titre de *los Eruditos a la violeta*, ouvrage en prose, dans lequel il ridiculise spirituellement les érudits superficiels, et combat par des exemples les inculpations dont ses compatriotes ont été chargés dans ces temps modernes. Il était à la fleur de son âge et dans la force de son talent, lorsqu'il fut tué, en 1782, d'un éclat de bombe, au siége de Gibraltar. B—G.

CADA MOSTO, ou CA DA MOSTO (ALOIS DA), né à Venise, vers 1432, y reçut, selon toute apparence, une éducation soignée ; mais il se livra de bonne heure au commerce et se forma dans la navigation, pendant plusieurs voyages qu'il fit dans la Méditerranée et même dans l'océan Atlantique. Il partit le 8 août 1454, à l'âge de vingt-deux ans, sur le bâtiment de Marco Zen, gentilhomme de sa nation, pour retourner en Flandre. Des vents contraires arrêtèrent leur course à la sortie du détroit de Gibraltar, et ils furent obligés de relâcher près du cap St-Vincent, où le prince Henri s'était retiré pour se livrer à l'étude et s'occuper entièrement de la découverte des côtes d'Afrique. Aussitôt que ce prince eut appris l'arrivée d'un bâtiment vénitien, il y envoya son secrétaire et le consul de cette nation, et les chargea d'engager quelque marin instruit de l'équipage à prendre la conduite des vaisseaux qu'il envoyait découvrir de nouveaux pays. Ces deux envoyés s'empressèrent de montrer à l'équipage des échantillons de sang-dragon, de sucre et de plusieurs autres marchandises que l'on tirait des nouvelles colonies du prince Henri. Ils racontèrent que le prince avait peuplé des îles désertes et avait envoyé des vaisseaux dans des mers où personne n'était encore allé, et chez des peuples où l'on trouvait des choses merveilleuses. Cada Mosto, frappé de ces discours, sentit un vif désir d'aller voir de si belles choses. Il s'agissait d'armer et de charger un navire à ses frais, ou de recevoir du prince un navire tout équipé, qu'il serait obligé de charger, et qu'alors on partagerait avec lui le produit de la cargaison. « J'étais jeune, dit Cada « Mosto, d'une santé robuste ; je désirais voir des « choses qu'aucun de mes compatriotes n'eût vues ; « je voulais surtout acquérir à tout prix le bien et « l'expérience qui devaient me donner de la considération et des emplois honorables dans ma pa- « trie ; j'allai offrir mes services au prince, qui les « accepta sur-le-champ. » Après avoir été traité avec distinction pendant le séjour qu'il fit en Portugal, Cada Mosto obtint un navire de quatre-vingt-dix tonneaux, sur lequel on mit un patron portugais. Il partit de Lagos le 22 mars 1455, s'arrêta à Porto-Santo, ensuite à Madère, qui était habitée par des Européens depuis 1431, et vint aux Canaries relâcher à Goméra ; il ne fit que toucher aux îles de Fer et de Palme. En quittant ces îles, il alla prendre vue du cap Blanc, passa par Arguin, où le prince Henri avait fait un établissement en 1445 ; de là il entra dans la rivière du Sénégal, découverte depuis cinq ans. Les Portugais n'y avaient trouvé aucun établissement, ce qui semblerait détruire l'opinion de plusieurs écrivains français, ou ferait naître du moins une objection très-forte contre les prétentions des marchands de Dieppe, qui disent y avoir eu des établissements de temps immémorial. (*Voy.* LABAT.) Cada Mosto prolongea la côte, en allant vers le sud. Il s'arrêta pour aller visiter le Damel, prince dont les États s'étendent depuis le Sénégal jusqu'au cap Vert, et en fut très-bien reçu. Il fit le commerce avec lui, en tira des esclaves et de l'or, ensuite dirigea sa route sur le cap Vert, qui avait été découvert l'année précédente. Près de là on aperçut deux navires, dont l'un était commandé par Antonietto Uso, gentilhomme génois au service du prince Henri, et l'autre par un des écuyers de ce prince. Les trois navires se joignirent et continuèrent leur route le long de cette côte inconnue, avec toutes les précautions que l'on pourrait prendre à présent que l'art s'est perfectionné. La description de cette côte et le détail que Cada Mosto donne des manœuvres sont du plus grand intérêt. Ils visitèrent l'entrée de toutes les rivières, et, après une navigation assez longue, ils arrivèrent à l'embouchure de la grande rivière de Gambie ou Gambra, dont on leur avait tant vanté les richesses. Les habitants vinrent les attaquer dans des pirogues, et furent repoussés. Les capitaines des navires voulaient néanmoins s'avancer dans la rivière, mais les équipages, rebutés par les hostilités et par les fatigues, les forcèrent de revenir en Portugal. Cada Mosto fit un second voyage en 1456, à la rivière de Gambie, de concert avec le même Antonietto Uso et un autre Portugais. Ils essuyèrent, à la vue du cap Blanc, un coup de vent qui les força de s'éloigner de terre, et, après avoir lutté trois jours contre le gros temps, ils découvrirent les îles du cap Vert, et vinrent mouiller sur une île qui fut appelée Buonavista. Étant montés sur les parties élevées, ils aperçurent toutes les autres îles de cet archipel. La plus grande reçut le nom de St-Yago. Ils y allèrent mouiller à l'entrée d'une rivière qui pouvait recevoir des navires de cinquante tonneaux ; puis à la rivière de Gambie, qu'ils remontèrent jusqu'à soixante milles. Les habitants parurent effrayés des pertes de l'année précédente, et les pirogues, au lieu de les attaquer, se rapprochaient du rivage dès qu'elles apercevaient les bâtiments. Enfin, après

beaucoup de signes pour les engager à s'approcher, elles vinrent près des navires, et l'on commerça avec ces habitants, dont on tira de l'or, mais en bien moindre quantité qu'on ne l'avait espéré. Ces trois navirent remontèrent au sud jusqu'à la rivière de Casamansa et Rio Grande ; ils revinrent ensuite en Portugal. Cada Mosto fit encore quelque séjour dans ce royaume, et le quitta en 1463, c'est-à-dire l'année même de la mort du prince Henri. La relation de ses voyages, la plus ancienne des navigations modernes, est un véritable modèle ; elle ne perdrait rien à être comparée à celles des plus habiles navigateurs de notre temps. Il y règne un ordre admirable ; les détails en sont attachants, les descriptions claires et précises. On reconnait partout l'observateur éclairé. Parmi les choses qu'il a entendu dire, il s'en trouve à la vérité qu'il est difficile de croire ; mais il a la bonne foi d'en convenir lui-même. Il rend un compte exact de l'apparence des côtes, de la profondeur de la mer près de terre, et de tout ce qui peut être utile à la navigation. Enfin il s'exprime avec tant de propriété et de précision, que, d'après son récit, l'on peut suivre sa route sur des cartes construites plusieurs siècles après lui. On reconnait dans sa description des contrées qui bordent le fleuve du Sénégal, et dans la peinture des peuples qui l'habitent, les pays décrits par Labat dans l'Afrique occidentale et les hommes dont ce dernier auteur nous a transmis les mœurs et les usages, d'après les meilleurs mémoires que la compagnie d'Afrique eût en sa possession. La relation de Cada Mosto ne fait aucune mention de latitudes ni de longitudes. On a lieu de croire qu'en 1456, époque de son dernier voyage, l'usage de l'astrolabe n'avait pas encore été introduit sur mer. Tellésius Silvius, qui a écrit en latin l'histoire de Jean II, roi de Portugal, en 1481, nous apprend que ce fut ce prince qui chargea ses deux médecins et Martin Beheim de Nuremberg de chercher un moyen par lequel les marins pussent se diriger quand ils auraient perdu la terre de vue, et ils proposèrent l'astrolabe. Les cartes hydrographiques de Biancho, datées de 1436, et qui n'ont été faites que dix-neuf ans avant le premier voyage de Cada Mosto, ne portent point d'échelles, ni de latitudes, ni de longitudes. (*Voy.* BIANCHO.) La seule remarque de Cada Mosto qui ait rapport à l'astronomie se trouve à la fin de son premier voyage. Il dit qu'à l'embouchure de la rivière de Gambie, on commençait à perdre de vue l'étoile polaire ; mais que l'on relevait dans le sud, avec la boussole, six belles étoiles très-peu élevées au-dessus de l'horizon : ce sont celles de la Croix du sud. « Nous « avions, ajoute-t-il, dans les premiers jours de juil« let, les nuits de onze heures et demie et les jours « de douze heures et demie. » Il écrivit à la suite de ses deux voyages le précis de la navigation de Pietro di Cintra, capitaine portugais qui a continué en 1463 la découverte de la côte d'Afrique, et s'est avancé un peu au delà de la rivière de Sierra-Léone. Les voyages de Cada Mosto ont paru sous ce titre : *Prima (la) navigazione per l'Oceano alle terre de' negri della bassa Ethiopia, di Luigi Cadamosto*, Vicence, in-4°, 1507 ; les mêmes, Milan, 1519, in-4°. Ils ont été insérés dans la collection de Ramusio. On les trouve traduits en latin dans le *Novus Orbis* de Grynée, où, par une étrange méprise, on fait partir Cada Mosto de Venise en 1504, au lieu de 1454 ; et en français, dans le recueil intitulé : *le Nouveau Monde, et navigations faites par Emeric de Vespuce, et translaté d'italien de Montebaldo Francazo*, par Redouet, Paris, Jehan Jannot, sans date, ou Gaillot Dupré, 1516, in-4°, goth. Il en existe encore une vieille traduction française à la suite de l'*Historiale description de l'Afrique*, de Jean Léon, 2 vol. in-fol., Lyon, Jean Temporal, 1556. R—L.

CADAMOSTO (MARC-ANTOINE), astronome, descendait d'une des plus illustres familles de Lodi. Dans sa jeunesse, il étudia la jurisprudence et la médecine, et reçut le laurier doctoral dans ces deux facultés. Plus tard il cultiva les mathématiques et l'astronomie, et se fit dans cette nouvelle carrière la réputation la plus brillante. A des connaissances variées il joignait une piété sincère. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Lodi. En 1503, étant grand vicaire, il établit une confrérie du St-Sépulcre. On ignore la date de sa mort. Le seul de ses ouvrages imprimé est intitulé : *Compendium in usum et operationes astrolabii Messahalæ, cum declarationibus et additionibus*, Milan, 1507, in-4°. La bibliothèque du roi en possède un exemplaire sur peau de vélin. (*Voy.* le *Catalogue* de van Praet, t. 3, p. 103.) Cet ouvrage a échappé aux recherches de Lalande, puisqu'il ne l'a point cité dans la *Bibliographie astronom.* — *Marc* CADAMOSTO, poëte, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était de la même famille que le précédent. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et vivait à la cour de Rome sous Léon X. Si l'on en croit Crecimbeni (*Storia della volgar poesia*, t. 5), Marc était en grande faveur auprès de ce pontife. Cependant il se plaint dans un sonnet d'être réduit à un état si misérable qu'il regarderait la mort comme un bienfait. Dans un autre il dit que depuis treize ans qu'il remplit les devoirs d'un honorable prêtre, et depuis dix autres années qu'il fait le métier de solliciteur, il n'a pas encore reçu la moindre grâce, ni obtenu le plus petit bénéfice. Son recueil est intitulé : *Sonetti ed altre rime, con proposte e risposte di alcuni uomini degni, e con alcune novelle, capitoli e stanze*, Rome, Blado, 1544, in-8°. Ce volume est de la plus grande rareté. Borromeo (*Notizia de Novellieri*) avoue qu'il n'en avait jamais pu voir un seul exemplaire. Les nouvelles qu'il contient sont au nombre de six. Dans un avertissement dont il les a fait précéder, l'auteur dit qu'il en avait composé vingt-sept autres, mais qu'il perdit son manuscrit au sac de Rome, en 1527. (*Voy.* l'art. du connétable DE BOURBON.) Jérôme Zanetti a reproduit la sixième dans le t. 2 du *Novelliero italiano*. Les *Proposti e risposti di alcuni uomini degni* sont tirés en grande partie des apophthegmes de Plutarque. Cette traduction avait paru

séparément sous ce titre : *Molti de' più buoni autori*, Venise, 1543, in-8°. Les *Novelle* ont été réimprimées, Milan, 1819, in-8°, avec une préface de l'éditeur, le savant Scaldini. W—s.

CADE (Jean), simple artisan, avait servi comme soldat sous les ordres de Richard, duc d'Yorck, qui fut le père d'Édouard IV. Profitant des dispositions du peuple qui avait pris en horreur le gouvernement de Marguerite d'Anjou, épouse de Henri VI, et qui régnait sous le nom de son faible époux, il se donna pour fils de Jean Mortimer, issu de la maison de Clarence, et exécuté au commencement de ce règne sans aucune formalité judiciaire : 20,000 hommes du comté de Kent se rangèrent bientôt sous ses drapeaux (1450). Jean de Cade promettait de réformer tous les abus. Il prit le nom de *John amends all* (Jean amende tout). Il marche sur Londres et va camper à Blackheath. De là les insurgés envoyèrent au roi deux adresses ayant pour but le redressement des griefs dont se plaignait le peuple, ainsi que le châtiment des conseillers pervers dont les funestes avis entraînaient au mépris de l'autorité royale. Enfin ls engageaient S. M. à vouloir bien gouverner par les avis des ducs d'Yorck, d'Exeter, de Buckingham et de Norfolk, avec le concours de ses très-affectionnés barons anglais. Ces adresses, qui vouaient implicitement à la mort certains membres du conseil, furent rejetées, et l'on résolut de réduire les insurgés par la force. Une armée de 15,000 hommes marcha contre eux et fut vaincue près de Seven-Aks. Cade et les siens, fiers de leur victoire, vinrent reprendre leur première position de Blackheath. Le roi Henri leur envoya l'archevêque de Cantorbery avec le duc de Buckingham pour entamer un accommodement. Dans cette conférence, Cade s'exprima avec autant de convenance que d'énergie ; il refusa de poser les armes jusqu'à l'entier acquiescement aux réquisitions consignées dans les adresses. Après le retour de ses envoyés, la cour se retira au château de Kenilworth, et la Tour de Londres reçut une forte garnison. Cade s'avança jusqu'à Southwark, et Londres lui ouvrit ses portes. Il fit trancher la tête au lord Say, grand trésorier, et à deux autres ministres ; mais il ne put maintenir la discipline parmi les soldats. La garnison de la Tour ayant fait une sortie qui rejeta les rebelles avec perte hors des murs, le commandant proclama une amnistie pour tous les rebelles qui se retiraient chez eux paisiblement. Cade alors, abandonné des siens, charge son butin sur un bateau, et, suivi de quelques compagnons, prend la fuite sous un déguisement. Sa tête est mise à prix ; un gentilhomme du comté de Kent, Alexandre Iden, le fait prisonnier et le tue dans un jardin où il cherchait à se cacher à Lothfied, dans le comté de Sussex : 1,000 marcs furent la récompense de ce meurtre. La cour de Londres soupçonna le duc d'Yorck, Richard, de n'avoir pas été étranger, par ses instigations secrètes, à cette insurrection, qui forme, pour ainsi dire, l'avant-scène de la guerre de la rose rouge et de la rose blanche. D—r—r.

CADENET, troubadour, naquit dans le château de Cadenet sur la Durance, qui fut détruit dans les guerres civiles. Cadenet erra longtemps après ce malheur. Il devint amoureux d'une religieuse d'Aix, encore novice, ne put s'en faire aimer, se fit templier à St-Gilles, et fut tué dans la Palestine, en combattant contre les Sarrasins, vers l'an 1280. On a de lui un traité contre les *galiadours*, ou les médisants, et vingt-quatre chansons où il célèbre le vin et l'amour, et reproche aux barons leurs brigandages. Les manuscrits de la bibliothèque royale contiennent neuf pièces de ce troubadour. — *Antoinette* de Cadenet, dame de Lambesc, fut, dit-on, célèbre dans le même siècle par ses chansons et ses relations avec les principaux troubadours. K.

CADENET. *Voyez* Luynes (de).

CADER-BILLAH, 25e calife abbasside, petit-fils de Moctader, fut choisi en chaaban 381 de l'hégire (novembre 991 de J.-C.), par le sultan Boha-Eddaulah (*voy.* ce nom), pour remplacer le calife Thay, qu'il venait de déposer. Fait pour briller par son savoir, mais incapable de gouverner, Cader mena une vie retirée, cultiva les lettres et les sciences, se soumit à tout ce que les sultans exigèrent de lui, et ne prit aucune part aux affaires de l'empire. Par cette conduite prudente, mais peu digne d'un successeur de Mahomet, et qui fut plutôt l'effet de son caractère que des combinaisons de la politique, il se ménagea des jours tranquilles et un très-long règne. Le peuple ne lui trouva point les qualités d'un monarque, mais il le respecta comme un digne pontife de la religion musulmane. Les princes Bouïdes, qui marchaient à grands pas vers leur ruine, craignirent, en le détrônant, d'exciter une révolte, et ils le laissèrent en possession du califat jusqu'à sa mort, arrivée en dzoulheddjah 422 de l'hégire (décembre 1031 de J.-C.). Son règne, ou plutôt son pontificat, car les califes n'avaient plus alors qu'une influence religieuse, fut de 41 ans ; il n'offre d'autre événement remarquable que les troubles qui déchirèrent la maison des Bouïdes. Cader-Billah s'adonna particulièrement à la théologie scolastique, et composa un traité pour réfuter l'opinion de ceux qui prétendaient que le Coran était l'ouvrage des hommes. J—n.

CADET DE GASSICOURT (Louis-Claude), pharmacien, né à Paris, le 24 juillet 1731. Son père, chirurgien estimé, qui a publié deux ouvrages sur le scorbut, était neveu de Vallot, médecin de Louis XIV : il mourut en 1745, laissant treize enfants sans fortune. Louis-Claude Cadet trouva un protecteur qui le plaça chez le célèbre Geoffroi, où il apprit la pharmacie. Chargé ensuite du laboratoire de Chamousset, ce philanthrope le fit nommer apothicaire major des Invalides. Quatre ans après, il fut apothicaire en chef des armées d'Allemagne, et ensuite de celle de Portugal. A la paix, l'académie des sciences le reçut dans son sein, et il fut successivement de celles de Lyon, de Toulouse, de Bruxelles et de l'académie des Curieux de la nature. Les mémoires de ces académies, le *Journal de physique* et d'autres recueils savants, contiennent vingt-trois de ses mémoires sur diverses parties de la chi-

mie. Il a rédigé, dans l'*Encyclopédie*, les articles Bile et Borax. On a encore de lui des *Expériences et Observations chimiques sur le diamant*, et, 1° *Analyse chimique des eaux de Passy*, Paris, 1757, in-8°. 2° *Mémoire sur la terre foliée de tartre*, ibid., 1764, in-12. C'est un extrait du *Journal des Savants*. 3° *Catalogue des remèdes de Cadet, apothicaire*, ibid., 1765, in-8°. Cet ouvrage peut être considéré comme la 1re édition du *Formulaire magistral du chevalier Ch.-L. de Gassicourt*. 4° *Observations en réponse à Baumé sur la préparation de l'éther, sur le mercure*, etc., ibid., 1775, in-4°. Louis XV le chargea d'enseigner la chimie à deux jeunes Chinois, fils de mandarins, venus en France pour donner des renseignements sur les derniers événements de l'Inde. Les falsifications exercées sur les vins, les vinaigres et les tabacs, furent aussi l'objet des recherches de Cadet. Chargé par le gouvernement de découvrir ces fraudes pernicieuses, il donna les moyens de les reconnaître et d'y remédier. Ces travaux le firent nommer à une place de commissaire du roi pour la chimie près la manufacture de Sèvres. Cadet alors était dans l'aisance; il n'accepta la place qu'on lui offrait qu'en refusant les appointements qui y étaient attachés, et en demandant que ces appointements fussent donnés, avec une troisième place de chimiste, à un savant estimable et pauvre, versé dans les parties de la métallurgie qui pouvaient intéresser la manufacture. Les derniers travaux chimiques de Cadet ont eu pour objet l'examen du métal des cloches, et le moyen d'en séparer l'étain du cuivre. L'académie l'avait chargé de ces recherches, conjointement avec Darcet et Fourcroy. Depuis cette époque, il se renferma dans la pratique de son état, que l'affluence du public rendait chaque jour plus important. Il avait puisé dans sa liaison avec Chamousset l'amour, le besoin et l'habitude de la bienfaisance; c'était sa seule passion, et il employa constamment la plus grande partie de son revenu à soutenir des vieillards, à élever des orphelins indigents, à encourager des artistes. Il donna beaucoup de lustre à sa profession. Sa pharmacie était regardée comme la première de la France. Il est mort le 17 octobre 1799. M. Eusèbe Salverte a publié une *Notice sur la vie et les ouvrages de L.-C. Cadet*, Paris, an 8 (1800), in-8°, et M. P. F. G. Boullay, une *Notice historique sur la vie et les travaux de L.-C. Cadet*, 1805, in-8°. Z.

CADET DE VAUX (Antoine), frère de Louis-Claude Cadet de Gassicourt (1), naquit à Paris, le 13 septembre 1743, quatorzième enfant d'un père sans fortune. Le receveur général St-Laurent subvint aux frais de son éducation classique, et le fit entrer chez un pharmacien estimé. Cadet profita si bien du peu de loisir que lui laissaient les soins du laboratoire, qu'il fut bientôt en état de traduire du latin des *Instituts de Chimie* de Spielman. Ses liaisons avec Duhamel et Parmentier le portèrent à l'étude de l'économie rurale qui devenait une science déjà riche de bons ouvrages. Cadet l'étendit, sans l'abaisser, aux habitudes populaires de l'économie domestique. Pour se livrer sans distraction à ses goûts dominants, il se défit d'une pharmacie qu'il avait acquise, et qui resserrait dans un cercle trop étroit le besoin qu'il avait d'être utile. On n'imprimait alors pour Paris et pour la province qu'un seul journal, la *Gazette de France*. Le *Mercure* était tout littéraire, ainsi que le *Journal des Savants*, que son titre seul reléguait dans le cabinet d'un petit nombre de lecteurs. Cadet de Vaux conçut, en 1777, le projet du *Journal de Paris*. Une feuille qui promettait une pâture quotidienne à la curiosité de la capitale était une heureuse idée. Cadet de Vaux en eut le privilége, à la charge de s'associer pour collaborateurs Suard, d'Ussieux, Corancez. Le journal réussit au delà de leur attente, et le bénéfice, quoique morcelé, procura toujours à Cadet de Vaux une assez grande aisance. On peut dire que, de cet instant, toute la carrière de ce philanthrope fut marquée par des travaux dont l'utilité publique était l'objet. Témoin de plusieurs asphyxies occasionnées par la vapeur maligne qui s'échappe des fosses d'aisance au moment de l'ouverture, Cadet indiqua des précautions à prendre pour en prévenir les funestes effets, et la cessation des accidents constata l'efficacité des moyens. Il fit sentir le danger qui résultait, pour tous, de l'usage des vaisseaux en cuivre qu'employaient plusieurs débitants, ainsi que de feuilles de même métal dont les marchands de vin recouvraient leurs comptoirs; et, grâce à ses démarches actives et pressantes, il en obtint la prohibition. C'est encore à Cadet de Vaux qu'on a dû la suppression du cimetière des Innocents, de ce foyer d'infection et de pestilence d'où s'exhalait sans cesse un air menaçant; et ce grand service suffirait seul pour recommander sa mémoire à notre reconnaissance. En 1772 s'ouvrit à Paris une école de boulangerie, dont le but était d'éclairer l'aveugle routine, et de lui substituer une marche raisonnée. Parmentier et Cadet avaient provoqué l'établissement de cette école. Ils professèrent publiquement l'art de la panification, et leur cours fut très-suivi. Les gens du monde en plaisantèrent, c'était leur droit. Il leur parut étrange qu'on allât

(1) Les principaux membres de cette famille originaire de Champagne sont : 1° *Claude* Cadet, membre du collége de chirurgie, qui a publié deux ouvrages sur le scorbut, et est mort en 1745, laissant treize enfants sans fortune; 2° l'un d'eux, appelé le *saigneur* Cadet, parce qu'il était renommé pour la saignée, appartenait aussi à l'académie de chirurgie depuis l'année 1752; 3° *Louis-Claude* Cadet de Gassicourt, de l'académie des sciences, père de *Charles-Louis*; 4° Cadet de Vaux (*Antoine-Alexis*), frère de *Louis-Claude*; 5° Cadet de Chambine, ancien premier commis des finances au département des ponts et chaussées, ancien membre du conseil de ce département, frère de *Louis-Claude*, et père de M. Cadet de Chambine, ancien chef de division, ancien membre et secrétaire du conseil des ponts et chaussées, avocat à la cour royale, qui a publié quelques brochures politiques et mémoires scientifiques; 6° Cadet (*Louis*), qui fut artiste pensionnaire de l'Opéra-Comique, rue Favart, de 1796 à 1801; 7° Madame *Cadet*, femme du *saigneur*, habile peintre sur émail, qui reçut, en 1787, le brevet de *peintre de la reine*, et mourut en 1801; 8° Cadet (*Aglaé*), peintre en miniature, et sœur de *Louis*, femme de Fatout, marchand d'estampes à Paris; 9° Cadet (*Rose*), autre sœur de *Louis*, qui épousa le vieux marquis de Montalembert, etc. V—ve.

rapprendre à l'école ce qu'on savait depuis 2,000 ans. On les laissa dire. Les leçons des deux professeurs, simples et claires, à la portée de ceux qui les écoutaient, multiplièrent de très-bons élèves; et ceux-ci, répandus dans les boulangeries de tous les quartiers, eurent bientôt amélioré la fabrication du pain; les hôpitaux et les prisons ne tardèrent pas à s'en apercevoir. La création des comices agricoles appartient aux Anglais; Cadet de Vaux, en les leur empruntant, les organisa d'une manière plus conforme à nos mœurs, et prépara le bien que ces réunions ont opéré. *L'OEnologie* de Chaptal, quoiqu'elle laisse peu à désirer, était pourtant ignorée des propriétaires de vignobles, c'est-à-dire des hommes les plus intéressés à la connaître. Le résumé qu'en a fait Cadet de Vaux comprend, dans une feuille ou deux, tout ce qu'il leur importe de savoir, et peut fort aisément être entendu des vignerons les moins intelligents. Les bouillons extraits de la substance des os étaient une découverte et sont un bienfait. A Paris, l'auteur en fut remercié par des chansons, et chez l'étranger, par des félicitations et des hommages sérieux et mérités. En 1791 et 1792, il présida l'assemblée de son département, et les moins sages louèrent sa sagesse. Libre de cette honorable fonction et retiré dans son petit domaine de Franconville, il y donna suite à des observations sur les arbres à fruits. Là, s'étant aperçu que des rameaux probablement détachés de l'espalier, et pendants le long de la tige, étaient plus chargés de fruits que les branches restées dans la posititon horizontale, il crut en avoir trouvé la raison, et publia, comme un fait positif, ce qui avait besoin d'être confirmé par des expériences précises et répétées. Cette méthode, offerte sous le nom d'*Arcure*, fut essayée dans plusieurs jardins, même à Vitry; mais les effets ne répondirent point à ses promesses. Toutes les classes de citoyens ont occupé le zèle de Cadet de Vaux. Il a pu se tromper, mais de bonne foi, en cherchant le bien, ou le mieux qui n'est pas toujours l'ennemi du bien. Sa probité, sa délicatesse étaient à toute épreuve; il serait aisé d'en citer plusieurs traits; celui-ci suffira : Cadet fut chargé de prononcer sur des tabacs suspects. Au premier coup d'œil, il les jugea gâtés. Une compagnie, dont cette déclaration allait blesser les intérêts, lui proposa 100,000 fr., et, pour toute réponse, il fit jeter les tabacs à la mer. L'argent est la dernière pensée des hommes qui se dévouent au bien public. Ceux-là ne sollicitent ni pensions ni places. Ils ne demandent rien, et le gouvernement les prend au mot. Après cinquante ans de travaux sans interruption, Parmentier possédait 2,000 fr. de rente. Cadet de Vaux, plus qu'octogénaire, en possédait encore moins. Il allait manquer du nécessaire, quand son fils, manufacturier à Nogent-les-Vierges, l'enleva de Paris, à force d'instances, et le recueillit dans sa maison. C'est là que ce bon fils, qui prit un tendre soin de la vieillesse de son père, l'a perdu le 29 juin 1828. Tous les écrits de Cadet de Vaux n'ayant pas été rassemblés, nous indiquerons les plus connus : 1° *les Instituts de chimie de Spielman*, traduits du latin, 1770, 2 vol. 2° *Observations sur les fosses d'aisance*, 1778. 3° *Avis sur les blés germés*, 1782. 4° *Avis sur les moyens de diminuer l'insalubrité des habitations après les inondations*, 1784. 5° *Mémoire sur les bois de Corse, avec des observations générales sur la coupe des arbres*, 1792. 6° *Instruction sur l'art de faire les vins*, 1800. 7° *Recueil de rapports et d'expériences sur les soupes économiques et les fourneaux à la Rumford*, 1801. 8° *Mémoire sur la peinture au lait*, 1801. 9° *Moyens de prévenir et de détruire le méphitisme des murs*, 1801. 10° *Mémoire sur la gélatine des os et son application à l'économie alimentaire*, 1803. 11° *De la Taupe, de ses mœurs et des moyens de la détruire*, 1803. 12° *Traité du blanchissage domestique à la vapeur*, 1805. 13° *Sur le Café*, 1807. 14° *Essai sur la culture de la vigne, sans le secours de l'échalas*, 1807. 15° *De la Restauration et du Gouvernement des arbres à fruits*, 1807. 16° *Mémoire sur la matière sucrée de la pomme*, 1808. 17° *Traité de la culture du tabac*, 1810. 18° *Le Ménage, ou l'Emploi de fruits dans l'économie domestique*, 1810. 19° *Moyen de prévenir les disettes*, 1812. 20° *Des Bases alimentaires et de la pomme de terre*, 1813, etc. 21° *L'Art de l'œnologie réduit à la simplicité de la nature, par la science et l'expérience, suivi d'observations critiques sur l'appareil Gervais*, Paris, 1823, in-12, avec un postscriptum publié dans la même année. Cadet de Vaux était un des principaux collaborateurs de la *Bibliothèque des propriétaires ruraux*, et du *Cours complet d'agriculture pratique*, 6 vol. in-8°. M. Deyeux fils a fait de lui un très-bon éloge. D—ÉS.

CADET DE GASSICOURT (CHARLES-LOUIS), fils unique de Louis-Claude (*voy.* ci-dessus), naquit à Paris, le 23 janvier 1769. Son père, qui l'aimait avec tendresse, lui disait souvent : « Je serais bien fâ« ché, mon ami, que tu fusses assez riche pour te « croire dispensé de travailler. Si je te regardais « comme un sot, je thésauriserais pour toi; mais je « t'estime assez pour penser que tu aimes mieux que « je te laisse des amis que des rentes. » Ces amis étaient d'Alembert, Buffon, Francklin, Bailly, Condorcet, Lalande. Cadet de Gassicourt les voyait souvent chez son père, et son goût se trouva plus naturellement dirigé vers la philosophie et les lettres que vers les travaux du laboratoire. Il appartenait à une famille célèbre dans les sciences et dans les arts. Sa mère descendait, par les femmes, de Vallot, médecin de Louis XIV. Cadet de Gassicourt fit de bonnes études au collége de Navarre et au collége Mazarin. L'abbé Charbonnet, ancien recteur, racontait que le grand prix du discours français eût été décerné au jeune élève, si sa composition n'avait été empreinte de cet esprit philosophique qu'il avait puisé dans la société des amis de son père, et dont on craignait l'envahissement dans l'instruction publique. Il n'avait pas encore quinze ans lorsqu'il envoya un mémoire sur l'histoire naturelle à Buffon, qui s'étonna en le lisant. A vingt ans il était marié. Il avait embrassé la carrière du barreau, et fut reçu avocat en 1787. Il plaida quelques causes avec esprit, avec suc-

cès; la plus remarquable fut celle des deux personnages qui, dans leur jeunesse, avaient fourni à Marmontel le sujet du conte d'*Annette et Lubin*. Membre de la société de Bienfaisance judiciaire, le jeune avocat faisait des vers faciles, publiés dans les recueils du temps. Il fut un des fondateurs du lycée, institution longtemps célèbre, qui est connue aujourd'hui sous le nom d'athénée royal. Cadet de Gassicourt embrassa la cause de la révolution avec ardeur. Entré dans la garde nationale, il marcha avec son bataillon contre les brigands qui pillaient la maison de St-Lazare. Il adressa à l'assemblée constituante des *Observations sur les peines infamantes* (1789, in-8°) : ce fut son premier écrit politique. Après la suppression des parlements et de l'ancienne magistrature, il cessa de suivre le barreau. En 1792, la veille même des massacres de septembre, il eut le bonheur d'arracher des prisons son oncle Cadet de Chambine. En 1793, appelé comme témoin devant le tribunal révolutionnaire, il donna un exemple de courage alors fort rare, en osant déposer en faveur de l'accusé Poujaud de Monjourdain. Ami de la liberté qu'il voyait compromise par les fureurs révolutionnaires, il balança pendant quelque temps dans sa section du Mont-Blanc la désastreuse influence du terrorisme. Président de cette section lors de la fameuse journée du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), il se prononça contre la convention. Le 17 du même mois, il fut jugé par le conseil militaire (établi au Palais-Royal, dit alors Palais Égalité), déclaré convaincu d'avoir été un des principaux auteurs et instigateurs de la révolte qui avait éclaté les 12, 13 et 14 vendémiaire, et condamné par contumace à la peine de mort. La justice de ce temps-là était expéditive. Cadet de Gassicourt se réfugia dans une usine du Berri, où il s'appliqua, en perfectionnant quelques procédés de l'industrie, à diminuer la fatigue des ouvriers. Quelques mois après sa condamnation, il revint à Paris, demanda des juges, et fut absous par un jury. Dès lors, mêlant à la politique la littérature, il publia divers écrits sous le voile de l'anonyme, et il osa ajouter quelquefois, comme titre d'honneur, aux initiales de son nom ces lettres C. D. V. (*condamné de vendémiaire*). Il venait de publier un *Voyage en Normandie*, lorsqu'il perdit son père, le 17 octobre 1799. Cadet de Gassicourt avait alors trente ans. L'année même de sa naissance, son père s'était associé à Derosne. Les produits de sa pharmacie n'étaient alors que de 6 à 7,000 francs. Ils s'accrurent rapidement avec la célébrité de l'officine, et, en 1785, ils s'élevèrent à 55,000 francs. Cadet, voyant son fils unique se destiner au barreau, et préférer la culture des lettres aux manipulations du laboratoire, vendit, le 25 avril 1780, à son associé sa part et ses droits moyennant la somme de 85,000 francs, que ce dernier s'obligea de payer à Charles-Louis à l'époque de sa majorité, avec cette clause que, si Charles-Louis venait à décéder pendant la vie de son père, il était fait donation à Derosne de ladite somme de 85,000 francs. D'un autre côté, Cadet père s'engageait à n'élever aucun nouveau fonds de pharmacie, et en cas de contravention il devait payer à Derosne 40,000 francs à titre d'indemnité. Enfin Derosne s'obligeait de payer la même somme à Cadet, s'il renonçait à exploiter l'officine qui devait conserver la raison de *Cadet et Derosne*. Cadet de Gassicourt, à qui son père avait assigné 8,000 francs de rente lors de son mariage, et qui avait à recevoir 85,000 francs de la maison de Derosne, changeant tout à coup de vocation, et descendant du Parnasse à l'officine, éleva une boutique de pharmacie dans la même rue et presque en face de la veuve Derosne. Il publia d'abord des circulaires à profusion, puis des mémoires où il demandait d'un ton peu anodin que le nom de *Cadet* fût supprimé sur l'écriteau, les étiquettes et les factures de la veuve Derosne. La veuve céda ; mais elle voulut ajouter à la raison *veuve Derosne et fils* ces mots : *successeurs de Cadet et Derosne*. C'était un fait ; cependant Cadet de Gassicourt forma opposition, et gagna son procès en première instance le 18 mai 1801 ; mais il le perdit en appel le 17 août suivant. Dès lors le littérateur et l'homme politique parurent se transformer ou plutôt faire mixtion avec le pharmacien et le chimiste. Obligé de se soumettre aux examens du collége de pharmacie, il mit son orgueil à soutenir et à ne pas laisser déchoir la réputation de son père. Il s'était montré partisan de la révolution de brumaire, mais sans prévoir et sans vouloir ses conséquences, comme on le remarque dans le *Cahier de réforme* qu'il fit imprimer avant la publication de la constitution de l'an 8 (décembre 1799). On serait étonné de voir le publiciste et le pharmacien s'occuper de calembours et de vaudevilles, si Cadet de Gassicourt avait négligé de joindre à ses travaux littéraires des études sérieuses ; mais il publia des livres utiles et encore estimés. En 1806, Cadet de Gassicourt avait appelé l'attention du gouvernement sur la nécessité d'une nouvelle organisation du conseil de salubrité ; le plan qu'il traça fut adopté par le préfet de police (Dubois). Nommé secrétaire général du nouveau conseil, il rendit, pendant quinze années, avec un zèle infatigable et intelligent, les services les plus utiles à la santé publique. Il poursuivit avec courage les empiriques ; mais si dans cette classe trop nombreuse il se fit beaucoup d'ennemis, l'estime générale le dédommagea de la haine des charlatans. Napoléon, qui l'avait nommé son premier pharmacien, l'appela auprès de sa personne pendant la campagne de 1809. Tandis que Gassicourt recueillait les observations qu'il publia depuis sous le titre de *Voyage en Autriche*, etc., il aidait lui-même à panser les blessés sur le champ de bataille, et il inventait des *baguettes* pour remplacer les lances à feu de l'artillerie. En 1812, âgé de quarante-trois ans, il alla s'asseoir sur les bancs de l'université pour prendre le grade de docteur ès sciences. Il soutint, à cette occasion, avec un succès remarqué, deux thèses, l'une *sur l'Etude simultanée des sciences*, l'autre *sur l'Extinction de la chaux*. Il établit dans la première que l'on ne possède pas vraiment une science et qu'il devient impossible de travailler utilement à la perfectionner, si l'on ne peut rapprocher de ses

principes et de ses applications la *philosophie* de toutes les autres sciences. M. Salverte dit que Cadet de Gassicourt tenait de son expérience personnelle le droit de croire à la possibilité de cette instruction simultanée, et d'en faire apprécier les grands résultats. Une prodigieuse activité, un talent flexible et un travail facile le firent concourir, par des mémoires ou des articles nombreux et variés, à la rédaction et au succès de plusieurs ouvrages et recueils périodiques : le *Dictionnaire d'agriculture*, les *Annales de Chimie* de MM. Arago et Gay-Lussac, le *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, le *Bulletin de pharmacie*, les *Annales des faits et sciences militaires*, *l'Epicurien*, ouvrage périodique, où, sous le nom de Sartrouville, il inséra un grand nombre de chansons spirituelles, etc. (1). A l'époque de la restauration, Cadet de Gassicourt fut nommé membre de la Légion d'honneur, ce qui ne l'empêcha pas d'entrer bientôt vivement dans l'opposition ; il publia plusieurs brochures sur la garde nationale et sur les élections. Devenu, à la suite de diverses fonctions municipales et gratuites, un des hommes les plus populaires dans son parti, et comme un candidat obligé pour l'emploi de secrétaire des assemblées électorales de son arrondissement, il exerça une grande influence sur le choix des députés dans les années qui suivirent l'ordonnance du 5 septembre 1816. Il était membre de la société des Amis de la liberté de la presse ; et lorsqu'en décembre 1819 Gévaudan et le colonel Simon furent mis en jugement comme ayant prêté leurs salons pour les séances de cette société, Cadet de Gassicourt figura, avec plus de soixante témoins, parmi lesquels on remarquait MM. Méchin, Voyer d'Argenson, Girod de l'Ain, Lafayette, Léon Thiessé, le général Tarayre, Dunoyer, Talma, etc. Tous ces *témoins* auraient pu être poursuivis comme complices. M. Méchin et d'autres déclarèrent que des réunions avaient aussi lieu chez M. le duc de Broglie, mais que ces réunions, généralement avouées, n'avaient ni présidents, ni statuts, ni règlements. Cadet de Gassicourt, interrogé si la société avait un président, répondit qu'il n'y en avait pas plus qu'il n'y a de roi légitime dans les banquets de la fête de l'Epiphanie. Il avait déjà dit devant le juge d'instruction ne connaître d'autre société politique que celle des *Francs régénérés*, mais qu'il y en avait peut-être une autre qui s'assemblait rue de Rivoli, où elle rédigeait le *Moniteur royal*. Un journal, rendant compte des débats de ce procès, disait que « Cadet de Gassicourt, l'*apothicaire*, avait fourni une foule de *pointes fort piquantes* (1). » — En 1821, une singulière polémique s'engagea entre Cadet de Gassicourt et le docteur Mettemberg, inventeur et débitant de l'*eau antipsorique* (contre la gale). Le pharmacien avait traité le docteur de charlatan dans le *Journal de pharmacie*. Le docteur récrimina : enfin la guerre de plume engendra un procès. Au mois de juillet, Cadet de Gassicourt fut cité en police correctionnelle, comme coupable de diffamation. MM. Biauzat et Berville plaidèrent cette cause dont plusieurs journaux rendirent un compte fort plaisant. Le docteur reprochait au pharmacien, qui avait fait autrefois deux comédies en calembours, d'avoir changé son nom de *Mettemberg* en celui de *Met-en-bière*. Martainville, dans le *Drapeau blanc*, accusait Cadet d'imprudence pour avoir attaqué l'inventeur et distributeur d'une eau employée dans une maladie d'un genre *chatouilleux* : « Devait-il se *frotter* à M. Mettemberg ! » Le docteur à l'eau *antipsorique* ne ménagea pas « M. l'apothicaire versificateur, publiciste et administrateur » qui, disait-il, vendait dans son officine l'*élixir de Cagliostro* et un aphrodisiaque connu sous la dénomination de *pastilles du sérail de Cadet*. Il y avait donc récrimination, renvoi et compensation d'injures. « Vous prétendez que je vous ai diffamé, « disait le pharmacien : je soutiens que votre brochure est une diffamation tout entière ; ainsi nous « sommes quittes. » Cependant le ministère public demanda que Cadet de Gassicourt fût déclaré coupable de diffamation, et le tribunal correctionnel, par jugement rendu le 1er août, après plusieurs considérants, qui tous n'étaient pas défavorables au défendeur, notamment celui qu'il avait été mu par *le désir*, non *de nuire au sieur Mettemberg*, mais *de faire prévaloir l'opinion du conseil de salubrité* ; et que d'ailleurs le sieur Mettemberg s'était « *lui-« même permis*, dans un écrit intitulé *Réponse obli-« gée*, des expressions injurieuses contre le sieur « Cadet de Gassicourt, » condamna néanmoins ce dernier à 200 francs d'amende, à 500 francs de dommages et aux dépens. On ne sait jusqu'à quel point le scandale de ce procès affecta Cadet de Gassicourt ; mais il mourut trois mois et demi après le jugement, le 21 novembre 1821, et fut enterré au cimetière du Père-Lachaise, à côté de Parmentier. Il avait été reçu, en 1816, membre de la société philotechnique. Il appartenait à l'académie royale de médecine, à la société de pharmacie de Paris, à la société de médecine du département de la Seine, à la société d'encouragement pour l'industrie nationale, à la société d'enseignement élémentaire, à la société médicale d'émulation, aux sociétés ou académies de Lyon, Bruxelles, Florence, Turin, etc. Il était pharmacien de la société maternelle et du

(1) Les ouvrages dramatiques de Cadet de Gassicourt ne formant qu'une faible partie de son bagage littéraire, nous en donnons ici la liste, plus exacte que celle qu'en ont donnée M. Mahul et d'autres biographes. *Le Souper de Molière*, comédie-vaudeville en 1 acte, jouée avec succès, en 1795, au théâtre du Vaudeville. C'est le même sujet que *le Souper d'Auteuil*, comédie d'Andrieux. En 1709, au théâtre des Troubadours, *la Visite de Racan*, comédie-vaudeville en 1 acte, un peu froide, et reçue froidement. *Monsieur de Bièvre, ou l'Abus de l'esprit*, comédie-vaudeville en 1 acte. Cadet de Gassicourt ne fut qu'un des onze auteurs de cette pièce, comme il ne fut qu'un des six de la suivante : *Christophe Morin, ou Que je suis fâché d'être riche !* comédie-vaudeville en 1 acte, jouée en 1799, au même théâtre, où elle n'eut pas la vogue de la précédente. *Finot, ou l'ancien portier de M. de Bièvre, proverbe archi-bête*, en 1 acte (avec M. de Chazet), représentée avec succès au théâtre des Variétés-Montansier, en 1800. Ces cinq pièces ont été imprimées.

(1) Le 12 décembre, les deux accusés, défendus par M. Berville, furent condamnés seulement à 200 fr. d'amende et aux frais du procès.

corps des sapeurs-pompiers. Un de ses biographes trace ainsi son portrait : « Cadet de Gassicourt avait « la physionomie ouverte, la taille élevée, l'allure « gracieuse. Son tempérament était sanguin, son « humeur enjouée, sa conversation spirituelle et sé« duisante, son caractère facile et généreux, sa phi« losophie un peu épicurienne, etc. » — Voici la liste de ceux de ses ouvrages que nous n'avons pas encore cités : 1° l'*Anti-novateur*, 1794, in-8°, ouvrage critique. 2° *Le Tombeau de Jacques Molay, ou le Secret des conspirateurs à ceux qui veulent tout savoir, œuvre posthume,* l'an 4 (1796), in-8° de 34 p. 3° *Les Initiés anciens et modernes, suite du tombeau de Jacques Molay* (1796), in-8°. *Le Tombeau* et sa suite furent réunis dans une seconde édition sous le titre suivant : *le Tombeau de Jacques Molay, ou Histoire secrète et abrégée des initiés anciens et modernes, des templiers, des francs-maçons, illuminés*, etc., *et recherches sur leur influence dans la révolution française, avec la clef des loges*, an 5 (1797), in-18. Cet ouvrage est singulier, curieux, mais systématique : il fit beaucoup de bruit lors de son apparition, et il est encore recherché. L'auteur a voulu depuis écrire une *Histoire des sociétés secrètes*, mais il a laissé son travail inachevé, désespérant de pouvoir saisir en entier ce sujet aussi vaste qu'important. 4° *Raison d'un bon choix, ou Théorie des élections*, 1797, in-8°. 5° *Le Poëte et le Savant, ou Dialogues sur la nécessité, pour les gens de lettres, d'étudier la théorie des sciences*, 1799, in-8°. 6° *Mon Voyage, ou Lettres sur la Normandie, suivies de quelques poésies fugitives*, 1799, 2 vol. in-12. On y trouve des anecdotes piquantes, des tableaux un peu graveleux, de tendres romances, de la gaieté, des folies, et un style animé qui ne manque ni de grâce ni de correction. 7° *Cahier de réforme, ou Vœux d'un ami de l'ordre adressés aux consuls et aux commissions législatives,* an 8 (1799), in-8°. 8° *Essai sur la vie privée d'Honoré-Gabriel Riquetti de Mirabeau,* lu dans une séance publique du lycée Thélusson, 1800, et imprimé d'abord dans *le Mois*, recueil périodique, puis à la tête des *Lettres à Sophie,* dans l'édition des *OEuvres choisies de Mirabeau,* 1820, 7 vol. in-8°. Gassicourt dit avoir rédigé cet *Essai* sur des manuscrits et des notes qui lui avaient été confiées par M. de la Fage, ami de Mirabeau. 9° *Esprit des sots passés, présents et à venir,* 1801, in-12. Ce petit écrit peut être comparé au traité de M. Necker sur *le Bonheur des sots*; mais on peut croire au bonheur des sots plutôt qu'à leur esprit. 10° *La Chimie domestique, ou Introduction à l'étude de cette science, mise à la portée de tout le monde,* 1801, 3 vol. in-12. Ouvrage utile et estimé. 11° *Dictionnaire de chimie, contenant la théorie et la pratique de cette science et son application à l'histoire naturelle et aux arts*, 1803, 4 vol. in-8°. Comme l'auteur mêlait toujours la politique ou la littérature avec la chimie et la pharmacie, le discours préliminaire de son *Dictionnaire de Chimie* fut mis à l'index à Vienne et à Madrid. Venu après le dictionnaire de Macquer, que les rapides progrès de la chimie et la nouvelle nomenclature rendaient insuffisant et presque inutile, le dictionnaire de Cadet de Gassicourt eut un succès mérité qu'a depuis affaibli le dictionnaire de Klaproth et de Wolff, traduit par Bouillon-Lagrange et Vogel, Paris, 1811, 4 vol. in-8°. Il avait senti le besoin de préparer une nouvelle édition de son dictionnaire après les importantes découvertes qui, depuis 1803, ont encore une fois changé la face de la chimie : la mort l'a sans doute empêché de se livrer à ce travail. Il avait eu l'heureuse idée de placer en tête du 1er volume un *ordre de lecture* qui, transformant son dictionnaire en un cours élémentaire, a, pendant plusieurs années, facilité aux élèves l'étude de la science. 12° *St-Géran, ou la nouvelle Langue française, anecdote récente* (1807), in-12 de 35 p., critique ingénieuse et souvent trop vraie du premier style de M. de Chateaubriand, de la *Corinne* de madame de Staël, et de leurs imitateurs. (*Voy.* n° 15.) 13° *Le thé est-il plus nuisible qu'utile? ou Histoire analytique de cette plante, et moyens de la remplacer avec avantage*, 1808, in-12. Après avoir fait l'analyse chimique des dix variétés de cette plante, dont l'usage ne fut adopté en France qu'en 1634 ; après avoir trouvé dans le thé une très-légère et minime quantité de cuivre, beaucoup de résine, de l'extractif, du mucilage, de l'acide gallique et du tannin ; après avoir décrit les propriétés physiques du thé et s'être livré à des considérations hygiéniques, d'où il résulte que le thé attaque fortement le système nerveux, que les gens de lettres surtout doivent s'en interdire l'usage; que les *vapeurs* n'ont commencé à être connues que depuis l'introduction en Europe de cette boisson ; l'auteur conclut que l'usage du thé est plus nuisible qu'utile, et, comme il croit aux vertus de l'eau chaude, il propose, pour remplacer le thé avec avantage, vingt et une plantes, dont la plupart croissent en Europe (les menthes, la véronique, la centaurée, les sauges surtout, etc. (1); et il remarque à ce sujet que « l'Europe envoie dans « l'Inde plus de 50 millions par an (pour l'achat « du thé), sans qu'aucune parcelle de cet or repasse « dans notre commerce (2). » Cette histoire avait d'abord paru dans le *Journal de Pharmacie.* 14° *Cours gastronomique, ou les Diners de Manant-Ville, ouvrage anecdotique, philosophique et littéraire*, 1809, in-8°. L'auteur facétieux annonce sur le frontispice que ce livre a été composé *par feu M. C.* (Cadet), *ancien avocat au parlement.* 15° *Suite de St-Géran, itinéraire de Lutèce au Mont-Valérien, en suivant*

(1) « Si les Chinois et les Japonais, dit l'auteur, font un si grand « usage de thé, il faut croire qu'ils n'ont pas trouvé mieux dans « leur pays, puisque la petite sauge séchée avec soin, que les Hollandais leur ont apportée, leur parut si préférable, qu'ils donnè« rent jusqu'à trois caisses de thé pour une de sauge. » (*Voy.* Pomet, *Histoire des drogues ;* Morellot, *Cours de matière médicale.*)

(2) Selon l'abbé Raynal, la consommation du thé par les Européens est plus dispendieuse encore. « En 1764, dit-il, il a été ex« porté de la Chine et du Japon 17,400,000 livres de thé (dont « 2,100,000 livres par les Français, 6,000,000 par les Anglais, « 4,500,000 par les Hollandais, 4,800,000 par les Danois et les Sué« dois). Mais comme les Anglais consomment environ 12,000,000 « livres de thé par an à raison de 6 fr. la livre, prix commun, il « faut donc pour cet objet (en Angleterre) 72,000,000 de dépense « par an. »

le fleuve séquanien et revenant par le mont des Martyrs (1811), in-12 de 32 p. Cadet continue la critique, sous le rapport du style, du *Génie du Christianisme*, des *Martyrs*, de l'*Itinéraire à Jérusalem*, et du roman de *Corinne*. Il emprunte aussi quelques citations aux premiers disciples de la nouvelle école (Hue de Miromesnil, de Livry, François de Mentelle, Raymond, etc.); chemin faisant, quelques traits sont décochés contre Laharpe, Delille, Geoffroy, Treneuil, Jondot, Soumet, et contre madame de Genlis, désignée sous le nom de comtesse de *Mascarillis*. L'*Itinéraire de Lutèce au Mont-Valérien* semble avoir fourni l'idée, le titre et le sujet de l'*Itinéraire de Pantin au Mont-Calvaire*, qui parut la même année, 1811, in-8°, et dont l'auteur est M. René Perrin. Les deux pamphlets de Cadet de Gassicourt avaient d'abord été publiés dans l'*Esprit des Journaux*, puis séparément : ils furent réunis en un petit volume (1812), qui eut assez de vogue pour engager le savant critique Hoffmann à en faire le sujet de trois feuilletons dans le *Journal de l'Empire* (1). 16° *Formulaire magistral et Mémorial pharmaceutique*, 1812, in-8°; 2° édition, 1814; 3°, 1816, in-18; 4° et 5°, 1823 et 1826. Les noms des docteurs Pariset et Bailly se rattachent à quelques-unes de ces éditions. 17° *Des Moyens de destruction et de résistance que les sciences peuvent offrir dans une guerre nationale*, 1814, in-8°. Cet écrit tire sa première importance de la grande époque où il fut publié. 18° *Éloge de A.-A. Parmentier, membre de l'Institut*, etc., 1814, in-8°. Cadet de Gassicourt avait lu cet éloge à la séance publique de la société de pharmacie, le 16 mai de la même année, peu de jours après l'entrée de Louis XVIII à Paris. 19° *Pharmacie domestique, d'urgence et de charité, à l'usage des personnes qui habitent les campagnes, des manufacturiers, des militaires et des marins*, 1815, in-8°; 2° édition. La première fut donnée par Cadet de Gassicourt père, auteur de cet ouvrage estimé. 20° *Voyage en Autriche, en Moravie et Bavière*, Paris, 1817, in-8°. Ce voyage fut fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809. L'auteur y a joint une carte du théâtre de la guerre en Autriche, et les plans des batailles d'Esling et de Wagram. On trouve dans ce voyage des détails intéressants sur les mœurs et les usages, sur la statistique, les sciences et les arts de cette partie de l'Allemagne, et des anecdotes qui servent à expliquer de grands événements. 21° *Analyse raisonnée des listes d'électeurs et d'éligibles du département de la Seine*, 1817, in-8°. 22° *Candidats présentés aux électeurs de Paris pour la session de* 1817, in-8°. 23° *Les Quatre Ages de la garde nationale*, 1818, in-8°. L'auteur trace l'histoire de cette institution, qui fut renouvelée en 1789, après une interruption de près de cent cinquante ans. Il indique les moyens de concilier dans son organisation le service d'ordre public et la liberté individuelle. 24° *Confidences de l'hôtel Bazancourt*, 1818, in-8°. On sait que l'hôtel Bazancourt était la maison de détention pour la garde nationale de Paris. 25° *Qui nommons-nous?* 1820, in-8°. On distingue dans le *Journal de pharmacie et des sciences accessoires*, dont Cadet de Gassicourt fut un des principaux fondateurs en 1809, parmi un grand nombre d'autres, les mémoires ou articles suivants : — Mémoire sur le café; — sur quelques Tabacs du commerce et sur les Sternutatoires en général; — Conjectures sur la formation du sel dans les végétaux; — sur la Manne observée sur un saule; — Mémoire sur le gluten; — sur l'arbre cirier (*Myrica*); — Essai sur un nouvel électromètre; — sur la Coloration des bois indigènes; — sur les Baguettes d'artillerie propres à remplacer les lances à feu; — Méthode utile pour reconnaître les vins colorés artificiellement; — Mémoire sur la gélatine; — sur les Teintures alcooliques; — Notice sur le blanc de krems; — Recherches sur l'efflorescence des sels; — Recherches géoponiques avec l'analyse des terres arables; — Mémoire sur la fermentation acéteuse et sur l'art du vinaigrier; — Observations sur la propriété dissolvante de l'albumine et d'autres liquides animaux; — sur un Blutoir pharmaceutique; — Description d'un appareil propre à extraire le gaz méphitique des puits et des fosses d'aisance; — Analyse d'une matière rendue par un goutteux; — Analyse de l'eau minérale de la Chapelle-Godefroy; — Conjectures sur la formation de la glace dans la caverne de la Grâce-Dieu; — Examen des différentes colles-fortes employées dans les arts; — Notice sur le papayer, etc. Cadet de Gassicourt fit insérer dans l'*Esprit des journaux* (juillet 1817) des *Lettres sur Londres et les Anglais*, ouvrage d'un observateur habile et impartial. Le *Dictionnaire des sciences médicales* lui doit les articles ALCHIMIE, CHARLATANS, COSMÉTIQUES, FARD, HONORAIRES, MÉDECINE POLITIQUE. On trouve dans les premiers volumes de la *Biographie universelle* plusieurs articles de Cadet de Gassicourt; dans les *Mémoires de la société médicale d'émulation* (8° année, p. 160, 174), une *Statistique physiologique et morale*; dans la *Revue encyclopédique*, le *Projet d'un Dictionnaire bibliographique universel* (t. 2, p. 500), et un *Projet d'institut nomade* (t. 6, p. 246). C'est un des derniers écrits de l'auteur (1820). Il en fut tiré quelques exemplaires à part. Le but de cet *institut nomade* devait être de rendre populaire l'application des sciences aux arts et à l'industrie. Cette société ambulante aurait parcouru la France pour observer partout les progrès de l'industrie, les procédés perfectionnés qui méritaient de passer d'une localité dans une autre, et pour appeler l'attention du gouvernement sur les résultats de leurs recherches et de leurs observations. On pourrait trouver dans le plan de cet institut nomade le germe de ces congrès scientifiques qui, depuis quelques années, se réunissent en France, en Allemagne, en Angleterre, et sont un des caractères saillants de notre

(1) 5, 12 et 17 juin 1812. « Cette critique est sévère, dit le journaliste : est-elle juste? je n'ose prononcer. J'ai assez prouvé que je pensais comme l'anonyme (Cadet de Gassicourt), et il serait trop naïf d'affirmer qu'il a raison. » Hoffmann analyse ensuite et copie souvent. Son persiflage est encore plus amer que celui du littérateur chimiste.

époque. En 1819, Cadet de Gassicourt publia, dans *le Constitutionnel*, une série d'articles formant le compte rendu de l'exposition des produits de l'industrie qui eut lieu dans la cour du Louvre. On connaît enfin de ce fécond écrivain *les Soupers du jeudi*, recueil de poésies légères, et les éloges de Beaumé, pharmacien, de de Parcieux, physicien, de Curaudeau, chimiste, et de Jérôme de Lalande, astronome. Il avait entrepris un grand ouvrage qu'il n'a pu terminer : c'était un *Traité de la salubrité publique*, fruit de dix-neuf années de recherches et d'observations. Il avait aussi rédigé un recueil d'anecdotes piquantes ; ses amis se souviennent de l'avoir entendu lire des fragments de ce manuscrit, qui annonçaient un observateur toujours ingénieux, mais si caustique, que la publicité de ce recueil ne peut être désirée par plusieurs de nos contemporains. Le docteur Virey, MM. Eusèbe Salverte et Julien (de Paris) ont publié des notices sur Cadet de Gassicourt. V—VE.

CADET DE METZ (JEAN-MARCEL), n'est point de la même famille que les précédents. Né à Metz, le 4 septembre 1751, il était depuis vingt-cinq ans subdélégué général à l'intendance de Corse et inspecteur général des mines de cette province, lorsque la révolution éclata. Il fut, en 1800, nommé directeur des contributions du département du Bas-Rhin. Cadet résidait à Strasbourg, où il était en même temps secrétaire général de la société des sciences, lorsqu'il fut admis à la retraite, en 1822. Il est mort au mois de septembre 1835, à l'âge de 85 ans. On lui doit divers mémoires intéressants sur la Corse : 1° *sur les Jaspes et autres Pierres précieuses de la Corse*. 2° *Sur les Stations de la mer à différentes distances du centre de la terre*. Dans ces deux mémoires, après avoir comparé entre elles et avec celles du continent les productions de cette île, qu'il avait plusieurs fois parcourue dans tous les sens, Cadet s'est servi des rouleaux du cadastre pour la figurer en relief avec les matières mêmes du sol. 3° *Observations sur la nécessité de régler l'abattage des arbres d'après la latitude et l'élévation du sol*, 1728, in-12. Cet écrit, qui avait pour but de relever l'importance des forêts de Corse et de faire sentir l'intempestivité des coupes qu'on en faisait, fixa utilement l'attention de l'administration des forêts. On lui doit encore : 1° *Système de l'Angleterre publié aux yeux des nations*; 2° *Tarif des centimes aux francs*, 1801 ; 3° le déroulement, le calque et la première gravure du plus beau des rouleaux connu d'écritures en hiéroglyphes, sous ce titre : *Copie figurée d'un rouleau de papayer trouvé à Thèbes*, Strasbourg, 1805, in-fol. ; 4° *Mémoire sur l'emploi de ce qui est fait du cadastre pour répartir équitablement la somme de la contribution foncière sur les départements de la France* ; 5° *Tarifs pour établir avec justesse et célérité les cotes proportionnelles sur les différents revenus*; 6° *Précis des voyages entrepris pour se rendre par le nord aux Indes*, 1818, in-8° ; 7° *Traité de la lenteur que mettent les substances aériformes liquides et solides à suivre les mouvements de la terre, et des effets de cette lenteur sur la salubrité, les débordements et les alluvions* ; 8° *de l'Air et de la Fièvre insalubres d'Espagne*, 1822, in-8° ; 9° *du Sol, de l'Air et des Eaux d'Espagne, précautions qu'ils exigent*, 1823, in-8° ; 10° *Corse, restauration de cette île*, 1824, in-8°. Z—O.

CADHERD ou CAROUT-BEY, arrière-petit-fils de Seldjouc, reçut en 433 de l'hégire (1041) le gouvernement du Kerman de Thoghrul-Bey, et fut le premier prince de la branche des Seldjoucides qui régna dans cette province. De gouverneur qu'il était d'abord, il se rendit indépendant, consolida sa puissance, accrut ses possessions, et se forma un État considérable. Son histoire et celle des princes de sa maison est peu connue. Selon d'Herbelot, ces princes sont au nombre de onze. Le dernier, Mohammed-Schah, fut dépossédé par l'alide-Malek-Dynar, qui, en 583 de l'hégire (1187-8 de J.-C.), entra dans le Kerman, et s'en rendit maître. J—N.

CADHOGAN (le comte GUILLAUME), général anglais sous le règne de la reine Anne, se distingua dans la guerre de Flandre par son habileté et surtout par son dévouement au duc de Marlborough. Il donna une grande preuve de ce dévouement au siége de Menin, en 1706, lorsque, pressé par la cavalerie française, le duc allait être fait prisonnier par suite d'un accident à la jambe de son cheval. Cadhogan mit pied à terre, donna son cheval à Marlborough, et, en sauvant son protecteur, se condamna lui-même à être pris par l'ennemi. Dès le lendemain, Marlborough le demanda en échange contre tel autre prisonnier qu'il plairait au duc de Vendôme de choisir ; et à l'instant, Cadhogan fut renvoyé sur parole. Constamment attaché à la fortune de Marlborough, Cadhogan en éprouva toutes les vicissitudes. Sa commission auprès des états généraux de Hollande fut révoquée en 1711, lorsque la faveur du duc commença à diminuer, et il perdit sa charge de sous-gouverneur de la Tour et de la ville de Londres, lorsque la disgrâce de son protecteur fut complète. Après l'avoir accompagné dans son voyage des Pays-Bas, il vint chercher à se faire nommer député au parlement, pour y fortifier le parti des whigs ; mais sa nomination par le bourg de Woodstock fut annulée, sous prétexte de quelque défaut de formes. A l'avénement de George Ier, Cadhogan eut part aux honneurs que recouvra Marlborough. Il fut nommé colonel de l'un des régiments des gardes, et envoyé en Hollande comme ministre plénipotentiaire, puis, en la même qualité, aux conférences d'Anvers. En 1715, il présenta un mémoire aux états généraux, pour les déterminer à s'opposer au passage du prétendant Jacques III, qui se préparait à faire une descente en Écosse ; et, l'année suivante, il se rendit en Angleterre à la tête d'un corps de 6,000 Hollandais, que les états envoyaient au secours du roi George. Il fut accusé au parlement d'avoir détourné à son profit une somme de 10,000 livres sterlings, mais l'accusation fut rejetée. En 1717, Cadhogan retourna en Hollande, où il négocia habilement une alliance entre cette puissance, l'Angleterre et la France. Nommé pair d'Angleterre peu de temps après, il se rendit

de nouveau auprès des états généraux avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Il fit son entrée publique à la Haye en cette qualité, et il harangua les états généraux au nom du roi d'Angleterre, le 8 juin 1718. En 1722, il succéda à son ami, le duc de Marlborough, dans la charge de grand maître de l'artillerie, et dans celle de colonel du premier régiment des gardes. Il mourut à Londres, le 26 juillet 1726, laissant une grande fortune et deux filles, dont l'aînée avait épousé le duc de Richemond. Son frère lui succéda dans le titre de comte. M—D j.

CAD-ABD-ERRAHMAN-PACHA, l'une des principales victimes de la révolution qui coûta la vie à deux sultans ottomans dans les premières années de ce siècle, avait été élevé pour la magistrature, et il exerça la charge de cadi, dont le nom lui était resté. Mais, entraîné par son inclination guerrière, il prit le métier des armes, et parvint, par sa bravoure et ses talents, jusqu'à l'important pachalik de Caramanie, qu'il occupait en 1800. Sélim III (*voy.* ce nom) venait alors d'établir à Constantinople les milices appelées *Nizam-Djedid* (nouvel ordre de choses), et voulait en former un corps assez puissant pour l'opposer aux janissaires insolents et factieux, qu'il se proposait de dissoudre : il envoya ordre aux différents gouverneurs des provinces de lever des régiments pour ce nouveau corps, d'après le plan adopté pour son organisation. Cadi-Pacha exécuta avec le plus grand zèle les intentions du sultan, et, par ses parents et ses amis, par ses sacrifices pécuniaires, il réussit, en trois années, à organiser huit régiments de Nizam-Djedid. Ces milices régulières ayant été utilement employées, en 1804, à la destruction de diverses bandes de brigands qui infestaient impunément, depuis deux ans, la Bulgarie et la Roumélie, avaient triomphé sans peine des anciennes troupes du pays ; le divan sentit les avantages de la discipline européenne et la nécessité d'augmenter le Nizam-Djedid. Un khatti-chérif du sultan, daté du 3 mars 1805, fut adressé à tous les pachas, portant ordre d'enrôler dans ce corps les hommes de vingt à vingt-cinq ans choisis parmi les janissaires et les jeunes gens les plus robustes. Cet ordre intempestif excita une fermentation générale, des séditions sur divers points de l'empire, et resta presque partout inexécuté. Le seul Cadi-Pacha était parvenu à compléter le nombre qui lui avait été prescrit. Son intelligence et son audace firent juger sa présence nécessaire dans la Turquie d'Europe pour y rétablir la tranquillité et en défendre les frontières contre une invasion éventuelle des armées russes. Cadi-Pacha arriva à Constantinople en juin 1806, avec tous les Nizam-Djedid de l'Anatolie, formant une infanterie de 15 à 18,000 hommes et 1,500 hommes de cavalerie féodale. S'il eût aussitôt marché sur Andrinople et sur Roudschouk pour s'y réunir à Mustapha-Baïrakhdar (*voy.* ce nom), il y serait arrivé sans obstacle, et il aurait fait partout respecter l'autorité du sultan ; mais Sélim le retint trois semaines dans les environs de Constantinople, afin de se procurer le plaisir d'y voir camper et manœuvrer ses troupes régulières à la manière européenne. Cette faute laissa aux janissaires le temps d'organiser leur résistance ; Cadi-Pacha, qui avait pénétré facilement jusqu'à Selivria et Burgas, fut arrêté à Balacksi ; ses troupes y furent écrasées, et il ne put parvenir jusqu'à Andrinople. Il se dirigea alors sur Roudschouk, où il était attendu par Mustapha-Baïrakhdar ; mais, les rebelles ayant intercepté sa marche et ses convois, il fut obligé de se replier sur Selivria, après avoir tenté une attaque inutile sur Tchiorlou, dont les habitants s'étaient déclarés pour les janissaires. Campé près de Selivria, où il devait recevoir les ordres de la Porte, il y fut attaqué par un audacieux, mais maladroit assassin. Bientôt un changement de ministère ayant rétabli momentanément la paix intérieure, il revint à Constantinople avant la fin de l'année, et repassa en Asie avec ses troupes, qui formaient la majeure partie du corps des Nizam-Djedid, dont il était le généralissime. Sélim commit une autre faute en ne retenant pas dans sa capitale ces troupes et leur intrépide chef, sur le dévouement duquel il pouvait compter. Cadi-Pacha, relégué dans son gouvernement de Caramanie, ne put s'opposer au détrônement de son maître ni à la mort tragique de ce malheureux prince. (*Voy.* MUSTAPHA IV.) Mais Mustapha-Baïrakhdar, ayant placé sur le trône Mahmoud II, convoqua à Constantinople un divan extraordinaire de toutes les notabilités de l'empire, à l'effet de réformer les abus et surtout de réprimer les excès dont les janissaires s'étaient rendus coupables. Cadi-Pacha y vint au commencement d'octobre 1808, avec un corps de 3,000 hommes, qu'il laissa à Scutari. On y décida la création d'un nouveau corps, qui devait être pris en grande partie dans celui des janissaires, mais qui, formé à la discipline européenne, diviserait cette dangereuse milice et lui opposerait une rivalité avantageuse à l'État. Cette institution, approuvée par le mufti et par le sultan, fut immédiatement organisée sous le titre de *Seymen* ; mais la précipitation et surtout l'avidité et la dureté de Mustapha-Baïrakhdar le rendirent odieux et discréditèrent dès l'origine un corps généralement composé de la plus vile canaille. Lorsque éclatèrent la révolte et le terrible incendie où périt le grand vizir, le 14 novembre, Cadi-Pacha, sur l'invitation de son ami Ramis, capitan-pacha, accourut, le lendemain, de Scutari, avec 2,000 hommes, au secours du sultan Mahmoud. Déjà la rébellion était réprimée en partie, et Ramis, à qui on en était redevable, proposait, pour achever de l'assoupir, une amnistie générale. Cet avis était approuvé par le sultan ; mais Cadi-Pacha, animé du désir de venger les injures qu'il avait reçues des janissaires en 1806, opina pour une sortie contre les insurgés, qu'il fallait exterminer, afin d'inspirer la terreur à la population entière de Constantinople. Les cris des soldats, qui espéraient se livrer au pillage, forcèrent le sultan à l'adoption de ce parti violent et impolitique. Cadi-Pacha sortit du sérail à la tête de 4,000 hommes, précédé de quatre pièces de canon. Il repoussa et dispersa les janissaires, s'empara

d'une de leurs casernes, arriva sur la place de l'hippodrome, et, repoussé par les flammes qui entouraient le palais du malheureux Baïrakhdar, il y laissa une partie de ses troupes, divisant le reste en trois détachements, qui devaient balayer les rues et massacrer tous ceux qu'on trouverait en armes. Mais les cruautés et l'avarice de ses soldats, qui se dispersaient pour piller, affaiblirent les colonnes, portèrent les habitants au désespoir, et rendirent la force aux insurgés. Les Seymens, arrêtés dans leur marche par les incendies qui se multipliaient de tous côtés, vinrent se réunir à Cadi-Pacha, sur la place en avant du sérail. Ils y furent vigoureusement assaillis par la populace et par les janissaires, qui, n'ayant pu reprendre leur caserne, y avaient mis le feu. Enfin Cadi-Pacha reçut ordre de rentrer dans le sérail et de cesser les hostilités. Le sultan fit publier une amnistie; mais la population, enhardie par la retraite des Seymens, poussait des cris de fureur contre eux, contre le pacha de Caramanie, et menaçait le sultan du sort de Sélim, en redemandant Mustapha. Dans cette extrémité, Mahmoud crut devoir sacrifier son frère, et Cadi-Pacha fut chargé de présider à l'exécution de cet arrêt de mort. La découverte du cadavre de Baïrakhdar dans son palais incendié avait calmé la fureur des rebelles et découragé les défenseurs du sérail, inutiles désormais au sultan depuis qu'il restait le seul rejeton de la famille ottomane. Cadi-Pacha, Ramis-Pacha et leurs principaux partisans, abandonnés, menacés par leurs propres soldats, ne furent pas même protégés par Mahmoud, qu'ils avaient si bien servi. Il leur fournit seulement une chaloupe, dans laquelle ils s'embarquèrent le 18, et qui les transporta à Selivria, d'où ils gagnèrent Roudschouk. Ils y furent d'abord accueillis et soutenus par les amis de Baïrakhdar; mais bientôt les hostilités des gouverneurs voisins et les menaces de la Porte forcèrent les habitants d'expulser les fugitifs. Ramis se sauva en Russie. Cadi-Pacha, répugnant à demander l'hospitalité aux infidèles, quoiqu'il admirât leur tactique militaire, osa reparaître à Constantinople en habit de derviche, et reprit le chemin de la Caramanie dans l'intention d'y lever un corps d'aventuriers, de parcourir l'Asie Mineure et d'y faire une guerre cruelle aux janissaires. Reconnu à Kiutayeh, il fut immédiatement mis à mort, en 1809, et sa tête, envoyée à Constantinople, y fut exposée pendant un mois, pour satisfaire la vengeance des janissaires, qui le regardaient comme leur plus implacable et leur plus dangereux ennemi. A—T.

CADIÈRE (LA). *Voyez* GIRARD.

CADMUS, fils d'Agénor, qui régnait en Phénicie, s'établit en Béotie vers l'an 1550 avant J.-C., et vint exercer l'empire des lumières chez un peuple où il était venu en fugitif. Quelques savants pensent que Cadmus et ses compagnons pouvaient être des Chananéens refoulés vers la mer par le vaillant chef hébreu Josué. Ainsi, selon la remarque d'un historien moderne, les exploits d'un peuple méprisé, dont à peine les historiens grecs ont eu connaissance, devinrent la cause de tout ce que la littérature a produit de grand, de profond et de beau. Cadmus passe généralement pour avoir enseigné aux Grecs l'écriture alphabétique, connue depuis longtemps des Phéniciens :

C'est de lui que nous vint cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux,
Et, par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.
(BRÉBEUF.)

La colonie qu'il commandait était assez nombreuse pour qu'il pût, dans le trajet des côtes de la Phénicie à celles de la Béotie, laisser une partie de ses compagnons dans les îles de Rhodes, de Théra, de Thasos et dans la Thrace, où il aborda successivement. Son arrivée dans la Béotie, terme de son voyage, a donné lieu à plusieurs fictions qui appartiennent à la mythologie, et qui ont porté bien des savants à conclure que Cadmus n'avait jamais existé, et que ce personnage n'était qu'un mythe. Quoi qu'il en soit, la Béotie était alors habitée par les Hyantes et les Œniens, peuplades pélasgiques. Les Hyantes, vaincus par Cadmus dans un combat, quittèrent le pays et allèrent s'établir ailleurs. Les Œniens se soumirent au vainqueur, et bientôt ils ne firent plus qu'un peuple avec les Phéniciens. Cadmus bâtit une ville qui, de son nom, s'appela la Cadmée. Cette cité, s'étant accrue avec le temps, prit le nom de Thèbes, et la Cadmée ne fut plus que la citadelle de la nouvelle ville. La Béotie formait alors un bassin resserré de tous côtés par les montagnes, d'où se précipitaient une foule de ruisseaux et de torrents qui causaient de fréquentes inondations. Cadmus apprit à ses nouveaux sujets à faciliter l'écoulement des eaux par le moyen des canaux; il leur enseigna plusieurs arts utiles à la vie. Il institua le culte de Bacchus. Les descendants de Cadmus continuèrent de régner en Béotie. D—R—R.

CADMUS DE MILET, fils de Pandion, passe pour être le premier des Grecs qui ait écrit en prose; mais, selon Strabon, la prose de Cadmus et celle de Phérécyde, son contemporain, étaient encore une imitation du langage poétique, et ils ne firent que rompre la mesure des vers. Ces deux écrivains florissaient vers la 45e olympiade, sous le règne d'Halyattes, père de Crésus. Strabon nomme Cadmus avant Phérécyde, et Pline cite Phérécyde avant Cadmus : *Prosam orationem condere Pherecydes Syrius instituit, Cyri regis ætate; historiam Cadmus Milesius;* mais, dans ce passage, Pline paraît plutôt classer les genres que la priorité des temps, et l'opinion commune a conservé l'honneur de l'invention de la prose à Cadmus. Cependant Pythagore et ses disciples continuèrent d'écrire en vers. Le langage de la poésie était regardé par eux comme plus convenable à la contemplation et à la dignité des matières qu'ils traitaient. On ne croit pas que, jusqu'au temps de Platon, la prose se fût accréditée parmi les philosophes; mais, depuis Cadmus, l'histoire ne connut plus d'autre langage. On attribue à Cadmus une histoire de la fondation de Milet et des autres villes d'Ionie, divisée en 4 livres. Cette

histoire n'existait déjà plus du temps de Denys d'Halicarnasse. Il n'en restait qu'un abrégé fait par Bion de Proconèse. Le savant Hardion observe, à ce sujet, que les abréviateurs ont travaillé de bonne heure à la destruction des auteurs originaux. Denys d'Halicarnasse paraît croire que les histoires attribuées à Cadmus de Milet et à plusieurs autres anciens écrivains étaient des ouvrages supposés. Cadmus est cité par Clément d'Alexandrie, qui lui donne le titre d'ancien, pour le distinguer d'un autre Cadmus, fils d'Archelaüs, qui était aussi historien et né dans la ville de Milet. On ignore dans quel temps ce dernier a vécu. Suidas dit qu'il avait composé une histoire de l'Attique en 16 livres, qui avait pour titre : *de Solutione amatoriarum affectionum*. (*Voy*. les *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, t. 13, p. 119 et suiv.) V—VE.

CADMUS, fils de Scythès, après avoir succédé à son père dans le gouvernement de l'île de Cos, remit volontairement la souveraine puissance entre les mains des habitants, et se retira en Sicile. Il y fonda, avec quelques Samiens, la ville de Zancle, que les Messéniens, chassés du Péloponèse, prirent dans la suite et appelèrent *Messane* (aujourd'hui Messine). Cadmus fut envoyé à Delphes par Gélon, tyran de Syracuse, avec trois vaisseaux chargés d'or et d'argent, afin d'observer quel serait le résultat de la guerre de Xercès contre les Grecs. Si la victoire se déclarait pour le roi des Perses, Cadmus devait lui offrir ces riches présents, ainsi que la terre et l'eau pour les pays de la domination de Gélon ; si, au contraire, les Grecs étaient vainqueurs, il devait reporter ces grands trésors en Sicile. Cadmus les reporta. (*Voy*. Hérodote, liv. 8.) V—VE.

CADOC (Saint), était fils de Gontrée, prince de la partie méridionale du pays de Galles, qui abdiqua la couronne pour vivre dans la solitude, et qui est honoré parmi les saints de la Grande-Bretagne. Cadoc lui succéda, et, bientôt après, dégoûté du pouvoir et des honneurs, il embrassa la vie monastique, fit bâtir dans le diocèse de Landaff les monastères de Llan-Illut et de Llan-Carvan. Il gouvernait ce dernier en qualité d'abbé, lorsqu'il le quitta, avec St. Gildas, pour chercher des lieux plus solitaires. Les deux saints se retirèrent dans les îles de Honeche et d'Echni. Cadoc mourut à Wedon, dans le comté de Northampton. Ses actes ont été recueillis par Capgrave, et l'on trouve sa vie dans les *Antiquités* d'Ussérius. Chastelain croit que Cadoc est le même que St. Cado ou Caduad, qui est honoré dans le diocèse de Rennes, et qui a donné son nom à la petite île de Eness-Caduad, située sur la côte de Vannes. V—VE.

CADONICI (JEAN), chanoine de Crémone, né à Venise en 1705, mort le 27 février 1786, après avoir publié plusieurs ouvrages contre les molinistes et la cour de Rome, qui supposent une grande connaissance de l'Écriture sainte et des Pères. L'un des plus curieux est intitulé : *Explication de ce passage de St. Augustin : l'Eglise de Jésus-Christ sera dans la servitude sous les princes séculiers*, Pavie, 1784, in-8°. L'éditeur, M. Zola, professeur de théologie, l'a accompagné d'une préface intéressante. Cadonici s'attache à prouver que, si les souverains sont soumis à l'Église dans les choses spirituelles, tous les membres de l'Église sont aussi sous leur dépendance dans les choses temporelles. Il y établit l'ancienne pratique de l'Église, de prier nommément dans le sacrifice de la messe pour les souverains, fussent-ils même persécuteurs. Il fait voir que les formules de ces prières, supprimées lors des querelles entre les papes et les rois, dans le 12e siècle, se sont conservées dans le *Missel Ambrosien*, dans le *Mozarabique*, dans celui des chartreux et dans quelques autres. Cet auteur avait publié un autre ouvrage, où il soutenait que, selon St. Augustin, les saints de l'Ancien Testament morts avant Jésus-Christ avaient, aussitôt après leur mort, joui de la vision intuitive : opinion dénuée de fondement. T—D

CADOT. *Voyez* JANVIER.

CADOUDAL (GEORGE), fils d'un meunier, nommé Cadoudal, naquit à Brech, village près d'Auray, dans la Basse-Bretagne, en 1769 ; fut élevé au collége de Vannes, dans des principes de religion, qu'il n'oublia jamais. Il avait à peine fini ses études, lorsque la révolution éclata : il n'y prit d'abord aucune part ; mais, au mois de mars 1793, lors de la première insurrection du Morbihan, il se réunit comme simple cavalier aux rassemblements royalistes. Ce mouvement n'eut aucune suite en Bretagne ; il n'en fut pas de même dans la Vendée. Le jeune Cadoudal, instruit, en novembre de la même année, que les Vendéens venaient de passer la Loire, conçut le projet de les rejoindre ; il se mit à la tête d'une cinquantaine de paysans bas-bretons, traversa les forêts, essuya plusieurs petits combats en route, et arriva à Fougères, où les chefs royalistes firent distribuer des fusils à son détachement. Il suivit l'armée vendéenne, et, se distinguant par sa force et son courage, se fit dès lors une sorte de réputation : il fut nommé officier au siége de Granville. A la bataille du Mans, s'étant embusqué, avec ses Morbihanais, près de Pont-Lieu, il soutint le premier choc, et revint plusieurs fois à la charge. L'armée royale avait été successivement dispersée au Mans et à Savenay ; il rentra dans son pays natal, avec l'expérience de la guerre, et un ami digne de lui ; c'était le jeune Lemercier, de Château-Gonthier, qui avait pris le surnom de *la Vendée*, ayant joint les Vendéens en même temps que Cadoudal. Devenus compagnons d'armes, ils partagèrent les mêmes dangers, conçurent les mêmes projets, et furent animés des mêmes sentiments : en un mot, ils devinrent inséparables, et furent les artisans les plus actifs de l'insurrection royaliste du Morbihan. Cette insurrection était alors fomentée par plusieurs ecclésiastiques et par quelques gentilshommes. Cadoudal et Lemercier parcouraient le pays, enrôlaient les paysans et matelots oisifs de la côte. Dans une de ces courses, ils furent surpris par un détachement républicain, et conduits dans les prisons de Brest. Leur captivité dura plusieurs mois : ils trouvèrent dans la même prison M. d'Allègre, gentilhomme provençal du même parti, qui leur donna quelques notions sur l'art de la guerre et sur la

politique, pour suppléer à ce qui manquait à leur éducation. Cependant l'impulsion était donnée dans le Morbihan ; et pendant la captivité de Cadoudal, en 1794, le pays fut divisé en cantons d'insurrection : il y eut un conseil civil et militaire, et le comte de Silz fut nommé général des royalistes. Cadoudal, étant parvenu à s'évader sous des habits de matelot avec ses compagnons d'infortune, trouva l'organisation royaliste achevée, et il dut se contenter du grade de chef de canton. Il se prononça, en 1795, contre la pacification de la Mabilais, reprit les armes, et combattit à Grand-Champ, où le comte de Silz perdit la vie. On croit qu'il aspira dès lors au commandement. En effet, son caractère inébranlable et son courage froid le destinaient à être chef de parti. On préparait à cette époque, dans les ports d'Angleterre, l'expédition de Quiberon. Le commandement du Morbihan ayant été conféré au chevalier de Tinteniac, gentilhomme breton, Cadoudal se hâta de le seconder dans sa seconde opération, qui eut pour objet de rassembler sous Carnac les paysans royalistes, pour soutenir le débarquement. A peine ce débarquement fut-il opéré, que les *chouans* firent plusieurs diversions dans l'intérieur du pays; la plus considérable se dirigea vers les Côtes-du-Nord : Cadoudal et la Vendée en faisaient partie. Tinteniac ayant été tué à leur tête, et les officiers émigrés qui le suivaient croyant tout perdu après le désastre de Quiberon, licencièrent les chouans; mais Cadoudal, connaissant mieux le pays et les ressources de cette guerre, ranima leur courage, et, après les avoir ralliés, s'engagea à les ramener au centre même du Morbihan : il tint parole, et les préserva de tout danger. Le succès de cette opération augmenta la réputation de Cadoudal, qui dès lors considéra l'insurrection de la Basse-Bretagne comme sa propriété. Il adopta le système antinobillaire, c'est-à-dire qu'il écarta du commandement les nobles et les officiers émigrés, s'érigeant en chef du parti plébéien royaliste dans cette contrée. Il voulut se débarrasser en même temps de l'influence de Puisaye, accablé alors sous la terrible responsabilité de la catastrophe de Quiberon. Il le fit arrêter même par son ami la Vendée, dans le dessein de le faire fusiller : mais Puisaye, ayant demandé à être conduit devant Cadoudal, parvint à le toucher et à le convaincre par son éloquence; et la liberté lui fut rendue. Cependant les soldats de Hoche couvraient le Morbihan ; et vers le mois d'août, Cadoudal se vit contraint de licencier tous les rassemblements royalistes jusqu'à ce que les républicains se fussent retirés. Mais il mit ce temps à profit, s'occupant sans cesse d'une nouvelle organisation : il eut bientôt un état-major, un corps d'élite permanent, des chefs de division; et à peine âgé de vingt-six ans, il se vit aussi puissant, dans cette partie de la Bretagne, que Charette l'était dans la Vendée. Il forma un grand rassemblement à la fin de cette campagne, et attaqua le bourg d'Elven, mais sans succès, malgré l'intrépidité et le sang-froid qu'il montra dans les différentes attaques : les chouans étaient peu propres à la guerre de siéges et de retranchements. Accablé de nouveau par les troupes de Hoche, Cadoudal dépêcha l'abbé Guillo à Puisaye, pour lui faire connaître l'état désespéré du Morbihan, auquel il ne restait plus que le parti d'une feinte soumission. Il fit en même temps demander une suspension d'armes (mai 1796) ; mais Hoche la refusa, exigeant une soumission entière et le désarmement des royalistes. Cadoudal feignit de céder, et donna des ordres secrets pour que les armes fussent cachées avec soin. Lui et ses principaux officiers évitèrent de se soumettre à la surveillance des autorités républicaines, aspirant toujours au moment de reprendre les armes. Les royalistes de l'intérieur étaient alors occupés d'un plan général, fondé sur de fausses bases, et qui, mal conçu et mal conduit, échoua au 18 fructidor (septembre 1797). Sûr de l'appui du gouvernement anglais, Cadoudal n'attendait que le signal de Paris pour recommencer les hostilités. Voyant l'espoir des royalistes déçu, il fut forcé de rester près de deux ans dans l'inaction ; mais ce temps ne fut point perdu pour son instruction et pour son expérience. Il conservait toujours la même influence sur les paysans bas-bretons, qui aspiraient comme lui à reprendre les armes, quand la guerre du dehors pourrait le permettre avec quelque espoir de succès. Tout annonçait une nouvelle coalition contre le directoire. Au mois de janvier 1799, Cadoudal, toujours maître de ses éléments d'insurrection, annonça aux chefs royalistes, cachés dans la Bretagne et dans le Maine, un prochain soulèvement. Il s'adressa directement au gouvernement anglais et à M. le comte d'Artois, en dépêchant à Londres Lemercier, son lieutenant, pour avoir des armes et des munitions. La guerre, déjà commencée aux frontières, fut résolue dans l'Ouest. Vers le mois d'août, Cadoudal forma ses rassemblements, et occupa le champ de Beauchêne, où il exerçait les paysans et ralliait les déserteurs. De toutes les divisions, la sienne était la plus considérable. A l'arrivée des principaux chefs venant de Londres, il les convoqua en conseil général au château de la Jonchère; et cette assemblée décida qu'il conserverait le commandement en chef du Morbihan et des Côtes-du-Nord, et que les hostilités commenceraient contre les républicains. Cadoudal occupa un grand nombre de bourgs, menaça Vannes, et prit quelques pièces de canon à Sarzeau. Il jouissait de la confiance entière de ses troupes, et se trouvait alors le seul général en chef royaliste qui ne fût pas gentilhomme. La guerre civile se montrait partout menaçante, surtout dans le Maine, en Normandie et dans la Basse-Bretagne, lorsque la révolution politique du 18 brumaire (novembre 1799), qui mit Bonaparte en possession de l'autorité, vint paralyser de nouveau les efforts du parti royaliste. Dans les premières conférences tenues à Montfaucon, Cadoudal vota constamment pour la continuation des hostilités. Il commandait lui-même au mois de décembre l'expédition qui eut lieu sur les bords de la Vilaine, pour recevoir un transport de fusils et de munitions qu'y débarquèrent les Anglais. Après avoir escorté le convoi dans l'inté-

rieur du pays, à la tête de huit cents chouans d'élite, il répartit ces secours entre toutes les divisions royalistes. S'étant rendu aux conférences de Pouancé, il chercha à ranimer l'ardeur des autres chefs, et à les exciter au combat; mais ils étaient déjà divisés au sujet des propositions de paix. Toujours opposé à toute espèce de soumission, il rentra dans ses cantonnements. Là, devenu l'objet de la protection spéciale du gouvernement anglais, il redoubla de vigueur et d'audace, s'obstinant à rejeter la paix et ralliant autour de lui près de 15,000 hommes. Mais déjà presque tous les autres chefs avaient succombé, ou s'étaient soumis au gouvernement des consuls. Cadoudal eut bientôt à lutter contre une armée entière commandée par le général Brune. Il disputa le terrain; mais à la suite des combats de Grand-Champ et d'Elven (25 et 26 janvier 1800), il songea à participer à la paix pendant qu'il en était encore temps. Le 9 février, il eut une conférence avec le général Brune près de Theix; tout fut terminé en une heure d'entretien. Cadoudal promit de licencier ses troupes, et de remettre l'artillerie et les fusils qu'il possédait, mais à des conditions favorables aux royalistes du Morbihan. Une convention en dix articles fut signée entre les deux généraux. Cadoudal se rendit à Paris pour obtenir la ratification; il y resta près d'un mois, mais sans pouvoir obtenir la confirmation des clauses qui devaient soulager les Bas-Bretons. Bonaparte le fit sonder pour l'attirer dans son armée avec un grade supérieur; et tout fut employé pour le séduire. Cadoudal, inébranlable, et averti secrètement que Bonaparte allait le faire arrêter, passa en Angleterre. Voué au rétablissement de la maison de Bourbon, il ne pouvait renoncer à des plans formés dès sa jeunesse, et qui faisaient, en quelque sorte, une partie de son existence. Il fut accueilli avec beaucoup de distinction par le gouvernement anglais, et reçut de M. le comte d'Artois, au nom du roi, le cordon rouge, le grade de lieutenant général, et des félicitations sur sa conduite honorable. Vers la fin de 1800, il repassa secrètement en Bretagne, avec le commandement général du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère. Il avait alors l'espoir de surprendre Belle-Ile, et de s'emparer de Brest pour le roi, d'après les plans de M. de Rivoire, ancien officier de marine royale. Mais tous ces projets furent éventés, et, par suite, abandonnés. La vie de Bonaparte ayant été en danger par l'explosion de la *machine infernale*, la police accusa Cadoudal d'avoir été l'âme de cette conspiration, tramée à Paris par ses officiers. Mais il a constamment nié qu'il eût autorisé ce moyen terrible de destruction. Devenu un objet d'inquiétude et de terreur pour Napoléon, il fut en butte à tous les piéges de sa police: des émissaires furent envoyés de Paris pour l'assassiner; mais il pénétra leurs desseins, et les fit fusiller par ses soldats. Ne se trouvant plus en sûreté dans le Morbihan, surtout depuis la dissolution générale du parti royaliste, il repassa en Angleterre, où il eut des relations avec Pichegru. Bonaparte regardait Cadoudal comme un ennemi tellement dangereux, qu'après la paix d'Amiens, il fit demander au gouvernement anglais, par Otto, qu'on le lui livrât, et chargea depuis Andréossi de renouveler la même demande. Pichegru et Cadoudal s'étant concertés sur les moyens de renverser le gouvernement de Bonaparte, Cadoudal proposa, non pas d'assassiner lâchement Napoléon, mais de l'attaquer publiquement et à force ouverte, au milieu de ses propres gardes; ce fut pour accomplir ce dessein qu'il fit passer en France, dès le mois de janvier 1803, plusieurs de ses officiers, et qu'il débarqua lui-même, le 21 août, au pied de la falaise de Beville. De là, se dirigeant sur Paris par des stations préparées, il resta secrètement, près de six mois, dans différents domiciles, et attendit que Pichegru et Moreau lui donnassent le signal d'agir. Mais trop de tergiversation et de lenteur, et le défaut d'unité de vues parmi les chefs, firent avorter le complot avant même qu'il pût recevoir un commencement d'exécution. Ce fut vers le mois de mars 1804 que la police, ayant obtenu des révélations de la part de quelques conjurés subalternes, fit rechercher Cadoudal avec une activité extraordinaire: la plupart de ses adhérents furent arrêtés. S'étant aperçu que son dernier asile était observé, il essaya de prendre la fuite en cabriolet; mais déjà il était cerné, et son cheval fut arrêté près du Luxembourg. Cadoudal, tirant aussitôt ses pistolets, renverse deux agents de la police à ses pieds, et cherche encore à s'évader; mais une foule d'émissaires l'environnent et ameutent le peuple, qui, il faut bien le dire, était loin d'être favorable au chef de chouans. Saisi par les efforts d'un boucher, il est conduit à la préfecture de police, où il déclare, avec sang-froid, au magistrat chargé de l'instruction, que c'est lui-même qui était à la tête de la conspiration pour rétablir les Bourbons sur le trône. Traduit au tribunal criminel avec un grand nombre de co-accusés, il montra dans les débats beaucoup de calme et de fermeté, évitant avec soin de compromettre aucun de ses compagnons d'infortune, faisant tout haut profession du dévouement le plus absolu à la cause du roi légitime, et ne négligeant aucune occasion d'insulter le président du tribunal Thuriot, qu'il appelait *Tue-roi*, par allusion à son vote régicide. Le 11 mai 1804, il fut enveloppé, avec onze de ses officiers, dans une condamnation à mort, comme coupable d'avoir voulu attenter à la vie de Bonaparte. Transférés de la maison de justice à Bicêtre, ils furent tous jetés dans les mêmes cachots. Le lendemain, on apporte à Cadoudal un placet tout rédigé, en l'assurant que, s'il consent à signer, lui et ses compagnons d'infortune obtiendront la vie; Cadoudal prend tranquillement le papier, et, après avoir lu ces mots: *A S. M. l'Empereur des Français*, le rend au concierge avec le même sang-froid; puis se tournant vers ses officiers: *Mes camarades*, leur dit-il, *faisons la prière*: c'était celle du soir, qu'ils récitaient en commun. Sa fermeté ne l'abandonna pas un seul instant; et il donna encore de grandes preuves de courage au moment de son exécution, qui eut lieu le 25 juin sur la place de Grève, en

présence d'une foule innombrable. Ainsi périt à 35 ans un homme qui, placé dans d'autres circonstances, eût honoré sa patrie par ses exploits, mais dont malheureusement la guerre civile avait seule développé les talents et le caractère. Louis XVIII, en 1814, a élevé à la noblesse le père et le frère de George Cadoudal. Z—O.

CADOVIUS (JEAN), également savant en théologie, en médecine et en linguistique, naquit en 1650. Son père, le docteur Mathias Cadovius, surintendant général de la Frise orientale, s'était marié lorsqu'il était encore élève du gymnase de Hambourg. Il crut devoir cacher sa paternité, et cependant il fit étudier son fils Jean sous le nom de Muller. Ce fut sous ce nom que Jean Cadovius devint, en 1670, recteur de l'école latine d'Escas, dans la Frise orientale; puis, en 1675, prédicateur au village de Stadesdorf, et la protection de son père ne lui fut pas inutile pour obtenir cet emploi. Celui-ci étant mort en 1679, le prétendu Muller se porta son héritier; mais les autres enfants de Mathias ne voulurent pas le reconnaître pour leur frère. Non-seulement Cadovius parvint à prouver la légitimité de sa naissance, mais en prenant le nom de son père, il eut le bonheur de lui succéder dans la surintendance de la Frise orientale. Cette position le mit à même de pousser aussi loin que possible ses études et ses recherches sur l'ancienne langue des Frisons, et il écrivit sur ce sujet l'ouvrage suivant : *Memoriale linguæ Frisiæ antiquæ, offte ti Gehoegenisse van de ohle Freeske Memstale*, où se trouvent des vocables et des verbes de l'idiome de la Frise orientale, quelques locutions frisonnes, ainsi que des notions sur le système monétaire, sur les poids et mesures, sur la numération, sur la grande et petite table de multiplication en usage dans la Frise orientale; un dictionnaire de la plupart des substantifs frisons; les cinq parties principales du *Catéchisme* de Luther avec la doctrine et la formule de la confession et de l'absolution, ainsi que le *Symbole du concile de Nicée et de St. Athanase*. Ce livre, dont le manuscrit porte la date de 1691, et que l'on conservait dans la Frise orientale, n'a jamais été imprimé, et il est à craindre, dans l'intérêt de l'histoire du bas-saxon, comme aussi de la langue des anciens Frisons, qu'il ne finisse par être entièrement perdu. Du temps de Cadovius, son travail excita l'attention de plusieurs savants allemands très-distingués. Meier de Brême en parle dans un écrit adressé à Leibnitz, et qui fait partie de la *Collection étymologique*. Il donne à l'auteur le nom de Muller, que Cadovius portait encore à cette époque, et il désigne l'ouvrage sous le titre de *Indicis Frisici MS.* Wiarda a également fait usage des recherches de Cadovius dans son *Dictionnaire de la langue des anciens Frisons*, 1786. Cadovius exerçait la médecine en même temps que les fonctions de prédicateur. Il composa, pour préparer au baptême deux sœurs nées en Turquie, un ouvrage intitulé : *Excellent échange de l'incrédulité musulmane contre le véritable christianisme*, également resté manuscrit. Il est mort à Statesdorf en 1725. D—R—R.

CADRY (JEAN-BAPTISTE), théologien, naquit en 1680 à Tretz, diocèse d'Aix, vint à Paris en 1710, fut successivement vicaire de St-Étienne du Mont et de St-Paul, où il se fit une grande réputation par ses prônes, et devint théologal de Laon, emploi dont il fut destitué en 1721, par arrêt du conseil, à cause du parti qu'il prit dans l'appel de la bulle *Unigenitus*. Son zèle contre ce décret l'obligea de fuir de retraite en retraite, jusqu'à ce qu'enfin il trouva un asile auprès de M. de Caylus, évêque d'Auxerre. Après la mort de ce prélat, en 1718, il se retira à Savigni, aux environs de Paris, où il mourut le 25 novembre 1756. On a de lui : 1° *Prône fait dans une église de Paris* (St-Paul), *le 9 octobre* 1718, *à l'occasion de l'appel de S. E. Monseigneur le cardinal de Noailles*, 2e édition, Paris, 1718, in-12. 2° *Relation de ce qui s'est passé dans l'assemblée générale de la congrégation des lazaristes en* 1724, *au sujet de la bulle Unigenitus*, in-4° de 44 p.; réimprimée la même année plus exactement. 3° *Apologie pour les chartreux, que la persécution excitée contre eux, au sujet de la bulle Unigenitus, a obligés de sortir de leurs monastères*, Amsterdam, 1725, in-4°. 4° *Défense des chartreux fugitifs, où l'on traite particulièrement de la fuite dans les persécutions*, 1726, in-4°. 5° *Histoire de la condamnation de M. de Soanen, évêque de Sénez*, 1728, in-4°. 6° Les trois derniers volumes de l'*Histoire du livre des Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, Amsterdam, 1726, 1734, 4 vol. in-4°. Le premier volume est de l'abbé Louail. Cette histoire va jusqu'en 1729, époque où commencent les *Nouvelles ecclésiastiques*, qui en sont la continuation. On y trouve les analyses des principaux écrits pour et contre. 7° *Réflexions abrégées sur l'ordonnance de M. l'archevêque de Paris, au sujet de la constitution Unigenitus*, 1729, 3 parties in-4°. 8° *La Cause de l'État abandonnée par le clergé de France*, 1730, in-4°. 9° *Avertissement de l'avis aux censeurs nommés pour l'examen de la collection des conciles* de P. Hardouin, 1730, in-4°. 10° *Observations théologiques et morales sur les deux histoires du P. Berruyer*, 1755 et 1756, 3 vol. in-12. 11° Enfin plusieurs autres écrits du même genre que les précédents, dont on trouve la liste dans Moréri et dans le t. 4 du *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité*. Cadry avait porté le nom du *Darcy*, qui est l'anagramme du sien, pour se soustraire aux perquisitions de ses ennemis. T—D.

CADROY (PIERRE), conventionnel fameux par ses missions dans le Midi après le 9 thermidor, était né en 1755, à St-Sever, où il fit ses études et où il exerçait la profession d'avocat lorsque la révolution vint changer toutes les positions. Il s'en montra d'abord partisan, mais avec sagesse et modération. Nommé, en 1790, administrateur du département des Landes, il fut ensuite député du même département à la convention nationale, où, dès les premières séances, il blâma l'exagération de la plupart de ses collègues. Après avoir voté dans le procès de Louis XVI pour la réclusion comme législateur et non comme juge, et ensuite pour le sursis à l'exécution, il se condamna au plus profond silence; et bien que l'ami et l'un des plus zélés partisans des Giron-

dins, il échappa par sa prudence et son apparente abnégation aux proscriptions du 31 mai 1793. Ce ne fut qu'après la chute de Robespierre qu'il se prononça hautement contre la montagne, et qu'il demanda que le lieu des séances de la société des jacobins fût converti en un atelier d'armes. Il proposa à la même époque des réformes à la constitution anarchique de 1793; mais cette motion était prématurée : elle fut rejetée. Envoyé quelques mois plus tard dans le Midi avec Mariette, au moment où la plus violente réaction éclatait contre les terroristes, il donna une grande impulsion à ce mouvement. « Le peuple ne « veut plus de montagne, écrivirent alors de Mar« seille ces deux représentants. Les jacobins, les « robespierristes sont pour lui des bêtes féroces qu'il « poursuit à outrance... Nous avons licencié l'état« major de la garde nationale, et remplacé les ter« roristes par les amis de la justice et de l'humanité. « Les brigands qui fourmillent dans ces contrées « voient en frémissant le règne de l'ordre, de la « justice et de l'humanité succéder au système de « terreur, de pillage et de sang qui, avant le 9 ther« midor, les rendait arbitres suprêmes de la vie et « de la fortune de leurs concitoyens. Il n'est pas « d'efforts qu'ils ne fassent pour se ressaisir de l'au« torité dont ils ont fait un abus aussi épouvantable. « Chassés de Marseille qui commence enfin à sortir « de la stupeur, ils se sont répandus dans les autres « districts et surtout dans celui d'Arles. » Les commissaires conventionnels mirent alors Arles en état de siége, et ils parvinrent à soustraire cette ville à l'influence des terroristes. Dans le même temps, ils firent échouer un complot que la même faction avait fait éclater dans Toulon. Cadroy fut ensuite chargé des approvisionnements de l'armée des Alpes. Il était à Lyon dans le mois de juin 1795, lorsque les prisons furent forcées, et que les terroristes qui s'y trouvaient détenus en grand nombre furent égorgés. Voici comment il rendit compte de cet événement à la convention, de concert avec ses collègues Boisset et Borel : « Un grand crime a été commis, nous en gémissons « et nous cherchons les vrais coupables... Mais pour« quoi publier dans toute la France que les patriotes « sont égorgés à Lyon? puisque la loi n'avait pas « prononcé sur le sort des victimes, ce n'est pas à « nous à attester leur crime. Écoutez l'opinion qui « rarement se trompe quand elle n'est pas égarée « par les passions étrangères. Les hommes qui sont « morts dans les prisons avaient versé dans cette « commune la désolation et le deuil. Les citoyens « égorgés à milliers, les maisons démolies, les arti« sans, les ouvriers, les commerçants mitraillés en « masse, la probité bannie; toutes les familles dis« persées; quatorze millions dépensés pour la des« truction des édifices..... voilà les hauts faits que « l'accusation universelle attribue aux ministres de « Collot, de Couthon..... Nous n'avons donc pas à « pleurer des patriotes; mais nous pleurons sur la « violation de la loi..... » Quelques jours après, Cadroy se réunit à son collègue Isnard, non moins exalté que lui (*voy.* ISNARD), et marchant tous les deux contre les révoltés de Toulon, ils écrivirent à la convention que toutes les mesures étaient prises, que *la dernière heure du terrorisme allait sonner dans le Midi*. En effet ces deux représentants firent bientôt leur entrée triomphale dans cette ville, où ils dispersèrent les terroristes et reprirent l'arsenal et tous les établissements militaires dont ils s'étaient emparés. Mais la majorité de la convention était loin de partager la haine de Cadroy pour cette faction; il fut rappelé, ainsi que Boisset, son collègue, sur un rapport du comité de salut public; et après la révolution du 13 vendémiaire, où ce parti triompha, Cadroy fut dénoncé, dans la séance du 4 brumaire, ainsi que Chambon, par les députés Pelissier et Blanc, comme provocateur de l'assassinat des patriotes dans le Midi. Plus tard, lorsque le sort l'eut placé au conseil des cinq-cents, on lut à la tribune de cette assemblée une violente dénonciation de quelques habitants de Marseille, qui accusaient Chambon, Mariette et surtout Cadroy d'avoir provoqué les massacres du fort St-Jean et protégé les égorgeurs. « Législateurs, disaient les signataires, nous vous « dénonçons ces bourreaux du Midi... » Cadroy répondit avec fermeté et présence d'esprit; il déclara qu'il n'avait eu ni moyen ni pouvoir de réprimer ces désordres, et que ses dénonciateurs étaient au reste les mêmes hommes qui semblaient déplorer la mort de Vergniaux, et qui avaient fait retentir les airs de leurs chants de cannibales tandis qu'on le traînait à l'échafaud... Isnard prit aussi la parole pour dire qu'un mouvement d'indignation qui lui était échappé contre les bourreaux de 1793 avait été faussement attribué à Cadroy par ses dénonciateurs (1). Ce dernier ayant demandé à être mis en jugement avec ses dénonciateurs, l'assemblée passa à l'ordre du jour, et l'affaire en resta là. Cependant la faction des terroristes n'oubliait pas l'énergie qu'il avait déployée contre elle, et quelques jours avant la révolution du 18 fructidor (septembre 1797), un libelle, où toutes les imputations de ses délateurs se trouvaient reproduites dans le style le plus grossier et le plus brutal, fut affiché sur les murs de Paris. Ce fut alors que, de concert avec Guérin, Durand-Maillane et Isnard, Cadroy publia un mémoire justificatif de sa conduite, en réponse à celui que venait de faire paraître Fréron (2). Tout cela ne fit qu'ajou-

(1) Isnard, marchant contre les terroristes insurgés de Toulon, avait dit à leurs ennemis qui se plaignaient de n'avoir pas d'armes pour les combattre : « Hé bien! déterrez vos amis, vos parents « égorgés, et vous en prendrez les ossements pour assommer leurs « bourreaux. »

(2) Cet écrit a pour titre : *Cadroy, membre du conseil des cinq-cents, à ses collègues sur le Mémoire de Fréron*. C'est une pièce importante et curieuse pour l'histoire de ces temps déplorables. Fréron dut se repentir d'avoir attaqué et provoqué Cadroy; car celui-ci joignit à la fin de son mémoire quelques courts extraits de la correspondance de Fréron qui, ayant établi, le 12 décembre 1793, une commission militaire à Toulon *pour juger tous les incarcérés*, écrivait quelques jours après (6 janvier 1794) : Il y a *déjà huit cents Toulonnais de fusillés*; qui avait écrit (16 décembre 1793) : « Cela « va bien. Tous les jours, depuis notre entrée, nous faisons TOMBER « deux cents têtes. Nous avons requis DOUZE MILLE MAÇONS des dé« partements environnants *pour raser et démolir la ville*; » qui écrivait encore : *Sans-Nom, ci-devant Marseille*, le 4 pluviôse an 2 (23 février 1794) : « Il faut *raser Bordeaux*, il faut *raser* « *Marseille*... Nous persistons à croire que toute ville rebelle doit

ter à la haine que lui portaient les jacobins ; il fut inscrit sur la liste de déportation du 18 fructidor ; mais il réussit à s'y soustraire, et se tint caché jusqu'au 18 brumaire. Peu de temps après cette dernière révolution, le gouvernement consulaire lui permit de rentrer dans sa patrie, et il fut nommé maire de St-Sever, où il vécut paisiblement, mêlant à ses modestes fonctions publiques l'exercice de son premier état d'avocat, et se faisant honorer par la modération de ses idées au milieu d'une population qui avait eu aussi ses violences et ses victimes. Le despotisme de Bonaparte pesait à l'âme de Cadroy, et ses amis intimes avaient souvent reçu la confidence de ses vœux pour les Bourbons. Il ne put que pressentir leur retour, car il mourut à St-Sever en 1813, peu de mois auparavant. M—D j.

CADWALDYR, fils de Cadwallon, lui succéda en 660, et fut le dernier qui prit le titre de roi des Bretons. Il mourut en 705 à Rome, où il s'était retiré après l'invasion des barbares dans la Grande-Bretagne. — CADWALDYR (*Césail*). Deux poëtes gallois ont porté ce nom dans le 16e siècle. Leurs poésies, fort estimées de leur temps, sont restées manuscrites. Z—O.

CADWALLADER, médecin de Philadelphie, a publié, vers 1740, un *Traité de médecine*, le premier qui ait paru en Amérique. Il y combat l'usage du mercure et des purgatifs violents. Z—O.

CADWALLON, fils de Cadvon, d'abord vaincu par Edwin, prince de Northumberland, et rétabli ensuite par son neveu Braint-Hir, en 635, prit alors le titre de roi des Bretons, et se maintint dans ses États malgré les attaques continuelles des Saxons. Il eut pour fils et pour successeur Cadwaldyr. (*Voy.* ce nom.) Z—O.

CADWGAN, fils de Bleddyn, régnait dans le nord du pays de Galles vers 1107. Forcé de fuir en Irlande avec son fils, qui avait enlevé la femme de Gérald, autre prince gallois, il n'y rentra que l'année suivante, et fut assassiné par son neveu. Z—O.

CÆDITIUS (Q.). *Voyez* CALPURNIUS FLAMMA.

CÆDMON. *Voyez* CEDMON.

CÆLIUS AURELIANUS, médecin, que les uns disent d'Aria en Asie, et le plus grand nombre de Sicca en Numidie. Quelques auteurs le font vivre dans le 5e siècle ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, le font contemporain de Galien. Quelques-uns ne le considèrent que comme un copiste et un traducteur de Soranus, médecin qui vivait sous Adrien, et qui a écrit en grec ; d'autres, jugeant d'après des passages de ses propres écrits, veulent qu'il soit un écrivain original, ayant seulement une grande admiration pour Soranus, qu'il cite sans cesse. Quoi qu'il en soit de toutes ces difficultés, Cælius Aurélianus n'est recommandable aujourd'hui que comme auteur de deux ouvrages de médecine, bien propres à nous faire connaître l'ancienne secte des méthodistes, dont il est, sinon l'inventeur, au moins le premier écrivain : l'un en 5 livres sur les maladies chroniques, et l'autre en trois sur les maladies aiguës. Il y en a eu de nombreuses éditions. Voici l'ordre dans lequel elles ont paru : *Cælii Aureliani tardarum Passionum libri* 5, Bâle, 1529, in-fol. ; édition contenant les opuscules d'Oribaze, et due aux soins de Joan. Sichardus ; *Cælii Aureliani acutarum Passionum libri* 3, Paris, 1533, in-8°, due aux soins de Gonthier d'Audernac et de Brayllon, médecin de la faculté de Paris ; *Cælii Aureliani tardarum Passionum libri* 5, Venise, 1547, in-fol., avec les *Medici antiqui ; Cælii Aureliani de Morbis acutis libri 3, et de Morbis diuturnis libri* 5, Lyon, 1567, in-8°, première édition où les deux ouvrages soient réunis, et due aux soins de Dalechamp, qui y a mis des notes en marge ; enfin : *Cælii Aureliani Siccensis, medici vetusti, secta methodici, de Morbis acutis et chronicis libri* 8, due aux soins de Conrad Amman, enrichie de remarques de Jansson d'Almeloveen, Amsterdam, 1709, 1722, 1755, in-4° ; Lausanne, 1773, 2 vol. in-8°, par les soins de Haller : c'est la meilleure de toutes. Dans ses ouvrages, Cælius, d'abord, en réfutant les principes des médecins anciens, d'Hippocrate, Praxagore, Héraclite de Tarente, Asclépiade, Hérophile, Érasistrate, etc., nous donne indubitablement des notions sur plusieurs des points obscurs de la médecine antique ; ensuite il y donne le premier et le plus clair développement de cette médecine méthodique, qui concourut à faire recevoir la médecine à Rome, que Prosper Alpin et Baglivi ensuite cherchèrent à faire revivre, et qui contient enfin les genres de cette fameuse doctrine de Brown, dont nous avons fait voir la trop grande généralisation. (*Voy.* BROWN.) Toutes les maladies, en effet, y sont rapportées à celles où la fibre est trop lâche, à celles où elle est trop tendue, et enfin à celles d'un genre mixte ; ce sont les maladies asthéniques et sthéniques de Brown. On ne comprend pas trop ce que pouvaient être les maladies du genre mixte. La pratique était fort simple, puisqu'il suffisait de donner des fortifiants ou des relâchants, ou les uns tempérés par les autres ; il importait peu de connaître le siége du mal ; on n'admettait pas conséquemment de spécifiques : les purgatifs, les narcotiques étaient proscrits par cette secte, qui, pour la curation des maladies, recourait spécialement aux influences qui agissent sans relâche sur l'homme, savoir, à l'air, aux aliments, à l'exercice, etc., et auxquelles ils savaient imprimer de nombreuses modifications, ce qui peut-être est trop négligé de nos jours. Ils forçaient le malade à une abstinence complète pendant les trois premiers jours, et de même ne commençaient qu'alors l'emploi des grands remèdes, pratique sans doute abusive, si elle est trop généralisée, mais cependant très-convenable pour laisser à la nature le temps de signaler avec évidence le mal qu'elle va produire. Tous ces principes des méthodistes, du reste, ont le vice de toutes les doctrines exclusives ; il faut les connaître pour les appliquer diversement selon les cas ; et, outre l'avantage qu'a Cælius Au-

« DISPARAITRE de la surface du globe, etc., etc. » D'autres citations du même genre fournirent encore à Cadroy des armes vengeresses, et durent être pour l'époque, non une révélation, mais un enseignement terrible, qui aurait pu être mieux compris. V—VE.

rélianus de bien les disposer, il a encore le mérite de décrire avec précision les symptômes et la marche des maladies. Quelques bibliographes, trompés par le latinisme barbare de Cælius, ont indiqué de lui un ouvrage sur les passions, en 14 livres; ce n'est autre chose que les deux traités que nous avons annoncés, et dans lesquels l'auteur exprime par le mot latin *passio* celui de *maladie*. C. et A—N.

CÆLIUS SABINUS. *Voyez* SABINUS.

CÆPOLA. *Voyez* CÆPOLLA.

CÆSALPIN. *Voyez* CÉSALPIN.

CÆSAR. *Voyez* CÉSAR.

CÆSAR (AQUILINUS JULIUS), né le 1er novembre 1720, à Gratz, en Styrie, mort le 2 juin 1792, a laissé des travaux d'érudition utiles par l'immensité des matériaux qu'on y trouve, mais dénués de critique et de discernement. Les principaux sont : 1° *Annales ducatus Styriæ*, 3 vol. in-fol., Vienne, 1768-69-79. Le 4e volume de ce grand ouvrage existe en manuscrit, et n'a point encore trouvé d'imprimeur. 2° *Description de la Styrie* (en allemand), 2 vol. in-8°; 1773. 3° *Histoire politique et ecclésiastique de la Styrie*, 7 vol., 1785-88. 4° *Droit canonique national de l'Autriche*, 6 vol. in-8°, 1788-90, etc. Cæsar a laissé encore beaucoup de manuscrits, et entre autres un ouvrage fort étendu sur l'église d'Utrecht. G—T.

CÆSARIUS, savant ecclésiastique, qui vivait dans la première moitié du 13e siècle, était de la famille de Milendmik, établie aux environs de Neuss. Il devint abbé du couvent de bénédictins de Prum; mais, après une administration de quatre ans, il quitta cette dignité et se retira au monastère de Heisterbach, appartenant à l'ordre de Cîteaux. C'est là qu'il écrivit en 1222 une *Explicatio rerum et verborum*, employés dans son *Registrum bonorum Ecclesiæ Prunnensis*. Cette explication a été insérée par Leibnitz dans son *Collectan. etymol.* (part. 2e, p. 409 et suiv.) non d'après le manuscrit original de Cæsarius, mais d'après une copie de troisième main, faite par Eccard et que celui-ci donna à Leibnitz. Quant au manuscrit de l'auteur, on l'a conservé dans la bibliothèque de la ville de Trente. On ignore l'année de la naissance et celle de la mort de Cæsarius. Hontheim, qui a pris le travail de Cæsarius pour l'insérer dans son *Histoire diplomatique de Trèves* (t. 1er, p. 661 et suiv.), n'avait pas eu plus que Leibnitz connaissance du manuscrit original de Cæsarius, dont Honthem fait cet éloge : *Virum rerum civilium sui seculi expertissimum, juxta et eruditissimum.* — CÆSARIUS, surnommé *Heisterbacensis*, contemporain du précédent, naquit à Cologne au commencement du 13e siècle, devint prieur de Heisterbach, et mourut vers l'an 1320. On a de lui une foule d'ouvrages exégétiques dont l'énumération serait sans intérêt : on en trouvera la liste dans la *Biblioth. Coloniens.* de Hartzeim. Ses ouvrages historiques sont : 1° *Vita B. Elisabethæ Landgraviæ, ad petitionem fratrum domus Teutonicæ de Marpurg*; 2° *Nomina et Actus pontificum Coloniensium, quæ Chronica nominatur, a S. Metaro ad Henricum a Molenasck, arch. Colon., producta.* Z—O.

CÆSARIUS (JEAN), philosophe et médecin, né à Juliers en 1460, fit ses études à Paris, et alla ensuite à Cologne, où il professa la philosophie, à l'étude de laquelle il consacra sa vie et sa fortune. Persécuté et pauvre dans sa vieillesse, il eut besoin des secours de quelques amis fidèles pour ne pas succomber aux horreurs de la faim et de la misère. En 1543, suspect de luthéranisme, il fut chassé de Cologne; il y rentra cependant, et y mourut au sein de l'Église catholique, en 1551, âgé de 91 ans. Il écrivit un *Traité de rhétorique et de dialectique*, corrigea et mit en ordre le *Traité de médecine pratique* de Nicolas Bertrutius, donna des éditions de l'*Histoire naturelle* de Pline, du *Traité de la consolation* de Boëce, et fit des notes sur l'ouvrage de Celse, qu'il publia sous ce titre : *Castigationes in Cornelium Celsum de Re medica*, Haguenau, 1528, in-8°. G—T.

CÆSIUS BASSUS, poëte et grammairien latin, avait beaucoup de talent pour la poésie lyrique; Quintilien lui donne le premier rang après Horace; Pline en fait aussi un grand éloge; Perse lui adressa sa sixième satire. Bassus fut englouti avec sa maison de campagne dans l'éruption du Vésuve de l'an 79 de J.-C. Il ne nous reste de lui que des fragments, qu'on trouve dans le recueil des anciens grammairiens donné par Pitiscus, dans les différentes éditions du *Corpus Poetarum*, et dans la *Collectio Pisaurensis*. — *Bernard* CÆSIUS, jésuite de Mantoue, mort en 1630, âgé de 49 ans, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Mineralogia*, Lyon, 1636, in-fol., remarquable dans le temps où il parut, mais devenu aujourd'hui inutile par les progrès de la minéralogie. A. B—T.

CAFFA (MELCHIOR), dit *le Maltais*, du nom de sa patrie, naquit en 1631, et mourut à Rome en 1687. Il fut élève du cavalier Bernin, et fit de si grands progrès dans son art, que plusieurs auteurs n'ont pas craint d'avancer qu'il égala son maître; mais ceux qui trouvent de l'exagération dans cet éloge s'accordent à reconnaître que le Maltais eut un génie fécond, et fut excellent dessinateur. Parmi ses ouvrages de sculpture, dont plusieurs églises de Rome sont ornées, on admire surtout, dans celle de St-Augustin, *St. Thomas de Villeneuve donnant l'aumône*. La mort empêcha l'artiste de mettre la dernière main à ce beau groupe, qui fut terminé par Hercule Ferrata. V—VE.

CAFFARELLI DU FALGA (LOUIS-MARIE-JOSEPH-MAXIMILIEN), né d'une famille noble, au Falga, dans le haut Languedoc, le 13 février 1756, fit ses études à l'école de Sorèze, et entra dans le corps royal du génie, où il se distingua par son zèle et ses talents. Aîné de neuf autres frères et sœurs, dont il se déclara le père quand ils devinrent orphelins, il partagea également entre eux un patrimoine dont les lois l'autorisaient à prendre la moitié. A l'époque de la révolution, il embrassa les principes sur lesquels elle se fondait, sans jamais en outrer les conséquences, ni en adopter les fausses explications. En 1792, il refusa hautement, devant toute l'armée du Rhin, où il était employé, de re-

connaître les décrets du 10 août, par lesquels l'assemblée législative prononçait la déchéance du roi, et déclara avec fermeté qu'il était l'ennemi des factieux. Destitué par les commissaires de l'assemblée, il retourna dans sa patrie. Échappé aux proscriptions de 1793, après une arrestation de quatorze mois, il travailla d'abord dans les bureaux du comité militaire, et ses conseils contribuèrent beaucoup au succès des opérations ; bientôt il obtint d'être de nouveau employé aux armées, et il se distingua en septembre 1793, au passage du Rhin près de Dusseldorf, avec le général Kléber. Peu après, se trouvant à une affaire sur les bords de la Nahe, près de Creutznach, aux côtés du général Marceau, il fut atteint à la jambe d'un boulet de canon, qui nécessita l'amputation. Il souffrit cette opération avec le même calme qu'il avait souffert celle de la pierre, étant encore enfant. Il fut nommé, vers ce même temps, membre associé de l'institut national, qui se formait. D'excellents mémoires sur diverses branches d'administration, sur des matières de philosophie, et particulièrement sur l'instruction publique, objet le plus chéri de ses méditations et de ses travaux, l'avaient fait connaître avantageusement, bien qu'il ait toujours refusé de livrer ces écrits à l'impression. Ce fut en septembre 1798 qu'il eut le bonheur d'être connu et apprécié par Bonaparte, qui méditait à cette époque l'expédition d'Égypte. Il le seconda avec zèle dans ses préparatifs, et l'accompagna en qualité de général de division, et comme chef de l'arme du génie. Il eut une part honorable à la prise d'Alexandrie, et, en général, aux succès, tant militaires que scientifiques, de l'expédition. A Suez, il partagea avec le général en chef le danger d'être englouti par la marée montante, et prouva, en s'oubliant lui-même, quel haut prix il attachait aux destinées de l'homme sur qui reposaient alors celles de la France. Une mort glorieuse l'attendait devant St-Jean-d'Acre, que l'armée française attaqua en mars 1799. Le 9 avril, étant à la tranchée, il eut le coude droit fracassé d'une balle, et par suite, le bras lui fut amputé ; malgré tous les secours de l'art, il mourut des suites de cette blessure, le 27 du même mois. L'ordre du jour du lendemain s'exprimait en ces termes : « Il emporte au tombeau « les regrets universels ; l'armée perd un de ses plus « braves chefs, l'Égypte un de ses législateurs, la « France un de ses meilleurs citoyens, les sciences « un homme qui y remplissait un rôle célèbre. » De Gérando a fait imprimer la *Vie du général L.-M.-J.-M. Caffarelli du Falga, membre associé de l'Institut*, etc. Paris, 1801, in-8°. V—s.

CAFFARELLI (CHARLES-AMBROISE), frère du précédent, comme lui naquit au Falga-Villefranche (Haute-Garonne), le 15 janvier 1758. Destiné à l'état ecclésiastique, il se livra à l'étude avec autant d'ardeur que de succès. Il était chanoine de Toul à l'époque de la révolution. Emprisonné pendant la terreur, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. L'amitié de Napoléon pour Caffarelli du Falga, qui en mourant lui avait recommandé sa famille, ne fut pas inutile à l'abbé Caffarelli. Dès le 2 mars 1800, lors de l'organisation des préfectures, il fut nommé préfet de l'Ardèche, puis du Calvados le 2 novembre 1801, et enfin de l'Aube, le 12 février 1810. Cette dernière nomination était une disgrâce occasionnée par la faiblesse reprochée au préfet dans l'exécution de quelques mesures de police. Préfet de l'Aube, Caffarelli montra, à la fin de 1813 et au commencement de 1814, peu de zèle pour seconder le gouvernement impérial qui penchait vers sa chute. Les alliés s'étant emparés de Troyes, le préfet s'éloigna de cette ville. Le sort des armes y ayant fait rentrer Napoléon peu de temps après, il se montra fort irrité que Caffarelli ne fût pas aussitôt revenu à son poste, et il prononça sa destitution. Après la restauration, une députation du département de l'Aube vint demander au roi son ancien préfet ; mais ce vœu ne fut point exaucé, et Charles Caffarelli continua de vivre dans la retraite, où il reprit l'habit et les pratiques de son premier état. Devenu membre du conseil général de la Haute-Garonne, il en fut élu secrétaire chaque année, jusqu'à sa mort, arrivée le 6 novembre 1826. C'était un homme de bien, fort humain, plein de zèle pour l'accomplissement de ses devoirs, intègre et judicieux, joignant à des connaissances littéraires fort étendues le goût de l'agriculture et des beaux-arts : il avait fait de Virgile une étude particulière. Il s'était occupé aussi d'économie politique. Il fit imprimer, à Caen, en prairial an 9, une notice sur son frère Caffarelli du Falga, in-8° de 18 p., et inséra dans le recueil de la société d'agriculture du département de la Seine (t. 13) une bonne traduction abrégée des géoponiques grecs, dont il fit tirer à part quelques exemplaires sous ce titre : *Abrégé des Géoponiques, extrait d'un ouvrage grec, fait sur l'édition donnée par Jean-Nicolas Niclas à Leipsick, en 1781, par un amateur*, Paris, 1812, in-8° de 147 p. Cet extrait traduit était fort difficile à faire, et Caffarelli s'en acquitta honorablement. Dans un tel travail il y a de grandes difficultés à vaincre, surtout pour les expressions techniques, les procédés et les recettes, la désignation des végétaux et des drogues. On attribue le recueil des géoponiques grecs à l'empereur Constantin Porphyrogénète, qui l'avait fait rédiger en grec par Cassianus Bassus. La meilleure édition que nous ayons de cette collection fort curieuse est celle que Niclas donna, en 1781, avec une version latine et des notes. Peut-être Caffarelli eût-il dû ajouter à sa traduction quelques rapprochements avec l'agriculture des Romains et la nôtre ; il pouvait aussi tirer parti de quelques notes de Niclas. Sans doute les travaux de l'administration dont il était alors chargé ne lui permirent pas de se livrer à cette entreprise. La traduction des géoponiques n'est pas le seul service qu'il ait rendu à la science agronomique : il seconda la nouvelle et excellente édition (qui fut donnée, en 1804, par la société d'agriculture de Paris) du *Théâtre d'agriculture et ménage des champs* d'Olivier de Serres, auquel il fit élever un monument dans le département de l'Ardèche. C'est à Caffarelli qu'on doit

l'idée des perceptions à vie, dont il avait dès l'an 9 fait valoir les avantages dans un mémoire qu'il adressa au ministre des finances, et qu'il fit imprimer sous le titre de *Mémoires sur les perceptions à vie*, Paris, 1800. C'était un excellent moyen de faciliter le prompt recouvrement de l'impôt, et de l'assurer avec un égal avantage pour le gouvernement et pour les contribuables. Il y a lieu de croire que la famille de Caffarelli a trouvé dans ses papiers, sinon des ouvrages terminés, du moins d'utiles matériaux qui étaient le fruit des bonnes études auxquelles nous l'avons vu se livrer dans les moments de loisir que lui laissait une administration fort active. — *Jean-Baptiste Marie* CAFFARELLI, frère du précédent, né en 1763, était chanoine de l'église de Montpellier au moment de la révolution. Il fut forcé pendant la terreur de cesser ses fonctions sacerdotales, et ne les reprit qu'après la signature du concordat de 1802. Alors il fut nommé évêque de St-Brieuc, et mourut le 11 janvier 1815. D—B—S.

CAFFARO, le plus ancien des historiens de la ville de Gênes, était né vers l'an 1080, d'une famille considérée, et probablement d'origine allemande, à en juger par le nom de *Taschifellone*, peut-être *Taschenfeld*, qu'on voit ajouté au sien dans quelques manuscrits. Il se croisa dans sa jeunesse, et il partit de Gênes le 1er août de l'an 1100, sur la flotte que les Génois envoyaient au secours de Godefroi de Bouillon. Arrivé dans la terre sainte après la mort de ce premier roi de Jérusalem, et avant l'élection de son successeur, il combattit au siége et à la prise de Césarée, et, au bout d'une année, il revint dans sa patrie. Ce fut alors qu'il entreprit d'en écrire les annales, et il les a commencées par cette glorieuse expédition. Élevé de bonne heure aux emplois, mêlé dans toutes les affaires publiques, et décoré, dès l'an 1122, de la première dignité de l'État, celle de consul, il était plus à portée que personne de connaître les événements dont il a conservé la mémoire. En 1151, les consuls régnants firent lire en plein conseil ces annales, qui contenaient déjà l'histoire d'un demi-siècle ; ils leur donnèrent une entière approbation, et les firent déposer à la chancellerie, en ordonnant qu'elles fussent continuées année par année. Caffaro, qui, dans l'intervalle, fut revêtu à plusieurs reprises de la magistrature suprême, continua les annales jusqu'à l'an 1163. Il mourut âgé de 86 ans ; mais son continuateur nous apprend que, durant les trois dernières années de sa vie, des affaires importantes et les troubles d'État l'empêchèrent de s'occuper de son ouvrage. Le sénat de Gênes l'a fait continuer par d'autres magistrats jusqu'à l'année 1294. Cette histoire contemporaine, revêtue d'une sanction publique, est singulièrement précieuse au milieu des ténèbres du moyen âge. Les annales de Caffaro sont écrites dans un latin barbare ; mais, au milieu de leur rudesse et de leur partialité, on sent une franchise et une loyauté antiques. Elles n'avaient jamais été imprimées jusqu'à l'année 1725, où Muratori les inséra dans le t. 6 de sa grande collection des *Rerum Italicarum Scriptores præcipui*, etc. — On voit, parmi les consuls de Gênes, un Otto et un Anselme de Caffaro, qu'on croit avoir été fils de l'historien. S—S—I.

CAFFÉ (PIERRE), docteur en médecine, né à Saumur, vers 1778, ancien chirurgien-major des armées, fut impliqué dans la conspiration du général Berton et traduit avec lui devant la cour royale de Poitiers. Condamné à la peine capitale, et apprenant le rejet de son pourvoi, Caffé s'ouvrit l'artère crurale (novembre 1821), et Berton monta seul sur l'échafaud. Z—O.

CAFFIAUX (DOM PHILIPPE-JOSEPH), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Valenciennes, en 1712, mort subitement à l'abbaye St-Germain-des-Prés, le 26 décembre 1777, a publié le 1er volume d'un livre intitulé : *Trésor généalogique, ou Extrait des titres anciens qui concernent les maisons et familles de France*, Paris, 1777, in-4°. Cet ouvrage, plein de recherches curieuses, n'a pas eu de suite. Il avait précédemment fait paraître un *Essai sur l'histoire de la musique*, in-4°. On lui attribue : *Défense du beau sexe, ou Mémoires historiques, philosophiques et critiques pour servir d'apologie aux femmes*, Amsterdam (Paris), 1753, in-12, 4 parties. D. Caffiaux, lorsqu'il mourut, était chargé, concurremment avec D. Grenier, de travailler à l'histoire de Picardie ; il avait le titre d'historiographe de cette province ; mais il n'a publié qu'un *Avis* relatif à cette nouvelle entreprise. Z.

CAFFIERI (PHILIPPE), sculpteur, naquit à Rome, en 1634, d'une famille originaire de Naples, et alliée à plusieurs grandes maisons de l'Italie. Ses ancêtres avaient servi avec distinction dans les armées de Charles-Quint et de Philippe II. Son père était ingénieur du pape Urbain VIII, et fut tué devant une ville de guerre, en 1640, n'étant encore âgé que de trente-six ans. Le cardinal Mazarin demanda Philippe Caffieri au pape Alexandre VII, et le fit venir à Paris en 1660. Colbert lui donna un logement aux Gobelins, et l'employa dans divers travaux pour les maisons royales. Dans la suite, le ministre Colbert de Seignelay le fit nommer sculpteur, ingénieur et dessinateur des vaisseaux du roi, et inspecteur de la marine à Dunkerque. Caffieri mourut en 1716. Il avait épousé Françoise Renault de Beauvallon, cousine germaine du célèbre peintre Lebrun. Il en eut trois filles et quatre fils : François-Charles, qui fut nommé, en 1695, sculpteur des vaisseaux du roi à Brest ; Philippe, qui devint directeur des postes à Calais ; François, qui mourut à Londres ; et Jacques, né aux Gobelins, en 1678, qui était sculpteur et fondeur ; ce dernier travailla beaucoup pour les maisons royales, et mourut à Paris en 1755. On a de lui plusieurs bustes en bronze, parmi lesquels on remarque celui du baron de Bezenval. Il eut deux fils, dont l'aîné nommé *Philippe*, né en 1714, mort en 1774, se distingua en faisant avec son père divers ouvrages, entre autres la boîte en bronze destinée à renfermer la fameuse sphère de Passemant, qui avait sept pieds de hauteur. — Le second, *Jean-Jacques* CAF-

FIERI, né en 1723, fut élève de Lemoine, et marcha dignement sur les traces de ses pères ; il l'emporta même sur eux par des travaux qui réunissent à la fois le goût, l'expression et la vérité. Il fut nommé professeur de l'académie de peinture, sculpteur du roi, membre de l'académie des sciences et belles-lettres de Rouen, honoraire de celle de Dijon. On distingue parmi ses ouvrages, qui sont en assez grand nombre, les bustes de Corneille et de Piron, qui ornent le foyer du Théâtre-Français, les bustes de Quinault, de Lulli et de Rameau, qu'on voit au foyer de l'Opéra, le buste d'Helvétius, etc. En général, les bustes de cet habile sculpteur ont été trouvés supérieurs à ses grands ouvrages, tels que la statue de Ste. Sylvie, qui est aux Invalides ; le groupe de Melpomène et de Thalie, qui a disparu dans l'incendie de l'Odéon, etc. On distingue cependant, malgré ses défauts, la statue de Molière, faite par ordre du roi, et qui fut exposée au salon de 1787. Dans cette figure, Molière semble épier le ridicule et les folies humaines, et se proposer de les retracer sur la scène, avec cette force, cet esprit et cette vérité qui n'appartiennent qu'à lui. Un vaisseau s'étant rompu dans la poitrine de Caffieri, il devint sujet à des crachements de sang, dont il crut éviter les suites par de fréquentes saignées ; mais ce remède, aussi dangereux que le mal, fut cause de sa mort, arrivée le 21 juin 1792 : il était âgé d'environ 69 ans. Il avait été reçu professeur à l'Académie en 1765. Jaloux, dit-on, des talents de ses confrères, et misanthrope par caractère, on l'accusait de ne jamais employer les fèves blanches dans les scrutins de réception; aussi, quand on n'y trouvait qu'une fève noire, on la nommait, en riant, *la part de Caffieri*. Dans ses dernières années, il s'était défait de cette habitude. V—VE et R—N.

CAGLIOSTRO (le comte ALEXANDRE DE). C'est sous ce nom qu'un aventurier du 18e siècle s'est acquis une assez grande célébrité. Il ne nous est connu plus particulièrement que par quelques pamphlets toujours suspects de partialité, et par l'instruction de son procès faite à Rome en 1790. Mais l'ignorance et les contradictions des rédacteurs de cette instruction né permettent guère d'y ajouter plus de foi. Quoi qu'il en soit, nous allons rapporter succinctement les principaux faits énoncés dans la procédure. Cagliostro naquit, dit-on, à Palerme, le 8 juin 1743, de parents d'une médiocre extraction ; son vrai nom était Joseph *Balsamo*. Après une jeunesse assez orageuse et plusieurs tours d'escroquerie, comme celui qu'il fit à un orfévre nommé Marano, duquel il tira soixante onces d'or par la promesse de lui livrer un trésor enfoui dans une grotte, sous la garde des esprits infernaux, il quitta sa ville natale, et se mit à voyager. Il visita successivement la Grèce, l'Égypte, l'Arabie, la Perse, Rhodes, l'île de Malte, et se lia, dans ses voyages, avec le savant Althotas, qu'il nous a peint lui-même comme le plus sage des hommes ; mais il le perdit à Malte, où il fut bien accueilli du grand maître, qui lui donna des lettres de recommandation pour Naples. De Naples, il se rendit à Rome. Ce fut dans cette ville qu'il connut la belle Lorenza Féliciani, et qu'il s'unit à elle par les liens du mariage. De Rome, les inquisiteurs de sa vie lui font parcourir presque toutes les villes de l'Europe, sous les noms divers de *Tischio*, de *Mélissa*, de *Belmonte*, de *Pellegrini*, d'*Anna*, de *Fénix*, de *Harat* et de *Cagliostro*, vivant tantôt du produit de ses compositions chimiques, tantôt d'escroquerie, le plus souvent du honteux trafic qu'il faisait des charmes de son épouse. L'apparition la plus brillante de ce personnage singulier fut celle qu'il fit à Strasbourg le 19 septembre 1780. Il serait difficile d'exprimer l'enthousiasme qu'il excita dans cette ville, et de faire connaître les actes multipliés de bienfaisance par lesquels il parut le justifier. La Borde ne connaît point de termes assez forts pour peindre le comte de Cagliostro. Dans ses *Lettres sur la Suisse*, il le qualifie d'homme admirable par sa conduite et par ses vastes connaissances. « Sa figure, dit-il, an« nonce l'esprit, exprime le génie ; ses yeux de feu « lisent au fond des âmes. Il sait presque toutes les « langues de l'Europe et de l'Asie ; son éloquence « étonne et entraîne, même dans celles qu'il parle « le moins bien. J'ai vu, ajoute-t-il, ce digne mor« tel, au milieu d'une salle immense, courir de pau« vre en pauvre, panser leurs blessures dégoûtantes, « adoucir leurs maux, les consoler par l'espérance, « leur dispenser ses remèdes, les combler de bien« faits, enfin les accabler de ses dons, sans autre but « que celui de secourir l'humanité souffrante. Ce « spectacle enchanteur se renouvelle trois fois cha« que semaine ; plus de 15,000 malades lui doivent « l'existence. » A ces témoignages de la Borde, on peut ajouter les lettres écrites au préteur de Strasbourg en 1783, par de Miromesnil, de Vergennes, le marquis de Ségur, par lesquelles on réclame l'appui des magistrats en faveur du noble étranger, dans les termes les plus favorables pour ce dernier. Ces traits, il faut l'avouer, ne ressemblent guère à la hideuse peinture qu'a faite de Cagliostro l'auteur italien de sa vie, qui le représente comme le dernier des escrocs et le plus abject des hommes. Le 30 janvier 1785, le comte de Cagliostro, qui avait déjà fait un voyage à Paris, revint dans cette capitale, et se logea rue St-Claude, près du boulevard. A cette époque, se tramait, ou plutôt, comme il le dit lui-même, était déjà jouée la fameuse scène d'escroquerie du collier. Les liaisons intimes du comte avec le prince Louis de Rohan, fortement impliqué dans cette affaire, devaient lui inspirer des craintes pour sa propre liberté ; mais, fort de son innocence, il résista aux sollicitations de ses amis, qui le pressaient de quitter Paris. Il fut en effet arrêté le 22 août, et transféré à la Bastille. La comtesse de la Motte l'accusa « d'avoir reçu le collier des mains du « cardinal, et de l'avoir dépecé pour en grossir le « trésor occulte d'une fortune inouïe. » L'accusation était absurde. Cagliostro répondit par un mémoire, qui fut reçu des Parisiens avec l'empressement qu'inspirait le personnage. Dans ce mémoire, dont on attribua la rédaction à un magistrat célèbre, Cagliostro, sans satisfaire pleinement la curiosité du lec-

teur, détache quelques traits du roman de sa vie, et donne à entendre que sa naissance, quoique inconnue, est illustre. Il cite, pour les avoir fréquentés, les personnages les plus éminents de l'Europe, et invoque leur témoignage ; il nomme les banquiers qui, dans toutes les villes, lui fournissent des fonds, mais sans faire connaître la source de ses richesses. L'arrêt du parlement du 31 mai 1786 déchargea le prince Louis et Cagliostro des plaintes et accusations contre eux intentées, mais tous deux furent exilés. Cagliostro se retira en Angleterre ; il y séjourna environ deux ans ; passa de Londres à Bâle, puis à Bienne, à Aix en Savoie, à Turin, à Gênes, à Vérone, et finit par venir échouer à Rome, où il fut arrêté le 27 décembre 1789, et transféré au château St-Ange, ainsi que son épouse. On lui fit son procès, et il fut condamné le 7 avril 1791, comme *pratiquant la franc-maçonnerie*. La peine de mort, motivée sur un délit si singulier, fut commuée en une prison perpétuelle. On dit qu'il mourut en 1795, au château de St-Léon, dans le duché d'Urbin. Sa femme avait été, comme lui, condamnée à une perpétuelle réclusion dans le couvent de Ste-Apolline. Cagliostro, comme on le voit, eut beaucoup de rapports avec son prédécesseur Borri. Tous deux Italiens, tous deux chimistes, tous deux enthousiastes, ils parcoururent l'Europe, étonnant tout le monde par un faste peu commun, par le prestige irrésistible d'une éloquence entraînante. Un fait remarquable est que tous deux reçurent dans la ville de Strasbourg les honneurs d'une espèce de triomphe ; enfin, leur chute fut la même ; ils tombèrent tous deux sous les coups du redoutable tribunal de l'inquisition. On a débité, sur le comte de Cagliostro, beaucoup de fables, qui n'ont d'autre fondement que la prévention ou les opinions particulières de ceux qui les ont promulguées. Les uns l'ont regardé comme un homme extraordinaire, un véritable thaumaturge ; d'autres ne voient en lui qu'un adroit charlatan. On lui attribue des cures merveilleuses et sans nombre ; il paraît néanmoins constant que son savoir en médecine était extrêmement borné. Comme tous les partisans des doctrines hermétique et paracelsique, il faisait un grand usage des aromates et de l'or. Nous avons eu l'occasion de goûter son élixir vital, ainsi que celui du fameux comte de St-Germain. Ils n'avaient point d'autre base. Les personnes qui regardent la franc-maçonnerie comme une association dangereuse pour les gouvernements ont vu dans Cagliostro un membre voyageur de la maçonnerie templière, et attribuent sa constante opulence aux secours nombreux qu'il recevait des diverses loges de l'ordre. L'auteur déjà cité de sa vie lui fait honneur de l'institution d'une maçonnerie soi-disant égyptienne, qui, s'il l'avait fidèlement décrite, n'eût été qu'une pitoyable jonglerie, incapable d'abuser un instant l'homme le moins sensé. Une *pupille*, ou *colombe*, c'est-à-dire un enfant dans l'état d'innocence, placé devant une carafe, mais abrité d'un paravent, obtenait, par l'imposition des mains du grand cophte, la faculté de communiquer avec les anges, et voyait dans cette carafe tout ce que l'on voulait qu'il y vît. Enfin l'abbé Fiard n'a pas hésité de faire de Cagliostro un des esprits du ténébreux empire, et d'associer à l'infernale cohorte, Mesmer, Comus, Pinetti, voire même l'engastrimythe de St-Germain-en-Laye, célébré par l'abbé de la Chapelle. (Voy. *la France trompée par les magiciens et les démonolâtres*.) On a attribué à Cagliostro quelques pamphlets, entre autres une *Lettre au peuple anglais*, et plusieurs déclamations contre le gouvernement de France ; mais il faut se défier des insinuations du gazettier Morande, qui était devenu son ennemi capital. En 1791, le libraire Onfroy a publié à Paris une *Vie de Joseph Balsamo*, in-8°, qui n'est autre chose que la traduction de l'ouvrage italien dont nous avons parlé, accompagnée de quelques notes peu importantes et de détails très-infidèles sur les divers grades de la franc-maçonnerie ; ce livre a eu de suite deux éditions. L'original italien, qui est devenu extrêmement rare, a pour titre : *Compendio della vita e delle gesti di Giuseppe Balsamo, denominato il conte Cagliostro, che si e stratto del processo contro di lui formato in Roma l'anno* 1790, *e che può servire di scorta per cognoscere l'indole della setta de' libri muratori*, Rome, 1791, *nella stamperia della rev. camera apostolica*, in-8°. On a fait à Berlin une contrefaçon de cette édition. Z.

CAGNACCI (GUIDO CANLASSI, dit, à cause de sa difformité, IL), naquit à Castel-San-Arcangelo, en 1601, et mourut à Vienne en Autriche, en 1681, âgé de 80 ans. Élève du Guide, il imita sa manière dans plusieurs tableaux qui sont très-estimés. Les derniers qu'il fit le seraient bien davantage, s'il n'eût pas erré dans le coloris, en voulant en prendre un plus vigoureux. Cet artiste avait la bizarre habitude d'introduire dans ses tableaux des anges très-âgés. — *Alphonse* CAGNACCI est auteur des *Antiquités de Ferrare*, imprimées en italien, Venise, 1676, traduites depuis en latin, par Bernardin Morello, et réimprimées dans le *Thesaurus Antiquit. Græc. et Rom.* de Grævius. Z.

CAGNATI (MARSILIO), naturaliste, né à Vérone, étudia la médecine à Padoue, sous Zabarella, et y fit de grands progrès, ainsi que dans les langues anciennes, les belles-lettres et la philosophie. Sa réputation le fit appeler à Rome pour remplir les fonctions de professeur en médecine, et il y passa le reste de sa vie, sous les pontificats de Clément VIII et de Paul V : il y mourut vers 1610. Il fut le contemporain de Césalpin. Cagnati, concentré dans l'exercice et les devoirs de son état, ou occupé des travaux du cabinet, n'avait rien de cet extérieur qui impose ou qui plaît ; il était extrêmement mélancolique, d'une humeur sombre et d'un caractère un peu sévère ; il parlait ordinairement très-peu ; mais, dans quelques occasions, il s'exprimait avec une facilité admirable et avec une grande éloquence. Il avait beaucoup étudié les écrits des anciens, et surtout ceux d'Hippocrate, de Théophraste et de Caton, sur l'agriculture et l'économie rurale. On lui doit : 1° *Variarum lectionum libri* 2, *cum disputatione de ordine in cibis servando*, Rome,

1581, in-8°. Il en a paru une 2e édition, augmentée de deux autres livres, sous ce titre; *Variarum Observationum libri* 4, Rome, 1587, in-4° et in-8°; Francfort, 1604, in-8°. Cet ouvrage traite spécialement des végétaux : dans le livre 1er, des plantes dont parlent Hippocrate et Théophraste, de l'origine des céréales de Théophraste, du tribulus et des roses du même auteur, de l'orge et du froment pour la panification; le livre 2, des fèves, du schinus et de la scille, des plantes dont les feuilles produisent des racines, du pain, de l'oenanthe; le livre 3, des préparations alimentaires et médicinales que les anciens appelaient *chandro* et *alica*, et des oignons; de la prodigieuse multiplication des plantes, du vin et du moût; le livre 4, du citronnier et de son fruit; des remarques sur le traité *de l'Agriculture* de Caton. 2° *De Sanitate tuenda libri* 2; *primus de continentia, alter de arte gymnastica*, Rome, 1591, in-4°; Padoue, 1605, in-4°. 3° *In Hippocratis Aphorismorum secundæ sectionis* 24, *commentarius*, Rome, 1591, in-4°. 4° *De Tiberis Inundatione*, ibid., 1599, in-4°; réimprimé dans les opuscules de l'auteur. 5° *De Ligno sancto disputationes binæ*, Rome, 1602 et 1643, in-4°. Ce traité sur le bois de gaïac a été réimprimé dans l'ouvrage suivant. 6° *Opuscula varia; de Tiberis Inundatione; Epidemia Romana; de Romani aeris Salubritate; de urbana febres curandi Ratione; de Morte causa partus; de Ligno sancto*, Rome, 1603, in-4°. 7° *In Aphorismorum Hippocratis sectionis primæ 22 Expositio*, Rome, 1619, in-8°, ouvrage posthume, publié par Philandre Colutius. — *Gilbert* CAGNATI, auteur italien qui a vécu vers le milieu du 16e siècle, était de Nocera, dans le royaume de Naples. Il a composé un petit ouvrage pour célébrer les jardins, intitulé : *de Hortorum Laudibus*, Bâle, 1546. Joachim Camerarius II l'a inséré dans le recueil d'opuscules sur l'agriculture qu'il a publié sous le titre *de Re rustica*. D—P—s.

CAGNAZZO (JEAN), religieux de l'ordre de St-Dominique, connu également sous le nom de TABIENSIS, qui lui venait du lieu de sa naissance, fut l'ami du cardinal Cajetan, auquel il dédia la somme des cas de conscience connue sous le nom de *Summa Tabiena* ou *Summa summarum*. Il mourut en 1621. (*Voy.* les PP. Echard et Quétif, *Scriptor. ord. Prædicat.*) Z.

CAGNOALD (Saint) ou CAGNON, ou CHAINOUED. *Voyez* CHAINOULD.

CAGNOLA (le marquis LOUIS), célèbre architecte, né à Milan en 1762, fit ses premières études à Rome au collége Clémentino. Dans les heures de récréation, il recevait de Tarquini des leçons d'architecture, et dans les promenades il s'arrêtait pour contempler les débris des anciens monuments dont cette ville présente l'aspect. Revenu à Milan, Cagnola se livra avec beaucoup de zèle à l'étude de l'architecture, et un peu plus tard il suivit le cours de droit civil à l'université de Pavie, qu'il fut obligé d'abandonner pour veiller à ses affaires de famille après la mort de son père. Il fit ensuite un voyage de huit mois dans les États de Venise, où il admira les chefs-d'œuvre de Palladio, de Sansovino et de Pélégrini; puis il s'occupa de la construction de divers monuments, savoir : 1° en 1802, il composa, sur la demande des frères Zuola de Crémone, le dessin d'une magnifique maison de campagne. 2° L'arc triomphal de la porte du Tésin, d'ordre ionique, exécuté en granit des Alpes. 3° La chapelle de Ste-Marcelline dans la basilique Ambrosienne. 4° L'arc du Simplon, d'ordre corinthien, en marbre blanc de Crevela, orné de bas-reliefs et surmonté de six Victoires à cheval, et de la statue de la Paix assise sur un char, ouvrage en bronze de la fonderie des frères Manfredini de Milan (1). Ce seul monument suffit pour éterniser la mémoire de Cagnola. 5° Le clocher du village d'Urgnano dans le Bergamasque, etc. Tandis qu'il s'occupait de la façade de l'église de Vavallo dans la vallée de la Sésia, une attaque d'apoplexie termina sa vie, le 14 août 1833. Bonaparte avait une haute considération pour Cagnola, il l'avait nommé membre du conseil des anciens de la nouvelle république Cisalpine. Il était président de l'Institut des sciences et arts de Milan, chevalier de la Couronne de fer, chambellan de l'empereur d'Autriche. Il a publié en 1802, à Milan, les *Mausolées de Visconti, Gamboni et Anguizzola*, in-fol. avec pl. G—G—Y.

CAGNOLI (BELMONT), désigné ordinairement par le nom d'*abbé Cagnoli*, était né dans les États de Venise, et florissait dans le 17e siècle. On ne sait rien de positif sur sa famille ni sur le lieu de sa naissance; ses ouvrages prouvent qu'il eut plusieurs des qualités qui font le poëte, mais ces qualités y sont souvent obscurcies par les défauts qui régnaient de son temps. Le principal fondement de sa réputation est son poëme intitulé : *di Aquilea distrutta libri* 20, Venise, 1725, in-18, dédié à la république de Venise. L'on peut prouver, par l'épître dédicatoire, que Cagnoli lui-même joignait à son nom ce titre d'abbé qu'on lui donne; elle est signée *Belmonte Cagnoli abate*. (Ménage a remarqué qu'il n'y a pas une rime qui ne se trouve répétée dans tout l'ouvrage.) On a aussi de lui un éloge de St. Grégoire. R—G.

CAGNOLI (ANTOINE), mathématicien et astronome italien, était né en 1743, à Zante, où son père faisait les fonctions de chancelier de la république de Venise. Le jeune Cagnoli avait étudié avec succès le grec et diverses parties de la philosophie, lorsqu'il se consacra aux sciences mathématiques, dont la précision et l'exactitude plurent davantage à son esprit naturellement positif. Il passa un temps assez considérable à Paris, où il était attaché à l'ambassade vénitienne, et s'y occupa beaucoup de travaux astronomiques. Revenu à Vérone, il y continua ses recherches de prédilection. Sa maison, dans cette ville comme dans la capitale de la France, était devenue un observatoire qu'on allait visiter par curiosité. Son nom, déjà connu de quelques savants, acquit bien vite de la célébrité. Plusieurs mémoires et traités scientifiques le recommandèrent encore

(1) Les morceaux en marbre étant terminés, on transporta les six chevaux en bronze avec la mécanique de Kramer.

plus puissamment à l'attention. En 1798, il fut nommé professeur de mathématiques à l'école militaire de Modène, où il forma un grand nombre d'élèves dont les talents promettent un bel avenir à l'Italie. Plusieurs sociétés savantes, parmi lesquelles figurent, en première ligne, les instituts de France et de Bologne, l'admirent dans leur sein. Porté, en 1800, à la présidence de la société italienne, il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 6 août 1818. Non moins heureux dans l'art d'exposer les principes des sciences que dans ses tentatives pour en reculer les limites, Cagnoli rendit d'éminents services à celles dont il s'occupait, en les popularisant par des publications que leur méthode et leur clarté ont à juste titre rendues classiques. Tels sont : 1° sa *Trigonometria piana e sferica*, 1785 (approuvée par l'académie des sciences de Paris), 2e édit. qui est la plus estimée, Bologne, 1804, in-4°, fig. Chompré en a donné une traduction française sous ce titre : *Traité de trigonométrie rectiligne et sphérique*, Paris, 1784, in-4°, fig. ; avec des augmentations, ib., 1808, in-4°, fig. 2° Ses *Sezioni coniche*, Turin, 1802, in-8°. 3° Ses *Notions astronomiques adaptées à l'usage commun*, pour vulgariser les résultats essentiels de cette science sans descendre dans le labyrinthe des calculs, et plus encore sans avoir recours aux formules de la haute analyse. Ses *Observations météorologiques de 1788 à 96*, et son *Mémoire sur la figure de la terre* (publ. dans le t. 6 des *Transactions de la société italienne*, Vérone, 1792), appartiennent à un ordre plus élevé. Ce dernier ouvrage surtout est remarquable. L'auteur y propose une méthode pour déterminer la figure de la terre, d'après les occultations des étoiles par la lune. Ce mémoire fit d'abord peu de sensation. Mais, en 1819, Baily le fit réimprimer à Londres, afin de le distribuer à ses amis; et une note mise dans le *Philosophical Magazine* de mai 1822, et dans la *Bibliothèque universelle* de juillet suivant, à l'occasion de l'analyse des tables astronomiques du même Baily, rappelle à l'attention des astronomes ce beau monument du génie de Cagnoli. Le recueil de mémoires présentés à l'académie des sciences par les savants étrangers renferme de Cagnoli une *Méthode pour trouver la situation de l'équateur d'une planète, et l'obliquité de l'écliptique par rapport à la révolution du soleil et de la lune* (t. 10, année 1785). Sa vie a été publiée par J. Labus, mais on a reproché à ce biographe quelques inexactitudes. (*Bibliot. ital.*, n° 38, p. 247.) VAL. P.

CAGNOLO (JÉRÔME), jurisconsulte italien, né d'une famille distinguée, à Verceil, en 1492, reçut le bonnet de docteur dans l'université de Turin, y occupa, un peu plus tard, la chaire de droit romain, puis fut appelé par le gouvernement de Venise à l'université de Padoue (et non de Pavie, comme l'a écrit Tiraboschi). C'est en cette ville qu'il mourut, en février 1551, avec le renom d'un des jurisconsultes les plus savants et des professeurs les plus diserts de l'Italie. Denis Simon dit, dans sa *Biblioth. hist. des auteurs de droit*, que Cagnolo « avait le talent de rendre intelligibles les choses les plus « obscures. » Toutefois il semble avoir tenu plutôt à la lettre des ordonnances et des compilations justiniennes qu'aux principes d'une science transcendentale. La hauteur et la fécondité des vues n'eussent point compensé à ses yeux la témérité d'une innovation. Aussi son mérite n'est-il que celui d'un habile interprète, d'un commentateur non-seulement familiarisé, mais identifié avec son sujet. On a de Jérôme Cagnolo, entre autres ouvrages : 1° *de Vita et Regimine boni principis* (écrit politique adressé à Emmanuel-Philibert de Savoie, à son retour dans ses États de Piémont.) L'auteur prouve au prince que la seule mesure qui puisse lui faire atteindre le repos et surtout l'indépendance, c'est de travailler dans ses provinces à la conciliation des partis que François Ier et Charles-Quint y avaient excités à l'envi l'un de l'autre. 2° *Exercitationes in constitutiones et leges primi, secundi, quinti et duodecimi Pandectar. aurear.*, etc., Venise, 1549. 3° *Commentaria in titulum Digesti de regulis juris*, Venise, 1546 ; 2e édition, Lyon, 1559. 4° *Commentaria in codicem de pactis*, Venise, 1567. 5° *De recta principis Institutione libri* 8, Cologne, 1577. 6° *Oratio habita Patavii in initio studiorum.* 7° *Commentaria in quosdam titulos institutionum Justiniani.* 8° *De Origine juris tractatus, de rotatu, de ratione studendi et consilia varia.* Tous les ouvrages de ce célèbre professeur ont été réunis en trois vol. in-fol., Lyon, 1579. Un magnifique mausolée fut élevé à Cagnolo, dans l'église de St-François, à Padoue, et son buste fut placé, avec ceux des savants illustres, dans le jardin *del Prato della valle*. G—G—Y.

CAHAGNES (JACQUES), docteur et professeur en médecine à Caen, sa patrie, né en 1548, mort en 1612, rédigea les statuts de la faculté de médecine de l'université de Caen. On lui doit aussi : 1° *Elogiorum civium Cadomensium centuria prima*, Caen, 1609, in-4°. On cite une 1re édition de 1585 ; mais David Clément prouve qu'elle est imaginaire. 2° *Oratio funebris J. Ruxelli.* C'est l'éloge funèbre du maréchal de Grancey de Rouxel. 3° *De academiarum Institutione*, 1584, in-4°. 4° *Methodus curandarum febrium*, 1616, in-8°. 5° *Methodus curandorum capitis affectuum*, 1618, in-8°. 6° Une traduction des traités de Julien le Paulmier *de Morbis contagiosis* et *de Vino pomaceo*. (*Voy.* PAULMIER.) 7° *De Morte N. Micaelis*, 1597, in-4°. 8° *Responsio censori de aqua fontis Hebecrevonii sub nomine Fr. Chicolii*, 1614, in-12. — *Etienne* CAHAGNES, son parent et son contemporain, fut aussi médecin ; mais il paraît qu'il n'a laissé aucun écrit. Il avait étudié la peinture, et il fit même le portrait de Scaliger. Se trouvant en Hollande à la mort de ce savant, il fut un de ses amis qui portèrent le drap mortuaire. Huet, qui fut l'ami de Jacques et d'Étienne Cahagnes, vante l'esprit et l'étendue des connaissances de ce dernier. A. B—T.

CAHER BILLAH (MOHAMMED, surnommé), 19e calife abbasside, fils de Motadhed, fut élevé deux fois au califat, détrôné deux fois, et réduit enfin à vivre des aumônes de ses sujets. Moctader, son frère, monarque faible, ayant accordé un crédit sans

bornes à ses femmes et à ses esclaves, s'attira le mépris des grands, qui le détrônèrent en moharrem 317 de l'hégire (920 de J.-C.), et mirent à sa place Caher. Celui-ci joignait à la cruauté une ingratitude et une avarice sordide. Il ne voulut point donner aux troupes le salaire de leur révolte, ce qui les irrita tellement qu'elles enfoncèrent les portes du palais, le pillèrent et y ramenèrent en triomphe le malheureux Moctader. Une nouvelle sédition ayant terminé le règne et la vie de ce calife le 28 de chawal 320 de l'hégire (1er novembre 932 de J.-C.), Caher fut déclaré son successeur. Alors il ne mit plus de frein à ses passions, et signala chaque jour de son règne par quelque nouveau crime. Il se saisit de son neveu, qu'on avait voulu mettre sur le trône, et le fit jeter dans une chambre murée, où il le laissa mourir de faim. Il fit mettre à la question et périr dans les plus affreux tourments sa mère, pour lui arracher le secret d'un trésor qu'elle ne possédait pas, et il s'acquitta par le meurtre de la reconnaissance qu'il devait aux officiers qui l'avaient élu calife. Abandonné à ses plaisirs, livré à l'ivrognerie, il ne s'occupa nullement des affaires de son empire, menacé par les carmathes, secte puissante et redoutable. (*Voy.* CARMATH.) Enfin, après un règne de dix-huit mois, les grands se révoltèrent et se saisirent de lui. On lui creva les yeux, et il passa du trône dans un cachot. Mis en liberté deux ans après, il fut réduit à la mendicité. « Je l'ai vu, dit un « Arabe, se tenir, le vendredi, à la porte de la mos« quée, vêtu d'une mauvaise robe rouge, et exciter « la compassion du peuple par ces paroles remar« quables : *Ayez pitié de ce pauvre vieillard, autre« fois votre calife, et qui implore aujourd'hui votre « assistance.* » Caher Billah vécut encore quelques années dans cet état de détresse, et mourut le 3 de djoumady 1er 339 de l'hégire (18 octobre 950 de J.-C.). (*Voy.* RADHY BILLAH.) J—N.

CAHUSAC (LOUIS DE), né à Montauban, de parents nobles, se fit recevoir au parlement de Toulouse. Il obtint ensuite, dans son pays, la commission de secrétaire de l'intendance ; mais l'amour des lettres lui fit bientôt quitter la province pour venir à Paris, où le comte de Clermont le nomma secrétaire de ses commandements. Après avoir accompagné ce prince dans la campagne de 1743, il abandonna son service pour se livrer sans réserve à son goût pour le théâtre. L'auteur des *Trois Siècles de littérature* fait peu de cas de ses tragédies et de ses comédies, mais il donne de grands éloges à ses opéras. Cahusac, dit ce critique, sut se frayer, dans cette carrière, une route nouvelle qui lui procura des applaudissements mérités. On remarque, dans ses drames lyriques, une adresse heureuse pour ajuster le merveilleux au fond du sujet, et le faire naître de circonstances amenées sans effort. Sa versification, naturelle et facile, fut d'ailleurs très-propre à développer les talents de Rameau, qui se chargea de la musique de ses poëmes. Cahusac mourut à Paris, au mois de mai 1759. Il était membre de l'académie des sciences et belles-lettres de Prusse. On a de lui : 1° *Epître sur les dangers de la poésie*, 1739. 2° *Grigri, histoire véritable traduite du japonais en portugais par Didaque Hadecsuca, et du portugais en français par l'abbé de* ***, Nangazahi, Klupozzen-kru, l'an du monde 59749 (1749), traduction supposée en 2 parties, in-8° ; réimpr. à Amsterdam, 1774, in-12. 3° *La Danse ancienne et moderne, ou Traité historique de la danse*, la Haye (Paris), 1754, in-12. Ce traité, quoique partagé en 3 petits volumes, est réellement divisé en 2 parties, dont la 1re a pour objet la danse des anciens ; la 2e les ballets et danses théâtrales des modernes. Cette 2e partie commence à la fin du 15e siècle, conduit les ballets jusqu'en 1672, et traite ensuite de l'établissement de l'opéra français. L'ouvrage de Cahusac est, sans doute, préférable à tous ceux qui l'ont précédé ; mais, quoiqu'il ait le premier fait sentir la supériorité de la danse en action, les recherches de Beauchamps et du duc de la Vallière sur les ballets, et les éloquentes lettres de Noverre sur la danse, ont de beaucoup éclipsé la seconde partie de son histoire ; et quant à la première, plus superficielle encore, le sujet en est mieux approfondi dans les *Réflexions sur la poésie* de l'abbé Dubos, et dans quelques autres ouvrages plus modernes. 4° Il a fourni, pour l'*Encyclopédie*, tous les articles relatifs au théâtre lyrique et aux grands spectacles de l'Europe. 5° Ses ouvrages dramatiques sont, au Théâtre-Français, *Pharamond*, tragédie, 1736, in-8° ; *le Comte de Warwick*, 1742, tragédie non imprimée ; *l'Algérien, ou les Muses comédiennes*, comédie en 3 actes, 1744, in-8°, et *Zénéide*, comédie en 1 acte et en vers, dont le sujet et le plan appartiennent à Wattelet, 1744, in-8°. A l'Opéra, il a donné *les Fêtes de Polymnie*, en 3 actes, 1745, in-4° ; *les Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*, en 3 actes, 1747, in-4° ; *Zaïs*, en 4 actes, 1748, in-4° ; *Naïs*, en 3 actes, 1749, in-4°, pièce faite à l'occasion de la paix ; *Zoroastre*, tragédie-opéra en 5 actes, 1749, in-4° ; *Anacréon*, en 1 acte, 1754, et *la Naissance d'Osiris, ou la Fête de Pamilie*, 1754, pièce faite pour la naissance du duc de Berri. La musique de tous ses opéras est de Rameau. On ne soupçonnerait guère que celui de *Zoroastre* fournit, dans le temps, matière à une belle dissertation hermétique, fort recherchée des curieux, dans laquelle on prête à l'auteur du poëme des intentions dont il était loin, sans doute, de se douter. On attribue aussi à Louis de Cahusac *les Amours de Tempé*, opéra en 4 actes, musique de d'Auvergne, 1752, in-4°. Cet auteur a laissé en manuscrit une tragédie intitulée *Manlius*, et deux comédies, *le Maladroit par finesse* et *la Dupe de soi-même*. D. L.

CAI-CAOUS. *Voyez* KAI-KAOUS.

CAICOBAD. *Voyez* KAY-KOBAD

CAIET. *Voyez* CAYET.

CAIGNART DE MAILLY était né vers 1750, en Picardie, dans le village de Mailly, dont il prit le nom. Après avoir fait ses études à Laon, il fut avocat ; et, ainsi que la plupart des gens de cette profession, il adopta les principes de la révolution avec beaucoup d'ardeur, devint dès le commencement officier de la garde nationale, puis administrateur du département

de l'Aisne. S'étant mis en relation avec les principaux meneurs de la capitale, il y fit de fréquents voyages, et s'y trouvait à l'époque du 10 août 1792. Cinq jours après cette révolution, il parut à la barre de l'assemblée législative, et demanda qu'il ne fût point donné d'indemnité pour des concessions de fonds considérés par l'assemblée constituante comme des droits féodaux. Cette motion, appuyée par Chabot, fut décrétée à l'instant même. Caignart eut, sous le régime de terreur qui pesa sur la France en 1793 et 1794, une grande influence dans son département ; mais, après la chute de Robespierre, il fut à son tour poursuivi comme terroriste, et, de même que la plupart de ses confrères des départements, il se réfugia dans la capitale, où il concourut à la rédaction de quelques brochures et de différents journaux démagogiques, entre autres l'*Ami de la patrie*. Merlin de Douai le fit nommer chef du bureau des émigrés au ministère de la police, et il exerça longtemps cet emploi. On peut être assuré qu'il opéra peu de radiations, ou que du moins il ne céda jamais qu'à de solides arguments. Après la chute de son protecteur en 1799, il prit part à beaucoup d'intrigues qui agitèrent la capitale, et fut un des coryphées du club qui se tenait au Manége, où il prononça un discours sur le *prestige* du mot *anarchie*, soutenant que ceux que l'on qualifiait d'*anarchistes* étaient les véritables républicains. Il finit par demander que l'on substituât au serment de *haine à la royauté et à l'anarchie*, alors exigé des fonctionnaires publics, celui de *haine à la royauté et attachement inviolable à la république, une, indivisible et démocratique*. Cette proposition, accueillie par le club, fut ensuite décrétée par le corps législatif, et le serment fut modifié. Mais la révolution du 18 brumaire vint mettre fin aux discussions des clubistes du Manége ; et Caignart perdit son emploi au ministère. Il échappa cependant aux proscriptions qui achevèrent la ruine de son parti, notamment à celle du 3 nivôse qui suivit l'explosion de la machine infernale. Ayant repris sa profession de jurisconsulte, il termina paisiblement sa carrière, et mourut le 2 janvier 1823 d'une attaque d'apoplexie. Sa bibliothèque était considérable, et l'on a publié une *Notice des livres de la bibliothèque de feu M. Caignart de Mailly, avocat à la cour royale*, Paris, 1823, in-8°, d'une feuille trois quarts. Barbier a dit dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes* que Caignart fut l'auteur des t. 16 et 17 (édition in-8°) de l'*Histoire de la révolution, par deux amis de la liberté*. Ces deux volumes ne sont pas les meilleurs de l'ouvrage ; mais il s'y trouve des révélations curieuses sur les intrigues des *anarchistes*. On attribue à Caignart l'*Histoire d'une famille par d'Orson, mise au jour par C.*, 1798, in-8°. Il a laissé sur la législation militaire un manuscrit qui probablement ne verra jamais le jour. Il fut l'éditeur des *Annales maçonniques dédiées à son altesse sérénissime le prince Cambacérès*, 1807-1810, 8 vol. in-8° (1). M—D j.

CAIGNET (ANTOINE), docteur en théologie, chanoine, cha celier, théologal et grand vicaire de Meaux, mort en 1669, passa de son temps pour un bon prédicateur. On a de lui : 1° *l'Année pastorale*, Paris, 1662 et suiv., 7 vol. in-4°, contenant des sermons familiers ou prônes sur les épîtres et évangiles des dimanches de l'année, les mystères et fêtes de Notre Seigneur et de la Ste. Vierge, les fêtes des saints, l'oraison dominicale, le symbole des apôtres, les commandements de Dieu, etc. ; 2° deux oraisons funèbres ; 3° *le Dominical des pasteurs, ou le Triple emploi des curés*, ouvrage contenant les prônes, les recommandations ou annonces des fêtes et catéchismes paroissiaux, pour tous les dimanches de l'année, Paris, 1675, 2° édition, in-4°. Z—O.

CAIGNEZ (L. E.), né à Arras, le 28 avril 1762, était avant la révolution avocat au conseil d'Artois. Il débuta dans la littérature par quelques poésies pleines d'agrément. Plus tard, il s'essaya dans le genre dramatique : la comédie du *Volage* prouve qu'il aurait pu obtenir des succès dans un genre distingué ; « mais, comme l'a dit un biographe, il a « préféré les ronces du mélodrame aux lauriers de « Thalie, parce que les unes donnent du profit, « tandis que les autres ne rapportent que de l'hon- « neur. Eh ! combien d'hommes de lettres peu di- « gnes de ce nom pensent sur ce point comme le « Racine de l'Ambigu :

Tous ont besoin d'argent, nul n'a besoin de gloire!

Quoi qu'il en soit, Caignez contribua à faire aimer le mélodrame, et par la pureté de son style et par l'intérêt qu'il savait y répandre. Il est mort en 1842, sans avoir cessé de donner des preuves de la fécondité de sa plume. Nous ne nous flattons pas de présenter ici la liste complète de ses nombreux ouvrages; voici les titres des principaux : 1° *Nourjahad et Cheredin, ou l'Immortalité à l'épreuve*, mélodrame en 4 actes, 1794, in-8°. 2° *Le Jugement de Salomon*, mélodrame en 3 actes, 1802, in-8°. Cette pièce eut un succès *pyramidal*, s'il est permis de se servir de cette expression du jargon des coulisses. 3° *Richardet et Bradamante*, mélodrame en 3 actes, tiré du poëme de l'Arioste, Paris, 1814, in-8°. 4° *Les Amants en poste, ou la Magicienne supposée*, comédie en 3 actes, 1804, in-8°. L'auteur remit cette pièce au théâtre avec des changements en 1818, et en publia une nouvelle édition. 5° Avec Débotières, *Androclès, ou le Lion reconnaissant*, mélodrame en 3 actes, Paris,

(1) Beffroy de Reigny, qui était du même pays que Caignart, dit, dans son *Dictionnaire des hommes et des choses*, qu'il prenait, en 1789, le titre de *vicomte de Mailly*. « Ce n'était pas sans raison, « ajoute-t-il, qu'il passait dans son département pour le digne émule « de l'honorable Robespierre, du vertueux Vadier, de l'estimable « Collot-d'Herbois et du respectable Joseph Lebon. » Beffroy cite plusieurs faits bien extraordinaires de ce Caignart, qui avait pour beau-père le conventionnel Dupin, surnommé *Mouillade*. Nouveau Brutus, Caignart fit arrêter sa propre sœur, qui, par son ordre, fut conduite de brigade en brigade à Stenay. Il composa, en 1797, des couplets contre Carnot, Cochon, Bénezech, etc., en réjouissance du 18 fructidor. Beffroy parle encore de son patriotisme *terriblement extraordinaire*, et de son éloquence *extraordinairement terrible*.

an 12 (1804), in-8°. 6° *L'Ermite du mont Pausilippe*, mélodrame en 3 actes, 1805, in-8°. 7° *La Forêt d'Hermanstadt, ou la Fausse Epouse*, mélodrame en 3 actes, Paris, 1805. Cette pièce, qui eut un grand succès de vogue, a été traduite en allemand par madame Weissenthurn, actrice du théâtre de Vienne, qui l'a offerte à ses compatriotes comme originale. 8° *Le Triomphe de David*, drame en 3 actes, 1805, in-8°. 9° *L'Illustre Aveugle*, mélodrame en 3 actes, 1806, in-8°. 10° *Le Faux Alexis*, mélodrame en 3 actes, Paris, 1807; remis au théâtre et réimprimé sous ce titre : *le Faux Alexis ou le Mariage par vengeance*, etc., 1812, in-8°. 11° *Les Souvenirs des premiers amours*, comédie en 1 acte, Paris, 1807, in-8°. 12° *Le Volage, ou le Mariage difficile*, comédie en 3 actes, 1807, in-8°. C'est le meilleur ouvrage de Caignez. 13° Avec Fontenay, *la Belle-mère et les deux Orphelins*, mélodrame en 3 actes, à grand spectacle, 1808, in-8°. 14° *Les Enfants du Bûcheron*, mélodrame en 3 actes, 1809, in-8°. 15° *La Fille adoptive, ou les deux Mères rivales*, 1810, in-8°. 16° Avec Bernhard, *Henriette et Adhémar, ou la Bataille de Fontenoy*, mélodrame en 3 actes, Paris, 1810, in-8°. M. Draparnaud a remis à la scène le sujet de cette pièce en 1826, sous le titre : *Honneur et Préjugé*. 17° *Le Juif Errant*, mélodrame en 3 actes, 1812, in-8°. 18° *Edgar, ou la Chasse anglaise*, mélodrame en 3 actes, 1812, in-8°. 19° *L'Enfant de l'amour*, mélodrame en 3 actes, 1813, in-8°. 20° *La Folle de Wolfenstein*, mélodrame en 3 actes et à grand spectacle, 1813, in-8°. 21° *La Morte vivante*, mélodrame en 3 actes, 1813, in-8°. 22° *L'Enfant venu par la fenêtre*, mélodrame comique en 3 actes, 1814, in-8°. 23° *Jean de Calais*, mélodrame en 3 actes, 1815, 24° Avec M. d'Aubigny (Baudouin), *la Pie voleuse, ou la Servante de Palaiseau*, mélodrame historique en 3 actes, 1815, in-8°, plusieurs fois réimprimé. Cette pièce obtint un succès bien rare, même pour les chefs-d'œuvre de la scène française; elle fut traduite en anglais et représentée avec le plus grand succès sur le théâtre de Drury-Lane à Londres. 25° Avec Louis, baron de Bilderbeck : *Imposture et Vérité*, mélodrame en 3 actes, 1816, in-8°. 26° *Les Corbeaux accusateurs, ou la Forêt de Cercottes*, mélodrame historique en 3 actes, 1817, in-8°. Cette pièce eut également un immense succès. 27° *Azendaï, ou le Nécessaire et le Superflu*, mélodrame comique en 3 actes, 1818; 2e édition, 1819, in-8°. 28° *La Méprise de diligence*, comédie en 3 actes, Paris, 1819, in-8°. Cette pièce donnée au théâtre Favart eut peu de succès à la première représentation; mais à la seconde, grâce à quelques coupures et à la suppression de quelques inutilités qui en entravaient la marche, elle réussit complétement. 29° *André, ou la Maison des bois*, comédie en 1 acte, 1821, in-8°. 30° Avec le baron de Bildelberck, *le Mandarin Hoang-Pouf, ou l'Horoscope*, folie-vaudeville en 1 acte. 31° Avec P. Villiers, *Rosalba d'Arandès*, mélodrame en 3 actes, imité du poëme de l'Arioste, 1821, in-8°. 32° Avec le même, *Ugolin, ou la Tour de la Faim*, mélodrame en 3 actes, 1821. 33° *La Forêt enchantée, ou la Belle au Bois dormant*, mélodrame en 3 actes, 1822. 34° *Honneur et Séduction*, mélodrame en 3 actes, 1822, in-8°. Caignez a donné en outre, avec le même succès, deux drames imités de Kotzebue : *la Fille de la Nature* et *la Petite Bohémienne*. Il est auteur, avec M. Bertin, d'un opéra présenté à l'Académie royale de musique en janvier 1823, intitulé *Idoménée*, et qui n'a jamais été joué. D—R—R.

CAILHAVA DE L'ESTENDOUX (1) (JEAN-FRANÇOIS), auteur dramatique, naquit à l'Estendoux, le 21 avril 1731. Sa jeunesse fut très-dissipée : un extérieur agréable, un caractère aimable et gai lui procurèrent beaucoup de succès dans le monde provincial; mais les plaisirs et l'art de l'escrime ne l'occupaient pas tellement qu'il ne trouvât le temps de s'exercer dans la carrière du théâtre, qui devint la passion de toute sa vie. Son premier essai, représenté à Toulouse en 1757, fut bien accueilli comme pièce de circonstance : *l'Allégresse champêtre*, mêlée de chants et de danses, célébrait la convalescence de Louis XV assassiné par Damien. Fier des applaudissements de ses compatriotes, Cailhava se crut appelé à de plus hautes destinées. Il partit pour Paris, emportant avec son bagage poétique plus d'espérances que d'argent. Un premier ouvrage, *Crispin gouvernante*, fut refusé par les comédiens français. Un second, *la Présomption à la mode*, comédie en 5 actes et en vers, tomba le 1er août 1763; mais, à travers les réminiscences et quelques détails de mauvais goût, on y remarqua un style naturel, une versification facile et quelques tirades que le parterre applaudit, surtout celle où l'auteur parle des cabales et des éternuments qui semblaient alors avoir remplacé les sifflets. Cailhava fit imprimer sa pièce sous le titre de *Jeune présomptueux, ou le Nouveau Débarqué*. Craignant un second échec, il eut recours à un moyen jusqu'alors inusité. *Le Tuteur dupé, ou la Maison à deux portes*, comédie en 5 actes et en prose, imitée d'une pièce italienne qui porte ce second titre, fut représenté le 30 septembre 1765, sans avoir été annoncé, et en remplacement de *Phèdre* que portait l'affiche. Cette ruse réussit; mais la pièce aurait pu s'en passer, car elle fut également bien accueillie à Fontainebleau devant la cour, et Cailhava y offrit le premier exemple d'un auteur demandé sur un pareil théâtre et saluant un aussi noble auditoire. Cette comédie est fort gaie et dans le genre de Plaute; le valet y joue le principal rôle et conduit l'intrigue qui, malgré son peu de vraisemblance, se noue et se dénoue aisément. Quoiqu'elle soit écrite avec peu de grâce et sans but moral, que les caractères eussent pu en être mieux choisis, mieux conçus et mieux dessinés, elle fit honneur à Cailhava, auquel on reconnut le talent d'inventer des situations co-

(1) Village du haut Languedoc, à quatre lieues de Toulouse. Cailhava eut le travers, encore assez commun, d'ajouter à son nom celui de son village, comme titre de seigneurie. Ce nom de *l'Estendoux* ayant été l'objet de quelques plaisanteries, Cailhava cessa de le prendre; mais alors il ajouta la fameuse particule à son nom. quoique sa famille fût aussi humble que son village. C'est par erreur que les biographies font de Cailhava un Toulousain. V—VE

miques et des saillies piquantes. Elle fut reprise avec succès en 1775. Cailhava donna, en 1769, *les Etrennes de l'Amour*, comédie-ballet en 1 acte, en prose, mêlée de musique, et *le Mariage interrompu*, comédie en 3 actes, en vers. L'une est un assez plat ambigu allégorique où l'auteur, voulant imiter le jargon et le persiflage des beaux esprits de l'époque, fit une excursion stérile hors d'un genre qui semblait lui convenir mieux; l'autre, imbroglio assez plaisant, imité de Plaute, fut remise au théâtre avec quelques changements, et réimprimée, en 1783, sous le tire de *la Fille supposée*. Le talent de Préville contribua chaque fois au succès de la seconde. Ce grand comédien aimait les ouvrages de Cailhava, qui lui fournissaient l'occasion de faire briller sa verve comique. Mais Molé, qui excellait dans le marivaudage, le papillotage et le sentiment, suscita des entraves à un auteur qui s'annonçait comme le restaurateur de la comédie antique : il fit retarder la réception, puis la représentation de *l'Egoïsme*, pièce en 5 actes et en vers, sur laquelle Cailhava avait fondé sa réputation; et l'on accusa la négligence de cet acteur d'avoir aidé, en 1777, à la chute de cette comédie, qui au reste fut généralement jugée au-dessus des forces de l'auteur. Il n'avait su ni tirer parti du sujet, ni l'approfondir, et la faiblesse des caractères y est rarement rachetée par quelques détails agréables; mais Barthe, qui avait eu connaissance du sujet, dont il profita pour composer *l'Homme personnel*, ne fut ni plus habile ni plus heureux. Dans cet intervalle, Cailhava avait travaillé pour le Théâtre-Italien. Il y fit représenter, en 1770, *Arlequin Mahomet, ou le Cabriolet volant*, et *Arlequin cru fou*, *Sultane favorite et Mahomet*, première suite du *Cabriolet volant*, drames philosophi-comi-tragiques-extravagants, en 3 actes, en prose et à grand spectacle, tirés des *Mille et une Nuits*. Malgré le succès de ces deux parades burlesques, surtout de la première, qui fut jouée plus de quatre-vingts fois par le célèbre Carlin, la seconde suite n'a jamais paru, bien qu'elle ait été citée dans quelques ouvrages bibliographiques, qui ont défiguré, en le divisant, le titre de la première suite. La même année Cailhava donna encore à ce théâtre *le Nouveau Marié, ou les Importants*, opéra-comique en 1 acte, musique de Baccelli, qui n'aurait peut-être pas réussi sans le talent de Caillot et de Clairval; mais on sut plus de gré à l'auteur, en 1771, d'avoir fait connaître *la Bonne Fille*, opéra-comique en 3 actes, imité de la *Buona Figliuola* de Goldoni et arrangé par Baccelli sur la touchante musique de Piccini. Ces neuf dernières pièces, imprimées séparément, reparurent dans l'édition du *Théâtre de Cailhava avec des mémoires historiques sur chacune de ses pièces*, etc., Paris, 1781, 2 vol. in-8°. Dans ces mémoires mis à la suite de la préface, l'auteur fait le naïf et plaisant récit de ses tribulations comiques; cette espèce d'avant-propos, qui n'est pas la plus mauvaise pièce du recueil, n'amusa guère les comédiens. Un 3° volume devait paraître et contenir les derniers ouvrages dramatiques de Cailhava; mais nous n'en connaissons que le titre, imprimé comme pierre d'attente devant le frontispice de la pièce suivante : *les Journalistes anglais*, comédie en 3 actes et en prose, reçue en 1778, mais représentée seulement en 1782. Cette satire dramatique, imitée de l'anglais, est dirigée contre le journalisme français, et spécialement contre Laharpe, qui avait maltraité l'auteur dans le *Mercure de France*. La lecture en avait été très-applaudie au musée dont Cailhava était membre. Elle abonde en saillies et en traits piquants; elle offre deux ou trois bonnes scènes, et l'on ne peut nier que, malgré le vide et la stérilité du fond, l'auteur n'ait trouvé assez de ressources dans son esprit pour rendre sa pièce amusante et gaie; mais l'action en est mal tissue et le style assez commun. Les allusions injurieuses à Laharpe, qui s'y trouvait mis en scène sous un nom supposé quoique facile à deviner, parce qu'on y rappelait plusieurs anecdotes connues et peu honorables de sa vie, passèrent presque inaperçues; elles avaient perdu le mérite de l'à-propos depuis que ce poëte n'était plus journaliste, et la pièce n'obtint pas le succès qu'elle aurait eu trois ou quatre ans plus tôt. Les démêlés de Cailhava avec Molé et les autres comédiens français furent si violents et lui causèrent tant de chagrin, qu'ils le déterminèrent à ne plus travailler pour leur théâtre, et à se priver des avantages que pouvaient lui procurer encore les représentations de ses anciens ouvrages. N'ayant pas, quoique Gascon, le talent de se faire des protecteurs et de mendier les éloges des coteries, il suspendit ses travaux dramatiques, et crut avoir le droit de joindre le précepte à l'exemple, dans un art qu'il avait cultivé, médité, approfondi, et dont il fit toujours ses plus chères délices. Déjà il avait publié, en 1772, un ouvrage en 4 vol. in-8° sous le titre de *l'Art de la comédie, ou Détail raisonné des diverses parties de la comédie et de ses différents genres, suivi d'un traité de l'imitation*. Cet ouvrage, plein d'excellents principes, mais trop long, trop chargé de citations et négligemment écrit, prouva que l'auteur s'était familiarisé avec les bons modèles, mais que la connaissance des règles ne donne pas toujours le talent de l'exécution; il le corrigea, l'abrégea et en donna une nouvelle édition en 2 vol. in-8°, Paris, 1786, réimprimée en 1795. Quoiqu'il soit un peu permis de rire de la prétention que semblait afficher Cailhava d'être le législateur du théâtre, la lecture de son livre, dans lequel on trouve des choses curieuses, serait fort utile aux comédiens et aux jeunes auteurs, pour les ramener aux vrais principes de l'art dramatique, qui, affranchi de toutes les règles de la vraisemblance, du goût et de la morale, est tombé de nos jours dans le plus triste état de dévergondage et de dégradation, sans honneur pour ceux qui l'exercent et sans plaisir pour le public. Cailhava avait détaché de cet ouvrage plusieurs chapitres qu'il refondit pour en former un autre, inséré dans le second volume de son *Théâtre*, sous ce titre : *les Causes de la décadence du théâtre et les moyens de le faire refleurir*, dont il publia une nouvelle édition, augmentée d'un plan pour la création d'un second Théâtre-Français et pour la réforme

des autres spectacles, Paris, 1789, in-8°. Aussi applaudit-il à l'établissement du théâtre de la rue de Richelieu, et s'empressa-t-il, en 1791, d'y donner *les Menechmes grecs*, comédie en 4 actes, en prose, précédée d'un prologue. Elle eut beaucoup de succès, et fut imprimée la même année, in-8°. L'auteur, dans cette imitation de Plaute, a conservé tout ce qui pouvait se transporter sur la scène française, et jusqu'au costume antique des personnages. Il s'essaya avec assez de bonheur au théâtre du Vaudeville dans *Ziste et Zeste*, pièce représentée et imprimée en 1796, in-8°, composée avec l'acteur Léger (*voy.* ce nom), d'après son ancien opéra-comique *les Importuns*, et transportée, en 1799, au théâtre des Troubadours. *Athènes pacifiée*, comédie en 5 actes, en prose, tirée des onzes pièces d'Aristophane et dédiée à *Agathoparte* (Bonaparte), 1797, in-8°, n'a jamais paru sur le théâtre, où elle n'aurait pas été moins piquante qu'à la lecture. L'intention de Cailhava fut d'offrir dans cet extrait du poëte grec ses beautés, ses défauts, sa lâche complaisance pour le peuple, le peu d'influence qu'il en acquit dans les affaires publiques, et de prouver que, si la comédie ne doit pas dépasser le but moral, il n'est pas moins dangereux pour les auteurs de viser au but politique. Plein d'admiration pour le père de notre comédie, il ne s'était pas borné à tâcher de l'imiter, et à l'offrir pour modèle, il avait prouvé son enthousiasme en publiant sous le voile de l'anonyme : *Discours prononcé par Molière le jour de sa réception posthume à l'Académie française*, Paris, 1779, in-8°. Il annonça dans *le Moniteur*, en 1793, qu'il avait rétabli en 5 actes *le Dépit amoureux* de Molière, mutilé et défiguré par des mains profanes, et il lut la même année, au théâtre de la rue de Richelieu, cette pièce à laquelle il avait ajouté et retranché. Après s'être démené vainement pendant dix ans pour la faire jouer, il la fit imprimer en 1801, in-8°, avec l'épigraphe *hommage à Molière*. Elle fut enfin représentée en 1803, au théâtre de la rue de Louvois, où elle ne produisit pas tout l'effet que l'arrangeur en avait espéré; et l'on ne rendit pas assez de justice à la peine qu'il s'était donnée. Tourmenté du *moliéranisme*, loin de décliner cet enthousiasme qu'il poussait jusqu'à la manie, il en tirait vanité. Il avait fait ériger, concurremment avec M. Alexandre Lenoir, un monument à Molière sur la façade de la maison où l'on a cru, peut-être à tort, que ce grand homme était né. Il ne disait pas quatre mots sans prononcer le nom de Molière; il montrait avec affectation une bague dans laquelle il avait fait enchâsser une dent de notre illustre comique; et les malins disaient que cette dent était contre lui. Encouragé par ces vers d'une épître de Cubières-Palmézeaux (*voy.* ce nom), adressée à Molière :

Tel n'est point Cailhava, ton plus savant élève ;
Sa muse de ton art sonda tous les secrets,
Et pour te commenter Dieu le fit naître exprès

Cailhava annonçait une nouvelle édition commentée de Molière; mais aucun libraire n'ayant voulu se charger d'en faire les frais, il se contenta d'en extraire l'ouvrage suivant : *Etudes sur Molière, ou Observations sur le génie, les mœurs et les ouvrages de cet auteur et sur la manière de jouer ses pièces*, Paris, 1802, in-8°. On ne peut disconvenir que ce livre ne contienne des observations utiles, des faits curieux; mais l'auteur semble avoir pris à tâche de le ridiculiser lui-même par cette formule bizarre, répétée plus de trente fois en forme d'écriteau :

LISEZ

LA PIÈCE DE MOLIÈRE.

Membre du musée de Paris établi par Court de Gebelin dans la rue Dauphine, en 1780, Cailhava était devenu, en 1783, le chef d'un parti opposé au fondateur qui, nommé président honoraire perpétuel, avait été faussement soupçonné de mauvaise gestion. La querelle s'aigrit au point qu'il en fut référé au lieutenant général de police. Les dissidents ayant déchiré l'acte d'union en vertu duquel la maison était louée, Court de Gebelin leur en fit fermer les portes, lorsqu'ils se présentèrent pour assister à la séance du 31 juillet. En vain Cailhava et ses partisans eurent recours à des commissaires pour constater le refus et faire enfoncer les portes; aucun d'eux n'ayant voulu leur prêter son ministère, ils se déterminèrent, après des procédures inutiles, à se réunir, le 11 décembre, au musée scientifique de Pilâtre de Rozier, rue Ste-Avoie, sous la présidence de Cailhava. Ils publièrent la relation de cette séance dans les journaux; mais Court de Gebelin réclama contre leurs prétentions : il déclara que le musée existait toujours dans son ancien local, et que Cailhava n'était qu'un intrus, puisqu'il avait donné sa démission le 7 août. Celui-ci ne rentra au musée qu'à la fin de 1785, après la mort de son rival. Afin de se livrer à son goût pour le théâtre, Cailhava, à l'époque de la révolution, établit une école dramatique dans l'ancien local du musée, rue Dauphine. Cette école, d'où sont sortis quelques bons sujets, fut le noyau de la troupe que forma Dorfeuille et qui devint plus tard le théâtre des Elèves de la rue de Thionville. En 1792, Cailhava fut nommé membre de l'assemblée électorale de Paris, et le zèle qu'il montra pour assurer les approvisionnements de cette cité populeuse n'aurait pas été sans danger pour lui, s'il n'eût joint le courage passif à un caractère conciliant. Ses services ne lui valurent que des persécutions sous le régime de la terreur. Fontanes ayant été exclu de l'Institut après le 18 fructidor (1797), Cailhava se mit sur les rangs pour le remplacer, et fut élu en avril 1798. On le blâma de cette démarche; on le regarda comme usurpateur d'un fauteuil illégalement enlevé à un autre (exemple que l'on a depuis imité); mais sa modestie, son urbanité et ses manières obligeantes lui gagnèrent bientôt l'amitié de la plupart de ses confrères. Palissot qui, non plus que Cailhava, n'avait jamais été de l'Académie française, n'ayant pas eu comme lui l'honneur d'arriver à l'Institut, devint son ennemi. Il l'avait ménagé dans la première édition de ses *Mémoires littéraires*, en 1777 ; il le ba-

foua dans l'édition de 1804. Laharpe, qui, dans son *Cours de littérature*, a fait mention d'auteurs plus médiocres, n'a pas daigné citer une seule fois Cailhava, auquel il gardait rancune; mais il en parle avec aigreur et animosité dans plusieurs endroits de sa correspondance. Cailhava, qui n'était pas rancunier, se consola sans peine de la haine de ces deux Aristarques. Il ne s'offensa pas davantage des facéties du poëte Lebrun, qui le traitait assez injustement de Gascon bête, ni de la fatuité de Molé, qui, le trouvant plus comique que ses ouvrages, aimait mieux, disait-il, le jouer au foyer que sur le théâtre. Cailhava conserva sa santé, sa gaieté, jusqu'à la fin de ses jours. La perte d'un capital de 20,000 francs et celle de ses pensions auraient rendu malheureuses ses dernières années, sans les soins constants que lui prodigua sa fille qui, pour ne pas l'abandonner, avait refusé des mariages avantageux auxquels l'appelaient sa beauté, son esprit, son talent pour le chant, et son noble caractère. Les bienfaits de Napoléon vinrent au secours de la piété filiale. Retiré à Sceaux près Paris, Cailhava y mourut le 26 juin 1813, à l'âge de 82 ans, et y fut enterré près de Florian. Son éloge funèbre fut prononcé par Picard, qui le plaça *parmi les restaurateurs de la comédie en France*. Nous citerons encore les titres de quelques ouvrages de Cailhava, aux quatre premiers desquels il n'a pas attaché son nom : 1° *le Remède contre l'amour*, poëme en 4 chants, Paris, 1762, in-8°. 2° *Le Soupir*, ouvrage moral, Londres et Paris, 1772, 2 parties in-12, avec permission tacite (1). 3° *Le Pucelage nageur*, conte en vers, 1766, in-8°, réimprimé dans le livre suivant. 4° *Contes en vers et en prose de feu l'abbé de Colibri, ou le Souper*, Paris, 1797, 2 vol. in-18. Ces contes sont tous plus ou moins licencieux. 5° *Essai sur la tradition théâtrale*, Paris, 1798, in-8°. 6° *Œuvres badines*, ibid., 1798, 2 vol. in-18. 7° *L'Enlèvement de Ragotin et de madame Bouvillon, ou le Roman comique dénoué*, comédie en 2 actes, en prose, ibid., 1799, in-8°, non représentée. C'est à tort que la *Biographie des contemporains* lui attribue *la Descente de Bonaparte en Égypte, ou la Conquête d'Alexandrie*. Cailhava lut seulement à l'Institut, en 1801, une notice sur ce ballet pantomime en 4 actes, de Pascal Bruneti. Cailhava avait annoncé, dans *le Moniteur* du 31 décembre 1789, des *Annales dramatiques*, dont la publication devait commencer quelques mois après; mais elles n'ont jamais paru. Il a laissé manuscrits des *Mémoires* de sa vie qu'il avait lus à diverses fois dans la société de madame Fanny de Beauharnais. Il les avait vendus à une maison de librairie avec laquelle des discussions d'intérêt l'obligèrent de rompre son traité peu de temps avant sa mort. Ces mémoires, qui forment 5 ou 6 volumes, sont un tableau intéressant et animé de la littérature, de la société et de l'intérieur de la Comédie-Française, depuis 1750 jusqu'en 1813. Ils contiennent une foule de faits curieux, de portraits et d'anecdotes, et l'on y voit figurer la plupart des notabilités contemporaines, Pompignan, Favart, Sedaine, Nivernois, Guibert, Dorat, Florian, Ducis, Boufflers, Laujon, Grétry, Gossec, Piccini, Vien, Vincent, Renaud, David, Bailly, Lavoisier, Cambacérès et autres littérateurs, artistes, savants et personnages politiques, morts récemment ou encore vivants. Mademoiselle Cailhava en a confié la révision et la publication à M. de Lamothe-Langon, compatriote et ami de son père. A—T.

(1) Cet ouvrage, dont le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* nous a fourni le titre, et que nous ne connaissons pas, est peut-être le même que celui que nous indiquons sous le n° 4, et nous croyons que *soupir* est une faute typographique qu'il faut corriger par *souper*.

CAILLARD (Abraham-Jacques), né le 4 juillet 1734, mourut le 3 octobre 1776, âgé de 42 ans. Le célèbre Pothier, dont il fut l'élève et l'ami, encouragea et seconda ses talents, de manière qu'une réputation méritée le précéda au barreau, où ses premiers essais furent des triomphes. Doué d'une mémoire prodigieuse, il y apporta une connaissance profonde des lois, une logique saine, et tous les talents qui font l'orateur. Il paraissait dans le monde, dans son cabinet et dans ses consultations avec ses confrères, froid, taciturne, indifférent, inhabile sur presque toutes les matières : il lui fallait absolument le barreau et le bonnet carré; alors ce n'était plus le même homme, et il plaidait avec le plus grand succès. Il étonnait par sa facilité à saisir les affaires les plus compliquées, par la justesse avec laquelle il les présentait sous leur véritable point de vue. Investi d'une confiance sans bornes, il plaidait plusieurs causes dans le même jour, et toujours sur de simples notes. On a imprimé sur lui que, dans des circonstances urgentes, il a dicté à la fois à trois secrétaires différents trois mémoires relatifs à diverses causes. Caillard était si expéditif, que ses confrères l'appelaient *moule à affaires*. Lors du parlement Maupeou, il fut un des quatre avocats qui ne refusèrent pas de plaider, et qu'on appelait les *quatre mendiants*, présumant que c'était l'intérêt qui les avait déterminés. Linguet, qui fut l'ennemi de Caillard, l'a plusieurs fois attaqué dans ses écrits. On a mis en ordre les matériaux qu'il a laissés sur différents points de jurisprudence; ils caractérisent également l'étendue de ses recherches et la profondeur de son érudition, et sont renfermés dans quatre-vingts cartons. C—T.

CAILLARD (Antoine-Bernard), né à Aignay, en Bourgogne, le 28 septembre 1737. Après avoir travaillé quelque temps avec Turgot, alors intendant de Limoges, il fut, de 1770 à 1772, secrétaire de légation à Parme; de 1773 à 1774, à Cassel. En 1775, il passa en la même qualité à Copenhague, et y fut chargé d'affaires jusqu'en 1780. La même année, il alla à St-Pétersbourg, où il devint, en 1783, chargé d'affaires. Il se lia alors avec M. de Goertz, ministre prussien. En 1784, Caillard revint à Paris, et fut, en 1785, envoyé en Hollande; il y fut chargé d'affaires en 1787, revint en France en 1792, et fut nommé ministre plénipotentiaire à Ratisbonne. Bientôt après, il eut une nouvelle mission en Hollande. Il était, en 1795, ministre plénipotentiaire à Berlin. De retour en France, il fut nommé

garde des archives des relations extérieures. Il tint même le portefeuille de ce ministère pendant une absence du ministre. Caillard est mort à Paris, le 6 mai 1807. Il aimait la littérature et les livres, ce qui n'est pas toujours la même chose. Il avait une bibliothèque magnifique, dont il donna lui-même le catalogue en 1805, in-8°. Il n'en avait fait tirer que vingt-cinq exemplaires ; ce catalogue a été réimprimé en 1808, à 1,200 exemplaires, pour la vente qu'on fit de cette belle collection. On a encore de Caillard : 1° plusieurs articles dans le *Magasin encyclopédique* et d'autres journaux. 2° *Mémoire sur la révolution de Hollande, en* 1787, imprimé dans l'ouvrage de M. L.-P. Ségur, intitulé *Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II.* Ce mémoire a été traduit en allemand dans le journal intitulé *la Minerva*. Enfin Caillard a été l'un des traducteurs des *Essais sur la physiognomonie* par L.-G. Lavater, 1781-1787, in-4°. (*Voy.* Lavater. A. B—t.

CAILLAU (Jean-Marie), médecin, né à Gaillac, le 14 octobre 1765, se fit remarquer de bonne heure par un goût décidé pour la poésie latine. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, et enseigna avec distinction dans plusieurs colléges jusqu'en 1787, époque à laquelle il abandonna cette carrière, ainsi que la corporation religieuse dont il faisait partie, pour se fixer à Bordeaux. Pendant les premiers temps de son séjour dans cette ville, il se chargea de l'éducation de plusieurs jeunes gens, entre autres de Lebrun des Charmettes, auteur d'une histoire de Jeanne d'Arc. En 1789, il commença l'étude de la médecine. Les connaissances qu'il acquit assez rapidement le firent désigner, en 1794 et 1795, pour remplir les fonctions de médecin à l'armée des Pyrénées-Occidentales, dans les hôpitaux de Bayonne et de St-Jean-de-Luz. Il revint à Bordeaux en 1796, et se rendit, en 1802, à Paris, où il prit le grade de docteur. De retour à Bordeaux, l'année suivante, il s'y adonna, non-seulement à la pratique dans la ville et à l'hôpital dont il était médecin, mais encore à des travaux fort assidus de cabinet, et il reprit les cours publics qu'il avait déjà commencés en 1800. En 1815, il fut nommé vice-directeur, et en 1819, directeur de l'école de médecine. Sa mort arriva le 8 février 1820. Chaque année il publiait de nombreux opuscules, et la poésie ne cessa jamais d'avoir des charmes pour lui. En 1812, il remporta le prix de la violette à l'académie des Jeux floraux de Toulouse. C'était un médecin instruit, modeste et laborieux, d'un caractère sérieux, bon et sensible, mais entêté, et parfois un peu caustique. Ses ouvrages sont : 1° *Mémoire sur la gale, suivi de cas de pratique de cette maladie,* Bayonne, 1795, in 8°. 2° *Avis aux mères de famille sur l'éducation et les maladies des enfants,* Bordeaux, 1796, in-12. 3° *Mémoire sur une éruption venteuse extraordinaire à la verge,* Bordeaux, 1796, in-8°. 4° *Journal des mères de famille*, Paris et Bordeaux, 1797-1798, 4 vol. in-8°. C'était un ouvrage périodique destiné à retracer les préceptes que les mères doivent suivre pour nourrir et élever leurs enfants. 5° *Premières Lignes de nosologie enfantine*, Bordeaux, 1797, in-12. 6° *Examen d'un livre intitulé Philosophie médicale par le docteur Lafon*, Bordeaux, 1797, in-8°. 7° *Rapport sur la mortalité des enfants qui a eu lieu à Bordeaux pendant les cinq derniers mois des années 4 et 5*, Bordeaux, 1797, in-8°. 8° *Mémoire sur un malade dont l'affection consistait à éprouver des sensations désagréables à l'approche des métaux*, Bordeaux, 1799, in-8°. 9° *Mémoire sur l'asphyxie par submersion*, Bordeaux, 1799, in-8°. 10° *Avis aux mères de famille, aux pères, aux instituteurs de l'un et de l'autre sexe, à tous ceux qui s'occupent de l'éducation physique et morale, de l'instruction et de la santé des enfants*, Bordeaux, 1799, in-8°. 11° *Notice sur la vie et les écrits de P. Desault*, Bordeaux, 1800, in-8°. 12° *Éloge de J.-C. Grossard*, Bordeaux, 1801, in-8°. 13° *Plan d'un cours de médecine infantile*, Bordeaux, 1800, in-8°. 14° *Discours prononcé à l'école élémentaire de médecine*, Bordeaux, 1801, in-4°. 15° *Précis analytique d'un cours de médecine pratique*, Bordeaux, 1801, in-8°. 16° *Mémoire sur une prétendue pluie sulfureuse*, Bordeaux, 1801, in-8°. Caillau établit avec raison que ce phénomène, dont on connaît un grand nombre d'autres exemples, tient à la poussière des étamines des plantes conifères. 17° Deux *Mémoires sur la dentition*, Bordeaux, 1801-1802, in-8°. 18° *Medicinæ infantilis brevis Delineatio, cui subjunguntur considerationes quædam de infantia et morbis infantilibus*, Paris, 1803, in-8°. 19° *Plan d'un ouvrage ayant pour titre : Mémoires pour servir à l'histoire de la médecine et de la chirurgie à Bordeaux, depuis le 4° siècle jusqu'en* 1800, Bordeaux, 1804, in-8°. 20° *Notice sur l'emploi médical de l'écorce du pin contre les fièvres intermittentes*, Bordeaux, 1805, in-8°. 21° *Mémoire sur diverses substances que le crime et le hasard mettent à portée de nuire aux hommes*, Bordeaux, 1805, in-8°. 22° *Mémoire sur la première dentition*, Bordeaux, 1805, in-8°. 23° *Essai sur l'endurcissement du tissu cellulaire chez les enfants nouveau-nés*, Bordeaux, 1805, in-8°. 24° *Éloge d'A.-S. Lucadou, médecin à Bordeaux*, Bordeaux, 1806, in-8°. 25° *Mémoire sur les époques de la médecine*, Bordeaux, 1806, in-8°. 26° *Considérations sommaires sur les enfants à grosse tête, et aperçu sur l'influence de quelques maladies sur le physique et le moral de l'enfance*, Bordeaux, 1806, in-8°. 27° *Avis sur la vaccine*, Bordeaux, 1807, in-8°. 28° *Réflexions sur les dangers de retirer trop brusquement les enfants des mains de leurs nourrices*, Bordeaux, 1807, in-8°. 29° *Lettre contenant l'examen d'un ouvrage de M. Richerand sur les erreurs populaires en médecine*, Bordeaux, 1810, in-8°. 30° *Manuel sur les eaux minérales factices*, Bordeaux, 1810, in-8°. 31° *Instruction sur le croup*, Bordeaux, 1810, in-8°. 32° *Tableau de la médecine hippocratique*, 1806, 1811, in-8°. 33° *Mémoire sur les rechutes dans les maladies aiguës et chroniques*, Bordeaux, 1812, in-8°. 34° *Mémoire sur le croup*, Bordeaux, 1812, in-8°. 35° *Réflexions morales sur les femmes considérées comme garde-malades dans les hôpitaux*, Bordeaux, 1813, in-8°. 36° *Examen critique des no-*

sologies modernes, Bordeaux, 1814, in-8°. 37° *Rapport sur les moyens de réprimer le charlatanisme*, Bordeaux, 1816, in-8°. 38° *Eloge de Villaris*, Bordeaux, 1817, in-8°. 39° *Réflexions sur la mort prématurée de quelques enfants célèbres*, Bordeaux, 1818, in-8°. 40° *Réflexions sur l'art d'écouter, considéré relativement à la médecine*, Bordeaux, 1818, in-8°. 41° *Réflexions sur les vésanies et sur quelques auteurs qui ont traité des affections mentales*, Bordeaux, 1818, in-8°. 42° *Eloges de Mingelouseaux père et fils*, Bordeaux, 1818, in-8°. 43° *Eloge d'Eusèbe Valli*, Bordeaux, 1818, in-8°. 44° *Mélanges de médecine et de chirurgie*, Bordeaux, 1818, in-8°. *Réponse à une lettre et à un mémoire de M. Cazalet sur la rage*, Bordeaux, 1818-1819, in-8°. 45° *Mémoire sur van Helmont et ses écrits*, Bordeaux, 1819, in-8°. 46° *Réflexions médicales sur le penchant des hommes à la crédulité*, Bordeaux, 1819, in-8°. 47° *Notice sur les glandes surrénales*, Bordeaux, 1819, in-8°. 48° *Plaintes de la fièvre puerpérale contre les nosologistes modernes*, Montpellier, 1819, in-8°. 49° *Almanach de la société de médecine de Bordeaux*, Bordeaux, 1819, in-8°. 50° *Notice sur Gabriel Tarragua*, Bordeaux, 1819, in-8°. 51° *Médecine infantile, ou Conseils à mon gendre et aux jeunes médecins sur cette partie de l'art de guérir*, Bordeaux, 1819, in-8°. Caillau a inséré un grand nombre de pièces de poésie dans le recueil de l'académie des Jeux floraux. On lui doit aussi une traduction française de la *Callipédie* de Claude Quillet (*voy.* ce nom), Bordeaux, 1799, in-12; et un poëme en 3 chants, intitulé *l'Antoniade*, 1808, in-8°. J—D—N.

CAILLAVET, sieur de Monplaisir, né à Condom, vers la fin du 16ᵉ siècle, embrassa d'abord l'état militaire, et, après avoir fait plusieurs campagnes en Italie, quitta cette profession pour étudier le droit. En 1630, il était avocat au parlement de Bordeaux et y plaidait avec quelque réputation. L'amour l'avait rendu poëte, et c'est à une maîtresse nommée *Mélinde* qu'il adressa la plupart de ses vers. Goujet dit que le style de Caillavet tient beaucoup de celui de Malherbe; qu'on trouve dans quelques-unes de ses pièces de l'esprit, de l'imagination, de la douceur dans les expressions. C'est beaucoup que ce critique, toujours prêt à blâmer les vers amoureux, lui ait donné de pareils éloges. Les poésies de Caillavet furent imprimées pour la seconde fois à Paris, en 1634, in-4°. On trouve dans le premier livre ses poésies amoureuses, et, dans le second, des stances, des élégies, des odes, des épigrammes, etc., et quelques lettres en prose. Il ne faut pas confondre Caillavet avec le comte de *Monplaisir*, ami de St-Pavin, de Lalane et de Charleval, dont de St-Marc a réuni les poésies à celles de ses amis, en 1759, 2 vol. in-12. (*Voy.* MONPLAISIR.) W—S.

CAILLE (ANDRÉ), docteur en médecine, que l'on croit de Lyon, a vécu dans le 16ᵉ siècle. Il a traduit du latin en français : 1° *la Pharmacopée* de Jacques Dubois en 3 livres, Lyon, 1554, in-8°; 2° *le Guidon des apothicaires* de Valerius Cordus, Lyon, 1572, in-16; 3° *le Jardin médicinal* d'Antoine Mizaud, 1578, in-8°. A. B—T.

CAILLE (JEAN DE LA), libraire et imprimeur à Paris, en 1664, y est mort en 1720. Il est auteur d'une *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, 1689, in-4°, ouvrage peu estimé. Prosper Marchand dit « que l'auteur est un des plus inexacts écrivains « que nous ayons. » Fournier jeune observe « que « la Caille est le moins exact et le moins instruit des « historiens de l'imprimerie. » Desmaizeaux le traite encore plus mal. Née de la Rochelle dit « que « l'*Histoire de l'imprimerie* est le plus connu et le « moins bon des ouvrages de l'auteur, dont tous les « écrits, ajoute-t-il, se rapportent à l'histoire de la « ville de Paris. » La *Bibliothèque historique de la France*, n° 47937, de l'édition de Fontette, donne un détail très-circonstancié des cartons et des additions que l'auteur avait imprimées, pour les joindre aux exemplaires qui lui restaient en fonds, en attendant une nouvelle édition qui n'a pas paru. Ces additions, postérieures à l'année 1694, puisqu'on y cite l'ouvrage de Chevillier qui ne parut que cette année-là, ne se trouvent que dans un très-petit nombre d'exemplaires, les seuls qui méritent d'être recherchés. Jean de la Caille a encore publié les planches gravées par Scotin le jeune, sous le titre de *Description de la ville et faubourgs de Paris en vingt-quatre planches, dont chacune représente un des vingt-quatre quartiers, suivant les divisions faites en 1702, avec un détail exact de toutes les abbayes, églises, etc., données par ordre de M. d'Argenson, lieutenant de police de la ville de Paris*, Paris, 1714, in-fol. A. B—T.

CAILLE (NICOLAS-LOUIS DE LA), né à Rumigny, près de Rosoy en Thiérache, le 15 mars 1713. Son père, Louis de la Caille, après avoir servi dans les gendarmes de la garde et dans l'artillerie, s'était retiré à Anet avec la place de capitaine des chasses de la duchesse de Vendôme. Là il consacrait aux sciences, et principalement à la mécanique, tout ce qu'il avait de loisirs, et, par ses exemples autant que par ses leçons, il tâchait d'en inspirer le goût à son fils, qu'il envoya au collége de Lisieux pour y achever ses études. Par la douceur de son caractère, son assiduité au travail et ses progrès rapides, ce jeune homme s'était concilié l'estime et l'amitié de tous ses maîtres, lorsque la mort de son père le laissa sans fortune et sans ressources. Le duc de Bourbon, qui avait placé le père, vint généreusement au secours d'un enfant dont on lui avait rendu les meilleurs témoignages. Pour s'assurer une existence tranquille et indépendante, et se ménager en même temps la faculté de suivre son goût pour les sciences, la Caille voulut se vouer à l'état ecclésiastique, et il commença son cours de théologie. Ce fut aussi vers ce temps qu'il commença à tourner ses pensées vers l'astronomie, et, malgré la difficulté de s'instruire sans maître, sans instruments, presque sans livres et dans le plus grand secret, Fouchy lui rend ce témoignage, qu'en 1736 il l'avait trouvé tellement avancé, qu'il avait peine à comprendre comment, seul et sans secours, un jeune

homme de vingt-trois ans pouvait avoir été si loin. Il portait l'esprit géométrique dans la philosophie scolastique et dans la théologie même, dont il voulait réformer le langage et traiter les propositions à la manière d'Euclide, son auteur favori. Au premier examen qu'il eut à subir, il avait gagné tous les suffrages, lorsque le vice-chancelier, vieux docteur habitué aux subtilités de l'ancienne école, s'avisa de faire au candidat une de ces questions futiles dont on commençait à se moquer. La Caille répondit avec une franchise si imprudente, que le vieux pédant irrité voulait lui faire refuser le titre de maître ès-arts, qu'il ne lui conféra que de mauvaise grâce et sur les réclamations des autres examinateurs. Cette injustice tourna au profit des sciences; car la Caille, averti par ce désagrément des obstacles qu'il pourrait rencontrer dans cette carrière, prit le parti de se borner au diaconat qu'il venait de recevoir, et de renoncer totalement à la théologie. Fouchy le présenta à Jacques Cassini, qui l'accueillit et lui donna un logement à l'Observatoire. Maraldi le prit en amitié, et, dès l'année suivante, ils firent ensemble la description géographique des côtes de la France, depuis Nantes jusqu'à Bayonne. L'exactitude et l'habileté qu'il montra dans ces opérations le firent trouver digne d'être associé à la vérification de la méridienne, dont on commençait à s'occuper. On voit par ses manuscrits originaux, conservés à l'Observatoire, qu'il entreprit ce grand ouvrage le 30 avril 1739, et que, dans la même année, il avait achevé tous les triangles depuis Paris jusqu'à Perpignan, mesuré les bases de Bourges, de Rodès et d'Arles, observé les azimuts et les distances des étoiles au zénith à Bourges, Rodès et Perpignan, et qu'il avait pris la plus grande part à la mesure du degré de longitude qui se termine au port de Cette. Pendant le rigoureux hiver de 1740, il étendit ses triangles sur les principales montagnes d'Auvergne, pour joindre à la méridienne une nouvelle base qui venait d'être mesurée près de Riom. L'objet de cette excursion était de se procurer un moyen de plus pour éclaircir les doutes qu'il avait conçus sur la base de Juvisy, mesurée par Picard en 1669. Il avait reconnu et démontré que cette base était trop longue d'un millième, d'où il résultait que la toise dont Picard se servait était au moins d'une ligne plus courte que la toise de l'académie. Cette assertion, si longtemps contestée, fut prouvée avec évidence par les travaux de deux commissions nommées par l'académie pour vérifier cette base, et l'adversaire le plus opiniâtre de la Caille fut obligé de se ranger à son avis. En son absence et sur sa réputation, il venait d'être nommé, par le docteur Robbe, à la chaire de mathématiques du collége Mazarin, et ces nouvelles fonctions retardèrent jusqu'à l'automne la continuation de la méridienne dans la partie du nord. La Caille la termina en quelques mois, pendant lesquels il mesura encore deux bases, et fit toutes les observations astronomiques à Paris et à Dunkerque. A son retour, il se livra aux calculs qu'entraînait une si longue opération, et, par la comparaison des différents arcs qu'il avait mesurés, il démontra que les degrés allaient en croissant de l'équateur vers le pôle : conclusion diamétralement opposée à celle qui résultait de l'ancienne mesure. Ses traités de géométrie, de mécanique, d'astronomie et d'optique, qui se succédèrent en peu d'années, prouvent avec quelle assiduité il remplissait ses fonctions de professeur ; ses éphémérides et les nombreux et importants mémoires qu'il publia dans les volumes de l'académie des sciences, ses calculs d'éclipses pour dix-huit cents ans, insérés dans la 1re édition de l'*Art de vérifier les dates,* prouvent avec quelle ardeur il poursuivait ses travaux astronomiques. Il avait entrepris la vérification des catalogues d'étoiles. Les lunettes méridiennes étaient presque inconnues en France, et celles qu'il avait pu voir ne lui inspirant que peu de confiance, il s'attacha à la méthode des hauteurs correspondantes, qu'il regardait comme la seule qui pût lui assurer l'exactitude à laquelle il aspirait. Dès l'an 1746, il était en possession d'un observatoire construit tout exprès pour lui au collége Mazarin, observatoire conservé précieusement depuis par Lalande, et qui a été détruit à l'instant même qui aurait dû plus que jamais en assurer l'existence, c'est-à-dire au temps où ce collége fut disposé pour recevoir l'Institut impérial, qui n'eut malheureusement aucune connaissance des plans de l'architecte. Fidèle à la méthode pénible qu'il avait cru devoir préférer, pendant quatorze ans, la Caille passa les jours et les nuits à observer le soleil, les planètes et surtout les étoiles, pour rectifier les catalogues et les tables astronomiques. On lui avait abandonné les deux secteurs de six pieds avec lesquels il avait vérifié la méridienne de France. Curieux de connaître et de vérifier les étoiles australes qui ne se lèvent jamais sur l'horizon de Paris, il forma le projet d'un voyage au cap de Bonne-Espérance : il vit aussitôt tout le parti qu'il pourrait tirer de ce déplacement pour la parallaxe de la lune, celle de Vénus et de Mars, et enfin pour les réfractions. Il répandit en Europe une feuille d'impression par laquelle il donnait avis de ses projets aux astronomes qui pouvaient le seconder. Ce fut à cette occasion que Lalande, âgé de dix-neuf ans, fut envoyé à Berlin, qui est, à fort peu de chose près, sur le même méridien que le Cap. Cette conquête astronomique, qui exigea quatre années de voyages ou de travaux, coûta au gouvernement, pour l'astronome et un horloger qui s'était joint à lui et pour tous les frais de construction et d'instruments, une somme de 9,144 livres 5 sous, dont la Caille, à son retour, rendit un compte si scrupuleux, qu'il étonna, dit-on, les agents du trésor royal. A son arrivée au Cap, il crut pendant quelque temps l'objet de son voyage manqué. Lorsque le vent de sud-est, si fréquent sur ces parages, venait à souffler, tous les astres paraissaient dans une agitation continuelle ; les étoiles prenaient la figure et les apparences des comètes, et la violence du vent ébranlait et les instruments et l'observatoire. Pour obvier en partie à ces inconvénients, il se bornait le plus souvent à des lunettes

moins fortes et à des instruments d'un rayon médiocre, et c'est ainsi qu'en cent vingt-sept nuits il put déterminer les positions d'environ dix mille étoiles avec une célérité et une exactitude qu'on aurait cru impossibles, en considérant surtout les moyens dont il avait été forcé de se contenter. Le vaisseau qui devait le ramener en France n'arrivant pas au Cap, la Caille, pour ne perdre aucun instant, mesura un degré de l'hémisphère austral avec le même soin, la même précision qu'on admire dans ses degrés de France, qui, à plusieurs égards, peuvent soutenir la comparaison avec la dernière mesure qui en a été faite et qui avaient au moins toute l'exactitude qu'il avait annoncée. Le gouvernement lui envoya l'ordre de lever la carte exacte des îles de France et de Bourbon. La Caille savait que ce travail venait tout récemment d'être exécuté par un marin célèbre (d'Après); il le recommença avec plus de soin et de précision. A son retour, comme pendant sa première traversée, il s'occupa assidûment à comparer les différentes méthodes qu'on avait proposées pour le problème des longitudes. Il choisit celle des distances de la lune au soleil ou aux étoiles, en démontra les avantages, et proposa une forme d'almanach nautique, adoptée depuis universellement. En faveur des marins peu instruits, il imagina des moyens graphiques ingénieux et nécessaires dans ces premiers temps pour familiariser le commun des navigateurs avec une méthode qui devait les effrayer par la longueur des calculs. Les astronomes qui enrichissent les cartes célestes de nouvelles constellations en font communément hommage à leurs protecteurs : la Caille consacra toutes les siennes aux arts et aux sciences. Il les représenta sur un planisphère de six pieds, qu'on vit longtemps dans la salle des séances de l'académie des sciences. A la suppression de cette compagnie, le planisphère disparut, et la toile s'est depuis retrouvée sans son cadre à l'Observatoire royal, où elle est conservée. A son retour à Paris, en 1754, la Caille, effrayé de la célébrité que son voyage lui avait si justement acquise, mit tous ses soins à se dérober à un empressement et une curiosité dont tant d'autres auraient été flattés ; il se renferma dans son observatoire, et, pour éviter plus sûrement les distractions et les importunités, il avait eu l'idée de se retirer dans une province méridionale, pour s'y occuper sans trouble d'une description exacte et complète de la partie du ciel qu'il nous est donné d'observer, et qui nous intéresse plus particulièrement. Ses amis s'opposèrent à un projet dont l'avantage ou la nécessité ne leur était pas démontré. Pour un astronome assidu et infatigable, et qui sait tirer tout le parti possible de ses observations, tous les climats sont à peu près indifférents. La Caille partageait tout son temps entre son observatoire, ses calculs, ses devoirs d'académicien et de professeur, et la publication de ses divers ouvrages. C'est alors qu'il donna ses tables du soleil, ses *Fondements de l'astronomie,* la suite de ses éphémérides, et qu'il commença plus particulièrement à s'occuper de la lune et des étoiles zodiacales ; mais sentant enfin que, pour le vaste plan qu'il avait formé, la méthode des hauteurs correspondantes devenait beaucoup trop lente, il plaça dans son observatoire une lunette méridienne qui devait lui donner les ascensions droites des étoiles avec plus de facilité. Mais comme il restait encore persuadé que ce moyen, plus expéditif, ne présentait pas tout à fait la même sûreté, il prit du moins toutes les précautions possibles pour atténuer des erreurs dont il avait une opinion exagérée. Il s'imposa la loi de ne placer dans son nouveau catalogue aucune étoile qu'il n'eût observée trois ou quatre jours, en la comparant chaque fois à plusieurs des étoiles fondamentales, dont il avait déterminé les positions avec tant de soins et de peines. Par là, ces étoiles secondaires acquirent une exactitude supérieure même à celle des étoiles qui servaient de fondement et à celle des étoiles zodiacales de ses célèbres émules, Bradley et Mayer, qui, munis d'instruments beaucoup meilleurs, se contentaient le plus souvent d'une observation unique pour les étoiles d'un moindre éclat. Il est fâcheux que ce bel ouvrage, qui lui a coûté la vie, n'ait pas été plus soigneusement rédigé par l'éditeur, son élève et son ami, qui sut le louer avec éloquence et sensibilité, mais qui aurait plus fait pour sa gloire, s'il eût pu donner toute l'attention nécessaire à des calculs arides et fastidieux pour tout autre que l'observateur lui-même. Malgré tant de travaux, la Caille trouvait encore du temps à donner aux observations des anciens astronomes ou à ses confrères. Bouguer, mourant, lui avait recommandé ses manuscrits ; il fit paraître le *Traité de la gradation de la lumière,* et donna une édition entièrement refondue du *Traité de navigation*. (*Voy.* BOUGUER.) Cet ouvrage renfermait une petite table des sinus en nombres naturels ; la Caille y substitua les logarithmes des sinus et des tangentes ; la forme qu'il leur donna parut si commode qu'on le sollicita de les réimprimer à part, et ces tables ont eu plusieurs éditions. Il recueillit et publia les observations du landgrave de Cassel et celles de Waltherus, le voyage de Chazelle en Égypte, et celui de Feuillée aux Canaries. Il avait formé le projet d'un ouvrage qu'il voulait intituler : *les Ages de l'astronomie,* et dans lequel il devait rassembler, calculer et comparer entre elles toutes les anciennes observations, travail repris dans la suite, sous le titre d'*Annales de l'astronomie*, par Pingré, qui n'eut pas la satisfaction de les voir imprimées, malgré un décret de l'assemblée constituante. Un violent accès de goutte était venu interrompre les travaux de la Caille ; il n'en fut que plus ardent à les reprendre et à profiter de ce qui lui restait de temps et de forces. Il les ménagea trop peu ; pendant un hiver entier il passa les nuits couché sur les pierres de son observatoire pour achever le catalogue de ses étoiles zodiacales. La fièvre, les maux de reins et de tête les plus violents ne pouvaient l'arracher à ce travail. Il avait éprouvé tous les mêmes accidents au Cap ; un peu de repos l'avait guéri : les secours d'une médecine plus savante furent moins heureux à Paris. Il sentit son danger ; il s'occupa de resti-

tuer les instruments qui lui avaient été confiés. Il remit tous ses manuscrits à son ami Maraldi, qui publia *le Ciel austral*, précédé d'un éloge de l'auteur, par G. Brotier. La Caille mourut le 21 mars 1762, âgé de 49 ans moins quelques jours. Personne plus que lui ne mérita l'éloge que Ptolémée fait d'Hipparque, lorsqu'il lui donne les noms de φιλόπονος καὶ φιλαλήθης. La première de ces qualités causa sa mort, et la seconde empêcha que quelques contemporains, en fort petit nombre au reste, lui rendissent justice entière. Fouchy, dans son éloge, nous en donne la raison : « Il aimait la vérité presque « jusqu'à l'imprudence ; il osait la dire en face, au « hasard de déplaire, quoique sans aucun dessein de « choquer ; » et la preuve en est qu'en répondant aux attaques dont il avait été longtemps l'objet sans paraître y prendre garde, il l'a toujours fait sans nommer personne, comme, en rendant compte de ses travaux, jamais il ne s'est nommé lui-même. Réservé, modeste et désintéressé, il était tout entier à ses devoirs et à ses occupations. Lalande, qui se glorifiait de s'être fait son disciple, après avoir été admis à l'académie des sciences, Lalande a dit de lui qu'il avait fait à lui seul plus d'observations et de calculs que tous les astronomes ses contemporains réunis. Cet éloge, qui doit paraître une exagération, ne sera guère que la simple vérité, si on le restreint aux vingt-sept années qui composent la carrière astronomique de la Caille, et si l'on se rappelle tout ce qu'il a trouvé moyen de faire dans un temps si court. Aussi personne n'a été si bon ménager du temps ; nous n'en citerons que deux exemples. Jeté par son cheval dans un torrent où il faillit périr au pied des Pyrénées, à peine se donna-t-il le temps de changer d'habit pour retourner à ses observations. Après avoir mesuré une base de 7,000 toises dans un long jour d'été, il était quelques heures après à huit lieues de là, occupé à prendre les distances des étoiles au zénith dans son observatoire de Bourges. Cette activité sans exemple ne serait encore qu'une faible partie de son éloge ; il faut ajouter qu'à tant de célérité dans les observations comme dans les calculs, il a su joindre une adresse et une sûreté que peu de personnes ont possédées au même degré. Ajoutez encore une candeur qui ne lui a jamais permis de soustraire, de dissimuler, encore moins de modifier une observation moins précise ou moins heureuse. Ses manuscrits, comparés à ses ouvrages imprimés, attestent partout cette véracité qui devrait être toujours la première qualité d'un observateur. Il est bien reconnu aujourd'hui que tous les instruments dont la Caille a pu faire usage étaient de beaucoup inférieurs à ceux dont étaient munis quelques-uns de ses contemporains, et, dans tous ses ouvrages, il a soutenu la comparaison avec les plus célèbres d'entre eux : c'est que, par les soins extrêmes qu'il apportait à tout, par des combinaisons ingénieuses, par l'attention de multiplier les épreuves, il a su corriger le désavantage de sa position. On est persuadé généralement que ses réfractions sont trop fortes, et la raison qu'on en a donnée, c'est qu'avec les réfractions véritables, elles renferment les erreurs de ses instruments ; mais en admettant que le fait soit certain, que les réfractions plus faibles de Mayer et de Bradley ne renferment pas de même les erreurs différentes de leurs quarts de cercle, ces réfractions même seront une nouvelle preuve de son talent comme observateur, puisqu'elles ne l'ont pas empêché de bien déterminer les déclinaisons des étoiles, de trouver pour l'obliquité de l'écliptique le même angle que Mayer et Bradley, et enfin, pour l'observatoire de Paris, la même latitude que nous trouvons encore aujourd'hui avec les cercles répétiteurs de Lenoir et Reichembach. Enfin, l'auteur de cet article ayant été appelé, par un concours singulier de circonstances, à refaire et vérifier, avec des moyens tout nouveaux, une grande partie des travaux de la Caille, après avoir revu avec le plus grand soin toutes ces étoiles, avoir fait de longues recherches sur les réfractions, de nouvelles tables du soleil, mesuré la méridienne de France, tenu entre les mains, pendant plusieurs années, tous les manuscrits de la Caille, n'a jamais fait un pas sur ses traces sans éprouver un redoublement d'estime et d'admiration pour un savant qui sera à jamais l'honneur de l'astronomie française. Ses ouvrages sont des *Leçons élémentaires de mathématiques* souvent réimprimées et commentées, dont la première édition est de 1741, in-8° ; des *Leçons de mécanique*, 1743, in-8° ; des *Leçons d'astronomie*, 1746, dont Lalande a donné une 4e édition en 1780, et qui ont été livre classique jusqu'à nos jours, en différentes contrées de l'Europe ; des *Éléments d'optique*, 1750, réimprimés en 1807 et 1808, in-8° ; des *Observations faites au cap de Bonne-Espérance* pour les parallaxes de la lune, de Vénus et de Mars, que du Sejour a recalculées en entier pour y appliquer ses nouvelles méthodes ; le livre *Astronomiæ Fundamenta*, Paris, 1757, in-4°, rare, où l'on trouve, en effet, tous les fondements de ses recherches sur la théorie du soleil, sur les étoiles et les réfractions ; des *Tables solaires*, 1758, meilleures que tout ce qu'on avait en ce genre, meilleures même que celles qui ont été depuis publiées par deux astronomes célèbres ; des *Tables de logarithmes* pour les sinus et les tangentes de toutes les minutes du quart de cercle et pour tous les nombres naturels décimaux et sexagésimaux depuis 1 jusqu'à 10,800 (l'abbé Marie en a donné une nouvelle édition en 1799, in-8°) ; des *Ephémérides* depuis 1745 jusqu'à 1775 ; *Cœlum australe stelliferum*, 1763, in-4°, publié par Maraldi ; le *Journal historique* de son voyage au cap de Bonne-Espérance, rédigé par Carlier, d'après les notes et les conversations de l'auteur, Paris, 1763, in-12, avec un discours sur la vie de l'auteur et des notes critiques contre la description du cap de Bonne-Espérance publiée sous le nom de Kolbe ; sans parler des nombreux mémoires qu'il a donnés dans le recueil de l'académie, depuis 1741 jusqu'à sa mort, et dont on peut voir les titres dans la *France littéraire* de M. Quérard. On trouve, dans les *Discours et Mémoires* de Bailly, Paris, 1790, 2 vol. in-8°, un *Eloge de l'abbé de la Caille*,

qui avait été le maître et l'ami du célèbre auteur de l'*Histoire de l'astronomie* (1). D—L—E.

CAILLEAU (GILLES), auquel Duverdier a consacré deux articles sous le nom de *Gilles*, puis sous celui de *Jean*, était de la province d'Aquitaine et de l'ordre des frères mineurs ou cordeliers. Il a traduit du latin deux lettres de St. Jérôme et de St. Basile, imprimées à Lyon, 1543, et composé quelques opuscules sur lesquels on peut consulter Duverdier et la Croix du Maine. Ce dernier lui attribue un *Recueil de toutes les veufves femmes, tant du viel que du Nouveau Testament, lesquelles ont vécu sous la règle de St-Paul.* A. B—T

CAILLEAU (ANDRÉ-CHARLES), imprimeur-libraire et littérateur, né à Paris, le 17 juin 1731, s'est exercé dans différents genres, sans jamais s'élever au-dessus du médiocre. Il fit représenter sur les petits théâtres plusieurs pièces qui eurent cependant quelque succès. Nous citerons entre autres : *les Philosophes manqués*, comédie en 1 acte et en prose (1760); — *les Originaux, ou les Fourbes punis*, parodie en 3 actes des *Philosophes* de Palissot (même année); — *les Tragédies de Voltaire, ou Tancrède jugé par ses sœurs*, comédie en 1 acte et en prose (même année); — *Osanréus, ou le Nouvel Abailard*, comédie en 1 acte et en prose, trad. de l'allemand d'Isaac Rabener (1761); — *la Bonne Fille, ou le Mort vivant*, parodie en 3 actes et en prose de *Zuline* (1763); — *l'Espièglerie amoureuse, ou l'Amour matois*, opéra tragi-comico-poissard en 1 acte et en vaudevilles (1764); — *A quelque chose malheur est bon, ou Margot la bouquetière*, farce poissarde en 1 acte mêlée de vaudevilles (1777); — *le Veuvage de Figaro, ou la Famille retrouvée*, comédie en 3 actes et en prose (1785). Toutes ces pièces ont été imprimées et publiées par l'auteur. Il mourut à Paris, le 12 juin 1798. Pigault-Lebrun, dans son *Enfant du carnaval* (ch. 12), a tracé un portrait assez flatteur de Cailleau, qu'il désigne par son nom On a de cet écrivain trop fécond un grand nombre d'ouvrages dont les titres se trouvent dans *la France littéraire* de 1769, et dans celle de J.-S. Ersch. Nous n'indiquerons ici que les principaux : 1° *l'Art de deviner, ou la Curiosité satisfaite*, Paris, 1753, in-12. 2° *Etrennes gentilles, suivies de l'Oracle du jour*, Paris, 1754, in-12. 3° *Poissardiana, ou les Amours de Royal-Vilain et de mademoiselle Javotte, dédié à monseigneur le Mardi-Gras* (Paris), 1756, in-12. 4° *Nouveaux Bouquets poissards, au nombre de six, dédiés à l'ombre de Vadé*, 1759, in-12. 5° *Le Goûter des Porcherons, ou Nouveaux Discours des halles et des ports*, Paris, 1759, in-12. 6° *Calendrier des lois de la France*, Paris, 1763, in-18. 7° *Spectacle historique, ou Manuel des principaux événements tirés de l'histoire universelle*, Paris, 1764, 2 vol. in-12. 8° *Les Soirées de la campagne, ou Choix de Chansons grivoises, bouffonnes et poissardes*, Paris, 1766, in-12. 9° *Théâtre satirique et bouffon*, etc., Criticomanie, chez Lavérité (Paris, chez l'auteur), 1766, in-12. Ce volume se compose de la réunion des pièces publiées par Cailleau de 1760 à 1764. 10° *Le Wauxhall populaire*, poëme grivois en 5 chants, Paris, 1769, in-12. 11° *Le Bouquet de l'amitié et du sentiment*, Paris, 1769, in-8°. Fr. Nau a eu part à cet ouvrage. 12° *L'Almanach couleur de rose*, Paris, 1771-72-78, in-12. 13° *La Muse errante au salon, ou Apologie critique des peintures*, etc., *exposées au Louvre*, Paris, 1771, in-12. 14° *Les Oracles de l'amour et de la fortune* (en vers), Paris, 1773 et années suiv. 15° *Etrennes historiques*, Paris, 1774 et 1775, 2 vol. in-12. 16° *Vie privée et criminelle d'Ant.-Fr. Desrues*, Paris, 1777, in-12. Ouvrage attribué aussi à d'Arnaud Baculard. 17° *Principes philosophiques de consolation*, trad. de l'allemand de Weitenkampf, suivis d'un extrait de la *Consolation de la philosophie*, par Boëce, Paris, 1778, 2 vol. in-12. 18° *Lettres et Epîtres amoureuses d'Héloïse et d'Abailard*, Paris, 1781, 2 vol. in-12; ibid., 1796, 3 vol. in-8°. On y trouve toutes les imitations qui ont été faites des lettres d'Abailard en vers français. Il existe une édition de ce recueil antérieure à celle de 1781. 19° *Automatie des animaux, suivie de quelques Réflexions sur l'agriculture et le mahométisme, par un partisan de Descartes*, Paris, 1783, in-12. 20° *Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares*, Paris, 1790, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est en entier de l'abbé Duclos, ami de Cailleau. M. Brunet a publié, en 1802, un supplément à ces 3 vol., et, en 1809, il a donné la 1re édition de son *Manuel du libraire*, qui a fait oublier le *Dictionnaire bibliographique* de l'abbé Duclos. 21° *Almanach des rentiers, dédié aux affamés, pour servir de passe-temps, par un auteur inscrit sur le grand livre*, Paris, 1800, in-8°. 22° *Chefs-d'œuvre de poésies philosophiques et descriptives des auteurs qui se sont distingués dans le 18e siècle*, Paris, 1801, 3 vol. in-16, ouvrage posthume, publié par Boinvilliers. On doit encore à Cailleau une *Vie de le Sage*, placée en tête du *Bachelier de Salamanque* (édit. de 1759, 3 vol. in-12), et, sous ce titre : *Réponses de Julie à Ovide*, une suite aux *Lettres de Julie à Ovide* par la marquise de Lezay-Marnesia, imprimée avec l'ouvrage de cette dame. (*Voy.* LEZAY-MARNESIA.) CH—S.

CAILLET (GUILLAUME), paysan né au village de Mello, dans le Beauvaisis, fut chef de la faction dite *la Jacquerie*, qui se forma en 1358, pendant que le roi Jean était prisonnier en Angleterre. Le nom de *Jacquerie* lui fut donné parce que les séditieux nommaient leur chef *Jacques Bonhomme* (1). Les *Jacques* s'élevèrent bientôt, dans les provinces

(1) La Caille avait composé, dans sa jeunesse, une dissertation, fort méthodique et fort claire, *sur le Sens et le Fait de Jansénius*; elle forme 110 p. d'un manuscrit que je possède, et qui porte la date de 1732. V—VE.

(1) Voici l'origine de ce nom. Pendant ces temps désastreux où la France n'avait qu'un roi insensé, la reine et les princes, qui gouvernaient sous le nom du malheureux Charles VI, se livraient au luxe le plus effréné, et les gentilshommes des provinces voisines de la cour suivaient cet exemple. Quand un gentilhomme était épuisé par ses prodigalités, il ne craignait pas de les renouveler en disant : *Jacques Bonhomme payera tout*. Jacques Bonhomme, c'était le vassal. Le paysan des campagnes, après avoir tout souffert, se souleva enfin, et les excès qui souillèrent ses vengeances ont fait oublier aux historiens la justice de la cause.

septentrionales de la France, à près de 100,000 hommes, divisés par bandes, armés de bâtons ferrés, égorgeant les gentilshommes, brûlant les châteaux et portant partout la flamme et le pillage. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce soulèvement arriva presque le même jour dans diverses provinces. On lit avec un étonnement mêlé d'horreur, dans les historiens contemporains, le détail des excès abominables que commirent ces forcenés. Quand on leur demandait, dit Froissard, les motifs de leur soulèvement et de leur furie, ils répondaient « qu'ils « ne sçavoient, mais qu'ils fesoient ainsi qu'ils « voyoient faire les autres, et pensoient qu'ils dus- « sent en telle manière détruire tous les nobles et « gentilshommes du monde. » Il y eut plus de deux cents châteaux de brûlés. Les nobles épouvantés cherchèrent un asile dans les villes fortifiées. Enfin des chevaliers de Flandre, de Brabant et de Bohême vinrent au secours des gentilshommes français, qui se réunirent et s'armèrent. Le dauphin se mit à leur tête. Les *Jacques* furent partout attaqués et vaincus ; il s'en fit un grand carnage : on tuait même ceux qui étaient paisibles dans leurs champs et dans leurs foyers. Charles le Mauvais en fit passer 1,000 au fil de l'épée. Il s'empara de Caillet, lui fit trancher la tête, et tout le reste se dissipa. V—VE.

CAILLET (BÉNIGNE), né à Dijon vers 1644, professa pendant plusieurs années la rhétorique au collége de Navarre, à Paris, et mourut dans cette ville en 1714. Il a fait imprimer dans différents recueils quelques petites pièces de vers latins et français, et il en a laissé un plus grand nombre manuscrites, ainsi que plusieurs ouvrages dramatiques estimables, que, sans doute, son respect pour les devoirs de son état l'ont empêché de publier. Il en existait un recueil en 2 volumes in-8°, dans la bibliothèque de la Vallière. On y trouve : *les Saints Amants, ou le Martyre de Ste. Justine et de St. Cyprien*, tragédie chrétienne ; *le Mariage de Bacchus*, opéra en 3 actes ; *la Pastorale*, comédie en 3 actes ; *les Mariages inopinés*, comédie en 5 actes ; *la Loterie*, comédie en 1 acte ; *les Vacances des écoliers*, comédie en 3 actes. Maupoint, dans la *Bibliothèque des Théâtres*, est le premier qui ait dit que la tragédie des *Saints Amants* a été imprimée en 1700 ; mais c'est une erreur, puisque cette pièce, dédiée à madame de Maintenon, lui fut présentée cette année en manuscrit. La *Bibliothèque de Bourgogne* attribue encore à Caillet une tragédie de *St. Bénigne*, dédiée à Bossuet. — *Paul* CAILLET est auteur du *Tableau du mariage représenté au naturel*, ouvrage de médecine, Orange, 1635, in-12. — *Jean* CAILLET, jésuite flamand, né à Douai en 1578, mort le 4 septembre 1628, est auteur des *Illustria sanctorum virorum Exempla et Facta lectissima per singulos anni dies*, en 6 tomes. W—S.

CAILLETTE est placé dans cet ouvrage au même titre que Brusquet (*voy.* ce nom) et Triboulet (*voy.* ce nom), car il remplissait à la cour le rôle officiel de bouffon, du temps même de ce dernier, et aussi du temps de Polite, qui appartenait à un abbé de Bourgueil. Caillette, fou de Louis XII et de François Ier, a enrichi la langue française d'une expression dont le sens a varié, ou plutôt il a reçu lui-même pour sobriquet un nom commun déjà en usage. Marot, dans une de ses ballades intitulée *de soy-mesme, du temps qu'il apprenoit à escrire au palais*, dit :

Bref, si jamais j'en tremble de frisson,
Je suis content qu'on m'appelle *Caillette*.

Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique*, assure qu'à Nîmes et à Montpellier, on se sert de l'expression *fou comme Caillette*. La signification actuelle de ce mot est celle que lui donne J.-B. Rousseau, dans une épigramme contre Fontenelle :

En vérité, *caillettes* ont raison :
C'est le pédant le plus joli du monde.

Caillette vient sans doute primitivement de *caille*, et non pas, comme le conjecture, en son dialogue intitulé *Antonius*, J.-J. Pontanus, cité par la Monnoie, du quatrième ventricule du bœuf et de tous les animaux ruminants. La seconde nouvelle de Despériers est intitulée : *des Trois Folz, Caillette, Tribolet et Polite*. Le premier y joue un rôle fort ridicule et qui semble annoncer que c'était tout simplement un niais, et non pas un plaisant spirituel dont les saillies pouvaient amuser un prince et le délasser de ses grandeurs. Des pages attachent Caillette par l'oreille à un poteau ; il se croit condamné à passer là toute sa vie et s'y soumet. On lui demande qui l'a ainsi attaché : il n'en sait rien ; si ce sont les pages : oui ; s'il les reconnaîtra bien : oui. Là-dessus on les fait venir, et chacun proteste que ce n'est pas lui qui a joué ce tour ; Caillette soutient que ce n'est pas lui non plus. « Je n'y étais pas, disent tous les « pages à la fois ; je n'y étais pas non plus, dit « Caillette ; » et voilà tout le conte, où certes il n'y a guère de quoi rire. Charles Bourdigné, qui florissait à Angers en 1531, a mis ce vers au commencement de la légende de maistre Pierre Faiseu :

Laissez ester *Caillette* le folastre.

De son côté Érasme, répondant aux petites notes du docteur Noël Béda, s'écrie que *Caillette et Nago* n'ont jamais rien proféré de plus insensé. C'est à peu près de la même manière que s'exprime Th. de Bèze, en son *Passavantius*, p. 161 du recueil de Wiliorban, de 1593, et notes sur la *Satyre Ménippée*, de 1726, t. 2, p. 260 : *Si argumentaberis sic in Sorbona, omnes socii tui te deriderent sicut Calietam*. La *Nef des folz*, imprimée en vers français, en 1497, fait vivre Caillette en 1494, et donne son portrait comme patron des modes nouvelles, ce qui induit le Duchat à penser qu'il pourrait bien y avoir eu deux Caillette, quoique cette supposition ne soit pas rigoureusement nécessaire. Rabelais le nomme plus d'une fois et lui attribue pour bisaïeul *Seigné Joan*, ce qui ne tire pas à conséquence. Au reste, sur ce bouffon qui est le héros de l'un des romans historiques du bibliophile Jacob (M. Lacroix), intitulé *les Deux Fous*, on peut consulter une brochure intitulée *la Vie et Trépassement de Caillette*, sans

lieu ni date, petit in-8° gothique, dont il a paru en 1833 une copie figurée d'une demi-feuille, tirée à 42 exemplaires, à Paris chez Pinard. *Voy.* aussi dans le *Dictionnaire de la conversation* le mot CAILLETTE et notre article COUR (FOUS DE). R—G.

CAILLEUX (MARIE-FRANÇOIS), né en 1761, était marchand rubanier au commencement de la révolution, dont il embrassa les principes avec une sorte de fureur. Affilié au club des jacobins, il devint bientôt officier municipal, et ce fut en cette qualité qu'on le chargea, en 1792, de veiller sur Louis XVI et sa famille détenus au Temple. Cailleux s'acquitta de cette commission avec un raffinement de cruauté digne de l'époque. Il fut ensuite envoyé dans le département de l'Eure, où il se montra l'émule des Joseph Lebon et des Carrier. De retour à Paris, Cailleux entra dans l'administration de la police, mais on s'assura de lui aussitôt après le 9 thermidor, et il ne recouvra sa liberté qu'avec beaucoup de peine. Il n'en continua pas moins cependant à s'associer à toutes les tentatives du parti terroriste. Impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle, il fut condamné à mort le 19 septembre 1796, à l'âge de 35 ans. CH—S.

CAILLIÉ (RENÉ), voyageur célèbre, né en 1800, à Mauzé, département des Deux-Sèvres, de parents pauvres, qu'il perdit fort jeune, fut élevé par un oncle qui, le destinant à un métier, se contenta de lui faire apprendre à lire et à écrire; mais dès que cet enfant studieux sut lire, il dévora le roman de Daniel de Foë, et, enflammé par l'exemple de Robinson, il ne rêva plus qu'expéditions lointaines. Les nombreuses lacunes que présentaient les cartes d'Afrique indiquaient au jeune René un but de découvertes. Malgré les remontrances de son tuteur, il quitta le sol natal en 1816, ne possédant que 60 francs; il obtint à Rochefort un passage sur la gabare *la Loire*, qui faisait voile vers le Sénégal de conserve avec *la Méduse*, mais qui ne partagea pas le trop fameux naufrage de cette frégate. Caillié eut d'abord le projet de se joindre à l'expédition anglaise de Gray, mais une marche forcée de St-Louis au cap Vert, et des conseils d'amis qu'il reçut à Gorée, le détournèrent pour quelque temps de toute entreprise aventureuse. Bientôt la lecture du voyage de Mungo Parck ranima son ardeur. De la Guadeloupe où il avait passé, il revint en 1818 à St-Louis, et trouva moyen de s'associer comme volontaire à la caravane qu'Adrien Partarrieu conduisit à travers les pays de Gjolof et de Fontah dans celui de Bondon, où le major Gray se trouvait perfidement retenu. Cette expédition, qui, avec celle de Tuckey, a coûté 18 millions à l'Angleterre, manqua, et Caillié revint momentanément en France pour se guérir de la fièvre et se reposer de ses fatigues. Il revint au Sénégal en 1824, où commandait. M. le baron Roger, grand promoteur de découvertes. Cet administrateur, après quelques difficultés, lui permit d'aller avec une petite pacotille chez les Mores de la tribu de Bera-Kerah, où il se familiarisa avec la langue arabe et avec le culte de l'islamisme. Après un noviciat de huit mois, pendant lequel il erra avec les Mores du désert de campement en campement, jusqu'à environ cent quarante milles au nord-est de Podos, il revint à St-Louis solliciter des marchandises pour un voyage à Tombouctou dans l'Afrique centrale; mais il essuya un refus. Sans se laisser décourager, Caillié, à qui l'on refusait également un passe-port pour les établissements anglais de la Gambie, prit à pied la route de terre, parvint à Gorée, et de là passa à Sierra-Leone pour faire au gouverneur de Free-Town l'offre de ce zèle tenace que l'administration française avait dédaigné. Il ne fut point écouté : alors il se fit indigotier; et, à peine eut-il économisé une somme de 2,000 francs, qu'il fit les apprêts de son départ. Voici comme il rend compte de cette circonstance. « N'ayant pu, dit-il, obtenir « nulle part les secours nécessaires pour effectuer « le voyage de Tombouctou, je devais me décider « à l'entreprendre à mes frais. J'employai mes « économies, qui s'élevaient à 2,000 francs environ, « à faire des achats de papier, verroterie, et pen- « dant mon séjour à Free-Town, chef-lieu de la co- « lonie anglaise de Sierra-Leone, je me liai avec des « Mandingues et des Saracolets ou *Saracolais*. Ces « derniers, que des voyageurs ont regardé à tort « comme formant une nation, sont une corporation « de marchands voyageurs qui parcourent l'Afrique. « J'obtins leur confiance, et j'en profitai pour les « interroger sur les contrées que j'avais l'intention « de parcourir. Pour gagner tout à fait leur amitié, « je leur donnai quelques bagatelles; puis un jour, « d'un air mystérieux, je leur appris sous le sceau « du secret que j'étais né en Égypte de parents « arabes, et que j'avais été emmené en France dès « mon plus jeune âge, par des Français faisant par- « tie de l'armée qui était allée en Égypte; que « depuis j'avais été conduit au Sénégal pour y faire « les affaires commerciales de mon maître, qui, sa- « tisfait de mes services, m'avait affranchi. » J'ajoutai : « Libre maintenant d'aller où je veux, je « désire retourner en Égypte pour y retrouver ma « famille et reprendre la religion musulmane. » D'abord les Mandingues ne parurent pas ajouter foi à son histoire et surtout à son zèle religieux, mais ils n'en doutèrent plus en le voyant se livrer aux exercices d'un bon musulman sous le nom d'Abdallah, réciter par cœur plusieurs passages du Coran, et chaque soir se joindre à eux pour faire le *salem*, enfin observer dans toute sa rigueur le jeûne du mois de ramadan. Ils finirait par lui accorder toute confiance. Ce fut le 19 avril 1827 qu'il quitta Cacandi sur le Rio-Nuñez, pour suivre une caravane de marchands mandingues allant sur le Niger. Il emportait son faible pécule (1), quelques médicaments, deux boussoles de poche, un costume arabe et le Coran. La caravane qu'il accompagnait

(1) On lit dans la notice sur Caillié, lue par M. Jomard à la société de géographie, que l'intrépide voyageur avait eu connaissance d'un programme par lequel cette société offrait à celui qui réussirait dans la découverte de Tombouctou un prix extraordinaire, qui, joint à une souscription, offrait une somme assez importante. « Mort « ou vif, s'écria-t-il, j'aurai le prix de la société, ou ma sœur le « recevra.

se composait d'un guide avec sa femme, de cinq Mandingues libres, de trois esclaves et d'un foulah. Il traversa les contrées habitées par les Nalons, les Landamas, les Foulahs, les Mandingues et le Fonta-Dhialon, où il avait été devancé neuf ans auparavant par un autre Français, M. Mollien, avec lequel il avait fait en 1816 la traversée de Rochefort au Sénégal. La première journée, après deux heures de marche, il trouva dans le jardin de la factorerie anglaise le tombeau du major Peddie et de ses compagnons, morts victimes d'une entreprise semblable à la sienne; mais rien ne pouvait ébranler le courage du jeune voyageur. Ce ne fut que le 11 juin qu'il parvint sur les bords du Dhioliba ou Niger, au village de Couroussa, dans le pays d'Amon, à environ quarante lieues des montagnes où l'on place la source de ce fleuve. « Je courus bien « vite, dit-il, sur les bords du fleuve qui depuis « longtemps était l'objet de mes désirs; je le vis « venant du sud-ouest quart-sud; il coule lente- « ment à l'est-nord-est l'espace de quelques milles, « puis il tourne à l'est. J'aperçus un peu au nord « du village un banc de sable qui se rapproche de « la rive gauche; le canal pour les pirogues est du « côté de la rive droite. Je m'assis un moment pour « contempler à l'aise ce fleuve mystérieux dont les « savants de l'Europe sont si curieux de connaître « les particularités... J'examinai son courant qui peut « avoir deux milles ou trois milles à l'heure; il a, « dans cette saison huit à neuf pieds de profondeur; « je le jugeai d'après la longue perche avec laquelle « les mariniers poussent les pirogues. Je l'estimai « dans cet endroit aussi large que le Sénégal l'est à « Podor (150 toises). Les nègres me dirent que le « fleuve commence à déborder en juillet, et qu'alors « ils vont en pirogues l'espace de trois milles dans « la plaine, où ils cultivent beaucoup de riz. » La caravane passa le Niger le 13 juin, s'engagea dans un pays situé à droite de ce fleuve, et arriva le 17 à Kankan, grande et jolie ville de 6,000 habitants, capitale de la riche et fertile contrée du même nom, et où se tient un marché bien pourvu des produits de l'Europe, apportés de la côte par des marchands mandingues (1). Caillié séjourna un mois dans cette ville. Là, sa position devint des plus critiques; dénoncé comme chrétien, comme voulant porter aux blancs la connaissance des mines, comment pourra-t-il seul, sans appui, sans secours, résister à ces attaques? Il ne se sauve qu'en se donnant pour médecin. Les maladies abondent, les malades affluent, tout le monde a la fièvre, on veut être purgé; il se trompe quelquefois beaucoup sur les doses de jalap; mais du moins, c'est le médecin malgré lui qui empêche le voyageur enthousiaste d'être massacré. Il n'en est pas moins pillé dans sa case, et perd une partie de ses effets sans pouvoir les recouvrer. Après des marches fatigantes qu'une plaie au pied rendait plus pénibles; après avoir traversé de nombreux villages de Bambarras, il arrive à Timé, où il s'acquit la bienveillance du chérif de cette ville en lui faisant cadeau de son parapluie; ce présent était assurément bien léger, mais il lui valut ici une protection puissante, et des recommandations qui lui aussuraient un bon accueil à Tombouctou. Timé est un beau village habité par des Mandingues mahométans. Ce fut le 3 août qu'il atteignit cette station, après une route dans des pays complétement inconnus jusqu'alors. Il espérait se joindre à une caravane de marchands qui allaient partir pour Yenné, sur le Niger, où il se serait embarqué pour Tombouctou; mais sa blessure au pied le retint d'abord forcément en ce lieu, où bientôt un logement humide, enfumé, et une nourriture malsaine, développèrent dans sa bouche l'affreuse maladie du scorbut, accompagnée d'une fièvre brûlante. Une bonne négresse lui prodigua les soins les plus attentifs; enfin, après cinq mois de souffrances, après avoir lutté contre la mort, et arraché de ses mains les os gangrénés de son palais, il se rétablit, et le 9 janvier 1828, il reprit son voyage, fit encore au nord-ouest une longue route complétement neuve pour la géographie. Il visita d'abord l'île et la ville de Yenné, qu'il atteignit le 11 mars. Là il revit une seconde fois le Dhioliba ou Niger. Yenné, située dans une île de douze à quinze milles de circonférence, a, sous certains rapports, plus d'importance que Tombouctou, et notre voyageur est le premier qui l'ait décrite. Elle est bruyante et animée; tous les jours il part et il arrive des caravanes nombreuses de marchands qui apportent toutes sortes de productions. La population est de 8 à 10,000 habitants qui sont tous mahométans. Elle contient beaucoup d'étrangers qui y sont établis. Le 25 mars 1828, après une résidence de treize jours, il s'embarqua sur le Dhioliba, pour se rendre à Tombouctou, à cette capitale du Soudan occidental, que les géographes arabes désignaient depuis plusieurs siècles comme le grand marché de l'Afrique centrale. Enfin, le 19 avril, après une navigation de vingt-sept jours, on arriva à la ville de Katra, située à environ une lieue du fleuve. Ce fut le lendemain que Caillié fit son entrée à Tombouctou, située à environ deux lieues plus loin vers le nord. « En entrant, dit-il, « dans cette cité mystérieuse, objet des recherches « des nations civilisées de l'Europe, et qui depuis si « longtemps, était le but de tous mes désirs, je fus « saisi d'un sentiment inexprimable de satisfaction; « je n'avais jamais éprouvé une sensation pareille,

(1) « De quels instruments Caillié était-il pourvu? demande M. Jomard dans la notice déjà citée. Il ne possédait aucun instrument « d'astronomie; il avait seulement deux boussoles: celles-ci lui ont « servi constamment à reconnaître les directions; la nuit, il avait « d'avance évalué sa marche par heure, au moyen d'expériences réitérées faites à Sierra-Leone. Son heure de marche moyenne ré- « pondait à environ deux milles six dixièmes géographiques (ou « trois milles anglais); les distances, les directions étaient notées « avec soin. Avec si peu d'instruments on ne peut faire sans doute « qu'un journal de route bien imparfait; mais qui pourrait se flatter « de porter impunément de ce côté de l'Afrique un cercle ou un « sextant au milieu des Foulahs, des Mandingues, des Touariks, « des Berabiches? Non-seulement l'instrument resterait enfermé « dans son enveloppe et toujours inutile, mais il compromettrait la « vie du voyageur à tout instant, s'il voulait en user. Pour écrire ses « notes, Caillié était chaque fois obligé d'entrer dans un bois, ou de « se cacher derrière un buisson, un arbre, un rocher, une pierre; le « soupçon seul l'eût perdu. Aurait-il pu montrer le moindre instrument sans tenter la cupidité des barbares, sans être signalé comme « chrétien? »

« et ma joie était extrême... Revenu de mon en« thousiasme, je trouvai que le spectacle que j'avais « sous les yeux ne répondait pas à mon attente ; « je m'étais fait de la grandeur et de la richesse de « Tombouctoue un tout autre idée; cette ville « n'offre, au premier aspect, qu'un amas de mai« sons en terre mal construites... Cependant il y a « je ne ne sais quoi d'imposant à voir une grande « ville au milieu des sables. » Il vit aussi à Tombouctou des maisons de briques assez grandes, des mosquées avec des minarets ; dans les magasins des marchandises d'Europe, des négociants richement fournis, des armes à feu de fabrique française. Chose remarquable, le riche marchand à qui il était recommandé par le chérif de Yenné le logea dans une maison toute voisine de celle que le major Laing avait quittée depuis dix-neuf mois. La principale ressource de Tombouctou est son commerce de sel. Elle est habitée par des nègres de la nation Kissour. Caillié n'y séjourna que quatorze jours, pressé qu'il était de profiter du retour d'une caravane qui se rendait dans les États de Maroc, et qui le 4 mai se mit en route. Ici commence pour notre voyageur une nouvelle série de fatigues inexprimables : les puits sont rares, ceux qu'on trouve contiennent de l'eau à peine potable et encore faut-il les déblayer; la chaleur est suffocante : on est forcé de ne marcher guère que de nuit. Des vagues de sable semblent courir sur cet océan; un vent d'est brûlant les emporte avec violence. L'eau manque avant d'arriver à El-Araouan; dans la ville même la souffrance est extrême : une eau chaude et saumâtre ajoute à l'ardeur de la soif, au lieu de la tempérer. Après Araouan, on trouve encore un lieu habité, Mourat, et c'est le dernier. Toutes ces tortures n'étaient rien en comparaison de celles qui attendaient Caillié et ses compagnons dans le grand désert du Sahara, où la caravane entra le 19 mai. A l'aspect de cette immense mer de sable, notre voyageur, quoique aguerri à la fatigue et aux privations, ne lutta plus qu'à peine contre le tourment de la soif. Il reste comme expirant sur le sable, sa bouche est en feu, sa langue est collée au palais. Son chapelet à la main, il va de tente en tente mendier quelques gouttes d'eau. C'est dans son livre qu'il faut lire ces scènes d'horreur. Des trombes de sable faisaient à chaque instant craindre aux voyageurs d'être ensevelis. « Une de « ces trombes, dit-il, plus considérable que les « autres, traversa notre camp, culbuta toutes « les tentes, et nous faisant tournoyer comme des « brins de paille, nous renversa pêle-mêle les « uns sur les autres; nous ne savions plus où nous « étions; on ne distinguait rien à un pied de dis« tance... La consternation était générale; on n'en« tendait que des lamentations... Au milieu des « mugissements du vent, on distinguait, par inter« valles, les gémissements des chameaux, aussi « effrayés et bien plus à plaindre que leurs maî« tres, puisque depuis quatre jours ils n'avaient rien « mangé. Tout le temps que dura cette effrayante « tempête, nous restâmes étendus sur le sol. » A tant de misères, sans compter la déception du mirage et celle des puits qu'on trouve desséchés, ajoutez les outrages de toutes sortes supportés par notre voyageur, qu'on affecte souvent malgré toutes ses précautions de confondre avec un chrétien; puis les trahisons de ses guides et le tourment de l'incertitude, et l'on n'aura qu'une faible idée de tout ce qu'il dut souffrir avant de sortir du Sahara. Enfin soixante et dix jours après le départ de Tombouctou, la caravane arriva dans le territoire de Drah et d'El-harib. Bientôt il franchit un des cols de l'Atlas et en trois ou quatre jours il atteignit Fez, l'ancienne capitale du Maroc. Plus il approchait du Maroc, plus il sentait la nécessité de soutenir son rôle d'Arabe d'Égypte, retournant dans sa patrie par Alger, et se disposant à faire le pèlerinage de la Mecque; mais comment le concilier avec son projet d'arriver à Rabat, Larache ou Tanger? S'il se portait à l'ouest il devenait suspect, il était découvert et courait un nouveau péril. Son adresse le sert encore heureusement cette fois : « S'il veut aller à Maroc, dit-il, « c'est pour exposer son infortune à l'empereur et « invoquer sa protection; le sultan ne sera pas in« sensible à de si longs malheurs, et lui donnera le « moyen de gagner Alger et Alexandrie. » Après avoir pendant trois jours parcouru et observé Fez, il tourna brusquement à l'ouest, et se rendit à Méquinez. Dès le lendemain il se mit en route pour Rabat, à pied et le sac sur le dos; mais ses jambes ne pouvant plus le porter, il loue un âne et un guide et arrive à Rabat. Le prétendu agent français qui réside dans cette ville n'est qu'un juif ignorant qui le congédie sans aucune marque d'intérêt. Ne sachant que devenir, il se réfugie dans un cimetière. Pendant quinze jours il vit dans la plus grande détresse. Enfin le 27 septembre, il profite d'une occasion pour se rendre à Tanger, où il entre enfin le 7 octobre à la nuit. Ce ne fut pas sans danger qu'il put pénétrer dans la résidence du consul français, M. Delaporte, qui, sous les haillons du derviche n'eut pas plutôt reconnu un Français qu'il l'embrassa avec effusion. Au surplus, pour donner l'idée de l'accueil généreux que ce fonctionnaire fit au malheureux voyageur, il suffit de lire la lettre que M. Delaporte s'empressa d'écrire au président de la société de géographie. « Un de nos « citoyens, disait-il, M. René Caillié vient d'acqué« rir à la société de géographie tous les territoires « situés entre Rio-Nuñez, Sierra-Leone et Tanger, « c'est-à dire entre l'Océan et la Méditerranée. Il a « visité les villes de Kankan, Yennée, etc... Il a em« ployé seize mois à faire ce travail et a recueillir « les matériaux dont il enrichissait sa besace. Rien « ne l'a rebuté, ni refus, ni dégoûts, ni fatigues, ni « dangers; sa vocation, ainsi qu'il me l'a dit plu« sieurs fois, l'appelait à franchir l'Afrique; il l'a « suivie, et a résolu le problème dont l'impossibilité « paraissait démontrée : savoir qu'un Européen peut « traverser l'Afrique. Il a voyage sans faste; et j'ai vu « un derviche quêteur, la besace de cuir sur le dos, « se jeter sur le seuil de ma porte, et me tendre, non « la main de l'indigence dont il portait la livrée, « mais celle d'un compatriote qui s'adresse à un ser-

« viteur du roi de France et requiert sa protection...
« Si M. Caillié n'a pas le brillant ni l'éducation
« de nos voyageurs modernes, il a l'ingénuité de ce
« bon voyageur du vieux temps, qui nous a donné
« sur l'Inde tant de notions intéressantes. S'il n'est
« l'*Amédée Jaubert* de l'Asie, il sera le *Marco Paolo*
« de l'Afrique, et il aura le mérite d'avoir fait à ses
« dépens, et sans secours, ce que tant d'autres n'ont
« pu exécuter à force de trésors. » Avec quelle joie Caillié déposa le costume ou plutôt les lambeaux du costume arabe ! Avec quel bonheur il rentra dans la vie européenne, et savoura la conversation d'un homme bienveillant et lettré comme M. Delaporte ! Mais sa santé n'en était pas moins profondément altérée : la fièvre ne le quittait pas. Toutefois, il mettait ses notes en ordre, et pendant ce temps, M. Luneau, commandant de la station navale française à Cadix, répondit à la demande que M. Delaporte lui avait adressée pour avoir un bâtiment. C'est le 28 septembre que Caillié s'embarqua sur la goëlette *la Légère*, et que le 8 octobre il arriva à Toulon où il purgea sa quarantaine, d'où il adressa à la société de géographie deux lettres dans lesquelles il exposait avec simplicité les principales circonstances de son voyage. Le 17 octobre la commission centrale de cette société lui fit passer une première indemnité pécuniaire. Arrivé à Paris, Caillié, le modeste Caillié devint l'homme du jour; la société de géographie lui décerna le prix de 10,000 francs, en assemblée solennelle, par les mains de M. Hyde de Neuville, ministre de la marine, alors président de la société. Déjà ce ministre l'avait comblé de marques de sa généreuse bienveillance; bientôt il le fit nommer membre de la Légion d'honneur et agent de France à Bamako, sur le Dhioliba, sans résidence obligée; enfin, outre le prix de 10,000 francs, Caillié reçut le prix de 1,000 francs décerné par la société de géographie pour la découverte la plus importante de l'année 1828. Bientôt il publia son voyage sous ce titre : *Détails d'un voyage à Tombouctou et à Yenné, dans l'Afrique centrale, précédé d'observations faites chez les Maures-Bracknas, les Nalons et d'autres peuples, pendant les années* 1824, 1825, 1826, 1827 *et* 1828, par René Caillié, orné du portrait de l'auteur, d'une vue de Tombouctou et d'une carte itinéraire avec remarques géographiques par M. Jomard, membre de l'Institut, Paris, 1830, 3 vol. in-8°. On trouve dans cet ouvrage un vocabulaire de la langue mandingue, et un autre de la langue kissour, parlée à Tombouctou concurremment avec le more. Les remarques de M. Jomard remplissent 148 pages. On y lit aussi avec intérêt la relation, on peut dire officielle de la mort du major Laing (*voy.* ce nom), sur laquelle étaient parvenues en Europe tant de versions différentes qu'on ne savait à laquelle s'en tenir. En 1830 Caillié se maria, acheta à Beurlay, dans le département de la Charente-Inférieure, une petite propriété qu'il échangea contre une autre dans le même département, au hameau de la Baderre. Là il se livra aux travaux de l'agriculture avec la même ardeur et la même persévérance que celle qu'il avait déployées dans le cours de ses voyages. Plus riche de considération que d'argent, il fut élu maire de son endroit. Mais au sein d'un repos si chèrement acheté, il rêvait de nouveaux voyages. Toute sa correspondance ne respire qu'une pensée, celle d'aller à Bamako, et sinon d'y établir une résidence, du moins de mieux étudier cette contrée si riche, de visiter les mines de Bouré et de faire connaître à fond ce pays si intéressant pour nos possessions. C'est au milieu de ces pensées qu'une crise de la maladie qu'il avait gagnée en Afrique l'enleva en peu de jours à sa famille et au monde savant, le 25 mai 1838. La société de géographie ouvrit une souscription pour qu'un modeste monument lui fût élevé à Pont-Labbé, arrondissement de Saintes, où il voulut être inhumé. On trouve dans les *Annales* de cette société une notice intéressante sur lui par M. Jomard, avec son portrait lithographié et d'une ressemblance parfaite. Dans cette notice, l'auteur rappelle que plus d'un hommage flatteur avait été rendu à Caillié de son vivant. Le nouvel éditeur des *Lettres édifiantes* (M. Aimé Martin), lui avait dédié cet ouvrage. D—R—R.

CAILLIÈRES. *Voyez* CALLIÈRES.

CAILLOT (JOSEPH), excellent comédien, naquit à Paris en 1732. Fils d'un orfèvre qui fut arrêté pour dettes, il trouva un asile chez des porteurs d'eau. Son père, sorti de prison, ayant obtenu une place subalterne dans la maison du roi, Caillot le suivit dans la campagne de Flandre, et plut à tous les généraux par sa gentillesse et sa jolie figure. Louis XV, à qui le duc de Villeroy l'avait présenté, lui demanda son nom : Sire, répondit l'enfant, *je suis le protecteur du duc de Villeroy*; il voulait dire le contraire. Le roi rit de cette naïveté, et attacha le petit Caillot au spectacle dit *des petits appartements*, pour jouer les jeunes pâtres et les amours. Lorsque Louis XV distribuait lui-même les rôles, il disait : *En voilà un pour le petit protecteur*. La voix de Caillot ayant mué, il perdit sa place et fut réduit, par l'inconduite de son père, à s'engager comme musicien au théâtre de la Rochelle, où il remonta bientôt sur la scène pour remplacer un acteur malade. Après avoir joué l'opéra-comique à Bourges, à Lyon et au théâtre de l'infant duc de Parme, il fut rappelé à Paris. Il y débuta, le 26 juillet 1760, à la Comédie-Italienne, et fut si bien accueilli, surtout dans le rôle de Colas de *Ninette à la cour*, qu'on l'admit sociétaire dès la même année. Une taille avantageuse, une figure expressive, un débit simple et gracieux, un jeu plein de naturel, de sentiment et de gaieté, une voix de basse-taille ronde et pleine, mais si étendue et si flexible, qu'il chantait la haute-contre ou le ténor comme si c'eût été sa voix naturelle, telles furent les qualités qui concilièrent à Caillot la constante et juste bienveillance du public. Dès qu'il paraissait, ses manières franches, sa physionomie ouverte, intéressaient les spectateurs avant même qu'il eût parlé, et son jeu achevait bientôt l'entraînement.
« Caillot, dit le baron de Grimm, était sublime
« sans efforts, et son talent, qu'il gouvernait à son
« gré, était, sans qu'il s'en doutât, plus rare peut-

« être que celui de Lekain ; il se croyait fait pour « chanter avec agrément, pour jouer avec une mine « bien réjouie : mais il ne se croyait point pathéti- « que. Garrick devina son talent et lui apprit qu'il « serait acteur quand il voudrait. » Caillot réalisa les prédictions du Roscius anglais, et ses succès furent aussi étonnants que rapides dans plusieurs rôles où il déploya une profonde sensibilité. Il créa ceux du *Sorcier*, de Mathurin dans *Rose et Colas*, du *Déserteur*, du *Huron*, du *Sylvain ;* de Western dans *Tom Jones ;* mais il était inimitable, et il n'a jamais été remplacé dans les rôles de Lubin (*Annette et Lubin*), de Blaise dans *Lucile*, et de Richard dans *le Roi et le Fermier*. « Pour se faire une « idée de la perfection où l'art du comédien peut « atteindre, dit encore Grimm, il fallait voir Caillot « dans ce dernier rôle. On remarquait dans tout « son maintien l'homme qui avait reçu de l'éduca- « tion : à travers ses brusqueries et sa mauvaise hu- « meur contre les gardes-chasse, perçait la dou- « ceur naturelle du personnage. Avec quelle mesure « il reprenait sa mère un peu ridicule ! comme il « souffrait de son bavardage ! avec quelle finesse il « cherchait à la dérouter et affectait de la gaieté pour « ne pas la choquer ! » Narbonne, un des successeurs de Caillot, fit voir l'énorme distance qui le séparait de lui, dans ce rôle qu'il joua d'une manière grossière et brutale. Non moins distingué par ses qualités morales que par son esprit, ses connaissances et son goût sûr dans le jugement des ouvrages dramatiques, Caillot attachait un grand prix à l'opinion publique. Il poussa la délicatesse jusqu'à refuser le rôle de Cliton que Marmontel lui avait réservé dans *l'Ami de la maison*. « Ce caractère « ressemble trop, dit-il à celui qu'on nous attribue ; « si je jouais ce rôle comme je le sens, aucune mère « ne voudrait me laisser auprès de sa fille. Je joue- « rais plutôt *Tartufe ;* ce personnage est plus loin « de nous, et l'on ne craint pas dans le monde que « nous soyions des tartufes. » A mesure que le jeu de Caillot s'était perfectionné, sa voix était devenue capricieuse et sujette à des enrouements subits, mais passagers, occasionnés souvent par sa passion pour la chasse. Cet accident, joint à une mémoire naturellement ingrate, et la crainte que ces torts involontaires, en le privant de l'affection du public, ne le fissent survivre à sa réputation, lui donnèrent le désir de se retirer, quoiqu'il fût encore dans la force de l'âge et du talent. Des tracasseries de coulisses le dégoûtèrent enfin d'un art dont il faisait ses délices, et non un métier. En septembre 1772, il quitta le théâtre avec une pension de 1,000 francs, mais continua d'y jouer sans rétribution pendant six semaines, pour suppléer à l'absence de plusieurs acteurs malades. Il avait offert de paraître sur la scène quelquefois l'hiver, même dans les rôles nouveaux que les auteurs voudraient bien lui confier : on rejeta cette proposition désintéressée. Il joua encore *le Déserteur*, en juin 1773, devant le dauphin et la dauphine, avec autant de talent que de succès ; mais on trouva sa voix très-affaiblie. Dès le mois de mars 1765, il avait reparu au théâtre de la cour avec le fameux Jélyote. (*Voy.* ce nom.) Louis XV, qui se souvenait toujours avec plaisir du *petit protecteur*, le prit en amitié, goûta son esprit, et de nouveau l'admit aux spectacles des petits appartements. Il y joua, en 1776, dans *la Matinée des boulevards*, de Favart, continua d'y être attaché quelques années en qualité de répétiteur, et retourna vivre avec sa mère et une de ses trois sœurs qui exerçait le commerce de la bijouterie. Il se retira ensuite à St-Germain-en-Laye, où il possédait au bas de la terrasse une petite maison que lui avait donnée le comte d'Artois, dont il était capitaine des chasses. Il y vivait dans une heureuse médiocrité, lorsque la révolution lui enleva ses pensions et le fruit de ses économies. Il supporta ces revers en philosophe, vendit sa maison, et continua de résider à St-Germain où il avait ouvert un cours de musique et de déclamation. Il y faisait les agréments des meilleures sociétés par sa gaieté, sa bonhomie et son talent de mime. On l'a vu, dans une extrême vieillesse, jouer des scènes muettes avec la plus rare perfection (1). En 1800 l'Institut de France l'admit au nombre de ses correspondants pour la classe des beaux-arts. En 1810, les acteurs du théâtre Feydeau lui décernèrent une pension de 1,200 francs. En 1814, le roi lui en accorda une de 1,000 francs. La mort de deux de ses sœurs l'avait rendu copropriétaire d'une maison sur le quai Conti à Paris. Mais il ne jouit pas longtemps de cette aisance. Sa femme était morte depuis longtemps à St-Germain, soit de consomption, soit du poison qu'elle avait pris afin de ne pas succomber, dit-on, à une passion malheureuse. Caillot en avait eu deux enfants ; son fils, major d'un régiment, périt dans l'expédition de Russie en 1812, à 28 ans. La douleur de cette perte causa au vieillard une attaque de paralysie qui l'obligea de revenir à Paris avec sa fille ; une seconde attaque l'emporta le 30 septembre 1816, à l'âge de 84 ans. Sa fille, qui lui survécut, est morte en état de démence. La conduite de Caillot prouve que c'est à tort que des envieux l'ont accusé d'aimer l'argent et d'avoir mis des conditions à sa retraite, comme la promesse d'un intérêt dans les poudres. On rapporte de lui un mot assez piquant. Il avait été lié avec J.-J. Rousseau, qui mieux que personne appréciait un

(1) Caillot, octogénaire, aimait encore à raconter que Grétry, arrivé à Paris depuis plus de deux années, sollicitait en vain la représentation de son premier opéra français, *le Huron*, paroles de Marmontel. Il avait mis Caillot dans ses intérêts en lui communiquant quelques airs de sa partition ; mais celui-ci ne pouvait vaincre la résistance insoucieuse de ses camarades associés. Un jour enfin il traita à dîner les plus influents ; Grétry était du nombre des convives, et quand on fut au dessert, Caillot se mit à entonner un des plus beaux airs du *Huron*. Arrivé à cet endroit de son récit, il chantait d'une voix encore belle et sonore : *En Huronie, et qu'y fait-on? Y parle-t-on le bas breton ? Et non, non, non*, etc. Puis, reprenant sa narration, mes camarades, disait-il, étonnés et charmés, demandent de qui est ce chant ravissant. *Eh ! voilà*, m'écriai-je, montrant Grétry, *voilà l'homme que vous repoussez depuis deux ans !...* La pièce fut reçue, montée sur-le-champ, et obtint un immense succès, qui, depuis 1769, n'est pas encore oublié. Mais à quoi tient la destinée des poëtes et des artistes ! Grétry, découragé, était près de renoncer à la carrière dramatique qui a fait sa gloire et nos plaisirs. V—VE.

talent si naturel. Celui-ci, lui voyant un couteau de chasse richement monté, s'étonnait qu'il eût fait une pareille dépense. « Je ne l'ai point acheté, dit Cail« lot, je l'ai accepté du prince de Conti. — Vous « acceptez donc les cadeaux des princes, vous que « je croyais philosophe! je n'en accepte pas, moi. « — C'est que vous êtes un philosophe qui refuse, « et moi un philosophe qui accepte (2). » Il existe une lettre autographe de Caillot, écrite deux ans avant sa mort, et possédée par l'auteur de cette notice : elle offre un témoignage irrécusable de sa bienfaisance, de son humanité et de l'ardeur qu'il mettait encore à rendre service. On a toujours cru que Nainville, qui débuta en 1765 à la Comédie-Italienne, qu'il quitta en 1777, était fils naturel de Caillot, dont il avait pris l'emploi, et avec lequel il avait des rapports frappants pour la voix, la figure et même le talent. A—T.

CAILLOT (ANTOINE), prêtre du diocèse de Lyon, est devenu, par suite des événements de la révolution, un des plus infatigables compilateurs du siècle. Il naquit vers 1757. Ayant refusé le serment à la constitution du clergé en 1791, il fut obligé de sortir de France. Il y rentra bientôt, se réfugia à Paris et fut arrêté en 1794. Il déguisa son nom et son pays natal, afin d'échapper à la mort qui était alors inévitable pour les Lyonnais. Il n'en fut pas moins condamné à la subir sous le nom de *Caillaux*, natif de Rhodez, le 5 thermidor (23 juillet 1794), cinq jours avant la chute de Robespierre. Un guichetier le sauva en faisant porter à sa place, avec cinquante-sept victimes, un autre prêtre qui se trouvait dans la même prison. Par suite du 9 thermidor, Caillot fut rendu à la liberté. Pour subsister, il se mit à donner des leçons de langues, se fit ensuite libraire, et traversa ainsi les dernières phases de la révolution. Mais à dater de 1801 on ne voit plus en lui qu'un écrivain aussi entreprenant que médiocre, abordant tous les genres de littérature, sans réussir réellement dans aucun; mais comme il faut bien, grâce à l'inconstance et à la satiété du public, que chaque jour se renouvellent les livres qu'on pourrait appeler *courants*, Caillot trouva dans la fécondité de sa plume de quoi se mettre à l'abri du besoin. Il faut dire aussi que plusieurs de ses compilations et traductions ne sont point sans utilité : 1° *le Retour de la Paix*, poëme en forme de dialogue entre un militaire, un cultivateur, un marchand, un artiste et un auteur, Paris, 1801, in-8°. 2° *Epître de Neptune aux Français*, au sujet de la descente en Angleterre, 1804, in-8°. 3° *Stances sur le sacre et le couronnement de S. M. l'empereur Napoléon*, 1804, in-8°. 4° *Mes Vingt Ans de folie, d'amour et de bonheur, ou Mémoires d'un Abbé petit-maître*, 1807, 3 vol. in-12. 5° *Etrennes à la grande armée, ou Recueil des traits les plus intéressants des défenseurs de la patrie*, 1807, in-8°. 6° *Histoire d'un Pensionnat de jeunes demoiselles, ou Tableau des résultats d'une simple éducation*, 1808, 2 vol. in-12. 7° *Le Rousseau de la Jeunesse*, 1808, in-12. 8° *Le Voltaire de la Jeunesse*, même année, in-12. 9° *Voyage sentimental et pittoresque au Champ de repos, sous Montmartre et à la maison de campagne du P. la Chaise*, 1808, in-12; 2° édit. sous le titre de *Voyage religieux et sentimental aux quatre cimetières de Paris*, ouvrage renfermant un grand nombre d'inscriptions funéraires, suivi de réflexions religieuses et morales, 1809, in-8°. 10° *Voyage autour de ma bibliothèque*, roman bibliographique où les gens du monde et les dames peuvent apprendre à former une bibliothèque de bons ouvrages dans quelque genre que ce soit, 1809, 3 vol. in-12. 11° *Le Rollin de la Jeunesse*, 1809, 2 vol. in-12 : cet abrégé des histoires de Rollin a eu une seconde édition en 1816. 12° *Dictionnaire portatif de la littérature française*, 1810, in-8°. 13° *Morceaux choisis des Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, par A. C., 1810, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a eu quatre éditions, dont la dernière en 1826. 14° *Morceaux d'éloquence extraits des Sermons des orateurs protestants français les plus célèbres du 17° siècle*, 1810, in-8°. 15° *Morceaux choisis de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Fleury*, 1811, 2 vol. in-12. 16° *Précis de l'Histoire de France, depuis 1789 jusqu'en 1812*, 1812, in-12. 17° *Les Jours de congé, ou Promenades hebdomadaires*, etc., 1812, 2 vol. in-12; 2° édition, 1814. 18° *Le Crévier de la Jeunesse, ou Choix des traits les plus intéressants de l'Histoire des empereurs romains*, 1813, in-12. 19° *Nouvelles Leçons élémentaires de l'histoire ancienne*, par demandes et par réponses, 1813, in-12. 20° *Nouvelles Leçons élémentaires de l'histoire romaine*, par demandes et par réponses, 1813, in-12. 21° *Précis de l'Histoire de Russie*, 1813, in-12. 22° *Histoire de la ruine de Troie*, attribuée à Darès (*voy.* ce nom), traduit du latin, 1813, 1 vol. in-12. 23° *Précis historique de la campagne de 1814*, par MM. A. (Arnaud, sténographe) et C. (Caillot), 1814, in-12. 24° *Abrégé de l'Histoire ancienne de Rollin*, 1815, in-12; 2° édition, 1823. 25° *Recherches historiques sur les assemblées nationales dites du Champ de Mars et du Champ de Mai*, 1815, in-8°. 26° *In extremis Ludvoici XVI diebus et nece elegia*, 1815, in-8°. 27° *La Prière des Royalistes, ou Paraphrase du psaume Exaudiat*, 1815, in-12. 28° *Tableaux des exercices et de l'enseignement en usage dans un pensionnat de jeunes demoiselles*, 1816, 2 vol. in-12. 29° *Nouvelles Leçons élémentaires de l'histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à l'année 1817*, par demandes et réponses, 1817, in-12. 30° *Cam*

(1) Caillot allait voir souvent J.-J. Rousseau à l'Ermitage, et lui portait des produits de sa chasse. Les premières perdrix furent assez bien reçues, les secondes froidement, et les troisièmes positivement refusées. Lorsque Caillot s'en alla, Thérèse Levasseur courut après lui : « Quand vous apporterez du gibier, dit-elle, faites en sorte « que M. Rousseau n'en sache rien ; donnez-le-moi secrètement. » Et ce fut ainsi convenu. Un jour que Caillot dînait à l'Ermitage, il regarda le petit couteau de Jean-Jacques, et le trouva joli. Jean-Jacques ne dit rien ; mais, au sortir de table, il prit le petit couteau, et s'avançant vers son hôte avec un embarras visible : « Vous « le trouvez donc joli ? — Oui, sans doute. — Voulez-vous me faire « le plaisir de l'accepter ? — Oh ! je m'en garderai bien. — Pour« quoi ? — Vous refusez de recevoir mes perdrix qui sont le produit « de ma chasse et ne me coûtent rien ! — Mon ami ! eh bien ! j'ac« cepterai... *encore une fois*... prenez mon couteau. » Et il pleurait. « A la bonne heure, » dit Caillot ; il reçut le présent des mains du philosophe, et se souvint, dans la suite, de l'avis de Thérèse. V—E.

pagne de Moscou, contenant des récits extraordinaires sur les armées françaises, précédée de l'histoire de Russie, revue par M. Gassener, 1817, in-12. 31° *Curiosités naturelles, historiques et morales de l'empire de la Chine*, 1818, 2 vol. in-12. 32° *Tableau des Croisades pour la conquête de la terre sainte*, suivi d'une courte description des principaux endroits de la Syrie et de la Palestine qui y sont mentionnés, 1818, 2 vol. in-12. 33° *Abrégé de l'histoire romaine de Rollin*, suivant le plan de cet auteur, 1819, in-12. 34° *Abrégé de l'histoire des empereurs de Crévier*, suivant le plan de cet auteur, 1819 et 1827, 2 vol. in-12. 35° *Abrégé de l'Histoire du bas empire de Lebeau*, depuis Constantin jusqu'à la mort de Mahomet II, 1819, 2 vol. in-12; 2e édition augmentée d'une table des noms propres d'hommes et de femmes, 1825. 36° *Abrégé du Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* de l'abbé Barthélemy, 1819, 2 vol. in-12. 37° *Précis historique de l'histoire d'Espagne* en gravures par David, 1820. 38° *Abrégé de l'Histoire générale des voyages de Laharpe*, réduit aux traits les plus intéressants et les plus curieux, 1820, 2 vol. in-12. 39° *Abrégé des voyages modernes*, réduit aux traits les plus curieux, pour servir de suite à l'*Abrégé de l'histoire générale des voyages de Laharpe*, 1820, 2 vol. in-12. 40° *Le Gibbon de la jeunesse, ou Abrégé de l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, 1821, 2 vol. in-12. 41° *Vie de St. Louis, roi de France*, 1822, in-8°. 42° *Vie de Fénelon, archevêque et duc de Cambray*, 1822, in-12. 43° *Beautés naturelles et historiques des îles, des montagnes et des volcans*, avec une introduction, 1822, 1 vol. in-12. 44° *Beautés de la marine, ou Recueil des traits les plus curieux concernant les marins voyageurs et les marins militaires des temps modernes*, 1823, 2 vol. in-12. 45° *Beautés des trois règnes de la nature, recueillies des écrits des naturalistes modernes*, 1823, 2 vol. in-12. 46° *Abrége de l'Histoire de France d'Anquetil continuée jusqu'en 1823-1824*, 2 vol. in-12. 47° *Les Enfants instruits et corrigés par leurs propres exemples, dans une suite de petites histoires*, 1824, in-18. 48° *Nouvelle Histoire des naufrages anciens et modernes*, 1824, in-12. 49° *Vie de Bossuet, évêque de Meaux*, 1825, in-12. 50° *Beautés du christianisme, ou Recueil des belles actions inspirées par cette religion*, 1825, in-12. 51° *Abrégé de l'Histoire universelle d'Anquetil*, 1825, 2 vol. in-12. On doit encore à Caillot une *Vie de St. Charles Borromée*, trad. du P. Basilicapetri; *la Galerie Romaine, ou les Hommes illustres de Rome*, trad. d'Aurelius Victor, et une nouvelle édition du *Dictionnaire géographique de Vosgien*, 1819, in-8°. M. Beuchot, dans la table du *Journal de la librairie* (année 1814), lui attribue les sept pamphlets suivants, imprimés dans le cours de cette même année, et formant chacun 8 pages d'impression in-8° : 1° *la Lanterne magique de la rue Impériale*; 2° *N'en parlons plus et parlons-en toujours*; 3° *Ça ne va pas, non, c'est le chat*; 4° *le Thermomètre, ou le Chaud et le Froid*; 5° *Ah ! que c'est bête, ou la Revue des pamphlets*; 6° *les Adieux des Russes aux Parisiens*; 7° *le Fond du sac, et à chacun son sac*. Ce laborieux écrivain ne manquait certainement pas d'une certaine érudition; il avait dans l'esprit quelque originalité. Il est mort dans l'obscurité, il y a quelques années. D—R—R.

CAILLY (JACQUES DE), connu sous le nom d'ACEILLY, chevalier de l'ordre de St-Michel, né à Orléans en 1604, a laissé quelques vers imprimés d'abord sous le titre de *Diverses Petites Poésies du chevalier d'Aceilly*, Paris, And. Cramoisi, 1667, in-12, réimprimés dans un recueil de *Pièces choisies, tant en prose qu'en vers*, publié par de la Monnoie, la Haye (Paris), 1714, 2 volumes in-12; et encore dans le *Recueil de pièces galantes en prose et en vers de madame la Suze et de Pellisson*, 1748, 5 volumes, in-12. La plupart des pièces de Cailly sont versifiées naturellement; quelques-unes sont citées quelquefois, telles que celle-ci :

Dis-je quelque chose assez belle,
L'antiquité toute en cervelle
Me dit : Je l'ai dite avant toi.
C'est une plaisante donzelle;
Que ne venait-elle après moi!
J'aurais dit la chose avant elle.

Tout le monde connait son épigramme contre les étymologistes :

Alfana vient d'*equus* sans doute;
Mais il faut convenir aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route.

Jacques de Cailly se disait allié de la famille de la Pucelle d'Orléans. Il est mort en 1673. — A.-G. CAILLY, mort en 1800, a coopéré au *Journal des Muses*. On a de lui : *Contes en vers, Chansons et Pièces fugitives*, Paris, 1800, in-18. A. B—T.

CAILLY (ADRIEN-GUILLAUME), littérateur, né en 1727, reçut une éducation soignée au collége de Beauvais, où il remporta tous les prix. Il suivit d'abord la carrière des armes, servit comme volontaire dans l'artillerie, et chanta les triomphes de l'armée française, après la bataille de Fontenoy, où il avait combattu. Il revint à Paris avec le comte d'Eu, grand maître de l'artillerie, qui le nomma trésorier de ses domaines. Pour répondre à la confiance de son protecteur, Cailly entra chez un notaire, où il acquit les connaissances nécessaires à ses nouvelles fonctions. Après la mort du comte d'Eu, en 1775, Cailly acheta un coin de terre à la campagne, où il allait passer tous les étés, pour s'y livrer plus tranquillement à la culture des lettres. Ses titres littéraires sont : plusieurs divertissements composés, vers 1750, pour les fêtes que la duchesse du Maine donnait à Sceaux; *Don Alvar et Mincio*, opéra en 3 actes tiré du roman de *Gilblas*, et joué sans succès, en 1770, au Théâtre-Italien; *l'Education d'un prince*, autre pièce reçue au même théâtre, à l'époque de la révolution; *le Temple de Gnide*, grand opéra en 3 actes; des poésies insérées dans les *Etrennes d'Apollon*, *l'Almanach des Muses*, etc., et une foule de chansons attribuées souvent à Beaumarchais et à Boufflers. Membre de la société des

belles-lettres de Paris depuis sa fondation, il y lut plusieurs pièces fugitives, entre autres *le Jugement de Pâris*, conte charmant où il a su concilier la décence et la grâce. Cailly, faisant céder sa modestie aux instances de ses amis, s'occupait de publier un recueil intitulé : *Contes en vers, Chansons et Pièces fugitives*, Paris, an 9 (1800), in-18 de 288 p., lorsqu'il mourut, le 19 septembre de la même année, d'une attaque d'apoplexie. A la demande de son fils, son corps fut inhumé à Belleville, dans le jardin où reposaient depuis sept ans les restes de son ami Favart. Alissan de Chazet, secrétaire de la société des belles-lettres, prononça, le 15 octobre suivant, un éloge de Cailly, imprimé dans le même format que les poésies de celui-ci, mais que l'on ne trouve pas toujours en tête du recueil. Les poésies de Cailly sont en général graveleuses, quoiqu'elles soient pour la plupart l'ouvrage de sa vieillesse, et composées pendant le régime de la terreur qu'il ne manque pas de stigmatiser. On peut en dire autant des quatre premiers chants de *Mon Radotage, ou mes vieilles Fredaines*, poëme qu'il n'a pas achevé. Cailly a coopéré au *Journal des Muses*, publié par madame Mérard de St-Just (1). A—T.

CAILLY (CHARLES), né à Vire en 1752, entra fort jeune dans la carrière du barreau, et s'étant montré, dès le commencement, l'un des partisans de la révolution, il remplit dans le département du Calvados différentes fonctions administratives et judiciaires, entre autres celle de commissaire près les tribunaux civil et criminel de Caen ; il y fit preuve de sagesse, de modération, et rendit quelques services aux victimes de la tyrannie révolutionnaire. Dénoncé bientôt lui-même comme fédéraliste, et mis hors la loi, il ne dut son salut qu'à des circonstances particulières, et notamment au siége de Granville par les Vendéens, qui fixa toute l'attention des conventionnels. Après le 9 thermidor, il rentra dans les fonctions publiques. Il était commissaire du directoire près l'administration départementale du Calvados, en 1797, lorsqu'il fut destitué comme soupçonné d'appartenir au parti qui allait succomber dans la journée du 18 fructidor. Son département le nomma néanmoins, en 1798, député au conseil des anciens, dont il devint secrétaire l'année suivante. Il y fit un rapport sur le notariat, et soutint les droits de la république sur les successions des émigrés. Il parla encore dans cette assemblée sur le régime hypothécaire, sur le vagabondage et sur d'autres objets de législation Après le 18 brumaire, Cailly entra dans la magistrature : nommé d'abord juge au tribunal d'appel de Caen, il devint plus tard conseiller, puis président de chambre à la cour royale. Il est mort dans l'exercice de ses fonctions le 8 janvier 1821. Cailly avait toujours cultivé les lettres, et il était l'un des membres les plus assidus de l'académie de Caen. Le recueil de cette société contient plusieurs mémoires de sa composition. On a encore de lui : 1° *Rapport au conseil des anciens sur l'organisation du notariat*, 1799, in-8° ; 2° *Dissertation sur le préjugé qui attribue aux Égyptiens l'honneur des premières découvertes dans les sciences et les arts, lue à l'académie de Caen*, Caen, 1802, in-8°. M—D j.

CAIM-BIAMRILLAH (AHMED, surnommé), 26e calife abbasside, fils de Cadir-Billah, auquel il succéda en dzoulhcddjah 422 de l'hégire (décembre 991 de J.-C.), n'eut, comme ses prédécesseurs, qu'une autorité religieuse soumise à celle qu'exerçaient à Bagdad les sultans Bouïdes, sous le titre d'*Emyr-el-Oméra* (généralissime). Son règne n'offre d'autre événement remarquable que l'extinction de la dynastie des Bouïdes, remplacée par celle des Seldjoucydes. Ce malheureux prince ne pouvant repousser les insultes de Bessassyry, officier révolté, qui pillait les environs de Bagdad, et ne trouvant dans son généralissime ni protection ni défense, appela à son secours Thoghrul-Bey, déjà célèbre par ses succès. Thoghrul saisit aussitôt cette occasion d'étendre et de légitimer sa puissance ; il vint en toute hâte à Bagdad, où il rendit au calife les honneurs qui lui étaient dus ; mais son armée, livrée à toutes sortes d'excès, porta le peuple à la révolte ; on en vint aux mains, le sang des musulmans coula dans Bagdad, les maisons furent pillées ; enfin la sédition s'étant apaisée, Thoghrul se saisit du sultan alors régnant, le fit mettre en prison, et détruisit ainsi la dynastie des Bouïdes. Caïm avait changé de maître ; mais sa position était toujours la même. Thoghrul, n'ayant plus de rivaux à craindre, s'occupa à combattre les ennemis de son nouvel empire ; mais en 450 de l'hégire (1058-9 de J.-C.), tandis qu'il combattait contre un de ses frères, Bessassyry, dont nous avons déjà parlé, vint fondre sur Bagdad, s'en empara, mit Caïm dans un cachot, et fit proclamer calife Mostanser, qui l'était déjà en Égypte. Thoghrul-Bey, instruit de cet événement, arriva en toute hâte, entra dans Bagdad abandonné par Bessassyry, et mit Caïm en liberté. Depuis ce moment, ce prince jouit en paix du califat, sous la tutelle de Thoghrul-Bey, d'Alp-Arslan et de Mélik-Schah ses successeurs. (*Voy.* ces noms.) Il mourut le 10 de chaaban 467 de l'hégire (30 mars 1075 de J.-C.) après un règne de 44 ans. C'était un prince juste, bon, instruit, mais faible et incapable de régner : il aimait l'étude et cultivait la poésie. Son fils Moctady lui succéda. (*Voy.* MOCTADY.) J—N.

CAIN, premier fils d'Adam et d'Ève, dont le nom hébreu, *Canah*, signifie *posséder*, parce que sa mère, vivement pénétrée de la promesse que d'elle naîtrait celui qui devait écraser la tête du serpent séducteur, et croyant que cette promesse allait avoir son accomplissement dans ce premier-né, s'écria, dans le ravissement de sa joie, en le mettant au monde : « Voilà que je *possède* maintenant un « fils. » Pour rectifier ce qui a été dit dans les articles ADAM et ABEL, on observera qu'il n'y a rien de certain sur l'époque précise de la naissance de Caïn ;

(1) Dans une petite biographie critique qui parut en 1796, intitulée *le Tribunal d'Apollon*, 2 vol. in-18, on lit : « Le beau sexe a « besoin de l'éventail quand il entend les graveleuses mais charman- « tes pièces fugitives du père. » Et dans l'article de Cailly fils il est dit : « Si l'on pouvait faire rimer *treille* avec *belle*, *miséricorde* « avec *hallebarde*, ce chansonnier opiniâtre travaillerait avec une « incroyable facilité. » V—VE.

qu'elle a dû être très-rapprochée de la création, puisque ce fut aussitôt après avoir créé le père et la mère du genre humain que Dieu institua le mariage, et qu'il leur dit : « Croissez et multipliez, » mais postérieurement à leur expulsion du Paradis terrestre, car il serait impossible autrement d'expliquer comment Caïn et Abel auraient pu contracter en naissant le péché originel. Caïn se livra à la culture de la terre, et c'est du fruit de ce travail qu'il fit au Seigneur l'offrande à laquelle fut préférée celle d'Abel. Moïse et St. Paul indiquent les raisons de cette préférence, l'un en disant qu'Abel offrit ce qu'il y avait de meilleur parmi les premiers-nés de son troupeau, qualité qu'il ne marque point dans l'offrande de Caïn ; l'autre, en nous apprenant que celle d'Abel fut plus abondante ou meilleure, et qu'elle fut animée d'une foi vive. On ne sait pas au juste par quel signe Dieu fit connaître la préférence donnée à l'offrande d'Abel. Les Juifs, autorisés par divers événements semblables de l'histoire sainte, conjecturent que ce fut par un feu du ciel qui la consuma, sans toucher à celle de son frère. On ignore également quel fut l'effet de cette préférence de la part de Dieu. L'opinion la plus générale et la plus conforme à l'analogie de la foi, c'est que le droit d'aînesse fut transféré de l'aîné au cadet, et, par conséquent, l'auguste prérogative de voir naître de sa postérité le Messie réparateur. Cette préférence mit le trouble dans le cœur de Caïn et l'agitation dans tous ses sens. La tristesse et l'abattement parurent sur son visage. Dieu, touché de son désespoir, chercha à le faire rentrer en lui-même par ces paroles de consolation : « Le droit d'aînesse, il est « vrai, vous élevait au-dessus de votre frère qui « vous était soumis. La perte que vous en avez faite « ne doit point vous ôter tout espoir : si vous « pratiquez le bien, vous n'en serez pas moins ré« compensé ; mais si, persistant dans les noirs pro« jets qui roulent dans votre pensée, vous faites le « mal, votre crime sera toujours présent à votre « esprit, et vos remords ne vous laisseront pas un « moment de repos. » Caïn, sourd à cette voix, attira son frère dans un lieu écarté, lui chercha querelle, et se souilla par le premier meurtre qui ait ensanglanté la terre. Le Seigneur, dont ce crime semblait devoir provoquer une vengeance éclatante, se contenta de lui dire : « Caïn, où est Abel, votre « frère ? » Caïn, au lieu de s'avouer coupable et de recourir à la miséricorde de Dieu, crut pouvoir se soustraire à cette question importune par la réponse évasive qu'il n'en savait rien ; qu'il n'était pas chargé de la garde de son frère. Alors le Seigneur prononça contre lui cet arrêt terrible qui devait retentir dans toutes les générations : « Quel crime affreux « avez-vous commis ? La voix du sang de votre « frère s'est élevée jusqu'à moi ; elle ne peut être « apaisée que par une punition exemplaire. Vous « serez proscrit de cette terre abreuvée de sang in« nocent, condamné à une vie errante et vagabonde. « Le champ que vous cultivez à la sueur de votre « front ne vous rendra point le fruit de vos travaux ; « et, poursuivi sans relâche par le plus épouvanta« ble souvenir, vous ne croirez voir dans tous les « hommes que des vengeurs de votre fratricide. » Cet arrêt foudroyant fit enfin comprendre à Caïn toute l'énormité de son crime ; il se reconnut indigne du pardon, ne vit autour de lui que les horreurs de la mort, et crut qu'il serait la victime du premier homme qu'il rencontrerait. Dieu le rassura encore contre cette crainte, en lui dénonçant la sévère punition de quiconque oserait attenter à sa vie, et lui confirma cette promesse rassurante par un signe ; c'est-à-dire, suivant l'opinion la plus autorisée, par un miracle, qui ne devait plus laisser subsister de crainte à cet égard dans son esprit. Cet événement doit être placé dans la cent vingt-neuvième année d'Adam, puisque, selon l'Ecriture sainte, c'est en l'année 130 que naquit Seth, destiné à remplacer Abel dans la famille des pères du genre humain. Cette époque certaine fournit la réponse au système de Lapeyrère et aux difficultés de Bayle, en faveur des préadamites : ces deux auteurs prétendent en conclure l'existence de l'arrêt prononcé par le Seigneur contre Caïn. (*Voy.* là-dessus Crouzas, ***Examen du pyrrhonisme***, et une bonne dissertation sur l'article CAIN de Bayle, dans les ***Mémoires de Trévoux*** de mai 1738.) Caïn, après avoir longtemps erré, se retira dans la terre du Nord, à l'orient d'Eden. Sa famille s'étant prodigieusement multipliée, il y construisit des cabanes, dont on a fait une ville appelée ***Henoch***, du nom de son fils. On ne sait point l'époque de sa mort. Suivant une ancienne tradition, il fut tué par Lamech, son neveu ; mais cette tradition n'est nullement certaine. Josèphe, sur l'autorité de qui on ne peut guère compter, dit que Caïn commit toutes sortes de déprédations ; qu'il s'adonna au libertinage ; qu'il substitua le luxe à l'antique simplicité des mœurs ; qu'il établit le premier le droit de propriété, en séparant les héritages par des haies, et qu'il fut l'inventeur des poids et mesures. Il sortit, au milieu du second siècle, du sein des Valentiniens, selon St. Irénée, ou de celui des Nicolaïtes, selon St. Épiphane, une secte de ***Caïnites*** qui affectaient pour Caïn une vénération toute particulière. On les appela aussi ***Judaïtes***, parce que, dans leur culte, ils associèrent Judas à Caïn. Ils reconnaissaient une vertu supérieure à celle du Créateur, qu'ils nommaient ***sagesse*** ; mettaient la perfection de la raison à commettre sans pudeur toutes sortes d'infamies ; prétendaient que chaque action infâme avait son ange tutélaire, qu'ils invoquaient en s'y livrant. Ces sectaires avaient un ***Évangile de Judas***, un livre apocryphe de l'***Ascension de St-Paul***, et d'autres écrits remplis de choses horribles. Une femme, nommée Quintille, qui avait ajouté des pratiques encore plus abominables à celles des Caïnites, pervertit en Afrique beaucoup de monde. On croit que ce furent ses prédicationsqui engagèrent Tertullien à écrire son traité ***de Baptismo***. T—D.

CAINAN eut pour père Énos, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, et naquit l'an du monde 325 (*Genèse*, chap. 5, v. 9). On ne connaît aucune particularité de la vie de ce patriarche. Il engendra Malaléel, à l'âge de soixante-dix ans, et mourut âgé de

910 ans, l'an du monde 1235. L'évangéliste St. Luc fait mention de Caïnan dans la généalogie qu'il donne du Sauveur (ch. 3, v. 37). Caïnan est nommé *Jared* par l'historien Josèphe. — CAÏNAN, fils d'Arphaxad, naquit l'an du monde 1694, et mourut âgé de 360 ans. Les Septante, qui ont augmenté les années des patriarches, lui donnent 460 ans à l'époque de sa mort. Selon ces interprètes, il avait cent trente ans lorsqu'il engendra Salé; mais, suivant le calcul ordinaire, il n'était alors âgé que de trente ans. Les savants sont partagés sur l'âge et l'existence même de Caïnan. On ne trouve ni son nom ni ses années dans l'original hébreu de la *Genèse* et du *Deutéronome*. On les chercherait vainement dans la Vulgate, dans la paraphrase chaldaïque, dans Josèphe, dans Bérose, dans Philon, dans Théophile d'Antioche, dans Jules Africain, dans St. Épiphane; mais on les voit dans la version des Septante et dans la généalogie de Jésus-Christ, donnée par St. Luc, *qui fuit Sale, qui fuit Caïnan, qui fuit Arphaxad* (c. 3, v. 35). Voici sommairement les différentes opinions sur une question obscure qui ne semble point de nature à pouvoir être désormais éclaircie. Quelques auteurs ont pensé que Moïse avait omis Caïnan, parce qu'il ne voulait compter que dix générations depuis Adam jusqu'à Noé, et depuis Noé jusqu'à Abraham. Plusieurs ont cru que les Juifs avaient supprimé le nom de Caïnan de leurs exemplaires, dans le dessein de rendre suspects les soixante-dix interprètes et l'évangéliste St. Luc. D'autres ont prétendu qu'Arphaxad fut père de Caïnan et de Salé, de Salé selon l'ordre naturel, et de Caïnan selon la loi. Il en est qui veulent que Caïnan et Salé soient un même personnage, indiqué par les Septante et par St. Luc sous ces deux noms. Ceux qui soutiennent que Caïnan a été ajouté dans la version des Septante, et qu'il est passé de là dans l'évangéliste, prétendent que l'autorité de l'hébreu, de la Vulgate, du chaldéen et du syriaque, doit prévaloir sur celle des Septante; que St. Luc n'ayant fait que copier ces interprètes, son texte en cet endroit ne peut être d'une plus grande autorité que la leur; que les changements faits par les Septante dans les années des patriarches suffisent seuls pour infirmer leur autorité dans tout ce qui est contraire au texte hébreu, et que d'ailleurs il résulte des éditions des Septante comparées qu'elles diffèrent entre elles. Plusieurs écrivains pensent que le nom de Caïnan est étranger au texte même des Septante; que ces interprètes ne l'y ont point mis, que les plus anciens pères ne l'y ont point lu. En effet, ils ne comptent que dix générations depuis Noé jusqu'à Abraham; et il y en aurait onze, si l'on y comprenait Caïnan. Enfin des critiques habiles supposent que le nom de Caïnan ne se trouvait point dans les premiers textes de St. Luc, et qu'il n'y est entré que par l'interpolation de quelque copiste. (*Voy.*, sur cette question, Corneille de la Pierre et D. Calmet sur la *Genèse*; Grotius, sur St. Luc; la dissertation d'Usérius sur Caïnan, etc.) V—VE.

CAIO. *Voyez* CAYOT.

CAIPHE, appelé aussi JOSEPH, fut créé grand prêtre des juifs par Gratus, intendant de la Judée, après la destitution de son beau-père Anne, ou Ananus, l'an 27 de J.-C. Ce fut dans l'assemblée des prêtres et des docteurs de la loi, présidée par lui, qu'il prononça contre Jésus-Christ cette sentence de mort : « Il faut qu'un homme meure pour tout le « peuple, afin que toute la nation ne périsse pas. — « Or, ajoute l'évangéliste, ce n'est pas de lui-même « qu'il parlait ainsi; mais comme il était pontife de « cette année, il prophétisa que Jésus mourrait, non « seulement pour sa nation, mais encore pour le sa« lut de tous ceux qui aspireraient à devenir des en« fants de Dieu. » Dès ce moment, les Juifs méditèrent les moyens de le faire périr, et Caïphe, principal agent de ce déicide, ne cessa d'ouvrir les avis les plus violents pour le conduire à sa consommation; il poursuivit le même projet sur les apôtres du Sauveur; il condamna St. Étienne à mort, fit fouetter St. Pierre et St. Jean pour avoir guéri un boiteux et converti 5,000 personnes. Il fit mettre en prison le premier à cause de son zèle à prêcher la résurrection de Jésus-Christ et des miracles par lesquels il confirmait son témoignage. Ce système de persécution dura jusqu'à ce que Caïphe fût dépouillé de sa dignité par Vitellius, gouverneur de Syrie, en l'an 36. On ne connaît ni l'époque ni le genre de sa mort. Les Juifs prétendent montrer encore aujourd'hui à Jérusalem la maison qu'il habitait, et des voyageurs racontent qu'ils en ont vu les ruines. St. Luc dit qu'Anne et Caïphe étaient tous les deux souverains sacrificateurs à l'époque de la mission de St. Jean-Baptiste. Comme cette réunion de deux personnages en même temps pour porter le titre et exercer les fonctions de cette première dignité est contraire à tous les monuments de l'antiquité judaïque, les savants ont imaginé divers systèmes pour rendre raison de ce fait particulier. Baronius dit qu'Anne était chef d'une des vingt-quatre familles sacerdotales, et en cette qualité, président du sanhédrin, charge à laquelle se trouvaient attachées les fonctions de la souveraine sacrificature. Casaubon suppose que le grand prêtre avait un vicaire pour le suppléer au besoin. Basnage de Flottemanville établit deux pontifes en même temps, et qui exerçaient tour à tour les fonctions de cette charge. L'opinion la plus généralement reçue est que ceux qui avaient été revêtus de la dignité de grand prêtre en retenaient toujours le titre; qu'Anne, destitué injustement par un officier païen, en conserva le pouvoir, à cause de la considération dont il ne cessa de jouir parmi les Juifs. On conçoit par là comment Jésus-Christ fut d'abord conduit chez Anne, et de là chez Caïphe; chez le premier, sans doute, parce que c'était l'ancien et le beau-père; chez le dernier, parce que, selon l'évangéliste, il était le souverain sacrificateur de cette année-là. T—D.

CAIRELS (ÉLIAS), troubadour, né à Sarlat, en Périgord, fut d'abord employé à travailler les métaux pour l'orfèvrerie et à dessiner des armoiries, et tout à coup se consacra aux muses sans y être appelé par un grand talent. Ses productions offrent des difficultés qu'il se plaisait à vaincre. Tantôt les vers sont

très-courts, tantôt les rimes sont redoublées, tantôt il commence son couplet par les derniers mots du précédent. La dame de ses pensées se nommait Isabelle. Cairels s'attacha, vers l'an 1220, à l'empereur Frédéric II, dont il ne vante pas la générosité. Il aimait l'argent, et l'avoue dans toutes ses compositions. Sur dix pièces de ce poëte conservées dans les manuscrits de la bibliothèque royale, il s'en trouve deux sur la croisade. Millot en cite seize. Z.

CAIRO (FRANÇOIS), peintre, né dans le Milanais en 1598, mort en 1675, composa plusieurs tableaux dont les plus estimés décorent les églises du Piémont et de la Lombardie. Il fut pensionné et créé chevalier par le duc de Bavois. Z—O.

CAIROTTE (PAUL-MAURICE), né à Turin, en 1726, nommé en 1761 à l'évêché d'Asti, n'accepta que sur les instances réitérées du roi de Sardaigne et du pape, fit bâtir un superbe séminaire, améliora les études et les mœurs de son clergé, et mourut en 1786. Il avait publié en italien une instruction à la jeunesse ecclésiastique, 1775, in-12. Z—O.

CAIT-BEY, 26e sultan des mameluks circassiens, ou bordjtyes, était, comme tous les princes de sa dynastie, un esclave acheté en Circassie et amené en Égypte, où les révolutions qui déchiraient ce pays lui fournirent les occasions de déployer son mérite, et l'élevèrent enfin au trône. Il servit successivement Mamoud Djaly-bey et Thaher Djacmac, ce qui lui fit donner le surnom de *Mahmoudy* et *Thahery*. Lors de la déposition de Timur-Bogha, qui n'avait régné que deux mois, les mamelucks lui déférèrent le sceptre le 6 de redjeb 872 (31 janvier 1468). Caït-Bey se montra digne de leur choix pendant vingt-neuf années qu'il occupa le trône. Par sa valeur, il triompha des armées de Bajazet II, d'Assembêh, prince de Mésopotamie, et des esclaves éthiopiens qui s'étaient révoltés. La modération de sa conduite et une politique adroite apaisèrent et réunirent sous sa puissance les différents partis des mameluks, tandis que sa piété et ses vertus lui gagnèrent le cœur de ses sujets. Les historiens arabes du temps ne tarissent point sur les éloges qu'ils lui donnent. Mariy l'appelle la *broderie d'or*, la *pierre précieuse du collier de la dynastie des mameluks bordjytes*. Pietro Martire Anghiera, qui voyageait en Égypte peu de temps après la mort de ce prince, n'en parle qu'avec admiration, et il faut convenir qu'aucun sultan de sa dynastie n'a eu un règne aussi long, aussi brillant. Les voyages qu'il faisait dans son empire ressemblaient au cours de ces fleuves qui répandent partout la fertilité et l'abondance. On ne saurait déterminer le nombre des édifices qu'il fit construire, et qui tous étaient consacrés à la religion et à la bienfaisance. Caït-Bey mourut le 27 de dzou'l-caadah 901 (7 août 1496 de J.-C.). J—N.

CAIUMARAT. *Voyez* CAYOUMARATH.

CAIUS MUTIUS, architecte romain, bâtit, environ un siècle avant l'ère chrétienne, le temple de l'Honneur, de la Vertu, dont on croit qu'il existe encore quelques ruines dans l'ancienne enceinte de Rome, près de l'Église St-Eusèbe. Z—O.

CAIUS POSTHUMIUS, affranchi, vivait sous Auguste, et se fit, avec Cocceïus, son élève, un grand nom dans l'architecture. Ils furent l'un et l'autre chargés par Agrippa des grands travaux qu'Auguste fit faire aux environs de Naples, entre autres de ces routes souterraines, taillées la plupart dans des rochers, et qui s'étendent depuis Naples jusqu'à Pouzzole, et depuis le lac Averne jusqu'à Cumes. Quelques auteurs pensent qu'ils percèrent dans le Pausilippe cette route de cent trente pas de longueur sur trente de largeur et cinquante de hauteur, qui passe pour un des plus beaux monuments de la grandeur romaine ; mais d'autres écrivains croient cette voie, connue aujourd'hui sous le nom de *Grotte du Pausilippe*, antérieure au siècle d'Auguste, et conjecturent qu'elle peut avoir été creusée par les habitants de Cumes. Il est parlé de cette voie souterraine dans Varron, dans Strabon et dans Sénèque le philosophe. V—VE.

CAIUS VALGIUS, médecin de l'empereur Auguste; il est cité par Pline le naturaliste comme auteur d'un traité qui ne nous est pas parvenu, *sur les Propriétés et l'Usage des plantes en médecine*. Z—O.

CAIUS, fils de Marcus Agrippa et de Julie, fille d'Auguste, naquit l'an de Rome 734. Il fut adopté à l'âge de trois ans par Auguste, qui le nomma César, ainsi que son frère Lucius, aussitôt après la naissance de ce dernier. A quatorze ans, il fut désigné consul, et créé prince de la jeunesse l'année suivante. Il partit ensuite avec Tibère pour l'Allemagne, où il fit ses premières armes. Envoyé en qualité de proconsul en Asie, il se mit en route pour faire la guerre à Phraate, roi des Parthes, qui était entré en Amérique pour soutenir les prétentions de Tigrane en faveur duquel cette province s'était révoltée, et qu'elle avait placé sur le trône de ses ancêtres; mais il paraît, par un fragment de Dion publié en 1798 avec une version latine par l'abbé Morelli, que, dans cet intervalle, Phraate mourut, qu'il fut remplacé sur le trône par Phratace son fils, et que ce fut celui-ci qui, apprenant l'arrivée de Caïus en Syrie, vint lui proposer la paix, aux conditions qu'il évacuerait l'Arménie, et que ses frères resteraient en otage à Rome (1). Cette époque est remarquable par la mort des deux concurrents au trône d'Arménie. Ariobarzane, qui y avait été placé par Caïus, mourut peu de temps après son élévation ; Tigrane fut tué dans une guerre qu'il eut à soutenir contre les barbares voisins de ses États, et qui lui avait sans doute été suscitée par les Romains. Quoique les Arméniens fussent abandonnés par le roi parthe, qui avait conclu la paix avec Caïus, et que les Romains leur eussent donné un nouveau roi (Artabaze, fils d'Ariobarzane), ce peuple fier et mécontent se maintint dans sa révolte. Ce fut alors que Caïus fit entrer ses troupes en Arménie, qu'il y obtint de grands succès, et qu'il soumit de nouveau une grande

(1) Il est bon d'observer que le texte de Velleius Paterculus, qui servait alors dans l'armée de Caïus, est conforme à celui de Dion, et qu'il a été mal à propos corrigé par Juste-Lipse. (*Voy.* les différentes éditions de Velleius Paterculus, *cum notis variorum*.)

partie de cette province; mais s'étant engagé imprudemment dans une conférence près de la ville d'Artagère, il fut blessé par Addon, gouverneur de cette place, qui lui avait demandé un entretien secret. Depuis ce moment, la santé de Caïus s'affaiblit tous les jours. Auguste l'engagea plusieurs fois à revenir à Rome, mais il aimait mieux, dit Paterculus, vieillir dans le coin le plus éloigné de la terre que d'y retourner. Il en prit néanmoins le chemin après s'en être longtemps défendu, et il mourut à Lymire, ville de Lycie, à l'âge de 23 ans. Son corps fut transporté à Rome, où il fut inhumé avec pompe. Suivant Tacite et Dion, on soupçonna Livie et Tibère d'avoir hâté sa mort. Il avait été fait consul l'an 754 de Rome, pendant son séjour en Syrie. Il fut marié à Livie ou Liville, fille d'Antonia et de Drusus, qui épousa, après sa mort, Drusus, fils de Tibère. On a de Caïus des médailles latines, grecques et des colonies. Sa tête ne se trouve que sur les grecques et les coloniales. (*Voy.* LUCIUS.) On peut consulter, pour l'histoire de Caïus et de Lucius, le savant ouvrage intitulé : *Cenetophia Pisana Caii et Lucii Cæsarum dissertationibus illustrata*, Venise, 1681, in-fol. T—N.

CAIUS, ou GAIUS, dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres*, était disciple de St. Paul. On croit qu'il naquit en Macédoine; mais il était établi à Corinthe, et il y logea chez lui St. Paul, qui, dans son *Epître aux Romains*, l'appelle *Caïus hospes meus*. Caïus, ayant suivi l'apôtre jusqu'à Éphèse, vit ses jours exposés dans une sédition excitée par Démétrius, orfèvre de cette ville. Depuis les prédications de Paul, ce Démétrius ne trouvait plus à vendre ses petites statues d'argent, fidèles copies de la statue de la grande Diane. Caïus fut entraîné au théâtre, et le peuple demandait à grands cris sa mort, lorsque l'émeute fut enfin calmée par la prudence du greffier de la ville. Suivant plusieurs écrivains, Caïus est le même que celui à qui St. Jean écrivit sa troisième épître. L'auteur des additions faites à la *Synopse* de St. Athanase semble croire que l'hôte et le disciple de St. Paul avait revu et poli le style de l'Évangile de St. Jean; mais d'autres pensent, avec plus de fondement, que ce fut un autre Caïus de Derbes en Lycaonie, dont il est fait aussi mention dans les *Actes des Apôtres*, et probablement le même qui, suivant les constitutions apostoliques, fut établi par St. Jean, évêque de Pergame. Origène dit que Caïus, disciple de St. Paul, avait été fait évêque de Thessalonique. V—VE.

CAIUS (Saint), était originaire de Dalmatie, et parent de l'empereur Dioclétien. Suivant les anciens pontificaux, il fut élu le 16 décembre 283, et succéda à St. Eutychien. Il siega douze ans quatre mois et sept jours, sous les empereurs Carus, Carin, Numérien et Dioclétien. Caius mourut le 21 avril 296, et il est nommé le 22 dans le calendrier de Libère. Pendant la première persécution que Dioclétien excita contre les chrétiens, et qui dura près de deux ans, il se sauva de Rome; mais, du fond de sa retraite, il ne cessa d'encourager les confesseurs et les martyrs, dont un des plus illustres fut St. Sébastien. On ignore ce que Caius fit dans le cours de son pontificat. On croit qu'il ordonna que les clercs passeraient par les sept ordres avant d'être sacrés évêques. Quoiqu'il n'ait point souffert le martyre, ses dangers et ses souffrances l'ont fait admettre au nombre des saints. V—VE.

CAIUS, savant auteur ecclésiastique, vivait au commencement du 3ᵉ siècle, et fut disciple de St. Irénée, ce qui porte à croire qu'il était né dans la Gaule. Il se retira à Rome, et fut agrégé au clergé de cette Église, sous le pontificat de Victor et de Zéphyrin, et ordonné *évêque des nations*, vers l'an 210, pour aller prêcher la foi dans les pays barbares, sans être attaché à aucun lien particulier. Caïus est surtout célèbre par une conférence qu'il eut à Rome avec Procle ou Procule, l'un des chefs des montanistes. Eusèbe nous a conservé des fragments précieux de la relation qu'il en avait écrite en forme de dialogue. C'est le premier auteur connu qui ait combattu le millénarisme, en écrivant contre Cérinthe. On lui attribue divers ouvrages contre Alcinoüs, où il prouve que la nation juive est beaucoup plus ancienne que celle des Grecs; contre Artémon, en faveur de la divinité de Jésus-Christ, etc. Eusèbe, St. Jérôme, Théodoret, Photius, nous ont conservé quelques fragments de ses traités. A la manière dont les anciens en parlent, on doit en regretter la perte. Parmi ces ouvrages, il y en avait un que Photius intitule le *Livre de l'univers*, où l'auteur faisait un magnifique éloge de Jésus-Christ. Comme certains critiques attribuaient le livre à Josèphe, on a voulu conclure de cette notion vague qu'Eusèbe en avait extrait le passage sur Jésus-Christ, qu'il cite d'après les *Antiquitates Judaicæ*. D—T.

CAIUS, KEY, ou KAYE (JEAN) médecin anglais, naquit à Norwich en 1510. Il fit ses études médicales à Cambridge, où il était élève en 1529 : il y fut reçu bachelier et maître ès-arts, et même nommé membre du collége de cette ville en 1533. S'étant déterminé à voyager pour compléter son instruction, en 1539, il partit pour l'Italie, séjourna longtemps à Padoue, où il écouta les leçons de Montanus, et y fut reçu docteur en 1541. De retour en Angleterre, en 1544, il s'acquit une telle réputation, qu'il fut successivement premier médecin d'Edouard VI et des reines Marie et Elisabeth. Il servit à la fois les sciences et la médecine par sa fortune et ses travaux. Il fonda en effet, à Cambridge, un collége portant son nom, et propre à recevoir vingt-trois étudiants; d'autre part, il découvrit plusieurs manuscrits inconnus des ouvrages d'Hippocrate et de Galien, savoir : le premier livre *de Decretis Hippocratis et Platonis*; le livre d'Hippocrate, *de Pharmacis*; et des fragments du 7ᵉ livre de Galien, *de Usu partium*, et du livre *de Ptisanna*. Il a donné quelques éditions des ouvrages de ces princes de la médecine, ainsi que des ouvrages de son maître Montanus, savoir : 1° *de Methodo medendi ex Cl. Galeni Pergameni, et Joannis Baptistæ Montani Veronensis principum medicorum sententia libri duo*, Bâle, 1544, in-8°; ibid, 1558, in-8°, avec différents opuscules de Montanus. 2° *Cl. Galeni Pergameni*

Libri aliquot græci, partim hactenus non visi, partim a mendis repurgati, annotationibusque illustrati, Bâle, 1544, in-8°; 1574, in-4°. Enfin il a aussi donné quelques ouvrages de sa composition : 1° *Opera aliquot et versiones, videlicet : de Methodo medendi, libri duo; de Ephemera Britannica, liber unus; Versio librorum Galeni; de Ordine librorum suorum; de Ratione victus secundum Hippocratem in morbis acutis; de Placitis Hippocratis et Platonis*, Louvain, 1556, in-8°. 2° *De Antiquitate Cantabrigiensis academiæ libri duo*, Londres, 1568, in-8°, et 1574, in-4°. 3° *Historiæ Cantabrigiensis academiæ ab urbe condita liber primus*, Londres, 1574, in-4°, ouvrage différent du précédent, mais qui lui est réuni dans cette édition. On peut, sur tous les deux, consulter la *Bibliothèque curieuse* de David Clément. 4° *De Libris propriis liber unus, in quo singulorum rationem reddit; de Canibus Britannicis, liber unus*, 1570 (Pennant l'a inséré dans sa *Zoologie britannique*); *de Rariorum animalium et stirpium Historia, liber unus*, Londres, 1570, in-4°; 1724, in-4°; ibid., 1729, in-12; c'est le titre de cette dernière édition que nous avons rapporté. Son traité de la suette anglaise, *de Ephemera Britannica*, fut aussi imprimé séparément en 1721, à Londres, in-8°; c'est même la meilleure édition; la description de cette maladie y est fort exacte. Chauffepié (dans son *Dictionnaire*) donne la liste des ouvrages de Caïus. Il mourut en 1573. Sur le monument qu'on lui éleva dans la chapelle du collége de Kaye, à Cambridge, on mit cette épitaphe laconique : *Fui Caius*. (*Voy.* les *Mémoires* du P. Niceron, t. 11 et 12.) — Un autre *Jean* CAIUS, également Anglais, et né dans une époque un peu antérieure, a donné, entre autres ouvrages, une traduction du latin de l'*Histoire du siége de l'île de Rhodes*, dédiée à Édouard IV, dont il était poëte lauréat. C. et A—N.

CAIUS (THOMAS), théologien, né dans le comté de Lincoln, et élevé à Oxford, mort en 1572, dans le collége de l'université, dont il avait été nommé principal en 1561, a donné : 1° *Assertio antiquitatis Oxoniensis academiæ*, 1566. C'est pour répondre à cet ouvrage que Jean Caïus publia sur l'antiquité de l'université de Cambridge les deux traités indiqués nos 2 et 3 de son article. 2° La traduction en anglais de la *Paraphrase sur St. Marc*, par Erasme. 3° La traduction du grec en latin du livre d'Aristote, *de Mirabilibus mundi*; celle des tragédies d'Euripide, du *Nicoclès* d'Isocrate, etc. 4° Les sermons de Longland, évêque de Lincoln, traduit de l'anglais en latin. C. et A—N.

CAIUS (BERNARDIN), médecin vénitien du 17e siècle, a publié : 1° *de Vesicantium Usu*, Venise, 1606, in-4°; 2° *de Sanguinis Effusione*, 1607; 3° *de Alimentis*, 1608 et 1610, in-4°. Z—O.

CAJADO (HERMICUS, ou plutôt HENRI, suivant Erasme), poëte latin, fils d'Alvarez Cajado, naquit en Portugal vers le milieu du 16e siècle. Il étudia d'abord la jurisprudence, d'après la volonté exprimée par le roi Jean, ou Emmanuel, son successeur, et sous la direction de Nonius Cajado, son parent; mais il joignit à l'étude des lois celle des auteurs classiques, et il paraît que les muses l'occupèrent plus que le droit. Il adressa ces beaux vers à Nonius Cajado :

Legibus incumbo, Noni, tua jussa secutus;
 Namque jubere potes, et pater et Dominus.
Ingenium, musas, vitam tibi debeo; Cæsar,
 Non dare plura potest, non dare plura Deus.

La grande réputation dont jouissait alors Ange Politien lui inspira un si vif désir de le connaître, qu'il quitta sa famille, ses amis, sa patrie, pour se rendre à Florence; mais Politien était mort quand il y arriva. Il se lia bientôt d'une amitié vive et durable avec Philippe Beroaldo, et se fit connaître par des poésies latines où l'on remarque un tour heureux, de l'élégance et de la facilité. C'est l'éloge que leur donnent Érasme et Beroaldo. Cajado mourut en 1508, d'un excès de vin, s'il faut en croire Monteiro qui a écrit sa vie. La première édition de ses poésies parut à Bologne sous ce titre : *Eclogæ et Silvæ et Epigrammata*, 1501, in-4°; elles furent réimprimées en 1745 dans la collection intitulée *Corpus Poetarum Lusitanorum*. V—VE.

CAJETAN (BENOIT). *Voyez* BONIFACE VIII.

CAJETAN (THOMAS DE VIO, dit), du nom de la ville de Gaëte, où il naquit le 20 février 1469 (1). Reçu à l'âge de quinze ans dans l'ordre de St-Dominique, il s'y fit une brillante réputation par ses talents et par son savoir. Après avoir professé la théologie avec un applaudissement universel à Brescia et à Pavie, il devint, en 1500, procureur général de son ordre, puis général en 1508. Cajetan n'avait alors que trente-neuf ans; mais le crédit de Jules II, dont il s'était acquis la faveur en faisant avorter le projet d'un concile que l'empereur et le roi de France voulaient tenir à Pise, suppléa à ce qui lui manquait du côté de l'âge. Il fut l'un des premiers à conseiller à Jules II d'opposer concile à concile en convoquant celui de Latran. Il composa aussi pour la défense du pontife un livre où il entreprit de prouver qu'un concile général ne pouvait être assemblé que par l'autorité du pape. Léon X l'éleva, en 1517, à la pourpre romaine, et le nomma l'année suivante son légat en Allemagne. L'objet principal de cette mission était de rattacher Luther aux intérêts du saint-siége avant que ce novateur eût consommé sa séparation. Cajetan ne manquait ni de science ni de talents pour remplir une pareille mission. Il y montra même, de l'aveu des protestants, une modération qui fait honneur à son caractère; mais sa qualité de dominicain devait nuire au succès de la négociation dans une querelle qui tirait son origine de la rivalité de cet ordre avec celui des augustins, auquel appartenait Luther. Ce cardinal était d'ailleurs imbu d'une opinion exagérée sur l'autorité du

(1) L'article très-insuffisant que lui a consacré Moréri est sous le nom de *Vio*. Par une erreur singulière, et qui tient à ce que le traducteur français de la *Vie de Léon X* par Roscoë a fait un contre-sens dans la phrase où il est parlé pour la première fois du cardinal Cajetan, ce prélat est, dans tout le cours de l'ouvrage, confondu avec le cardinal Christophe Numalio, et cette erreur se retrouve même dans la table des matières. D—R—R.

pape ; car on le regarde comme le premier qui ait soutenu sans détour l'infaillibilité papale, dont il avait été le seul champion dans le concile de Latran. Des disputes d'étiquette firent naître d'autres obstacles. Cajetan rejeta la voie de discussion. Luther se refusa à toute rétractation. Ils se séparèrent sans avoir rien avancé. Cajetan, nommé en 1519 à l'évêché de Gaiette, eut encore quelques autres missions. Il fut fait prisonnier dans le sac de Rome en 1527, et ne put recouvrer sa liberté qu'au moyen d'une rançon de 5,000 écus romains, ce qui l'obligea d'aller vivre très-économiquement dans son diocèse pour rembourser ceux qui lui avaient prêté cette somme. Rappelé à Rome en 1500 par Clément VII, il y mourut le 9 août 1534. Les affaires importantes dont ce cardinal avait été chargé toute sa vie ne l'empêchèrent pas de se livrer à l'étude, et de composer un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° un commentaire sur la Bible, Lyon, 1639, 5 vol. in-fol., à la tête duquel on a mis sa vie, composée par Fonseca. L'auteur s'y attache trop strictement au sens littéral, fait peu d'usage des Pères de l'Église, s'y exprime avec beaucoup de liberté sur la Vulgate, et se permet quelquefois des explications singulières. Comme il ne savait point les langues originales, il se faisait rendre le texte mot à mot par des rabbins qui l'ont quelquefois égaré. Sur le Nouveau Testament, il s'est trop attaché à la version et aux notes d'Érasme. L'ouvrage fut durement attaqué par Catharin, et censuré par la faculté de théologie de Paris. Il opposa à la censure une apologie où il s'explique sur certains endroits et se défend sur d'autres. Cette apologie n'empêcha pas qu'on ne fît des changements dans l'édition de 1639. C'est pour cela qu'on lui préfère les anciennes, surtout celles qui sont antérieures au décret du concile de Trente sur la Vulgate. 2° Un commentaire très-court sur la *Somme* de St. Thomas, qui se trouve dans les éditions de cette *Somme*, Anvers, 1577 ; Lyon, 1581 ; Bergame, 1590, et avec quelques retranchements dans l'édition générale de ses ouvrages, à Rome, 1570, par les ordres de Pie V. 3° Des opuscules sur différents sujets, Lyon, 1562. On distingue celui qui a pour titre *de l'Autorité du pape*. C'est là que les conciles de Constance et de Bâle sont peu ménagés ; qu'il soutient le droit exclusif du pape de convoquer les conciles ; sa supériorité sur ces grandes assemblées ; son infaillibilité, etc. Ce fut ce traité qui lui valut le chapeau de cardinal. Jacques Almath et Jean Major le réfutèrent par ordre de la faculté de Paris, à laquelle Louis XII l'avait dénoncé. 4° Des commentaires sur la *Philosophie* d'Aristote. 5° *Tractatus de comparatione papæ et concilii*, Venise, 1531 et 1562. Cajetan possédait une vaste lecture théologique. Il avait de la clarté et de la méthode ; mais il n'est le plus souvent qu'un compilateur. Il avait divisé son commentaire sur le Nouveau Testament en douze chapitres, auxquels il donnait le titre bizarre de *Déjeuners du Nouveau Testament*. Il a eu des partisans zélés et des censeurs sévères dans les deux communions. Mélanchthon en fait un portrait affreux ; Chamier, au contraire, loue sa droiture, sa candeur et sa modération. Catharin, son confrère, ne garde aucune mesure à son égard, et Sixte de Sienne le comble d'éloges, « C'était, dit Bossuet, un esprit ardent « et impétueux, plus habile dans les subtilités de la « dialectique, que profond dans l'antiquité ecclésias- « tique. » T—D.

CAJETAN (Henri), de la maison de Sermoneto, fut fait cardinal en 1585, et envoyé en France en qualité de légat *a latere*, par Sixte V, au mois de décembre 1589 ; à sa suite étaient plusieurs prélats italiens, le jésuite Bellarmin, depuis cardinal, et le cordelier Panigarole, évêque d'Ast, fameux prédicateur, qui vint crier dans les chaires de Paris : *Guerra! guerra!* Henri III avait été assassiné à St-Cloud, et la mission du légat était de contribuer à l'élection d'un roi catholique. Henri IV avait été reconnu par un grand nombre de seigneurs catholiques et protestants ; mais Philippe II, roi d'Espagne, voulait faire couronner l'infante sa fille, et se faire déclarer lui-même protecteur du royaume. Le duc de Lorraine demandait le trône pour son fils ; les Guises l'ambitionnaient pour eux-mêmes, et le duc de Mayenne, renonçant à l'obtenir, cherchait à se conserver l'autorité en faisant proclamer roi le vieux cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X. Tel était l'état de la France en proie aux discordes civiles et aux factions de l'étranger, lorsque Cajetan, infidèle aux instructions qu'il avait reçues de la cour de Rome, au lieu de rester neutre, embrassa le parti de la ligue, et se réunit à Mendoze, ambassadeur de Philippe, et aux Seize qui étaient dévoués aux Espagnols. Ce fut le 5 janvier 1590 que le légat fit son entrée dans Paris par la porte St-Jacques. Cette entrée fut remarquable, en ce que le prévôt des marchands, toutes les autorités, tout le clergé, et 10,000 Suisses ou bourgeois, allèrent à la rencontre de l'envoyé du pape, qu'il fut longuement harangué par tous les corps de la ville, et salué d'une salve de 8 à 10,000 *mousquetades*. « Le légat tremblait de peur, « dit le Grain, que quelque lourdaud ou quelque « politique n'eût chargé à plomb, et faisait perpé- « tuellement signe de la main qu'on cessât ; mais « eux, pensant que ce fussent bénédictions qu'il leur « donnât, rechargeaient toujours, et le tinrent une « bonne heure en certaine alarme. » (*Décades de Henri le Grand*, liv. 5.) Le 11 du même mois, Cajetan, suivi des principaux membres de l'Union, se rendit au Palais, où siégeait une partie du parlement de Paris pour la ligue, tandis que l'autre partie siégeait à Tours pour les royalistes. Les bulles et les pouvoirs du légat furent lus, enregistrés et publiés. Le légat, ambitionnant les honneurs suprêmes, avait voulu se placer sous le dais destiné pour le roi ; mais Brisson, qui faisait les fonctions de premier président, le prit par la main, sous prétexte de lui faire honneur, et le fit asseoir sur un banc au-dessous de lui. Cajetan dissimula son dépit, et, dans la harangue qu'il prononça en latin, il parla de la puissance du pape, et du zèle qu'il espérait trouver dans les Français pour la conservation de la religion catholique. Dès lors il se mit à travailler « de toutes ses forces « pour empêcher qu'on ne s'accommodât avec le

« Béarnois. » (P. de l'Etoile, *Journal du règne de Henri IV.*) Il n'était occupé, dit Cayet dans sa *Chronologie novennaire*, que de l'avancement des affaires d'Espagne. Le parlement de Tours avait rendu un arrêt portant défense de correspondre et de communiquer avec le légat, sous peine de se rendre coupable du crime de lèse-majesté. Le parlement de Paris cassa cet arrêt, et enjoignit de rendre au légat *révérence* et *respect*. Plusieurs évêques avaient été invités à se rendre dans la ville de Tours pour travailler à la conversion de Henri ; Cajetan leur écrivit une lettre circulaire pour leur défendre de s'y trouver, sous peine d'être excommuniés et déposés. Tandis que le parlement de Tours faisait brûler par la main du bourreau la bulle envoyée de Rome au légat pour procéder à l'élection d'un nouveau roi de France, le parlement de Paris rendait un décret (5 mars) pour qu'on eût à reconnaître Charles X. Dans le même temps, le légat se réunissait aux Augustins avec le conseil de l'Union, dont il était membre, le parlement et les cours souveraines, les ambassadeurs d'Espagne et d'Écosse, le prévôt des marchands et les échevins, les colonels et capitaines de quartier ; et, revêtu de ses habits pontificaux, assis dans un fauteuil, ayant le livre des Évangiles sur les genoux, il faisait jurer de mourir pour la conservation de la religion catholique, et de rester soumis à Charles X et au duc de Mayenne, lieutenant général du royaume. Ce serment fut prêté ensuite par tous les bourgeois de Paris. Peu de jours après, la bataille d'Ivry vint déranger les projets du légat. Le duc de Mayenne, vaincu et sans armée, s'était retiré à St-Denis; les déclamations de Cajetan et des Seize l'avaient forcé de se battre; le légat alla le consoler et lui promettre le frivole appui du pape, et les secours si tardifs de Philippe II. A la suite de cette entrevue, il demanda et obtint un passe-port de Henri pour une conférence qu'il désirait avoir avec le maréchal de Biron : elle eut lieu au château de Noisy. Le légat pressa le maréchal de conseiller au roi une suspension d'armes ; mais Biron répondit que le roi était bien résolu de ne point perdre son temps, et qu'il voulait *une paix absolue ou une guerre guerroyable*. Bientôt, sur la nouvelle que Henri s'avançait vers Paris, un grand conseil fut tenu chez le légat ; il y fut résolu que les prédicateurs de la ligue emploieraient leur éloquence et leur adresse pour préparer le peuple à recevoir cette nouvelle sans émotion, et ils y réussirent parfaitement, dit Cayet. Peu de jours après, on apprit à Paris que le roi de la sainte union était mort, le 9 mai, dans sa prison de Fontenai-le-Comte : et le même Cayet dit : « Cette « mort affligea le légat et le duc de Mayenne, ne « sachant plus qui substituer à la place de ce bon-« homme, pour retenir les peuples et conserver l'au-« torité. » Déjà Paris était assiégé par Henri IV. Cajetan et l'ambassadeur d'Espagne délibérèrent chez le duc de Nemours de donner volontairement de l'argent pour la paye des soldats ; Cajetan donna aussi 50,000 écus pour le pain des pauvres ; mais quand les vivres vinrent à manquer, le peuple au désespoir s'écriait : « Point d'argent, mais du pain ! » On lit dans quelques historiens que ce fut Cajetan qui conseilla l'horrible invention de la farine faite avec de vieux ossements ramassés dans les cimetières. Des cris de paix se firent entendre dans une émeute, et les Seize firent pendre ou jeter dans la rivière quelques malheureux. Pour éveiller le courage du peuple, on imagina, le 3 juin, cette fameuse procession des moines de la ligue commandée par Rose, évêque de Senlis. On y vit, dit Maimbourg, plus de 1,200 ecclésiastiques, tant séculiers que religieux, des capucins, des minimes, et même des chartreux, armés de pertuisanes et d'arquebuses, portant des cuirasses sur leurs robes retroussées, et des casques sur leurs capuchons, chantant des psaumes, des hymnes, et faisant de fréquentes décharges. « Il arriva, dit l'Étoile, qu'un de « ces nouveaux soldats, qui ne savait pas sans doute « que son arquebuse était chargée à balle, voulant « saluer le légat qui était dans son carrosse (au bas « du pont Notre-Dame), avec Panigarole, le jésuite « Bellarmin, etc., tua son aumônier (1), ce qui fit « que le légat s'en retourna au plus vite, pendant « que le peuple criait que cet aumônier avait été for-« tuné d'être tué dans une si sainte action (2). » Les prédications, les processions étaient l'unique remède que le légat et les Seize opposassent à l'extrême misère des Parisiens. Le parlement avait rendu, le 15 juin, un arrêt portant défense de parler de paix avec l'hérétique sous peine de la vie. Vers ce même temps, le maréchal de Biron chargea le marquis de Pisany, qui avait été ambassadeur à Rome, d'entamer des négociations avec le légat, et Cajetan eut deux conférences avec lui, au palais épiscopal, où il logeait, chez le cardinal de Gondi. Cajetan mit pour première condition de la paix que le roi se ferait catholique, et Pisany n'ayant rien répondu sur cette condition, les deux conférences furent sans résultat. Depuis quelque temps, le légat était moins ardent dans ses projets. D'un côté, les affaires de la ligue prenaient une tournure inquiétante ; de l'autre, Sixte V avait écrit à Cajetan pour lui exprimer son mécontentement de ce qu'il excitait l'incendie, au lieu de travailler à l'éteindre, pour lui ordonner de sortir de Paris, de se concerter avec les cardinaux de Vendôme et de Lénoncourt, comme il le lui avait précédemment recommandé. Le légat fit demander des passe-ports à Henri pour conférer encore avec Pisany au faubourg St-Germain. On voit par là que le siége de Paris était pressé plus vivement. Bientôt les chefs de la ligue sentirent le besoin de négocier la paix. Le légat fut consulté, et il décida, le 4 août, avec Panigarole et Tyrius, recteur du collége des jésuites : 1° que les Parisiens, contraints par la famine, n'encouraient point l'excommunication en se rendant à un prince hérétique ; 2° que les députés qui seraient envoyés à ce dernier pour le convertir

(1) Cayet dit que c'était son secrétaire.

(1) On trouve dans la *Satyre Menippée* une épitaphe de cet aumônier ; elle commence par ces deux vers :

> Celui qui gist icy fut de la gent romaine,
> Victime du salut, du Cajetan légat, etc.

ou soutenir les droits de l'Eglise n'étaient point compris dans l'excommunication du pape Sixte V. En conséquence de cette décision, une députation dont faisait partie le cardinal de Gondi, évêque de Paris, et l'archevêque de Lyon, alla le lendemain trouver le roi, qui dit : « Vous devriez mourir de « honte, vous qui êtes nés Français, de vous asser- « vir sous la domination espagnole, et d'avoir vu « mourir 10,000 âmes de faim par les rues de Paris, « sans oser faire semblant d'en avoir regret, pour « n'offenser le légat ou messer Diego de Mendozze. » Cependant l'approche du duc de Parme, venu des Pays-Bas avec une armée, et qui avait fait sa jonction avec le duc de Mayenne, engagea le roi à lever le siége de Paris ; les ligueurs reprirent courage, et la guerre civile se prolongea. Sur ces entrefaites, Cajetan rappelé partit pour retourner à Rome, laissant à Paris, pour le remplacer, son conseiller intime, Philippe Séga (depuis cardinal de Plaisance), imbu des mêmes principes, et dévoué aux Espagnols. « Cajetan, dit l'Etoile, trouva le pape mort, « et bien à point pour lui ; car il lui eût fait tran- « cher la tête, pour avoir, contre son exprès com- « mandement, allumé le feu de la sédition, au lieu « de l'éteindre. Il laissa pour bonne odeur de sa lé- « gation une fumée de bénédictions dont il avait « repu le peuple, qu'il faisait *mâcher à vide.* » Pendant son séjour à Paris, Cajetan fit imprimer : 1° *Lettre à la noblesse de France*, 1590, in-8° ; 2° *Lettre aux archevêques, évêques et abbés du royaume,* 1590, in-8°, et la même en latin ; 3° *Missive envoyée à la faculté de théologie,* Paris, 1591, in-8°, et d'autres ouvrages de ce genre. Il fut envoyé, la même année, à Varsovie, afin de déterminer Sigismond à joindre ses armes à celles des impériaux contre les Turcs. De Thou dit qu'il harangua dans la diète, avec beaucoup de force, tous les ordres du royaume ; que son discours fut ensuite imprimé ; mais qu'il ne réussit pas mieux en Pologne qu'en France. Il mourut en 1599, âgé de 49 ans. — Il avait un frère, ou, suivant Mézerai, un neveu (*Pierre* CAJETAN), colonel d'un régiment napolitain, qui suivit en France le duc de Parme, et servit le parti de la ligue. V—VE.

CAJETAN (OCTAVE), jésuite sicilien, né le 22 avril 1566, à Syracuse, mort à Palerme en 1600, âgé seulement de 34 ans. C'était un homme d'une profonde érudition et d'une solide piété. On a de lui : 1° des *Remarques sur les lettres de Théodose, moine*, concernant le siége de Syracuse, que l'on trouve dans le t. 1er, 2e partie du recueil de Muratori. 2° Longtemps après sa mort, on a publié de lui : *Vitæ sanctorum Siculorum*, Palerme, 1652, in-fol. ; 3° *Isagoge ad historiam sacram Siculam*, Palerme, 1707, in-4°, réimprimé dans le t. 10 du *Thesaurus Antiquitatum* de Grævius : on y trouve des remarques curieuses sur la langue sicilienne. C. T—Y.

CAJETAN (CONSTANTIN), fils du marquis de Sortino, prince de Cassano, naquit à Syracuse en 1560, et entra en 1586 dans l'ordre de St-Benoît à Catane, où il se distingua par ses travaux littéraires, et surtout par un zèle exagéré pour la gloire de son ordre, qu'il chercha à illustrer par les noms d'une foule de personnages célèbres, tant anciens que modernes, dont il entreprit de faire des bénédictins ; tels étaient, entre autres, St. Grégoire pape, St. Ignace de Loyola, St. François d'Assise, St. Thomas d'Aquin, etc. Il suffisait qu'un homme devenu célèbre eût séjourné quelque temps dans un monastère de l'ordre pour être inscrit sur cette liste. Les moines du mont Cassin sentirent tout le ridicule d'une pareille prétention, et la désavouèrent surtout pour le fondateur des jésuites ; et le cardinal Cabellucci dit plaisamment à cette occasion : « Je crains « que Cajetan ne transforme bientôt St. Pierre en « bénédictin. » Cependant il fut fait abbé de St-Baronte, au diocèse de Pistoie. Paul V l'appela à Rome, et le fit son secrétaire pour les lettres sacrées. Clément VIII le nomma bibliothécaire du Vatican, et il mourut à Rome, le 17 septembre 1650. Cajetan avait fourni beaucoup de matériaux à Baronius pour ses *Annales*, et publié lui-même un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *P. Damiani Opera*, Rome, 1606-8-40, 4 vol. in-fol. avec des notes ; réimprimés à Paris en 1642 et 1663. Il avait donné précédemment une édition des lettres du même auteur, 1610, in-4°. 2° *Amalarii Fortunati Vita*, Rome, 1612, in-4° de 43 p. 3° *Sanctor. Isidori Hispalensis, Ildefonsi Toletani et Gregorii card. Ostiensis Vitæ scholiis illustratæ, accesserunt opuscula quædam S. Isidori nondum edita*, ibid., 1616, in-4°. Le titre gravé porte 1606, ce qui a fait croire à quelques personnes qu'il y avait deux éditions. 4° *Animadversiones in vitam S. Anselmi Lucensis*, dans les *Monumenta contra schismaticos* de Gretser. 5° *De Erectione collegii Gregoriani*, Rome, 1622, in-4°. 6° *Vita Erasmi Gaetæ, urbis patroni*, ibid., 1638, in-4°. 7° *Gelasii papæ II Vita a Pandulpho Pisano conscripta, commentariis illustrata a Const. Gaetano*, ibid., 1638, in-4°. 8° *De singulari Primatu S. Petri solius, item de romano ejusd. domicilio et pontificatu*, dans le t. 7e de la *Bibliotheca pontificia* de Roccaberti. Cajetan a composé un grand nombre d'autres ouvrages sur divers sujets, les uns pour attribuer à un inconnu nommé *Jean Gessen*, ou *Gersen*, prétendu abbé de son ordre, le livre *de Imitatione Christi*, ce qui l'entraîna dans une longue dispute avec Rosweyde ; les autres, pour revendiquer en faveur du même ordre plusieurs illustres personnages. Dans celui *de Religiosa St. Ignatii fundatoris soc. Jesu per benedictinos Institutione*, Venise, 1641, in-8°, il veut prouver que le fameux livre des *Exercices spirituels* du saint est l'ouvrage de Cisnéros, bénédictin espagnol. Il fut réfuté par Jean Rho, jésuite milanais, qui publia contre lui : *Achates adversus ineptias et malignitates libelli Pseudo-Constantiani*, etc., Lyon, 1644, in-4°. Les deux ouvrages furent défendus par la congrégation de l'Index. Cajetan avait deux frères jésuites. — *Alphonse* CAJETAN, également recommandable par son savoir, a publié la vie de François Cajetan, de la même société. — *Sébastien* CAJETAN, fut provincial des mineurs observantins dans la province de

Labour, vers la fin du 16e siècle. On a de lui un commentaire latin des décrets de la congrégation des rites, sur la célébration de la messe. T—D.

CAJETAN (PALMA). *Voyez* CAYET.

CAJOT (DOM JEAN-JOSEPH), religieux bénédictin de la congrégation de St-Vannes, né à Verdun, en 1726, mort à l'abbaye St-Airi de cette ville, le 7 juillet 1779, réunissait à des qualités estimables une vaste érudition et des connaissances étendues, surtout dans l'histoire moderne. On a de lui : 1° *les Antiquités de Metz, ou Recherches sur l'origine des Médiomatriciens*, Metz, 1760, in-8°, ouvrage savant, mais écrit d'un style lourd qui en rend la lecture fatigante ; 2° *Histoire critique des coqueluchons*, Cologne (Metz), 1762, in-12. Les recherches employées à découvrir l'origiue et les changements qu'a éprouvés cette coiffure pourront paraître assez inutiles maintenant ; elles déplurent aux confrères de l'auteur. 3° *Les Plagiats de M. J.-J. R.* (J.-J. Rousseau), *de Genève, sur l'éducation*, la Haye et Paris, 1766, in-8° et in-12. L'auteur s'efforce de démontrer que ce philosophe a emprunté à Plutarque et à Montaigne (il aurait pu ajouter à Rabelais), quelques-unes des idées qui ont fait la fortune de l'*Emile ;* mais il lui aurait été difficile de prouver que Rousseau était un plagiaire dans le sens attaché à ce mot. Cette brochure est assez mal écrite, mais il y a des recherches. 4° *Examen philosophique de la règle de St-Benoît*, Avignon, 1768, in-12. D. Grappin, son confrère, lui adressa, au sujet de cet ouvrage, une *Lettre critique*, imprimée en France (Besançon), 1768, in-8°. On attribue encore à Jean-Joseph Cajot : *Éloge de l'âne, lu dans une séance académique par Christ. Philonagre, aux dépens du loisir*, 1782, petit in-12. — CAJOT (dom *Charles*), son frère, né à Verdun le 17 août 1731, entra dans le même ordre, où il se distingua par sa piété et ses lumières. Il mourut le 6 décembre 1807, laissant quelques ouvrages, dont le seul curieux est intitulé : *Recherches historiques sur l'esprit primitif et les anciens colléges de l'ordre de St-Benoît, d'où résultent les droits de la société sur les biens qu'il possède*, Paris, 1787, 2 vol. in-8°. W—S.

CALA (FERNAND LE SCOCCO, plus connu sous le nom DE) était natif de Cosenza en Calabre. Il est auteur d'une histoire de Souabe (*Istoria de' Suevi nel conquisto de' regni di Napoli e di Sicilia per l'imperatore Enrico VI, con la vita del B. Gio. Cala*, Naples, 1660, in-fol.), devenue fort rare. Le *Nouveau Dictionnaire historique* italien, imprimé à Bassano, nous dit que le but de l'auteur, en composant cet ouvrage, était de flatter bassement la famille de Cala ; qu'il en fit naître un St. Jean de Cala, qui n'avait jamais existé que dans sa folle imagination ; qu'afin de donner une apparence de véracité à cette fable, il imagina de faire passer pour les reliques du saint les restes d'ossements du squelette d'un âne ; que cet impudent fourbe joignit à ces prétendues reliques ce vers latin, qu'un auteur moderne, connu sans doute du rédacteur de l'article, mais que nous avouons ne pas connaître, a cru pouvoir adresser à l'étonnante multitude d'académiciens et de littérateurs qui brillent dans ce siècle :

Felices asini, quantos meruistis honores !

qu'enfin, par décret de l'inquisition, on fit brûler ces indignes restes, et supprimer l'ouvrage de Cala. Nous citons le seul garant que nous ayons de ces faits, et, comme il n'y assigne aucune date, nous n'en fixerons non plus aucune. R. G.

CALABER. *Voyez* QUINTUS.

CALABRE (EDME), prêtre de l'Oratoire, né à Troyes, le 4 mai 1665, entra dans cette congrégation en 1682. Après avoir parcouru avec distinction sa carrière classique à Vendôme, où il fut préfet du collége, il se consacra pendant les quinze dernières années de sa vie, dans l'emploi de directeur du séminaire de Soissons, à former de jeunes ecclésiastiques. Le zèle et la prudence qu'il y montra l'ont fait proposer comme le modèle de tous ceux qui occupent de pareilles places. Tout le temps que ses fonctions lui laissaient de libre, il l'employait à aller catéchiser dans les campagnes, consoler les malades dans les hôpitaux et soulager les pauvres. Il procura l'établissement d'un petit séminaire à Soissons, et mourut dans cette ville le 13 juin 1710, ayant abrégé ses jours par ses austérités. Sa mémoire est encore en vénération dans tout le diocèse. C'était un homme de beaucoup d'esprit. Il avait reçu de la nature un rare talent pour la chaire, cultivé par de bonnes études, mais auquel son extrême humilité ne permit pas de donner l'éclat dont il était susceptible. Ses sermons et ses conférences se conservent en manuscrit. Il avait fait des paraphrases sur plusieurs psaumes. On n'a publié que celles des psaumes 50, 102 et 103, plusieurs fois réimprimées. On y retrouve la piété et l'onction qu'on avait admirées dans ses discours publics. T—D.

CALABRÈSE. *Voyez* PRETI (Mattia), GRECO et GONSALVE.

CALACES, ou CALADES, peintre athénien, vivait dans le 4e siècle avant J.-C. Pline rapporte qu'il excellait à représenter des sujets comiques dans de petits tableaux, *In comicis tabellis* ; la traduction littérale du mot *comicis* semblerait indiquer que ces tableaux servaient sur la scène, dans les comédies. Ce point fort obscur a été discuté, plutôt que décidé, par Caylus, dans un mémoire imprimé dans le 23e volume du recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Du reste, on sait peu de choses de Calades. En admettant les corrections proposées par Meursius à l'occasion d'un passage de Pausanias, il s'ensuivrait que les Athéniens auraient érigé en l'honneur de Calades une statue placée dans le Céramique, près du temple de Mars ; mais il est plus probable qu'elle fut élevée à Calliades, qui, au rapport d'Hérodote, était archonte à Athènes, lors de l'invasion de Xercès. — Il y eut aussi un sculpteur, nommé CALADES, qui fit la statue de la courtisane Nérée, et un peintre du même nom cité par Lucien dans un de ses dialogues. L—S—E.

CALAGES (Marie de Pech de), vivait à Toulouse dans les premières années du 17e siècle. Son nom et ses talents ont été ignorés jusqu'ici. Elle cultiva la poésie avec succès, et remporta plusieurs fois le prix à l'académie des Jeux floraux; mais le plus important de ses ouvrages est le poëme de *Judith, ou la Délivrance de Béthulie*, en 8 livres, qu'elle composa dans sa jeunesse, et qui ne fut cependant publié qu'après sa mort. L'éditeur (mademoiselle l'Héritier de Villandon) le dédia à la reine Anne d'Autriche, alors régente, Toulouse, 1660, in-4°. Mademoiselle de Calages, contemporaine de Corneille, avait terminé son travail avant que le *Cid* eût paru, avant que la langue poétique eût été formée par les chefs-d'œuvre de ce grand homme, lorsque les poëmes de *St-Louis*, d'*Alaric*, de *Clovis*, etc., écrits dans un style si barbare, faisaient pourtant une réputation à leurs auteurs, et sa *Judith* contient des morceaux dignes d'une autre époque, tels que les passages suivants (Judith passe dans l'appartement nuptial pour quitter ses vêtements de deuil, et y reprendre ceux qu'elle portait le jour de son union avec Manassès) :

Elle touche, et cent fois elle arrose de larmes
L'habit dont son époux voulut parer ses charmes,
Quand, aux yeux des Hébreux, s'avançant à l'autel,
Tous deux se sont juré un amour éternel.
Qu'un soin bien différent l'agite et la dévore!
Ah! ce n'est pas pour plaire à l'objet qu'elle adore
Que Judith a recours à ces vains ornements.
Elle entend tout à coup de longs gémissements:
Son bras avec effroi comme enchaîné s'arrête;
Elle frémit, soupire et détourne la tête;
D'un nuage confus son œil est obscurci,
D'un tremblement soudain tout son corps est saisi.
A la pâle lueur d'une sombre lumière,
Un fantôme effrayant vient frapper sa paupière :
C'est Manassès qui s'offre à son cœur attendri,
Tel que ses yeux l'ont vu, quand cet époux chéri
Exhala dans ses bras son âme fugitive, etc.

Enfin Judith est au moment d'exécuter son dessein :

Son courage redouble, un feu divin l'embrase;
Ce n'est plus cet objet dont le charme vainqueur
Du farouche Holopherne avait séduit le cœur;
Sa démarche et ses traits n'ont rien d'une mortelle,
Une sombre fureur en ses yeux étincelle,
Ses cheveux sur son front semblent se hérisser,
Un pouvoir inconnu la force d'avancer
Elle voit sur le lit la redoutable épée
Qui dans le sang hébreu devait être trempée;
Elle hâte ses pas, et prend entre ses mains
Ce fer victorieux, la terreur des humains;
Observe avec horreur ce conquérant du monde,
S'applaudit en voyant son ivresse profonde,
Puis soulève le fer, l'arrache du fourreau,
Et, le cœur enflammé par un transport nouveau,
Croit entendre la voix du ciel qui l'encourage :
« Tu le veux, Dieu puissant, achève ton ouvrage. »
Elle dit, et d'un bras par Dieu même affermi,
Frappe d'un fer tranchant son superbe ennemi...

Il n'y a rien là du style ridicule des poëtes épiques de la même époque. L'apparition de Manassès et d'autres passages prouvent même que mademoiselle de Calages savait faire une heureuse étude des anciens. Son poëme, comme on le pense bien, n'est pas constamment écrit de cette manière, et il est juste de faire observer que nos citations sont extraites du *Parnasse des Dames* de Sauvigny, qui déclare que pour faire goûter notre ancienne poésie, il a changé des expressions et quelquefois même des tours de phrase, mais il n'en est pas moins vrai que les vers de *Judith* annoncent un talent réel. On doit penser que Racine les avait connus et appréciés, car il serait étonnant que le hasard seul lui en eût fait répéter deux dans la tragédie de *Phèdre*. L'un d'eux se trouve dans une des tirades qu'on vient de lire :

Qu'un soin bien différent l'agite et la dévore!

et Phèdre dit, acte 2, scène 5 :

Qu'un soin bien différent me trouble et me dévore!

l'autre, dans celle où l'auteur de *Judith* peint Holopherne, s'étonnant du trouble et de l'agitation qu'excite dans son âme sa passion nouvelle :

Il se cherche lui-même et ne se trouve plus,

et Racine a fait dire à Hippolyte, dans sa déclaration à Aricie :

Moi-même, pour tout fruit de mes soins superflus,
Maintenant je me cherche, et ne me trouve plus,

V—z.

CALAIS (Saint). *Voyez* Calis (Saint).

CALAMINUS (George), savant helléniste du 16e siècle, était fils d'un pauvre journalier de Silberberg en Silésie, et naquit en 1547. Son nom de famille était Rorich, mot dérivé de l'allemand *rohr* (roseau), qu'il latinisa, suivant la coutume des érudits de son siècle. Après avoir étudié à Breslau, à Heidelberg et à Strasbourg, il fut fait gouverneur du comte d'Andelot, et nommé en 1578 professeur de langue grecque à Lintz, en Autriche. Il traduisit en vers latins les *Phéniciennes* d'Euripide (Strasbourg, 1577, in-8°) et d'autres tragédies grecques; composa lui-même en latin *Héli*, tragédie sacrée; *Rodolphe Ottocare*, tragédie autrichienne, un recueil d'anagrammes, etc. On a aussi de lui : *Vita Guntherii*, en vers, Strasbourg, 1574, in-4°. Il mourut le 1er décembre 1595. C. M. P.

CALAMIS, sculpteur et ciseleur grec, florissait à Athènes environ quatre cent vingt ans avant J.-C., ou quarante-huit ans plus tôt, en admettant l'opinion habilement défendue par M. Eméric David, dans son *Essai sur les classements chronologiques des sculpteurs grecs les plus célèbres*. Il excellait surtout à représenter des chevaux, et personne avant lui n'avait porté aussi loin cette partie de l'art; aussi avait-il fait ceux de plusieurs chars, sur lesquels étaient placées des statues de princes ou de héros de la main d'autres artistes contemporains, entre autres celle de Gélon, roi de Syracuse, faite par Onatas d'Égine. Properce a rappelé le talent de cet artiste dans le vers suivant :

Exactis Calamis se mihi jactat equis.

Il ne réussissait pas moins dans les statues humaines, et, pour prouver qu'il n'était point inférieur à ses rivaux, il entreprit et termina seul plusieurs belles statues. Il ne put cependant éviter les défauts que lui avaient transmis les premiers maîtres de l'art, et ses ouvrages, moins durs que ceux de Canachus, l'étaient plus que ceux de Miron et surtout que ceux de Polyclète. C'est le jugement qu'en porte Cicéron. (*Voy.* aussi Quintilien, liv. 12, chap. 10.) Calamis fut chargé par les Athéniens d'ajouter une statue de Vénus à côté de la lionne d'airain élevée précédemment en l'honneur de la courtisane Leæna, maîtresse d'Aristogiton, un des littérateurs d'Athènes. Les sculptures de Calamis étaient en grand nombre ; on les recherchait, parce qu'en général elles étaient d'une proportion et d'un aspect agréables. Il fit aussi plusieurs grands ouvrages, outre les chars dont on vient de parler. Le principal était un colosse d'Apollon, qu'on voyait dans une petite île de la côte d'Illyrie, où s'était établie une colonie de Milésiens. Lucullus enleva ce monument, et le consacra dans le Capitole : on avait aussi placé dans les jardins de Servilius, à Rome, un Apollon apporté d'Athènes, et du même sculpteur. Pausanias cite un grand nombre d'ouvrages de Calamis, entre autres une Victoire, que l'on voyait à Olympie, et qui, faite sur le modèle de celle d'Athènes, n'était point ailée. Calamis employait avec un égal succès le marbre ou les métaux ; il fit même une statue d'Esculape en or et en ivoire ; mais il paraît que le plus grand nombre de ses ouvrages était en bronze. On remarquait, parmi ces derniers, des statues de jeunes garçons élevant les mains et paraissant implorer les dieux, et, sans doute, il a dû y avoir quelque analogie entre ces morceaux et l'athlète de bronze trouvé à Herculanum. Calamis eut pour élève Praxias d'Athènes. Il était encore excellent ciseleur. Pline cite deux vases précieux, ouvrages de cet artiste, et que Germanicus avait possédés. (*Voy.* ZENODOTE.) L—S—E.

CALAMY (EDMOND), théologien anglais, naquit à Londres en 1600. Il fut élevé à l'université de Cambridge, et demeura plusieurs années, en qualité de chapelain, chez l'évêque d'Ely (Felton). Il y passait souvent seize heures de la journée à étudier, ce qui avait inspiré à l'évêque un si grand respect, qu'il avait donné ordre qu'on eût soin d'avertir toujours le docteur une demi-heure d'avance pour les prières de famille, ou pour toute autre cause qui aurait pu interrompre trop brusquement ses études. Il fut successivement nommé à plusieurs bénéfices pendant la vie de l'évêque, et, après sa mort, soit qu'il hésitât de se déclarer contre les opinions reçues dans l'église de son pays, soit que les siennes ne fussent pas encore décidées, il se montra d'abord soumis à la doctrine de l'épiscopat; mais enfin, ayant été obligé de se déclarer à l'occasion des articles de l'évêque Wren, il se montra dès ce moment un des non-conformistes les plus ardents. Appelé à Londres en 1639, comme ministre de Ste-Marie Aldermanbury, il prit la plus grande part aux violentes controverses qui s'y élevèrent, et contribua beaucoup à la rédaction de l'ouvrage désigné par le titre de *Smectymnws*, mot formé des lettres initiales des dix auteurs qui avaient concouru à sa composition, et qui parut à Londres sous ce titre bizarre : *Réponse à un livre intitulé : Humble remontrance, dans laquelle on discute l'origine de la liturgie et de l'épiscopat*, etc., par Smectymnws, Londres, 1641, in-4°. Cet ouvrage, écrit avec une grande violence dans le sens des opinions alors dominantes, ne pouvait manquer de produire un grand effet. En 1641, Calamy fut nommé, par la chambre des lords, membre du comité de religion. Il prononça dans la chambre des communes plusieurs sermons, toujours extrêmement conformes à l'esprit du temps ; mais il paraît qu'il ne se joignit point à ceux qui voulaient renverser le gouvernement, et qu'il s'opposa de tout son pouvoir à la condamnation de Charles Ier. Lorsque Cromwell voulut gouverner seul, il affecta de consulter, pour éclairer sa conscience sur ce point, les premiers théologiens de Londres. Calamy, à leur tête, s'offrit de lui démontrer que cette mesure était à la fois illégitime et impraticable. Cromwell eut bientôt mis de côté l'obstacle de l'illégitimité, par le motif du salut de la patrie : « Mais pourquoi « impraticable ? demanda-t-il. — Parce que vous « aurez, répondit Calamy, les neuf dixièmes de la « nation contre vous. — Mais, reprit Cromwell, si « je désarme ces neuf dixièmes, et que je remette « les armes entre les mains de celui qui restera ? » L'argument était d'un homme qui entendait la théorie pratique du gouvernement. Calamy céda, et les théologiens furent congédiés. Lors de la restauration, Calamy fut un des députés envoyés à Charles II en Hollande, pour le complimenter, et fut quelque temps en faveur auprès de ce monarque, qui, en 1660, le fit son chapelain ordinaire; mais, ayant refusé de se soumettre à l'acte d'uniformité, il fut destitué de toutes ses fonctions. Comme il fréquentait toujours la paroisse qu'il avait gouvernée, un jour que le ministre n'arrivait pas, on pressa Calamy de monter en chaire à sa place. Probablement il ne demandait pas mieux ; car, lorsqu'il y fut monté, il parla avec tant de liberté contre les mesures du gouvernement, qu'il fut arrêté et enfermé à Newgate ; mais cet emprisonnement faisant un très-mauvais effet, Calamy fut relâché peu de jours après. Il mourut en 1666, du serrement de cœur que lui causa l'incendie de Londres. Quoique rempli de savoir, c'était un homme simple, et sobre de citations dans ses sermons, qui, lorsqu'il n'en faisait pas des ouvrages de parti, n'étaient que des traités de morale pratique. Il exprimait librement ses sentiments en toute occasion. Prêchant, peu de temps après la restauration, devant le général Monk, et parlant des *gains illicites* : « Il y a quel« ques hommes, dit-il, capables de livrer trois « royaumes pour un profit sordide ; » et, en disant ces mots, il lança son mouchoir, qu'il avait coutume d'agiter en prêchant, du côté où était assis le général. On a de lui plusieurs sermons, quelques-uns imprimés séparément, et cinq autres publiés en-

semble sous ce titre : *l'Arche de l'homme de Dieu, ou Ville de refuge dans les jours de détresse,* et dont la 8e édition a été publiée à Londres en 1683, in-12. — *Benjamin* CALAMY, son fils, fut élevé à l'université de Cambridge, et se montra zélé partisan de la religion établie. Nommé en 1677 ministre de Ste-Marie Aldermanbury, et chapelain ordinaire du roi, il prêcha en 1683 un sermon *sur les Consciences scrupuleuses,* qui, dirigé contre les sectaires, produisit un très-grand effet pour et contre le docteur Calamy. Il y poussa le zèle jusqu'à montrer, d'après un sermon de son père, que les non-conformistes les plus ardents avaient eu soin de prêcher la conformité à l'Église établie, lorsqu'ils étaient à la tête de l'Église. Un Thomas Delaune, emprisonné pour avoir écrit une critique très-violente de ce discours et quelques autres ouvrages dans le même esprit, mourut à Newgate, avec sa femme et ses enfants, accusant de ses malheurs le docteur Calamy, qui paraît cependant n'y avoir eu d'autre part que de ne les avoir pas empêchés. Il fallait que sa probité fût bien établie, pour que sa réputation ait survécu à de pareils faits, et les temps de parti demandent quelquefois d'étranges choses d'un honnête homme! Calamy était doux, ennemi de la persécution. On prétend que sa mort fut avancée par le chagrin que lui causèrent les mesures imprudentes prises par le parti auquel il était attaché, et qui était alors celui du gouvernement. Il mourut en 1686, après avoir possédé un assez grand nombre de bénéfices, et ne laissant que quelques sermons estimés pour le fond et pour le style. S—D.

CALANDRA (JEAN-BAPTISTE), peintre en mosaïque et élève du Provenzale, naquit à Verceil en 1586, et mourut en 1644, suivant Pascoli. Passeri assure, au contraire, qu'il mourut en 1648, âgé de 72 ans. Il fut chargé de plusieurs ouvrages pour l'église de St-Pierre. On ne pouvait pas conserver longtemps des tableaux à l'huile dans cette basilique, à cause de son humidité : aussi on commença sous Urbain VIII à y substituer des mosaïques. Le premier tableau d'autel de ce genre qui y fut placé était de la main de Calandra, c'est un *St. Michel,* d'après le cavalier d'Arpino. Le même artiste orna ensuite cette église de semblables ouvrages, sur les cartons de Romanelli, de Lanfranc, de Sacchi et de Pellegrini. Bientôt, se voyant mal payé, il travailla pour des particuliers, et fit des portraits ou des copies des premiers maîtres. Pascoli donne beaucoup d'éloges à une petite madone de Calandra, copiée d'après Raphaël, et qui passa dans le cabinet de la reine de Suède. A—D.

CALANDRELLI (l'abbé JOSEPH), astronome, né à Zagarola dans l'État romain, en 1749, fut élevé à Rome par une de ses tantes, et se consacra d'abord à l'étude des lois qu'il abandonna plus tard pour les sciences physiques et naturelles, dont il s'occupa exclusivement pendant quatre ans qu'il fut professeur de philosophie au séminaire de Magliano dans la Sabine. Retourné à Rome en 1774, après la suppression des jésuites, Calandrelli fut nommé professeur de mathématiques, et ce fut alors qu'il publia ses intéressants ouvrages : 1° *Saggio analitico sulla induzione degli archi circolari ai logaritmi immaginari ;* 2° *sulla Fallacia della dimostrazione del Galileo del moto accelerato in ragione degli spazii ;* 3° *la Dimostrazione dell' equilibrio ;* 4° *l'Opera sul moto e sulla forza impellente i penduli da una fune su i piani inclinati.* Il s'occupait aussi dans le même temps de physique expérimentale et dirigeait une académie dans la maison du cardinal Zelada. Ce fut lui qui le premier fit poser des paratonnerres au palais pontifical. Le savant cardinal, pour l'encourager dans cette utile carrière, fit construire un observatoire, et lui donna pour adjoint l'abbé Conti, qui, depuis 1781, tenait un journal d'observations météorologiques et correspondait avec l'académie de Manheim. Enfin, en 1787, Calandrelli fut nommé directeur de l'observatoire où le jésuite Boscovich avait acquis tant de célébrité. Pie VII s'étant rendu à Paris en 1804, pour le sacre de Napoléon, et ayant beaucoup entendu vanter les astronomes français, surtout les travaux auxquels ils se livraient pour la division du globe, résolut de donner aux mêmes études dans ses États de grands encouragements, et, après avoir fait acheter beaucoup d'instruments d'astronomie, il fixa pour les professeurs, surtout pour Calandrelli, de très-bons traitements. C'est à compter de cette époque que les deux inséparables amis, Conti et Calandrelli, publièrent une série d'observations astronomiques sous ce titre : *Opuscoli astronomici*, Rome, 1812, in-fol., continuées et imprimées de nouveau en 1824, 8 vol., contenant tous les ouvrages des savants sur la matière, les observations sur les comètes de 1807 et de 1811, plus différentes formules pour l'emploi du calendrier grégorien et du calendrier Julien sous le titre de *Calendario gregoriano e dell' astronomia romana notizie istoriche,* Rome, 1819, in-8° ; enfin une formule analytique *della Pasqua,* Rome, 1822, in-8°. Il publia aussi, vers cette époque, une dissertation sur une éclipse arrivée l'an 359 de la fondation de Rome. En 1824, le collége romain ayant été rendu aux jésuites, le vieux Calandrelli fut obligé de quitter son observatoire et de passer au collége de St-Apollinaire avec ses collègues ; et, tandis que l'on construisait un nouvel édifice astronomique, il mourut le 27 décembre 1827, à Rome. Calandrelli, nommé par Léon XII, en 1825, chanoine de St-Jean-de-Latran, était membre de l'académie des sciences de Turin, de l'Institut de Bologne, de Naples, de Modène, et il fut en relation avec Piazzi, Oriani, Fontana, d'Alembert, Delambre, Lalande, Zach et d'autres hommes célèbres. L'abbé Conti est dépositaire de ses manuscrits, parmi lesquels se trouvent : 1° *delle Formule per la longitudine del magnetismo ;* 2° *del Modo per regolar la decima quarta pasquale dedotto da un nuovo ciclo che ricondurrà stabilmente al 21 di marzo l'ingresso del sole in Ariete.* G—G—Y.

CALANDRINI (JEAN-LOUIS), né en 1703, à Genève, où il mourut en 1758, fut professeur de philosophie et de mathématiques à l'académie de cette ville, en-

suite conseiller d'Etat et trésorier de la république. C'était un savant profond dans les sciences exactes, studieux observateur de la nature, et que ses connaissances ont placé à côté des Bernoulli et des Bonnet. Il a publié un ouvrage sous le titre de *Theses de vegetatione et generatione plantarum*, Genève, 1734, in-4°. Il y traite avec beaucoup de sagacité de la végétation et de la génération des plantes. Bonnet le cite souvent avec éloge dans ses *Recherches sur l'usage des feuilles dans les plantes*, et il dit même qu'il lui doit les bases de son travail, et qu'il n'a fait que développer ses idées. Calandrini a soigné la première édition des *Principes mathématiques* de Newton, commentés par les PP. le Sueur et Jacquier, Genève, 1739, 3 vol. in-4°; il l'a enrichie d'un traité élémentaire des sections coniques et de plusieurs notes. En 1750, il se démit de sa place de professeur de philosophie en faveur de son ami Cramer; c'est alors qu'il fut nommé conseiller d'État et trésorier, places dans lesquelles il ne mérita pas moins bien de sa patrie que dans l'enseignement. — Un autre CALANDRINI, appelé par quelques-uns *Calendrini*, aussi Genevois, a publié une description en vers latins d'un orage arrivé à Genève le 19 janvier 1645 : on la trouve dans les œuvres du baron de Zulichen. D—P—s.

CALANDRUCCI (GIACINTO), peintre, né à Palerme, en 1646, élève chéri de Charles Maratte, composa à Rome plusieurs ouvrages importants, entre autres, pour St-Antoine-des-Portugais, que Lanzi appelle par erreur *St-Antonin*, le grand tableau du maître autel, et un *St. Jean-Baptiste* placé sur un autel latéral, et, pour San-Paolino alla Regola, une *Ste. Anne* assez estimée. Peu de temps après, Caladrucci fut appelé à Palerme par une invitation très-obligeante. Il y entreprit, pour l'église du Sauveur, une grande composition représentant la *Vierge entourée de St. Basile et d'autres saints*. Il mourut dans la même ville, en 1707, laissant un fils nommé *Jean-Baptiste*, son élève, qui fut employé quelque temps à Rome. Il eut aussi un frère appelé *Dominique*, également peintre, qui n'acquit pas une grande réputation. A—D.

CALANNA (PIERRE), religieux, né à Termini, en Sicile, dans le 16e siècle, cultiva les lettres et la philosophie, et se fit connaître par un savant ouvrage intitulé : *Philosophia seniorum sacerdotia et platonica, a junioribus et laicis neglecta philosophis*, Palerme, 1599, in-4°. L'auteur, partisan déclaré de la doctrine de Platon, se plaint de la préférence que les jeunes gens accordaient à Aristote. On n'a pas encore remarqué qu'il y avait un très-grand courage à attaquer alors Aristote, suivi dans toutes les écoles, et que la même hardiesse avait été la première cause de la mort funeste de Ramus. (*Voy.* RAMUS.) David Clément fait mention de l'ouvrage de Calanna dans sa *Bibliothèque curieuse*, à cause de sa grande rareté, mais seulement d'après Seelen, zélé défenseur d'Aristote, qui nomme Calanna un *platonicien à brûler*. Dans le fond, il est plutôt syncrétiste que platonicien déterminé, et Seelen exagère en disant que Calanna est souvent paradoxal, et qu'il a puisé dans des sources impures. W—s.

CALANSON (GIRAUT DE), jongleur de la Gascogne, mort à la fin du 13e siècle, a composé des chansons d'amour et des espèces de satires contre les mœurs et les vices de son temps. Une des pièces les plus curieuses, parmi les quinze qu'on a conservées de lui, est une instruction sur l'art des jongleurs, dans laquelle il nomme les instruments qui étaient à leur usage, et décrit plusieurs de leurs exercices. Dans cette pièce, qui paraît avoir été faite d'après le fabliau des *Deux Bordéors ribaux*, l'auteur s'adresse à l'un de ses confrères et lui dit : « Sache bien rimer et bien inventer, bien parler, « bien proposer et définir un jeu parti ; sache jouer « du tambour, des cymbales, et faire retentir la sym« phonie (sorte de vielle) ; sache jeter et retenir des « pommes avec des couteaux, imiter le chant des « oiseaux, faire des tours avec des corbeilles, faire « sauter des chiens ou des singes au travers de qua« tre cerceaux ; jouer de la citole, de la mandore, « du monocorde, de la guitare, de la rote (vielle), « de la harpe, de la gigue et du psaltérion. Jon« gleur, tu feras préparer neuf instruments de dix « cordes, et, si tu apprends à bien en jouer, ils four« niront à tous tes besoins.... Sache comment l'a« mour est volage et perfide, combien ses deux flè« ches, dont l'une est d'or qui éblouit, et l'autre « est d'acier, blessent si rudement qu'on ne peut « guérir de leurs coups. Apprends les ordonnances « d'amour, ses privilèges et ses remèdes, et tu sau« ras expliquer ses divers degrés; sache encore les « tromperies qu'il exerce, comment il abandonne « ceux qui l'ont servi, pour dévoiler ses ruses, son « astuce, et pour apprendre à s'en garantir... Si tu « sais bien ton métier, tu n'auras point à te plaindre « des rigueurs de la fortune ni de celles de l'a« mour. » R—T.

CALANUS, l'un de ces philosophes de l'Inde que les Grecs appelaient *gymnosophistes*, parce qu'ils se passaient de vêtements, privation peu pénible sur les rives du Gange. Alexandre le Grand, désirant attacher à sa suite quelques-uns de ces sages, chargea le philosophe Onésicrite, disciple de Diogène, d'aller les trouver et de lui amener ceux que pourraient tenter sa faveur et ses présents. Calanus, âgé de quatre-vingt-six ans, fut le seul qui consentit à se rendre auprès du conquérant. Plutarque rapporte qu'il se nommait *Sphines*, et que les Macédoniens l'appelèrent *Calanus*, parce qu'en saluant ceux qui l'abordaient, il avait coutume de dire *cala*, qui, dans sa langue, signifiait *salut*. Ce philosophe osa, dit-on, demander au vainqueur de l'Inde de se dépouiller de ses habits et de se mettre tout nu pour entendre ses discours. Il le suivit en Perse. Un jour qu'Alexandre se plaignait des soulèvements et des troubles qui éclataient dans son empire, Calanus jeta à terre un cuir desséché, et, pressant successivement du pied tous les bords, il fit soulever les autres jusqu'à ce que, posant son pied au milieu, le cuir resta également abaissé au centre et à la circonférence. Il voulait exprimer par là qu'Alexandre ne contiendrait tous ses peuples qu'en se tenant au centre de ses États. Calanus, qui jusqu'alors n'avait connu ni

maladies, ni infirmités, ne put changer de ciel et de régime sans en être incommodé. Ne se sentant pas le courage de souffrir, il résolut, suivant la doctrine de sa secte, de prévenir sa dernière heure par une mort volontaire, et pria le roi, qui était alors à Pasargade, de commander qu'on lui dressât un bûcher. Alexandre, n'ayant pu réussir à le détourner de ce dessein, voulut du moins honorer le philosophe d'une pompe funèbre digne de la magnificence d'un grand roi. Toute l'armée fut rangée en bataille, avec les éléphants, dans une vaste plaine. On répandit les parfums les plus précieux sur Calanus et sur le bûcher. Calanus fut revêtu d'une robe de pourpre couverte de pierreries; de riches tapis, des vases d'or et d'argent lui furent donnés. Il traversa la ville de Pasargade la tête couronnée de fleurs, chantant des hymnes dans la langue des brachmanes; et, porté comme en triomphe dans les rangs de l'armée, il descendit au pied du bûcher. Après avoir fait aux dieux sa prière et des libations, il coupa une partie de ses cheveux comme on coupait le crin des victimes, prit congé des Macédoniens, et, leur touchant dans la main, dit : « Après avoir vu « Alexandre et perdu la santé, la vie n'a plus rien « qui me touche. Le feu va brûler les liens de ma « captivité. Je vais remonter au ciel et revoir ma « patrie. Vous devez en ce jour vous réjouir et faire « bonne chère avec le roi. Je ne lui dis point adieu, « parce que je le reverrai dans peu à Babylone. » Après ces dernières paroles, qui furent regardées comme une prédiction (Alexandre ne survécut à Calanus que de quelques mois), le philosophe indien distribua à ses amis les présents qu'il venait de recevoir. Il monta avec joie sur le bûcher, se coucha sur ce lit funèbre, et se couvrit enfin le visage. Lorsque les flammes commencèrent à briller, on entendit de toutes parts le son des trompettes et les cris des soldats, auxquels vint se mêler le meuglement des éléphants. On dit qu'en ce moment Alexandre se retira morne et pensif dans son palais. Les assistants frémirent d'horreur en voyant Calanus, atteint par les flammes, demeurer constamment dans la même attitude, sans faire le plus léger mouvement, sans donner aucun signe de douleur. Suivant Diodore de Sicile, on porta divers jugements de sa mort : les uns n'y virent que l'action d'un insensé, les autres qu'un fol amour de vaine gloire ; mais plusieurs, et Alexandre avec eux, y admirèrent un beau triomphe sur la douleur et sur la mort. Alexandre, ayant fait recueillir dans une urne les cendres de Calanus, retint à souper les principaux de ses capitaines et de ses amis, et, pour honorer le philosophe indien, il proposa pour prix une couronne d'or, estimée un talent, à celui des convives qui boirait une plus grande quantité de vin. Ce prix fut remporté par Promachus, qui avala quatre mesures (dix-huit à vingt pintes), et ne survécut à cette honteuse victoire que de trois jours ; des autres convives, quarante et un moururent des excès qu'ils firent en buvant, et ce fut, dit Rollin, la digne clôture du spectacle que Calanus venait de donner. (*Voy.* Arrien, Plutarque, Diodore de Sicile, Strabon, Quinte-Curce, etc.) V—VE.

CALAOUN. *Voyez* KÉLAOUN.

CALAS (JEAN), victime de la législation vicieuse du siècle dernier, non moins que du fanatisme religieux, naquit le 19 mars 1698 au bourg de Claparède, dans le diocèse de Castres, en Languedoc. Il épousa, en 1731, une Anglaise, Anne-Rose Cibibel, dont la famille était d'origine française et calviniste comme lui. Il exerçait à Toulouse la profession de négociant. Il eut quatre fils (Marc-Antoine, Louis, Jean-Pierre et Donat), et trois filles, dont il soigna lui-même l'éducation. Considéré dans le commerce, il avait atteint la vieillesse et obtenu l'aisance au milieu des occupations d'une vie laborieuse et paisible, lorsqu'à soixante-trois ans, il se vit l'objet de la plus terrible accusation. Le 13 octobre 1761, après le souper, Marc-Antoine Calas, son fils aîné, âgé de 28 ans, fut trouvé suspendu à une corde au-dessus de la porte du magasin de son père. On pouvait croire que ce jeune homme, d'un esprit sombre, ardent, inquiet, et de plus adonné au jeu, s'était donné la mort; mais le peuple s'attroupa aux cris de la famille, et dans cette foule le bruit se répandit soudain que le défunt ayant voulu se faire catholique, à l'exemple de Louis son jeune frère, le vieux Calas avait prévenu cette abjuration par un meurtre. Marc-Antoine Calas, doué d'ailleurs d'un esprit distingué, sollicitait le titre d'avocat; mais le barreau était alors interdit aux réformés, et ce jeune homme, sans avoir renoncé formellement à la croyance de ses pères, fréquentait les églises pour obtenir un titre dont ses talents le rendaient digne. On impliqua dans l'accusation non-seulement la famille Calas, mais le jeune Lavaysse qui avait assisté au souper. C'était le fils d'un riche avocat au parlement de Toulouse ; il revenait alors de Bordeaux, où il était allé passer quelques années pour apprendre le commerce, et se rendait chez son père, à Caraman. Il traversait Toulouse, lorsqu'il aperçut dans le magasin de Calas des personnes de Caraman ; il leur demanda des nouvelles de sa famille, et convint de partir le lendemain avec elles. Les deux fils de Calas, liés d'amitié avec Lavaysse, avaient profité de cette circonstance pour l'inviter à souper avec eux, et le père avait joint ses instances à celles de ses fils. De là l'accusation contre le jeune Lavaysse d'avoir été envoyé par les protestants de la Guyenne pour prendre part au meurtre. Marc-Antoine Calas fut donc, grâce à ces bruits populaires, regardé comme un martyr du fanatisme de ses parents, et avec d'autant plus de probabilité, que par une délicatesse honorable, mais qui lui fut bien funeste, la famille Calas, entourée dans le premier moment par la foule, avait pris soin, au milieu de son désespoir, d'écarter tout soupçon de suicide : on sait qu'alors ceux qui terminaient volontairement leur vie étaient jugés indignes de la sépulture chrétienne, et leur cadavre ignominieusement traîné sur la claie. Les pénitents blancs de Toulouse lui firent de splendides funérailles. Les dominicains lui érigèrent un catafalque au-dessus duquel ils placèrent un squelette représentant la victime, tenant d'une main une palme de martyr, et de l'autre un acte d'abjuration. Cependant la rumeur publique, qui représen-

tait ce suicide comme un meurtre, avait été accueilli dans ce sens par David Baudigné, un des capitouls de la ville, que la famille Calas avait appelé sur les lieux au moment où le jeune homme avait été trouvé étranglé. Il avait fait transférer sur-le-champ à l'hôtel de ville M. et madame Calas, leur servante, qui était catholique, et le jeune Lavaysse. Au lieu d'accueillir leurs réponses si claires comme l'expression de la vérité, il s'obstina à les trouver coupables. Ni la probité connue du vieux Calas, ni le bon accord qui avait toujours régné dans cette famille, et que n'avait pas même troublé la démarche d'un fils qui avait abjuré le protestantisme pour se faire catholique, ne furent capables de détruire les préventions des juges. En vain Calas produisit des témoignages de sa tendresse pour ses enfants, et de la noire mélancolie qui consumait son fils; en vain il représenta que, loin d'être capable des fureurs dont on l'accusait, il payait une pension à l'un de ses fils qui s'était fait catholique; qu'affaibli par l'âge, il n'aurait pu exécuter ce parricide sur un jeune homme ardent et vigoureux; qu'une servante catholique, qu'on supposait avoir été présente à cette scène exécrable, aurait trouvé moyen de prévenir son crime, etc. Condamné en première instance par le tribunal des capitouls, sur la déposition de nombreux témoins qui se présentaient plutôt comme les échos d'une accusation que comme des accusateurs directs, Calas le fut encore par la chambre criminelle du parlement de Toulouse. Sur les huit capitouls, un seul, l'assesseur Carbonnel, avait déclaré les prévenus non coupables. Au parlement, sur treize conseillers, deux seulement opinèrent pour l'absolution. Les mémoires du temps s'accordent à dire que le calme de l'innocence n'abandonna pas un seul instant le vieux Calas, pendant la procédure et au milieu des angoisses de la torture. Le 9 mars 1762, il subit l'affreuse sentence, et expira sur la roue en protestant de son innocence. Par une inconséquence à laquelle l'humanité applaudit sans doute, mais qui semblerait prouver que les juges eux-mêmes eurent horreur de leur sentence, la femme de Jean Calas et le jeune Lavaysse, qui assuraient n'avoir pas quitté l'accusé au moment où son fils était mort, furent renvoyés absous, ainsi que la servante catholique. Le plus jeune des fils de Calas fut condamné au bannissement; mais au moment où il sortait de Toulouse, il fut arrêté et renfermé pendant quatre ans dans un cloître. Il parvint à s'évader et alla traîner son infortune en pays étrangers. La veuve Calas s'était retirée à Genève, et trouva un protecteur aussi puissant que zélé dans Voltaire, qui résidait alors à Ferney. Dès ce moment, la sanglante tragédie que le fanatisme avait joué à Toulouse produisit tous ses résultats. Les protestants, atterrés, n'osaient élever la voix; mais les vrais catholiques gémissaient en silence; car l'incrédulité ne manqua pas de s'emparer de cette affaire, l'exploita jusqu'au bout, s'en fit une arme funeste contre la religion, et deux fanatismes furent alors en présence, le fanatisme sanguinaire des bourreaux de Toulouse, tout honteux d'eux-mêmes, et les passions non moins intolérables du philosophisme incrédule, trop heureux d'avoir ici le beau rôle. Combien l'homme qui avait pris pour devise *Écrasons l'infâme* se donna carrière! Combien il sut à bon marché afficher l'indignation vertueuse, la générosité, le courage! Quoi qu'il en soit, le public s'intéressa comme il le devait à la cause d'une famille malheureuse. Il avait paru d'abord Genève un mémoire de Donat et de J. Pierre Calas. Voltaire ne cessa de donner tout l'éclat possible à cette affaire, soit par ses démarches auprès des grands, soit par des écrits empreints d'une véhémente éloquence. Il parvint enfin à en porter la connaissance au conseil du roi. On lui demandait alors où il en était de sa tragédie d'*Olympie*: « N'espérez point, répondit-il, tirer de « moi une tragédie que celle de Toulouse ne soit « finie. » Au commencement de 1763, on recueillit en un gros volume tout ce qui avait été publié dans ce procès. On trouvait dans ce recueil les mémoires de trois célèbres avocats : l'un d'Élie de Beaumont, le second de Mariette, le troisième de Loyseau de Mauléon. Ce dernier produisit le plus d'effet, parce que l'auteur y traitait la cause d'une manière moins savante que populaire. Quant au mémoire d'Élie de Beaumont, il offrait, au milieu de quelques déclamations, un lumineux examen de la législation relative aux protestants depuis la révocation de l'édit de Nantes. Le 4 juin 1764, le conseil d'État cassa l'arrêt du parlement de Toulouse; et en effet, il paraîtrait que la procédure qui avait été instruite fourmillait de nullités. On aurait peine à croire un pareil entraînement de la part de graves magistrats, si trop d'exemples ne prouvaient combien la prévention et le fanatisme rendent aveugles les hommes même les plus consciencieux. On citait alors cette anecdote. Un conseiller au parlement de Toulouse, qui se trouvait à Paris, se vit, dans un cercle, ainsi que ses confrères, en butte aux reproches. « Il n'est « si bon cheval qui ne bronche, dit-il, — Oui, mais « toute une écurie ! » lui répliqua-t-on. Le procès fut instruit de nouveau aux requêtes de l'hôtel du roi, et le 9 mars 1765 fut rendu au souverain, dans cette cause, un arrêt définitif qui réhabilitait la mémoire de Calas, déchargeait sa veuve, un de ses fils, le jeune Lavaysse et la servante de l'accusation intentée contre eux, ordonnait que l'amende et les dépens fussent rendus et l'arrêt affiché, etc. Le conseil d'État ne s'en tint pas là : il fut en outre arrêté de demander au roi de défendre, par une déclaration expresse, la procession qui se faisait tous les ans à Toulouse en l'honneur du massacre de 4,000 huguenots. Enfin il fut décidé qu'il serait écrit au roi, au nom de la compagnie, pour recommander la famille Calas aux bontés de Sa Majesté, et la supplier de supprimer l'usage des *briefs intendits*. Cet usage, conservé au parlement de Toulouse contre la disposition de l'ordonnance criminelle de 1670, consistait à faire aux témoins des questions, au lieu de recevoir et d'écouter leurs dépositions : méthode par laquelle un juge inique ou prévenu pouvait faire dire à un témoin ce qu'il jugeait à propos. La famille Calas, qui s'était rendue à Paris, s'était con-

atituée prisonnière avec le jeune Lavaysse et la servante, huit jours avant le jugement. Elle y avait reçu les visites d'un grand nombre de personnes distinguées. Quant au capitoul David Baudrigué, il fut destitué. Le parlement de Toulouse envoya une députation à Versailles, mais ses excuses furent mal reçues par le roi. Le domaine, en faisant à la famille Calas remise de l'amende et des frais immenses de la procédure, rendit à la veuve une somme de 24,000 livres, par forme de douaire ; mais les frais du procès de révision, jusqu'au jour du jugement souverain, s'étaient montés à plus de 50,000 livres. La générosité publique couvrit une partie de ces dépenses. Toute cette malheureuse famille fut présentée au roi et à la famille royale. Louis XVI lui accorda une gratification de 36,000 livres, savoir : 18,000 livres à la veuve, 6,000 livres à chacune des deux filles, 3,000 livres à Pierre Calas, et autant à la servante. Une estampe gravée sur le tableau de Carmontelle (*voy.* ce nom), lecteur du duc de Chartres, fut publiée par souscription au profit de ces infortunés. Elle fut d'autant plus recherchée que l'autorité, par un reste de ménagement pour le parlement de Toulouse, fit semblant d'en interdire la publication. On voit, dans cette gravure, la veuve assise dans un fauteuil : l'altération de ses traits atteste son infortune. Sa fille aînée est assise à côté d'elle. La cadette est debout derrière sa mère et appuyée sur son fauteuil. Rien de plus touchant que la figure de ces deux jeunes personnes. Toutes les trois ont les yeux fixés sur le jeune Lavaysse, qui leur lit le mémoire d'Élie de Beaumont ; derrière lui est Pierre Calas. Entre ce groupe et celui de la mère et des filles, on voit la vieille servante debout, écoutant cette lecture. Les deux jeunes filles n'avaient pas été oubliées dans la persécution ; elles avaient été arrachées à leur mère et mises dans deux couvents différents. L'aîné y avait éprouvé beaucoup de duretés ; la cadette, par une douceur angélique, avait conquis l'affection des religieuses, qui la traitèrent avec la plus grande bonté. Lors de la révision du procès, elles avaient été rendues à leur mère. Quant au jeune Lavaysse, il n'avait point eu part aux bienfaits du roi, son père étant fort riche. Cette affaire qui, pendant longtemps, occupa le public en France et en Europe, a donné lieu à bien des publications, indépendamment des factums et des mémoires des avocats, ainsi que des nombreux écrits de Voltaire. Blin de Sainmore a rimé une héroïde intitulée : *Jean Calas à sa femme et à ses enfants* (Paris, 1765, in-8°). Un autre a fait parler *Calas sur l'échafaud à ses juges* (Bayonne et Paris, 1765, in-12). Un troisième a publié : l'*Ombre de Calas le suicidé, à sa famille et à son ami* (Amsterdam et Paris, 1765, in-8°). Un tel procès, qui figure dans tous les recueils de causes célèbres, ne pouvait manquer de fournir matière à des pièces de théâtre. Au mois de décembre 1790, les comédiens du Théâtre-Français jouèrent successivement deux drames sur ce sujet ; le premier intitulé : *Calas ou le Fanatisme*, drame en 4 actes et en prose par Th. Lemierre neveu ; le second ayant pour titre : *Jean Calas*, drame en 5 actes et en prose par Laya. Quelques mois après (6 juillet 1791), Chénier donna au théâtre de la rue de Richelieu, *Calas, ou l'École des juges*, tragédie en 5 actes et en vers. Enfin, Victor Ducange fit jouer en 1819, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, *Calas*, mélodrame en 3 actes, qui obtint un succès populaire, et fut repris à la fin de 1830. — La mémoire de Jean Calas avait été réhabilitée par décret de la convention nationale (février 1793), et une pétition en faveur de Louis Calas, seul rejeton de cette famille, avait été présentée, l'année précédente, à l'assemblée législative. D—R—R.

CALASIO (Mario de), est ainsi appelé de la petite ville de ce nom dans l'Abruzze, près d'Aquila, où il naquit vers 1550, de parents pauvres. Il entra dans l'ordre de St-François. Après avoir fait son cours d'études, il se livra entièrement à l'étude de la langue hébraïque, et s'y rendit tellement habile, que le pape Paul V le créa docteur en théologie, le fit professeur d'hébreu, et lui procura tous les moyens nécessaires pour ses travaux sur le texte sacré. Il publia d'abord une *Grammaire*, puis un *Dictionnaire hébraïque;* mais il est principalement connu par ses *Concordances hébraïques*, qui lui coûtèrent quarante ans de travail ; encore fut-il aidé par des religieux de son ordre et par d'autres savants d'Italie, que Paul V invita à concourir à la perfection de cette entreprise. Calasio était près de mettre sous presse son ouvrage, lorsqu'il mourut en 1620. Michel-Ange de St-Romule, son confrère et professeur d'hébreu, fut chargé d'en surveiller l'édition, qui parut en 1621, à Rome, sous ce titre : *Concordantiæ sacrorum Bibliorum hebraicæ, cum convenientiis ling. arab. et syr.*, 4 gros volumes in-fol. Les frais en furent faits par Paul V, et, après lui, par Grégoire XV, auquel il est dédié. L'auteur y avait suivi, en les perfectionnant, l'ordre et la méthode du savant rabbin Isaac Nathan, qui avait publié le premier ouvrage de ce genre à Venise, en 1524. A la suite d'une belle préface, l'éditeur a mis un petit traité de Luc Guaddinus, professeur de Salamanque, sur l'origine et l'utilité de la langue hébraïque. Guillaume Romaine a revu tout le travail de Calasio, et en a donné une nouvelle édition à Londres, en 1747, également en 4 vol. in-fol. Le docte franciscain s'était attaché à corriger les fautes échappées à Nathan, à montrer le rapport des racines hébraïques avec celles des autres langues orientales, à marquer les diverses leçons de la Vulgate. Le nouvel éditeur a exprimé avec plus d'exactitude les noms propres hébreux et chaldéens, ceux des peuples, des idoles, des villes, des fleuves, des montagnes, etc., dont il est fait mention dans la Bible, de sorte que cette partie de son travail est un bon dictionnaire historique et géographique. Calasio s'était contenté de rendre en latin, à la marge, les différentes leçons des Septante. Romaine les a remises en grec, et a aussi conservé celles de la Vulgate, lorsqu'elles lui ont paru propres à éclaircir le texte original. Il y a ajouté plusieurs mots qui n'existaient pas dans la première édition, surtout des particules, dont il a placé un traité à la fin du 4e volume. Au moyen de ces améliorations,

ces concordances sont devenues l'ouvrage le plus parfait qu'on ait en ce genre. Calasio avait acquis une telle habitude de la langue hébraïque, qu'elle lui était devenue aussi familière que sa langue maternelle. On a encore de lui : *Canones generales linguæ hebraicæ*, Rome, 1616, in-4°. Il mourut en chantant les psaumes en hébreu. T—D.

CALAU (BENJAMIN), peintre de la cour et membre de l'académie royale des beaux-arts à Berlin, né à 1724, à Friedrichsstadt, dans le Holstein, bon peintre de portraits, est surtout célèbre pour avoir retrouvé, selon l'avis d'un grand nombre de savants, la cire punique, ou *éléodorique*, dont les anciens se servaient au lieu d'huile, pour la peinture. Calau donna lui-même un exposé de sa découverte dans la *Gazette littéraire de Halle* (1768, p. 740) ; et, en 1772, Lambert publia la description d'une pyramide des couleurs peinte avec cette cire. Calau obtint de Frédéric II un privilége exclusif pour la vente de son procédé. Il mourut à Berlin, le 27 janvier 1785. (*Voy.* sur ce sujet le traité d'A. Riem *sur la Peinture des anciens*, Berlin, 1787, in-4°.) G—T.

CALAVIUS PACUVIUS. *Voyez* PACUVIUS.

CALCAGNI (ROGER), né à Florence, entra dans l'ordre des dominicains et fut regardé comme l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps en Italie. Le pape Grégoire IX le nomma évêque de Castro en 1240, et premier inquisiteur de la foi dans toute la Toscane. Il se montra très-zélé contre les hérétiques, se trouva au premier concile de Lyon, sous le pape Innocent IV l'an 1245, et assista encore au second concile assemblé dans la même ville, vingt-neuf ans après, en 1274. Après qu'il eut gouverné saintement son église pendant trente-quatre ans, il se retira parmi ses frères dans le couvent d'Arezzo, où il mourut l'an 1290. Plusieurs auteurs lui attribuent un livre intitulé *des Vertus et des Vices*. Possevin, dans son *Apparatus sacer*, prétend que Calcagni l'avait composé à la prière du roi de France Philippe III, qui l'engagea à ce travail pendant la tenue du second concile de Lyon. Il est certain cependant que ce traité n'est point de la composition de l'évêque de Castro, ni d'aucun autre prêtre italien, mais du P. Laurent, de l'ordre des frères prêcheurs, Français de nation et confesseur de Philippe III. Cet ouvrage, d'abord écrit en vieux français, l'an 1279, expliquait les règles des mœurs et les principales vérités de notre religion, avec tant de solidité, d'onction et de méthode, qu'il fut extrêmement recherché. Les copies s'en multiplièrent. On le lisait avec avidité à la cour et dans le public. Il s'en fit plusieurs traductions en langues étrangères ; et Roger Calcagni entreprit de le traduire en langue toscane, non à la demande du roi de France, mais par le seul désir de contribuer à l'instruction et à l'édification de ceux de ses compatriotes qui n'entendaient pas le français. D—R—R.

CALCAGNI (TIBERIO), sculpteur, né à Florence, vivait dans le 16e siècle. Lorsque Michel-Ange fut devenu vieux et qu'il ne put plus dessiner avec fermeté, il se servit de la main de Calcagni pour terminer quelques morceaux de sculpture que ce grand homme avait commencés. Ce choix prouve le talent de cet artiste. — CALCAGNI, surnommé *le Ferrarois*, né en 1536, mort en 1593, était élève de Jeronimo Lombardi. Il a jeté en moule plusieurs statues des papes, et a exécuté en argent, dans la *Casa-Santa* de Lorette, les douze apôtres. Z—O.

CALCAGNINI (CÉLIO), fils naturel d'un ecclésiastique de Ferrare, naquit en cette ville, le 17 septembre 1479. P. Giovio rapporte, dans ses *Elogia*, que Célio était né *honestissimo patre, sed incerta matre*. Ayant achevé ses études, il embrassa la carrière des armes et servit dans les armées de l'empereur Maximilien et du pape Jules II. Pendant ce temps, il eut occasion de parcourir l'Allemagne et la Pologne. Après avoir servi avec distinction, il fut honoré de plusieurs ambassades et de commissions délicates, qu'il remplit avec adresse. Le cardinal Hippolite d'Este, allant en Hongrie pour assister à l'élection de l'empereur, l'emmena avec lui. Revenu en Italie, il entra dans les ordres sacrés, fut reçu docteur, chanoine de l'église de Ferrare, enfin protonotaire ecclésiastique, et mourut dans sa patrie, le 7 avril 1541. Ses ouvrages, qui ont été imprimés à Bâle en 1544, in-fol., contiennent plusieurs traités de grammaire, de morale, d'antiquités, d'histoire naturelle et des poésies. Cet auteur écrivait avec facilité, mais sans chaleur, sans grâce ; voulant faire étalage d'érudition, il entassait les unes sur les autres les autorités et les citations. Ses vers, qui ne sont pas en grand nombre, sont supérieurs à sa prose ; on y trouve de l'élégance et de la facilité. Calcagnini avait pris en aversion les ouvrages de Cicéron : il les critiquait sans cesse. L'orateur romain trouva dans Marc-Antoine Majoraggio un chaud défenseur ; mais sa défense, remplie d'éloquence et de force, ne parut qu'après la mort de Calcagnini, à qui elle aurait causé beaucoup de chagrin. Il fut enseveli dans la bibliothèque des dominicains de Ferrare, à la construction de laquelle il avait contribué (1). Il lui légua, par son testament, tous ses livres, ses instruments de mathématiques, et voulut même, après sa mort, reposer dans un lieu où il avait éprouvé, de son vivant, tant de jouissances. Borsetti rapporte, dans son *Histoire de l'université de Ferrare*, deux inscriptions qui sont gravées sur les portes extérieure et intérieure de cette bibliothèque. C'est au-dessus de cette dernière qu'est placé le mausolée de Calcagnini, au-dessous duquel on lit une inscription où se trouvent ces belles paroles : *Ex diuturno studio hoc didicit : mortalia contemnere, et ignorantiam suam non ignorare*. Célio Calcagnini fut l'un des plus savants hommes du 16e siècle. Les princes de la maison d'Este lui confièrent plusieurs fois des travaux importants ; c'est d'après leurs ordres qu'il rédigea le catalogue raisonné des médailles d'or antiques qui se conservaient dans le musée de cette famille, et qui remontaient, dès le temps du duc Her-

(1) Sur la porte de cette bibliothèque on lit ces paroles : *Index tumuli Cælii Calcagnini, qui ibidem sepelire voluit ubi semper vixit.* Sur sa tombe est une inscription plus étendue qui se trouve rapportée dans Moréri. D—R—R.

cule II, au nombre de plus de neuf cents; ce catalogue existe manuscrit dans la bibliothèque de Modène. Le P. Niceron (t. 27, p. 236) donne la liste de tous les traités renfermés dans les œuvres de Calcagnini; quelques-uns traitent des antiquités, tels que son traité *de Rebus Ægyptiacis*, où il parle principalement de l'usage et de l'explication des hiéroglyphes; celui *de Re nautica*, ou de la marine des anciens; celui *de Talorum, tesserarum et calculorum Ludis*, etc. D'autres sont relatifs à la philosophie, à la morale et à la politique. On a encore de Calcagnini un *Encomium pulicis*, Leyde, 1625 et 1638, in-8°. Une chose digne d'être remarquée, c'est que cet auteur a été un des premiers qui aient soutenu la rotation de la terre sur son axe; il propose cette hypothèse dans un opuscule intitulé : *Quod cœlum stet et terra moveatur*; on le retrouve p. 380 de ses œuvres (*Opera aliquot*), imprimées à Bâle en 1544, trois ans après sa mort, qui avait précédé la publication de l'ouvrage de Copernic. Au reste, Calcagnini ne regarde cette hypothèse que comme une opinion paradoxale qu'il est possible de soutenir, et qui explique mieux les apparences célestes; mais il n'y est point question du mouvement de translation de la terre autour du soleil, qui fait réellement le principal mérite de l'hypothèse de Copernic. R—G.

CALCAGNO (LAURENT), en latin CALCANEUS, né à Bresse, en Italie, florissait dans le 15e siècle; il mourut en 1478. Il fut un des plus célèbres jurisconsultes de son temps, et s'occupa aussi beaucoup de théologie. Il composa divers ouvrages : 1° *de Commendatione studiorum*; 2° *de Septem Peccatis mortalibus*; 3° *de Conceptione Sanctæ Mariæ*; 4° *Concilia*, etc. On peut consulter sur ce personnage Trithême, *de Script. eccles.*, et Léandre Albert, *Descript. Ital.* Z—O.

CALCAR (HENRI). *Voyez* KALCAR.

CALCAR ou KALCKAER (JEAN), ainsi nommé parce qu'il naquit à Calcar, ville du duché de Clèves, se rendit fort jeune en Italie pour y étudier la peinture. Raphaël et le Titien furent les modèles qu'il s'efforça de suivre, et auxquels il dut ses talents et sa réputation. Attaché particulièrement au Titien, et devenu l'un de ses principaux élèves, il se pénétra si bien de la manière de ce grand peintre, qu'on vit plusieurs fois les habiles connaisseurs attribuer les ouvrages de l'élève au pinceau du maître. Ses portraits surtout se rapprochent infiniment, par leur beauté, de ceux du Titien, et l'on reconnaît en général, dans ses tableaux, le bon goût et le dessin de l'école italienne. Rubens, qui se plaisait à rassembler dans son cabinet les productions des peintres qu'il appréciait le plus, conserva jusqu'à sa mort une *Nativité* de Calcar, remarquable par l'effet de la lumière. Ce tableau, acheté ensuite par Sandrart, fut revendu à l'empereur Ferdinand. On doit au crayon de Calcar les portraits qui accompagnent les *Vies des peintres et sculpteurs* par Vasari, ainsi que les figures anatomiques des œuvres de Vésale. Ce peintre mourut à Naples, dans un âge peu avancé, en 1546. V—T.

CALCÉOLARI (FRANÇOIS), naturaliste et pharmacien à Vérone, vers le milieu du 16e siècle, plus connu des savants sous le nom latin de CALCEOLARIUS, était le disciple de Lucas Ghini, de l'école duquel sortirent tous les naturalistes de l'Italie à cette époque. Il se distingua dans sa profession par des connaissances très-variées, et il en donna la preuve dans la relation qu'il publia de son voyage au mont Baldo. Cette montagne, située sur les bords du lac de Garda, est remarquable par son élévation de 1,200 toises au-dessus du niveau de la Méditerranée. Peu de contrées dans le monde renferment autant d'espèces différentes dans un espace aussi borné. Dans tous les temps, elle a été visitée par les botanistes. Calcéolari la gravit plusieurs fois, et y accompagna les plus illustres naturalistes de son temps, entre autres Anguillara, Aldrovande, Jean et Gaspard Bauhin. Il publia cette relation en italien à Venise, en 1566, in-4°. Suivant Ovide Montalban, il ne fit qu'en fournir les matériaux à Jean-Baptiste Oliva, savant médecin, par qui elle fut rédigée. Sur la demande de Matthiole, il la donna ensuite en latin sous ce titre : *Iter montis Baldi*, Venise, 1571 et 1584, in-4°. Camérarius la réunit à son *Epitome Matthioli*, Francfort, 1586, in-4°. Calcéolari a fait aussi un abrégé latin des commentaires de Matthiole sur Dioscorides, Venise, 1586, in-4°, avec l'ouvrage précédent; cet abrégé est peu estimé, et on ne le trouve presque plus. Pona, qui fut aussi apothicaire à Vérone quelques années après Calcéolari, fit encore une relation de son voyage au mont Baldo, qui a été publiée par Lécluse dans l'ouvrage intitulé : *Historia Plantarum rariorum*. Calcéolari avait formé un superbe cabinet de raretés de tous genres. Benoît Cérutus, médecin, en avait commencé la description; mais il mourut sans l'avoir terminée : ce fut André Chiocco qui l'acheva. Ce cabinet appartenait alors au petit-fils de notre auteur, nommé, comme lui, *François Calcéolari*. Celui-ci dédia cet ouvrage à Ferdinand de Gonzague, duc de Mantoue, et il parut sous ce titre : *Musæum Francisci Calceolarii junior. a Bened. Cerutto medico incæptum., et ab Andr. Chiocco med. descriptum et perfectum*, etc., Vérone, 1622, in-fol. de 746 p., avec beaucoup de figures très-bien exécutées. Ce livre est divisé en 6 parties; l'impression en est belle, et il est rare et recherché. Le P. Feuillée, en donnant le nom de *Calceolaria* à un genre de plante qu'il découvrit au Chili, a eu plus en vue d'indiquer la forme singulière de ses fleurs, qui ressemblent à un sabot, que d'honorer la mémoire de ce botaniste. D—P—s.

CALCHI (TRISTAN), historien que l'Argellati nomme le Tite-Live de Milan, était né dans cette ville, vers 1462. Élève de George Merula (*voy.* ce nom), il fit, sous cet habile maître, de rapides progrès dans les lettres. Ses talents et la protection de Barthélemy Calchi, son parent, lui ouvrirent le chemin des honneurs. Nommé secrétaire du duc François Sforza, il remplit les mêmes fonctions auprès des successeurs de ce prince. En 1502, la ville de Milan le créa son historiographe; et l'année suivante, après la conquête du Milanais par les Français, le roi Louis XII le confirma dans sa charge de secrétaire,

et y ajouta celle d'architrésorier (*proto-scriniarius*). Après la mort de Merula, Tristan avait formé le projet de continuer son *Histoire des Visconti*. Il avait rassemblé des documents nombreux sur cette famille, en classant les manuscrits de la bibliothèque de Pavie; et c'était une occasion favorable d'employer ses recherches. Mais, en examinant de plus près l'ouvrage de Merula, il reconnut que l'auteur, privé des secours nécessaires, était tombé dans des erreurs si graves et si nombreuses, que ce serait perdre son temps s'il entreprenait de les corriger. Il abandonna donc son premier dessein pour composer une nouvelle histoire de Milan, qu'il conduisit jusqu'à l'année 1323. On ignore la date de la mort de Calchi ; mais on sait qu'il ne vivait plus en 1517. Son histoire de Milan resta cachée plus d'un siècle. La première partie fut mise au jour avec les notes de Guill. Calaveroni, sous ce titre : *Historiæ patriæ libri* 20, Milan, 1628, in-fol. Ce volume finit avec l'année 1313. La suite, publiée par J.-P. Puricelli (*voy.* ce nom), est intitulée : *Calchi Residua, hoc est Historiæ patriæ libri* 21 *et* 22, ib., 1644, in-fol. L'éditeur y a réuni trois opuscules de Tristan sur autant de mariages des princes de la maison de Sforza. Cette histoire a été reproduite par Grævius dans le t. 2 du *Thesaurus Antiquitat. Italiæ*. Il en existe un abrégé, Milan, sans date, in-8° ; elle a été continuée par Ripamonti jusqu'à la mort de Charles-Quint, sous ce titre : *Historiæ patriæ decades, ab anno* 1314, *quo Calchus desinit, ad excessum Caroli V*, Milan, 1648, 3 vol. in-fol. (*Voy.* RIPAMONTI.) L'ouvrage de Tristan est le meilleur qu'on puisse consulter pour tout ce qui concerne le Milanais. Le style, élégant et pur, a la gravité convenable. L'auteur s'y montre plus habile critique qu'on n'aurait droit de l'exiger d'un écrivain de cette époque. (*Voy.* Tiraboschi, *Storia della Letterat. italian.*, t. 6, p. 751.) On doit encore à Calchi des éditions avec des préfaces de *l'Historia Vice-comitum* de Merula, Milan, 1500, in-8°, et du livre de Censorinus, *de Die natali*, ibid., 1503. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits dont on trouve les titres dans les *Scriptores Mediolanenses* de l'Argelati, t. 1, p. 427. W—s.

CALCONDYLE. *Voyez* CHALCONDYLE.

CALDANI (LÉOPOLD-MARC-ANTOINE), célèbre anatomiste, né à Bologne, le 21 novembre 1725, appartenait à une famille originaire de Modène. On le destinait à la carrière du barreau, mais son goût l'entraîna vers celle de la médecine, et ses parents cédèrent sagement à une vocation qui paraissait être bien décidée. L'anatomie et la nosologie l'occupèrent bientôt tout entier; et, dès qu'il eut acquis une certaine masse de connaissances, il s'empressa, pour l'accroître et la perfectionner, de faire des cours à ses condisciples. Le grade de docteur lui fut conféré en 1750 ; et, malgré sa jeunesse, il ne tarda pas à acquérir la réputation d'un praticien habile. Des travaux recommandables le firent admettre parmi les membres du célèbre Institut de Bologne, et, cinq ans après, il fut nommé professeur d'anatomie. C'est alors qu'il entreprit une longue série d'expériences pour vérifier les observations de Haller à l'égard des parties irritables et sensibles du corps. Mais les succès qu'il obtint comme professeur et comme expérimentateur lui suscitèrent des désagréments, et le déterminèrent à quitter Bologne pour Padoue. Dix ans après, en 1771, il remplaça Morgagni, et ne se montra point indigne de son illustre prédécesseur. Jusqu'à sa mort, arrivée le 20 décembre 1813, il jouit de la confiance de ses compatriotes et de l'estime des étrangers, qu'il méritait également par l'étendue de ses talents et la variété de ses connaissances. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages. 1° *sull' Insensitività ed Irritabilità di alcune parti degli animali*, Bologne, 1757, in-4°. 2° *Lettera sopra l'irritabilità ed insensitività Halleriana*, Bologne, 1759, in-4°. 3° *Lettera sull' uso del muschio nella idrofobia*, Venise, 1767, in-8°. 4° *Esame del capitolo settimo dell' ultima opera di Antonio de Haen*, Padoue, 1770, in-8°. 5° *Innesto felice del vajuolo*, Padoue, 1768, in-8°. 6° *Institutiones pathologicæ*, Padoue, 1772, in-8° ; ibid., 1776, in-8° ; Leyde, 1781, in-8° ; Venise, 1786, in-8° ; Naples, 1787, in-8°. 7° *Institutiones physiologicæ*, Padoue, 1773, in-8° ; ibid., 1778, in-8° ; Leyde, 1784, in-8° ; Venise, 1786, in-8° ; Naples, 1787, in-8°. Cet ouvrage a été considéré longtemps comme élémentaire. 8° *Dialoghi di fisiologia e di patologia*, Padoue, 1778, in-8° ; ibid., 1793, in-8°. 9° *Institutiones anatomicæ*, Venise, 1787, 2 vol. in-8° ; Naples, 1791, in-8° ; Leipsick, 1792, in-8°. 10° *Institutiones semeioticæ*, Padoue, 1808, in-8°. 11° *Icones anatomicæ*, Venise, 1801-1813, 3 tomes en 4 vol. grand in-fol. C'est une collection précieuse de planches fort exactes ; le texte ou l'explication des planches forme aussi quatre parties petit in-fol. La dernière partie a paru en 1814. Caldani a consigné en outre un très-grand nombre de mémoires et d'observations détachées dans divers recueils scientifiques du temps. On peut consulter son éloge par Floriano Caldani, son neveu, dans les *Memorie della società italiana*, t. 19. J—D—N.

CALDANI (PÉTRONE-MARIE), mathématicien, frère cadet du précédent, acheva ses études sous la direction du célèbre P. Riccati, dont il fut un des élèves les plus distingués. Au mois de décembre 1763, il obtint, après un concours très-brillant, la chaire de mathématiques à l'université de Bologne. Il fit imprimer, en 1782, un mémoire *della Proporzione Bernoulliana frà il diametro e la circonferenza del circolo*. D'Alembert, après l'avoir lu, dit que l'auteur était *le premier géomètre et algébriste de l'Italie*. Ses profondes connaissances dans les diverses branches des mathématiques le firent désigner pour accompagner le cardinal Conti dans sa visite des eaux de la Romagne et du Bolonais, et il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de zèle. Le sénat, pour l'en récompenser, le nomma secrétaire de l'ambassade que la ville de Bologne entretenait près du saint-siége. L'ambassadeur étant tombé malade en 1795, Caldani resta seul chargé, pendant quatre ans, des intérêts de sa ville natale. Accablé moins encore par l'âge que par les fatigues,

il obtint une retraite honorable, et vint demeurer à Padoue, près de son frère qu'il aimait tendrement. Il y mourut, en 1808, à l'âge d'environ 73 ans. Outre le mémoire déjà cité, Caldani en a publié quelques autres sur plusieurs questions de hautes mathématiques. On lui doit aussi divers articles très-remarquables dans l'*Antologia romana* de 1783 à 1787. Enfin il a laissé manuscrits des *Eléments d'algèbre*, qui, selon toute apparence, ne seront point imprimés. Son goût pour les sciences ne l'empêcha pas de cultiver la littérature avec succès. On reconnait un véritable disciple de Pétrarque dans les *Rime* qu'il composa sur la mort de Ruffina Battoni, membre de l'académie des Arcadiens, sous le nom de *Corintea*, Bologne, 1786; et avec des augmentations, 1794, in-8°. W—s.

CALDARA (POLYDORE), dit *Caravage*, naquit en 1495 à Caravage, dans le Milanais. Il alla à Rome dans sa jeunesse, et il devint peintre en voyant travailler Jean da Udine et les autres artistes qui étaient employés aux loges du Vatican. Il se lia d'une étroite amitié avec Mathurin de Florence, qui l'aida de ses conseils. Caldara le surpassa en peu de temps, et s'attacha à la correction du dessin; aucun morceau antique ne lui échappa. Il fut occupé par Raphaël aux galeries du Vatican, et se distingua dans les frises qu'il fit au-dessous des grands tableaux de cet artiste, dans les chambres de ce palais, et particulièrement dans celle de Constantin. Il fit à Messine un grand tableau à l'huile, représentant *Jésus-Christ portant sa croix*; ce morceau rassemble une multitude de très-belles figures, qui prouvent combien il était capable de représenter les plus grands sujets. Il s'était appliqué à l'architecture, et fit élever dans cette ville des arcs de triomphe à la gloire de Charles-Quint, lorsqu'il y passa après son expédition de Tunis. Les figures de Polydore étaient correctement dessinées et bien ensemble. Il s'est approché plus qu'un autre du style et de la manière antiques, mais plus particulièrement encore dans l'imitation des bas-reliefs. Ses dispositions étaient nobles, ses attitudes naturelles, ses airs de tête expressifs et bien caractérisés. Fidèle au costume dans l'ajustement de ses figures, il fit des vases et des trophées dont le style est parfaitement dans le goût des anciens. On reconnait dans ses différents ouvrages, que s'il se fût livré à de grandes compositions, elles l'auraient rendu très-célèbre; son coloris vigoureux en aurait soutenu le caractère. Il prit le parti, avec son ami, de s'attacher au clair-obscur, et particulièrement à celui qu'on nomme *sgraffiato*, dont la couleur grise imite l'estompe. Il avait aussi un talent particulier pour le paysage. Étant sur le point de retourner à Rome, il fut assassiné par son domestique en 1543, à l'âge de 48 ans. Il fut enterré dans la cathédrale de Messine, et on lui fit de magnifiques funérailles. On voyait de lui à Versailles une *Assemblée des dieux*, et, dans la galerie du Palais-Royal, *les trois Grâces en pied*, peintes sur bois. K.

CALDARA (ANTONIO), né à Venise, a produit un grand nombre de compositions tant pour l'église que pour le théâtre. Son premier opéra, *Argine*, fut composé pour sa ville natale, en 1689. Après avoir parcouru différentes parties de l'Italie, en y faisant exécuter douze opéras et oratorio il se fixa à Vienne, où il devint second maître de la chapelle impériale. L'empereur Charles VI goûtait à un tel point le style grave de ses compositions, que jusqu'à la mort de Caldara, arrivée en 1736, ce prince ne voulut jamais employer un autre compositeur de musique sacrée ou profane. Non-seulement il mit en musique un grand nombre d'opéras d'Apostolo Zeno, mais encore huit opéras et plusieurs oratorio de Metastase, sans compter treize autres oratorio de sa composition, des messes, des motets, etc. La majesté du style, la pureté d'harmonie, la correction dans l'ensemble des parties, la connaissance profonde de l'art, telles étaient les qualités qui distinguaient les productions de Caldara pour la musique sacrée; mais il serait difficile d'asseoir aujourd'hui un jugement précis sur sa musique profane. Métastase se plaint dans ses lettres de son manque d'invention, de goût et d'élégance dans la confection de ses drames; néanmoins sept de ses meilleures pièces, interprétées par Caldara, eurent du succès au théâtre impérial. Mais il faut bien qu'il y ait dans la musique de celui-ci quelque défectuosité capitale ou d'invention, pour empêcher les compositions de ce musicien de se répandre dans le reste de l'Europe : car les chefs-d'œuvre de Métastase n'y ont été entendus que lorsque la musique en a été refaite par d'autres compositeurs. D—R—R.

CALDARONE (JEAN-JACQUES), botaniste, médecin et chimiste, né à Palerme, le 1er janvier 1651, fit une étude particulière et approfondie des sciences naturelles. Il a publié des lettres sur la botanique dans le recueil de N. Gervasi, intitulées : *Bizzarie botaniche di alcuni simplicisti di Sicilia*, Palerme, 1673, in-4°, réimprimé à Naples chez Novellus de Bonis en 1674, in-4°. On trouve aussi dans ce recueil des lettres d'Ange-Matthieu Bonfante et de Ange-Marie Bonfante de Casserinis. La réputation que s'était acquise Caldarone par ses connaissances sur la botanique et les diverses parties de la médecine le fit choisir pour surveiller toutes les apothicaireries de la Sicile. Il composa à ce sujet un ouvrage estimé, qui parut sous ce titre : *Pretia simplicium ac compositorum medicaminum ab omnibus observanda*, Palerme, 1697, in-4°. Ce savant parvint à un âge très-avancé; il vivait encore en 1730. On ignore l'époque précise de sa mort. D—P—s.

CALDAS DE PEREIRA (JEAN), jurisconsulte espagnol, natif de Thui, dans la Galice, florissait au commencement du 17e siècle. Il a composé divers ouvrages de droit qu'on a réunis en quatre volumes : *Questiones forenses et Controversiæ civiles*; *Syntagma de universo jure emphyteutico*, etc. On peut consulter sur lui Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Z—o.

CALDENBACH (CHRISTOPHE), professeur d'histoire, d'éloquence et de poésie à l'université de Tubingen, né à Schwibus dans la basse Silésie, en

1613, fit ses études à Francfort-sur-l'Oder, et à Kœnigsberg, où il fut quelque temps prorecteur de l'école publique. C'était un savant très-versé dans la connaissance des écrivains latins, surtout des poëtes, et qui les jugeait avec autant de goût que de saine érudition; son *Compendium rhetorices* a été longtemps, dans le pays de Wurtemberg, le manuel des écoles. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages sur la littérature ancienne, entre autres des notes sur Horace; *Collegium epistolicum, oratorium, analyticum, poeticum, mixtum, in Ciceronem, Ovidium et alios; Commentarius rhetoricus*, etc. Il s'est aussi occupé des progrès de la langue et de la poésie allemandes, et il est auteur de deux dissertations, l'une sur l'olivier, *de Olea*, Tubingen, 1679, in-4°; l'autre sur la vigne, *de Vite*, 1685, in-4°. Il mourut à Tubingen, en 1698. G—T.

CALDER (sir ROBERT), amiral anglais, né à Elgin, le 2 juillet 1745, était, par sa mère, petit-fils du contre-amiral Robert Hughes; sir Thomas Calder, son père, avait obtenu par le crédit du comte de Bute (*voy.* ce nom), son compatriote, une place à la cour, que ses biographes ne font pas connaître. Après avoir terminé sa première éducation en Ecosse, le jeune Calder fut envoyé en Angleterre, et entra dans la marine royale en qualité d'aspirant (*midshipman*); il parvint successivement au grade de capitaine de vaisseau. Pendant la guerre d'Amérique, il fut employé dans la flotte de la Manche, et il commandait, en 1782, un bâtiment sous l'amiral sir Charles Hardy, lorsque celui-ci, ayant reçu l'ordre d'éviter un engagement avec la flotte combinée de France et d'Espagne, chercha un refuge à l'entrée de la Manche de Bristol. Les marins anglais, dit un biographe de cette nation, furent si indignés de ce mouvement rétrograde, qu'ils couvrirent avec leurs hamacs le portrait du roi, en jurant que S. M. George III ne serait point témoin de leur fuite. Robert Calder avait épousé, en 1779, la fille de John Mitchell, ancien membre du parlement; il fut employé au commencement de la guerre contre la France et nommé premier capitaine de pavillon de l'amiral Rod. En 1794, il commandait *le Theseus* de 74 canons, qui faisait partie de l'escadre de lord Howe; ayant été dépêché avec l'escadre du contre-amiral Montague, chargé de protéger un convoi important, il ne put prendre part à la bataille du 1er juin. En 1796, il était à bord de *la Victoire*, et contribua au succès du combat naval qui se donna, le 13 février 1797, à la hauteur du cap St-Vincent, sous les ordres de sir John Jervis. Sa belle conduite dans cette affaire, dont il fut chargé d'apporter en Angleterre les détails officiels, lui valut le titre de chevalier. Nommé à l'ancienneté contre-amiral en 1799, il fut détaché en 1801, avec une petite escadre, à la poursuite de l'amiral français Gantheaume, que son gouvernement envoyait en Égypte avec des approvisionnements de toute espèce pour l'armée qui se trouvait dans ce pays. A la paix avec la France, sir Robert Calder se retira à la campagne; mais au renouvellement des hostilités, il fut remis immédiatement en activité. Elevé, en avril 1804, au rang de vice-amiral de *la Blanche*, il fut, en 1805, choisi en cette qualité par l'amiral Cornwallis qui commandait l'escadre de la Manche, pour bloquer les ports du Ferrol et de la Corogne, dans lesquels se trouvaient cinq vaisseaux de ligne français et trois frégates, avec cinq vaisseaux de ligne espagnols et quatre frégates de la même nation. Malgré les manœuvres de la flotte de Brest, et quoiqu'il n'eût avec lui que sept voiles dont le nombre s'éleva néanmoins plus tard à neuf, Calder conserva sa station; et, lorsqu'il eut été joint par le contre-amiral avec cinq vaisseaux de ligne, une frégate et un lougre, il se mit en mer pour intercepter les escadres française et espagnole des Antilles qu'on supposait consister en seize vaisseaux du premier rang. La flotte combinée (1), qui était composée de vingt vaisseaux de ligne, de sept frégates et deux bricks, fut signalée le 25 juillet. Quoique Calder n'eût que quinze vaisseaux de ligne, deux frégates, un cutter et un lougre, il donna le signal de l'attaque. Après un combat qui dura plus de quatre heures, et qui ne se termina qu'à la nuit, deux vaisseaux espagnols, *Rafael* et *Firme*, tombèrent au pouvoir des Anglais, et Calder donna le signal de la retraite. Il paraît que cette conduite fut approuvée de l'amiral Cornwallis, qui l'envoya bientôt après, avec une escadre considérable, pour croiser à la hauteur de Cadix et pour surveiller les mouvements de l'ennemi. Mais les lords de l'amirauté ne portèrent pas un jugement aussi favorable des dispositions prises par Calder, qui fut en même temps attaqué d'une manière virulente dans les papiers anglais, ce qui le détermina à demander, au mois d'octobre 1805, une enquête sur sa conduite. Une cour martiale, présidée par George Montague ayant en conséquence été convoquée, il fut condamné à être *sévèrement réprimandé* pour n'avoir pas renouvelé l'engagement, et pour n'avoir pas détruit tous les vaisseaux de l'ennemi. Cette cour déclara néanmoins que ce n'était ni par lâcheté, ni par désaffection, mais par erreur de jugement qu'il avait agi ainsi. Malgré cette sentence, Calder fut bientôt après nommé amiral de port à Portsmouth. Il est mort à Holt, dans le comté de Hants, le 31 août 1818, avec la réputation d'un excellent officier. D—z—s.

CALDERA (ÉDOUARD), jurisconsulte portugais, existait encore en 1610, était disciple de Covarruvias et d'Emmanuel Costa. On a de lui *de Erroribus Pragmaticorum libri 4, totidem variarum lectionum*, et d'autres ouvrages dont le catalogue se trouve dans le *Conspectus novi Thesauri juris civilis et canonici* de Gérard Meerman. Z—O.

CALDERA DE HEREDIA (GASPARD), médecin espagnol, originaire de Portugal, florissait à Séville dans le 17e siècle. Il était ami de Nicolas Antonio, qui, dans la *Bibliotheca Hispana*, loue son érudition vaste et variée, en disant que l'amitié l'empêche d'ajouter à cet éloge. Caldera est auteur de 2 vol. in-fol., dont le premier, qu'il dédia au cardinal

(1) L'amiral Gravina commandait l'avant-garde, l'amiral Villeneuve le centre, et l'amiral Dumanoir l'arrière-garde.

François-Marie Brancaccio, son Mécène, a pour titre : *Tribunal medico-magicum et politicum*, *pars prima*, Leyde, Elzevir, 1658. Le second, intitulé *Tribunalis medici Illustrationes practicæ*, parut à Anvers en 1663. V—VE.

CALDERARI (OTTONE), l'un des plus célèbres architectes du 18e siècle, naquit en 1730, à Vicence, d'une famille patricienne. La vue des chefs-d'œuvre de Palladio, en excitant son admiration, développa de bonne heure son goût pour l'architecture. A l'étude des ouvrages de ce grand maître il joignit celle des monuments ; et, tout en les imitant dans ses compositions, il sut se créer une manière qui lui est propre. Les palais dont il orna le Vicentin ont la richesse et l'élégance de ceux de Palladio. Vérone lui doit son séminaire, qui passe pour un chef-d'œuvre. Il n'était pas seulement grand architecte et habile dessinateur, il aimait et cultivait la littérature avec succès. Les principales académies de l'Italie le comptaient au nombre de leurs membres; et, plus tard, l'Institut de France se l'associa. Il mourut à Vicence, le 26 octobre 1803. Diedo, secrétaire de l'académie des beaux-arts à Venise, y prononça son éloge ; mais le célèbre Milizia (*voy.* ce nom) n'avait pas attendu la mort de Calderari pour rendre à ses talents une éclatante justice. Dès 1779, il avait, dans les *Memorie degli architetti*, t. 2, p. 395, donné la description des principaux palais élevés d'après ses plans et sous sa direction. Calderari a laissé un *Traité d'architecture* complet ; mais il n'a publié qu'un seul mémoire intitulé : *Discorso sulla copertura da farsi al pulpito del teatro olimpico*. Le recueil de ses plans, *Opere di architettura*, a été publié par Diedo, Venise, 1808-17, 2 vol in-fol. C'est un ouvrage précieux, dans lequel les nouveaux architectes italiens ont puisé plus d'une inspiration. W—s.

CALDERINO (DOMIZIO), né vers l'an 1447 à Torri, près de Caldiero, dans le Véronais, prit son nom de cette ville. Dès l'âge de vingt-quatre ans, il s'était fait un si grand nom dans les lettres, qu'il fut nommé professeur public à Rome sous le pontificat de Paul II ; il conserva cette place sous Sixte IV, qui le revêtit de celle de secrétaire apostolique, et le chargea d'accompagner le cardinal de la Rovère, son neveu, qu'il envoyait apaiser des troubles survenus à Avignon. Il paraît que ce voyage, loin d'être profitable à Calderino, nuisit beaucoup à ses intérêts; car il dit, dans l'épître dédicatoire d'un de ses ouvrages, qu'il partit pauvre, et qu'à son retour il le fut davantage. Il mourut de la peste, selon les uns, et, selon d'autres, d'une fièvre occasionnée par un excès de travail, en 1478, ayant à peine 32 ans. L'académie de Rome lui fit faire de superbes obsèques, où tous les étudiants assistèrent. Calderino est un de ceux qui, à l'époque de la renaissance des lettres, travaillèrent le plus à donner de bonnes éditions des anciens auteurs, et il passait, avec Valle et Politien, pour un des triumvirs de la littérature. Il a publié, avec des commentaires, Martial (Venise, 1474, in-fol., édition rare), Suétone (Milan, 1480, in-fol.), Juvénal, Virgile, Stace et Properce. Il avait de plus écrit sur les *Héroïdes* et sur les *Métamorphoses* d'Ovide, sur le poëme *in Ibim*, qui est attribué à ce poëte ; sur Perse, Silius Italicus et sur les *Epîtres* de Cicéron ; mais ces travaux se sont perdus ou sont restés inédits. Il avait aussi publié une version latine des deux premiers livres de Pausanias. Il ne s'était pas seulement occupé de la littérature, mais encore de la jurisprudence, de la philosophie et des mathématiques. Il a donné une édition de la *Géographie* de Ptolémée (Rome), 1478, in-fol. C'est la traduction latine de Jacques Angeli ; mais Calderino la revit lui-même sur un manuscrit grec écrit de la main du philosophe Gémistus. Cette édition est remarquable en ce qu'elle renferme les plus anciennes cartes gravées sur cuivre. (*Voy.* BUCKINCK et SWEYNHEYM.) Calderino laissa un si grand nombre d'écrits, que Tiraboschi avoue qu'il est incroyable qu'un homme mort à la fleur de l'âge, revêtu d'emplois publics, et qui avait voyagé, ait pu entreprendre un si grand nombre d'ouvrages. Ange Politien, qui écrivit avec beaucoup d'aigreur contre Calderino après sa mort, prétend que c'était un critique très-savant à la vérité, mais présomptueux, fier et dur avec ses égaux, enfin qui n'avait aucune espèce de religion. Ce fut sans doute pour réparer ces accusations injurieuses que le même Politien fit à l'honneur de Calderino deux élégantes épitaphes citées par le marquis Maffei. — *Jean* CALDERINO, jurisconsulte de Bologne, né vers le milieu du 14e siècle, mort le 13 juillet 1348, après avoir pris l'habit de St-Dominique, composa des commentaires sur les décrétales et d'autres écrits de droit canonique; il avait épousé la savante *Novella* (*voy.* Jean D'ANDRÉ), et en eut un fils (Gaspard Calderino) qui écrivit aussi sur les décrétales, et laissa un traité *de Interdicto ecclesiastico*. R. G

CALDERINO (JEAN), vivait dans le 16e siècle. Il publia l'an 1571 un ouvrage intitulé *de Hæreticis*, où il expose les devoirs d'un inquisiteur de la foi. D—R—R.

CALDERON (DON RODRIGUE DE), comte d'Oliva, marquis de Siète-Iglesias, créature et confident du duc de Lerme, secrétaire d'État sous Philippe III, roi d'Espagne, naquit à Anvers, d'un pauvre soldat de Valladolid, qui y était en garnison, et d'une Flamande nommée Marie Sandelen. S'étant fait remarquer de bonne heure par son intelligence pour les affaires et pour la politique, il entra au service du duc de Lerme, dont il devint le favori, avant même l'élévation de ce seigneur au ministère. Calderon eut honte de sa naissance, et renia son père ; mais il effaça bientôt sa faute en le recevant chez lui et en le traitant avec beaucoup d'égards et de respect. Le duc de Lerme, étant devenu premier ministre, enrichit Calderon, lui procura 100,000 ducats de rente, des titres, des honneurs, et lui permit même d'aspirer à la grandesse et à une vice-royauté : jamais le favori d'un autre favori n'avait été si riche et si puissant. Une telle fortune excita l'envie, que l'humeur hautaine et méprisante de Calderon changea bientôt en haine. La disgrâce de son protecteur, en 1618, fut le signal de sa perte. On l'accusa de concussion, d'homicide, de sortilége,

et d'avoir empoisonné la reine Marguerite. Ses richesses immenses étaient son principal crime. Son procès traina en longueur pendant deux ans et demi pour entretenir la haine du peuple contre le duc de Lerme, et prévenir le retour de la faveur de ce ministre. A l'avénement de Philippe IV, ce même motif porta le comte duc d'Olivarès à sacrifier Calderon, quoiqu'il eût été absous des crimes dont on l'accusait. Il fut condamné comme coupable du meurtre de deux gentilhommes espagnols, et décapité le 21 octobre 1621, *more hispanico*, c'est-à-dire *par devant*. Il n'y avait en Espagne que les traîtres qui fussent décapités par derrière. « Calderon mou« rut, dit Saavedra dans ses *Devises politiques*, avec « une constance héroïque qui changea en estime et « en compassion cette haine universelle que sa for« tune lui avait attirée (1). » B—P et V—VE.

CALDERON. *Voyez* CALLEJA.

CALDERON DE LA BARCA (HENAO Y RIANO OU PEDRO), célèbre auteur dramatique espagnol, naquit à Madrid, le 1[er] janvier 1601, d'une famille très-ancienne. A neuf ans il entra dans le collége des jésuites, où il se distingua tellement qu'à l'âge de treize ans il put se rendre à l'université de Salamanque. Les mathématiques, la philosophie, l'histoire et l'étude du droit civil et canonique l'occupèrent pendant cinq années, à l'expiration desquelles il revint à Madrid. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra un talent peu ordinaire pour la poésie, et composa sa première pièce de théâtre (*el Carro del Cielo*) avant l'âge de quatorze ans. Ses talents naissants ne demeurèrent pas inaperçus au milieu d'une cour où les arts et les sciences étaient en si grand honneur; il fut bientôt connu de plusieurs grands qui devinrent ses protecteurs; mais en 1625, par sa libre inclination, il entra au service, devint, à ce que l'on croit, officier d'artillerie, et fit, en cette qualité, quelques campagnes en Italie et dans les Pays-Bas, tout en se livrant à son goût pour la poésie dramatique. Philippe IV, passionné pour le théâtre, et qui avait lui-même composé quelques pièces, entendit parler de son talent, et crut avoir trouvé en lui l'homme qu'il lui fallait pour donner le plus grand éclat au théâtre de la cour. Il l'appela à Madrid en 1636, le fit chevalier de St-Jacques, fournit à toutes les dépenses qu'exigeait la pompe des représentations, et le consulta pour l'ordonnance de toutes les fêtes et solennités publiques. Lorsqu'en 1640 tous les ordres militaires durent assister à l'expédition de Catalogne, le roi le dispensa du service militaire et le chargea de composer une pièce pour le théâtre. Calderon donna la fameuse pièce intitulée : *Certamen de amor y zelos*, qui fut représentée au Buen-Retiro avec une pompe sans exemple. Après avoir terminée son œuvre, il suivit l'armée en Catalogne, où il servit dans la compagnie du célèbre Gaspard de Guzman, comte d'Olivarès. Lorsque la paix fut conclue, il retourna à la cour, où le roi lui donna de nouvelles marques de faveur. Entre autres grâces, il en reçut une pension mensuelle de 30 écus d'or sur la caisse de l'artillerie. En 1649 il conçut l'idée des magnifiques arcs de triomphe qui furent élevés à dona Maria d'Autriche, fiancée du roi, lors de son entrée en Espagne. Cependant des pensées plus graves commençaient à maîtriser l'âme profondément religieuse de Calderon. En 1651, le chapitre de l'ordre de St-Jacques, conformément à la volonté du roi, lui accorda la permission de se consacrer à l'Église, et le roi lui accorda une place de chapelain de la chapelle *de los Senores Reges Nuevas* à Tolède. Mais comme cette position l'éloignait trop de la cour, pour laquelle il conservait toujours quelque inclination, le roi le nomma chapelain d'honneur à sa chapelle royale, tout en lui laissant sa place de Tolède, et augmenta en même temps son traitement par une pension sur les revenus de la Sicile. Depuis ce moment, il ne s'occupa presque plus du théâtre profane, et appliqua sa verve à des *autos sacramentales*, ou actes sacramentaux, qui répondaient bien mieux à ses véritables sentiments que des drames mondains. Sa réputation, comme premier poëte dans le genre des pièces religieuses, s'était tellement répandue, que les principales villes de l'Espagne, Madrid, Tolède, Séville, Grenade et plusieurs autres, le chargèrent d'en composer pour elles, et l'en récompensèrent généreusement. Pour Madrid seule, il composa pendant trente-sept ans tous les *autos* qui y furent représentés à l'occasion des fêtes de chaque année. En 1663, la congrégation de l'apôtre St-Pierre, société de pâtres à Madrid, le reçut au nombre de ses membres; et en 1666 il devint chapelain major de cette société, à laquelle, par reconnaissance, il légua toute sa fortune qui était considérable. Il mourut le 25 mai 1687, à l'âge de 87 ans, jouissant de l'admiration de ses compatriotes et de la faveur constante de son roi. La congrégation de l'apôtre St-Pierre lui fit ériger un magnifique monument dans l'église paroissiale de San-Salvador à Madrid, où il fut inhumé. Ses ouvrages sont très-nombreux, et on ne les a pas tous, puisqu'on dit qu'il en avait composé plus de 1,500, nombre évidemment exagéré(1). Aucune nation n'a eu des écrivains plus féconds que l'Espagne. Lope de Vega fit, dit-on, 2,200 *comedias*. (*Voy.* LOPE DE VEGA.) « Cette inconcevable « fertilité serait moins étonnante, dit Linguet dans son « *Théâtre espagnol*, si leurs pièces (celles de Calderon « et de Lope) ressemblaient à celles des Jodelle, des « Hardi, faibles et méprisables créateurs de l'art « dramatique parmi nous. » Mais, à travers les défauts les plus extraordinaires, brillent des traits d'imagination et de génie qui ne le sont pas moins. Cependant Christophe de Virvez, et surtout Lope et Calderon, avaient commencé, au temps de Cervantes, à corrompre le théâtre. Il paraît qu'avant eux, les pièces de Castillejo, de Juan de la Cueva,

(1) Ce personnage est, on peut le dire, historiquement peint dans le roman de *Gil Blas*. D—R—R.

(1) En effet, M. Bucholtz, dans son *Histoire de la littérature espagnole*, porte à cent vingt-sept seulement le nombre de ses *comedias*; les *autos sacramentales* et les *saynetes*, il est vrai, n'y sont pas comprises. D—R—R.

étaient plus régulières, mais aussi plus dénuées de force, d'esprit et d'intérêt. On vit alors les personnages, au mépris des unités dramatiques, naître, croître, vieillir et mourir en trois *journées* (c'est le nom qu'on donne, en Espagne, à ce que nous appelons *actes*); passer de Madrid ou de Tolède en Italie, en Afrique, au Pérou. Le nombre des personnages mis en scène devint prodigieux; on le vit s'élever jusqu'à soixante-dix, et des comédies se terminer par une procession. Cervantes voulut en vain lutter contre le torrent. On voit, par une pièce de Lope, traduite par Voltaire, qu'il connaissait les règles, et qu'il les sacrifia au goût de la multitude. Calderon ne pouvait guère les ignorer; mais il paraît ne les avoir connues que pour les mépriser. Il n'en fut pas moins regardé comme le dieu du théâtre. Le judicieux auteur de la *Bibliothèque espagnole* fait de Calderon l'égal de Lope de Vega, et dit que c'était l'opinion générale chez leurs contemporains. Linguet, dans son *Théâtre espagnol*, n'hésite pas à mettre Calderon au premier rang. Calderon n'imita personne, *a ninguno imito*, dit Emmanuel de Guerra, son panégyriste et son collaborateur; il tira tout de son imagination. Aussi ses portraits sont sans vérité, ses caractères fantastiques. Il peignit sa nation comme si elle n'eût été composée que de fous et de chevaliers errants; mais il montra beaucoup d'esprit et d'invention, et son style est toujours clair et élégant. Après lui, l'Espagne eut des pièces plus régulières, mais qui n'obtinrent pas le même succès. Calderon est supérieur, par les dénoûments heureux de ses drames, à Solis, à Moreto, et même à Lope de Vega. Néanmoins Linguet exagère beaucoup en disant : « Calderon, génie singulier, dont « on prononcerait le nom avec vénération s'il était « né Grec, et qui aurait laissé peu de chose à faire « aux Corneille et aux Racine, s'il était né Fran« çais. » Ce n'est là qu'une phrase de traducteur enthousiaste, et, de plus, paradoxal; mais Calderon se fût placé peut être au premier rang des maîtres de la scène, s'il eût pu assujettir son imagination brillante aux principes du goût et du bon sens. Il n'y a dans ses pièces ni unité, ni convenances. C'est la nature abandonnée à elle-même; ce sont des romans sans vraisemblance, des figures outrées, des saillies bizarres, toutes les extravagances d'un théâtre grossier et barbare, avec des situations neuves et intéressantes, des traits brillants, quelquefois sublimes, un fracas d'action qui ne permet pas à l'attention de se distraire, et, dans l'intrigue, un merveilleux qui plaît encore lorsqu'il n'attache pas. Les pièces de Calderon, comme celles du théâtre espagnol, sont toutes divisées en trois *journées* ou actes. Naharro se donne pour l'inventeur de cette division, que Lope de Vega attribue à Virvez. Dans Calderon, le théâtre change souvent d'une scène à l'autre. Ses comédies offrent presque toujours le triomphe du vice, et on ne peut lui appliquer le *castigat ridendo mores*. La pièce de cet auteur la plus célèbre en France est *Héraclius*. On y voit deux paysans bouffons, comme dans quelques-uns de nos mélodrames. On remarque dans l'*Héraclius* espagnol une grande ignorance de l'histoire : une reine de Sicile, un duc de Calabre, du canon et des boulets dans le 7e siècle ! une imagination déréglée, mais aussi des traits admirables et des beautés sublimes. On a longtemps agité la question de savoir si Calderon imita l'*Héraclius* de Corneille, ou si Corneille imita l'*Héraclius* de Calderon, comme il avait imité *le Cid* de Guilhem de Castro, et *le Menteur* de Lopez de Vega. Corneille déclare que sa pièce est « un original dont il s'est fait depuis « de belles copies. » Mais Voltaire, qui a traduit littéralement l'*Héraclius* espagnol dans le dessein de le faire trouver ridicule, ne croit pas que Corneille ait voulu désigner la pièce de Calderon comme une de ces belles copies. D'ailleurs, ajoute-t-il, quoiqu'on ne sache pas précisément en quelle année parut la *Famosa Comedia*, elle est antérieure de plus de vingt ans à la pièce de Corneille; on la cite dans des romances de 1641, et l'*Héraclius* français ne fut joué qu'en 1647. Calderon n'a donc pu imiter Corneille, et d'ailleurs aucun écrivain espagnol n'imita jamais un auteur français avant le règne de Philippe V. On trouve dans la pièce de Calderon le sens de ces vers fameux de Corneille :

Mon trône est-il pour toi plus honteux qu'un supplice?
O malheureux Phocas! ô trop heureux Maurice!
Tu retrouves un fils pour mourir après toi,
Je n'en puis trouver un pour régner après moi.

La pièce intitulée : *No ai burlas con el amor*, paraît avoir fourni à Molière l'idée des *Femmes savantes*. Scarron a défiguré, dans sa comédie de *la Fausse Apparence*, la pièce de Calderon qui a pour titre : *Nunca la peor es cierto* (1); mais Scarron, qui avait le malheur de gâter tout ce qu'il touchait, est bas, rampant et ordurier, où Calderon n'est souvent que naturel et familier. Le fameux Collot-d'Herbois fit jouer avec un certain succès, en 1777, sur les théâtres de province, et en 1789 à Paris, sur le Théâtre-Français, *le Paysan magistrat*, imité de la pièce de Calderon (2) intitulée *l'Alcade de Zalamea*. Le docteur Emmanuel de Guerra, juge ecclésiastique, travailla avec Calderon à la plupart de ses pièces, et revisa son théâtre en 1680. Son ami, Juan de Vera Tassis y Villaroel, entreprit, en 1685, une édition plus complète de toutes ses œuvres (15 vol. in-4°). Son frère, Joseph Calderon, avait déjà donné une édition des comédies en 1640, mais il n'en parut que 4 volumes. Ses œuvres furent publiées avec l'approbation d'un docteur en théologie; mais un autre docteur, nommé Cayorcy Fonséca, composa, à cette occasion, un ouvrage pour faire remarquer l'insuffisance de cette approbation, et l'on dit qu'après avoir lu le livre de Fonséca, les pieux magistrats de Burgos firent démolir le théâtre de leur ville, qui avait coûté 20,000 ducats. On remarquera, non sans quelque surprise, que les deux premiers auteurs comiques espagnols aient été deux prêtres, Calderon, chanoine de Tolède, et Lope de Vega, chapelain et docteur en théologie. Le théâtre

(1) Linguet l'a traduite sous ce titre : *Se défier des apparences*.
(2) Collot n'a travaillé que d'après la traduction de Linguet, qui a intitulé cette pièce : *le Viol puni*.

du premier a été imprimé à Madrid, 1760-63, 10 vol. petit in-4°, et celui du second forme 36 vol. in-4°. Indépendamment de ses comédies, Calderon avait fait un grand nombre d'*autos sacramentales* (actes sacramentaux) : c'est le nom que donnent les Espagnols à des pièces saintes, qui sont, pour eux, ce que, dans le 16e siècle, étaient en France les mystères, les actes des saints et les moralités. L'édition de Vera Tassis donne cent vingt-sept comédies et quatre-vingt-quinze *autos* ; mais il est constant que beaucoup de ces pièces ne sont pas de Calderon, qui, retiré du grand monde et insensible à toute gloire littéraire, ne voulut prendre aucune part à ces éditions. Il n'attachait alors de prix qu'à ses *autos*, et, dans sa lettre au duc de Véragua, qui le priait de lui en envoyer la liste, il n'en compte que soixante-huit. « Quant à mes pièces mondaines, ajoutait-il, « il est assurément malheureux qu'outre mes propres ouvrages, déjà si défectueux, on m'en impute « d'autres, et qu'on ait tellement défiguré mes « propres pièces, que je ne les reconnais plus que « par leurs titres. Toutefois, je ne veux pas m'op- « poser à ce que font les libraires, ni traiter mes « comédies avec plus d'égards qu'ils n'en ont eux- « mêmes. Mais j'attache une plus haute importance « à mes *autos*, et cela dans l'intérêt de la religion. » On en jouait encore à Madrid vers le milieu du siècle dernier. L'un de ces *autos* de Calderon, imprimé à Valladolid, sans date, est intitulé : *la Devocion de la Missa*. On dit en effet une messe sur le théâtre, et, pendant la messe, on livre bataille : les acteurs sont un ange, le diable, un roi de Cordoue mahométan, une vivandière et deux *graciosos*, ou soldats bouffons. La pièce est terminée par le mariage de la vivandière avec un *gracioso*, et par l'éloge de la messe. En Allemagne, où les idées sur l'art dramatique se rapprochent plus qu'en France du goût espagnol, Calderon commence à jouir d'une grande réputation. Schlegel, dans ses leçons sur la littérature et l'art dramatique, n'hésite pas à proclamer Calderon comme le père du genre romantique. « Il était poëte dans toute l'acception du « mot, dit-il, et autant qu'il est possible de mériter « ce nom. Sa sensibilité est profonde, son imagina- « tion est audacieuse, son langage est noble, pur et « harmonieux, ses images sont saisissantes et pein- « tes avec des couleurs vives et éclatantes. Il em- « brasse toute la création avec un amour intime et « profond, et sa poésie n'est qu'un hymne inces- « sant qui chante perpétuellement les œuvres du « Créateur. Il rapproche ce qui est le plus loin de ce « qui est le plus près, ce qu'il y a de plus grand de « ce qu'il y a de plus petit, les étoiles des fleurs, les « diamants des gouttes de rosée, et lors même que « ses images favorites reviennent souvent, elles ré- « jouissent toujours, comme une belle fleur quand « nous la retrouvons différemment disposée. » Schlegel a traduit ses meilleures pièces, et l'on a donné avec un grand succès, sur le théâtre de Weimar, son *Prince constant* et sa *Vie est un songe*. La première de ces pièces, dont le héros est don Fernand, prince de Portugal, passe pour le chef-d'œuvre de Calderon. Elle a été aussi traduite en français par Gueullette, Paris, 1717, in-12, et plus récemment une seconde fois en allemand par le professeur Petz. Les œuvres de cet auteur ont été réimprimées à Madrid en 1726 et 1760, 10 vol. in-4°. Un recueil de ses *autos sacramentales* a paru à Madrid en 1759,6 vol. in-4° (1). Goëthe a également porté sur Calderon l'attention publique ; plusieurs éditions critiques et autres des *comedias* ont été entreprises en Allemagne, et d'excellentes traductions ont été faites par MM. Gries et Malsbourg. En 1819, le libraire de Boeckhaus, à Leipsick, entreprit la publication, en espagnol, des œuvres dramatiques de Calderon. Cette édition, dans le format in-12, est imprimée en beaux caractères. Au lieu de l'ancienne orthographe, on y a adopté celle de l'académie de Madrid de 1792. Les plus importantes variantes des éditions sont indiquées à la fin de chaque volume. C'est M. Keil, savant philosophe, spécialement versé dans la langue espagnole, qui a dirigé cette entreprise. Le 1er volume est orné du portrait de Calderon, gravé par Coupé, à Paris, et précédé d'une notice biographique écrite en espagnol par D. Juan de Vera Tassis y Villarroel. En France, le libraire Baudry a donné une édition des œuvres choisies de Calderon sous ce titre : *Calderon de la Barca, Piezas escogidas*, Paris, 1843, in-8°, avec portrait (2). Outre ses *comedias* et ses *autos*, Calderon a composé encore deux cents *loas* (préludes), cent *sainettes* (divertissements) et un grand nombre de sonnets, de chansons, de romances et d'autres petites poésies dont la plupart n'ont pas été imprimées. On a encore de lui les ouvrages suivants, qui ont été publiés à part et en dehors de ses œuvres : 1° *Entrada de la augusta Reyna madre*, 1640 ; 2° *Discurso sobre los quatro novisimos*, en octaves ; 3° *Tratado de la nobleza de la pintura* ; 4° *Tratado en defenza de la comedia*. Les lettres manuscrites de Calderon sont conservées dans les archives de la maison de Calderon. On voit par le fragment d'une de ces lettres, publié récemment dans un journal espagnol, et dont un passage se trouve cité plus haut, que les pièces de ce poëte furent horriblement défigurées, de son vivant, par les copistes et par les imprimeurs. Calderon a trouvé en Espagne beaucoup de détracteurs, parmi lesquels on peut citer don Blas Nasara et don Ignacio Luzan, enfin don Martilo Gaditano, directeur de la *Cronica cientifica y litteraria de Madrid*. Un Allemand qui habite Cadix depuis plusieurs années a publié l'apologie de Calderon sous ce titre : *Pasati empocritico, en que se vetilan los meritos de Calderon, y el talento de su detractor*, etc., Cadix, de l'im-

(1) Linguet, qui publia en 1771 son *Théâtre espagnol*, en 4 vol. in-12, y comprit six pieces de Calderon et trois seulement de Lope de Vega.

(2) Dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, on trouve deux volumes contenant la traduction, par Esmenard et la Beaumelle, des pieces suivantes de Calderon, precedées d'une vie de l'auteur : *Gardez-vous de l'eau qui dort*, comedie ; — *le Peintre de son déshonneur*, comedie ; — *le dernier Duel en Espagne*, comedie ; — *l'Alcade de Zamalèa* ; — *le Prince constant* ; — *Louis Perez de Galice* ; — *Il ne faut pas toujours caver au pire* ; — *le Siége de l'Alpujarra*.

Cn—s.

primerie de Carreno. — Un autre CALDERON DE LA BARCA (don *Fernando*), de la même famille, écrivit sur la fidélité que les peuples doivent aux rois, et publia son ouvrage sous le titre suivant : *El sano consejo y efficaz auxilio con que toto vassalo para ser leala debe serbir á sul Rey y señor*, Madrid, 1715, in-fol. A cette époque, Philippe V, dont le règne avait eu les armes pour appui et venait d'être consolidé par la paix, avait besoin que ses nouveaux sujets se rattachassent à lui par le sentiment de leurs devoirs, et ces devoirs, Calderon de la Barca les fit connaître aux Espagnols. — L'Espagne a eu plusieurs écrivains du nom de Calderon. Nous citerons ici les principaux. — CALDERON DE MONTALVAN, dont on a un recueil intitulé *Comedias de varios ingenios*, Madrid, 1653, 3 vol. in-4°. — Don *Gabriel Diaz Varea* CALDERON, évêque de Cuba, auteur d'un ouvrage qui a pour titre : *Grandezas y Maravillas de la inclyta y santa cindad de Roma*, Madrid, 1677, in-fol. — *Jean* CALDERON DE ROBLES publia le recueil des priviléges de l'ordre d'Alcantara : *Privilegia selectiora militiæ S. Juliani de Pereiro, hodie de Alcantara, a summis pontificibus concessa*, Madrid, 1627, 1662, in-fol. — *Antoine* CALDERON, né à Baeça, chanoine et professeur de théologie à Salamanque, fut chargé de l'éducation des infants d'Espagne, nommé ensuite à l'évêché de Grenade, et mourut, avant de prendre possession de son diocèse, le 12 janvier 1654. Il composa cinq ouvrages sur l'immaculée conception, et 3 vol. in-fol. sur l'histoire de St. Jacques, patron et capitaine général des Espagnes, Madrid, 1657 et 1658. — *Jean* CALDERON fut le premier éditeur des *Fausses chroniques* de Flavius-Lucius Dexter, de St. Braulion et d'Hélécan. Ces ouvrages supposés, qu'on croit avoir été fabriqués par Jérôme Romain de la Higuera, étant tombés entre les mains de Calderon, il ressentit une joie extrême de les avoir retrouvés, et il les publia de bonne foi à Saragosse, en 1619, in-4°, comme des histoires authentiques qui avaient été cachées au monde savant depuis le 5ᵉ, le 7ᵉ et le 9ᵉ siècle. V—VE.

CALDERON DE LA BARCA (VINCENT), peintre et paysagiste, probablement de la même famille que le poëte de ce nom, naquit à Guadalaxara en 1762. Il fut élève de François Giosa et peignit dans la manière de ce maître ; mais enlevé aux arts à l'âge de 32 ans (1798), il n'eut que le temps de donner de brillantes espérances. On a de lui de bons portraits. Son ouvrage capital est un tableau d'église qu'il fit pour les prémontrés d'Avila. Z—O.

CALDERWOOD, ou CALDWOOD (DAVID), théologien écossais du commencement du 17ᵉ siècle. Destiné dès sa jeunesse au ministère de l'Évangile, il se livra avec beaucoup d'ardeur et de succès à l'étude de la théologie. Il fut nommé, en 1604, ministre de Crelling, paroisse située dans le midi de l'Écosse ; il y acquit une grande considération par son savoir et la pureté de ses mœurs. Le roi Jacques VI d'Écosse (Jacques Iᵉʳ d'Angleterre), voulant réduire l'Église écossaise à la conformité de l'Église anglicane, Calderwood s'opposa avec une grande fermeté à toutes les mesures qu'on voulut prendre à cet égard, et que soutenait la présence du roi lui-même. Calderwood ayant signé, ainsi que plusieurs autres ecclésiastiques, une protestation, fut cité à comparaître devant une haute commission présidée par le roi. Il déclara qu'on pouvait attendre d'eux obéissance passive aux ordres de la cour, mais non obéissance active, c'est-à-dire qu'ils étaient décidés à tout souffrir et à ne rien faire. Après un long interrogatoire, qu'il soutint avec autant de présence d'esprit que de fermeté, le roi lui demanda : « Si vous êtes mis en liberté, obéi-« rez-vous ? — J'obéirai, répondit Calderwood, ou « je dirai mes raisons pour ne pas obéir. » Il fut mis en prison, dépouillé de son bénéfice, puis condamné au bannissement. Il paraît qu'il avait déjà été emprisonné pour la même cause. Il passa en Hollande, où il publia en 1623, sous le nom d'*Edwardus Didoclavius*, son livre intitulé : *Altare Damascenum*, in-4°, regardé par son parti comme un ouvrage capital, et auquel les épiscopaux n'ont jamais entièrement répondu. Cet ouvrage, devenu fort rare, a été réimprimé en 1708, sous ce titre : *Altare Damascenum, seu Ecclesiæ Anglicanæ Politia, Ecclesiæ Scoticanæ obtrusa, a formalista quodam delineata, illustrata et examinata sub nomine olim Edwardi Didoclavii, studio et opera Davidis Calderwood*, etc. Il produisit alors un grand effet. Calderwood y traite de tout ce qui regarde le gouvernement et l'Église anglicane. C'est véritablement un corps de controverses sur les points qui divisent en Angleterre les calvinistes ou puritains et en anglicans. Peu de temps après, Calderwood ayant été malade, on le crut mort, et un nommé Patrick Scot publia en son nom une rétractation supposée, faite sur son lit de mort. Cette pièce, à ce qu'il a prétendu depuis, lui avait été commandée par le roi, qui en avait même fourni les matériaux. La fraude ayant été bientôt reconnue, Scot, à ce qu'on assure, passa en Hollande dans l'intention de se défaire de Calderwood ; mais c'est Calderwood lui-même qui transmet ce fait, et il est permis de n'en pas croire un homme de parti persécuté. Scot ne trouva point Calderwood en Hollande. Il était repassé secrètement en Écosse, où il demeura caché plusieurs années. On lui attribue plusieurs écrits qui parurent alors dans le sens du parti prébystérien. Ce fut probablement à cette époque qu'il s'occupa de rassembler et de rédiger les matériaux d'une *Histoire de l'Église d'Écosse depuis la réformation*. Cet ouvrage, précédé d'une épître au lecteur, où Calderwood rapporte les principales circonstances de sa vie, existe manuscrit, en 6 vol. in-fol., à la bibliothèque de Glascow. L'auteur en fit imprimer, en 1618, un extrait en trois volumes, sous le titre de *Véritable Histoire de l'Église d'Écosse*. L'ouvrage est estimé. Calderwood mourut sous le règne de Charles Iᵉʳ. X—S.

CALDIERA, ou CALDERIA (JEAN), d'une ancienne famille, professeur de médecine à Padoue, était natif de Venise, et vivait au 15ᵉ siècle. Les circonstances de sa vie ne nous sont point connues. On sait seulement qu'après avoir longtemps étudié la médecine et la philosophie, il obtint une chaire à Pa-

doue en 1424, qu'il se retira depuis dans sa patrie, où il mourut dans un âge fort avancé, vers 1474, s'il faut en croire le P. Jean degli Agostini. Il avait été marié, et entre autres enfants, il eut une fille nommée *Cattaruzza*, ou *Catherine*, non moins savante que son père, et qui composa un traité *de Laudibus sanctorum*. Il ne paraît pas que cette production ait été publiée. Antoine Vinciguerra, qui a dédié à Caldiera la 3ᵉ de ses satires, loue beaucoup le mérite de cette dame, dont il déplore la perte récente. Le seul ouvrage de Caldiera est un livre singulier et rare, mais dont l'exécution typographique est peu soignée; il est intitulé : *Concordantiæ poetarum, philosophorum et theologorum, J. Calderia physico authore, opus vere aureum*, Venise, 1547, in-8°. L'éditeur fut Michel-Ange Biondo, docteur en médecine. Ce livre, que Caldiera avait composé pour sa fille, est un vrai traité de théologie mystique. L'auteur y rapporte aux mystères de la religion chrétienne toutes les fables grecques et romaines. C'est ainsi que dans le mythe des noces de Thétis et Pélée, Protée, suivant lui, est Dieu le père; Jupiter, le Christ; Pélée, le peuple chrétien; Thétis, l'Église romaine; Pallas, Vénus et Junon, les trois Vertus théologales, à savoir Junon, la Foi, Pallas, l'Espérance, et Vénus, la Charité; la Discorde est le Diable, et le berger Pâris, St. Paul. Ce livre est imprimé *cum privilegio illustriss. Sen. Venetiarum in decennium*. Caldiera a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits dont quelques-uns se conservaient à Venise dans la bibliothèque Sagredo, d'où ils ont passé à celle d'Apostolo Zeno : ce sont des discours, des traités d'astrologie, de morale et de politique, etc. Philippe de Rimini, dans son *Banquet de la pauvreté*, donne beaucoup d'éloges à Caldiera, qu'il fait un des trois interlocuteurs de ses symposiaques, sous le nom d'*Ipocratide*. Les deux autres sont André Contrario, qu'il appelle *il Tiburtino*, et *Aréophile*, l'auteur lui-même. Z.

CALDORA (JACQUES), condottière, né dans le royaume de Naples, avait servi avec distinction sous Ladislas, mais ce fut surtout pendant le règne de Jeanne II, et après sa mort, qu'il se fit un grand nom et qu'il jouit d'un grand crédit. La reine, jalouse de Sforza et de Braccio de Montone, élevait Caldora pour l'opposer à l'un et à l'autre. Quoiqu'il fût bien inférieur en talents à ces deux généraux, son habileté lui méritait encore un rang distingué, et il avait comme eux le talent de s'assurer l'affection des troupes. L'inconstance avec laquelle il changea plusieurs fois de parti, et son extrême avarice qui lui faisait toujours préférer un gain immédiat à toute considération de gloire et d'honneur, nuisirent à son avancement. Après la mort de Sforza, il fut envoyé contre Braccio, et il remporta sur lui, le 2 juin 1424, la grande victoire d'Aquila, où ce général fut tué. Caldora fut ensuite élevé à de plus hautes dignités. Il unit sa famille, par un double mariage, à celle de Ser Gianni Caraccioli, le favori de la reine. Ce dernier fut tué au milieu des fêtes qu'il donnait pour les noces de son fils. Après la mort de la reine Jeanne, Caldora embrassa le parti de René d'Anjou, et fut nommé par lui grand connétable du royaume. Il mourut subitement le 15 octobre 1439, lorsque René attendait de lui les plus grands services Son fils Antoine fut arrêté par ordre du roi français, mais ses soldats le délivrèrent; alors, il abandonna le parti d'Anjou, et, avec toute son armée, il passa au service d'Alphonse, qui bientôt devint maître absolu du royaume. S—S—I.

CALDWALL, ou CHALDWELL (RICHARD), médecin anglais, né dans le comté de Staffort, en 1513, un des élèves les plus distingués de la faculté du Christ en 1547, reçu docteur en cette faculté, fait ensuite censeur du collége des médecins à Londres, en 1570, nommé président de ce collége, et mort en 1585, jouit d'une très-grande réputation pendant sa vie. On dit qu'il a traduit en anglais un ouvrage de chirurgie d'Horace More, de Florence, ayant pour titre : *Tables de chirurgie*, imprimé à Londres en 1585; mais il mérite surtout d'être cité pour avoir fondé dans le collége de médecine de Londres une chaire de chirurgie. C. et A—N.

CALEB, de la tribu de Juda, fils de Jéphoné, naquit l'an 1530 avant J.-C. Il fut envoyé avec Josué et dix autres députés choisis dans les douze tribus d'Iraël, pour reconnaître la terre de Chanaan. Le peuple murmurant et se soulevant sur ce que la plupart de ces envoyés lui disaient qu'ils ne pourraient jamais se rendre maîtres du pays qu'ils avaient parcouru, Caleb et Josué, déchirant leurs vêtements, encourageaient les Israélites en disant : « Le pays que « nous avons vu est excellent. Si Dieu est avec nous, « nous pouvons aisément en faire la conquête. Ne vous « soulevez point contre le Seigneur; nos ennemis sont « sans secours, nous les dévorerons comme le pain. » Mais le peuple en fureur se mit à crier et prit des pierres pour les lapider. Alors le Seigneur, par un signe, menaça d'exterminer toute cette multitude. Moïse l'ayant apaisé par sa prière, le Seigneur se contenta de protester qu'aucun de ceux qui avaient murmuré contre lui ne verrait la terre de Chanaan et qu'ils mourraient tous dans le désert. « Mais, « ajouta-t-il, pour mon serviteur Caleb, qui m'a « suivi fidèlement, je l'introduirai dans ce pays, et « il le possédera lui et ses enfants. » Quarante-cinq ans après, lorsque Josué eut fait la conquête de ce pays, Caleb, alors âgé de quatre-vingt-cinq ans, rappela aux Israélites la promesse du Seigneur de lui donner la possession de la terre qu'il avait visitée. Il demanda et obtint en partage la ville d'Hébron, où habitaient les géants d'Enacim. Il assiégea cette ville, l'emporta, et tua trois géants, nommés Sesaï, Tholmaï et Ahiman. Il marcha ensuite contre la ville de Dabir, qu'on appelait aussi Cariath-Sepher, c'est-à-dire la cité des lettres, parce que les Philistins et les Chananéens y avaient établi une espèce d'académie pour l'instruction de la jeunesse. La résistance des habitants fut si opiniâtre, que Caleb, ne pouvant les soumettre, offrit sa fille Axa pour épouse à celui de sa tribu qui, le premier, monterait sur les remparts de Dabir. Othoniel, fils de son frère, remporta ce prix de la valeur. Caleb mourut à l'âge de 114 ans, vers

l'an 1416 avant J.-C. Le premier livre des *Paralipomènes* lui donne trois enfants, Hir, Ela et Naham. V—VE et D—R—R.

CALÉCA (MANUEL), moine grec, de l'ordre des dominicains, vivait vers le milieu du 14e siècle. C'était une époque de querelles théologiques; et la procession du St-Esprit occupait bien plus l'attention publique que les progrès des Turcs. Les Latins croient que le St-Esprit procède du Père et du Fils; les Grecs sont persuadés qu'il ne peut procéder que du Père. Ce sont des difficultés de théologie transcendante, des énigmes épineuses, qui devraient tout au plus occuper les écoles et les monastères. Mais comme alors il n'y avait presque plus en Grèce de littérature que la théologie, tous les esprits prenaient part à ces disputes des ecclésiastiques et des moines. Les empereurs même et les hommes politiques n'y restaient pas étrangers, cédant en cela à l'influence du goût général, et surtout sans doute parce qu'à ces questions d'une importance secondaire se rattachaient les plus grands intérêts. La suprématie du pape, la réunion des deux Églises, la durée même de l'empire, de toutes parts menacé par les troupes victorieuses des Ottomans, tenaient à la solution de ces difficultés théologiques. En effet, les papes promettaient aux Grecs réunis, aux Grecs orthodoxes, le secours des armées européennes; les Grecs schismatiques pouvaient tout au plus compter sur leurs prières. Manuel Caléca entra dans le parti assez peu nombreux des Grecs qui désiraient la réunion, et il adopta sur la procession du St-Esprit les opinions de l'Église latine. Ses ouvrages de controverse, destinés désormais à l'oubli le plus complet, ont été loués par les théologiens catholiques. Le plus considérable est intitulé : *Quatre livres contre les erreurs des Grecs touchant la procession du St-Esprit*. Le P. Pétau, grand théologien, dit que c'est un excellent livre, où la matière est discutée avec infiniment d'exactitude et de soin; il ajoute qu'il est impossible de rien écrire de plus savant et de plus subtil. Ambroise le Camaldule le traduisit en latin par ordre du pape Martin V. Cette traduction, publiée par P. Stevart (Ingolstadt, 1616, in-4°), a reparu dans le t. 26 de la *Bibliotheca Patrum* de Lyon. On trouve dans ce même tome la traduction latine de deux autres traités de Caléca *sur l'Essence et l'Opération de Dieu, sur la Foi, et les principes de la foi catholique*. Le P. Combefis est auteur de cette traduction, qui avait paru pour la première fois en 1672; il l'avait jointe alors au texte grec. Un gros volume sur la sainte Trinité, deux homélies, quelques discours théologiques, quelques lettres, quelques opuscules de petite grammaire, sont en manuscrit dans les bibliothèques d'Italie, d'Allemagne et de Paris, attendant un éditeur qui pourra bien ne pas se présenter. Caléca mourut à Mitylène, en 1410. B—SS.

CALED. *Voyez* KHALED.

CALEF (ROBERT), négociant américain, mort à Boston en 1720. On lui doit *les Merveilles encore plus étonnantes du monde invisible*, pour réfuter un pamphlet théologique publié sous le même titre par le docteur Cotton, Londres, 1700. Z—O.

CALEMARD DE LAFAYETTE, président de chambre à la cour royale de Lyon, député de la Haute-Loire, fit partie de la majorité royaliste de la chambre septennale et de la commission chargée du projet de loi relatif à l'indemnité à accorder aux émigrés. Le 2 mai 1829, comme il passait sur la place Louis XV, il reçut un coup de pistolet d'un ancien officier nommé Gineste Pagniol, avec lequel il avait eu des discussions d'intérêt et qui se brûla sur-le-champ la cervelle. Calemard de Lafayette expira le lendemain. D—R—R.

CALENDARIO (PHILIPPE), architecte et sculpteur italien, florissait à Venise en 1354. La république le chargea de construire ces superbes portiques, soutenus de colonnes de marbre, qui décorent la vaste enceinte de la place St-Marc, et sur lesquels s'élèvent des bâtiments uniformes ornés de bas-reliefs et de riches peintures. Ce grand ouvrage fut généralement admiré. La république décerna de grands biens à l'architecte, et le doge même l'honora de son alliance. On voit à Venise d'autres ouvrages de Calendario. V—VE.

CALENTYN (PIERRE), auteur du 16e siècle, natif, ou tout au moins habitant de Louvain, mort vers 1565, a donné une édition en flamand de l'ouvrage de Paschasius, intitulé : *Méthode pour faire un pèlerinage spirituel dans la terre sainte, avec une indication exacte de la situation des lieux saints*, Louvain, 1563, in-12. Paschasius (né à Bruxelles dans le 15e siècle, mort après 1532) n'avait jamais mis le pied dans la terre sainte, quoi qu'en dise Adrichomius, et ce n'est pas une relation de son voyage qu'il nous a donnée, mais un livre de dévotion. Il suppose un pèlerin qui, ne pouvant se rendre personnellement à Jérusalem, veut du moins y aller en esprit. La route et le retour sont divisés en autant de stations qu'il y a de jours dans l'année. Le voyageur imaginaire, parti de Tirlemont, arrive en cent vingt-cinq jours à la terre sainte, et est rendu à Tirlemont le 31 décembre. On a de Calentyn : 1° *Via crucis a domo Pilati usque ad montem Calvariæ*, Louvain, 1568; ce pourrait bien aussi être un voyage imaginaire; 2° *les Sept Heures de la sagesse éternelle, composées, il y a plus de deux cents ans, par Henri Suzo, nouvellement traduites en flamand*, Louvain, 1572, in-12; 3° *Petite Crèche pour recevoir l'Enfant Jésus*, imprimé à la suite du *Lit jonché de fleurs* de V. Hensberch, en flamand, Louvain, 1649, in-16. A. B—T.

CALÉNUS (QUINTUS FUSIUS), tribun du peuple à Rome, l'an 61 avant J.-C., embrassa le parti de César, fit la guerre aux lieutenants de Pompée, et voulut pénétrer dans le Péloponèse; mais l'isthme ayant été muré par les soins de Rutilius Lupus, Calénus alla mettre le siége devant Athènes, et s'empara d'abord du Pyrée, dont Sylla avait ruiné les fortifications. La ville résista. Les Athéniens, qui suivaient le parti de Pompée, ne se rendirent qu'après avoir reçu la nouvelle de la bataille de Pharsale. Ils envoyèrent alors des députés à César, qui leur fit grâce en disant : « Faudra-t-il donc toujours que, dignes de « périr par vous-mêmes, vous deviez votre salut à la

« gloire de vos ancêtres ! » Mégare, loin d'implorer la clémence du vainqueur, osa soutenir un siége contre Calénus. Après une assez longue résistance, près de succomber, les habitants s'avisèrent de lâcher contre les assiégeants des lions que Cassius avait déposés dans leur ville, et qui devaient être envoyés à Rome pour les jeux de son édilité; mais ces animaux se jetant sur les Mégariens eux-mêmes, en déchirèrent plusieurs. La ville ouvrit ses portes, et les vaincus furent réduits en esclavage. Cependant Calénus les vendit pour un prix très-modique, afin qu'ils pussent facilement se racheter. La victoire de Pharsale lui ayant ouvert le Péloponèse, il marcha vers Patras, où Caton s'était réfugié avec la plus grande partie de la flotte de Pompée. Caton se retira, et la Grèce entière fut soumise à César. Pour prix des services qu'il avait rendus, Q. Fusius Calénus fut fait consul l'an 47 avant J.-C. Après la mort de César, Calénus suivit le parti de Marc-Antoine. Varron, le plus savant des Romains, qui s'était distingué dans les armes comme dans les lettres, devint odieux aux triumvirs. Il avait été partisan de Pompée, et Marc-Antoine, du vivant même de César, s'était emparé d'une partie de ses biens. Varron fut inscrit sur les listes fatales. Ses amis se disputèrent l'honneur de le recueillir dans sa disgrâce, et Calénus obtint la préférence. Il le cacha dans une maison de campagne où Marc-Antoine allait souvent, sans se douter qu'un proscrit de cette importance logeât avec lui sous le même toit. Lorsqu'Octave acheva de ruiner le parti de Marc-Antoine, Calénus se trouvait du côté des Alpes avec une armée forte de plusieurs légions. Il mourut à cette époque, et son fils remit lui-même à Octave ces légions privées de leur commandant. (*Voyez* César, *de Bell. Gall.*, t. 8; et de *Bello civili*, t. 3.) V—VE.

CALÉNUS. *Voyez* KAHLE.

CALENZIO (ÉLISÉE), en latin, ÉLISIUS CALENTIUS, né dans la Pouille, fut compté parmi les bons poëtes latins du 15e siècle. Lié d'amitié avec Pontcanus, l'Altilio et Sannazar, il joignit à la poésie des études philosophiques. Il fut nommé précepteur du prince Frédéric, fils de Ferdinand II, roi de Naples, et lui donna d'excellents principes de politique et de morale. Il mourut vers l'an 1503, en recommandant à son frère Lucio Calenzio de placer sur son tombeau l'épitaphe qu'il s'était composée lui-même. Ses ouvrages latins furent publiés à Rome en 1503, in-fol., l'année même de sa mort, et ont été réimprimés plusieurs fois; ils contiennent des élégies, des épigrammes, des épîtres, l'apparition d'Hector, la satire contre les poëtes, etc.; l'édition originale est la plus recherchée, parce qu'elle contient plusieurs pièces trop libres, qui ont été supprimées dans les réimpressions. Dans un recueil de *Fables choisies de la Fontaine, mises en vers latins* et publiées à Rouen par l'abbé Saas en 1738 (1 vol. in-12), on trouve *le Combat des rats et des grenouilles*, imité du poëme de la *Batrachomyomachie* d'Homère, par Calenzio, qui le composa étant à peine âgé de dix-huit ans, et le termina en sept jours. Ce poëte était doué de plusieurs belles qualités, mais sa passion déréglée pour les femmes, à laquelle il sacrifiait tout, le fit toujours vivre d'une manière voisine du besoin. R. G.

CALEPINO, ou DA' CALEPIO (AMBROISE), naquit à Bergame, le 6 juin 1435. Son père, le comte Trussardo, était issu de l'ancienne famille des comtes de Calepio. Ambroise entra en 1451 dans l'ordre des augustins. Il se rendit célèbre par son grand *Dictionnaire des langues latine, italienne*, etc., connu sous le nom de *Calepin* (1), qu'il publia pour la première fois à Reggio (1502, in-fol.), et depuis en 1505 et 1509. Toute sa vie fut consacrée à cette grande entreprise; il ne laissa passer aucun jour sans revoir son travail, sans l'accroître et le corriger. Calepino, parvenu à une extrême vieillesse, devint aveugle sur la fin de ses jours, et mourut le 30 novembre 1511. Les diverses éditions de son dictionnaire en prouvent assez le succès et le mérite. Il en a été de ce livre comme du *Dictionnaire* de Moréri, et comme de la plupart de ceux de ce genre. L'auteur l'avait publié en un volume assez mince; depuis ce temps, il a été bien augmenté, en passant par les mains de Passerat, de la Cerda, de Laurent Chifflet et d'autres compilateurs. En convenant des défauts qui devenaient inséparables d'une pareille entreprise, on doit rendre justice à la vaste érudition de Calepino et à ses connaissances dans les langues latine, grecque, hébraïque, dont il avait fait une profonde étude. L'édition la plus complète de ce dictionnaire est celle de Bâle, 1590, ou 1627, in-fol.; elle est en onze langues, y compris le polonais et le hongrois. On estime aussi celle de Lyon, 1586, 2 vol. in-fol., qui est en dix langues, et celle de Lyon, 1681, 2 vol. in-fol., en huit langues; celle-ci était déjà la 19e édition. Facciolati en donna une, aussi en huit langues, Padoue, 1758, 2 vol. in-fol. L'édition la plus récente est en sept langues, Padoue, 1772, 2 vol. in-fol. La plus commode est l'abrégé donné par Passerat en huit langues, Leyde, 1654, 2 tom., ou 1 vol. in-4°. R. G.

CALÈS (JEAN-MARIE), conventionnel, était médecin à Toulouse à l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes avec chaleur. Nommé colonel de la garde nationale de St-Béat à son organisation, il ne tarda pas à se démettre de cette fonction pour entrer dans la partie administrative. Député en 1791, par le département de la Haute-Garonne, à la législature, il ne s'y fit remarquer que par ses liaisons avec les plus ardents révolutionnaires. Devenu membre de la convention, il y prononça, dans le procès du roi, un discours très-violent, qu'il fit imprimer : « Mes regrets, dit-il en finissant, se« raient prostitués, s'ils prêtaient un intérêt adula« teur et déplacé au sort des bêtes féroces qui dans « tous les temps ont ravagé l'espèce humaine. » Lorsqu'il dut exprimer son opinion sur la peine, il

(1) Le mot *calepin* est passé dans notre langue pour exprimer un recueil de notes et d'extraits, témoin ces vers de Boileau, sat. 1re :

Que Jaquin vive ici. . . . .
. . . .
Qui de ses revenus écrits par alphabet,
Peut fournir aisément un calepin complet.

dit : « Je vote pour la mort ; tout mon regret est de n'avoir pas à prononcer sur tous les tyrans (1). » Le 15 juin 1793, il fut envoyé près de l'armée des Ardennes pour surveiller les opérations des généraux et assurer l'approvisionnement des troupes (2). Depuis son retour à l'assemblée, il garda le silence jusqu'à la chute de Robespierre (27 juillet 1794) ; et sa conduite postérieure semble prouver qu'il n'avait point partagé les opinions du cruel décemvir. Après le 9 thermidor, envoyé commissaire dans le département de la Côte-d'Or, il développa dans cette mission beaucoup de prudence et de fermeté ; il parvint non sans peine à mettre un terme aux excès révolutionnaires, et fit fermer le club de Dijon. Plus tard, élu membre du comité de sûreté générale (mars 1795), il fut continué plusieurs fois dans cette place qui lui donnait beaucoup d'influence. Au 13 vendémiaire (octobre 1795), il vint annoncer à l'assemblée qu'il avait fermé la salle où les électeurs de la section du Théâtre-Français s'étaient réunis pour protester contre les décrets de la convention. Calès fut du nombre des conventionnels qui passèrent au conseil des cinq-cents. Il concourut de tout son pouvoir au succès de la journée du 18 fructidor. Le 27 du même mois, il fit, sur le costume des représentants, un rapport dont les conclusions furent adoptées. Le 12 brumaire an 6 (2 novembre 1797), il en fit un autre sur l'organisation des écoles de santé. Quelques jours après, dans la discussion sur l'école polytechnique, il demanda qu'on n'y admît que des jeunes gens connus par leur civisme. Le 29 germinal (18 avril 1798), il prit part à la discussion sur l'enseignement médical. « Si, dit-il, on donne plus de professeurs et de plus gros traitements à l'école de Paris, il me sera démontré que le plan est de n'avoir qu'une seule école en France. En vain, comme on le propose, on formerait des écoles élémentaires dans les départements, chacun dira : Il n'y a que Paris pour apprendre la médecine. » (*Moniteur*, an 6, p. 864.) A la sortie du conseil, Calès revint à Toulouse, où il vécut dans une telle obscurité que plusieurs biographes le crurent mort. Élu dans les cent jours membre de la chambre des représentants, il fut exilé, en conséquence de ce fait, au second retour du roi, bien que sa conduite eût été alors fort inoffensive. Il ne revint pas en France, comme il aurait pu le faire, après la révolution de 1830, et mourut à Liége en avril 1834, à l'âge de 75 ans. W—s.

CALIARI (Paul), dit Paul Véronèse, peintre de Vérone, naquit en 1530, suivant Ridolfi, et en 1528, suivant un nécrologe cité par Zannetti. Son père, qui était sculpteur, voulut lui faire embrasser sa profession. On lui apprit à dessiner et à modeler en terre, mais il aima mieux s'adonner à la peinture : alors son père l'envoya étudier chez Badile, son oncle, célèbre pour avoir présenté le premier des tableaux réguliers, où il s'était affranchi du vieux

(1) Ce fut un des quarante ou cinquante conventionnels qui firent imprimer des projets de constitution, concurremment avec celui qui fut proposé par Condorcet au nom d'un comité, avant le 31 mai. C'est sous le titre modeste de *Notes sur le plan de constitution*, et de *Suite de notes*, que Calès fit imprimer deux brochures formant ensemble 63 pages in-8°. Il se plaint, dans un avant-propos, de n'avoir *encore pu obtenir une seule fois la parole*, quoique s'étant inscrit *six fois* pour parler *sur diverses matières d'intérêt public* : « La tactique malheureuse, dit-il, qu'on a adoptée pour fermer les « discussions avant qu'elles aient commencé, a livré le temps de « nos séances à un babil éternel, sans cesse entretenu par sept à « huit députés, toujours les mêmes..... Ils ont tant parlé que tous « leurs collègues les connaissent, et qu'ils ne connaissent aucun de « leurs collègues. » Puis il manifeste son intention de prendre part à la discussion du projet constitutionnel, « pourvu toutefois, dit-il, « que les orateurs ordinaires en *eux*, en *t* et en *on* veuillent me le « permettre. » Il trouve d'ailleurs que le plan de discussion est *manqué*, et qu'il pèche par le fondement *en rendant absolue la république qui ne doit être que représentative*. Il veut dans l'État quatre *degrés d'honneur* ainsi classés : l'*Agriculteur*, le *Guerrier*, le *Savant* et l'*Artisan*. Enfin il termine par se plaindre encore de n'avoir pu obtenir la parole *souvent demandée et jamais obtenue*. Encore s'il pouvait se flatter que ses *Notes* seront lues ! mais « je « suis sûr, dit-il, que mes notes ne le seront seulement pas d'un « sixième de nos députés. » Et c'est ainsi qu'on prétendait alors constituer la France ! V—ve.

(2) Pendant sa mission, il prononça, le 10 août, à Sedan, un *Discours* qu'il fit imprimer dans cette ville (in-8° de 15 p.). Voici le début : « Quel spectacle pour l'univers ! » Et il exprime le vœu que la Divinité veuille « interrompre le cours des astres pour les en « rendre les témoins. » Tout ce qui suit est de la même force : c'est une amplification faite dans un temps où l'exaltation tenait presque toujours du délire. Louis XVI était un *tyran*, tout seigneur un *monstre*, et la France n'était plus habitée par des hommes ; *car l'homme ne l'était plus*. Puis Calès justifie les *justes vengeances du peuple*. « Ceux de qui il a saisi les propriétés n'avaient-ils pas atta- « qué celle qui lui est la plus chère, *sa liberté !* » Le peuple n'a pas assez égorgé : « Croyez-vous que la mort de quelques scélérats « n'eût pas épargné la vie de plusieurs milliers de bons citoyens !... « Vous vous plaignez de la cruauté du peuple, et moi je vous dis que « vous devriez vous plaindre de sa bonté. Citoyens faibles et ti- « mides, cessons de nous abuser..... ne calomnions pas les actions « nécessaires pour notre bonheur, etc. » Après quatre mois et demi de mission à l'armée des Ardennes, avec son collègue Perrin, l'un et l'autre furent rappelés comme trop modérés. Dans le rapport de cette mission fait à la convention et qui fut imprimé (in-8° de 18 p.), Calès raconte ce qu'il a fait dans les départements de la Marne et des Ardennes, où un de ses prédécesseurs (Heutz) disait publiquement : « Tant que vous aurez des propriétaires, vous n'aurez point « de liberté. » Calès se justifie sur les dénonciations envoyées contre lui : il était accusé d'avoir dit « que les jacobins étaient *un tas de « polissons*. » Il dénonce à son tour les jacobins de Sedan qui chantaient un noël dont le représentant du peuple a inséré cinq couplets dans son rapport : nous citerons le premier :

Jésus crut voir Pilate,
Sitôt qu'il vit *Danton* ;
Joseph, franc démocrate,
Le maudit sans façon.
La sainte Vierge eut peur apercevant *Rovère* ;
Le bœuf vit *Legendre*, et beuz
L'âne vit *Billaud*, et trembla
Pour son foin, sa litière.

Puis viennent Robespierre, *le dieu des sans-culottes*, Camille Desmoulins, Marat et Chabot, qui sont bafoués. Calès termine en disant à la convention : « Si la montagne s'écroule, que deviendra la liberté, « que deviendra le peuple, et *que deviendront les juges du tyran ?* » A la même époque il publia une brochure intitulée : *J. Marie Calès à ses collègues sur les calomnies que quatre à cinq intrigants répandent contre lui au nom d'une société populaire* (in-8°, de 8 p.). « On nous accuse, dit-il, d'avoir été constamment dans des orgies « bachiques ; d'avoir avili la souveraineté nationale, le 10 août, en « laissant le peuple exposé à l'ardeur du soleil, tandis que j'étais à « mes plaisirs. » Calès répond que ce jour-là il dînait chez une veuve de Sedan qu'il épousa *un mois après*, et qu'il se leva de table, *vers les deux heures*, pour aller prononcer son beau discours. Il ajoute : « Je n'ai jamais connu des agents de Capet ; je n'ai point « connu Custine, j'étais son ennemi. Quand on parle à la société « populaire de Sedan, on traite d'aristocrates et de contre-révolu- « tionnaires ceux qui toussent, qui se mouchent, etc. » Ainsi les conventionnels ont peint eux-mêmes leur époque, et le passé est riche en leçons pour le présent. V—ve.

style, connu sous le nom d'*ancienne manière*. Paul fit bientôt des progrès rapides; mais l'école véronaise comptant déjà d'illustres artistes, tels que Forbicini, Giolfino, Ligozzi, Brusasorci et Farinato, il eut peu de réputation dans ses premières années. Il gagna cependant un prix à un concours de peinture à Mantoue. Le public de Vérone ne lui étant pas favorable, Paul partit pour Vicence, ensuite il se rendit à Venise. Le talent de ce maître avait quelque chose de noble et d'élevé, qui ne pouvait être dignement inspiré que dans une ville aussi belle, aussi féconde en grands hommes et en grands souvenirs. Il chercha d'abord à marcher sur les traces du Titien et du Tintoret, mais, en même temps, il parut s'étudier à les surpasser par une élégance plus recherchée et une variété d'ornements plus abondante. On reconnut bientôt à ses ouvrages que Paul avait étudié les plâtres moulés sur les statues antiques, les gravures à l'eau-forte du Parmesan, et celles d'Albert Durer. Il faut cependant convenir que, dans ses premières compositions d'une grande dimension qui sont à St-Sébastien de Venise, son pinceau est encore timide; plus tard, une de ses fresques, représentant dans la même église l'histoire d'Esther, commença à exciter l'admiration publique, et le sénat crut devoir confier à ce maître d'importants travaux. Paul eut le désir d'aller à Rome; il y fut conduit par l'ambassadeur de Venise, Grimani, et y vit avec enthousiasme les beaux modèles laissés par Raphaël et par Michel-Ange. A son retour, il peignit sa belle *Apothéose de Venise*. Toutefois ce travail ne fit pas autant d'honneur à Paul que les différentes *Cènes* (ou repas) qu'on doit à son pinceau, et qu'il a répétées plus de dix fois. Il y en a à Venise au moins six dans différents réfectoires de religieux; la plus célèbre est celle qu'on appelle les *Noces de Cana*. Elle fut faite pour le réfectoire de St-George-Majeur, du palais de St-Marc, et fut transportée depuis au musée du Louvre. On a fait un grand nombre de copies de cette composition. Elle contient au moins cent trente figures, des portraits de princes et d'hommes illustres du temps. On ne paya ce tableau que 400 fr. de notre monnaie. Taillasson, après avoir fait un bel éloge de cet ouvrage, ajoute des réflexions critiques très-judicieuses: « Quoi de plus invraisemblable en effet que de « voir toute la pompe asiatique déployée aux noces « d'un simple particulier de la Galilée! Quelle in- « conséquence dans ces costumes de tous les pays! « Quel singulier assemblage que celui de Jésus- « Christ, de la Vierge, des apôtres placés à côté des « poëtes, des moines, des musiciens du temps de « Paul Véronèse! » Nous voyons au musée du Louvre un autre tableau de Paul qui est aussi d'une grande dimension. Il représente le *Repas de Jésus-Christ chez Simon*. Louis XIV fit demander ce tableau aux servites de Venise, et, sur leur refus de s'en dessaisir, la république le fit enlever pour en faire présent au monarque. L'attitude de Jésus-Christ est, au premier coup d'œil, pleine de noblesse; mais, en l'étudiant avec quelque attention, on y découvre de la fierté. On voit que l'hommage de la pécheresse qui a parfumé les pieds de l'homme-Dieu excite chez lui un mouvement d'orgueil peut-être trop prononcé. On observe aussi avec peine que le personnage principal est dans un coin du tableau, et que le blanc des nappes commence à se confondre trop avec l'architecture du fond. Dans ses *Pèlerins d'Emmaüs*, qui sont à la même galerie, Paul Véronèse blesse toutes les unités de temps, de lieu et d'action. Perrault (*Parallèle des anciens et des modernes*) établit des principes qui condamnent cette composition. « Un tableau, dit Perrault, est un poëme « muet, où l'unité de lieu, de temps et d'action doit « être encore plus rigoureusement observée que « dans un poëme véritable, parce que le lieu y est « immuable, le temps indivisible, et l'action mo- « mentanée. » Mais à côté de tous ces défauts de Paul, que de beautés! que d'esprit dans les physionomies! que de noblesse dans les portraits, et de justesse dans la couleur! Le musée, indépendamment des tableaux que nous venons de citer, en a treize autres de ce maître, parmi lesquels quelques-uns ont beaucoup de mérite. Le climat de Vérone étant plus favorable à la conservation des peintures, c'est dans cette ville que se trouvent les ouvrages de Caliari qui ont le moins souffert des injures du temps. Ceux qui restent à Venise ont été en partie restaurés. L'air de Venise détruit facilement les fresques. Paul eut pour élèves Charles et Gabriel ses fils, et Benoît son frère dont nous allons parler, Michel Parrasio, Naudi, Maffei Vérona, François Montemezzano. Il avait une imagination d'une fécondité admirable, des idées neuves et piquantes; mais, comme nous l'avons dit, il ne respecta pas assez certaines convenances dont un maître ne doit jamais s'écarter. Il ne voulut jamais s'asservir aux lois de la chronologie, et, en cela, ses ouvrages méritent de graves reproches. Le caractère de Paul était doux, aimable et libéral. On l'accueillit un jour avec bonté dans une villa près de Venise; en partant, il laissa un tableau représentant la *Famille de Darius*, et cet ouvrage, quoique fait à la hâte, était plein de charme et de talent. Paul Véronèse mourut en 1588. Ses productions sont d'autant plus précieuses, que, depuis la mort de ce maître, aucun autre n'a peint avec autant de facilité, sans éviter, comme lui, le reproche d'avoir composé trop d'ouvrages. On estime les dessins de Paul, qui sont, en général, arrêtés à la plume et lavés au bistre. Ils sont souvent sur papier très-fin, collé sur un papier plus épais et d'une nuance différente, et quelquefois signés d'un *P* et d'un *V*. A—D.

CALIARI (Benoît), peintre, frère de Paul, naquit en 1538. Il vécut dans la meilleure intelligence avec son frère, l'aida en ce qui concernait les ornements, la perspective, l'architecture, et ne refusa jamais ses conseils à ses deux neveux, Charles et Gabriel. Il s'occupa aussi de sculpture; mais ses ouvrages en ce genre sont médiocres. Benoît eut peu d'invention; dans ce qu'il fit de lui-même, on reconnaît un imitateur de Paul. On lui attribue une *Ste. Agathe*, où l'on trouve de l'élévation et de la vérité; mais elle a été gravée sous le nom de *Paul*,

ce qui peut faire croire qu'elle appartient à ce dernier. Ridolfi et Boschini estiment beaucoup les histoires romaines et les sujets mythologiques peints à fresque par Benoît, dans la cour des *Mocenighi*. Ce maître mourut à Vérone, en 1598, deux ans après son neveu Charles, qu'il aimait avec la plus vive tendresse. A—D.

CALIARI (CHARLES), peintre, connu sous le nom de CARLETTO, fils aîné de Paul, avait reçu de la nature un caractère docile et appliqué. Il faisait les délices de son père, et il imitait son style avec succès. Paul désirait que son fils le surpassât, et le disait publiquement. Il ne voulait pas que, travaillant d'après un seul modèle, il finit par être un copiste. Il l'envoya donc à l'école de Jacques Bassan, persuadé que la force de celui-ci, jointe au goût dont il lui avait donné des leçons, formerait chez Carletto une manière originale plus savante. En effet, Carletto, qui perdit son père à l'âge de dix-huit ans, avait déjà un talent assez marqué pour achever ses ouvrages, et oser perfectionner ceux que Paul n'avait pas finis. Le musée de Florence possède un tableau représentant *Ste. Catherine*. On y voit le nom du fils, mais on y reconnait toute la grâce du père. Carletto mourut en 1596, à 26 ans, suivant Ridolfi, et à 24 ans, suivant Zannetti. Cet artiste eût peut-être surpassé en quelques points Paul Véronèse lui-même, si l'ardeur de l'étude n'eût pas abrégé ses jours. Il a composé un tableau représentant *S. Augustin*. On y remarque le mélange des deux mérites de l'école du Bassan et de celle de son père. Ce maître manque au musée. — *Gabriel* CALIARI, son frère. naquit en 1568. Il travailla d'abord aux mêmes tableaux que Charles. On en connait qui portent cette signature : *Heredes Pauli Caliari Veronensis fecerunt*. Ces tableaux sont du nombre de ceux que Caliari n'avait pas terminés, et que ses fils achevèrent. Ridolfi assure que ce fut Charles qui fit les plus belles figures de ces ouvrages, et ajoute que Benoît Caliari, frère de Paul, travailla aussi beaucoup à la partie de l'architecture. Après la mort de Charles, Gabriel se livra peu à la peinture; il s'adonna presque tout entier au commerce; cependant il fit encore quelques tableaux de chevalet et des portraits au pastel qui sont fort rares. Gabriel, étant arrivé à l'âge de 63 ans, mourut de la peste en 1631. On n'a pas au musée de tableaux de ce maître. On en trouve rarement de très-authentiques dans les cabinets des curieux. A—D.

CALIDASA, poëte dramatique indien, florissait, suivant l'opinion de MM. Wilkins et Jones, dans le premier siècle avant J.-C. Il est unanimement reconnu pour le premier des neuf poëtes désignés sous le nom des *Neuf Perles*, que le rajah Vicramaditya, nommé vulgairement *Bicker-Madjit*, entretenait à sa cour. Outre le drame de *Sacontala, ou l'Anneau fatal*, traduit en anglais par sir W. Jones, Londres, in-4° et in-8°, 1792 (1), on connait de lui différentes pièces, entre autres, une en 6 actes, intitulée *Ourvasi ;* un poëme épique, ou plutôt une suite de poëmes en un livre, sur les enfants du Soleil; un autre, dans lequel on trouve une parfaite unité d'action, sur la naissance de Coumara, le dieu de la guerre; deux ou trois contes d'amour en vers, et un excellent petit traité *de la Poésie sanscrite*, précisément dans le genre du *Terentianus*. Il passe pour avoir revu les ouvrages de Vyasa et de Valinsiki; il a corrigé les textes qui ont cours maintenant. Personne ne lui conteste la première place après ces deux anciens poëtes. Un savant académicien de Calcutta, M. Bentley (t. 8, n° 6 des *Asiatick Researches*), a élevé des doutes qui paraissent assez fondés sur l'antiquité que l'on attribue à notre auteur, et prétend qu'il ne peut remonter au delà du 10e siècle de l'ère vulgaire. Les arguments de M. Bentley nous paraîtraient concluants, si les noms des savants cités au commencement de cet article n'étaient d'un grand poids en faveur de leur opinion. L—s.

CALIGNON (SOFFREY DE), né à St-Jean-de-Voiron, près de Grenoble, en 1550, fut d'abord secrétaire de Lesdiguières, puis chancelier de Navarre, sous Henri IV. Employé par ce prince dans les négociations les plus difficiles, Calignon était consomme dans les affaires d'État et dans l'usage du monde. Il travailla avec de Thou à l'édit de Nantes. Sa vie a été écrite par Gui Allard, Grenoble, 1675, in-12. On a attribué à Calignon l'*Histoire des choses remarquables et admirables advenues en ce royaume de France, ès années dernières* 1587, 1588 *et* 1589, *par S. C.*, 1590, in-4°. C'est une des pièces les plus violentes en faveur des Guises contre Henri III. D'après cela, il n'y a guère d'apparence que Calignon, zélé protestant, en soit l'auteur. Cependant on est persuadé, dans la famille du chancelier de Calignon, que cet ouvrage est bien réellement de lui; que, s'il a parlé quelquefois contre son parti, c'est par esprit de justice. Ses descendants conservent une de ses lettres par laquelle il disait, huit jours avant sa mort, qu'il mourait de douleur de l'abjuration de Henri IV. On a de Calignon : 1° *Journal des guerres faites par François de Bonne, duc de Lesdiguières, depuis l'an* 1585 *jusqu'en* 1597, manuscrit in-fol., conservé à la bibliothèque royale; 2° *le Mépris des Dames*, satire, imprimée dans la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et Duverdier; 3° un quatrain inséré dans les *Mélanges historiques de Colomiès*. On lit dans le *Journal de Henri IV*, t. 3, que « Soffrey Calignon, chancelier « de Navarre, excellent en tout, mourut protestant « à 56 ans et quelques mois, à Paris, au mois de sep- « tembre 1606. » A. B—T.

CALIGNON (PIERRE-ANTOINE D'AMBESIEUX DE), descendant du précédent par les femmes, naquit au village de Greenwich, près Londres, en octobre 1729, dans la religion protestante, sa famille ayant été obligée de fuir après la révocation de l'é-

(1) Bruguière de Sorsum a donné en français cet ouvrage sous ce titre : *Sacontala, ou l'Anneau fatal*, drame traduit de la langue sanscrite en anglais par sir W. Jones, et de l'anglais en français (par Bruguière de Sorsum), avec des notes du traducteur et une explication abrégée du système mythologique des Indiens, mise par ordre alphabétique, et traduit de l'allemand de M. Forster, Paris, 1803 in-8°. D—R—R.

dit de Nantes. Rentré en France, en 1735, avec Suzanne, sa sœur aînée, il fut élevé, ainsi qu'elle, aux dépens de l'Etat, sous le titre de *nouveau catholique*. Il montra les plus heureuses dispositions, remporta le premier prix de grec à l'université, fut reçu bachelier de Sorbonne, ordonné prêtre, puis nommé aumônier du roi à Genève, où il officiait pour les catholiques, chez le résident de France : ce qui parut étonner Voltaire, qui feignait de ne pas concevoir que la foi et la science pussent marcher ensemble. Calignon professa ensuite la rhétorique à Lyon pendant dix ans, après lesquels on lui donna un canonicat à Crépy en Valois, où sa sœur était abbesse de St-Michel. Il se livra à la prédication à Paris, à Lyon et dans plusieurs autres villes, où le choix de ses sujets et l'élégance de sa diction lui attirèrent de nombreux auditeurs. On regrette qu'il n'ait pas fait imprimer ses sermons. La chaire ne l'occupa point exclusivement; on a encore de lui beaucoup de cantates et des vers de société. Z.

CALIGNY (HUE DE). Il y a eu sous Louis XIV et sous Louis XV six ingénieurs de ce nom, d'une ancienne famille de Normandie : une des rues de Caen porte même ce nom. Ils ont dirigé des travaux importants, laissé un grand nombre de plans et de mémoires conservés au dépôt des fortifications, et sont souvent cités dans l'histoire du corps du génie; mais ils avaient été entièrement négligés par les biographes avant que M. Augoyat, lieutenant-colonel du génie, leur eût consacré, dans le *Spectateur militaire*, une notice qui a été réimprimée à part avec quelques additions. (Paris, 1839, broch. in-8° de 16 pages.) — *Jean-Anténor* HUE DE CALIGNY, le plus ancien, portait le nom de *de Luc*; il entra dans le corps du génie à sa formation : il était, en 1685, directeur des fortifications de Belle-Ile et de Port-Louis en Bretagne, où il fit exécuter les projets de Vauban. Il mourut en 1704, laissant cinq fils, dont quatre suivirent la même carrière que leur père. — *Jean-Anténor* HUE DE CALIGNY, né en 1657, fut pendant vingt ans directeur des fortifications d'une partie des places de Flandre, et mourut, en 1731, directeur des fortifications de Bourgogne et de Franche-Comté. Il était alors commandeur de St-Louis. Sa famille a conservé sa correspondance avec Louvois et le Pelletier de Souzy, directeur général des fortifications. Ce fut en 1680 qu'il entra dans le corps du génie, ayant fait, en 1677, comme ingénieur volontaire, les siéges de Valenciennes et de Fribourg. En 1683, il assista au siége de Courtrai. Employé ensuite à Ypres, il y fut distingué par Vauban comme un homme capable de conduire en chef toutes sortes d'ouvrages. Il fut nommé ingénieur en chef à Ypres et à la Knocke. Cette première destination décida de toute sa carrière. Il se voua entièrement aux travaux d'Ypres, qui furent considérables, et présentèrent plus d'un genre de difficultés, soit dans l'établissement des manœuvres d'eau, soit dans la construction des revêtements en maçonnerie qu'il fallut fonder sur de mauvais terrains, et reprendre plusieurs fois en sous-œuvre. Dire que les travaux d'Ypres ont fait l'admiration de Bélidor (*Architect. hydraul.*, t. 4, p. 252), pour le parti merveilleux que le génie de Vauban a su tirer d'Yperlec dans les fortifications, c'est faire l'éloge de Caligny, qui a eu la plus grande part à leur exécution. Il fut mis, en 1692, sous les ordres de Boufflers, qui commandait l'armée sur la frontière de la Flandre maritime. N'approuvant pas quelques ouvrages que cet officier général avait ordonnés au fort de la Knocke, il avait écrit au directeur général des fortifications qu'il était résolu à se faire mettre en prison plutôt que d'employer si mal l'argent destiné aux travaux. Le Pelletier de Souzy lui répondit avec bienveillance « que sa résolution n'était pas tout à fait prudente, parce que, « lorsque Sa Majesté envoie des officiers généraux « pour commander dans un pays, il est juste qu'ils « aient l'autorité d'y faire faire les ouvrages qu'ils « jugent indispensablement nécessaires; mais après « qu'un ingénieur leur a dit ses raisons, s'ils ne « veulent pas s'y rendre, il faut qu'ils exécutent « leurs ordres, et il peut et doit en rendre compte « en même temps à ses supérieurs, afin qu'ils puissent faire savoir les intentions du roi à MM. « les officiers généraux. » Caligny fit le siége de Furnes, au commencement de 1693, en qualité de sous-brigadier. Au mois de novembre de la même année, il eut une direction qui, en outre d'Ypres et de la Knocke, comprenait Calais, Gravelines, Dunkerque, Bergues et Furnes. En 1694, il fut, ainsi que son père, nommé chevalier de St-Louis. Il fit, en 1695, le siége de Dixmude en qualité de brigadier. Après le bombardement de Calais par les Anglais, en 1694, on construisit sous ses ordres, à l'extrémité de la jetée du chenal, le fort Rouge. Les Anglais ayant de nouveau bombardé cette ville en 1696, Caligny fit également construire le fort Vert à l'extrémité de la jetée de l'est. Il acheva aussi vers ce temps l'ouvrage à corne du fort Nicolaï. A Dunkerque il prolongea les jetées de l'est; il construisit à Gravelines, en 1699, la grande écluse sur l'Aa, dont l'objet est de forcer au besoin cette rivière de passer dans les fossés de la place, et d'empêcher en même temps les hautes marées de corrompre les eaux douces qui arrosent les terres des environs; enfin il fit de Furnes une place neuve, composée de huit forts bastionnés. Tels sont les principaux travaux, en outre de ceux d'Ypres, qu'il exécuta jusqu'en 1700, époque à laquelle sa direction ne se composa plus que des places françaises d'Ypres, la Knocke et Furnes. On y ajouta, au commencement de la guerre de la succession, les places espagnoles de Nieuport, Ostende, Bruges, Gand et Damme. En 1706, après la bataille de Ramillies, il donna une grande preuve de désintéressement en donnant le conseil d'inonder les deux bords du canal de Leffinghes et du canal de Bruges, pour empêcher Marlborough vainqueur d'entrer dans le Camerlinc-Ambach (1). Or, ces inondations maritimes rendirent improductives pendant trois ans les

(1) S'étend le long de la mer, depuis le chenal de Nieuport jusqu'au canal de Bruges.

terres qu'elles ont couvertes, et Caligny avait des propriétés près de Leffinghes. Heureusement la présence de Vauban changea la face des affaires : les alliés, après avoir bombardé Ostende, qui se rendit le 8 juillet 1706, se dirigèrent sur Menin, et ainsi passa le danger qui avait menacé les places de la Flandre maritime. Après la prise de Lille, 9 décembre 1708, Caligny proposa, en février 1709, de faire sous cette place le camp retranché que Vauban avait indiqué dans son mémoire du 1er juin 1696, qui a pour titre *Visite des lignes de Commes*; mais cet avis ne fut pas adopté. Il passa bientôt après à la direction des fortifications de Bourgogne, et s'occupa du canal de cette province. Lorsque le directeur général Lepelletier eut institué des examens mathématiques pour être admis dans le corps du génie, Caligny lui fit des observations sur l'importance qu'il faudrait attacher à ces examens, et sur ce qu'il ne faudrait pas se faire une loi si étroite de ne recevoir que des gentilshommes, qu'on ne la rompît en faveur des sujets distingués. Honoré de l'amitié de Vauban dès son admission dans le corps du génie, il se laissa entièrement diriger dans sa carrière par ce grand homme. Sur le désir que lui en témoigna Vauban, il entreprit une *Histoire des guerres causées par le partage de la monarchie et par les princes du sang, tant légitimes que naturels, jusqu'en 1703*. Cette histoire forme un gros volume manuscrit qui est en ce moment soumis à l'examen du comité historique. On a de lui un *Mémoire sur la Flandre flaminghante* (la Flandre entre la Lys et la mer, où l'on parle flamand). Ce mémoire, qui traite de l'histoire et de la statistique de cette province, se trouve aux manuscrits de la bibliothèque royale sous le n° 2241. Il fait partie d'une collection de mémoires contenant des descriptions des généralités de France, rédigées pour l'instruction du duc de Bourgogne. — *Hercule Hue* DE CALIGNY, frère du précédent, né en 1665, admis dans le corps du génie en 1685, portait le nom de *Langrune*, sous lequel il est cité dans les œuvres de l'ingénieur Gonthey et dans d'Allent. Après avoir été ingénieur en chef à Grenoble, Huningue et Thionville, il fut, en 1705, nommé directeur des fortifications des places de la haute Provence; en 1710, directeur des places et ports de la Normandie; en 1721, élevé au grade de brigadier des armées. Il mourut à Valognes, en 1725. Caligny de Langrune avait servi à un grand nombre de siéges, en Piémont, en Flandre et en Espagne, et en 1702, comme ingénieur en chef à la défense de Rhemberg, qui est citée parmi les belles défenses de places. Divers passages de sa correspondance montrent qu'il jugeait bien le vice des attaques pendant le siége de Turin, et que ce siége aurait pu avoir un autre résultat si l'on eût suivi ses conseils. Allent, qui le met au rang des premiers ingénieurs, rappelle tous les siéges auxquels Caligny de Langrune avait assisté. A l'un de ces siéges, il sauta et fut brûlé par l'explosion d'un magasin à poudre : il survécut, guérit, et reprit bientôt après du service. En arrivant dans sa direction de Normandie, il fit des travaux considérables pour mettre en sûreté la Hogue et l'île de Batelion, qui venaient d'être menacés en 1708 par l'apparition d'une flotte ennemie. — *Antoine Hue* DE CALIGNY, chevalier de Luc, fit en 1693 le siége de Namur, où il fut blessé. En 1704, il était lieutenant des maréchaux de France en Touraine. — *Louis Rolland Hue* DE CALIGNY, connu dans le monde sous le nom de *chevalier de Caligny*, frère des précédents, né en 1677, admis dans le corps du génie en 1702, fut nommé en 1728 à la direction de Normandie vacante par la mort de son frère Hercule. Il mourut comme lui à Valognes, en 1748. Il avait en 1705 assisté à la défense de Haguenau, en 1733 au siége de Kehl, et en 1734 à celui de Philipsbourg. Il commanda en chef les ingénieurs au corps d'armée sur la Meuse, en 1741 et 1742, et en 1743 en Bavière. De 1716 à 1725, étant ingénieur en chef à Landau, il composa des mémoires intéressants sur la défense de cette place. Dans sa direction de Normandie, il a fait exécuter beaucoup de travaux utiles dans les ports de Dieppe, de Honfleur et du Havre. Parmi ces travaux sont les fontaines du Havre, célèbres dans l'hydraulique expérimentale. Cherbourg lui dut un bassin à flot capable de recevoir les plus gros bâtiments; mais, en 1758, les Anglais pendant les huit jours qu'ils furent maîtres du port de Cherbourg ruinèrent par la mine ces travaux, dont Belidor nous a conservé la description. — *Anténor Louis Hue* DE CALIGNY-CRUYNINGHEN, fils du précédent, admis dans le corps du génie en 1734, mourut en 1772, ingénieur en chef à la Hogue. Il a laissé des mémoires sur ce poste et sur les îles anglaises de Jersey, Guernesey et d'Aurigny. « Les lettres lui « doivent M. Dacier (*voy.* ce nom), dit un biogra- « phe. Il le distingua à Valognes, patrie de ce sa- « vant helléniste, le conduisit à Paris, et le présenta « à M. de Foncemagne (*voy.* ce nom), que dans la « suite M. Dacier remplaça à l'académie des in- « scriptions et belles-lettres. » (M. Augoyat, notice déjà citée.) Deux des petits-fils de Caligny-Cruyninghen ont péri dans les guerres de l'empire, l'un à Eylau, l'autre à Lutzen. D—R—R.

CALIGULA (CAIUS-CÉSAR-AUGUSTUS-GERMANICUS), fils de Germanicus et d'Agrippine, vint au monde le dernier du mois d'Auguste de l'an de Rome 765, à Antium, suivant l'opinion la plus commune. Tacite fait entendre qu'il naquit dans le camp même de son père. Il est au moins constant qu'il y fut élevé. Le surnom de *Caligula* lui fut donné d'une petite bottine qui faisait la chaussure militaire des Romains. Ayant passé son enfance et sa première jeunesse avec les soldats, il en était l'idole. Il fut aussi pour un temps les délices du peuple, à cause des vertus de Germanicus. Caligula vécut pendant plusieurs années à la cour de Tibère, son aïeul adoptif, et sut conserver ses jours par une profonde dissimulation auprès de ce prince soupçonneux, dont il avait étudié le caractère. La fin tragique de sa mère et de ses frères Néron et Drusus ne parut faire aucune impression sur lui. S'il faut en croire quelques historiens, le naturel féroce

et cruel du jeune Caligula fut pénétré par le vieil empereur, qui prédit qu'il ferait sa perte et celle du genre humain. Tibère mourut, et Caligula lui succéda à l'âge de vingt-cinq ans. Il fut proclamé empereur par le sénat et le peuple avec le même empressement. La joie publique, à cette occasion, fut si grande dans tout l'empire, que, dans l'espace de trois mois, on immola plus de 160,000 victimes. Dès qu'il eut rendu les derniers devoirs à Tibère, il alla aux îles Pendataire et Pontie recueillir les cendres ou les ossements de sa mère et de Néron son frère, les apporta à Rome, et les déposa avec pompe dans le tombeau d'Auguste. Tous les décrets du sénat rendus contre eux et contre Drusus furent annulés; toutes les pièces à leur charge furent brûlées en présence de l'empereur, après qu'il eut pris les dieux à témoin qu'il n'en avait rien lu. Il rendit la liberté à tous les prisonniers d'État. Tous les exilés et déportés furent rappelés; mais ce qui causa le plus de joie à tout le monde, ce fut la promesse solennelle qu'il fit de n'écouter aucune délation. Il donna bientôt à ce sujet une preuve de sa bonne foi. On lui présentait la dénonciation d'une trame formée contre lui; il refusa de la recevoir, disant qu'il n'avait rien fait qui pût le rendre odieux. Quoique le testament de Tibère eût été déclaré nul par le sénat, Caligula en exécuta tous les articles, à l'exception de celui par lequel Tibère, petit-fils du défunt empereur, était institué son héritier, conjointement avec lui. Élu consul, il prit pour collègue Claude, son oncle, et signala le commencement de son règne par des actes de grandeur, en rendant le royaume de Comagène à Antiochus, fils du souverain qui en avait été dépouillé par Tibère, et lui faisant compter 100 millions de sesterces, en restitution des revenus de ses États. Il ne fut pas moins généreux envers Agrippa, petit-fils du roi Hérode. Artaban, roi des Parthes, qui avait toujours haï Tibère, rechercha l'alliance et l'amitié de son jeune successeur. Caligula chargea Vitellius, gouverneur de Syrie, de négocier avec ce monarque : il en résulta un traité très-avantageux pour les Romains. Ainsi se passèrent les huit premiers mois du règne de Caligula. Ses mœurs seules s'étaient démenties. Austère en apparence sous Tibère, il s'était livré après sa mort à la débauche et aux dissolutions. On attribua aux excès qu'il fit en ce genre une maladie grave qu'il eut à l'époque dont il s'agit. L'empire en fut dans la consternation; des citoyens passèrent des nuits entières aux portes de son palais; il y en eut même qui se dévouèrent pour lui, et qui firent afficher qu'ils combattraient parmi les gladiateurs, si les dieux lui rendaient la santé. Quelques auteurs ont prétendu que cette maladie avait affecté sa tête, et cela expliquerait le reste de sa vie. Quoi qu'il en soit, après son rétablissement, Caligula prit en un jour une multitude de titres qu'Auguste n'avait acceptés que les uns après les autres. Il se fit appeler *le très-pieux, le fils des camps, le père des armées, le puissant, l'excellent César*. Il adopta Tibère, fils de Drusus, qui était dans sa dix-huitième année, avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive et du plus tendre intérêt; et, peu de jours après, il résolut sa mort, et lui fit donner l'ordre de se tuer lui-même. Le jeune prince, éperdu, présentait la gorge aux tribuns et aux centurions qui l'entouraient, les priant d'être eux-mêmes exécuteurs de l'ordre qu'ils apportaient. Sur leurs refus, il tira son épée et se perça lui-même. Débarrassé du seul homme sur lequel pouvaient un jour se porter les yeux, Caligula alla d'excès en excès. Il obligea tous ceux qui, pendant sa maladie, s'étaient engagés à combattre parmi les gladiateurs, à tenir parole. A force d'affronts et d'indignités, il causa la mort de la vertueuse Antonia, son aïeule. (*Voy.* ANTONIA.) Un jour qu'il ne se trouvait pas de criminels condamnés à combattre les bêtes féroces, il y fit exposer des personnes qui étaient venues pour assister à ce spectacle. Il visitait fréquemment les prisons, et en tirait des malheureux, coupables ou non, des vieillards, des indigents, comme étant à charge à la société, et les faisait jeter aux bêtes. Un chevalier romain, qui était du nombre de ses victimes, s'étant écrié qu'il était innocent, il lui fit arracher la langue, et ensuite subir son supplice. Il obligeait les parents des condamnés à assister à l'exécution de leurs enfants, et les faisait presque toujours assassiner la nuit suivante. Il envoya une litière à un malheureux père qui s'excusait sur ce qu'il était malade. Souvent il était présent lui-même aux exécutions. Il exigea de Macron, préfet du prétoire sous Tibère, à qui il devait peut-être l'empire et la vie, qu'il se donnât la mort; et il fit mourir Silanus, son beau-père, parce que, dans une promenade sur la mer, il avait respiré d'un antidote pour se garantir du poison, disait Caïus, tandis que Silanus voulait seulement prévenir les nausées et les incommodités de la navigation. Il fit mourir Ptolémée, fils de Juba, roi de Mauritanie. Enfin Caligula, pouvant se jouer si impunément de l'espèce humaine, en vint à se croire un dieu; il lui fallut un culte : il s'arrogea les honneurs qu'on rendait à Apollon, à Mars, à Jupiter même. Il fit abattre les têtes de leurs statues, et mettre la sienne à la place. Quelquefois il voulait être déesse, être Vénus, etc.; il se montrait publiquement avec les attributs de ces divinités; et, pour se trouver plus près des dieux, il se fit bâtir un palais dans le parvis du Capitole; enfin il fit ériger et consacrer un temple à sa propre divinité : une statue d'or l'y représentait au naturel. Plusieurs villes de l'empire s'empressèrent de lui élever des temples. Les habitants d'Alexandrie portèrent l'adulation plus loin que les autres. Les juifs, qui se trouvaient parmi eux en grand nombre, refusèrent de rendre les honneurs divins à la statue de l'empereur; il en résulta contre eux une longue et atroce persécution. Ceux de Jérusalem opposèrent une égale fermeté, avec plus de succès. (*Voy.* PÉTRONE et PHILON.) Chaque année, c'étaient de nouveaux excès de cruauté ou de folie. Caligula regardait comme un malheur des temps que son règne ne fût pas marqué par des calamités publiques; il enviait à celui d'Auguste le désastre de l'armée de Varus, et à celui de Tibère, la perte de 50,000 personnes écrasées par la chute

d'un amphithéâtre à Fidènes. Plus d'une fois il fit fermer les greniers publics, pour donner au peuple la peur de la famine. Pendant quelques jours, il lui jeta de l'argent du haut de la basilique de Julie. On lui entendit souhaiter que le peuple romain n'eût qu'une tête, pour pouvoir l'abattre d'un seul coup. Il avait souvent à la bouche ce mot d'un ancien poëte : *Oderint dum metuant*, « qu'ils me haïssent, « pourvu qu'ils me craignent. » L'idée lui vint de faire une apologie de Tibère, qui avait toujours été l'objet de sa haine et de ses censures; il y joignit la satire la plus amère du sénat, et finit par renouveler la loi de lèse-majesté. Il ne voulait pas qu'on le crût petit-fils d'Agrippa, regardant cette origine comme trop ignoble. Un de ses plus grands actes de folie fut le pont qu'il fit jeter sur la mer entre Bayes et Pouzzoles. Ce pont fut formé par un assemblage immense de bateaux liés ensemble, sur lesquels on posa des planches qu'on couvrit de terre. Il fit avec la plus grande magnificence l'inauguration de ce monument: placé au milieu sur un trône, il loua pompeusement cette œuvre merveilleuse et tous ceux qui y avaient été employés. Il passa en cet endroit la journée et la nuit suivante dans une orgie continuelle avec ses amis. Échauffé par le vin, voulant faire quelque chose d'extraordinaire avant de quitter le pont, il fit saisir tout d'un coup et précipiter dans la mer un grand nombre de personnes, sans distinction d'amis ou d'ennemis, d'âge ni de rang. Ceux qui essayèrent de regagner les bateaux à la nage furent repoussés par ses ordres, de sorte qu'il s'en noya beaucoup. Il revint à Rome, où il fit une entrée triomphale, pour avoir, à ce qu'il disait, vaincu la nature même. Ambitieux de victoires et de triomphes, il projeta une expédition contre les Germains, et tout à coup il donna l'ordre de rassembler un grand nombre de légions et d'auxiliaires. Sa marche était celle d'un fou, tantôt précipitée, tantôt très-lente. Il était accompagné par les rois Hérode et Antiochus. Arrivé au lieu où étaient campées les légions, sur les bords du Rhin, il fit la revue de ses troupes, qui montaient au moins à 200,000 hommes; il passa le Rhin, et, après avoir avancé quelques milles dans le pays, il s'en retourna sans avoir tué, ni vu même un ennemi. Il n'en montra pas moins de la lâcheté. Pendant qu'il était sur son char, et que les rangs de ses soldats s'ouvraient pour le laisser passer, une voix fit entendre ces mots: « Ce ne serait pas une « petite consternation, si à cet instant l'ennemi pa« raissait. » Il fut si effrayé, qu'il descendit en hâte de son char, monta à cheval, et regagna le pont pour repasser le fleuve : le pont se trouvant encombré, il se fit porter de mains en mains par-dessus les têtes. Revenu de sa frayeur, il ordonna à quelques soldats germains de ses gardes de traverser le Rhin, de se cacher, et de sortir ensuite de leur embuscade avec un grand bruit, afin qu'on pût lui annoncer que l'ennemi approchait. Il était à table quand on vint apporter la nouvelle d'une attaque : aussitôt il courut avec ses amis et une partie de la garde prétorienne, passa le fleuve, s'avança jusque dans la forêt voisine, et y fit abattre des arbres pour s'ériger des trophées. Au retour de cette expédition, il traita de poltrons et de lâches ceux qui ne l'avaient pas suivi, et distribua des couronnes aux compagnons de sa victoire. Ce n'en était pas assez pour sa gloire ; il fit emmener secrètement quelques enfants qu'il gardait comme otages, et ordonna qu'on vint ensuite lui annoncer qu'ils s'étaient échappés. La nouvelle lui en étant arrivée, il monta à cheval, poursuivit les prétendus fugitifs à la tête d'un corps de cavalerie, et les ramena chargés de chaînes. Fier de ces succès, Caligula écrivit au sénat une lettre pour se plaindre de lui et du peuple, qui se livraient aux plaisirs pendant que César combattait et s'exposait pour eux aux plus grands dangers. Ses troupes le proclamèrent sept fois *imperator* sur les bords du Rhin. Il se transporta dans l'intérieur de la Gaule, qu'il traita en pays ennemi. Comme son avidité n'avait d'égale que sa folle prodigalité, il n'y eut point d'extorsions qu'il n'imaginât à l'égard des malheureux Gaulois. Peu content des présents considérables qu'il arrachait aux villes et aux citoyens, il fit accuser de haute trahison les plus riches habitants de cette province, pour confisquer leurs biens, qu'il vendit, en personne, aux prix qu'il lui plut de fixer. Ce trafic lui rendant beaucoup, il s'attacha à l'étendre, et vendit les meubles, les joyaux, les esclaves, et même les affranchis de ses deux sœurs Agrippine et Liville, qu'il condamna comme coupables d'adultère et complices d'une conspiration contre lui, et qu'il relégua dans l'île Pontie. Pour étendre encore son commerce, il se fit envoyer dans la Gaule tous les meubles de la vieille cour (*veteris aulæ*), les robes de Marc-Antoine, d'Auguste, d'Agrippine sa mère, etc. Avant de quitter cette contrée, l'empereur annonça qu'il avait dessein d'envahir la Grande-Bretagne, et fit assembler ses troupes sur le bord de l'Océan. Il s'embarqua sur une superbe galère, et, après s'être un peu éloigné de la côte, il revint aussitôt, ordonna de préparer les machines de guerre, de sonner la trompette, et le signal fut donné comme pour un combat. Personne ne sachant ni ne devinant ce qu'il allait faire, il commanda à ses troupes de ramasser à l'instant des coquilles, et d'en remplir leurs poches et leurs casques, et s'écria : « Voilà les dépouilles de l'Océan, dues au palais et « au Capitole. » Tout finit par une distribution d'argent qui fut faite aux soldats. Une haute tour, élevée sur le modèle du phare d'Alexandrie, et pour le même usage, resta comme un monument de la conquête de Caligula. Afin de s'assurer un triomphe qui ne fût pas au-dessous de sa gloire, l'empereur écrivit à Rome pour qu'on lui en préparât un qui surpassât en magnificence tout ce qu'on avait vu en ce genre. De son côté, pour en relever la pompe, il choisit dans la Gaule les hommes de la stature la plus haute; il leur donna des noms germains, les obligeant à apprendre la langue de cette nation, à la parler, à laisser croître et à teindre leurs cheveux. Il voulut aussi que les galères qu'il avait montées fussent conduites à Rome : il y en eut de transportées par terre. Au moment de quitter la Gaule, il lui prit envie de faire passer au fil de l'épée les lé-

gions qui s'étaient mutinées après la mort d'Auguste, et qui avaient en quelque sorte assiégé Germanicus son père. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il consentit à décimer seulement des coupables dont le crime avait été pardonné depuis plusieurs années. Les légions ayant été rassemblées sans armes, l'empereur les fit envelopper par de la cavalerie; mais s'apercevant que plusieurs légionnaires s'échappaient pour reprendre leurs armes, il s'effraya, prit la fuite, et regagna Rome à la hâte. Ce fut sur le sénat qu'il voulut se venger du bruit que faisait sa honte. Il se plaignit de n'avoir pas obtenu le triomphe qu'il méritait, quand, peu de temps auparavant, il avait défendu, sous peine de mort, qu'on s'occupât de lui rendre des honneurs. Il se contenta pourtant de l'ovation; mais il résolut dès lors de perdre la plus grande partie des sénateurs, et tout ce qu'il y avait de personnes distinguées dans Rome. On en eut la preuve, après sa mort, par deux livrets qu'on trouva, l'un intitulé *le Glaive*, et l'autre *le Poignard*, sur lesquels il écrivait secrètement les noms de ceux qu'il condamnait à périr. Il se réconcilia cependant avec le sénat, parce qu'il le trouva enfin digne de lui. Il déclara nuls les testaments de tous les centurions qui, depuis le commencement du règne de Tibère, n'avaient pas nommé ce prince ou lui pour leurs héritiers. Aussitôt plusieurs personnes le portèrent dans leurs testaments. Quand il en fut instruit, il fit mourir les plus riches, sous différents prétextes, en disant qu'on se moquait de lui, de vivre après l'avoir fait héritier. Dans tous les procès d'intérêts, la quarantième partie appartenait à l'empereur. Il y avait des amendes considérables contre ceux qui étaient convaincus d'avoir terminé leurs différends à l'amiable. Caligula entretenait lui-même des lieux de prostitution, des maisons de jeux pour le public, et entrait dans le détail de la recette. Un jour, manquant d'argent pour jouer, il sortit, fit tuer plusieurs riches patriciens, et rentra en disant qu'il avait gagné 600,000 sesterces. Il serait dégoûtant de faire l'énumération de tous les crimes et de toutes les folies de cet empereur. Il y a cependant quelques faits qui doivent encore entrer dans cet article. Caligula avait un cheval nommé *Incitatus*: il en fit son favori. Ce cheval avait une maison, des meubles, des serviteurs pour recevoir splendidement ceux qui venaient le visiter. Son écurie était de marbre, sa mangeoire d'ivoire, son licol semé de pierreries. On lui donnait à manger dans des vases d'or, et il buvait du vin dans des coupes du même métal. Incitatus était membre du collége des prêtres de Caïus. (*Voy.* CÉSONIE.) L'empereur projetait même, dit-on, de le faire consul. Il n'est pas étonnant, après cela, que Caligula fit renverser et briser toutes les statues de grands hommes qu'Auguste avait fait placer dans le champ de Mars. Il eut l'idée d'anéantir les poëmes d'Homère. Peu s'en fallut qu'il ne fit enlever de toutes les bibliothèques les écrits et les effigies de Virgile et de Tite-Live; de l'un, parce qu'il était sans génie et sans savoir, et de l'autre, comme historien verbeux et inexact. Les mœur de Caligula furent dépravées dès sa première jeunesse. Il eut un commerce incestueux avec toutes ses sœurs. Drusille (*voy.* ce nom) fut celle qu'il aima le plus passionnément: il vivait publiquement avec elle, comme avec sa femme. Du vivant de Tibère, il avait épousé Julia Claudilla, ou Claudia, fille de Silanus; elle mourut en couches. Étant empereur, il épousa d'abord Livia Orestilla, qu'il enleva à son mari Pison, et qu'il répudia peu de jours après; ensuite Lollia Paulina, femme du consulaire Memmius Régulus, et la répudia bientôt; enfin Césonie, femme sans beauté, sans jeunesse, qui sut lui inspirer la plus folle passion: il en reconnut une fille appelée Julia Drusilla. Tant de cruautés, de dissolutions, de folies, d'excès de tout genre, rapportés par Suétone et par Dion, amenèrent enfin une conspiration contre la vie de Caligula. Chéréa (*voy.* ce nom) en fut l'auteur et l'âme. Chéréa, tribun des gardes prétoriennes, rassasié d'affronts et de dégoûts, résolut de se venger, en assassinant le tyran. Il n'eut pas de peine à faire entrer dans ses vues Cornélius Sabinus, tribun comme lui, et plusieurs sénateurs distingués. Le nombre des conjurés augmentant chaque jour, il y eut du retard dans l'exécution; il y eut aussi de l'incertitude dans les moyens; enfin, Chéréa, trouvant favorable un moment où il venait demander l'ordre à l'empereur, tira son épée, et l'en perça au cou. Sabinus survint avec les autres conjurés: ils se jetèrent tous sur lui, et l'achevèrent en lui portant trente coups. Telle fut la fin de Caligula, à l'âge d'environ 29 ans, après un règne de près de 4 années. Cet empereur n'attacha son nom à aucun grand monument: il acheva le temple d'Auguste et le théâtre de Pompée, que Tibère avait commencés. Il entreprit des constructions considérables et les laissa imparfaites. Il ne visait en ce genre, comme en tous les autres, qu'au gigantesque, et pour ainsi dire à l'impossible. Il fit jeter des digues dans la mer, raser des montagnes, combler des vallées, et tout cela avec une célérité incroyable. Il voulut percer l'isthme de Corinthe. Caligula avait négligé la culture des lettres; mais il s'était adonné avec succès à l'éloquence, à plaider des causes. Sa voix était forte et sonore. Il était d'une stature élevée et forte; il avait le cou et les jambes grêles, le front large, les yeux enfoncés, le teint pâle, l'air naturellement farouche. Il mettait de l'art à se donner un visage rébarbatif et effrayant. On a de lui des médailles grecques, romaines, et de colonies, avec son portrait. (*Voy.* Suétone, *Vie de Caligula;* Fl. Josèphe, *Antiquit. Judaic.*, l. 18 et 19; *de Bello Judaic.*, l. 2; Tillemont, *Hist. des empereurs.*) Q—R—Y.

CALIPPE, astronome grec, s'aperçut le premier de l'insuffisance et de l'inexactitude du nombre d'or ou période inventée par Méton; pour y remédier, il inventa un nouveau cycle, dont la durée était de soixante-seize ans, c'est-à-dire qu'il quadrupla la période de Méton, diminuée seulement d'un quart de jour. Par ce léger changement, sa période ramenait les mêmes positions du soleil et de la lune avec plus d'exactitude que celle de Méton ne le faisait au bout de dix-neuf ans. La période calippique com-

mença l'an 331 avant J.-C., et fut adoptée surtout par les astronomes, qui l'employèrent pour donner la date de leurs observations : c'est ce qui fait qu'on la trouve souvent citée par Ptolémée. Hipparque reconnut cependant que le cycle de Calippe était trop peu exact, qu'il fallait aussi le quadrupler et y faire une correction pour accorder l'année civile avec les mouvements célestes. Peu content de ce nouveau cycle, Hipparque en imagina un autre beaucoup plus exact, et dont la durée était de 345 ans, ou plus exactement de 126,007 jours et demi, mais la Grèce, accoutumée aux cycles de Méton et de Calippe, n'adopta pas celui d'Hipparque, quoique plus parfait. (*Voy.* Ptolomée, l. 3; le P. Pétau, *de Doctrina temporum.*) D—L—E.

CALIXTE. *Voyez* CALLISTE.

CALIXTE Ier ou CALLISTE (Saint), Romain de naissance, succéda au pape Zéphirin, le 2 août 217, ou 218 ; il gouverna l'Église pendant cinq ans et deux mois, et mourut martyr, le 12 octobre 222. Ce pontife fut estimé d'Alexandre Sévère, qui, suivant Lampride, dans la vie de cet empereur, proposait son exemple aux officiers et au peuple. Les plus anciens pontificaux écrits d'après les registres de l'Église romaine, les anciens sacramentaires et d'autres monuments attribuent à St. Calixte l'institution du jeûne des quatre-temps. Ce fut sous son pontificat que les chrétiens commencèrent à bâtir des églises sous la tolérance des magistrats ; mais le nom de Calixte est surtout célèbre par le cimetière placé sur le chemin d'Ardée, et qui s'étend jusqu'à la voie Appienne. Ce cimetière porta d'abord le nom de St-Calliste, et reçut, dans le 4e siècle, celui de *Catacombe.* Ce lieu sacré est aujourd'hui connu sous le nom de *Catacombe de St-Sébastien*, parce que ce saint y fut enterré primitivement, et qu'il est patron d'une des sept principales églises de Rome, située à l'entrée de la Catacombe. On lit sur une inscription placée dans l'église : « C'est ici le « cimetière du célèbre pape Calliste, martyr..... « 174,000 martyrs ont été enterrés là, avec quarante- « six évêques illustres, etc. » Plusieurs auteurs entendent, par ces quarante-six évêques, quarante-six papes. Les historiens en citent au moins dix-sept. (*Voy.* Anastase, Bosius, Aringhi, Artaud, Blanchini, etc.) Ce cimetière, le plus renommé de tous ceux qu'on voit autour de Rome, est plus ancien que Calixte, qui ne fit que l'agrandir et l'orner. On y voit un ancien autel de pierre que le peuple dit être celui qui servait au saint pontife, mais que Fonseca croit postérieur au temps de St. Sylvestre. Quelques calendriers ne donnent à Calixte que le titre de confesseur; mais celui de Libère le met au nombre des martyrs. Il paraît qu'il fut tué dans une émeute populaire. Une partie de ses reliques est conservée, dit-on, dans l'église de Ste-Marie-Transtévère, à Rome. Pierre Moretto a composé un grand ouvrage intitulé : *de S. Callisto, ejusque basilica S. Mariæ Trans-Tiberim nuncupata, Disquisitiones duæ critico-historicæ*, Rome, 1752, 2 vol. in-fol. (*Voy.* les *Annales* de Baronius.) V—VE.

CALIXTE II (GUI DE BOURGOGNE), fils de Guillaume Tête-Hardie, surnommé *le Grand*, comte de Bourgogne, naquit à Quingey, petite ville de ce comté, vers le milieu du 11e siècle. Élu archevêque de Vienne en 1088, il gouverna cette église pendant plus de trente ans avec beaucoup de sagesse. Le pape Gélase II, obligé de quitter Rome, et de chercher un asile en France contre l'empereur Henri V, vit à son passage à Vienne Gui de Bourgogne, et l'engagea à se rendre à l'abbaye de Cluni, où son dessein était de se retirer ; mais Gélase mourut avant l'arrivée de l'archevêque de Vienne, et les cardinaux qui avaient suivi ce pontife se hâtèrent de lui nommer un successeur. Gui de Bourgogne fut élu à Cluni, le 1er février 1119. Il était parent de l'Empereur et des rois de France et d'Angleterre, oncle d'Adélaïde de Savoie, épouse de Louis le Gros. Ses vertus et ses talents, qui répondaient à sa haute naissance, le firent choisir dans les circonstances difficiles où se trouvait la cour de Rome, et il fut jugé propre à terminer les troubles qui désolaient l'Eglise depuis cinquante ans. L'antipape Maurice Bourdin, qui avait pris le nom de Grégoire VIII, s'était emparé de cette ville et du siége pontifical. Après en avoir chassé Gélase II, il y avait couronné l'empereur Henri V. La querelle des investitures, cause de tous les troubles, était dans sa plus grande effervescence. Calixte craignait que sa nomination ne fût pas ratifiée à Rome. Elle y fut cependant reçue avec joie. L'Allemagne elle-même y applaudit, et Henri V, forcé de céder à l'opinion générale, promit de se trouver au concile que Calixte indiqua à Reims pour établir la paix entre l'Église et l'Empire. Le pape envoya des députés à l'Empereur, qui parut disposé à traiter. Le concile s'ouvrit à Reims le 20 octobre ; on y condamna les simoniaques, les prêtres concubinaires, et tous ceux qui exigeaient un salaire pour les sépultures et pour les baptêmes. Dès le lendemain de l'ouverture du concile, Calixte se rendit à Mouzon, pour conférer avec Henri. Ces démarches furent alors inutiles. Le pape revint à Reims sans avoir rien conclu, et ce ne fut qu'en 1122, le 23 septembre, que cette négociation fut terminée à la diète de Wurtzbourg, par un accord entre les légats du pape et les députés de Henri. L'Empereur, par ce traité, conserve le droit de faire faire les élections en sa présence, et d'investir l'élu des régales par le sceptre, et le pape se réserve l'investiture par la crosse et l'anneau. L'Empereur restitue tous les domaines confisqués sur l'Église depuis le commencement de la discorde, et les deux parties contractantes se promettent mutuellement une paix durable et sincère. (*Voy.* l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, et le *Tableau des révolutions* par Koch.) La réconciliation fut solennelle ; l'Empereur communia des mains de l'évêque d'Ostie, qui lui donna le baiser de paix. Au concile de Reims, Louis le Gros, roi de France, était venu se plaindre de l'invasion de la Normandie par Henri, roi d'Angleterre, et des mauvais traitements qu'il faisait subir au duc Robert, vassal de la couronne de France ; Calixte ne prétendit point interposer son autorité ; car les conciles alors, par la présence des ambassa-

deurs et des souverains, se trouvaient souvent transformés en assemblées politiques, où l'on discutait des intérêts temporels; mais, dans cette occasion, Calixte se contenta d'agir comme médiateur. Il vint à Rome en 1120, pour y rétablir le véritable siége pontifical; il y fut reçu avec les démonstrations les plus sincères de l'allégresse publique. Sa grâce et son affabilité lui gagnèrent l'affection du plus grand nombre. Il alla néanmoins dans la Pouille implorer le secours des Normands contre l'antipape Bourdin, qui fut obligé de quitter la ville. (*Voy.* Bourdin.) Ce fut pendant son voyage dans la Pouille que Calixte donna l'investiture de ce duché et de celui de Calabre à Guillaume, qui lui en fit l'hommage lige, ainsi que Robert Guiscard, son aïeul, et Roger son père, l'avaient fait aux pontifes précédents. Le pape tint ensuite un concile général, qui est compté pour le neuvième œcuménique, et comme le premier de Latran, où l'on remarque, parmi plusieurs décrets, celui qui annulle toutes les ordinations faites par l'antipape Bourdin, et celui qui défend l'usurpation des biens de l'Église romaine, et particulièrement de la ville de Bénévent, sous peine d'anathème. Ce fut dans ce concile qu'on décida d'envoyer des secours aux chrétiens d'Asie. Calixte paya lui-même la rançon de Baudouin II, roi de Jérusalem, et fit une partie des frais pour l'équipement de la flotte que les Vénitiens armèrent pour la défense de ce monarque. Il aida aussi le roi d'Espagne, Alphonse VI, contre les Maures, et fit la guerre à Roger, roi de Sicile, qui s'était ligué avec l'empereur d'Orient contre les Vénitiens; il le vainquit, le fit prisonnier, et lui rendit la liberté peu de temps après. Calixte mourut le 12 décembre 1124. Son pontificat ne fut pas sans gloire. Il rétablit la paix dans l'Église et dans la capitale du monde chrétien; il détruisit les tours de Cercio Frangipane et des autres petits tyrans; il soumit quelques comtes qui pillaient les biens de l'Église; il rétablit la sûreté au dedans et au dehors; il répara quelques monuments, et donna des aqueducs à la ville de Rome; il orna et enrichit l'église de St-Pierre, en empêchant des gens puissants de piller les offrandes qui lui étaient destinées. Plusieurs lettres, sermons, bulles, etc., de Calixte II ont été imprimés dans les *Miscellanea* de Baluze, le *Spicilegium* de d'Achéry, la *Collection des conciles* de Labbe, la *Floriacensis Bibliotheca* de J. du Bosco, la *Bibliotheca Patrum*, édition de Lyon, l'*Italia sacra* d'Ughelli, le *Bullarium Cassinense* de Margarini, la *Marca Hispanica*, et dans le *de Re diplomatica* de Mabillon. Deux des lettres de Calixte II à Othon, évêque de Bamberg, ont été imprimées à Ingolstadt, en 1602, in-4°; et quatre de ses sermons (sur St. Jacques, apôtre), qu'il avait prononcés en Galice, ont été publiés à Cologne en 1618. On lui attribue une *Vie de Charlemagne* et un traité *de Obitu et Vita sanctorum*. Sa vie a été écrite par Pandulphe Alatrin, et par Nic. de Rosellis. On trouve ces deux vies dans Muratori. D—s et W—s.

CALIXTE III, élu pape le 8 avril 1455, s'appelait Alphonse Borgia, et était né à Valence d'une famille illustre. Devenu archevêque de cette ville et cardinal, il ne voulut recevoir aucun bénéfice en commende, en disant « qu'il se contentait d'une « épouse qui était vierge. » Il voulait parler de son Église de Valence. Le pontificat de Calixte III est remarquable par un acte de justice bien cher aux Français : ce fut lui qui donna des pouvoirs à une commission ecclésiastique pour réviser le procès de l'infortunée Jeanne d'Arc. Le jugement solennel qui intervint le 7 juillet 1456 déclara qu'elle était morte martyre pour la défense de sa religion, de sa patrie et de son roi. (*Voy.* Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 105.) Calixte ne la canonisa point; mais il autorisa les expiations religieuses qui eurent lieu à Rouen sur le tombeau de cette héroïne. (*Voy.* l'*Histoire de France* de Velly.) Il fit la guerre aux Turcs: ce fut le principal soin de son administration; mais il n'obtint que de médiocres succès. Il appela auprès de lui son neveu, fils de sa sœur, Roderic Lenzuoli, qui prit le nom de Borgia, et fut depuis pape sous celui d'Alexandre VI. Il mourut le 6 août 1458. Il avait montré des vertus et quelque habileté dans sa politique; cependant quelques écrivains l'accusent d'avoir thésaurisé. Ils prétendent que l'on trouva dans ses coffres 50,000 écus d'or. Peut-être ces sommes faisaient-elles partie des dons gratuits qu'il s'était fait attribuer pour le succès de sa croisade. On trouve plusieurs lettres de ce pape dans le *Spicilegium* de d'Achery, la *Collection des conciles* de Labbe; dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, et dans le *Codex juris gentium diplomaticus* de Leibnitz. On lui attribue l'office de la Transfiguration. D—s.

CALIXTE, antipape en 1159. *Voyez* Alexandre III, pape.

CALIXTE (George), théologien protestant, né à Medelby, dans le Holstein, le 14 décembre 1586, fit ses études à Helmstaedt, à Iéna, à Giessen, à Tubingen et à Heidelberg. Chargé de l'éducation du jeune Matthieu Overbeck, Hollandais fort riche, il l'accompagna dans ses voyages en Angleterre et en France, où il se lia avec le célèbre historien de Thou. Rentré en Allemagne, il y acquit une grande considération, et fut nommé, en 1614, professeur de théologie à Helmstaedt. Le duc Frédéric-Ulrich de Brunswick le retint dans cette ville, malgré les offres avantageuses qu'on lui faisait ailleurs, et, peu après, le duc Auguste le nomma abbé de Kœnigslutter. En 1645, à la demande de l'électeur de Brandebourg, il se rendit au colloque de Thorn: mais sa sagesse ne put s'y faire entendre. La modération de ses opinions dans la querelle des catholiques et des réformés l'avait déjà rendu suspect; on prétendait trouver dans son *Epitome theologiæ moralis*, Helmstaedt, 1634, de dangereuses hérésies; il avait eu déjà à défendre ses opinions et lui-même. Dès qu'il parut à Thorn, des théologiens acharnés, entre autres Hulsemann, Botsac et Calov, refusèrent de le reconnaître pour orthodoxe; les universités de Iéna, de Strasbourg, de Giessen, de Tubingen, de Marbourg, de Greifswald lui opposèrent une foule d'ennemis, tandis que celles de Helmstaedt, de Rinteln et de Kœnisberg lui fournissaient quelques défenseurs. Il avait indiqué des moyens de réunir

entre eux les réformés et les luthériens; il avait proposé des mesures de conciliation. On l'accusa de vouloir fonder une école de *syncrétistes*, à qui leur douceur ne faisait point pardonner leurs hérésies, et qui se sont aussi appelés *calixtins*. On disputa sur la nécessité des bonnes œuvres, sur la révélation de la Trinité dans l'Ancien Testament, etc. Vainement les princes temporels s'efforcèrent de ramener la bonne intelligence entre les membres du colloque; elle ne reparut qu'après la mort des plus opiniâtres d'entre eux. Celle de Calixte survint le 19 mars 1656. On trouve une liste complète de ses nombreux écrits dans sa *Consultatio de tolerantia reformatorum*, Helmstaedt, 1658, in-4°; réimprimée dans la même ville en 1697. Les principaux sont : 1° *Compendium theologiæ, epitome theologiæ moralis*, 1634, in-4°. 2° *Disputationes 15 de præcipuis christianæ religionis capitibus*, 1611, in-4°. 3° *Via ad pacem inter protestantes restaurandam*. 4° *De Conjugio clericorum*, 1631, in-4°; réimprimé à Francfort en 1653. 5° *De Arte nova contra Nichusium*, Helmstaedt, 1634, in-4°. 6° *Responsum vindiciis theologorum Moguntinorum pro romani pontificis infallibilitate*, 1614 et 1645, 2 part. in-4°; réimprimées en 1672. 7° *Desiderium et Studium concordiæ ecclesiasticæ*, Leyde, 1651, in-4°. 8° *Quatuor Evangelicorum scriptorum Concordia*, 1624, in-4°. Cet ouvrage a eu six éditions, même format. 9° *Expositio in Acta Apostolorum et Pauli Epistolas*, Brunswick, 1654, in-4°. 10° *De Peccato Tractatus diversi*, Helmstaedt, 1659, etc. C'est à Calixte que l'on doit l'*Anti-Moguntin*, Helmstaedt, 1644, in-4°, ouvrage dirigé contre la faculté de théologie de Mayence. La modération de Calixte est une preuve incontestable de son bon caractère et de ses lumières; Bossuet lui-même a rendu hommage à son habileté. « Le fameux George Calixte, dit-il « dans son *Traité de la communion sous les deux es-* « *pèces*, le plus habile des luthériens de notre temps, « qui a écrit le plus doctement contre nous. » (*Voy.* le *Theatrum virorum eruditione clarorum* de Paul Fraher.) G—T.

CALIXTE (FRÉDÉRIC-ULRIC), fils du précédent, naquit à Helmstaedt, le 8 mars 1622, et fut destiné d'abord à la médecine, pour laquelle il avait montré de grandes dispositions. En 1640, il alla en Suède; mais, rappelé par son père, il quitta la médecine, et se livra à l'étude de la théologie, où il fit de rapides progrès. Il assista en 1645 au colloque de Thorn, alla ensuite à Dantzick et à Kœnisberg, où il s'arrêta pour soutenir une thèse contre le docteur Myslenta en l'honneur des opinions de son père. Il revint à Helmstaedt, et publia un petit traité *de Purgatorio*, où il défendit plusieurs propositions qu'il avait avancées dans ses *Disputationes* avec le jésuite Mulmann. En 1650, il lut en pleine académie une dissertation intitulée *de Baptismo et antiquis circa illum Ritibus*, qui eut beaucoup de succès, et lui valut l'honneur de professer la théologie positive. Peu de temps après, il parcourut la Saxe, l'Autriche, la Hongrie, passa en Italie, séjourna quelque temps à Rome, où il vit plusieurs cardinaux et le pape Innocent X, dont il sut gagner l'estime, et de là il passa en France. Rentré dans ses foyers, il fut créé docteur en théologie. En 1664, Auguste, duc de Wolfenbüttel, le nomma conseiller de l'église consistoriale. En 1681, il succéda au docteur Titius dans la chaire de professeur de controverse, et, en 1684, les ducs Rodolphe Auguste et Antoine Ulrich le créèrent abbé de Kœnigslutter. Il s'occupa beaucoup des travaux de son père, et eut des querelles avec plusieurs docteurs sur divers points de théologie. La plus longue fut celle qu'il soutint contre Gilles Strauch, au sujet d'une petite brochure intitulée *Demonstratio liquidissima*, qu'il avait écrite en réponse à un ouvrage imprimé dans les *Consilia Wertembergensia*, sous le titre de *Consensus repetitus*. Strauch répondit à cette brochure par une autre brochure en quatre-vingt-huit articles. La querelle s'engagea et se prolongea; mais toute l'université de Helmstaedt finit par se déclarer en faveur de Calixte. Il écrivit un grand nombre de traités, dont on trouve la liste dans l'ouvrage de son père, intitulé : *Consultatio de tolerantia reformatorum*. Les principaux sont : *de Diversis totius mundi religionibus; de Chiliasmo; de Spirituum Discretione; de Vario hominum Statu; Epicrisis ad viam pacis*, etc. On lit avec surprise dans sa vie qu'il ne sut jamais le latin par principes; l'usage habituel qu'il en faisait dans ses lectures le lui avait seul enseigné; aussi se défiait-il de lui-même, et, lorsqu'il faisait imprimer un ouvrage en latin, il avait soin de soumettre son travail à la révision de quelque professeur. Il mourut le 13 janvier 1701. G—T.

CALKOEN (JEAN-FRÉDÉRIC VAN BEEK), astronome, naquit à Groningue, en 1772. Son père, pasteur distingué qui exerçait le ministère à Amsterdam, dirigea ses premières études. Le jeune Calkoen se rendit ensuite à Utrecht pour faire sa théologie, étude qu'il abandonna plus tard pour se consacrer exclusivement aux mathématiques et à l'astronomie. Plus tard, il suivit les cours des universités de Goettingue, de Leipsick, d'Iéna, et visita les observatoires de Gotha et de Berlin, et il se lia intimement avec plusieurs savants allemands, entre autres avec le baron de Zach, avec lequel il entretint plus tard une correspondance suivie. Calkoen fut nommé en 1799 professeur extraordinaire d'astronomie et de mathématiques à Leyde, et en 1804, professeur titulaire de ces sciences, qu'il alla enseigner l'année suivante à Utrecht. Il fut chargé du règlement des poids et mesures pour la Hollande, et dans cette mission fit preuve de tant d'activité, que le roi Louis Napoléon lui témoigna publiquement sa reconnaissance et sa satisfaction. Lors de la fondation de l'institut national hollandais, il fut élu membre de cette compagnie. Il mourut en 1811. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Euryalus over het schone* (Harlem, 1802), dissertation en latin sur les horloges des anciens; 2° une réfutation de l'*Origine de tous les cultes* de Dupuis, publiée sous ce titre : *Naar den oorsprong, van den Mozaischen en Christelyken Godsdient*, ouvrage qui a été couronné. Z—O.

CALL (JEAN VAN), dessinateur et graveur, né à Nimègue, en 1755, était fils d'un horloger, qui, ayant trouvé le secret d'augmenter considérablement le son des cloches, en mélangeant divers métaux, voulait lui transmettre ses talents. Le goût du jeune van Call se prononça pour le dessin, et son père ne s'opposa point à son penchant. Ses premiers essais furent des copies bien faites des paysages de Breughel, de Paul Bril, etc. On remarqua d'autant plus ses succès qu'il n'avait point de maîtres. Ce fut également seul qu'il apprit, avec le secours des livres, l'anatomie et la perspective. Il prit ensuite le sage parti de voir la nature par ses propres yeux, et fit aux environs de Nimègue des dessins à l'encre de la Chine, qui lui valurent les suffrages des connaisseurs et furent chèrement achetés. Il voyagea ensuite en Italie, et vint à Rome, où, dit Descamps, il recueillit une moisson plus abondante que jamais de dessins de toute espèce. Toujours bien récompensé de ses travaux, il revint dans son pays natal par l'Allemagne et la Suisse, dessinant partout les vues les plus pittoresques. Un de ses plus beaux ouvrages représente, en 72 feuilles, les vues les plus intéressantes du cours du Rhin, depuis la chute de Schaffhouse jusqu'à Schevelingen. P. Schenck l'a publié sous ce titre : *Admirandorum quadruplex Spectaculum*. Van Call s'étant fixé à la Haye, il y grava à l'eau-forte plusieurs de ses dessins, et vit ses gravures aussi recherchées que les originaux ; il peignit aussi en miniature et mourut à la Haye en 1703, à l'âge de 48 ans, laissant quatre enfants, dont deux furent artistes. — *Pierre* van CALL, fils du précédent, s'adonna, comme son père, au paysage. Resté orphelin à l'âge de quinze ans, il ne laissa pas de se former à force de travail et par son goût naturel, au point d'acquérir une grande réputation. S'étant aussi appliqué à l'architecture civile et militaire, il fut beaucoup employé dans sa patrie, et ensuite par le roi de Prusse, qui lui fit dessiner à l'aquarelle toutes les forteresses et les champs de bataille de la guerre de Flandre, sous Louis XV. D—T.

CALLAMAR (CHARLES-ANTOINE), sculpteur, né à Paris en 1776, fut élève de Pajou et se livra avec une sorte de passion à la culture de son art, et y fit en peu de temps de très-grands progrès. Il obtint, en 1797, le premier grand prix de sculpture sur le sujet d'*Ulysse enlevant à Philoctète les flèches d'Hercule*. Parmi ses nombreuses productions, nous citerons la figure d'*Hyacinthe blessé*, morceau plein de grâce, de sentiment, et qui a été mis par tous les connaisseurs au rang du *Cyparisse* de Chaudet. Il avait été commandé par Napoléon. On admire encore de Callamar l'*Innocence réchauffant un serpent*, qu'il avait envoyé de Rome en 1810. Ces deux statues sont au Musée du Louvre. Il a sculpté à l'Attique de l'Arc du Carrousel les armes d'Italie, soutenues par la Force et par la Sagesse. Ce malheureux artiste mit lui-même fin à ses jours en 1821. Depuis plusieurs mois, il était attaqué d'une fièvre nerveuse, qui avait succédé au typhus, maladie cruelle qu'il avait gagnée en allant dans un hôpital prodiguer des soins et des consolations à un militaire de ses amis. Il s'occupait, dans les derniers temps de sa vie, du modèle d'une statue pédestre que lui avait commandée le gouvernement, celle du bailli de Suffren. Il avait été reçu membre de la société philotechnique en 1811. Z.

CALLARD DE LA DUQUERIE (JEAN-BAPTISTE), professeur de médecine à l'université de Caen et membre de l'académie de cette ville, où il est mort en 1718, âgé de 88 ans, avait le goût des sciences et beaucoup d'érudition. On a de lui : *Lexicum medicum etymologicum, sive tria etymologiarum millia quas in scholis publicis medicinæ alumnos ita postulantes edocuit*, Caen, 1673, 1692, in-12; Paris, 1693, in-12; Caen, 1715, in-fol. Cette édition est augmentée. Cet ouvrage fort estimé ne contient cependant que les étymologies des termes de médecine. Il en a donné une édition in-fol., considérablement augmentée, contenant 11,000 étymologies des termes de médecine, chirurgie, pharmacie, botanique, chimie et physique, imprimée à Caen, 1715, in-fol. C'est à Callard que l'on doit le premier établissement d'un jardin de botanique à Caen. Il s'était beaucoup appliqué à connaître les plantes de la Normandie, et il a donné le résultat de ses recherches dans un petit ouvrage rare et peu connu intitulé : *Catalogus plantarum in locis paludosis, pratensibus, maritimis, arenosis et sylvestribus prope Cadomum in Nortmannia nascentium*, Paris, 1714, in-fol. D—P—s.

CALLEJA (DON FÉLIX DEL REY), comte de Calderon, général espagnol, né, en 1750, en Espagne, passa de bonne heure en Amérique et y devint fiscal du conseil des Indes, ce qui était un emploi considérable. Parvenu successivement au grade de maréchal de camp, il commandait une brigade à San-Luis de Potozi dans le Mexique, en 1810, lorsque le prêtre Hidalgo conçut le projet de révolutionner les provinces de la Nouvelle-Espagne. Dès qu'il apprit les succès qui avaient déjà signalé les opérations d'Hidalgo, Calleja se réunit au comte de la Cadena et marcha au secours de Mexico. Ayant rencontré les insurgés sur une montagne voisine d'Aculeo, il leur livra bataille le 7 novembre 1810, et les tailla en pièces. D'après son rapport officiel, il n'y eut pas moins de 10,000 indépendants tués, blessés ou faits prisonniers dans cette journée. Hidalgo opéra sa retraite sur Goanaxoato ; Calleja le suivit de près, détruisit les batteries de la place le 24 novembre, et s'empara de vingt-cinq canons, parmi lesquels était le *Libertador americano* (1). Les soldats d'Hidalgo, furieux contre les Espagnols, en assassinèrent plus de deux cents, renfermés dans l'Halondiga ; le jour suivant les troupes royales prirent la ville d'assaut, et le soldat eut la permission de piller et de tuer pendant deux heures ! 14,000 personnes, vieillards, femmes et enfants, périrent en un jour. Le général en chef publia une proclamation par laquelle il ordonnait que dans

(1) Ce canon, ainsi nommé par Hidalgo, était le seul en cuivre que possédât l'armée indienne.

vingt-quatre heures les armes et les munitions de toute espèce fussent livrées au gouvernement sous peine de mort. La même peine devait être infligée à ceux qui manifesteraient une opinion favorable à la révolution; enfin l'ordre fut publié de tirer sur tout rassemblement de plus de trois personnes. Calleja marcha ensuite sur Guadalaxera, où Hidalgo s'était retiré. Celui-ci eut assez de fermeté pour l'attendre, et lui présenta la bataille le 17 janvier 1811, à *el Puente de Calderon;* mais il fut complétement battu et obligé de prendre la fuite, abandonnant toute son artillerie et un grand nombre de prisonniers qui tous subirent la dure loi du vainqueur. Hidalgo lui-même, fait prisonnier le 21 mars, fut impitoyablement fusillé. Calleja tourna ensuite ses armes contre Rayon, qui avait formé une junte à Zitaquaro. Il pénétra dans cette ville le 2 janvier 1812, la fit raser et ordonna de passer au fil de l'épée tous les habitants (1). Plus tard, il livra un assaut à Quantila-Amilpas, où commandait Morelos; mais il fut forcé de le suspendre après un engagement de six heures, et ne s'empara de la ville que le 2 mai. « L'enthousiasme de ces insurgés est sans « exemple, disait Calleja dans une lettre à un ami, « datée du 15 mars; Morelos donne ses ordres d'un « air prophétique, et, quels qu'ils soient, ils sont « toujours ponctuellement exécutés. Nous entendons « continuellement les habitants jurer qu'ils s'enter- « reront sous les ruines plutôt que de nous livrer la « ville; ils dansent autour des bombes qui tombent, « pour prouver qu'ils ne craignent pas le danger. » Après la prise de Quantila-Amilpas, Calleja se mit à poursuivre les indépendants en rase campagne, et il en tua plus de 4,000; mais ce fut son dernier exploit dans le nouveau monde. Nommé par la régence pour succéder au vice-roi Vénégas, il montra dans ces nouvelles fonctions un dévouement qui serait digne d'éloges s'il ne se fût pas porté à des actes de cruauté inouïs et qui devraient être inconnus au 19e siècle. On croit que ces excès furent la cause principale de son rappel, qui eut lieu en 1817. Calleja fut alors remplacé par don Juan R. d'Apodace, et revint en Espagne, où il fut très-bien accueilli par Ferdinand VII, qui, en 1818, le nomma comte de Calderon, en mémoire de la victoire qu'il avait remportée au pont de ce nom. Le général l'Avisbal s'étant démis, en 1819, du commandement des troupes rassemblées à Cadix et dans l'île de Léon, qui devaient être embarquées pour aller soumettre les indépendants du Paraguay, le comte de Calderon, malgré son grand âge (il avait soixante et dix ans), fut nommé pour le remplacer. Le roi, en le chargeant de cette mission, lui dit : « Je « mets en tes mains l'affaire la plus importante de « la monarchie. Toute l'Europe a les yeux fixés sur « cette expédition. J'espère que tu te rendras digne « de ma confiance. » L'armée d'embarquement sous les ordres de Calderon devait être composée de 18,000 hommes. Arrivé à Cadix vers la fin d'août, il adressa, le 8 septembre, à son armée, une proclamation remarquable par les principes de modération et de sagesse qui y étaient exprimés. Il s'occupa ensuite d'y rétablir l'ordre, la discipline, et de compléter les corps décimés par la désertion et l'épidémie qui avait désolé Cadix. Déjà il avait obtenu sous tous ces rapports de très-bons résultats, lorsque le 1er janvier 1820 toute l'armée s'insurgea; et le colonel Riego, commandant le bataillon des Asturies (*voy.* RIEGO), ayant proclamé la constitution des Cortès à Las Cabezas, lieu de son cantonnement, marcha pendant la nuit vers Arcos de la Frontera, quartier général du comte de Calderon, et le fit arrêter lui et plusieurs autres chefs de l'armée et de l'administration. Conduit prisonnier à l'île de Léon avec quelques officiers de son état-major, il resta détenu pendant plusieurs mois. Rendu à la liberté lorsque Ferdinand VII eut recouvré sa couronne, le comte de Calderon fut bien accueilli de son souverain, mais il n'obtint aucun emploi et mourut peu de temps après dans la retraite, fort mal vu des libéraux ou constitutionnels, et peu satisfait de la reconnaissance royale. M—D j.

CALLENBERG (GÉRARD), lieutenant-amiral de Hollande et de Westfrise, né à Willemstadt, en 1642, dut à son courage et à la fortune son rapide avancement. Il commandait un vaisseau de ligne dans un combat livré par les Français aux Espagnols et aux Hollandais réunis, en 1676, sur la côte de Sicile : le grand amiral de Ruyter fut grièvement blessé et mourut quelques jours après; les Français, profitant du trouble que la mort de l'amiral jetait dans la flotte ennemie, l'attaquèrent de nouveau à la hauteur de Palerme; de Haan, qui avait pris la place de l'amiral, tomba entre les mains des Français; Callenberg, resté seul chef de la flotte, se distingua, et fit si bien que les Français furent obligés de gagner le large. Peu de temps après il fut nommé vice-amiral, et, en cette qualité, il se signala dans plusieurs expéditions, entre autres dans celle que les Hollandais firent, en 1690, sur les côtes de Normandie. En 1694, étant chargé d'escorter, sous le commandement de l'amiral Wheler, un grand convoi de vaisseaux marchands d'Italie au Levant, il eut le bonheur d'échapper, auprès de Gibraltar, à une affreuse tempête qui anéantit une grande partie de la flotte; il parvint ensuite à débloquer le port de Barcelone, et reçut, comme témoignage de la reconnaissance de cette ville, des vases de vermeil. Le roi d'Espagne lui envoya une croix de diamants. En 1696, il bom-

(1) Voici le texte d'une espèce de décret que Calleja publia contre ces malheureux : « Les Indiens de Zitaquaro et de son département « seront privés de leurs propriétés, ainsi que les Américains méri- « dionaux qui ont pris part à l'insurrection, qui ont accompagné les « rebelles dans leur fuite, ou qui ont quitté la ville à l'entrée des « troupes du roi. Si ceux qui sont compris dans ce décret veulent « se présenter devant moi, donner des preuves de leur repentir, et « travailler à la réparation des routes, ils recevront leur pardon : « mais leurs propriétés ne leur seront point rendues, attendu que « les habitants de cette ville criminelle détestent le gouvernement « monarchique, qu'ils ont soutenu trois engagements contre les « troupes du roi, qu'ils ont planté sur des poteaux, à l'entrée de « leurs murs, les têtes de plusieurs de nos chefs morts pour le bien « public. Tous les bâtiments de Zitaquaro seront rasés ou détruits « par le feu. Il est expressément défendu de rétablir cette ville, ou « toute autre qui pourra être également détruite, pour avoir parti- « cipé à la rébellion. »

barda la ville de St-Martin, dans l'île de Ré, et, l'année suivante, on le vit successivement devant Cadix et au combat de Vigo, si glorieux pour les Hollandais, et où il eut encore le commandement en chef, à cause de l'indisposition de l'amiral Almonde. En 1704, il escorta Charles d'Autriche à Lisbonne, débarqua avec le prince de Hesse-Darmstadt sur la côte de Catalogne, et, comme cette tentative n'eut point de succès, il bombarda, avec les Anglais, la forteresse de Gibraltar, qui, malgré sa position formidable, fut obligée de capituler. A peine Gibraltar s'était-elle rendue que Callenberg chercha les Français dans la baie de Cadix. Dans l'engagement qu'il eut avec eux, son vaisseau *l'Albemarle* fut mis hors de combat; il en monta aussitôt un autre, et vit le sien sauter en l'air. Ce fut sa dernière expédition; il revint en Hollande et fut, dans sa vieillesse, bourgmestre de Vlaerdingen, où il mourut l'an 1722. D—G.

CALLENBERG (Jean-Henri), savant orientaliste et théologien protestant, né le 12 janvier 1694, dans le pays de Saxe-Gotha, après avoir fait ses études à l'université de Halle, y fut nommé professeur de philosophie en 1727 et de théologie en 1739. Rien n'égale le zèle qu'il déploya pour le succès des missions que les protestants ont établies dans l'Orient. On sait que, depuis les apôtres, les missions ont toujours existé dans l'Église catholique, qu'elles reprirent une nouvelle ferveur aux 15e et 16e siècles, surtout à l'époque de l'établissement des jésuites. Indépendamment des avantages qu'en recueillit la religion, elles furent très-utiles aux gouvernements de Portugal, d'Espagne et de France. Frappés de ces avantages, les Anglais, les Hollandais et les Danois envoyèrent, dans les pays soumis par leurs armes, des prédicateurs pour y annoncer l'Évangile, comme les religieux envoyés par les princes catholiques le faisaient, au péril de leur vie, chez des peuples barbares et anthropophages. Callenberg consacra son temps et sa fortune à fournir aux missionnaires de sa religion les livres dont ils avaient besoin pour leurs travaux apostoliques. L'alphabet arabe étant assez généralement employé dans les différentes langues de l'Inde, il commença par établir chez lui, et à ses frais, une imprimerie arabe et une hébraïque; car son zèle s'étendait aussi à la conversion des juifs répandus dans tout le Levant. Il y fit imprimer sous ses yeux des traductions de la Bible, d'autres livres ascétiques, et beaucoup d'autres ouvrages, dont plusieurs ne sont pas sans intérêt pour les Européens. On en peut voir le détail dans Dreyhaupt (*Description du cercle de la Saala*, 2e partie); nous n'indiquerons ici que les principaux : 1° *Scriptorum historiæ litterariæ Recensio tabularis*, Halle, 1724, in-8°. 2° *Prima Rudimenta linguæ arabicæ*, 1729, in-8°. 3° *De l'État de la colonie de Surinam* (en allemand), 1731, in-8°. 4° *Kurze Anleitung zur Jüdisch-teutschen Sprache*, 1733, in-8°. C'est une grammaire élémentaire de l'hébreu corrompu que parlent les juifs d'Allemagne; il y joignit, en 1736, un petit dictionnaire. 5° *Scriptores de religione Muhammedica*, 1734, in-8°. 6° *Specimen indicis rerum ad litteraturam arabicam pertinentium*, 1735, in-8°. 7° *Specimen Bibliothecæ arabicæ*, 1736, in-8°. 8° *Loci codicum arabicorum de jure circa christianos Muhammedico*, 1740, in-8°. 9° *Repertorium literarium topicum*, ibid., 1740, in-8°. 10° *Grammatica linguæ græcæ vulgaris, paradigmata ejusdem*, 1747, in-8°. 11° *Relation des voyages entrepris pour le bien de l'ancienne chrétienté d'Orient* (en allemand), 1757. 12° Traduction arabe du *Petit Catéchisme* de Luther (1729, in-12), du Nouveau Testament, des livres 5 et 6 du traité de Grotius, *de Veritate religionis christianæ* (1733-1735, in-12), et de l'*Imitation de Jésus-Christ* (1738-39, in-8°). Cette dernière n'est qu'une réimpression de la traduction publiée en 1663 par le P. Célestin de Ste-Liduine, carme, frère du savant Golius, mais de laquelle Callenberg retrancha le 4e livre tout entier, et les passages des livres précédents qui ne sont pas conformes aux opinions des protestants. Il continua, avec un zèle infatigable, à s'occuper de la traduction et de l'impression de tous ces livres jusqu'à sa mort, arrivée le 16 juillet 1760. L'institut qu'il avait fondé continua de faire imprimer la traduction des livres religieux, de les distribuer aux juifs et aux musulmans, d'envoyer quelques missionnaires, d'examiner les nouveaux convertis qui se présentaient, et de suivre ainsi l'intention du fondateur; mais le zèle de ces nouveaux apôtres se refroidit peu à peu, et, vers 1792, l'entreprise fut tout à fait abandonnée. Callenberg avait écrit lui-même, en allemand, l'histoire de l'origine de ces missions dans les deux ouvrages suivants : *Relation d'une tentative pour ramener le peuple juif aux vérités du christianisme*, Halle, 1728-39, 3 vol. in-8°; — *Relation d'une tentative pour ramener à Jésus-Christ les mahométans abandonnés*, Halle, 1739, in-8°. Il publia encore sur le même sujet : *Sylloge variorum scriptorum locos de muhameddanorum ad Christum conversione expetita, sperata, tentata, exhibens*, Halle, 1743, in-8°. — *Gaspard* Callenberg, jésuite, né dans le comté de la Marck, en 1678, enseigna la philosophie à Munster et la théologie à Paderborn, à Trèves et à Aix-la-Chapelle; il mourut à Cosfeld, le 11 octobre 1742, après avoir publié, sous le voile de l'anonyme, quelques livres latins de théologie et de droit canonique, d'un intérêt purement local, et dont on peut voir le détail dans la *Bibliotheca Colonniensis* du P. Hartzheim. C. M. P.

CALLENBERG (George-Alexandre-Henri-Hermann, comte de), conseiller intime de l'électeur de Saxe, né le 8 février 1744, dans sa terre de Muskau, dans la haute Lusace, annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions; l'éducation qu'il reçut de son père le prépara merveilleusement pour celle qu'il alla prendre plus tard à Genève, où la société des Bonnet, des Saussure, des Tronchin, et le mouvement que donnait aux esprits le voisinage de Voltaire, ne contribuaient pas peu à former les jeunes gens. Il partit de là pour voyager, parcourut l'Italie, la France, épousa mademoiselle de la Tour du Pin, et la perdit dans la seconde année de son

mariage. Il se remit à voyager, alla en Suède, en Angleterre, et, retenu ensuite dans ses terres par le désir de soulager la vieillesse de son père et de s'occuper du bonheur de ses vassaux, il y mérita l'estime et l'affection de tous ceux qui l'entouraient, fut un des plus zélés protecteurs de la société patriotique de la haute Lusace, traduisit en allemand quelques ouvrages suédois ou français, et en français *la Ligne des princes* du célèbre Muller. Le comte de Callenberg mourut le 4 mai 1795, après s'être remarié, en 1773, avec mademoiselle d'Oerzen, fille du général prussien de ce nom. G—T.

CALLESCHROS, architecte grec, vivait à Athènes, dans la 59e olympiade, 544 ans avant J.-C. Il fut un des quatre architectes que Pisistrate chargea de construire le temple de Jupiter Olympien, qui ne fut fini que sept siècles plus tard, sous le règne de l'empereur Adrien. L—S—E.

CALLET (JEAN-FRANÇOIS), naquit à Versailles le 25 octobre 1744. Il fit de bonnes études, et y prit le goût des mathématiques. Il vint à Paris en 1768, et il eut occasion de s'instruire plus à fond. En 1774, il forma des élèves distingués pour l'école du génie, où les examens étaient sévères et les réceptions difficiles; en 1779, il remporta le prix que la société des arts de Genève avait proposé sur les échappements; en 1783, il termina son édition des *Tables* de Gardiner, in-8°, qui était commode et exacte : on y trouve les logarithmes des nombres jusqu'à 102,950 ; en 1788, il fut nommé professeur d'hydrographie à Vannes, ensuite à Dunkerque. Il revint à Paris en 1792, et fut professeur des ingénieurs géographes au dépôt de la guerre pendant quatre ans. Cette place ayant été supprimée, il s'occupa à professer dans Paris, où il fut toujours regardé comme un des meilleurs maîtres de mathématiques. En 1795, il publia la nouvelle édition stéréotype des *Tables des logarithmes* (jusqu'à 108,000), augmentée considérablement, avec des tables de logarithmes des sinus pour la nouvelle division décimale du cercle : ce sont les premières qui aient paru. Vers la fin de 1797, il présenta à l'Institut l'idée d'un nouveau télégraphe et d'une langue télégraphique, accompagnée d'un dictionnaire de 12,000 mots français qui y étaient tous adaptés par une combinaison mathématique. Ces travaux avaient altéré sa santé ; il était depuis longtemps asthmatique, et, malgré son état, il publia encore un mémoire sur les longitudes en mer, sous le titre de *Supplément à la Trigonométrie sphérique et à la Navigation de Bezout*, etc., Paris, an 6 (1798), in-4°. Callet mourut le 14 novembre 1798. — *Nicolas* CALLET, avocat à Guéret, dans le 16e siècle, a laissé un commentaire sur les lois municipales, ou coutumes du pays de la Marche, sous le titre de *Callœus in leges Marchiæ municipales*, Paris, 1573, in-4°. Z.

CALLET (ANTOINE-FRANÇOIS), né en 1741, se destina à la peinture et remporta le grand prix à dix-huit ans, ce qui lui permit d'aller à Rome aux frais du gouvernement. De retour en France, il fut admis à l'académie de peinture. Son talent tenait de l'ancienne école, il manquait de style et de coloris, mais ses tableaux sont encore appréciés par quelques amateurs. On lui doit entre autres un *Portrait de Louis XVI*, gravé par Bervic, dont cette gravure passe pour le chef-d'œuvre; le *Lever de l'Aurore*, au plafond de la galerie du Luxembourg ; *les Saturnales*, *Ajax*, etc. En 1814, au retour des Bourbons, il manifesta les sentiments les plus royalistes. Il fit un beau portrait du comte d'Artois. Entre autres ouvrages qu'il exposa au salon de 1817, on remarqua une allégorie représentant l'*Arrivée de Louis le Désiré*. Ce tableau n'est pas dépourvu d'effet et il a quelque chose d'imposant. On doit encore à Callet *Marcus Curtius se dévouant pour sa patrie ; Vénus blessée par Diomède ; Achille traînant le corps d'Hector devant les murs de Troie ; Zéphyre et Flore couronnant Cybèle de fleurs*, au plafond de la galerie d'Apollon. Callet est mort en 1823. Il était peintre du roi et de Monsieur, depuis Charles X. D—R—R.

CALLIACHI (NICOLAS), né à Candie en 1645, en sortit à l'âge de dix ans, vint étudier à Rome, et, après dix années d'études, fut reçu docteur en philosophie et en théologie. En 1666, il fut appelé à Venise pour y professer les langues grecque et latine, et la philosophie d'Aristote; en 1677, il alla à Padoue, où il professa successivement la logique d'Aristote, la philosophie, la rhétorique. Il garda cette dernière chaire jusqu'à sa mort, arrivée le 8 mai 1707. On a de lui quelques discours qu'il prononça en diverses circonstances. Il avait composé plusieurs autres ouvrages, dont il n'a été publié que les suivants : 1° *de Ludis scenicis mimorum et pantomimorum, edente M. A. Madero*, Padoue, 1713, in-4°, et dans le t. 2 du *Novus Thesaurus Antiquitatum Romanarum* de Sallengre. Ce traité, qui fait connaître le théâtre grec et romain mieux qu'on ne l'avait connu jusque-là, était resté dispersé parmi les papiers de l'auteur, qui était mort sans y avoir mis la dernière main ; le dernier chapitre est même demeuré imparfait. L'ouvrage est curieux, et mérite d'être lu. 2° *De Gladiatoribus; de Suppliciis servorum; de Osiride; de Sacris Eleusiniis eorumque mysteriis*. Ces quatre dissertations ont été publiées par le marquis Poleni, dans le 3e volume de ses *Utriusque Thesauri Antiquitatum romanarum græcarumque nova Supplementa*. A. B—T.

CALLIAS. Il est question de plusieurs personnages de ce nom dans l'histoire d'Athènes. Le plus ancien que nous connaissions est Callias, fils de Phænippus, de la famille des Eumolpides. Il remporta le prix de la course des chevaux en la 54e olympiade (564 avant J.-C.), et le second prix de la course des chars. Lorsque Pisistrate fut chassé d'Athènes, il fut le seul qui osa acheter ses biens que le peuple avait mis en vente. Il avait trois filles, qu'il dota richement, et à qui il permit de choisir ceux qu'elles voudraient pour époux. Il eut un fils nommé Hipponicus, qui fut père d'un second Callias. Celui-ci était dadouque (porte-flambeau), ce qui était la seconde dignité des prêtres d'Eleusis. Lorsque les Perses débarquèrent à Marathon, il se trouva au

combat, et un barbare le prenant pour le roi des Athéniens, à cause de sa longue chevelure et des bandelettes dont elle était ornée, lui demanda la vie, en lui montrant une fosse où il avait caché ses richesses ; mais Callias le tua et s'en empara, ce qui lui fit donner le surnom de *Laccoploutos* (puits d'or). Cette anecdote, qu'on trouve dans Plutarque, ne nous paraît pas plus vraie que celle qu'Athénée rapporte, et qu'on trouvera à l'article HIPPONICUS. Callias fut chef de l'ambassade que les Athéniens envoyèrent à Suze, l'an 469 avant J.-C. Il y conclut avec Artaxercès cette paix célèbre, par laquelle ce prince s'engageait à laisser libres les villes grecques de l'Asie, à tenir ses troupes à une journée de distance des côtes, et à ne pas laisser naviguer ses vaisseaux dans les mers qui s'étendent depuis les roches Cyanées jusqu'aux îles Chélidoniennes. Il fut accusé, à son retour, de s'être laissé corrompre par les présents du roi de Perse; mais il fut absous à cet égard, et il fut seulement, en rendant ses comptes, condamné à payer cinquante talents, ce qui n'empêcha pas qu'on ne lui rendît les plus grands honneurs, et qu'on ne plaçât sa statue auprès de celles des éponymes. (Les héros dont les tribus avaient pris leurs noms.) Il donna aussi le nom d'*Hipponicus* à son fils, qui fut père d'un troisième Callias, surnommé, suivant Plutarque, *le Riche* ou *le Prodigue*. Il fut dadouque comme ses ancêtres, et commandait les hoplites athéniens à la bataille où Iphicrates tailla en pièces un corps de Lacédémoniens (l'an 392 avant J.-C.). Le repas qu'il donna à l'occasion de la victoire au pancrace que le jeune Autolycus avait remportée aux Panathénées, l'an 421 avant J.-C., sera à jamais célèbre par la description que Xénophon nous en a laissée dans son *Banquet*. Mais ce Callias se rendit surtout fameux par ses prodigalités; elles épuisèrent tellement sa fortune, que Lysias, dans un plaidoyer prononcé l'an 387 avant J.-C., dit qu'il lui restait à peine deux talents des deux cents que son père lui avait laissés. Il fut nommé, l'an 372 avant J.-C., chef de l'ambassade que les Athéniens envoyèrent à Sparte pour conclure la paix. Il avait alors environ quatre-vingt-huit ans, et ne dut pas vivre longtemps après; il ne faut donc pas croire ce que dit Athénée, qu'il tomba, sur la fin de ses jours, dans un tel dénûment, qu'il ne lui restait plus qu'une vieille femme barbare pour le servir, et qu'il manquait des choses les plus nécessaires à la vie. Cela est démenti d'ailleurs par ce que dit Dion Chrysostome, d'un procès qui s'éleva au sujet de sa succession. Il avait d'abord épousé une fille de Glaucon, dont il eut un fils nommé Hipponicus. Il épousa ensuite une des filles d'Istomachus, et la mère, qui était veuve, étant venue demeurer avec lui, il entretint avec elle un commerce scandaleux, ce qui obligea son épouse à le quitter. Il chassa ensuite la mère, quoique enceinte, et, l'ayant reprise bientôt après, il reconnut son enfant. C'est ce troisième Callias qui trouva, l'an 407 avant J.-C., le moyen d'extraire le cinabre des mines d'argent. (*Voy*. Hérodote, l. 6 et 7.) C—R.

CALLIAS, poëte dramatique grec, fils de Lysimaque, fut surnommé *Schœnion*, de la profession de son père, qui était cordier. Il composa des tragédies et des comédies, parmi lesquelles on comptait *les Cyclopes, Atalante*, etc. (*Voy*. Suidas; Athénée, l. 10; Vossius, *de Hist. græc.*; Scaliger, l. 1 *de Re poetica*.) — CALLIAS, né à Syracuse, écrivit une *Histoire des guerres de Sicile*, souvent citée par les anciens. On croit qu'il vivait vers l'an 316 avant J.-C. Diodore lui reproche d'avoir loué la piété et l'humanité d'Agathocle, qui viola si souvent les lois divines et humaines, mais qui combla Callias de présents. (*Voy*. Suidas; Athénée, l. 12; Denys d'Halicarnasse, l. 1 *de Antiq. Rom.*; Macrobe, *Saturnal*., l. 5.) V—VE.

CALLIAS, architecte grec, était d'Arados, en Phénicie, et vivait dans la 118e olympiade, 308 ans avant J.-C. Il fut employé par les Rhodiens, et exécuta sur les murs de Rhodes une espèce de grue avec laquelle on pouvait accrocher et enlever en l'air une hélépole, ou tour roulante, dont se servaient les assiégeants pour battre et ruiner les murailles des villes. Les Rhodiens, enchantés de cette découverte, transférèrent à Callias une pension sur le trésor public, qu'ils avaient accordée précédemment à Diognète, architecte de Rhodes. Sur ces entrefaites, Démétrius Poliocertes vint mettre le siége devant la ville ; il amena un architecte d'Athènes, nommé *Epimachus* qui, pour détruire l'effet des machines de Callias, fit construire une hélépole si grande et si lourde, que Callias fut obligé d'annoncer aux Rhodiens qu'il ne pourrait ni l'enlever ni en arrêter l'effet. Il fallut avoir recours à Diognète, qu'on avait d'abord écarté avec mépris; mais, irrité de l'ingratitude de ses concitoyens, il refusa de les secourir; enfin on lui députa les jeunes filles et les pontifes. Diognète se laissa toucher par leurs prières, et demanda seulement pour récompense qu'on lui accordât la propriété de l'hélépole, s'il parvenait à s'en rendre maître, ce qui lui fut promis. Aussitôt il fit mettre la main à l'œuvre à tous les habitants, et on dirigea tous les égouts de la ville vers le terrain sur lequel l'hélépole devait passer. Suivant Végèce, au contraire, on creusa une fosse souterraine qui affaiblit le terrain. Lorsque la machine fut arrivée à cet endroit, soit que la terre fût humectée par les eaux des égouts, soit qu'elle fût minée, l'hélépole s'enfonça de manière qu'il fut impossible de s'en servir, et Démétrius, privé de ce moyen, leva le siége. Diognète fut regardé comme le sauveur de sa patrie, et on ne parla plus de Callias. (*Voy*. Vitruve, l. 10.) L—S—E.

CALLIBIUS, Spartiate, se conduisit avec beaucoup d'insolence à Athènes, où Lysandre l'avait placé comme harmoste après la bataille d'Ægos-Potamos. Il se permit de lever le bâton pour frapper l'athlète Autolycus (sur lequel Xénophon a composé son *Banquet*), qui, plus adroit que lui, le prit par les jambes et le jeta à terre. Lysandre, à qui il alla porter ses plaintes, lui dit qu'il ne savait pas gouverner les hommes libres; mais les trente tyrans firent mourir Autolycus pour le satisfaire, et Callibius leur témoigna sa reconnaissance, en approuvant

les mesures sanguinaires qu'ils prirent contre ceux de leurs concitoyens dont les richesses tentaient leur cupidité. C—R.

CALLICLÈS, sculpteur grec, était de Mégare, et fils de Theoscome, qui s'était rendu célèbre par une statue de Jupiter, que les Mégariens regardaient comme le plus bel ornement de leur ville et à laquelle Phidias avait travaillé. Calliclès soutint la réputation de son père. Un de ses meilleurs ouvrages était la statue de Diagoras, athlète vainqueur au pugilat. Ce sculpteur a vécu environ 420 ans avant J.-C. Pausanias en fait un grand éloge. — Il y eut un autre CALLICLÈS, peintre, qui ne peignait que de petits tableaux (ils n'avaient, dit-on, que trois pouces de circonférence), et qui, suivant Varron, aurait pu, dans de grandes compositions, s'élever au même rang qu'Euphranor. (*Voy.* ce nom.) On croit que cet artiste florissait 320 ans avant J.-C. L—S—E.

CALLICRATES, architecte grec, florissait à Athènes dans la 84e olympiade, 444 ans avant J.-C. Le temple célèbre dit le *Parthénon* a immortalisé le nom de cet artiste, ainsi que celui d'Ictinus, qui coopéra à la construction de ce monument. Ce fut Périclès qui le fit élever dans l'Acropolis ou citadelle d'Athènes, et qui chargea Phidias d'en diriger la décoration et les sculptures. Ce temple, en forme de parallélogramme, était entouré d'une file de colonnes d'ordre dorique séparées du mur de la cella ou du corps du temple, par un léger intervalle. Les frontons des deux extrémités étaient supportés par huit colonnes, et ornés de bas-reliefs, dont l'un représentait *la Dispute de Minerve et de Neptune pour donner un nom à la ville d'Athènes*, et l'autre, *Jupiter présentant Minerve à l'assemblée des dieux*. Les métopes ou intervalles qui se trouvent entre les triglyphes de l'ordre dorique représentaient des combats de centaures, et sur la frise, qui régnait tout autour et à l'extérieur du mur de la cella, on avait sculpté la procession mystérieuse des Panathénées. Les colonnes étaient sans base, et reposaient sur des marches qui entouraient tout l'édifice; il avait 221 pieds de long d'orient en occident, et 94 de large. On avait employé, pour le bâtir, un marbre dont la blancheur éclatante relevait encore la majesté de l'architecture, l'élégance des profils et la perfection des sculptures. La construction était si soignée, qu'on apercevait à peine les fissures des blocs. Les siècles et les révolutions avaient respecté un ouvrage si parfait, et le chef-d'œuvre d'Ictinus et de Callicrates existait encore dans son entier en 1676. Il avait servi de temple aux Athéniens, d'église aux chrétiens, et de mosquée aux Turcs; mais l'année suivante, pendant le siége d'Athènes par les Vénitiens commandés par le provéditeur Morosini, une bombe tomba sur le Parthénon, où étaient renfermées les poudres des assiégés; en un moment cet ouvrage admirable ne fut plus qu'un monceau de ruines. On acheva de gâter les restes des bas-reliefs des frontons en voulant les emporter, et, depuis ce temps, les étrangers et les voyageurs n'ont cessé de dépouiller le Parthénon de ses riches débris. Une partie des colonnes, de l'entablement et des frontons, qui subsiste encore, suffit pour exciter l'admiration et pour faire juger de la magnificence de Périclès et du génie de Callicrates et d'Ictinus. — Il y eut un autre CALLICRATES, dont quelques auteurs ont parlé comme d'un habile sculpteur, mais auquel le bon goût refuse cette qualification. Il s'attachait à faire des ouvrages d'ivoire d'une délicatesse et d'une petitesse excessives; il avait gravé des vers d'Homère sur des grains de millet. De concert avec Mirmecydes, autre artiste dans le même genre, il fit un char attelé de quatre chevaux qu'on pouvait cacher sous une aile de mouche, et des fourmis dont on distinguait tous les membres. Il plaçait ces petits ouvrages sur de la soie noire, pour que l'œil les aperçût plus aisément. On ne s'étonnera pas que les chefs-d'œuvre de ces artistes ne nous soient pas parvenus; mais peut-être on sera surpris que l'histoire ait prolongé leur souvenir et leur réputation. (*Voy.* Pline, l. 7; Plutarque, *in Stoïc.*; Elien, *Hist.*, l. 1.) L—S—E.

CALLICRATES, né à Léontium, ville de l'Achaïe, fut, par ses trahisons, l'un des principaux instruments de la ruine de la Grèce. Député à Rome, l'an 179 avant J.-C., pour plaider la cause des Achéens contre les exilés de Lacédémone, il exhorta au contraire le sénat romain à ne pas permettre qu'on délibérât sur les ordres émanés de lui. Le sénat, déjà assez enclin à traiter les peuples alliés comme des sujets, suivit son conseil, et, en le congédiant, le recommanda aux Achéens comme un homme qui avait la confiance du peuple romain, ce qui le fit nommer préteur l'année suivante. Lorsque les Romains eurent défait Persée, et réduit la Macédoine en province, ils envoyèrent dix commissaires pour régler l'administration de ce pays, et les autorisèrent à prendre connaissance des affaires du reste de la Grèce, comme le faisaient les rois de de Macédoine. Callicrates accusa les principaux Achéens d'avoir favorisé Persée. Deux de ces commissaires s'étant rendus dans l'Achaïe pour examiner la vérité de cette accusation, il eut l'audace d'en introduire un dans l'assemblée générale des Achéens, bien que cela fût expressément défendu; et, soutenant ce qu'il avait avancé, il prétendit que ceux qui avaient été préteurs étaient tous compris dans son accusation. Xénon, l'un d'eux, qui jouissait de la plus grande considération, répondit qu'il lui serait facile de se justifier, même devant le sénat romain, ce qu'il disait uniquement pour prouver son innocence; car les Achéens, en qualité d'alliés, ne pouvaient être jugés que par leurs concitoyens; mais le commissaire romain profita de cette ouverture pour empiéter sur les droits des Achéens, et renvoya sur-le-champ à Rome tous ceux que Callicrates avait accusés; il y en avait plus de 1,000, et les Romains, les croyant déjà condamnés par les Achéens, les envoyèrent en exil dans la Toscane et dans d'autres parties de l'Italie, d'où ils ne purent faire entendre leurs réclamations qu'au bout de dix-sept ans (*voy.* CATON l'ancien) et on permit alors à ceux qui restaient (ils n'étaient pas plus de trois cents) de re-

tourner dans leur patrie. Callicrates se vit en butte à l'exécration publique; mais il en fut dédommagé par l'amitié des Romains. Le sénateur Gallus, étant venu quelque temps après dans la Grèce, le chargea de juger une contestation qui s'était élevée entre les Argiens et les Lacédémoniens, au sujet de leurs limites. Les Oropiens, vers l'an 157 avant J.-C., ayant des sujets de plainte très graves contre les Athéniens, offrirent dix talents à Ménalcidas pour qu'il engageât les Achéens, dont il était alors préteur, à venir à leur secours. Ménalcidas promit la moitié de cette somme à Callicrates, et entraîna de concert avec lui les Achéens dans une expédition contre les Athéniens : elle n'eut aucun succès. Ménalcidas ne s'en fit cependant pas moins payer, mais il ne voulut rien donner à Callicrates, qui, pour s'en venger, l'accusa, lorsqu'il fut sorti de place, d'avoir cherché à détacher les Spartiates de la ligue achéenne. Ménalcidas, dans l'impossibilité de se justifier, corrompit à prix d'argent Dinæus, son successeur, qui, pour le servir, entraîna les Achéens dans une suite de démarches toutes plus inconsidérées les unes que les autres. Ils se virent obligés d'envoyer, à ce sujet, une nouvelle ambassade à Rome, et Callicrates, qui en faisait partie, mourut en y allant, dans l'île de Rhodes, vers l'an 147 avant J.-C. (*Voy.* Pausanias, l. 7.) C—R.

CALLICRATES. *Voyez* CALLIPPUS.

CALLICRATIDAS, Spartiate, commença à se faire connaître vers la fin de la guerre du Péloponèse, où les Lacédémoniens l'envoyèrent à Ephèse prendre le commandement de leur escadre. Il eut beaucoup de désagrément à essuyer de la part de Lysandre, qui, mécontent de ce qu'on lui avait donné un successeur, renvoya l'argent qui lui restait à Cyrus le jeune, qui avait fourni jusqu'alors aux dépenses de l'escadre, et dit à Callicratidas qu'il pouvait aller lui en demander. Il ajouta, en présence des alliés, qu'il lui laissait une escadre maîtresse de la mer. « Puisque cela est, repartit Callicratidas, « conduisez-la à Milet, en laissant Samos à gauche, « et livrez-la-moi dans cette ville. » Lysandre s'en excusa sur ce qu'il n'avait plus le commandement. Après son départ, Callicratidas alla à Sardes pour demander de l'argent à Cyrus. Il se présenta à la porte du palais du prince, on lui dit qu'il était à boire. « J'attendrai qu'il ait bu, » répondit-il avec une simplicité vraiment spartiate, dont les Perses rirent beaucoup. N'ayant pas été plus heureux une seconde fois, il maudit ceux qui avaient mis les Grecs dans la nécessité de faire la cour aux barbares pour avoir de l'argent, et se promit bien, lorsqu'il serait à Sparte, de faire tous ses efforts pour réconcilier les Lacédémoniens et les Athéniens. Revenu à Milet sans argent, il décida les habitants de cette ville à fournir aux besoins de son escadre, alla aussitôt attaquer Méthymne dans l'île de Lesbos, où il y avait une garnison athénienne, prit cette ville d'assaut et la mit au pillage. On lui proposa de vendre les prisonniers qu'il y avait faits : « A Dieu « ne plaise, répondit-il, que tant que je commanderai, un seul Grec devienne esclave par mon « fait ! » Il se contenta donc de vendre les esclaves, et renvoya les autres. Il se mit ensuite à la poursuite de Conon, et, l'ayant joint, il le défit et le poursuivit jusqu'à Mitylène, où il l'assiégea. Les Athéniens, instruits de cet échec, envoyèrent sur-le-champ une escadre de cent cinquante vaisseaux pour le dégager. Callicratidas, quoique ses forces fussent bien inférieures, alla à leur rencontre, et voulut risquer le combat, malgré les représentations d'Hermon son pilote. Son devin lui ayant annoncé qu'il était menacé de périr dans le combat, il répondit qu'il serait beaucoup plus facile aux Spartiates de réparer la perte d'un général tel que lui, que d'effacer la honte qu'il y aurait à fuir devant l'ennemi ; ce qui était un propos de jeune homme, comme l'observent très-bien Cicéron et Plutarque, le salut de l'armée, dans un jour de bataille, dépendant de celui de son général ; l'événement le prouva (1). Le vaisseau qu'il montait ayant été submergé sans qu'il pût se sauver, les Lacédémoniens furent complétement défaits. Callicratidas mourut l'an 406 avant J.-C. Il est un des derniers qui aient conservé l'ancien caractère spartiate, caractère qui s'était fort altéré pendant la guerre du Péloponèse, par les habitudes que les Lacédémoniens contractèrent en combattant hors de leur pays, et la plupart du temps dans l'Ionie, dont les habitants, amollis par le luxe, étaient, suivant l'expression de Callicratidas, de très-bons esclaves et de très-mauvais citoyens. — Stobée nous a conservé un fragment d'un auteur grec également nommé CALLICRATIDAS. C—R.

CALLICRÉTÉ, fille de Cyané, dont on a fait dans un dictionnaire une fille savante dans la politique, était probablement quelque courtisane de l'Ionie. Anacréon parle, dans une de ses chansons, de l'art avec lequel elle savait tyranniser les cœurs. Platon fait allusion à cette chanson dans son *Théagès*, et c'est tout ce que nous en savons. C—R.

CALLIDIUS. *Voyez* LOOS.

CALLIER, ou CAILLIER (RAOUL), poëte de la fin du 16e siècle, né à Poitiers, était neveu de Nicolas Rapin. Il composa, à son exemple, des vers français mesurés, qu'il fit imprimer avec ceux de Rapin dont il fut l'éditeur. On trouve aussi des vers de sa composition dans les *Délices de la poésie française*. L'abbé Goujet lui attribue *les Infidèles fidèles, fable boscagère de l'invention du pasteur Calianthe*, Paris, 1603 et 1613. Cette pièce est très-rare. Beauchamps n'en a pas connu l'auteur ; il le désigne seulement de cette manière, *F, Q, D, B*, ou *le Pasteur Calianthe*. Ces lettres initiales ne peuvent convenir à Raoul Callier ; mais les raisons données par l'abbé Goujet ne laissent aucun doute sur le véritable auteur de la

(1) Malgré ces autorités si respectables, si l'on considère attentivement l'esprit des lois de Lycurgue et le caractère de Callicratidas, on découvrira le motif sublime de ce Spartiate accompli. Il ne craignit point de compromettre sa gloire ; mais il ne voulut pas s'écarter de ce qu'il regardait comme son devoir. Malheureusement pour lui, il vivait dans un temps où cette austérité de vertus commençait à être non-seulement fort rare, mais même à être en politique plus nuisible qu'utile. Tel devait être plus tard à Rome le rôle de Caton d'Utique, qui, ainsi que Callicratidas, fit le sacrifice de sa vie aux lois et à la liberté. D—R—R.

pièce. Il avait assisté dans sa jeunesse aux grands jours de la célèbre madame Desroches de Poitiers, et il avait célébré par quelques vers français la puce trouvée sur l'épaule de cette dame. La Croix du Maine lui attribue un *Discours du rien*, un *de l'ombre*, un autre *du quatre*, et enfin un *de l'amour de soi-même*, en prose; un poëme intitulé *le Chat*, un autre *le Passereau*, et un troisième *les Abeilles*. Ces ouvrages n'ont point été imprimés. — *Suzanne* CALLIER, sa parente, ou même sa fille, suivant Falconet, se mêlait aussi de poésie. On trouve d'elle quelques vers mesurés dans le recueil de ceux de Nicolas Rapin. (*Voy.* RAPIN.) W—S.

CALLIER (CLAUDE-IGNACE), né dans le Jura, le 6 août 1738, mort le 28 décembre 1816. On a de lui : *Dola a Condæo obsessa, anno* 1636, *Carmen* (*cum versione gallica; opus posthumum*), Dôle, Joly, 1823. L'éditeur a complété cet ouvrage par quatre-vingt-dix vers. La traduction française est également en vers. Z—O.

CALLIÈRES (FRANÇOIS DE), né à Thorigny en basse Normandie, le 14 mai 1645, fut conseiller du roi, ministre plénipotentiaire à Ryswick en 1695, et l'un des signataires du traité, puis secrétaire du cabinet du roi. Il avait été précédemment envoyé en Pologne par la maison de Longueville, à laquelle son père et lui étaient attachés. Le 16 février 1689, il fut reçu à l'Académie française à la place de Quinault. On a de Callières plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : 1° *des Mots à la mode*, 1692, in-12. 2° *Traité du bon et du mauvais usage de s'exprimer, et des façons de parler bourgeoises*, 1693, in-12. 3° *De la Manière de négocier avec les souverains*, etc., 1716, in-12, dont on donna en 1750 une nouvelle édition en 2 vol. Le second est de l'éditeur, et ne vaut pas le premier. Cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et en italien. 4° *Histoire poétique de la guerre nouvellement déclarée entre les anciens et les modernes*, Paris, 1688, in-12, à l'occasion de la querelle entre Boileau et Perrault. 5° *Panégyrique historique du roi Louis XIV*, Paris, 1688, in-4°. On trouve à la suite un *Discours au roi*, en vers. 6° *De la Science du monde, et connaissances utiles à la conduite de la vie humaine*, Bruxelles, 1719, in-12. 7° *Du Bel Esprit*, 1695, in-12. 8° *Des bons Mots et des bons Contes; de leur usage; de la raillerie des anciens; de la raillerie et des railleurs de notre temps*, 1692, in-12; 1699, in-12. 9° Des poésies, qui sont faibles. François de Callières mourut le 5 mai 1717. — *Jacques* DE CALLIÈRES, son père, maréchal de bataille des armées du roi, et qui mourut commandant à Cherbourg en 1697, que d'Alembert appelle un homme d'esprit, avait publié les ouvrages suivants : 1° *le Courtisan prédestiné ou le Duc de Joyeuse capucin*, 1661, 1672, 1682, in-8°. 2° *Histoire de Jacques de Matignon, maréchal de France, et de ce qui s'est passé depuis la mort de François Ier (1547) jusqu'à celle de ce maréchal* (1597), Paris, 1661, in-fol. 3° *Lettre héroïque sur le retour de M. le Prince, à la duchesse de Longueville*, St-Lô, 1660, in-4°. A. B—T.

CALLIÈRES DE L'ÉTANG (P.-J.-G.), avocat au parlement de Paris à l'époque de la révolution, en embrassa les principes avec toute l'ardeur d'un jeune homme, quoiqu'il fût septuagénaire; il proposa la formation d'un bataillon de vieillards, dont le plus jeune devait avoir soixante ans, et en fut nommé commandant. Dans la séance du 10 juillet 1792, il demanda à la barre de l'assemblée législative, au nom de son bataillon et de 40,000 patriotes, la réintégration de Péthion, la destitution du département de Paris et le décret d'accusation contre Lafayette. Ce vieillard fut aussi l'un des jurés du tribunal révolutionnaire du 10 août suivant. L'année suivante, il fut envoyé en qualité de commissaire de la commune dans la Vendée, et tomba pendant quelques jours au pouvoir des royalistes. De retour à Paris, il vint à la convention déplorer la mort de Marat. Il mourut à Paris, en 1795. D—R—R.

CALLIERGI ou CALLOERGI (ZACHARIE), né dans l'île de Crète, fut de bonne heure envoyé à Venise pour y faire ses études, et ne tarda pas à se faire remarquer par l'étendue et la variété de ses connaissances. C'est dans cette ville, qu'aidé par son frère Antoine Calloergi, excellent helléniste, et par le savant Musurus, il publia son grand *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Venise, 1499, in-fol., ouvrage digne des éloges accordés à son auteur. Calloergi fut appelé à Rome pour être à la tête de l'imprimerie grecque élevée par les soins d'Augustin Chigi. De concert avec Corneille Begnigno de Viterbe, il publia une édition de Pindare, recherchée pour la correction, la beauté de l'impression, et pour les scolies qui l'accompagnent. Les amateurs la préfèrent à celle qui avait été donnée par Alde Manuce deux ans auparavant. Calloergi fit encore sortir de ses presses une édition de Théocrite, Rome, 1516, in-4°, fort estimée pour la correction du texte; elle renferme les idylles et les épigrammes. — *George* CALLIERGI, contemporain d'Antoine et de Zacharie, et probablement de la même famille, fut professeur de grec à Venise, et passa pour l'un des plus savants hellénistes de son temps. R—T.

CALLIETTE (L.-P.), curé de Grécourt, près de Ham, en Picardie, mourut vers la fin du 18e siècle. Il a publié : *Histoire de la vie, du martyre et des miracles de St. Quentin*, St-Quentin, 1767, et des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois*, Cambray, 1771-72, 3 vol. in-12. D—R—R.

CALLIGÈNE, médecin de Philippe V (1), roi de Macédoine, servit utilement l'ambition de Persée, fils de ce prince, et qui, meurtrier de Démétrius, son frère aîné, avait été obligé de prendre la fuite. Philippe étant tombé malade, Calligène connut qu'il touchait à sa fin; il dépêcha des courriers à Persée, et, jusqu'à son arrivée, il cacha la mort du roi aux grands et au peuple de Macédoine. Par ce moyen, Persée s'empara facilement du trône, dont un odieux fratricide lui avait ouvert le chemin. Cet

(1) Cinq Philippe ont régné en Macédoine : Philippe Ier, de 600 à 676; Philippe II, père d'Alexandre, de 360 à 336; Philippe III, de 323 à 317; Philippe IV, de 298 à 297; enfin Philippe V, dont il est question dans cet article, de 221 à 178. D—R—R.

événement arriva l'an 179 avant J.-C. (*Voy.* Tite-Live, liv. 9, ch. 36.) V—VE.

CALLIMACHUS EXPERIENS (PHILIPPE), historien, né à San-Geminiano, bourg de la Toscane, dans le 15e siècle, était de l'illustre famille des *Buonaccorsi*, nom qu'il changea ensuite pour celui de CALLIMACO lorsqu'il forma, avec Pomponius Lætus et autres savants, une académie, dont les membres changèrent leurs noms en noms latins ou grecs. Le surnom d'*Esperiente* lui fut ensuite donné à cause de sa grande expérience dans les affaires. Paul II, ayant succédé à Pie II, en 1464, ne vit pas cette académie et ce changement de nom d'un œil aussi favorable que son prédécesseur. Il crut y apercevoir un mystère dangereux, et persécuta les membres de cette réunion avec beaucoup de rigueur. Callimaco eut le bonheur de se sauver, et, après avoir erré longtemps en diverses contrées, il parvint en Pologne vers 1473. Il y fut accueilli par l'archevêque de Léopold ou Lemberg, et mérita bientôt l'estime de Casimir III, roi de Pologne, qui lui confia l'éducation de ses enfants, et, quelque temps après, le fit son secrétaire. Il le chargea dans la suite de plusieurs négociations importantes à Constantinople, en 1475; à Vienne et à Venise, en 1486. En 1488, il eut le chagrin de voir sa bibliothèque consumée par un incendie. La mort de Casimir, arrivée en 1492, ne diminua en rien la faveur dont il jouissait. Jean Albert, fils et successeur de ce roi, et qui avait été disciple de Callimaco, mit en lui toute sa confiance, et lui fit partager son autorité. Ce haut point de gloire dura jusqu'à sa mort, arrivée à Cracovie, le 1er novembre 1496. Tous les ouvrages historiques de Callimaco sont estimés : 1° *Attila*, ou *de Gestis Attilæ*, sans date (probablement Trévise, 1489), in-4°; Haguenau, 1531, in-4°; Bâle, 1541, in-8°; et dans les *Rerum Hungaricarum Decades* d'Ant. Bonfini. 2° *Historia de rege Uladislao, seu clade Varnensi*, Augsbourg, 1519, in-4°. Jean-Michel Bruto ne connaissait pas cette 1re édition lorsqu'il en donna une nouvelle sur un manuscrit. Il l'intitula : *de Rebus ab Uladislao Hungariæ et Poloniæ rege gestis ad Casimirum V libri tres*, Cracovie, 1582, in-4°. Il y a joint une vie intéressante de Callimaco (*voy.* BRUTO), réimprimée à Cracovie, 1584, in-4°. On retrouve encore cette histoire dans celle de Pologne de Martin Cromer, 1589, et dans le recueil de Bonfini, cité ci-dessus. 3° *De Clade Varnensi Epistola*, se trouve dans le t. 2 du *Chronicon Turcicum* de Lonicer, Bâle, 1556, et Francfort, 1578, in-fol. 4° *Oratio de bello Turcis inferendo et historia de his quæ a Venetis tentata sunt, Persis ac Tartaris contra Turcos movendis*, Haguenau, 1533, in-4°. 5° Plusieurs ouvrages demeurés manuscrits, entre autres une histoire de ses voyages, des poésies latines, etc. Paul Jove, dans ses *Elogia*, fait de Callimaco un portrait peu avantageux ; il le représente comme un homme très-adonné au vin. A la vérité, celui-ci avait eu dans sa jeunesse des mœurs déréglés, mais la manière dont il se conduisit en Pologne fit oublier ses premières erreurs, et il est probable que Jove a cédé ici à un sentiment d'animosité personnelle. (*Voy.* le t. 6 des *Mémoires* du P. Niceron.) C. T—Y.

CALLIMAQUE, capitaine athénien, qui fut le premier revêtu de la charge de polémarque (on donnait ce nom au 3e archonte). Dans un conseil de guerre tenu avant la bataille de Marathon, l'an 490 avant J.-C., Miltiade dit à Callimaque : « Le « sort de la patrie est entre vos mains; un mot sorti « de votre bouche va vous égaler à Harmodius, à « Aristogiton, auteurs de la liberté dont jouit Athè- « nes, et décidera si désormais nous serons libres « ou esclaves. » Callimaque prononça ce mot, et la bataille fut résolue. Hérodote dit qu'il commanda l'aile droite, et qu'il combattit avec beaucoup de valeur. On raconte qu'après la victoire il fut trouvé parmi les morts, percé d'un si grand nombre de traits, que son corps resta debout, quoique privé de vie; et les rhéteurs s'exercèrent sur ce sujet. Il fut peint à Athènes dans le Pœcile. Pausanias rapporte qu'il paraissait, dans ce tableau, effacer tous les guerriers qui combattirent à Marathon. V—VE.

CALLIMAQUE, sculpteur, peintre et architecte, naquit à Corinthe, et se rendit célèbre dans les trois arts qu'il cultiva. Vitruve lui attribue l'élégante invention du chapiteau corinthien, dont une rencontre singulière lui donna l'idée. Une jeune fille de Corinthe étant morte, sa nourrice vint, suivant un usage touchant, déposer sur sa tombe un panier rempli des objets dont cette infortunée se servait habituellement. Une acanthe, espèce de chardon à larges feuilles, croissait à cette place. Les feuilles en grandissant entourèrent le panier, et, rencontrant la tuile qui le débordait, furent forcées de se reployer en volutes. Callimaque, qui passait dans ce lieu, fut frappé de la richesse et de la grâce de cet arrangement des feuilles et du panier, et imagina d'en transporter la copie sur les colonnes d'un temple qu'il était chargé de construire à Corinthe. On peut attribuer ce récit à l'imagination vive et mensongère des Grecs; mais l'honneur d'avoir créé l'ordre corinthien doit rester à Callimaque. Comme statuaire, il n'égalait pas les plus célèbres sculpteurs grecs ; mais il portait dans ses ouvrages une finesse et une recherche que ses rivaux n'atteignaient point. Toujours mécontent de son travail, il ne cessait de retoucher ce qu'il avait fait. Ce goût difficile le tourmentait et l'agitait continuellement, au point qu'on l'avait surnommé l'*ennemi de son art*. Ce fut sans doute à ce désir de perfection qu'il dut l'invention du trépan, instrument dont se servent les statuaires pour fouiller dans le marbre. Parmi ses ouvrages les plus remarquables, Pausanias cite une lampe d'or qui brûlait jour et nuit devant la statue de Minerve, dans la citadelle d'Athènes. La mèche était composée d'une espèce d'amiante, et ne se consumait point. Au-dessus de la lampe, une palme de bronze s'élevait jusqu'à la voûte, et servait à conduire la fumée. On remarquait, en autres statues de Callimaque, des Lacédémoniennes dansant, mais la recherche avait détruit la grâce dans cet ouvrage. Pline et Vitruve parlent du même artiste comme d'un peintre habile, sans désigner aucun de ses ta-

bleaux. Le nom de Callimaque se trouve sur un bas-relief antique du Capitole, qui représente un faune nu et trois bacchantes drapées, et qui semble appartenir au plus ancien style grec. On n'est pas d'accord sur le temps où vécut Callimaque ; il est probable que ce fut vers la 83e olympiade, 450 ans avant J.-C. L—S—E.

CALLIMAQUE, célèbre poëte et littérateur (γραμματικός), naquit à Cyrène, ville grecque de la Libye. Il enseigna d'abord les belles-lettres à Éleusis, petit bourg près d'Alexandrie. Ses talents l'ayant fait connaître, Ptolémée Philadelphe l'appela auprès de lui, et le plaça dans le musée qu'il avait fondé. Callimaque y continua de se livrer à l'enseignement, et il sortit de son école plusieurs hommes célèbres, entre autres le poëte Apollonius de Rhodes, qui, dans la suite, se montra ingrat envers son maître. Celui-ci s'en vengea par un poëme en vers élégiaques, célèbre par sa virulence et son obscurité, où il le désignait sous le nom d'*Ibis :* ce poëme a été imité par Ovide. Callimaque mourut vers la 127e olympiade, 270 avant J.-C. Grammairien érudit, critique profond et poëte, il se distingua également dans des genres si divers. Il avait célébré l'*Arrivée d'Io en Egypte*, *Sémelé*, *les Colonies argoliques*, *Glaucus*, *l'Espérance*, *la Chevelure de Bérénice*, traduite depuis en vers latins par Catulle. Il avait composé deux poëmes épiques, *Galatée* et *Hécate ;* des drames satiriques, des tragédies, des comédies, des élégies. Les hymnes et les épigrammes sont la seule portion de ses ouvrages que le temps ait épargnée ; le reste ne nous est connu que par les titres et par les nombreuses mentions qu'en font Athénée, Strabon, Étienne de Byzance, Élien, les grammairiens grecs, etc. L'érudit et le grammairien ne furent ni moins féconds, ni moins laborieux que le poëte ; outre un poëme en 4 livres, intitulé : *les Causes,* imité dans la suite par Marc. Terent. Varron, et l'*Ibis* dont nous avons parlé, on doit déjà surtout regretter un catalogue en 120 livres de tous les auteurs célèbres en quelque genre que ce fût : il y donnait un abrégé de leur vie, le titre de leurs ouvrages, avec des remarques sur ceux qui leur étaient faussement attribués, et les jugements qu'on en portait. Callimaque avait également écrit sur la situation des îles, sur les fleuves, les vents, les poissons, les oiseaux ; mais il est vraisemblable que c'étaient moins des ouvrages en forme, que de simples dissertations, des espèces de mémoires sur ces différents sujets, et que celui qui le premier avait dit « qu'un gros livre « est un grand mal, » fit du moins les siens très-courts, en les multipliant à ce point (1). Comme poëte, Quintilien le place à la tête des élégiaques grecs, et Properce n'ambitionnait que le titre de Callimaque romain. N'ayant plus que des fragments de ses élégies, nous ne sommes plus guère à portée d'apprécier son mérite à cet égard ; mais les hymnes qui nous restent sembleraient prouver qu'il doit beaucoup plus au travail et à l'étendue de ses connaissances qu'à l'inspiration poétique (1) ; peut-être aussi le ton grave et solennel que le poëte était obligé de prendre dans ces sortes de pièces a-t-il contribué à y répandre cette obscurité religieuse qui en rend la lecture pénible, et qui a tant exercé la sagacité des commentateurs. On peut l'attribuer encore à cette foule de traits mythologiques assez peu connus ; car sa diction est d'ailleurs simple et claire, quoique laborieuse. Ces hymnes étaient destinés aux solennités du culte public dans la Grèce et en Égypte, et, très-précieux sous ce dernier rapport, ils sont un monument de l'état de la religion à cette époque dans ces contrées, et deviennent ainsi pour nous une source abondante de connaissances historiques et mythologiques. Aussi les savants les plus distingués ont-ils à l'envi consacré leurs veilles à l'étude, à l'interprétation de Callimaque, et il est peu de poëtes anciens qui aient été plus souvent et plus heureusement commentés. La première édition des hymnes et des épigrammes fut donnée, in-4°, à Florence, sans date, mais vers 1494, par Jean Lascaris. Sans parler des éditions d'Alde (1555, in-8°) ; de Henri Estienne (Paris, 1577, in-4°), et de Vulcanius (Plantin, 1584, in-16), Mademoiselle Lefèvre, depuis madame Dacier, en publia, en 1675, une édition in-4° qui fait partie des *ad usum*, et dont le commentaire est estimé. Grævius publia les œuvres de Callimaque en 2 vol. in-8°, à Utrecht, 1697 ; mais la meilleure édition de ce poëte est celle de Leyde, 1761, 2 vol. in-8°, donnée par Jean-Auguste Ernesti : on y trouve, ainsi que dans celle de Grævius, le commentaire de Spanheim sur Callimaque. Il faut y joindre les *Elegiarum Fragmenta*, savamment expliqués par Valckenaer, Leyde, 1799, in-8°. L'édition de Lœsner, donnée à Leipsick, 1774, in-8°, n'est qu'une simple réimpression du texte d'Ernesti, avec la version latine, sans notes. Nous ne citerons celle de Bodoni, Parme, 1792, in-fol. et in-4°, que comme monuments de luxe typographique (2). Callimaque a été traduit en vers italiens par Salvini, Florence, 1763, in-8°, réimprimé à Vérone en 1779 ; en anglais, par Prior et Dodd ; en allemand, par Küttner, Altembourg, 1784 ; en prose française, avec des notes, par de la Porte du Theil, Paris, 1775, in-8° (cette traduction a été réimprimée en 1795 en 2 vol. in-8°, dans la collection de Gail), et en vers latins de même mesure que ceux de l'original, par le docteur Petit-Radel, qui a joint à ce travail une version française de ses vers latins, Paris, Agasse, 1810, in-8°. H.-S.-Th. Poullin de Fleins a imité en vers français trois hymnes de Callimaque, Paris, 1776, in-8°, tirés à quarante exemplaires, distribués en présent. — Pline (*Hist. nat.*, l. 2) attribue à un

(1) Suidas dit formellement que Callimaque avait composé huit cents ouvrages. Bentley a donné le catalogue de ses poésies, a recueilli les fragments et les a expliqués : c'est un des plus beaux morceaux de ce savant.

(1) Battiades semper toto cantabitur orbe
Ingenio quamvis non valet, arte valet.

Stübel, dans son édition (Leipsick, 1741), cherche à prouver que ces vers d'Ovide sont un éloge complet de Callimaque.

(2) On peut encore citer l'édition de Bloomfield, Londres, 1815. C'est celle d'Ernesti reproduite avec des améliorations. Dans la collection intitulée *Poetarum græcarum Sylloge*, se trouvent *Callimachus*, *Cleanthes*, *Proclus*, *curante J.-F. Boissonade*, Paris, Lefèvre, 1824, in-32. D—R—R.

médecin grec du même nom, un traité *des Bouquets et des Couronnes* dont on se servait dans les festins. Cet ouvrage fut composé dans l'intention de prouver que l'odeur des fleurs est nuisible à la santé, et que souvent elle attaque le cerveau. A—D—R.

CALLIMÉDON, orateur athénien, contemporain de Démosthène, bien moins célèbre par son éloquence que par son goût pour la bonne chère, était connu sous le nom de *Carabus*, parce qu'il aimait beaucoup les crabes. Il était d'une société de soixante personnes, toutes célèbres par leurs talents pour la bouffonnerie, et qui se réunissaient dans le temple d'Hercule à Diomies, bourg de l'Attique. Philippe, fils d'Amyntas, roi de Macédoine, qui aimait beaucoup les plaisanteries, leur envoya un talent pour qu'ils lui écrivissent ce qui se faisait ou se disait de risible dans leurs assemblées. Callimédon était du parti des Macédoniens; aussi fut-il exilé après la mort d'Alexandre. Il se rendit vers Antipater, qui l'envoya dans plusieurs villes de la Grèce pour les retenir dans l'alliance des Macédoniens; mais après la défaite des Grecs en Thessalie, il revint à Athènes, où il eut beaucoup de crédit. Après la mort d'Antipater, Polyperchon ayant rendu la liberté aux Athéniens, le premier usage qu'ils en firent fut de faire le procès à Phocion, à Callimédon, et à tous leurs partisans. Callimédon échappa par la fuite. Cependant le peuple revint quelque temps après sur le compte de Phocion, et alors il est probable que Callimédon fut rappelé. C—R.

CALLINICUS (1), second fils d'Antiochus IV, dernier roi de Comagène et de Jotapé, était encore jeune lorsque son père fut injustement accusé auprès de Vespasien, par Césennius Pœtus, gouverneur de Syrie, d'avoir abandonné le parti des Romains pour embrasser celui des Parthes, et qu'il fut en conséquence obligé de renoncer au royaume de ses ancêtres. Caligula, qui l'avait remplacé l'an 37 avant J.-C., le lui enleva quelque temps après. Claude le lui rendit l'an 41 (2). Néron l'augmenta d'une portion de l'Arménie, et il en fut entièrement privé par Vespasien, vers l'an 72. Lorsque les troupes de Pœtus entrèrent dans la Comagène, Antiochus ne voulut faire aucune résistance, afin de prouver aux Romains qu'ils avaient eu tort de soupçonner sa fidélité. Il sortit de Samosate avec sa famille, alla camper à quelque distance de cette ville; et, voyant que Pœtus marchait contre lui, il se réfugia dans la province de Cilicie qui lui avait été donnée par Caligula, et qui faisait partie de ses États; mais ses deux fils, Epiphane et Callinicus, ne voulurent pas supporter cet affront sans se défendre; ils réunirent quelques troupes, et se battirent un jour entier avec beaucoup de valeur. Malgré les succès qu'ils obtinrent, Antiochus persista dans son dessein de ne point faire la guerre aux Romains, et ses soldats ayant appris qu'il avait renoncé à la couronne, et qu'il abandonnait ses États, perdirent courage et se rendirent. Callinicus et Epiphane traversèrent l'Euphrate, et se réfugièrent auprès de Vologèse, roi des Parthes, qui les accueillit avec honneur, et comme s'ils eussent été dans la plus grande prospérité. Il adressa même à Vespasien des lettres en leur faveur. Cet empereur, apprenant que Pœtus avait fait arrêter Antiochus à Tarse, et qu'il le faisait conduire enchaîné à Rome, ne permit pas que son ancien allié, qui l'avait même secondé de tous ses moyens lorsqu'il parvint à l'empire, éprouvât un traitement aussi dur. Il ordonna qu'on lui ôtât ses chaînes, et que, sans l'obliger de venir à Rome, il demeurât à Lacédémone, où il lui assigna des revenus considérables. Ses deux fils ayant connu chez les Parthes les bonnes dispositions de Vespasien à leur égard, obtinrent la permission d'aller à Rome. Bientôt après, Antiochus s'y rendit avec le reste de sa famille; ils y vécurent, quoique dans une condition privée, avec tous les égards dus à leur ancien rang. Ils étaient fort attachés aux Romains. Epiphane avait combattu pour Othon contre Vitellius, et avait été blessé à une première bataille qui eut lieu près de Crémone. Il avait puissamment secondé Titus au siége de Jérusalem. Les historiens donnent à ce prince le titre de roi; peut-être son père lui avait-il cédé cette partie de l'Arménie, qui lui avait été donnée par Néron. Il avait été fiancé à Drusille, fille d'Agrippa le Grand, roi de Judée; mais il refusa de l'épouser, parce qu'on exigeait de lui qu'il embrassât la religion juive. Nous avons des médailles d'Antiochus, de Jotapé, d'Epiphane et de Callinicus, avec leur portrait. Antiochus y prend les noms d'*Epiphane le Grand*, et la reine Jotapé celui de *Philadelphe* (aimant son frère), ce qui a fait présumer à plusieurs savants antiquaires qu'elle avait épousé son frère, comme cela se pratiquait souvent dans l'Orient. Cette princesse n'est connue que par les médailles. T—N.

CALLINICUS, sophiste et rhéteur, né dans la Syrie ou dans l'Arabie, vivait sous le règne de l'empereur Gallien, vers l'an 260 de J.-C. Il enseignait l'éloquence à Rome, et il écrivit un discours à la louange de cette ville, où il disait que celui qui ne l'avait pas vue était comme un aveugle qui n'a pas vu le soleil. Il ne nous reste de lui qu'un fragment de cette déclamation, qu'on trouve dans l'*Excerpta rhetorum et sophistarum* de Léon Allacci. Suidas nous apprend que Callinicus avait composé dix livres de l'histoire d'Alexandrie. Il avait aussi écrit sur les sectes des philosophes, et sur la mauvaise imitation de l'art oratoire. C—R.

CALLINIQUE (CALLINICUS), architecte, naquit à Héliopolis en Égypte, dans le 7e siècle de l'ère chrétienne; il se trouvait en Syrie en 670, à l'époque où le calife Moaviah menaçait Constantinople, à la tête d'une puissante armée et d'une flotte nombreuse. Callinicus passa secrètement dans le parti

(1) Callinicus et Épiphane son frère ne sont connus dans l'histoire que par ces surnoms. Il est à croire qu'ils portaient le nom d'Antiochus; Josèphe le donne quelquefois à Épiphane. Comme leur histoire se trouve liée à celle d'Antiochus leur père, et qu'il n'a été question de lui que très-brièvement dans ce dictionnaire, nous ne ferons ici qu'un seul article pour ces trois princes.

(2) Il existe une médaille d'Antiochus IV, avec la legende LYKAONON, ce qui indique qu'outre les Etats que ce roi avait en Asie, il possédait encore la Lycaonie ou une partie de cette province.

des Romains, et leur porta la célèbre invention du feu grégeois dont il était l'auteur. C'était un mélange de matières combustibles dont l'eau même ne pouvait éteindre la flamme. Des plongeurs attachaient ces feux à la quille des vaisseaux ; Callinique brûla par ce moyen la flotte entière des Sarrasins, auprès de Cyzique, et il paraît que cette découverte retarda de plusieurs siècles la chute de l'empire d'Orient (1), en donnant aux Grecs une arme terrible contre la valeur et le nombre de leur ennemis. (*Voy.* CONSTANTIN POGONAT.) L—S—E.

CALLINUS, orateur et poëte grec, dont Stobée nous a conservé quelques vers, était né à Éphèse. Athénée, Clément d'Alexandrie et Strabon font mention de ce poëte élégiaque, sans assigner l'époque à laquelle il appartient. Vossius le range parmi ceux dont il ignore la date (*incertæ ætatis*). Cependant Callinus avait écrit en vers élégiaques l'histoire de son temps, et il y parlait de l'irruption des Cimmériens, dont la prise de Sardes fut la suite ; Paul Orose place cette irruption vers le commencement des olympiades, la 30e année avant la fondation de Rome (2). L'interprète grec de Nicandre nomme Callinus *Callinoüs*, et lui attribue l'invention de l'élégie ; mais il y a tant de nuages sur l'origine de ce petit poëme, qu'il faut laisser, comme Horace, cette grande question aux érudits de profession, qui ne savaient encore à quoi s'en tenir de son temps, et qui ne sont guère plus avancés aujourd'hui. Outre son poëme sur l'expédition des Cimmériens, Callinus avait décrit, suivant Strabon, l'histoire fabuleuse d'Apollon Sminthien, c'est-à-dire *destructeur des rats*. Le fragment de Callinus, inséré par Brunck dans ses *Analecta* (t. 1er, p. 49), est joint, on ne sait trop pourquoi, aux recueils de Tyrtée. A—D—R.

CALLIPATIRA, qu'on nomme aussi *Aristopatira*, PHÉRÉNICE ou BÉRÉNICE, était fille de Diagoras de Rhodes, célèbre athlète. Mariée à Callianax, elle en eut deux fils, Euclès qui remporta le prix du pugilat aux jeux olympiques, et Pisirrhodus, qui était encore enfant lorsque son père mourut. Callipatira entreprit de le former elle-même aux exercices de la gymnastique, pour qu'il se distinguât dans la même carrière que Diagoras et ses fils. Lorsqu'il fut assez fort pour disputer le prix du pugilat, vers l'an 482 avant J.-C., elle le conduisit à Olympie, et, vêtue en maître d'exercice, elle se plaça dans l'enceinte destinée aux maîtres des jeux. Son fils ayant remporté le prix, elle se découvrit en franchissant la clôture, et on la reconnut pour une femme. Elle devait être mise à mort, d'après la loi qui interdisait aux femmes l'entrée d'Olympie pendant la célébration des jeux ; mais les hellanodices, ou juges des jeux, considérant qu'elle était fille, sœur et mère de plusieurs athlètes, tous couronnés à Olympie, lui firent grâce, et ordonnèrent qu'à l'avenir les maîtres d'exercices assisteraient aux jeux, nus comme les athlètes. Quelques auteurs disent que, s'étant présentée aux hellanodices avant les jeux, elle demanda à y assister en exposant tous ses titres, et qu'on fit en sa faveur une exception à la loi ; mais nous avons cru devoir nous en tenir au récit de Pausanias, qui avait fait beaucoup de recherches sur l'histoire des jeux olympiques. C—R.

CALLIPIDAS ou CALLIPIDÈS, acteur tragique, contemporain de Sophocle, quoique beaucoup plus jeune, jouit d'une très-grande réputation. Myniscus, son devancier dans la même carrière, trouvait cependant son jeu trop affecté, et lui donna le surnom de *singe*. On prétendait aussi que ses mouvements n'étaient pas assez nobles ; il se croyait néanmoins un grand personnage, et se vantait de pouvoir, à volonté, faire pleurer les spectateurs. Se trouvant un jour avec Agésilas, qui ne faisait pas grande attention à lui, il lui demanda s'il ne le connaissait pas : « Sans doute, dit Agésilas, n'es-tu pas « Callipidès l'histrion ? » Lorsque Alcibiade revint à Athènes, il amena avec lui Callipidès qui, revêtu de ses habits tragiques, donnait l'ordre aux rameurs. — Il ne faut pas le confondre avec un autre CALLIPIDÈS, bouffon de profession, qui s'était exercé à ne pas sortir de sa place, tout en ayant l'air de courir. Son nom avait passé en proverbe pour désigner ceux qui se donnent beaucoup de mouvement pour ne rien faire. C—R.

CALLIPPUS, athénien, disciple de Platon, était ami de Dion de Syracuse, qui logeait chez lui lorsqu'il venait à Athènes. Dion étant parti pour rendre la liberté à sa patrie, Callippus le suivit à la tête de quelques troupes qu'il avait rassemblées. L'ambition le fit bientôt manquer à ses devoirs, et, ayant fait assassiner Dion par quelques soldats Zacynthiens, il s'empara de l'autorité ; mais il n'en jouit pas longtemps ; car, étant sorti avec ses troupes pour aller assiéger Catane, il perdit Syracuse, qui fut délivrée par les amis de Dion. Il fut ensuite défait devant Messine, et, ne trouvant plus dans la Sicile aucune ville qui voulût le recevoir, il s'empara de Rhégium en Italie. Il y fut bientôt en proie à la famine, et ses troupes s'étant mutinées, deux de ses soldats le tuèrent avec le même poignard qui avait servi à assassiner Dion. Il fut ainsi puni de son crime peu de temps après l'avoir commis ; car il mourut, ainsi que Dion, l'an 351 avant J.-C. Cornélius Népos le nomme *Callicrates*, ce qui est sans doute une erreur. C—R.

CALLIPPUS, athénien, fils de Mœroclès, se distingua par sa valeur lorsque les Gaulois firent une invasion dans la Grèce, l'an 279 avant J.-C. Les Grecs, abattus par les guerres malheureuses qu'ils venaient

(1) Les Sarrasins s'approprièrent cependant ce procédé, et le perfectionnèrent même ; car on voit par le sire de Joinville, qu'à la funeste croisade de St. Louis en Égypte, ce feu meurtrier était la terreur des chrétiens. « Ce secret perdu a été retrouvé de nos « jours, disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, et replongé « aussitôt dans l'obscurité par un monarque ami de l'humanité. » Le nouvel inventeur était du Dauphiné, et se nommait Dupré. Après en avoir fait l'expérience à Versailles sur le canal, à Paris dans les cours de l'Arsenal, et dans quelques ports, Louis XV, alors en guerre avec l'Angleterre (1756), accorda une pension à Dupré pour qu'il ne publiât pas sa découverte. Dupré est mort depuis plus de trente ans ; il a emporté son secret. On a annoncé, il y a quelques années, en Allemagne, une nouvelle découverte du feu grégeois. (*Voy.* MARCUS GRÆCUS.)

(2) Larcher, dans sa *Chronologie d'Hérodote*, place cette irruption à la 36e olympiade, l'an 636 avant J.-C.

de soutenir contre les rois de Macédoine, songeaient à peine à se défendre, lorsque les Athéniens, quoique les plus maltraités, ayant choisi Callippus pour général, mirent en mouvement tous les peuples qui étaient en dehors du Péloponèse, et se rendirent sur-le-champ aux Thermopyles, pour arrêter les Gaulois au passage. Ceux-ci ayant retrouvé le sentier par où avait passé l'armée de Xercès, vinrent prendre à dos l'armée grecque, qui dut son salut à la prévoyance de Callippus : il avait en effet placé auprès des Thermopyles tous les vaisseaux des Athéniens, et les Grecs s'embarquèrent dessus. Nous avons très-peu de détails sur la suite de cette expédition ; mais il est probable que Callippus et les Athéniens contribuèrent aussi à la défaite des Gaulois auprès de Delphes. Les Athéniens firent faire par Olbiades le portrait de Callippus, et le placèrent dans le sénat des cinq cents. C—R.

CALLISEN (HENRI), professeur de chirurgie à l'université de Copenhague, né à Preetz dans le Holstein, le 11 mai 1740, étudia jusqu'à l'âge de treize ans dans la maison de son père, qui était pasteur, puis à l'école de Schleswig, et enfin à Copenhague, sous la direction d'un chirurgien de régiment. Le docteur Krügert, qui le protégeait, le reçut dans sa maison et lui permit l'usage de sa bibliothèque. La mort de son père, qui eut lieu en 1759, le força de quitter Copenhague, et d'aller s'établir à Cronenbourg, où il exerça la chirurgie. Il revint dans la capitale du Danemark, fut employé en qualité de chirurgien (1) dans un régiment, et ensuite dans la marine, où il se distingua. Pour le récompenser de ses services, on le nomma chirurgien de réserve à l'hôpital Frédéric. Dès lors sa position s'améliora beaucoup. Il continua ses études avec un grand zèle, et obtint, en 1767, l'autorisation de voyager pendant quatre ans aux frais du gouvernement. Il séjourna deux ans à Paris et autant à Londres, où il se lia surtout avec G. Hunter. De retour à Copenhague, Callisen fut nommé chirurgien en chef de la flotte, et peu après, en 1772, il soutint sa dissertation inaugurale intitulée : *de Methodo præsidii classis regiæ sanitatem tuendi*. L'année suivante, il fut appelé à la chaire de chirurgie à l'université de Copenhague, et la société royale de médecine, établie en cette ville la même année, le compta au nombre de ses fondateurs. Depuis cette époque, la réputation de Callisen alla toujours en augmentant. Nommé en 1801 médecin de la famille royale, il cessa au bout de quatre ans ses cours de chirurgie, au grand regret de ses élèves (2). Après avoir passé la première partie de sa vie dans une situation précaire, il fut comblé d'honneurs et de dignités dans sa vieillesse. Il était très-attaché à son pays. En 1807, la place de professeur de chirurgie au collége médico-chirurgical de Berlin lui fut offerte ; mais il la refusa, préférant rester à Copenhague. Callisen mourut d'une maladie chronique de poitrine le 5 février 1824 (1). On trouve plusieurs mémoires ou observations de cet auteur dans le recueil de la société royale de médecine de Copenhague. Mais il s'est surtout fait connaître avantageusement par son système de chirurgie moderne, qui parut pour la première fois à Copenhague, en 1777, en un seul volume in-8°, sous ce titre : *Institutiones chirurgiæ hodiernæ*. L'auteur l'augmenta considérablement, et en publia une nouvelle édition en 1788 ; il l'intitula alors *Principia systematis chirurgiæ hodiernæ*, Copenhague, 1788, 2 vol. in-8° ; 3° édit., ibid., 1799-1800, 2 vol. in-8° ; 4° édit., 1815-1817, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand avec beaucoup d'additions et de notes par Ad.-Ch.-P. Callisen, neveu de l'auteur, Copenhague, 1822-1828, 2 vol. in-8°. Il a été aussi traduit en allemand par C.-G. Kuhn, 1819, 2 vol. in-8°. Ant. Cappuri, chirurgien de Lucques, en a donné une traduction italienne sur l'édition de 1788 ; elle est accompagnée de quelques notes et a été imprimée à Bologne, 1798-1800, 6 vol. in-8°. La *Chirurgie* de Callisen est un ouvrage classique qui se distingue surtout par beaucoup d'ordre et de clarté dans l'exposition des matières. L'auteur fait souvent des excursions dans le domaine de la médecine interne. Il a encore publié en langue danoise un ouvrage intitulé : *Observations médico-physiques sur la ville de Copenhague*, 1807, 2 vol. in-8°. C'est une bonne topographie médicale de la capitale du Danemark (2). L'éloge de Callisen a été prononcé par le docteur Rahlff, et a paru sous ce titre : *Laudatio in memoriam Henrici Callisenii, habita in societate regia medica Hafniensi, die 17 februar.* 1825, *Rahlff, med. doct.*, Copenhague, 1825. M. Ad.-Ch.-P. Callisen, neveu de l'auteur, est aujourd'hui professeur à l'académie royale de chirurgie de Copenhague, et s'est fait connaître par une *Biographie des médecins, chirurgiens et naturalistes écrivains, vivants, chez tous les peuples civilisés* (Medicinisches schriftsteller Lexicon der jetz lebenden aerzte, Wundaerzte, etc., von A.-C.-P. Callisen), Copenhague, 1830-1834, 18 vol. G—T—R.

CALLISTE, ou CALLIXTE, était un affranchi en grande faveur sous Caligula. On a dit que, craignant pour ses jours et ses trésors, il entra dans la conspiration qui fit périr cet empereur. Sous Claude, il fut une puissance par son crédit et ses richesses. C'était lui qui protégeait Lollia Paulina, l'une des rivales d'Agrippine auprès de son oncle. « Adroit « et fin, il croyait, dit Tacite, qu'il était plus sûr,

(1) Les chirurgiens de régiment étaient traités comme les caporaux, et recevaient 6 écus de paye par mois. Ayant osé se couvrir pendant un grand froid en présence d'un lieutenant, il fut accusé d'insubordination, et menacé de coups de bâton et de la prison. Dégoûté de cette position humiliante, il prit son congé dès le lendemain ; et, par la protection de Krüger, fut nommé chirurgien en chef d'une frégate royale. D—R—R.

(2) Ils firent frapper une médaille d'or à son effigie avec ces mots pour devise : *Senescenti doctori discipulorum pietas*. C'était en 1805. D—R—R.

(1) Une foule immense suivit son convoi. Oehlenschlager et d'autres poëtes exprimèrent les regrets du Danemark. D—R—R.

(2) Le portrait de Callisen a été gravé jusqu'à cinq fois. Celui qui a été exécuté par Leps sert de frontispice à cet ouvrage. Il avait été un zélé promoteur de la vaccine. Sa vie, écrite par le professeur Herboldt, se trouve dans le recueil biographique danois de Lahden. D—R—R.

« pour se conserver, d'user de précautions que de « mesures violentes. » Il mourut la 8e année du règne de Claude. Q—R—Y.

CALLISTHÈNES, né à Olynthe, ville de Thrace, environ 365 ans avant J.-C., était petit neveu d'Aristote, qui prit soin de son éducation, et le plaça auprès d'Alexandre, plutôt comme compagnon d'études que comme précepteur. Lorsque ce prince partit pour aller soumettre la haute Asie, Aristote, qui ne pouvait pas le suivre, donna des avis très-prudents à Callisthènes avant de le quitter, et lui rappela l'ancienne maxime, qu'il faut ne parler que très-rarement aux rois, ou ne leur dire que des choses agréables. Callisthènes parvint bientôt au plus haut degré de faveur, ce qu'il dut à l'emploi que lui donna Alexandre, d'écrire l'histoire de ses expéditions, et surtout à la manière dont il s'en acquitta. S'inquiétant peu de la vérité, il ne chercha qu'à flatter son héros, et remplit son ouvrage des fables les plus absurdes, pour accréditer le bruit qu'Alexandre cherchait à propager sur sa naissance divine. Il crut probablement que ce prince lui devait beaucoup de reconnaissance pour ses exagérations, et, ne se trouvant pas récompensé d'une manière proportionnée à ses talents, il se permit quelques sarcasmes, et se lia avec le parti macédonien, qui était mécontent des égards qu'Alexandre témoignait aux peuples vaincus et à leurs chefs. On dit que Philotas lui fit part de sa conspiration contre Alexandre, et qu'il ne chercha point à l'en détourner. On ne l'inquiéta cependant pas pour cela ; mais on découvrit bientôt après une autre conspiration qui avait pour chef Hermolaüs, disciple et ami intime de Callisthènes : cela fit concevoir contre lui des soupçons qui furent confirmés par les aveux de quelques accusés, et Alexandre le fit mettre aux fers. On n'est point d'accord sur la manière dont il mourut. Aristobule dit qu'on le conduisit enchaîné à la suite de l'armée, et qu'il mourut de maladie ; mais, suivant Ptolomée, Alexandre le fit pendre, après qu'on lui eut donné la question ; et comme ce fut Ptolomée qui découvrit la conspiration d'Hermolaüs, il a dû mieux être instruit que les autres de tous les détails qui y ont rapport. Cet événement est un de ceux qu'on a le plus souvent rappelés pour flétrir la mémoire d'Alexandre, et les philosophes, qui formaient déjà un parti considérable dans la Grèce, se déclarèrent de toutes parts contre lui. Ils prétendirent que la liberté avec laquelle s'exprimait Callisthènes, et le courage qu'il eut de s'opposer aux adorations qu'Alexandre voulait exiger, furent les véritables causes de sa mort ; mais quelle idée peut-on se faire d'un écrivain qui avait prostitué son talent à prouver qu'Alexandre était fils de Jupiter, ainsi qu'on le voit par un fragment de son histoire que Strabon nous a conservé ? Peut-on croire qu'il se fût exposé à toute la haine d'Alexandre, pour s'opposer à des adorations qui étaient une conséquence naturelle de l'opinion qu'il se vantait lui-même d'avoir accréditée ? On doit le regarder comme un de ces vils sophistes qui s'attachent aux princes pour les servir dans toutes leurs passions, tant qu'ils y trouvent leur intérêt, et qui sont toujours prêts à conspirer contre eux, aussitôt que leur amour-propre se trouve blessé. La rivalité de Callisthènes avec Anaxarque, et les égards qu'Alexandre témoignait à ce dernier, furent la véritable cause de sa liaison avec les ennemis de ce prince, et il ne mérite pas qu'on s'appitoie sur son sort, comme l'ont fait Sénèque et quelques autres écrivains. Son histoire d'Alexandre n'avait pas même le mérite de l'exactitude dans les événements ordinaires, comme on le voit par la critique qu'en fait Polybe. Il avait fait plusieurs autres ouvrages historiques, sur lesquels on peut consulter l'*Examen critique des historiens d'Alexandre* par Ste-Croix, p. 34-38. Nous avons sous son nom un roman de la vie d'Alexandre, en grec barbare, qui n'a jamais été imprimé et ne mérite pas de l'être. (*Voy.* l'*Examen critique*, p. 165-166.) C—R.

CALLISTHÈNES, orateur athénien, contemporain de Démosthène, se signala comme lui par sa haine contre Philippe et tout le parti macédonien ; aussi fut-il un de ceux qu'Alexandre voulut faire chasser d'Athènes, après la prise de Thèbes ; mais on parvint à l'apaiser, et Callisthènes resta dans sa patrie. Il fut accusé par la suite d'avoir reçu de l'argent d'Harpalus. On ignore ce qu'il devint.— Il ne faut pas le confondre avec un autre CALLISTHÈNES, général athénien, qui, après avoir vaincu Perdiccas, roi de Macédoine, et fait une paix avantageuse avec lui, fut condamné à mort par les Athéniens, et sans doute injustement ; car Aristote dit dans sa *Rhétorique* qu'Ergophile, jugé le lendemain, fut sauvé, quoique coupable, parce que le peuple était fâché du jugement qu'il venait de rendre. C—R.

CALLISTRATE, fils d'Empédus, capitaine athénien, ayant été vaincu près du fleuve Asinarus en Sicile, se fit jour à travers les ennemis, arriva à Catane avec sa troupe, revint, par le chemin de Syracuse, fondre sur les vainqueurs qui pillaient son camp, en fit un grand carnage, et, se dévouant pour le salut des siens, périt glorieusement, après leur avoir donné le moyen d'échapper et de retourner chez eux, comblés de gloire. (*Voy.* Pausanias.) V—VE.

CALLISTRATE, fils de Callicrate, Athénien, fut l'un des plus célèbres orateurs de son temps. Démosthène l'ayant entendu plaider contre Chabrias, qu'il accusait d'avoir laissé prendre Orope, fut si enchanté de son éloquence, qu'il abandonna toutes ses autres études pour se livrer à la carrière

(1) Cette histoire fabuleuse d'Alexandre est « un des ouvrages « les plus répandus, pendant le moyen âge, en Occident et en « Orient, où sa vogue dure encore. Ce roman a été l'un des premiers « livres multipliés par l'imprimerie dans toutes les langues de l'Europe sous différents noms. M. l'abbé Mai en a publié, sous celui « de Julius Valerius, un texte latin (Milan, 1818, in-8°). Toutes ces « différentes versions peuvent être désignées sous le nom générique « de *pseudo-Calisthenes*, comme se rapportant au texte grec, qui, « d'après des recherches récentes, remonte jusqu'aux traditions « populaires contemporaines d'Alexandre. Ce texte grec est inédit, « et c'est une question parmi les savants s'il mérite d'être publié. » (M. Berger de Terrey, *Encyclopédie des gens du monde*.) D—R—R.

oratoire, et il convenait lui-même qu'il n'avait jamais pu égaler Callistrate pour le débit. Cet orateur fut député par les Athéniens à une assemblée générale des Arcadiens, où se trouva aussi Epaminondas, qui voulait les engager à faire une confédération commune avec les Thébains et les Argiens. Callistrate les sollicita de se liguer avec les peuples de l'Attique; mais Epaminondas répondit avec succès à ses déclamations. Timothée ayant été chargé, l'an 374 avant J.-C., d'aller au secours de Corcyre, Iphicrate et Callistrate l'accusèrent d'avoir mis trop de temps à faire ses préparatifs, et peu s'en fallut qu'ils ne le fissent condamner. Ils lui firent cependant ôter le commandement, et on le donna à Iphicrate, qui emmena Callistrate avec lui, sous prétexte qu'il avait besoin de ses conseils; mais, dans la réalité, pour qu'il ne pût pas l'accuser durant son absence. Callistrate fut aussi employé dans plusieurs ambassades. Il subit à la fin le sort commun à tous les démagogues d'Athènes, et fut exilé. Il se retira dans la Thrace, et y fonda une ville, nommée *Datus*, où il attira beaucoup d'Athéniens. Il osa par la suite revenir à Athènes sans être rappelé, et il fut mis à mort. — CALLISTRATE, sophiste, vivait, à ce que croit Heyne, un peu avant Philostrate l'ancien, vers la fin du 2e siècle de notre ère. Nous avons de lui la description de seize statues, qui, bien qu'écrite d'un style de rhéteur, renferme des détails assez curieux pour l'histoire des arts. On trouve cet ouvrage dans toutes les éditions de Philostrate. Heyne a donné quelques observations sur cette description dans le 5e volume de ses *Opuscules académiques*. Elle a aussi été traduite en français par Blaise de Vigenère. — CALLISTRATE, jurisconsulte, dont on trouve des fragments dans les *Pandectes*, vivait sous les empereurs Sévère et Antonin Caracalla; c'est tout ce que nous savons de lui. On a cru, d'après un passage d'Ælius Lampridius, dans l'histoire Auguste, qu'il avait été disciple de Papinien, et ami d'Alexandre Sévère; mais il est reconnu que ce passage est une addition faite au texte par des copistes ignorants. On y nomme, en effet, comme disciples de Papinien, Alphenus, Celsus, Proculus, et d'autres jurisconsultes qui étaient morts bien longtemps avant lui. C—R.

CALLIXTE. *Voyez* CALIXTE et CALLISTE.

CALLOET (GABRIEL QUERBRAT), agronome estimable, mais qui n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être, était né dans le 17e siècle, d'une famille honorable, à Lannion, petite ville de la basse Bretagne. Admis en 1642 comme avocat général à la chambre des comptes de Nantes, il se demit de cette charge au bout de quelques années et fut nommé conseiller d'État. Dans ses loisirs il s'était occupé des moyens d'améliorer les différentes espèces d'animaux domestiques. Voulant faire participer les agriculteurs aux résultats de son expérience, il publia successivement les opuscules suivants: 1° *Advis : on peut en France élever des chevaux aussi grands et aussi bons qu'en Allemagne et royaumes voisins*, Paris, 1666, in-4° de 16 feuillets avec 2 pl. On en conserve à la bibliothèque du roi un exemplaire sur vélin dont van Praet a donné la description dans son *Catalogue*, t. 3, p. 57. Les observations contenues dans cet opuscule ne sont sans doute plus neuves aujourd'hui : mais en se reportant à l'époque où l'auteur écrivait, on regrettera que ses sages conseils n'aient pas été mieux suivis. 2° *Moyen pour augmenter les revenus du royaume de plusieurs millions....; on peut faire que le bestial produise deux fois plus qu'il ne fait*; ibid., 1666, in-4° de 36 p. et 5 feuillets prélim., avec 5 pl. Cet opuscule est dédié à Colbert. L'auteur trouve dans une meilleure méthode de culture la véritable source des richesses de la France. Il parle d'une race de bêtes à laine, remarquable par la grandeur et la beauté de ses formes et par ses grands produits en laine, en lait et en agneaux. Les Hollandais l'avaient tirée des Indes; et quelques agronomes l'avaient introduite récemment en France, où elle prospérait dans les marais de la Charente, de l'Aunis et du Poitou. (*Voy.* le *Traité d'Agriculture* d'Olivier de Serres, Introd.) 3° *Pour tirer des brebis et des chevaux plus de profit qu'on n'en tire*, ibid., sans date, in-4° de 32 p. et 5 feuillets prélim., avec une pl. 4° *Beaux chevaux qu'on peut avoir en France, aussi beaux qu'en Espagne, Angleterre*, etc., ibid., sans date, in-4° de 45 p. Ces quatre opuscules sont rares et recherchés. W—s.

CALLON, sculpteur grec, vivait dans la 87e olympiade, 432 ans avant J.-C. Il était de l'île d'Égine, et disciple de Tectée et d'Angélion, sculpteurs célèbres qui firent à Délos la statue d'Apollon. Callon avait sculpté en bois dans la citadelle de Corinthe, une statue de Minerve Sténiadés. On voyait aussi dans la ville d'Amyclée la statue de Proserpine avec un trépied de bronze, de la main de Callon. On croit que ce trépied était un de ceux que les Lacédémoniens envoyèrent en présent au temple d'Apollon Amycléen, après la victoire d'Egos Potamos. Il s'ensuivrait que Callon a vécu fort âgé, la bataille d'Egos Potamos ayant eu lieu dans la 93e olympiade. Pline et Pausanias comptent parmi les sculpteurs contemporains de Callon, Agélades, Phragmon, Gorgias, Lacon, Myron, Pythagoras, Scopas, Perclius, Mœnechme, et Soidas de Naupacte. — Peu de temps avant, un autre statuaire du même nom, né à Élis, s'illustra, en jetant en bronze les statues de trente jeunes Siciliens qui se noyèrent dans le détroit, en passant de Messine à Reggio. On voyait à Élis une statue de Mercure portant un caducée, de la main de ce même Callon, qui cependant fut moins célèbre que le sculpteur d'Égine. L—S—E.

CALLON DE SAINT-REMI (SIMON-REMI), ancien secrétaire de l'ambassade du marquis de Senneterre à la cour de Turin, né à Reims en 1712, mort à Paris, le 10 septembre 1756, est auteur d'*Angelina, ou Histoire de don Mattheo*, Milan (Paris), 1752, 2 vol. petit in-8°. Ce roman bien écrit et bien dialogué, dépeint au naturel le caractère des Milanais. On y trouve une candeur de sentiments et une droiture de cœur qui font l'éloge de l'auteur. Il est dommage que cette production ait

été imprimée avec aussi peu de correction. Remi Callon était neveu de Jacques Callon, chanoine théologal de l'église de Reims, et directeur du séminaire de cette ville, né à Reims en 1626, mort le 2 juin 1714, âgé de 88 ans. C'était un homme d'une grande piété, qui remplit avec distinction le ministère de la chaire, et qui prêchait avec une onction que ne déparait pas la cécité dont il avait été frappé dans un âge peu avancé. C. T—Y.

CALLOT (JACQUES), né à Nancy, en 1592, fut à la fois peintre, graveur et dessinateur. Son nom est devenu le prototype d'un style à la fois facile et burlesque, témoin ce vers de Gresset, dans le *Lutrin vivant :*

A livre ouvert le chapier en lunettes
Vient entonner : un groupe de mazettes
Très-gravement poursuit ce chant falot,
Concert grotesque et digne de *Callot*.

La vie de Callot fut celle d'un véritable artiste, aventureuse et courte, accompagnée de misère et de joie. Son père, héraut d'armes de Lorraine, et d'autant plus entiché de sa noblesse qu'elle était récente, s'opposa vivement au goût qu'annonçait son fils pour les arts, et voulut le contraindre d'embrasser une autre profession. Le jeune Callot, à peine âgé de douze ans, quitta la maison paternelle, et partit furtivement pour l'Italie sans aucun moyen d'existence; il se vit obligé, pour subsister en route, de se réunir à une troupe de bohémiens qui devaient passer par Florence. Arrivé dans cette ville, Callot fut accueilli par un officier du grand-duc, qui le plaça chez Canta-Gallina, où il s'appliqua à copier les ouvrages des grands maîtres. Reconnu par des marchands de Nancy, dans un voyage qu'il fit à Rome, il fut ramené chez son père. S'étant échappé de nouveau, et ayant été reconduit à Nancy par son frère aîné, qui l'avait retrouvé à Turin, il obtint enfin l'agrément de sa famille pour retourner en Italie. Après avoir passé quelque temps à Rome à étudier le dessin chez Jules Parigi, il se livra à la pratique de la gravure, sous la direction de Philippe Thomassin; mais il finit par se brouiller avec ce maître, qui, s'apercevant que sa femme s'intéressait beaucoup trop à la jolie figure du jeune homme, le chassa de son atelier. De retour à Florence, Callot fut présenté au grand-duc Côme II. Ce prince, protecteur des arts, le fixa près de sa personne. C'est à cette époque que, renonçant aux grandes figures lentement travaillées, Callot commença à dessiner en petit; il quitta le burin pour graver à l'eau-forte, procédé plus expéditif, plus expressif et mieux approprié à la facilité de sa main, à la fougue et à la vivacité de son genre. Après la mort de Côme, Callot se vit à la fois sollicité par le pape Urbain VIII qui l'appelait à Rome, et par l'empereur Ferdinand II qui l'appelait à Vienne; enfin par son souverain le duc de Lorraine, Henri, qui, dans un voyage qu'il fit à Florence, avait eu l'occasion d'admirer ses œuvres. Callot n'hésita point; il préféra sa patrie, où son prince lui donna une pension considérable; et Callot, désormais fixé à Nancy, y épousa, en 1725, Catherine Kuttinger, d'une famille noble et ancienne. Il avait alors vingt-cinq ans. Son titre de gentilhomme auquel il n'était pas insensible (il signait souvent ses œuvres : *Noble lorrain*), la faveur dont il jouissait à la cour de Nancy, enfin l'aménité, la noblesse de son caractère, lui facilitèrent la route vers une réputation qu'il aurait obtenue moins rapidement s'il n'avait pas été si bien posé dans le monde. Les princes se disputaient les productions de son talent facile. La gouvernante des Pays-Bas, Élisabeth-Claire-Eugénie, le fit venir à Bruxelles pour dessiner et graver le siége et la prise de Breda par le marquis de Spinola. Il composa cette œuvre en six grandes feuilles. Louis XIII l'appela en France en 1628, pour dessiner et graver la *Vue du siége de la Rochelle* et celle de l'*Attaque de l'île de Ré ;* mais après la prise de Nancy, sollicité d'éterniser par la gravure le souvenir de cette conquête, Callot sut résister aux offres séduisantes du roi, ainsi qu'aux menaces des courtisans : « Je me couperais le pouce, répondit-il, plutôt que de faire « quelque chose de contraire à l'honneur de mon « prince ou de ma patrie. » Louis XIII, admirant le grand caractère de cet artiste, reçut son excuse; il lui offrit même une pension de 3,000 livres pour l'attacher à son service; mais Callot, préférant la liberté à tous les trésors du monde, n'accepta pas cette offre. La peinture n'a pas manqué de consacrer ce trait si honorable pour l'art. M. Laurent en a fait le sujet d'un tableau que le public remarqua au salon de 1817. Épuisé par le travail, li mourut à Nancy, le 27 mars 1635, à l'âge de 42 ans. Il fut enterré dans le cloître des cordeliers de Nancy, à l'endroit où sa famille avait sa sépulture. Il était représenté à mi-corps sur une table de marbre noir. Au-dessus de son portrait, on lisait une épitaphe latine, à la suite de laquelle une main inconnue avait tracé ces quatre vers :

En vain tu ferais des volumes
Sur les louanges de Callot,
Pour moi je n'en dirai qu'un mot,
Son burin vaut mieux que nos plumes.

Callot était d'un caractère si généreux, que C. Dervet, peintre médiocre, anobli par le grand-duc de Toscane, et dans la plus haute faveur auprès de ce prince, jaloux des talents de cet artiste, ayant fait tout ce qu'il pouvait pour lui nuire, Callot s'en vengea en gravant son portrait et celui de son fils, et en le lui envoyant avec des vers à sa louange. L'œuvre de ce maître contient environ seize cents pièces; les plus remarquables sont : *les Supplices ; les Malheurs et les Misères de la Guerre ; la Grande* et *la Petite Passion ; le Massacre des Innocents ; les Gueux contrefaits ;* les deux *Tentations de St. Antoine ; la Grande Rue* ou *la Carrière*, et *le Parterre de Nancy ; la Grande* et *la Petite Foire de Florence ; le Carrousel, le Pont Neuf, l'Eventail,* etc. Callot excellait à faire la charge du soldat, du reître insolent et tapageur; il possédait une finesse exquise à saisir le côté plaisant des objets même les plus sérieux. Enfin, celles de ses compositions qui se

rapprochent le plus du style de la caricature, et qu'on doit qualifier de débauches d'esprit, sont du moins les joyeux ébats d'un talent supérieur toujours original, toujours plein de vigueur et de verve. Callot fut d'ailleurs, comme aujourd'hui notre Charlet, un grand peintre de mœurs, et telles de ses compositions qui passent inaperçues ont plus d'une fois défrayé d'idées des peintres et des auteurs. Quoique Callot ait gravé plusieurs morceaux au burin, surtout des portraits, il doit néanmoins toute sa célébrité à ses sujets gravés à l'eau-forte. Doué d'un génie fécond, il était obligé de faire ses figures très-petites, afin de pouvoir placer dans ses compositions tous les épisodes et les conceptions pittoresques que lui fournissait sa brillante imagination. Cet artiste paraît être le premier graveur qui ait employé, au moins avec succès, le vernis dur des luthiers, nommé par les Italiens *vernice grosso de lignaiuoli*, ce qui lui a permis de donner à ses tailles plus de couleur et de fermeté qu'il ne l'eût fait avec le vernis ordinaire; mais aussi ce qui l'a peut-être empêché de mettre dans ses ouvrages autant de légèreté et de goût qu'en a mis Étienne de la Belle. Callot se proposa aussi de ne faire souvent qu'un seul trait plus ou moins prononcé pour graver les figures, sans se servir de hachures, en quoi il a été imité depuis, dans de petites figures, par les graveurs à l'eau-forte, et dans de grandes ordonnances par les graveurs au burin. Son œuvre, fort recherché, surtout dans le siècle dernier, s'est vendu fort cher dans les ventes publiques. On en trouve la description dans le *Catalogue des estampes de M. de Lorangère*, par Gersaint (Paris, 1744, in-12). Ses dessins sont aussi très-courus des amateurs; on y trouve encore plus d'esprit que dans ses gravures. On a des recueils de Jacques Callot, parmi lesquels nous citerons : 1° *Vie de la vierge Marie, mère de Dieu, représentée par figures emblématiques, dessinées et gravées par Jacques Callot, et expliquées par des vers latins et françois*, 1646, in-4°, quatorze pièces. 2° *La Lumière du cloître représentée*, etc., 1646, in-4°. 3° *Monnaies de l'Empire en argent et en or, avec d'autres monnaies d'Angleterre, des Pays-Bas et d'Italie*, dessinées d'après les originaux avec leurs revers, en cent six pièces, sur dix cuivres. 4° *Trattato delle piante di terra santa, ou Représentation des saints édifices de la Terre Sainte*, Florence, 1620, in-4°, quarante-huit morceaux exécutés sur trente-cinq planches. 5° *Les Images de tous les Saints et les Saintes de l'année, suivant l'ordre du Martyrologe romain*, quatre cent soixante-seize sujets gravés sur cent dix-neuf planches, 1636. 6° *Varie Figure gobbi di Jacopo Callot, fatte in Fiorenza a l'anno* 1616, vingt et une estampes. 7° *La Généalogie de la royale maison de Lorraine*, en trois grandes feuilles d'aigle, excessivement rare. Son dernier ouvrage est, dit-on, un *Nobiliaire de Lorraine*, contenant cent cinquante-six armoiries des principales familles de cette province. Il venait d'achever ce recueil peu de jours avant sa mort, et il en donna une épreuve à Marivin, commissaire général des guerres en Lorraine Cet exemplaire, que l'on croit unique, est maintenant dans la bibliothèque de Lyon, manuscrits, n° 867. On n'en tira pas d'autres épreuves, les cuivres ayant été pillés et détruits par les Suédois qui ravageaient la Lorraine; mais cette histoire pourrait bien être apocryphe. Le premier maître de Callot avait été Claude Henriet; il était ami et compagnon de Israël Henriet, maître de dessin de Louis XIV. L'*Éloge historique de Callot* a été fait par le P. Husson, cordelier, Bruxelles, 1766, in-8°. Son portrait a été peint par van Dyck, et gravé par Vosterman et par Boulonais. P—E et D—R—R.

CALLOT (FRANÇOIS-JOSEPH), médecin, né à Nancy en 1690, reçu docteur à la faculté de Montpellier, se fit connaître d'abord avec avantage en 1720 et 1725, à l'occasion des concours pour des places de professeurs à l'université de Pont-à-Mousson. Nommé ensuite médecin ordinaire du duc Léopold, et médecin salarié de Rosières-aux-Salines, il fut envoyé, en 1726, pour remédier à une épidémie qui ravageait le territoire de St-Dié. En 1729, le duc François le choisit pour son second médecin, et ce fut en 1737 qu'il vint habiter Nancy. Ce médecin est principalement connu par deux dissertations latines imprimées en 1715, dont l'une, *sur le Diabètes*, mérite d'être consultée; l'autre est *sur la Médecine*. On a encore de lui : *l'Idée et le Triomphe de la vraie médecine*, Commerci, 1742. in-8°. On dit qu'il a laissé un traité d'hygiène manuscrit, et qu'il a aussi publié quelques poésies relatives à son pays et ses souverains, entre autres : *Apothéose de la maison de Lorraine précédée de la Noce champêtre*, 1744, in-4°. C. et A—N.

CALLY (PIERRE), né sur la paroisse de Mesnil-Hubert, près d'Argentan, au diocèse de Seez, étudia la philosophie à Caen, en 1655, et l'y professa en 1660. Quinze ans après, il fut nommé principal au collége des arts de cette ville, et, en 1684, curé de la paroisse de St-Martin. Il s'était fait beaucoup d'ennemis en professant le premier, en France, la philosophie de Descartes; il s'en fit encore par les succès qu'eurent les conférences qu'il tint dans son presbytère pour la conversion des protestants. Cally fut, en 1686, exilé à Moulins, et il ne fut rendu à sa cure qu'en 1688; il y mourut le 31 décembre 1709. Il avait été très-lié avec le célèbre Huet. On a de lui : 1° *Universæ philosophiæ Institutio*, Caen, 1695, 4 vol. in-4°, ouvrage dédié à Bossuet; c'est une 2e édition, ou plutôt le développement d'un opuscule qu'il avait fait imprimer en 1674, sous le titre d'*Institutio philosophiæ*, in-4°. 2° L'édition *ad usum Delphini*, avec commentaires et notes, du traité de Boëce, *de Consolatione philosophiæ*, 1680, in-4°. 3° *Durand commenté, ou l'Accord de la philosophie avec la théologie touchant la transsubstantiation de l'Eucharistie*, Cologne (Caen), 1700, in-12. (*Voy.* DURAND DE SAINT-POURÇAIN.) Il y a des erreurs dans ce livre, et l'évêque de Bayeux le condamna par une instruction pastorale du 30 mars 1701. La rétractation de Cally est imprimée avec l'instruction pastorale. Non content d'avoir rétracté son livre, l'auteur en supprima tous les exemplaires qu'il ren-

contra. 4° *Discours en forme d'homélies sur les mystères, sur les miracles et sur les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui sont dans l'Évangile*, Caen, 1705, 2 vol. in-8°. On trouve imprimé, sous le nom de Cally, un écrit intitulé : *Doctrine hérétique et schismatique touchant la primauté du pape, enseignée par les jésuites dans leur collége de Caen*, 1644. Si cet ouvrage est de Cally, il devait être bien jeune quand il le composa. A. B—T.

CALMELET (MICHEL-FRANÇOIS), ingénieur en chef au corps royal des mines, né à Langres en 1782, mort à Pise, le 22 janvier 1817, n'a publié aucun ouvrage séparé, mais a fourni au *Journal des Mines* un assez grand nombre de mémoires : 1° *Conjectures sur quelques points de la théorie métallurgique* (t. 16, 1804). 2° *Rapport sur les anciennes mines de plomb, cuivre et argent des environs de Trarbach* (t. 24, 1808). 3° *Extrait d'un rapport sur la mine de plomb de Weiden, précédé d'un aperçu de la vallée de la Nahe* (t. 25, 1809). 4° *Mémoire statistique sur les richesses minérales du département de Rhin-et-Moselle* (ibid.). 5° *Notice sur les travaux relatifs aux houillères du département de la Sarre, exécutés par MM. Beaunier et Calmelet* (t. 26, 1809). 6° *Description géologique, minéralogique et statistique des minerais de fer de l'arrondissement de Prüm* (Sarre), (t. 32, 1812). 7° *Description géologique, minéralogique et statistique des mines de fer de Commesdorf, arrondisement de Prüm* (Sarre) (ibid.). 8° *Description des anciennes mines de plomb de Rescheid* (Sarre) (ibid.). 9° *Essai sur les roches Cornéennes* (t. 35, 1814). 10° *Description des mines de fer des environs de Bergzaban, arrondissement de Weissembourg* (Bas-Rhin) (ibid.). 11° *Description des anciennes mines de plomb de Bleyalf, arrondissement de Prüm* (Sarre) (ibid.). 12° *Description de la mine de manganèse de Crettnich* (Sarre), *précédée d'un rapide aperçu de la richesse minérale et de la géologie de ce département* (ibid.). 13° *Description de la mine de lignite vitriolique alumineux du mont Bastberg et de l'usine de vitriol et d'alun de Bouxwiller* (Bas-Rhin) (t. 37, 1815). 14° *Description de la mine de lignite de Lobsann, arrondissement de Weissembourg* (Bas-Rhin) (ibid.). Z—O.

CALMET (DOM AUGUSTIN), bénédictin de la congrégation de St-Vannes, l'un des savants les plus utiles et les plus laborieux qu'ait produits l'ordre de St-Benoît, naquit le 16 février 1672, à Mesnil-la-Horgne, près de Commercy, en Lorraine. Il fit ses premières études au prieuré de Breuil, où il puisa, avec le désir d'acquérir des connaissances, ce goût de la retraite et de la vie cénobitique qui décida de sa vocation. Après avoir prononcé ses vœux dans l'abbaye de St-Mansui, le 23 octobre 1689, il alla faire son cours de philosophie à l'abbaye de St-Evre. et celui de théologie à l'abbaye de Munster. Dans le même temps, une grammaire hébraïque de Buxtorf étant tombée entre ses mains, il forma le dessein d'apprendre l'hébreu, et se livra à cette étude avec une application et une constance qui lui en firent surmonter les premières difficultés sans le secours d'aucun maître : il se mit ensuite, avec la permission de ses supérieurs, sous la direction d'un ministre luthérien nommé Fabre, qui lui procura des livres hébreux, et lui en rendit bientôt la lecture familière. Il étudia aussi la langue grecque, dont il avait appris les premiers éléments au collége, et s'y rendit fort habile. C'est ainsi qu'il se prépara à l'étude des Écritures, où il fit des progrès si rapides, qu'au bout de quelques années il fut chargé de les expliquer à ses confrères dans l'abbaye de Moyen-Moutier. De cette abbaye, il passa, en 1704, à celle de Munster, où il continua à enseigner les jeunes religieux. Les leçons qu'il composait pour eux servirent de base aux commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, qu'il écrivit en latin. D. Mabillon et Duguet, à qui il les communiqua, lui conseillèrent de les traduire en français, afin d'en rendre la lecture possible à un plus grand nombre de personnes. D. Calmet suivit cet avis, et l'ouvrage parut de 1707 à 1716. Le savant Fourmont et Rich. Simon l'attaquèrent par quelques écrits dont l'autorité arrêta la publication, par la raison qu'une controverse sur de semblables matières n'était pas sans danger. D. Calmet, débarrassé de ses critiques, n'eut donc plus qu'à jouir du succès de son ouvrage, qui eut, en peu de temps, plusieurs éditions. Son *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, et son *Dictionnaire de la Bible*, ajoutèrent à sa réputation. Il fut récompensé de ses grands travaux par sa nomination à l'abbaye de St-Léopold de Nancy, en 1718, d'où il fut transféré, dix ans après, à celle de Sénones, où il passa le reste de sa vie laborieuse dans l'exercice des devoirs de son état et la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Encore plus modeste que savant, il écoutait les critiques et en profitait ; il accueillait les jeunes gens qui montraient des dispositions, et les aidait de ses conseils et de ses livres. Le pape Benoît XIII lui offrit un évêché *in partibus*, qu'il refusa constamment, préférant les douceurs de la retraite aux honneurs qu'il aurait pu obtenir dans le monde. Le profond savoir de D. Calmet, attesté par ses importants et nombreux écrits, semblait faire de cet auteur une autorité infaillible. Cependant l'attention de quelques critiques, même bénévoles, fut éveillée peu à peu, et l'on ne tarda pas à reconnaître quelques erreurs plus ou moins graves. On sut bientôt que ces erreurs ne pouvaient lui être imputées, et provenaient de ses collaborateurs, qui, bien que pris dans son ordre et travaillant sous ses yeux, n'apportaient pas le même soin que lui dans leurs recherches. Malgré ces imperfections, le mérite de cet écrivain traversera les siècles à venir, et ses ouvrages seront toujours lus et consultés avec fruit. D. Calmet mourut à Sénones, le 25 octobre 1757. Il s'était fait cette épitaphe, remarquable par sa modestie et sa simplicité :

Frater Augustinus Calmet
Natione Gallus, religione catholico-romanus,
Professione monachus, nomine abbas,
Multum legit, scripsit, oravit
Utinam bene!

On lui doit : 1° *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris,

1707-16, 26 vol. in-4° ou 8 vol. in-fol.; 2° édition, ibid., 1724-26, 8 vol. in-fol. Il en existe des versions latines imprimées à Venise, à Francfort et à Strasbourg. 2° *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour servir d'introduction à l'Histoire ecclésiastique de M. l'abbé Fleury*, Paris, 1718, 2 vol. in-4° avec cartes et plans; ibid., 1725, 7 vol. in-12; ibid., 1737, 4 vol. in-4°. 3° *Discours et dissertations sur tous les livres de l'Ancien Testament*, Paris, 1715, 5 vol. in 8°. 4° *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes sur l'Ecriture sainte*, Paris, 1720, 3 vol. in-4°. C'est le recueil des préfaces et des dissertations qui se trouvent répandues dans le *Commentaire littéral*. L'auteur composa dix-sept autres dissertations imprimées d'abord séparément, et qui furent jointes depuis au recueil primitif, ibid., 1722, 3 vol. in-4°. Il en parut des traductions en latin, en italien, en allemand et en hollandais. 5° *Histoire de la vie et des miracles de Jésus-Christ*, avec cartes et fig., Paris, 1720, in-12. 6° *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible*, Paris, 1722, avec un supplément, ibid., 1728, en tout 4 vol. in-fol., avec 300 fig. représentant les antiquités judaïques; réimp. (à l'insu de l'auteur), Genève, 4 vol. in-4°; et Toulouse, 1783, 6 vol. in-8°, sans fig. Cet ouvrage, le meilleur et le plus important de tous ceux de D. Calmet, a été traduit en latin, en anglais, en allemand et en hollandais. 7° *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, Nancy, 1728, 4 vol. in-fol.; 2° édit., ibid., 1748-57, 7 vol. in-fol. avec cartes et fig. Le 4° se compose de la *Bibliothèque de Lorraine*. 8° *Dissertation sur les grands chemins de Lorraine*, Nancy, 1728, in-4° de 28 p. Réimprimé plusieurs fois et, en dernier lieu, avec des additions considérables, dans le t. 7 de la 2° édit. de l'*Histoire de Lorraine*. 9° *Abrégé chronologique de l'histoire sacrée et profane depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Nancy, 1729, in-12; trad. en latin, ibid., 1733, même format. 18° *Traité de la confession générale*, Nancy, 1731, in-12; ibid., 1733, même format. Il en existe une traduction en allemand. 11° *Commentaire littéral, historique et moral sur la règle de St. Benoît*, etc., Paris, 1733, 2 vol. in-4°. Cet écrit, justement estimé des savants, devait être orné de figures représentant les habillements des anciens moines d'Occident. Elles ne furent point gravées. 12° *Abrégé de l'histoire de Lorraine*, Nancy, 1734, in-8°. 13° *Histoire universelle, sacrée et profane, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Strasbourg, 1735-1761, 9 vol. in-4°. Cette histoire devait en avoir 13 ou 14; elle n'a pas été achevée. Cependant on l'a traduite et imprimée en latin, en italien et en allemand. Les six premiers volumes ont été aussi traduits et publiés en grec vulgaire. 14° *Dissertation historique et chronologique sur la suite des médailles des ducs et duchesses de Lorraine, gravées par Ferd. St-Urbain*, Vienne, 1736, in-4°. 15° *Histoire généalogique de la maison du Châtelet, branche puînée de la maison de Lorraine*, Nancy, 1741, in-fol., ouvrage imprimé avec luxe aux frais de la famille, avec fig., vignettes, culs-de-lampe, etc. 16° *La Bible en latin et en français*, avec des préfaces, des dissertations et des notes littéraires, critiques et historiques, Paris, 1748 et ann. suiv., 14 vol. in-4°. La traduction est de de Sacy, mais les notes appartiennent à D. Calmet, qui les a tirées principalement de ses dissertations et de son commentaire. 17° *Bibliothèque de Lorraine*, Nancy, 1751, in-fol. Elle forme aussi le 4° vol. de la 2° édition de l'*Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*. On y trouve de savantes recherches, mais on reproche à l'auteur de s'être montré prodigue d'éloges envers des hommes obscurs. 18° *Dissertations sur les apparitions des anges*, etc., *et sur les revenants, les vampires*, etc., Paris, 1746, in-12; nouvelle édition revue et corrigée, Einsidlen, ou Notre-Dame-des-Ermites, en Suisse, 1749, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, qui a fait accuser D. Calmet d'être trop crédule et de manquer de critique, a été réimprimé sous ce titre : *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires*, etc., Paris, 1751, 2 vol. in-12; Sénones, 1759, 2 vol. in-8°. Il a été aussi traduit et imprimé en allemand (1). 19° *Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil*, etc., Nancy, 1748, 1 vol. in-8° avec planches. 20° *Notice de la Lorraine, qui comprend les duchés de Bar, l'électorat de Trèves, les villes principales et autres lieux les plus célèbres rangés par ordre alphabétique*, Nancy, 1756-1762, 2 vol. in-fol. avec cartes et fig. L'auteur était mort avant l'impression du t. 2. D. Fangé, son neveu, a revu cette partie de l'ouvrage et l'a beaucoup augmentée. Il est aujourd'hui fort rare. On a encore de D. Calmet des dissertations insérées dans plusieurs recueils. Nous citerons : *sur la Nature des perles*; — *sur les anciens Chiffres* (dans les *Mémoires de Trévoux*); — *Dissertation sur quelques jambes d'airain trouvées à Léomont* (dans le *Journal de Trévoux*, février 1709); — *sur quelques Monuments d'antiquité* (dans le *Mercure de France*, décembre 1728); — *sur la terre de Gessen et sur le royaume de Tanis, en Egypte* (ibid., décembre 1736 et janvier 1737); — *sur les Dragons volants* (dans le *Journal de Verdun*, juin 1751). Il a laissé manuscrit près de vingt-cinq ouvrages, parmi lesquels on remarque plusieurs histoires spéciales et locales, et des dissertations intéressantes : *sur l'Origine du jeu de cartes*; — *sur la Cérémonie du roi-boit ou roi de la fève*; — *sur les Divinités païennes autrefois adorées dans la Lorraine*; — *sur quelques Coutumes et Usages pratiqués en Lorraine*; — *sur la Question de savoir si le monde est tiré du néant ou d'une matière préexistante et éternelle*. On y trouve enfin un *Dictionnaire des mots lorrains et autres vieux mots*. Plusieurs ouvrages ont été faussement attribués à ce savant bénédictin, entre autres : *Histoire de la maison de Sales, originaire de Béarn* (par Hugo, abbé d'Etival), Nancy, 1716, in-fol. — *Historia Mediani Monasterii*, Strasbourg, 1724, in-4°. Cette histoire est de D. Belhomme. (*Voy.* ce nom.) — *Dissertation sur la sueur*

(1) Un anonyme a entrepris de réfuter D. Calmet dans un ouvrage publié de nos jours sous ce titre : *Histoire des vampires et des spectres malfaisants, avec un examen du vampirisme*, Paris, Masson, 1820, 2 vol. in-12, avec frontispice gravé. Cu—e.

de Notre-Seigneur Jésus-Christ au jardin des Oliviers, Paris, 1740, in-12. L'auteur de cet écrit est inconnu. Voltaire a fait ce quatrain pour le portrait de D. Calmet (1) :

Des oracles sacrés que Dieu daigna nous rendre
Son travail assidu perça l'obscurité.
Il fit plus, il les crut avec simplicité,
Et fut, par ses vertus, digne de les entendre.

Sa vie a été écrite par Fangé, son neveu et son successeur, 1763, in-8°. On y trouvera la liste complète de ses ouvrages. W—s et Ch—s.

CALMETTE (François), médecin de la faculté de Montpellier, où il fut reçu en 1684, était né à Rhodez. Il fit avec succès des cours publics, et publia un *Abrégé de médecine thérapeutique*, Lyon, 1690; Genève, 1710. — *Louis-Castor-Matthieu de la* Calmette, chanoine de Cambray, né à Nîmes en 1713, est auteur de l'*Abrégé du Service de campagne*, la Haye, 1752, in-8°. On trouve dans le recueil des *Etrennes lyriques* quelques poésies légères sous son nom. Z—o.

CALMO (André), poëte vénitien, qui n'écrivit que dans le dialecte de son pays, naquit à Venise vers 1510, et y mourut le 23 février 1571. Il avait le talent, non-seulement de composer des comédies pleines de sel et de gaieté, mais de les jouer parfaitement. Il en a laissé six : *la Spagnola, il Saltuzza, la Pozione, la Fiorina, il Travaglia, la Rhodiana*. Cette dernière lui fut dérobée par des malveillants et imprimée sous le nom de Ruzzante, son contemporain, et, comme lui, auteur et acteur comique. (*Voy.* Beolco.) Ces pièces, mêlées de padouan, de bergamasque et de vénitien, sont d'un comique bas et fort libre; le prologue de l'une de celles qui le sont le plus, *la Fiorina*, est fait par le curé de la paroisse (*il prete de la pieve*), qui dit qu'il va faire un petit voyage pendant que des choses si contraires au devoir se passeront, afin qu'on puisse dire dans l'avenir qu'il n'a point voulu y être présent. Calmo a laissé de plus quatre églogues ou pastorales en action, dont les personnages sont des paysans de l'État de Venise, du Bergamasque, etc. Elles sont divisées en scènes et même en actes. On a aussi de lui des *Rime pescatorie*, ou poésies diverses, sonnets, stances, *canzoni*, *capitoli*, etc., sur des sujets de ce genre que Sannazar avait mis à la mode, et susceptible, comme la pastorale, de grâce et de naïveté. Enfin, nous avons de cet auteur facétieux et bizarre un recueil de lettres (Venise, 1572, in-8°), intitulées *Piacevoli*, écrites en langage vénitien, comme ses poésies, et qui ne sont pas toutes aussi plaisantes que le titre le promet. G—É.

CALOGERA (le Père Ange), de l'ordre des camaldules, célèbre philologue et littérateur italien du dernier siècle, naquit à Padoue, le 7 septembre 1699, d'une noble et ancienne famille grecque de Corfou, mais qui suivit le rite latin. Il fit ses études sous les jésuites, et entra dès l'âge de dix-sept ans dans le monastère de St-Michel de l'ordre des camaldules, situé dans une île entre Venise et Murano. Il s'y livra avec une nouvelle ardeur, non-seulement aux études de son état, mais à celle des lettres. Envoyé, en 1721, à Ravenne, pour apprendre la théologie, il y trouva pour un autre genre d'instruction une riche bibliothèque et un savant bibliothécaire qui le dirigea si bien, qu'il acquit en peu de temps une grande connaissance des livres. Il conserva toute sa vie beaucoup de reconnaissance pour ce bon religieux, et entretint avec lui jusqu'à sa mort une correspondance littéraire. Ce fut dans cette bibliothèque de Ravenne qu'il fit connaissance avec le célèbre cardinal Quirini, son concitoyen, qui conçut pour lui une vive amitié. Il n'aurait tenu qu'à lui d'en profiter pour sa fortune; mais, né sans ambition, après avoir passé quelque années à Venise et à Vicence, il retourna dans son couvent de St-Michel, près Murano, et s'y fixa pour le reste de sa vie. Des devoirs de sa religion, les recherches et les travaux littéraires l'occupèrent tout entier. Les savants historiens regrettaient qu'il n'y eût en Italie personne qui recueillît et publiât les actes de leurs académies, comme en France, en Angleterre, en Allemagne et dans tout le Nord. Le P. Calogera conçut l'idée de donner un pareil recueil. Il fut aidé dans ce dessein par Pierre Catherin Zeno, frère du célèbre Apostolo Zeno, par Vallisnieri, Facciolati, Manni, Muratori, etc., et publia en 1729 les premiers volumes in-12 de sa collection intitulée : *Raccolta d'opuscoli scientifici e filologici*, qui continua de paraître jusqu'en 1766, mais sous deux titres différents. La première collection contient cin-

(1) Tant que vécut D. Calmet, Voltaire témoigna respect, déférence et admiration à ce pieux et docte écrivain, que plus tard il osa qualifier d'*imbécile*. Il alla même le visiter à Senones, et, dans la lettre où il lui en demandait la permission, il s'exprimait ainsi : « Je « préfère, monsieur, la retraite à la cour, et les *grands hommes* aux « sots... Je veux m'instruire avec celui dont les livres m'ont formé, « et aller puiser à la source... Je serai un de vos moines. Ce sera « Paul qui ira visiter Antoine, etc. (1748). » On ne sait pourquoi ce projet ne fut exécuté qu'en 1754. Là, Voltaire ne perdit point son temps; au milieu de la bibliothèque, et avec les indications de D. Calmet, il trouva de grands secours pour refaire son *Histoire générale*, dont une édition fautive venait de paraître. Il *gourmanda son imagination*, comme il l'écrit lui-même, en lisant les Pères et les conciles, les vieux historiens de France et les *Capitulaires* de Charlemagne. Au bout de six semaines, il quitta Senones pour aller à Plombières. « Je prendrai les eaux, écrivait-il, en n'y croyant pas, « comme j'ai lu les Pères. » Il avait bien soin, au reste, de dissimuler à son respectable hôte ses dispositions à l'incrédulité, témoin cette lettre qu'il lui écrivait de Plombières même : « Je trouvais « chez vous bien plus de secours pour mon âme que je n'en trouve « à Plombières pour mon corps. Vos ouvrages et votre bibliothèque « m'instruisaient plus que les eaux de Plombières ne me soula- « gent, etc. » Il est certain, du moins, que, pour son *Essai sur les mœurs des nations*, Voltaire doit beaucoup, non-seulement aux lectures et aux recherches qu'il put faire à l'abbaye de Senones, mais encore aux nombreux emprunts qu'il s'est permis, sans aucunement s'en vanter, de commettre envers l'*Histoire universelle, sacrée et profane* de D. Calmet. Enfin, pour ajouter à toutes ces contradictions, on peut citer encore cet autre quatrain sur D. Calmet, que Voltaire adressa à son ami Cideville en 1737 :

Ces antiques fatras ne sont pas inutiles.
Il faut des passe-temps de toutes les façons,
Et l'on peut quelquefois supporter les Varrons,
Quoiqu'on adore les Virgiles.

Voltaire a donné son *Taureau blanc* comme une traduction du syriaque faite par D. Calmet, et Frédéric II a publié, sous le nom de ce bénédictin, une facétie intitulée : *Commentaire théologique sur Barbe-Bleue.* D—r—r.

quante et un volumes, y compris la table des matières et des auteurs; la seconde, sous le titre de *Nuova Raccolta*, fut commencée par lui en 1755, et continuée après sa mort par le P. Fortuné Mandelli, de la même congrégation. Le choix des opuscules, dans l'une comme dans l'autre collection, aurait pu être plus sévère; mais on y trouve en assez grand nombre des morceaux précieux et qui ne sont point ailleurs. Ce littérateur laborieux publiait aussi chaque année, en petits volumes in-8°, des notices littéraires en forme de lettres écrites, soit par lui, soit par ses amis, sous le titre de *Memorie per servire alla storia letteraria*; mais cette publication lui attira quelques désagréments qui l'engagèrent à l'abandonner au 12e volume, en 1758. Il la reprit l'année suivante avec un de ses amis; mais il ne donna que six volumes de ces *Nuove Memorie*, et y renonça tout à fait en 1761. Il eut part à plusieurs autres travaux, entre autres au journal intitulé : *la Minerva*, auquel travaillaient Apostolo Zeno et d'autres savants littérateurs, 1762-65, in-4°. On lui doit encore une traduction italienne du *Télémaque*, Venise, 1744, in 4°; *il Nuovo Gulliver*, Venise, 1731, in-8°, et plusieurs opuscules biographiques. Il contribua beaucoup aussi à la nouvelle édition de la *Bibliotheca volante* de Cinelli, donnée par Albrizzi. Il avait de plus à remplir les devoirs de *revisore de' libri*, emploi qui lui fut confié dès 1730 par les réformateurs de Padoue, et dont il s'acquittait avec autant d'application que d'intégrité. Il termina sa vie laborieuse le 29 septembre 1768. Il a laissé, outre quelques ouvrages inédits, une correspondance littéraire avec plusieurs gens de lettres de ses amis, qui ne comprend pas moins de soixante gros volumes. On en pourrait tirer un choix précieux pour l'histoire des lettres. G—É.

CALONNE (Charles-Alexandre de), né le 20 janvier 1734, à Douai, où son père était premier président du parlement. Après avoir fait ses études à Paris, où il suivit le barreau, le jeune de Calonne, destiné à la magistrature, fut d'abord avocat général au conseil provincial d'Artois. De là il passa au parlement de Douai, en qualité de procureur général. En 1763, il fut nommé maître des requêtes, et les rapports qu'il eut occasion de faire dans les affaires qui divisaient alors les parlements et le clergé le firent connaître d'une manière avantageuse. On ne tarda pas à l'employer dans une occasion importante et délicate. Nommé procureur général de la commission créée pour examiner la conduite de la Chalotais, il fut soupçonné d'avoir abusé de la confiance de l'accusé, en communiquant au vice-chancelier une lettre secrète, dont il était dépositaire. Calonne essaya de se justifier, en disant qu'appelé un jour chez le ministre de la justice, il avait oublié un portefeuille dans lequel cette lettre était renfermée : cette justification parut faible. Il est certain, au reste, que cette lettre n'était point une charge importante contre l'accusé (*voy.* l'écrit de Carra, intitulé : *M. de Calonne tout entier*); d'ailleurs Calonne était fort éloigné, par son caractère léger, de ce calcul de perfidie qu'on lui supposait. Enfin on assure que la Chalotais lui-même, quelque temps avant de mourir, avoua que ses plaintes contre son juge avaient été fort exagérées. Ce qui ne peut être du moins révoqué en doute, c'est que le jugement de la Chalotais ne fut pas aussi rigoureux qu'on pouvait d'abord le craindre, et cette indulgence fut l'ouvrage de Calonne et Lenoir, les deux membres les plus influents de la commission. (*Voy.* la Chalotais.) En 1768, Calonne fut nommé à l'intendance de Metz et ensuite à celle de Lille, où il se distingua par des talents supérieurs dans l'administration. Telle était sa position à la mort de Louis XV. Ses espérances d'élévation ne furent pas favorisées d'abord par le système du nouveau règne. L'ancien ministre Maurepas, revenu d'un long exil, dépositaire d'un pouvoir presque absolu, avait appelé successivement au ministère des finances Turgot et Necker, qui avaient été rapidement remplacés par Fleury et d'Ormesson; Calonne enfin succéda à celui-ci, le 3 novembre 1783. Maurepas venait de mourir. La confiance de Louis XVI reposait presque entièrement sur le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères. Il était consulté surtout dans les nominations ministérielles, et il contribua beaucoup à celle de Calonne. D'autres la virent avec déplaisir, nommément le garde des sceaux Miromesnil. La magistrature parlementaire sentit se réveiller d'anciennes défiances; le public se partagea; la cour accueillit avec transport le nouveau contrôleur général, qui obtint bientôt le titre de ministre d'État. La paix de Versailles, qui venait d'être conclue, laissait à liquider le restant des dépenses de la guerre et de la marine. Indépendamment des emprunts et des arriérés accumulés sous les ministères précédents, il y avait 176 millions d'anticipations, au remplacement desquels il fallait pourvoir. Calonne ne se laissa point abattre par ces difficultés. Son système était de déguiser la détresse et de prendre l'attitude de la prospérité. Il dédaigna la ressource des économies, solda l'arriéré du moment, soutint les effets publics par des avances secrètes, rapprocha le payement des rentes sur l'État, obtint des bonifications considérables sur les baux des fermes et des régies, assura le crédit de la caisse d'escompte, projeta des fonds d'amortissement, et osa exécuter une refonte des monnaies d'or, comme dans un temps de la plus profonde sécurité. Il suivit d'abord le même système d'emprunts adopté avant lui, et il dit à ce sujet, dans sa lettre au roi du 9 février 1789 : « Je « n'ai pas plus emprunté chaque année que mes « prédécesseurs; je n'ai emprunté que ce qu'il fal« lait pour acquitter les dettes contractées avant « mon ministère, etc. » Calonne estimait le montant des emprunts faits depuis 1776 jusqu'à la fin de 1786 à 1,250,000,000, et le déficit annuel à 115,000,000, dont partie devait cependant s'éteindre dans le cours de plusieurs années, de manière qu'en 1797 ce déficit se serait trouvé réduit à 55,000,000. (*Voy.* son discours à l'assemblée des notables.) Il en résultait que les revenus de l'État, de 475,000,000, où ils pouvaient s'élever alors, au-

raient dû être portés à 590,000,000, pour atteindre le niveau. Tous ces calculs de Calonne ont été vivement contestés dans une multitude de pamphlets, auxquels il répondit plus tard dans des écrits remarquables par la clarté, la méthode et une certaine force de dialectique. Quoi qu'il en soit, le vide du trésor était immense. Les premières opérations de Calonne n'étaient que des ressources momentanées, dont le prestige s'évanouissait à la moindre réflexion. La dette de l'État ne reposait sur aucun gage assuré. Il n'y avait qu'un nouveau système de contributions qui en offrît le moyen, et Calonne le proposa. Ses deux leviers principaux étaient l'établissement de la subvention territoriale, payable en nature, et l'extension de l'impôt du timbre. Il se flattait d'y trouver le double avantage d'une augmentation de revenus et d'une répartition plus égale entre les contribuables. Ce plan, conçu longtemps avant lui, a été suivi constamment depuis, à l'exception de la prestation en nature, qui a été reconnue impraticable. Le mode d'exécution présentait alors de grandes difficultés; il fallait obtenir des deux premiers ordres de l'État des sacrifices inouïs jusqu'alors. Les parlements, qui étaient en possession d'autoriser la levée des impôts par la formalité de l'enregistrement, avaient souvent été divisés, tantôt avec le clergé, tantôt avec la noblesse, sur des points étrangers aux droits de la magistrature; mais il était vraisemblable qu'ils opposeraient une résistance concertée sur des intérêts qui leur étaient communs. Depuis longtemps les ministres luttaient en vain contre les corps privilégiés; le garde des sceaux Machault, trente ans auparavant, n'avait pas seulement pu obtenir la déclaration des biens du clergé; Turgot avait déplu à la noblesse et aux parlements par ses principes antiféodaux et par le projet des assemblées provinciales; et Necker, par l'extension qu'il voulait donner à ces nouveaux corps politiques. D'un autre côté, il était peut-être plus dangereux encore, dans un moment de crise, d'appeler intégralement la représentation nationale, qui aurait pu tenter de se mettre à la place de toute espèce d'autorité. Depuis cent soixante ans, la convocation des états généraux était regardée, et non pas sans raison, comme le parti le plus funeste à la royauté. Placé entre les extrêmes, Calonne se détermina pour un terme moyen qui lui parut réunir toutes les conditions nécessaires pour faire approuver ses projets. Il proposa une assemblée de notables, choisis parmi les membres les plus distingués des deux premiers ordres de l'État, de la magistrature, et dans les chefs des principales municipalités. Ces réunions consultatives n'avaient aucun caractère légal pour délibérer : on en connaissait peu dans les fastes de la monarchie. Le plan de Calonne éprouva plus d'un obstacle dans le conseil. Ses contradicteurs les plus apparents furent Miromesnil et le baron de Breteuil. Celui-ci était devenu l'ennemi de Calonne, à l'occasion d'une intrigue des amis de Foulon, qui voulaient porter ce conseiller d'Etat au ministère des finances. (*Voy.* l'*Histoire de la révolution*, par Bertrand de Molleville.) La lente et prudente politique du comte de Vergennes le fit hésiter quelque temps avant d'approuver des vues aussi hardies. Il se rendit enfin. Le roi, par un désir sincère du bien, adopta le plan, et la reine l'appuya, par prévention pour le ministre. Cependant Calonne ne se dissimulait pas les dangers qu'il avait à courir. Il écrivait à un ami intime, le 16 août 1786 : « Je viens de lire mon plan au roi; il m'a « bien entendu, bien écouté, m'a tout promis; mais « je me fais pitié à moi-même, lorsque je pense au « résultat qu'il peut avoir pour moi. N'importe; je « crois que c'est le bien, le bonheur du roi et du « peuple; j'ai bon courage, je l'entreprendrai. » Ce fut sous ces faibles auspices de succès que commença l'assemblée des notables. Vergennes venait de mourir. C'était une puissante protection de moins pour Calonne, qui se trouva ainsi jeté presque seul dans l'arène. La première séance eut lieu à Versailles, le 22 février 1787. On attendait avec impatience le compte du ministre des finances. Il l'exposa avec toute la dextérité dont il était capable; mais il ne put empêcher la mauvaise impression de ses fâcheuses révélations. Le déficit de 115,000,000 surpassa encore les craintes que l'on avait conçues. Calonne en fit remonter l'origine jusqu'au ministère de Terray, prétendit qu'il était dès lors de 40,000,000, qu'il s'était augmenté depuis 1776 jusqu'en 1783 d'une somme égale, et convint enfin de l'avoir accru lui-même de 35,000,000 jusqu'à la fin de 1786. Ces calculs étaient dans une contradiction trop directe avec ceux de Necker pour ne pas attirer une réponse très-vive de la part de cet ex-ministre, dont les nombreux amis se liguèrent en sa faveur. On reprocha assez généralement à Calonne d'avoir attendu trois ans entiers pour dresser un état de situation aussi alarmant; on l'accusa même d'en avoir exagéré le triste tableau, qui contrastait si désagréablement avec les illusions précédentes; enfin, d'avoir confondu et bouleversé toute la comptabilité antérieure, dans le dessein de couvrir ses propres malversations. La première attaque qu'on lui livra fut la dénonciation de l'échange du comté de Sancerre, appartenant au comte d'Espagnac, où l'on prétendit que Calonne avait sacrifié les intérêts du roi à ceux d'un particulier, qu'il avait favorisé pour partager lui-même les bénéfices. (*Voy.* les *Mémoires* du comte d'Espagnac, l'écrit de Carra, et la *Requête de Calonne au roi en* 1787.) Le marquis de Lafayette se montra à la tête des accusateurs, et Miromesnil fut soupçonné d'être un des instigateurs secrets; mais le roi parut, dans ce premier moment, soutenir son ministre. Le garde des sceaux fut renvoyé. Cependant ce triomphe ne fut pas de longue durée. Indépendamment des amis de Necker, un autre parti conspirait contre Calonne : c'était celui qui portait au ministère l'archevêque de Toulouse, Loménie-Brienne. La cour s'effrayait des longueurs de l'assemblée des notables et de la fermentation qu'elle excitait. La reine, soit par crainte de l'opinion publique, soit par les insinuations de Breteuil, se laissa persuader d'abandonner Calonne, qui fut destitué et exilé en Lorraine. Il voulait à peine

croire à un changement aussi subit, et se flattait que ce n'était qu'une feinte. Il se consolait par l'idée que ses plans seraient suivis, et qu'ils serviraient un jour à le rétablir en faveur. Sa disgrâce ne fut que trop réelle. On ne lui épargna ni les reproches ni les humiliations. Il fut obligé de se dépouiller de la décoration du cordon bleu, qu'il portait comme trésorier de l'ordre du St-Esprit. Il s'expatria et passa en Angleterre, où il reçut des consolations flatteuses. Catherine II lui écrivit en ces termes : « J'ai lu les mémoires que vous avez « donnés aux notables. Les ennemis de la France « doivent se réjouir de votre retraite, ses alliés doi- « vent s'en affliger. Par cœur et par caractère, « j'aime les grandes choses et les grands hommes. « Si vous venez dans mes États, vous y trouverez « protection et jouirez de la considération due à vos « talents et à votre mérite. » Calonne, réfugié à Londres, s'occupa de repousser les accusations qui s'élevaient en foule contre lui. Ce fut l'objet spécial d'une requête adressée au roi, vers la fin de 1787, où il passe en revue toutes ses opérations ministérielles, et où il s'efforce de prouver qu'il n'en est pas une seule qui n'ait eu pour objet l'amélioration des finances. L'archevêque de Toulouse, son successeur, lui avait fait connaître par écrit le mécontentement personnel du roi; les parlements de Grenoble, de Toulouse, de Besançon, l'avaient dénoncé à l'animadversion publique; enfin celui de Paris avait rendu formellement plainte contre lui. Calonne se défend contre toutes ces attaques; il supplie le roi de déclarer que, dans toutes les opérations de son ministère, il n'a jamais agi que par les ordres ou d'après le consentement de Sa Majesté, et, dans le cas de silence, il offre de venir se justifier dans les formes les plus solennelles, devant la cour des pairs, où il était accusé. Cet écrit, rendu public par la voie de l'impression, et remarquable par le ton animé, mais respectueux de la défense, fut vivement attaqué par une foule de pamphlets. A toutes ces inculpations, les amis de Calonne se contentaient d'opposer un fait, qui du moins a le mérite de la vérité, et ne laisse pas d'être de quelque importance auprès de gens non prévenus, c'est que Calonne sortit du ministère dans un tel dénûment, qu'il fut trop heureux d'accepter la main d'une amie généreuse, veuve d'un riche financier (1), qui s'empressa de le consoler des rigueurs du sort par le don de tous ses biens. Calonne ne fut pas mieux écouté dans une lettre en date du 9 février 1789, qu'il adressa également au roi. Celle-ci contient uniquement des réflexions politiques. Necker était rentré en place, et dirigeait tout vers ce système révolutionnaire qui eut de si fâcheux résultats pour l'autorité royale. Calonne combat toutes les opérations de son successeur; il essaye d'en démontrer au roi les funestes conséquences; il finit en annonçant le projet qu'il formait lui-même de venir se présenter comme candidat aux états généraux. Il passa effectivement sur le continent et se présenta à l'assemblée électorale de la noblesse de Bailleul; mais il dut renoncer à l'espoir de se faire élire, et retourna presque aussitôt à Londres, où il s'occupa de nouveau d'écrits polémiques sur la situation des affaires. Des événements d'un autre genre devaient occuper le reste de sa vie. La révolution était commencée. L'émigration des princes, frères du roi, appelait autour d'eux une foule de mécontents, dont la force principale devait être dans l'appui des cabinets étrangers. Calonne vit dans cet état de choses une occasion de reparaître sur le théâtre des événements. Il se lança dans ce nouveau tourbillon avec une ardeur qui semblait désormais au-dessus de ses forces. Ses négociations, ses voyages multipliés en Allemagne, en Italie, en Russie, son zèle, son dévouement, le rendirent précieux au parti dans lequel il s'était jeté. Il y déploya de nouveaux talents et l'esprit le plus fécond en ressources; il y dépensa la fortune qui lui restait de son second mariage; enfin il y courut risque de la vie. Un jour qu'il était près de rejoindre les princes à Coblentz, sa voiture fut précipitée dans le Rhin. L'abbé de Calonne, son frère, qui était à ses côtés, eut la présence d'esprit de se saisir du portefeuille, et le tint élevé au-dessus de l'eau jusqu'à ce qu'on vînt à leur secours. Tant d'efforts et de sacrifices furent inutiles pour une cause malheureuse et mal défendue. Lorsque les moyens politiques furent épuisés, Calonne voulut encore la servir de sa plume, et ce fut dans cette intention qu'il composa son écrit intitulé : *Tableau de l'Europe en novembre* 1795. C'est un de ses ouvrages les plus remarquables par la chaleur du style et l'exposé fidèle des événements. Depuis cette époque, Calonne disparut de la scène politique, et vécut à Londres tranquille et principalement occupé des beaux-arts, qu'il avait toujours cultivés avec goût. Il quitta l'Angleterre au mois de septembre 1802, et vint à Paris, où il mourut le 29 octobre suivant. Telle fut la carrière brillante et désastreuse d'un ministre plus imprudent que mal intentionné, qui donna le premier mouvement à la révolution de son pays. Il excita une tempête qu'il ne fut pas en son pouvoir de calmer. Il composa son assemblée de notables d'éléments discordants qu'il ne sut pas contenir. Il possédait à un très-haut degré les qualités d'un grand administrateur; il avait une connaissance exacte de tous les détails; il saisissait l'ensemble avec une précision admirable; il se montra même capable de concevoir un plan vaste; mais si la sagesse qui mûrit les pensées, si la prévoyance qui devine les obstacles, si l'esprit d'ordre et de suite qui prépare le succès de l'exécution sont les parties constitutives d'un homme d'État, Calonne ne saurait prétendre à ce titre. Il n'avait pas étudié les hommes; il compta trop légèrement sur des promesses et sur des protections inconstantes, et la vanité l'aveugla sur le bord du précipice. Il mit d'ailleurs trop peu de dignité dans sa conduite personnelle et de sévérité dans ses mœurs. La vie trop dissipée d'un homme en place semble autoriser des soupçons d'improbité; ils s'attachent surtout au mi-

(1) Madame d'Harvelai.

nistre dépositaire des deniers publics. On lui a reproché avec raison du faste et de la prodigalité, de l'imprudence et de la précipitation ; mais son caractère était franc et généreux, et il conserva beaucoup d'amis dans sa disgrâce. Il joignait à d'heureuses dispositions les avantages d'une éducation brillante ; son travail était facile, lumineux, et son application infatigable, même au milieu des amusements les plus frivoles. Sa physionomie était spirituelle, sa politesse aisée, ses manières séduisantes ; il parlait avec grâce ; il savait donner beaucoup de prix à ce qu'il accordait, et mettre beaucoup d'adresse et même d'obligeance dans ses refus. La reine lui demandait un jour une chose à laquelle elle attachait sans doute de l'importance, puisqu'elle ajoutait, de ce ton qui annonce qu'on ne veut pas être refusé : « Ce que je vous demande est peut-« être bien difficile. — Madame, repartit Calonne, « si cela n'est que difficile, c'est fait ; si cela est im-« possible, nous verrons. » Son style, toujours élégant, souvent noble et animé, est quelquefois diffus et incorrect. Ses ouvrages méritent d'ailleurs d'être conservés comme documents historiques dans l'administration des finances. Ses discours et ses mémoires à l'assemblée des notables doivent être mis en première ligne. On a de lui : 1° *Tout pour elle*, conte plaisant, 1760, in-12, opuscule attribué aussi à l'abbé de Voisenon, mais que l'on assure avoir été la première production de Calonne. 2° *Observations et Jugements sur les coutumes d'Amiens, d'Artois, de Boulogne, de Ponthieu, sur plusieurs matières du droit civil et du droit coutumier*, 1784, in-4°. 3° *Lettre d'un avocat au défenseur du comte de Ch...* (à M. de Lacretelle, qui avait pris la défense du comte de Sanois en l'appelant le comte de Ch...), 1786, in-8°. 4° *Requête au roi*, Londres, 1787, in-8°, 5° *Compte rendu aux nations*, etc., Dresde, 1787, in-4°. 6° *Correspondance de Necker avec Calonne*, 1787, in-4°. 7° *Réponse à la correspondance de M. C.....* (Cérutti) *et du comte Mirabeau*, 1788, in-8° de 50 p. 8° *Réponse de Calonne à l'écrit de Necker*, Londres, 1788, 1 vol. in-4° ou 2 vol. in-8°. 9° *Lettre de Calonne au roi, 9 février* 1789, Londres (1789), in-8° de 208 p. 10° *Seconde lettre de Calonne au roi, 5 avril* 1789, Londres (même année), in-8°. 11° *Motifs pour différer jusqu'à l'assemblée des états généraux la réfutation du nouvel écrit que Necker vient de publier*, 1789, in-8°. De Calonne n'a point fait la réponse qu'il annonçait. 12° *Note sur le mémoire remis par Necker au comité des subsistances*, Londres, 1789, in-12. 13° *Observations sur les finances*, Londres, 1790, in 8°. 14° *L'État de la France tel qu'il peut et tel qu'il doit être*, Londres, 1790, in-8° ; réimprimé la même année, même format. 15° *Mémoire contre le décret rendu le* 14 *février* 1791 *par l'assemblée soi-disant nationale*, Venise et Paris, 1791, in-8°. 16° *Lettre d'un publiciste de France à un publiciste d'Allemagne*, 1791, in-8°. 17° *Esquisse de l'état de la France*, 1791, in-8°. 18° *Tableau de l'Europe en novembre* 1795, *et Pensées sur ce qu'on a fait et qu'on n'aurait pas dû faire, sur ce qu'on aurait dû faire et qu'on n'a pas fait, sur ce qu'on devait faire et que peut-être on ne fera pas*, Londres, 1796, in-12. Cet ouvrage attira à l'auteur une réponse de la part du conseiller d'État de Montyon, qui avait l'avantage d'une érudition immense, et qui montra beaucoup de ménagement pour la personne de son adversaire. Ce fut à cette époque que Calonne se brouilla avec les princes, dont il abandonna le parti. 19° *Lettre au citoyen auteur du rapport prétendu fait à S. M. Louis XVIII*, 1796, in-8°. 20° *Des Finances publiques de la France*, Londres, 1797, in-8°. 21° *Lettre à l'auteur des Considérations sur l'état des affaires publiques au commencement de l'année* 1798, Londres, 1798, in-8°. Dans un volume imprimé en 1773 sous le titre de *Mémoires concernant la navigation des rivières de la province des Trois-Évêchés et le commerce de Metz*, on en trouve quelques-uns de Calonne, alors intendant des Trois-Évêchés. On lui attribue : *Réponse à Montyon*, des *Remarques sur l'Histoire de la révolution de Russie par Rhulières*, enfin un *Traité sur la police*, destiné à l'Angleterre. Il paraît qu'il a laissé en outre, sur différents sujets d'arts ou d'administration, quelques manuscrits qu'il n'a pas eu le temps de publier. L'édition des œuvres du poëte Lebrun (Ecouchard) offre deux lettres de Calonne, dont l'une est remarquable par le style et par le sujet. Le ministre engage le poëte à célébrer dans ses vers l'assemblée des notables et la révolution qui se prépare. D—s.

CALONNE (. . . . . abbé DE), frère du précédent, se rendit en Angleterre dans les premières années de la révolution, et y concourut à la rédaction d'un journal intitulé *le Courrier de l'Europe*. Il se retira ensuite dans le Canada, et y fonda une petite colonie dont il fut le curé. Il revint en Angleterre en 1807, et repartit presque aussitôt pour le Canada, où il est mort en 1822. Nous rectifions ici les erreurs qu'avait commises sur ce personnage la 1re édition de la *Biographie universelle*. D—R—R.

CALONNE (CLAUDE-FRANÇOIS), savant agronome, de la même famille que les précédents, a publié : 1° *Souhaits d'une heureuse année suivie de plusieurs autres adressés à M. de*** à Abbeville, en réponse au nouveau projet d'un canal dans la Picardie et d'un port à Amiens, qui entraîneraient la destruction d'Abbeville et de St-Valery*, Amsterdam et Paris, 1765, in-12 ; 2° *Essai d'agriculture en forme d'entretien sur les pépinières des arbres étrangers et fruitiers*, etc., par un cultivateur de Vitry-sur-Seine, Paris, 1779, in-12. Z—O.

CALOV (ABRAHAM), en latin CALOVIUS, théologien luthérien, né en 1612, à Mohrungen, en Prusse, fit ses études à Koenigsberg et à Rostock, fut professeur et prédicateur à Koenigsberg, recteur à Dantzick, et professeur de théologie à Wittenberg, où il mourut, le 25 février 1686. La plus grande partie de sa vie se passa en querelles avec les théologiens de son temps, tels que Jean Bergius, Henri Nicolaï, Jean Cæsar, George Calixte, et beaucoup d'autres. Ce fut contre Calixte qu'il s'éleva le plus fortement au colloque de Thorn. Calov y porta une

aigreur et une animosité rares, même dans les querelles théologiques. Les dissertations, les pamphlets qu'il écrivit contre ses adversaires, les thèses qu'il soutint, les accusations, les réfutations qu'il publia, sont innombrables. On ne remarque guère aujourd'hui, parmi ses ouvrages, que : 1° sa *Biblia illustrata*, où il attaqua les explications de Grotius; 2° son *Systema LL. theol.*; 3° son *Tractatus de methodo et docendi et disputandi*, Rostock, 1637, in-8°; 4° ses écrits contre les sociniens; 5° ses *Considerationes arminianismi*, seul ouvrage où il ait montré quelque modération. G—T.

CALPHURNIUS (JEAN), savant critique du 15e siècle, né à Brescia, d'une famille originaire du Bergamasque, fut professeur de langue grecque à Venise, et ensuite à Padoue, depuis l'an 1478 jusque vers 1502. Il a publié : 1° une édition d'Ovide, 1474 ; 2° l'*Heautontimorumenos* de Térence, avec un commentaire, Trévise, 1474, in-fol. Ce commentaire a été plusieurs fois réimprimé avec ceux que Donat nous a laissés sur les cinq autres comédies du même poëte. Westerhove, qui a joint ses commentaires à la belle édition qu'il a donnée de Térence (la Haye, 1726, 2 vol. in-4°; ibid., 1732, in-8°), soupçonne Calphurnius d'avoir tiré son commentaire de celui de Donat, qui existait peut-être encore de son temps, et d'en avoir ensuite supprimé le manuscrit. 3° Catulle, Tibulle, Properce, et les *Silves* de Stace, Vicence, 1481, in-fol. Il y joignit quelques poëmes latins de sa façon, dont un sur le martyre de St. Simon, enfant massacré par des juifs en 1474. 4° Un dialogue tenu aux Champs-Elysées entre son âme et celle de Lucius Calpurnius Pison, historien romain. 5° Des satires. (*Voy*. la *Litteratura Brixiana* du cardinal Quirini.) C. M. P.

CALPRENÈDE (GAUTHIER DE COSTES, chevalier, seigneur DE LA), né au château de Tolgou, dans le diocèse de Cahors, à deux lieues de Sarlat, est moins connu aujourd'hui par ses ouvrages que par ces vers de Boileau :

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon,
Calprenède et Juba parlent le même ton.

Après avoir fait ses études à Toulouse, il vint à Paris vers l'an 1632, et entra en qualité de cadet dans le régiment des gardes, où il fut ensuite officier. Depuis, et peu après l'an 1650, il fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre. En 1648, il épousa Madeleine de Lyée, veuve en premières noces de Jean de Vieux-Pont, seigneur de Compant, et, en secondes et dernières, d'Arnould de Braque, seigneur de Vaular et de Châteauvert. La Calprenède étant, en 1663, au château de Mouflaine, y voulut faire voir aux dames des marques de son adresse au fusil; la poudre enflammée lui sauta au visage, et le défigura. Quelques mois après, revenant de Normandie, il fut blessé au front d'un coup de tête que lui donna son cheval, et mourut au mois d'octobre 1663. La Calprenède a fait des romans et des pièces de théâtre. Les romans sont : 1° *Cassandre*, 1642, en 10 vol. in-8°; reimprimés en 1731, 10 vol. in-12. (*Voy*. BOISSAT.) Alexandre-Nicolas de la Rochefoucault, marquis de Surgères, en a donné un abrégé en 1752, 3 vol. in-12. 2° *Cléopâtre*, Paris, 1648 et années suivantes, 12 vol. petit in-8°; Leyde, 1657, 12 vol. même format. Ces deux ouvrages ont été traduits en italien. C'est dans le dernier que figure Juba, ridiculisé par Boileau. On a publié, en 1668, 3 vol. in-12, un abrégé de *Cléopâtre*; Lebret, en 1769, et Benoît, en 1789, en ont publié deux autres. 3° *Faramond, ou l'Histoire de France*, Paris, 1661, 7 vol. in-8°. L'auteur n'ayant pas achevé cet ouvrage, Pierre Dortigue de Vaumorière en donna la suite en 5 volumes. Une 2e édition de *Faramond* a paru à Amsterdam, 1664-70, 12 vol. petit in-8°. On préfère celle de Paris, le t. 10 en est très-rare, parce qu'il a été brûlé dans un incendie au collége de Montaigu. De Surgères a donné, en 1753, un abrégé de *Faramond*, 4 vol. in-12. 4° *Silvandre*, qu'il composa étant cadet. On dit que, de l'argent qu'il en eut, il s'habilla d'une manière bizarre, et que, comme on lui demandait le nom de son étoffe, il répondit que c'était du *Silvandre*. Si ce fait etait vrai, son *Silvandre* aurait été imprimé; cependant on ne sait ce que c'est; on présume que c'était un roman. 5° *Les Nouvelles, ou les Divertissements de la princesse Alcidiane*, 1661, in-8°, publié sous le nom de sa femme, mais que Niceron attribue à notre auteur. « Le meilleur de ces romans, dit La« harpe, est, sans contredit *Cléopâtre*, malgré son « énorme longueur, ses conversations éternelles, et « ses descriptions, qu'il faut sauter à pieds joints; « la complication de vingt différentes intrigues, qui « n'ont entre elles aucun rapport sensible, et qui « échappent à la plus forte mémoire; ses grands « coups d'épée qui ne font jamais peur, et que ma« dame de Sévigné ne haïssait pas; ses résurrec« tions, qui font rire, et ses princesses qui ne font « pas pleurer. Avec tous ces défauts, que l'on re« trouve dans *Cassandre* et dans *Faramond*, la Cal« prenède a de l'imagination; ses héros ont le front « élevé; il offre des caractères fortement dessinés, « et celui d'Artaban a fait une espèce de fortune; « car il a passé en proverbe. » On a quelquefois attribué à la Calprenède le roman de *Bérénice*, qui est de Segrais. Les tragédies de la Calprenède sont : 1° *la Mort de Mithridate*, 1637, in-4°; elle fut représentée, pour la première fois, le jour des Rois, ce qui donna lieu à une plaisanterie. A la fin de la pièce, Mithridate prend une coupe pleine de poison, et, après avoir délibéré quelque temps, il dit en l'avalant :

Mais c'est trop différer...

Un plaisant du parterre acheva le vers en disant :

Le roi boit, le roi boit.

2° *Bradamante*, tragi-comédie, 1637, in-4°. 3° *Jeanne d'Angleterre*, tragédie, 1638, in-4°. 4° *Le Clarionte, ou le Sacrifice sanglant*, tragi-comédie, 1637, in-4°. 5° *Le Comte d'Essex*, tragédie, 1639, in-4°. Cette pièce fut jouée en 1638; il n'y avait que trente-sept ans que le comte d'Essex était mort. C'est la meilleure pièce de la Calprenède, et l'on en peut dire

autant de celles que Thomas Corneille et Boyer firent jouer tous les deux en 1678, sous le même titre. Ils avaient l'un et l'autre profité de quelques idées de la Calprenède. De ces trois tragédies, celle de Corneille est seule restée au théâtre. 6° *La Mort des enfants d'Hérode, ou Suite de la Mariamne*, tragédie, 1639, in-4°. (La *Mariamne*, tragédie de Tristan l'Hermite, avait, en 1636, balancé les succès du *Cid.*) 7° *Édouard, roi d'Angleterre*, tragédie, 1640, in-4°. 8° *Phalante*, tragédie, 1642, in-4°. 9° *Hermenegilde*, tragédie en prose, 1643, in-4°. 10° *Bélisaire*, tragi-comédie, non imprimée, jouée en 1659. A l'exception du *Comte d'Essex*, toutes ces pièces sont détestables. Il est étonnant que l'auteur, qui, dans ses romans, a fourni matière à tant d'ouvrages dramatiques, ait fait de si mauvaises tragédies. Le cardinal de Richelieu, quoiqu'admirateur indulgent de la médiocrité, ne put s'empêcher de dire, d'une des tragédies de la Calprenède, que le moindre de ses défauts était d'être écrite en vers lâches : « Comment « lâches ! s'écria l'auteur ; cadédis, il n'y a rien de « lâche dans la maison de la Calprenède. » A. B—T.

CALPURNIUS. *Voyez* PISON.

CALPURNIE, fille de Lucius Pison, et femme de Jules-César. La nuit qui précéda le meurtre de son époux, elle songea qu'on le poignardait entre ses bras, et que le faîte de la maison s'écroulait. En même temps, ajoutent quelques historiens, les portes de la chambre s'ouvrirent d'elles-mêmes. Le lendemain, Calpurnie conjura César de ne point sortir de chez lui, mais ses instances et ses larmes furent inutiles. (*Voy.* CÉSAR.) Après la mort de ce grand homme, elle se retira chez Marc-Antoine. (*Voy.* Suétone et Plutarque.) CH—S.

CALPURNIUS FLAMMA (MARCUS), a mérité d'être placé auprès des Curtius et des Décius, par un dévouement aussi généreux. L'an de Rome 494, dans la première guerre punique, le consul Atilius ayant engagé son armée dans un pays qu'il ne connaissait pas, l'avait mise dans le plus grand danger. Le général carthaginois, qui avait marché à sa rencontre, s'était saisi des hauteurs, et tenait les légions romaines assiégées dans le vallon qu'elles occupaient. Calpurnius, tribun militaire, épargna à son pays, par sa résolution et son courage, un désastre et une honte qui auraient rappelé les fourches Caudines. Il prit avec lui trois cents hommes, et alla s'emparer d'une éminence, sans espoir de salut, mais enflammé, ainsi que sa troupe, par l'amour de la gloire et l'ambition de sauver l'armée. On rapporte qu'en conduisant son détachement, il lui dit : « Soldats, « mourons, et, par notre mort, arrachons aux Car- « thaginois les légions qu'ils tiennent assiégées. » Il en arriva ainsi. Pendant qu'ils occupaient les ennemis, le consul eut le temps de dégager son armée. Calpurnius survécut aux siens comme par miracle ; il fut trouvé au milieu des morts respirant encore. N'ayant point reçu de blessures mortelles, les soins qui lui furent donnés le mirent en état de servir encore son pays. Un seul auteur (M. Caton), au rapport d'Aulu-Gelle, attribue ce fait à un tribun appelé Q. Cæditius. Q—R—Y.

CALPURNIUS SICULUS (TITUS JULIUS), contemporain de Némésien, natif de Sicile, vivait dans le 3e siècle. Quelques éditions lui donnent le prénom de Caius au lieu de Titus ; dans d'autres il est désigné sous le nom de *Calphurnius* ; mais cette orthographe paraît vicieuse. Il était très-pauvre. La pauvreté lui ayant inspiré d'aller en Espagne, il obtint d'un protecteur qu'il avait à Rome une place à la cour impériale. On croit communément que ce protecteur fut Némésien ; mais il est évident que Calpurnius, dans ses poëmes, parle d'un homme qui remplissait une charge importante auprès des empereurs, et rien n'indique que Némésien ait été dans une situation si brillante. Un passage de la 4e églogue de Calpurnius paraît annoncer que son Mécène était maître des offices, *magister officiorum*. En admettant que son protecteur fût revêtu de cette charge, on peut croire facilement que le poëte obtint l'emploi de secrétaire de l'empereur Claude. On a de lui sept églogues ou idylles, qui ne sont pas sans mérite, et qui se rapprochent de celles de Virgile. Du temps de Charlemagne, on les mettait entre les mains des écoliers. La 1re édition de Calpurnius se trouve dans celle de Silius Italicus, Rome, 1471, in-fol. Ses églogues ont été réimprimées la même année à la suite d'Hésiode. Elles ont été imprimées à Leipsick, 1803, in-8°, par les soins de M. Ch. D Beck. On les trouve aussi dans les éditions de Némésien, notamment dans l'édition de Mittau, 1774, in-8 ; dans les *Poetæ latini minores* donnés par Burmann, Leyde, 1731, 2 vol. in-4°, et dont Wernsdorf a donné une nouvelle édition plus estimée, Altembourg, 1780-1799, 6 t. en 10 vol. in-8°. Mairault a fait une traduction de Calpurnius, qu'il publia sous ce titre : *les Pastorales de Némésien et de Calpurnius traduites en françois, avec des remarques et un discours sur l'églogue*, Bruxelles, 1744, in-8°. Cette traduction est estimée. Quelques auteurs portent à onze le nombre des églogues de Calpurnius. Ce poëte a assez bien imité Théocrite et Virgile ; cependant il a su ne pas donner à ses bergers la grossièreté des mœurs de ceux de Théocrite ; il est quelquefois négligé et enflé, et inférieur à Virgile pour l'élégance et la pureté. Le peu que nous savons des circonstances de la vie de Calpurnius est tiré de ses églogues. Il en a paru, en 1842, une traduction faisant partie d'un volume qui contient, avec la traduction en regard, les poésies de Sabinus, Gratius Faliscus, Némésien, Valérius Caton, Vestritius Spurinna, Lupercus Servastus, Arborius, Pentadius, Eucheria, et le *Pervigilium Veneris*. L'auteur de cette traduction élégante et fidèle est M. le professeur Cabaret Dupaty ; elle forme le 1er volume de la seconde série de la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. — CALPURNIUS FLACCUS, rhéteur, que l'on croit avoir vécu sous Adrien et sous Antonin le Pieux, est auteur d'un recueil intitulé : *Calpurnii Flacci excerptæ decem rhetorum minorum Declamationes*, que Pierre Pithou a publié en 1580. D—R—R.

CALUSO. *Voyez* VALPERGA.

CALVART (DENIS), peintre, naquit à Anvers,

en 1563. On l'appelle en Italie DENIS LE FLAMAND. Il vint très-jeune à Bologne; il n'était encore que peintre de paysages. Pour apprendre à dessiner la figure, il fréquenta l'école de Fontana et celle de Laurent Sabbatini, qu'il aida à Rome dans ses travaux au Vatican. Après avoir dessiné quelque temps les peintures de Raphaël, il revint à Bologne, et y ouvrit une école, dont il est sorti cent trente-sept maîtres, parmi lesquels il faut distinguer l'Albane, le Guide et le Dominiquin. Denis savait colorer à la manière des Flamands; aussi les Bolonais le regardaient-ils comme un des restaurateurs de leur école en cette partie de la peinture, qui, chez eux, avait déjà commencé à dégénérer. Il possédait la connaissance des deux perspectives, de l'anatomie et de l'architecture, comme on le voit dans un grand nombre de petits tableaux sur cuivre, représentant des faits de l'Ancien Testament, et dont les religieuses de son temps avaient coutume de meubler leurs cellules. Augustin Carrache et Sadeler ont gravé une partie des ouvrages de Denis. On montre dans beaucoup de portefeuilles des dessins de ce maître, qui sont, pour la plupart, à l'encre de la Chine ou à la pierre noire. On lui a reproché une sorte de manière et d'affectation qui était sans excuse chez un homme de ce mérite. Ses figures ont quelquefois des attitudes peu nobles et trop hardies. On attribue ce défaut au caractère de Calvart, qui était ardent et porté à la violence Lanzi dit qu'il instruisait ses disciples avec patience et sagesse. Cependant on sait qu'il eut un jour la brutalité de frapper le Dominiquin, parce que ce jeune artiste, alors son élève, copiait secrètement des estampes d'Augustin Carrache. Les meilleurs tableaux de Calvart sont un *St-Michel*, à Ste-Pétrone, et son *Purgatoire, alle Grazie*, à Bologne. Les Carrache ont avoué qu'ils y avaient puisé beaucoup d'idées heureuses. Cet hommage sincère rendu par les Carrache est flatteur pour l'école flamande. Denis mourut à Bologne en 1619. Oretti rapporte l'inscription qui fut placée sur son tombeau, dans l'église des servites. A—D.

CALVEL (l'abbé ÉTIENNE), mort dans un âge très-avancé, vers 1830, se livra à divers genres de littérature, mais se fit surtout connaître comme agronome. Il débuta par un roman, ce qui n'annonçait pas assurément les graves études auxquelles il devait se livrer plus tard : *Bélise ou les deux Cousines*, Paris, 1769, 2 vol. in-12, tel est le titre de cet ouvrage entièrement oublié aujourd'hui. Il publia ensuite l'*Encyclopédie littéraire, ou Dictionnaire d'éloquence et de poésie*, Paris, 1777, 3 vol in-8°. L'année suivante, il remporta le prix d'éloquence au jugement de l'académie des Jeux floraux à Toulouse, pour l'*Éloge de Gui du Faur de Pibrac*, Paris, 1778, in-8°. Quelques années après il publia un *Discours à l'occasion du prix de vertu que l'administration de Toulouse fait distribuer chaque année aux pauvres les plus industrieux et les plus sages*, Toulouse, 1787, in-8°. Quant à ses ouvrages sur l'agriculture, principalement sur la culture des arbres à fruit, ils sont nombreux. Voici les titres des principaux : 1° *des Arbres à fruit pyramidaux, vulgairement appelés quenouilles, ou la manière d'élever sous cette forme tous les arbres à fruit*, Paris, 1803, in-12. 2° *Traité complet sur les pépinières*, etc., Paris, 1803; 2e édition augmentee d'un catalogue d'arbres, etc., Paris, 1805, 3 vol. in-12. 3° *Considérations sur le glanage*, Paris, 1804, in-8°. 4° *Manuel pratique des plantations*, etc., imprimé sous les auspices du ministère de l'intérieur, avec fig. Paris, 1804, in-12; nouvelle édition revue et corrigée avec soin, 1824, in-12. 5° *Notice historique sur la pépinière nationale des Chartreux, au Luxembourg*, Paris, 1804, in-12. 6° *Du Melon et de sa culture sous châssis, sur couche et en pleine terre*, Paris, 1805, in-12; 2e édition, 1810; 3e édition, 1828, in-12. 7° *Mémoire sur l'Orme, sur sa diminution et sur les moyens d'y remédier*, 1807, in-8°. 8° *Mémoire sur l'ajonc ou genêt épineux*, Paris, 1808, in-8°. 9° *De la Betterave et de sa culture*, Paris, 1811, in-8°. 10° *Principes pratiques sur la plantation et sur la culture du chasselas et autres vignes précoces*, Paris, 1811, in-8°. 11° *Recherches et Expériences sur les moyens pratiques d'accélérer la fructification des arbres*, Paris, 1811, in-8°. 12° *Recherches et Expériences sur l'éducation et la culture du mûrier blanc*, etc., Paris, 1812, in-8°. 13° *Réponse à la lettre de M. Bosc, insérée dans le Moniteur du 25 décembre* 1812, Paris, 1813, in-8° de 12 p. L'abbé Calvel a été le principal rédacteur de la *Feuille du cultivateur* et a eu part à plusieurs journaux entre autres au *Journal d'économie rurale*. Pendant le séjour du pape Pie VII à Paris, en 1804, il eut l'honneur de présenter à Sa Sainteté ses différents ouvrages d'agriculture, et lui adressa en latin un discours dans lequel il prit particulièrement pour sujet d'éloge le zèle éclairé que le pontife apportait à encourager le premier et le plus précieux des arts. Il rappela que c'est dans les murs de Rome qu'ont été composés les bons ouvrages d'agriculture dont les préceptes s'embellissent des vers immortels de Virgile, ouvrages que Varron, Palladius, Columelle, Pline l'ancien, ces bienfaiteurs de l'humanité, ont transmis à la reconnaissance des peuples. Pie VII accueillit fort bien cet hommage, qui sortait ainsi de la route ordinaire de cette sorte de compliments. D—R—R.

CALVERT (GEORGE), plus connu sous le nom de *comte de Baltimore*, naquit en 1578 à Kyplin, dans le Yorkshire, d'une ancienne famille originaire de Flandre. Après avoir fait ses études dans l'université d'Oxford, et voyagé en différentes contrées du continent, il devint secrétaire de lord Cécil, l'un des ministres de Jacques Ier. Ses vertus et ses talents lui méritèrent la confiance de ce prince, qui le fit successivement chevalier, lord d'Irlande, sous le titre de *baron de Baltimore*, et secrétaire d'État en 1619. Au bout de cinq ans, il déclara ouvertement au monarque qu'il était pressé par sa conscience de faire profession de la religion catholique, et lui remit les sceaux de sa place, qu'il avait tenus avec une intégrité et une capacité dignes de servir d'exemple. Jacques lui conserva sa confiance et son rang au conseil privé. Après la mort de ce roi, il alla prendre possession des terres qu'il lui avait

concédées dans l'île de Terre-Neuve, où il forma une plantation qui commençait à prospérer, lorsque de Lavade se présenta avec trois vaisseaux de ligne et des troupes de débarquement qui ravagèrent les pêcheries. Calvert arma deux vaisseaux à ses dépens, donna la chasse aux Français, et rétablit les pêcheries. Voyant cependant qu'il ne pourrait point garantir sa plantation des insultes de l'ennemi, il l'abandonna, et repassa en Angleterre. Charles Ier, qui avait pour lui les mêmes sentiments que son père, lui accorda, et à ses descendants, en toute propriété, au nord de la Virginie, un vaste terrain, auquel ce prince donna le nom de *Maryland*, en l'honneur de la princesse Marie, sa fille. Baltimore se disposait à aller prendre possession de ce pays, et s'y mettre à l'abri de la sévérité des lois contre les catholiques, lorsqu'il termina sa carrière, le 15 avril 1632. Son fils partit d'Angleterre l'année suivante avec deux cents familles catholiques, qui furent bientôt après suivies d'un grand nombre d'autres, fuyant les lois pénales de leur pays natal contre leur religion. L'éducation que ces émigrés avaient reçue, le culte pour lequel ils s'expatriaient, les soins vigilants de leur chef, prévinrent les désordres, qui ne sont que trop ordinaires dans les États naissants. La nouvelle colonie vit les sauvages, gagnés par la douceur et par les bienfaits, s'empresser de concourir à sa formation. Le spectacle de la paix et du bonheur dont elle jouissait y attira une foule d'hommes qu'on persécutait ailleurs, ou pour la même croyance ou pour d'autres. Elle devint, à la faveur d'une tolérance très-étendue, l'asile de toutes les sectes indistinctement. Les descendants du fondateur de cette intéressante colonie furent destitués de leur propriété sous Cromwell, réintégrés dans leurs droits sous Charles II, obligés, sous son successeur, de soutenir un procès dispendieux avec la couronne; enfin, sous Guillaume III, ils se virent sur le point d'être entièrement dépouillés; et ils ne trouvèrent d'autre moyen de conserver leur propriété qu'en renonçant à la foi catholique, pour entrer dans le sein de l'Église anglicane. Le changement du chef n'en apporta aucun dans la croyance des habitants. Les catholiques y forment encore aujourd'hui une population plus nombreuse que celle de toutes les autres religions; la ville de Baltimore est même devenue, dans ces derniers temps, le centre de la catholicité de tous les États-Unis, par l'érection d'un siége épiscopal en 1789. Enfin Pie VII, en établissant quatre autres siéges épiscopaux dans les mêmes États, a donné à celui de Baltimore le titre et les droits de métropolitain. Le comte de Baltimore n'était pas seulement un homme d'État, plusieurs productions estimables attestent qu'il était encore homme de lettres On connaît de lui : *Carmen funebre in D. Untonem*, 1599, in-4°; *Lettres sur les affaires d'État; Discours prononcés au parlement*, pendant qu'il en était membre; *Relation du Maryland; Lamentations de l'Église*, 1642. in-4°, en anglais, etc. — *Jacques* CALVERT, théologien non conformiste, natif d'York, élevé à Cambridge, mort en 1698, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Nephthali, seu Colluctatio theologica de reditu decem tribuum, conversione Judæorum, et mens Ezechielis*, Londres, 1672, in-4°.— *Thomas* CALVERT, oncle de Jacques, théologien comme lui, et également non-conformiste, naquit en 1606, fit ses études à Cambridge, devint chapelain de Burdett, et mourut en 1679. Il a laissé, sous le titre de *Mel cœli*, une explication du chapitre 53 d'Isaïe. On a encore de lui plusieurs ouvrages écrits en anglais. T—D.

CALVET (JEAN-JACQUES), d'une famille d'ancienne noblesse, servait dans les gardes du corps de Louis XVI au commencement de la révolution, dont il adopta les principes avec sagesse. Élu par le département de l'Ariége député à l'assemblée législative, on le vit constamment attaquer les véritables abus, se prononcer pour les améliorations utiles, mais en même temps combattre avec force les jacobins, et tous ceux qui voulaient à tout prix le renversement de la monarchie. Dès les premières séances, il fit décréter la formation de la garde soldée parisienne en deux bataillons de ligne, malgré l'opposition du côté gauche. Le 30 janvier 1792, il repoussa également, et des propositions tendant à empêcher l'émigration, et un arrêté du département de Loir-et-Cher contre les prêtres insermentés. Le 26 avril, il s'éleva contre le crédit de 6 millions demandé par Dumouriez, alors ministre des affaires étrangères, pour ses dépenses secrètes. Bientôt après, il réclama la lecture des pièces contre le journaliste Carra, dénoncé par le ministre Montmorin. A la fin de mai, Calvet fut envoyé pendant trois jours à la prison de l'Abbaye, comme coupable d'invectives envers les députés qui avaient parlé de complots formés par la nouvelle garde du roi. Le 20 juin, il eut le courage de s'opposer à l'admission des insurgés du faubourg St-Antoine, dans la salle des séances. Devenu successivement membre du comité militaire et du comité de surveillance, il eut souvent occasion de prendre la parole, et ce fut toujours pour manifester des principes que les progrès de l'anarchie rendaient de plus en plus dangereux. Le 8 août, Calvet faillit être assassiné par la populace, pour avoir mis obstacle au décret d'accusation lancé contre Lafayette. Il quitta l'assemblée aussitôt après la session, et, grâce à la profonde obscurité dans laquelle il vécut depuis ce moment, il put échapper aux proscriptions révolutionnaires. Calvet ne reparut sur la scène politique qu'en 1813, lorsque le département de l'Ariége le choisit pour député au corps législatif. En 1814, il fut désigné comme candidat pour la place de secrétaire rédacteur de la chambre des députés. Nommé les années suivantes par le même département, il continua de siéger au côté droit de la chambre, où il se fit peu remarquer, et vota presque toujours avec le ministère. Cependant, en 1819, il se rangea du côté des plus ardents défenseurs de la liberté de la presse. Calvet est mort en 1820. CH—S.

CALVET (ESPRIT-CLAUDE-FRANÇOIS), médecin, naturaliste et antiquaire, naquit le 14 novembre 1728, à Avignon, d'une famille honorable. Après avoir terminé ses études dans cette ville et à

Lyon, sous les jésuites qui lui inspirèrent le goût des lettres, et qui voulurent en vain l'attirer dans leur société, il revint dans sa patrie, y suivit les cours de la faculté de médecine, et, s'étant fait recevoir docteur en 1745, fut agrégé peu de temps après à l'université, distinction qui s'obtenait plus difficilement que le doctorat. Désirant acquérir de nouvelles connaissances, il alla passer un an à l'école de Montpellier, et se rendit en 1750 à Paris, où il vécut plusieurs années dans la société des hommes les plus distingués par leur savoir (1). De retour dans sa patrie, il fut nommé professeur, et ouvrit un cours de physiologie qui fut très-fréquenté, en raison de l'intérêt qu'il sut lui donner, en l'accompagnant de leçons sur l'anatomie comparée. (*Voy.* CUVIER.) Sans oublier les devoirs de son état, il cultivait l'histoire naturelle et l'archéologie, recueillant des plantes rares, des minéraux, des médailles, des antiques; et, de cette manière, il parvint avec le temps à se former de précieuses collections. Une *Dissertation sur les utriculaires de Cavaillon*, qu'il soumit, en 1765, à l'académie des inscriptions, lui valut avec les éloges de cette compagnie le titre de son correspondant. D'autres académies s'empressèrent de l'associer à leurs travaux. Il aimait la peinture, et dans ses loisirs il s'amusait à manier le crayon et le pinceau; mais il y renonça lorsqu'au titre de premier professeur de la faculté il joignit celui de médecin de deux hôpitaux. Sa réputation d'habile praticien le faisait fréquemment appeler en consultation, même dans le Languedoc et le Dauphiné. Toutes ses excursions tournaient au profit de son cabinet; et il ne faisait pas un voyage sans rapporter des bronzes, des figurines ou quelques médailles récemment découvertes. Au moment où la révolution éclata d'une manière si sanglante dans Avignon (2), Calvet était éloigné de sa patrie, et il se rendit ensuite à Agde, où il attendit que les troubles fussent apaisés. Son attachement à l'ancien ordre de choses était trop connu pour qu'il pût échapper aux proscriptions de la terreur. Il fut jeté dans une prison en 1792, avec six cents de ses compatriotes; et s'il conserva la vie, s'il recouvra sa liberté avant le 9 thermidor, ce ne fut que parce qu'une maladie contagieuse s'étant déclarée dans les hôpitaux militaires d'Avignon, il fut jugé seul capable d'en arrêter les progrès. On employa utilement ses talents; mais il acheva de ruiner sa santé, et dès l'année 1797 il fut forcé de renoncer à visiter les malades. Calvet fit, en 1800, hommage au cabinet royal des antiques d'un marbre récemment découvert à Avignon, portant une inscription en six vers élégiaques (1), et de la tessère de bronze, décrite dans sa *Dissertation sur les utriculaires*. L'âge et les infirmités l'ayant affaibli sensiblement, il se démit de ses fonctions, et vécut dès lors au milieu de ses livres et de ses collections, n'admettant chez lui que ses anciens amis ou les étrangers attirés par sa réputation; encore n'était-il pas toujours accessible pour ces derniers. Millin, qui visita son cabinet en 1805, aurait bien désiré prendre une notice des objets les plus intéressants; mais il n'osa pas en demander la permission à Calvet, persuadé qu'elle lui serait refusée; d'ailleurs il n'eut qu'à se louer de son gracieux accueil. (*Voyage dans les départements du Midi*, t. 2, p. 169.) Calvet mourut le 25 juillet 1810, à 82 ans, et non pas en 1806, comme l'a dit la *Biographie des contemporains*, qui l'a confondu avec un de ses neveux. (*Voy.* la fin de cet article.) Par son testament olographe (2), il légua toutes ses collections à sa ville natale pour en faire jouir le public. C'est leur réunion qui compose le *musée Calvet*. La partie la plus précieuse est celle des antiques. Le médailler, riche de plus de 12,000 pièces très-bien conservées, est, après celui de la bibliothèque royale, le plus nombreux qu'il y ait en France. Calvet eut beaucoup d'amis; sa correspondance avec l'abbé Barthélemy, Caylus, Saint-Vincens, Millin, etc., forme 16 vol. in-4°. C'est sans son aveu que ses lettres à Caylus ont été publiées en 1802 à Paris dans un *Recueil de lettres inédites* de Henri IV et de plusieurs personnages célèbres. La traduction de Florus par l'abbé Paul est dédiée à Calvet. Indépendamment de thèses et de dissertations médicales (en latin), Avignon, 1761-62, in-4°, on lui doit: 1° *Dissertation sur un monument singulier des utriculaires de Cavaillon*, où l'on éclaircit un point important de la navigation des anciens, ibid., 1766, in-8°. George-Henri Martini, recteur du collége St-Nicolas à Leipsick, en a donné

(1) On peut citer parmi les amis de Calvet : Astruc, Petit, Capperonnier, les abbés Barthélemy, Poulle, la Bletterie, etc. Réglé dans ses mœurs, il n'avait d'autre amusement que de passer ses soirées dans des ventes de livres, d'objets d'antiquité et d'histoire naturelle. A—T.

(2) C'est à Toulon que Calvet vit les premières étincelles de la révolution de 1789. Il crut y échapper en revenant à Avignon; mais l'incendie l'y avait devancé. Toutefois il put y vivre tranquille jusqu'à ce que l'expulsion du légat et les meurtres de juin 1790 l'obligeassent à fuir à Marseille. Errant de village en village, il se trouvait à Agde pendant les massacres de la Glacière, et il ne revint à Avignon qu'à la fin de 1791. Dans le tableau qu'il a fait lui-même de sa vie aventureuse à cette époque, il a confondu les temps, les événements, les lieux, et commis des anachronismes, soit que sa santé délabrée ou la frayeur eût alors brouillé ses idées, soit que plus tard sa mémoire se fût affaiblie. A—T.

(1) Ce marbre est décrit dans le *Magasin encyclopédique*, ann. 1800, t. 31, p. 537. Calvet en a laissé une description plus détaillée dans son *Spicilegium inscript. antiq.*

(2) Ce testament imprimé en 1817, in-8° de 40 p., est un monument de sa piété, de sa bienfaisance, de sa modestie, de sa reconnaissance pour sa patrie et de l'originalité de son caractère. Pour subvenir à l'entretien, à l'accroissement de sa bibliothèque et de son musée, ainsi qu'aux traitements des fonctionnaires chargés de leur conservation, Calvet donne à la ville qui l'a vu naître tous ses biens-fonds, rentes et capitaux. Il lègue à l'église cathédrale un bas-relief en argent et un Christ en ivoire; au vieillard le plus âgé d'Avignon, une rente perpétuelle de 60 fr. par mois; au paysan qui aura le plus d'enfants vivants, une rente de 200 fr. par an; une de 240 fr. au jardin botanique d'Avignon; 400 fr. pour un prix annuel de dessin. Il demande que ses funérailles aient lieu sans cérémonie, sans cercueil, et à être porté dans un sac par quatre pauvres cultivateurs. Comme Calvet avait témoigné de la répugnance à être enterré dans le cimetière près du Rhône, à cause des inondations fréquentes du fleuve et des maladies que ce voisinage peut occasionner, son corps a été inhumé sur le rocher qui domine Avignon; et, malgré sa défense expresse, on n'a pas cru pouvoir se dispenser d'y faire graver une inscription qui rappelle en termes simples et concis les titres de cet homme bienfaisant à la reconnaissance des pauvres et de sa patrie. A—T.

une traduction latine, imprimée en 1787, dans le recueil intitulé : *Antiquorum monumentorum Sylloge;* mais cette traduction manque d'exactitude. Calvet avait préparé une 2[e] édition très-augmentée de son ouvrage. 2° *Mémoire sur deux inscriptions grecques dans le genre érotique* (dans le *Magasin encyclop.*, 1802, t. 1, p. 154). 3° Deux *Lettres à M. de la Tourette sur la jambe du cheval de bronze trouvée dans la Saône en* 1766; elles ont été insérées dans les *Archives du Rhône*, t. 4, p. 486-490. On conserve dans son musée 6 vol. in-fol. contenant tous ses ouvrages sur la médecine (1), l'histoire naturelle, la philosophie, les antiquités et la numismatique. Millin avait distingué dans ce recueil le *Spicilegium Inscriptionum antiquarum*, et il aurait désiré que le gouvernement fît les frais de sa publication. On peut consulter pour des détails la *Vie d'Esprit Calvet*, publiée par le docteur Guérin, conservateur de son musée, Avignon, 1825, in-18. C'est un abrégé de celle que Calvet, dans les dernières années de sa vie, avait rédigée lui-même, à la demande de ses amis. Calvet n'avait pas été marié. Parmi ses collatéraux nous ne citerons que deux de ses neveux : l'abbé CALVET, bibliothécaire d'Avignon, mort vers 1824, et principalement distingué par sa connaissance des titres généalogiques et nobiliaires, et par une *Histoire de la république d'Avignon*, insérée dans les mémoires de l'Athénée de Vaucluse. L'autre, jeune médecin de grande espérance, né à Avignon vers 1775, vint de bonne heure à Paris, y étudia sous les plus célèbres professeurs, et fut secrétaire de la société médicale d'émulation, membre de la société de médecine clinique, d'instruction médicale, de la société galvanique, de la société académique. Il s'était fait connaître par plusieurs ouvrages, entre autres par un *Traité des maladies vermineuses*, traduit de l'italien de L. Brera et augmenté de notes, Paris, 1804, in-8°, composé par Bartholi et reproduit sous le titre de *Manuel théorique et pratique des maladies vermineuses*, ibid., 1805, in-8°. Il se disposait à revenir dans sa patrie pour s'y marier, lorsqu'il mourut en janvier 1806. Calvet joignait à des qualités solides des connaissances positives, le caractère le plus aimable et le talent de la poésie. Il était correspondant des sociétés de médecine de Montpellier, d'Avignon, etc. A—T et W—S.

CALVI (LAZARE), peintre, né à Gênes en 1502, fils d'Augustin Calvi, qui fut le premier dans cette ville à substituer les fonds peints aux fonds d'or, étudia l'art sous son père, jusqu'à ce qu'il eût vu la belle manière de Périn del Vaga, dont il voulut être élève, quoique déjà âgé de vingt-cinq ans. Périn del Vaga s'attacha tellement à Lazare, qu'il lui dessinait les cartons de ses ouvrages et l'encourageait à accepter les commissions les plus difficiles. Lazare, de concert avec son frère Pantaléon, orna de belles fresques le palais d'Antoine Doria, la façade d'une maison sur la place Pinelli, et deux salles du palais de Grimaldi, près de l'église de St-François. Sa réputation s'étant répandue en Italie, il fut appelé successivement à Monaco et à Naples. Il obtint dans cette dernière ville la permission d'ajouter une tête de More à ses armes. Au milieu de ses succès, cet artiste montrait un caractère ambitieux et porté à l'envie. Il aurait voulu être le premier de sa profession. Il entendait avec douleur les éloges qu'on pouvait donner aux autres maîtres. Cette dangereuse et cruelle maladie le porta à empoisonner un jeune artiste nommé Jacques Bargone, dont il était jaloux. Bientôt Calvi, s'étant vu préférer le Bergamasque et Luc Cambiaso pour des ouvrages qu'ordonnait le prince Doria, abandonna la peinture, et s'appliqua d'abord à la nautique, ensuite à l'escrime : il réussit particulièrement dans cet exercice, et prit alors l'habitude de porter sous son vêtement une jaque de mailles. Cette précaution singulière lui fut utile un jour qu'un assassin lui donna un coup de stylet. Lazare continua de négliger la peinture pendant vingt ans; mais, irréfléchi et bizarre, il se livra de nouveau à l'étude de cet art, et continua de peindre jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, toujours avec une certaine sécheresse. Il ne fit plus ensuite rien autre chose de mémorable que de vivre jusqu'à 105 ans. Son frère *Pantaléon* était mort en 1595, en laissant quatre enfants, qui furent aussi peintres comme leur père et leur oncle. L'aîné, *Marc-Antoine*, s'éleva seul jusqu'à la médiocrité. Il excella dans l'art de connaître la main des meilleurs maîtres, art difficile, et pour lequel on ne fait pas assez d'études. Le second, *Aurèle*, devint un poëte assez distingué. Les deux derniers, *Benoît* et *Félix*, tombèrent dans un état d'infirmité, qui les fit renoncer à la peinture. A—D.

CALVI (DONAT), vicaire général de la congrégation de Lombardie de l'ordre de St-Augustin, né à Bergame, a publié un ouvrage rare et curieux, intitulé : *Scena letteraria de gli scrittori Bergamaschi*, Bergame, 1664, in-4°, divisé en 2 parties, dont la 1[re] renferme la notice d'environ trois cents littérateurs de Bergame, avec soixante-trois portraits. La 2[e] partie, consacrée à l'académie *degli Excitati*, donne la notice de trente-sept académiciens, avec sept portraits. (*Voy.* la *Bibliothèque curieuse* de David Clément.) — *Maximilien* CALVI, auteur italien du 16[e] siècle, a publié un traité *de la Hermosura, y del Amor*, imprimé à Milan, 1576. — *Jean* CALVI, né à Crémone, médecin de l'hôpital de Florence, et professeur de médecine à Pise dans le 18[e] siècle, a donné en latin : 1° *de l'État actuel de la médecine en Toscane*, Florence, 1748, fort estimé; 2° en italien, *Lettre sur l'efficacité du sublimé corrosif dans le traitement des maladies vénériennes*, Crémone, 1762. etc. (1). C. M. P.

CALVIÈRE (CHARLES-FRANÇOIS, marquis DE), naquit à Avignon, le 22 avril 1693. Il fut reçu page

(1) « Calvet n'a jamais eu grande confiance aux remèdes, qu'il « redoute, ni aux médecins, qu'il respecte; et il conseille fortement « à la postérité, d'après son exemple, de recourir plutôt à la nature « qu'à l'art. » (*Voy.* sa *Vie*, p. 26.)

(1) M. Quérard, dans la *France littéraire*, indique *Philippe-Simon* CALVI, né à Semur en Auxois, auteur d'un poëme en 4 *discours*, intitulé *l'Éducation*, 1757, in-8°, et que la *France littéraire* de 1769 attribue à tort au chevalier Cogolin. D—R—R.

de la petite écurie, le 21 mars 1711, devint écuyer ordinaire du roi, exempt des gardes du corps, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en décembre 1748, et cordon rouge en 1750. Il se démit en 1755 de sa brigade dans les gardes du corps, avec promesse d'une grande croix dans l'ordre de St-Louis; mais on oublia de lui tenir parole. Après quarante-quatre ans de service, il se retira dans le château de Vezenobre, près d'Alais, dont il était devenu seigneur par sa femme, héritière de la branche de Calvière-Boncoiran et Vezenobre. Il y jouit des douceurs d'un repos glorieux au sein de sa famille et dans la culture des lettres et des arts. Le marquis de Calvière avait rassemblé une riche collection de dessins, de tableaux, de livres et de médailles. Il fut reçu, en 1747, membre honoraire de l'académie royale de peinture, sculpture et gravure. Calvière fut tout à la fois militaire, poëte, franc-maçon, curieux, savant, homme de goût et amateur éclairé des beaux-arts. Il se livra particulièrement à l'étude de l'antiquité, et il paya son tribut à la société des antiquaires de Cassel, dont il était membre, par de savantes dissertations sur les monuments romains d'Arles, de Nîmes et d'Orange. Ces mémoires n'ont pas été publiés; mais on a imprimé longtemps après sa mort, sans nom d'auteur, chez Didot, 1792, in-18, un *Recueil de fables diverses* de sa composition. Ces fables, peu connues parce qu'elles parurent à une époque où l'on ne s'occupait guère de vers, sont au nombre de soixante-six, divisées en 6 livres; elles sont presque toutes d'invention, agréablement versifiées, et un peu musquées, comme celles du duc de Nivernais. Ce volume contient quelques poésies fugitives et un fabliau en vers d'*Acis et Galathée*, qui a fourni à l'auteur l'occasion d'observations sur le genre des fabliaux. L'inoculation n'eut point de partisan plus déclaré que le marquis de Calvière. Dans un temps où cette salutaire pratique n'avait pas encore triomphé des préjugés, il eut le courage d'y soumettre ses propres enfants, et cet exemple eut autour de lui la plus utile influence. Calvière mourut à Vezenobre, le 16 novembre 1777, dans sa 85e année. L'année suivante, le marquis de Luchet publia son éloge qui contient plusieurs inexactitudes. Le petit-fils du marquis de Calvière a été député et pair de France sous la restauration. Le baron de Calvière, député et préfet pendant la même époque, appartient à une autre branche de cette famille. A—T et V. S. L.

CALVIN (JEAN), second chef de la réforme au 16e siècle, naquit à Noyon, le 10 juillet 1509. Son père, Gérard Cauvin, était tonnelier. Il le destina de bonne heure à l'état ecclésiastique. Nous apprenons de Calvin lui-même, dans une épître qu'il adressa à Claude d'Hangest, abbé de St-Éloi de Noyon, en lui dédiant son premier ouvrage, que c'est à la famille de cet abbé qu'il eut la principale obligation de ses premières études et l'éducation libérale qu'il reçut : *de plebe homuncio... domi vestræ puer educatus, primam vitæ et litterarum disciplinam familiæ vestræ nobilissimæ acceptam refero*. Il avait à peine douze ans, lorsqu'il fut pourvu d'un bénéfice simple dans la cathédrale de Noyon. Six ans après, il fut nommé à une cure qu'il permuta bientôt pour une autre. Ainsi, par un abus qui n'était pas rare alors, les protecteurs de Calvin lui avaient déjà fait conférer plusieurs bénéfices avant qu'il eût atteint l'âge de vingt ans, et il jouissait du titre et des revenus d'une cure, quoiqu'absent et sans être engagé dans les ordres. Pendant qu'il continuait ses études à Paris, il y fit connaissance avec Pierre Robert Olivetan, né comme lui à Noyon, mais plus âgé de quelques années. C'est de lui qu'il reçut les premières semences de la doctrine nouvelle qui commençait à se répandre en France. Il fut détourné par là de la vocation à laquelle semblait devoir l'attacher la possession anticipée de ses bénéfices. Il abandonna l'étude de la théologie, pour aller suivre d'abord à Orléans et ensuite à Bourges des leçons de droit. Il fit de grands progrès dans cette science, et étudia en même temps la langue grecque sous le professeur Melchior Volmar, qui fortifia le penchant qu'Olivetan lui avait donné pour les nouveautés. Il revint à Paris en 1532, et ce ne fut qu'alors qu'il se démit de ses bénéfices. Il publia la même année un commentaire latin sur les deux livres de Sénèque *de Clementia*. Quelques personnes ont cru voir dans le choix de ce sujet une intention marquée d'adoucir le sort de ceux qu'on persécutait pour les nouvelles opinions; il est impossible, en lisant ce petit écrit, d'y apercevoir un tel but. Ce sont de simples remarques, grammaticales ou littéraires, sur le texte, et plus souvent encore une glose destinée à l'amplifier, sans y chercher aucune application aux circonstances. Son nom de *Cauvin*, latinisé dans le titre de ce commentaire (*Johannis Calvini... Commentarius*), fut dès lors changé en celui de *Calvin*, qu'il porta toujours depuis, et qu'il a rendu si célèbre. Dans l'année suivante 1533, un des amis de Calvin, Michel Cop, recteur de l'université, ayant prononcé une harangue pleine de la doctrine des nouveaux réformateurs, fut recherché et poursuivi. Calvin, soupçonné d'avoir eu grande part à la composition de ce discours, fut enveloppé dans les mêmes recherches. Il logeait alors au collége de Fortet. On vint pour l'y saisir; mais on ne l'y trouva pas. Forcé de s'enfuir de Paris, après avoir erré pendant quelque temps et changé souvent d'asile, il se retira en Saintonge, et y passa plusieurs mois caché dans la maison de Louis Dutillet, chanoine d'Angoulême. C'était un frère de Dutillet, greffier en chef du parlement de Paris, recommandable par ses connaissances et son amour pour les lettres. Là, il continua paisiblement ses études, et commença, à ce qu'on croit, à rassembler les matériaux de son ouvrage de l'*Institution chrétienne*, publié environ deux ans après. Plusieurs auteurs ont écrit que, pendant son séjour chez le chanoine Dutillet, il sortit plus d'une fois de sa retraite pour aller prêcher la nouvelle doctrine dans les environs, et même à Poitiers, où il eut de très-grands succès. Il se rendit ensuite à Nérac, auprès de Marguerite, reine de Navarre. La cour de cette princesse servait alors de refuge à plusieurs savants que leur penchant pour les nouvelles opinions avait

forcés à s'éloigner de France. Marguerite était sœur de François Ier, et, comme lui, elle aimait les lettres et ceux qui les cultivaient. Sans avoir encore aucune inclination décidée pour les idées des réformateurs, elle recevait avec empressement ceux qui travaillaient à les répandre, parce qu'ils étaient, pour la plupart, des hommes distingués par leurs connaissances ou leurs talents. Calvin fut très-bien accueilli chez la reine de Navarre, et c'est là qu'il connut pour la première fois plusieurs hommes qui, dans la suite, servirent utilement son parti. Il retourna de là à Paris. Bientôt il fut obligé d'en sortir de nouveau et même de quitter la France, en 1534. Il se retira à Bâle, où il s'occupa principalement de la composition de son *Institution chrétienne*. Il raconte lui-même quelle fut l'occasion et quel était le but de cet ouvrage. Les supplices de ceux qu'on brûlait en France pour cause de religion avaient excité partout au dehors une grande indignation. François Ier, qui avait intérêt de ménager les princes protestants d'Allemagne, voulut détruire ou atténuer auprès d'eux le mauvais effet des persécutions qu'éprouvaient dans son royaume les partisans de la réforme. Pour y parvenir, il fit répandre différents écrits, dans lesquels on assurait que les hommes traités en France avec une si impitoyable rigueur n'étaient pas des sectateurs de la réforme adoptée dans plusieurs parties de l'Allemagne, mais des anabaptistes, non moins ennemis de tout ordre politique que de la religion elle-même. Calvin résolut d'exposer la doctrine de ceux qu'on poursuivait en France, et de montrer qu'ils n'étaient ni des anabaptistes, ni des séditieux. Dans ce dessein, il publia l'*Institution chrétienne* comme leur confession de foi. Aucun ouvrage plus étendu et plus méthodique n'avait encore paru depuis le commencement de la réforme. Calvin s'y éloigna bien plus que les réformés d'Allemagne des opinions professées par les catholiques. Il serait sans doute difficile d'expliquer ici assez brièvement, et avec une clarté suffisante, comment il alla plus loin que Luther sur la matière du libre arbitre, de la *justice imputative* et du mérite des bonnes œuvres; mais ce qui est plus aisé à saisir que ces subtilités théologiques, ce qui frappa alors tous les esprits, ce sont les conclusions hardies qu'il tirait de ses principes. Il n'attaqua pas seulement la primauté du siége de Rome, comme on l'avait fait avant lui, mais l'autorité même des conciles généraux; il ne reconnait pas plus le caractère d'évêque et de prêtre que celui de chef visible de l'Église; il n'admet d'autres vœux que ceux du baptême, d'autres sacrements que ceux du baptême et de la cène, et ne veut pas même qu'on regarde ceux-là comme indispensablement nécessaires au salut. Il traite la messe d'impiété, et les honneurs rendus aux saints, de véritable idolâtrie. Cet ouvrage écrit en latin, mais dont il donna, peu d'années après, une traduction française, fut imprimé à Bâle, in-fol. Cette première édition porte la date de 1536; mais elle est de la fin de 1535. L'*Institution chrétienne* reçut presqu'à chaque année des corrections et des développements considérables dans les éditions nombreuses qu'il en donna. La plus complète de toutes celles qui ont été publiées de son vivant est celle de Robert Estienne, Genève, 1559. Dans toutes, on trouve à la tête de l'ouvrage une préface adressée au roi de France, *Præfatio ad christianissimum regem, qua hic et liber pro confessione fidei offertur*. C'est au nom des Français persécutés en exécution des édits de François Ier, qu'il s'adresse à ce prince, et qu'il lui fait une peinture vive et éloquente des maux qu'ils avaient à souffrir. Cette réclamation n'eut aucun effet, et ne fit pas éteindre les bûchers allumés en France de toutes parts. Ce n'est pas pourtant que François Ier ou ses conseillers fussent emportés par un excès de zèle pour la conservation de la religion catholique. Ce prince, engagé dans des guerres continuelles, se crut toujours obligé de chercher des alliances pour lui-même, et de susciter des ennemis à ceux contre qui il avait à combattre. Le besoin de ménager Rome, et l'espoir que le titre de défenseur de la foi lui procurerait de nouveaux amis, dictèrent presque tous ses édits. Ligué contre Charles-Quint avec les protestants d'Allemagne, il se voyait accusé de favoriser par là l'établissement de la réforme, et, pour répondre aux inductions qu'on tirait de son alliance avec des protestants étrangers, il devint cruel et persécuteur envers ceux de ses États. Ses discours et sa conduite privée démentaient sans cesse cette rigueur politique, et laissaient paraître son attachement pour les principaux novateurs, parce qu'ils étaient hommes de lettres. Il semble même qu'il avait d'abord été favorable à l'introduction de la réforme, et avait protégé ses partisans contre les recherches et l'action des tribunaux. (*Voy.* BERQUIN.) Calvin, en quittant Bâle, après la publication de son ouvrage, était venu à Ferrare, où il fut reçu avec beaucoup de distinction par la duchesse Renée de France, fille de Louis XII, et épouse d'Hercule d'Este. Cette princesse, qui dès lors se montrait très-favorable aux réformés, embrassa dans la suite leurs opinions avec beaucoup de zèle. Calvin s'arrêta peu de temps à Ferrare, et se rendit successivement dans quelques autres villes d'Italie pour y prêcher sa doctrine. C'est vers ce temps, suivant un passage de Muratori, qu'il fut contraint de sortir à la hâte de la cité d'Aost, où il fut découvert cherchant à répandre les nouvelles opinions. Cet historien ajoute qu'il s'enfuit de là à Genève; mais cette partie de son récit ne s'accorde en rien avec ceux des autres écrivains. On ne peut douter que Calvin, obligé de fuir d'Italie, ne soit revenu à Paris vers le milieu de l'année 1536. Ne pouvant y séjourner avec sécurité, il prit le parti de retourner à Bâle, et suivit, pour s'y rendre, la route de Genève. Il y avait alors un an que la réforme était établie dans cette ville, par un décret des magistrats, auquel l'assemblée générale des citoyens avait donné son adhésion. Cette révolution, commencée par des motifs purement politiques, avait ensuite été achevée par les prédications de Farel. Après avoir été pendant près de deux ans secondé par Viret, Farel se trouvait depuis plusieurs mois chargé seul de tous les soins de sa nouvelle Église. Ne pouvant suffire à ce travail, il demandait qu'on

rappelât Viret auprès de lui. C'est dans ces circonstances qu'il vit arriver Calvin à Genève. Les écrivains protestants disent qu'il le retint avec autorité, sans vouloir permettre qu'il continuât sa route, et que Calvin, obéissant aux instances de Farel, comme à un ordre du ciel, ne songea qu'à consommer et consolider avec lui l'établissement de la réforme à Genève. Si le hasard seul fit que Calvin passa par Genève en voulant se rendre à Bâle, s'il eut besoin, pour s'y arrêter, d'être pressé par Farel, il faut avouer que la plus mûre réflexion ne lui aurait pas conseillé un autre parti ni fait choisir une résidence plus conforme à son caractère et à ses projets. Il y a tout lieu de croire que Calvin nourrissait depuis plusieurs années le désir d'étendre la réforme, de lui donner un *nouveau tour*, selon l'expression de Bossuet, et d'en devenir le chef dans son pays. Déjà, en publiant l'*Institution chrétienne*, il avait présenté sa propre doctrine comme celle de tous les Français persécutés, et s'était rendu leur organe, comme s'il eût reçu d'eux une mission expresse. Sa prudence un peu timide ne lui permettant pas de rester en France, et d'y écrire ou d'y prêcher librement, où pouvait-il trouver un établissement plus sûr à la fois et plus favorable au succès de ses vues? La ville de Genève touchait aux frontières de la France; on y parlait notre langue; on n'y avait pas d'autres habitudes que les nôtres; il était facile de répandre de là toute espèce d'écrits, d'entretenir des correspondances dans nos diverses provinces, et d'y envoyer les hommes les plus propres à s'emparer des esprits et de l'opinion. Après quelques agitations, la nouvelle doctrine se trouvait universellement adoptée à Genève. Jusqu'à l'établissement de la réforme, l'autorité y avait été légalement partagée entre l'évêque et les magistrats municipaux. L'exercice de ces deux pouvoirs rivaux se trouvait encore contrarié par les prétentions ou les attaques du duc de Savoie; mais, dans ce moment, le peuple et ses magistrats étaient restés maîtres sans obstacle comme sans partage. L'évêque avait depuis longtemps quitté la ville, et ne songeait plus à y rentrer; les prêtres, les religieux, tous les citoyens qui étaient demeurés fidèles à la religion catholique, avaient fui pour ne plus revenir. Charles, duc de Savoie, s'était, à la vérité, avancé avec quelques troupes pour essayer de réduire la ville de Genève, et d'y rétablir l'ancien culte; mais François Ier, aveuglé par ses ressentiments contre ce prince et par l'espoir d'une conquête facile, avait fait marcher une armée contre lui, et l'avait forcé de se retirer au delà des Alpes. Les Bernois, les Valaisans, les Fribourgeois, sous le prétexte de défendre les Genevois leurs alliés, avaient aussi pris les armes contre le duc de Savoie, et s'étaient emparés des diverses parties de ses domaines qui se trouvaient à leur convenance; tout le reste était tombé au pouvoir du roi de France. Ainsi les Genevois, délivrés de ce voisin dangereux, certains de l'alliance des cantons suisses et de la protection de François Ier, devenu chez eux le plus solide appui de la réforme qu'il persécutait si violemment dans ses propres États, n'avaient désormais rien à redouter, et Calvin pouvait chez eux se livrer avec sécurité à l'accomplissement de ses desseins. Peu de temps après son arrivée, il fut chargé de donner des leçons de théologie, ainsi qu'on le voit par les registres du conseil à la date du mois de septembre 1536. C'est la première fois qu'il est fait mention de lui dans les actes publics de Genève. Laissant à Farel le soin de la prédication, il s'adonna presque uniquement à l'enseignement. Non contents d'avoir changé le culte et réformé la doctrine, Calvin et Farel voulurent aussi réformer les mœurs des habitants de Genève. Cette entreprise, à laquelle ils associèrent un autre prédicateur aussi zélé, mais moins habile qu'eux, leur suscita un grand nombre d'ennemis puissants. Une faction se forma contre eux, et parvint enfin à les écarter. Voici quelle en fut l'occasion. L'Église de Genève se servait de pain levé dans la communion, et avait ôté des temples les fonts baptismaux; elle avait aussi aboli toutes les fêtes, hors le dimanche. Ces innovations n'étant point adoptées en Suisse, et ayant même été improuvées dans un synode à Lausanne, les magistrats de Genève enjoignirent à Farel et à Calvin de se conformer aux usages pratiqués à Berne et à la décision du synode. Ils s'y refusèrent, et on saisit avidement ce prétexte pour les éloigner. Ils reçurent l'ordre de sortir dans trois jours de la ville. C'était au mois d'avril 1538, un peu moins de deux ans après l'arrivée de Calvin à Genève. Il se retira d'abord à Berne. Le conseil de cette ville écrivit aux magistrats de Genève pour les engager à rappeler Calvin. Le synode de Zurich leur adressa de semblables instances. Tout fut inutile; le parti opposé à Calvin étant devenu plus fort après son départ, fit confirmer la sentence de son bannissement, dans une assemblée générale des citoyens, tenue le 28 mai suivant. Calvin se rendit de Berne à Strasbourg. Cette ville était une des premières où la réforme de Luther s'était établie; Bucer, qui l'y avait introduite, y dominait depuis dix ans. Il accueillit très-bien Calvin, et le fit nommer professeur de théologie Calvin eut aussi la permission d'établir une église française, qui devint bientôt très-importante par le grand nombre de réfugiés qu'il y attira. Quoiqu'il fût traité avec une grande distinction à Strasbourg, ses regards ne cessaient de se tourner vers Genève. Peu de temps après qu'il en fut sorti, le cardinal Sadolet écrivit au conseil et aux habitants de cette ville pour les presser de rentrer dans le sein de l'Eglise. Calvin adressa à ce sujet deux lettres aux Genevois, et chercha à les confirmer dans les principes qu'ils avaient adoptés, et à combattre l'effet des exhortations du cardinal. Pendant son séjour à Strasbourg, Calvin composa et publia en français, en 1540, son *Traité de la sainte cène*. Cette question de la cène avait, dès le commencement de la réforme, causé d'étranges divisions entre les réformés. Luther, conservant aux paroles *Ceci est mon corps*, leur sens littéral, croyait que Jésus-Christ est substantiellement présent dans le sacrement de la cène: il niait seulement que le pain, après la consécration, devînt une simple *apparence* de pain, et fût *réellement* le corps de Jésus-Christ, comme le disent

les catholiques. Carlostad ayant soutenu que notre cène n'était qu'une figure et une commémoration de celle de Jésus-Christ avec ses disciples, Luther s'emporta avec excès contre lui, et publia à ce sujet un grand nombre d'écrits. Zwingle défendit l'opinion de Carlostad, qui fut embrassée par toutes les églises de Suisse, par celle de Strasbourg, et même dans plusieurs parties de l'Allemagne. Cette querelle sur le sens littéral et le sens figuré devint une guerre civile qui coûta beaucoup de sang aux deux partis. Calvin n'écrivit sur cette question qu'après les grands troubles qu'elle avait excités. Il présenta une troisième opinion. Il nia que le corps de Jésus-Christ qui est au ciel pût être *substantiellement présent* sur la terre, comme le disaient les partisans de Luther et du sens littéral; mais il n'en soutint pas moins que, dans la cène, l'homme est nourri de la propre substance de Jésus-Christ, qui, du haut du ciel, nous y fait participer, à peu près comme le soleil, malgré sa distance prodigieuse, nous communique, quand il nous éclaire, la substance même de ses rayons. Ainsi, selon lui, la cène n'était pas une simple figure destinée à conserver le souvenir de la cène de Jésus-Christ, mais une *cène réelle*, où Jésus-Christ se donne *véritablement* à nous. En osant s'élever, dans cette importante question, au-dessus de ceux que les deux partis regardaient comme leurs maîtres, et condamner également les deux opinions, Calvin fixa de plus en plus l'attention sur lui-même. Du reste, il abandonna dans la suite cette doctrine de son *Traité sur la sainte cène*, et, dans une conférence qu'il eut avec les ministres de Zurich, en 1549, il déclara qu'il n'avait sur l'eucharistie d'autre opinion que celle de Zwingle et des sacramentaires ou partisans du sens figuré. La relation de cette conférence a été imprimée en latin, à Zurich, en 1549, et à Genève, en 1554. Calvin était regretté à Genève. L'influence du parti qui l'en avait fait bannir s'était affaiblie, et ses amis obtinrent enfin qu'on lui écrivît pour l'engager à revenir. Calvin opposa les engagements qu'il avait pris avec la ville de Strasbourg. Le conseil de Genève envoya des députés aux magistrats de cette ville, pour les prier de rendre Calvin à son ancien troupeau; l'arrêt de bannissement fut unanimement révoqué dans l'assemblée générale des citoyens du mois de mai 1541; mais quoiqu'il n'existât plus aucun obstacle au retour de Calvin, il ne put se rendre au vœu des Genevois qu'après la tenue de la diète de Francfort, où il avait été député par la ville de Strasbourg : il fut même obligé, après la diète, d'assister à la conférence de Ratisbonne. Ce ne fut donc qu'au mois de septembre qu'il rentra à Genève. On peut juger, par toutes les circonstances qui avaient préparé son retour, quelle dut être dans cette ville l'autorité d'un homme qu'on y avait si vivement désiré. Peu de temps après son arrivée, Calvin présenta au conseil le projet de ses ordonnances sur la discipline ecclésiastique. Elles furent adoptées et publiées au mois de novembre suivant. D'après une de leurs dispositions, un tribunal se forma sous le nom de *consistoire*. C'était une commission mi-partie de laïques et d'ecclésiastiques chargés de veiller « à la conservation de la saine doctrine » et à la pratique des bonnes mœurs. Sa censure s'exerçait sur les moindres actions et sur les moindres discours. Aucun citoyen n'en était exempt par l'importance de ses fonctions; aucun n'était à l'abri des réprimandes de ce tribunal, ni de l'affront de les voir perpétuées sur les registres. Le consistoire n'avait pas, il est vrai, le pouvoir d'infliger des peines corporelles; mais il devait renvoyer au conseil les « cas les plus « graves » avec son avis. Les ministres avaient aussi l'obligation de déférer au magistrat civil « les incorrigibles qui méprisent les peines spirituelles et « ceux qui professent de nouveaux dogmes. » Cette forme nouvelle de police rendit Calvin maître de toutes les habitudes, comme de toutes les opinions des Genevois. Son esprit régnait exclusivement dans le conseil comme dans le consistoire, et les juges ne balancèrent jamais à punir quiconque lui était opposé. Ainsi un magistrat fut privé de ses emplois, et condamné à deux mois de prison, parce que sa vie était déréglée, et qu'il était lié avec les ennemis de Calvin; ainsi Jacques Gruet eut la tête tranchée pour avoir écrit des lettres impies et des vers libertins, et pour avoir travaillé à renverser les ordonnances ecclésiastiques. La sévérité n'était pas moins grande pour maintenir l'uniformité de la doctrine que pour empêcher la corruption des mœurs, et les opinions étaient jugées comme des délits. Tout le monde sait comment Michel Servet fut arrêté en passant à Genève, et brûlé vif, en 1553, sur l'accusation même de Calvin, pour avoir attaqué le mystère de la Trinité, dans un livre qui n'avait été ni composé ni publié à Genève. (*Voy.* SERVET.) Nous ne parlerons ni du procès fait à Bolsec, pour avoir eu sur la prédestination d'autres idées que celles de Calvin, ni de la condamnation à mort de Valentin Gentilis, « pour « hérésie volontaire, » et de sa rétractation, au moyen de laquelle la peine fut commuée en une amende honorable. Trop d'exemples déjà ont dû faire connaître quel usage Calvin fit de son influence. Tel fut l'effet de ce zèle aveugle et fanatique qu'il avait inspiré aux magistrats de Genève pour la conservation des bonnes mœurs et de ce qu'il appelait la *saine doctrine*. Dans les premiers temps qui suivirent la rentrée de Calvin à Genève, quelques citoyens avaient voulu se soustraire au joug des ordonnances ecclésiastiques, et conserver dans leur conduite privée la liberté dont ils jouissaient auparavant; Calvin ne cessa d'écrire et de prêcher contre eux, et de poursuivre cette faction, connue alors sous le nom de *libertins*, jusqu'à ce que la rigueur des censures et la terreur des supplices eurent fait disparaître entièrement les moindres restes d'opposition. C'est ainsi qu'il parvint à donner à ses sectateurs des mœurs austères et irréprochables, à arrêter le progrès des innovations, et à prescrire des bornes à l'esprit d'examen. Après avoir réglé les mœurs et la doctrine, et donné à son Église une nouvelle liturgie et de nouvelles prières, ses soins se portèrent à améliorer la législation civile des Genevois et les formes de leur gouvernement. Il fut aidé dans l'exécution de ce projet par

quelques réfugiés français, et surtout par Germain Colladon, jurisconsulte très-éclairé qu'il avait autrefois connu à Bourges. Il chercha aussi à faire fleurir les bonnes études à Genève, et c'est à lui qu'est dû l'établissement de cette académie si heureusement dirigée par son ami Théodore de Bèze. (*Voy*. Bèze.) Pour mieux répandre sa doctrine en France, soit par la lecture des livres, soit par la prédication et l'enseignement des ministres qu'il y envoyait, il n'avait pas seulement besoin d'excellentes écoles pour y former de nombreux disciples, il fallait encore qu'il eût à sa disposition un grand nombre de presses et de libraires. Il encouragea beaucoup de réfugiés français qui avaient besoin, pour vivre, de se livrer à quelque industrie, à embrasser la profession de libraire ou d'imprimeur. Genève, en devenant la métropole du culte réformé, devint ainsi le centre d'un commerce immense de librairie, et l'un des lieux de toute l'Europe où l'enseignement des lettres et des sciences eut le plus de succès. En lisant le détail de tout ce qu'a fait Calvin pendant son séjour à Genève, on ne peut comprendre comment il put suffire à tant de travaux. Il prêchait presque tous les jours, donnait trois leçons de théologie par semaine, assistait à toutes les délibérations du consistoire, à toutes les assemblées de la compagnie des pasteurs, était l'âme de tous les conseils. Consulté presque aussi souvent comme jurisconsulte que comme théologien, il répondait également à tous. Il contenait ou apaisait les troubles inséparables d'un gouvernement naissant, et trouvait encore le temps de suivre des négociations politiques au nom de la république de Genève. Tant d'occupations ne ralentirent jamais la correspondance qu'il entretenait dans toute l'Europe, et principalement en France, où il ne cessa de travailler, par toutes sortes de moyens, à étendre les progrès de la réforme. Il n'en publiait pas moins chaque année des ouvrages pour l'intérêt de son parti, ou pour la défense de ses opinions, et ces livres de controverse ou de circonstance ne forment pourtant que la moindre partie de ses écrits. Les plus considérables de tous sont ses commentaires sur l'Ecriture sainte. Il les publia successivement par parties séparées, mais presque toujours en latin et en français tout à la fois. Outre ses sermons imprimés, qui sont en très-grand nombre, la bibliothèque de Genève en possède 2,025 en manuscrit. On y garde aussi plusieurs traités de théologie qui ne sont pas imprimés. D'autres sont conservés même dans la bibliothèque de Berne. Ce sont, à ce qu'il paraît, des copies faites par quelques-uns de ses écoliers, qui écrivaient tout ce que Calvin prononçait à l'église ou dans son auditoire de théologie. Quoique l'Eglise de Genève eût adopté, presque aussitôt après le retour de Calvin, une discipline particulière et une autre liturgie que celle des Églises luthériennes, et qu'elle en différât sur plusieurs points essentiels de doctrine, ce ne fut cependant que fort tard qu'on regarda les protestants de Genève et ceux de France qui leur étaient unis, comme formant une secte distincte de celle de Luther. Ils sont nommés *luthériens* dans presque tous les édits de François Ier et de Henri II, et même dans l'édit d'Ecouen, en 1559. Calvin était bien considéré par ses sectateurs comme chef d'un nouveau parti; mais ils ne parurent séparés formellement de ceux de Luther qu'après le colloque de Poissy, en 1561. Calvin n'assista point à cette conférence solennelle; mais on voit par sa correspondance avec Bèze, et avec quelques autres députés des réformés de France, que rien ne fut fait ni accordé de leur part que d'après les instructions et la volonté expresse de Calvin. Le cardinal de Lorraine ayant demandé aux représentants des Églises réformées s'ils adoptaient la confession d'Augsbourg, rédigée, comme on sait, en 1530, au nom des luthériens, Bèze et les autres députés, pressés par cette interpellation, qu'ils ne purent éluder, rejetèrent expressément l'art. 10, qui est relatif à la cène. La crainte de s'affaiblir, en cessant de faire cause commune avec les protestants d'Allemagne leur fit d'abord ajouter qu'ils étaient prêts à signer tout le reste; mais ils se montrèrent ensuite, sur d'autres articles, si éloignés de la doctrine des luthériens, qu'à dater de cette époque ils ne sont plus confondus avec eux, et forment une secte absolument distincte, sous le nom de *calvinistes*. Calvin, après avoir ainsi de son vivant donné son nom à un nouveau parti de la réforme, mourut à Genève le 27 mai 1564. Il n'avait pas encore 55 ans; il était d'une constitution très-faible, et avait été tourmenté pendant toute sa vie par diverses maladies. La migraine et la fièvre quarte étaient pour lui des maux habituels. Il fut sujet aussi à de fréquents accès de goutte, et, quelque temps avant sa mort, des douleurs atroces de gravelle s'étaient jointes à tant de maux. Il avait épousé à Strasbourg, en 1539, une veuve nommée Idelette de Bures; il en eut un fils qui mourut jeune; il n'eut jamais d'autres enfants. Il perdit sa femme en 1549, et ne se remaria pas. L'année suivante, dans son traité *de Scandalis*, parlant du reproche adressé avec assez de justice aux principaux personnages de la réforme, il disait que ce n'était pas à lui qu'on pouvait imputer d'avoir fait la guerre contre Rome, comme les Grecs celle de Troie, pour l'amour des femmes : *Fingunt nos mulierum causa quasi bellum Trojanum movisse; me saltem ab hoc probo immunem esse concedant necesse est*. Erasme avait remarqué très-plaisamment que cette grande pièce de la réforme se dénouait par des mariages comme les comédies, et aboutissait le plus souvent à défroquer des moines et à leur faire épouser des religieuses. Rien de tel ne fut applicable à Calvin, qui jamais n'avait été engagé dans les ordres ni lié par aucun vœu religieux. Libre, il épousa une femme libre comme lui, et ne songea point, quand il l'eut perdue, à former un autre mariage. Il fut sobre et austère dans ses mœurs, mais d'une humeur triste et inflexible. Il ne connut jamais les douceurs de l'amitié, et n'eut d'autre passion que le besoin de dominer et de faire triompher ses opinions. Il y a peu d'exemples d'un désintéressement égal au sien. Son traitement annuel était de 150 francs en argent, quinze quintaux de blé et

deux tonneaux de vin, et jamais il ne reçut rien au delà. La valeur entière de sa succession, en livres, meubles, argent, etc., n'excéda pas 125 écus, d'après l'inventaire fait après sa mort (*Hist. litt. de Genève*, t. 1er, p. 233). Il sollicita plus d'une fois pour les autres, et son crédit auprès des princes d'Allemagne procura des secours d'argent aux réformés de France, aux Vaudois du Piémont, aux malheureux échappés des massacres de Cabrières et Mérindol; mais jamais il ne demanda ni n'accepta rien pour lui ou pour sa famille. Son frère, qu'il avait attiré à Genève, y gagnait sa vie en faisant le métier de relieur. Calvin n'eut jamais, dans l'église de Genève, d'autre titre que celui de pasteur, et ne fut admis à la bourgeoisie qu'après un assez grand nombre d'années de séjour. Son caractère était impatient et ennemi de toute contradiction. « Je n'ai pas, écrivait-« il à Bucer, de plus grands combats contre mes « vices qui sont grands et nombreux, que ceux que « j'ai contre mon *impatience*. Je n'ai pu vaincre en-« core cette bête féroce, » Aussi le ton de ses écrits polémiques est-il presque toujours dur et insultant; partout s'y montre un dédain amer contre ses adversaires, et bien souvent le titre seul est une grossière injure (1). Il cherche en vain à cacher le sentiment qu'il a de sa supériorité. Son orgueil, habituellement contenu, s'échappe de temps en temps comme par force, et lui faire écrire sur lui-même des choses qui n'ont pas de mesure. Comme théologien, Calvin fut au premier rang des hommes de son siècle par ses profondes connaissances, par sa sagacité, et comme il s'en vantait, par l'art de *presser un argument*. Comme écrivain, il mérite de grands éloges. Ses ouvrages latins sont écrits avec beaucoup de méthode, de noblesse et de correction. Plusieurs de ceux qu'il publia en français ont précédé de sept ou huit ans les premières traductions d'Amyot: il n'est donc pas étonnant qu'on les trouve bien inférieurs. Calvin fut aussi un grand jurisconsulte et un politique très-habile. Nos meilleurs publicistes ont vanté les ordonnances ecclésiastiques et les édits civils de Genève; mais ce n'est pas à tous ces titres qu'il doit sa plus grande célébrité : il est surtout connu comme chef d'un parti de la réforme. Ses décisions seules sur des points de doctrine n'auraient peut-être pas suffi pour en faire le chef d'une secte distincte, sans la hardiesse avec laquelle il rejeta dans la pratique toute espèce de cérémonies. Les luthériens avaient retenu celles qui n'étaient pas formellement en opposition avec leurs nouveaux dogmes; mais Calvin les proscrivit toutes comme une idolâtrie. Son culte, nu et dépouillé, parut, aux yeux de plusieurs, avoir élevé la religion au-dessus du vulgaire, en lui ôtant tout ce qui n'a pour objet que de frapper les sens. Ce motif lui concilia un grand nombre d'hommes d'un esprit distingué, tandis qu'une portion considérable des gens du peuple, entraînée par l'amour des nouveautés et par l'esprit de parti, trouva précisément dans cette absence de toute cérémonie le moyen le plus commode de marquer sa séparation d'avec le parti opposé. Il était en effet bien plus aisé d'appeler idolâtres ceux qui vont à la messe ou qui placent des images dans leurs temples, que de disputer avec eux sur la foi *justifiante* ou sur *la présence réelle*. Ainsi Calvin rendit l'hérésie plus facile et plus populaire que son prédécesseur. On a souvent comparé Luther et Calvin; nous nous contenterons de rappeler ici les principaux traits du parallèle que Bossuet a fait de ces deux hommes : « Luther eut quelque chose de plus original et de « plus vif; Calvin, inférieur par le génie, sem-« ble l'emporter par l'étude. Luther triomphait de « vive voix; mais la plume de Calvin était plus cor-« recte; son style plus triste est plus suivi et plus « châtié. Ils excellaient tous deux à parler la langue « de leur pays; ils étaient l'un et l'autre d'une véhé-« mence extraordinaire. Luther, s'abandonnant à son « humeur impétueuse, sans jamais se modérer, se « louait lui-même comme un emporté; les louanges « que se donnait Calvin sortaient du fond de son « cœur, malgré les lois de modération qu'il s'était « prescrites... Le génie de Calvin eût été moins pro-« pre que celui de Luther à échauffer les esprits et « émouvoir les peuples; mais après les mouvements « excités, il a pu s'élever au-dessus de lui. » On a vu en effet, par tout ce que nous avons rapporté, comment Calvin, en suivant une autre route, marchant constamment à son but sans être détourné par aucun événement ni par aucun obstacle, surmontant toutes les difficultés par la persévérance et par le travail, parvint à des résultats semblables à ceux qu'avait obtenus Luther, et s'est fait un nom égal au sien. La liste de ses ouvrages, dont nous avons fait connaître les plus importants, et de leurs diverses éditions, occuperait ici trop de place. On peut, sur ce point, consulter l'*Histoire littéraire de Genève*, t. 1er p. 248 et suivantes. Calvin fut souvent obligé, en les publiant, de prendre un autre nom que le sien, et ses adversaires lui ont amèrement reproché ces déguisements : ces pseudonymes sont depuis longtemps connus et rectifiés. La meilleure édition du recueil complet de ses œuvres est celle d'Amsterdam 1667, et ann. suiv., 9 vol. in-fol. On y trouve, dans le t. 8, un grand nombre de lettres de Calvin, qui sont utiles à consulter pour l'histoire de sa vie, et quelquefois pour celle de son temps. Il en a été publié séparément plusieurs recueils, soit français, soit latins. On voit à la bibliothèque de Genève une collection considérable de lettres originales qui n'ont pas été imprimées. La bibliothèque royale (nos 8585 et 8586) et la plupart des grandes bibliothèques en possèdent aussi. La vie de Calvin fut publiée en français, en 1564, par Théodore de Bèze, qui la traduisit en latin, et y fit plusieurs additions l'année suivante. Cet ouvrage manque absolument d'impartialité, et n'est pas exact même dans les faits indifférents, lorsqu'ils sont antérieurs à l'époque où Bèze fit connaissance avec Calvin, en 1549. Une foule d'autres écrivains ont depuis ce temps parlé avec beaucoup d'étendue de la vie, des ouvrages

(1) En voici quelques exemples : *Réformation pour imposer silence à un certain bélître*, 1556; *Contre la secte fanatique et furieuse des libertins qui se disent spirituels*, 1544.

et de la doctrine de Calvin; mais il y en a bien peu qui dans leurs jugements, ou même dans le simple récit, se soient montrés exempts de faveur ou de haine. L'éloge de Calvin, imprimé parmi les *Éloges* et sous le nom de Papire Masson, n'est pas de cet auteur, mais de Jacques Gillot, conseiller-clerc au parlement (1). B—E P.

CALVINO (JOSEPH-MARC), poëte sicilien, naquit en 1785, à Trapani, d'une famille riche, et se livra dès l'enfance à l'étude des belles-lettres, particulièrement à celle de la poésie. Plein de vivacité et de verve, il s'annonça d'abord par quelques morceaux de peu d'importance et qui furent bientôt oubliés. Plus tard, en 1825, il publia un poëme plus digne d'être remarqué et qui annonçait un véritable talent sous ce titre : *Industria Trapanese*, dans lequel il montra de la finesse et du goût. En 1826, il donna encore deux volumes de poésies légères qui furent également bien accueillis; et enfin, l'année suivante, une traduction en patois sicilien de la *Batrachomyomachie* d'Homère, qui eut beaucoup de succès parmi les compatriotes de l'auteur, mais qui essuya cependant quelques critiques. Calvino composa aussi, à l'imitation de Delille et du Dante, un poëme intitulé *Dio nella natura*, qui est très-estimé. Il mourut à la fleur de l'âge, membre des académies de Trapani, de Rome, etc., le 22 avril 1833, au moment où il allait achever un poëme héroï-comique intitulé *Bernardo Capece*, et une version des *Odes* d'Anacréon; il avait aussi l'intention de revoir le dictionnaire sicilien de Pasqualino. On a encore de Calvino plusieurs compositions dramatiques : *Ifigenia in Aulide*, opéra publié en 1819, et une comédie, *il Calzolajo d'Alessandria della Paglia*, dans laquelle, à l'imitation de Goldoni, il s'est soumis strictement aux règles des grands maîtres, évitant surtout les écarts du genre romantique. G—G—Y.

CALVISIUS SABINUS (CAIUS), consul avec Cn. Cornélius Lentulus Geticulus, l'an 777 après la fondation de Rome, fut, l'an 783, déféré au sénat comme coupable de lèse-majesté. Les témoignages à son égard étant favorables, il fut renvoyé absous. (*Voy.* Tacite, *Annal.*, 6, 9.) — CALVISIUS SABINUS, client de Junia Silana, joua avec Iturius un rôle dans le complot tramé par celle-ci pour perdre Agrippine auprès de Néron (an 806 de Rome; de J.-C., 55). Tous deux lui imputèrent le dessein d'élever à l'empire Rubellius Plautus, qui, par Julie, sa mère, fille de Drusus, comptait, aussi bien que Néron, Auguste pour trisaïeul, et de remonter elle-même sur le trône en l'épousant. Agrippine étant parvenue à se justifier, Iturius et Calvisius furent déportés. Après la mort d'Agrippine, ils furent rappelés. On peut croire que c'est ce Calvisius dont Sénèque parle dans sa 27e lettre comme d'un homme riche et bizarre. « Nous avons connu, dit-il, le riche « Calvisius Sabinus. Avec les biens d'un affranchi, « il en avait le caractère. Je n'ai pas vu d'homme « en qui la fortune eût plus mauvaise grâce. Sa mé- « moire était infidèle, au point d'oublier les noms « d'Ulysse, d'Achille et de Priam, d'autres noms « aussi familiers pour lui, que pour nous ceux de « nos pédagogues. Ces vieux nomenclateurs, qui « font les noms au lieu de les dire, n'ont jamais « estropié ceux des passants, comme Sabinus ceux « des Troyens et des Grecs, et cependant il avait « la manie de faire le savant. Il acheta à grands « frais deux esclaves, pour retenir par cœur, l'un « Homère et l'autre Hésiode. Les poëtes lyriques « étaient autant de départements assignés à neuf « autres esclaves. J'ai dit qu'il les avait payés fort « cher : rien de plus simple; il ne les avait pas « trouvés tout faits, il les avait commandés. Avec « cette recrue il se mettait à harceler les convives. « Voulait-il citer un vers? il se trouvait à ses pieds « à qui le demander. Mais le malheur, c'est qu'au mi- « lieu de la citation souvent la mémoire lui manquait. « Satellus Quadratus, un de ces hommes qui vivaient « aux dépens des riches imbéciles qui les applaudis- « sent en se moquant d'eux, lui conseilla d'acheter « encore des esclaves pour ramasser les miettes de « sa mémoire. Un jour Calvisius disait que ces « esclaves lui revenaient chacun à 100,000 sester- « ces. — Les manuscrits vous auraient moins coûté, « répondit le parasite. — Néanmoins notre riche « croyait de bonne foi savoir tout ce que savaient « ses esclaves. Il était maigre, pâle, infirme. Satel- « lius lui conseilla de s'exercer à la lutte. — Et le « moyen! à peine ai-je la force de vivre. — Ne « dites pas cela, répliqua le parasite; regardez cette « foule d'esclaves bien portants qui sont à vous. » — C'est à tort que quelques auteurs ont confondu ce Calvisius avec un autre CALVISIUS SABINUS, lieutenant de T. Vinnius, général d'armée. La femme de ce Calvisius tint la conduite la plus déshonorante. Elle eut la coupable curiosité de visiter l'intérieur d'un camp; elle y pénétra de nuit en habit de soldat; après avoir monté la garde et fait les autres fonctions militaires avec la même impudence, elle se prostitua dans l'enceinte même des aigles, et T. Vinnius fut accusé d'être son complice dans cette infamie. (Tacite, *Histoire*, liv. 1er.) Ceci se passait l'an 823, sous le règne d'Othon. — CAIUS CALVISIUS TULLIUS, consul avec A. Cornélius Palma, l'an 862 après la fondation de Rome. Il vi-

(1) On a sur Calvin une biographie par M. Guizot, dans le *Musée des Protestants célèbres*; une *Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Calvin*, par M. Audin, Paris, 1841, in-12. — On peut consulter encore sur ce réformateur l'*Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France*, 11e, 12e, 13e, 14e et 15e leçons du cours professé à la faculté des lettres de Paris par M. Geruzez, suppléant de M. Villemain. Calvin, dans ces leçons remarquables, est apprécié avec une haute impartialité, et considéré sous des rapports qui jusqu'alors avaient entièrement échappé à la critique. Nous citerons encore une notice sur la vie et les travaux de Calvin par Bretscheider, traduite de l'allemand par G. de Félice sous ce titre : *Calvin et l'Église de Genève*, Genève et Paris, 1822, in-8°, et un *Mémoire sur l'établissement de la réforme à Genève*, lu en 1834 par M. Mignet à l'académie des sciences morales et politiques. Des nombreux ouvrages du réformateur de Genève, on n'a réimprimé, depuis le commencement du 18e siècle, que le *Traité des reliques* inséré par M. Collin de Plancy dans son *Dictionnaire critique des reliques*, et l'*Institution de la religion chrétienne*, traduction de Ch. Icard, pasteur, imprimée à Brême en 1713, réimprimée, à Genève et Paris, 1818, 3 vol. in-8°. D—R—R.

vait sous le règne de Trajan et était contemporain de Pline le jeune, qui lui adresse plusieurs de ses lettres et qui l'appelle son *contubernalis*. Il était aïeul maternel de Marc-Aurèle. — CALVISIUS NEPOS était le fils de la sœur du précédent. C'était un jurisconsulte et un orateur. Pline le vante et le propose pour le tribunat (*Epist.* 4, 4). D—R—R.

CALVINUS (JEAN), dont le vrai nom était KAHL, professeur à Heidelberg, a fait un *Lexicon juridicum* utile et estimé. Il comprend toutes les parties de la jurisprudence, dont il donne des définitions très-claires et très-exactes. La 1re édition est de Francfort, 1600, in-4°. Il y en a eu un grand nombre dans la suite. Les meilleures sont celles de Genève, 1730, 1734, 1759, 2 vol. in-fol. On doit aussi au même auteur : *Themis Hebræo-Romana, seu Jurisprudentia mosaica et Romana*, Hanau, 1595, in-8°, et quelques autres ouvrages de jurisprudence. B—I.

CALVISIUS (SETH), astronome, astrologue, musicien et poëte saxon, né à Groschleben en Thuringe, le 21 février 1556, était fils d'un simple paysan. La musique, qu'il apprit de bonne heure, lui procura des ressources dont il profita pour aller étudier à Helmstaedt. Il se rendit bientôt fort habile dans les langues, dans la chronologie et l'astronomie. Il fut directeur des écoles de musique à Pforte et à Leipsick, et mourut dans cette dernière ville, le 23 novembre 1617, après avoir refusé la chaire de mathématiques qu'on lui offrait à Francfort et à Wittemberg. Il se laissa entraîner aux visions de l'astrologie, et crut lire dans le ciel qu'il était menacé d'un grand malheur un certain jour de l'an 1602. Troublé peut-être par l'excès même des précautions qu'il prit ce jour-là, il fit une chute, et se cassa une jambe, dont il demeura boiteux le reste de sa vie. C'est probablement à son goût pour l'astrologie qu'il dut la place qui lui fut donnée dans l'*Index librorum prohibitorum* de 1667, in-fol. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Opus chronologicum ex auctoritate potissimum sanct. Scripturæ et historicorum fide dignissimorum, ad motum luminarium cœlestium tempora et annos distinguentium*..., Leipsick, 1605, in-4°; ibid., Francfort, 1685. On n'avait point encore fait de traité de chronologie aussi savant, et où cette science fût appuyée sur le calcul des éclipses. Calvisius suit à peu près les principes de Scaliger. Sa chronologie est aussi utile pour l'histoire d'Allemagne que pour l'histoire ancienne. L'édition de 1650 et celle de 1685 sont préférables à celles qui les avaient précédées. 2° *Elenchus calendarii Gregoriani et duplex calendarii melioris formula*, Francfort, 1612, in-4°. 3° *Formula calendarii novi, calendario Gregoriano expeditior, melior et certior*, Heidelberg, 1613, in-4°. Quoique son projet de correction du calendrier ne fût pas sans mérite, aucun état protestant ne jugea à propos de l'adopter, et ils s'en tinrent tous à l'ancien style ou au calendrier julien, jusqu'à la paix d'Utrecht en 1713. 4° *Enodatio duarum quæstionum circa annum nativitatis et tempus ministerii Christi*, Erfurth, 1610, in-4°. 5° Une traduction des psaumes en vers allemands, Leipsick, 1618, in-8°. 6° *Thesaurus latini sermonis*; *Exercitatio musica*, Leipsick, 1611, in-8°, etc. — Son petit-fils, né à Quedlimburg en 1639, y exerça le ministère évangélique, et y mourut en 1698, après avoir publié des sermons et autres ouvrages ascétiques en allemand, et laissant un fils, Seth-Henri, qui fut second pasteur à Magdebourg en 1725, et se fit connaître par des sermons et d'autres ouvrages. C. M. P. et V—VE.

CALVO (ANTOINE), né à Rome vers le milieu du 14e siècle, fut nommé chanoine de St-Pierre, puis cardinal en 1405, sous le pontificat d'Innocent VII. Il n'abandonna le parti de ce pape qu'à la dernière extrémité, pour se joindre au concile de Pise. Calvo mourut le 2 octobre 1421. (*Voy.* l'*Hist. générale des cardinaux* par Aubery.) Z.

CALVO (MARCO-FABIO), médecin, né à Ravenne, vivait à Rome sous le pontificat de Clément VII, et mourut dans cette ville en 1527. C'est à lui que nous devons une des premières versions des ouvrages d'Hippocrate, faite par les ordres du pape Clément VII, sur un manuscrit grec du Vatican, Rome, 1525, in-fol. On lui doit aussi : *Antiquæ urbis Romæ cum regionibus Simulachrum*, Bâle, 1558, in-fol. — Un autre CALVO (*Félix*), natif de Bergame, docteur en chirurgie de Padoue, mort à l'âge de 73 ans en 1661, est auteur de plusieurs ouvrages de chirurgie sur l'anévrisme, les ulcères cancéreux, le squirrhe, etc. C. et A—N.

CALVO (JEAN), médecin espagnol du 16e siècle, professeur à l'université de Valence, fut un des premiers qui s'efforça d'imprimer aux écoles de médecine de cette nation une bonne direction, et qui, dans cette vue, traduisit en espagnol la *Chirurgie française* de Gui de Cauliac, Valence, 1596, in-fol. Il a aussi publié quelques ouvrages qui lui sont propres, savoir : 1° *Libro de medecina y chirurgia*, Barcelone, 1592, in-8°; 2° *Primera y segunda parte de la chirurgia universal y particular del cuerpo humano*, Séville, 1580, in-4°; Madrid, 1626, in-fol., traduit en partie dans l'*Epitome des ulcères* de Brice Gay. — *Boniface* CALVO, troubadour provençal, qui vécut dans le 13e siècle à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, a fait des *sirventes*, dont il ne reste plus de traces. Z.

CALVO (JEAN-SAUVEUR DE), né à Barcelone en 1625, connu sous le nom du *brave Calvo*, était au service d'Espagne, lorsqu'à la soumission des Catalans, il passa au service de France en 1641, et se trouva à tous les siéges, à toutes les actions de guerre qui eurent lieu en Catalogne jusqu'en 1655. Il obtint en 1654 un régiment de cavalerie de son nom, et concourut à la conquête de la Franche-Comté en 1668. Il fut nommé l'un des visiteurs généraux de la cavalerie en 1671, et se trouva à tous les siéges que le roi fit alors en personne. Il servit en 1673 sous les ordres du prince de Condé et du duc de Luxembourg, et combattit à Senef. Employé en Lorraine sous le marquis de Rochefort, il fut créé maréchal de camp en 1675, et nommé

pour commander à Maëstricht. Investi dans cette place le 7 juillet 1676, il dit aux ingénieurs : « Messieurs, je n'entends rien à la défense d'une place; « tout ce que je sais, c'est que je ne veux pas me « rendre. » Il se défendit pendant cinquante jours avec la plus grande valeur, fit tous les jours des sorties, qui étaient autant de combats, et donna le temps au maréchal de Schomberg de le secourir. Le prince d'Orange leva le siége. Calvo eut le gouvernement d'Aire, fut créé lieutenant général, et conserva le commandement de Maëstricht jusqu'en 1679. En 1678, il surprit Leaw, s'empara, en 1679, de la ville et du duché de Clèves, et servit la même année à l'armée du Rhin sous le maréchal de Créqui. Employé en Catalogne sous le maréchal de Bellefonds en 1684, il passa le Ter à la nage, chargea les ennemis, et contribua à leur défaite. Il était à l'assaut de Girone. Le roi le nomma chevalier de ses ordres en 1688. Calvo commanda un corps séparé en Flandre sous le maréchal d'Humières en 1689. Destiné de nouveau à commander un corps séparé sous le maréchal de Luxembourg en 1690, il mourut à Deinse, peu de jours après, à la tête de ce corps, le 29 mai 1690. D. L. C.

CALVOER (GASPARD), théologien protestant, né à Hildesheim en 1650, fut principal inspecteur des écoles du Clausthal et surintendant de la principauté de Grubenhagen, et mourut le 11 mai 1725, après avoir publié, tant en latin qu'en allemand, un très-grand nombre d'ouvrages théologiques estimés; nous ne citerons que ceux qui sont d'un intérêt plus général : 1° *Saxonia inferior, antiqua, gentilis et christiana*, Gosslar, 1714, in-fol. 2° *Corona duodecim stellarum, sive anniversarium evangelico-epistolare dodecaglotton*. 3° *De Musica et sigillatim ecclesiastica*, Leipsick, 1702, in-4°. 4° *Consultatio de pace ecclesiastica, inter protestantes ineunda, cum mantissa sub tit. Ramus olivæ*, Leipsick et Gosslar, 1708. 5° *Fissura Sionis, hoc est de schismatibus ac controversiis quæ Ecclesiam agitarunt*, Leipsick, 1690 : ce livre est savant et peu connu en France; l'auteur n'avait que vingt ans quand il le publia. Sa vie a été écrite par Jean-Juste Fahsius. sous ce titre : *Memoria justi in pace*, 1727, in-4°. — *Henning*, ou *Henri* CALVOER, probablement fils du précédent, lui succéda en 1726 dans la direction des écoles du Clausthal, et fut pasteur à Altenau, où il mourut octogénaire, le 10 juillet 1766. On lui doit les trois ouvrages suivants : 1° *Programma de historia recentiori Hercyniæ superioris mechanica*, Clausthal, 1726, in-4°. 2° *De domus Brunsvicensis Claritate et Potentia ex infelici lapsu restituta*, 1727, in-4°. 3° *Acta historico-chronologico-mechanica circa metallurgicam in Hercynia superiori*, Brunswick, 1763, 2 part. in-fol. avec 48 planches. C'est la description la plus complète des machines et des procédés employés à l'exploitation des mines dans le Hartz, dont son programme de 1726 ne donnait qu'un léger aperçu. Cet important ouvrage fait comme la suite de celui de Schlüter, sur la fonte des mines, que Hellot a traduit en français en 2 vol. in-4°, 1750-53. C. M. P.

CALVY DE LA FONTAINE, traducteur et poëte du 16e siècle, sur lequel on n'a presque aucun renseignement. Nos anciens bibliothécaires la Croix du Maine et Duverdier ne nous ont donné que la liste de ses productions, encore est-elle incomplète. Il était de Paris; l'abbé Goujet dit qu'il se nommait *François*. Comme il n'a signé que les noms qui sont au commencement de cet article, il ne serait pas étonnant qu'on l'eût confondu avec Charles Fontaine, poëte contemporain. (*Voy.* Ch. FONTAINE.) Ils étaient amis, ainsi qu'on le voit par un quatrain que Charles lui adressa sur la conformité de leurs noms. Savant comme l'étaient alors tous les littérateurs, Calvy possédait les langues grecque et latine. On connaît de lui : 1° *Traité de la félicité humaine*, trad. du latin de Philip. Beroaldo, Paris, 1543, in-16. 2° *La Manière de bien et heureusement instituer et composer sa vie et forme de vivre*, contenant soixante et dix-huit enseignements envoyés par Isocrates à Demonicus, ibid., 1543, in-16. 3° *Trois Déclamations*, etc., *invention latine de Phil. Beroaldo, poursuivie et amplifiée par le traducteur; avec le Dialogue de Lucien intitulé : Mercure et Vertu*, ibid., 1556, in-16 de 99 feuillets petit vol. fort rare. (*Voy.* Phil. BEROALDO.) 4° *L'Elégie d'Ovide sur la complainte du noyer*, trad. en vers, Paris, l'Angelier, sans date, in-16. 5° *Eglogue sur le retour de Bacchus, en laquelle sont introduits deux vignerons, assavoir Colinot de Beaulne et Jacquinot d'Orléans*, in-8°, goth., de 8 feuillets, rare. W—s.

CALZOLAI (PIERRE), religieux bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, né au commencement du 16e siècle à Bugiano, petite ville de Toscane, est principalement connu par une histoire des ordres monastiques, ouvrage auquel il travailla pendant vingt années, et qui exigea de sa part des recherches infinies. Cet ouvrage, écrit en italien, est intitulé : *Historia monastica in 5 libri divisa, trattati per modo di dialogo*. Il fut imprimé à Florence en 1561, in-4°, puis à Rome, 1575, même format, et l'auteur en préparait une 3e édition, qui aurait été enrichie d'additions considérables, lorsqu'il mourut, avant d'avoir pu mettre à fin son projet, le 11 mai 1581, âgé de 80 ans. On a encore de lui deux dialogues en italien, concernant l'histoire de la ville de Padoue, dont on conservait le manuscrit original dans la bibliothèque Ambrosienne. Il est utile de remarquer que cet auteur a été nommé quelquefois *Petr. Bugiano*, du lieu de sa naissance; *P. Florentinus*, parce qu'il était né dans les environs de Florence; et enfin *P. Ricordatus* (le Réfléchi), surnom qui lui avait été donné dans son ordre. W—s.

CAMANUSALI, aussi appelé ALCANA, MOSALI, et CENAMUSALI, Arménien, pratiquait la médecine à Bagdad, lorsque cette ville fut prise par les Turcs, en 1258. Il a écrit sur les maladies des yeux, et a recueilli tout ce qu'avaient dit sur cette matière les médecins arabes, chaldéens, juifs et indiens. Son ouvrage, souvent cité par Gui de Chauliac, a été traduit en latin, et imprimé à Venise en 1499, sous ce titre : *de Passionibus oculorum liber*, avec

la *Chirurgie* de Gui de Chauliac, puis l'année suivante avec celle d'Albucasis, sous un autre titre. Il y a encore une édition de 1506, et une de 1513, toutes in-fol. S—v—y.

CAMARA Y MURGA (Christophe de la), savant prélat espagnol, né à Arciniega, près de Burgos, fut professeur d'Écriture sainte à Tolède, évêque des îles Canaries, et enfin évêque de Salamanque, où il mourut en 1641, après avoir publié les constitutions synodales de ce diocèse : c'est un ouvrage important, en ce qu'on y trouve la plus ancienne histoire que nous ayons des établissements espagnols dans les Canaries; il est intitulé : *Constituciones sinodales del obispado de Canaria, su primiera fundation y translacion, vidas de sus Obyspos y breve relation de las islas*, Madrid, 1634, in-4°. Meusel a oublié ce livre curieux dans sa *Bibliothèque historique*; il est vrai que l'ouvrage de Nuñez de la Peña, et surtout celui de Viera y Clavijo, ont fourni des connaissances plus récentes et plus détaillées. — *Lucius* Camara est auteur du livre intitulé : *de Teate antiquo Marrucinorum in Italia metropoli libri tres*, Rome, 1651, in-4° : c'est la première histoire de Téate, aujourd'hui Chieti, au royaume de Naples; elle a été réimprimée dans le t. 9 du *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Burmann. C. M. P.

CAMARGO (Alphonse de), capitaine espagnol, commandait une flotte de trois vaisseaux que l'évêque de Placentia avait fait équiper à ses frais pour arriver au Pérou par le détroit de Magellan. Quoique cet habile navigateur eût déjà fait connaître ce passage, des marins moins habiles ou plus malheureux que lui avaient échoué dans cette entreprise. Cependant on ne perdait pas entièrement l'espérance de réussir. Camargo partit donc de Séville au mois d'août 1539; le 20 janvier de l'année suivante, il mouilla près du cap des Vierges, fort près de l'embouchure du détroit. Il vit même sur une élévation la croix plantée par Magellan. A peine était-il au second goulet, que le plus grand de ses vaisseaux fut brisé : l'équipage eut heureusement le temps de se sauver à terre. Quelques auteurs ont pensé que c'étaient ces Espagnols, qui, établis dans l'intérieur du continent, avaient donné naissance à un peuple appellé *Césaréens*, que l'on trouvait vers le 43 ou 44e degré de latitude; mais ce fait est d'autant plus douteux, que l'existence de cette colonie d'Européens n'est pas même bien prouvée. Quant à Camargo, ayant enfin passé le détroit, il entra dans la mer du Sud, et vint aborder en très-mauvais équipage au port d'Aréquipa, dans le Pérou. (*Voy.*, à ce sujet, l'*Histoire des Voyages aux terres australes.*) M—le.

CAMARGO (Marie-Anne Cuppi, dite), naquit à Bruxelles, le 15 avril 1710, d'un maître de danse et de musique dont le père avait épousé une Espagnole de la noble famille de Camargo. Mademoiselle Cuppi, après avoir pris trois mois de leçons de la demoiselle Prévost, revint à Bruxelles étonner toute la ville par son talent pour la danse; elle fut bientôt engagée à Rouen, puis appelée à Paris. Elle quitta l'Opéra en 1734, y rentra en 1740, se retira en 1751, avec une pension de 1,500 livres, et mourut le 28 avril 1770. En montant sur le théâtre, elle avait pris le nom de *Camargo*, sa grand'mère. C'est sous ce nom qu'elle et mademoiselle Sallé, célèbre danseuse de son temps, ont été chantées par Voltaire :

Ah! Camargo, que vous êtes brillante!
Mais que Sallé, grands dieux! est ravissante!
Que vos pas sont légers, et que les siens sont doux!
Elle est inimitable, et vous toujours nouvelle;
Les Nymphes sautent comme vous,
Et les Grâces dansent comme elle.

A. B—t.

CAMARIOTA (Matthieu), né à Thessalonique, était professeur de philosophie à Constantinople, et comptait le patriarche George Scholarius au nombre de ses disciples. Il se trouvait dans cette capitale quand elle fut prise par les Turcs en 1453. Il écrivit sur ce malheureux événement une très-longue lettre qu'on trouve en grec et en latin dans le recueil de Crusius intitulé : *Turco-Græcia*. On a aussi de lui deux discours sur le traité de Gemistus Pletho, *de Fato*; ils ont été imprimés à Leyde, 1722, in-8°, avec les notes de Reimar et une préface de J.-Alb. Fabricius. Il a aussi composé *Compendium rhetorices* et *Synopsis Hermogenis*, qui ont été publiés par Hœschel; mais son *Commentaire sur les Lettres de Synésius* est demeuré manuscrit, ainsi que ses autres ouvrages. C—r.

CAMBACÉRÈS (l'abbé de), archidiacre de l'église de Montpellier, naquit dans cette ville en 1721. Il était fils d'un conseiller de la cour des aides, comptes et finances du Languedoc. L'abbé Cambacérès fut toujours d'une constitution délicate. La faiblesse de sa santé lui servit de prétexte pour rejeter toute sorte d'études sérieuses, et ne s'occuper que de littérature. Placé dans un séminaire de Sulpiciens, le supérieur de cette maison, instruit qu'il passait une partie de la nuit à travailler, crut qu'il employait ses veilles à des études étrangères à son état; il chercha à le surprendre, et le trouva occupé de la lecture de St. Chrysostome, qu'il lisait pour la septième fois. Après ses études, l'abbé Cambacérès se destina à la chaire. En 1757, admis à prêcher devant le roi, il parla avec beaucoup de hardiesse; il osa faire remarquer dans les progrès de l'irréligion le présage de la décadence de l'Etat. « Il n'a fait que son de« voir, » dit Louis XV, que quelques courtisans croyaient irrité. Il prononça, en 1768, devant l'Académie française, le panégyrique de St. Louis. L'admiration fut générale; on oublia que les applaudissements étaient interdits dans l'église : le talent du jeune orateur en obtint pour la première fois. Enhardi par ce succès, il prit d'abord Massillon pour modèle; mais il abandonna ensuite la méthode de ce célèbre orateur pour suivre celle de Bourdaloue, qu'il crut plus propre à l'instruction habituelle des chrétiens. Lié avec les littérateurs les plus distingués, il vécut toujours d'une manière modeste, et mourut le 6 novembre 1802. On a de lui : 1° *Panégyrique de St. Louis*, 1768, in-4°. 2° *Sermons*, 1781,

3 vol. in-12. Il en donna en 1788, dans le même nombre de volumes, une seconde édition, en tête de laquelle on trouve un discours préliminaire, où toutes les preuves de la religion sont réunies avec tant de méthode, de clarté et de force, qu'il eût pu suffire à sa réputation (1). — Un autre CAMBACÉRÈS, docteur de Sorbonne, mort en 1758, avait composé un *Eloge de Pierre Gayet*, abbé de Villemagne (mort en 1752); cet éloge était conservé dans les registres de l'académie de Béziers. A. B—T.

CAMBACÉRÈS (JEAN-JACQUES-RÉGIS DE), neveu du précédent, né à Montpellier le 18 octobre 1757, peut être regardé comme le type de ces hommes d'État qui prennent pour base de leur conduite politique le contre-pied de ce fameux adage :

Et mihi res, non me rebus, submittere conor;

admettent tous les faits accomplis, et soumettent au pouvoir dominant leurs opinions et leurs actes. On les voit d'ailleurs s'imposer la tâche d'introduire dans la conduite des affaires autant d'ordre et de justice qu'il en faut pour consolider le pouvoir existant et leur position acquise. Tel fut, durant notre première révolution, le rôle dont Cambacérès ne s'est jamais départi. Nul homme n'a été plus fidèle à cette direction qui consiste à louvoyer, à changer souvent de route, en tendant toujours au même but : nul ne s'en est mieux trouvé dans les intérêts de son ambition et de sa fortune; car le conseiller de la cour des aides, le jurisconsulte de l'Hérault, après avoir été, sous le titre de consul, le modérateur en second de la république française, s'est vu, sous l'empire de Napoléon, surchargé de titres, de dignités et de hautes attributions. Assez longue en sera la liste : duc de Parme, prince, altesse sérénissime, archichancelier de l'empire; officier civil de la maison impériale, membre du conseil privé, membre et président du sénat, puis du conseil d'État, président de la haute cour impériale, titulaire d'une sénatorerie, membre de l'Institut (Académie française), grand aigle de la Légion d'honneur, grand commandeur de la Couronne de fer, puis de l'ordre royal de Westphalie, grand'croix de l'ordre de St-Étienne de Hongrie, chevalier de l'Aigle noir de Prusse, etc. En un mot il était devenu, selon l'expression d'un biographe, ***l'un des plus grands seigneurs de l'Europe***. — Toutefois, parmi les parvenus de la révolution, Cambacérès est un de ceux dont l'origine fut le moins obscure. Sa famille, d'une noblesse ancienne, avait produit des magistrats et des ecclésiastiques distingués. Son oncle, archidiacre de Montpellier, avait été un célèbre orateur de la chaire. (*Voy.* l'article précédent.) Son père, conseiller la cour des aides de Montpellier, était en même temps maire de cette ville (2). Le jeune Cambacérès qui, simple avocat, avait refusé de plaider devant les tribunaux du chancelier Maupeou, succéda à son père en la cour de Montpellier. Il se fit remarquer par son assiduité à ses devoirs; et comme il était sans fortune, il reçut, sans l'avoir sollicitée, une pension de 1,200 livres. L'archevêque de Narbonne (Dillon), président des états de Languedoc, et l'intendant de la province, chargés par le roi Louis XVI de lui indiquer les hommes de mérite du pays qui avaient besoin d'être encouragés, s'accordèrent, sans s'être concertés, à désigner chacun de son côté le jeune conseiller, Lorsque la révolution éclata en 1789, Cambacérès en adopta les principes si favorables aux ambitions; il rédigea les cahiers de la noblesse de la sénéchaussée de Montpellier, et fut nommé par elle son second député aux états généraux. Comme il fut décidé que la noblesse de cette localité n'aurait qu'un représentant, l'élection de Cambacérès fut annulée. Ses concitoyens le dédommagèrent en l'appelant à diverses fonctions administratives. Bientôt après ils le nommèrent président du tribunal criminel de l'Hérault; enfin, au mois de septembre 1792, député à la convention nationale. Dans cette assemblée orageuse, où l'empire des circonstances commandait à tous ses membres l'exaltation du patriotisme sous les formes les plus prononcées, Cambacérès, plus habile qu'en-

(1) Une nouvelle édition en a été donnée à Avignon par Chambeau, 1823, 3 vol. in-12.

(2) A l'époque où la république et le directoire furent près de leur chute, le père de Cambacérès était juge de paix du canton de Bedarrides (departement de Vaucluse). Il avait obtenu, en 1780, quand il céda sa charge de conseiller à son fils, une pension de 2,000 livres, qui fut réduite par l'assemblée constituante à 500 fr., et le payement en fut suspendu dans l'an 3 (1795). Lorsqu'il fut nommé juge de paix, le 3 août 1799, il adressa une pétition au ministre des finances, Robert Lindet, pour réclamer *le payement de quatre années d'arrérages*, et il se plaignait d'avoir été *forcé à emprunter à gros intérêts pour vivre*. Il était alors plus qu'octogénaire. Malgré la bonne volonté du ministre et les démarches que Cambacérès fit pour son père, la révolution du 18 brumaire arriva, et le juge de paix de Bedarrides n'avait rien obtenu. Le 30 brumaire (21 novembre), il adressa une longue pétition (6 p. in-fol.) au ministre des finances, qui l'apostilla ainsi : « Examiner ce qu'il demande de nouveau. » C'étaient toujours les arrérages de sa pension réduite, et aussi plusieurs années de frais de bureau, par lui avancés et arriérés. Cambacérès père (c'est ainsi qu'il signait) parlait beaucoup de sa *situation fâcheuse*, de ses *besoins urgents*, et il invoquait l'*humanité* du ministre autant que sa justice. Le 3 janvier 1800, dans une nouvelle pétition de trois p. in-fol., il remercie le ministre d'avoir joint de *nouvelles invitations* aux *ordres réitérés, sévères et précis* qui ont été envoyés par son *prédécesseur et d'autres ministres* à l'administration centrale de Vaucluse, pour qu'elle eût à payer le traitement annuel et les frais de bureau arriérés; mais ces ordres ont été méprisés par le secrétaire-greffier Pons, *despote, tyran et voleur*, lequel s'entend avec *le percepteur Granget, dit la Rose*; et celui-ci répond depuis un an : *Je ne vous dois rien, je m'en moque*; ce qui a forcé le réclamant « d'emprunter « à gros intérêts, à court jour, pour vivre, dit-il, avec ma famille, « ou fournir aux avances nécessaires de mon bureau. N'ayant plus « rien pour vivre, pour aider mon fils, au service de la république « depuis près de huit années, officier dans le 8e régiment des chas« seurs à cheval..., je me trouve chargé de beaucoup de dettes, « sans ressources, ayant dépassé de plusieurs années l'âge de 80 ans, « infirme, etc. L'humanité sollicite une décision prompte; quelle « qu'elle soit, je la recevrai avec autant de soumission que de res« pect; mais elle m'est nécessaire pour prendre de nouveaux arran« gements avec mes créanciers. » Ce qui est singulier et remarquable, c'est qu'à l'époque où le malheureux vieillard exposait si humblement sa misère et les pénibles tracasseries de sa vie avancée, son fils était *second consul* depuis le 13 décembre 1799, c'est-à-dire depuis vingt jours. Il nomme deux fois son fils dans ses pétitions. Il écrivait, le 11 septembre 1799, à Robert Lindet : « Mon fils, votre « collègue, m'a communiqué la lettre que vous avez eu la bonté de « lui écrire, etc.; » et, le 3 janvier 1800, il mandait au ministre Gaudin : « Si mon fils ne fût venu à mon secours, etc. » Mais il paraît que ces secours étaient fort peu de chose, d'après le triste tableau que Cambacérès fait de ses emprunts *à gros intérêts pour vivre*, de ses dettes nombreuses et de son dénûment. V—VE.

thousiaste, se tint éloigné des luttes politiques autant qu'il le put sans se rendre suspect, resta caché en quelque sorte dans les comités, et glissa adroitement entre les partis, sans éprouver le moindre froissement. Toutefois le procès de Louis XVI fut l'écueil de sa circonspection. Il eut le malheur de se trouver en évidence dans cette circonstance, où sa conduite mêlée de bien et de mal, pour ne pas dire équivoque, devait plus tard devenir l'objet des plus fâcheuses interprétations. Il contesta d'abord à la convention le droit de juger le monarque, et il le fit en ces termes : « Le peuple vous a créés législateurs, « mais il ne vous a pas créés juges. Il vous a char« gés d'établir sa félicité sur des bases immuables, « mais il ne vous a pas chargés de prononcer vous« mêmes la condamnation de l'auteur de ses infor« tunes. » Nommé, le 12 novembre 1792, l'un des commissaires pour aller retirer du greffe criminel les pièces produites contre Louis XVI, et pour lui annoncer le décret qui lui accordait un conseil, Cambacérès demanda ouvertement que la plus grande latitude fût laissée à la défense et aux communications du roi avec ses conseils. Après s'être prononcé pour l'affirmative sur cette question : *Louis est-il coupable ?* il vota sur la peine avec tant d'ambiguïté, que l'opinion publique s'est obstinée à le considérer comme régicide, bien que dans le recensement des votes la convention ait décidé le contraire. En effet, elle ne compta que pour la détention perpétuelle le vote de Cambacérès et des trente-sept membres qui déclarèrent se réunir à son avis. Il se prononça ensuite avec la minorité pour le sursis à l'exécution ; or, son précédent vote sur la peine impliquait même la pensée du sursis : « La mort de Louis ne nous « présenterait aucun de ces avantages, avait-il dit ; « la prolongation de son existence peut au contraire « nous servir. Il y aurait de l'imprudence à se des« saisir d'un otage qui doit retenir les ennemis in« térieurs et extérieurs. D'après ces considérations, « j'estime que la convention doit décréter que Louis « a encouru les peines établies contre les conspira« teurs par le code pénal ; qu'elle doit suspendre « l'exécution jusqu'à la cessation des hostilités, etc. » On voit par cette citation que Cambacérès, qui, d'avance, avait prévu l'issue du jugement, eut dès lors le mérite de jeter en avant cette idée du sursis, qui malheureusement n'emporta point la majorité. Il est vrai qu'après la majorité du décret de condamnation sans sursis, le député de l'Hérault, en demandant à la convention, pour Louis XVI, la liberté de voir sa famille et de se choisir un confesseur, avait, pour ne pas soulever une majorité féroce, cru devoir ajouter ce correctif en faveur de la chose jugée : « Sans toutefois que l'exécution « puisse être retardée au delà de vingt-quatre heu« res. » Chargé de présider à l'enlèvement des restes de la royale victime, il rendit compte de sa mission avec un calme et une impassibilité faits pour détruire les impressions que les meneurs de la montagne avaient pu prendre contre lui ; car déjà on l'accusait de modérantisme : aussi fut-il élu secrétaire le 24 janvier 1793, trois jours après le supplice de Louis XVI. Trop souvent à cette époque il vota avec les factions tour à tour dominantes. Le 10 mars, il soutint que les pouvoirs législatif et exécutif ne devaient pas être séparés dans la situation des choses ; ce vote donna au comité de salut public, qui fut bientôt formé, des armes dont il usa d'une manière terrible. Le 10 mars, Cambacérès demanda encore la mise en liberté de l'anarchiste Ducry, qui s'intitulait *l'élève de Marat*, et quelques jours après celle de Durand, maire de Montpellier, accusé par Jean-Bon St-André de fédéralisme, ce qui alors équivalait à une imputation de modérantisme. Le 26 mars, au nom du comité de salut public, il dénonça la trahison de Dumouriez, donna connaissance des pièces qui la constataient, et annonça que le comité s'était assuré de ceux que leur naissance et leurs relations pouvaient faire soupçonner de participer au complot de ce général (1). Il ne faut pas omettre que seize jours auparavant il s'était élevé chaudement contre les pétitionnaires de la section Poissonnière qui dénonçaient Dumouriez, et qu'il avait fait prononcer l'arrestation de l'orateur et du président de cette section. Mais ces contradictions étaient, pour sauver sa tête, des sacrifices nécessaires, et il n'en fut jamais avare. Dans la séance de nuit du 11 avril, il provoqua avec Danton le décret portant l'établissement à Paris d'un tribunal criminel extraordinaire pour juger les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. Le 14 mai il fit rejeter la proposition faite par Buzot d'ordonner que tout député présentât l'état et l'origine de sa fortune. Cambacérès, dans une discussion sur la Vendée, demanda que l'on fixât le sens du mot *chef de brigands*, et que l'on désignât les individus qui pourraient être considérés comme tels. A la journée du 31 mai comme à celle du 2 juin, qui furent marquées par le triomphe de la montagne ou du parti de Robespierre sur les Girondins ou les modérés de la convention, Cambacérès, forcé dans ses limites de circonspection et de neutralité, proscrivit les vaincus avec la majorité. Il avait été chargé par les comités de gouvernement de revoir conjointement avec Merlin de Douai toutes les lois rendues depuis la révolution en matière de législation civile, et de les réunir en un code. Cambacérès, à qui son collègue, occupé de

(1) Dans ce rapport, qui forme un in-8° de 24 p., Cambacérès, après avoir annoncé que les *trames odieuses* du général en chef et de ses complices tendaient à rétablir un trône sur les ruines de la république, ; qu'il avait été *pris des mesures pour s'assurer* de la personne de Dumouriez ; que Proly, Pereyra et Dubuisson avaient été mis en arrestation, Cambacérès ajoute : « Notre zèle ne s'est « point ralenti, et les motifs que nous venons d'indiquer nous au« raient portés à comprendre dans les mesures arrêtées les citoyens « Philippe Égalité et Sillery, si notre respect pour la représentation « nationale n'eût enchaîné notre liberté... Nous les avons appelés « l'un et l'autre dans notre sein ; le citoyen Égalité nous a répondu « qu'il voyait avec plaisir les mesures qui ont été prises ; qu'il de« mande lui-même que l'on adopte, à son égard, toutes celles que le « comité aurait crues convenables, parce qu'il désire que sa con« duite paraisse au plus grand jour, et que la vérité bien connue « fasse taire enfin tous ses calomniateurs. Le citoyen Sillery s'est ré« féré à la réponse du citoyen Égalité. Je termine, etc. ; les traîtres « seront livrés à la sévérité des lois. Rallions-nous tous autour de « l'arbre de la liberté ; expirons, s'il le faut, sous son salutaire om« brage. » V—VE.

missions plus actives, laissa la principale part dans ce travail, en présenta le résultat dans plusieurs séances des mois d'août et d'octobre (1793). Son rapport et les dispositions qu'il proposa se ressentaient beaucoup des idées révolutionnaires alors en vogue; et toutefois, dans d'autres temps, nul ne devait les combattre plus puissamment et avec plus de conviction que Cambacérès. Deux jours après les sanglants excès du 2 juin, on entendit ce froid jurisconsulte débiter une allocution des plus sentimentales pour faire reconnaître des droits de successibilité aux enfants naturels. « Tout homme honnête, dit-il, tout homme délicat et sensible devenu « père et ayant eu d'une femme libre un enfant « naturel, n'a-t-il pas, dès lors, contracté un en- « gagement? Eh! quel engagement que celui qui « est à la fois sous la sauvegarde des premiers sen- « timents de la nature, l'honneur et l'amour, etc. » Le 16 juin, dans la discussion de l'acte constitutionnel présenté par Hérault de Séchelles, Cambacérès, abondant encore dans les opinions du jour, demanda en matière civile l'établissement du jury, qu'il devait plus tard faire rayer du code. Au mois d'octobre suivant, il donna l'ordre d'arrêter les défenseurs de la reine, et exposa son premier projet du code civil, dont la discussion, plusieurs fois reprise dans le sein de la convention, n'eut cependant aucun résultat. On trouve dans les *Mémoires* de Thibaudeau, collègue et ami de Cambacérès, des détails assez curieux sur l'avortement de ce projet, qui exposa quelquefois son auteur aux mêmes quolibets qui avaient accablé *ce pauvre M. Target* (*voy.* ce nom), *en couche de la constitution française*. « La « convention, dit Thibaudeau, avait voulu donner « un code civil à la France; son comité de législa- « tion lui présenta un projet qui, après soixante « séances, fut attaqué comme sentant l'*homme du* « *palais* et renvoyé à un comité de *philosophes*. Ils « ne jugèrent point à propos de s'en occuper, et le « travail resta là, malgré les efforts de quelques « membres qui s'en occupaient en silence. Leur « projet fut d'abord adopté de confiance. Bientôt « on reconnut qu'il ne présentait qu'une sorte de ta- « ble des matières, et que c'était un cadre qu'il « fallait remplir; mais, entraînée par la foule des « affaires, la convention légua ce travail à la législa- « ture qui lui succéda. » Cambacérès resta complétement étranger au mouvement du 9 thermidor qui renversa Robespierre. On peut même supposer qu'il était le partisan secret du farouche dictateur. Le *Mémorial de Ste-Hélène* renferme à cet égard des particularités piquantes : « Cambacérès, « qui doit être une autorité sur cette époque, ob- « servait Napoléon, a répondu à l'interpellation « qu'il lui adressait un jour sur la condamnation de « Robespierre, par ces paroles remarquables : *Sire,* « *cela a été un procès jugé, mais non plaidé*; ajou- « tant que Robespierre avait plus de suite et de « conception qu'on ne pensait; qu'après avoir ren- « versé les factions effrénées qu'il avait eu à com- « battre, son intention avait été le retour à l'ordre « et à la modération. Quelque temps avant sa « chute, ajoutait Cambacérès, il prononça un dis- « cours à ce sujet plein des plus grandes beautés : « on ne l'a point laissé insérer au *Moniteur*, et « toutes les traces nous en ont été enlevées. » Douze jours après la mort de Robespierre, lors de la réorganisation des comités de gouvernement, il insista pour qu'on leur ôtât le droit monstrueux d'attenter à la liberté des représentants. Appelé à présider la convention le 16 vendémiaire an 3 (7 octobre 1794), honneur dont il avait été exclu jusqu'alors, comme tous les députés qui n'avaient pas voté la mort du roi, il inaugura ses fonctions par une adresse au peuple français empreinte de principes modérés. Il l'avait rédigée au nom des comités de sûreté générale, de salut public et de législation. Cette adresse, envoyée à tous les départements, fit sensation. Les jacobins y virent la condamnation implicite des mesures révolutionnaires; cependant les partisans de la monarchie n'y étaient pas ménagés. Le double caractère de ce manifeste portait le cachet de son rédacteur; et il marqua, au sein de la convention, la naissance de ce système de bascule, si commode en apparence, mais si funeste en définitive aux gouvernants. Cambacérès contribua puissamment alors à la rentrée des soixante-treize conventionnels exclus comme Girondins, après le 31 mai 1793. A l'occasion de leur retour, il invoqua une amnistie pleine et entière pour tous les faits révolutionnaires non prévus par le code pénal. D'un autre côté, il combattit fortement une pétition de la section du Panthéon qui demandait le rapport des décrets révolutionnaires, notamment de la fameuse loi des suspects. Tel était alors l'état violent de la république et la faiblesse de son gouvernement, que c'eût été, selon Cambacérès, lancer le vaisseau de l'État désarmé à travers toutes les tempêtes de l'anarchie, que de lui ôter l'arsenal de ces lois « dont il ne se dissimulait pas le caractère odieux, mais qui étaient sa seule protection contre les jacobins et les monarchistes. » Ennemi, par caractère comme par principes, de toute réaction, quelque juste qu'elle dût paraître, il fit écarter la proposition de mettre en jugement les membres des comités et des tribunaux révolutionnaires. La direction des affaires reposait alors sur lui, tant par sa grande influence dans la convention que comme président du comité de salut public. Secondé par des collègues bien intentionnés, il sut donner à cette commission, qui était tout le gouvernement, une impulsion aussi sage, aussi modérée que le malheur des temps pouvait le permettre. C'était beaucoup alors que de faire fermer la société des jacobins, que de régulariser les confiscations des biens d'émigrés, que de remplacer par le bannissement la peine de la déportation contre les prêtres réfractaires. Voilà les services que rendit alors le député de l'Hérault. Et cependant, en abordant des questions si périlleuses pour celui qui voulait les résoudre dans le sens de la modération, il savait, grâce à sa faconde de jurisconsulte, ne paraître jamais que l'homme de la loi, et se garantir des discussions de parti. La législation ne l'absorba pas tellement qu'il ne s'occupât activement de di-

plomatie au comité de salut public; et il eut alors en sa possession sur bien des affaires de l'extérieur plus d'un secret qui n'a pas encore transpiré (1). Il faudrait consulter dans *le Moniteur* presque toutes les séances de la convention, si l'on voulait indiquer les divers travaux qui occupaient alors Cambacérès; mais, ce qui est plus essentiel, y saisirait-on sa véritable pensée politique? Souvent, après s'être constitué le promoteur et l'appui d'une mesure de clémence et de sagesse, il soutenait une disposition toute révolutionnaire. Après s'être opposé, au mois de janvier 1795, à la mise en liberté des enfants de Louis XVI, encore détenus au Temple, après avoir pour la seconde fois, le 19 mars suivant, demandé le maintien de la loi des suspects, il ne prit part aux travaux de la commission des onze que pour modifier dans un sens presque contre-révolutionnaire les dispositions si démocratiques de la constitution de l'an 3. Tout ce qu'on a pu alléguer de plus plausible pour expliquer de telles contradictions, c'est que ce personnage si difficile à définir avait pour système d'affermir la constitution républicaine, tout en revenant peu à peu aux principes de prudence et de modération qui conviennent à toutes les formes de gouvernement. Lors du mouvement insurrectionnel des sections de Paris contre la convention au 13 vendémiaire an 4 (octobre 1795), un comité de quarante membres sous la présidence de Cambacérès, et composé des comités de salut public et de sûreté générale, dirigeait toutes les affaires. On discutait beaucoup, on ne décidait rien, et le danger devenait chaque jour plus pressant. Toutefois le député de l'Hérault fit bonne contenance. C'était beaucoup pour lui. Cependant la convention touchait au terme de son existence : le directoire allait, avec deux conseils, se partager le gouvernement. Cambacérès, qui espérait être directeur, avait dans cette que soutenu chaudement l'opinion de nommer des conventionnels parmi ces nouveaux chefs de l'État. Son avis prévalut malgré l'opposition de Thibaudeau; mais il reconnut bientôt que ce n'était pas pour lui qu'il avait travaillé; une circonstance qui pensa le perdre sans retour dans le parti républicain l'écarta du directoire où il était *appelé par une masse de suffrages* (1). Une lettre du comte d'Antraigues, agent de Louis XVIII, trouvée chez Lemaître et lue en pleine assemblée, contenait ces mots : « Je ne suis nullement étonné que Cambacérès soit « du nombre de ceux qui veulent le rétablissement « de la royauté, je le connais, etc. » Obligé de s'expliquer sur cette inculpation, le député de l'Hérault la repoussa avec une véhémence qui appartenait peu à son caractère : « C'est moi, s'écria-t-il d'un « ton d'indignation, que l'on soupçonnerait d'être en « correspondance avec des conspirateurs! Le génie « de St-Just va-t-il donc sortir du tombeau pour « créer encore de ces délits imaginaires qui opéraient « la condamnation des représentants du peuple? » Il fit ensuite un exposé de sa conduite tout à fait dans le sens révolutionnaire; ce qui ne lui était pas difficile : sans altérer explicitement la vérité, il n'avait qu'à raconter une partie de ses actes, en taisant les autres. La convention accepta la justification de Cambacérès, elle ordonna l'impression de son discours; mais le coup était porté. « Alors, dit « Thibaudeau dans ses *Mémoires*, il n'en fallait pas « davantage pour rendre le meilleur républicain « suspect, et le décréditer entièrement. Cambacé- « rès était certainement dévoué à la révolution; il « l'avait assez prouvé. L'était-il autant à la répu- « blique? Il était permis de croire qu'il penchait « plutôt pour une monarchie représentative. C'était « un homme de savoir, un de nos premiers juris- « consultes. Habile au maniement des affaires; par- « lant avec facilité et clarté, d'un tact fin et d'un « jugement sûr, modéré dans ses opinions et dans « son langage, patient, froid et poli, prudent jus- « qu'à la pusillanimité, excessivement égoïste et « possédant au plus haut degré l'esprit de con- « duite.... Seul il n'aurait pas eu assez de force de ca- « ractère pour conduire le vaisseau de l'État que me- « naçaient encore de violentes tempêtes; mais dans « un gouvernement composé de cinq personnes il au- « rait très-bien tenu sa place, et beaucoup mieux que « la plupart de ceux qui lui furent préférés. » Dans tout ce qui a été publié sur la révolution, rien n'est venu jeter le moindre jour sur cette révélation de d'Antraigues, si soudaine, si surprenante, et qui était bien réellement émanée de cet agent des Bourbons. Pour trouver la clef de cette intrigue, il faudrait avoir des pièces qui sont détruites aujourd'hui, ou du moins soustraites à l'histoire. Ces documents se rattachaient sans doute aussi aux relations également mystérieuses qui, à la connaissance personnelle de l'auteur de cet article, eurent lieu en 1814, et en juillet 1815, entre un ami intime de Cambacérès et quelques agents confidentiels de Louis XVIII. Mais c'est assez toucher un point aussi délicat. La convention avait décidé que les deux tiers de ses membres désignés par le sort entreraient dans les nouveaux conseils. Le sort favorisa Cambacérès et le porta au conseil des cinq-cents, qui en se constituant l'élut secrétaire. Cette assemblée devait dresser une liste de cinquante candidats parmi lesquels le conseil des

(1) On lui fut redevable en partie de la paix avec la Prusse et avec l'Espagne. Au mois de mars 1795, Cambacérès, étant alors membre du comité de salut public, fit à la convention un *Rapport sur la direction des opérations diplomatiques* (in-8° de 16 p.). Des vues sages pour l'époque, le désir de la paix et du repos de la France, après tant d'agitations, y sont exprimés avec une raison plus haute que l'éloquence de l'orateur. Il faut dire cependant que, quinze jours après la révolution du 9 thermidor, dans son *Opinion sur l'organisation des comités* (in-8° de 10 p.), il voulait encore *la constitution révolutionnaire de la convention nationale* : « Nous mar- « chons, disait-il, entre deux écueils, l'abus du pouvoir et le relâ- « chement. L'un n'est pas moins dangereux que l'autre. Craignons « les effets funestes d'une détente trop précipitée... Le gouvernement « révolutionnaire, cette salutaire conception, inconnue à tous les « peuples, donna bientôt à tout une face nouvelle. Le gouvernement « révolutionnaire peut donc être considéré comme le *palladium* de la « république : gardons-nous surtout d'en ralentir l'essor, et n'ou- « blions pas que de sa force et de sa durée peuvent dépendre le « salut de la patrie *et notre existence individuelle*. » C'est ainsi que parlait à la tribune nationale Cambacérès, le 24 thermidor an 2 (11 août 1794); et, quelque temps après, la convention conduisait processionnellement les restes de Marat au Panthéon. V—VE.

(1) Thibaudeau, *Mémoires*.

anciens avait à choisir les cinq directeurs. Le parti de la convention, qui formait la majorité des deux conseils, s'était accordé d'avance en faveur de Sieyes, Laréveillère-l'Épaux, Rewbell, Letourneur et Barras ; et pour leur éviter toute concurrence, il fut arrêté que sur la liste des candidats on ne mettrait après eux que des noms obscurs ou indignes, et sur lesquels il était impossible que personne portât son suffrage. Tout se passa comme il était convenu. Toutefois le nom de Cambacérès porté par le nouveau tiers se glissa sur la liste de candidature. Voici comment : cette liste avait été votée, et les députés qui l'avaient formée avaient presque tous quitté la séance. Tout à coup le député Génissieux fait la remarque que parmi les derniers noms se trouve un aristocrate. On procède à un nouveau scrutin pour lui substituer un autre candidat. Comme les membres de la minorité se trouvaient tous à leur poste, ils firent la majorité, grâce à l'absence de leurs collègues, et Cambacérès fut mis à la fin de la liste. Sieyes n'ayant point accepté sa nomination, les deux conseils procédèrent à son remplacement de la même manière. On dressa une liste de dix candidats à la tête desquels il fut convenu d'avance qu'on mettrait Carnot, qui fut en effet élu. Cambacérès se glissa encore une fois parmi les noms des neuf autres mannequins d'avance également sacrifiés. Dupont de Nemours dénonça ces misérables intrigues; mais comme tout s'était passé dans les formes, sa réclamation n'eut pas de suite. Réduit ainsi forcément au rôle de législateur, Cambacérès reprit au conseil des cinq-cents ses travaux sur le code civil. Sur sa demande, l'assemblée, par un décret du 11 frimaire an 5, régla le mode de discussion. Le 9 pluviôse suivant, il retraça sommairement la théorie du code, et soumit le titre de la paternité. « Ce fut le com« mencement et la fin, dit Thibaudeau. Aux jour « et heure affectés pour la discussion, il se présen« tait toujours quelque objet plus urgent, et le rap« porteur du code était renvoyé au lendemain ; le « lendemain, il n'était pas plus heureux. Cambacé« rès finit par se lasser ; le 8 ventôse il déclara re« connaître lui-même que le conseil était trop oc« cupé pour suivre cette discussion, et il proposa « une mesure dilatoire qui équivalait à un ajourne« ment. On le prit au mot, et il ne fut plus ques« tion du code civil. » Les conseils avaient alors assez à faire de s'immiscer dans la marche du gouvernement, et d'entraver ainsi celle du directoire qui n'avait de force ni en lui-même, ni dans l'opinion. Cambacérès ne se montra pas des derniers à faire de l'opposition contre une autorité dont il n'avait pu être membre. Sur sa proposition, le conseil des cinq-cents nomma une commission chargée d'examiner les actes du directoire, lorsqu'ils porteraient atteinte au pouvoir législatif. Il obtint les honneurs de la présidence le 22 octobre 1796. Vers la même époque, et lors de la première organisation de l'Institut national, il fut compris dans la classe des sciences morales et politiques, section de *science sociale et législation*, où il eut pour collègues Daunou, Merlin de Douai, Pastoret, Garan-Coulon et Baudin des Ardennes. Plus tard, sous Napoléon, il passa dans la classe de la langue et de la littérature françaises (Académie française), d'où il fut éliminé par l'ordonnance royale de 1816. Le 29 décembre il discuta le projet de Daunou sur la calomnie, et fit décréter, le 27 février 1797, la contrainte par corps en matière civile. Il sortit du conseil avec le second tiers conventionnel, le 20 mai suivant. Le directoire, qui le considérait comme un chef d'opposition, ne voulut pas l'employer. Cambacérès rentra dans la vie privée, et exerça avec beaucoup de succès la profession de jurisconsulte. Il évita ainsi de se mêler aux événements du 18 fructidor an 5. Lors des élections de l'an 6, il fut proclamé député par les électeurs de Paris réunis à l'Oratoire ; mais sa nomination fut annulée. Élu, au commencement de l'an 7, membre du tribunal de cassation par le collége électoral de la Haute-Vienne, il n'accepta point. « Il consultait beaucoup alors, dit Thibaudeau, et ne se passionnait pas non plus pour la chose publique ; mais il avait accepté un grade de capitaine dans la garde nationale ; et, en habit bourgeois, il portait à son chapeau le pompon de grenadier. Comme on le plaisantait un jour sur ce bizarre accoutrement, il répondit : « Dans le monde, il faut « toujours s'appuyer sur quelque chose, il ne faut rien « mépriser. On ne sait pas où peuvent mener ces « bagatelles. » Dans son sens il avait raison, ajoute le narrateur : car quelque temps après il fut nommé ministre de la justice : « et qui sait si le pompon de grenadier ne le conduisit pas au ministère? » Au mois d'août 1799 (2 thermidor, an 7), Sieyes, qui venait d'être appelé au directoire, lui fit confier cet emploi. Cambacérès accepta d'autant plus volontiers que la journée du 30 prairial (18 juin 1799) avait écarté du directoire ceux qu'il pouvait regarder comme ses adversaires. Tout occupé de la réorganisation de la justice, il ne prit aucune part aux intrigues qui amenèrent le 18 brumaire. L'avant-veille de ce grand événement, Bonaparte lui fit faire des ouvertures qui ne furent pas accueillies d'une manière positive : « Je ne veux point de ter« giversations, répliqua le futur dictateur à l'agent « secret de cette mission. Qu'ils ne pensent pas (1) « que j'aie besoin d'eux ; qu'ils se décident aujour« d'hui, sinon demain il sera trop tard ; je me sens « assez fort à présent pour être seul. » Le rigorisme de Cambacérès ne tint pas longtemps, car il fut conservé par Bonaparte au ministère de la justice, et signala la nouvelle ère gouvernementale en adressant aux autorités judiciaires une lettre ministérielle pour annoncer que des codes allaient être établis « sur les bases immuables de la liberté, de l'égalité « des droits et du respect dû à la propriété. » Peu de jours après il fit aux consuls un rapport dans lequel il exposa qu'il était inutile, pour le maintien de la tranquillité, de soumettre les proscrits à la déportation ; regardant comme suffisant de les pla-

(1) Les mêmes ouvertures avaient été faites à Lebrun, depuis troisième consul et duc de Plaisance.

cer sous la surveillance de la haute police. La décision prise en conséquence annonça aux émigrés des jours meilleurs. Le 25 décembre (six semaines après le 18 brumaire), Cambacérès devint, comme second consul, collègue de Bonaparte, qui lui laissa la haute main sur la justice, tandis que la direction des finances était abandonnée au troisième consul Lebrun. On a dit de ces deux hommes d'État qu'ils ressemblaient plutôt à deux témoins qu'à deux collègues du premier consul. Ce qui est bien certain, c'est qu'il n'eut pas à leur reprocher de l'avoir beaucoup gêné dans sa marche ascendante vers le trône impérial. Toutefois, tandis que Lebrun se tenait à l'écart, Cambacérès se montrait assidu auprès de Bonaparte : tous les jours il travaillait avec lui. Bourrienne prétend dans ses *Mémoires* que plus d'une fois le premier consul dit à son grave collègue, en lui pinçant légèrement l'oreille : « Mon pauvre Cambacérès, je n'y peux rien; votre affaire est claire : « si jamais les Bourbons reviennent, vous serez « pendu. » —Un sourire forcé, *un rire jaune*, ajoute l'historien, contractait alors la figure plombée de Cambacérès ; ce sourire était habituellement sa seule réponse. Cependant une fois il osa dire : « Allons, laissez là vos mauvaises plaisanteries. » On peut à la rigueur admettre cette anecdote, à laquelle les héritiers de Cambacérès semblent avoir attaché beaucoup trop d'importance en prenant la peine de la réfuter. Bonaparte ne pouvait ignorer que Cambacérès n'était pas régicide (1). C'était précisément parce qu'il ne l'était pas, tout en ayant donné beaucoup d'autres gages à la révolution, que le premier consul l'avait choisi pour collègue. On a dit encore que, lorsque dans le conseil Cambacérès s'opposa au meurtre du duc d'Enghien, Bonaparte lui demanda vivement : « Depuis quand le sang « d'un Bourbon vous fait-il peur? » Bonaparte n'était pas homme à prodiguer de pareils mots : il ne faisait pas de telles gaucheries. Lui, dont la politique fut toujours d'éteindre le feu du volcan révolutionnaire et de rapprocher les partis, ***n'aurait eu garde***, comme il le dit plus tard à Ste-Hélène, ***de jeter du combustible sur le brasier***. Au reste, on ne sait pas encore aujourd'hui toute la vérité sur cette fameuse délibération. Cambacérès, à la proposition faite par le grand juge d'enlever le prince de vive force sur le territoire de Bade, opposa en effet une grave objection. Il fit observer, si l'on en croit les *Mémoires du duc de Rovigo*, que, puisque le duc d'Enghien venait quelquefois sur le territoire français, ainsi qu'on le disait, il était plus simple de lui tendre un piége et de lui appliquer la loi sur les émigrés; à quoi il lui fut répondu : « Parbleu, « vous nous la donnez belle! Après que les jour-« naux ont été remplis des détails de cette affaire, « vous croyez qu'il donnera dans un piége (1). » Dans cette occasion, Cambacérès se conduisit comme il le fit constamment depuis : après avoir donné un bon conseil qui ne fut pas suivi, il laissa faire celui qui était devenu son maître. Alors, comme toujours, il se bornait au rôle de premier exécuteur des plans de Bonaparte, pour les parties qui furent abandonnées à sa direction. Le code civil et l'organisation judiciaire sont en particulier son ouvrage. On y reconnait cette modération, cet esprit conservateur, cette foi à l'expérience, cette défiance pour toute innovation, enfin cette aversion pour toute démocratie qui faisait le fond de son caractère. On lui doit pour la composition des tribunaux les excellents choix qui se firent alors d'une foule de magistrats probes, instruits, tenant aux anciennes familles parlementaires, et que la restauration n'eut rien de mieux à faire que de confirmer. Le code de procédure fut aussi l'ouvrage de Cambacérès. Ce fut sous ses auspices que l'on vit reparaître au palais les robes de juges et d'avocats qui avaient été proscrites depuis 1792. Il logeait sur la place du Carrousel, à l'ancien hôtel d'Elbeuf, qu'il occupa jusqu'en 1814, et qui a été abattu il y a peu d'années. C'est là que dès le consulat il donnait des dîners somptueux : il fut l'Apicius de l'époque ; et la chère exquise qu'on faisait chez lui prouve que sous la république l'art culinaire avait fait des progrès bien plus réels que la liberté. Cambacérès représentait assez bien; quoiqu'il ne fût pas beau, sa figure et sa démarche ne manquaient pas d'une sorte de dignité. Malgré le luxe de ses dîners, il passait pour être fort parcimonieux ; du reste probe, pur de tout agiotage, et ne connaissant pour s'enrichir d'autre voie que l'é-

(1) Voici comme Napoléon lui-même s'est exprimé sur le compte de Cambacérès, dans le mémoire qu'il dicta à Ste-Hélène sur le 18 brumaire : « Cambacérès, d'une famille honorable du Languedoc, « était âgé de cinquante ans ; il avait été membre de la convention, « et s'était conservé dans une mesure de modération. Il était gé-« néralement estimé. Sa carrière politique n'avait été déshonorée « par aucun excès, etc. »

(1) Cambacérès, selon une autre version plus accréditée et plus probable, parla avec véhémence contre l'arrestation du duc d'Enghien : « Dans l'intérêt de la France, dans l'intérêt du premier con-« sul, dit-il, je m'oppose, en tant que me le permet la voix consul-« tative que la constitution m'accorde, à l'arrestation et à la mise « en jugement du duc d'Enghien, à moins qu'on ne le surprenne « en armes, ou conspirant en deçà de la frontière. » Tandis que Cambacérès parlait, Bonaparte, violemment irrité, jetait sur lui des regards foudroyants, et s'adressant à lui lorsqu'il eut fini : « Vous « êtes, lui dit-il, devenu bien avare du sang des Bourbons! En vé-« rité, pouvez-vous croire à la possibilité de faire venir par ruse le « duc d'Enghien sur notre territoire après que tous les journaux de « l'Europe lui auront donné l'éveil? » Au sortir de la séance, Cambacérès offrit, dit-on, sa démission qui ne fut pas acceptée. « Ah! « vous avez de la rancune d'un propos qui m'est échappé, lui dit « Bonaparte ; mais aussi j'étais loin de m'attendre que ce prince vous « tînt tant au cœur! » Après l'arrestation, Cambacérès ne s'opposa pas moins vivement à la mort du prince, tirant ses objections de la mort de Louis XVI. Voici encore les paroles qu'on a prêtées à Cambacérès : « Croyez-moi, lui dit-il, il y a un sang qui pèse plus « que les autres sur le cœur des homicides, et qui tache davantage. « Je crois être innocent du supplice du feu roi. Hé bien! je sens « malgré cela des remords dans le calme de la nuit; maintes fois, au « milieu de l'exercice de mes fonctions, il me semble que chacun, « à l'instant où il se prosterne en quelque sorte pour me saluer plus « humblement, murmure à mon oreille le mot *régicide*. Et pour-« tant, je vous le répète, j'ai la certitude de ne pas l'être. Question-« nez les hommes francs, Richard, Cochon, Courtois, Ramel, David « même, ils vous diront leurs regrets, leur épouvante, ce qui les « poursuit sans relâche. — Ne faites-vous aucune différence, dit « Bonaparte, entre des sujets qui condamnent un roi à mort, et un « chef qui fait juger un conspirateur, n'importe son rang? » Cambacérès ne répliqua pas : son geste annonça seulement sa protestation contre tout ce qui allait avoir lieu, et il s'éloigna.

conome et habile administration de ses immenses traitements. En cela il fut bien secondé par le notaire Noël, qui était l'un des commensaux les mieux accueillis et les plus assidus de l'hôtel d'Elbeuf. Dès son consulat, Cambacérès prit l'habitude de ces fameuses promenades au Palais-Royal et dans le passage des Panoramas, où il se donnait en spectacle avec ses deux acolytes, les marquis de Villevieille et d'Aigrefeuille, formant entre eux un si plaisant contraste, l'un par son excessive maigreur, l'autre par son incroyable embonpoint. Après l'établissement de l'empire, ces promenades devinrent encore plus curieuses par le costume de monseigneur et de ses suivants, tous trois en grand habit français, l'épée au côté, les cheveux en bourse, le chapeau sous le bras, sans parler des croix et des cordons qui chamarraient son altesse. C'était mieux qu'une comédie; car elle se jouait dans le monde réel. Ce ridicule et bien d'autres travers qu'on prêtait à Cambacérès, et qu'il suffit d'indiquer, n'ôtent rien à la réalité des services qu'il a rendus à l'Etat et à une foule de particuliers qui n'ont pas tous été ingrats. Approbateur zélé des mesures de Napoléon pour relever les autels, il concourut avec joie au concordat. Depuis cette époque, le second consul assistait avec solennité tous les dimanches à la grand'messe à l'église de St-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse; il se piquait d'accomplir envers son curé tous les devoirs d'un paroissien zélé et charitable. On dit même qu'il n'aurait pas été éloigné du rappel des jésuites; mais Bonaparte ne voulut jamais en entendre parler. Cette tendance à ramener tout ce qui était ancien exposait quelquefois Cambacérès aux railleries de son jeune collègue (1). Au mois de janvier 1804, quand Napoléon songea à se faire empereur, ce fut à Cambacérès qu'il s'en ouvrit le premier; et celui-ci ne manqua pas d'applaudir à un projet si bien selon son cœur. « Il était « persuadé, disait-il, qu'il y avait dans la nation « un retour complet aux formes de la royauté. » La dignité perpétuelle d'archichancelier devait être pour lui un ample dédommagement pour la perte du titre temporaire de second consul avec une autorité si mal définie. Lorsque le moment parut arrivé, il ne fut pas des derniers à voter l'établissement de l'empire. Quand il fut question du sacre, en homme des vieilles traditions, il dit : « Reims va reprendre son ancienne splendeur; » mais Napoléon avait bien d'autres pensées; et quand il les eut révélées à Cambacérès, celui-ci dit à Fouché, en sortant du cabinet impérial : « Cet homme recommence Char« lemagne, mais il ne finira pas comme Louis le « Débonnaire. » Au sacre, l'ancien conseiller à la cour des aides aurait voulu, en homme parlementaire, la présence des pairs; mais Napoléon rejeta encore cet avis : le mot *pair* sonnait mal à son oreille. Sous l'empire, Cambacérès sembla avoir reçu de Napoléon la mission de représenter pour lui. Les cercles n'avaient jamais lieu aux Tuileries durant les continuelles absences du maître, en sorte que toute la pompe de salon retomba sur l'archichancelier. Naturellement ami du faste et de la représentation, celui-ci se conforma sans peine aux désirs de l'empereur. Le député de l'Hérault avait toujours affecté, même à la convention, un maintien digne, et voulait que ses entours annonçassent la gravité. On ne paraissait devant lui que dans toute la sévérité du costume français. On l'a peint tout entier en lui prêtant ce mot : « Devant le monde « appelez-moi *votre altesse*, et dans l'intimité, seu« lement *monseigneur*. » Les soirées de l'archichancelier avaient lieu le mardi et le samedi. Le samedi était le grand jour : cinquante convives s'asseyaient à sa table : la salle à manger était vaste et brillante; le dîner somptueux; mais certaines mesquineries de détail venaient révéler parfois que le repas était fourni à l'entreprise, à tant par tête. Le dîner achevé, les convives allaient prendre le café dans une autre salle. La foule des visiteurs arrivait cependant, et garnissait les trois salons en enfilade. Après le café, on ouvrait les battants, et les huissiers, la chaîne d'or au cou, annonçaient de porte en porte *Monseigneur*. A ce nom chacun se levait, les femmes pour reprendre leur fauteuil, sur l'invitation du prince, les hommes pour ne plus se rasseoir, à moins qu'ils ne comptassent parmi les premiers personnages de l'empire. Une haie se formait des deux côtés; Monseigneur cheminait au milieu jusqu'au dernier salon, gratifiant l'un d'un regard, l'autre d'un sourire, celui-ci d'un geste, celui-là d'une parole. Le mardi les dîners étaient moins nombreux; il était permis ce jour-là aux hommes de quitter leur épée avant de se mettre à table. Ceux qui avaient à parler au prince le pouvaient pendant le café, sans trop lui déplaire : il causait alors volontiers. Dès que huit heures et demie arrivaient, un valet de chambre, entrant dans la salle, disait à haute voix : *la voiture de Monseigneur*. Aussitôt le prince faisait à son cercle une gracieuse révérence, passait dans sa chambre, et chacun de partir. On voit par ces détails, qui demanderaient la plume de St-Simon, que Louis XIV ne tenait pas plus sévèrement à l'étiquette que l'ancien député de l'Hérault. Ces soirées, toujours fort nombreuses, réunissaient les notabilités de la France et de l'Europe. Les plus hauts fonctionnaires de l'Etat y venaient assidûment. On savait combien Napoléon montrait de considération au prince archichancelier : aussi tous les courtisans, depuis les plus humbles jusqu'aux plus huppés, se conduisaient en conséquence. Cambacérès régnait ainsi à Paris par sa représentation continuelle : ses soirées avaient lieu en toute saison; et il n'allait presque jamais à la campagne. Napoléon se reposait sur lui en toute confiance pour la marche ordinaire du gouvernement. Il avait vu combien il y avait de connaissances, de bon sens, de calme et de raison dans son

(1) On lit dans le *Mémorial de Ste-Hélène* : « Vint ensuite « Cambacérès, que Napoléon disait être l'homme des abus, et qui « avait un penchant décidé pour l'ancien régime, tandis que Le« brun, au contraire, avait une forte pente au sens opposé : c'était « l'homme des idéalités; et voilà les deux contre-poids entre les« quels s'était placé le premier consul, qu'on appela si plaisamment « dans le temps le *tiers consolidé*. »

archichancelier. Économe, rangé, prudent, ennemi des mesures violentes et capricieuses, aimant la loi, Cambacérès, en effet, possédait au suprême degré ces qualités que les despotes habiles aiment surtout à rencontrer dans les premiers subalternes. Entre autres princes de l'Europe qui venaient régulièrement chaque mardi et chaque samedi *faire leur cour au prince de Parme*, on citait le prince de Mecklembourg-Strelitz, frère de la reine de Prusse. En dépit de sa dignité toujours un peu exagérée, Cambacérès dans ses réceptions se montrait obligeant, aimable même, quand il oubliait de faire le prince. Comme chef de la magistrature, il portait dans ses fonctions, avec une conscience éclairée, une bienveillance qui n'avait pas même besoin d'être provoquée par les sollicitations. Quand Napoléon revenait de ses campagnes, la première personne qu'il voulait voir était l'archichancelier. Cambacérès présidait le conseil d'État en l'absence de l'empereur; et même, quand celui-ci devait y venir, il ouvrait la séance et entamait ce qu'on appelait le *petit ordre du jour*, c'est-à-dire les affaires d'une importance secondaire. Il ne cessa jamais d'avoir la plus grande part à la discussion des lois. Quand les commissions du corps législatif et du tribunat nommées pour les préparer de concert ne s'entendaient point, elles allaient tenir des séances régulières sous la présidence de l'archichancelier, qui réussissait toujours à les mettre d'accord. Dans le conseil privé, sa voix consultative fut constamment pour les mesures de modération et de prudence; et, sans doute, si Napoléon l'eût plus souvent écouté, il ne serait pas mort à Ste-Hélène. Il faudrait indiquer une à une toutes les fautes qui perdirent l'empereur, pour rappeler tous les bons conseils inutilement donnés par l'archichancelier. Il n'avait pas approuvé l'arrestation de Moreau. Napoléon, dans cette occasion, l'écouta avec presque autant d'impatience que dans l'affaire du duc d'Enghien. Il s'opposa à l'injuste agression contre l'Espagne. Lors de la disgrâce de Talleyrand, il détourna l'empereur de le faire arrêter; et en cela il rendit, sans le vouloir, un merveilleux service à la cause des Bourbons. Plus tard (en 1811), il approuva fortement le projet qu'eut un instant Napoléon de terminer la malheureuse affaire de la péninsule; mais il était trop tard. En 1809, lorsque l'empereur lui demanda quel effet avait produit sur l'opinion le décret par lequel il avait dépouillé le pape de ses États, Cambacérès osa encore lui faire entendre la vérité. Dans le conseil tenu à propos de l'excommunication lancée par Pie VII contre Napoléon, l'archichancelier fut d'avis d'éviter toute violence, et de se borner à étouffer l'effet de la bulle, en prenant toutes les mesures pour empêcher qu'elle ne devînt publique en France. La conduite de Cambacérès ne fut pas moins louable dans l'affaire du divorce : il s'y opposa au nom de la religion et des devoirs les plus sacrés; puis il s'éleva contre toute alliance étrangère, surtout avec l'Autriche : « Voyez, « sire, dit-il en terminant, ce que cette alliance a « valu à votre prédécesseur. » Sincèrement attaché à Joséphine, il ne voulut point se charger de lui annoncer la résolution de son ingrat époux. « Lais- « sez-moi, dit-il à l'empereur, la mission de la con- « soler dans son malheur. » Ici, comme toujours, il se rendit encore l'exécuteur ponctuel de ce qu'il n'avait pas approuvé. Le 15 décembre 1809, il reçut, en sa qualité d'officier de l'état civil de la famille impériale, le consentement mutuel de Napoléon et de Joséphine au divorce. Toute la famille de Napoléon était réunie dans la salle du trône aux Tuileries. Cette réunion solennelle se passa tout autrement que ne le porte le procès-verbal lu au sénat. Il y eut bien des pleurs : Joséphine se refusa d'abord à signer, et, lorsque enfin elle y consentit, elle eut besoin que l'archichancelier dirigeât sa main. Le sénat dut ensuite en séance extraordinaire prononcer le divorce sous les rapports civils. « Ce jour-là, est-il dit dans des mé- « moires du temps, le prince archichancelier jouit « de toute la plénitude de sa gloire; car il se mon- « tra au-dessus des rois et des princes de la famille « impériale qui siégeaient confondus parmi les sim- « ples sénateurs. » Il reçut d'abord le serment du prince Eugène, vice-roi d'Italie, qui entrait pour la première fois au sénat. Quelques jours après, Cambacérès se pourvut auprès de l'officialité diocésaine pour obtenir la dissolution du mariage religieux. (*Voy.* Boislève). Le 10 février 1810, lorsqu'il fut question de choisir une nouvelle impératrice, Cambacérès se prononça de nouveau contre l'alliance autrichienne. Les cardinaux (*voy.* l'article qui suit) s'étant abstenus, par égard pour le pape, d'assister au mariage de l'empereur avec Marie-Louise, l'archichancelier combattit le désir que manifestait Napoléon de les mettre en prison, et obtint qu'ils seraient simplement exilés. Cependant Napoléon marchait à grands pas vers sa chute. En 1812, après la défection de la Prusse, Cambacérès lui conseilla vainement de faire la paix. Ce fut alors que le titre de régente fut conféré à Marie-Louise, pendant l'absence de son époux; en même temps Cambacérès fut nommé président du conseil de régence. En 1813, à l'époque de l'audacieuse tentative de Malet (*voy.* ce nom), il montra plus de calme et de fermeté que certains autres grands fonctionnaires. Bientôt après, quand Napoléon éprouva de la part du corps législatif une résistance inattendue, Cambacérès se prononça contre les mesures violentes. « J'ai, dit-il, manifesté depuis longtemps mon opi- « nion sur les corps constitués : je persiste à croire « qu'on aurait de la peine à s'en passer. On eût dû « s'y prendre différemment pour éviter une mésin- « telligence qui ne peut qu'amener de grands mal- « heurs. » Cependant les étrangers cernaient la capitale. Le conseil de régence eut à discuter s'il convenait que l'impératrice et le roi de Rome s'éloignassent. Cambacérès exprima d'abord un avis contraire; mais, Joseph Bonaparte ayant montré une lettre qui ordonnait à l'impératrice et au gouvernement central de se retirer au delà de la Loire, il dut renoncer à son opinion. Après l'abdication de Napoléon, quand l'impératrice eut été remise entre les

mains des commissaires autrichiens, Cambacérès envoya, les 7 et 9 avril, son adhésion aux actes du sénat qui rappelaient les Bourbons. Il revint ensuite à Paris, où il vécut très-retiré. Mais s'il avait eu de grands torts envers les Bourbons, il se les était sans doute fait pardonner par de grands et secrets services. Il eut, en 1814, d'intimes et mystérieuses liaisons avec de puissants personnages fort avant dans la confiance de Louis XVIII. On peut affirmer que, dans ces relations, les avances n'étaient nullement du côté de l'ex-archichancelier. On eut, dit-on, un instant la pensée de l'appeler au ministère; on lui offrit ensuite la première présidence de la cour de cassation : il refusa, regardant ce titre comme trop au-dessous de ses précédentes fonctions. Mais on croit qu'il aurait accepté un ministère. Dans des *Mémoires* où quelques vérités piquantes se trouvent mêlées à trop de détails romanesques, on a inséré un mémoire en forme de lettre adressé au roi, en 1814, par Cambacérès, pour dévoiler à ce prince que le plan de Bonaparte avait toujours été de se défaire de tous les Bourbons; et il rapportait à ce sujet une conversation qu'il avait eue avec l'empereur peu de jours après son sacre. Mais nous ne croyons pas à cet excès de bassesse. (*Voy.* FOUCHÉ.) Cambacérès était alors en butte à ce déluge de libelles et de caricatures qui dans les premiers mois de la restauration déversèrent le ridicule et l'injure sur tous les hommes du gouvernement impérial; il eut le bon esprit de ne pas paraître faire attention à ces attaques. D'ailleurs il semblait s'accommoder volontiers de cette première restauration qui le laissait jouir en paix de sa fortune et de tous ceux de ses titres qui ne se rattachaient point à des fonctions politiques. Il avait conservé son entourage de vieux gourmands sybarites, et d'Aigrefeuille (*voy.* ce nom) régnait encore dans la salle à manger de *Monseigneur*. Ajoutons à la louange de Cambacérès que presque tous ses amis lui restèrent fidèles, parce que lui-même au temps de sa grandeur ne les avait point négligés. Il vit avec chagrin le retour de l'île d'Elbe; il n'en augurait rien de bon. Il eut même la franchise de le dire à Napoléon, lorsque celui-ci, à peine arrivé aux Tuileries, s'empressa de le faire appeler. Cambacérès ne vint que sur un ordre réitéré, et fit quelques efforts pour être dispensé de se lancer de nouveau dans les affaires. Cependant il reprit le titre d'archichancelier et accepta par intérim le portefeuille de la justice; mais les fonctions ministérielles furent exercées par le ministre d'État Boulay de la Meurthe, sous le titre de directeur de la correspondance et de la comptabilité (1). Cambacérès ne s'installa pas même à l'hôtel du ministère; il ne fit que prêter sa signature : c'était beaucoup, si l'on en juge par la première lettre ministérielle adressée le 11 mai à tous les tribunaux de l'empire relativement à l'exécution du décret rendu l'avant-veille, et qui portait confiscation des biens de tous les Français qui avaient suivi Louis XVIII et les princes, et prononçait les peines les plus sévères contre ceux qui, dans l'intérêt de la France, se prononcèrent en faveur de la cause royale. Cette circulaire a un caractère de violence tellement éloigné du caractère personnel de Cambacérès et de la conduite qu'il tint pendant l'interrègne, qu'on s'étonna qu'il eût pu la signer. Au surplus, elle lui avait été envoyée directement du cabinet de Napoléon (1). Le 26 mars il avait présenté au nom du ministère une adresse à Napoléon, où l'on remarque l'expression des principes libéraux qui devaient présider au nouveau gouvernement. Il est à noter que le même jour il envoya au congrès de Vienne sa renonciation au titre de duc de Parme. En qualité d'archichancelier, il fit le recensement général des votes sur l'acte additionnel aux constitutions de l'empire; puis il en proclama le résultat dans la pompeuse cérémonie du champ de mai (2). Enfin il présida la chambre des pairs avec autant de sagesse que de

(1) Le seul acte personnel à Cambacérès comme ministre de la justice est la circulaire qu'il adressa, le 21 mars, aux présidents, procureurs impériaux et juges, dans laquelle on lisait ces passages : « Sa Majesté remet entre mes mains le portefeuille du département « de la justice. Le souvenir de mes anciens services a pu seul dé« miner cette disposition ; toutefois il était de mon devoir d'exposer « à Sa Majesté combien des infirmités précoces, un âge déjà avancé « et des tribulations inattendues mettent cette tâche importante « au-dessus de mes forces. L'empereur a exigé que je surmonte cette « juste défiance de moi-même, et j'ai dû d'autant moins hésiter à « me conformer aux ordres de Sa Majesté, qu'elle a placé auprès de « moi un magistrat dont le talent et les lumières me promettent de « puissants secours. J'aime à penser que le poids de mes obligations « sera considérablement allégé par la sage conduite des cours et « des tribunaux... L'une de mes plus douces récompenses sera d'a« voir à entretenir souvent l'empereur de leur zèle, et de solliciter « pour eux de nouvelles grâces de Sa Majesté. »

(1) En voici quelques passages : « La police administrative sur« veille plutôt qu'elle ne poursuit; ceux qu'elle observe ne sont « point encore reconnus coupables ; elle leur ôte avec sagesse, et « souvent à leur insu, les occasions de le devenir; quelquefois « même elle semble disparaître, quand elle s'est bien assurée que le « mal ne peut pas franchir certaines limites. Mais plus elle se « montre circonspecte, plus la police judiciaire doit ensuite déployer « d'ardeur et d'inflexibilité. Celle-ci s'attache au crime déjà commis ; « elle dévoile toutes les circonstances qui le caractérisent ; elle en « recherche, sans acception de personnes, les auteurs et les com« plices; elle les suit sans relâche jusqu'au moment où la justice « les saisit, et le ministère public ne doit plus les quitter que la « vengeance des lois ne soit pleinement satisfaite. Les crimes dont « je vous entretiens sont de ceux en faveur desquels on tente quel« quefois d'émouvoir une imprudente pitié ; ce sentiment doit fléchir « à l'aspect des conséquences qu'entraînerait leur impunité. Il faut « remarquer, à l'égard de cette nature de délits, que ceux qui tra« ment une conspiration contre l'État, qui entretiennent des intel« ligences avec ses ennemis, couvrent leurs démarches avec tant de « mystère et d'adresse, que souvent chaque fait particulier de leur « conduite, pris isolément, n'offre, en apparence, rien de répréhen« sible ; de sorte que, pour apprécier toute l'étendue de leurs des« seins, il est nécessaire qu'un examen franc et dégagé de subtili« tés contemple l'ensemble des faits et des circonstances, et en pro« nonce de bonne foi les résultats. Enfin, vous emploierez tous vos « soins à mettre les tribunaux en garde contre des applications er« ronées de la loi, dont l'effet laisserait impunis des délits aussi « préjudiciables à la société. La répression des délits est la partie « la plus essentielle des attributions du ministère public ; son ac« tion s'est à cet égard malheureusement ralentie depuis quelque temps; « cet engourdissement doit cesser. »

(2) On parodia le discours d'apparat que prononça à cette occasion Cambacérès. On le faisait parler sur l'air *Que Pantin serait content*, et terminer ainsi sa harangue :

Ceux qui seront mécontents
Ne seront pas à la noce ;
Ceux qui seront mécontents
Auront des désagréments.

gravité, sachant éluder à propos les discussions incendiaires. (*Voy.* Labédoyère.) A la séance du 23 juin, il avait laissé évidemment paraître qu'il était contraire au projet de loi concernant les mesures de sûreté générale, tel qu'il avait été présenté, et qui fut adopté dans cette séance avec des amendements qui en adoucissaient beaucoup la rigueur. Il revêtit de son visa, comme *archichancelier de l'empire*, la loi qui déclarait Paris en état de siége, et les deux lois par lesquelles le gouvernement et les deux chambres déclaraient que l'armée de l'ouest et l'armée sous Paris avaient bien mérité de la patrie. Après la journée de Waterloo, quelques pairs impériaux, parmi lesquels était un ami intime de Cambacérès (*voy.* Fabre de l'Aude), entrèrent en pourparlers avec le baron de la Rochefoucauld, pour faciliter le rappel de Louis XVIII. Si, par position, Cambacérès ne put se prêter à ces ouvertures, il en était informé et ne les désapprouvait pas. Le second retour des Bourbons le fit rentrer dans la retraite. Sa conduite modérée dans les cent jours pouvait lui faire espérer que son repos serait respecté : il avait rompu toute relation politique et renoncé à toute représentation extérieure. Il en fut autrement : par une application inique de la loi d'amnistie, il fut banni comme régicide. Vainement il réclama : Louis XVIII n'osa, malgré ses dispositions secrètes, s'opposer à cette fausse application de la loi. Cambacérès, hors de France, partagea sa résidence entre Bruxelles et Amsterdam, se conduisant avec beaucoup de circonspection, évitant même toute relation avec ses compagnons d'exil, ce qui a pu l'exposer au reproche d'égoïsme et de dureté. Cette conduite ne lui fut pas inutile : d'abord seul de tous les Français proscrits, il lui fut permis de demeurer à Bruxelles ; et bientôt une décision royale du 23 mai 1818 le rappela en France et le rétablit, avec le titre de duc, dans tous ses droits civils et politiques. De retour à Paris, il vécut dans la retraite, mais non dans l'abandon : il avait conservé des amis. Il prit part aux élections de 1820, et vota ouvertement pour les candidats ministériels. On lui a même prêté à cette occasion des paroles assez peu dignes de sa réserve ordinaire : « Je viens joindre « mon vote à celui des fidèles amis de la monar« chie. » Déclaration au moins inutile. Quant au vote ministériel, on doit dire que cette adhésion au gouvernement de 1820 n'a rien de surprenant de la part de celui qui avait adhéré à tant de régimes divers, et qui, après avoir vécu au milieu des agitations, ne demandait qu'à finir paisiblement sa carriéra. Quelque temps auparavant les tribunaux avaient retenti d'une contestation entre les créanciers de la succession du feu duc d'Orléans et le duc Cambacérès, au sujet de cinquante actions sur les canaux que celui-ci avait obtenues à titre gratuit au temps de sa puissance, et dont il avait été dépossédé par l'ordonnance de 1816, qui prononçait son bannissement. Dans sa plaidoirie, Tripier, avocat des créanciers, annonçait qu'il écarterait du procès tous les souvenirs douloureux relatifs aux événements politiques, et qu'il en ferait le sacrifice, malgré l'utilité dont une partie de ces événements pourrait être pour sa cause. « Nous ne devons pas d'ail« leurs, dit-il, oublier que M. le duc Cambacérès, « ayant occupé pendant beaucoup d'années la se« conde place de l'État, a rendu de grands servi« ces, au moins *particuliers*, qu'on ne saurait mé« connaître. » Cambacérès gagna son procès. Il mourut d'apoplexie le 8 mars 1824. Ses obsèques, qui eurent lieu avec une pompe extraordinaire, furent marquées par la présence des premiers personnages de l'Etat. A peine eut-il fermé les yeux que des commissaires du gouvernement se présentèrent pour mettre la main sur ses papiers et recueillir ceux qu'ils jugeraient être la propriété de l'État. Cette prétention donna lieu à une contestation judiciaire dans laquelle le gouvernement triompha, malgré les efforts de M. Dupin l'aîné, qui a publié sur cette affaire un mémoire fort remarquable. Il est demeuré évident que des personnages alors très-élevés ne mirent en avant l'intérêt public et les droits de l'État que pour détruire la trace de certaines relations mystérieuses qu'ils avaient eues avec l'ancien membre du comité de salut public. Les obsèques de Cambacérès eurent lieu à St-Thomas-d'Aquin, le 12 mars, avec une pompe vraiment royale ; les principaux personnages de l'État y assistèrent. Il laissait une fortune immense qu'il partagea entre deux neveux de son nom (1) ; sans compter une infinité de legs pieux et autres qui se montent à des sommes considérables (2). Il avait commencé des *Mémoires* dont les manuscrits auraient, dit-on, formé six volumes. On doit regretter que sa famille n'ait pas encore jugé à propos de publier ces souvenirs, qui, malgré la discrétion connue de leur auteur, renfermeraient sans doute plus d'une curieuse révélation. Les travaux de Cambacérès sur le code civil sont imprimés sous ce titre : 1° *Projet du code civil présenté au conseil des cinq-cents, et discours préliminaire* (1796), in-8° et in-12. 2° *Rapport sur le code civil*, fait au nom du comité de législation, le 23 fructidor an 2 (9 septembre 1794), in-8° de 37 p. 3° *Résultat des opinions sur l'institution des jurés en matière civile*, in-8°. 4° *Rapport et projet de décret sur les enfants naturels*, 1794, in-8°. Ersch, dans la *France littéraire*, lui attribue : *Constitution de la république française, avec les lois y relatives, et suivies de tables chronologiques et alphabétiques*, 1798, 3 vol. in-12.

(1) Ils sont fils du baron de Cambacérès, maréchal de camp, mort le 5 septembre 1826. L'aîné fut élevé à la pairie le 12 septembre 1833 par le roi Louis-Philippe.

(2) L'aîné des neveux de Cambacérès a eu 250,000 fr. de rente, sans compter un hôtel et un mobilier évalués 800,000 fr. ; le second a eu 150,000 fr. de rente. Le capital des legs se monte à plus d'un million. Parmi les légataires se trouvait M. le premier président Seguier pour 1,000 fr. de rente. Cambacérès, qui avait fondé plusieurs lits à l'hospice de Ste-Thérèse, a laissé 250 fr. de rente à chaque paroisse de Paris, et à chaque succursale 160 fr. de rente. La cathédrale de Montpellier, sa ville natale, a eu aussi un legs de 3,000 fr. de rente. Son testament commençait par ces mots : *Au nom de la sainte Trinité ;* il déclare vouloir mourir dans la communion de l'Église catholique, au sein de laquelle il est né ; il y demande pardon *des fautes innombrables* qu'il a commises, sans toutefois en spécifier aucune.

(Avec Oudot, conventionnel) : 5° *Discours sur la science sociale*, inséré dans le recueil de l'Institut, t. 3, section des sciences morales et politiques (1801). Il existe une *Vie de Cambacérès*, ex-archichancelier, par M. A. A*** (Aubriet), Paris, 1824, 1 vol. in-18, avec portrait. D—R—R.

CAMBACÉRÈS (Étienne-Hubert de), frère du précédent, cardinal, archevêque de Rouen, né à Montpellier, le 11 septembre 1756, était pourvu d'un canonicat dans cette ville, et du titre de vicaire général d'Alais, lorsque la révolution éclata. Il ne prit aucune part aux dissensions publiques, et parvint à les traverser sans péril. L'élévation de son frère au second consulat, et bientôt après le concordat, furent pour l'abbé de Cambacérès une occasion de monter aux plus hauts degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Nommé archevêque de Rouen en 1802, il fut sacré par le cardinal légat Caprara le 11 avril ; puis, l'année suivante, décoré de la pourpre romaine (1), et nommé grand cordon de la Légion d'honneur. Enfin en 1805 il fut appelé au sénat. Tant d'honneurs n'altérèrent point sa modestie ; il continua de vivre en bon prêtre, et administra son diocèse avec autant de zèle que de sagesse. Dans un mandement publié en 1806, il exprimait avec effusion sa reconnaissance et son amour pour l'heureux chef à qui lui et les siens devaient tant ; mais il ne s'en conduisit pas moins en digne cardinal, lorsque Napoléon commença contre Pie VII une persécution aussi impolitique qu'elle était injuste. Il refusa d'assister au mariage de Marie-Louise. Il se conformait d'ailleurs exactement à l'obligation de résider dans son diocèse, ce qui semble indiquer qu'il était peu courtisan. La restauration de 1814, à laquelle il adhéra sans hésiter, lui ôta son titre de sénateur. Pendant les cent jours il fut nommé pair, mais il s'abstint de siéger, et de paraître au champ de mai. Il mourut à Rouen, le 25 octobre 1821. On lui a reproché la somptuosité de sa table ; mais nous croyons charitablement que les anecdotes qu'on a fait courir à ce sujet ne sont pas plus authentiques que la plupart de celles dont son frère aîné était l'objet. D—R—R.

CAMBDEN (Guillaume). *Voyez* Camden.

CAMBERLYN (J.-B.-G.), naquit à Gand, vers 1760, et y mourut vers le 15 avril 1833. Il fit d'assez bonnes études à l'université de Louvain, quoiqu'il ne figure pas dans la liste de Bax (accusé à tort d'omission à propos de Beyts). Il était déjà d'un âge mûr lorsqu'il s'exerça pour la première fois dans la poésie latine. Le désir d'obtenir quelques-unes de ces décorations dont les princes sont rarement avares envers ceux qui les flattent lui servit de muse. Après avoir obtenu, en 1815, le ruban de la Légion d'honneur du roi Louis XVIII, retiré à Gand, et auquel il avait offert une espèce de manifeste légitimiste en dactyles et spondées, il fut alléché par ce succès, et s'adressa tour à tour au roi et à la reine des Pays-Bas, au prince et à la princesse d'Orange, au roi de Prusse, au roi d'Angleterre, au pape Léon XII, aux princes de Saxe-Weimar, au prince de Hohenlohe et aux débris de l'ordre de Malte ; mais de toute cette dépense d'hexamètres il ne recueillit que l'ordre du Phénix, un des moins recherchés de ces hochets de la vanité, et, peut-être aussi, celui du Faucon blanc. Ses vers, insérés dans les *Annales belgiques* imprimées à Gand (1), et tirés à part, tantôt in-4°, tantôt in-8°, quelquefois avec des figures, ont été recueillis sous le titre de *Miscellanea*, Gand, 1828, in-8° de 251 p. On y distingue les poëmes suivants, qui du moins ont un intérêt historique : 1° *In Cædem Egmondi*. Le tombeau de cet homme célèbre ayant été découvert à Sotteghem, une société, présidée par le prince d'Orange, avait chargé le sculpteur Calloigne d'exécuter sa statue dont le modèle fut exposé au salon de Gand en 1820, et gravé au trait par C. Normand, dans les *Annales* de ce salon, p. 16, pl. 5. (*Voy.* Egmont.) Depuis que cet article est écrit, l'auteur a consigné dans son *Histoire de la Toison d'or* des particularités curieuses et inédites sur le procès des comtes d'Egmont et de Hornes, et il est parvenu à constater le lieu de naissance du premier. Les écrivains le faisaient naître tantôt à Bruxelles, tantôt en Gueldre ; son interrogatoire manuscrit, qui se trouvait entre les mains d'un bibliographe instruit, M. Leclercqz de Mons, établit démonstrativement qu'il vit le jour dans *un sien château appelé Lameth*, c'est-à-dire la Hamayde, dans le Hainaut. Nous relèverons encore à cette occasion une méprise considérable dans laquelle est tombé l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. La plupart des pièces de la procédure intentée aux comtes d'Egmont et de Horn ont été rassemblées dans un *Supplément à l'histoire de Strada*, Amsterdam, 1729, 2 vol. in-12. J.-F. Foppens, dans une *Bibliothèque historique des Pays-Bas*, conservée en manuscrit à la bibliothèque de Bourgogne, dit que ce recueil a été imprimé à Bruxelles chez P. Foppens, et qu'il a été tiré de papiers appartenant au conseiller Wynants. Barbier affirme que l'éditeur de ce recueil est Jean Dubois ; mais il a pris le procureur général du conseil des troubles, en 1567, pour l'éditeur d'un livre imprimé en 1729. 2° *Ars Costeriana*. (*Voy.* Coster.) Camberlyn favorise naturellement les prétentions d'Harlem, que nous avons suffisamment réfutées, et qui, plus tard, ont trouvé un intrépide champion dans M. Jacques Koning, commis greffier au tribunal d'Amsterdam. Cet homme instruit avait commencé par douter, comme Meerman ; mais bientôt fasciné par un patriotisme malentendu, quoique respectable, trompé par quelques apparentes découvertes, et séduit surtout par le plaisir de donner de la consistance à un paradoxe, il composa en hollandais une dissertation sur l'origine de l'imprimerie, laquelle fut couronnée à Harlem en 1816, traduite et abrégée en français en 1819, Amster-

(1) Ce recueil fut commencé sous la direction d'un réfugié portugais, le comte Candido d'Almeida, qui n'en publia que les trois premières livraisons, celles d'octobre, novembre et décembre 1817. Les *Annales* passèrent ensuite en d'autres mains, et parurent de 1818 à 1824 chez Houdin ; elles forment 14 volumes complets, sauf le dernier, dont la 6e livraison n'a pas vu le jour.

dam, in-8° de VIII et 180 p., avec 7 planches. La même année, M. J. Scheltema, mécontent d'une assertion des rédacteurs de la *Galerie des contemporains*, à l'article de M. S. Koning, leur adressa une lettre de VIII et 40 p., toujours dans l'intérêt du prétendu Coster. Ce même sujet fut encore l'objet d'une correspondance publique entre les deux amis Koning et Scheltema (*Vier brieven*, etc., Harlem, 1825, in-8° de 57 p.). Les Hollandais se sont trop avancés pour reculer, et rien de plus inutile que ce qu'ont dit, pour montrer leur erreur, MM. F.-A. Ebert, F. Lehne, J.-F. Lichtenberger, C.-A. Schaab et d'autres, puisque, en 1829, M. le baron de Westreenen van Tielland n'a pas manqué d'adopter le dogme formulé par M. Koning. M. J.-F. Lichtenberger, qui, en 1825, a donné un résumé très-clair de toute la querelle (Strasbourg, in-8° de 100 p. avec pl.), n'a point parlé de l'opinion communiquée à l'institut d'Amsterdam en 1812. (*Voy.* BILDERDYK.) Ce profond philologue, ce grand poëte, traitait ce sujet sous un point de vue nouveau, et ramenait la question à d'autres termes qu'on ne l'avait fait avant lui. Il ne trouvait en effet dans la découverte de l'imprimerie qu'une simple application ou du nouvel emploi de l'ancienne écriture encaustique en lettres d'or et d'argent sur le parchemin, de laquelle on s'est servi au moyen âge et avant ce temps-là, sans que l'idée s'en soit jamais perdue ou qu'on ait cessé d'en faire usage. 3° *Eyckii immortali Genio*. L'histoire littéraire des frères van Eyck doit être complétée par ce qu'a écrit sur ce sujet feu L.-A. de Bast. (*Voy.* BAST.) 4° *Bukelingii Genio*. Ce morceau est consacré à l'art d'encaquer le hareng, découvert, suivant l'opinion commune, par Beuckels (*voy.* ce nom), auquel cependant M. Noël de la Morinière a contesté cette gloire, ce qui donna lieu à une vive polémique entre lui et M. Raepsaet, dans les *Annales belgiques* (avril 1818, p. 380; décembre 1818, p. 423; 1819, p. 99; ibid., 116), polémique dont se railla le spirituel Hoffmann, quoique le sujet ne méritât point le ridicule. M. Belpain a acquis récemment la preuve que l'art d'encaquer le hareng (ou peut-être simplement de le saler, ce qui est bien différent) était connu à Ostende antérieurement à Beuckels. On peut consulter aussi le *Messager des sciences et des arts*, livraisons 9 et 10 du 6e vol., p. 411. Depuis que Camberlyn était revêtu des insignes de la Légion d'honneur, il prenait le titre de *chevalier d'Amougies*. Ce bon et excellent homme, qui n'avait que cette faiblesse, ne pouvait pardonner au roi des Pays-Bas de ne lui avoir pas accordé la croix du Lion belgique, et de l'avoir laissé simple juge du tribunal de première instance à Gand; aussi, malgré ses innocentes adulations prodiguées à la maison de Nassau, ne vit-il pas sans plaisir la révolution de 1830, dont il n'obtint cependant ni place ni décoration. Les journaux hollandais ont fait plus d'une fois l'éloge de sa versification latine, que la critique moderne trouverait certainement trop mythologique, si elle daignait s'en occuper. R—G.

CAMBERT, habile musicien, fut le premier qui fit entendre aux Français une comédie lyrique. Il était organiste de l'église St-Honoré, et jouissait de l'estime publique. En 1659, François Perrin, introducteur des ambassadeurs près de Gaston, duc d'Orléans, imagina un nouveau genre de spectacle, qu'il intitula : *Première Comédie française en musique*. Il s'associa Cambert pour ce travail. La pièce fut représentée huit ou dix fois au mois d'avril de la même année, dans la belle maison que de Lahaye avait à Issy, par différents particuliers qui en firent les frais. Elle eut un si grand succès, que Louis XIV voulut l'entendre, et la fit exécuter à Vincennes. Mazarin, enchanté de ce nouveau spectacle, engagea Cambert et Perrin à se réunir pour composer d'autres pièces du même genre. En effet, en 1661, ils firent répéter à Issy *Ariane, ou le Mariage de Bacchus*, seconde comédie française, dont la mort de Mazarin empêcha la représentation, mais qui, depuis, fut exécutée à Londres en 1673. La même année, ils achevèrent une tragédie, *la Mort d'Adonis*, qui ne fut ni représentée ni imprimée. L'académie royale de musique ayant été créée par lettres patentes du 28 juin 1669, au privilége de Perrin, les deux auteurs y firent exécuter, en 1671, *Pomone*, opéra en 5 actes. L'année suivante, Cambert donna *les Peines et les Plaisirs de l'amour*, pastorale héroïque en 5 actes, dont les paroles étaient de Gabriel Gilbert. Cette même année, le privilége de l'Opéra ayant été ôté à Perrin, pour être donné à Lulli, Cambert se retira en Angleterre, où Charles II le fit surintendant de sa musique. Il y mourut en 1677. Z.

CAMBIAGI (JOACHIM), historien, né en Toscane en 1740, entra dès sa première jeunesse dans la carrière ecclésiastique à laquelle il renonça plus tard. Il avait profité de son séjour à Florence pour acquérir des connaissances fort étendues, et il s'y était marié très-avantageusement. Il s'associa ensuite avec Gaetano Cambiagi, célèbre imprimeur florentin, pour la publication des ouvrages les plus estimés de la littérature italienne. A cette époque, l'opinion publique en Italie était vivement préoccupée de l'insurrection de l'île de Corse; et plusieurs personnes, par sympathie ou par intérêt, secondaient les insurgés dans leur entreprise. Cambiagi fut du nombre de ceux qui répandirent les manifestes de la nation corse contre les Génois, et qui entretinrent des relations suivies tant avec le général Paoli qu'avec les chefs de l'insurrection, qui se trouvaient alors momentanément en Toscane. Il est donc à présumer que c'est à cette circonstance que nous sommes redevables d'une histoire de Corse (*Historia del regno di Corsicca* (Livourne), 1770-74, 4 vol. in-4°. Cependant nous sommes obligés d'avouer qu'il n'a guère mis à profit les ressources qu'il avait à sa disposition, car son ouvrage est écrit sans verve, sans ordre, sans ensemble; et il est tout à fait dépourvu de critique et de philosophie, rempli de détails erronés et minutieux qui tiennent la place d'événements importants, que l'auteur a passés sous silence. Le seul mérite, à notre avis, qui distingue cette histoire est d'y avoir inséré une foule de documents et de pièces justificatives

du plus grand intérêt, qu'on chercherait en vain ailleurs, et qui jettent un grand jour sur les faits contemporains. Cet ouvrage donna lieu à des critiques aussi justes que sévères, surtout de la part des Corses éclairés qui trouvaient que Cambiagi, en abrégeant la narration de leur historien national Filippini, lui avait ôté son caractère de naïveté; et qu'en rapportant les événements récents, il s'était écarté de la vérité, altérée par les récits d'hommes passionnés qui y avaient pris part. Ces observations obtinrent un plein succès auprès de Cambiagi, qui s'empressa de réunir tous les mémoires inédits relatifs à l'histoire de Corse, et recueillit une foule de matériaux, pour refaire son livre sur un plan mieux conçu, où le style se serait élevé à la hauteur du sujet qu'il voulait traiter. Mais une mort prématurée l'empêcha de donner suite à ce louable dessein. Avec son *Histoire de Corse*, Cambiagi mit au jour le premier volume d'une *Histoire de Sardaigne*, Florence, 1773, in-4°. Ce volume, le seul qui ait paru, s'étend depuis la conquête de cette île par les Romains jusqu'à l'année 1457. Cette production n'est guère meilleure que la première. C'est une compilation dépourvue d'intérêt et de mérite, et bien digne de l'oubli auquel elle est depuis longtemps condamnée. Cambiagi avait un cœur excellent Aussi généreux qu'obligeant, il s'était déclaré le protecteur et l'ami des réfugiés corses, et il les aidait de ses conseils et de sa bourse. Il a souvent élevé la voix pour défendre, contre les vexations de quelques agents subalternes du gouvernement toscan, ces victimes d'une cause aussi noble que malheureuse. Il mourut à Florence, au commencement de ce siècle. G—RY.

CAMBIASO (LUC), peintre, appelé improprement CANGIAGE, ou CABIAZI, naquit, en 1527, à Monéglia, Etat de Gênes. Il était fils de Jean Cambiaso, peintre, qui lui donna les premières leçons de dessin. Luc s'appliqua à dessiner d'après son père, et réussit merveilleusement dans les raccourcis. Dès l'âge de quinze ans, il peignit à fresque, avec lui, des sujets tirés des métamorphoses d'Ovide, qu'on voyait, il y a cinquante ans, sur la façade d'une maison située place de l'Oratoire, à Gênes. Il peignit ensuite la voûte de la grande salle du palais d'Antoine Doria, conjointement avec Lazare Calvi, autre artiste génois. Cette fresque représente les *Enfants de Niobé*. On y remarque les raccourcis d'une très-grande hardiesse et pleins de vérité. Luc n'avait alors que dix-sept ans. Il profita ensuite des conseils de Galéas Alessi, architecte de Perugia, et changea sa première manière, qui était souvent exagérée (effet naturel de sa passion pour les raccourcis), en un style plus doux et plus harmonieux. On a beaucoup de dessins de Cambiaso, quoique sa femme et sa servante en aient brûlé une grande quantité pour allumer le feu. Un jour, Lazare Lavarone, son élève, entrant dans une salle de son appartement, en vit par terre un énorme paquet qu'on allait employer au même usage. Il s'en saisit sur-le-champ, et les emporta sous son manteau. Les dessins de Luc sont, la plupart, sur papier de qualité inférieure de couleur grise, jaune, ou gris de fer. Valerio Corte, peintre, apporta plusieurs fois à Luc, son ami, de très-beau papier; mais ce dernier ne voulut jamais s'en servir, disant qu'il ne fallait pas le gâter avec ses griffonnages. Ces mêmes dessins, que l'auteur estimait si peu, se vendent très-chers à Gênes. On vante beaucoup la fresque de Luc, peinte dans la villa de Terralba; il y a représenté l'*Enlèvement des Sabines*. On remarque avec plaisir la hardiesse des Romains, l'indignation des Sabins, la crainte, mêlée d'une sorte de joie, des jeunes filles sabines; le dessin est pur, la distribution des figures est judicieuse : on regrette seulement d'y trouver une place ornée de palais et de monuments qui alors n'existaient pas à Rome. (Le Poussin lui-même est tombé dans ce défaut; mais il a cherché à le faire excuser, en plaçant au haut d'une tour des échafaudages de charpente qui annoncent qu'on n'avait pas fini de bâtir les édifices publics de Rome naissante.) Quoi qu'il en soit, l'effet général de la fresque de Cambiaso est tel, qu'en la voyant, Mengs s'écria : « Voilà la première fois « que je retrouve les loges du Vatican hors de « Rome. » Luc fut aussi sculpteur. On a de lui une statue représentant la Foi; elle est drapée avec assez de goût. Bientôt il jeta le ciseau, et reprit les pinceaux avec un nouveau zèle. Ayant perdu sa femme, il invita sa belle-sœur à venir prendre soin de son ménage et de ses enfants. Peu après, devenu amoureux d'elle, il conçut le projet d'aller offrir au pape deux beaux tableaux, et de lui demander en même temps des dispenses pour épouser sa belle-sœur; mais il ne put les obtenir. Le peintre Castello étant mort à Madrid, Philippe II invita Luc Cambiaso à venir le remplacer pour continuer les fresques de l'Escurial. Luc partit de Gênes, en 1583, espérant que ce voyage apporterait quelque distraction à son amour. Le roi le reçut avec bonté. Il allait souvent le voir travailler. Un jour, Philippe, le regardant peindre, lui fit observer qu'une Ste. Anne était trop jeune, et, au même instant, détourna les yeux pour donner un ordre à un page qui était auprès de lui. Le roi, aussitôt après, ayant reporté ses regards sur la fresque, vit avec étonnement que la tête de Ste. Anne était déjà changée, et si bien qu'elle était vieillie de plus de trente ans. Philippe ne cessa pas de lui témoigner de l'estime, ce qui le détermina à parler à ce prince du dessein qu'il avait d'épouser sa belle-sœur, et à lui demander une recommandation pour le pape; mais les ministres de Philippe cherchèrent à détourner Luc de ce projet, en lui disant que le roi ne consentirait pas à intervenir dans cette affaire. Cette réponse, faite sans ménagement, plongea Cambiaso dans une profonde tristesse. Il se forma sur sa poitrine un abcès, dont il mourut en 1585, âgé de 58 ans. Les élèves de Cambiaso sont Horace, son fils; François Spezzino, et J.-B. Paggi. Ce maître était parvenu à peindre des deux mains : le Guide a gravé d'après lui. Cambiaso était un génie supérieur; il lui manquait cependant une connaissance plus approfondie de l'histoire; il n'est pas devenu un des premiers maîtres de l'Italie, parce qu'il se

défiait beaucoup trop de ses forces. Une sensibilité trop vive et une modestie quelquefois déplacée ont nui à ses talents. A—D.

CAMBIATORE (Thomas), né à Parme, vers la fin du 14e siècle ou au commencement du suivant, se distingua particulièrement par ses connaissances et ses talents en jurisprudence et en poésie. On lui doit une traduction de l'*Enéide* de Virgile en tercets, ou *terza rima*. Cette version peu élégante n'aurait probablement pas vu le jour, si elle n'eût été revue, corrigée, et en grande partie refaite par Jean-Paul Vasio, qui la publia pour la première fois à Venise, en 1532, en prévenant qu'elle avait été faite par Cambiatore. Le même Vasio en donna une seconde édition, avec de nouvelles corrections, Venise, 1538. Il n'y mit point le nom de Cambiatore, mais seulement le sien. C'est de cet éditeur que nous savons que Cambiatore fut couronné poëte par les mains de l'empereur Sigismond. Cette cérémonie eut lieu à Parme, non en 1430, comme le dit Vasio, mais le 6 mai 1432. Cambiatore fut lié avec le célèbre Léonard Bruni d'Arezzo. Il n'était pas seulement poëte et jurisconsulte, mais encore moraliste. Il laissa un traité : *de Judicio libero et non libero*, dédié au marquis Léonel d'Este, et que possède en manuscrit la bibliothèque de Modène. R. G.

CAMBINI (Joseph), compositeur de musique, naquit à Livourne, vers 1740. Après avoir étudié son art à Bologne sous le célèbre P. Martini, il alla se perfectionner à Naples, où il donna ses premiers essais. Il y devint amoureux d'une jeune personne qu'il enleva avec l'intention de l'épouser; mais, s'étant embarqué avec elle pour la France, il fut pris par des pirates qui l'attachèrent au mât, violèrent en sa présence sa maîtresse qu'il avait respectée, et les conduisirent sur les côtes de Barbarie, où il fut séparé d'elle. Devenu libre par rachat ou par évasion, il voyagea en Italie, en Allemagne, vint se fixer à Paris vers 1770, et y acquit bientôt la réputation de l'un des plus habiles violonistes de l'époque, et de compositeur non moins agréable que fécond pour la musique instrumentale. Il donna aussi une idée avantageuse de son talent pour la musique religieuse par des oratorio et des motets, qui furent exécutés au concert spirituel et au concert des amateurs, entre autres, en 1774, l'oratorio du *Sacrifice d'Abraham*, dont il avait aussi composé les paroles; en 1775, l'oratorio de *Joad*, et un *Miserere* à grands chœurs. Enhardi par ces succès, Cambini voulut s'essayer dans la composition dramatique, et remit en musique un ancien opéra, *les Romans*, composé des actes *la Bergerie, la Chevalerie et la Féerie;* mais cet ouvrage froid et insipide inspira mal sa muse lyrique, et la pièce, jouée à l'Opéra en 1776, n'y obtint que quatre représentations. Cambini fit aussi pour ce théâtre des airs nouveaux dans les *Fêtes Vénitiennes*, et composa trois grands opéras : *Alcméon*, *Alcidas*, présentés en 1789 et non reçus, et *Armide*, qu'il n'osa pas risquer après celle de Gluck. Il ne fut pas plus heureux au Théâtre-Italien, où il donna, en 1779, *Rose d'amour et Carloman*, drame lyrique en 3 actes, paroles de Dubreuil, dont le style bizarrement gaulois nuisit au succès de la musique. Cet ouvrage ne réussit guère mieux à sa reprise en 1789. Cambini découragé se borna pendant quelques années à publier des œuvres de musique instrumentale. Ses symphonies et surtout ses quatuor concertants, d'un chant aimable et d'une facture correcte, furent très-goûtés dans un temps où les chefs-d'œuvre d'Haydn étaient à peine connus en France, et où les ouvrages de Pleyel, son élève, n'avaient pas encore paru. Lors de l'établissement du théâtre des Petits-Comédiens du comte de Beaujolais, en 1785, Cambini fut chargé d'examiner les partitions des opéras présentés, ainsi que les sujets qui se proposeraient comme chanteurs ou musiciens, et il remplit les mêmes fonctions au théâtre Louvois, où il suivit, en 1791, l'entrepreneur de celui de Beaujolais qui venait de tomber. Cambini donna à ces deux spectacles plusieurs opéras dont la plupart furent très-applaudis et restèrent au courant du répertoire : *la Croisée*, en 2 actes, 1785; *les Fourberies de Mathurin*, en 1 acte, 1786; *Cora, ou la Prêtresse du soleil*, en 3 actes, paroles de Gabiot, 1787, reprise en 1798; *Adèle et Edwin*, en 3 actes, 1789; *les Deux Frères, ou la Revanche*, en 3 actes, paroles de Dubuisson, 1790; *Nanthilde et Dagobert*, en 3 actes, paroles de Piis, 1791, opéra dont la musique expressive et savante réussit beaucoup; enfin, en 1793, *les Trois Gascons*, en 1 acte, dont Cambini avait fait les paroles et la musique. La faillite du théâtre Louvois, l'année suivante, le laissa dans l'embarras, et sa gourmandise, sa voracité auraient promptement épuisé sa bourse, si le riche fournisseur Armand Séguin (*voy.* ce nom) ne fût venu à son secours. Pour ne pas humilier Cambini, il le chargea de diriger les concerts qu'il donnait chez lui, de composer une partie de la musique qu'on y exécutait, quatuor, quintettes, symphonies, etc.; et il lui allouait pour cela un traitement annuel de 3 ou 4,000 francs. Cette ressource ayant manqué à Cambini au bout de quelques années, il tomba dans le dénûment le plus absolu. Quoique d'un caractère sérieux, il avait de l'esprit, il était aimable en société et prévenant avec les personnes qui lui plaisaient, surtout avec celles qui lui prêtaient de l'argent; mais, ses demandes devenant fréquentes et importunes, il se vit fermer toutes les portes. Comme il avait le travail facile et l'imagination féconde, il se soutint encore en composant un grand nombre d'œuvres musicales dans tous les genres (même des contre-danses), publiées sous le nom des musiciens qui les lui payaient, et dont il imitait parfaitement le style et la manière. On a dit qu'il fut réduit à se faire recevoir comme *bon pauvre* à Bicêtre, où il portait l'habit de la maison, quoiqu'il enseignât la musique aux détenus; mais rien ne prouve qu'il ait été admis et qu'il soit mort à Bicêtre; les registres n'en font aucune mention. Suivant une autre version, des chagrins domestiques, occasionnés par un mariage avec une femme beaucoup plus jeune que lui, rendirent sa vieillesse aussi malheureuse que l'avait été sa jeunesse. Il se

retira en Hollande, vers 1810, et il n'existait plus en 1818. On ignore la date et le lieu de sa mort; et l'on présume qu'elle n'a pas été naturelle. Cambini a publié : une *Méthode de violon*, une *de flûte*, une *de flageolet;* cinq douzaines de symphonies, douze douzaines de quatuor concertants, pour violon, alto et basse; plusieurs œuvres de trios, de duos, tant pour le violon que pour piano, flûte et violoncelle; divers solféges d'une difficulté graduelle, pour l'exercice du phrasé, du style et de l'expression, avec des remarques et une basse chiffrée. On lui attribue aussi un *Traité de composition* qui peut-être est resté manuscrit. Enfin il a publié dans *la Gazette musicale* de Leipsick, année 1804, un article *sur la Musique instrumentale en quatuor*, et dans *l'Almanach des Muses* de 1806, une assez longue pièce de vers adressée à Lesueur, pour le féliciter sur le succès de son opéra d'*Ossian, ou les Bardes*. C'est de Cambini qu'est ce distique sur Haydn (*voy.* ce nom), dont il fut l'élève en Allemagne, et dont il a fait connaître et apprécier la musique en France :

Il marche toujours seul, sa muse a su tout peindre;
N'imitez pas, créez, vous qui voulez l'atteindre.

A—T.

CAMBIS-VELLERON (JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE, marquis DE), d'une ancienne famille du comtat Venaissin, né à Avignon en 1706, servit d'abord en qualité de capitaine dans un corps de dragons, puis obtint pour retraite la place de lieutenant général de l'infanterie du Comtat, alors sous la domination des papes. De Cambis n'avait jamais cessé d'aimer les lettres et de les cultiver dans les loisirs que lui laissaient ses devoirs. De retour dans sa famille, il s'occupa à rassembler les meilleurs livres, tant imprimés que manuscrits, et parvint à en former une collection vraiment intéressante, dont il publia un catalogue sous ce titre : *Catalogue raisonné des principaux manuscrits du cabinet de M...*, Avignon, 1770, in-4° de 766 p., tiré à un petit nombre d'exemplaires destinés à des présents. L'abbé Rive, dans la *Chasse aux bibliographes*, relève avec amertume quelques erreurs échappées à Cambis, et cela avec d'autant moins de raison que ce catalogue doit être regardé comme l'ouvrage d'un amateur, et non d'un savant de profession, et que d'ailleurs il renferme des articles en grand nombre aussi exacts que curieux. Cambis se proposait de donner à la ville d'Avignon sa bibliothèque, sous la condition de la rendre publique; la mort, qui le surprit en 1772, l'empêcha de réaliser ce projet. On a de lui : 1° *Relation d'une grâce singulière et miraculeuse opérée à Rome en 1742, par l'intercession de St. François-Xavier*, traduit de l'italien, Paris, 1744, in-18; 2° *Réflexions critiques et historiques sur le panégyrique de St. Agricole* (par le P. Eusèbe Didier, récollet), 1755, in-4°; 3° *Supplément servant de réplique à la réponse du P. Didier*. 1755, in-4°; 4° *Additions au mémoire historique et critique de la vie de Roger de St-Lary de Bellegarde* (de Secousse), Paris, 1767, in-12. Il a laissé les manuscrits suivants, conservés dans sa bibliothèque : *Vies de madame de Chantal, de St. François de Sales, et de l'ermite Gens*; les *Annales du comtat Venaissin*, 5 vol. in-fol., et l'*Histoire particulière de la ville d'Avignon*, in-fol. — *Richard-Joseph* DE CAMBIS, sieur de Fargues, a publié : 1° un *Recueil des saints qui sont honorés dans Avignon*, in-12; 2° *la Vie de St. Benezet*, Avignon, 1670, in-12. Il fit paraître cette vie sous le nom de *Disambec*, anagramme de *de Cambis*, et laissa manuscrits des *Mémoires sur les troubles et séditions arrivées dans Avignon depuis 1661 jusques et inclus l'année 1665*, in-fol. Richard-Joseph de Cambis avait été témoin des événements qu'il rapporte. (*Voy.* le *Catalogue raisonné des manuscrits de Cambis Velleron*, p. 474.) — *Marguerite* DE CAMBIS, baronne d'Aigremont, née en Languedoc, et morte vers la fin du 16e siècle, cultiva les lettres, et publia : 1° *les Devoirs du veuvage*, traduit de l'italien de J.-G. Trissino, Lyon, 1554, in-16; 2° *de la Consolation*, Lyon, 1556, in-16. C'est la traduction d'une lettre que Jean Boccace avait adressée à Pino de Rossi, qui était en exil. (*Voy.* les *Eloges* de Hilarion de Coste, et la *Bibliothèque française* de la Croix du Maine et Duverdier.) W—s et V—VE.

CAMBLETTE, roi de Lydie, appelé CAMBLITE par Nic. de Damas, CAMBUSIS par Busthate, et CAMBETE par Élien, régnait à une époque reculée dans la nuit des premiers temps historiques. Xanthus et les écrivains qu'on vient de citer racontent que ce prince était tourmenté d'une faim si horrible, qu'une nuit, en dormant, il dévora la reine sa femme. Surpris à son réveil de ne plus trouver de la princesse adorée qu'un bras, triste reste épargné par sa voracité, il saisit son épée, courut à la place publique, apostropha les dieux, et se donna la mort en présence de ses sujets, qui furent peu touchés sans doute de la fin tragique de ce roi anthropophage. Et c'est ainsi qu'autrefois on écrivait l'histoire! Un roi qui mange, en dormant, tout un corps de femme, moins un bras, dans un seul repas nocturne; et une femme qui, mordue, mâchée, avalée, ne dit rien, et ne jette pas des cris à éveiller le mari qui, sans le vouloir, la dévorait! (*Voy.* les *Recherches sur les rois de Lydie*, par l'abbé Sévin, dans les *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, t. 5, p. 244.) V—VE.

CAMBOLAS (JEAN DE), président au parlement de Toulouse. Il fit un recueil des décisions de sa compagnie, très-estimé dans l'ancien barreau. C'était un des plus savants arrêtistes de son siècle. Les premières éditions des *Décisions notables du parlement de Toulouse, recueillies par de Cambolas*, sont de 1671 et 1681. On les a réimprimées en 1735, in-4°. — Un autre CAMBOLAS, prêtre, chanoine de St-Sernin, à Toulouse, mourut avec la réputation de sainteté, le 12 mai 1668, âgé de 69 ans. Son portrait a été gravé in-8° et in-4° par Boulanger et Valet. B—I.

CAMBON (JOSEPH), conventionnel, né le 17 juin 1756 à Montpellier, d'une famille estimable de négociants, était chef de la maison de commerce, en société avec deux de ses frères, lorsque la révolution éclata. En sa qualité de protestant, il

applaudit aux doctrines qui préludaient par proclamer la liberté de tous les cultes. Son zèle pour le nouvel ordre de choses le fit nommer officier municipal en 1790, et un peu plus tard député à l'assemblée législative par le département de l'Hérault. C'était un homme à vues courtes, travailleur, probe, infatigable et ennuyeux parleur, au demeurant tenant pour article de foi qu'il était un aigle en finances. Il faut dire que, si quelques personnes eurent la bonhomie de l'en croire sur parole, d'autres au contraire imaginèrent de remplacer les expressions vulgaires, ruiner, dilapider, bouleverser, par le mot de *cambonïser* les finances. La juste appréciation des talents de Cambon se trouverait entre ces extrêmes. Ni les connaissances ni la capacité ne lui manquaient : mais d'une part il avait du narcotique dans sa voix solennelle et son accent méridional; de l'autre la république avait besoin de trop d'argent pour suivre les sages conseils de Cambon, et Cambon ne pouvait pas donner à la république l'argent qu'il lui fallait pour vaincre les obstacles que de toutes parts on opposait au rapide monnayage des ressources nationales, pour prendre et punir les dilapidateurs, créer et aviver la confiance qui décuple la puissance pécuniaire. Les funestes résultats des mesures financières de la révolution ne doivent donc, sous aucun rapport, être imputés à Cambon, auquel on dut au contraire quelques heureuses précautions, quelques idées ingénieuses pour régulariser et contrôler les dépenses, et qui enfin s'est acquis un titre immortel par le rapport à la suite duquel fut décrété le grand livre de la dette publique. A peine rendu à l'assemblée législative (1791), Cambon y fut chargé d'un rapport sur une demande de fonds et sur l'état des caisses de l'extraordinaire et de la trésorerie. Les connaissances dont il fit parade à cette occasion, l'enthousiasme qu'il témoigna pour la cause de la révolution en rejetant sur la lenteur de la fabrication des assignats les lenteurs qu'éprouvaient les dépenses publiques, les détails qu'il donna sur l'insurrection arrivée à Montpellier à l'occasion du culte, et plus encore son vote pour faire payer une partie de l'arriéré par les anciens receveurs, attirèrent assez vite sur lui les regards de l'assemblée, où n'existaient pas de capacités financières. Il usa de cette influence pour faire décréter que la nouvelle émission de 300 millions d'assignats ne s'opérerait que successivement, à mesure des besoins, et pour empêcher que la caisse de l'extraordinaire, sous quelque prétexte que ce fût, ne dérobât l'examen de ses comptes au contrôle de la représentation nationale. C'est dans le même but que quelque temps après il fit décréter que les ministres présenteraient l'aperçu de leurs dépenses pour 1792; puis, que tout secrétaire d'État, en déposant le portefeuille, serait tenu de rendre compte au corps législatif. Cambon avait proposé de convoquer la haute cour nationale par suite des troubles élevés à Caen; à propos du curé réfractaire Buel, il s'était plaint des avantages qu'il prétendait être accordés aux prêtres réfractaires sur le clergé constitutionnel; puis, revenant aux mesures financières, il présenta un projet sur la fabrication du papier nécessaire à une émission d'assignats, et se prononça pour que l'émission fût bornée à 100 millions : ce qui fut décrété le 5 janvier 1792. Quelques jours auparavant, il s'était exprimé avec véhémence contre l'élévation de Luckner et de Rochambeau à la dignité de maréchal de France. Il se contenta de faire quelques observations sur le décret relatif aux propriétaires d'offices. Il fut ensuite chargé du rapport sur les créances particulières aux états de Languedoc et de Provence, et, quelque temps après, il provoqua un décret en faveur de leurs créanciers. Le 28 janvier, la dénonciation de Ducos sur une pièce établissant un payement fait à la trésorerie au colonel général des Suisses et Grisons (c'était le comte d'Artois, alors émigré) lui suggéra des observations très-acerbes; et, le 2 février, il vota des représentations au roi contre le ministre de la marine Bertrand-Molleville. Il fit mander aussi le ministre Cahier de Gerville pour rendre compte des troubles religieux. Bazire ayant demandé que tous les biens des émigrés fussent déclarés propriétés nationales, il le seconda de tout son pouvoir, et leurs efforts réunis emportèrent le décret, gros d'une nouvelle et copieuse émission d'assignats. Cambon lut ensuite un rapport pour le renouvellement par quinzaine des commissaires de la trésorerie; il proposa et fit adopter un projet sur les saisies réelles, défendit les sociétés populaires attaquées par les partisans de la cour, développa des vues sur les contributions foncière et mobilière de 1791 et 92, provoqua un travail sur les secours à donner aux pauvres, et fit proroger le payement des intérêts dus pour les emprunts des pays d'états. Rappelé, à l'occasion de l'assassinat du maire d'Étampes, à son antipathie contre les royalistes, il déblatéra contre l'attitude du pouvoir exécutif, avant, pendant et après ce mouvement, et l'accusa de faiblesse ou de connivence; il déclara que le ministre Bertrand-Molleville, à qui Louis XVI conservait sa confiance, avait perdu celle de la nation. Son opinion sur les troubles des colonies ne fut pas moins hostile. Cependant les finances ne tardèrent pas à captiver derechef toute son attention. Il se prononça formellement contre la caisse de Potin-Vauvineux, dans les billets de laquelle il voyait une concurrence fatale pour les valeurs nationales, et fit accorder des avances aux maisons de secours de Paris. L'optimisme financier de Cambon à cette époque était à toute épreuve. On lui demandait s'il y avait des fonds en caisse pour la défense des frontières : il répondait que oui. On le chargeait d'un tableau général de la dette : il établissait que la valeur des biens nationaux couvrait la masse des assignats en circulation et la dette exigible; il démontrait que les finances avaient éprouvé de l'amélioration; il regardait le remboursement de la dette non-seulement comme possible, mais comme prochain, et appuyait ses assertions d'un état général comparatif de celle-ci d'une part, des ressources nationales de l'autre; enfin il fermait la bouche aux amis de la paix en répétant qu'il y avait plus d'argent qu'il n'en fallait pour faire la guerre. Ces belles paroles n'empêchèrent pas que, peu de temps après, il ne proposât ou n'ap-

puyât toutes les réductions imaginables. Il adopta la mesure de la suppression du remboursement, mais en demandant qu'on fît tomber cette suppression uniquement sur les gros créanciers. Il soutint très-fortement la suppression du traitement accordé jadis aux frères de Louis XVI, qui, dit-il, avaient, par le fait de leur émigration, perdu leur titre de princes français, et n'avaient aucun droit à recevoir un salaire de la nation qu'ils voulaient combattre. Le 14 juin, après avoir fait décréter une émission de 30 millions d'assignats, il obtint que les appointements des ministres seraient réduits à la somme vraiment républicaine de 30,000 francs. En juillet, il demanda l'examen des comptes des ministres, et voulut que l'état des armées, présenté par Aubert-Dubayet, fût signé par le ministre de la guerre. Il s'éleva contre la conduite de Rœderer, procureur-syndic du département de Paris. Péthion ayant été suspendu de ses fonctions, il fit arrêter que le pouvoir exécutif statuerait au plus tôt sur cette affaire, et annonça que des mandats d'arrêt allaient être décernés contre trente membres de la représentation nationale. C'est entre cette dénonciation hostile à la cour et la demande que le général Montesquiou s'expliquât sur son refus de renforcer l'armée du Rhin, que tombe le vote de Cambon en faveur des secours à donner aux cent-suisses de la garde du roi. A la fin de juillet, il obtint des mesures contre les administrations négligentes, signala le mauvais état des frontières, proposa de convertir les statues des *tyrans* en canons pour la défense de la patrie. Cependant le 10 août approchait. Dès le 4, une section de Paris vint présenter à l'assemblée législative une adresse dans laquelle elle déclarait qu'elle ne reconnaissait plus le roi. Soit hypocrisie, soit ignorance de ce qui se préparait pour ainsi dire hautement, Cambon resta longtemps à la tribune pour prouver syllogistiquement quelle impolitique il y aurait à recevoir une pareille adresse, et il demanda que la commission des douze rédigeât une proclamation du corps législatif au peuple, afin de l'éclairer sur les vrais principes, et sur les intrigues qui le poussaient à sa ruine. De même, lorsque, cédant aux menaces des sections armées qui allaient envahir les Tuileries et briser la royauté, Louis XVI se réfugia dans l'assemblée, Cambon prit toutes les précautions que commandait l'humanité pour préserver des insultes populaires la vie du roi et de sa famille. Est-ce pour demander en quelque sorte pardon de cette pitié si juste pour le malheur et de l'hommage que quelques jours plus tôt il avait rendu à la nécessité de l'ordre, qu'il fit priver de leurs traitements les ecclésiastiques qui ne prêteraient point serment de fidélité à la nation, et les religieux des deux sexes qui refuseraient de se marier? Ces actes furent le prélude d'un grand nombre d'autres qui contribuèrent plus encore à montrer que Cambon partageait ou feignait de partager la déplorable effervescence des esprits. Toutefois il ne fut ni le complice ni l'apologiste des affreuses journées de septembre. Le 13 août, il vint annoncer que les pièces par lui saisies aux Tuileries prouvaient les intelligences de Louis XVI avec l'armée prussienne, avec le parti contre-révolutionnaire; et, sur ses assertions, un décret ordonna qu'il serait fait à l'assemblée un rapport sur toutes ces pièces. Cambon provoqua ensuite le décret concernant la vente des diamants et bijoux de la couronne; il fut chargé de vérifier l'état des caisses d'Amelot et Lecoulteux-Lanoraye; il proposa la Guiane comme lieu de déportation pour les ecclésiastiques insermentés; et fit décréter d'accusation les ex-ministres Lajard, de Grave, Narbonne; enfin il présenta de très-vives observations contre un compte, rendu par Clavière, de l'emploi de 2 millions en secours. Au milieu de toutes les passions haineuses, Cambon se montra moins âpre que d'autres en proposant de passer à l'ordre du jour sur la proposition d'interdire les communications entre les membres de la famille royale; et plus ami d'un gouvernement régulier en réclamant, bien vainement il est vrai, contre l'arbitraire et l'illégalité de la commune de Paris, en faisant mander à la barre le commissaire Delaunay et les autorités municipales de Paris. Ainsi finirent ses travaux à l'assemblée législative. Il la présida le jour où elle devait se dissoudre, puis il prit rang dans la convention, où l'envoyait sa réélection par le département de l'Hérault. Le 23 septembre, il présenta un rapport sur les finances, déclara qu'il fallait de nouvelles ressources, vu que presque tous les produits des contributions étaient retenus dans les départements pour faire face à des dépenses urgentes, et il ne balança pas à proposer de nouvelles émissions d'assignats, puisque l'émigration augmentait continuellement la masse des gages offerts aux créanciers de l'État. Sentant que ce gage devenait illusoire si les biens des émigrés ne se vendaient pas, il fit rendre un décret ordonnant d'en accélérer la vente. Il réussit moins lorsqu'il se remit à dénoncer les excès et les usurpations de la commune, et à signaler des placards incendiaires signés Marat, comme subversifs de tout ordre et funestes à la cause publique. Ayant ensuite rapporté des traits de corruption relatifs à quelques députés de l'assemblée législative, il fit admettre que l'on conserverait les pièces comptables, même après liquidation, et il fut enjoint aux ministres de rendre compte de leurs dépenses secrètes. Il fit ensuite supprimer les assignats à l'effigie du roi, décréter que tout dépositaire de biens ou effets appartenant à des émigrés serait tenu de les remettre à la nation, sous peine de mort, et adopter un impôt extraordinaire sur les riches; la création de petits assignats suivit de près. Un autre moyen de finances que la victoire seule pouvait encore mettre à exécution, ce fut celui d'assimiler aux biens nationaux, et d'affecter en conséquence au payement de la dette, les biens des princes, des nobles et des prêtres dans les pays ennemis. Les exactions dont chaque jour voyait s'augmenter le scandale dans l'administration des vivres eurent aussi en lui un antagoniste formidable. Fournisseurs, commissaires, généraux, ministres, il attaqua tout ce qu'il regardait comme dilapidateur des deniers publics avec la fougue méridionale de son caractère. Ainsi, tandis qu'il faisait accueillir les traites tirées

par l'ordonnateur de St-Domingue sur la trésorerie, destiner des fonds à l'achat de blés chez l'étranger, et remplacer le déficit des contributions par un versement d'assignats, il dénonçait à chaque instant des déprédations et en sollicitait la répression; il faisait interdire aux administrations la faculté de diriger des fonds publics, demandait que l'on arrêtât Vincent et Benjamin-Jacob, remplaçait Dufresne-St-Léon, accusait de marchés frauduleux Maréchal, Malus, d'Espagnac et Servan, obtenait des commissaires pour vérifier le service et la comptabilité de Dumouriez, qui non-seulement ne restait plus maître de passer des marchés à son gré, mais voyait annuler tous ceux qu'il venait de signer. Cambon décidait encore la convention à étendre ses mesures de précaution aux autres armées, combattait le projet de subroger le ministre de l'intérieur aux marchés passés en Italie par la commune de Marseille, et appuyait de toutes ses forces le projet, enfin admis (15 décembre 1792), de charger un comité de tous les achats. On évitait ainsi d'avoir à traiter avec une multitude de fournisseurs isolés, chacun traitant à des prix différents et tous visant à des gains dont la somme devenait effrayante. Dumouriez qualifia ces mesures d'absurdes et impossibles, et par ses lettres au ministre Pache refusa d'obéir. Il s'ensuivit à la convention des sorties très-vives contre Dumouriez. Cambon réfuta les impérieuses objections du général, et fut également applaudi des Girondins et de la montagne. Il s'en fallait pourtant qu'il eût péremptoirement répondu à l'objection principale de Dumouriez, la difficulté d'intéresser le peuple belge au système des assignats, si les fournitures, en traitant sur les lieux, ne donnaient occasion à des transactions avec des fournisseurs belges. Aux yeux de Cambon il n'était nullement besoin d'user d'adresse et de subterfuge pour introduire en Belgique la nouvelle monnaie de la république française; il fallait la faire accepter d'autorité. Les Belges devaient avoir de la révolution les charges en même temps que les bénéfices, les assignats en même temps que la liberté. Au milieu de cette lutte à mort contre les concussionnaires, Cambon avait trouvé le temps de faire ordonner par une commission l'examen des papiers trouvés dans l'armoire de fer aux Tuileries, et de conseiller l'ostracisme contre tout citoyen qui deviendrait suspect à la république. Deux autres décrets, l'un qui centralisait la recette des douanes, l'autre qui réunissait la caisse de l'extraordinaire à la trésorerie, furent encore votés sous l'influence et à la demande de Cambon. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort sans appel, sans sursis, et, quelques jours après, il requit la comparution du démissionnaire Kersaint à l'assemblée, pour qu'il eût à faire connaître les auteurs des massacres de septembre qui siégeaient, avait-il dit, dans la convention. Les 3 et 4 février, à la suite d'un rapport sur la situation générale des finances, il demanda la création de 80 millions d'assignats. Il est vrai qu'il venait de provoquer la réunion du comté de Nice, que déjà il comptait sur celle de la Belgique, et que, non sans quelque raison, il en attendait de grands produits. Quoique démagogue exalté, Cambon s'éleva contre l'organisation du tribunal révolutionnaire, qu'il dépeignit comme despotique et dangereuse, et il réclama l'intervention des jurés; puis, comme pour faire amende honorable aux plus exaltés des montagnards en imitant leur exagération, il demanda que toute espèce de correspondance fût interdite avec les puissances qui faisaient la guerre à la république. Cependant le décret du 25 décembre avait porté ses fruits : Dumouriez, gêné de plus en plus par les limites apposées à son pouvoir et aux gaspillages de ses fournisseurs, attribua les dispositions peu favorables des Belges aux mesures que Cambon avait fait prendre relativement aux pays conquis, et quelques jours après, lors de sa défection, il accusa nominativement le financier de la convention. Ce dernier n'eut point de peine à se disculper et à démontrer que depuis longtemps Dumouriez méditait le plan qu'il venait de réaliser. Deux jours auparavant, il avait eu à s'expliquer sur une interpellation de Danton relative à 300,000 fr. dont le compte n'était pas rendu, et il avait déclaré, sans autres détails. que l'emploi de cette somme avait été nécessaire pour l'exécution du décret concernant la Belgique. Préoccupé de tous les dangers de ce moment de crise, il fit encore autoriser les commissaires en Corse à s'assurer de la personne de Paoli. La récompense de tant d'énergie et d'activité fut sa nomination au comité de salut public. Cambon était alors à l'apogée de son crédit et de sa gloire : il en usa pour faire donner le portefeuille de la marine à Dalbarède, en remplacement de Monge. Il requit ensuite la recherche des auteurs de l'incendie du port de Lorient, tonna contre l'incursion faite sur le territoire français par des *bandits* échappés des prisons d'Espagne joints à des émigrés, et communiqua les mesures arrêtées contre les rebelles à Thouars et à Poitiers. C'est ainsi qu'en février il avait dénoncé l'administration du Var comme disposant des fonds publics pour armer un bataillon contre Paris. Il appuya très-chaudement, mais en vain, la proposition d'astreindre tous les députés à faire imprimer l'état de leur fortune. Le lendemain, il vota un emprunt d'un milliard en assignats, et traça, ce dont alors on ne s'occupait plus que pour la forme, un plan de remboursement. La lutte des Girondins et de la montagne allait enfin se décider. Dans cette nouvelle phase de la révolution, Cambon montra de l'incertitude et des tergiversations. Lors de la séance du 9 mars 1793, où Louvet dénonça Robespierre comme aspirant à la dictature : « Misérables, s'écria Cambon en élevant le bras, voilà l'arrêt de mort des « dictateurs ! » Mais l'attaque de Louvet ne porta coup qu'à son parti. Le 19 mai, Cambon avait rendu compte à la convention de divers complots ourdis contre elle, et loué la conduite de Pache; lorsque ces mêmes projets vinrent à éclore, il prit la défense de leurs auteurs. Dans la fameuse séance du 31 mai, il invita ses collègues au calme. Le 3 juillet, il réclama l'ajournement d'une pétition dans laquelle on demandait que vingt-sept députés fussent décrétés

d'accusation, et déclara que la cause de l'insurrection qui se manifestait de nouveau venait, sans doute, de ce que l'on n'avait pas fait droit à la demande des sections. Après cette catastrophe, chaque jour augmentait les embarras et aussi la sévérité du gouvernement révolutionnaire. Sur l'avis de Cambon, la convention rejeta la proposition d'exempter les indigents de contributions. Le 11 juillet, après avoir présenté dans un rapport la situation de l'État et les opérations du comité de salut public, il termina en indiquant des relations flagrantes entre les puissances étrangères et les conspirateurs de l'intérieur. Il fit décréter que les chevaux de luxe seraient requis pour les cavaliers nationaux. Avec ces mesures, toutes de circonstance et de rigueur, contrastait la proposition qu'il fit, au nom du comité de salut public, pour la prompte rédaction d'un projet de code civil uniforme. Cette proposition fut accueillie, et l'on décréta que cinq membres présenteraient le projet. (*Voy.* CAMBACÉRÈS.) Il fut ensuite décrété, toujours d'après les demandes ou l'avis de Cambon, que le vérificateur en chef serait chargé de la poursuite des fabricateurs de faux assignats. Le 1er août, il fit fermer les barrières et décréter l'arrestation des gens suspects; il dénonça les jours suivants le département des Bouches-du-Rhône, qui avait arrêté les commissaires députés par l'Hérault pour l'engager à ne point rejeter la constitution; il justifia les arrestations des commissaires des assemblées primaires, obtint le rapport du décret exceptionnel stipulant que les troupes de la Corse recevraient leur paye en argent, et fit adopter en principe la démolition des forts et châteaux de l'intérieur; en même temps on accordait, à sa demande, une indemnité aux habitants de Cholet, incendiés par les Vendéens. Ainsi Cambon réalisait pour sa part le fameux *guerre aux châteaux, paix aux chaumières!* L'an 1er de la république allait finir; il en consacra les trente-six derniers jours à une suite de mesures financières plus ou moins fructueuses pour le trésor; il rechercha dans un rapport les moyens de consolider la dette publique et de diminuer la circulation des assignats; et il fit supprimer la caisse d'escompte, la compagnie d'assurances à vie, et toutes les associations dont le capital reposait sur des effets négociables; fit comprendre les fournisseurs dans l'emprunt forcé; fit décréter que les titres constatant des créances non viagères sur l'État ne pourraient être négociés, vendus, cédés ou transportés, et que tout fonctionnaire qui ralentirait la vente des biens des émigrés serait passible de dix ans de fers; il proposa aussi des mesures contre l'agiotage. Président de la convention au commencement de l'an 2, après avoir emporté sans peine la loi pour l'arrestation des réquisitionnaires réfractaires, il fit retirer le délai accordé aux créanciers de l'État en retard pour le dépôt de leurs titres, et suspendre le payement de la pension de 36,000 liv. accordée à Luckner (qui peu de jours après périt sur l'échafaud), ainsi que celui de toutes les pensions au-dessus de 3,000 liv., et enfin des 300,000 liv. réclamées par la famille Lowendal. Il fit statuer que les communes dressassent l'inventaire des dépouilles du culte, et que toutes les aliénations de domaines nationaux seraient révoquées; il demanda l'ajournement du projet accordant des secours aux prêtres qui abjureraient leur état. Deux jours après pourtant, il fit décréter en faveur des citoyens dont la fortune n'excédait point 10,000 liv. une exception à la loi sur les donations et sur les testaments; et, un peu plus tard, le résultat de son rapport sur la démonétisation de l'or et de l'argent fut de faire casser tous les arrêtés qui prescrivaient l'échange de ces matières. Suivirent encore nombre de décrets rendus sur ses rapports, et relatifs les uns aux contrats dont les titres originaires avaient été annulés, d'autres à la suppression des pensions accordées aux ecclésiastiques âgés de moins de quatre-vingts ans, un autre à la comptabilité de l'emprunt forcé, un autre enfin pour une exception à l'égalité dans le partage des successions en faveur des sans-culottes. Tandis que tous ces décrets se succédaient, Cambon faisait encore prononcer l'arrestation du général Manuel et la mise en liberté du banquier Perregaux. Il fit ensuite rentrer et détruisit les assignats démonétisés, attesta la falsification d'un décret de finances attribuée à Fabre d'Églantine, provoqua la confiscation des marchandises envoyées à Lyon et à toute ville en état de rébellion; il fit rendre encore des décrets pour l'indemnité due aux parents des défenseurs de la patrie, sur le payement des rentes et pensions, sur les rentes viagères, sur les arrérages des pensionnaires de l'État. A cette occasion, il annonça que la trésorerie était en mesure de payer à 10,000 personnes par jour, et, un peu plus tard, il donna l'aperçu des comptes rendus par cette administration, dont il fit un éloge pompeux, ajoutant que bientôt on allait faire rendre compte à tous ceux qui avaient manié des deniers publics, « sans en excepter, disait-il, les « bonnets rouges et les longues moustaches qui ont « levé des taxes révolutionnaires, et ceux qui se sont « approprié les reliques du fanatisme. » C'est encore d'après les plans de Cambon que la convention supprima la caisse des domaines et les payeurs de rente de l'hôtel de ville; qu'elle rendit un décret en faveur des Bernois porteurs de créances sur Lyon, réduisit les appointements des employés à la Trésorerie, établit la comptabilité des commissions administratives, fit lever les scellés mis sur le diamant le Pitt, régla le droit d'enregistrement, et enfin, sur l'annonce que le grand livre de la dette publique était terminé, fixa le mode de délivrance des extraits d'inscription. Cambon fit ensuite connaître par quelles mesures on comptait empêcher la circulation des faux assignats. Dans la mémorable séance du 8 thermidor, Robespierre l'inculpa comme ayant creusé, par ses mesures, l'abîme financier ouvert sous les pas de la France. Cambon, en se justifiant lui et le comité des finances, accusa Maximilien d'avoir, en cette partie du moins, paralysé la volonté de la convention et la sienne. Après ce grand événement, on le vit encore régir les finances. Mais la chute de Robespierre devait amener une réaction plus complète que ne le voulaient les montagnards vainqueurs au 9 thermi-

dor, et la puissance de Cambon ne devait y survivre que peu de temps. Il fut chargé de rendre compte des fonds considérables trouvés à la municipalité de Paris, et fit décréter d'arrestation le banquier Haller; il provoqua un décret sur les sommes dues à des habitants des villes hanséatiques, opina pour ouvrir un nouveau crédit aux commissions exécutives, et vit son avis sanctionné par la majorité; il dénonça les gaspillages exercés dans la distribution des 40 sous accordés aux citoyens qui votaient dans les sections. Mais déjà la réaction commençait, Cambon avait à répondre à des inculpations directes (1). Il imputait aux nobles et aux agioteurs les dénonciations qui se multipliaient contre lui, et faisait déclarer calomnieuses les accusations de Lecointe contre les membres des anciens comités. Accusé par Tallien pour avoir proposé d'augmenter les traitements en raison de la valeur du blé, il récrimina en lui reprochant d'avoir trempé dans les égorgements de septembre. Il proclama que la cause de la rareté, de la cherté des denrées, c'était l'émission de 6 milliards d'assignats. Ces luttes personnelles ne l'empêchaient pas de faire décréter différents projets de finance, entre autres celui qui portait qu'aucun culte ne serait à la charge de l'État. Le 12 vendémiaire an 5, il annonça que vingt-neuf chariots, chargés d'or et d'argent, venaient de la Belgique; c'était bien peu, selon lui, après tant de déprédations, de dépenses et de malheurs; et, dans son regret à la vue de l'ordre de choses nouveau, il ne tarda point à blâmer implicitement ces fréquentes émissions de papier-monnaie dans lesquelles il avait, du moins, cherché à mettre de l'ordre, et dont la nécessité ne provenait pas de lui. Au reste, l'abus des assignats, à cette époque, était loin encore de ce qu'il fut plus tard, puisque la planche, qui fut brisée sous le directoire, avait frappé, valeur nominale, 45 milliards de cette monnaie chaque jour plus trompeuse. Cependant on rendait, malgré Cambon, les biens aux parents des condamnés; malgré Cambon on levait le séquestre apposé sur les propriétés étrangères. Dans le même temps, un décret constitua Dubem prisonnier, et c'est en vain que Cambon s'écria qu'il irait avec tous ses collègues à l'Abbaye, si on ne le rapportait. Un instant, des amis communs ménagèrent un rapprochement entre Tallien et lui. Cette velléité de réconciliation fut signalée par l'aveu que fit Cambon de la multiplicité de mensonges dont étaient tissues les pièces envoyées du Luxembourg contre Tallien : il en prit occasion pour se plaindre des calomnies répandues contre lui-même. Mais, au fond, c'était un rêve que cette réunion entre les transfuges du jacobinisme et les jacobins fidèles à leur parti. Cambon était une des notabilités de ces derniers. Il démentit avec force la dénonciation portée par Louvet, tant contre Lindet que contre Lehodey, et il réclama encore pour les prévenus de l'ancien comité de salut public la plus grande latitude dans la défense. Ainsi Cambon accusa Ysabeau et Tallien d'avoir arbitrairement arrêté à Bordeaux quatre-vingt-six acteurs du grand théâtre, et incarcéré 2,000 spectateurs comme suspects d'aristocratie. L'insurrection du 1er avril 1795 éclata : Cambon était un de ses promoteurs; Tallien demanda son arrestation; il ne l'obtint pas sur-le-champ, et Cambon en eût été quitte pour donner sa démission du comité des finances, s'il l'eût voulu : mais il s'y refusa, et préféra en être exclu par un décret qu'il provoqua lui-même. Le lendemain, Tallien reprit ses invectives et représenta Cambon comme ayant été en conspiration permanente contre la convention depuis le 9 thermidor. Cette fois, on le décréta d'arrestation; il parvint à se soustraire aux recherches, et fit quelques dispositions pour prendre sa revanche. Mais déjà Rovère avait éventé ses desseins et l'avait dénoncé à la convention comme se préparant à marcher à la tête des rassemblements, pour la réalisation des complots faisant suite au 1er avril. Il en résulta que la tentative du 20 mai ne fut, comme la première, qu'une échauffourée, et que Cambon, proclamé maire de Paris par un rassemblement à l'hôtel de ville, n'eut d'autre ressource que de se cacher dans le faubourg St-Antoine. Déjà, d'après les faits annoncés par Rovère, il lui avait été enjoint de se constituer prisonnier, sous peine de déportation. Après le 20 mai, on demanda sa mise hors la loi. Enfin l'amnistie du 4 brumaire lui permit de reparaître. Mais toute son importance politique était à jamais éclipsée. Prudemment confiné à Montpellier, il se contenta d'y être officier municipal et commissaire du directoire. Toujours désolé des dilapidations sans fin auxquelles presque tous les hommes en haute position se livraient sans pudeur (1799), il demanda, par une pétition aux conseils, que tous les fonctionnaires publics depuis la révolution rendissent compte de leur fortune. On regarda la pétition comme une plaisanterie, et le pétitionnaire comme un homme de l'autre siècle ; on se hâta de passer à l'ordre du jour. Il paraît pourtant qu'au temps où le consulat fit place à l'empire, Bonaparte eut quelque envie d'employer Cambon, et que Cambon, alors à Paris, résista sérieusement à des ouvertures qui lui furent faites. Il revint encore dans cette capitale l'année suivante (1805), et peut-être avec des vues un peu différentes de celles qu'il avait fastueusement émises. Il rendit visite à son compatriote et ancien collègue Cambacérès, alors duc, prince, archichancelier; il en reçut un accueil assez favorable, mais sans voir s'ouvrir pour lui la carrière des emplois. Il passa les années suivantes, jusqu'en 1815, au sein de sa famille, dans une terre

(1) Plusieurs pamphlets furent publiés contre lui : Mehée de la Touche, qui signait alors *Felhémesi*, fit imprimer dans l'*Ami des citoyens*, n° 6, et aussi séparément, un *Coup d'œil d'un aveugle sur l'administration du contrôleur général Cambon*. Il l'accuse de *présomption, d'ineptie*; il parle des *désordres de sa tête*. « Il y a tout « confondu (à la trésorerie nationale), il en a interverti l'ordre, « brouillé chaque partie, désorganisé l'ensemble, vicié la compta- « bilité; le local même n'a pu résister à sa manie de bouleverser... « Son intarissable loquacité, ses étourdissantes vociférations, la « brutalité de ses discours, la diffusion, le défaut de méthode et « l'obscurité de ses rapports, etc. » Un autre pamphlet avait pour titre : *Terray-Cambon traité comme il le mérite;* on le fait complice de Robespierre; on le compare à Couthon qui avait sans cesse à la bouche les mots de *vertu*, de *justice* et de *probité*. Robespierre était dictateur; *Cambon était dictateur en finances*, etc.

aux environs de Montpellier. Le retour de l'île d'Elbe le fit sortir de cette retraite. Bonaparte avait prononcé le mot de liberté. Nommé député par le département de l'Hérault, Cambon se rendit à Paris; et, après le dénoûment si prompt de Waterloo, il ne désespéra point encore du salut de la patrie. Le 22 juin, lorsque la discussion s'engagea sur la nomination d'une commission de gouvernement, il opina pour que nul choix ne pût tomber sur un membre de la chambre ou du sénat. Le 24, il se plaignit de ce que le projet d'arrêté sur les réquisitions de guerre n'était contre-signé par aucun ministre; puis, lorsqu'on eut écarté cette difficulté préalable, il demanda une seconde lecture du projet, afin que la discussion eût lieu sans délai. Le 25, il insista pour qu'on lût d'un bout à l'autre les adresses des fédérés parisiens. Le 26, il fit scinder le travail de la loi des finances alors soumise à la chambre, et décider que, vu l'urgence et pour établir le plus vite possible, par des moyens extraordinaires, le pair entre les dépenses et les recettes de l'exercice 1815, l'assemblée s'occuperait dans ses bureaux des titres 5, 6 et 10 du budget. Le même jour, il fut nommé membre et rapporteur de la commission chargée du projet tendant à pourvoir sans délai au payement des fournitures et de l'arriéré de la solde des troupes; il fit son rapport séance tenante, et le projet fut, sur ses conclusions, adopté par la chambre. Le 27, il demanda en vain que cinq membres allassent prendre connaissance de l'état du trésor pour en rendre compte à l'assemblée. Le 30, il fit des réclamations pour que l'on exprimât, dans l'adresse au peuple français, que jamais on ne voudrait des Bourbons; pour que les gardes nationales fussent appelées à combattre sur les hauteurs de Paris avec la ligne; pour qu'il y eût sans cesse cinq commissaires de la chambre à chaque armée. Sa dernière demande, le 5 juillet, lors de la discussion de l'acte constitutionnel, eut trait à l'art. 3 et à la liberté des cultes : il voulait qu'il fût dit catégoriquement de quels priviléges jouiraient *certaines professions religieuses*. Le retour de Louis XVIII coupa court à tous ces efforts pour une cause perdue; et Cambon, compris dans la disposition de la loi d'amnistie relative aux régicides relaps, quitta sa patrie pour la Belgique. C'est là qu'il mourut à St-Joste-ten-Hoode, village près de Bruxelles, le 15 février 1820. Un très-grand nombre de ses rapports sur toutes les parties des finances ont été imprimés : nous n'en donnerons point ici l'effroyable liste; il en est un qui a 130 pages in-8°. Voici les titres de quelques-uns de ses écrits sur les matières politiques : 1° *Rapport et projet de décret sur la conduite des généraux français dans les pays occupés par les armées de la république* (15 décembre 1792). 2° *Rapport et projet de décret sur la conduite à tenir et les pouvoirs à donner aux généraux français chargés de l'expédition de la Hollande* (2 mars 1793). 3° *Rapport sur l'état de la république à l'époque de la création du comité de salut public* (11 juillet 1793). 4° *Opinion sur l'organisation des comités et sur les pouvoirs qui doivent leur être attribués*. 5° *Discours dans la séance du 1er brumaire an 3* (sur le règne de la terreur). 6° *Rapport et projet de décret sur les taxes révolutionnaires* (26 novembre 1794), 32 p. Son opinion, prononcée à la séance du 2 octobre 1794, fut invoquée par les soixante-treize conventionnels arrêtés à la suite du 31 mai, et ils publièrent un petit écrit intitulé : *Cambon plaidant la cause de ses soixante-treize collègues détenus*. 7° *Lettre* (à ses concitoyens) *sur les finances*, Paris, 1795, in-8°. Cambon avait dit que Danton, de concert avec Robespierre et Pache, trama à Charenton la journée du 31 mai. VAL. P. et V—VE.

CAMBON (JEAN-LOUIS-EMMANUEL, marquis DE), premier président du parlement de Toulouse, naquit dans cette ville en 1737. Il entra dans la carrière de la magistrature, en 1758, en qualité de conseiller à ce parlement. Trois ans après, il y remplissait les fonctions d'avocat général. Des catholiques disputaient à Etienne Sales, protestant, la validité du mariage de son père. Cambon porta la parole dans cette affaire importante, et discuta avec une grande franchise et une haute raison les principes du droit naturel et du droit civil. Repoussant avec force la funeste interprétation de l'esprit de parti : « Il ne « faut pas se demander, dit-il, si l'on est persuadé « de l'existence du mariage contesté, mais il faut se « demander si l'intérêt public n'est pas qu'on le pré- « sume; et, puisque le contraire n'est pas juridique- « ment prouvé, la justice et l'équité veulent qu'on « suppose tout ce qui est naturellement possible, « plutôt que de faire perdre à un enfant l'état dont « il a légitimement joui. » Les conclusions de Cambon furent suivies : elles firent jurisprudence dans tous les tribunaux du royaume, et le sort de 400,000 familles demeura fixé désormais. En 1771, durant les querelles des parlements avec le chancelier Maupeou, Cambon, allié avec ce dernier, trouva le moyen, en soutenant la cause de ses confrères, de ne pas se brouiller avec la cour. En 1779, après le rétablissement des parlements, il acquit une charge de président à mortier et devint procureur général en 1786. Cambon fut appelé, l'année suivante, à la première assemblée de notables; il s'y fit remarquer par la sagesse de ses opinions et par une fermeté qu'il savait sagement modérer selon les circonstances. Louis XVI voulut utiliser encore mieux un tel mérite en le récompensant : il nomma Cambon premier président du parlement de Toulouse. A peine avait-il pris possession de sa nouvelle dignité, qu'il fut appelé, en 1788, à la seconde assemblée de notables. De retour à Toulouse, il se consacra tout entier aux devoirs de ses hautes fonctions, lorsque la révolution fit tomber les parlements. Proscrit, il prit la fuite pour se soustraire à l'échafaud; mais sa femme, modèle de toutes les vertus, et qui avait cru pouvoir rester en France avec moins de danger, fut incarcérée, et sa tête tomba sous la hache fatale le 8 thermidor, la veille même de la mort de Robespierre. Après le 18 brumaire, Cambon rentra en France, et recouvra la plus grande partie de ses biens. Il mourut au mois de septembre 1808. En 1763, l'académie des jeux floraux de Montpellier l'avait appelé dans son sein. « Là, dit un biographe,

« on entendit avec plaisir le jeune *mainteneur* se « montrer toujours éloquent dans ses discours, dans « les *semonces* qu'il prononçait, où l'élégance le dis- « putait à la pureté du goût. » — *Auguste* DE CAMBON (le marquis), fils aîné du précédent, fit partie de la chambre septennale sous la restauration. Il était membre de cette contre-opposition qui fit au ministère de M. de Villèle une guerre non moins animée que les partisans des idées libérales. Dans la discussion sur le règlement du budget de 1823, il s'éleva fortement, dans une improvisation très-animée, contre la politique suivie par le cabinet. « Un « orateur, dit-il, vient de vous dire que vos attribu- « tions se réduisent à constater l'exactitude d'un « compte. Je ne pense pas, Messieurs, que vous ac- « ceptiez une telle exhérédation ; vous n'abdiquerez « pas votre droit le plus important, celui de veiller « à la fortune publique. Certes, ce n'est pas la peine « de vous faire venir de si loin, si vous n'êtes ici que « pour vous entendre dire par les ministres : *Vous « nous avez alloué telle somme, nous l'avons dépensée ; « mais ce n'est pas cela qui doit vous occuper.* » Il n'est « que trop vrai que les fonds ont été dépensés ; on « n'a que faire de vous pour le constater, et vous « voudriez le nier que vous n'y pourriez rien. La « question est de savoir s'ils l'ont été utilement pour « l'Etat. La juste indignation que, malgré son in- « dulgence, votre commission a manifestée, et que « vous avez partagée en entendant les débats de cet « exécrable traité (les marchés de Bayonne pour « l'expédition d'Espagne), la honte de l'administra- « tion prouve assez qu'elle a senti que cette partie mo- « rale devait exercer une influence sur vous. Les mi- « nistres craignent que l'ajournement de ce compte « ne fasse peser sur eux une responsabilité morale, « mais la chambre n'a-t-elle pas aussi sa responsa- « bilité morale à ménager ? Doit-elle plus que les « ministres braver l'opinion publique ? J'ignore « combien de temps un ministère pourrait la bra- « ver impunément ; mais la chambre ne le peut pas « un seul instant ; et le jour où elle aurait perdu la « confiance publique, elle ne pourrait plus rien pour « le bien de l'État. » Le marquis de Cambon prononça encore, en 1826, un discours fort remarquable par la sagesse et la hauteur des vues sur la situation sociale du pays. S'élevant au-dessus de toute considération de parti, il reconnaissait la nécessité de céder à l'exigence du temps, et d'approprier la politique aux progrès des sciences et de l'industrie. Il se prodiguait peu à la tribune, mais il y était d'autant mieux écouté que, sans chercher les effets oratoires, il ne suivait que l'impulsion d'une conviction profonde, mais toujours modérée par la sagesse. Il fut membre de plusieurs commissions financières, et élevé par ses collègues à la vice-présidence. Devenu étranger à la politique depuis 1830, il se retira à Toulouse, où il mourut au mois de décembre 1835. — Son frère, M. le baron *Alexandre* DE CAMBON, président de chambre à la cour royale de Toulouse, était en même temps député du Tarn à la chambre septennale. D—R—R.

CAMBON (DE), chirurgien, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Lettre à M. Brambilla sur trois opérations de la symphise*, 1780, in-8° ; 2° *Eloge historique de J. Baseilhac, frère Cosme, feuillant, avec des détails sur les instruments qu'il a inventés ou perfectionnés*, 1781, in-8°. Z—O.

CAMBRONNE (PIERRE-JACQUES-ÉTIENNE, comte), né à Nantes, le 26 décembre 1770, de parents peu riches, s'engagea, en 1790, dans un bataillon de volontaires, et servait dans l'un des premiers corps envoyés pour combattre l'insurrection de la Vendée. Son enthousiasme pour la république ne l'empêcha pas de donner dans plusieurs circonstances des preuves de modération et d'humanité envers des Vendéens prisonniers ou blessés. Après l'expédition de Quiberon dont il fit partie, il passa à l'armée des Alpes, et se signala en 1799 à Zurich, à la tête d'une compagnie de grenadiers. Il se distingua aussi comme chef de bataillon à la bataille d'Iéna, et fit la seconde campagne d'Autriche en 1809. Major du 3ᵉ régiment des chasseurs de la garde en 1812, il fit la campagne de Russie et celle de Saxe en 1813, et y donna de nombreuses preuves de son courage, ainsi qu'à la bataille de Hanau. Blessé à Craonne et ensuite à la bataille de Paris, il fut transporté à Fontainebleau, et était encore retenu dans son lit, lorsque Napoléon signa dans cette ville son abdication. Cambronne lui demanda la permission de l'accompagner à l'île d'Elbe et fut nommé commandant des troupes qui suivirent Napoléon. Il eut aussi le commandement de la place de Porto-Ferrajo, ainsi que la direction du matériel des troupes et de la police militaire. Si l'on s'en rapporte à sa déclaration dans le procès qui lui fut intenté en 1815, il ne connut le projet d'embarquement de Napoléon que trois jours avant son départ de l'île d'Elbe. Aussitôt après le débarquement au golfe de Juan, le 1ᵉʳ mars 1815, il reçut le commandement de l'avant-garde, et signa le même jour l'adresse des généraux, officiers et soldats de la garde impériale aux généraux, officiers et soldats de l'armée. A la tête de l'avant-garde, il s'empara d'abord du bourg de St-Pierre, où il fit arrêter le prince de Monaco ; il occupa ensuite Sisteron et Grasse, et commanda l'avant-garde jusqu'à Lyon ; mais, depuis cette ville, il accompagna Napoléon à Paris, où il fut nommé peu après lieutenant général, grand officier de la Légion d'honneur, comte de l'empire et pair de France. Appelé ensuite au commandement d'une division de la garde, il partit pour la campagne de Waterloo. Sa division périt presque entièrement dans cette bataille, et on crut même que Cambronne y avait été tué. Alors on raconta que, sommé de se rendre, il avait répondu : *La garde meurt, mais elle ne se rend pas* (1) ; et cette réponse, recueillie par les journaux et les chansons populaires, fut répétée dans toute la France. Cambronne avait en effet refusé de se rendre à une première sommation ; mais ce général n'était point un faiseur de phrases à effet, et sa

(1) Ce fut de Rougemont, qui rédigeait alors le *Journal du Commerce*, devenu bientôt après *le Constitutionnel*, qui, dans sa feuille, prêta ce mot à Cambronne. D—R—R.

réponse, d'une énergie grossière et soldatesque, ne ressemblait en rien à la phrase qu'on lui prêtait. Cambronne d'ailleurs n'était point mort, comme on l'avait cru d'abord ; mais blessé, et voyant que la résistance était impossible, il s'était rendu aux Anglais, qui le conduisirent en Angleterre. Il y apprit la défaite de Napoléon, son abdication, et écrivit alors à Louis XVIII la lettre suivante. « Sire, major au « 1er régiment de chasseurs à pied de la garde, le « traité de Fontainebleau m'imposa le devoir de sui- « vre l'empereur à l'île d'Elbe ; cette garde n'exis- « tant plus, j'ai l'honneur de prier Votre Majesté de « recevoir ma soumission et mon serment de fidé- « lité. Si ma vie, que je crois sans reproche, me « donne des droits à votre confiance, je demande « mon régiment : en cas contraire, mes blessures « me donnent droit à la retraite, qu'alors je solli- « citerais, regrettant d'être privé de servir ma patrie. « Je suis, etc. » Quand cette lettre arriva en France, Cambronne était déjà porté sur la liste des généraux qui, ayant attaqué la France et le gouvernement du roi à main armée, devaient être arrêtés et traduits devant un conseil de guerre. Il écrivit alors le 10 octobre, au ministre de la guerre, qu'il se rendrait devant ses juges aussitôt que le traité de paix lui permettrait de rentrer en France. Il arriva en effet à la fin de septembre à Calais, et se présenta aussitôt au commandant de place, qui le fit conduire à Paris, où il fut enfermé à l'Abbaye. Traduit devant un conseil de guerre le 26 avril 1816, il y déclara qu'il n'avait agi que comme sujet de l'empereur de l'île d'Elbe. M. Berryer fils présenta sa défense, et il fut acquitté à l'unanimité ; mais, comme le rapporteur, loin de faire valoir les moyens d'accusation, avait plutôt plaidé pour l'accusé, l'exécution du jugement fut suspendue, et l'affaire soumise le 4 mai à un conseil de révision, qui confirma le premier jugement (1). Cambronne se retira d'abord près de Nantes, dans sa famille ; mais, quelques années après, il fut nommé, comme maréchal de camp, au commandement de la place de Lille (1820). Mis plus tard à la retraite (2), il est mort à Nantes en 1842, après avoir reçu de la manière la plus édifiante les sacrements de l'Église. T.-P. F.

CAMBRIDGE (Richard-Owen), né à Londres, le 14 février 1714, étudia d'abord au collége d'Eton, ensuite à Oxford, et au collége de Lincoln, à Londres. Il eut toujours une forte passion pour l'hydraulique, et inventa un bateau double formé de deux bateaux de 50 pieds de longueur et de 18 pouces seulement de largeur, unis parallèlement par un pont, à une distance de 12 pieds : ce qui offre l'avantage de ne jamais être exposé à sombrer par un coup de vent. Ce bateau passe pour très-bon voilier, et capable de porter un fort chargement. Les principaux écrits de Cambridge, en anglais, sont : 1° *la Scribleriade*, poëme, 1744, in-8° ; 2° l'*Histoire de la guerre de l'Inde de* 1755 *à* 1761, *entre les Anglais et les Français, sur la côte de Coromandel*, Londres, 1762, in-8° : cette histoire est la continuation des *Mémoires du colonel Lawrence*, publiés par Cambridge avec plusieurs autres documents historiques sur la même guerre. Eidous a traduit le tout en 1766, 2 vol. in-12, sous le dernier titre. 3° Vingt et un numéros de la feuille périodique intitulée : *the World*. Cambridge mourut en 1802. Ses œuvres ont été publiées en 1803, 2 vol. in-4°, avec sa vie, par son fils George Owen Cambridge. B—r j.

CAMBRY (Jacques), né à Lorient en 1749, prit d'abord l'habit ecclésiastique, sans toutefois être engagé dans les ordres, et fut instituteur des enfants de Dodun, receveur général des états de Bretagne, dont il épousa ensuite la veuve. Il fit, vers 1787, un voyage en Angleterre. Il était, en 1795, président du district de Quimperlé, département du Finistère, et fut chargé de parcourir les neuf districts de ce département. En 1799, il devint administrateur du département de Paris, et fut ensuite nommé préfet du département de l'Oise, fonction qu'il remplit jusqu'en 1803. Il avait été administrateur du Prytanée. Retiré des affaires publiques, il s'adonna tout entier aux lettres. L'un des fondateurs de l'académie celtique, il en fut le premier président, et mourut à Cachant, près de Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 31 décembre 1807, au moment où il venait d'être nommé président du collége électoral du département du Morbihan, et candidat au sénat conservateur. On a de lui : 1° *Essai sur la vie et les tableaux du Poussin*, 1783, in-8° ; 2° édit., beaucoup plus ample et avec nom d'auteur, an 7 (1799), in-8°. 2° *Contes et Proverbes, suivis d'une notice sur les troubadours*, 1784, in-18 (et non in-12 ni in-8°). Les *Contes et Proverbes* avaient paru dans le *Journal de lectures*. La *Notice sur les troubadours* est un recueil de traits épars dans Fauchet, Pasquier, Nostradamus, la Curne de Ste-Palaye, le Grand, Millot. Ce petit volume a été traduit en allemand par Ch.-Fr. Schutze, Leipsick, 1791, in-8°. 3° *Le Curé Jeannot et sa servante*, Bruxelles, 1784, in-12. 4° *Traces du magnétisme*, 1784, in-8°. 5° *Observations sur la compagnie des Indes*, 1784, in-8°. 6° *Promenades d'automne en Angleterre* ; Paris, 1788, in-8° ; 2° édit., Paris, Poinçot, 1791, in-8° (*voy.* ci-après). 7° *De Londres et de ses environs*, Amsterdam, 1788, 1789, in-8°. 8° *Réponse au mémoire de M. de Calonne*, 1790. 9° *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère*, Quimper, an 3 (1795), in-4°. C'est le résultat de la mission qui lui avait été confiée dans ce département. Cambry y fait preuve de grandes connaissances ; il

(1) Dans le courant du même mois, on publia in-8° le *Procès du général Cambronne*, contenant toutes les pièces, interrogatoires, débats, etc. D—b—r.

(2) Dès le mois de septembre 1822, il demanda sa retraite, et l'ordre du jour suivant l'annonça dans toute la 16e division militaire : « M. le maréchal de camp vicomte de Cambronne *ayant prié Son* « *Excellence le ministre de la guerre de lui faire obtenir sa retraite* « *des bontés du roi*, elle l'a autorisé à se rendre à Nantes, lieu de « son domicile, pour y attendre que sa pension puisse lui être ac- « cordée et liquidée. Jusqu'à nouvel ordre, et en attendant le rem- « placement de M. le général Cambronne dans le commandement « de la première subdivision, je réunirai ce commandement à celui « de la division. — Le lieutenant général commandant la 16e « division militaire. Signé : *le marquis de Jumilhac.* »

est malheureux qu'il n'en ait pu corriger les épreuves : les erreurs typographiques y sont sans nombre. 10° *La Mesure des rois*, brochure piquante, ne portant point de date, que l'on croit imprimée en 1797, mais qui peut l'avoir été avant. L'auteur a voulu imiter la manière de Voltaire dans ses romans, mais il en est resté bien loin. 11° *Rapport sur les sépultures*, 1799, in-4°. 12° *Voyage dans le Finistère, ou Etat de ce département en* 1794 *et* 1795, Paris, 1799, 3 vol. in-8°, fig.; il passe pour être un des premiers ouvrages statistiques qui aient paru en France. 13° *Voyage pittoresque en Suisse et en Italie*, 1800, 2 vol. in-8°. 14° *Description du département de l'Oise*, 1803, 2 vol. in-8°, et un atlas de planches in-fol. 15° *Monuments celtiques, ou Recherches sur le culte des pierres, précédées d'une notice sur les Celtes et sur les druides, et suivies d'étymologies celtiques*, 1805, in-8°, fig. La moitié de cet ouvrage est de M. Eloi Johanneau, qui a aussi revu l'autre moitié. 16° *Manuel interprète de correspondance, ou Vocabulaires polyglottes, alphabétiques et numériques, en tableaux, pour le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglais, le hollandais et le celto-breton*, 1805, en six tableaux, in-4° oblong; ouvrage curieux, et qui met en pratique, quoique d'une manière très-bornée, une méthode souvent proposée en spéculation (*voy.* BECHER et KIRCHER), et qui peut être de la plus grande utilité. 17° *Notice sur l'agriculture des Celtes et des Gaulois*, Paris, 1806, in-8°. Cambry a donné divers mémoires dans le recueil de l'académie celtique. Plusieurs bibliographes lui ont attribué un ouvrage intitulé *Voyage en Angleterre*, de la première édition duquel ils n'indiquaient pas la date, et dont ils indiquaient la seconde à l'année 1787 ; il paraît que cet ouvrage n'existe pas. Ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est que le libraire Poinçot, qui, dès 1787, avait publié un *Voyage philosophique en Angleterre*, fait en 1783 et en 1784 (par de la Coste), 2 vol. in-8°, ajouta en 1791 à ces 2 vol. : *de Londres et de ses environs*, par Cambry, et *les Promenades d'automne*, du même. A. B—T.

CAMBYSE, fils de Cyrus, fils d'un autre Cambyse, fils d'Achæmenès, était roi des Perses, qui étaient alors dans la dépendance des rois de Médie ; il épousa Mandane, fille d'Astyages, roi des Mèdes, et en eut un fils, qui fut le célèbre Cyrus. (*Voy.* CYRUS.) — CAMBYSE, fils de Cyrus et de Cassandane, fille de Pharaspe, devint roi des Perses et des Mèdes après la mort de son père, l'an 530 avant J.-C. Peu de temps après son avénement, il entreprit la conquête de l'Égypte. Hérodote dit que cette idée lui fut suggérée par Nitétis, fille d'Apriès, et voici comment il raconte la chose. Amasis, à qui Cambyse avait demandé une de ses filles en mariage, craignant qu'il ne voulût en faire sa concubine, et non sa légitime épouse, lui envoya la fille de son prédécesseur, qu'il avait déshonorée. Mais Cambyse n'étant monté sur le trône que dans la dernière année de la vie d'Amasis, qui avait régné 44 ans, la fille d'Apriès ne devait plus être assez jeune pour qu'il pût l'envoyer à Cambyse. L'ambition de ce prince fut donc la seule cause de cette guerre. Tandis qu'il faisait ses préparatifs, Amasis mourut, et Psamménite, son fils, ayant rassemblé une armée, se porta vers Péluse pour défendre l'entrée de son royaume; mais les Egyptiens, peuple peu belliqueux, furent défaits par les Perses, et Psamménite, qui s'était réfugié dans Memphis, avec les débris de son armée, ayant laissé prendre cette ville après une assez faible résistance, le reste de l'Egypte suivit le sort de la capitale. Cette conquête, qui n'avait pas exigé plus de six mois, étant terminée, Cambyse forma de nouveaux projets. Il voulait envoyer une escadre pour soumettre Carthage, conquérir l'Ethiopie, et s'emparer du temple de Jupiter Ammon. N'ayant pu donner de suite au premier de ces projets, parce que les Phéniciens, qui formaient son escadre, ne voulurent pas aller attaquer une de leurs colonies, il envoya quelques troupes contre l'oasis où était le temple de Jupiter Ammon, et marcha lui-même contre l'Ethiopie avec des forces considérables. Ces deux expéditions furent on ne peut pas plus malheureuses ; l'armée qu'il avait envoyée contre les Ammonites se perdit dans les sables du désert, sans qu'il en revînt un seul homme, et celle qu'il commandait lui-même périt en grande partie par la famine, dans les déserts qui séparent l'Éthiopie de l'Égypte, ce qui l'obligea à revenir sur ses pas. En rentrant à Memphis, il trouva les Égyptiens célébrant des fêtes, parce qu'ils venaient de découvrir le bœuf Apis ; il crut qu'ils se réjouissaient de ses désastres, et, s'étant fait amener ce bœuf, il lui donna à la cuisse un coup de sabre dont il mourut, et il fit battre de verges les prêtres. Il était, dès son enfance, sujet à l'épilepsie, et le goût du vin, auquel il se livra pour faire diversion à ses chagrins, en ayant rendu les accès beaucoup plus fréquents, il perdit le peu de raison qui lui restait, et se livra à toutes sortes de cruautés. Il fit mourir Smerdis, son frère, sur des craintes qui lui furent inspirées par un songe ; peu de temps après, Atosse, sa sœur et son épouse, alors enceinte, ayant témoigné du regret de cette mort, il lui donna dans le ventre un coup de pied, dont elle mourut. Prexaspe, son favori, lui ayant fait des représentations sur son goût pour le vin, il fit placer le fils de cet officier à une certaine distance, et lui tira une flèche dans le cœur, pour prouver qu'il avait le coup d'œil juste et la main sûre. Il voulut aussi faire mourir Crésus, qui lui donnait quelques avis ; ceux qu'il avait chargés de cette exécution, pensant qu'il en serait fâché par la suite, se contentèrent de le cacher, et Cambyse ayant paru le regretter quelque temps après, ils lui avouèrent qu'ils n'avaient pas exécuté ses ordres, et firent reparaître Crésus. Il fut bien aise de le revoir ; mais il n'en fit pas moins mourir ceux qui l'avaient sauvé, pour les punir de leur désobéissance. Ces actes de fureur ayant aliéné de lui tous les esprits, un mage qui avait quelque ressemblance avec Smerdis, que Cambyse avait fait tuer, mais dont on avait tenu la mort secrète, profita du mécontentement général pour usurper le trône. Cambyse se disposait à aller à Suse pour le punir, lors-

qu'il se blessa à la cuisse avec son sabre. Il mourut peu de temps après à Ecbatane, dans l'Assyrie, des suites de cette blessure, l'an 522 avant J.-C. Il ne laissa point d'enfants. C—R.

CAMDEN (GUILLAUME), célèbre antiquaire, naquit à Londres, en 1551, de parents pauvres, et reçut une éducation gratuite, à ce qu'il paraît, dans l'hôpital de Christ. Les dispositions qu'il montra de bonne heure pour l'étude lui procurèrent, en 1566, une place à Oxford, où il fut soutenu par la générosité du docteur Thornton, l'un de ses maîtres. Soit, comme on l'a prétendu, que son attachement au protestantisme lui attirât l'animadversion des catholiques, qui avaient encore alors un parti assez fort dans les universités, soit par toute autre cause, il paraît que l'avancement de Camden ne répondit pas d'abord à son mérite ; mais il trouva des protecteurs généreux, qui l'aidèrent de leur bourse et de leur crédit ; et il fut enfin nommé, en 1575, second maître de l'école de Westminster. Ce fut alors que, dans les moments de loisir que lui laissaient les fonctions de sa place, il commença à se livrer à l'étude des antiquités de son pays, et forma le projet de son ouvrage, intitulé : *Britanniæ Descriptio*, recueil qui est devenu la source où, depuis cette époque, ont puisé tous les historiens d'Angleterre. Cet ouvrage, dont le perfectionnement a été l'occupation de toute sa vie, parut, pour la première fois, en 1586 ; c'était le fruit de plusieurs années d'études, de recherches, de voyages dans l'intérieur de l'Angleterre, entrepris pour la plupart avec le secours de ses amis, mais dont la durée était bornée par les devoirs de sa place. Le succès de la première édition lui donna les moyens de perfectionner les autres, en augmentant ses relations avec les savants de tous les pays. Il s'était particulièrement lié, dès l'année 1582, avec le président Brisson, chargé à cette époque, par la cour de France, d'une négociation en Angleterre. (*Voy.* BRISSON.) En 1593, il fut nommé premier maître de l'école de Westminster. Il avait déjà publié trois éditions de son ouvrage, 1586, 1587, 1590. En 1594, il donna la quatrième, avec de telles augmentations qu'elle formait, pour ainsi dire, un nouvel ouvrage (1). Sa réputation était alors au plus haut degré. Il avait pour amis les hommes les plus puissants, ainsi que les plus savants du royaume, entre autres le lord trésorier Cécil. Il fut nommé, en 1597, roi d'armes de Clarence. Cette place lui laissa la liberté de se livrer entièrement à ses travaux, auxquels fut extrêmement utile l'intime amitié qui le liait avec sir Robert Cotton, fondateur d'une des plus célèbres bibliothèques d'Angleterre. Ce fut en 1606 qu'il entra en correspondance avec le président de Thou, et cette correspondance continua avec une grande activité pendant onze ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort du président, à qui les notes de Camden ont été fort utiles pour la composition de son histoire, relativement aux affaires d'Angleterre. En 1615, il publia la première partie de ses *Annales du règne d'Elisabeth*. Cet ouvrage eut un grand succès ; mais l'histoire d'un temps si récent intéressait de trop près des familles alors existantes pour ne pas élever contre l'auteur un grand nombre de réclamations. Ce fut, dit-on, afin de ne pas s'y exposer davantage, qu'il se résolut à ne point publier de son vivant la seconde partie ; on peut cependant penser qu'il ne prit pas cette résolution absolument de lui-même, puisque l'on voit dans ses lettres qu'il soumet cette seconde partie à la judicieuse censure de Sa Majesté (le roi Jacques Ier), selon le bon plaisir de laquelle elle sera ou imprimée, ou supprimée, ce qui lui est, dit-il, indifférent ; et il ajoute : « Je n'ai pas de répugnance à ce qu'elle « soit imprimée de mon vivant, mais je n'en ai pas « le désir ; » et les précautions qu'il prit pour qu'elle ne fût pas mutilée ou totalement supprimée indiquent quelque crainte à cet égard. Après avoir terminé cette seconde partie, en 1617, il fut plusieurs années indécis sur le choix de la personne à qui il confierait son manuscrit. Ses amis le pressaient de l'envoyer en pays étranger ; mais gardant l'original, qui a été depuis déposé dans la bibliothèque Cottonienne, il en envoya une copie à Paris, à son ami Dupuy, qui, selon la promesse qu'il lui en fit alors, l'a fait imprimer à Leyde, en 1625, 2 vol. in-8°. Elle a été réimprimée à Londres en 1627, in-fol. ; à Leyde, en 1639, in-8°, et plusieurs fois depuis ; la meilleure édition est celle que Thomas Hearne a faite de l'ouvrage entier, sur une copie corrigée de la main de Camden (*Annales rerum Anglicarum et Hibernicarum, regnante Elizabetha*, Oxford, 1717, 3 vol. in-8°). Ces annales ont été traduites du latin en français par Paul Belligent, avocat au parlement de Paris, Paris, 1627, in-4°, et du français en anglais, par un nommé d'Arcy. Cette dernière traduction est remplie de fautes : il y en a plusieurs autres, mais aucune de bonne. On a cru qu'un peu de complaisance pour Jacques Ier, fils de Marie Stuart, avait légèrement altéré l'exactitude de l'historien sur quelques faits relatifs à cette princesse. Burnet a prétendu, mais sans preuves, que plusieurs passages avaient été changés par ordre du roi Jacques, et que c'était pour échapper à de pareilles corrections que Camden avait envoyé son manuscrit dans un pays étranger. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage offre le même genre de mérite que les autres ouvrages de Camden, une fidélité généralement scrupuleuse, des recherches curieuses, beaucoup d'ordre et de clarté, un style simple et convenable, enfin tout ce qui rend la science véritablement utile. Outre les ouvrages cités, Camden en a laissé plusieurs autres, dont les principaux sont : 1° *Grammaticæ græcæ Institutio*, etc., Londres, 1597, in-8° ; réimprimée en 1624 ; 2° un recueil, en anglais, in-

(1) La 5e édition est de 1600, in-4° ; la 6e et la meilleure a paru à Londres, 1607, in-fol. ; une 7e fut donnée à Francfort, avec une édition des *Annales du règne d'Élisabeth*, 1616, in-8°. Cet ouvrage a fait appeler Camden le *Varron*, le *Strabon*, le *Pausanias* anglais. La description qu'il donne de l'Angleterre est plus estimée que sa description de l'Écosse, et celle-ci plus estimée que sa description de l'Irlande ; ce qui explique le distique suivant :

Perlustras Anglos oculis, Camdene, duobus,
Uno oculo Scotos, cæcus Hibernigenas.

titulé : ***Restes***... (1604, 1614, 1637, in-4°), etc., qui contient ceux des matériaux qu'il avait rassemblés pour sa *Britanniæ Descriptio*, et qu'il n'a pas cru devoir y faire entrer. Cet ouvrage, qu'il ne donne, dit-il, que comme *les balayures* de l'autre, et qu'il n'a signé que des lettres M. N., contient, parmi des choses insignifiantes, un grand nombre de particularités curieuses et piquantes. Il a composé pour la société des antiquaires plusieurs traités séparés sur les antiquités anglaises, dont quelques-uns ont été recueillis par Thomas Hearne, et d'autres se sont perdus. Il a composé aussi quelques vers latins, et fait, par ordre du roi Jacques, une relation de l'affaire concernant la conspiration des poudres. Il a donné une collection des anciens historiens anglais, écossais, irlandais et normands, sous le titre d'*Anglica, Normanica, Cambrica a veteribus Scripta*, etc., Francfort, 1602 et 1603, in-fol. Il mourut le 9 novembre 1623, et fut enterré à l'abbaye de Westminster, à côté de Casaubon, et en face du tombeau de Chaucer. On lui a élevé un monument de marbre, sur lequel on voit sa statue, dont le nez a été cassé par un jeune homme, offensé de quelques passages des *Annales du règne d'Elisabeth*, qu'il regardait comme contraires à la réputation de sa mère. On a encore de Camden : *Elogia Anglorum*, Londres, 1653, in-8° ; *de Ratione et Methodo legendi historias*, Londres, 1623 ; *Reges, Reginæ, Nobiles*, etc., *in ecclesia B. Petri Westmonasterii sepulti, usque ad annum* 1506, *una cum ejusdem ecclesiæ fundatione*, Londres, 1606, in-4° ; *Guill. Camdeni et ad Camdenum Epistolæ*, Londres, 1691, in-4°. On trouve dans ce volume une vie de Camden, par Thomas Smith. On publia à Oxford, immédiatement après la mort de Camden, un recueil intitulé : *Camdeni Insignia*, 1624, in-4° contenant un discours sur la mort de ce savant, par Z. Townley, son éloge historique par D. Whear, et un grand nombre de pièces de vers à sa louange, composées par divers auteurs nationaux et étrangers. (*Voy.* le *Dictionn. hist. et critiq.* de Bayle.) S—D.

CAMELI (FRANÇOIS), chanoine de Rome, fut garde du cabinet des antiques de Christine, reine de Suède, pendant son séjour à Rome, jusqu'à ce que, devenu aveugle, il fut remplacé par Bellori. Il s'était lié avec le célèbre antiquaire Foy-Vaillant, dans les voyages que celui-ci fit en Italie pour visiter les cabinets de médailles. Cameli a publié : *Nummi antiqui, aurei, argentei, ærei, primæ, secundæ seu mediæ, minimæ et maximæ formæ, latini, græci, consulum, Augustorum, regum et urbium, in Thesauro Christinæ reginæ Suecorum asservati, a Francisco Camelo, ejusdem majestatis antiquario, per seriem redacti*, Rome, 1690, in-4° ; ce catalogue est rare, et c'est tout son mérite, quoique Vaillant appelle l'auteur *Princeps rei nummariæ*. Les descriptions n'y sont pas exactes, les légendes y sont tronquées, et plusieurs types omis. Cependant, si l'on veut connaître de quoi se composait le cabinet de la reine Christine, Cameli est bon à consulter, parce qu'Havercamp n'a décrit que les médailles de grand et moyen bronze des empereurs romains, et que Cameli indique toutes les médailles de cette collection. T—N.

CAMELIUS, ou CAMILLIUS. *Voyez* BRUTUS (Décimus Junius).

CAMELLI, ou KAMEL (GEORGE-JOSEPH), né à Brunn en Moravie, jésuite, missionnaire aux îles Philippines vers la fin du 17° siècle, fit une étude particulière des plantes et de tous les objets d'histoire naturelle de ces différentes îles, et principalement de celle de Luçon, qui est la plus grande. Il est, de tous les voyageurs, celui qui en a le mieux fait connaître les diverses productions des trois règnes. Il les a décrites dans plusieurs mémoires envoyés à la société royale de Londres ; quelques-uns ont été présentés à cette compagnie par Petiver, qui les avait rédigés d'après les notes et les objets qui lui avaient été envoyés par Camelli. Tous ont été insérés dans les *Transactions philosophiques* (t. 21 à 27) ; mais ceux qui concernent les plantes ont été réunis et publiés par Ray, dans le tome 3 de son *Histoire universelle des plantes* en forme d'appendix, sous ce titre : *Herbarum aliarumque stirpium in insula Luzoni Philippinarum primaria nascentium, Syllabus*. L'auteur y décrit les propriétés économiques et médicinales de ces diverses plantes, et donne tous les noms indiens par lesquels les peuples indigènes les désignent. Linné a dédié à Camelli un genre de plantes sous le nom de *Camellia* : ce sont des arbustes du Japon, cultivés dans nos serres pour la beauté de leurs fleurs. Camelli avait joint des figures à ses descriptions de plantes ; mais Ray ne pouvant subvenir aux frais de leur gravure, elles sont restées manuscrites, et il en existe une copie dans le cabinet de M. de Jussieu. Leur peu d'exactitude, surtout dans les parties de la fructification, est cause qu'on n'a pu en reconnaître jusqu'à présent qu'un petit nombre. D—P—s.

CAMERARIUS (BARTHÉLEMY), natif de Bénévent, après avoir professé le droit pendant vingt-quatre ans à Naples, devint, en 1529, président de la chambre royale. Voyant que le vice-roi Pierre de Tolède cherchait à le perdre dans l'esprit de Charles-Quint, il s'attacha au roi de France, qui le fit son conseiller, fut déclaré rebelle, et puni par la confiscation de ses biens. Il quitta la France en 1557 pour aller se fixer à Rome, où Paul IV le traita avec distinction, et le nomma commissaire général de l'armée pontificale. Lorsque la paix fut rétablie dans le royaume de Naples, Camérarius retourna dans la capitale, où il mourut en 1564. Son profond savoir dans la théologie et dans le droit civil est attesté par les ouvrages suivants : 1° *de Prædestinatione, de Gratia et Libero Arbitrio, contra Calvinum*, Paris, 1556. Dans ce traité, écrit en forme de dialogue, il expose les variations de Calvin et traite le fond des questions d'après les principes de St. Augustin. 2° *De Jejunio, de Oratione et Eleemosina*, Paris, 1556, in-4°. Ce livre est adressé à Diane de Valentinois, qui, durant le séjour de l'auteur à Paris, l'avait consulté sur ces matières. Les décisions en sont sages, modérées, et contiennent la réfutation de la doctrine des protestants. 3° *De*

Purgatorio igne, Rome, 1557. 4° *De Prædicatione*. 5° *De Matrimonio*. Tous ces ouvrages sont écrits avec beaucoup de simplicité, et supposent une grande lecture des Pères et de l'Écriture sainte. Camérarius a aussi composé divers traités sur les matières féodales, imprimés à Venise en 1576, etc. Il passa trois ans à purger les commentaires d'André d'Isernia, sur la même matière, des fautes nombreuses et grossières par lesquelles des copistes ignorants les avaient défigurés, au point qu'ils étaient devenus inintelligibles. T—D.

CAMERARIUS (GUILLAUME). *Voyez* CHALMERS.

CAMERARIUS (JOACHIM Ier), littérateur et savant universel, l'un des grands hommes de l'Allemagne, et celui qui a le plus contribué aux progrès des sciences et des belles-lettres dans le 16e siècle, par les bonnes éditions et les versions qu'il a données d'un très-grand nombre d'auteurs grecs et latins, enrichies de commentaires, par divers ouvrages, dont la plupart ont été longtemps classiques et sont encore aujourd'hui fort estimés, et en donnant une nouvelle organisation aux universités de Leipsick, de Tubingen, et au gymnase académique de Nuremberg. Il eut aussi une grande part aux affaires politiques et religieuses de son siècle, et fut chargé de négociations importantes. L'étendue de ses connaissances, la modération, la sagesse de ses principes et l'énergie de son caractère, son éloquence douce et persuasive, lui méritèrent l'estime de tous les personnages illustres, et particulièrement des empereurs Charles-Quint, Ferdinand Ier et Maximilien II. Tous les savants tinrent à l'honneur d'avoir quelque part à son amitié. Nul homme de son siècle n'a possédé aussi parfaitement les langues grecque et latine, et n'a fait des traductions aussi fidèles et aussi élégantes. C'est le témoignage que lui ont rendu les plus érudits de ses contemporains, et qui a été confirmé depuis par plusieurs auteurs, et entre autres, par le savant Huet, évêque d'Avranches. Il était grammairien, poëte, orateur, historien, médecin, agronome, naturaliste, géomètre, mathématicien, astronome, antiquaire, théologien. Joachim Camérarius naquit à Bamberg, le 12 avril 1500, de Jean Camérarius, sénateur de cette ville. L'ancien nom de sa famille était *Liebhard*; mais il fut changé en celui de Camérarius, parce que ses ancêtres avaient possédé à la cour la charge de camérier, ou chambellan, que l'on appelle en allemand *commermeister*. Il commença ses études dans sa patrie, et il y fit tant de progrès en peu de temps, qu'il n'avait que treize ans lorsque son maître déclara qu'il n'avait plus rien à lui apprendre. Son père l'envoya ensuite à Leipsick. Richard Crocus, sous lequel il y étudiait la langue grecque, étant obligé de s'absenter, le chargeait quelquefois de faire la leçon à sa place, quoiqu'il n'eût alors que seize ans. Il avait, en effet, une passion extraordinaire pour cette langue, et il prit la peine de copier une grande partie d'Homère, d'Hérodote et de quelques autres auteurs. Dans un tumulte qui s'éleva à Leipsick contre les étudiants, il abandonna au pillage tout ce qu'il avait, et se contenta d'emporter sous son habit un Hérodote, de la première édition d'Alde. Après cinq années de séjour à Leipsick, il alla en 1518 à Erfurth, où il se lia avec Eobanus. En 1521, il quitta cette ville à cause des troubles qui l'agitaient et de la peste qui y faisait des ravages. La renommée de Luther et de Mélanchthon le détermina à aller à Wittemberg où ils résidaient. Mélanchthon, appréciant son mérite, lui accorda son amitié. Camérarius était âgé de vingt-quatre ans lorsqu'il publia son premier ouvrage : c'est la traduction en latin d'une harangue de Démosthène (la 1re Olynthienne). Un ans après, il publia des remarques sur *les Tusculanes* de Cicéron, ce qui le mit en correspondance avec Érasme. En 1525, il quitta Wittemberg, à cause de la guerre qui désolait cette partie de l'Allemagne, et il fit un voyage en Prusse, où il reçut des marques de la plus haute considération. L'année suivante, Mélanchthon ayant été chargé par le sénat de Nuremberg de former un collége dans cette ville, engagea Camérarius à y enseigner les langues grecque et latine. La diète de l'Empire, qui se tenait à Spire en 1526, jugeant à propos d'envoyer une ambassade à l'empereur Charles-Quint, nomma Albert, comte de Mausfeld, et lui donna Camérarius pour secrétaire et interprète en langue latine. Celui-ci était fort aise de voir l'Espagne; mais il n'alla pas au delà d'Eslingen, parce que l'ambassade fut remise à un autre temps. En 1530, le sénat de Nuremberg le nomma député à la diète d'Augsbourg. Il prit une grande part, avec son ami Mélanchthon, aux conférences de cette assemblée, à la suite desquelles ils rédigèrent l'acte célèbre appelé la *Confession d'Augsbourg*, qui est l'exposé des principes de la communion luthérienne, et a été l'acte de sa garantie dans la constitution de l'empire germanique Camérarius fut adjoint à d'autres membres de cette assemblée pour présenter cet acte à l'Empereur. Quatre ans après, le sénat de Nuremberg le choisit pour secrétaire; mais il refusa cet emploi honorable et lucratif, persuadé qu'il serait plus utile au monde par l'enseignement et par ses travaux littéraires. Il fut appelé par le duc Ulrich de Wittemberg pour donner une nouvelle impulsion à l'étude des belles-lettres dans l'université de Tubingen; et, dans ce but, il composa des *Eléments de Rhétorique*, Bâle, 1551, in-8°. Quelque temps après, il fut chargé par Henri, duc de Saxe, et par son fils Maurice, de donner une nouvelle organisation à l'université de Leipsick; il en rédigea les statuts et règlements avec Gaspard Borner, théologien. Il en fut longtemps le directeur et le doyen. En 1555, il fut député de nouveau à la diète d'Augsbourg, et il passa ensuite à Nuremberg avec Mélanchthon, pour y traiter des affaires de la religion. L'année suivante, il accompagna ce savant à la diète de Ratisbonne. En 1557, il perdit une de ses filles, nommée Marthe, qu'il aimait tendrement, et plusieurs de ses intimes amis, entre autres Mélanchthon. Il a publié en latin la vie de ce célèbre réformateur. Cette vie, dont la meilleure édition est celle de G.-T. Strobel, Halle,

1777, in-8°, renferme aussi l'*Histoire de la réformation*. Camérarius publia ensuite (Leipsick, 1569, in-8°) les *Lettres de Mélanchthon*, avec lequel il avait été en correspondance pendant trente-huit ans; elles sont précieuses pour l'histoire de ce temps-là, et font connaître une foule d'événements qui changèrent la face de l'Allemagne, et auxquels l'un et l'autre avaient pris une grande part. Camérarius était âgé de soixante-huit ans, lorsque l'empereur Maximilien II l'invita à se rendre à Vienne pour conférer avec lui sur plusieurs points de doctrine, et pour apaiser les troubles religieux; ce prince le renvoya comblé de présents. Parvenu à l'âge de soixante-quatorze ans, Camérarius fut attaqué d'une dysurie que l'on crut occasionnée par la pierre; mais quoiqu'il eût écrit sur l'anatomie et la médecine, il ne voulut pas souffrir l'opération, et il défendit même que l'on ouvrît son corps après sa mort, qui eut lieu à Leipsick, le 17 avril 1574. Il avait eu neuf enfants, dont cinq fils: Jean, conseiller du duc de Prusse, qui mourut à Kœnigsberg; Joachim, médecin; Philippe, jurisconsulte et conseiller à Nuremberg; Louis, médecin, et Godefroi, officier de Richard, comte palatin. Melchior Adam dit qu'il était bien fait de sa personne, et adroit à toutes sortes d'exercices. Il a traduit en latin le traité de Xénophon *de Re equestri*. Son *Hippocomicus* (1), ou art de dresser les chevaux (Tubingen, 1539, in-8°), a eu longtemps une assez grande réputation. Naturellement grave et sérieux, Camérarius ne parlait que par monosyllabes, même à ses enfants. Il avait une si forte aversion pour le mensonge, qu'il ne pouvait le souffrir même dans les railleries. Il était si assidu à l'étude, qu'il ne la discontinuait pas même en voyageant. Ce qu'il avait médité pendant la nuit ou à cheval, il le mettait ensuite par écrit. Aussi ses ouvrages sont au nombre de cent cinquante. On peut en voir le catalogue dans les *Mémoires* de Niceron, t. 19. Clément, dans sa *Bibliothèque curieuse*, a relevé quelques erreurs de Niceron. On peut aussi consulter la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, t. 13; l'*Adparatus litterarius* de Freytag, t. 3, et la *Bibliograph. historico-philologica critica* de Bœcler. La plupart de ces écrits sont des traductions du grec en latin, d'Homère, d'Hérodote, Xénophon, Aristote, Théophraste, Archytas, Ésope, Sophocle, Thucydide, Démosthène, Théocrite, Lucien, Plutarque, Euclide, Ptolémée de Péluse (l'astronome), de Théon d'Alexandrie sur Ptolémée, de Galien, de Théodoret, évêque de Cyr, de Nicéphore, de St. Grégoire de Nysse, de Synésius, de Syrène, etc., enrichies de scolies et d'explications. On lui doit encore des commentaires et des remarques sur le Nouveau Testament; sur Plaute, Térence, Cicéron, Virgile, Quintilien, etc. Ses *Commentarii* des langues grecque et latine (Bâle, 1551, in-fol.) ont surtout été estimés: il y donne de grands détails sur les noms qui désignent les parties du corps. Quelques-uns de ses ouvrages ne furent publiés qu'après sa mort par les soins de ses fils. On a aussi de lui des poésies en grec et en latin; *Epistolarum familiarium lib.* 6, et *Epistolarum familiarium lib.* 5, *posteriores*, *filiis editi*, Francfort, 1583 et 1595, 5 vol. in-8°; divers ouvrages historiques, etc. Camérarius avait du goût pour les beaux-arts. Il était l'ami d'Albert Durer, et a traduit en latin ses deux ouvrages élémentaires. (*Voy.* DURER.) Cet artiste, de son côté, a peint ses illustres amis, Mélanchthon et Camérarius, dans un de ses tableaux historiques. D—P—s.

CAMÉRARIUS (JOACHIM II), fils du précédent, né à Nuremberg, le 6 novembre 1534, est regardé comme l'un des plus savants médecins et des plus grands botanistes de son siècle. D'habiles précepteurs dirigèrent ses premières études dans la maison paternelle, d'où il passa à Wittemberg, dans la maison de Mélanchthon. Il apprit les éléments de la médecine à Wittemberg et à Leipsick, et alla ensuite à Breslau, pour entendre Jean Craton, l'ami de son père, et médecin de l'Empereur. Il voyagea ensuite dans toute l'Italie, y suivit les leçons des plus savants professeurs, et fut reçu docteur à Bologne en 1562. De retour à Nuremberg en 1564, il s'y livra à l'exercice de son état avec le plus grand succès. Il abhorrait la multiplicité des médicaments, et, en général, il préférait les plus simples, surtout ceux qui sont tirés des végétaux. Jouissant à Nuremberg de la plus haute considération, il se servit de son crédit pour y faire des établissements utiles; il engagea les magistrats à fonder un collége de médecine, en 1592, et il en fut doyen le reste de sa vie. Plusieurs princes souhaitèrent de l'avoir pour médecin; mais il résista à toutes les sollicitations. Aimant beaucoup la botanique, il avait fait le projet de composer plusieurs grands ouvrages sur cette science, et il ne voulut pas en être distrait par le tumulte des cours, ni par des fonctions dont l'assiduité aurait été gênante. Il se forma un jardin particulier aux portes de Nuremberg, où il cultivait un grand nombre de plantes rares, dont les graines lui avaient été envoyées de différentes contrées de l'Europe par des botanistes avec lesquels il était en correspondance: Joseph Casabona, de Florence; Cortusus; Prosper Alpin, de Padoue; Delechamp, de Lyon; Clusius. Il instruisait et entretenait près de lui un ou deux jeunes gens, auxquels il reconnaissait du goût pour l'étude des plantes: c'est ainsi qu'il éleva son neveu Joachim Junjermann, jeune homme plein de talents, mais qui fut enlevé par la peste, dans un voyage au Levant. Camérarius n'épargnait ni peines ni dépenses pour recueillir les matériaux qui pouvaient servir aux ouvrages qu'il méditait. Il acheta de Gaspard Wolf, médecin de Zurich, la précieuse bibliothèque botanique, et les manuscrits que Conrad Gesner lui avait légués, ainsi que la collection de toutes les figures de plantes gravées sur bois, au nombre de plus de 1,500. Wolf ne pouvant les

(1) Cet ouvrage est réimprimé dans le t. 11 du *Thesaurus Antiquit.* de Gronovius. Dans le t. 9 de la même collection, il y a de Camérarius *Historia rei nummariæ, sive de Numismatis græcis et latinis*, et dans le t. 6, un petit traité *de Versibus comicis*. Ses *Symmicta problemata*, ou *Quæstiones promiscuæ*, ont été insérées dans le t. 4 du *Thesaurus criticus* de Gruter.

publier, à cause de ses occupations, les lui vendit 150 florins. Camérarius ne tarda pas à en employer la plus grande partie dans un abrégé des commentaires de Matthiole sur Dioscorides, qu'il fit paraître sous ce titre : *Epitome utilissima Petri Andreæ Matthioli, novis iconibus, descriptionibus plurimis diligenter aucta, accessit iter monti Baldi, Francisci Calceolarii*, Francfort, 1586, in-4°. Cet ouvrage renferme environ 1,000 plantes représentées par autant de figures en bois, avec leur description abrégée en marge. La majeure partie a été copiée ou imitée de Matthiole, et l'on y trouve même celles qu'on s'accordait alors à regarder comme supposées; mais ces figures ont été souvent améliorées ; un petit nombre a été ajouté par Camérarius, et ce sont des plantes rares dont on lui doit la première connaissance. Il n'est pas douteux que, pour les anciennes comme pour les nouvelles, il ne se soit servi des figures de Gesner, qu'il avait acquises, et il le déclare franchement ; mais cependant il a été obligé d'en faire faire lui-même une assez grande quantité : c'est ce que prouvent plusieurs traits de sa préface ; car d'abord il se plaint des graveurs qu'il a employés, en disant que, si on ne les surveillait pas continuellement, ils tendraient toujours à sacrifier la vérité aux formes pittoresques ; en second lieu, il témoigne son regret d'être obligé de donner des figures trop réduites dans leurs dimensions, parce que, pour conserver l'uniformité, il ne pouvait se dispenser de suivre le module de planches adopté par Gesner ; mais il aurait dû distinguer par un signe quelconque les planches qu'il avait ajoutées de celles empruntées de Gesner : c'est ce qu'il est impossible de faire maintenant. Trew et Schmidel n'ont pu en venir à bout, en publiant, en 1750, les ouvrages de botanique posthumes de Gesner. Au surplus, quel que soit l'auteur de ces figures, il a rendu un grand service à la botanique ; car elles passent à juste titre pour les plus parfaites qu'on ait exécutées en bois ; et quoique généralement plus petites que nature, elles sont d'une telle exactitude, qu'on les reconnait au premier coup d'œil, et la figure, détachée et de grandeur naturelle, des fleurs et des fruits, placée à côté de la plante, sert d'échelle pour juger de sa grandeur réelle. C'est un des moindres avantages de cette innovation ; elle eut les plus heureux résultats ; elle fit faire un grand pas à la botanique, et on doit la regarder comme le commencement de la réforme qui s'est opérée plus tard dans cette science. Il n'est pas douteux que c'est à Gesner qu'on en doit l'idée et l'exécution ; car Camérarius le dit expressément : c'était une suite du principe reconnu par ce grand naturaliste, savoir, que la fleur et le fruit étaient les seules parties d'où l'on devait tirer le caractère essentiel propre à déterminer l'affinité des plantes. Camérarius joignit à son ouvrage, comme un morceau curieux, la traduction latine du *Voyage de Calceolarius au mont Baldo*. Cet *Epitome* fut traduit en allemand par George Handsch, et parut à Francfort dans la même année 1586, in-fol. ; il est connu sous le nom vulgaire de *Kræuterbuch*. Camérarius fit des corrections et des additions au texte, et il y joignit les planches qui avaient déjà servi dans l'*Epitome*. Cette traduction allemande eut successivement huit éditions jusqu'en 1626, à Francfort et ailleurs, sans aucun changement. George Handsch avait déjà traduit en langue allemande les commentaires de Matthiole sur Dioscorides, Prague, 1563, in-fol., avec de grandes figures, ensuite il les publia avec les additions de Camérarius. On en fit aussi une traduction dans l'idiome de la Bohême, par les soins d'Adrien Bucher et de Daniel Adam, sous le titre d'*Herbarium Matthiolo-Camerarianum*, etc., Prague, 1596, in-fol. Camérarius publia ensuite un autre ouvrage, intitulé : *Hortus medicus et philosophicus. Item : Sylva Hercynica, sive catalogus plantarum sponte nascentium in montibus et locis plerisque Hercynicæ Sylvæ, a Joanne Thalio conscriptus*, Francfort, 1588, in-4° ; 1654, in-4°. C'est le catalogue des plantes de son jardin. Le fonds de l'ouvrage est extrait des écrits de Gesner, de Cordus, d'Anguillara, de Rauwolf et de l'Ecluse ; il renferme beaucoup d'observations curieuses. Les planches, au nombre de cinquante-sept, sont de la plus grande beauté ; neuf appartiennent à la *Sylva Hercynica* : les autres représentent des plantes nouvelles. Camérarius en avait reçu les graines des botanistes avec lesquels il était en correspondance ; en sorte qu'il est évident qu'elles n'étaient pas connues de Gesner, ce qui suffit pour le justifier du reproche qu'on lui a fait un peu légèrement de n'avoir rien publié qui lui fût propre. Il y a dans ce livre un fait très-remarquable pour le temps : c'est la figure exacte de la germination du palmier-dattier ; ce qui prouve que Camérarius était un bon observateur, et qu'il s'est élevé au-dessus de son siècle. On y trouve aussi la première figure qui ait été publiée de l'*agave* (ou aloès d'Amérique) en fleur ; le dessin lui en avait été envoyé de Florence, par Casabona. Son zèle pour la botanique le fit céder aux instances de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, qui l'invitait à se rendre dans sa capitale pour y diriger l'établissement d'un jardin de botanique. Ses ouvrages sont : 1° *Symbolorum et Emblematum centuriæ tres, quibus rariores stirpium, animalium et insectorum proprietates complexus est*, Nuremberg, in-4°. C'est une suite de traits puisés dans l'histoire naturelle, mais le plus souvent fabuleuse, représentés par des planches en cuivre assez bien exécutées, puisque, malgré leur petitesse, on y reconnait très-bien les objets. L'auteur, après les avoir expliqués dans le texte, en tire des leçons de morale. Chaque centurie est consacrée à une classe d'êtres. La première concerne les plantes ; elle parut en 1590. Une circonstance la rend seule digne d'attention : c'est qu'elle paraît être le premier essai de gravure en cuivre appliqué à la botanique. Celles du *Phytobasanos* de Fabius Columna, qui, jusqu'à présent, ont passé pour les premières, sont de deux ans plus récentes, puisqu'elles ne parurent qu'en 1592. La seconde centurie est destinée aux animaux terrestres ; elle parut en 1595 ; la troisième aux, volatiles, en 1597.

2° *Plantarum tam indigenarum quam exoticarum Icones*, Anvers, 1591. Séguier cite cet ouvrage d'après le catalogue de la bibliothèque de de Thou; mais l'on doute s'il existe. 3° *Eclecta Georgica, sive Opuscula de re rustica*, Nuremberg, 1577, in-4°; 1596, in-8°. C'est un recueil très-curieux d'opuscules sur la botanique et l'agriculture, avec le catalogue de tous les auteurs anciens et modernes qui avaient écrit sur ces deux sciences. On a souvent confondu cet ouvrage avec celui que Joachim Camérarius le père avait publié sous le titre d'*Encomium rei rusticæ*, etc., à la suite des *Economiques* de Xénophon, à Nuremberg en 1539. 4° *De Monocerote etiam sive unicornu*. Il traite de la licorne. 5° *Synopsis quorumdam brevium, sed perutilium commentariorum de peste clarissim. virorum Donzellini, Ingrassiæ, Rincii; adjectæ sunt sub finem, Camerario authore, de bolo Armena et terra Lemnia observationes*, Nuremberg, 1583, in-8°. 6° *De recta et necessaria Ratione preservandi a pestis contagio*, Nuremberg, 1583, in-8°, avec la pièce suivante : *Constitutiones, Leges et Edicta tempore pestis, anno* 1576 *et* 1577, *publice Venetiis composita*. C'est la traduction d'un ouvrage publié en italien par Ingrassias. On y trouve les réglements qui ont servi de modèle à ceux que l'on a faits depuis dans tous les ports de l'Europe, où l'on a établi des lazarets pour faire la quarantaine. Joachim Camérarius avait toujours eu le projet de publier les travaux de Gesner; il commençait à s'en occuper plus activement, et avait arrêté le titre sous lequel il voulait les faire paraître : c'était celui de *Reliquiæ*....., etc.; mais des événements vinrent y mettre obstacle. Il avait reçu des témoignages particuliers d'estime de Christian et d'Auguste, successivement électeurs de Saxe. Ce dernier, étant dangereusement malade, fit appeler Camérarius, qui lui rendit très-promptement la santé. De retour à Nuremberg, il tomba malade, et mourut le 11 octobre 1598, à l'âge de 68 ans. Ses manuscrits furent partagés entre ses trois fils : l'aîné, qui portait comme lui le nom de Joachim, eut en partage les travaux de Gesner; mais, quoiqu'il exerçât la médecine avec honneur, il n'en mit rien en lumière. A sa mort, arrivée en 1642, ces mêmes manuscrits passèrent entre les mains d'un quatrième Joachim. De là, ils tombèrent dans celles de Wolkamer, célèbre botaniste, qui ne put encore les faire paraître. Enfin ils vinrent entre les mains de Trew, qui, par les soins de Schmidel, en a publié une partie, avec beaucoup de planches, dont quelques-unes doivent être de Camérarius, puisqu'elles représentent des plantes rapportées du Levant par Rauwolf, plusieurs années après la mort de Gesner. On voit que Camérarius a rendu des services réels à la botanique; mais peut-être ne sont-ils pas aussi nombreux qu'il eût pu le faire s'il eût publié plus d'ouvrages de son propre fonds et d'après ses idées. De là sont venus les différents jugements que l'on a portés sur son compte. Tournefort l'a jugé trop sévèrement. Après avoir rapporté, dans son *Isagoge*, son éloge fait par Melchior Adam, il le détruit, en disant qu'à le juger sur ce qui est resté de lui, il est fort inférieur à sa renommée. Mais ce n'était certainement pas par un motif de jalousie que le savant botaniste français a été entraîné dans sa critique au delà de la vérité : son caractère devrait être assez connu pour le mettre à l'abri d'un pareil reproche. Cependant Heister le lui a fait d'une manière très-dure dans sa préface de la nouvelle édition de la *Lettre de Burckhard à Leibnitz*. Il va jusqu'à dire que Tournefort n'a tant déprécié Camérarius que pour détourner l'attention, et cacher, par ce moyen, les larcins que lui-même avait faits à cet auteur, et il met dans le nombre des larcins l'idée de représenter les caractères des genres par des figures détachées; mais, comme nous l'avons dit plus haut, le fonds appartenait à Gesner; et, de ce côté, personne n'a rendu une justice plus éclatante à ses découvertes que Tournefort; l'on peut même dire que c'est pour exalter davantage sa gloire qu'il lui a sacrifié Camérarius; mais Heister justifie lui-même, sans le vouloir, la sévérité de Tournefort, en disant qu'il y a apparence qu'il ne connaissait pas son meilleur ouvrage, le *Kræuterbuch*, parce qu'il était écrit en allemand. Plumier a consacré, sous le nom de *cameraria*, un nouveau genre de plantes aux savants qui ont porté ce nom : ce sont des arbustes de la famille des apocynées, qui n'habitent que les pays chauds. — *Philippe* CAMÉRARIUS, frère du précédent, naquit à Nuremberg en 1537, étudia le droit, fut reçu docteur, et devint un célèbre jurisconsulte. Ayant fait un voyage en Italie, il fut arrêté et mis en prison à Rome par l'inquisition; mais, sur les réclamations de l'Empereur et du duc Albert de Bavière, on lui rendit la liberté. Il fut conseiller de la ville de Nuremberg, où il mourut le 22 juin 1624, âgé de 87 ans. On a de lui un livre intitulé : *Horarum subcesivarum centuriæ tres*, souvent réimprimé; mais l'édition la plus complète est celle de Francfort, 1624, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, qui est aussi connu sous le nom de *Meditationes historicæ*, fut traduit en anglais par John Molle, Londres, 1621, et en français par S. Goulart et Fr. de Rosset, Paris, 1608, 3 vol. in-8°; sa vie a été écrite en latin par Jean-George Schelhorn, Nuremberg, 1740, in-4°. — *Louis-Joachim* CAMÉRARIUS, fils de Joachim II, et neveu de Philippe, naquit à Nuremberg, le 15 janvier 1566. L'exemple de son père et de son aïeul le porta à l'étude des sciences et de la médecine, et il y fit tant de progrès, qu'après avoir voyagé en Italie, dans les Pays-Bas, la Hollande et l'Angleterre, s'étant fixé dans sa patrie, il fut choisi pour être médecin de Christian, prince d'Anhalt; mais les sentiments que son père lui avait inspirés sur la vie des gens attachés au service des grands, et le goût qu'il prit pour une existence plus tranquille et plus indépendante, le déterminèrent à quitter cette fonction, et à revenir à Nuremberg, où il fut plusieurs fois doyen du collége de médecine que son père avait fondé. Il y mourut le 13 janvier 1642, après avoir perdu tous ses enfants. C'est lui qui a publié une nouvelle édition de l'un des ouvrages de son père, intitulé : *Symbolorum et Emblematum cen-*

turiæ tres, avec l'augmentation d'une quatrième centurie consacrée aux animaux aquatiques, et qui n'avait pas encore été publiée, Francfort, 1605, in-4°. Les quatre centuries se trouvent réunies dans les éditions suivantes : Francfort, 1654 et 1661; Mayence, 1677, in-8°. D—P—s.

CAMERARIUS (JEAN-RODOLPHE), célèbre médecin, exerça son art avec beaucoup de succès en Allemagne, au commencement du 17e siècle. Il a publié trois ouvrages : 1° *Horarum natalium centuriæ 2 pro certitudine astrologiæ*, Francfort, 1607 et 1610, in-4°; 2° *Disputationum medicarum in illustri academia Tubingensi habitarum decas prima*, Tubingen, 1611, in-8°; 3° *Sylloge memorabilium medicinæ, et mirabilium naturæ arcanorum centuriæ* 22, Strasbourg, 1624, in-12, 1624 et 1630, in-8°; Tubingen, 1683, in-8°. Cette dernière édition est augmentée de huit centuries, dont quatre posthumes. Les centuries 13, 14, 15 et 16 avaient déjà paru à Strasbourg, en 1652, in-12. — *Elie-Rodolphe* CAMÉRARIUS, son fils, né à Tubingen, le 7 mai 1641, exerça la médecine dans sa patrie, et occupa la chaire de premier professeur dans les écoles de l'université, fut premier médecin du duc de Wurtemberg, et reçu membre de l'académie des Curieux de la nature en 1669. Il mérita l'estime du public, et mourut le 7 juin 1695, à l'âge de 54 ans. Elie Camérarius est auteur de plusieurs ouvrages et dissertations académiques, où l'on trouve des vues neuves et des remarques intéressantes. Les principales sont : 1° *Theoria physica de plantis*, Tubingen, 1676, in-4°; 2° *de Palpitatione cordis*, ibid., 1681, in-4°; 3° *de Clysmatibus*, ibid., 1688, in-4°; 4° *Historia pleuritidis*, ibid., 1690, in-4°; 5° *de Fractura cranii cum vulnere*, ibid., 1693, in-4°. D—P—s.

CAMERARIUS (RODOLPHE-JACQUES), fils d'Élie Rodolphe, savant médecin et botaniste, contribua beaucoup à faire connaître la distinction du sexe des plantes, sur laquelle Linné a depuis établi son ingénieux système. Il naquit à Tubingen, le 17 février 1665, étudia la philosophie et la médecine, et parcourut les principales villes de l'Allemagne, pendant l'année 1685. De l'Allemagne, il alla en Hollande, et s'arrêta quelque temps à Leyde, où il suivit avec assiduité les leçons des professeurs de l'université. Ensuite il passa en Angleterre, et de là à Paris, où il demeura cinq mois dans la maison de Maréchal, alors chirurgien de la Charité, et, après un voyage en Italie, il retourna à Tubingen en 1687. Il fut reçu docteur peu de temps après. Son père fut chargé de lui en conférer le grade. En 1688, il fut nommé professeur extraordinaire et directeur du jardin de botanique. Dans le même temps, il fut agrégé à l'académie des Curieux de la nature. On lui donna en 1689 la fonction de professeur ordinaire de physique, qu'il exerça jusqu'en 1695. Son père étant mort cette année, il lui succéda dans la place de professeur primaire, et mourut le 11 septembre 1721, âgé de 56 ans. Il eut dix enfants; deux de ses fils cultivèrent les sciences et les belles-lettres ; Alexandre fut médecin, et Henri s'appliqua uniquement à la philosophie. Haller dit que Rodolphe-Jacques Camérarius n'est pas un auteur vulgaire. Il a composé un grand nombre d'ouvrages; la plupart sont des dissertations sur la botanique, la physiologie végétale et les propriétés des plantes; on en trouve le catalogue dans la *Bibliotheca botanica* de Haller; mais celui qui lui a donné le plus de célébrité est intitulé : *de Sexu plantarum Epistola*, Tubingen, 1694, in-4°. C'est une lettre adressée à Valentin, qui l'inséra dans son ouvrage *de Polychresta exotica*; elle a été aussi insérée dans les *Miscellanea nat. Cur., dec.* 3, *ann.* 2, *appendix*, et réimprimée en 1749, in-8°, avec un opuscule de Gmelin. On voit, par cet ouvrage, qu'il est un des premiers qui aient constaté l'existence du sexe des plantes androgynes, et qui ait fait des expériences sur la fécondation des plantes dont les sexes sont séparés, soit sur les mêmes individus, soit sur d'autres. Il y a fait voir que les graines sont rarement fécondes et propres à reproduire les plantes, lorsqu'elles proviennent de fleurs qui ont été dépouillées de leurs étamines. Grew avait dit, quelques années auparavant, que les étamines étaient l'organe du sexe mâle, et le pistil celui du sexe femelle; Ray avait développé cette idée, et Camérarius avoue lui-même que c'est dans ses écrits qu'il l'a puisée; mais il a le mérite d'avoir beaucoup contribué à propager cette vérité importante, par la manière claire et précise dont il l'a présentée. Une découverte aussi brillante excita la verve d'un jeune poëte allemand; il la célébra dans une ode latine qu'il adressa à Camérarius; celui-ci l'inséra dans sa lettre, avec laquelle elle a toujours été réimprimée. Nous citerons encore sa dissertation *de Convenientia plantarum in fructificatione et viribus*, Tubingen, 1699, in-4°. Il y traite du rapport qu'il y a entre la forme extérieure des plantes et leurs propriétés, ce qui est indiqué par la ressemblance des parties de la fructification. Quoique cette question ait été agitée de nouveau par d'autres auteurs, on a peu ajouté à ce qu'avait dit Camérarius. D—P—s.

CAMÉRARIUS (ÉLIE), frère du précédent, professeur de médecine à Tubingen, membre de l'académie des Curieux de la nature, où il prit le nom d'*Hector III*. Il naquit à Tubingen, le 17 février 1673, et y mourut le 8 février 1734, à l'âge de 61 ans. Ce médecin avait beaucoup de connaissances sur son état, mais une grande singularité dans ses idées et dans ses opinions. Il a composé plusieurs ouvrages dans lesquels on en trouve la preuve : 1° *Triga dissertationum*, Tubingen, 1694, in-8°; ce sont trois dissertations sur l'abus du thé et du café. 2° *Dissertationes Taurinenses epistolicæ medico-physicæ, ad illustres Italiæ ac Germaniæ quosdam medicos scriptæ*, ibid., 1712, in-8°. C'est un recueil de vingt lettres, écrites pendant son séjour en Italie, avec le prince Frédéric-Louis de Wurtemberg, dont il était le médecin. Haller, qui avait étudié sous Élie Camérarius, dit qu'il affiche dans ces lettres un pyrrhonisme outré, qu'il refuse de croire ce que les meilleurs observateurs rapportent, et qu'il s'arrête, avec si peu de jugement, à

ce qui se rencontre quelquefois de merveilleux dans les maladies, qu'il ne balance pas à les déclarer magiques et démoniaques. 3° *Histoire d'une fièvre catarrhale épidémique* (en allemand), Tubingen, 1712. 4° *Specimina quædam medicinæ eclecticæ*, Francfort, 1714, in-4°. Il combat dans cet ouvrage la théorie des fièvres de Morthon, celle de Vieussens sur la mélancolie, le système de Baglivi sur la fibre motrice, celui de la Peyronie sur le siége de l'âme, et le sentiment de Leuwenhoeck sur les écailles de l'épiderme et les fibres du cristallin. 5° *Medicinæ conciliatricis Conamina*, Francfort, 1714, in-4°. On y trouve toute la bizarrerie des opinions de l'auteur. 6° *Systema cautelarum medicarum circa prœcognita*, etc., Francfort, 1721, in-4°. C'est un abrégé de toutes les parties de la médecine. 7° *Dissertatio de betula*, Tubingen, 1727, in-4°. 8° *De Venenis*, ibid., 1728, in-4°. On a encore d'Élie Camérarius quelques autres dissertations moins importantes, dont on peut voir le titre dans les bibliothèques de médecine. Ses écrits intitulés : *Magici morbi Historia; Temerarii circa magica judicii Exemplum*, *Mortui amico apparentis*, etc., indiquent seuls, par leur titre, le cas qu'on en doit faire. D—P—s.

CAMERARIUS (Alexandre), fils de Rodolphe-Jacques, né en 1695, docteur en médecine, et membre de l'académie des Curieux de la nature, sous le nom d'*Hector IV*, fut adjoint à son père dans les deux fonctions de professeur de botanique et de directeur du jardin de Tubingen, et lui survécut jusqu'au 11 novembre 1736, où il mourut, âgé de 41 ans. Il a composé les ouvrages suivants : 1° *de Botanica*, Tubingen, 1717, in-4°. C'est une dissertation sur les principes de la botanique, et sur ce qui doit constituer les genres et les espèces. 2° *De Motu elastico staminum amberboi* (dans les *Ephem. natur. Curios.*, t. 9, n° 86). Ce mémoire fit connaître le mouvement élastique des étamines de la centaurée musquée ou amberboi : observation curieuse et alors très-intéressante, parce qu'elle est la première que l'on ait faite sur l'irritabilité de certains végétaux. D—P—s.

CAMERATA (Joseph), peintre en miniature et graveur, né à Venise, y apprit les premiers éléments du dessin et de la gravure de Jean Cattini. S'étant rendu à Vienne en 1742, il y cultiva la peinture. Appelé à Dresde, en 1751, avec le titre de premier graveur d'Auguste, roi de Pologne, il y fut employé à la gravure de différents sujets pour la collection des estampes de la galerie de ce prince, parmi lesquels on distingue ceux de *David tenant la tête de Goliath*, et de la *Parabole de la Dragme perdue*, d'après le Féti; l'*Assomption de la Vierge* et l'*Aumône de St. Roch*, d'après Annibal Carrache; *St. Roch secourant les pestiférés*, d'après Procaccini; différents portraits et des sujets d'histoire, d'après ses dessins ou ceux de divers maîtres. Au commencement de la guerre de sept ans, à l'époque de l'invasion de la Saxe par le grand Frédéric, Camérata revint passer quelque temps en Italie, d'où il se rendit à Munich, où il séjourna jusqu'à la paix d'Hubertsbourg en 1763. Étant retourné à Dresde avec le prince électoral, il fut nommé professeur de gravure à l'académie de cette ville. Il ne jouit pas longtemps de cette faveur, étant mort l'année suivante, selon Fuëssli, à l'âge de 93 ans, ce qui ne s'accorde pas trop bien avec Basan et M. Huber, qui le font naître, le premier en 1728, et l'autre en 1724. Au reste, quoique Camérata ne fût pas sans talents, ses ouvrages n'offrent rien de supérieur ni pour le goût, ni pour la beauté du burin. P—e.

CAMERER (Jean-Frédéric), né à Ettingen en 1720, devint auditeur au service de Danemark, et mourut conseiller de guerre à Wodder près de Haderleben, le 6 novembre 1792. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Six Lettres sur quelques curiosités du pays de Holstein*, Leipsick, 1756, in-4°; 2° *Mélanges de renseignements historiques et politiques sur quelques contrées remarquables du Schleswig et du Holstein*, Flensbourg et Leipsick, 1758 et 62, in-8°. Il combattit aussi dans plusieurs écrits périodiques cette erreur autrefois accréditée qui veut que les côtes de la Prusse aient été les seules où l'on ait été chercher autrefois l'ambre jaune. Il démontre qu'on en trouvait aussi sur les côtes de Schleswig ; mais il en exagère la quantité. Z—o.

CAMERINO (François de), Italien, entra dans l'ordre des frères prêcheurs, et se distingua dans les missions orientales. Il se rendit à Avignon en 1333, avec un Anglais nommé Richard, et fit part au pape Jean XXII du désir que témoignait l'empereur Andronic de se réunir à l'Église romaine. Le pape fit ordonner Camerino archevêque de Vospro, ou du Bosphore. Richard fut aussi sacré évêque *in partibus*. L'un et l'autre furent envoyés en qualité de nonces à Constantinople. Le pape leur remit une instruction pour la réunion des Grecs à l'Église latine, et des lettres adressées à Andronic, à l'impératrice Jeanne, sœur du duc de Savoie, élevée dans la religion catholique, et qui pouvait contribuer à éteindre le schisme; à un Génois, nommé Jean, qui était du conseil de l'empereur; au patriarche de Constantinople et à son Église : toutes ces lettres sont datées du 4 août 1333. L'année suivante, les deux nonces arrivèrent à Constantinople. Le patriarche, connaissant l'ignorance de la plupart des évêques grecs qui l'environnaient, et peu exercé lui-même à l'art de la parole, n'osait ouvrir avec les nonces des conférences que le peuple demandait. Enfin il se décida à consulter Nicéphore Grégoras, qui fit au patriarche et à ses évêques un long discours qu'il n'a pas oublié d'insérer dans son histoire, et dont la conclusion était que, seuls juges de leur doctrine, les Grecs n'avaient pas besoin de disputer avec les Latins sur la procession du St-Esprit. Les conférences ne furent donc point ouvertes, et le voyage de Camerino n'eut aucun résultat. V—ve.

CAMERINUS, poëte latin dont les ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous. Il était contemporain d'Ovide, qui nous apprend seulement que Camerinus avait composé un poëme sur la guerre de Troie. (*Voy.* Ovide, *ex Ponto*, l. 4, Épist. 16, v. 19.) Z.

CAMERON (Jean), théologien protestant, né à Glascow en Écosse, passa en France en 1600, étant alors âgé d'un peu plus de vingt ans. Il professa le grec et le latin à Bordeaux et à Bergerac, la philosophie à Sedan, et la théologie à Saumur, où il succéda au fameux Gomar, en 1618. Il retourna en Angleterre en 1620. Le roi Jacques Ier le nomma principal du collége de Glascow et professeur de théologie. On le payait mal; les puritains le voyaient de mauvais œil; ces contre-temps l'obligèrent de revenir en France. Appelé en 1624 à Montauban, pour y occuper une chaire de théologie, il y déplut au parti dominant, par son opposition à ceux qui prêchaient la guerre civile. Forcé de se retirer à Moissac pour se soustraire aux mauvais traitements que son esprit pacifique lui avait attirés, il voulut profiter d'un moment de calme pour revenir à Montauban, où il mourut de chagrin et de langueur en 1625, ou au commencement de 1626, à l'âge de 46 ans. Cameron avait beaucoup d'esprit et de mémoire; il parlait grec avec facilité; mais il était peu versé dans la lecture des Pères. Il ne pouvait supporter l'intolérance et le despotisme des principaux ministres de sa secte, prenait à tâche de les contredire, se plaignait de ce que la même qualité dont il était revêtu l'empêchait de donner un libre essor à ses sentiments. Il trouvait beaucoup de choses à réformer dans la nouvelle réforme, et croyait qu'on pouvait faire son salut dans l'Église romaine. On assure que ses conversations contribuèrent beaucoup à y faire rentrer la Milletière, son intime ami, qui, peu de temps après sa mort, se fit catholique. Cameron forma dans l'académie de Saumur un parti d'opposition à la doctrine rigoureuse du synode de Dordrecht, sur les décrets absolus et particuliers, en y enseignant une vocation et une grâce universelle offerte à tous les hommes. Cette doctrine, revêtue de diverses circonstances qui la rapprochaient de celle d'Arminius, fut mise dans un beau jour par son disciple Amyrault, adoptée par ses collègues la Place, Cappel, et par les plus habiles théologiens de la réforme, et s'étendit dans toute l'académie de Saumur, pendant que du Moulin la combattait à la tête de l'académie de Sedan, et elle finit par triompher, malgré les censures des synodes, qui n'osèrent jamais la qualifier d'hérétique. On appela *universalistes* les partisans de cette doctrine, parce qu'elle étendait la miséricorde divine à tout le genre humain; *hypothétiques*, parce qu'ils supposaient la foi comme une condition préalable pour avoir part à cette miséricorde. Ce système conciliateur palliait plutôt qu'il ne faisait réellement disparaître ce que la doctrine du rigide calvinisme avait de révoltant, car on y représente Dieu comme désirant le salut de tous, et refusant néanmoins à plusieurs les secours nécessaires pour y parvenir. Cameron est auteur des ouvrages suivants : 1° *Prælectiones theologicæ*, Saumur, 1626-28, 3 vol. in-4°, par les soins de Louis Cappel; Frédéric Spanheim les fit réimprimer quelques années après à Genève, 1 vol. in-fol., avec une préface de sa façon. 2° *Amica Collatio de gratia et voluntatis humanæ concursu invocatione*, Leyde, 1622 : c'est la relation d'une conférence de quatre jours qu'il avait eue avec Tilenus près d'Orléans. 3° *Myrothecium evangelicum*, publié par Cappel, Genève, 1632; ce sont des remarques savantes et judicieuses sur le Nouveau Testament, qui depuis ont été insérées dans les *Critiques d'Angleterre*. On a encore de Cameron sept sermons sur le chapitre 6 de l'Evangile selon St. Jean, Saumur, 1624, in-8°; *Defensio de gratia et libero arbitrio*, Saumur, 1624, in-8°; *du Souverain juge des controverses en matière de religion*, Oxford, 1628, in-4° : ce dernier ouvrage est en anglais, etc. T—d.

CAMERON (Archibald), fameux prédicateur écossais sous l'influence duquel une secte se sépara en 1666 de l'église presbytérienne. Les *caméroniens*, ainsi furent-ils appelés du nom de leur chef, tenaient dans les champs leurs assemblées religieuses; ils adhéraient rigoureusement à la forme du gouvernement républicain établi en 1648, après le meurtre de Charles Ier. Archibald Caméron, qui refusait de reconnaître la suprématie de Charles II en tout ce qui concernait la religion, eut recours aux armes pour soutenir ses opinions; il périt, en 1678, les armes à la main. Ses partisans persistèrent dans leur révolte : réduits en 1690, ils firent une nouvelle tentative près d'Édimbourg en 1709, et furent définitivement dispersés par la force. Depuis cette époque, ils passèrent dans l'église presbytérienne. Walter Scott, dans les *Puritains d'Écosse*, a fait connaître le fanatisme farouche de cette secte. D—r—r.

CAMERS (Jean), cordelier, est l'un des savants du 15e siècle qui ont le plus contribué au rétablissement des bonnes études. Né à Camerino, en Italie, en 1448, il prit le nom latin de *Camers*, pour désigner sa patrie; car son nom de famille était Ricuzzi Vellini. Il fut professeur de philosophie à Padoue, et provincial de son ordre. Appelé ensuite à l'université de Vienne, il y enseigna pendant vingt-quatre ans la théologie de Scott, et mourut, suivant Locher, en 1556, ou suivant Jacobilli, en 1546, à l'âge de 98 ans. Il possédait à fond la langue grecque, et correspondait en cette langue avec Marc Musurus, archevêque de Malvasia. On connaît peu les autres circonstances de sa vie; mais on lui doit un grand nombre d'éditions d'auteurs classiques, à la plupart desquelles il a joint des notes; les principales sont : Claudien, Vienne, 1510, in-4°; Denys le géographe, 1512; Florus et Sextus Rufus, Bâle, 1518, in-fol.; Solin, 1520; Justin, Eutrope, etc. Il a fait encore des tables sur Pline et Pomponius Mela; des commentaires sur Lucain, sur le *Tableau* de Cébès, et plusieurs autres ouvrages dont Adelung donne le détail dans son *Supplément au Dictionnaire de Jœcher*. Les notes de Camers ont été insérées dans le Florus *variorum* de Blancard, 1690, in-4°; elles sont historiques en général, quelquefois critiques; il y a fait preuve d'érudition et d'exactitude. Son édition de Claudien est importante, mais elle n'a point de notes, quoiqu'il en promît dans la préface. C. M. P.

CAM-HI. *Voyez* Kang-Hi.

CAMILLA. *Voyez* Horace.

CAMILLA (Jacoma-Antonia-Veronèse, plus connue sous le nom de), naquit à Venise en 1735, et vint en France avec son père, qui remplit au Théâtre-Italien les rôles de Pantalon. Elle y débuta pour la danse, étant à peine âgée de neuf ans, et eut un succès prodigieux. Ce fut à elle que la Comédie-Italienne dut la vogue de ses ballets. Le 1er juillet 1747, elle parut comme actrice dans le canevas des *Deux Sœurs rivales*. Son début n'y fut pas moins heureux ; mais c'était surtout dans l'*Enfant d'Arlequin perdu et retrouvé*, que Camilla montrait tout le naturel et la sensibilité d'une actrice consommée. On l'admirait également dans la jolie comédie des *Tableaux*, de Panard. Après avoir fait pendant assez longtemps les délices du public, elle se retira du théâtre, et mourut à Paris en 1768. Z.

CAMILLE (Marcus Furius Camillus), d'une antique famille patricienne, figure sur le premier plan pendant près de quarante ans dans l'histoire romaine, depuis l'an de Rome 353 (avant J.-C. 401) jusqu'à l'année 389 (avant J.-C. 366, date de sa mort). Censeur avec M. Posthumius Albinus Regillensis, l'an de Rome 353, il punit d'une amende ou assujettit à un plus fort impôt les célibataires, et il imposa les orphelins, qui jusqu'alors avaient été exempts de toute contribution. La première de ces dispositions tendait à augmenter la population de la république, la seconde à en accroître les revenus. Il exerça six fois le tribunat militaire, cinq fois la dictature, quatre fois il triompha, mais il ne fut jamais consul. Il fut pour la première fois créé tribun militaire l'an de Rome 353 (401 ans avant J.-C.), et prit part au long siége de Véies. Trois ans plus tard, il fut revêtu de la même dignité, et marcha contre les Falisques. Devenu censeur, il provoqua une loi qui enjoignait aux célibataires nubiles d'épouser les veuves de ceux qui avaient péri sur le champ de bataille. Les tribuns militaires L. Atilius et Cn. Genucius ayant été battus devant Véies par les Toscans, qui tuèrent ce dernier, et forcèrent son collègue à prendre honteusement la fuite, Camille fut nommé dictateur (359 de Rome). Il commença par s'engager solennellement à célébrer les grands jeux après la prise de Véies ; ensuite il défit complétement l'armée des Falisques, des Capénates et des Toscans. Parvenu sous les murs de cette ville de Véies, assiégée depuis si longtemps, et qui était défendue par une armée entière, Camille fit creuser des galeries souterraines qui aboutissaient à la citadelle, et il parvint, par ce moyen extraordinaire, et dont il est alors question pour la première fois dans l'histoire romaine, à se rendre maître d'une place qui avait bravé pendant dix ans les forces de la république. Le peuple, qui n'avait obtenu qu'une partie du butin, fit entendre des murmures. Ces murmures redoublèrent lorsque l'on vit Camille, vainqueur peu modeste, triompher sur un char superbe, attelé de quatre chevaux blancs, et ayant le visage enluminé de vermillon. Cet ornement (si toutefois c'en était un) était alors réservé aux statues des dieux, et, depuis l'expulsion des rois, on n'attelait des chevaux blancs qu'au char de Jupiter et à celui d'Apollon. Avant de se livrer ainsi à une vanité ridicule, Camille venait de s'illustrer par un sentiment louable. A l'aspect du sort malheureux de Véies, il avait craint, selon une idée très-répandue chez les anciens, que la cité victorieuse ne fût affligée de quelque grand fléau par des divinités malfaisantes, et avait souhaité que, si ce malheur arrivait, il ne tombât que sur lui seul. Le mécontentement des citoyens fut porté à son comble lorsque le dictateur leur redemanda, afin d'acquitter un vœu qu'il avait fait à Apollon pour le succès de la guerre, la dixième partie de leur part du butin. Après de longs débats, on convint que l'on offrirait au dieu une coupe d'or ; mais l'or était alors fort rare, et les dames romaines furent obligées de porter au trésor public tous leurs bijoux. Le sénat honora leur piété par des distinctions. L'année d'après, Sicinius Dentatus, tribun du peuple, fit la proposition que le peuple allât s'établir à Véies ; mais les sénateurs, et surtout Camille, s'opposèrent avec force à un projet qui ne tendait à rien moins qu'à réduire les forces de l'État en les disséminant. L'année suivante, Camille fut nommé tribun militaire. Il mit le siége devant Faléries, et ce fut alors que, charmés de sa générosité, les assiégés, qui avaient résolu auparavant de se défendre jusqu'à l'extrémité, se rendirent aux conditions qu'il voulut leur imposer. Un maître d'école avait eu la perfidie de lui livrer les enfants des principaux Falisques confiés à ses soins ; Camille le renvoya dans la ville, dépouillé, les mains liées derrière le dos, et reconduit par les enfants qui le frappaient de verges, ce qu'ils firent « sans doute de bon cœur, » observe naïvement Rollin. Le sénat permit à Camille de disposer du sort des vaincus : il se contenta de leur faire payer la solde due à ses troupes pour cette année ; et ses soldats, qui avaient compté sur le pillage de Faléries, augmentèrent le nombre déjà très-grand de ses ennemis. On reproduisit alors la proposition d'envoyer à Véies la moitié des citoyens, et Camille la fit encore rejeter. Revêtu quelque temps de la dignité d'*interroi*, il fut en butte à toutes les persécutions de la haine. Le tribun du peuple Lucius Apuléius l'accusa d'avoir détourné une partie du butin. Camille pressentit qu'il serait condamné, et s'exila volontairement, quoique ses amis lui promissent de payer les 15,000 livres de cuivre qu'on lui demandait. Ce qui jette un grand nuage sur sa vertu, c'est que ces mêmes amis partagèrent l'opinion générale, et lui déclarèrent qu'ils ne pourraient s'empêcher de concourir à sa condamnation. Elle fut prononcée en son absence. On dit que, moins généreux qu'Aristide en une circonstance semblable, il demanda aux dieux d'obliger bientôt son ingrate patrie à le regretter. Si le fait est vrai, sa prière ne tarda pas à être exaucée. Brennus, à la tête d'une armée de Gaulois, battit les Romains, et s'empara même de Rome, à l'exception du Capitole. (*Voy.* Brennus.) Camille habitait alors Ardée depuis deux ans ; toujours animé de cet amour pour la patrie, qui fut une des principales causes des succès des

Romains, il engagea les Ardéates à fermer leurs portes aux Gaulois. Il fit plus : les vainqueurs de Rome, méprisant les habitants d'une petite cité, vinrent camper sous les murs d'Ardée sans observer aucune discipline. Camille les attaqua et les défit. Les Romains, qui, après la funeste journée d'Allia, s'étaient retirés à Véies, prièrent Camille de se mettre à leur tête ; mais, soit par respect pour les lois, soit pour mieux faire sentir aux Romains que leur principal espoir était désormais en un proscrit, Camille ne voulut accepter le commandement qu'autant que le peuple, assemblé par curies, le lui décernerait, et, par le mot de *peuple*, il entendait les défenseurs du Capitole. Pontius Cominius, jeune plébéien, eut le courage de se charger du message, et le bonheur de réussir. Camille, investi du pouvoir suprême, en qualité de dictateur, d'après des suffrages unanimes, se vit bientôt à la tête de 40,000 hommes. Un assaut du Capitole, tenté par les Gaulois, ne réussit pas (*voy.* MANLIUS) ; cependant, lorsque Camille prenait des mesures pour délivrer les assiégés, ceux-ci, pressés par la famine, conclurent par l'entremise du tribun militaire Sulpicius un traité avec les Gaulois, qui consentirent à se retirer en recevant 1,000 livres d'or. (*Voy.* BRENNUS.) Tandis que le chef des Gaulois se servait de faux poids, et joignait l'insulte à la fraude, le dictateur survint, et annula le traité : « C'est par le fer, « dit-il, non par l'or, que Rome doit être rachetée. » Il fallut alors en venir aux mains : les Gaulois battus quittèrent leur camp pendant la nuit. Le lendemain, Camille, qui s'était mis à leur poursuite, les atteignit près de Gabies, à huit milles de Rome, et remporta sur eux la victoire la plus complète. Aucun n'échappa au massacre, et Camille rentra triomphant dans la ville, au milieu des acclamations du peuple et des soldats, qui lui donnaient les noms de Romulus, de père de la patrie, et de second fondateur de Rome. Tel est en substance le récit que nous offrent Tite-Live et Plutarque ; mais est-il vraisemblable que lors de la capitulation faite entre Sulpicius et les Gaulois, Camille soit arrivé tout à coup pour en arrêter l'exécution ? Comment surtout les Gaulois, toujours si redoutables aux Romains, se sont-ils laissé égorger comme des troupeaux timides dans deux combats successifs ? Les Gaulois ont pris Rome, puis se sont retirés par capitulation et en recevant une rançon : voilà ce que nous dit Polybe, cet historien grave et judicieux, bien plus voisin d'ailleurs de l'événement que Tite-Live. Son témoignage est confirmé par celui de Suétone, d'après lequel, bien des siècles après, Drusus retrouva et reconquit chez les Gaulois la rançon de Rome. Il est évident d'ailleurs que les Gaulois ne furent de longtemps chassés de l'Italie centrale. Tite-Live lui-même nous les montre toujours campés à Tibur qu'il appelle le foyer de la guerre des Gaulois (*Arcem gallici belli*). L'intervention de Camille paraît donc être ici une fable imaginée par les patriciens, qui furent longtemps les seuls dépositaires des traditions historiques ; ils voulaient montrer la vengeance céleste armée contre les plébéiens, quand ils avaient eu l'insolence d'offenser un membre de l'ordre sénatorial. C'était pour venger l'exil de Camille que les dieux avaient amené les Gaulois à Rome, et ils ne devaient permettre qu'au seul Camille de chasser ces terribles ennemis. Des prodiges avaient précédé sa condamnation : le plus grand avait été une voix, qui dans la rue Neuve s'était fait entendre à Marcus Ciditius, homme d'une probité reconnue, et lui avait annoncé la prochaine arrivée des Gaulois. — L'histoire, après la retraite de Brennus, continue de rassembler le merveilleux sur la personne de Camille. Par lui Rome était tout : sans lui Rome n'était plus rien. Après avoir délivré la république par les armes, il la sauva par la prudence en calmant les émotions populaires. Rome, délivrée des Gaulois, n'était toutefois qu'un monceau de ruines, et les tribuns eurent plus d'opportunité que jamais de renouveler leur proposition d'habiter Véies. Ils cherchèrent même à faire craindre au peuple que Camille, ayant reçu le surnom de Romulus, ne cherchât à se faire roi ; mais le sénat combattit leurs efforts, et Camille conserva la dictature. Un jour que le peuple était assemblé, on entendit un centurion dire à un de ses soldats : « C'est ici qu'il faut planter votre enseigne. » Camille fit passer ce mot pour un augure, et détermina enfin les Romains à ne point quitter la ville à qui l'empire du monde avait été promis. Rome fut rebâtie, et Camille eut soin qu'on élevât un temple à un dieu inconnu, dont la voix prophétique avait, disait-on, annoncé l'arrivée des Gaulois. Les peuples voisins de Rome crurent que le moment était venu où ils pouvaient l'attaquer avec avantage. En conséquence, les Èques, les Volsques, les Étrusques, et même les Latins et les Herniques, fidèles à la république (an de Rome 366), se liguèrent contre elle. Camille, nommé pour la troisième fois dictateur depuis la bataille de Rhégille, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle, arma jusqu'aux vieillards, et marcha au secours des tribuns militaires bloqués par les ennemis. A son arrivée, ceux-ci se retranchèrent ; mais il mit le feu à leur camp, et abandonna ensuite à ses soldats le butin qu'ils furent obligés d'arracher aux flammes. Ils furent sensibles à une libéralité à laquelle ils ne s'attendaient pas. Camille prit ensuite la ville de Bole, capitale des Èques, soumit les Volsques, et força les Toscans d'abandonner Sutrie, ville alliée de Rome. Il triompha alors pour la troisième fois, et, sur le butin qui fut considérable, rendit aux dames romaines ce qu'elles avaient donné pour acquitter son vœu. Camille, parvenu à ce haut degré de gloire, abdiqua la dictature et rentra sans peine dans la classe des simples citoyens. Dans la suite, l'agression des Antiates le fit nommer l'un des tribuns militaires, et ses cinq collègues lui déférèrent le commandement suprême, de sorte qu'il redevint par le fait dictateur, quoiqu'il n'en eût pas le titre. Dans un moment où les soldats paraissaient effrayés du grand nombre de troupes qu'ils avaient à combattre, il les mena lui-même au combat, et jeta un drapeau au milieu des ennemis. Camille termina la campagne en faisant sentir la sévérité de la vengeance des Romains à quelques villes alliées qui avaient pris parti

contre eux. Il fut ensuite en butte à la jalousie de Manlius, qui ne pouvait consentir à se voir éclipsé par lui. Le sénat, alarmé des projets de cet ambitieux, créa pour la cinquième fois Camille tribun militaire (an de Rome 371). Manlius périt, et le peuple, qui avait d'abord applaudi à son supplice, ne manqua pas ensuite de le regretter. (*Voy.* Manlius) Il fut résolu qu'on attaquerait les Prénestins, alliés des Volsques, et Camille allégua vainement son grand âge pour se dispenser de paraître à la tête des armées; le peuple lui répondit que sa seule présence serait le gage de la victoire. Il marcha donc; mais voyant que les ennemis étaient plus nombreux que ses soldats, il agit avec circonspection, et parut vouloir éviter le combat. L. Furius, jeune homme que le sort lui avait donné pour collègue dans le commandement, le pressa de marcher à l'ennemi; mais tout ce qu'il put obtenir de Camille, ce fut de le laisser lui-même livrer la bataille, tandis que Camille, fameux par tant de victoires, se borna à commander un corps de réserve. L'inconsidéré Furius, entraîné dans une embuscade, vit ses troupes mises en désordre; Camille alors parut, adressa aux soldats des reproches mérités, et força l'ennemi à se retirer. Le lendemain il attaqua lui-même les Volsques : Furius eut la gloire de réparer sa faute en secondant dignement Camille, et en contribuant à sa victoire. On s'attendait que Camille se plaindrait au sénat de son collègue; mais il ne parla que contre les Tusculans. Il fut chargé de marcher contre eux, et on lui laissa le choix de son collègue pour cette nouvelle expédition. Chacun des tribuns militaires briguait cet honneur : Camille choisit Furius. Les Tusculans le fléchirent en ne lui opposant aucune résistance, et son sixième tribunat militaire fut surtout célèbre par un succès qui ne coûta de sang ni aux Romains, ni au peuple auquel ils rendirent leur amitié. Cependant une révolution fermentait dans l'intérieur : les plébéiens réagissaient contre le pouvoir et les priviléges du patriciat. Les citoyens de la sixième classe du peuple (les prolétaires), las d'être aussi pauvres, écrasés et exploités par les riches, voulant enfin une part du bien-être positif, demandèrent l'*existence matérielle* : les plébéiens plus aisés et plus éclairés, comprenant leurs droits et sentant qu'ils pouvaient ainsi peser dans la balance, demandèrent l'*existence politique*, et à parvenir comme les patriciens aux premières dignités de l'Etat. De là l'origine de cette aristocratie plébéienne, qui finit par se confondre avec l'aristocratie patricienne dont elle prit les passions et les intérêts, sans que ce qui restait peuple s'en trouvât mieux. Mais alors les patriciens, épouvantés d'entendre proclamer que les dignités et les biens devaient être également la récompense du mérite, sans distinction de naissance et de richesse, craignant en outre de se voir envahis dans ce qu'ils appelaient leurs propriétés et leurs droits politiques, cherchèrent leur salut dans de fréquentes dictatures, et nommèrent pour la quatrième fois Camille à cette dignité (an de Rome 386). Les troubles excités par Licinius et Sextius, tribuns du peuple, agitant alors la cité, Camille accepta en considération du bien public, mais avec répugnance, une autorité qu'il allait déployer contre des Romains, et non contre des ennemis. Les tribuns lui opposèrent une vive résistance, et le menacèrent de le faire condamner à une amende de 5,000 dragmes lorsqu'il cesserait d'être en fonctions. Soit qu'il se ressouvînt de son exil, et craignît d'éprouver une seconde fois l'inconstance des jugements populaires, soit, comme l'assure Tite-Live, que, s'étant toujours montré très-religieux, il ne crût pas pouvoir rester en charge, parce que, lors de sa nomination, il y avait eu un défaut dans la manière de prendre les auspices, il abdiqua, et on lui nomma un successeur. Camille était parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, lorsqu'on apprit qu'une armée formidable de Gaulois marchait vers Rome (an 387). Le sénat et le peuple, réunis par l'approche du danger, tournèrent encore une fois leurs regards vers celui qui les avait préservés d'un péril semblable, et la dictature fut, pour la cinquième fois, décernée à Camille. Malgré les glaces de l'âge, il se hâta de marcher aux ennemis, déjà parvenus aux bords de l'Anio. Profitant habilement de leur sécurité et de leur défaut de discipline, il les tailla en pièces, si l'on en croit les mêmes historiens si prodigues du sang des ennemis de Rome. Vélitres se soumit ensuite au dictateur, qui, cette fois encore, obtint le triomphe. Les troubles recommencèrent, et les patriciens l'ayant engagé à ne pas abdiquer, il fut exposé aux insultes des tribuns. Un de leurs officiers osa même porter la main sur lui. Camille parvint à calmer l'effervescence populaire. Il avait auparavant fait vœu de bâtir un temple à la Concorde, lorsque les troubles seraient apaisés. On célébra les grands jeux, pour remercier les dieux du retour du calme, et le temple voté par Camille fut bâti auprès du Capitole. Vainqueur des ennemis, et pacificateur de ses concitoyens, Camille abdiqua la dictature, pour passer dans un repos qu'il avait si bien mérité, le peu de temps qu'il avait encore à vivre. L'an 389 de Rome, 366 ans avant J.-C., la peste désola Rome, et la plus illustre victime de ce fléau fut Camille. Il fut pleuré de toute la république, et laissa des descendants qui soutinrent pendant quelque temps la gloire de son nom. Dans la suite, les hommes de sa famille tombèrent dans l'obscurité jusqu'au règne de Tibère; mais les femmes en furent longtemps recommandables par leurs vertus, ce qui est constaté par plusieurs passages d'une lettre de St. Jérôme à une dame de la famille Furia, digne héritière de cet illustre nom. (*Voy.* Plutarque, Aurel. Victor et Florus.) D—T.

CAMILLE (Furius), étant proconsul d'Afrique sous le règne de Tibère, marcha contre Tacfarinas, qui commandait une troupe considérable de Numides et de Mores qu'il avait fait révolter contre les Romains. A la tête d'une seule légion et d'un petit corps d'auxiliaires, il défit en bataille rangée l'ennemi, dont les forces étaient très-supérieures. Il passait auparavant pour un novice dans l'art de la guerre. Tibère n'en fut que plus porté à relever sa gloire devant le sénat. Cette compagnie lui décerna

les ornements du triomphe. Camille, par sa modestie, se fit pardonner cet honneur. Q—R—Y.

CAMILLE. *Voyez* SCRIBONIANUS.

CAMILLE DE LELLIS. *Voyez* LELLIS.

CAMILLI (CAMILLO), poëte italien, naquit à Sienne dans le 16e siècle, et se fit connaître par les ouvrages suivants : 1° un recueil d'épithètes dans la belle édition de l'*Orlando furioso* de Venise, 1584, in-4°. 2° Cinq chants pour servir de continuation à la *Gerusalemme liberata* du Tasse, dans l'édition de Ferrare, 1585, in-12, et dans plusieurs éditions subséquentes : ils avaient paru à part à Venise, in-4°. 3° *Imprese illustri di diversi, con discorsi*, Venise, 1586, 2 t. in-4° ; les figures sont de Porro. 4° *Le Epistole di Ovidio tradotte in terza rima*, Venise, 1587, in-12. 5° Une édition augmentée du *Vocabolario de las dos lenguas toscana y castellana*, ibid., 1591, in-8°. C. T—Y.

CAMILLO (JULES), surnommé *Delminio*, d'une ville de Dalmatie, dont sa famille était originaire, naquit dans le Frioul vers 1479. Après avoir terminé ses études, il enseigna la logique à Bologne avec quelque réputation. Il vint ensuite en France, où il présenta à François Ier un meuble divisé en un grand nombre de tiroirs, chacun desquels renfermait une règle de l'éloquence, avec les passages de Cicéron, de Quintilien et des autres rhéteurs qui y avaient rapport. François Ier loua cette invention plus bizarre qu'utile, et qui prouvait plus de patience que de goût, l'exhorta à continuer ce travail, et lui donna 500 ducats pour l'y engager. Camillo, dit-on, était plus versé dans les langues orientales que dans la langue grecque, et avait plus étudié les prétendues sciences cabalistiques qu'il ne convient à un homme raisonnable. Il ne manquait cependant pas de talent. Le Ghilini assure que ses productions en vers et en prose peuvent aller de pair avec celles des plus fameux écrivains. Le Crescimbeni n'en parle pas si avantageusement, et il prétend que Camillo était plus propre à enseigner les préceptes de l'art d'écrire qu'à les mettre lui-même en pratique. Ses œuvres, en prose et en vers, recueillies par Thomas Porcacchi, ont été imprimées à Venise, 1552, 1579, 1581 et 1584, in-12 ; mais ce volume ne renferme pas tous les écrits de Camillo. On cite encore de lui : 1° *Due Trattati : l'uno delle materie che possono venir sotto lo stile dell' eloquente ; l'altro della imitazione*, Venise, 1544, in-4° ; 2° *le Idee overo forme della orazione da Ermogene considerate e ridotte in lingua italiana*, Udine, 1594, in-4° ; 3° *Artificio dello scrivere, e giudicare le ben scritte orazioni*, Venise, 1602, in-4° ; 4° *Modo di ben orare, e del compor le orazioni*, etc., Venise, 1608, in 4° ; 5° *Idea del theatro*, Florence, 1550, in-4°. Les poésies latines de Camillo se trouvent dans les *Deliciæ Poetarum Italorum*. Il mourut vers 1550, âgé de 71 ans. W—s.

CAMILO (FRANÇOIS), peintre, né vers 1610, à Madrid, était fils de Dominique Camilo, Florentin, que ses affaires avaient conduit en Espagne, où il se maria. Dominique, sur lequel d'ailleurs on n'a aucun renseignement, cultivait ou du moins aimait les arts, puisqu'il s'était lié très-étroitement avec Las Cuevas, l'un des plus habiles peintres de l'Espagne. (*Voy.* CUEVAS.) Il mourut laissant son fils au berceau, et peu de temps après sa veuve épousa Las Cuevas, qui, déjà sur le retour de l'âge, ne contracta vraisemblablement ce mariage que pour assurer une existence à la famille de son ami. Le jeune François profita si bien des leçons de son beau-père, qu'à dix-huit ans il peignit un tableau représentant *St. François de Borgia donnant la bénédiction du saint sacrement*, qui aurait fait honneur à un artiste consommé. Sa réputation s'accrut de jour en jour ; et quoiqu'il fût très-laborieux, il pouvait à peine suffire aux nombreuses demandes des amateurs. Chargé par le comte d'Olivarès de décorer le palais du *Buen Retiro*, il y peignit quatorze fresques dont les sujets étaient tirés des *Métamorphoses* d'Ovide. Quilliet parle avec éloge de ces fresques dans son *Dictionnaire des peintres espagnols* ; mais Velasco dit que cet artiste était si pieux que Jupiter prenait sous son pinceau les traits de Jésus-Christ, et Junon ceux de la Vierge. (*Vidas de pintores*, p. 109.) On peut en conclure que les sujets mythologiques ne convenaient pas à son talent. Parmi les chefs-d'œuvre de Camilo nous nous contenterons de citer *Ste. Marie Egyptienne* et *la Communion de Sozime*, à Alcala de Hénarès ; *St. Charles Borromée*, l'une des plus vastes compositions de Camilo, à Salamanque ; une *Descente de croix*, à Ségovie ; deux tableaux tirés de la vie de *Ste. Léocadie*, à Tolède ; et enfin une *Vierge de Belem*, à Madrid. Camilo joint au mérite d'une couleur excellente une grande correction de dessin ; mais on lui reproche d'avoir sacrifié au mauvais goût de son temps, en s'éloignant des belles formes antiques. Il mourut à Madrid, en 1671. Le plus célèbre de ses élèves est Franc. Ignacio. W—s.

CAMINADE (MARC-ALEXANDRE), grammairien, né à Paris, le 27 février 1746, mort dans un âge avancé, vers 1830, a publié : 1° *Premiers Eléments de la langue française, ou Grammaire usuelle et complète*, Paris, 1779, in-8° ; 4e édition, 1814 ; 2° le même ouvrage abrégé, 1800, in-12 ; 4e édition, 1814 ; 3° *Petite Grammaire des enfants*, Paris, 1801, in-12 ; 4° *les Participes français pour tous ceux qui se sont fait une loi de parler et d'écrire correctement*, Paris, 1806, in-8°. Z.

CAMINATZIN, neveu de Montezuma, empereur du Mexique, était souverain de Texcuco, qu'il tenait comme fief de l'empire. Indigné de voir sa patrie sous le joug de Cortez et d'une poignée d'Espagnols, il voulut en devenir le libérateur, et, par là, se rendre encore plus digne d'une couronne à laquelle son rang et son courage lui donnaient des droits après la mort de Montezuma. Ayant disposé les esprits à la révolte, il rassembla ses amis et ses vassaux dans le dessein de prendre les armes et de se mettre à leur tête ; mais ce complot fut découvert ; Cortez gagna les officiers de Caminatzin, qui fut arrêté et conduit prisonnier au général espagnol. Montezuma, qui était sous l'entière dépendance de Cortez, déclara son neveu coupable de

trahison, et le déposa. Les Mexicains, s'étant ensuite révoltés, rendirent la liberté à Caminatzin. Ce jeune prince combattit longtemps avec courage, et périt les armes à la main au siége de Mexico, en 1521. B—P.

CAMINER (DOMINIQUE), historien, né à Venise en 1631, fut un des collaborateurs de Jérôme Zanetti, qui publiait alors un journal sous ce titre : *il Nuovo Postiglione*. Bientôt il en établit un autre intitulé : *l'Europa letteraria*, dont il a donné 58 vol. de 1768 à 1774. A cette époque, il en changea le plan et le fit paraître sous le titre de *Giornale enciclopedico* ; mais il en abandonna la direction à sa fille Élisabeth Caminer (*voy.* l'article suivant) en 1777, s'étant chargé de continuer la publication de la *Storia dell' anno*, résumé des principales feuilles publiques, dont il a rédigé plus de 30 vol. in-8°. Cet infatigable écrivain mourut la même année que sa fille, le 3 novembre 1796, à Sant-Angiolo, où il s'était retiré à l'approche des armées françaises. Caminer a continué le *Tableau de la révolution des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale* (*voy.* RAYNAL), et a publié un grand nombre d'opuscules peu recherchés aujourd'hui. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Storia della guerra trà la Prussia e la Porta Ottomana* ; 2° *Storia della guerra per la successione degli stati di Baviera* ; 3° *Vita di Frederico II*, 5 vol. ; 4° *Storia del regno di Corsica*. L'article de Caminer, dans la *Letteratura Veneziana* du P. Moschini, t. 4, p. 121, manque d'ordre et d'ailleurs est très-incomplet. W—S.

CAMINER (ÉLISABETH), fille du précédent, naquit à Venise en 1751. Dès son enfance elle montra le goût le plus vif pour l'étude ; elle employait à la lecture tous les moments qu'elle pouvait dérober aux occupations ordinaires de son sexe. Son père, voyant ses heureuses dispositions, ne négligea rien pour les développer ; et, dès qu'elle fut en âge de lui rendre quelques services, il la chargea de mettre au net ses manuscrits et de classer sa correspondance. Dans les loisirs que lui laissait ce travail, elle apprit les langues étrangères. A dix-huit ans, elle traduisit en italien *l'Honnête criminel*, drame de Fenouillot de Falbaire (*voy.* FALBAIRE), qui fut représenté dans les principales villes d'Italie : c'était son premier ouvrage. L'extrême bienveillance que lui témoigna le public fut pour elle un encouragement, et depuis il ne parut pas sur les théâtres de Paris, de Londres ou d'Allemagne une seule pièce remarquable qu'elle ne s'empressât d'en offrir la traduction à ses compatriotes. En 1771, elle épousa le docteur Turra de Vicence ; et, quoiqu'elle eût suivi son mari dans cette ville, lorsque son père, à raison de ses vastes travaux littéraires (1), fut forcé de quitter la rédaction du *Giornale enciclopedico*, elle le continua du 82e au 233e volume. Malgré ses occupations, Élisabeth s'était chargée de donner des leçons de déclamation à quelques jeunes gens. Elle avait fait construire, pour exercer ses élèves, un petit théâtre qui n'était fréquenté que par une société choisie. Un soir que, fatiguée, elle entrait dans une chambre voisine du théâtre pour s'y reposer, un soldat ivre, qui ne la connaissait pas, voulut l'arrêter, et lui donna un coup de poing dans l'estomac. Cet accident lui occasionna une maladie dont elle mourut en 1796, à 45 ans, vivement regrettée de tous les amis des lettres. Elle entretenait une correspondance suivie avec la plupart des auteurs dramatiques de l'Europe. Parmi ses compatriotes, elle avait pour amis Albergati-Capacelli, avec qui, disait-on, elle avait dû se marier ; les abbés Fortis et Bertola, Fr. Gritti, le célèbre Carl Gozzi, etc. Elle a laissé un grand nombre d'ouvrages. Outre ses *Raccolte di composizioni teatrali, tradotte*, Venise, 1772, 74, 76, en 20 vol. in-8°, on lui doit des traductions des œuvres de Shakspeare, en prose ; du *Tableau de l'histoire moderne* de Mehegan ; des *Contes moraux* de Marmontel ; de *l'Ami des enfants* de Berquin, et des œuvres pastorales de Gesner. Cette dernière traduction est excellente ; elle a été réimprimée plusieurs fois. Le P. Moschini promettait, en 1818, une biographie spéciale de cette femme distinguée, et il avait déjà recueilli des matériaux pour cet ouvrage. (*Voy.* la *Letteratura Veneziana del secolo* 18, t. 4, p. 125.) W—S.

CAMINHA (PEDRO-ANDRADE), poëte, né à Lisbonne, d'une famille illustre, au commencement du 16e siècle, était à la cour de Portugal dans une position élevée, et entretenait des liaisons avec les personnages les plus distingués. Lorsque le roi Sébastien partit pour l'Afrique, il recommanda ce poëte à celui qui devait lui succéder au trône. L'existence de Caminha finit en 1589, sans avoir rien offert de mémorable. Sa réputation ne demeura longtemps fondée que sur quelques fragments de poésie peu considérables. Il y a peu d'années, on a découvert deux manuscrits de ce poëte, l'un chez le duc de Cadaval, l'autre dans un couvent de Lisbonne. C'est d'après ces manuscrits qu'on a publié le recueil complet de ses œuvres sous ce titre : *Poesias de Pedro-Andrade de Caminha*. On y trouve toute sorte de pièces, des églogues, des pastorales, des épitaphes, etc. De la finesse, de la grâce, de l'élégance, de l'harmonie : voilà les qualités de ces poésies diverses ; mais point d'âme, de chaleur, ni de sensibilité. Caminha est un versificateur habile, mais il n'est pas poëte. On sent en lui un homme de cour qui loue sans cesse, parce qu'il veut plaire. Voici pourtant un morceau qui ne manque pas d'une certaine sensibilité ; mais l'auteur en a trop peu écrit sur ce ton. Un berger reproche à une bergère son indifférence et son égoïsme. « Les nymphes de ces bocages solitaires te désirent et t'attendent ; leurs mains sont prêtes à t'offrir des présents destinés à toi seule. — Les fontaines et les ruisseaux laissent couler pour toi des ondes plus abondantes ; mais c'est là que, dans la solitude, tu te plais avec toi seule. — Les humides vallées et les collines se couvrent de mille fleurs ; mais

(1) M. Valini, dans son article CAMINER de sa *Biografia universale*, t. 9, p. 193, dit qu'Elisabeth ne reprit la direction de ce journal qu'après la mort de son père ; mais c'est une erreur, puisque, comme on l'a vu, Dominique Caminer n'est mort qu'en 1796, quelques mois après sa fille.

« tu n'aimes que toi — C'est pour toi que chantent « tant de bergers dont l'amour anime la voix et le « chalumeau ; mais tes amours à toi, c'est toi-« même. » Pour dernière citation, nous offrirons au lecteur cette épitaphe d'un Portugais qui avait fait naufrage : « Toi qui passes, contemple ce tombeau ! « Il est orné de palmes ; on y voit aussi le lierre et « le laurier ; mais il est vide : ainsi l'a voulu le « sort. Le corps de Jean Lopez devait y reposer, et « ce corps est dans l'Océan. Son âme fut pure ; elle « s'éleva vers les cieux ; elle y attend sa dépouille « mortelle. » Les épitaphes de Caminha sont, au jugement d'un homme savant dans la littérature portugaise (M. Ferdinand Denis), le genre d'ouvrage où il a déployé le plus de talent et où il a exprimé ses idées avec le plus de grâce et de bonheur. Il est dit, dans la *Bibliotheca Lusitana* de Diègue Barbosa, que Caminha avait composé un poëme burlesque ayant pour titre *Nigralamio*. On ne sait ce qu'il est devenu. F—A.

CAMINO (BIAQUIN DE), souverain de Trévise, d'une famille noble du parti guelfe, et qui avait acquis la souveraineté au commencement du 13e siècle. Il était contemporain du féroce Ezzelin da Romano, et combattit contre lui pendant toute la durée du règne de Frédéric II. Albéric, frère d'Ezzelin, lui enleva Trévise, et en conserva la souveraineté jusqu'en 1260 ; mais à la chute de la maison de Romano, celle de Camino recouvra la souveraineté de Trévise. Ghérard de Camino fut choisi, en 1294, par le marquis Azzo d'Este, comme le plus distingué parmi les seigneurs lombards du parti guelfe, et c'est de lui qu'il voulut recevoir les ordres de chevalerie. — *Richard* DE CAMINO, qui lui succéda, et qui réunissait les seigneuries de Trévise, Feltre et Bellune, fut tué en 1312 par un paysan qui l'attaqua avec une serpe, et qui fut immédiatement après mis en pièces par les gardes de ce seigneur, sans qu'on pût découvrir quel motif l'avait poussé à cet attentat. — *Guccello* DE CAMINO succéda à son frère, et fut le dernier prince de cette maison, dépouillée de sa souveraineté en 1329 par Cane de la Scala. La petite cour des seigneurs de Camino est remarquable pour avoir été de bonne heure l'asile des poëtes et des troubadours provençaux, qui étaient honorés en Lombardie avant que la nation italienne eût elle-même une langue poétique et des hommes capables d'en tirer parti. S—S—I.

CAMMA, veuve de Sinatus, était célèbre par sa beauté : la Galatie lui avait donné le jour. Sinorix, qui habitait ce pays, étant devenu éperdument amoureux d'elle, avait fait périr secrètement son mari. Camma n'ignorait pas ce lâche assassinat ; mais elle dissimulait son ressentiment. Sinorix eut recours aux prières et aux menaces pour obtenir la main de Camma ; celle-ci, craignant que cet imprudent, égaré par sa passion, ne se livrât à quelque acte de violence, feignit de consentir à l'union qu'il sollicitait avec tant d'ardeur. Comme elle était attachée au culte de Diane, elle l'attira en secret dans le temple de cette déesse, sous prétexte de rendre plus solennelle l'union projetée. Camma, après avoir prononcé les paroles et fait le serment qui étaient en usage dans les sacrifices, prend en main le vase qu'elle avait rempli de poison, et, ayant avalé une partie du fatal breuvage, elle présente la coupe à Sinorix, qui boit le poison qui lui est offert. Camma ne pouvant alors dissimuler sa joie : « Je meurs « contente, s'écria-t-elle ; mon époux est vengé ! » (*Voy.* Plutarque, *de Virtute mulierum ;* et Polyen, l. 8, ch. 39.) — Ce trait historique a fourni à Thomas Corneille le sujet de sa tragédie de *Camma, reine de Galatie*, représentée en 1661. Jean de Hays en avait déjà composé une, en 1578, sur le même sujet ; elle est remarquable par sa division en 7 actes. B—RS.

CAMMA. *Voyez* DUPUY DU GREZ.

CAMO (PIERRE), marchand, l'un des sept troubadours toulousains, fondateurs de l'académie des Jeux floraux (1), qui s'assemblaient, au commencement du 14e siècle, dans un jardin du faubourg des Augustines, hors de la porte St-Étienne, et prenaient le titre de la gaie compagnie des sept troubadours de Toulouse (*la subregaïa companhia dels 7 trobadors de Tholosa*). En 1323, ils conçurent le dessein d'encourager la culture des lettres dans le midi de la France, en proposant des prix aux poëtes languedociens. Ils leur adressèrent, au mois de novembre, une lettre circulaire, écrite en vers, et les invitèrent à se trouver à Toulouse le premier jour du mois de mai, pour y faire la lecture de leurs ouvrages. Ils promettaient de donner une violette d'or à celui qui aurait le mieux traité un sujet pieux en l'honneur de Dieu, de la Vierge ou des saints. L'ouverture de ce premier concours littéraire connu attira un grand nombre de candidats. Les sept troubadours, réunis dans leur jardin, le 1er mai 1324, avec les capitouls et les principaux personnages de la ville, écoutèrent les lectures faites par les poëtes ; le lendemain ils examinèrent les ouvrages soumis à leur décision, et le 3, ils adjugèrent le prix à Me Arnaud Vidal de Castelnaudari, pour un poëme composé en l'honneur de la Vierge. (*Voy.* VIDAL.) Ce prix était une violette d'or, qui est appelée, dans l'ancien registre de l'académie, la joie de la violette (*la joya de la violetta*). La solennité de cette fête inspira aux magistrats le désir de la voir se renouveler pour la gloire des lettres et de leur patrie, et ils arrêtèrent que la violette d'or serait distribuée à pareil jour tous les ans, aux frais des deniers publics. Les sept troubadours, qui avaient un chancelier chargé de sceller les délibérations et les différentes lettres accordées par la *gaie compagnie*, dressèrent pour leur académie des statuts qui furent écrits en languedocien, sous le titre singulier de *Loix d'amour*. Ils sont conservés à l'hôtel de ville de Toulouse dans un registre couvert de velours vert. On y trouve des règles pour la

(1) Les noms des six autres sont : Bernat de Panassac, damoiseau (*donzel*) ; Guillem de Lobra, bourgeois (*bourguès*) ; Berenguier de Sant-Plancat, payeur ou banquier (*cambiaire*) ; Peyre de Mejanaserra, id. ; Guillem de Gontaut, marchand (*mercadier*) ; et Bernat Oth, greffier de la cour du Vigier (*notari de la cort del Viguier de Tolosa*) *Voy.* les registres de l'académie.

poésie qui ne furent connues des poëtes français que vers la fin du 16e siècle. On voit dans cet ancien registre qu'en 1355 les sept troubadours prirent le titre de *mainteneurs*; que les capitouls ajoutèrent à la violette d'or une églantine et un souci d'argent; que le souci était appelé *la joye*, et l'académie *les Jeux d'amour;* que les sept troubadours dont elle était composée créaient *docteurs* ou *maîtres en la gaie science* et *en rhétorique* ceux qui avaient remporté les trois principales fleurs; que les lettres de bachelier et de docteur étaient expédiées en vers, etc., etc. En 1356, les sept troubadours transférèrent le lieu de leurs séances à l'hôtel de ville ou Capitole. Cette académie, qu'on appelait alors *Collége de rhétorique*, devint bientôt si célèbre, qu'en 1381, Jean, roi d'Aragon, fit demander par des ambassadeurs au roi de France Charles V l'envoi de quelques poëtes toulousains pour établir *la gaye science* dans ses États. (*Voy.* CLÉMENCE ISAURE.) V—VE.

CAMOENS (LOUIS), le plus célèbre des poëtes portugais, naquit à Lisbonne en 1517. Son père était d'une famille noble, et sa mère de l'illustre maison de Sá. Il fit ses études à Coïmbre. Les hommes qui dirigeaient l'éducation dans cette ville n'estimaient en littérature que l'imitation des anciens. Le génie de Camoëns était inspiré par l'histoire de son pays et les mœurs de son siècle; ses poésies lyriques surtout appartiennent, comme les œuvres du Dante, de Pétrarque, de l'Arioste et du Tasse, à la littérature renouvelée par le christianisme et à l'esprit chevaleresque, plutôt qu'à la littérature purement classique : c'est pourquoi les partisans de cette dernière, très-nombreux du temps de Camoëns, n'applaudirent point à ses premiers pas dans la carrière. Après avoir fini ses études, il revint à Lisbonne; Catherine d'Attayde, dame du palais, lui inspira l'amour le plus vif. Les passions ardentes sont souvent réunies aux grands talents naturels. La vie de Camoëns fut tour à tour consumée par ses sentiments et par son génie. Il fut exilé à Santarem, à cause des querelles que lui attira son attachement pour Catherine. Là, dans sa retraite, il composa des poésies détachées qui exprimaient l'état de son âme, et l'on peut suivre le cours de son histoire par les différents genres d'impressions qui se peignent dans ses écrits. Désespéré de sa situation, il se fit soldat et servit dans la flotte que les Portugais envoyèrent contre les habitants de Maroc. Il composait des vers au milieu des batailles, et tour à tour les périls de la guerre animaient sa verve poétique, et la verve poétique exaltait son courage militaire. Il perdit l'œil droit d'un coup de fusil devant Ceuta. De retour à Lisbonne, il espérait au moins que ses blessures seraient récompensées si son talent était méconnu; mais, quoiqu'il eût de doubles titres à la faveur de son gouvernement, il rencontra de grands obstacles. Les envieux ont souvent l'art de détruire un mérite par l'autre, au lieu de les relever tous deux d'un mutuel éclat. Camoëns, justement indigné de l'oubli dans lequel on le laissait, s'embarqua pour les Indes en 1553, et dit, comme Scipion, adieu à sa patrie, en protestant que ses cendres mêmes n'y seraient point déposées. Il arriva dans l'Inde, à Goa, l'un des établissements les plus célèbres des Portugais. Son imagination fut frappée par les exploits de ses compatriotes dans cette antique partie du monde, et, bien qu'il eût à se plaindre d'eux, il se plut à consacrer leur gloire dans un poëme épique. Mais la même vivacité d'imagination qui fait les grands poëtes rend très-difficiles les ménagements qu'exige une position dépendante. Camoëns fut révolté par les abus qui se commettaient dans l'administration des affaires de l'Inde, et il composa sur ce sujet une satire dont le vice-roi de Goa fut si indigné qu'il l'exila à Macao. C'est là qu'il vécut plusieurs années, n'ayant pour toute société qu'un ciel plus magnifique encore que celui de sa patrie, et ce bel Orient, justement appelé le berceau du monde. Il y composa la *Lusiade*, et peut-être, dans une situation aussi singulière, ce poëme devrait-il être encore d'une conception plus hardie. L'expédition de Vasco de Gama dans les Indes, l'intrépidité de cette navigation qui n'avait jamais été tentée jusqu'alors, est le sujet de cet ouvrage; ce qu'on en connaît le plus généralement, c'est l'épisode d'Inès de Castro et l'apparition d'Adamastor, ce génie des tempêtes, qui veut arrêter Gama lorsqu'il est près de doubler le cap de Bonne-Espérance. Le reste du poëme est soutenu par l'art avec lequel Camoëns a su mêler les récits de l'histoire portugaise à la splendeur de la poésie, et la dévotion chrétienne aux fables du paganisme. On lui a fait un tort de cette alliance; mais il ne nous semble pas qu'elle produise dans sa *Lusiade* une impression discordante; on y sent très-bien que le christianisme est la réalité de la vie, et le paganisme la parure des fêtes, et l'on trouve une sorte de délicatesse à ne pas se servir de ce qui est saint pour les jeux du génie même. Camoëns avait d'ailleurs des motifs ingénieux pour introduire la mythologie dans son poëme. Il se plaisait à rappeler l'origine romaine des Portugais, et Mars et Vénus étaient considérés non-seulement comme les divinités titulaires des Romains, mais aussi comme leurs ancêtres. La fable attribuant à Bacchus la première conquête de l'Inde, il était naturel de le représenter comme jaloux de l'entreprise des Portugais; néanmoins cet emploi de la mythologie et quelques autres imitations des ouvrages classiques nuisent, ce me semble, à l'originalité des tableaux qu'on s'attend à trouver dans un poëme où l'Inde et l'Afrique sont décrites par celui qui les a lui-même parcourues. Un Portugais devrait être moins frappé que nous des beautés de la nature du Midi; mais il y a quelque chose de si merveilleux dans les désordres comme dans les beautés des antiques parties du monde, qu'on en cherche avec avidité les détails et les bizarreries, et peut-être Camoëns s'est-il trop conformé, dans ses descriptions, à la théorie reçue des beaux-arts. La versification de la *Lusiade* a tant de charme et de pompe dans la langue originale, que non-seulement les Portugais d'un esprit cultivé, mais les gens du peu-

ple eux-mêmes en savent par cœur plusieurs stances et les chantent avec délices. L'unité d'intérêt de ce poëme consiste surtout dans le sentiment patriotique qui l'anime en entier. La gloire nationale des Portugais y reparaît sous toutes les formes que l'imagination peut lui donner. Il est donc naturel que les compatriotes de Camoëns l'admirent encore plus que les étrangers. Les épisodes ravissants dont la *Jérusalem* est ornée lui assurent un succès universel, et, quand il serait vrai, comme l'ont prétendu quelques critiques allemands, qu'il y eût dans la *Lusiade* une couleur historique plus forte et plus vraie que dans le Tasse, les fictions du poëte italien rendront toujours sa réputation plus éclatante et plus populaire. Camoëns fut enfin rappelé de son exil à l'extrémité du monde ; en revenant à Goa, il fit naufrage à l'embouchure de la rivière Mécon, en Cochinchine, et se sauva à la nage en tenant dans sa main hors de l'eau les feuilles de son poëme, seul trésor qu'il dérobait à la mer et dont il prenait plus de soin que de sa propre vie (1). Cette conscience de son talent est une belle chose, quand la postérité la confirme : autant la vanité sans fondement est misérable, autant est noble le sentiment qui vous garantit ce que vous êtes, malgré les efforts qu'on fait pour vous accabler. En débarquant sur le rivage, il commenta, dans une de ses poésies lyriques, le fameux psaume des filles de Sion en exil (*Super flumina Babylonis*). Camoëns se croyait déjà de retour dans son pays natal, lorsqu'il touchait le sol de l'Inde où les Portugais étaient établis : c'est ainsi que la patrie se compose des concitoyens, de la langue, de tout ce qui rappelle les lieux où nous retrouvons les souvenirs de notre enfance. Les habitants du Midi tiennent aux objets extérieurs, ceux du Nord aux habitudes ; mais tous les hommes, et surtout les poëtes bannis de la contrée qui les a vus naître, suspendent, comme les femmes de Sion, leur lyre aux saules de deuil qui bordent les rives étrangères. Camoëns, de retour à Goa, y fut persécuté par un nouveau vice-roi et retenu en prison pour dettes. Cependant, quelques amis s'étant engagés pour lui, il put s'embarquer et revenir à Lisbonne en 1569, seize ans après avoir quitté l'Europe. Le roi Sébastien, à peine sorti de l'enfance, prit intérêt à Camoëns. Il accepta la dédicace de son poëme épique, et, prêt à commencer son expédition contre les Mores en Afrique, il sentit mieux qu'un autre le génie de ce poëte, qui aimait comme lui les périls quand ils pouvaient conduire à la gloire ; mais on eût dit que la fatalité qui poursuivait Camoëns renversait même sa patrie pour l'écraser sous de plus vastes ruines. Le roi Sébastien fut tué devant Maroc, à la bataille d'Alcaçar, en 1578. La famille royale s'éteignit avec lui, et le Portugal perdit son indépendance. Alors toutes ressources, comme toute espérance, furent perdues pour Camoëns. Sa pauvreté était telle que, pendant la nuit, un esclave qu'il avait ramené de l'Inde mendiait dans les rues pour fournir à sa subsistance. Dans cet état, il composa encore des chants lyriques, et les plus belles de ses pièces de vers détachées contiennent des complaintes sur ses misères. Quel génie que celui qui peut puiser une inspiration nouvelle dans les souffrances mêmes qui devraient faire disparaître toutes les couleurs de la poésie ! Enfin le héros de la littérature portugaise, le seul dont la gloire soit à la fois nationale et européenne, périt à l'hôpital en 1579, dans la 62e année de son âge (1). Quinze ans après, un monument lui fut élevé (2). Ce court intervalle sépare le plus

(1) On dit que César sauva ainsi ses tablettes (*libellos*), en regagnant à la nage ses vaisseaux auprès d'Alexandrie.

(1) Lord Holland possède un exemplaire très-rare des œuvres de Camoëns. On croit qu'il a appartenu à ce malheureux poëte. Au bas de la première page est écrit le récit de sa mort, en vers espagnols, par un homme qui l'a vu mourir à Lisbonne. En voici la traduction : « Quel aspect déplorable que celui d'un si grand génie « aussi mal récompensé ! Je le vis mourir à Lisbonne dans un hô« pital, n'ayant pas même un drap pour se couvrir, lui qui avait si « souvent triomphé dans les Indes orientales, et navigué si long« temps sur mer à une distance de 1,500 lieues ! Quel avis à ceux « qui consacreront à l'étude le jour et la nuit ! » D—R—R.

(2) Matthieu Cardoso, jésuite, professeur de belles-lettres à Evora, composa l'épitaphe suivante, qui fut gravée sur le tombeau de Camoëns :

Naso elegis, Flaccus lyricis, epigrammate Marcus,
Hic jacet heroo carmine Virgilius.
Ense simul calamoque auxit tibi, Lysia, famam :
Unam nobilitant Mars et Apollo manum.
Castalium fontem traxit modulamine ad Indos,
Et Gangi tellis obstupefecit aquas.
Lysia mirata est, quando aurea carmina lucrum
Ingenii, haud gazas, ex Oriente tulit.
Sic bene de patria meruit, dum fulminat ense,
At plus dum calamo bellica facta refert.
Hunc Itali, Galli, Hispani vertere poetam,
Quolibet hunc vellet terra vocare suum.
Vertere fas, æquare nefas, æquabilis uni.
Est sibi par nemo, nemo secundus erit.

Le Tasse fit un sonnet à la gloire de Camoëns, quelque temps après la publication de la *Lusiade*, et avant celle de la *Jérusalem délivrée*. Ce sonnet, qui honore également les deux grands poëtes épiques de l'Italie et du Portugal, est adressé au héros de la *Lusiade*, Vasco de Gama, et terminé par ces vers :

Et hor quelle del colto, è buon' Luigi
Tant' oltrè stende il glorioso volo
Che i tuoi spalmati legni andar' men lunge.

Und' á quelli, á cui s'alza il nostro polo,
Et á chi ferma in contra i suoi vestigi,
Per lui del corso tuo la fama aggiunge.

Du Perron de Castera parle de la beauté de Camoëns avec une ridicule exagération ; il lui donne des *cheveux blonds*, des *lèvres de corail*, une *bouche bien meublée*, un *teint blanc*, *relevé d'un vermillon*, etc. D'autres biographes disent au contraire que Camoëns était roux et borgne ; qu'il avait le front avancé, voûté, et un grand nez arrondi en globe par le bout. Indépendamment de la *Lusiade*, Camoëns composa un grand nombre de poésies diverses, des sonnets, qui sont au nombre de soixante-six, des *cançones*, des *sextinas*, des odes, des élégies, des églogues, des stances, des *redondilhas*, des épigrammes, des satires, et deux comédies intitulées : *les Amours de Philodème* et l'*Amphytrion*, imité de Plaute. Il y a beaucoup d'élévation dans quelques-unes de ses odes, et beaucoup de fiel dans ses satires. Un savant Portugais disait à l'abbé de Longuerne que l'auteur de la *Lusiade* avait inventé 2,000 mots, qui tous avaient été reçus (*Longueruana*, t. 2, p. 79). Les Portugais le regardent comme leur Virgile, leur Horace, leur Ovide et leur Martial. Les principales éditions de la *Lusiade* et des poésies diverses de Camoëns sont : 1° *Os Lusiadas*, Lisbonne, 1547, in-4° ; 2° *Lusiadas comentadas por Manuel de Faria y Souza*, Madrid, 1639, 4 tom. en 2 vol. in-fol., fig., édition estimée et recherchée. Ce fameux commentateur publia, en 1640, un gros volume in-fol. pour défendre son commentaire, et laissa en mourant (l'an 1650) huit autres volumes d'observations et de remarques sur les œuvres

cruel abandon des témoignages les plus éclatants d'enthousiasme ; mais dans ces quinze années, la mort s'était placée comme médiatrice entre la jalousie des contemporains et leur secrète justice. L'édition la plus complète et la plus estimée de ses œuvres a paru à Lisbonne en 1779-80, sous ce titre : *Obras de Luis de Camoens, principe dos poetas de Hespanha,* 4 tomes en 5 vol. in-12 ; seconde édition, ibid., 1782-83. Le tome 1er, divisé en 2 parties, contient la vie de l'auteur et la *Lusiade*. Le dernier volume contient le théâtre et les ouvrages attribués au Camoëns (1). N. S. H.

CAMOSIO (JEAN-BAPTISTE), Trévisan, naquit à Azolo, d'une ancienne famille, dans le 16e siècle. Il professa la philosophie dans l'école espagnole de Bologne, et ensuite à Macerata. Il était, au jugement de de Thou et de Simler, l'un des hommes de son siècle qui entendaient le mieux le grec. Ayant été appelé à Rome par Pie IV, il fut chargé d'interpréter les Pères grecs de l'Église, et mourut en 1581, âgé de 66 ans. Indépendamment de plusieurs discours imprimés séparément et en divers temps, on a encore de Camosio : 1° une version latine du traité de Michel Psellus sur la *Physique* d'Aristote, Venise, 1554, in-fol. ; 2° des commentaires grecs sur la *Métaphysique* de Théophraste, intitulés : *In primum Metaphysices Theophrasti græce,* Venise, 1551, in-fol. ; 3° une traduction latine de la *Métaphysique* d'Aristote ; 4° une autre des commentaires d'Olympiodore *sur les Météores ;* 5° quelques poésies grecques. De Thou dit que les ouvrages manuscrits de Camosio, dont on lui avait envoyé le catalogue d'Italie, étaient plus nombreux que ses ouvrages imprimés. V—VE.

CAMOUX (ANNIBAL), fameux centenaire, qui n'est guère connu que par son prénom, naquit à Nice, le 20 mai 1638, la même année que Louis XIV, et mourut à Marseille, le 18 août 1759, âgé de 121 ans et 3 mois. Il servit sur les galères en qualité de soldat. L'exercice et la sobriété le préservèrent des infirmités qui suivent trop souvent la mollesse et l'intempérance. Il atteignit sa centième année sans avoir été malade, et sans qu'il se fût aperçu d'une diminution sensible dans ses forces. Louis XV lui accorda une pension de 300 francs. Il attribuait le phénomène de sa longévité à la racine d'angélique qu'il mâchait habituellement. Né dans une condition obscure, il se fit estimer par ses vertus. Il avait près de cent dix-sept ans lorsque le cardinal de Belloy fut nommé évêque de Marseille. Ce prélat aimait à s'entretenir avec lui ; il le visita sur son lit de mort, et Annibal lui dit : « Monseigneur, je vous « lègue mon grand âge. » Vers la fin de sa longue

de Camoëns. 3° *Obras do grande Luis de Camoens, com os Lusiadas comentadas por Manoel Correa, com os argumentos do Joam Franco Barreto, escrita por Manoel de faria Severin,* Lisbonne, 1720, in-fol. Manuel Correa, qui publia la première édition de son commentaire en 1613, donne à Camoëns le titre de *principe da poesia heroica*. Cette édition est dédiée à D. Rodrigo d'Acunha, inquisiteur de Lisbonne. 4° *Obras de Luis de Camoens,* Paris, Didot, 1759, 3 vol. petit in-12, fig. ; 5° *Rimas divididas in cinco partes,* Lisbonne, 1594, in-4° ; deuxième édition, ibid., 1598, in-4°. 6° *Rimas varias comentadas por Manuel de Faria y Souza,* Lisbonne, 1685, in-fol. La *Lusiade* a été traduite en vers castillans par Luys Gomez de Tapia, avec des notes et des observations, Salamanque, 1380, in-8° ; *in otavas rimas,* par Benito Caldera, Alcala, 1580, in-1°, par Henri Garces, Madrid, 1591, in-4° ; en français et en prose, de la manière la plus fautive, par Duperron de Castera, avec une vie de Camoëns et des remarques, Paris, 1735 et 1768, 3 vol. in-12 ; par Laharpe, qui ne savait pas un mot de portugais (et d'Hermilly), Paris, 1777, 2 vol. in-8°, fig. ; en italien, par C.-A. Paggi de Gênes, Lisbonne, 1659 : cette version est dédiée au pape Alexandre VII : en anglais, par Rich. Fanshaw, Londres, 1655, et par G.-J. Mickle, Oxford, 1776, in-4°, etc. Un carme, nommé Thomas de Faria, évêque de Targa en Afrique, a traduit en hexamètres latins la *Lusiade*, qui tire son nom des *Lusiades* (Portugais), ainsi nommés dans de vieilles et menteuses chroniques, de Lusus, dix-septième roi d'Espagne, ou de Lusus, fils ou compagnon du Bacchus indien. La traduction latine de D. Thomé de Faria est intitulée : *Lusiadum libri decem,* Olyssipone, 1622, in-8°. Il existe trois autres traductions latines qui sont restées manuscrites ; l'une est de D. André Bogaô, la seconde d'Antonio Mendez, la troisième de Francisco de Santo-Agostino Mendez. Ce poëme a été commenté par Luis Gomez de Tapia, Manuel Correa, Pierre de Mariz, 1613, in-8°, Louis Silva de Britto et Manuel Faria de Souza. La vie de Camoëns a été écrite par Pierre de Mariz, Manuel de Faria et du Perron de Castera. V—VE.

(1) Depuis les éditions et les travaux dont le Camoëns a été l'objet, et qui sont détaillés dans la note précédente, ce grand poëte n'a manqué en France ni d'éditeurs ni de traducteurs. Nous citerons d'abord *os Lusiadas, poema epico, nova edição, correcta e dada a luz por dom Jos.-Mar. de Souza-Bothello,* Paris, Didot, 1817, gr. in-4°, papier vélin, orné de 10 belles gravures. Cette édition magnifique, exécutée aux frais de M. de Souza, n'a pas été mise dans le commerce ; elle a servi de type à deux autres très-jolies éditions, la première publiée en 1819 chez F. Didot, in-8°, avec un portrait d'après le dessin de Gérard, la seconde donnée par Aillaud en 1823, in-32, avec portrait. Les œuvres de Camoëns, *Obras,* ont été éditées en 3 vol. in-18, papier vélin, sortis des presses de P. Didot, 1815. Cette jolie édition a été faite à Paris pour le compte de la veuve Bertrand et fils de Lisbonne ; il n'en est resté en France qu'un petit nombre. Nous ne mentionnerons pas deux ou trois éditions ordinaires, mais toujours soignées, qui ont été faites de *la Lusiade*. (*Voy.* le catalogue du libraire Baudry.) En Allemagne, il parut une édition in-12 assez correcte et assez bien faite, à Berlin, par les soins de C.-D. Winterfeld, sans millésime ; mais elle est de 1810. Nous connaissons une traduction italienne de *la Lusiade* publiée sous ce titre : *I Lusiadi, recati in ottava rima, da A. Briccolani,* Paris, imprimerie de Didot, 1826, in-32. Les traductions françaises de Camoëns se sont multipliées depuis environ vingt ans. Nous citerons d'abord celle de M. Millié, qui a paru sous ce titre : *les Lusiades, ou les Portugais,* poëme en 10 chants, avec des notes, Paris, Didot, 1825, 2 vol. in-8°. On peut dire que jusqu'alors une traduction du Camoëns manquait à la France ; car qu'étaient la version de Duperron et celle de d'Hermilly, revue par Laharpe ? Millié a complétement réussi : élégante et rapide, sa traduction, revue, corrigée et annotée par M. Dubeux de la bibliothèque royale, et précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages du Camoëns par M. Charles Magnin de l'Institut, Paris, 1840, 1 vol. grand in-18, fait partie de la *Bibliothèque Charpentier*. D'autres traducteurs se sont encore exercés depuis sur Camoëns ; MM. Fortaire et Fournier l'ont traduite ensemble, Paris, 1843. Enfin une traduction de *la Lusiade* en vers français, par M. Ragon, inspecteur de l'université de Paris, Hachette, 1842, in-18, a été suivie, en 1844, d'une nouvelle version en vers par M. Ch. Aubert, censeur du collége royal de Louis-le-Grand, Paris, 1844, in-12. — *La Lusiade* a été traduite en vers anglais par William Mickle, Oxford, 1775 et 1798 ; en polonais, par Przybylski, Cracovie, 1790. Le premier essai de traduction allemande fut fait par Meinhard ; cet écrivain ne traduisit que quelques chants, qui furent publiés en 1762. Après lui vint le baron de Seckendorf qui traduisit le premier chant, qu'il publia dans le 2e volume du *Magasin de la littérature espagnole et portugaise* de Bertuch. La première traduction de l'ouvrage complet fut faite par le docteur C.-C. Heise, et parut à Hambourg en 2 vol., sans désignation d'année (1806-1807). Une seconde traduction, de beaucoup meilleure, par Fr.-Adolphe Kuhn et Charles-Theodore Winkler, parut à Leipsick, 1807, 1 vol. — Dom Manuel Souza Botelho fit frapper, en 1820, une médaille en l'honneur de Luis de Camoëns. D'un côté on voit la tête du poëte, avec son nom et la date de sa mort. Le revers de la médaille représente les emblèmes des trois sortes de gloire auxquelles peut aspirer ce grand homme, comme poëte, comme navigateur et comme guerrier. D—R—R.

carrière, le cardinal se rappelait avec plaisir ce legs singulier, et disait, en riant, qu'il l'avait accepté. Vernet a peint Camoux Annibal dans une vue du port de Marseille qu'on voit au musée du Louvre. On a plusieurs portraits du même centenaire, dont l'un est peint par Viali, et gravé par Lucas. Sa vie a été imprimée in-12. V—VE.

CAMPAGNOLA (DOMINIQUE), peintre et graveur, né à Padoue en 1482, fils d'un artiste qui maniait avec autant d'habileté le pinceau que le ciseau, apprit, sans sortir de la maison paternelle, les principes du dessin, et alla se perfectionner à Venise sous les yeux de Titien. C'est à ce grand maître qu'il fut redevable de la touche libre et savante, du coloris frais, animé, du naturel charmant et de la verve poétique qui distinguent ses tableaux. On en voit quelques-uns à Venise, mais c'est à Padoue que sont ses principaux ouvrages. On y distingue à la sacristie de la cathédrale : *le Sauveur entre Aaron et Melchisédech*; les quatre saints protecteurs de Padoue, et des chérubins dans deux triangles; à la *scuola del santo* (la chapelle de la confrérie de St-Antoine), un *Enfant ressuscité* par le saint, que M. Valery trouve très-beau (*Voyage d'Italie*, t. 2, p. 11). Mais Ste-Marie *del Parto* peut être regardée comme une véritable galerie de ses tableaux. La voûte de la chapelle, louée par Lanzi (*Storia della pittura*, t. 3, p. 125), représente les évangélistes et d'autres saints dans divers compartiments. Campagnola ne s'est pas borné à peindre; il a aussi gravé à l'eau-forte et en bois, soit d'après ses propres compositions, soit d'après celles de son maître. Les pièces les plus recherchées sont, parmi les gravures à l'eau-forte : 1° une *Pentecôte*, pièce en rond, 1515. 2° Une *Vénus nue*, moyenne grandeur, 1517. 3° une *Ste. Famille*, datée de 1517, estampe de grande dimension. 4° Une *Adoration des rois*. 5° Un *Paysage dans le fond duquel on voit un char traîné par des bœufs*. 6° *Jupiter et Calisto*, d'après Titien. Ces trois derniers morceaux sont à peu près de la même grandeur que le n° 3. Les trois suivantes ont des dimensions plus petites. 7° *Le Denier de César*. 8° *La Guérison des malades*. 9° *La Parabole du mauvais riche et de Lazare*, trois planches en travers. Parmi les pièces gravées en bois, on distingue : 10° Une *Ste. Famille où la Vierge allaite l'enfant Jésus*, pièce de dimension moyenne, et dix-sept grandes estampes représentant : 11° *le Massacre des Innocents*, 1517; 12° *St. Jérôme dans un paysage*; 13° un autre *Paysage au milieu duquel se trouvent groupés un soldat, une femme et des enfants*; 14° *Trois Enfants, dont l'un est assis et regarde un chien qui ronge un os*; 15° enfin *Pharaon submergé dans la mer Rouge*, suite de 12 belles planches d'après le Titien, signées *Dominique delle Greche*, 1549. Campagnola, âgé de soixante-huit ans, conservait tout le feu de sa jeunesse, et un coloris dont peu d'artistes ont approché. Plusieurs de ses estampes sont signées, d'autres ne portent que les initiales ou les premières syllabes de son nom. La liste qu'en a donnée Huber, *Manuel des curieux*, t. 3, p. 54, et d'après lui Baverel, *Notices sur les graveurs*, t. 1, p. 146, est loin d'être complète. Il mourut en 1550, non à Venise, comme le dit Huber par distraction, mais à Padoue, puisqu'il ajoute que ce grand artiste fut inhumé dans l'église St-Antoine, près des Campagnola ses ancêtres. B—N et W—S.

CAMPAN (JEANNE-LOUISE-HENRIETTE GENEST), institutrice célèbre, vit le jour à Paris, le 6 octobre 1752. Son père, qui était premier commis au département des affaires étrangères, songea de bonne heure à la produire à la cour. Pour y parvenir, il crut devoir, en donnant des talents à sa fille, suppléer à ce qui lui manquait du côté de la naissance. Une éducation à la fois brillante et solide cultiva les dispositions précoces de la jeune personne. La musique et les langues étrangères eurent surtout de l'attrait pour elle. Goldoni expatrié lui donna des leçons d'italien; Albanèse fut son maître de chant; Rochon de Chabannes, Duclos, Thomas, Barthe, Marmontel, l'initièrent, par leurs conseils et leurs critiques, à l'art difficile de la déclamation et de la lecture. Bientôt des amis obligeants prononcèrent en cour le nom de mademoiselle Genest; et des dames influentes obtinrent pour elle la place de lectrice de Mesdames, filles de Louis XV. Il faut lire dans ses *Mémoires* l'émotion craintive qui l'assaillit quand, devenue habitante du palais de Versailles, elle vit pour la première fois se dérouler à ses yeux la splendide étiquette et la magnificence du trône. Elle avait alors quinze ans. Une fois ce prestige dissipé, la nouvelle lectrice, tout en s'applaudissant d'appartenir à la cour, sentit vaguement que sa position avait peu d'attrait pour une personne de son âge, et répondait fort peu à l'idée qu'on se faisait dans le monde de la vie de Versailles. Il y avait l'infini entre les appartements de Louis XV et ceux de Mesdames : autant la cour du monarque était frivole, gaie et voluptueuse, autant celle des dévotes princesses ses filles était monotone, silencieuse et sombre. C'était tant mieux peut-être pour mademoiselle Genest. Quoique également attachée par son titre aux trois princesses, elle se trouvait plus spécialement sous les yeux de madame Victoire. Des journées entières se passaient à lire auprès de cette princesse, qui travaillait dans son cabinet, et qui se croyait obligée de veiller sur cette jeune fille comme une mère sur son enfant. Le mariage du dauphin, depuis Louis XVI, avec Marie-Antoinette (en 1770), vint jeter un peu de mouvement dans cette atmosphère d'ennui. Jusque-là mademoiselle Genest n'avait eu que d'impuissantes ou tièdes protectrices dans Mesdames, qui d'ailleurs se seraient reproché de perdre cette jeune colombe, en la laissant prendre son essor dans d'autres régions de la cour. Louis XV même l'avait à peine remarquée, quoique l'habitude, l'usage, l'étiquette, l'amenassent de temps à autre chez ses filles. Un jour, suivant le récit de notre héroïne, en passant dans les appartements de Mesdames pour se rendre à la chasse, le roi s'arrête en face d'elle : « Mademoiselle Genest, on assure que vous êtes fort instruite, que vous savez quatre ou cinq langues étrangères — Je n'en sais que deux, sire. — Les-

quelles? — L'anglais et l'italien. — Les parlez-vous familièrement? — Oui, sire, très-familièrement. — En voilà bien assez pour faire enrager un mari. » Et le roi continue sa route en riant. Ces mots sont bien dans le caractère de Louis XV: mais de cette allocution de deux minutes, oubliée par le prince aussitôt que faite, quoique non oubliée par la vanité féminine de madame Campan, ne résultait rien pour mademoiselle Genest. L'arrivée de la jeune dauphine vint préparer un changement à son sort. Sans se brouiller avec aucun parti à la cour, la fille de Marie-Thérèse dut se rapprocher plus souvent de ses tantes que des petits appartements où trônait la favorite, et en même temps elle y apporta un peu de gaieté. La conformité de goûts et d'âge lui fit bientôt distinguer mademoiselle Genest. Elle aimait à chanter les ariettes nouvelles, et surtout celles de Grétry. La lectrice de madame Victoire, chez qui elle se rendait le plus fréquemment, fut chargée de l'accompagner sur la harpe ou le piano. Cette haute bienveillance était à elle seule une recommandation et une dot. M. Campan, d'une des familles distinguées du Béarn et dont le père avait été secrétaire du cabinet de la reine, devint son époux. Louis XV fit don à la mariée de 5,000 livres de rente, et Marie-Antoinette se l'attacha en qualité de femme de chambre, en lui permettant de continuer auprès de Mesdames ses fonctions de lectrice, et de cumuler ainsi les appointements des deux places. Elle lui promit même de l'élever au rang de première femme. Madame Campan y arriva effectivement au bout de quelques années. Le traitement normal des premières femmes, qui n'était que de 12,000 francs, mais que le seul produit des bougies de chaque jour portait à 50,000 et plus, n'était que le moindre avantage de ce poste, qui donnait, entre autres prérogatives, la garde des diamants, le maniement de la cassette de la reine, le payement des pensions et gratifications, beaucoup d'influence par conséquent sur tout ce qui de près ou de loin dépendait de la bonne volonté de la reine. Pendant vingt ans environ, depuis les fêtes du mariage jusqu'en 1789, madame Campan fut dans la confiance de cette princesse, et, de toutes ses confidentes, la plus intime et la plus discrète. Sa conduite privée dans ce laps de temps ne fut point totalement exempte de reproches, et l'on parla beaucoup de ses liaisons avec Dubois de Bellegarde. Mais, après ce que l'on avait vu sous la régence et sous Louis XV, cela ne pouvait pas s'appeler du scandale. Dès l'aurore de la révolution, la première femme de chambre se trouva en relation avec des hommes très-influents du parti constitutionnel, entre autres Théod. Lameth. Probablement madame Campan, par la nature de son esprit, par la multiplicité de ses lectures, était plus favorable à ces principes qu'aux doctrines de la monarchie absolue. Ce qu'il y a de certain, en dépit des dénégations qu'elle n'a cessé de répéter sur ce point sous la restauration, c'est qu'elle passait à la cour pour constitutionnelle; que chaque jour on le répétait au roi, à la reine, qui le croyait très-formellement: ce n'est pas à cette princesse qu'il eût été possible, même avec tout ce que madame Campan avait d'esprit, de donner le change à cet égard. On sent bien que la confiance de Marie-Antoinette en souffrit. Le moindre penchant pour les doctrines nouvelles n'était pas un de ces griefs qui pussent trouver grâce aux yeux de la reine. On demandera peut-être pourquoi elle ne la renvoyait pas. Chargée des ordres pour les levers, la toilette, les sorties, les voyages; préposée à la caisse à la parure; confidente obligée de mille détails de salle de bain et de chambre à coucher, la première femme savait trop de menus secrets dont la révélation peut-être n'eût rien été en d'autres temps, mais qui, en présence de la révolution, d'un parti formidable, et des haines qui déjà rugissaient autour de Marie-Antoinette, eût trouvé des milliers d'échos, et pas un doute; il fut convenu qu'on dissimulerait avec la femme de chambre. Les caresses, les flatteuses paroles redoublèrent. On affectait de tenir dans sa chambre des conciliabules, d'y donner des audiences, d'y rédiger ou d'y déposer des projets politiques. Mais rien de grave ou rien de vrai ne se traitait là. « On vous croit constitutionnelle; on vous « calomnie, ma pauvre madame Campan; consolez-« vous: ne suis-je pas calomniée tous les jours? Usez « de votre influence sur vos amis, dites-nous ce que « vous apprendrez! » Et madame Campan faisait au roi et à la reine le rapport des délibérations, des débats, des décrets de l'assemblée nationale. Sa manière facile et nette de résumer les discussions était souvent l'objet des éloges de ses maîtres. Parfois, sans doute, elle devait leur confier des circonstances un peu moins publiques que celles des délibérations législatives; mais sans doute aussi elle ne disait que ce qu'elle voulait, et supprimait ce qu'il fallait laisser ignorer. Louis XVI était-il dupe de ce manége? était-il sincère lorsque, pour consoler madame Campan, il lui disait que la proclamer constitutionnelle c'était la calomnier? On peut le croire. Mais la reine, moins facile à persuader, se tint sur ses gardes. Toutes les personnes dont l'autorité peut faire foi sur cette matière s'accordent pour l'attester. (*Voy.*, entre autres, les *Mémoires de madame de Créqui*.) Très-probablement madame Campan s'aperçut de cette tactique, mais elle fit semblant de croire à la continuation des bontés de Marie-Antoinette, et il y eut ainsi une espèce de compromis entre la souveraine et la première femme. L'hostilité de madame Campan, l'animosité personnelle qu'elle dut sentir contre son auguste maîtresse en reconnaissant qu'elle ne la tolérait que par peur, que l'on se cachait d'elle, et que, dans cette lutte d'esprit et de ruse, elle n'avait pas le premier rôle, la rendirent-elles assez ingrate pour qu'elle trahît ce qu'elle savait des secrets du château? On n'en a certes pas de preuves judiciaires; et, différente de quelques notabilités de nos jours, madame Campan ne s'est pas vantée après coup de ses perfidies. Mais l'opinion de la reine, à cet égard, n'était point douteuse; et madame Campan mentait très-sciemment en assurant que cette princesse n'avait cessé d'avoir en elle la plus grande confiance. On choisit, pour exécuter le voyage à Va-

rennes, la semaine où elle n'était pas de service. Suivant son propre récit, arrangé peut-être pour dérober aux lecteurs ce que cette particularité contenait d'offensant pour elle, elle était allée accompagner son beau-père aux eaux du Mont-d'Or, et elle ne revint à Paris que dans les premiers jours d'août, lorsque la reine, ramenée dans la capitale, lui eut mandé de la joindre. Ce fait, que madame Campan présente comme une réponse victorieuse aux accusations de ses ennemis, et qui certes ne répondrait à rien, même s'il était exact, n'est pas à l'abri de contestation. Un zélé royaliste le nie formellement dans ses *Mémoires secrets et universels des malheurs et de la mort de la reine de France*, notice hist., n° 8, p. 384. Au reste, la reine crut ne devoir rien changer à sa tactique habituelle, et tout continua, en apparence, comme par le passé jusqu'à la matinée du 10 août 1792. La veille, Louis XVI avait remis en dépôt à madame Campan un portefeuille renfermant non pas, dit-elle, des effets précieux, mais des papiers importants. Tous, à l'exception d'un seul, étaient des pièces de nature à compromettre beaucoup le roi et la reine. C'étaient les négociations avec Mirabeau, l'état des pensions et dépenses supportées par la liste civile pour arriver à la destruction du nouvel ordre de choses, la correspondance avec les princes émigrés, divers projets de contre-révolution, etc. Madame Campan avait, de plus, reçu de la reine, le 9 août dans la soirée, un coffre contenant ses diamants, des dentelles, etc. Toute la nuit elle fut sur pied, et le lendemain, renfermée dans une chambre avec les autres femmes, elle se vit en butte à toutes les insultes de la populace. Les piques et les sabres étaient levés sur elles, lorsqu'une voix de maître cria aux brigands : « On ne tue pas les « femmes ; » et celui qui l'avait saisie par ses vêtements lui dit : « Lève-toi, coquine, la nation te « fait grâce ! » Elle fut alors conduite chez son beau-frère par quatre ou cinq Marseillais, trouva moyen chemin faisant de faire délivrer sa sœur; trinqua comme elle avec ses gardes, qui certifièrent à la cabaretière que ces dames étaient leurs sœurs et de bonnes patriotes. Le 11, Marie-Antoinette demanda madame Campan, qui, cette fois encore, parvint près d'elle dans la cellule que cette princesse occupait aux Feuillants. Mais le lendemain, soit que la sévérité des vainqueurs eût pris un subit accroissement, soit que l'affection de la dépositaire des diamants et du portefeuille n'eût pas trouvé moyen de surmonter les obstacles, madame Campan ne put revoir la reine. Elle fit aussi, assure-t-elle, d'inimaginables tentatives pour obtenir la triste faveur de rejoindre la prisonnière au Temple. Mais tout fut inutile, démarches, sollicitations. Elle dut même s'estimer heureuse de voir son nom échapper aux longues listes de proscription que chaque jour voyait éclore. Il est permis de penser qu'il lui fallut de puissantes protections, et peut-être des services réels ou d'intimes rapports avec des hommes puissants, pour obtenir cet oubli. Quels purent être ces services ? Des bruits fâcheux lui imputèrent d'avoir livré les papiers de Louis XVI, et le reproche lui en fut adressé un jour en face, au milieu du parloir d'Écouen. Le retentissement de cette scène la froissa cruellement : elle crut se disculper en disant que, soumise à de rigoureuses visites domiciliaires, dont la cause unique était le précieux portefeuille, elle le refusa longtemps aux menaces les plus affreuses. Alors les sbires posèrent tous ensemble leurs baïonnettes sur la poitrine de son fils, jurant de tuer cet enfant si elle se taisait : la maternité l'emporta, et son fils fut sauvé. Entre cette version parfaitement dans le goût des mélodrames de ce bon temps (1810), et celle dont, douze années plus tard, madame Campan orna ses *Mémoires*, le lecteur pourra choisir. Dans cette dernière, la dépositaire tremblante transmet bien vite le portefeuille à un autre personnage, qui, inquiet lui-même de tout ce qui se passe, et n'osant garder, ne sachant cacher ces funestes documents, les brûle en présence de madame Campan, et ne garde que la pièce qui peut un jour servir le roi, s'il est mis en arrestation. Ce jour arrive, la pièce n'est point remise; mais Louis ne l'a pas demandée, et puis madame Campan ne l'a pas entre les mains. Quant aux autres papiers, ils n'ont point été livrés, puisqu'elle les a vu ou cru voir dévorer par les flammes. Si, par un désolant hasard, elle a été abusée en cette triste circonstance, au moins son cœur est pur, et ce n'est pas elle qui a vendu le sang du roi ni celui de la reine. Quant aux diamants, jamais voix ne s'est élevée pour lui imputer de les avoir abandonnés aux jacobins, et, sous ce rapport, ses dernières relations avec la cour sont restées dans l'ombre. Quoique tolérée par le gouvernement de la terreur, madame Campan, pour éviter le tranchant de la hache révolutionnaire, dut aller vivre solitaire à Coubertin, dans la vallée de Chevreuse. Les événements l'avaient alors placée bien bas : plus d'appointements ni de riches profits. Les diamants, si elle les avait, ne pouvaient être ni montrés ni aliénés. Au 9 thermidor, elle avait signé 30,000 fr. de dettes pour son mari, et, pour toutes ressources ostensibles, elle possédait un assignat de 500 livres. Il fallait se livrer à quelque travail pour redevenir riche ou pour acquérir du moins le droit de le paraître. Elle imagina d'utiliser ses talents en ouvrant un pensionnat de demoiselles. « Telle était ma pénurie, dit-elle, que, « hors d'état de faire imprimer des prospectus, j'en « copiai cent de ma main et les répandis parmi les « gens de ma connaissance qui avaient survécu à la « tourmente. » Une réaction royaliste très-forte se faisait alors sentir. Le titre d'ancienne femme de la reine valut bientôt à madame Campan la plus belle clientèle de Paris. Le ton, les grâces devaient s'être réfugiés dans la maison d'une femme dont l'enfance, la jeunesse et l'âge mûr s'étaient passés dans les appartements de Versailles, dans les boudoirs de Trianon. Le nouvel établissement était situé à St-Germain. Au bout d'un an, il comptait soixante élèves; l'année suivante, il en avait cent. La directrice avait racheté ses meubles, payé ses dettes. Tous les bonheurs s'enchaînent. Joséphine, qui n'était encore que madame de Beauharnais, lui amena sa fille et sa nièce, lui confia la surveillance de l'éducation

d'Eugène, et, un peu plus tard, en partant pour l'Italie, où l'appelait Bonaparte, devenu son mari, elle lui laissa tout pouvoir sur ses deux élèves. Revenu à Paris, le vainqueur de Wurmser et de Beaulieu se montra fort satisfait des progrès de sa belle-fille, invita madame Campan à dîner à la Malmaison, assista deux fois chez elle à des représentations d'*Esther*, et mit ses deux plus jeunes sœurs en pension à St-Germain. On comprend combien un tel suffrage plaçait haut dans l'opinion la maison de madame Campan, et avec quelle rapidité la mode amenait de jour en jour de nouvelles élèves dans le pensionnat privilégié. Chaque pas de l'ambitieux général vers la puissance ou vers la gloire élevait d'un cran le nouveau St-Cyr, et l'on savait qu'y mettre sa fille, c'était faire sa cour à Joséphine et à son mari. Ce fut bien mieux encore lorsque la prodigieuse fortune du colosse impérial eut transformé toutes ces élèves de St-Germain en maréchales, en princesses, en reines : c'était à qui aurait l'honneur d'apprendre la grammaire et la danse sous cette institutrice d'altesses et de majestés, dans cette enceinte où l'on respirait comme une atmosphère de sénatoreries, de grands-duchés et de trônes. Ce n'était peut être pas là l'impression la plus heureuse à laquelle pussent se livrer de jeunes et frêles imaginations, et madame Campan semble, jusqu'à un certain point, s'être occupée d'en défendre ses élèves; mais cette impression était, en quelque sorte, dans l'air de la maison; et cet enivrement de grandeur qu'explicitement elle désapprouvait, tout, dans ses manières, dans la tenue de son établissement, dans l'idée qu'elle avait d'elle-même, le respirait et l'inspirait. Un champ nouveau s'ouvrit encore à sa vanité comme à ses talents : l'empereur, accessible à tout ce qui lui était proposé de grandiose, voulut fonder, à l'instar de madame de Maintenon, un établissement modèle où les sœurs, les filles et les nièces des chevaliers de la Légion d'honneur reçussent une éducation distinguée. Dans une cour remplie des élèves de madame Campan, à qui eût-il été possible de songer, si ce n'est à madame Campan ? Peut-être était-elle pour quelque chose dans cette idée. Ce qui est bien sûr, c'est qu'elle rédigea les statuts de cet établissement placé à Écouen, qu'elle en eut la direction avec le titre de surintendante, et de plus, qu'à partir de ce jour, on dut l'appeler madame la baronne Campan. A quelques légères imperfections près, l'établissement d'Écouen a été, sans contredit, la plus belle création que jusque-là l'expérience et la raison de concert aient élaborée pour l'éducation des femmes; aussi le titre d'élève d'Écouen a longtemps été regardé dans le monde comme un titre d'honneur. Toutefois les ennemis de madame Campan lui ont reproché un intolérable despotisme à l'égard de tout ce qui l'entourait, des airs altiers, impérieux, des violences même; et, en repoussant la dernière accusation, on doit reconnaître que ses amis ne l'ont point justifiée. Du reste, d'autres imputations plus graves encore ont été dirigées contre la surintendante d'Écouen : une absolue soumission aux puissances qui régnaient de par Napoléon l'auraient, a-t-on dit, entraînée à des complaisances bien coupables chez la femme qui avait en dépôt l'innocence et l'honneur des familles; le nom de Murat a été prononcé en cette occasion par des pamphletaires. Mais nous sommes convaincus que le nom de madame Campan doit rester pur de cette tache, et nous ne mentionnons ces bruits odieux que parce qu'ils ont été répétés par la presse (1). Madame Campan était arrivée à son apogée en 1811. Cette année, en créant une succursale d'Écouen à St-Denis, Napoléon, malgré la haute opinion qu'il avait de madame Campan, ne l'en nomma pas surintendante. Elle eût souhaité ardemment cumuler la direction des deux maisons, et peu s'en fallut que, dans cette occasion, elle n'accusât Napoléon d'ingratitude. Trois ans après, elle reçut un coup plus funeste : les Bourbons étaient rentrés. Une ordonnance l'évinça de son pachalik d'Écouen, supprimant à la fois la surintendante et la maison. En vain elle tenta de se réconcilier avec la cour. Ni ses protestations, ni les certificats pompeux de hauts personnages (*voy.* LALLY-TOLLENDAL) qui peut-être ne connaissaient qu'imparfaitement ses relations avec la reine, ne purent triompher des préventions que les nouveaux habitants des Tuileries avaient conçues. Sa vanité en fut vivement froissée. Quand il fallut qu'elle se le tînt pour dit, elle bouda, se fit libérale, parla par aphorismes et par sentences, imitant beaucoup le style de madame de Staël : « Jamais l'œil de bœuf de Versailles ne « me pardonnera d'avoir eu la confiance du roi et « de la reine : » nous avons vu ce qui en était; et : « Le pouvoir aujourd'hui est dans les lois, partout « ailleurs il serait déplacé; mais cette vérité leur « échappe; la poussière des vieux parchemins les « aveugle... » Déchue ainsi de ses grandeurs anciennes et modernes, madame Campan quitta Paris pour se retirer à Mantes. Là elle reçut la nouvelle de la mort de son fils unique, qui, après avoir été auditeur au conseil d'État et commissaire spécial de police à Toulouse sous le gouvernement impérial, avait été jeté dans les prisons de Montpellier et y avait langui plusieurs mois. Déjà de cruels incidents lui avaient ravi la plus grande partie de sa famille : sa sœur (madame Auguier), sur le point d'être arrêtée le 9 thermidor, s'était jetée par une fenêtre; la première de ses nièces (madame de Broc) s'était noyée en tombant dans un gouffre aux eaux d'Aix en Savoie; la seconde, la maréchale Ney, venait de perdre son mari; leur père à toutes deux était mort de douleur dès le commencement du procès de son gendre; enfin un neveu de ce dernier s'était brûlé la cervelle. La mort de Henri Campan porta le dernier coup à la sensibilité de sa mère, dont la santé, depuis ce temps, déclina sans cesse. Les eaux de Bade, les vues pittoresques de la Suisse, la conversation de la duchesse de St-Leu, qu'elle revit avec attendrissement, ne la soulagèrent point. Enfin il fallut pratiquer sur elle une opération cruelle : elle

(1) *Voy.* la *Prise à partie de la cour de cassation*, section des requêtes, par le capitaine Révél, auteur de *Bonaparte et Murat ravisseurs d'une jeune femme*, Paris, 1822. (*Voy.* aussi ce dernier pamphlet.

D—R—R.

la subit avec courage ; mais bientôt des symptômes fâcheux apparurent, et la mort fut inévitable. Madame Campan expira le 16 mars 1822. Sur son tombeau, dans le cimetière de Mantes, s'élève une colonne de marbre blanc surmontée d'une urne et accompagnée d'une épitaphe fort simple. — Si la vie de madame Campan n'est pas exempte de taches, ses travaux comme institutrice recommandent son nom à la postérité. A tout hasard, elle voulait que ses élèves fussent en état de se suffire à elles-mêmes. Elle les exhortait aux habitudes simples, aux soins de ménage, aux ouvrages d'aiguille, etc., ayant pour maxime que l'éducation d'une femme n'est complète que lorsqu'elle n'est étrangère à aucun des travaux de son sexe. Toutefois elle ne se faisait pas d'illusion sur les imperfections qui rendent presque impossible, dans un grand établissement, l'initiation des élèves aux détails domestiques. Quant aux arts et aux talents d'agrément, en leur assignant le rang élevé auquel les placent la vie élégante et la civilisation moderne, elle rappelle avec douleur qu'il faut six, huit, dix ans d'études pour commencer à se classer parmi les artistes. Les peines, chez elle, étaient très-douces et très-habilement graduées, de sorte que la plus légère censure inspirait un effroi immense ; les corrections afflictives étaient donc tout à fait hors de l'esprit de l'institution, et c'est ce qui doit réduire à néant l'imputation des sévices articulés contre la surintendante. Madame Campan a dit un beau mot sur elle-même et tracé un beau modèle aux femmes qui suivent la même carrière, en proclamant que, dans toute sa vie d'institutrice, elle a voulu faire des élèves qui fussent institutrices à leur tour. « Créer des mères, dit-elle, voilà toute « l'éducation des femmes. » Les ouvrages de madame Campan sont : 1° *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre, suivis de souvenirs et anecdotes historiques sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, Paris, 1822, 3 vol. in 8° ; 2ᵉ edit., 1823. Ces mémoires, qui font partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, comprennent vingt et un ans, depuis l'installation de madame Campan auprès de Marie-Antoinette, en qualité de femme de chambre, jusqu'au 12 août 1792. Ils sont écrits avec beaucoup de grâce, abondent en traits curieux et caractéristiques du temps, et peignent très-fidèlement l'intérieur de la reine. On peut ajouter qu'ils la font aimer, et montrent chez elle autant de noblesse que de désinvolture et d'élégance, autant de bonté que de charmes. Ajoutons aussi pourtant que la narratrice ne dit pas tout. Nous savons de sources certaines que l'éditeur de ces *Mémoires* eut, vers le temps de la publication, accès au château, et qu'il fit disparaître du manuscrit tout ce qui pouvait choquer d'augustes susceptibilités. Mais ces suppressions mêmes n'eussent-elles pas eu lieu, nous croyons que les *Mémoires* de madame Campan seraient encore féconds en réticences. Et quoi de plus simple ? L'habile surintendante d'Écouen avait senti que le seul rôle qui lui convînt était une affectueuse vénération pour sa bienfaitrice. Elle eut toujours, ou toujours témoigna ce sentiment. Y déroger dans ses écrits eût été, pour elle, pis que de l'ingratitude : c'eût été de la stupidité; c'eût été prouver l'ingratitude et la trahison dont tant de soupçons la noircissent. 2° *Lettres de deux jeunes amies*, Paris, 1811, in-8°. 3° *Conversations d'une mère avec sa fille, en anglais et en français, composées pour la maison d'éducation de madame Campan, dédiées à madame Louis Bonaparte*, Paris, an 12 (1804), in-8°. 4° *De l'Éducation des femmes*, Paris, 1823. 5° *Théâtre d'éducation* (contenant, entre autres pièces : *Arabella, ou la Pension anglaise ; la Vieille de la cabane ; les Deux Éducations ; le Concert d'amateurs ; les Petits comédiens ambulants*). Ces quatre derniers ouvrages ont été réunis sous le titre d'*OEuvres complètes de madame Campan sur l'éducation*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°. On a imprimé, en 1835 : *Correspondance inédite de madame Campan avec la reine Hortense*, précédée d'une notice et d'une introduction par J.-A.-C. Buchon, Paris, 2 vol. in-8°. M. Maigne, médecin des hôpitaux à Mantes, dont la femme avait été élevée à Écouen et avait servi de secrétaire à son institutrice, a publié, en 1824, un *Journal anecdotique de madame Campan, ou Souvenirs recueillis dans ses entretiens*, suivi de sa correspondance inédite avec son fils, Paris, Beaudouin frères, in-8°, fig. On trouve une notice sur madame Campan à la tête de ses *Mémoires ;* elle est signée de l'éditeur, M. Barrière. Il faut lire aussi les *Observations sur les Mémoires de madame Campan, par M. le baron d'Aubier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi*, Paris, 1823, in-8°. Vers le temps de la mort de madame Campan parurent d'elle deux lithographies assez remarquables pour l'exécution et la ressemblance: Dans son *Mémoire sur les événements relatifs au voyage de Varennes* (Paris, 1823, in-8°), le baron de Goguelat (*voy.* ce nom) a réfuté plusieurs assertions de madame Campan relativement à ce voyage. VAL. P.

CAMPANA (CÉSAR), gentilhomme de la ville d'Aquila, dans le royaume de Naples, mort en 1606 dans un âge avancé, fit de l'histoire sa principale étude. Il a publié : 1° *Istoria del mondo dal 1570 al* 1596, Venise, 1591, 1599, 2 vol. in-4° ; ibid., 1607 : cette histoire commence à la fondation de Rome. 2° *Alberi delle Famiglie, che hanno signoreggiato in Mantova*, Mantoue, 1590, in-4°. 3° *Delle Famiglie di Baviera, e delle Reali di Spagna*, Vérone, 1592, in-4°. 4° *Vita del re Filippo II*, Vicence, 1608, 2 parties in-4°, et avec un supplément d'Augustin Campana, son fils, Venise, 1609, 3 parties in-4°. 5° *Storia delle guerre di Fiandra*, Vicence, 1602, in 4°. Cette histoire s'étend de 1559 à 1600; elle fut réimprimée en 3 part., Vicence, 1622, in-4°. 6° *Assedio et Riaquisto di Anversa nell' anno* 1584, Vicence, 1595, in-4°. 7° *Compendio istorico delle guerre successe tra christiani e Turchi e Persiani sin' all' anno* 1597, Venise, 1597, in-4°. — *Albert* CAMPANA, dominicain de Florence, mort le 24 septembre 1639, a publié une traduction italienne de la *Pharsale* de Lucain, en vers libres, Venise, 1640, in-12. R. G.

CAMPANAIO (Lorenzo di Lodovico), surnommé *Lorenzetto,* sculpteur et architecte florentin, né en 1494, mérita l'amitié de Raphaël qui l'employa dans divers travaux importants, et lui fit épouser une sœur de Jules Romain, son disciple chéri. Dans sa jeunesse, Lorenzetto termina le mausolée du cardinal Fortoguerri, placé dans l'église de St-Jacques à Pistoie, et qu'André del Verrochio avait laissé imparfait. On y remarque une figure de la *Charité* où il commença à développer tout son talent. Il se rendit ensuite à Rome, où, malgré son habileté, il fut d'abord occupé à des ouvrages de peu d'importance; mais, ayant fait connaissance avec Raphaël, ce grand artiste lui fit confier l'exécution du tombeau que le cardinal Chigi voulait se faire ériger dans l'église de Ste-Marie du Peuple. Lorenzetto fit les deux belles figures de *Jonas* et d'*Elie* qui ornent ce tombeau, et que l'on prendrait pour deux productions du ciseau grec, si l'époque à laquelle elles furent exécutées et le nom de leur auteur n'étaient pas connus. Il attendait un juste salaire de ce bel ouvrage; mais, Raphaël et le cardinal Chigi étant morts avant qu'il fût terminé, Lorenzetto se vit forcé, par l'avarice des héritiers du prélat, à le garder dans son atelier, où il resta pendant plusieurs années. Ces deux figures ont reçu cependant plus tard la destination qu'elles devaient avoir. Comme architecte, cet artiste a construit à Rome plusieurs maisons particulières et le palais Cafarelli, ainsi que la façade intérieure et les jardins du palais du cardinal de la Valle. Dans ce jardin, il exécuta deux magnifiques bas-reliefs en marbre, tirés de l'histoire ancienne. Après le siége de Rome, le pape Clement VII ayant fait abattre deux petites chapelles de marbre placées à l'entrée du pont St-Ange, les fit remplacer par deux statues de marbre, dont l'une, représentant *St. Paul* fut confiée à Paul, Romano, et l'autre, celle de *St. Pierre,* à Lorenzetto. Malgré tous ces travaux, cet artiste habile était sans fortune, et cinq fils en bas âge ajoutaient à ses besoins. C'est alors que San-Gallo, architecte de St-Pierre, lui confia une partie des constructions que le pape Paul III avait ordonnées pour l'achèvement de cet édifice. Ces travaux enrichirent l'artiste en peu de temps, et il eût fait une fortune considérable, si une mort prematurée ne l'eût frappé en 1541, a l'âge de 47 ans. P—s.

CAMPANELLA (Thomas), naquit à Stillo, bourg de la Calabre, le 5 septembre 1568. Ses parents ne négligèrent rien pour son éducation, et il répondit tellement à leurs soins, que, dès l'âge de treize ans, il écrivait avec une égale facilité en vers et en prose: aussi Baillet lui a-t-il accordé une place dans son livre des *Enfants célèbres.* A quatorze ans et demi, il entra dans l'ordre des dominicains, et ses progrès en théologie ne furent pas moins rapides que ceux qu'il avait faits dans les lettres. Bientôt son premier couvent, où d'écolier il était devenu maître, fut pour son génie un théâtre trop étroit. Il parcourut toute la Calabre. On a prétendu que, dans ses courses, il rencontra un rabbin qui l'initia dans l'art de Raimond Lulle, et lui rendit familiers, en quinze jours, les éléments de toutes les sciences. Quoi qu'il en soit, il ne tarda guère à sapper les fondements de la philosophie d'Aristote, l'oracle de son siècle. Son dernier maître, qui devait aller disputer publiquement à Cosenza, étant tombé malade, les moines du couvent firent prendre sa place à Campanella, qui s'en acquitta avec un tel succès, que chacun, en l'écoutant, s'écriait que l'esprit du grand Tilesius s'était emparé de lui. Campanella ne connaissait point les ouvrages de ce philosophe. Il se procure son traité *de Rerum Natura*, le dévore, et bientôt entreprend de réfuter Antoine Marta, qui, dans un ouvrage contre Aristote, avait attaqué Tilesius. Quoique n'ayant que vingt-six ans, il composa son livre en onze mois, tandis que Marta avait mis onze ans à faire le sien. Ce fut à Naples, en 1591, qu'il publia ce premier ouvrage, intitulé: *Philosophia sensibus demonstrata*. Ce livre excita contre lui tous les partisans d'Aristote. Un vieillard, qu'il avait terrassé dans une dispute, l'accusa de magie. Campanella s'enfuit à Rome, puis à Florence, Venise, Padoue, Bologne. On lui vola tous ses manuscrits, qui furent déférés à l'inquisition. Il revint ensuite à Naples; de là, dans sa patrie; mais bientôt on lui imputa des délits plus graves. Il fut plongé dans les cachots comme criminel d'État, coupable de conspiration, et condamné à une détention perpétuelle: c'était en 1599. On l'accusait, en outre, d'être l'auteur du fameux livre *de tribus Impostoribus*. (*Voy.* à ce sujet la dissertation de la Monnoye.) On déterminerait difficilement aujourd'hui ce qu'il y eut de vrai dans la première de ces imputations. Gabriel Naudé, ami particulier de Campanella, lui prête, dans ses *Considérations politiques sur les coups d'État*, l'intention de se faire roi de la Calabre supérieure. Piétro Giannone, historien du royaume de Naples, dit formellement qu'il trama dans son pays une conspiration, se faisant appeler *le Messie*: que sa troupe était composée de prêtres, de moines, de bandits; qu'ils devaient massacrer tous les Espagnols, se déclarer indépendants, et former une république; que, pour réussir plus sûrement dans ses projets, Campanella avait fait alliance avec les Turcs, dont la flotte aurait secondé son entreprise; mais qu'elle fut heureusement déjouée par le comte de Lémos. Quoi qu'il en soit, le récit des tourments qu'endura dans sa prison notre Calabrais fait horreur. Il fut mis cinq fois en jugement, et subit jusqu'à sept fois la question. Sa détention dura vingt-sept ans entiers. Enfin, après plusieurs tentatives inutiles, il obtint sa liberté le 15 mai 1626, sur la demande expresse du pape Urbain VIII à Philippe IV, roi d'Espagne. Gabriel Naudé a célébré cet événement dans son *Panegyricus Urbano VIII dictus ob beneficia ab ipso in Campanellam collata*, Paris, 1644, in 8°. Après quelque séjour à Rome, redoutant toujours les embûches des Espagnols, Campanella prit la résolution de se retirer en France. Il partit secrètement en 1634, déguisé en minime, dans la voiture de l'ambassadeur de Noailles, et s'arrêta d'abord à Marseille, puis à Aix, où le célèbre Peiresc le reçut avec empressement, et lui fournit les

moyens de se rendre à Paris. Louis XIII et Richelieu lui firent l'accueil le plus distingué. Ce dernier lui accorda, dit-on, une pension de 2,000 livres, et le consultait souvent sur les affaires d'Italie. Fatigué de ses malheurs, Campanella se retira dans le couvent de son ordre, rue St-Honoré, où il termina tranquillement ses jours, à 71 ans, le 21 mai 1639. On a prétendu que l'éclipse de soleil qui suivit sa mort de quelques jours lui en avait fait prédire l'époque. Les jugements que l'on a portés sur le mérite de ce philosophe varient en raison des passions qui les ont dictés. Tobie Adami (1), son disciple, l'élève jusqu'aux nues; jouant sur le nom de Campanella, il s'écrie :

Adpensa mundi tinniens in angulo,
Dormire forte dum placet mortalibus,
Multum sonando suscitat Campanula.

Sorbière l'appelle *Monachum ineptissimum et indoctissimum*. *Cardani simiam*. César de Branchedor dit que, dans cet homme extraordinaire, le démon a voulu prouver tout ce que peut l'esprit humain. Grotius le nomme rêveur; Bœcler, *hominem callidissimum et ad fraudem acutum, sine ulla religione ac fide*. Naudé lui donne les plus grands éloges. On ne peut nier, en effet, que Campanella eût un esprit profond, une imagination vive et hardie; mais son asservissement aux rêveries de l'astrologie judiciaire, et la manie de l'argumentation qu'il emprunta de son siècle, nuisirent beaucoup au développement de ses lumières. Parmi ses principes de physique et de philosophie, on remarque les suivants : l'essence et l'existence des êtres sont une seule et même chose : le lieu est une substance primitive, incorporelle, immobile, propre à recevoir tous les corps; le froid et le chaud sont les deux grands agents de la nature : le premier a produit la terre, l'autre le ciel; la matière et toutes les parties possibles d'icelle, tant petites soient-elles, sont douées de sentiment; les trois grands attributs de la Divinité sont : puissance, amour, sagesse; c'est la triade principiante, de laquelle tout est émané, etc Les ouvrages imprimés de Campanella sont : 1° *Philosophia sensibus demonstrata; adversus eos qui proprio arbitratu, non autem sensata duce natura philosophati sunt : cum vera defensione Bernardi Telesii*, Naples, 1591, in-4°; l'auteur y traite du principe des mixtes, de la formation du fœtus, du ciel, du monde, des éléments, du cours oblique du soleil, du mélange des éléments, de leurs qualités et du mouvement. 2° *Prodromus philosophiæ instaurandæ, seu de natura rerum, cum præfatione ad philosophos Germaniæ*, Francfort, 1617, in-4°; cette préface est de Tobie Adami, éditeur de l'ouvrage. 3° *De Sensu rerum et Magia libri 4, ubi demonstratur mundum esse Dei vivam statuam, beneque cognoscentem; omnes illius partes sensu donatas esse, quatenus ipsarum conservationi sufficit, et fere omnium naturæ arcanorum aperiuntur rationes*, Francfort, 1620, in-4°, publié par Tobie Adami; et Paris, Boullanger, 1636, in-4°, 2° édit. donnée par Campanella lui-même, et dédiée au cardinal de Richelieu. Cet ouvrage, composé pendant sa détention, est un des plus curieux de l'auteur, il s'efforce d'y prouver que les êtres que nous regardons comme les plus insensibles, tous, jusqu'aux cadavres, sont doués du sentiment. On y trouve aussi l'opinion que le nombre des mondes est infini, que les planètes sont habitées, et que le soleil s'approche insensiblement de la terre, pour la brûler au jour du jugement. Le P. Mersenne et D.-G. Morhof s'élevèrent avec force contre ce livre. Ce fut aussi sur le même sujet qu'Athanase le Rhéteur, prêtre de Constantinople, composa en grec un *Anti-Campanella*, abrégé depuis par lui-même en latin, Paris, 1655, in-4° 4° *Realis philosophiæ epilogisticæ partes 4 cum Tob. Adami annotat., accedit appendix politicus, sub hoc titulo, Civitas solis, seu idea reipublicæ philosophicæ*, Francfort, Eumelius, 1620; Tampachius, 1623, in-4°; ces quatre parties de la philosophie sont la physique, la morale, l'économie et la politique; c'est à la dernière que se rattache la *Cité du Soleil*, espèce de roman utopique, que Campanella met lui-même fort au-dessus de la *République* de Platon, mais que Conringius trouve avec raison inférieur à celui de Thomas Morus. L'auteur y établit la communauté des femmes. L'ouvrage est terminé par des questions de Campanella contre les sectes anciennes et modernes. La *Cité du Soleil* a été plusieurs fois réimprimée; elle se trouve entre autres dans le *Mundus alter et idem* de Mercurius Britannicus (Jos. Halle), Utrecht, 1643, 1648, in-12. 5° *Apologia pro Galileo, ubi disquiritur utrum ratio philosophandi quam Galileus celebrat faveat Scripturis sacris, an adversetur*, Francfort, Kempffer, 1622, in-4°, publiée par Adami. 6° *Astrologicorum libri 6*, Lyon, 1629, in-4°, et Francfort, 1630, in-4°, édit. augmentée d'un 7° liv., *de Fato syderali vitando*; l'auteur s'efforce d'y faire concorder les données de l'astrologie avec les doctrines de St. Thomas, d'Albert le Grand et de l'Ecriture sainte. 7° *Atheismus triumphatus, seu contra antichristianismum*, Rome, 1631, in-fol. Le premier titre fut donné à l'ouvrage par Scioppius; on a prétendu, peut-être sans beaucoup de fondement, que celui d'*Atheismus triumphans* lui conviendrait mieux, parce que Campanella n'y combat que faiblement les arguments qu'il prête aux athées. La 2° édition de ce livre, plus recherchée que la première, est de Paris, Dubray, 1636, in-4°; elle est augmentée des nos 11 et 12. 8° *Monarchia Messiæ, ubi, per philosophiam divinam et humanam, demonstrantur jura summi pontificis super universum orbem*, Jesi, Arnazzino, 1633, in-4°. 9° *Discorsi della libertà e della felice suggetione allo stato ecclesiastico*, ibid., 1633, in-4°; ces deux ouvrages, extrêmement rares, que l'on réunit ordinairement, furent supprimés sur la demande de plusieurs souverains, et sont recherchés

(1) Tobie Adami naquit à Werda, le 30 août 1581, et mourut à Weimar, où il était conseiller aulique, le 29 novembre 1643. Dans sa jeunesse, il fit le voyage de la terre sainte avec Bunau, dont il était le gouverneur. A son retour, il passa par Malte, par Naples, où il connut Campanella qui languissait dans les prisons; il y sejourna huit mois entiers. Campanella lui confia plusieurs ouvrages pour les faire imprimer, et jamais Adami n'abusa de sa confiance.

des curieux : Niceron ne les a pas connus. 10° ***Medicinalium juxta propria principia libri septem***, Lyon, Pillehotte, 1635, in-4°, publiés par Jacques Gaffarel. L'auteur s'y montre aussi confiant dans l'astrologie judiciaire que peu instruit en anatomie ; il attribue la préparation de la bile à la rate. 11° ***De Gentilismo non retinendo, quæstio unica***, Paris, 1636, in-4°; il examine dans ce livre s'il est permis de contredire Aristote, et de jurer ***in verba magistri***. 12° ***De Prædestinatione, Electione, Reprobatione et Auxiliis divinæ gratiæ, cento thomisticus***, Paris, 1636, in-4° ; il rejette les opinions de St. Augustin et de St. Thomas, pour suivre celle d'Origène. 13° ***Disputationum in suam philosophiam realem libri quatuor***, Paris, 1637, in-fol. 14° ***Philosophiæ rationalis partes quinque***, Paris, 1638, in-4° ; ce livre avait été composé pendant sa détention. Les cinq parties de la philosophie rationnelle sont : la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la poétique et l'histoire. Il définit la rhétorique, l'art de conseiller le bien et de dissuader le mal, d'où il suivrait qu'un beau plaidoyer sur une mauvaise cause n'appartiendrait plus à cet art. 15° ***Universalis Philosophiæ seu metaphysicarum rerum libri*** 18, Paris, 1638, in-fol. 16° ***Ecloga in portentosam Nativitatem Delphini Galliæ***, Paris, 1639, in-4° ; on voulut l'attaquer sur le choix du mot ***portentosa***, que l'on prétendait ne se prendre qu'en mauvaise part, mais il prouva le contraire. 17° ***De Monarchia hispanica Discursus***, Amsterdam, Elzevir, 1640, in-24 ; Harderwick, 1640 ; Amsterdam, 1653, in-12 ; traduit en italien, en anglais et en allemand, fort augmenté, par Besold. Campanella composa ce livre en prison ; il y fournit au roi d'Espagne les moyens de parvenir à la monarchie universelle. 18° ***De Libris propriis et recta Ratione studendi Syntagma***, Paris, 1642, in-8° ; Gabriel Naudé fut l'éditeur de ce livre, que réimprimèrent Grotius dans son recueil ***de Studiis instituendis***, Amsterdam, Elzevir, 1645, in-12 ; et Th. Crénius dans le traité ***de Philologia***, Leyde, 1696, in-4°. Presque tous les ouvrages de Campanella sont rares, et portent au frontispice une clochette. On trouvera dans les ***Script. ord. prædicatorum*** des PP. Quétif et Echard deux autres indices de ces ouvrages, l'un formé d'après le traité ***de Libris propriis***, l'autre conforme au plan que donne Campanella pour une nouvelle édition de ses œuvres, en 10 vol. in-fol., à la fin de sa ***Philosophie rationnelle***. Les mêmes religieux donnent aussi le catalogue exact des ouvrages manuscrits de leur confrère, composé de plus de cinquante articles. La vie de cet homme célèbre a été écrite en latin par Ernest Salomon Cyprien, Amsterdam, 1705, 1722, in-8°. On peut aussi consulter sur le même sujet, Bayle, Chauffepié, Toppi, Nicodemo, Brucker (***Hist. philos.***, t. 5), Lorenzo Crasso, les ***Mémoires*** du P. Niceron, t. 7, et même l'***Encyclopédie***, où l'on trouve un court exposé de la philosophie de Campanella, tiré de Brucker. D. L.

CAMPANI (Jean-Antoine), fils d'une paysanne de Cavelli, qui accoucha de lui sous un laurier, naquit en 1427. Il prit son nom du mot latin ***Campania***, qui désigne la Terre de Labour, où est situé le village de Cavelli. Orphelin dès son bas âge, Campani fut d'abord berger, puis passa au service d'un curé de campagne, qui, lui voyant quelques dispositions, lui enseigna la langue latine. Le disciple, devenu plus habile que son maître, alla continuer ses études à Naples, et y fut précepteur. Dégoûté de cette profession, il partit pour aller étudier le droit à Sienne, et fut dévalisé par des voleurs. Il alla à Pérouse, où il s'appliqua à la philosophie, aux mathématiques, à l'éloquence, à la poésie et à l'étude de la langue grecque ; mais, quoiqu'à l'école de Démétrius Chalcondyle, il renonça bientôt à cette langue. Jacques Piccolomini, depuis cardinal de Pavie, dont il fit la connaissance, l'introduisit à la cour du pape, où il composa deux petits traités : ***de Regendo Magistratu*** et ***de Dignitate matrimonii***. Pie II désira le connaître ; il s'établit entre le souverain pontife et Campani une petite correspondance que le pape tenait lui-même. Pie II nomma Campani évêque de Crotone, puis de Téramo, et mourut au moment où il allait le créer cardinal. Paul II conféra à Campani l'archiprêtré de St-Eustache, et l'envoya avec le cardinal de Sienne à Ratisbonne. Sixte IV, successeur de Paul II, avait été à Pérouse le professeur de Campani, et lui donna le gouvernement de Todi. Campani ne put apaiser les troubles qui y régnaient, et ne fut pas plus heureux à Foligno, ni à Citta di Castello. Le pape résolut d'y envoyer des troupes ; mais ces troupes ayant commis de grands excès à Todi et à Spolète, les habitants de Citta di Castello fermèrent leurs portes, en représentant au pape qu'ils étaient prêts à lui obéir en tout, pourvu qu'il ne les forçât pas à recevoir des soldats. On fit alors le siége de cette place. Campani, gouverneur de la ville, écrivit à ce sujet au pape : « Si Votre « Sainteté n'y met point d'autre ordre, qu'est-ce « que tout ceci, sinon une cruauté digne des Turcs, « et non une conduite chrétienne, sacerdotale, ou « qui ressemble à celle du Sauveur ? » Sixte IV ôta le gouvernement à Campani, qui ne put jamais rentrer en grâce, et fut même banni de l'Etat ecclésiastique. Campani alla à Naples, où le roi lui donna le titre de son secrétaire, et lui fit de grandes promesses. Ennuyé d'en attendre l'effet, il se retira à Téramo, puis à Sienne, où il mourut le 15 juillet 1477. Campani était très-lié avec le cardinal Bessarion. Il était laid et mal fait ; il avait les pieds crochus et les mains recourbées et velues, les narines larges et ouvertes, le front petit, le ventre très-gros. Quelques personnes ont attaqué ses mœurs, et Politien, qui a fait son épitaphe, lui fait dire : ***Placuit mihi uterque Cupido***. Cet ***uterque Cupido*** a été expliqué de diverses manières. Quelques critiques n'ont vu dans le second Cupidon que l'amour de Dieu ; il est certain que, parmi les vers de Campani, une partie est érotique, et, comme il le dit lui-même, ***quorum pars est amatoria***. L'édition de Tite-Live, Rome, 1471-72, in-fol., à laquelle il donna des soins, a fait croire à quelques personnes qu'il avait été correcteur d'imprimerie ; c'est une erreur. Les œuvres de Campani ont été imprimées d'abord à Rome,

1495, in-fol., puis à Venise, par les soins de Ferno, qui y ajouta la vie de l'auteur. Les *Mémoires* de Niceron, t. 10, 2e partie, p. 296, donnent le détail des ouvrages contenus dans cette édition ; les principaux sont plusieurs harangues, oraisons funèbres, panégyriques, etc. ; neuf livres d'épîtres ; la *Vie de Pie II;* la *Vie d'André Braccio* (*voy.* BRACCIO DE MONTONE) ; cet ouvrage a été imprimé à part, Bâle, 1545, in-8°; la traduction italienne a paru en 1636, huit livres d'élégies et d'épigrammes. Jean Burchard Mencken a fait réimprimer les *Epistolæ et Poemata*, Leipsick, 1707, in-8°. Le nouvel éditeur désirait qu'on réimprimât tous les ouvrages de Campani, et Fred.-Ott. Mencken, son fils, fit imprimer un volume intitulé : *J. Ant. Campani Opera selectiora*, Leipsick, 1734, in-8°. On y trouve la *Vie de Braccio*, la *Vie de Pie II*, trois livres *contre l'Ingratitude*, une *Description de Trasimène*, et les deux traités dont il est question au commencement de cet article. Il ne paraît pas que les harangues de Campani aient été réimprimées par les soins de l'un ou de l'autre Mencken. Z.

CAMPANI (NICOLAS), poëte dramatique, surnommé *il Strascino*, mot dont la décence ne permet pas de donner ici l'équivalent en français, était né vers la fin du 15e siècle à Sienne. D'un caractère facétieux et d'une gaieté intarissable, il fit les délices de ses compatriotes, qui se plaisent à des spectacles dont ne s'accommode pas aussi bien la délicatesse de leurs voisins : mais on ignore les particularités de la vie de ce personnage. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il était membre de l'académie des *Rozzi*. On connaît de lui quatre comédies rustiques ou églogues, car elles portent aussi ce dernier titre : *il Coltellino, il Strascino*, *il Magrino* et enfin *il Berna*. Les trois premières sont citées dans la *Drammaturgia* de l'Allacci, dans l'*Histoire du théâtre italien* de Riccoboni, etc. ; mais la quatrième n'est indiquée que dans le *Catalogue* de Pinelli. Quoiqu'elles aient été réimprimées plusieurs fois à Venise et à Florence, séparément ou dans des recueils, les pièces de Campani sont très-rares, même en Italie. On ne les trouvait pas dans la bibliothèque de Floncel, la plus riche collection de livres italiens qu'on ait vue en France, et on les chercherait inutilement à la bibliothèque du roi. La plus connue des pièces de Campani, c'est le *Strascino*, dont le nom lui est resté. On en compte au moins cinq éditions. La première est de Sienne, 1519, et la plus récente de Venise, 1592, in-8°. On doit encore à cet écrivain facétieux un poëme *in ottava rima*, dont le sujet n'est autre que la maladie à laquelle les Français ont donné le nom de mal de Naples ; il est intitulé : *Lamento di quel tribulato di Strascino sopra el male incognito, che tratta della patienza ed impatienza*, Venise, 1523, in-8° de 28 feuillets. Les biographes en citent d'autres éditions de 1529, 1537 et 1621 ; mais les curieux recherchent surtout l'édition originale. On trouve de notre auteur des *capitoli* dans le second livre des *Rime* de Berni, et dans d'autres recueils du même genre. W—s.

CAMPANI-ALIMENIS (MATTHIEU), natif du diocèse de Spolète, était curé d'une paroisse de Rome, sous le pontificat d'Alexandre VII, et employait ses loisirs aux travaux de l'optique et de l'horlogerie. Il a travaillé à une célèbre horloge de nuit qui fut exécutée à cette époque, au moyen de laquelle l'heure paraît distinctement peinte sur une surface blanche, éclairée par une lumière placée dans l'intérieur de l'horloge. Il est auteur d'un ouvrage latin intitulé : *Horologium solo naturæ motu atque ingenio dimetiens et numerans momenta temporis constantissime æqualia ; accedit circinus sphæricus pro lentibus telescopiorum tornandis et poliendis*, Rome, 1678, in-4°. Cet artiste, dans cet ouvrage dédié à Louis XIV, décrit une invention qu'il croit sûre, pour remédier à l'irrégularité provenant des altérations de l'air dans lequel se font les vibrations du pendule, et qui s'opposent à la précision des horloges. Il prétend aussi remédier à l'inégalité de ces mêmes vibrations, au moyen d'un pendule double. Huyghens avait déjà remédié en partie à cette inégalité, par l'application de la cycloïde au pendule. Campani est surtout célèbre par son adresse à tailler et polir des lentilles d'une convexité très-peu sensible, et telles qu'il les fallait pour les lunettes astronomiques de la plus grande longueur ; il surpassa en ce genre tous les artistes de son temps, et, de toutes les parties en l'Europe, on lui demandait de ces lunettes. Louis XIV voulut en avoir pour son observatoire, et Campani lui en fit trois, dont la plus grande avait 136 pieds de foyer : c'est par leur secours que Cassini découvrit les deux satellites les plus voisins de Saturne. Ces instruments gigantesques, d'un transport et d'un maniement si peu commode, ont cessé d'être employés depuis l'invention des télescopes à réflexion. — *Joseph* CAMPANI, son frère, s'occupait aussi des instruments d'optique et d'astronomie. Il avait moins de patience et d'adresse que Matthieu pour tailler et polir les verres, mais il montait les lunettes et faisait lui-même des observations. Il a publié : 1° *Ragguaglio di due nuove osservazioni, una celeste in ordine alla stella di Saturno, e terrestre l'altra in ordine a gl' instrumenti*, Rome, 1664, in-8°; ibid., 1665, in-4°. Auzout écrivit sur cet ouvrage une lettre à l'abbé Charles, Paris, 1665, in-4° de 62 p. ; et on publia la même année une réponse de Hook aux considérations d'Auzout, et quelques lettres écrites de part et d'autre sur le sujet des grandes lunettes, traduites de l'anglais, Paris, in-4° de 36 p. (*Voy.* AUZOUT.) 2° *Lettera di Giuseppe Campani intorno alle ombre delle stelle Medicee nel volto di Giove, ed altri nuovi fenomeni celesti scoperti co' suoi occhiali*, Rome, 1665, in-fol. P—E et C. M. P.

CAMPANILE (PHILIBERT), Napolitain, vivait au commencement du 17e siècle. On a de lui : 1° l'*Idee ò vere forme d'eloquentia secundo la dottrina di Hermogene e di altri retori antichi*, Naples, 1606, in-4°. 2° *Armi o vero Insegni de' nobili*, Naples, 1615, 1618 et 1681, in-fol. La 3e édition est la plus ample et la seule recherchée. 3° *Historia della famiglia di Sangro*, Naples, in-fol., 1615. — *Jean-Jérôme* CAMPANILE, de la même famille, docteur en droit, évê-

que de Lacerdone, puis d'Isernie, mort à Naples en 1626, est auteur du *Diversorium juris canonici*, Naples, 1620, in-fol., et de quelques autres ouvrages moins importants. — *Joseph* CAMPANILE, originaire de Diano, dans la Principauté Ultérieure, né à Naples vers 1630, se fit connaître par quelques productions agréables mais satiriques. Les *Lettres sur la noblesse*, qu'il publia en 1672, ouvrage dans lequel il citait plusieurs faits injurieux aux familles de Naples les plus recommandables, lui attirèrent un grand nombre d'ennemis. Arrêté sur leur demande, il fut convaincu d'avoir falsifié les titres dont il s'était servi pour appuyer ses calomnies, et mourut en prison, après deux années, en 1674. On a de lui : *Lettere capricciose*, Naples, 1660, in-12; *Prose varie*, 1666, in-12; *Dialogi morali*, 1666, in-12; et enfin *Notizie di nobiltà, lettere*, Naples, 1672, in-4°. W—s.

CAMPANIUS (THOMAS), savant suédois, qui, piqué de voir que nulle part on ne faisait mention des efforts de ses compatriotes pour prêcher l'Évangile aux infidèles, résolut de les faire connaître. Il recueillit dans les mémoires de quelques ecclésiastiques suédois qui avaient exercé les fonctions du ministère évangélique auprès des communautés de cette nation, établies en Pensylvanie et en Virginie, les documents d'après lesquels il écrivit dans la langue de son pays un ouvrage intitulé : *Description abrégée de la province de la Nouvelle-Suède en Amérique, appelée aujourd'hui Pensylvanie*, Stockholm, 1702, in-4°, avec figures. Ce livre contient des considérations générales sur l'Amérique, et sur la manière dont elle a été peuplée, sur les voyages que les Européens y firent au 10e siècle, époque à laquelle ils lui donnèrent le nom de *Vinland*. On y trouve aussi l'histoire particulière des établissements suédois, et le journal d'un voyageur de cette nation qui y séjourna en 1642; les causes qui firent perdre cette colonie à la Suède, et le détail des relations qui continuèrent à exister entre ce pays et la métropole, sous le rapport religieux; enfin un vocabulaire suédois et virginien. Cet ouvrage donne connaissance de particularités intéressantes, et l'auteur réfute les erreurs d'un certain F.-D. Pastorius, qui, en 1700, avait publié en allemand un assez mauvais livre sur la Virginie. E—s.

CAMPANO (JEAN). Ce savant naquit à Novare dans le Milanais, et vivait dans le 13e siècle. Il a écrit sur l'astronomie, sur le calendrier, sur les erreurs de Ptolémée dans ses calculs sur les mouvements de la lune et du soleil, sur la sphère, sur les signes du zodiaque, et sur la quadrature du cercle; ce dernier traité se trouve à la fin de l'appendix de l'ouvrage intitulé : *Margarita philosophica*. On a encore de lui : *Euclidis Data*, Venise, 1482, in-fol., *Elementa*, Bâle, 1546, in-fol. Il traduisit Euclide d'après la version arabe, le texte grec n'étant pas encore trouvé de son temps. Aussi cette version est-elle très-fautive. C. M. P.

CAMPANUS (JEAN), disciple de Luther, naquit dans le duché de Juliers, et se mit à enseigner, vers l'an 1531, à peu près les mêmes erreurs que Servet. Suivant Cochlée, il condamnait le mot *homoousion*, c'est-à-dire, *consubstantiel*, et renouvelait ainsi l'arianisme. Il avait suivi pendant deux ans, à Wittemberg, les leçons du premier chef de la réforme; mais il s'écarta des opinions de son maître, principalement sur la cène, et différa même sur ce point des sacramentaires. Il soutenait que le Fils et le St-Esprit n'étaient pas deux personnes différentes du Père. Il écrivit contre la Trinité et l'éternité du St-Esprit, et fut vivement réfuté par George Wicelius. On trouve une dissertation de Campanus dans le t. 11 des *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn. — *François* CAMPANUS, savant humaniste, né à Colli, petit bourg de la principauté de Lucques, au commencement du 16e siècle, est connu par un ouvrage dans lequel on reproche à Tucca et à Varus d'avoir supprimé au second livre de l'*Énéide* vingt-deux vers, suppression qui rend les passages suivants obscurs, et presque inintelligibles. Cet ouvrage est intitulé : *Quæstio Virgiliana, per quam poeta negligentiæ, quam Tucca et Varus ac cæteri hactenus objecerunt absolvitur, et sine qua, multa in divina Æneide ad hanc diem obscurissima loca, sed in secundo præsertim et sexto intelligi non possent*, Milan, 1540, in-4°; Paris, 1541, in-8°, et à la suite de *Parrhasii liber de rebus per epistolam quæsitis*, Henri Estienne, 1567, in-8°. On a encore de Campanus : *Ad Adrianum sextum pontificem maximi oratio panegyrica*, Pavie, 1523, in-4°. Negri a parlé de cet auteur dans son *Istoria degli Scrittori Fiorentini*, p. 189. V—VE et W—s.

CAMPASPE. *Voyez* APELLES.

CAMPBELL (JOHN), était le petit-fils d'Archibal Campbell, comte d'Argyle (*voy.* ARGYLE), lequel périt sur l'échafaud le 9 juillet 1685, victime du fanatisme de Jacques II. — Le fils du comte d'Argyle, nommé comme lui Archibal Campbell, lord Lorne, qui s'était converti à la foi catholique, reçut quelques faibles marques de la bonté de ce monarque, dont il supporta longtemps les caprices avec résignation; mais, ne recevant en échange ni biens ni honneurs, et profondément sensible aux maux de sa famille, il se rendit en Hollande en 1688 Il faisait partie de la suite du prince d'Orange, lorsque celui-ci mit à la voile pour aller occuper le trône de son beau-père; et il fut envoyé d'Exeter en Écosse pour veiller aux intérêts de Guillaume. Il fut ensuite envoyé par la convention à Londres, avec Dalrymple et Montgommery, pour apporter à ce prince la couronne d'Écosse et obtenir la confirmation des franchises du pays. A son retour, il fut rétabli dans ses honneurs et dans ses biens par la convention qui s'était transformée en parlement. Aussitôt le clan des Campbell releva la tête et ne montra pas plus de modération envers ses ennemis abattus que ceux-ci n'en avait montré à son égard. Archibald Campbell, devenu par octroi royal duc d'Argyle, commandant de la garde écossaise à cheval et un des lords de la chambre du trésor d'Écosse, mourut en 1704. — *John* CAMPBELL, son fils, 2e duc d'Argyle, né en 1678, fut destiné à la profession des armes. Son père lui procura d'abord un régiment à pied sous le roi Guillaume, et sous la reine Anne il se

distingua dans la guerre de la succession. En 1706, il signala sa valeur à la bataille de Ramillies, et, en 1708, il était à la tête de vingt bataillons à la bataille d'Oudenarde. Enfin il seconda si bien le duc de Marlborough aux siéges de Lille et de Gand, et à la bataille de Malplaquet, qu'il fut décoré en 1710 de l'ordre de la Jarretière. Dans l'intervalle de ces campagnes, il ne laissa pas d'aller plusieurs fois à Édimbourg, où la reine l'avait nommé, en 1705, son commissaire près le parlement d'Écosse. Il y fut le principal moteur de l'affaire de l'union, ce qui lui fit perdre de sa popularité. En 1711, il fut envoyé en Espagne comme ambassadeur extraordinaire auprès de l'archiduc; mais il trouva les affaires de ce prince presque désespérées. Une fièvre qui le retint au lit, et la paix d'Utrecht qui se traita bientôt après, ne lui permirent pas d'y rien faire d'important. En 1712, il fut nommé commandant général des forces royales en Écosse; mais il ne tarda pas à perdre la faveur des ministres, en se jetant dans le parti de l'opposition, et censurant ouvertement le traité d'Utrecht. Il cherchait à regagner la faveur populaire, en se déclarant contre le bill qui assujettissait l'Écosse à la taxe du *malt*, et en travaillant à faire dissoudre l'acte d'union dont il avait été le plus ardent promoteur. Cette versatilité lui fit perdre plusieurs fois les charges qu'il tenait de la cour. Il rentra en faveur à l'avénement de George 1er, et commanda en 1715 les troupes royales envoyées en Écosse pour s'opposer au prétendant. Avec une armée très-inférieure en nombre, mais mieux disciplinée, il arrêta à Dumblain les progrès du général Marr : les deux partis s'attribuèrent la victoire; mais le duc d'Argyle, ayant reçu un renfort de dragons et de troupes hollandaises, força bientôt le prétendant à se rembarquer. Nommé pair de la Grande-Bretagne en 1718, avec le titre de duc de Greenwich, il se signala en 1739 par son opposition à l'administration de Robert Walpole. Après que ce dernier eut été écarté du ministère, le duc d'Argyle fut de nouveau replacé, mais il ne jouit pas longtemps de ses succès : il mourut d'une attaque de paralysie en septembre 1743, et fut enterré à Westminster, où on lui éleva un monument. Pope et Thompson l'ont célébré dans leurs vers, et Macpherson, dans son *Histoire d'Angleterre*, paraît s'être plu à le déprécier. Élevé par le célèbre historien Cunningham, John Campbell fut un protecteur éclairé des lettres. C. M. P. et D—R—R.

CAMPBELL (George), théologien écossais, né dans le comté d'Argyle, en 1696, et élevé à l'université de St-André, où il fut nommé, en 1728, professeur d'histoire ecclésiastique. On a de lui un *Discours sur les miracles*, célèbre dans son pays, et traduit en français par Jean de Castillon (Utrecht, 1765, in-12) (1), un *Traité sur la vertu morale*, et une *Défense de la religion chrétienne*, publiée en 1736, et qui, renfermant des opinions contraires au calvinisme, indisposa contre lui le clergé écossais; en sorte que, malgré son mérite, il n'occupa jamais qu'une petite cure dans les montagnes de l'Écosse. Il mourut en 1757, âgé de 61 ans. — *Colin* Campbell, architecte, né dans le nord de l'Angleterre, mort en 1734, fut intendant des bâtiments de l'hôpital de Greenwich; il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Vitruvius Britannicus*, Londres, 1715, 3 vol. in-fol.; ibid., 1767-71, 5 vol. in-fol. On cite plusieurs beaux édifices dans le comté de Kent, élevés d'après ses dessins, mais qui n'étaient que des copies du Palladio. X—s.

CAMPBELL (Jean), écrivain distingué, né à Édimbourg en 1708. Sa mère se glorifiait de descendre du poëte Waller. A cinq ans, il quitta l'Écosse, qu'il ne revit jamais, fut emmené à Windsor, et, étant destiné à suivre la carrière du barreau, fut placé chez un procureur; mais un goût exclusif pour la littérature le détourna de l'étude aride du droit. Déjà connu par quelques écrits de peu d'étendue, sa réputation s'accrut considérablement en 1736 par la publication de l'*Histoire militaire du prince Eugène et du duc de Marlborough*, ornée de très-belles cartes et figures gravées Il s'engagea, peu de temps après, comme coopérateur de l'*Histoire universelle ancienne*, ce qui ne l'empêcha pas de donner au public un assez grand nombre d'ouvrages historiques et politiques, notamment les *Vies des amiraux et autres célèbres marins anglais*, in-4°, dont les deux premiers parurent en 1742, et les deux autres en 1744. Cet ouvrage eut un grand succès, et fut presque aussitôt traduit en allemand. Il en fut fait trois éditions pendant la vie de l'auteur, et le docteur Berkenhout en a donné depuis une 4e édition. En 1746 et en 1748 parurent les deux premiers volumes de la *Biographia Britannica*, ouvrage très-estimé, dont les meilleurs articles sont du docteur Campbell, à qui l'on ne peut reprocher qu'une bienveillance de caractère qui prodigue trop généralement l'éloge. Il travailla également aux deux volumes suivants. En 1750, il publia séparément son *État actuel de l'Europe*, qui avait été imprimé d'abord en 1746 dans le recueil périodique intitulé *Museum*, et dont Dodsley était l'éditeur. Ce nouvel ouvrage de Campbell n'eut pas moins de six éditions; mais celle de ces productions qui fut le plus favorablement accueillie du public, et par laquelle il termina sa carrière littéraire, est son *Tableau politique de la Grande-Bretagne*, 1744, 2 vol. in-4°. Quoique cet ouvrage manque d'exactitude, il le regardait comme un monument qu'il laissait de son amour pour son pays, et en effet jamais écrit plus patriotique ne parut dans la langue anglaise, et peut-être dans aucune langue. Campbell s'était marié en 1736. Sa vie, partagée entre les lettres et la société, offre peu d'événements remarquables. Extrêmement sédentaire, on le voyait rarement hors de chez lui, où il se plaisait à rassembler le dimanche une société choisie principalement parmi les gens de lettres, et il ne se promenait guère que dans sa chambre ou dans son jardin. Nommé, en 1765, agent du roi pour la province de la Géorgie dans l'Amérique septentrionale, il occupa cette place jusqu'à sa mort,

(1) Le même ouvrage a été traduit, sous le titre de *Dissertation sur les miracles*, par Ant. Eidous, Amsterdam, 1767, in-12.

arrivée le 28 décembre 1775, vers la 68e année de son âge. Outre les connaissances que font supposer ses ouvrages, il était versé dans les mathématiques, la médecine, la littérature sacrée, les langues anciennes, modernes et orientales. Son style, quelquefois un peu diffus, est en général clair, élégant et harmonieux. Voici le titre de quelques-uns de ses ouvrages que nous n'avons point cités : 1° *Voyages et Aventures d'Édouard Brown*, 1739, in-8°. 2° *Mémoires du bacha duc de Ripperda*, 1739, in-8°, et 1744, avec des changements. 3° *Précis historique de l'Amérique espagnole*, 1741, in-8°. 4° *Hermippus ressuscité*, 1743, réimprimé avec de nombreuses additions, en 1749, sous ce titre : *Hermippus redivivus*, ou *le Sage triomphant de la vieillesse et du tombeau*. Campbell avait pris l'idée de cet ouvrage dans un livre du docteur Cohausen, publié à Coblentz sous le même titre en 1743, et que la Place a traduit en français (1789, 2 vol. in-8°.) 5° *Voyages and Travels*, 1744, 2 vol. in-fol., recueil fait avec beaucoup de goût, sur le même plan que la collection des voyages publiée par le docteur Harris en 1705 : la préface de ce recueil est regardée comme un modèle en son genre. 6° une *Introduction à la chronologie* et un *Discours sur l'industrie et le commerce*, dans l'ouvrage imprimé par Dodsley, sous le titre du *Précepteur*. 7° *L'Histoire des établissements portugais, hollandais, espagnols, français, suédois, danois, et d'Ostende dans les Indes orientales*, et *l'Histoire des royaumes d'Espagne, de Portugal, d'Algarve, de Navarre et du royaume de France depuis Clovis jusqu'en* 1656. Nous n'ajouterons pas ici les titres de quelques pamphlets et autres écrits du même auteur, de peu d'intérêt aujourd'hui, quoiqu'ils aient presque tous eu un grand succès dans leur nouveauté (1). Nous disons presque tous; car on raconte l'anecdote suivante : quelqu'un vint un jour communiquer à Campbell un livre allemand supposé traduit du français, et lui demanda s'il ne serait pas à propos d'en donner une traduction anglaise. Campbell, après avoir examiné le livre, ne fut pas peu surpris d'y reconnaître un pamphlet qu'il avait publié quelques années auparavant, qui n'avait produit en Angleterre aucune sensation, et dont un traducteur infidèle avait fait sa proie en le donnant comme son propre ouvrage. X—s.

CAMPBELL (sir NEIL), officier anglais, né vers 1770, servit trois ans, de 1797 à 1800, dans les Indes occidentales, sans obtenir un grade plus élevé que celui de lieutenant; retourna en Angleterre, où il devint capitaine, resta dix-huit mois à l'école militaire, en sortit avec le titre de quartier-maître général dans le district sud; puis, ayant été nommé major en 1805, il passa derechef en Amérique, d'où il fit de temps à autre quelques apparitions dans sa patrie. Il obtint successivement les grades d'adjudant général des forces anglaises dans les Iles du Vent et sous le Vent, et de lieutenant-colonel. Sa belle conduite dans l'expédition contre la Martinique et contre les Saintes, près de la Guadeloupe, l'avait fait remarquer, lorsque la conquête de ces deux îles et l'expulsion définitive des Français rendirent inutile un plus long séjour des forces britanniques dans ces parages. De retour à Londres, sir Neil Campbell n'y resta que peu de temps; et, passant dans la péninsule hispanique, il prit part à la guerre contre Napoléon comme colonel du 16e régiment d'infanterie portugais. La brigade de Pack, dont ce régiment faisait partie, n'appartenait spécialement à aucune division, et se transportait partout où le demandait le bien du service. Le régiment de Neil Campbell fut employé, en 1811 et 1812, au blocus d'Almeida, qui formait la gauche de la position durant la bataille de Fuentes de Onor, aux siéges de Ciudad-Rodrigo, de Badajoz, de Burgos, enfin à la bataille de Salamanque. Plusieurs fois le duc de Wellington mentionna son nom avec honneur dans ses rapports. Ramené en Angleterre au commencement de 1813 par le mauvais état de sa santé, le colonel Campbell passa bientôt en Suède, sans doute avec une mission pour Bernadotte qu'il fallait unir à la coalition; puis, franchissant la Baltique, il alla joindre le quartier général de l'empereur Alexandre en Pologne, où il trouva l'ambassadeur anglais, lord Cathcart, qui l'employa concurremment avec le colonel Lowe et sir Robert Wilson pour se tenir au fait des forces et des opérations militaires des divers corps de l'armée russe. Le colonel Campbell prit même du service dans le corps de Wittgenstein, et il eut part aux deux campagnes de 1813 et 1814, jusqu'à l'entrée des alliés à Paris. En août 1813, il fut détaché au siége de Dantzick, et il y passa les deux mois suivants. En mars 1814, au combat de la Fère-Champenoise, il chargea impétueusement les Français à la tête de la cavalerie, et fut blessé en cette rencontre, mais de la main d'un Cosaque qui dans la mêlée le prit pour un officier français. Après le triomphe des alliés, Campbell fut un des officiers désignés pour accompagner Bonaparte jusqu'à l'île d'Elbe. Les trois autres commissaires étaient Koller, le comte Schouvalov et le comte Truchsess. Il obtint en même temps de son souverain le titre de chevalier et des armoiries, avec le brevet de colonel dans l'armée britannique, et de l'empereur de Russie la décoration de l'ordre de Ste-Anne, avec les croix de St-George et de St-Vladimir. Sir Neil Campbell revint ensuite à l'île d'Elbe, sous le prétexte plausible de préserver, par sa présence, cette éphémère souveraineté de toute insulte extérieure, mais bien évidemment pour y surveiller les mouvements de Bonaparte. On publiait que l'ex-empereur lui-même avait sollicité cette prolongation de séjour. Cela veut dire tout au plus que parmi les commissaires étrangers que ses vainqueurs lui pouvaient imposer, le colonel Campbell était le moins désagréable ou le moins redoutable à ses yeux. Le fait est qu'il parvint sans une peine extrême, sinon à l'endormir complétement, du moins à lui donner le change. Toute l'île et toute la côte italienne, voisine de Porto-Ferrajo, retentissaient des allées et venues des partisans de

(1) Il a eu part à la grande *Histoire universelle* anglaise. La *Cosmographie des Indes orientales* est aussi de lui. D—R—R.

Bonaparte; et l'on s attendait à tout instant à le voir débarquer sur Piombino ou Livourne, pour s'y indemniser un peu en pirate de la lenteur qu'on mettait à lui faire payer les arrérages de sa pension. Il y eut un art profond à répandre ainsi la croyance d'une équipée sans importance, équipée souhaitée des puissances, puisqu'elle eût fourni un prétexte pour rompre le pacte signé à Fontainebleau avec Bonaparte, lui reprendre cette île, d'où il menaçait encore l'Europe, et le reléguer au delà des mers. Déjà cette décision avait été prise à Vienne; mais, quoique sage, elle contrevenait si nettement aux traités, que l'on désirait un palliatif ou prétexte de tout rompre. La moindre excursion hors de l'île d'Elbe devait en être un excellent: dans cette hypothèse le manque de parole venait de Napoléon, et peut-être, dans les escarmouches qui pourraient s'ensuivre, l'homme dont l'existence était si gênante périrait-il. C'est avec de telles pensées que le colonel Campbell, sans doute à demi instruit du prochain départ de l'ex-empereur, se rendit sur le continent de l'Italie au milieu de février. Il était à Florence le 25, lorsque l'événement eut lieu. En revenant le 27, il aperçut du haut du vaisseau qu'il montait la petite flottille qui allait débarquer à Cannes; mais, ajoute-t-il dans la justification qu'il adressa à son gouvernement, sans se douter de ce qu'elle portait. Cette espèce d'évasion, puisque enfin Bonaparte était aux yeux de l'Europe un prisonnier, donna lieu à des débats animés dans les deux chambres: les ministres prirent hautement la défense et de leur escadre dans la Méditerranée et de leur commissaire. En effet, il est palpable que sir Neil, en facilitant par son défaut de vigilance la sortie de Bonaparte, ne dut que suivre un plan tracé de haut. Les Anglais, quand une fois ils purent traiter en vrai prisonnier cet homme illustre, et qu'ils n'eurent plus envie qu'il échappât, surent bien trouver un geôlier autrement rigide que le colonel Campbell. Au reste, sir Neil n'en avait pas moins été dupe comme tant d'autres, en s'imaginant que Bonaparte rompant son ban allait jouer un jeu misérable et mesquin, et ne cinglerait pas droit sur la France. Malgré la tournure nouvelle que prirent dès lors les événements, le cabinet ne lui en donna pas moins des missions importantes. En mai, avec le prince Cariati, envoyé par la reine de Naples, femme de Murat, il négocia la capitulation d'après laquelle l'armée anglo-sicilienne occupa la ville de Naples; l'arsenal lui fut livré, ainsi que les vaisseaux qui se trouvaient dans le port. Vers la fin du même mois, il conclut avec cette princesse, qui s'était rendue à bord du navire anglais *le Terrible* (the Tremendous), une convention en vertu de laquelle on devait la ramener en France. Mais lord Exmouth déclara que sir Neil avait outre-passé ses pouvoirs, et de nouvelles négociations amenèrent la reine à se mettre avec ses enfants sous la protection de l'empereur d'Autriche. Sir Campbell passa ensuite à l'armée anglaise en Belgique, prit d'assaut, à la tête d'une des colonnes d'attaque, la porte de Valenciennes à Cambray, enfin reçut le commandement du contingent de 3,000 hommes fourni par les villes hanséatiques. Vers la fin de 1815, il fut envoyé, avec le major Peodie et le chirurgien Guillaume Cowday, pour explorer les sources du Niger et continuer les découvertes de Mungo Park. En 1826, il succéda, en qualité de gouverneur général de Sierra-Leone, au major général sir Charles Turner. L'influence délétère de cet horrible climat ne tarda pas à le frapper à son tour. Il mourut le 14 août 1827, avant d'avoir complété un an de résidence. VAL. P.

CAMPE (JOACHIM-HENRI), surnommé en France le *Berquin allemand*, naquit à Deensen dans le duché de Brunswick-Wolfenbüttel, en 1746, commença ses études à l'école de Holzminden, et alla les terminer à l'université de Halle comme élève en théologie. En 1473, il fut placé en qualité d'aumônier dans le régiment du prince de Crussé, qui était en garnison à Potsdam; mais cet emploi ne tarda pas à lui déplaire: le spectacle des désordres et de l'ignorance dont chaque jour il était témoin lui fit sentir les malheurs attachés à une mauvaise éducation, et développa chez lui le désir d'améliorer l'instruction populaire. C'est avec cette vocation qu'il succéda, en 1776, à Basedow comme directeur de l'institut d'éducation de Dessau (dit *Philanthropinum*). L'année suivante, il quitta ce poste pour se rendre à Hambourg, et y fonder un institut semblable. Sa santé lui imposa la loi de céder cet établissement au docteur Trapp au bout de six ans (1783); il se retira dès lors à Tristow, village près de Hambourg, et il y vécut dans la solitude jusqu'en 1787, occupé de la composition de ses premiers ouvrages pour les divers âges de l'enfance. En 1787, le duc de Brunswick l'appela dans ses États pour lui conférer le titre de conseiller des écoles. Il fut ensuite nommé chanoine du chapitre de St-Cyriaque, dont plus tard il devait se trouver le doyen, et il obtint la direction de la librairie d'éducation de Brunswick. On touchait alors à l'époque qui vit l'explosion de la révolution française. Campe, que des raisons de santé avaient amené à Paris, applaudit aux principes que les novateurs mettaient en avant, et, comme tant d'autres, crut de bonne foi à la prochaine destruction des abus et au règne de l'âge d'or. Il fut un de ceux à qui l'assemblée nationale décerna le titre de citoyen français. Ce fut au retour de ce voyage, en 1790, qu'il publia les *Lettres écrites de Paris pendant la révolution*. Il aurait dû dire *dans les commencements de la révolution;* car les événements de 1791, et surtout de 1792 et 1793, ne lui apprirent que trop que la révolution n'était pas finie en 1790, et que ce qui s'était passé durant cette année n'avait été que la trompeuse annonce d'un ébranlement politique qu'il s'était trop hâté de juger d'après ses sentiments philanthropiques et bienveillants. Ces lettres, au surplus, produisirent quelque sensation en Allemagne; mais ce fut la dernière fois que sa plume si patriarcale et si touchante de bonhomie osa aborder la politique, et l'on ne peut que l'en applaudir. Depuis ce moment, Campe, suivant sa véri-

table vocation, se dévoua plus ardemment que jamais aux ouvrages d'éducation, et bientôt se vit à même d'acheter la librairie dont il avait été le directeur. Le succès toujours croissant de ces publications fit de cet établissement un des plus florissants de l'Allemagne. Sa prospérité se soutint au milieu de la crise que la librairie allemande eut à supporter sous la domination napoléonienne. Mais, dès cette époque, l'établissement avait cessé d'appartenir à Campe, qui, las des affaires commerciales, l'avait cédé à son gendre (Vieweg), pour se retirer à sa maison de campagne, voisine de Brunswick. Quoique plus circonspect qu'enthousiaste, il était profondément affligé des désastres de sa patrie; et le témoignage honorable que le corps électoral du nouveau royaume improvisé en faveur de Jérôme Bonaparte lui donna en le nommant membre des états de Westphalie pour l'ordre des savants, ne le réconcilia pas avec l'usurpation. Il vécut assez pour voir la chute de cette puissance éphémère; mais les ravages du chagrin joint à la vieillesse l'empêchèrent d'y survivre longtemps. Il mourut à Brunswick, le 22 octobre 1818. Sa vie avait été patriarcale et modeste : sa mort fut exempte de faste. Par son testament, en ordonnant qu'on l'enterrât dans son jardin, il défendait que ses funérailles offrissent la magnificence d'usage dans le pays : les sommes qui eussent été affectées à ces vaine dépenses devaient être distribuées aux pauvres, et de plus 2,000 exemplaires de son *Théophron* devaient être répandus gratis parmi des enfants de familles indigentes. Campe avait reçu, en 1809, de l'université d'Helmstaedt le diplôme de docteur en théologie. C'est un des écrivains qui ont le mieux mérité de la jeunesse et qui ont ouvert pour elle des sources nouvelles d'instruction, tant par le choix varié des sujets sur lesquels il a tenté de promener la mobile curiosité des enfants, que par l'attrait des formes et des cadres à l'aide desquels il a masqué l'aridité de quelques détails. Peu d'hommes ont mieux que lui possédé l'art de se proportionner à l'intelligence des divers âges qu'il instruit, de mêler le sérieux au léger, les exemples à la théorie, la piquante narration à la discussion de principes ou de lois d'un genre plus haut et plus sévère. Son style pur et simple peut passer pour un modèle du genre. Sa morale est insinuante et douce en même temps que noble; elle part du cœur, elle persuade. La belle âme de l'auteur se reflète à tout instant dans la simplicité du récit, dans le calme du dialogue, dans le naïf entraînement des allocutions morales. Au reste, Campe a d'autres titres encore que ses ouvrages d'éducation aux souvenirs de la postérité. Ses travaux sur la langue allemande, quoiqu'il en ait souvent exprimé le résultat d'une manière singulière, ont un vrai mérite et ne sont pas demeurés inutiles. Il avait surtout en vue de purger la langue allemande de tous ces mots exotiques que les alluvions de tous les peuples de l'Europe ont tour à tour déposés sur le granit germanique; et il est un de ceux auxquels on doit attribuer le demi-succès de cette entreprise difficile. Voici l'indication de ses principaux ouvrages : 1° *Conversations philosophiques sur la révélation indirecte de la religion et sur l'insuffisance de quelques démonstrations qui la concernent*, Berlin, 1773, in-8°. 2° *Commentaire philosophique sur ces mots de Plutarque :* La vertu est une longue habitude, *ou de la manière dont se forment les inclinations vertueuses*, Berlin, 1774, in-8°. 3° *Les Facultés dont est douée l'âme humaine de sentir et de penser, considérées, la première d'après ses lois, et toutes les deux d'après l'influence qu'elles exercent l'une sur l'autre; et de leurs effets sur le caractère et le génie*, Leipsick, 1776, in-8°. 4° *La Vie de Bianca-Capello*, traduite de l'italien de San-Severino, Berlin, 1776, in-8°. 5° *Conversations relatives à l'éducation*, Dessau, 1777, 4 cahiers in-8°. Basedow fut le collaborateur de Campe pour cet ouvrage. 6° *Petit Livre de morale à l'usage des enfants*, Brunswick, 1772, in-8°; 8° édition, 1806, in-8°. Ce petit ouvrage, qui enseigne aux enfants d'une manière intelligible les vérités les plus profondes de la morale, a aussi été publié en latin sous ce titre : *de Moribus libellus singularis, secundum repetitæ lectionis autographum*, Brunswick, 1781, in-8°; il a été traduit de l'allemand en français par Blondelu, Colmar, 1788, in-8°; autre édition en allemand et en français, Bâle, 1788, in-8°; autre traduction française, Paris, 1799, in-12; autre en français et en polonais, Breslau, 1805, in-8°, fig. 7° *Recueil de différents mémoires sur l'éducation*, Leipsick, 1778, 2 vol. in-8°. 8° *Compendium artis vivendi ex Erasmi Roterodami libro de Civilitate morum puerilium et ex Jo. Lud. Vivis, Valentini introductione ad veram sapientiam, concinnatum*, Hambourg, 1778, in-8°. 9° *Petite Bibliothèque instructive des enfants*, publiée aussi sous les titres d'*Almanach hambourgeois pour les enfants*, et de *Présent de Noël pour les enfants*, Hambourg, 1779-1784, 12 vol. in-16; Brunswick, 1782-1784, 12 vol. in-12. Cet ouvrage a été traduit en français par l'abbé J.-D. Grandmottet, Brunswick, 1800, 4 vol. in-18; M. Breton l'a également traduit et l'a inséré dans la *Bibliothèque géographique des enfants* (*voy.* ci-après); enfin un abrégé de la *Petite Bibliothèque*, traduit de l'allemand, a été réimprimé à Paris en 2 parties distinctes, la 1re sous ce titre : *Bibliothèque de l'enfance*, Paris, Cordier, 1820, 2 vol. in-18; la 2e sous le titre de *Bibliothèque de l'adolescence*, Paris, 1825, 2 vol. in-18. 10° *De la Sentimentalité et de la Sensibilité sous le rapport de l'éducation*, Hambourg, 1779, in-8°. Cette dissertation, corrigée et augmentée de notes très-intéressantes, a été réimprimée sous ce titre : *des Soins nécessaires pour conserver l'équilibre entre les facultés humaines, et Avis particulier contre le vice moderne de l'exaltation de la sentimentalité*, dans la *Révision générale des matières relatives aux écoles et à l'éducation*. 11° *Robinson le jeune*, Hambourg, 1779-80, 2 vol. in-8°; 8e édition, Brunswick, 1805. Wetzel s'occupait de traduire de l'anglais le roman si connu de *Robinson Crusoé*. Campe avait en même temps conçu le projet d'une refonte de cet ouvrage; et, sans se laisser décourager par

l'annonce du travail de Wetzel, il publia son *Robinson le jeune*, qui ne peut pas être considéré comme une traduction, car il n'a conservé que le fond du *Robinson Crusoé*. Il a adopté la forme du dialogue qui amène des explications très-instructives. Le *Robinson* de Campe a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, même en russe et en grec moderne. Il en existe cinq traductions françaises, celle de Huber, Brunswick, 1795, in-8°; celle d'Auguste-Simon d'Arnay, Berne, 1794, in-8°, Genève, 1801; celle de l'abbé Grandmottet, 6e édition, Brunswick, 1812, in-12; une quatrième, revue et corrigée par Blanchard, 7e édition, Paris, 1818, 2 vol. in-12. La 3e édition de la traduction latine qu'en a faite P.-J. Lieberkühn, Zullichau, 1794, in-8°, a été revue par Gadike et enrichie d'un index; enfin une seconde traduction latine de *Robinson*, par Goffaux (*voy.* ce nom), a eu un immense succès en France. 12° *Petite Psychologie pour les enfants*, Hambourg, 1780, in-8°; autre édition allemande, Brunswick, 1804. L'auteur suit dans cet ouvrage la méthode de Socrate pour éclairer les jeunes élèves sur les facultés de l'âme. Le récit d'un événement, une gravure, lui fournissent la matière d'une conversation simple et lumineuse qui les conduit eux-mêmes à la vérité. Il en existe une traduction française, dédiée à madame de Genlis; elle est intitulée : *Eléments de Psychologie, ou Leçons élémentaires sur l'âme, à l'usage des enfants*, Hambourg, 1783; Genève, 1785, in-12, avec planches. 13° *La Découverte de l'Amérique, pour l'amusement et l'instruction des jeunes gens*, Hambourg, 1781-82, 3 vol. in-8°; 5e édition, Brunswick, 1801, in-8°. Le professeur Junker en a donné une traduction française qui a été imprimée en Suisse, 1784-85, in-8°, fig. Ce livre, d'une lecture si attachante, a exercé plus d'un traducteur et plus d'un éditeur. Une 4e édition de cet ouvrage, traduit de l'allemand, a été publiée à Paris par Leprieur, 1817, 3 vol. in-12. Une autre traduction a paru sous ce titre : *Voyages des premiers navigateurs dans le nouveau monde, Colomb, Cortez, Pizarre*, a été publiée à Paris, Cordier, 1802, 6 vol. in-8°, fig. Cette traduction a été reproduite en 1826 par le même libraire, avec de nouveaux titres qui portent 6e édition; enfin le même ouvrage a paru sous ce titre : *Histoire et Découverte de l'Amérique, et Voyages des premiers navigateurs au nouveau monde*, trad. de l'allemand et précédés d'une note biographique sur Campe, par M. de la Renaudière, Paris, 1826, 2 vol. in-12, fig. 14° *Théophron, ou le Guide de la jeunesse*, Hambourg, 1783, in-8°; 6e édition, Brunswick, 1806. Une traduction par l'abbé J.-D. Grandmottet a paru à Brunswick, 1798, in-8°; elle a été réimprimée à Paris sous ce titre : *Cléon, ou Entretiens d'un vieillard avec son fils prêt à entrer dans le monde*, Paris, 1820, 3 vol. in-18. *Les Maximes de prudence*, tirées des lettres de lord Chesterfield à son fils, qui firent d'abord partie de cet ouvrage, ont été dans la suite imprimées à part, Brunswick, 1793, in-8°. Une traduction française des *Maximes* a été publiée à Paris en 1804, 3 vol. in-18, sous ce titre : *les Moyens de plaire, ou Examen des qualités propres à faire aimer et estimer un jeune homme dans le monde, d'après le comte de Chesterfield*, 2e édition, Paris, 1820. 15° *Conseils paternels à ma fille*, Brunswick, 1789, in-8°. C'est le pendant de *Théophron*. L'abbé Grandmottet a traduit cet ouvrage sous ce titre : *Conseils d'un philosophe allemand à sa fille parvenue à l'âge nubile*, nouvelle édition, Brunswick, 1812, in-12. Les *Conseils* ont été réimprimés à Paris, sous cet autre intitulé : *Elise, ou Entretiens d'un père avec sa fille sur la destination des femmes dans la société*, traduit de l'allemand, Paris, 1820, 2 vol. in-18. 16° *Révision générale de toutes les matières relatives aux écoles et à l'éducation*, Hambourg, 1785-92, 16 vol. in-8°, avec une table des matières. On a publié de cet ouvrage intéressant un extrait en 3 vol., Wurtzbourg, 1800-1803, in-8°. 17° *Recueil de Voyages intéressants pour l'instruction de la jeunesse*...... Une traduction de ce recueil a été publiée par A.-S. d'Arnay, Francfort et Berne, 1788-92, 7 vol. in-12. 18° *Lettres écrites de Paris pendant la révolution*, 1790, in-8° (*voy.* ci-dessus). 19° *L'Ermite de Warkworth*, ballade northumbrienne, traduit de l'anglais (de Percy); nouvelle édition corrigée et servant comme échantillon des caractères d'impression d'une nouvelle forme, Brunswick, 1790, in-8°. La traduction de Campe avait paru d'abord dans le *Mercure allemand*, n° 10, en 1774, et ensuite dans une *Collection d'anciennes ballades anglaises et écossaises*, faite par A.-F. Ursinus, Berlin, 1777, in-8°. 20° *Echantillons de quelques essais pour enrichir la langue allemande*, 3 parties, Brunswick, 1791, 1792 et 1793, in-8°. La troisième fut couronnée par l'académie des sciences de Berlin. Campe jeta dans cet ouvrage les fondements du nouvel édifice de la langue allemande qu'il se proposait d'élever. La première partie renferme des observations très-philosophiques; il y examine si la pureté absolue d'une langue, et surtout de la langue allemande, est possible; si elle est nécessaire; jusqu'à quel point il est permis d'épurer cette langue; quelles parties du trésor de la langue allemande ont besoin de cette épuration; et enfin les principes d'après lesquels ce travail doit être exécuté. La seconde partie, consacrée à la pratique, consiste en un dictionnaire qui indique un grand nombre de mots étrangers introduits abusivement, et propose les expressions allemandes pour les remplacer. Rudiger a passé en revue les mots proposés par Campe dans son 5e cahier *de l'Agrandissement de la grammaire allemande, étrangère et universelle*. 21° *Voyage d'un Allemand au lac Onéida dans l'Amérique septentrionale*, traduit de l'allemand avec des notes par J.-B.-J. Breton, Paris, 1805, in-18. Ce volume est le premier de la collection publiée par le même traducteur, sous le titre de *Bibliothèque géographique* (*Voy.* ci-après.) 22° *Dictionnaire pour expliquer et pour rendre en allemand les expressions étrangères que la langue allemande a été contrainte d'adopter*, servant de supplément au dictionnaire d'Adelung, Brunswick, 1801, 2 vol. in-4°. Ce dictionnaire s'étend aussi sur les termes latins et grecs conservés dans la langue scientifique, explique les mots nouveaux employés par

l'école philosophique de Kant, et ceux dont on se sert encore dans le style du barreau et dans les chancelleries. Il a paru en 1813 une nouvelle édition augmentée de ce beau travail. 23° *Essai pour fixer d'une manière plus positive, et rendre en allemand les termes scientifiques de la grammaire*, Brunswick, 1804, in-8°. En cherchant ainsi à fixer avec plus de précision les idées qu'on doit attacher aux termes dont on se sert dans la grammaire, l'auteur donne un aperçu très-lumineux de la grammaire universelle. 24° *Mémoire pour servir au perfectionnement ultérieure de la langue allemande*, par une société d'amis de cette langue, Brunswick, 1795-97, 3 vol. en 9 parties, in-8°. Les plus savants littérateurs de l'Allemagne, tels que Rudiger, Eschenberg, Heynar, Mackenson, Mertian et autres, se réunissaient pour seconder Campe dans ses projets de perfectionner la langue nationale ; leurs travaux sont recueillis dans cet ouvrage, et les productions de Wieland, de Herder, de Goëthe, de Kant, de Voss et des principaux auteurs allemands, y sont jugées par eux sous le rapport grammatical. 25° *Dictionnaire allemand*, Brunswick, 1807-1811, 5 vol. in-4°. 26° *Voyage en Angleterre et en France*, en forme de lettres, Brunswick, 1803, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage prouve que l'auteur connaissait assez mal les deux pays. 27° *Relation d'un naufrage sur les côtes d'Aracan*, d'après les mémoires de W. Mackay, suivie d'un *Voyage à Alger*.... La traduction de ces deux voyages par Breton a paru à Paris, 1803, in-8°. 28° *Les Soirées sous le vieux tilleul, ou petit cours de morale en exemples*... Cet ouvrage, traduit par le même, a été publié à Paris, 1815, 2 vol in-18, 2° édition, 1821. 29° *Le Portefeuille vert, ou recueil d'entretiens à l'usage de la jeunesse*... La traduction en a été faite par madame S.-U. de Tremadeure, Paris, 1819, in-12. Ce petit livre, comme tous ceux de Campe, offre une instruction réelle et variée sous des formes agréables ; par exemple, au sujet d'un chêne, l'auteur s'étend sur les genres d'utilité de cet arbre, sur les divers insectes qui l'habitent, même sur les différents états et métiers qui emploient son bois, son écorce, etc. 30° Les *OEuvres complètes à l'usage des enfants et de la jeunesse*, 4° édition, 1829-1832, forment 37 petits vol. ornés de gravures. 31° Il nous reste à parler de sa *Bibliothèque géographique, ou Recueil de voyages intéressants dans toutes les parties du monde*, que M. J.-B.-J. Breton a publié en 1812, Paris, 72 vol. in-18, ornés de cartes géographiques coloriées et de jolies gravures. C'est vraiment là l'ouvrage le plus attrayant de Campe, et peut-être le plus utile. *L'ami des enfants*, Berquin (*voy.* ce nom), avait été enlevé par une mort prématurée, comme il projetait une histoire de voyages mise à la portée de l'enfance. Campe, également cher à l'enfance, a rempli cette tâche, en revêtant de son style grave et doux les relations des voyageurs les plus célèbres. On remarque surtout le parti que l'auteur a su tirer des sentiments religieux de plusieurs des navigateurs dont il redit l'histoire, pour inspirer à ses jeunes lecteurs cette vraie piété, cette soumission aux décrets de la divine Providence, qui, dans les malheurs en apparence sans remède, préserve l'homme du désespoir. Quel spectacle plus moral que de montrer à la jeunesse le voyageur abandonné sur une plage déserte face à face avec son Créateur ! Ici se renouvelle pour lui les miracles de la religion primitive, et Robinson s'entretient avec Dieu, ainsi que le faisait le premier homme jeté seul au milieu des jardins d'Eden, Campe a été aussi, avec Struve, Trapp et Heusinger, un des éditeurs du *Journal de Brunswick*, pendant les années 1788-89. On lui doit encore un grand nombre de mémoires et de dissertations, insérés dans plusieurs recueils, notamment dans le *Muséum allemand*, dans le *Mercure allemand* et dans le *Journal de Berlin*. Son portrait se trouve dans *les Caractères des philologues allemands*, et à la tête du 4° cahier de l'*Olla potrida*. VAL. P. et D—R—R.

CAMPÉGE, ou plus exactement CAMPEGGI nom d'une ancienne et illustre famille originaire du Dauphiné. — *Barthélemy* CAMPÉGE ayant suivi, en 1265, Charles d'Anjou dans le royaume de Naples, s'établit à Bologne, où ses descendants tinrent toujours un rang distingué. — *Jean* CAMPÉGE, obligé de s'exiler de sa patrie pour éviter de suivre le parti des Guelphes, devint professeur de droit à Padoue, s'acquit la réputation d'un des plus savants jurisconsultes de son temps, et composa plusieurs ouvrages, entre autres : *Consilia*, *Tractatus de statutis*, *de Immunitate*, *de Dote*, etc. Il mourut en 1511, âgé de 63 ans. — *Laurent* CAMPÉGE, l'aîné des cinq fils de Jean, né en 1474, lui succéda dans sa chaire, et ne dégénéra point de sa réputation. Il se maria, eut plusieurs enfants. Devenu veuf, il entra dans l'état ecclésiastique. Jules II le fit auditeur de rote, évêque de Feltri, nonce en Allemagne. Léon X l'éleva à la pourpre romaine, le chargea de plusieurs missions importantes, en Allemagne, pour tâcher de ramener Luther ; en Angleterre, pour lever une décime destinée à faire la guerre aux Turcs : il échoua dans l'une et l'autre ; mais il sut tellement s'insinuer dans les bonnes grâces de Henri VIII, que sa dernière mission lui valut, en 1518, l'évêché de Salisbury. Sous Clément VII, il fut envoyé, en qualité de légat, à la diète de Nuremberg, où, n'ayant pu réunir les princes contre Luther, il publia, en 1524, des règlements pour la réforme du clergé ; mais comme ces règlements ne tombaient que sur les abus du bas clergé, sans toucher à ceux du haut clergé, qui étaient bien plus grands, ils n'eurent point d'exécution ; à celle d'Augsbourg, où fut présentée la fameuse confession de foi qui porte le nom de cette ville ; en Angleterre, pour juger l'affaire du divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, conjointement avec le cardinal Wolsey. Il était porteur d'une bulle qui lui donnait les pouvoirs les plus étendus à cet égard. Ces pouvoirs ayant été révoqués, il fit d'inutiles efforts, d'abord pour engager le monarque à se désister de la poursuite du divorce, puis la reine à s'y prêter de bon gré, et à se retirer dans un couvent ; enfin le pape, à satisfaire Henri, ce moyen lui paraissant nécessaire pour conserver l'Angleterre à

l'Église romaine; mais il ne recueillit de cette mission que la perte de son évêché de Salisbury, dont Henri le dépouilla en 1528. Ce cardinal joignait à une étude très-étendue du droit canon, à une longue expérience dans les affaires, toute la dextérité d'un Italien. C'était d'ailleurs un caractère ferme, qui, dans celle du divorce, suivant le rapport de du Bellay, promettait « qu'entièrement il suivrait sa conscience, « et que, là où il pourrait connaître le divorce se pou- « voir faire, il franchirait le sault, non aultrement. » Aussi déjoua-t-il constamment tous les piéges que lui tendait Wolsey; il résista même à l'offre du riche évêché de Durham, qu'on lui proposait, pour se prêter aux vues de Henri VIII. S'il échoua dans plusieurs de ses missions, ce ne fut point par défaut de talent à les bien conduire, mais par l'effet des circonstances et par la nature des affaires qui n'étaient guère susceptibles de conciliation. Il n'en conserva pas moins sa haute considération et son influence dans les affaires jusqu'à sa mort, arrivée à Rome le 19 juillet 1539, étant alors archevêque de Bologne, sa patrie. Il avait composé quelques traités de jurisprudence, qui n'ont point vu le jour. Ses lettres, qui sont intéressantes pour l'histoire du temps, se trouvent dans le recueil intitulé : *Epistolarum miscellanearum ad Federicum Nauseam libri* 10, Bâle, 1535, in-fol. — *Alexandre* Campége, son fils, né le 2 avril 1504, se rendit recommandable par la douceur de ses mœurs, ses libéralités et son habileté dans les langues savantes. Paul III le nomma en 1541 coadjuteur de l'archevêque de Bologne. Ce fut dans son palais que s'assemblèrent les évêques du concile de Trente, que la contagion avait chassés de cette dernière ville. On y remarquait cinq prélats de sa famille, parmi lesquels était J.-B. Campége, son frère, évêque de Majorque, savant prélat et célèbre orateur, dont on a une harangue prononcée dans le concile, *de Tuenda religione*, Venise, 1561, in-4°. Alexandre, étant vice-légat à Avignon, avait fait échouer les desseins d'un reste de Vaudois, qui, à la faveur de la nouvelle réforme, cherchaient à envahir les terres de l'Église et à pervertir les peuples. Jules III le fit cardinal en 1551, et il mourut le 25 septembre 1554. On lui attribue un ouvrage intitulé : *de Autoritate pontificis romani*, qui est peut-être le même que celui de Thomas Campége, sous le même titre. T—d.

CAMPÉGE (Thomas), neveu du cardinal Laurent, qu'il accompagna dans plusieurs légations, et auquel il fut associé dans le gouvernement de Parme et de Plaisance. Paul III le nomma pour succéder à son oncle dans l'évêché de Feltri, et l'envoya en 1540, avec le titre de nonce, à la conférence de Worms, qui fut presque aussitôt rompue que commencée. Il se trouva en 1545 à l'ouverture du concile de Trente, et fit décider dans la seconde session qu'on traiterait ensemble des dogmes et de la réformation. Ce prélat mourut à Rome le 11 janvier 1564, à 64 ans. On a de lui plusieurs petits traités, où règnent une grande méthode, beaucoup de clarté dans les raisonnements, et moins de préventions que dans la plupart des autres théologiens ultramontains de son temps. Le plus considérable, le plus rare et le plus curieux de ces traités, est celui *de Autoritate SS. conciliorum*, Venise, 1561. Il y suppose que le pape peut tomber dans l'hérésie, et être déposé pour cela dans un concile général; mais il soutient que, hors ce seul cas, dans quelque désordre qu'il tombe, le concile ne peut ni le déposer, ni lui imposer de loi, mais seulement lui résister et défendre de lui obéir dans ce qu'il commanderait au préjudice du bien de l'Église. Quoiqu'il enseigne que régulièrement c'est au pape à convoquer les conciles, il reconnaît qu'il y a des cas où, à son refus, ce droit est dévolu aux cardinaux, et que, si les cardinaux refusaient de le faire, le prince, comme protecteur des saints canons, pourrait y pourvoir, et même que les évêques seraient en droit de s'assembler de leur propre mouvement. Considérant le pape comme supérieur au concile, il prétend que les décrets doivent être publiés au nom du pape lorsqu'il y est présent, et être confirmés par lui lorsqu'il est absent. Du reste, il ne reconnaît point d'infaillibilité pour les faits, ni dans le pape, ni dans le concile, mais uniquement pour les décisions de foi. Les autres principaux traités de Campége sont : *sur l'Autorité et la Puissance du pape*, d'après les mêmes principes; *sur la Résidence des pasteurs*, dont il prouve l'obligation sans la croire de droit divin; contre la pluralité des bénéfices et contre la simonie; *sur les Annates*, dont il attribue l'institution au concile de Vienne en 1311; *sur les Réserves des bénéfices*, qu'il s'efforce de justifier; *sur les Mariages des catholiques avec les hérétiques*, dont il admet l'indissolubilité, en reconnaissant toutefois dans le pape le droit d'établir un empêchement dirimant dans ce cas; *sur le Célibat ecclésiastique*, pour prouver qu'on ne doit point abolir la loi qui oblige au célibat ceux qui sont dans les ordres sacrés, etc., etc. — Le comte *Rodolphi* Campége, de la même famille que les précédents, mort le 28 juin 1624, était renommé par ses connaissances en jurisprudence. Il a laissé des poésies en deux tomes, parmi lesquelles on distingue un poëme intitulé : *Lacrime di Maria Vergine*, et un épithalame sur le mariage de Christine de France avec Victor-Amédée, duc de Savoie, sous le titre d'*Italia consolata*. T—d.

CAMPÉGE ou CAMPEGGI (Benoit), poëte latin de la même famille que le cardinal de ce nom (*voy.* Campége), naquit à Bologne dans les premières années du 16e siècle. Ayant terminé ses études, il reçut le laurier doctoral dans les facultés de philosophie et de médecine, et consacra ses talents à l'enseignement. Il remplit quarante ans les chaires de logique, de philosophie et de médecine à l'académie de Bologne, et mourut le 13 janvier 1566. Ses restes furent ensevelis dans l'église St-Colomban. On a de lui : *Italidis libri* 10 *latino carmine conscripti*, Bologne, 1553, in-fol. Ce poëme est très-rare. L'auteur y décrit les principaux événements dont il avait été le témoin, avec une exactitude et une fidélité remarquables. W—s.

CAMPELLO (Bernardin de' Conti), savant littérateur, négociateur habile, naquit à Spolète, le

28 mars 1595, d'une illustre famille, originaire de Bourgogne, établie dans cette ville depuis environ la fin du 9e siècle. Après de brillantes études faites dans sa patrie, Campello se rendit à Rome en 1623. Grégoire XV, et particulièrement Urbain VIII, qui l'avait connu pendant qu'il était évêque de Spolète, lui procurèrent divers emplois honorables. Il fut d'abord auditeur du saint-siége près les nonces du pape à Turin, à Madrid, à Florence et à Urbin; il s'acquitta avec autant de décence que de sagesse des différentes missions dont il fut chargé. Malgré ses grandes occupations, Campello trouva toujours des moments à donner à la culture des lettres. Son *Esame dell' opere del caval. Marini* prouve la justesse de son jugement et la pureté de son goût. L'Italie presque entière avait adopté la manière affectée et boursouflée de ce poëte, dont le style formait une école ennemie du bon goût et même du bon sens. Campello eut le courage de s'élever contre cette mauvaise manière, et ne contribua pas peu à la faire tomber. Il fut en correspondance avec plusieurs célèbres personnages, tels que les cardinaux de Savoie, Fachinetti, Barberini, Rapaccioli et Carpegna; avec le grand-duc de Toscane, Cosme III; enfin, avec les premiers littérateurs de ce temps-là, tels que Redi, Loredano, les jésuites Sforza Pallavicini, Papebroch, Henschenius et plusieurs autres. Sur les derniers temps de sa vie, Campello retourna dans sa patrie, où il termina ses jours le 24 mars 1676, âgé de 81 ans. Il laissa plusieurs ouvrages en latin et en italien, dont les uns sont restés manuscrits dans sa famille, et les autres ont été imprimés. On distingue parmi ces derniers : 1° *della Storia di Spoleti, e suo ducato*. Le 1er volume de cette histoire, publié à Spolète en 1672, in-4°, est divisé en 20 livres, qui vont jusqu'en 910. Les éloges accordés à cet ouvrage par Apostolo Zeno, dans ses notes sur la *Bibliothèque* de Fontanini, font vivement regretter que le 2e volume ne soit pas imprimé; également divisé en 20 livres, il terminerait cette histoire, qui joint aux agréments du style des recherches intéressantes et beaucoup d'exactitude dans les faits. 2° Plusieurs tragédies, entre autres *la Teodora*, *le Scozzesi*, et *la Gerusalemme cattiva*. 3° *Discorsi sacri*, Macerata, 1680. Les productions inédites de Campello consistent en diverses poésies, dont un poëme héroïque, des éloges, une histoire ecclésiastique de Spolète, des lettres, etc. R. G.

CAMPELLO (PAUL DE' CONTI), fils du précédent, naquit à Spolète le 19 août 1643, et reçut le nom de Paul pour renouveler dans sa famille la mémoire d'un de ses aïeux, qui dans le 12e siècle, après avoir joué un grand rôle dans sa patrie, avait successivement rempli les places de podestat à Florence, lorsque cette ville était république, et de sénateur de Rome après Hugues de Lusignan, roi de Chypre. Dès sa plus tendre jeunesse, Campello fut conduit à Florence par son père; il y commença ses études, et les acheva dans sa patrie, où il s'appliqua, sous les plus habiles maîtres, aux mathématiques, à la philosophie, aux belles-lettres, et surtout à la poésie. De retour en Toscane, il reçut à Pise, en 1663, l'habit de l'ordre militaire et religieux de St-Etienne, et parvint bientôt à obtenir dans cet ordre le plus grand crédit. Il fut d'abord nommé général conservateur, et ensuite chef du débarquement de l'expédition auxiliaire de la république de Venise contre les Turcs, dans les années 1684 et 1685. L'année suivante, il fut élu grand prieur, et l'un des chevaliers du conseil; il jouit à ce dernier titre de la plus haute faveur auprès des grands-ducs Ferdinand II, Cosme II et Cosme III, qui l'employèrent dans les affaires les plus importantes. Campello avait des connaissances peu communes, non-seulement dans les mathématiques en général, mais dans l'architecture pratique, dans la cosmographie, dans la musique, dans l'histoire et dans les belles-lettres. Il était aussi très-habile dans les arts qu'on appelle *arti cavalleresche*, et dans toutes les questions relatives au point d'honneur. Il fut admis dans presque toutes les académies d'Italie, et lié avec les plus célèbres littérateurs de son temps, tels que Redi, Marchetti, Bellini, Manara, Zappi, Menzini, etc. Outre le grec et le latin, il possédait encore la langue française et l'espagnole. Il avait parcouru non-seulement toute l'Italie, mais encore la France, l'Espagne et les îles adjacentes, une partie de l'Afrique et de l'Asie. Sur la fin de ses jours, il se retira dans sa patrie, et y mourut, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, le 14 janvier 1713, à l'âge de 70 ans. Aucun de ses ouvrages n'a été publié; ils consistent en un traité *sur le Cours du Tibre*, des comédies en prose, des tragédies en vers, des sonnets, des discours académiques, etc. — *François-Marie* CAMPELLO, de la famille du précédent, se distingua par ses talents oratoires. Il était né à Spolète en 1665, et mourut à Rome, âgé de 94 ans. Il exerça longtemps la profession d'avocat, et s'y fit une grande réputation de lumières et de probité. Ses talents littéraires et poétiques le firent nommer membre de l'académie arcadienne, où il prit le surnom de *Logisto Nemeo*, et l'on trouve son éloge dans les mémoires historiques d'Arcadie, et dans les vies *degli Arcadi illustri*. — *Jean* CAMPELLO, Vénitien, se distingua dans le 17e siècle par son talent pour la poésie latine; son meilleur ouvrage en ce genre est son poëme sur la chasse au chamois, intitulé : *Ibex, seu de capra montana, carmen venaticum*, Venise, 1697, in-8°, ibid., 1736, in-8°. Ce livre est rare et n'est point cité par les frères Lallemant dans la bibliographie qu'ils ont jointe à *l'Ecole de la Chasse aux chiens courants* par le Verrier de la Conterie. R. G.

CAMPEN (JEAN DE), ainsi nommé de la ville de Campen, dans l'Over-Yssel, où il naquit vers l'an 1490. Après s'être formé dans la littérature grecque et latine, il étudia l'hébreu sous le fameux Reuchelin, en donna des leçons particulières à Louvain, ce qui le conduisit à une chaire publique de cette langue, qu'il remplit avec distinction depuis 1519 jusqu'en 1531. Il se mit alors à voyager pour perfectionner ses connaissances en ce genre, s'arrêta à Venise, où il professa deux ans l'Écriture sainte dans le texte original, eut des conférences suivies avec un savant juif sur la littérature hébraïque, parcourut l'Allemagne dans les mêmes vues, péné-

tra jusqu'en Pologne pour y conférer avec les rabbins qui étaient en grande réputation de science dans ce royaume, et se rendit à Rome, où il fut bien accueilli des hébraïsants et du pape, qui lui donna plusieurs bénéfices. Comme il revenait à Louvain pour y reprendre ses leçons, il mourut de la peste à Fribourg en Brisgau, le 7 septembre 1538. Campen sentait combien les points voyelles ont mis de confusion dans le texte original de la Bible, et combien ils embarrassent ceux qui leur donnent trop d'importance, pour saisir le véritable sens des livres saints. Il s'attacha à la doctrine du rabbin Elias Lévita, qui en avait démontré la nouveauté, et il se donna des peines infinies pour les réduire à une certaine méthode. Il publia pour cela un petit traité, *de Natura litterarum et punctorum hebraicorum ex variis Eliæ Levitæ opusculis libellus*, 1520, in-12. C'est une grammaire méthodique, dégagée d'une foule de minuties; elle a été souvent réimprimée. Ses autres ouvrages sont : 1° *Psalmorum omnium juxta hebraicam veritatem paraphrastica Interpretatio*, 1532, in-16, qui a eu plusieurs éditions successives, sous différents titres, a été traduite en flamand, en allemand, en anglais et en français. Cette dernière version est d'Étienne Dolet, sous ce titre : *Paraphrase, c'est-à-dire claire translation faicte jouxte la sentence, non pas jouxte la lettre sur tous les psalmes*, Paris, 1534, in-16; ibid., 1542; Anvers, 1544. Dans cette paraphrase, qui essuya quelques critiques dans le temps, l'auteur saisit assez bien le sens des psaumes, et explique assez heureusement plusieurs difficultés. Théodore de Bèze, qui la trouvait défectueuse, entreprit d'y substituer la sienne; mais celle-ci eut moins de succès. 2° *Paraphrasis in Salomonis Ecclesiasten*, qu'on trouve à la suite de la précédente, dans l'édition de Paris, 1532, séparée dans celle de Lyon, 1546; traduite en français avec celle des psaumes. 3° *Commentarioli in Epist. Pauli ad Rom. et Galatas*, Venise, 1534. Quelques critiques doutent que ce commentaire soit de Campen. T—D.

CAMPEN ou KAMPEN (JACOB DE), un des chefs des anabaptistes, qui, chassés de la haute Allemagne, allèrent répandre dans les Pays-Bas leurs monstrueuses erreurs sur la Trinité et sur l'Incarnation. En 1534, Bocold, dit *Jean de Leyde*, qui venait d'être couronné, dans un cimetière de Munster, roi de cette secte turbulente et sanguinaire, créa Jacob de Campen évêque d'Amsterdam, et fit partir avec lui Jean de Géléen, en le chargeant de soumettre cette ville et la Hollande au royaume de Sion. Mais Géléen échoua dans cette périlleuse entreprise : son complot fut découvert; il se retira dans une tour d'Amsterdam, et fut tué d'un coup de mousquet en se défendant. Campen se tenait caché depuis plus de six mois. Les magistrats promirent une somme considérable à celui qui le livrerait, et menacèrent en même temps de faire pendre ceux qui lui donneraient asile. Le prétendu évêque fut enfin trouvé dans un amas de tourbes. On lui fit son procès, et il fut condamné à mort. On l'exposa d'abord sur l'échafaud, pendant plus d'une heure, aux railleries et aux insultes de la populace. Il portait en tête une mitre de papier. Il eut ensuite la langue coupée en punition des erreurs qu'il avait enseignées; sa main droite, qui avait rebaptisé, fut abattue par la hache; enfin on lui trancha la tête; on livra son corps aux flammes, et l'on fit une publique exposition de sa tête et de sa main attachées au fer d'une lance. C'était venger d'horribles cruautés par d'horribles supplices. V—VE.

CAMPEN (JACQUES VAN), architecte et dessinateur, naquit à Harlem, d'une famille distinguée, et fut seigneur de Rambroek. Il fit un voyage à Rome pour se perfectionner dans la théorie de son art. A son retour, il reconstruisit dans un style noble et majestueux l'hôtel de ville d'Amsterdam, qui avait été consumé par les flammes. On prétend que cet édifice, le plus beau qu'il y ait en Hollande, coûta 78 millions. Van Campen bâtit plusieurs autres édifices à Amsterdam, et mourut en 1638. Il ne vendait ni ses tableaux ni ses dessins, mais il en faisait présent, et c'était comme amateur qu'il cultivait les beaux-arts. V—VE.

CAMPENON (FRANÇOIS-NICOLAS-VINCENT), biographe et ami de Ducis, neveu du poëte Léonard, et poëte lui-même, naquit à la Guadeloupe, en 1772. Il vint en France à l'âge de quatre ou cinq ans. Il en avait à peine treize quand sa modeste famille vint s'établir à Sens. L'éducation du jeune Campenon se fit, au collége de cette ville, sous d'excellents maîtres, qui développèrent ses heureuses dispositions. Son goût naturel pour les lettres était, en lui, le résultat d'une âme profondément chaleureuse, telle que la comprit et la peignit Ducis dans une épître célèbre où l'illustre vieillard, au moment de quitter Paris, après avoir caractérisé le dévouement de Campenon, cet autre lui-même, et qui le remplaçait en tout, finit par ce trait :

Mais voici mon adresse : *A Ducis-Campenon.*

Atteint par la révolution de 93 dans les nobles amis, les protecteurs puissants qu'il avait à la cour de France, il composa pour la reine, peu de temps avant la chute du trône, une romance qui eut un grand succès, et qui força l'auteur de fuir à l'étranger, où il vécut des leçons qu'il donna. Ce fut alors qu'il écrivit son *Voyage à Chambéry*, petit livre en prose et en vers, où respirent la grâce et toutes les vertus de famille. Ramené en France par la santé de son vieux père, quand Robespierre régnait encore, Campenon courut alors de véritables dangers. Le règne de la terreur cessa, l'ordre se rétablit. Campenon accepta, sous le consulat, les fonctions de chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur. Quelque temps après, sous l'empire, ayant autorisé la représentation de *l'Antichambre*, opéra-comique de M. Dupaty, dans lequel l'empereur crut voir des allusions injurieuses à sa nouvelle cour, le censeur trop facile fut vivement inquiété, et l'auteur de la pièce livré à des persécutions que feu Alexandre Duval a ainsi rappelées dans sa préface d'*Edouard en Ecosse* : « Soit

« que le nom de Dupaty, ses liaisons, sa parenté « avec un grand nombre d'émigrés le rendissent « suspect au premier consul, il agit contre mon in- « téressant confrère avec une dureté qui ne trouve « d'exemple que dans l'horrible temps de la terreur. Il « le fit prendre par des gendarmes, jeter dans une « chaise de poste et conduire à Brest, pour y être « renfermé sur un ponton jusqu'au moment où une « flotte, que l'on destinait pour l'Amérique, pour- « rait l'y transporter comme un banni. Pour con- « naître la rigueur du sort que l'on réservait à ce « jeune auteur, il faut savoir que, de toutes les pri- « sons que peut inventer la cruauté, le ponton est, « sans contredit, celle qui doit le plus effrayer le « malheureux qui est condamné à l'habiter.» Heureusement de pareils traits de tyrannie envers les auteurs ne se répétèrent pas du moins en France sous Napoléon, et Campenon, qui d'ailleurs resta toujours étranger à tout esprit d'opposition, put continuer à concilier les devoirs de sa place, qu'il remplissait consciencieusement, avec le culte des Muses. Il donna en 1800 son *Épître aux femmes*, petit chef-d'œuvre d'un talent gracieux; mais il s'occupait déjà particulièrement de *la Maison des champs*, poésie où la recherche des principes didactiques, exprimés dans un style élégant et agréable, est souvent tempérée par des traits d'esprit et de sentiment. On a reproché à Campenon d'avoir resserré en un seul chant un poëme qui originairement en avait quatre. Mais lui-même, dans la préface de la 3ᵉ édition, exprime les motifs qui l'avaient déterminé à ne pas étendre son sujet : « On a pu lire sans ennui, dit-il, un petit « poëme qui retrace avec quelque vérité des objets « riants et des impressions douces. Mais qui pour- « rait m'assurer que cette même peinture, trois ou « quatre fois plus étendue, ne rebuterait pas des « lecteurs déjà rassasiés de descriptions champêtres? « L'art n'a pas le même privilége que la nature ; « celle-ci, toujours la même, paraît toujours nou- « velle ; l'autre ne peut pas impunément se répéter « dans ses ouvrages. » Pour apprécier le parti que prit Campenon de se mutiler ainsi lui-même, il faut se rappeler, que pendant que dans le silence du cabinet il se complaisait dans son ouvrage, le roi des poëtes de cette époque, un poëte vainqueur, armé du génie de la description, Delille, occupait notre littérature presque tout entière de ses innombrables alexandrins, sortis successivement de ses *Jardins*, de ses *Géorgiques françaises*, de ses *Trois Règnes de la nature*, enfin de sa brillante *Imagination*. Toutefois nous aimons à le rappeler, nous qui fûmes contemporains de cette époque, *la Maison des champs*, où prédominent des beautés naturelles que tout l'art de Delille n'a pas fait oublier, trouva des lecteurs, et plaça tout d'abord Campenon au rang des littérateurs de grande espérance. Il justifia ce qu'on attendait de lui par son *Enfant prodigue*, petit poëme tiré de l'Évangile, qui fait autant d'honneur à l'auteur qu'à l'époque où il parut, et où il fut senti si vivement. Tous les théâtres s'emparèrent à la fois de ce sujet si simple et si attachant. Il n'y a pas jusqu'au Théâtre-Français qui ne reprit à cette occasion le faible drame de Voltaire. On a justement loué Campenon des heureux développements qu'il avait ajoutés à ce touchant écrit : il a eu l'heureuse idée de donner une mère à l'enfant prodigue, et le personnage si intéressant de Nephtali rend plus grave aux yeux du lecteur la faute d'Azaël et en motive mieux le pardon ; le style mérite encore les plus grands éloges. Du reste l'auteur fut bien récompensé de ses travaux : son poëme lui ouvrit, à la fin de 1812, les portes de l'Académie, où il remplaça Delille. L'envie, comme c'est la coutume, ne manqua pas de se déchaîner contre son élection, témoin l'épigramme suivante :

Au fauteuil de Delille aspire Campenon,
Son talent suffit-il pour qu'il s'y campe? Non.

La nouvelle de la désastreuse campagne de Russie, qui vint consterner Paris immédiatement après l'élection du nouvel académicien, puis les événements qui amenèrent la chute du gouvernement impérial, retardèrent de plus de dix-huit mois la réception de Campenon : elle n'eut lieu que le 16 novembre 1814. En 1812, il aurait eu à prononcer l'éloge obligé de Napoléon, il eut à y substituer le panégyrique de Louis XVIII, et put sans contrainte louer Delille. Ce fut à cette occasion que dans l'épître déjà citée au commencement de cet article, Ducis lui adressait ces vers qui peignaient si bien le caractère de Campenon et de ses amis les plus chers :

Mais ton cœur noble et doux, mais ta bonté peut-être
L'apaiserait du moins (1), si pourtant il peut l'être.
A qui donc as-tu nui? Le ciel t'a fait, je crois,
A peu près, Campenon, intrigant comme moi,
Comme Droz, Andrieux. Toujours calme et sincère,
Va, jouis de ta Muse et suis ton caractère.
Tu vas louer Delille : ah ! sans être flatteur,
Son éloge aisément coulera dans ton cœur.
Vous aurez su chanter avec des mœurs nouvelles
L'amour et l'amitié, les fleurs et les abeilles.
Tu feras comme lui : si la dent des pervers
Attaqua quelquefois et sa vie et ses vers,
Sans se plaindre, il chargea, craignant de les confondre,
Et sa vie et ses vers du soin de leur répondre.

On était d'ailleurs dans les premiers jours de la restauration, époque mémorable où les lettres, si longtemps réduites au silence par le bruit des armes et par tant d'agitations tumultueuses, purent élever enfin une voix paisible sous le prince qui fut leur ami véritable, et qu'elles ne sauraient trop regretter. L'heure était arrivée aussi où nos plus belles gloires, les Delille, les Ducis, et ceux qui, dans leur pure indépendance, avaient conservé à la pensée sa dignité, venaient recevoir leur récompense de l'opinion plus libre. C'était, en quelque sorte, une *restauration morale et littéraire* dans le sanctuaire des Muses. Nous voudrions pouvoir citer ici la peinture que M. de Feletz a tracée de ces réhabilitations solennelles dans plusieurs colonnes du *Journal des Débats*, devenu depuis la restauration l'organe officiel de l'Europe éclairée. Le reflet que ces

(1) Le monstre de l'envie.

belles pages de l'ingénieux critique ont jeté sur Campenon ne disparaîtra point dans l'oubli qui entraîne tant de réputations. Avec quelle convenance l'auteur de *la Maison des champs* sut profiter, dans cette occasion solennelle, de l'avantage de sa position! Admis dans la société intime de Delille, il montra, par la manière dont il sut le peindre, qu'il était digne de cette faveur; mais combien ne fut-il pas applaudi, lorsqu'après avoir rappelé ses qualités aimables, il ajouta que cet homme si facile pour tout le monde avait toujours été inflexible à l'égard du pouvoir! « Pourquoi craindre de répéter ce que toute la « France a dit? ajouta l'orateur. On a employé tous « les moyens pour obtenir quelques vers du Virgile « français; tout a échoué, il est resté fidèle à l'in« flexibilité de l'honneur, et rien n'a pu interrompre « le cours de son silence courageux; silence que les « plus beaux vers n'auraient jamais pu égaler. » Pour ne rien omettre sur cette circonstance notable de la vie toute littéraire de Campenon, nous dirons que le président qui lui répondit, au nom de l'Académie, était Regnault de St-Jean-d'Angély, et que des négociations pour écarter ce personnage, dont la présence semblait une sorte de bravade contre les Bourbons, avaient été le motif qui, dans les derniers moments, retarda encore cette solennité. Mais rien ne put fléchir sur ce point l'ancien ministre de Napoléon, qui d'ailleurs fut toujours pour Campenon un patron utile. Campenon, dans les dernières années de l'empire, avait été un des mieux rentés parmi les beaux esprits : il était commissaire impérial de l'Opéra-Comique et chef adjoint de l'université. La jolie pièce intitulée *Requête des Rosières de Salency à Sa Majesté l'impératrice*, insérée dans le recueil intitulé *l'Hymen et la Naissance*, prouve qu'il sut louer avec grâce et convenance le régime impérial. Lors des événements du 31 mars 1814, il n'imita pas l'exemple de deux ou trois académiciens de ses amis qui, par un trop brusque changement, qu'on a pu et qu'on a dû leur reprocher, arborèrent des premiers la cocarde blanche, et devinrent des royalistes aussi fervents que l'heure d'auparavant ils étaient impérialistes dévoués et redoutables même par l'excès de leur dévouement. Campenon, avec ce calme, cette sagesse, cet esprit de convenance qui ne l'abandonnaient jamais, ne courut point au-devant des événements; il les vit s'accomplir, et s'y conforma. Entouré d'amis, de protecteurs d'autant plus zélés pour lui qu'il était moins importun, les faveurs ne se firent pas attendre : il fut nommé membre de la Légion d'honneur le 13 septembre 1814; censeur royal le 24 octobre suivant; enfin, le 1er janvier 1815, secrétaire du cabinet du roi et des menus-plaisirs, sous les ordres du duc de Duras. A la rentrée de Napoléon il réclama son emploi de commissaire impérial près le théâtre de l'Opéra-Comique; mais il avait été devancé par un académicien plus prompt. Après les cent jours, il ne conserva que fort peu de temps sa position à l'université, et vécut dans la retraite. Ses études philologiques auraient été fort utiles à l'Académie française, s'il n'en eût été trop souvent éloigné par sa santé, par son goût pour sa maison des champs, car il avait fini par en avoir une en réalité dans le village de Villecresne (Seine-et-Oise). On ne peut pas dire que les longs loisirs de Campenon ont été inutiles aux lettres. En 1817, ce poëte qui, « selon l'expression d'un cri« tique, a eu le bonheur de trouver et de conserver « de nombreux amis sur le périlleux chemin de la « gloire; dont le cœur étranger aux passions qui « gâtent les plus belles renommées, et qui troublent « ou détruisent tout ce qui est honorable et bon, ne « s'est ému que pour ce qui est honorable, » (1) publia une 3e édition de ses ouvrages, Paris, Delaunay, 1 vol. in-18; en 1823 il en fit paraître une 4e en 2 volumes, enrichie de pensées nouvelles et contenant son discours de réception. L'élégie *sur la Jeune fille mourante* respire une aimable sensibilité; on y trouve ce vers charmant :

Ta mère t'aime trop, tu ne peux pas mourir.

Les crayons d'Isabey, de Picot et de Ducis, ajoutent un attrait de plus à la beauté de cette édition. Enfin les notes qui accompagnent le poëme de *la Maison des champs* offrent les fragments des chants qui avaient été retranchés par l'auteur. Le lecteur ne jouit de ces fragments qu'en regrettant ce qu'il a perdu. La même année, il publia avec Desprez, conseiller honoraire de l'université, une traduction d'Horace, qui réunit l'agrément et la liberté du style à l'exactitude. *L'Essai sur la vie et les écrits d'Horace*, dont cette traduction est précédée, est plein de cette élégance et de cette grâce qu'on retrouve dans tous les écrits de Campenon (Paris, 1823, 2 vol. in-8°). Cet ouvrage fut adopté par le conseil royal de l'instruction publique. En 1824, parurent *les Essais de mémoires, ou Lettres sur la vie, le caractère et les écrits de J.-F. Ducis*, adressés à M. Odogarthy de Latour, Paris, 1 vol. in-8°. Ce livre est encore empreint de ce charme que l'auteur a su répandre sur ses autres compositions. Il y fait revivre Ducis avec la douceur, avec l'énergie de son caractère et de son talent. On lui a reproché l'ordonnance de son ouvrage, la division de son sujet en diverses sections, où sont séparément appréciés les sentiments religieux de Ducis, ses opinions politiques, ses vertus privées, son talent et ses ouvrages. Ici Campenon n'a fait qu'user du privilége que lui donnait la forme de correspondance choisie par lui. Un reproche plus grave, et dont il n'est pas aussi facile de l'absoudre, c'est de n'avoir pas conservé à Ducis ces énergiques pensées républicaines dont se souviennent encore les personnes qui ont connu l'auteur d'*OEdipe chez Admète*, ce qui n'exclut assurément pas la profonde sensibilité avec laquelle ce vénérable poëte reçut les bontés, nous dirons presque les avances de Louis XVIII. Pour prouver que Campenon était loin de passer alors ses années dans ce *far niente* académique dont on l'a si légèrement accusé, nous citerons encore : 1° son *Essai sur la vie et les écrits de David Hume*, qui pré-

(1) M. Villenave, *Annales politiques*, 30 juin 1817.

cède l'*Histoire d'Angleterre* publiée chez Janet et Cotelle en 1819-1829; 2° sa traduction de l'*Histoire d'Ecosse* de Robertson; les mêmes, 1820, 3 vol. in-8°; 3° un morceau sur madame de Sévigné, en tête de l'édition des *Lettres* de cette femme célèbre publiée en 1822; 4° une *Notice sur la vie et les ouvrages du comte de Tressan*, pour l'édition de 1823 des œuvres de cet écrivain; 5° un *Essai sur la vie et les ouvrages de Gresset*, en tête de l'édition des œuvres de ce poëte publiée chez Janet et Cotelle (1823, in-8°); 6° une *Notice sur la vie et les écrits de Ducis* en tête de ses *OEuvres posthumes*, Paris, Nepveu, 1826. Campenon avait, en outre, donné une édition des œuvres de Léonard, 1798, avec une notice sur la vie de l'auteur; enfin il avait composé un *Essai sur Clément Marot et sur les services qu'il a rendus à la langue*, qui se trouve en tête d'une édition imprimée au Louvre par Didot en 1801, et qui a été réimprimée dans une édition des œuvres du même poëte, Paris, Janet et Cotelle, 1819 et 1826. Diverses poésies légères échappées à sa plume facile, mais surtout un poëme inédit sur le Tasse, poëme des plus remarquables, et dont il a laissé la publication à sa femme et à son fils, seront bientôt recueillis en un seul volume et mis au jour par M. Mennechet. Campenon a été un prosateur distingué, un poëte élégant, mais, mieux que cela, un homme de bien, un excellent homme, dans toute l'acception du mot (1). Sa conversation était pleine de charme et d'aménité, son instruction solide. Il vivait, depuis plusieurs années, dans les sentiments d'une piété profonde, et s'est éteint, au milieu de sa respectable famille, le 24 novembre 1843. M. Patin, son confrère à l'Académie française, prononça de touchantes paroles sur sa tombe. Campenon a eu pour successeur à l'Académie M. St-Marc Girardin. O. L—y et D—r—r.

CAMPER (Pierre), médecin et naturaliste, né à Leyde, le 11 mai 1722, d'une famille distinguée dans la magistrature, fut élevé dans la maison de son père, ministre du St-Evangile, qui avait pour amis Boerhaave, s'Gravesande, Musschenbroeck et le chevalier Moor. Le jeune Camper suivit ses goûts pour les études, et d'abord il apprit le dessin de Moor père et fils. Bientôt, se destinant à la médecine, il eut pour maître Gaubius, van Rooyen et Albinus. Il avait le désir de voyager; ses parents, très-âgés, ne purent consentir à se séparer de lui, et ce ne fut qu'après les avoir perdus, en 1748, qu'il partit pour l'Angleterre. Mead, Parsons, Pringle, Sharp, Smellie, Wincester et Larcher l'admirent à leurs entretiens. Il alla entendre Bradley à Oxford, et Smith et Walker à Cambridge. Revenu sur le continent, il visita à Paris Winslow, Astruc, Ferrein, Sanchez, Lorry, Ledran, J.-L. Petit, Quesnay, Réaumur, Buffon, Bernard de Jussieu, Rouelle, Montesquieu, Helvétius, d'Alembert, Diderot, J.-J. Rousseau. Il parcourut la Flandre, l'Allemagne, la Prusse, et se lia avec Zimmermann, Michaëlis, Heyne, Forster, Gmelin, Wrisberg, Blumenbach, Sommering, Mendelsohn, Formey, Bode, Bloch et autres savants. Il fut très-bien accueilli de Frédéric le Grand et du prince Henri. Les relations que Camper eut dans les pays étrangers avec tout ce qu'ils contenaient d'illustre dans les sciences indiquent le cas que l'on faisait de lui. Il ne jouissait pas d'une moindre considération dans sa patrie. Il occupa successivement les chaires de philosophie, d'anatomie, de chirurgie et de médecine dans les universités de Franeker, d'Amsterdam, de Groningue. En prenant possession de ces chaires, il prononça, suivant l'usage de son pays, des discours qui furent tous remarqués par les connaissances étendues qu'elles annonçaient en physique, en médecine, en anatomie, et par un rare talent d'observation. Dans tous ses voyages, qu'il ne fit jamais qu'à petites journées, il tenait un journal où il notait, non-seulement ses observations, mais encore, dit Vicq-d'Azyr, « les erreurs, les vérités, les projets, les systèmes. » Doué d'un esprit très-actif, il concourut souvent pour les prix proposés par les académies; l'académie des sciences l'avait couronné en 1772, et il y obtint l'accessit en 1776; l'académie de Dijon en 1779; celles de Lyon en 1775, de Toulouse en 1774; celles de Harlem, la société d'Édimbourg, lui adjugèrent des prix; l'académie de chirurgie lui en décerna trois d'hygiène; aussi n'a-t-il presque écrit que des mémoires : il avait commencé plusieurs grands ouvrages, il n'en acheva aucun. Les académies de Berlin, de Pétersbourg, etc., les sociétés royales de Goettingue et de Londres, le comptaient au nombre de leurs membres, l'académie des sciences de Paris le nomma en 1785 à l'une des huit places de ses associés étrangers, et il est, après Boerhaave, le seul Hollandais qui ait eu cet honneur. A ses occupations littéraires, Camper joignit souvent des fonctions politiques; il fut membre du conseil d'État des Provinces-Unies, et député à l'assemblée des états de la province de Frise. Lors de la révolution de 1787, par habitude ou par reconnaissance, il resta dans le parti du stathouder, sans en approuver cependant tous les actes; le triomphe de ce parti finit même par l'affliger, et la douleur abrégea ses jours. Il mourut le 7 avril 1789. Parmi les découvertes qu'il a faites, on doit remarquer celle de la présence de l'air dans les cavités intérieures du squelette des oiseaux, découverte qu'il fit en 1771 à Groningue, et que le célèbre Hunter s'appropria en 1774. Camper a prouvé le premier que le singe, dont les anciens ont donné des descriptions anatomiques, était de l'espèce du orang-outang, puisque cette espèce est la seule où le larynx est accompagné d'une double poche, dont chaque division y communique par une ouverture séparée. C'est Camper qui a observé que la courbure de l'urètre est plus forte dans les enfants que dans les adultes. Ses mémoires sur l'opération de la taille, sur celle de la symphise, sur l'inoculation, ont répandu du jour sur ces matières. Il s'était beaucoup occupé de l'ostéologie comparée, et il croyait, ce

(1) Que ne puis-je citer les témoignages de bonté que me donna Campenon, à propos des *Études*, où je tâchai de montrer Ducis entouré de ses amis les plus dignes ! O. L—y.

que les grands travaux de Cuvier ont mis hors de doute, qu'il a réellement existé des animaux dont l'espèce est perdue aujourd'hui, tels que le mammouth, etc. Passionné même pour ces recherches, Camper, ordinairement froid et sévère, s'animait à l'aspect de ces objets de ses études et de ses goûts. Sa *Dissertation sur les variétés naturelles*, etc., est le premier ouvrage qui ait jeté un grand jour sur les variétés de l'espèce humaine, que l'auteur distingue par les formes osseuses de la tête. M. Adrien-Gilles Camper a publié un précis de la vie de son père. Condorcet et Vicq-d'Azyr en ont fait chacun un éloge. Cuvier a honorablement mentionné Camper dans le *Discours sur les progrès des sciences physiques depuis* 1789 adressé à l'empereur. Vicq-d'Azyr a, dans son éloge, rapidement analysé tous les mémoires de Camper, dont on trouve la liste dans les notes mises à la réimpression faite en Hollande (Amsterdam, chez Immerzel, 1809, in-8°), du *Discours sur les Progrès des sciences, lettres et arts, depuis* 1789 *jusqu'à ce jour*. Nous ne citerons que les suivants : 1° *Demonstrationum anatomico-pathologicarum libri duo*, Amsterdam, 1760-62, 2 vol. in-fol.; 2° *Dissertatio de fractura patellæ et olecrani*, la Haye, 1789, ouvrage posthume publié par son fils; 3° *Icones herniarum*, Francfort-sur-le-Mein, 1801, in-fol., publié par S.-T. Sommering; 4° *sur l'Organe de l'ouïe des poissons*, dissertation insérée dans le 7° volume des *Mémoires de mathématiques et de physique*, présentés à l'académie des sciences en 1774; 5° *de admirabili Analogia inter stirpes et animalia*; 6° *de Certo in medicina* : ces deux derniers opuscules sont des discours d'inauguration; 7° *Description anatomique d'un éléphant mâle*, ouvrage posthume publié par son fils, 1801, in-fol., et réimprimé dans le 2° vol. des *OEuvres de P. Camper qui ont pour objet l'histoire naturelle, la physiologie et l'anatomie comparée*, traduites par Jansen (précédées de l'éloge de l'auteur par Condorcet), 1803, 3 vol. in-8°. Avant la publication de cette collection, nous possédions déjà en français : 1° *Dissertation sur les variétés naturelles qui caractérisent la physionomie des hommes des divers climats et des divers âges, etc., suivie de Réflexions sur la beauté, particulièrement sur celle de la tête*, avec une *Dissertation sur la meilleure forme des souliers*, le tout traduit par Jansen, 1791, in-4°; cette dernière dissertation fut faite d'après un défi : l'auteur y prouve tour à tour de grandes connaissances comme antiquaire, comme anatomiste, comme artiste. 2° *Dissertation physique sur les différences réelles que présentent les traits du visage chez les hommes*, etc.; *sur le beau qui caractérise les statues antiques*, traduite par D.-B. Quatremère-d'Isjonval, Utrecht, 1791, in-4°. 3° *Discours sur les moyens de représenter les diverses passions qui se manifestent sur le visage*; *sur l'étonnante conformité qui existe entre les quadrupèdes et les hommes*, traduit du hollandais par le même, Utrecht, 1792, in-4°. A. B—T.

CAMPESANI (Benvenuto de'), né à Vicence, vers 1260, était déjà célèbre à dix-neuf ans, et s'était fait connaître par diverses poésies. Il fut un des meilleurs poëtes de son temps; l'historien Ferreto, son concitoyen, qui avait été son élève, lui donne les plus grands éloges, et a consacré à sa louange un grand nombre de vers que Muratori a insérés dans sa grande collection historique. Campesani était auteur d'un poëme héroïque en vers hexamètres, dans lequel il célébrait les victoires de l'empereur Henri VIII, qui, en 1311, délivra la ville de Vicence du joug des Padouans. Le manuscrit de ce poëme existait encore il y a un peu plus d'un siècle, mais il s'est perdu depuis. Pagliarini en fit beaucoup d'usage dans sa *Chronique de Vicence*, et en cite quelques vers. Muratori a mal placé la mort de ce poëte en 1313; il était encore vivant en 1323, et il paraît probable qu'il mourut en 1324. R. G.

CAMPESANO (Alexandre), naquit à Bassano en 1521, et fit de brillantes études à Padoue, sous la direction du savant Lazare Buonamico. Après avoir pris le grade de docteur, il se rendit à Bologne, où il acheva son droit sous le fameux André Alciat. Ayant fini ses études en 1542, et à peine âgé de vingt et un ans, le sénat de Venise le nomma lecteur extraordinaire à une chaire de droit; cette chaire ayant été supprimée, Campesano se retira dans sa patrie, et cultiva en paix les lettres et l'amitié. Ses concitoyens le nommèrent aux premières places de la ville. Il mourut le 12 juin 1572. La notice de ses ouvrages est insérée dans le recueil des *Opusculi scientifici* de Calogera (t. 18) : on y trouve aussi son testament (t. 22, p. 267). Parmi les productions de Campesano qui ont été publiées, on distingue : 1° des poésies, insérées dans les *Rime scelte de' poeti Bassanesi*, Venise, 1576, in-4°; réimp. en 1769, in-8°. 2° *Carmina*. On trouve aussi des vers latins de lui dans le recueil de ceux qui furent faits à la louange de Jeanne d'Aragon, publié par Ruscelli. 3° Des lettres sur divers sujets, imprimées dans différents recueils. La vie de cet écrivain, écrite par J.-B. Verci, se trouve dans le t. 30 du *Nouveau Recueil d'opuscules* par le P. Mandelli, continuateur de Calogera, et dans les *Rime scelte de' poeti Bassanesi*. R. G.

CAMPHARI (Jacques), théologien du 15° siècle, était né, vers 1440, à Gênes. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre de St-Dominique, il fut envoyé par ses supérieurs à l'université d'Oxford pour y terminer ses études. Il y reçut le grade de licencié dans la faculté de philosophie, et de retour en Italie, publia son traité : *de Immortalitate animæ, opusculum in modum dialogi*. Cet ouvrage est écrit en italien, quoique l'intitulé soit latin. La 1re édit. in-fol., sans date, de 25 feuillets, est sortie des presses de J.-Phil. Lignamine, à Rome, en 1472. Elle est si rare qu'on ne l'a pas encore vue passer dans les ventes à Paris. On en trouve la description dans le *Catalogus romanarum edit.* d'Audifredi, p. 110. Quelques bibliographes en citent une autre édition de 1473; mais son existence est plus que douteuse, puisque, d'après la suscription qu'ils rapportent, il faudrait que l'impression en eût été terminée le même mois et le même jour que la précédente. On en connaît quatre autres qui, par leur date et

par leur rareté excessive, méritent de fixer l'attention des curieux : ce sont celles de Milan, 1475, Vienne, 1477, Cosenza, 1478, toutes in-4°, et Brescia, 1478, in-fol. W—s.

CAMPHUYS (JEAN), en latin CAMPHIUS, né à Harlem en 1634, fut apprenti orfèvre dans sa première jeunesse. A l'âge de vingt ans, il entra au service de la compagnie des Indes, et passa dans cette contrée, où, par ses talents et sa bonne conduite, il s'éleva de grade en grade, et, au bout de trente ans, il fut nommé à l'emploi de gouverneur général à Batavia. Parvenu au comble des honneurs, il n'oublia point son origine, et fit mettre un marteau dans ses armoiries. Après une administration aussi sage que glorieuse d'environ sept ans, il se démit de cette dignité en 1691, et se retira dans une magnifique maison de plaisance qu'il avait fait bâtir près de Batavia. Il aimait la botanique, et il avait rassemblé dans ses jardins un grand nombre d'espèces d'arbres et de plantes. Il favorisa de tout son pouvoir l'étude de cette science dans les établissements hollandais, et principalement la connaissance des végétaux qui pouvaient être utiles et devenir un objet de commerce. Camphuys avait rassemblé beaucoup de matériaux pour une description du Japon, et il les céda au chirurgien Kæmpfer, qui les a employés dans la relation de son voyage, sans en nommer l'auteur. Il fut aussi lié d'amitié avec le célèbre Rumphe, gouverneur d'Amboine ; il contribua à enrichir la collection de plantes des Moluques que ce dernier avait formée, et à l'exécution du précieux ouvrage qu'il composa, lequel fut recueilli après sa mort par la compagnie, et envoyé à Amsterdam, où il a été publié sous le titre d'*Herbarium Amboinense*. Camphuys est l'auteur d'un ouvrage historique très-estimé : *Histoire de la fondation de Batavia*. Il mourut dans cette ville en 1695, âgé de 61 ans. Onnotevier (van Haren) a donné en hollandais la vie de Camphuys. D—P—s et D—G.

CAMPHUYSEN (THÉODORE-RAPHELZ), né à Gorcum en 1586, fut élève de Théodore Govertz : ses rares dispositions pour la peinture se développèrent rapidement. Camphuysen est placé avec raison au rang des plus fameux paysagistes ; aucun peintre n'a mieux réussi que lui à représenter les après-midi, les soleils couchants et surtout les hivers. Sans employer la monotonie de la neige, et en évitant le blanc pur, le bleu et le noir, il a su donner à ses tableaux la physionomie de la nature. On n'y trouve point ces couleurs froides qui dominent généralement dans les représentations des hivers ; la composition en est aussi simple que l'effet en est séduisant ; le givre, la glace et le dépouillement des arbres y sont rendus avec une étonnante vérité. Le pinceau de Camphuysen est gras et moelleux ; ses tableaux sont exempts de cette sécheresse et de cette dureté dont van der Neer lui-même n'a pas toujours su se préserver ; le style en est vrai et harmonieux. Le talent de Camphuysen est d'autant plus remarquable que ce peintre est le premier qui ait fait connaître à la Hollande la véritable manière de traiter le paysage ; les Hollandais en avaient ignoré les principes jusqu'au moment où il leur en donna des modèles. Camphuysen sut encore peindre l'architecture moderne avec un talent remarquable. Ses ouvrages, dont les amateurs font un cas particulier, sont extrêmement rares. Il avait abandonné de bonne heure la peinture, qui lui promettait une gloire tranquille, pour l'étude de la théologie, qui arma contre lui l'envie et les persécuteurs. Il étudia à Leyde sous Arminius, s'attacha à la secte des mennonites, d'où il passa dans celle des sociniens. Il avoue dans une de ses lettres qu'il était assez disposé à vivre sans religion ; mais qu'ayant trouvé que les sociniens débarrassaient l'esprit de la crainte de l'éternité des peines, il adopta leurs dogmes. On voit même, par une de ses lettres, qu'il trouvait assez édifiante l'opinion de ceux qui disent que les impies périssent, et qu'il n'y a point d'immortalité pour eux. Sur la fin de ses jours, il renonça à la qualité de ministre, et mourut à Worcum en 1627, laissant les ouvrages suivants : 1° *Theologische Wercken* (Ouvrages théologiques), Amsterdam, 1657, in-8° ; 1660 et 1672, in-4°. 2° *Paraphrase des Psaumes en rimes flamandes*, in-12. 3° *Cantilenæ sacræ*, 1680, in-12, mises en chant par Buthlerus, musicien d'Amsterdam : ces deux derniers ouvrages eurent grand nombre d'éditions. 4° *De Statu animarum*, ou de l'état des morts et des peines des réprouvés après cette vie, suivant le système socinien : cet ouvrage est précédé d'un *Compendium doctrinæ socinianorum*. 5° *Vale mundo* ; c'est une exhortation à la fraternité en Jésus-Christ : la 2e édition est de 1650, in-4°. 6° Une version flamande du traité de Fauste Socin, *de Auctoritate S. Scripturæ*, et de ses *Lectiones sacræ*, avec des notes, 1666, in-4°. A—s et T—D.

CAMPI, ou CAMPO (ANTOINE), peintre, architecte et historien de Crémone, y était né dans le 16e siècle, et vivait encore en 1591. On lui doit l'ouvrage suivant : *Cremona fedelissima città e nobilissima colonia de' Romani rappresentata in disegno col suo contado, e illustrata d'una breve istoria delle cose più notabili appartenenti ad essa ; e di ritratti naturali de' duchi e duchesse di Milano e compendio delle loro vite*, Crémone, 1585, in-fol (1). On voit que les plans et les portraits sont la partie essentielle, et qu'ils ne sont qu'accompagnés de notices historiques. Les gravures au burin, dessinées par Campi lui-même, sont d'Augustin Carrache, et donnent beaucoup de prix à cette édition. Elle est rare et chère. L'édition de Milan, 1645, in-4°, est commune et peu recherchée. — *Pierre-Marie* CAMPI, chanoine de Plaisance dans le 17e siècle, est auteur, 1° d'une histoire ecclésiastique de sa patrie, sous le

(1) Cet ouvrage, imprimé chez l'auteur, est de 1582 et non de 1585. Le chiffre 2 a été changé en 5 à la plume dans presque tous les exemplaires. Ceux qui portent la date de 1582 ont quelque différence dans le titre ; ainsi : *Cremona città fedelissima e nobilissima colonia de' Romani d' una breve istoria delle più segnalate cose di quella illustrata, e disegno con diligenza rappresentata*, etc. On y trouve quelques autres légères différences dans la dédicace aux conseillers de Crémone, et dans le portrait de Philippe II, qui est ou tête nue et armé, ou coiffé d'une toque et en robe ; mais, du reste, c'est une seule et même édition, dont la vraie date est de 1582. D. L.

titre de : *dell' Historia ecclesiastica di Piacenza*, 1651-1662, 3 vol. in-fol. : c'est l'histoire des saints, des bienheureux et des évêques de Plaisance; 2° d'une *Vie de Grégoire X*, écrite en latin, et publiée à Rome, 1655, in-4°. G—é.

CAMPI (Bernardin), peintre, né à Crémone en 1522, fut un maître du troisième ordre, que l'on estime assez en Italie. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Parere soprà la pittura*, Crémone, 1580, in-4°; réimprimé dans la même ville, 1584, in-4°. Suivant plusieurs lettres autographes de Bernardin, on sait qu'il vivait en 1590. Ces lettres sont datées de 1588, 1589, 1590. On les trouve dans les *Mémoires* d'Oretti. Le musée du Louvre a de ce maître un tableau représentant *la Vierge qui pleure la mort de son fils étendu à ses pieds*. Il ne faut pas confondre Bernardin Campi avec d'autres peintres crémonais qui ont porté le même nom : Galeazzo Campi, né en 1475 et mort en 1536; Jules, fils de Galeazzo, né en 1500, mort en 1572; Antoine Campi, second fils de Galeazzo, et auteur de la *Cremona fedelissima città*, etc. (*voy.* l'art. précédent), et Vincent Campi, troisième fils de Galeazzo, mort en 1591. Les tableaux de Bernardin Campi ne sont pas très-rares. A—d.

CAMPI (Balthasar et Michel), deux frères, droguistes et parfumeurs à Lucques, vers le milieu du 16e siècle. Ils avaient des connaissances fort étendues sur toutes les substances qui étaient l'objet de leur commerce, et s'appliquèrent surtout à reconnaître les plantes dont les anciens ont fait mention. Ce fut dans les écrits de Dioscorides et dans ceux des auteurs arabes qu'ils cherchèrent à s'instruire à cet égard ; mais n'y ayant pas trouvé tout ce qu'ils désiraient, ils parcoururent plusieurs fois la chaîne des Apennins et d'autres contrées de l'Italie pour en observer les plantes. Ils publièrent le peu de découvertes réelles qu'ils firent dans un ouvrage intitulé : *Spicilegio botanico*. Ils en ont produit ensemble, et sous leurs noms réunis, plusieurs, dont voici les titres : 1° *Discorso nel quale si dimostra qual sia il vero Mithridato, contra l'opinione di tutti li scrittori e i aromatari; con un breve capitolo del vero aspalato*, Lucques, 1623, in-4°. 2° *Sopra il Balsamo*, Lucques, 1639, in-4° : c'est un traité sur le vrai baume de Judée ou de la Mecque. 3° *Risposta ad alcune oggezioni fatte al libro suo del Balsamo*, Lucques, 1640, in-4° ; 1749, in-4°. 4° *Dilucidazione e Confirmazione maggiore di alcune cose state da noi nella riposta al S. Gaspari*, etc., Pise, 1641, in-4° : ce sont des explications et des réponses aux observations critiques qui avaient été faites sur le traité du baume. 5° *Spicilegio botanico, nel quale si manifesta la conosciuta cinnamoni delli antichi*, Lucques, 1652, in-4°, 1654 et 1649, in-4°. Dans ce livre, ils ont fait connaître les plantes qu'ils avaient observées dans leurs voyages; mais leur objet principal est de prouver que la cannelle des modernes est différente du cinnamome des anciens. D—P—s.

CAMPI (Paul-Émile), poëte dramatique, était né, vers 1740, à Modène, d'une famille patricienne, et déjà connue dans les lettres. (*Voy.* la *Bibliot. modenese* de Tiraboschi.) Il débuta, en 1774, par la tragédie de *Biblis*, pièce conduite avec beaucoup d'art et dans laquelle on trouve des situations d'un grand effet. Elle fut jouée avec succès sur les principaux théâtres d'Italie, et valut à l'auteur les encouragements de Voltaire. Une lettre qu'il écrivit au patriarche de Ferney à l'occasion de son *Dialogue de Pégase et du Vieillard* lui mérita de sa part de nouveaux compliments. (*Voy.* la *Corresp.* de Voltaire, année 1774.) Il donna, quelque temps après, une seconde tragédie : *Woldomir, ou la Conversion de la Russie*; un style pur et plein de convenance en assura le succès. Quelques critiques, en accordant à cet écrivain un génie vraiment tragique, trouvent sa versification un peu lâche. Campi mourut en 1796. W—s.

CAMPIAN (Edmond), né à Londres en 1540, n'avait encore que treize ans lorsqu'il fut distingué de tous ses condisciples de l'école de Christ-Church, pour complimenter en latin la reine Marie à son avénement. Il remplit la même fonction auprès d'Élisabeth, à Oxford, lorsque cette princesse alla visiter l'université, et il soutint une thèse en sa présence avec le plus brillant succès. Après avoir reçu les ordres sacrés, selon le rite anglican, il se réfugia en Irlande pour y faire profession de la religion catholique, s'y livra, pendant un an et demi de séjour, à l'étude de l'histoire de ce royaume, et recueillit des documents précieux. Ses relations avec les personnages de distinction qui désertaient journellement la nouvelle réforme donnèrent de l'ombrage aux protestants ; ce fut pour se soustraire à leurs recherches qu'il repassa en Angleterre, et de là sur le continent en 1570. Après avoir enseigné les humanités, puis la théologie au collége de Douai, Campian alla en 1573 se faire jésuite à Rome. Ses supérieurs l'envoyèrent professer successivement la rhétorique et la philosophie à Prague. Il fut appelé à Vienne où il se fit une brillante réputation par une pièce de sa composition, sous le titre de *Nectar et Ambroisie*, représentée devant la famille impériale. Jusqu'à cette époque, la mission catholique d'Angleterre n'avait été confiée qu'à des prêtres séculiers. Le docteur Allen, qui en était regardé comme le chef, engagea le général des jésuites à y envoyer des membres de sa compagnie. Campian et Parsons furent mis à la tête de la nouvelle colonie. Ils abordèrent dans cette île en 1580. Le premier, peu de temps après son arrivée, publia un écrit intitulé : *Rabsaces romanus, seu decem rationes oblati certaminis in causa fidei redditæ academicis Angliæ* (1). C'était un défi fait au clergé anglican d'entrer en dispute sur les dix points principaux qui séparaient les deux communions, rédigé avec autant d'élégance que de modération. Cet écrit fit du bruit ; le succès de la mission en fit encore davantage. Le gouvernement s'alarma des conver-

(1) Cet ouvrage a été traduit en français par le P. Brignon, jésuite, sous ce titre : *Dix Preuves de la vérité de la religion chrétienne proposées aux universités d'Angleterre*, Paris, J. Boudot, 1701, in-12. D—b—r.

sions nombreuses qui s'opéraient journellement dans toutes les classes. L'ombrageuse Élisabeth, qui croyait voir des conjurés contre sa personne dans tous les catholiques qui abordaient en Angleterre, entretenait partout des émissaires pour les découvrir et les lui dénoncer. Le secrétaire d'État Walsingham mit des espions aux trousses de Campian et de ses compagnons. Campian fut arrêté à Lyford, dans le Berkshire, et conduit à travers une partie de l'Angleterre, portant un écriteau sur sa tête, qui annonçait son nom, son état; et les crimes dont on avait intérêt de le déclarer coupable. La populace de Londres, ameuté par cet appareil, l'accompagna jusqu'à la Tour, en le chargeant d'imprécations. Cette disposition de la multitude fut alimentée par des pamphlets remplis d'invectives, où les nouveaux missionnaires étaient représentés comme les agents d'une ligue formé entre le pape et le roi d'Espagne contre l'Angleterre; et l'on finit par le mettre en jugement avec d'autres missionnaires. Leur acte d'accusation portait qu'ils avaient juré une obéissance sans bornes à l'évêque de Rome, comploté contre la vie de la reine, excité les peuples à la rébellion. On leur envoya des théologiens anglicans pour disputer avec eux, en leur refusant les moyens nécessaires pour soutenir une pareille controverse. La plupart des témoins à charge furent choisis parmi les dénonciateurs ou des apostats. Des juges prévenus cherchèrent à les embarrasser par des questions captieuses, à les intimider par des menaces : on les mit à la torture sans pouvoir leur arracher l'aveu d'aucun crime. Campian protesta, au contraire, qu'il avait toujours prié pour le salut de la reine et pour sa conservation. « De « quelle reine entendez-vous parler? lui demanda « Howard. — C'est d'Élisabeth, votre reine et la « mienne, » reprit Campian. Le résultat de cette procédure fut une sentence de mort contre Campian et ses coaccusés. On leur offrit leur grâce et des bénéfices, s'ils voulaient renoncer à leur mission et reconnaître la reine comme chef suprême de l'Église anglicane. Sur leurs refus, Campian et trois de ses complices présumés furent pendus à Tyburn et coupés en quartiers, le 1er décembre 1581. Étant montés sur l'échafaud, ils prièrent à haute voix pour la reine et pour la prospérité de son gouvernement. Campian ne manqua pas d'apologistes parmi les catholiques. Sans parler du jésuite Bombino, son biographe (*voy.* BOMBINO), qui l'appelle le *trois fois heureux Edmond Campian, prince des premiers martyrs anglais*, le cardinal Alan ou Allyn démontra son innocence et celle de ses compagnons, et prouva que leur mission n'eut jamais d'autre objet que de ramener les Anglais à la religion de leurs pères, sans avoir fait la moindre démarche tendant à troubler l'État. On peut lire sur cela la lettre où Campian rend compte de cette mission à son général. On n'y trouve rien qui ait rapport à un complot. Il est encore reconnu qu'avant de partir de Rome, il avait obtenu de Grégoire XIV des modifications importantes à la bulle de Pie V contre Elisabeth. Hume, trompé par Camden, dont on sait que l'ouvrage avait été altéré, avant l'impression, par Jacques Ier, prétend que Campian s'avoua coupable dans ses interrogatoires. Le contraire résulte évidemment des faits que nous avons rapportés. Au surplus, Camden, Collier, Hume, et tous les historiens protestants, ne lui ont jamais reproché que d'être catholique, et ils conviennent que cette exécution fut une mesure politique pour calmer les inquiétudes des Anglais sur le projet de mariage du duc d'Anjou, alors à la cour de Londres, avec Élisabeth, projet dans lequel les zélés anglicans voyaient la tolérance du papisme. Wood observe qu'au jugement de tous les écrivains des deux partis, Campian, doux, modeste par caractère, était aimable en société, doué des plus rares talents, orateur éloquent, excellent dialecticien, prédicateur exact dans sa morale, savant dans le grec et le latin. Ces qualités brillent, en effet, dans ses ouvrages, dont les principaux, outre ceux déjà cités, sont : 1° *Neuf Articles adressés aux lords du conseil privé*, 1581. 2° ses *Conférences à la Tour* (en 1581) avec les théologiens anglicans qui lui furent envoyés, publiées par ses propres adversaires, Londres, 1583, in-4°, en anglais. 3° *Narratio de divortio Henrici VIII ab uxore Catharina*, mise au jour par Richard Gibbons, jésuite, Douai, 1622, in-fol., avec l'*Histoire ecclésiast. d'Angleterre* de N. Hapsfeld, et Anvers, 1631. 4° *Epistolæ variæ ad Mercurianum, generalem soc. Jesu*, ibid., même année. 5° *Histoire d'Irlande*, en anglais, donnée au public par Jacques Ware, Dublin, 1633, in-fol. Hollingshed avait beaucoup profité de son manuscrit conservé dans la bibliothèque Cottonienne. 6° *Chronologia universalis*. 7° *Orationes latinæ*, Anvers, 1631. 8° *De Imitatione rhetorica*, ibid., même année. Les *Orationes, Epistolæ*, et *de Imitatione rhetorica* ont été réunies en un vol. in-8°, à Ingolstadt, 1602. T—D.

CAMPIGLIA (ALEXANDRE), auteur italien qui écrivait à la fin du 16e siècle et au commencement du 17e, est principalement connu par une *Histoire des troubles de la France pendant la vie de Henri le Grand*, qui n'est, en quelque sorte, qu'une histoire de ce roi depuis sa naissance jusqu'à l'époque de sa réconciliation avec l'Eglise romaine, proclamée solennellement à Rome, le 17 septembre 1595, par le pape Clément VIII. Le titre entier de l'ouvrage, qui comprend depuis 1553 jusqu'en 1594, et non pas seulement les années 1593 et 1594, comme le dit l'auteur de l'*Esprit de la Ligue*, est : *delle Turbulenze de la Francia in vita del re Henrico il Grande, d'Alessandro Campiglia, lib. 10, ne' quali non sol si narra la nascità, l'educatione, la ragione di succedere alla corona, i travagli, le grandi imprese di quel re, le guerre, le leghe, le divisioni del regno, la pace e la libertà donata, ma si trattano politicamente gl' interessi ed i fini particolari ch' hebbero a quel tempo i principi dell' Europa*, Venise, 1614 et 1717, in-4°; Augsbourg, 1616, in-4°. L'auteur, dans son épître dédicatoire au roi Louis XIII, dit qu'à la nouvelle de l'assassinat de Henri, l'Italie entière avait fondu en larmes, et que lui particulièrement, après s'être livré à sa douleur, avait conçu le projet de tirer vengeance de ce for-

fait, et, n'ayant point à sa disposition d'autre moyen, de faire la guerre avec sa plume au temps et à la mort. Cette épître offre plusieurs autres singularités. Entre toutes les raisons qui font regarder à l'auteur Sa Majesté très-chrétienne comme le plus grand roi de l'Europe, il compte le privilége d'être le berger des moutons à la toison d'or, qu'il peut tondre quand il lui plaît : *Perchè voi siete il pastore de' montoni dal vello d'oro i quali potete tosare qual hora a voi piace.* L'histoire est écrite de meilleur goût et avec plus de simplicité que l'épître dédicatoire. L'admiration de l'auteur pour la mémoire de Henri IV, et la dédicace même adressée à son fils et son successeur, disent assez quel en doit être l'esprit. Il serait tout à fait inexact de dire qu'il n'approuve ni ne blâme la St-Barthélemy. Il raconte avec beaucoup de sincérité les intrigues de la cour qui amenèrent cette horrible journée, et ne dissimule pas que la reine mère en fut le principal auteur. Il dit que, dès le 22 du mois d'août, commença *la tragédie* par le massacre de l'amiral. Cette *sanglante* matinée, dit-il ailleurs, fut celle du jour consacré à St. Barthélemy. Il ne parle pas, sans doute, de cette boucherie du ton dont le ferait un Français; mais il lui donne aussi ce nom de *boucherie*, et, sans quitter ce ton impartial de l'histoire, il blâme peut-être autant ce grand crime qu'il convenait à un étranger, dans la position où se trouvait alors, en Italie, un Italien écrivant sur les affaires de France. G—É.

CAMPIGLIA (JEAN-DOMINIQUE), dessinateur célèbre, né à Lucques, en 1692, reçut les premières leçons de son art d'un oncle qui excellait à travailler en marqueterie. Il alla de bonne heure étudier à Bologne, d'où il rapporta des dispositions pour le dessin qui lui donnèrent un commencement de réputation et le firent appeler à Rome. Chargé de dessiner d'après l'antique, il s'acquitta de ce devoir avec une intelligence remarquable. C'est d'après lui qu'on a gravé une grande partie du *Musée Capitolin*, 4 vol. in-fol. Appelé ensuite à Florence, il dessina la riche collection de camées et d'incises que possède le cabinet grand-ducal. Depuis, cette tâche honorable a été continuée par le célèbre Jean-Baptiste Wicar, élève de David, et qui s'est inspiré de toute la verve et de la correction de son prédécesseur. Campiglia, de temps à autre, exécutait quelques tableaux où l'on admirait la force et la fermeté du dessin. Il a eu l'honneur d'obtenir que son portrait fît partie de la collection de ceux des peintres célèbres qu'on voit à Florence dans le musée. Campiglia mourut vers 1750. A—D.

CAMPIGNEULLES (CHARLES-CLAUDE-FLORENT-THOREL DE), né à Montreuil-sur-Mer, le 3 octobre 1737, trésorier de France à la généralité de Lyon, cultiva les lettres par goût, et s'essaya dans presque tous les genres, sans obtenir de succès décidé dans aucun. Il débuta par un ouvrage intitulé : *le Temps perdu, ou Histoire de M. de C...*, 1756, in-12. C'est un roman tel qu'on peut l'attendre d'un jeune homme de dix-neuf ans qui écrit avant de bien connaître les ressources de sa langue, et qui veut peindre le monde avant de l'avoir vu. Aussi a-t-on dit de ce livre, que ce qu'il avait de meilleur, c'était le titre. Quelques années après, il entreprit une feuille périodique intitulée : *le Journal des Dames*, qu'il rédigea depuis le mois de janvier 1759 jusqu'au mois d'avril 1761, ouvrage qui n'a jamais pu s'élever au-dessus du médiocre, bien que la direction en ait été confiée à des écrivains qui lui étaient très-supérieurs. Il a encore publié : 1° *Cléon, ou le Petit-Maître esprit fort*, 1757, in-12; 2° *Essais sur différents sujets*, 1758, in-12; 3° *Anecdotes morales de la fatuité, suivies de recherches et de réflexions sur les petits-maîtres*, 1760, in-12; 4° *le Nouvel Abailard, ou Lettres d'un singe au docteur Abadolf*, 1763, in-8°; 5° *Nouveaux Essais sur différents sujets de littérature*, 1765, in-12; 6° *Dialogues moraux*, 1768, in-12. *La France littéraire* lui attribue une *Suite du roman de Candide*. Campigneulles était membre des académies de Lyon, Angers, Villefranche, Caen, et des Arcadiens de Rome. Il est mort en 1809. W—s.

CAMPIGNY (CHARLES), religieux célestin et bénédictin, né à Orléans en 1569, fit profession chez les célestins en 1589, et n'ayant pu rétablir la régularité dans son ordre, entra dans la congrégation des bénédictins de St-Maur, et y mourut à Paris en 1633, dans la maison des Blancs-Manteaux. Étant encore célestin, il corrigea et augmenta la *Somme de la foi catholique*, écrite en latin par le P. Crespet du même ordre; Lyon, 1598, in-fol. On lui doit aussi : 1° le *Bréviaire des célestins de la congrégation de France*, rétabli conformément aux vues du concile de Trente; 2° *la Vérité du différend qui est entre le P. Placidus et le P. Menalius*, c'est-à-dire entre lui-même et les supérieurs de la congrégation des célestins; 3° *le Guidon de la vie spirituelle pour les PP. célestins du noviciat de Paris*, 1615, in-12; 4° l'*Analypophyle bénédictin*, à Paris, 1615, in-12, ouvrage qui fut censuré par la Sorbonne, comme injurieux à l'ordre des bénédictins. On lui attribue une apologie pour lui-même, sous ce titre : *Apologetica innocentiæ oppressæ, et reformationis ablegata Propugnatio*. Elle est adressée au pape Paul V, et fut réimprimée à Anvers sous le nom de Denis de Montaigu, abbé de Valserein (Becquet, *Hist. Cœlest. gallic. congreg.*) Z—o.

CAMPILLO (DON JOSEPH DEL), l'un des ministres de Philippe V, à qui l'Espagne doit deux écrits pleins de sens et de raison, qu'il composa en 1742, et dont son pays aurait dû profiter plus tôt. L'un est intitulé : *Ce qu'il y a de trop et de trop peu en Espagne*; l'autre : *l'Espagne réveillée*. B—G.

CAMPION (DE), nom de trois frères distingués par leur esprit et leurs connaissances, et qui cependant ont été oubliés des biographes jusqu'au moment où M. le général Grimoard a attiré sur eux l'attention par une lettre adressée à Barbier, imprimée dans le *Magasin encyclopédique*, année 1808, t. 4, p. 95. — L'aîné, nommé *Alexandre*, né en 1610, mort à l'âge de 60 ans, publia, en gardant l'anonyme, un volume intitulé : *Recueil de lettres qui pourront servir à l'histoire* (écrites depuis 1631 jusqu'en 1646), et divers poésies, Rouen, 1657, in-8°.

Ce recueil, dédié à madame de Fiesque, amie de l'auteur, n'ayant été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, est devenu assez rare. — *Henri*, né le 9 février 1613, mort le 11 mai 1663, a composé des *Mémoires* que M. de Grimoard a publiés en 1806, in-8°, avec des notes. — *Nicolas*, né le 6 mars 1616, entra dans l'ordre ecclésiastique. On a de lui : *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de politique et de morale*, imprimés après la mort de l'auteur, Paris, 1704, in-12, par les soins de Garambourg, chanoine d'Évreux. L'épître dédicatoire, au cardinal de Polignac, renferme des détails curieux sur les personnages qui figurent dans les *Entretiens* sous des noms supposés. C'est probablement à l'aîné de ces trois frères que l'on doit la *Vie de plusieurs hommes illustres, tant Français qu'étrangers*, Paris, 1637, in-8°. W—s.

CAMPION. *Voyez* TERSAN.

CAMPISTRON (JEAN GALBERT DE), naquit à Toulouse, vers 1656, d'une famille noble originaire du pays d'Armagnac, et fixée à Toulouse depuis le milieu du 16e siècle par la charge de capitoul et par celle de procureur général à la chambre des eaux et forêts. Un duel, où Campistron fut blessé dangereusement à l'âge de dix-sept ans, obligea ses parents à l'envoyer à Paris. Il crut s'y sentir des dispositions pour la poésie, obtint des conseils de Racine, et donna sa tragédie de *Virginie*, dont le succès éclipsa celui de *Téléphonte*, pièce fortement protégée par la duchesse de Bouillon. Pour n'avoir pas à lutter une seconde fois contre la cabale puissante de cette dame, qui avait un moment fait préférer Pradon à Racine, il lui dédia *Arminius*, dont le succès fut plus grand encore. *Andronic* suivit de près : l'affluence fut telle, que les comédiens se virent obligés de doubler le prix des places. Cette tragédie offre, sous d'autres noms, l'aventure funeste de don Carlos, qu'il n'était pas permis de mettre sur la scène sans ce changement. Après *Andronic* vint *Alcibiade*, qui eut encore un plus grand nombre de représentations ; le célèbre Baron fit singulièrement valoir cette pièce, en y jouant le principal rôle. Le duc de Vendôme, voulant donner une fête au dauphin, demanda à Racine les paroles d'un opéra. Racine, qui avait renoncé à travailler pour le théâtre, proposa Campistron, qui fit *Acis et Galathée*. La ville confirma les applaudissements que la cour d'Anet avait donnés à cet ouvrage. Deux autres opéras de l'auteur, *Achille* et *Alcide*, eurent un sort bien différent : le dernier donna lieu à cette épigramme :

A force de forger, on devient forgeron ;
Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron :
Au lieu d'avancer, il recule :
Voyez *Hercule*.

Retourné au Théâtre-Français, il n'y fut pas d'abord aussi heureux qu'auparavant : *Phocion* ne reçut qu'un froid accueil ; on en fit un beaucoup trop vif à *Phraate*, à cause des allusions qu'il offrait. L'auteur, effrayé de son succès, eut besoin de la protection de la dauphine pour faire cesser les représentations. La pièce ne fut point imprimée, et elle a été perdue, aussi bien que la tragédie d'*Aétius*. Celle d'*Adrien* fut peu suivie. Il n'en fut pas de même de *Tiridate*, qui obtint un succès prodigieux, et resta pendant assez longtemps au théâtre ; c'est l'histoire d'Amnon, fils de David, amoureux de sa sœur Thamar, sujet traité sous des noms empruntés, comme celui de don Carlos, également par des raisons de convenance. Il ne manquait à Campistron qu'un triomphe sur la scène comique : il l'obtint dans *le Jaloux désabusé*, pièce un peu froide, mais dont la conduite, les caractères et le style ne sont point sans mérite. Il avait fait une autre comédie intitulée *l'Amante amant*, pour consoler une actrice de ce qu'elle n'avait pu se montrer en habits d'homme dans *la Femme juge et partie* ; il la désavoua, comme étant beaucoup trop libre : on ne l'en a pas moins insérée dans ses œuvres en 3 vol. in-12, Paris, 1750, ainsi qu'une tragédie de *Pompéia*, qu'on croyait perdue, et dont la perte n'aurait pas été très-regrettable. Il s'occupait, sur la fin de sa vie, d'une tragédie de *Juba*, dont on a retenu ces deux vers :

Tu verras que Caton, loin de nous secourir,
Toujours fier, toujours dur, ne saura que mourir.

Le duc de Vendôme, n'ayant pu faire accepter une gratification à l'auteur d'*Acis et Galathée*, le fit son secrétaire des commandements, comme avait déjà fait, à son égard, le prince de Conti, et, de plus, le nomma secrétaire général des galères. Il se trouva souvent à côté du prince au milieu des batailles. A Steinkerque, celui-ci, le voyant tout près de lui, dit : « Que faites-vous ici, Campistron ? — Monseigneur, « répondit-il, voulez-vous vous en aller ? » La réponse plut au héros. Sur le champ de bataille de Luzzara, le roi d'Espagne récompensa son courage en lui donnant l'ordre de St-Jacques de l'Épée et la commanderie de Ximenès. Le duc de Mantoue lui donna le marquisat de Penango, dans le Montferrat. Après trente ans de service, il demanda sa retraite au duc de Vendôme ; cette démarche fut ridiculement taxée d'ingratitude. Il n'était plus jeune, et il avait acquis le droit de se reposer. Il épousa mademoiselle de Maniban de Cazaubon, sœur de l'archevêque de Bordeaux et cousine du premier président du parlement de Toulouse. Il eut de ce mariage six enfants, et mourut presque subitement à Toulouse, le 11 mai 1723, âgé de 67 ans. La cause de sa mort fut un abcès au poumon, et non, comme on l'a dit, un excès de gourmandise ou un accès de colère contre des porteurs de chaise qui refusaient de le porter à cause de sa grosseur. Il avait été reçu à l'Académie française en 1701. « On a loué, dit Laharpe, « la sagesse de ses plans : ils sont raisonnables, il « est vrai ; mais on n'a pas songé qu'ils sont aussi « faiblement conçus qu'exécutés. Campistron n'avait « de force d'aucune espèce, pas un caractère mar- « qué, pas une situation frappante, pas une scène « approfondie, pas un vers nerveux. Il cherche sans « cesse à imiter Racine ; mais ce n'est qu'un ap- « prenti qui a devant lui le tableau d'un maître, et « qui, d'une main timide et indécise, crayonne des « figures inanimées. La versification de cet auteur

« n'est que d'un degré au-dessus de Pradon ; elle « n'est pas ridicule; mais, en général, c'est une prose « commune assez facilement rimée. » Il s'est fait néanmoins dix éditions de ses œuvres (1). A—G—R.

CAMPISTRON (Louis de), frère du précédent, entra dans l'ordre des jésuites, cultiva les lettres, suivit aussi le duc de Vendôme dans ses campagnes d'Italie, et mourut à Toulouse, dans la maison professe, au mois de mars 1737, âgé de 77 ans. Professeur de rhétorique, orateur et poëte, il mit en vers plusieurs pensées de Sénèque, composa une tragédie d'*Absalon*, qui est perdue, et prononça les oraisons funèbres des deux dauphins et fils et petit-fils de Louis XIV, imprimées à Toulouse en 1711 et 1712, in-4°. Il prononça aussi l'oraison funèbre de Louis XIV; elle est dans le recueil de l'académie des Jeux floraux, où l'on trouve plusieurs pièces de poésie de Louis Campistron : une ode sur *le Jugement dernier*, faussement attribuée à mademoiselle Chéron ; une idylle sur *la Mer*, l'*Eloge de l'amitié* et le *Portrait du Sage*. On remarque dans ses vers, comme dans ceux de son frère, plus de facilité que de verve, et point de coloris. (*Voy.* la *Biographie Toulousaine*.) V—VE et D—B—R.

CAMPO (Antonio). *Voyez* Campi.

CAMPO-BASSO. *Voyez* Charles le Téméraire.

CAMPOLONGO (Emile), né à Padoue, en 1550, y étudia la médecine, et devint, à l'âge de vingt-huit ans, professeur de médecine de l'université de cette ville. Il conserva cette place jusqu'à sa mort, en 1604. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Arthritide liber unus; de Variolis liber alter*, Venise, 1586 et 1596, in-4°. 2° *Nova cognoscendi morbos Methodus, ad analyseos Capivaccianæ normam expressa*, Vitterbe, 1601, in-8°, publié par Jean Jessen. 3° *De Lue venera libellus*, Venise, 1625, in-fol., avec les discours de Paul Benius. 4° *De Vermibus ; de uteri Affectibus deque Morbis cutaneis*, Paris, 1634, in-4°, avec la *Médecine pratique* de Fabricio d'Aquapendente : ces deux derniers ouvrages n'ont paru qu'après la mort de l'auteur. 5° Plusieurs consultations. S—V—Y.

CAMPOLONGO (Emmanuel), poëte et archéologue, naquit le 30 décembre 1732, à Naples, de parents riches et qui ne négligèrent rien pour lui procurer une bonne éducation. Après avoir achevé ses études littéraires, il suivit un cours de philosophie, fréquenta les écoles de droit et de médecine, et acquit ainsi des connaissances très-variées. La fortune qu'il espérait lui permettant de se livrer à son goût pour la poésie, il parvint bientôt à faire des vers avec une extrême facilité, et il ne laissa guère passer l'occasion d'en composer. La mort de son oncle, médecin du pape Benoît XIV, l'ayant obligé de se rendre à Rome pour régler les affaires de sa succession, il y fut promptement connu de tous les amis des lettres. Le cardinal Passionel témoigna le désir de voir le jeune poëte en particulier ; il lui donna le sujet d'une pièce, et fut très-content de la manière dont il l'avait traité. Les poëtes sont assez ordinairement de mauvais ménagers : Campolongo, qui ne s'était jamais mêlé de l'administration de sa fortune, s'aperçut un jour que ses revenus ne lui suffisaient plus ; il voulut s'occuper du droit et de la médecine ; mais ses habitudes le ramenaient malgré lui à la littérature, et, en 1765, il accepta la chaire d'humanités au collége de Naples. Les talents qu'il développa dans cette place attirèrent à ses leçons une foule d'élèves ; mais les efforts qu'il était obligé de faire pour soutenir sa réputation comme professeur ne l'empêchèrent pas de publier successivement un grand nombre d'ouvrages qui décèlent beaucoup d'imagination et une rare fécondité. Plus tard, l'académie Héracléenne l'admit au nombre de ses membres ; et l'étude approfondie qu'il avait faite des inscriptions antiques le mit à même de rendre à ses collègues de grands services. Occupé de perfectionner plusieurs ouvrages qui devaient mettre le sceau à sa réputation, il ne prit aucune part aux troubles que Naples éprouva dans les dernières années du 18e siècle, et mourut du typhus au mois de mars 1801. On connaît de lui : 1° *la Polifemeide, sonetti*, Naples, 1759, in-8° ; *colle parafrasi latine*, ibid., 1763, in-4°. Dans cette suite de sonnets, l'auteur s'est proposé de peindre le délire de Polyphème. Son biographe Roberti dit qu'il tient de Campolongo que cet ouvrage fut réimprimé dans toute l'Europe, et que les académiciens de Paris lui demandèrent son portrait pour le placer dans leur bibliothèque. 2° *La Mergellina, opera pescatoria*, ibid., 1761, in-8°. Cet ouvrage, dans le genre de l'*Arcadia* de Sannazar, est en prose mêlée de vers. Il est très-rare. 3° *La Galleide*, ibid., 1766, in-8°. 4° *Il Proteo*, ibid., 1768, in-8° ; nouvelle édition, 1819, in-8°, avec la vie de l'auteur en latin, par Michel Roberti. C'est un recueil de vers italiens et latins dans lesquels Campolongo, nouveau Protée, prend tour à tour la forme des plus célèbres poëtes anciens et modernes. La-

(1) La première édition des *Œuvres de Campistron* est de Paris, 1715 ; il en fut fait une contrefaçon en Hollande en 1722. Nulle de ces deux éditions n'est aussi correcte que celle de 1732, Paris, 2 vol. in-12. C'est sur celle-ci qu'a été faite celle de 1739, laquelle est également estimée. Le premier volume contient les tragédies de *Virginie*, *Arminius*, *Andronic*, *Alcibiade*, *Phocion*, toutes en 5 actes ; tome second : *Adrien*, tragédie chrétienne en 5 actes ; *Tiridate*, tragédie en 5 actes ; *le Jaloux désabusé*, comédie en 5 actes et en vers ; *l'Amante amant*, comédie en 5 actes et en prose ; *Semonce prononcée à l'académie des Jeux floraux en janvier* 1719 ; trois épîtres en vers : à la princesse des Ursins, au roi de Sicile et au duc de Vendôme. Vient ensuite la meilleure et la plus complète des éditions des *Œuvres de Campistron*, déjà indiquée dans le cours du présent article ; elle fut faite par les soins de Gourdon de Bacq, parent de l'auteur, et de Bonneval, Paris, 1750, 3 vol. in-12. Outre des *Mémoires sur la vie de l'auteur*, on trouve encore dans cette édition *Pompéia*, tragédie en 5 actes, et plusieurs morceaux de poésie qui ne se figurent point dans les précédentes. — Quant aux éditions des *Œuvres choisies*, voici les principales : *Chefs-d'œuvre dramatiques de Campistron*, précédés d'une vie de l'auteur et suivis d'un catalogue raisonné et anecdotique de ses pièces de théâtre, Paris, 1791, 2 vol. in-18, avec portrait. Ces deux volumes ne renferment que *le Jaloux désabusé*, comédie ; *Andronic* et *Tiridate*, tragédies, avec des jugements et des anecdotes qui y sont relatifs. *Œuvres choisies de Campistron*, précédées d'une notice (par Auger), édition stéréot., Paris, 1810, 1 vol. in-12, ou in-18. *Chefs-d'œuvre dramatiques de Campistron*, avec des remarques sur le plan, la contexture et le style de ses ouvrages, par Lepan, Paris, 1819, in-12. — On a de Campistron quelques poésies dans le recueil de l'académie des Jeux floraux. D—B—R.

lande trouve qu'il a complétement réussi. (*Voyage en Italie*, édit. de 1790, t. 5, p. 465.) 5° *La Volcaneide*, ibid., 1776, in-8°. 6° *Le Smanie di Pluto*, ibid., 1776, in-8°. Dans ce recueil du même genre que *la Polifemeide*, l'auteur a peint la fureur de Satan, lorsqu'il voit une âme près de lui échapper. 7° *Polifemo ubbriaco, ditirambo*, ibid., 1778, in-4°. 8° *Il peccatore convinto; quaresimale*, ibid., 1778, 3 vol. in-12. Ses sermons offrent une peinture énergique des vices du siècle. Les critiques italiens, en convenant que l'auteur a beaucoup d'esprit et de vivacité, lui reprochent de tomber souvent dans l'enflure et l'exagération. 9° *Cursus philologicus*, ibid., 1778, 4 vol. in-12. 10° *Sepulcretum amicabile*, ibid., 1781, 2 t. in-4°. 11° *Litholexicon intentatum*, ibid., 1782, in-4°; ouvrage utile aux archéologues. 12° *Sereno sevenato, o sia idea scoperta di Quinto Samonico*, ibid., 1786, in-8° : cette édition de Samonicus, inconnue en France, a la même date que celle publiée à Leipsick par le savant Ackermann, et qui est la meilleure que l'on ait de ce médecin-poëte. (*Voy.* SAMONICUS.) W—s.

CAMPOMANÈS (DON PEDRO RODRIGUEZ, comte DE), célèbre ministre espagnol, directeur de l'académie royale, fondée en 1738 par Philippe V, et grand'croix de l'ordre de Charles III, naquit dans les Asturies, au commencement du 18e siècle. Il servit et illustra sa patrie par ses talents et son érudition, par ses vues élevées en administration et en politique, en même temps que ses ouvrages étendirent sa réputation dans toute l'Europe, et le mirent au premier rang des écrivains de sa nation. Il fut nommé correspondant de l'académie des belles-lettres de Paris, et, sur la présentation de Francklin, membre de la société philosophique de Philadelphie. Les auteurs espagnols du 18e siècle louent à l'envi ses talents, sa probité, sa bienfaisance. Cabarrus disait qu'il n'avait jamais vu un homme plus instruit, ni qui fût doué d'une plus étonnante mémoire. « Quelle louange, dit Cavanilles, n'est point « au-dessous de celle qu'a méritée cet excellent ci- « toyen, ce grand magistrat, ce savant si éclairé ! « Voyez-le, comme directeur de l'académie de l'his- « toire, donner l'exemple, dans ses ouvrages, du « bon goût et de la critique. Voyez l'homme d'État « et le patriote instruire le peuple, encourager son « industrie par les écrits les mieux pensés; démon- « trer aux uns leur intérêt dans les progrès de l'a- « griculture et des fabriques, prouver aux autres « l'abus d'un genre de culture ou de commerce, « et leur apprendre à en substituer un autre plus « utile. Considérez-le enfin comme magistrat, et li- « sez les ouvrages qui l'immortalisent. » (*Observations sur l'article* ESPAGNE *de l'Encyclopédie*, Paris, 1783, p. 61 et suiv.) Les étrangers ne furent pas moins justes envers Campomanès. Bougainville, qui travaillait sur le *Périple* d'Hannon lorsque le savant Espagnol en publia une traduction en 1756, parla de ce travail avec beaucoup d'éloges. Robertson, dans son *Histoire d'Amérique*, juge en ces termes les écrits de Campomanès sur l'économie politique : « Il y a peu d'auteurs, même parmi les nations les « plus versées dans le commerce, qui aient poussé « si loin leurs recherches, avec une connaissance « aussi approfondie de ces différents objets, et avec « un plus parfait mépris pour les préjugés nationaux « et populaires, ou qui aient uni plus heureusement « le calme des recherches philosophiques avec le « zèle ardent d'un citoyen animé par l'amour du « bien public. » (T. 4, p. 415, note 98.) Campomanès s'éleva par son propre mérite. Il s'était acquis la réputation du jurisconsulte le plus habile et le plus désintéressé de toute l'Espagne, lorsque Charles III le nomma, en 1765, fiscal du conseil royal et suprême de Castille. Ce fut par ordre de ce conseil qu'il publia plusieurs discours et mémoires, entre autres ceux qui ont pour titre : *Discurso sobre el fomento de la industria popular*, Madrid, 1774, in-8°, et *Discurso sobre la education popular de los artisanos y su fomento*, Madrid, 1775, in-8°. Robertson dit, en parlant de ces deux ouvrages : « Presque tous les points de quelque importance « touchant la police intérieure, les impôts, l'agri- « culture, les manufactures, le commerce, tant do- « mestique qu'étranger, s'y trouvent discutés. » Campomanès rédigea aussi, par ordre du conseil, un *Mémoire sur les approvisionnements de Madrid*, 1768, 2 vol. in-8°, et un autre *Mémoire relatif aux abus de la mesta* (1), Madrid, 1791. Ce fut encore par un ordre du conseil que Campomanès publia un *Mémoire en réponse aux lettres écrites par Isidore de Carvajal, évêque de Cuença*, Madrid, 1768, in-fol. Ce prélat avait écrit à l'archevêque de Thèbes, confesseur de Charles III, que l'église d'Espagne était attaquée dans ses biens, dans ses immunités et dans ses ministres. Campomanès confondit aisément le zèle inconsidéré de l'archevêque. Il avait déjà publié, en 1765, un savant *Traité sur l'amortissement ecclésiastique*, 1 vol. in-fol., et avait démontré par l'histoire l'intervention constante de l'autorité civile pour empêcher les aliénations illimitées en des mains mortes. Cet ouvrage, à la suite duquel on trouve une notice des lois publiées à ce sujet en Espagne depuis les Goths, fut traduit en italien, par ordre du sénat de Venise, et il en parut la même année, en 1777, deux éditions, l'une à Venise, 2 vol. in-4°, l'autre à Milan, 3 vol. in-8°. Campomanès avait secondé le comte d'Aranda dans la difficile entreprise de l'expulsion des jésuites d'Espagne. Il avait aussi fait établir la liberté du commerce des grains, en publiant à Madrid en 1764 un mémoire sur ce sujet. Il s'était occupé des impôts, en rédigeant un mémoire sur les abus existants dans leur répartition, Madrid, 1757, in-4°. Il avait travaillé à

(1) On appelle *mesta* la réunion d'environ 10,000 bêtes à laine, mises sous la conduite d'un mayoral, qui a sous lui cinquante bergers et cinquante chiens. Chaque mesta est divisée en dix compagnies, dont les mérinos qui les composent appartiennent à différents propriétaires. On fait remonter à 1,200 ans l'usage de faire voyager les mestas deux fois par an. Elles font de cent vingt à cent quarante lieues, enlèvent 50,000 hommes à l'agriculture, et causent des dévastations considérables sur les propriétés particulières. Bourgoing et de Laborde évaluent à 5 millions le nombre des moutons voyageurs. Les cortès ont toujours en vain demandé la suppression des mestas.

détruire la mendicité, en faisant imprimer, en 1763 et 1764, deux mémoires sur la police relative aux bohémiens; sur les moyens d'employer utilement les vagabonds et autres gens sans aveu. A l'avénement de Charles IV, en 1788, Campomanès fut nommé président du conseil de Castille, et ensuite ministre d'Etat. A cette époque, il présida les cortès du royaume, et son crédit paraissait établi sur des bases inébranlables ; mais lorsque le comte de Florida-Blanca s'éleva dans la faveur du roi, Campomanès fut écarté du conseil et perdit tous ses emplois. Il supporta sa disgrâce avec courage et dignité, et mourut dans les premières années du 19ᵉ siècle, et non en 1788, comme on le dit dans le *Dictionnaire universel*, tout en lui faisant d'ailleurs composer un livre en 1791. Il nous reste à faire connaître quelques autres ouvrages de Campomanès : 1° *Dissertation historique sur l'ordre et la chevalerie des Templiers*, Madrid, 1747. L'auteur traite de l'origine, des progrès, des règles et de l'extinction de cet ordre. On trouve, dans le même ouvrage, des recherches historiques sur les ordres de St-Jean-de-Jérusalem, de St-Jacques de Calatrava, d'Alcantara, de Montesa, du Christ, etc. 2° *Antiquité maritime de la république de Carthage, avec le Périple d'Hannon*, traduit du grec, avec des notes, Madrid, 1756 Campomanès a traduit le *Périple* d'Hannon sur l'édition d'Hudson, 1698. Il réfute, dans les notes, Henri Dodwell, qui a nié l'authenticité de l'ouvrage du capitaine carthaginois, et donne une notice de toutes les éditions qui en ont été faites en Espagne et ailleurs. 3° *Noticia geografica del reyno y caminos de Portugal*, Madrid, 1762, in-8°. 4° *Itinéraire des routes de poste, tant d'Espagne que des pays étrangers*, Madrid, 1762, in-8°, composé par ordre du roi Charles III. 5° *Appendice à l'éducation des artisans*, Madrid, 1775-77, 4 vol. in-8°. Campomanès expose dans cet ouvrage les motifs qui ont occasionné la décadence des arts et des métiers en Espagne. Le gouvernement envoya un grand nombre d'exemplaires des écrits de l'auteur sur l'industrie populaire et l'éducation des artisans aux évêques et aux gouverneurs de province, en leur ordonnant de les propager. 6° *Avis sur la formation des lettres*, Madrid, 1778. Campomanès, réfléchissant sur le mécanisme des lettres, crut reconnaître qu'elles pouvaient toutes se réduire à ces quatre signes, *I, C, J, S*, et cette observation devint la base de son traité. On a encore de lui un discours historique *sur les Droits de l'infante Marie à la couronne de Portugal*, et sur ceux qui en émanaient en faveur de Charles III ; un discours *sur la Chronologie des rois Goths*; une dissertation latine *sur l'Etablissement des lois et sur l'obligation de s'y conformer* (1). Ce dernier ouvrage fut adressé à l'académie de Bastia en Corse, où il ne parvint qu'après la clôture du concours : il obtint cependant une mention honorable. Campomanès traduisit encore de l'arabe, en 1751, avec don Miguel Casiri, deux chapitres du *Livre d'Agriculture* d'Ibn-el-Awam. Il publia depuis une traduction du *Traité des dieux et des hommes*, attribué à Salluste, préfet des Gaules dans le 4ᵉ siècle. Il donna une édition des ouvrages du célèbre bénédictin Fiejoo, dont il a écrit la vie, et une édition, avec des notes, du *Projet économique* de Bernard Ward. Enfin il a laissé manuscrite une *Histoire générale de la marine espagnole*. Tous ses ouvrages sont estimés, mais on préfère ceux qu'il composa sur l'économie politique. V—VE.

(1) Il a laissé en outre : *Jugement impartial sur les lettres de la cour de Rome en forme de bref, tendantes à déroger à certains édits du duc de Parme, et à lui disputer sous ce prétexte la souveraineté temporelle*, traduit de l'espagnol par d'Hermilly. Paris et Madrid, 1770, 2 vol. in-12. D—R—R.

CAMPRA (ANDRÉ), musicien célèbre, naquit à Aix, le 4 décembre 1660. Nommé maître de la chapelle du roi, il s'acquit une grande réputation par ses motets, qui lui méritèrent la place de maître de musique de la maison professe des jésuites et ensuite la maîtrise de la métropole ; mais bientôt, trouvant les bornes de la musique sacrée trop étroites pour son génie, il s'unit aux premiers poëtes de son temps et travailla pour l'Académie royale de musique, dont il fut un des plus fermes soutiens. On a de lui : 1° des cantates françaises, longtemps estimées; 2° *Recueils de motets à une, deux et trois voix*, 1706, 1710, etc. ; 3° (tragédies-opéras) *Hésione*, 1700 ; *Tancrède*, 1702; *Télémaque*, 1704 ; *Alcine*, 1705 ; *Hippodamie*, 1708 ; *Iphigénie en Tauride*, 1711 (en société avec Desmarets) ; *Idoménée*, 1712 ; *Télèphe*, 1713; *Camille*, 1717 ; *Achille et Déidamie*, 1735; 4° les ballets suivants : *l'Europe galante, le Carnaval de Venise, le Destin du nouveau siècle, Aréthuse*, fragments de Lully, *le Triomphe de l'Amour, les Fêtes vénitiennes. les Amours de Mars et de Vénus, les Ages, la Fête de l'Isle-Adam, les Muses rassemblées par l'Amour*, et *le Jaloux désabusé*. Intermédiaire entre Lully et Rameau, Campra ne contribua pas moins puissamment qu'eux à tirer de la barbarie la musique française. Ses compositions, sans être aussi savantes que celles du créateur de l'harmonie, ont plus de naturel, plus de vérité que celles du Florentin, et présentent un progrès sensible vers le but indiqué au génie. Aujourd'hui elles seraient illisibles. Campra mourut à Versailles, le 29 juillet 1744, âgé de 84 ans. D. L.

CAMPS (FRANÇOIS DE), né à Amiens, le 31 janvier 1643, fut élevé auprès de son parent, M. de Serroni, premier archevêque d'Albi, qui le choisit pour son grand vicaire et lui procura ensuite l'évêché de Pamiers ; mais, n'ayant pu en obtenir les bulles, il en fut dédommagé par l'abbaye de Signy, diocèse de Reims. Il mourut à Paris, le 15 août 1723, âgé de 81 ans. Appliqué de bonne heure aux études historiques, sous la direction de Bouteroue, de du Cange, du P. Lecointe et de D. Mabillon, il commença à se faire connaître par sa *Dissertation sur une médaille d'Antonin Caracalla*, Paris, 1677. Le succès de cette dissertation le détermina à se livrer tout entier à l'étude des médailles ; il en fit une collection, qui devint bientôt une des plus belles de la France, et qui passa ensuite au maréchal d'Estrées, et de là au cabinet du roi. (*Voy.* DE

Boze.) Vaillant a publié l'explication des plus beaux médaillons en grand bronze de ce cabinet, sous ce titre : *Selecta Numismata in ære maximi moduli*, Paris, 1693, in-4°. L'abbé de Camps a été l'éditeur des *Entretiens effectifs de l'âme avec Dieu sur les cent cinquante psaumes*, composés par de Serroni, auxquels il a joint un éloge de ce prélat. (Paris, 1688, 3 vol. in-8°; ibid., 1702, ibid.) Il avait aussi beaucoup travaillé sur l'histoire; on a de lui un grand nombre de dissertations, soit imprimées, soit manuscrites, sur l'histoire de France, et dont un grand nombre ont paru dans le *Mercure galant* et le *Mercure de France;* la dernière édition de la *Bibliothèque historique de la France* en donne un catalogue qui en contient quatre-vingt-onze, mais on en trouve la liste la plus complète dans l'*Histoire littéraire d'Amiens*, par le P. Daire; elle y occupe 8 pages in-4°. B. M. P.

CAMPULE. *Voyez* Léon III.

CAMULOGÈNE, général gaulois, dont César parle dans ses *Commentaires*, liv. 7. Il commandait en chef les Parisiens, dont le chef-lieu était Lutétie, lorsque Labiénus, lieutenant de César, s'approcha de cette ville. Camulogène, alors avancé en âge, mais ayant la réputation d'un habile capitaine, rassembla une armée nombreuse et se couvrit d'un grand marais qui était sur la gauche de la Seine et versait ses eaux dans cette rivière, au-dessus de Lutétie. Labiénus n'ayant pu forcer le passage, marcha sur *Melodunum* (Melun), dont la plupart des habitants étaient accourus à la défense de Paris, et se trouvaient dans l'armée de Camulogène. Le lieutenant de César passa la Seine à Melun, remonta la rive droite, et s'avança de nouveau vers Lutétie. Décidé à ne pas sortir de son camp, et craignant que Labiénus ne se fortifiât dans Lutétie, Camulogène mit le feu à la ville, en fit rompre les ponts, et garda sa position défendue par le marais, n'étant séparé des Romains que par le fleuve. Cependant, quelque temps après, on en vint aux mains. La bataille se livra dans la plaine d'Issy et de Vaugirard. Les Gaulois combattirent avec un grand courage : Camulogène leur en donnait l'exemple, et, malgré son grand âge, se portait partout où était le danger. Le combat fut vif et opiniâtre; mais enfin le chef des Gaulois tomba dans la mêlée et périt les armes à la main. V—ve.

CAMUS DE BEAULIEU (Nicolas le), succéda au seigneur de Giac dans la faveur de Charles VII. Loin d'être effrayé de la fin tragique de son prédécesseur, que Richemont avait fait enlever et exécuter sans forme de procès, il abusa de son crédit avec une insolence inouïe, au point que les princes et les courtisans, indignés de l'arrogance du nouveau favori, prièrent le connétable de les en délivrer. Le Camus de Beaulieu fut assassiné près de Poitiers en 1426, et Richemont, servant son souverain malgré lui-même, et le défaisant, dit le président Hénault, d'une manière à la vérité bien audacieuse, des mauvais sujets dont il se laissait obséder, lui dit, pour toute justification, qu'en faisant bonne justice de Giac et de le Camus, il n'avait eu en vue que le bien de l'État et la gloire du roi. (*Voy.* Giac.) V—ve.

CAMUS (Jean-Pierre), évêque de Belley, né à Paris, le 3 novembre 1582, d'une famille originaire d'Auxonne, et connu par le surnom de *Pont-Carré*. Il se déclara hautement et avec courage contre les moines, à une époque où il n'était pas sans danger de les attaquer, puisqu'ils avaient des protecteurs puissants à la cour et pour appui un homme du caractère de Richelieu. L'évêque de Belley, ami de St. François de Sales, et qui se faisait gloire d'être son disciple, n'était ni assez adroit, ni assez courtisan pour calculer la direction la plus convenable à ses intérêts. Il était témoin des désordres où vivaient alors la plupart des moines mendiants; il connaissait leurs mauvaises mœurs et leur ignorance absolue, et il n'écouta que son zèle en criant contre ces abus; mais ce même zèle l'emporta au delà des bornes que la charité aurait dû lui prescrire. Dans ses écrits contre les moines, il montra beaucoup d'aigreur et de passion; il les accablait de railleries et même de turlupinades, suivant le mauvais goût du temps; il les comparait, avec leurs courbettes, à des cruches qui se baissent pour mieux s'emplir. « Jésus-Christ, « disait-il, avec cinq pains et trois poissons, ne « nourrit que 3,000 personnes, et qu'une seule « fois en sa vie; St. François, avec quelques « aunes de bure, nourrit tous les jours, par un miracle perpétuel, 40,000 fainéants. » Les titres seuls des livres que Camus publia contre les moines annoncent qu'il ne les ménageait pas plus dans ses écrits qu'en chaire et dans la société. C'étaient : *le Rabat-Joie du triomphe monacal; la Désappropriation claustrale; le Traité de l'ouvrage des moines; le Directeur désintéressé*, etc. Ceux-ci lui répondirent par des injures, et de là une lutte qui ne finit que par l'intervention du premier ministre. « Je ne trouve aucun autre défaut en vous, lui dit « le cardinal, que cet acharnement que vous avez « contre les moines : sans cela je vous canoniserais. « — Plût à Dieu! répliqua le pieux évêque, nous « aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons : « vous seriez pape, et je serais saint. » Cette réponse peint le caractère de Camus, et suffirait pour le faire connaître. L'évêque de Belley écrivait avec une facilité étonnante; et malgré les devoirs multipliés de son ministère qu'il remplissait tous exactement, il trouva encore le temps de composer, sur différents sujets, des ouvrages dont le nombre s'élève au-delà de deux cents. Son style se ressent de la précipitation avec laquelle il écrivait; mais il est abondant, vif, animé, plein de métaphores, aussi ne manquait-il pas de lecteurs. Connaissant le goût de la multitude pour le merveilleux et les aventures où le cœur est intéressé, dans l'intention de remédier au mal occasionné par la lecture de ces sortes de livres, il écrivait des romans spirituels, qui eurent un très-grand succès dans le temps; ils sont intitulés : *Dorothée*, *Alcime*, *Daphnide*, *Hyacinthe*, *Cardie*, *Spiridion*, *Alexis*, etc. Ce dernier est en 6 gros vol. in-8°. On avait proposé à Camus plusieurs évê-

chés, qu'il refusa constamment : « La petite femme « que j'ai épousée, répondait-il, est assez belle pour « un Camus. » Après vingt années de travaux dans son évêché, il s'en démit, de l'agrément du roi, qui lui fit accepter, en échange, l'abbaye d'Aunay en Normandie, où il se retira. Mais l'archevêque de Rouen, de Harlay, qui connaissait le zèle apostolique de Camus, le détermina à quitter sa solitude pour prendre la direction du diocèse avec le titre de vicaire général. Il recommença la vie laborieuse qu'il avait menée à Belley, visitant les pauvres, consolant les malades, tenant des conférences, établissant des missions, et prêchant lui-même très-souvent. Ses sermons se ressentent de sa facilité et du mauvais goût qui, de son temps, déshonorait la chaire, et dont Bourdaloue eut tant de peine à la purger. Les compilateurs d'anecdotes en citent plusieurs traits, dans le nombre desquels nous choisirons le suivant. Il prêchait pour une prise d'habit, et il commença son sermon de cette manière : « Messieurs, on recommande à vos charités une « jeune demoiselle qui n'a pas assez de bien pour « faire vœu de pauvreté. » Camus, sentant renaître en lui le goût de la retraite, vint établir sa demeure à l'hôpital des Incurables de Paris, dans le dessein d'y consacrer le reste de ses jours au service des pauvres; mais le roi l'ayant nommé à l'évêché d'Arras, il se soumit à cet ordre, et se disposait à se rendre dans son nouveau diocèse, lorsqu'il mourut le 26 avril 1652, âgé de 70 ans, sans vouloir se retracter à l'égard des moines. Il fut inhumé dans l'église des Incurables, comme il l'avait demandé. On a reproché à Camus de manquer de jugement; mais il était le premier à en convenir, avec cette candeur qui lui était naturelle. Un jour, St. François de Sales se plaignait à lui de son peu de mémoire : « Vous n'avez pas, lui dit Camus, à vous « plaindre de votre partage, puisque vous avez la « très-bonne part, qui est le *jugement*. Plût à Dieu « que je pusse donner de la mémoire, qui m'afflige « souvent de sa facilité (car elle me remplit de tant « d'idées que j'en suis suffoqué en prêchant et même « en écrivant), et j'eusse un peu de votre jugement; « car de celui-ci je vous avoue que j'en suis fort « court! » A ce mot, St. François de Sales se mit à rire, et l'embrassant tendrement, lui dit : « En vé- « rité, je connais maintenant et que vous y allez tout « à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme « avec vous qui m'ait dit n'avoir guère de jugement, « car c'est une pièce de laquelle ceux qui en man- « quent davantage pensent en être les mieux four- « nis. » Les ouvrages de Camus ne méritent pas, pour la plupart, d'être tirés de l'obscurité; on en trouvera la liste dans les *Mémoires* de Niceron, t. 36, p. 103-138. Nous nous contenterons d'indiquer comme les plus remarquables : 1° *les Evénements singuliers*, 6ᵉ édition, Paris, 1660, in-8°. 2° *L'Avoisinement des protestants de l'Eglise romaine*, Paris, 1640; Rouen, 1648, in-8°, réimprimé sous le titre de *Moyens de réunir les protestants avec l'Eglise romaine*, Paris, 1703, in-12, par les soins et avec des additions de Rich. Simon. « L'ouvrage « en lui-même, dit Niceron, est le meilleur qu'ait « fait l'auteur. (1) » 3° *L'Esprit de St. François de Sales, évêque de Genève*, Paris, 1641, 6 vol. in-8°. On doit donner la préférence à l'édition abrégée de 1727, 1 vol. in-8°, réimprimée plusieurs fois; elle est dégagée de tout ce qui est étranger au sujet, et l'éditeur (Collot, docteur de Sorbonne) a rendu un véritable service aux personnes pieuses, en leur facilitant la lecture d'un livre utile et agréable. Camus prononça trois discours devant les états généraux de 1614; ils furent imprimés à Paris, 1615, in-8°; ce livre singulier et curieux est fort peu connu aujourd'hui, et n'est pas même indiqué dans la dernière édition de la *Bibliothèque historique de la France*, ni dans le Moréri de 1759, quoiqu'on y trouve une longue liste des ouvrages de Camus. (*Voy.* aussi la *Gallia christ.*) W—s.

CAMUS (ETIENNE LE), cardinal, évêque de Grenoble, né à Paris en 1632, d'une illustre famille de robe, qui a produit un célèbre lieutenant civil, plusieurs procureurs généraux et présidents à la cour des aides, mena une vie galante et dissipée à la cour, où il était attaché par une charge d'aumônier du roi. « On a, remarquait-il dans la suite, dit de « moi plus de mal que j'en avais fait alors, et de- « puis, plus de bien que je n'en mérite. » En quittant la cour, il se mit sous la direction de M. Pavillon, évêque d'Aleth, et il songeait à aller faire pénitence dans la retraite, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Grenoble en 1671. Son premier mouvement le portait à refuser, mais ses amis lui représentèrent sa promotion comme une faveur de la Providence, qui lui offrait ce moyen de réparer le scandale que sa vie pouvait avoir donné. Il se rendit à leurs conseils. L'arrivée du nouveau prélat dans son diocèse fut marquée par des actes de désintéressement, et il se livra sans réserve au salut du troupeau qui lui était confié, se mit à la tête des missions, visita chaque année, pendant trois mois, environ cent paroisses, sans être rebuté par la difficulté des chemins, dans un pays rempli de montagnes escarpées et de gorges presque impénétrables. Il animait tout par son zèle, pénétrait les cœurs par l'onction de ses sermons, portait la paix dans les familles par un esprit de conciliation qui terminait tous les différends, répandait d'abondantes aumônes qui excédaient souvent le revenu de son évêché. Sa vie domestique retraçait celle des évêques de la primitive Église. Il couchait sur la paille, portait un cilice, jeûnait une grande partie de l'année, faisait une abstinence continuelle, ne vivait que de légumes, quoiqu'il fît servir de la viande pour les autres personnes qui étaient à sa table. Il fallut qu'Innocent XI l'obligeât à manger du poisson, et que les médecins le forçassent de se nourrir avec de la viande pour

(1) Richard Simon, qui n'aimait pas Bossuet, insinua, dans son édition, que ce prélat, dans l'*Exposition de la foi catholique*, n'était guère que le copiste de l'évêque de Belley, quoique les deux auteurs n'eussent d'autre ressemblance que d'avoir travaillé sur le même sujet et dans les mêmes vues. L'objet de Camus est de prouver que la réunion n'est pas impossible, et de présenter les moyens d'y parvenir. Les remarques de Richard Simon sont curieuses et intéressantes.

le besoin de sa santé, pendant les cinq dernières années de sa vie. Il fut fait cardinal en 1686. Le chapeau avait été demandé pour M. de Harlay, archevêque de Paris. Innocent XI, qui n'aimait pas ce prélat, l'envoya de son propre mouvement à l'évêque de Grenoble (1). On le manda en cour. M. de Harlay était avec Louis XIV, lorsque le nouveau cardinal parut devant ce prince. Le monarque ayant voulu lui faire des reproches, l'évêque de Grenoble, qui se tirait toujours d'affaire par quelque plaisanterie, lui dit, en montrant son compétiteur : « Sire, voilà le cardinal camus, et voici le « cardinal le Camus, » en se montrant lui-même. Cette plaisanterie fit rire Louis XIV, et la chose n'eut pas d'autre suite. Un de ses curés se plaignait un jour à lui de ne pouvoir empêcher ses paroissiens de danser les dimanches et fêtes : « Eh! mon« sieur, répondit le prélat, laissez-leur au moins la « liberté de secouer leur misère. » Le Camus mourut à Grenoble, le 12 septembre 1707 : les pauvres furent ses héritiers. Il avait fondé deux séminaires; l'un dans sa ville épiscopale, pour les ordinands; l'autre à St-Martin-de-Miseré, pour les jeunes gens qui se destinaient à la cléricature. La mémoire de ce saint évêque se conserve encore avec vénération dans le diocèse qu'il édifia par ses vertus et qu'il vivifia par son zèle. Il avait fait imprimer à Grenoble l'ordonnance du cardinal Carpegna, vicaire du pape, contre le luxe des femmes. Ce fut à sa sollicitation que Genest, depuis évêque de Valson, composa la *Théologie morale de Grenoble*. On a de lui un recueil d'*Ordonnances synodales* estimées; une *Défense de la virginité perpétuelle de la mère de Dieu*, Lyon, 1680, in-12; un *Traité de l'Eucharistie*, pour l'instruction d'une personne de la religion réformée qui pensait à se faire catholique. (*Voy.* CLAUDE.) On trouve huit de ses lettres parmi celles du docteur Arnauld. Ambroise Lallouette a donné l'abrégé de sa vie (Paris, 1760, in-12 de 67 p.). Gras-Duvillard, chanoine de St-André de Grenoble, a publié : *Discours sur la vie et la mort de M. le cardinal le Camus*, accompagné d'une épître qui contient l'état des fondations et legs du cardinal dans son diocèse, et un extrait de ses lettres, avec des notes critiques et historiques, Lausanne (Grenoble), 1748, in-12. Ce discours est une oraison funèbre du cardinal, prêchée à huis clos par le P. Molinier de l'Oratoire, dans un couvent de religieuses, parce que le Camus avait défendu qu'on lui décernât aucun éloge public après sa mort. Cette oraison funèbre a été mutilée en divers endroits par l'éditeur. T—D.

CAMUS (JEAN LE), frère cadet du cardinal, conseiller de la cour des aides, puis maître des requêtes, intendant en Auvergne, et enfin lieutenant civil au Châtelet de Paris, exerça pendant quarante ans cette dernière charge avec la réputation de l'un des plus intègres et des plus habiles magistrats de son siècle. Il mourut le 28 juillet 1710, âgé de 73 ans. Il a fait des notes sur la coutume de Paris, dont Ferrière enrichit la seconde édition de sa compilation de tous les commentateurs de cette coutume, 1714, 4 vol. in-fol. Le Camus publia aussi les *Actes de notoriété du Châtelet*, dont Denisart donna une nouvelle édition, avec des notes, 1769, in-4°. B—I.

CAMUS DE MELSONS (CHARLOTTE LE), de l'académie des *Ricovrati* de Padoue, est au nombre des femmes qui ont cultivé avec succès la poésie française; elle mourut le 22 juin 1702. Ses poésies, qui se trouvent éparses dans divers recueils ou dans les journaux du temps, n'ont jamais été réunies; on en trouve quelques-unes dans l'*Histoire littéraire des Femmes françaises*, Paris, 1769, 2e partie, p. 122. André le Camus, son mari, était conseiller d'Etat. — *Nicolas* CAMUS, docteur et professeur en droit à l'université de Paris, était natif de Troyes en Champagne. On connaît de lui : 1° *Academiæ Parisiensis pro assertione juris sui adversus mancipum factionem Postulatio, ad Pomponium Bellevræum, ejusdem res gestas carmine panegyrico exponens*, Paris, 1658, in-4°. C'est une requête en vers latins qu'il avait adressée au premier président Pompone de Bellièvre, pour soutenir quelques droits de l'université de Paris. 2° *Ad Joan. Bapt. Colbert Elegia*, ibid., in-fol., sans date. 3° Il a été l'éditeur du Térence, *ad usum Delphini*, Paris, 1675, in-4°; Londres, 1688, 1709, in-8°. Les notes et commentaires qu'il y a joints font encore un peu rechercher cette édition. — CAMUS *Bonaventure*, cordelier, gardien du couvent de Toul, a composé un traité qui a pour titre : *Eucharistiæ sacramentum explicatum*, Toul, 1636 (*Voy.* la *Bibl. de Lorraine* de D. Calmet.) C. M. P.

CAMUS (FRANÇOIS-JOSEPH DES), né le 14 septembre 1672, à Pichomé, village près de St-Mihiel, en Lorraine, fit ses premières études sous les jésuites à Bar-le-Duc, et obtint ensuite, par le crédit de ses parents, une bourse au collége de la Marche, à Paris. Son cours de philosophie achevé, il entra au séminaire de Verdun, et en sortit au bout de deux ans, pour retourner à Paris, où il commença à se livrer à son génie pour la mécanique. Quelques machines de son invention, entre autres un carrosse qui avait ceci de remarquable, qu'il ne pouvait pas verser, et que les cahots y étaient insensibles, furent approuvées par l'académie des sciences, qui ouvrit ses portes à des Camus en 1716. Encouragé par cet honneur, il publia un *Traité des forces mouvantes* (Paris, 1722, in-8°), ouvrage rare et curieux, dont on trouvera l'analyse dans la *Bibliothèque de Lorraine*, p. 219-223. Le marquis de Serbois attaqua quelques-uns des principes que des Camus y énonce sur le mouvement des corps, par une lettre imprimée dans le *Journal des Savants*, février 1723. Il lui répondit dans le même *Journal*,

(1) Les mémoires du temps ont débité à cette occasion plusieurs anecdotes suspectes, au moins dans leurs circonstances. L'abbé de Choisi raconte qu'au lieu d'attendre de recevoir la barrette des mains du roi, il la prit *impatiemment* de la main de l'abbé Servien, chargé de la lui porter directement, et que, dès ce même jour, il s'en était *paré en mangeant ses carottes*. Il serait possible que l'épigramme des carottes eût amené l'anecdote de l'impatience, peu croyable de la part d'un prélat qui n'accepta le cardinalat que sur le conseil d'Arnauld et de Nicole.

juillet 1724. Des Camus eut part à la nouvelle édition de *la Mécanique* de Varignon, donnée par de Beaufort, Paris, 1725, 2 vol. in-4°. On a encore de lui un *Traité du mouvement accéléré par des ressorts et des forces qui résident dans les corps en mouvement*, imprimé dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, année 1728. Des Camus, qui n'avait d'autres ressources qu'un bénéfice peu considérable, passa en Hollande pour y faire l'essai d'une machine propre à soulager les rameurs; il en fut rappelé quelque temps après; mais, ne recevant aucune récompense de ses travaux, il partit pour l'Angleterre en 1732, dans l'espoir d'y trouver un emploi plus utile de ses talents, et y mourut, sans qu'on sache précisément à quelle époque. Il avait été exclu de l'académie pour cause d'absence, le 4 décembre 1723. W—s.

CAMUS (CHARLES-ETIENNE-LOUIS), né à Cressy en Brie, le 25 août 1699, montra dès son enfance un goût naturel pour les mathématiques. Ses parents, malgré la modicité de leur fortune, cédèrent à ses instances en l'envoyant faire ses études à Paris. Il entra au collége de Navarre : en très-peu de temps il surpassa tous ses condisciples. Après les devoirs de la classe, il trouvait encore le loisir de cultiver les mathématiques, et les progrès qu'il fit dans cette science l'ayant mis à même d'en donner des leçons, au bout de deux années il fut en état de se passer des secours de ses parents. A sa sortie du collége, il apprit la géométrie sous Varignon. En 1727, il concourut pour le prix proposé par l'académie des sciences, *sur la Manière la plus avantageuse de mâter les vaisseaux*. Bouguer remporta le prix; mais le mémoire de Camus annonçait un talent si décidé, que la société qui n'avait pu le couronner s'empressa d'en recevoir l'auteur. Assidu aux séances de l'académie, il y lut plusieurs mémoires intéressants, dont les plus remarquables sont celui *sur les Forces vives* et celui *sur les Dents des roues et les ailes des pignons*, imprimés dans le recueil de l'académie, années 1728 et 1733. Camus fut du nombre des académiciens envoyés dans le Nord pour déterminer la figure de la terre. De retour en 1737, il s'occupa d'un ouvrage sur l'hydraulique, qu'il communiqua à sa compagnie en 1739. Des travaux si importants furent enfin récompensés par la place d'examinateur des écoles du génie et de l'artillerie. La science des mathématiques avait fait d'immenses progrès depuis un siècle, et les livres élémentaires devenaient insuffisants. Camus sentit de quelle utilité serait pour les élèves du génie et de l'artillerie un ouvrage de ce genre, et ce fut pour eux qu'il composa son *Cours de mathématiques*, livre utile, mais effacé par ceux qui ont paru depuis, et dont la meilleure édition est celle de Paris, 1766, 4 vol. in-8°. La société royale de Londres avait nommé Camus l'un de ses membres dès l'année précédente : il était déjà professeur de géométrie, et secrétaire perpétuel de l'académie d'architecture. Il mourut le 2 février 1768, laissant un grand nombre d'ouvrages manuscrits dont on ignore le sort. Grandjean de Fouchy prononça son éloge, imprimé dans le recueil de l'académie des sciences, années 1768. W—s.

CAMUS (ANTOINE LE), docteur régent de la faculté de médecine en l'université de Paris, né dans cette ville en 1722, jouit pendant sa vie d'une assez grande réputation, due à la fois à ses formes aimables, à quelques talents littéraires, au caractère original de quelques-uns de ses ouvrages de médecine, et enfin à son habileté pratique. Il fit ses premières études à Clermont, les acheva au collége d'Harcourt, à Paris, et, à dix-sept ans, était déjà maître ès-arts à l'université. Étant devenu alors disciple de Ferrein, en 1742, il fut reçu bachelier à la faculté de médecine de Paris. Les épreuves de son baccalauréat eurent cela de remarquable, qu'elles fournirent au jeune le Camus prétexte à satisfaire son goût pour la poésie. Quelques-unes furent remplies en vers français. Reçu docteur, il débuta de même par dédier à la faculté un petit poëme sur l'amphithéâtre que cette compagnie venait d'élever à ses frais : *Amphitheatrum medicum, poema*, Paris, 1745. Il se chargea ensuite de la partie médicale dans le *Journal économique* (de 1753 à 1765), et la traita avec beaucoup de talent. Le Camus devint célèbre; les académies de la Rochelle, Châlons-sur-Marne, Amiens, etc., se l'associèrent. En 1762, il fut appelé à professer dans les écoles; il prononça alors un discours latin sur les moyens de faire avec succès la médecine à Paris. En 1766, chargé de professer la chirurgie française, il ouvrit aussi son cours par un discours français tendant à prouver que la chirurgie n'est pas un art difficile. Il mourut à Paris, le 2 janvier 1772, dans sa 50e année, après avoir publié, outre les ouvrages que nous avons déjà cités : 1° *la Médecine de l'esprit*, Paris, 1753, 2 vol. in-12; ibid., 1769, in-4°, et 2 vol. in-12; 2° *Abdeker, ou l'Art de conserver la beauté*, Paris, 1754, 1756, 4 vol. in-12; 3° *Mémoires sur différents sujets de médecine*, Paris, 1760, in-12; 4° *Projet d'anéantir la petite vérole*, Paris, 1767, in-4° et in-12; 5° *Médecine pratique, rendue plus simple, plus sûre et plus méthodique*, Paris, 1769, in-12 : il y en a un tome second, avec son éloge par Bourru, 1772; il y a aussi une édition in-4°; 6° *Maladies du district du cœur*, Paris, 1772, 2 vol. in-12, ouvrage posthume qui devait être suivi des *Maladies du domaine de l'estomac, et de celles des téguments*; 7° *l'Amour et l'Amitié*, comédie, 1763, in-4°. Il avait publié, en 1757, *les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, traduites du grec de Longus, par Amyot, avec une double traduction*, Paris, in-4°. Cette double ou seconde traduction est de le Camus. Il fit, avec Dreux du Radier, Lebeuf et Jamet, l'*Essai historique, critique, philologique, moral, littéraire et galant sur les lanternes*, Dôle, Lucnophile, 1755, in-12. — On doit encore à Antoine le Camus une traduction du *Prædium rusticum* du P. Vanière, insérée dans différents numéros du *Journal économique*, années 1755 et 1756. — *Louis-Florent*, son frère, né le 4 juillet 1725, publia *le Négociant*, feuille périodique, depuis le 15 novembre 1762 jusqu'au 15 mars 1763, et *la Bergère*, pastorale, 1769, in-12. C. et A—N.

CAMUS DE MEZIÈRES (Nicolas le), né à Paris, le 26 mars 1721, architecte, a publié sur son art plusieurs ouvrages utiles, et dont quelques-uns méritent d'être consultés : 1° *Recueils de différents plans et dessins concernant la nouvelle halle aux grains*, Paris, 1769, in-fol., rare. 2° *Dissertation sur les bois de charpente* (avec Babuty-Desgodets), Paris, 1763, in-12. 3° *Le Génie de l'architecture, ou l'Analogie des arts avec nos sensations*, Paris, 1780, in-8°. 4° *Le Guide de ceux qui veulent bâtir*, Paris, 1781, 2 vol. in-8°; le but de l'auteur est de mettre les particuliers en garde contre les architectes qui leur font adopter des plans ruineux. 5° *Traité de la force des bois*, Paris, 1782, in-8°. On lui attribue encore l'*Esprit des almanachs, analyse critique et curieuse des almanachs, tant anciens que modernes*, publié sous le masque de *Wolf d'Orfeuil*, Paris (1782), 2 vol. in-12. Le Camus de Mézières est mort à l'âge de 68 ans, le 27 juillet 1789. La halle aux blés de Paris a été construite sur les dessins et sous la direction de le Camus de Mézières. Un ouvrage de cette importance devait donner à son auteur une grande et durable réputation ; mais on a reconnu qu'il aurait dû lui donner une étendue proportionnée aux besoins d'une ville immense. Alors le milieu du monument serait resté libre pour les voitures. Nous devons ajouter que, sous le rapport de la solidité, l'architecte ne s'y est pas montré assez instruit dans la science de la construction, puisque le gouvernement ayant été depuis obligé de couvrir ce milieu de la halle, et ayant désiré d'y faire exécuter une coupole en pierres, on a constaté les déchirements déjà manifestés dans les voûtes et dans les plates-bandes et les arcades des murs extérieurs. On peut consulter sur cela M. Viel, l'un des architectes nommés pour en faire l'examen, dans son ouvrage, art. *des Voûtes*, t. 3, p. 73, Paris, 1809, sur la halle au blé. W—s.

CAMUS (Armand-Gaston), né à Paris, le 2 avril 1740, avait fait dans sa jeunesse une étude approfondie des lois ecclésiastiques. Devenu avocat du clergé de France, l'électeur de Trèves et le prince de Salm-Salm le choisirent aussi pour leur conseiller. Cependant il ne se livra pas aux espérances de fortune qui lui étaient offertes. Partageant son temps entre les devoirs de son état et la lecture des grands écrivains de l'antiquité, il aspirait à obtenir une réputation par les lettres. Buffon venait de publier son *Histoire naturelle*, et tous les esprits semblaient se tourner vers les études de cette science ; la traduction de Pline par Poinsinet avait été favorablement accueillie ; Camus pensa qu'une traduction de l'*Histoire des animaux* d'Aristote, qui manquait encore à notre langue, ne pouvait paraître dans des circonstances plus heureuses, et il en forma l'entreprise sans être effrayé des difficultés, ni rebuté des longueurs d'un pareil travail : il y réussit, sinon parfaitement, du moins de manière à mériter des éloges (1). Cette traduction estimée lui ouvrit les portes de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Avec un caractère froid et des dehors sévères, Camus était cependant enthousiaste. Il embrassa avec force les principes de la révolution. Député de la ville de Paris aux états généraux, il fut nommé l'un des secrétaires du bureau chargé de la vérification des pouvoirs des députés. La salle d'assemblée de ce bureau ayant été fermée pour les préparatifs de la séance royale, Camus en enleva les papiers, se joignit à ses collègues réunis au Jeu de paume, et prêta, l'un des premiers, le serment de ne point se séparer avant d'avoir donné à la France une constitution. (*Voy.* Bailly.) Durant la session, il parut souvent à la tribune, présenta différents projets de finance, dénonça le *Livre rouge* où étaient inscrites les pensions payées par le trésor royal, eut la plus grande part à la constitution civile du clergé, la défendit avec force, et devint par là en butte à tous ceux qui professaient des sentiments opposés, et qui ne lui épargnèrent ni les injures ni le ridicule. Les travaux de l'assemblée constituante terminés, il se renferma dans les devoirs de la place d'archiviste à laquelle il avait été nommé, et rendit un service important aux lettres, en prévenant la dilapidation des papiers et des livres des corporations supprimées. Député du département de la Haute-Loire à la convention, il s'y annonça par des mesures rigoureuses, provoqua un décret d'accusation contre les ministres, auxquels il attribua le désordre des finances, fut envoyé en mission dans la Flandre, et, à son retour, nommé membre du comité de salut public (1). Le 30 mars 1793, il proposa de mander Dumouriez à la barre, pour y rendre compte de sa conduite, et fit décréter que cinq commissaires seraient envoyés à l'armée avec le pouvoir de suspendre et de faire arrêter les généraux suspects. Camus fut lui-même un des commissaires ; mais, prévenu par Dumouriez, il fut arrêté avec ses collègues et livré aux Autrichiens (2). Détenu successivement à Maëstricht,

(1) Ce fut pendant la guerre que Maupeou avait livrée aux anciens parlements que Camus, reçu avocat, et avocat fort occupé, trouva le loisir de se livrer à ce travail. Il se rangea du parti des parlementaires, écrivit contre le ministre, puis ferma son cabinet et se retira à Auteuil. Déjà époux et père, il se trouva alors aux prises avec le besoin, et sachant bien le grec, il conçut l'espoir de trouver une ressource dans la connaissance de cette langue. Il alla à pied d'Auteuil chez la veuve Desaint, qu'il ne connaissait pas, lui proposa la traduction qu'il comptait faire, lui demanda le texte, un dictionnaire et des avances : tout fut réglé, et Camus se mit dès le jour même à travailler avec cette ardeur consciencieuse qu'il mettait à tout ce qu'il faisait. Sa traduction ne lui valut pas seulement une place à l'académie des belles-lettres : après le rétablissement des parlements, il fut nommé avocat du clergé, et reçut, sans l'avoir demandé, une des pensions que le roi accordait aux anciens avocats. Enfin le parti janséniste, auquel il s'était affilié, lui procura une brillante clientèle. D—r—r.

(1) Bien qu'absent pendant le procès de Louis XVI, il ne se montra pas moins acharné à la perte de ce prince. En décembre 1792, il proposa de déclarer Louis XVI coupable et ennemi de la nation ; et de la Belgique où il était en mission en janvier 1793, il écrivit pour voter la mort du tyran. D—r—r.

(2) Camus a écrit le journal de sa captivité, qui est resté manuscrit, et dont Toulongeon cite un passage dans son *Éloge historique de A.-G. Camus*, Paris, 1806, broch. de 44 p. Les commissaires de la convention furent d'abord transférés à Mons, où était le quartier-général du prince de Cobourg. Ce fut le colonel baron de Mack, depuis général, qui fut chargé de leur déclarer qu'ils étaient retenus en otages pour la reine de France et son fils et que leurs têtes en répondraient ; qu'ils eussent à l'écrire à la

Coblentz, Kœnigingratz et Olmütz, il parvint à se procurer du papier et des livres, et adoucit les ennuis de sa captivité en traduisant le *Manuel* d'Epictète. Échangé contre la fille de Louis XVI, le 25 décembre 1795, il entra au conseil des cinq-cents, et en fut élu président. Nommé par le directoire au ministère des finances, il refusa cette place, resta au conseil, concourut à une foule de résolutions en matière d'administration et de finances, et en sortit le 20 février 1797. A cette époque, il reprit ses travaux littéraires qui ne furent plus interrompus. Il avait été nommé membre de l'Institut à la création de ce corps destiné à remplacer les académies supprimées. Assidu aux séances de la classe à laquelle il appartenait, il y lut plusieurs dissertations, et fut chargé par cette société de faire un voyage dans les départements réunis, pour y recueillir les manuscrits les plus importants pour l'histoire de France. L'opposition qu'il montra à l'établissement du gouvernement consulaire n'eut aucune influence sur son sort. Confirmé dans la place d'archiviste (1), il la remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 2 novembre 1804, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Il s'était cassé une jambe quelques mois auparavant, et n'était point encore rétabli. Camus apporta dans toutes les fonctions publiques une grande probité et des intentions droites; mais il fut entraîné au delà du but par la force des circonstances et la sévérité de son caractère. Il faut avouer que son opiniâtreté et son excès de confiance dans ses propres moyens justifient quelques-uns des reproches qui lui ont été faits. Il était d'ailleurs d'une piété sévère, et avait toujours dans sa chambre un crucifix de hauteur d'homme. Très-attaché aux principes du jansénisme, il montra dans toutes les occasions son opposition à la cour de Rome. Ce fut lui qui contribua le plus à la réunion du comtat Venaissin, et qui fit ôter au pape les annates et tous les autres avantages pécuniaires qu'il avait en France. Camus a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Code matrimonial*, Paris, 1770, in-4°. Le Ridant en avait donné une première édition in-12, en 1766. Les additions qui se trouvent dans la seconde sont en grande partie de Camus. 2° *Lettres sur la profession d'avocat, et Bibliothèque choisie des livres de droit*, Paris, 1772, in-12; 1777, même format; 1805, 2 vol. in-12. Cette édition est la plus complète d'un ouvrage estimé pour la partie bibliographique. L'auteur étant mort pendant l'impression, ce fut le savant notaire Boulard (*voy.* ce nom), qui surveilla l'impression des dernières feuilles. 3° *Histoire des animaux* d'Aristote, traduite en français avec le texte en regard, Paris, 1783, 2 vol. in-4°. Le texte a été revu sur plusieurs manuscrits. Les savants n'estiment pas beaucoup la traduction, mais elle est recherchée parce qu'il n'en existe pas d'autres. (*Voy.* Aristote.) 4° *Manuel d'Epictète et Tableau de Cébès, présent d'un père captif à ses enfants*, Paris, 1796, 2 vol. in-18; 2e édition, 1803, même format. 5° *Notice d'un livre imprimé à Bamberg en 1462* (*voy.* Pfister), Paris, an 7 (1799), in-4°, fig., et dans le 2e vol. des *Mémoires de l'Institut*, classe de littérature. 6° *Mémoires sur la collection des Grands et Petits Voyages* (*voy.* Bry) *et sur la Collection des Voyages de Melchisédech Thévenot*, Paris, 1802, in-4° : ces mémoires sont curieux et bien faits, quelques exemplaires ont été imprimés format in-fol. 7° *Histoire et Procédés du polytypage et du stéréotypage*, Paris, 1802, in-8°, et t. 3e des *Mémoires de l'Institut;* curieux. 8° *Mémoire sur un livre allemand intitulé* Theuer Danck, 1 vol. in-4°, et t. 3e des *Mémoires de l'Institut*. (*Voy.* Melch. Pfintzing.) 9° *Voyage dans les départements nouvellement réunis*, Paris, 1803, 2 vol. in-18, ou 1 vol. in-4°, intéressant pour l'histoire littéraire : c'est la relation de la mission que lui avait donnée l'Institut. Camus a eu part à la nouvelle édition de Denisart, 1783-90, 9 vol. in-4°; à celle de la *Bibliothèque historique de France*, et au *Journal des Savants*. On peut consulter les tables du *Moniteur*, qui contient ses rapports et ses discours aux différentes assemblées législatives; enfin, pour des ouvrages littéraires, la liste très-complète qu'en a donnée M. Quérard dans la *France littéraire* (1). W—s.

CAMUSAT (Jean), célèbre imprimeur-libraire sous Louis XIII, avait pris pour devise la Toison d'or, avec ces mots : *Tegit, et quos tangit inaurat*. C'était, pour un auteur, un titre à la faveur publique, lorsque Camusat s'était chargé de son manuscrit.

convention. « Nous sommes ici hors des terres de la république, « captifs, nous n'avons aucun avis à donner à la convention. » Mack leur répondit qu'ils n'étaient point là pour délibérer, et que la république n'existait pas. « Et vous en particulier, monsieur Ca« mus, vous pourriez être un peu plus réservé; votre tête pourrait « ne pas être très-ferme sur vos épaules. Songez que vous êtes ici « en notre pouvoir. — *Oui*, dit Camus, *et libre dans vos fers*. » La discussion, en se prolongeant, finit par des excuses du colonel; mais tels étaient les bruits qu'on avait répandus sur leurs personnes, qu'un officier vint leur demander lequel d'entre eux était Marat : leur indignation répondit. D—n—n

(1) Le trait suivant donnera l'idée de la manière dont il remplissait ses fonctions. Lors de l'établissement du consulat, on eut pour le cérémonial besoin d'un procès-verbal dont la minute était déposée aux archives. Le premier consul envoya l'ordre de la remettre au porteur. Camus répondit qu'on allait à l'instant en tirer une copie certifiée. Un second messager, plus pressant, reçut la même réponse, vit les copistes occupés du travail, et de plus Camus lui dit que le premier devoir d'un archiviste était de ne jamais permettre le déplacement d'une pièce originale déposée. Un troisième messager ajouta avec instance que, si l'autorité commandait, il faudrait bien... Camus répondit : « L'autorité peut tout sur moi, ex« cepté me faire manquer aux devoirs de ma place. » On attendit; la copie fut faite, portée, et Bonaparte eut la sagesse de donner un éloge public à la sévère exactitude de Camus. D—n—n.

(1) Son éloge funèbre a été prononcé sur son cercueil par *J.* Delisle de Sales, qui, laissant de côté la flatterie, s'est exprimé ainsi sur son compte : « J'ai plus d'une fois dit à la personne d'Armand « Camus, que j'aimais, une vérité pénible à mon cœur, et je la dirai « encore à sa cendre : ce républicain, d'une vertu aussi sauvage que « celle de Caton, fut loin (du moins dans ses opinions politiques) de « traverser pur tous les orages de la révolution; mais il déploya « dans quelques occasions importantes un grand caractère, mais « jamais un mal individuel n'échappa à sa faiblesse; mais ses er« reurs, quelque graves que les suppose l'homme qui ne sait pas « pardonner, semblent assez expiées par ses travaux littéraires, par « son administration tutélaire aux hospices de Paris, et surtout par « trois ans de captivité. » Toulongeon prononça à l'Institut l'éloge de Camus, déjà cité dans une des notes précédentes, Paris, 1806, in-8° de 41 p. D—n—n.

Il dut à sa réputation de ne publier que de bons ouvrages, d'être choisi par l'Académie française pour son libraire, lors de sa première organisation, au mois de mars 1634. En cette qualité, il était tenu d'assister aux séances, et d'y servir comme d'huissier. Les académiciens s'assemblèrent plusieurs fois chez lui avant d'être reçus au Louvre. Plusieurs fois il fut chargé de faire pour l'Académie des compliments ou des remercîments, et il s'en acquitta fort bien. C'est le seul libraire sans doute par l'organe duquel un corps littéraire ait cru pouvoir s'expliquer dignement lorsqu'il ne le faisait pas lui-même. Camusat publia le recueil suivant : *Négociations et Traité de paix de Cateau-Cambresis, et ce qui s'est passé en la négociation de ladite paix, en* 1559, Paris, 1637, in-4°. On y trouve une *Remontrance faite sur l'injuste occupation de la Navarre par les rois d'Espagne*, et *l'Instruction et ambassade de Jacques Savary de Lancosme en Turquie, par Henri III, en* 1583. (*Voy.* DE BRÈVES.) Camusat mourut en 1639. Il fut arrêté qu'on lui ferait un service, dit Pellisson dans son *Histoire de l'Académie Française;* « et ce fut, ajoute-t-il, l'honneur « que cette compagnie rendit à son libraire. » C'était le second service funèbre que l'Académie faisait célébrer. (*Voy.* BARDIN.) Le cardinal de Richelieu fit alors demander la place de libraire pour Cramoisy; mais l'Académie osa résister à la volonté de son protecteur, et nomma la veuve Camusat, qui fut représentée par son parent Duchesne, docteur en médecine. Ce dernier prêta serment pour elle, et « fut exhorté, dit Pellisson, d'imiter la discré« tion, les soins et la diligence du défunt. » V—VE.

CAMUSAT (NICOLAS), chanoine de Troyes, où il naquit en 1575 et mourut le 20 janvier 1655. C'était un prêtre vertueux, dont toute la vie fut partagée entre l'étude et les devoirs de son état. Il était simple dans son maintien, charitable envers les pauvres; la recherche des antiquités de son pays fut surtout l'objet de ses travaux. On en a la preuve dans les ouvrages suivants : 1° *Chronologia ab orbis origine ad annum Christi* 1220, *cum appendice usque ad annum* 1223, Troyes, 1608, in-4°. Cette chronique, assez exacte, mais plus utile pour l'histoire de France que pour celle des autres royaumes, est l'ouvrage d'un religieux prémontré, nommé *Robert*. L'abbé Lebeuf en a fait imprimer deux suppléments dans ses *Pièces justificatives pour l'histoire d'Auxerre*. Les prémontrés de Lorraine en avaient promis une édition plus exacte que celle de Camusat, mais elle n'a point vu le jour. 2° *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diœcesis*, etc., ibid., 1610, in-8°. Cette collection contient des pièces curieuses et de savantes notes. Pour l'avoir complète, il faut qu'il y ait à la fin un *Auctuarium*, qui manque dans la plupart des exemplaires. On reproche à Camusat de n'y avoir pas suivi l'ordre chronologique. 3° *Historia Albigensium, seu sacri belli in eos, anno* 1209 *suscepti*, etc , ibid., 1615, in-8°. L'auteur de cette histoire, publiée par Camusat, est un moine de Cîteaux, nommé Pierre des Vaux de Cernai, témoin oculaire des événements qu'il rapporte. Sorbin a donné une traduction française de cette histoire. 4° *Mélanges historiques, ou Recueil de plusieurs actes, traités*, etc., *pour servir à l'histoire, depuis* 1390 *jusqu'en* 1580, ibid., 1619, in-8° : il y a des exemplaires qui portent la date de 1644 ; mais c'est la même édition. Cette collection renferme des pièces curieuses, parmi lesquelles on distingue les deux suivantes : *Recueil sommaire des propositions et conclusions faites en la chambre ecclésiastique des états de Blois de* 1576, par Guillaume de Taix, doyen de l'église de Troyes. L'auteur, ennemi des factions, y découvre les vues secrètes de l'assemblée, et remarque que, parmi les membres du clergé, les seuls évêques demandèrent la publication du concile de Trente, et que les chapitres, abbés et communautés s'y opposèrent. L'autre pièce est intitulée : *Mémoires militaires du sieur de Mergey*, gentilhomme champenois. C'était un bon et franc huguenot, qui écrivait simplement, en 1613, ce qu'il avait vu. Il y a des détails curieux sur la St-Barthélemy, où l'auteur avait couru de grands risques. Camusat publia les *Mémoires divers touchant les différends entre les maisons de Montmorenci et de Châtillon*, etc., composés par Christophe Richer, ambassadeur de François Ier et de Henri II en Suède et en Danemark, Troyes, 1625, in-8°, livre curieux et estimé. Il a fourni à Duchesne, à d'Achéry et à d'autres savants, beaucoup de pièces qui ont été insérées dans leurs collections. Charles V, en considération du P. de Villiers, dominicain, son confesseur, depuis évêque de Troyes, avait enrichi la bibliothèque des jacobins de cette ville d'un grand nombre de manuscrits précieux, et obtenu de Grégoire XI une bulle d'excommunication contre ceux qui les détourneraient ou les altéreraient ; malgré cette précaution, un prieur, qui en ignorait le prix, les vendit à un papetier qui les mit dans la cuve; Camusat, instruit, mais trop tard, de ce vandalisme, ne put sauver du naufrage que des fragments de St. Prudence, et la charte de l'ancien coutumier de Champagne, qui est aujourd'hui à la bibliothèque royale. T—D.

CAMUSAT (DENIS-FRANÇOIS), né à Besançon, en 1695, était fils d'un avocat au parlement de cette ville, et il étudia pendant quelque temps le droit, pour se mettre à même de suivre la profession de son père. Il s'en dégoûta promptement, son caractère inconstant ne lui permettant pas de se livrer à rien qui exigeât de la suite. En 1716, à peine âgé de vingt-deux ans, il fit paraître une *Histoire des journaux imprimés en France*. Cet ouvrage, faiblement écrit, supposait cependant dans son auteur des connaissances variées, et du moins cette espèce d'érudition qui consiste à savoir les titres et la date des livres ; une seconde édition de cet ouvrage acheva d'en faire connaître l'auteur. Il vint alors à Paris, où il fut accueilli par quelques personnes de distinction, et nommé bibliothécaire du maréchal d'Estrées, qui l'envoya en Hollande pour y acheter des livres. Camusat s'y lia avec des libraires, qui l'engagèrent à se fixer dans ce pays, pour y faire valoir ses talents. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il ne se passa pas une année sans qu'il fit paraître

quelques nouveaux ouvrages. Tous se ressentent de la précipitation avec laquelle il les a composés; mais il n'en est pas un seul qui ne décèle un homme d'esprit. Camusat était prompt à former des projets, mais il les abandonnait facilement, et il n'a même jamais terminé son *Histoire critique des journaux*, celui de ses ouvrages auquel il paraît avoir tenu davantage, et le seul qui lui ait survécu. Il est mort à Amsterdam, le 28 octobre 1732, dans sa 37e année, et dans un état voisin de l'indigence. On lui doit : 1° *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France*, Amsterdam, 1723 et suiv., 3 vol. in-12; Dusauzet, Goujet et Granet ont continué cet ouvrage, qui a aujourd'hui 50 vol. 2° *Mémoires historiques et critiques* (pour l'année 1732), Amsterdam, 1722, 2 vol. in-12. Bruzen de la Martinière a eu part à cet ouvrage : c'était une sorte de journal qui se distribuait tous les quinze jours. On y trouve divers morceaux de littérature qu'on chercherait vainement ailleurs, et beaucoup d'anecdotes ignorées. Quelques bibliographes donnent trois volumes à cet ouvrage; nous n'en avons vu que deux, et Poullin de Fleins assure qu'il n'a en effet que deux volumes. 3° *Mélanges de littérature tirés des lettres manuscrites de Chapelain*, Paris, 1726, in-12. 4° *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV, par feu l'abbé de Choisy*, 5e édition, Utrecht, 1727, 3 vol. in-12 : Camusat a fait la préface et a retranché du manuscrit ce qu'il a jugé à propos. 5° *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'histoire de France et plusieurs autres sujets curieux, par François-Eudes de Mézerai*, Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12. Mézerai s'y explique avec beaucoup de liberté sur des matières délicates. Camusat, qui a composé la préface de cet ouvrage et une partie du second volume, a encore renchéri sur Mézerai, ce qui a fait proscrire cette édition en France. 6° *Poésies de Chaulieu et de la Fare*, nouvelle édition, la Haye, 1731, in-12 : cette édition est précédée d'une lettre fort curieuse de Camusat à Dorville, professeur à Amsterdam, *sur les Poëtes qui ont chanté la volupté*; elle a été réimprimée dans la plupart des éditions suivantes. 7° *Alfonsi Ciacconii Bibliotheca, cum notis*, Paris, 1731, in fol. (*Voy.* CHACON.) 8° *Histoire critique des journaux*, 1734, 2 vol. in-12, publiés par Bernard. L'auteur, en 1716, avait fait imprimer un essai de cet ouvrage à Besançon, in-4°, et l'avait fait réimprimer avec quelques augmentations en 1719, in-8°; les deux volumes publiés en 1734 ne parlent que du *Journal des Savants*, du *Mercure galant*, des *Mémoires de l'académie des sciences*, des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, et de quelques livres qui ont du rapport aux journaux. L'*Histoire du Mercure galant* et les deux notes sur Vertot et Fontenelle sont de l'éditeur. Il est fâcheux que cet ouvrage n'ait pas été continué; il est plein de recherches curieuses, et contient des notes précieuses sur plusieurs savants. Boucher d'Argis a donné l'*Histoire des journaux français de jurisprudence*. (*Voy.* BOUCHER D'ARGIS.) On a fait imprimer depuis : *Essai sur le journalisme, depuis* 1735, *jusqu'à l'an* 1800, Paris, octobre 1811, in-8°. Le nouvel auteur s'accuse d'avoir travaillé, non pour son siècle, mais pour les siècles : c'est se donner un tort qu'il n'a pas. Camusat laissa la liste des ouvrages qu'il avait publiés et de ceux qu'il comptait publier jusqu'en l'année 1759, à laquelle vraisemblablement il voulait terminer sa carrière littéraire. L'un de ces ouvrages devait avoir pour titre : *de Re futuari a veterum*, et former deux volumes in-12; un autre intitulé : *Système de la religion chrétienne*, aurait eu 4 vol. in-12. Les *Lettres sérieuses et badines* que le *Catalogue Falconet* attribue à Camusat sont la Barre de Beaumarchais (*voy.* BARRE); mais Camusat y a eu quelque part. La *Critique de la charlatanerie des savants*, que quelques personnes attribuent à Camusat, paraît être de mylord Carle. On attribue à Camusat une édition de Racine, précédée d'un *Discours sur le Théâtre ancien et moderne*. Il annonçait lui-même comme terminé un *Dictionnaire historique*, pour faire suite à celui de Bayle; mais, à sa mort, il ne laissa, dit Bernard, « que des recueils « en beau papier blanc, où l'on trouvait de temps en « temps quelques lignes qui marquaient la meilleure « intention du monde. » W—s

CAMUSET (l'abbé), né en 1746, consacra sa plume à la défense de la religion contre les attaques des philosophes. On a de lui : 1° *Pensées antiphilosophiques*, Paris, 1770. C'est une réfutation des *Pensées philosophiques*, de Diderot. 2° *Principes contre l'incrédulité, à l'occasion du Système de la nature*, ibid., 1771, in-12. 3° *St. Augustin vengé des jansénistes, ou Réponse à la plainte d'un anonyme, au sujet de quelques propositions tirées des Principes contre l'incrédulité*, ibid., 1771, in-12. 4° *De l'Architecture des corps humains, ou le Matérialisme réfuté par les sens, par l'auteur des Principes contre l'incrédulité*, ibid., 1782, in-12. 5° *Pensées sur le théisme, ou Défense d'Ali-Gier-Ber* (*Anacharsis Cloots*), *par l'auteur des Principes contre l'incrédulité*. Cette défense prétendue n'est autre chose qu'une perpétuelle ironie, ibid., 1785, in-12. On lui doit encore une traduction de l'*Esprit de la congrégation de Notre-Dame* par Fournier de Matencourt. Nous ne pouvons assigner l'époque de la mort de l'abbé Camuset. Z—o.

CAMUTIUS (ANDRÉ), médecin italien de Lugano, élève de l'école de Pavie, fut quelque temps professeur de physique et de médecine à cette université, pratiqua la médecine à Milan, fut nommé, en 1564, médecin de l'empereur Maximilien II, et mourut en 1578. Il est auteur de quelques ouvrages oubliés aujourd'hui, et dont on peut voir la liste dans la *Bibliotheca medic.* Z.

CAMUZ, ou CAMUS (PHILIPPE), un des plus féconds auteurs ou traducteurs de nos anciens romans de chevalerie, florissait en Espagne dans le 16e siècle. Lenglet Dufresnoy présume que c'était un Français ou un Wallon qui s'était réfugié en Espagne. Voici les titres de ses ouvrages : 1° *le Roman de Clamades et de la belle Claremonde, livre excellent et piteux, translaté de ryme du roi Adenez*, Lyon, Jean de la Fontaine, 1488, in-4°, gothique.

La 1re édit. est sans indication de lieu ni date; on la croit imprimée à Lyon, vers 1480. Ce roman fut réimprimé avec quelques changements dans le titre, à Paris et à Troyes, sans date, in-4°; et à Lyon en 1620, in-8°. Duverdier dit que Camuz traduisit ce roman de l'espagnol, à la requête et commandement de Jean de Crouy, sieur de Chimay. 2° *L'Histoire d'Olivier de Castille et Artus d'Algarbe, son loyal compagnon, et de Héleine, fille au roi d'Angleterre, et de Henry, fils dudit Olivier, qui grands faits d'armes firent en leurs temps, translaté du latin*, édit. in-fol., gothique. Il en existe une autre traduction, par le Gendre de Richebourg : *Aventures de Clamades et de Claremonde, tirées de l'espagnol*, par M. L. G. D. R., Paris, 1733, in-12, fig., très-rare; Lyon, 1545, in-4°; ibid., Paris, 1587, in-4°. Quoique le titre annonce, et que la Croix du Maine et Duverdier disent ce roman traduit du latin, la Monnoie observe qu'on a faussement prétendu que les originaux d'Olivier, de Lancelot, de Tristan, etc., avaient été écrits en cette langue. 3° *La Historia de la linda Magalona, y el esforzado cavallero Pierro*, Baeça, 1628, in-8°. 4° *Libro del esforzado cavallero D. Tristan de Leonisy, de su grandes hechos in armas*, Séville, 1528, in-fol. Lenglet Dufresnoy croit que ce roman de Tristan est une traduction de l'anglais, faite par Camuz. 4° *La Coronica de los notables cavalleros Tablante de Ricamonte y Jofre hijo del conde de Nason, sacada de las coronicas francesas*, Séville, 1629, in-fol. 6° *La Vida de Roberto el Diablo, despues de su conversion llamado hombre de Dios*, Séville, 1629, in-fol.; le roman de *Robert le Diable* est très-ancien; il fut imprimé en français gothique à Paris, dans le 15e siècle, et à Lyon en 1496, in-4°; il fait maintenant partie de la *Bibliothèque bleue*. La plupart des romans de Camuz, ou attribués à Camuz, sont anonymes. Barbier parle, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, d'un Philippe Camuz, Poitevin, qui a traduit de Buchanan l'*Histoire de Marie, reine d'Écosse*, Édimbourg, 1572, in-12. V—VE.

CANACHUS, sculpteur grec, frère d'Aristoclès (*voy.* ce nom), naquit à Sycione, et florissait, suivant Pline, dans la 95e olympiade, 400 ans avant J.-C. Élève de Polyclète, il n'égala point ce maître célèbre, parce qu'il conserva toujours dans ses ouvrages la roideur et l'âpreté du style qu'on reprochait aux plus anciens sculpteurs. On pourrait conclure d'un passage de Cicéron que Canachus avait adopté et conservait cette manière plutôt par système que par imperfection. Les principaux ouvrages de Canachus, dont Pausanias parle fréquemment, étaient la statue d'*Apollon Didyme*, qu'il fit pour les Milésiens; celle d'*Apollon Isménien*, pour les Thébains; une *Vénus assise*, en or et en ivoire; la statue de Bycellus, qui, le premier, montra aux jeunes gens l'art du pugilat; enfin, une des trois Muses dont il est fait mention dans une épigramme de l'*Anthologie*, attribuée à Antipater; les deux autres Muses étaient d'Ageladas et d'Aristoclès. Canachus fit encore, de concert avec Patrocle, trente et une statues de bronze, qui furent érigées dans le temple d'Apollon, à Delphes, en l'honneur des chefs grecs vainqueurs des Athéniens au combat d'Egos-Potamos. L—S—E.

CANALETTO (ANTOINE CANALE, dit LE), peintre, naquit à Venise en 1697, de Renard Canal, peintre en décorations de théâtre. Il suivit la profession de son père, et montra dans ce genre une bizarrerie de pensées, une singularité et une promptitude d'exécution qui lui donnèrent bientôt de la réputation. Il se dégoûta de cette profession, et passa à Rome, où il s'appliqua à étudier la nature et à peindre des ruines antiques. Revenu à Venise, il composa un grand nombre de vues de cette ville, qui sont très-recherchées. Dans ses perspectives, le Canaletto se servait de la chambre obscure pour ce qui regarde l'exactitude des lignes, et avait soin de corriger les défauts qui en résultaient quant à la teinte de l'air. Il est le premier qui ait appliqué à la peinture l'usage de cet instrument d'optique, en le bornant à ce qui peut être utile. Canaletto avait une telle liberté de pinceau, que les spectateurs peu instruits ne voyaient que la nature là où les connaisseurs remarquaient toute la profondeur de l'art. Le musée a six tableaux du Canaletto, tous d'un choix heureux et d'une finesse exquise. Ceux qui représentent le *Palais ducal* et la *Place de St-Marc* à Venise offrent des effets admirables. On a publié d'après lui : *Urbis Venetiarum Prospectus celebriores*, en 38 pl. gravées par Antoine Vicentini, Venise, 1742, in-fol. Les principaux élèves du Canaletto sont Bernard Bellotto, son neveu, et François Guardi. Ils ont imité les belles lignes droites des fabriques de leur maître; mais ils n'ont pas toujours eu son exactitude précise, et cette magie harmonieuse qui n'appartient qu'au Canaletto. S'il est permis de faire un reproche à cet artiste, il faut le blâmer d'avoir négligé une étude importante. C'est souvent Tiepolo, dit le Tiepoletto, qui a composé les figures de ses tableaux; mais le Canaletto a dû peut-être à cette heureuse défiance de lui-même l'avantage de se perfectionner dans le genre qui lui était propre. Il est mort en 1768. A—D.

CANALS Y MARTI (JUAN PABLO), fils d'un fabricant d'indiennes de Barcelone, s'adonna à l'étude de l'histoire naturelle et de l'économie politique, et entreprit plusieurs voyages pour acquérir de nouvelles connaissances. Animé du désir de se rendre utile à ses compatriotes, il travailla à encourager et à rétablir en Espagne différentes branches d'agriculture et de commerce, et surtout celle de la garance. Ses travaux furent récompensés par la place de directeur général des teintures du royaume, que le roi lui accorda en 1763. Il publia en 1789 un ouvrage sur la garance, dans lequel il rapporte ce que Duhamel avait écrit sur ce sujet, et ce qu'il avait appris par sa propre expérience. On y trouve aussi les diverses mesures et règlements que le gouvernement espagnol avait adoptés pour encourager la culture et l'emploi de cette plante. Cet ouvrage a pour titre : *Coleccion de lo perteneciente al Ramo de la rubia o granza en España*, Madrid, in-4°. L—IE.

CANANI (JEAN-BAPTISTE), célèbre anatomiste

qui fit les premiers pas vers la découverte de la circulation du sang, était né à Ferrare en 1515, et parmi ses aïeux comptait un de ces savants Grecs qui, sous le règne des Paléologue, vinrent s'établir en Italie. Sa famille a produit plusieurs hommes célèbres dans l'art de guérir, entre autres J.-B. Canani, médecin de Mathias Corvin et du pape Alexandre VI; et c'est afin qu'on ne le prenne pas pour celui-ci qu'il est désigné sous le nom de Canani *le Jeune*. J.-B. Giraldi, surnommé Cinthio, qui lui donna les premières leçons des lettres grecques et latines, concourut à tourner son goût vers l'anatomie, dont il avait fait lui-même un traité en vers héroïques, intitulé : *de Humani corporis Partibus*. L'exemple de quelques parents qui se distinguaient dans la profession de médecin acheva d'entraîner le jeune Canani vers l'étude de la médecine. Il eut pour maître en cette partie Antoine Musa Brasavola, qui était médecin du duc d'Este, Hercule II; et Marie Canani, son parent, qui était professeur d'anatomie à Ferrare, l'initia dans cette science. Il fit sous celui-ci de tels progrès qu'il fut bientôt jugé digne de lui succéder. Ne se bornant point aux études anatomiques auxquelles il se livrait avec ardeur en particulier, il rassemblait chez lui plusieurs médecins des plus instruits pour les consulter dans les dissections qu'il faisait en leur présence; et de ce nombre étaient Marie Canani, François Vesale, Jean Rodriguez, connu sous le nom d'*Amatus Lusitanus*, Archange Piccolomini, Hippolyte Boschi, Jacob-Antoine Boni. Pour s'aider, par la comparaison, à faire des découvertes dans la structure interne du corps humain, il s'appliqua en même temps à la zootomie, et fut, avant l'âge de vingt-cinq ans, en état de publier un livre très-curieux, accompagné de vingt-sept planches, sous le titre de *Musculorum humani corporis picturata Dissectio, in Bartholomæi Nigrisolii Ferrariensis patritii gratiam, nunc primum in lucem edita*. On n'en connait plus que six exemplaires, dont l'un est dans la bibliothèque publique de Ferrare, trois dans des bibliothèques particulières d'Italie, un dans celle de Dresde, et le sixième, qui avait été donné à Haller, a été acheté 30 sequins par milord Bute. Aucun de ces exemplaires n'indique le lieu ni l'année de l'impression, ni le nom de l'imprimeur. Les bibliographes croyaient que l'édition était de 1572, mais il a été démontré par Nicolas Zafferini, professeur de médecine à Ferrare, en 1809, au moyen de plusieurs témoignages d'auteurs contemporains de J.-B. Canani, qu'elle est de 1541 (1). Non-seulement il connut parfaitement l'économie et le jeu des muscles, mais encore, ainsi que l'avoue Fallope, ce fut lui qui découvrit dans la palme de la main celui qu'on appelle palmaire *brève*, et que Galien n'avait pas même aperçu. Bientôt après, mais avant 1546, où personne encore n'en avait parlé, il remarqua et fit observer à ses disciples, dans quelques veines du corps humain, ces semilunes membraneuses, appelées valvules, qui indiquaient la circulation du sang. Cette observation fut portée à Padoue par Fallope, qui était le grand ami de Canani. Lui-même, vers 1547, fit part de cette découverte au fameux André Vesale, qu'il rencontra à Ratisbonne, où il venait d'être appelé par le frère du duc Hercule II, François d'Este, qui y était tombé malade. On ne comprend pas, d'après cela, comment Aquapendente, qui fut élève de Fallope, a pu dire, en 1603, que les valvules avaient été primitivement reconnues par Sarpi, quoique tous les disciples de Canani, devant lesquels celui-ci en avait démontré l'existence, eussent attesté qu'elles leur avaient été manifestées par lui bien antérieurement. Morgagni lui-même, à qui furent dédiées les œuvres d'Aquapendente, en convient dans la quinzième de ses *Epist. anatom.*, §§ 63 et 67. C'est un fait que le savant Haller a constaté dans ses *Éléments de physiologie*, t. 1[er], p. 157. Exercé aux opérations chirurgicales, Canani inventa plusieurs instruments pour faciliter les plus délicates, entre autres, un très-ingénieux, pour perforer le gland à un enfant de deux ans dont le sexe semblait équivoque, parce que les évacuations urinaires se faisaient par une ouverture qu'elles s'étaient forcément procurée. C'est à lui qu'on doit encore l'instrument appelé *Rocchetta* (petite quenouille), pour débarrasser l'abdomen, l'estomac, ou d'autres parties creuses, des globules qui s'y forment quelquefois. La réputation extraordinaire que J.-B. Canani avait acquise le fit nommer par le pape Jules III, alors tourmenté de la goutte, son premier médecin. Il se rendit à Rome, et parvint à soulager le pontife qui, pour le rendre apte aux meilleures récompenses qu'il pût lui donner, l'engagea à entrer dans l'état ecclésiastique. On n'a pas dit positivement qu'il l'ordonna prêtre; mais cela est présumable, car on voit qu'en 1559 Canani était qualifié de révérend, et que l'année suivante il fut promu à la cure et à l'archiprêtré de Ficarolo dans le diocèse de Ferrare, sans toutefois être obligé à résidence. Depuis la mort de Jules III, il était revenu dans sa patrie, où il s'était remis à exercer la médecine. Pour se délasser de ses travaux, il s'amusait à faire des vers. Le duc Alphonse le nomma premier médecin de tout le duché de Ferrare; et en

(1) Ce volume est orné de 27 planches gravées sur cuivre par le fameux Jérôme Carpi. David Clément en fait mention dans la *Bibliothèque curieuse*, t. 6, p. 192; mais ni ce bibliographe ni ses successeurs n'en ont connu la véritable date. Tous l'ont cru de 1572. Il est si rare que Portal, malgré toutes ses recherches, ne l'a jamais pu voir et qu'il n'a parlé des découvertes de Canani que d'après Amatus Lusitanus (*Histoire de l'anatomie*, t. 2, p. 25). L'abbé Marini dit qu'il en avait sous les yeux un exemplaire (*Archiatr. pontif.*, t. 1, p. 400), et cependant il n'en a pas cru la date antérieure à 1572. Toutefois Vesale, dans l'*Examen observation. Fallopii*, dit qu'il avait lu la myologie de Canani lorsqu'il mit au jour son traité *de Corporis humani Fabrica*; et cet ouvrage fut imprimé pour la première fois en 1543. (*Voy.* VESALE.) On ignore les raisons qui détournèrent Canani de publier la seconde partie de son ouvrage, laquelle était sous presse lorsque la première parut. Il est vraisemblable que le succès du traité de Vesale lui fit arrêter l'impression de cette seconde partie, et supprimer tant qu'il le put les exemplaires de la première, circonstance qui peut servir à en expliquer l'extrême rareté. On assure que Canani avait composé deux autres ouvrages : l'un contenait ses essais anatomiques sur les animaux, et l'autre ses observations sur les maladies qu'il avait eu l'occasion de traiter; mais ils n'ont pas été publiés depuis sa mort, et l'on n'en connaît aucun manuscrit. W—s.

cette qualité, il répondit à l'attente du prince et à celle du public. Parvenu au faîte de la gloire, comme médecin, comme anatomiste, comme chirurgien, il termina sa carrière le 29 janvier 1579. Sa réputation était si éclatante et si bien établie, que la plupart des auteurs de ce temps-là crurent se devoir à eux-mêmes de le louer dans leurs écrits; et l'on regrette bien vivement que son traité *des Muscles*, dont il n'avait publié qu'une partie dans le livre que nous avons cité, n'ait pas reçu le complément qu'il s'était proposé de lui donner. C.

CANAPE (JEAN), selon la Croix du Maine, médecin de François Ier, vers 1542, et lecteur des chirurgiens de Lyon, mérite que son nom soit conservé parmi les bienfaiteurs de l'humanité, pour avoir, le premier, enseigné la chirurgie en français, et traduit dans cette langue plusieurs ouvrages latins, où ne pouvaient puiser les élèves en chirurgie, alors trop peu instruits. Ces ouvrages sont: 1° *Deux livres des Simples de Galien, savoir, le cinquième et le neuvième*, Paris, 1555, in-16; 2° *Livre de Galien, traitant du mouvement des muscles*; 3° l'*Anatomie du corps humain, écrite par Galien*, Lyon, 1583, 1641, in-8°; 4° l'*Anatomie du corps humain, écrite par Jean Vasse, dit Vassæus*, Lyon, 1542; 5° les *Tables anatomiques dudit Vassæus*. 6° *Commentaires et Annotations sur le prologue et chapitre singulier de Gui de Chauliac*, Lyon, 1532; 7° *Opuscules de divers auteurs médecins*, Lyon, 1552, in-12. 8° *Le Guidon pour les barbiers et les chirurgiens*, Lyon, 1538, in-12; Paris, 1563, in-8°; 1571, in-12. Z.

CANAPLES (le sire DE), servit avec distinction sous François Ier et Henri II. En 1523, sous la conduite du vieux la Trémouille, il contribua à l'expulsion des Anglais de la Picardie, sauva près de Corbie le sire de Créqui, son oncle, dont il était le guidon, en le dégageant d'un gros d'ennemis; et, n'ayant gardé avec lui que vingt gendarmes, il se défendit dans un défilé contre 2,500 chevaux, pour laisser au sire de Créqui et à sa petite troupe le temps de gagner Amiens; enfin, accablé par le nombre, il fut fait prisonnier avec sept gendarmes: le reste avait été tué. En 1526, lorsqu'une fusée termina si singulièrement les jours du sire de Créqui, à Hesdin, en entrant par sa bouche et *brûlant ses intestins*, disent les historiens du temps, le sire de Canaples, qui était à côté de son oncle, eut le visage brûlé et manqua de perdre la vue. Nommé gouverneur de Montreuil, il obtint en 1525 que le parlement de Paris sacrifiât six mois de ses gages pour l'approvisionnement de cette place. Il y fut assiégé l'an 1537 par les Anglais, que commandait Floris d'Egmond, comte de Bures. On avait retiré de Montreuil presque toutes les munitions, pour les mettre dans la place de St-Pol, que le général anglais venait d'emporter; il avait fait passer au fil de l'épée toute la garnison, et menaçait du même sort celle que commandait Canaples. Ce guerrier n'avait avec lui que 1,000 légionnaires et deux cents gentilshommes de l'arrière-ban de Normandie; il manquait de munitions; cependant il attendit, pour demander à capituler, qu'une partie des remparts fût renversée par l'artillerie, et il obtint des conditions honorables. En 1552, le sire de Canaples fut un des volontaires qui, avec trois princes du sang, les deux fils aînés du connétable Anne de Montmorenci, les la Trémouille, les Mortemar, les Biron et un grand nombre de gentilshommes français, vinrent se réunir au duc de Guise pour défendre la ville de Metz contre Charles-Quint, et il se distingua dans ce siége mémorable. — CANAPLES, mestre de camp du régiment des gardes, après la mort du maréchal de Créqui, son père, força, l'an 1627, le duc de Buckingham, qui avait débarqué dans l'île de Ré avec 3,000 Anglais soutenus de cinq cents Rochelois, à se rembarquer. Canaples n'avait avec lui que 12,000 hommes. V—VE

CANARD (NICOLAS-FRANÇOIS), ancien professeur à l'école centrale, puis au collége de Moulins, mort en 1833, dans un âge avancé, occupa ses loisirs à des ouvrages de mathématiques et d'économie politique. On a de lui: 1° *Moyens de perfectionner le jury*, Paris, 1802, in-12. 2° *Principes d'économie politique*, ibid., 1802, in-8°. 3° *Projet d'organisation de la procédure criminelle, précédé de l'analyse des principes de cette procédure*, ibid., 1803, in-12. Ces deux ouvrages ont été couronnés par l'Institut. 4° *Traité élémentaire du calcul des équations*, ibid., 1808, in-8°. 5° *Eléments de météorologie, ou Explication des causes et des effets de la gelée, de la neige, de la pluie, des vents, des trombes, des aurores boréales, de l'arc-en-ciel, du tonnerre*, ibid., 1824, in-12. 6° *Mémoire sur les causes qui produisent la stagnation et le décroissement du commerce en France, et qui tendent à anéantir l'industrie commerciale. Moyen simple de les faire cesser*, Paris, 1826, in-8° de 32 p. Dans ce mémoire, l'auteur signale les traités avec les Etats-Unis d'Amérique et avec l'Angleterre, comme la cause de la décadence commerciale de la France. On a dit que madame Élisabeth Celnart, fille de ce savant et studieux professeur, se proposait de publier les écrits posthumes de son père. Z—O.

CANAVERI (JEAN-BAPTISTE), évêque de Verceil, naquit le 25 septembre 1733, à Borgomaro, où son père exerçait la première magistrature. Il commença ses études à Giaveno, et les acheva dans l'université de Turin, où il fut reçu docteur à l'âge de dix-huit ans. Il entra chez les oratoriens de la même ville. Aucune science ne lui paraissait étrangère. Il était à vingt-cinq ans l'admiration des savants qui se réunissaient chez lui pour jouir de ses entretiens. Ce fut surtout dans l'éloquence de la chaire qu'il se distingua; il improvisait tous ses discours. Victor-Amédée l'honora de son estime. Canaveri établit, sous la protection de madame Victoire, sœur du roi, une maison pour les dames nobles qui désiraient se retirer du monde, et fit les plus sages règlements pour cette institution, qui existe encore. Nommé à l'évêché de Bielle en 1797, il fut sacré à Rome le 6 août. Sur l'invitation de Pie VII, il s'en démit, en 1804, à l'exemple de tous les prélats du ci-devant Piémont; et, lors de la nouvelle organisation des diocèses, il fut placé, le

1er février 1805, sur le siége de Verceil, auquel se trouvait réuni l'évêché de Bielle. Bientôt après, il fut nommé premier aumônier de madame Mère, et membre du conseil de la grande aumônerie. Il mourut dans son diocèse, le 13 janvier 1811. Son oraison funèbre fut prononcée à Bielle et à Verceil. On a de J.-B. Canaveri des panégyriques imprimés, entre autres ceux de St. Joseph, et de St. Eusèbe, évêque de Verceil; plusieurs lettres pastorales en latin et en italien, *sur l'Obéissance due aux souverains*, etc.; mais l'ouvrage le plus considérable de ce prélat est celui qui a pour titre : *Notizia compendiosa dei monasterj della Trapa fondati dopo la rivoluzione di Francia*, Turin, 1794, in-8°. L'auteur, dont le style est estimé, a laissé plusieurs manuscrits qu'on se propose, dit-on, de faire imprimer. V—VE.

CANAYE (PHILIPPE, sieur DE FRESNE DE), né à Paris en 1551, de Jacques de Canaye, célèbre avocat, qui avait été nommé pour travailler à la réforme de la coutume de Paris, fut élevé dans les principes du calvinisme. A l'âge de quinze ans, il voyagea en Allemagne et en Italie, et profita même d'une circonstance favorable pour se rendre en Turquie. Il écrivit la relation de son séjour à Constantinople, sous le titre d'*Ephémérides*, et revint à Paris, où il suivit le barreau pendant quelques années avec une assez grande distinction. Henri III le nomma conseiller d'État, place qu'il remplit de manière à se concilier l'estime des personnes mêmes qui ne partageaient pas ses opinions. Henri IV le fit président de la chambre mi-partie de Castres, et il s'acquitta de ses nouvelles fonctions avec beaucoup d'intégrité. Il fut ensuite employé à des commissions délicates, tant en Angleterre qu'en Allemagne, avec le titre d'ambassadeur. Chargé d'assister à la célèbre conférence qui eut lieu à Fontainebleau, en 1600, entre Duplessis-Mornay, pour les calvinistes, et Duperron, évêque d'Évreux, pour les catholiques, Canaye fut ébranlé dans sa croyance; il eut ensuite à Venise, avec le P. Possevin, des conférences qui le déterminèrent à abjurer le calvinisme. Le pape Clément VIII le félicita de sa conversion par une lettre fort obligeante, et ce fut probablement à cette circonstance qu'il dut d'être nommé, l'année suivante, ambassadeur à Venise, avec la commission de terminer les différends survenus entre cette république et la cour de Rome; il y réussit à la satisfaction des deux parties. Il mourut à son retour en France, le 17 février 1610. Philippe de Canaye était un honnête homme, voulant sincèrement le bien; mais il n'était pas grand politique; aussi ses lettres et ses mémoires, relatifs aux diverses ambassades dont il avait été chargé, présentent peu d'intérêt. Ces pièces ont été recueillies par le P. Robert (Regnault), minime, avec une vie abrégée de Canaye, Paris, 1635-36, 3 vol. in-fol. Les pièces les plus importantes sont, au 1er volume, le procès du maréchal de Biron, rédigé par de la Guesle, procureur général, et au 3e, l'histoire des démêlés de la république de Venise avec Clément VIII et Paul V. W—s.

CANAYE (JEAN DE), jésuite, né à Paris en 1594, professa les humanités dans cette ville, au collége de Clermont, fut ensuite recteur du collége de Moulins, puis de celui de Blois; s'acquit quelque réputation comme prédicateur, et parvint à être nommé supérieur des hôpitaux de l'armée de Flandre. Il est moins connu par ses talents et par les emplois qu'il a exercés que par un petit ouvrage inséré dans les œuvres de St-Évremond, intitulé : *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*. Quelques-uns attribuent ce morceau à Charleval. L'auteur a eu pour but de jeter du ridicule sur les principes des jésuites, concernant la grâce. Rien de plus ingénieux que le cadre qu'il a imaginé. Les caractères des deux interlocuteurs sont parfaitement soutenus, et le contraste de la franchise un peu grossière du vieux guerrier avec la circonspection et l'embarras du jésuite est très-plaisant. Le P. Canaye est auteur : 1° d'un *Recueil de lettres des plus saints et meilleurs esprits de l'antiquité touchant la vanité du monde*, Paris, 1628, in-8° : l'abbé de Marolles (*voy.* ce nom) faisait cas de ce recueil; 2° des vers français et latins, imprimés dans le volume intitulé : *Ludovici XIII triumphus de Rupella capta*, Paris, 1628, in-4°. Il est mort à Rouen, le 26 février 1670. W—s.

CANAYE (ÉTIENNE DE), arrière-petit-neveu de Philippe, et cousin germain de Jean, dont on vient de parler dans les deux articles précédents, naquit à Paris, le 7 septembre 1694. Il était fils et petit-fils de deux doyens du parlement. Après qu'il eut fait son cours de théologie au séminaire de St-Magloire, son père le pressa de prendre une charge de conseiller-clerc, et ce fut pour se soustraire à ses importunités qu'il entra, en 1716, dans la congrégation de l'Oratoire, dont le P. de Latour, son proche parent, était général. Il professa la philosophie avec beaucoup de distinction au collége de Juilly, en sortit en 1728, pour complaire à sa famille, et fut reçu, la même année, de l'académie des inscriptions. Le recueil de cette compagnie ne renferme que trois mémoires de lui; ils sont écrits avec un ordre, une précision et une élégance qui les font lire avec le plus grand intérêt, et donnent du regret qu'il n'en ait pas multiplié le nombre. Quand ses amis lui reprochaient, à cet égard, de ne pas enrichir le public du fruit de ses études : « Je veux toujours demeurer dans la foule, leur répondait-il. En littérature, « comme au théâtre, le plaisir est rarement pour les « acteurs. » Le premier de ses mémoires est intitulé *Recherches sur l'Aréopage*. Il y expose l'origine et la fondation de ce tribunal, examine les qualités des juges, la forme de l'instruction et le jugement des affaires. La connaissance profonde qu'il avait de la langue grecque et son goût décidé pour les matières philosophiques l'avaient déterminé à débrouiller le chaos de l'ancienne philosophie. Il donna des *Recherches sur le philosophe Thalès*, chef de l'école ionienne, et des *Recherches sur Anaximandre*, son disciple. On y trouve des dissertations intéressantes sur leurs vies, leurs découvertes en astronomie, leur système touchant les

causes premières ; et, de l'examen approfondi de ce système, considéré sous tous ses rapports, il tire des conséquences peu favorables à la doctrine de l'école ionienne. Sa paresse naturelle, son indifférence pour la gloire littéraire, le désespoir de jamais pouvoir tirer quelque chose de satisfaisant de l'ancienne philosophie, la crainte peut-être de se voir engagé dans la guerre qui commença vers cette époque entre les philosophes et les théologiens, le déterminèrent à quitter cette carrière, et sa retraite fut l'objet d'un mémoire très-piquant, qu'il lut à l'Académie, mais qu'il n'a pas jugé à propos de rendre public. Cette retraite ne fut pourtant pas entièrement oisive. C'est ce qu'attestent ses livres, chargés de notes savantes, surtout son Homère, pour lequel il avait une telle passion, qu'il le savait presque tout par cœur. L'auteur de son éloge, parmi ceux de l'académie des inscriptions, dit qu'il avait fait dans sa jeunesse, sur Florent Chrétien, des notes intéressantes qui furent perdues, à son grand regret, par la maladresse de ses domestiques, qui n'en connaissaient pas le prix. L'anecdote est rapportée d'une manière bien différente par l'abbé de St-Léger : il dit que Florent Chrétien, grand-oncle de l'abbé de Canaye, avait rempli un tonneau de corrections et de remarques sur les auteurs grecs, écrites sur de petites bandes de papier; que Canaye, enfant et fort espiègle, ayant découvert le tonneau dans le coin d'un cabinet, s'amusa, avec ses frères, à brûler, déchiqueter, faire voler ces morceaux de papier, de sorte que le tonneau fut bientôt vide. L'abbé de St-Léger ajoute, ce qui supposerait une indifférence peu honorable dans un homme de lettres, que Canaye, à quatre-vingts ans, riait encore aux éclats de cette espièglerie de son enfance, qui avait causé une perte irréparable. Le même bibliographe raconte que d'Alembert, ami de l'abbé de Canaye, auquel il a dédié son *Essai sur les gens de lettres,* lui ayant présenté le manuscrit du discours préliminaire de l'*Encyclopédie,* l'abbé, après l'avoir parcouru, le jeta au milieu de la chambre, en disant : « Fi donc ! cela ne vaut rien ; » qu'ensuite il le révisa, le retoucha, fit des retranchements et de nombreuses additions, lui donna de la couleur, de la vie, et en fit un chef-d'œuvre. (*Rem. à la suite de la notice de Mercier St-Léger,* par M. Chardon de la Rochette.) L'abbé de Canaye portait dans la société les qualités les plus propres à rendre un homme aimable, intéressant, et surtout une singulière indifférence pour tout ce qui n'est bon qu'à flatter la vanité. On rapporte à ce sujet qu'un de ses amis voyant dans la chapelle de son château de Montereau diverses armoiries, et lui demandant quelles étaient les siennes, il lui fallut recourir à son cachet pour satisfaire à la question, et que c'était pour la première fois qu'il avait pensé à l'examiner. Son excellente constitution et la régularité constante de sa vie lui conservèrent une santé ferme et vigoureuse jusqu'à la fin de sa longue carrière. Il mourut des suites d'une attaque d'apoplexie, le 12 mars 1782. T—D.

CANCELLIERI (l'abbé FRANÇOIS-JÉRÔME), l'un des philologues les plus féconds de notre époque, était né le 10 octobre 1751, à Rome, d'une famille honorable, mais pauvre. Doué d'une grande vivacité d'esprit et d'une vaste mémoire, il fit de rapides progrès dans les langues anciennes. Ses cours étant terminés, le P. Cordara (*voy.* ce nom), charmé de ses talents précoces, le prit pour son secrétaire, mit ses livres et ses manuscrits à sa disposition, et lui donna le conseil de faire une étude approfondie de la langue latine. Sous la direction de cet habile maître, Cancellieri fut bientôt en état de marcher sur les traces des Stay et des Buonamici, regardés en Italie comme les derniers des latins. Le P. Cordara fit plus : désirant procurer à son élève une existence qui lui permît de se livrer entièrement à la culture des lettres, il le conduisit, en 1770, à Sienne, où il l'installa dans le palais des Albani, dont il lui avait ménagé la protection. Quarante ans après, Cancellieri se rappelait encore avec plaisir les moments qu'il avait passés dans cette maison, et les regrettait comme les plus heureux de sa vie (1). Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut bientôt pourvu de quelques bénéfices. Admis peu de temps après à l'académie arcadienne, il y lut des discours et des vers latins qui jetèrent les fondements de sa réputation ; et ses premiers ouvrages sur les antiquités chrétiennes confirmèrent l'idée avantageuse qu'il avait donnée de ses talents. Dans ces temps-là, Giovenazzi ayant découvert à la bibliothèque du Vatican un fragment du 41e livre de Tite-Live, et l'ayant enrichi de quelques notes, en fit présent à son ami Cancellieri pour qu'il le publiât sous son nom. Le jeune savant y joignit une préface de sa composition, et cette publication lui fit beaucoup d'honneur. Après avoir été successivement attaché à divers prélats, il devint bibliothécaire du cardinal Léon Antonelli (*voy.* ce nom), homme d'un rare mérite, dont il reçut et auquel il donna des témoignages multipliés du plus tendre attachement. Dans un poste si favorable à ses goûts studieux, Cancellieri continua de se livrer avec ardeur à des recherches d'érudition, moins utiles que curieuses. Malheureusement l'entrée des Français à Rome, en 1798, vint troubler ses paisibles occupations. Il demanda vainement à partager le sort du cardinal Antonelli, et passa tout le temps de leur séparation dans la plus profonde retraite. Déjà revêtu de la dignité de secrétaire de la grande pénitencerie, il fut, en 1802, nommé directeur de l'imprimerie de la propagande, dont il augmenta le matériel de quatre nouveaux caractères qui furent gravés et fondus par le célèbre Bodoni. En 1804, il accompagna le cardinal Antonelli au sacre de Napoléon. Pendant son séjour à Paris, il s'empressa de visiter les savants et les littérateurs, dont il se concilia l'estime par sa politesse et son amabilité. Ce fut à cette époque qu'il se lia d'une étroite amitié avec Millin ; et le plaisir de le revoir entra pour quelque chose dans le voyage que l'antiquaire français fit peu de temps après en Italie. Lorsque Cancellieri quitta Paris, il souffrait d'une plaie à la jambe, que

(1) *Voy.* la *Lettera sopra il tarentismo,* indiquée sous le n° 17.

la fatigue de la route aggrava. De retour à Rome, il fut malade assez sérieusement pour donner à ses amis des inquiétudes. Il finit cependant par se rétablir; mais il ne put jamais recouvrer entièrement ses forces. La mort du cardinal Antonelli (1811) lui causa la plus vive affliction. Voulant éterniser ses regrets et sa reconnaissance pour ce généreux bienfaiteur, il lui fit élever un tombeau dans l'église de St-Jean-de-Latran. La dépense de ce monument avait épuisé ses modestes épargnes, puisque, dès l'année suivante, il se plaignait de ne pouvoir, faute d'argent, publier quelques ouvrages dont les libraires ne voulaient pas faire les frais. L'idée que Cancellieri ne pouvait survivre à son Mécène (1) accrédita sans doute le bruit de sa mort, qui se répandit quelque temps après dans toute l'Italie. A cette occasion, il écrivit une lettre pleine de raison et de gaieté. M. de Mersan en a donné la traduction dans le *Magasin encyclopédique*, 1812. Ni l'âge ni les infirmités n'avaient ralenti l'ardeur de Cancellieri pour le travail. Un jour, M. de Funchal, ambassadeur de Portugal, lui parlait de l'entrée publique qu'il allait faire; trois jours après, Cancellieri lui envoya l'histoire complète de l'entrée de tous les ambassadeurs portugais à Rome, sans aucune exception. Il ne laissait passer aucun événement de quelque importance sans l'annoncer dans les journaux de Rome, et sans publier à ce sujet des notices, des lettres, des dissertations; mais on doit regretter que le temps qu'il dépensait à ces curieuses bagatelles ne lui ait pas permis de terminer plusieurs ouvrages importants, entre autres une histoire des *Lincei* pour laquelle il avait, dit-on, recueilli d'immenses matériaux. Il mourut à Rome, le 29 décembre 1826, à 75 ans, et fut inhumé près d'Antonelli dans l'église de St-Jean-de-Latran, où les cardinaux seuls pouvaient avoir leur tombeau. Le pape fit en sa faveur cette honorable exception. Toutes les académies auxquelles il appartenait s'empressèrent de publier son éloge. Cancellieri possédait des connaissances très-variées, mais ne savait pas toujours en tirer parti. La plupart de ses ouvrages, composés avec trop de précipitation, offrent un amas de notes souvent étrangères à l'objet principal, qui se trouve étouffé par les accessoires. C'est ainsi qu'au sujet du baptême de deux cloches, après avoir décrit et commenté les cérémonies usitées en pareil cas, Cancellieri, sous le prétexte que les cloches servent à sonner les heures, traite fort longuement des horloges et donne la description des plus anciennes et des plus compliquées (2). C'est encore ainsi qu'à l'occasion de la statue de Moïse par Michel-Ange, il donne le catalogue très-incomplet, mais encore plus inutile, des ouvrages publiés sur le législateur des Hébreux. Tout en rendant justice au mérite de Cancellieri, on doit donc regarder comme un effet de l'enthousiasme le titre de *nouveau Varron*, qui lui fut décerné par ses compatriotes. S'il l'égala par son ardeur pour le travail, il ne peut lui être comparé sous d'autres rapports. La liste de ses ouvrages remplirait plusieurs colonnes (1). Nous nous bornerons à rappeler ici les principaux : 1° *Sagrestia vaticana eretta dal regnante pontifice Pio sesto*, Rome, 1784, in-8°. 2° *De Secretariis veterum christianorum et veteris ac novæ basilicæ Vaticanæ; præmittitur syntagma de secretariis ethnicorum*, ibid., 1786, 4 vol. in-4°, fig. : ouvrage plein d'érudition et recherché des savants. 3° *Descrizione de' tre pontificali che si celebrano per le feste di Natale, di Pasqua e di santo Pietro*, ibid., 1788, in-12. Ce curieux opuscule a été imprimé en 1814, et traduit en français par l'auteur en 1818, in-12. Outre le détail des cérémonies qui ont lieu dans la chapelle pontificale à l'époque des grandes solennités, on y trouve des anecdotes intéressantes sur les vases et ustensiles qui composent le trésor de cette chapelle, et sur les artistes auxquels on doit ces chefs-d'œuvre d'orfèvrerie. 4° *Descrizione delle funzioni della settimana santa nella capella pontificia*, ibid., 1789, in-12; réimprimé en 1801, 1802 et 1818. Entre autres détails curieux que contient cet opuscule, on citera la liste des prédicateurs du jeudi saint, depuis 1586. 5° *Storia de' solenni possessi de' sommi pontifici*, ibid., 1802, in-4°. Cet ouvrage ne lui coûta que cinq mois de travail. Il l'avait entrepris à la demande du cardinal Antonelli, et il le lui dédia. 6° *Le due nove Campani di Campidoglio, benedette dalla S. di N. S. Pio VII*, ibid., 1806, in-4°. 7° Un recueil de dissertations sur la statue connue sous le nom de *Discobole*, ibid., 1806, in-4°. Cancellieri n'en est que l'éditeur; mais, suivant sa coutume, il y joignit beaucoup de notes. 8° *Lettera sopra l'origine delle parole* DOMINUS *e* DOMNUS; *e del titolo di* DON *che suol darsi ai sacerdoti*, ibid., 1808, in-8°. 9° *Dissertazione*, etc. (Dissertation sur les palefreniers de la haquenée, etc.), ibid., 1809. 10° *Il Mercato, il lago dell'acqua vergine, ed il palazzo pamfiliano nel circo agonale detto volgarmente piazza Navona*, ibid., 1811, in-4°. On trouve à la fin du volume la liste des écrits que l'auteur avait publiés, au nombre de quarante-quatre. 11° *Memorie di santo Medico, martire e cittadino di Otricoli, con la notizia de' medici e delle medichesse illustri per santità*, ibid., 1812, in-8° de 74 p. A cette époque, on ne pouvait rien imprimer à Rome sans en avoir reçu l'autorisation du baron de Pom-

(1) Cancellieri, dans la dédicace de l'ouvrage n° 5, lui applique ce vers d'Horace à Mécène :

O et præsidium et dulce decus meum !

(2) Voici ce qui avait donné lieu à la publication de cet ouvrage en 1807 : il y avait au Capitole deux cloches qui avaient été de tout temps célèbres et d'un grand usage à Rome. La plus grosse surtout servait à saluer le pape dans les grandes solennités, à annoncer sa mort et l'élection de son successeur, à donner le signal des assemblées publiques, et à marquer le commencement du carnaval. On la regardait comme la reine des cloches romaines, et l'on peut dire qu'elle régnait sur un peuple nombreux. On l'a détrônée pendant la révolution. Elle fut fondue avec sa compagne, et le métal en fut employé à faire différents bijoux qui eurent du prix, parce qu'il entrait une assez grande quantité d'or dans son alliage. Rome étant plus tranquille, et le nouveau pape intronisé, on songea à rendre des cloches au Capitole, et ce fut au mois de septembre 1806 qu'elles furent mises en place, après avoir été bénites par Sa Sainteté.

(1) L'abbé Pouyard a donné la liste des travaux de Cancellieri dans une lettre à Millin, *Magasin encycloped.*, 1809, t. 5, p. 105.

mereul (*voy.* ce nom), directeur général de la librairie. Il la fit attendre près d'un an, et ne l'accorda aux sollicitations de Millin qu'en le chargeant de conseiller à l'auteur de se livrer à d'autres sujets. (*Voy.* le *Magasin encyclopéd.* de 1814, vol. 220.) 12° *Le sette Cose fatali di Roma antica*, ibid., 1812, in-8°. Il dédia cet ouvrage à Millin. 13° *Lettera fisico-morale sopra la voce sparsa dell' improvisa sua morte*, ibid., 1812, in-12. On y trouve une liste assez étendue de tous les personnages plus ou moins célèbres dont la mort a été prématurément annoncée. 14° *Descrizione delle carte cinesi che adornano il palazzo della villa Valenti*, ibid., 1813, in-8°. 15° *Dissertazione intorno agli uomini dotati di gran memoria, ed a quelli divenuti smemorati*, etc., ibid., 1815, in-12; 1816, in-8°. C'est un des plus curieux opuscules de Cancellieri. L'auteur y a joint en forme d'appendice des catalogues d'ouvrages sur les érudits précoces, sur les savants qui n'ont point eu de maîtres, sur la mémoire artificielle, sur l'art de faire des extraits et sur le jeu des échecs. 16° *Biblioteca degli scrittori sopra gli scacchi*, ibid., 1817, in-12; elle est incomplète. Pillet (*voy.* ce nom), l'un de nos collaborateurs, a donné dans les *Annales encyclopédiques*, 1817, t. 5, p. 214, les titres de plusieurs ouvrages sur les échecs, oubliés par Cancellieri. 17° *Lettera sopra il tarantismo, l'aria di Roma e della sua campagna; con la notizia di Castel Gandolfo*, ibid., 1817, in-12. Cette lettre, adressée au docteur Koreff, renferme beaucoup de détails sur la vie de l'auteur, des extraits des manuscrits du P. Cordara, des notices biographiques, un catalogue des ouvrages sur le café, etc. 18° *Dissertazione epistolare*, etc., dissertation épistolaire sur deux inscriptions des martyres Simplicie, mère d'Orse, et d'une autre Orse, trouvées avec leurs vêtements et des vases contenant du sang dans le cimetière de St-Cyriaque et de Ste-Agnès, ibid., 1819, in-12. Il a trouvé le moyen de parler, dans cet opuscule, du traité *de la République* de Cicéron, que M. Mai venait de découvrir dans les manuscrits palimpsestes du Vatican. 19° *Notizie istoriche delle stagioni e de' siti diversi in cui sono stati tenuti i conclavi nella città di Roma*, ibid., 1823, in-8°. Son but est de prouver que l'air n'est point aussi malsain à Rome qu'on le prétend, puisqu'il ne s'est jamais déclaré de maladie contagieuse dans le conclave. 20° *Notizia sopra l'origine e l'uso dell' anello pescatorio*, ibid., 1823, in-8° (1). 21° *Lettera sopra la statura di Mosè del Buonarotti con la biblioteca mosaica*, Florence, 1823, in-4°. 22° *Notizie istoriche delle chiese di Santa-Maria in Julia e di Santo-Giovanni Calibita*, Bologne, 1823, in-4°. Cet ouvrage est orné du portrait de l'auteur. 23° *Lettera al conte Morosini, sulla cifra dell' accademia de' Lincei*, Venise, 1829, in-8°. 24° Un assez grand nombre d'éloges et de notices biographiques imprimées séparément et dans des recueils, entre autres sur Dante, sur Christophe Colomb et sur Gersen, abbé en 1140, que Cancellieri regarde comme l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. L'abbé Baraldi a publié une vie de ce philologue (1). W—s.

CANCER (Jacques), jurisconsulte espagnol, né à Balbastro dans le royaume d'Aragon, s'établit à Barcelone, où il mourut vers la fin du 16e siècle, âgé de 72 ans. On a de lui un ouvrage excellent intitulé : *Variæ Resolutiones juris cæsaræi pontificis et municipalis principatus Catalauniæ*, 1590, 3 vol. in-fol. (*Voy.* la *Biblioth. Hisp.* de Nic. Antonio, et le Moréri de 1759.) Fontanella, dans ses *Décisions de Mantoue*, t. 2, p. 165 et 518, appelle Jacques Cancer *auteur très-grave, très-docte, et un véritable jurisconsulte*. Son livre faisait autorité dans quelques-uns de nos parlements de droit écrit. Cancer avait laissé manuscrit un autre recueil de *Résolutions ou Conseils*, que Joseph Ninot, son parent, évêque de Lérida, chercha vainement à découvrir pendant qu'il était auditeur de rote à la cour de Rome. — *Jérôme* Cancer, poëte espagnol du 17e siècle, était officier de la cour de Philippe IV et mourut en septembre 1655. Son principal talent consistait en équivoques, jeux de mots, plaisanteries et facéties en vers. L'auteur de la *Bibliotheca Hispana* nous apprend que l'ensemble des jeux poétiques de Cancer faisait le délice des oreilles et leur volupté (*summa cum voluptate auribus excipitur*). Il ajoute que, comme poëte, il eut peu d'égaux (*pares habuit paucos*); et que, comme auteur facétieux, il a surpassé tous ceux qui ont excellé dans le même genre (*reliquos omnes superare visus fuit*). Les œuvres de Jérôme Cancer furent imprimées à Madrid, en 1650, in-4°. On y trouve une immense profusion de jeux de mots, d'équivoques, de quolibets, plusieurs comédies écrites *laudabiliter*; et tout le volume, dit son grave biographe, est plein d'urbanité et de facéties (*opera urbanitate et facetiis plena*). Aussi l'auteur facétieux était-il attaché à la cour de Philippe IV (*Matriti in curia degens*). Ces courtes citations feront connaître le goût et la manière du plus célèbre des biographes espagnols, chanoine et procurateur des affaires d'Espagne en cour de Rome. V—ve.

CANCIANI (Paul), religieux servite, mort dans les dernières années du 18e siècle, est principalement connu par son édition des lois et coutumes des peuples qui, venus des extrémités de la Germanie, hâtèrent la chute de l'empire romain, en s'emparant des Gaules, de l'Italie et de l'Espagne. Cette précieuse collection, publiée sous les auspices de Léopold, alors grand-duc de Toscane, est inti-

(1) On trouve au chapitre 5 l'histoire fort curieuse du mariage des évêques de Pistoie avec les abbesses du monastère de St-Pierre-Majeur de la même ville. Parmi les circonstances singulières de cette cérémonie, on remarquait un lit dans l'église, où l'évêque, assis, recevait à sa gauche l'abbesse, son épouse, à qui il donnait un anneau précieux et le bâton pastoral. L'abbesse, en retour, lui faisait don de ce lit richement garni. Cette bizarre cérémonie a duré jusqu'au temps de Grégoire XIII, qui l'abolit. D—b—a.

(1) On a publié encore en son honneur : *Ultimi Uffizj alla memoria dell' abbato Francesco Cancellieri* (Derniers Devoirs consacrés à la mémoire de l'abbé François Cancellieri), Naples, 1827, in-8°.

tulée : *Barbarorum Leges antiquæ cum notis et glossariis*, Venise, 1781-92, 5 vol. in-fol. Z—o.

CANCLAUX (JEAN-BAPTISTE-CAMILLE, comte DE), général français, naquit à Paris, le 2 août 1740, d'une ancienne famille de noblesse de robe. Après avoir acquis dans l'école d'équitation de Besançon une instruction très-solide, il partit à l'âge de seize ans comme volontaire dans un corps de cavalerie, et fit toutes les campagnes de la guerre de Hanovre. Sans autre protection que son mérite, il obtint un avancement assez rapide. En 1774 il était chevalier de St-Louis et major du régiment de Conti, dragons, avec le rang de colonel. S'étant rangé, dès le commencement de la révolution, dans la minorité qui en adopta les principes, il fut nommé maréchal de camp en 1791, et lieutenant général le 7 septembre de l'année suivante. Placé sous les ordres de Labourdonnaye dans le Finistère, il y réprima, sans employer de moyens rigoureux, les insurrections partielles que la conspiration de la Rouarie fit éclater. Il se rendit ensuite à Nantes, et, secondé par la garde nationale, il dissipa tous les rassemblements qui s'étaient formés sur la rive droite de la Loire. Au mois d'avril 1793, nommé commandant de l'armée des côtes de Brest, il s'empressa de faire connaître au ministre sa véritable situation, et de lui demander des secours qui n'arrivèrent point. Rassuré cependant par quelques succès obtenus sur les insurgés de la Vendée, il crut pouvoir quitter Nantes pour aller dans le Morbihan, où sa présence était nécessaire. Mais à la nouvelle que les Vendéens s'étaient emparés de Saumur et de Machecoul, il se hâta de revenir à Nantes (1). Il établit à St-George un camp de 3 à 4,000 hommes pour couvrir la ville, et prit d'ailleurs toutes les mesures propres à repousser une attaque. Cependant les Vendéens, maîtres des deux rives de la Loire, s'avançaient au nombre de 80,000 hommes. Ils sommèrent les magistrats de Nantes de reconnaître l'autorité royale, les menaçant, en cas de refus, de passer au fil de l'épée la garnison, qui ne consistait qu'en un régiment de ligne, et de livrer la ville au pillage. Averti de leur marche, Canclaux avait ordonné la levée du camp de St-George, et il venait de rentrer à Nantes avec sa troupe, lorsque l'attaque commença par une vive cannonade sur tous les points. Elle se soutint depuis deux heures et demie du matin (29 juin) jusqu'à neuf heures du soir, et pendant tout ce temps Canclaux ne quitta pas la porte de Rennes, le poste le plus dangereux. Il eut son habit percé d'une balle qui blessa un de ses aides de camp. On ne peut nier que ce ne soit à ses bonnes dispositions et à son sang-froid que la république, dans cette circonstance critique, ait dû la conservation de cette ville importante. Quelques jours après il se porta sur Ancenis, d'où il se rendit à Angers, pour se concerter avec Biron sur les moyens de rétablir les communications entre Nantes et la Rochelle; mais le plan qu'il avait adopté ne put recevoir son exécution par suite de la mésintelligence qui régnait entre les différents généraux. La crainte d'augmenter les difficultés du moment lui fit refuser son adhésion aux projets des fédéralistes. De retour à Nantes, il s'occupa de discipliner et d'exercer le peu de troupes laissées à sa disposition. Au mois d'août il reprit l'offensive, délogea les Vendéens de plusieurs postes importants, et se rendit à Saumur pour assister au conseil où devaient être discutés les moyens de mettre promptement un terme à la guerre civile. Il y vit pour la première fois Kléber et les autres généraux de la garnison de Mayence, que le comité de salut public venait de placer sous ses ordres; et, les précédant à Nantes, il y fit préparer une fête pour leur réception. Avec des soldats aguerris et dont la réputation de bravoure ne tarda pas à pénétrer jusque dans les rangs des Vendéens, Canclaux remporta plusieurs avantages; mais, dénoncé par Ronsin, comme désapprouvant la révolution du 31 mai, il fut remplacé le 1er octobre par le général Léchelle dans le commandement de l'armée. Il reçut la nouvelle de sa destitution sur le champ de bataille à St-Symphorien, au moment où il donnait l'ordre de poursuivre les insurgés en pleine déroute. Aussitôt il revint à Nantes et s'empressa de communiquer à son successeur toutes les notions qu'il avait acquises depuis l'ouverture de la campagne, jusqu'au secret de ses fautes (1). Il resta sans emploi jusqu'à la chute de Robespierre; mais alors on se souvint de ses services, et il fut rétabli général en chef de l'armée de l'Ouest. Ses dispositions étaient faites pour recommencer la guerre, lorsqu'il fut autorisé à suivre le projet de pacification. Sa prudence aplanit toutes les difficultés, et il eut la gloire de conclure avec les chefs de l'armée vendéenne (*voy.* CHARETTE) un traité qui rendit momentanément le calme à ces malheureuses contrées. Remplacé bientôt après par Hoche, Canclaux fut d'abord chargé d'organiser l'armée du Midi. Mais les talents qu'il avait montrés comme négociateur le firent désigner pour l'ambassade d'Espagne. Sa santé ne lui permit pas d'accepter ce poste important. L'ambassade de Naples lui fut confiée en 1796, et, pendant le peu de temps qu'il résida dans cette cour, il sut se concilier l'estime générale. Il

(1) Le général Canclaux était membre de la société populaire de Nantes. Il fallait, sous peine d'être réputé suspect, s'y faire agréger, et c'est ainsi que le général Labourdonnaye en avait fait partie. Le général Canclaux prenait part aux travaux de la société que j'avais alors le triste et dangereux honneur de présider. Il me remit, écrit de sa main, le projet suivant, que je fis adopter : « *Projet de réponse de la société populaire de Nantes à celle de Lannion* : A « Nantes, le 12 mai 1793, l'an 2 de la république française. Citoyens « et frères, nous recevons avec reconnaissance l'offre républicaine « que vous nous faites. Nos dangers sont pressants, nous avons « éprouvé des revers, mais nous n'avons pas désespéré du salut de « la chose publique. Avec votre aide nous en espérerons. Venez « donc, venez bien armés. Nous ne vous tendrons pas les bras, ils « sont tous levés contre nos ennemis, mais nous vous donnerons « place parmi nous aux premiers rangs, et nous vous associerons « à la juste vengeance et à la gloire que nous avons juré d'obtenir. « — Les membres de la société de Nantes. » Les *citoyens et frères* de Lannion n'arrivèrent pas : les chemins étaient fermés; et l'invitation rédigée par le général Canclaux n'eut aucun résultat. V—VE.

(1) *Voy.* l'*Histoire de la guerre de la Vendée* par Beauchamp, t. 1, p. 202 et suiv.

eut pour successeur Treilhard, qui ne s'y rendit pas, et qui fut bientôt remplacé lui-même par Garat. A son retour en France, Canclaux fit partie du comité militaire composé des généraux et des tacticiens les plus habiles. Ayant, au 18 brumaire, offert ses services à Bonaparte, il fut nommé commandant de la 14e division à Caen, puis inspecteur général de cavalerie, grand officier de la Légion d'honneur (14 juin 1804), et enfin, le 19 octobre suivant, élu membre du sénat conservateur. En 1813, à l'époque où la France était menacée d'une invasion, il fut envoyé commissaire extraordinaire dans les départements de la Bretagne pour y organiser des moyens de résistance. Il adhéra, comme le plus grand nombre de ses collègues, à la déchéance de l'empereur, fut nommé pair le 4 juin 1814, et commandeur de l'ordre de St-Louis. Ayant été compris par Napoléon dans la nouvelle chambre des pairs qu'il créa en 1815 après son retour de l'île d'Elbe, Canclaux s'abstint d'y siéger, et fut réintégré par le roi après son second retour. Il y prononça l'éloge de ses collègues Lespinasse et d'Aboville. Il mourut à Paris, le 30 décembre 1817. Son corps fut présenté à l'église St-Paul, sa paroisse, dont il était administrateur temporel, et transporté à la Saussaye, près de Corbeil, où il possédait un domaine. Canclaux avait publié dans sa jeunesse un ouvrage où les principes de la petite guerre sont développés avec une netteté et une précision qui l'ont rendu très-utile pour les officiers d'avant-garde et les partisans. Il avait été marié deux fois : de son premier mariage il eut une fille, veuve du comte de Colbert, et remariée à M. de la Briffe. Son éloge, prononcé le 8 janvier 1818, par le comte de Muy, a été imprimé par ordre de la chambre des pairs. W—s.

CANCRIN ou CANCRINUS (François-Louis de), savant minéralogiste, né à Bristenbach, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, le 21 février 1738, fut d'abord contrôleur de la monnaie et des bâtiments civils à Hanau, ensuite conseiller principal et professeur à l'école militaire à Cassel, puis commissaire du gouvernement à Alten-Kirchen, dans le comté de Sayn. Il ne conserva que pendant une année cette place, dont il se démit pour entrer, en 1783, au service de Russie en qualité de conseiller du collége impérial et de directeur général des mines de sel de Stariaïa-Roussa, dans le gouvernement de Novogorod. En 1813, il résigna ces fonctions, et mourut trois ans après (1816), membre du conseil des mines et conseiller d'État. Il a publié en allemand un grand nombre d'ouvrages sur la minéralogie et la métallurgie, et sur l'administration publique; ces écrits sont généralement estimés; quelques-uns sont devenus classiques. 1° *Dissertation pratique sur l'exploitation et la préparation du cuivre*, Francfort, 1766, in-8°. 2° *Description des principales mines situées dans la Hesse, dans le pays de Waldeen, dans le Harz, dans les districts de Mannsfeld et de Saalfield, et en Saxe*, ibid., 1767, in-4°. 3° *Principes élémentaires de la science des mines et des salines*, ibid. 1773-1791, 12 vol. in-8°, avec un grand nombre de planches. Cet ouvrage est regardé comme le plus complet et le meilleur que l'on puisse consulter sur cette matière : toutes les sciences qui ont rapport à cette branche de l'administration, et même la jurisprudence et la police, en tant qu'elles doivent exercer une influence particulière sur l'exploitation des fossiles, y sont traitées dans le plus grand détail. Il a été traduit en partie, ou plutôt judicieusement extrait en français par M. Blavier, sous ce titre : *Jurisprudence générale des mines en Allemagne, traduite avec des annotations relatives à la même matière, dans les principaux États de l'Europe, et notamment en France, par M. Blavier*, Paris, 1825, 3 vol. in-8°. 4° *Introduction à la docimasie et à la métallurgie*, Francfort, 1784, in-8°, fig. 5° *Mélanges sur l'économie, en 12 dissertations*, Riga, 1786-87, in-4°, avec un grand nombre de planches. 6° *Histoire et Description systématique des mines situées dans le comté de Hanau-Munzenberg*, Leipsick, 1787, in-8°. 7° *Opuscules technologiques*, Giessen, 1788-90, 6 vol. in-8°, pl. 8° *Dissertations sur le droit hydraulique (et maritime)*, Halle, 1789-1800, 4 vol. in-8°, avec planches. 9° *Mémoire sur les constructions rurales*, Francfort, 1791-92, in-8°, grav. 10° *Principes de l'architecture civile, conformément à la théorie et à la pratique*, Gotha, 1792, in-4°, avec 30 planches. 11° *Dissertation complète sur les poêles et cheminées en usage dans l'empire russe, et de l'amélioration de leur construction*, Marburg, 1807, 8 vol. in-8°, avec 10 planches. Le tome 1er du *Journal des Mines* renferme la description d'un fourneau à réverbère, inventé par Cancrin, pour convertir la fonte en fer forgé à l'aide du bois de corde, des fagots, de la houille et de la tourbe (1795). Les autres écrits de Cancrin sur la tourbe, sur les fourneaux, sur la construction des puits, etc., offrent tous des idées neuves et instructives. Meusel, dans son *Dictionnaire des auteurs allemands vivants*, et Streider, dans le 2e vol. de l'*Histoire littéraire de la Hesse*, indiquent en détail les travaux de ce savant laborieux. Il est le père de M. le comte George de Cancrin, ministre des finances de l'empereur de Russie, et auteur de quelques écrits estimés. Z—o.

CANDACE. On donnait ce nom à la mère du roi, dans l'île de Méroé, au-dessus de Syéné. Il est question dans l'histoire de quelques reines de ce nom, qui gouvernaient sans doute pendant la minorité de leurs fils. Plusieurs auteurs anciens prétendent que c'était la coutume des Éthiopiens d'être gouvernés par des reines qui s'appelaient Candaces. (*Voy.* les ouvrages de Pline, Eusèbe, Strabon, Ptolémée, etc.) Suidas parle d'une Candace qui fit prisonnier Alexandre le Grand, ce qui est sans doute une fable. — Une autre Candace, privée d'un œil, fit une irruption en Égypte, sous le règne d'Auguste, l'an 20 avant J.-C. Elle prit et pilla toutes les villes sur son passage, jusqu'à Éléphantine; mais T. Petronius, préfet de l'Égypte, s'étant mis à sa poursuite, pénétra dans ses États, qu'il pilla à son

tour, ce qui la força de rendre le butin qu'elle avait fait et de demander la paix. — Il est question dans les *Actes des apôtres*, ch. 8, v. 27, d'une autre CANDACE, reine d'Éthiopie, dont l'un des eunuques fut baptisé par l'apôtre St. Philippe. Cette princesse embrassa bientôt après le christianisme. C—R.

CANDALE (HENRI DE NOGARET D'EPERNON, duc DE), fils aîné du fameux duc d'Épernon, fut gouverneur de l'Angoumois, de la Saintonge et de l'Aunis, en survivance de son père, en 1596. En 1612, entraîné par de mauvais conseils, il s'éloigna de son père, et se rendit, l'année suivante, à la cour de l'Empereur. Il offrit ses services au grand-duc de Toscane, qui armait contre les Turcs, et il s'embarqua sur la flotte de ce prince, à Civita-Vecchia. Il fit des prodiges de valeur à l'attaque d'Agliman, forteresse importante dans la Caramanie : on lui dut le succès de cette expédition. La forteresse fut prise, pillée et ruinée par les Florentins. En 1614, il fut fait premier gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII. Quelques mois après, emporté par le dépit, il prit le parti des princes, parut embrasser le calvinisme, et, dans une assemblée des calvinistes de Nîmes, en 1615, il fut déclaré général des Cévennes. Rendu bientôt après à sa religion et à son père, il rentra dans le devoir. La guerre se ralluma en 1621, entre l'Espagne et la Hollande ; il servit sous le prince d'Orange, général des Hollandais, en qualité de colonel d'un régiment d'infanterie. En 1622, il se jeta dans Bergue, assiégée par Spinola, et se signala à toutes les attaques où il se trouva. Il se démit alors des gouvernements d'Angoumois, de Saintonge et d'Aunis. Il commanda les troupes de la république de Venise dans la Valteline, en 1624. Il fut en 1630 général de l'infanterie vénitienne ; chevalier des ordres du roi en 1633. Mécontent de n'avoir pas obtenu le bâton de maréchal de France, aigri contre le cardinal de Richelieu, il retourna à Venise, dont la seigneurie l'élut généralissime de ses armées. Le cardinal de la Valette, son frère, ménagea son raccommodement avec le cardinal de Richelieu. Il revint en France, et fut, en 1636, lieutenant général de l'armée de Guyenne, sous le duc d'Epernon, son père, puis de l'armée de Picardie, et enfin de celle d'Italie, sous le cardinal de la Valette ; il y commanda jusqu'à sa mort, arrivée à Casal, le 11 février 1639. Il avait 48 ans. D. L. C.

CANDALE (LOUIS-CHARLES-GASTON DE NOGARET DE FOIX, duc DE), né à Metz en 1627, était fils de Bernard de Nogaret, duc d'Epernon, et de Gabrielle-Angélique, légitimée de France, fille naturelle de Henri IV, petit-fils du fameux duc d'Epernon, et neveu du précédent. Il eut en 1649 un régiment d'infanterie de son nom, commanda les troupes en Guyenne, sous le duc d'Epernon son père, qui consentit en 1652 à lui céder la charge de colonel général de l'infanterie française. Il fut pourvu, la même année, du gouvernement d'Auvergne sur la démission du cardinal Mazarin, et commanda l'armée de Guyenne après le comte d'Harcourt en 1652. Lieutenant général de l'armée de Catalogne sous le prince de Conti et le maréchal d'Hocquincourt en 1654, il concourut à la prise de différentes villes. Après le départ du prince de Conti, il commanda en chef cette même armée ; mais le peu de troupes qu'il avait et des pluies continuelles ne lui permettant pas de tenir la campagne, il revint en France, et tomba malade à Lyon, où il mourut le 28 janvier 1658. Son oraison funèbre fut prononcée par le P. Jacques d'Autun (de Chevanes), capucin, Dijon, 1658, in-4°, et par plusieurs autres. On peut voir dans St-Evremont un portrait intéressant de ce brillant chevalier, qui passait pour le personnage le plus galant de son siècle. — *Suzanne-Henriette* FOIX DE CANDALE se rendit recommandable par sa piété. Son neveu Belsunce a écrit sa vie. (*Voy.* BELSUNCE.) D. L. C.

CANDAMO (FRANCISCO BANDES Y), auteur dramatique espagnol, d'une famille noble dans le royaume des Asturies, travailla pour le théâtre de Madrid, reçut de Charles II une pension qui cessa d'être payée pendant la guerre de la succession, et mourut dans l'indigence en 1709. Suivant Vélasquez, les pièces de Candamo méritent le succès qu'elles obtinrent à la fin du 17e siècle ; « La vrai« semblance y est, dit-il, conservée ; les incidents « sont naturels, les caractères bien tracés, le dia« logue spirituel et le style élégant. » En deçà des Pyrénées, cet éloge peut paraître exagéré. Une des meilleures pièces de Candamo est sa comédie héroïque, intitulée ; *el Esclavo en grillos de oro* (l'Esclave aux chaînes d'or) ; on y trouve cependant de longs et fades discours écrits en vers assez harmonieux, et un mélange ridicule de scènes historiques et de scènes romanesques. Le sujet de la pièce est tiré de l'histoire de Trajan. Linguet a traduit de Candamo, dans le 4e volume de son *Théâtre espagnol*, une comédie en 3 journées, ou actes, intitulée ; *el Duelo contra su dama*. Le théâtre change trois fois dans le 1er acte ; la scène est successivement dans un jardin, dans un palais, dans une forêt ; il y a quelques situations heureuses, des intentions comiques, du désordre et du mouvement. V—VE.

CANDAULE, que les Grecs nomment MYRSILE, était fils de Myrsis, roi de Lydie, de la race des Héraclides. Il succéda à son père, et, comme lui, fixa son séjour à Sardis. Il aima les arts. Pline dit qu'il acheta fort cher un tableau de Bularque, son contemporain. Sa femme est nommée *Abro* par Abas, *Nyssia* par Ptolémée Ephestion, *Tydé* ou *Clutia* par d'autres auteurs ; tous s'accordent à dire qu'elle était d'une rare beauté. L'événement qui, suivant Hérodote, amena la mort de Candaule, est ainsi raconté par cet historien. Le roi de Lydie, encore plus vain qu'épris des charmes de la reine, voulut, en les montrant sans voile à Gygès, l'un de ses gardes et son favori, qu'il comprît bien tout le bonheur de celui qui les possédait. Gygès s'en défendit ; Candaule insista, et le plaça dans un lieu secret où il pût tout voir ; mais quelques précautions qu'on eût prises, la reine aperçut Gygès, et dissimula. Dès le lendemain, ne songeant qu'à se venger de l'injure qu'elle avait reçue, elle voulut punir, par un crime, la folle imprudence de son époux, fit venir Gygès, et ne lui laissa le choix qu'entre

sa prompte mort et le meurtre de son roi. Candaule fut assassiné, et Gygès devint possesseur de sa femme et de son royaume. Quelques auteurs ont pensé qu'une passion secrète de la reine avait eu autant de part que la faute de Candaule à la subite élévation de Gygès. Quoi qu'il en soit, l'action de la reine de Lydie, vengeant l'affront fait à sa pudeur, a trouvé des apologistes dans St. Jérôme et dans Agathias. Plutarque et d'autres historiens rapportent d'une manière bien différente la révolution qui plaça Gygès sur le trône de son maître. Il se révolta contre lui, et ce fut les armes à la main, avec le secours des Cariens, qu'il vainquit Candaule, et le tua sur le champ de bataille, vers l'an 710 avant J.-C. Ce prince avait régné 18 ans. Il fut le dernier roi de la maison des Héraclides, qui, suivant Hérodote, régnèrent, sans interruption, pendant un espace de cinq cents années et dans le cours de vingt-deux générations. (*Voy.* les *Recherches sur les rois de Lydie et sur les rois de Carie* par l'abbé Sévin, dans les *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, t. 5, p. 252 et suiv., et t. 9, p. 124-125.) V—VE.

CANDAULE. *Voyez* CANDOLLE.

CANDEILLE (PIERRE-JOSEPH), né le 8 décembre 1744, à Estaires dans la Flandre française, vint à Paris, où il fut engagé, en 1767, comme basse-taille coryphée dans les chœurs de l'Opéra. Il se retira en 1784, avec une pension, voyagea en Italie et en Allemagne, rentra à l'Opéra en 1800 comme chef du chant et professeur, fut supprimé en 1802, rappelé en 1804, et définitivement réformé le 15 mai 1805, avec une pension plus forte. Retiré à Chantilly, il y mourut le 27 avril 1827, dans sa 83e année. Ses œuvres musicales sont des motets exécutés au concert spirituel, et cinq opéras joués à l'Académie royale de musique : 1° *les Fêtes de Thalie*, 1778; 2° *Laure et Pétrarque*, 1780; 3° *Pizarre, ou la Conquête du Pérou*, en 5 actes, 1785. Cette pièce n'eut que neuf représentations, et fut jouée encore quelquefois en 1791, réduite en 4 actes. 4° *Castor et Pollux*, en 5 actes, eut cent cinquante représentations de 1791 à 1799, et vingt autres à sa reprise de 1814 à 1817. Candeille, en refaisant la musique de cet opéra de Bernard, n'a conservé que trois morceaux de Rameau. Son ouvrage, où figurent des demi-dieux, eut l'honneur de se maintenir au répertoire à une époque où les rois étaient bannis de la scène. *L'Apothéose de Beaurepaire, ou la Patrie reconnaissante*, ne fut joué que trois fois en 1793. Candeille a laissé quatorze autres opéras non représentés (1). A—T.

CANDEILLE (AMÉLIE-JULIE), comédienne, connue aussi dans les fastes de la musique et de la littérature, sous les noms de SIMONS-CANDEILLE et de PÉRIÉ-CANDEILLE, naquit à Paris, le 31 juillet 1767. Elle eut son père pour premier maître de musique (*voy.* l'article précéd.), et ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de treize ans elle se fit applaudir au concert spirituel comme cantatrice, harpiste, pianiste et compositeur, dans une cantate et un concerto dont on la disait auteur. Elle débuta, en avril 1782, à l'Opéra, dans le rôle d'Iphigénie en Aulide de Gluck, fut immédiatement reçue, et joua l'année suivante celui de Sangaride dans l'*Atys* de Piccini. Mais une incongruité qui lui échappa, dit-on, un jour sur la scène, la rendit si honteuse, qu'elle en tomba malade, et quitta le théâtre. Toutefois des revers de fortune déterminèrent ses parents à l'y faire reparaître. Les leçons de Molé l'ayant mise en état de jouer, en 1785, à la Comédie-Française, Hermione dans *Andromaque*, Roxane dans *Bajazet*, et Aménaïde dans *Tancrède*, malgré les médiocres succès qu'elle y avait obtenus, elle fut reçue sociétaire à quart de part la même année, par la protection du baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, et sur un ordre de Louis XVI, qui l'avait vue au théâtre de la cour dans *Ariane*. Quoique mademoiselle Candeille eût bien la taille imposante de Melpomène, cependant la délicatesse de ses traits, l'expression de sa physionomie, ses cheveux blonds, ses yeux bleus, la blancheur de son teint, la rendaient peu propre au genre tragique. Aussi, cédant aux conseils de Préville et de Monvel, elle crut devoir se borner à la comédie, qui semblait lui promettre des succès plus certains et plus durables. Mais pendant les cinq ans qu'elle passa au Théâtre-Français, réduite à doubler ses chefs d'emploi et ses rivales, ou à ne jouer que des rôles insignifiants, elle y aurait constamment végété si elle n'eût voyagé et cultivé à la fois ses dispositions littéraires et son talent musical, qui déjà l'avait placée au premier rang des amateurs. Monvel, revenant de Suède, vit à Lille mademoiselle Candeille, et la détermina, en 1790, à le suivre aux Variétés du Palais-Royal, où elle obtint un traitement double de ce que lui rapportait son quart de part au théâtre du faubourg St-Germain : elle eut de plus un intérêt dans l'administration du nouveau spectacle, qui, recruté bientôt par l'arrivée de Talma, Dugazon, Grandmesnil, madame Vestris et quelques autres transfuges de la Comédie-Française, prit, en 1791, le titre de Théâtre de la rue de Richelieu, puis, en 1793, celui de Théâtre de la République. Mademoiselle Candeille y parut avec avantage dans plusieurs rôles de coquettes des pièces de Marivaux, de Destouches, etc., dans la rieuse de l'*Amant bourru*, etc. Elle en créa quelques-uns, entre autres celui de la *Jeune Hôtesse*, où elle chantait, en s'accompagnant sur la harpe, un air dont elle avait composé la musique. Ce rôle, un peu faux, fit plus d'honneur à son talent que la pièce n'en avait fait à celui de l'auteur. (*Voy.* FLINS DES OLIVIERS.) Toutefois, il faut le dire, malgré tous les dons physiques dont la nature avait comblé mademoiselle Candeille, malgré son intelligence, son esprit, sa diction pure et soignée, et l'art qu'elle mettait dans tous ses rôles, elle semblait dépourvue de sensibilité ou du moins des moyens de l'exprimer et de la communiquer sur la scène. Sa voix,

(1) « Dans tous ses ouvrages, dit M. Fétis (*Diction. hist. des music.*), Candeille ne se montre pas un compositeur de génie ; « il n'y a pas de création véritable dans sa musique; mais on y « trouve un sentiment juste de la scène, de la force dramatique et « de beaux effets de masses. » D—R—R.

assez forte et sonore, était un peu sèche, un peu sourde et rarement variée dans ses inflexions. Ses gestes trop en avant, comme ceux de Molé son maître, choquaient davantage, parce que ses bras étaient plus longs. On lui reprochait surtout de s'écarter trop souvent du ton de la nature pour prendre des manières précieuses; et la richesse même de sa taille semblait être un obstacle à la grâce et à la vérité de ses développements. Aussi était-elle peu favorablement accueillie du public, qui, lui soupçonnant l'intention trop marquée de rivaliser avec mademoiselle Contat, ne lui rendait même pas toute la justice qu'elle méritait. Ce fut le 27 décembre 1792 que mademoiselle Candeille se plaça au rang des auteurs dramatiques en faisant représenter, sous le voile de l'anonyme, *Catherine, ou la Belle Fermière*, comédie en 3 actes, en prose, annoncée et refusée sous le titre de la *Fermière de qualité*, qui indiquait mieux le sujet et le principal personnage, mais que les circonstances politiques forcèrent de supprimer. Cette pièce, un peu romanesque et dont l'idée paraît empruntée au conte de *la Bergère des Alpes*, de Marmontel, eut une vogue prodigieuse, malgré les détracteurs de mademoiselle Candeille. Ils affectaient d'en attribuer la paternité, avec assez peu de vraisemblance, au célèbre conventionnel Vergniaux; et, ne sachant pas, ou feignant d'ignorer que le second titre de l'ouvrage était une exigence des comédiens, ils le trouvaient d'autant moins modeste, que l'auteur, ajoutaient-ils, s'y était réservé le principal rôle, afin de recevoir des louanges directes sur sa beauté, son esprit, et sur la variété de ses talents : en effet, elle y chantait en s'accompagnant tantôt sur la harpe, tantôt sur le piano, deux airs de sa composition, ainsi que celui du vaudeville final. Tout Paris alla voir *la Belle Fermière*, dont le succès s'est soutenu, et qui est constamment restée au courant du répertoire, parce que, au milieu de nombreuses invraisemblances, elle ne laisse pas d'offrir un style naturel et correct, de la gaieté, des contrastes de caractères et des situations intéressantes. Cette pièce a eu, depuis 1793, plusieurs éditions, et elle a été insérée dans tous les recueils et répertoires dramatiques. Aucun des autres ouvrages que mademoiselle Candeille a donnés au théâtre n'a obtenu le même bonheur. *Bathilde, ou le Duo*, comédie en 1 acte, où elle exécutait avec Baptiste aîné un duo de piano et violon, fut reçue avec une extrême froideur le 16 septembre 1793, et retirée peu de jours après. Au mois de novembre suivant furent célébrées des fêtes républicaines dans quelques églises qu'on avait transformées en *temples de la Raison*. Mercier, dans son *Nouveau Tableau de Paris*, prétend que mademoiselle Candeille y avait figuré avec d'autres actrices que la beauté de leurs formes fit choisir comme elle pour représenter les déesses de la Liberté, de la Raison, etc. Ce fait, répété sans examen dans l'*Histoire du Théâtre-Français* par M. Étienne, qui s'en est justifié, et par Martainville, et depuis dans la *Biographie des hommes vivants*, qui s'est rétractée dans son supplément, mademoiselle Candeille l'a toujours démenti comme contraire à ses principes et à la vérité. Il ne paraît pas que d'autres femmes que l'épouse de Momoro et des figurantes de l'Opéra se soient montrées sur des chars, en divinités allégoriques. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à cette époque désastreuse, mademoiselle Candeille, ainsi que tout ce qui composait le personnel des théâtres de la République, Favart, Feydeau, Louvois et Montansier, fit partie du cortége d'une fête funèbre en l'honneur de Marat et Lepelletier de St-Fargeau. Mais loin de leur reprocher cet acte d'obéissance passive et forcée au terrible gouvernement qui existait alors, il faudrait plutôt les plaindre de ce que leur profession les soumettait plus directement à l'influence des agents de la tyrannie révolutionnaire. Décente dans sa conduite ou du moins dans ses amours, mademoiselle Candeille avait toujours visé au mariage. Trois mois après la terreur (3 novembre 1794), elle épousa civilement un jeune médecin qui vit encore, et dont elle n'a jamais porté le nom. Cette union ne fut pas heureuse, et un divorce juridique la rompit le 13 février 1797, par consentement mutuel. Mademoiselle Candeille a pris grand soin de laisser ignorer au public cet épisode qu'elle regardait comme le plus triste de sa vie, qu'elle aurait voulu oublier elle-même, et dont elle ne se proposait de parler que dans des mémoires qui ne devaient paraître qu'après sa mort; mais, comme elle n'a pas eu le temps d'écrire ces mémoires, et qu'elle n'a pas laissé d'enfants de ce mariage ni des deux unions qu'elle contracta depuis, son secret ne doit plus être gardé. Ce fut pendant la durée de son premier hymen que mademoiselle Candeille risqua deux pièces au théâtre. *Le Commissionnaire*, comédie en 2 actes, en prose, fut représenté avec beaucoup de succès le 27 novembre 1794, par les comédiens français récemment sortis de prison, à leur salle du faubourg St-Germain, qui s'appelait alors *théâtre de l'Égalité* : c'était le trait historique du généreux Cange, commissionnaire de la prison de St-Lazare. L'auteur avait gardé l'anonyme, et l'on attribua la pièce au vicomte de Ségur; mais Fleury ayant cru pouvoir nommer le véritable auteur, mademoiselle Contat, qui jouait un des principaux rôle, y renonça par haine contre sa rivale, et arrêta le cours des représentations. Cette comédie a été imprimée la même année sous le nom de J. Candeille. *La Bayadère, ou le Français à Surate*, comédie en 5 actes, en vers, fut impitoyablement sifflée le 24 janvier 1795, au *Théâtre de la République*, sans avoir été entendue, sans égards pour l'auteur qui représentait le principal personnage; et pourtant cet ouvrage annonçait de l'imagination, du sentiment, le talent d'écrire; mais les mots indiens trop prodigués sans être expliqués y jetaient de l'obscurité. D'ailleurs le public était prévenu contre la pièce et contre l'auteur, parce qu'on pardonne difficilement des prétentions mises trop à découvert. Une bayadère, belle, spirituelle, brillante de grâce et de talent, bonne, sensible, et qui plus est, malgré son état de danseuse, fière, chaste et vertueuse, parut un per-

sonnage invraisemblable, fantastique, et l'on trouva mauvais que l'actrice-auteur s'attribuât dans ce rôle tous ces genres de gloire, quand même elle y aurait eu des droits incontestables. Les fades éloges qu'elle s'y faisait prodiguer ne trouvèrent pas la même indulgence que ceux qu'on avait applaudis dans *la Belle Fermière*, et la pièce tombée n'a jamais revu le jour. Ce revers, les désagréments attachés à un état pour lequel mademoiselle Candeille ne s'était jamais senti une vocation bien marquée, ceux qu'elle avait éprouvés de la part de quelques-uns de ses camarades, la déterminèrent à renoncer au théâtre qu'elle pouvait alors quitter sans danger, et à prendre dans le monde un rang plus convenable à l'élévation de sentiments dont elle a toujours fait profession. Elle abandonna même Paris; et, pendant son instance en divorce (1796), elle parcourut la Hollande et la Belgique, où elle donna des représentations et des concerts. Elle connut à Bruxelles le chef d'une célèbre fabrique de voitures, Jean Simons, qui étant venu depuis à Paris, en 1798, pour empêcher le mariage de son fils, Michel Simons, avec mademoiselle Lange, actrice du Théâtre-Français (*voy.* LANGE), revit mademoiselle Candeille, l'épousa le 11 février, et ne s'opposa plus aux vœux de son fils. On prétend que cette aventure a pu fournir le sujet d'une pièce d'Andrieux, *la Comédienne*. Madame Simons-Candeille avait en quelque sorte pris les rênes d'une maison à peu près ruinée par les faillites de l'émigration. L'aliénation mentale de son mari ayant hâté la décadence de cet établissement, elle fut obligée de se prêter, en 1802, à une séparation volontaire, consentie par les enfants de Simons. Elle leur abandonna, ainsi qu'aux créanciers de leur père, son douaire, ses reprises, ne se réservant que ses deniers dotaux. De retour à Paris auprès de son père veuf et sans place, madame Simons-Candeille, pour le soutenir, se fit institutrice, et pendant dix ans elle donna des leçons de musique et de littérature. Ce fut à cette époque qu'elle forma des liaisons d'amitié avec Girodet et Méhul; il en est résulté avec le célèbre peintre une correspondance dont la publication attendue pourra offrir de l'intérêt (1). Elle se brouilla avec le compositeur, parce qu'elle refusa d'être le prête-nom d'une partition qu'il voulait opposer aux succès de madame Gail (*voy.* ce nom), dont il était jaloux. En 1807, elle fit représenter, au bénéfice de son père, sur le théâtre Feydeau, *Ida, ou l'Orpheline de Berlin*, comédie lyrique en 2 actes, dont elle avait fait les paroles et la musique, et qui n'eut que cinq ou six représentations, parce que le sujet, traité avec plus de succès au Vaudeville par Radet (*voy.* ce nom), n'était plus capable d'exciter la curiosité. Le dernier ouvrage dramatique de madame Simons-Candeille fut *Louise, ou la Réconciliation*, drame en 4 actes et en prose, tombé au Théâtre-Français, le 15 décembre 1808, au bruit des sifflets de l'école Polytechnique (1). De ce moment, le spectacle fut interdit aux élèves de 1re classe de cette école, les jours de première représentation; mais de ce moment aussi madame Candeille, cessant de travailler pour le théâtre, se livra au genre des romans. Elle leur dut des succès plus certains et plus constants, et néanmoins ils seront plus vite oubliés peut-être que sa *Belle Fermière*. Ses journées employées aux devoirs d'institutrice et ses veilles consacrées aux travaux littéraires suffisaient à peine à son existence et à celle de son père. Elle avait réclamé des secours. Touché de ses efforts et de ses infortunes, Cretet, ministre de l'intérieur, sollicita pour elle, dans un rapport à l'empereur, une pension de 1,500 francs. Napoléon, qui accordait peu aux vieillards, avait oublié l'auteur de *Castor et Pollux*; et, comme il se piquait de connaître mieux qu'un préfet de police l'intérieur des familles, il déchira la feuille et allégua, pour raison morale de son refus, qu'*il ne fallait pas autoriser les femmes à se passer de leurs maris*. Peu satisfaite de Napoléon, madame Simons accueillit en 1814 la restauration; mais un écrit politique, qu'elle était au moment de publier en mars 1815, l'ayant obligé d'aller en Angleterre pendant les cent jours, elle donna à Londres des séances littéraires et musicales auxquelles prirent part plusieurs artistes distingués, Cramer, Viotti, Lafont, etc. Elle y reçut, en 1816, le brevet d'une pension théâtrale pour elle et pour son père, et à son retour à Paris, sur la fin de l'année, elle en obtint une de 2,000 francs de Louis XVIII. Elle exhala sa reconnaissance dans des *Vers sur la bonté*, adressés à ce prince pour l'anniversaire de sa naissance (17 novembre 1816). Fort heureusement elle était alors en position de se passer de son mari qui, enveloppé dans les pertes successives de son fils aîné, Michel Simons, se trouva réduit à un tel état de détresse qu'un de ses neveux eut recours à madame Simons, et son attente ne fut pas trompée. Elle envoya aussitôt une somme assez considérable à son mari, qui jusqu'à sa mort reçut d'elle une pension. Veuve de Simons, en avril 1821, elle épousa, l'année suivante, Hilaire-Henri Périé, plus jeune qu'elle de quelques années, et natif de Castres. C'était un de ces élèves de David, qu'on avait vus, en 1793, se promener dans Paris, revêtus de l'ancien costume des républicains grecs ou romains. La médiocrité de ses talents comme peintre et dessinateur avait forcé Périé d'entrer dans l'administration des jeux. Quoiqu'il y occupât un emploi très-lucratif, sa femme, qui avait des sentiments plus relevés, n'était nullement flattée du rang où l'état de son mari la laissait dans la société. Elle frappa à toutes les portes pour tâcher de le tirer de l'antre de Cacus, et ses sollicitations, son esprit insinuant, obtinrent, du chargé des

(1) Cette correspondance, confiée à M. Pannetier, sculpteur, doit être révisée par M. Augustin Soulié.

(1) Un des cabaleurs s'étant vanté de cet exploit chez son oncle Garat : « Eh quoi! dit le célèbre chanteur, vous avez fait tomber « l'ouvrage de madame Simons-Candeille, de mon amie!... musi« cienne superbe! — Ma foi! mon oncle, répond le jeune étourdi, « qu'elle fasse donc de la musique, et qu'elle cesse de nous donner « des drames en prose. »

beaux-arts à cette époque, la place de directeur du musée et de l'école de dessin à Nîmes, place plus honorable, mais moins avantageusement rétribuée que celle dont Périé se démit. Leur départ pour Nîmes, en avril 1827, coïncida avec la mort de Candeille père. Il s'était remarié, et sa fille, qui ne devait rien à une jeune belle-mère, continua de lui payer une pension qui n'a cessé que depuis la mort de la belle-fille. La révolution de 1830 alarma madame Périé-Candeille, non pas seulement pour les princes auxquels elle était attachée par une juste reconnaissance, mais peut-être aussi pour l'existence qu'elle et son mari tenaient de leurs bontés. Frappée d'une attaque de paralysie en 1831, au moment où elle allait faire lecture d'un ouvrage qu'elle venait de terminer, elle commençait à recouvrer graduellement sa santé, lorsque la mort de son mari, dans l'automne de 1833, lui causa une nouvelle attaque dont elle ne put se relever. Arrivée à Paris dans le courant de décembre, elle fut conduite à la maison de santé de M. Marjolin, rue du faubourg Poissonnière, où elle mourut le 3 février 1834. Son corps fut porté au cimetière du Père-Lachaise, où elle avait acheté un double terrain quelques années auparavant. Son testament olographe qu'elle avait fait aussi depuis longtemps, qu'elle avait refait postérieurement à sa première attaque, et auquel elle avait ensuite ajouté un codicile, rappelle toujours *la Belle Fermière* et *la Bayadère*. Cet amour de la gloriole, cette prétention à une éternelle célébrité qui l'avaient occupée toute sa vie, percent encore dans ses dernières volontés. Elle y trace le devis de son monument funéraire qui, faute de fonds, ne pourra pas être exécuté, à moins qu'on ne vende la partie du terrain réservée à son mari, dont les restes n'ont pas été apportés à Paris. Malgré les petits ridicules que s'est donnés madame Candeille en public, dans son ton, dans sa tenue, dans ses manières, en jouant la comédie, en chantant, en touchant le piano, en pinçant la harpe, en parlant et quelquefois en écrivant, il faut le dire, elle gagnait à être connue. Dans la vie privée, elle était simple, aimable, douce et obligeante, et le suffrage auquel elle tenait le plus, c'était celui des honnêtes gens, pour une assez bonne conduite et quelques sentiments généreux : mais son imagination facile à exalter la rendait très-mobile dans ses affections. Voici la liste de ses autres ouvrages imprimés : 1° *Lydie, ou les Mariages manqués*, Paris, 1809, 2 vol. in-12, nouvelle édition corrigée et augmentée; roman de mœurs qui fut bien accueilli. 2° *Bathilde, reine des Francs*, Paris, 1814, 2 vol. in-12, avec figures dessinées par Girodet; ibid., 1815, in-8°, dont une centaine d'exemplaires vendus en Angleterre valurent 100 guinées à l'auteur. 3° *Réponse à un article de biographie*, ibid., 1817, in-4°. C'est sa réclamation contre l'imputation répétée qu'elle avait figuré la déesse de la Raison. 4° *Souvenirs de Brighton, de Londres et de Paris, et quelques fragments de littérature légère*, Paris, 1818, in-8°. C'est le résumé de ce qu'elle a fait, vu ou enseigné durant les trois premières années de la restauration. 5° *Agnès de France, ou le 12e siècle*, Paris, 1821, 3 vol. in-8° et in-12. 6° *Geneviève, ou le Hameau*, histoire de huit journées, Paris, 1822, in-12; épisode agréable d'un voyage de l'auteur. 7° *Blanche d'Evreux, ou le Prisonnier de Gisors*, histoire du temps de Philippe de Valois, Paris, 1824, 2 vol. in-8° et in-12. 8° *Essai sur les félicités humaines, ou Dictionnaire du bonheur*, dédié aux enfants de tous les âges, Paris, 1829, 2 vol. in-12, et 1 vol. in-8°. Cet ouvrage qui a reparu en 1832, probablement avec un nouveau frontispice, a fait peu de sensation, sans doute en raison des circonstances inopportunes de sa double publication : il renferme néanmoins des leçons douces et quelques articles assez piquants. Madame Candeille a laissé manuscrites quelques pièces de théâtre, peu dignes, dit-on, d'être représentées. Comme musicienne, dès l'année 1788, elle avait fait graver trois trios pour clavecin et violon. Depuis elle a publié quatorze œuvres de sonates de piano avec ou sans accompagnement, des concerto, des nocturnes, des romances, paroles et musique, etc. A—T.

CANDIAC (JEAN-LOUIS-PIERRE-ÉLISABETH DE MONTCALM DE), enfant célèbre, né au château de Candiac, près de Nîmes, le 7 novembre 1719, mort à Paris, le 8 octobre 1726. Sa vie n'eut que sept ans de durée, et cependant, outre sa langue maternelle qu'il connaissait par principes, il avait des notions assez avancées de latin, de grec et d'hébreu; il possédait toute l'arithmétique, savait la fable, le blason, la géographie, et plusieurs parties importantes de l'histoire sacrée et profane, ancienne et moderne. Candiac attira l'attention et les hommages des savants à Nîmes, à Montpellier, à Grenoble, à Lyon, à Paris. C'est pour lui que fut imaginé le bureau typographique. L'inventeur de ce moyen d'instruction (*voy.* DUMAS) mit d'ailleurs à développer les facultés de son élève toute l'affection d'un proche parent; car les liens du sang, quoique non avoués, unissaient le maître et le disciple. A la mort de celui-ci, causée par une hydropisie de cerveau, l'instituteur désolé exprima ses regrets dans une épitaphe historique, dont il orna la tombe de cet enfant extraordinaire dans l'église de St-Benoît à Paris. V. S—L.

CANDIANO Ier (PIERRE), doge de Venise, élu le 17 avril 887, après l'abdication de Pierre Particiaccio. Il fit la guerre aux Narentins et aux Esclavons, et il fut tué par eux, après avoir gouverné cinq mois seulement. On loue son courage, sa piété et sa générosité. La famille Sanudo, qui a donné des magistrats et des historiens distingués à Venise, prétend être la même qui portait dans les 9e et 10e siècles le nom de Candiano. A la mort du premier doge de ce nom, son prédécesseur, Jean Particiaccio, qui avait abdiqué, remonta sur le trône, jusqu'à ce qu'une nouvelle élection lui eût donné pour successeur Pierre Tribuno. — *Pierre* CANDIANO II, doge de Venise, succéda en 932 à Orso Particiaccio. Il était fils de Pierre Candiano Ier. La république de Venise n'avait point encore secoué la dépendance de l'empire d'Orient, et Pierre Candiano

brigua et obtint de la cour de Constantinople la dignité de protospathaire. Il prit Comacchio, il imposa un tribut à Capo-d'Istria, et il fit avec succès la guerre aux Narentins. Il mourut en 939, et il eut pour successeur Pierre Particiaccio. — *Pierre* CANDIANO III succéda, en 942, à Pierre Particiaccio. Pendant le gouvernement de ce doge, les pirates de Trieste enlevèrent, au milieu de l'église de Castello, douze épouses vénitiennes, qui devaient être mariées le même jour, la veille de la Chandeleur. Ils pénétrèrent dans l'église le sabre à la main, et ils les entraînèrent sur leurs vaisseaux; mais avant qu'ils pussent les conduire à Trieste, ils furent atteints par le doge Pierre Candiano, qui les poursuivit avec toutes les galères de la république, et qui leur enleva leur proie, après le combat le plus acharné. Une fête annuelle fut instituée en commémoration de cet événement. Au jour anniversaire de cette victoire, douze jeunes filles étaient conduites en triomphe dans tous les quartiers de Venise, et mariées aux frais de la république. Un fils de Pierre Candiano, du même nom que lui, se révolta contre son père; mais il fut battu sur la place du Rialto, et fait prisonnier. Un décret l'exclut à perpétuité des emplois publics; et, dans son exil à Ravenne, il arma en course contre la république. Cependant, son père étant mort en 959, il fut unanimement élu pour lui succéder. — *Pierre* CANDIANO IV. La loi portée contre lui n'empêcha pas qu'à la mort de son père on ne le rappelât de Ravenne pour le mettre à la tête de l'État. Il déploya, pendant un assez long règne, des talents pour la guerre et pour l'administration; il obtint des empereurs d'Orient et d'Occident des privilèges pour la république; le pape enfin, à son intercession, augmenta la juridiction du patriarche de Grado; mais, en même temps, Pierre IV indisposa le peuple par son faste et son orgueil; il s'entoura d'une garde étrangère, et voulut qu'on lui obéît comme à un roi. Une révolte, dirigée par Pierre Urséolo, éclata en 976; le palais du doge fut attaqué, et, comme les séditieux ne pouvaient en forcer l'entrée, ils mirent le feu aux maisons voisines. Il y en eut plus de trois cents de détruites. Le doge, en voulant échapper aux flammes, fut massacré avec son fils encore enfant. Pierre Urséolo, qui avait dirigé contre lui la sédition, lui succéda. — *Vital* CANDIANO, frère du précédent, succéda, en 978, à Pierre Urséolo, qui s'était fait moine. Il réconcilia les Vénitiens avec Othon II, qui était fort irrité contre eux; mais après 14 mois de règne, il revêtit l'habit de moine, dans le couvent de St-Hilaire, et il y mourut quatre jours après. Tribuno Memo fut son successeur. S—S—I.

CANDIDE, prêtre de l'Église romaine, fut envoyé dans la Gaule par St. Grégoire le Grand, au mois de septembre 595, pour y gouverner le patrimoine de St. Pierre, précédemment confié aux soins du patrice Dynamius. Candide fut chargé de remettre au roi Childebert de la limaille des chaînes de St. Pierre, afin qu'il portât au cou cette relique. St. Grégoire écrivit aussi à ce prince et à Brunehaut, sa mère, pour leur recommander son nouvel agent. Dans sa lettre à Childebert, le pape disait : « Vous « êtes autant au-dessus des autres rois, que les rois « sont au-dessus des autres hommes. » Suivant les instructions qu'il avait reçues, Candide employa les revenus du patrimone de St. Pierre en œuvres de charité. Il fournit aux pauvres de quoi se vêtir. Il acheta plusieurs jeunes Bretons de leurs parents idolâtres, les fit baptiser, instruire dans les monastères, et préparer pour la mission que St. Grégoire avait envoyée en Angleterre sous la conduite de St. Augustin. V—VE.

CANDIDE DE FULDE. *Voyez* BRUUN.

CANDIDE DECEMBRIO. *Voyez* DECEMBRIO.

CANDIDUS, né dans l'Isaurie et chrétien de religion, avait écrit l'histoire des empereurs grecs, depuis le règne de Léon de Thrace, l'an 457 de notre ère, jusqu'au commencement de celui d'Anastase, l'an 491. Son style était très-affecté, au jugement de Photius, qui nous a donné un extrait de cet ouvrage dans sa *Bibliothèque*, *cod.* 79; on le trouve aussi dans les *Excerpta de legationibus*, Paris, 1648, in-fol. Candidus mourut vers la fin du 5e siècle. C—R.

CANDIDUS (PANTALÉON), ministre protestant à Deux-Ponts, né en Autriche en 1540, mourut le 3 février 1608. Son nom était WEISS, qu'il latinisa suivant l'usage de son siècle; il a publié : 1° *Gotiberis, hoc est de gothicis per Hispaniam regibus e Teutonica gente oriundis libri* 6, Deux-Ponts, 1597, in-4°. 2° *Annales seu Tabulæ chronologicæ ad annum* 1602, Strasbourg, 1602, in-8°. 3° *Belgicarum rerum Epitome ab anno* 742 *ad ann.* 1605, Francfort, 1606, in-4°. 4° *Bohemiades, sive de ducibus Bohemiæ libri* 3 *et de regibus libri* 5, *carmine complexi*, Strasbourg, 1590, in-4°. On a encore du même auteur; *Epigrammata et Orationes funebres*, 1600, in-8°; *Orationes funebres ex Mose concinnatæ*, Deux-Ponts, 1606, in-8°, et *Orationes funebres ex libris Samuelis, Regum*, etc., *concinnatæ*, Bâle, 1608, in-8°. — *Gerhard* CANDIDUS est auteur d'une histoire intitulée : *de Rebus Belgicis*, imprimée à Francfort en 1580, et, en 1583, dans le recueil donné par Arnold Freytag, sous ce titre : *Scriptores tres de rebus Belgicis*. — *Jean* CANDIDUS, jurisconsulte, est connu par une histoire de la ville d'Aquilée : *Commentariorum Aquileiensium libri* 8, Venise, 1521, in-fol. Cette histoire a été insérée dans le t. 6 du *Thesaurus Antiquit.* de Grævius, et traduite en italien, à Venise, 1544, in 8°. Jean Candidus avait aussi composé une histoire des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XI, sous ce titre : *de Origine regum Galliæ*. Cette histoire était conservée manuscrite dans la bibliothèque des minimes à Paris. V—VE.

CANDIOTE. *Voyez* BONIFACE III.

CANDISH ou CAVENDISH (THOMAS), gentilhomme du comté de Suffolk, encouragé par le succès de l'expédition de Drake dans la mer du Sud, partit de Plymouth le 22 juillet 1586, avec trois vaisseaux. Sa navigation fut heureuse; le 27 de décembre, il relâcha dans un port sur la côte des Patagons, et

l'appela *port Désiré*, du nom du vaisseau qu'il montait. Il entra le 6 janvier 1587 dans le détroit de Magellan; le lendemain, il prit à bord de son vaisseau vingt et un Espagnols, restés seuls de cette colonie, qui avaient été conduits en ce lieu par le capitaine Sarmiento. Le gouvernement d'Espagne avait cru pouvoir réussir à fortifier et défendre l'entrée de ce détroit; mais de quatre cents hommes et de trente femmes, il ne restait que les malheureux qu'y trouva Candish. On voyait encore les restes du fort appelé *Philippeville*. Le capitaine anglais donna à cette colonie le nom de *Port de Famine*. Après avoir passé le détroit et fait de grands dégâts sur les côtes du Chili, du Pérou et de la Nouvelle-Espagne, il fut obligé de brûler un de ses vaisseaux à cause de la diminution de son équipage, et toucha aux Philippines, après avoir été séparé de l'autre, qu'on n'a jamais revu. Il rentra à Plymouth le 9 septembre 1588. Candish entreprit un second voyage avec une flotte de cinq bâtiments, et partit de Plymouth le 6 août 1591. La traversée fut assez heureuse; mais on éprouva une terrible tempête sur la côte des Patagons. Toute la flotte se rejoignit cependant le 8 mars 1592 dans le port Désiré, et entra dans le détroit de Magellan; mais les vents furent si constamment contraires, que les vaisseaux ne purent doubler le cap Froward; bientôt les vivres manquèrent; les froids excessifs firent périr la plupart de ceux qui étaient descendus à terre; quelques bâtiments abandonnèrent Candish. Pour comble de disgrâce, les Anglais furent, à leur retour, battus par les Portugais sur les côtes du Brésil. Candish, accablé de fatigues et de chagrin, mourut en route en 1593. M—E.

CANDITO (PIERRE DE WITTE, dit), peintre, naquit à Bruges vers 1548. Il peignait également bien à fresque et à l'huile, et modelait en terre. Ayant entrepris le voyage d'Italie, il travailla beaucoup à Rome avec Vasari dans le palais du pape. Il exécuta aussi à Florence plusieurs patrons de tapisseries et quelques autres ouvrages pour le grand-duc. Maximilien, duc de Bavière, le prit ensuite à son service, et le séjour prolongé que ce peintre fit à Munich a fait croire à de Piles qu'il était né dans cette ville. Cet artiste y peignit presque en entier les ornements du palais du prince. On lui doit aussi les dessins des *Ermites de Bavière*, gravés, ainsi que plusieurs autres dessins de sa main, par deux des Sadeler (Jean et Raphaël). Gilles Sadeler a gravé d'après lui les *Quatre Docteurs de l'Eglise*. Les estampes faites d'après Pierre de Witte portait son nom italianisé en celui de *Candito*, ou *Candido*. La plupart des biographes ont parlé de lui sous ces derniers noms. D—T.

CANDOLLE (DE). *Voyez* DECANDOLLE.

CANDORIER (JEAN), maire de la Rochelle sous le règne de Charles V, se servit, dit Froissard, d'un singulier stratagème pour chasser les Anglais qui occupaient la citadelle. Il assembla secrètement les principaux bourgeois; leur fit part de son projet et leur dit : « Nous en viendrons aisé« ment à notre honneur; car Philippe Mancel (c'é« tait le nom du commandant de la garnison an« glaise), n'est pas trop malicieux. » Le lendemain, il invita Mancel à dîner, et lui montra un ordre supposé d'Édouard, roi d'Angleterre, portant injonction de passer en revue la garnison avec la bourgeoisie. Mancel, qui, comme la plupart des gens de guerre de ce temps, ne savait pas lire, examina les sceaux qu'il reconnut pour être ceux d'Édouard : ils étaient attachés à d'anciennes dépêches reçues dans une autre occasion. Mancel pria le maire de lire l'ordre prétendu, et Candorier lut ce qu'il voulut. Mancel promit d'obéir. Le lendemain, 8 septembre 1372, il fit sortir la garnison, laissant seulement onze des siens dans la citadelle; mais à peine les Anglais eurent-ils passé les fortifications, que 1,200 Rochellois, qui étaient en embuscade, se mirent entre eux et les remparts, tandis qu'un autre corps s'avança pour les envelopper. Mancel fut contraint de se rendre à discrétion. Les onze soldats restés dans le fort, sommés par le maire de se rendre, avec menace d'être décapités sur le pont-levis en cas de résistance, se soumirent sur-le-champ. Candorier ayant informé Duguesclin du succès de sa ruse, le connétable somma les Rochellois de reconnaître le roi Charles V, comme ils avaient promis de le faire, et ajouta que, s'ils manquaient à leur parole, il brûlerait leur ville. « Il n'est pas « aussi facile d'y entrer que vous pouvez le croire, » répondit le député envoyé par le maire, et le connétable reprit : « Si les rayons du soleil percent dans « l'enceinte de la Rochelle, Duguesclin saura y « pénétrer. » Cependant il consentit à entrer en négociation, et après la conclusion du traité, il se présenta pour entrer dans la Rochelle. Le maire, qui l'attendait hors de l'enceinte, le pria de s'arrêter sur le seuil de la porte qui était traversée d'un cordon de soie; il lui présenta les privilèges de la ville, et Duguesclin fit serment, au nom du roi, de les conserver. Alors le cordon fut coupé, et les Français entrèrent aux cris de *Montjoye au roi de France notre sire!* Candorier fut anobli par Charles V, et reçut du monarque de riches présents. La conquête de la Rochelle sur les Anglais fut rapidement suivie de celle de la plupart des places qu'ils occupaient alors dans l'Aunis, la Saintonge et le Poitou. (*Voy*. Froissart.) V—VE.

CANE FACINO. *Voyez* FACINO.

CANEPARI (PIERRE-MARIE), médecin né à Crémone, ou, selon d'autres, à Crême, dans le 16e siècle, exerça sa profession à Venise, où il publia un ouvrage intitulé : *de Atramentis cujuscumque generis in sex descriptiones divisum*, 1619, in-8°. Il y traite des différentes espèces d'encre, et étale souvent une érudition fort étrangère au sujet. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois : Venise, 1629, in-4°; Londres, 1660; et Rotterdam, 1718, in-4°. L'édition de Londres est la seule qui soit recherchée. W—S.

CANÈS. *Voyez* CANNÈS.

CANETTA (DON ANDRÉ HURTADO DE MENDOZA, marquis DE), gouverneur de Cuença, envoyé au Pérou en 1555, en qualité de vice-roi, par Phi-

lippe II, pour y rétablir le calme, fit son entrée publique à Lima au mois de juillet 1557. Uniquement occupé d'affermir l'autorité royale, il proscrivit tous les Espagnols qui avaient été engagés, soit dans les factions de Pizarre et d'Amalgro, soit dans les révoltes de Sébastien de Castille, de Godinez et de Giron. Ceux qui évitèrent la mort furent bannis et dépouillés de leurs biens. Cet inflexible vice-roi porta ensuite son attention sur les Péruviens, et particulièrement sur les princes Incas, ou enfants du Soleil, qui avaient survécu à la perte de leur empire. Par une négociation habilement conduite, il attira, en 1588, hors de sa retraite, le prince Sairi-Tapac, fils de Manco II, et lui assura un établissement honorable dans la juridiction de Cuzco, afin de le tenir plus sûrement sous sa dépendance. Son excessive sévérité à l'égard de ses compatriotes lui ayant suscité des ennemis à la cour, Philippe II lui nomma un successeur, et le rappela en Espagne. Le vice-roi fut si sensible à cette disgrâce, qu'il en mourut de chagrin à Lima, en 1560. B—P.

CANEVARI (DEMETRIO), médecin, né à Gênes en 1559, mort en 1625, à Rome, où il se distingua à la fois comme médecin et comme littérateur. Sous le premier rapport, nous avons de lui : 1° *de Ligno sancto commentarius*, Rome, 1602, in-8°; 2° *Morborum omnium, qui corpus humanum affligunt, ut decet et ex arte curandorum accurata et plenissima Methodus*, Venise, 1605, in-8°; et Gênes, 1626; 3° *Ars medica*, Gênes, 1626, in-fol. 4° *De Primis natura factorum Principiis commentarius, in quo quæcumque ad corporum naturam, ortus et interitus cognitionem desiderari possunt, accurate sed breviter explicantur*, 1626; 5° *Commentarius de hominis Procreatione*. Quoiqu'il fût premier médecin du pape Urbain VII, on le taxait d'une avarice sordide, qui ne lui permettait de faire de dépense que pour sa bibliothèque, aussi était-elle fort renommée. Z.

CANGA-ARGUELLÈS (DON JOSE), député aux cortès d'Espagne, et ministre des finances, naquit dans les Asturies vers l'année 1770. Son penchant le porta de bonne heure à l'étude des questions d'économie politique. Il s'adonna également à la poésie et traduisit en vers les œuvres de Sapho. Mais les sciences politiques l'attiraient davantage. Membre de la junte insurrectionelle, il se fit remarquer par ses connaissances administratives et fut nommé ministre des finances. Les cortès s'étaient transportées de l'île de Léon à Cadix, et travaillaient à la réorganisation de l'Espagne. L'administration des finances n'était pas celle qui offrait le moins de difficulté; Canga-Argüellès s'y consacra tout entier, et il eut l'honneur de présenter aux cortès le premier budget des recettes et des dépenses. La peinture qu'il fit de l'état de la dette publique était affligeante. Suivant ses calculs, elle s'élevait à 7,194,266,839 réaux, et les arrérages échus à 219,691,473 réaux de Vellon. Il n'y comprenait pas les engagements contractés depuis le commencement de l'insurrection. D'après les mêmes calculs, il portait la dépense annuelle, indépendamment des intérêts de la dette, à 1,200,000,000 de réaux et les revenus à 255,000,000 réaux seulement. Argüellès fit adopter sans peine son budget des dépenses. Celui des recettes fut l'obj et d'une discussion plus longue, plus difficile, dans laquelle le ministre développa une grande activité. Toutes les mesures qu'il proposait pour augmenter le revenu public ne furent pas adoptées, mais il n'acquit pas moins dans ce débat la réputation d'un économiste habile et d'un bon citoyen. Peu de temps après le vote du budget, il donna lecture à l'assemblée d'un mémoire sur les finances qui contribua plus tard à amener la reconnaissance de dettes anciennes et de toutes celles qui avaient été contractées depuis 1808 par les autorités nationales. Lors du retour de Ferdinand, Argüellès partagea le sort des patriotes que leur libéralisme rendait suspects à une dynastie pourtant sauvée par leur courage. Il fut envoyé aux présides de Ceuta et ne recouvra qu'après deux ans sa liberté. Animé d'une vive sympathie pour les libéraux, il s'associa d'une façon plus ou moins directe à toutes leurs entreprises et suivit leur fortune. La révolution de l'île de Léon le ramena au pouvoir. Il fut de nouveau chargé du portefeuille des finances. Il fit, sur l'état financier du pays, un rapport dont la lecture remplit trois séances des cortès; il y établissait qu'aucune proportion n'existait entre les recettes et les dépenses, et que l'intérêt de la dette seule absorberait au delà du produit de toutes les impositions existantes si elle était consolidée. Le ministre ne voyait de recours contre cette situation que dans la création de ressources extraordinaires. Ces ressources ne devaient pas consister dans un impôt indirect dont le peuple aurait eu à supporter le fardeau, mais dans un impôt direct qui ne frapperait que le clergé, la noblesse et les employés du gouvernement. La présence d'Argüellès au pouvoir ne fut pas de longue durée, il se retira avec ses amis après une administration d'une année environ. Il prit part aux événements qui suivirent comme député aux cortès, et se signala parmi les partisans les plus exaltés de la constitution. Lorsque la capitulation de Cadix eut enlevé tout espoir à son parti, il accompagna dans l'exil les chefs de la révolution; il passa en Angleterre où il vécut jusqu'en 1826. A cette époque, il fut amnistié et rentra en Espagne. Depuis ce moment, il n'a plus joué qu'un rôle entièrement insignifiant. Il est mort en 1843. H. D—z.

CANGE (CHARLES DU FRESNE, sieur DU), naquit à Amiens, le 18 décembre 1610. Son père, qui était prévôt royal à Beauquesne, l'envoya de bonne heure au collége des jésuites d'Amiens, où le jeune du Cange ne tarda pas à se distinguer par son application et par la vivacité de son esprit. Après avoir achevé ses études, il alla faire son droit à Orléans, vint ensuite à Paris, fut reçu avocat au parlement, le 11 août 1631. Ayant fréquenté le barreau pendant quelque temps, il revint dans sa patrie, où il se livra à l'étude de l'histoire considérée dans toutes ses parties. Après la mort de son père, du Cange épousa, le 19 juillet 1638, Catherine du Bos, fille du trésorier de France à Amiens, et, sept ans après, en 1645, il acheta cette même charge, dont les occupations

ne l'empêchèrent pas d'achever les grands travaux qu'il avait entrepris. La peste, qui, en 1668, ravageait la ville, le força d'en sortir pour venir s'établir à Paris, où il se trouva à même de consulter les chartes, les diplômes, les titres, les manuscrits, et une foule d'imprimés qu'il lui aurait été impossible de trouver ailleurs. D'Hérouval, son ami, lui procura beaucoup de pièces curieuses, et l'aida souvent dans ses recherches. Attaqué, en 1688, d'une strangurie, il mourut des suites de cette maladie, le 23 octobre de cette année. Aux titres de bon fils, de bon époux et de bon père, du Cange joignait une douceur, une affabilité et une modestie extrêmes. Il a rempli une carrière de soixante-dix-huit ans par une multitude de travaux littéraires, dont le nombre paraîtrait incroyable, si les originaux, tous écrits de sa main, n'étaient encore en état d'être montrés. On trouve réunis dans ses ouvrages les caractères d'un historien consommé, d'un géographe exact, d'un jurisconsulte profond, d'un généalogiste éclairé, d'un antiquaire savant, et pleinement versé dans la connaissance des médailles et des inscriptions. Il savait presque toutes les langues, possédait à fond les belles-lettres, et avait puisé, dans un nombre infini de manuscrits et de pièces originales, des connaissances sur les mœurs et sur les usages des siècles les plus obscurs. Les savantes préfaces de ses glossaires font encore preuve d'un génie philosophique, et sont, en leur genre, ce qu'on peut lire de meilleur pour le fond et pour le style. Aussi, en parlant de ces glossaires, Bayle a-t-il dit : « Où est le savant, parmi « les nations les plus fameuses pour l'assiduité au « travail et pour la patience nécessaire à copier et à « faire des extraits, qui n'admire là-dessus les talents « de M. du Cange, et qui ne l'oppose à tout ce qui « peut être venu d'ailleurs en ce genre-là ? Si quel- « qu'un ne se rend pas à cette considération géné- « rale, on n'a qu'à le renvoyer *ad pœnam libri :* « qu'il feuillette ces dictionnaires, et il trouvera, pour « peu qu'il soit connaisseur, qu'on n'a pu les com- « poser, sans être un des plus laborieux et des plus « patients hommes du monde. » Du Cange a publié les ouvrages suivants ; 1° *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois*, Paris, imprimerie royale, 1657, in-fol. Cet ouvrage est divisé en 2 parties ; la 1re contient l'histoire de la conquête de Constantinople par les Français et les Vénitiens, en 1204, écrite en vieux français, par Geoffroy de Ville-Hardouin, avec une version à côté ; le texte revu et corrigé sur un manuscrit de la bibliothèque royale, enrichie d'observations historiques, et d'un glossaire, avec la suite de cette histoire, depuis 1220 jusqu'en 1240, tirée de l'histoire en vers par Philippe Mouskes, chanoine, et depuis évêque de Tournay. La seconde partie contient une histoire de ce que les Français et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'empire de Constantinople depuis qu'ils s'en sont rendus maîtres, justifiée par les écrivains du temps et par plusieurs chroniques et chartes, et autres pièces non encore imprimées (1). 2° *Traité historique du chef de St. Jean-Baptiste*, Paris, 1666, in-4°. 3° *Histoire de St. Louis, roi de France, écrite par Jean, sire de Joinville*, Paris, 1668, in-fol. Cet ouvrage, enrichi de nouvelles observations et d'un grand nombre de dissertations curieuses, contient les *Etablissements* de St. Louis, le *Conseil* de Pierre des Fontaines, et plusieurs autres pièces concernant ce règne, tirées des manuscrits. 4° *Joannis Cinnami Historiarum de rebus gestis a Joanne et Manuele Comnenis libri* 6, *græce et latine, cum notis historicis et philologicis*, Paris, imprimerie royale, 1670, in-fol. 5° *Mémoire sur le projet d'un nouveau recueil des historiens de France, avec le plan général de ce recueil*, inséré dans la *Bibliothèque historique de la France* par le P. Lelong. 6° *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, Paris, 1678, 3 vol. in-fol. ; réimprimé dans le même format à Francfort, 1681, puis en 1710. La meilleure édition est celle que l'on doit aux bénédictins, et dont voici le titre : *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, editio nova locupletior, opera et studio, monachorum ordinis S. Benedicti*, 1733, 6 vol. in-fol. Plus tard on a publié un supplément à cet ouvrage : *Glossarium novum*, etc., *seu Supplementum ad auctiorem Glossarii Cangiani editionem, collegit et digressit D. P. Carpentier*, Paris, 1766, 4 vol. in-fol. Ces deux ouvrages utiles ne doivent pas être séparés (1). 7° *Lettre du sieur N. conseiller du roi, à son ami M. Ant. Wion d'Hérouval, au sujet des libelles qui de temps en temps se publient en Flandre contre les RR. PP. Henschenius et Papebroch, jésuites* (Paris), 1682, in-4°. 8° *Historia Byzantina duplici commentario illustrata*, Lyon, 1680, in-fol. Cet ouvrage, divisé en 2 parties, contient d'abord l'histoire des empereurs d'Orient, de leurs familles, avec la description des médailles frappées sous leur règne, et ensuite une description de la ville de Constantinople, à l'époque où elle était gouvernée par les empereurs chrétiens. 9° *Joannis Zonaræ Annales ab exordio mundi ad mortem Alexii Comneni, græce et latine, cum notis*, Paris, imprimerie royale, 1686, 2 vol. in-fol. 10° *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis*, Paris, 1688, 2 vol. in-fol., aussi curieux et aussi recherché que le glossaire latin. 11° *Chronicon paschale a mundo condito ad Heraclii imperatoris annum vigesimum*, Paris, 1689, in-fol. Cet ouvrage était à l'impression lorsque du Cange mourut ; il fut soigné par Baluze, qui le publia, et mit en tête l'éloge de notre savant. On a publié sous le nom de du Cange : *Illyricum vetus*

(1) Une nouvelle édition de cet ouvrage, entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde que du Cange avait préparée, a été revue et publiée par M. J.-A. Buchon, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Cette réimpression fait partie des *Chroniques nationales françaises* qu'a publiées ce savant éditeur. D—r—r.

(1) On publie en ce moment une nouvelle édition du *Glossaire* de du Cange, revue et augmentée par M. Henschel, d'après les travaux de plusieurs savants, et qui doit contenir en entier et en un seul corps d'ouvrage celui de du Cange, amélioré par les bénédictins, et le *Supplément* de D. Carpentier : *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis, conditum a Carolo Dufresne Domino du Cange, auctum a monachis ordinis S. Benedicti, cum supplementis integris D. P. Carpentier, et additamentis Addelungii et aliorum, digessit G.-A.-L. Henschel*, Paris, Firmin Didot frères, 1842 et années suiv. 7 vol. in-4°. Cu—e.

et novum, Presbourg, 1746, in-fol. Le comte Joseph Keglevich de Buzin en est l'éditeur, et a composé seul la première partie : il a tiré la 2ᵉ de l'*Histoire byzantine*, citée plus haut. Après la mort de du Cange, ses manuscrits autographes, sa nombreuse et riche bibliothèque, passèrent à Philippe du Fresne, son fils aîné, homme instruit, et qui mourut quatre ans après son père, sans avoir été marié. François du Fresne, son frère, et deux sœurs, recueillirent sa succession, et vendirent sa bibliothèque : la plus grande partie des manuscrits fut achetée par l'abbé de Camps, qui n'en fit aucun usage, et les céda au libraire Mariette, qui les revendit en partie au baron de Hohendorff. L'autre partie fut acquise par d'Hozier, le généalogiste. Le gouvernement français, pénétré de l'importance de tous les écrits de du Cange, parvint, avec beaucoup de peine, à rassembler la plus grande partie des manuscrits autographes de ce savant, et, quoiqu'ils fussent disséminés à Paris, à Amiens et à Vienne, il en est très-peu de perdus. Voici la notice de ceux qui sont conservés au dépôt des manuscrits de la bibliothèque royale, et qui doivent être divisés en trois classes ; la première contient l'histoire de France en général ; la seconde, l'histoire générale de la province de Picardie; la troisième traite de différents sujets. La première contient tout le plan d'une géographie historique ancienne et moderne de tous les pays compris dans l'ancienne Gaule, entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées, l'Océan et la Méditerranée. Plusieurs dissertations qui devaient entrer dans cet ouvrage sont commencées. Les dissertations sur les Bébryces, sur la Gaule narbonnaise et sur l'Aquitaine sont presque achevées. A ce travail, on doit joindre d'abord un volume intitulé *Gallia*, dont on ne peut concevoir l'érudition qu'en le parcourant, quoique ce ne soit qu'une table de noms avec des citations; puis une histoire de France divisée en sept époques. La plus grande partie des dissertations est achevée, quelques parties même sont complètes, et, pour celles qui ne le sont pas, les matériaux sont considérables et les secours abondants. Ces pièces forment plusieurs volumes et cartons ou portefeuilles. 8,000 articles renfermés dans trois grands portefeuilles pour un nobiliaire de France, ou une histoire des grands fiefs; des catalogues historiques, ou dépouillement par noms de tous les titres originaux de la chambre des comptes, rangés chronologiquement depuis 1200 jusqu'en 1515; une histoire des seigneurs, comtes et ducs de Guyse; une histoire des comtes de Montagu dans les Ardennes; un traité du droit des armoiries; un grand nombre de corrections, remarques ou additions sur l'histoire de St. Louis et sur les chroniques de Monstrelet. La 2ᵉ partie des manuscrits de du Cange se compose d'abord de 5 volumes in-fol., contenant les extraits de tous les titres originaux qu'il avait lus sur la Picardie et sur la Gaule belgique, puis un portefeuille de plus de trois cents pièces originales copiées par lui pour servir de preuves à cette histoire; ensuite un volume contenant des renvois pour les noms de lieux, et enfin un autre volume pour les noms de famille, etc. La 3ᵉ classe renferme deux volumes de dissertations sur toutes sortes de sujets; un portefeuille de recherches sur l'histoire d'Angleterre, avant le règne de Guillaume le Conquérant; un autre portefeuille sur les anciens oracles, pris séparément; une généalogie fort avancée des rois de Hongrie; des matériaux immenses sur les rois de Bohême, les marquis et ducs d'Autriche, les ducs de Moravie, les marquis de Styrie, les marquis, comtes, ducs et rois de Saxe, les ducs de Sclavonie, les ducs de Sleswic, les ducs de Naples et les ducs de Spolète; des recherches considérables sur les anciennes familles de Constantinople, de Jérusalem, et autres d'Orient. Tout ce qui est relatif aux croisades, partie aussi importante que curieuse, est achevée. Un autre ouvrage non moins intéressant est un volume intitulé : *Principautés d'outre-mer, ou familles d'Orient*, c'est-à-dire, une histoire des principautés et royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie, et des familles qui les ont possédés (1). Une histoire des familles normandes qui ont conquis la Pouille, la Calabre et la Sicile; une nouvelle édition de Ville-Hardouin, tellement retouchée, corrigée et augmentée, qu'elle devient un ouvrage entièrement neuf. Enfin un grand nombre de lettres contenant une foule de projets utiles, et qui demandaient la plus vaste érudition. Tous les livres qui composaient la bibliothèque de du Cange étaient chargés de notes de sa main (2). R—T.

CANGIAGE ou CABIAZI (Luc). *Voyez* Cambiaso.

CANGIAMILA (François-Emmanuel), inqui-

(1) Cet ouvrage est complet. On voit par plusieurs lettres d'Anisson, qui était en correspondance avec du Cange, en 1688, que cet imprimeur se proposait de le mettre sous presse.

(2) Les onze volumes des manuscrits de du Cange, qui étaient à Vienne, furent recouvrés par les soins du chancelier d'Aguesseau, qui tenta plusieurs fois de faire imprimer les principaux de ces manuscrits avant la mort du cardinal de Fleury. Ce projet fut repris en 1750, et l'on doit regretter qu'il ait été abandonné. Il avait été approuvé par Secousse, Foncemagne, D. Bouquet, D. Vaissette, de Boze, le président Hénault, Carpentier, etc. C'était Jean-Charles Dufresne d'Aubigny, neveu de du Cange, qui, possesseur d'une grande partie de ses manuscrits, se proposait de les publier, et qui fit imprimer à cet effet : 1° *Notice des ouvrages manuscrits de M. du Cange*, Paris, 1750, in-4°. Cette notice, de 23 p., qui parut dans le *Journal des Savants*, est divisée en 2 parties, dont la 1ʳᵉ contient la description des manuscrits qui étaient à Vienne; elle est incomplète. « Les onze volumes revenus « de Vienne, dit d'Aubigny dans un de ses projets manuscrits, four« nissent au delà de ce qui est énoncé dans l'imprimé. » 2° *Mémoire historique sur les manuscrits de M. du Cange*, 1752, in-4°; 3° *Mémoire historique pour servir à l'éloge de Charles Dufresne du Cange* (Paris), 1766, in-4° et in-8°. 4° *Projet sur l'emploi des manuscrits de M. du Cange, compris dans la notice imprimée en 1750, à la suite du Journal des Savants*, manuscrit in-fol. 5° *Ouvrages de M. du Cange en état d'être imprimés sans aucune révision*, manuscrit, in-4°, qui, avec le précédent, fait partie de ma collection. On peut encore consulter sur du Cange le P. Niceron, t. 7; Perrault, *Hommes illustres*, t. 8; Baluze, *Epistola de vita et morte C. du Cange ad Eus. Renaudotum*, Paris, 1688, in-12; réimprimée au devant du *Chronicon paschale*, Paris, 1688, in-fol.; l'*Eloge de du Cange*, couronné par l'académie d'Amiens en 1764, par le Sage de Samine, Amiens, in-12 (cet éloge n'a pas été imprimé). On conserve dans les registres de la même académie plusieurs éloges manuscrits de du Cange, par Hérissant et autres auteurs. On trouve aussi un long article sur du Cange dans l'*Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, par l'abbé Daire. V—VE.

siteur général du royaume de Sicile, et chanoine de l'église de Palerme, né en cette ville, le 1[er] janvier 1702, est connu par un ouvrage intitulé : *Embryologia sacra*, contenant des avis aux femmes sur la conduite qu'elles doivent tenir durant leur grossesse, et aux médecins sur les précautions à prendre dans l'accouchement pour assurer le baptême des enfants. Il publia cet ouvrage en italien, puis le traduisit en latin, et le fit imprimer, avec des additions, à Palerme, 1538, in-fol. L'abbé Dinouart (*voy.* ce nom) en a donné une traduction française abrégée, sous le titre d'*Embryologie sacrée*, Paris, 1762 et 1766, in-12, à laquelle le médecin Roux a eu part. Cet ouvrage a été traduit encore en différentes langues, et, ce qui est assez remarquable, en grec moderne par le jésuite Velastie. Il ne méritait pas ce succès, puisque l'auteur montre assez peu de jugement pour attribuer quelques accouchements difficiles au sortilége et à la malice du démon. On a encore de Cangiamila un *Discours sur les moyens de rappeler les noyés à la vie*, imprimé dans un recueil d'opuscules de différents auteurs siciliens. Il est mort le 7 janvier 1763. W—s.

CANINI (ANGE), d'Anghiari en Toscane, né en 1521, fut un très-habile grammairien, au jugement de Downe, de G.-J. Vossius, de Lancelot, de Lefèvre, de Scaliger. A la connaissance de la langue grecque, qui lui valut ces honorables suffrages, Canini joignait la connaissance de l'hébreu, du syriaque et des autres langues orientales. Il erra longtemps, enseignant toutes ces langues, à Venise, à Padoue, à Bologne, à Rome, en Espagne. François I[er] l'attira à Paris pour être professeur à l'université, et il est assez singulier que du Boulay et Crévier ne fassent aucune mention de Canini dans leurs histoires de l'université. Ce fut à Paris, et non en Hongrie, qu'il eut pour écolier André Dudith. (*Voy.* ce nom.) Il fut ensuite attaché à Guillaume Duprat, évêque de Clermont, et mourut en Auvergne en 1557. Nicolas Antonio cependant, sur le témoignage de François Foreiro, le dit mort à Séville, et, à ce titre, lui a donné place dans sa *Bibliotheca Extero-Hispana,* faisant partie de sa *Bibliotheca Hispana nova.* Voici la liste des ouvrages de Canini : 1° *de Locis S. Scripturæ hebraicis Commentaria*, imprimé avec les *Quinquagenæ* d'Antoine de Lebrija, Anvers, 1600, in-8°; 2° *de Hellenismo*, 1555, in-4°; réimprimé avec les notes de Charles Hauboès, Paris, 1578, in-8°, et Londres, 1613, in-8°; réimprimé à Leyde, en 1700, par les soins de Thomas Crenius, qui, outre quelques notes, y a ajouté une préface, dans laquelle il donne la liste des hommes et des femmes illustres qui s'appelaient *Ange*; 3° *Institutiones linguarum syriacæ, assyriacæ et thalmudicæ una cum æthiopicæ et arabicæ collatione, quibus addita est ad calcem N. T. multorum locorum historica enarratio*, Paris, Charles Estienne, 1554, in-4°; 4° *Grammatica græca*, Paris, in-4°; 5° une version latine du commentaire de Simplicius sur Epictète, imprimée à Venise, 1546, in-fol.; ibid., 1569, in-fol. A. B—T.

CANINI (JÉRÔME), d'Anghiari, était neveu du précédent. Il composa quelques ouvrages et publia un grand nombre de traductions. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *Historia della elettione e coronatione del re de' Romani*, etc., Venise, les Junte, 1612, in-4°; 2° *Aforismi politici cavati dall' Historia di Fr. Guicciardini*, Venise, 1625, in-12. Canini traduisit en italien : 1° le traité *de la Cour,* de Denis du Refuge, et il y joignit des notes, Venise, 1621, in-12; 2° les *Aphorismes politiques sur Tacite*, de l'espagnol d'Alamo Varienti : on les a réimprimés dans la traduction italienne des œuvres de Tacite donnée par Adrien Politi, Venise, les Junte, 1618, et 1620, in-4°; 3° l'*Histoire de Louis XI* de P. Matthieu, Venise, 1628, in-4° : il y joignit un *Giuditio politico sopra la vita di esso re*; 4° les *Lettres du cardinal d'Ossat*, Venise, 1629, in-4°; 5° la *Généalogie de la maison de Bourbon*, Venise, 1638, in-4°. V—VE.

CANINI (JEAN-ANGE), peintre et graveur, né à Rome dans la même ville, en 1665. Quoique élève du Dominiquin, il profita peu de ses leçons, mais il réussit beaucoup mieux dans le genre des pierres gravées, qu'il dessinait avec beaucoup de finesse. Ayant accompagné en France le cardinal Chigi, legat du saint-siége, il présenta au grand Colbert le projet qu'il avait conçu, d'un recueil de portraits des héros et des grands hommes de l'antiquité, plan que Visconti a exécuté depuis avec plus de soins et de critique, et avec un grand luxe typographique. Colbert, toujours disposé à favoriser les arts et les lettres, engagea l'auteur à offrir cet ouvrage à Louis XIV. Canini, de retour dans sa patrie, avait déjà commencé avec succès son entreprise, lorsque la mort le surprit. — Son frère, *Marc-Antoine* CANINI, sculpteur, s'étant chargé de terminer cet ouvrage, en fit graver les figures, au nombre de 1,500, par Étienne Picart le Romain, et par Guillaume Valet. Il le publia en italien en 1669, in-fol., sous ce titre : *Iconografia di Gio. Ang. Canini*; le mot d'*iconographie,* inventé à cette occasion par Canini, pour désigner la connaissance des portraits des personnages célèbres, a été généralement adopté. Les dix dernières planches n'ont pas d'explication, qui ce fait conjecturer que l'ouvrage n'est pas terminé. Cette collection, accompagnée d'explications savantes et curieuses, dont Jean-Ange n'avait fait que les soixante-trois premières, prouve l'érudition des deux frères Canini; mais on désirerait plus de choix et de critique. Elle a été réimprimée à Amsterdam, en français et en italien, 1731, in-4°. La traduction est de Chevrières. P—E.

CANINO (prince DE). *Voyez* BONAPARTE (LUCIEN).

CANISIUS (PIERRE), né à Nimègue, le 8 mai 1521, fut d'abord attaché au clergé de Cologne, et entra ensuite chez les jésuites à l'âge de vingt-cinq ans. Il y enseigna la théologie, s'acquit une grande réputation par son talent pour la chaire, surtout à Vienne, où il devint prédicateur de l'empereur Ferdinand, et parut avec éclat au concile de Trente. Son zèle pour la propagation de la nouvelle société lui valut l'honneur d'en être fait le premier provincial

en Allemagne. Les hérétiques, auxquels il ne cessa de faire la guerre, l'appelaient, par allusion à son nom, *le chien d'Autriche*. Le saint-siége, pour le récompenser, le nomma nonce en Allemagne. Le P. Canisius mourut le 21 décembre 1597, à Fribourg en Suisse, dans le collége qu'il y avait établi. Ses livres ne sont pas profonds, mais ils sont instructifs. Il est principalement connu par l'ouvrage intitulé : *Summa doctrinæ christianæ*, dont l'édition la plus complète a été donnée par le P. Busée, Paris, 1485, in-fol. Il a été traduit dans toutes les langues; en illyrien, 1583, in-4° ; en grec par le P. Mayr, Prague, 1612, in-8° ; Augsbourg, grec et latin, 1612, in-8°. L'auteur en donna un abrégé, dont la meilleure édition est celle d'Augsbourg, 1762, par les soins du P. Windehofer; puis un fort bon catéchisme, encore plus abrégé, dont les jésuites faisaient usage dans leurs colléges. Les autres ouvrages de Canisius sont une édition des sermons et des homélies de St. Léon, Louvain, 1566, in-12; des *Commentaria de verbi divini Corruptelis*, contre les centuriateurs de Magdebourg, Ingolstadt, 1583, 2 vol. in-fol., et divers autres écrits, tant latins qu'allemands, dont on trouve la liste dans Paquot. Sa vie a été composée par Raderus et Joachim, en latin; Munich, 1623, in-8° ; par le P. Dorigny, en français, Paris, 1708, in-12; par le P. Langore, en italien; mais la meilleure de toutes est celle du P. Foligatti, dans la même langue. T—D.

CANISIUS (Henri), neveu du précédent, natif de Nimègue, après avoir fait ses études à Louvain, fut appelé à Ingolstadt, où il professa le droit canon pendant vingt et un ans, et mourut en 1610. C'était un savant modeste et laborieux. Son principal ouvrage est intitulé : *Antiquæ Lectiones*, Ingolstadt, 1601 à 1608, 7 vol. in-4°. Comme il faisait imprimer les pièces de ce recueil à mesure qu'il les découvrait, elles y sont mises sans ordre de dates, et dans une très-grande confusion. Les règles de la critique littéraire n'avaient pas été appliquées de son temps aux monuments ecclésiastiques; de là vient que Canisius n'a pas assez démêlé les fausses pièces des vraies, et qu'il s'est quelquefois trompé sur le nom des auteurs auxquels il les attribue. Il avait promis des notes et des éclaircissements; mais il mourut sans avoir rempli cette promesse. Basnage a remédié à ces défauts dans l'édition qu'il en a publiée, sous le titre de *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum*, Amsterdam, sous la rubrique d'Anvers, 1725, 7 t. qu'on relie ordinairement en 4 ou 5 vol. in-fol., dans lesquels l'éditeur a fondu le supplément de Stevartius. Il mit toutes les pièces dans leur ordre naturel, remplit les lacunes à l'aide de manuscrits, y joignit les variantes, ajouta de nouvelles pièces, orna cette édition de notes pour expliquer les endroits difficiles et obscurs, et d'une savante préface, où il discute plusieurs points intéressants de l'histoire ecclésiastique. Il y fit usage de quelques variantes de Capperonier; mais il négligea celles qui avaient été recueillies par Gretser, et il paraît qu'il ne connaissait pas le supplément au 5e tome, publié par Canisius sous le titre de *Promptuarium*, qui contenait cinq pièces de plus. Tous ces ouvrages sur le droit canon ont été recueillis par Valère André, Louvain, 1644, in-4°. C'est encore à Canisius qu'on est redevable de la première édition de la *Chronica Victoris Tununensis*, Ingolstadt, 1600, in-4° ; d'une édition de l'*Historia miscella* de Paul Diacre, ibid., 1603, in-12, et de quelques autres ouvrages dont parle Paquot, qui, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, donne le détail de toutes les pièces contenues dans les *Lectiones antiquæ*. Le Moréri de 1759 donne aussi cette liste; mais ils ont l'un et l'autre oublié de mentionner le *Promptuarium*, et ne donnent que six volumes aux *Lectiones antiquæ*. — *Jacques* Canisius, son neveu, né à Calcar, dans le duché de Clèves, entra chez les jésuites, y enseigna les humanités et la philosophie pendant plusieurs années, et mourut le 27 mai 1647, à Ingolstadt, où son oncle l'avait attiré. Il est auteur d'un traité du baptême, intitulé : *Fons salutis*. On a aussi de lui : *Meditationes sacræ super mysteriis Christi et B. Virginis et super virtutibus ac vitiis*, 1628, in-8° ; *Hyperdualia Mariana*, 1636, in-16; *Ars artium, seu de bono mortis*, 1630, in-12. Il a traduit divers sermons de ses confrères, de l'italien et de l'espagnol en latin, ainsi que les *Vies des Saints* de Ribadeneira, auxquelles il en a ajouté beaucoup d'autres, 1630, in-fol. — *Henri* Canisius, né à Bois-le-Duc vers 1694, entra dans l'ordre des ermites de St-Augustin, fut prieur du couvent de Tenremonde, puis à Tirlemont et à Maëstricht. Il mourut le 4 mars 1689. On a de lui; 1° *Carminum Fasciculus*; 2° *Manipulus sacrarum ordinationum*, Louvain, 1661, in-12; 3° *Pax, et una Charitas, per easque chara unitas*, Anvers, 1685, in-fol. T—D.

CANITZ (Frédéric-Rodolphe-Louis, baron de), poëte allemand, né à Berlin en 1654, fit ses études à l'université de Leyde, et manifesta de bonne heure un goût si décidé pour la poésie, qu'il lui arrivait souvent de mettre ses idées en vers, sans y penser. Sa vie ne fut cependant pas consacrée à la poésie; après avoir soutenu, en 1674, une dissertation *de Cautelis principum circa colloquia et congressus mutuos*, il fit quelques voyages et entra dans la carrière diplomatique. Le grand électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, le nomma d'abord son chambellan, ensuite conseiller de légation, et lui confia diverses négociations qu'il conduisit avec adresse; Frédéric Ier lui donna le titre de conseiller intime, et l'envoya en 1698 au congrès de la Haye, pour y suivre les affaires de la succession d'Espagne; l'empereur Léopold l'éleva cette même année au rang de baron de l'Empire; mais Canitz ne jouit pas longtemps de ces honneurs; il mourut à Berlin, le 11 août 1699. Aucune de ses poésies ne fut imprimée de son vivant; un an après sa mort, le docteur Lange, qui avait été précepteur de son fils, en publia une partie, sans nom d'auteur, sous le titre de *Délassements poétiques*, Berlin, 1700, in-8°. Elles ont été augmentées et rectifiées dans douze éditions successives; le nom de Canitz ne parut que dans la neuvième, publiée en 1719, et les deux dernières

ne sont que des répétitions de la dixième, donnée à Berlin en 1727, par Jean-Ulrich Kœnig. Un succès si prolongé semble annoncer un mérite supérieur; les poésies du baron de Canitz n'ont cependant ni originalité ni verve; on y trouve des odes, des satires, des élégies, des chants religieux, et nulle part de la poésie. Il eut néanmoins le mérite de rester toujours simple et naturel au milieu du goût bizarre et grossier de ses contemporains; aussi est-il le seul poëte allemand dont le grand Frédéric fit quelque cas. Son style est pur et facile; mais les seuls objets qu'il ait peints avec quelque chaleur sont les folies des poëtes et la vanité des plaisirs du monde. Son élégie sur la mort de sa première femme, qu'il a appelée *Doris*, offre quelques traits de sensibilité assez touchants; mais, par une singularité plaisante, la plupart de ceux qui ont chanté la femme qu'ils venaient de perdre en ont épousé une seconde : c'est aussi ce que fit Canitz. Huber, dans son *Choix de poésies allemandes*, a traduit quelques-unes de ses satires. Ses œuvres complètes ont été traduites en italien, sous le titre de *Componimenti poetici del libero signor de Canitz, volgarizzati da un accademico della Crusca*, Florence, 1757; mais cet académicien, qui se nommait *Leonardo Riccio*, savait mal l'allemand, et sa traduction est fort médiocre. La vie de Canitz se trouve en tête de l'édition de ses œuvres donnée par Jean-Ulric Kœnig. G—T.

CANNAMARÈS (Jean), Catalan, né dans la classe des laboureurs, acquit une malheureuse célébrité, le 7 décembre 1492, en frappant d'un coup de poignard le roi Ferdinand le Catholique, qui venait de faire son entrée à Barcelone après la conquête de Grenade. Ce prince sortait de son palais, accompagné d'une suite nombreuse, lorsque Cannamarès, qui se tenait caché derrière une porte, s'élança sur lui et le blessa entre le cou et les épaules. Sans le collier d'or que portait Ferdinand, et qui rompit la violence du coup, ce monarque aurait été tué sur la place. Cannamarès fut aussitôt interrogé et mis à la question. On reconnut qu'il avait l'esprit aliéné, et que, s'étant imaginé que le roi lui avait pris la couronne d'Aragon, il avait attenté à la vie de ce prince dans l'espérance de la recouvrer. Ferdinand voulait qu'on fît grâce à ce misérable, mais la sévérité du cardinal Ximenès s'y opposa. On le condamna à avoir la main coupée, à être tenaillé et tiré par quatre chevaux : la seule grâce qu'on lui fit, à cause de son état de démence, fut de l'étrangler auparavant. B—P.

CANNEGIETER (Henri), né en 1691, à Steinfurt, en Westphalie, fut recteur au gymnase d'Arnheim et historiographe des états de Gueldre. Il commença à se faire connaître par une bonne édition d'Avianus : *Fl. Aviani Fabulæ*, Amsterdam, 1731, in-8°. Les ouvrages qu'il donna par la suite eurent principalement pour objet les antiquités romaines et hollandaises; les plus connus sont : 1° *Dissertatio de Brittenburgo, matribus Brittis, Britannica herba, Brittia*, etc., la Haye, 1734, in-4°, fig. Cannegieter y a joint quelques remarques où il réfute l'opinion de Munting sur l'*herba britannica*. 2° *De Mutatâ Romanorum nominum sub principibus Ratione*, Utrecht, 1758, in-4°. A la suite de cette dissertation, on trouve une histoire critique de l'empereur Posthumus, et l'explication d'un monument découvert à Dodenwerd. (*Voy.* Posthumus) 3° *De Gemma Bentinckiana, item de Iside ad Turnacum inventa, necnon de Dea Buronina*, Utrecht, 1764, in-8°. 4° *Epistola de ara ad Noviomagum reperta*, etc., Arnheim, 1766, in-8°. 5° La 1re édition des *Tristes* de Henri Harius, dont le nom hollandais était *Henrik ter Haer*, Arnheim, 1766, in-4°. 6° Deux lettres latines, dans le *Museum Turicense* de Hottinger, sur différentes inscriptions. Cannegieter mourut en 1770, sans avoir donné les *Antiquités de Dombourg* et les *Monuments de la Batavie romaine*, dont il avait plus d'une fois fait espérer la publication. Il avait aussi préparé une édition de Festus, que son fils, Hermann Cannegiter, avait promis de publier, mais cette promesse n'a pas été tenue. B—ss.

CANNEGIETER (Hermann), fils du précédent, naquit à Arnheim, en 1723. Pendant le cours de ses études, qu'il fit à Arnheim et à Leyde, il publia une dissertation sur la loi de Numa, *de Ara Junonis pellici non tangenda*, Leyde, 1743, in-4°. L'année suivante, il soutint, pour le grade de docteur en droit, une thèse *de Difficilioribus quibusdam juris Capitibus*. Après avoir exercé pendant six années les fonctions d'avocat près le tribunal supérieur de la Gueldre, il fut nommé, en 1750, professeur de droit à Franeker, à la place de Balck (1), qui venait de mourir. Dans son discours inaugural, imprimé à Franeker, 1751, in-fol., il traita *de Multiplici et varia veterum jurisconsultorum Doctrina*. Deux autres ouvrages considérables l'ont mis au rang des jurisconsultes les plus érudits; le premier est intitulé : *Observationes ad collationem legum Mosaicarum et Romanarum*, Franeker, 1760, in-4°, réimprimé en 1765 avec des additions très-importantes; le second est un recueil d'*Observations de droit romain*, en 4 livres, Leyde, 1772, in-4°; la 1re édition de Franeker, 1768, in-4°, n'avait qu'un seul livre. On lui attribue les notes qui accompagnent la 5e édition des *Antiquités* de Heineccius, donnée à Leuwarden et Franeker, 1777, in-8°. Il est mort le 8 septembre 1804. B—ss.

CANNEGIETER (Jean), fils de Henri et frère de Hermann, fut, comme eux, un jurisconsulte distingué. Il était, depuis 1770, professeur à l'académie de Groningue, où il mourut au commencement du 18e siècle. On a de lui quelques opuscules : 1° *Ad difficiliora quædam juris capita Animadversiones*, Franeker, 1754, in-4°; 2° *Domitii Ulpiani Fragmenta libri singularis Regularum, et incerti auctoris Collatio legum Mosaicarum et Romanarum, cum notis*, Utrecht, 1768; Leyde, 1774, in-4°; 3° *Oratio de Romanorum jurisconsultorum excellentia et sancti-*

(1) *Dominique Balck* naquit à Leuwarden en 1681, le 12 avril. Il fut nommé professeur en droit dans l'université de Franeker, le 29 mars 1709, et il occupa cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 17 mai 1730. On ne connaît de lui que six dissertations académiques peu importantes sur des sujets de jurisprudence. On en peut voir les titres dans l'*Athenæ Frisiacæ* de Vriemoel.

tate, Groningue, 1770, in-4° : c'est le discours latin que Jean Cannegieter prononça en prenant possession de sa chaire. A. B—T.

CANNES (François), natif de Valence, religieux franciscain et missionnaire apostolique, passa seize années de sa vie au collége de St-Jean, à Damas, et s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur et de succès à l'étude des langues orientales. De retour en Espagne, il y publia sa *Grammatica arabigo-española, vulgar, y literal, con on diccionario arabigo-español, en que se ponen las voces mas usuales para una conversacion familiar, con el texto de la doctrnia christiana en el idioma arabigo*, Madrid, 1775, in-4°. Douze ans après, à l'instance du comte de Campomanès, il mit au jour : *Diccionnario español latino-arabigo en que siguiendo el diccionario abreviado de la academia se ponen las correspondencias latinas y arabes, para facilitar el estudio de la langua arabigo a los missioneros, y a los que viajuren o contratan en Africa y Levante*, Madrid, 1787, 3 vol. in-fol., ouvrage estimé et recherché. Cannès mourut à Madrid en 1795. Il était membre de l'académie royale d'histoire établie dans cette ville. J—N.

CANNING (George), homme d'État, naquit à Londres, le 11 avril 1770, d'une famille originaire de Foxcote, dans le comté de Cumberland, et qui se fixa en Irlande au commencement du 17e siècle. Son père, avocat instruit, mais presque sans biens, puisque toute sa fortune se réduisait à 150 liv. sterl. de rente, n'eut pas le bonheur de rencontrer une de ces causes qui mettent sur-le-champ en lumière les jeunes talents et leurs créent aussitôt un nom et une fortune. Peut-être aussi la poésie le détourna-t-elle des occupations plus graves du barreau. Sa belle épître de lord William Russel, la nuit qui précéda son supplice, à lord William Cavendish ; sa traduction en vers de l'*Anti-Lucrèce*, sa réponse aux reproches de la *Revue critique* (Critical Review) qui avait blâmé, dans sa version, une fidélité trop littérale, prouvent qu'il avait feuilleté d'autres répertoires que les statuts et coutumes d'Angleterre. Il composa aussi plusieurs brochures politiques; mais nul de ses travaux ne le conduisit à la richesse. Bientôt son mariage avec une femme belle et spirituelle, mais sans fortune, déplut à sa famille, et probablement lui ravit encore quelque appui de ce côté. Quittant alors la carrière du barreau, il essaya du commerce des vins, où il n'eut pas le temps de réussir. Sa mort, survenue le 11 avril 1771, un an jour pour jour après la naissance de Canning, laissa sa veuve avec trois enfants et avec de très-faibles ressources. Celle-ci, après avoir essayé de monter une petite école, se fit comédienne, obtint des succès à Bath et dans diverses troupes de province, épousa successivement l'acteur Reddish, qui eut assez de célébrité dans son temps, puis Hunn, marchand de toile d'Exeter, qui, marié avec elle, abandonna son magasin pour le théâtre; et elle survécut encore à ce troisième mari. Pendant ce temps, le futur premier ministre était élevé à Londres sous la surveillance de son oncle, qui, comme son père, se livrait au commerce des vins : les dépenses de son éducation étaient couvertes par le revenu d'une petite propriété en Irlande. Il fut placé d'abord à l'école de Hyde-Abbey, près de Winchester, où ses vers enfantins, sa manière de rendre les fureurs d'Oreste, ses exercices mnémoniques le firent remarquer. De Hyde-Abbey, il passa au collége d'Éton, où il fut, dès le premier instant, regardé comme un enfant de génie. Déjà ambitieux d'une réputation littéraire, Canning, qui comptait à peine seize ans, inspira la même ardeur à quelques condisciples et arrêta le plan d'une feuille intitulée *le Microcosme*, publiée sous le pseudonyme de *Grégory Griffin* (1), qui eut neuf mois d'existence, du 9 novembre au 30 juillet 1787. Aux quatre jeunes fondateurs, dont les signatures étaient représentées par les lettres A, B, C, D, se joignirent quelques collaborateurs étrangers, Joseph Mellish, Benj. Way, etc. Les quatre auteurs principaux étaient John Smith (A), Rob. Smith (C), John Hockham frère (D), et enfin Canning, qui était le directeur et l'âme de cette publication, et dont les articles signés B sont au nombre de onze. Deux de ces morceaux, *l'Esclave de la Grèce*, et une critique burlesque de l'innocente ballade *la Reine des cœurs*, sont vraiment remarquables, même sans se reporter à l'âge de l'auteur. La *Revue mensuelle* donna des éloges au nouveau recueil, et indiqua les articles de Canning comme écrits avec beaucoup de gaieté. C'est aussi à l'époque où Canning étudiait à Eton que les conférences simulant les débats des deux chambres eurent le plus d'éclat. Ces conférences avaient lieu aux heures de récréation, et les professeurs les encourageaient. On s'y livrait de la manière la plus sérieuse à des discussions quasi-parlementaires : une opposition vive y combattait les prétendus fauteurs du pouvoir. Le jeune Canning se mêlait même de la politique réelle, et, lors de l'élection de Windsor, il prit un intérêt passionné pour l'amiral Keppel contre le candidat de la cour. D'Éton, où il avait acquis le plus haut poste d'honneur, celui de capitaine, Canning passa en 1788 à Oxford, comme élève du collége de Christ : là il rencontra ses antagonistes de Wetsminster, auxquels il n'inspira d'autres sentiments que l'estime et l'admiration. Là aussi commencèrent ses utiles liaisons avec des jeunes gens qui, plus tard, devaient être les sommités de l'Angleterre, Banks Jenkinson (depuis comte de Liverpool) et Henri Spencer. Bientôt il sortit d'Oxford, après avoir remporté le premier prix du chancelier par sa pièce latine *Iter ad Meccam religionis causa susceptum*, et avoir pris son premier degré dans cette université. Son but alors était de continuer l'étude des lois ; mais la conversation de Shéridan, auquel tenait de près la famille de sa mère, et chez qui Canning alla passer toutes ses vacances, n'eut pas de peine à triompher de ces velléités incertaines.

(1) Une biographie dit : « Ce journal parut pendant près d'un « an, et ne cessa que par la mort de son savant éditeur, Grégoire « Griffin. » — « M. Grégoire Griffin, disait la *Revue mensuelle* « (Monthly Review), de même que son prédécesseur *le Spectateur* « et bien d'autres de cette famille, est un être dont la personnalité « est supposée. » L'éditeur était Charles Knight. La quittance de Canning, du 31 juillet 1787, imprimée dans l'*Obituary* de 1828, art. Canning, achève de lever toute espèce de doute à cet égard.

La vie dissipée du grand monde plut beaucoup au jeune homme. Shéridan l'introduisit dans les sociétés les plus brillantes de Londres, notamment dans celle de la duchesse de Devonshire. Il y fit connaissance avec lord Robert Spencer, le général Burgoyne, Fox, Tickell, etc. Mais c'est vers le ministère qu'inclinait Canning. Ancien élève d'Oxford, Pitt allait chaque année en écouter les exercices et y préparer, en quelque sorte, des recrues pour le ministère. C'est ainsi qu'il groupa autour de lui dans la chambre des communes Wilberforce, Burke, Sturge Burne, sir Charles Long. Aussi déjà Pitt et Canning s'étaient-ils rencontrés lorsque Jenkinson crut, pour la première fois, mettre le ministre et son ami en présence à un grand repas qui eut lieu dans Addiscombe-House. Canning, malgré les beaux principes de liberté qu'il avait chantés au collége, s'enrôla sous les bannières du premier ministre, et fut porté par lui au parlement comme représentant du bourg de Newtown, dans l'île de Wight. C'était en 1793. Peu de temps auparavant, Shéridan, donnant des éloges à Jenkinson sur son premier discours à la chambre des communes, avait proclamé en pleine assemblée « qu'il saisissait cette occasion pour an« noncer la nouvelle force que son propre parti al« lait acquérir, grâce au talent d'un autre jeune « gentleman, ami et compagnon d'études de l'ora« teur qui venait de se distinguer. » Ces félicitations adressées aux whigs étaient prématurées, on le voit. Canning, à peu près sans fortune et jusque-là sans consistance dans le monde, ne pouvait guère en espérer en se mettant à la suite d'un homme que la véhémence de ses idées politiques et l'irrégularité de sa conduite avaient, en quelque sorte, mis au ban de l'opinion. Il pouvait, au contraire, tout attendre du ministre qui dirigeait l'Angleterre avec toute l'autorité d'un roi absolu, mais qui avait besoin d'auxiliaires habiles et actifs pour triompher de tant d'obstacles semés sur ses pas. Pitt commença par imposer à son nouveau partisan la condition de n'ouvrir la bouche que lorsqu'il le lui ordonnerait. En effet, le premier discours prononcé par Canning ne le fut que le 31 janvier 1794. Pendant l'intervalle qu'il laissa ainsi écouler sans prendre une part active aux débats, il s'occupa d'acquérir une parfaite connaissance des formes et des usages de la chambre : au moins est-ce l'excuse qu'il donnait à ceux qui s'étonnaient de son silence et lui en demandaient la raison. Le discours du 31 janvier 1794 roula sur le traité de la Grande-Bretagne avec la Sardaigne, par lequel il était stipulé qu'un subside annuel de 200,000 livres sterling serait payé à cette puissance pendant la durée de la guerre, et que, de plus, on rendrait à la Sardaigne le territoire qui lui avait été enlevé par la France. Pitt eut l'attention de laisser, ce soir-là, le champ libre à son jeune ami, pour qu'il commençât avec éclat sa carrière parlementaire. Néanmoins, malgré le soin avec lequel Canning entra au vif dans les questions générales de l'origine et de l'esprit de la guerre, et dans le problème plus spécial de la comptabilité des clauses du traité avec les vues avouées et la politique de l'Angleterre, il n'excita pas cette haute admiration à laquelle, plus tard, donnèrent lieu la plupart de ses improvisations. Un critique éclairé (*the Inspector*), qui semble avoir connu quelques particularités généralement ignorées de la jeunesse de Canning, attribue ce demi-succès à l'imitation de Burke. Il fut bien plus avidement écouté, bien plus vivement applaudi, lorsqu'il ne voulut être que lui-même. Son genre d'esprit différait trop de celui de cet orateur pour qu'il pût en imiter les mérites et même les défauts. Il ne ressemblait point, comme Burke, à un être élevé au-dessus de l'humanité, qui fait des lois pour tous les temps, pour tous les lieux et pour plusieurs peuples; qui croit déroger si, non content de convaincre, il cherche à persuader. Il n'avait pas non plus la morgue dictatoriale de Burke, cette voix aristocratique, ce regard fixe qui semblait ne voir qu'un objet, la vérité, et ne pas tenir compte de l'auditoire. Une imagination très-vive qui n'excluait point la force et le raisonnement, une ironie spirituelle, plus riante que le sarcasme argumentateur de Burke, enfin le désir de complaire aux auditeurs présents et non à la postérité, l'art de persuader avec grâce de la solidité de ses propres doctrines, tels étaient, au contraire, les caractères du talent de Canning. La mort de Burke fut pour lui un événement heureux, car il est probable que, si cet orateur eût vécu encore quelque temps, Canning aurait continué de se laisser aller à une imitation dangereuse qui eût faussé son talent. Il parla encore, en 1794, sur la suspension de l'*Habeas corpus*, et, comme on le pense bien, il soutint la mesure ministérielle. L'année suivante, Fox ayant demandé la formation d'un comité sur l'état de la nation, Canning prit la parole pour s'opposer à cette motion. Pitt lui témoigna sa satisfaction en le nommant, en 1796, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et, un peu plus tard, en lui donnant une direction générale au trésor. Canning réussit encore mieux près de lord Grenville, alors ministre de l'extérieur. Pitt voulait remettre en œuvre un moyen déjà fréquemment éprouvé de combattre le journalisme : c'était de le combattre par ses propres armes. Un journal, *l'Anti-Jacobin*, fut destiné à battre en brèche, avec les armes de l'argument et du ridicule, les feuilles qui plaidaient, à l'instar des gazettes françaises, la cause du républicanisme. Canning fut chargé par Pitt de la haute direction de ce journal. C'est lui qui en rédigea le prospectus; Gifford fut choisi pour éditeur, Jenkinson et George Ellis frères et quelques autres en furent les collaborateurs principaux. Le journal fut publié régulièrement du 20 novembre 1797 au 9 juillet 1798, époque à laquelle il cessa de paraître. Quelque difficile qu'il soit de distinguer ce qui appartient à chacun dans une publication qui eut simultanément pour collaborateurs tant d'hommes de talent, au nombre desquels il faut compter Pitt lui-même, on sait que presque toutes les poésies semées dans le journal sont dues à Canning, et qu'il y donna aussi, sinon la totalité, du moins une partie des *Corsaires, ou le double arrangement*, plaisanterie burlesque sur le drame

sentimental allemand. A la tribune, Canning, réélu par le bourg de Wendower, ne se montrait pas plus favorable à la cause de la révolution. En 1799, Tierney demanda que l'on prît une résolution déclaratoire du devoir des ministres de Sa Majesté de ne montrer aucune répugnance à traiter de la paix avec la république française. Le discours par lequel Canning répondit à cette demande fut cité comme un modèle d'éloquence, et eut pour effet d'imposer silence à l'opposition pendant tout le reste de la session. Cette ligne de conduite ne l'empêcha pas de soutenir, toujours avec le ministère, le principe de l'abolition de la traite des noirs; mesure qui alors avait l'approbation du gouvernement. La motion que Wilberforce fit à ce sujet, en 1798, avait trouvé dans le député de Wendower un appui zélé; et, en 1799, il parla encore avec force dans le même sens et contribua au triomphe des amis de l'humanité qui virent enfin la loi proscrire l'odieux trafic de l'homme par l'homme. Du reste, on devine assez que la philanthropie et les principes n'étaient que des mots dans les discours de Canning. Il soutenait l'abolition parce que Pitt la voulait; et Pitt la voulait parce qu'il y apercevait la ruine des colonies françaises ! Vint ensuite l'importante question de l'union avec l'Irlande : Canning parla plusieurs fois et longuement pour l'appuyer. La même année, il fut nommé un des commissaires pour la direction des affaires de l'Inde. Le 8 juillet 1800, il épousa la plus jeune des filles du général John Scott de Balcomie, qui avait amassé une fortune immense dans les Indes-Orientales. Elle lui apporta plus de 100,000 livres sterling, et lui assura ainsi une honorable indépendance. Par cette union il devint beau-frère du marquis de Titchfield. Rien d'important ne signale la vie de Canning pendant cette période du ministère Pitt. Il le soutint intrépidement dans toutes les occasions, s'acharnant de plus en plus contre la démagogie française, s'opposant, lors des ouvertures pacifiques de Bonaparte, au commencement de l'année 1800, à toute proposition de paix, et soutenant de toutes ses forces la suspension de l'*Habeas corpus*. La chute du ministère, en 1801, amena pour Canning la nécessité de renoncer à tous ses emplois. Deux causes avaient contribué à ce renversement : l'une était la répugnance de Pitt à signer avec la France une paix qu'il jugeait être indispensable pour l'instant; l'autre la répugnance du roi à remplir à l'égard des catholiques irlandais les promesses qui leur avaient été faites à l'époque de l'union. Il fut alors question d'une combinaison qui eût replacé lord Grenville au ministère. Cet homme d'Etat y eût amené avec lui Canning et Windham. Mais ce projet échoua. Privé de toutes ses places, Canning reparut au parlement l'année suivante (1802), comme représentant du bourg irlandais de Tralée. Il siégea dans les rangs de l'opposition et fit pleuvoir sans réserve les traits d'une critique acérée contre le traité d'Amiens, contre la révolution française, contre l'administration Addington. Non content de combattre à la tribune le système du nouveau ministre, il eut recours à la presse, et entama une guerre de sarcasmes qui continua quelque temps avec beaucoup d'acrimonie. Les addingtonistes ne restèrent pas sans réponse, et pour mieux risposter aux brocards dont les accablait leur fougueux adversaire, ils appelèrent à leur aide quelques-uns de ces *condottieri* littéraires qui, comme autrefois les Suisses, combattent pour de l'argent. Ceux-ci suivirent les traces de Canning et entamèrent la riche mine des personnalités sur le ministre déchu et sur son faiseur. C'étaient tantôt des détails biographiques dont il est plus aisé de se fâcher que de se défendre; tantôt des scènes imaginaires, des bouffonneries, des satires. Une de celles-ci, intitulée *la Conversation et le Docteur*, eut beaucoup de vogue. Du terrain de la plaisanterie, Canning passa dans celui du dithyrambe et fit paraître, à la gloire de son grand ami, une ode qu'il intitula : *le Pilote qui surmonte l'orage*. Cependant au milieu des divergences que laissaient apercevoir entre eux les deux ex-ministres, lord Grenville et Pitt, Canning penchait plutôt pour les opinions du premier et songea sérieusement à prendre parti pour lui. La rentrée de Pitt au ministère, en mai 1804, mit un terme à ces oscillations. Il appela Canning auprès de lui en le nommant à la place de trésorier de la marine que quittait Tierney. Rien de remarquable ne signala personnellement Canning qui fut la même année réélu par Tralee, si ce n'est peut-être le zèle avec lequel, lors des imputations dirigées par Whitbread sur la conduite de lord Melville, le trésorier de la marine saisit à plusieurs reprises l'occasion de plaider la cause de cet homme d'Etat. La mort de Pitt, en janvier 1806, disloqua de nouveau le cabinet; et cette fois un ministère de coalition, composé de Fox et lord Sydmouth d'une part, de lord Grenville, de l'autre, fut mis à la tête des affaires. Canning, quoique l'on ait fait remonter à cette époque le mot qu'il ne prononça que quelques années plus tard dans un discours public à Liverpool : « Ma fidélité politique « est ensevelie dans la tombe de M. Pitt, » était alors trop exclusif dans ses opinions relativement aux mesures à prendre contre la France pour faire partie de l'administration. Réélu par le bourg de Sligo, il prit donc encore rang parmi les opposants, et ayant en tête, outre ses antagonistes habituels, quelques-uns de ses anciens amis, il rompit des lances contre ce qu'il appelait ironiquement tous les talents, toute la sagesse et toute l'expérience d'une armée combinée de whigs et de torys, de foxistes et de pittistes. Parmi les discours qu'il prononça pendant ce laps de temps doivent être remarquées son adhésion à la motion de Spencer Stanhope sur l'inconvenance de voir Ellenborough siéger dans le cabinet; ses critiques des nouveaux arrangements militaires introduits par Windham; enfin ses nombreuses allocutions au sujet des négociations avec la France (1807). Fox alors venait de suivre au tombeau son formidable rival (septembre 1806), et il avait été remplacé au ministère par lord Howyck (aujourd'hui lord Grey). Canning posa en principe que les négociations étaient illusoires, que l'ennemi,

selon son usage, les traînerait en longueur sans rien conclure; qu'en dernière analyse les délais profiteraient à la France et tourneraient au détriment de la Grande-Bretagne. Ces prédictions, qui coïncidaient avec les progrès sans cesse plus marqués de l'empire français et avec la rupture de l'équilibre européen, fomentaient l'inquiétude dans les hautes classes de la nation et donnaient du poids aux torys. Le bill en faveur des catholiques d'Irlande arriva sur ces entrefaites (avril 1807), en dépit du roi dont la répugnance formelle pour tout ce qui portait atteinte à la suprématie de l'Eglise anglicane était connue de tout le monde. Le bill, cette fois, avait des chances en sa faveur. Pour éviter un dénoûment que l'on redoutait plus que tout, on fit courir le bruit de captation exercée par les ministres sur les sentiments du roi, pour en obtenir plus que les promesses de 1800 et la prudence n'ordonnaient d'en accorder aux catholiques. C'est sous l'influence du ressentiment qu'une telle conduite devait inspirer que le roi, décidé depuis longtemps à cette mesure, feignit d'arriver enfin au parti de former un nouveau cabinet, dont le duc de Portland fut le chef et dont Canning fit partie en qualité de ministre des affaires étrangères. On voit assez que ce changement avait été amené par des intrigues. Elles n'échappèrent point à la malignité du public, et une foule de brocards et de pamphlets saluèrent l'avénement des nouveaux ministres. On blâmait aussi très-vivement Canning d'avoir accepté une place dans un ministère anti-irlandais, lui qui jusque-là s'était exprimé en faveur des catholiques d'Irlande. Canning se chargea, non de réfuter, mais de contredire ces allégations à la chambre. Des partisans de la nouvelle administration avaient accusé les membres sortants d'avoir tâché d'extorquer au roi une mesure qui aurait sur-le-champ conféré aux catholiques tous leurs droits politiques; un autre orateur ayant proposé de passer à l'ordre du jour sur cette question, Canning saisit l'occasion pour protester qu'il avait fait tous ses efforts pour prévenir une telle crise; qu'il avait conseillé par écrit des mesures pour l'empêcher; que ses collègues Eldon et Portland en avaient fait autant; enfin qu'ils n'avaient accepté que lorsque la détermination royale avait été irrévocablement prise; qu'en effet la question était, non entre ministère et ministère, mais entre l'ancien ministère et le souverain. Du reste, comme il sentait que de semblables déclarations ne pouvaient donner le change aux hommes clairvoyants, et que le gouvernement ne devait pas compter sur une majorité dans la chambre, il ajoutait qu'ayant une fois accepté le fardeau que leur imposait le choix du monarque, ses collègues et lui seraient fidèles à leur opinion; qu'en vain ils seraient tourmentés par une suite de motions vexatoires, qu'en vain même ils verraient le parlement se déclarer contre eux, qu'il leur resterait la ressource d'un appel au pays, etc. La menace était du 3 avril : elle fut effectuée le 27. Tandis que plus que jamais le cabinet travaillait les élections dont effectivement le résultat lui fut favorable, les mesures hostiles contre le gouvernement français prenaient non seulement de l'activité, mais une marche toute nouvelle. Aux sollicitations du prince de Stahrenberg qui recommandait fortement au ministre des affaires étrangères la cessation des hostilités entre la France et la Grande-Bretagne, Canning répondait par des récriminations sur la coalition des puissances continentales pour subjuguer sa patrie et lui imposer une paix ignominieuse. Une fois résolu à la guerre, Canning pensait qu'il fallait la faire à la manière de Napoléon, c'est-à-dire par masses et en dirigeant toutes ses forces sur un point vulnérable. C'est ainsi qu'il commanda le bombardement de Copenhague et la prise de la flotte danoise que, en dépit de la neutralité, il regardait comme l'auxillaire de la France (1). Mais bientôt le parti des demi-mesures, non moins hostile sans doute à la France, mais moins habile, l'emporta dans le cabinet. Castlereagh, son collègue au département de la guerre, en était le chef. Canning aurait voulu que l'on se portât en Espagne, où la résistance qui se manifestait déjà devait doubler les forces anglaises; Castlereagh préféra une diversion sur Walcheren et tout le groupe de la Zélande. Ces questions et beaucoup d'autres divisaient le cabinet; et ces dissensions n'étaient pas tout à fait un secret pour le public. Castlereagh méprisait la naissance assez vulgaire de son collègue; Canning dissimulait à peine le peu d'estime que lui inspirait la médiocrité laborieuse et routinière de Castlereagh. Une intrigue fort compliquée avait même ajouté à ces dissentiments : Canning demandait le portefeuille de la guerre pour lord Wellesley, et, en cas, de refus offrait sa démission : le duc de Portland, chef du ministère, le fit consentir à suspendre ses résolutions jusqu'à l'issue de l'expédition contre la Zelande. Le résultat de ce malencontreux armement fut connu le 2 septembre. Le duc de Portland se pressant peu de remplacer Castlereagh par lord Wellesley, Canning et ensuite Castlereagh envoyèrent leurs démissions : la dernière fut acceptée. Canning reprit son portefeuille. Mais tout n'était pas terminé. Dix jours après cette solution apparente, eut lieu un autre dénoûment. Les deux adversaires politiques eurent une rencontre sur le terrain de Putney-Heath. C'est Castlereagh qui envoya le cartel. Tous deux tirèrent deux fois, et Canning reçut dans la cuisse la balle de son ex-collègue. On allait recommencer lorsqu'Ellis aperçut du sang sur la cuisse de Canning, et fit cesser le combat. La blessure du reste était peu dangereuse; l'os n'avait été qu'effleuré, et Canning, rapporté chez lui, en fut quitte pour quelques semaines de repos. Mais ce qui dut lui être plus sensible, George III exprima très-vivement combien il désapprouvait un mode si étrange de terminer les différends politiques, et accepta les démissions de

(1) Cette opinion du ministère anglais avait été fortifiée par la communication des articles secrets du traité de Tilsitt, d'après lesquels la flotte du Danemark devait être livrée à Napoléon. (*Voy.* ALEXANDRE.)

Canning, de Castlereagh et du duc de Portland. Quoiqu'il eût cessé de faire partie du cabinet, où peu après il eut le déplaisir de voir rappeler Castlereagh, bientôt Canning put dire que la force des choses avait enfin imposé son système au gouvernement. Les secours de la Grande-Bretagne dans la Péninsule devinrent de plus en plus considérables, et parmi les discours qu'il prononça dans la chambre, toujours en faveur d'un ministère qui suivait ses plans, on remarqua surtout sa réponse éloquente à Whitbread qui avait exprimé des sentiments de découragement à l'égard de l'Espagne. Après avoir démontré la nécessité, le devoir pour la Grande-Bretagne de secourir la Péninsule, « l'armée « française, ajoutait Canning d'un ton prophéti- « que, a pu accomplir et accomplira peut-être en- « core la conquête de toutes les provinces les unes « après les autres; mais elle n'a pu parvenir et ne « parviendra jamais à conserver de telles conquêtes « dans un pays où l'influence du conquérant ne s'é- « tend pas au delà des limites de ses postes militai- « res, où son autorité n'est reconnue que dans les « forteresses et les cantonnements qu'il occupe, où « tout ce qui est derrière lui, devant lui, autour « de lui, ne respire que le mécontentement, la « vengeance méditée et la haine inextinguible. Puisse « la lutte être longue! et puisse-t-elle continuer à « être aussi fatale aux troupes françaises qu'elle l'a « été jusqu'ici!... Je ne connais aucun principe « d'humanité qui me défende de me réjouir lorsque « je vois qu'un pareil sort (l'anéantissement) est « destiné à ceux qui sont maintenant les instru- « ments de la tyrannie et de la violence (13 juin « 1810). » Il fut plus énergique encore le 4 mars 1811, lorsqu'il adjura la chambre de demander qu'on persévérât dans le parti adopté. Lors de la discussion du bill qui conférait au prince de Galles le titre et les fonctions de régent, il s'efforça de faire diminuer les restrictions imposées au pouvoir du régent : sans doute il espérait par là se concilier les bonnes grâces du prince dont personnellement il n'était pas le favori. Mais cette conduite ne décida pas encore le prince en sa faveur, et lorsqu'à la mort de Perceval (11 mai 1812), il fut question de lui pour réparer la perte que le cabinet venait de faire, on rappela qu'il avait appuyé chaudement la motion de Grattan en faveur des catholiques irlandais, malgré le vœu contraire de Liverpool et de Castlereagh. Il fut impossible de s'accommoder, soit à cause de cette raison, soit parce que l'arrangement proposé lui eût donné, avec les affaires étrangères, la conduite de la chambre des communes. Deux tentatives furent encore faites, l'une par le marquis de Wellesley, l'autre par lord Moira, que successivement le prince régent chargea de composer une administration dont Canning eût fait partie. Mais l'une et l'autre échouèrent, et au fond nulle de ces tentatives n'était bien sérieuse. Repoussé ainsi de toutes les avenues du ministère, Canning se mit à faire contre Castlereagh, qui chaque jour prenait plus d'influence et devenait le ministre dirigeant, une opposition aussi âpre que celle à laquelle il s'était livré contre le ministère Addington. Mais sa position n'était plus si franche, si nette : il était tout au plus le chef d'un tiers parti, et se tenait entre le gouvernement et la vieille opposition whig qui déjà était devenue, chez quelques-uns de ses membres, le pur radicalisme. Le 22 juin 1812, il proposa que la chambre s'engageât à prendre en considération la question catholique dès le commencement de la session suivante, et la puissance avec laquelle il traita plus complétement que jamais l'objet en litige obtint à sa motion une majorité de 129 voix. Après une telle résolution, la dissolution du parlement ne pouvait être douteuse : elle eut bientôt lieu; mais cette mesure extrême n'empêcha pas Canning de reparaître à la session suivante : il était député de Liverpool, où quatre antagonistes de toutes nuances lui avaient en vain disputé le terrain. Le cabinet renoua ses négociations avec lui, et bientôt on le vit annoncer solennellement à ses collègues qu'il confiait la grande question sur laquelle il avait été secondé avec tant de succès dans le dernier parlement aux soins du vénérable M. Grattan, qui possédait beaucoup plus de talent que lui pour la faire triompher. Cette modestie ne pallia qu'imparfaitement sa nouvelle velléité de désertion. Toutefois rien encore ne fut décidé : les arrangements ministériels échouèrent ou furent ajournés, sans que pourtant il y eût rupture. Aussi n'est-ce que par suite d'un jeu convenu que Canning, après de longs débats qui, en définitive, n'amenèrent que l'ajournement de la question, appuya la motion catholique par un puissant appel aux sentiments de la chambre. Il prit plus de part aux discussions sur le bill relatif à la compagnie des Indes, ainsi qu'à celles sur le traité avec la Suède. Rien là ne répugnait à ses antécédents. Livrer la Suède à un Français auxiliaire de la coalition, indemniser ce royaume qu'avait entamé la Russie, aux dépens du Danemark, ravir à cette dernière couronne, longtemps amie de la France, l'antique fleuron de la Norwége, c'étaient des corollaires naturels du système conçu depuis quarante ans par les copartageants de la Pologne, appliqué depuis par Napoléon, mais à son profit, et sur le point de l'être en sens contraire par ses vainqueurs. Malgré la forme sentencieuse de son langage, Canning ne fut aussi que très-modérément en opposition avec la cour sur les tentatives de la princesse de Galles pour communiquer avec la princesse Charlotte, sa fille. Il déclara que, dans son opinion, les notes du conseil, en 1807, absolvaient pleinement Son Altesse Royale. Quelques antécédents, il faut le croire, lui défendaient moralement de se ranger parmi les persécuteurs de cette princesse. Quels étaient ces antécédents? quel lien unissait Canning à la femme du régent? Il est assez difficile de le comprendre au juste. Est-ce simplement désir d'une ombre d'opposition, ou bien fatuité, désir de faire songer à une intimité ancienne ou nouvelle? Ce qu'il y a de certain, c'est que l'excollègue de Castlereagh passait non-seulement pour plus favorable à la princesse qu'à son mari, mais qu'on lui supposait même beaucoup d'influence sur

la première. Aussi, lorsqu'en 1814, après plusieurs tentatives en sa faveur dans le parlement, il fut question de lui faire quitter l'Angleterre en promettant de doubler au moins son revenu, c'est Canning qui fut chargé secrètement de cette mission délicate, et qui la fit réussir. Il en fut récompensé par le titre d'ambassadeur extraordinaire près du prince régnant (ou plutôt de la régence) de Portugal. Cette nomination étonna beaucoup le public, auprès duquel Canning se crut obligé de prétexter sa santé comme cause d'éloignement. Du reste, il convenait parfaitement et aux ministres de s'affranchir de la présence d'un membre redoutable de l'opposition, et à Canning, dont l'opposition devait tendre à se radoucir, de se trouver éloigné de la chambre où sa position ne pouvait alors qu'être fort embarrassante. Cette ambassade en Portugal ne présenta rien de remarquable. Toutefois il est probable que là, pour la première fois, Canning considéra plus attentivement l'état des colonies américaines, en envisageant ces deux grandes questions : « Jusqu'à quel point les colonies peuvent-elles se « suffire à elles-mêmes et se passer de leurs métro- « poles respectives ? » et « Quelles ressources, quels « avantages l'émancipation des colonies espagnoles « et portugaises présenterait-elle à la Grande-Bre- « tagne, selon qu'elle tolérerait, accélérerait ou re- « connaîtrait la première cette émancipation ? » Mécontent de la tournure des affaires diplomatiques après la seconde chute de Napoléon, il donna sa démission vers la fin de 1815, dans le vain espoir de voir bientôt son ami le marquis de Wellesley (alors duc de Wellington) chef du ministère, et de faire partie du cabinet ; et en attendant il eut tout le temps de parcourir lentement la France. Il y resta même jusqu'au milieu de l'été de 1816 : la santé de sa femme servait de prétexte à cette longue absence. Cependant il la laissa pour retourner en Angleterre se faire réélire à Liverpool. Son triomphe, cette fois, ne fut pas facile : peut-être eût-il été précipité des hustings au son des sifflets, s'il n'eût trouvé moyen de décider la retraite volontaire de ses deux concurrents. Recherché alors de nouveau par le ministère, il fut nommé d'abord président du bureau de contrôle ; puis il s'allia intimement avec son ancien ennemi Castlereagh, et, comme il tenait à s'éloigner de la scène parlementaire, il partit plénipotentiaire près la république helvétique. Du reste, avant son départ, il avait de nouveau donné des gages de son zèle au gouvernement, en soutenant, entre autres projets ministériels, le bill qui conférait au cabinet des pouvoirs extraordinaires. L'imminence des dangers que l'audace révolutionnaire faisait courir à l'ordre social était toujours le texte des orateurs qui défendaient ces projets, et il les développa très-énergiquement encore (24 février 1817). En juillet suivant, de retour en Angleterre, il fut, pour la troisième fois, nommé par Liverpool, après une des batailles électorales les plus vives et les plus compliquées qui aient jamais eu lieu. Cependant la majorité qui le replaça dans la chambre fut plus forte que dans les occasions précédentes. Devenu, en sa qualité de président du bureau des Indes, partie intégrante du cabinet, il prit une part très-active à presque tous les débats de la session de 1818, notamment à ceux du bill d'indemnité, du bill de restriction de la banque, du bill d'amendement, de l'acte de régence et du bill sur les étrangers. Alors parut contre le président du bureau du contrôle un pamphlet dans lequel à la diffamation violente étaient jointes des calomnies. Ce libelle n'avait pas été mis dans le commerce de la librairie, mais on le distribuait sous le manteau. Canning, ne pouvant percer le voile de l'anonyme sous lequel se cachait l'auteur, se contenta d'envoyer, d'une part, à l'éditeur, de l'autre, aux journaux, une lettre à l'anonyme, dans laquelle il le qualifiait de menteur et de lâche. On trouva singulier que celui-ci ne se nommât pas, car la lettre de Canning était un véritable cartel. En 1819, il accueillit la demande de Tierney, tendant à la formation d'un comité pour constater l'état moyen du numéraire en circulation, par un déluge de critiques acerbes et de plaisanteries plus amusantes que ses arguments n'étaient convaincants. Trois mois après, à propos d'une motion de lord Archibald Hamilton, il proclama son opposition prononcée à une réforme parlementaire, soit qu'elle se présentât sous la forme dégoûtante et tyrannique qu'elle avait dernièrement affectée en plusieurs endroits, soit qu'elle empruntât le caractère plus calme et moins offensif, mais non moins dangereux, d'une pétition à la chambre. Même exagération dans la grave question de la révision des lois penales d'Angleterre : tout fut approuvé, tout, selon Canning, eut droit aux respects des citoyens dans ce gothique et disparate monument des caprices de dix siècles. Il soutint de même toutes les mesures financières sollicitées par le ministère et contribua beaucoup à faire emporter d'assaut les taxes nouvelles qui élevèrent le budget ordinaire à la somme de 20,477,000 livres sterlings. Son éloquence et sa hardiesse éclatèrent surtout lorsque, dans la séance du 18 mai, Tierney proposa que la chambre se formât en comité pour faire une enquête sur l'état de la nation. « Jamais, « disait Tierney, ministère ne s'est trouvé dans « une situation plus avilissante. » Et le reste n'était que le développement de ce thème. Castlereagh atterré avait passé condamnation sur plusieurs des faits relevés par Tierney, et déclaré qu'il céderait la place à celui que l'opinion désignerait comme plus digne. Canning ne recula pas ainsi devant l'ennemi et s'empara de la proposition pour la faire paraître sous un jour tout nouveau. « Je désire, « dit-il, que la motion soit adoptée ; je désire que « le comité d'enquête soit formé sur-le-champ. Car « ce comité, qu'aura-t-il à faire, si ce n'est de « compter les nations délivrées, les trônes relevés, « les victoires remportées et les triomphes sans pa- « reils dans l'histoire, tant par leur éclat que par « leurs résultats ? Ce comité, que verra-t-il dans les « annales des dernières années, sinon les théories « réfutées par de grandes actions, les tristes prédic- « tions démenties par de glorieux événements, et,

« malgré l'opposition, cette petite île veillant sur la « tranquillité du monde après l'avoir sauvé. » Ce tableau si flatteur pour l'orgueil britannique excita les bravos de tous les côtés de la chambre, et le ministre, après avoir continué quelque temps sur ce ton, vit enfin, dans une séance où jamais les rangs de l'opposition n'avaient été aussi compacts, 357 voix contre 178 rejeter la motion de Tierney. Il ne répondit pas moins intrépidement en 1820 par des sarcasmes, de pompeuses affirmations et des fins de non-recevoir, aux attaques de l'opposition. Toutes ces assertions ministérielles cependant ne pouvaient changer l'effrayante réalité. Ce n'est pas ici le lieu de retracer les effets de la politique dirigée par Castlereagh. Mais on peut penser que Canning commençait à voir entre quels abîmes le gouvernement était réduit à faire route et à perdre, s'il les avait gardées jusque-là, quelques-unes des illusions politiques de sa jeunesse. Cependant il parla encore en faveur de la liste civile (demandée pour le nouveau roi George IV), et pour la destruction de la franchise de Grampound. Il garda à peu près le silence dans la discussion pour la prolongation de l'*alien bill*. Comme ses treize collègues, il avait été menacé par la conjuration d'Arthur Thistlewood, conjuration qui devait recevoir son effet à un dîner chez lord Harrowby. Cet accord ministériel, cette communauté de destinées ne furent rompus que par le malencontreux procès de la reine. La conduite de Canning pendant ce grave incident se ressentit de la fausse position où il se trouvait engagé. Il se réunit aux démarches ostensibles du cabinet, d'une part, pour déterminer la princesse à souscrire aux conditions raisonnables qui lui avaient été offertes, de l'autre, pour détourner le roi d'un procès scandaleux. Lorsque le message de la reine fut présenté à la chambre (7 juin), après avoir avoué qu'il pouvait résulter beaucoup de mal de tout cela et avoir protesté que les ministres avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour empêcher cet éclat, il ajouta : « J'éprouve un « sentiment d'estime et d'affection inaltérables pour « l'illustre personne qui est l'objet de cette investi- « gation. Si l'on eût médité quelque injustice con- « tre elle, aucune considération sur la terre n'au- « rait pu me décider à y participer ou à rester au « poste que j'occupe maintenant... Tout ce qui a été « fait par le gouvernement à l'égard de Sa Majesté « a été fait dans un esprit d'honneur, de candeur, « de justice et de sensibilité. Ayant accompli mon « devoir en faisant ces observations, j'espère pou- « voir, sans me contredire, céder à mes sentiments « particuliers en m'abstenant de prendre part doré- « navant à ces discussions. » Effectivement, il ne prit la parole qu'une fois au commencement de cette grande enquête, pour déclarer que la reine lui avait toujours semblé être l'âme, la grâce et l'ornement de la société la plus polie. Il quitta aussitôt l'Angleterre et ne revint qu'après la sentence dilatoire de la chambre des lords. Cependant le ministère était décidé à provoquer une autre enquête; et la neutralité n'était plus possible. Déjà, s'il fallait en croire les assertions de Canning lui-même, il avait offert sa démission au roi qui l'avait refusée, en se réservant de lui faire intimer le parti mitoyen qu'il adopta. Peut-être, en effet, Canning fit-il cette offre, que la nécessité d'avoir au moins un orateur dans le ministère ne permettait guère d'accepter. La nouvelle lutte qui se préparait ne souffrait plus d'incertitudes : les autres ministres firent sentir à Canning qu'il devait se résigner de bonne foi à une démission. Cette résignation lui coûta beaucoup, et il est certain qu'il songea longtemps à passer dans le camp des libéraux. Mais ce brusque changement l'eût déshonoré sans lui être utile. D'autre part il avait encore deux perspectives, celle d'une ambassade et celle de revenir un peu plus tard au ministère. La première espérance ne se réalisa point. Il s'agissait d'aller remplacer au congrès de Troppau sir Rob. Stewart, parent de Castlereagh. C'est ici le cas de dire que, selon plusieurs personnes initiées au secret des cabinets, le procès de la reine n'était pas la seule question sur laquelle divergeassent Canning et Castlereagh : la politique extérieure était un sujet bien plus fécond de dissensions et de reproches. Quant au bruit plus bizarre encore, qui courut dans le même temps, que Canning allait être chargé de composer un nouveau cabinet, où pas un des membres de l'ancien, sauf lui, ne serait admis, c'était un simple bruit de parti auquel nul homme d'État ne put croire. Mais ce bruit montrait combien était alors moins grande la distance qui jadis avait séparé Canning et les partisans de la révolution. Déjà deux questions, la reine et l'émancipation catholique, les avaient rapprochés: un sentiment, la haine contre Castlereagh, haine moins patente, mais non moins intense chez le ministre que chez les antiministériels, les faisait sympathiser. Canning ne pouvait voir qu'avec dépit un homme qu'il regardait comme lourd et sans moyens tenir le portefeuille des affaires étrangères, qu'il se croyait seul capable de porter, se donner pour l'héritier du génie et des vues de Pitt, que lui Canning avait secondés avec un enthousiasme qui les lui rendait, en quelque sorte, propres, et l'effacer en abondant dans son sens, en répétant ses paroles, en suivant son système. Quoi de plus naturel alors que d'examiner s'il n'y a pas une autre position à prendre avec les nouvelles tendances politiques qui se font jour par toute l'Europe; et si, puisqu'on vise à la gloire d'inventeur, de fondateur, il ne sera pas plus brillant de marcher à la tête des intérêts nouveaux que de se traîner à la suite de Castlereagh ? Canning étudiait en silence ce nouveau terrain sans prendre d'engagements avec le parti whig, sans rompre avec Castlereagh. Après un court voyage sur le continent, il reparut à la chambre basse en 1821; et, appuyant en général les ministres, excepté dans leur conduite machiavélique à l'égard des révolutions espagnole, napolitaine, piémontaise, ou ne les contrariant que sur des détails et sur la question catholique qu'il traita encore plusieurs fois dans le sens libéral et avec son talent ordinaire, il

se donnait aux yeux des whigs et de la cour les avantages de l'opposition et du ministérialisme, et n'était ni tout à fait ennemi ni tout à fait ami. Ce rôle équivoque fatigua le ministère, qui enfin, pour l'éloigner et ne pas le mécontenter, le nomma, en remplacement de lord Hastings, gouverneur général de l'Inde. Canning faisait le plus lentement possible ses préparatifs de départ, et pourtant était sur le point de mettre à la voile, lorsque le suicide de Castlereagh (12 août 1822) changea encore une fois son sort. Lord Liverpool peignit Canning au roi comme le seul homme en état de remplacer le ministre défunt. George IV, depuis la procédure contre sa femme, avait gardé son antipathie contre Canning; et il fallut toute l'urgence des circonstances, la nécessité d'avoir un homme capable de diriger la chambre, et la physionomie menaçante de toute l'Europe partagée en deux camps; il fallut de plus que Canning dît publiquement à Liverpool que, vu les circonstances, il pouvait être bon de ne plus remettre de longtemps la question catholique sur le tapis, pour décider Sa Majesté à confier aux mains de l'ex-président du contrôle les sceaux des affaires étrangères. On assure qu'en les lui donnant le monarque exprima le désir de le voir suivre la même ligne que son prédécesseur. « Sire, « répondit Canning, il s'est tué. » Ce mot, s'il est vrai, révélait tout un système. Mais il est plus que permis de douter que Canning ait fait cette réponse. Très-probablement à cette époque il hésitait encore sur la marche qu'il devait suivre. Cette fluctuation d'idées est encore sensible dans les réponses du nouveau ministre aux véhémentes interpellations de lord Russel, sur les traités qui liaient la France et l'Angleterre. « Y a-t-il, disait l'orateur, à l'occa« sion des menaces prodiguées par les légitimités « européennes aux cortès d'Espagne, y a-t-il dans « ces traités quelque clause par laquelle l'Angleterre « garantisse aux Bourbons le trône de France ou « d'autres couronnes? » La réponse évasive de Canning, qui se bornait à renvoyer son interrogateur aux traités de 1814 et de 1815, lui valut de la part de ce dernier, pour toute réplique, une invitation d'étudier plus sérieusement et plus profondément la série des traités en question, et surtout de s'expliquer plus catégoriquement dans une autre séance. Le résultat de ces dialogues parlementaires fut une déclaration du ministre portant : 1° que le cabinet britannique avait l'attitude d'une puissance médiatrice entre la France et l'Espagne; 2° que, d'après le discours de clôture du roi aux chambres législatives françaises, le gouvernement n'avait pas dû s'attendre au système embrassé par le cabinet des Tuileries; 3° enfin qu'en inscrivant sur sa bannière le principe de non-intervention armée, la Grande-Bretagne avait renoncé en cette occasion à le défendre par les armes. La France ici, disait-il, n'était pas ambitieuse : elle n'occuperait le territoire que pour d'autres, non pour elle; temporairement, non à toujours. La grande question des colonies était complétement hors de cause dans l'invasion française. Du reste, rien dans les traités ne garantissait le trône de France aux Bourbons : il était dit seulement que jamais membre de la famille de Napoléon ne posséderait ce trône. Pour l'Espagne, neutralité parfaite et qui ne pouvait cesser que lorsque l'état de cette contrée léserait de la manière la plus évidente la prospérité de l'Angleterre. On voit combien ce langage ambigu était peu propre à satisfaire les idées exclusives des deux partis. Les légitimistes trouvaient bien molle cette neutralité dans une lutte révolutionnaire, et ils criaient à l'apostasie; les révolutionnaires tonnaient contre la faiblesse du ministère qui laissait les puissances continentales agir sans frein et sans contrôle, ne consultant la Grande-Bretagne que pour la forme. A vrai dire, deux raisons majeures empêchaient tout homme d'État un peu circonspect de lancer de nouveau la Grande-Bretagne dans l'arène des combats, l'imminence d'une révolution intérieure, liée à une redoutable crise commerciale et manufacturière, puis l'énormité de la dette, ténia rongeur au prix duquel l'Angleterre était restée victorieuse sur le champ de bataille. Les torys exagérés ne voulaient pas voir ces causes puissantes d'inertie et de longanimité. Leurs incriminations furibondes forçant chaque jour Canning à imaginer un nouveau palliatif et à chercher des appuis moins exigeants, le poussaient rapidement vers les whigs. Bientôt il n'eut plus à sa disposition qu'une formule pour dessiner son système : grandeur et gloire de l'Angleterre, et en conséquence opposition aux envahissements des ennemis de l'Angleterre, opposition à la rupture de l'équilibre. En apparence et dans un sens n'avait-ce pas été le principe de toute sa vie politique? n'était-ce pas celui de Pitt? n'est-ce pas celui de tout Anglais digne de ce nom? L'Angleterre doit, sous peine de périr, combattre partout et toujours l'omnipotence continentale. Que cette omnipotence réside en un seul ou en quatre, qu'elle appartienne à Napoléon ou à la sainte alliance, qu'elle ait pour mot d'ordre la révolution ou la légitimité, qu'importe? elle aspire à tout courber sous son joug, même l'Angleterre; et l'Angleterre doit chercher le réactif propre à la dissoudre. Cependant ces idées ne s'énoncèrent pas encore sur-le-champ avec tant de netteté. D'abord un membre de l'opposition proposa une adresse au roi pour lui demander le renvoi des ministres, attendu la faiblesse et l'inhabileté dont ils avaient fait preuve dans les négociations sur la guerre d'Espagne. Accueillie avec mollesse, cette motion devint pour Canning un moyen de se plaindre de vaines tracasseries, d'exiger de ses antagonistes politiques ou le silence, ou un jugement en forme, et de ressaisir l'offensive. En même temps il faisait sentir aux whigs qu'être neutre, après avoir été si hostile à la révolution française, c'était, en dépit du langage ostensible tenu aux torys, avancer de leur côté. Le 15 mai suivant, à propos d'une motion de M. Buxton pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies d'Amérique, il proposa, au lieu du projet de cet orateur, trois résolutions qui, repoussant le principe de l'affranchissement subit, y substituaient celui de l'amélioration graduelle. On re-

marqua que dans ce discours Canning présenta le christianisme comme parfaitement compatible avec le principe de l'esclavage, et prétendit que la doctrine du Christ n'avait contribué en rien à éteindre cette plaie du monde romain. La question catholique revint ensuite. Sir Francis Burdett concluait à supprimer « cette comédie annuelle qui consistait à « former en faveur des catholiques des demandes « qu'on était certain de voir rejeter. » — « Et que « les ministres proposants désirent voir rejeter, » ajoutait lord Nugent. Canning ne put répondre que par des faux-fuyants, disant en somme que, si pour l'instant il était impossible de réunir en faveur de l'émancipation catholique les suffrages de tout le ministère, plus tard peut-être, par une nouvelle composition du parlement, toutes les demandes présentées pour les catholiques viendraient à être admises, et qu'en attendant, le parti le plus mauvais à prendre serait de déserter leur cause comme désespérée, sans même risquer le combat. Alors M. Brougham, après avoir répliqué qu'il était inutile de conserver la moindre lueur d'espoir pour les catholiques, peignit d'un ton profond et grave la fausse position du ministère siégeant à côté de ses ennemis, usant sa voix éloquente à plaider la cause qu'il improuvait dans son cœur. « Ses ennemis l'envient, « dit-il, ses vrais amis en ont pitié. Tout le monde « sait que, lorsqu'il entra dans le ministère, son « avenir dépendait du lord chancelier Eldon : il lui « sacrifia son opinion sur les catholiques. C'est un « exemple incroyable de soumission pour obtenir « une place ; un exemple qui n'a pas son pareil dans « l'histoire des tergiversations politiques. » Canning alors, se mettant debout, s'écria : « Je me lève pour « dire que cela est faux. » Un temps de silence accueillit cette violente repartie, puis une longue agitation succéda. Le président rappelait le ministre au règlement, et l'invitait à rétracter ses expressions. Celui-ci dit qu'il désavouait les mots qui avaient blessé la chambre, mais non le sentiment qui les lui avait dictés. Plusieurs membres s'interposèrent : quelques-uns voulaient que la chambre mît les deux adversaires aux arrêts : sir Rob. Wilson distingua l'homme politique de l'homme privé, disant que Brougham n'avait attaqué que le premier ; Brougham lui-même confirma cette explication ; et Canning promit de ne plus y penser. Ainsi finit cette scène violente. Mais l'opinion ne fut pas satisfaite de ce dénoûment, qui laissait le ministre prévenu de mentir à sa conscience pour obtenir un portefeuille, et son antagoniste sous le poids d'un démenti. L'année 1823 vit encore marcher à grands pas la solution du problème relatif aux colonies espagnoles. Déjà, dès la fin de 1822, Canning avait, quoique sans éclat, posé en principe l'établissement de consuls dans les principaux ports des nouveaux États. Bientôt des commissaires partirent avec la mission d'examiner la situation de ces pays ; et l'on vit généralement dans cette mesure le prélude de la reconnaissance. La marche rapide des troupes françaises en Espagne, l'espèce de gloire que cette expédition semblait donner au règne si pacifique des Bourbons, indisposaient l'orgueil britannique, qui se joignait à l'esprit de parti, à l'esprit radicaliste, pour demander une compensation en faveur de la vieille Angleterre. La reconnaissance formelle des républiques américaines, avant que d'autres puissances les eussent reconnues, présentait des chances dans l'un et l'autre sens. L'intention, alors exprimée par des puissances continentales, d'employer ou de favoriser la coaction contre les républiques, accéléra la manifestation de plans opposés de la part de l'Angleterre. Dans une entrevue avec l'ambassadeur français (M. de Polignac) qui parlait d'un congrès contre les indépendants du nouveau monde, Canning déclara en termes non équivoques que la Grande-Bretagne désirait que l'Espagne prît elle-même les devants en reconnaissant l'indépendance des colonies, mais qu'elle ne pouvait attendre indéfiniment cet événement ; et que, si quelque puissance étrangère s'unissait à l'Espagne dans une entreprise contre les colonies espagnoles, la Grande-Bretagne serait forcée d'agir selon que ses intérêts le commanderaient. On pense bien qu'après ce langage il ne put être sérieusement question d'expédition contre les Américains du Sud. Un dîner public à Plymouth (novembre 1823) fournit bientôt à Canning l'occasion d'une profession de foi plus ferme, et dans laquelle en affectant le même langage qu'autrefois, il laissa percer de tout côté les idées nouvelles. En voici l'analyse : « Tout homme public « doit s'attendre à des attaques impitoyables ; je m'y « suis attendu, et je suis invariablement ma route. « Un jour justice me sera rendue, et l'on verra que « dans l'ensemble mes sentiments ont été à l'unisson « de ceux de tout le pays. La philosophie moderne « est large dans ses formules : perfection, amélioration, bien-être du genre humain. Moins vaste, « j'avoue que le grand objet de mes méditations « dans la conduite des affaires politiques est l'intérêt de la Grande-Bretagne. Cet intérêt d'ailleurs « n'est pas isolé : nous sommes unis intimement au « système du reste de l'Europe. En résulte-t-il que « nous devions en toute occasion, avec une activité « intrigante et inquiète, nous mêler des affaires « de nos voisins ? non. Pesons les devoirs qui « s'entre-choquent, pesons les avantages rivaux « qui nous sollicitent de côtés divers. Ainsi nous « nous sommes abstenus de prendre part dans les « différends entre l'Espagne et la France. Et qui « doute maintenant que nous n'ayions eu raison ? « Savions-nous seulement ce que nous aurions été « faire dans la Péninsule ? Aurions-nous secondé une « résistance nationale, ou seulement alimenté une « guerre civile ? Et qu'on ne dise pas que nous nous « maintenons en paix parce que nous avons peur. « L'Angleterre est comme la flotte de guerre qui « dort sur les flots, et qui dans une minute vomira « la mort par mille bouches à feu. Toutefois rien de « mieux pour elle que le repos. Cultivons les arts de « la paix, et procurons au commerce, qui renaît, « *une plus grande extension et de plus grands débouchés.* » L'opposition fut plus pressante encore sur toutes ces questions pendant la session de 1824. Cha-

que jour elle gagnait du terrain, et le ministère, quoiqu'il crût son honneur engagé à disputer pied à pied, n'en reculait pas moins, n'en était pas moins toujours débordé. De concessions en concessions, non sans doute aux hommes du libéralisme, mais à la force des choses que Pitt avait voulu et su comprimer, mais que ses élèves se sentaient impuissants à paralyser plus longtemps, le ministère en était réellement venu à être, de fait en même temps que de langage, révolutionnaire. Toute innovation politique en Europe et hors d'Europe attendait, espérait, et souvent obtenait sa sanction. La Grèce surtout implorait les secours de l'Angleterre dans sa lutte contre les Ottomans; et quoique le ministère, par sa position vis-à-vis des puissances du continent, ne fût pas en mesure de l'aider directement, il favorisait l'élan public en faveur de cette nation malheureuse, laissait les secours d'hommes et d'argent prendre le chemin de la Morée, et répondait (1er décembre 1824) à son gouvernement provisoire que si tôt ou tard les Grecs jugeaient convenable de réclamer la médiation britannique, il ferait tous ses efforts pour qu'elle leur fût utile. Enfin, au commencement de 1825, une note communiquée à tous les ministres étrangers accrédités à Londres les informa que Sa Majesté britannique envoyait des chargés d'affaires dans les États de la Colombie, du Mexique et de Buenos-Ayres, et qu'elle allait conclure avec ces États des traités de commerce. La Grande-Bretagne n'avait en rien contribué aux événements qui avaient amené l'indépendance de ces États, elle les reconnaissait, c'était tout. La Grande-Bretagne n'était pas non plus infidèle aux traités de 1799 et de 1814. Le premier avait eu pour but le renversement de Bonaparte; le second stipulait que le gouvernement anglais ne fournirait point de secours aux insurgés, et un ordre du cabinet en 1814, un acte du parlement en 1819, avaient interdit aux sujets anglais de fournir aux insurgés des munitions de guerre. Enfin la Grande-Bretagne avait à diverses reprises offert sa médiation entre les colonies et l'Espagne. Mais celle-ci l'avait toujours déclinée ou bien avait évité de s'expliquer sur la base qu'il conviendrait d'adopter. La force des choses pourtant l'avait amenée, à la fin de 1822, à proférer le mot d'indépendance des colonies comme point de départ d'un arrangement. Dès lors l'Angleterre a pu admettre ce principe. La deuxième partie de la note, plus remarquable encore peut-être, contenait la théorie des procédés à suivre avec les gouvernements de fait, une fois qu'ils ont acquis certaine stabilité. Lorsque des colonies ou des tributaires se séparent de la métropole ou de la puissance gouvernante, il n'est pas nécessaire que les puissances tierces, pour entrer en relation avec le nouvel État, attendent qu'il plaise à celle-ci de reconnaître en droit une émancipation qui existe en fait. L'exemple tiré de la conduite de l'Angleterre et de l'Europe contre la révolution française, et de la restauration des Bourbons, ne prouve rien. Tous les gouvernements de l'Europe, notamment l'Espagne, ont traité avec la république française et avec Bonaparte : l'Angleterre l'eût fait elle-même en 1808 et 1814, s'il eût consenti à traiter sur des bases raisonnables. La coalition a eu lieu contre l'ambition impériale, non contre le principe du gouvernement de fait appliqué en France ni par respect pour la monarchie légitime. L'Espagne, ajoutait Cannnig, ne peut ignorer que, même après qu'on eut mis de côté Bonaparte, il fut question d'un autre qu'un Bourbon pour le trône de France. Il terminait par tourner très-finement en ridicule l'intention où était M. Zéa de garantir, par une protestation solennelle, l'imprescriptibilité des droits du roi des Espagnes et des Indes. On le voit, la palinodie était complète; et, après ce pas, on ne devait plus douter qu'à moins d'un renversement de ministère, une marche tout à fait nouvelle ne dût être imprimée à la politique de l'Angleterre. Le parti pris à l'égard du Mexique, de la Colombie et de Buenos-Ayres prouvait qu'on en ferait autant à l'égard du Guatimala, du Chili et du Pérou, dès que ces contrées auraient un gouvernement stable. L'attitude de l'Angleterre, lors des troubles qui éclatèrent en Portugal après l'abdication de don Pédro en faveur de sa fille, et la promulgation de la constitution, achevèrent de prouver que le disciple de Pitt, infidèle aux principes du grand homme, ne reculerait plus dans la carrière où il venait d'entrer. Et, en effet, sa position était de celles où il faut se mouvoir, quoique le mouvement lui-même ait ses dangers. Un pas en arrière défaisait en un instant toute son administration et lui enlevait peut-être à jamais le ministère. L'inertie, le *statu quo* lui enlevaient l'appui tout à fait circonstanciel du libéralisme. Il fallait donc aller en avant. Et il obéissait à cette dure nécessité; et tout en se roidissant pour se tenir dans le milieu entre les partis extrêmes, tout en affectant la plus grande répugnance pour les guerres, pour les révolutions, pour les désordres, il devenait menaçant à son tour. Canning prit donc la résolution d'intervenir en faveur de la constitution portugaise, attaquée par un parti que soutenait l'Espagne. Après en avoir fait la promesse formelle à l'ambassadeur de la régence, il annonça lui-même à la chambre des communes, le 11 décembre 1826, ses intentions à cet égard. Les traités faisaient un devoir à l'Angleterre de fournir des secours militaires au Portugal dès qu'elle en serait requise. L'Angleterre remplissait ses obligations : elle avait déjà pris à cet effet des mesures décisives. Ainsi le voulait la politique. Ici le temps était venu d'intervenir. Naguère, lors de la blâmable invasion de l'Espagne, les circonstances étaient autres : nulle clause ne liait l'Espagne et la Grande-Bretagne; et quant au danger de voir la France gouverner l'Espagne, qui pouvait sérieusement le croire grave? Qu'était-ce que l'Espagne? Oui, jadis, il y avait eu sur le globe une Espagne puissante, riche, formidable par ses possessions dans tous les mondes, une Espagne maîtresse des Indes. Celle-là, il eût été ruineux pour l'Angleterre de la voir tomber aux mains ou même sous l'influence de la France : de là les guerres de géant entre les coalitions européennes mues par l'Angleterre et l'empire envahisseur de Napoléon.

Mais ce qu'on appelait aujourd'hui l'Espagne, ou même les Espagnes, n'était qu'un fragment de cette antique monarchie. La France avait franchi les Pyrénées ; lui, Canning, sans armée, sans folles dépenses, avait ôté un hémisphère à ce monarque que l'on restaurait : d'un mot il avait séché la vie dans le sein de l'Espagne ; d'un trait de plume il avait rétabli la balance de l'ancien monde en donnant l'existence au nouveau. L'Angleterre sur ce globe est haut placé ; de plus elle n'ignore pas que sous sa bannière se réunit tout ce que l'époque compte de mécontents, d'esprits inquiets, de cœurs et de bras énergiques dans leurs désirs du mieux. « Je pâlis « à l'idée de cette force, ajouta Canning, car c'est « la force d'un géant. Notre but n'est pas de chercher « les occasions de la déployer ; mais notre devoir « est de faire sentir à ceux qui professent des sen- « timents exagérés que leur intérêt n'est pas de se « donner un tel empire pour adversaire. L'Angle- « terre, dans la lutte des opinions politiques qui agi- « tent le monde, est dans la position du maître des « vents : elle tient dans ses mains les outres d'Éole ; « et nous pouvons d'un seul mot les lâcher sur le « monde (1). » On se souvient encore du retentissement que ces paroles eurent en Europe, et depuis on a souvent donné au ministre le surnom de l'*Éole britannique*. Ces prophéties, ces menaces coupées de réticences et de conseils aux trônes, furent pour beaucoup de personnes l'équivalent d'une déclaration révolutionnaire ; d'autres pensèrent que du moins l'aveu était imprudent, et que, même vrai, l'état des choses actuel est de ceux que l'on constate, mais que l'on cache. L'imprudence serait incontestable en effet, si Canning alors eût été du parti des rois contre les insurrections ; mais son intérêt présent était dans les rangs opposés. Et au reste, sa position personnelle lui ordonnait d'éviter toute grande lutte par les armes : il sentait bien qu'il n'était qu'une transition ; atermoyer, mitiger, était la seule chance de salut pour son portefeuille ; la paix seule pouvait le maintenir ; une fois la question révolutionnaire remise derechef aux chances d'une guerre générale, il n'était l'homme ni des légitimistes ni des révolutionnaires. Mais le destin ne le réservait pas plus à voir ces grands débats se vider de son vivant que sous son influence. Quoique jeune encore pour un homme d'État, il sentait sa constitution s'affaiblir de jour en jour. La fortune sembla lui sourire encore une fois en le portant dans sa patrie au comble des honneurs. Lord Liverpool, depuis longtemps malade, et hors d'état d'agir, fut remplacé, le 12 avril, par Canning dans le poste de premier commissaire du trésor, équivalent à celui de premier ministre. Alors voulant faire révoquer cette nomination qui avait été précédée de nombreuses intrigues pour et contre, et qui à coup sûr n'eût pas eu lieu si les chambres n'eussent été en pleine session, les comtes Bathurst et de Westmoreland, le lord chancelier Eldon, le duc de Wellington, Peel, en un mot tous les ministres envoyèrent simultanément leur démission. Leurs prévisions furent complétement déçues, en dépit des sentiments bien connus du roi ; et Canning, lancé enfin par cet isolement indicateur de haines irréconciliables dans une voie décidément contraire à celle de toute sa vie, composa un cabinet tout libéral, où de l'ancien ministère il ne fit rentrer que lord Bexlay, et où les Tierney, les Brougham, les sir Francis Burdett, les sir Rob. Wilson, ces antagonistes qu'il avait combattus trente ans, figurèrent en première ligne. Une opposition violente de la part des torys accueillit le nouveau ministère, et plus spécialement son chef. Canning était habitué à ces luttes de tribune et de journaux. Mais cette fois l'opposition le blessa au cœur. Au milieu des louanges sincères ou fausses dont les fractions modérées du libéralisme l'environnaient, il ne pouvait se dissimuler que tous ces alliés nouveaux n'étaient pas fidèles, que ses services étaient de trop fraîche date pour être regardés comme méritant une reconnaissance sans bornes, que beaucoup les niaient, voyant dans sa conduite et dans les progrès de la cause libérale le résultat de la force des choses, et non celui de sa volonté. D'autre part l'opposition de ses anciens amis devenait insultante, car chaque parole semblait distiller le dédain et laissait percer le mot trahison ; elle était même vexatoire, car connaissant mieux que ses ennemis d'autrefois sa vie, ses actes, et ses motifs secrets, ils frappaient avec plus de précision le point vulnérable, et le piquaient incessamment de coups d'épingle qu'il ne pouvait éviter. Cependant il parla plusieurs fois avec sa supériorité habituelle, rendit compte à sa façon de la formation du nouveau ministère, développa brillamment son budget (1er juin 1827), annonça son intention de consacrer les premiers moments à l'examen de la position financière du pays, et d'adopter dans les dépenses toutes les réductions exécutables. Ces promesses surtout furent accueillies avec transport, et certes elles ne pouvaient se réaliser plus à propos ; car l'Angleterre sortait à peine d'une grande crise commerciale qui fut imputée par les torys à la marche inusitée que prenaient les relations extérieures confiées à Canning, tandis que les whigs y voyaient la conséquence de la politique suivie dans les trente dernières années à l'égard du continent, et dont Castlereagh avait été l'âme. Par suite de cette épouvantable détresse, des émeutes eurent lieu dans toute l'étendue du Royaume-Uni, et toute l'année 1826 fut remplie d'incidents de ce genre. C'est Canning qui dut se charger à la chambre de porter la parole sur tous les objets que le malheur public mettait à l'ordre du jour. C'est lui qui demanda que la chambre se formât en comité, pour accorder au gouvernement, pendant la vacance du parlement, le pouvoir discrétionnaire de permettre, suivant la nécessité, l'importation des blés étrangers.

(1) Canning disait, en parlant des *constitutions*, que l'époque n'était pas éloignée où les peuples demanderaient quelque chose *de plus* ou *de mieux*. Les constitutions, ajoutait-il, passeront comme les croyances religieuses absurdes. Quelqu'un lui dit : « Que mettrez-vous à la place ? — *La machine à vapeur*, » répliqua Canning ; et cette réponse réduisit l'interrupteur au silence.

Il prit part aux débats sur tous les bills proposés à ce sujet. A la réouverture des chambres (14 novembre 1826), il proposa et soutint le bill d'indemnité en faveur des ministres que les circonstances avaient forcés à violer les lois relatives aux céréales. Un autre bill sur les blés exigea de sa part de semblables efforts au commencement de mars 1827, et passa, grâce à son éloquence. Pour achever l'analyse des travaux parlementaires de Canning, il faudrait encore le suivre, depuis 1822, dans sa conduite relativement aux catholiques. Après plusieurs discours toujours un peu équivoques où, tout en avouant la justice des réclamations en leur faveur, il concluait à l'ajournement, tantôt en raison de l'inopportunité ou du danger, tantôt à cause de la répugnance anglicane à entendre impartialement les arguments des catholiques, il en vint à plaider sérieusement et chaudement leur cause (4 mars 1827), sans toutefois obtenir un triomphe. La motion pour laquelle il parlait fut rejetée à la majorité de quatre voix. Nous devons ajouter, pour compléter ce tableau, que le 19 mai 1826 il s'était encore opposé à une motion tendante à l'amélioration du sort des esclaves. « Le principe, disait-il alors, est « juste, mais les mesures sont prématurées : aller « trop vite, c'est risquer de manquer son but; y « tendre lentement, c'est le moyen de rendre le « succès certain. » Le 27 mars suivant il soumettait à la chambre sa correspondance avec le ministre des États-Unis à Londres, relativement au commerce entre les colonies de la Grande-Bretagne et l'Union. Cette correspondance était un modèle de clarté, de logique, d'esprit de conciliation. C'est peu de jours après cet exposé qu'il fut appelé au poste de lord Liverpool. On a vu quelle fut sa situation après cette promotion subite, et de quels auxiliaires il s'entoura. Tous les yeux étaient fixés sur la Grande-Bretagne et vers le chef de son cabinet, que l'on regardait universellement comme le directeur de la puissance libérale qui aspirait à modifier l'Europe. Il venait de signer avec la France et la Russie (6 juillet 1826) un traité dont le but était d'effectuer une réconciliation entre la Turquie et la Grèce, et, en cas de refus, de mettre fin à la querelle par la voie des armes. Les conséquences de cette alliance étaient incalculables, et les projets de Canning n'allaient sans doute à rien moins qu'à éliminer la Porte Ottomane de l'Europe, lorsque sa santé baissa visiblement. Il alla vers le milieu de juillet passer quelque temps à la délicieuse villa du duc de Devonshire à Chiswick, dans l'espoir que le changement d'air améliorerait son état. Mais son mal ne fit qu'aggraver. Il s'occupa encore d'affaires publiques le 31 juillet. Mais le 2 août il fut obligé de garder le lit, et le 8, à quatre heures du matin, il avait cessé d'exister. Ses funérailles, qui eurent lieu le 16, furent simples, mais remarquables par l'affluence de tout ce que Londres comptait de personnages distingués. Il est inutile de dire que cette mort, au milieu de tant de grands événements accomplis ou sur le point de s'accomplir, produisit une sensation profonde, et son absence ne tarda pas à se faire sentir dans la politique générale de l'Europe. On doit avoir néanmoins deviné que Canning à nos yeux ne fut un grand homme ni par la tête ni par le cœur. Il était ambitieux, il avait une prodigieuse facilité d'élocution et de sophisme. Sa versatilité, en dépit des explications les plus subtiles, ne peut être excusée ni même palliée. Loin de faire les événements, loin de diriger les hommes, il fut au contraire traîné par eux à la remorque. Ne parlons pas de sa position inférieure sous Pitt, ce n'est pas à cette époque qu'il faut chercher dans le disciple, dans l'ambitieux jeune homme, le meneur de la politique européenne. Mais plus tard, pendant et après le règne de Castlereagh, quel fut son rôle? Complaisant de Castlereagh qu'il méprise, qu'il offense et qu'il soutient à la chambre, de temps à autre il le boude, il feint de se rallier aux whigs; puis, quand il s'est approché de ce parti, il se laisse accaparer par lui, il est entraîné dans sa sphère; en vain il est lent à le suivre, et s'en écarte quelquefois; il y revient, sinon en ligne droite, du moins en spirale, et finit par être obligé de se laisser nommer son chef. Encore ses aides de camp momentanés ne lui cachent-ils pas que son règne est court, qu'ils attendent, qu'ils l'usent jusqu'à la corde, puis le laisseront là. Tel est le revers de la médaille louangeuse frappée en France à l'honneur de Canning, et qui contient d'un côté ces mots : *Liberté civile et religieuse dans tout l'univers*; de l'autre : *Au nom des peuples, les Français à George Canning* (1). La ville de Liverpool, qui l'envoya quatre fois au parlement, lui a élevé une statue de bronze. Considéré sous le rapport littéraire, Canning mérite une mention distinguée. Nous avons caractérisé son éloquence railleuse, sophistique, souvent pompeuse et riche en images. « Et toi, le dernier survivant de nos orateurs, » s'est quelque part écrié Byron, qui certes éprouvait peu de sympathie pour Canning (2). Celui-ci avait gardé le goût de la polémique des journaux, et il fut longtemps un des collaborateurs actifs de la *Quarterly Review*. Comme poète il n'eut pas le temps de se développer. Nul doute qu'il n'eût aussi dans cette carrière acquis de la célébrité. Son style correct et pur ressemble à son éloquence : toutefois il est un peu sec, et comme presque tous ses morceaux consistent en satires de la démagogie française, le ton en est dogmatique et uniforme. Les idées aussi et même les formes qu'il donne à ses idées sont un peu surannées. Les Mallet-Dupan, les Rivarol ont fait presque tous les frais du perpétuel *argumentabor* de l'Apollon anti-jacobin. Ses poésies et quelques autres ont été recueillies après sa mort, et publiées en anglais et en français, avec une notice sur sa vie, par Benjamin la Roche, Paris, 1827, in-18, avec portrait. Can-

(1) Ce fut M. Charles Dupin, membre de l'Institut, qui fut le promoteur de cette souscription.

(2) Rappelons encore le jugement sur Canning que lord Byron a consignée dans la préface des derniers chants de *Don Juan* : « Canning, dit-il, est un génie presque universel, un orateur, un « bel esprit, un poète, un homme d'État. Il n'est pas fait pour suivre « longtemps les traces d'un lord Castlereagh. Si jamais homme fut « capable de sauver son pays, c'est lui : mais le voudra-t-il ? »

ning avait publié plusieurs discours ou analyses de ses discours, et trois *Lettres au comte de Camden* (1809, in-8°) : la dernière était relative à son duel avec Castlereagh (1). VAL. P.

CANNIZARÈS (DON JOSEPH DE), un des meilleurs auteurs dramatiques du théâtre espagnol, vivait à la cour de Madrid dans le 17ᵉ siècle. Il est, avec Cervantes, Moreto, Solis et Zamora, au-dessus de Lopez de Vega et de Calderon pour l'observation des règles. Il composa un grand nombre de pièces, dont la plupart sont indiquées dans le catalogue de 4,000 comédies que publièrent à Madrid, en 1735, les héritiers de François Medel. Cannizarès se distingua principalement dans la comédie d'intrigue, que les Espagnols appellent *comedia di figuron*. « Il « offre, dit Velasquez, une peinture fidèle des « mœurs ; son style est plein de verve ; il a de la « finesse et de la grâce dans les détails. Il a donné « à la poésie dramatique un tour que ses devanciers « n'avait pas connu. » On estime son *Musico por el amor*, et surtout son *Domine Lucas*, pièce à caractères qui pourrait être intitulée *le Pédant gentilhomme* ; elle est d'un bon comique et l'une des plus régulières du théâtre espagnol. V—VE.

CANO (JACQUES), navigateur portugais, envoyé par le roi don Juan pour pénétrer aux Indes orientales, s'embarqua à Lisbonne en 1484, arriva à l'embouchure du Zaïre, découvrit le royaume de Congo, revint en Portugal avec quatre Ethiopiens, fut envoyé ensuite en ambassade au roi de Congo, découvrit deux cents lieues de pays au delà du Zaïre, rentra à Lisbonne en 1486, après avoir rempli l'objet de sa mission, et mourut vers la fin du 15ᵉ siècle. B—P.

CANO (SÉBASTIEN DEL), né à Guetaria, dans le Guipuscoa, s'embarqua comme maître à bord du navire *la Conception*, qui faisait partie de l'escadre de Magellan. Lorsque ce dernier et un assez grand nombre des siens eurent été tués aux Philippines, les équipages des trois vaisseaux qui restaient sous le commandement de Jean Carvallo ne se trouvant pas assez forts pour les conduire, en brûlèrent un, et, avec les deux autres, *la Trinité* et *la Victoire*, se mirent en route pour les Moluques. Ils y arrivèrent après bien des traverses, et firent amitié avec le roi de Tidor, qui leur permit d'élever un comptoir et de charger du girofle. Les deux vaisseaux firent ensuite voile pour l'Espagne; mais *la Trinité* se trouva hors d'état de continuer la route et retourna aux Moluques. *La Victoire* partit seule sous le commandement de Cano, avec quarante-six Espagnols et treize Indiens. Après avoir reconnu Amboine, Solor, Timor, il prit la route du cap de Bonne-Espérance, en s'éloignant des côtes des Indes, pour éviter les Portugais. Avant de doubler le Cap, il fut ballotté par les vents contraires pendant cinquante jours, et perdit vingt hommes par la misère et les maladies. La disette le força de relâcher aux Iles du cap Vert, où les Portugais lui enlevèrent encore treize hommes. Enfin il arriva à San-Lucar, près de Séville, le 8 septembre 1522, après une navigation de trois ans et quelques jours, et eut ainsi la gloire d'avoir fait le premier voyage autour du monde. Les Espagnols conservèrent précieusement à Séville le vaisseau *la Victoire*, qui enfin périt de vétusté. Cano reçut du roi d'Espagne de grandes récompenses, et mourut, le 4 août 1526, dans la mer du Sud, où il avait entrepris un nouveau voyage avec une flotte commandée par Loaysa. Celui-ci étant mort le 31 juillet, Cano, qui lui succéda, ne jouit de l'honneur du commandement que pendant quatre jours. E—S.

CANO (MELCHIOR). *Voyez* CANUS.

CANO (ALONZO ou ALEXIS), l'un des plus grands artistes que l'Espagne ait produits. Il fut à la fois peintre, sculpteur et architecte, de sorte que la variété de ses talents et surtout leur étendue peuvent le faire considérer comme le Michel-Ange de l'Espagne; on verra même, dans le courant de cet article, que, sous le rapport du caractère, Cano eut aussi plusieurs points de ressemblance avec ce grand artiste. Il naquit à Grenade en 1600, de Michel Cano, architecte, qui lui donna les premières notions de l'art qu'il professait. Séduit par le charme de la peinture, le jeune Cano étudia à Séville sous François Pacheco, peintre estimé et qui a composé un livre sur son art. (*Voy.* PACHECO.) Après s'être perfectionné dans l'école de Juan del Castillo ou dans celle de Herrera, Cano, qui s'était, en outre, exercé dans la sculpture, se fit connaître par trois statues de grandeur naturelle placées dans la grande église de Lebrija : elles représentaient une *Vierge avec l'Enfant Jésus, St. Pierre et St. Paul.* Cano n'avait que vingt-quatre ans, et dès lors il fut mis au rang des grands artistes; cependant, comme tous les hommes destinés à occuper un des premiers rangs dans les arts, il sentit mieux que personne ce qui lui restait encore à faire, et, protégé par le duc d'Olivarez, il se rendit à Madrid. La vue des tableaux précieux qu'il y trouva lui arracha une de ces exclamations que la médiocrité, toujours contente d'elle-même, ne profère jamais : « Pauvre Cano, combien tes ta- « lents sont encore bornés ! Combien de vies comme « la tienne ne te faudrait-il pas pour approcher seu- « lement de ce qu'il y a de beau dans l'un de ces « morceaux ! » L'appui du ministre, son protecteur constant, lui valut, en 1638, le titre de *maître des œuvres royales*, de *peintre de la chambre*, et la première place parmi les artistes qui donnèrent des leçons au prince don Balthasar Carlos d'Autriche. La réputation de Cano lui procura un grand nombre de travaux. Comme architecte, il donna les plans de plusieurs constructions pour des palais, des portes de ville, et d'un arc de triomphe érigé lors de l'entré solennelle de Marie-Anne d'Autriche, seconde

(1) Il a paru plusieurs biographies de G. Canning sous le titre mensonger de *Mémoires*; l'une (*Memoirs of the righteous Georges Canning, etc.*), par Thomas Rede, Londres, 1827, in-8°; l'autre (même titre) par Thomas Tegg, Londres, 1828, 2 vol. in-8°. Ces deux ouvrages renferment de longs extraits de discours parlementaires, et n'offrent qu'une biographie apologétique. — Le portrait de Canning, peint par Gérard, a figuré avec un grand succès au salon de 1828. — Un poëte italien, M. J. Amédée Ravina, a chanté la mort de ce ministre dans un poëme intitulé : *In Morte de Giorgio Canning, canti*, etc., Londres, 1828, in-4°. D—R—R.

femme de Philippe IV ; ce dernier monument fut généralement admiré. Comme peintre, il exécuta plusieurs compositions célèbres. Il était alors au comble de sa gloire : aussi ne tarda-t-il pas à être en butte à l'envie. Un événement fâcheux fut, pour lui, la cause d'une foule d'autres malheurs. En revenant chez lui, il trouva sa femme assassinée et sa maison volée. Un domestique italien, sur qui le soupçon tomba naturellement, ne put être arrêté. Les juges firent une enquête sur ce délit ; ils découvrirent qu'Alonzo Cano avait été jaloux de cet Italien, et qu'il était attaché à une autre femme ; ils acquittèrent l'amant fugitif et condamnèrent le mari. Cano fut alors obligé de s'enfuir de Madrid. Il fit répandre le bruit qu'il était allé en Portugal, et se réfugia à Valence. La nécessité le força bientôt d'avoir recours à son art, et son art aussitôt le fit reconnaître. Il chercha un asile dans un couvent de chartreux, parut quelque temps décidé à prendre leur habit ; mais il abandonna bientôt cette idée, et eut même l'imprudence de revenir à Madrid. Il s'y cacha d'abord ; mais, ne pouvant se soumettre à cette contrainte, il se laissa arrêter en disant : *Excellens in arte non debet mori*. S'il ne put se soustraire à la torture, il obtint, comme une marque d'égards pour son talent, que les bourreaux épargnassent son bras droit. Il souffrit la question, et eut le courage de ne proférer aucune parole qui le fit juger criminel. Cette circonstance ayant été rapportée au roi, ce prince le reçut de nouveau dans sa faveur. Cano, voyant qu'il n'y avait de sûreté que dans le sein de l'Eglise, entra dans les ordres et fut nommé résident (*racionero*) de Grenade. Le chapitre s'opposa à sa nomination, et députa deux de ses membres pour faire des représentations au roi, observant, entre autres choses, qu'il manquait d'instruction. Ce prince renvoya les députés en leur ordonnant de procéder à sa nomination, et en leur disant que si Cano avait été un homme instruit, il l'aurait peut-être nommé leur évêque. Il se servit même des expressions qui, dit-on, avaient été employées par Charles-Quint au sujet du Titien : « Je peux, leur « dit-il, faire à mon plaisir des chanoines comme « vous, mais Dieu seul peut faire un Alonzo Cano. » L'église de Grenade profita de sa nomination : il lui fit présent de plusieurs peintures et sculptures, aussi bien qu'à l'église de Malaga. Un conseiller de Grenade lui ayant demandé une statue de St. Antoine de Padoue, Cano lui en demanda 100 pistoles. « Hé quoi ! lui dit cet homme, vous avez été vingt-« cinq jours à sculpter cette figure de St. Antoine, « et vous m'en demandez le prix exorbitant de 4 « pistoles par jour, tandis que moi, qui suis conseiller « et votre supérieur, je ne me procure point la moi-« tié de ce gain par mes talents ? — Imbécile que « vous êtes, avec vos talents, s'écria l'artiste furieux, « pour faire cette statue en vingt-cinq jours, il m'a « fallu étudier pendant cinquante années. » Et aussitôt il la brisa avec violence contre le pavé. Le conseiller s'enfuit, certain qu'il ne le respecterait pas plus qu'une figure de saint, et Cano dut s'estimer heureux que cette aventure ne parvint pas à l'inquisition ; il n'eut d'autre punition que d'être suspendu de ses fonctions par le chapitre de Grenade. Le roi les lui rendit cependant en 1658 ; mais il exigea qu'il finît un magnifique crucifix que la reine lui avait ordonné de sculpter, et qu'il avait longtemps négligé. Depuis cette époque, Cano mena une vie exemplaire, charitable et pieuse. Quand il n'avait pas d'argent pour faire l'aumône, ce qui lui arrivait souvent, il prenait un papier et faisait au mendiant un dessin qu'il lui donnait en lui enseignant où il pouvait le vendre. Il avait une telle antipathie pour les juifs, qu'il regardait comme une tache d'être touché par quelqu'un d'eux, et, en pareil cas, il se dépouillait de ses habits, défendant à son domestique, à qui il les donnait, de porter jamais ce qu'il avait rejeté. A son lit de mort, il refusa de recevoir les sacrements du prêtre qui l'exhortait, parce qu'il les avait donnés à des juifs convertis. Il ne voulut point accepter d'un autre le crucifix qu'il lui présentait, parce que, lui dit-il, c'était un morceau si mal travaillé, qu'il n'en pouvait supporter la vue. (Ce trait a été aussi attribué à Watteau.) Alonzo Cano mourut à 76 ans, en 1676.—Un autre CANO (*Jean*) exerça aussi la peinture, mais avec bien moins de succès. Il naquit à Valdemoro, à quatre lieues de Madrid, en 1656. Son principal talent consistait à bien peindre des écrans. Il peignit cependant la chapelle de Notre-Dame du Rosaire, dans l'église de sa ville natale. Palomino Velasco, qui ne cite de Jean Cano que cet ouvrage, dit qu'il mourut en 1696, à l'âge de 40 ans. D—T.

CANON (PIERRE) jurisconsulte, né à Mirecourt, vers la fin du 16[e] siècle, fut anobli en 1626 par le duc de Lorraine Charles IV, « en considération de « sa probité, doctrine et capacité, et de l'estime et « réputation en laquelle il estoit entre les premiers « de sa profession au bailliage de Vosges. » Il fut ensuite pourvu de la charge de juge assesseur au même bailliage. Canon est auteur d'un *Commentaire sur les coustumes de Lorraine, auquel sont rapportées plusieurs ordonnances de Son Altesse et des ducs ses devanciers*, Épinal, 1634, petit in-4° de 494 p. Le commentateur établit sur chaque article de la coutume un certain nombre de principes généraux en forme de règles de droit. Il les accompagne d'une glose dans laquelle on désirerait trouver, à de moins longs intervalles, des décisions plus immédiatement applicables à la Lorraine. On prétend, dit Camus, « que le commentaire donné sur la coutume de Lor-« raine par Abraham Fabert est de Florentin Thie-« riat et de Canon. » Cette indication est erronée en ce qui concerne ce dernier, dont l'ouvrage avait paru vingt-trois ans avant la publication de celui de Fabert. — *Claude-François* CANON, fils du précédent, né à Mirecourt, en 1638, s'éleva, par son mérite, aux principales charges de la magistrature. Devenu premier président de la cour souveraine de Lorraine, il fut envoyé, par le duc Léopold, comme ministre plénipotentiaire, au congrès de Ryswick. Négociateur habile, il contribua beaucoup à faire rendre moins onéreuses les conditions du traité de paix qui rétablit le duc dans ses États. Il mourut en

1698. La bibliothèque publique de Nancy possède un manuscrit qu'on lui attribue. Il est intitulé : *la Médaille, ou Expression de la vie de Charles IV, duc de Lorraine*, par un de ses principaux officiers. On a publié, six années après sa mort : *l'Ombre de M. Canon et sa descente aux Champs-Elysées*, 1704, petit in-12. Cet ouvrage contient des particularités curieuses sur l'histoire de Lorraine depuis le règne de Charles IV. L—M—X.

CANONICA (le chevalier LUIGI), né à Milan, en 1742, fut un des architectes les plus distingués du 18e siècle. Milan lui est redevable de deux de ses plus beaux monuments, l'amphithéâtre de la porte Vercellina et le théâtre Carcano. Il était président du conseil impérial et royal des bâtiments publics de Lombardie. Il mourut en février 1844, laissant une fortune de 5 millions de *lire* (environ 3 millions et demi de francs). Par son testament, il légua 174,000 francs aux écoles primaires de la Lombardie, puis 17,000 francs à l'académie impériale et royale des beaux-arts de Milan, à la charge par celle-ci de placer cette somme en fonds publics, et d'en employer les intérêts à des secours qu'elle accordera alternativement à un jeune peintre, sculpteur ou architecte de talent qui manquerait de ressources pécuniaires pour continuer ses études. Z—O.

CANONIERI (PIERRE-ANDRÉ), en latin CANONERIUS, médecin du 17e siècle, né à Gênes, fut tour à tour militaire et docteur en médecine et en droit. Après avoir été reçu docteur en médecine à Gênes, il alla se faire recevoir docteur en droit à Parme. Il servit ensuite dans les armées espagnoles, et se fixa enfin à Anvers, où il cultiva à la fois la médecine et la jurisprudence. Il a commenté Hippocrate dans l'ouvrage suivant : *In septem Aphorismorum Hippocratis libros medicæ, politicæ, morales ac theologicæ Interpretationes*, Anvers, 1618, 2 vol. in-4°. Ses autres ouvrages sont : 1° *Epistolarum laconicarum libri* 4, Florence, 1607, in-8°; 2° *de Curiosa Doctrina libri* 5, Florence, 1607, in-8°; 3° *delle Causa dell' infelicita e disgrazie degli huomini letterari e guerrieri*, Anvers, 1612, in-8°; 4° *de Admirandis vini Virtutibus libri tres*, ibid., 1627, in-8°; il avait d'abord publié ce traité en italien, Viterbe, 1608, in-8°, sous ce titre : *le Lodi e i biasmi del vino*; 5° *Flores illustrium epitaphiorum*, Anvers, 1627, in-8°; 6° *Flores axiomatum politicorum*, ibid., 1615, in-8°; 7° *Quæstiones ac Discursus in duos primos libros Annalium Taciti*, Rome, 1609, in-4°; 8° *Dissertationes et Discursus ad Taciti Annales*, Francfort, 1610, in-4°; 9° *Introduzione alla politica, alla ragion di stato et alla pratica del buon governo*, en 10 livres, Anvers, 1614, in-4°. Z.

CANOVA (ANTOINE), le renovateur de la sculpture moderne, naquit le 1er novembre 1757 à Possagno, dans la province de Trévise, de Pierre Canova, architecte et sculpteur, qui mourut à l'âge de 27 ans. Sa veuve épousa François Sartori, de Crespano, et voulut emmener avec elle dans ce bourg, voisin de Possagno, le jeune Antoine, âgé de quatre ans; mais Pasino Canova, grand-père de l'enfant, n'y voulut pas consentir ; il était riche et possédait des carrières d'une pierre recherchée pour sa qualité. A peine Antoine avait-il cinq ans que son aïeul mit dans ses mains la masse et le ciseau. L'enfant manifesta dès ce moment une grande intelligence ; mais Pasino, ayant éprouvé des mécomptes dans ses opérations, se vit ruiné, et, dans son désespoir, il maltraitait son petit-fils, qui un jour était près de se donner, la mort, si Pasino, effrayé et attendri, ne l'eût retenu. Antoine avait quatorze ans lorsque son grand-père le conduisit chez Jean Faliéro, sénateur vénitien, qui passait l'automne dans une terre à Pradazzi, près de Possagno. Faliéro aimait les beaux-arts; il vit avec plaisir les premiers travaux du jeune artiste, lui donna des éloges et lui prédit de glorieux succès. Il pensa même à le placer comme élève chez un sculpteur de Ragnano, nommé Torretto, qui était de mœurs très-sévères. Antoine prit auprès de lui des habitudes de modestie qu'il a gardées toute sa vie. L'amour vint le surprendre au milieu de ses travaux. Ayant rencontré une assez nombreuse réunion de jeunes bergères vêtues de leurs habits de fêtes, il en distingua une, Betta Biasi, remarquable par des yeux noirs étincelants de grâce et de beauté, et par une chevelure qu'il disait plus tard n'avoir retrouvée que dans les descriptions d'Apulée. Déjà l'on parlait de mariage : Pasino y consentait. Betta Biasi était sensible aux agréments de l'esprit et de la figure d'Antoine ; mais Torretto voulut alors aller s'établir à Venise, et son élève fut contraint de l'y suivre : là, tout en regrettant les plaisirs de Possagno, il continuait à se perfectionner dans son art. Après avoir travaillé sur les plans souvent imparfaits du maître, à ses heures de repas il allait étudier le modèle vivant à l'académie. Torretto étant mort, l'atelier passa dans les mains de son neveu et de son premier élève, Jean Ferrari, qui consentit à garder Antoine, mais plutôt pour le réduire à une condition servile que pour achever de l'instruire. Pasino, ayant eu connaissance des plaintes d'Antoine, vendit la dernière propriété qu'il possédait, et du produit de cette terre, qui s'éleva à 100 ducats vénitiens, il promit de payer une pension pour son petit-fils pendant un an, pourvu que Ferrari permît à l'élève d'aller étudier à l'académie. Canova ne reçut jamais que ce secours de la maison paternelle. Le bienfaisant Faliéro, se souvenant de ses prédictions, voulut commander à Canova son premier ouvrage. Il le pria donc d'exécuter pour lui, en marbre statuaire, deux corbeilles de fleurs et de fruits, destinées à orner la rampe d'un escalier : on les voit encore au palais Farsetti à Venise. Ce travail, rempli de difficultés, ayant été porté à un degré remarquable de finesse d'outil et de dextérité, Faliéro commanda à Antoine deux statues : *Orphée* et *Euridice*. L'artiste pensa donc à se séparer de Ferrari, et à ouvrir des ateliers pour son propre compte à Possagno et à Venise. Ce fut alors véritablement qu'il entra dans la pratique de l'art proprement dit de la sculpture, ou autrement de l'imitation du corps humain par les formes en plein relief de la matière. Canova n'avait plus de guide, il montra

bien en cette circonstance qu'il devait être ce que les Grecs expriment par un seul mot (αὐτοδιδάσκαλος), *son propre maître*. Il chercha, il trouva des modèles, et il commença ses esquisses; après avoir conçu, repoussé, repris quelques inventions tout à fait nouvelles, il s'arrêta à celle-ci : la jeune Euridice était déjà enlevée par les Furies, et forcée de reprendre le chemin de l'Enfer : Orphée, qui malgré ses promesses s'était retourné pour revoir son épouse, portait sur ses traits le repentir de sa faute. Ces travaux s'exécutaient à Possagno, où Canova avait plus de liberté; mais il ne fallait pas abandonner les leçons de l'académie de Venise, où l'artiste revenait à pied jusqu'aux lagunes. Tadini dit, à propos de ces statues, que Canova dut à Virgile les plaintes d'Euridice, et à Ovide la consternation d'Orphée, mais qu'il dut à lui seul l'acte par lequel les deux statues se parlent et se répondent. Il avait choisi pour les exécuter deux morceaux semblables de cette belle pierre du pays qui rivalise avec le marbre. Une répétition de 4 pieds de hauteur, en marbre de Carrare, fut demandée par Marc-Antoine Grimani, et elle contribua à répandre dans tout le Trévisan le nom de l'auteur; bientôt Ange Quérini commanda le buste du doge Renier. Ce fut alors que la marquise Spinola, excitée par les recommandations d'André Memmo, voulut avoir de Canova une statue d'*Esculape*, haute de 7 pieds, qui devait offrir les traits du sénateur Alvise Valleresso; mais l'auteur, en la livrant, se déclara mécontent de son ouvrage, qui péchait surtout par la draperie. Il n'avait aucune idée ni fait aucune étude, dans l'antique, de cette partie de l'ajustement des statues. Peut-être verra-t-on qu'il aura conservé quelques habitudes de ces temps de son jeune âge, dans la manière et dans l'exécution de celles de ses draperies sur lesquelles la suite de nos descriptions devra nous ramener? Il s'occupa peu de temps après de deux autres statues, *Apollon et Daphné*, qui sont restées en modèle; il les abandonna pour un groupe de *Dédale et Icare*. A peine Dédale a-t-il appliqué une aile sur l'épaule de son fils, que celui-ci tourne la tête en souriant, et semble demander avec un air de confiance, de présomption et de surprise, pourquoi son père témoigne quelque doute et une inquiétude inutile. A Venise, quoique le goût des arts ne fût pas universel, comme il l'avait été autrefois, on applaudit à ce travail; mais Venise, il faut le dire, ne suffisait plus à un génie qui demandait à étendre sa gloire. Cette ville, n'étant plus le centre d'une activité politique hardie, ne pouvait pas donner d'aliments à l'ambition des artistes; il ne restait, en ce genre, qu'à s'enorgueillir des productions de ses temps de puissance au 16e siècle. A l'époque du renouvellement des arts elle avait joué un grand rôle, mais plutôt dans ses travaux de peinture et d'architecture; Venise enfin, et ce fait est bien démontré par l'histoire de Canova, n'avait pas alors un seul statuaire. L'enthousiasme de cette ville pour les œuvres imparfaites d'un jeune homme qui avait travaillé sans maître, sans conseils, n'était qu'un encouragement pour aller chercher un autre théâtre. Il fallait donc que Canova quittât une ville où il ne se serait formé qu'un style fidèle à l'imitation, sans art, de la nature bornée à l'individu; il fallait que son goût et son esprit allassent pénétrer profondément dans le secret de cette imitation qu'on appelle *idéale*, ou généralisée. Or, ce secret qui, même quand on ne voit que les formes d'un seul corps ou d'une exactitude individuelle, consiste à s'élever jusqu'à l'universalité de caractère, de proportion, d'harmonie, de convenances et de beauté abstraite; ce secret, l'art des Grecs l'avait pu seul deviner; il pouvait être encore à Rome : il fallait l'aller conquérir. Le groupe de *Dédale et Icare* avait été payé 100 sequins. En voyant compter cette somme, Canova s'écria : « Voilà mon voyage à Rome. Il avait à terminer la statue du marquis Poléni, mais il promit de revenir pour l'achever. Canova partit de Venise pour Rome à la fin d'octobre 1779. Le soir de son arrivée il courut à l'académie de France *al Corso*, pour y voir l'étude du nu. Le lendemain, il se présenta chez le chevalier Zulian, ambassadeur de la république, qui lui proposa un logement dans son palais, lui conseilla de faire venir à Rome le plâtre de son groupe de *Dédale*, et d'aller en attendant visiter les nouvelles découvertes de Naples. Quel était alors l'état des arts à Rome? L'école romaine, toujours en présence des admirables monuments de l'antiquité, n'avait jamais perdu le sentiment des beaux-arts. Cependant on venait de découvrir Herculanum et Pompéi, Winckelmann avait paru; Ennius Visconti commençait à écrire, et les descriptions du musée Clémentin, dues à son père, éveillaient l'attention. Gavino Hamilton, assez bon peintre, se distinguait parmi ceux qu'on appelait antiquaires. Son suffrage devenait une autorité : il était vénéré par le chevalier Zulian, et il pensa, après avoir vu le plâtre du *Dédale*, que l'ambassadeur devait de plus en plus encourager son jeune compatriote et lui procurer au plus tôt un marbre de Carrare, pour qu'il sculptât un nouveau sujet à son choix. Canova accepta le défi. Quand il vit devant lui ce marbre qui attendait la vie, élève de lui-même, comme nous l'avons dit, il sentit qu'il n'avait eu jusqu'alors pour guide qu'un sentiment irrésolu, et une divination vague de ce qu'avait été l'état primitif des arts dans les siècles modernes : il reconnut le besoin d'une instruction qui le mît à même de se rassurer dans les ténèbres. Cette instruction préliminaire, il la trouva chez Gavino Hamilton, homme singulièrement habile dans la connaissance de l'état des arts à leur renaissance. Hamilton jugeait ainsi le *Dédale*, et il parlait devant des hommes savants, Volpato, Cadès, Folchi et Angelini : « Je ne présume pas assez de mon opinion pour la manifester devant ces messieurs, mais je ne me trompe pas dans mon sentiment : voilà un ouvrage simple et ingénu où l'on observe que le jeune auteur a copié la nature comme il l'a vue; il ne lui manque que d'y ajouter le style et les maximes des maîtres anciens. La voie prise par Antoine est celle qu'ont suivie les artistes classiques à toutes les époques : il a étudié la nature; je

soupçonne, d'ailleurs, qu'avec le jugement et le choix, il tâchera de se former un goût pur et un style large, qui, en saisissant d'abord la forme la plus noble de la nature, s'attachera à l'embellir, à la perfectionner et à la rendre, ainsi que l'enseignent les anciens, *idéale* et divine. » C'était précisément cet *idéal* que Canova poursuivait en accourant de Venise. On parlait de ce qu'il avait pressenti, de ce qui s'était offert à lui dans ses rêves, de ce qu'une prescience indéterminée lui avait comme révélé. Lagrenée, directeur de l'école si glorieusement fondée par Louis XIV à Rome, approuvait les réflexions d'Hamilton. Canova s'essaya d'abord à faire une petite statue d'un *Apollon* qui se couronne, et il la présenta au sénateur de Rome, don Abondio Rezzonico, neveu du pape Clément XIII. Comme nous verrons toujours chez cet artiste les qualités du cœur, la sensibilité, la reconnaissance, la générosité, marcher de front avec les conceptions les plus distinguées, il est à propos de dire qu'il résolut de méditer longtemps son nouveau sujet et qu'il se proposait d'aller à Venise achever sa statue du comte Poléni. Dans une course à Possagno, il regretta Betta Biasi qui croissait encore en beauté; mais il ressentit bientôt plus que jamais l'amour de Rome, où il revint en 1782. Cette ville attire, de tous les pays de la terre, les admirateurs des arts. Alors un homme s'y rencontra qui passait pour être comme une sorte de missionnaire de l'antiquité, M. Quatremère de Quincy, qui fut depuis l'ami et un second frère de Canova. Je puis parler de leur intimité, car j'ai pendant vingt ans favorisé leur correspondance avec autant de soins que celle de ma famille; je sais à quel point ils s'estimaient; je sais tous les conseils que demandait le grand sculpteur, je sais tous les avis sages, nobles et indépendants que lui envoyait un tel ami. Aujourd'hui, par les mémoires sur Canova qu'il a publiés et dont nous parlerons, l'Europe reconnaît qu'à juste titre il a pu se proclamer l'historien de l'illustre Vénitien, et révéler ses pensées, ses secrets, sa belle âme et sa doctrine dans les arts. M. Quatremère apprit à Rome par la voix publique qu'un jeune Italien, qu'on avait vu souvent dessiner et mesurer les colosses de Monte-Cavallo, venait de composer un groupe de *Thésée vainqueur du Minotaure*, et assis triomphalement sur le corps de ce monstre. Laissons parler M. Quatremère. « Je ne pus sans surprise voir, de la part d'un jeune inconnu, un ouvrage qui, considéré sous le seul rapport du travail et de l'exécution, semblait annoncer un talent formé et une pratique consommée : mais beaucoup d'autres considérations le recommandaient; celle de la nouveauté n'était pas la moindre. En effet, le goût franchement adopté et reproduit de l'antique était quelque chose alors d'étrange et d'inouï. Dans le fait, le *Thésée*, même depuis que Canova s'est mesuré tant de fois avec l'antique, ne laisse pas de se placer encore à la suite avec honneur. » Le dessin en était naturel, c'est-à-dire, ne s'élevait pas tout à fait à la hauteur et à la noblesse de *l'idéal*, mais il en approchait déjà, et il était compatible avec le sujet d'un grand personnage historique. On remarquait que l'auteur avait pris d'autres leçons que celles qu'il avait apportées de Venise. A la première visite que M. Quatremère fit à l'atelier de Canova, ou pour mieux dire à son *Thésée*, en 1783, il ne vit pas l'artiste : soit qu'il fût retenu par la modestie, soit qu'il désirât laisser toute liberté à la critique, soit enfin qu'il eût un autre motif, notre Français quitta l'atelier sans connaître l'auteur. A une autre visite, il lui dit que son *Thésée* était après le *Dédale* le second exemple de la résurrection du style, du système et des principes de l'antiquité. Cet entretien développa entre eux une sympathie de vues et de doctrines qui ne s'est démentie à aucune époque, et que la correspondance continue des deux amis a perpétuée jusqu'aux derniers instants de la vie de Canova. N'était-ce pas un spectacle propre à exciter un vif intérêt, de voir le *Dédale* et le *Thésée* placés l'un en face de l'autre? On pouvait, en examinant le premier groupe, se convaincre de la vérité des observations d'Hamilton, confirmées et encore expliquées par M. Quatremère, qui les avait si bien lues dans les traités des anciens. Là on pouvait juger de l'effet de la nature simple et prise sur le fait, de la nature banale et vulgaire, qui se borne à calquer en quelque sorte l'individu et ne s'adresse qu'au sens borné. En se retournant vers le *Thésée*, on trouvait quelque chose de la nature *idéale*, autant que l'étude avait pu, du parallèle des individus, faire résulter une idée de perfection, de pureté et de beauté, dont il semble que Dieu n'ait jamais voulu, nulle part, compléter l'image. A l'art seul appartient d'opérer ce complément, précisément parce que l'art n'a qu'un but dans son œuvre. Le développement de ces réflexions plaisait à Canova, et il disait en se frappant le front : « Combien il y a encore à faire, quand on a étudié « même le plus beau modèle ! » Zulian l'avait noblement et presque royalement encouragé : lorsque le groupe de *Thésée* fut terminé, l'artiste alla demander à l'ambassadeur où le groupe devait être placé. Le Mécène magnifique parut étonné, et répondit : « Il n'est pas juste que je reçoive votre travail. Il a été fait par vous et non par moi, il est à vous et non à moi. » Le sculpteur se vit le maître de retirer une somme assez considérable que le baron de Friès de Vienne paya pour acquérir ce monument. Déjà Canova avait le soin de mener de front divers ouvrages de style opposé. Il fit pour la princesse Lubormirsky le portrait du jeune prince Henri Czartorinski sous les traits de l'Amour. Il en a été fait depuis une répétition pour lord Kawdor. Canova sculpta aussi une Psyché, en statue isolée, qui a la grâce d'une jeune fille de quinze ans. Le buste est nu; les draperies tombent au-dessous du sein; elle pose de la main droite dans la gauche le papillon dont les Grecs avaient fait le symbole de l'âme. L'auteur en dédia une répétition au chevalier Zulian qui avait quitté Rome pour aller résider comme Baile à Constantinople. Il n'accepta ce présent qu'après avoir fait frapper une médaille qui représentait la même Psyché. On lit au revers : *Hieronymus Zulianus*

eques, *Amico*. Le lecteur peut bien deviner qu'il ne sera pas possible de rendre un compte chronologique exact des compositions de Canova, tant il se présente de causes fortuites qui font qu'un ouvrage modelé n'est exécuté en marbre que plus tard, par suite de commandes plus pressées. La vraie manière de ne pas s'égarer serait de parler des ouvrages à mesure que le modèle est exposé; mais entre le modèle et l'exécution il y a des repentirs, des corrections, des embellissements, peut-être aussi des idées moins heureuses; il faut donc suivre une sorte de distribution un peu libre, et qui d'ailleurs ne doit pas tromper, quand on prend positivement pour guide un esprit de méthode relative, de justice et de vérité. J'entreprendrai donc dans ce sens l'examen complet des ouvrages de Canova. On lui attribue souvent les sculptures mises en vente aujourd'hui. Il est convenable que l'article biographique qui lui est consacré contienne la nomenclature vraie et un jugement rapide et franc de chacune de ses œuvres. Après cela, les menteurs et les charlatans ne pourront plus en imposer aux amateurs trop crédules de la belle sculpture moderne. Au nombre des amis de Canova on comptait au premier rang Volpato, l'un des juges appelés par le chevalier Zulian, lorsqu'il avait voulu se former une idée des talents du jeune Vénitien. Volpato, graveur des plus beaux ouvrages de Raphaël, était d'une intégrité exemplaire. Parmi ses enfants on distinguait Domenica, qui s'était fait une réputation par sa beauté et la dignité de ses manières; la bergère de Possagno n'était plus présente, Canova devint éperdument amoureux de Domenica, et il la demanda secrètement en mariage à son père. Celui-ci examina les convenances, les âges, et parut prêt à donner son consentement. Je sais de Canova lui-même qu'il était excessivement jaloux, et qu'un jour, pour épier les paroles et les moindres actions de sa belle amante, il se déguisa en pauvre, et alla l'attendre devant la porte d'une église. Domenica ne le reconnut pas, et lui donna l'aumône, après l'avoir regardé avec bienveillance. Sur ces entrefaites, le sieur Carlo Giorgi, qui avait dû à Clément XIV un emploi très-lucratif, voulant élever un monument à ce pontife, chargea Volpato de chercher un sculpteur propre à exécuter dignement ce grand ouvrage. Volpato choisit Canova, non parce qu'il allait être son gendre, mais parce qu'il était homme de talent. Le nom de celui qui payerait les frais devait rester ignoré; Canova promit de ne pas révéler ce secret. Au milieu de ce bonheur Canova devait éprouver un chagrin; il se déguisa encore, et cette fois il apprit qu'il n'était plus aimé. Domenica avait un autre penchant pour Raphaël Morghen qu'elle a épousé depuis. Volpato, en retirant sa parole de père, confirma les commandes de l'ami, et conseilla au jeune artiste d'aller à Carrare chercher les marbres convenables pour son monument. A son retour, il commença et il acheva assez rapidement en *créta* le modèle colossal. La statue de Clément XIV, en habits pontificaux, était assise au dessus d'un sarcophage, accompagnée de deux statues de même proportion, l'une debout qui est la *Modération pleurant*; l'autre, la *Mansuétude*, est vue assise sur le soubassement qui devait se composer avec la porte de la sacristie de l'église des Saints-Apôtres (1). Avant de jeter le modèle en plâtre, il pria son ami Gavino d'amener un jour avec lui le peintre Pompeo Battoni. Celui-ci arriva, vit le groupe et ne dit que ces mots : « Ce jeune homme a un « grand talent, mais il suit une mauvaise voie, je « lui conseille de la quitter; » et il sortit. Canova resta écrasé par cet arrêt dictatorial; Gavino lui rendit du courage. M. Quatremère survint, et dit à son ami que Battoni avait parlé en partisan des Bernin, des Carle Maratte et de leurs méchantes traditions : « C'est précisément contre leur manière et « leur goût d'imitation que vous venez de relever la « bannière de l'antiquité; vous devez donc vous « applaudir plutôt que vous affliger d'une telle cri« tique. La réponse à de telles opinions est de savoir « persévérer dans le système qu'il s'agit de réhabi« liter. » Voulant ensuite paraître encore plus un ami véritable, il loua la *Mansuétude*, où il demanda que l'on corrigeât quelque lourdeur. Quant à la *Modération*, M. Quatremère alla jusqu'à dire : « Dans « l'état où je la vois, elle n'est pas digne de vous. » Canova répliqua avec un accent d'amitié : « *Oh gra*« *zie tante!* » Il jeta à bas cette *Modération*, et il en composa une autre. Huit jours après, la nouvelle statue, haute de 11 pieds, était terminée, telle qu'on la voit aujourd'hui. Milizia, qui passait pour un Aristarque rigide, écrivit alors au comte San-Giovanni que dans ce mausolée la *Mansuétude* est aussi douce que l'agneau placé auprès d'elle; qu'autrefois en Grèce et aux plus beaux temps de la Grèce, si l'on avait eu à représenter un pape, on n'aurait pas fait autrement que Canova n'avait fait pour Ganganelli : la composition est d'une simplicité qui paraît la facilité elle-même, et qui au fond est la difficulté. Il ajouta que les jésuites aussi louaient et bénissaient le pape Ganganelli en marbre. Canova travaillait encore à son *Thésée vainqueur du Minotaure*, lorsque don Abondio Rezzonico le pria d'élever pour Clément XIII un monument sépulcral. Canova en traça sur-le-champ le modèle. Le pape est à genoux en face du spectateur, et il y a, quant à l'aspect général de la figure, l'expression d'un sentiment si vrai, que l'intérêt se reporte toujours vers lui, en descendant de la figure principale vers celles qui bordent à droite et à gauche le sarcophage. Il faut remarquer la statue de la Religion : son ajustement, consistant en trois draperies l'une sur l'autre (la dernière un peu trop courte), paraîtrait avoir quelque chose de redondant, et qui approcherait de la pesanteur. Toutefois, comme on le verra, l'artiste a tenu à cette idée, puisqu'il a répété cette figure en grand, avec des réminiscences avouées. En pendant de la *Religion* est la figure d'un *Génie* sous la forme d'un jeune homme dont la tête annonce la douleur, et qui tient un flambeau renversé. Le lion est un

(1) Afin de mieux expliquer les ouvrages de Canova, j'ai placé autour de moi toutes les gravures, sans exception, qui forment son œuvre, et je décris les objets sur les gravures mêmes.

des symboles de Venise, aussi l'auteur a ménagé deux massifs servant de piédestaux à deux lions. L'un semble rugir, et ses ongles sont menaçants; l'autre semble dormir, et ses ongles sont rentrés. Ce grand ouvrage fut placé dans l'église de St-Pierre. Canova, voulant connaître la louange et le blâme, prit les vêtements d'un abbé déguenillé : le sénateur Rezzonico était là entouré d'une foule d'admirateurs, et il fit un geste d'ennui pour éloigner l'importun. Celui-ci entendit mal parler surtout de la statue de la *Religion*, mais on comparait le *Génie* à ce que la Grèce avait produit de plus beau. On y trouvait même une expression attendrissante et mélancolique dont les anciens n'ont pas laissé de modèle. Il ne faut pas croire que depuis l'époque où parut le *Thésée* jusqu'à celle où fut exposé le monument de Rezzonico, Canova n'ait produit que ces deux monuments; il composa dans cet intervalle une foule d'autres ouvrages moins importants ; il modela en grand le groupe d'*Adonis* assis et de *Vénus* ornant d'une guirlande de roses les cheveux de son amant. Depuis, il abandonna ces ouvrages, non pas, ainsi qu'on l'a dit, parce que les statues étaient nues, mais parce que d'autres pensées vinrent occuper son esprit; car Canova ferme désormais dans les principes fondamentaux de l'art, assurait que le nu était le vrai langage du statuaire, et qu'il n'y a jamais ni mauvaise grâce ni indécence dans le nu, si on l'élève aux formes de *l'idéal*, et si on le compose avec modestie et avec pudeur. Nous continuerons d'examiner les ouvrages de Canova en nous rappelant et les premiers vrais principes qu'il avait entendus de la bouche d'Hamilton et de celle de M. Quatremère, et les préoccupations qui le dominaient sans cesse. Celles-ci deviennent à la fois l'explication de ses *fantasie* (je prends à dessein l'expression italienne qui n'a pas d'analogue en français), et le corollaire des pensées tour à tour voluptueuses, terribles, profondes et savantes qu'il va disséminer avec tant de profusion dans ses ouvrages. Ne perdons plus de vue Canova s'érigeant en suprême ministre de la beauté, la cherchant partout, dans les scènes héroïques et dans les délassements de l'innocence, et nous déclarant qu'il entend ainsi nous entraîner à la vertu plutôt qu'au vice. Croyons aussi qu'en suivant les pas d'un tel guide, nous ne rencontrerons jamais de viles imaginations ni de lâches désirs. Pindemonte a bien apprécié ces leçons, quand il a dit de la première Psyché : *Casto come l'imago è il gran lavoro*. Ces prémisses étant fortement établies, il ne reste plus qu'à décrire. On trouve, si nous nous reportons à ces temps de la vie de Canova, les bas-reliefs représentant *la Mort de Priam; Socrate buvant la ciguë et congédiant sa famille; le Retour de Télémaque à Ithaque; Hécube avec les matrones troyennes; la Danse des fils d'Alcinoüs; l'Apologie de Socrate devant ses juges; Criton fermant les yeux à Socrate*. Nous arrivons à la statue d'*Hébé* qu'il sculpta deux fois, d'abord pour madame Vivante Albrizzi à Venise, ensuite pour l'impératrice Joséphine. La répétition, qui depuis est passée en Russie, fut dans son temps exposée au Louvre. M. Quatremère dit de cet ouvrage : L'idée en est « des plus aimables et la composition ingénieuse. Rien de plus achevé que le buste nu et le bras élevé qui porte le vase : la pensée de l'ajustement est pleine d'esprit et de goût. Cependant on désirerait que son étoffe légère eût badiné avec quelques variétés sur les contours du bas des jambes, et ne fût pas coupée là par un ourlet continu, qui ne semble « avoir ni vérité ni agrément. » Nous ajouterons : « On ne pourra pas dire que l'artiste ait emprunté « de quelque ancien marbre l'attitude de cette jeune « déesse, descendant de l'Olympe avec une légèreté « toute divine, et prête à verser l'ambroisie qui dés-« altère le maître des dieux, quoiqu'il soit singulier « que cette idée ne se soit pas présentée à l'esprit « des anciens. » L'air qu'Hébé fend avec vitesse, tenant le corps penché en avant, repousse derrière elle, par un effet naturel, son léger vêtement, sous lequel se dessine le nu ; le bras qu'elle tient levé pour verser la liqueur déploie avec tant de grâce les contours de la figure, que malgré la décence qui règne dans les dispositions de la draperie, l'œil pénètre jusqu'au moindre détail des belles formes où respire toute la fraîcheur de la première jeunesse. Le changement le plus important qu'ait fait l'auteur dans la réplique de cette statue a été de supprimer les vapeurs qui dans la précédente étaient sous les pieds. Hebé n'a de mission que quand le ciel est pur. Y a-t-il rien de plus délicieux que ces quatre vers de Pindemonte?

O Canova immortal, che indietro lassi
L'italico scarpello, ed il greco arrivi :
Sapea che i marmi tuoi son molli et vivi :
Ma chi visto l'avea scolpire i passi?

A l'occasion de cette statue, on se récria à Paris sur l'emploi que l'artiste avait fait de quelques dorures dans l'enjolivement de son Hébé, et sur ces petits vases de métal doré que portent ses deux mains. M. Quatremère justifia complétement Canova sur ce que l'on appelait un abus, en montrant l'universalité de cet usage chez les Grecs, usage dont il a développé plus tard les raisons dans son ouvrage du *Jupiter olympien*, où il réunit de nombreuses et imposantes autorités. Nous ne nous arrêterons pas au groupe de *Vénus voulant retenir Adonis partant pour la chasse*. Rien de plus passionné, et en même temps de plus noble que le maintien de Vénus. Le sentiment du regret ne pouvait se peindre avec plus de grâce, par un mol abandon, par la position de la tête doucement inclinée, par un regard languissant et à demi élevé où brille l'espérance du retour. Adonis l'a souvent quittée, mais il est toujours revenu. Dans l'*Amour et Psyché couchés*, Canova toucha, a-t-on dit, les confins de la volupté, par l'expression difficile et tout à fait nouvelle d'un de ces moments fugitifs qu'il n'est donné qu'au génie de pouvoir saisir, au moment même de l'action. Canova aura vu folâtrer deux enfants, et il aura ainsi trouvé ce groupe enchanteur, malgré quelques défauts sur lesquels nous reviendrons. L'artiste exécuta deux fois l'*Amour et Psyché debout* : le premier groupe, fait en

1797, fut ensuite destiné à orner Compiègne, et le second, exécuté en 1800, a été acheté par l'empereur de Russie. On remarque moins de variété dans ce dernier sujet, qu'ont traité aussi les anciens, et dont ils nous ont laissé plusieurs groupes, notamment celui du Capitole. Il y a une grande différence entre celui-là et le groupe de Canova. Dans le marbre grec, l'artiste a exprimé l'instant du baiser amoureux; les bouches sont encore collées l'une sur l'autre : dans celui de Canova, Psyché, avec toute l'innocence d'une jolie enfant, ou avec la défiance qu'on a d'un maladroit (cette supposition faisait beaucoup rire Canova), tient soulevée de sa main gauche la main gauche de l'amour, sur laquelle elle pose, de la main droite, un papillon. L'Amour ayant le bras droit passé autour du corps de Psyché, avec une grâce inexprimable, appuie sa joue, rien que sa joue, sur une épaule de la jeune fille. Madame Lebrun (*voy.* ce nom), qui était à Rome quand le groupe obtenait tant de succès, écrivit à ce sujet une lettre charmante. On dit que cette dame va publier ses mémoires : probablement elle y insérera cette lettre; n'en connaissant que la traduction italienne, je ne la rapporterai pas ici, craignant d'affaiblir la grâce française de l'original. Je ferai seulement observer, relativement à cette lettre, que madame Lebrun semble y douter quelque peu de l'innocence de la jeune fille, et pense qu'elle donne son cœur, tandis qu'elle ne fait qu'un jeu d'enfant. Ce jeu d'enfant est sans doute une pensée profonde pour les spectateurs, un sujet de méditation de la plus haute philosophie; mais encore une fois, pour Psyché, c'est un jeu tout au plus mêlé d'un peu de malice, s'il est vrai, comme Canova a permis de le répéter, qu'on peut supposer, dans la jeune fille, la crainte que l'étourdi ne laisse envoler le papillon placé avec tant de précautions sur sa main. Pour le groupe de *Psyché et l'Amour debout*, Canova acceptait les compliments. Quant à celui de *Psyché et l'Amour couchés*, il s'accusait franchement lui-même, et il n'oubliait pas que M. Quatremère lui avait écrit : « Ne vous rapprochez pas du goût de quelques étrangers avec « lesquels vous êtes lié à Rome : souvenez-vous « d'Hamilton, évitez la prétention, soyez toujours « dans les idées simples et les grandes maximes d'un « goût sévère; ne devenez pas un *Bernin antique*. » Il n'était pas possible que Canova ne s'inspirât pas d'Homère; il le lisait dans la version que lui avait envoyée Cesarotti Celui-ci répondait aux remercîments de Canova : « Votre lettre m'a fait plus de « plaisir que si j'avais obtenu des louanges d'une « académie entière de savants; l'érudition sans âme « ne sert qu'à contenter la médiocrité et les règles « pédantesques. Il n'y a que les hommes inspirés « par la nature qui puissent juger avec sagacité des « imitations de l'art. C'est à Phidias ou à Apelles, « par là j'entends Canova, qu'il appartient de parler « d'Homère : il convient à celui qui a représenté « avec un talent sublime Pyrrhus tuant Priam, de « montrer Achille tuant Hector. Que je serais heureux « si je pouvais me flatter d'entendre dire par mes « contemporains que j'ai traduit l'Achille d'Homère « comme vous avez traduit le Pyrrhus de Virgile! « Quel bonheur et quelle consolation pour moi, si je « pouvais vivre plus voisin d'un génie de votre mé« rite, et qui a tant de qualités! » — Nous n'avons pas parlé du monument élevé en l'honneur de l'amiral Emo. Les lois de la république de Venise défendaient d'ériger des statues aux patriciens : Canova imagina d'emprunter aux anciens l'usage et la forme du cippe (demi-colonne sans chapiteau); on n'ignore pas que ce fut autrefois un monument religieux et funéraire dont les superficies sont propres à recevoir des sujets de bas-reliefs proportionnés à leur étendue, soit en ornements ou en symboles, soit en figures historiques ou allégoriques. Il donna donc à son cippe une hauteur de 12 pieds y compris le socle et le couronnement, avec une largeur de 9 à 10 pieds. La face antérieure présente le buste de l'amiral posé sur une colonne rostrale : à sa gauche est figuré un génie tenant des deux mains une couronne qu'il va poser sur la tête de l'amiral. D'un autre côté, une Renommée écrit, sur le fût qui porte le buste, *Angelo Emo*. Ce monument de la reconnaissance vénitienne fut placé, par ordre du doge, dans l'arsenal. On n'avait stipulé aucun prix pour cet ouvrage. Zulian ne disait pas assez toutes les précautions qu'il fallait prendre contre la générosité de Canova. Sous prétexte qu'il avait reçu des bienfaits de la république, il ne voulut rien recevoir. Le sénat ne pouvait consentir à une telle libéralité : le fils de St-Marc s'obstinait à refuser, la république céda à un de ses sujets, mais à condition qu'il accepterait une pension viagère de 100 ducats. En outre, elle lui envoya une médaille d'or, de la valeur de 100 sequins, sur laquelle étaient gravés ces mots : *A Antoine Canova, savant, admirable dans les arts les plus élégants; en gratitude du monument habilement élevé pour Angelo Emo.* Tant de travaux avaient fatigué Canova : il tomba malade. Les médecins lui conseillèrent l'air de Crespano, où sa mère l'attendait. Après avoir donné les premiers moments à la tendresse maternelle, il revit Betta Biasi, toujours belle. La changeante Domenica Volpato ne méritait qu'un souvenir de générosité : mais Betta Biasi était mariée et vivait heureuse. Son mari avait acquis de l'aisance. Canova les félicita de leur bonheur et s'en réjouit comme du sien propre. Qu'il y avait loin de ce qu'il eût été en épousant Betta Biasi, à ce qu'il était devenu en allant à Rome chercher la fortune et la gloire! Mais un homme comme Canova ne pouvait oublier l'humble pays où il avait pris naissance. Possagno voulait le revoir. Betta Biasi se mit à la tête d'un parti formidable. Il se forma en un instant un de ces complots dans lesquels toute une masse d'habitants de tout âge, de tout sexe, peut entrer sans que le secret cesse d'être gardé. Crespano, appelé dans la confidence, garda le silence le plus absolu. Canova se met en route, presque seul, les larmes dans les yeux, cherchant en quelque sorte les chemins détournés. A quelque distance du bourg, une foule de jeunes gens placés en embuscade fondent sur lui de toutes parts avec des cris de joie, d'admiration, et les *Evviva* italiens. Il s'arrête, il ne peut

parler ; on lui ordonne enfin, mais respectueusement, d'avancer. Par caractère, Canova éprouvait une sincère répugnance pour les honneurs et les acclamations. Quel n'est pas son trouble quand, à vingt pas plus loin, il aperçoit la route couverte d'immortelles, de branches de lauriers et de roses ! A droite et à gauche du chemin triomphal, Possagno et les environs s'étaient rassemblés. Les femmes, les enfants ne pouvaient retenir leur émotion. Les cloches sonnaient dans tous les villages ; le curé, les anciens du peuple marchaient au-devant lui : les boites, les mousquets, des hymnes chantées au son d'une musique villageoise le saluaient de toutes parts, et ce cortége le conduisit jusqu'à la maison de Pasino destinée à le recevoir. On verra plus tard quelle impression cet accueil laissa dans l'esprit de Canova, et l'événement merveilleux et grandiose qui dut en résulter. Sa santé commença à se rétablir, alors il pensa à Rome, à sa chère Rome, où son atelier était en deuil. De retour dans cette ville, il reprit ses compositions en bas-relief. Sur son bureau étaient amassées les lettres que ses amis lui avaient adressées pendant son absence : M. Quatremère lui écrivait : « Ne travaillez pas tant, écoutez les conseils de l'amitié, conservez votre santé à ceux qui vous aiment, « à la sculpture, aux beaux-arts. Vous êtes arrivé dans « le chemin de l'illustration, à tel point que vous « n'avez plus à courir ni à vous fatiguer. » Cette lettre, adressée par l'homme qui, en Europe, comprenait le mieux les arts, et qui avait droit de parler ainsi à Canova, nous a été conservée par M. Missirini, qui a composé un ouvrage intitulé : *della Vita di Antonio Canova, libri quattro*, ouvrage que j'ai souvent consulté, et qui est écrit avec une fleur d'érudition, un accent d'amitié et d'intérêt, une abondance d'anecdotes inédites propres à en rendre la lecture aussi instructive qu'attachante. Dans son livre intitulé : *Canova et ses Ouvrages*, M. Quatremère a inséré beaucoup de lettres de Canova ; M. Missirini, dans le sien, rapporte les lettres de M. Quatremère : on ne peut donc pas réunir, pour peindre l'artiste vénitien, plus de relations fidèles, plus de preuves authentiques. J'ai pris la liberté de joindre à cette riche moisson des faits particuliers que j'ai recueillis moi-même dans des rapports assidus avec Canova pendant tant d'années, et c'est à l'aide de tels secours que je continue la tâche qui m'a été confiée. En 1798, je venais d'arriver à Rome, et j'obtins dès les premiers jours l'amitié de Canova par des soins qui lui étaient agréables. Dans ses heures de loisir il apprenait la langue anglaise, se perfectionnait dans la langue italienne, parcourait les bons auteurs français. Son frère du second lit, Jean-Baptiste Sartori Canova, aujourd'hui évêque de Mindo, savant helléniste, archéologue du premier rang, lui lisait Plutarque. A ce propos, Canova disait que c'était Phocion qu'il trouvait l'homme le plus magnanime, le plus pénétrant, le plus sévère et le plus modeste. Je voyais souvent Canova ; j'allais au moins une fois par semaine dans son atelier, où l'on admirait depuis longtemps le plâtre de sa *Madeleine* et celui d'*Hercule jetant Lycas à la mer*. La statue de la *Madeleine* avait été commandée par monsignor Priuli. L'artiste prit son idée d'une femme ainsi assise, qu'il vit un jour dans une église de village. C'est en effet de cette manière que se tiennent les femmes après avoir prié quelques heures à genoux. Comme il n'y a pas de bancs dans les temples, elles s'y placent dans cette attitude, relèvent quelquefois un de leurs vêtements sur leur tête, et restent immobiles pendant presque tout l'office. Pour une femme pénitente, Canova n'avait pas de prototype dans l'antiquité. La *Madeleine* en bois de Donato ne pouvait pas servir de règle, quoique cette statue soit fort belle et savamment travaillée. La sainte y est tellement consumée par les jeûnes et par l'abstinence, qu'elle semble plutôt une perfection d'étude anatomique. Monsignor Priuli ne fut pas assez heureux pour maintenir le marché de sa statue : obligé par son devoir et par sa piété de suivre Pie VI que le directoire avait fait enlever, il accompagna son bienfaiteur dans l'exil ; et le marbre resta à l'artiste, qui le vendit à un commissaire français demeurant alors à Milan. Des mains de ce commissaire, il passa dans celles d'un artiste dont Canova m'a dit souvent le nom, mais que je ne puis me rappeler. M. Missirini et M. Quatremère paraissent l'avoir ignoré. Toutefois il est certain que cet artiste apporta le marbre à Paris, et qu'ensuite ayant fait de mauvaises affaires, il le cacha dans une cave pour le soustraire aux poursuites de ses créanciers. Le marbre enfoui ne se gâta pas. Après des circonstances plus heureuses, on le remit au jour, et enfin il arriva dans les mains de M. le comte de Sommariva dont le fils le possède aujourd'hui : les étrangers ne manquent pas d'aller le voir dans l'hôtel de ce digne protecteur des beaux-arts. L'auteur fit une réplique de ce chef-d'œuvre en 1809, pour le prince Eugène, et l'on voit ce marbre à Munich dans le palais de sa veuve, la duchesse de Leuchtenberg. Une des plus grandes gloires que puisse ambitionner un artiste moderne, c'est d'avoir obtenu la récompense morale que l'on vient de décerner à Canova dans Paris même. Une grande église était dédiée à la *Madeleine* ; il fallait orner le fronton du temple ; un des meilleurs artiste de France, devant représenter la sainte, n'a pas cru pouvoir mieux faire que de prendre le type inventé par Canova ; désormais la *Madeleine* n'aura plus d'autres traits, une autre attitude, une autre douleur. Canova pendant sa vie a eu bien des détracteurs à Paris, mais jamais réparation fut-elle plus éclatante ? L'immortalité de nos monuments vient consacrer celle de Canova. Je me souviens d'avoir dit un jour à notre célèbre et ingénieux sculpteur, M. Pierre-Jean David, que la statue de la *Madeleine* me paraissait la *Statue-dogme du christianisme*, c'est-à-dire de la religion de pardon et de clémence, et qu'il me parut partager entièrement cette opinion. — Depuis quelque temps Canova excitait encore au plus haut degré l'intérêt public par l'exposition de son *Hercule jetant Lycas à la mer*. Ovide a peint l'action d'Hercule devenu furieux par l'effet du contact de la tunique trempée dans le sang de Nessus, et qui, après avoir saisi l'infortuné

Lycas, le fit tourner plus d'une fois en l'air et le précipita dans les eaux de l'Eubée :

> Corripit Alcides, et terque quaterque rotatum
> Mittit in Euboicas tormento fortius undas.

Voilà une image qui ne peut appartenir qu'au langage de la poésie. Hercule enlève d'une main Lycas par sa chevelure, de l'autre il le tient par un pied : le jeune homme se défend, en s'attachant d'une main au montant de l'autel sur lequel sacrifiait Hercule (M. Gaudefroy, poëte français, qui était alors à Rome, a judicieusement appelé cet autel un *tronc justifié*) ; de l'autre main, le jeune homme, qui a perdu sa raison, se retient à la crinière de la peau de lion placée à terre, et qui n'étant pas assujettie ne peut lui être d'aucun secours ; tout le corps de Lycas est retourné d'une manière effrayante, mais vraie. Cette tête renversée qu'on aperçoit entre les jambes d'Hercule devient une étude admirable. Pouvais-je être un des derniers à complimenter Canova ? Il m'était impossible de trouver un défaut dans ce groupe, qui présentait la colère dans l'héroïsme, qui frappait de terreur, de compassion, qui exprimait tant de sentiments divers mieux que ne le pourrait faire aucun langage. — La santé de Canova donnait de temps en temps des inquiétudes; madame Angela Sartori, sa mère, vint à Rome lui prodiguer des soins. C'était une femme d'un caractère doux et tranquille, pieuse et remerciant Dieu tous les jours de la grande illustration de son fils, le regardant avec respect, le soignant avec tendresse. Son plus grand bonheur était de voir l'amitié qu'Antoine portait à Jean-Baptiste, son frère du second lit, qui au moment où madame Sartori dut retourner à Crespano pour des intérêts de famille, s'attacha à Antoine et ne le quitta plus jusqu'à la terrible séparation qui devait rompre une si constante amitié. — Aussitôt que la santé délicate de notre artiste commençait à s'améliorer, il se livrait à de nouveaux travaux. Après le cippe de l'amiral Emo, le plus considérable ouvrage en bas-relief qu'exécuta Canova fut le monument de la marquise Santa-Cruz. On y voit la réunion d'une famille éplorée autour du lit funèbre, où dort, du sommeil de la mort, une jeune fille, une épouse chérie. La mère de la défunte paraît surtout accablée d'une douleur inexprimable. Au-dessous sont écrits ces mots : *Mater infelicissima filiæ et sibi*. Canova a été souvent témoin lui-même des larmes que faisait répandre cet ouvrage touchant qui a été longtemps exposé dans son atelier. — Il ne voulut pas oublier le sénateur Faliéro, son premier bienfaiteur, et il lui éleva à ses frais un tombeau. Dans l'inscription, l'auteur remercie le sénateur de l'avoir engagé à se livrer courageusement à la statuaire. Le même sentiment de reconnaissance fit exécuter un monument pour Volpato, autre bienfaiteur de Canova, et qui l'avait choisi pour élever le mausolée de Clément XIV. Il a fait encore d'autres ouvrages funéraires, tels que le cippe du prince Frédéric d'Orange, placé dans la sacristie des ermites de Padoue ; celui du comte de Souza, ambassadeur de Portugal à Rome (le père du duc de Palmella); celui qui a été placé à Vicence, en l'honneur du chevalier Trento, et enfin un projet de monument pour Nelson, le plus grand qui ait été conçu depuis celui que Michel-Ange avait promis d'entreprendre pour Jules II. Rien n'ayant été déterminé dans les conditions arrêtées, le monument n'a pas été continué. — C'est à une époque antérieure à la fin du dernier siècle qu'appartient la première pensée du *Persée*. Voici l'idée de l'auteur : Persée, fils de Jupiter et de Danaé, expédié par le roi Polydecte contre les Gorgones, a reçu de Mercure des talonnières et des ailes, et de Vulcain une faux de diamant avec laquelle il a coupé la tête de Méduse qu'il tient dans ses mains. Cette tête, que l'on représente toujours avec des contractions hideuses, est ici douce, languissante, noble, et elle inspire la compassion. Enfin, au lieu du tronc de l'*Apollon du Belvédère*, on trouve une composition contraire, mais parfaitement analogue au besoin de soutien qu'éprouve une statue en marbre. L'auteur ne doit pas négliger ce soutien, s'il veut que le moindre choc ne renverse pas son ouvrage : la draperie qui tombe derrière Persée a dispensé du tronc de l'*Apollon* et de la disposition *en porte à faux* du jet de la draperie sur son bras gauche. Or cette disposition est tellement défavorable à un travail en marbre, qu'elle a donné à croire que l'original dont l'*Apollon* actuel serait alors une répétition aurait dû être en bronze. Le bronze lui-même exige encore plus que le marbre ces appuis qui souvent sont des contre-sens, et au moins des inutilités et des causes de lourdeur qui rompent les lignes, entravent l'élan et la pose naturelle du sujet. A cet égard, il faut le dire, Canova n'a pas toujours *justifié* ses soutiens aussi bien que dans l'*Hercule* (1). Il ne suffit pas au pape Pie VII d'avoir ordonné que le *Persée* fût élevé à la place de l'*Apollon Pythien*, et d'accorder à Canova vivant un tel honneur à côté du *Laocoon* ; ayant fait appeler l'artiste dans son palais, il l'embrassa, le créa chevalier par un bref des plus honorables, et rétablit pour lui la place d'inspecteur général des beaux-arts à Rome, avec les droits, les prérogatives et les distinctions dont Raphaël avait joui en cette qualité sous Léon X. A cette place était jointe une pension de 4,000 écus romains. Le saint-père ordonna encore que deux pugilateurs, nouvel ouvrage de Canova, seraient placés dans le musée du Belvédère. Ces deux statues ont besoin d'être vues l'une en face de l'autre. Pausanias raconte ainsi le combat que Canova a mis en scène : « Après une longue « lutte les deux *Pancrasiastes* étaient convenus de se « porter un dernier coup. Créugas avait asséné à « Damoxène un violent coup sur la tête : c'était à « son tour à attendre le coup de son rival. Celui-ci, « profitant de l'attitude de Créugas qui attendait sans « être préparé à la défense, lui plongea ses doigts « dans le flanc avec tant de violence qu'il le perça

(1) Je dirai ici en passant qu'un des troncs justifiés les plus spirituels est le moyen employé par M. Chaudet dans la statue du berger Phorbas portant Œdipe enfant, qu'un chien, ici acteur et soutien, cherche à caresser, en tâchant de s'élever sur ses pieds jusqu'à l'enfant.

« et lui fit sortir les entrailles. » — Le jour où il reçut tant d'honneur, Canova écrivit cette lettre : « Je ne « puis répondre autrement que par le silence et par « les larmes : c'est le seul tribut non équivoque dont « se sentent capables la tendre gratitude et la con- « fusion profonde dont je suis pénétré. » Quant à l'offre de la place qu'avait occupée Raphaël, Canova écrivait : « Je suis hors d'état de remplir la charge « à laquelle je suis appelé ; mon tempérament déli- « cat, ma santé si faible, ma méthode de vie, ma « fibre si facilement irritable, qui, au seul nom des « emplois publics, s'agite sur-le-champ et se contracte, « m'empêcheraient d'exercer avec l'activité conve- « nable une charge si importante ; je la dépose hum- « blement aux pieds de Votre Sainteté, en la priant « de m'en dispenser. Je représente avec la franchise « la plus respectueuse que cette inspection si flat- « teuse, outre qu'elle répugne à mon caractère et à ma « débile constitution physique, viendrait troubler mes « pacifiques opérations, qui m'ont valu un si doux « accueil auprès de Votre Sainteté. Quelle plus douce « récompense que celle-là pour un artiste ! » Canova ne fut pas et ne dut pas être écouté. — Pendant que le roi de Naples, Ferdinand IV, occupait Rome, en 1798, on avait proposé de faire une statue représentant ce prince. Le sculpteur avait donné à cette statue une proportion colossale de 17 palmes de haut ; mais il n'aimait pas cette composition. Un jour, en me la montrant avec humeur, il lui jeta à la figure le bonnet de papier qui couvrait sa tête : c'étaient là les colères de Canova. Je vis, dans cette action spontanée, que la pensée, la composition et la disposition ne lui plaisaient pas, et il avait raison. Cet ouvrage est placé à Naples dans le palais appelé *Museo Borbonico*. Vers la fin de 1802, Cacault, ministre de France à Rome, reçut une lettre de Bourrienne qui le chargeait d'inviter Canova à venir à Paris pour entreprendre le portrait du premier consul. On ne voulait pas qu'il y eût des incertitudes pour le prix, et les conditions étaient du premier mot nobles et déjà impériales. On lui payait les frais de son voyage et du retour. Il recevait en présent une voiture commode ; il supportait lui-même tous les frais de marbre et de transport, et on lui donnait, en reconnaissance de tous ses soins, 120,000 francs payables presque à sa volonté. Cacault eut beaucoup de peine à le décider à ce voyage. Canova ne pardonnait pas à Bonaparte d'avoir livré Venise aux Autrichiens, mais enfin ses répugnances furent vaincues, et il partit pour Paris au commencement d'octobre. Il descendit chez le cardinal-légat, et son premier désir fut de voir son ami Quatremère. Introduit chez le premier consul, Canova fut reçu avec une distinction tout à fait particulière ; la physionomie du héros était douce et riante. L'artiste répondit aux premiers mots : « Je demande la « permission de parler avec ma véracité et ma li- « berté ordinaires. » Alors, à propos de l'Italie, il dit au consul que Rome était ruinée, que les palais avaient été dépouillés, que tout l'Etat était privé de numéraire et de commerce. — « Je restaurerai « Rome, répondit le premier consul, j'aime le bien « de l'humanité et je le veux ; mais en attendant « que faut-il pour ce que vous avez à faire ? — Rien, « repartit le sculpteur, me voilà prêt à remplir vos « ordres. — Vous ferez ma statue, » répliqua Bonaparte ; et il le congédia. Dans un autre entretien, Canova parla avec vivacité de Venise. Cet ardent amour de la patrie, ce ton d'ingénuité ne déplurent pas à Bonaparte : il traitait tous les jours mieux l'artiste. Celui-ci fut agréable au consul, lorsqu'il lui dit avec un sentiment de conviction, en regardant son travail : « Cette physionomie est tellement « favorable à la sculpture, que si on la découvrait « dans un antique, on verrait qu'elle appartient à « un des plus grands hommes de ces temps-là. Si « elle est bien tracée, l'ouvrage réussira, mais ce « n'est pas une physionomie faite pour plaire au « beau sexe ; » et Bonaparte sourit. David, le peintre des *Sabines*, voulut donner à Canova un grand repas, il y invita tous les artistes français. M. Gérard désira faire son portrait. Canova assista aux séances de l'Institut dont il était associé étranger ; il partit, disant qu'il était pénétré d'une singulière admiration pour l'état des arts en France. Il prenait congé du consul le jour où on lui présentait un envoyé de Tunis ; Bonaparte dit au sculpteur : « Allez saluer le pape, et dites-lui que vous m'avez « entendu recommander la liberté des chrétiens. » Canova se mit en chemin, pensant à la disposition de la statue du premier consul. Déjà il avait reçu la commande du tombeau de l'archiduchesse Christine, épouse du duc Albert de Saxe-Teschen ; mais c'était vers l'idée de la statue de Napoléon qu'il dirigeait ses principales méditations. Cependant, malgré lui, une pensée imminente vint le préoccuper. Venise lui demanda un tombeau pour le Titien. Il traça à la hâte un premier projet : je possède cette précieuse esquisse, où l'on voit avec quel talent Canova savait dessiner. Ce monument ne fut pas exécuté. Alors presque en même temps parurent dans l'atelier de Canova la statue colossale de Napoléon et le monument de l'archiduchesse Christine. La statue de Napoléon était nue. L'art avait souvent choisi le nu pour son langage. Mais cette question sur le nu, il ne fallait la laisser juger ni par des jaloux de la gloire de Canova, ni par des ignorants de cour, ni même par celui dont l'image était représentée sous des formes qu'il ne comprenait pas bien. Par une fausse crainte du ridicule, Napoléon fut lui-même une des causes de l'indifférence avec laquelle la France vit ce grand ouvrage et le laissa enlever, comme un bloc sans prix, par un vainqueur présomptueux. La gravure de la statue de l'empereur est dédiée par Canova à la république de St-Marin, qui l'avait inscrit sur le livre de ses patriciens. Pour le tombeau de l'archiduchesse Christine, l'artiste imagina de représenter, sur un fond de mur donné, la face d'une pyramide élevée de trois degrés. Au milieu de la face pyramidale, on voit une porte ouverte ; c'est vers cette porte que se dirigent une foule de personnages allégoriques. La principale figure en tête tient l'urne funéraire, et s'incline un peu pour entrer dans la chambre sé-

pulcrale. En tout, le monument est composé de neuf figures de grandeur naturelle : tout y respire une douce tristesse, excepté dans la partie supérieure, où la Félicité semble emporter au ciel l'image de l'archiduchesse. Un génie repose tristement sur un lion couché. Les femmes sont suivies des pauvres que la bienfaisante princesse soulageait dans leur misère. Les âges, les sexes, le nu, les draperies, sont rendus avec la plus grande vérité. Le groupe de l'aveugle est une pensée qui, comme tant d'autres de Canova, ne se trouve pas dans les œuvres des anciens ; on admire l'air modeste, pudique et résigné des femmes ; on sourit surtout à l'affliction d'imitation si naturelle aux enfants. J'ai vu un soir, par un beau clair de lune, ce monument placé à Vienne en Autriche dans l'église des Augustins : j'en ai emporté une impression qui ne s'effacera jamais de ma mémoire. La ville de Florence demandait à Canova une copie de la *Vénus de Médicis*, pour remplacer l'original transporté à Paris. Ne voulant pas faire de copie, il composa une autre *Vénus*. On ne sait pas, je crois, un fait particulier à cette statue : je demandai un jour à Canova, qui faisait *mettre aux points* le marbre de Napoléon, comment il avait pris un bloc si énorme, lui montrant qu'on allait faire une perte immense de matière dans toute la partie qui était sous le bras étendu : « Non, reprit-il, « sous le bras de *Mars*, en y pensant, j'ai trouvé « une *Vénus*.. » Ainsi la *Vénus* de Canova, qui est à Florence, est du même bloc qui a servi pour la statue de Napoléon. « C'était une mission hasar- « deuse, dit M. Quatremère, que celle de remplacer « une des célébrités de la sculpture antique, dans « le lieu, sur le piédestal même où depuis plusieurs « siècles la déesse de la beauté avait reçu les hom- « mages de l'admiration de toute l'Europe. » Canova évita le danger d'un parallèle trop sensible et trop voisin. Cette *Vénus*, appelée depuis *Italique*, fut répétée pour le roi de Bavière, et pour le prince de Canino, Lucien Bonaparte (celle de ce dernier est passée dans le musée de lord Lansdown) ; une troisième répétition fut faite pour M. Hope. La taille est plus élevée que celle de la Vénus de Médicis, ce qui lui donne plus l'air d'une déesse ; la physionomie respire l'amour, la chevelure est traitée avec une admirable perfection. Nous devons ici faire mention du buste de l'empereur d'Autriche, et du *Palamède* exécuté pour M. de Sommariva. Le fils de Nauplius, roi de l'Eubée, porte dans la main gauche les dés et dans la main droite les lettres de l'alphabet. (*Voy.* PALAMÈDE.) Madame Letizia, mère de l'empereur, et la princesse Borghèse, sa sœur, se trouvaient à Rome : elles désirèrent avoir leur portrait de la main de Canova. Nous devons à ces circonstances deux belles statues. Pour la première, il s'était inspiré de la statue antique d'Agrippine, femme de Germanicus ; « mais, écrivait-il à son ami « Quatremère, vous n'y trouvez aucune espèce de « ressemblance, je n'entends pas seulement dans la « tête, mais dans l'ensemble, dans la coiffure, dans « le parti général des draperies. » A proprement parler, Canova n'empruntait que *la sedia* et un peu de la pose : il avait droit et raison d'emprunter cette pose qui donne à sa figure une noblesse plus marquée et une gravité de matrone. Il est impossible de ne pas s'arrêter quelque temps à la *Vénus victorieuse*, où les traits de la princesse Borghèse sont si merveilleusement retracés. Vénus vient d'obtenir la pomme, et elle se repose de son triomphe ; le lit sur lequel elle est à moitié étendue sert de plinthe. Ce que l'on admirait dans cette œuvre de Canova, c'est qu'il avait su, grâce aussi aux perfections de son modèle, réunir la fidélité de la ressemblance de la tête, fidélité exigée par la nature du portrait, et ensuite l'*idéal* dans le développement des formes du corps, et avec un tel accord, que ce qu'il y a de vérité positive et de vérité imaginative, loin de se combattre, se prêtaient un mutuel agrément. La partie où le cou se joint aux épaules, les lignes du torse, et le contour des extrémités présentent une foule de charmes qu'on ne peut se lasser d'admirer. La *Vénus victorieuse* vint jouir d'un nouveau triomphe au palais Borghèse, où elle fut pendant un certain temps soumise aux jugements du public. L'affluence des amateurs, tant de Rome que de l'étranger, ne cessait de se presser autour d'elle. Le jour ne suffisant pas à leur admiration, ils obtinrent la faveur de pouvoir la considérer de nuit, et l'on faisait des parties pour revenir la voir à la lueur des flambeaux, qui, comme on le sait, fait découvrir les plus fines nuances du travail, mais en même temps en dénonce les moindres négligences. On fut alors obligé d'établir une enceinte au moyen d'une barrière, contre la foule qui ne cessait de se presser à l'entour. — La grande renommée du talent d'Alfieri méritait le témoignage éclatant de la reconnaissance publique. La comtesse d'Albany, veuve du prétendant Charles-Édouard, voulut confier à Canova le soin d'élever un monument au Sophocle italien ; le sarcophage se trouve reculé sur un grand soubassement dont le devant est occupé par la statue colossale de l'*Italie* personnifiée, la tête surmontée de la couronne tourellée, et pleurant en se penchant sur le tombeau. L'artiste portait une prédilection particulière à la statue de la princesse Léopoldine Esterhazy Lichteinstein. On a dit que si cette princesse eût vécu du temps de Raphaël, il lui eût donné une place dans son Parnasse. — Quel génie infatigable que celui de Canova ! Est-ce qu'une trompette guerrière vient de l'exciter à représenter des combats ? Il ne dort plus qu'il n'ait moulé et exposé les statues d'*Ajax* et d'*Hector*. Ajax a des formes lourdes et épaisses, et l'emportement d'une violente colère : le courage tranquille et l'intrépidité héroïque caractérisent le fils de Priam : c'était ce qu'Homère avait dit à Canova. La *Terpsychore* fut exécutée deux fois, d'abord pour M. Simon Clarke, ensuite pour M. de Sommariva. La muse de Canova est vue debout ; la main gauche est appuyée sur le haut de la lyre, la droite tient le *cestrum*. Des trois danseuses, la première a ramené des deux mains, sur ses hanches, les plis de sa tunique qui forment de chaque côté des chutes plus ou moins variées ; elle danse un *a parte*. Il y a une grâce extraordinaire dans

l'allure vive de la figure, et quelque chose d'entraînant qui éblouit dans une composition si peu *composée*. La seconde *Danseuse* est aussi de grandeur naturelle. Il serait difficile de faire comprendre ce qu'il y a de mollesse et d'élégance dans le galbe de toute la figure. La troisième *Danseuse*, exécutée pour le prince Rasumowsky, se rapporte plutôt au caractère de la bacchante ; de ses mains élevées au-dessus de sa tête elle agite des cymbales. Dans le *Pâris*, nous voyons un tronc d'arbre fort élevé, semblable à ces colonnes contre lesquelles, on ne sait pourquoi, les artistes du temps de Raphaël même, et après lui, appuyaient leurs madones. Ici le tronc est recouvert d'une draperie : le juge des trois déesses va prononcer. Cette statue, faite pour l'impératrice Joséphine, a été transportée en Russie. Canova affectionnait sa statue de *Pâris*, qu'il appelait la meilleure de ses compositions. Il en répéta la tête pour M. Quatremère, mais avec des changements. La comparaison avec la statue fait découvrir des variétés notables dans la bouche et dans les yeux de cette tête qui est, à Paris, l'un des plus beaux ornements du cabinet de M. Quatremère; au bas est écrit : « En témoignage d'amitié. » — Les événements politiques avaient jeté la consternation dans Rome. Le pape venait d'être indignement enlevé; on imagina à Paris de consoler Canova de la perte de son souverain adoptif, en le nommant membre du sénat. Il refusa positivement toute distinction de ce genre. — En 1810, l'empereur Napoléon appela Canova à Paris pour lui faire faire le portrait de sa nouvelle épouse Marie-Louise. On voulait en même temps qu'il se fixât en France. Canova répondit à l'intendant de la maison impériale : « Une soumission « rapide aux dispositions souveraines serait conforme « à mes vœux et à mes devoirs, mais elle est abso- « lument inconciliable avec la nature et le genre de « ma profession. » Il consentait cependant à partir; mais il désirait revenir promptement. Les détails que nous allons donner sont dus à Canova lui-même qui les a écrits de sa main. Ils serviront à juger de son courage, de son érudition et de sa profonde sensibilité. Il se mit en chemin avec le plus grand regret, laissant des travaux commencés, une statue équestre pour Napoléon, et le *Thésée vainqueur d'un Centaure*. Il arriva à Fontainebleau le soir du 11 octobre 1810. Le lendemain le maréchal Duroc le conduisit dans les appartements de l'empereur, qui allait déjeuner avec l'impératrice Marie-Louise. Aucune autre personne n'était présente. C'est Canova qui raconte : « Les premiers mots que m'adressa Napoléon furent « pour me dire qu'il me trouvait maigri. Je répon- « dis que la cause en était dans mes continuelles « fatigues. Je le remerciai de ce qu'il m'avait ap- « pelé; en même temps je ne lui dissimulai pas « l'impossibilité où j'étais de quitter tout à fait Rome, « et j'en expliquai les motifs. Il répliqua : Paris est « la capitale, il faut que vous restiez ici, et vous y « serez bien. — Vous êtes, sire, le maître de ma « vie, mais s'il plaît à l'empereur qu'elle soit dépen- « sée et employée à son service, que Votre Majesté « me concède de retourner à Rome, après que j'au- « rai fini les travaux du portrait pour lequel je suis « venu. » La conversation tomba ensuite sur les fouilles ordonnées par la famille Borghèse et par le pape, sur la grandeur des Romains, sur les travaux exécutés par l'Italie moderne. Un autre jour, on parla d'une matière plus délicate, du pape lui-même, des papes en général, de leur gouvernement : Canova dit des choses très-fortes, et s'étonna que Napoléon l'écoutât avec patience. Il alla jusqu'à lui redemander les objets d'art romains apportés à Paris. Un jour il fut question des peintres d'Italie, de la colonne de la place Vendôme, du chemin de la Corniche. Canova paraissait surpris de ce que l'empereur pouvait résister à tant d'occupations. Il répondit : « J'ai 60,000,000 de sujets, 8 à 900,000 « soldats, 100,000 chevaux, les Romains eux-mêmes « n'en eurent jamais autant; j'ai livré quarante ba- « tailles ; à celle de Wagram j'ai tiré 100,000 coups « de canon, et cette dame, qui était alors archidu- « chesse d'Autriche, voulait ma mort. — C'est bien « vrai, dit Marie-Louise. — Il me semble, ajouta Ca- « nova, qu'à présent les choses vont autrement. » Canova eut la permission de retourner à Rome. Avant d'entrer dans l'Etat Romain, il trouva à Florence une députation de l'académie de St-Luc de Rome, composée de MM. Wicart, peintre; Finelli, sculpteur; Stern, architecte, chargés de lui annoncer que l'académie de St-Luc l'avait nommé son *prince*. Il accepta ces honneurs. Trois ans après il fut nommé *prince perpétuel*. Ce fut au moment de ce retour que Canova eut la commande de la statue de la princesse Élisa, sœur de l'empereur. Cette statue, finie plus tard, est devenue une *Polymnie* ; il exécuta ensuite son groupe de *Thésée vainqueur du Centaure*, dont il avait fait le modèle en 1805. L'effet de la roideur des pieds du centaure avait été copié d'un cheval hors d'âge et de service qu'on avait été obligé de tuer. De l'étude de ses pieds moulés sur-le-champ, étaient résultés des effets qui ont donné beaucoup de prix à cette partie du groupe. J'ai vu dans un coin obscur de la villa Albani un morceau antique représentant le même sujet ; j'ignore si Canova l'a vu aussi, mais l'exécution de cet antique est très-défectueuse. On admire dans celui de Canova la savante et adroite liaison des deux natures de l'homme et du cheval, liaison que certaines positions évitées par l'auteur pouvaient rendre peu agréables à la vue. L'empereur d'Autriche a fait transporter ce groupe à Vienne, où un édifice élégant a été construit pour le recevoir. On sait que Canova avait fait couler en bronze un cheval, qui devait porter la statue de l'empereur Napoléon : les événements de 1814 ont rendu Ferdinand, roi de Naples, maître de ce cheval, sur lequel il a fait placer plus tard la statue de Charles III, son père. L'action donnée à ce roi par Canova est d'indiquer les beaux édifices dont il avait orné sa capitale. Il est malheureux qu'aucune indication n'ait pu rappeler au spectateur que le palais de Caserte est dû aussi à la munificence de ce noble souverain. Joséphine avait demandé à Canova un groupe des *Trois Grâces*, sujet singulièrement multiplié chez les an-

ciens. Il y en a un beau groupe dans la bibliothèque attenante à la sacristie de la cathédrale de Sienne. On y voit les Grâces s'embrasser en gardant entre elles une assez grande distance. Dans le groupe de Canova l'étreinte est plus rapprochée. — Le sujet de la statue de *la Paix* annonce une époque saisie par Canova pour célébrer l'aurore d'une paix qui, troublée quelque temps après, fut bientôt rétablie. Ce calme avait rendu à Rome un souverain que Canova nommait son bienfaiteur, et qui avait été captif en France pendant cinq ans. Canova exécuta cette statue dans les proportions de 6 pieds, pour le comte Romansow, en Russie. Le groupe de *Mars et Vénus*, dont tous les aspects, dès que l'on tourne à l'entour, présentent les plus heureuses variétés, a été exécuté avec une largeur de formes, et si l'on peut dire, un amour de travail, qui, sans préjudice de la pureté du dessin, produisent la vérité de l'action, et font disparaître, avec les traces de l'exécution technique, l'idée même de la matière. Quand il finit cet ouvrage, Canova avait vu à Londres les marbres d'Elgin, c'est-à-dire les restes des statues placées par Phidias sur les deux frontons du Parthénon. — La première pensée de la *Naïade réveillée au son de la lyre de l'Amour* doit se placer ici. Ce groupe rappelle quelque chose de la *Vénus victorieuse*; mais on est tenté de donner la préférence à la *Naïade*, à cause des sentiments exquis que l'on voit dominer dans toute cette composition. Les sujets, quoique dans les poses il y ait de la conformité, sont tout à fait différents. — Nous avons à parler ici du modèle colossal de la *Religion*, représentée debout, élevant la main droite vers le ciel, tenant, de l'autre, la croix qui se compose avec le piédestal circulaire sur lequel s'élève un très-grand médaillon, où l'on voit figurer en buste les images de St. Pierre et de St. Paul. Cette *Religion* porte pour coiffure une espèce de mitre; son vêtement à l'antique est formé de plis dont la chute simple et perpendiculaire descend jusqu'aux pieds. — Nous sommes arrivés à l'époque mémorable du voyage de Canova à Paris en 1815, après la seconde restauration des Bourbons. Il était alors occupé à des ouvrages importants, et il ne pensait pas à quitter Rome. Le 10 août, le cardinal Consalvi l'envoya chercher, et lui annonça que Sa Sainteté l'avait désigné pour aller réclamer les monuments des arts enlevés à la suite du traité de Tolentino. Canova refusa positivement; le cardinal lui adressa des représentations énergiques : « Vous « ne pouvez pas nier que c'est à vous de continuer « l'entretien commencé par vous à ce sujet avec Na« poléon. » Après bien des résistances il obéit à son souverain, tout incapable qu'il se sentît de réussir dans cette affaire épineuse. Le 12 août, le cardinal lui remit un bref adressé à Louis XVIII; Canova partit pour Paris, où il arriva le 28 août. Il s'adressa d'abord au gouvernement du roi, qui déclina la demande. Alors le gouvernement pontifical fit remettre aux ministres des puissances alliées une note dans laquelle on développait l'injustice de l'agression, la grandeur des sacrifices, la destinée d'une ville privilégiée des arts, l'exemple de Charles VIII, de François Ier, même de Charles-Quint (1), qui, maîtres dans Rome, ne l'avaient pas dépouillée; l'exemple de Frédéric II, qui deux fois respecta la galerie de Dresde, et la modération des Russes et des Autrichiens, qui, deux fois entrés à Berlin, n'en enlevèrent pas les objets d'art. Ce serait insulter le siècle que de faire revivre le droit des Romains, qui faisaient, des hommes et des choses, la propriété du vainqueur. La civilisation, l'expérience et le mémorable châtiment infligé aux Romains par toutes les nations de l'Europe, doivent porter à juger mieux cet odieux abus de la force. — Canova avait demandé une audience à l'empereur de Russie, mais il ne put l'obtenir; Alexandre consentait à ce que l'on traitât avec la France, mais ne voulait entendre à aucun moyen de violence. Le roi de France défendait les stipulations signées par Bonaparte à Tolentino, tout en sachant bien comment elles avaient été signées. Le gouvernement pontifical répondait : « Dans le traité de Paris, et dans le congrès de Vienne, on n'a pas fait mention des engagements de Tolentino. On n'a maintenu aucun des traités nombreux faits avec Bonaparte. Détruira-t-on les traités conclus entre lion et lion, pour respecter le traité du loup avec l'agneau? » Mais déjà les étrangers reprenaient, de leur propre autorité, à Paris leur bien où ils le trouvaient, et voilà qu'en même temps le chevalier Guillaume Hamilton, sous-secrétaire d'État, conseille à lord Castlereagh de faire sa propre affaire de la réclamation du pape. Paraissent incontinent une brochure anglaise très-véhémente, et une note fulminante du ministre de la Grande-Bretagne. Wellington prête son appui aux Belges, qui redemandaient leurs tableaux. Il se déclare aussi ouvertement pour la cause des Romains; et, dans une publication pleine d'amertume et d'orgueil faite par son ordre, il s'exprime ainsi : « Selon mon opinion, ce serait une chose injuste « que les souverains accédassent aux désirs de la « France. Le sacrifice que permettraient les souve« rains serait impolitique et leur ferait perdre l'oc« casion de donner aux Français *une grande leçon « morale*. » Le prince de Metternich demandait pour l'empereur ce qui avait appartenu aux États qu'il possédait. Il redemandait même ce qui avait été enlevé à Parme et à Modène. Le ministère français résistait toujours, et le roi Louis XVIII n'était pas celui qui manifestait le moins de répugnance. La force prussienne, assistée de la force autrichienne, s'empara des objets d'art violemment. Canova cependant ordonna qu'on en laissât à Paris plusieurs de ceux qui avaient appartenu à Rome, et qui seraient réputés des dons. De ce nombre ont été la statue colossale du *Tibre*, et la magnifique *Pallas* de Velletri. On ne peut disconvenir que l'opinion publique montra, dans cette circonstance, un mécontentement général. Il arriva même qu'on ne put pas facilement trouver un entrepreneur qui fournît des voitures pour conduire une partie du convoi à

(1) L'armée de Charles-Quint (en 1527) ne dépouilla pas Rome, mais elle y détruisit une grande partie des monuments d'art.

Rome. Nous citerons d'ailleurs une lettre de M. de Pradel à Canova, qui fait connaître les sentiments du gouvernement royal à cette époque : « Paris, 23 oc-« tobre 1815. Monsieur, M. Lavallée, secrétaire « général du musée, me rend compte que dans le « nombre des objets d'art que vous êtes chargé de « reprendre dans ledit musée, comme appartenant « au saint-siége et à la ville de Rome, il y en a « beaucoup dont vous êtes disposé à faire don, et « cela est une chose très-agréable à Sa Majesté. Tout « acte de modération qui aura pour résultat de ren-« dre moins sensible la spoliation du musée royal « ne peut pas être indifférent au roi, et je m'em-« presse de vous faire connaître ses sentiments à cet « égard. » Canova se faisait un plaisir de montrer cette lettre que je crois avoir été dictée par Louis XVIII lui-même, et il priait ses amis, les Français, de ne pas lui parler de la nécessité où il avait été de venir redemander l'*Apollon* qui devait reprendre la place occupée par le *Persée* (1). Le cardinal Consalvi ratifia les mesures prises par Canova, et dans sa lettre il ajouta ces mots, qui prouvent que le négociateur avait fait tous ces abandons sans autorisation quelconque : « Loin d'être en peine pour « avoir *pris sur vous de faire de tels dons*, félicitez-« vous d'avoir deviné la volonté du saint-père. » Je ne donne ces détails que sur des pièces officielles. — Cependant le gouvernement britannique appelait Canova à Londres : son séjour dans cette ville, où ses talents étaient si connus, fut une longue suite de fêtes et de succès. Flaxmann, l'auteur des belles explications de la *Divina Commedia*, le Nestor des artistes anglais, fut un des premiers admirateurs du sculpteur vénitien. Canova vit à Londres les marbres du Parthénon, et il écrivit à son ami, M. Quatremère : « Me voilà à Londres, mon cher « et excellent ami : belles rues, belles places, beaux « ponts, grande propreté, et ce qui surprend le « plus, et ce qu'ici on trouve partout, le bien-être « de l'humanité ! J'ai vu les marbres venus de « Grèce. Nous avions une idée des bas-reliefs par « des gravures, par quelques plâtres et des frag-« ments de marbre; mais nous ne savions rien « des figures, et c'est là que l'artiste peut montrer « son vrai savoir. S'il est vrai que ces marbres sont « dus à Phidias, ou dirigés ou terminés par lui, ils « manifestent clairement que les grands maîtres « étaient des imitateurs de la nature : ils n'avaient « rien d'affecté, d'exagéré, ni de dur, rien de ces « parties qu'on appellerait de convention, et géo-« métriques. Je conclus que tant et tant de statues « que nous avons, avec ces exagérations, doivent « être des copies faites par ce grand nombre de « sculpteurs qui *répliquaient* les belles œuvres grec-« ques, pour les expédier à Rome. Que ce juge-« ment suffise pour déterminer une bonne fois le « sculpteur à répudier toute rigidité, en s'en tenant « plutôt au beau, au doux, et au développement « naturel. » Au moment de son retour à Rome, Canova fut inscrit sur le livre d'or du Capitole, et créé marquis d'Ischia. A ce titre était joint un brevet de pension viagère de 3,000 écus romains. Il n'y avait que le désintéressement de Canova qui pût égaler la libéralité de son souverain. Le marquis d'Ischia partagea les revenus de cette rente entre l'académie d'archéologie, l'académie de St-Luc, l'académie des *Lincei*, et des prix à distribuer entre les artistes romains. Interpellé alors de choisir des armoiries, il se souvient de son *Orphée* et de son *Euridice*, d'Orphée et de sa lyre, d'Euridice et du serpent : il réunit donc dans un seul ajustement la *lyre* et le *serpent*, comme une sorte de monogramme des deux personnages de son premier groupe. Deux jours après avoir si modestement reconnu ce qu'il devait à ses premiers ouvrages, Canova reprit sa vie solitaire et de travail. Il abandonna la gestion de ses intérêts à son ami Antoine d'Este, son compatriote, aussi sculpteur, et en qui il avait la plus entière confiance. Il donna des soins à la statue de *Wasinghton* qu'il représenta avec la cuirasse et le *sagum* (vêtement militaire des Romains). L'ouvrage fut reçu en Amérique, et inauguré aux applaudissements de tout le pays. — Canova depuis longtemps avait la pensée d'élever un monument collectif au cardinal d'York et aux derniers des Stuarts. Ce monument fut placé dans l'église de St-Pierre, mais le local n'est pas heureusement choisi. Les Anglais ont beaucoup loué ces tombeaux. Le prince-régent, qui n'avait plus rien à craindre des Stuarts, voulut payer une partie des frais de ces monuments qui ont été l'objet de quelques critiques. — Nous sommes parvenus aux derniers ouvrages de Canova : l'*Endymion* pour le duc de Devonshire, la *Nymphe appuyée sur une cista* (panier mystique). Des amis du sculpteur voulaient qu'il appelât cette statue une *Atalante attendant le combat à la course*. Il composa encore une répétition de la *Madeleine*, le colosse du pape *Pie VI*, qui fut placé à la confession de St-Pierre, et un petit *St-Jean*, pour le duc de Blacas. Cette dernière statue est charmante, remplie d'expression, de divinité et du plus grand prix. Canova avait promis à M. Quatremère d'inventer un groupe de *Descente de croix*, et il tint parole. L'artiste était déjà assez dangereusement malade; le courage ne l'abandonnant pas, il put seulement achever le modèle; mais il n'eut pas le temps de l'exécuter en marbre. Le modèle se compose de trois figures, *la Ste. Vierge*, le *Sauveur* mort, et *Ste. Marie-Madeleine* : les maîtres de l'art y ont reconnu une des meilleures compositions de Canova. Toutes les figures y sont heureusement liées entre elles : chaque point de vue se présente sans rompre l'unité. Le Christ, étant au milieu des deux figures drapées, arrête convenablement les yeux sur le point principal du sujet, et qui est celui de l'art, c'est-à-dire le nu. La croix placée au centre de la composition contribue encore à l'effet pyramidal de l'ensemble. — Cependant Canova, par ses formes remplies d'aménité, de vraie bienfaisance, et de franchise douce, avait fait oublier les scènes de Paris, même à ceux qui

(1) Toutefois, comme il présidait lui-même à l'encaissement des objets repris, il n'échappa point au surnom d'*emballeur du Musée*, traduction burlesque du titre d'*ambassadeur du pape*. Z.

s'en étaient montrés le plus affligés. La paix était générale en Europe, et une foule d'étrangers abondaient à Rome. Ils accouraient auprès du grand artiste : c'était un triomphe européen. Canova poursuivait le projet de placer sa *Religion* dans la basilique du Vatican, en face du *St. Pierre* en bronze; et cette disposition était consentie depuis le 30 octobre 1814. En 1816, il s'était élevé des obstacles. Le 11 août 1817, il ne s'agissait plus de la basilique de St-Pierre; la statue devait orner le Panthéon, où, disait Canova à M. Quatremère, elle apparaîtrait majestueusement. Deux mois après, ce projet était encore attaqué. On a dit dans le temps que des ecclésiastiques sévères s'opposaient à ce qu'on plaçât dans un temple une allégorie en face de la figure du premier apôtre. Ces allégories, disaient-ils, ce sont des *théologies de tombeaux*, des *dogmes de sculpteur*. Après avoir fait la religion, qui empêchera de faire, par exemple, le *Culte?* pourquoi ensuite n'en viendrait-on pas à personnifier l'*Eglise*, *le Droit canon*, *l'Evangile?* Le christianisme n'adore que des vérités: que l'allégorie soit à un certain point tolérée pour des sarcophages; mais immédiatement en face de St. Pierre on ne peut placer qu'un autre apôtre. J'ai entendu murmurer ces critiques. Je les rapporte sans prendre part à la discussion, qui est hors de la portée de mes études. En 1819, Canova conçut l'idée de réunir le Parthénon d'Athènes et le Parthénon de Rome dans une seule composition, qui fît foi de l'audace grecque et romaine et des efforts d'un moderne pour égaler cette audace dans un seul monument. Canova était animé d'un ardent amour de son pays natal. La fête d'ovation que lui avait préparée Betta Biasi n'était pas sortie de son souvenir. Le chemin couvert de fleurs, ces cris d'enthousiasme, ces pleurs de tendresse, ce curé, ces anciens de la ville, les joies qui dans la première enfance avaient suivi le désir de se donner la mort, s'emparaient quelquefois de son imagination. A Possagno, il était libre, il était prince, il était roi. Ce bourg n'avait qu'une église pauvre et ruinée. Les habitants priaient leur compatriote d'accorder quelques secours afin de la rebâtir. Donner peu pour des restaurations mesquines déplaisait à Canova : donner beaucoup pour une grande fabrique souriait à son esprit noble et magnifique. L'idée d'un temple assiégeait tous les jours davantage son imagination créatrice; mais comment en ordonner la disposition? Canova répétait souvent que le Parthénon avait soutenu les outrages de la fortune et des siècles, les dégradations des Turcs, les vols de Wortsley, et ceux qui avaient enrichi récemment l'Angleterre; il se souvint aussi qu'il avait été mutilé par les bombes des Vénitiens, quand Morosini, en 1684, fit le siége d'Athènes. Alors il parut à Canova qu'il serait à propos qu'un Vénitien réparât au moins les fureurs de l'aveugle guerre, et cela ne pouvait se faire mieux qu'en reconstruisant le portique dans sa primitive magnificence : aussi il se décida à rétablir l'*atrium* dorique du Parthénon, se réservant d'y ajouter un élégant *pronaos* corinthien. L'intérieur aurait la forme du Parthénon de Rome. A Crespano vivait un architecte nommé Jean Zardo, surnommé Fantolin. Ce fut à lui qu'il confia la direction de l'entreprise qui devait être exécutée à Possagno. A la nouvelle de cette décision, la joie s'y répandit. Canova voulut associer les habitants à ce grand projet, apparemment pour qu'ils pussent croire un jour que c'était là leur ouvrage; et, suivant son usage, ce fut la partie la plus considérable des dépenses qu'il se résolut de payer. La commune devait fournir les matériaux ordinaires, ce qui ne serait ni grandes pierres, ni marbres; elle donnerait le gros sable, la chaux; en échange, Canova payait la contribution personnelle pour deux cent cinquante habitants, et fournissait les chevaux, les bœufs, les charrois, et les moyens de transport pour tous les objets accordés par la commune. Le contrat fut signé. Sur 100 ducats de dépense, Canova en donnait 95 et la commune 5. Survinrent les jeunes filles de Possagno, qui voulurent entrer dans cette grande rivalité de courtoisie. Canova ordonna qu'elles seraient écoutées. Elles déclarèrent qu'elles s'engageaient volontairement et sans l'exigence d'aucun salaire à apporter la portion des matériaux les moins lourds, et qu'elles vaqueraient régulièrement à ce travail aux heures de repos des jours ouvrables, et les jours de fêtes après les cérémonies de l'église, si le curé le permettait. Le curé le permit. Canova accepta cette offre, et fonda une gratification annuelle de 1,000 livres qui serait partagée entre les jeunes filles agréées pour prendre part à ce travail. Il commença à payer la gratification avant qu'aucune d'elles se mît à l'ouvrage, parce que, disait-il, les actes gracieux doivent être justes, et que les actes justes doivent être gracieux. Ce fut bientôt un spectacle ravissant de voir ces jeunes filles, la tête ornée de fleurs, apporter les menues pierres dans des brouettes à deux timons, où elles s'attelaient en chantant et en folâtrant. Le jour destiné pour la pose de la première pierre est arrivé. Ce sont les femmes seules, à l'exclusion des hommes, quels qu'ils soient, par leur rang et par leur âge, qui iront, au nombre de deux cents, chercher l'eau nécessaire pour établir les fondations. Ces mouvements spontanés de tendresse, de dévouement, de patriotisme, touchèrent Canova. Il voulut seul être le maçon, prit la scie et le marteau, tailla un bloc, reçut la truelle, le mortier, et posa la première pierre. Au moment de se mettre à table, pour terminer la cérémonie par un banquet général, il aperçoit une jeune fille belle, mais dont la coiffure était négligée : aussitôt de la même main qui avait tant de fois ajusté la chevelure des princesses et des divinités, il arrange les cheveux de cette timide enfant, et de longs applaudissements accompagnent un acte de bonté aussi touchant. Le banquet fut interrompu par des décharges de mousquets, par le son des cloches, et des chants improvisés. Dès ce moment les travaux avancèrent avec rapidité. Fantolin avait à sa disposition tout l'argent qu'il pouvait désirer. Le produit des commandes du monde entier n'avait jamais été si considérable, ni si régulièrement acquitté. En 1822, Canova revint voir sa construction, mais il était malade, et ses

compatriotes lui donnèrent des marques de reconnaissance qui devaient être les dernières. Après avoir vu les travaux, et témoigné sa satisfaction à Fantolin, il alla visiter la famille du sénateur Falièro. Sur la route d'Asola, le mal redoubla; il prit alors, malgré ses amis, le chemin de Possagno; il jeta un dernier regard sur le bourg, sur la maison paternelle, sur la vieille église, sur le temple, qu'il ne lui était pas permis de voir achevé; et il demanda à être transporté à Venise, où il arriva le 4 octobre. A peine eut-il la force de monter l'escalier qui conduisait à son appartement, chez son ami, M. Antoine Francesconi. Dès la première nuit, le malade commença à éprouver un vomissement violent, qui se renouvela ensuite toutes les fois qu'il prenait le moindre aliment, et qui fut bientôt suivi des circonstances les plus alarmantes. Un de ses amis, M. le conseiller Aglietti, se chargea du triste ministère de lui annoncer qu'il touchait à son dernier moment. Cette âme pure reçut la fatale annonce avec ce calme et cette résignation dignes de couronner une vie consacrée tout entière à des œuvres de bienfaisance et de religion. Lorsqu'on lui administra les sacrements, les sanglots qui retentissaient autour de son lit attestaient la douleur des assistants et l'émotion que leur faisait éprouver la vive piété avec laquelle le malade s'élançait dans les bras de Dieu. Canova expira le 13 octobre 1822, à l'âge de 65 ans, en prononçant ces paroles : « O Seigneur, « vous m'avez donné le bien que j'ai en ce moment, « vous me l'ôtez, que votre nom soit béni dans l'é« ternité! » Par son testament, il laissa au pape Pie VII le droit de choisir dans ses ouvrages ce qui lui serait agréable. Il légua aux fils du sénateur Falièro deux de ses statues à leur choix, aux jeunes filles de Possagno trois dots de 60 écus romains chacune à perpétuité, et à son frère Jean-Baptiste Sartori Canova l'héritage universel de ses biens, en l'invitant à terminer, sans la plus petite épargne, le temple de Possagno où il voulait être inhumé. Le 16 octobre on célébra ses funérailles dans la somptueuse église de St-Marc; le patriarche de Venise officia pontificalement. Le corps fut ensuite disposé pour être transporté à Possagno. Quand le cortége arriva devant l'académie des beaux-arts, les professeurs firent apporter le corps au milieu de leurs salles, et là on prononça un discours où il fut proposé de lui élever un monument à Venise. On a pris pour modèle celui que Canova avait composé lui-même en l'honneur du Titien, et qui n'avait pas été exécuté. A Possagno, la vieille église ne pouvant contenir toute la population et celle des environs, on fit les funérailles au milieu de la place publique. — Rien n'égale la magnificence du service qui fut célébré à Rome dans l'église des Sts-Apôtres (presque à la vue du monument élevé à Clément XIV) par l'académie de St-Luc, qui avait alors pour président M. Maximilien Laboureur, sculpteur français. Ce service fut vraiment royal. Les ministres étrangers y assistèrent en corps; les princes étrangers qui se trouvaient à Rome avaient été placés dans des tribunes; toutes les académies, toutes les institutions littéraires et scientifiques étaient présentes; un voyageur qui serait arrivé en ce moment aurait cru qu'il allait voir les funérailles d'un souverain. On avait transporté dans l'église le groupe en plâtre de la *Descente de croix*, un groupe du tombeau de l'archiduchesse Christine, les Lions du pape Rezzonico (Clément XIII), la statue colossale de la *Religion*, le bas-relief du sénateur Emo, enfin tout ce qui pouvait attester le noble génie et la grandeur de Canova. Monsignor Zen, Vénitien, alors nommé nonce en France, célébra la messe. M. Missirini, pro-secrétaire de l'académie de St-Luc, prononça un discours rempli de passages attendrissants, et dans lesquels il s'éleva jusqu'aux plus sublimes expressions. Ce discours, quelquefois interrompu par ses sanglots, produisit une vive émotion. Presque tous les cardinaux, le sénat, la noblesse romaine, avaient accepté les invitations de l'académie. La dignité seule du souverain pontife l'empêcha, disait-il lui-même, d'y assister. Tels furent les honneurs que Rome rendit au plus grand sculpteur du siècle. — Canova n'eut pas d'élèves : il disait que les compositions d'un maître étaient propres à former les élèves, et qu'avec les ouvrages on avait les conseils du maître, et des conseils polis, sûrs, qui ne disaient que ce qu'il fallait dire, sans amertume, sans reproche et sans flatterie. Dans ses conversations, il citait volontiers Plutarque et le Dante, et il disait aussi que Tacite et Machiavel étaient les auteurs qui avaient le mieux exprimé leurs pensées; il n'estimait pas beaucoup les personnes qui savaient trop de langues. Il était charitable et pieux, et il ne connaissait pas l'envie, ni même le défaut moins grave de la jalousie. Aucun homme n'a senti plus que lui le besoin de l'amitié, et ne lui a été plus fidèle. — Canova a sculpté, de sa propre main, cinquante-trois statues, douze groupes (le treizième, la *Descente de croix ou la Piété*, est resté en modèle); quatorze cénotaphes, huit grands monuments, sept colosses, deux groupes colossaux, cinquante-quatre bustes, dont deux colossaux (parmi les autres il ne faut pas oublier celui de Cimarosa et celui de *Matilde*, amie du Dante, pour lequel il a emprunté les traits de madame Récamier qu'il appelait *la Dea*); vingt-six bas-reliefs modelés (un seul a été exécuté en marbre); en tout cent soixante-seize ouvrages complets. Ensuite, outre qu'il a sculpté au delà de cent statues, dans ces cent soixante-seize œuvres de sculpture qui ne sont pas sorties de ses ateliers sans avoir été perfectionnés par lui, il a peint vingt-deux tableaux, car il a pratiqué aussi avec succès l'art de la peinture; mais ce n'est pas comme peintre que nous avons voulu principalement le considérer (une de ces peintures est au musée de Nantes et faisait partie de la collection de Clisson, appartenant à M. Cacault). On ne compte pas ici la quantité immense d'études, de dessins d'architecture, de modèles que renferme son cabinet. Si l'on n'indiquait pas à peu près le lieu où chacune de ses œuvres est placée, on pourrait croire ce nombre exagéré; car, en exceptant les ouvrages de sa jeunesse, tous ces travaux ont été exécutés en cinquante ans. J'ai vu, de mes propres yeux,

tous les modèles et plus des deux tiers des statues dont j'ai parlé. — Il a été frappé une assez grande quantité de médailles en l'honneur de Canova. Ses ouvrages ont été gravés par différents artistes et forment une collection considérable. Le soin de la vente de ces gravures avait été confié à l'amitié éclairée de M. Durant, attaché aux affaires étrangères, qui a contribué à les répandre en France. Les artistes romains ont répété toutes les inventions de Canova sur des pierres dures et des coquilles. Le pape Léon XII lui a fait élever dans les salles du Capitole, par le statuaire Fabris, un monument qui se compose de deux parties. L'une est la statue de Canova représenté couché, et s'appuyant sur la tête de Minerve : il est à demi drapé dans le style de l'antique. L'expression de la figure est celle de l'inspiration; sa proportion est de 7 pieds. L'autre partie de la composition consiste en un très-beau piédestal servant de support à la statue couchée. Sur son champ antérieur sont sculptés, de grandeur naturelle, les trois Arts du dessin éplorés. On croit trouver dans l'agencement de ce groupe des trois Arts une réminiscence du groupe des trois Grâces, par Canova. En bas de ce monument, qui a de 12 à 13 pieds de haut, on lit *Ad. Ant. Canova Leo XII Pont. Max.* — Le frère de Canova a achevé le temple de Possagno ; nous en avons le dessin. Dans ce magnifique monument (1) orné de métopes composés par Canova, on a placé son tombeau. Le groupe de la *Piété*, jeté en bronze, est placé sous l'orgue devant les tribunes du milieu, au côté droit en entrant dans la rotonde. En face on a disposé le tombeau du grand sculpteur. Le corps repose dans une grande urne faite par Canova lui-même pour le tombeau du marquis Bério de Naples, et que la famille n'a pas réclamée. Tout a été terminé par le digne frère de Canova, qui était, comme lui, doué d'un excellent cœur et qui méritait bien d'être appelé à exécuter les dernières volontés d'une âme si généreuse. On va en foule visiter ce monument, où l'on contemple, ainsi que l'avait décidé Canova, une partie de la gloire de la Grèce et de celle de Rome; et Possagno est devenu un lieu privilégié, où les étrangers se dirigent nécessairement aujourd'hui, parce que, depuis Michel-Ange, Canova est le sculpteur qui a excité en Europe l'admiration la plus universelle. En 1823, M. Quatremère de Quincy a lu à l'Institut des fragments d'un *Éloge historique de Canova* qui ont été écoutés avec le plus vif intérêt. On a publié à Paris, en 1824, l'*Œuvre de Canova, recueil de gravures au trait, d'après ses statues et ses bas-reliefs*, exécutées par M. Réveil (2), précédé d'un essai sur la vie et les ouvrages de ce célèbre artiste, par M. H. Delatouche. Un grand nombre de graveurs italiens ont particulièrement consacré leur burin à Canova. A—D.

(1) Il a dans son diamètre extérieur 35,764 mètres ; le rayon du centre au périmètre extérieur est de 17,882 mètres ; l'église intérieure a un diamètre de 27,816 mètres horizontalement.

(2) L'œuvre de Canova a été publié à Londres en 1824, sous le titre suivant : *The Works of Antonio Canova in sculpture and modelling, engraved in outline by Henry Moses, with descriptions from the Italian of the countess Albrizzi, and biographical memoir by count Cicognara*, 2 vol. in-4°. Plus tard on a publié de nouveau, à Paris, ce recueil de gravures. F—a.

CANOVAI (Stanislas), savant religieux italien du 18e siècle, naquit à Florence, le 27 mars 1740. Il y fit ses premières études chez les pères des *écoles pies*, et obtint dès l'âge de douze ans d'en prendre l'habit. Transféré à Pise dans le collége de son ordre, il y eut pour maîtres les plus célèbres professeurs de l'université, et se distingua surtout dans les mathématiques, qu'il enseigna ensuite à Cortone et dans le collége de Parme. Reçu membre de l'académie étrusque de Cortone, il enrichit d'excellentes dissertations les recueils de cette société. L'académie lui décerna en 1788 le prix fondé par le comte de Durfort, ambassadeur de France en Toscane, pour l'éloge d'Améric Vespuce. Le discours du P. Canovai est une de ses plus remarquables productions. Il sut y exposer avec beaucoup d'art ses idées particulières sur les biens et les maux qui sont dérivés de la découverte du nouveau monde, et sur le degré de lumières et de culture littéraire où ce pays peut atteindre. Il soutint, contre l'opinion du savant Galeani Napione, de l'académie de Turin, que cette découverte est vraiment due à Améric Vespuce, qu'il y aborda un an avant Christophe Colomb, et que ce fut encore lui qui fit celle du Brésil, sans s'arroger l'honneur de lui imposer son nom. Il joignit à son discours des pièces justificatives, et entre autres une lettre de Vespuce, qu'il accompagna d'un savant commentaire et d'une liste de mots et de phrases espagnoles de ce temps-là, qui se trouvent dans cette lettre, et qu'il a mieux expliqués qu'on ne l'avait fait avant lui. M. Galeani Napione a repris depuis ce sujet ; il a donné de nouveaux développements à son opinion dans sa dissertation intitulée *della Patria dell' Colombo*, insérée d'abord dans les *Mémoires de l'académie de Turin* en 1805, et réimprimée, avec des augmentations considérables, et avec deux *Lettres sur la découverte du nouveau monde*, Florence, 1808, in-8°. Il parut, peu de temps après, un écrit anonyme intitulé : *Osservazioni intorno ad una lettera su la scoperta del nuovo mondo*, où l'on critiquait durement la deuxième lettre de Napione. Le P. Canovai y était beaucoup loué, et son opinion défendue à toute outrance. Il déclara que ces observations n'étaient pas de lui, mais d'un jeune homme, son élève, qui s'était trop laissé emporter à son zèle. Napione répliqua par une nouvelle dissertation qui a pour titre : *del Primo Scopritore del continente del nuovo mondo, e dei più antichi storici che ne scrissero*, etc., Florence, 1809, in-8°. Cette réplique paraît démonstrative ; le P. Canovai défendit cependant encore, par deux nouveaux écrits, la cause d'Améric Vespuce. On peut s'abstenir de prendre un parti dans cette question, ou même se ranger de l'avis du savant académicien piémontais, sans refuser cependant de rendre justice au savoir et au talent pour la discussion qui brillent dans le discours du P. Canovai. Malgré son amour pour les sciences et pour les lettres, il ne cessa jamais de remplir avec exactitude les fonctions du ministère

ecclésiastique. La confiance et l'estime qu'il s'y était acquises étaient telles que, se trouvant à Florence lorsque le poëte Alfieri y mourut, ce fut lui que cet homme célèbre fit appeler à ses derniers moments. Bienfaisant, charitable et véritablement homme de bien, il ne comptait pour rien ni la plus grande fatigue, ni même la privation des choses les plus nécessaires, quand il pouvait rendre quelque service. Il revenait de visiter des malades lorsqu'à la nuit tombante, le 17 novembre 1811, il fut frappé d'apoplexie dans la rue même, et mourut peu d'heures après. Sa mort causa dans Florence une consternation générale : ses obsèques furent faites avec une pompe extraordinaire; et, quelque temps après, dans une cérémonie particulière, son oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé J.-B. Manciati, recteur du séminaire. On reproche à Canovai d'avoir eu quelquefois dans son style un peu d'enflure. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Componimento drammatico da cantarsi nella nobile accademia Etrusca*, etc., *intitolato Ercole in cielo*, Florence, 1771, in-4°. 2° *Riflessioni intorno alle publiche scuole*, Florence, 1775, in-8°. 3° *Dissertazione sull' anno magno secondo Plutarco e Suida invalso appresso gli antichi Toscani*, imprimée dans le 7° volume du recueil de l'académie Etrusque de Cortone, Florence, 1783. 4° *Concetto in cui tennero gli antichi il teatro*, imprimé dans le tome 8 des *Libri poetici della Bibbia tradotti da Saverio Mattei*, Naples, 1781, in-8°. 5° *Orazione funebre del marchese cavaliere Giuseppe Benvenuto Venuti, di Cortona*, Florence, 1780, in-4°. 6° Il donna en 1781, de concert avec son disciple le P. Gaétan del Ricco, une traduction italienne des *Leçons élémentaires de mathématiques* de la Caille, revues par l'abbé Marie, en y faisant des additions et des améliorations; il s'en est fait cinq éditions, et les célèbres professeurs Grégoire Fontana à Pavie, et Antoine Cagnoli dans l'école militaire de Modène, adoptèrent cette traduction dans leur enseignement. 7° Ce fut Canovai qui donna la première édition italienne des *Tables logarithmiques* de Gardiner, Florence, 1782. 8° Il publia, conjointement avec le même P. Gaétan Ricco : *Elementi di fisica matematica, dedicati all' altezze reali di Ferdinando*, etc., Florence, 1788. 9° *Monumenti relativi al giudizio pronunziato dall' accademia Etrusca di Cortona di un elogio d'Amerigo Vespucci*, etc., Florence, 1787, in-8°. 10° *Elogio d'Amerigo Vespucci che ha riportato il premio dalla nobile accademia Etrusca di Cortona*, etc., *con una dissertazione giustificativa di questo celebre navigatore*, Florence, 1788; ibid., 1798, 4° édition, avec le portrait d'Améric Vespuce. 11° *Dissertazione sulle vicende delle longitudini geografiche da' tempi di Cesare Augusto fino a quelli di Carlo V*, dans le t. 9 de l'académie de Cortone. 12° Des *Memorie istoriche di più uomini illustri*, imprimé à Pise, l'*Eloge du dominicain Alexandre Spina*, né dans cette ville après la moitié du 13° siècle, et qui ne fut pas le premier inventeur des lunettes, mais qui, sachant qu'elles étaient récemment inventées, et n'ayant pu obtenir de l'inventeur qu'il lui en communiquât le secret, parvint à en fabriquer sans maître et sans modèle. 13° *Riflessioni sul metodo di risolvere l'equazioni numeriche proposte dal signore de la Grange*, dans le t. 7 des *Atti de' fisiocritici di Siena*, Sienne, 1794. 14° *Dissertazione sopra il primo viaggio d'Amerigo Vespucci alle Indie occidentali*, Florence, 1809, in-8°. 15° *Esame critico del primo viaggio d'Amerigo Vespucci al nuovo mundo*, Florence, 1811. On voit que Canovai eut fortement à cœur ce sujet intéressant jusqu'à la fin de sa vie, puisqu'il publia ce dernier écrit peu de temps avant sa mort. G—É.

CANSTEIN (Raban de), ministre d'État prussien, né le 19 août 1617, étudia le droit à Wittenberg, fut employé dans des négociations qui le firent voyager en Hollande, en Angleterre, en France, en Suède; devint conseiller aulique de la princesse Anne-Sophie de Brunswick, et entra enfin au service du grand électeur Frédéric-Guillaume, qui prit en lui une telle confiance, qu'il s'en fit accompagner à l'armée, lui donna l'administration de la justice dans tout son électorat, et le nomma grand maréchal; mais l'envie perdit peu à peu Canstein dans l'esprit du souverain, et l'obligea enfin à se démettre de ses dignités. Il mourut le 22 mars 1680. G—T.

CANSTEIN (Charles-Hildebrand de), né à Lindenberg, le 15 août 1667, fit ses études à Francfort-sur-l'Oder, fut d'abord page de l'électeur de Brandebourg, servit comme volontaire dans les Pays-Bas, et, attaqué à Bruxelles d'une longue et cruelle maladie, quitta le service pour se retirer à Halle, où l'amitié qu'il contracta avec le docteur Spener lui fit consacrer sa vie aux exercices de la piété la plus active. Le désir de répandre ses sentiments religieux parmi les classes les plus pauvres lui fit chercher les moyens de publier une édition des livres saints qu'on pût donner à très-bas prix. L'idée de la stéréotypie se présenta à son imagination; il saisit tous les avantages de ces planches fixes qui épargneraient les frais d'une composition répétée, et laisseraient la facilité de corriger les fautes. Il publia son projet, ouvrit une souscription, et mit la main à l'œuvre. En 1712, après avoir fait fondre un nombre de caractères suffisants pour composer en entier le Nouveau Testament, il en tira 5,000 exemplaires qui furent vendus à très-bas prix. Quatre éditions suivirent successivement en 1713, et, cette même année, parut la première édition de la Bible entière, imprimée de la sorte. Elle se répandit avec une étonnante rapidité, et fut si souvent renouvelée que d'après un calcul exact fait à Halle en 1791, on avait vendu depuis l'invention de Canstein jusqu'à cette époque 1,566,759 Bibles complètes, 660,000 Nouveau Testament avec le Psautier, et 60,000 Nouveau Testament in-12 isolés. En 1735, Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, donna à la maison des orphelins de Halle, où était cet établissement, un nouveau privilége, y fonda une nouvelle imprimerie, et on y a publié depuis plusieurs Bibles en langues étrangères. Canstein a écrit aussi une *Harmonie des quatre Evangiles*, Halle,

1718, in-fol., une *Vie de Spener*, qui ne fut publiée qu'en 1729, c'est-à-dire, dix ans après sa mort, et quelques ouvrages de théologie. Il mourut à Halle, le 19 août 1719, léguant à la maison des orphelins sa bibliothèque et une partie de sa fortune. G—T.

CANT. *Voyez* KANT.

CANTACUZENE (JEAN), empereur d'Orient, exerçait en 1320 la charge de grand domestique, l'une des premières dignités de l'empire grec, et à laquelle sa naissance, ses vertus et ses talents l'avaient fait parvenir. A cette époque, le vieil Andronic Paléologue refusait d'associer à l'empire son petit-fils Andronic III, auquel la mort de Michel, son père, venait d'ouvrir le chemin du trône. Cantacuzène, guide et ami du jeune Andronic, se déclara pour lui ; mais il s'opposa en même temps aux conseils violents que lui donnaient Syrgien et Apocauque. (*Voy.* ANDRONIC III et APOCAUQUE.) Lorsque ce prince fut seul possesseur du sceptre, il trouva dans Cantacuzène un ministre habile et vigilant. En 1336, il négocia la paix avec les Génois qui désolaient l'Archipel. Un an après, il battit les Turcs, et, en 1339, son éloquence fit rentrer dans le devoir plusieurs rebelles ; mais la mort d'Andronic III, arrivée en 1341, et la minorité de son fils Jean Paléologue, âgé de neuf ans, livra bientôt l'empire aux plus cruelles agitations, et Cantacuzène, en voulant le servir, fut lui-même le jouet de la fortune. Andronic l'avait nommé régent ; le protovestiaire Apocauque et le patriarche Jean d'Apri excitèrent contre lui l'impératrice mère, Anne de Savoie. Les troupes se déclarèrent pour le régent, qui, loin d'abuser de ces dispositions, calma lui-même leur indignation, détrompa l'impératrice, et ne songea plus qu'à bien gouverner l'État confié à ses soins. Il employa ses biens à payer les troupes. Cependant les Bulgares et les Turcs déclarèrent la guerre. Cantacuzène les défit ; mais, pendant son absence, Apocauque fomentait une conspiration. Le régent l'amena à une soumission apparente ; mais Apocauque forma bientôt de nouveaux complots, et il y entraîna l'impératrice, le patriarche et la populace. Cantacuzène, à cette nouvelle, fit prier l'impératrice de lui donner des juges ; Apocauque fit maltraiter ses députés, jeter sa mère en prison, et saisir ses propriétés. Malgré ces persécutions, Cantacuzène voulait encore se mettre entre les mains de ses ennemis : mais ceux qui l'accompagnaient l'en détournèrent, et lui représentèrent que le seul moyen de mettre fin à tant d'intrigues et de soutenir l'État chancelant était de ceindre un diadème que tout l'empire lui déférait. Cantacuzène consentit à se laisser couronner ; mais il ne voulut être nommé qu'après Jean Paléologue et l'impératrice Anne. Celle-ci penchait vers un accommodement ; les factieux l'en détournèrent ; les partisans de Cantacuzène furent bannis des villes qu'ils croyaient soulever ; son armée se découragea. Dans ce péril, il eut recours à l'alliance du crâle de Servie. Les piéges se multipliaient sous ses pas, les intrigues, la calomnie et le poison étaient employés tour à tour contre lui ; on débauchait ses troupes, on publiait sa défaite ou sa mort. Il fit inutilement le siége de Pherès ; ses alliés le servaient faiblement ; quelques-uns furent près de le trahir ; enfin, en 1343, Amir, sultan de Lydie, vint unir ses armes aux siennes, et, l'année suivante, Cantacuzène se vit en état de menacer à son tour ses ennemis. Amir et lui firent proposer la paix à l'impératrice ; mais les députés de Cantacuzène furent traités avec la dernière barbarie. Il s'en vengea en poussant ses conquêtes avec vigueur. L'impératrice, pressée de toutes parts, redoubla d'intrigues et arma contre Cantacuzène les Bulgares et le crâle de Servie, et un de ses propres officiers nommé Montmitzile, qui l'attaqua en trahison et faillit le tuer. Cependant, Apocauque ayant été massacré en 1346, les amis que Cantacuzène avait conservés dans Constantinople résolurent de lui en ouvrir les portes : ils le firent prévenir de ce dessein, et le régent s'étant approché avec ses troupes, fut reçu presque sans opposition. L'impératrice, pressée par son fils Jean Paléologue, alors âgé de quinze ans, consentit enfin à partager le trône, et Cantacuzène entra dans le palais le 8 février 1347. Il signala d'abord sa clémence et sa modération, et ne s'occupa qu'à fermer les plaies de l'État ; cependant la nomination qu'il fit faire d'un moine palamiste au siége de Constantinople causa quelques dissensions, et dans le même temps, les Serviens lui déclarèrent la guerre ; Cantacuzène voulait la pousser avec vigueur ; plusieurs partis s'y opposèrent, et Manuel, son propre fils, leva dans cette occasion l'étendard de la révolte. La peste vint accroître les malheurs de l'empire et les chagrins de Cantacuzène, qui cependant négocia secrètement, mais inutilement, l'alliance des princes d'Occident. Les Génois établis à Galata prirent les armes, et osèrent même assiéger Constantinople, en 1348. Après plusieurs succès, ils furent forcés de demander la paix. En 1350, Cantacuzène vainquit le crâle de Servie, et le contraignit à signer un accommodement, qui fut aussitôt rompu. L'année suivante, il assembla un concile à Constantinople, et s'y déclara en faveur des palamistes. Il entreprit aussi de réduire les Génois, de concert avec les Vénitiens, qui ne coopérèrent que faiblement à cette entreprise. Mais de nouvelles intrigues allaient enfin décourager le grand cœur de Cantacuzène. Il s'aperçut que la jalousie de Jean Paléologue devenait de jour en jour plus vive contre lui et contre Matthieu son fils aîné. En vain voulut-il apaiser ces querelles ; il fallut combattre ; car déjà Paléologue assiégeait Matthieu dans la citadelle d'Andrinople. Cantacuzène le délivra ; Jean fit venir à son secours les Bulgares et les Serviens ; son rival appela les Turcs, et fit couronner Matthieu dans l'église de Ste-Sophie. Cependant l'empire était dans un désordre affreux. Cantacuzène ne voulant pas prolonger tant de maux, et voyant diminuer la faveur publique dont il avait joui si longtemps, se hâta de conclure un traité avec Paléologue, et après avoir engagé lui-même les villes qui tenaient pour lui à se soumettre, il renonça au sceptre en 1355, prit l'habit religieux et les noms de *Josuaphus Christodulus*, sous les-

quels il a composé ses écrits, et se retira dans le monastère de Mangane. Irène, sa femme suivit son exemple ; elle prit le voile et le nom d'*Eugénie*, et s'enferma dans le couvent de Ste-Marthe, fondé par les aïeux de Cantacuzène. Leur fils Matthieu fut bientôt en guerre ouverte avec Paléologue; Cantacuzène, du fond de sa retraite, lui conseilla d'imiter sa modération et de descendre du trône; Matthieu souscrivit à ce conseil, et l'amitié de Paléologue le dédommagea du sacrifice qu'il avait fait. L'histoire a placé Cantacuzène au rang des plus grands hommes que l'empire romain ait comptés : il était digne par ses talents, par l'élévation et la modération de son caractère, des plus beaux jours de cet empire; il a vécu dans ses moments les plus obscurs et les plus agités, et son génie seul ne pouvait résister au torrent qui entraînait les tristes débris du trône des Césars. Lambécius place sa mort au 20 novembre 1410, mais il est difficile de croire qu'il ait poussé sa carrière aussi loin. Jean Cantacuzène a écrit : 1° *Historiæ Byzantinæ libri quatuor*. Jacques Pontanus en trouva le manuscrit dans la bibliothèque de Bavière, le traduisit en latin avec des notes; Gretser, qui en fut éditeur, y ajouta de nouvelles notes, et publia le tout à Ingolstadt, 1603, in-fol. Cette édition ne contient que la version latine. Le texte grec fut, avec la version latine, imprimé d'après un manuscrit du chancelier Séguier, à Paris, imprimerie royale, 1645, 3 volumes in-fol., et fait ainsi partie de la collection Byzantine. Cette édition a été réimprimée à Venise en 1729. Le président Cousin l'a traduite en français dans le t. 7 de son *Histoire de Constantinople*. Cette histoire s'étend de 1320 à 1357. Les harangues dont elle est semée sont éloquentes, mais souvent trop longues. On reproche à l'auteur les éloges qu'il s'est prodigués. 2° *Quatre Apologies ou défenses de la religion chrétienne*, et *Quatre Discours ou livres contre les erreurs du mahométisme*, qui ont été imprimés par les soins de Rodolphe Gaultier (Gualterus), qui les avait traduits en latin, sous ce titre : *Assertio contra fidem mohammeticam*, Bâle, 1543, in-fol. L'éditeur remarque que Cantacuzène combat plusieurs erreurs des juifs, qui sont communes aux mahométans; ce qui a fait présumer à J.-A. Fabricius que les traités de Cantacuzène contre les juifs pourraient n'être autres que cet ouvrage; mais Fabricius ajoute que cependant Philippe Labbe, dans sa *Biblioth. manuscript. nova*, parle de neuf discours de Cantacuzène contre les juifs. 3° Quelques autres ouvrages de théologie, qui n'ont point été imprimés, dont on possède des manuscrits dans plusieurs bibliothèques, et dont Fabricius donne la liste dans sa *Bibliotheca græca*, l. 5, ch. 5. 4° *Paraphrasis Ethicorum Aristotelis*, aussi inédite, et dont parlent Simler et Ph. Labbe. — *Matthieu* CANTACUZÈNE, à l'exemple de son père, cultiva aussi les lettres dans son cloître. On a de lui : *Expositio in Canticum canticorum*, imprimée à Rome, grec et latin, avec les notes de Vincent Riccard, 1624, in-fol. L—S—E.

CANTACUZÈNE (SERBAN), prince de Valachie dans le 17e siècle, ne fut pas plutôt parvenu à cette dignité, qu'il chercha les moyens d'arracher son pays au joug de la Porte Ottomane. Le sérasquier qui commandait en Bulgarie, ayant découvert qu'il entretenait des correspondances avec les ennemis du croissant, résolut de le faire déposer; mais Serban, par ses libéralités et son adresse, sut détourner l'orage; il envoya un de ses frères, George Cantacuzène, auprès de l'empereur Léopold, et il conclut aussi une alliance avec le czar. On lui promettait de le déclarer souverain des Grecs, comme descendant de la famille impériale de Cantacuzène, si les Turcs étaient rejetés au delà du Bosphore. Les préparatifs de Serban répondaient à la grandeur de son entreprise : il avait fait fondre un grand nombre de pièces d'artillerie; 30,000 hommes rassemblés dans les bois et sur les montagnes n'attendaient que le signal du combat, lorsqu'il fut empoisonné, en 1684, par deux de ses parents que l'ambition conduisit à ce crime. — Un autre frère de Serban, nommé *Démétrius*, fut deux fois hospodar de Moldavie. C'était un prince faible, privé de moyens, qui rendit odieuse sa domination. Th. Thornton, auteur de l'*État actuel de la Turquie*, (trad. en franç., Paris, 1812, 2 vol. in-8°), doute que la famille actuelle des Cantacuzène descende de celle qui a régné à Constantinople; Démétrius Cantemir l'assure positivement; mais on doit observer qu'il avait épousé une Cantacuzène. D. N—L.

CANTACUZÈNE (CONSTANTIN). *Voyez* BASSARABA.

CANTA-GALLINA (REMI), graveur, peintre et ingénieur, né en 1556, doit l'espèce de célébrité dont il jouit à la gloire qu'il eut d'enseigner à Callot les premiers éléments de son art; cependant cet artiste dessinait le paysage à la plume avec une certaine facilité. Il a gravé aussi, d'après ses propres compositions et celles de Jules Parigi, un grand nombre de vues, de fêtes et de décorations théâtrales. Il mourut à Florence en 1624. P—E.

CANTALYCIUS, ou CANTALICIO (JEAN-BAPTISTE), poëte latin du 15e siècle, n'est connu que sous ce nom qui lui venait de sa patrie, et sous celui de *Valentino*, qu'il tenait d'une famille puissante à laquelle il fut attaché. Il était né à Cantalice dans l'Abruzze, et fut, en considération de son savoir, choisi par le pape Alexandre IV pour instruire son neveu Louis Borgia. Ce jeune homme étant devenu cardinal obtint pour son précepteur l'évêché de Penna et d'Atri, et la permission de porter le nom de Valentino, mis en grand honneur par le crédit et la fortune du trop fameux César Borgia. On sait que César, d'abord cardinal de Valence en Espagne, avait ensuite été fait duc de Valence en Dauphiné. Les Italiens, à ces deux titres, l'appelaient *il Valentino*, et l'évêque de Penna se tint sans doute fort honoré de porter ce nom. Ses poésies ne sont pas sans mérite, quoique moins élégantes que celles de plusieurs autres poëtes latins, qui fleurirent en Italie, surtout dans le siècle suivant. On a réuni et publié ses épigrammes, en 12 livres, Venise, 1493, in-4°, et l'on en a mis, à la fin des siennes, quelques-unes de ses disciples. On

a aussi de lui un poëme latin en 4 livres, dont le grand capitaine, Gonsalve de Cordoue, est le héros, Naples, 1506, in fol.; réimprimé à Strasbourg, 1513, in-4°. Ce poëme a été traduit en prose italienne par Sertorio Quattromani de Cosence. G—É.

CANTECLAIR (CHARLES). *Voyez* MENANDRE-PROTECTOR.

CANTEL (PIERRE-JOSEPH), né le 1er janvier 1645, dans le pays de Caux, jésuite en 1664, mort à Paris le 6 décembre 1684, avait altéré sa santé par excès de travail. Il fut employé à l'édition des auteurs latins destinés à l'éducation du dauphin, et publia : *Justini Historiæ*, Paris, 1677, in-4°; *Valerius Maximus*, ibid., 1679, in-4°, tous deux avec des notes estimées et de bonnes dissertations. On a de lui : 1° *de Romana republica, sive de re militari et civili Romanorum*, Paris, 1684, in-12; Utrecht, 1691-96, 1707; Venise, 1730, in-8°, avec fig. C'est un bon abrégé des *Antiquités romaines*, qui a été traduit en français. 2° *Metropolitanarum urbium Historia civilis et ecclesiastica*, 1684, in-4°. Ce premier volume devait être suivi de plusieurs autres; mais la mort prématurée de l'auteur l'arrêta au milieu de ce travail. Le P. Cantel avait été chargé de continuer les *Theologica Dogmata* du P. Petau, et il était capable, dit le P. Oudin, de remplir cette tâche avec honneur. T—D.

CANTELLI (GIACOMO), géographe et bibliothécaire de François II, duc de Modène, mort en 1695, fit pour ce prince deux globes qui font l'ornement de la bibliothèque ducale. Il avait aussi commencé une carte particulière des États du duc de Modène, qui fut achevée par Vandetti. Les cartes du *Mercurio geografico* de Rossi, Rome, 1692, in-12, sont encore de Cantelli. On dit qu'il avait été invité par Colbert à venir en France. Il a publié, avec une préface, trois dialogues latins de l'abbé Bacchini, Modène, 1692, in-12, réimprimés en 1740; et inséré quelques articles dans le journal du même Bacchini pour 1665. Z—O.

CANTEMIR (CONSTANTIN), né en Moldavie, entra fort jeune au service de Pologne, et en sortit avec le grade de colonel. Il fut attaché quelque temps à George Gika, prince de Valachie, revint ensuite dans sa province, où il fut élevé successivement aux premiers emplois. Il commandait la division auxiliaire des Moldaves, lors de l'expédition de Mahomet IV contre les Polonais; et, loin d'imiter le vayvode Petreczéicus, qui passa du côté de l'ennemi à la journée de Choczim, il défendit avec courage les femmes du sultan, et empêcha qu'elles ne fussent enlevées. Cet exploit lui valut la promesse de régner un jour sur la Moldavie. Il fut provisoirement revêtu de la dignité de soudan, et chargé en cette qualité de la défense des frontières entre le Dniester et le Pruth. Constantin Cantemir occupait ce poste depuis plusieurs années, lorsque le prince Démétrius Cantacuzène, qui était jaloux de son mérite, le dénonça au sérasquier Soliman-Pacha. Constantin réussit à se justifier; et, par un jeu singulier de la fortune, il obtint la principauté de son accusateur, sur la demande de ce même sérasquier, qu'on avait voulu rendre l'instrument de sa perte. Bon officier et politique adroit, il favorisa, mais sans se compromettre, les entreprises des Polonais sur la Moldavie. Ces derniers l'ayant attaqué, par une espèce de trahison, à la journée de Boïan, il les combattit avec tant de valeur, que les Turcs lui durent la victoire. Il eut la satisfaction d'apprendre à son lit de mort que les États lui avaient donné pour successeur son second fils, le célèbre Démétrius Cantemir. Il mourut le 23 mars 1693, après avoir gouverné la Moldavie pendant huit ans. D. N—L.

CANTEMIR (DÉMÉTRIUS), second fils du précédent, naquit en Moldavie, le 26 octobre 1673. A quinze ans il fut envoyé à Constantinople pour y remplacer, comme otage, son frère Antiochus, et il y resta quatre ans. Il apprit la langue turque, et introduisit chez les Ottomans l'usage de la musique notée. Il fit ses premières armes en 1692, sous les ordres de son père, au siége de Sorocz, sur le Dniester. A la mort de Constantin, ses grandes qualités déterminèrent les barons de la province à le choisir pour leur prince, quoiqu'il n'eût pas encore vingt ans; mais l'intrigue prévalut à la Porte Ottomane sur les services du père et le mérite du fils : sa nomination ne fut pas confirmée, et il reçut l'ordre d'aller vivre à Constantinople, où il ne tarda pas à jouir d'une grande faveur. Nommé deux fois hospodar de Moldavie, il eut toujours le crédit de faire donner cette principauté à son frère Antiochus. Il l'avait accompagné en Moldavie, la première fois que ce prince alla prendre possession de sa dignité, et, lorsqu'il eut été déposé par les intrigues de Brancovan Bassaraba, Démétrius revint à Constantinople, et fit bâtir un palais dans cette capitale : c'est alors qu'il commença son *Histoire de l'empire ottoman*. Échappé aux manœuvres que Bassaraba (*voy.* ce nom), ennemi de la famille Cantemir, avait employées pour le perdre, il fut nommé une troisième fois prince de Moldavie, en novembre 1710. Pour s'assurer de son acceptation, la Porte lui donna l'expectative de la principauté de Valachie. On lui promit en outre qu'il conserverait toute sa vie la souveraineté de cette province, et qu'il ne serait tenu à aucun tribut ou présent pour le temps qu'il resterait en Moldavie; mais à peine était-il installé, qu'il reçut l'ordre d'envoyer à Constantinople les sommes d'usage pour son joyeux avénement, et de tout préparer pour la guerre qui allait éclater contre la Russie. Le prince, voyant le peu de fond qu'il avait à faire sur les promesses des Turcs, résolut de traiter avec le czar. Il fut convenu que Démétrius joindrait ses troupes à l'armée de Pierre, et que la Moldavie serait érigée en principauté héréditaire, dont il jouirait, ainsi que sa descendance, sous la protection des empereurs russes. Ce traité ne put recevoir son exécution. Le czar, qui avait compté sur le secours des Polonais, des Valaques et des Moldaves, fut abandonné par les uns, trahi par les autres, et Démétrius lui-même, trompé dans ses espérances, n'eut bientôt d'autre asile que le camp de son allié. La haine des Turcs l'y poursuivit. Le grand vizir exigeait, comme une des

premières conditions de la paix, que Cantemir lu fût livré; mais le czar, quoique réduit à la plus fâcheuse extrémité, s'y refusa constamment. « J'a-« bandonnerai plutôt, écrivait-il à son ministre, tout « le pays qui s'étend jusqu'à Kursk; il me restera « l'espérance de le recouvrer; mais la perte de ma « foi est irréparable, je ne peux la violer. » Pierre, rentré dans ses États, créa Cantemir prince de l'empire russe. Les nobles moldaves qui l'avaient suivi ne durent relever que de leur ancien souverain, et ils obtinrent des établissements considérables en Ukraine. Démétrius perdit en 1713 sa femme, Cassandre Cantacuzène, et il épousa en 1718 une fille du prince Trubezkoi, feld-maréchal des troupes russes. Il fût nommé à cette époque conseiller privé. Il accompagna Pierre le Grand, en 1720, dans son expédition contre les Perses; il devait même diriger sous ce prince les affaires civiles; mais à vingt lieues de Moscou, il ressentit de grandes faiblesses et de la fièvre; il ne gagna la ville d'Astracan, et ensuite Derbent, qu'avec une extrême difficulté; il eut la douleur d'y apprendre que la frégate qui portait ses équipages avait péri dans la mer Caspienne, et que son cabinet et tous ses papiers étaient perdus. Démétrius revint à Astracan dans un état désespéré; les soins d'un médecin habile prolongèrent ses jours; mais le mal ayant reparu avec plus de force, il mourut le 21 août 1723, dans les terres qu'il tenait de la munificence du czar. Démétrius Cantemir parlait le turc, le persan, l'arabe, le grec moderne, le latin, l'italien, le russe, le moldave, et il entendait fort bien l'ancien grec, le slave et le français. Il était versé dans l'architecture, la musique, la géométrie et dans les sciences philosophiques. L'académie de Berlin le comptait au nombre de ses membres. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire de l'agrandissement et de la décadence de l'empire ottoman* : l'original latin est demeuré manuscrit. J.-L. Schmidt l'a traduit en allemand, Hambourg, 1745, in-4°; Nic. Tindal le traduisit en anglais par ordre de la reine Anne, Londres, 1734, 2 vol. in-fol., précédé de la vie de l'auteur; de Jonquières l'a traduit en français d'après la version anglaise, et elle fut publiée par Desmolets, Paris, Nyon fils, 1743, in-4°; ibid., 4 vol. in-12. Cette histoire, qui se divise en 2 parties, va jusqu'à l'an 1711. On reproche à l'auteur d'y montrer peu de critique, et de n'avoir point consulté les historiens orientaux : néanmoins, cet ouvrage sera toujours consulté avec fruit; la chronologie en est généralement exacte, et les noms propres n'y sont point défigurés comme dans la plupart des ouvrages de ce genre. 2° *Système de la religion mahométane*, St-Pétersbourg, 1722, in-fol., en allemand. 3° *Histoire ancienne et moderne de la Dacie*, en langue moldave, demeurée manuscrite; le même ouvrage en latin (il fut perdu dans la mer Caspienne). 4° *Etat présent de la Modalvie*, avec une grande carte du pays, imprimé en latin, en Hollande. La traduction allemande, faite par le professeur J.-L. Redslob, de Berlin, a été insérée par Büsching dans son *Magasin pour l'histoire moderne et la géographie*, et a été imprimée à part, Francfort et Leipsick, 1771, grand in-8°, avec une carte et la vie de l'auteur. 5° *Histoire des familles Brancovan et Cantacuzène*, manuscrit in-4°, écrit en langue moldave; on l'a traduit en russe, de russe en allemand, et de l'allemand en grec moderne. 6° *Histoire des mahométans, depuis leur prophète Mahomet jusqu'au premier sultan des Turcs* : cet ouvrage s'est perdu dans la mer Caspienne. 7° *Notice sur les Portes caspiennes et autres antiquités du Caucase*, souvent mise à contribution par Bayer dans sa dissertation *de Muro Caucaseo*, insérée dans les mémoires de l'académie de St-Pétersbourg. 8° *Introduction à la musique turque*, en moldave, in-8°. Suivant Toderini, Cantemir, à la demande de deux ministres puissants, composa en turc un traité de musique, et le dédia au sultan Ahmed II. Les notes y sont indiquées en lettres et en nombres turcs. Cet ouvrage a joui d'abord chez ce peuple d'une grande célébrité; mais la routine a fini par reprendre le dessus. D. N—L.

CANTEMIR (ANTIOCHUS, et selon d'autres, CONSTANTIN DÉMÉTRIUS, prince), fils de Démétrius, naquit à Constantinople en 1709. Après avoir reçu une éducation soignée à Moscou et à Pétersbourg, il devint lieutenant de la garde impériale, avec le rang de colonel, sous le règne de Pierre II. Il venait de perdre sa fortune dans un procès avec sa belle-mère et son frère aîné, lorsqu'Anne monta sur le trône; cette princesse lui accorda sa protection, et il lui en témoigna sa reconnaissance, en obtenant qu'elle fût rétablie dans la jouissance du pouvoir absolu, auquel le parti des Dolgoroucki l'avait obligé de renoncer. A l'âge de vingt-trois ans, Cantemir fut nommé ministre de Russie à Londres. En 1736, il se rendit à Paris pour se faire guérir d'une ophthalmie, et peu après il devint ambassadeur de l'impératrice auprès de la cour de France. Sa santé s'étant affaiblie, il obtint la permission de se rendre en Italie; mais sa faiblesse augmenta au point qu'il ne put entreprendre le voyage, et il mourut à Paris, le 11 avril 1744, âgé de 34 ans. Antiochus Cantemir avait hérité de son père le goût des sciences et des lettres, et son séjour à Paris lui donna celui des beaux-arts. Il était versé dans la physique, les mathématiques, la géographie et l'histoire; il cultivait la poésie, savait plusieurs langues, et connaissait la peinture et la musique. Il est surtout connu par ses satires en vers russes, dont il fit la première à l'âge de vingt ans; elles sont au nombre de huit, et ont principalement pour objet les mœurs moscovites. On les a traduites en français et en allemand. La traduction française, par l'abbé de Guasco, a pour titre : *Satires du prince Cantemir, précédées de l'histoire de sa vie*, Londres, 1750, 2 parties in-12. Il composa aussi en russe des cantiques, des fables, des odes, un poëme sur le czar Pierre, intitulé : *Pétréide*; un *Traité de la prosodie russe*; et il traduisit dans la même langue les *Lettres persanes*, la *Pluralité des mondes*, l'ouvrage d'Algarotti sur la lumière et les couleurs, et quelques auteurs grecs et latins. C—AU.

CANTENAC (le sieur DE), poëte du 17ᵉ siècle, est auteur d'un volume intitulé : *Poésies nouvelles et autres œuvres galantes du sieur de C...*, Paris, Girard, 1662, in-12; 1665, in-12. Ces poésies sont divisées en 3 parties; la 1ʳᵉ contient les *Poésies nouvelles et galantes*; la 2ᵉ, les *Poésies morales et chrétiennes*; la 3ᵉ, les *Lettres choisies galantes du sieur de Cantenac*. C'est à la suite de la première partie, entre les p. 102 et 103, qu'on intercala un cahier de quatorze pages contenant l'*Occasion perdue et recouvrée*, poëme de quarante stances. Aussitôt que l'ouvrage parut, le président Lamoignon manda le libraire, et lui ordonna d'ôter cette pièce scandaleuse des exemplaires qui lui restaient; il ne s'en était vendu que quelques-uns, et cette pièce n'a pas été reproduite dans l'édition de 1665. Le *Carpentariana* attribue à tort à Pierre Corneille l'*Occasion perdue et recouvrée*. Les *Mémoires de Trévoux*, de l'année même où parut le *Carpentariana* (1724), relevèrent cette erreur; le P. Niceron la signala encore dans le 15ᵉ volume de ses *Mémoires*, imprimé en 1731; cela n'a pas empêché plusieurs auteurs de la commettre depuis, et entre autres M.-J.-Christ. Klotz, qui, dans son ouvrage *de Libris auctoribus suis fatalibus*, Leipsick, 1761, in-8°, a copié la faute du *Carpentariana*. Cantenac n'était pas sans talents. Son *Occasion perdue et recouvrée* se trouve dans le *Recueil des pièces du temps, ou Divertissements curieux*, la Haye, J. Strick, 1685, in-12, et encore dans les *Poésies gaillardes et héroïques de ce temps*, petit volume in-12, sans date. A. B—T.

CANTER (GUILLAUME), était fils de Lambert Canter, sénateur d'Utrecht. Il naquit dans cette ville le 24 juillet 1542. Après ses études, et quelques voyages littéraires entrepris pour visiter les savants et les bibliothèques de France, d'Allemagne et d'Italie, il se fixa dans la ville de Louvain. Sans ambition, sans autre passion, que celle de l'étude, Canter ne voulut prendre de grade dans aucune université, et s'éloigna de toute espèce de fonctions publiques, pour se livrer exclusivement et sans réserve à la culture des lettres savantes. Il ne voulut point non plus se marier, craignant les distractions que peuvent causer une épouse et des enfants, et il mourut sans avoir jamais eu de liaison avec aucune femme. L'amitié même lui semblait dangereuse; il était souverainement ennemi des repas et des réunions de société; et quand il consentait à recevoir quelqu'un, cette rare exception n'avait jamais lieu que pour un savant. Chaque heure de la journée avait son usage déterminé d'avance, et il observait scrupuleusement la règle qu'il s'était faite. « Je n'ai « jamais vu » dit Juste Lipse, dans une de ses lettres (cent. 1, ép. 1.), « je n'ai jamais vu un esprit « si infatigable, si amoureux des travaux littéraires, « si propre à les supporter. Il est au milieu des li- « vres et des papiers le jour, la nuit, sans cesse; il « n'en bouge pas. Tous les jours de la vie vont de « compte fait à ces études savantes; que dis-je ? « toutes les heures : il les partage, la clepsydre sous « les yeux : et chacune est consacrée à telle ou telle « lecture, à telle ou telle composition. » Cet excès de travail jeta Canter dans une maladie de langueur dont il mourut, n'ayant pas encore 33 ans accomplis, le 18 mai 1575. Ses ouvrages sont nombreux, et l'ont placé parmi les plus habiles critiques. En voici l'indication : 1° *Orationes funebres in obitus aliquot animalium*. Ces discours sont traduits de l'italien d'Ortansio Lando. La 2ᵉ édition est de Leyde, 1591, in-8°. L'ouvrage de Lando avait été traduit deux fois en français; la première par Pontoux (Lyon, 1569, in-16); la seconde par François d'Amboise, sous le faux nom de *Thierry de Timophile* (Paris, 1583, in-16). On a cru que Canter, qui savait peu l'italien, s'était aidé de l'une ou de l'autre de ces versions. 2° *Novæ Lectiones*, etc. : la 1ʳᵉ édition (Bâle, 1564) n'avait que 4 livres; la 2ᵉ (Bâle, 1566) en eut 7; la 3ᵉ fut donnée à Anvers en 1571, in-8°, et est aussi complète que celle de Gruter, qui a imprimé les *Novæ Lectiones* en 9 livres, dans le t. 9 de son *Thesaurus criticus*. Le 4ᵉ livre qui, dans les autres éditions, a 31 chapitres, n'en a que 30 dans Gruter, et c'est de ce chapitre retranché qu'est formé le 9ᵉ livre. Les *Novæ Lectiones* sont un recueil très-précieux d'observations philologiques; la critique verbale en est le principal objet. Scaliger prétendait que Canter lui avait volé un bon nombre d'excellentes remarques, et ce reproche n'a pas semblé tout à fait injuste. 3° *Aristidis Orationes*. C'est la traduction latine des discours d'Aristide. Reiske a dit qu'Aristide était, après Thucydide, le plus difficile des auteurs grecs, et cette opinion a été adoptée par l'abbé Morelli. En traduisant d'une manière à la fois élégante et fidèle un écrivain aussi obscur, Canter se fit beaucoup d'honneur. Cette traduction, imprimée pour la première fois à Bâle, 1566, in-fol. en 3 parties, a reparu dans l'Aristide de P. Étienne, et dans celui de Jebb. Canter y joignit, dans une 4ᵉ partie, la traduction de quelques discours de Gorgias, d'Antisthène, d'Alcidamas, de Lesbonax, d'Hérode Atticus, etc. A la fin de cette 4ᵉ partie, on trouve : 4° *Syntagma de ratione emendandi græcos autores*. Ce petit ouvrage, où sont indiquées les principales sources de la corruption des textes grecs, vit le jour pour la seconde fois, et avec des augmentations, à Anvers, 1571, in-8°. Jebb l'a imprimé dans le 3ᵉ volume de son édition d'Aristide. 5° *Aristotelis Pepli Fragmentum*, Bâle, 1566, in-4°; et Anvers, 1571, in-8°. Canter est le premier qui ait attribué à Aristote les épitaphes anonymes des héros grecs morts à Troie, et il les a données, sous ce titre, avec une traduction latine, qui a été réimprimée fréquemment. 6° *Euripides*, Anvers, 1571, in-12. Dans cette édition, Canter a, le premier, mis quelque ordre et quelque mesure dans les chœurs. Il doit être compté parmi les meilleurs éditeurs d'Euripide. 7° *Sophocles*, Anvers, 1579, in-12, édition rare et estimée. 8° *Æschylus*, Anvers, 1580, in-12; le travail de Canter est fort bon, et ce volume n'est pas commun. 9° Nous nous bornerons à nommer ses traductions latines de Lycophron, de Stobée, de Pléthon, de quelques ouvrages de Synésius· ses notes sur Properce, sur les

Lettres diverses et les *Offices* de Cicéron; ses *Variæ Lectiones ad Biblia græca*, dans le 6e volume de la Polyglotte d'Anvers. Il y a de lui, dans le recueil intitulé : *Deliciæ Poetarum Belgicorum*, quelques pièces qui prouvent qu'il n'était pas sans talent pour la poésie latine. B—ss.

CANTER (Théodore), frère de Guillaume, naquit à Utrecht, en 1545. Comme lui, il cultiva les lettres, mais sans renoncer au commerce des hommes, et aux devoirs qu'impose la société. Il n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il composa ses *Variæ Lectiones*, qui parurent à Anvers en 1574, et sont réimprimées dans le t. 5e du *Thesaurus* de Gruter. Scaliger, parlant de Canter, dans le *Scaligeriana*, dit : « Il y a de bonnes choses dans ses « *Variæ Lectiones*; j'y profite beaucoup. » Son second ouvrage est une édition d'Arnobe (Anvers, 1582, in-8°), avec de courtes notes, qui ont reparu dans la grande édition d'Arnobe donnée à Leyde en 1651, in-4°. Il avait fait une collection de tous les fragments des anciens poëtes grecs. « C'est un « beau labeur, *quamvis non doctus* « (dit encore Scaliger à l'endroit cité); » il a lu tous les auteurs « grecs pour recueillir cela. » Après la mort de la Rovière, qui était chargé d'imprimer cet ouvrage, le manuscrit passa successivement en diverses mains, et, vers le milieu du dernier siècle, il se trouvait entre celles de Pierre d'Orville, frère du philologue de ce nom Nous ignorons quel en est aujourd'hui le propriétaire. Canter avait aussi fait beaucoup de remarques sur St. Clément d'Alexandrie. A l'époque où G. Burmann écrivait son *Trajectum eruditum*, en 1738, elles étaient dans la bibliothèque de Drakenborch, Le 1er volume du *Syllog. Epistol.* de P. Burmann (*voy.* ce nom) offre trois lettres de Canter. Ce savant mourut en 1617, à Leuwarden, et fut enterré à Vollenhoven; ce que nous remarquons, parce qu'il y a eu quelques doutes sur le lieu de sa sépulture. B—ss.

CANTERZANI (Sébastien), mathématicien distingué, naquit le 25 août 1734, à Bologne, d'une famille honorable. Son père, habile dans l'art de compter, lui enseigna les éléments du calcul; il apprit de lui-même le dessin et la calligraphie. Après avoir achevé ses études littéraires sous les jésuites, il suivit le cours de philosophie, et en le terminant il reçut le prix d'honneur. En 1760, il obtint la chaire de mathématiques à l'université de Bologne. Quoiqu'il n'eût pas fait une étude spéciale de l'astronomie, il concourut, en 1761, à l'observation du fameux passage de Vénus sur le soleil; et, en démontrant que les astronomes bolonais avaient mis dans leurs calculs l'exactitude la plus rigoureuse, il contribua beaucoup à faire revenir Pingré du jugement défavorable qu'il avait d'abord porté de leur travail. En 1766, il succéda dans la place, non moins difficile qu'honorable, de secrétaire de l'Institut de Bologne, au célèbre François-Marie Zanotti (*voy.* ce nom), qui, à portée d'apprécier les talents de Canterzani, l'avait présenté lui-même pour son successeur. Sans négliger ses autres devoirs, il remplit avec zèle ceux que lui imposaient ses nouvelles fonctions. Des traités dans lesquels il exposait les éléments de la science avec autant de clarté que de précision, et plusieurs mémoires où les problèmes les plus difficiles des mathématiques se trouvaient résolus, étendirent promptement sa réputation dans toute l'Italie. La plupart des sociétés scientifiques s'empressèrent de se l'agréger, et Canterzani, pour s'acquitter envers elles, composa de nouveaux mémoires sur les diverses branches de l'analyse. Il avait le projet de publier un *Traité des équations*; mais, prévoyant que ses occupations multipliées ne lui laisseraient jamais le loisir de le terminer, il en détacha plusieurs morceaux, qu'il fit imprimer, *sur la Réduction des quantités imaginaires, sur les Équations du 3e degré, sur le Retour des séries*, etc. Le cardinal Buoncompagni, secrétaire d'État, ayant témoigné le désir de le consulter sur les réparations qu'on projetait de faire à la coupole de St-Pierre, il se rendit à Rome en 1789, et reçut de ce prélat l'accueil le plus flatteur. Après avoir passé la plus grande partie de l'automne dans cette ville, il revint comblé des marques de la bienveillance pontificale. On lui offrit, vers le même temps, une chaire à l'université de Naples, avec un traitement plus considérable que celui dont il jouissait à Bologne; mais il n'hésita pas à refuser des avantages qui l'auraient forcé de s'expatrier. A l'époque de l'occupation du Bolonais par les armées françaises, ses amis ne purent le déterminer à prêter le serment exigé des fonctionnaires publics; il fut donc obligé d'abandonner la chaire qu'il remplissait depuis près de quarante ans, d'une manière si brillante; mais elle lui fut rendue quatre ans après, et le gouvernement français parut chercher à lui faire oublier cette persécution momentanée, en le désignant l'un des premiers parmi les membres de l'Institut italien qui devaient recevoir une dotation. En 1817, il fut élu président de la section de l'Institut dont le siége était à Bologne. Son âge avancé ne l'empêchait pas de s'occuper encore des plus sublimes théories. Il mourut le 19 mars 1819, âgé de 85 ans. Dans ses dernières années, il avait été décoré des ordres de France, d'Autriche, et des Deux-Siciles. Outre la continuation de l'histoire de l'ancien Institut de Bologne, dans le recueil de cette société, t. 6 et 7, on cite de Canterzani : 1° *Prima geometrica Elementa*, 1776, 1804, in-8°. 2° *Arithmetica Rudimenta*, 1777, in-8°. Son panégyriste leur applique ces mots de Virgile : *In tenui labor, at tenuis non gloria* (Géorgiques, l. 4). 3° *Piani delle classi matematica e fisica della nuova Enciclopedia italiana*, Sienne, 1779, in-4°. 4° *Istruzione intorno al calcolo de frazioni decimali*, Bologne, 1803, in-8°. Ouvrage composé par ordre et imprimé aux frais du gouvernement. 5° *Discorzo sopra l'eliminazione d'una incognita da due equazioni*, ibid., 1817, in-4°. 6° Plusieurs mémoires dans le recueil de la société des sciences et de l'Institut d'Italie. On en trouve les titres ainsi, que de ceux, en plus grand nombre, qui sont restés inédits, à la suite de l'éloge de Canterzani par le marquis de Landi, t. 9 des *Memorie della soc. italiana fisica*, 141-171, précédé de son portrait gravé par Marchi. On peut encore consulter l'éloge de

Canterzani, en latin, par le professeur Schiassi, Bologne, 1819. W—s.

CANTHARUS, sculpteur grec, était de Sicyone, et fils d'Alexis, qu'on ne doit pas confondre avec Alexis de Sicyone, sculpteur, élève de Polyclète, qui florissait plus de cent vingt ans avant Cantharus. Celui-ci a vécu dans la 120e olympiade, 300 ans avant J.-C. Il se forma par les leçons d'Eutychides. Cantharus fit un grand nombre d'ouvrages recommandables, mais aucun ne fut rangé parmi les chefs-d'œuvre de l'art. On voyait à Élis, de la main de cet artiste, la *Statue d'Alexinicus, Eléen*, qui remporta le prix de la lutte destiné aux adolescents. — Un autre CANTHARUS inventa ces vases de terre auxquels on donna le nom de *canthares*. L—S—E.

CANTILLON (PHILIPPE de), habile négociant, né en Irlande, vers la fin du 17e siècle, fut d'abord commerçant à Londres, et vint ensuite à Paris, où il établit une maison de banque. Joignant à un crédit immense des manières aimables et beaucoup d'esprit, il se vit recherché par la meilleure compagnie, et vécut dans l'intimité des personnes de la première distinction. C'était l'époque où le gouvernement cherchait dans de nouvelles combinaisons financières les ressources qu'il ne pouvait espérer des impôts. Le fameux Law ayant fait ériger sa maison de commerce en banque royale (*voy.* LAW), manda son compatriote Cantillon et lui dit : « Si nous étions « en Angleterre, il faudrait traiter ensemble et nous « arranger ; mais, comme nous sommes en France, « je puis vous envoyer ce soir à la Bastille, si vous « ne me donnez votre parole de sortir du royaume « en deux fois vingt-quatre heures. » Cantillon répondit : « Je ne m'en irai pas, mais je ferai réussir « votre projet. » En conséquence il prit une immense quantité des nouveaux papiers, les fit débiter sur la place par tous les agents de change, et réalisa dans quelques jours plusieurs millions. Il passa bientôt avec son riche portefeuille en Hollande d'où il revint à Londres jouir de sa fortune. En 1733, il fut poignardé par un valet de chambre qui s'était emparé de ses effets les plus précieux, et qui mit ensuite le feu à la maison, espérant effacer les traces de son crime (1). Si l'on en croit Grimm (*Corresp. littér.*, t. 1er), Cantillon avait été pendant son séjour à Paris l'amant de la princesse d'Auvergne ; mais ce qui est plus certain, c'est qu'il compta dans le nombre de ses amis le célèbre lord Bolingbroke. Plus de vingt ans après sa mort parut un ouvrage de Cantillon intitulé : *Essai sur la nature du commerce en général*, Londres (Paris), 1755, in-12. Cet ouvrage, supposé traduit de l'anglais, est divisé en 3 parties dans lesquelles l'auteur traite des sources de la richesse, du troc ou des échanges, de la circulation des monnaies, enfin du commerce avec les étrangers, c'est-à-dire de l'importation et de l'exportation. Grimm en a donné dans sa *Correspondance* une analyse très-intéressante ; et Fréron en rend un compte non moins avantageux dans l'*Année littéraire*, 1755, t. 5. Il a été réimprimé dans le t. 3 des *Discours politiques* de Hume, trad. par Mauvillon, Amsterdam, 1761, 5 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, Cantillon renvoie pour les calculs sur lesquels reposent ses raisonnements à un second traité, dont Grimm, persuadé qu'il n'avait pas été retrouvé dans les papiers de l'auteur, regrettait singulièrement la perte. Il a cependant été imprimé, mais en anglais, sous ce titre : *The Analysis of trade, commerce*, etc. (Analyse du commerce, des monnaies de billon, de la banque et des changes étrangers), Londres, 1759, in-8°. On attribue encore à Cantillon : *les Délices du Brabant et de ses campagnes*, Amsterdam, 1757, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, orné de 200 pl., est une des meilleures topographies que l'on ait de cette belle province ; et les curieux peuvent encore la consulter utilement (1). W—s.

(1) Une note de Fréron, dans la table des matières de l'*Année littéraire*, 1755, t. 5, donne des détails un peu différents sur cet événement. L—M—X.

CANTIUNCULA (CLAUDE CHANSONNETTE, connu sous le nom latinisé de), savant jurisconsulte du 16e siècle, était de Metz, où son père remplissait les fonctions de notaire apostolique. Envoyé de bonne heure à Leipsick, il y fit ses études d'une manière brillante, et se rendit ensuite à Louvain dans le désir d'entendre Érasme ; mais, à son arrivée, Érasme était absent (2) ; et il repartit presque aussitôt pour Bâle, où il se fit recevoir docteur à la faculté de droit, en 1517. L'année suivante, il fut invité par les magistrats de Metz à revenir dans sa patrie faire jouir ses concitoyens du fruit de ses études ; mais il s'en excusa sur le besoin qu'il éprouvait de perfectionner encore ses connaissances par la fréquentation des savants. Cependant il se disposait à revenir à Metz, lorsqu'en 1519 la ville de Bâle établit en sa faveur une chaire de droit et lui conféra le titre de recteur de l'université. Cantiuncula accepta d'autant plus volontiers qu'au mois de février de l'année précédente, la république messine, peu scrupuleuse dans le choix des moyens qu'elle employait pour conserver dans ses murs des hommes de mérite, avait enjoint à son père de le rappeler sous un délai très-court. Élevé sur un grand théâtre, il ne cessa d'y paraître avec dignité ; le monde littéraire se remplit de sa réputation ; une foule de personnes illustres recherchèrent son amitié, et le savant Rama qui habitait Bâle depuis 1521, pour surveiller l'impression de ses œuvres, réfuta, conjointement avec notre jurisconsulte, les sentiments d'Œcolampade sur l'eucharistie. Il voulut même travailler avec lui à la réunion des deux Églises, mais Cantiuncula s'y refusa par la difficulté qu'il entrevit dans l'exécution d'un pareil projet. Impatient d'acquérir de nouvelles lumières, il quitta sa chaire, peu de temps après, pour voyager. Les grandes affaires de l'Allemagne ne lui permirent pas de sacrifier longtemps à ses goûts. Chargé de diverses négociations importantes,

(1) On a attribue à Cantillon une *Histoire de Stanislas, roi de Pologne*, publiée en 1741, qui paraît être plutôt de Chevrière. (*Voy.* ce nom.)

(2) *Voy.* une lettre de Mart. Dorpius (l. 11) parmi celles d'Érasme, édit. de Leclerc, p. 331. Dorpius y parle avec éloge de Cantiuncula, très-jeune alors.

soit de la part de la Suisse, soit de la part de l'Empereur, il s'en acquitta toujours avec beaucoup d'intelligence et de zèle. Ce fut sans doute pour l'en récompenser que Ferdinand Ier, roi des Romains, le nomma son chancelier pour l'Alsace et les autres États d'Autriche situés sur les rives du Rhin. On lit encore dans un ancien compte de la ville de Metz que, le 31 décembre 1542, *partit de cette cité un messager envoyé par les seigneurs commis ès affaires de l'Empire, porter lettres à M. Claude Chansonnette, étant à Ensisheim, par lesquelles on lui prioit vouloir servir messieurs de la cité, à la journée impériale de Spire.* Le nom de Cantiuncula était aussi célèbre dans la politique et le barreau qu'il le fut en éloquence et en philosophie. Nourri de la lecture des anciens, il se proposa Cicéron pour modèle ; et, suivant Érasme, son style, pur et facile, grave et majestueux, approchait de très-près de la diction élégante de l'orateur romain. Ame droite et élevée, caractère ferme, esprit juste, telles étaient les qualités distinctives de Cantiuncula. Ses amis furent nombreux et illustres ; Anuce Foès, Henri-Corneille Agrippa, Paul Ferri, en parlent d'une manière très-avantageuse, ce qui n'a pas empêché tous les biographes de l'oublier dans leurs colonnes. Cantiuncula mourut à Ensisheim, où il s'était fixé, vers 1560. On a imprimé après sa mort un recueil de ses consultations, Cologne, 1571, in-fol. Son portrait gravé a été reproduit par le sculpteur Leroux sur un médaillon en marbre blanc qui décore le grand salon de la maison commune de Metz. Indépendamment d'un opuscule *de Potestate papæ, imperatoris et concilii*, on cite de Cantiuncula : 1° *Topica exemplis legum illustrata*, Bâle, 1520, in-fol. ; 2° un discours apologétique en latin contre ceux qui prétendent que les principes de droit civil ne peuvent se concilier avec ceux de l'Évangile, ibid., 1522, in-4° ; 3° *de Officio judicis libri duo* ; ibid., 1543, in-4°, inséré dans le t. 3 des *Tractatus tractatuum juris ;* 4° *Paraphrases in tres primos libros Institutionum Justiniani*, Louvain, 1549, in-fol. ; réimprimé en 1602, avec des additions. W—s.

CANTON (Jean-Gabriel), naquit à Vienne en Autriche, le 24 mai 1710, et mourut dans la même ville, le 10 mai 1753. Quoiqu'il ne soit pas compté au nombre des peintres célèbres, il réussit à peindre les hommes et les chevaux ; ses traits sont hardis et sa main assurée. Il a travaillé les animaux dans les paysages du fameux Orient (*voy.* Orient), et les batailles dans quelques grands tableaux de Meyltens. (*Voyez* Meyltens.) Les ouvrages de Gabriel Canton sont très-rares en France ; les amateurs de Vienne en font un cas particulier ; les Anglais les recherchent aussi, et, quoiqu'ils ne soient connus en Angleterre que d'un petit nombre de personnes, le prix en est considérable. A—s.

CANTON (Jean), physicien et astronome anglais, naquit en 1718 à Stroud, dans le comté de Glocester. Fils d'un ouvrier en draps, il fit de bonnes études dans l'école de cette ville, dont son père le retira ensuite pour lui faire apprendre son métier. Dans ses loisirs, il se livra avec une telle ardeur à l'étude de l'astronomie, que son père, craignant que son application ne dérangeât sa santé, le priva de lumière dans sa chambre. Le jeune Canton trouva moyen d'en cacher une, dont il ne se servait que lorsque toute sa famille était couchée ; il employa ce temps à faire, avec la pointe d'un couteau, un cadran solaire en pierre, qui marquait non-seulement l'heure du jour, mais le lever du soleil, sa place dans l'écliptique, etc. Il le montra à son père, qui, enchanté de ce travail, lui permit alors de se livrer à son goût, et plaça le cadran sur le devant de sa maison, où il attira l'attention de plusieurs personnes du voisinage ; ce qui commença à faire connaître le jeune Canton, et lui ouvrit l'entrée de plusieurs bibliothèques, où il trouva les secours qui lui avaient manqué. Il prit alors le goût de la physique et des autres sciences naturelles. Le docteur Miles obtint de son père, en 1737, la permission de l'amener avec lui à Londres, où, l'année suivante, il s'engagea comme clerc de Samuel Watkins, maître de l'académie de Spital-Square ; et, pendant cinq années, il se rendit tellement recommandable par sa bonne conduite, qu'à l'expiration de son engagement, en 1742, Watkins se l'associa pour trois ans. Canton lui succéda ensuite dans son emploi, qu'il exerça tout le reste de sa vie. En 1744, il fit un mariage avantageux. En 1745, l'invention de la bouteille de Leyde ayant tourné les esprits vers les expériences électriques, Canton s'y livra avec ardeur, et rendit compte à la société royale de plusieurs découvertes sur l'électricité, sur l'aimant, et sur plusieurs autres points de la physique. Il fut nommé en 1751 membre de cette société. Le 20 juillet 1752, pendant un orage, Canton, le premier en Angleterre, attira le tonnerre des nuages, et vérifia ainsi la découverte de Franklin. On assure qu'il découvrit ensuite, à peu près en même temps que Francklin en Amérique, que quelques nuages contiennent l'électricité positive, et quelques autres l'électricité négative. Il continua assidûment ses utiles travaux jusqu'à sa mort en 1772. X—s.

CANTWEL (André), médecin irlandais, né dans le comté de Tippérary, mort le 11 juillet 1764, fut un des plus ardents antagonistes de l'inoculation. Reçu médecin de Montpellier en 1729, il concourut pour la chaire de médecine vacante par la démission d'Astruc. Arrivé à Paris en 1733, il fut reçu docteur à la faculté de cette ville en 1742, étant déjà alors de la société royale de Londres. Ses trois thèses furent : *An aer ab inundatione salubris ?* Paris, 1741, in-4° ; *An ptyalismus frictionibus mercurialibus provocatus, perfectæ luis venereæ sanationi adversetur ?* ibid., 1741, in-4° ; *An calculo vesicæ scalpellum semper necessarium ?* ibid., 1742, in-8°. Ses conclusions furent toutes négatives. A ces thèses, il faut joindre cette quatrième : *An in calculi ætate et temperamento, ægrotantis remedium alcalino-saponaceum anglicum ?* ibid., 1742, in-4°. En 1750, il fut chargé de professer la chirurgie latine ; en 1760, la chirurgie française, et en 1762, la pharmacie. Il a beaucoup écrit : 1° *Conspectus secretionum*, 1731, in-12. 2° *Dissertationes de eo quod deest in me-*

dicina, Paris, 1729, in-12. 3° *Dissertations sur les fièvres en général*, ibid., 1730, in-4°. 4° *Quæstiones medicinæ duodecim*, etc., Montpellier, 1732, in-4°. 5° Une traduction des *Nouvelles Expériences sur le remède de mademoiselle Stephens*, par Haller, Paris, 1742, in-12, à la suite de l'*Etat de la médecine ancienne et moderne*, traduit de l'anglais de Clifton par l'abbé Desfontaines. 6° *Histoire d'un remède très-efficace pour la faiblesse et la rougeur des yeux, et autres maladies du même genre, avec un remède infaillible contre la morsure du chien enragé*, traduite de l'anglais de Hans Sloane, Paris, 1746, in-8°, avec des notes du traducteur, et aussi dans l'ouvrage de St-Yves sur les maladies des yeux, Amsterdam, 1769, in-12. 7° *Lettres sur le Traité des maladies de l'urètre* (de Daran), Paris, 1749, in-12. 8° Plusieurs observations dans les *Transactions philosophiques*, entre autres : *sur une Tumeur glanduleuse considérable située dans le bassin* (ann. 1773, n° 446) ; *sur une Paralysie extraordinaire des paupières* (ann. 1738, n° 449) ; *Description d'un enfant monstrueux* (ann. 1739, n° 455). 9° *Lettre anglaise, où le mercure est indiqué comme spécifique de la rage*, Londres, 1738, in-12. 10° *Dissertatio de dignitate et difficultate medicinæ*, Paris, 1755, in-4°, discours prononcé à la faculté. 11° *Tableau de la petite vérole*, ibid., 1758, in-12. 12° *Nouvelle Analyse des eaux de Passy*, ibid., 1755, in-12. 13° Beaucoup d'écrits contre l'inoculation; une *Réponse à M. de la Condamine* sur ce sujet, ibid., 1755, in-12 ; deux autres lettres sur le même sujet à Fréron et à Raulin, même année ; une autre *Réponse à M. Missa* sur le même sujet encore, etc. Z—o.

CANTWEL (André-Samuel-Michel), fils du précédent, né en 1744, fut lieutenant des maréchaux de France, et, à ce titre, il fut admis dans l'hôpital des Invalides, en 1792. Il devint bibliothécaire de cet établissement, et y mourut le 9 juillet 1802. Cantwel fut un des plus ignorants et des plus inexacts traducteurs qui aient affligé la littérature. Il a traduit de l'anglais un grand nombre d'ouvrages : 1° *Isabelle et Henry*, 1789, 4 vol. in-12. 2° *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*. Les trois premiers volumes parurent en 1777, sous le nom de Leclerc de Sept-Chênes; mais on croit que le véritable traducteur était Louis XVI. Demeunier et Boulard continuèrent la traduction, qui fut finie par Cantwel et Marinié, et revue, quant aux derniers volumes, par Boulard. Les dix-huit volumes de cette traduction ont paru de 1777 à 1795. La nouvelle édition, *entièrement revue et corrigée, et accompagnée de notes critiques et historiques, relatives, pour la plupart, à l'histoire de la propagation du christianisme*, par M. Guizot, Paris, Maradan, 1812-13, a 13 vol. in-8°. 3° *Histoire des femmes, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours*, 1793, 4 vol. in-12. 4° *De la Naissance et de la Chute des anciennes républiques*, 1793, in-8°. L'auteur anglais (Montagu) avait divisé son ouvrage en 9 chapitres ; le traducteur y a ajouté un 10° chapitre, ou des conclusions qu'il applique à la république française. Les réflexions de Cantwel à ce sujet sont très-sages : elles l'étaient trop pour être appréciées dans le temps. 5° *Discours sur l'histoire et la politique en général*, par le docteur Jos. Priestley, 1793, 2 vol. in-8°. Le traducteur a ajouté quelques notes, où il contredit quelquefois son auteur. 6° *Voyage en Hollande et sur les frontières occidentales de l'Allemagne, fait en 1794, suivi d'un voyage fait dans les comtés de Lancaster, de Westmoreland et de Cumberland*, 1796, 2 vol. in-8°. 7° *Zéluco, ou le Vice trouve en lui-même son châtiment*, roman de J. Moore, 1796, 4 vol. in-12. 8° *Leçons de rhétorique*, de Blair. (*Voy.* ce nom.) 9° *Hubert de Sevrac, ou Histoire d'un émigré*, par Marie Robinson, 1797, 3 vol. in-18. 10° *Louise Béverley, ou le Père égoïste*, 1798, 3 vol. in-12. 11° *Laura, ou la Grotte de P. Philippe*, roman de Burton, 1798, 2 vol. in-12. 12° *Les Aventures de Hugues Trévor, ou le Gilblas anglais*, roman de Th. Halcroft. 13° *Le Château d'Albert, ou le Squelette ambulant*, 1799, 2 vol. in-18. 14° *Voyage en Hongrie fait en 1797, précédé d'une description de Vienne et des jardins de Schœnbrunn*, par Rob. Townson, 1799, 3 vol. in-8°. 15° *Voyage de M. Byron à la mer du Sud, comprenant la relation du voyage de l'amiral Anson, avec un extrait du second voyage de M. Byron autour du monde*, 1799, in-8°. Cantwel enfin a eu part à la traduction de la *Géographie* de W. Guthrie, par Noël. A. B—t.

CANUEL (Simon baron), né en Poitou en 1767, après avoir embrassé ardemment la cause révolutionnaire, déploya la même ferveur pour la légitimité sous la restauration. Le parti libéral ne lui pardonna point d'avoir ainsi renié ses antécédents, et ne lui tint aucun compte de sa bonne foi dans ses nouvelles convictions. Fils d'un marchand de bois du Poitou, et né dans cette province, Canuel avait vingt-deux ans lorsque la révolution éclata : en 1792 il s'enrôla parmi les volontaires qui marchaient contre les Prussiens. Il était déjà officier lorsque, vers le milieu de 1793, il fut nommé adjoint aux adjudants-généraux et employé à l'armée de l'Ouest. On trouve, dans *le Moniteur* du 12 août de la même année, une lettre du fameux général Rossignol, dont il était l'aide de camp, dans laquelle Canuel est désigné parmi les officiers qui s'étaient distingués à la prise de Doué. Aussi ne tarda-t-il pas à devenir général de brigade, puis général divisionnaire le 28 novembre suivant; cet avancement si rapide ne donnait guère que la mesure des opinions démocratiques qu'il professait alors. En effet, membre de la société populaire de Lorient, ses fréquentes motions respiraient la haine la plus implacable contre la royauté et l'aristocratie. Plus d'une fois on le vit figurer dans des députations dont la mission était de faire destituer, et, par une conséquence inévitable, juger révolutionnairement les fonctionnaires suspects. Vint la réaction thermidorienne : Canuel pensa qu'une retraite prudente pourrait seule le soustraire aux dangers dont à son tour il était menacé lui-même. Il ne reparut qu'en l'an 5. Alors eut lieu la tentative royaliste de Phelippeaux, qui releva dans l'Ouest le drapeau blanc vaincu les années précédentes, et s'em-

para de Sancerre; mais, surpris quelques jours après par le général Canuel, il fut complétement défait. Le directoire récompensa Canuel en lui confiant le commandement de la ville de Lyon, avec plein pouvoir de la mettre en état de siége. Le 6 thermidor an 5 (24 juillet 1797), Mayeuvre, député du Rhône, fit une motion d'ordre pour empêcher l'exécution de cette mesure révolutionnaire, motivée sur le prétexte frivole qu'il se trouvait à Lyon des émigrés rentrés ou des prévenus occupés de leur radiation. Le directoire, qui tenait à s'assurer les fruits de la révolution du 18 fructidor, n'en mit pas moins Lyon en état de siége quelque temps après. Avec de tels antécédents Canuel, ne pouvait être l'homme du premier consul; aussi, en l'an 12, fut-il mis en non activité. Toutefois il fut compris parmi les membres de la Légion d'honneur nommés cette même année. L'année suivante, il obtint le commandement de la 2e division militaire à Mézières, et en 1806, celui de la 25e division à Liége; puis il se vit de nouveau renvoyé dans ses foyers et réduit au traitement de réforme. En 1814, le gouvernement royal, auquel il se rallia avec un empressement qui ne devait jamais se démentir, le réintégra sur le cadre des officiers généraux, et il fut fait chevalier de St-Louis. Au moment de la rentrée de Napoléon en France, en 1815, se trouvant retiré dans l'Anjou, où il avait acheté des terres, Canuel se réunit aux Vendéens, et il fit partie, en qualité de major général, du corps d'armée du marquis de Larochejacquelin: ancien lieutenant général, il se mettait ainsi sous les ordres d'un jeune homme qui n'était pas encore colonel. Leurs efforts combinés n'eurent pas le résultat qu'ils en attendaient, ainsi qu'on peut en juger par la lettre suivante qu'écrivait Canuel de Croix-de-Vic, le 2 juin: « Le grand œuvre d'iniquité est consommé: « d'Autichamp, Suzannet et Sapineau, qu'ils ont entraîné, se retirent et licencient leur monde. Revenez, nous consulterons ensemble le parti que nous « avons à prendre pour parer aux inconvénients de « cette infâme défection: il faudra bien que nous « fassions d'amitié à nous seuls ce en quoi tous au« raient dû coopérer. » Nommé, au mois de septembre 1815, membre de la chambre des députés par le département de la Vienne, le général Canuel parut peu à la tribune, mais vota constamment avec l'extrême droite. A la séance du 18 janvier 1816, il fit une proposition tendant à accorder des pensions aux sous-officiers et soldats des armées royales qui avaient reçu des blessures graves. Dans le discours qu'il prononça à l'appui, il exprima le regret de ne pas manier la plume comme l'épée. Le 17 mars de la même année, appelé à Rennes pour présider le conseil de guerre chargé de juger le général Travot, il prononça la sentence de mort, et déclara ensuite qu'il avait dénoncé au procureur du roi et aux ministres les différents mémoires des avocats de l'accusé, comme attentatoires à la majesté royale. Les avocats publièrent une justification, et cette tentative de Canuel pour enchaîner la défense des accusés, comme cela s'était pratiqué en 1793, demeura sans résultat. Cet excès de zèle indisposa d'autant plus le public contre lui, que chacun se souvenait qu'autrefois Travot avait en même temps que lui combattu les Vendéens. Destiné par le sort à être, sous la restauration, sans cesse placé en opposition avec ses antécédents révolutionnaires, il avait, au commencement de cette même année, été créé baron et nommé au commandement de la 19e division militaire, dont le chef-lieu est cette même ville de Lyon où il avait commandé sous le directoire. Après la dissolution de la chambre de 1816, il se rendit dans cette ville, où il eut presqu'aussitôt des troubles à réprimer. Ce mouvement insurrectionnel, provoqué par une question de subsistances, et fomenté par un conflit d'intrigues ténébreuses auxquelles le parti libéral n'était pas plus étranger que certains agents ministériels, éclata dans Lyon le 8 juin, et s'étendit rapidement dans un rayon de cinq lieues, mais fut très-promptement réprimé par les troupes du général Canuel, dont une partie, il faut bien le dire, abusa de cette facile victoire. Quelques malheureux paysans surpris dans leurs villages, s'agitant presque sans chefs et ne sachant pour quel objet, furent massacrés. Des troupes parcoururent les campagnes, rançonnant et maltraitant les habitants. Nous ajouterons que le général Canuel livra à la justice un officier qui avait autorisé les excès de ses soldats. Mais le parti bonapartiste et libéral, réunis au parti ministériel depuis l'ordonnance du 5 septembre 1816, s'entendirent pour exagérer le mal et pour présenter sous le jour le plus odieux la conduite de Canuel, à qui l'on alla jusqu'à prêter ce mot atroce que la *Biographie* de Bruxelles n'a pas manqué de recueillir: « Je me suis mis dans le sang « jusqu'à la cheville pour la république, je m'y « mettrai jusqu'aux genoux pour le roi. » Sans calomnier ce général, il suffisait de citer son ordre du jour du 9 juin, dont le style rappelait un peu trop les proclamations de 1793: « Officiers, sous-officiers et « soldats de la garde nationale et des troupes de ligne, « des brigands ont tenté de se mesurer contre vous; « leur projet n'a échoué que parce que votre noble « contenance les a épouvantés. Trop lâches pour « croiser le fer avec les braves gardes nationales et « les intrépides soldats du roi, ils ont recours à des « assassinats, et vous eussiez été tous leurs victimes « s'ils avaient pu vous attaquer un à un. Ils ne res« pirent que le pillage et le désordre. S'ils osent se « présenter encore, frappez, et qu'ils disparaissent « de cette terre qu'ils ont souillée depuis longtemps « par des forfaits, etc. » Après les exécutions militaires vinrent les cours prévôtales, qui envoyèrent à la mort un grand nombre de malheureux dont le seul crime était d'avoir cédé à un entraînement irréfléchi. Ces mesures violentes excitèrent des réclamations générales: le gouvernement prit le parti d'envoyer à Lyon M. le maréchal Marmont, investi de grands pouvoirs et chargé de recueillir sur les lieux les renseignements les plus exacts sur cette affaire. Son rapport au gouvernement fut loin d'être favorable au baron Canuel. Le colonel Fabvier, qui avait accompagné le maréchal en qualité de chef d'état-

major, fit paraître, sous le titre de *Lyon en* 1817, le récit des événements qui s'étaient passés dans cette ville sous le commandement du général Canuel. Il accusait ce dernier d'avoir mis en mouvement toute sa police militaire pour provoquer, organiser des conspirations. De son côté, le commissaire général de police Charrier-Sainneville, dans une brochure intitulée : *Compte-rendu des événements qui se sont passés à Lyon depuis l'ordonnance du 5 septembre* 1816, etc. (Paris et Lyon, 1818, in-8°), ne ménagea pas davantage le général Canuel, que le ministère venait de destituer. Au factum du colonel Fabvier, ce dernier avait opposé une *Réponse* (Paris, 1818, in-8°) écrite d'un ton fort modéré. Ici se présente une circonstance favorable à Canuel : un fonctionnaire connu par la modération de ses opinions politiques, Chabrol de Crouzol, alors préfet de Lyon, et que les adversaires de Canuel avaient affecté de mettre hors de cause, ne put, en homme d'honneur, se laisser placer dans une position aussi fausse, sans s'en expliquer hautement. Une relation impartiale des événements de Lyon vint confirmer en grande partie la justification que venait de publier le général Canuel. Celui-ci ne se borna pas à une réfutation écrite, il attaqua ses accusateurs en calomnie devant la police correctionnelle. Cette démarche fut aussitôt traversée par une action judiciaire intentée incidemment et au criminel contre le général. Il s'agissait de l'imputation la plus invraisemblable. On avait imaginé cette fois une conspiration qui ne tendait à rien moins qu'à tenir Louis XVIII, vieux et infirme, en chartre privée, à renvoyer ou emprisonner les ministres, à rappeler la chambre de 1815, à renverser la nouvelle loi des élections, etc.; enfin on faisait remonter jusqu'à Monsieur, comte d'Artois, l'instigation de ce prétendu complot, malencontreuse invention de la police, connue sous le nom de *conspiration du bord de l'eau :* car les inventeurs prétendirent que les conjurés conspiraient en se promenant habituellement aux Tuileries sur la terrasse qui longe le bord de l'eau. La police arrêta le maréchal de camp Chapdelaine, MM. de Songy, ancien officier d'état-major, Romilly, de Joannis et Chauvigny de Blot. Un mandat d'arrêt fut aussi lancé contre Canuel, mais on ne put l'atteindre, et l'on se borna à mettre les scellés sur ses papiers. Peu de temps après il vint se constituer prisonnier. Il fut mis au secret comme les autres jusqu'au 21 août 1818; mais de l'instruction, qui dura cinq mois, il ne résulta qu'une ordonnance de non-lieu rendue le 3 novembre. Alors fut repris le procès en calomnie. Canuel avait pour avocats MM. Couture et Berryer. Malgré les efforts de MM. Dupin et Mauguin, avocats de ses adversaires, le 28 avril 1819, un arrêt condamna Sainneville et le colonel Fabvier à 3,000 fr. d'amende. A cette dernière audience, le colonel avait aussi pour défenseur l'avocat Fabvier, son frère, qui adressa au baron Canuel cette apostrophe vigoureuse : « Nous « direz-vous, général, comment il s'est fait que vous « ne vous soyez jamais battu que contre des Fran- « çais ? » Vinrent les élections au mois de septembre suivant. Canuel se présenta dans le département de la Vienne et ne fut point élu. Cependant sa candidature avait été vivement appuyée par le parti royaliste et par M. de Chateaubriand, dans un écrit très-éloquent intitulé *les Elections*, et qui eut la plus grande publicité. Nous en extrairons ce qui concerne le général Canuel ; cette citation, en donnant le véritable aperçu de la situation des partis à cette époque, fera connaître en même temps l'opinion qu'avait de lui le parti royaliste. « Les royalistes ne manquent point « de candidats éclatants, propres à réunir les suf- « frages ; et surtout les victimes ne sont pas rares « parmi eux : il faut placer en première ligne les gé- « néraux Canuel et Donnadieu. Tous deux ont été « fidèles au roi dans les cent jours : l'un a combattu « auprès de Larochejaquelin dans la Vendée ; l'autre « a défendu, à Bordeaux, l'auguste prisonnière du « Temple, et l'a suivie dans son second exil. Tous « deux ont sauvé la France, l'un à Grenoble, l'autre « à Lyon : tous deux ont été l'objet des persécutions « ministérielles. Le général Donnadieu a été desti- « tué : il a été, de plus, calomnié, insulté dans les « journaux, dans les correspondances privées, le tout « pour avoir été fidèle à ses serments, pour avoir « déjoué une conspiration, pour avoir, quoique pro- « testant, respecté le culte catholique, et protégé à « Grenoble les missionnaires. Le général Canuel a « pareillement perdu sa place : il a été jeté dans les « cachots ; victime d'une accusation odieuse, celui « qui venait d'étouffer une conspiration a été traité « comme un conspirateur ; non-seulement on a es- « sayé de le présenter, à Paris, comme le chef d'une « prétendue machination aussi stupide que coupa- « ble ; mais on a voulu qu'il fût, à Lyon, l'auteur « même du complot qu'il avait découvert et puni. « Les lois ont deux fois vengé le général Canuel. « Certes, il faut que les révolutionnaires regardent « ses services comme bien importants à la cause « royaliste, pour que leur haine l'ait poursuivi avec « tant de persévérance et de vivacité ! Les généraux « Canuel et Donnadieu méritent d'autant plus l'hon- « neur de nos suffrages, qu'ils n'ont pas toujours « servi dans nos rangs. La révolution les traite « comme des transfuges ; aujourd'hui on est déser- « teur, on manque à sa foi, quand on est fidèle au « roi légitime. Deux militaires dans la minorité de « droite seraient extrêmement utiles pour toutes les « questions relatives au ministère de la guerre, et « pour répondre aux généraux qui se trouvent pla- « cés dans le centre et dans l'opposition de gauche. « Quant au général Canuel, né dans le départe- « ment de la Vienne, il se présente au collége de ce « département, émule et voisin de la fidèle Vendée. « Une foule d'électeurs qui se rendront à Poitiers « seront donc de vieux soldats des armées ven- « déennes. La Vendée, qui, dans ce moment, avec « une modestie digne de ses vertus, semble croire « que nous avons fait quelque chose pour sa gloire, « tandis que c'est sa gloire même qui a réfléchi son « éclat sur un faible ouvrage ; la Vendée, dont les « principaux chefs ont bien voulu nous adresser des « remerciements que nous ne méritons d'aucune « sorte, la Vendée voudrait-elle écouter notre voix ?

« Qu'elle ne divise pas ses suffrages; que sa politique « soit une et entière; qu'elle songe que des dissi- « dences malheureuses ont favorisé en tout temps « le succès de ses ennemis; si elle était restée unie, « elle n'aurait pas plus fait, sans doute, pour son « immortalité, mais elle aurait fait davantage pour « son bonheur et pour celui de la France. Puissent « toutes ces rivalités vertueuses, qui ont animé d'il- « lustres chefs, se perdre dans un commun amour « pour le roi! Nos ennemis sont nombreux, nos « périls divers; notre union peut tout rétablir, no- « tre désunion peut tout détruire. Le général Canuel « a déjà été nommé une fois à Poitiers, et alors il « n'avait pas tous les titres qui le recommandent « aujourd'hui à la faveur des royalistes : il n'était « pas frappé de cette proscription ministérielle qui « achève de le rendre Vendéen. » Le général Canuel ne fut point élu, et resta dans un état de disgrâce jusqu'à l'avénement du ministère Villèle. On le vit, en effet, en 1822, inspecteur général d'infanterie, et gratifié, le 10 juillet, de la croix d'officier de la Légion d'honneur. L'année suivante, il fit partie de l'expédition d'Espagne, et commanda une division au 3ᵉ corps de l'armée des Pyrénées. A la suite de cette expédition, il fut nommé commandant de la Légion d'honneur (4 octobre 1823), puis, quelques jours après, décoré de la grand'croix de l'ordre de St-Ferdinand. De retour en France, il fut immédiatement appelé au commandement de la 21ᵉ division militaire, à Bourges, et nommé grand officier de la Légion d'honneur, le 23 mai 1825. Lors de la révolution de juillet, il refusa de reconnaître le gouvernement de Louis-Philippe; et ses efforts pour défendre le drapeau blanc ne firent qu'exciter contre lui le parti vainqueur. Menacé dans son existence, ainsi que sa famille, il fut recueilli et protégé par M. Matter, alors avocat du barreau de Bourges, aujourd'hui député et premier président de la cour royale de Bourges. Il fut dès lors définitivement rayé du cadre des officiers généraux, et mourut en 1841. Outre sa brochure sur les événements de Lyon, il avait publié des *Mémoires sur la guerre de la Vendée en* 1815, Paris, 1817, in-8°, avec carte et portrait. A ce livre, le général Lamarque, qui avait combattu Canuel, opposa une brochure assez volumineuse ayant pour titre : *Réponse à M. le lieutenant général Canuel, par M. le général Max. Lamarque, ou Lettre à l'auteur du livre intitulé : Mémoires sur la guerre de la Vendée en* 1815, *suivie d'une lettre de M. Duchastel à M. le lieutenant général Canuel,* Paris, 1818, brochure in-8° de 96 pages. Ces diverses brochures renferment des particularités curieuses sur cette courte guerre de la Vendée. D—R—R.

CANUS (JULIUS), Romain d'une naissance illustre, qui, ayant cultivé son esprit par l'étude de la philosophie, donna l'exemple d'une constance héroïque que Sénèque admire dans son traité *de Tranquillitate animi*. Il se retirait à la suite d'une longue contestation qu'il avait eue avec Caligula, lorsque cet empereur lui dit : « Ne vous y trompez « pas, j'ai ordonné que l'on vous mît à mort. » Canus répondit tranquillement : « Je vous en rends « grâce, prince plein de bonté. » Cependant, d'après un décret du sénat, il devait s'écouler dix jours entre le jugement et l'exécution. Pendant cet intervalle, Canus ne montra ni crainte, ni inquiétude, et lorsque le centurion vint le chercher pour le mener au supplice, il le trouva jouant aux échecs avec un de ses amis. Canus compta froidement son jeu et celui de son adversaire, et dit ensuite au centurion : « Vous êtes témoin que j'ai sur lui l'a- « vantage. » Il y avait peut-être beaucoup d'ostentation dans un soin si puéril; mais Canus fit voir un esprit plus élevé, lorsque, s'adressant à ses amis qui pleuraient sur son sort, il leur dit : « Pourquoi « ces gémissements? Vous êtes en peine de savoir « si l'âme est immortelle; je vais en être éclairci « en un moment. Je songe à bien examiner si mon « âme se sentira sortir; » et il leur promit, s'il apprenait quelque chose de l'état des âmes après le trépas, de revenir leur en faire part. V—VE.

CANUS, ou CANO (MELCHIOR), évêque des Canaries, naquit en 1523 à Tarançon, bourg du diocèse de Tolède, entra jeune dans l'ordre de St-Dominique à Salamanque, succéda en 1546 au célèbre Vittoria, son maître, dans la première chaire de théologie de cette université, y forma un parti opposé à celui du savant Caranza, son collègue, qui fut depuis archevêque de Tolède. Canus, fier, véhément, ayant joint à l'étude de la philosophie et de la théologie celle de l'histoire et des belles lettres, contribua, dit-on, à la disgrâce de Carança, homme doux et poli, et aux malheurs de don Carlos; mais le P. Touron le défend sur ces deux accusations dans son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de St-Dominique*, t. 4. Lorsque les jésuites voulurent s'établir à Salamanque, l'impétueux Canus les dénonça comme les *précurseurs de l'Antechrist*, et il réussit à les faire renvoyer : ils ne purent s'y fixer qu'après qu'il eut quitté cette ville. On prétend que ce fut à leur sollicitation que Paul III l'appela au concile de Trente, et qu'ils le firent nommer évêque des Canaries en 1552, pour se débarrasser d'un ennemi si dangereux; mais Canus, qui avait su s'insinuer dans l'esprit de Philippe II, dont il flatta l'ambition en lui persuadant qu'il pouvait faire la guerre à quelque prince que ce fût, lorsqu'il s'agissait de soutenir ses droits, se démit de son évêché, obtint bientôt son rappel en Espagne, devint provincial de son ordre dans la province de Castille, et mourut à Tolède en 1560. C'était sans contredit un des théologiens les plus judicieux de son temps. Il contribua beaucoup à faire bannir des écoles une foule de questions vaines et absurdes qu'on y agitait alors avec une ridicule importance. Son traité *de Locis theologicis* en 12 livres, c'est-à-dire, des principes et des sources d'où les théologiens peuvent tirer les preuves de leurs sentiments et les arguments pour combattre ceux de leurs adversaires, est un des meilleurs ouvrages de ce genre, et ne fut imprimé qu'après sa mort (Salamanque, 1562, in-fol.). A quelques digressions près, il y a beaucoup de méthode; le style

en est pur, élégant et même fleuri. Les règles en sont excellentes; mais elles pèchent quelquefois dans l'application. On lui reproche encore d'avoir trop voulu réduire cette matière en art, à l'imitation d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien dans leurs traités de rhétorique et de dialectique. Le reproche qu'on lui fait d'une trop grande prévention contre les scolastiques vient sans doute de ce qu'il a réduit leur autorité à sa juste valeur. Baronius ne peut lui pardonner d'avoir dit que St. Grégoire le Grand et le vénérable Bède ont adopté sans trop de discernement des miracles qui n'étaient fondés que sur des bruits populaires. On est étonné que son bon esprit ne l'ait pas également désabusé des opinions ultramontaines. C'est à tort qu'on l'accuse d'avoir dit que les écrivains sacrés n'avaient eu besoin que d'une simple direction du St-Esprit; il ne l'entend que des faits historiques dont ils avaient d'ailleurs une connaissance assurée. La dernière édition de cet excellent ouvrage, souvent réimprimé, est celle qu'a donnée A.-P.-Hyacinthe Serry, docteur de Sorbonne, Vienne, 1754, 2 vol. in-4°. Quoique son traité *de Sacramentis* et ses *Prælectiones de Pœnitentia* n'aient pas la même réputation que le traité *de Locis theologicis*, on y reconnaît le même caractère d'instruction, de solidité, de clarté et de méthode, et le même goût de la bonne latinité. Les œuvres de Melchior Canus ont été publiées à Cologne en 1605, in-8°; ibid., 1678, in-8°; Lyon, 1704, in-4°. T—D.

CANUS. *Voyez* CANO.

CANUT Ier, roi d'Angleterre et de Danemark, monta sur ces deux trônes réunis l'an 1015. Il fut surnommé *le Grand*, pour sa puissance, comme Alfred l'avait été pour ses vertus. Les barbaries commises par les Danois établis en Angleterre avaient attiré sur eux une vengeance plus barbare encore. Éthelred II, 12e monarque anglais de la race saxonne, avait formé la résolution d'exterminer ces étrangers, et il était parvenu à les faire massacrer tous, hommes, femmes et enfants, en un seul jour (23 février 1002). Il avait même voulu repaître ses yeux de cet horrible spectacle, et avait fait trancher la tête devant lui à la propre sœur du souverain qui régnait alors en Danemark. Ce monarque (*voy.* SUÉNON), transporté de fureur, était venu descendre en Angleterre. Éthelred, après avoir su assassiner, n'avait pas su combattre, et s'était enfui en Normandie, abandonnant son pays à des vainqueurs furieux. Ceux-ci avaient à leur tour rempli l'Angleterre d'incendies, de carnage, et, ce qui était peut-être pire, de perfidie et de dépravation. Cependant, abandonnés par leur roi, les peuples, dans plusieurs provinces, résistaient encore à leurs oppresseurs. Suénon perdit la vie en Angleterre en 1014, avant d'avoir pu y affermir sa domination. Edmond, surnommé *Côte de Fer*, plus digne du trône que son père Éthelred, luttait avec succès contre la puissance des Danois, lorsque Canut, fils et successeur de Suénon, vint revendiquer le trône d'Angleterre. Son premier acte de souveraineté fut de ravager toute la côte orientale de son nouveau royaume, et de jeter à Sanwich tous les Anglais remis en otage à son père, après leur avoir coupé le nez et les mains. Bientôt, avec des renforts qu'il était allé chercher en Danemark, il revint dévaster le midi de l'Angleterre avec la même fureur, entra dans le Dorsetshire, sut qu'il était menacé par une armée qu'avait levée contre lui le valeureux Edmond, et trouva moyen de la dissiper par ses intelligences avec le perfide Edric, son beau-frère (*Voy.* EDRIC.) Edmond en leva une seconde, une troisième, toujours vaincu par la trahison, même quand il avait été vainqueur par le courage, mais résolu de n'abandonner qu'avec la vie la défense de son trône et de son peuple. Enfin, malgré les désavantages et les dangers de son affreuse situation, ayant moins à craindre des armes de son ennemi que de la perfidie d'Edric, tour à tour déconcerté par une trahison ouverte, et séduit par un faux repentir, et ne pouvant être en sécurité ni dans son camp ni dans son palais, Edmond sut encore tellement balancer la fortune entre lui et Canut, que les nobles anglais et danois, épuisés de combats et de fatigues, demandèrent impérativement à leurs deux souverains de se partager l'Angleterre. Un traité solennel assura le nord au prince danois, le midi à l'anglais : un mois après ce traité, deux chambellans achetés par Edric assassinèrent Edmond, et toute l'Angleterre fut à Canut. Edmond laissait deux enfants mineurs : Canut composa une assemblée d'états, fit paraître devant eux des témoins subornés, qui jurèrent que, lors du dernier traité, Edmond, au préjudice de ses enfants, avait cédé à Canut l'héritage de sa couronne; et les états confirmèrent cette cession. Faibles et dépossédés qu'ils étaient, ces enfants portaient encore ombrage; les immoler près du tombeau de leur père n'était pas sans danger : Canut les envoya au roi de Suède, son ami, en le priant de le délivrer de toute inquiétude par leur mort. Le roi de Suède eut horreur d'une telle proposition, reçut les deux jeunes princes, mais les envoya au roi de Hongrie, qui leur donna l'hospitalité la plus généreuse. Après leur mort, qu'il n'avait pu obtenir, un tel éloignement était ce qui convenait le plus à Canut. Il désira dès lors de sortir des routes du crime, mais se crut encore obligé d'en commettre quelques-uns, et, pendant vingt ans qu'il régna, il se montra d'abord cruel et injuste, devint ensuite équitable et humain, et finit par être dévot et superstitieux. Plusieurs victimes de ses nouvelles cruautés n'étaient rien moins qu'intéressantes : il frappa surtout ceux des Anglais qui avaient trahi pour lui leur roi Ethelred, et l'infâme Edric, ayant osé lui reprocher ses services, fut pendu et jeté dans la Tamise. Il accabla ses sujets d'impôts pour satisfaire l'avidité de ses chefs, mit ceux-ci à la tête de vastes territoires, pour les intéresser à l'affermissement de son autorité; puis les bannit l'un après l'autre; et, confondant les Danois avec les Anglais, rétablissant les coutumes saxonnes dans une assemblée des états, assurant à tous une distribution impartiale de la justice, à chacun une

protection égale de sa vie et de ses propriétés, il changea en respects et en bénédictions l'horreur qu'avait excitée sa tyrannie. Il acheva de charmer les Anglais en épousant Emma, veuve de leur roi Ethelred, dans laquelle ils aimaient à retrouver leur reine, et, par ce mariage, Canut arrêta les entreprises du duc de Normandie, frère d'Emma, lequel se préparait à faire valoir les droits de ses deux neveux, fils puînés d'Ethelred, au trône d'Angleterre. Sûr désormais de pouvoir s'éloigner sans crainte, Canut fit un premier voyage sur le continent, pour vaincre la Suède, et un second, en 1028, pour conquérir la Norwége. Ce fut alors que, *monté sur le faîte*, on le vit *aspirer à descendre*. Devenu le plus puissant prince de son temps, ne trouvant que vanité dans les grandeurs, poursuivi par l'idée du prix qu'elles lui avaient coûté, il se jeta dans les bras de la religion, couvrit le sol anglais d'églises et de monastères, fonda des prières publiques pour les âmes de tous ceux qui étaient morts en combattant pour lui, et couronna tous ces actes religieux par un pèlerinage à Rome, où il obtint de grands priviléges en faveur des écoles anglaises. Quelque minutieux qu'ait paru à Hume cet esprit de dévotion, l'on aimera toujours à voir Canut confondre les flatteurs qui lui attribuaient la toute-puissance, entrer dans la vase de la mer à l'instant du reflux, défendre aux flots de monter jusqu'à lui, et, lorsqu'ils ont mouillé ses pieds, se retourner vers ses vils adulateurs, pour leur dire avec dédain : « Apprenez que celui-là seul est tout-puissant, à qui « l'Océan a obéi, quand il a dit : *Va jusque-là et « pas plus loin.* » La dernière expédition de Canut fut contre Malcolm, roi d'Ecosse, qui refusait et qui fut forcé de se reconnaître vassal de l'Angleterre pour les domaines qu'il possédait dans le Cumberland : hommage bien positivement borné à ces terres situées hors du sol écossais, et qui postérieurement causa des guerres terribles, lorsque les monarques anglais voulurent l'étendre à tout l'intérieur de l'Ecosse. Quatre années d'un règne heureux et paisible suivirent cette expédition, et Canut mourut en 1036, à Shaftsbury, laissant de son premier mariage avec Alswen, fille du comte de Hampshire, Sweyn et Harold, et d'Emma, sa seconde femme, Hardi Canut. Son testament assigna au premier la Norwége, au second l'Angleterre, et le Danemark au troisième. L—T—L.

CANUT II, autrement HARDI CANUT, ou CANUT LE ROBUSTE, fils du précédent, apprit en Danemark la mort de son père, et le testament qui lui assignait ce royaume du Nord pour son partage, en établissant Harold, son frère consanguin, sur le trône d'Angleterre. Fils d'Emma, sœur de Richard, duc de Normandie, Hardi Canut devait être appelé à la monarchie anglaise, d'après le traité passé entre le duc son oncle et le roi son père, lorsque celui-ci avait épousé en secondes noces la veuve d'Ethelred II. Le vœu général des Anglais était pour le fils de leur reine ; mais ils craignirent la guerre civile, et réglèrent que Harold serait maître du pays au nord de la Tamise, et Hardi Canut, de la partie méridionale. Harold ne tarda pas à s'emparer de tout, et mourut après un règne très-court, lorsque Hardi Canut venait, les armes à la main, revendiquer sa part. Reçu en triomphe à Londres, et roi d'Angleterre sans partage, en 1040, le fils d'Emma, comme s'il lui eût tardé de perdre l'affection de ses sujets, les révolta tous en exerçant sur les restes de son frère Harold une vengeance également basse, absurde et impie. Il osa ordonner à l'archevêque d'York de violer le tombeau de Harold, d'exhumer son corps, de lui couper la tête, et de le précipiter dans la Tamise. L'archevêque ne put empêcher l'ouverture du tombeau, et le duc Godwin se chargea de l'exécution du cadavre. Des pêcheurs trouvèrent ce corps flottant, et l'ensevelirent à Londres ; Hardi Canut le fit déterrer de nouveau, et rejeter dans la même rivière. Bientôt il se montra aussi avide que cruel. La nation vit rétablir, de tous les impôts, ceux qu'elle détestait le plus. Partout on murmura ; le peuple de Worcester massacra deux des collecteurs. Hardi Canut jura d'exterminer la ville entière. Godwin, Sivard, Léofric y mirent le feu, et la livrèrent au pillage des soldats. L'Angleterre frémissait d'un règne qui s'annonçait sous de tels auspices. Heureusement il fut encore plus court que celui de Harold, et ne s'étendit au delà de deux ans. Hardi Canut ayant honoré de sa présence les noces d'un seigneur danois, en 1042, y mourut subitement, d'intempérance selon les uns, de poison suivant d'autres. Avec lui s'éteignit en Angleterre la dynastie danoise. Les Anglais revinrent aux deux frères d'Edmond Côte de Fer, fils puînés d'Ethelred, appelés, l'un *Alfred*, et l'autre *Edouard*. Ce dernier fut préféré, soit que Hardi Canut et Godwin eussent assassiné de concert le prince Alfred, ainsi que le disent quelques historiens anglais, soit que Godwin eût commis ce meurtre à lui seul, après la mort de Hardi Canut, ainsi que d'autres le rapportent. (*Voy.* ALFRED II, et ÉDOUARD LE CONFESSEUR.) L—T—L.

CANUT IV (Saint), fils de Suénon II, roi de Danemark, et d'une de ses maîtresses, avait, à la mort de son père, en 1074, partagé les suffrages de la nation pour occuper le trône. Ses partisans avaient même pris les armes, et l'on était sur le point d'en venir aux mains, lorsque les discours de Harold, son frère aîné, aidés des artifices de deux seigneurs de son parti, firent pencher en faveur de ce dernier les suffrages de l'assemblée générale. Canut, en apprenant cette nouvelle, se retira en Suède, et, sourd aux offres d'Harold, qui promettait de lui donner l'investiture de quelque partie du royaume, à condition qu'il reconnaîtrait son élection, il alla en Prusse, où il avait déjà donné des preuves de sa valeur, continuer la guerre que les chrétiens faisaient aux habitants encore idolâtres de ce pays. Harold étant mort en 1080, les états résolurent unanimement de rappeler Canut, qui se trouvait alors en Suède. Dès qu'il eut pris possession de la couronne, il épousa Adèle, fille de Robert, comte de Flandre, puis il termina glorieusement la guerre de Prusse et de Courlande. Il s'occupa ensuite de

faire rentrer dans le devoir ses sujets accoutumés à la licence et à l'impunité, délivra la mer des pirates qui l'infestaient, fit punir tous les coupables, et ôta même à ses frères les gouvernements des provinces où ils s'étaient conduits d'une manière tyrannique; mais sa sévérité souvent poussée à l'excès et sa déférence impolitique pour les prêtres aigrirent les peuples. Le mécontentement général n'attendait qu'une occasion pour éclater; elle se présenta. L'Angleterre, arrachée à la domination des rois de Danemark depuis la mort de Hardi Canut, était regardée par eux comme une province révoltée. Canut, qui en avait médité la conquête, avait pris des mesures pour cette grande entreprise. Il conclut un traité avec Olaüs le Débonnaire, son beau-frère, roi de Norwége, qui lui promit un secours de soixante de ses plus grands vaisseaux et d'une armée d'élite. Son beau-père lui envoya près de 1,000 vaisseaux, qui se joignirent à ceux des Norwégiens dans le Lymfiord (golfe du Jutland). Guillaume le Conquérant, au bruit de cet armement, leva des troupes de tous côtés, et prit de grandes mesures pour prévenir l'invasion; mais Canut n'effectua pas son entreprise, soit, comme le rapporte un historien anglais, qu'il fût retenu par les vents contraires, soit qu'il apprît que les Wendes préparaient un armement contre le Danemark; Canut prit le parti d'apaiser les Wendes en leur envoyant des ambassadeurs, et, tandis qu'il attendait leur réponse pour se décider à rejoindre sa flotte, l'armée, impatiente d'un délai dont elle ignorait la cause, chargea Olaüs, duc de Sleswig et frère du roi, de s'en informer. Canut, indigné des murmures de l'armée et de la hardiesse d'Olaüs, lui interdit sa présence. Bientôt même soupçonnant, non sans raison, qu'il est l'auteur du mécontentement, il le fait arrêter, et le commet à la garde du comte de Flandre. Cette rigueur, en consternant les troupes, accroît leur animosité contre le roi; on projette une vengeance; mais la crainte, plus forte que le ressentiment, disperse toute l'armée au premier bruit de l'arrivée de Canut. N'ayant trouvé au lieu du rendez-vous que les Norwégiens, il les renvoya dans leur pays comblés de présents, et resta en Jutland pour punir la désobéissance de son armée. Sa sévérité en cette occasion, sa préférence sans réserve pour les ecclésiastiques, et surtout un nouveau tribut qu'il imposa par tête comme expiation de l'injure que son peuple lui avait faite, révoltaient même les plus modérés de ses sujets. L'indignation fut au comble quand il convertit ce tribut en décimes au profit du clergé, et qu'il ordonna que cette espèce d'amende fût exigée avec rigueur, espérant par là faire consentir les Danois à payer au clergé les décimes auxquels les états avaient constamment refusé de se soumettre. Les collecteurs ayant, par leur dureté, rendu ce fardeau insupportable, le peuple se plaignit, murmura; enfin, dans le nord du Jutland, les habitants massacrèrent deux collecteurs, poursuivirent le roi qui se trouvait dans le voisinage, et le contraignirent à fuir en Fionie. Le soulèvement qui s'était étendu dans tout le Jutland menaçant de gagner cette île, Canut se réfugia en Sélande. Il eût pu y rester en sûreté; mais un traître nommé Black lui persuada de retourner en Fionie, où sa présence suffirait pour imposer aux insurgés. Canut arrive à Odensée accompagné de Black, qui, feignant de remplir auprès des Jutlandais le rôle de conciliateur, les excite à saisir l'occasion de se venger. Le roi, déçu par ce perfide, se fiait à la promesse d'une réconciliation. Il entre dans une église que les conjurés investissent. Black, qui les voit retenus par la crainte de profaner ce lieu, leur ouvre la porte; ils le suivent. Canut et ses deux frères, Éric et Benoît, font une résistance inutile; ils sont massacrés, à l'exception d'Éric, qui parvient à s'échapper. Ainsi périt dans l'église de St-Alban à Odensée, le 2 juillet 1086, Canut, victime du peuple irrité de la dureté de son gouvernement. Son zèle, plus ardent qu'éclairé, pour les intérêts du clergé, lui mérita en 1100 les honneurs de la canonisation. Plusieurs églises lui furent dédiées. Les anciennes chroniques nous apprennent qu'il était grand, bien fait, d'une figure agréable, qu'il avait le regard plein de vivacité, beaucoup d'esprit, d'éloquence et de bravoure; mais ses belles qualités furent obscurcies peu à peu, et enfin anéanties par un manque de jugement qui fit son malheur. Il commit, en administration, une faute grave, en créant son frère Olaüs duc de Sleswig. Il retira des fruits amers de cette mesure, et donna un mauvais exemple à ses successeurs, qui démembrèrent la monarchie. Adèle, à la nouvelle de la fin tragique de son époux, se retira auprès de son père avec un seul de ses enfants, nommé Charles. Ses deux filles étaient mariées en Suède. Charles devint comte de Flandre, fut tué dans une église par ses sujets révoltés, et mis au rang des saints comme son père. Adèle épousa dans la suite Roger, duc de la Pouille, dont elle eut un fils appelé Guillaume. Elle légua en mourant tous ses biens au pape Honoré. Ælnoth, moine de Cantorbéry, a écrit en latin la vie et le martyre de St. Canut. Cet ouvrage, imprimé d'abord à Copenhague, en 1602, a été publié, avec des notes de Jean Meursius, à Hanau, 1631, in-4°, et 1657, in-4°. André Angeletti a aussi composé en italien la vie du même saint. E—s.

CANUT (Saint), duc de Sleswig, second fils d'Eric le Bon, roi de Danemark, ne fut pas, non plus que son frère aîné, appelé à porter la couronne de son père, qui passa en 1105 à Nicolas, leur oncle. Ce monarque n'ayant pu arrêter les progrès de Henri, roi des Slaves, qui ravageait le Holstein, et ayant été trahi par le gouverneur de Sleswig, trouva un défenseur dans son neveu. Nommé duc de Sleswig en 1115, Canut commença par offrir la paix à Henri. Ayant essuyé un refus, il ne tarda pas à recouvrer le Sleswig, et porta même bientôt la guerre dans les États de son ennemi, qui revint à des sentiments plus pacifiques. Canut s'occupa à faire régner dans sa province la paix et la justice, et sut y réprimer le brigandage tenu, en quelque sorte à honneur par les braves de ce siècle. Henri étant mort, et ses descendants ayant tous péri dans la guerre

qu'ils s'étaient faite, Canut monta sur le trône des Slaves Obotrites, et fut couronné par l'empereur Lothaire II, à la cour duquel il avait passé une partie de sa jeunesse, et à qui il prêta le serment accoutumé. Tandis que Canut se faisait chérir par ses vertus, Harold, son frère aîné, que ses vices avaient exclu du trône de Danemark, se faisait détester par ses brigandages. Eric, son autre frère, s'y opposait de tout son pouvoir. Nicolas, trop faible, laissait à Canut le soin de rétablir la paix entre ses frères et de mettre le peuple à l'abri de leurs violences. Cette marque de confiance ayant augmenté l'attachement des Danois pour Canut, ses ennemis insinuèrent au roi qu'à sa mort ses sujets préféreraient à son fils Magnus, le duc de Sleswig, sur qui tous les regards se fixaient, et qui était trop puissant pour rester fidèle. Nicolas résolut de se défaire de son neveu; mais craignant le ressentiment de ses peuples, il se décida à tâcher de le noircir dans leur esprit. Il lui manda de venir à l'assemblée des états répondre aux charges qui seraient portées contre lui. Canut, fort de sa conscience, comparut. Le roi l'ayant lui-même accusé de manœuvres pour s'emparer du trône, Canut se défendit avec tant de clarté, de raison et de fermeté, que l'assemblée le déclara innocent, et que le roi s'apaisa ou cacha sa haine. Ulvide, la nouvelle reine, qui avait aussi conçu de la jalousie contre Canut, réussit à entretenir les mauvaises dispositions du roi et de son fils : Magnus jura la mort de Canut. Il l'invita à venir passer les fêtes de Noël à Roskild. Canut s'y rendit, malgré les prières de son épouse. Après des fêtes qui durèrent quatre jours, il alla à un château de son frère Harold, situé à peu de distance. Magnus lui expédia alors un message pour l'engager à le venir trouver dans une forêt voisine où il désirait l'entretenir. Canut, arrivé sans armes au lieu de l'entrevue, trouva Magnus qui l'embrassa et le conduisit dans un endroit écarté, et, pour parler plus à l'aise, s'assit à terre avec lui. Au milieu de l'entretien, il se leva, le saisit par les cheveux et lui coupa la tête. Ce lâche homicide, commis le 7 janvier 1131, consterna tout le royaume. Les vertus de Canut, sa valeur, sa prudence, sa bonté, sa justice, lui avaient gagné le cœur des Danois. Il fut canonisé en 1171. Le martyrologe romain le confond avec St. Canut, roi de Danemark. Il laissa sa femme Ingeburge, petite-fille de Waladimir, ou Woldemar, grand-duc de Russie, enceinte d'un fils qui naquit huit jours après, et qui, sous le nom de Valdemar Ier, occupa glorieusement par la suite le trône de Danemark. (*Voy.* NICOLAS.) E—s.

CANUT V, fils du prince Magnus et petit-fils du roi Nicolas, fut, après l'abdication d'Eric l'Agneau, en 1147, l'un des prétendants à la couronne de Danemark. Suénon, son compétiteur, avait pour lui les peuples de Sélande et de Scanie. Canut était soutenu par les Jutlandais. Tous deux, élus rois par les états généraux de leur parti, coururent aux armes : la victoire se déclara contre Canut, qui, battu en Sélande, fut obligé de se retirer en Jutland. Bientôt les deux rois, à la sollicitation du pape Eugène III, s'unirent pour faire la guerre aux Vandales, ou Wendes, afin de les obliger à embrasser le christianisme. Les Danois, peu d'accord entre eux et abandonnés par les Allemands, leurs alliés, éprouvèrent du désavantage, et se retirèrent dans leur patrie, où les Vandales vinrent commettre des dégâts, ce qui n'empêchait pas les deux rois rivaux de se combattre avec acharnement. Canut s'empara de Roskild, mais il fut battu une seconde fois à Thestrup. A cette époque, le parti de Suénon reçut un renfort important par l'accession de Valdemar, fils de Canut, duc de Sleswig, assassiné par Magnus, père de Canut V. Ce prince revendiquait le Sleswig compris dans le Jutland. Aidé de son nouvel allié, Suénon défit Canut une troisième fois près de Viborg en Jutland. Canut se réfugia en Suède, passa de là en Russie, puis en Saxe, et enfin à Hambourg; il y trouva un allié zélé dans l'archevêque Hartvig, qui ne pouvait pardonner aux Danois de s'être soustraits à la juridiction de son église. Canut avait cependant travaillé à relever son parti en Jutland. Il ne s'y fut pas plutôt montré, qu'il eut sur pied une armée nombreuse, et força Suénon à s'enfermer dans Viborg, où il l'assiégea. La disette allait le rendre maître de la place, lorsque Suénon fit une sortie pendant la nuit, et maltraita tellement l'armée de Canut, que celui-ci, resté sans ressources, fut obligé d'aller chercher un asile à la cour de l'empereur Frédéric Ier, et lui offrit de recevoir, comme fief de l'Empire, les provinces de ses États qu'il recouvrerait avec son aide. Frédéric, ravi de cette proposition, jugea pourtant que, pour l'effectuer, le consentement de Suénon, demeuré maître du royaume, n'était pas moins nécessaire que celui de Canut; il offrit donc, dans ce dessein, de servir de médiateur aux deux princes, et, sous prétexte d'une conférence où leurs intérêts seraient discutés, il indiqua une entrevue à la diète de Mersebourg, et y fit inviter Suénon. Ce roi, redoutant l'inimitié de l'empereur, y vint avec Valdemar et une partie de sa cour. Quand il fut question de régler les prétentions de Canut, on déclara à Suénon qu'il devait, à l'exemple de son rival, reconnaître l'Empereur pour son suzerain. Cette proposition, appuyée de menaces, ne laissant pas à Suénon la liberté du choix, il fut obligé de dissimuler et d'y accéder. Alors l'Empereur prononça à son avantage, et lui conserva la couronne, en réservant à Canut l'île de Sélande, qu'il tiendrait comme fief du royaume. Ce traité fut suivi, selon les auteurs allemands, du couronnement de Suénon par les mains de l'Empereur; mais les Danois prétendent, avec quelque fondement, que le différend soumis à l'examen de Frédéric ne concernait que le royaume de Vandalie, et non celui de Danemark. Au reste, Suénon, à peine de retour dans ses États, protesta contre le traité qu'on lui avait arraché, et refusa de remettre la Sélande à Canut. Valdemar, qui s'était rendu caution des engagements de Suénon, l'engagea, pour éviter la guerre, à donner à Canut, en place de cette île, divers domaines en Jutland, en Sélande et en Scanie. Après cet arrangement, la paix régna quelque temps entre les princes; mais Suénon s'étant, par ses excès, attiré la haine géné-

rale, Valdemar, qui se défiait de ses intentions, et qui depuis quelque temps penchait pour Canut, s'unit plus étroitement à ce dernier en épousant sa sœur. Canut lui céda la troisième partie des domaines qu'il possédait. Cette alliance donna de l'ombrage à Suénon, qui résolut de se venger par la perfidie. Canut et Valdemar prirent le titre de rois en Jutland, et marchèrent contre Suénon, qui s'enfuit en Saxe, puis revint en Fionie, où les deux rois le suivirent. Valdemar offrit sa médiation, et la paix fut conclue. Suénon eut la Scanie, Canut les îles, Valdemar le Jutland et le Sleswig. Chacun devait gouverner avec le titre et l'autorité de roi. Les réjouissances qui suivirent la conclusion du traité fournirent à Suénon l'occasion de se venger. Il invita les deux rois à une grande fête qu'il donna à Roskild en 1156. Ils y reçurent toutes sortes de témoignages d'affection; mais vers le soir divers indices firent soupçonner à Canut quelque perfidie; il se leva, et, ayant embrassé Valdemar, il se disposait à sortir, lorsqu'une troupe de gardes armés, guidée par Suénon, entre dans la salle, et attaque les deux princes: Valdemar s'échappa, mais Canut fut tué d'un coup d'épée à la tête. Il avait régné neuf ans en Jutland, et quelques jours dans les îles danoises. Il laissa plusieurs enfants. Un de ses fils, nommé Nicolas, mourut en odeur de sainteté; il est connu sous le nom de St. Nicolas de Viborg; un autre, nommé Harald, fut par la suite chef d'un parti de rebelles; une de ses filles (Hildegarde) fut mariée à Joromor, prince de Rugen; une autre (Judith) épousa Bernard, duc de Saxe. Son fils naturel, Valdemar, duc de Sleswig, causa par la suite de grands troubles dans l'État. (*Voy.* SUÉNON III et VALDEMAR Ier.) E—s.

CANUT VI, roi de Danemark, fils aîné de Valdemar Ier, désigné par les états pour lui succéder, et couronné depuis douze ans, monta sur le trône à la mort de son père, en 1182. Peu de temps après son avénement, les Scaniens, qui s'étaient révoltés sous le règne précédent, se soulevèrent de nouveau, sous prétexte que les étrangers occupaient les meilleurs emplois. Ils choisirent pour chef Harald, qui n'avait d'autre mérite que celui d'être fils de Canut V, et reçurent des secours de Canut, roi de Suède; mais bientôt, vaincus par le petit nombre de sujets restés fidèles, et par l'archevêque Absalon, qui avait amené des troupes de Scanie, ils abandonnèrent leur chef, qui s'enfuit en Suède, où il mourut l'année suivante. Cette même année, l'empereur Frédéric Barberousse fit inviter Canut à venir à sa cour, sous prétexte de renouveler l'amitié qui avait existé entre lui et Valdemar, mais, en effet, pour l'engager à lui faire hommage (*voy.* ABSALON), et il excita Bogilas, duc de Poméranie, à attaquer le Danemark. Ce prince, battu à plusieurs reprises, vint se jeter aux pieds de Canut avec ses enfants et sa femme, sœur de ce monarque. Canut lui rendit sa principauté, à condition qu'il la tiendrait sous la suzeraineté du Danemark. Il soumit ensuite le Meklenbourg, et prit le titre de roi des Slaves ou des Vandales, que les rois de Danemark ont conservé. La Vandalie comprenait le pays situé depuis l'extrémité orientale de la Poméranie, jusqu'à la basse Elbe, vers Hambourg. Frédéric, apprenant la prompte soumission de cette contrée, ne put, dans les conjonctures où il se trouvait, songer à la vengeance, mais il manifesta son dépit, en sommant Canut, pour la troisième fois, de venir en Allemagne; et, sur son refus, il lui renvoya la princesse Hélène, sa sœur, qui avait été fiancée à l'âge de sept ans à Frédéric, duc de Souabe, conformément à la promesse faite par Valdemar. En 1186, pendant que Canut présidait aux états assemblés à Odensée, des messagers arrivèrent avec des lettres du pape Clément III, qui exhortait les Danois à se croiser, à l'imitation des autres fidèles de l'Europe. L'Empereur, qui avait pris la croix, employa le crédit du pape pour engager Canut à conclure une convention par laquelle ce roi s'engagerait à respecter la paix de l'Empire pendant l'absence de son chef; et, pour lui ôter tout prétexte de mécontentement, il révoqua le décret de proscription rendu contre Henri le Lion, beau-père de Canut. La noblesse danoise fut vivement émue par les exhortations du souverain pontife, qu'Esbern, frère d'Absalon, appuya de toute son éloquence. Quinze des principaux seigneurs se croisèrent, mais cinq seulement persistèrent dans leur résolution. Le roi fut assez sage pour n'y prendre aucune part. En 1196, il marcha en personne en Estonie, s'empara de la Livonie, où il établit la religion chrétienne, et fit rentrer dans l'obéissance les villes de la Vandalie qui s'étaient révoltées. Il s'appliqua ensuite à faire jouir ses États d'une paix glorieuse et d'une administration sage. L'évêque de Sleswig, fils naturel de Canut V, à qui il avait donné ce duché à gouverner durant le bas âge de Valdemar, son frère, piqué de ce qu'on lui ôtait cette province, voulut s'en venger. Depuis longtemps il ourdissait des trames dans le royaume, et formait des alliances avec quelques princes d'Allemagne, notamment avec Adolphe, comte de Holstein. Enfin il leva le masque, passa en Norwége, en revint avec une flotte de trente-cinq vaisseaux, fit une descente en Danemark, et prit le titre de roi, pendant que ses alliés s'avançaient vers l'Eyder pour le soutenir. Canut se contenta de faire garder les retranchements qui défendaient l'entrée du Jutland, et recommanda d'éviter tout engagement. L'évêque, ayant épuisé ses trésors, fut obligé de remercier ses alliés. Il se mit en chemin pour venir demander grâce au roi; mais comme il n'avait pris aucune sûreté, il fut arrêté, chargé de chaînes, et conduit au château de Soeborg en Sélande. Canut marcha ensuite contre le comte de Holstein, qui lui envoya une ambassade pour acheter la paix: elle ne dura pas longtemps. Canut prétendait traiter Adolphe en vassal; celui-ci ne voulait reconnaître d'autre maître que l'Empereur; il unit ses intérêts à ceux d'Otton, margrave de Brandebourg. Canut expédia en Vandalie une flotte qui, renforcée par plusieurs vaisseaux du Danemark, entra dans l'Oder. Otton s'avança contre les Danois avec une armée égale à la leur. Le choc fut terrible: les Danois furent défaits; Torbern, leur général, fut tué; l'évêque de Roskild, prisonnier; mais il s'é-

chappa bientôt. Après cette action, les deux princes confédérés ravagèrent la Vandalie ; mais l'année suivante, la face des affaires changea : Adolphe, réduit à demander la paix, ne l'obtint que par la cession de la Ditmarse et de Rendsbourg. Canut fortifia cette place, y mit une garnison nombreuse, construisit un pont sur l'Eyder, et, par là, tint Adolphe en échec; mais celui-ci était d'un caractère trop turbulent pour rester en repos. Il assiégea Lauenbourg, qui appartenait au duc de Saxe. Les habitants, se voyant vivement pressés, avaient fait secrètement avertir Canut qu'ils étaient disposés à lui remettre la place. Canut leur avait fait promettre un prompt secours, en leur recommandant d'arborer sur leurs remparts l'étendard de Danemark. Adolphe n'en poussa le siége qu'avec plus d'ardeur, et prit Lauenbourg avant l'arrivée des Danois. Canut entra dans le Holstein. Les sujets d'Adolphe et ceux d'un comte, son voisin, qui l'avait puissamment secouru, outrés de se voir sacrifiés à des guerres étrangères, en murmuraient hautement. Une partie de la noblesse alla même se rendre au roi, ou à Valdemar, qui avait pris le commandement de l'armée. (*Voy.* VALDEMAR II.) Ce prince soumit toutes les villes du Holstein, et reçut l'hommage des sujets des deux comtes. Il s'empara ensuite de Lubeck, qui reconnaissait, sous quelques rapports, le comte de Holstein pour souverain. Valdemar reçut des otages, distribua les fiefs et les gouvernements de la province aux seigneurs qui avaient pris son parti, et retourna en Danemark jouir de ses triomphes et prendre de nouvelles mesures pour les assurer. Dès qu'il fut éloigné, Adolphe sortit de Stade, où il s'était réfugié, s'empara de Hambourg, et chercha à soulever le Holstein contre ses nouveaux maîtres; mais Canut le surprit par une marche forcée, et l'enferma dans Hambourg. On était au cœur de l'hiver; l'Elbe était pris par les glaces. Adolphe, ne pouvant se sauver, fut contraint de traiter de sa liberté. Valdemar consentit à la lui laisser, à condition qu'il lui livrerait Lauenbourg. Le commandant de cette place ayant refusé de remplir cette clause, Adolphe fut conduit prisonnier en Danemark. Ces succès, et l'avénement à la couronne impériale d'Otton, duc de Saxe, fils de Henri le Lion, beau-père de Canut, ayant affermi les conquêtes de ce monarque en Allemagne, il vint se montrer à ses nouveaux sujets. Les bourgeois de Lubeck lui firent une réception magnifique. Il convoqua dans cette ville les députés du Holstein et des autres provinces, et reçut leur serment de fidélité; mais cette pompe se changea bientôt en appareil de deuil. Canut, de retour dans ses Etats, fut atteint d'une maladie qui l'emporta le 12 novembre 1202, dans la 40e année de son âge et la 21e de son règne. Il n'eut peut-être pas pour la guerre autant de talents que son frère Valdemar, ou que l'archevêque Absalon, mais sa piété, sa modération et la pureté de ses mœurs lui ont acquis une gloire qui ne périra pas. Jamais le Danemark n'avait été aussi florissant que sous son règne. Canut, n'ayant pas laissé d'enfants, eut pour successeur son frère Valdemar. Leur sœur Ingelburge avait épousé Philippe-Auguste, roi de France, qui la répudia. (*Voy.* INGELBURGE.) Canut, instruit de la manière indigne dont elle était traitée, envoya à Rome demander justice au pape Célestin III. Sous le règne de ce prince, le Danemark eut des hommes distingués en tout genre; les plus remarquables furent Eskild et Absalon, archevêques de Lund; Esbern, sénateur et frère de ce dernier; Saxo Grammaticus, et Suéno Aagesen, historiens de Danemark; André Suensen, qui, entre autres ouvrages, traduisit en latin les lois de Danemark, et Guillaume de Paris, mis depuis au rang des saints, et qu'Absalon avait fait venir de France. E—s

CANUT, fils de St. Éric, roi de Suède, espérait succéder à son père en 1160; mais les évêques et les grands décidèrent que les princes de la race de Sverker et ceux de la race d'Éric régneraient tour à tour. En conséquence le trône tomba en partage à Charles Sverkerson, déjà roi de Gothie. Les fils d'Éric, qui soupçonnaient Charles d'avoir trempé dans le meurtre de leur père, se retirèrent en Norwége. Charles avait régné sept ans, lorsque Canut arriva avec une troupe nombreuse à Visingsoe, île du lac Wetter, attaqua le roi et le tua, le 18 avril 1168. Il fut ensuite élu roi de Suède. Cependant il ne jouit pas paisiblement de la couronne; un descendant de Sverker fut proclamé en Gothie; d'autres prétendants essayèrent de soulever différentes provinces; mais ils furent défaits à la bataille de Biaelbo. La tranquillité du règne de Canut ne fut troublée depuis lors que par les incursions des peuples païens de l'est, qui vinrent ravager une partie de l'Upland. Canut ne prit aucune part aux troubles de la Norwége et du Danemark. Un de ses grands vassaux envoya cependant des troupes pour soutenir les révoltés de Scanie contre Canut VI, roi de Danemark. La paix qui régna en Suède sous ce règne fut favorable au progrès de la culture. Canut fonda un grand nombre de monastères, favorisa beaucoup les moines, et se fit même recevoir dans l'ordre de Cîteaux. Vers la fin de sa vie, on l'engagea, en expiation du meurtre de Charles, à nommer pour son successeur le fils de ce prince. On essaya ensuite vainement de lui faire entreprendre la guerre contre son beau-frère, le roi de Norwége. Il mourut en 1199, à Ericsberg en Westrogothie, et laissa un fils qui devint roi de Suède sous le nom de Eric X, et deux filles. Les chroniqueurs rapportent qu'il avait des scaldes à sa cour, ce qui fait présumer qu'il protégeait les lettres E—s.

CANZ (ISRAEL-GOTTLIEB), né à Heinsheim, le 26 février 1690, fit ses études à Tubingen, fut diacre à Nurtingen, et successivement professeur d'éloquence, de poésie, de philosophie et de théologie dans sa ville natale, où il mourut le 28 janvier 1753. C'est un des plus profonds disciples de Wolf, dont il avait embrassé les opinions sans s'en faire l'esclave. Son penchant pour la scolastique et pour l'introduction d'une terminologie nouvelle a nui à sa réputation. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de philosophie et de théologie; les principaux sont : 1° *Philosophiæ Leibnitzianæ et Wolfianæ Usus in*

theologia, per præcipua fidei capita, Francfort et Leipsick, 1728-1739, 4 parties in-4° : cet ouvrage a beaucoup contribué à répandre en Allemagne la philosophie de Leibnitz et de Wolf. 2° *Eloquentiæ et præsertim oratoriæ lineæ paucæ*, Tubingen, 1734, in-4°. 3° *Grammaticæ universalis tenuia Rudimenta*, ibid., 1737, in-4°. 4° *Disciplinæ morales omnes, etiam eæ quæ forma artis nondum huc usque comparuerunt, perpetuo nexu traditæ*, Leipsick, 1739, in-8°. 5° *Ontologia polemica*, Leipsick, 1741, in-8°. 6° *Meditationes philosophicæ*, Tubingen, 1750, in-4°. 7° *Theologia thetico-polemica*, Dresde, 1741, in-8°. 8° *Compendium theologiæ purioris*, Tubingen, 1752, in-8°, et un grand nombre de dissertations. G—T.

CANZLAR (JEAN-GEORGE), écrivain politique allemand, a publié : 1° *Mémoires pour servir à la connaissance des affaires politiques et économiques de Suède jusqu'à la fin de* 1776, Dresde, 1776, 2 vol. in-4°; 2° *Tableau historique pour servir à la connaissance des affaires politiques et économiques de l'électorat de Saxe et des provinces incorporées ou autrement réunies*, Leipsick, 1786, in-4°. Z—O.

CAONABO, *le seigneur de la maison d'Or*, aventurier caraïbe, débarqué dans l'île d'Hispaniola ou St-Domingue, avait su prendre tant d'ascendant sur les habitants simples et pacifiques de la province de Maguana située dans l'intérieur, au milieu des montagnes de Cibao, qu'il était devenu le cacique le plus puissant et le plus redouté, lorsque Colomb découvrit le nouveau monde en 1492. Jaloux de la force et de l'ascendant des Espagnols qui pouvaient porter atteinte à son importance personnelle, il profita de la division qui éclata parmi les blancs laissés dans l'île, massacra ceux qui se retirèrent sur son territoire, et s'avança avec ses sujets vers la forteresse de la Nativité, où il ne restait plus que dix hommes plongés dans la sécurité la plus profonde. L'attaque eut lieu pendant la nuit, au milieu de cris effrayants. Tous les Espagnols périrent dans les flammes ou dans les flots, quoiqu'ils fussent défendus par le cacique Guacanagari qui les avait généreusement accueillis. Telle fut la fin du premier établissement européen en Amérique. A l'époque du second voyage de Colomb (1494), les Espagnols, sous la conduite d'Alphonse de Ojeda et de l'amiral lui-même, pénétrèrent dans les montagnes de Cibao et y construisirent le fort de St-Thomas. Caonabo n'avait pu les empêcher de planter leur étendard dans ses domaines, mais sa haine s'était accrue, et il se préparait à la guerre tandis que ses ennemis tâchaient de le surprendre. Animé par un courage et une audace à toute épreuve, doué d'une intelligence supérieure et de grands talents pour la guerre, secondé par ses trois frères et une tribu nombreuse, il attendit qu'une petite armée de ses ennemis répandue dans la Vega-Réal n'eût plus de chef et fût presque débandée, pour attaquer le fort St-Thomas qui n'avait qu'une garnison de cinquante hommes. Cependant avec un corps de 10,000 guerriers armés de massues, d'arcs et de lances durcies au feu, et malgré l'avantage d'une attaque imprévue, il échoua dans son entreprise. Ojeda défia ses efforts, sut résister à ses ruses et à la famine, et lui fit même essuyer de grandes pertes dans de nombreuses sorties. Le chef caraïbe, après la mort de ses plus braves combattants, fut forcé de lever le siége. Pénétré d'admiration pour son rival, mais persévérant dans sa haine, il voulut former une confédération générale des Indiens. Le cacique Guacanagari, qui refusa seul d'y entrer, vit son territoire et les environs d'Isabelle ravagés par les bandes des provinces voisines. L'activité et les intrigues de Caonabo rendaient précaire la position des Espagnols, qui ne pouvaient pas lui faire la guerre dans ses montagnes avec quelque chance de succès. Ojeda conçut le projet bizarre et hasardeux de l'enlever par surprise au milieu de son peuple, et de le livrer vivant à l'amiral. Suivi de dix cavaliers vigoureux et déterminés, il arriva au milieu des États de Caonabo qui se trouvait dans une de ses villes les plus populeuses. Il l'aborda comme un prince souverain avec déférence, se donnant pour ambassadeur de Colomb et chargé de lui remettre un présent d'un prix inestimable. Caonabo, témoin de la valeur d'Ojeda, enchanté de ses manières aisées et de sa force physique, lui fit un accueil chevaleresque. L'Espagnol, devenu favori du cacique, mit tout en œuvre pour l'engager à le suivre; il alla même jusqu'à lui offrir la cloche de la chapelle d'Isabelle, qui, selon les Indiens, avait une origine céleste et un langage merveilleux auquel les blancs obéissaient. Caonabo consentit enfin à venir traiter avec les Européens; mais, toujours défiant, il se fit accompagner par de nombreux guerriers dont la présence aurait pu devenir dangereuse pour la petite colonie. Ojeda eut recours alors à un stratagème qui caractérise son audace aventureuse. Arrêté un jour sur les bords de la rivière d'Yegua, il montre à son nouvel ami des menottes d'acier extrêmement brillantes, et lui en fait cadeau comme d'ornements royaux que son souverain met dans les grandes solennités. Le caraïbe, séduit par le vif éclat de cette parure, souffrit qu'on l'en décorât, et consentit avec plaisir à monter en croupe sur le même cheval qu'Ojeda où il fut attaché avec des chaînes d'un poli éclatant; il était fier de paraître devant ses sujets avec les ornements d'un roi d'Espagne, sur un de ces animaux terribles. Après avoir passé plusieurs fois devant la petite armée, qui, pénétrée d'admiration, reculait à l'approche des coursiers fougueux, Ojeda fit quelques détours, puis s'éloignant derrière de grands arbres, il s'élança tout à coup dans la forêt, suivi de ses neuf cavaliers qui se pressèrent sur ses traces l'épée à la main pour intimider Caonabo qu'ils finirent par garrotter. Cinquante lieues furent parcourues à travers les montagnes et les forêts, évitant les villages ou les traversant au galop, et Ojeda entra triomphant à Isabelle ayant toujours en croupe le chef caraïbe. La fierté de Caonabo résista à son mauvais destin : il traita Colomb avec hauteur et dédain, et brava les Espagnols en se glorifiant du meurtre de leurs compatriotes. Quant à Ojeda, il ne lui montra aucune animosité, et parut même rempli d'admiration pour le stratagème dont il avait été

victime. Malgré les tentatives de sa peuplade et de ses frères, l'Indien resta captif dans la maison de l'amiral. Le 10 mars 1496, il partit sur la flotte de ce dernier pour l'Espagne, avec la promesse d'être ramené dans son île et rétabli dans sa puissance; mais il ne se laissa pas séduire par un vain espoir, et soutint toujours le même caractère. Arrivé à l'île de Marie-Galande, il y inspira une violente passion à une amazone caraïbe, prisonnière des Espagnols, qui, pénétrée d'admiration pour son courage et pour ses grands malheurs, préféra l'amour et l'esclavage à la liberté qu'on lui offrait. Le 11 juin, les navires arrivèrent à Cadix, mais Caonabo était mort dans la traversée. Ainsi périt sur le tillac d'une caravelle, pleuré par une seule femme, ce guerrier sauvage doué de qualités héroïques, qui, après avoir connu toutes les vicissitudes de la fortune, devint victime de la domination espagnole dont il avait seul prévu les funestes effets. B—V—E.

CAOURSIN (GUILLAUME), né à Douai, vers 1430, d'une famille originaire de l'île de Rhodes, possédée alors par les chevaliers de St-Jean de Jérusalem, obtint, par sa capacité, la confiance du chapitre de l'ordre, et en jouit pendant plus de quarante ans. Son mérite le fit dispenser des vœux d'usage et même de porter l'habit, privilége qui ne s'accordait que rarement et à des sujets distingués. En 1462, Caoursin remplissait les fonctions de vice-chancelier. En 1466, il accompagna le grand-maître à Rome, en qualité de secrétaire. Il y retourna seul en 1470, pour solliciter des secours contre les Turcs, qui menaçaient de faire le siége de Rhodes, et il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de diligence et de succès; mais les Turcs ajournèrent leur dessein, et ne parurent devant l'île qu'en 1480. (*Voy.* AUBUSSON.) En 1484, Caoursin fut député par le grand maître à Innocent VIII, pour le complimenter au sujet de son exaltation, et lui demander sa protection pour l'ordre. Le pape fut si satisfait du discours qu'il prononça dans cette circonstance, qu'il le nomma comte palatin, et lui donna le titre de secrétaire apostolique. L'année suivante, il se rendit à Naples, pour conférer avec le roi Ferdinand sur les mesures à prendre à l'égard de Zizim, frère de Bajazet, qui s'était réfugié dans l'île de Rhodes, pour se soustraire à la cruauté de son frère. Enfin, lorsqu'en 1488, il fut décidé que malheureux prince serait remis au pouvoir du pape, Caoursin vint encore à Rome pour régler les conditions. Cette affaire est la dernière dont il ait été chargé. Il passa le reste de ses jours dans sa famille; car il était marié depuis 1431, et, à cette occasion même, le grand maître lui avait fait un présent. Il mourut en 1501. Caoursin a écrit plusieurs ouvrages en latin, qui ont été recueillis et imprimés à Ulm, en 1496, in-fol., avec des figures en bois. Le principal est la description de la ville de Rhodes, et l'histoire du siége qu'elle a soutenu contre les Turcs: *Obsidionis et urbis Rhodiæ Descriptio*. On en connaît une édition, Rome, sans date, in-4°, et une autre, Rome, 1584, in-fol., avec des augmentations. Les ouvrages de Caoursin ont été imprimés à Ulm, 1496, grand in-fol. orné de gravures sur bois; ils sont tous relatifs à l'ordre que servait l'auteur et aux différentes commissions dont il avait été chargé. On en trouve la liste dans les *Mémoires* de Niceron, t. 15, et dans Paquot, t. 3. W—S.

CAPACCIO (JULES-CÉSAR), écrivain fécond, naquit vers 1560, à Campagna, petite ville de la principauté citérieure, au royaume de Naples. Sa famille, quoique peu riche, y était considérée. Son savoir et ses talents le rendirent célèbre. La ville de Naples le choisit pour son secrétaire, place qu'il occupa pendant trente ans. Il fut un de ceux qui contribuèrent à y établir une académie *degli oziosi* (des oisifs), qui eut alors beaucoup de renommée. François de la Rovère, duc d'Urbin, lui confia l'éducation de son fils, et ce fut pendant qu'il exerçait les fonctions de cet emploi qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages. Il mourut en 1631. Il a laissé: 1° *Trattato dell' imprese in tre parti diviso*, Naples, 1592, in-4°. 2° *Il Segretario*, Venise, 1599, in-4°. 3° *Il Forastiero*, Naples, 1620, in-4°, dialogues divisés en 10 journées, dans lesquels un Napolitain instruit un étranger de ce qu'il y a de plus curieux à Naples: cet ouvrage a reparu avec un nouveau titre en 1630 et 1634, in-4°; il est cependant rare. 4° *Mergellina, egloghe pescatorie*, Venise, 1598, in-12: ce sont dix églogues en vers, mêlées de prose, dans le genre de l'*Arcadie* de Sannazar. 5° *Declamazioni in difesa della poesia, recitata nell' accademia degli Oziosi*, Naples, 1612, in-4°. 6° *Annotazioni alla Gerusalemme liberata di Torquato Tasso*, pour l'édition de Naples, 1582, in-12. 7° *Neapolitanæ Historiæ*, Naples, 1607, in-4°, t. 1er. Il n'a paru que ce volume. Le Toppi (*Biblioteca napolit.*), prétend que cet ouvrage, celui qui fit le plus d'honneur à Cappaccio, est de Fabio Giordano; Lenglet Dufresnoy pense que Giordano l'avait écrit en italien, et que Capaccio l'a mis en latin. Burmann a inséré cette histoire dans le t. 10 des *Antiquit. Italiæ*. 8° *Puteolana Historia, cui accessit de balneis libellus*, Naples, 1604, in-4°, fig. Le Toppi assure encore que cet ouvrage est de Fabio Giordano, et que Capaccio n'en est que l'éditeur. Il n'est cependant fait aucune mention de Giordano dans les pièces préliminaires. Le petit traité *de Balneis* a été inséré par Burmann dans le t. 9 des *Antiquitat. Italiæ*. Capaccio traduisit l'histoire de Pouzzol en italien, avec des retranchements, des additions et des changements, et le publia sous ce titre: 9° *la Vera Antichità di Pozzuolo*, Naples, 1607, in-8°, Rome, 1652, in-8°. Ces trois derniers ouvrages sont assez rares. Tiraboschi met le dernier au nombre de ceux qui participent aux défauts du siècle où ils parurent, époque où, d'un côté, la critique et la science des antiquités n'étaient pas encore perfectionnées comme elles l'ont été depuis, et où, d'un autre côté, l'ambition de paraître savant entraînait souvent les écrivains hors de leur route, pour s'occuper de longues et inutiles digressions. 10° *Illustrium mulierum et illustrium literis virorum Elogia*, Naples, 1608, in-4°. 11° *Apologhi e Favole in versi volgari, con la giunta delle dicerie*

morali, Naples, 1602, in-8°. Ces apologues en vers sont faits sur des sujets indiqués par Bernardino Baldi, et qui se trouvent dans le recueil de ses *Versi e Prose*. (*Voy*. Bernardino BALDI.) Ceux de Capaccio ont surtout le mérite d'un sens juste et d'un style concis. Le rédacteur de cet article en a imité deux dans son recueil de *Fables nouvelles*, Paris, Michaud frères, 1810, 1 vol. grand in-18. Ce sont la 20° et la 36°. G—É.

CAPACIUS (PRIAM), né à Mazara, sur la côte occidentale de Sicile, dans le 15° siècle, fréquenta dans sa jeunesse les universités les plus célèbres de l'Allemagne, où il se fit remarquer autant par ses dispositions pour les sciences que par son goût pour la poésie. Il prit ses degrés de droit à Leipsick, et prononça, dans une assemblée publique de l'université, un discours en vers latins, à la louange de Frédéric Ier et de Frédéric II, qui fut imprimé. Cette pièce lui mérita la bienveillance de ses maîtres, qui l'encouragèrent à mettre au jour un poëme qu'il avait composé à l'occasion d'une victoire remportée par Frédéric Ier sur les Suédois. Ce poëme, intitulé : *Fridericeidos*, parut à Leipsick, en 1488, in-4°. De retour dans sa patrie, Capacius sut allier les devoirs de sa profession avec son penchant pour les lettres, et obtint l'emploi de trésorier du roi. Une émeute ayant éclaté à Mazara en 1517, il se porta au milieu de la foule qu'il espérait faire rentrer dans le devoir, mais les révoltés l'entourèrent, et le percèrent de coups. W—s.

CAPALLA (JEAN-MARIE), de l'ordre des frères prêcheurs, né à Saluces, dans le 16° siècle, enseigna les lettres saintes à Faenza et à Bologne, et fut inquisiteur général de Crémone. Il mourut le 2 septembre 1596. Il a publié : 1° *Scintilla della fiamma innossia*, etc., où il traite du purgatoire, de l'eucharistie, de la foi et des œuvres, du libre arbitre, de la justification, de la liberté chrétienne et ecclésiastique, etc.; 2° *Arca salutis humanæ, sive commentaria locupletissima in Testamentum et passionem Domini nostri Jesus Christi*, etc., Venise, 1606, in-fol.; 3° *Traité de la Cène*, Venise, 1604. Z—o.

CAPANA, général de brigade, né à Turin vers 1770, combattit avec bravoure dans les rangs des Français à l'armée d'Italie, et fut ensuite nommé préfet d'Alexandrie lors de la remise du Piémont à la France; mais ces fonctions convenaient peu à son humeur guerrière. Il rentra sous les drapeaux, puis fut général de brigade, combattit à Diestern et à Austerlitz, devint aide de camp du grand-duc de Berg (Murat), et périt en défendant la petite ville d'Ostrolenka. Z—o.

CAPANNA (PUCCIO), fut le disciple de Giotto, peintre du 14° siècle, et l'un des plus anciens depuis la renaissance des arts. On n'a pas d'autres renseignements sur l'époque de sa vie. Vasari dit qu'un des premiers ouvrages de Capanna fut un tableau à fresque, représentant un *Vœu fait par des navigateurs au milieu d'un violent orage dont ils sont assaillis*. Ce tableau se trouvait chez les dominicains de Rimini. Un autre tableau du même peintre, plus remarquable pour l'histoire de l'art, se trouvait dans l'église de St-Dominique, à Pistoie; il représentait un Christ, la Vierge et St. Jean, avec cette inscription, qui indique le lieu de la naissance de l'auteur : *Puccio di Fiorenza me fece*. Capanna travailla longtemps à Assise avec Giotto, qu'il aida dans ses tableaux de l'église de St-François, dont tous les murs sont couverts. On les y voyait encore en 1775, quoiqu'ils fussent noircis par la fumée d'une multitude de lampes dont cette église était remplie. Capanna se maria dans cette ville, où sa famille existait encore dans le 16° siècle. « Son pinceau a de la douceur, dit Vasari, et tient de la manière de Giotto. » (*Voy*. GIOTTO.) R—N.

CAPARANIE, vestale romaine, qui périt accusée d'avoir violé son vœu de chasteté, et victime de la superstition de ses compatriotes. L'an 489 de Rome (265 ans avant J.-C.), sous le consulat de Q. Fabius Maximus Gurges et de L. Maximilius Vitulus, une maladie contagieuse fit dans la ville et aux environs de si terribles ravages qu'on eut recours aux livres sybillins pour savoir quel crime avait pu attirer ce fléau sur l'État. On parvint enfin à découvrir le délit de Caparanie, qui pouvait être réel, sans en avoir plus de rapport avec l'épidémie. Condamnée, selon la loi, à être enterrée vivante, elle s'étrangla, pour éviter un supplice long et douloureux. On observa envers son corps privé de sentiment les mêmes cérémonies que si elle eût encore existé. D—T.

CAPASSO (NICOLAS), poëte napolitain, d'un génie original, et dont le style, dans le dialecte de son pays, est regardé comme l'un des plus vifs et des plus piquants, naquit à Fratta, au royaume de Naples, en 1671. Il était docteur en droit, et professa *in utroque jure*, dans l'université de Naples. Il fit quelques ouvrages relatifs à sa profession; mais ils sont moins connus que ceux qui étaient analogues à son génie : ce sont des poésies latines et napolitaines, Naples, 1780, in-4°. Sa traduction napolitaine de l'*Iliade* est regardée comme son chef-d'œuvre. On y reconnaît peu le chef-d'œuvre d'Homère : c'est une parodie, que ceux qui entendent bien cette langue, fertile en tours poétiques, en expressions figurées, et en métaphores, trouvent remplie de sel et d'originalité. Capasso mourut à Naples en 1746. — Le même pays a produit un autre CAPASSO (*Jean-Baptiste*), peut-être de la même famille, médecin de profession, né à Grumo, et mort à Naples, en 1735. Il a laissé un ouvrage latin sur l'histoire de la philosophie, intitulé : *Historiæ philosophiæ Synopsis, sive de origine et progressu philosophiæ; de vitis et systematibus omnium philosophorum*, etc.; il est divisé en 4 livres, et dédié au roi de Portugal, Naples, 1728, in-4°. G—É.

CAPDUELH (POS DE), troubadour que Nostradamus a confondu avec Pos ou Pons de Breuil, vivait vers la fin du 12° siècle, dans les environs du Puy, où il possédait une baronnie. On trouve de lui vingt pièces de poésies dans les manuscrits de la bibliothèque royale, avec une notice sur sa vie, dans laquelle on voit que c'était un chevalier des plus courtois et des mieux faits de son temps. Il fit partie de la troisième croisade, à laquelle il avait lui-même

exhorté ses compatriotes dans différentes poésies, et il y trouva la mort. Z.

CAPECE (MARIN et CONRAD), gentilshommes napolitains, célèbres par leur dévouement à la maison de Souabe, conduisirent, en 1254, Mainfroi, persécuté par Innocent IV, au travers des montagnes, et lui donnèrent asile dans leurs châteaux. Ils le firent parvenir jusqu'à Lucéria, et ils le mirent sous la protection des Sarrasins, à la tête desquels Mainfroi reconquit son pays. Après que Mainfroi eut péri dans la bataille contre Charles d'Anjou, les Capèce passèrent en Allemagne comme députés de la noblesse gibeline, pour solliciter Conradin de venir recouvrer l'héritage de ses pères. Après l'avoir déterminé à l'expédition qui eut une si fatale issue, Conrad Capèce vint à Pise, pour assurer à son prince les secours de cette république ; il passa ensuite en Afrique, et il ramena de Tunis en Sicile Frédéric de Castille, et huit cents chevaliers napolitains qui s'étaient réfugiés chez les Maures après les malheurs de la maison de Souabe. La Sicile fut reconquise presque en entier par les Capèce ; mais quand ils reçurent la nouvelle de la défaite et de la mort de Conradin, leurs partisans perdirent courage. Marin et Jacques Capèce, faits prisonniers par les Français, furent mis à mort, et Conrad Capèce, livré à Guillaume l'Étendard par les habitants de Centurbia, fut pendu après qu'on lui eut arraché les yeux. S—S—I.

CAPECE (ANTOINE), jurisconsulte, né à Naples vers la fin du 15e siècle et au commencement du 16e, était d'une famille noble et ancienne qui avait été en faveur sous les règnes de Frédéric Ier, de Henri, de Frédéric II et de Mainfroi, mais tombé dans la disgrâce, à cause de cette faveur même, depuis l'avénement de Charles d'Anjou. Antoine, après s'être fait une grande réputation au barreau, obtint, dans l'université de Naples, la première chaire de droit civil. Quelques troubles s'étant élevés en Sicile, en 1517, il fut désigné à Charles-Quint, par le vice-roi de Naples, comme l'homme le plus capable de les apaiser. L'Empereur lui confia cette mission, qu'il remplit avec succès. De retour à Naples, il fut nommé professeur de droit féodal, publia un recueil de décisions, et mourut en 1545. — *Hector* CAPÈCE, autre jurisconsulte napolitain, fut employé par Philippe IV, roi d'Espagne, dans plusieurs négociations, et mourut en 1654. On a de lui : 1° *Decisiones Neapolitanæ*, Naples, 1652, in-8° ; 2° *Resolutiones et Selectiones*, Genève, 1661. G—É.

CAPECE (SCIPION), fils du précédent, et célèbre poëte latin, fut professeur en droit dans l'université de Naples, comme son père. Un ouvrage de sa profession, qu'il a laissé, prouve qu'il était fort érudit, ce qui ne l'empêcha point de cultiver avec ardeur les belles-lettres. Il avait rassemblé une riche et nombreuse bibliothèque de bons livres et de précieux manuscrits : c'était un lieu de réunion pour les gens de lettres et les savants, qui s'y entretenaient avec lui sur des sujets de philosophie, de philologie et de littérature. C'est là que l'on dut la publication des commentaires de Donat sur Virgile ; il les fit imprimer, par les soins de Paul Flavius, d'après un manuscrit qui était passé de la bibliothèque du célèbre Pontanus dans la sienne, Naples, 1535, in-fol. ; édition si rare, que Fabricius, dans sa *Bibliotheca latina*, n'en parle pas. L'épître dédicatoire, adressée par Capèce au célèbre poëte espagnol Garcilasso de la Vega, nous apprend qu'ils étaient amis, et que Garcilasso fut un de ceux qui l'engagèrent le plus à cette publication. Il paraît par quelques lettres de Bernardo Tasso, autre ami de Capèce, qu'entre les grandes affaires dont il était chargé, se trouvaient celles du prince de Salerne, Ferrante Sanseverino, et la gestion des biens de ce prince pendant qu'il était en Flandre, au service de Charles-Quint. La confiscation de ces biens, lorsque Sanseverino eut quitté le parti de l'Empereur pour celui du roi de France, contribua peut-être au mauvais état de fortune dont Capèce se plaint dans une de ses élégies. On a de lui : 1° *de Divo Joanne Baptista vate maximo libri* 3, poëme vanté par Gesner, imprimé, pour la première fois, à Bâle, dans un recueil donné par Jean Oporinus, sous ce titre : *Poemata sacra præstantium poetarum*, 1542, in-8° ; réimprimé à Venise, par Alde Manuce, avec le suivant ; et à Naples, 1594, in-8°. 2° *De Principiis rerum libri* 2, *de Vate maximo libri* 3, Venise, chez les fils d'Alde, 1546, in-8°. Cette édition, qui est rare, est accompagnée d'une lettre du cardinal Bembo à l'auteur, et d'une autre d'Alde Manuce, adressée à la princesse de Salerne, où le poëme *de Principiis rerum* reçoit les plus grands éloges. Il a été réimprimé plusieurs fois, avec d'autres poëmes du même genre, à Paris, à Naples, à Padoue et ailleurs. Le P. Ricci, abbé du Mont-Cassin, traducteur italien de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, en vers libres ou *sciolti*, a traduit de la même manière le poëme de Capèce, et cette traduction a été publiée, avec le texte latin, dans la bonne édition de toutes les œuvres de notre poëte, donnée à Venise, 1754, in-8°. La physique sur laquelle ce poëme est fondé est meilleure que celle de Lucrèce, mais n'est point encore une bonne physique, puisque c'est, en plus grande partie, celle du 16e siècle. Selon l'auteur, c'est l'air qui est le principe de toutes choses, et c'est à l'air qu'il attribue les effets que quelques philosophes ont attribué aux atomes, quelques autres au feu, d'autres à l'eau, et d'autres à tous les éléments à la fois. La versification et la latinité y valent mieux que la philosophie, quoique, dans plusieurs endroits, cette dernière ne soit pas à mépriser, et que l'auteur y emploie, contre celle de Lucrèce, des arguments qui ont pu n'être pas inutiles à ceux qui l'ont combattue après lui. 3° Quatre élégies et six épigrammes, imprimées avec ses autres poésies dans l'édition de Naples, 1594, et reproduites dans celle de 1754. 4° *Magistratuum regni Neapolis, qualiter cum antiquis Romanorum conveniant, Compendiolum nunc demum recognitum et instauratum*, imprimé dans les deux mêmes éditions, opuscule de 6 p. seulement, mais qui donne des notions claires et suffisantes sur les rapports existants entre ces magistratures. 5° Un traité sur la matière des fiefs, imprimé

à part, et le seul ouvrage relatif à sa profession que l'auteur ait laissé : *Super tit. de acquir. Possessione, ubi multa in pract. et in materia feudorum et const. regni continentur*, Naples, sans date, in-4°. Le P. Ricci place la mort de Capèce vers 1550; mais la seconde de ses élégies est adressée au cardinal Seripando, qui ne fut revêtu de cette dignité qu'en 1561 : notre poëte vécut donc au moins jusqu'à cette époque ; et le cardinal étant mort lui-même au concile de Trente, en mars 1563, on ne risque pas de se tromper de beaucoup en plaçant la mort de Capèce vers 1562. (*Voy.* la *Biblioteca Napoletana* de N. Toppi, et les *Jugements des savants* par Baillet.) G—É.

CAPECE LATRO (JOSEPH), de la même famille que les précédents, archevêque de Tarente et ministre de l'intérieur sous le roi Joachim, naquit à Naples le 23 septembre 1744. Il reçut sa première éducation au *Monte de Capeci*, établissement ainsi nommé, parce qu'il était une fondation de ses ancêtres; de là il passa au collége des nobles, qui possédait alors des professeurs d'un mérite éminent, tels que Genovesi pour les sciences philosophiques, Cérillo pour le droit, Mazzocchi pour l'antiquité. Il alla ensuite compléter ses études à l'université de Bologne, y suivit les cours de physique de la célèbre Laure Bassi, et apprit la musique sous le père Martini. Revenu à Naples, Capèce, au lieu d'embrasser la profession des armes, à laquelle l'appelaient ses goûts, non moins que sa naissance, entra dans la carrière ecclésiastique; et cela, pour condescendre aux désirs de sa mère, femme tendre et pieuse qui n'avait que deux fils et qui cependant les dédia tous deux au service des autels. Il obtint de prendre les ordres avant l'âge prescrit par les canons, et devint immédiatement chapelain du trésor de St-Janvier, bénéfice héréditaire dans sa famille Son avancement dans la hiérarchie ecclésiastique fut des plus rapides : envoyé en 1769 à Rome, il y remplit pendant plusieurs années, avec distinction, la charge d'avocat consistorial pour la nation napolitaine; et à son retour, on lui donna l'archevêché de Tarente. Capèce n'avait alors que trente-deux ans. A peine arrivé dans son diocèse, il s'occupa activement des améliorations et des réformes à introduire. Le plus grand de ses bienfaits à nos yeux, celui qui atteste davantage l'élévation de son esprit, fut d'avoir rendu publique sa bibliothèque, bienfait signalé pour une ville qui ne possédait encore aucun établissement de ce genre. Ses lettres pastorales sont des monuments de science et de sagesse; elles se répandirent rapidement dans tout le royaume, et il en est qui obtinrent les honneurs de la réimpression et de la traduction. Il était tout entier à ses devoirs de pasteur, lorsqu'il fut chargé par le ministre Acton d'écrire un mémoire contre le tribut de la *haquenée*, qui depuis longtemps divisait les cours de Naples et de Rome, et que celle-ci continuait à réclamer avec insistance. Le sujet était délicat, surtout pour un écrivain ecclésiastique; aussi ne fut-ce qu'après s'être fait beaucoup prier et avoir reçu un ordre positif du roi que Capèce mit la main à la plume. Il fit preuve dans son travail de tact et de finesse, en écartant soigneusement tout ce qui aurait semblé toucher au dogme et à la discipline, et en s'attachant au côté purement politique de la question. Il put ainsi combattre les prétentions de la cour romaine, sans attirer sur lui les foudres de l'Église. Lorsque les victoires des Français en Piémont et en Lombardie menacèrent le reste de l'Italie d'une invasion générale, Capèce se prépara à la repousser par tous les moyens qui étaient à sa disposition. Il fit prêcher une sorte de croisade dans son diocèse, et offrit au gouvernement son argenterie, celle de son église et une somme de 2,000 ducats. Pour le récompenser de son zèle et de son généreux dévouement, le roi Ferdinand et Caroline d'Autriche, sa femme, allèrent, en 1797, passer plusieurs jours à Tarente, dans le nouveau palais épiscopal que Capèce avait fait élever. Malgré cette haute marque de la faveur et de l'estime de ses souverains, il ne les accompagna pas l'année suivante lorsque l'approche de l'armée française, commandée par Championnet, les obligea de fuir en Sicile. Evêque avant tout, il ne crut pas devoir abandonner ses ouailles dans les conjonctures critiques qui se préparaient. Il resta donc à Tarente et ne tarda pas à éprouver combien sa position était délicate et difficile. Invité plusieurs fois par le gouvernement républicain à prendre une part directe aux affaires, il déclina chaque fois, avec adresse, ce dangereux honneur. Au reste, il sut faire des concessions à propos, et s'il refusa de se trouver à la plantation de l'arbre de la liberté, « cérémonie pour laquelle, dit-il, la présence d'un évêque n'est pas nécessaire, » il assista au *Te Deum* d'actions de grâces qui fut chanté dans la cathédrale. Il prononça même à cette occasion un discours solennel, qui était à la fois un exposé de ses opinions sur l'obéissance due au pouvoir établi, et une justification à l'adresse du roi exilé, que, malgré son adhésion apparente au nouvel ordre de choses, il ne reniait point et ménageait évidemment. Ses instructions pastorales de cette époque respirent le même esprit; partout il recommande la paix, la modération, la *soumission aux puissances*, précepte vague dont il est impossible de préciser les limites, et dont tous les gouvernements, légitimes ou non, peuvent également invoquer le bénéfice. La république parthénopéenne n'eut, on le sait, qu'une existence fort éphémère ; au bout d'un an le parti royaliste l'emporta et amena la terrible réaction de 1799, une des plus sanglantes dont l'histoire ait gardé le souvenir. Noblesse, talents, vertus, anciens services, rien ne fut respecté. Les hommes les plus éminents tombèrent sous les coups d'une populace déchaînée, ou périrent par les mains du bourreau. Ceux qu'on accusait de tiédeur pour les intérêts royaux furent jetés dans les fers. Arrêté de nuit dans son palais, Capèce fut conduit à Naples et renfermé d'abord au Château-Neuf, puis au Château-St-Elme. Après l'y avoir laissé pendant neuf mois, la junte établie pour juger les criminels d'État chargea quelques-uns de ses membres d'aller interroger l'archevêque dans sa prison. Mais, dès le début, les rôles furent interver-

tis; Capèce s'érigea d'accusé en accusateur, traita ses juges du haut de sa dignité épiscopale, et ne leur ménagea pas les plus dures vérités. Il déclina la compétence de la junte, et flétrit en termes énergiques les actes illégaux, arbitraires et barbares dont elle se rendait chaque jour coupable : « Vous m'accusez de rébellion, ajouta-t-il, mais sachez qu'on n'est pas rebelle quand on respecte le droit de conquête. Des Français ont conquis le royaume, et Ferdinand l'a reconquis. Ceux-là seuls doivent subir la rigueur des lois qui ont tenté de renverser le gouvernement établi. Mais, après une capitulation, il ne faut pas se livrer à de nouvelles recherches. Le roi, par l'entremise de ses représentants, a signé une capitulation avec ses sujets, et cette capitulation a été, contre toutes les lois, indignement violée. En vain direz-vous qu'une vile femme (lady Hamilton) a induit Nelson à un acte aussi honteux : ce sera toujours un crime pour le gouvernement de ne pas avoir tenu ce qu'il avait juré. Ensuite le roi ne devait pas se dire reconquérant dans une publication imprimée, répandue dans tout le royaume, et dont voilà une copie. C'est ainsi qu'il a usé de tous les droits d'une conquête nouvelle, en abolissant la justice seigneuriale, en donnant une nouvelle forme à l'administration municipale, en détruisant tous les priviléges qu'il avait juré de respecter à son avénement au trône; il a fait tout cela en vertu des mêmes droits qu'avait son père conquérant le royaume sur les armées autrichiennes. Comme Charles, conquérant, ne parla jamais de rébellion, Ferdinand ne devait pas en parler, à sa reconquête. Notre patrie a été occupée successivement par presque toutes les familles princières de l'Europe; on devrait donc compter autant de rébellions que de nouveaux maîtres. » Ce langage hardi, ferme, logique, déconcerta les juges qui, ne sachant que répondre, donnèrent immédiatement des ordres pour la mise en liberté de l'archevêque. L'un d'eux alla jusqu'à lui demander le secours de ses prières : « Oui, oui, répondit malignement le prélat; car vous n'en avez que trop besoin. » Peu de jours après, il reparut à la cour, où il fut plus en faveur que jamais; la reine l'accueillit avec bienveillance et lui montra un exemplaire de son *Interrogatoire*, qui avait été imprimé et se trouvait alors dans toutes les mains. Cependant il ne put obtenir la réparation officielle qu'il croyait nécessaire à sa dignité avant de rentrer dans son diocèse. Sous le règne de Joseph Bonaparte, Capèce fit partie du conseil d'État, et s'y montra constamment le défenseur des droits de l'Église. Il empêcha la suppression de quelques évêchés, proposés par le ministre des cultes; mais il ne put, malgré tous ses efforts, prévenir l'abolition des ordres religieux. Selon lui, de pareilles mesures devaient, dans l'état actuel du royaume, entraver les progrès de la civilisation, et l'expérience prouva qu'il ne s'était point trompé. Appelé par le nouveau roi, Joachim Murat, au ministère de l'intérieur, il sut acquérir des titres à la reconnaissance publique dans ce poste éminent, où le comte Miot, son prédécesseur, avait laissé les plus honorables souvenirs. Naples lui dut l'organisation des musées, la fondation du collége de musique et de trois établissements pour l'éducation des jeunes filles, qui jusque-là avait été si négligée, même dans les plus grandes familles. Mais le tourbillon des affaires convenait peu au caractère pacifique de Capèce, et il donna bientôt sa démission. Joachim le nomma alors premier aumônier de la reine, président des institutions dont nous venons de parler; et plus tard, il lui conféra le titre de grand officier de la couronne et la grand'croix de l'ordre des Deux-Siciles. Toutes ces distinctions ne détruisirent point l'attachement de l'archevêque pour les membres de la dynastie exilée. Quand il eut appris la mort de Caroline d'Autriche, il alla, les yeux mouillés de larmes, porter cette nouvelle à Caroline Bonaparte, et lui fit ingénument l'éloge de cette princesse. Sur ces entrefaites, Napoléon, ayant convoqué un concile à Paris, voulut que Capèce y assistât. Celui-ci s'excusa d'abord sur son âge, sur la longueur de la route; mais pressé de nouveau par la reine, il écrivit, devant elle et dans son cabinet même, la lettre suivante à l'empereur : « Sire, plus l'honneur que vous me faites « est grand, plus ma reconnaissance doit être grande. « Mais il ne faut pas cacher la vérité aux souverains « Le concile ne sera peut-être pas d'accord avec vos « vues; et quand même il le serait, quelle autorité « auront les décisions d'un concile national célébré « dans votre palais et sous votre inspection? Si un « besoin politique vous suggère ce moyen, vous ré- « pandrez quelque ombre sur votre toute-puissance. » Il annonça que ce concile avorterait : « Un prêtre « pris à part, dit-il, peut être un poltron; mis en pré- « sence d'autres prêtres, il sera inébranlable et sup- « portera le martyre. » Napoléon reconnut depuis la justesse de cette observation. Après la chute de Murat, Capèce, fidèle à sa doctrine sur le pouvoir établi, s'empressa d'aller au-devant du prince de Palerme, second fils du roi, qui entra à Naples en même temps que les troupes autrichiennes commandées par Neipperg. Il lui fit hommage de ses statuts pour les maisons de jeunes filles, et, grâce à cette démarche, il conserva sa présidence que le ministre Medici voulait lui retirer. A cette époque, il appela l'attention du gouvernement sur sa conduite en 1799, demanda de nouveau une réparation publique, et écrivit à cette occasion une lettre à Pie VII, pour résigner son évêché. Depuis lors il ne quitta plus sa maison de Cappella-Vecchia, sur les hauteurs de Chiaja, et ne s'occupa plus qu'à cultiver les lettres et à former des collections d'objets d'art. Tous les étrangers de distinction, sans excepter les souverains, allaient le visiter dans sa retraite, ce qui fit dire au prince Henri de Prusse (et selon d'autres à l'infortuné Gustave III de Suède), la première fois qu'il lui fut présenté : « Quand on vient à Naples, il faut voir trois choses, « Pompéi, le Vésuve et l'archevêque de Tarente. » Sans le livre sur la haquenée, Capèce aurait été certainement revêtu de la pourpre romaine; et les explications qu'il en donna, dans une lettre adressée en 1833 au souverain pontife actuel, ne suffirent pas pour le justifier complétement. On lui reprochait en

outre d'avoir émis des opinions peu conformes à la discipline de l'Église, entre autres sur le mariage des prêtres, auquel il inclinait. Capèce-Latro mourut du choléra le 2 novembre 1836, à l'âge de 92 ans. Il avait publié : 1° *des Fêtes des chrétiens*, en italien, Naples, 1766, et Rome, 1772. 2° *De Legatis et Fidei commissis*, Rome, 1773, in-4°. 3° *Lettre à Catherine II, sur la Conchyologie de la mer de Tarente*, Naples, 1780, in-4°, en italien. L'impératrice lui envoya en réponse une magnifique croix d'or. 4° *Histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des droits du clergé sur les biens temporels*, en italien, Naples, 1788 et 1820. Cet ouvrage, écrit au sujet du tribut de la haquenée, est en même temps un abrégé de l'histoire des Deux-Siciles. 5° *Instruction canonique sur le baptême conditionnel*, Naples, 1793, et 1817, in-8°, traduite en français par l'abbé Clémaron. 6° *Éloge de Pie VII*, en italien, Naples, 1799, in-8°. Capèce le composa étant au château St-Elme. 7° Une dissertation *sur les Peintures du temple d'Isis à Pompéia*. 8° *De Antiquitate et varia Capyciorum fortuna*, Naples, 1830, in-4°. C'est l'histoire de cette illustre famille. 9° *Genethliacon Jesu Christi*, poëme de Scipion Capèce, précédé d'une préface latine de l'éditeur, Naples, 1831, in-4°. 10° Une traduction italienne de l'*Éloge de Frédéric II*, par Guibert, avec des notes, Naples, 1831, in-4°. Ceux qui désireraient plus de détails sur Capèce-Latro pourront consulter la notice que lui a consacrée le chanoine Candia, son ancien secrétaire, sous le titre d'*Elogio storico*, etc., Naples, 1837, in-8°, et les *Curiosités et Anecdotes italiennes*, Paris, 1842, in-8°, par M. Valery, qui l'avait connu pendant ses voyages en Italie. A—Y.

CAPEL (ARTHUR), fils du chevalier Henri Capel, se fit remarquer par ses excellentes qualités dès ses premiers pas dans le monde, et fut élu membre du parlement en 1640. Il présenta, en arrivant, une pétition des propriétaires du comté de Hartford, ses commettants, contre la chambre étoilée, les commissions extraordinaires et autres institutions de ce genre. Le parlement où il siégeait ayant été soudainement dissous, Capel fut nommé à celui qui commença le 3 novembre 1640, et qui devint si fameux sous le nom de *long parlement*. Lorsque la cité de Londres promit d'avancer 100,000 liv. sterl. pour payer les armées anglaises et écossaises et demanda des sûretés pour cette avance, Capel offrit d'être caution pour 1,000 livres, et plus de cent membres de la chambre l'imitèrent. Il vota ensuite l'accusation du comte de Stafford, démarche dont il témoigna, par la suite, un repentir sincère. Jusqu'alors il avait été opposé à la cour; mais, soit que le roi l'eût gagné, soit que les mesures adoptées par les communes lui parussent trop violentes, il changea de sentiment. Il fut fait baron en 1641. Plusieurs lords, parmi lesquels il se trouvait, signèrent à Yorck, le 13 juin 1642, une déclaration par laquelle ils attestèrent que le roi n'avait pas l'intention de faire la guerre au parlement. Deux jours après, Capel s'engagea à lever un corps de cent cavaliers pour le roi, et lui avança 12,000 livres en argent et en vaisselle. L'année suivante, Charles l'envoya en qualité de lieutenant général dans la partie septentrionale du duché de Galles et dans les provinces voisines. Capel ne tarda pas à y former une petite armée, qui donna beaucoup d'embarras aux troupes du parlement. La même année, le roi le nomma un des conseillers du prince de Galles; il parut, en 1645, comme un des commissaires du roi pour le traité d'Uxbridge, et fut ensuite employé dans l'ouest de l'Angleterre, surtout à Bristol, à Exeter et au siége de Taunton. Il déjoua un projet formé pour se saisir du prince de Galles, qu'il sauva encore dans deux autres occasions, notamment aux îles Sorlingues, d'où il l'emmena à Jersey. Capel fut alors envoyé à Paris, avec lord Colpeper, pour engager la reine Henriette à ne pas retirer son fils de Jersey. Il était si fort opposé au projet de faire passer le prince de Galles en France, qu'il offrit d'aller à Newcastle, où le roi était alors prisonnier des Écossais, pour y prendre ses ordres positifs sur ce point; mais nonobstant les motifs plausibles qu'il alléguait, et dont le principal était que la cour de France n'avait pas fait la moindre démarche efficace pour venir au secours du roi, l'avis de la reine prévalut. Capel, après le départ du prince, était resté à Jersey, lorsque les communes votèrent la vente de ses biens. En 1647, il alla à Paris, et obtint du prince de Galles la permission de retourner en Angleterre. Il s'embarqua en Zélande, et, après avoir fait sa paix avec le parlement, il se retira dans ses terres, où il vécut tranquille et se concilia l'affection générale. Quelque temps après, il saisit une occasion de se rendre auprès du roi à Hamptoncourt, et l'instruisit de tout ce qui s'était passé à Jersey avant que le prince de Galles quittât cette île, des raisons qui engageaient les membres du conseil à y rester, et de beaucoup d'autres particularités que Charles ignorait encore. Ce prince lui communiqua ses espérances et ses craintes, ainsi que les ouvertures que lui avaient faites les Écossais, ajouta que leur diversion en Angleterre ne pourrait obtenir quelque succès qu'autant que ses partisans la seconderaient, et invita Capel à ne pas négliger cette occasion et à réunir ses amis. Capel le lui promit, et, lorsqu'il jugea que le projet des Écossais allait s'exécuter, il écrivit à Paris pour que l'on envoyât le prince de Galles à Jersey, mit beaucoup d'ardeur à rallier dans le Hertfordshire des soldats pour le service du roi, et alla avec sa troupe joindre le comte de Norwich et le chevalier Charles-Lucas dans le comté d'Essex. Ayant réuni un corps de 4,000 hommes, ces fidèles Anglais s'enfermèrent dans Colchester, où ils soutinrent en 1645 un siége de soixante-dix-sept jours, durant lequel Capel déploya une énergie et une activité incroyables. La place, réduite aux extrémités, et déchirée par des divisions, ayant ouvert ses portes, Capel fut obligé de se rendre à discrétion au général Fairfax, qui, après lui avoir donné l'assurance d'avoir la vie sauve, l'envoya au château de Windsor, où il fut mis à la disposition du parlement, et décrété d'accusation par les communes.

Instruit de cette mesure, Capel écrivit aux communes que Fairfaix, après lui avoir promis la vie sauve, en avait informé la chambre. On demanda une explication au général, et Fairfaix répondit que la promesse de la vie sauve n'était relative qu'au traitement que les prisonniers auraient pu essuyer, suivant les lois de la guerre, à l'instant où ils se rendirent à discrétion; mais qu'il n'avait pu les garantir de l'action des lois civiles. Le parlement vota le bannissement de Capel et de quelques autres prisonniers; mais cette punition ne paraissant pas assez sévère, on l'enferma dans la Tour de Londres, et, le 1er février 1649, on décréta que les lords Capel et Goring, et d'autres prisonniers, seraient les premiers auxquels on ferait le procès. Capel s'évada le même jour; mais des recherches rigoureuses, et la promesse d'une récompense de 100 livres sterling offerte à quiconque le ramènerait, le firent découvrir deux jours après. Amené devant la haute cour de justice, il fut accusé de haute trahison. Sa défense roula principalement sur la promesse qui lui avait été faite lorsqu'il se rendit; mais ce motif ne fut pas admis. Ramené devant la cour, la partie publique conclut à ce qu'il fût pendu, et son corps partagé en quatre; et, à la cinquième comparution, il fut condamné à être décapité. Sa femme présenta alors au parlement une pétition qui occasionna de grands débats. Plusieurs membres, et Cromwell même, firent le plus grand éloge des belles qualités de Capel; mais Cromwell ajouta que c'était précisément ce qui le rendait un homme dangereux, et qu'en conséquence il voterait contre la pétition. Yreton en parle aussi comme d'un homme dont il avait peur. Le 9 mars, jour fixé pour l'exécution, Capel, qui depuis sa condamnation était enfermé au palais de St-James avec le duc de Hamilton et le comte de Holland, fut conduit avec eux à l'échafaud dressé devant Westminsterhall. Ses deux compagnons furent frappés avant lui. Capel, après avoir adressé aux spectateurs un discours touchant et rempli de sentiments de piété, présenta avec calme sa tête au bourreau. Tous les historiens se sont accordés pour rendre justice aux vertus éminentes de Capel, et surtout à son courage et à sa fidélité. Il laissa quatre fils et quatre filles. E—s.

CAPEL (Arthur), fils aîné du précédent, naquit en 1635. Il ne reçut d'abord, à cause du désordre des guerres civiles, qu'une éducation assez négligée; mais, parvenu à l'adolescence, il se livra à l'étude des langues savantes et des sciences avec tant d'ardeur, qu'il fit de très-grands progrès, surtout dans les lois et les mathématiques. Charles II, lors de son rétablissement, ayant égard à ce que le père avait souffert pour sa fidélité, créa le fils vicomte de Malden, et, en 1661, comte d'Essex. Cependant il se montra opposé à la cour: Charles, imputant cette conduite à quelque ressentiment secret, résolut de l'employer. Il l'envoya, en 1670, en ambassade en Danemark. Le gouverneur du château de Cronenbourg voulut exiger le salut du vaisseau qui portait le comte; celui-ci le refusa; le gouverneur fit tirer sur lui. Arrivé à Copenhague, le comte se plaignit; le gouverneur fut condamné à lui adresser des excuses. Cette affaire mit Essex en grand crédit à la cour. De retour en 1672, le roi le nomma membre du conseil privé et vice-roi d'Irlande. Sa conduite dans son gouvernement le fit généralement chérir. Il fut rappelé en 1677, parce qu'il se plaignait de ce que la régularité ne présidait pas à la gestion des finances de ce royaume. De retour en Angleterre, sa profonde connaissance des lois, son éloquence, sa réputation, le rendirent un des membres influents de la chambre haute. Il eut dans le conseil privé formé à la retraite du comte de Danby une grande part à la conduite des affaires, et devint un des commissaires de la trésorerie. En 1679, lorsque l'on agita dans le parlement la question relative à l'exclusion du duc d'York, le comte d'Essex vota contre cette mesure; mais sa haine bien prononcée contre le pouvoir arbitraire et contre les principes religieux de ce prince lui firent proposer, pour le cas où il hériterait de la couronne, des restrictions qui l'empêcheraient de rien innover dans l'État ni dans l'Église. Il resta néanmoins attaché au parti de la cour jusqu'au moment où il jugea qu'elle prenait des moyens violents. Désigné alors comme complice du complot du baril de farine (*voy.* Charles II), il résigna son emploi, et, depuis cette époque, se montra constamment opposé à la cour. Lorsque l'on présenta le bill d'exclusion pour la seconde fois, il le soutint avec chaleur, et proposa, dans le cas où on ne l'adopterait pas, de former une association entre les mains de laquelle on remettrait, durant la vie du roi, certaines villes comme sûretés des mesures que l'on prendrait. En 1681, il se réunit à quinze autres pairs pour présenter au roi une pétition, qu'ils avaient tous signée, pour supplier ce prince de ne pas assembler le parlement à Oxford, comme il l'avait annoncé. Il eut aussi des entrevues avec les personnes mécontentes du gouvernement. Toutes ces démarches le rendirent si odieux à la cour qu'il fut rayé de la liste du conseil privé. Accusé, au mois de juin 1683, de complicité dans la conspiration de Rye-House, ou le complot protestant, on l'envoya à la Tour, et, le 13 juillet, on l'y trouva la gorge coupée avec un rasoir. Le magistrat décida qu'il s'était donné la mort; mais on crut généralement qu'il avait été assassiné par son domestique, instrument d'hommes puissants. Il laissa sa femme, qui était fille du comte de Northumberland, un fils et une fille. E—s.

CAPEL-LOFFT, savant et poëte anglais, naquit à Londres, le 14 novembre 1751; et, après avoir étudié dix ans à Eton, un an à Cambridge, se mit sur les bancs de Lincoln's Inn, avait le projet de continuer la carrière judiciaire que son père suivait avec honneur; ce qui ne l'empêchait pas de consacrer la plus grande partie de ses loisirs à des études différentes, le français, l'hébreu, l'ancien saxon. Il se délassait aussi des lois de Wood et des commentaires de Blackstone par la poésie, faisant des odes, et essayant des tragédies. En 1775, deux ans après avoir perdu son père, le jeune Capel-Lofft fut porté sur la liste des membres du barreau. Il y

acquit de la considération plus comme légiste que comme orateur. Il maniait pourtant la parole avec facilité, et souvent il occupait la tribune à Westminster-Forum ou à d'autres clubs. Champion décidé de la cause de l'indépendance, il se donna beaucoup de peine pour empêcher la guerre lors du soulèvement des anciennes colonies d'Amérique. Il courut quelques risques lors de l'émeute de 1780 en essayant pour sa part de calmer ou de prévenir le tumulte. Sur ces entrefaites, la mort d'un de ses oncles, en lui donnant l'expectative d'un accroissement de fortune, lui fit prendre la résolution de résider à Troston (comté de Suffolk). C'est dans ce manoir héréditaire que dès lors il passa la meilleure partie de sa vie, partageant son temps entre ses études favorites et les fonctions de juge de paix qu'aiment tant à remplir les propriétaires d'Angleterre, et de temps à autre prenant part aux discussions politiques. Il fut ainsi amené à proposer, dans des assemblées de comté, deux adresses antiministérielles, l'une qui sollicitait l'éloignement des conseillers qui avaient suggéré au roi l'idée de la guerre contre les Américains, l'autre qui plaidait la cause de la réforme. Ces deux pétitions furent envoyées aux chambres. Peu de temps après, l'opinion sage et généreuse qu'il manifesta pour l'abolition de l'esclavage des nègres le fit recevoir membre de la société qui se formait à Philadelphie, dans le but d'accélérer l'instant de cette mesure si vivement réclamée. Il se déclara aussi contre la tyrannie avec laquelle on exigeait le serment du test, et contre les exagérations de Burke dans ses lettres sur la révolution de France. Ses principes déplurent à l'autorité supérieure; et il ne faut point chercher ailleurs la cause de la sévérité avec laquelle, en 1800, un ordre d'en haut biffa son nom de la liste des juges de paix. Une jeune femme sous le poids d'une sentence de mort lui avait, par les circonstances extraordinaires de son crime et par sa conduite depuis qu'elle avait été juridiquement convaincue, inspiré assez de pitié pour qu'il crût pouvoir, afin de demander et d'obtenir sa grâce, surseoir à l'exécution. Le résultat de cet effort inutile fut une injonction péremptoire de procéder au supplice, que la jeune condamnée subit avec un courage exemplaire; et, aux suivantes assises d'été (1800), la radiation dont nous avons parlé lui fut signifiée. Rendu dès lors à la vie privée, Capel se remit à plaider; et le public, par ses applaudissements, sembla vouloir l'indemniser de ce qu'il perdait, et protester contre la décision brutale qui venait de le frapper. Il eut aussi plus de temps pour ses travaux littéraires; et c'est à cette époque qu'il enrichit d'un grand nombre de morceaux plusieurs revues et *magazines*. L'établissement de l'*income tax* vint lui imposer un travail nouveau : nommé commissaire du commerce pour surveiller l'exécution de cette mesure financière, il s'occupa principalement d'asseoir et de répartir l'impôt de manière à le rendre le moins onéreux, le moins injuste possible. En 1814, il fut nommé commissaire rapporteur du bourg d'Aldborough. Les facilités qu'il espérait trouver sur le continent, pour l'éducation de ses filles, l'engagèrent, en 1816, à y passer avec elles. Il se rendit d'abord à Bruxelles, de là dans le voisinage de Nancy, puis, après un long séjour dans cette partie de la France, il se retira à Lausanne, et ensuite aux bains d'Allier près de Vevai. Dans l'automne de 1823, il vint séjourner à Turin, et n'en repartit qu'au printemps suivant. Déjà le germe de sa mort était dans son sein. Il expira le 26 mai 1824, à Mont-Calier. Capel-Lofft fut souvent une véritable providence pour les littérateurs. Il en aida beaucoup de ses conseils, de ses démarches, de son argent. Bloomfield surtout lui fut redevable de sa fortune littéraire (*voy.* Bloomfield); et la promptitude avec laquelle le critique de Troston sut apprécier les beautés originales du *Garçon de ferme*, qui avaient échappé à des Aristarques de Londres, ne fait pas moins d'honneur à son goût, que la chaleur avec laquelle il s'occupa des intérêts matériels du jeune poëte ne décèle en lui d'obligeance et de bonté. Cette bienveillance pour des hommes que d'autres eussent pu regarder comme des rivaux ne fut pas le seul mérite de Capel-Lofft. Véritable ami des lettres, il réalisait dans toute la force du terme le mot du peintre : *Nulla dies sine linea*. Son instruction était variée : les mathématiques, la jurisprudence, la poésie, la philologie, la critique, la musique, avaient chacune à son tour occupé l'activité de son esprit, et il pouvait parler de tout avec facilité. De là le charme des articles qu'il donna dans diverses publications périodiques, entre autres le *Miroir mensuel*. Il versifiait avec élégance, et alors, sans peut-être qu'il fût véritablement poëte, son langage se distinguait de la prose par une abondance d'images assez vives, et par ce style précis et ferme qui semble en quelque sorte encadrer la pensée dans les vers. Ce genre de talent devait en effet le rendre sensible aux beautés du poëme de Bloomfield. Il aimait particulièrement le sonnet; et son enthousiasme pour cette menue variété du genre poétique lui mettait souvent à la bouche le vers connu de Boileau. Byron, avec son amertume ordinaire, caractérise ainsi qu'il suit le protecteur de Bloomfield : « Capel-Lofft, esq., le Mécène des cordonniers, le grand faiseur de préfaces pour tous les « faiseurs de vers dans le malheur : c'est une sorte « d'accoucheur gratuit pour tous ceux qui désirent « se délivrer d'une quantité quelconque de poésies, « mais qui ne savent comment les mettre au jour. » Outre ses poésies, Capel-Lofft a publié plusieurs brochures de circonstance, et des ouvrages de droit dont quelques-uns ne sont que des réimpressions. Nous n'indiquons que les principaux : 1° *la Davidéide*, poëme épique en vers blancs, dont il n'écrivit que quelques chants. 2° *Eudosie, poëme sur l'univers* (en vers blancs) 1780. 3° Traduction de l'*Athalie* de Racine. 4° Traduction des livres 1 et 2 des *Géorgiques* de Virgile, 1784. 5° *Laure, ou Anthologie de sonnets sur le modèle de Pétrarque, en anglais, italien, espagnol, portugais, français et allemand*, avec traductions, préface, critique, etc., notes biographiques, et index. Une grande partie des traduc-

tions appartiennent à Capel-Lofft. Beaucoup de ces morceaux étaient jusque-là inédits. 6° *Principia cum juris universalis tum præcipue anglicani*, 1779, 2 vol.: c'est une collection de maximes jurisprudentielles qu'il essaye, suivant sa propre expression, de réunir en un système de principes généraux et municipaux. 7° *Eléments de la loi universelle.* C'est une traduction fort libre de l'ouvrage latin qui précède. 8° *La Loi de l'évidence*, par Gilbert, avec des additions considérables, 1792, 2 vol. in-8°. 9° *Cas judiciaires*, principalement au banc du roi (recueil de causes, motifs et décisions de 1772 à 1774). 10° Trois brochures sur la question anglo-américaine : 1° *Tableau des plans principaux à l'égard de l'Amérique* ; 2° *Dialogue sur les principes de la constitution* ; 3° *Observations sur l'adresse de M. Wesley.* 11° *Essai sur la loi des pamphlets.* 12° *Trois Lettres au peuple d'Angleterre sur la question de la régence* (1789). Il soutient que dans le cas où le monarque, devenu inhabile au gouvernement, n'aura point d'avance pourvu à cette vacance en désignant un régent, c'est au parlement à le nommer. 13° *Remarques sur les Lettres de M. Burke touchant la révolution de France*, 1790, et *Observations sur l'appel de M. Burke*, 1791. 14° Le 1er et le 2e livre du *Paradis perdu*, avec des notes qui portent principalement sur le rhythme. Cette édition se distingue par une ponctuation nouvelle qu'avait imaginée l'annotateur. 15° *Aphorismes tirés de Shakspeare*, 1812, 1 vol. VAL. P.

CAPELL (ÉDOUARD), savant critique anglais, né en 1713, à Troston, dans le comté de Suffolk. On a fort peu de détails sur sa vie, absorbée par une étude infatigable des ouvrages de Shakspeare. Il entreprit le premier de donner une édition fidèle de ce poëte. Cette édition, qu'il publia en 10 vol. in-8°, est précédée d'une introduction écrite dans le vieux langage anglais, et qui est regardée comme un morceau très-curieux. Il promettait de faire imprimer par la suite quelques autres volumes pour servir de commentaires aux œuvres du tragique anglais; mais comme il s'écoula beaucoup de temps avant l'accomplissement de cette promesse, plusieurs écrivains le prévinrent, en donnant des éditions de Shakspeare avec des commentaires qui rendaient les siens moins intéressants. Ils parurent cependant après sa mort en 1783, en 3 gros volumes in-4°, sous le titre de *Notes et Variantes de Shakspeare, suivies de l'École de Shakspeare, ou extraits de divers livres anglais qui existaient imprimés de son temps, par lesquels on voit d'où il avait tiré ses fables*, etc. Cet ouvrage était le fruit de près de quarante ans de recherches et de travail. Capell est aussi l'éditeur d'un volume de poésies anciennes appelées *Prolusions*. Il mourut en 1781. X—s.

CAPELLA (MARTIANUS MINEUS FELIX), auteur d'une espèce de petite encyclopédie en latin, mélangée de prose et de vers. L'époque à laquelle il écrivit n'a pas encore été bien déterminée ; quelques-uns la fixent à l'an 474 ou 490 avant J.-C., tandis qu'un critique récent recule le temps de son existence jusqu'au milieu du 3e siècle, sous les deux Gordien. Cassiodore nous dit qu'il était né à Madaure en Afrique, et lui-même se nomme *nourrisson d'Elice*, ville de l'Afrique propre (1). Sur les manuscrits de son ouvrage, il a le surnom de *Carthaginois* et le titre de proconsulaire, *vir proconsularis.* Il est probable qu'il a résidé quelque temps à Rome. L'ouvrage qui nous reste de lui est intitulé *Satyricon*, et est divisé en 9 livres. Les deux premiers, qui forment une sorte d'introduction aux sept autres, sont remplis par un petit roman philosophique et allégorique assez bien imaginé, mais dont le style est dur, obscur et barbare. Il est intitulé : *des Noces de la Philologie et de Mercure.* On y trouve une description du ciel, qui prouve que les idées mystiques de la philosophie platonicienne se rapprochaient singulièrement, à cette époque, des vérités du christianisme. Les autres livres sont consacrés aux sept arts libéraux. Le 3e livre est intitulé : *Grammaire* ; le 4e, *Dialectique.* Ce livre est divisé en 2 parties, dont la 1re comprend ce que nous nommons la métaphysique, et la 2e la logique. Le 5e livre traite de la rhétorique ; le 6e de la géométrie, et Capella emploie ce mot suivant son sens étymologique ; car ce livre contient un petit traité de géographie qui n'est qu'un court extrait de Pline et de Solin, et ce n'est qu'à la fin qu'on trouve quelques courtes généralités sur les lignes, les figures et les solides. Le 7e est intitulé : *Arithmétique*, et roule principalement sur les propriétés des nombres. Le 8e livre est consacré à l'astronomie ; il y fait tourner Vénus et Mercure autour du soleil, et, suivant Lalande, c'est là que Copernic a pris la première idée de son système. Le 9e traite de la musique, et n'est guère qu'un extrait d'Aristide Quintilien. L'édition la plus estimée de cet auteur est celle de Grotius, Leyde, 1599, in-8°. Elle est au nombre des prodiges littéraires, puisque Grotius, lorsqu'il l'entreprit, n'avait que quatorze ans, et seulement quinze lorsqu'elle parut. Il est probable qu'il fut aidé dans ce travail par Joseph Scaliger, qui le lui avait indiqué ; mais il est certain qu'il le fut par son père lui-même, comme il nous l'apprend : elle est d'ailleurs, quoique très-vantée, insuffisante, et pleine de fautes typographiques. Une bonne édition de cet auteur est encore à donner, et, comme il n'est pas tout à fait indigne de trouver un éditeur, nous croyons devoir indiquer toutes les éditions qui sont parvenues à notre connaissance : 1° l'*editio princeps* est in-fol., imprimée à Vicence en 1499, *cura Francisci Vitalis Bodiani* ; cette édition fut réimprimée à Modène l'année suivante (1500), sous le même format ; Bâle, chez H. Pierre, 1532, in-fol. La même a été réimprimée à Lyon en 1539, in-8° ; Bâle, 1599, in-fol. ; Bâle, *cum variis lectionibus et scholiis B. Vulcanii*, 1577, in-fol., imprimée avec les *Origines* d'Isidore ; vient ensuite,

(1) Ne pourrait-on pas aussi, par la ville qu'indique Martianus Capella dans ce vers :

Beata alumnum urbs Elissæ quem videt,

entendre Carthage, et supposer qu'il a simplement voulu dire qu'il avait reçu son éducation à Carthage, opinion qui se concilierait très-bien avec celle de Cassiodore ? D—R—R.

par ordre de date, l'édition de Grotius, dont nous avons parlé, et dont le titre est ainsi qu'il suit : *Martiani Minei Felicis Capellæ, Carthaginiensis, viri proconsularis, Satyricon, in quo de nuptiis Philologiæ et Mercurii libri duo, et de septem artibus liberalibus libri singulares omnes et emendati et notis sive februis Hug. Grotii illustrati : ex officina Plantiniana*, 1599, in-8°; Lyon, *apud hæredes Simonis Vincentii*, 1619, in-8°; le 9e livre a été inséré dans le recueil des anciens auteurs relatifs à la musique, par Meibom, Amsterdam, 1652; Lyon, 1658, in-8°; Berne, 1763, in-8°, *cura L. Walthardi*. Cette édition ne renferme que les deux premiers livres, c'est-à-dire l'ouvrage *de Nuptiis inter Mercurium et Philologiam*, Nuremberg, in-8°, 1794, *edente Jo. Ad. Goetz*. Cette édition, de même que la précédente, ne renferme que les deux premiers livres. Heinsius semble avoir fait une étude particulière de Martianus Capella, et a proposé, dans ses notes sur Ovide, beaucoup de corrections heureuses sur cet auteur. Munker, dans ses notes sur Hygin, etc., a donné beaucoup de variantes importantes prises d'un manuscrit de Leyde. — CAPELLA, poëte élégiaque, a été mentionné avec éloge par Ovide (*de Ponto*, 4, 16, 36). Il ne nous reste rien de lui. W—R.

CAPELLA (GALEAZZO-FLAVIO-CAPRA, plus connu sous le nom DE), né à Milan en 1487, se distingua dans les lettres. Phil. Picinelli dit que son nom de famille était CAPRA, et que ce fut à raison de la pureté de ses mœurs et de l'étendue de ses connaissances qu'on le surnomma *Capella*. Son rare savoir lui mérita l'estime et l'amitié de François Sforze, duc de Milan, qui lui donna la place de secrétaire d'État, et le chargea d'écrire son histoire. Il l'employa aussi dans plusieurs négociations importantes. Capella fut orateur de l'empereur Maximilien, et conservé dans ses fonctions, lorsque Charles-Quint devint maître de Milan. La fidélité de Capella envers son premier maître est digne d'être remarquée dans les diverses révolutions qu'éprouva sa patrie. Il mourut d'une chute de cheval dans une rue de Milan, après deux ans de souffrances, le 25 février 1537. On a de cet écrivain : 1° *de Rebus nuper in Italia gestis et de Bello Mediolanensi libri* 8, Nuremberg, 1532, in-4°; Paris, 1533, in-8°; Venise, 1535, in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé encore plusieurs fois. On le trouve aussi dans le *Thesaurus Antiquit.* de Grævius, t. 2, et dans les *Scriptores Rerum Germanicarum* de Simon Schard, t. 2. Il a été traduit en allemand, et en italien par Fr. Philipopoli, Venise, 1539, in-4°. C'est l'histoire des guerres du Milanais, de 1521 à 1530. Elle est écrite avec intérêt; mais on sent qu'il aurait été difficile à l'auteur d'être impartial. 2° *Historia belli Mussiani*; c'est l'histoire de la guerre faite près de Musso, sur le lac de Côme, par le fameux capitaine Jean-Jacques de Médicis; elle fait suite à l'ouvrage précédent, et fut imprimée dans l'édition de Strasbourg, 1538, in-8°; on la trouve aussi dans le *Thesaurus* de Grævius, t. 3, et avec l'*Histoire des Médicis* de Henri Dupuy, Anvers, 1634, in-12. 3° *Viennæ Austriæ a sultano Solimanno Turcorum tyranno obsessæ Historia*, Augsbourg, 1530, in-4°. 4° *De Rebus gestis Franc. Sfortiæ II, ducis Mediolani*, Venise, 1535, in-4°. 5° *Antropologia overo ragionamento della natura umana : la quale contiene le lodi e excellenza degli uomini, la dignità delle donne; la miseria d'amendue, et la vanità degli studj loro*, Venise, Alde, 1533, in-8°, ouvrage rare et recherché. On a encore de Galeazzo Capella même des harangues militaires imprimées à Francfort, en 1573. W—R et V—VE.

CAPELLE (le baron GUILLAUME-ANTOINE-BENOIT), ancien ministre, était, par la portée de son talent, destiné à être un habile et heureux administrateur du second ordre, lorsque, pour son malheur, les événements qui précipitèrent la fin du règne de Charles X le portèrent aux honneurs du portefeuille, pour lesquels il n'était pas fait, et que sans doute il n'avait jamais beaucoup désirés. Il naquit à Sales-Curan dans le Rouergue, le 9 septembre 1775, d'une famille honorable, qui avait exercé des emplois dans la magistrature. Quoique à peine âgé de quatorze ans, en 1789, il embrassa et proclama avec enthousiasme les principes du nouvel ordre de choses qui se développait à cette époque, et qui donnait à toutes les âmes honnêtes et franches des espérances sitôt déçues. Ce premier élan patriotique le fit distinguer de ses concitoyens, dans le district de Milhaud, et il fut élu député de cette ville à la fédération de juillet 1790. Nommé lieutenant de grenadiers dans le 2e bataillon des Pyrénées-Orientales, il y servait pendant les années 1792 et 93, et fut destitué en 1794 pour cause de fédéralisme. De retour à Milhaud, il s'y maria et commanda la garde nationale de cette ville jusqu'au 18 brumaire. Le gouvernement consulaire ayant été proclamé, il fut envoyé en députation à Paris par ses concitoyens. Il était en même temps chargé de solliciter pour sa ville quelques établissements qui lui manquaient. Capelle, sans négliger de faire les affaires de ses concitoyens, ne négligea point les siennes : il était recommandé au ministre Chaptal, qui lui donna un emploi dans ses bureaux au commencement de l'an 9. A la fin de la même année, le ministre le fit nommer secrétaire général du département des Alpes maritimes, d'où il passa en l'an 13, en la même qualité, dans le département de la Stura. Mais il lui fallait un poste de première ligne et où il pût déployer les talents qu'il se sentait pour l'administration. Après être resté à peine quelques mois à Coni, chef-lieu de la Stura, il se rendit à Paris pour solliciter une préfecture. Ses vœux ne furent accomplis qu'au bout de deux ans, et en février 1808, il devint préfet de la Méditerranée (Livourne). Cette nouvelle mission n'était pas sans difficulté : sa préfecture confinait avec les États de la princesse de Lucques et de Piombino qui était extrêmement jalouse de son autorité. Capelle, qui était doué de grands avantages extérieurs, trouva le moyen de se concilier la bienveillance de la princesse, sans rien sacrifier de ses devoirs d'administrateur. La plus parfaite intelligence régnait

entre eux ; cette intimité déplut à l'empereur, qui fut sur le point de destituer l'heureux préfet. Cependant il se contenta de le transférer à la préfecture du Léman (1810). Il y succédait à M. de Barante, père de celui qui siége aujourd'hui à la chambre haute, et qui s'était attiré la considération des Genevois, population assez difficile pour les administrateurs que lui envoyait Napoléon. Le baron Capelle l'éprouva : il fut d'abord d'autant plus mal vu de ses administrés qu'ils regrettaient vivement son prédécesseur. Ils inventèrent mille fables sur le chef qu'on leur donnait si inopinément. Une des plus accréditées fut qu'il avait été acteur ambulant. Cependant on finit par aimer Capelle, qui, bien qu'homme de plaisir, ce qui choquait la pruderie genevoise, était après tout un administrateur aussi habile que bienveillant. Il eut cependant quelque peine à se faire à certains usages des Genevois. Il y a eu toujours dans leur ville un grand nombre de réunions connues sous le nom de *Cercles*, et chaque cercle a son titre particulier. Il en existait un sous le titre de *Cercle de l'Egalité*. Cette dénomination déplut au préfet : il invita les membres à le changer, et comme ils s'y refusaient, il fallut un acte de l'autorité pour les y contraindre : ils prirent alors le titre de *Cercle des mêmes*. A la fin de 1813, les troupes alliées arrivèrent devant Genève le 29 décembre, et y entrèrent par capitulation le 30. Par suite de l'aveuglement dont Napoléon paraissait frappé, cette place était restée sans garnison et sans défense, malgré les fréquents avis du préfet, qui n'avaient servi qu'à l'irriter contre celui qui osait prévoir des malheurs et exprimer des craintes. Après avoir fait toutes les dispositions commandées par les circonstances, le baron Capelle se retira le 29 de Genève et le 31 du département, dont tout le territoire était déjà au pouvoir des Autrichiens. La défense de Genève était exclusivement confiée au général qui y commandait : mais le préfet avait blessé l'orgueil de Napoléon : un décret du 3 janvier 1814 le suspendit de ses fonctions et ordonna sa mise en jugement. Ce décret était accompagné d'une note officielle qui dénaturait les faits, et tendait à rendre les préfets responsables des événements militaires qui frappaient leurs départements. Une commission composée de trois conseillers d'État (Lacuée, Réal et Faure), fut chargée d'examiner les griefs imputés au baron Capelle, et cette commission, dont Faure fut le rapporteur, eut le courage de le déclarer non coupable. Cependant il ne recouvra sa liberté qu'à l'époque de la restauration. Le 10 juin 1814, Louis XVIII le nomma préfet de l'Ain ; et dans le mois d'octobre suivant, Monsieur, comte d'Artois, passant à Bourg, lui donna la croix d'officier de la Légion d'honneur. Capelle administrait paisiblement son département, lorsque l'enthousiasme qu'excitait le retour de Napoléon se communiqua dans les journées des 12 et 13 mars à la garnison de Bourg et à une partie de la population. Après avoir inutilement lutté contre l'incendie, il partit le 13 au soir pour aller joindre le maréchal Ney qui commandait à Lons-le-Saulnier une armée en marche contre Bonaparte : il arriva auprès de lui le 14 à quatre heures du matin, et entendit de sa propre bouche des protestations de fidélité. Le maréchal ayant, quelques heures après, abandonné la cause royale et proclamé Napoléon, manda le baron Capelle et ne négligea rien pour l'amener à imiter son exemple : celui-ci, s'étant refusé aux instances et aux ordres du maréchal, partit aussitôt de Lons-le-Saulnier par la Suisse, et de là se rendit à Gand, où il arriva peu de jours après le roi. Pendant le séjour de Louis XVIII dans cette ville, il fut chargé d'un travail pour la création de commissaires extraordinaires dont la mission eût été de suivre, dans l'invasion qui se préparait, chaque grand corps d'armée, d'employer tous les moyens propres à atténuer les maux de la guerre, à secourir les Français frappés par ces maux inévitables, et à rétablir l'ordre public et l'autorité royale. Il fut lui-même nommé commissaire auprès de l'armée du duc de Wellington ; mais cette mesure, n'ayant pas été agréée par tous les cabinets, resta sans exécution. Capelle, rentré en France à la suite du roi, fut nommé préfet du Doubs, et peu de temps après conseiller d'État honoraire. Il vint à Paris, en décembre 1815, faire dans le procès du maréchal Ney une déposition fort étendue, et fut un des témoins dont les éclaircissements parurent les plus importants à la chambre des pairs. Nommé conseiller d'État en service ordinaire, section de l'intérieur, le 1er janvier 1816, il fut très-souvent chargé de soutenir à la tribune les projets de loi présentés par les ministres, et put dès lors aspirer aux emplois les plus élevés. Par ordonnance du 24 août, il fit partie de la commission chargée : 1° d'examiner, de concert avec les délégués des puissances alliées, le montant des payements à faire en vertu de la convention du 20 novembre, à partir du 1er décembre 1815 jusqu'au 1er juin 1816 ; 2° de vérifier les payements faits pendant le même espace de temps ; 3° de constater la libération de la France envers les puissances étrangères pour les six derniers mois de l'exécution de la convention. Il devint en 1822 secrétaire général du ministre de l'intérieur ; puis, quand des combinaisons ministérielles l'éloignèrent de cette place en 1828, préfet de Versailles. Au mois de mai 1830, lorsque M. de Polignac jugea à propos de reconstituer le cabinet en substituant à MM. de Chabrol et de Courvoisier, démissionnaires, MM. de Peyronnet et de Chantelauze, un nouveau département fut créé, celui des travaux publics, et confié au baron Capelle. La dissolution de la chambre venait d'être prononcée, et il fallait agir puissamment sur les élections. Capelle passait pour avoir souvent exercé une habile influence dans les colléges électoraux ; et, sans être orateur, il savait exposer clairement à la tribune les affaires d'administration. On sait quel fut le résultat de cette combinaison ministérielle : l'adresse hostilement respectueuse des deux cent vingt et un amena les fameuses ordonnances. Dès ce moment, il n'y eut plus ni royauté légitime ni ministère ; il n'y eut qu'insurrection, puis l'établissement de la dynastie du 9

août. Capelle disparut au milieu de tous ces grands événements : il eut le bonheur de se soustraire aux recherches de la police, et subit, le 14 avril 1831, un jugement par contumace qui le condamnait à la prison perpétuelle, à la confiscation de ses biens, à la perte de tous ses titres. Il obtint il y a quelques années la permission de rentrer en France, et mourut dans l'obscurité en 1843. D—R—R.

CAPELLEN DE MARSCH (ROBERT-GASPARD BURNE DE), l'un des chefs du parti patriote, qui se prononcèrent avec le plus d'énergie pour le maintien de l'ancienne constitution hollandaise, était né le 30 avril 1743 à Zutphen, dans le duché de Gueldre. Élevé dans l'amour des lois, pour lesquelles ses ancêtres avaient sacrifié leur repos et leur fortune, il soupirait après l'époque où, devenu membre d'une assemblée délibérante, il pourrait demander le redressement des abus qui s'étaient introduits par la négligence des citoyens dans les diverses branches de l'administration. Il n'avait pas encore complété ses études, et déjà la politique l'occupait entièrement. Lui-même nous appprend (*Mémoires*, p. 12) qu'à l'université d'Utrecht, s'étant lié d'une étroite amitié avec son parent Capellen de Poll, toutes leurs conversations roulaient sur les intérêts de la Hollande et sur les moyens d'assurer son indépendance. A la sortie de l'école, il obtint une compagnie de dragons ; mais en 1769, ayant voulu donner sa démission, il éprouva, dit-il, un traitement qui lui fit connaître que l'on doit peu compter sur les promesses des princes. (Ibid., p. 20.) Il n'en conserva cependant aucun ressentiment contre le prince d'Orange, qui, dans cette circonstance, avait été trompé, puisqu'il avoua plus tard qu'on avait commis une injustice à l'égard de Capellen. Membre, par sa naissance, de l'ordre équestre de Zutphen, il fut admis en 1771 aux états de Gueldre ; et dès lors, ainsi qu'il en avait pris l'engagement, il ne laissa passer aucune occasion sans réclamer la suppression des abus et des mesures propres à soulager les paysans. En 1778, il mit au jour les mémoires d'Alexandre de Capellen, son trisaïeul ; et il y joignit une préface dans laquelle il développe le plan de gouvernement qu'il jugeait le plus favorable à la Hollande. Dès qu'il fut évident que le prince d'Orange songeait à s'emparer du pouvoir absolu, Capellen n'hésita pas à se mettre à la tête de l'opposition, sacrifiant ainsi tous les avantages auxquels il pouvait prétendre en servant les projets de la cour. Également ennemi du despotisme et de l'anarchie, il n'avait pas, comme on le lui a reproché, l'intention de faire abolir le stathoudérat ; au contraire, il jugeait essentiel au bonheur de la Hollande d'affermir cette autorité tutélaire, en réglant mieux ses attributions. Plusieurs fois il écrivit au prince d'Orange pour lui donner des conseils dictés par le désir d'épargner au pays les malheurs qui le menaçaient ; mais toutes ses lettres restèrent sans réponse. Voyant que ce prince continuait de favoriser le commerce des Anglais, malgré toutes les représentations qui lui avaient été faites à cet égard, il décida les états généraux à conclure avec la France un traité d'alliance défensive qui fut signé en 1785. Loin d'apaiser les partis, l'approche des Français suffit pour les enflammer davantage. Dans plusieurs provinces les orangistes et les patriotes en vinrent aux mains. Quelque temps les avantages se balancèrent de part et d'autre ; mais les Français s'étant retirés au moment même où le roi de Prusse faisait entrer en Hollande une armée de 30,000 hommes, il ne resta d'autre ressource aux patriotes que de chercher un asile dans les pays étrangers. (*Voy.* GUILLAUME V.) Capellen, cité devant la cour de Gueldre, fut déclaré coupable des crimes de rébellion et de lèse-majesté, et condamné, pour servir d'exemple et porter l'effroi, à perdre la vie sur un échafaud par le glaive de l'exécuteur de la justice. Cet arrêt fut rendu le 8 août 1788 ; mais, heureusement pour lui, Capellen était en France. Il crut devoir à lui-même et à sa famille de réclamer contre cette sentence dans des *Mémoires* écrits en langue néerlandaise, et qui furent traduits en français, Paris, 1791, in-8° de 528 p Cette traduction est de Capellen ; mais le style en a été retouché par Jean-Étienne Chappuis de Genève. Les pièces justificatives imprimées à la fin des *Mémoires* forment un recueil de documents précieux pour l'histoire des derniers temps de la république de Hollande. Capellen ne prit aucune part à la révolution de France, dont avec tous les vrais patriotes il dut déplorer les excès ; il partagea les débris de son immense fortune avec ses compagnons d'exil, réfugiés en France, et mourut aux environs de Paris, vers 1798. W—s.

CAPELLEN (TH.-FRANÇOIS VAN), vice-amiral, de la même famille que le précédent, né vers 1750, entra au service de la marine en 1772, et y obtint, en 1778, le grade de lieutenant de vaisseau. S'étant signalé en 1782, dans un combat qui eut pour résultat la prise d'une frégate anglaise, il fut nommé capitaine. C'est en cette qualité qu'il fut employé en 1793 dans la guerre contre la France, et qu'il commanda plusieurs croisières sur les côtes de Hollande, pour les garantir des entreprises des Français. Il eut encore dans cette guerre plus d'une occasion de se distinguer par son courage, et parvint au grade de contre-amiral. Il commandait, en 1799, une flotte de la Hollande devenue l'alliée des Français, lorsque les Anglais se présentèrent pour l'attaquer. Entraîné par ses équipages et cédant aux malheureuses circonstances où se trouvait sa patrie, il se rendit sans combattre avec toute sa flotte, et il passa en Angleterre, où se trouvait alors le stathouder, qui lui fit accorder une pension par le ministère anglais. Capellen ne revint en Hollande qu'en 1813 avec le prince d'Orange. Nommé vice-amiral, et chargé d'aller prendre possession des colonies hollandaises des Indes orientales, qui étaient rendues par la paix de 1814, il y resta avec le titre de gouverneur général. Il commanda ensuite une escadre dans la Méditerranée, et se joignit en août 1816, avec six frégates et un brick, à l'escadre britannique qui, sous les ordres de lord Exmouth (*voy.* ce nom), allait attaquer Alger. L'amiral

hollandais seconda puissamment les efforts des Anglais dans cette mémorable expédition. Placé dans un poste important, il rendit presque nul l'effet des batteries ennemies, et entretint longtemps contre elles le feu le plus vif. L'amiral anglais rendit ainsi justice à ses efforts dans le rapport qu'il fit à son gouvernement : « Je dois de la reconnaissance « et des remercîments à tous ceux qui étaient sous « mes ordres, notamment au vice-amiral Capellen « et aux officiers de l'escadre de Sa Majesté le roi « des Pays-Bas. Le souvenir de leurs services ne « cessera qu'avec ma vie. Jamais je n'ai vu plus « d'énergie ni de zèle. » De tels éloges ne restèrent pas sans effet. Capellen reçut la décoration de l'ordre du Bain et une épée d'honneur qui lui furent envoyés par le duc de Clarence; enfin la chambre des communes lui vota presque à l'unanimité d'honorables remercîments. D'un autre côté, le roi des Pays-Bas, son souverain, le décora de la grande croix de l'ordre de Guillaume. Cet illustre marin est mort en avril 1824. M—D j.

CAPELLO (BLANCHE), seconde femme de François de Médicis, grand-duc de Toscane. Elle était fille de Barthélemy Capello, un des nobles les plus considérés de Venise, nièce de Grimani, patriarche d'Aquilée, et alliée à toute la première noblesse; mais en 1563 elle fut séduite par Pierre Bonaventuri, jeune Florentin qui apprenait le commerce à Venise dans la maison de banque de Salviati. L'oncle de Bonaventuri était le chef du comptoir de Salviati; sa maison était tout proche de celle des Capello, et Bonaventuri, qui n'avait ni fortune ni famille, se donna pour parent des Salviati, et pour associé à leur commerce. Les charmes de sa figure et son adresse séduisirent Blanche, d'autant plus facilement qu'elle était alors sous l'empire d'une belle-mère qui la haïssait. Les deux amants se donnèrent, à l'aide de fausses clefs, plusieurs rendez-vous nocturnes; mais, craignant ensuite d'être découverts, ils s'échappèrent de Venise au mois de décembre 1563, emportant avec eux les joyaux les plus précieux de la maison de Capello. Les parents de Blanche, et plus encore ceux de sa belle-mère, manifestèrent l'indignation la plus violente, lorsqu'ils apprirent cet enlèvement. Ils prétendirent que tout le corps de la noblesse vénitienne avait été insulté en eux; ils firent arrêter comme complice Jean-Baptiste Bonaventuri, oncle du ravisseur, qui mourut en prison; ils obtinrent du sénat un ordre de courir sus à Pierre, avec une récompense de 2,000 ducats pour celui qui le tuerait; enfin ils envoyèrent sur ses traces des assassins qui le suivirent à Florence, où Bonaventuri s'était retiré avec sa maîtresse. A cette époque, Cosme Ier de Médicis régnait encore; mais dégoûté du pouvoir suprême qui avait été pour lui un constant exercice de dissimulation et de perfidie, il avait confié tous les soins du gouvernement à son fils François, dont le caractère était plus sombre encore, et plus sévère que le sien. François devait épouser Jeanne, archiduchesse d'Autriche; mais cette princesse avait trop d'orgueil et de froideur pour inspirer de l'amour. Bonaventuri, dès la première semaine de son arrivée à Florence, se mit sous la protection de François, et l'ambition ou l'avarice faisant taire en lui tout autre sentiment, il permit entre ce prince et sa femme une liaison scandaleuse. François chercha cependant à la dérober aux yeux du public jusqu'à son mariage avec l'archiduchesse, le 16 décembre 1565; mais dès lors, croyant n'avoir plus rien à déguiser, il introduisit Blanche dans son palais, en nommant Bonaventuri son intendant. La liaison de François avec Blanche blessait également, et Cosme Ier et la cour d'Autriche que les Médicis devaient ménager, et le peuple qui se plaignait de l'insolence et de l'avidité de la favorite. Son mari, dont l'arrogance devenait insupportable aux courtisans, et gênante pour elle-même, fut assassiné en 1570, par des gens que François avait apostés. Blanche cependant savait captiver toujours davantage le prince, par les charmes de son esprit, le piquant de ses manières, et l'enjouement de son caractère. Plus Médicis était sombre et sévère, plus il avait besoin d'être distrait par la vivacité et les grâces de la Vénitienne. Cosme Ier mourut en 1674; François avait deux frères qu'il détestait, et auxquels il craignait de devoir laisser son héritage; sa femme ne lui avait donné que des filles, et Blanche, qui avait eu aussi une fille de Bonaventuri, n'avait plus d'enfants depuis sa liaison avec le prince. Celui-ci désirait ardemment avoir un fils, même illégitime, dans l'espérance de le faire reconnaître pour son héritier. Blanche, désespérant d'en avoir elle-même, se décida à supposer une grossesse, et toutes ses mesures étant prises pour cela, elle parut délivrée, dans la nuit du 29 août 1576, d'un enfant qu'une femme du peuple avait mis au monde la veille : on le nomma don Antoine de Médicis. Le grand-duc, au comble de la joie, redoubla d'affection pour sa maîtresse; et celle-ci, pour n'être pas trahie, fit assassiner presque tous ceux qui avaient eu part à cette supposition; mais, contre l'attente du public et de Blanche, l'archiduchesse à son tour donna, l'année suivante, un fils à son mari; bientôt elle parut grosse de nouveau, et elle mourut en 1578, en couches d'un second enfant. François, touché de la mort de sa femme, et ébranlé par les représentations de ses frères et de quelques gens de bien, s'éloigna pour quelque temps de Florence, avec l'intention de rompre avec Blanche; il donna même à celle-ci l'ordre de quitter la Toscane; mais Blanche, pour conserver le cœur de son amant, mit en usage toute son adresse et tous ses moyens de séduction; elle gagna le confesseur du grand-duc, pour qu'il l'encourageât dans sa passion, et, moins de deux mois après la mort de l'archiduchesse, elle parvint à se faire épouser secrètement par François, le 5 juin 1578. Un mariage secret ne satisfaisait ni l'ambition de Blanche, ni les espérances du grand-duc, qui, ayant perdu son fils peu après sa première femme, en attendait un autre de la seconde. Il communiqua d'abord son mariage à Philippe II, roi d'Espagne, dont il recherchait la protection, plutôt que l'amitié, et, l'ayant fait approuver par ce

monarque, il résolut de l'avouer publiquement. Il fit déclarer au doge et à la république de Venise que son intention était de s'allier à eux par les nœuds les plus étroits, en prenant pour épouse une fille de St-Marc ; et les mêmes magistrats qui avaient diffamé Blanche Capello, et mis à prix la tête de son mari, s'empressèrent alors de la combler d'honneurs. Une déclaration des *Prégadi*, du 16 juin 1579, la nomma fille véritable et particulière de la république ; deux ambassadeurs, suivis de quatre-vingt-dix nobles, furent envoyés à Florence, pour solenniser en même temps l'adoption de St-Marc et le mariage. Ces deux cérémonies furent célébrées avec une grande pompe le 12 octobre 1579, et le mariage de Blanche coûta 300,000 ducats à la Toscane, dans un temps où la disette et des calamités de tout genre accablaient les peuples. Cependant le gouvernement du grand-duc devenait tous les jours plus odieux par l'abus que Blanche faisait de son pouvoir, et par l'arrogance et la cupidité de Vittorio Capello, son frère, qu'elle avait appelé à Florence, et qui était désormais le seul ministre et le seul favori du prince. Vittorio excita enfin tant de haine et de mécontentement, que François prit le parti de l'éloigner. Blanche, qui ne pouvait plus avoir d'enfant, et qui rencontrait beaucoup de difficultés à faire appeler à la succession don Antoine, son fils supposé, feignit par deux fois une nouvelle grossesse ; mais, soit qu'elle craignit de passer outre, ou que la vigilance des frères du grand-duc mit obstacle à ses artifices, elle déclara autant de fois s'être trompée, et elle chercha enfin à se réconcilier de bonne foi avec le cardinal Ferdinand de Médicis, le plus proche héritier du trône. Celui-ci, en 1587, céda aux instances de son frère et de sa belle-sœur ; au commencement d'octobre, il se rendit au Poggio a Caiano, maison de campagne des Médicis ; il y fut accueilli avec une grande tendresse par François et par Blanche ; il paraissait y être sensible, lorsque tout à coup, le 8 octobre, le grand-duc tomba malade ; le 10 octobre Blanche fut atteinte de la même maladie qu'on nomma fièvre intermittente. Le premier mourut le 19 octobre, à quatre heures du matin, et sa femme le lendemain à trois heures après midi. Ferdinand, qui déposa l'habit religieux pour succéder à son frère, et qui régna en Toscane d'une manière glorieuse, n'a pas échappé à l'accusation d'avoir empoisonné son frère et sa belle-sœur. En vain leurs corps furent ouverts publiquement par les médecins, en vain on indiqua des causes naturelles pour une maladie aussi subite : la mémoire de Ferdinand reste encore souillée par ce soupçon, et sa haine pour sa belle-sœur, qu'il appela dans quelques actes public *la détestable Blanche*, a été considérée, par beaucoup de gens, comme confirmant l'accusation du peuple. Siebenkees a écrit une vie de Bianca Capello, d'après les sources originales, Gotha, 1739, in-8° ; cette vie a été traduite en anglais par Ludger. Nous avons l'*Histoire de la vie et de la mort de Bianca Capello*, traduite de l'italien de Sanseverino, Lausanne, 1779, in-8°. Meissner a fait des aventures de Blanche un roman en dialogues qui a été traduit de l'allemand en français par Rauquil-Lieutaud, Paris, Didot, 1790, 2 vol. in-12 ; et par le marquis de Luchet, ibid., et même année, 3 vol. in-12, fig. S—S—I.

CAPELLO. *Voyez* CAPPELLO.

CAPELUCHE, bourreau de Paris, fameux par ses crimes, sous le règne de Charles VI. Digne chef d'une vile populace que la faction des Bourguignons encourageait au meurtre et au pillage, Capeluche ordonnait les exécutions, dictait ses lois dans Paris, et l'on obéissait. Il se fit livrer les prisonniers de Vincennes, qu'il promit de conduire au Châtelet, et qui furent bientôt égorgés sous ses yeux. Il força les portes du palais. Le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur vint au-devant de lui ; et, tandis qu'ils conféraient ensemble, le bourreau, se croyant devenu l'égal du prince, lui frappa dans la main en signe d'amitié. Cependant le duc, inquiet de voir croître de jour en jour les troubles qu'il avait excités lui-même, et redoutant l'empire que Capeluche avait pris sur la multitude, fit marcher des troupes qui se saisirent des principaux chefs. Capeluche fut arrêté, jugé sommairement et condamné à mort. L'échafaud était dressé aux Halles. Le valet du bourreau, devenant son successeur, s'apprêtait à lui trancher la tête : c'était son coup d'essai ; Capeluche lui donna froidement une leçon sur les mesures qu'il devait prendre pour ne pas le manquer. Il se mit ensuite à genoux, et reçut le coup mortel sans avoir montré la plus légère émotion. (*Voy.* l'*Histoire de Charles VI* par Jean Juvénal des Ursins.) V—VE.

CAPET (HUGUES). *Voyez* HUGUES.

CAPETAL (HENRI), originaire de Picardie, prévôt de Paris sous le règne de Philippe V, se rendit coupable d'un crime atroce que les lois punirent, et que l'histoire a retracé pour flétrir d'un éternel opprobre ce magistrat prévaricateur. Un riche homicide, détenu dans les prisons du Châtelet, fut condamné à mort d'une voix unanime. Il offrit une somme d'or considérable au prévôt, s'il voulait le soustraire au supplice. Le prévôt choisit un prisonnier innocent, sans fortune et sans appui, le fit pendre sous le nom de l'homicide ; et remit ce dernier en liberté sous le nom de l'innocent supplicié ; mais cette grande iniquité ne tarda pas à être découverte. Le roi indigné fit faire le procès à Capetal, et il fut pendu, en 1321, au même gibet où il avait fait pendre la victime de sa cupidité. V—VE.

CAPILA. *Voyez* KAPILA.

CAPILUPI (CAMILLE), de Mantoue, s'est rendu fameux dans le 16e siècle par un ouvrage intitulé : *lo Stratagema di Carolo IX, contra gli ugonotti*, Rome, 1572, in-4°, imprimé en italien et en français en 1574, in-8°, augmenté dans la version d'un avertissement du traducteur. C'est une relation de l'horrible massacre de la St-Barthélemy, dans laquelle l'auteur rend compte des motifs qui déterminèrent cette affreuse journée, des préparatifs qui la précédèrent, et des suites qu'elle eut. On doit être en garde contre les faits qu'il raconte ; mais on y trouve des choses curieuses. Capilupi, croyant faire beaucoup d'honneur à Charles IX et à son conseil,

s'attache dans sa préface à prouver que la St-Barthélemy était méditée. Le cardinal de Lorraine, qui se trouvait à Rome quand cet écrit parut, l'avait d'abord approuvé ; mais quand il sut qu'on avait honte en France de ce massacre, et que l'idée d'une telle boucherie préparée paraissait atroce même aux Italiens les plus forcenés, il chercha à en empêcher le débit. T—D.

CAPILUPI (LÉLIO), frère du précédent, né à Mantoue le 19 décembre 1498, se fit quelque nom par des centons qu'il composa avec les vers de Virgile, qui se trouvent ainsi appliqués à des matières dont ce grand poëte n'a pu avoir idée. Lélio Capilupi mourut à Mantoue, le 3 janvier 1560, deux jours après son ami Joachim du Bellay. Parmi les centons de Lélio, on remarque : 1° *Cento Virgilianus de vita monachorum quos vulgo fratres appellant*, imprimé d'abord à Venise, 1543, 1550, in-8° ; Rome, 1575, etc., réimprimé dans l'ouvrage intitulé : *Varia doctorum piorumque virorum de corrupto Ecclesiæ statu Poemata*, Bâle, 1556, in-8°, dans le *Regnum papisticum* de Thomas Kirchmaier, et encore dans les *Mémoires de littérature* de Sellengre, t. 2, 2° partie. 2° *Cento Virgilianus in fœminas*, imprimé dans les *Amores* de Baudius (*voy.* ce nom), et encore dans les *Schediasmata de eruditis cœlibibus* de God. Wagner, 1717, in-8°. 3° *Cento Virgilianus in siphillim*, etc. Les vers et centons de Lélio Capilupi ont été réunis avec ceux de ses frères, sous ce titre : *Capiluporum Carmina et Centones, ex editione Jos. Castallionis*, Rome, 1590, in-4°, rare : on a retranché de cette édition les centons obscènes et ceux contre les moines. — *Hippolyte* CAPILUPI, évêque de Fano, mort en 1580, à 68 ans, et *Jules* CAPILUPI, tous deux frères de Lélio, s'exercèrent à diverses sortes de poésies. — *Jules* CAPILUPI, leur neveu, fit aussi des centons qui, au jugement de Possevin, sont meilleurs que ceux de Lélio. (*Voy.* Olaus Borrichius, *Dissert. 3 de Poet. lat.* ; Baillet, *Jugements des savants*, etc.) A. B—T.

CAPISTRAN (JEAN DE), ainsi appelé de la petite ville de ce nom dans l'Abruzze, où il vit le jour en 1385, était fils d'un gentilhomme angevin, qui, ayant suivi Louis, duc d'Anjou, lorsque ce prince devint roi de Naples, avait fixé son séjour dans cette ville. Il alla faire son cours de droit civil et canonique à Pérouse, prit le bonnet de docteur dans l'une et l'autre faculté, s'y fit tellement estimer qu'on lui donna un emploi de judicature, dont il remplit les fonctions avec autant d'intégrité que d'intelligence. Ces qualités réunies à sa fortune lui procurèrent un mariage riche et honorable. Chargé par la ville de Pérouse d'aller négocier la paix avec Ladislas, roi de Naples, on l'accusa de favoriser, dans cette négociation, les intérêts de son ancien souverain. A son retour, il fut enfermé au château de Bruffa, et traité dans sa prison avec la plus extrême rigueur, pour avoir tenté de se sauver par adresse. La mort de sa femme mit le comble à ses malheurs. Les tristes réflexions qui l'occupèrent alors sur l'instabilité des choses humaines lui firent prendre la résolution de se consacrer à Dieu dans l'ordre de St-François. Il traita de sa rançon, vendit ses biens pour la payer, distribua ce qui lui restait aux pauvres, et alla, en 1415, se présenter chez les franciscains de Pérouse. Il n'y fut admis qu'après qu'on eut éprouvé sa vocation par des humiliations qui le donnèrent en spectacle dans une ville où il avait autrefois brillé par ses talents, sa fortune et ses emplois. Capistran s'acquit une grande considération parmi ses confrères, par la pratique exacte des vertus et des observances qui avaient formé le caractère primitif de l'ordre. Ses succès dans cette partie du ministère évangélique étendirent au loin sa réputation : on le rechercha pour les stations les plus renommées. Il prêcha avec éclat dans les principales villes d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, de Hongrie, laissant partout des monuments de son zèle et de sa charité. Il sut faire servir la grande confiance qu'il inspirait à rapprocher les cœurs désunis, à réconcilier les familles, à calmer les séditions populaires. Il rétablit la bonne harmonie entre la ville d'Aquila et le roi Charles d'Aragon. Il délivra la Marche d'Ancône des restes des Fraticelles, connus sous les noms de *Frerots* et de *Béroches*. Nommé deux fois vicaire général des observantins, il fit rédiger, dans un chapitre général, de sages constitutions pour le maintien de la discipline régulière, contribua à affermir la réforme de St. Bernardin de Sienne, dont il fut le disciple et l'apologiste contre ses calomniateurs. Les papes Martin V, Eugène IV, Nicolas V, Calixte III, l'employèrent dans les affaires les plus importantes de l'Église. Il fut député par eux en Orient, pour y rétablir la discipline dans les maisons de son ordre. Il travailla efficacement à prévenir les suites du schisme occasionné par la translation du concile de Bâle à Florence, et se trouva, dans ce dernier concile, du nombre des théologiens employés à la réunion des Grecs. Il remplit, à la satisfaction des souverains pontifes, les nonciatures de Lombardie, de France, et de Sicile. Envoyé légat en Allemagne, à la réquisition des princes, il parcourut la Bohême, la Moravie, la Hongrie, la Pologne, agitées par les hussites, combattit le fameux Rockysana, et convertit plus de 4,000 de ses sectaires. Mahomet II, après la prise de Constantinople, en 1453, menaçait l'Italie et l'Allemagne d'une invasion prochaine. Nicolas V et Calixte III chargèrent Capistran de prêcher une croisade contre ce farouche conquérant. Il s'enferma, en 1456, avec le brave Huniade, dans Belgrade, assiégée par le sultan en personne, avec une armée fière de son nombre et de ses victoires. On le vit partout aux premiers rangs, sur la brèche, bravant tous les dangers, animant les soldats, un crucifix à la main, et ne quittant jamais le champ de bataille qu'après que l'ennemi avait été repoussé. Tous les historiens lui attribuent la gloire d'avoir, dans cette occasion mémorable, autant contribué par son zèle à délivrer la ville, qu'Huniade par son courage et ses belles dispositions. Capistran survécut peu à ce triomphe. Il fut attaqué à Willach, en Carinthie, de divers maux à la fois. Les princes se firent un devoir d'aller le visiter dans sa maladie, et il termina sa carrière le 23 octobre 1456. Il fut béatifié en 1690, par Alexandre VII, et canonisé en

1724, par Benoît XIII. Parmi les ouvrages qui nous restent de lui, on distingue : 1° *de Papæ et Concilii sive Ecclesiæ Autoritate*, Venise, 1580, in-4° : ce traité est contre le concile de Bâle ; 2° *Speculum clericorum*, ibid ; 3° *Speculum conscientiæ*, ibid ; 4° *de Canone pœnitentiali*, ibid., 1584 ; 5° *Aliquot Repetitiones in jure civili*, ibid., 1587 ; 6° des traités *du Jugement dernier, de l'Antechrist, de la Guerre spirituelle, du Mariage, de l'Excommunication, de la Conception immaculée*, etc. Ses ouvrages contre les hussites n'ont jamais été imprimés. (*Voy.* les *Vies des Saints* de Baillet, octobre.) T—D.

CAPISUCCHI (JEAN-ANTOINE), savant jurisconsulte, cardinal, évêque de Lodi, naquit à Rome, d'une famille ancienne, le 21 octobre 1515. Il fut d'abord chanoine du Vatican, ensuite auditeur de rote. Pie V le fit préfet de la signature de grâce, le mit au nombre des cardinaux préposés pour le tribunal de l'inquisition, et le nomma gouverneur de Gualdo, avec le caractère de légat apostolique. Il mourut à Rome, le 29 janvier 1569, âgé de 53 ans. On a de lui des *Constitutions*, qu'il publia dans son diocèse de Lodi, où il tint un synode. — *Paul* CAPISUCCHI, oncle du précédent, fut, comme lui, chanoine du Vatican et auditeur de rote. Nommé évêque de Neocastro et vice-légat en Hongrie, il se distingua dans plusieurs négociations importantes qui lui furent confiées par les papes Clément VII et Paul III. Il calma les factions qui déchiraient la ville d'Avignon, et mourut a Rome, le 5 août 1639, âgé de 60 ans. V—VE.

CAPISUCCHI (RAIMOND), né à Rome en 1616, entra dans l'ordre des dominicains, et professa dans cette ville la théologie et la philosophie. Son mérite lui valut plusieurs emplois importants. En 1654, il fut fait maître du sacré palais ; Innocent XI le fit cardinal en 1681, et il mourut à Rome le 22 avril 1691. Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie, entre autres : *Controversiæ theologicæ selectæ*, Rome, 1677, in-fol. (*Voy.* les PP. Echard et Quétif, *Script. ord. Prædic.*) — *Camille* CAPISUCCHI et *Blaise* CAPISUCCHI, deux frères, de la même famille que les précédents, suivirent la carrière des armes. Le premier, après avoir donné des preuves de valeur à la bataille de Lépante, en 1571, commanda un corps de quatre cents gentilshommes à l'expédition de Tunis. Il se signala souvent dans les guerres des Pays-Bas, où le duc de Parme lui donna un régiment d'infanterie, en 1584. Il commanda avec distinction les troupes du pape en Hongrie, où il mourut en novembre 1597, dans sa 60e année. Blaise Capisucchi, son frère, marquis de Monterio, se distingua dans les guerres civiles de France, sous Charles IX, en coupant les câbles d'un pont que les calvinistes avaient jeté sur la rivière du Clain, devant Poitiers, en 1569. Ce pont fut entraîné par les eaux. Pendant la ligue, Blaise Capisucchi commanda la cavalerie du duc de Parme, et ensuite les troupes papales dans le comtat Venaissin, en 1594, et mourut à Florence après l'année 1613. Le P. Annibal Adam, jésuite, a fait en italien les éloges historiques de ces deux frères, Rome, 1685, in-4°. C. T—Y et V—VE.

CAPITEIN (PIERRE), né à Middelbourg en Zélande, vers 1511, étudia la médecine à Louvain et à Paris, prit le bonnet de docteur à Valence en Dauphiné, fut professeur à Rostock et à Copenhague, deux fois recteur de l'université de cette dernière ville, et médecin de Christian III. Il mourut le 6 janvier 1557. On a de lui : 1° *de Potentiis animæ*, 1550. 2° *Calendaria*. C'étaient des médecins presque toujours partisans de l'astrologie judiciaire, qui faisaient des almanachs dans les 15e et 16e siècles. 3° *Prophylacticum concilium anti-pestilentiale ad cives Hafnienses anno M. D. LIII*, impr. dans la *Cista medica Hafniensis* de Th. Bartholin. A. B—T.

CAPITEIN (JACQUES-ÉLISA-JEAN), nègre, né en Afrique, fut acheté, à sept ou huit ans, sur les bords de la rivière St-André, amené en Hollande, où il apprit la langue du pays, et se livra à la peinture. Il fit ses premières études à la Haye, apprit le latin et les éléments du grec, de l'hébreu et du chaldéen de mademoiselle Roscam, passa à l'université de Leyde, où il étudia la théologie dans l'intention d'aller prêcher la foi à ses compatriotes. Après avoir pris ses grades, il partit, en 1742, pour Elmina en Guinée. Les uns prétendent que Capitein y reprit ses mœurs idolâtres ; d'autres révoquent ce fait en doute. Grégoire, qui a rapporté tout ce qu'on sait de ce personnage, ne donne pas la date de sa mort ; il se contente de parler de ses écrits, qui sont : 1° une élégie en vers latins sur la mort de Manger, son maître et son ami. Grégoire en rapporte le commencement avec la traduction libre dans son ouvrage intitulé : *de la Littérature des nègres*. 2° *De Vocatione Ethnicorum*, dissertation qu'il composa pour son entrée à l'université de Leyde. 3° *Dissertatio politico-theologica de servitute libertati christianæ non contraria, quam sub præside J. van der Honert publicæ disquisitioni subjicit J. E. J. Capitein, Afer*, Leyde, 1742, in-4°. Il est assez singulier que ce soit un nègre qui ait soutenu cette thèse. Elle a été imprimée quatre fois, et traduite en hollandais par Wilhelm, Leyde, 1742, in-4°. 4° Des sermons en hollandais, Amsterdam, 1742, in-4°. On trouve le portrait de Capitein par Reynolds, dans le *Manuel d'histoire naturelle* de Blumenbach, traduit en français. A. B—T.

CAPITO (ATÉIUS), jurisconsulte romain, sous le règne d'Auguste. Son père avait été tribun, et fut un de ceux qui signèrent l'accusation contre Cassius. Atéius Capito, dit Tacite dans le livre 1er de ses *Annales*, fut un des plus habiles jurisconsultes de Rome : il devint tribun avec Aquilius Gallus, et fut consul avec Germanicus, l'an 746 de Rome. Il obtint, sous Tibère, des emplois considérables. On l'accuse de superstition, parce qu'il prétendait, quoiqu'il fût très-versé dans ce qu'on appelait alors le droit des pontifes, qu'il n'était pas permis de graver les images des dieux dans des anneaux. Flatteur adroit, il eut pour Tibère une honteuse complaisance. Cet empereur s'étant servi, dans un édit, d'un mot peu usité, quoiqu'il se piquât de parler avec élégance, manda les personnes qui passaient pour s'exprimer avec le plus de pureté, et, entre

autres, Atéius Capito, pour les interroger sur cette nouvelle expression. « Seigneur, lui dit celui-ci, « personne à la vérité ne s'est encore servi de ce « mot ; mais nous nous en servirons à l'avenir, par « le respect que nous avons pour ce qui vient de « vous. » Pomponius, moins courtisan, prenant la parole, dit : « Vous pouvez, César, donner aux « hommes le droit de bourgeoisie, mais non aux « mots. » Disciple d'Ofilius, Atéius Capito suivit constamment les opinions de son maître, et il a laissé des ouvrages qui sont cités avantageusement par Aulu-Gelle, Macrobe, Augustin, etc. Ses écrits étaient : 1° *Commentaria ad duodecim tabulas*; 2° *Conjectaneorum lib.* 270 *de pontificio jure*; 3° *de Jure sacrificiorum lib.* 10; 4° *de Senatoris Officio*, et un grand nombre de jugements. Il mourut l'an 23 de J.-C. M—x.

CAPITOLIN (JULES), JULIUS CAPITOLINUS, historien romain des 3e et 4e siècles de J.-C., est l'un des écrivains de l'histoire auguste. (*Voy.* SPARTIEN.) Jules Capitolin a laissé les vies d'Antonin le Pieux, de Marc-Antonin le philosophe (Marc-Aurèle), de Lucius Vérus, de Pertinax, d'Albin, de Macrin, des deux Maxime, de Maximin le Jeune, des trois Gordien, de Maxime et Balbin, qui sont imprimées avec les œuvres de Spartien. Les autres vies qu'avait composées Capitolin ne sont pas venues jusqu'à nous. La plupart des écrits de Capitolin sont dédiés à Dioclétien et à Constantin. J.-G. Moller a publié : *Dissertatio de Julio Capitolino*, Altorf, 1689, in-4°. Balthasar Bonifacio, dans ses additions au *Judicium de historicis qui res Roman. scripserunt*, blâme Charles Sigonio d'avoir reproché trop durement à Capitolin l'incorrection de son style, et les détails dans lesquels il entre : « C'est, dit-il, être in- « juste envers un écrivain qui mérite notre recon- « naissance ; car il est quelquefois utile de connaître « les détails, surtout lorsqu'il s'agit de grands « hommes, dont les moindres discours ou les par- « ticularités de leur vie privée sont toujours dignes « d'être conservés. » Il a été traduit en français, ainsi que les autres auteurs de l'histoire auguste, par G. de Moulines. (*Voy.* ce nom.) — *Corneille* CAPITOLIN, auteur du 3e siècle, dont nous n'avons aucun écrit, est cité par Trébellius Pollion, dans sa *Vie d'Odenat*, qui fait partie de ses *Trente Tyrans*. (*Voy.* POLLION.) A. B—T et D—R—R.

CAPITOLINUS (TITUS QUINCTIUS), frère du célèbre Cincinnatus, fut élu consul, pour la première fois, l'an de Rome 283 (471 ans avant J.-C.), avec Appius Claudius, père du décemvir. Quoique les plébéiens le regardassent comme un des chefs du parti de la noblesse, ils lui portaient une affection sincère, parce qu'ils connaissaient son penchant pour les mesures de douceur. Capitolinus était en cela très-opposé à son fougueux collègue, aussi le peuple l'en aimait-il davantage. Toutefois Capitolinus rendit à Appius le service signalé de l'arracher à la vengeance de la multitude, et proposa d'ensevelir toutes les haines dans un éternel oubli. Il fit ensuite adopter la loi de Voléron, qui portait que les tribuns seraient désormais élus par les curies, et non par les tribus. Ensuite Capitolinus marcha contre les Èques, et ces peuples, n'osant combattre un général dont les troupes préféraient sa gloire à leur propre vie, se tinrent cachés dans les forêts. Capitolinus ravagea leurs terres, et revint à Rome chargé d'un riche butin. Au milieu de leurs acclamations, les citoyens lui décernèrent le surnom de *père des soldats*, tandis qu'Appius n'était connu que sous celui de *tyran de l'armée*. Trois ans plus tard, Capitolinus fut nommé consul avec Q. Servilius Priscus, et ils surent adroitement occuper de guerres étrangères la multitude, toujours remuante. Vainqueur des Èques et des Volsques, Capitolinus fut honoré du triomphe. Le sénat et le peuple formèrent son cortége, et se rendirent avec lui au Capitole. Ce fut sans doute à cette occasion qu'il obtint le surnom de *Capitolinus*. L'an 289 de Rome, on le nomma consul pour la troisième fois, et il combattit avec avantage les Èques. Dans l'affaire de son neveu Céson, il prit en vain le parti de ce malheureux jeune homme. (*Voy.* CÉSON.) Le quatrième consulat de Capitolinus eut lieu l'an 308 de Rome, et fut remarquable par l'acharnement que les nobles et le peuple mirent dans leurs querelles politiques. Les Èques et les Volsques, empressés de profiter de ces dissensions, recommencèrent leurs courses sur le territoire de la république. On vit alors combien le peuple avait pour Capitolinus de respect et d'attachement. Les tribuns ne voulaient pas permettre que les citoyens prissent les armes ; Capitolinus harangua la multitude pour l'y déterminer, et les levées furent complétées dans le jour même. Les consuls battirent l'ennemi ; cependant ils n'osèrent pas demander le triomphe, parce qu'ils n'avaient vaincu que dans une seule action. Ils ne purent empêcher que, cette même année, le peuple romain ne donnât une preuve éclatante de cupidité et d'injustice. Les Ardéates et les Ariciens se disputaient un territoire : ils prirent les Romains pour arbitres, et ceux-ci s'emparèrent du terrain contesté. Les interminables dissensions entre le sénat et le peuple s'étant encore renouvelées, Capitolinus se fit constamment remarquer par un caractère doux et modéré. Il fut nommé *interroi*, pour décider si l'on élirait des consuls ou des tribuns militaires. Son cinquième consulat se rapporte à l'an 311 de Rome. Depuis dix-sept ans, il n'y avait point eu de *cens*, ou dénombrement ; Capitolinus et son collègue firent alors adopter l'établissement de la magistrature des *censeurs*. L'an 315 de Rome, il fut encore consul une sixième fois, et le sénat le chargea de nommer dictateur son frère Quinctius Cincinnatus, afin d'opposer une autorité toute-puissante à Sp. Mélius, accusé d'avoir voulu se faire roi. (*Voy.* CINCINNATUS et MÉLIUS.) Capitolinus eut ensuite le titre de lieutenant général du dictateur Mamercus Æmilius, pour combattre l'armée des Falisques, des Fidénates et des Véiens, qui furent vaincus. Il mourut probablement peu de temps après cette époque, puisque l'histoire ne fait plus mention de lui. D—T.

CAPITON (WOLFGANG-FABRICE), originairement nommé *Wolff Koepstein*, naquit en 1478 ou 80, d'un des premiers magistrats de Haguenau. Il

fit ses études à Bâle, prit le grade de docteur en médecine par complaisance pour son père; en théologie, par goût pour cette science; en droit, par circonstance. Ses talents, son savoir, ses manières agréables, lui procurèrent successivement la confiance de l'évêque de Spire; la place de prédicateur de celui de Bâle, et celle de secrétaire du cardinal Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence, qui, par considération pour son mérite, lui fit donner, en 1523, des lettres de noblesse pour lui et pour toute sa famille. Il était dans ce dernier poste, avec l'espérance fondée de pousser sa fortune beaucoup plus loin, lorsqu'il embrassa la nouvelle reforme, dont il répandit les premières semences à Bâle, et devint ensuite ministre à Strasbourg. Capiton se lia très-étroitement avec Œcolampade et Bucer. Il fut député avec le dernier à presque toutes les diètes de l'Empire, convoquées pour pacifier les différends de religion; à toutes les conférences qui eurent lieu pour trouver les moyens de réunir les luthériens et les sacramentaires. Dans la seconde conférence de Zurich, en 1523, il s'opposa à l'abolition violente du catholicisme, et proposa d'opérer la réforme par la voie d'instruction; il se trouva aussi au colloque de Marpurg en 1529. Député en 1530 à la diète d'Augsbourg, il présenta à l'Empereur, de concert avec Bucer, la confession de foi des sacramentaires, qu'ils avaient eux-mêmes dressée et fait approuver par le sénat de Strasbourg. Il s'aboucha cinq ans après à Bâle avec Calvin, porta les ministres à modifier leurs expressions sur la cène et sur l'efficacité des sacrements, afin d'aplanir les voies à une réunion avec ceux de la confession d'Augsbourg, d'où résulta l'accord simulé et éphémère de Wittemberg. Dans toutes ces démarches et plusieurs autres de la même espèce, Capiton et Bucer se rendirent suspects aux zwingliens sans gagner la confiance des luthériens, ce qui arrive ordinairement à tous les auteurs de transactions en fait de doctrine religieuse. On a de Capiton une lettre à Farel, parmi celles de Calvin, où il déplore amèrement les désordres qui régnaient dès lors dans les églises réformées, qu'il représente énergiquement comme une suite nécessaire du principe qui avait brisé le frein de toute autorité dans l'Église. Les subtilités, les modifications en matière de doctrine, auxquelles Capiton avait été obligé de plier son esprit pour concilier ensemble les luthériens et les zwingliens, l'avaient disposé à pousser encore plus loin sa complaisance. Ses liaisons avec Martin Cellarius en firent un prosélyte de l'arianisme : du moins, c'est l'idée qu'on s'en forme, en lisant sa lettre, qui sert de préface au livre de son ami, *de Operibus Dei*, Albe-Julie (Carlsbourg), 1568, in-4°, et qui lui valut, de la part des ministres unitaires de Transylvanie, l'honneur d'être nommé le premier de leurs hommes illustres. Il mourut de la peste à Strasbourg, en 1541, avec la réputation d'un des plus habiles théologiens de son parti. Ses ouvrages sont : 1° *Institutiones hebraïcæ, libri duo*; 2° *Enarrationes in Habacuch*, Strasbourg, 1526 et 1528, in-8°, fort rare; 3° *in Oseam*, ibid, 1528, in 8°; 4° *Responsio de missa, matrimonio et jure magistratus in religionem*, ibid., 1539 et 1540, in-8°; 5° *Vita Œcolampadii*, de concert avec Sim. Grynæus, 1617, in-8°; 6° *Hexameron Dei opus explicatum*, ibid., 1539, in-8°, etc. Sa seconde épouse, nommée Agnès, femme savante, le suppléait dans sa chaire de théologie lorsqu'il était malade. T—D.

CAPIVACCIO, ou CAPO DI VACCA (JÉRÔME), médecin du 16e siècle, né à Padoue, d'une famille noble, mourut en 1589, après avoir professé la médecine pendant trente-sept ans dans sa patrie, et s'être surtout adonné au traitement de la maladie vénérienne, avec lequel il avouait avoir gagné plus de 18,000 ducats. Ses œuvres ont été recueillies et imprimées à Francfort en 1603, 1 vol. in-fol. On en peut voir le détail dans la *Bibliotheca med.* de Manget. C. T—Y.

CAPMANI (DON ANTONIO DE), né en Catalogne vers le milieu du 18e siècle, fut, dans ces derniers temps, un des meilleurs philologues espagnols. Après avoir passé une partie de sa vie à Barcelone, il vint s'établir à Madrid, fut reçu membre de plusieurs académies, et mourut en 1810. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, dont les principaux sont : 1° *Théâtre historique et critique de l'éloquence*, Madrid, 1786-1794, 5 vol. in-4°; 2° *Philosophie de l'éloquence*, ibid., 1777, in-8°; 3° *l'Art de bien traduire du français en espagnol*, ibid., 1776, in-4°, précédé d'un savant discours sur le génie des langues, et suivi d'un dictionnaire figuré de la phrase dans les langues espagnole et français; 4° *Dictionnaire français-espagnol*, Madrid, 1805, in-4°, précédé d'une bonne dissertation sur les deux langues comparées ensemble; 5° *Discours analytique sur la formation des langues en général, et particulièrement de la langue espagnole*. Parmi les autres ouvrages de Capmani, on distingue des *Mémoires historiques sur la marine, le commerce et les arts de Barcelone*, Madrid, 1779-92, 4 vol. in-4°, publiés par ordre et aux frais de la junte du commerce de Barcelone. On attribue au même auteur un *Discours économique et politique en faveur des artisans*, qui fut publié en 1778, in-4°, sous le nom de don Ramon-Miguel Palaccio, et qui traite de l'influence des associations et des maîtrises sur les mœurs du peuple. V—VE.

CAPNION. *Voyez* REUCHLIN.

CAPOBIANCO, né dans un village de la Calabre vers 1785, fut affilié de bonne heure à la fameuse association des *carbonari*, qui s'étendait alors dans toutes les provinces du royaume de Naples, et y acquit une si grande influence que le gouvernement alarmé résolut d'employer tous les moyens pour s'en défaire. Le général Jannelli fut chargé de l'arrêter, et il réussit, par des promesses et par des invitations, à le faire venir à Cosenza, comme capitaine de la garde urbaine de son pays, sous prétexte de prendre part à une fête offerte aux autorités de la province. Après avoir assisté au banquet donné par le général dans son hôtel, et au moment où il allait rejoindre les hommes qui l'avaient accompagné, Capobianco fut arrêté par des gendarmes et livré à une commission militaire qui le condamna à mort. Il fut décapité sur la place de Cosenza. Il était doué

d'une étonnante facilité de remuer, par le talent de la parole, les passions populaires. Le gouvernement le regardait comme le chef le plus influent et le plus redoutable des *carbonari*, et son nom, cité dans toutes les histoires modernes du royaume de Naples, vit encore, après lui, entouré des plus terribles souvenirs. G—RY.

CAPODISTRIAS (JEAN, comte DE), naquit à Corfou, en 1780, d'une famille roturière, mais riche. Son père était boucher, et, ce que l'on trouvera sans doute bizarre, c'était une notabilité dans ce pays. Jean se destina d'abord à la profession de médecin, et alla étudier à Venise. Il fut même quelque temps chirurgien dans les armées françaises ; mais les événements politiques changèrent bientôt ses projets. Lorsque la république des Sept-Iles se forma sous la protection russe, le père de Capodistrias reçut de l'amiral Ouchakow, qui vendait tout, une place dans le sénat des Sept-Iles et le titre de comte. Jean revint alors à Corfou ; et, lorsque le traité de Tilsitt rendit les Sept-Iles à la France, il passa au service de la Russie. On lui donna d'abord un emploi secondaire dans les bureaux du comte de Romanzow, mais bientôt son avancement fut rapide. Après avoir été envoyé près de l'ambassadeur russe à Vienne, il fut chargé de la partie diplomatique à l'armée du Danube dont Tchitchagow avait le commandement, et il eut le bonheur de préparer le traité de Bukharest, qui, en établissant la paix entre Alexandre et Mahmoud, rendait au premier la libre disposition de forces considérables. Lorsque ces forces vinrent se joindre à la grande armée russe, en 1813, Capodistrias se rendit avec Tchitchagow au quartier d'Alexandre, et il se livra sous ses yeux aux fonctions diplomatiques. Ce fut l'origine de sa fortune. Le czar apprécia ses talents, aima sa manière de voir qui s'accordait parfaitement avec la sienne ; et dès lors le nom de Capodistrias fut attaché aux divers traités d'alliance que la Russie contracta en Allemagne. Il eut beaucoup de part avec le comte de Metternich aux conférences de Prague, aux plans de coalition contre la France, et à l'accession de l'Autriche. A la fin de cette même année il fut un des commissaires envoyés en Suisse pour y annoncer que l'intention des alliés était de ne point déposer les armes avant d'avoir fait rendre tout ce que la France avait enlevé à ce pays. Cette déclaration fut suivie d'une note qui engagea la nation helvétique à se donner une constitution adaptée à ses mœurs et à ses usages. Cette démarche eut un plein succès ; et le gouverment suisse, s'il n'autorisa pas le passage, n'apporta du moins aucun obstacle à ce qu'il s'exécutât. Après le triomphe des alliés, Capodistrias resta en Suisse jusqu'au 27 septembre 1814 (1), et il y exerça sur les actes généraux du gouvernement la part d'influence naturellement acquise aux Russes par les derniers événements. Il fut ensuite appelé au congrès de Vienne ; et c'est principalement d'après ses instructions que furent terminées les affaires de la Suisse. Il eut plus d'une fois en cette circonstance à lutter contre les prétentions de quelques cours allemandes, et surtout de l'Autriche. Le retour de Bonaparte vint couper court aux arrangements diplomatiques; mais cette interruption fut de peu de durée. Le 30 juin 1815, Capodistrias se trouvait à la suite de l'empereur russe à Haguenau, lors de l'arrivée des plénipotentiaires français chargés de conclure un armistice avec les puissances alliées. Chaque souverain nomma un commissaire pour s'entendre avec ces envoyés, auprès desquels Capodistrias représenta Alexandre dans une conférence dont le résultat fut le renvoi des plénipotentiaires avec une note qui, entre autres conditions de la paix, exigeait que la personne de Napoléon fût remise à la garde des monarques alliés. Capodistrias suivit Alexandre à Paris, et fut un des ministres chargés de la paix définitive avec la France. Il signa en conséquence le traité du 20 novembre 1815. A la fin de cette même année il revint en Russie, où il fut créé secrétaire d'État au département des affaires étrangères. En 1816, tandis que le général d'Auvray était chargé de régler la démarcation des frontières de Pologne entre la Russie et la Prusse, Capodistrias eut à déterminer les liquidations et compensations à opérer entre les deux puissances. La faveur dont il jouissait ne fit dès lors que s'accroître. Seul il partageait avec le comte d'Armfeldt le privilége de prendre vis-à-vis d'Alexandre, dans certaines circonstances, une initiative que ne se serait permise aucun ministre. En 1818, il assista aux conférences de Carlsbad, et il eut encore part à toutes les décisions du congrès d'Aix-la-Chapelle. L'état de la France et la propagande libérale excitaient alors l'inquiétude des souverains. Alexandre surtout se crut appelé à contenir cet esprit qui caractérise le 19ᵉ siècle. Il eut dans Capodistrias un homme qui comprit parfaitement ses vues et qui les servit de tous ses talents. Cependant tout ce que la France demandait des monarques à Aix-la-Chapelle lui fut accordé. Il convenait à la Russie que cette puissance reprît, sinon un grand ascendant, du moins assez de force pour balancer la puissance des deux grandes monarchies germaniques. A la fin du congrès, Capodistrias se rendit à Vienne, puis en Italie, et enfin à Paris où le soin de sa santé sembla d'abord l'occuper exclusivement ; mais où les circonstances de son séjour produisirent une vive sensation. Voyant du reste fort peu de monde, il recevait fréquemment des membres du corps diplomatique. Il dépêchait des courriers à St-Pétersbourg et en Italie. Il eut aussi des conférences avec le président du conseil et le ministre en faveur, Decazes. La censure et le changement de la loi des élections qui survinrent bientôt parurent n'être que le résultat des insinuations de l'envoyé russe. Une liaison plus marquée entre les cours de Paris et de St-Pétersbourg suivit ce changement total du système politique de la France. L'Angleterre ne vit pas ce concert entre les deux

(1) C'est à cette époque qu'il publia son *Rapport présenté à S. M. l'empereur Alexandre sur les établissements de M. de Fellenberg à Hofwyl, en octobre* 1814. Ce rapport eut deux éditions, la même année, Genève et Paris, 1814, in-8°. D—R—R.

cabinets, sans quelques alarmes ; aussi de Paris Capodistrias passa-t-il à Londres. Il y arriva sur une fort belle frégate russe, montée par trois cents hommes de la garde. Son voyage cependant passait pour n'être qu'une simple visite au régent. Les explications qu'il donna calmèrent un peu la susceptibilité britannique, sans toutefois l'endormir complétement. Le cabinet de St-James, dirigé par Castlereagh, n'était que trop porté à se faire illusion sur les dangers de la prépondérance russe, à cause des dangers plus grands encore qu'il voyait dans le propagandisme libéral. Bientôt pourtant l'Espagne, Naples et d'autres États cédèrent à ce propagandisme, et firent des révolutions dans un sens contraire à la sainte alliance, tandis qu'Ypsilanti levait l'étendard de l'indépendance en Moldavie, et que la Grèce s'apprêtait également à secouer le joug musulman. Il y a tout lieu de croire que ces deux derniers événements ne furent pas étrangers au cabinet de St-Pétersbourg, et que le comte Capodistrias, qui de Londres revint par Dantzick rejoindre Alexandre à Varsovie, y eut quelque part. Toutefois il dut prêter appui à l'insurrection hellénique plutôt qu'à la tentative des principautés, ainsi que le prouve la froideur avec laquelle la Russie répondit aux ouvertures d'Ypsilanti. Ce chef aventureux tenait encore la campagne lorsque Capodistrias parut au congrès de Laybach. La question d'Iassi n'y occupa pour ainsi dire que la Russie; et l'on sait quelle réponse fut faite par Alexandre aux demandes d'Ypsilanti. Le confident du czar ne prit pas une part moins importante et moins impérieuse aux événements de l'Italie, et il rédigea un mémoire sur les modifications du gouvernement représentatif qui rendraient cette forme convenable aux États de la Péninsule. L'année suivante (1822), des bruits de guerre entre la Russie et la Sublime Porte coururent; et, lors du retour de Tatichev, le baron de Strogonow et Capodistrias furent spécialement consultés. Tous deux étaient supposés favorables aux Grecs (1). Mais le résultat des conférences fut que les Grecs n'eurent à espérer de l'autocrate russe d'autres secours, ostensibles du moins, que des souscriptions. Capodistrias y contribua pour de fortes sommes. Il ne parut point au congrès de Vérone, et dirigea le département des affaires étrangères pendant l'absence du comte de Nesselrode. Il continua ensuite à siéger au conseil d'État, toujours investi de la confiance de son maître et consulté sur tous les objets de quelque importance. Il usa alors de beaucoup de rigueur contre les jésuites. Malgré le peu de sympathie que lui inspiraient les doctrines de liberté, il ne cessa pas de protéger la cause des Grecs, et il parut se souvenir que lui-même était Ionien. D'ailleurs, comme membre du cabinet russe, il ne pouvait que voir avec plaisir tout ce qui tendait à circonscrire la puissance ottomane. Il souffrait donc qu'on le comptât au nombre des principaux philhellènes, et il était en correspondance avec M. Eynard. Devenu empereur par la mort de son frère, Nicolas ne témoigna pas moins d'estime à Capodistrias que son prédécesseur. A cette époque, le diplomate ionien, qu'Alexandre avait fait comte et qu'il avait décoré lui-même, en 1817, de la croix de son ordre en brillants, était de plus grand'croix de St-Vladimir, chevalier de Ste-Anne, et enfin grand'-croix de St-Léopold d'Autriche, et de l'Aigle rouge de Prusse. Les républiques même avaient cru devoir lui faire leur offrande; et le 27 mai 1816 le grand conseil de Lausanne l'avait déclaré citoyen du canton de Vaud. Un champ plus vaste, mais plus difficile, allait s'ouvrir devant lui. Enfin trois puissances européennes, la Russie, la France et l'Angleterre se réunirent pour la cause des Grecs; et l'on ne peut douter que les efforts de Capodistrias n'aient été pour beaucoup dans cette détermination. Mais, en déférant ainsi au vœu de l'Europe, et jusqu'à un certain point à celui de la nation russe, qui voit dans les Grecs ses coreligionnaires, l'intention des trois cabinets n'était ni de faire de la philanthropie sans utilité pour la Russie, ni de donner des encouragements aux révolutions. Il fut même insinué de leur part aux hommes influents de la Grèce que l'Europe enfin pourrait intervenir en leur faveur, s'ils donnaient des garanties en adoptant un gouvernement stable. Jamais peut-être la Grèce n'avait été si loin de cet accord, de cet ordre que lui demandaient les puissances. Deux partis, deux congrès (l'un dans Égine, l'autre à Castri), se disputaient le pouvoir. L'activité de deux philhellènes anglais, Cochrane et Church, nouvellement arrivés en Grèce, assoupit ces divisions; et un congrès définitif, où les députés des deux partis furent réunis, ouvrit ses séances dans Trézène. Une des premières opérations de cette assemblee fut l'élection d'un président qui dut avoir la puissance exécutive. Il avait été posé en principe que, puisque des rivalités funestes armaient les familles les unes contre les autres, le président serait élu parmi des étrangers. Cependant il était bien naturel que le choix tombât sur un homme qui connût la langue et les usages du pays. Tous ces motifs, et plus que cela sans doute l'appui de la Russie, concoururent à faire tomber le choix sur Capodistrias (14 avril). On invita aussitôt le noble comte à se rendre au poste d'honneur qui lui était confié; et en attendant on installa un gouvernement provisoire composé de George Mavromikhali, J. Marki, Milaïki et Janet Maxo. En même temps lord Cochrane fut nommé grand amiral, et Church généralissime des forces de terre. Bientôt les puissances protectrices signèrent le célèbre traité du 6 juillet 1827, que suivit la bataille de Navarin; et l'on apprit que le nouveau président, après avoir obtenu l'assentiment de l'empereur Nicolas, assentiment non douteux comme on peut le supposer, avait accepté le poste éminent que lui décernaient les Grecs. Cependant il ne mit pas à s'y rendre beaucoup de célérité. De St-Pétersbourg il s'était rendu à Vienne, à Berlin, à Paris, s'occupant sans doute de gagner la bienveillance des souverains, et surtout de les rassu-

(1) Cette même année parurent, à Paris, des *Remarques historiques et politiques sur les Grecs* (in-8°), que l'on attribua au comte de Capodistrias. L'auteur du *Dictionnaire des anonymes* ne balance pas à les mettre sous son nom. V—VE.

rer sur l'ambition moscovite. Un objet non moins important, c'étaient les finances du nouvel État. Le déficit était complet, et le président fit tous ses efforts pour provoquer de nouveau les dons volontaires, stimuler la munificence des gouvernements, et enfin réaliser un emprunt. Le congrès de Trézène, peu de jours après la nomination du président, avait décrété un emprunt de 3,000,000 de piastres, hypothéqués sur les domaines nationaux, et chargé Capodistrias de le négocier partout et aux meilleures conditions possibles. Cet emprunt, le troisième que contractait la Grèce, devait avoir, entre autres emplois, celui d'assurer les intérêts des deux premiers. On comprend d'après cela que les contractants ne durent pas être nombreux. La victoire de Navarin et l'influence personnelle du président donnaient pourtant quelques espérances. Enfin on le vit arriver à Naupli de Romanie sur un vaisseau anglais, le 18 janvier 1828. Il était temps. De nouvelles discussions avaient éclaté; les deux partis de Grivas et de Fomorata s'étaient canonnés dans Naupli; Corinthe était aux Rouméliotes; Samos, Hydra, Spezzia, formaient comme des républiques indépendantes. Enfin on parlait hautement de regarder les délais du comte comme une abdication, d'élire un autre président, et de se brouiller ainsi avec les puissances, lorsque Capodistrias parut. Quoique la réception fût pompeuse et brillante, le président se rendit à Egine, où il reçut la démission des gouvernants provisoires. La question vitale alors, pour l'existence du nouveau gouvernement et pour la marche générale des affaires, était le plus ou moins de fidélité qu'on mettrait dans l'exécution de la constitution decrétée à Trézène l'année précédente. Capodistrias s'était entretenu sur ce sujet avec les chefs qu'il avait trouvés à Naupli. Après plusieurs conférences avec les membres du gouvernement provisoire et avec le sénat, il commença par établir un conseil de vingt-sept membres, lequel dut partager avec lui la direction et la responsabilité des affaires jusqu'à l'ouverture de l'assemblée nationale. Ce conseil, qualifié de *panhellénique* (ou pour toute la Grèce), fut divisé en trois sections, finances, intérieur, armée et marine, chargées de préparer les travaux ou objets des délibérations générales. La convocation du congrès était fixée au mois d'avril. Mais le lendemain (31 janvier) un autre décret annonça que la situation critique de la Grèce et la continuation des hostilités ne permettaient pas encore de mettre en vigueur dans son entier la constitution, que le gouvernement provisoire serait réglé conformément au Panhellénion, et qu'en conséquence le sénat abdiquait ses fonctions de corps législatif. Cette violation des lois fondamentales fit assez prévoir que le président s'appliquerait toujours à mettre plus ou moins artificieusement sa volonté à la place de celle de la majorité. L'histoire doit dire que jusqu'à un certain point cette détermination était juste et consciencieuse. La crise de la Grèce était de celles où la dictature seule peut sauver l'État, pourvu que cette dictature tombe aux mains d'un homme aussi ferme qu'habile. Ces deux avantages, le président les réunissait. Ses talents, nul ne les révoquait en doute; son amour du bien était sincère : et par le bien, il entendait le bien-être des individus, la richesse sociale, l'ordre qui en est la base, et le développement des industries, qui en est la conséquence. Il tenait moins aux libertés, et principalement à celle du port d'armes qu'il détestait, et à celle de la presse, que tout ce qui s'était passé en Europe lui faisait redouter. Avec de telles idées, avec l'habitude de ce mécanisme gouvernemental moderne si puissamment développé par Napoléon et importé depuis par tous les souverains dans leurs États, on conçoit combien il devait sentir d'éloignement pour ces chefs indisciplinables, toujours rivaux, toujours aux prises, fiers de leurs sauvages exploits et entourés chacun d'une bande, au milieu de laquelle ils étaient comme des rois ou des chefs de clans dans le moyen âge. Ces restes de la vieille féodalité, Capodistrias voulait les abattre définitivement. L'homme qu'on a représenté comme le fauteur de l'aristocratie était au contraire un de ses ennemis les plus redoutables. S'il eût vécu, peut-être aurait-il été le Richelieu de cette petite terre de Grèce. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne peut qu'approuver et admirer sa fermeté, son désintéressement, ses hautes lumières et sa constance. Ses proclamations ne cessaient de rappeler aux Grecs l'union, la modération, gages nécessaires et au prix desquels seuls les souverains de l'Europe consentaient à envoyer des secours. L'économie la plus stricte régnait dans toutes les parties du service, en attendant les subsides promis et sur l'arrivée ponctuelle desquels il avait la prudence de ne pas trop compter. Des écoles d'enseignement mutuel semaient les germes de l'instruction sur l'antique terre des beaux-arts et des lettres. Une banque nationale fut créée; et le président contribua pour une forte somme aux premiers fonds. La marine et l'armée réorganisées, ou plutôt organisées pour la première fois, furent façonnées en même temps à la discipline et aux manœuvres. Un décret ordonna la levée d'un homme sur cent pour l'armée régulière. La piraterie, qui avait flétri le nom grec dès l'ouverture de la guerre, fut sévèrement réprimée; et la destruction du repaire de Carabuse intimida au moins pour un temps les corsaires. Une commission mixte remplaça le tribunal des prises dont les jugements entachés de partialité avaient excité de trop justes réclamations. La Morée fut divisée en sept épitropies ou préfectures. L'île de Poros eut un arsenal et une fonderie. Les familles ruinées par la guerre furent secourues. L'agriculture fut encouragée, et elle reçut de grands développements. Des routes furent percées ou réparées; les villes infectes et hideuses, de temps immémorial, commencèrent à s'assainir, à prendre quelques embellissements. Des indices de peste s'étant manifestés dans certains cantons, principalement dans les îles d'Hydria et de Spezzia, des mesures sévères prévinrent l'extension du mal, mais en même temps profitèrent singulièrement à l'autorité du président. Des cordons sanitaires dans les districts continentaux, une force maritime autour des îles infectées ou suspectes préludèrent au désar-

mement de tous ceux qui ne faisaient point partie de l'armée, et par là tous les partis furent mis hors d'état de rien entreprendre contre le président. Ils s'en aperçurent lorsque le danger fut passé; mais leurs réclamations furent vaines et le décret resta. Du reste, les puissances alliées appuyaient ces mesures civilisatrices et bienfaisantes. L'effet en devenait plus frappant de jour en jour. Un agent français apporta 500,000 francs, en promettant sous peu des sommes considérables; et il fut assuré de la part de la Russie que l'empereur personnellement avait souscrit dans l'emprunt national pour 2,000,000 de francs. La guerre aussi se faisait avec assez d'avantages. Les corsaires grecs prenaient grand nombre de bâtiments chargés de farines et de munitions de guerre pour l'armée d'Ibrahim. Tripolitza depuis longtemps avait été évacué. Les ports de Coron, Modon, Navarin, les golfes de Patras et de Lépante étaient bloqués par les Grecs. Une flottille croisait devant Arta et le golfe Ambracique pour seconder les mouvements de Church. Toutefois, de ce côté, le défaut d'ensemble nuisit. Enfin pourtant l'amiral Codrington parut, et l'armistice du 6 août, entre ce commandant britannique et Méhémet-Ali, stipula l'évacuation de la Morée et la restitution des prisonniers. Un événement plus décisif encore vint combler l'espoir de ceux qui voulaient l'affranchissement de la Grèce. Une expédition française apportant des sommes importantes et donnant l'assurance d'un subside, parut devant Naupli. Alors toutes les garnisons égyptiennes qui restaient en Morée capitulèrent; et la péninsule entière fut libre du joug ottoman. Malheureusement l'intervention française se bornait à la péninsule; des conférences furent entamées à Poros, où l'on invita la Porte à envoyer un agent; mais les Grecs, abandonnés à leurs propres forces, ne réussissaient qu'imparfaitement à conquérir la portion de leur pays au nord de Corinthe et des golfes de Naupli et de Lépante. Cependant, grâce à la diversion des Russes alors en guerre avec la Porte, grâce aussi à l'activité du président pour les levées, l'instruction et l'organisation des troupes, D. Ypsilanti était maître de la Livadie, de la province de Talanti, de Salone; Ketso Tsavellas battait les Turcs à Lomotico; Tretzel occupait les défilés d'Agrypnos. Cet état de choses était à lui seul l'éloge le plus flatteur du président. L'année 1828, en finissant, voyait sur vingt points différents des écoles, des maisons d'orphelins, des hôpitaux. L'isthme de Corinthe était hérissé de redoutes. 20,000 familles étaient revenues de Zante et des îles voisines dans le Péloponèse. Les troupes françaises, en commençant leur évacuation, laissaient des chevaux, des munitions, un matériel de guerre. L'impôt était perçu régulièrement pour la première fois, et les charges diminuées rendaient pourtant un produit quadruple. L'année 1829 vit enfin un budget de dépenses et de recettes régulier. Le produit quadruple se montait à 25,000,000 de piastres turques. Six épitropies maritimes avaient été créées, et l'on comptait en tout treize départements. Le protocole du 16 novembre qui, en déclarant que les puissances prenaient la Morée et les Cyclades sous leur protection, avait en quelque sorte limité la Grèce libre à ces deux contrées, semblait être reconnu insuffisant et attendre une modification que le temps et la guerre amèneraient. Effectivement, au commencement de 1829, Missolonghi, Vonitsa, Lépante, passèrent des mains des Turcs à celles des Grecs. Mais pendant que tout semblait annoncer l'aurore des beaux jours de la Grèce, des dissentiments se manifestaient parmi quelques ambitieux. L'opposition des trois membres de l'ancien gouvernement provisoire était devenue si menaçante que le président se crut obligé de les enfermer dans un fort. Beaucoup de leurs créatures étaient de même ou incarcérées ou consignées dans leurs maisons. Les nobles voyaient avec indignation les emplois civils, les grades militaires confiés à des étrangers, ou à des hommes de naissance inférieure qu'ils traitaient hautement d'incapables. Ils haïssaient surtout le frère du président, Augustin de Capodistrias, commandant de l'armée de Lépante, et une émeute fut organisée contre lui parmi ses propres troupes. Un autre frère du président, Nério de Capodistrias, dirigeait la police, et à l'aide d'un conseil, dont il était le chef, découvrait sans cesse des complots et de noires intrigues. L'assemblée nationale, remise de jour en jour sous des prétextes divers, était invoquée par les ennemis du président que sa répugnance à la convoquer rendait suspect. Enfin il fut forcé d'en ordonner la convocation; mais ses batteries avaient été si bien dressées que cette chambre fut presque entièrement à lui. Il ne lui fut pas aussi facile de rallier quelques philhellènes qui ne pouvaient supporter l'idée d'avoir tout sacrifié pour donner une nouvelle province à la Russie. Le général Church, les colonels Heydeck, Fabvier et d'autres personnages encore se retirèrent, ne pouvant pas marcher avec le président. En un sens leur départ fut pour lui une heureuse circonstance: c'étaient des obstacles. Mais combien il était fâcheux que de tels défenseurs fussent devenus des obstacles! Sur ces entrefaites arriva la ratification du protocole des conférences de Londres, qui modifiaient le protocole du 16 novembre, en substituant à la limite formée par l'isthme de Corinthe et les deux golfes adjacents une ligne du golfe de Volo à celui de l'Arta, et annexant Négrepont aux Cyclades. Mais elles condamnaient la Grèce à rester sous la souveraineté de la Porte; et au fond, ajoutait le diplomate chargé de faire connaître ce changement, les puissances ne doutent pas que le président ne fasse incessamment rentrer les troupes grecques dans les limites du territoire placé sous leur garantie par l'acte du 16 novembre 1828. Le président répondit à cette étonnante communication avec autant de fermeté que de noblesse, et sans attendre l'avis du congrès. « Jamais, dit-il dans sa réponse à l'envoyé britannique, le protocole du 16 novembre ne m'a été signifié. Il n'est pas plus en mon pouvoir aujourd'hui qu'à la fin de l'année précédente, de transporter d'Athènes en Morée et dans les Cyclades les malheureuses populations des provinces

situées au nord de l'isthme de Corinthe. Le gouvernement n'obtiendrait cette réparation ni par les voies de la persuasion, ni par celles de la force, etc. » Ces remontrances produisirent leur effet, et les diplomates de Londres cherchèrent un autre biais. Tandis qu'ils s'épuisaient sur ce travail, le président recevait les félicitations du congrès, lui soumettait le budget de l'année qu'il obtenait sans peine, faisait l'abandon complet de son traitement de 162,000 francs, et engageait tous ses employés à bien comprendre que la Grèce ne pouvait encore donner que de faibles indemnités et non de véritables appointements. Au Panhellénion le congrès substituait vingt-et un membres, choisis par le président sur une liste dressée par le congrès, et six membres au choix du président seul. Ces vingt-sept membres formeraient un sénat (*gérusie*). Le gouvernement provisoire ainsi constitué devait préparer la loi définitive sur les bases précédemment arrêtées, mais avec cette modification importante que la puissance législative se composerait de deux chambres et du chef du pouvoir exécutif. De nouvelles écoles, des récompenses pour les militaires et les marins, un ordre de chevalerie, un système monétaire furent ensuite votés. Un nouveau projet d'emprunt occupa aussi l'assemblée, et fut adopté. Mais de toutes les mesures c'était peut-être la plus difficile à réaliser. D'énormes dépenses, des pertes effroyables à réparer après huit ans d'une guerre d'extermination, une stagnation cruelle d'affaires commerciales dans une contrée sans capitaux, sans limites et sans souverain définitif, creusaient sans cesse l'abîme du déficit et de la misère publique, malgré d'incontestables améliorations dans le sort des peuples et dans les revenus du gouvernement. Le président sut obtenir de la France, qui avait manifesté l'intention de discontinuer son subside mensuel, tout le complément de 1829, avec l'espérance de nouveaux bienfaits lorsque ceux-ci auraient porté leurs fruits; et 700,000 francs de M. Eynard allégèrent encore les embarras pécuniaires. Les puissances avaient promis leur garantie pour l'emprunt, mais cette garantie se faisait attendre, et cependant les besoins devenaient plus pressants. La conférence de Londres, toujours occupée des limites et du choix du monarque qu'elle donnerait à la Grèce (car il avait été décidé par les cabinets que définitivement la Grèce serait monarchique), avait imaginé de faire tomber la couronne sur la tête du prince Léopold de Saxe-Cobourg. En même temps la limite occidentale de la Grèce, dégagée cette fois de tout vasselage, eût été l'Aspropotamo (ancien Achéloüs). Le président se récria sur cet arrangement qui enlevait à la Grèce l'Acarnanie et l'Athamanie, et sur le silence que l'on gardait relativement au point le plus urgent, l'envoi de fonds. Il écrivit au prince pour lui donner quelques instructions sur la marche à suivre en Grèce, lui demandant s'il était décidé à changer de religion pour n'être pas antipathique à ses nouveaux sujets, et lui conseillant d'apporter au moins un million d'argent. Cette lettre détermina le prince à refuser le sceptre; et certes ceux qui lui en ont fait un reproche n'ont pas voulu comprendre les faits. Au reste, il est clair que Capodistrias parlait ici en ministre russe autant qu'en président de la Grèce; il trouvait cruel que tant de sacrifices n'aboutissent en dernière analyse qu'à enlever à son gouvernement une région si pleinement à sa convenance. L'effet des lettres du président fut donc de forcer les plénipotentiaires de Londres à reprendre la double question qu'ils croyaient avoir terminée. Il eut à peine le temps d'en voir le dénoûment; car les dispositions en faveur du prince Othon et d'une ligne du golfe de Volo à l'Arta, sans suzeraineté de la Porte, n'étaient encore que des confidences diplomatiques, lorsqu'une vendetta digne des temps de barbarie trancha les jours du président. Longtemps il avait contenu les partis à force d'adresse et d'argent; mais l'argent manquait, l'adresse devenait inutile. Les soldats mal payés murmuraient; et l'on se plaignait surtout que le congrès ne fût pas convoqué. L'opposition acquérait ainsi chaque jour de nouvelles forces, et des complots se tramaient dans l'ombre. Le président fut averti de se tenir sur ses gardes. Cependant il prit peu de précautions: le dimanche 9 octobre 1831, en se rendant à l'église de Naupli, il aperçut deux hommes vêtus de riches costumes albanais dont le velours disparaissait sous les dorures. C'étaient George et Constantin Mavromikhali, l'un fils, l'autre frère de Pétro Mavromikhali, détenu depuis le mois de janvier dans la prison de la citadelle. Le premier lui tire un coup de pistolet dans la tête, le second lui plonge son yatagan dans le bas-ventre. Capodistrias tomba mort sans pouvoir proférer une parole. Ses gardes tuèrent Constantin sur la place. George se réfugia dans la maison du résident français, qui refusa de le livrer à la fureur du peuple, mais qui le remit aux magistrats: ceux-ci le condamnèrent à mort.— On peut consulter sur Capodistrias un grand nombre de lettres pour et contre lui insérées dans les journaux allemands, anglais et français à l'occasion de sa mort (M. Eynard se distingua parmi ses défenseurs), et de plus: *Notice sur le comte J. Capodistrias*, par Stamati Bulgari, Paris, 1832; *Détails de la correspondance de M. Dutrone avec le président Capodistrias*, Paris, 1831, in-8°; *Lettres et Documents officiels sur les derniers événements de la Grèce qui ont précédé la mort de Capodistrias*, Paris, 1831, in-8°. VAL. P.

CAPON (GUILLAUME), artiste anglais, né à Norwich, le 6 octobre 1757, commença par étudier l'art de peindre le portrait sous la direction de son père, qui était un artiste de quelque mérite. Mais bientôt sa vocation pour l'architecture se déploya si fortement que ses parents le confièrent aux soins de l'habile Novosielski. Sous la direction de ce maître, Capon, après avoir assisté à la construction du théâtre de l'Opéra de Londres, dessina la salle de spectacle et quelques autres bâtiments des jardins du Ranelagh, et peignit un grand nombre de décors tant pour ceux-ci que pour l'Opéra. Ses relations lui firent connaître beaucoup d'Italiens, et en se perfectionnant dans leur langue, il puisa dans ses conversations avec eux des notions sur le caractère

des monuments d'Italie. Ces notions compensèrent en quelque sorte le tort qu'il avait eu comme artiste de ne point visiter la péninsule, qui reste encore, en dépit des variations que la mode fait subir au goût, le plus beau musée d'architecture connu. Il faut ajouter que les occupations de Capon ne lui laissèrent guère le temps de ce voyage. Parmi ses ouvrages d'architecture, nous devons mentionner le beau théâtre qu'il éleva pour lord Alborough à Belan-House (comté de Kildare), en 1794; mais ce qui lui assure un rang des plus élevés, ce sont surtout les décors magnifiques dont il enrichit les théâtres de Drury-Lane et de Covent-Garden. Le célèbre acteur Kemble, qui présidait par lui-même au premier de ces deux établissements, s'était proposé d'opérer une révolution scénique dont son génie supérieur embrassait simultanément toutes les parties; et, pour arriver à ce grand but, il fallait élever, élargir les idées, rectifier, épurer le goût du public. Entrant dans les mêmes vues, Capon seconda son ami de la manière la plus utile, et l'on peut dire sans exagération que personne plus que lui, parmi les entours de Kemble, ne put s'attribuer une aussi large part dans les améliorations que l'art dramatique reçut à cette époque. Rien de plus beau comme art, rien de plus fidèle comme imitation que les décors de cet architecte. Cette fidélité qu'il poussait au plus haut degré n'était pas chose vulgaire et facile. Capon partait de ce principe, bien simple en théorie, mais sujet à beaucoup de difficultés dans la pratique, qu'un lieu quelconque, palais ou prison, campagne ou place publique, doit être représenté par le décorateur tel qu'il existait à l'époque à laquelle l'auteur dramatique place son action. Or, après des siècles écoulés, il peut se faire que la physionomie du pays ait subi des changements graves; et des monuments souvent il ne reste que des ruines. Tel a presque toujours été le cas pour les décors de Capon. Dans ces occasions, ce qui subsiste encore des débris d'un monument, et ce qu'on peut recueillir de renseignements descriptifs dans les écrits du temps et quelquefois par des plans ou des dessins, voilà les seules ressources que l'artiste ait à sa disposition. Les travaux continuels de Capon et la disposition particulière de son esprit lui avaient donné une connaissance si profonde de l'ancienne manière d'être des hommes et des choses; il la sentait si vivement, que, sur des bases fragmentaires, il reconstruisait magnifiquement par la pensée, et bientôt par le pinceau, les monuments et les sites qui n'existent plus. Si l'on veut comprendre comment Capon avait acquis ce tact divinatoire par lequel il ressuscitait les monuments anciens à l'aide de quelques pierres, comme Cuvier à l'aide d'os épars reconstruisait le squelette, décrivait les formes et constatait la vie des races détruites, il faut savoir qu'il ne sortit jamais sans album et sans crayons, et qu'il esquissa dans sa vie peut-être 10,000 vues de vieilles ruines ou de paysages animés par quelques fabriques. Chaque fois qu'il le pouvait, il prenait exactement les mesures des débris qu'il soumettait à l'investigation; et autant Carter, son ami, se montrait inexact et superficiel dans cette partie des recherches, autant Capon y mettait de soins minutieux et de méticuleuse fidélité. Capon mourut à Londres, le 26 septembre 1828. Il s'occupait alors des plans d'une église d'ordre dorique avec un portique tétrastyle et une coupole. Ses préférences pourtant n'étaient point pour l'architecture classique: amateur enthousiaste du genre improprement nommé gothique, c'est de ce dernier qu'il aimait à reproduire les masses imposantes, les colonnettes et les pointes qui s'élancent dans la nue. Peut-être est-ce par suite de cette circonstance qu'il fit plus de décors que de constructions. Ne pouvant donner la liste des décorations exécutées par Capon, nous nous bornerons à rappeler les plus remarquables. Ce sont: une salle du conseil du palais de Crosby pour la représentation de Jane Shore, 1794; une résidence baroniale du temps d'Edouard IV; l'hôtel Tudor du temps de Henri VII; le vieux Westminster, tel qu'il était il y a trois siècles; la cour de Londres dans son état primitif, pour Richard III. Malheureusement le feu qui consuma le théâtre de Drury-Lane a détruit ces ouvrages, et les plus beaux monuments de Capon ne pourront plus être jugés par la postérité. VAL. P.

CAPONI (AUGUSTIN), entra, en 1513, dans une conjuration avec Pierre-Paul Barcoli et le célèbre Machiavel, pour enlever aux Médicis l'autorité qu'ils avaient recouvrée, l'année précédente, avec l'appui d'une armée étrangère. Les citoyens les plus distingués de Florence, et l'archevêque lui-même, prenaient part à ce complot; mais Caponi, le plus zélé de tous, fut celui qui perdit les autres. Un papier, qui contenait la liste des conjurés, échappa de sa poche et fut porté aux magistrats: tous ceux qui y étaient nommés furent aussitôt arrêtés et mis à la torture. Caponi et Barcoli eurent la tête tranchée; les autres, condamnés à une prison perpétuelle, reçurent ensuite leur grâce de Léon X. S—S—I.

CAPONSACCHI (PIERRE), religieux franciscain, né dans les environs d'Arezzo, en Toscane, au 15e siècle, a publié quelques ouvrages peu connus: 1° *In Johannis apostoli Apocalypsim Observatio*, Florence, 1572, in-4°. Ce commentaire sur l'*Apocalypse*, dont il existe une 2e édition, publiée dans la même ville en 1586, in-4°, est, par une singularité très-remarquable, dédié à Sélim II, empereur des Turcs. 2° *De Justitia et juris Auditione*, Florence, 1575, in-4°. 3° *Discorso intorno alla canzone del Petrarca che incomincia : Vergine bella che di sol vestita*, Florence, 1567 et 1590, in-4°. C'est une des productions de la jeunesse de l'auteur, qui, comme on l'a vu, se livra, par la suite, à des études plus conformes à la gravité de son état. Le P. Lelong parle de cet ouvrage dans la *Biblioth. sacra*; mais, trompé par le titre, qu'il avait trouvé cité d'une manière peu exacte, il a cru qu'il était question du *Cantique des cantiques*, et n'a pas manqué de dire que notre auteur en avait publié un commentaire. W—s.

CAPORALI (CÉSAR), né le 20 juin 1531, à Pérouse, d'une famille originaire de Vicence, membre

de l'académie des *insensati*, fut un des poëtes italiens qui se distinguèrent le plus dans la satire burlesque. Il écrivit de meilleur goût, et surtout avec plus de décence qu'on ne le fait communément dans ce genre. Après d'excellentes études, il se rendit à Rome, et s'attacha successivement à trois cardinaux : Fulvio de la Cornia, dont l'humeur brusque et difficile ne lui permit pas de rester longtemps auprès de lui ; Ferdinand de Médicis, bientôt après grand-duc de Toscane, et Octave Aquaviva. Ce dernier le fit gouverneur d'Attri, ville de l'Abruzze, et duché appartenant à sa famille; mais, quoique très-heureux avec lui, Caporali se trouva encore plus libre auprès d'Ascagne, marquis de la Cornia, petit-neveu du cardinal, et il y resta jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut de la pierre, à Castiglione, près de Pérouse, en 1601, après avoir longtemps souffert avec patience, et même sans perdre de sa gaieté. Ses satires, à l'exception de deux *capitoli* sur la cour, *della Corte*, et de deux autres contre un pédant, sont des poëmes en action. Le premier est son *Voyage du Parnasse*, suivi d'un autre moins considérable intitulé : *Avis du Parnasse* (Avvisi di Parnaso). Dans un autre poëme, il feint que les obsèques de Mécène sont célébrées tous les ans sur le Parnasse, et la description de ces obsèques, *Esequie di Mecenate*, est, pour lui, un nouveau cadre satirique qu'il remplit d'une manière aussi piquante que le premier. Celui-ci lui donna l'idée d'un autre poëme, dont la vie entière de Mécène est le sujet. Cette vie y est arrangée selon la fantaisie du poëte, et c'est encore uniquement un moyen d'amener toutes les gaietés satiriques qui lui viennent à l'esprit; mais c'est une satire un peu longue : ce poëme n'a pas moins de 10 chants. Enfin *les Jardins de Mécène* sont un dernier petit poëme conçu dans le même esprit et écrit avec la même originalité. La *Vita di Mecenate* fut publiée après la mort de l'auteur, par Antimo Caporali, son fils, Venise, 1604, petit in-12. Ces poésies, qui se distinguent surtout par la facilité, l'élégance et par un respect pour les mœurs auquel l'auteur manque rarement, ont été réimprimées plusieurs fois. On cite ordinairement comme la première édition de ces poésies celle qui parut sous ce titre : *Raccolta di alcune rime piacevoli*, Parme, 1582, in-12 ; mais ce petit volume ne contient que le *Voyage au Parnasse*, les *Obsèques de Mécène* et les deux *capitoli della Corte*. Le reste du volume est rempli par des poésies du même genre et de différents auteurs. Il est inutile de citer les nombreuses éditions de celles du Caporali ; la meilleure et la plus complète est celle de Pérouse, 1770, in-4°, sous le simple titre de *Rime*. On a faussement attribué au Caporali deux comédies, *il Pazzo*, ou plutôt *lo Sciocco*, et *la Berceuse* : ce sont deux comédies de l'Arétin, *la Cortigiana* et *la Talanta*, tronquées et défigurées, imprimées à Venise, in-12, la première sous le titre de *lo Sciocco*, en 1628; la seconde sous celui de *la Ninetta*, en 1604. Elles ont été portées, sous ces deux titres, dans plusieurs catalogues de comédies italiennes. Baillet, n'entendant point apparemment le nom de *Ninetta*, qui est l'abrégé de *Catarinetta*, l'a rendu par *la Berceuse* ou *l'Enfant bercé*, qui n'y a pas le moindre rapport, et les dictionnaires qui prennent leur érudition dans Baillet l'ont répété d'après lui. (*Voy.* la *Biblioth. Umbriæ* de Louis Jacobilli.) G—É.

CAPPEL (GUILLAUME), fils d'un avocat général au parlement de Paris, se trouvait recteur de l'université en 1491, époque à laquelle le pape Innocent VIII venait d'imposer une décime sur ce corps. Cappel en interjeta appel comme d'abus, dans une assemblée des quatre facultés, et défendit, par un décret, à tous les suppôts de l'université, sous peine d'en être exclus, de payer ladite décime. Ayant ensuite pris le bonnet de docteur, il remplit une chaire de théologie avec tant de réputation, qu'on accourait de toutes part pour assister à ses leçons. Il devint curé de St-Côme, et mourut doyen de la faculté de théologie. Dans sa dispute avec le pape Innocent VIII, il avait publié un ouvrage in-fol. pour soutenir son appel. T—D.

CAPPEL (JACQUES), neveu du précédent, fut avocat général au parlement de Paris, charge qu'avait aussi possédée son grand-père. Nous avons de ce savant magistrat : 1° *Fragmenta ex variis autoribus humanarum litterarum candidatis ediscenda*, Paris, 1517, in-4°. Ce recueil, qui est comme un abrégé de toute l'antiquité païenne, renferme un discours plein de bon sens, prononcé à ses élèves lorsqu'il enseignait dans l'université de Paris. 2° *In Parisiensium laudem Oratio*, Paris, 1520, in-4°. C'est une harangue qu'il avait débitée à la tenue des grands jours de Poitiers, en recevant le bonnet de docteur en droit dans cette ville. 3° Un plaidoyer célèbre prononcé en 1537, le roi séant en son lit de justice, accompagné du roi d'Écosse, des princes et des grands du royaume. Ce plaidoyer tendait à faire dépouiller Charles-Quint, comme vassal rebelle, des comtés de Flandre, d'Artois et de Charolois. 4° *Mémoire pour le roi et l'Église gallicane* contre la levée des deniers au profit de la cour de Rome, dans le *Traité des libertés gallicanes* des frères Dupuy. Il y fait monter à 5 ou 600,000 livres cette levée, et y soutient que le concordat est un ouvrage de circonstance et de nécessité ; que la nomination royale aux évêchés et autres grands bénéfices est fondée sur l'ancien droit du royaume et indépendante de ce traité ; que le roi peut, dans une assemblée des princes du sang et de l'Église gallicane, rétablir les métropolitains dans leur droit primitif d'instituer les évêques nommés par lui (1). T—D.

CAPPEL (LOUIS), dit l'ANCIEN, et surnommé *Moniambert*, naquit à Paris, le 15 janvier 1534, fut régent d'humanités à seize ans au collége du cardinal Lemoine. Appelé à Bordeaux pour occuper une chaire de langue grecque, il y fréquenta les nouveaux réformés de cette ville, embrassa leurs dogmes et se rendit à Genève pour se fortifier dans la doctrine de Calvin. Ses parents voulaient qu'à l'exemple de ses ancêtres il suivit la carrière du barreau ;

(1) On trouve dans les manuscrits de Dupuy un *Arrêt contre les luthériens, en 1535, avec le plaidoyer de Jacques Cappel, advocat du roy.*

mais son goût et ses nouveaux engagements le déterminèrent pour l'étude de la théologie. Il ne tarda pas à devenir un personnage important dans son parti. Les réformés de Paris le chargèrent de faire insérer dans les cahiers du bailliage de cette ville leur requête, tendante à obtenir des états d'Orléans le libre exercice de leur culte. Il échoua dans cette démarche, et n'en fut pas moins député aux États. Échappé à la St-Barthélemy, il se retira à Sedan, fut envoyé en Allemagne pour solliciter les secours des princes protestants. Guillaume, prince d'Orange, l'appela, en 1575, à Leyde, pour être professeur de théologie dans la nouvelle université de cette ville. Étant depuis rentré en France, il fut quelque temps ministre dans les troupes protestantes, et finit par retourner à Sedan, où il exerça le ministère, professa la théologie, et mourut le 6 janvier 1586. Le P. Niceron lui attribue quelques ouvrages qu'il croit n'avoir jamais été imprimés, si ce n'est la harangue inaugurale qu'il avait faite pour l'ouverture de l'université de Leyde, et qui se trouve imprimée à la tête des *Athenæ Batavæ* de Meursius, où l'on trouve aussi sa vie et son portrait. — Son frère, *Guillaume* CAPPEL, homme de lettres, docteur et professeur en médecine, mort en 1584, a publié les mémoires de du Bellay, traduit Machiavel en français, et composé divers autres ouvrages. T—D.

CAPPEL (ANGE), seigneur du Luat, frère du précédent, fut secrétaire du roi et traduisit : 1° la *Vie d'Agricola*, par Tacite, Paris, Denis Dupré, sans date (1574, selon Barbier), in-4° de 35 feuillets; 2° le traité *de la Clémence*, par Sénèque, ibid., 1578; 3° le 1er livre des *Bienfaits* du même, ibid., 1580; 4° divers morceaux sur la vertu, qu'il intitula *le Formulaire de la vie humaine*, Paris, 1582. La Croix du Maine dit qu'il avait aussi traduit les *Histoires* du même auteur, mais que, dans son temps, elles n'avaient pas encore vu le jour. L'ouvrage le plus curieux d'Ange Cappel est son *Avis donné au roy sur l'abbréviation des procès* (Paris), 1562, in-fol.; il le publia de nouveau, avec de grands changements, sous ce titre : l'*Abus des plaideurs*, Paris, 1604, in-fol., dédié au roi Henri IV. Il propose de punir par des amendes tous ceux qui plaidraient témérairement et perdraient leurs procès. Ange Cappel se fit graver sous la forme attribuée aux anges, au commencement de ce livre, avec un quatrain contenant un éloge bien digne de l'orgueil du costume. Cet orgueil fut puni par cet autre quatrain, attribué au satirique Rapin, et qui peut donner une idée des aménités littéraires de ce temps-là :

> De peur que cet ange s'élève
> Comme Lucifer autrefois,
> Il le faut faire ange de Grève,
> Et charger son dos de gros bois.

— *Ysouard* CAPPEL, un des Seize, signa la lettre que le conseil des seize quartiers de Paris envoya au roi d'Espagne Philippe II, par le P. Matthieu, jésuite, et dans laquelle Philippe était prié de donner à la France un roi « de son estoc et de sa main. » Après la réduction de Paris, Ysouard Cappel fut chassé de cette ville. « C'était, dit l'Etoile, un grand « ligueur et un vrai Espagnol. » V—VE.

CAPPEL (JACQUES), seigneur du Tilloy, petit-fils de Louis, et fils aîné de Jacques Cappel, conseiller au parlement de Rennes, mort le 21 mai 1586 à Sedan, où les fureurs de la ligue l'avaient obligé de se réfugier, naquit à Rennes en mars 1570. Il fut d'abord ministre dans le lieu de sa naissance, puis professeur d'hébreu et de théologie jusqu'à sa mort, arrivée le 7 septembre 1624. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Epocharum illustrium Thematismi cum explicationes electorum aliquot difficilium Scripturæ locorum*, Sedan, 1601, in-4°. 2° *De Ponderibus et Nummis libri* 2, Francfort, 1606, in-4°. 3° *De Mensuris libri* 3, ibid., 1607, in-4°. Cet ouvrage forme la suite du précédent qui avait été publié sans la participation de l'auteur. Ce dernier est peut-être l'ouvrage de ce genre le plus méthodique et le plus exact qui eût paru jusqu'alors; il est accompagné de seize tableaux et d'une planche où on a gravé en taille-douce la longueur exacte des 11 pieds qu'il a regardés comme les plus usités ou les plus importants. 4° *Scena motuum in Gallia nuper excitatorum*, *Virgilianis et Homericis versibus expressa*, 1616, in-8°. 5° *Vindiciæ pro Isaaco Casaubono*, *contra Rosweydum*, etc., Francfort, 1619 : cet ouvrage produisit une querelle entre le professeur de Sedan et le savant jésuite, qui donna lieu à plusieurs écrits de part et d'autre. 6° Des notes estimées sur l'Ancien Testament, qui se trouvent à la suite des commentaires de Louis, son frère, sur les mêmes livres. 7° *Plagiarius vapulans*, contre le P. Cotton, Genève, 1620. On peut voir, dans Niceron, la liste de ses autres ouvrages. T—D.

CAPPEL (LOUIS), dit LE JEUNE, le plus célèbre des Cappel, frère cadet du précédent, naquit à Sedan, le 15 octobre 1585, alla faire ses études à Oxford, rentra en France, devint ministre, professeur d'hébreu et de théologie à Saumur, et remplit ces différents emplois avec distinction pendant tout le cours de sa vie. Il se rendit surtout célèbre par un nouveau système de critique sacrée, dont il jeta les fondements dans son *Arcanum punctuationis revelatum*. Cet ouvrage éprouva les plus grandes contradictions de la part de ceux de la communion de l'auteur, au point qu'il fut obligé de l'envoyer à Erpenius, qui le fit imprimer à Leyde en 1624, in-4°. Trois opinions partageaient les hébraïsants sur l'origine des points voyelles. Les uns la dataient de celle de la langue hébraïque même; les autres en attribuaient l'invention à Esdras. Le savant rabbin Elias Levita en avait fait honneur aux massorètes, qui existaient dans le 6e siècle de l'ère chrétienne. C'est à ce dernier sentiment que s'attacha Cappel; il allait même plus loin qu'Elias. Non-seulement il prouvait que les points voyelles étaient inconnus avant les massorètes, mais encore que ces critiques avaient ponctué les livres saints sans être guidés par des traditions authentiques, et que, par conséquent, la ponctuation du texte hébreu est une invention tout humaine qu'on peut soumettre à la

critique. Il étaya son système de preuves si démonstratives qu'il a enfin prévalu parmi les plus doctes hébraïsants. Il avait envoyé son manuscrit à Buxtorf le père, qui en parut ébranlé; mais vingt ans après qu'il eut été imprimé, Buxtorf le fils, héritier des préventions de son père en faveur des points voyelles, l'attaqua vivement, et fit tous ses efforts pour rétablir l'antiquité de ces points. Il prétendit que c'était Esdras lui-même qui les avait introduits dans le texte original, et qu'il fallait leur rendre l'antiquité et l'authenticité qu'Élias et Cappel leur avaient enlevées. Cappel prit la défense de son livre dans un écrit qui ne parut qu'après la mort des deux combattants, et qui lui a assuré un triomphe complet sur son adversaire. Le savant professeur de Saumur proposait en même temps deux projets, l'un d'une grammaire hébraïque sans points voyelles, exécuté depuis par Masclef (*voy.* ce nom); l'autre d'une réforme du texte original de la Bible par le moyen des anciennes versions, des paraphrases chaldaïques, des commentaires des juifs, de la collation des textes correspondants des divers livres de l'Écriture, et de ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce projet reçut un plus grand développement dans sa *Critica sacra* (Paris, 1650, in-fol.). Ce nouvel ouvrage éprouva encore plus de contradictions de la part des protestants que n'en avait éprouvé le premier; elles ne purent être vaincues qu'au bout de dix ans par Jean Cappel, son fils aîné, prêtre de l'Oratoire, qui, soutenu du crédit des PP. Morin, Petau et Mersenne, obtint enfin le privilége du roi, et en dirigea l'édition, qui parut en 1650, in-fol. Cappel y prétendait que tous les exemplaires du texte hébreu, tel que nous l'avons aujourd'hui, sont postérieurs à la révision qui en fut faite par les massorètes, et qu'ils sont tous calqués sur l'unique exemplaire de Ben-Asser, qui s'était occupé pendant plusieurs années à corriger le texte et à en fixer le sens au moyen des points nouvellement inventés. Il concluait de là que nos exemplaires sont très-inférieurs aux anciennes versions, faites originairement sur ceux qui étaient antérieurs à la nouvelle critique des massorètes. C'est d'après ce système qu'il proposait le plan d'une Bible hébraïque corrigée et d'une version latine, plan qui a été exécuté au bout d'un siècle par le P. Houbigant de l'Oratoire. On a reproché à Cappel d'avoir trouvé entre les anciens interprètes et le texte hébreu des différences, ou qui n'existent pas réellement, ou qui sont de peu d'importance; d'avoir fait dans ce texte des corrections qui ne valent pas mieux que les fautes qu'il y relève; de n'avoir pas mis assez d'exactitude à recueillir les variantes. On ne lui contestait pas d'être de beaucoup supérieur à Buxtorf dans la connaissance des règles de critique, mais on soutenait qu'il lui était quelquefois inférieur dans l'application de ces règles; enfin, on disait qu'ayant appris la langue hébraïque avant de s'exercer à la critique, il donnait trop de confiance aux rabbins qui lui avaient servi de maîtres; que ses ouvrages auraient été plus parfaits s'il eût consulté davantage les manuscrits, si les grandes polyglottes de Paris et de Londres eussent été imprimées de son temps. Bootius l'accusa de s'être entendu avec le P. Morin pour ruiner le texte original de la Bible. Cappel n'eut pas de peine à prouver, dans sa lettre apologétique à Usserius, qu'il avait fortement attaqué le sentiment du docte oratorien; mais qu'en considération du service que Morin lui avait rendu en procurant l'édition de son livre, il avait cru devoir retrancher cette partie qui ne fut pas perdue, puisqu'il l'imprima dans sa lettre. Nous nous sommes étendus sur ce point important de philologie, parce que Cappel doit être regardé comme le père de la véritable critique sacrée, et que ses ouvrages font époque dans cette partie. Ce savant homme mourut à Saumur, le 18 juin 1658. Jacques-Louis Cappel, son fils et son successeur dans la chaire d'hébreu à Saumur, né dans la même ville en 1639, publia en 1689, in-fol., à Amsterdam, ses commentaires sur l'Ancien Testament, à la suite desquels il mit l'*Arcanum punctuationis*, corrigé et augmenté, avec la défense de cet ouvrage qui n'avait pas encore vu le jour. Parmi les autres pièces que renferme cette collection, on distingue l'histoire de la famille des Cappel, à laquelle il faut ajouter le supplément qui se trouve dans le t. 3 des *Singularités historiques* de D. Liron; un traité *de l'État des âmes après la mort*, où l'auteur soutient que celles des justes, aussi bien que celles des réprouvés, ne seront couronnées ou punies qu'après avoir repris leurs corps au jugement dernier; qu'en attendant, les premières jouissent d'un doux repos qui n'est altéré que par le pieux désir de la suprême béatitude, et que les dernières sont déchirées par le regret du passé et la frayeur de l'avenir; *de Veris et antiquis Hebræorum Litteris*, Amsterdam, 1645, in-8°, pour prouver, contre Buxtorf le fils, que les caractères hébreux d'à présent sont différents des anciens caractères dont les juifs se servaient avant la captivité de Babylone. On trouve dans le même recueil, ou dans les *Critiques sacrés*, plusieurs autres pièces de ce savant homme, qui déposent toutes en faveur de sa profonde érudition, de son bon goût pour une critique saine, dégagée des préventions vulgaires, en tout ce qui ne concerne pas la controverse avec les catholiques. Indépendamment de ses traités de philologie sacrée, nous avons encore de lui, en latin, une histoire apostolique tirée des apôtres et des *Epîtres* de St. Paul, précédée d'un abrégé de l'*Histoire judaïque* de Josèphe, Genève, 1634, in-4°; des *Thèses théologiques* sur le juge des controverses, Saumur, 1635, in-4°; deux écrits *sur la Pâque de Notre Seigneur*, dans les œuvres de Cloppenbourg, et Amsterdam, 1643, in-12; une chronologie sacrée à la tête de la Polyglotte d'Angleterre, et imprimée à part, Paris, 1655, in-4°. Ce savant homme, quoique naturellement pacifique et porté, par caractère, à des voies de conciliation, était très-attaché à son parti; car, après avoir longtemps disputé contre son fils Jean, devenu catholique, et qui entra dans l'Oratoire, il le mit hors de sa maison. Il chercha, avec Amyrault et Laplace, ses collègues, à modifier la dureté

des décrets de Dordrecht sur la grâce et la prédestination. Il eut un digne successeur dans son fils cadet Jacques-Louis, qui, dès l'âge de dix-neuf ans, possédait à fond la langue hébraïque. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de se réfugier en Angleterre, où, après avoir professé le latin dans une école, afin de se procurer des moyens d'existence, il mourut en 1722, âgé de 83 ans. En lui finit la famille des Cappel, qui, pendant deux cents ans, s'était fait un nom illustre dans la magistrature et dans les lettres. T—D.

CAPPEL (GUILLAUME-FRÉDÉRIC), médecin, né à Aix-la-Chapelle, en 1734, devint professeur de médecine à Helmstaedt et conseiller aulique du duc de Brunswick. Il mourut en 1800. Ses écrits sont : 1° *Programma de chirurgiæ usu in medicina*, Helmstaedt, 1763, in-4°; 2° *Programma de hypocausto anatomico cum Furno*, ibid., 1770, in-4°; 3° *Medic. Responsa*, Altenbourg, 1783, in-4°; 4° *Observationes anatomicæ, decas* 1°, Helmstaed, 1783, in-4°; 5° *Dissertatio de spina bifida*, Helmstaedt, 1793, in-4°. Ce médecin a encore traduit du latin en allemand les *Institutions de médecine* de Boerhaave, avec des commentaires, Helmstaedt, 1785-1794, 3 vol. in-8°. Il a aussi publié le 2ᵉ volume des *Observations anatomico-chirurgicales* d'Heister (en allemand), Rostock, 1770, in-4°. — *J.-F.-L.* CAPPEL, autre médecin allemand, né en 1759, mort en 1799, a publié un *Essai sur le rachitisme* (en allem.), Berlin, 1787, in-8°, et a traduit de l'anglais en allemand : *Recherches sur les moyens de prévenir la petite vérole* par Haygarth, Berlin, 1786, in-8°. — *Louis-Christophe-Guillaume* CAPPEL, professeur de médecine à Goetingue, né en 1772, et mort en 1804, est auteur de : 1° *de Pneumonia thyphode, seu nervosa*, Goetttingue, 1798, in-8°; 2° *Programma disquisitionis de viribus corporis humani quæ medicatrices dicuntur*, ibid., 1800, in-4°. 3° *Essai pour servir à juger le système de Brown* (en allem.), ibid., 1800, in-8°; 4° *Observations de médecine* (en allem.), ibid., 1801, in-8°; il n'a paru que le 1ᵉʳ volume de cet ouvrage: 5° *Traité théorique et pratique sur la scarlatine* (en allem.), ibid., 1803, in-8°. Cappel a donne une nouvelle édition du traité des maladies vénériennes de Girtanner, auquel il a ajouté des notes, Goettingue, 1793-1803, 3 vol. in-8°. G—T—R.

CAPPELER (MAURICE-ANTOINE), né à Lucerne en 1685, mort le 16 septembre 1769, s'appliqua dès sa tendre jeunesse à la médecine, à la philosophie, à l'histoire naturelle et aux mathématiques, et obtint des succès dans toutes ces sciences. Médecin attaché à l'armée impériale qui conquit le royaume de Naples en 1707, ses connaissances dans le génie militaire le firent employer dans cette partie. Il revint dans sa patrie, et servit de même comme officier du génie dans la guerre civile de 1712. Bientôt après il se voua exclusivement aux sciences et à la médecine. En 1717, il donna l'analyse des eaux minérales de Russwyl, près de Lucerne. Les cristaux découverts sur la montagne du Grimsel, canton de Berne, l'engagèrent à des recherches étendues et à la composition d'un grand ouvrage, sous le titre de *Cristallographie*, dont il n'a publié qu'un chapitre (*Prodromus crystallographiæ, de crystallis improprie sic dictis*), Lucerne, 1723, in-4°. Il écrivit une lettre savante sur l'étude de la lithographie, sur les entroques et les bélemnites. Klein l'a publiée à la tête de son *Nomenclateur des pierres figurées*, Dantzick, 1740, in-4°. Le fameux mont Pilate fut l'objet le plus constant de ses recherches. La description qu'il a publiée en latin : *Pilati montis Historia*, Bâle, 1767, in-4°, avec sept planches, contient des observations très-curieuses, et, pour ainsi dire, un abrégé de l'histoire naturelle du canton de Lucerne. Ses talents et la douceur de son caractère le firent généralement estimer. On trouve son *Eloge historique*, par Balthasar, dans le *Nouveau Journal helvétique*, novembre 1769. U—I et D—P—S.

CAPPELLARI (JANVIER-ANTOINE) naquit à Naples, le 10 avril 1655. Doué d'une facilité vraiment extraordinaire, il avait à peine quinze ans, quand il fit son cours de philosophie sous le savant jésuite *de Benedictis*, et il entra peu de temps après dans cette société, où l'on fut très-empressé de le recevoir. Il y continua ses études avec ardeur, et donna des preuves de son savoir et de ses talents dans un cours de rhétorique dont il rédigea ensuite les leçons en italien. Il avait fait une étude approfondie de la langue latine, dans laquelle il écrivait également bien en vers et en prose; il la parlait si élégamment, et avec une telle facilité, qu'il étonnait tous ceux qui venaient l'entendre. La faiblesse de sa santé le força de quitter l'institut qu'il avait embrassé. Après avoir passé quelque temps à Rome, où il se lia d'amitié avec les cardinaux Pic de la Mirandole et Ottoboni, ainsi qu'avec la plupart des savants qui y florissaient, il retourna dans sa patrie, et publia divers ouvrages, parmi lesquels on doit distinguer : 1° *de Laudibus philosophiæ*, traité en forme de dialogue, dans lequel l'auteur examine les diverses opinions des philosophes anciens et modernes. Il y joint des considérations politiques aux richesses d'une vaste érudition grecque et latine, et la noblesse dû style à la clarté. 2° *De Fortunæ Progressu*; il y explique à la manière des érudits, par de nombreuses citations des anciens historiens et des Pères, ce que c'est que la fortune. 3° Un poëme latin sur les comètes de 1664 et 1665, imprimé à Venise en 1675. 4° Il écrivit aussi en latin l'histoire de l'académie des Arcadiens, dans laquelle il avait été reçu en 1694 : on la conserve dans les archives de cette société. Son talent et sa facilité à écrire en latin lui firent attribuer les satires de monsignor Sergardi, publiées d'abord sous le nom de Quintus Sectanus. C'est avec plus de fondement qu'on lui attribue la traduction de ces mêmes satires en tercets, ou *terza rima*, publiée sous ce titre : *le Satire di Q. Settano tradotte da Sesto Settimioadi stanza di Ottavio Nonio*, etc., Palerme, 1707. Cette traduction est faible, et ne vaut pas, à beaucoup près, celle qui parut à Zurich en 1760, in-8°, et dont on croit que Sergardi lui-même est l'auteur. (*Voy.* SERGARDI.) Capellari avait encore composé des drames, des sonnets et

des *canzoni*, dont Crescimbeni a parlé dans son *Istoria della volgar poesia*. Se trouvant à Palerme lorsque le cardinal del Giudice gouvernait la Sicile, Cappellari fut faussement accusé d'un crime de lèse-majesté, et condamné à porter sa tête sur l'échafaud. Ainsi périt le 29 mars 1702, à l'âge de 47 ans, et victime d'un jugement inique, un écrivain élégant et laborieux, qui méritait un meilleur sort. — *Michel* CAPPELLARI fut secrétaire de Christine, reine de Suède, pendant le séjour de cette princesse à Rome, et publia à sa louange, sous le titre de *Christina*, un poëme latin. On a encore de lui quelques épigrammes et autres poésies. R. G.

CAPPELLE (JEAN-PIERRE VAN), naquit à Flessingue en 1783. Il débuta par être lecteur en sciences mathématiques, agricoles et maritimes, à l'académie de Groningue, consacrée à leur enseignement et à celui du dessin. En 1804, il remporta une médaille d'or au concours de la société scientifique de Harlem, par son mémoire sur les *Miroirs ardents d'Archimède*, inséré dans le 7e volume du recueil de cette compagnie, 2e partie, p. 70-114. Dès l'année 1812, en publiant les *Questions mécaniques* d'Aristote, dédiées à ses maîtres van Swinden et van Lennep, il prouva qu'il unissait la connaissance des antiquités à celle des découvertes et des théories modernes. Cet ouvrage, où le texte grec est accompagné d'une traduction latine et de notes nombreuses, fut imprimé à Amsterdam, 1 vol. in-8°, de XIV et 288 p., avec 4 planches. Le commentaire va de la page 123 à la 282e. L'éditeur s'est aidé d'un manuscrit de Leyde, de deux de Paris, et d'un grand nombre d'imprimés. Il déclare avoir des obligations à MM. van Swinden, van Lennep, Jérôme de Bosch et J.-H. van Reenen. L'année 1815 fut marquée par sa nomination à la chaire de littérature nationale à l'*Athénée illustre* d'Amsterdam, et il entra en fonctions en prononçant un discours *sur les services rendus par les habitants d'Amsterdam, sous le rapport de la culture et du perfectionnement de la langue hollandaise*. La même année, il donna au public des *Recherches sur la connaissance que les anciens avaient de la nature*. Après la mort d'Herman Bosscha, arrivée en 1819, il fut chargé du cours d'histoire nationale; ce qui lui donna l'occasion de prononcer un nouveau discours dont le sujet était *l'Esprit qui doit présider aujourd'hui à l'étude de l'histoire du pays*. L'éclat de ses leçons et de sa réputation de savant et de littérateur le fit recevoir membre de la première et de la seconde classe de l'Institut. Dans l'espace de sept ans, il mit au jour les ouvrages suivants, composés en hollandais : 1° *Recherches pour l'histoire des sciences et des lettres aux Pays-Bas*, Amsterdam, 1821, in-8°. L'auteur y traite de Simon Stevin, de Drebbel et du prince Maurice, examine l'influence de la littérature néerlandaise sur celle de l'Allemagne, et parle de G.-A. Bredero, Boerhaave et S'Gravesande. 2° *Recherches sur l'histoire des Pays-Bas*, Harlem, 1827, in-8°. 3° *Philippe-Guillaume, prince d'Orange*, ibid., 1828, in-8°. Enfin il travailla avec MM. Siegenbeck et Simons à une nouvelle édition de Hooft. (*Voy.* ce nom.) Le roi des Pays-Bas le décora de la croix du Lion Belgique. Il mourut à Amsterdam, le 26 août 1829. Le 37e numéro du *Letterbode* de la même année, p. 149-152, contient une notice sur cet écrivain. R—G.

CAPELLI (MARC-ANTOINE), de l'ordre des mineurs conventuels, naquit à Este, dans le Padouan, vers le milieu du 16e siècle. Il prit parti pour la république de Venise, dont il était né sujet, contre l'interdit de Paul V, et publia, à cette occasion, deux écrits assez vifs, l'un en italien, intitulé : *Avis sur la controverse*, etc., Venise, 1606, in-4°; et l'autre, en latin, *de Interdicto Pauli V*, etc., Francfort, 1607, in-4°; mais, soit qu'on lui eût fait des menaces, comme le prétend l'auteur de la vie de Fra Paolo, soit de lui-même, il se rétracta dans la suite, alla faire une espèce d'abjuration à Bologne, devant le cardinal Justiniani, et assura la sincérité de son changement par un traité *de Absoluta rerum sacrarum Immunitate a potestate principum laicorum*, qui ne fut point imprimé; mais tous ses autres ouvrages se ressentirent plus ou moins de sa palinodie. Capelli passa par toutes les charges de son ordre, devint qualificateur du saint-office, et mourut à Rome, en 1625. Il était savant dans l'hébreu, dans le grec et dans les antiquités ecclésiastiques. Ses ouvrages sont : 1° *Adversus prætensum regis Angliæ primatum, liber*, Bologne, 1610, in-4°. 2° *Disputationes duæ de summo pontifice*, etc., Cologne, 1621, in-4°; dans la première dissertation, il établit la primauté de St. Pierre contre un ouvrage attribué à Antoine de Dominis; et dans la seconde, il prouve, contre Jacques Godefroi, que les pontifes romains lui ont succédé en cette qualité. 3° *De Appellationibus Ecclesiæ Africanæ ad Romanam sedem*, Paris, 1622, in-4°; 3e édition, Rome, 1722, in-8°, avec la vie et la liste des écrits de l'auteur, par Jean Bontoni. 4° *De Cœna Christi suprema*, Paris, 1625, in-4°. Le savant Vecchietti avait soutenu, dans son traité *de Anno primitivo* (Augsbourg, 1621, in-fol.), que Jésus-Christ n'avait point mangé l'agneau pascal la veille de sa mort, ni institué l'eucharistie avec du pain azyme. C'est à réfuter cet ouvrage, condamné au feu par l'inquisition, que Capelli a consacré le sien, où il prouve que la dernière cène de Jésus-Christ a été une cène pascale, et qu'elle a été célébrée le lendemain du 14 de la lune de mars. L'ouvrage est bien écrit et rempli de recherches; mais le fond de la question a été mieux traité par le P. Bernard Lamy. L'auteur en a composé d'autres qui attestent son érudition. T—D.

CAPPELLO (BERNARDO), poëte italien, naquit, au commencement du 16e siècle, à Venise, d'une famille patricienne. Étant à Padoue, il se lia d'une étroite amitié avec le célèbre Bembo, qui avait une telle estime pour son goût qu'il lui communiquait tous ses ouvrages avant de les publier. Ses études terminées, Cappello revint à Venise; et, après avoir rempli diverses charges de magistrature, il fut admis au conseil des quarante (*la quarentia*). Il partageait son temps entre les devoirs de cette

place et la culture des lettres, lorsque en 1540 (1), une sentence du conseil des dix le bannit à perpétuité dans l'île d'Arbo. Les historiens ne s'expliquent pas clairement sur le motif d'une punition si rigoureuse; mais on devine que Bernardo s'était attiré la haine des dix en proposant des mesures qui tendaient à limiter leur pouvoir (2). Il subissait son exil depuis deux ans, quand un nouveau décret le cita devant le conseil pour y rendre compte de sa conduite. Ne jugeant pas prudent d'obéir il s'enfuit à Rome avec sa famille. Ses talents lui méritèrent bientôt l'amitié du cardinal Alex. Farnèse, qui mit beaucoup de zèle à le servir, et finit par lui obtenir la charge de gouverneur d'Orviette et de Tivoli. La cour du duc d'Urbin réunissait alors les plus beaux esprits de l'Italie. Cédant aux invitations de ses amis, Bernardo alla les visiter. Mais le climat de Pesaro ne convenant pas à sa santé, il revint à Rome, où il mourut le 18 mars 1565, avec le regret de n'avoir jamais pu revoir sa patrie. Les *Rime* de Cappello furent imprimées pour la première fois à Venise en 1560, in-4°, par les soins d'Atanagi qui les fit précéder d'une dédicace au cardinal Farnèse. Cette édition est rare et recherchée. Mais on doit la préférence à celle de Bergame, 1748-53, 2 vol. in-8°, publiée par Serassi (*voy.* ce nom); elle est augmentée de plusieurs pièces et enrichie de notes et d'une vie de l'auteur. Les *Canzone* de Cappello sont, au jugement des critiques italiens, autant de petits chefs-d'œuvre. Il n'a pas moins bien réussi dans les compositions sérieuses que dans celles où l'amour est le sujet de ses chants; et Tiraboschi n'hésite pas à le présenter comme un des plus parfaits modèles qu'on puisse suivre dans les divers genres où il s'est exercé. (*Voy.* la *Storia della Letterat. Ital.*, t. 8, p. 1155.) W—s.

CAPPELLO (MARC), poëte italien, né, le 22 mars 1706, à Brescia, y reçut les premières leçons de rhétorique du célèbre Frugoni, et y étudia le grec sous Panagioti de Sinope. A vingt-cinq ans il passa à Padoue pour achever ses études, et y fut dirigé par les conseils de Dominique Lazzarini, qui avait rempli avec le plus grand honneur la chaire d'éloquence de l'université. Cependant Cappello ne montrait encore aucune disposition pour la poésie, mais il devint amoureux, et le langage des vers lui parut le seul dont il dut se servir pour en faire la déclaration. Ainsi l'amour le rendit poëte, et il exerça ensuite son talent sur d'autres objets. Mais, dans ses vers, il n'aborda jamais des sujets graves et sérieux. De jolis sonnets sur une indisposition de sa Nice, et sur les remèdes qu'on lui administrait, sont la preuve de son talent en ce genre. Dégoûté de l'amour à trente ans, il embrassa l'état ecclésiastique; et sa muse, revenant à la tendresse, en devint plus vive et plus féconde. Se trouvant un jour à Bologne, dans une société de beaux esprits qui se communiquaient leurs productions, et y ayant entendu Laure Bassi réciter un sonnet qu'elle avait composé la veille, Cappello se sentit inopinément doué du talent de l'improvisation, et il riposta par un autre sonnet sur les mêmes rimes que le précédent. Revenu dans sa patrie avec les avantages d'un improvisateur, il y fut recherché des meilleures sociétés, dont il faisait les délices autant par l'affabilité de ses manières et de sa conversation, que par l'agrément de ses vers improvisés. Les ridicules, les travers de la plupart des hommes frappant de plus en plus son esprit observateur et naturellement caustique, à mesure que l'âge mûrissait en lui la réflexion, il tourna son génie poétique vers la manière satiriquement burlesque de Berni. Il s'y voua avec une ardeur telle, que, pour recueillir parmi le peuple de Florence et les paysans de la Toscane tous les idiotismes dont ce genre de poésie tire un grand parti, il en fit exprès le voyage. Revenu amplement pourvu des expressions qu'il avait été chercher, il s'en servit d'une manière très-heureuse, dans quatre poëmes burlesques dont le premier, qui fut le seul imprimé de son vivant, avait pour titre: *la Morte del Barbetta celebre ludimagistro Bresciano del secolo passato, compianta in Brescia in una privata letteraria accademia l'anno* 1739, Brescia, 1740 et 1759. Le second est intitulé *la Befana* (Épouvantail); le troisième, *la Frittata* (Omelette); le quatrième *i Gatti* (les Chats). On vante encore six de ses sonnets dans le dialecte des paysans florentins et le style du *Lamento di Cecco de Varliengo*, où l'un d'eux est censé parler à sa maîtresse. Ils sont intitulés *A Menichina*. Fécond en saillies spirituelles, d'un caractère jovial et facétieux, Cappello fournissait chaque jour quelque aliment aux conteurs d'anecdotes. Consulté par un mauvais poëte, qui lui portait deux sonnets sur le même sujet, pour savoir lequel était le plus digne de l'impression, il répondit, après avoir lu le premier et sans regarder le second: « Imprimez l'autre. — Mais « quoi! vous ne le connaissez pas! — C'est qu'il « n'est pas possible qu'il y en ait un aussi mauvais « que celui que je vous rends. » Brescia est encore plein du récit de ses bons mots et de ses joyeuses mystifications. Il comptait parmi ses nombreux amis Jean Gaston, le dernier rejeton de l'illustre famille des Médicis, et le pape Benoît XIV. Il eût pu profiter de l'intérêt qu'il leur inspirait pour accroître sa fortune; mais, exempt d'ambition, il se trouvait heureux dans l'honnête aisance dont il jouissait. La mort l'enleva aux muses et à ses compatriotes le 21 juillet 1782. On regrette qu'il ne se soit fait aucune édition complète de ses œuvres. Le professeur Zola qui s'était chargé de les recueillir est mort avant d'avoir rempli le vœu du public à cet égard.

CAPPER (JACQUES), voyageur anglais, entra au service de la compagnie des Indes et parvint au grade de colonel, puis à l'emploi de contrôleur général de l'armée et de la comptabilité des fortifications de la côte de Coromandel. De retour en Angleterre en 1777, il fut expédié aux Indes en 1778, à l'époque de la guerre avec la France. S'étant embarqué à Livourne le 29 septembre, il débarqua le 29 octobre à Latakié, sur la côte de Syrie; le 4 novembre

(1) Le 14 mars, suivant Tiraboschi; et le 19 mai, suivant Daru.
(2) *Voy.* Pier. Giustiniani, *Storia de Venezia*, t. 13, p. 376; les notes d'Apostolo Zeno sur la *Bibliothèque* de Fontanini, t. 2, p. 68, et Daru, *Histoire de Venise*, t. 6, p. 63, édit. de 1819.

il était à Alep ; il y conclut un arrangement avec un cheik arabe qui devait le conduire à Basra, et se mit en route le 11 : il avait avec lui deux autres Anglais et trois domestiques ; l'escorte des Bédouins était de quatre-vingt-un hommes. On voyagea dans le désert à la droite de l'Euphrate ; le 18 décembre on entra dans Basra. Capper en repartit le 31 ; le 8 février il était à Bombay. Revenu en Angleterre, il vécut dans la retraite, et mourut le 6 septembre 1825 à Ditchingham-Lodge, âgé de 82 ans. On a de lui en anglais ; 1° *Observations sur le trajet d'Angleterre aux Indes par l'Egypte, et aussi par Vienne et Constantinople à Alep, et de là à Bagdad, et directement à travers le grand désert à Basra, avec des remarques sur les pays voisins et une notice des différentes stations*, Londres, 1782, in-4° ; ibid., 1785, in-8° ; 1784, ibid., avec cartes et planches. Cette relation, un peu aride, contient de bonnes observations sur différents points du pays que l'auteur parcourut, et une description de la ville de Meched-Ali. Elle est précédée d'une lettre adressée à sir Eyre Coote, commandant de l'armée britannique dans l'Inde (*voy.* COOTE), pour lui exposer l'avantage que présente la route d'Europe aux Indes par l'Égypte. On reconnaît, en lisant cette lettre, que Capper parle d'après sa propre expérience ; mais il n'a pas donné son itinéraire. Ces divers morceaux ont été traduits en français par Théophile Mandar à la suite du *Voyage de Howell*, Paris, an 5 (1796), in-4°, avec cartes. Cette version, écrite incorrectement, et parfois infidèle, annonce peu d'instruction de la part de l'homme qui l'a entreprise. Les noms de lieux de l'Asie, écrits avec l'orthographe anglaise, sont méconnaissables pour les lecteurs français (1). Capper a inséré dans son volume un *Voyage de Constantinople à Vienne* et un autre *de Constantinople à Alep*, par George Baldwin, agent de la compagnie des Indes au Caire. Cet opuscule contient des détails très-curieux, et dans leur temps absolument neufs, sur l'intérieur de l'Asie Mineure ; car Baldwin parcourut une route peu fréquentée. Il donne la description et le dessin d'un monument antique situé à Kosra-Pacha-Kaneh, vu depuis et représenté de nouveau par M. Leake dans son *Voyage en Asie Mineure*. 2° *Observations sur les vents et les moussons*, Londres, 1801, in-8°. 3° *Observations sur la culture des terres en friche, adressées aux propriétaires et aux fermiers du comté de Glamorgan*, ibid., 1805, in-8°. On a encore de Capper : *Traité de météorologie et Mélanges, applicables à la navigation, au jardinage et à l'agriculture*, ibid., 1805, in-8°. E—s.

(1) On trouve aussi un extrait du voyage de J. Capper, avec sa lettre à sir Eyre Coote, à la fin du t. 2 des *Voyages de Makintosh*, traduction française, Paris, 1786, in-8°. A—T.

CAPPERONNIER (CLAUDE), né à Montdidier, le 1er mai 1671, était destiné à l'état de tanneur, qu'exerçait son père. Il apprit sans maître les premiers éléments de la langue latine, et Ch. de St-Léger, son oncle, bénédictin, en ayant été instruit, obtint qu'on envoyât le jeune homme au collége de Montdidier. Il y fit de très-grands progrès, et ne se distingua pas moins à Amiens, où il acheva ses études. Il vint à Paris, en 1688, faire ses cours de philosophie et de théologie au séminaire des Trente-Trois. Il avait cultivé les langues grecque et latine, et s'occupait des langues orientales, lorsqu'en 1694, on l'envoya à Abbeville pour guider les ecclésiastiques qui s'appliquaient à l'étude de la langue grecque. L'année suivante, il professa les humanités et la philosophie à Montreuil-sur-Mer. Sa santé ne lui permit pas d'y rester : il revint à Paris, y vécut du produit de quelques répétitions, alla en 1698 recevoir les ordres à Amiens, et revint reprendre ses répétitions, qui, avec le revenu très-modique d'une chapelle de l'église St-André, faisaient toute sa fortune. Collesson, professeur en droit, à qui il enseignait le grec, lui offrit et le força d'accepter chez lui, en 1700, la table et le logement. Il donna sa démission de la chapelle. Viel, recteur de l'université, Pourchot, syndic, et Billet, ancien recteur, obtinrent pour lui, de la faculté, en 1706, une pension de 400 fr., à condition qu'il veillerait à la correction des livres grecs qui s'imprimaient pour les classes. Capperonnier enseigna le grec à Bossuet en 1704, l'année même de la mort de ce prélat. Il resta dix ans chez Collesson, et ce fut dans cet intervalle qu'il refusa les offres lucratives et honorables que lui fit l'université de Bâle pour l'engager à venir professer la langue grecque. Il consentit, en 1711, à être instituteur des enfants Crozat, dont la famille lui fit, six mois après, une pension viagère de 1,000 fr. A la mort de l'abbé Massieu, en 1722, il lui succéda dans la chaire de professeur de grec au collége de France. « Non-seulement, dit Goujet, « il possédait parfaitement cette langue, il était de « plus versé dans l'hébreu, le grec vulgaire, l'italien « et l'espagnol, et il n'ignorait rien de ce qui peut « former la connaissance la plus profonde de la lan« gue latine. C'était un des plus habiles philologues « qui aient paru depuis longtemps. » Il se faisait un plaisir de communiquer ses recherches, et, parmi les savants qui en ont fait usage, on doit citer Bernard de Montfaucon, Baudelot de Dairval, Boivin le cadet, Kuster, le P. Tournemine, etc., etc. En 1732, Claude Capperonnier appela auprès de lui son neveu Jean, et acheva son instruction. Il obtint la faveur de l'avoir pour successeur dans sa chaire en 1743, peu de temps avant sa mort, qui eut lieu le 24 juillet 1744. On a de lui : 1° *Illustrissimæ academiæ Parisiensi, Francorum regum primogenitæ filiæ et litterarum matri ac nutrici, atque amplissimo ejusdem rectori Petro Viel gratiarum Actio*, Paris, Thiboust, 1706, in-4°. C'est un petit poëme en vers grecs, où il témoigne sa reconnaissance pour la pension qu'on lui avait faite. La version latine en vers de cette pièce est de P. Billet, et non de Viel lui-même, comme le dit le Moréri de 1759. 2° *Apologie de Sophocle contre la lettre de Voltaire*, 1719, in-8°. La lettre de Voltaire, à laquelle Capperonnier réplique, est la troisième de celles qu'on trouve à la tête d'*OEdipe*. 3° *Marci Fabii Quintiliani de Oratoria Institutione libri duodecim*, Paris, 1725, in-fol. Il revit tout le texte, le corrigea en plusieurs

passages, y ajouta des notes extraites des divers critiques, en mit quelques-unes de nouvelles. Cette édition lui valut une pension de 800 fr. de la part du roi, à qui elle est dédiée, et une querelle avec P. Burmann. (*Voy.* ce nom.) Capperonnier n'a pas fait imprimer la réponse qu'il fit à ce savant. Au jugement d'Ernesti et de Spalding, Capperonnier est resté inférieur à Burmann pour la partie critique et philologique ; mais on fait cas de ses explications des termes techniques de la rhétorique. 4° ***Traduction de la dispute de Nicéphore Grégoras avec Cabasilas***, insérée dans l'édition de Nicéphore Grégoras donnée par Boivin. Capperonnier était licencié en théologie, et ses connaissances dans cette science le rendirent plus propre qu'un autre à bien entendre et bien traduire la dispute théologique de Grégoras et de Cabasilas. 5° ***Explication et Justification du sentiment de Longin, touchant le sublime d'un passage de Moïse***, imprimée dans l'édition des œuvres de Boileau, donnée par St-Marc. C'est d'après ces manuscrits qu'a été faite l'édition des ***Rhetores antiqui***, Strasbourg, 1756, in-4°. Ses remarques sur la traduction de Quintilien, par Gédoyn, avec quelques-unes de son neveu, ont été publiées par Jean-Augustin Capperonnier, dans l'édition de cette traduction, Paris, Barbou, 1803, 4 vol. in-12, et dans des éditions postérieures. Il a fourni un grand nombre d'observations pour l'édition du ***Thesaurus linguæ latinæ*** de Robert Estienne, faite à Bâle, 1740-43, 4 vol. in-fol. Dans l'édition de Basnage des ***Antiquæ Lectiones*** de Canisius, on trouve de Capperonnier : ***Observations et Corrections sur la version latine des fragments d'Hippolyte par Anastase, sur un passage des fragments de Clément d'Alexandrie, mal traduit par D. Nourry, et sur la version de l'apologie d'Eunomius.*** Il avait commencé, avec Tournemine et Dupin, une édition des œuvres de Photius; Dupin s'était chargé de la direction de tout l'ouvrage. Capperonnier faisait une nouvelle version des ouvrages déjà traduits, et devait traduire ceux qui ne l'avaient pas encore été; Tournemine composait la plus grande partie des notes; on avait déjà imprimé cinquante feuilles de la ***Bibliothèque***, quand l'exil de Dupin suspendit leur entreprise. Il a laissé en manuscrit beaucoup de travaux philologiques, sur lesquels on peut consulter l'***Histoire littéraire de Mont-Didier*** du P. Daire, et surtout l'éloge de Capperonnier que St-Marc a fait imprimer dans son édition de Boileau. A. B—T.

CAPPERONNIER (JEAN), neveu du précédent, né à Montdidier, le 9 mars 1716, n'avait pas achevé ses études quand il perdit son père. Un de ses parents, curé de la Hérelle, le prit chez lui, continua son éducation, et voyant ses progrès, le fit envoyer à Amiens. Jean quitta cette ville en 1732, que son oncle Claude l'appela à Paris. Il entra en 1733 à la bibliothèque du roi, et, dix ans après, succéda à son oncle dans la chaire de grec. Après avoir été commis en second à la garde des livres de la bibliothèque du roi, puis garde des manuscrits, il fut enfin bibliothécaire, en remplacement de l'abbé Sallier. L'académie des inscriptions l'avait admis dans son sein en 1749. Il est mort le 30 mai 1775. Capperonnier a été éditeur de l'***Histoire de St. Louis***, par Joinville, 1761, in-fol., édition que Mellot et Sallier avaient disposée. Il copia, sur le manuscrit que possédait la bibliothèque du roi, le ***Lexique*** de Timée, et c'est sur cette copie que Ruhnkenius mit au jour son édition de cet ouvrage. Il a donné, chez Barbou, les éditions de Jules-César, 1754, 2 vol. in-12; de Justin, 1770, in-12; de Plaute, 1759, 3 vol. in-12. Il avait fait imprimer avec Mensnier Querlon une édition grecque d'Anacréon, accompagnée de la traduction de Gâcon, Paris, Grangé, 1754, in-16. Enfin il a fourni quelques secours à Wesseling pour son édition d'Hérodote, 1765. Il avait fait imprimer un Sophocle, mais cet ouvrage ne fut publié qu'après sa mort par J.-F. Vauvilliers, qui est auteur des notes; il porte ce titre : ***Sophoclis Tragœdiæ septem cum interpretatione latina et scholiis veteribus et novis***, Paris, 1781, 2 vol. in-4° : cette édition était attendue avec beaucoup d'impatience; elle ne répondit pas à l'attente du public. Capperonnier a donné trois mémoires à l'académie des inscriptions, entre autres un sur les ilotes. Il établit des différences entre les esclaves domestiques des Spartiates et les ilotes ; c'était, par exemple, du nombre des premiers que les Lacédémoniens tiraient ceux qu'ils forçaient de boire jusqu'à s'enivrer, pour inspirer à la jeunesse l'horreur de l'ivrognerie. Les ilotes n'étaient pas renfermés dans les villes, et étaient employés à divers travaux. Ils étaient encore destinés à suivre les funérailles des rois lacédémoniens, à s'y frapper la poitrine, et à s'écrier, comme le font les orateurs funèbres, que le roi qu'on pleurait était le meilleur qu'on eût encore perdu (1). — ***Claude-Marie*** CAPPERONNIER, né en 1758, fils de Jean, attaché à la bibliothèque du roi, devait, lorsqu'il aurait atteint vingt-cinq ans, succéder à son père dans ses places de garde de la bibliothèque du roi et de professeur de grec; il avait même la moitié des appointements de la chaire grecque, mais il périt en 1780. Il était allé à St-Cloud avec neuf de ses amis dans une petite nacelle qu'il avait fait enjoliver en forme de gondole; craignant, à leur retour, de n'arriver que trop tard à Paris en n'employant que les rames, ils attelèrent un cheval au mât de leur petit bateau; mais l'effort du cheval dominant à plomb de la barque la renversa du premier coup : cinq des jeunes gens sont culbutés dans la Seine; Capperonnier, le seul qui sût nager, était près de gagner le bord, quand il fut saisi et entraîné par un de ses camarades d'infortune. A. B—T.

CAPPERONNIER (JEAN-AUGUSTIN), philologue et bibliographe, naquit, le 2 mars 1745, à Montdidier, d'une famille qui compte trois générations de savants, comme on peut le voir par les articles précédents. Après avoir terminé ses études, Capperonnier prit l'habit ecclésiastique, mais il ne reçut que

(1) Ce second mémoire est intitulé : ***Observations sur l'ouvrage de Denis d'Halycarnasse intitulé :*** Περὶ τῆς λεκτικῆς Δημοσθένους δεινότητος, ou ***de l'Excellence de l'élocution de Démosthène*** (t. 24, 1756); le troisième est un ***Mémoire sur Peregrin le Cynique*** (t. 28, 1761).

les ordres mineurs. En 1565, il fut appelé par son oncle, Jean Capperonnier (*voy.* l'art. précéd.), à la bibliothèque royale, et dès lors il partagea sa vie entre ses modestes fonctions et l'étude des auteurs latins. De Paulmy le choisit, en 1780, pour son bibliothécaire ; et dans la même année il fut nommé censeur royal, place regardée alors comme très-honorable. Peu de temps après il fut fait sous-garde des livres imprimés de la bibliothèque du roi (1). La révolution éclata, sans l'atteindre au milieu de ses livres. Dans les moments les plus critiques il continua de donner, avec le même calme, ses soins à la jolie collection des classiques latins publiée par Barbou, dont il a fait réimprimer plusieurs volumes. A la réorganisation de la bibliothèque royale en 1796, il devint l'un des conservateurs des livres imprimés. Il reçut en 1816 la croix d'honneur, et mourut le 16 novembre 1820. M. Raoul Rochette, un de ses collègues à la bibliothèque, prononça un discours sur sa tombe. Capperonnier a revu, pour la collection de Barbou, les ouvrages suivants : le *Prædium rusticum* du P. Vanière, 1774, vol. in-8° ; et 1796, in-12, Virgile, 1790, 2 vol. Catulle, Tibulle et Properce, 1792. Eutrope et Aurelius Victor, 1793. On lui doit encore une bonne édition des *Académiques* de Cicéron avec la traduction de David Durand (*voy.* ce nom), et celles des *Commentaires philosophiques* de P. de Valentia, par Castillon, 1796, 2 vol. in-12. Enfin, avec Adry (*voy.* ce nom), il a donné celle de la traduction de Quintilien par Gédoyn, 1803, 4 vol. in-12, revue et augmentée de passages omis par le traducteur, d'après un mémoire de Claude Capperonnier, son grand-oncle (2). W—s.

CAPPONI (AUGUSTIN). *Voyez* CAPONI.

CAPPONI (GINO), appartenait à la haute bourgeoisie qui dominait à Florence au milieu du 14e siècle. Il fut témoin de l'insurrection des *ciompi* (ou cardeurs de laine), dirigée contre son parti en 1378, et il nous a laissé un récit de cette révolution, que Muratori a inséré dans le t. 18 de ses *Rerum Italic. Scriptores*. Ce morceau est écrit sans agrément et sans art, mais sa simplicité dénote un homme de grand sens, rompu aux affaires et consommé dans la politique. Cependant Capponi était trop jeune, et peut-être aussi d'un caractère trop modéré pour éprouver aucune persécution personnelle, lorsqu'un parti contraire au sien avait le dessus. Il rentra dans le gouvernement en 1382, avec Pierre des Albizzi (*voy.* ALBIZZI), et l'ancien parti guelfe ; mais il s'occupa moins de l'administration intérieure que de l'état militaire de la république. Il se lia d'amitié avec les principaux condottieri qui servaient alors en Italie. Il fut presque toujours chargé de traiter avec eux, lorsque les Florentins voulaient les prendre à leur service, ou de suivre les armées comme commissaire de la république, lorsqu'elles entraient en pays ennemi. Il était revêtu de cette dignité, et en même temps décemvir de la guerre, en 1405 et 1406, lorsque les Florentins firent la conquête de Pise. Il réussit à faire agir de concert Sforza et Tartaglia, deux généraux alors ennemis et près de se combattre. La république lui dut plus qu'à personne la conquête de Pise : aussi fut-il le premier gouverneur donné à cette ville, et il s'efforça de réconcilier, par sa modération, le peuple conquis au joug qu'il détestait. Gino Capponi mourut en 1420, honoré des larmes de ses concitoyens. Nous avons encore de lui un fragment historique sur la conquête de Pise, plein d'intérêt et écrit avec une grande simplicité. S—S—I.

CAPPONI (NÉRI), fils du précédent, et, comme lui, un des premiers magistrats de la république florentine, hérita des vertus et de la fortune de son père. Il fut contemporain de Renaud des Albizzi et de Côme de Médicis ; mais quoique sa naissance et ses relations l'attachassent aux Albizzi, il n'embrassa point leur cause avec chaleur, et il fut plutôt considéré comme neutre par eux et par leurs adversaires. Capponi, ainsi que son père, s'était attaché de préférence à la carrière militaire. Il fut commissaire des Florentins au siége de Lucques, en 1429 et 1430. Il est vrai que ses avis n'ayant point été suivis, l'armée près de laquelle il se trouvait éprouva une suite de revers. Il fut plus heureux en 1440. La victoire d'Anghieri, remportée par les Florentins sur Nicolas Piccinino, fut attribuée presque uniquement à son habileté. Il était devenu enfin l'égal, en réputation, de Côme de Médicis, et, lorsqu'il lui arrivait d'embrasser un avis contraire à celui de ce citoyen célèbre, il balançait les décisions de la république ; mais ces deux grands hommes trouvèrent leur intérêt l'un et l'autre à demeurer unis jusqu'en 1457, que Néri Capponi mourut, le 21 novembre, âgé de 69 ans, après avoir exercé quarante ans les emplois les plus importants de l'État, sans exciter ni haine ni jalousie. Il a écrit des commentaires sur son administration, imprimés par Muratori dans le t. 18 des *Rerum Italicarum Scriptores*, à la suite des commentaires de Gino, son père ; ils sont écrits avec beaucoup d'élégance, et on reconnait dans son style un homme de goût et d'érudition. Le célèbre Barthélemy Platina a écrit sa vie politique : elle est imprimée dans le t. 20e de la même collection. S—S—I.

CAPPONI (PIERRE), petit-fils du précédent. Il occupa comme lui les premiers emplois de la république florentine, et il fut, entre autres, chargé de plusieurs ambassades, soit en Italie, soit en France. Charles VIII étant entré à Florence en 1494, à la tête de sa gendarmerie et la lance à la main, prétendait avoir fait ainsi la conquête de la république, et demandait qu'elle le reconnût pour souverain. Les Florentins n'avaient vu en lui qu'un allié qui

(1) La place de bibliothécaire du roi fut longtemps possédée par un membre de la famille Bignon (*voy.* ce nom) jusqu'en 1784. Elle fut donnée alors à l'ex-lieutenant général de police Lenoir, qui eut pour successeurs, en 1790, le président d'Ormesson ; en 1792, Chamfort, et en 1793, Lefebvre de Villebrune, jusqu'en 1795. Le bibliothécaire avait sous lui cinq gardes pour chacun des cinq départements : médailles, livres imprimés, manuscrits, estampes, titres et généalogies ; et il y avait en outre des sous-gardes.

(2) Une nouvelle édition du Quintilien a été donnée à Paris, chez Vallard, 1810, 6 vol. in-8°. La préface n'est signée que par Adry ; j'ai son exemplaire chargé d'un millier de notes de sa main, et qui devait servir à une édition qu'il projetait encore de publier. V—VE.

demandait l'hospitalité; ils lui avaient ouvert leurs portes; mais ils avaient eu soin de rassembler dans les maisons des principaux citoyens tous les soldats de la république et un grand nombre de paysans armés. Charles VIII eut plusieurs conférences avec Pierre Capponi, qui le connaissait déjà, et avec d'autres magistrats florentins. Enfin il fit lire devant eux, par son secrétaire, son ultimatum. Les conditions en étaient toutes contraires à la dignité de Florence. Pierre Capponi arracha ce papier des mains du secrétaire, et le déchira sous les yeux du roi : « Avant « que nous accédions à des demandes déshonnêtes, « sonnez vos trompettes, dit-il, et nous sonnerons « nos cloches. » En même temps il sortit, et il fut suivi par les trois commissaires, ses collègues. Cette intrépidité étonna les Français; ils rappelèrent Capponi, et lui proposèrent des conditions plus douces. On assure que Charles VIII, en le prenant par la main, lui dit en italien : *Cappon, Cappon, tu strilli come un Gallo*. Un traité fut conclu entre le roi et la république, et Charles reprit la route de Naples. Pierre Capponi fut tué en 1496, d'un coup d'arquebuse, devant Sciano, petit château des montagnes de Pise, qu'il attaquait avec l'armée florentine, dont il était commissaire. S—S—I.

CAPPONI (SÉRAPHIN), savant dominicain, né dans le Bolonais, en 1556, passa sa vie à étudier la théologie, et à la professer dans différentes villes d'Italie. Il mourut à Bologne, le 2 février 1614. Il a composé une multitude d'ouvrages sur l'Écriture sainte et sur la théologie, tous imprimés à Venise; on peut en voir la liste dans les *Scriptores ord. Prædicat.* par les PP. Quétif et Echard. Sa vie a été écrite par J. Mich. Pio, et imprimée en 1625, in-4°. — *Jean-Baptiste* CAPPONI, médecin de Bologne, mort le 16 novembre 1626. Il envoya au cabinet des médailles du roi de France une médaille en bronze de l'empereur Othon, bien conservée, avec une légende grecque, et il fit un traité latin pour en soutenir et prouver l'authenticité, Bologne, 1669, in-4°. Outre plusieurs ouvrages posthumes sur la médecine, et différents ouvrages de critique en italien, on a encore de lui : *Imprese e Ritratti de gli academici gelati di Bologna*, Bologne, 1622, in-4°. — *Dominique-Joseph* CAPPONI, dominicain italien, et docteur en théologie du 18e siècle, a publié pour la première fois le recueil des lettres latines de Jean-Antoine Flaminio d'Imola, Bologne, 1744, in-8°. L'éditeur y a joint des sommaires, des notes, la vie de l'auteur, et le catalogue de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits. C. T—Y.

CAPPONI (le marquis GRÉGOIRE-ALEXANDRE), patrice romain, né à Rome, vers la fin du 17e siècle, s'est acquis une assez grande célébrité, non par ses ouvrages, mais par son goût éclairé pour les livres et pour les antiquités, et par le soin qu'il prit de former dans ces deux genres de riches collections. Il occupait à la cour de Rome la place de *foriere maggiore*, ou de grand maréchal des logis. Quand le pape Clément XII fit rassembler au Capitole ce beau recueil d'antiquités qui a été regardé depuis comme un des principaux ornements de Rome, ce fut le marquis Capponi qu'il chargea d'y faire disposer les statues, bas-reliefs, inscriptions, bustes des grands hommes, et autres monuments. L'ordre et la symétrie bien entendue qu'il mit dans la disposition de ces richesses de l'art obtinrent l'approbation des plus savants antiquaires et firent l'admiration des étrangers. Il possédait lui-même un musée précieux, composé de camées, de médailles et d'autres antiquités, qu'il légua en mourant au P. Contuccio Contucci, savant jésuite, l'un des antiquaires les plus instruits qui fussent alors à Rome. Celui-ci plaça depuis cette collection dans une salle à part du musée Kircher, dont il était conservateur, et qu'il a considérablement enrichi. La bibliothèque du marquis Capponi était du meilleur choix, et remplie des éditions les plus rares. Il ne voulut point qu'elle fût démembrée après sa mort, et la laissa par son testament, à la bibliothèque du Vatican. Monsignore Giorgi en fit imprimer séparément le catalogue, avec de savantes notes, où l'on trouve un grand nombre de renseignements et de faits intéressants pour l'histoire littéraire; il est intitulé : *Catalogo della libraria Capponi, ossia de' libri italiani del fu marchese Alessandro Gregorio Capponi, patrizio romano*, etc., Rome, 1747, in-4°. C'est un des livres de ce genre que les bibliographes recherchent le plus. Le créateur de cette belle bibliothèque, le marquis Capponi, était mort à Rome l'année précédente, septembre 1746. G—É.

CAPPOT DE FEUILLIDE. *Voyez* FEUILLIDE.

CAPRA (GALEAZZO FLAVIO). *Voyez* CAPELLA.

CAPRA (MARCEL), médecin sicilien, originaire de l'île de Chypre, exerçait son art avec succès à Palerme et à Messine à la fin du 16e siècle. On lui doit un traité, en latin, sur une maladie épidémique dont la Sicile fut affligée en 1591 et 1592 (Messine, 1593, in-4°), et quelques ouvrages de philosophie péripatéticienne, oubliés depuis longtemps. — Le comte *Balthasar* CAPRA, médecin et philosophe milanais, mort le 8 mai 1626, s'appliquait aussi à l'astronomie et même à l'astrologie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tyrocinia astronomica, in quibus calculus eclypsis solaris a Tychone restitutus explicatur, et traditur methodus erigendi et dirigendi thema ad Ptolemæi mentem*, Padoue, 1606, in-4°; 2° *Considerazione astronomica sopra la nuova stella del* 1604 (1605, in-4°); 3° *de Usu et Fabrica circini cujusdam proportionis*, Padoue, 1607, in-8°. Dans cet ouvrage, il cherche à enlever à Galilée l'honneur de l'invention du compas de proportion, et, dans le précédent, il l'attaque avec aigreur, relativement aux observations de la nouvelle étoile qui parut en 1604. Galilée répliqua par une *Difesa contro alle calumnie ed imposture di Baldassare Capra*, Venise, 1607, in-4°. Ces deux opuscules se trouvent dans le tome 1er des œuvres de Galilée, Padoue, 1744, in-4°. — *Alexandre* CAPRA, architecte de Crémone, publia, de 1672 à 1683, en 3 vol. in-4°, un grand traité de géométrie et d'architecture civile et militaire, qui est encore un peu recherché à cause des planches.— *Dominique* CAPRA, autre mathématicien de Crémone, s'occupa de l'ar-

chitecture hydraulique, et publia, sur l'art de construire les digues, un ouvrage sous ce titre : *il vero Riparo, il facile, il naturale, per ovviare, e rimediare ogni corrosione e rovine di fiume, benchè giudicata irremediabile,* Bologne, 1685, in-4°. On ignore l'époque de sa mort. C. M. P.

CAPRAIS (Saint), né à Agen dans le 3e siècle, s'était retiré dans une caverne de la montagne voisine de cette ville pour y mener la vie érémitique. Un jour que, du haut de la montagne, il regardait ce qui se passait dans la ville, il aperçut, dit-on, le supplice de Ste. Foy. Il courut aussitôt se présenter à Dacien, gouverneur de l'Espagne tarragonaise, qui était alors à Agen (vers l'an 287 de J.-C.), et il se déclara chrétien. Saisi, chargé de chaînes, il se montra insensible à l'appareil des tortures et à l'offre d'une place à la cour des empereurs, Il eut la tête tranchée le 6 octobre, avec Ste. Foy. Les chrétiens enlevèrent leurs corps pendant la nuit, et, dans la suite, vers le milieu du 5e siècle, lorsque la paix eut été rendue à l'Église, Dulcide ou Dulcice, évêque d'Agen, fit bâtir une église sous l'invocation de St. Caprais. Ce martyr est nommé le 20 octobre dans Adon, Usuard, dans le martyrologe attribué à St. Jérôme, et dans le romain. Un chanoine de la collégiale de St-Caprais d'Agen, Bernard Labenazie, publia dans cette ville, en 1714, in-12, un volume intitulé : *Præconium divi Caprasii Aginnensis ejusque episcopalis dignitas, seu dissertatio de antiquitate ecclesiæ S. Caprasii Aginnensis.* Labenazie et quelques autres auteurs font de Caprais un évêque d'Agen; mais Baillet dit que cette opinion est sans fondement. V—VE.

CAPRAIS (Saint), que plusieurs agiographes appellent CAPRAISE, pour le distinguer du précédent, avait étudié l'éloquence et la philosophie ; mais pressé du désir de renoncer au monde, il vendit son bien, le distribua aux pauvres, et se retira vers les montagnes qui séparent la Gaule belgique et la Germanie, dans une des solitudes des Vosges. Il y vivait depuis plusieurs années dans le silence, lorsqu'un jeune seigneur, Honorat, qui fut depuis évêque d'Arles, vint, avec son frère Venance, consulter le solitaire sur le projet qu'ils avaient formé de se consacrer à Dieu. Caprais les accompagna dans divers pèlerinages. Ils arrivèrent enfin dans l'île de Lérins, ou Honorat jeta les fondements du célèbre monastère de ce nom. Caprais se fit alors le disciple de celui dont il avait été le maître ; mais Honorat ne voulut gouverner que sous sa direction et par ses conseils. Caprais mourut le 1er juin 430. Eucher de Lyon, Sidoine Apollinaire et Hilaire d'Arles, ses contemporains, font un grand éloge de sa vertu. Tous les martyrologes latins lui donnent la qualité d'abbé de Lérins. (*Voy. Chronol. monast. Lirinensis*, et Baillet, *Vies des saints*, 1er juin.) V—VE.

CAPRALIS. *Voyez* CABRAL.

CAPRANICA (DOMINIQUE) (1), cardinal, un des hommes les plus distingués du 15e siècle, naquit le 31 mai 1400, dans un château près de Palestrine, dont sa famille avait pris le nom. Après avoir achevé ses études à Rome, il alla suivre à Padoue les leçons de Julien Cesarini, et à Bologne celles de Jean d'Imola, deux célèbres jurisconsultes. A dix-neuf ans il reçut le laurier doctoral; et peu de temps après, le pape Martin V, l'ami de sa famille, le fit son camérier, puis son secrétaire, et l'employa bientôt dans des affaires qui demandaient de la prudence et de l'habileté. Impatient de lui donner de nouvelles marques de sa bienveillance, il le créa cardinal en 1423 ; mais il ajourna sa promotion à deux années. Capranica fut chargé d'accompagner Léonard Dati, général des dominicains, au concile que la peste avait fait transférer de Pavie à Sienne, et il y défendit en plusieurs occasions les prérogatives de la cour de Rome, attaquées par les évêques. A son retour il fut fait évêque de Fermo, et l'année suivante Martin V le déclara cardinal ; mais il se réserva de lui remettre plus tard les insignes de cette dignité. Capranica obtint ensuite le gouvernement de Forli et d'Imola que le duc de Milan venait de restituer au saint-siége, et il rétablit promptement la tranquillité. Les Bolonais s'étant révoltés contre l'autorité pontificale, il eut le commandement des troupes chargées de faire le siége de cette ville, qui ne rentra dans le devoir qu'après une longue résistance. Nommé depuis gouverneur de Pérouse, il sut par sa sagesse et sa fermeté se concilier l'estime de tous les habitants. A la mort de Martin V (1431), ses ennemis lui refusèrent l'entrée du conclave, sous prétexte qu'il n'était point reconnu cardinal, puisqu'il n'en avait pas les insignes (la barrette et l'anneau), et on lui enjoignit de retourner à Pérouse. Il protesta contre cette violence, et dès qu'il connut l'élection d'Eugène IV, il s'empressa de lui demander l'autorisation de revenir à Rome, pour y faire valoir ses droits. En attendant la réponse du pontife, il se rendit à Montefalcone, où il courut risque de tomber dans les mains des bandits qui le cherchaient. Il y reçut la nouvelle que son palais de Rome venait d'être pillé. Ne pouvant plus douter de l'intention de ses ennemis, il se retira d'abord au Montserrat ; mais, ne s'y croyant pas en sûreté, et sachant d'ailleurs que le pape refusait de reconnaître ses droits, il résolut de se rendre à Bâle pour y réclamer du duc Philippe Visconti les moyens de continuer son voyage. Pendant ce temps, on instruisait son procès à Rome, et, sur le rapport de deux commissaires, il fut déclaré coupable et dépouillé de toutes ses dignités, même de l'évêché de Fermo. Les Pères du concile, au contraire, après un mûr examen, le reconnurent cardinal légitimement élu, et lui donnèrent de nombreux témoignages d'estime en le chargeant de commissions importantes. A cette nouvelle, le pape, indisposé par les ennemis de Capranica, fit saisir ses revenus ; mais il ne tarda pas à lui rendre plus de justice. Eugène l'invita lui-même à venir à Florence, où il l'accueillit de la manière la plus gracieuse, et il ne négligea rien pour lui faire oublier les torts qu'il avait eus à son égard. Capranica se

(1) Et non pas *Jean*, comme le disent Panzer et d'autres bibliographes.

proposait de rester étranger aux affaires et de consacrer ses loisirs à la culture des lettres; mais il ne put résister aux instances du pontife, qui le pressait de l'accompagner à Florence, où il venait de transférer le concile chargé de travailler à la réunion des Églises grecque et latine. En 1443, il fut nommé légat de la Marche d'Ancône, dont François Sforza s'était emparé. Après avoir obtenu quelques avantages, les troupes papales furent mises en déroute dans une bataille donnée contre l'avis de Capranica. Blessé lui-même dans le combat, il fut obligé de se déguiser pour échapper à l'ennemi. Mais Sforza s'empressa de le rassurer, et, sur sa demande, relâcha ses prisonniers. Chargé, deux ans après (1445), du gouvernement de Pérouse et du duché de Spolète, Capranica purgea ces provinces des bandes d'aventuriers qui les infestaient depuis longtemps, et leur rendit le calme dont elles étaient privées. Alphonse, roi d'Aragon, se tenait à Tivoli, sous prétexte d'être plus à la portée de protéger Rome et le saint-siége, qu'il faisait trembler. Capranica reçut la mission délicate d'engager ce dangereux voisin à s'éloigner, et il eut le bonheur d'y réussir. Renvoyé dans la Marche, il y remit en vigueur les sages règlements de Jean XXII, et parvint à détruire, dans cette belle province, tous les germes de division. A la nouvelle de la prise de Constantinople, étant chargé de réunir les princes d'Italie dans une ligue contre les Turcs, il se rendit à Naples, près du roi d'Aragon; il vint ensuite à Gênes, apaisa les troubles excités par les factions des Campofregosi et des Fieschi; et, de retour à Naples, il y signa le fameux traité qui rétablit enfin la paix dans l'Italie. Son indignation contre les courtisans avides, qui se partageaient les trésors amassés pour faire la guerre aux Turcs, accrut le nombre de ses ennemis. Ils cherchèrent à l'éloigner de Rome, en lui faisant donner la mission d'aller recueillir des subsides en Angleterre. Ils essayèrent ensuite d'indisposer le pape contre lui; mais tous leurs artifices ne servirent qu'à relever le mérite de Capranica. Ses talents pouvaient longtemps encore être utiles au saint-siége, lorsqu'il mourut d'une dyssenterie, le 1er septembre 1458. Il fut inhumé dans l'église de la Minerve, où son frère, le cardinal Angelo, lui fit élever un monument. Zélé protecteur des lettres, plusieurs savants lui furent redevables de leur fortune, entre autres le célèbre Æneas-Sylvius Piccolomini, depuis pape sous le nom de Pie II, et Jacques Ammanati, qu'il avait employé comme secrétaire. L'université de Ferrare lui dut sa restauration. Il légua son palais de Rome pour en faire un collége, auquel il assigna des revenus considérables et, en outre, sa bibliothèque, composé de 2,000 volumes, nombre étonnant pour l'époque. Son frère s'étant réservé le palais fit construire un collége magnifique, qui porte le nom du fondateur. On a de Capranica : 1° *Acta concilii Basiliensis, pars 1^a^*; 2° *Documenta, seu Præcepta vivendi*; 3° *Manipulus officii episcopalis, seu Constitutiones synodi Firmiani*; 4° *de Arte moriendi*; 5° *de Optimi regis Officio; ad Uladislaum, regem Hungariæ*; 6° *de Pace italica constituenda, ad Alfonsum regem*, dans l'*Hispania illustrata* d'André Schott, t. 1er; 7° *de Ratione pontificatus maximi administrandi*; 8° *de Actione belli contra Turcos gerendi*; 9° *de Contemptu mundi*. De tous ses ouvrages, le plus connu est le *de Arte moriendi*. Imprimé pour la première fois à Florence, en 1477, in-4°, il a eu, dans le 15e siècle, un grand nombre d'éditions, dont quelques-unes sont très-recherchées pour les figures en bois. Il a été traduit en italien, Florence, 1477, in-4°; Venise, 1478, même format. On en cite des traductions en anglais et en hollandais. La vie de Capranica, par Baptiste, fils du célèbre Pogge, a été publiée sur le manuscrit par Baluze, dans ses *Miscellanea*, t. 3, p. 263, et reproduite à la tête des *Constitutiones collegii Capranicensis*, Rome, 1705, in-4°; elle est très-intéressante. Une seconde vie de ce prélat, également en latin, par Michel Catalani, Fermo, 1793, in-4°, est augmentée de documents historiques. W—s.

CAPRARA (ALBERT, comte DE), seigneur de Siklos, général de cavalerie, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre de l'empereur Léopold, naquit à Bologne en 1631. Neveu du fameux général Piccolomini, il entra au service de l'Autriche, fit quarante-quatre campagnes, fut battu par Turenne, et se distingua dans les guerres de Hongrie. Il commanda souvent en chef les armées impériales, prit d'assaut sur les Turcs la ville de Neuhausel, en 1685; assiégea Tékéli dans Cassovie, fit lever le siége de Titul, coupa les Turcs qui voulaient se jeter dans Bude, et en fit un horrible carnage. Il rendit de grands services à l'Empereur, en découvrant diverses conspirations, et en maintenant dans la soumission les pays conquis. Non moins bon politique qu'habile capitaine, il fut envoyé deux fois ambassadeur extraordinaire à la Porte en 1682 et 1685. Il avait servi plusieurs années en qualité d'envoyé dans les Pays-Bas, et avait assisté à la conclusion de la paix de Nimègue. Sa première ambassade à Constantinople n'eut aucun succès. Il était chargé d'obtenir la prolongation de la trêve; mais la Porte éleva si haut ses prétentions (entre autres conditions était celle d'un tribut annuel de 500,000 florins), que le comte Caprara ne put rien obtenir. Le grand vizir le renvoya à Bude, et vint mettre le siége devant Vienne. (*Voy.* CARA-MOUSTAPHA.) Jean Benaglia, qui avait été secrétaire des chiffres dans l'ambassade de Constantinople, publia une *Relazione del viaggio fatto a Constantinopoli, e ritorno in Germania dell illustr. conte Alberto Caprara, per trattare la continuazione della Tregua*, Bologne, 1684, in-12. Cette relation est curieuse et intéressante. On a du comte Albert Caprara diverses traductions : *Seneca, della Clemenza*, Lyon, 1664, in-4°; *Seneca, della Colera, parafrase*, Bologne, 1666, in-12; *Seneca, della Brevita de la vita, perafrase*, Bologne, 1684, in-12; l'*Uso delli passioni*, traduit du français du P. Senault, Bologne, 1662, in-8°; *il Desinganno, ovvero il pastore della notte felice*, traduit de l'espagnol, Venise, 1681, in-12. Le général Caprara composa aussi plusieurs opuscules et pièces de circonstance qu'on peut voir

dans la *Bibliotheca volante* de Cinelli. — *Enée* CAPRARA, frère d'Albert, était général comme lui, et se distingua dans les guerres de Hongrie. Adelung s'est trompé en lui attribuant l'ambassade à Constantinople. V—VE.

CAPRARA (JEAN-BAPTISTE), cardinal-prêtre, du titre de St-Onuphre, archevêque de Milan, légat *a latere* du saint-siége, comte et sénateur du royaume d'Italie, grand dignitaire de l'ordre de la Couronne de fer, naquit à Bologne, le 29 mai 1733, de François, comte de Montecocolli, et de Marie-Victoire, dernier rejeton de la maison Caprara. Il prit dans le monde le nom de sa famille maternelle, entra fort jeune dans l'état ecclésiastique, et se livra particulièrement à l'étude du droit politique. Benoît XIV ne tarda pas à distinguer son mérite, et le nomma vice-légat à Ravenne avant qu'il eût atteint l'âge de vingt-cinq ans. En 1767, Clément XIII l'envoya, en qualité de nonce, à Cologne; il y mérita, par son urbanité, l'estime de l'impératrice Marie-Thérèse, qui demanda pour lui la nonciature de Lucerne. Elle lui fut conférée par Pie VI, en 1775. Dans ce poste difficile, il éteignit les dissensions, et se fit généralement estimer. Nommé, en 1785, à la nonciature de Vienne, il fut honorablement accueilli par Joseph II, et par son ministre, le prince de Kaunitz. Riche de son patrimoine et des biens de l'Église, il appliqua ces derniers à leur véritable destination, en les distribuant aux pauvres, et surtout aux habitants de l'un des faubourgs de Vienne, qui fut submergé par une inondation. Il reçut le chapeau de cardinal le 18 juin 1792, et fut rappelé à Rome en 1793 (1). Témoin des troubles que la révolution française excita dans cette ville, il en fut affecté jusque dans sa santé, et l'on craignit même pour ses jours. Il fut nommé, en 1800, évêque d'Iési. Son diocèse était en proie à la plus affreuse disette; il part de Rome le 7 janvier, par un froid rigoureux, parcourt les villes et les campagnes, fait vider ses greniers, se dépouille de tout son argent, emprunte des sommes considérables pour acheter des grains et des farines, qu'il fait distribuer à tous les indigents. C'est au milieu de ces travaux vraiment apostoliques que, par un bref du 4 septembre 1801, il fut nommé légat *a latere* près le gouvernement français (2). Sa mission avait pour objet le rétablissement du culte. Le cardinal entra dans les vues de Napoléon, et le concordat rendit la paix à l'Église et à la France. Le 18 avril, jour de Pâques 1802, les consuls, le sénat, les ministres, et toutes les autorités civiles et militaires, se réunirent dans l'église Notre-Dame. Le cardinal Caprara célébra la messe, entonna le *Te Deum*, et le culte fut rétabli. Le 28 mai 1805, il sacra Napoléon roi d'Italie, dans la cathédrale de Milan (1). Dans les relations qu'il eut, pendant près de neuf années, avec le gouvernement français, il sembla devoir plutôt à son noble caractère qu'à ses dignités l'estime et la considération dont il jouissait. Devenu aveugle et infirme, il mourut à Paris, le 21 juin 1810, âgé de 77 ans. Son corps, revêtu des habits pontificaux, fut exposé pendant plusieurs jours dans une chapelle ardente. Un décret impérial ordonna qu'il serait inhumé dans l'église de Ste-Geneviève, et ses funérailles eurent lieu le 23 juillet, avec la plus grande solennité. L'oraison funèbre fut prononcée par M. de Rozan. Le cardinal Caprara légua tous ses biens à l'hôpital de Milan. Il a fait imprimer : *Concordat et Recueil des bulles et brefs de N. S. P. le pape Pie VII sur les affaires actuelles de l'Église de France; décret pour la nouvelle circonscription des archevêchés et évêchés; publication du jubilé et indult pour la réduction des fêtes,* par S. E., etc., en latin et en français, Paris, an 10 (1802), in-8°, avec un tableau. V—VE.

CAPRÉ (FRANÇOIS), président de la chambre des comptes du duc de Savoie, mourut en 1705. Il a publié deux ouvrages qui peuvent encore trouver leur place dans les grandes bibliothèques; l'un est intitulé : *Traité historique de la chambre des comptes de Savoye, justifié par titres*, etc., Lyon, 1662, in-4°; et le second : *Catalogue des chevaliers de l'Annonciade de Savoye, depuis son institution en 1362, par Amédée VI jusqu'à Charles-Emmanuel,* Turin, 1654, in-fol. On trouve à la suite du premier un petit *Traité du saint suaire de Turin*, qui n'est pas fait pour donner une bien haute idée de la critique de l'auteur. L'autre est remarquable par la singularité de son exécution; il contient cinq cent quarante-deux gravures en bois, dont chacune remplit presque en entier une grande page in-fol.; il peut encore être recherché par les amateurs de la science héraldique. W—S.

(1) Le cardinal Caprara, depuis son retour à Rome, avait rendu de grands services à la chose publique. Au mois de septembre 1796, il fut appelé par le pape Pie VI à faire partie de la congrégation des cardinaux chargées d'examiner les conditions de paix proposées par le directoire. En 1798, il eut mission d'aller à Florence réclamer les secours en argent dont avait besoin le gouvernement romain. Il jouissait au reste, même parmi les révolutionnaires de France, d'une grande réputation d'habileté. On peut citer à cet égard le passage suivant tiré du *Moniteur* du 18 brumaire an 8 : « Nous terminerons « cette liste, déjà un peu longue, par l'éloge du cardinal Caprara : « voici ce qu'en dit l'auteur des *Mémoires de Pie VI* (Bourgoing), « qui paraît avoir été bien informé : « Il s'est constamment opposé « aux mesures insensées qui eurent le vœu de la majorité des car- « dinaux. Il a de l'esprit, de la sagacité, autant d'honnêteté que « peut en avoir un cardinal italien, et plusieurs des qualités qui for- « ment l'homme d'État; » mais il est à Venise; mais il a été long- « temps nonce auprès de la cour de Vienne. Nous ne répondrions « pas de son impartialité dans le conclave. » D—R—R.

(2) On peut juger de la circonspection que le cardinal Caprara mit dans l'accomplissement de sa mission par le passage du discours que, le 19 germinal an 10, dans sa première audience, il adressa au premier consul : « Interprète fidèle des sentiments du souverain pon- « tife, le premier, le plus doux de mes devoirs, est de vous exprimer « ses tendres sentiments pour vous et son amour pour les Français. « Vos désirs régleront la durée de ma demeure auprès de vous. Je « ne m'en éloignerai qu'en déposant entre vos mains les monuments « de cette importante mission, pendant laquelle vous pouvez être sûr « que je ne me permettrai rien qui soit contraire aux lois du gou- « vernement et de la nation. Je vous donne pour garant de ma sin- « cérité et de la fidélité de ma promesse mon titre, ma franchise « connue, et, j'ose le dire, la confiance que le souverain pontife et « vous-même m'avez témoignée. » Pendant son séjour à Paris, Caprara se montra favorable à la propagation de la vaccine. (*Voy.* GUILLOTIN.) D—R—R.

(1) Quelques jours auparavant, par le décret d'organisation du conseil d'État du royaume d'Italie, Napoléon avait nommé Caprara président de la section des cultes, dont les autres membres étaient le cardinal Oppizoni, archevêque de Bologne; Allegri, chanoine, et Rona, curé de St-Babile de Milan. D—R—R.

CAPRÉOLE, ou CAPRÉOLUS, que le diacre Ferrand appelle un glorieux pontife et un célèbre docteur de l'église de Carthage, en était évêque en 631, époque à laquelle se tint le concile d'Ephèse, auquel il envoya le diacre Vésulas avec une lettre qui se voit parmi les actes de ce concile. Il en écrivit une autre à l'empereur Théodose sur la mort de St. Augustin. Il ne nous reste qu'un fragment de cette épître, dans laquelle il pose ce principe, qu'il n'y a rien d'assuré dans le sacré comme dans le profane, si dans les siècles postérieurs on donne atteinte aux décisions des Pères. Il a encore composé un petit traité pour répondre à Vital et à Tonontius, chrétiens d'Espagne, qui l'avaient consulté sur quelques points de doctrine. Ce traité a été publié par le P. Sirmond, avec quelques autres traités dogmatiques, Paris, 1630. Z—O.

CAPRÉOLI ou CAPRIOLUS (JEAN), natif d'un village près de Rodez, pris l'habit de St-Dominique dans le couvent de cette ville. Il enseignait à Paris en 1409, et après avoir fait sa licence en 1411, fut envoyé par ses supérieurs pour présider aux études du couvent de son ordre à Toulouse, et se retira ensuite à son couvent de Rodez, en 1444. Il soutint si constamment la doctrine de St. Thomas, qu'on le surnomma le *prince des Thomistes*. On a de lui des *Commentaires sur le Maître des sentences*, et une *Défense de la doctrine de St. Thomas*, imprimés à Venise en 1483 et 1488, 4 vol. in-fol. — CAPRÉOLE ou CAPRÉOLUS, de Brescia, religieux carme, vivait au commencement du 16ᵉ siècle. On a de lui un *Traité des cas qui regardent les ecclésiastiques*, imprimé à Brescia en 1571. Z—O.

CAPRÉOLUS (ÉLIE CAVRIOLO, plus connu sous le nom de), jurisconsulte, né à Brescia, dans le 15ᵉ siècle, a publié l'histoire de cette ville sous le titre suivant : *Chronica de rebus Brixianorum ad senat. populumque Brixianum opus*. La première édition est in-fol., très-rare, et sans date; mais comme elle ne contient que le récit des événements qui se sont passés depuis la fondation de Brescia jusqu'à l'année 1500, on conjecture de là, avec raison, qu'elle a paru à Brescia vers cette époque. Burmann a inséré cette histoire dans son *Thesaurus Antiquitat. Italiæ*, et a ajouté aux douze premiers livres qui avaient paru, les 13ᵉ et 14ᵉ restés manuscrits, et qui en renferment la continuation jusqu'en 1510. Patricio Spini a traduit cet ouvrage en italien, Brescia, 1585, in-4° : cette traduction ne contient que les douze premiers livres. On connait encore de Capréolus un traité *de Confirmatione christianæ fidei*, imprimé avec différents opuscules du Mantuan, Brescia, 1499, in-4°; *Defensio statuti Brixiensium*; *de Ambitione et Sumptibus funerum minuendis*. Cet écrivain est mort en 1519, dans un âge avancé. W—S.

CAPRETTA (GAUDENZIO ERICH), né à Venise, le 22 novembre 1730, entra d'abord au couvent de la Praglia, et alla achever ses études à Rome, puis alla professer la théologie à Florence et à Pavie. Il fut nommé en dernier lieu professeur de droit canonique à l'université de Parme. C'est là qu'il fut chargé de complimenter Gustave III, roi de Suède, lors de son passage dans cette ville. Il lui offrit un écrit imprimé avec luxe et intitulé : *Gustavus III Sueciæ rex, regiæ potestatis restitutor ac publicæ tranquillitatis assertor, Parmæ*, 1784. Dans cet ouvrage, il décrit la révolution mémorable de 1772, et ne pressentait pas assurément qu'elle contribuerait à faire périr de mort violente le héros qui l'avait opéré. La république de Venise, qui comptait Capretta parmi ses nobles, le récompensa en lui accordant le traitement annuel et le titre d'*abate*. Pie VII, qui avait été avec lui dans un même couvent, le nomma *abate di governo*. Ce savant et pieux ecclésiastique est mort le 11 novembre 1806, au couvent de San-Giovanni-Evangelista, à Parme. Son oraison funèbre, prononcée par L. Bellomo, a été imprimée la même année, à Venise. D—R—R.

CAPRIATA (PIERRE-JEAN), citoyen et historien de Gênes, qui florissait dans le 17ᵉ siècle, a composé sur les affaires de son temps plusieurs mémoires historiques fort estimés par la sagesse, l'impartialité et la droiture avec lesquelles ils ont été rédigés. Capriata divisa son histoire d'Italie en 2 parties; il publia la 1ʳᵉ à Gênes en 2 livres, 1 vol. in-8°, en 1626, ou, selon le catalogue de de Thou, en 1627. Il la fit réimprimer à Gênes en 1638, in-4°, et y ajouta dix livres qui, joints aux précédents, contiennent l'histoire d'Italie, depuis 1613 jusques et compris 1634. La 2ᵉ partie, divisée en 6 livres qui offrent quelques événements militaires hors de l'Italie, et comprennent depuis 1634 jusqu'en 1644, fut publiée à Gênes, 1649, in-4°. Ces deux parties, réimprimées à Genève, in-8°, furent traduites en anglais par Henri, comte de Monmouth, Londres, 1663, in-4°. Capriata était mort quelque temps auparavant. Il laissa une 3ᵉ partie en 6 livres, contenant la suite de la guerre en Italie jusqu'en 1660; elle fut publiée après sa mort par Jean-Baptiste Capriata, son fils, Gênes, 1663, in-4°. Cet auteur était aussi un habile jurisconsulte. Il aurait voulu, dans l'histoire comme au barreau, arranger tout par arbitrage; son système était de tenir la balance égale entre les puissances, et d'être franc et véridique en toutes choses. C'est par suite de cette franchise que Capriata ne voulut jamais dédier son ouvrage à aucun prince, pour que sa plume restât libre, et que la flatterie ou la complaisance n'altérassent point en lui la vérité. R. G.

CAPRONA (ARCHANGE), capucin, né à Palerme d'une famille noble, prêcha avec fruit dans les principaux endroits de la Sicile, et surtout à Trapano, où il érigea trois confréries, et travailla à faire bâtir un hôpital pour les pauvres. Lui-même allait de maison en maison, tous les dimanches, recueillir pour eux des aumônes. Il mourut en 1577. Il a peu écrit : sa vocation était la chaire évangélique. On a de lui : *Statuta et Documenta pro confraternitatibus domus hospitalis Montispietatis et Misericordiæ in civitate Drepanensi*. Z—O.

CAPTAL DE BUCH. *Voyez* GRAILLY.

CAPUA (BARTHÉLEMY DA), qui occupa, dans le 12ᵉ siècle, les premières dignités du royaume de Naples, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Singu-*

laria juris, Francfort, 1596, 2 vol.; 2° *Glossæ ad constitutiones regni Neapolitani*, Lyon, 1553; Venise, 1594, à la suite des *Comment. in capitula regni Neapolitani* de J.-A. de Nigris, Naples, 1605, in-fol. Il mourut en 1300. — *André* DA CAPUA, de la même famille que le précédent, écrivit aussi sur le *Digeste* et sur le *Code*, et sur les constitutions du royaume de Naples. Il était avocat fiscal à Naples en 1282. — Quelques autres écrivains du même nom et du même pays ont laissé des écrits de peu d'importance. V—VE.

CAPUA ou CAPOA (LÉONARD DE), en latin CAPUANUS, médecin, né en 1617, à Bagnuolo, dans le royaume de Naples, étudia chez les jésuites la philosophie et la théologie, puis se livra à la jurisprudence, qu'il abandonna pour la médecine. Persuadé que les traductions n'offrent qu'imparfaitement les traits de l'original, il apprit la langue grecque, afin de lire Hippocrate, Galien, Arétée et les autres *principes artis medicæ*. Il puisa dans ces lectures le germe du scepticisme médical dont toutes les pages de ses écrits portent l'empreinte. A vingt-deux ans, il revint à Bagnuolo; mais ayant été impliqué dans un assassinat, il fut obligé de retourner à Naples: cette ville d'ailleurs lui offrait un théâtre plus propre à faire briller ses talents. Professeur de l'université, dont il remplit les premières chaires, il fut un des plus ardents propagateurs de la philosophie cartésienne en Italie. Telle est probablement la principale cause de l'estime que lui témoigna la reine Christine de Suède. Il fut aussi l'un des fondateurs de l'académie *degli Investiganti*, et celle *degli Arcadi* l'admit au nombre de ses membres, sous le titre de *Alcesto Cillenio*. Capua mourut le 17 janvier 1695, après avoir publié les ouvrages suivants: 1° *Parere, divisato in otto raggionamenti, ne' quali partitamente, narrandosi l'origine e'l progresso della medicina, chiaramente l'incertazza della medesima si fa manifesta*, Naples, 1681, in-4°; 2° *Raggionamenti intorno all' incertezza de' medicamenti*, Naples, 1689, in-4°; 3° *Lezioni intorno alla natura delle mofete*, Naples, 1683, in-4°. Ces trois ouvrages ont été réimprimés, en 3 volumes in-8°, à Naples, sous la date de Cologne, en 1714. On doit encore à Capoa la *Vie du cardinal Cantelmo*, Naples, 1693, in-4°. Il avait composé en outre plusieurs comédies et divers opuscules de littérature, dont les manuscrits lui furent volés dans un voyage de Bagnuolo à Naples. La vie de ce médecin a été écrite par Nic. Amenta, et son éloge, par Hyacinthe Gimma et Nicolas Crescenzio. C.

CARA (PIERRE), né à St-Germain, diocèse de Verceil, mourut en Piémont avant la fin de 1502, ainsi qu'il est prouvé par l'investiture du fief donnée à Scipion son fils. Il devint, en 1473, conseiller du grand-duc de Savoie et son avocat fiscal, puis entra au conseil résidant près du prince. Il fut envoyé en ambassade à Venise en 1475, ensuite près de Sixte IV et d'Alexandre VI, et plusieurs fois vers le duc de Milan, avec qui il renouvela, en 1490, l'alliance au nom de son souverain. Il fut encore député au roi Charles VIII, lors de son passage à Turin en 1494; et en 1496, à Maximilien, roi des Romains. Quelques-uns des discours latins qu'il composa à l'occasion de ces missions ont été imprimés à Venise, à Rome, à Lyon, et réimprimés à Turin, après sa mort, dans un recueil où le mérite de ses ouvrages est beaucoup affaibli par le manque d'ordre et de goût de l'éditeur. L'édition de Lyon, publiée par un compatriote de l'auteur, parut sous ce titre: *Petri Caræ, jurisconsulti clarissimi et in Pedemonte senatoris et illustrissimi duci Sabaudiæ consiliarii, Orationes et Epistolæ*, 1497, in-4°. Dans une oraison latine qu'il prononça à l'ouverture annuelle de l'université de Turin, Pierre Cara, jeune encore, déploya une grande connaissance de l'histoire littéraire. Sa correspondance lui fait également honneur. Il fut lié avec Jason Mayno, Hermolaüs Barbarus, Jean Simoneta, le cardinal Dominique de la Rovère, Ange Carleti de Chivasso, et avec plusieurs grammairiens. Quelques livres lui ont été dédiés; et il méritait ces hommages, soit par son savoir et son crédit à la cour, soit parce qu'il fut un de ceux qui favorisèrent l'introduction de l'imprimerie à Turin dans le 15e siècle. L'historien Denina dit que Pierre Cara avait, par ordre de son souverain et par les conseils du chancelier Romagnano, entrepris de mettre en ordre les édits des ducs de Savoie, mais que la mort ne lui permit pas d'achever ce travail. B—BE.

CARA-MOUSTAPHA, grand vizir de Mahomet IV, était fils de Ouredj-Bey, capitaine des spahis, qui périt lors de la prise de Bagdad. Il naquit à Merzifour, ville de la Turquie asiatique, en 1044 de l'hégire (1634). Le fameux Kioprouly-Mouhammed, ami intime de son père, se chargea de la fortune de Moustapha, et le fit élever avec son fils Ahmed. Lorsque Kioprouly-Mouhammed fut devenu grand vizir, il lui donna la place de telhysdjy (porteur des rapports du vizir au Grand Seigneur), et peu de temps après, il l'envoya à Constantinople avec la nouvelle de la prise de Janik; le sultan le gratifia de la place de grand écuyer. En 1070, il devint pacha de Silistria; amiral en 1072, et caïmmecam en 1075. Enfin, en 1077, il succéda à Kioprouly-Ahmed-Pacha dans la place de grand vizir. Ce fut lui qui détermina Mahomet IV à faire la guerre à Léopold Ier, en 1074 de l'hégire (1664). Il marcha à la tête des troupes ottomanes, prit plusieurs forteresses sur les impériaux, et donna des secours à Tékéli et aux mécontents de la Hongrie; mais, sans égard pour les représentations des pachas composant son conseil, et qui s'étaient formellement opposés à l'attaque de Vienne, avant que l'on fût maître des autres places, qui, par cette entreprise, allaient rester sur les derrières de l'armée, il laissa une petite partie de ses troupes pour faire le siége de ces places, et se dirigea sur Vienne. Il arriva à la vue de cette ville le mardi 18 de redjeb de l'an 1094 de l'hégire (14 juillet 1683), et l'assiégea pendant soixante jours. Enfin, le dimanche 20 ramazan (12 septembre) de la même année, l'armée impériale, réunie à celle des Polonais et d'autres princes chrétiens de l'Allemagne, sous les ordres de Sobieski,

arriva sur une éminence à douze lieues de la ville. Elle fondit à l'improviste sur l'armée de Cara-Moustapha, qui fut totalement battue et forcée de prendre la fuite, abandonnant tous ses bagages à l'ennemi. Cara-Moustapha distribua l'argent qui lui restait aux soldats, et se retira avec les débris de son armée à Bude, et de là à Bagdad, où il eut la tête tranchée, par ordre de son maître, le 6 moharrem l'an 1095 (26 décembre 1683). Le grand vizir, sans être un homme extraordinaire, n'était pas dépourvu de moyens; successeur des Kioprouly au viziriat, il remplit cette place avec beaucoup d'éclat. Les historiens orientaux, tout en plaignant son sort, rendent justice à son dévouement aux intérêts de son pays, et vantent sa politique; mais ils avouent sa cruauté et son injustice envers quelques pachas qu'il tâcha de sacrifier après l'affaire de Vienne, pour justifier sa conduite. L'un des plus riches personnages qui eussent jamais existé en Turquie, il avait amassé ses richesses dans les différentes places lucratives qu'il avait occupées pendant vingt-quatre ans. Il fit construire des mosquées et des fontaines dans les villes de Constantinople, d'Andrinople et de Djeddah, et dans le faubourg de Galata. Merzyfour, sa patrie, s'embellit à ses frais d'un grand marché, de belles mosquées, et devint, disent les historiens turcs, une des plus belles villes de la Turquie asiatique. R—s.

CARA-YAZYDJY-ABDOULHALYM, chef de rebelles, contemporain de Mahomet III, parut, pour la première fois, à la tête de quelques hordes, aux environs de Roha, en l'an 1600. Il donna asile à Hocéin-Pacha, proscrit par la Porte, et s'enferma avec lui dans la citadelle de Roha; mais, ne pouvant pas résister longtemps aux forces de Mouhammed-Pacha, il livra la forteresse, sous la condition que Hucein serait rendu au pacha, et que, quant à lui, il serait investi du gouvernement d'Amassie. Cara-Yazydjy, persistant dans sa rébellion, mais battu et réduit à prendre la fuite vers les frontières de Sywas, s'enfonça dans des montagnes inaccessibles. Au printemps de la même année, Mouhammed-Pacha reçut, pour la seconde fois, ordre de marcher contre les Djelalys (c'est ainsi que s'appelaient Cara-Yazydjy et ses partisans); mais, d'après le témoignage de Mahmoud, pacha de Sywas, qui s'était rendu caution pour lui, le gouvernement lui pardonna, et lui accorda le sandjacat de Tchourm. Quelque temps après, il fut envoyé, conjointement avec le même Mahmoud-Pacha, contre les brigands qui s'étaient réfugiés dans la province d'Itch-Yl. L'année suivante, Cara-Yazydjy se révolta de nouveau, et deux pachas reçurent ordre de marcher contre lui. Celui-ci attendit l'armée ottomane dans la plaine de Césarée avec une armée de 20,000 hommes. Hadjy-Ibrahim-Pacha, qui reçut l'ordre le premier, ayant eu l'imprudence de l'attaquer seul, fut battu, et les Djelalys poursuivirent les Ottomans et en tuèrent à peu près 16,000. Le pacha s'enferma dans la citadelle de Caïsaryé. On rapporte la défaite d'Ibrahim-Pacha en 1009 de l'hégire (1601). Hassan-Pacha, commandant les troupes de Diarbekr, et qui devait réunir ses efforts à ceux d'Ibrahim pour exterminer Cara-Yazydjy, marcha sans différer contre le rebelle le 12 safer de l'an 1010 de l'hégire, le rencontra à Lypedlan, et, après un combat opiniâtre, le mit en déroute, et tua à peu près les deux tiers de son armée, composée de 30,000 hommes. Cara-Yazydjy ramassa les débris de ses troupes, et se retira dans la province de Djanyk. Il y mourut en ramazan 1010 (1602). Schah-Verdy, son *kyahya* (intendant), raconte qu'après sa mort, on mit en pièces son cadavre, et qu'on l'enterra par morceaux dans des endroits différents, afin que les Ottomans ne le brûlassent pas. Après sa mort, Dely-Hassan, son frère, lui succéda, et fut unanimement reconnu par tous les chefs des Djelalys. Il marcha sur les traces de son frère, et eut longtemps à lutter contre les efforts des pachas que le gouvernement ottoman envoyait pour le réduire. Enfin, voyant qu'on ne pouvait en venir à bout par la force, la Porte chercha à le gagner par la douceur, et lui donna le gouvernement de Bosnie; mais, sur les plaintes réitérées des habitants, il fut envoyé au gouvernement de Témeswar. Ce fut là, en 1014 (1605), qu'un jour, étant à la chasse, il se trouva assailli par des gens qui l'attendaient dans une embuscade; toute sa suite fut passée au fil de l'épée, et lui-même se réfugia à Belgrade. Le gouverneur de cette place, Geizy-Hassan-Pacha, le fit enfermer, et écrivit à la Porte Ottomane pour demander ce qu'il en devait faire. Il reçut, pour toute réponse, l'arrêt de mort de Dely-Hassan et de son frère : cet ordre fut aussitôt exécuté. R—s.

CARA-YOUSOUF, premier prince de la dynastie des turcomans, dite *du mouton noir*, parce qu'ils portaient la figure de cet animal sur leurs enseignes, était fils de Cara-Mohammed, chef d'une des hordes de ce peuple. Ce dernier résista longtemps aux troupes de Tamerlan, et mourut, laissant son fils en possession de ses grades militaires. Cara-Yousouf entra au service d'Avéis II (*voy.* Avéis), et, comme il était plus habile guerrier et meilleur politique que ne l'est ordinairement un barbare, il parvint en très-peu de temps à se rendre puissant dans le Diarbekr et l'Arménie, et poussa ses conquêtes jusqu'à Tauris. L'arrivée de Tamerlan vint y mettre un terme, et le forcer à prendre la fuite. Il alla chercher un asile en Égypte, où il trouva Avéis, fugitif comme lui, et avec qui il s'était précédemment brouillé. Le malheur les réconcilia, et ils se jurèrent une étroite amitié. En 807 de l'hégire (1404 de J.-C.), la mort de Tamerlan les tira de la prison où le sultan Faradj les avait jetés pour complaire au conquérant tartare, et ils reprirent la route de leurs États; mais le serment qu'ils s'étaient juré fut bientôt oublié, et ils ne songèrent plus qu'à satisfaire leur ambition. Cara-Yousouf, plus habile, sut profiter des débauches de son ennemi et des querelles des enfants de Tamerlan pour se former un royaume. Il s'empara de l'Irak, d'une partie de la Mésopotamie et de la Géorgie, prit Tauris, vainquit et fit prisonnier Ahmed, et entra triomphant dans Bagdad. Il menaçait déjà la Syrie et l'Asie Mineure, lorsque l'arrivée de

Schah-Rokh le força à songer à sa propre défense. Fort de ses succès, et maître d'une armée aguerrie, il ne redouta pas un si puissant ennemi ; mais au moment où une bataille allait décider du sort des deux empires, il tomba malade, et mourut dans son camp près de Tauris, en 823 de l'hégire (1420 de J.-C.) On jugera facilement du trouble que jeta sa mort parmi des troupes indisciplinées, et que le seul appât du butin attachait à leur chef : elles se débandèrent ; les tentes de Cara-Yousouf furent pillées ; son corps resta quelque temps sans sépulture, et quelques soldats lui coupèrent les oreilles pour en avoir les pendants. Ce prince avait régné dix-neuf ans. Il eut trois successeurs : Iskender, qui débuta sur le trône par le meurtre d'un de ses frères, fut vaincu trois fois par Schah-Rokh, et périt assassiné par son fils, digne châtiment du fratricide dont il s'était souillé. Djehan-Schah, son frère, qui, soutenu par Schah-Rokh, l'avait vaincu, lui succéda, et devint très-puissant ; mais il fut vaincu et tué par le célèbre Usun-Cassan (*voy.* USUN-CASSAN) en 842 de l'hégire (1496 de J.-C.). Ali, son fils, eut le même sort, et en lui finit la dynastie du mouton noir, à laquelle succéda celle du mouton blanc. J—N.

CARABANTES (JOSEPH DE), capucin espagnol, né en 1628. Enflammé du désir de prêcher l'Évangile aux nations sauvages du nouveau monde, il s'embarqua pour aller parcourir d'immenses déserts, se rendit célèbre par de pénibles travaux, et mourut en 1694, avec la réputation d'avoir opéré des prodiges. On lui donna, après sa mort, le titre de nouvel apôtre du royaume de Galice. Il fit aussi des missions en Europe. Son biographe l'appelle : *Missionario apostolico en la America y Europa*. Il publia quelques ouvrages intitulés : 1° *Ars addiscendi atque docendi pro missionariis ad conversionem Indorum abeuntibus* ; 2° *Lexicon seu Vocabularium ad meliorem intelligentiam significationemque verborum Indorum* ; 3° *Practica de missione* ; 4° *Practicas dominicales*. Ce dernier ouvrage fut imprimé à Madrid, 1686 et 1687, 2 vol. in-4° ; les autres avaient été publiés, dans le même format, à Léon et à Madrid en 1674 et 1678. Les *Pratiques dominicales* contiennent des explications sur les principaux points de l'Evangile, et furent si estimées en Espagne, que Michel de Fuentes, évêque de Lugo, en ordonna des lectures publiques dans tout son diocèse. Diégo Gonzales de Quiroga a publié en espagnol *la Vie, les Vertus, les Prédications et les Miracles* du P. de Carabantes, Madrid, 1705, in-4°. V—VE.

CARACALLA, empereur romain, ainsi nommé d'un habillement gaulois qu'il se plaisait à porter, s'appelait d'abord BASSIANUS, du nom de son grand-père maternel : il est aussi quelquefois appelé SEVERUS dans les médailles grecques et les monuments. Il naquit à Lyon en avril 188. L'empereur Sévère, son père, lui donna les noms de *Marc-Aurèle-Antonin*, en le créant César à l'âge de huit ans ; le fit proclamer Auguste dans sa onzième année, et se l'associa au consulat avant qu'il eût quatorze ans. A la mort de Sévère, le 4 février 211 (964 de Rome), Caracalla lui succéda, conjointement avec Géta. Ces deux frères se portaient une haine mutuelle qui datait de leur enfance. Ils régnèrent cependant quelque temps ensemble. Caracalla mena Géta à une expédition contre les Calédoniens (en Écosse). Après une paix assez honteuse, ils revinrent et firent solennellement une entrée dans Rome. Tous deux concoururent à l'apothéose de leur mère. Ils n'en cherchaient pas moins les moyens de s'entre-détruire. Un moment ils s'arrêtèrent à un parti qui les accordait : c'était de partager l'empire. Caracalla aurait eu Rome, l'Occident, etc. Julie, leur mère, et les grands de l'État s'opposèrent à ce partage. Caracalla, dans l'impatience de régner seul, ne songea plus qu'à se débarrasser de son collègue par l'assassinat. Les occasions lui manquant, il feignit de désirer une réconciliation, et pria sa mère de lui ménager dans son appartement une entrevue avec son frère. Le jeune prince s'y rendit sans défiance. À peine fut-il entré, que des centurions placés en embuscade l'assaillirent. Il se sauva dans les bras de Julie, où il fut percé de plusieurs coups. L'impératrice fut couverte de son sang, et blessée à la main. La cruauté de Caracalla s'étendit jusqu'à sa mère : il ne lui fut pas permis de pleurer la mort de son fils, et elle fut même obligée d'en paraître satisfaite. Pour régner seul, Caracalla avait besoin du consentement des soldats prétoriens. Il feignit d'abord de n'avoir échappé qu'avec peine à un complot formé contre sa vie ; mais bientôt la promesse qu'il leur fit de 10,000 sesterces par tête et d'autres largesses, promesse effectuée sur-le-champ, lui gagna tous les cœurs. Les prétoriens le proclamèrent seul empereur, et déclarèrent Géta ennemi public. Assuré des soldats, il se rendit au sénat, armé d'une cuirasse sous sa toge, et entouré de ses gardes. Il se plaignit des embûches dressées contre sa vie par son frère, et s'efforça de présenter sa mort comme l'effet d'une défense légitime. Pour en imposer au sénat par un grand acte de clémence, il ordonna que tous les exilés et déportés, pour quelque cause que ce fût, eussent la liberté de revenir à Rome. Depuis lors la vie de Caracalla ne fut plus qu'un enchaînement de cruautés et de folies. Il fit périr tous ceux qui avaient été attachés à Géta, à quelque titre que ce fût, n'épargnant pas même les enfants. L'historien Dion fait monter à 20,000 le nombre des victimes, parmi lesquelles on comptait une fille de Marc-Aurèle, dont le crime était d'avoir pleuré Géta ; une petite-fille de cet empereur ; le célèbre jurisconsulte Papinien (*voy.* ce nom), etc. Par une contradiction qui tenait de la folie, il fit mettre à mort plusieurs des complices du meurtre de son frère, et demanda au sénat un décret pour placer Géta au rang des dieux. Il parut même souvent le pleurer. Sylla, le plus sanguinaire des Romains, au temps de la république, était son idole : il fit chercher et reconstruire son tombeau. Personne n'imita mieux ce dictateur dans la manière de payer ou plutôt d'enrichir ses soldats. L'augmentation de paye qu'il leur accorda se montait à 280 millions de sesterces par année, ou 35 millions de livres tournois. « Je veux, disait-il, « qu'il n'y ait que moi dans l'univers qui aie de l'ar-

« gent : je veux tout avoir pour en faire des largesses aux soldats. » Ses extorsions et ses rapines égalèrent ses cruautés. Il obligeait les provinces de fournir gratuitement toutes les provisions nécessaires à l'entretien et à la subsistance de ses armées. Quand il était hors de Rome pour ses voyages et ses expéditions militaires, il fallait que les riches citoyens construisissent à leurs frais, sur tous les chemins par lesquels il pouvait passer, des maisons magnifiques, garnies de tout ce qui était nécessaire pour le recevoir. Dans les villes où il devait prendre ses quartiers d'hiver, on était tenu d'élever des amphithéâtres pour des combats de bêtes, et des cirques pour des courses de chars. Ces constructions dispendieuses étaient détruites sur-le-champ. Aussi cruel que Caligula et Néron, mais plus fort que ces deux empereurs, il confondait dans la même haine et le même mépris le sénat et le peuple. Il les attaquait par des invectives qu'il publiait en forme d'édits ou de harangues. Il se plaisait surtout à ruiner des sénateurs. Ce fut lui qui rendit commun à tous les hommes libres de l'empire le droit de citoyen romain (1), et il admit, le premier, des Égyptiens dans le sénat. Mais de toutes ses folies, la plus grande fut sa passion pour Alexandre. Dès l'enfance, il en fit son modèle, et le copia en tout ce qui était facile à imiter. Parmi les statues qu'il lui éleva à Rome et dans toutes les villes, il y en avait plusieurs dont le visage était moitié d'Alexandre, moitié de Caracalla. Il avait une phalange macédonienne composée de 16,000 hommes tous nés en Macédoine, et commandés par des officiers qui portaient les noms de ceux qui avaient servi sous Alexandre. Il se croyait lui-même un autre Alexandre, et se faisait aussi donner le titre de grand. Il était convaincu qu'Aristote avait trempé dans la conspiration d'Antipater, et, dans son enthousiasme pour le roi de Macédoine, il fit brûler partout les ouvrages d'Aristote. Enthousiaste d'Achille avec folie, comme il l'était d'Alexandre, il se rendit à Ilium pour y honorer le tombeau du héros de la Grèce. Voulant copier Achille jusque dans l'excès de sa douleur, il lui fallut un Patrocle : il le trouva dans Festus, le plus cher de ses affranchis, qui venait de mourir, ou qu'il avait fait empoisonner pour son objet, comme on le soupçonna. Il célébra ses obsèques avec la pompe la plus extraordinaire ; lui dressa un bûcher ; lui fit des sacrifices, des prières, des offrandes. C'est surtout dans ses expéditions militaires qu'il faut voir Caracalla. Il commença par visiter les Gaules, et fit tuer le proconsul de la Gaule narbonnaise. Il exerça toutes sortes de cruautés dans la province sur le peuple et sur les dépositaires de l'autorité. Il porta ensuite la guerre en Germanie, au delà du Rhin, contre les Cennes ou Cattes, et contre les Allemands. Les Cennes se battirent avec courage, et ne lui permirent de se dire vainqueur et de repasser le fleuve qu'après avoir reçu de lui beaucoup d'or. Il entra comme ami et allié sur les terres des Allemands, et y fit construire des forts, dont ce peuple ne s'alarma point. Quand il compta bien sur sa sécurité, il rassembla toute sa jeunesse, comme pour la prendre à sa solde, et la fit massacrer par ses troupes, dont il l'avait enveloppée. Pour cette grande victoire, il prit le nom d'*Alemannicus*. S'étant porté sur le Danube, il rencontra les Goths dans une partie de la Dacie, et eut sur eux quelques avantages. La guerre que Caracalla méditait contre les Parthes l'appela à Antioche. Artabane, qui régnait alors, effrayé de ses menaces, le satisfit, et en obtint la paix. Abgare, roi d'Édesse, était allié des Romains ; Caracalla l'invita à venir le trouver à Antioche, et, lorsqu'il l'eut en sa puissance, il le fit charger de chaînes, et s'empara de ses États. Même perfidie à l'égard de Vologèse, roi d'Arménie, qui s'était rendu avec ses enfants auprès de lui, comme auprès d'un médiateur. Les Arméniens prirent les armes pour venger leur prince et leur liberté : ils battirent et repoussèrent les Romains. L'empereur vint ensuite à Alexandrie, dans l'intention secrète de tirer vengeance de plaisanteries malignes que le peuple de cette ville, naturellement léger et railleur, s'était permises contre lui. Il annonça qu'il venait visiter le tombeau d'Alexandre, et rendre ses hommages au dieu Sérapis. Il se rendit en effet au temple du dieu, et y offrit des hécatombes, de là au tombeau d'Alexandre, où il déposa, en forme d'offrandes, ses vêtements impériaux et ce qu'il portait de plus précieux. Ce fut ainsi qu'il prépara le massacre qu'il fit faire des habitants d'Alexandrie. Les historiens ne sont pas d'accord sur les moyens qu'il employa. Il paraît que ses soldats, répandus dans la ville, firent main basse, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, sur les habitants et les étrangers, et mirent tout au pillage. Caracalla contemplait cet affreux spectacle du haut du temple de Sérapis. Il termina en consacrant dans ce temple le fer dont il s'était servi, quelques années auparavant, pour ordonner ou peut-être pour consommer lui-même le meurtre de son frère, comme il était accusé d'avoir, dans sa jeunesse, attenté à la vie de son père. Le désir qu'il avait toujours eu de triompher des Parthes, et le dépit de voir qu'Artabane, leur roi, lui avait refusé sa fille en mariage, lui firent rompre la paix qu'il avait faite avec ce prince. Il se mit aussitôt en marche, trouva le plat pays sans défense, ravagea les campagnes, prit des villes, parcourut la Médie, et s'approcha de la ville royale. Il viola les tombeaux des Arsacides, et jeta leurs cendres au vent. Les Parthes, retirés dans des montagnes au delà du Tigre, se préparaient à tomber avec toutes leurs forces sur les Romains, l'année suivante : Caracalla ne les attendit pas ; il revint en Mésopotamie, fier de sa victoire sur les Parthes, qu'il n'avait pas même vus. Dans une lettre qu'il écrivit au sénat et au peuple, il se vanta d'avoir subjugué l'Orient. Le sénat lui décerna le triomphe, et le titre de *Parthique*. Instruit des préparatifs que faisaient les Parthes, il se disposait lui-même à re-

(1) « Il était beau, disait-il, de réunir sous un seul nom tous les « peuples de la terre, et de faire de Rome la patrie commune des « habitants de l'univers. » C'était le prétexte spécieux qu'il alléguait ; son véritable motif était l'augmentation des revenus du fisc : les citoyens étaient assujettis à plusieurs droits que ne payaient pas les étrangers.

D—n—r.

commencer la guerre, quand il trouva le terme de ses folies et de ses cruautés. Macrin, préfet du prétoire, haïssait Caracalla, qui lui prodiguait, en toutes occasions, les outrages et le mépris; il crut avoir à craindre pour sa vie des soupçons que l'empereur avait conçus contre lui, et résolut de le prévenir : en conséquence il s'assura de Martialis, un des officiers des gardes, sa créature, pour tuer leur ennemi commun, quand l'occasion se présenterait. Caracalla, d'Edesse où il était, voulut se rendre à Carrhes pour y offrir un sacrifice dans le temple du dieu *Lunus;* sur la route Macrin trouva le moment favorable, et le frappa d'un coup qui le tua le 18 avril 217. Ainsi périt ce prince, jeune encore, après avoir régné un peu plus de six ans. Les historiens Dion et Hérodien ne s'accordent pas avec Spartien, son biographe, sur son âge. Avec des dispositions naturelles qui avaient été cultivées par l'éducation, Caracalla montra toujours de l'ignorance et du mépris pour les lettres. Quoiqu'il eût toujours vécu dans la débauche, il affectait du zèle pour la pureté des mœurs : il voulait même qu'on le crût religieux. Il condamnait à mort les adultères, et ordonna le supplice de quatre vestales dont le crime n'était pas avéré. Ennemi de toute dignité et de toute retenue, et passionné pour les jeux du cirque et de l'amphithéâtre, il prostituait sa personne, soit en combattant lui-même contre des sangliers, soit en guidant des chars, vêtu en cocher, avec la livrée de la faction bleue. Il choisissait ses principaux ministres parmi les plus vils des hommes : c'étaient un eunuque, un fils d'esclave, etc. Il avait épousé Fulvia Plautilla, fille de Plautianus, préfet du prétoire, qui jouissait d'un très-grand crédit auprès de Sévère, et qui fut mis à mort par Caracalla. Le règne de ce prince, l'un de ceux qui contribuèrent le plus à souiller le trône des Césars, est remarquable par les grands monuments qu'il fit élever dans Rome, par les thermes magnifiques qui portèrent son nom, et par un portique où étaient représentés les victoires et les triomphes de Sévère, son père. Malgré ses crimes, Caracalla fut mis au rang des dieux par un sénatus-consulte, et par Macrin lui-même, qui l'avait tué. Ses médailles attestent sa consécration; on en a de grecques et de latines, en tous métaux. On trouve, sur ces médailles, la même légende que sur celles d'Antonin le Pieux, quoique ces deux empereurs ne se ressemblassent guère : ANTONINUS PIUS AUG. (*Voy.* Dion, Hérodien, Eusèbe, et l'*Hist. des Empereurs*, par Tillemont.) Q—R—Y.

CARACCIO (ANTOINE), baron de Corano, poëte italien du 17ᵉ siècle, naquit à Nardo, au mois de juillet 1630. Dans sa jeunesse il fut secrétaire de différents cardinaux, et ensuite gentilhomme du prince Pamphile, général de l'Église romaine. Il s'était fait connaître, dès l'âge de vingt ans, par des poésies lyriques, qui commencèrent sa réputation. Son grand poëme, intitulé *l'Imperio vendicato*, y mit le sceau, et il fut compté de son vivant parmi les poëtes épiques qui font le plus d'honneur à l'Italie. Le temps a beaucoup diminué de sa renommée. Il mourut à Rome, le 14 février 1702. Sa tête s'était affaiblie dans ses dernières années, et il l'avait même entièrement perdue. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Fosforo, canzone epitalamica*, Lucques, 1650, in-4°. 2° *Poesie liriche*, Rome, 1689, in-4°. 3° *Il Corradino, tragedia*, Rome, 1694, in-4°. On ne distingue point cette tragédie parmi les siennes, comme l'a dit un dictionnaire, car cet auteur n'a pas laissé d'autres tragédies. 4° *L'Imperio vendicato, poema eroico, cogli argomenti e chiave dell' allegoria*, Rome, 1690, in-4°. Ce poëme est en 40 chants; il n'en avait paru que les vingt premiers dans une première édition, Rome, 1679, in-4°. Le sujet est la fin du schisme de l'empire d'Orient et la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise romaine, par la conquête de l'empire et par l'établissement de la dynastie latine, dans la personne de Baudouin, comte de Flandre, en 1204. Une partie de la fable est historique ou fondée sur l'histoire; une autre est purement allégorique. Un magicien nommé Basilago, qui tâche par les moyens de son art de défendre les Grecs contre les Latins, devient l'emblème vivant du schisme, et les enchantements qu'il emploie représentent allégoriquement les principales opinions qui divisaient les deux Églises. Cela parut sans doute fort ingénieux et fort beau à tous les barons romains, aux cardinaux protecteurs ou amis du poëte, et au général de l'église auquel il était attaché ; mais ces fictions alambiquées et essentiellement froides était une mauvaise machine poétique, et le style n'était pas capable de les soutenir. On nous dit dans un avis au lecteur que l'auteur avait prouvé, par d'autres poésies, que le style grand et sublime ne lui était point étranger, mais qu'il en avait employé un médiocre dans son poëme comme plus propre à des récits faits pour instruire le peuple. Homère, Virgile, l'Arioste et le Tasse n'eurent point cet éloignement pour le grand et le sublime, et leurs poëmes n'en instruisent pas moins. Crescimbeni a consacré deux dialogues entiers à vanter les beautés de l'*Imperio vendicato;* ce sont le 7ᵉ et 8ᵉ de ses neuf dialogues *della bellezza della volgar poesia* : ce qui prouve que les meilleurs critiques se laissent quelquefois aller par indulgence, ou par de petits intérêts particuliers, à prononcer sur des ouvrages médiocres des jugements que la postérité ne confirme pas. G—É.

CARACCIOLI (SER GIANNI), gentilhomme napolitain de la branche cadette d'une maison dès longtemps illustre et puissante, fut le favori de Jeanne II, qui le combla de ses dons, et le laissa maître absolu de sa personne et de son royaume. Caraccioli, pour affermir son pouvoir, fit arrêter, en 1416, Jacques de la Marche, mari de la reine, et il le contraignit ensuite à s'enfuir. Il trouva un rival dangereux dans Sforza de-Cotignola, qui lui disputa, sinon le cœur de la reine, du moins la puissance; mais l'ambition qui les divisa les réunit aussi à plusieurs reprises, et lorsque Caraccioli fut arrêté le 22 mai 1423 par Alfonse d'Aragon, fils adoptif de la reine, qui voulait se défaire de lui, il dut sa délivrance à ce même Sforza, qui céda aux Aragonais, pour le racheter, les vingt prisonniers

les plus illustres qu'il eût faits sur eux à la bataille des Formelles. Caraccioli n'était plus jeune; mais la reine était plus vieille que lui, et, quoiqu'elle ne lui fût point fidèle, elle continuait à l'aimer, à le craindre et à se laisser gouverner par lui. L'ambition et l'orgueil du favori étaient sans bornes; il avait allié sa famille aux plus puissantes du royaume; il s'était surtout assuré l'appui des gens de guerre et de Caldora, le *condottiere* le plus renommé parmi les sujets de la reine. Il s'était fait nommer grand sénéchal, duc de Vénuze, comte d'Avellino, seigneur de Capoue, quoiqu'il ne portât pas le titre de cette principauté. Il demandait encore à la reine la principauté de Salerne et le duché d'Amalfi; mais Jeanne, lassée de l'humeur violente et impérieuse de Caraccioli, avait été obligée de chercher une confidente; c'était Cobella Ruffa, duchesse de Suesse, fille d'une tante de la reine. Elle engagea cette princesse à résister aux instances de Caraccioli pour avoir occasion de le perdre. Le favori, ne pouvant obtenir les fiefs qu'il demandait, s'emporta en effet à ce refus d'une manière si violente et si injurieuse que Jeanne fondit en larmes. La duchesse lui arracha aussitôt un ordre d'arrêter Caraccioli. On choisit, pour l'exécuter, la nuit qui suivit le mariage de son fils avec la fille de Caldora, le 17 août 1432. Des assassins se présentèrent à sa porte avec un message supposé de Jeanne, et, feignant que le grand sénéchal avait fait résistance, ils le tuèrent sur son lit à coups d'épée et de hache. La reine ne se contenta pas de pardonner à ses meurtriers, elle confisqua tous ses biens. Dès qu'on apprit dans Naples la mort de Caraccioli, toute la ville se précipita dans son palais pour voir un homme devant qui le mari de la reine, ses deux fils adoptifs, ses généraux, toute la noblesse et tout le peuple avaient tremblé pendant dix-huit ans. Son cadavre était couché par terre, à moitié couvert de ses habits. Une seule jambe était chaussée, et personne n'avait pris soin de l'habiller et de le remettre sur son lit. S—S—I

CARACCIOLI (ROBERT), de la même famille que le précédent, mais plus connu sous le nom de ROBERTUS DE LICIO, parce qu'il était de Lecce, dans la province d'Otrante, au royaume de Naples, naquit en 1425, et entra dans l'ordre des mineurs observantins, d'où il passa dans celui des conventuels; il y fit de grands progrès dans les sciences ecclésiastiques et profanes, professa la théologie, et se distingua surtout par son talent pour la prédication dans les principales villes d'Italie. Le luxe de la cour romaine n'échappa pas à ses censures, sans que les papes devant lesquels il prenait cette liberté lui en sussent mauvais gré. Calixte II le chargea de la nonciature dans l'Ombrie; Paul II lui donna une commission importante à Ferrare, et le nomma prédicateur apostolique; Sixte IV l'éleva en 1471 sur le siége d'Aquino, et ensuite sur celui de Lecce; mais Sixte étant mort avant l'expédition de ses bulles, Caraccioli garda son premier siége, et il mourut à Lecce, le 6 mai 1495. Si nous en croyons Erasme, son ami, Caraccioli avait commis quelques infractions à la règle de St-François sur l'article de la chasteté. On cite de ses sermons des traits assez semblables à ceux qu'on attribue au petit père André, et même des saillies dignes des Menot, des Barletto et des Maillard. Ces sermons, dont la première édition est de Venise, 1472, in-4°, ont été souvent réimprimés, et ses deux carêmes ont été traduits en italien. On a encore de lui : 1° *de Hominis Formatione liber*, Nuremberg, 1479, in-fol.; 2° *Tractatus de incarnatione Christi*; 3° *Speculum fidei Christianæ*, Venise, 1555, in-fol.; 4° *Tractatus de Immortalitate animæ*, ibid., 1496, in-4°; 5° *de æterna Beatitudine*, ibid., 1496, in-4°. Sa vie a été composée par Domenico de Angelis, Naples, 1703, in-4°. T—D.

CARACCIOLI (JEAN), fils du précédent, et, comme lui, prince de Melphe, duc de Venouse, d'Ascoli et de Sora, grand sénéchal du royaume de Naples, s'attacha au parti français sous le règne de Charles VIII; il y demeura fidèle sous le règne de Louis XII, et se trouva même à la bataille de Ravenne, en 1512; mais depuis, les changements arrivés dans le royaume de Naples lui firent embrasser le parti espagnol, et il se déclara pour l'empereur Charles-Quint. En 1528, lorsque Lautrec tenta vainement la conquête du royaume de Naples, il fit prisonnier à Melfi le duc Caraccioli et toute sa famille. L'empereur Charles-Quint ayant refusé le secours dont il avait besoin pour sa rançon, François I[er], jaloux de se l'attacher, lui rendit la liberté, et le fit chevalier de son ordre. Quelque temps après il le nomma lieutenant général de ses armes; et, en considération de la perte de ses terres en Italie, il lui en donna plusieurs en France, comme Romorantin, Nogent-le-Rotrou et Brie-Comte-Robert. Jean Caraccioli se distingua en Provence, l'an 1536, lorsque Charles-Quint fit une invasion dans cette province. L'année suivante, il se trouva à la prise du château d'Hesdin, et continua de servir François I[er] avec zèle, malgré les efforts que tenta Charles-Quint pour le ramener à sa cause. En 1543, il secourut contre les impériaux Luxembourg et Landrecies. Le bâton de maréchal fut, en 1544, la récompense de ses services. Nommé l'année suivante lieutenant du roi en Piémont, il rétablit la discipline parmi les troupes. Il mourut à Suze, en 1550, comme il retournait en France, après avoir donné sa démission. Il avait 70 ans. — Son fils aîné, *Trajan* CARACCIOLI, avait été tué, en 1544, à la bataille de Cérisoles. D—R—R.

CARACCIOLI (ANTOINE), second fils de Jean, naquit à Melphe au commencement du 16[e] siècle. Après avoir reçu une éducation distinguée sous les plus habiles maîtres, il se produisit à la cour de François I[er]; mais il se dégoûta promptement d'un séjour où le rôle que lui imposait sa naissance l'obligeait à des dépenses au-dessus de sa fortune. Un accès de dévotion le conduisit dans le désert de la Ste-Baume, en Provence, où il mena pendant quelque temps une vie pénitente chez les dominicains qui habitaient cette solitude. De retour à Paris, il prit l'habit de chartreux; mais, avant d'avoir fini son novi-

ciat, il passa, en 1538, chez les chanoines réguliers de St-Victor, dont, au bout de cinq ans, il fut fait abbé : c'est le dernier régulier qui ait possédé cette abbaye. Brantôme rapporte qu'à l'arrivée de Charles-Quint à Paris, l'abbé de St-Victor leva deux régiments, l'un d'écoliers, l'autre de moines, afin de rehausser la magnificence de sa réception. Son esprit inquiet et ambitieux lui suscita de fâcheuses affaires avec ses religieux, et le jeta dans les cabales de la cour. On prétend même que, pour complaire à Diane de Poitiers, il intrigua pour faire dépouiller son père du gouvernement de Piémont. Ayant permuté son abbaye avec Louis de Lorraine, pour l'évêché de Troyes, il obtint des lettres de Henri II, adressées au chapitre, pour qu'il lui fût permis d'en prendre possession sans être obligé de se faire couper la barbe, afin de pouvoir être envoyé en ambassade dans les cours étrangères. Caraccioli, devenu évêque, se montra favorable à la nouvelle réforme, la prêcha même en chaire, et finit par en faire profession ouverte; mais le peuple, indigné de cette apostasie, le força à une abjuration publique. Il entreprit en 1557 le voyage de Rome, pour solliciter auprès de Sixte IV, son parent, le chapeau de cardinal et quelque riche bénéfice. Déçu dans ses espérances, il reprit le chemin de la France, et s'arrêta à Genève, où il eut avec Calvin et Théodore de Bèze des conférences qui réveillèrent son penchant pour la réforme. Il dissimula néanmoins tant que Henri II vécut; il assista même au colloque de Poissy; ce fut l'un des six évêques qui, après ce colloque, entrèrent en conférence avec le même nombre de ministres, chargés de trouver quelque moyen de conciliation, projet qui n'eut aucun succès. Caraccioli ne fut pas plutôt de retour à Troyes, qu'il leva entièrement le masque, et prêcha le calvinisme avec beaucoup de chaleur. On assure même qu'il mit le sceau à son apostasie, en se mariant; mais ce fait n'est pas suffisamment prouvé. Forcé d'abandonner son évêché, moyennant une retenue de 4,500 livres de pension, il reprit son titre de prince de Melphe, et se retira à Châteauneuf-sur-Loire, où il termina sa carrière en 1569. Quelques auteurs disent, sans fondement, qu'avant sa mort, il était rentré dans le sein de l'Église. Théodore de Bèze en fait un portrait qui n'est pas à son avantage : « C'était, dit-il, un homme qui avait beaucoup « plus de paroles que de science, un esprit léger, « ambitieux, et menant une vie impudique. » De Thou assure cependant qu'il ne manquait pas de littérature. Après son apostasie, il continua à prendre le titre d'évêque, quoiqu'il eût renoncé à l'épiscopat, et celui de ministre du saint Évangile, quoiqu'on eût refusé de le recevoir ministre, surtout à cause de sa conduite équivoque après la bataille de Dreux, où il était allé faire sa cour à Catherine de Médicis et au connétable de Montmorenci. On a de lui : 1° *Mirouër de la vraye religion*, Paris, 1544, in-16; 2° une lettre à Corneille de Muis, évêque de Bitonte, pour justifier Montgommeri de la mort de Henri II, dans le recueil des *Epîtres des Princes*, de Ruscelli; 3° une autre lettre aux ministres d'Orléans, pour dissiper leurs soupçons sur le peu de sincérité de sa conduite, par rapport à la religion réformée; elle se trouve dans les *Mémoires* de Condé; 4° une traduction italienne de l'éloge latin de Henri II, par Pierre Paschalius. Il se mêlait de poésie française et italienne, comme on le voit par quelques pièces peu importantes. On a souvent imprimé sous son nom un traité historique et politique, *de Republica Venetorum*, qu'on sait être de Tritone Gabrieli, noble vénitien. T—D.

CARACCIOLI (Antoine), de la même famille que les précédents, entra dans l'ordre des théatins, et s'y distingua au 17° siècle par un grand nombre d'ouvrages qui font honneur à son érudition. Les principaux sont : 1° *Synopsis veterum religiosorum rituum*, etc., *cum notis ad constitutiones clericorum regularium comprehensa*, Rome, 1610, in-4°, réimprimé à Paris en 1628, in-4°, par les soins du cardinal de Bérulle; 2° *Nomenclator et Propylea in quatuor antiquos chronologos*, Naples, 1626, in-4°, rare : ces quatre chroniqueurs sont Hérempert, moine du Mont-Cassin, auteur de l'*Histoire des princes de Bénévent, depuis* 785 *jusqu'en* 880; Lupus Protospata, qui a fait une chronique du royaume de Naples, depuis 806 jusqu'en 1102; l'anonyme du Mont-Cassin, qui a écrit une autre chronique du même royaume, depuis l'an 1000 jusqu'en 1202; enfin, Falcon, notaire du sacré palais, à qui l'on doit une relation des événements du même pays, depuis 1102 jusqu'en 1250, écrite avec exactitude, mais d'un style barbare; tout cela est enrichi des notes estimées de l'éditeur. Ces pièces ont été réimprimées dans le t. 5 du recueil de Muratori, avec les additions et corrections de Camille Peregrini. Les autres ouvrages du P. Antoine Caraccioli sont : *Biga illustrium controversiarum; de S. Jacobi accessu ad Hispaniam et de funere S. Martini S. Ambrosio procurato*, Naples, 1618, in-8°; *Collectanea vitæ Pauli*; *B. Cajetani et sociorum Vitæ*, Cologne, 1612, in-4°; *de sacris Ecclesiæ Napolitanæ Monumentis*, Naples, 1645, in-fol., ouvrage posthume; *S. Basilii magni Orationes de jejunio*; *Apologia pro psalmodia in choro*; *Vita S. Antonini*. T—D.

CARACCIOLI (Tristan), de la branche cadette dite d'Alleone, naquit vers l'an 1439. Il était homme fait et même marié lorsque le désir de s'instruire lui fit commencer à étudier la grammaire et la langue latine, dont il n'avait aucune teinture. On ne connaît pas la date exacte de sa mort; mais on voit par ses écrits qu'il vivait encore en 1517. On a de lui des opuscules latins, que Muratori a insérés dans le t. 22 des *Rerum Italicarum Scriptores*. Tristan y est en général d'une telle réserve, que l'on y apprend rarement des choses particulières. — *Métellus* Caraccioli, jésuite, professeur de théologie et d'Écriture sainte à Naples, en 1595, a laissé un *Commentaire sur le prophète Isaïe*. — Octave Caraccioli, né en Sicile, avocat, et ensuite juge à la cour royale de Palerme, publia en latin un recueil des décisions de cette cour, et un autre intitulé : *de Fori privilegiorum Remissione*. Il mourut en 1671. — On cite encore un *Michel* Caraccioli de

Francavilla, jurisconsulte et poëte, qui n'a rien publié, et dont on a seulement conservé en manuscrit des ouvrages de sa profession, et quelques poésies italiennes; et un *Ferrante* CARACCIOLI, comte de Biccari, qui publia en italien, en 1581, des commentaires des guerres de don Juan d'Autriche contre les Turcs, Florence, 1581, in-4°, et qui a laissé en manuscrit dans la même langue, une vie de ce même don Juan d'Autriche; un discours sur les maisons Caracciola et Carafa; un autre sur le décret du concile de Trente, relatif au duel, etc. C. T—Y.

CARACCIOLI (le marquis DOMINIQUE), ambassadeur napolitain près la cour de France, fut un des hommes les plus spirituels du 18e siècle. Né à Naples en 1715, de l'illustre et ancienne famille de ce nom (*voy.* les articles précédents), il occupa de bonne heure les emplois les plus élevés de la diplomatie, et fut envoyé, en 1763, comme ambassadeur à la cour de Londres, où il séjourna longtemps, quoiqu'il fît profession de n'aimer ni les Anglais ni leur capitale. Regrettant vivement le beau climat de l'Italie, il disait souvent que le soleil de l'Angleterre ne valait pas la lune de Naples; qu'il n'avait jamais vu sur les bords de la Tamise d'autre fruit mûr que des pommes cuites; et, ce qui était encore plus choquant pour les Anglais, il ajoutait que chez eux on ne connaissait de poli que l'acier. « Comment, disait-il encore, pourrait-on aimer un « pays où l'on parie sur tout, comme sur ma vie, « par exemple! Un jour mon cheval m'emporte : « Il se tuera. — Il ne se tuera pas, disent deux An« glais. — Cinquante guinées. — Tope. Il y avait « une barrière; j'espère que les commis m'arrête« ront; point du tout, mes Anglais crièrent : *Il y a « gageure.* Mon chapeau tombe d'un côté, ma per« ruque de l'autre, et moi par terre, ne sachant qui « avait gagné ou perdu; car j'ignorais si j'étais « mort ou en vie. » Étant passé, en 1770, de l'ambassade de Londres à celle de Paris, Cariaccioli trouva le sol français moins froid et les fruits plus mûrs; mais ce qui le charma encore davantage, ce fut la société des encyclopédistes et des gens de lettres, tels que d'Alembert, Helvétius, Marmontel, l'abbé Delille et Necker, avec lesquels il se lia chez mesdames Geoffrin et du Deffant, où il passait toutes ses soirées. Ses amis lui demandèrent un jour comment il faisait pour suffire en même temps aux soins de la diplomatie. « Rien de plus facile, leur « dit-il : c'est le soir, lorsque tout le monde est parti, « et qu'il ne reste plus que deux ou trois bavards « les plus infatigables; je me range avec eux dans « un coin du salon, je les laisse parler, et mes dé« pêches se font. » Louis XV lui ayant un jour demandé s'il faisait l'amour : « Non, sire, lui répon« dit-il; je l'achète tout fait. » D'Alembert a tracé son portrait d'une manière extrêmement piquante et vraie. Voici l'extrait de celui qu'en a fait Marmontel. « Caraccioli, au premier coup d'œil, avait « l'air épais et massif qui annonce la bêtise; mais « sitôt qu'il parlait, ses yeux s'animaient, ses traits « se débrouillaient, son imagination vive, perçante « et lumineuse se réveillait, et l'on en voyait comme « jaillir des étincelles. La finesse, la gaieté, l'origi« nalité de sa pensée, le naturel de l'expression, « la grâce de son rire, la sensibilité du regard, « donnaient à sa laideur un caractère aimable, in« génieux et intéressant. Peu exercé dans notre lan« gue, mais éloquent dans la sienne, lorsque le mot « français lui manquait, il empruntait de l'italien « les termes, les tours hardis et pittoresques dont il « enrichissait son langage, et il l'animait si bien du « geste napolitain, qu'on pouvait dire qu'il avait de « l'esprit jusqu'au bout des doigts. Caracoli avait « étudié les hommes, mais en politique, en homme « d'État, plutôt qu'en moraliste satirique; avec un « grand fonds de savoir et une manière aimable et « piquante de le produire, il avait de plus le mé« rite d'être un excellent homme, et tout le monde « ambitionnait son amitié. » Il quitta la France avec de très-vifs regrets, en 1780, pour se rendre en Sicile, où il venait d'être nommé vice-roi; et il alla résider à Palerme, d'où il écrivit à ses chers amis de Paris, surtout à d'Alembert. « Depuis que je « suis sorti du corps diplomatique, lui disait-il, je ne « me soucie plus de la politique : tous les gouver« nements sont égaux; depuis le Grand Turc jus« qu'à l'Angleterre, c'est le despotisme et la tyran« nie... » Cependant, quant à lui, il menait trèsbien son administration de la Sicile, et il en rendait la population fort heureuse, en y pratiquant les systèmes des économistes. Gorani même lui a rendu à cet égard une justice complète. Caraccioli sembla cependant démentir les principes philosophiques qu'il avait professés à Paris, dans les discussions entre son souverain et le pape, où il se montra favorable au saint-siége, et joua le rôle de médiateur. Il fut néanmoins appelé par Acton, en 1786, au ministère des affaires étrangères, et mourut en 1789. On trouve dans Grimm, dans les correspondances de d'Alembert, et dans plusieurs recueils, un grand nombre de lettres et d'anecdotes relatives à cet homme si remarquable par son esprit et ses bons mots. Sans doute on lui en a attribué beaucoup qui ne lui appartenaient pas; mais, comme on l'a dit, en fait d'argent et d'esprit, on ne prête qu'aux riches. (*Voy.* ci-après Louis-Antoine CARACCIOLI. A—T et M—D j.

CARACCIOLI (le prince FRANÇOIS), de la même famille que le précédent, naquit à Naples vers 1748, et fut dès l'âge de seize ans consacré au service de la marine. Il se distingua de bonne heure, notamment dans la guerre de l'indépendance américaine, où, réunis aux flottes de France et d'Espagne, les Napolitains eurent à combattre les Anglais. Le prince Caraccioli servit aussi avec distinction à l'époque où le roi des Deux-Siciles devint l'allié de la Grande-Bretagne contre la révolution française. Revenu dans sa patrie, il s'y montra fort opposé aux intrigues du ministre Acton. En 1798, il commandait un vaisseau faisant partie du convoi qui accompagnait le roi et la famille royale en Sicile, sous les ordres de l'amiral anglais Nelson, et il paraît que son heureuse navigation, au milieu de la tempête qui dispersa ce convoi, excita la jalousie

de Nelson, au point que l'on a cru plus tard que cette jalousie avait été la principale cause de la mort de Caraccioli. En 1799, de retour à Naples avec l'assentiment du roi, il crut ne pouvoir refuser le commandement de la flotte de la république napolitaine, ni la mission de s'emparer de Procida et d'Ischia, expédition qui n'eut pas un heureux résultat, mais qui n'en augmenta pas moins l'estime que la nation portait à Caraccioli. Il repoussa ensuite une flotte anglo-sicilienne qui avait tenté un débarquement entre Cumes et le cap de Misène. Le cardinal Ruffo vint, à la tête des Calabrois, rétablir l'autorité royale, et le prince crut devoir prendre la fuite. Il fut arrêté, par la trahison d'un domestique, dans les montagnes où il s'était réfugié, et amené par des paysans devant l'anglais Nelson, qui se trouvait dans le port de Naples. Cet amiral, au mépris de la capitulation accordée par le cardinal Ruffo, convoqua aussitôt à bord de son vaisseau un conseil de guerre composé de marins napolitains, et présidé par le comte de Thurn, qui eut ordre de se prononcer sur cette question : « François Caraccioli est-il coupable de rébellion « pour avoir combattu la frégate napolitaine *la Mi-* « *nerve?* » L'accusé affirma qu'il y avait été contraint; mais, ne pouvant en fournir la preuve, il fut condamné à mort. Nelson décida qu'il serait pendu au grand mât de *la Minerve*, et son cadavre jeté dans la mer. Cet arrêt fut exécuté malgré les prières de Caraccioli, qui supplia vainement Nelson, non pas de lui faire grâce, mais de ne pas le faire mourir de la mort des malfaiteurs. Deux heures après on vit le cadavre de l'infortuné pendu à l'une des antennes de la frégate; et ce triste spectacle dura jusqu'à la nuit. Le cadavre, jeté ensuite à la mer, reparut quelques jours après à la surface de l'eau, et fut poussé par le vent contre le vaisseau et jusque sous les yeux du roi, qui, l'ayant reconnu, s'écria *Caraccioli!* et ajouta : *Que me veut ce mort?* — *Une sépulture chrétienne*, répondit l'aumônier du vaisseau qui en ce moment se tenait près de Ferdinand : *Eh bien, qu'on l'enterre*, dit le roi ; et les restes de Caraccioli furent recueillis et déposés dans la petite chapelle de Santa-Maria, à peu de distance du rivage. Il n'avait que 52 ans. G—RY.

CARACCIOLI (LOUIS-ANTOINE DE,) naquit à Paris, en 1721, d'une branche de l'illustre maison napolitaine de ce nom, et d'un père dont la fortune avait été ruinée par le système de Law. Après avoir fait ses études au Mans, où son père était établi, il entra en 1739 dans la congrégation de l'Oratoire ; il s'y distingua par sa facilité et son goût pour les belles-lettres, par la gaieté de son caractère, les agréments de son esprit, et par le talent singulier pour imiter, de la voix et du geste, toutes sortes de personnes, au point qu'on s'imaginait converser avec les originaux dont il n'était que la copie. Après avoir rempli sa carrière classique avec succès dans le collége de Vendôme, son goût pour les voyages et le désir de connaître la patrie de ses ancêtres le conduisirent en Italie. Le nom qu'il portait, ses qualités aimables, ses connaissances littéraires, lui valurent un accueil distingué. Benoît XIV, et ensuite Clément XIII, le reçurent avec honneur, et il conserva des relations épistolaires avec plusieurs membres du sacré collége. Étant passé en Allemagne et de là en Pologne, il devint gouverneur des enfants du prince Rewski, grand général et premier sénateur du royaume. Il y fut décoré d'un brevet de colonel, afin d'être admis à la table du grand général. Cette place lui valut une pension viagère de 3,000 livres, qui lui a été régulièrement payée jusqu'à la révolution de Pologne, et il témoigna sa reconnaissance envers son bienfaiteur, en composant la vie de Wenceslas Rewski, le plus illustre personnage de cette famille. Lorsque sa mission fut terminée, Caraccioli rentra en France, il résida quelques années à Tours, et vint enfin se fixer à Paris. Il sut se rendre intéressant dans plusieurs sociétés par une conversation gaie, nourrie d'une foule d'anecdotes qu'il avait recueillies dans ses voyages, et qu'il racontait d'une manière piquante. Mais comme sa modique fortune suffisait à peine à son entretien, il chercha à y suppléer par la composition d'un grand nombre d'ouvrages qui se succédèrent rapidement sous sa plume féconde. On ne doit y chercher ni des vues profondes, ni un style brillant ; mais ils respirent tous un grand respect pour la religion et pour la saine morale; ils sont d'ailleurs écrits avec une clarté qui les met à la portée de tout le monde ; ils eurent surtout beaucoup de vogue parmi les ecclésiastiques de province, qui trouvaient dans plusieurs d'abondants matériaux pour leurs sermons, quelquefois même des sermons tout faits. On en traduisit la plupart en italien, en allemand, quelques-uns en anglais. Caraccioli n'avait jamais été dans l'aisance ; les troubles de la Pologne le privèrent de la pension que lui faisaient ses anciens pupilles. Il perdit, peu après, une autre pension que lui avait laissée l'impératrice Marie-Thérèse. La révolution française lui ravit encore des secours du même genre. Il reçut de la convention nationale, en 1795, un traitement annuel de 2.000 livres. Enfin il mourut à Paris, le 29 mai 1803, ne laissant à son fidèle domestique que 24 francs pour tout héritage, et la recommandation de ses amis. On doit à Caraccioli un grand nombre d'ouvrages, presque tous publiés sous le voile de l'anonyme. Nous ne nous flattons pas d'en donner ici la liste complète. 1° *Dialogue entre le siècle de Louis XIV et le siècle de Louis XV*, la Haye, 1751, in-12. 2° *Caractères de l'amitié*, Paris, 1754 ; ibid., 1760, et Francfort, 1766, in-12. La 1re édition est anonyme. 3° *Jouissance de soi-même*, Paris, 1758 et 1761 ; Liége, 1766, in-12. Cet ouvrage, le meilleur peut-être de Caraccioli, offre un véritable mérite de conception et de style ; il embrasse tous les devoirs du chrétien et de l'homme du monde. On y trouve d'heureux emprunts faits à Montaigne, à Charron et surtout à Sénèque. 4° *Le Véritable Mentor*, Paris, 1759, in-12. 5° *l'Univers énigmatique*, Avignon, 1759 ; Paris, 1766, in-12. 6° *Le Livre à la mode, nouvelle édition marquetée, polie et vernissée*, en Europe (Paris), 100070059 (1759), petit in-12. 7° *La Con-*

versation avec soi-même, Paris, 1760; Francfort, 1766, in-12. 8° *le Livre des quatre couleurs*, aux quatre éléments, de l'imprimerie des quatre saisons en 4444 (Paris, Duchesne, 1760), in-12. 9° *Le Tableau de la mort*, par l'auteur de *la Jouissance de soi-même*, Francfort (Paris), 1761, in-12. 10° *La Grandeur d'âme*, Francfort, 1761, in-12. Réimprimé depuis avec le nom de l'auteur. 11° *De la Gaieté*, Paris, 1762, in-12. 12° *le Langage de la raison*, Avignon (Paris), 1763, in-12. 13° *Vie du R. P. de Condren, général de la congrégation de l'Oratoire en France*, Paris, 1764, in-12. 14° *Vie du cardinal de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire en France*, Paris, 1764, in-12°; attribuée faussement à l'abbé Goujet, dans le dictionnaire de Chaudon et dans celui de Feller. 15° *Esprit des œuvres du marquis de Caraccioli*, Liége et Paris, 1764, in-12. Rien n'est moins certain que cet ouvrage soit de Caraccioli lui-même. L'esprit religieux des ouvrages de cet écrivain lui valut l'animadversion du parti philosophique. Aussi faut-il voir en quels termes de mépris s'expriment sur son compte Voltaire, Grimm et Laharpe. D'un autre côté, Caraccioli avait ses partisans, et l'on publia l'*Esprit* de ses œuvres. « Je « ne sais, dit Grimm dans sa *Correspondance*, quel « est l'indigne compilateur qui a osé publier cet « *Esprit*, c'est-à-dire la quintessence de M. le mar- « quis, colonel au service du feu roi de Pologne, et « un des plus détestables auteurs de ce siècle. » Par une circonstance singulière, cette publication coïncidait avec l'arrivée à Paris (1764) du marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples, lequel n'avait aucun rapport avec le marquis de Caraccioli, Tourangeau, si ce n'est une origine commune pour le berceau de leur famille. « Le marquis de Caraccioli « qui vient d'arriver d'Angleterre comme ministre « du roi des Deux-Siciles, disait encore Grimm « (1er février 1764), n'a vu personne à son passage « qui n'ait frémi à son nom. On était tenté de lui « fermer toutes les portes, dans l'idée qu'il était « l'auteur de tous ces beaux écrits sur la *Jouissance « de soi-même*, sur la *Gaieté*, etc.; et un homme de « beaucoup d'esprit et de mérite a pensé être con- « fondu avec l'écrivain le plus plat et le plus en- « nuyeux du monde chrétien. Aussi ceux qui le pré- « sentaient dans les maisons, criaient d'avance : *Ce « n'est pas lui.* » (*Voy.* ci-dessus Dominique CARACCIOLI.) 16° *Le Cri de la vérité contre la séduction du siècle*. Florence et Paris, 1765, in-12. 17° *Le Chrétien du temps confondu par les chrétiens des premiers siècles*, Paris, 1766, in-12. 18° *La Religion de l'honnête homme*, Paris, 1766, in-12. 19° *Eloge historique de Benoît XIV*, Paris, 1766, in-12. 20° *Lettres récréatives et morales sur les mœurs du temps*, Paris, 1767, 4 vol. in-12. 21° *Derniers Adieux de la maréchale D*** à ses enfants*, Paris, 1768, in-12. 22° *Dictionnaire critique, pittoresque, sentencieux, propre à faire connaître les usages du siècle ainsi que ses bizarreries*, Lyon, 1768, 3 vol. in-12. 23° *L'Agriculture simplifiée selon les règles des anciens*, Paris, 1769, in-12. 24° *Voyage de la Raison en Europe*, par l'auteur des *Lettres récréatives et morales*, Paris, 1771; Lyon, 1773, in-12. 25° *Lettres à une illustre morte décédée en Pologne depuis peu de temps*, par l'auteur des *Caractères de l'amitié*, Paris, 1772, in-12. 26° *Les Nuits Clémentines*, poëme en 4 chants, traduit de l'italien de Bertola, Paris, 1775, et 1778, in-12. 27° *Vie du pape Clément XIV*, Amsterdam (Paris), 1775, in-12. « Ouvrage utile, dit Laharpe; « on y fait connaître ce pontife, et il y a des anecdotes « curieuses : l'auteur, qui a voyagé en Italie, qui a « même connu le feu pape, et qui a eu de plusieurs « cardinaux des mémoires sur sa vie, écrit en homme « assez instruit des faits. » 28° *Lettres intéressantes du pape Clément XIV*, Paris, 1775, ibid., 1776, 2 vol. in-12. Une philosophie douce, une morale tolérante, des maximes de conduite sagement exprimées, des préceptes de littérature pleins de goût, qui forment le caractère de ces lettres, sous la plume d'un pape auquel l'opinion publique attachait un grand intérêt, leur donnèrent une vogue extraordinaire. La critique forma des doutes sur leur authenticité; en effet, elles paraissaient si supérieures à tous les ouvrages de Caraccioli, qu'on ne pouvait se résoudre à les lui attribuer. On le somma de produire ses originaux. Il les fit imprimer en 1777. On crut n'y apercevoir qu'une traduction italienne de l'original français. C'est ainsi que Caraccioli est resté malgré lui l'auteur du meilleur ouvrage qui soit sorti de sa plume, ayant constamment protesté jusqu'à sa mort qu'il n'en était que le traducteur; et, lorsque l'illusion a été dissipée, ces lettres ont encore conservé une partie de leur première vogue. Quoique apocryphes en grande partie, il y en a quelques-unes qui sont indubitablement de Ganganelli. Cette question d'authenticité donna lieu à une polémique, et il parut alors un volume de 5 à 600 pages, intitulé : *le Tartufe épistolaire démasqué, ou Epître très-familière à M. le marquis de Caraccioli, colonel in partibus, éditeur et comme qui dirait auteur des lettres attribuées au pape Ganganelli*, etc. On attribue aux jésuites, ennemis de Ganganelli, ce volumineux factum écrit sans mesure ni convenance. 29° *L'Europe financière*, Paris, 1776, in-12. Cet ouvrage a reparu la même année sous ce titre : *Paris le modèle des étrangers, ou l'Europe française*. 30° *Remercîment à l'auteur de l'Année littéraire, de la part de l'auteur des Lettres de Ganganelli*, Londres et Paris, 1776, in-12. 31° *Lettres du frère François, cuisinier du pape Ganganelli, sur les lettres de ce pontife à un Parisien de ses amis*, Paris, 1776, in-12. 32° *La Vie de Laurent Ricci, dernier général de la compagnie de Jésus*, la Haye, 1776, in-12. 33° *l'Ecu de six francs*, Genève (Paris), 1778, in-12. 34° *Lettre historique à madame la duchesse de ***, sur la mort de S. M. l'impératrice reine de Hongrie*, Paris, 1781, in-8°. 35° *Jésus-Christ, par sa tolérance, modèle des législateurs*, Paris, 1784, in-12. 36° *Les Entretiens du Palais-Royal*, Paris, 1786, 4 parties petit in-12. 37° *Vie de madame de Maintenon, institutrice de la royale maison de St-Cyr*, Paris, 1786, 1 vol. in-12; ibid., 1788, 2 vol. in-12, la 1re édition était anonyme. 38° *Diogène à Paris*, Paris, 1787, in-12. 39° *La Vraie Manière d'élever les princes destinés à régner*, avec

des notes historiques, Paris, 1788, 2 vol. in-12. 40° *Lettres d'un Indien à Paris*, par l'auteur des *Lettres récréatives et morales*, Paris, 1788, 2 vol. in-12. 41° *Notice intéressante et curieuse des ouvrages satiriques qui parurent à l'époque des états généraux de 1614*, 1789, in-12. 42° *Qui mettez-vous à sa place?* 1789, in-8°; c'est une apologie de Necker. 43° *Des prérogatives du tiers état*, 1789, in-8°. 44° *Le Magnificat du tiers état*, 1789, in-8°. 45° *Anecdotes piquantes relatives aux états généraux*, Paris, 1789, in-8°. 46° *La Passion de notre vénérable clergé, selon l'évangile du jour*, 1789, in-8°. 47° *Lettre d'un paysan à son curé*, sans date (1789), in-8° de 25 p. 48° *La Petite Lutèce devenue grande fille, ouvrage où l'on voit ses aventures et ses révolutions*, Paris, 1790, 2 vol. in-12. 49° *Vie de Joseph II, empereur d'Allemagne, suivie de notes instructives*, Amsterdam, 1790, in-8°. 50° *La Constitution française*, nouvelle édition à laquelle on a joint le *Catéchisme de la constitution*, Paris, 1791, in-24. 51° *Lilasie, ou la Beauté outragée par elle-même*, 1795, in-12. 52° *Paris, métropole de l'Univers*, Paris, 1802, in-12. On attribue encore à Caraccioli : *l'Année sainte, ouvrage instructif sur le Jubilé, suivie de la paraphrase de plusieurs psaumes et cantiques choisis*, Paris, 1776, in-12 (1). (*Voy.* le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de Barbier.) T—D et D—R—R.

CARACCIOLO (FRANÇOIS), religieux qui vivait sur la fin du 16e siècle, fonda l'ordre des clercs réguliers mineurs. Béatifié par Clément XIV, il fut canonisé en 1807 par Pie VII, qui nomma procurateur de la canonisation du nouveau saint, son parent, le cardinal Diégo Innico Caracciolo, né à Naples le 15 juillet 1759, mort en 1819. Z—O.

CARACTACUS, roi des Silures (peuple de la Grande-Bretagne dans la principauté de Galles), était l'un des princes les plus puissants qui régnaient dans cette île, lorsque le propréteur Publius Ostorius y fut envoyé par l'empereur Claude contre les ennemis qui s'étaient jetés sur les terres des alliés de Rome. Caractacus, dit Tacite, s'était élevé, par beaucoup de revers et beaucoup de succès, fort au-dessus des autres chefs de la Grande-Bretagne. Il se défendit longtemps, et opposa une grande résistance au général romain. Enfin, son armée s'étant renforcée de tous ceux qui craignaient la paix avec ce peuple, il choisit son champ de bataille, harangua ses troupes, et se décida à une affaire générale. Du côté des Romains, le soldat demandait aussi le combat. Ostorius marcha aux retranchements de l'ennemi, le mit en déroute, et le poursuivit sur les montagnes où il s'était réfugié. Caractacus fut vaincu; on prit sa femme et ses enfants, et ses frères se rendirent. Quant à lui, il crut trouver un asile auprès de Castimandua, reine des Brigantes (peuple du duché d'York); mais elle le livra au vainqueur. Il fut conduit à Rome, où son nom avait quelque célébrité : il avait bravé la puissance des Romains pendant neuf ans. On attacha une grande importance à la prise de Caractacus ; Claude augmenta les États de la reine Castimandua qui l'avait livré, et on décerna les honneurs du triomphe à Ostorius. On compara cet exploit à la prise de Syphax par Scipion, et à celle de Persée par Paul-Emile. La femme de Caractacus, ses enfants et les grands de sa cour, servirent au triomphe de Claude, devant lequel ils s'humilièrent; mais lorsque Caractacus fut amené devant son tribunal, il conserva toute la fierté de son caractère, et lui adressa ce peu de mots que nous a conservés Tacite : « Si dans mes jours de prospérité j'eusse eu « autant de modération que j'avais de noblesse et « d'éclat, cette ville m'eût vu entrer dans ses murs « l'ami, non le captif des Romains; leur empereur « n'eût pas dédaigné l'alliance d'un prince né d'il« lustres aïeux et souverain de plusieurs contrées. « Aujourd'hui la fortune vous élève de toute la hau« teur d'où elle me précipite; mais j'étais né ayant « des chevaux, des armes, des soldats, des trésors. « Etes-vous surpris qu'avant de les perdre, j'aie ten« té de les défendre? Parce que vous voulez com« mander au monde, s'ensuit-il que le monde veuille « vous obéir? Au reste, si je me fusse livré sans dé« fense à votre discrétion, votre victoire eût été aus« si obscure que mon infortune. Dans ce moment « même, envoyez-moi au supplice, et l'oubli de mon « nom va suivre la fin de mes jours. S'il vous plaît « de me laisser vivre, je deviens un monument éter« nel de votre clémence. — Vivez et soyez libre, » répond l'empereur, moins entraîné par sa propre émotion que par celle qu'il a lue dans les yeux d'Agrippine. Aussitôt c'est à qui détachera les fers de Caractacus, de sa famille, de son cortége. Caractacus, comme les autres, court se jeter aux pieds de l'impératrice; la reconnaissance obtient de lui l'hommage que la crainte n'avait pu lui imposer. La place publique retentit d'acclamations, et pendant ce jour et pendant ceux qui le suivent, la cour, le sénat, le peuple, l'armée, s'occupent à l'envi d'honorer le courage et d'adoucir le malheur des Bretons. Enfin Claude renvoie Caractacus chargé de présents exercer encore dans sa patrie une puissance qu'il ne tournera plus contre les Romains. C'était le seul moyen qu'eût le vainqueur de s'égaler au vaincu : la politique l'eût saisi au défaut de la générosité. Les historiens écossais disent que Caractacus régna encore deux ans sur leurs ancêtres, uniquement occupé du gouvernement intérieur et du bonheur de ses sujets. On ne le vit plus prendre aucune part aux nouvelles insurrections des peuples britanniques contre Ostorius, et les Romains n'eurent pas lieu de se repentir d'avoir voulu.

Essayer désormais
Sur ce cœur indompté la force des bienfaits.

Ces mêmes historiens placent la mort du héros breton dans l'année 54 de J.-C. Il y a une tragédie anglaise de *Caractacus*, ouvrage estimé, dont l'auteur est M. Masson. C'est par erreur que Haym a

(1) On a encore de lui le *Langage de la religion*, par l'auteur du *Langage de la raison*, Paris, 1763, in-12; *la Pologne telle qu'elle a été, telle qu'elle est et telle qu'elle doit être*, Paris, 1775, in-12. Il a été publié en 1771, sous le nom de Caraccioli, une *Lettre à d'Alembert*, qui a pour auteur le comte de Grimoard. D—R—R.

attribué une médaille à Caractacus ; elle n'est pas de ce prince. T—N.

CARADEUC DE LACHALOTAIS. *Voyez* LACHALOTAIS.

CARADOG (DE LANN-CARVAN), historien breton, né dans le pays de Galles, florissait sous le roi Étienne, dans le 12[e] siècle, et mourut vers l'an 1150. Il était contemporain de Guillaume de Malmesbury et de Henri de Huntington, qui ont aussi écrit l'histoire de leur temps. Il est loué par Ganfrid, ou Galfrid, évêque de St-Asaph, qui vivait dans le même siècle. Caradog écrivit l'histoire des petits rois bretons, qui, lorsque les Saxons étaient maîtres de l'Angleterre, se maintinrent dans les montagnes de Galles et de Cornouailles. Cette histoire, qui a pour titre : *Britannorum Successiones*, est conservée manuscrite dans un des seize colléges de Cambridge (celui de St-Benoît). Cette chronique commence à l'an 686, et a été continuée jusqu'en 1280. Caradog composa aussi un livre *de Situ orbis*, une vie de St-Gildas l'Albanien, et des commentaires sur Merlin le Calédonien. Sylvestre Giraldus, qui vivait sous Henri II, avait écrit la vie de Caradog. V—VE.

CARAFFA, maison illustre de Naples, qui se dit issue de la famille Sismondi de Pise. Le premier qui porta ce nom était un gentilhomme pisan qui sauva l'empereur Henri VI, en se jetant entre lui et un homme qui voulait le blesser. Il reçut lui-même le coup destiné à son souverain, et son sang coulant sur son bouclier, Henri l'essuya de la main, et fit paraître trois raies blanches sur le rouge ; il disait en même temps : *Cara fè m'è la vostra*. Telle est l'origine du cri de guerre et des armes de Sismondi et des Caraffa, qui prirent eux-mêmes, comme surnom, les deux premiers mots de leur devise : *cara fè*. — *Caraffello* CARAFFA, un des courtisans de Jeanne I[re], entra dans la conjuration contre André, son mari, et fut au nombre de ceux qui périrent sur l'échafaud. — *Antoine* CARAFFA, surnommé *Malizia*, un des politiques les plus habiles qu'il y eût alors en Italie, fut envoyé par Jeanne II en ambassade auprès du pape Martin V, et c'est là qu'il conclut, en 1420, l'alliance entre Jeanne et Alphonse d'Aragon, en vertu de laquelle le dernier fut adopté comme héritier du royaume de Naples. Paul IV, enfin, fait pape en 1555, était de la même famille, et ses efforts pour rendre les Caraffa puissants troublèrent longtemps l'Italie. S—S—I.

CARAFFA (CHARLES, JEAN et ANTOINE), neveux du pape Paul IV, et fils de Jean-Alfonse Caraffa, comte de Montorio. Paul IV, ayant été élevé à la chaire de St-Pierre, le 23 mai 1555, voulut aussitôt faire jouir ses parents de sa haute dignité. Il créa Charles cardinal, quoique ce seigneur, qui auparavant était chevalier de Malte, fût bien plus fait pour la carrière militaire, qu'il avait suivie jusqu'alors, que pour les dignités de l'Église. Il dépouilla, sous de vains prétextes, les Colonne, de tous les biens qu'ils possédaient dans l'État de Rome, pour en investir Jean, le second de ses neveux, qu'il créa duc de Palliano, et capitaine général de l'Église ; enfin il donna au troisième, Antoine, le marquisat de Montebello, qu'il enleva aux comtes Guidi. Comme ces confiscations excitaient le mécontentement de toute la noblesse, et que les Colonne, protégés par le vice-roi de Naples, voulaient recouvrer leur patrimoine, l'élévation des Caraffa engagea les États de l'Église dans une guerre sanglante ; elle devint même bientôt générale en Europe ; car, tandis que le duc d'Albe, vice-roi de Naples, envahissait le patrimoine de St-Pierre, Henri II, roi de France, rompait, pour le défendre, la trêve qu'il avait faite l'année précédente avec les Espagnols. Philippe II faisait à contre-cœur la guerre à l'Église ; il proposa des termes avantageux aux Caraffa ; au lieu des biens de la maison Colonne, il offrit de leur donner l'État de Sienne, que les armes de Charles-Quint avaient soumis en 1555. Mais Paul IV formait déjà pour ses neveux des projets plus relevés ; il soutint la guerre avec l'aide du duc de Guise, qui lui avait amené une armée française, et, lorsque la retraite de ce duc le força enfin à traiter, il trouva Philippe encore disposé à lui accorder des conditions avantageuses. Son traité fut signé le 15 septembre 1557. Mais Guise en partant avait dénoncé au pape l'insolence de ses neveux. Leur rapacité et les injustices qu'ils commettaient soulevaient contre eux tous les sujets de l'Église, et l'ambassadeur de Toscane vint à son tour porter les plaintes de son maître contre leur arrogance. Paul IV, qui jusqu'alors avait paru n'écouter que leurs conseils, prit tout à coup contre eux les résolutions les plus violentes ; il les dépouilla, au mois de janvier 1559, de toutes les dignités qu'il avait accumulées sur leurs têtes, et il les exila loin de Rome, après avoir déploré, dans une congrégation de cardinaux, les fautes qu'il avait commises pour avoir suivi leurs conseils. Huit mois après avoir exercé contre sa famille une justice aussi sévère, Paul IV mourut, le 18 août 1559, et le peuple de Rome, ne trouvant point encore que les Caraffa fussent assez punis, effaça de tous les monuments publics leur nom et leurs armes, força les prisons pour en tirer leurs ennemis, et brûla le palais de l'inquisition que Paul IV avait rendue plus sévère. Dans le même temps, le sénat romain abolit, par un décret, la mémoire des Caraffa, et le conclave porta sur la chaire de St-Pierre le cardinal de Médicis, leur ennemi, qui prit le nom de Pie IV. Le nouveau pontife ne tarda pas à satisfaire le désir de vengeance que le peuple manifestait. Le 7 juin 1560 il fit arrêter les deux cardinaux Caraffa, Charles et Alfonse, ainsi que Jean Caraffa, comte de Montorio ; un procès fut intenté contre eux, soit pour les abus dont ils s'étaient rendus coupables dans leur administration, soit pour le meurtre de la comtesse de Montorio, que son mari avait fait assassiner. Philippe II pressait leur condamnation pour se venger de Caraffa ; le pape lui-même désirait donner un exemple aux favoris et aux neveux des pontifes à venir. Le procès fut lu aux cardinaux, en plein consistoire, le 3 mars 1561, ensuite de quoi Charles Caraffa, cardinal, fut dégradé et condamné à mort ; il fut étranglé dans sa prison la nuit suivante. Jean

Caraffa, comte de Montorio, eut la tête tranchée le même jour, avec le comte d'Alife et Léonard de Cardine qui l'avaient assisté dans le meurtre de sa femme; son neveu, le cardinal Alfonse Caraffa, fils du marquis de Montebello, fut relâché, après avoir été soumis à une amende de 100,000 écus, et se retira dans son archevêché de Naples, où il mourut de chagrin en 1565, âgé de 25 ans. Mais après Pie IV, Pie V, créature de Paul IV, fut élevé, en 1566, au pontificat. Ce nouveau pape fit revoir le procès intenté aux Caraffa; la sentence prononcée contre eux fut déclarée injuste; le juge rapporteur, Alexandre Pallentiere, eut la tête tranchée, et la maison Caraffa fut restituée dans les honneurs qu'elle tenait de ses ancêtres, et qu'elle a conservés jusqu'à nos jours. S—S—I.

CARAFFA (Antoine), cousin du troisième ou quatrième degré de Paul IV, fut élevé par ce pontife, qui lui donna pour maître le savant Guillaume Sirlet, et le pourvut d'un canonicat de St-Pierre; mais à la mort de son parent et protecteur, Antoine partagea la disgrâce de sa famille, fut dépouillé de son canonicat, et contraint de se réfugier à Padoue, où il se livra à l'étude avec le plus grand succès. Pie V le rappella à Rome, et le fit cardinal en 1568; nommé bientôt après chef de la congrégation établie pour la correction des Bibles, il fut encore, sous Grégoire XIII, bibliothécaire apostolique, et mourut en 1591. Il a traduit du grec en latin: *Catena veterum Patrum in omnia sacræ Scripturæ cantica*, Cologne, 1572, in-8°; c'est lui qui a recueilli les lettres des papes, depuis St. Clément jusqu'à Grégoire VII, et qui est l'éditeur de la Bible grecque des Septante, imprimée avec la préface et les scolies de Pierre Morin, Rome, 1587, in-fol., à laquelle il ajouta des notes et une épître dédicatoire au pape Sixte V. C. T—Y.

CARAFFA (Charles), de la même famille que les précédents, naquit à Naples, en 1561, et à l'âge de seize ans, entra chez les jésuites. La faiblesse de sa santé l'en fit sortir après cinq ans. Il prit alors le parti des armes, et se signala par ses exploits. Il vint solliciter à Naples la récompense de ses services militaires. « Un jour, dit M. de Chateaubriand, « comme il se rendait au palais, il entre par hasard « dans l'église d'un monastère. Une jeune religieuse « chantait; il fut touché jusqu'aux larmes de la « douceur de sa voix; il jugea que le service de « Dieu doit être plein de délices, puisqu'il donne « de tels accents à ceux qui lui ont consacré leurs « jours. Il retourne à l'instant chez lui, jette au feu « ses certificats de service, se coupe les cheveux, et « fonde l'ordre des *ouvriers pieux*, qui s'occupe en « général du soulagement des infirmités humaines. « Cet ordre fit d'abord peu de progrès, parce que, « dans une peste qui survint à Naples, les reli- « gieux moururent tous en assistant des pestiférés, « à l'exception de deux prêtres et de trois clercs. » Grégoire XV approuva, en 1621, la congrégation des ouvriers pieux. Caraffa mourut le 8 septembre 1633. A. B—T.

CARAFFA (Vincent), frère du précédent, se fit jésuite à l'âge de seize ans, parvint, en 1645, à être élu le septième général de sa compagnie, et mourut en 1649, âgé de 74 ans. Il a laissé quelques ouvrages de piété. Sa vie a été écrite en italien par Dan. Bartoli, Rome, 1651, in-4°; traduite en français par Thomas Leblanc, Lyon, 1652, in-8°, et en latin par Jacques Hantin, Liége, 1655, in-8°. — *Charles* Caraffa, fils de Fabrice Caraffa, prince de la Roccella, fut évêque d'Aversa, nonce apostolique, puis légat en Allemagne près de Ferdinand II, sous le pontificat d'Urbain VIII, et mourut en 1644. Il est auteur d'un ouvrage intitulé: *Commentaria de Germania sacra restaurata*, Cologne, 1639, in-8°; cet ouvrage, qui a été traduit en français par le président Cousin, concerne l'état de la religion en Allemagne, depuis l'an 1620 jusqu'en 1629; une seconde édition, Francfort, 1641, in-12, contient une deuxième partie ou continuation jusqu'à 1641, faite par un anonyme. — *Charles-Marie* Caraffa, dernier des princes de la Roccella et de Butero, premier baron du royaume de Naples, et grand d'Espagne, fut ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Rome en 1684, et mourut sans enfants en 1695, âgé de 49 ans. C'était un homme très-savant dans les belles-lettres, les langues, l'art oratoire, la philosophie, les mathématiques et le droit. On a de lui: *Opere politiche christiane*, 1692, in-fol., divisées en 3 parties, dont la 1re concerne le prince, la 2e l'ambassadeur, et la 3e est une critique de la *Raison d'Etat* de Machiavel: les deux premières avaient déjà été imprimées séparément. C. T—Y.

CARAFFA (Jean-Baptiste), est auteur d'une histoire de Naples, *Istorie del regno di Napoli*, Naples, 1572, in-4°; elle est divisée en 10 livres, s'étend depuis l'an 1er de Jésus-Christ jusqu'à l'an 1481, et est précédée d'un discours sur l'origine des familles nobles de la ville de Naples. Le même publia un traité *de Simoniis*, 1566, in-8°. — *Placide* Caraffa, historien de Sicile, né à Modica au commencement du 17e siècle, a composé: 1° *Sicaniæ Descriptio et Delineatio, in qua ulterioris regni Siciliæ partes, oppida, littora, breviter describuntur*, Palerme, 1653, in-4°. 2° *Motucæ illustratæ Descriptio sive Delineatio*, Palerme, 1654, in-4°: c'est la description de la patrie de l'auteur. Burmann a inséré ces deux ouvrages dans sa collection. 3° *La Chiave dell' Italia, compendio istorico della città di Messina*, Venise, 1670, in-4°, rare; cette histoire de Messine remonte à l'an du monde 1971, et s'étend jusqu'à l'an 1670 de J.-C. — *Joseph* Caraffa, savant italien du 18e siècle, est connu par divers ouvrages estimés, entre autres par celui qui a pour titre: *de Gymnasio romano, et de ejus professoribus, ab urbe condita usque ad hæc tempora, libri* 2, Rome, 1751, in-4°. Il avait publié dans la même ville, en 1749, in-4°; *de Capella regis utriusque Siciliæ et aliorum principum liber unus*. — *François* Caraffa, prince de Colobrano, poëte italien du 18e siècle. On a de lui: *Rime varie*, Florence, 1730, in-4°. V—VE.

CARAFFA (Hector), comte de Ruvo, était le chef de l'illustre famille des ducs d'Andria et l'héri-

tier de leur nom et de leur fortune. Il naquit à Naples en 1767. Entré de bonne heure dans la carrière des armes, il l'aurait parcourue avec succès à la faveur de son nom et de son courage, si, entraîné par l'esprit du siècle, il n'eût pas, dès le commencement, pris part aux événements de la révolution. Arrêté, en 1796, à cause de ses opinions libérales, Caraffa fut tellement exaspéré qu'il conçut une insurmontable haine pour les auteurs de son arrestation, ainsi que le plus violent désir d'en tirer vengeance. Échappé du château St-Elme où il était détenu, il quitta le royaume de Naples, et n'y revint qu'en 1799, avec l'armée de Championnet et les révolutionnaires napolitains accourus de toute l'Italie. Caraffa se distinguait entre eux tous par sa bravoure et par une détermination incroyable, qui le poussait à former sans hésiter les entreprises les plus périlleuses. Les hommes de son parti le regardèrent, dès ce moment, comme un instrument révolutionnaire des plus actifs et des plus puissants, et ils s'empressèrent de lui confier les forces nécessaires pour parvenir à l'accomplissement de leurs vœux. Appelé au commandement d'une légion napolitaine envoyée pour seconder les mouvements du général Duhesme contre l'armée du cardinal Ruffo, Caraffa assista au siége d'Andria, principal fief de sa famille, escalada tout seul ses murailles, y pénétra les armes à la main, s'en rendit maître, et fut le premier à voter en conseil qu'on livrât cette ville aux flammes. A cette prise succéda celle de Trani; et Caraffa, le premier à l'assaut, fut encore le premier à voter sa destruction. Rigueurs et cruautés inutiles, car les efforts des insurgés n'arrêtèrent point la marche de Ruffo, qui en peu de jours se trouva aux portes de la capitale (1799). Caraffa, ne pouvant plus tenir la campagne, se vit réduit à se renfermer dans la ville de Pescara, dans l'espoir d'opposer sur ce point à l'ennemi victorieux une longue et sanglante résistance. Mais ses prévisions ne furent pas plus heureuses que son expédition. La capitale fut envahie, les châteaux qui la défendent capitulèrent, le parti républicain se dispersa, et les destinées du royaume furent livrées au cardinal Ruffo. Sommé de rendre, conformément à la capitulation intervenue avec les républicains, les places de Civitella et de Pescara, Caraffa déposa les armes, et il se disposait à quitter le royaume, lorsqu'il se vit arrêté et emprisonné. Traduit devant une commission, il fut condamné à la peine de mort avec beaucoup d'autres. Il marcha au supplice avec intrépidité, insista pour que le bourreau le frappât sur le devant du cou, voulant, disait-il, voir descendre sur lui le glaive qui devait trancher ses jours; et, fidèle à son caractère, il reçut le coup fatal avec un imperturbable sang-froid. G—RY.

CARAFFE (ARMAND-CHARLES), peintre, élève de David, était à Rome au moment où la révolution éclata. Il vint en France y prendre part, et fut un des membres les plus assidus du club des jacobins. On le vit, dans la séance du 20 août 1794, réclamer pour les seuls patriotes la liberté indéfinie de la presse. Mais quelques jours après il déclara ne pas en vouloir. « La liberté indéfinie de la presse, dit-« il, est destructive du gouvernement révolution-« naire et ne favorise que l'aristocratie : d'ailleurs « elle est inutile, parce qu'elle ne peut atteindre son « véritable but qui est de faire destituer un fonc-« tionnaire public et rapporter une loi. » Cette opinion le fit accuser d'être en contradiction avec lui-même, et de vouloir rompre l'union qui devait exister entre la convention et les jacobins. Il demanda à répondre à cette inculpation, mais l'assemblée passa à l'ordre du jour. Le 3 septembre, il demanda que Lecointre, Tallien et Fréron fussent expulsés de la société des jacobins. Il les représenta comme auteurs d'un système de modérantisme qui avait ouvert les portes aux aristocrates. « Le gou-« vernement révolutionnaire, dit-il, a été attaqué « par des écrits, le feu a été mis à l'Abbaye, à la « poudrerie de Grenelle. Il y a eu des signaux faits « à la plaine de Grenelle, et qui se sont répétés à « Meudon le jour de l'incendie de l'Abbaye. L'aris-« tocratie lève audacieusement la tête dans les dé-« partements, surtout dans celui du Calvados, où « les bustes de Marat et Lepelletier ont été enle-« vés, etc. » Quelques jours après il demanda que l'on engageât la convention à faire une proclamation au peuple pour se porter contre les ennemis connus de la république. Ce démagogue brouillon se vit enfin arrêté le 30 novembre suivant avec quelques autres membres aussi turbulents que lui, et ne fut rendu à la liberté que quelques jours avant le 13 vendémiaire an 4 (18 octobre 1797); il courut aussitôt se ranger parmi les défenseurs de la convention nationale. Il abandonna ensuite la carrière politique pour se livrer à son art, auquel il s'entendait un peu mieux. En 1789, il avait exposé au Salon des dessins dont les sujets étaient : *Popilius traçant un cercle autour d'Antiochus; Agis rétablissant à Sparte les lois de Lycurgue, et faisant brûler tous les actes tendant à détruire l'égalité.* Après sa sortie de prison, il exposa plusieurs sujets peu importants, en général empruntés à l'Orient. Dès l'an 1800, il n'exposa plus. Peu de temps après, Caraffe partit pour la Russie, où il passa quelques années utiles pour sa fortune, mais funestes à sa santé. De retour à Paris en 1812, il y languit jusqu'en 1814, époque de sa mort. Il a peint un sujet allégorique que l'on voit à l'hôpital de la Charité, et qui est fort estimé. Le Louvre possède de cet artiste un tableau représentant *le Temps brisant les ailes de l'Amour qui se console dans les bras de l'Amitié.* On a aussi de lui une collection de costumes orientaux. D—R—R.

CARAGLIO, ou CARALIUS (GIOVANNI JACOBO), surnommé *Jacobus Veronensis*, dessinateur et graveur au burin, naquit à Vérone dans le commencement du 16e siècle, et fut élève de Marco Antonio Raimondi. Cet artiste a beaucoup gravé d'après Raphaël, Jules Romain, le Titien, le Parmesan, et autres grands maîtres. Ses estampes sont cependant assez rares. Il a gravé aussi avec succès des camées, des pierres fines et des médailles. Il s'occupait encore d'architecture. Sigismond Ier, roi de Pologne, l'appela près de sa personne, et le com-

bla de bienfaits. Caraglio est mort à Parme, en 1551 P—E.

CARAMAN. *Voyez* RIQUET.

CARAMAN (PIERRE-PAUL DE RIQUET, comte DE), lieutenant-colonel des gardes françaises, lieutenant général des armées du roi, et gouverneur de Menin, était le deuxième fils de Pierre-Paul de Riquet, créateur du canal de Languedoc. (*Voy.* RIQUET.) Ayant eu le bonheur de sauver l'armée au combat de Wange en 1705, une place de grand'croix de St-Louis fut créée pour lui, et il y fut élevé sans avoir passé par les grades intermédiaires. Les provisions qui lui furent accordées sont trop glorieuses pour ne pas trouver ici leur place : « Louis, par la « grâce de Dieu, etc. Bien que, par l'édit de créa- « tion, il ait été statué que les grand'croix de no- « tre ordre de St-Louis ne pourront être tirés que « d'entre les commandeurs, nous avons estimé de- « voir passer par-dessus cette règle en faveur de « notre très-cher et bien-aimé le sieur de Caraman, « chevalier dudit ordre, etc.; et, sans attendre qu'il « y eût de grand'croix vacante, l'élever à cette di- « gnité, afin de le récompenser, par cette marque « de distinction, du service important qu'il vient de « nous rendre au combat de Wange, où, avec onze « bataillons, il a soutenu tout l'effort d'une nom- « breuse armée et assuré, par ce moyen, la retraite « de trente-cinq de nos escadrons. Il avait d'abord « rangé ses onze bataillons sur deux lignes; sa « droite appuyée aux haies voisines du village de « Wange, que les ennemis occupaient ; et, par le « feu de cette infanterie et de ses onze compagnies « de grenadiers postées à la tête des haies, a résisté « pendant un temps considérable, et même poussé « vigoureusement celle des ennemis. Il fut obligé « ensuite de se déposter et de s'avancer dans la « place pour couvrir notre cavalerie, et lui donner « le temps de se rallier, comme elle fit ; mais enfin, « voyant qu'elle était obligée de céder à l'excessive « supériorité du nombre de celle des ennemis, ce « fut dans cette occasion qu'il sut glorieusement « prendre son parti, puisqu'au lieu de se tourner « vers sa droite, où les haies rendaient la retraite de « son infanterie aussi assurée que facile, il ne crut « pas devoir abandonner notre cavalerie, de sorte « qu'il n'hésita pas à marcher au milieu d'une « plaine découverte, où il n'y a ni ravin ni buisson; « et ayant fait mettre tous ses bataillons ensemble, « les drapeaux dans le centre, il se fit jour, par le « feu de la mousqueterie et les baïonnettes au bout « du fusil, au travers de plus de quatre-vingts es- « cadrons ennemis, suivis et soutenus de toute l'in- « fanterie de leur armée, et malgré même plusieurs « décharges de canon qu'il eut à essuyer, il traversa « la plaine sans que les ennemis aient pu l'entamer. « Cette retraite, l'une des plus glorieuses qui se « soient jamais vues, ne marque pas moins la capa- « cité du premier ordre dans le chef qui l'a con- « duite, qu'une fermeté intrépide et un véritable « zèle pour le bien général de l'État ; et comme un « service si signalé nous rappelle encore tous ceux « qu'il a rendus depuis plus de quarante ans qu'il « entra en qualité d'enseigne dans le régiment de « nos gardes françaises, et nous fait agréablement « souvenir qu'il s'est acquitté de tous les commande- « ments divers qui lui ont été confiés, d'une manière « qui nous le fait considérer depuis longtemps « comme un des meilleurs officiers généraux que « nous puissions avoir dans nos armées, nous avons « été bien aise, à l'occasion de sa dernière action, « de lui donner un témoignage éclatant de la satis- « faction que nous avons de ses services et de l'es- « time particulière que nous faisons de sa personne. « A ces causes, etc. Fait à Versailles, le dix-hui- « tième jour de juillet 1705. Signé LOUIS (1). » Le comte de Caraman, après avoir fait toutes les guerres de ce temps, mourut à Paris, sans postérité, le 25 mars 1730, à l'âge de 84 ans. T—É.

CARAMAN (VICTOR-MAURICE DE RIQUET, comte DE), né le 16 juin 1727, arrière-petit-fils de Pierre-Paul de Riquet, créateur du canal de Languedoc (*voy.* RIQUET), était fils de Victor-Pierre-François de Riquet, comte de Caraman, lieutenant général des armées du roi, et de Louise-Madeleine Portail, dont le père était premier président du parlement de Paris. Le comte Victor-Maurice reçut, en 1743, le brevet de capitaine dans le régiment de Berri cavalerie, chargea trois fois, à la tête de sa compagnie, à la bataille de Fontenoy, la fameuse colonne anglaise, et se distingua, si jeune encore, par tant de bravoure et d'intelligence, qu'il fut dès lors nommé colonel du régiment de Vibraye dragons, qui prit le nom de Caraman. Il épousa, en 1750, à Lunéville, en présence du roi de Pologne, dont il était chambellan, la princesse Marie-Anne de Chimay ; fit toutes les campagnes de Flandre, de la guerre de sept ans, et y déploya autant de talent que de courage. Il contribua surtout à donner une réputation à l'arme des dragons, particulièrement à son régiment qui, employé presque toujours aux avant-gardes, se rendit très-redoutable. Le 12 décembre 1757, il remporta à Embeck un avantage éclatant sur le corps de Schullembourg, et reçut des félicitations publiques du général en chef, le maréchal de Richelieu, qui l'envoya porter à la cour la nouvelle de ce succès important. Il fut fait brigadier le 22 décembre de la même année. Chargé de bloquer Dusseldorf avec un corps de 2,000 hommes, il enleva l'arrière-garde ennemie et la caisse militaire. Le 18 octobre 1758, le corps commandé par le duc de Chevreuse ayant été surpris par celui du prince héréditaire de Brunswick, et forcé de faire sa retraite, Caraman, commandant l'arrière-garde, reprit un étendard, deux canons, et protégea cette retraite en arrêtant l'ennemi. Il obtint encore, le 13 septembre 1761, près de Neuhaus, un avantage signalé sur la division du général Mansberg, et devint successivement maréchal de camp, lieutenant général, commandant en second de la province des Trois-Évêchés; enfin grand'croix de St-Louis et comman-

(1) Cet article est le seul dans la *Biographie universelle* dont des lettres patentes aient fait noblement tous les frais ; et quel autre récit vaudrait ce magnifique témoignage donné par un roi qui, grand lui-même, fit son siècle si grand ! V—VE.

dant général de la Provence en 1786. Les devoirs militaires qu'il remplissait avec tant de zèle ne l'empêchaient pas de veiller aux travaux du canal de Languedoc, dont il était principal propriétaire. Aussitôt qu'il avait un peu de liberté, il en profitait pour aller à Toulouse, et il examinait dans les plus grands détails tout ce qui pouvait contribuer à l'amélioration de ce magnifique ouvrage. Il étonnait les gens de l'art par l'étendue de ses connaissances, et ses principes d'ordre et de justice. Les nombreuses productions qu'il a laissées entre les mains de ses enfants prouvent la fécondité de son esprit : ce sont des manuscrits sur les matières militaires, administratives, agricoles, etc. (1). Lorsque les premiers troubles de la révolution se manifestèrent, il partit d'Aix pour Marseille, à la tête de quelques troupes, et parvint à y rétablir l'ordre, ce qui lui attira beaucoup de menaces et d'invectives de la part des agitateurs. Forcé bientôt de quitter la France, il se réunit avec sa famille à Bruxelles. Appelé auprès des princes français à Coblentz, en 1792, il en reçut le commandement d'une division de cavalerie, et fit avec eux la campagne de Champagne. Au licenciement de l'armée, il se retira en Hollande, ensuite à Munster et à Brunswick, où le duc régnant, qui avait été souvent son adversaire dans la guerre de Hanovre, le reçut avec beaucoup d'égards. Il passa dans cet asile les temps les plus orageux de la révolution. Rentré en France en 1803, dans l'espoir d'être utile à ses enfants, il ne recouvra rien de son immense fortune. Sa douce philosophie lui fit supporter sans murmure les pertes qu'il ne pouvait réparer et les privations qui en étaient la suite. Se livrant à ses occupations habituelles, il vécut encore heureux au milieu de sa famille ; mais, en 1806, sa santé s'affaiblit, et il termina ses jours à Paris, à l'âge de 80 ans, le 24 janvier 1807. Le comte de Caraman a laissé huit enfants, trois fils et cinq filles. Un de ses fils, marié à mademoiselle de Cabarrus, femme Tallien, est devenu prince de Chimay, du chef de sa mère. (*Voy.* CHIMAY). T—É.

CARAMAN (LOUIS-CHARLES-VICTOR-RIQUET, marquis, puis duc DE), né en 1762, était l'aîné des fils du précédent. Destiné par sa famille à la carrière des ambassades, il quitta la France à l'âge de dix-huit ans pour visiter une grande partie de l'Europe. Protégé par les agents diplomatiques auxquels il avait été recommandé par M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, il reçut des marques de bienveillance de Frédéric le Grand, en Prusse ; de Joseph II, en Autriche ; de l'impératrice Catherine, en Russie ; de Gustave III, en Suède. Il vit de près le prince de Kaunitz, Potemkin, Poniatowski, Pitt et Fox. Il séjourna quelque temps à Constantinople près du comte de St-Priest, et parcourut la Grèce et l'Asie Mineure. De retour en France en 1785, en attendant une mission diplomatique qui était l'objet de son ambition, il suivit la carrière militaire. Vint la révolution de 1789 ; il partagea d'abord les espérances illusoires qu'elle faisait naître. Bientôt découragé par quelques excès, dont il fut au moment d'être personnellement victime à Alençon, où on l'avait envoyé pour maintenir l'ordre avec un détachement de chasseurs il chercha à mettre sa famille en sûreté en l'établissant à Bruxelles, où se trouvaient les parents de sa femme. (Il avait épousé en 1785 mademoiselle Joséphine de Mérode Werterloo.) Plusieurs fois il rentra en France, où Louis XVI lui confia différentes missions importantes auprès des souverains coalisés. Placé en 1792 sur la liste des émigrés, il prit du service dans l'armée prussienne, d'abord comme major et ensuite comme colonel de cavalerie. Appelé en France en 1801 par le comte de Caraman son père, qui y était rentré après avoir obtenu sa radiation, il y vint comme officier prussien, avec une permission du premier consul Bonaparte. Au moment de retourner en Prusse, il fut arrêté et mis au Temple, d'où il ne sortit que pour être envoyé à Ivrée en Piémont, où il se rendit sur parole. Détenu pendant cinq ans, il reçut enfin la permission de revenir à Paris, mais sous la condition de quitter le service de Prusse et de ne pas sortir de cette capitale. Maintenu d'ailleurs sur la liste des émigrés, il ne recouvra sa liberté entière et ses droits qu'à la restauration. Louis XVIII l'envoya comme ambassadeur à Berlin, au mois de septembre 1814. Il y était chargé de l'importante mission de recevoir les nombreuses colonnes de prisonniers français que la Russie, la Pologne et la Prusse renvoyaient dans leurs foyers. Pendant les cent jours, il ne quitta point Berlin. Il fut nommé pair de France après le second retour de Louis XVIII en 1815, et l'année suivante, ambassadeur à Vienne et chevalier des ordres du roi. Au moment de quitter Berlin, il reçut du roi de Prusse la décoration de l'Aigle rouge, accompagnée de la lettre la plus flatteuse de la main du roi : « Vous n'ignorez « pas, lui marquait Frédéric-Guillaume, que vous « avez toujours eu, et dans nos temps de malheur et « dans ceux de prospérité, des titres et des droits « à mon estime : vous les avez retrouvés pendant « votre séjour actuel dans ma capitale, et je ne « veux pas que vous la quittiez sans en emporter « un souvenir, etc. » Il assista au congrès d'Aix-la-Chapelle, avec le duc de Richelieu, et plus tard fut premier plénipotentiaire français aux congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone. Enfin, après quatorze ans de séjour à Vienne, interrompus toutefois à chaque session par son zèle à venir à Paris s'acquitter des fonctions de la pairie, il revint en France en 1828, et vit récompenser ses services par le titre de duc héréditaire. Peu de temps après il fit un voyage en Espagne, d'où il revint avant les événements du mois de juillet 1830. Il crut devoir se rallier au gouvernement du 9 août, siégea dans le procès des ministres, mais refusa de prendre aucune place active. La conquête d'Alger divisait alors les esprits dans les deux chambres ; le duc de Caraman, malgré son grand âge, résolut d'aller re-

(1) Le comte de Caraman était membre honoraire des académies de Toulouse, de Metz et de Béziers. Il a publié sous le voile de l'anonyme : *Projet d'instruction pour assurer la paix parmi les hommes*, sans date, in-8°. B—N.

cueillir sur les lieux les notions nécessaires pour former son opinion (1). Il accompagna le maréchal Clausel dans la malheureuse expédition de Constantine, où les éléments se conjurèrent contre l'audace et peut-être l'imprévoyance de l'entreprise. Il fut assez heureux pour se rendre utile dans ce désastre, et sauva quelques-uns de nos braves. A son retour, il reçut au nom du roi une médaille réservée à ceux qui se dévouent pour le salut de leurs semblables, et dont le duc fit hommage à la chambre des pairs. Il s'était toujours occupé d'entreprises industrielles, et n'était étranger à aucune question d'économie politique. Au mois de mai 1834, il fut nommé membre du jury pour l'exposition des produits de l'industrie nationale. Le duc de Caraman est mort à Paris en 1839 (2). — Le marquis *Victor* DE CARAMAN, son fils, après avoir servi en Prusse et en Hollande comme officier d'artillerie, devint aide de camp de Caulaincourt et ensuite officier d'ordonnance de Bonaparte en 1813. Le 6 mars 1814, il prit part en cette qualité à la bataille de Craonne. S'étant mis à la tête d'un bataillon de la garde impériale, il tourna l'ennemi et fut cité avec éloge dans le bulletin. Il fut nommé membre de la commission de réorganisation de l'école polytechnique, en mai 1816. Lieutenant colonel d'artillerie dans la garde royale depuis 1815, il devint bientôt colonel dans la même année. Il a péri en Afrique sous les yeux de son père, devant Constantine, où il commandait l'artillerie de siége. Z—o.

CARAMAN (le comte MAURICE-RIQUET DE), second fils du comte Victor de Caraman, frère puîné du duc de Caraman et oncle du précédent, était major en second des chasseurs de Picardie, en 1789. Il émigra en 1791, et après avoir servi dans l'armée des princes, il rentra en France en 1800. Il était membre du conseil général du département de Jemmapes, lorsqu'il fut élu par le sénat conservateur membre du corps législatif, en 1811. Le 20 juillet de cette même année, il fut désigné par ses collègues pour candidat à la présidence; il obtint la même marque de confiance au mois de février 1813, et fut, quelques jours après, nommé membre de la commission d'administration intérieure. Fait maréchal de camp en 1814, il commandait à Angoulême après le retour du roi, et passa ensuite, en la même qualité, à Arras. En 1824, nommé député par les électeurs du département du Nord, il siégea dans la chambre jusqu'en 1828. Les journaux rendirent compte, en 1829, d'une cérémonie honorable pour sa famille, et qui eut lieu sous sa présidence. C'était la pose de la première pierre du monument érigé à la mémoire de Pierre-Paul Riquet dans le département de la Haute-Garonne. Le comte Maurice de Caraman est mort en 1837. Z—o.

(1) On peut rappeler ici qu'au mois de juillet 1820, il avait été nommé membre d'une commission chargée de faire un rapport sur le projet de loi relatif à l'exécution d'un arrangement conclu entre la France et la régence d'Alger.

(2) Nous avons suivi pour cet article une notice qui se trouve dans la *Biographie des hommes du jour* de MM. Sarrut et St-Edme.

CARAMAN-OGLOU-ALI-BEY, prince de Caramanie, descendait du prince de même nom qui, se disant issu de Kaykobad-Ala-Eddyn, mort en 634 de l'hégire (1236 de J.-C.), avait reçu en partage, lors de la destruction de l'empire d'Iconium par Kandgiatoutkan, empereur des Mogols, la Phrygie, depuis Philadelphie jusqu'à la Cilicie. Il épousa la fille de Mourad Ier, troisième empereur des Ottomans, et profita de l'absence de son beau-père, qui était en Romélie, pour faire quelques excursions dans les pays ottomans limitrophes de son domaine; ce qui détermina Mourad Ier à tourner ses armes du côté de l'Asie, et à marcher contre lui. Caraman-Oglou tâcha en vain d'apaiser Mourad par des protestations de soumission, qui ne furent point écoutées. Il fut complétement battu près d'Iconium, l'an 788 de l'hégire (1386 de J.-C.). N'ayant plus d'espoir dans le sort des armes, il députa sa femme auprès de Mourad; elle parvint à désarmer le vainqueur par ses larmes. Caraman-Oglou ne resta pas jusqu'à la fin fidèle à ses engagements; car, après l'avénement du sultan Bayazyd, il eut l'imprudence de recommencer les excursions dans les provinces des Turcs. Bayazyd marcha contre lui, s'empara des principales villes de la Caramanie, et ne lui accorda la paix que lorsqu'il fut rappelé en Europe par les progrès d'Étienne, prince de Moldavie. Caraman-Oglou crut pouvoir profiter des revers de son ennemi pour se soulever de nouveau; il marcha contre Tymour-Tach-Pacha, gouverneur d'Ancyre, le vainquit et l'emmena prisonnier avec toute sa suite. Bayazyd, indigné, repassa en Asie avec son armée. Caraman tâcha encore en vain d'apaiser son ennemi, en faisant relâcher Tymour-Tach-Pacha, après l'avoir comblé de présents. Obligé de livrer bataille dans la plaine d'Ac-Tzay, il fut mis en fuite, et atteint avec son fils Mouhammed-Bey. On les conduisit devant Bayazyd, qui renvoya le fils à Brousse, pour y être enfermé, et confia le père à Tymour-Tach-Pacha. Celui-ci n'avait point oublié les mauvais traitements qu'il avait endurés quand il était son prisonnier. Il profita de cette occasion pour se venger, il le fit mourir à l'insu du sultan. Bayazyd feignit d'abord d'être mécontent du procédé du pacha; mais il finit par réunir les principales villes de la Caramanie à son empire. R—s.

CARAMANICO (FRANÇOIS D'AQUINO, prince DE), né en 1736, successivement ministre de Naples à Londres, puis ambassadeur en France, succéda au marquis de Caraccioli dans la vice-royauté de Sicile. Il voulut essayer plusieurs utiles réformes, mais se vit contrarié dans ses projets par le ministre Acton (*voy.* ce nom), dont il avait été le protecteur. Il mourut à Palerme, en 1795. Z—o.

CARAMUEL (JEAN), évêque de Vigevano, naquit à Madrid, le 23 mai 1606, d'un gentilhomme du Luxembourg, et d'une mère de l'illustre maison des Lobkowitz, dont, suivant l'usage des Espagnols, il joignit le nom à celui de son père. Sa première éducation développa en lui des talents rares pour les mathématiques, ce qui ne l'empêcha pas de réussir également dans les différentes parties de la litté-

rature et de la philosophie. Ce fut après avoir parcouru d'une manière brillante toutes les routes de cette carrière, qu'il entra dans l'ordre de Cîteaux. Quelques années d'étude de la théologie à Salamanque lui suffirent pour enseigner dans l'université d'Alcala, où il consacra une partie de son temps à apprendre les langues orientales. Appelé ensuite dans les Pays-Bas, il s'occupa de divers ouvrages, s'y fit beaucoup de réputation par ses sermons, prit le bonnet de docteur en théologie à Louvain, et s'attira quelques fâcheuses affaires par son zèle contre le livre de Jansénius. L'abbé de Cîteaux le nomma abbé de Melros en Écosse, avec le titre de son vicaire général dans les îles Britanniques; mais comme il n'existait plus, dans aucun des trois royaumes, de couvents de cisterciens, il ne passa jamais la mer pour aller exercer des fonctions qui étaient sans objet. Caramuel fut alors fait abbé de Dissembourg dans le bas Palatinat. Il s'y appliqua avec succès à réparer les désordres que l'hérésie y avait causés, à ramener ceux des habitants qu'elle avait égarés, et, pour donner plus d'autorité à sa mission, l'archevêque de Mayence le choisit pour son suffragant, sous le titre d'évêque de Missy. Les révolutions arrivées dans le Palatinat l'ayant obligé d'en sortir, le roi d'Espagne l'envoya, en qualité de son agent, à la cour de l'empereur Ferdinand III. Ce dernier prince fut si satisfait de sa conduite, qu'outre une pension considérable, il lui donna deux abbayes, l'une à Vienne, l'autre à Prague; et le cardinal de Harach, archevêque de cette dernière ville, l'y fit son vicaire général. Lorsque les Suédois l'assiégèrent, en 1648, Caramuel ne crut pas que sa double qualité de moine et d'évêque dût l'empêcher de prendre les armes pour la défense commune contre les hérétiques. Il avait déjà donné des preuves de son humeur guerrière et de ses talents militaires dans les guerres des Pays-Bas, où ses talents pour les mathématiques le firent employer comme ingénieur. A Prague, il se mit à la tête d'une compagnie d'ecclésiastiques exercés par lui et animés par son exemple, et se porta partout où sa présence pouvait contribuer à repousser l'ennemi. Ses services en cette occasion furent récompensés par un collier d'or que l'Empereur lui fit remettre : c'est ce qui a fait dire qu'il avait abandonné son état de religieux pour celui de soldat. A la paix de Westphalie, il reprit ses travaux apostoliques, et de Karach fait monter à 2,500 le nombre des hérétiques qu'il ramena dans le sein de l'Église. Son zèle lui valut l'évêché de Konisgratz, dont il ne put jouir, parce que les terres en étaient occupées par les protestants. En 1657, Alexandre VII lui donna l'évêché de Campagna, au royaume de Naples; mais comme il n'y trouva pas assez de facilité pour faire imprimer ses volumineux ouvrages, quoiqu'il entretînt à ses dépens une imprimerie à St-Angelo, il s'en démit en 1673, et fut nommé par le roi d'Espagne à l'évêché de Vigevano, dans le Milanais, où il termina sa carrière le 8 septembre 1682. Caramuel avait une vaste érudition, mais mal digérée; une imagination très-vive, mais peu réglée; une prodigieuse facilité de s'énoncer, mais sans justesse; beaucoup d'esprit, mais peu de jugement. C'est sans doute d'après cette idée qu'on disait de lui, qu'il avait reçu le génie au huitième degré, l'éloquence au cinquième, et le jugement au second. Il se dispensait de lire les anciens, parce qu'il supposait que les modernes s'étaient emparés de tout ce qu'ils contenaient de bon, et l'avaient embelli. Il avait imaginé une grammaire pour exprimer d'une manière claire et distincte les conceptions obscures et équivoques des métaphysiciens et des scolastiques; mais les mots barbares qu'il voulait introduire étaient plus propres à embrouiller les choses qu'à les éclaircir. Il avait composé soixante-dix-sept gros volumes, autant qu'il comptait d'années dans sa vie, et, pour en faciliter le débit, il les avait disposés de manière que les derniers renvoyaient toujours aux précédents, et que les premiers ne pouvaient guère s'entendre sans ceux qui les suivaient. Il y en a sur la grammaire, la poésie, l'art oratoire, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la musique, la politique, le droit canon, la logique, la métaphysique, la théologie, et sur des sujets de piété. A travers beaucoup de fatras, on y trouve quelques bonnes vues. Cet auteur aurait pu servir utilement le public s'il se fût moins livré à son excessive fécondité, et qu'il se fût borné aux matières pour lesquelles la nature lui avait donné un talent décidé. En théologie, sa morale est si décriée, que ceux qui s'éloignent le plus du rigorisme ne voudraient pas qu'on les soupçonnât du moindre penchant pour ses opinions. Il prétendait résoudre les questions théologiques, même celles de la grâce et du libre arbitre, par des règles d'arithmétique et de mathématiques. Il enseignait que les préceptes du Décalogue ne sont point immuables; que Dieu peut les changer ou en dispenser, commander le vol, l'adultère, etc. Le moindre degré de probabilité lui suffisait pour justifier une action, quelque criminelle qu'elle fût. L'auteur des *Lettres provinciales* a versé quelque ridicule sur cette étrange morale. On trouve dans les ***Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas***, par Paquot, une notice détaillée et intéressante des ouvrages de Caramuel, au nombre de deux cent soixante-deux, non compris les manuscrits. Les titres de la plupart des volumes qu'il publia sont très-singuliers : ***Primus Calamus, ars grammatica; Secundus Calamus, rhythmica; Calamus tertius, metametrica; Cabalæ grammaticæ Specimen; Grammatica audax; Herculis logici Labores; Metalogica; Pandoxium physicothicum; Mathesis audax; Sublimium ingeniorum Crux; Solis et artis Adulteria; Ut, re, mi, fa, sol, la, si, nova Musica***, Vienne, 1645, in-4°; ***Interim astronomicum; Musæum mortis; Bernardus triumphans; Cabalæ theologiæ Excidium; Theologia intentionalis et præter-intentionalis; Scholion elimatum; Libra de præcedentia; Benedictus Christiformis; Officii divini Encyclopedia; Tribunal Dedali; Caramuelis Deus***, etc., etc. Nicolas Antonio, dans sa ***Biblioth. Hispana***, donne le catalogue de vingt-sept volumes in-fol., dix in-4°, de Caramuel. Il cite parmi ses manuscrits un ***Art militaire*** en espagnol, et un autre en latin. Grégoire Mayans s'exprime ainsi

en parlant de Caramuel : *Auctor in omnibus operibus suis, quæ quam plurima sunt, sui similis est, magis ingeniosus quam judiciosus; magis mirabilis quam utilis.* T—D.

CARANI (LÉLIO), traducteur italien, naquit à Reggio, et passa la plus grande partie de sa vie à Florence, où il a publié la traduction des *Proverbes* d'Erasme, 1550, in-8°; de Salluste, 1550, rare, 1556; des *Amours d'Ismène et d'Isménias*, 1550, 1560, 1566; et dans le tome 4 des *Erotica græca*, publiés en 1816; de la *Tactique* et des *Stratagèmes* de Polyen, 1552. Z—O.

CARANUS, fils d'Aristomidas, et descendant de Téménus, à la septième génération, aida Phidon, son frère, à monter sur le trône de ses ancêtres : il se mit ensuite à la tête des mécontents, et les emmena dans la Macédoine, où il s'empara d'abord d'Edesse. Ayant ensuite chassé du pays Midas, roi des Briges, il jeta les fondements du royaume de Macédoine, vers l'an 800 avant J.-C. Il eut pour successeur Cœnus son fils. C—R.

CARANZA (ALPHONSE), jurisconsulte espagnol, vécut sur la fin du 16e siècle, à Séville, et ensuite à Madrid, où il publia divers ouvrages en latin et en espagnol : *de Partu naturali et legitimo*, 1628, in-fol. Cet ouvrage estimé, sur les droits des enfants naturels et légitimes, offre une nouvelle preuve du crédit que les lois romaines eurent en Espagne. Il a été souvent réimprimé in-4°, à Genève, 1611, 1630, 1668, 1677 ; à Francfort, 1614 ; à Cologne, 1629, etc. On trouve à la suite de ce traité, écrit avec beaucoup de clarté, une diatribe du savant jurisconsulte sur la *Doctrina temporum* du P. Petau. (*Voy* ce nom.) 2° *Rogacion al rey D. Felipe IV, en detestacion de los grandes abusos*, etc., *nuovamente introdudios en España*, 1636, in-4°. 3° *El Ajustamiento y Proporcion de las monedas de oro, plata y cobre, y la reduccion de estos metales a su debida estimacion*, etc., 1628, in-fol. V—VE.

CARAUSIUS (MARCUS-AURELIUS-VALERIUS), naquit de parents obscurs chez les Ménapiens, peuple de la Gaule belgique, entre la Meuse et l'Escaut. Il se distingua par plusieurs actions d'éclat dans la guerre que Maximien Hercule eut à soutenir contre les Germains et contre les Gaulois révoltés, qu'on appelait *Bagaudes*. Comme il avait passé sa jeunesse à s'exercer dans la marine, l'empereur le chargea d'équiper à Boulogne une flotte pour délivrer l'Océan des pirates dont il était infesté, et pour défendre les côtes de la Belgique et de l'Aquitaine contre les Saxons et les Francs qui désolaient ce pays; mais Carausius fut soupçonné de laisser passer librement les barbares pour leur enlever à leur retour le butin qu'ils avaient fait, et, comme d'ailleurs il n'était pas fort exact à en rendre compte, Maximien donna ordre de le faire mourir. Averti du danger qu'il courait, Carausius se décida à se faire reconnaître empereur, l'an 287, par les légions de la Grande-Bretagne, où il paraît qu'il était vivement désiré. On connaît une médaille au revers de laquelle on lit : EXPECTATE VENI; elle est d'autant plus curieuse que c'est la seule, dans la longue suite des empereurs romains, qui nous offre une telle légende. Maximien Hercule fit de grands préparatifs pour marcher contre cet usurpateur, et ordonna la construction d'un grand nombre de vaisseaux qu'il fit descendre par les rivières jusqu'à la mer; mais, malgré les légers succès qui semblaient dans les commencements lui promettre une heureuse expédition, il fut obligé de céder au talent et à l'expérience de Carausius, avec lequel, suivant Eutrope et Aurélius Victor, il fit un traité qui le laissait jouir paisiblement de cette île. Quelques historiens le mettent au nombre des empereurs, d'autres ne le regardent que comme un tyran ; Mamertin et Eumènes l'appellent constamment *le Pirate;* mais, soit qu'il ait été reconnu par Dioclétien et Maximien comme leur collègue à l'empire, soit qu'il voulût passer pour tel, ses médailles attesteraient cette association, si elles n'avaient pas été frappées par ses ordres. La plus importante est celle où se trouvent les têtes accolées des trois empereurs, avec la légende CARAVSIVS ET FRATRES SVI. Elle a été publiée et savamment expliquée par Gasp. Oderico, dans une lettre insérée dans le journal *de' Letterati* de Pise, année 1782. D'autres médailles nous donnent la légende suivante : PAX AVGGG, LÆTITIA AVGGG (*la paix des trois Auguste, la joie des trois Auguste*). Ce qui pourrait faire croire qu'il ne fut pas reconnu par les deux empereurs comme leur collègue, c'est qu'il paraît, d'après lui-même et Mamertin, que Constance Chlore partit pour réduire Carausius aussitôt qu'il fut nommé César. (*Voy.* CONSTANCE.) Quoi qu'il en soit, il se maintint avec gloire dans la Grande-Bretagne, la gouverna avec sagesse, la défendit contre les barbares, et même contre les Romains. Il y régna tranquillement pendant 7 ans, et fut assassiné en 293, par Allectus, un de ses principaux officiers, qui se fit proclamer empereur à sa place. Genebrier a donné l'*Histoire de Carausius prouvée par les médailles*, Paris, 1740, in-4°, ouvrage beaucoup moins complet que celui de Guillaume Stuckeley, publié en anglais, Londres, 1757, in-4°, qui contient pourtant plusieurs erreurs. T—N.

CARATE. *Voyez* ZARATE.

CARAVAGE (MICHEL-ANGE-AMERIGHI ou MORIGHI, dit MICHEL-ANGE DE), peintre, naquit à Caravaggio, dans le Milanais, en 1569. Il fut d'abord compagnon maçon ; mais bientôt il s'appliqua à l'étude de la peinture, et ne tarda pas à devenir célèbre. On peut le regarder comme l'inventeur d'une manière nouvelle qui trouva une foule d'imitateurs. Taillasson parle ainsi de cet artiste : « Très-fort dans « quelques parties de la peinture, très-faible dans « d'autres, Caravage fut admiré de beaucoup de gens « et peu senti et déchiré par beaucoup d'autres. Sur « une surface plate, donner aux objets la ron- « deur et la saillie qu'ils ont dans la nature, et offrir « cette saillie de la manière la plus piquante que la « nature puisse la présenter elle-même, voilà une « des grandes parties de la peinture, et le but qu'elle « a dû avoir avant tous les autres. Le Caravage est « un de ceux qui l'ont approché de plus près. A la

« force, à la vérité du clair-obscur, il joint la force « et la vérité de la couleur, et c'est là un de ses caractères distinctifs. Pour obtenir ces *vérités*, il affecta d'éclairer les objets d'en haut, avec des lumières étroites. Il donna à la nature qu'il imitait « des masses d'ombres larges et vigoureuses, qui accroissaient beaucoup l'éclat des lumières. Ces « moyens, dont il a tiré un grand parti, sont une « des choses qui le caractérisent le mieux. Cette manière neuve séduisit l'Italie, et fit au Caravage une « réputation étonnante. » Il faut maintenant faire connaître les défauts de ce peintre. Quand il avait imité la nature, il croyait avoir tout fait. Il ignorait quelle gloire acquiert un maître qui, à ce premier succès, sait allier la sagesse dans la composition, et l'élévation dans les idées. Annibal Carrache et le Dominiquin, pendant leur vie, brillèrent peut-être moins que le Caravage; mais, après leur mort, ils obtinrent une place plus distinguée, parce que, sans négliger le coloris et l'étude de la nature, ils cherchèrent la correction du dessin et la noblesse des pensées. On reproche au Caravage d'avoir trop employé la terre d'ombre dans ses demi-teintes et dans ses carnations, et on pense que l'obscurité, souvent désagréable et à contre-sens, répandue aujourd'hui dans beaucoup de ses tableaux, doit être attribuée à cette terre d'ombre sujette à pousser au noir. Nous apercevons dans ses ouvrages une sorte de crudité, là où ses contemporains voyaient une vérité frappante qu'ils ont tant louée. En effet, Félibien dit de lui qu'il possédait parfaitement l'art de peindre, et qu'il exprimait heureusement les objets de la nature qu'il avait sous les yeux. On doit convenir qu'il a traité si bien les carnations, qu'à cet égard il a surpassé le Poussin, à qui il reste la gloire d'être infiniment plus noble dans le choix de ses sujets. Amérighi eut le tort de parler avec mépris des ouvrages des autres. Il s'éleva une querelle à ce sujet entre lui et le peintre Joseph Césari, connu sous le nom de Josépin, chevalier d'Arpino. Caravage voulant se battre avec Josépin, celui-ci s'excusa en disant qu'il ne se battait pas avec un homme qui n'était pas chevalier. Caravage passa alors à Malte, et demanda à être reçu chevalier servant. Il obtint cette faveur, et se mit en chemin pour venir retrouver son ennemi; mais, après diverses aventures malheureuses, il fut saisi par une fièvre violente, dont il mourut en 1609, à l'âge de 40 ans. Les peintres qui l'ont imité le plus sont : Manfredi, Valentin, et Ribeira, dit l'Espagnolet. Le musée du Louvre a quatre tableaux de cet artiste. Il y a un peu de confusion dans celui qui représente un concert; mais on y trouve de la vérité, et une couleur vigoureuse. On estime beaucoup celui qui représente le *Corps du Christ porté au tombeau par St. Jean et Nicodème, accompagnés des trois Marie*. A—D.

CARAVAGE (POLYDORE). *Voyez* CALDARA.

CARAVITA (GRÉGOIRE), natif de Bologne, exerçait la chirurgie à Rome au commencement du 16ᵉ siècle. Il imagina la composition d'une huile qu'il regardait comme un antidote certain. Le pape Clément VII, voulant en faire constater l'efficacité par une expérience positive et publique, lui fit livrer, en 1524, deux criminels condamnés à mort. On leur fit prendre une forte dose d'aconit napel. L'un, auquel Caravita avait administré son antidote, n'éprouva aucun effet nuisible de cette plante vénéneuse, au lieu que l'autre, qui fut abandonné à l'action du poison, périt. Matthiole, qui rapporte ce fait comme témoin oculaire, était le disciple de ce chirurgien. Il rapporte aussi deux autres expériences semblables qu'il fit lui-même une trentaine d'années après à Prague, en présence de l'Empereur. — Deux jurisconsultes italiens du même nom ont publié dans le 16ᵉ siècle des écrits sans importance. D—P—s.

CARBEN (VICTOR DE), rabbin allemand, né en 1423 de parents peu aisés, fit cependant de très-bonnes études, et acquit des connaissances fort étendues dans les langues, les coutumes et les lois des peuples de l'Orient. Les juifs de Cologne le choisirent pour leur rabbin, et, dans cet emploi, il acquit une réputation telle que l'archevêque de cette ville attacha une grande importance à sa conversion : il l'entreprit, et y réussit. A l'âge de cinquante-neuf ans, Carben renonça publiquement à sa croyance, abandonna sa femme, plus ferme que lui dans la foi judaïque, et trois enfants nés de leur mariage, et reçut le baptême en présence d'un grand concours de peuple. Quelque temps après, il entra dans les ordres, fut fait prêtre, et, dès ce moment, employa ses talents à combattre les erreurs qu'il avait lui-même partagées pendant tant d'années. Il mourut à Cologne, le 2 février 1515, à l'âge de 92 ans. Tous ses ouvrages sont rares; les plus remarquables sont : 1° *Propugnaculum fidei christianæ, instar dialogi, christianum et judæum disputatores introducens*, sans date, in-4° de 171 feuillets : cette édition est la plus recherchée des curieux; 2° *Judæorum Errores et Mores, opus aureum ac novum et a doctis viris diu expectatum*, Cologne, 1509, in-4°; traduit en allemand, 1550, in-8°. J.-A. Strubberg a publié une lettre latine touchant Victor de Carben et son ouvrage contre les juifs, Jéna, 1721, in-4°. W—s.

CARBON (CAÏUS), fut un des plus grands orateurs de son temps. Il n'avait pas, dit Cicéron, une élocution brillante; mais il avait de la finesse et de la grâce. Son caractère était d'une mobilité qui se montra dans sa conduite publique. Tribun du peuple au temps de Tibérius Gracchus, il agit en factieux; il persécuta Scipion Émilien, et fut fortement soupçonné d'avoir eu part à l'assassinat de ce grand homme, l'an 632. Consul aussitôt après la mort de Caïus Gracchus, dont il avait été l'ami et le collègue, il défendit publiquement le consul Opimius, ennemi du tribun, qui avait pris les armes contre lui et provoqué sa mort. A son tour, il fut accusé par L. Crassus, jeune orateur, dont cette cause était le début. (*Voy.* L. CRASSUS.) Carbon, pour se soustraire à la condamnation qu'il redoutait, se donna la mort. — *Arvina* CARBON fut sénateur, et perdit la vie dans le massacre que fit au sénat le préteur Brutus Damasipus, par l'ordre de Marius le fils. Cicéron, dans ses *Lettres familières*, dit que, de toute

la famille, Carbon Arvina fut seul bien intentionné pour la république. Q—R—Y.

CARBON (Cnéus-Papirius), fils de Caïus-Papirius, fut soupçonné de complicité dans le crime de péculat dont on chargea la mémoire de son père. Marius ayant été rappelé d'exil, l'an de Rome 665, Carbon, l'un des chefs de son parti, fut mis à la tête d'une des quatre armées qui assiégèrent Rome à cette époque. Deux ans après, Cinna le prit pour collègue dans le consulat. Tous deux persécutèrent à outrance les partisans de Sylla, et se préparèrent à la guerre contre ce général, qui la faisait alors à Mithridate. Cinna ayant péri par les mains de ses soldats, Carbon resta seul consul, et ne voulut point accéder aux propositions de paix que faisait Sylla, quoique le sénat les trouvât raisonnables. Pour continuer la guerre avec plus de sécurité, Carbon imagina d'exiger de toutes les villes et de toutes les colonies d'Italie des otages de leur opposition à Sylla. Il fallut toute l'autorité du sénat pour résister à une innovation si dangereuse. Pompée s'étant déclaré pour Sylla, marcha contre Carbon, qui était à la tête d'une nombreuse cavalerie, et le battit auprès du fleuve Æsin. Consul pour la première fois avec le fils de Marius, en 670, Carbon, soutenant encore la guerre contre Sylla revenu en Italie, et contre ses lieutenants, reçut un nouvel échec. On cite de lui le mot suivant sur Sylla, qui débauchait les troupes de ses adversaires : « J'ai à combattre un renard et un « lion ; mais le renard est plus dangereux. » Enfin, les chefs des deux partis, Sylla et Carbon, se trouvèrent en présence l'un de l'autre auprès de Clusium : il ne se passa rien de décisif ; mais, en l'absence de Sylla, Carbon et Norbanus ayant réuni leurs forces, se portèrent sur le camp de Métellus pour l'assiéger, quoique la nuit fût proche, et la situation des lieux désavantageuse. Ils furent défaits avec une très-grande perte, et le reste de leur armée fut dispersé. D'autres revers firent perdre à Carbon l'espoir de conserver l'Italie ; et, quoiqu'il eût encore 30,000 hommes, des forces assez considérables sous divers généraux, et la nation des Samnites pour lui, il abandonna honteusement l'Italie et son armée, et se réfugia en Afrique, puis dans l'île de Cossura, où il fut arrêté par l'ordre de Pompée, et conduit garrotté aux pieds de ce général, qui prononça son arrêt de mort. Lorsque Carbon vit le fer prêt à le frapper, il chercha lâchement à prolonger sa vie, jusqu'au moment où un soldat impatient lui coupa la tête. Pompée l'envoya à Sylla, pour qu'il eût à repaître ses yeux de ce spectacle. C'était l'an de Rome 670. (*Voy.* Cicéron, *in Bruto*.) Q—R—Y.

CARBON. *Voyez* Flins.

CARBONARA (le comte Louis), né à Gênes, le 11 mars 1755, fit ses études au collége des nobles à Novi, suivit le cours de droit civil romain, et, après avoir reçu le doctorat, fut admis au collége des juges à Gênes. Son premier emploi fut celui d'avocat des pauvres, dont il défendit les intérêts avec autant de zèle que d'éloquence. A l'âge de quarante ans, d'après les statuts de la république, il fut nommé sénateur, et ensuite l'un des huit régents de la banque de St-George. En 1797, Carbonara fut un des trois députés envoyés à Milan auprès du général Bonaparte, pour recevoir de lui une constitution démocratique. A l'approche des Austro-Russes, en avril 1799, il fit partie du gouvernement provisoire de Gênes, et, après le siége de cette ville, en 1800, il devint l'un des sept membres de la commission de gouvernement. En 1803, le sénat de la république ligurienne le nomma juge au tribunal suprême, et, en 1804, sénateur et membre de la cour de justice, charge qu'il exerça jusqu'en 1805, époque à laquelle Napoléon réunit la Ligurie à son empire. Une cour d'appel ayant été établie à Gênes, Carbonara en fut nommé premier président. En 1809, il entra au sénat, fut créé comte de l'empire, officier de la Légion d'honneur et commandant de la Réunion. Il adhéra, en 1814, à la déchéance de Napoléon, probablement avec l'espoir du rétablissement de la république de Gênes, d'après les proclamations de lord Bentinck, commandant la flotte britannique dans la Méditerranée, et d'après la promesse des puissances alliés, de maintenir le *statu quo* de 1790 ; mais ces promesses furent éludées par le traité de Vienne en 1815. La cession de Gênes au roi de Sardaigne amena une nouvelle organisation judiciaire, d'après les lois carolines de 1770. Une cour suprême de justice, appelée sénat, jugeant sans appel, fut installée à Gênes, et Carbonara en fut nommé premier président. La décoration de la Légion d'honneur ayant été défendue aux sujets piémontais, il reçut en échange la grande croix de l'ordre de St-Maurice et de St-Lazare. Il fut souvent consulté par le ministre de l'intérieur, et chargé par le roi de plusieurs missions particulières. Lorsque la banque de St-George fut supprimée et son passif réuni à la dette publique de l'État sarde, Carbonara fut un des commissaires de la liquidation (1). Plus tard il remplit les fonctions de commissaire du roi près l'administration municipale de Gênes ; et en 1820, sous le ministère du comte Balbo, il fit partie d'une commission législative convoquée à Turin pour reviser les lois carolines de 1770 ; mais le travail de cette commission n'eut aucun résultat et resta enfoui dans les bureaux. En 1821, par suite de la révolution piémontaise, le roi Victor-Emmanuel ayant abdiqué en faveur de son frère Charles-Félix, qui se trouvait alors à Modène, les Génois envoyèrent près du nouveau roi trois délégués au nombre desquels était Carbonara. Il mourut à Gênes, le 25 janvier 1826. On a de lui des plaidoyers, des consultations sur des affaires administratives, et des décisions de magistrature imprimées séparément. G—G—Y.

CARBONDALA (Jean de), né à Santhia en Piémont, exerça avec distinction la chirurgie à Cré-

(1) Le 27 mars 1816, il avait été nommé, par ordonnance du roi de Sardaigne, président d'une commission chargée de recevoir les réclamations de tous les créanciers ou fournisseurs des hôpitaux et autres établissements pieux, des chapitres, des abbayes et corporations religieuses de l'État de Gênes, qui auraient été oubliées sous les administrations françaises, quoique leur objet fît partie de la dette publique. D—R—R.

mone, Pavie, Plaisance, Vérone, où il était professeur en 1298, et, dans les dernières années de sa vie, à Santhio. Nous avons de lui un traité fort bon pour son temps, que Marc de Vergasco, son élève et son compatriote, nous a conservé, et qui a pour titre *de Operatione manuali*, manuscrit in-fol. de trois cent vingt colonnes, suivi d'un supplément qui contient deux mémoires : 1° *Effectus aquæ vitæ mirabiles in corpore et extra corpus humanum*, 4 colonnes; 2° *ad Inflammationem carbunculi*, 5 colonnes. Au commencement de ce traité, que l'auteur composa pour acquiescer aux demandes de ses confrères, et qu'il adressa à un certain Bono, il assure qu'il n'indique ni remède, ni opération quelconque qu'il n'ait exécutée ou essayée plusieurs fois pendant le long exercice de sa profession dans les villes et endroits les plus remarquables de la Lombardie. L'ouvrage est divisé en 5 parties, que l'auteur expose lui-même ainsi: *Primus Tractatus erit de ægritudinibus omnibus quæ fiunt in manifesto corpore a capite usque ad pedes, ab intrinseca causa; Secundus de omnibus vulneribus et contusionibus quæ fiunt in omnibus membris a capite usque ad pedes; Tertius est de algebra, id est restauratione convenienti circa fracturam et dislocationem; Quartus de anatomia in communi et de formis membrorum et figuris quæ sunt consideranda in incisione et cauterisatione; Quintus de cauteriis, scilicet quibus in membris possint fieri; de formis instrumentorum et de medecinis necessariis ad hanc artem et utilibus penes unamquamque operationem.* En examinant ce traité, on remarque que Carbondala était un homme profond dans son art. Il recommande surtout à ses élèves la pratique et l'observation, et désire que le chirurgien ne se livre à la pratique qu'après avoir assisté à un grand nombre d'opérations exécutées par un excellent maître ; car il ne croit pas que l'on puisse jamais devenir un bon chirurgien en se bornant à la lecture des livres. Dans le cours de l'ouvrage, on trouve d'utiles observations sur l'hydrocéphale, sur une maladie du cuir chevelu, sur les maladies des yeux, sur une énorme épulie, sur les apostèmes des cuisses et des bras, sur les fractures du crâne, sur l'influence de la fièvre et des convulsions dans les blessures, sur les plaies et les contusions du larynx et de la trachée-artère, sur une ancienne dislocation du fémur, sur les différentes espèces de cautères et les endroits où on peut les appliquer ; et, comme il avait pratiqué dans les armées, son traité est parsemé de détails précieux sur la chirurgie militaire. Mais ce qui est tout à fait singulier, c'est qu'il parle de la maladie vénérienne dans le chapitre 42, et surtout dans le chapitre 48 du 1er livre, *de pustulis albis ut milium et rubeis et fissuris et corruptionibus quæ fiunt in virga et circa præpucium propter coytum cum fœda vel meretrice.* Dans ce chapitre, il ne fait point mention du mercure et de ses préparations ; cependant il les connaissait, puisqu'il s'en servait pour le traitement de la gale. Quoiqu'il ait vécu avant Mondino, Carbondala n'était pas moins versé dans l'anatomie. Son traité sur cette science, qui est divisé en 6 chapitres, et ne contient que les connaissances purement nécessaires au praticien, est, sans contredit, tout aussi bon que celui qui a immortalisé le nom de Mondino ; il est même plus exact, plus précis en plusieurs endroits, et, dans d'autres qui semblaient l'exiger, il s'étend davantage. Au surplus, des hommes d'un grand mérite qui ont été à même d'examiner l'ouvrage de Carbondala nous assurent que sa chirurgie est bien plus claire et plus instructive que celle de Gui de Chauliac, qui lui est de beaucoup postérieure. Sa pharmacopée chirurgicale est assez simple, et ne se ressent nullement du goût prédominant des Arabes pour la complication et la multiplicité des formules. Ses moyens étaient simples, et il ne se servait jamais des instruments dès qu'il pouvait s'en passer. Il avait lu avec attention les ouvrages d'Hippocrate, Galien, Celse, Avicenne, etc.: se sont même les seuls auteurs dont il appuie ses opinions. (Article tiré de l'ouvrage du docteur Malacarne, intitulé : *delle Opere de' medici e de cerusici che nacquero o fiorirono prima del secolo 16 negli stati della real casa di Savoja.*) Z.

CARBONE (Louis), orateur et poëte latin, naquit à Ferrare en 1436, d'une famille originaire de Crémone Après avoir étudié la langue grecque sous Guarino de Vérone et sous Théodore Gaza, il fut nommé professeur d'éloquence et de poésie à l'université de Ferrare, à peine âgé de vingt ans. Le pape Pie II passant par cette ville en 1459, pour se rendre au congrès de Mantoue, Carbone fut choisi pour le haranguer. Pie fut si content de son discours, qu'il lui accorda le titre de comte palatin. Carbone alla passer quelques années à Bologne, et y donna, en diverses occasions, des preuves de ses talents pour l'éloquence. Revenu à Ferrare, il s'y maria, ce qui ne l'empêcha pas de suivre, en 1473, les princes d'Este, Sigismond et Albert, dans un voyage qu'ils firent à Naples, et d'aller à Rome, à Florence et à Sienne, où il prononça plusieurs discours publics. Il mourut de la peste vers 1483. Il avait composé plus de deux cents discours latins, et fait plus de 10,000 vers, comme il le dit lui-même dans une harangue qu'il prononça en 1469 devant l'empereur Frédéric III. La plupart de ses discours, dont aucun n'a été imprimé, sont des oraisons funèbres, ou furent prononcés pour des cérémonies de mariage. Ils contiennent souvent des particularités historiques ou peu connues. On en conservait plusieurs en manuscrit à Rome, dans la bibliothèque de Ste-Marie *del Popolo*. La publication en serait utile, même pour l'histoire. — Un autre Carbone (*Jérôme*), poëte napolitain dans le 16e siècle, a publié quelques poésies de peu d'importance. R. G.

CARBONE (Jean-Bernard), peintre, né en 1614 à Albaro, près de Gênes, étudia sous André de Ferrari. Ses premiers ouvrages sont des sujets tirés de l'histoire ou de la fable. Il s'attacha ensuite à faire des portraits, et chercha surtout la manière de van Dyck, qu'il sut heureusement imiter. On a de Carbone des portraits à l'huile de toute grandeur; quelques-uns sont même assez petits pour

qu'on puisse les monter en bague. Il eut le désir de voir Venise et les monuments de cette ville, et il en revint avec une collection abondante de dessins et d'idées nouvelles. On remarqua que son pinceau avait acquis de la finesse et de la franchise. A cette époque, Valerio Castello étant mort à Gênes sans avoir achevé une grande fresque à *Santa-Maria del Zerbino*, Carbone reçut ordre de la terminer. Bientôt après on exposa dans l'église de la *Nunziata del Guastato* un tableau de Jean-Bernard, destiné pour une chapelle de la nation française, et qui représentait *St. Louis en adoration devant la croix*. Derrière ce prince on voit quelques seigneurs de sa cour; au-dessus est une gloire d'anges d'une beauté surnaturelle. Contre l'attente de Carbone, cette composition n'eut pas de succès, et on en commanda une autre sur le même sujet à un peintre de France. Le tableau vint de Paris et fut placé sur l'autel. Peu de temps après, on fut mécontent de ce second tableau, et on en commanda un troisième à Paris. Ce dernier n'ayant pas encore convenu, on se décida à donner la préférence à celui de Carbone. On lit ces détails dans Ratti, qui les raconte de manière à faire croire qu'il est animé par quelque prévention nationale. Les autres ouvrages de Carbone se voient dans l'église paroissiale de Celle (rivière du Ponent) et à Lirici. Cet artiste mourut d'une attaque de goutte, en 1683. A—D.

CARBONEL (HUGUES), Français de nation, de l'ordre des frères mineurs de l'étroite observance, fleurit vers l'an 1620. On a de lui : 1° *Discours sur le mauvais riche et le Lazare ressuscité*, Paris, 1616; 2° *Sermons sur les Evangiles de Carême*, Paris, 1620. Z—o.

CARBONEL (JOSEPH-NOEL), fils d'un berger, naquit à Salons, en Provence, le 12 août 1751. Devenu orphelin de bonne heure, il fut redevable à la charité d'un particulier d'entrer dans un collége des jésuites, où le célèbre Massillon le prit en amitié. Plus tard il vint à Paris pour y étudier la chirurgie; mais son goût pour la musique lui fit abandonner cette carrière, et il s'adonna tout entier au perfectionnement du galoubet, instrument de son pays; il conçut le projet de le perfectionner et d'en faire son unique ressource. Il eut le bonheur de réussir, se fit de puissants protecteurs, et fut appelé à exercer son talent à Vienne en Autriche. Ce fut dans cette capitale qu'il connut le célèbre Noverre, qui y était maître de ballets, et qui le fit entrer depuis à l'Académie royale de musique. Son galoubet y eut le plus grand succès. Floquet, son compatriote, composa pour lui son ouverture du *Seigneur bienfaisant*, que Carbonel exécutait derrière la toile. Il parvint par un travail continu à donner à cet instrument tout le développement dont il était susceptible, et à en jouer dans tous les tons sans changer de corps. On lui doit la première bonne méthode de cet instrument, et l'article GALOUBET dans *l'Encyclopédie*. Il mourut en 1804, pensionnaire de l'Opéra. Son fils s'est fait quelque réputation comme musicien compositeur. Z—o.

CARBONNEAU (NICOLAS-CHARLES-LÉONARD), né en 1782 à Pont-l'Evêque (Calvados), commença ses études au lycée militaire de Compiègne, puis les finit à l'école de Châlons. A son entrée dans le monde, il exerça divers métiers, se fit comédien, se maria, fut pendant les cent jours secrétaire des fédérés de la rue de Grenelle; mais rien ne put le soustraire à l'indigence. Il avait de l'instruction, de l'esprit, il ne manquait pas de certaines qualités; mais le défaut de conduite et de suite dans les idées le condamnait à être toujours malheureux. Après la seconde restauration, comme il ne fréquentait que des ennemis du gouvernement, des bonapartistes, il se lia avec un tanneur nommé Pleignier, qui, avant de lui parler d'aucun complot, le tira de la misère par des avances qui s'élevèrent jusqu'à la somme de 200 francs. Ce fut alors seulement qu'il lui parla du complot des *patriotes de* 1816. Pleignier n'était lui-même que l'instrument d'un espion de la prefecture de police nommé Scheltein ou Scheltins, qui avait mission de parcourir les cabarets où il échauffait par ses discours, par ses offres, par ses politesses de bouteilles, les malheureux que le mécontentement de leur situation conduisait dans ces repaires. Pleignier, à qui Scheltein communiqua un projet de bouleversement général, en fit part à Carbonneau, au graveur Tolleron, à l'imprimeur Charles. Ils n'approuvèrent pas tout ce que leur dit Pleignier, et voulurent voir celui qui risquait de semblables propositions. On prit un rendez-vous; et l'agent de police sut les entraîner, les éblouir. Il leur montra un projet de proclamation qui fut discuté. Carbonneau, qui y indiqua plusieurs modifications, se chargea de la copier. L'imprimeur Charles dut fournir la planche, et le graveur Tolleron fabriquer les cartes à distribuer aux affidés. Ce fut Carbonneau qui engagea Charles à se charger de cette périlleuse commission; et dans le cours des débats, où il montra un beau caractère, il répéta plusieurs fois qu'il donnerait tout son sang pour ne pas l'avoir entraîné dans cette mauvaise affaire. Les débats établirent encore que Carbonneau avait fait insérer dans la proclamation une phrase en faveur de la religion, et qu'il était étranger, même comme copiste, à une addition où il était question de la mort des Bourbons. Cependant Pleignier, effrayé des suites du complot, le fit connaître au ministre de la police générale, Decazes. « Celui-ci, dit Peuchet dans ses « *Mémoires tirés des archives de la police de Paris*, « l'engagea fort à suivre cette affaire et à lui en « rendre compte. Les agents du préfet de police « (Anglès) intervinrent dans les réunions, où les « conspirateurs furent arrêtés... Cette manœuvre, « aux yeux du public, resta comme une preuve du « coupable système des provocations; elle n'a pas « été la seule. » Mis en jugement le 27 juin 1816 devant la cour d'assises de Paris, il fut condamné à mort le 4 juillet. Son défenseur (Me Bexon) essaya sans succès d'atténuer les preuves de sa culpabilité, et lui-même chercha vainement à se justifier dans un discours où il expliquait la nature de ses relations avec Pleignier; ce récit ne put le soustraire au dernier supplice. Il disait : « Je n'ai point déclaré

« à la police le projet dont vous avez connaissance, « parce que j'avais de l'éloignement pour la délation, « et que d'ailleurs je ne pouvais ni ne devais dé- « noncer Pleignier, qui venait de me tirer de la mi- « sère. J'ai trop vu que, lorsque l'homme est accablé « par le malheur, il arrive souvent que le moment « qui semble devoir apporter du soulagement à ses « maux est celui qui comble son infortune. » Et plus tard, quand le président de Sèze lui demanda s'il avait quelque observation à faire sur l'application de la peine : « Je pense, dit-il, mes- « sieurs, que l'article 1er de la loi du 9 novembre « (sur les écrits séditieux) m'est seul applicable. Je « n'ai été que l'instrument de Pleignier, et je n'ai « point ourdi et tramé. Je supplie également la « cour de jeter un regard de pitié sur une femme « et trois enfants en bas âge, que je laisse sans ap- « pui. » Son pourvoi en cassation et son recours dans la clémence du roi furent rejetés. Le 28, à huit heures du soir, il fut exécuté avec Tolleron et Pleignier. Carbonneau montra d'abord de l'accablement au sortir de la Conciergerie, et laissa échapper quelques sanglots en pensant à sa malheureuse famille ; mais, arrivé sur l'échafaud, son visage n'annonça plus que de la résignation. Ses restes, ainsi que ceux de Pleignier et de Tolleron, furent déposés au Mont-Parnasse, où, depuis 1830, on leur a rendu quelques honneurs. D—R—R.

CARBONNEL (ANTOINE-JACQUES), ancien régent de seconde au collége de Perpignan, sa ville natale, où il est mort le 20 janvier 1834, était une des célébrités littéraires du département des Pyrénées-Orientales. On a de lui : 1° *Essai : Opuscules divers*, Perpignan, 1817, in-8° de 72 p. ; 2° *Mailly, ou le Tribut de la reconnaissance*, ode, Perpignan, 1820, in-8° de 32 p. On trouve dans la préface une notice biographique sur le maréchal de Mailly. La même brochure renferme un poëme lyrique intitulé l'*Amour de la gloire*. Il y a dans ces deux odes quelque talent poétique, mais plus d'élévation et quelquefois d'enflure que de goût et de flexibilité. On a encore d'Antoine Carbonnel quelques poésies dans le recueil intitulé *Hommages à LL. AA. RR. monseigneur le duc et madame la duchesse d'Angoulême*, Perpignan, 1821, in-8°. Z—O.

CARBONNET DE LA MOTHE (JEANNE DE), religieuse à Bourg-en-Bresse, sous le nom de *mère Jeanne de Ste-Ursule*, a fourni des matériaux aux agiographes et aux biographes, en publiant l'ouvrage suivant : *Journal des illustres religieuses de l'ordre de Ste-Ursule, avec leurs maximes et pratiques spirituelles, tiré des chroniques de l'ordre et autres mémoires de leurs vies*, Bourg, 1684-1690, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage, à la rédaction duquel le P. Groset, jésuite, a eu beaucoup de part, est rangé suivant l'ordre du calendrier, et ne va que jusqu'à la fin d'octobre. Il paraît que les deux mois suivants n'ont pas été imprimés. Ce recueil, contenant le tableau des vertus de sept cent cinquante-cinq ursulines et de trente bienfaiteurs de l'ordre, peut fournir aux religieuses une lecture édifiante et instructive, mais le manque de critique et le défaut de dates et de détails biographiques n'y laissent que peu de matériaux pour l'histoire. On y trouve cependant quelques anecdotes qui ne sont pas sans intérêt, par exemple sur le P. Cotton, jésuite ; mais il faut de la patience pour les chercher. C. M. P.

CARBURI (MARIN), Grec, natif de l'île Céphalonie, a rendu son nom célèbre par un des plus grands travaux de mécanique dont l'histoire de cette science fasse mention. Obligé de quitter sa patrie pour un procès criminel dont il était l'objet, il alla chercher du service en Russie, où il prit le nom de *Lascary*. Il y parvint au grade de lieutenant-colonel, chargé de la direction du corps noble des cadets, après avoir été aide de camp et adjoint du conseiller privé Betzky, intendant des bâtiments et des arts. Catherine II ayant fait exécuter en bronze la statue équestre de Pierre le Grand (*voy.* FALCONNET), résolut de lui donner pour base un rocher de granit que l'on trouva dans la Carélie, au milieu d'un marais, à un quart de lieue de Cronstadt. Il s'agissait de transporter à Pétersbourg cette masse énorme, qui avait 21 pieds de haut, 42 de long, et 27 de large, et dont la pesanteur s'évaluait à plus de 3,200,000 livres, poids de marc. La distance était de 20 werstes (plus de 5 lieues de poste), dont les deux tiers pouvaient se faire par eau. On promit 7,000 roubles de récompense à celui qui viendrait à bout d'amener ce fardeau, le plus considérable que la main de l'homme ait jamais remué. (Le plus grand obélisque connu, celui que l'empereur Constance fit venir d'Alexandrie à Rome, ne pesait pas tout à fait un million.) Lascary se chargea de l'entreprise, surmonta tous les obstacles, et, en six semaines, le rocher parcourut les six werstes qui le séparaient de la mer. La rigueur de l'hiver, qui gelait la terre à plusieurs pieds d'épaisseur, rendait le chemin assez ferme pour un pareil transport, qui aurait été impraticable dans tout autre climat. Aucune sorte de roues ni de rouleaux ne pouvait supporter l'effort d'une telle charge. Lascary y substitua des boules de bronze, qui, roulant entre des rainures de même métal, diminuaient le frottement autant que possible, ne portant chacune que sur deux points. On voit à Paris, au Conservatoire des arts et métiers, un modèle de cet ingénieux appareil, dont on doit, dit-on, l'invention à un serrurier mécanicien de Pétersbourg, nommé Muriel, qui n'osa faire de réclamation quand Lascary s'en fut attribué l'honneur. L'embarquement de cette masse énorme entre deux frégates, et son débarquement, ne demandèrent pas de moindres précautions. Enfin le transport fut achevé en 1769, et la dépense totale s'éleva à 70,000 roubles. On peut voir un détail intéressant de cette belle opération dans l'ouvrage intitulé : *Monument élevé à la gloire de Pierre le Grand, ou Relation des travaux et moyens mécaniques qui ont été employés pour porter à Pétersbourg un rocher de 3 millions pesant, destiné à servir de base à la statue équestre de cet empereur*, par le comte Marin Carburi, Paris, 1777, in-fol., avec 12 planches. On trouve à la fin du volume un examen physique

et chimique de ce rocher, par le comte J.-B. Carburi, médecin de l'hôpital royal de Turin, membre de l'académie de la même ville, et connu par plusieurs ouvrages de chimie. Marin Carburi ayant obtenu de la république de Venise de pouvoir retourner dans sa patrie s'y livra à de nouvelles entreprises, et voulut y introduire la culture de la canne à sucre et de l'indigo; mais ayant pris querelle avec ses ouvriers, ceux-ci l'assassinèrent avec sa femme en 1782. C. M. P.

CARCANO (François), gentilhomme de Vicence, mort en 1580, âgé de 80 ans, passait pour le plus habile chasseur de son temps, surtout dans l'art de dresser les oiseaux de proie : il a publié sur ce sujet : *Tre libri degli uccelli da preda, ne' quali si contiene la vera cognizione dell' arte de' struccieri, ed il modo di conoscere tutti li uccelli di rapina, con un trattato de' cani*, Venise, 1568, in-8°; Vicence, 1622, in-8°. Cet ouvrage, l'un des plus complets en ce genre, est fort rare, et a échappé aux recherches de MM. Lallemand, dans la bibliographie qu'ils ont jointe à l'*École de la chasse aux chiens courants*. C. M. P.

CARCANO (Archéalus), médecin, né à Milan en 1556, fut professeur à l'université de Pavie, et mourut prématurément le 22 juillet 1588, après avoir publié : 1° *de Peste Opusculum*, Milan, 1577, in-4°; 2° *in Aphorismos Hippocratis Lucubrationes*, Pavie, 1581, in-8°. On trouve à la suite : *de Methodo medendi et colligandi libri duo; — de acutorum et diurnorum morborum Causis et Signis*, petit traité qui a été réimprimé à Paris, avec des notes de P. Petit. — *Jean-Baptiste* Carcano-Léone, son compatriote et son contemporain, fut disciple de Fallope, qui le choisit pour prévôt de son amphithéâtre, et l'avait même désigné pour son successeur. La mort de Fallope détruisit les espérances de Carcano, qui, de Padoue, alla à Pavie, où il eut la chaire d'anatomie. Il vivait encore en 1600. On a de lui : 1° *de Musculis palpebrarum oculorum motibus inservientium*, 1574, in-8°; 2° *Anatomici libri duo*, 1574, in-8°; 3° *de Vulneribus capitis liber absolutissimus*, Milan, 1583, in-4°; 1584, in-4°; 4° *Exaceratio cadaveris illustrissimi cardinalis Borromæi*, Milan, 1584, in-4°; 5° *Lettere del felice successo di sua anatomia fatta questo anno*, 1585, in-4°. Carrère vante l'érudition et les recherches de Carcano, mais critique son style dur, prolixe, obscur et incorrect. — *Ignace* Carcano, petit-fils du précédent, docteur en médecine, et membre du collége des médecins de Milan, a donné : 1° *Considerazioni alcune sopra l'ultima epidemia bovina*, Milan, 1714; 2° *Reflessioni sopra la naturalezza del lucimento veduto in un pezzo di carne lessata*, etc., Milan, 1716, in-4°. Z.

CARCANO (François), naquit à Milan en 1733, d'une ancienne famille patricienne dont plusieurs membres s'y étaient signalés par de riches établissement de charité, et notamment Jean-Pierre Carcano, qui, en 1621, avait fait construire le plus beau et le principal corps de bâtiment du magnifique hôpital de cette ville. François Carcano se montra digne de ses ancêtres par sa libéralité envers les pauvres. Chéri de ses concitoyens pour ses qualités sociales et ses vertus, il obtint leur admiration par ses écrits. Il avait fait de bonnes études à l'université de Sienne; et il a composé quelques morceaux de littérature, tant en vers qu'en prose, qui méritent d'être assimilés aux productions des auteurs les plus vantés, entre autres : *gli Occhiali magici; i Capitoli d'autore occulto; il Sermone intorno ad alcune false opinioni tenute da varj nello scrivere poeticamente*. Ces opuscules, imprimés dans le temps, parurent sans nom d'auteur ; la modestie ou la défiance de François Carcano l'avait empêché de s'y nommer. Ils se trouvent dans les bibliothèques de tous ceux qui, en Italie, sont les justes appréciateurs des productions de l'esprit ; et ses compatriotes, qui le perdirent le 1er mars 1794, n'ont point oublié qu'il fut un promoteur zélé des bonnes études et le généreux protecteur des gens de lettres et des savants. G—n.

CARCAVI (Pierre), né à Lyon, fut d'abord conseiller au parlement de Toulouse, puis vint à Paris, où il acheta une charge de conseiller au grand conseil. Il avait été très-lié avec Fermat, qui, en mourant, le fit dépositaire de ses écrits. Il était ami de Pascal et de Descartes; mais il se brouilla avec ce dernier pour avoir embrassé avec trop de chaleur le parti de Roberval. En 1645, il prit part à la dispute qui s'éleva sur la quadrature du cercle, dont il démontra l'impossibilité. Carcavi, après avoir quitté sa place au grand conseil, s'adonna à la bibliographie, et passa pour le plus habile homme de son temps. Colbert lui confia sa bibliothèque, où, dans l'espace de cinq ans, Carcavi mit en ordre et fit copier l'immense recueil des *Mémoires du cardinal Mazarin*, en 536 volumes. Colbert, pour récompenser Carcavi, le commit à la garde de la bibliothèque du roi en 1663. Ce fut pendant l'administration de Carcavi, en 1666, qu'on transféra la bibliothèque du roi, de la rue de la Harpe dans la rue Vivienne. Dans ce nouveau local, l'académie des sciences, qui venait d'être créée, tint longtemps ses séances, et Carcavi en fut un des principaux membres pour les mathématiques. Le Prince, dans son *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, parle longuement des services rendus à cet établissement par Carcavi, qui se retira après la mort de Colbert, en 1683, et mourut lui-même en 1684. — *Charles-Alexandre* Carcavi, fils de Pierre, né vers 1663, fut élevé auprès du duc d'Orléans, depuis régent, embrassa l'état ecclésiastique, et mourut au mois de février 1723. Il avait composé, en 1720 : 1° *le Parnasse bouffon*, comédie en 1 acte et en prose, non représentée; 2° *la Comtesse de Follenville*, jouée avec peu de succès sur le Théâtre-Français, le 11 octobre 1720, et non imprimée. Z

CARCINUS d'Agrigente, poëte tragique et comique, florissait un peu avant l'époque de Philippe, roi de Macédoine. Il se trouva avec le philosophe Eschyne à la cour de Denys. Il mit au théâtre quatre-vingt-dix-huit pièces, une, entre autres, intitulée *les Riches*, que cite Athénée, et que d'autres

ont appelée *Plutus*. Aristote parle de ce poëte avec éloge dans plusieurs endroits de ses ouvrages, et Diodore mentionne honorablement la pièce qu'il avait composée sur Cérès cherchant sa fille Proserpine. Athénée en cite des vers très-piquants contre les vieillards qui épousent de jeunes femmes. (*Voy.* Suidas, et Athénée, liv. 8.) — Un autre poëte tragique du même nom était d'Athènes, et presque contemporain du premier. Athénée cite deux de ses pièces : *Achille* et *Sémélé*. On lui en attribue cent soixante. Il ne fut couronné qu'une fois. L'obscurité énigmatique de son style avait donné lieu au proverbe : *C'est du Carcinus*, pour désigner une diction pénible et entortillée. Carcinus d'Athènes eut trois fils, Xénocle, Xénétime et Démotime, dont la vanité fut tournée en ridicule par Aristophane. (*Voy.* Suidas, Athénée, liv. 8; Vossius, *de Poet. græc.*, ch. 7.) A—D—R.

CARDAILLAC (JEAN DE), d'une ancienne famille du Querci, professa le droit à Toulouse, fut nommé, en 1351, évêque d'Orense en Galice; en 1360, évêque de Braga en Portugal; en 1371, patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'évêché de Rhodez ; en 1376, administrateur perpétuel de l'archevêché de Toulouse. Il fut employé utilement par la cour de Rome en diverses légations, et donna des preuves éclatantes de civisme dans les guerres de Charles V contre les Anglais. En 1368, il parcourut la Guienne, où commandait le prince Édouard de Galles, alla de ville en ville, engageant les habitants à secouer un joug étranger, et gagna seul à son prince soixante villes, places ou forteresses. Une armée victorieuse eût fait des conquêtes moins rapides. Le zèle et l'éloquence du prélat facilitèrent les succès qu'obtint en 1370 le connétable Duguesclin, qui soumit presque toutes les villes de la Guienne et du Poitou. Cardaillac fit fondre à ses frais, pour la cathédrale de Toulouse, une cloche d'une grosseur extraordinaire qui portait son nom, et pesait 50,000 livres : elle a été détruite pendant la révolution. Ce prélat mourut le 7 octobre 1390, laissant plusieurs manuscrits qui prouvent son éloquence et son érudition, et que l'on conservait dans la bibliothèque des dominicains de Toulouse. On estimait principalement son *Oraison funèbre du pape Clément VI*, celle *d'Urbain V*, un *Panégyrique de la Vierge*, prononcé à Paris le jour de la fête de l'Annonciation, et divers traités *sur les Ordres sacrés*. La vie de Jean de Cardaillac se trouve dans les *Essais de littérature* de l'abbé Tricaud, Amsterdam, 1702, in-12. V—VE.

CARDAN (JÉRÔME), médecin et géomètre, naquit à Pavie, en 1501. La date précise de sa naissance est incertaine; car il en indique deux dans ses ouvrages; l'une au 23 septembre, et l'autre au 24 novembre; circonstance d'ailleurs peu importante, ainsi que la prétention qu'il annonce de descendre de la famille des Châtillon, souverains de Milan cinq cents ans auparavant. Il était fils de Facio Cardan, médecin et jurisconsulte, qui mourut en 1524. On croit généralement que sa naissance était illégitime, et il est convenu lui-même que sa mère recourut à des breuvages pour se faire avorter lorsqu'elle était enceinte de lui. Il fut cependant élevé dans la maison de son père, qui demeurait à Milan. C'était un homme d'un grand savoir, d'une probite incorruptible, qui donna beaucoup de soins à l'éducation de son fils, et dont celui-ci ne parle jamais qu'avec tendresse et vénération. A l'âge de vingt ans, Jérôme Cardan se rendit à Pavie pour y achever ses études, et, deux ans après, il y expliqua Euclide. A trente-trois ans, il commença à professer les mathématiques, puis la médecine à Milan. Il retourna ensuite à Pavie, professa quelque temps à Bologne, et, s'y étant attiré de mauvaises affaires, il alla terminer sa carrière à Rome. Là, il fut agrégé au collége des médecins, et reçut une pension du pape. En 1547, le roi de Danemark l'avait fait inviter à venir dans ses États; mais le climat et la religion du pays le détournèrent d'accepter les offres avantageuses que lui faisait ce souverain. Le dernier motif de son refus paraît bien singulier pour un homme qui fut accusé d'irréligion ; mais les biographes sont peu d'accord sur ses véritables sentiments à cet égard. Ils citent des passages contradictoires, qui n'ont rien de surprenant de la part d'un homme qui se perdait dans les rêveries de la cabale, qui disait avoir un démon familier, dont il recevait des avertissements, mais qui se croyait aussi quelquefois en la présence de son bon ange. On sent qu'avec de pareilles dispositions, lorsqu'il voulut philosopher suivant l'esprit du temps, il donna beaucoup de prise sur lui aux théologiens. Son orthodoxie fut vivement attaquée ; on le rangea même au nombre des athées. Et comment un athée pouvait-il croire au démon, à la magie? Ce ne sont pas là les opinions d'un esprit fort, et quand on les adopte, il reste peu de choses difficiles à croire. La vérité, à ce qu'il nous semble, c'est que Cardan fut un esprit superstitieux, dont les chimères ne s'accordaient pas avec celles qui étaient en crédit, et que ses ennemis chargèrent de l'imputation d'athéisme, parce qu'elle était la plus odieuse qu'on pût imaginer alors. Cardan s'entêta de l'astrologie, au point de tirer plusieurs fois l'horoscope de sa mort, et d'attribuer la fausseté de ses prédictions, *non à l'incertitude de l'art, mais à l'ignorance de l'artiste*. On a été jusqu'à dire que, pour accomplir sa dernière prédiction, ou plutôt pour ne pas survivre à la honte que son erreur devait attirer sur lui, il se laissa mourir de faim à l'âge de 75 ans; mais ce fait n'est pas constaté. Il ne fut pas plus heureux dans les prédictions qu'il fit pour les autres : il annonça une longue vie à Édouard VI, qui mourut assez promptement; mais une révision du calcul justifia l'événement; car l'astrologie ne pouvait alors avoir tort. L'horoscope de Jésus-Christ peut être regardé comme un chef-d'œuvre parmi les extravagances de ce genre; et, malgré les persécutions que Cardan éprouva à ce sujet, il ne voulut jamais en restituer l'honneur à Pierre d'Ailly et Russilianus Sextus, qui avaient fait les frais de l'invention. Deux traités, qu'il publia sous ces titres : *de Subtilitate* et *de Rerum Varietate*, embrassent l'ensemble de sa physique, de sa

métaphysique et de ses connaissances en histoire naturelle, et peuvent paraître curieux à ceux qui aiment à voir dans quelles erreurs s'est promené l'esprit humain; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler plus au long. On en trouve un extrait fort détaillé dans l'article CARDAN, placé à la fin du second volume du *Dictionnaire de philosophie* de l'*Encyclopédie méthodique*. Il écrivit aussitôt sur la médecine; et, parmi beaucoup de fatras, il émit quelques idées saines. Sa réputation, comme médecin fut très-étendue, et le fit appeler en Écosse par l'archevêque de St-André, primat du royaume. Les soins et les conseils de Cardan rendirent la santé à ce prélat, malade depuis dix ans, et qui avait recouru vainement aux médecins du roi de France et de l'Empereur. Mais s'il reste à Cardan des titres réels à la reconnaissance des savants, ce sont ceux qu'ils s'est acquis en mathématiques, sur lesquels cependant une conduite peu délicate a répandu beaucoup de nuages. L'algèbre, qui, depuis sa naissance, n'était guère cultivée qu'en Italie, excitait beaucoup d'émulation entre les mathématiciens de ce pays; ceux qui pouvaient faire des découvertes les cachaient soigneusement, pour s'assurer les moyens de triompher dans les défis publics qu'ils se proposaient les uns aux autres, allant de ville en ville, à la manière des musiciens, faire montre de leurs talents devant les curieux rassemblés dans les églises pour les juger. Cardan apprit que Tartaglia (*voy.* ce nom), provoqué par de semblables défis, avait trouvé la résolution des équations du troisième degré, et, dès ce moment, il conçut le plus vif désir d'en obtenir la communication. Ses premières sollicitations ayant été inutiles, il écrivit à Tartaglia que le marquis del Vasto désirait le connaître et s'entretenir avec lui de ses découvertes. Tartaglia crut devoir céder à l'invitation pressante d'un personnage distingué, dont il espérait se ménager la protection; mais en arrivant à Milan, ce fut Cardan seul qu'il trouva dans la maison du marquis, et qui lui offrit de faire tous les serments qu'il exigerait de ne point révéler son secret, qu'il le jurerait même sur l'Évangile. Vaincu par ces instances, et pour obtenir la lettre de recommandation qui devait l'introduire auprès du marquis del Vasto, Tartaglia fit connaître ses méthodes à Cardan, qui les imprima quelques années après, en 1545, dans son *Ars magna*, malgré la foi de ses promesses. Les plaintes de Tartaglia furent aussi vives qu'elles étaient fondées; il dévoila la conduite de Cardan en publiant la correspondance et les entretiens qu'il avait eus avec lui. Cardan, de son côté, réduisait à la formule du procédé de la solution ce qu'il devait à Tartaglia; il affirmait que seul il en avait trouvé la démonstration, et attribuait la première découverte à Scipion Ferreo. Quoi qu'il en soit de ce débat, sur lequel il est assez difficile de prononcer aujourd'hui, l'honneur de donner son nom à la méthode est demeuré à celui qui l'a publiée le premier, et l'on dit encore, *la formule de Cardan*. On s'accorde à penser que Cardan découvrit quelques cas nouveaux qui ne paraissaient pas compris dans la règle donnée par Tartaglia, et, entre autres, celui qui porte le nom de *cas irréductible*; qu'il s'aperçut de la multiplicité des racines des équations des degrés supérieurs, et enfin de l'existence des racines négatives, dont pourtant il ne reconnut pas l'usage. M. Cossali, qui a fouillé dans les vieux manuscrits italiens, fait remonter plusieurs de ces remarques jusqu'à Léonard de Pise; mais il n'en assigne pas moins à Cardan une part très-honorable dans les découvertes sur la résolution des équations, et revendique en sa faveur l'application de l'algèbre aux problèmes de géométrie déterminés, généralement attribuée à Viète; mais, en cela, il nous paraît que Cossali va trop loin. (*Voy.* le 2e vol. de l'*Origine e Transporto in Italia del algebra*, ouvrage dont nous avons tiré une partie de ce qui précède.) Cardan tenta aussi d'appliquer la géométrie à la physique, comme on verra par le titre de l'un de ses ouvrages; mais il manquait de données assez précises, et n'eut aucun succès. Avec un amour-propre excessif, une humeur très-irritable, et quelquefois peu de scrupule pour s'emparer des découvertes des autres, Cardan ne pouvait manquer d'ennemis. Jules Scaliger s'acharna particulièrement sur le traité *de Subtilitate*, et prétendit avoir fait mourir l'auteur de chagrin par ses critiques. La vie de Cardan fut encore plus troublée par ses vices, dont il n'a pas besoin de chercher l'énumération dans les invectives de ses ennemis, car il a pris soin de tracer lui-même un portrait affreux de ses mœurs et de son caractère dans l'ouvrage intitulé : *de Vita propria*. La franchise, ou plutôt la hardiesse des aveux, y est portée aussi loin qu'elle peut aller; et ceux qui, sur cette production, ont voulu juger Cardan avec quelque indulgence, ont été réduits à le regarder comme ayant des accès de folie : c'est ainsi qu'en ont parlé Leibnitz et Naudé. Il nous apprend que, dans le monde, il ne savait dire que ce qui devait déplaire à ceux qui l'entouraient, et qu'il persévérait dans cette mauvaise disposition, quoiqu'il en vît les effets; qu'il recherchait les souffrances physiques, parce qu'elles le préservaient des orages qui s'élevaient fréquemment dans son esprit; qu'il se procurait lui-même des sensations dans cette vue, et pour jouir de la volupté qu'il éprouvait à cette cessation; enfin qu'il employait aussi ce moyen comme un remède ou comme un palliatif dans les grandes afflictions morales. Il éprouva dans sa famille des malheurs accablants : son fils aîné eut à vingt-six ans la tête tranchée, pour avoir empoisonné sa femme. Son second fils le tourmenta beaucoup par son inconduite. Cardan met encore au nombre de ses plus grandes infortunes l'état d'impuissance qui le priva du commerce des femmes depuis vingt et un ans jusqu'à trente et un, époque à laquelle il se maria. Il a laissé une fille qui n'eut point d'enfants. Pendant une grande partie de sa vie, l'état de ses affaires, voisin de la pauvreté, l'obligea de multiplier ses ouvrages et de les grossir pour en tirer plus de profit : cependant il n'est pas vrai qu'il mourut dans l'indigence. Nous avons déjà dit qu'il

recevait une pension du pape, « et il était alors, dit « Montucla, dans l'aisance d'un médecin accrédité « qui va voir ses malades en voiture. » Il y a quelque incertitude sur l'époque de sa mort; de Thou la fixe au 1er septembre 1575; mais Bayle, à l'article CARDAN, fait remarquer qu'il écrivait encore sa vie au mois d'octobre 1576, ce qui s'accorde avec l'âge de 75 ans, qu'on lui donne au moment de son décès (1). Ses principaux ouvrages sont : 1° *Artis magnæ, seu de regulis algebræ liber unus*, Nuremberg, 1545, in-4°. 2° *De Subtilitate libri* 21, Nuremberg, 1550, in-fol. : il y en a une traduction française par Richard Leblanc, Paris, 1556, in-4°. 3° *De Rerum Varietate libri* 17, *cum appendice*, Bâle, 1557, in-fol. 4° *Opus novum de proportionibus numerorum, motuum, ponderum, sonorum*, Bâle, 1570, in-fol. 5° *De Vita propria*, Paris, 1643, in-8°, publié par Gabriel Naudé; réimprimé à Amsterdam, 1654, in-12. 7° *Neronis Encomium*. 8° *De Sanitate tuenda et Vita producenda libri* 4, Rome, 1580. Tous les écrits de Cardan, au nombre de plus de cinquante, ont été réunis en 10 volumes in-fol. par Charles Spon, sous le titre de *Hieronymi Cardani Opera*, Lyon, 1663 : c'est dans le t. 4 que se trouvent l'*Ars magna* et les autres traités concernant les mathématiques. (*Voy.* Cardanus lui-même, *de Vita propria;* Vossius, *de Mathematicis*, les *Mémoires* du P. Niceron, t. 14, et l'*Histoire* de de Thou, l. 6.) — Son fils aîné, *Jean-Baptiste* CARDAN, médecin, qui périt malheureusement comme on l'a dit, a laissé deux traités qui ont été imprimés avec les ouvrages du père : 1° *de Fulgure*; 2° *de Abstinentia ciborum fetidorum*. L—x.

CARDENAL (PIERRE), l'un des plus féconds parmi ces poëtes connus sous le nom de troubadours, naquit vers le commencement du 13e siècle, et mourut en 1306, âgé de 100 ans. Les biographes ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance; ils désignent pour sa patrie ou Beaucaire, ou le Puy-en-Velay, et ne s'accordent pas davantage sur les différentes actions de sa vie. Millot rapporte qu'ayant fait quelques études, afin de pouvoir entrer dans les ordres sacrés, il préféra suivre la profession de chanteur ambulant. Jean Nostradamus le fait aller se fixer à Tarascon, où il se fit maître d'école. Les manuscrits de la bibliothèque royale contiennent quatre-vingt-dix pièces qu'il a composées; elles consistent : 1° en *tensons* ou *jeux partis*, sorte de questions de jurisprudence amoureuse qui renfermaient ou un purisme d'amour poussé au fanatisme, ou un libertinage outré; 2° en *sirventes*, pièces ordinairement satiriques; 3° en chansons. Les différentes pièces composées par Cardenal sont empreintes de cette manie de subtilité qui régnait dans les écoles, et de cette métaphysique de sentiment devenue si ridicule. Aussi trouve-t-on un grand nombre de passages si obscurs qu'ils deviennent intelligibles. (*Voy.* la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et Duverdier.) R—T.

CARDENAS (BARTHÉLEMY DE), peintre portugais, mort à Valladolid en 1606, a laissé plusieurs morceaux à fresque et des tableaux très-estimés que l'on voit dans les églises des dominicains, à Madrid et à Valladolid. On cite surtout les fresques qui ornent le cloître de St-Paul; le retable du maître-autel représentant la *Vie de Jésus-Christ;* une gloire de 40 pieds carrés qui occupe tout le fond du chœur, et une *Cène* dans le réfectoire du même couvent. Z—O.

CARDENAS (BERNARDIN DE), né à Chuquisaca, dans la province de las Charcas, au Pérou, entra assez jeune dans l'ordre de St-François, où il ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la prédication, et fut missionnaire apostolique. Nommé en 1643 à l'évêché de l'Assomption, dans le Paraguay, sa piété lui concilia la plus grande partie de ses diocésains; mais les missions des jésuites étant voisines de son diocèse, il ne vit dans la défiance avec laquelle ils en défendaient l'entrée aux Espagnols comme aux autres Européens, qu'un projet de se soustraire à l'obéissance du roi d'Espagne; il les accusa avec chaleur; les jésuites se défendirent, et parvinrent même à le mettre mal avec les officiers du roi. Le zèle ardent de Cardenas ne fut pas refroidi par les désagréments qu'on lui suscita. Son exemple encouragea d'autres évêques de l'Amérique à combattre les entreprises des jésuites. Le plus célèbre de ces prélats, Palafox, était en correspondance intime avec Cardenas. La cour de Madrid, à qui les deux partis avaient envoyé des mémoires, nomma des commissaires qui eurent beaucoup de peine à concilier les esprits. On peut voir les détails de cette querelle dans l'*Histoire du Paraguay* par le P. Charlevoix. Cardenas, nommé à l'évêché de Popayan, refusa, en s'excusant sur son grand âge; mais le désir de la paix lui fit accepter, en 1666, celui de Santa-Cruz de la Sierra, où il mourut peu d'années après. On a de lui : 1° *Manual y Relacion de las cosas di Piru*, Madrid, 1634, in-4°; 2° *Historia Indiana et indigenarum*; 3° *Mémorial présenté au roi d'Espagne pour la défense de D. Bernardin de Cardenas, évêque du Paraguay, contre les religieux de la compagnie de Jésus, et pour répondre aux mémoriaux présentés à la susdite majesté par le P. Pedraca, procureur des jésuites aux Indes*, traduit de l'espagnol, 1662, in-12, ouvrage curieux. Cent ans environ après la mort Cardenas, on a publié en Espagne le livre suivant : *Documentos tocantes à la persecucion que los regulares de la compañia de Jesu suscitaron contra don B. de Cardenas, ebispo de Paraguay*, Madrid, 1768, in-4°. E—s.

CARDENEAU (AUGUSTIN baron DE), né en 1776, d'une famille distinguée dans le barreau, entra au service en 1791, fut nommé lieutenant au régiment d'Angoumois, qui forma la 148e demi-brigade, servit à l'armée des Pyrénées-Occidentales, et contribua, sous les ordres du fameux la Tour d'Auvergne, à la défense du poste important de Jolimont. Le général en chef Muller l'ayant désigné pour di-

(1) On dit que Cardan s'était composé lui-même cette épitaphe très-peu modeste :

Non me terra teget, cœlo sed raptus in alto,
Illustris vivam docta per ora virum.
Quidquid venturis spectabit Phœbus in annis,
Cardanum noscet, nomen et usque meum.

Cu—s.

riger la colonne qui devait effectuer sur ce point l'attaque de l'armée espagnole, Cardeneau obtint un succès complet, et la prise des redoutes du col de Baya et de Béra ouvrit à l'armée française l'entrée du territoire espagnol. Le grade d'adjudant général fut la récompense de sa belle conduite. Ce fut en qualité de colonel qu'il combattit à Marengo à la tête du 10e régiment de ligne. Il eut dans cette journée trois chevaux tués sous lui. Après avoir fait la guerre d'Italie jusqu'à la bataille d'Austerlitz, et mérité la croix d'officier de la Légion d'honneur, il fit partie de l'armée victorieuse qui entra dans le royaume de Naples, se signala au siége de Gaëte et fut fait général de brigade, sur la proposition du maréchal Masséna. Il fut en outre nommé baron. A la suite des événements de 1814, il reçut de Louis XVIII la croix de St-Louis. Pendant les cent jours il commanda une brigade d'infanterie, et fut, après le second retour du roi, mis en disponibilité. Appelé en 1818 par le département des Landes à la chambre des députés, il prit place aux bancs du centre gauche, et se prononça en 1819 contre les lois suspensives de la liberté de la presse et de la liberté individuelle. N'ayant pas été réélu en 1823, et ayant été mis à la retraite comme officier général en 1826, à cause de son âge, il rentra dans la vie privée jusqu'au mois de juin 1830 que les électeurs de Dax l'appelèrent de nouveau à faire partie de la chambre. Il prit part à tous les votes de la majorité constitutionnelle, ne fut point réélu en 1831, se retira de nouveau dans ses propriétés du département des Landes, et mourut en 1841. Z—o.

CARDER (Peter). Lorsque le 6 septembre 1578, le fameux Drake eut débouché du détroit de Magellan dans la mer du Sud, il détacha de sa flotte un petit bâtiment pour revenir donner en Angleterre nouvelle de son passage. Cette pinasse, sous la conduite du capitaine Carder, repassa le détroit, et vint aborder au nord de la rivière de la Plata, sur un rivage habité par un peuple sauvage, qui tua une partie des Anglais. En s'éloignant de cette côte malheureuse, ils touchèrent contre une petite île, et la pinasse fut mise en pièces. Le peu de monde qui avait échappé aux sauvages périt, à l'exception de Carder et d'un autre Anglais. Ils se nourrirent dans cette île de fruits assez semblables à l'orange, de feuilles, de crabes et de petites anguilles qu'ils trouvèrent dans le sable; mais comme il n'y avait pas une goutte d'eau, ils furent réduits à boire leur urine. Il fallut de nouveau se remettre en mer sur quelques planches de la pinasse. Après être restés trois jours et deux nuits à la merci des flots, la vague les poussa sur le rivage du continent, près d'une petite rivière d'eau douce. Le compagnon de Carder, malgré ses conseils, voulut en boire sans modération, et en mourut deux heures après. Quant à Carder, il tomba entre les mains des sauvages, qui, quoique cannibales et dans le barbare usage de manger les prisonniers de guerre, respectèrent à son égard les droits de l'hospitalité; ils le prirent même en amitié lorsqu'ils eurent senti de quelle utilité leur pouvait être un homme fort industrieux et possédant plusieurs connaissances. Après avoir vécu parmi ces sauvages assez longtemps pour apprendre leur langue, Carder en obtint la liberté de partir. Il entra sur les terres des Portugais, d'où enfin il revint en Angleterre, en 1586. Le grand amiral le présenta à la reine Élisabeth, qui prit beaucoup de plaisir au récit de ses aventures. (*Histoire des Voyages.*) M—LE.

CARDILUCIUS (Jean-Hiskias), médecin allemand du 17e siècle, était grand partisan de l'astrologie, de l'alchimie et de la doctrine de Paracelse et de van Helmont. Après avoir étudié en Hollande et à Mayence, il s'établit à Nuremberg, où il prenait le titre de comte Palatin et de premier médecin du duc de Wurtemberg. Il y a donné de nouvelles éditions de deux ouvrages allemands de Barthélemy Carrichter. Il y fit des additions considérables. L'un parut à Nuremberg en 1686, in-8°, sous le titre de *Livres de plantes et de médecine :* il a été réimprimé à Tubingen, en 1739, in-8°; l'autre, *de l'Harmonie, de la Sympathie et de l'Antipathie des plantes*, Nuremberg, 1686, in-8° : Cardilucius y ajouta une préface. On y voit que l'auteur et l'éditeur étaient également imbus des mêmes préjugés. Ils croyaient qu'il fallait consulter tel ou tel signe du zodiaque, avoir égard à son degré d'élévation sur l'horizon, lorsqu'on voulait cueillir une plante ou administrer un médicament. Ce médecin a publié un ouvrage en latin intitulé : *Officina sanitatis, sive Praxis chymiatrica Joannis Hartmanni, cui annexus est Zodiacus medicus*, Nuremberg, 1677, in-4°. On lui doit encore une *Ecole évangélique des arts et des sciences, puisée dans la nature*, 1685, 4 vol. in-8°; un *Palais royal de chymie et de médecine*, 1684, in-8°, et une *Description de quelques maladies* (le typhus nosocomial et la dyssenterie), 1684, in-12; ces trois ouvrages, imprimés à Nuremberg, sont en allemand. D—P—s.

CARDIM (Antoine-François), jésuite portugais, né en 1615 à Viana, près d'Evora, fut envoyé aux Indes comme missionnaire. Il visita le Japon, la Chine, le royaume de Siam, la Cochinchine et le Tunquin, et remplit l'emploi de recteur du collége de Macao. Sa province le députa à la huitième congrégation générale de son ordre. Il fit naufrage en retournant aux Indes. Délivré de ce péril, Cardim employa le reste de sa vie aux travaux apostoliques, et mourut à Macao en 1659. On a de lui en portugais : 1° *Relation de la mort glorieuse de quatre missionnaires portugais décapités au Japon pour la foi*, Lisbonne, 1643; 2° *Relatione de la provincia del Giapone*, Rome, 1645, in-8°; traduite en français avec une autre relation du P. Baretti, composée en italien, Paris, 1646, in-8°. Le P. Cardim écrivit en latin : *Fasciculus e Japonicis floribus suo adhuc sanguine madentibus compositus, cum elogiis et imaginibus interfectorum in odium fidei*, Rome, 1646, in-4°; *Catalogus omnium in Japonia pro Christo interemptorum*, ibid. La relation de Cardim, indépendamment du détail des missions, contient quelques particularités relatives aux pays qu'il avait parcourus.

CARDINI (IGNACE), médecin, né en 1562, à Mariana, en Corse, est auteur d'un ouvrage latin, si rare que nous n'avons pu nous en procurer même le titre. Le Moréri de 1759, d'après lequel nous parlons de ce volume, dit qu'il est divisé en 2 parties : « La 1re traite de la métallique de son pays ; « la 2e contient l'histoire des plantes qui y crois- « sent et des lettres plus satiriques que criti- « ques. » Les prêtres et les moines, attaqués avec violence dans ces lettres, suscitèrent à l'auteur une telle persécution qu'il fut obligé de sortir de Corse, et se retira à Lucques, où, trois mois après, il mourut d'une dyssenterie. Les moines corses ont détruit de cet ouvrage tous les exemplaires qu'ils ont pu trouver. A. B—T.

CARDON (ANTOINE-ALEXANDRE-JOSEPH), naquit à Bruxelles, le 7 décembre 1739, et annonça les plus heureuses dispositions pour le dessin ; elles se développèrent rapidement dans l'atelier de la Pegna, peintre de l'impératrice Marie-Thérèse. Ce maître, qui le chérissait, l'ayant emmené à Vienne, le présenta à la princesse, qui lui accorda une pension et lui donna les moyens de se rendre à Rome, pour y continuer ses études. Après trois années de séjour dans cette capitale des beaux-arts, le jeune Cardon vint à Naples, abandonna la peinture et se livra presque exclusivement à la gravure ; il exécuta les vues et plans de la ville de Naples. Son burin facile autant que gracieux ayant été dignement apprécié par le célèbre et riche amateur Dancarville, Cardon fut chargé de la gravure des planches du magnifique ouvrage des *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, qu'avait commandé à grands frais le chevalier Hamilton, envoyé d'Angleterre à la cour de Naples. En 1769, Cardon grava une partie des tableaux du duc d'Aremberg et du comte de Cobentzel. Il fut, en 1815, nommé membre de l'Institut royal des Pays-Bas, classe des sciences et arts. Il vécut encore quelques années et mourut presque octogénaire, après avoir eu le malheur de perdre son fils héritier de son talent. — *Antoine* CARDON, fils du précédent, né à Bruxelles en 1772, se livra dès son enfance avec enthousiasme aux études qui avaient illustré son père. Dirigé par ses conseils, il remporta successivement, pendant plusieurs années de suite, les premiers prix de dessin à l'académie de Bruxelles, et fut décoré de la médaille d'or dans la classe de *nature*. Ayant résolu d'adopter le même genre que son père, il partit en 1792 pour l'Angleterre, où de nouveaux succès l'attendaient. Couronné en 1794 par l'académie royale de Londres, il entreprit plusieurs gravures d'une grande dimension qui ajoutèrent à sa renommée, et parmi lesquelles on cite le *Mariage de Catherine de France avec Henri V* ; les victoires remportées par les Anglais dans l'Inde, sur Tippou-Saheb ; *la Bataille d'Alexandrie* en Egypte, et *le Combat de Maïda* en Portugal ; le portrait en pied du prince royal, depuis George IV. Chargé par le gouvernement anglais de reproduire par le burin les tableaux du musée, il commença par *la Femme adultère* de Rubens : il fit un chef-d'œuvre. Les encouragements flatteurs qu'il reçut à cette époque de la part de l'empereur d'Autriche et du roi des Deux-Siciles, les éloges qui lui vinrent de toutes parts, enflammèrent son zèle et son amour pour le travail à un tel point, que sa santé ne put y résister. Il succomba en 1813, à une maladie de langueur. Le *Dictionnaire des graveurs* de F. Basan confond les deux Cardon, n'en fait qu'un seul personnage, et fait aller à Naples, en 1766, Antoine, né seulement en 1772. D—R—R.

CARDONA (JEAN-BAPTISTE), antiquaire et bibliographe espagnol, naquit à Valence, dans le 16e siècle, et fut successivement chanoine de cette ville, membre du tribunal de l'inquisition, évêque de Perpignan, de Vic en Catalogne, et enfin de Tortose. Il cultiva les lettres avec succès, et s'appliqua, sur la fin de sa vie, à rétablir d'après les manuscrits les véritables leçons des Pères ; il en avait déjà restitué plus de huit cents dans les œuvres de St. Léon le Grand et de St. Hilaire, lorsqu'il mourut, le 30 décembre 1589. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Oratio de S. Stephano*, panégyrique prononcé à Rome en 1575. 2° *De Expungendis hæreticorum propriis Nominibus*, Rome, 1576, in-8°, dédié au pape Grégoire XIII. 3° *De Regia S. Laurentii Scorialensis Bibliotheca libellus, sive consilium cogendi omnis generis utiles libros, et per idoneos ministros fructuose, callideque custodiendi*, Tarragone, 1587, in-4°. On trouve aussi dans cet ouvrage, dédié à Philippe II, un petit commentaire estimé *de Diptycis* ; un traité *de Bibliothecis*, tiré de Fulvio Orsino, et un autre *de la Bibliothèque du Vatican*, extrait d'Onofrio Panvino. (*Voy.* la *Biblioth. Hisp.* de Nic. Antonio ; l'*Hispan. Biblioth.* de André Schott, et l'*Histoire de Valence*, par Gaspard Escolano.) V—VE.

CARDONE (RAIMOND DE), général aragonais, fut envoyé en Italie en 1322, par le pape Jean XXII et le roi Robert de Naples, pour commander les armées guelfes. Il jouissait de la réputation d'un grand général, et cependant il n'éprouva guère que des revers. Il fut défait le 6 juillet 1322 par Marc Visconti, à Bassignano. Après avoir rétabli son armée et conquis Tortone et Alexandrie, en 1323, il fut de nouveau défait à Varrio, le 16 février 1324, et, cette fois, il tomba entre les mains des Visconti, ses ennemis. Ces seigneurs de Milan le relâchèrent au bout de quelques mois, pour ouvrir, par son moyen, une négociation avec l'Église ; ils lui firent seulement prêter serment de ne plus servir contre les gibelins ; mais le pape le releva de ce serment et l'envoya commander les Florentins, attaqués alors par Castruccio. L'armée de Cardone était fort supérieure en nombre à celle de ses ennemis ; mais il la retint pendant une partie de l'été autour des marais de Fucecchio, pour que les bourgeois florentins qu'il avait sous ses ordres, dégoûtés d'un si pénible service, achetassent de lui leur congé. Après que cette misérable avarice eût fait perdre courage à son armée, il livra bataille à Castruccio devant Altopascio, le 23 septembre 1325 : il y fut complétement battu et fait prisonnier. Son vainqueur l'obligea de marcher à pied devant son

char, comme il rentrait en triomphe à Lucques. Ainsi se termina la carrière militaire du premier Raimond de Cardone en Italie. — *Raimond II* DE CARDONE, de la même famille, fut nommé vice-roi de Naples par Ferdinand le Catholique, le 24 octobre 1509. Ce monarque s'étant détaché, en 1511, de la ligue de Cambray, donna commission à Raimond de Cardone de défendre le pape et les Vénitiens contre les attaques de l'empereur Maximilien et des Français. Il commença, pendant l'hiver de 1512, le siége de Bologne ; obligé de le lever à l'approche de Gaston de Foix, il livra à celui-ci la sanglante bataille de Ravenne, le 11 avril 1512. Il la perdit après une horrible boucherie ; presque tous ses officiers généraux furent tués ou faits prisonniers ; mais Gaston de Foix, son adversaire, perdit la vie dans la mêlée ; et Cardone, n'ayant plus ce terrible antagoniste, se releva bientôt de sa défaite, plus redoutable que jamais. Les Français, attaqués par les rois d'Angleterre et d'Aragon, et abandonnés par Maximilien, avaient retiré leurs armées d'Italie. Cardone fut alors envoyé en Toscane pour punir les Florentins de leur alliance avec Louis XII. Il surprit la ville de Prato, et la livra au massacre d'une manière si horrible que les Florentins perdirent courage ; ils rappelèrent les Médicis, leur rendirent l'autorité dont ils les avaient privés pendant dix-huit ans, et se soumirent à payer d'énormes contributions ; mais à peine les Français s'étaient-ils retirés d'Italie, que Ferdinand changea de nouveau de politique ; il trahit les Vénitiens, qu'il avait défendus, et Cardone leur enleva la ville de Brescia avec les châteaux de Peschiera, Legnago et Trezzo, et les força ainsi à chercher un refuge auprès de ces mêmes Français qui les avaient jusqu'alors opprimés. Cardone, en faisant la guerre aux Vénitiens, ne se montra pas moins féroce qu'il l'avait été dans ses autres campagnes. Barthélemy d'Alviano, pour réprimer la barbarie des Espagnols, leur livra bataille près de Vicence, le 7 octobre 1513 ; mais son armée fut détruite, et Cardone continua ses ravages jusqu'au bord des lagunes. Enfin, en 1515, la paix fut momentanément rétablie, et Cardone reconduisit ses troupes dans le royaume de Naples, dont il demeura vice-roi sous l'autorité de Charles-Quint. S—S—I.

CARDONE (VINCENT), religieux dominicain, né dans l'Abruzze citérieure, s'amusait à ces sortes d'ouvrages qui n'ont guère d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue. Ayant naturellement peine à bien prononcer la lettre *r*, il composa d'abord un petit volume dans lequel cette consonne ne se trouve pas une seule fois, excepté dans le titre ; il l'intitula : *la R sbandita, sopra la potenza d'amore*, et le publia sous le nom de *Jean-Nicolas Ciminello-Cardone*, qu'il avait porté dans le monde, Naples, 1614, in-8°. Le succès de ce premier ouvrage engagea Cardone à faire le même travail successivement sur chacune des lettres de l'alphabet ; cet ouvrage de patience, qu'il intitulait *Alfabeto distrutto*, étant achevé, il était en route pour le dédier au duc de Savoie, lorsqu'il mourut à peine âgé de 25 ans : il venait d'entrer dans l'ordre de St-Dominique. C. M. P.

CARDONNE (DENIS-DOMINIQUE), savant orientaliste, naquit à Paris en 1720, et partit à l'âge de neuf ans pour Constantinople, où il apprit le turc, l'arabe et le persan, et où, pendant un séjour de vingt ans, il acquit de grandes connaissances sur les mœurs, les usages et le caractère des peuples de l'Orient. A son retour à Paris, il fut nommé successivement professeur des langues turque et persane au collége royal, en 1750, secrétaire interprète du roi pour les langues orientales, censeur royal, caissier et inspecteur de la librairie. Il étudia avec beaucoup d'assiduité les manuscrits orientaux de la bibliothèque. Son premier ouvrage fut l'*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes*, 1765, 3 vol. in-12, traduite en allemand par de Murr, Nuremberg, 1768-70, en 3 vol. in-8°, dont un est composé de notes ; et par Fæsi, Zurich, 1770, in-8°. Cet ouvrage, rédigé en grande partie d'après des manuscrits arabes, aurait jeté un grand jour sur l'histoire d'Espagne sous les Sarrasins, si les matériaux qui ont servi à le composer eussent été employés avec plus de critique ; mais Cardonne s'est trompé quelquefois dans les dates ; il a négligé plusieurs manuscrits aussi importants que ceux dont il a profité, en sorte qu'on ne doit le consulter qu'avec défiance. Biornstæhl, qui, du reste, parle de Cardonne avec beaucoup d'estime, lui reproche aussi de n'avoir pas cité exactement les auteurs dont il a tiré les détails de son histoire. Ce même voyageur parle du grand succès qu'eurent à Paris les *Mélanges de littérature orientale, traduits de différents manuscrits turcs, arabes et persans*, que Cardonne publia, 1770, Paris, 2 vol. in-12 ; la Haye (Paris), 1771 : c'est une contrefaçon à laquelle on a ajouté les *Bons Mots des Orientaux*, par Galland. Ces *Mélanges* furent traduits en anglais la même année, et en allemand en 1781. Le choix en est très-bien fait ; tout ce que Cardonne a donné est neuf et ne se trouve ni chez d'Herbelot ni chez d'autres orientalistes. Cardonne continua la traduction des *Contes et Fables indiennes* (1), commencée par Galland ; elle parut en 1778, 3 vol. in-12, et fut traduite en allemand en 1787. Il avait assuré à Biornstæhl qu'il s'occupait aussi d'une histoire des califes. Elle n'a point paru. C'est encore lui qui a fourni les extraits d'auteurs orientaux qui se trouvent à la suite de l'*Histoire de St. Louis*, par le sire de Joinville, édition de 1741, et à l'abbé Mignot beaucoup de notes pour son *Histoire des Turcs*. Cardonne mourut le 25 décembre 1783. On a mis au jour, en 1796, ses *Nouveaux Mélanges de littérature orientale*, 2 vol. in-12, qui ne sont que la réimpression de ses premiers *Mélanges* sous un

(1) Les anecdotes et fragments moraux qui enrichissent cet ouvrage sont tirés des auteurs suivants que la bibliothèque royale possède en manuscrits : Adjaibel Measer, Fakehatel-Koulefa-Chebabeddin-Ammebden-Arabchah, Megmoua-Hikalat, Latifename, Beharistan-Motladjami, Enis-Elaripinpir-Mahmoud, Ebisel-Arifin-Pirmahmoud, Saadi, Novairi, Soiouthi, Said-Ibn-Patrick, Humaiouk-Namé, Nighiaristan, Halbetel-Kumeit, Nabi-Effendi, Khalili, etc. (*France littéraire* de M. Quérard.) D—n—R.

titre nouveau. Il a aussi travaillé à la *Bibliothèque universelle des romans*, du marquis de Pouclun, à laquelle il a fourni l'extrait des principaux romans de l'Orient, dans les années 1775 à 1780. D—G.

CARDONNEL (PIERRE-SALVI-FÉLIX DE), conseiller à la cour de cassation, né en 1770, à Monestier, exerça fort jeune la profession d'avocat à Albi, et fut nommé juge au tribunal civil de cette ville. Il avait à peine atteint sa vingt-cinquième année, qu'il fut appelé au conseil des cinq-cents par les électeurs du Tarn. Il s'y distingua par son activité, ses talents et son éloignement pour les institutions nées du régime révolutionnaire. Il fut rapporteur de plusieurs commissions, notamment de celle de la classification des lois. Il se prononça contre le divorce pour incompatibilité d'humeur, contre l'aliénation des presbytères, et se plaignit, non sans raison, de l'ignorance et de l'incapacité des notaires de campagne. Bientôt il accusa la commune de Toulouse, en lui reprochant de favoriser les jacobins; il avait promis d'en fournir les preuves, mais la journée du 18 fructidor ne lui permit pas d'accomplir sa promesse. Quelque temps auparavant, Cardonnel proposa, au nom d'une commission spéciale, d'excepter des lois contre les émigrés ceux qui avaient cultivé les lettres et les arts dans les pays où ils s'étaient réfugiés. Guillemardet fit sentir que c'était un moyen détourné pour les rappeler tous en France. On ne vit plus dès lors Cardonnel à la tribune: lui-même comprit qu'il ne fallait pas éveiller l'attention à ce sujet, et il garda le silence jusqu'à sa sortie du conseil, le 20 mai 1798. Il avait pensé même être une des victimes de la réaction de fructidor; mais le général Lacombe St-Michel obtint, à son insu, qu'on effaçât son nom de la liste des déportés. Retiré dans ses foyers, Cardonnel rentra dans la magistrature dès qu'il eut l'âge requis pour en remplir les fonctions. En 1802, il fut nommé juge d'instruction, puis vice-président au tribunal d'Albi. En 1811, il fut appelé au corps législatif et fut du nombre de ceux qui, dans la courte session de 1813, s'élevèrent avec le plus d'énergie contre le despotisme de Napoléon. Cardonnel avait été nommé conseiller à la cour impériale de Toulouse; et, lors de la révolution de 1814, ce fut dans sa résidence d'Albi que cette cour, réfugiée dans cette dernière ville par suite de l'invasion, signa son adhésion aux événements qui ramenèrent en France la maison de Bourbon. Pendant la session de 1814, Cardonnel se prononça contre la liberté de la presse, et parla en faveur de la restitution des biens des émigrés non vendus; enfin son opinion sur la cour de cassation fut distinguée par la force des raisonnements et la solidité des principes. Il y réfutait les objections de Flaugergues. Le 3 septembre 1814, il fut nommé président de chambre à la cour royale de Toulouse. Au mois de février 1815, des lettres de noblesse lui furent conférées par Louis XVIII, qui voulut composer lui-même les armoiries du nouveau gentilhomme. Cardonnel était membre de la Légion d'honneur. Désigné, par ordonnance du 15 juillet 1814, pour présider le collége électoral d'Albi, il fut élu et devint un des chefs de la majorité de la chambre introuvable. Il fut élu secrétaire dans la séance du 9 janvier 1816. Membre de presque toutes les commissions importantes, il fit partie de celles qui furent formées, le 21 octobre 1815, pour l'examen du projet de loi relatif aux cris séditieux; le 23 novembre, sur la proposition de M. Piet, tendant à proroger jusqu'au 1er janvier 1818 le sursis accordé par l'art. 14 de la loi du 5 décembre 1814 concernant les biens non vendus des émigrés; le 12 décembre, sur le projet de loi d'amnistie; le 18 janvier 1816, sur le projet concernant les pensions ecclésiastiques; le 7 avril, sur la proposition de M. de Kergorlay relative à la responsabilité des ministres, etc., etc. Il parla pour la réduction des cours et tribunaux, pour la suppression de l'inamovibilité des juges, sur les diverses propositions faites par MM. de Castel-Bajac, de Blangy et Roux-Laborie, pour l'amélioration du sort du clergé et pour confier aux prêtres la tenue des registres de l'état civil; enfin toutes les mesures de rigueur proposées dans cette session trouvèrent en lui un zélé partisan. Après la dissolution de la chambre, il fut, malgré les efforts du ministère, réélu par le collége d'Albi (octobre 1816). Durant la session de 1817 à 1818, il s'éleva contre la nouvelle loi d'élections proposée par les ministres. Dans la discussion du budget, il attaqua toute la marche du gouvernement. « Il « est pénible pour un bon Français, dit-il, d'avoir à « dire des vérités qui peuvent être pour son roi des « motifs d'affliction. » Il s'attacha aussi à faire l'éloge du caractère de M. de Villèle, que le côté droit présentait dès lors comme le seul homme capable de bien conduire les affaires de la monarchie. Il ne se prononça pas moins vivement contre la loi de recrutement. Réélu en 1819 par le même département, Cardonnel suivit la même ligne, et il fut dès lors un des députés qui appuyèrent le plus constamment les lois d'exception proposées par MM. de Corbières et de Villèle. On le voit, au mois de février 1823, membre de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Forbin des Issarts tendant à l'expulsion de Manuel. Cardonnel ne fut pas un des députés les moins bien traités par la nouvelle administration : il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur, membre de la cour de cassation; enfin il avait reçu les insignes de l'ordre de Malte. Une attaque d'apoplexie l'avertit de sa fin; sa fille unique mourut de douleur à cette nouvelle; et lui-même, succombant à une autre attaque, mourut à Paris, entre les bras de son gendre, au mois de juillet 1829. Ses occupations comme député et comme magistrat ne le détournèrent point de la culture des lettres, et il avait fait du *Psautier* une traduction en vers qui est restée manuscrite. D—R—R

CARDOSO (FERNAND), médecin, né en Portugal, exerça la médecine à Madrid, après l'avoir professée à Valladolid. Il se retira, en 1673, à Venise, pour y suivre plus librement la religion judaïque, qu'il avait embrassée. On a de lui : 1° *de Febre syncopali Tractatio, controversiis, observationibus, historiis referta*, Madrid, 1634, in-4°. 2° *Utilidades del agua*,

y de la nieve, del beber frio y caliente, Madrid, 1637. 3° *Panegyrico del color verde*, Madrid, 1635, in-8°. 4° *El Vesuvio*, Madrid, 1632, in-4° : c'est d'après George Cardoso qu'Antonio lui attribue ces deux derniers ouvrages. 5° *Philosophia libera in septem libros distributa*, Venise, 1673, in-fol., dédiée au doge de Venise : ce volume porte le nom d'*Isaac Cardoso*, parce qu'en abjurant le christianisme, l'auteur avait changé son nom de *Fernand* en celui d'*Isaac*. 6° *Las Excelencias de los Hebreos*, Amsterdam, 1678 : dans ce livre, qui est fort rare, il développe en autant de chapitres les dix prérogatives qu'il attribue à la nation juive, et réfute les calomnies dont elle a été l'objet. — *Fernand-Rodrigue* CARDOSO, autre médecin portugais, né à Lisbonne, dans le 16e siècle, a laissé : 1° *Methodus medendi summa facilitate ac diligentia*, Venise, 1618, in-4°. L'ouvrage est divisé en 3 parties; la 1re traite des signes des maladies en général; la 2e, des moyens curatifs; la 3e, des préservatifs. 2° *De sex Rebus non naturalibus*, imprimé d'abord sans nom d'auteur, Lisbonne, 1602, in-4°; réimprimé avec son nom chez Pierre Uffenbach, Francfort, 1620, in-8°. Antonio attribue cet ouvrage à Fernand Rodrigue, et à un Rodrigue Cardoso. A. B—T.

CARDOSO (GEORGE), prêtre, né à Lisbonne au 17e siècle, mort le 3 octobre 1669, est auteur d'un *Agiologio Lusitano dos santos e Varones illustres em virtude do reino de Portugal, e suas conquistas*, Lisbonne, 1652-1666, 3 vol. in-fol., contenant les six premiers mois de l'année. Il avait composé ou du moins commencé un traité *dos santuarios de Portugal*, c'est-à-dire, des lieux consacrés au culte de la Vierge. Il préparait une *Bibliotheca Lusitana*, dans laquelle il aurait profité des manuscrits délaissés par Jean Soarez de Brito et Jean-François Barreto, qui s'en étaient occupés avant lui. Antonio, qui mentionne quelques autres opuscules de Cardoso, parle de beaucoup d'auteurs du même nom, dont aucun ne mérite d'être tiré de l'oubli. A. B—T.

CARDUCHO (BARTHÉLEMY), Florentin, accompagna son maître Zucchéro en Espagne, et fut employé dans l'Escurial, de concert avec Pellegrini, de Bologne. Il peignit le fameux plafond de la bibliothèque. Les figures d'Aristote, d'Euclide, d'Archimède et de Cicéron sont de lui, et lui font un grand honneur, tant pour le dessin que pour l'exécution. Une partie des fresques exécutées dans les cloîtres est aussi de lui. Ces travaux satisfirent entièrement Philippe II, qui lui donna 200 ducats au-dessus de son salaire; et quand Carducho fut invité à venir en France par le roi très-chrétien, Philippe montra tant de regrets de ce qu'il se disposait à partir, que le peintre en fut touché, s'excusa le mieux qu'il put auprès de l'ambassadeur de France, et demeura en Espagne. Carducho passa quelque temps à Valladolid, où il reste plusieurs de ses peintures. Il peignit aussi quelques tableaux pour le palais de Madrid, particulièrement une *Cène*, et une *Circoncision*, qui est un excellent ouvrage; mais le tableau qui a le plus établi sa réputation en Espagne est une *Descente de Croix*, placée maintenant dans une petite chapelle près de la porte latérale de l'église de St-Philippe *el Real*, à Madrid. Ce morceau est d'une exécution si supérieure, que Cumberland n'hésite point à dire qu'on pourrait le croire de Raphaël. Dans la seconde chapelle à droite de l'église de St. Jérôme est une excellente figure de *St. François, avec les stigmates*. Il y a aussi dans la chapelle du vieux palais à Ségovie une composition très-estimable de ce peintre, dont le sujet est l'*Adoration des Mages*, et une autre au-dessus représentant le *Père éternel dans sa gloire*. Carducho continua de demeurer en Espagne plusieurs années après la mort de Philippe II, et fut choisi par Philippe III pour peindre une galerie dans le palais du Pardo; le sujet devait être tiré de la vie et des actions de Charles-Quint. Carducho commença l'ouvrage; mais il mourut au Pardo, à l'âge de 50 ans, avant d'y avoir beaucoup travaillé. Son frère Vincent, qui avait étudié avec lui, entreprit de finir la galerie, et la finit effectivement : mais il prit ses sujets dans l'histoire d'Achille, et non dans celle de Charles-Quint. Barthélemy Carducho était non-seulement peintre distingué, mais encore sculpteur et architecte. C'était un homme d'un caractère exemplaire, patient, se contentant de peu, et très-studieux. Il était très-avant dans la faveur de Philippe II et de son fils; mais, à l'exception du présent que lui fit le premier de ces deux princes, il ne paraît pas avoir eu grande part à leurs libéralités. Il mourut en 1610. — *Vincent* CARDUCHO, son frère et son élève, fut peintre des rois Philippe III et IV. Il jouissait de l'estime particulière et de toute la faveur de ces princes, et fut employé à plusieurs ouvrages remarquables dans le palais du Pardo. On trouve des tableaux de ce maître dans toutes les villes de Castille, à Tolède, Salamanque, Ségovie et Valladolid, aussi bien qu'à Madrid, où il mourut en 1638, à 70 ans. Cette date est constatée par la note suivante, écrite sur un tableau de *St. Jérôme* dans la grande église de Alcala de Henarès : *Vincentius Carduchi Florentinus hic vitam non opus finiit, anno* 1638. Il publia un traité sur la nature et la dignité de la peinture, divisé en 8 livres, intitulé : *Dialogo de la Pintura, sa defensa, origen, essencia, definicion, modos y diferencias*, Madrid, 1633, in-4°. Vincent Carducho eut un grand nombre d'élèves, entre autres le fameux Ricci, qui fut peintre de Philippe IV et de Charles II. D—T.

CAREL (JACQUES), sieur de Ste-Garde, conseiller et aumônier du roi, né à Rouen vers 1620, est un de ces poëtes auxquels Boileau a donné une célébrité malheureuse; celui-ci est auteur d'un poëme qu'il avait d'abord intitulé : *Childebrand, ou les Sarrasins chassés de France*; mais Boileau ayant dit dans son *Art poétique :*

O le plaisant projet d'un poëte ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand!

il substitua au nom de ce prince celui de *Charles Martel*, et répondit à Boileau sous le nom de *Lerac* (anagramme du sien), par la *Défense des beaux esprits de ce temps*, Paris, 1675, in-12, petit ouvrage où il essaye de justifier le choix qu'il avait fait de

son héros par la ressemblance qu'il trouve entre le nom de *Childebrand* et celui d'*Achille*. Le poëme de Carel devait être composé de 16 chants. Les quatre premiers seulement ont été publiés, Paris, 1666 et 1670, in-12. Les exemplaires avec la date de 1668 ne diffèrent de ceux de 1666 que par le frontispice; l'auteur déclare, dans un avis placé en tête de cet ouvrage, qu'il s'y est très-exactement attaché aux règles d'Aristote, et qu'il désirerait que ses critiques les eussent lues, de peur qu'il ne leur arrivât de reprendre les endroits le plus selon la règle. Cet avis est accompagné de remarques sur quelques parties de la versification et de l'orthographe. Il se proposait de développer ses idées à ce sujet, dans un *Traité de l'orthographe moderne, établie sur des principes certains*. L'abbé Carel voulait qu'on supprimât les doubles consonnes, sans égard pour l'étymologie. Cette opinion a trouvé des partisans. W—s.

CAREL (Armand). *Voyez* Carrel.

CAREME (Marie-Antoine), cuisinier célèbre, auteur de plusieurs ouvrages sur l'art qu'il pratiquait avec autant de gloire que de succès, naquit à Paris, le 8 juin 1784. Il vint au monde dans un chantier de la rue du Bac, où travaillait son père, qui, chargé de quinze enfants, et souvent fort embarrassé de les nourrir, l'emmena un jour, et, après une promenade dans les champs et un dîner à la barrière, le laissa dans la rue en lui disant ces paroles, que Carême n'oublia jamais : « Va, petit, va bien; dans le « monde, il y a de bons métiers; laisse-nous lan- « guir; la misère est notre lot; nous devons y mou- « rir. Ce temps-ci est celui des belles fortunes; il « suffit d'avoir de l'esprit pour en faire une, et tu « en as. Va, petit, et peut-être que ce soir ou de- « main quelque bonne maison s'ouvrira pour toi : « va avec ce que Dieu t'a donné. » L'enfant ne revit plus ni son père ni sa mère, qui moururent jeunes, ni ses frères et ses sœurs, qui se dispersèrent au hasard. La nuit venue, il se présenta chez un gargotier, qui le recueillit, et le lendemain il s'engagea à son service. Le futur cuisinier des majestés du siècle commença donc son apprentissage dans l'*officine de la fricassée de lapin*. A la même époque, de futurs généraux et maréchaux partaient pour la frontière, le sac sur le dos, le fusil sur l'épaule! Vers l'âge de seize ans, Carême quitta le cabaret pour débuter, en qualité d'aide, chez un restaurateur. L'ardeur qu'il porta dans ses études, l'intelligence avec laquelle il en étendit le cercle, expliquent la rapidité de ses progrès. C'était une vocation décidée et déjà un talent supérieur. Bientôt il entra chez Bailly, rue Vivienne, pâtissier renommé, qui fournissait la maison de M. de Talleyrand. L'artiste a raconté lui-même cette période de sa vie : « A dix- « sept ans, dit-il, j'étais, chez M. Bailly, *son pre-* « *mier tourtier*. Ce bon maître s'intéressait vive- « ment à moi; il me facilita des sorties pour aller « dessiner au cabinet des estampes. Quand je lui eus « montré que j'avais une vocation particulière pour « son art, il me confia la confection des pièces mon- « tées destinées à la table du premier consul. La « paix d'Amiens venait d'être signée (1802). Le « consul l'avait dictée! J'employai au service de « M. Bailly mes dessins et mes nuits; ses bontés, il « est vrai, payèrent bien mes peines. Chez lui, *je* « *me fis inventeur*. Alors florissait dans la pâtisserie « l'illustre Avice : son travail m'instruisit. La con- « naissance de ses procédés m'enhardit, et je fis tout « pour le suivre, mais non pour l'imiter; et, devenu « capable d'exécuter toutes les parties de l'état, j'exé- « cutai des extraordinaires uniques. Mais pour par- « venir là, jeunes gens, que de nuits passées sans « sommeil! Je ne pouvais m'occuper de mes dessins « et de mes calculs qu'après neuf ou dix heures : « je travaillais donc les trois quarts de la nuit. J'eus « bientôt composé douze dessins, vingt-quatre, cin- « quante, cent, puis deux cents, tous soignés, tous « fondés sur des choses nouvelles. Je vis que j'étais « arrivé! Alors, et les larmes aux yeux, je quittai « le bon M. Bailly; j'entrai chez le successeur de « M. Gendron, où je fis mes conditions. J'obtins « que, quand je serais appelé pour un *extra*, il me « serait permis de me faire remplacer. Quelques « mois après, je sortis définitivement des maisons « pâtissières pour suivre mes seuls grands dîners : « c'était bien assez. Je m'élevai de plus en plus et « je gagnai beaucoup d'argent. Les envieux affluaient « autour de moi, pauvre enfant du travail! Quel « bonheur il a! Voyez, il avance toujours! Et ils « voyaient cela, abstraction faite de toutes mes « veilles, de mon sang brûlé! C'est depuis ce temps « que je suis en butte à la jalousie de quelques pe- « tits pâtissiers, qui ont, je ne crains pas de le dire, « bien à travailler avant d'avoir fait tout ce que j'ai « fait. Aux plus infimes, je ne puis répondre; aux « habiles, je réponds par mes travaux.... » Tout l'artiste, tout l'homme se peignent dans ce fragment. On y voit que Carême prenait son art au sérieux; et comment, sans une intime conviction, aurait-il pu en reculer si puissamment les limites? On y voit aussi, malgré quelques négligences de style, que Carême s'était donné lui-même une double éducation culinaire et littéraire. Plus le temps marchait, et plus la cuisine reprenait de son importance. Aux orgies révolutionnaires, aux profusions du directoire, succédaient le luxe délicat et l'élégante sensualité de l'empire. M. de Talleyrand donnait l'exemple : sa table, servie *avec sagesse et grandeur tout à la fois* (ce sont les expressions de Carême), ramenait aux bons principes et au bon goût. Carême travailla douze ans pour ce grand connaisseur, et nulle séduction d'amour-propre ou d'intérêt ne put l'éloigner du service d'un homme qui comprenait si bien le génie du cuisinier. Chez le prince de l'empire, il connut des artistes distingués, entre autres le cuisinier de Napoléon, Laguipière, qui ne supporta pas la transition de ses fourneaux aux glaces de la Russie, et mourut de froid dans la retraite de Moscou. Sous ce maître excellent, Carême apprit ce que son art avait de plus délicat et de plus difficile : il apprit à improviser. « Dans ce temps, ajoute- « t-il, M. Lasnes me perfectionna dans la belle partie « du *froid*, MM. Richaud frères dans celles des « *sauces*, et ce fut sous le bon et habile M. Robert

« que mes idées sur la dépense et la comptabilité « s'arrêtèrent. » C'était peu de chose encore : loin de s'en tenir à la pratique, Carême approfondissait la théorie ; il lisait et analysait des livres, suivait des cours relatifs à sa profession, copiait des dessins. Persuadé que l'histoire de la table romaine était indispensable, et que, sans cet ouvrage, on ne connaîtrait ni la vie privée, ni la médecine, ni la culture de l'antiquité, il entreprit de l'écrire. Il n'épargna ni veilles ni recherches ; il profita de quelques manuscrits trouvés au Vatican par le célèbre Mai. Enfin il réduisit ses conjectures en corps de doctrine, les illustra par ses crayons, et le résultat de ces travaux fut de prouver que « la cuisine si « renommée de la splendeur romaine était foncière- « ment mauvaise et atrocement lourde. » Il n'excepta de l'anathème que l'ordonnance et la décoration des tables antiques. Ces investigations du passé ne l'empêchaient pas de se signaler par des innovations de toute espèce, et notamment de révolutionner la pâtisserie, d'en rajeunir complétement les vieux moules à force d'étudier Tertio, Palladio, Vignole et autres, dont pourtant, suivant son propre aveu, il ne comprenait que difficilement les textes ; mais les dessins parlaient un langage plus clair et plus intelligible. « Je vis de l'esprit et de l'âme, dit-il, l'Inde, « la Chine, l'Égypte, la Grèce, la Turquie, l'Italie, « l'Allemagne, la Suisse. Ces études marquèrent « d'une forme nouvelle mon travail consciencieux ; « j'avançai rapidement comme pressé par une force « irrésistible, et je vis crouler sous mes coups l'igno- « ble fabrication de la routine. Un rival me dit un « jour : Je ne suis pas étonné que votre travail soit « si varié, vous êtes toujours fourré à la bibliothèque « de l'empereur où vous dessinez. — Hé bien ! que « n'en faites-vous autant ? lui répondis-je, mon pri- « vilége est public. » Carême avait grandi avec l'empire : qu'on juge de sa douleur en le voyant tomber ! Il fallut l'enlever par *réquisition* pour le contraindre à exécuter le gigantesque dîner royal et impérial donné en 1814 dans la plaine des Vertus. L'année suivante, il fut appelé à Brighton comme chef de cuisine du prince-régent, et resta près de deux ans dans ce service. Chaque matin, il rédigeait le menu sous les yeux du prince, gourmand mais blasé, et lui expliquait les propriétés salutaires ou nuisibles de chaque mets. Ce cours de gastronomie hygiénique durait souvent plus d'une heure. Un matin le prince dit au cuisinier : « Carême, le dîner d'hier « était succulent ; je trouve excellent tout ce que « vous m'offrez, mais vous me ferez mourir d'indi- « gestion. — Mon prince, répondit judicieusement « Carême, mon devoir est de flatter votre appétit, et « non de le régler. » Ennuyé du *vilain ciel gris* de l'Angleterre, Carême revint à Paris. En 1821, à son avénement au trône, George IV le redemanda. « Quel souvenir pour ma vieillesse et pour ma vie ! « écrivit-il alors, le roi de la Grande-Bretagne dai- « gne se souvenir de mon art ! » A quelque temps de là, il remerciait lady Morgan, qui lui avait consacré un chapitre de ses ouvrages, et voici en quels termes : « Quel généreux sentiment vous inspire, « quand vous dites que le talent du cuisinier devrait « être encouragé par des couronnes comme celles « que l'on jette sur la scène aux Sontag, aux Ta- « glioni !! Je vous remercie, madame, au nom de « tous les talents de la cuisine française. » Carême quitta encore sa patrie. Il se rendit d'abord à St-Pétersbourg, où il accepta le titre et les fonctions de l'un des chefs de cuisine de l'empereur Alexandre ; puis, cherchant un climat plus doux, il vint à Vienne, où il exécuta quelques grands dîners de l'empereur. S'étant attaché à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Stewart, il le suivit à Londres, mais il n'y resta que quelques semaines. Il reprit le chemin de Paris *pour écrire et publier*. Cependant les congrès, qui se multiplièrent d'année en année, l'enlevèrent à ses paisibles occupations : Carême était l'homme essentiel de ces réunions politiques. Il figura tour à tour à Aix-la-Chapelle, à Laybach, à Vérone. A Laybach, l'empereur de Russie lui fit remettre une bague de diamants. Rendu à la liberté et à la France, Carême s'engagea encore au service du prince de Wurtemberg, de la princesse Bagration, et enfin de M. Rotschild. Il travailla cinq ans dans la maison de ce célèbre banquier, rendez-vous de toutes les notabilités européennes. « On ne sait plus vivre que là, « écrivait-il, et madame la baronne Rotschild, qui « fait les honneurs de cette magnifique hospitalité, « mérite d'être comptée parmi les femmes qui font « le plus aimer la richesse, à cause du charme et du « bonheur qu'elles en tirent pour les autres, de la « dignité, des habitudes et du luxe délicat de sa ta- « ble. » Les grands travaux abrégent l'existence, surtout ceux de la cuisine. « Le charbon nous tue, « disait souvent Carême ; mais qu'importe ? moins « d'années et plus de gloire ! » Il ne devait pas accomplir sa cinquantième année, et sa dernière maladie fut longue et douloureuse ; mais jusqu'au moment fatal il conserva sa présence d'esprit. Il causait avec ses amis, dictait à sa fille, donnait des conseils à ses élèves. Carême mourut le 12 janvier 1833, laissant une veuve et une fille unique. Trop désintéressé, trop généreux pour amasser de la fortune, il n'en laissa pas d'autre que ses ouvrages, dont nous placerons ici le catalogue : 1° *le Pâtissier royal parisien, ou traité élémentaire et pratique de la pâtisserie ancienne et moderne*, suivi d'observations utiles aux progrès de cet art, et d'une revue critique des grands bals de 1810 et 1811, 2 vol. in-8°, avec. pl. ; 2° *le Pâtissier pittoresque*, contenant 125 planches représentant une variété de modèles de pavillons, de rotondes, de temples, etc., Paris, 1815, in-8° ; 2° édit., ibid., 1825, grand in-8° ; 3° *le Maître d'hôtel français, ou Parallèle de la cuisine ancienne et moderne*, contenant un traité des menus à servir à Paris, à St-Pétersbourg, à Londres et à Vienne, Paris, 2 vol. in-8° ; 4° *le Cuisinier parisien, ou l'Art de la cuisine française au 19e siècle*, 1 vol. in-8° ; 5° *l'Art de la cuisine française au 19e siècle*, 3 vol. in-8°. Chacun de ces divers ouvrages est orné de planches dessinées par l'auteur. De plus, vers la fin de sa vie, Carême fit insérer dans la *Revue de Paris* une curieuse notice sur la manière dont Napoléon se nourrissait

à Ste-Hélène (1). Les souffrances du grand homme y sont envisagées sous le point de vue gastronomique, et justice est rendue au cuisinier courageux qui se dévoua noblement à les adoucir : ce cuisinier se nommait Chandelier. La notice se termine ainsi qu'il suit : « Permettez-moi, mon cher confrère, d'apprécier les difficultés et les fatigues qu'il vous a fallu « éprouver dans votre travail. Comme praticien, je « puis en juger mieux que personne ; car nulle place « dans une grande maison n'est plus laborieuse et « plus difficile à remplir que celle de cuisinier. » Carême pensait que l'estomac c'est l'homme même, et croyait fermement qu'une bonne cuisine peut prolonger la vie. Quoique gourmand, il mangeait peu, et ne buvait pas. « Je n'ai jamais, disait-il, risqué « ma santé dans les luttes où j'ai été entraîné, et, au « bout du compte, j'ai fortifié celle de mes contemporains. J'ai été prudent, non par goût, mais par « devoir ; je sentais si bien ma vocation que je ne « voulais pas la manquer en m'arrêtant à manger. « Ma tâche a été belle : j'ai voulu renforcer la vie « des vieilles sociétés, toujours un peu grêle ; et j'y « suis parvenu. J'en appelle au témoignage de mes « savants amis, Broussais père, Joseph Roques, Gau« bert. » En effet, Carême eut pour amis ces docteurs renommés, et il se plaisait à discuter avec eux des questions de médecine et de phrénologie. Ces discussions eurent souvent pour témoin et pour secrétaire un écrivain distingué, M. Frédéric Fayot, qui, dans le livre des *Cent et Un*, a raconté la vie et analysé les talents de Carême (2). M—n—s.

CARENA (Paul-Emile), professeur de droit romain, naquit à Carmagnola, le 10 octobre 1737. Il se livra dès sa jeunesse à l'étude de la jurisprudence, et avant l'âge de vingt ans, il fut reçu docteur en droit civil et canonique. Répétiteur de droit au collége *des provinces*, dans l'université de Turin, il fut admis trois ans après au grand examen pour l'agrégation au collége de législation. Nommé en 1766 prefet de la faculté au même collége et professeur suppléant à l'université, il devint en 1770 professeur des institutions civiles, et obtint en 1778 la chaire de droit civil qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1798. Pendant la domination française, il fut proviseur du lycée de Casal dans le Montferrat : et en 1814 rétabli professeur honoraire de l'université, avec le titre de sénateur. Carena mourut à Turin, en 1823. On a de lui : 1° *de Adquirendo rerum Dominio*, Turin, in-8° ; 2° *de Testamentis*, ibid. ; 3° *de Legatis et Fideicommissis*, ibid. ; 4° *de Criminibus et de Feudis*, ibid. Il avait entrepris la révision du *Lexicon juris* de Vicat ; mais la mort l'empêcha de terminer cet important travail. — *César* Carena, avocat fiscal de l'inquisition, a composé un traité latin de cet office, et de la manière de procéder en matière de foi, Lyon, 1669, in-fol. G—G—Y.

(1) On a encore de Carême : *Projets d'architecture pour les embellissements de Paris et de St-Pétersbourg*, Paris, 1821, 2 vol. in-fol. avec pl. Cet ouvrage a paru en 6 livraisons. D—R—R.

(2) M. Frédéric Fayot s'est fait l'éditeur des *Œuvres de Carême*, et il en a publié un prospectus écrit avec autant d'esprit que de goût. D—R—R.

CARENCY (Paul-Maximilien-Casimir de Quélen de Stuer de Caussade, prince de), fils aîné du duc de la Vauguyon (*voy.* Vauguyon), naquit le 28 juin 1768. Il épousa mademoiselle de Rochechouart-Faudoas, et devint par ce mariage le beau-frère du duc de Richelieu et du duc de Piennes, depuis duc d'Aumont. Étant parti de France avec son père, pour se rendre en Angleterre, lors des premiers troubles de la révolution, en juillet 1789, ils furent arrêtés l'un et l'autre au Havre, mais bientôt remis en liberté. Louis XVI, devenu roi constitutionnel, envoya même un peu tard le duc de la Vauguyon, en qualité de ministre plénipotentiaire, près la cour de Madrid, et son fils l'accompagna encore dans cette capitale, où se mêlant bientôt à toutes sortes d'intrigues, il fit plusieurs voyages à Paris, et parcourut plus d'une fois à *franc-étrier* la distance d'une capitale à l'autre. Il suivit ensuite son père en Italie, puis en Allemagne lorsqu'il y fut ministre de Louis XVIII ; mais le jeune prince abusa indignement des communications et des secrets qui lui furent confiés, quitta subitement son père et la cour du prétendant, pour rentrer en France, et il alla faire aux agents du gouvernement républicain des révélations qui compromirent un grand nombre de royalistes. Devenu ensuite l'un des principaux agents de la police du directoire, le prince de Carency fut l'effroi de ses anciens amis. Pour qu'il fît plus facilement des dupes et des victimes, on l'enferma dans la prison du Temple, où il était ce qu'on appelle un *mouton*, c'est-à-dire un secret délateur de tous les hommes que son rang et sa position lui avaient fait autrefois connaître. Après avoir joué un rôle aussi méprisable, il fut admis au Luxembourg, et il vécut dans une grande intimité avec le directeur Barras. On l'envoya vers le même temps à Madrid, chargé d'une mission secrète ; mais il ne tarda pas à s'y brouiller avec l'ambassadeur Truguet, et fut obligé de revenir à Paris, où il vécut sous le gouvernement impérial dans l'obscurité et la misère, ayant dissipé dans des orgies une grande fortune et le salaire de ses bassesses. Il était alors trop connu, trop honteusement signalé pour qu'on l'employât même dans les plus méprisables fonctions de la police (1). Lorsque son beau-frère

(1) Le métier d'espion de police n'avait pas suffi à Carency pour subvenir à ses dépenses, et surtout à l'entretien de la danseuse Millière : il se fit entremetteur d'affaires, tant pour son compte que pour celui des faussaires et des escrocs avec lesquels il était lié ou associé ; mais comme il était généralement connu sous les rapports les plus défavorables, beaucoup de gens refusaient ses offres et ses effets de banque et de commerce. L'auteur de cette note, qui le voyait venir chez son père, l'a mis plus d'une fois à la porte. Mais Carency ne se rebutait pas. Un jour il revient, affecte un grand besoin d'argent, et prie M. A. de lui prêter 1,000 écus, non pas sur des papiers qu'on suspecte, mais sur un diamant qui valait le double : on refuse, on ne tient pas de bureau de prêt sur gage ; il insiste ; ce n'est pas une affaire qu'il propose, c'est un service qu'il demande, et puisqu'on n'a confiance ni dans sa probité, ni dans les billets qu'il propose, il faut bien qu'il offre une sûreté. On cède à ses importunités ; après s'être assuré de la valeur du diamant, on lui compte les 1,000 écus qu'il promet de rendre bientôt. En effet, il revint peu de jours après, en disant qu'il voulait retirer le diamant pour le vendre à un particulier qu'il avait laissé dans sa voiture, et qui désirait le voir avant de terminer le marché. Le diamant

fut ministre sous Louis XVIII, il chercha de nouveau à se faire employer ; mais il ne put y réussir, à cause de ses infâmes antécédents. Son père même refusa de le voir, et ne consentit qu'avec beaucoup de peine à lui assurer une modique pension, sous la condition qu'il irait en jouir en Hollande. Pour augmenter cette pension, Carency revenait furtivement en France, faisant la contrebande ; mais il fut découvert et mis en prison, où il devint fou. Transporté à Paris dans une maison d'aliénés, il y mourut en 1824, sans laisser de postérité. Z.

CARENO (Aloys de), médecin né en 1766, à Pavie, où son père était professeur de médecine-pratique à l'université, fut reçu docteur en 1787. Ayant eu le malheur de perdre son père, qui mourut à 46 ans, il quitta Pavie en 1788, et vint à Vienne où il suivit pendant quatre ans les hôpitaux et les cours de médecine et de chirurgie. Il se fixa ensuite dans cette capitale, et y pratiqua la médecine avec distinction. Plusieurs sociétés savantes l'admirent au nombre de leurs correspondants. Il montra surtout un grand zèle pour la propagation de la vaccine. Careno mourut en 1810. On a de lui : *Observationes de epidemica constitutione anni 1789 in civico nosocomio Viennensi*, Vienne, 1790, in-8°; ibid., 1794, in-8°. 2° *Dissertazioni medico-chirurgiche pratiche estratte dagli atti della accademia Giuseppina e tradotte coll' aggiunta di alcune note*, Vienne, 1790, in-8°. 3° *Voce al popolo per guardarsi dell' attaco del vajuolo*, Vienne, 1791 ; traduit en allemand, 1792, in-8°. 4° *Tentamen de morbo pellagra Vindobonæ observata*, Vienne, 1794, in-8°. Cet opuscule se trouve aussi à la fin de la 2ᵉ édition des *Observationes*, etc., citée plus haut. 5° *Saggio sulla maniera di allevare i bambine a mano*, Pavie, 1794, in-8° ; traduit en allemand, Vienne, 1794, in-8°. 6° *Ueber die Kuhpocken*, sur la vaccine, Vienne, 1801, in-8°. Careno a encore traduit en latin l'ouvrage de Jenner sur la vaccine, Vienne, 1799, in-4°, et le *Discours sur les systèmes* de Moscati, Leipsick, 1801, in 8°. Il a aussi publié une nouvelle édition de l'*Apparatus medicaminum* de Mirabelli, Vienne, 1801, in-8°. G—T—R.

CAREW (Richard), auteur anglais, né en 1555, à East-Anthony, dans le comté de Cornouailles, étudia à Oxford, où il eut l'honneur, à l'âge de quatorze ans, de soutenir, sans y être préparé, et en présence des comtes de Leicester, de Warwick, etc., une thèse contre Philippe Sidney, devenu ensuite si célèbre. Il fut fait, en 1581, juge de paix, et, en 1586, grand shérif du comté de Cornouailles, et commissaire royal pour la milice. Ses connaissances dans les antiquités de son pays le firent recevoir en 1589 dans la société des antiquaires de Londres. Il mourut en 1620. Les hommes de lettres de son temps lui ont décerné des éloges que n'a point confirmés la postérité. Dans une pièce de vers dont il est l'objet, il est présenté comme un *nouveau Tite-Live*, un *nouveau Virgile*, un *nouveau Papirius*. On a de lui : 1° une *Description du Cornouailles* (the Survey of Cornwall), Londres, 1602, in-4°, réimprimée en 1723 et en 1769. Camden parle très-avantageusement de cet ouvrage, qu'il avoue lui avoir été d'un grand secours ; mais le travail de Carew a beaucoup perdu de son prix depuis l'ouvrage qu'a publié le docteur Borlase sur le même sujet. 2° *Examen des esprits des hommes, où, par l'observation des divers tempéraments, on fait voir à quelle profession chacun est propre, et jusqu'à quel point il doit y réussir*, traduit de l'italien, Londres, 1594 et 1604. Quoique le nom de Richard Carew soit attaché à cette traduction, quelques personnes l'ont attribuée à son père. 3° *La Vraie Méthode pour apprendre promptement la langue latine*. Cet ouvrage se trouve dans le traité de Samuel Hartlib, sur le même sujet. X—S.

CAREW (George), frère du précédent, fut élevé à Oxford, et destiné à la carrière du barreau. Au retour de ses voyages, le lord chancelier Hatton le prit pour son secrétaire, sur la recommandation de la reine Élisabeth, qui le nomma en même temps protonotaire de la chancellerie, et le créa chevalier. Il fut ensuite successivement maître de la chancellerie, ambassadeur en Pologne, l'un des commissaires choisis pour traiter avec les Écossais de l'union des deux royaumes, et ambassadeur en France. Pendant un séjour de quelques années à Paris, il se lia avec plusieurs hommes distingués, particulièrement avec le président de Thou, auquel il communiqua des détails intéressants sur les affaires de Pologne, dont cet écrivain a fait usage dans le 121ᵉ livre de son histoire. George Carew revint en Angleterre en 1609, et obtint peu de temps après la place éminente de maître de la cour de Tutelle. Il mourut vers 1613. On a de lui une *Relation de l'état de la France, avec les caractères de Henri IV et des principaux personnages de sa cour*. Cette relation, adressée à Jacques Iᵉʳ et écrite avec plus de naturel qu'on ne l'attendrait d'un auteur de cette époque, a été publiée en 1749, par le docteur Birch, à la suite du *Tableau historique des négociations entre les cours d'Angleterre, de France et de Bruxelles de 1592 à 1617*. — Sir *Alexandre* Carew, de la même famille, fut décapité en 1644, pour avoir tenté de livrer aux troupes du roi le fort de St-Nicolas à Plimouth, qu'il commandait pour le parlement. X—S.

CAREW (George), brave officier et historien anglais, né d'une famille ancienne, en 1557, dans le comté de Devon, étudia quelque temps à l'université d'Oxford, qu'il quitta pour prendre l'état militaire. Il vint en Irlande, où la reine Élisabeth le nomma l'un de ses conseillers privés et maître de l'artillerie. Pendant l'insurrection de ce royaume, il fut nommé président de Munster, défit les insurgés, et mit en jugement leur chef, le comte de Desmond. Le roi Jacques, dès la première année de son règne, le nomma gouverneur de l'île de Guernesey, et, trois ans après, le créa baron, avec le titre de lord Carew de Clopton. Il fut fait ensuite maître de l'artillerie pour toute l'Angleterre, conseiller privé, et, à l'avénement de Charles Iᵉʳ, comte de Totness dans le

fut porté au quidam, qui, après l'avoir considéré, le rendit sous prétexte qu'il ne lui convenait pas. Carency ne reparut plus, et les 3,000 fr. n'ont jamais été remboursés ; car l'escamoteur, son compère, avait substitué une pierre fausse au véritable brillant. A—T.

comté de Devon. Il mourut en 1629, estimé pour ses services, ses talents dans la guerre, et son amour pour les lettres. Après sa mort, son fils naturel, Thomas Straffon, publia un livre dont son père avait préparé les matériaux, intitulé : *Pacata Hibernia*, ou *Histoire des dernières guerres d'Irlande, particulièrement dans la province de Munster pendant les années du gouvernement de sir Carew*, Londres, 1633, grand in-fol., avec 17 cartes. La bibliothèque Bodléienne contient aussi quatre forts volumes de chronologies, de chartes, etc., relatives à l'Irlande, recueillies par George Carew. Les documents qu'il avait disposés pour écrire l'*Histoire du règne de Henri V* sont dans le *Speeds-Chronicle*. X—s.

CAREW (THOMAS), poëte anglais du 17e siècle, élevé à Oxford et mort en 1639, était gentilhomme de la chambre privée de Charles Ier, et l'un des beaux esprits de sa cour. On a de lui quelques poésies et une pièce de carnaval, intitulée : *Cœlum Britannicum*, jouée à Whitehall, en 1633, le jour du mardi gras, par le roi, le duc de Lenox, le comte de Devon, etc. Ces ouvrages ont eu plusieurs éditions, dont la 1re est de Londres, 1651, in-8°. Les poésies de Carew se composent d'odes lyriques et de sonnets amoureux. On y trouve la grâce et la facilité d'un homme du monde. Il a été ridiculement loué par Ben Johnson et Davenant. X—s.

CAREY (HARRY), poëte anglais du 18e siècle, bâtard du marquis d'Halifax, a composé quelques ouvrages de peu d'étendue, mais qui se font remarquer par beaucoup d'esprit et de gaieté, et par une satire mesurée et décente. Il publia en 1720 un recueil de poésies, et, en 1732, six cantates, dont les paroles et la musique sont de sa composition. Il donna en 1729, par souscription, une nouvelle édition de ses poésies, et, en 1740, un volume de chansons sous le titre de *Centurie musicale, ou Recueil de cent ballades anglaises*. On a aussi de lui une tragédie burlesque, représentée en 1734, avec le titre singulier de *Chrononhotonthologos*, où il tourne en ridicule le style ampoulé des tragédies anglaises modernes. Cette pièce a été imprimée en 1743, en un petit volume in-4°, avec quelques autres farces du même auteur. Carey, poëte et musicien, vécut presque toujours dans un état voisin de l'indigence, et se tua dans un moment de désespoir, en 1744. C'est de lui qu'est le fameux chant : *God save great George, our king*, etc. (Dieu conserve le grand George, notre roi, etc.) On a remarqué, à sa louange, que, dans toutes ses poésies et ses chansons sur l'amour, le vin, et autres sujets du même genre, il a su conserver le respect dû à la décence et aux mœurs. X—s.

CAREY (GEORGE-SAVILLE), fils du précédent, fut d'abord destiné à l'imprimerie ; son inclination le porta vers le théâtre où il eut peu de succès, mais encore assez pour lui donner le goût d'une vie errante et dissipée. Il s'occupa pendant quarante ans à composer et à chanter des chansons populaires patriotiques qui ne brillent ni par la poésie, ni par la musique, et qu'il colportait de ville en ville. Il composa aussi, en 1766 et en 1772, quelques farces qu'il joua, et du produit desquelles il se procura une existence précaire. On lui doit, outre les pièces dramatiques : 1° des *Analectes* en prose et en vers, 1771, 2 vol. ; 2° *Lecture sur la Bouffonnerie*, dans laquelle il excellait, 1776 ; 3° *Promenade rustique*, 1777. George Carey mourut le 14 juillet 1807, âgé de 64 ans, et comme il ne laissait pas de quoi subvenir à ses funérailles, ses amis y pourvurent par une souscription. D—R—R.

CAREY (JEAN), savant anglais, naquit en Irlande en 1756, et à l'âge de douze ans fut envoyé en France pour terminer ses études. Revenu en Angleterre, il y donna des leçons de langues grecque, latine et française. Il mourut le 8 décembre 1829 à Londres, après avoir consigné les fruits de sa longue expérience dans une série d'ouvrages utiles pour les étudiants, et qui peuvent se ranger en quatre classes : des manuels ou traités à l'usage des écoles, savoir : 1° *la Prosodie latine rendue aisée*, 1800, in-8° ; 2e édition, 1812. L'auteur lui-même en publia l'abrégé en 1809, in-12. 2° *Tableau des flexions latines* (Skeleton of the latin accidences), 1803. 3° *Traité de la prosodie et de la versification anglaises* (Practical english prosody and versif.), 1809, in-12. 4° *Introduction à la prosodie anglaise*, 1809, in-12. 5° *L'Education supérieure aux maisons et aux terres*, 1809, in-18. 6° *Exercices sur l'art de scander* (Scanning exercices for young prosodians), 1812, in-12 : 7° *La Clef des mètres de Virgile* (Clavis metrica Virgiliana). 8° *La Prosodie d'Eton éclaircie*. 9° *Introduction à la composition et à l'élocution anglaises*. 10° *Les Terminaisons latines rendues aisées*. 11° *Les Désinences grecques rendues aisées* (ce dernier ouvrage contient les désinences propres aux dialectes et aux licences poétiques, rangées par ordre alphabétique et accompagnées d'explications grammaticales). 12° Des traductions de l'allemand et du français. C'est ainsi qu'il fit connaître à l'Angleterre *les Bataves* de Bitaubé, *les Petits Emigrés* de madame de Genlis, les *Lettres sur la Suisse* de Lehman, un volume de la *Vie du pape Pie VI*, un volume de l'*Histoire universelle*. Il revit aussi l'ancienne traduction du *Droit des gens* de Wattel. 13° Des éditions, parmi lesquelles nous remarquerons celle du Virgile de Dryden, 1819, 2 vol. in-8° ; du commentaire de Rupert sur Tite-Live, du texte latin des *Communes Prières* dans l'édition polyglotte de Bagster, de l'*Abrégé du Lexique grec* de Schleusner, deux éditions in-4° du dictionnaire d'Ainsworth, et cinq de ce même dictionnaire abrégé, un *Gradus ad Parnassum* en 1824, et surtout cinquante volumes de la grande collection de Valpy connue sous le nom de *Classiques Régent*. Il s'en faut beaucoup que Carey se soit acquis par ces travaux le moindre renom philologique. La collection Valpy surpasse en désordre, en répétitions stériles et en lacunes importantes, les *Variorum* les plus riches en inconvénients de ce genre. 14° Divers travaux, la plupart périodiques, tels que des articles dans le *Gentleman's Magazine* et le *Monthly Magazine*. Carey fut encore rédacteur des premiers numéros du *School Magazine* publié par Phillips. En-

fin les lecteurs de l'*Annual Register* lui doivent un des *Index* annexés à ce recueil. VAL. P.

CAREY (WILLIAM), orientaliste anglais, né en 1762, apprit le métier de cordonnier, et exerça cette profession jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans. Passionné dès l'enfance pour l'étude des langues, il apprenait, dans ses heures de loisir, le latin, le grec et l'hébreu. Il reçut l'ordination parmi les calvinistes baptistes en 1792, et il publia dans le même temps, à Londres : *Recherches sur le devoir des chrétiens d'employer tous leurs moyens pour la conversion des païens.* En 1793 il fut envoyé dans le Bengale, par une société de souscripteurs, pour y prêcher l'Evangile. Ayant éprouvé quelques difficultés de la part de la Compagnie anglaise des Indes, il se fit planteur d'indigo, et ne laissa pas de consacrer à l'étude du sanscrit et du bengali tout le temps qu'il n'employait pas à la culture. Il obtint, en 1800, la permission formelle de rester dans l'Inde, et s'établit chez les missionnaires baptistes à Serampour, ville à peu de distance de Calcutta. Il fonda dans leur maison une imprimerie qui contenait les caractères de plus de quarante langues différentes, et il commença d'y publier ses diverses traductions de la Bible. Nommé professeur de sanscrit au collége du Fort-William à Calcutta, en 1801, il composa une *Grammaire sanscrite* qu'il fit imprimer à Serampour, 1806, in-4°. Cette grammaire n'est pas la première qui ait été écrite dans une langue européenne, comme l'a dit le *Journal asiatique* de février 1835, car celle de H.-T. Colebrooke avait paru à Calcutta en 1805. Ce fut des presses de Serampour que sortirent les nombreux ouvrages que Carey avait déjà commencés, et qu'il continua de composer pour faciliter et propager parmi ses compatriotes le goût et la connaissance des langues de l'Indoustan. On peut en juger par la liste suivante, qui n'est peut-être pas complète : 1° *Grammaire du bengali*, 2° édit., 1805, in-8°; 4° édit., augmentée, 1818, in-8°. 2° *Hitopadesha* (Fables indiennes), en mahratte, 1805, in-8°. 3° (Avec M. Joshua Marshman) : *Ramayana de Valmeeki* (Poésies sanscrites), traduit en anglais avec le texte et des notes, 1806 à1810, 3 vol. in-4°; le 1er volume, sans le texte, a été réimprimé à Londres, 1808, in-8°. 4° *Grammaire mahratte*, 2° édit., 1808, in-8°. 5° *Dictionnaire de la langue mahratte*, 1810, in-8°. 6° *Grammaire de la langue du Pendj-ab,* 1812, in-8°. La même année, un incendie ayant consumé l'important établissement de Carey à Serampour, ses pertes, qui s'élevaient à 12,000 livres sterling, furent couvertes par des souscriptions volontaires peu de mois après que la nouvelle de ce désastre arriva en Angleterre, et il fut bientôt en état de remonter son imprimerie. 7° *Grammaire telinga,* 1814, in-8°. 8° *Dictionnaire bengali,* 1815, in-4°. 9° *Grammaire karnate,* 1817, in-8°. Carey a été en outre éditeur de la *Flora Indica* de W. Roxburgh, 1820, grand in-8°; du grand *Dictionnaire bengali* composé par son fils, 1825, 3 vol. in-4°, et dont le père a donné un abrégé en 1827; enfin du *Dictionnaire thibétain* de Schrœder, 1826, in-4°. Au milieu de tous ces travaux, Carey n'avait pas cessé de prendre une part active aux traductions de la Bible imprimées à Serampour dans presque toutes les langues de l'Inde, et de professer à Calcutta les cours de sanscrit, de mahratte et de bengali. Ce savant et laborieux orientaliste est mort à Serampour, le 2 juin 1834, à l'âge de 72 ans. Il était membre des sociétés asiatiques de Calcutta, de Londres, de Paris, etc. — *Félix* CAREY, fils aîné du précédent, était né en 1786. Excité par l'exemple de son père, il passa dans l'Inde et se fixa à Serampour, où il mourut le 10 novembre 1822, après avoir publié : 1° *Grammaire de la langue birmane*, avec la liste des racines dont elle se compose, Serampour, 1814, in-8°; 2° une traduction du *Pilgrin Progress* en bengali; 3° le *Vidyahara-vouli,* ouvrage d'anatomie en bengali, formant le t. 1er d'une *Encyclopédie bengalie.* Il a laissé d'autres ouvrages dont quelques-uns ont été publiés par son père : le grand *Dictionnaire bengali ;* un ouvrage sur la jurisprudence, en bengali; des traductions, dans la même langue, de l'*Histoire abrégée d'Angleterre* par Goldsmith, du *Traité de chimie* par John Mack, et d'un *Abrégé de l'Histoire de l'Inde anglaise;* une *Grammaire pali*, en sanscrit; un *Dictionnaire birman,* et une partie du Nouveau Testament traduit dans la même langue. A—T.

CAREZ (JOSEPH), imprimeur à Toul, était passionné pour le perfectionnement de son art, et doit être considéré comme l'inventeur du clichage, procédé auquel tient la beauté d'exécution du stéréotypage. Instruit par les papiers publics des premiers essais qu'Hoffmann exécutait sous le nom de *polytypage*, il tenta, en 1785, de deviner son procédé, et de le perfectionner en appliquant au moulage des planches, ou formes d'imprimerie, le procédé que Thouvenin, de Toul, amateur en médailles, employait avec succès pour en tirer des empreintes parfaitement nettes, au moyen d'un coup sec qu'il donnait avec un marteau sur une bille d'étain posée sur la médaille. Carez, voyant que la netteté de l'empreinte dépendait de la vivacité du coup, imagina de frapper un coup vif, au moyen d'un bloc de bois suspendu à une bascule qu'il laissait tomber sur le métal qui devait recevoir l'empreinte de sa planche, quand il était au point de fusion convenable. Cette empreinte en creux, attachée à son tour sous le bloc, et frappant sur un nouveau métal en fusion et commençant à se figer, y donna une empreinte en relief, à laquelle, après beaucoup de tâtonnements, Carez parvint à donner la plus grande netteté. En 1786, il imprima par ce procédé un livre d'église avec le plain-chant noté, en 2 vol. in-8° de plus de 1,000 pages, et successivement vingt autres volumes de liturgie, ou d'instructions à l'usage du diocèse. En 1791, il fut député à l'assemblée législative par le département de la Meurthe, et se fit remarquer par la modération de ses opinions. Il fut membre du comité des assignats, à la confection desquels ses procédés purent être fort utiles. Il se déclara hautement contre la persécution dont les prêtres insermentés étaient l'objet dans plusieurs sociétés populaires, et demanda que les dénonciations faites contre eux fussent toujours vérifiées par les dépar-

teniens. Rendu à ses travaux, il termina l'impression d'un *Dictionnaire de la Fable* et d'une Bible en nonpareille, format grand in-8°, dont le caractère est d'une grande netteté, et bien supérieur aux essais de Valleyre, de Ged, d'Hoffmann et de tous ceux qui l'avaient précédé dans cette découverte. On peut voir une page de cette Bible dans l'*Histoire et Procédés du polytypage et de la stéréotypie* par A.-G. Camus (Paris, 1802, in-8°). Carez donnait à ses éditions le nom d'*omotypes*, pour exprimer la réunion de plusieurs types en un seul. En l'an 9 (1801), il fut nommé sous-préfet de Toul, et y mourut la même année. C. M. P.

CARIBERT, ou CHEREBERT, l'aîné des fils de Clotaire Ier, eut en partage le royaume de Paris, et commença à régner en 561. Ce prince, ami de la paix et des lettres, montra beaucoup de zèle pour l'observation de la justice, obtint de l'ascendant sur les grands de sa cour par son éloquence, et s'attira le respect des monarques voisins par les instructions qu'il donnait à ses ambassadeurs. « Un roi de « ce caractère, dit avec raison le P. Daniel, était en « ce temps-là une chose plus rare qu'un roi guer- « rier, les vertus militaires ayant beaucoup moins « d'opposition avec quelque barbarie qui restait en- « core dans l'esprit des Français, que toutes les « qualités et toutes les vertus civiles et politiques.» L'esprit pacifique de Caribert étonnera peu, si l'on réfléchit qu'il avait quarante ans lorsqu'il commença à régner, et qu'il était l'aîné des enfants de Clotaire Ier, prince ambitieux et cruel, qui prouva, par le supplice effroyable de Chramne, le plus aimé de ses fils, qu'il ne pardonnerait pas dans ses héritiers les défauts qu'il avait lui-même. Le royaume de Paris, que possédait Caribert, était avantageusement situé pour un prince ami de la paix, puisqu'il se trouvait défendu de toute attaque subite par les royaumes de ses frères ; et cependant l'esprit guerrier l'emportait si hautement dans le caractère des Français, que l'histoire a pris soin de remarquer que la puissance des maires du palais, qui absorba bientôt la puissance royale, parce qu'ils devinrent chefs de l'armée, commença sous ce prince. Les Francs, fidèles à leurs coutumes, se faisaient un chef militaire quand le roi qui les gouvernait ne montrait pas d'ardeur pour les combats. Caribert ne mit pas la continence au nombre de ses vertus. Aussitôt après la mort de son père, il chassa Ingoberge, la femme qu'il lui avait donnée, épousa les deux filles d'un ouvrier en laine, Méroflède et Mercouèse ; et, plus tard, la fille d'un gardeur de troupeaux nommée Theudelichilde. Il est le premier roi de France exclu par son évêque de la communion des fidèles ; et sa conduite scandaleuse l'aurait sans doute jeté dans des embarras plus grands que la guerre, si la mort ne l'avait enlevé en 567, après un règne de sept ans (1). Comme il ne laissa que des filles, son royaume rentra dans le partage de ses frères (*Voy.* Grégoire de Tours, l. 4.) — Il ne faut pas le confondre avec CARIBERT, ou CHARIBERT, roi d'Aquitaine, frère de Dagobert Ier, et mort au château de Blaye en 631. F—E.

CARIGNAN (le cardinal MAURICE de Savoie DE), né à Turin, le 10 janvier 1593, était troisième fils du duc Charles-Emmanuel Ier, et conséquemment frère de Victor-Amédée Ier, qui monta sur le trône comme aîné de la famille. Il était aussi frère du prince Thomas (*voy.* l'article qui suit), qui a conservé jusqu'à nos jours l'ancienne dynastie des ducs de Savoie dans le roi Charles-Albert, aujourd'hui régnant. Ce dernier, d'après la loi salique, fut reconnu au congrès de Vienne en 1815, et succéda au dernier des trois frères de la branche aînée, qui mourut le 27 avril 1831. (*Voy.* CHARLES-FÉLIX.) Le prince Maurice, dès son enfance, montra des dispositions pour les sciences et pour les arts, et on lui donna pour précepteur l'abbé Jacques Goria de Villafranca d'Asti, savant illustre qui fut, après l'éducation du prince, nommé évêque de Verceil. Le prince Maurice fut cardinal à l'âge de quatorze ans, et le duc son père lui assigna en apanage les plus riches abbayes du fertile Piémont, entre autres celles de St-Bénigne et de Ste-Marie de Casanova, dont les revenus montaient à plus de 150,000 francs. Pour lier ses intérêts à ceux de la France, Charles-Emmanuel sollicita et obtint, par l'intermédiaire du même cardinal Maurice, le mariage du prince de Piémont, Victor-Amédée, avec Christine de France (*voy.* ce nom), sœur de Louis XIII. Le cardinal, en sa qualité d'ambassadeur, vint à Paris en septembre 1618, accompagné du président Fabre et de St. François de Sales : il ne pouvait pas avoir de meilleurs conseillers. Le mariage eut lieu le 16 février, malgré les cabinets d'Espagne et d'Autriche, par les bons offices du financier Deageant et du duc de Luynes, favoris du roi de France. Après quelques années, le cardinal Maurice fut envoyé à Rome comme *protecteur* (1) de la cour de Savoie. Il y resta neuf ans ; et, pendant ce temps, sa maison au Quirinal fut une académie de sciences et d'arts ; les ouvrages les plus remarquables lui furent dédiés, et les plus grands littérateurs, Pallavicini, Oddi, Rospigliosi, Malvizzi, Mascardi, etc., furent ses amis et ses collaborateurs. Après la mort du duc Victor, arrivée à Verceil en 1637, le cardinal, qui se trouvait comme en exil, étant du parti antifrançais, vint en Piémont ; et en 1638, d'accord avec son frère Thomas de Carignan, appuyé des Espagnols, il demanda, d'après les lois du pays, la tutelle et la régence pendant l'enfance du duc Charles-Emmanuel II, leur neveu (*voy.* SAVOIE), à l'exclusion de la princesse Christine, sa mère : mais le cabinet français s'opposa à cette de-

(1) « On ne connaît de son administration, dit Sismondi, que la « vigueur avec laquelle il maintint Emérias, évêque de Saintes, con- « tre l'autorité de l'archevêque de Bordeaux et d'un concile provin- « cial ; il condamna à des amendes considérables cet archevêque et « les Pères du concile pour avoir voulu se soustraire à l'autorité « royale ; » ce que Grégoire de Tours raconte sans en témoigner aucun ressentiment. D—R—R.

(1) Le roi de Sardaigne, ainsi que les autres souverains catholiques, a toujours près de la cour pontificale un cardinal qui *protège* ses sujets.

mande. Les deux frères Thomas et Maurice, soutenus par les Broglia, Serravalle et autres militaires(1), entretinrent la guerre civile. Le cardinal fut battu en 1641 par les Français sous les ordres du général d'Harcourt; Thomas fut obligé de lever le siége de Chivasso, considéré comme la clef du Piémont, et par suite la paix fut conclue le 14 juin de l'année suivante. C'est alors que le prince Maurice renvoya les insignes du cardinalat au pape, afin de pouvoir épouser sa nièce, Louise de Savoie, fille de Christine. Il fit bâtir la belle maison de campagne, aujourd'hui la Villa de la Reine, sur la colline de Turin, qui devint une académie de savants et d'artistes, et où il mourut le 1er octobre 1657, sans laisser de postérité. G—G—Y.

CARIGNAN (THOMAS-FRANÇOIS DE SAVOIE, prince DE), cinquième fils de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, naquit en 1596. Son caractère actif et inconstant le jeta successivement dans plusieurs partis, et, pendant vingt ans, il fit la guerre avec divers succès. Mécontent du cardinal de Richelieu, il s'unit en 1635 aux Espagnols, et obtint le commandement de leur armée. Son début dans le généralat ne fut pas heureux : voulant empêcher la jonction des troupes françaises avec celles des états généraux, il perdit la bataille d'Avein, où, sur 15,000 hommes qu'il commandait, les maréchaux de Châtillon et de Brézé lui en tuèrent 5,000, lui firent 1,800 prisonniers, et lui prirent quatre-vingts drapeaux. En 1638, il battit le maréchal de la Force, et lui fit lever le siége de St-Omer. Déjà il avait formé, avec le cardinal de Savoie, son frère, le dessein d'ôter à Christine, veuve de Victor-Amédée, la tutelle de ses enfants et le gouvernement pendant la minorité. « Ces deux princes, dit le président « Hénault, donnèrent à la duchesse de Savoie *bien « de la peine pendant sa régence.* » Le prince Thomas entre en 1639 dans le Piémont, s'empare de Chivas; Quiers, Moncallier, Yvrée se déclarent pour lui; Verrue lui ouvre ses portes; il se rend maître de Crescentino; et, réunissant ses troupes aux Espagnols que commande le marquis de Léganez, il marche sur Turin avec 12,000 hommes et 5,000 chevaux. La duchesse régente était dans sa capitale, que défendaient le cardinal de la Valette, le comte de Plessis-Praslin, et 6,000 Français. Après avoir fait jeter des bombes dans la ville, le prince Thomas, désespérant de s'en rendre maître par la force, se retire, s'empare de Saluces, de Coni, de plusieurs autres places, et médite d'enlever Turin par surprise. Il y envoie six à sept cents soldats, qui entrent par différentes portes, déclarent qu'ils viennent grossir la garnison, servir la duchesse, et sont imprudemment reçus sans être interrogés, sans éveiller aucun soupçon. Dans la nuit du 25 au 26 juillet, le prince Thomas fait appliquer un pétard à une des portes; à ce signal, toutes les autres sont ouvertes; ses troupes entrent; il est reçu lui-même aux acclamations du parti nombreux qu'il a dans la ville. A peine la duchesse a-t-elle le temps de se sauver dans la citadelle; les Français la défendent : plusieurs combats sanglants sont livrés. Enfin il est résolu dans le conseil de la princesse qu'elle partira avec une escorte pour se retirer à Suze ou à Chambéri. Cependant, le nonce du pape, Caffarelli, s'établit médiateur entre les deux partis, et leur fit accepter une suspension d'armes. Le marquis de Léganez retourna à Milan, et le prince de Carignan demeura dans Turin. Après l'expiration de la trêve, la guerre recommença. Le prince fut défait par le comte d'Harcourt au combat de Quiers. En 1641, le comte d'Harcourt, ayant battu le cardinal de Savoie, fit lever le siége de Chivas à son frère, qui échoua aussi en voulant escaladerQuérasque. L'année suivante, il eut une entrevue avec la duchesse de Savoie sur le chemin d'Yvrée, monta dans le carrosse de la princesse, sa belle-sœur, et entra avec elle dans Turin, au milieu des acclamations du peuple, qui voyait dans cette réconciliation la fin de ses malheurs. A cette époque, le prince Thomas fit aussi son accommodement avec Louis XIII; le duc de Longueville lui apporta la commission de lieutenant général. Déclaré généralissime des armées de France et de Savoie en Italie, il eut pour lieutenants Turenne et le comte de Praslin. La prise d'Ast, celle de Trin, qui valut à Turenne le bâton de maréchal de France à trente-deux ans; celle de Santia, de Rocca, de Vigevano, et la bataille de Mora, gagnée sur don Cantelme, général des Espagnols, signalèrent les campagnes de 1643 à 1645. Le prince Thomas se rendit ensuite à Paris, où il obtint toute la confiance du cardinal Mazarin. Corbinelli écrivait au comte de Bussy-Rabutin, le 25 juillet 1652 : « Le prince Thomas est du petit conseil du cardinal, « et l'un des principaux Mazarins du monde. Ils « sont en perpétuelle conférence, Son Eminence, « ledit prince, M. de Bouillon et le maréchal du « Plessis. » (Voy. les *Mémoires* du comte de Bussy-Rabutin.) En 1654, le prince Thomas fut fait grand maître de France à la place du prince de Condé, qui venait d'être déclaré criminel de lèse-majesté. En 1655, il marcha au secours du duc de Modène, fit lever le siége de Reggio, assiégea Pavie, et mourut à Turin le 22 janvier 1656. Il avait épousé Marie de Bourbon-Soissons, dont il eut deux fils : l'aîné, Emmanuel, qui continua la branche de Carignan; le cadet, Eugène-Maurice, qui fut père du célèbre prince Eugène. On trouve la vie du prince Thomas dans l'*Histoire généalogique de la maison royale de Savoie*, par Guichenon, Lyon, 1660, 2 vol. in-fol.; une autre vie du même prince a été publiée sous ce titre emphatique : *il Colosso : historia panegyrica del principe Thomasso di Savoia, per Antonio-Agostino Codretto, dottore della lege,* Turin, 1663, in-4°. Le portrait de ce prince, peint par van Dyck, a été gravé par Pontius. V—VE.

CARIGNAN (le prince CHARLES-EMMANUEL-FERDINAND-JOSEPH-MARIE de Savoie DE), né à Turin, le 24 octobre 1770, était fils unique de Victor-Amédée et de Joséphine-Thérèse de Lorraine-

(1) Nous avons en famille de précieux documents sur cette malheureuse guerre, à laquelle Pierre-Antoine de Grégory, notre trisaïeul, prit parti comme lieutenant des gendarmes dont le même prince Thomas était le capitaine.

Armagnac-Brienne, et neveu de l'infortunée Marie-Thérèse de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe. Charles-Emmanuel perdit son père à l'âge de dix ans, et son éducation fut dirigée par sa mère, princesse d'un esprit au-dessus de son sexe. Après la mort tragique de la princesse de Lamballe (*voy.* ce nom), en septembre 1792, son héritier, Charles-Emmanuel, réclama sa succession ; mais le séquestre avait été mis sur les biens de la princesse, et plus tard le directoire en refusa la mainlevée. Pendant la guerre contre les Français, en 1793, le prince Charles donna des preuves de l'ancienne vaillance de ses aïeux dans la vallée de la Sture, où il combattit sous les ordres du marquis Doria de Cirié, officier supérieur d'un grand mérite, qui avait été chargé de remplir auprès de lui les fonctions de gouverneur. Un des officiers de sa suite, ayant été emporté un jour par son cheval, se trouva tout à coup sous le feu de l'ennemi. Le prince, sans attendre la permission de son gouverneur, mit son cheval au galop et suivit l'officier. Heureusement celui-ci eut le temps de reconnaître le danger; il rebroussa chemin et sauva le prince, qui aurait été infailliblement fait prisonnier. Ce fut alors que le marquis Doria dit au prince : « Monseigneur, ce « n'est pas ainsi que Votre Altesse doit se conduire; « pourquoi s'exposer sans but et sans motifs ? « — Général, répondit le prince, je ne me sentais « pas la force de rester en arrière lorsqu'un autre « militaire marchait à l'ennemi. » En 1797, la cour de Turin songea au mariage de l'auguste rejeton de cette famille, sans cependant pressentir qu'il serait un jour le seul héritier de la maison royale de Savoie; car alors le roi Victor-Amédée III avait cinq fils vivants et en pleine santé. Le 24 octobre de la même année, le prince de Carignan épousa, dans la ville d'Augsbourg, Marie-Charlotte-Albertine de Saxe, princesse de Courlande, petite-fille d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, âgée de dix-huit ans, qui, l'année suivante (2 octobre 1798), donna le jour à Charles-Albert, proclamé roi de Sardaigne le 27 avril 1831, à l'instant du décès de Charles-Félix, qui fut le dernier rejeton de la branche aînée de l'une des dynasties royales les plus anciennes de l'Europe. Peu de temps après la naissance de Charles-Albert, l'horizon politique se troubla. Le roi Charles-Emmanuel IV (*voy.* ce nom), avec ses quatre frères et son oncle le duc de Chablais, fut obligé, par suite d'une abdication forcée, de partir de Turin le 20 décembre 1798 et de se réfugier en Toscane, puis en Sardaigne. Par l'acte d'abdication on était convenu (art. 8) que, dans le cas où Charles-Emmanuel de Carignan resterait en Piémont, il y jouirait de ses biens, palais et propriétés (1). Ce prince, d'un caractère paisible et prudent, n'avait jamais eu de part aux affaires de l'État : il fut laissé tranquille avec sa famille par le général Grouchy, commandant la ville de Turin sous les ordres de Joubert, en 1798, et, comme tout autre citoyen, compris dans l'organisation de la garde nationale, où il remplit les devoirs d'un simple soldat, sans assister cependant aux fêtes nationales et aux cérémonies publiques. Les Autrichiens ayant forcé, dans le mois d'avril 1799, l'armée française à se retirer sur le territoire de Gênes et à laisser Turin à découvert, le directoire ordonna de prendre pour otages les notabilités du Piémont. Le prince de Carignan fut, avec sa famille, transporté en France, et il vint habiter une modeste demeure dans un faubourg de Paris, nommé Chaillot. Ce fut là que la princesse de Carignan mit au monde, le 13 avril 1800, la princesse Marie-Elisabeth, mariée à l'archiduc Reinier, vice-roi actuel du royaume lombardo-vénitien. Les consolations d'une jeune famille, les soins d'une épouse affectionnée, qui partageait tant de malheurs, ne purent adoucir le sort du prince Charles-Emmanuel de Carignan ; il succomba à tant de maux, le 16 août 1800, à Paris (1), au moment où le consul Bonaparte revenait couvert des lauriers de Marengo, et où la conquête de l'Italie allait décider la réunion du Piémont à la France. G—G—Y.

CARILLO D'ACUNHA (DOM ALPHONSE), archevêque de Tolède, originaire du Portugal, embrassa l'état ecclésiastique, quoique son naturel ardent le rendît plus propre aux fonctions politiques et militaires. Il occupa jeune encore le siége de Siguenza, parvint en 1446 à l'archevêché de Tolède, puis au ministère sous Henri IV, roi de Castille,

(1) Voyez *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. 7, p. 123.

(1) La branche de Savoie-Carignan, aujourd'hui régnante, tire son origine du prince Thomas, fils de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie et frère du cardinal Maurice (*voy.* SAVOIE), et de Catherine d'Autriche, petite-fille de l'empereur Charles V. Le prince Thomas eut plusieurs enfants : l'aîné, Emmanuel-Philibert, continua la branche de Savoie-Carignan en Piémont, et Eugène-Maurice, frère puîné, établit en France celle des comtes de Soissons aujourd'hui éteinte, et qui avait produit le fameux prince Eugène. 1° Emmanuel-Philibert naquit sourd et muet le 20 avril 1628, et fut envoyé en Espagne auprès du célèbre P. Ramirez (*voy.* ce nom), chargé de son éducation, et qui réussit avec un admirable succès, non-seulement à le faire lire et écrire, mais qui développa en lui une intelligence et une sagacité extraordinaires. De retour à Turin, ce jeune prince fut confié au savant Emmanuel Tesauro, nommé son précepteur ; et il profita si bien de ses leçons qu'ayant suivi son père dans la campagne de Lombardie, il y donna des preuves de savoir et de valeur. Il avait épousé Catherine d'Este, fille du duc de Modène, et il mourut en 1710. 2° Victor-Amédée, fils d'Emmanuel-Philibert, naquit à Turin en 1690, et fut lieutenant général des armées de France et de Savoie. Plus tard il servit sous le grand Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, et mourut en 1741. 3° Louis-Victor, son fils, né en 1721, se fit remarquer par les agréments de son esprit et par son affabilité ; il épousa Henriette de Rheinfels, sœur de Policène, reine de Sardaigne, femme de Charles-Emmanuel, son cousin. Il eut de ce mariage Victor-Amédée et Eugène, puîné, qui forma la tige des marquis de Villefranche domiciliée à Paris, tige qui subsiste en la personne du prince Eugène-Emmanuel, son petit-fils, dont les droits à la couronne, à défaut de mâles de la branche régnante, ont été reconnus par un acte solennel du 28 avril 1834. Louis eut aussi cinq filles, dont l'une fut la belle et infortunée Thérèse-Louise, princesse de Lamballe. Louis-Victor fit restaurer par l'architecte Borrio le château de Raconis, dont son trisaïeul avait jeté les fondements au retour de ses campagnes de Flandre. Ce château, décoré avec un goût exquis par le roi régnant, est devenu l'une des plus belles résidences royales de l'Italie. Louis-Victor mourut en 1778. 4° Victor-Amédée, fils aîné de Louis, naquit le 31 octobre 1743, fut lieutenant général et commandant de marine, et mourut en 1780 ; il avait épousé Joséphine de Lorraine-Brienne, dont il eut Charles-Emmanuel, père du roi Charles-Albert, aujourd'hui régnant.

dont il trompa la confiance, en dirigeant le parti des seigneurs mécontents et en se vendant au roi d'Aragon. Henri ouvrit enfin les yeux, et l'écarta du conseil. Le fier prélat, outré de sa disgrâce, se disposa à la guerre civile, leva des troupes contre son souverain, et, après l'avoir déclaré indigne de la couronne, proclama roi de Castille, en 1465, Alphonse, frère de Henri. S'étant emparé ensuite de Penaflor, il mena ses troupes devant Simancas. Henri accourut avec une armée, lui fit lever le siége, et demanda justice au pape contre l'archevêque qui l'avait déposé. Carillo osa soutenir à Rome que la déposition était juste, et qu'il n'avait été que l'organe de la nation. Le pontife le condamna. Alors la guerre civile, un moment suspendue, recommença avec plus de fureur. L'archevêque, à la tête d'une armée de 25,000 hommes, ayant avec lui le frère de Henri, marcha contre ce monarque, et lui livra bataille sous les murs de Médina del Campo, le 20 août 1464. On le vit charger en personne à la tête des troupes, ayant par-dessus son armure une étole écarlate avec des croix blanches. Il fut blessé, et resta le dernier sur le champ de bataille, malgré sa blessure. La nuit sépara les deux armées, qui s'attribuèrent l'une et l'autre la victoire. Le jeune Alphonse étant mort, Henri, qui avait déjà offert lâchement la paix à Carillo, conclut un traité avec les chefs de la ligue, par l'entremise de ce prélat, qui fit déclarer Isabelle, sœur de Henri, héritière de la Castille, au mépris des droits de Jeanne, fille de ce monarque. Devenu l'âme du parti d'Isabelle, l'archevêque de Tolède prit de nouveau les armes contre Henri, et vint mettre le siége devant Péralès. En vain le roi lui offrit des établissements immenses, rien ne put vaincre l'animosité du fougueux prélat. Henri obtint un bref du pape pour lui faire son procès : quatre chanoines de Tolède commencèrent la procédure ; mais Carillo enleva les juges, s'assura l'impunité, et parvint enfin à réconcilier Henri avec sa sœur. Devenu tout-puissant à l'avénement d'Isabelle, il soutint cette princesse contre le parti de sa nièce Jeanne, et régla dans le conseil la part que Ferdinand d'Aragon, époux d'Isabelle, aurait dans le gouvernement; mais jaloux ensuite du crédit du cardinal Mendoza, il se retira mécontent, et passa dans le parti de Jeanne : « Je veux, « dit-il en partant, forcer Isabelle à reprendre la « quenouille que je lui ai fait quitter. » On le vit combattre avec les Portugais pour cette même Jeanne, dont il avait ruiné les espérances, et se précipiter dans les plus grands périls à la bataille de Toro, où son parti fut défait. Isabelle, triomphante, fit saisir les revenus de ce prélat factieux, et procéder contre lui pour crime de rébellion. Enfin l'opiniâtre Carillo, après avoir inutilement tenté de livrer Tolède aux Portugais, et lutté jusqu'à la dernière extrémité pour soutenir les droits de la princesse Jeanne, se soumit en 1478, remit toutes ses forteresses, et, à ce prix, rentra en grâce et obtint la restitution de ses immenses revenus. Il se retira sur la fin de sa vie dans un monastère qu'il avait fondé à Alcala de Henarès, où il mourut le 1er juillet 1482. Ce prélat eut du courage et de grands talents ; il avait présidé le concile d'Aranda, tenu en 1473 ; mais il fut inquiet et séditieux, né enfin pour renverser les trônes et pour le malheur de son pays. Passionné pour l'alchimie, il fit des dépenses immenses, dans l'espoir de trouver le secret de faire de l'or. B—P.

CARINUS (Marcus-Aurelius), était fils aîné de l'empereur Carus, qui lui donna, avec le titre de César et la qualité d'Auguste, le gouvernement de l'Italie, de l'Illyrie, de l'Afrique et de l'Occident, lorsqu'il partit avec Numérien son second fils, pour aller faire la guerre aux Perses. Carinus fut particulièrement chargé de défendre les Gaules contre les barbares qui menaçaient de faire une irruption dans ce pays. Ce n'est qu'à regret que son père se détermina à lui confier cette expédition : il aurait voulu en charger Numérien, prince plus sage, plus réservé, mais trop jeune. Il connaissait les mauvaises qualités de Carinus, qui ne justifia que trop les craintes et les soupçons de l'empereur. Tous les historiens peignent ce jeune César comme un homme corrompu, paresseux et cruel. Les Romains ne redoutèrent l'élection de Carus à l'empire, que parce qu'ils avaient en horreur les vices de son fils. Dès que Carinus fut arrivé dans les Gaules, il éloigna des emplois les hommes les plus vertueux, pour y placer les compagnons de ses débauches ; il fit mourir le préfet du prétoire, pour lui substituer un homme de la lie du peuple ; il épousa jusqu'à neuf femmes, et les répudia successivement, quoique plusieurs se trouvassent enceintes ; il remplit le palais d'histrions, de courtisanes et de chanteurs. Il avait une si grande répugnance à signer, qu'il avait chargé de ce soin l'un de ses favoris, et cependant il le querellait souvent de ce qu'il contrefaisait trop bien sa signature. Lorsqu'il apprit la mort de son père, il se crut dégagé de toutes entraves, et se livra avec plus de fureur à de nouveaux crimes. Il ne manqua cependant pas de courage pour défendre et pour conserver l'empire. Il eut d'abord à combattre Julien II (Marcus Aurélius Julianus), qui avait pris la pourpre en Pannonie, et qu'il défit près de Vérone à son retour des Gaules. Ensuite il marcha contre Dioclétien, qui avait été proclamé empereur après la mort de Numérien. Les deux armées se rencontrèrent dans la Mésie ; Carinus, après avoir été plusieurs fois vainqueur, et après s'être vaillamment défendu, succomba enfin, et fut tué par les siens auprès de Margus, l'an 284. L'époque de son règne est mémorable en ce qu'il fit célébrer à son retour des Gaules les jeux romains avec un éclat et une magnificence extraordinaires. Il donna au peuple des spectacles nouveaux, dont on peut voir les détails dans Calpurnius (églogue 7) et dans Vopiscus. Si les historiens ont décrié cet empereur à cause de ses crimes, il n'a pas manqué de poëtes qui ont mis ses actions au-dessus de celles des meilleurs princes. Némésien et Calpurnius ont suivi l'exemple de Virgile, qui a placé dans la bouche de ses bergers les louanges d'Auguste ; comme lui, ils ont chanté dans leurs églogues Carinus et son frère,

en mettant ces princes au rang des dieux. Quelques antiquaires ont donné pour femme à Carinus Magnia Urbica, princesse qui n'est connue que par les médailles. D'autres prétendent qu'elle était femme de Carus son père. Cette question a donné lieu à un grand nombre de dissertations entre les plus célèbres numismates du siècle passé. Stosch et Khell la donnent à Carinus; Genebrier, Banduri, l'abbé Belley croient qu'elle était femme de Carus. On penche aujourd'hui pour cette dernière opinion, qui paraît d'ailleurs appuyée de raisonnements et de preuves plus solides. On a des médailles latines et grecques de Carinus. Celles-ci ont été frappées en Egypte. (*Voy.* Vopiscus, et Eutrope, l. 9.) T—N.

CARION (JEAN), professeur de mathématiques à Francfort-sur-l'Oder, où il eut pour disciple Mélanchthon, naquit à Bütickhein en 1499, et mourut à Berlin, âgé de 39 ans. Il publia d'abord des *Ephémérides*, qui s'étendent de 1536 à 1550, et contiennent des prédictions et des jugements astrologiques. Il fit imprimer ensuite des *Practicæ Astrologicæ;* mais ces deux ouvrages ne lui avaient fait aucune réputation, lorsqu'il devint tout à coup célèbre par une chronique, dont il n'était point l'auteur. Elle eut dans le 16ᵉ siècle un succès si prodigieux, il en parut un si grand nombre d'éditions et de traductions, qu'il n'est pas hors de propos d'entrer dans quelques détails sur l'histoire de cet ouvrage. Carion avait composé une chronique en allemand, et, avant de la faire imprimer, il voulut que Mélanchthon la corrigeât. Mélanchthon, au lieu de la corriger, en fit une autre, et la publia en allemand, à Wittemberg, en 1531. C'est ce qu'il nous apprend lui-même, en écrivant à Camérarius : *Ego totum opus retexi, et quidem germanice.* Peucer, gendre de Mélanchthon, et continuateur de la même chronique, dit, dans son édition de 1572, que Mélanchthon raya tout le manuscrit de Carion : *Totum abolevit una litura, alio conscripto, cui tamen nomen Carionis præfuit.* Tandis que Mélanchthon publiait sa chronique sous le nom de *Carion*, celui-ci faisait imprimer son ouvrage, et le dédiait à Joachim, marquis de Brandebourg. Il le terminait par quatre ou cinq prophéties appliquées à Charles-Quint, et qui ont toutes été fausses. Les deux chroniques sous le nom de Carion eurent divers traducteurs. Hermann Bonnus donna une version latine de celle de Mélanchthon, et Jean Leblond traduisit en français celle de Carion, Paris, 1556, in-12. (*Voy.* MÉLANCHTHON.) V—VE.

CARION-NISAS. *Voyez* CARRION DE NISAS.

CARISSIMI (JEAN-JACQUES), l'un des plus grands compositeurs de son temps, et le réformateur de la musique moderne en Italie, naquit à Venise vers le commencement du 17ᵉ siècle. Ses talents, la haute réputation dont il jouissait, et qu'il a conservée de nos jours, le firent nommer à la place de maître de chapelle pontificale, et du collége de Rome, en 1640. Carissimi introduisit dans les églises l'accompagnement de la musique instrumentale aux motets, et, le premier, employa la cantate pour des sujets religieux. Il réforma l'organisation du récitatif, dont Peri, et surtout Monteverde, avaient été les inventeurs. A un style pur et savant, qui sert encore de modèle à ceux qui étudient la composition, Carissimi joignait une mélodie enchanteresse. Parmi les réformes heureuses qu'il introduisit, on doit distinguer surtout celle du mouvement et des marches de la basse, partie qui jusqu'alors avait été fort négligée. Il sortit de son école une foule d'élèves distingués, tels que Bassani, Buononcini, Cesti, Alex. Scarlatti, et plusieurs autres. On ignore si Carissimi a composé pour le théâtre; on a de lui des messes, des oratorio, des motets et des cantates. C'est surtout dans ces deux dernières parties qu'il s'est rendu célèbre, et qu'il mérite les grands éloges qui lui ont été prodigués par ses contemporains. Les plus remarquables de ses cantates sont : *le Sacrifice de Jephté* et *le Jugement de Salomon.* R—T.

CARITEO, poëte italien du 15ᵉ siècle, était né, selon le Quadrio et le Crescimbeni, à Barcelone, en Espagne; mais il vécut habituellement à Naples. Il paraît que *Cariteo* fut un nom poétique que Sannazar lui donna pour indiquer qu'il se consacrait aux Grâces (*Charites*), et qui fit oublier son nom de famille. Il fut un des membres de la célèbre académie de Pontanus, qui parle de lui dans plusieurs endroits de ses ouvrages, et le fait parler lui-même dans un de ses dialogues. Il était intime ami de Sannazar, et, ainsi que lui et toute cette académie de Naples, fort attaché à la maison régnante d'Aragon. Lors de l'expédition de Charles VIII, au moment où l'armée française descendait en Italie, il fit éclater cet attachement dans plusieurs pièces de vers, et n'épargna ni le sarcasme, ni les injures aux Français et à leur roi. Les rapides progrès de cette armée ne le firent point changer de ton; il exhorta dans une grande ode les princes italiens à oublier leurs divisions, et à marcher ensemble contre leur ennemi commun. On ne sait ce qu'il devint après la conquête, mais il était mort avant 1509. Ses œuvres, ou *Rime*, recueillies pour la première fois en 1506, furent réimprimées en 1509, in-4°, par son ami Summonte, avec un grand nombre d'additions. Le style y manque d'élégance et de force; mais, pour les sentiments et les pensées, elles sont des meilleures de ce siècle, où la poésie italienne avait déchu, pour se relever avec plus d'éclat. G—É.

CARL (JEAN-SAMUEL), savant médecin allemand, né en 1675, fut disciple et l'un des plus zélés partisans de Stahl. Il devint premier médecin de Christian VI, roi de Danemark, et mourut à Meldorf, dans le duché de Holstein, le 13 juin 1757. On a de lui : 1° *Lapis Lydius philosophico-pyrotechnicus ad ossium fossilium docimasiam analytice demonstrandam adhibitus*, Francfort-sur-le-Mein, 1703, in-8°. Sous ce titre singulier, l'auteur donne l'analyse chimique des os pétrifiés. 2° *Praxeos medicæ Therapeia generalis et specialis pro hodego tum dogmatico, tum clinico, in usum privatum auditorum ichnographice delineata*, Halle, 1718, 1720, in-4°. 3° *Specimen historiæ medicæ, ex monumentis Stahlianis in syllabum aphoristicum redactum*, 1727, in-8°; réimprimé, avec des additions, en

1737, in-8°, sous le titre d'*Historia medica, pathologico-therapeutica.* 4° *Ichnographia praxeos clinicæ*, 1722, in-8°. 5° *Elementa chirurgiæ medicæ ex mente et methodo Stahliana*, 1727, in-8°. 6° *Diætica sacra, hoc est disciplina corporis ad sanctimoniam animæ accommodata*, Copenhague, 1738. — C'est à *Antoine-Joseph* CARL, professeur de botanique à Ingolstadt, que l'on doit : 1° *Zymotechnia vindicata et applicata*, Ingolstadt, 1759, in-4° ; 2° *de Oleis*, ibid., 1760, in-4° ; 3° *Jardin botanico-médical* (en allemand), 1770, in-8°. D—P—s.

CARLE (PIERRE), naquit à Vallerangue en 1666, et fit ses premières études à Puy-Laurens et à Nîmes : il avait dès lors un désir si vif de s'instruire, que, pour n'être pas tenté de sortir, il coupa ses cheveux et les talons de ses souliers. Il sortit du royaume le 12 juin 1685, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, et se rendit à Genève, puis en Hollande et en Angleterre. Un grand seigneur l'engagea à revenir en Hollande, et lui promit de pourvoir à son avancement; mais ce seigneur étant mort, Carle se trouva sans ressource. Dans cette extrémité, il s'enferma pendant quelque temps, vécut avec la plus grande frugalité, et s'appliqua sans relâche à l'étude des mathématiques. Il ménagea si bien une très-petite somme qui lui était restée, qu'elle suffit pour le faire subsister pendant six mois. Au bout de ce temps, il se présenta pour se faire placer sur la liste des ingénieurs, et y réussit, sans autre appui que son mérite. A la révolution de 1688, Carle, entré au service du roi Guillaume, servit sur mer et sur terre, en Irlande, et principalement en Flandre, pendant les dix années que dura la guerre. Dès l'année 1693, il reçut une pension de 100 livres sterl., en considération de ses services; et déjà, à cette époque, son mérite l'avait élevé au rang de quatrième ingénieur du royaume. Blessé au mois d'août 1695, devant la ville de Namur, il fut visité sur-le-champ par tous les officiers généraux, et le roi lui témoigna le plus grand intérêt. Ce fut pendant le cours de cette guerre qu'il se chargea de faire construire un pont, pour le passage de l'armée, dans l'espace de vingt-quatre heures, et il réussit dans cette entreprise, où les autres ingénieurs avaient échoué. Ce fut aussi pendant cette guerre que, dans un conseil où les officiers généraux étaient divisés d'opinion, après avoir entendu celle de Carle, le roi dit, en levant la séance : « Nous suivrons l'avis du boiteux. » (Carle était boiteux.) Il se fit naturaliser en 1693 en Angleterre, et, pendant la courte durée de la paix qui suivit le traité de Riswick, il résida à Londres. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, Carle passa au service du roi de Portugal, et devint successivement maréchal de camp, lieutenant général, et enfin ingénieur en chef du roi de Portugal, sans perdre le commandement d'un régiment d'infanterie, au service d'Angleterre, dont il était colonel. Il prit, avec milord comte Galloway, réfugié français comme lui, la ville d'Alcantara sur les Espagnols et les Français, conduisit les travaux du siége de Salamanque, entra dans Madrid avec le marquis Das Minas, défendit Barcelone contre le roi d'Espagne, Philippe V, qui fut obligé d'en lever le siége après trente-sept jours de tranchée ouverte, fit cette belle retraite de l'Andalousie que le maréchal Berwick admirait tant, et se concilia l'estime particulière du roi de Portugal, qui le récompensa généreusement de ses services, et lui offrit le libre exercice de sa religion dans son palais même : ce que Carle refusa. Après la paix générale, Carle resta pendant quelques années encore au service de Portugal, et se retira vers 1720 à Londres, où il résida jusqu'à sa mort. Moins ambitieux que philosophe paisible, Carle goûta les douceurs de la paix au sein de sa patrie adoptive. Il s'adonna à l'agriculture et en fit ses délices. Il tenta d'introduire en Angleterre la culture du mûrier, et même il essaya d'y élever des vers à soie. Il conserva toujours le désir et le projet de revenir dans sa patrie, mais il mourut à Londres, sans avoir pu les effectuer, le 7 octobre 1730, d'une attaque de goutte. Z.

CARLEMIGELLI (ASPASIE) était fille d'un coureur attaché à la maison du prince de Condé, et fut plus connue sous le prénom d'Aspasie que sous son nom de famille. Une passion malheureuse, une maladie cruelle, et plus encore la violence des remèdes, ayant égaré son imagination, ses parents la firent conduire à l'hôpital et traiter comme folle. En 1794, animée d'une rage aveugle contre celle qui lui avait donné le jour, elle dénonça sa mère comme contre-révolutionnaire, et tenta de la faire périr sur l'échafaud. Elle n'en parlait jamais qu'avec des mouvements convulsifs, à cause des mauvais traitements qu'elle disait en avoir reçus. Arrêtée elle-même, et dépouillée de tout ce qu'elle possédait, elle avait dans son désespoir couru les rues pendant la nuit en criant : « Vive le roi ! » persuadée, dit-elle depuis à ses juges, que le tribunal révolutionnaire lui ôterait promptement une vie qu'elle détestait. Elle fut néanmoins acquittée. Le 1er prairial an 3 (21 mai 1795), lorsque le peuple des faubourgs se porta à la convention pour demander du pain et la constitution de 93, Aspasie excitait, avec les accents de la rage, une troupe de mégères qui l'entouraient. On lui avait dépeint Boissy d'Anglas comme cause de la disette, et elle avait formé le dessein de le poignarder ; plusieurs fois elle s'était rendue chez lui dans cette intention. Ce fut ce jour-là que le député Féraud périt; Aspasie aida à l'assommer, en le frappant de ses galoches. Elle se précipita ensuite sur Camboulas, un couteau à la main; ce député ne réussit qu'avec peine à se soustraire à sa fureur. Dénoncée et arrêtée pour ces assassinats, Aspasie convint de tous les faits qui lui étaient imputés, et prétendit qu'elle n'avait obéi qu'aux impulsions des émigrés, des Anglais, des royalistes, etc. Elle ajouta qu'on avait répandu de l'argent, et que le but du complot était de s'emparer du fils de Louis XVI, qui était au Temple, et de le proclamer roi. Elle ne put néanmoins nommer aucun de ses complices. On fut plus d'un an sans la juger. Ce n'est que le 19 prairial an 4 (mai 1796) qu'elle fut mise en jugement. Elle confirma ses premiers aveux, et déclara au tribunal

que, si elle était libre, le bras qui avait mal atteint Boissy d'Anglas et Camboulas les frapperait de nouveau. Elle s'opposa constamment à ce que personne prît sa défense, et conserva le plus grand sang-froid en entendant son arrêt de mort. Les apprêts du supplice même ne purent l'intimider, et elle mourut avec un grand courage, âgée de 23 ans. M—D j.

CARLES (LANCELOT DE), né à Bordeaux, au commencement du 16e siècle, était fils de Jean de Carles, président au parlement de cette ville. Le roi Henri II le chargea d'une négociation avec la cour de Rome, et, en récompense de ses services, le nomma à l'évêché de Riez. Carles avait reçu une excellente éducation, dont il avait heureusement profité. Il était savant dans les langues grecque et latine; il aimait aussi la poésie française, et recherchait ceux qui s'étaient acquis quelque réputation en la cultivant. Il était particulièrement lié avec Ronsard, Joachim du Bellay et le chancelier de Lhopital. Carles mourut à Paris, vers l'année 1570. La Croix du Maine lui attribue plusieurs ouvrages imprimés, et d'autres qui ne l'ont pas été. Dans cette dernière classe, il faut ranger une traduction en vers français de l'*Odyssée* d'Homère, dont notre bibliothécaire ne parle que sur le témoignage de Jacques Pelletier du Mans. Il avait fait imprimer en 1561, la *Paraphrase en vers françois de l'Ecclésiaste de Salomon*, et, en 1562, celle des *Cantiques de la Bible*, et du *Cantique des cantiques*, in-8°. On a encore de lui : *Exhortation ou Parénèse en vers héroïques* (latins et français) *à son neveu*, Paris, Vascosan, 1560, in-4°; *Éloge ou Témoignage d'honneur de Henri II, roi de France, traduit du latin de Pierre Paschal*, 1560, in-fol.; *Lettres au roi de France, Charles IX, contenant les actions et propos de M. de Guyse, depuis sa blessure jusqu'à son trépas*, Paris, 1563, in-8°; mais le plus rare des ouvrages de Carles et le plus recherché est une *Épistre contenant le procès criminel fait à l'encontre de la royne Boullan* (Anne de Bouleyn), *d'Angleterre*, Lyon, 1545, in-8°. W—s.

CARLESON (CHARLES), secrétaire d'État en Suède, chevalier de l'Étoile polaire, naquit en 1703 à Stockholm, où son père était négociant. Ayant fait de bonnes études à Upsal, il entra dans les charges, et s'éleva peu à peu à celle de secrétaire d'État. Il mourut en 1761. Carleson était versé dans les langues anciennes et modernes, dans le droit et dans les sciences économiques. On a de lui un *Dictionnaire d'économie*, quelques traités de jurisprudence et de morale, et des traductions en suédois de plusieurs ouvrages anglais, ainsi que du traité *de Senectute* de Cicéron. — *Édouard* CARLESON, son frère, fut président du conseil de commerce à Stockholm. Après avoir voyagé en Turquie avec le baron de Hœpken, il fut nommé ministre de Suède à Constantinople. Les services qu'il rendit à son pays furent récompensés d'une manière brillante. Retourné en Suède en 1746, il devint successivement secrétaire d'État, commandant de l'ordre de l'Étoile polaire, chancelier de la cour, et président au conseil de commerce. Il mourut en 1767. Ses loisirs avaient été consacrés aux sciences, et il laissa plusieurs ouvrages en suédois, parmi lesquels nous remarquerons ses *Considérations sur l'état des pêcheries en Suède*, et sa *Relation du voyage de deux seigneurs suédois en Asie, en Palestine, à Jérusalem*, etc. On trouve aussi plusieurs mémoires du président Carleson dans le recueil de l'académie des sciences de Stockholm, dont il était membre. C—AU.

CARLET. *Voyez* ROZIÈRE (LA).

CARLET (JOSEPH-ANTOINE), né à Rives en Dauphiné, le 18 juin 1741, fut successivement consul de la Côte-St-André, député aux états généraux, membre du conseil des cinq-cents, et plus tard du conseil général du département de l'Isère. Il mourut en 1825. On a de lui : un *Recueil de maximes et de réflexions morales qui peuvent contribuer à la rectitude de nos actions*, Paris 1823, in-12, avec portrait de l'auteur. Z.

CARLETON (GEORGE), évêque anglais, naquit en 1559, dans le Northumberland, au château de Norham, dont son père était gouverneur. Il paraît que cette place n'était pas très-lucrative, car l'éducation de George fut faite en partie aux dépens de Bernard Gilpin, connu des Anglais sous le nom de l'*Apôtre du nord*. Admis plus tard à Oxford, il se distingua dans différentes parties des sciences, et en particulier dans la théologie. En 1617, il fut nommé évêque de Landaff, et envoyé en 1618, par le roi Jacques Ier, au synode de Dordrecht, avec trois autres théologiens anglais et un écossais; il s'y prononça fortement en faveur de l'épiscopat, bien que, sur quelques points de dogme, notamment celui de la prédestination, il suivît la doctrine des calvinistes, et qu'il fût d'ailleurs violent ennemi des catholiques. Nommé en 1619 évêque de Chichester, il mourut en 1628, âgé de 69 ans. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Heroïci Characteres* (en vers), Oxford, 1603, in-4°; 2° *les Dixmes dues au clergé examinées et prouvées être de droit divin*, Londres, 1606 et 1611, in-4°; 3° *la Juridiction royale, papale, épiscopale*, etc., Londres, 1610, in-4°; 4° *Consensus Ecclesiæ catholicæ contra tridentinos, de Scripturis, Ecclesia, Fide et Gratia*, etc., Francfort, 1613, in-8°; 5° *Astrologimania, ou la Folie de l'Astrologie*, Londres, 1624 et 1651, in-4°; 6° *Vita Bernardi Gilpini*, Londres, 1628, in-4°, et dans les *Vitæ selectorum aliquot virorum* de Bates, Londres, 1681. X—s.

CARLETON (sir DUDLEY), homme d'État anglais, né en 1573, à Baldwin Brightwell, dans le comté d'Oxford, et élevé à l'université d'Oxford, fut, pendant vingt années, ambassadeur du roi Jacques, successivement à Venise, en Savoie, et dans les Provinces-Unies. Il fut ensuite envoyé deux fois comme ambassadeur extraordinaire auprès de Louis XIII, et avec le même caractère dans les Provinces-Unies. Charles Ier, dès la deuxième année de son règne, le créa baron d'Imbercourt, dans le comté de Surrey, et, trois ans après, vicomte de Dorchester, dans le comté d'Oxford. Nommé vers le même temps l'un des principaux secrétaires d'État, il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée en 1631, et fut

enterré dans l'abbaye de Westminster. On a de lui divers écrits politiques, tant en français qu'en anglais, des discours au parlement, et des lettres imprimées dans divers recueils. X—s.

CARLETON (GEORGE), officier anglais, entra fort jeune au service, comme volontaire, et assista à la fameuse bataille navale qui eut lieu entre le duc d'York et Ruyter, en 1672. Pendant la campagne en Espagne, il fut fait prisonnier au siége de Denia, et resta ensuite, sur sa parole, pendant trois ans, à Santa-Clemenza de la Mancha. C'est là qu'il eut occasion d'observer le caractère, les mœurs et les usages des Espagnols, vivant avec eux dans une grande familiarité, et gagnant leur confiance par le respect qu'il portait à leurs opinions politiques et religieuses. Il a laissé, en anglais, des ***Mémoires contenant entre autres plusieurs notices et anecdotes sur la guerre d'Espagne*** (de la succession) ***sous le commandement du comte de Péterborough.*** Cet ouvrage fut imprimé en 1743, et réimprimé en 1808, 1 vol. in-8°. Il en existe une traduction française par Gaspard Joel Monod, publiée sous ce titre : ***Lettres, Mémoires et Négociations du chevalier Carleton,*** 1759, 3 vol. in-12. A. B—T.

CARLETON (GUI), général anglais dans la guerre d'Amérique, fut nommé en 1774 gouverneur de Québec, et, lors de l'invasion du Canada, n'échappa aux Américains qu'à l'aide d'un déguisement. Arrivé à Québec, il mit la ville en état de défense, et, lorsque Montgommeri voulut s'en emparer, il fut repoussé avec perte, et périt dans l'assaut qu'il donna à cette place. Peu de temps après, Carleton chassa entièrement l'armée américaine du Canada. En 1777, il donna sa démission, et fut remplacé par Burgoyne. En 1782, il eut le commandement en chef des troupes anglaises en Amérique; et, après avoir conclu un traité, il retourna en Angleterre, où il est mort en 1808, âgé 80 ans. Z.

CARLETTI (FRANÇOIS), voyageur florentin, fils d'un commerçant, fut envoyé, en 1592, à Séville, pour apprendre la profession de son père. Après deux ans de séjour dans cette ville, il s'embarqua pour l'Afrique, où son père l'envoya pour la traite des noirs. Il passa ensuite dans l'Amérique espagnole. Après avoir vendu ses nègres à Carthagène, il se rendit à Lima, puis à Mexico, et passa peu de temps après aux Iles Philippines, dans le dessein de former de nouvelles spéculations; mais ne trouvant pas les circonstances favorables, il s'embarqua en 1597 pour se rendre au Japon, où il fit un séjour de neuf mois, et passa ensuite à la Chine, où il resta pendant près de deux ans. Il continua sa route par Goa, et s'embarqua enfin pour l'Europe, en 1601, sur un bâtiment portugais, qui, ayant relâché à l'Ile Ste-Hélène, fut pris par les Hollandais. Ainsi Carletti se trouva dépouillé en un instant de toutes les richesses qu'il avait amassées, et ne put se les faire restituer, malgré la protection spéciale de son gouvernement. On lui remit seulement, par grâce, une très-faible somme. Débarrassé de ces affaires, qui le retinrent longtemps en Hollande, il avait formé le projet d'entreprendre un second voyage, lorsqu'il fut appelé à Paris par le ministre de France, pour négocier, avec le consentement de son souverain, une affaire qui intéressait les deux cours. Cette négociation n'ayant pas eu de suite, Carletti renonça à son projet de voyage, et se retira à Florence, où il rédigea l'histoire de ses voyages, d'après l'invitation du grand-duc Ferdinand I[er], qui lui fit un accueil favorable, et le nomma maître de sa maison. Carletti avait perdu tous ses papiers; mais, doué d'une heureuse mémoire, il a décrit avec autant d'exactitude que de vérité tout ce qu'il avait observé. On est étonné que, sans avoir reçu aucune éducation littéraire, il ait su peindre avec une si grande exactitude les mœurs et les productions des pays dont il parle. Il a donné avant les autres voyageurs des notions exactes sur la cochenille, sur le coco des Maldives, et sur le musc. Son ouvrage, qui est écrit avec beaucoup de simplicité, et qui ne fut publié que plus d'un siècle après sa mort, porte pour titre : ***Ragionamenti di Francesco Carletti, Fiorentino, sopra le cose da lui vedute ne' suoi viaggi, si dell' Indie occidentali ed orientali come d'altri paesi***, Florence, 1701, 2 vol, in-8°. L—YE.

CARLETTI (le comte FRANÇOIS-XAVIER), né en Toscane vers 1730, de la même famille que le précédent, jouit dès sa jeunesse d'une assez grande faveur à la cour du grand-duc, fut décoré par ce prince de l'ordre de St-Etienne, et nommé son chambellan. Lorsque la révolution française commença, le comte Carletti, à l'exemple de son souverain, ne s'y montra point opposé, et il se déclara dans plusieurs occasions le protecteur des révolutionnaires, ce qui lui attira dans le mois de juin 1794 une assez fâcheuse aventure. Ayant été rencontré dans les rues de Florence par l'envoyé britannique Windham, qui se promenait en phaéton, il fut assailli de coups de fouet et traité hautement de *jacobin*. Dès le lendemain il écrivit à cet Anglais pour lui proposer un cartel qui fut accepté. Les deux champions se rendirent à Lucques avec des témoins. Carletti, qui tira le premier, ayant manqué son adversaire, celui-ci eut la générosité de tirer en l'air, et tout fut concilié. Après avoir fait secrètement plusieurs voyages à Paris, le comte Carletti fut envoyé dans cette ville pour y négocier un traité de paix entre la Toscane et la république française; et lorsqu'il eut signé ce traité, le 9 février 1795, il parut à la convention nationale, où il prononça un discours d'autant plus remarquable, que c'était pour la première fois, depuis le renversement de la monarchie, que la France avait de pareilles relations avec un souverain. Le comte Carletti déclara dans ce discours que le jour où il avait signé un traité avec la république française était le plus beau de sa vie... Le président Thibaudeau ne répondit pas avec moins de politesse, et un décret lui ordonna de terminer cette cérémonie, selon l'usage de ce temps-là, par l'accolade fraternelle que l'envoyé toscan reçut au milieu de nombreux applaudissements. Il resta ensuite à Paris comme ministre de Toscane, et fut comblé de beaucoup d'égards par le nouveau gouvernement. Mais cette fa-

veur dura peu (1); Carletti se souvint qu'il était l'envoyé d'un prince autrichien et que la fille de Louis XVI, cousine de son souverain, était captive dans la prison du Temple. Ayant appris que cette princesse allait être remise à l'Autriche, il crut qu'il était de son devoir de ne pas la laisser partir sans lui présenter ses compliments, et il en demanda la permission au ministre de l'intérieur. La lettre qu'il écrivit à cette occasion est très-remarquable, si l'on se reporte au temps et aux circonstances dans lesquelles elle fut écrite : « Comme seul ministre « étranger en France, disait-il, qui représente un « souverain parent de la susdite fille de Louis XVI, « je crois que si je ne cherchais par des voies di- « rectes à faire une visite de compliment à la pri- « sonnière illustre, en présence de tous ceux qu'on « jugerait à propos d'y admettre, je m'exposerais à « des reproches et à des tracasseries, d'autant plus « qu'on pourrait supposer que mes opinions politi- « ques m'ont suggéré de me dispenser de cet acte « de devoir... Au reste, quelle que soit la détermi- « nation du gouvernement français, je la respecterai « sans murmure, et je me permettrai seulement de « faire connaître à qui il appartiendra que je n'ai « pas manqué d'insister, sans présenter pourtant « aucune demande officielle. » Cette lettre mit les cinq directeurs dans un grand courroux. Ils firent cesser aussitôt toute espèce de relations avec le comte Carletti, et lui enjoignirent de se retirer *sans délai* du territoire de la république (2); et le ministre Charles Lacroix fut chargé d'informer le grand-duc de Toscane que son envoyé avait essentiellement manqué à ses devoirs *en se permettant de vouloir rendre de prétendus devoirs à une personne que les lois constitutionnelles de la république ne considéraient que comme un individu isolé et sans qualité*... Obligé de quitter la France, le comte retourna dans sa patrie, où le grand-duc ne parut pas mécontent de sa conduite; mais, craignant de s'exposer au ressentiment du gouvernement français, ce prince se garda de l'employer; et il s'en garda bien davantage encore lorsque, dès l'année suivante, le général Bonaparte envahit l'Italie. (*Voy.* FERDINAND de Toscane.) Réduit ainsi à vivre dans la retraite, Carletti mourut le 11 août 1803. M—D j.

CARLETTO. *Voyez* CALIARI.

CARLI DE PIACENZA (DENIS) et MICHEL ANGELO GUATINI, tous deux capucins missionnaires, le premier natif de Reggio, et le second de Plaisance, furent envoyés au Congo en 1666, avec quatorze autres capucins par la congrégation de la Propagande, munis d'amples pouvoirs du saint-siége, qui les autorisa même à lire les ouvrages défendus, *excepté Machiavel*. Ils se rendirent d'abord à Lisbonne, ensuite au Brésil, et du Brésil au Congo. Ils visitèrent St-Philippe de Benguela et Loanda. Le vicaire apostolique du Congo leur ordonna d'exercer leur zèle dans les royaumes de Bamba et de Sanho, situés sur la côte entre le fleuve Zaïre et la rivière Danda. Ils baptisèrent 3,000 enfants durant le cours de leurs missions et firent quelques conversions; mais le plus grand obstacle qu'ils éprouvaient était de persuader les nègres de l'obligation de se contenter d'une seule femme. Michel Angelo mourut au Congo; Denis Carli fut assez heureux pour résister aux dangers et aux fatigues de sa mission, et pour triompher d'une longue et cruelle maladie. Il se mit en route pour revenir en Europe, s'embarqua sur un vaisseau qui partait pour le Brésil, et de là fit voile pour Lisbonne. Il visita Cadix, fit un pèlerinage à St-Jacques en Galice, se rembarqua de nouveau pour retourner à Cadix; mais le vaisseau sur lequel il se trouvait, après avoir livré combat à un corsaire, entra dans le port d'Oran, et revint ensuite à Cadix. De là Carli traversa l'Espagne, et se rendit à Barcelone, où il s'embarqua pour la Sardaigne; il éprouva une violente tempête, fut rejeté sur la côte de Roussillon, traversa le midi de la France, et se rendit ensuite à Bologne, où il rédigea la relation des voyages de son compagnon et des siens. La plus grande partie est remplie par de longues descriptions des souffrances de ces missionnaires et par des contes ridicules. Les renseignements sur la géographie et l'histoire naturelle qui s'y trouvent sont vagues, et décèlent l'ignorance des auteurs; mais il y règne une sorte de naïveté et de bonhomie religieuse qui en rend la lecture intéressante, et le peu de relations que l'on a de ce pays a fait rechercher celle-ci et d'autres du même genre avec plus d'empressement qu'elles ne méritent. La première édition des voyages de Carli a été imprimée sous ce titre : *il Moro trasportato in Venezia, ovvero racconti de' costumi, riti e religioni de' popoli dell' Africa, America, Asia ed Europa*, Reggio, 1672, in-12. Elle fut réimprimée en 1674 à Bologne, in-8° et in-12; et en 1687, à Bassano, in-4°. Une nouvelle édition de ce voyage parut à Bologne en 1678, in-12, sous le titre suivant : *Viaggio di D. Michel Angiolo di Guattini e del P. Dionigi Carli nel regno del Congo, descritto per lettere con una fidele narratione del paese*. En 1680, il en parut une traduction française, imprimée à Lyon chez Amaulry, in-12. Le P. Labat l'a réimprimée dans sa *Relation historique de l'Ethiopie orientale*, t. 3, p. 91-268. La première traduction anglaise a paru dans Churchill, *Collections of voyages and travels*, p. 613-650. Dans la collection d'Astley (t. 3, p. 143 à 166), on en a donné un extrait qui a été reproduit dans l'*Histoire générale des voyages* de Prévôt, livre 12, ch. 12, et dans *Allgemeiner Historie der Reisen*, b. 4, s. 531. Il a paru une traduction allemande de la relation de Carli, Augsbourg, 1593, in-4°, faite sur

(1) Pendant son séjour dans la capitale, le comte Carletti fit parade de ses sentiments patriotiques; c'était une ruse de diplomate. Presque républicain dans les cercles politiques, il redevenait homme de cour dans l'intimité de quelques dames aimables qui avaient eu un rang. L—M—X.

(2) On blâma généralement cette mesure du directoire comme puérile et impolitique. Une longue note explicative et apologétique, insérée au *Moniteur* et revêtue de la signature Lenoir-Laroche, ne fit pas revenir le public de l'opinion qu'il s'était formée sur cette affaire. Le comte Carletti fut vivement affecté de son renvoi. Aussi écrivait-il à un des conseillers de légation : « J'ai vu souvent la mort « de près, avec quelque courage. Je n'en ai point pour supporter le « coup qui me frappe. » Lettre du 30 novembre 1793. L—M—X.

une des premières éditions italiennes que nous avons citées. W—R.

CARLI (Jean-Jérôme), naquit dans les environs de Sienne, en 1719, d'un père cultivateur, qui lui fit faire de bonnes études. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut plusieurs années professeur d'éloquence à Colle en Toscane, et ensuite à Gubbio, dans les États du pape. Sa renommée s'étendit bientôt dans toute l'Italie; tous les savants, les littérateurs, les naturalistes s'empressaient d'entrer en relation avec lui sur des sujets relatifs ou aux sciences ou aux arts mécaniques, dont il était fort instruit. Les habitants de Gubbio avaient une si grande estime pour lui, qu'ils le consultaient dans toutes les affaires difficiles. Ils le chargèrent de plusieurs missions délicates et importantes. Après un séjour de dix-huit ans, obligé de retourner à Sienne, il fut, peu de temps après, nommé secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Mantoue. Il remplit cette place avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 29 septembre 1786. On dut à son zèle et à ses lumières, pendant le séjour de treize ans qu'il fit à Mantoue, l'activité rendue aux sciences, aux arts, aux manufactures, l'établissement du musée et de la bibliothèque publique. L'estime générale des savants fut la récompense de ses travaux; il reçut même des témoignages de celle de l'impératrice Marie-Thérèse et de Joseph II, son fils. Carli parcourut en différents temps presque toute l'Italie pour rassembler des livres, des médailles, des antiquités, des échantillons d'histoire naturelle, etc., et il parvint à en former une collection considérable. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on en distingue un de critique, intitulé : *Scritture intorno a varie toscane e latine operette del dottor Giov. Paolo Simone Bianchi di Rimini, che si fa chiamar Giano Planco*, vol. 1, *contenente la relazione di due operette composte dal sign. Planco in lode di se medesimo, con molte notizie ed osservazioni sopra questi ed altri opuscoli dello stesso autore*, Florence, 1749. A Mantoue, il publia deux dissertations d'un intérêt plus général, sous ce titre : *Dissertazioni due dell' abbate Girolamo Carli; la prima sull' impresa degli Argonauti ed i fatti posteriori di Giasone e Medea; la seconda sopra un' antico bassorilievo rappresentante la Medea d'Euripide, conservato nel museo dell' accademia*, Mantoue, 1785, in-8°. Le comte Carli, qui avait écrit dans sa jeunesse sur le sujet des Argonautes, fit, sur cet ouvrage de Jérôme Carli, des observations dans lesquelles il en parle avec estime, et que l'on trouve à la suite de sa première dissertation, dans le 10e volume de ses œuvres. (*Voy.* l'article suivant.) Jérôme Carli a aussi enrichi d'excellentes notes un *Choix d'élégies de Tibulle, de Properce et d'Albinovanus* traduites en *terza rima*, par François Corsetti, de Sienne, Venise, 1751. On lui doit encore des notes sur le discours de Celso Cittadini *dell' Antichità dell' armi gentilizie*, Lucques, 1741, in-8°. Il a de plus laissé un grand nombre d'ouvrages de littérature qui n'ont pas été publiés. Après sa mort, les habitants de Gubbio, qui ne l'avaient point oublié, firent célébrer en son honneur de magnifiques obsèques. On y prononça son oraison funèbre, et l'on consacra à sa mémoire une élégante inscription latine. — *Jean* Carli, dominicain, a publié en italien : 1° *Vie de Dominique, cardinal et archevêque de Raguse*; 2° *Vie de Simon Salterolo, archevêque de Pise*; 3° *Vie d'Aldobrande Cavalcandi, évêque de Civita-Vecchia*. Ce biographe mourut à Florence, le 1er février 1503, à l'âge de 65 ans. R. G.

CARLI (Jean-Renaud, comte), appelé aussi quelquefois Carli Rubbi, du nom de sa femme, naquit d'une famille noble et ancienne, à Capo-d'Istria, en avril 1720. Il y fit ses premières études, et, dès l'âge de douze ans, il composa une espèce de drame dont il se souvenait encore avec plaisir dans sa vieillesse. Il alla ensuite à Flambro, dans le Frioul, étudier sous le savant abbé Bini. Il y apprit la physique et les éléments des sciences exactes. Son goût pour la recherche des monuments du moyen âge s'y déclara, et, cultivant avec la même ardeur les belles-lettres, il publia à dix-huit ans une dissertation sur l'aurore boréale, et quelques poésies. Il se rendit l'année suivante à Padoue, et continua d'étudier à la fois les mathématiques, particulièrement la géométrie, et les langues grecque et latine. Il apprit aussi l'hébreu. A vingt ans, il fut reçu de l'académie des *Ricovrati*. Il commença dès lors à se faire connaître par des des discussions littéraires avec les célèbres antiquaires Fontanini et Muratori, et par plusieurs ouvrages de divers genres qu'il publia presque à la fois; des observations sur différents auteurs grecs; d'autres sur le théâtre et sur la musique des anciens et des modernes; une tragédie d'*Iphigénie en Tauride*, une traduction de la *Théogonie* d'Hésiode, un savant traité, en 4 livres, sur l'expédition des Argonautes, etc. Le sénat de Venise, voulant alors mettre sa marine sur un pied respectable, créa une chaire d'astronomie et de science nautique, dont Carli, qui n'avait que vingt-quatre ans, fut nommé professeur. Il ne se borna point à ses leçons; on le vit dans cet arsenal célèbre donner des conseils, diriger les travaux, réformer les dessins, et faire adopter de nouveaux modèles pour la construction des vaisseaux de guerre. Cela ne l'empêcha pas de se jeter dans des recherches d'un genre très-éloigné des sciences exactes, à l'occasion d'un écrit qui lui avait été communiqué par l'auteur. Cet auteur était l'abbé Tartarotti, et son ouvrage avait pour titre : *il Congresso notturno delle lamie*. Il niait l'existence des sorcières, mais il admettait celle des magiciens, au moyen d'un pacte avec le diable. Carli répondit par une dissertation dans laquelle il démontrait également la fausseté des magiciens et des sorcières, et où il dévoilait toutes les ruses employées chez les anciens et chez les modernes par les charlatans des deux sexes qui se font passer pour tels. Tartarotti, à qui il l'envoya, eut l'indiscrétion de la faire imprimer avec la sienne, et d'y joindre une réponse très-âcre, où il taxait d'hérésie l'opinion de Carli. Le savant Maffei prit la défense de ce dernier. Tartarotti répondit à Maffei, qui répliqua. Quatorze

différents écrivains, les uns théologiens, les antres légistes, prirent le parti du diable : quatre seulement s'armèrent contre lui ; ce fut, selon l'expression de Carli lui-même, une guerre dont le diable parut être l'Hélène. Elle ne s'apaisa qu'environ dix ans après. Un dernier écrit de Maffei, intitulé : *la Magia annichilata*, réduisit enfin au silence les avocats du diable. Depuis longtemps Carli les laissait se débattre, et s'occupait de sujets plus importants. Il adressa en 1747, à Maffei, une savante dissertation sur l'emploi de l'argent, qui prouve qu'il méditait dès lors son grand ouvrage sur les monnaies. Une autre dissertation, adressée au savant Gori, sur les vaisseaux armés de tours des anciens, fut suivie de celle où il traite de la géographie primitive et des cartes géographiques des anciens ; et, dans le même temps, il composait et récitait dans l'académie des *Ricovrati*, dont il avait été nommé président, un poëme philosophique en 3 chants intitulé : *Andropologia*, ou *della Società*, dans lequel il entreprend de prouver : 1° que la société, telle qu'elle est, dérive de la nature de l'homme; 2° que l'homme est heureux dans la société heureuse et bien réglée ; 3° enfin qu'il l'est encore dans la société corrompue. Carli s'était marié en 1747; il ne le fut que deux ans. Des affaires multipliées, suites de la mort de sa femme, qui lui laissait un fils à élever et une grande fortune à administrer, le forcèrent de se démettre de sa chaire de science nautique et d'astronomie, qu'il ne quitta qu'avec beaucoup de regret. Il partit pour l'Istrie avec le naturaliste Vitaliano Donati. Ni les chagrins, ni les affaires, ne détournèrent Carli de rechercher avec l'attention la plus active les antiquités dont l'Istrie était remplie, et qui n'avaient point encore été décrites. L'édition qu'il donna en 1751 à Venise, in-8°, de la relation de ses découvertes dans l'amphithéâtre de Pola, avec des dessins et des plans, lui assurent la priorité qu'on a vainement prétendu lui disputer longtemps après. Les monnaies étaient dès ce temps-là le principal objet de ses études. Il publia cette année même (1751, à Venise, sous la rubrique de la Haye) ses deux premières dissertations, l'une sur l'origine, l'autre sur le commerce des monnaies. L'étendue de cette matière, et celle du plan qu'il s'était tracé, exigeaient des travaux immenses, des correspondances multipliées, de fréquents voyages, des expériences délicates et coûteuses. Aucun de ces moyens ne fut épargné pour la parfaite exécution de son dessein, et, quoique dans ses excursions à Turin, à Milan et dans d'autres villes, il s'occupât sans cesse d'objets tout différents, et qu'il publiât même de temps en temps des dissertations qui supposaient des recherches fort étrangères aux monnaies, il acheva et publia en neuf années cette grande entreprise. Le 1er volume parut en 1754 à la Haye (Venise); le 2e à Pise en 1757 ; et le 3e, divisé en 2 parties, à Lucques en 1768. Le titre de ce livre en annonce toute l'importance : *delle Monete, e dell' instituzione delle zecche d'Italia, dell' antico e presente sistema di esse e del loro intrinseco valore e rapporto colla presente moneta, dalla decadenza dell' imperio fino al secolo 17, per utile delle pubbliche e delle private ragioni*. Cet ouvrage fit une grande sensation en Italie ; les savants, les jurisconsultes, les économistes, les hommes d'État et les corps politiques y applaudirent. Il y en eut en peu de temps plusieurs éditions. Les cours de Milan, de Turin et plusieurs autres en adoptèrent les principes dans leurs essais monétaires et dans leurs réductions; la cour impériale les prit pour base dans ses payements pour le rachat du droit de régale ; enfin le traité des monnaies servit de règle dans toute l'Italie pour les jugements sur cette matière, et pour les règlements publics. Dans l'intervalle qui s'écoula de l'impression du 1er volume à celle du dernier, Carli ne laissa pas d'en publier plusieurs autres, tant sur des sujets d'érudition que sur d'autres plus analogues au sujet de son grand ouvrage; tel est son *Essai politique et économique sur la Toscane*, adressé en 1757 au professeur Stellini. La mort de son père le rappela peu de temps après dans sa patrie. Il retourna ensuite en Toscane achever son édition. Elle était enfin terminée, lorsqu'ayant trouvé à Venise, parmi les biens de la succession de sa femme, un grand établissement de commerce et de manufacture de laine, autrefois très-florissant, mais détérioré par différentes circonstances, il crut faire une chose utile à son pays et à la fortune de son fils, en transportant cet établissement à Capo-d'Istria, et en fondant une grande fabrique dans ses biens de campagne auprès de la ville. Il y employa si activement son génie et ses fonds, qu'en moins de deux ans tout fut prêt, et la province commença à jouir des avantages que ces sortes d'établissements apportent toujours; mais des préposés infidèles firent éprouver de grandes pertes à l'entreprise; un torrent débordé et un ouragan terrible détruisirent à plusieurs reprises les principaux édifices, et, pour comble de malheur, un procès vint achever la ruine du propriétaire. Une maladie grave, occasionnée sans doute par tant de traverses, fit craindre pour sa vie. La fortune sembla se réconcilier avec lui. La cour impériale de Vienne établit à la fois à Milan le conseil suprême du commerce et d'économie publique, et celui des études, et choisit Carli pour président de l'un et de l'autre. Ses idées et ses plans lui furent demandés pour ce double établissement. Il fut même appelé secrètement à Vienne, en 1765, pour en concerter tout le système avec le ministre Kaunitz. Il revint comblé des égards du ministre, des bontés de l'impératrice, et des témoignages d'admiration des savants les plus distingués de l'Allemagne. A Milan, les soins de ses nouveaux emplois l'absorbèrent d'abord tout entier. Les écrits qu'il fit paraître à cette époque ont tous rapport au commerce et à l'économie publique. Le séjour de Joseph II à Milan, en 1769, offrit à Carli l'occasion de faire briller ses talents et son zèle. L'empereur fut présent à treize séances du conseil de commerce, dans lesquelles le président lit des rapports, présenta des vues et des projets qui furent adoptés. Joseph lui témoigna sa satisfaction en lui accordant une augmentation d'honoraires et le titre

de conseiller privé d'État. En 1771, on créa un nouveau conseil des finances à Milan, pour retirer les revenus publics de la Lombardie des mains avides des fermiers. La présidence de ce conseil fut encore donnée au comte Carli par un diplôme rempli des titres et des expressions les plus honorables. Le conseil suprême des études l'occupait cependant comme s'il n'avait eu d'autre emploi que celui de le présider. Il fit adopter cette année un nouveau plan pour les études du génie; il songeait aussi à une réforme dans les études littéraires, et fit imprimer à Florence, sous la date de Lyon, un petit traité rempli d'érudition et de vues utiles, intitulé : *Nuovo Metodo per le scuole pubbliche d'Italia*. Au milieu de tant de travaux et d'occupations graves, il n'abandonnait ni ses études philosophiques, ni son goût pour les recherches savantes; son livre intitulé *l'Uomo libero* fut le produit des premières, et ses *Lettere Americane*, le résultat des secondes. Dans l'un de ces ouvrages, il ne se propose pas moins que de combattre en même temps Hobbes, J.-J. Rousseau et Montesquieu : c'est dire assez que ce livre ne peut être jugé légèrement, et que, quand même l'auteur se serait trompé, ce qui n'est pas, du moins sur quelques points, la conception d'un tel ouvrage en de telles circonstances, marque une grande force de tête et une grande facilité d'esprit. Les *Lettres Américaines* sont encore plus étonnantes. Elles eurent pour origine une correspondance familière de notre président avec le marquis Gravisi, son cousin, en 1777 et 1779; et ce qui paraîtrait le travail d'un érudit, tout entier aux objets qui y sont traités, ne fut que le délassement d'un homme d'État presque absorbé dans des fonctions aussi multipliées qu'importantes. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première est historique; l'auteur y décrit les mœurs, les usages, la religion, les gouvernements des peuples d'Amérique avant que les Européens en eussent fait la découverte et la conquête; il y réfute, sur tous les points, les paradoxes de Pauw dans ses *Recherches sur les Américains*. La seconde partie est hypothétique; elle a pour principal objet de rechercher à quelle époque les peuples de l'Atlantide, de ce grand continent qui doit avoir disparu dans une commotion générale du globe, purent communiquer d'une part avec l'Amérique, et de l'autre avec notre continent, ce qui expliquerait, et ce qui peut-être même peut seul expliquer les rapports qui se trouvent entre d'anciens usages civils et religieux, d'anciennes traditions astronomiques et mythologiques, communes aux deux continents. Ces lettres, dont le 1er volume avait été publié à Florence en 1780, ont été traduites en anglais, en allemand, et l'ont aussi été en français, par Lefebvre de Villebrune, imprimées en 2 vol. in-8°, la première fois, sous la date de Boston, 1788, et la seconde fois à Paris, 1792, avec une carte. Cette traduction est accompagnée de savantes notes, et suivie de deux lettres du traducteur sur le même sujet. Villebrune annonçait dans sa préface qu'il avait aussi traduit un autre volume de lettres de Carli, contenant la réfutation de *l'Atlantide* de Bailli; mais il ne l'a point fait paraître. La santé de l'auteur, usée par tant de travaux, était déjà fort altérée; une colique hépatique, dont il fut alors attaqué et dont il eut de la peine à guérir, diminua encore ses forces, et lui laissa le germe des infirmités qui devaient terminer sa vie. Il obtint sa retraite de président du conseil de commerce, en en conservant tous les honoraires, qui étaient de 20,000 livres; mais un an après, des réformes générales dans les finances de l'Empire les firent diminuer des deux tiers. Une branche de connaissances qu'il avait peu cultivée, la physique animale et la physiologie, devint alors pour lui l'objet d'une étude particulière. Le chevalier Michel Rosa ayant publié cinq lettres : *Sopra alcune curiosità fisiologiche*, dont la 1re parut en 1781, et qui étaient adressées à Carli lui-même, celui-ci écrivit à cette occasion un *Ragionamento*, dans lequel il rassemble et explique toutes les parties de la théorie de Rosa sur la circulation et la *coloration* du sang, sur la pulsation, la respiration, la chaleur animale et le principe de la vitalité. Pendant ce temps, il réunissait et mettait en ordre une collection immense de recherches sur les antiquités italiennes, dont il s'était occupé toute sa vie. Il en forma un corps d'ouvrage dont il publia les deux premiers volumes en 1788, et deux autres dans les deux années suivantes : un 5e volume, sous le titre d'*Appendix*, fut publié en 1791. Les quatre premiers volumes, réimprimés à Milan en 1793-95, et ornés de 26 planches et de beaucoup d'inscriptions inédites, traitent des antiquités de tous les peuples de l'Italie avant les Romains et dès les siècles les plus reculés; de celles des Romains eux-mêmes; de la Gaule cisalpine, de l'Istrie et de la Dalmatie avant et après la domination romaine. Les recherches de l'auteur s'étendent à travers le moyen âge jusqu'au 13e siècle, et même jusqu'au 14e; ce qui regarde l'Istrie, patrie de Carli, est traité surtout avec beaucoup d'étendue et avec un soin particulier. Cet ouvrage, intitulé *dell' Antichità Italiche*, est tout à fait différent de ceux de Sigonius et de Muratori; il eut un succès prodigieux, et assigna à l'auteur, parmi les antiquaires, une place égale à celle qu'il occupait entre les écrivains d'économie politique. Ce fut sans doute la sensation que ce livre fit dans le monde littéraire qui détermina le nouvel empereur Léopold II, sur la demande du prince de Kaunitz, à rendre à notre président émérite la pension entière de 20,000 francs que Joseph II avait réduite. Ce retour de fortune lui procura une vieillesse heureuse. Malgré l'altération toujours croissante de sa santé, il n'interrompit point ses travaux. Parmi les écrits qu'il produisit alors, on distingue sa *Dissertation sur la mémoire artificielle*, composée en 1792, et lue publiquement par Bettinelli à l'académie de Mantoue le 22 mars 1793. Ses infirmités augmentant toujours, des eaux qu'il prit en 1792 et 1794 ne lui procurèrent qu'un soulagement passager, et, après plusieurs rechutes, il mourut le 22 février 1795. Doué d'un physique avantageux, et d'un esprit aussi remarquable par la justesse, la sagacité et l'activité,

que par la souplesse et l'étendue, le comte Carli fut probe et éclairé dans les grands emplois, ingénieux dans ses vues, infatigable dans ses travaux. La collection entière de ses œuvres a été publiée par lui-même de 1784 à 1794, sous ce titre : *delle Opere del sig. commendatore D. Gian-Rinaldo conte Carli, presidente emerito del supremo consiglio di pubblica economia, e del regio ducal magistrato camerale di Milano, e consigliere intimo attuale di stato di S. M. I. R. A.*, Milan, 15 vol. gr. in-8°. Le grand ouvrage *delle Monete* en remplit six, et les *Lettres américaines*, trois, y compris la troisième partie qui n'est point traduite en français. Les six autres renferment un grand nombre d'opuscules, de dissertations et de mélanges d'économie politique, de philologie et d'érudition. Les *Antiquités italiennes* ne sont pas comprises dans ces quinze volumes; elles forment à part cinq volumes in-4°. Un libraire de Trieste avait annoncé, vers la fin du siècle dernier, une édition des œuvres posthumes de Carli en 10 vol. in-8°, du même format que la collection de Milan. La plus grande et la plus précieuse partie était son commerce épistolaire, continué sans interruption pendant le cours de cinquante années, avec les plus grands hommes de son siècle, sur des objets d'érudition et de littérature : il est à désirer qu'on n'ait pas abandonné ce projet. G—É.

CARLIER. *Voyez* BERTHOLET-FLEMAËL.

CARLIER (CLAUDE), né à Verberie, en 1725, mort prieur d'Andresi, le 23 avril 1787, a reçu dans sa vie neuf couronnes académiques, quatre de l'académie des inscriptions, deux de celle de Soissons, et trois de celle d'Amiens. L'abbé Carlier s'appliqua surtout à perfectionner l'éducation des brebis, et fut l'un des premiers qui appelèrent en France l'attention des propriétaires et du gouvernement sur cette partie importante de la richesse publique. Il a cultivé l'histoire naturelle, principalement dans ses rapports avec l'économie rurale; il a aussi fait des recherches sur quelques parties de l'histoire de France, et a fourni un grand nombre d'articles au *Journal des Savants* et au *Journal de Physique*, et quelques-uns au *Journal de Verdun*. On a de lui : 1° *Dissertation sur l'étendue du Belgium et sur l'ancienne Picardie*, Amiens, 1753, in-12. 2° *Mémoire sur les laines* (1), 1755, in-12 : l'auteur fit paraître cet ouvrage sous le nom de *Blancheville*. 3° *Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine*, Paris, 1762, in-12. L'abbé Carlier y traite de la qualité des pâturages, des différentes températures de la France, et des provinces les plus favorables à l'établissement des bêtes à laine. Le ministre Turgot avait remis à l'auteur trois cents mémoires de divers cantons, sur les moutons : c'est d'après ces matériaux, fournis par les intendances, que cet ouvrage fut composé. 4° *Histoire du duché de Valois, contenant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois jusqu'en 1703*, Paris, 1764, 3 vol. in-4°, avec cartes et figures. On y trouve l'histoire naturelle, les propriétés et productions des différents territoires du duché de Valois, et des recherches curieuses sur les voies romaines qu'on n'a commencé qu'au 13e siècle à nommer *chaussées de Brunehaut*. 5° *Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner la bonne espèce de bêtes à laine en Flandre*, 1763, in-12. L'abbé Carlier a été l'éditeur d'une autre instruction sur les bêtes à laine, traduite du suédois de F.-W. Hortfer, par Poboli. 6° *Traité des bêtes à laine, ou Méthode d'élever et de gouverner les troupeaux aux champs et à la bergerie*, Compiègne ou Paris, 1770, 2 vol. in-4°, fig. Ce traité est divisé en deux parties; dans la première est un corps d'instructions sur la manière de gouverner les moutons; la seconde contient le dénombrement et la description des principales espèces de bêtes à laine dont on fait commerce en France. 7° *Traité sur les manufactures de laineries*, 2 vol. in-12. 8° *Examen du sentiment de M. Roland de la Platière, sur les troupeaux, sur les laines et les manufactures*, Paris, 1787, in-8°. 9° *Dissertation sur l'état du commerce en France sous les rois de la première et de la seconde race*, Amiens, 1753, in-12. L'abbé Carlier est éditeur du *Journal du voyage fait au cap de Bonne-Espérance* par l'abbé de la Caille (*voy.* CAILLE), et auteur du discours sur la vie de cet astronome, qui se trouve à la tête de cette édition. On lui doit aussi les *Observations pour servir de conclusion à l'histoire du diocèse de Paris*, insérée à la fin du t. 15 de l'ouvrage de l'abbé Lebeuf. — CARLIER, curé de Bavay, département du Nord, mort en juin 1818, est auteur de quelques mémoires archéologiques insérés dans le recueil de la société royale des Antiquaires. D—M—T et D—R—R.

CARLIER (NICOLAS-JOSEPH), né à Busignies près de Cambray, le 20 juillet 1749, mourut à Valenciennes en 1804. Fils d'un agriculteur qui faisait aussi le commerce des toiles, il prit l'état de son père; mais il consacrait tous ses loisirs à l'horlogerie, à la menuiserie et à l'ébénisterie. A la mort de son père, il se trouva tuteur de trois enfants en bas âge, et fut obligé de consacrer tous ses instants aux intérêts de sa famille. Après s'être marié, il vint s'établir à Valenciennes et remonta son atelier de mécanique, d'où sortirent des ouvrages d'un poli et d'un fini parfaits, tels que des pendules à carillon ou organisées, des pianos, etc. Pendant le siége de Valenciennes en 1793, Carlier se signala par son courage et son adresse : un jour, dans le fort du feu de l'ennemi, il s'aperçut qu'une écluse venait d'être brisée par la bombe dans le faubourg de Marly; malgré la force du courant, il se fait descendre dans la rivière, suspendu sous les bras par des cordages, demande des paillasses, des sacs à terre, les place, et ne sort de l'eau qu'après que tout est bouché : ce qui préserve la ville d'une inondation. Il fut chargé quelque temps après de l'établissement d'un arsenal dans la maison des chartreux de Bruxelles. Les ateliers furent terminés en six mois. Rentré dans ses foyers, il se livra de nouveau à la partie de la méca-

(1) Dans cet ouvrage, l'auteur examine quelles sont les différentes espèces de laines propres aux manufactures de France. Il fut fait la même année 1754, à Amiens, chez la veuve Godard, une édition de ce mémoire qui fut désavouée par l'abbé Carlier. D—R—R.

nique qui lui était si familière. Il conçut, entreprit et exécuta une machine tout entière en cuivre, propre à filer la laine ; il y avait cinq ans qu'il y travaillait quand la mort l'enleva. Carlier avait toujours sous les yeux, dans son atelier, les volumes de l'*Encyclopédie* qui contiennent les planches de la mécanique. A. B—T

CARLIN (CHARLES-ANTOINE BERTINAZZI, connu sous le nom de), naquit à Turin vers 1713, d'un officier dans les troupes du roi de Sardaigne, et fut à quatorze ans porte-enseigne dans un régiment. Après la mort de son père, se trouvant sans fortune, il donna des leçons d'escrime et de danse, et occupait ses loisirs à jouer la comédie avec ses écoliers. Se trouvant à Boulogne un jour qu'on donnait une pièce nouvelle, il offrit de remplacer l'acteur chargé du rôle d'Arlequin, et qui venait de s'esquiver. Il joua le rôle sans être reconnu et avec le plus grand succès. Il ne fut découvert qu'à la quatrième représentation. Il alla ensuite à Venise et dans plusieurs autres villes d'Italie. En 1741, il débuta à Paris sur le théâtre de la Comédie-Italienne. Pendant quarante-deux ans, il fut toujours applaudi dans les rôles d'Arlequin. Il mourut le 7 septembre 1783. Carlin improvisait mieux qu'il ne jouait les rôles écrits. On l'a vu soutenir un grand sujet en 5 actes (*les Vingt-six Infortunes d'Arlequin*), et renvoyer le public satisfait. De la gaieté, une bonhomie charmante, une probité à toute épreuve, furent ses titres à l'estime du public. Aussi a-t-on dit de lui :

Dans ses gestes, ses tons, c'est la nature même ;
Sous le masque on l'admire, à découvert on l'aime.

Dégoûté des tromperies dont il avait été la dupe, il s'écriait quelquefois : « Je crois qu'il n'y a que moi « de parfaitement honnête homme. » On cite de lui un grand nombre de saillies spirituelles. Un jour, les Italiens se trouvèrent obligés de jouer pour deux spectateurs seulement. A la fin de la pièce, Carlin, s'avançant sur le bord du théâtre, fit signe à l'un des spectateurs, en le priant de s'approcher ; et, quand ils furent près l'un de l'autre : « Monsieur, « lui dit-il tout bas, avec cette grâce qui lui était si « naturelle, si vous rencontrez quelqu'un en sortant « d'ici, faites-moi le plaisir de lui dire que nous « donnerons demain une représentation d'*Arlequin*, « etc. » On a de Carlin *les Nouvelles Métamorphoses d'Arlequin*, comédie en 5 actes, 1763, in-8° (1). Dans la comédie que Pujoulx donna en 1784, sous le titre des *Caprices de Proserpine, ou les Enfers à la moderne*, il a consacré une scène à l'ombre de Carlin. A. B—T.

CARLISLE (FRÉDÉRIC HOWARD, comte DE), né le 28 mai 1748, succéda, dès sa onzième année, aux titres et à la fortune de son père. Il fit ses études au collége d'Éton, où commencèrent ses liaisons avec lord Moreth, et où son talent pour la poésie le fit remarquer. Il entreprit ensuite, selon l'usage des Anglais, le voyage continental de rigueur, et revint à sa majorité prendre possession de son siége dans la chambre haute. Il disputait alors à Fox la palme de l'élégance, de la *fashionabilité*, et ces passe-temps juvéniles ne l'empêchaient pas de s'occuper d'affaires sérieuses. L'instruction et la facilité qu'il montra dans la chambre des pairs le firent distinguer : George III le nomma membre du conseil privé et trésorier de sa maison. Lorsque les querelles entre les colonies américaines et la métropole éclatèrent, la modération avec laquelle lord Carlisle avait vu les événements dès leur origine le fit choisir, en 1778, comme chef de la seconde députation envoyée pour essayer une conciliation. Mais chaque jour accroissait les prétentions des colons. La mission de Carlisle et de ses collègues, Johnston et Eden (depuis lord Auckland), n'eut aucun succès, malgré l'habileté que déployèrent les négociateurs. Au reste, on peut douter que le ministère comptât vraiment sur l'acceptation de ses propositions, et il est permis de croire que le véritable but des commissaires était moins de négocier que d'observer et de semer la discorde. Sous ce double rapport leur voyage ne fut pas sans fruit. De retour en Angleterre, Carlisle accepta la place de lord lieutenant du district oriental (*East Riding*) du comté de York, qu'en octobre 1780 il quitta pour le poste bien autrement important de vice-roi d'Irlande. Le séjour qu'il fit dans cette île fut de trop courte durée pour que son administration pût produire de grandes améliorations. D'ailleurs, tout en y montrant de bienveillantes intentions quant au redressement des abus et au soulagement des maux individuels, il ne cessa pas d'être l'ami du gouvernement bien plus que celui de l'Irlande. Dans les parlements irlandais, il s'exprimait constamment en faveur de la prérogative britannique, et lorsqu'il fut remplacé dans la vice-royauté, en avril 1782, il travaillait à faire adopter le rapport du statut de George Ier qui garantissait à l'Irlande une existence législative indépendante. Il n'en reçut pas moins, à son départ pour l'Angleterre, le vote ordinaire de remercîments de la chambre des communes d'Irlande, pour la sagesse de son administration. Ce qui faisait ainsi rentrer Carlisle dans la vie privée, c'était la chute de lord North amenée par la solution désastreuse de la guerre d'Amérique. Quelque temps après pourtant, lors des mutations qui suivirent la mort du marquis de Rockingham, il fit partie du cabinet en qualité de lord du sceau privé. Mais il ne garda cette position que peu d'années. En 1789, dans les discussions relatives à la régence, il se déclara contre l'opinion du premier ministre (Pitt), en faveur du système qui déférait la régence à l'héritier présomptif de la couronne, et qui, en conséquence, déclarait inutile et même anticonstitutionnelle l'intervention du parlement dans le choix d'un régent. Cette opposition au système de Pitt éclata plus vivement en 1791, à l'occasion du message de la couronne annonçant que l'Angleterre allait armer pour arrêter les envahissements de la Russie, et faire signer la paix entre cette puissance et

(1) Une *Correspondance de Bertinazzi avec Clément XIV* a été publiée en 1827. Cette correspondance, qui a eu le plus grand succès, est apocryphe, et a pour auteur M. H. de la Touche, connu par plusieurs ouvrages qui décèlent l'esprit le plus délicat. D—R—R.

l'empire ottoman. Lord Carlisle, avec beaucoup d'acrimonie, développa la thèse qu'il était impossible à la chambre de savoir si le ministère comptait secourir la Porte, ou mettre à exécution quelques autres de ses plans ; et de cette allégation générale il en vint à critiquer tout le système des relations extérieures. Il ne montra pas des dispositions moins hostiles lorsque lord Porchester (9 avril 1791) déposa sur le bureau de la chambre haute trois motions tendant à terminer la guerre qui s'était engagée entre la compagnie des Indes et le nabab d'Arcote, à l'occasion de la vente de deux forts par la compagnie hollandaise des Indes au radjah de Travancor. En soutenant ces résolutions, Carlisle avança que toute cette nouvelle guerre dans les Indes serait impolitique et immorale, et qu'au lieu d'attaquer le Maïssour, la Grande-Bretagne devait toujours voir dans Tippoo son allié naturel, et dans les Mahrattes seuls des ennemis. Toutefois il se crut obligé d'ajouter que rien, dans toutes ces critiques, n'était dirigé contre lord Cornwallis qu'il avait engagé, lui tout le premier, à se charger du gouvernement des Indes. L'année suivante il appuya la motion de lord Porchester, à dessein de censurer la conduite du ministère qui avait continué ses armements contre la Russie. Il fut aussi l'antagoniste du bill qui proposait un aménagement à plus longue période, pour les bois de haute futaie de la Forêt-Neuve dans le comté de Southampton, et prétendit que cette mesure avait pour but, non pas la formation d'une réserve pour la marine, mais quelque marché dont le secrétaire au trésor n'ignorait pas le mystère... Vers la fin de l'année, Carlisle se rapprocha des ministres, ou du moins se tint dans cette espèce de tiers-parti qui semblait ne faire cause commune avec eux qu'à la vue des excès de la révolution française. Le 26 décembre 1792, il votait en faveur de l'*alien bill*, puis ajoutait que si jadis, et plus d'une fois, il avait souhaité un changement de ministère, il ne le souhaitait plus ; car un ministère nouveau débuterait par entamer des négociations avec la France, et quoi de plus impolitique dans la circonstance actuelle! Le 1er février suivant, à propos d'un message gouvernemental, annonçant l'augmentation des forces militaires, il se récria contre ceux qui s'opposaient aux demandes ministérielles. En 1794, l'anniversaire du 21 janvier lui fournit une occasion de répéter cette profession de foi ; et bientôt il s'y montra fidèle en s'opposant à la motion du marquis de Landsdown, dont le but était de traiter avec la France Le 22 mai il se déclara pour la suspension de l'*habeas corpus*, et il l'appuya derechef par un discours le 3 février suivant. Dans l'intervalle, il avait eu lieu de dire toute son opinion sur l'intervention en matière gouvernementale d'une nation chez une autre ; et il avait exprimé des principes dont personne ne conteste la vérité, mais dont on refuse souvent l'application. Les craintes d'une seconde invasion de l'Irlande par les Français excitèrent encore sa verve au commencement de 1797 : mais en appuyant les mesures du ministère il censura la négligence de l'amirauté, à laquelle il n'avait pas tenu que l'audacieuse expédition de Hoche ne mît l'Irlande en feu. Il fut aussi amer, le 3 mai suivant, en blâmant le silence que le gouvernement jugeait à propos de garder sur les circonstances de la rébellion des matelots. Ces reproches, assez justes du reste, quoique l'habileté supérieure qui avait présidé à l'expédition de Hoche et à la ligue des Irlandais unis expliquât assez comment le ministère britannique s'était trouvé en défaut, témoignaient de l'impatience avec laquelle Carlisle attendait sa rentrée au cabinet. Pitt, afin de le faire patienter, l'avait décoré de l'ordre de la Jarretière ; mais cette faveur datait déjà de quatre ans, et Carlisle n'était toujours que simple membre de la chambre haute. En 1799, il appuya la réunion de l'Irlande, réunion que tant de secousses rendaient nécessaire, mais qui seule était loin de pouvoir cicatriser tant de plaies saignantes. En 1800 il se prononça contre les ouvertures de la paix que le gouvernement consulaire venait de faire à la Grande-Bretagne : « Ce n'est pas ici, dit-il, une guerre « coloniale, ce n'est pas une guerre d'opinion ; c'est « une guerre de principes, guerre à nos lois, à nos « libertés, à notre religion, à nos patrimoines : ac« cepter la paix avant qu'une pleine sécurité re« naisse pour tant de biens qui doivent nous être « précieux serait la ruine de l'Angleterre. » Puis toujours mécontent du cabinet, il ajoutait : « J'ai « une haute idée de messieurs les ministres, mais « qu'ils ne viennent pas jeter sur nos épaules le far« deau de la responsabilité qui doit peser sur les « leurs. » Ceci pouvait se traduire en ces termes : « Qui n'a point les bénéfices ne doit point avoir les « charges. » Personne ne s'y méprit. Un nouveau bill pour la suspension de l'*habeas corpus* trouva en lui un champion, « quoique, dit-il, les effroyables « principes qui ont nécessité cette mesure sommeil« lent maintenant. » L'année suivante, lorsque Pitt céda la place au ministère Addington, Carlisle, que ses antécédents éloignaient plus que jamais de l'administration, se porta le défenseur du nouveau système, et tandis que chacun commentait à son gré les articles du traité d'Amiens, il fixa plus particulièrement son attention sur un point de ce traité, l'omission des intérêts du stathouder. Il fit la motion d'une adresse au roi sur ce sujet, et il la retira sur l'assurance donnée par le gouvernement que la maison d'Orange obtiendrait une satisfaction. Le 19 avril 1804, il déposa sur le bureau une autre motion dont l'objet était de supplier Sa Majesté de donner au parlement communication des instructions que son ministère, avant le message où il annonçait la rupture avec la France, avait expédiées aux officiers commandant le forces navales de l'Angleterre dans les Indes-Orientales; et les développements qu'il donna pour motiver cette résolution amenèrent une majorité contre l'administration. Ce fut en quelque sorte le dernier coup que l'opinion pittiste porta au ministère d'intérim. Pitt et ses amis remontèrent plus puissants que jamais au pouvoir qu'ils savaient n'avoir quitté que momentanément, et pour laisser la Grande-Bretagne reprendre haleine et renouer à loisir des coalitions sans lesquelles il lui était impos-

sible de lutter. Carlisle n'eut point de part à la distribution des portefeuilles. Il se remit alors à faire, tout en adhérant au système général du nouveau ministère, de petites critiques de détails. Le 15 janvier 1805, en approuvant la guerre faite à l'Espagne, il fit entendre qu'il ne trouvait pas irréprochable la manière dont elle était conduite. Il s'éleva ensuite contre la demande beaucoup trop leste que faisait le ministère d'une suspension de l'*habeas corpus* pour l'Irlande. Le 20 juin, en appuyant l'amendement que le comte de Carysfort introduisait dans l'adresse de remercîments au roi, à propos des communications qu'il avait données aux chambres sur ses relations avec les puissances étrangères, il se prononça en termes très-vifs contre les négligences de l'administration de la guerre et lui reprocha les échecs survenus aux Indes. Lors de l'accession de Fox au pouvoir après la mort de Pitt, Carlisle chercha d'abord à se rapprocher de cet ancien condisciple. Ce rapprochement n'était point un abandon de ses principes : car la voie que suivit Fox ne différait pas essentiellement de celle qu'avait frayée son prédécesseur, et les circonstances extérieures qui dominaient toute la situation ne permettaient guère d'en dévier. Carlisle, dont l'attachement au système de Pitt avait été si loin d'une admiration aveugle, était donc bien voisin de Fox ; et lorsque ce dernier, en prenant la direction des affaires, marcha sur les traces de son illustre prédécesseur, Carlisle appuya le nouveau cabinet avec chaleur, et saisit l'occasion de l'entrée de lord Ellenborough au conseil pour exprimer son opinion sur les antagonistes des ministres. Mais Fox ne tarda pas à rejoindre Pitt au tombeau. Les mutations et les combinaisons qui suivirent ne furent pas plus favorables à lord Carlisle. Il continua de prendre la part la plus active aux délibérations de la chambre des pairs. On l'entendit, à la fin de 1810 et au commencement de 1811, insister sur l'urgence de déférer le suprême pouvoir à un régent, et s'opposer à la clause qui eût interdit pour quelque temps au régent la faculté de créer des pairs. En avril 1814, il parla contre la motion de lord Grey qui sollicitait la communication de tous les papiers d'État relatifs aux négociations de Châtillon. Après plusieurs motifs puisés dans les circonstances mêmes : « N'oublions pas surtout, « ajouta lord Carlisle, que l'Angleterre au congrès « de Châtillon n'était qu'une des cinq puissances « contractantes, et que la révélation des mystères « diplomatiques que les gouvernements ne jugent « point encore à propos de laisser connaître peut « jeter de la méfiance dans les cours étrangères, et « amener un désaccord qu'il vaut mieux éviter. » Il s'exprima encore, en 1815, avec beaucoup d'énergie et en économiste consommé dans la discussion relative au bill sur les grains. En réponse aux principes avancés par Liverpool lors de la seconde lecture, il énonça que les classes pauvres n'avaient point d'intérêt à ce que le prix du blé fût élevé, que c'est sur elles surtout que pèse la cherté des denrées de première nécessité, et que, quel que pût être l'aveuglement des masses, ce n'était pas la majorité des personnes intéressées à l'agriculture qui sollicitait l'intervention législative dans la fixation du prix des grains. A partir de cette époque, Carlisle, dont l'âge était alors de soixante-sept ans, parut moins fréquemment à la chambre. Il vécut encore dix ans et mourut le 4 septembre 1825, à Castle-Howard. Jusqu'ici nous n'avons considéré que l'homme d'État et peut-être l'ambitieux dans lord Carlisle ; un autre titre le recommande aux souvenirs de la postérité : ce sont ses œuvres littéraires, qui presque toutes consistent en poésies. En voici la liste : 1° *Poëmes*, Londres, 1773, in-4°. Ce volume renferme : une ode sur la mort de Gray, dans laquelle on voit que le noble poëte prenait à tâche de reproduire les rhythmes et le nombre de son modèle ; — deux petites pièces pour le tombeau d'un épagneul favori ; — une traduction du terrible passage de Dante sur la mort et la vengeance d'Ugolin. 2° *La Revanche du père*, tragédie, et divers autres poëmes, Londres, 1773, in-8° ; et 1800, in-4° (très-beau volume avec gravures d'après Westall). 3° *Lettre au comte Fitz-William en réponse aux deux lettres de sa seigneurie à lord Carlisle*, Londres, 1794, in 8° : c'est un opuscule de 13 pages. Lord Fitz-William avait été vice-roi d'Irlande ; en quittant ce pays, il fit imprimer à Dublin, en forme de lettres à son ancien condisciple, lord Carlisle, un compte rendu des événements arrivés en Irlande sous son administration, et des mobiles qui avaient dirigé sa conduite tandis qu'il était à la tête de ce pays : Carlisle, en réponse à cette espèce de protestation, déclare que, tout en persévérant dans l'amitié qu'il a vouée au noble comte, il ne peut que déplorer la légèreté avec laquelle il est venu se charger des destinées d'un pays sans s'être mis en peine d'en connaître préalablement la nature. Les deux brochures furent réimprimées plusieurs fois et firent beaucoup de sensation. Au reste, Carlisle prouvait par là qu'il était plus facile de composer un livre sur les maux de l'Irlande que de les guérir, et plus commode de relever les fautes d'autrui que de les éviter en prenant sa place. 4° *Union ou Chute*, Londres, 1798, in-8°. Cette brochure, dont le titre indique assez le contenu, comme le millésime en fait connaître l'occasion et l'à-propos, est l'œuvre d'un homme d'État, d'un vrai patriote. 5° *La Belle-Mère*, tragédie, Londres, 1800, in-8°. Cette tragédie et la précédente, avec les poëmes qui l'accompagnaient dans la 1re édition, fut splendidement réimprimée par le célèbre typographe Bulmer, en 1801. 6° *Vers sur la mort de Nelson*, 1806. 7° *Pensée sur l'état actuel de l'art dramatique et sur la construction d'un nouveau théâtre*, 1803, in-8° (anonyme). 8° *Stances à lady Holland, sur un legs que lui laissait Bonaparte*, 1825. De toutes les poésies fugitives de Carlisle, dont le plus grand nombre avait paru séparément dans deux recueils (*l'Hôpital des enfants-trouvés intellectuels*, et *l'Asile*), le morceau le plus remarquable est celui qu'il adresse à sir Josué Reynolds, à propos de la résiliation qu'il avait faite de son fauteuil de président de l'académie royale. Pour les tragédies, ce sont plutôt des mélodrames en vers que de véritables tragédies : dans

l'une on voit un père présenter à sa fille le cœur encore palpitant de son amant; dans l'autre c'est une femme vindicative qui par ses manœuvres perfides amène un père et un fils à se donner mutuellement la mort. Ces deux pièces, dont les dénoûments sont si terribles, sont d'ailleurs très-irrégulièrement construites. En revanche le style est pur, facile, poétique même, et semé d'images tour à tour fortes, neuves ou brillantes, et l'on y rencontre quelques morceaux éloquents. Ce n'est point l'avis de lord Byron; mais lord Byron ne se pique d'être juste que rarement. Lord Carlisle était son parent: un jour Byron s'avise de le prier d'être son introducteur à la chambre, et Carlisle décline la proposition: *inde iræ*, et tous les sarcasmes en vers et en prose qu'il a laissés tomber sur son parent, notamment dans les *Bardes d'Angleterre et les gazetiers d'Écosse*. VAL. P.

CARLOIX. *Voyez* l'article GRIFFET et celui de LA VIEILLEVILLE.

CARLOMAN, fils de Charles Martel, et frère aîné de Pépin le Bref, reçut en partage l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe, qu'il gouverna en souverain, mais sans prendre le titre de roi; pour apaiser le mécontentement des seigneurs et les empêcher de secouer le joug de l'autorité, il fut même obligé de s'entendre avec Pépin le Bref, et d'élever sur le trône un prince du sang de Clovis, Childéric III, surnommé l'Insensé. La même ambition qui portait un fils de Charles Martel à s'emparer de la couronne excitait les ducs de la Germanie à s'affranchir du tribut qu'ils devaient à la monarchie française, et les grands de l'État les secondaient dans l'espoir d'imiter un jour leur exemple, en se rendant souverains dans leurs domaines. Cette conséquence nécessaire de l'usurpation réduisit Carloman à avoir sans cesse les armes à la main; à peine était-il vainqueur des Allemands, qu'il courait apaiser la révolte des peuples d'Aquitaine, et, pendant qu'il était occupé à cette expédition, les Allemands, les Bavarois et les Saxons levaient des troupes et attaquaient ses États. Las de toujours vaincre et de combattre toujours, peut-être effrayé du sang qu'il avait versé et de celui qui devait couler encore avant que les peuples se soumissent à l'autorité d'une famille nouvelle, il renonça aux grandeurs, remit entre les mains de Pépin le Bref ses principautés et même ses enfants, sans avoir pris aucune mesure pour leur établissement, et se rendit à Rome en 747, pour se consacrer à Dieu dans l'ordre de St-Benoît. Il fit bâtir un monastère sur le mont Soracte, depuis appelé le mont St-Oreste et le mont St-Sylvestre; mais pour éviter les visites des Français qui allaient à Rome, visites qui sans doute faisaient ombrage à Pépin, il se retira au mont Cassin, montrant autant de soumission aux ordres de ses chefs spirituels, qu'il avait déployé de courage et de talent à la tête des armées. Envoyé en France par l'abbé de son couvent, pour y suivre une négociation qui intéressait le pape, il mourut à Vienne en Dauphiné, le 7 août 755. Pépin fit conduire son corps au mont Cassin, en l'accompagnant de présents considérables. Lorsqu'on voit Carloman renoncer au pouvoir, se faire couper les cheveux, se vouer à la vie monastique, choisir enfin, par esprit de pénitence, le sort auquel on condamnait les rois détrônés de la première race, on ne peut s'empêcher de réfléchir sur l'ascendant qu'avaient pris à cette époque les idées monastiques, et l'on s'étonne moins de voir le clergé faire et défaire les monarques de la seconde race. F—E.

CARLOMAN, fils de Pépin le Bref, frère de Charlemagne, né en 751, devint roi en 768. Pépin le Bref avait partagé le royaume entre ses deux fils; soit que les dispositions qu'il avait faites ne convinssent pas à ses héritiers, soit qu'un seul se trouvât mécontent de son lot, les seigneurs intervinrent, et divisèrent le royaume comme avait fait Charles Martel; mais cet arrangement éprouva encore quelques modifications; chaque discussion nouvelle ajoutait à l'animosité déclarée entre les deux frères. Carloman, roi de Neustrie, de Bourgogne et d'une partie de l'Aquitaine, soupçonna toujours Charlemagne de vouloir se rendre maître de la France entière, et se tint avec lui dans un état continuel de défiance. Obligés d'unir leurs forces pour aller apaiser une révolte dans le duché d'Aquitaine, qui leur appartenait en commun, Carloman rebroussa chemin avec son armée, craignant quelque trahison s'il mêlait ses troupes à celles de Charlemagne. Étant mort en 771, après un règne de 3 ans, la reine Gerberge, son épouse, qui sans doute partageait ses soupçons, s'enfuit avec ses enfants en Italie, et obtint un asile à la cour de Didier, roi des Lombards. Quelques-uns des principaux seigneurs de Neustrie et de Bourgogne imitèrent cet exemple. Charlemagne parut blessé de la méfiance de la reine Gerberge; il s'en plaignit fastueusement dans une diète tenue à Valenciennes, et ne s'empara pas moins des royaumes de son frère, justifiant ainsi la fuite de ses neveux, et le peu d'amitié que lui avait témoigné Carloman. Les historiens qui ont voulu tout admirer dans Charlemagne disent que ses neveux n'avaient point de droits à l'héritage de leur père, parce que la couronne étant devenue élective, il n'y avait plus de droits que ceux reconnus ou accordés par l'assemblée de la nation; mais était-ce Charlemagne qui devait établir des principes subversifs de la monarchie, et préparer lui-même la ruine de ses descendants? La spoliation de ses neveux n'aurait été juste en politique que dans le cas où elle aurait eu pour but de préparer l'unité de la couronne; et toutes les lois faites par ce prince ont prouvé que cette grande idée n'était ni dans son esprit, ni dans les mœurs de son siècle. F—E.

CARLOMAN, fils de Louis le Bègue, et frère de Louis III, se vit au moment d'être écarté du trône par les diverses factions qui agitaient la France; mais ayant épousé une fille du duc Boson, qui s'était fait roi de Provence, le crédit dont jouissait cet usurpateur servit la juste cause de son gendre, et Carloman, ainsi que Louis III, furent sacrés l'an 879, le premier, roi d'Aquitaine et d'une partie de la Bourgogne; le second, roi de Neustrie et d'une partie de l'Austrasie: le reste de la France était

passé sous des dominations étrangères. Carloman et Louis III trouvèrent leur salut dans leur union; ils poursuivirent Hugues le Bâtard, qui revendiquait la Lorraine, Boson, qui s'était fait un royaume dans le midi de la France, et les Normands qui ravageaient toutes les provinces. Ils furent presque toujours victorieux; mais ces victoires, peu décisives dans un temps où les rois sans pouvoir n'avaient que de petites armées levées à la hâte, n'éloignaient pas la nécessité de combattre sans cesse les mêmes ennemis. Louis III étant mort au mois d'août 882, Carloman devint seul roi de France; il mourut lui-même au mois de décembre 884, d'une blessure qu'il reçut à la chasse, et ne laissa point d'enfants. On remarque qu'en moins de sept années il périt sept souverains de la famille Carlovingienne, savoir : Louis, roi de Germanie; deux fils de ce roi, nommés Louis et Carloman; Charles le Chauve, Louis le Bègue son fils, et Louis et Carloman, fils de Louis le Bègue. Ces règnes précipités avancèrent la chute des héritiers de Charlemagne, comme les minorités successives avaient hâté l'anéantissement des héritiers de Clovis. On trouve, dans le tome 2 du recueil des historiens de Duchesne, un fragment *de Rebus Ludovici III et Carlomanni regum*, tiré d'un manuscrit de St-Quentin. F—E.

CARLOMAN, fils de Charles le Chauve et d'Ermentrude, naquit vers le milieu du 9e siècle. Son père lui avait donné l'abbaye de Réosmes, au diocèse de Langres, et plusieurs autres bénéfices religieux; mais la vie monastique convenait peu à Carloman, et ayant vu que son frère Louis le Bègue avait obtenu par la force plusieurs apanages et le titre de roi, il se révolta aussi contre son père en 870. Mais il fut pris, et Charles le Chauve, pour l'empêcher de se révolter de nouveau, le fit ordonner diacre malgré lui et l'enferma à Senlis. Lorsque les légats du pape vinrent la même année trouver le roi à St-Denis pour discuter les affaires de Lorraine, ils lui demandèrent de mettre son fils en liberté. Charles le Chauve céda à leur prières, mais il défendit à Carloman de s'éloigner de la cour. Cette défense fut inutile : profitant de l'absence de son père qui était allé en Bourgogne combattre Girard de Roussillon, Carloman se souleva de nouveau, ravagea les villes et les châteaux, et dévasta tout le pays qu'il traversa; puis apprenant le retour de son père il lui envoya des messages pour lui offrir sa soumission. Mais, loin de se soumettre il réunit des soldats belges et des bandits et se dirigea vers Toul en commettant d'horribles cruautés. Hincmar, archevêque de Reims, marcha contre lui et le battit dans plusieurs combats. Le roi à son retour ordonna que l'on mît en jugement ceux qui avaient secondé ou suivi son fils, et ils furent condamnés à mort et leurs biens saisis. Étant parvenu à reprendre une seconde fois Carloman, il le fit enfermer dans le château de Senlis. Il assembla ensuite dans cette ville les prélats de la province de Sens, desquels son fils relevait comme diacre de l'église de Meaux, et demanda qu'il fut jugé comme parjure à son père et coupable d'avoir ravagé le royaume. Ce concile lui enleva son titre de diacre et ses dignités ecclésiastiques; mais cette condamnation ne rendit point Carloman plus sage, et ne servit qu'à encourager davantage ses partisans qui étaient nombreux et disaient qu'étant redevenu laïque, rien ne s'opposait plus à ce qu'il fût chargé de fonctions civiles. Ils fomentèrent des troubles, cherchèrent à trouver des soutiens non-seulement en France mais encore à l'étranger, et projetèrent de délivrer Carloman et de le proclamer roi à la place de son père. Le conseil du roi, averti de ce complot, fit traduire de nouveau Carloman devant des juges civils qui le condamnèrent à mort en 872. Son père commua son supplice en celui d'être privé de la vue, « afin, porte la sen« tence, qu'il ait le temps de faire pénitence. » Cet acte de cruauté mit fin aux projets des ennemis de Charles le Chauve et rétablit la paix. Quelque temps après Carloman s'échappa de la prison, aidé par deux moines de Corbie, et alla trouver son oncle Louis le Germanique, qui lui fit donner, par l'archevêque de Mayence, une retraite à l'abbaye de St-Aubin, où le fils de Charles le Chauve, qui avait espéré pouvoir monter sur le trône de France, mourut, cinq mois après, de chagrin et d'ennui. (*Voy.* Flodoard, *Hist. Rhemen.*, l. 3.) T.-P. F.

CARLON, ou CARLONI (JEAN), peintre génois, né en 1591, mort à Milan en 1630, à l'âge de 39 ans, fut d'abord élève de Sorri, peintre de Sienne qui était venu se fixer à Gênes, où il forma une école, et ensuite du Passignano, bon dessinateur et médiocre coloriste; mais Carloni avait des dispositions naturelles pour cette partie brillante de la peinture, et il y joignit la facilité de composition et la grâce du dessin, qualités distinctives du talent de son maître. Il traita surtout la fresque avec une rare perfection, et ses ouvrages dans ce genre ont une force, un brillant dans la couleur qui séduisent et charment les regards. — *Jean-Baptiste* CARLONI, son frère, beaucoup plus jeune, et qui lui survécut cinquante ans, était aussi élève du Passignano. Il les surpassa tous deux, et porta, suivant Lanzi, l'éclat de la fresque aussi haut qu'elle peut atteindre. Les plus belles peintures des deux frères se trouvent à Gênes, dans l'église *del Guastato*. Il est difficile de trouver d'aussi vastes fresques exécutées avec plus de soin, et en même temps avec plus de facilité. Les compositions en sont riches et neuves, les têtes vivantes; les figures se détachent du fond, et les couleurs sont d'un éclat extraordinaire. On y remarque un rouge de pourpre, un bleu céleste, et surtout un vert d'émeraude, qui font le désespoir des artistes; il est vrai que ces tons un peu crus nuisent à l'harmonie générale; mais le procédé n'en est pas moins digne de remarque. Les peintures des deux Carloni ont beaucoup de ressemblance; néanmoins celles de Jean-Baptiste ont une plus belle entente de clair-obscur, et sont d'un dessin plus grandiose. Ce dernier peignit aussi à l'huile, travailla jusqu'à son dernier moment, et mourut âgé de 85 ans, en 1680. — Ses deux fils, *André* et *Nicolas*, s'adonnèrent tous deux à la peinture. Le style d'André offre un mélange de

celui de son père et du goût des écoles romaine et vénitienne qui plaît davantage dans les tableaux à l'huile que dans les fresques. Il travailla beaucoup à Pérouse; mais il n'eut jamais la finesse et la grâce de son père : il fut aussi moins heureux dans ses compositions, quoiqu'elles ne manquent pas d'esprit et de facilité. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il améliora sa manière. On en peut juger par les tableaux qu'il peignit dans cette ville pour l'église *del Gesù*, et par ceux qu'on lui demanda à son retour dans sa patrie. Nicolas, son frère et son élève, fut le moins habile de la famille. — On connaît encore deux autres CARLONI (*Taddée* et *Thomas*). Taddée, peintre, sculpteur et architecte, naquit à Reno, proche du lac de Lugano. Il fut élève de son père, Jean Carloni, se perfectionna à Rome, et s'établit à Gênes, où il exécuta beaucoup de tableaux : il y mourut en 1613. Thomas Carloni, sculpteur lombard, fils et disciple de Gioffedo Carloni, travailla à Gênes et à Turin, où il mourut. Le souverain lui fit faire de magnifiques obsèques, et on lui éleva un tombeau avec sa statue. L'Orlandi, dans l'*Abecedario pittorico*, fait descendre tous les Carloni de Jean Carloni, né à Reno ; mais cette généalogie est fort embrouillée, et Lanzi prévient qu'il faut un peu se méfier de l'Orlandi. C—N.

CARLOS (DON), infant de Navarre, prince de Viane, naquit en 1420, de Jean Ier d'Aragon et de la reine Blanche de Navarre, de laquelle il devint l'héritier ; mais à la mort de cette princesse, Jean Ier s'empara du trône de Navarre au préjudice de don Carlos. Ce prince, victime de l'ambition de son père et des persécutions de sa marâtre, qui voulait le perdre, pour placer la couronne sur la tête de l'infant don Ferdinand, prit les armes, excité par le roi de Castille, et se rendit maître de la Navarre, qui lui appartenait en propre, du chef de sa mère : il en fut proclamé roi. Une guerre sanglante éclata entre le père et le fils, en 1452. Le jeune prince, vaincu en bataille rangée par son père, dans la plaine d'Aibar, fut pris, et conduit au château de Tafalla, d'où il ne sortit qu'après avoir promis solennellement de ne prendre le titre de roi de Navarre qu'après la mort de son père. Les deux partis étaient trop animés pour que le royaume pût jouir d'une paix durable. La guerre civile se ralluma en 1455. Poursuivi par son implacable marâtre, déshérité par son père, et vaincu de nouveau à Estella, le malheureux prince de Viane se réfugia en France, et de là a Naples, auprès de son oncle Alphonse le Magnanime, roi d'Aragon, qui se déclara l'arbitre de cette odieuse querelle. La mort d'Alphonse, protecteur de don Carlos, laissa ce prince sans appui. Malgré un traité d'amnistie, son barbare père, poussé par la reine, feignit de craindre pour sa couronne, et fit arrêter don Carlos à Fraga, en 1460, après l'avoir attiré à la cour par d'artificieuses promesses : il nomma des commissaires pour lui faire son procès. A cette nouvelle, tous les peuples de la monarchie se soulevèrent : les Catalans furent les premiers à prendre les armes en faveur de don Carlos ; les Aragonais et les Valenciens suivirent cet exemple. La reine, qui était regardée comme l'unique cause des malheurs du prince, craignant d'être mise en pièces par le peuple furieux, alla elle-même tirer don Carlos de sa prison de Mirella, et le remit aux Catalans, qui l'emmenèrent en triomphe à Barcelone. Le roi se vit contraint de lui promettre par serment la Catalogne, de le reconnaître pour son héritier, et de consentir à son mariage avec l'infante Isabelle de Castille. En souscrivant à ce traité, le monarque aragonais signifiait en quelque sorte son abdication. La reine sauva son époux par un crime. Don Carlos, qui ne faisait que languir depuis qu'il avait recouvré la liberté, mourut empoisonné, le 23 septembre 1461, à 41 ans. Les Catalans reprirent les armes pour venger sa mort, et accusèrent publiquement la reine. Ce prince s'était fait chérir par son courage, par sa douceur, et par son goût pour les lettres. L'Espagne lui doit une traduction élégante de la *Morale* d'Aristote en langue castillane, ouvrage qu'il dédia à Alphonse le Magnanime, son oncle. Don Carlos composa aussi une *Chronique abrégée des rois de Navarre depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne du roi Charles*, son aïeul. Cette chronique, qui a été conservée dans les archives de Pampelune, n'a jamais été imprimée. B—P.

CARLOS (DON), fils de Philippe II, et de Marie de Portugal, naquit à Valladolid, le 8 janvier 1545, et, quatre jours après, sa mère mourut au milieu des préparatifs des fêtes qui devaient célébrer la naissance du prince. Il était infirme, et avait une jambe plus courte que l'autre. L'indulgence excessive avec laquelle il fut élevé fortifia son naturel colère, opiniâtre et vindicatif. Il eut aussi le malheur d'avoir pour précepteur Bossulus, Français de nation, fils d'un moine de St-Denis, homme savant, mais d'une vie déréglée, qui n'inspira point au jeune prince une grande considération pour son père. On rapporte que don Carlos ayant reproché à Bossulus d'être bâtard, il répondit avec insolence : « Je le suis ; mais j'ai un père meilleur que le vôtre. » En 1560, Philippe fit solennellement reconnaître don Carlos héritier de la couronne, par les états assemblés à Tolède ; et deux ans après, il l'envoya à l'université d'Alcala de Henarès, espérant que l'étude des lettres adoucirait son caractère indomptable. Un accident malheureux mit bientôt sa vie en danger. Il fit une chute violente dans un escalier du palais bâti par le cardinal Ximenès : on le crut mort, il était sans connaissance ; mais ne voyant aucune blessure, on se rassura. Le onzième jour, une fièvre aiguë le saisit. Les médecins levèrent l'épiderme pour examiner le crâne ; n'y ayant remarqué ni tumeur, ni fracture, mais seulement une petite tache rouge, ils jugèrent que le mal était interne. La fièvre augmenta, les accidents s'aggravèrent ; on avertit le roi, qui se rendit sur-le-champ auprès de son fils, et trouva les médecins désespérant de sa guérison. Alors on se rappela que don Carlos avait une grande dévotion à St. Didace, qui n'était pas encore canonisé. Philippe ordonna que le corps du saint fût processionnellement ap-

porté; on le plaça sur le lit de son fils, et l'on couvrit du froid linceul de Didace le visage enflammé de Carlos. Le prince s'assoupit. A son réveil, disent les historiens espagnols, le délire avait cessé, la fièvre était tombée; le prince demanda à manger : il guérit, on crut au miracle, et Philippe II sollicita à Rome la canonisation de Didace. Cependant la raison du jeune prince se trouva pour toujours altérée, et il n'échappa à la mort que pour courir à une destinée plus cruelle. Les historiens contemporains varient dans le portrait qu'ils tracent de don Carlos. Selon les uns, il était né avec plusieurs des qualités qui font les héros. Il joignait à l'amour de la gloire une grande élévation de courage; à beaucoup de fierté, l'emportement, la violence et le désir de dominer. Selon les autres, il aimait les aventures extraordinaires, tout ce qui était bizarre et singulier, et ses actions étaient souvent celles d'un furieux qu'irrite le hasard ou la résistance, et que calme l'adresse ou la soumission. Une nuit qu'il parcourait les rues de Madrid, on laissa tomber par mégarde un peu d'eau sur sa tête; il ordonna sur-le-champ aux gentilshommes qui le suivaient d'aller mettre le feu à la maison, et d'égorger tous ceux qui l'habitaient. Ils partirent, comme s'ils allaient obéir; mais bientôt après ils revinrent, et dirent qu'ils n'avaient osé exécuter l'ordre, parce que le saint-sacrement porté à un malade venait d'entrer dans la maison, et don Carlos parut satisfait. Un des personnages de la cour de son père qui lui étaient le plus odieux, le président Spinola, avait banni un comédien, nommé Cisneros, que don Carlos avait envie d'entendre; il rencontre un jour le président au palais, le saisit par son chaperon, et, mettant sa main sur son poignard : « Vous osez, s'écria-t-il, « lutter contre moi, en empêchant que Cisneros ne « vienne me servir ! par la vie de mon père, il faut « que je vous tue. » Spinola tombe aux pieds de Carlos, il s'humilie, et le prince se radoucit. Ferréras, qui rapporte ces deux anecdotes, ajoute les traits suivants. Un cordonnier ayant fait à don Carlos des bottines trop étroites, ce prince les fit couper par petits morceaux, et exigea que l'ouvrier les avalât. Don Carlos de Cordoue, frère du marquis de Las Navas, et gentilhomme de la chambre du prince, n'étant pas accouru assez vite lorsque la sonnette l'appelait, Carlos se leva furieux, le saisit au milieu du corps, et, sans la résistance et les cris d'Alonzo, qui attirèrent les domestiques, il eût été précipité par la fenêtre dans les fossés du palais. Mais on ne sait jusqu'à quel point il faut croire les historiens espagnols, qui défendent la mémoire de Philippe, protecteur de la religion, et représentent son fils comme peu affermi dans la foi, partisan des révoltés calvinistes dans les Pays-Bas, et surtout comme un ardent ennemi de l'inquisition. On dit que don Carlos avait fait un livre en blanc des voyages de son père, avec ce titre : *los Grandes y admirables Viajes del rey don Philipe*, et tous ces voyages consistaient à aller de Madrid à l'Escurial, et de l'Escurial à Madrid. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au congrès de Cateau-Cambresis, en 1559, il fut question du mariage de don Carlos avec Elisabeth, fille de Henri II; et que Philippe, alors veuf de Marie d'Angleterre, jugea à propos de se substituer à son fils. On a dit que don Carlos aimait Élisabeth, qu'il en était aimé, et qu'il ne pardonna jamais à son père de la lui avoir enlevée. On lui fit espérer, en 1565, de lui donner pour épouse l'archiduchesse Anne, sa cousine, fille de l'empereur Maximilien; mais Philippe s'opposa ensuite à ce mariage, et il épousa lui-même cette princesse après la mort de don Carlos : il prit ainsi successivement deux femmes qui avaient été destinées à son fils. En 1563, Philippe, qui n'avait d'autre héritier que don Carlos, le jugeant sans doute incapable de gouverner, fit venir en Espagne les archiducs Rodolphe et Ernest, ses neveux, afin de leur assurer la succession de ses États. Il alla les recevoir lui-même à Barcelone, le 5 janvier 1564 ; visita avec eux une partie de l'Espagne, et, pendant ce temps, don Carlos était laissé à Madrid. L'année suivante, ce prince, inquiet et mécontent, vivant toujours en mésintelligence avec Philippe, projeta de sortir d'Espagne, sous prétexte de vouloir aller au secours de Malte, alors assiégée par les armées de Soliman. Il ramassa 50,000 ducats, et il était près de partir, lorsque Ruy Gomez de Silva, confident de Philippe, et que Carlos avait pris pour le sien, lui montra une lettre supposée du vice-roi de Naples, annonçant que Malte avait été secourue; il ajouta que les motifs du départ du prince ne subsistaient plus, et il le détourna ainsi de sa résolution. Carlos le pria de ne rien apprendre à son père d'un dessein dont il était trop bien instruit. En 1567, lorsque la révolte des Pays-Bas occupait les armes de Philippe et inquiétait ses conseils, don Carlos écrivit à plusieurs grands du royaume que son dessein était de passer en Allemagne. Il envoya Garcie Alvarez Ossorio chercher 600,000 écus à Séville, et s'ouvrit à don Juan d'Autriche, son oncle, qui lui parla avec douceur, lui représenta que la plupart des grands auxquels il avait écrit ne manqueraient pas de remettre ses lettres au roi, ce que firent en effet l'amirante, d'autres encore; et don Juan lui-même alla rapporter à Philippe ce que son neveu venait de lui confier. On croit que don Carlos avait été touché du malheur des Flamands; qu'il fut invité par eux à venir se mettre à leur tête; qu'il avait souri à ce projet, qui lui parut grand, parce qu'il était bizarre et extravagant. On le soupçonna même d'avoir eu des entrevues secrètes avec le comte de Berg et le baron de Montigny, députés des Pays-Bas à Madrid, et retenus par Philippe. Ce monarque parut croire que son fils cherchait à s'échapper d'Espagne pour passer dans les Pays-Bas. Il en coûta la tête au baron de Montigny, confident et peut-être auteur du projet d'évasion. Plusieurs historiens prétendent que si Philippe ne se rendit pas lui-même en Flandre, à la tête de l'armée qu'il confia au duc d'Albe, c'est qu'il craignit l'esprit remuant de don Carlos; qu'il n'osa ni le laisser à Madrid, ni le mener avec lui dans cette expédition. Le jeune prince avait témoigné le désir le plus ardent d'être admis par son père dans l'administration d'une partie de

ses États; mais, trop jaloux de son autorité, Philippe se conduisait envers lui avec beaucoup de réserve et de froideur, tandis qu'il paraissait accorder sa confiance au duc d'Albe, à Ruy Gomez de Sylva, à don Juan d'Autriche et à Spinola. Don Carlos avait pour eux une répugnance invincible, soit qu'il fût jaloux de leur crédit, soit qu'il les regardât comme des espions chargés d'éclairer sa conduite. Il ne pouvait supporter que le duc d'Albe eût obtenu le gouvernement de la Flandre, qu'il avait sollicité pour lui-même. Résolu de se venger, il se jeta avec un poignard sur ce seigneur, quand il vint prendre congé de lui, et le duc n'évita la mort que par sa force et son adresse. Philippe parut croire aussi que don Carlos avait conspiré contre sa vie, parce qu'il portait toujours sur lui deux pistolets faits avec beaucoup d'art. Louis de Foix, architecte et ingénieur français, célèbre par la construction de l'Escurial et de la tour de Cordouan, rapporta à l'historien de Thou que don Carlos l'avait chargé de lui faire un livre assez pesant pour tuer un homme d'un seul coup. « Ce prince, dit-il, avait désiré d'avoir ce « livre, depuis qu'il avait lu dans les annales d'Espa« gne qu'un évêque prisonnier avait fait couvrir de « cuir une brique de la grandeur de son bréviaire, « qu'il s'en était servi pour tuer son geôlier, et s'é« tait sauvé par ce moyen. » De Foix ajoutait qu'il avait fait pour don Carlos un livre composé de douze tablettes, d'une pierre bleue, couvert de lames d'acier cachées sous des lames d'or, et que ce volume, long de 6 pouces et large de 4, pesait plus de 14 livres. Il disait encore que don Carlos, voulant être seul dans sa chambre, lui avait fait faire une machine avec laquelle, par le moyen de quelques poulies, il pouvait ouvrir et fermer sa porte sans se lever de son lit; que ce prince avait toujours sous son chevet deux épées nues, deux pistolets chargés, et, à côté de son lit, plusieurs arquebuses et un coffre rempli d'armes à feu. Cette extrême défiance, ces précautions alarmèrent Philippe. On avait souvent entendu don Carlos, lorsqu'il sortait de la chambre de la reine, se plaindre vivement de ce que son père la lui avait enlevée. Il laissait alors imprudemment éclater sa colère et son indignation. La veille de Noël, il déclara, dit-on, en se confessant à un prêtre, qu'il avait résolu de tuer un homme. La confession fut révélée à Philippe, qui s'écria: « Je suis cet homme que mon fils veut tuer; mais « je vais prendre des mesures pour le prévenir. » Ainsi, mari jaloux, roi sombre et défiant, ou père malheureux, Philippe, conduit par la haine ou la crainte, résolut, par politique ou par superstition, de perdre un fils unique qui devait hériter de sa couronne. Il ne faisait rien d'important sans consulter le saint-office. On lit dans la continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, par le P. Fabre, de l'Oratoire, « que don Carlos s'était expliqué en des termes qui faisaient craindre à l'inquisition qu'il ne la supprimât dès qu'il serait le maître, et que c'était là son plus grand crime. » De Foix fut chargé d'arrêter les poulies qui servaient à fermer en dedans la porte de don Carlos. Il le fit secrètement et avec tant d'art, que le prince ne s'en aperçut point. Il dormait profondément, dans la nuit du 18 janvier 1568, lorsque le comte de Lerme entra le premier dans son appartement, enleva, sans le réveiller, les épées et les pistolets qui étaient sous son chevet, s'empara des arquebuses, et s'assit sur le coffre qui renfermait d'autres armes à feu. Alors le roi entra, précédé de Ruy Gomez de Silva, du duc de Féria et de plusieurs autres seigneurs. Don Carlos était encore plongé dans le sommeil. On le réveille: il voit le roi son père, et s'écrie: « Je suis mort, » et, s'adressant à Philippe: « Votre Majesté veut-elle me « tuer? Je ne suis pas fou, mais désespéré de tout « ce qu'on fait à mon égard. » Ensuite, avec des larmes, des cris et des gémissements, il conjura ceux qui étaient présents de lui donner la mort. « Je ne suis pas venu, dit Philippe, pour vous tuer, « mais pour vous châtier en père, et pour vous faire « rentrer dans le devoir. » Il lui ordonna de se lever, lui ôta tous ses domestiques, fit saisir une cassette remplie de papiers, qui était sous son lit, confia le prince à la garde de six gentilshommes, leur enjoignit de ne le perdre jamais de vue, de l'empêcher d'écrire, de communiquer avec personne, et il se retira. Les gardes de don Carlos le revêtirent d'habits de deuil; on enleva les tapisseries, les meubles, le lit même, et on ne laissa dans la chambre qu'un petit lit roulant et un matelas. Don Carlos, se laissant emporter au désespoir et à la fureur, avait fait allumer un grand feu, sous prétexte du froid rigoureux de l'hiver; il se jeta dans les flammes où il voulait être étouffé; ses gardes accoururent, et ne l'en retirèrent qu'avec de grands efforts. Il essaya de se détruire par la soif, par la faim, par des aliments mangés avec excès; il voulut aussi s'étrangler avec un diamant mis dans sa bouche. On dit que Philippe découvrit, dans la cassette saisie sous le lit de don Carlos, ses intelligences avec les rebelles des Pays-Bas, et qu'il y trouva une correspondance secrète avec la reine, qui ne laissait aucun doute qu'il n'aimât cette princesse et qu'il n'en fût aimé. Philippe écrivit au pape, à l'Empereur, au roi de France, et aux princes ses alliés, qu'il avait été obligé, par de bonnes raisons, d'emprisonner son fils, et que, dans cette affaire, il n'omettrait rien de tout ce qu'on devait attendre d'un père et d'un roi également juste et prudent. Il fit part aussi de la résolution qu'il avait prise aux villes de ses États, par une lettre que Colmenarès rapporte dans l'*Histoire de Ségovie*, et Zuniga dans les *Annales de Séville*. Philippe écrivit le 21 janvier à l'impératrice, sa sœur: « Quoique Votre Majesté ait pu voir, par « tout ce que je lui ai déjà écrit sur la conduite du « prince, de quelle nécessité il était depuis long« temps d'y apporter remède, cependant la tendresse « paternelle, les précautions et les éclaircissements « que j'ai dû prendre avant d'en venir à cette ex« trémité, m'ont arrêté jusqu'à présent. Les fautes « du prince se sont portées à un tel excès, que, « pour remplir mes devoirs envers Dieu, et pour sa« tisfaire à ce que je dois aux peuples qu'il lui a « plu de me confier, je n'ai pu différer davantage

« de m'assurer de sa personne, et de le faire em- « prisonner. Votre tendresse maternelle vous fera « connaître combien cette résolution a dû coûter à « mes sentiments et à mon cœur. J'ai cru devoir, « en cette occasion, faire à Dieu un sacrifice de ma « chair et de mon sang, etc. » Les précautions excessives que prit Philippe pour justifier sa conduite sont peut-être ce qui déposerait le plus en faveur de don Carlos. Plusieurs princes et toute la noblesse espagnole sollicitèrent en vain sa liberté. Philippe voulut que l'inquisition prononçât sur son sort. La plupart des historiens prétendent qu'il fut condamné à mort par ce tribunal odieux, que la sentence fut exécutée secrètement, qu'on fit avaler au prince un bouillon empoisonné, et qu'il mourut quelques heures après l'avoir pris. D'autres croient qu'on lui ouvrit les veines dans un bain; d'autres, qu'il fut étranglé; mais Ferreras et les historiens espagnols en général prétendent que don Carlos mourut d'une fièvre maligne, occasionnée par un régime extravagant, et par de violents accès de fureur; qu'il reçut les derniers sacrements avec une grande piété; qu'il voulut avoir la bénédiction de son père, et qu'il lui demanda pardon de tous les chagrins qu'il lui avait causés. On n'a donc rien de certain sur le genre, ni même sur l'époque de la mort de don Carlos. Plusieurs ont placé cette époque au 24 juillet 1568, plusieurs au mois d'octobre; mais Louis de Folx et de Thou la font remonter aux premiers mois de l'année, et croient qu'on ne répandit la nouvelle de la mort de ce prince qu'après l'avoir tenue cachée pendant quelques mois, et qu'après la victoire remportée, le 21 juillet, par le duc d'Albe sur les Belges confédérés. La catastrophe de don Carlos paraît avoir été aussi mystérieuse que tragique. L'abbé de St-Réal, au lieu de l'éclaircir, n'a contribué qu'à l'embrouiller encore, en cherchant moins la vérité trop difficile à trouver, qu'à écrire un roman intéressant. Don Carlos n'était âgé que de 23 ans et 16 jours, suivant Louis de Cobrera, ce qui fixerait la date de sa mort au 24 janvier. Élisabeth mourut le 3 octobre de la même année, enceinte, et à peine âgée de 23 ans. On soupçonna aussi Philippe de l'avoir fait empoisonner. On fit, après la mort de don Carlos, un recueil, en espagnol, de tous les traits de bizarrerie vrais, faux ou exagérés, qui pouvaient rendre ce prince odieux ou ridicule. On publia aussi la *Vie et la Mort du prince don Carlos d'Espagne*. Cet ouvrage fut traduit en espagnol; mais Ferreras le regarde comme un libelle diffamatoire, rempli d'erreurs grossières, également attentatoires à l'honneur de Charles-Quint, de Philippe II, de don Carlos, et de la reine Élisabeth. Il assure que Grégorio Léti luimême en porta ce jugement; et Philippe, ajoute-t-il, assura toujours que son fils n'avait jamais rien tramé ni contre sa vie, ni contre sa personne. En effet, ce monarque écrivait à l'impératrice, sa sœur : Ma « conduite à l'égard du prince n'est fondée sur au- « cun vice capital, ni sur aucun crime déshono- « rant. » Ce qu'il y a de bien certain, c'est que don Carlos et Élisabeth furent malheureux; qu'ils avaient été promis l'un à l'autre; qu'ils moururent dans le même temps, à la fleur de l'âge, et que plusieurs mois s'étaient à peine écoulés, lorsque Philippe épousa l'archiduchesse Anne, sa nièce, qui avait encore été promise à don Carlos. La fin tragique de ce prince a fourni le sujet de plusieurs tragédies : à Campistron, en 1685, dans son *Andronic*; à Ximenès, et à Chénier, dont la pièce n'a été ni représentée ni imprimée. Otway, Schiller et Alfieri ont aussi mis don Carlos sur la scène. V—VE.

CARLOSTAD. *Voyez* BODENSTEIN.

CARLYLE (JOSEPH DACRES), savant orientaliste anglais, fils d'un médecin établi à Carlisle, naquit dans cette ville en 1759. Élevé à l'université de Cambridge, il s'y livra à l'étude de la langue arabe, et en fut fait professeur à la place du docteur Craven. Il publia d'abord : ***Maured Allatofet Jemaleddini filii Togri Bardii seu rerum Ægyptiacarum Annales*, *ab anno Chr.* 971 *usque ad ann.* 1453**, Cambridge, 1792, in-4°. Cette chronique égyptienne, dont le texte arabe n'avait jamais été imprimé, est accompagnée d'une traduction latine et de savantes notes. Il publia encore, en 1796, un *Spécimen de poésie arabe*, ouvrage estimé. Ayant obtenu d'accompagner lord Elgin dans son ambassade à Constantinople, en 1799, il visita les principales bibliothèques des pays soumis aux Ottomans, recueillit une multitude de notes précieuses, et revint en Angleterre en 1801. Il s'appliqua dès lors avec ardeur à l'édition de la Bible arabe, publiée par la société biblique de Londres, pour être répandue gratis chez les mulsumans d'Afrique. Ce bel ouvrage, imprimé à Oxford, dans l'imprimerie de Clarendon, avec de beaux caractères neufs, est fait sur le texte arabe de la Polyglotte de Walton, mais corrigé et revu avec soin. Carlyle ne put en voir la publication; l'excès du travail et la suite des fatigues de son voyage abrégèrent ses jours, et il mourut le 12 avril 1804, âgé de 45 ans. L'édition de la Bible arabe fut continuée, à son défaut, par le docteur Henri Ford, professeur d'arabe à Oxford. Carlyle avait laissé très-avancées et près d'être publiées les observations faites pendant son voyage au Levant, et une dissertation sur la plaine de Troie. C. M. P.

CARMAGNOLE (FRANÇOIS BUSSONE, dit), né à Carmagnole, ville du Piémont, en 1390, de parents obscurs, et dont le métier était de garder les pourceaux, servit d'abord un officier de Facino-Cane en qualité de valet. Il entra comme simple soldat, en 1412, dans l'armée de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Il se distingua sous les yeux de son souverain dans la seule occasion peut-être où celuici eût été présent à un combat, et il fut rapidement élevé par lui aux plus hautes dignités militaires. En retour, il fut l'instrument de la grandeur de son maître. Il l'avait trouvé sans argent, sans soldats, entouré d'ennemis, ne commandant plus qu'à Milan et à Pavie, où il était encore menacé par les factieux; mais Carmagnole soumit successivement tous les tyrans qui s'étaient partagé les conquêtes de Jean Galéaz, et il ramena la Lombardie entière sous la domination du duc. Il força les Génois à

reconnaître aussi l'autorité de Philippe-Marie, et il se préparait, en 1424, à monter sur leurs vaisseaux pour aller dans le royaume de Naples combattre Alphonse d'Aragon, lorsque le duc de Milan, qui avait donné à Carmagnole le titre de comte, qui l'avait adopté dans sa famille, et qui lui avait permis de prendre son nom, parut tout à coup jaloux d'un homme qu'il avait fait trop grand, et dont il avait reçu trop de services pour ne pas le craindre. Il voulut lui ôter le commandement de ses troupes, et le borner à la carrière civile; mais Carmagnole, qui avait formé lui-même l'armée qu'il commandait, et qui trouvait sa sûreté dans le respect et l'amour de ses soldats, ne voulut pas se séparer d'eux, et demeurer sans défense vis-à-vis d'un souverain soupçonneux. Il demanda au duc avec instance une audience qui lui fut refusée; il insista, il fut menacé, et, reconnaissant alors que sa perte était jurée, il s'échappa des États de Milan, au printemps de 1425, pour se rendre à Venise. Ses biens furent aussitôt mis sous le séquestre; sa femme et ses filles furent traînées en prison. Carmagnole excita les Vénitiens à prendre la défense des Florentins, alors accablés par les armes du duc de Milan. Il leur révéla les projets de Visconti pour les écraser à leur tour, et une tentative que fit le duc pour le faire empoisonner ne laissa plus de doutes sur sa sincérité. Carmagnole, mis à la tête des troupes des deux républiques, fit changer la face des affaires. Il ouvrit la campagne par la prise de Brescia, et enleva toutes les forteresses du Bressan aux Milanais, par plusieurs siéges successifs, sous les yeux d'une armée ennemie fort supérieure à la sienne. Il remporta, l'année suivante, le 11 octobre 1427, une glorieuse victoire à Macalo, sur les quatre généraux les plus célèbres de l'Italie, réunis alors au service du duc, savoir : François Sforza, Piccinino, Ange de la Pergola, et Guido Torello; mais, par une imprudente générosité, il renvoya tous les prisonniers qu'il avait faits, et il excita ainsi les soupçons des Vénitiens. La paix obtenue par ses victoires fit recouvrer la liberté à sa femme et à ses enfants, tandis qu'elle assura aux Vénitiens la conquête de Brescia, de Bergame, et d'une moitié du Crémonais. Mais dans une guerre qui se renouvela bientôt après, Carmagnole ne répondit plus à l'attente que les Vénitiens fondaient sur ses talents; il fut cause, le 22 mai 1431, de la défaite d'une flotte vénitienne sur le Pô, et il ne répara point cet échec par son activité dans le reste de la campagne. Le sénat, défiant, ne supposa pas que Carmagnole pût éprouver des revers sans être coupable de perfidie; il crut que ce général avait pitié d'un maître qu'il avait longtemps servi et dont il s'était assez vengé, et il s'occupa de punir par une trahison sa trahison supposée. Carmagnole fut appelé à Venise au commencement de l'année 1432 par le conseil des dix, pour éclairer la république par ses conseils durant les négociations de paix. Il fut reçu avec une pompe extraordinaire; le doge le fit asseoir à ses côtés dans le sénat, et lui exprima, dans son discours, l'affection et la reconnaissance de la république; mais à peine ses soldats se furent retirés, et l'eurent laissé au milieu des sénateurs, que Carmagnole fut chargé de fers, jeté dans une affreuse prison, et, bientôt après, soumis à la torture, pour qu'il avouât ses trahisons prétendues. Enfin, le vingtième jour après son arrestation, il eut la tête tranchée, le 5 mai 1432; mais on eut soin, avant son supplice, de lui mettre un bâillon dans la bouche, afin qu'il ne pût pas protester de son innocence. Ses biens, qui étaient immenses, furent confisqués, et la république se chargea seulement de faire une misérable pension à ses deux filles. La vie de Carmagnole, écrite par Tenivelli, se trouve dans les *Piemontesi illustri*. S—S—I.

CARMASAT. *Voyez* BEHRAM IV.

CARMATH, fondateur, parmi les musulmans, d'une secte qui fit beaucoup de ravages dans l'empire des Arabes pendant le 3e et le 4e siècle de l'hégire, se nommait HAMDAN, fils d'Alaschath. Le surnom de *Carmath*, sous lequel il est plus connu, lui fut donné, suivant les uns, parce qu'il avait les yeux rouges; suivant d'autres, parce qu'il avait les pieds courts, et ne pouvait faire que de petits pas. Ce surnom, en admettant la première étymologie, est tiré, dit-on, de l'idiome des Nabathéens, dialecte de la langue chaldaïque ou syriaque, qui nous est très-peu connu : si l'on adopte la seconde étymologie, il est d'origine arabe. On donne encore d'autres motifs à cette dénomination, qui devint celle de la secte fondée par Hamdan. Suivant les livres sacrés des Druzes, dont la doctrine a de grands rapports avec celle des Carmathes, ces sectaires furent appelés ainsi, parce qu'ils affectaient un air refrogné. Quoi qu'il en soit, Hamdan, né dans une condition obscure au second siècle de l'hégire, ayant contracté des liaisons avec un missionnaire de la secte des ismaéliens, embrassa leur doctrine, et la répandit dans les environs de Koufah. Les ismaéliens, ennemis des califes de la famille d'Abbas, comme toutes les sectes qui reconnaissaient dans la postérité d'Ali le droit exclusif à l'exercice de la souveraineté temporelle et spirituelle parmi les musulmans, avaient cela de particulier, qu'au lieu que les autres chyïtes, ou partisans d'Ali, admettaient une succession de douze imans, ou pontifes souverains, les ismaéliens en bornaient le nombre à sept, et reconnaissaient pour dernier iman Mohammed, fils d'Ismaël. Ils croyaient que celui-ci n'était point mort, et qu'il paraîtrait un jour pour faire valoir ses droits à la souveraineté, faire triompher ses partisans, et tirer vengeance de tous ses ennemis. En attendant ce moment heureux, les chefs de la secte, qui, sous le voile de la religion, nourrissaient des vues ambitieuses, se tenaient soigneusement cachés, et entretenaient dans un grand nombre de provinces des missionnaires, qui, annonçant la manifestation prochaine de l'iman, employaient toutes sortes de moyens de séduction pour augmenter le nombre de leurs prosélytes. Hamdan devint bientôt un de leurs plus zélés partisans, et le missionnaire par qui il avait été instruit, et auquel il avait donné le logement chez lui, étant mort, il lui succéda dans

les fonctions de *daï*, ou chef de la mission, dans une partie de la Mésopotamie, et parmi les tribus qui habitaient le nord-est de l'Arabie. On rapporte à l'an 274 de l'hégire (887 de J.-C.) l'affiliation de Carmath à la secte des ismaéliens. Cet homme, insinuant et fécond en ressources, ne tarda pas, soit par lui-même, soit par les missionnaires employés sous ses ordres, à attirer un grand nombre d'hommes dans son parti. Quand il se fut bien assuré de leur obéissance, il commença à exiger d'eux des contributions d'abord légères, ensuite beaucoup plus fortes, et qu'il porta jusqu'au cinquième de tout ce qu'ils possédaient, et du produit même de leur industrie. Bientôt il obtint un tel ascendant sur ses sectateurs, qu'il entreprit d'établir parmi eux la communauté des biens, et jusqu'à celle des femmes. Il ne s'en tint pas là, et, sûr de la puissance sans bornes qu'il exerçait sur leurs esprits, il les initia dans les mystères les plus profonds de la secte des ismaéliens; il enseigna ouvertement le mépris pour toute révélation, laissant à chacun un choix illimité entre les diverses opinions des sectes philosophiques; il ne craignit point de publier hautement, que, par la connaissance de la doctrine qu'il prêchait, les fidèles étaient dispensés du jeûne, de la prière, de l'aumône, et de tous les autres devoirs imposés aux musulmans; qu'ils pouvaient impunément se livrer sans frein à toutes leurs passions, égorger les ennemis de leur croyance, piller leurs biens, fouler aux pieds toutes les lois; en un mot, que la connaissance de la vérité et de l'iman leur tenait lieu de toute religion, et qu'il ne restait plus pour eux ni péché dont ils dussent se préserver, ni châtiment qu'ils dussent craindre. Une association fondée sur le libertinage le plus absolu de l'esprit et du cœur, et qui ne connaissait de devoirs que l'exercice du fanatisme le plus féroce, inspira la terreur à tous ceux qui n'appartenaient point à cette secte redoutable; mais comme le désir de la vengeance pouvait armer contre les prédicateurs de cette abominable doctrine tous ceux qui en devenaient les victimes, les missionnaires jugèrent à propos de se bâtir un fort qui pût leur servir de chef-lieu et d'asile en même temps, et, par allusion sans doute à l'hégire, ou fuite de Mahomet, ils l'appelèrent *Dar-alhidjra*, c'est-à-dire *la maison de la fuite*. On peut conjecturer que Carmath y établit sa résidence. Ce fanatique, entre les missionnaires qui exerçaient leurs fonctions sous son autorité, en avait deux qui jouissaient de toute sa confiance : l'un se nommait *Zacrowiah*, ou *Zacrouyah*, et joua dans la suite un grand rôle parmi les Carmathes; l'autre, appelé *Abdan*, avait épousé la sœur de Hamdan, qui, de son côté, avait aussi pour épouse une sœur d'Abdan. Jusqu'ici Hamdan n'avait agi que comme délégué du chef de la secte des ismaéliens, qui vivait dans une retraite ignorée à Salamyah, et qui ne se donnait lui-même que pour le lieutenant ou le vicaire de l'iman attendu, Mohammed, fils d'Ismaël. Celui qui était revêtu de cette dignité étant mort, son successeur, en annonçant à Carmath son élévation au rang de vicaire de l'iman, laissa percer des vues d'ambition personnelle, qui parurent à Carmath une innovation dangereuse et contraire à la vraie doctrine de la secte. Il envoya donc Abdan à Salamyah, pour s'éclaircir de l'objet de ses alarmes. Dans l'entrevue d'Abdan avec les chefs du parti qui résidaient à Salamyah, celui-ci eut tout lieu de se convaincre que les soi-disant vicaires de l'iman travaillaient pour eux-mêmes, et n'attendaient qu'un moment favorable pour réaliser leurs projets de domination et lever le masque. Abdan ne manqua point d'en faire son rapport à Carmath, qui lui ordonna d'assembler les missionnaires, de les instruire de ce qu'il avait appris, et de leur ordonner de cesser dorénavant de faire des prosélytes. Abdan exécuta ses ordres, et la prédication de la doctrine des ismaéliens fut suspendue dans les contrées voisines de la résidence de Carmath. Dès ce moment, Carmath rompit toute correspondance avec les ismaéliens de Salamyah. On ignore ce qu'il devint dans la suite : peut-être périt-il victime de la vengeance du chef de la secte, comme son beau-frère et son confident Abdan, qu'un fils de ce chef fit assassiner par Zacrowiah, dont on a déjà parlé. Zacrowiah, devenu odieux aux disciples de Carmath, par l'assassinat d'Abdan, passa en Syrie vers l'an 287 de l'hégire (900 de J.-C.). La disparition ou la mort de Carmath, ou Hamdan, doit être antérieure d'un an ou deux à cette époque. La division qui s'était établie entre le chef de la secte des ismaéliens et Hamdan se communiqua à leurs sectateurs, et, dès ce moment, à ce qu'il paraît, les ismaéliens, proprement dits, et les carmathes ont formé deux sectes distinctes, quoique fort rapprochées l'une de l'autre par les dogmes et les opinions. A la première, appartiennent les califes fathémites d'Égypte et les ismaéliens de Perse et de Syrie, connus sous le nom d'*Assassins;* les Nosaïris, qui subsistent encore aujourd'hui dans quelques parties de la Syrie, paraissent être un reste des carmathes. Les druzes sont une secte née parmi les ismaéliens de l'Égypte, à la fin du 4e, ou au commencement du 5e siècle de l'hégire. Quelques personnes croient que les wahhabis, ou wahhabites, qui paraissent appelés à jouer un rôle important dans une partie de l'empire ottoman, sont un rejeton des carmathes; mais cette conjecture nous paraît peu fondée. En finissant cet article, nous devons faire observer que quelques historiens attribuent le surnom de Carmath à un personnage différent de Hamdan et plus ancien que lui : leur opinion nous semble tout à fait dénuée d'autorité. S. D. S—Y.

CARMELI (MICHEL-ANGE), savant helléniste italien, entra dans l'ordre de St-François, et fut professeur de théologie et d'Écriture sainte à Padoue. Il mourut le 15 décembre 1766, âgé de 60 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° un commentaire en latin sur le *Miles gloriosus* de Plaute, avec une traduction en vers italiens, Venise, 1742, in-4°. Il publia ce premier ouvrage sous le nom de *Lacermi* (anagramme de *Carmeli*). 2° *Tragedie di Euripide intere 19, frammenti ed epistole greco-italiane in versi*

illustrati di annotazioni al testo greco ed alla traduzione, Padoue, 1743-1754, 20 part. in-8°. Paitoni, dans sa *Biblioteca degli volgarizzatori*, fait de grands éloges de cette traduction d'Euripide; quant aux notes, qui sont partie en italien, partie en latin, on ne peut rien voir de plus trivial et de plus faible. 3° *Pro Euripide et novo ejus italico interprete Dissertatio*, Padoue, 1750, in-8° : c'est une réponse à la censure que Reiske avait faite de cette édition dans les *Acta eruditorum* de 1748; Reiske répliqua dans les *Acta* de 1751. 4° *Storia de varj costumi sacri e profani degli antichi sino a noi pervenuti, con due dissertazioni sopra la venuta del Messia*, Padoue, 1750, 2 vol. in-8°. 5° Une traduction en vers italiens du *Plutus* d'Aristophane, avec le texte grec, Venise, 1751, in-8°. 6° *Dissertazioni*, Padoue, 1756, in-8°. La 1re de ces trois dissertations est relative à un passage d'Hérodien, la 2e au Neptune ἐννοσίγαιος d'Homère, et la dernière à la poésie lyrique. 7° *Spiegamento dell' Ecclesiaste sul testo ebreo, o sia la morale del uman vivere insegnata da Salomone*, Venise, 1765, in-8°. 8° *Spiegamento della cantica sul testo ebreo*, ibid., 1767, in-8°. C. M. P.

CARMINATI (BASSIANO), médecin italien, naquit à Lodi, en 1750, d'une famille noble. Son père, ayant éprouvé des revers de fortune, s'était adonné à la chimie pharmaceutique. Le jeune Carminati montra de bonne heure des dispositions et du goût pour les sciences médicales. Il fit avec distinction ses études à l'université de Pavie, où le célèbre professeur Borsieri l'honora d'une bienveillance particulière. Après y avoir été reçu docteur, il se livra pendant quelque temps à la pratique dans la ville de Lodi, et fut nommé, à l'âge de vingt-huit ans, professeur de thérapeutique générale, de matière médicale et de pharmacologie à l'université de Pavie. Il occupa ensuite la chaire de pathologie et de médecine légale, et deux fois par intérim celle de clinique. Il fut également médecin de l'hôpital de cette ville. Sa réputation augmenta beaucoup par la publication de son important ouvrage, dans lequel il a réuni l'hygiène, la thérapeutique, la matière médicale, et dont le premier volume parut en 1791. Ce fut peu après que le système de Brown importé en Italie par Moscati y fut embrassé avec tant d'ardeur qu'il fit une véritable révolution. Carminati sut se garantir du prestige et reconnut les erreurs de la nouvelle doctrine, si attrayante par sa simplicité. Il en fit même la réfutation dans un ouvrage intitulé *Animadversiones in principia theoriæ Brunonianæ*, qui a été publié en 1795 sous le nom de Joseph Sacchi. Dans un discours qu'il prononça, en 1809, à l'ouverture de l'année scolaire, il paya un juste tribut d'éloges à la mémoire de Borsieri, son maître. L'année suivante la retraite de sa chaire lui fut accordée, et il devint professeur émérite. Par un décret du 15 février 1812, il fut nommé membre pensionné de l'Institut des sciences, lettres et arts d'Italie; il lut souvent des mémoires dans cette compagnie savante, et vint se fixer à Milan. Il conserva son goût pour l'étude jusqu'à la fin de sa longue carrière. L'année qui précéda sa mort, il publia deux mémoires; et une bonne dissertation qu'il venait de composer sur les usages médicaux et économiques de la vanille était à moitié imprimée, lorsqu'il mourut le 8 janvier 1830. Ses principaux écrits sont : 1° *de Animalium ex mephitibus et noxiis halitibus Interitu, ejusque propioribus causis, libri tres*, Lodi, 1777, in-fol. 2° *Risultati di sperienze ed osservazioni su i vasi sanguini e sul sangue*, Pavie, 1783, in-4°. 3° *Ricerche sulla natura e sugli usi del sugo gastrico in medicina ed in chirurgia*, Milan, 1785, in-8°; traduit en allemand, Vienne, 1785, in-8°. 4° *Opuscula therapeutica*, Pavie, 1788, t. 1er, in-8°; traduit en allemand, Vienne, 1788. L'auteur n'a publié que le premier volume de cet ouvrage. 5° *Saggio di alcune ricerche su i principj e sulla virtu della radice di calagualla*, Pavie, 1791, in-8°; traduit en allemand, Leipsick, 1793, in-8°. 6° *Hygiene, Therapeutice et Materia medica*, Pavie, 1791-1794, 4 vol. in-8°. C'est l'ouvrage qui fait le plus d'honneur à Carminati; il est écrit dans un latin pur et élégant. Le 1er volume contient l'hygiène, les trois suivants la thérapeutique et la matière médicale. Chaque classe de médicaments est précédée de considérations thérapeutiques importantes. L'auteur suit le plus souvent les principes de Cullen et de Jacques Grégory d'Edimbourg. Son ouvrage a été abrégé et traduit en italien avec des notes par Acerbi, Milan, 1813, 2 vol. in-8°. 7° *Sull' Induramento cellulare de' neonati*, Milan, 1825, in-8°. 8° *Delle Acque minerali artefatte e native del regno Lombardo, trattato medico*, Milan, 1829, in-8°. Dans ce traité, l'auteur réfute les objections qui ont été faites contre les eaux minérales artificielles; il donne aussi les règles à suivre dans l'emploi des diverses eaux minérales naturelles ou factices, et la manière de préparer ces dernières. 9° *De nuovi chinici alcali et solfati di cinconina e di chinina, e di nuovi usi loro medicinali*, Milan, 1829, in-8°. C'est un rapport sur l'emploi des préparations de quinine et de cinchonine, fait à l'institut des sciences et arts. L'auteur est un des premiers médecins d'Italie qui aient fait des essais sur ces médicaments. G—T—R.

CARMONA (JEAN DE), médecin à Séville, et qui avait été auparavant médecin de l'inquisition à Llerena, dans l'Estramadure espagnole, a laissé : 1° *Praxis utilissima ad curandam cognoscendamque pestilentiam apprime necessaria, sive de peste et febribus cum puncticulis vulgo Tabardillo*, Séville, 1581; ibid., 1590, in-8°; ouvrage composé pour répondre à J. Fragoso, qui soutenait que ces fièvres n'étaient pas contagieuses. 2° *Tractatus an astrologia sit medicis necessaria*, Séville, 1582, in-8° : l'auteur se déclare pour la négative. — *François-Ximenès* DE CARMONA, né à Cordoue, professeur d'anatomie à l'université de Salamanque, exerçait la médecine à Séville au commencement du 17e siècle, et y a fait imprimer, en espagnol, un *Traité de la grande excellence de l'eau et de ses merveilles, vertus, qualités et choix, et de l'usage de la refroidir avec de la neige*, 1616, in-4°. — *Alphonse* DE CARMONA, né à Priego, dans le diocèse de Cordoue, composa, avec Jean Coles, de Zafra, une relation de la découverte et de la conquête de la Floride. L'inca Garcilasso de la

Vega parle de cet ouvrage dans son *Histoire de la Floride*. A. B—T.

CARMONA (DON SALVADOR), graveur de la chambre du roi d'Espagne, né à Madrid, vers 1730. Les grandes dispositions de cet artiste déterminèrent la cour d'Espagne à l'envoyer à Paris, comme pensionnaire du roi, pour se perfectionner dans son art. Il y acheva ses études, sous la direction de Charles Dupuis, de l'académie de peinture, et retourna vers 1760 dans sa patrie, où il épousa la fille du célèbre Raphaël Mengs. Ses estampes les plus remarquables sont : l'*Histoire écrivant les fastes de Charles III, roi d'Espagne*, d'après Soliméne; la *Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après van Dyck; l'*Adoration des bergers*, d'après Pierre; les portraits de Boucher et de Colin de Vermont, qu'il a gravés pour sa réception à l'académie de peinture de Paris, et une *Résurrection du Sauveur*, d'après Carle Vanloo. La date de 1755, que porte cette dernière estampe, suffit pour détruire l'opinion de ceux qui placent l'époque de la naissance de Carmona en 1751. Il est mort à Madrid, en 1807. P—E.

CARMONTELLE, né à Paris, le 25 août 1717, y est mort le 26 décembre 1806. Il avait été lecteur du duc d'Orléans, et l'ordonnateur des fêtes que donnait ce prince. En une matinée, il composait une pièce de théâtre d'un ou deux actes, d'après le nom ou le caractère des personnes qui devaient y jouer un rôle. Ses *Proverbes dramatiques* lui ont assigné une place dans la littérature. « Le fonds de « ces petites pièces, a dit Auger, est en général très- « léger. Il n'y faut point chercher un nœud bien « formé, ni en conséquence un dénoûment d'effet. « Ce n'est point une combinaison dramatique que « Carmontelle étale sous nos yeux; c'est un coin « de la société qu'il vous fait remarquer; c'est une « aventure, une conversation de salon, de boudoir, « de boutique, de spectacle, de promenade, ou de « tout autre lieu public, à laquelle il vous fait assister. « Ce qu'il a vu et entendu, il le répète avec la fidé- « lité d'un miroir et d'un écho. » Aussi, tout en admirant son dialogue, lui a-t-on trouvé le défaut d'être commun, à force d'être naturel. Ces petites comédies sont cependant le plus joli répertoire pour les théâtres de société. La fécondité de Carmontelle n'est pas moins étonnante que sa facilité. Outre les ouvrages qu'il a fait imprimer, on assure que ses manuscrits pouvaient composer plus de cent volumes. Dans les derniers temps de sa vie, l'auteur avait été réduit à les déposer au mont-de-piété, en nantissement d'une petite somme dont il avait besoin, et c'est peut-être la première fois que la finance a avancé de l'argent sur de l'esprit. La réputation de probité qu'avait Carmontelle fit sans doute, dans cette occasion, plus encore que sa réputation littéraire. Ses *Proverbes dramatiques* font toujours plaisir, et sont une mine où beaucoup d'auteurs comiques de nos jours ont puisé sans façon. Aussi, quoiqu'il n'eût rien composé pour les théâtres du Vaudeville et de Louvois, avait-il ses entrées à ces deux spectacles, *à titre d'auteur*. Au talent d'écrire, Carmontelle joignait le talent de peindre. Il a fait les portraits de presque tous les personnages célèbres du 18e siècle, et c'est d'après lui qu'ont été gravés, entre autres, les portraits que l'on voit à la tête des correspondances de madame du Deffant et de Grimm. Il s'amusait aussi quelquefois à faire des *transparents*. Il appelait ainsi des tableaux sur papier très-fin, lesquels, exposés à la lumière du jour devant un seul carreau de ses croisées, se déroulaient pendant une heure et plus aux yeux des spectateurs, et leur présentaient une suite de scènes. Ces transparents avaient depuis 100 jusqu'à 160 pieds de longueur. Le plus grand plaisir de Carmontelle était de mettre ses *proverbes* en *transparents*, et ses *transparents* en *proverbes*. On a de cet auteur : 1° *Proverbes dramatiques*, 1768-81, 8 vol. in-8° (1). Les *Almanachs des spectacles* de 1774, 1775 et 1776, et le *Catalogue de la Vallière*, 2e partie, n° 18285, donnent la nomenclature de ces proverbes, qui sont au nombre de quatre-vingt-deux, et ont été réimprimés sous le titre d'*Amusements de société*, etc., Neufchâtel, 1783, 6 vol. in-8°, puis encore dans le *Recueil général des proverbes dramatiques* (Londres, 1785, 16 vol. in-12). Carmontelle publia les t. 7e et 8e de ses *Proverbes*, et, depuis sa mort, on a fait imprimer ses *Nouveaux Proverbes dramatiques*, Paris, Lenormand, 1811, 2 vol. in-8°, qui contiennent vingt-quatre pièces. 2° *Théâtre du prince Clenerzow, traduit en français par le baron de Blening, Saxon*, 1771, 2 vol in-8°, composé par Carmontelle, qui s'est caché sous ces deux pseudonymes. 3° *Théâtre de campagne*, 1775, 4 vol. in-8°. Ce recueil et le précédent contiennent de jolies comédies que quelques développements pouvaient rendre dignes de la scène française. 4° *Triomphe de l'amour sur les mœurs de ce siècle, ou Lettres du marquis de Murcin au commandeur de St-Brice*, Paris, 1777, 2 parties in-8°. 5° *Le Duc d'Arnay*, Paris, 1776, 2 parties in-8°, autre roman. 6° *L'Abbé de plâtre*, comédie en 1 acte et en prose, jouée sur le théâtre des Italiens, avec succès, le 26 octobre 1779, et imprimée in-8°. C'est la seule pièce que l'auteur ait risquée sur un théâtre public. 7° *Conversations des gens du monde dans tous les temps de l'année*, 1786, in-8°. Cet ouvrage devait former quatre volumes et paraître en vingt-quatre livraisons. Nous ne connaissons que les deux premières, qui sont intitulées : *les Visites du jour de l'an*, et *la Promotion*. Carmontelle y donne une copie fidèle des conversations des gens du monde; il a renfermé en un petit nombre de pages tout ce qu'ont dit en un jour cinq ou six personnes des plus aimables, et, au bout du livre, il se trouve qu'on n'a rien lu, quoique les

(1) Les mêmes, précédés de la vie de Carmontelle, d'une dissertation historique et morale sur les proverbes, et suivis d'une table explicative de l'origine et du sens des proverbes contenus dans l'ouvrage, et de la concordance avec les adages latins, espagnols et italiens, qui présentent le même sens moral, de réflexions et d'anecdotes analogues au sujet, par M. C. de Mery, Paris, 1822, 4 vol. in-8°, édition aussi complète que celle de 1768, quoique moins volumineuse que celle de 1768-81. — On a encore de Carmontelle *Proverbes et Comédies posthumes*, précédés d'une notice par madame de Genlis, Paris, 1825, 3 vol. in-8. D—R—R.

interlocuteurs n'aient cessé de parler (1). Carmontelle avait, dit-on, composé un *Traité de perspective* qui n'a pas été imprimé. A. B—T.

CARMOY (GILBERT), médecin, né à Paray-le-Monial, le 6 décembre 1731, dut sa première instruction aux jésuites qui dirigeaient le collége de cette ville, fit sa philosophie à Lyon, et partit pour Montpellier, où l'appelait son inclination pour la médecine. Il suivit avec fruit les leçons de cette école célèbre, et se lia d'amitié avec le professeur la Mare. Après avoir obtenu le doctorat, Carmoy alla perfectionner ses connaissances pratiques à Paris, et il revint se fixer dans sa patrie, où son habileté, son profond savoir, ne tardèrent pas à lui faire une réputation. Il se fit connaître au dehors par d'excellents mémoires, dont plusieurs furent jugés dignes de faire partie de ceux de la société royale de médecine. L'un d'eux, relatif à la topographie médicale de Paray, lui valut, en 1789, une médaille d'or. Carmoy avait étudié la physique avec succès. Il envoya plusieurs observations sur l'électricité à la Metterie, son compatriote et son ami, qui les recueillit dans son journal. Dans un de ces mémoires, le savant praticien combat l'opinion qui attribue au fluide électrique la faculté de hâter la circulation du sang ; et, par une suite d'expériences concluantes, il démontre le peu de fondement de cette hypothèse. Les travaux, les services et l'âge avancé de Carmoy ne le mirent pas à l'abri des persécutions révolutionnaires. Il fut incarcéré, en 1793, comme aristocrate, et presque aussitôt réclamé par ses concitoyens. Le comité de surveillance lui permit de sortir *pour aller visiter seulement les malades patriotes*. L'humanité de Carmoy se souleva contre cette restriction aussi absurde que barbare ; il répondit que comme médecin il ne connaissait aucune opinion. Le comité céda, non sans hésitation, et fit une loi expresse à son prisonnier de reprendre ses fers aussitôt que les visites de malades seraient faites. Carmoy, zélé partisan de la monarchie des Bourbons, assista avec joie à la restauration de 1814. Il reçut de Louis XVIII la décoration de la Légion d'honneur, et mourut le 21 février 1815. Les habitants de Paray élevèrent sur sa tombe un monument funèbre. Les principaux mémoires adressés par Carmoy aux sociétés savantes ont pour titre : 1° *de l'Hydrophobie* (Journal de Physique, germinal an 8). 2° *Sur la Catalepsie* (Mémoires de la société royale de médecine). 3° *Sur l'Écoulement électrique des fluides dans les vaisseaux capillaires* (Journal de Physique, an 8). 4° *L'Influence des astres est-elle aussi nulle sur la santé qu'on le croit communément?* (Mémoire de l'académie de Mâcon.) 5° *Observations d'une goutte sereine guérie par le galvanisme*, 1810. B—ÉE.

(1) M. Quérard, dans la *France littéraire*, fait observer qu'il parut non pas deux mais cinq numéros des *Conversations*, « puisqu'en « 1786 on a publié trois numéros pour l'hiver. L'année suivante, « on a publié un numéro pour le carême et un autre pour le prin- « temps. Ce dernier est la 1re livraison du 2e volume. » — On a encore de Carmontelle *les Femmes*, roman dialogué, publié avec un avant-propos par Picard, Paris, 1825, 3 vol. in-12. D—R—R.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

Imprimerie SCHNEIDER et LANGRAND, rue d'Erfurth, 1.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SIXIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—N.	A. BAZIN.
A. B—T.	A. BEUCHOT.
A—D.	ARTAUD.
A—D—R.	AMAR-DUVIVIER.
A. F—R.	A. FOUQUIER.
A—G—R.	AUGER.
A—S.	AUGUIS.
A—T.	AUDIFFRET (H.).
A—Y.	ALBY.
B. C—T.	BENJAMIN CONSTANT.
B—BE.	BALBE (DE).
B—ÉE.	BOULLÉE.
B—G.	BOURGOING.
B—I.	BERNARDI.
B—P.	BEAUCHAMP.
B—R. j.	BARBIER jeune.
B—RS.	BOINVILLIERS.
B—SS.	BOISSONADE.
B—U.	BEAULIEU.
B—V—E.	BLOSSEVILLE (DE).
C.	CHAUMETON.
C. et A—N.	CHAUSSIER et ADELON.
C—AU.	CATTEAU.
C. G.	CADET GASSICOURT.
CH—S.	CHÉSUROLLES (D.).
C. M. P.	PILLET.
C—N.	CASTELLAN.
C—R.	CLAVIER.
C—T.	COTTRET.
C. T—Y.	COQUEBERT DE THAIZY.
C—V—R.	CUVIER.
D—B—S.	DUBOIS.
D—G.	DEPPING.
D. L.	DE L'AULNAYE.
D. L. C.	DE LA COMBE.
D—L—E.	DELAMBRE.
D—M—T.	DEMUSSET-PATHAY.

	MM.
D. N—L.	DE NOUAL LA HOUSSAYE.
D—N—L—E.	DAUXION-LAVAYSSE.
D—P—S.	DU PETIT-THOUARS.
D—R—R.	DUROZOIR.
D—S.	DESPORTES.
D—T.	DURDENT.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
EC-DD.	EMERIC-DAVID.
E—S.	EYRIÈS.
F—A.	FORTIA D'URBAN.
F—E.	FIÉVÉE.
F—LE.	FAYOLLE.
G—É.	GINGUENÉ.
G—G—Y.	GRÉGORY (DE).
G—N.	GUILLON. (A.)
G—R.	GROSIER.
G—RY.	GRÉGORY (J.-C.).
G—T.	GUIZOT.
G—T—R.	GAUTHIER.
H. D—Z.	H. DESPREZ.
H—Y.	HENRY.
J—B.	JACOB.
J—D—N.	JOURDAN.
J. D—E.	J. DELILLE.
J—N.	JOURDAIN.
K.	ANONYME.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—C—J.	LECATTE-JOLTROIS.
L—YE.	LASTÉRYE.
L—M—X.	LAMOUREUX (J.).
L—P—E.	LAPORTE.
L. R—E.	LA RENAUDIÈRE.
L—S.	LANGLÈS.

	MM.
L—S—E.	La Salle.
L—T.	De Laurentie.
L—T—L.	Lally-Tollendal.
L—UX.	Lioux.
L—X.	Lacroix.
L—Y.	Lécuy.
M—A.	Meldola.
M—D.	Michaud.
M—D j.	Michaud junior.
M—E.	Mentelle.
M—N—S.	Monnais.
M—X.	Montcloux-la-Villeneuve.
N. S. H.	Necker-Stael-Holstein.
O. L—Y.	Onésime Leroy.
Oz—M.	Ozanam.
P.	Péricaud.
P—E.	Ponce.
P—NY.	Prony (de).
P—S.	Périès.
P—X.	Pujoulx.
Q—R—Y.	Quatremère-Roissy.
R. G.	Roquefort revu par Ginguené
R—G.	Roiffenberg (de).
R—L.	Rossel.
R—N.	Robin
R—S.	Rhazis.
R—T.	Roquefort.

	MM.
S—D.	Suard.
S—D—S—Y.	Silvestre de Sacy.
S. M—N.	St-Martin.
S—S—I.	Simonde-Sismondi.
St—T.	Stassart (de).
S—V—Y.	Savary.
S—Y.	Salabéry.
T—D.	Tabaraud.
T—É.	Trouvé.
T.-P. F.	T.-P. de St-Ferjeux.
T—N.	Tochon.
U—I.	Ustéri.
V—R—X.	Vital Roux.
V. S—L.	Vincens St-Laurent.
V. S. M.	Villart St-Morys.
Val. P.	Val. Parisot.
V—N.	Villemain.
V—S.	Villers.
V—T.	Vitet.
V—VE.	Villenave.
V—Z.	Vannoz (madame).
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
X—S.	Revu par Suard.
Z.	Anonyme.
Z—O.	Revu par Durozoir.





